Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/dictionnairedane00jouh

Provincia S. Dominici canadensis O.P.
fr. E.G.L.

NOUVELLE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES PERSÉCUTIONS, — D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE STATISTIQUE *id.*, — D'ANECDOTES *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE, — DE MÉDECINE PRATIQUE, — DES CROISADES, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PATROLOGIE, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DES INDULGENCES, — D'AGRI-SILVI-VITI-HORTICULTURE, — DE MUSIQUE *id.*, — D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — DES CONVERSIONS AU CATHOLICISME, — D'ÉDUCATION, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, — D'ETHNOGRAPHIE, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DES MANUSCRITS, — D'ANTHROPOLOGIE, — DES MYSTÈRES, — DES MERVEILLES, — D'ASCÉTISME, — DE PALÉOGRAPHIE, DE CRYPTOGRAPHIE, DE DACTYLOLOGIE, D'HIÉROGLYPHIE, DE STÉNOGRAPHIE ET DE TÉLÉGRAPHIE, — DE COSMOGONIE ET DE PALÉONTOLOGIE, — DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, — DES CONFRÉRIES ET CORPORATIONS, — ET D'APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL., POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., ET MÊME 8 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

52 VOLUMES, PRIX : 312 FRANCS.

TOME DIXIÈME.

DICTIONNAIRE DES ANECDOTES CHRÉTIENNES.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1857

19748

DICTIONNAIRE D'ANECDOTES CHRÉTIENNES,

PUISÉES

DANS LES ANNALES DE LA RELIGION, DANS LES DIVERSES VIES DES SAINTS,

DANS LES AUTEURS ASCÉTIQUES, DANS LES OUVRAGES LES PLUS MORAUX, DANS UN GRAND NOMBRE D'AUTRES RECUEILS REMPLIS DE TRAITS ÉDIFIANTS, ENFIN DANS LES HISTOIRES PROFANES, ANCIENNES ET MODERNES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES;

Propres à enrichir toutes les facultés de l'esprit et à sanctifier toutes celles du cœur;

PAR M. L'ABBÉ PAUL JOUHANNEAUD,

Chanoine honoraire de Limoges, directeur de l'œuvre des Bons Livres et de la société de Saint-François-Xavier, de cette ville, ex-préfet des études et professeur de Littérature au séminaire de Dorat; auteur d'un grand nombre d'ouvrages classiques ou d'éducation.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

291.3

TOME UNIQUE.

DOMINICAINS Bibliothèque OTTAWA
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa LIBRARY ANNEX

PRIX : 7 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1857

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis
U SCIENCES REL. STUDIES O

BL
31
.M5
#60
1857

BQT
6
.M54
#10
1857

Imprimerie de L. Migne, au Petit-Montrouge.

AVERTISSEMENT.

Rien de plus propre que les faits à toucher, à instruire et à convaincre l'esprit et le cœur. Est-il un prêtre, un instituteur, un père de famille, etc., qui, adressant la parole à ceux qui l'entourent, n'ait senti les attraits, l'intérêt, la force qu'acquéraient ses instructions lorsqu'elles étaient entremêlées de quelques belles anecdotes placées à propos?

Aussi, pour adoucir et rendre plus profitable la tâche de l'orateur, du catéchiste, du moraliste, du maître, etc., avons-nous composé ce Dictionnaire.

Sans doute, les recueils de ce genre ne manquent pas : on les compte par centaines; mais précisément parce qu'il est impossible de feuilleter en quelques minutes des centaines de volumes, où les matières sont entassées sans ordre, sans cohésion, etc., où les anecdotes sont mêlées, perdues au milieu d'une multitude de choses le plus souvent vides et insignifiantes, nous avons fait nos efforts pour grouper autant que possible, à la suite d'une courte définition ou description d'un dogme, d'une vertu, toutes les histoires vraiment bonnes par le fond et par la forme qui s'y rattachent, et qui étaient éparses dans ces nombreux volumes. Ainsi, rien qu'en ouvrant notre table des matières, le lecteur trouvera immédiatement, sur le sujet qu'il a envie d'étudier ou de traiter, quarante ou cinquante pages choisies.

Nous disons *choisies*, et ce triage nous l'avons fait avec le plus grand soin; non-seulement nous avons retranché tout ce qui était inutile, nous avons corrigé, modifié, étendu les pages de ces volumes compilés sans goût et sans une idée-mère, mais encore nous avons interrogé toute espèce de livres, de recueils et de journaux modernes et contemporains, afin d'offrir des choses moins connues, moins ressassées, et par conséquent plus capables de fixer l'attention et l'étude.

Devons-nous dire que nous avons peu mis à contribution l'histoire ancienne? Inspirés par la foi catholique, assez ont prouvé au sein de la divine Eglise de Jésus-Christ, qu'en fait de grandeur d'âme, de courage, de vertus, etc., les Grecs et les Romains restaient bien loin d'eux. Ce livre en offre une preuve surabondante.

Nous conseillons au lecteur, pour connaître plus largement tout ce qui se rapporte au sujet qu'il traite, de consulter les articles qui y ont quelque rapport. Soit donné, par exemple, l'article Prêtre, où est considérée l'action religieuse et sociale de ce ministre des autels, il est évident que, dans bien des circonstances, aux articles : Ordre, Religieux, Saints, Zèle, etc., etc., il trouvera de quoi agrandir et enrichir son cadre.

En un mot, nous croyons, en faisant ce Dictionnaire, faire un ouvrage qui manque, que rien ne saurait suppléer, qui peut être mis entre les mains de tout le monde, qui enfin présente une doctrine, une morale solides et vraies, un travail complet commencé et fini sous l'inspiration d'une pensée éminemment catholique.

DICTIONNAIRE

D'ANECDOTES CHRÉTIENNES.

A

ABJURATION, RETOUR A LA FOI. — *Abjuration* proprement dite, c'est le serment par lequel un hérétique converti renonce à ses erreurs et fait profession de la foi catholique ; une cérémonie est nécessaire pour qu'il puisse être absous des censures qu'il a encourues et être réconcilié à l'Eglise. — Dans un sens général, l'*abjuration* est l'entrée ou le retour dans l'Eglise catholique de celui qui systématiquement a vécu en dehors de ses croyances. Dans ce sens, il y a *abjuration* chez le païen, chez le philosophe qui, abandonnant publiquement son culte ou son école, se fait disciple de Jésus-Christ et de son Eglise.

Les motifs qui portent à abjurer sont, à peu de chose près, les mêmes chez tous : mensonges, vide, néant de toute doctrine qui n'est pas la doctrine une, entière du Fils de Dieu. Quelques abjurations méritent cependant une attention particulière.

Les hérétiques ont souvent tourné en ridicule les conversions des leurs ; mais ils ne veulent pas comprendre qu'ainsi ils se condamnent : 1° eux-mêmes, puisqu'ils ont changé ; 2° ils rendent suspectes les conversions de ceux qui embrassent leurs erreurs.

SAINT JUSTIN. (An de J.-C. 165).

Saint Justin naquit de parents idolâtres, et fut lui-même élevé dans la religion païenne. Sa jeunesse se passa au sein des études les plus laborieuses, et lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, ses grandes connaissances et son esprit profond et réfléchi, le déterminèrent à s'appliquer à l'étude de la philosophie. Il alla en Egypte et se fixa à Alexandrie, où étaient rassemblés les chefs des principales écoles philosophiques. Il assista aux leçons des stoïciens, des péripatéticiens et des pythagoriciens, et, après avoir approfondi les préceptes de chacune de ces sectes, il ne fut pas satisfait ; il y avait encore dans son âme un vide qu'il ne réussissait pas à remplir. Il se mit alors à lire Platon ; et le mysticisme répandu dans les ouvrages de ce grand philosophe le toucha tellement, qu'il l'étudia avec ardeur, et en peu de temps le connut à fond. Il se rendit dans un lieu désert ; pendant qu'il marchait silencieux et tremblant, et qu'une violente émotion l'agitait, il vit tout à coup venir vers lui un vieillard à barbe blanche. C'était un chrétien qui s'était retiré dans cette solitude pour éviter les persécutions. Justin lui adressa la parole, et le vieillard, qui reconnut aussitôt sa science profonde, tâcha de le conquérir à la foi chrétienne. Il lui fit comprendre que les opinions des philosophes grecs étaient remplies d'erreurs grossières, que la vérité ne se trouvait que dans les saintes Ecritures, et que pour la vraie philosophie et la tranquillité de l'âme, il fallait les chercher seulement dans la pratique de la religion chrétienne.

Justin écouta avec avidité les paroles du vieillard et rentra dans la ville ; il jeta tous ses livres de philosophie et se mit à méditer l'Ecriture sainte. Lorsqu'il eut mûrement réfléchi sur cette lecture, il retourna au désert et reçut le baptême de la main du vieillard. Il parcourut ensuite l'Asie Mineure, l'Italie et l'Espagne, en prêchant la parole divine ; il s'arrêta enfin à Rome, où il fonda une école de philosophie chrétienne et rallia autour de lui un grand nombre d'élèves. Il mourut victime de ses convictions. Il était en effet souvent en discussion avec un philosophe cynique nommé Crescentius, qu'il voulait arracher à l'abîme de débauche et d'immoralité dans lequel il le voyait plongé, parce qu'il croyait reconnaître en lui un fonds de vertu corrompu par les maximes dangereuses de Diogène : il se trompait ; ce misérable, jaloux de la science de Justin, le dénonça au préfet Rusticus ; et quoique aucun édit n'eût été lancé contre les chrétiens, Justin et ses principaux élèves furent frappés de verges et eurent la tête tranchée en 165. Ils subirent la mort avec résignation ; l'Eglise a placé saint Justin au nombre de ses principaux martyrs.

SAINT AUGUSTIN.

Voici le récit abrégé de cette conversion célèbre que l'Eglise compte parmi ses plus grandes victoires. On nous pardonnera, j'espère, d'en avoir cité d'aussi longs fragments. C'était la manière la plus simple et la plus éloquente de glorifier ce génie si humble et si élevé, si terrible et si doux, si profond et si candide, pour tout dire, en un mot, ce Bossuet et ce Fénelon tout à la fois.

L'illustre professeur n'est plus tranquille. Le marteau divin l'a déjà rudement façonné sur l'enclume des douleurs. Plus tard vient le tour de son âme. Il a souffert dans son cœur, il va souffrir dans sa pensée. Le néant des affections de ce monde lui est apparu dans la mort d'un ami ; le néant des doctrines manichéennes va lui apparaître dans leur impossibilité de répondre. Le voilà donc, sans base, allant çà et là comme une feuille arrachée. A Milan, les prédications de saint Ambroise ne font que le troubler plus profondément. Où trouvera-t-il la vérité? Ambroise n'a pas une heure à lui donner. Lui-même n'en a pas une pour lire. Ses leçons ! s s amis ! son repos !

« Eh ! s'écrie-t-il, périsse tout ce néant ! Employons-nous à la seule recherche de la vérité. Et si la mort allait trancher tout souci avec ce nœud de chair ? Si tout finissait ainsi ? Encore s'en faut-il enquérir. Que tardons-nous ? Mais, attends encore. N'est-il plus de charmes dans ce monde ? N'en détache pas ton cœur à la légère, il serait honteux de revenir à lui après l'avoir quitté.

Ainsi flotte cette âme aux vents de ses perplexités. Ailleurs, fatigué des tourments de la vie mondaine, il forme avec ses amis le projet de se retirer de la foule pour vivre en commun. Mais quand ils en viennent à s'interroger sur le consentement de leurs femmes, l'argile si bien façonné de cette belle illusion éclate, et ils en rejettent les débris.

Saint Augustin ouvre enfin les ouvrages de Platon. Il y trouve la vérité incorporelle, la notion du Verbe et l'immatérialité de l'âme ; mais il n'y trouve ni la charité, ni l'égalité des hommes devant Dieu. Platon est déjà épuisé sans avoir étanché la soif de l'ardent néophyte.

La main de Dieu s'approche de plus en plus. Le futur évêque d'Hippone se retourne sur lui-même, comme un malade dans son lit. Il va trouver Simplicianus, père selon la grâce de l'évêque Ambroise, et il lui ouvre le dédale de ses erreurs. Simplicianus, pour seule réponse, lui raconte la conversion de Victorinus, qui, après avoir professé jusqu'à la vieillesse toutes les sciences libérales, et avoir mérité l'honneur le plus grand aux yeux des hommes, une statue dans le Forum romain, dit brusquement un jour à Simplicianus : « Allons à l'Eglise, je veux être chrétien » ; et là, en présence de tous, à haute voix, de cette même bouche qui avait tué tant d'âmes, prononce le symbole de vie et de vérité.

A ce récit, saint Augustin brûle déjà d'imiter Victorinus. Mais la volonté spirituelle n'a pas encore dompté en lui la volonté charnelle, et cette lutte brise son âme.

« Le fardeau du siècle pesait sur moi, dit-il, comme le doux accablement du sommeil ; et les méditations que j'élevais vers vous, mon Dieu, ressemblaient aux efforts d'un homme qui veut s'éveiller, et qui, vaincu par la profondeur de son assoupissement, s'y replonge. A votre parole : lève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera, je ne savais que répondre : tout à l'heure, encore un instant, laissez-moi un peu. Mais ce tout à l'heure devenait jamais ; ce laissez-moi un peu durait toujours. »

Dieu cependant ne le quittera pas; saint Augustin ne se rendormira plus. Ce que n'a pu faire le récit de Simplicianus, le récit de Potitianus va l'accomplir. Ce Potitianus était un des officiers militaires du palais. Saint Augustin, et son ami Alipius, apprennent de lui le nom de saint Antoine, dont les merveilles presque contemporaines remplissaient l'Eglise d'Orient.

« Et nous étions tous trois surpris, dit le grand évêque, nous d'apprendre, lui de nous apprendre ces faits extraordinaires. Et ses paroles roulèrent de là sur les pieux troupeaux des monastères, sur les parfums de vertu qui s'en exhalent vers vous, mon Dieu, et sur ces fécondes aridités du désert, dont nous ne savions rien. »

Potitianus raconte ensuite comment deux officiers de l'empereur, à la seule lecture de la vie de saint Antoine, embrassèrent soudain la vie religieuse. Il n'en fallait pas tant : l'énergique tableau de cette double conversion comble la mesure ; le moment de la transfiguration est arrivé ; saint Augustin ne s'appartient plus. Sa conscience lui crie :

« Où es-tu, langue, qui disais que l'incertitude du vrai t'empêchait seule de jeter là ton bagage de vanité? Eh bien ! tout est certain maintenant. La vérité te presse. Des ailes sont venues à des âmes plus libres qui n'ont eu besoin ni de tant de recherches, ni de si longues méditations. »

Potitianus se retire, mais la parole de Dieu demeure ; impérieuse hôtesse, elle s'est emparée de saint Augustin. Tout à coup, celui-ci entreprend Alipius, et s'écrie :

« Eh quoi ! que faisons-nous là? N'as-tu pas entendu ? Les ignorants se lèvent ; ils forcent le ciel ; et nous, avec notre science sans cœur, nous voilà vautrés dans la chair et dans le sang ! Est-ce honte de les suivre » Telles furent, je crois, mes paroles. Et mon agitation m'emporta brusquement loin de lui. Il se taisait, surpris, et me regardait, car mon accent était étrange. Et mon front, mes joues, mes yeux, le teint de mon visage, le ton de ma voix, racontaient bien plus mon esprit que les paroles qui m'échappaient..... Je me retirai au jardin. Alipius me suivait pas à pas. Car j'étais seul, même en sa présence. Et pouvait-il me quitter, dans une telle crise ? Nous nous assîmes le plus loin possible de la maison. Et mon esprit frémissait, et les vagues de mon indi-

gnation se soulevaient contre moi, de ce que je ne passais pas encore à votre volonté, à votre alliance, ô mon Dieu..... Et pour cela, il ne fallait ni navire ni char ; il ne fallait pas même faire ce pas qui nous séparait de la maison..... Il ne s'agissait que de vouloir ; car vouloir, c'était faire ; et, pourtant, rien ne se faisait.

« . . . . Et ces bagatelles de bagatelles, ces vanités de vanités, mes anciennes maîtresses, me tiraient par ma robe de chair, et me disaient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies ? Quoi ! dès ce moment, ceci, cela ne te sera plus permis ? Et tout ce qu'elles me suggéraient, dans ce que j'appelle ceci, cela, ce qu'elles me suggéraient, ô mon Dieu, que votre miséricorde l'efface de l'âme de votre serviteur..... Et, d'une autre part, la continence m'invitait, non plus avec le sourire de la courtisane, mais par d'honnêtes caresses à m'approcher d'elle sans crainte ; et elle étendait, pour me recevoir et m'embrasser, ses pieuses mains toutes pleines de bons exemples : enfants, jeunes filles, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieillies dans la virginité..... Et elle semblait me dire : Ne pourras-tu ce qui est possible à ces enfants, à ces femmes..... Et je doutais encore : et Alipius, attaché à mes côtés, attendait en silence l'issue de cette étrange lutte. Quand, du plus profond de moi-même, ma pensée eut retiré et amassé toute ma misère devant les yeux de mon cœur, il s'y éleva un affreux orage, chargé d'une pluie de larmes ; et, pour la laisser tomber avec tout son bruit, je me levai et je m'éloignai d'Alipius. Lui demeura profondément stupéfait à la place où nous nous étions assis. Et moi, j'allai m'étendre, je ne sais comment, sous un figuier, et je lâchai les rênes à mes larmes, et les torrents de mes yeux débordèrent comme le sang d'un sacrifice agréable ; et je vous parlai, non pas en ces termes, mais en ce sens : Eh ! jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand serez-vous irrité ? Ne gardez pas souvenir de mes iniquités passées. » Car je sentais qu'elles me retenaient encore. Et je m'écriais en sanglots : Jusqu'à quand, jusqu'à quand ? Demain !.... demain !.... Pourquoi pas à l'instant ? pourquoi pas sur l'heure en finir avec ma honte ?

« Et, tout à coup, j'entends sortir d'une maison voisine comme une voix d'enfant ou de jeune fille qui chantait et répétait souvent : Prends, lis, prends, lis. Et aussitôt, changeant de visage, je cherchai sérieusement à me rappeler si c'était un refrain en usage dans quelque jeu d'enfant ; et rien de tel ne me revint à la mémoire. Je réprimai mes larmes, et je ne vis plus là qu'un ordre divin d'ouvrir le livre de l'Apôtre et de lire le premier chapitre venu. Je revins vite à la place où Alipius était assis ; car en me levant j'y avais laissé le livre. Je le pris, je l'ouvris, et je lus en silence le premier passage où se jetèrent mes yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, ni dans les voluptés impudiques, ni en conteste, ni en jalousie ; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne faites pas de votre sensualité une providence charnelle. » Je ne voulus pas, je n'eus pas besoin d'en lire davantage ; et, le visage tranquille, je déclarai tout à Alipius. »

Ce fut peu après ces luttes intimes, après cette abjuration secrète des erreurs des manichéens, dans lesquelles il gémissait enchaîné, que le fils de Monique se donna solennellement à l'Eglise pour devenir un de ses plus glorieux défenseurs.

Baptême de Clovis.

Clovis combattait à Tolbiac contre les Allemands ; voyant ses rangs enfoncés et son armée en déroute, il invoqua le Dieu de Clotilde, et fit vœu de se faire chrétien s'il remportait la victoire. Dès ce moment ses Francs, inspirés d'en haut, reprennent courage, et arrachent aux Allemands la victoire dont ils se croyaient assurés. Clovis, s'étant fait instruire, fut baptisé par saint Rémi, évêque de Reims, le jour de Noël, l'an 496. Le même jour, sa sœur Alboflède et trois mille soldats reçurent le baptême, et les autres suivirent bientôt cet exemple.

Saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas d'Aquin, ayant rencontré deux rabbins à la maison de campagne d'un cardinal, entra en discussion avec eux et leur prouva solidement que le Messie était venu ; que ce Messie était Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, et qu'il fallait par conséquent se soumettre à l'Evangile. On convint de part et d'autre de reprendre la conférence le lendemain. Thomas passa la nuit au pied des autels, et conjura celui qui peut seul convertir les cœurs, d'achever l'ouvrage qu'il avait déjà commencé. Sa prière fut exaucée : en effet, les deux rabbins vinrent le trouver le lendemain matin, non pour recommencer la discussion, mais pour embrasser la religion catholique ; leur exemple fut suivi de plusieurs autres. (*Vie de saint Thomas d'Aquin.*)

L'Epouse de Charles d'Autriche.

Avant d'épouser Charles d'Autriche, qui fut depuis l'empereur Charles VI, la princesse Elisabeth Christine de Wolffenbuttel crut devoir, pour la tranquillité de sa conscience, consulter les luthériens mêmes dont elle avait jusqu'alors professé la foi. Les docteurs protestants, assemblés à Helmstadt, répondirent que *les catholiques ne sont point dans l'erreur pour le fond de la doctrine, et qu'on peut se sauver dans leur religion. — Dès que cela est ainsi*, dit la princesse en apprenant cette décision, *il n'y a plus lieu d'hésiter, et dès demain j'embrasse la foi de l'Eglise romaine ; car le parti le plus sûr dans une matière si importante est toujours le parti le plus sage.* Le père de la princesse tint le même langage, et s'attacha comme elle à la religion catholique. (De Teevern, *Discussion amicale.*)

Gobel.

Gobel, qui fut condamné à mort en même

temps que Hébert et Anacharsis Clootz, était archevêque de Paris. Il avait donné le spectacle de la plus horrible et de la plus dégoûtante apostasie. On le vit, à l'âge de soixante-dix ans, amener une partie de son clergé à la barre de la Convention, et là déclarer solennellement qu'il avait été pendant soixante années de sa vie un hypocrite; que la religion qu'il professait depuis son enfance n'avait pour base que le mensonge et l'erreur. Pour donner plus d'éclat et de pompe à cet acte de démence ou de lâcheté, il s'était fait accompagner d'un nombreux concours de sans-culottes, conduisant des ânes et des mulets couverts d'ornements sacerdotaux, et chargés de vases sacrés. Lorsqu'il fut arrêté, Dieu lui fit la grâce de jeter le repentir dans son cœur, et la veille de sa mort il écrivit de la Conciergerie à M. Lothringer, l'un de ses anciens vicaires, une lettre qu'il parvint à lui faire remettre; elle était ainsi conçue :

« Mon cher abbé, je suis à la veille de ma mort; je vous envoie ma confession par écrit. Je vais expier, par la miséricorde de Dieu, tous mes crimes et les scandales que j'ai donnés. J'ai toujours applaudi dans mon cœur à vos principes. Pardon, cher abbé, si je vous ai induit en erreur; je vous prie de ne point me refuser les secours de votre ministère, en vous transportant à la porte de la Conciergerie, sans vous compromettre, et, à ma sortie pour aller au supplice, de me donner l'absolution de mes péchés. Adieu, mon cher abbé; priez Dieu pour mon âme, afin qu'elle trouve miséricorde devant lui. »

Toussaint au lit de la mort.

Toussaint, auteur de plusieurs ouvrages impies, fut attaqué d'une maladie de langueur dont il mourut après un an de souffrances. Pendant sa maladie, il manifesta le plus grand repentir, et reçut les derniers sacrements avec toutes les marques d'une grande piété. Le jour même de sa mort, il fit venir ses amis, demanda pardon des scandales qu'il avait donnés, et dit à son fils, alors âgé de quinze à seize ans, d'approcher et de se mettre sous ses yeux: « Mon fils, lui dit-il, écoutez et retenez ce que je vais vous dire. Je vais paraître devant Dieu, et lui rendre compte de toute ma vie: je l'ai beaucoup offensé, et j'ai grand besoin d'en obtenir miséricorde.... Je vous ai scandalisé par une conduite trop peu religieuse, et par des maximes beaucoup trop mondaines; me le pardonnez-vous? Ferez-vous ce qu'il faut pour que Dieu me le pardonne? Arriverez-vous de vous-même à d'autres principes que ceux que je vous ai donnés?... Ecoutez bien, mon fils, les leçons tardives que je vous donne en ce moment. J'atteste le Dieu que je vais recevoir et devant qui je vais paraître, que si j'ai paru peu chrétien dans mes actions, dans mes discours, dans mes écrits, ce n'a jamais été par conviction; ce n'a été que par respect humain, par vanité, et pour plaire à telles et telles personnes... Mettez-vous à genoux, mon fils, joignez vos prières à celles des personnes qui m'entendent et qui vous voient; promettez à Dieu que vous profiterez de mes dernières leçons, et conjurez-le de me pardonner. »

Philosophes, c'est sur son lit de mort qu'un philosophe tient un pareil langage. (M. Thibault, *Mes souvenirs de vingt ans.*)

Byron et Thomas Moore.

Le grand Byron, ce génie prodigieux qui se laissa si malheureusement entraîner à diviniser, un jour le vice et l'autre la vertu, un jour la vérité et l'autre l'erreur, mais qui, après tout, était tourmenté par une soif ardente de la vertu et de la vérité, a témoigné de la vénération que lui inspirait malgré lui la doctrine catholique. Il voulut que sa fille fût élevée dans la religion catholique, et on connaît la lettre où, parlant de cette résolution, il dit qu'il l'a voulu ainsi, parce qu'en aucune Eglise il n'avait trouvé une si grande lumière de vérité que dans la catholique.

L'ami de Byron, le plus grand poëte que possède encore l'Angleterre depuis sa mort, Thomas Moore, après avoir vécu de longues années incertain de la religion qu'il devait suivre, fit une étude approfondie du christianisme, s'aperçut qu'on ne pouvait être chrétien et bon logicien qu'à la condition d'être catholique; et il a écrit l'histoire de ses recherches et de l'irrésistible conclusion à laquelle il est forcément arrivé.

« Salut, s'écrie-t-il, salut, Eglise une et véritable; tu es l'unique chemin de la vie et la seule dont les tabernacles ne connaissent pas la confusion des langues! Que mon âme repose à l'ombre de tes saints mystères! Loin de moi également et l'impiété qui insulte à leur obscurité sainte, et la foi imprudente qui voudrait en sonder l'abîme! C'est contre l'une et l'autre que saint Augustin semble avoir écrit ces paroles: « Raisonne, moi j'admire; dispute, moi je vais croire; je vois la hauteur, quoiqu'il ne me soit pas donné d'atteindre aux limites de la profondeur. »

Un prêtre de Cambrai.

Un malheureux prêtre du diocèse de Cambrai avait totalement oublié son caractère sacré. Sa vie, pendant 50 ans, n'avait été qu'un scandale; mais en face de la mort, recueillant ses forces et se remettant de son émotion, il adressa les paroles qui suivent au digne pasteur qui l'administrait et à ceux qui avaient accompagné dans la maison du moribond le Dieu de toutes les consolations et de toutes les espérances. « Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur le curé, pour toutes les bonnes choses que vous avez eu la bonté de me dire, pour toutes les saintes émotions que vous m'avez fait éprouver, et surtout pour l'insigne bonheur que vous venez me procurer aujourd'hui. Je sais fort bien que je ne méritais point l'honneur de recevoir mon Dieu, moi qui ai si souvent scandalisé mon prochain, moi, surtout, qui ai foulé à mes pieds la sainteté du sacerdoce dont je

fus autrefois honoré. Non, certes, je ne méritais pas ces incompréhensibles faveurs, et je n'aurais peut-être jamais osé m'approcher de mon Seigneur, si vous n'eussiez eu la bonté, monsieur le curé, de rassurer ma conscience effrayée, en me disposant vous-même à cette grande action. Je désire, ajouta-t-il dans le plus profond attendrissement, que la sainte communion que je vais faire, serve d'amende honorable pour toutes mes profanations passées. Je veux aussi que tous les habitants de cette paroisse sachent que je me prépare à la mort en pécheur repentant et en véritable chrétien. » Après ces mots, où respiraient l'ardeur et l'énergie de sa foi, il reçut le saint viatique avec la plus grande édification. Depuis cet heureux jour jusqu'à celui de sa mort, qui eut lieu huit jours plus tard, on ne pouvait lui parler de Dieu sans que son repentir ne se réveillât avec une nouvelle vivacité et une abondance de larmes. (*Echo de Cambrai*, 3 févr. 1844.)

Démétrius Galitzin (Frère Smith).

Un homme auquel sa naissance, sa fortune, une haute intelligence et une éducation brillante promettaient tout ce que la terre peut offrir de jouissances, tout ce que le monde appelle bonheur, a terminé sa laborieuse carrière en 1840, sous le nom modeste de Smith, à l'âge de soixante-onze ans, dans un coin obscur de l'Amérique septentrionale, dans une des vallées les plus retirées des monts Alléghaniens. Il était prêtre et missionnaire : son rang, il l'avait oublié ; sa fortune, il s'en était dépouillé en faveur des pauvres ; son activité et ses talents, il les avait consacrés, pendant près de quarante-cinq ans, à la propagation de l'Evangile ; souvent il écrivait, mais, plus souvent encore, il allait, la croix en main, répandre *la bonne nouvelle* parmi les peuplades ignorantes, au centre desquelles son zèle et sa charité l'engageaient à demeurer. Comme auteur, il est justement apprécié en Angleterre et en Amérique. Un de ses meilleurs ouvrages est: *La défense du principe catholique.* Il écrivait en anglais, et, quoique cette langue ne fût pas la sienne, son style est remarquable de vigueur et de modération à la fois. Comme apôtre, il a été plus grand encore : infatigable dans ses travaux il a sauvé bien des âmes ; elles sont venues, sans doute, recevoir la sienne dans les tabernacles éternels, et porter au pied de Dieu les bénédictions et les soupirs des peuples de la Pensylvanie, qui pleurent ce pasteur vénérable. Le pauvre prêtre dont la gloire devant Dieu surpasse celle de ses ancêtres les plus renommés, le missionnaire Smith, était le prince Démétrius Galitzin, dont la famille, une des plus opulentes et des plus illustres de la Russie, s'honore à juste titre de descendre des Jagellon qui régnèrent avec tant d'éclat sur la Pologne et la Lithuanie.

Son père, après avoir occupé des postes importants dans son pays, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour de Hollande. Il était marié à la comtesse de Schmettau et habitait La Haye, quand le prince Démétrius naquit le 21 décembre 1770.

A l'âge de vingt-deux ans, celui-ci unissait, aux agréments extérieurs, les brillantes qualités de l'esprit, et les qualités plus solides qui naissent d'une âme généreuse et portée à l'enthousiasme ; et que ce mot n'effraye point le lecteur : nous appelons ainsi ce feu sacré qui, embrasant le cœur, conduit à tout ce qui est grand. L'enthousiasme fait les héros, il fait les martyrs, mais il fait aussi le prêtre obscur dont les prières attirent les bénédictions du ciel sur cette triste terre. Le jeune Galitzin aimait la gloire, mais il aimait encore plus la vérité ; son âme active, ardente, était avide de connaissances. Abjurant le schisme où il était né, bientôt, de plus en plus touché par la grâce, il entra au séminaire de Baltimore, fondé par des prêtres français que la révolution avait chassés de leur pays. Enfin, le 19 mars 1795, il reçut les ordres des mains de Mgr Caroll, son vénérable directeur.

Une fois prêtre, Démétrius Galitzin aurait pu aller à Rome, où son rang, ses lumières, surtout ses vertus et sa piété, lui eussent ouvert le chemin des plus hautes dignités ecclésiastiques : mais non ! il s'est donné à Dieu sans réserve, et Dieu, qui sait ce qu'il faut à chacun de nous, achèvera son œuvre selon sa sainte volonté.

Il quitte Baltimore, il s'enfonce dans la Pensylvanie, et, après avoir exercé pendant quelque temps son saint ministère dans une campagne dépendante du collége de Georgetown, il se retire, sous le nom de Smith, dans les régions les plus solitaires des monts Alléghaniens : c'est là qu'il établit son centre d'activité, qu'il commence son œuvre apostolique. D'abord il ne s'occupe que de quelques pauvres familles, abruties par l'ignorance et vivant éparses dans ces déserts. Mais bientôt, grâce à son zèle, on arrive de toutes parts ; les déserts se peuplent, et Galitzin se voit entouré d'un immense concours de fidèles, heureux de remettre à ce vigilant pasteur la direction de leurs âmes. Telle fut sa sollicitude pendant quarante-cinq ans.

Enfin, le 6 mai 1840, comme nous l'avons dit au début de ce récit, cet homme si grand d'humilité quitta la terre pour aller présenter à l'Eternel une vie sanctifiée par la foi la plus productive, par les œuvres les plus éclatantes et les plus cachées tout ensemble.

Sa dépouille mortelle repose dans une des solitudes où il a vécu ; sa tombe, baignée à présent des larmes de la douleur et de la reconnaissance, sera vénérée dans les siècles futurs, et les habitants des monts Alléghaniens iront y demander des grâces au Dieu de toute miséricorde.

Le poëte Werner.

Ce célèbre poëte allemand, qui se fit catholique et prêtre, et qui prêcha souvent à Vienne, lors du congrès en 1814, fut présenté à un des souverains qui se trouvaient

au congrès, et ce prince ne lui dissimula point qu'il blâmait ceux qui changeaient de religion. *Et moi aussi, Sire*, reprit M. Werner, *je trouve que Luther a eu très-grand tort de changer ; et c'est parce que je suis de cet avis que je suis revenu à la foi qu'il avait quittée.* Le souverain, qui était protestant, ne répondit rien, et on ne voit pas trop en effet ce qu'il avait à répondre.

Alphonse de Ratisbonne.

Quoique cet article semblât mieux à sa place au mot Marie, l'abjuration de M. de Ratisbonne, n'en importe la cause, a eu trop de retentissement pour ne pas figurer dans le nombre des plus remarquables. C'est lui-même qui parle : « Au milieu de la nuit du 19 au 20 (janvier 1842), je me réveillai en sursaut : je voyais fixe devant moi une grande croix noire d'une forme particulière et sans Christ. Je fis des efforts pour chasser cette image; mais je ne pouvais l'éviter, et je la retrouvais toujours devant moi, de quelque côté que je me tournasse. Je ne pourrais dire combien de temps dura cette lutte. Je me rendormis; et le lendemain, à mon réveil, je n'y pensais plus.

« J'avais à écrire plusieurs lettres; et je me rappelle que l'une d'elles, adressée à la jeune sœur de ma fiancée, se terminait par ces mots : *Que Dieu vous garde !...* Depuis, j'ai reçu une lettre de ma fiancée, sous la même date du 20 janvier; et, par une singulière coincidence, cette lettre finissait par les mots : *Que Dieu vous garde !...* Ce jour-là était, en effet, sous la garde de Dieu !...

« Toutefois, si quelqu'un m'avait dit dans la matinée de ce jour : *Tu t'es levé juif, et tu te coucheras chrétien....* ; si quelqu'un m'avait dit cela, je l'aurais regardé comme le plus fou des hommes.

« Le jeudi 20 janvier, après avoir déjeûné à l'hôtel et porté moi-même mes lettres à la poste, j'allai chez mon ami Gustave, le piétiste, qui était revenu de la chasse, excursion qui l'avait éloigné pendant quelques jours.

« Il était fort étonné de me retrouver à Rome. Je lui en expliquai le motif : c'était l'envie de voir le pape.

« Mais je partirai sans le voir, lui dis-je, car il n'a pas assisté aux cérémonies de la Chaire de saint Pierre, où l'on m'avait fait espérer qu'il se trouverait. »

« Gustave me consola ironiquement en me parlant d'une autre cérémonie tout à fait curieuse qui devait avoir lieu, je crois, à Sainte-Marie-Majeure. Il s'agissait de la bénédiction des animaux. Et, sur cela, assaut de calembourgs et de quolibets, tels qu'on peut se les figurer entre un juif et un protestant.

« Nous nous séparâmes vers onze heures, après nous être donné rendez-vous, et nous causâmes très-joyeusement sur Paris, les arts et la politique. Bientôt un autre ami m'aborde, c'était un protestant. M. Alfred de Lotzbeck, avec lequel j'eus une conversation plus futile encore; nous parlâmes de chasse, de plaisirs, des réjouissances du carnaval, de la soirée brillante qu'avait donnée la veille le duc de Torlonia. Les fêtes de mon mariage ne pouvaient être oubliées, j'y invitai M. de Lotzbeck, qui me promit positivement d'y assister.

« Si en ce moment (car il était midi) un troisième interlocuteur s'était approché de moi et m'avait dit : Alphonse, dans un quart d'heure tu adoreras Jésus-Christ, ton Dieu et ton sauveur, et tu seras prosterné dans une pauvre église, et tu te frapperas la poitrine aux pieds d'un prêtre, dans un couvent de jésuites où tu passeras le carnaval pour te préparer au baptême, prêt à t'immoler pour la foi catholique; et tu renonceras au monde, à ses pompes, à ses plaisirs; à ta fortune, à tes espérances, à ton avenir; et, s'il le faut, tu renonceras encore à ta fiancée, à l'affection de ta famille, à l'estime de tes amis, à l'attachement des juifs.... et tu n'aspireras plus qu'à suivre Jésus-Christ et à porter sa croix jusqu'à la mort..... » Je dis que, si quelque prophète m'avait fait une semblable prédiction, je n'aurais jugé qu'un seul homme plus insensé que lui; c'eût été l'homme qui aurait cru à la possibilité d'une telle folie !

« Et cependant c'est cette folie qui fait aujourd'hui ma sagesse et mon bonheur.

En sortant du café, je rencontrai la voiture de M. Théodore de Bussières. Elle s'arrêta, et je fus invité à y monter pour une partie de promenade. Le temps était magnifique, et j'acceptai avec plaisir. Mais M. Bussières me demanda la permission de s'arrêter quelques minutes à l'église Saint-André-des-Frères, qui se trouvait presque à côté de nous, pour une commission qu'il avait à remplir. Il me proposa de l'attendre dans la voiture; je préférai sortir pour voir cette église. On y faisait des préparatifs funéraires, et je m'informai du nom du défunt qui devait y recevoir les derniers honneurs. M. de Bussières me répondit : C'est un de mes bons amis, le comte de La Ferronnays; sa mort subite, ajouta-t-il, est la cause de cette tristesse que vous avez dû remarquer en moi depuis deux jours. »

« Je ne connaissais pas M. le comte de La Ferronnays; je ne l'avais jamais vu, et je n'éprouvais d'autre impression que celle d'une peine assez vague qu'on ressent toujours à la nouvelle d'une mort subite. M. de Bussières me quitta pour aller retenir une tribune destinée à la famille du défunt. — « Ne vous impatientez pas, me dit-il en montant au cloître, ce sera l'affaire de deux minutes... »

« L'église de Saint-André est petite, pauvre et déserte;... je crois y avoir été à peu près seul;... aucun objet d'art n'y attirait mon attention ; je promenai machinalement mes regards autour de moi, sans m'arrêter à aucune pensée ; je me souviens seulement d'un chien noir qui sautait et bondissait devant mes pas... Bientôt ce chien disparut, l'église tout entière disparut, je ne vis plus rien... ou plutôt, ô mon Dieu, je vis une seule chose ! !!

« Comment serait-il possible d'en parler? Oh! non, la parole humaine ne doit point essayer d'exprimer ce qui est inexprimable; toute description, quelque sublime qu'elle puisse être, ne serait qu'une profanation de l'ineffable vérité.

« J'étais là, prosterné, baigné dans mes larmes, le cœur hors de moi-même, quand M. de Bussières me rappela à la vie.

« Je ne pouvais répondre à ses questions précipitées, mais enfin je saisis la médaille que j'avais laissée sur ma poitrine, je baisai avec effusion l'image de la Vierge rayonnante de grâces... Oh! c'était bien elle!

« Je ne savais où j'étais; je ne savais si j'étais Alphonse ou un autre; j'éprouvais un si total changement, que je me croyais un autre moi-même... je cherchais à me retrouver, et je ne me retrouvais pas...La joie la plus ardente éclata au fond de mon âme; je ne pus parler; je ne voulus rien révéler; je sentais en moi quelque chose de solennel et de sacré qui me fit demander un prêtre.... On m'y conduisit, et ce n'est qu'après en avoir reçu l'ordre positif, que je parlai selon qu'il m'était possible, à genoux et le cœur tremblant.

« Mes premiers mots furent des paroles de reconnaissance pour M. de la Ferronnays et pour l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. Je savais d'une manière certaine que M. de la Ferronnays avait prié pour moi (1); mais je ne saurais dire comment je l'ai su, pas plus que je ne pourrais rendre compte des vérités dont j'avais acquis la foi et la connaissance. Tout ce que je puis dire, c'est qu'au moment du geste, le bandeau tomba de mes yeux : non pas un seul bandeau, mais toute la multitude de bandeaux qui m'avaient enveloppé disparurent successivement et rapidement, comme la boue et la glace sous l'action d'un brûlant soleil.

« Je sortais d'un tombeau, d'un abîme de ténèbres, et j'étais vivant, parfaitement vivant... mais je pleurais! je voyais au fond de l'abîme les misères extrêmes d'où j'avais été tiré par une miséricorde infinie : je frissonnais à la vue de toutes mes iniquités, et j'étais stupéfait, attendri, écrasé d'admiration et de reconnaissance.... Je pensais à mon frère avec une indicible joie; mais à mes larmes d'amour se mêlèrent des larmes de pitié. Hélas! tant d'hommes descendent tranquillement dans cet abîme, les yeux fermés par l'orgueil et l'insouciance... ils y descendent, ils s'engloutissent tout vivants dans les horribles ténèbres;... et ma famille, ma fiancée, mes pauvres sœurs!!! Oh! déchirante anxiété! C'est à vous que je pensais, ô vous que j'aime! c'est à vous que je donnais mes prières... Ne lèverez-vous pas les yeux vers le Sauveur du monde, dont le sang a effacé le péché originel? Oh! que l'empreinte de cette souillure est hideuse! Elle rend complétement méconnaissable la créature faite à l'image de Dieu.

« On me demande comment j'ai appris ces vérités, puisqu'il est avéré que jamais je n'ouvris un livre de religion, jamais je ne lus une seule page de la Bible, et que le dogme du péché originel, totalement oublié ou nié par les juifs de nos jours, n'avait jamais occupé un instant ma pensée; je doute même d'en avoir connu le nom. Comment donc suis-je arrivé à cette connaissance? Je ne saurais le dire. Tout ce que je sais, c'est qu'en entrant à l'Eglise j'ignorais tout, et qu'en sortant je voyais clair. Je ne puis expliquer ce changement que par la comparaison d'un profond sommeil, ou bien par l'analogie d'un aveugle-né qui tout à coup verrait le jour; il voit, mais il ne peut définir la lumière qui l'éclaire, et au sein de laquelle il contemple les objets de son admiration. Si on ne peut expliquer la lumière physique, comment pourrait-on expliquer une lumière qui, au fond, n'est que la vérité même? Je crois rester dans le vrai, en disant que je n'avais nulle science de la lettre, mais que j'entrevoyais le sens et l'esprit des dogmes; je sentais ces choses plus que je ne les voyais, et je les sentais par les effets inexprimables qu'elles produisirent en moi. Tout se passait au dedans de moi; et ces impressions, mille fois plus rapides que la pensée, mille fois plus profondes que la réflexion, n'avaient pas seulement ému mon âme, mais elles l'avaient comme retournée et dirigée dans un autre sens, vers un autre but et dans une nouvelle vie.

« Je m'explique mal, mais voulez-vous, monsieur, que je renferme dans des mots étroits et secs des sentiments que le cœur même peut à peine contenir?

« Quoi qu'il en soit de ce langage inexact et incomplet, le fait positif est que je me trouvais en quelque sorte comme un être nu, comme une table rase..... Le monde n'était plus rien pour moi, les préventions contre le christianisme n'existaient plus; les préjugés de mon enfance n'avaient plus la moindre trace; l'amour de mon Dieu avait tellement pris la place de tout autre amour, que ma fiancée elle-même m'apparaissait sous un nouveau point de vue. Je l'aimais comme on aimerait un objet que Dieu tient entre ses mains, comme un don précieux qui fait aimer encore davantage le donateur.

« Je répète que je conjurai mon confesseur, le R. P. de Villefort, et M. de Bussières, de garder un secret inviolable sur ce qui m'était arrivé. Je voulus m'ensevelir au couvent des Trappistes, pour ne plus m'occuper que des choses éternelles; et aussi, je l'avoue, je pensais que, dans ma famille et parmi mes amis, on me croirait fou, qu'on me tournerait en ridicule, et qu'ainsi mieux vaudrait échapper entièrement au monde, à ses jugements.

(1) M. le comte de La Ferronnays, après avoir édifié Rome par ses vertus et par la piété qui éclata dans les dernières années de sa vie, mourut subitement le 17 janvier au soir. La veille, il avait dîné chez le prince Borghèse, où M. de Bussières recommanda le jeune israélite aux prières de M. de La Ferronnays, qui témoigna le plus vif intérêt pour cette conversion.

« Cependant les supérieurs ecclésiastiques me montrèrent que le ridicule, les injures et les faux jugements faisaient partie du calice d'un vrai chrétien; ils m'engagèrent à boire ce calice, et m'avertirent que Jésus-Christ avait annoncé à ses disciples des souffrances, des tourments et des supplices. Ces graves paroles, loin de me décourager, enflammèrent ma joie intérieure; je me sentais prêt à tout, et je sollicitais vivement le baptême. On voulut le retarder: « Mais, quoi! m'écriais-je, les juifs qui entendirent la prédication des apôtres furent immédiatement baptisés, et vous voulez m'ajourner, après que j'ai entendu la Reine des apôtres! » Mes émotions, mes désirs véhéments, mes supplications touchèrent les hommes charitables qui m'avaient recueilli, et on me fit la promesse à jamais bienheureuse du baptême. (*Conversion de M. de Ratisbonne.*)

JOUFFROY (Ses aveux).

Voici ce que dit de lui-même ce célèbre philosophe contemporain, professeur dans les grandes écoles de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages contre la foi catholique:

« Né de parents pieux et dans un pays où la foi catholique était encore pleine de vie au commencement de ce siècle, j'avais été accoutumé de bonne heure à considérer l'avenir de l'homme et le soin de son âme comme la grande affaire de ma vie, et toute la suite de mon éducation avait contribué à former en moi ces dispositions sérieuses. Pendant longtemps les croyances du christianisme avaient pleinement répondu à tous les besoins et à toutes les inquiétudes que de telles dispositions jettent dans l'âme. *Aux questions qui étaient pour moi les seules qui méritassent d'occuper l'homme, la religion de mes pères* DONNAIT DES RÉPONSES; et ces réponses, j'y croyais, et grâce à ces croyances, la vie présente m'était claire, et par delà je voyais se dérouler sans nuages l'avenir qui doit la suivre. Tranquille sur le chemin que j'avais à suivre dans ce monde, tranquille sur le but où il devait me conduire dans l'autre, comprenant la vie dans ses deux phases, et la mort qui les unit, me comprenant moi-même, connaissant les desseins de Dieu sur moi, et l'aimant pour la bonté de ses desseins, j'étais heureux de ce bonheur que donne une foi vive et certaine en une doctrine qui résout toutes les grandes questions qui peuvent intéresser l'homme.

« Mais, dans le temps où j'étais né, il était impossible que ce bonheur fût durable, et le jour était venu où, du sein de ce paisible édifice de la religion qui m'avait recueilli à ma naissance, et à l'ombre duquel ma jeunesse s'était écoulée, j'avais entendu le vent du doute qui de toutes parts en battait les murs et l'ébranlait jusque dans ses fondements. Ma curiosité n'avait pu se dérober à ces objections puissantes, semées comme la poussière dans l'atmosphère que je respirais par le génie de deux siècles de scepticisme. Malgré l'effroi qu'elles me causaient, et peut-être à cause de cet effroi, ces objections avaient fortement saisi mon intelligence.

« En vain mon enfance et ses poétiques impressions, ma jeunesse et ses religieux souvenirs, la majesté, l'antiquité, l'autorité de cette foi qu'on m'avait enseignée, toute ma mémoire, toute mon imagination, toute mon âme, s'étaient soulevées et révoltées contre cette invasion d'une incrédulité qui les blessait profondément: mon cœur n'avait pu défendre ma raison.

« L'autorité du christianisme une fois mise en doute à ses yeux, elle avait senti trembler dans leur fondement toutes ses convictions; elle avait dû, pour les raffermir, en examiner la valeur, et, avec quelque partialité qu'elle fût entrée dans cet examen, elle en était sortie sceptique. C'est sur cette pente que mon intelligence avait glissé, et que peu à peu elle s'était éloignée de la foi.

« Mais cette mélancolique révolution ne s'était point opérée au grand jour de ma conscience: trop de scrupules, trop de vives et saintes affections me l'avaient rendue redoutable pour que je m'en fusse avoué les progrès. Elle s'était accomplie sourdement par un travail involontaire dont je n'avais pas été complice, et depuis longtemps je n'étais plus chrétien, que, dans l'innocence de mon intention, j'aurais frémi de le soupçonner ou cru me calomnier de le dire. Mais j'étais trop sincère avec moi-même, et j'attachais trop d'importance aux questions religieuses, pour que, l'âge affermissant ma raison, et la vie studieuse et solitaire de l'école fortifiant les dispositions méditatives de mon esprit, cet aveuglement sur mes propres opinions pût longtemps subsister.

« Je n'oublierai jamais la soirée de décembre, où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité, fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue, où longtemps après l'heure du sommeil j'avais coutume de me promener; je vois encore cette lune à demi voilée par les nuages, qui en éclairait par intervalle les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient, et je ne m'en apercevais pas; je suivais avec anxiété ma pensée, qui de couche en couche descendait vers le fond de ma conscience, et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait de moment en moment les détours plus visibles.

« En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré: l'inflexible courant de ma pensée était plus fort; parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser; l'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout.

« Ce moment fut affreux; et quand, vers le

matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et, derrière moi, s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler, et que j'étais tenté de maudire. Les jours qui suivirent cette découverte furent les plus tristes de ma vie. Dire de quels mouvements ils furent agités serait trop long. Bien que mon intelligence ne considérât pas sans quelque orgueil son ouvrage, mon âme ne pouvait s'accoutumer à un état si peu fait pour la faiblesse humaine : par des retours violents, elle cherchait à regagner les rivages qu'elle avait perdus ; elle retrouvait dans la cendre de ses croyances passées des étincelles qui semblaient par intervalles rallumer sa foi.

« Mais les convictions renversées par la raison ne peuvent se relever que par elle, et ces lueurs s'éteignaient bientôt. Si, en perdant la foi, j'avais perdu le souci des questions qu'elle m'avait résolues, sans doute ce violent état n'aurait pas duré plus longtemps : la fatigue m'aurait assoupi, et ma vie se serait endormie comme tant d'autres, endormie dans le scepticisme. Heureusement il n'en était pas ainsi : jamais je n'avais mieux senti l'importance des problèmes que depuis que j'en avais perdu la solution. J'étais incrédule, mais je détestais l'incrédulité : ce fut-là ce qui décida de la direction de ma vie. Ne pouvant supporter l'incertitude sur l'énigme de la destinée humaine, n'ayant plus la lumière de la foi pour la résoudre, il ne me restait que les lumières de la raison pour y pourvoir. Je résolus donc de consacrer tout le temps qui serait nécessaire, et ma vie s'il le fallait, à cette recherche : c'est par ce chemin que je me trouvai amené à la philosophie, qui me sembla ne pouvoir être que cette recherche même. »

M. Jouffroy voulut fonder en France une sorte d'école expérimentale, à la façon des Ecossais. Il crut, pendant plusieurs années, que la philosophie, plongée jusque-là, non-seulement dans les ténèbres, mais dans le néant absolu, attendait un Galilée, et qu'il serait ce Galilée.

Mais, à la différence de ceux qui, moins amis de la vérité et de la vertu, s'arrangent du mal et peuvent exister dans le doute et le mensonge, cette âme souffrait cruellement du doute.

M. Jouffroy prenait volontiers l'air d'un stoïcien, mais il laissait l'idée d'un homme désolé. La chute de cet esprit dans l'erreur a causé et cette tristesse, et cette mort prématurée.

La lutte du scepticisme et de la foi s'est trahie dans une conversation de M. Jouffroy avec le curé (M. Martin de Noirlieu) de la paroisse sur laquelle il habitait. C'était presque à la veille de sa fin ; et, pénétré de cette pensée, que *les philosophes bâtissent sur un sable mouvant*, il disait que *le prêtre catholique a une belle mission à remplir*.

Cet aveu fait à M. Martin de Noirlieu, curé de sa paroisse, qui l'assista dans ses derniers moments, n'est-il pas à lui tout seul la plus éclatante des abjurations ?

Abjurations récentes.

En Angleterre, un mouvement immense se fait vers le catholicisme ; des églises se construisent nombreuses, des évêques mêmes reviennent à nous ; une grande école entre autres, l'université d'Oxford, qui n'est point encore décidément catholique, a cependant ouvertement rompu avec l'Eglise régnante. En plein parlement, lord Russel, premier ministre anglais, déclarait naguère, à propos de l'élection du célèbre Hampden, que les docteurs et les prélats les plus *éminents* de l'Eglise anglicane avaient passé dans l'Eglise papiste. Et en effet, on n'en compte pas moins de cent cinquante. — En France, moins quelques mauvais prêtres interdits qui plaident pour se marier, et qui demandent à devenir ministres, je ne connais pas de catholique tant soit peu instruit, d'une vie, d'un caractère et d'un nom tant soit peu remarquables, qui ait embrassé le protestantisme.

En un mot, que M. Villem vous cite, venus dans ses rangs, des personnages aussi éminents que le comte de Stolberg, Frédéric de Schlegel, Werner, Overbeck, Philips, Hurter.

Et pourquoi ces grands hommes, et beaucoup d'autres illustres personnages que je ne nomme pas, ont-ils abjuré leurs erreurs ?

C'est que, comme le comte de Stolberg, ayant le cœur aimant, l'âme sensible, ils n'ont trouvé dans le protestantisme, aussi nu et aussi glacé que les murailles de ses temples, rien qui leur parlât, qui leur fit même pressentir cette consolation intime qu'on doit goûter abondamment au service d'un Dieu qui se nomme amour et charité.

C'est que, comme Frédéric de Schlegel, quand ils ont pris la plume pour donner au monde le fruit de leurs méditations, ils ont senti que leur parole, si belle et magnifique qu'elle fût, ne s'appuyant que sur la faible raison de l'homme, n'était qu'une parole vide, incertaine, sans portée, surtout sans conséquences pratiques.

C'est que, comme Verner, le célèbre poëte, lorsqu'ils ont pris leur lyre pour chanter, ils n'ont rencontré dans leurs inspirations que le doute et l'incertitude, tombeau de toute véritable poésie.

C'est que, comme Overbeck, ils ont compris que dans la peinture, dans la sculpture, il n'y avait quelque chose de vraiment beau, de vraiment digne du génie de l'homme, que dans cette religion qui avait fait Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Londres, toutes ces superbes cathédrales, tous ces magnifiques tableaux qui font et feront à jamais l'admiration du monde.

C'est que, comme Hurter, en étudiant à fond l'histoire, en faisant le triage de tous les mensonges, de toutes les calomnies que l'impiété et l'hérésie ont amoncelés, ils ont

vu clairement que la vérité, la vertu, la grandeur étaient dans le catholicisme, et là seulement.

C'est que, comme Philips, en examinant ce qui fait le bonheur des peuples et en publiant dans les journaux le fruit de leurs réflexions, ils ont vu que ce qui constitue le bonheur des peuples, c'est l'unité ; et qu'au lieu d'unir les esprits et les cœurs, le protestantisme les éloigne et les divise à l'infini ; — que rien ne remplace auprès des pauvres la sœur de la charité, la fille hospitalière, le frère de l'Ecole chrétienne ; — que rien ne prêche aussi éloquemment la vertu que l'exemple de tant de vierges et de tant de religieux offrant dans les cloîtres les plus admirables modèles de renoncement, de mortification. Sainte et féconde prédication, qui ne cesse jamais et que rien ne saurait remplacer ! (*Trésor du peuple.*)

A la suite de ces noms, l'auteur pourrait joindre l'abjuration de cent soixante ministres protestants anglais, entre autres, des plus célèbres de tous, de Newmann, qui donne çà et là dans sa patrie des conférences si remarquables qu'on les traduit dans tout le monde catholique; du musicien Hermann, devenu aujourd'hui moine dans un couvent du Midi, et consacrant ses veilles et son génie à restaurer la musique religieuse.

La sainte Robe de Trèves.

On lit dans les journaux allemands (27 décembre 1844) : A Atthinn, palatinat du Rhin, vivait depuis longues années un protestant qui avait contracté un mariage mixte. Tant que sa femme vécut, il se rendait régulièrement avec elle à l'église catholique, mais depuis sa mort, arrivée il y a cinq ans, il ne fréquentait plus que le temple protestant. A l'exposition de la sainte Robe, à Trèves, il voulut, bien que septuagénaire, faire ce pèlerinage, en compagnie de ses fils. De retour dans sa commune, il n'eut rien de plus pressé que de déclarer à son pasteur sa ferme résolution d'embrasser la foi catholique. Le ministre le suppliant de se donner le temps d'une plus mûre réflexion, ce simple paysan lui répondit : *Ici, il ne faut pas de réflexions ; j'ai vu à Trèves des choses que l'on chercherait en vain dans l'église protestante*, et, fidèle à la vocation divine, il ne tarda pas à réjouir ses concitoyens catholiques par son abjuration publique.

Conversion d'un ministre protestant et de cent soixante-dix de ses coreligionnaires.

La paroisse de Saulzoir a le bonheur d'être dirigée depuis quelques années par un pasteur rempli de piété, de charité et de zèle. Déjà les exhortations et les lumières de M. Coulmont avaient ramené dans le giron de l'Eglise un certain nombre de nos frères séparés. Mais ses travaux devaient recevoir de la Providence une bénédiction plus consolante encore.

M. Petitpierre, ministre d'une subdivision de la secte évangélique, après un certain nombre de conférences avec le digne curé de Saulzoir, ne put fermer plus longtemps les yeux à la lumière qu'il cherchait de bonne foi. Avec cette noble franchise qui caractérise les cœurs droits, M. Petitpierre ne se contenta pas de reconnaître qu'il s'était trompé, il voulut ramener à la vérité ceux qui avaient eu le malheur de se fourvoyer à sa suite.

Cent soixante-dix de ses coreligionnaires ne purent résister à l'ascendant de cette parole qui combattait, avec l'ardeur de la conviction la plus profonde et la plus désintéressée, l'erreur qu'elle avait prêchée jusqu'à ce jour.

Délégué par Mgr l'archevêque, M. Philippe, vicaire général, arriva à Saulzoir le vendredi 19 avril, et eut avec M. Petitpierre un long entretien, dans lequel il put remarquer la rectitude de jugement et les dispositions sincères du ministre converti.

Le lendemain samedi, eut lieu une conférence de plus de deux heures en présence du ministre et de ceux de ses disciples qui se trouvaient à Saulzoir. L'émotion produite par cette conférence ne saurait se décrire : on vit couler des larmes abondantes des yeux de la plupart des assistants. M. le vicaire général fit observer qu'on ne devait s'engager dans une croyance qu'en toute liberté, après y avoir mûrement réfléchi et après s'y être déterminé de pleine conviction.

Forts de leurs dispositions, les dissidents avides de se réunir à la grande famille, demandèrent à faire, le lendemain dimanche, leur profession de foi.

Le 21, après les vêpres, en présence des fidèles catholiques, M. Philippe leur adressa une exhortation qui fut reçue avec une religieuse attention. M. le vicaire général leur expliqua clairement les différents points de la foi qu'ils demandaient à embrasser. D'accord sur tous les points, M. Petitpierre sollicita et obtint la permission d'adresser quelques paroles à ses anciens disciples : dans cette touchante allocution, le ministre converti les félicita d'avoir été dociles à l'esprit de Dieu, qui de l'erreur les avait conduits à la vérité. Puis il prononça en son nom et au nom de ses auditeurs, l'acte solennel d'abjuration et fit sa profession de foi, adhérant en tous points à l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et vouant au pape, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, obéissance et soumission.

Préparés par les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, les nouveaux catholiques ont dû se rendre, les uns à Avesnes-lez-Aubert, les autres à Solesmes, pour recevoir l'esprit de force dans le sacrement de confirmation que leur administrera Mgr l'archevêque en tournée dans ces localités. (*Emancipateur*, de Cambrai, 28 mai 1844.)

Traduction de la lettre écrite en langue arabe à N. S. P. Pie IX, par l'évêque syrien d'Orfa en Mésopotamie, nouvellement converti à la foi catholique.

Que le nom du Seigneur soit votre garde;

et puisse s'étendre l'autorité pontificale de notre Seigneur régnant sur le siége de Saint-Pierre, supérieur souverain de tous les supérieurs, notre très-saint père le pape Pie IX, dont la prière soit avec nous.

A celui qui siége sur la chaire pontificale, le plus grand des prêtres, dans les mains duquel sont les clefs du royaume des cieux, en vertu de la parole de l'Éternel.

Je baise les pieds de Votre Sainteté; que Dieu augmente Votre Grandeur et daigne prolonger la durée de votre précieuse vie. Amen. Avec tout respect et toute soumission, je me prosterne devant vous, et vénère profondément l'élu du Très-Haut, sur qui l'Esprit-Saint est descendu, que le Seigneur a glorifié dans les quatre parties du monde, et dont la renommée et la sainteté sont répandues dans tout l'univers.

Moi, le moindre de vos serviteurs, je me mets en présence de mon seigneur le souverain-Pontife, véritable vicaire de Jésus-Christ sur la terre et Père universel de tous les croyants; et persuadé que vous ne repousserez pas celui qui désire la vertu de votre souveraine Sainteté, je viens faire connaître à mon Seigneur qu'après avoir passé mes jours plongé dans les ténèbres, éloigné du sein de ma douce, pieuse et véritable mère la sainte Eglise catholique, hors laquelle il n'y a point de salut, égaré dans les sombres chemins de l'erreur, confondu parmi ceux qui gisent en foule dans le dur esclavage du prince de l'enfer, le Père des lumières a daigné enfin, dans sa miséricorde et sa bonté infinies, éclairer mon esprit, fortifier mon cœur par sa grâce divine, et, me tirant de l'abîme et des ténèbres, me conduire à la sainte foi catholique. Grâces éternelles soient rendues au Très-Haut pour un si grand bienfait. Les instruments dont Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est servi dans l'abondance de son grand amour à notre égard pour nous amener à cette sainte foi, nous, vos humbles serviteurs, furent nos frères les RR. PP. Joseph de Burgos (qui vient de mourir saintement), Ange de Villarubia et Antoine de Novès, missionnaires capucins espagnols, envoyés par la condescendance du pontife défunt, notre très-saint Père Grégoire XVI, de sainte mémoire, pour nous enseigner et nous instruire dans la sainte foi catholique, pour nous ramener dans les droites voies du salut, nous qui étions égarés, et nous faire entrer dans le sein de l'Eglise unique, nous qui vivions loin d'elle. Gloire et honneur à l'Esprit-Saint, et que le Seigneur récompense de telles fatigues dans le royaume des cieux. Amen. Que Dieu, dans sa miséricorde, jette les yeux sur vos fils, qui, comme les apôtres du Christ, passent leur jour dans la piété et dans la culture de la vigne du Seigneur, et qu'il récompense leurs héroïques travaux pour la propagation de la foi et l'exaltation de la sainte Eglise, en leur accordant la joie en cette vie, et en l'autre le royaume des cieux. Pour nous, votre humble serviteur, dès que notre intelligence éclairée eut pénétré dans le chemin de la foi catholique, nous avons abandonné le diocèse à la tête duquel nous étions comme un aveugle qui conduit les aveugles, et, accompagné de notre R. P. Ange et de l'escorte que S. A. Osman-Pacha, gouverneur de cette ville, nous avait donnée pour notre défense, nous nous sommes dirigé vers Alep, et là nous nous sommes présenté à Mgr. l'illustrissime et révérendissime patriarche Pierre Yarué, qui nous a donné l'absolution de l'excommunication et nous a réuni à sa nation syro-catholique. Après les exercices de la retraite spirituelle et une confession générale, nous avons offert la victime divine en expiation de nos erreurs et en action de grâces de la faveur signalée que le Seigneur nous a faite. Nous avons demeuré trois mois environ dans la maison de Mgr le patriarche, nous instruisant de ce qui concerne le rite, ensuite, accompagné du sieur Thomas, votre serviteur et mon diacre, qui comme moi a embrassé la foi catholique, nous sommes revenus au pays de notre résidence, c'est-à-dire à Orfa, où nous recevons l'hospitalité de nos aimés frères les RR. PP. Ange et Antoine, qui ont accueilli vos serviteurs avec une joie et une satisfaction que les mots sont impuissants à exprimer. Nous continuons jusqu'ici de vivre en leur compagnie, qui nous est d'autant plus agréable que ces RR. PP. sont remplis de douceur et d'humilité et qu'ils nous rendent autant qu'il est en eux toutes sortes de bons offices, ce dont nous leur sommes particulièrement reconnaissants. Nous attendons avec eux les nouvelles dispositions de nos dignes supérieurs en faveur de la religion de Jésus-Christ dans cette comarque. Nous espérons aussi que Votre Béatitude, étendant sur nous et sur notre Etat vos regards et vos saintes prières, cette terre inculte donnera, pendant les jours heureux de Votre Sainteté, des fruits abondants et présentera de nouveaux fils à la sainte Eglise de Dieu.

Ainsi l'espère de la libéralité du Très-Haut celui qui, plein de confiance en vos puissantes prières, implorant votre sainte bénédiction, suppliant le Ciel de prolonger votre précieuse vie, d'exalter votre sublime trône, de faire triompher par votre moyen notre sainte foi catholique, apostolique et romaine, a l'honneur de se prosterner devant vous avec toute humilité et respect. — Orfa, 3 février 1847. — Aux augustes pieds de Votre Sainteté. — Votre humble serviteur, Ibrahim Timoteo, *évêque syrien d'Orfa.*

*Le jeune M** et les méthodistes.*

En janvier 1850, on écrivait de Genève aux journaux religieux : « Je vous annonce l'abjuration du jeune M**. Entraîné dans le protestantisme, il y a sept ans, ce jeune homme étudiait depuis un an la théologie à l'école des *méthodistes*. L'étude a été une lu-

lière pour lui ; il a étudié plusieurs langues, et compulsé une masse de volumes pour trouver un système qui lui permît d'être protestant sans inconséquence. Vous pensez bien qu'il n'en a pas trouvé. Dieu a récompensé son désir sincère de la vérité, en lui envoyant la grâce nécessaire pour dissiper tous ces doutes : c'est une belle conversion. Il n'est pas possible d'être plus pur que ce jeune homme, c'est un vrai savant. J'aime à croire que Dieu le conduira jusqu'au sacerdoce.

« En France on ne fait pas assez d'attention aux menées protestantes. Ce jeune homme a laissé à l'école de théologie huit Français, jadis catholiques, qui ont été séduits comme lui. Les seuls protestants *méthodistes* ont aujourd'hui quelque zèle et l'envie de faire des prosélytes. Eux seuls sont en France les auteurs de l'agitation protestante. Ils croient à la prédestination calviniste, et convertissent les gens en leur faisant peur de l'enfer, en leur frappant l'imagination. Ils ont un dogme unique : celui de la conversion. Ils pensent que chaque homme, à un instant de sa vie, reçoit l'effusion de la grâce. Le devoir de tout chrétien doit être de produire ce moment par obsession ; et pour eux, une fois qu'un individu a la conscience de sa conviction, il est sauvé irrévocablement. — Après cela, on parle toujours du libre examen, mais quel hérétique est obligé d'être conséquent ?

AMITIÉ (Compagnies, Conseils). — Amitié, beau et saint mot ! attachement vif et tendre de deux personnes l'une pour l'autre, sans l'influence de la parenté ni du sexe. Se formant avec les années, elle se propose cette douceur de la vie qui se trouve dans des relations franches et sûres, dans une confiance pleine, dans une ressource assurée de consolation et d'appui aux jours possibles du malheur ou de l'épreuve. « L'amitié, dit Voltaire, est un mariage de l'âme. C'est un contrat tacite entre deux personnes *sensibles et vertueuses*... Les hommes *sensibles et vertueux* peuvent seuls avoir des amis. » Pour l'homme sans amis, dit Bacon, le monde n'est qu'un vaste désert, un lieu d'exil et de tristesse qu'il partage avec les animaux errants.

Mais si le nom d'ami est commun, que la chose en est rare ! Choisissez-les, nous crie le Sage, entre mille qui soient gens de bien, chastes et sincères : de tels amis sont un trésor. De là l'obligation rigoureuse pour le chrétien de choisir avec soin ceux dont il fera sa Compagnie, ou avec lesquels il établira un échange de Conseils. Ne nous attachons pas à la quantité, mais à la qualité.

Joas.

Joas, roi de Juda, fut un prince accompli tant qu'il suivit les sages conseils du grand-prêtre Joïada, qui l'avait fait monter sur le trône de ses pères; mais, après la mort de ce pontife, s'étant laissé corrompre par les conseils pernicieux de ses flatteurs, il commit de grandes fautes, qui attirèrent de grands malheurs sur lui et sur son peuple, au point que ses serviteurs conjurèrent contre lui, et le tuèrent. (*IV Reg.* XII.)

Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze étaient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même temps, et leur naissance fut le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui, dès ce moment même, les offrirent à Dieu, dont elles les avaient reçus. Celle de saint Grégoire le lui présenta dans l'église, et sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avaient l'un et l'autre tout ce qui rend les enfants aimables : beauté de corps, agréments dans l'esprit, douceur et politesse dans les manières.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans les familles où la piété était, si l'on peut parler ainsi, héréditaire et domestique, et où pères, mères, frères, sœurs, aïeuls, de côté et d'autre, étaient tous des saints et des saintes fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avait accordé fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoya séparément dans les villes de la Grèce qui avaient le plus de réputation pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus excellents maîtres.

Enfin, ils se rejoignirent à Athènes. On sait que cette ville était comme le théâtre et le centre des belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos saints, ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure assez extraordinaire y donna occasion. Il y avait à Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux écoliers nouveaux venus qui s'y rendaient des différentes provinces. On commençait par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, et là on leur faisait essuyer mille brocards, mille railleries, mille insolences; après quoi on les menait aux bains publics, en cérémonie, à travers la ville, escortés et précédés par tous les jeunes gens, qui marchaient deux à deux. Lorsqu'on y était arrivé, toute la troupe jetait de grands cris, faisait mine de vouloir enfoncer les portes, comme si on refusait de leur ouvrir. Quand le nouveau venu y était admis, pour lors il recouvrait sa liberté. Grégoire, qui était arrivé le premier à Athènes, et qui savait combien cette ridicule cérémonie était contraire et coûterait au caractère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en dispenser. « Ce fut là, dit saint Grégoire de Nazianze, dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui ne s'éteignit jamais, et qui perça

nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. »

Cette liaison, formée et commencée comme je viens de le dire, se fortifia de plus en plus, surtout lorsque ces deux amis, qui n'avaient rien de secret l'un pour l'autre, eurent reconnu qu'ils avaient tous deux le même but, et cherchaient le même trésor, je veux dire la sagesse et la vertu. Ils vivaient sous le même toit, mangeaient à la même table, avaient les mêmes exercices et les mêmes plaisirs, et n'étaient, à proprement parler, qu'une même âme.

Ces deux saints, et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillèrent toujours parmi leurs compagnons par la beauté et la vivacité de leur esprit, par leur assiduité au travail, par les succès extraordinaires qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité et la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignait à Athènes, belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie; mais ils se distinguèrent encore plus par une innocence de mœurs qui était alarmée à la vue du moindre danger, et qui craignait jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut saint Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, et dont il nous a laissé, en vers, une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentiments. Pendant qu'il dormait, il crut voir deux vierges du même âge et d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeste et sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siècle; elles avaient les yeux baissés en terre et le visage recouvert d'un voile qui n'empêchait pas qu'on entrevît la rougeur que répandait sur leurs joues une pudeur virginale. « Leur vue me remplit de joie, car elles paraissaient avoir quelque chose au-dessus de l'humain. Elles, de leur côté, m'embrassèrent et me caressèrent comme un enfant qu'elles aimaient tendrement; et quand je leur demandai qui elles étaient, elles me dirent, l'une qu'elle était la Pureté, et l'autre la Continence, toutes deux les compagnes de Jésus-Christ et les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Après, elles s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent. »

Tout cela n'était qu'un songe, mais qui fit un effet très-réel sur son cœur. Il n'oublia jamais cette image, si agréable, de la chasteté, et il la repassait avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu qui, s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avaient un grand besoin, lui et Basile, d'une telle vertu pour se soutenir au milieu des périls d'Athènes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs, à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendaient de toutes parts, et qui y apportaient chacun ses vices. « Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver, dans cette ville corrompue, quelque chose de pareil à ce que les poëtes disent d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchants. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins : l'un qui nous conduisait à l'église et aux saints docteurs qui y enseignaient; l'autre nous menait aux écoles et chez nos maîtres de littérature; pour ceux qui conduisaient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument. »

Il semble que les jeunes gens de ce caractère, qui se séparaient de toute société, qui n'avaient aucune part aux plaisirs et aux divertissements de ceux de leur âge, dont la vie pure et innocente était une censure continuelle du déréglement des autres, devaient être en butte à tous leurs compagnons, et devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris et de leur raillerie. Ce fut tout le contraire : rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces illustres amis, et, j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même qu'un tel événement. Il fallait en effet que la vertu fût bien pure et leur conduite bien sage et bien mesurée, pour avoir su non-seulement éviter l'envie et la haine, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une manière bien éclatante lorsqu'on apprit qu'ils songeaient à quitter Athènes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle, les cris et les plaintes retentirent de toutes parts, les larmes coulèrent de tous les yeux. Ils allaient perdre, disaient-ils, tout l'honneur de leur ville et la gloire de leurs écoles.

Théodose et Rufin.

Si quelqu'un doit se défier des conseils, c'est assurément celui qui est élevé en puissance.

L'empereur Théodose ayant été excommunié, demeura huit mois éloigné des sacrés mystères, vivant comme un pénitent et ne s'apercevant presque pas qu'il fût empereur.

Cependant la fête de la naissance de Notre-Seigneur étant arrivée, Théodose, pénétré d'une vive douleur, se leva plus matin que de coutume, et comme il ne pouvait avoir aucune part à la solennité de ce jour, il se préparait à le passer dans une grande tristesse. Rufin étant entré dans sa chambre, le trouva dans cet abattement et lui en demanda la cause : « Hélas ! lui répondit l'empereur, n'ai-je pas sujet d'être grandement affligé quand je pense que les moindres de mes sujets vont aujourd'hui faire leur prière aux pieds des autels, et que je suis le seul à qui l'on interdit non-seulement l'entrée de l'église, mais encore celle du ciel, suivant cette parole de l'Evangile : Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié de même dans les cieux ! » Alors Rufin essaya de le consoler, en insinuant qu'après tout, le péché n'était pas si grand qu'on le disait; que peut-

être il n'avait pas agi comme un chrétien aurait dû le faire, mais qu'assurément il avait tenu la conduite qui convenait à l'empereur; qu'il y avait du danger à s'assujettir aux censures de gens qui n'entendaient rien aux lois qui gouvernent les Etats, et qu'enfin il était prêt, lui Rufin, à aller trouver saint Ambroise, et à l'obliger, par ses remontrances et ses prières, à lever la sentence de l'excommunication.

La pratique ordinaire qu'avait l'Eglise de ne recevoir les pénitents que vers les fêtes de Pâques, et de tenir les meurtriers volontaires en état d'interdiction pendant plusieurs années, faisait croire à l'empereur que cette tentative serait inutile. Il reconnaissait d'ailleurs que le jugement de l'archevêque était juste, et qu'il valait mieux achever d'expier son péché que de demander en vain la grâce d'une absolution précipitée. Toutefois Rufin le pressa si vivement de sortir de l'accablement où il était, que ce prince finit par concevoir quelque espérance dans la clémence de l'archevêque; il permit à son ministre d'aller trouver saint Ambroise et résolut de le suivre lui-même peu de temps après. Rufin s'acquitta de sa mission avec beaucoup d'adresse; mais l'archevêque s'apercevant qu'il voulait faire une négociation d'Etat d'une réconciliation ecclésiastique, l'interrompit avec sa liberté ordinaire : « Seigneur, lui dit-il, vous êtes le premier auteur du massacre de Thessalonique, et à ce titre, vous ne deviez pas être l'entremetteur de l'absolution que l'empereur réclame. Pour peu qu'il vous reste dans le cœur de pudeur humaine et de crainte des jugements de Dieu, vous ne devriez songer au crime de votre maître, que pour pleurer les mauvais conseils que vous lui avez donnés. L'empereur, dites-vous, se propose d'entrer dans mon église; pour la seconde fois, je vais l'attendre à la porte et lui défendre de passer outre. Si c'est encore un empereur chrétien, il ne voudra pas violer les lois de sa religion; si ce n'est plus qu'un tyran, il peut ajouter la mort d'un évêque à celles de tant d'innocents qu'il a déjà fait mourir. » Rufin se retira confus.

Théodose, s'étant repenti et ayant été absous, mourut cinq ans après, dans les bras de saint Ambroise.

Une mauvaise compagnie.

Jeunes gens, lisez et méditez ce trait, que reproduisent avec raison tous les livres, tous les prédicateurs.

Dans une ville de France se trouvait un jeune homme qui était l'exemple et le modèle de tous les autres. Un jour qu'il y avait une espèce de fête et de réjouissance publique dans un endroit voisin, il voulut y aller. Pour l'ordinaire, il allait toujours avec un compagnon de son âge, pieux et craignant Dieu comme lui : il alla seul cette fois, contre sa coutume; durant son chemin, il fut joint par un autre jeune homme qui était entièrement décrié par sa conduite et ses mœurs. Il aurait fallu s'en défier, et, sur quelque prétexte honnête, se retirer de sa compagnie : notre jeune homme ne le fit pas, pour son malheur. D'abord l'entretien ne roula que sur des choses indifférentes : peu à peu se glissèrent quelques discours peu mesurés, bientôt après, de la part du jeune libertin, suivirent des paroles peu décentes, des railleries sur la piété. Il se met ensuite à raconter des parties d'amusement et de plaisir qu'il avait faites avec d'autres : insensiblement les discours et les manières devinrent plus libres; enfin, il en vint jusqu'à engager ce jeune homme si sage à commettre un grand péché contre la pureté.

A peine ce péché fut-il commis, que le jeune homme, sage jusqu'alors, tombe dans un accident et meurt à l'instant, sans avoir le moyen de se reconnaître. L'autre est si frappé de cette mort, si alarmé de cet événement, qu'il va dans le moment à un monastère voisin de religieux, d'un ordre extrêmement sévère et infiniment respectable : il fait appeler le supérieur, se jette à ses genoux, fondant en larmes : Mon père, lui dit-il, ayez pitié d'un misérable qui vient de précipiter une âme dans les enfers, et daignez me recevoir pour faire pénitence toute ma vie. Ce jeune homme devint un religieux parfait, conservant toujours le souvenir de son malheur; et, toutes les fois que les religieux s'assemblaient, il s'étendait sur le seuil de la porte, afin que tous marchassent sur lui; et, durant ce temps-là, il ne cessait de répéter ces lamentables paroles : Ayez pitié d'un malheureux qui a précipité une âme dans les enfers. (*Mois de Marie.*)

Réponse de d'Aubigné.

Henri IV reprochait au comte d'Aubigné de se montrer l'ami du sire de la Trémouille, disgracié et exilé de la cour. « Sire, lui répondit d'Aubigné, il est assez malheureux d'avoir perdu la faveur de votre majesté; j'ai cru ne devoir point l'abandonner dans le temps où il avait le plus besoin de mon amitié. »

Cinq-Mars et de Thou.

Cinq-Mars, grand écuyer de Louis XIII, avait participé à un traité secret avec le roi d'Espagne, alors en guerre contre la France. Il fut arrêté à Narbonne le 13 juin, et condamné à mort à Lyon, le 12 septembre 1642. De Thou, son ami, fut interrogé le même jour. Il n'y avait aucune preuve contre lui; cependant ne voulant pas survivre à Cinq-Mars, il avoua avoir eu connaissance de la conspiration : « J'ai fait, dit-il, tout mon possible pour l'en détourner. Il m'a cru son ami unique et fidèle, et je n'ai pas voulu le trahir; c'est pourquoi je mérite la mort, e je me condamne moi-même. »

Après avoir entendu son arrêt, de Thou fut conduit dans la chambre de Cinq-Mars, qui, dès qu'il l'eut aperçu, courut à lui, disant : « Ami, ami, que je regrette ta mort ! » Mais de Thou répondit : « Ah ! que nous sommes heureux de mourir de la sorte ! » Ils se demandèrent pardon l'un à l'autre; et

leur discours, et leurs embrassements touchèrent jusqu'aux larmes les soldats qui les gardaient.

En allant au supplice, de Thou dit à Cinq-Mars : « Cher ami, qu'avons-nous fait de si agréable à Dieu pendant notre vie, pour qu'il nous fasse cette grâce de mourir ensemble et d'effacer tous nos crimes par un peu d'infamie! » Lorsqu'ils approchèrent de la place des Terreaux, où était dressé l'échafaud, il s'éleva entre eux un débat pour savoir qui mourrait le premier. Le P. Malavalette, leur confesseur, dit à de Thou : « Vous êtes le plus vieux. — Il est vrai, répondit de Thou ; » puis, s'adressant à Cinq-Mars : « Vous êtes le plus généreux; vous voulez bien montrer le chemin. — Hélas! reprit Cinq-Mars, je vous ai ouvert celui du précipice! »

Le grand écuyer reçut le premier le coup fatal. Son ami monta avec courage sur l'échafaud, baisa les traces du sang de Cinq-Mars, pria longtemps avec ferveur, se banda les yeux lui-même avec un mouchoir, et livra sa tête à la hache. Les cadavres des deux amis furent déposés ensemble dans l'église des Feuillants.

Les deux Espagnols.

Au siége de la Capelle, en 1650, un Espagnol apprend que son ami a été renversé d'un coup de mousquet dans la tranchée ; il vole aussitôt à son secours; il le trouve mort, étendu sur la poussière. Son premier mouvement est de se jeter sur le cadavre; il l'embrasse, le tient quelque temps pressé contre son sein, et suffoqué par la douleur, il expire un moment après. Le général, instruit de cet événement, ordonna que les corps des deux amis fussent placés dans le même tombeau, et les ayant fait transporter avec pompe à Avesnes, il leur fit élever un mausolée en marbre.

Le nègre qui expie la faute de son ami.

Une faute assez grave est commise sur une habitation de l'*Amérique méridionale*. Un nègre, contre qui sont les apparences, est interrogé. « Est-ce toi, lui dit le commandeur, qui as fait telle chose? » L'accusé sait très-bien qu'il peut, d'un seul mot, détruire les soupçons qui planent sur lui, car il connaît le délinquant; cependant il garde un morne silence. « Le coupable sera puni, » ajoute le commandeur. Le nègre accepte le châtiment avec joie, et consent volontiers à en subir toute la honte.

Celui qui a commis la faute, et qui s'attendait à être découvert, ayant appris la belle conduite de son camarade (ils étaient liés ensemble d'une étroite amitié), va sur-le-champ le trouver. « Je ne veux pas, lui dit-il, que tu sois puni pour moi... Je vais chez le commandeur pour lui dire que je suis le coupable. — Oh! mon ami, reprend l'innocent avec vivacité, je t'en prie, n'y va pas... Laisse-moi plutôt subir la punition qui ne sera pas pénible : tu le vois, je suis bien portant; et toi, tu es malade. — Tu es innocent; pourquoi veux-tu être puni comme un coupable? Oh! non, tu ne le seras pas! — Ah! puisque je suis ton ami, laisse-moi donc souffrir au moins une fois quelque chose pour toi!... — Mais que diront nos camarades? — Mon ami, ils ne diront rien si tu me laisses passer pour le coupable; et puis, une fois que j'aurai subi la peine, on n'y pensera plus ; laisse-moi faire, je t'en prie. »

Le jour fixé pour la punition est arrivé; l'innocent se présente avec tout l'extérieur du coupable : il la subit tout entière avec un calme et un sang-froid admirables. Aussitôt après il court chez son camarade : « C'est fini, mon ami, » lui dit-il en l'embrassant. Le coupable, attendri jusqu'aux larmes, ne sachant comment lui exprimer sa reconnaissance, lui serre la main, l'embrasse de nouveau, lui promettant de toujours l'aimer.

FORESTIER ET LEGEAY.

Ces deux paysans vendéens se firent remarquer à l'attaque de Pontorson par un mémorable dévouement d'amitié. Forestier, pour sabrer les fuyards, s'était joint à Legeay. Emportés par leur ardeur ils se trouvèrent tous deux aux portes de Pontorson en face de l'ennemi, sans avoir songé à la retraite. Forestier montait un cheval rétif; tous ses efforts pour le faire retourner furent inutiles; il allait être infailliblement massacré, lorsque Legeay, qui était déjà loin, revint au galop au milieu d'une grêle de balles, prit par la bride le cheval de son ami, et rejoignit avec lui ses cavaliers. Forestier mourut quelques heures après frappé de deux balles. (*Une Commune vendéenne.*)

Les camarades de collége.

L'influence des compagnies sur un jeune écolier est presque irrésistible. Que de parents aveugles ne s'en doutent pas! Le portrait suivant est d'une fidélité terrible, et, comme le dit fort bien l'*Union catholique* (7 mars 1842), nous n'aurions pas osé le faire si ressemblant. On nous aurait accusés d'exagération; mais la *Presse* ne peut pas même être suspectée.

« A mon entrée au collége, j'avais douze ans, j'étais un enfant obéissant et doux, porté à la tendresse, vrai en toutes choses, d'une conscience timorée, plein de respect pour mes maîtres, et croyant de cœur et d'âme tout ce qui m'avait été enseigné touchant les mystères de la religion. Vous avez sans doute quelquefois ouï parler des coutumes barbares du collége, de ces usages traditionnels qui font du dernier arrivé dans les classes le sujet de toutes les risées, la victime légitimement sacrifiée à la malice universelle. Quoique douloureusement surpris de l'accueil hostile qui me fut fait, je supportai assez bien les premières épreuves et je ne fus véritablement atteint que lorsque la raillerie se prit à ma piété, qui était fervente et sincère. Un soir, avant de me coucher, m'étant agenouillé suivant mon habitude pour prier Dieu, je fus découvert par un de mes voisins de dortoir. Il me montra du

doigt aux autres, et tous, éclatant de rire, se mirent à parodier sous mes yeux mes naïves pratiques. Dès le lendemain matin, le bruit se répandit à l'étude que j'étais un petit béat, un caffard, un jésuite à qui il fallait faire passer l'envie de réciter des patenôtres. Bientôt, malgré quelques réprimandes des surveillants, il n'y eut sorte de persécution à laquelle je ne me visse en butte. Tantôt je trouvais dans mon pupitre de hideuses caricatures des cérémonies du culte, tantôt des vers infâmes sur les mystères; aux récréations on m'affublait d'une manière de soutane, on me liait à un arbre du jardin, puis les élèves venaient un à un avec force génuflexions grotesques me faire des confessions bouffonnes et me demander l'absolution. Vous pouvez vous figurer combien ce langage si nouveau pour moi, cette effrayante unanimité de moquerie tombée tout à coup sur mon pauvre cœur plein d'adoration, dut y porter un coup terrible. »

JOSEPH ARGER.

En mai 1844, ce malheureux jeune homme, condamné à mort par la cour d'assises de la Seine-Inférieure, arrivé au pied de l'échafaud, demanda à parler à la foule qui était immense.

« Je n'ai que vingt-trois ans, dit-il, et je vais mourir parce que j'ai fréquenté de mauvaises compagnies. Six semaines ont suffi pour me perdre... Oui, je suis bien coupable, mais je suis repentant... J'ai déjà en partie expié mon crime en passant soixante-dix jours au fond d'un cachot... Dans une minute, l'expiation sera complète... mais je ne me plains pas, j'ai mérité mon sort. C'est Decaux qui m'a perdu; je lui pardonne. Adieu, mes anciens compagnons! Adieu, mon pauvre père! Mon Dieu, pardonnez-moi! » Puis il embrassa le crucifix et M. l'aumônier, et se livra avec fermeté aux exécuteurs.

Deux heures après, Decaux, condamné aux travaux forcés comme complice, a subi la peine de l'exposition.

Le carrier de Paris.

Heureux celui qui connait ceux qu'il fréquente, sans avoir besoin que d'horribles faits viennent lui dire qui ils sont, ce qu'ils veulent.

Lorsqu'en juin 1848, le malheureux général Bréa tomba au pouvoir des insurgés, entre la barrière d'Italie et celle Saint-Jacques, l'un deux, carrier, s'avança en parlementaire vers la troupe, et les soldats lui ayant manifesté leur inquiétude à l'égard de leur chef, il répondit : Soyez tranquilles : je réponds sur ma tête de votre général ; on vous le rendra.

Quand cet homme eut accompli la mission dont il était chargé, il retourna vers les siens, et dès qu'il eut franchi la barricade, il fut saisi d'horreur en apercevant le corps inanimé du général qui venait d'être traîtreusement assassiné. Le carrier retourna aussitôt vers ceux avec lesquels il venait de parlementer, et leur dit : « Je vous avais promis qu'on respecterait la vie de votre général : on l'a tué lâchement pendant que j'étais ici, vengez-vous sur moi, je viens me mettre à votre disposition, vous pouvez me fusiller. »

Les soldats, quoique exaspérés de la mort de leur chef, furent touchés de l'héroïsme du carrier, ils lui dirent qu'il pouvait se retirer.

« Non, répondit-il; puisque vous me laissez la vie, j'ai un devoir à remplir; les hommes avec lesquels j'étais lié ne sont plus maintenant à mes yeux que des scélérats et des bandits, et je vous demande la permission de me mettre dans vos rangs pour les combattre et venger le général. »

Ce qu'il désirait lui fut accordé, et l'attaque ayant commencé immédiatement, il se distingua par son ardeur et son intrépidité.

PIERRE KLING.

L'Espérance, Courrier de Nancy, du 4 juillet 1851, donnait les détails qui suivent sur l'exécution de Pierre Kling, condamné à mort pour crime de viol suivi d'assassinat :

« A huit heures précises, on est allé le chercher à la prison pour le conduire au lieu de l'exécution. Il était accompagné par le digne abbé Bermann, qui a su lui inspirer les sentiments les plus chrétiens. Avant d'aller à l'échafaud, il a reçu des mains du curé de Phalsbourg la sainte communion, avec les sentiments de la foi la plus vive et avec un calme qui a édifié toutes les personnes présentes. Il a souvent répété qu'il acceptait la mort avec joie, heureux si Dieu voulait bien l'agréer en expiation de ses péchés. Arrivé sur la place publique, il a fait ses adieux aux personnes de sa connaissance, les engageant à ne pas pleurer, mais à prier pour lui, et disant qu'il avait mérité sa peine. Il marchait d'un pas assuré entre M. l'abbé Bermann et le curé de la paroisse. Arrivé sur l'échafaud, il n'a pas perdu un instant la fermeté qu'il avait puisée dans le retour de ses sentiments religieux, et se tournant vers la foule qui était de plus de 3,000 personnes, il a prononcé d'une voix forte les paroles suivantes :

« Mes frères et mes sœurs, prenez tous exemple sur moi : c'est par une femme que je me suis perdu. O maudit péché de l'impureté, c'est toi qui es cause de tous mes malheurs! O mes chers camarades! évitez l'impureté, soyez fidèles à votre sainte religion, écoutez vos pasteurs et vos chers parents, et le malheur qui me frappe ne vous atteindra pas. Hélas! jeune encore, j'ai perdu mon pauvre père, et tant que j'ai écouté ma bonne mère, j'étais sage et heureux; mais mes passions et les mauvais conseils m'ont rendu désobéissant à ma mère, et me voilà perdu. Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui ont été les auteurs de mon infortune. Au fond, je reconnais que je suis la principale cause de mon

malheur actuel, et c'est l'oubli de la religion qui m'y a conduit. Ne pleurez pas sur moi, je n'ai que ce que je mérite. Que tous ceux auxquels il reste encore un sentiment de religion veuillent bien dire un *Pater* pour moi, afin que Dieu me pardonne mes péchés. Que ma honte ne retombe pas sur ma famille, elle est innocente de mes crimes. »

« Se tournant ensuite vers le fatal instrument, Kling s'écria : « Instrument ignominieux, je te bénis, pourvu que tu me serves d'expiation de mes péchés. » Puis, élevant ses regards vers le ciel, il ajouta : « O Seigneur Jésus, pardonnez-moi mes péchés, et recevez ma mort en expiation de mes crimes ! » Aussitôt après, ayant dit un dernier adieu à la foule, il livra sa tête à l'exécuteur, et une minute après il n'était plus.

« On entendit un immense cri de douleur dans la foule au moment où le couteau fatal tomba. Chacun rendait hommage à cette fermeté qui n'était pas de la bravade, mais le fruit du repentir sincère et la pensée de l'expiation. »

Un Savoyard.

Voici entre mille, un trait qui prouve combien il est dangereux de faire alliance avec les méchants.

« Un homme d'un certain âge et d'une honnête aisance vivait retiré avec sa femme dans une ville du voisinage. Celle-ci, tombée dangereusement malade, fit appeler un prêtre, reçut les secours de la religion et mourut avec une résignation, des espérances qui étonnaient son mari. Quelques mois après, il devient lui-même malade, mais il ne fait point appeler de prêtre. Celui qui avait administré son épouse vient lui offrir les dons de Dieu. Il les repousse. « Comment, lui dit le jeune ecclésiastique, vous avez applaudi à la réconciliation de votre épouse, et vous refusez de suivre son exemple ? — Ma femme était libre ; moi, je ne le suis pas ! — Comment ! un homme de votre âge n'est pas libre de suivre les inspirations de sa conscience ? — Non, je ne le suis pas. J'ai promis avec les plus redoutables serments de n'avoir jamais aucun rapport ni avec l'Eglise ni avec les prêtres. — Mais vous êtes trop instruit pour ne pas savoir que le serment du mal n'oblige pas ? — Pour moi, tout serment oblige ; je les fais et ne les examine pas. — Si vous aviez fait le serment de devenir assassin, vous croiriez-vous obligé de le devenir ? — Oui, je le deviendrais. Je suis ainsi fait. J'ai souffert de cette position, et, depuis la mort de mon épouse, j'ai été dévoré par le regret de ne pouvoir, comme elle, me mêler aux choses de Dieu. J'ai eu la pensée d'écrire au chef de la société qui a reçu mon serment, en lui demandant d'en être délié. Je le ferai dès demain, et si j'obtiens de recouvrer ma liberté, je vous ferai venir, monsieur l'abbé. Jusque-là, je ne puis vous voir que comme un honnête citoyen. » Peu de jours après, on vient demander M. l'abbé. Cet homme avait été relevé de son serment par les chefs de la société à laquelle il appartenait ; il reçut les dons de Dieu, et dès ce moment il fut un autre homme. » (*Echo du Mont-Blanc*, avril 1851.)

AMOUR DU PROCHAIN, PHILANTHROPIE, BIENFAISANCE, COMPASSION, etc. — *L'amour du prochain* est opposé à tous les vices qui nous rendent indifférents envers nos frères ou qui nous animent contre eux ; ce n'est pas la *philanthropie*, mot barbare inventé en des jours de triste mémoire. Sans doute, au fond, la *philanthropie*, cet instinct naturel qui nous porte à compatir aux douleurs de nos semblables et à leur rendre les services que nous-mêmes désirerions en pareil cas, est la base de l'amour du prochain ; mais elle ôte à cette vertu sublime son caractère surnaturel et divin, pour la réduire aux proportions étroites d'un sentiment purement humain. Ainsi l'amour du prochain est la philanthropie *divinisée*, et la philanthropie, l'amour du prochain *humanisé*. Chose remarquable ! jamais on ne parle plus de philanthropie, de fraternité, que lorsque la vraie charité, fille du ciel, s'éloigne ou disparaît de la terre. L'amour du prochain est donc une vertu essentiellement chrétienne ; l'action est pour lui une condition d'existence ; sans les œuvres, il n'existe pas. Des mobiles terrestres déterminent seuls trop souvent à la bienfaisance, à la piété, etc. ; mais l'amour du prochain ne tient pas plus compte de la reconnaissance que de l'ingratitude du monde : le règne de Dieu lui suffit. Son mobile, sa règle, sa fin, sa récompense, c'est Celui qui aima le monde jusqu'à mourir pour lui !

Aimez-vous les uns les autres.

Saint Jean l'évangéliste, au rapport de saint Jérôme, ne pouvant marcher à cause de son grand âge, se faisait porter sur les bras de ses disciples aux assemblées des chrétiens ; et, comme la faiblesse de sa voix ne lui permettait plus de faire de longs discours, il se contentait de dire ces paroles : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.* Ceux qui l'entendaient, étonnés et ennuyés peut-être de ce qu'il ne leur disait jamais que cela, lui témoignèrent leur surprise ; pourquoi ne nous donnez-vous jamais que cet avis, lui dirent-ils ? Il leur fit cette réponse bien digne de lui : *C'est le précepte du Seigneur ; si vous l'observez, c'est assez.*

SAINT PAULIN, ÉVÊQUE DE NOLE.

Saint Paulin, de riche devenu pauvre, pour avoir soulagé tous les indigents qui avaient eu recours à lui, n'ayant plus rien à donner, se vendit lui-même, pour rendre la liberté au fils d'une pauvre veuve qui n'implora pas en vain sa charité. Saint Grégoire le Grand, qui rapporte ce trait dans ses dialogues, ajoute que saint Paulin travailla comme esclave, dans un jardin, jusqu'à ce que son maître, ayant découvert son mérite, le mit en liberté et le renvoya. (GODESCARD, *tome V, page* 443.)

Un bourreau.

Léon l'Arménien, ennemi implacable du culte des images, désespérant de triompher de la constance du savant et pieux Théodore de Stude, le fit transférer dans la Natolie; mais, sur la réponse du saint homme : « En me donnant à Dieu, je lui ai principalement consacré ma parole, et je ne cesserai de répandre sa doctrine jusqu'au dernier soupir de ma vie, » l'empereur le fit flageller sans ménagement. L'exécuteur, voyant le corps du martyr exténué de macérations, craignit, en le frappant, de se rendre coupable de sacrilége. Il prétexta la bienséance pour faire retirer tout le monde, puis apportant une peau de mouton, il la mit sur les épaules du saint, et déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendait au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet qu'il eut soin de montrer en sortant.

Qu'eût-il fait, ce bourreau si, chrétien, il eût, avec l'œil de la foi, vu les palmes que Jésus-Christ tendait à son martyr!

Le mont Saint-Bernard.

Le mont Saint-Bernard est en Suisse, au sud du Valais, dans la chaîne des Alpes. Le sommet de cette montagne se perd dans les nues. Le froid y est excessif, même en été. On n'y trouve ni arbres, ni arbustes. Ses flancs escarpés sont couverts de neige, et d'immenses plaines de glace y sont entrecoupées de profonds précipices. Ceux qui traversent ces solitudes sont en péril de rouler au fond des abîmes, ou d'être engloutis sous la neige ou sous les amas de glace qui, détachés des rocs par les rayons du soleil, glissent sur le penchant de la montagne, et se précipitent dans les vallées.

Toutefois, grâce au zèle de Bernard de Menthou, les voyageurs trouvent depuis neuf cents ans des secours et un asile contre les dangers de ce passage. Né en 923, d'une des plus illustres familles de Savoie, cet homme vénérable sacrifia les brillants avantages que lui offrait sa position sociale pour embrasser l'état ecclésiastique. Touché des maux qu'avaient à souffrir les pèlerins français et allemands, en allant visiter à Rome les tombeaux des saints apôtres, il établit sur le sommet des Alpes deux hospices appelés de son nom le Grand et le Petit Saint-Bernard. Les moines Augustins qu'il y plaça ont été, au XVIIIe siècle, remplacés par des prêtres séculiers. Le principal monastère de ces pieux solitaires est à plus de deux mille cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer. L'été, sur ces hauteurs, dure à peine trois mois, et on n'y jouit guère dans les jours les plus sereins que de trois heures de beau temps. Matin et soir, les chiens du monastère vont à la découverte. Ils portent au cou une sonnette pour avertir les voyageurs de leur approche, et une gourde pleine d'eau-de-vie. Quand ils entendent les cris de quelque infortuné prêt à périr, ils reviennent au couvent. On leur suspend au cou un panier rempli d'aliments, les religieux volent sur leurs traces, et leur zèle parvient souvent à arracher quelques victimes à la mort.

Quand, le 6 mai 1800, l'armée française passa les Alpes pour aller conquérir l'Italie, les moines du mont Saint-Bernard rendirent de nombreux services à nos soldats épuisés de fatigues. Un détachement de la brigade du général Mainoni occupa le monastère pendant deux mois. Bonaparte leur en manifesta sa reconnaissance; il leur assigna 30,000 livres de rente.

La curiosité attire en Suisse un grand nombre d'étrangers, qui tous s'empressent de visiter le mont Saint-Bernard. Dans cet hospice perdu au milieu d'un affreux désert, dans cette habitation, la plus élevée qui soit en Europe, ils trouvent toutes les commodités de la vie. Avant et après la révolution de 1848, ces bons religieux ont été en butte aux persécutions des démagogues suisses. On les a spoliés; mais le gouvernement français les a pris hautement sous son patronage.

Testament de saint Louis.

Le roi Louis IX trouverait, au besoin, son panégyrique dans le testament qu'il laissa, avant de mourir, à son fils Philippe.

« Biau fils, lui dit-il, la première chose que je t'enseigne et commande à garder, si est que de tout ton cœur tu aimes Dieu.....

« Aie le cœur doux et piteux aux pauvres et les conforte et aide en ce que tu pourras.

« Ne boute pas sus trop grandes tailles ne subsides à ton peuple, si ce n'est par trop grande nécessité pour ton royaume défendre.

« Aime ton honneur.

« Aussi fais droiture et justice à chacun, tant au pauvre comme au riche.

« Maintiens les franchises et libertés esquelles tes anciens les ont maintenues et gardées, et les tiens en faveur et amour. »

Nous doutons que tous nos plus grands philosophes, nos plus grands hommes politiques et nos démocrates les plus néochrétiens, puissent inventer une meilleure morale et une meilleure politique gouvernementale que celle-ci, énoncée si simplement et en si peu de lignes.

Le siége de Calais.

Après la malheureuse bataille de Crécy, en 1348, où les Anglais remportèrent une victoire complète sur les Français qui étaient commandés par leur roi Philippe VI, Edouard III, roi d'Angleterre, tourna toutes ses forces contre Calais. Jean de Vienne, chevalier bourguignon, qui commandait dans cette importante place, la défendit onze mois avec un courage invincible.

Les assiégés mouraient de faim, les chats et les souris leur avaient servi de nourriture. Sans espérance de secours, hors d'état de se défendre davantage, ils demandent enfin à capituler. Le roi d'Angleterre veut qu'ils se rendent à discrétion. Gautier de

Mauni, le modèle de ses chevaliers, s'efforce de lui inspirer plus de douceur. *Monseigneur*, lui dit-il avec une noble fierté, *vous pourriez bien avoir tort ; car vous nous donnez un très-mauvais exemple.* Plusieurs autres chevaliers appuyant ses représentations, le roi promit de faire grâce aux Calaisiens, pourvu que six des plus notables vinssent, la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville et se dévouer pour les autres. A cette nouvelle, Calais retentit de gémissements ; une cruelle incertitude glaçait les cœurs. Enfin, Eustache de Saint-Pierre, le plus riche bourgeois de la ville, prit la parole, et déclara qu'il se livrait le premier pour sauver le peuple. Trois de ses proches, Jean d'Aire et les frères Jacques et Pierre Wisant, imitèrent cette générosité. L'histoire n'a pas conservé les noms des deux autres. Jean de Vienne, épuisé de fatigues et de faim, conduisit hors des portes de la ville, ces six victimes qui s'étaient dévouées si généreusement pour la patrie. Il les remit à Mauni, en lui jurant qu'ils étaient les plus honorables et les plus notables de la bourgeoisie. Mauni les présenta au roi d'Angleterre, qui était entouré d'une foule de barons et de chevaliers qui tous pleuraient de pitié. Edouard regardant ces citoyens d'un œil courroucé, commanda qu'on leur tranchât la tête : c'est en vain que tous les seigneurs et le prince de Galles, son fils, intercédèrent pour eux. Edouard était inexorable : la reine son épouse, qui était enceinte, se mit à ses genoux en pleurant. *Ah ! Sire*, lui dit-elle, *je vous prie humblement que pour l'amour de Jésus-Christ et pour l'amour de moi, vous veuillez pardonner à ces six hommes.* Le roi la regarda, se tut un moment, et lui dit : *Ah ! Madame, j'aimerais mieux que vous fussiez autre part qu'ici ; mais vous me priez : certes, je ne puis vous refuser ; je les rends à votre bon plaisir.* Ils furent renvoyés, ainsi que tous les habitants qui étaient au pouvoir du vainqueur.

Etablissement des frères de la Charité, par saint Jean de Dieu.

Saint Jean de Dieu, natif du diocèse d'Evora, en Portugal, vers la fin du xve siècle, était âgé d'environ quarante ans, lorsqu'il résolut de se dévouer au service des pauvres malades, pour accomplir un vœu qu'il avait fait pendant une maladie dans un hôpital, où il avait été traité comme atteint de folie. Il commença cette œuvre charitable à Grenade, en nourrissant quelques pauvres du travail de ses mains. Ayant ensuite loué une maison pour les loger, il les assista avec une économie, une charité, une prévoyance et un succès dont toute la ville fut étonnée. De tous côtés, on le voyait aller chercher des malades pour les conduire ou les faire transporter à son hôpital. Plusieurs personnes riches, touchées d'un zèle si charitable, lui donnèrent de l'argent et des meubles. Tels furent les commencements du célèbre hôpital de Grenade, et de la congrégation des *Frères de la Charité*

Jean s'occupait pendant le jour à servir ses pauvres, et le soir il partait pour aller faire la quête. Il ne se bornait pas à leur fournir les secours qu'exigeaient leurs infirmités et leurs besoins corporels : il travaillait principalement au salut de leur âme. En cela, son zèle fut parfaitement secondé par plusieurs ecclésiastiques qui, en même temps, lui apportaient de l'argent ou d'autres objets nécessaires à son hôpital. Les pauvres honteux n'étaient point oubliés : il les visitait et leur procurait du travail, autant comme moyen d'éviter l'oisiveté, que comme celui de pourvoir à leur subsistance. Si des filles se trouvaient sans appui et exposées par la pauvreté à perdre leur innocence, il veillait, avec un soin particulier, à ce qu'elles ne fussent pas tentées, par le besoin, de s'abandonner au vice.

L'archevêque de Grenade, don Guerrero, qui favorisait tous ces pieux projets, lui donna des sommes considérables pour agrandir son hôpital. L'évêque de Thui, président de la chambre royale de Grenade, lui donna le nom de *Jean de Dieu*, et lui prescrivit une forme d'habit pour lui-même et pour ses confrères. Lorsqu'il mourut, l'archevêque de Grenade se chargea de payer toutes ses dettes, de maintenir ses établissements charitables dans la ville et le diocèse de Grenade, ainsi que de pourvoir aux besoins des pauvres honteux qu'il entretenait secrètement, et à ceux des femmes qu'il avait retirées du désordre, ou qu'il avait empêchées d'y tomber. Douze ans après la mort de ce saint homme, le pape Pie V confirma sa congrégation et en fit un ordre religieux qu'il soumit à la règle de saint Augustin.

Les frères de la Charité ne tardèrent pas à se répandre hors de l'Espagne. Ils obtinrent des établissements dans plusieurs autres pays, principalement en France, d'où la révolution les a fait disparaître, ainsi que tous les autres qui honoraient ce royaume, comme ils faisaient la gloire de la religion. (*Beautés du christianisme.*)

Fondation des Enfants-Trouvés.

La ville de Paris réunit tous les extrêmes dans sa vaste enceinte et dans son immense population. La misère y marche à côté de l'opulence ; la vertu s'y rencontre à côté du crime ; les joies du théâtre y éclatent en même temps que les soupirs de la pénitence s'y font entendre ; la pureté la plus austère s'y trouve avec le libertinage le plus effréné. De ce libertinage, et quelquefois de la pauvreté seule, naissent chaque année une multitude d'enfants qui, du temps de Vincent, perdaient la vie avant de l'avoir connue, ou ne la connaissaient que pour en éprouver toutes les amertumes. Leurs mères les sacrifiaient assez souvent le jour même où elles les avaient mis au monde. On exposait ces innocentes créatures aux portes des églises ou sur les places publiques. Si les commissaires de police les faisaient enlever, ce service était presque le seul qu'on leur rendait. Ils étaient transportés chez une

veuve de la rue Saint-Landri, qui, avec deux servantes, se chargeait de les élever. Comme le nombre en était considérable, et que les secours de la charité ne répondaient pas à la dépense qu'il exigeait, cette femme en laissait mourir la plupart de besoin et de langueur. Souvent même les servantes, importunées par leurs cris, leur donnaient, pour les endormir un breuvage qui abrégeait leurs jours. Ceux qui échappaient à la mort, étaient donnés à qui voulait les recevoir, ou vendus à si bas prix, que quelquefois on en obtenait un pour quelques pièces de monnaie.

Ce n'était pas toujours de compassion qu'étaient touchés ceux qui les achetaient. Les uns leur faisaient sucer à dessein le lait de femmes vicieuses, d'autres les substituaient à des enfants de famille qu'ils avaient laissés périr. Plusieurs de ces petits infortunés étaient égorgés pour servir à des opérations magiques, ou à ces bains de sang que la fureur de prolonger la vie a quelquefois imaginés. Mais, ce qui était plus déplorable, c'est que ceux qui n'avaient pas reçu le baptême, mouraient sans le recevoir, la veuve de Saint-Landri ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Le malheureux sort de ces enfants toucha vivement le cœur de notre saint. Résolu à y porter remède, il pria d'abord quelques dames charitables de se transporter chez la veuve, et de voir s'il ne serait pas possible d'arrêter un si grand mal, ou au moins de le diminuer. Ces dames furent effrayées du spectacle qui s'offrit à leurs yeux. Elles ne pouvaient se charger de tous ces enfants; elles voulurent du moins en prendre un certain nombre pour leur sauver la vie. Comme elles ignoraient les desseins de la Providence, elles en tirèrent douze au sort; et louèrent, en 1638, pour les loger, une maison à la porte Saint-Victor. Une d'entre elles, très-charitable, nommée madame Legras, qui entrait dans toutes les bonnes œuvres de Vincent, sous la direction de qui elle s'était placée, en prit soin avec les sœurs de la charité.

A ces douze enfants, ces dames en joignirent successivement quelques autres. La différence qui se fit bientôt remarquer entre ces enfants et ceux qui restaient chez la veuve, attendrissait leur cœur pour ceux qu'elles y laissaient; mais il n'était pas encore possible de les adopter tous. Enfin, après bien des prières et des conférences, il se tint, au commencement de l'année 1640, une assemblée générale dans laquelle, à la sollicitation de Vincent, les dames qui étaient présentes résolurent de s'en charger. Pour subvenir à ce surcroît de dépense, la reine Anne d'Autriche obtint du roi douze mille francs de rente sur les cinq grosses fermes. Avec ces secours, l'établissement se soutint pendant quelques années; mais les besoins survenus en Lorraine, la crainte d'une révolution dans l'Etat, le nombre des enfants trouvés, qui croissait tous les jours, et dont l'entretien allait au delà de quarante mille francs, toutes ces considérations amortirent enfin le courage des dames de charité. Elles dirent, comme de concert, qu'une si grande dépense passait leurs forces, et qu'elles ne pouvaient plus la soutenir.

Afin de prendre un parti décisif sur cette grande affaire, Vincent indiqua une assemblée générale, à laquelle, parmi les autres dames, assistèrent les Marillac, les Traversai, les Miramion. Il y mit en délibération si l'on continuerait la bonne œuvre qu'on avait commencée, ou si l'on y renoncerait, et proposa les raisons pour et contre. D'un côté, il représenta que l'association n'avait contracté aucun engagement, et qu'elle était libre de prendre la décision qu'elle jugerait convenable; de l'autre, il fit voir à ces dames que, par leurs charitables soins, elles avaient, jusqu'alors, conservé la vie à un très-grand nombre d'enfants qui, sans ce secours, l'auraient certainement perdue; que ces innocents, apprenant à parler, avaient appris à connaître et à servir Dieu; que quelques-uns commençaient à travailler et à se mettre en état de ne plus être à charge à personne, et que des commencements si heureux présageaient des suites plus heureuses.

Ce fut alors que ce saint homme, qui n'était plus le maître de ses soupirs ni de ses expressions, prenant un ton plus pathétique et plus animé, acheva son discours par cet admirable trait d'éloquence : « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez maintenant si vous voulez les abandonner aussi. Cessez d'être leurs mères pour devenir leurs juges : leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; au contraire, ils périront infailliblement, si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. »

L'assemblée, vivement attendrie, ne répondit que par des larmes. L'onction de l'Esprit-Saint s'était insinuée dans tous les cœurs. Il fut arrêté, dans l'instant même, que, quoi qu'il en pût coûter, il fallait continuer cette bonne œuvre. Ce fut en conséquence de cette résolution qu'on demanda au roi le château de Bicêtre, qui avait été rétabli sous louis XIII, pour servir d'hôpital aux soldats invalides. On y transporta les enfants qui n'avaient plus besoin de nourrices. Quelque temps après, on reconnut que l'air était trop vif pour leurs faibles poumons, et on leur acheta deux maisons à Paris, l'une au faubourg Saint-Antoine, où la reine posa la première pierre de l'église; l'autre, en face de la cathédrale. Depuis ce temps les revenus d'un établissement si con-

conforme à l'esprit du christianisme, qui est tout charité, se sont considérablement accrus par les libéralités de nos rois, et par les legs que lui ont laissés, en différents temps, des personnes pieuses de tout état.

La révolution qui, semblable à un ouragan destructeur, a renversé tant d'institutions religieuses, utiles à l'humanité, n'épargna pas celle des Enfants-Trouvés. Si elle ne la détruisit pas, elle en chassa les vertueuses filles de Vincent de Paul pour les remplacer par des femmes qui n'avaient, pour la plupart, rien de l'esprit qui les animait, et dépourvues de l'expérience nécessaire aux personnes qui se dévouent au service de l'enfance. Des administrateurs, presque sans principes religieux, placés en même temps à la tête de l'établissement, ne s'occupèrent qu'à élever ces jeunes plantes confiées à leurs soins, de la manière la plus propre à leur faire porter des fruits empoisonnés. Ces élèves, si chers à saint Vincent de Paul, reçurent alors le nom d'*Enfants de la patrie*, c'est-à-dire de la révolution; vêtus d'un gilet bleu, et coiffés d'un bonnet rouge, ils devaient bientôt devenir autant de séides, destinés, entre les mains d'un tyran, à répandre le sang des meilleurs citoyens, et à détruire ce qui existerait encore des plus belles et plus utiles institutions de Louis XIV, et des deux rois ses successeurs.

Bonaparte comprit la nécessité de rendre aux enfants trouvés leurs charitables institutrices, ou plutôt les tendres mères dont ils avaient été privés pendant l'espace de dix années, et en même temps de donner des maîtres instruits, zélés et religieux à ceux qui, parvenus à l'âge de raison, devaient commencer à se mettre en état de rendre un jour à la patrie les services qu'elle avait droit d'exiger d'eux pour les bienfaits qu'ils en avaient reçus à un âge où leur existence était exposée à des dangers aussi nombreux qu'imminents.

Mais ce qui avait été si heureusement commencé par cet homme, que la Providence semblait avoir suscité pour le rétablissement de la salutaire institution des filles de Vincent de Paul, ne fut parfaitement achevé que par la restauration du monarque légitime. La religion reprit alors tout son empire dans les asiles des enfants trouvés, ainsi que dans les paroisses où les sœurs se livraient au soin des malades ou à l'instruction des jeunes filles. Ces enfants qui, dès l'âge de dix ans, étaient exercés, dans l'hospice de la Pitié, plus souvent encore aux exercices militaires, qu'instruits de leurs devoirs religieux et formés aux différents métiers qui devaient leur assurer un jour une existence honorable dans la société, furent placés sous la direction de maîtres qui, peu versés dans l'art de la guerre, l'étaient beaucoup dans celui de faire aimer la religion à leurs jeunes élèves, et de leur inspirer beaucoup d'ardeur pour le travail. Ainsi tout fait espérer que la belle institution de saint Vincent de Paul reprendra dans la capitale, et dans les provinces, tout l'éclat qu'elle avait perdu. (*Beautés du christianisme.*)

Jean Scaffelaar.

Un capitaine hollandais, nommé Jean Scaffelaar, avait été chargé de garder la tour de Barnevelt en 1482. Il fut assiégé et se défendit avec acharnement. Lorsqu'on en fut venu à capituler, les assiégeants demandèrent pour préliminaire qu'on leur jetât le capitaine du haut du donjon. Les assiégés jurèrent de se faire tous tuer plutôt que d'accepter une pareille condition. Mais Scaffelaar se précipita lui-même du haut de la tour, en s'écriant : « Mes amis, comme il faut que je meure un jour, jamais il ne se présentera un plus beau moment, puisque je vous sauve par ma mort. »

D'Assas.

Au combat de Clostercamp, d'Assas, capitaine dans le régiment d'Auvergne, s'étant avancé pendant la nuit pour reconnaître le terrain, fut pris par des grenadiers ennemis qui étaient en embuscade à dessein de surprendre l'armée des Français. Ils l'entourent et le menacent de le poignarder sur-le-champ, s'il pousse le moindre cri qui puisse les faire découvrir. Vingt baïonnettes sont dirigées sur sa poitrine; il sent leurs pointes qui le pressent, mais la crainte de la mort ne peut avoir d'accès dans un cœur dévoué à sa patrie; et, sans délibérer, d'Assas s'écrie : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » A peine s'est-il fait entendre, qu'il tombe percé de coups. Cependant le régiment d'Auvergne, instruit de la présence de l'ennemi, lui fait face, soutient le premier choc, le repousse, remporte une victoire complète, et ne la célèbre que par les larmes qu'il verse sur la tombe de son généreux capitaine.

D'Assas était aussi bon chrétien que brave militaire.

Le débordement.

Dans un débordement de l'Adige, le pont de Vérone fut emporté, une arcade après l'autre. Il ne restait plus que l'arcade du milieu, sur laquelle était une maison, et dans cette maison une famille entière. Du rivage on voyait cette famille éplorée tendre les mains, demander du secours. Cependant la force du torrent détruisait à vue d'œil les piliers de l'arcade. Dans ce péril, le comte Spolverini propose une bourse de cent louis à celui qui aura le courage d'aller sur un bateau délivrer ces malheureux. Il y avait à courir le danger d'être emporté par la rapidité du fleuve, ou de voir, en abordant au-dessous de la maison, crouler sur soi l'arcade ruinée. Le concours du peuple était innombrable, et personne n'ose s'offrir. Dans ce moment passe un jeune villageois; on lui dit quelle est l'entreprise proposée et quel sera le prix du succès. Il monte sur un bateau, gagne à force de rames le milieu du fleuve, aborde, attend au bas de la pile que toute la famille, père, mère, enfants et vieillards, se glissant le long d'une corde, soit descendue dans le bateau. « Courage, dit-il, vous voilà

sauvés. » Il rame, surmonte les efforts des eaux et regagne enfin le rivage.

Le comte Spolverini veut lui donner la récompense promise. « Je ne vends point ma vie, lui dit le villageois ; mon travail me suffit pour me nourrir, moi, ma femme et mes enfants ; donnez cela à cette pauvre famille, qui en a besoin plus que moi. » (*Beaux exemples.*)

Monseigneur d'Apchon, archevêque d'Auch.

On vint un jour annoncer à M. d'Apchon, archevêque d'Auch, que le feu avait pris à une maison de la ville. Il y accourt et apprend, en arrivant, qu'il restait dans un appartement de cette maison un enfant qu'on n'avait pu en retirer. A cette nouvelle, le charitable prélat est attendri jusqu'aux larmes ; il propose une somme considérable à celui qui ira arracher cette proie aux flammes ; le danger était si pressant qu'il rend insensible à ses offres, et personne ne se présente ; il double la somme : tout demeure dans le silence. Il arrive jusqu'à deux mille écus, et l'or toujours sans attrait, nul ne s'ébranle. Alors M. d'Apchon ne prenant conseil que de lui-même, demande qu'on applique une échelle contre la maison incendiée, et bravant tous les obstacles qu'on veut opposer à son zèle, il monte à travers les flammes, entre dans la chambre où était l'enfant, reparaît bientôt tenant entre ses bras l'innocente créature, redescend à travers les flammes, et la maison s'écroule. « C'est donc moi, s'écrie alors l'intrépide prélat, qui ai gagné les deux mille écus ; je les donne à l'enfant, et ils seront sa dot. » (*Vertus du clergé.*)

Jacques Eveillon.

Jacques Eveillon, né à Angers en 1572, était, en 1645, grand-vicaire de l'Eglise de Nantes. Aussi modeste que bienfaisant, il avait banni de sa maison, non-seulement le luxe, mais même les plus simples commodités de la vie, pour être en état de faire plus d'aumônes. Un jour qu'on s'étonnait qu'il n'eût point de tapisserie dans son appartement, il répondit : « Quand je rentre chez moi, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid ; mais je rencontre à ma porte des pauvres qui sont nus et tremblants, et qui me demandent des habits. »

Le Bon Henri.

Un homme obscur, à la vérité, selon le monde, mais grand aux yeux de la foi, Henri-Michel Buche, dit le *bon Henri*, était un cordonnier d'Arlon, au duché de Luxembourg, qui eut de bonne heure le goût de la piété. Dès sa jeunesse il rassemblait les garçons cordonniers pour les instruire, et se faisait un plaisir de les assister dans leurs besoins. Ayant eu occasion de connaître le baron de Renty, ce seigneur conçut une grande estime pour lui, et ils s'unirent tellement, qu'ils vivaient comme des frères. Buche, devenu maître cordonnier, combattait les vices qui dominaient parmi les ouvriers, et déclarait surtout la guerre à ce qu'on appelle le *compagnonnage*, espèce d'association également funeste pour la foi, le bon ordre et les mœurs. Pour mieux déraciner cet abus, il entreprit de former les cordonniers en association pieuse, et, le 2 février 1645, il commença à vivre en communauté avec des hommes du même métier. Ce fut le baron de Renty qui dressa leurs règlements, et qui fut leur premier supérieur. La vie de ces Frères, car c'est le nom qu'ils prirent, et il leur convenait bien, la vie de ces frères rappelait l'union des premiers chrétiens : tout était commun entre eux ; le travail et la prière remplissaient tous leurs moments ; ils ne recevaient point d'aumônes et s'animaient à la pratique des vertus chrétiennes. En 1647, Buche établit sur le même pied une association de Frères tailleurs.

On parle tant d'association à l'heure qu'il est ! Hélas ! que n'étudie-t-on un peu les temps de foi, on y trouverait des principes, des règles et des modèles de fraternité !

John Williams.

Un jeune Anglais, nommé John Williams, en visitant les bagnes d'Alger, en 1761, reconnut son frère aîné qu'il croyait mort et qui, depuis dix ans, gémissait dans l'esclavage. Sa tendresse pour ce frère lui fit naître le dessein de prendre sa place : « J'ai, lui dit-il, toutes les forces que vous avez perdues ; je suis jeune et en état de les conserver encore longtemps ; je puis soutenir le travail qui vous ferait périr ; partez, je suis bien sûr que si le ciel vous procure des moyens ou des amis, je ne porterai pas longtemps les fers. » Le frère esclave résista d'abord, mais, pressé par son frère, il fut obligé de céder. John Williams ne resta que peu de temps au bagne. Le général Elliot ayant réclamé, au nom de l'Angleterre, la liberté de plusieurs de ses compatriotes, il fut compris au nombre des prisonniers délivrés.

César de Bus.

César de Bus fut élevé par ses parents dans les sentiments de la piété. Malheureusement un de ses frères, qui occupait un emploi à la cour de François Ier, l'ayant fait venir à Paris, le luxe, l'ambition, les spectacles, les sociétés eurent bientôt étouffé dans son cœur les bonnes semences que l'éducation y avait répandues. Dieu jeta enfin sur lui un regard de bonté. Une pauvre veuve d'une éminente piété, et un jeune ecclésiastique, sacristain d'une église de la ville, obtinrent sa conversion par la ferveur de leurs prières. Touché de Dieu, il voulait aller s'ensevelir dans la Chartreuse, voisine d'Avignon ; mais la Providence, qui avait d'autres vues sur lui, ne lui permit pas d'accomplir cette résolution. Cependant il vivait dans une grande austérité, s'interdisait les délassements les plus innocents, jeûnait fréquemment, et passait une partie des nuits

dans le saint exercice de la prière. Après qu'il se fut livré quelque temps, dans la retraite, à de pieuses lectures et aux pratiques d'une rigoureuse pénitence, le directeur de sa conscience lui permit quelques bonnes œuvres au dehors, ne craignant plus qu'elles lui fussent un sujet de dissipation. Il se mit donc à servir, avec un zèle tout charitable, les pauvres et les malades.

Quand on le crut assez purifié par la pénitence, on le fit entrer dans le clergé. Pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Cavaillon, il mit toute son application à la lecture de l'Ecriture sainte et des Pères, et se rendit, par toutes les vertus cléricales, le modèle des ecclésiastiques avec lesquels il vivait. Son zèle à instruire les enfants et d'autres personnes qui vivaient dans l'ignorance des vérités chrétiennes, ne se renferma point dans Cavaillon. Il alla l'exercer dans la ville d'Aix, où l'archevêque Alexandre Caligiani, parent et élève de saint Charles Borromée, l'aida, par sa protection, à faire tout le bien qu'il s'était promis. Il y assemblait fréquemment les ecclésiastiques dont il connaissait les bonnes intentions; il parcourait les villages des environs, prêchant, catéchisant, et faisant tous ses efforts pour exciter les pécheurs à la pénitence. Comme les instructions des prédicateurs n'étaient que des discours étudiés, les gens de la campagne, n'y comprenant rien, croupissaient dans la plus grossière ignorance. César de Bus suivit une autre méthode; ce fut celle des instructions familières, que le concile de Trente avait recommandées aux pasteurs. Il l'avait déjà employée en faisant le catéchisme dans la cathédrale de Cavaillon; elle lui réussit parfaitement dans les églises de village, où il était secondé par de jeunes clercs qu'il avait formés lui-même à cette importante fonction du saint ministère.

Encouragé par ce succès, il représenta à l'évêque de Cavaillon combien serait utile à l'Eglise une congrégation dont les membres s'occuperaient principalement d'enseigner la doctrine chrétienne clairement et simplement, et qui fût un ordre de catéchistes, comme celui de Saint-Dominique en était un de prédicateurs. Après avoir obtenu l'approbation de ce prélat, il assembla, le jour de Saint-Michel 1592, les ecclésiastiques qu'il avait formés aux fonctions de catéchistes, et leur fit part de sa résolution et de son plan. Ils entrèrent tous avec joie dans ses intentions, et commencèrent, bientôt après, leur établissement dans la ville d'Avignon.

Le vénérable fondateur se chargea de deux sortes de catéchismes : le premier était pour les enfants, qu'il encourageait par de pieuses récompenses, et en donnant à ceux qui répondaient bien aux demandes des éloges qu'il avait soin d'assaisonner de réflexions propres à prévenir les sentiments d'orgueil qu'ils pouvaient faire naître dans ces jeunes cœurs. Afin de les empêcher de se livrer à l'ennui, il leur faisait chanter de saints cantiques, dont il avait eu soin de leur apprendre les airs. La seconde instruction catéchistique était adressée aux personnes plus avancées. Il en prenait le sujet dans l'excellent catéchisme du concile de Trente, et l'expliquait d'une manière courte, mais claire et intelligible. Tout le monde, les personnes de qualité comme les autres, s'empressait d'assister à ces catéchismes, et l'archevêque d'Aix, lui-même, y répandait souvent des larmes de joie et de consolation.

César de Bus eut le malheur de perdre la vue. Il s'humilia sous la main de Dieu, et continua ses catéchismes avec une telle affluence, qu'on y compta un jour quatre cardinaux confondus dans la foule de ses auditeurs.

Le pape Clément VIII ayant confirmé, en 1598, par des bulles, l'institut de la doctrine chrétienne, il fut question de lui donner un supérieur général. César de Bus, nommé à l'unanimité par ses disciples, ne leur proposa d'autre règle que le saint Evangile et les canons de l'Eglise. Les statuts qu'il y ajouta n'en furent que de simples explications.

Comme il est possible que la congrégation de la *doctrine chrétienne* renaisse en France, comme d'autres non moins utiles à l'Eglise gallicane, nous donnerons ici les principales dispositions de son institut Tous les talents, toutes les études, doivent se rapporter à la doctrine chrétienne, à la connaissance de Jésus-Christ. Les supérieurs doivent s'assembler de temps en temps, pour empêcher que la simplicité de la science évangélique ne soit gâtée par le luxe d'une éloquence tout humaine. On exige des candidats une piété solide, éclairée et sans prétention. On ne doit faire aucune action qui attire l'attention des gens du monde. Comme chrétiens, les membres de la congrégation doivent s'attacher aux engagements de leur baptême; prêtres, ils vivront conformément aux devoirs du caractère sacerdotal. La vanité sera poursuivie, de quelque côté et sur quelques personnes qu'elle se montre. Tout doit être en commun, et personne ne doit rien posséder comme sa propriété. Les laïques attachés à la communauté se livreront au travail des mains, sans négliger les pratiques religieuses, et les ecclésiastiques, à l'exemple de saint Paul, y donneront, chaque jour, quelques heures.

Les disciples de César de Bus avaient une véritable tendresse pour l'Eglise. Dans ces derniers temps, ils gémissaient en silence sur les progrès de l'incrédulité, et, toujours pénétrés de l'esprit de leur institut, ils s'environnaient, partout où ils étaient établis, de pauvres et d'enfants. L'enfance évangélique et la simplicité toute chrétienne dans laquelle ils vivaient éloignaient d'eux tout désir d'élévation; ils se montraient pauvres en tout, dans leurs vêtements, leur repas, leur église et leur maison. (*Beautés du christianisme.*)

MADAME DE MIRAMION. (*Née le 2 novembre 1629, morte le 24 mars 1696.*)

Madame de Bonneau de Miramion, devenue veuve à l'âge de quinze ans, après quelques mois seulement de mariage, refusa tous les partis qui s'offrirent alors, attirés par sa jeunesse, sa beauté et sa fortune, et résolut de consacrer dans la retraite le reste de sa vie à la bienfaisance. Elle s'appliqua à l'étude de la médecine, et inventa quelques médicaments d'une composition simple pour soigner les maladies des pauvres auxquels elle en avait donné les recettes. Chaque soir, elle sortait en secret de son hôtel pour aller visiter les malheureux malades qui n'avaient d'espoir que dans ses soins, et plus d'une fois elle passa la nuit au chevet du lit des mourants, qu'elle consolait par ses douces paroles, et que souvent elle arracha au trépas ; ou bien elle parcourait les rues, cherchant les enfants abandonnés qu'elle faisait nourrir et élever à ses frais.

Elle était toujours accompagnée, dans ses excursions charitables, par une pauvre fille à laquelle elle avait sauvé la vie, voici dans quelle occasion. Passant un soir auprès du Petit-Pont, elle entendit pousser un grand cri et ordonna à son cocher d'arrêter ; malgré l'heure avancée elle marcha vers l'endroit d'où était partie cette clameur douloureuse, et vit une pauvre fille de douze à quatorze ans qui se roulait sur le pavé en appelant son père. Elle la releva, et lui adressant la parole avec bonté, elle apprit de la malheureuse que sa mère était morte le soir faute de pouvoir acheter des médicaments et quelques aliments légers qui lui étaient ordonnés, et que son père au désespoir venait de se précipiter dans la Seine. Madame de Miramion tâcha de consoler la pauvre orpheline, fit ensevelir à ses frais le corps de sa mère, et la garda auprès d'elle pour la suivre et la servir dans ses œuvres de charité.

Pendant les troubles de la Fronde, il mourait chaque jour un grand nombre de pauvres, qui ne pouvaient satisfaire leur faim. Madame de Miramion engagea presque tous ses biens, et acheta une grande quantité d'aliments de toute espèce, qu'elle faisait distribuer à sa porte chaque matin, aux indigents de Paris. Elle porta cette œuvre de charité si loin, qu'elle alla pour l'accomplir, jusqu'à vendre son collier, ses diamants et sa vaisselle.

Pieuse et bienfaisante, celle que les pauvres et les orphelins nommèrent leur mère, fonda dans sa maison des *retraites* qui avaient lieu deux fois l'année pour les dames et quatre fois par an pour un certain nombre d'indigents.

Les vertus de madame de Miramion l'avaient rendue un objet de vénération pour Louis XIV et pour toutes les personnes de sa cour ; mais elle ne se servait jamais de son crédit et de son influence qu'en faveur des malheureux. « Le roi, dit Dangeau, écrivain de ce temps, l'aidait dans les œuvres de charité qu'elle faisait et ne lui refusait jamais rien. »

BENEZET. (*Né en 1713, mort en 1784.*)

Quelques hommes se sont voués exclusivement à secourir et instruire les nègres. L'un des premiers défenseurs des esclaves fut Antoine Benezet, de Saint-Quentin en Picardie. Son père, qui s'établit à Londres en 1715, l'avait mis en apprentissage chez un riche marchand. Mais bientôt dégoûté du commerce, il abandonna cette carrière pour apprendre la profession plus humble de tonnelier. Ayant suivi sa famille à Philadelphie, il résolut de consacrer sa vie à une classe d'hommes que la plupart des Américains considéraient comme un vil bétail destiné à la souffrance et à l'esclavage. Il publia sur ce sujet divers ouvrages où il peignait de vives couleurs l'état misérable des nègres esclaves. Il sacrifia toute sa fortune à fonder à Philadelphie une école pour l'instruction des noirs, et toute sa santé à la diriger. Ne vivant que pour les autres, il donnait peu à ses besoins ; son extérieur était très-modeste ; il ne portait que des habits de bure, parce que, disait-il, après les avoir portés pendant plusieurs années, ils pouvaient encore servir à vêtir des indigents. En 1756, un nombre considérable de familles françaises ayant été renvoyées de leurs établissements par les Anglais d'Amérique, Benezet s'empressa de venir à leur secours, et provoqua en leur faveur une souscription dont il fut nommé l'agent. La dernière action de sa vie fut un acte de bienfaisance : dans la maladie qui l'emporta, il se leva pour aller tirer de son secrétaire six dollars (32 fr. 50 c.), afin d'assister une pauvre veuve qu'il soutenait depuis longtemps. Il mourut en 1784 ; son convoi fut suivi par une foule considérable de personnes de tous les rangs et de tous les partis, et par quelques centaines de nègres dont il avait été le bienfaiteur particulier. Georges Washington était alors président des Etats-Unis d'Amérique. Un officier qui avait servi sous les ordres de ce général, dit en accompagnant Benezet à sa dernière demeure : « J'aimerais mieux être Antoine Benezet dans ce cercueil que Georges Washington dans toute sa gloire. » En effet, le fervent amour de l'humanité n'est-il pas au-dessus de la science politique et des talents militaires ?

Benezet appartenait à une des mille sectes protestantes. Que son zèle eût été plus ardent s'il se fût alimenté aux sources pures et fécondes de notre foi ! D'autre part, quels plus éclatants succès il aurait obtenus sur ceux qu'il évangélisait, s'il se fût présenté à eux avec cette autorité sainte que peut seul donner à un homme le sacerdoce catholique !

Un paysan de Fionie.

Le feu avait pris au village qu'il habitait ; il courut porter du secours aux lieux où il était nécessaire ; tous ses soins furent vains, l'incendie fit des progrès rapides ;

on vint l'avertir qu'il avait gagné sa maison. Il demanda si celle de son voisin était endommagée; on lui dit qu'elle brûlait, mais qu'il n'avait pas un moment à perdre s'il voulait conserver ses meubles. « J'ai des choses plus précieuses à sauver, répliqua-t-il sur-le-champ ; mon malheureux voisin est malade et hors d'état de s'aider lui-même ; sa perte est inévitable s'il n'est pas secouru et je suis sûr qu'il compte sur moi. » Aussitôt il vole à la maison de cet infortuné, et sans songer à la sienne qui faisait toute sa fortune, il se précipite à travers les flammes qui gagnaient déjà le lit du malade. Il voit une poutre embrasée près de s'écrouler sur lui ; il tente d'aller jusque là; il espère que sa promptitude lui fera éviter ce danger, qui sans doute eût arrêté tout autre ; il s'élance auprès de son voisin, le charge sur ses épaules et le conduit heureusement en lieu de sûreté.

La Chambre économique de Copenhague, touchée de cet acte d'humanité peu commun, envoya à ce paysan un gobelet d'argent rempli d'écus danois. La pomme du couvercle était surmontée d'une couronne civique, aux côtés de laquelle pendaient deux médailles, sur lesquelles cette action était gravée en peu de mots. Plusieurs particuliers lui firent aussi des présents pour l'indemniser de la perte de sa maison et de ses effets; leur bienfaisance mérite des éloges. Récompenser la vertu, c'est encourager les hommes à la pratiquer. (*Fleurs de la morale*).

Lady Nilhisdale.

Jacques II, roi d'Angleterre, ayant été dépossédé du trône, tenta vainement de le recouvrer. Le sort des armes lui fut contraire, et les seigneurs qui avaient embrassé son parti furent condamnés à périr par la main du bourreau. On les exécuta le 16 mars 1716. Le lord Nilhisdale devait subir le même sort, mais il fut sauvé par la tendresse ingénieuse de son épouse. On avait permis aux femmes de voir leurs maris la veille de leur mort, pour leur faire les derniers adieux. Lady Nilhisdale entre dans la tour, appuyée sur deux femmes de chambre, un mouchoir devant les yeux et dans l'attitude d'une femme désolée. Lorsqu'elle fut dans la prison, elle engagea le lord, qui était de la même taille qu'elle, à changer d'habits et à sortir dans la même attitude qu'elle avait en entrant. Ce stratagème réussit. Une voiture, qui attendait lord Nilhisdale, le conduisit au bord de la Tamise. Il s'embarqua sur un bateau et arriva sain et sauf à bord d'un vaisseau prêt à faire voile pour la France. A trois heures du matin, il était à Calais. En mettant pied à terre il fit un saut en s'écriant : « Vive Jésus ! me voilà sauvé ! » Ce transport le décela ; mais il n'était plus au pouvoir de ses ennemis.

Le lendemain matin, on envoya, pour préparer le prisonnier à la mort, un prêtre qui fut fort surpris de trouver une femme au lieu d'un homme. La nouvelle de l'évasion se répandit aussitôt. Le lieutenant de la tour en ayant instruit la cour, reçut ordre de mettre en liberté lady Nilhisdale, qui alla rejoindre son mari en France.

La veuve Bordier (xixe siècle).

La veuve Bordier tenait chez elle des enfants en bas âge. Un jour, une dame bien mise accompagnée d'un particulier qui paraissait être son mari, apporta à la veuve Bordier une petite fille de dix à onze mois qu'elle voulait, disait-elle, laisser quelque temps à la campagne pour la fortifier. Peu de temps après, l'enfant tomba malade ; la mère ne reparut point. Cette excellente femme continua de soigner la petite malade, et ces soins devinrent bien pénibles, car elle demeura épileptique et dans un état d'aliénation mentale ; elle ne put jamais lier deux idées ensemble. Son vocabulaire se bornait à quelques mots péniblement articulés. On conseilla plus d'une fois à la veuve Bordier de mettre l'enfant à l'hôpital : elle ne voulut pas. « Je la garderai, répondait-elle, c'est un enfant que j'ai de plus (elle en avait quatre), il portera bonheur aux autres. Elle m'a donné tant de mal, elle est d'ailleurs si bonne ! si caressante ! ne me croit-elle pas sa mère ? je ne veux pas m'en séparer. »

Elle fit, pour guérir cet enfant, tout ce qu'elle put, comme si elle eût été sa mère; elle consulta les médecins, n'épargna point les remèdes; et, lorsque la jeune fille eut été déclarée incurable, la veuve Bordier ne fut point rebutée par la nature effrayante de sa maladie. Cependant cette brave femme ne possédait au monde qu'une vache qu'elle nourrissait des herbes qu'elle allait de grand matin arracher dans les champs, et elle tenait en sevrage quelques enfants qui lui étaient confiés et pour lesquels on lui donnait un très-petit salaire.

Marguerite Meyer (xixe siècle).

Marguerite Fairet, veuve Meyer, née sans fortune, devint cependant la providence des malheureux. Dans la ville de Béfort, une épidémie infectait les hôpitaux, où affluait un grand nombre de militaires malades et blessés, amenés d'Allemagne. La veuve Meyer se dévoue pour les secourir, tous les lits de douleur sont visités par elle; tous les secours leur sont prodigués; rien ne la rebute, ni le dégoût des plaies, ni le danger du séjour. Elle apparaît comme un ange à tous ces êtres souffrants, les console, les encourage, les assiste et contribue à les guérir. Elle ne borne pas là ses efforts secourables : pendant les siéges que subit la ville de Béfort, elle suit courageusement les sorties de la garnison; on la voit sur les champs de bataille, pourvue de linge et de charpie, de remèdes et de rafraîchissements ; elle accourt partout où des blessures réclament sa présence. Elle ne distingue pas les amis des ennemis; tout ce qui est homme, tout ce qui souffre a part à ses bienfaits. On la voit sans cesse étancher le sang, panser les blessures, et s'empresser de transporter hors du péril tous ceux que la mort peut atteindre. L'état

le plus désespéré ne rebute point son infatigable pitié; et quand elle réussit, sa joie éclate au milieu des bénédictions de toutes les victimes qui sont sauvées par elle.

C'est peu des scènes du carnage pour éprouver cette belle âme. La disette de 1816 et de 1817 lui fournit une nouvelle occasion de déployer sa bienfaisance. Voyant se multiplier le nombre des pauvres qui affluent des campagnes ruinées par la guerre, elle se multiplie comme eux, elle visite les asiles de la misère, frappe à toutes les portes, sollicite la pitié et forme une assemblée de dames charitables qui donne aux malheureux des secours permanents. Elle voit tout, préside à tout, distribue tout. Aucun indigent n'est oublié, tous sont nourris et soulagés par elle.

Le fléau cesse, mais non l'activité de son zèle, qui a besoin d'un éternel aliment. Béfort, ville de garnison, regorge d'enfants nés dans la misère, livrés à tous les vices et n'ayant d'autre profession que la mendicité. En vain cette ville leur ouvre ses écoles, ils repoussent toute instruction. Eh bien! c'est à les sauver de l'indigence et du vice que l'ange de consolation va consacrer tous ses soins! que de moyens ne lui suggère pas son ardente charité! elle les contraint par la force de ses bienfaits à se rassembler autour d'elle, et prend elle-même le soin d'écarter toutes les souillures de la malpropreté qui les flétrit. Une vie nouvelle commence pour eux et ce n'est plus ce ramas impur d'enfants abandonnés; c'est une jeunesse décemment vêtue, à qui la bienfaisante Meyer apprend la religion, la morale, la lecture, l'écriture. Elle-même leur enseigne les préceptes de l'évangile, elle-même les conduit à la sainte table; et qu'on ne pense pas qu'elle borne là tous les secours dont elle est prodigue envers eux. Elle surveille au dehors ses enfants adoptifs, leur fournit des aliments, des vêtements, fait les frais de leur apprentissage, les place chez les cultivateurs et leur procure du travail. Combien d'entre eux lui doivent d'être aujourd'hui honnêtes, laborieux et dans l'aisance? (*Fleurs de la morale.*

Mademoiselle Detrimont (1825).

Au commencement de l'année 1825, dans la commune de Saint-Remy-Bosrecourt, arrondissement de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, une maladie épidémique, contagieuse, ayant tous les caractères du typhus, s'était introduite, on ignore de quelle manière, dans une maison qu'habitait une pauvre famille, composée de onze personnes. En six jours, la grand-mère et deux de ses petits enfants avaient succombé. Un mois après la mère mourut, et deux autres de ses enfants la suivirent à sept ou huit jours d'intervalle. Jacques Vasselin, chef de cette famille infortunée, restait seul avec quatre enfants, et ils étaient tous les cinq attaqués du mal qui avait déjà frappé six victimes sous leurs yeux.

Effrayés de tant de morts si promptes et qui s'étaient succédées si rapidement, les parents, les amis, les voisins, n'osaient approcher de Vasselin et de ses enfants : abandonnés de tous, ils semblaient condamnés à périr sans espoir de secours. « Nous ne voulons pas aller chercher la mort. » Telle était la réponse de tous ceux que l'autorité du lieu pressait de porter quelque soulagement, quelque soin à ces malheureux. Mademoiselle Célestine Detrimont, habitante d'une commune voisine, informée de ces faits par la voix publique, vint s'offrir au maire de Saint-Remi pour donner aux restes de cette famille infortunée les secours qui leur étaient refusés de toutes parts. Le maire accepte avec attendrissement son offre; mais il ne croit pas devoir lui cacher le danger qu'elle allait courir. « Je sais à quoi je m'expose, répondit-elle, mais je ne puis laisser périr cinq malheureux ainsi abandonnés : quand on sert Dieu et ses parents on ne craint pas la mort. » Et après avoir consenti à peine à se munir de quelques préservatifs, elle alla s'enfermer dans une maison infectée où gisaient entassés Vasselin et ses quatre enfants. Un de ces enfants mourut. Mademoiselle Detrimont l'ensevelit elle-même et porta son corps dans la cour de la maison, seul endroit d'où l'on osât approcher. Enfin, ses soins actifs et constants secondant l'effet des médicaments qui lui furent envoyés, elle eut le bonheur d'arracher à une mort qui paraissait certaine, Vasselin et les trois enfants qui lui restaient. Cette belle action n'est pas un fait unique dans la vie de mademoiselle Detrimont. Nombre d'actions semblables, qui n'étaient connues que du ciel et des infortunés qu'elle secourait, ont été tirées de l'obscurité où elle aimait à les cacher. Plus d'une fois elle accompagna elle-même à leur dernière demeure et fit ensevelir à ses frais des malheureux que ses soins n'avaient pu arracher à la mort. L'Académie lui décerna, en 1826, un prix de quatre mille francs.

Catherine Divin (XIXe siècle).

Un des grands prix Monthion était, il y a quelques années, accordé à cette brave femme. En voici les principaux motifs, extraits du rapport de la commission.

Catherine Divin, pauvre journalière, âgée de cinquante ans, consacrée depuis sa jeunesse à servir et soigner les pauvres malades, les infirmes, les personnes souffrantes, et toujours gratuitement, passait les nuits auprès des malades, leur administrait les remèdes prescrits par les hommes de l'art, pansait leurs plaies de la nature la plus rebutante, leurs ulcères les plus fétides, les cancers les plus hideux, ne se rebutait de rien, revenait chez elle préparer des tisanes ou des cataplasmes dont l'indigence avait besoin, les lui portait la nuit comme le jour, lui donnait de quoi se nourrir et se vêtir, souvent en prenant sur son propre nécessaire.

Sa vie était un continuel sacrifice à l'humanité souffrante : sa main, toujours secou-

rable, soutenait avec une égale charité la tête du pauvre agonisant sur son grabat et celle du riche expirant dans son lit.

Les faits suivants ont été attestés par le maire, le curé et les principaux habitants de Laberlière, département des Ardennes, où demeurait cette femme charitable.

1° La femme Divin a recueilli dans la rue et logé chez elle le nommé Jean-Baptiste Lenoir, de la commune des grandes Armoises, enfant orphelin, indigent, infirme, sans asile, couvert de haillons et rongé de vermine; elle l'a nettoyé, revêtu, gardé, nourri, en prenant sur son propre nécessaire pendant dix-huit mois. — 2° Un autre orphelin, nommé Pierre Lecrique, de la commune du Chêne, réduit au même état que celui dont on a parlé plus haut, a été également recueilli, hébergé, nourri par la femme Divin; elle lui a prodigué ses soins pendant une maladie de quatre mois à laquelle il a succombé. — 3° Une pauvre femme de la commune de Laberlière, la veuve Simon, en proie à un ulcère dégoûtant qui s'étendait sur toute la partie gauche de son corps, a été secourue et soignée pendant plus de six mois par la femme Divin, qui s'occupait régulièrement deux fois par jour à panser, déterger et laver ses plaies, dont l'infection eût été insupportable pour une personne moins bienfaisante; non contente de lui rendre ce pieux office, la femme Divin se dépouillait de ses propres hardes pour la vêtir, se privait d'une partie de sa nourriture pour faire subsister cette infortunée gisante sur son grabat. — 4° On a vu cette charitable femme, après avoir épuisé le peu de linge qu'elle possédait, en quêter dans la commune pour soigner un autre malheureux nommé Nicolas Guillaume, du même lieu, attaqué d'un cancer qui lui rongeait toute la figure; le panser exactement pendant plus de deux mois, et, sur la fin de ses jours, lui administrer sa nourriture au moyen d'un tube qu'elle insinuait dans une ouverture que ce cancer rongeur lui avait faite au gosier.

Une ardente charité peut seule inspirer de pareilles actions.

L'étrange bienfaiteur.

Un huissier se présenta avec ses recors, le 21 octobre 1827, chez l'un des adjoints au maire de Montmartre, et requit son assistance pour mettre à exécution une saisie faite chez un pauvre bourrelier de cette commune, qui, renfermé dans son atelier, en refusait obstinément l'ouverture. L'adjoint défère à leur réquisition et les accompagne sur les lieux. Aussitôt qu'il s'est fait entendre l'atelier est ouvert, et en peu d'instants toutes les marchandises qui le garnissaient sont saisies, enlevées et mises en vente sur la place publique. Malgré la concurrence, une seule personne s'en rend adjudicataire, et, d'après son ordre, la même voiture sur laquelle on les avait transportées les reconduit aussitôt chez le malheureux bourrelier, qui, à leur vue, éprouva autant de joie que de surprise, et bénit cent fois son bienfaiteur. Ce bienfaiteur était l'adjoint lui-même... Après avoir rempli un pénible devoir, il s'en dédommageait en faisant une bonne œuvre. Un pareil trait ne doit pas être ignoré et porte son éloge en lui-même.

Le tanneur de Landroff.

On lisait dans la *Gazette de Metz* (avril 1840) :

« S'il est un village de ce département favorisé pour ses pauvres, c'est Landroff. Cette commune possède un capital de cent mille francs, dont la rente est consacrée au soulagement et à l'instruction des nécessiteux et de leurs enfants. La reconnaissance nous fait un devoir de publier comment une commune, qui ne compte pas cent maisons, est entrée en possession de l'énorme somme de *cent mille francs*.

« Dans le temps, un garçon tanneur de Landroff partit pour l'Angleterre, n'ayant dans sa bourse que tout juste peut-être de quoi faire le voyage. Son industrie, qu'il perfectionna, sa parfaite loyauté dans toutes ses relations, le mirent dans une telle vogue qu'il amassa une fortune de plus de douze millions. Son village natal ne fut pas oublié, comme il arrive trop souvent quand le bonheur nous sourit. Dans une longue liste de ses bienfaits, il figure pour un legs de *cent mille francs*. Ce bienfaiteur de Landroff se nommait M. Schoumert, et il laissa des neveux qui ont hérité non-seulement de sa fortune, mais aussi de ses sentiments de bienfaisance. »

Monseigneur Flaget a Vincennes.

Les esclaves et les malheureux ont toujours été l'objet de la sollicitude des bons prêtres. La petite vérole faisait de grands ravages à Vincennes; les populations effrayées abandonnaient les campagnes pour se jeter dans les villes. Les malades manquaient souvent d'assistance et les morts de sépulture. Mgr Flaget étant entré dans une ferme d'esclaves, en trouva quatorze étendus sur la paille, dont dix étaient morts ou mourants, quatre survivaient, mais livrés au paroxisme du désespoir. Mais laissons-le retracer lui-même cette scène d'horreur.

« Quand je pénétrai dans cette chambrée, je fus repoussé par une odeur cadavéreuse. Ceux qui étaient morts gisaient dans les ordures et les déjections infectes; je me hâtai d'exhorter les mourants au repentir et leur donnai l'absolution. Ceux qui vivaient encore furent transportés sous un hangar pour les soustraire aux influences mortelles. J'avais obtenu l'assistance de deux esclaves, ils m'aidèrent toute la journée à nettoyer ces pauvres malades et à leur donner les soins que réclamait leur position.

« Le soir nous creusâmes une fosse et nous rendîmes les honneurs de la sépulture à ceux qui étaient morts depuis deux, quatre et six jours. » (*Essai sur la vie de Mgr Flaget.*)

Un tel dévouement n'est-il pas au-dessus de tout éloge !

Le jeune Lyonnais (XIXe siècle).

On vit à Lyon en 1825, un grand trait de courage et d'humanité dans un enfant de quatorze ans. Il y avait sur le pont du Rhône un soldat qui, après avoir paru fort agité, s'apaisa tout à coup et resta quelque temps immobile; puis, s'appuyant alors d'un air pensif sur le garde-fou, il s'élança soudain au milieu du fleuve.

Un jeune garçon nommé Vigoureux, témoin de cet accident, s'écrie alors à son cadet : « A moi, mon frère, nous le sauverons ! » A ces mots, les deux enfants se jettent en effet dans le Rhône, et parviennent, après de pénibles efforts, à ramener le malheureux sur le bord de l'eau. « Eh bien ! dit Vigoureux à son frère, avec cet accent de la joie qu'inspire une bonne action, je savais bien que nous le sauverions. »

La foule qui les environnait, pour les récompenser de leur courage, leur fit quelques libéralités qu'ils reçurent avec une indifférence marquée; mais l'intérêt de ce spectacle augmenta lorsqu'on les vit offrir de partager avec le soldat ce qu'ils avaient reçu. Ce moment excita un cri d'admiration universelle. On apprit de ce soldat que le désespoir l'avait porté à chercher la mort, parce qu'il avait perdu au jeu l'argent qui lui était nécessaire pour sa route, et même dix-huit francs qu'on l'avait chargé de remettre à un de ses camarades. (*Beaux traits du christianisme*).

Le nègre Félix (XIXe siècle).

Parmi les actes de dévoûment, en si grand nombre, qui se sont accomplis lors du tremblement de terre de la Guadeloupe en 1843, on a surtout remarqué la belle action du nègre Félix, qui, en sauvant un blessé, a couru personnellement les plus grands dangers, et refusé le salaire qui lui était offert. « Tout aujourd'hui pour Dieu, répondit-il, rien pour de l'argent. » Sa noble et belle conduite a reçu sa récompense dans la séance du conseil colonial de la Guadeloupe du 4 juillet; voici, en effet, ce qui eut lieu :

Deux frères, habitants recommandables de la commune du Petit-Canal, se trouvaient à la Pointe-à-Pitre, et furent ensevelis sous les ruines; l'un d'eux, échappé sain et sauf des décombres amoncelés autour de lui, parvint à dégager son frère blessé et mourant, et, chargé de ce précieux fardeau, il s'efforça de le placer en lieu sûr.

Mais les obstacles semblaient insurmontables; ses forces étaient épuisées, et l'incendie, qui s'avançait rapidement au travers des ruines, venait mettre le comble à ses angoisses et à son désespoir. Dans ce moment, au milieu des flots de poussière et de fumée qui enveloppaient une scène si pleine de désolation et de terreur, il entrevit à ses côtés un inconnu; c'était le nègre Félix. « Mon ami ! s'écria-t-il, si tu as bon cœur, viens m'aider à sauver mon frère, et je te donnerai un doublon. — Aujourd'hui, rien pour de l'argent, tout pour l'amour de Dieu, » répondit Félix; et aussitôt, rassemblant tout ce que l'exaltation du danger et du noble sentiment qui l'anime peut lui donner de forces et d'énergie, il enlève le blessé, franchit tous les obstacles, et, après des efforts inouïs de courage, d'adresse et d'agilité, il parvient de décombre en décombre, de péril en péril, jusque sur le quai, où il le dépose dans une embarcation qui le transporte à bord de l'un des navires en rade.

Un dernier trait. Félix se déroba à la reconnaissance de ceux qui l'avaient proclamé hautement leur bienfaiteur, et ce n'est pas sans peine que l'administration parvint à le reconnaître et à constater son identité. Il ne vint point au-devant de la récompense : cette récompense alla le chercher au milieu de ses modestes travaux.

Séance tenante et après avoir entendu le rapport d'un de ses membres, M. Saux, le conseil colonial, à l'unanimité, décida qu'un crédit de 2,000 fr. serait ouvert à l'administration; que, sur cette somme, 1,500 fr. seraient consacrés au rachat et à l'affranchissement de l'esclave Félix, et 500 fr. mis à la disposition de cet affranchi, afin de l'aider à entrer convenablement dans son nouvel état social.

Le brave et bon colonel.

En juin 1843, dit l'*Union catholique*, entre huit et neuf heures du matin, un modeste corbillard, suivi d'un assez grand nombre de personnes, s'arrêtait devant l'église Sainte-Elisabeth; les préposés enlevèrent le corps et allèrent le placer dans un cénotaphe dressé dans la nef, et autour duquel vinrent s'agenouiller religieusement les personnes qui accompagnaient ces restes inanimés.

Le service divin commença immédiatement; aussitôt que l'*introït* fut terminé, un monsieur, âgé d'une soixantaine d'années, décoré de la Légion-d'Honneur, qui s'était tenu jusque-là à l'écart, s'approcha de la sacristie et sans donner au bedeau le temps de prévenir la famille du défunt, il paya les frais du service.

C'est bien le moins que je fasse, ajouta-t-il; ce pauvre Norbert m'avait sauvé deux fois la vie sur le champ de bataille. Mais lorsque la vieille garde, dans laquelle il était sous-officier, fut licenciée, il ne se souvint plus de son ancien capitaine qui était devenu colonel; il aima mieux battre l'enclume, l'ingrat, que de venir partager ma pension !... Il est mort, paix à ses cendres... mais s'il était venu à moi il vivrait peut-être encore, car j'aurais adouci son existence.... Le colonel s'arrêta en prononçant ces derniers mots, il essuya une larme qui coulait sur sa joue balafrée et retourna à la place qu'il occupait avant.

La cérémonie terminée, le corps fut replacé dans le corbillard et le cortége l'accompagna jusqu'au champ du repos.

Environ une heure plus tard, une femme âgée, portant dans ses bras un enfant neu-

veau-né, et accompagnée d'une jeune personne de dix-sept à dix-huit ans, entra à Sainte-Elisabeth. L'air préoccupé et les chuchottements de ces deux femmes annonçaient qu'elles éprouvaient quelques contrariétés. La jeune personne répétait souvent : « Il m'a bien promis de venir cependant!... » A quoi la plus âgée répondait : « On promet, et quand vient le moment, on oublie. On ne veut pas perdre deux heures de son travail pour rendre un service, pour faire donner le saint baptême à une pauvre petite créature. » Ces chuchottements et ces murmures résonnaient sous les voûtes du temple et causaient de la distraction aux fidèles.

Bref un homme qui était agenouillé là depuis longtemps, paraissant absorbé dans une profonde et pieuse méditation, se leva et alla droit aux deux femmes s'enquérir du motif de leur chagrin. C'était le colonel, resté dans le saint lieu depuis l'enlèvement du corps de son ancien compagnon d'armes Dès qu'il eut appris qu'il s'agissait du baptême d'un enfant pour lequel le parrain faisait défaut, il offrit ses services, qui furent acceptés avec empressement par la marraine. L'enfant était une charmante petite fille appartenant à une pauvre femme qui avait perdu son mari un mois ou deux avant sa délivrance. La mère n'avait pas voulu imposer le choix des noms; elle s'en était rapportée pour cela aux soins de la marraine; mais cette dernière, par déférence, ne voulut pas user de l'initiative qui lui était réservée, et le colonel se vit dans la nécessité de faire seul le choix.—J'ai pour prénoms, dit-il, Paul-Eugène! vous vous appelez?...—Eugénie, répondit la marraine. Eh bien! la petite portera nos deux noms, nous la nommerons Eugénie-Pauline.

Les choses furent faites ainsi, et pendant que le prêtre rédigeait l'acte de baptême, le colonel Paul N... remit à la femme qui portait l'enfant une somme assez rondelette pour la mère, en promettant de lui porter lui-même, prochainement, d'autres secours; il signa ensuite l'acte, paya généreusement le prêtre et les bedeaux, et s'esquiva pour échapper aux remercîments des deux femmes.

Le tremblement de terre de la Guadeloupe.

En un instant, le 8 février 1843, la *Pointe-à-Pitre*, cette ville si belle, si riche et si fréquentée, est devenue un immense monceau de ruines. Le tremblement de terre a tout renversé, tout confondu. Mais, au milieu de la désolation générale, de l'effroi, des ruines entassées et de l'incendie qui se répand avec une incroyable rapidité, paraissent deux esclaves : sublimes de charité et de courage, ils arrachent des victimes à la mort.

M. Farinole, conseiller à la cour royale de la Guadeloupe, avait été en partie enseveli sous les décombres de la maison de M. Suère. Après quelque temps passé dans les plus cruelles angoisses, il est retiré, le corps meurtri par les nombreux débris dont il a été couvert, une jambe presque broyée. Un esclave de la maison, nommé Jean, oubliant le danger pour n'écouter que son généreux dévouement, parvient, après des efforts inouïs, à l'amener au milieu de la rue, encombrée jusqu'au premier étage ; là, haletant, exténué, ne pouvant aller plus loin, il le quitte pour aller chercher du secours.

Cependant, le feu gagne avec une effrayante rapidité : déjà la maison voisine est la proie des flammes. M. Farinole, que sa blessure empêche de se mouvoir, s'adresse à la compassion des passants pour être tiré de la position horrible où il se trouve. Mais, au milieu d'une aussi affreuse confusion, les uns ne l'entendent pas, les autres n'osent entreprendre une tâche si périlleuse. Le feu gagne toujours.

Alors passe un esclave tenant entre ses bras une victime qu'il vient d'arracher à la mort, c'est Gustave-Jérémie. A peine a-t-il aperçu le respectable magistrat, qu'il lui adresse ces belles paroles qui exprimaient si bien les sentiments dont son cœur était animé : « M. Farinole, n'ayez pas peur, tout à l'heure je vais venir vous prendre. »

Soutenu par son courage, et rapide comme un trait, il court mettre en sûreté son premier fardeau, revient, grimpe avec une étonnante agilité sur les pierres entassées, charge avec bonheur sur ses bras M. Farinole que la flamme allait atteindre, et, toujours léger, le porte jusqu'au bord de la mer. Là il le dépose, et s'éloigne aussitôt pour chercher, sans doute, d'autres victimes à arracher à la mort, et d'autres malheureux à secourir. Ce n'est qu'après quatre mois d'actives recherches que M. Farinole a pu parvenir à savoir le nom de son sauveur.

M. Suère s'est chargé du sort de Jean; M. Farinole voulait assurer celui de Gustave-Jérémie, mais c'est le pays lui-même, c'est le conseil colonial qui pouvait récompenser dignement ce dernier (*Morale des Noirs.*)

Un prêtre de Coutances (Manche).

Le 23 janvier 1843, on lisait dans une feuille de Coutances :

« Vendredi dernier, le commissaire-priseur de Coutances procédait à une vente forcée de meubles. Un jeune prêtre de la ville vint à passer et s'informa des causes de cette exécution. Il apprit bientôt qu'il s'agissait d'un pauvre père de famille exerçant l'état de maçon, et poursuivi en payement de ses loyers. Il demanda si l'on voulait arrêter la vente moyennant l'engagement qu'il prit d'acquitter la dette. On pense bien qu'une offre si généreuse fut acceptée sans hésitation, et dans le jour, ce digne ecclésiastique exécuta sa promesse en versant 215 francs. Si quelque chose pouvait ajouter au mérite de cette bonne œuvre, ce serait la modestie toute chrétienne avec laquelle elle a été accomplie, et qui nous empêche de citer un nom que tous nos lecteurs désireront connaître. »

OLYMPE BOUVIER.

En décembre 1849, vers les sept heures du soir, un incendie éclatait à Trévillers

(Doubs), dans la maison occupée par les sieurs Rièthe, Longet et Ruhier.

Au moment où l'incendie était à son plus haut période, une jeune fille quitte la chaîne et se dirige précipitamment vers une maison voisine que les flammes ont envahie. Là, une femme plus qu'octogénaire et frappée de cécité, est étendue sur son lit de douleurs, ignorant sans doute le péril qui la menace.

Sans perdre un temps précieux à chercher dans l'obscurité les vêtements de la pauvre aveugle, cette jeune fille ôte une partie des siens, l'en couvre à la hâte, et, n'écoutant que son courage, elle la prend sur ses épaules, et ses forces, que l'imminence du danger a décuplées, lui permettent de transporter cette infortunée dans une maison hors de l'atteinte des flammes. Après cela elle retourne à la chaîne, où elle travaille jusqu'à ce que l'incendie soit enfin maîtrisé.

De pareils actes doivent être livrés à la publicité, et dût la modestie de cette jeune personne en être blessée, on ne peut s'empêcher de dire : Honneur à mademoiselle Olympe Bouvier ! (*Impartial de Rouen*, déc. 1849.)

Les officiers d'un régiment français.

En mars 1851, M. G**, officier au 13e de chasseurs, ayant pour toute fortune d'excellents services, approchait de sa retraite et partait pour une mission qui doit le conduire au terme de sa carrière active. Le colonel, apprenant que sa bourse était vide, l'engagea à passer chez lui le lendemain, pour faire connaître ce dont il pouvait avoir besoin. M. G... vint chez son colonel à l'heure indiquée, et lui dit avec émotion :

« Mon colonel, je vous remercie de votre bon vouloir, mais hier, à la pension, j'ai trouvé sous ma serviette, en billets de banque, plus qu'il ne me faut. Je vous avoue, ajoute-t-il, que, tout en étant très-reconnaissant de cette manière d'agir de mes camarades, je suis fort embarrassé pour accepter, et je viens vous demander conseil. » Le colonel lui répondit que l'action de ses camarades était trop honorable pour lui et pour eux, pour qu'il pût seulement avoir la pensée de refuser, et que dans la famille militaire on agissait toujours ainsi.

Un soldat du génie.

Vers le milieu d'août 1851, on lisait ce qui suit dans les journaux d'Arras :

« Un de ces traits d'admirable et modeste héroïsme, auxquels notre brave armée est accoutumée comme à son élément et à sa vie, a jeté, ces jours-ci, un intérêt de plus sur l'événement si dramatique et si douloureux qui a affligé notre ville.

« Un blessé gisait à terre, après l'explosion de la salle d'artifice, criblé d'horribles blessures. Le sang coulait à flots, et on voyait bien aux cris du malheureux et à la livide pâleur de son visage les souffrances cruelles qu'il éprouvait. Un de ses camarades du génie était accouru au premier appel pour porter secours aux blessés et enlever les morts. A la vue de ce frère d'armes souffrant et délaissé, qui allait mourir là, épuisé par la perte de son sang et les éclats de matières inflammables qui déchiraient ses plaies, il quitte spontanément sa chemise, la coupe en morceaux, en fait des bandes et de la charpie pour panser et envelopper ce mourant qui le bénissait du regard. Avant l'arrivée des chirurgiens, il l'avait déjà sauvé de la mort ; et on espère pour les jours de cet infortuné.

« Voilà un de ces traits qui arrachent des larmes, simple comme tout ce qui est sublime ; nous le voudrions voir écrit en lettres d'or sur un monument, bien plutôt que les noms de tant d'inutiles et funestes célébrités. Du reste, cela ne nous étonne point du tout ; les mâles vertus antiques ont droit d'asile et de bourgeoisie dans nos camps, et nos régiments du génie sont des légions de héros. » (Paul-Ernest de Ratier.)

Les fils de François Gérard.

Un honnête père de famille, ouvrier serrurier, nommé François Gérard, demeurant rue de Charonne, est mort, laissant orphelins trois petits enfants qui déjà avaient perdu leur mère.

Les camarades d'atelier de ce brave homme, au nombre d'une vingtaine, ont immédiatement adopté les enfants du défunt, au profit desquels ils font, chaque semaine, une retenue sur leur paie. Les ouvriers garçons ont demandé eux-mêmes à contribuer pour une plus forte somme que leurs camarades mariés. Nous devons ajouter que le patron, M. C..., s'est associé spontanément à cette bonne œuvre, et a pris en outre, au nom de chacun des enfants, un livret de 50 francs de la caisse d'épargne, dont les intérêts doivent se capitaliser jusqu'à la majorité. (*Journal des Faits*, 1851.)

Les vignerons et leur camarade.

On lit dans le *Droit commun*, journal de Bourges, en date du 8 mars 1851 :

« Un fait digne d'être mis sous les yeux du public vient d'avoir lieu dans la commune de Sury-en-Vaux, canton de Sancerre :

« Un pauvre vigneron, marié et père de plusieurs enfants, est atteint depuis quelque temps d'une fièvre typhoïde qui fait désespérer de ses jours. Voyant se prolonger la maladie de ce malheureux, tous les vignerons de la localité sont allés d'eux-mêmes, et uniquement poussés par un sentiment charitable, faire le travail de la vigne que cultive le malade. Ils ont achevé, dans l'espace d'une journée, en travaillant tous ensemble, la besogne à laquelle un seul aurait employé plusieurs semaines. »

AMOUR FILIAL. — L'amour filial, sentiment ou plutôt vertu qui suffirait pour établir la suprématie de l'homme sur toutes les autres créatures, est réellement le premier article de notre code moral et religieux. Cette affection un peu craintive mais passionnée, cette profonde gratitude, cette sou-

mission respectueuse mais tendre, qui participe un peu de ce que nous devons éprouver pour Dieu, père, juge et rémunérateur suprême, qu'il faut craindre, aimer et adorer, a reçu, même des anciens, le nom caractéristique de *piété*.

Le type de l'amour filial est Jésus-Christ, *soumis à Joseph et à Marie*. — L'enfant doit aux auteurs de ses jours l'affection, le respect, l'obéissance, l'assistance temporelle et spirituelle. Tous ces devoirs rigoureux sont compris dans ce précepte du Décalogue :

Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.

Origène et Léonide.

Ce fut sans doute dans la lecture de l'Ecriture sainte qu'Origène puisa ce zèle admirable qu'il fit paraître lorsque son père fut mis en prison, où il eut le bonheur de perdre la vie pour la défense de la foi, sans laisser d'autre héritage à sa femme et à ses enfants que l'exemple de sa vertu. Origène n'avait pas encore dix-sept ans accomplis et néanmoins il ne tint pas à lui qu'il ne suivît son père au martyre. Sa mère, dont les remontrances n'avaient pu ralentir son ardeur, le retint malgré lui en cachant ses habits. Contraint par cette pieuse violence de demeurer dans la maison, il écrivit une lettre à son père, où il l'exhortait puissamment au martyre. « Prenez garde à vous, mon père, lui dit-il, et que l'état où vous allez laisser ma mère et moi ne vous ébranle pas et ne vous fasse pas changer cette généreuse constance que vous avez fait paraître jusqu'ici. »

André Ousugamara.

André Ousugamara était un homme noble de la ville de Bungo; ayant appris qu'on dressait une liste des chrétiens destinés à la mort, il alla lui-même se présenter au tyran, disant qu'il devait être enrôlé le premier, puisqu'il était le plus ancien chrétien de la ville. Il ne se contenta pas de se préparer à la mort, il voulut encore y disposer son père, vieillard de quatre-vingts ans, et ancien militaire, qui n'avait été baptisé que depuis six mois : « Mon père, lui dit-il, il y a peu de temps que vous êtes chrétien, je ne sais si vous êtes instruit de ce que c'est qu'être martyr. » Le vieillard ayant avoué qu'il était encore peu éclairé, André lui déclara qu'une des plus grandes grâces que Dieu pût faire à un chrétien, c'est de mourir pour son nom; mais que ceux qui aspiraient à cette gloire devaient être humbles, doux, patients; surtout qu'il fallait mettre bas les armes, et recevoir le coup de la mort à genoux, sans se mettre en défense. Le vieillard écouta volontiers son fils lui parler de la gloire du martyre; mais lorsqu'il eut déclaré qu'il fallait mourir sans se défendre, lui qui était homme de guerre, et infiniment sensible au point d'honneur, lui dit avec chaleur : *Quoi donc! qu'un homme de qualité comme moi se laisse assassiner comme un lâche, sans disputer sa vie? Non, non, mon fils. Je ne cesserai de poursuivre ces meurtriers jusqu'à ce qu'ils m'aient enlevé mon épée, ou coupé le bras; s'ils me tuent, combattant de la sorte, je serai volontiers martyr, mais pas autrement.*

André, voyant que son père n'était pas encore bien formé aux maximes de l'Evangile, lui dit avec beaucoup de respect et de douceur : « Mon père, je sais que la famille d'Ousugamara a toujours été renommée dans le Japon pour sa valeur; vous avez vous-même donné tant de preuves de votre courage, que jamais on n'imputera à lâcheté la résolution que vous prendrez de mourir sans défense pour Jésus-Christ. Cependant, comme vous n'êtes pas dans cette résolution, je vous prie de vous retirer pour un temps à la campagne avec mon petit fils pour lui sauver la vie; vous conserverez en lui la gloire de notre nom, et vous aurez le temps de vous instruire plus à fond des maximes de la religion. »

Le père, offensé du commencement de ce discours, lui dit vivement : *Allez vous cacher vous-même si vous avez peur; pour moi, j'attendrai le meurtrier de pied ferme : j'en mettrai à mort quelques-uns, et puis je mourrai martyr avec joie.* André ne sachant plus de quels moyens se servir, eut recours à Dieu, qui disposa, par une autre voie, son père à souffrir le martyre en véritable chrétien. Ce fut l'exemple de sa belle-fille qui réprima cette humeur altière. Cette jeune dame travaillait à un riche habit, pour être plus décemment vêtue lorsqu'elle serait mise en croix; tous les domestiques, à son exemple, apprêtaient, les uns leurs reliquaires, les autres leurs croix ou leurs chapelets, pour le jour de leur martyre. Le vieillard leur demanda ce que voulaient dire tous ces préparatifs. Ils lui répondirent d'un air tranquille et plein d'allégresse, qu'ils se préparaient à mourir pour Jésus-Christ. Ces paroles firent une telle impression sur son esprit que, changé tout à coup, et détrompé des maximes du monde, il met bas les armes, prend un chapelet comme eux, et, avec la douceur d'un agneau, leur dit qu'il veut mourir comme eux et en leur compagnie. Il serait difficile d'exprimer la joie que ressentit André dans son cœur; il en rendit grâce à Dieu, il admira l'efficace de la grâce divine, qui avait produit dans son père un changement si subit et si merveilleux; mais quand cette grâce prépare au martyre, doit-on être étonné qu'elle inspire l'héroïsme du sentiment? (*Histoire du Japon*, liv. IV.)

Alphonse de Léon (XIIe siècle).

Ferdinand II, qui régnait à Léon vers l'an 1157, eut plusieurs enfants, au nombre desquels fut Alphonse VI, qui lui succéda. Ferdinand vécut très-vieux et accablé d'infirmités.

Alphonse, dans cette situation, se montra envers lui le fils le plus tendre. Il ne le quittait que pour aller veiller au gouvernement de l'état placé sous sa régence. Ferdinand payait du plus parfait retour cette tendresse si édifiante. Il cherchait à cacher à son fils

une partie de ses maux, et ne laissait échapper aucune occasion de lui donner des marques publiques de son amour et de son estime.

Un jour il apprit qu'Alphonse revenait triomphant après avoir vaincu les Maures; il se fit en hâte porter au-devant de lui, afin d'être un des premiers à le féliciter. Aussitôt qu'Alphonse aperçut son père, il descendit de cheval et courut lui-même à sa rencontre. En vain Ferdinand lui fit les plus vives instances pour l'engager à remonter à cheval, lui remontrant qu'il ne lui semblait pas convenable qu'il allât à pied, quand tous ceux qui l'accompagnaient allaient à cheval. « Ils ne sont pas vos fils, » répondit Alphonse, et il continua sa route à pied.

Lorsqu'on fut arrivé au palais, il prit lui-même son père entre ses bras, le transporta de sa litière dans son appartement, lui prodigua les plus tendres caresses et lui dit : « Mon père, vous connaissez jusqu'où va votre tendresse pour moi, mais vous ignorez jusqu'où va la mienne pour vous. Elle ne se bornait pas à vous accompagner à pied; j'étais jaloux du service que vous rendaient vos domestiques en portant votre litière. J'ai été plusieurs fois tenté de leur dire de s'arrêter, et de vous prendre sur mes épaules, afin que mes pieds servissent à vous porter. »

Quand ce père chéri mourut, Alphonse suivit son corps au lieu de la sépulture, en habits de deuil, les cheveux épars, la tête baissée, et versant un torrent de larmes.

Convoi de saint Louis (XIIIe siècle).

Philippe III, ayant fait conduire en France le corps de son père, le cortége arriva à Paris le 21 mai; il fit une station dans l'église Notre-Dame, tendue de noir, et y demeura toute la nuit, chantant aux flambeaux et priant autour du cercueil.

Au point du jour, le clergé, les religieux et une grande quantité de peuple partirent en procession pour conduire le convoi à Saint-Denis, où le roi avait voulu être déposé. Quatre des principaux seigneurs de la cour s'étant approchés pour porter le corps, Philippe prit la place de l'un d'eux et voulut rendre cet éclatant témoignage au roi, au chrétien, à son père; tout le cortége fut saisi de recueillement et d'admiration, et l'on conçut dès-lors de grandes espérances sur le nouveau roi, lui qui appréciait ainsi son prédécesseur, et qui par cet acte d'humilité sublime promettait solennellement de marcher sur ses traces.

Le convoi s'arrêta plusieurs fois en chemin, et à la place où s'était faite chacune de ces stations il fut ensuite élevé des croix qui perpétuèrent longtemps le souvenir de la mémorable action de Philippe.

Quand le corps de saint Louis eut été déposé à Saint-Denis, on chanta l'office des morts, qui fut suivi d'une messe solennelle, et les ossements du roi furent inhumés derrière l'autel de la Trinité, dans un cercueil de pierre, joignant le tombeau de Louis VIII, son père, et de Philippe-Auguste, son aïeul.

Saint Louis avait recommandé, dans son testament, qu'on ne fît aucune dépense pour lui élever un tombeau, voulant ainsi rendre un dernier témoignage d'humilité chrétienne; mais son fils ne crut pas devoir obéir littéralement à cette prescription, et la pierre de saint Louis fut surmontée d'un magnifique sarcophage que respectèrent les siècles et que firent tomber en un jour d'aveugles profanations. (*Magasin religieux.*)

Thomas Morus (XVIe siècle).

Lorsque Henri VIII, entraîné par sa passion pour Anne de Boulen, eut rompu tous les liens qui unissaient l'Angleterre au saint siége, il obligea tous ses sujets à lui prêter un nouveau serment, qu'on appela le serment de suprématie. Le célèbre Morus, qui avait été grand-chancelier, refusa de prêter ce serment, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape de l'Angleterre; le roi, qui n'ignorait pas combien la résistance de Morus allait décréditer sa nouvelle religion, mit tout en œuvre pour le gagner; les promesses et les menaces furent également inutiles. Les amis de Morus lui représentant qu'il ne devait pas être d'une autre opinion que le grand conseil d'Angleterre : « J'ai pour moi toute l'Eglise, répondit-il, et le grand conseil des chrétiens. » Sa femme le conjurait d'obéir au roi, et de se conserver pour elle et pour ses enfants; il avait alors soixante-deux ans. « Combien d'années, lui dit-il, croyez-vous que je puisse vivre encore? — Plus de vingt ans, répondit-elle. — Et c'est contre vingt ans de vie, reprit Morus, que j'échangerais l'éternité! »

Marguerite Morus, sa fille, digne d'un tel père, lui écrivit pour lui persuader d'obéir au roi; mais elle avait espéré que sa lettre serait interceptée; ce qui arriva, et en conséquence, on lui accorda la permission qu'elle sollicitait, d'aller consoler et servir son père dans sa prison. Alors elle l'affermit dans sa courageuse résistance, lui promit de suivre son exemple s'il en était besoin, et d'être fidèle à sa religion au péril de sa vie. Après la mort de son père, elle racheta sa tête de l'exécuteur, et chercha sa consolation dans la foi dont il était mort le martyr, et dans les lettres, qu'il avait cultivées avec gloire.

Le jeune Picard.

Sous le règne d'Henri IV, les troupes de la reine de Hongrie, commandées par le comte de Rœux, firent des dégâts horribles dans la Picardie. Un jeune homme des environs de Roye, s'étant sauvé fort jeune de chez ses parents, avait pris parti dans ces troupes étrangères; la guerre le ramena dans les lieux de sa naissance; on ravageait le village même où il avait vu le jour; les habitants cherchèrent un asile dans l'église. Aussitôt le capitaine qui commandait le détachement ennemi y fit mettre le feu. Le Picard ne peut voir sans frémir l'exécution

d'un commandement si barbare ; l'amour du pays, ce sentiment qui tient si fortement à la nature, lui fit entendre sa voix; les cris de ses compatriotes émurent ses entrailles ; il se détacha de son rang, et, malgré la défense de son capitaine, il courut ouvrir la porte de l'église pour faciliter à ces malheureux le moyen de s'échapper.

Une femme se présente d'abord, défigurée, à demi brûlée; il l'envisage, reconnaît sa mère; elle le reconnaît à son tour, elle s'écrie : « Ah ! mon fils ! » Il n'a pas la force de lui répondre, il se précipite dans ses bras. Le commandant, toujours plus inhumain, lui ordonne de repousser cette femme ; la nature l'emporte, il ne peut se séparer de sa mère : un tigre eût été attendri; l'officier ne parut que plus irrité : on lui désobéissait ; il entre en fureur, et il les fait jeter tous les deux dans les flammes, où le Picard expira entre les bras de sa mère, martyr des plus vifs et des plus doux sentiments de la nature. Enée, qui déroba son père à l'incendie de sa patrie, fut plus heureux sans doute ; mais montra-t-il plus de tendresse ? (*Morale en action.*)

Fénelon et le duc de Bourgogne (XVIIe siècle).

Le duc de Bourgogne était destiné à régner sur la France ; il était petit-fils de Louis XIV, celui de tous nos rois qui réunit au plus haut degré la gloire réelle des grands talents et des grandes actions à l'éclat de la majesté royale. Elevé au milieu de toutes les illusions de la puissance à laquelle il était appelé par sa naissance, le jeune prince avait tous les défauts résultant de sa position : violent, emporté, son âme altière ne connaissait plus de frein ; il s'emportait contre la pluie, lorsqu'elle contrariait ses promenades; il se précipitait pour briser les pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure du travail..... Cependant le ciel avait mis à côté de ces défauts le germe des plus nobles vertus. Fénelon, son précepteur, sut le reconnaître et parvint à le développer. Il opposa une fermeté tranquille aux violences d'un enfant déraisonnable, et la noble fierté qui convenait à son caractère, à la hauteur superbe d'un jeune prince ébloui des dons de la fortune.

Dans un de ses emportements insensés, e duc de Bourgogne se permit de dire à Fénelon : *Je sais, monsieur, qui je suis et qui vous êtes;* et le sage précepteur le quitta aussitôt avec l'air du mépris. Le lendemain, il entra de bonne heure chez le prince, pour lui annoncer l'intention où il était de s'éloigner de la cour, ne voulant plus continuer ses soins à un enfant qui comprenait si mal ce qu'ils étaient l'un et l'autre. « Car, ajouta-t-il, vous êtes un enfant, et vous avez toutes les faiblesses de cet âge ; moi, je suis un homme fait ; je suis prêtre, et vous n'êtes rien encore : car je ne pense pas que vous comptiez pour quelque chose le hasard de la naissance, lorsqu'il n'est soutenu par aucun mérite personnel. » Le jeune prince reconnut promptement sa faute ; il n'épargna ni les larmes, ni les supplications pour apaiser son précepteur et retenir auprès de lui un homme dont il reconnaissait déjà toute la supériorité, et pour lequel il eut, le reste de sa vie, l'attachement d'un fils et la soumission d'un élève. (*Le cardinal de* Bausset, *Histoire de Fénelon.*)

Catherine Lopolow

Catherine Lopolow, à l'âge de sept ans, suivit ses parents condamnés à l'exil en Sybérie. Au bout de deux ans, elle prit la résolution d'aller seule à Saint-Pétersbourg, pour implorer la clémence de l'empereur de Russie. Vainement ses parents firent leurs efforts pour la détourner d'un projet si difficile, et qui paraissait même impossible dans un âge aussi tendre. Pour toute réponse, cette fille chérie leur répétait : Ne vous mettez point en peine, Dieu m'aidera. Après les plus tendres adieux, Catherine se mit donc en route, sans autres ressources que les aumônes que les âmes charitables pouvaient lui faire. Voyageant toujours à pied, mal vêtue, mal nourrie, c'est ainsi qu'un enfant de neuf ans est parvenu à traverser un espace immense de huit cents lieues, à travers les montagnes et les déserts. Arrivée heureusement à Saint-Pétersbourg, cette jeune fille, animée et soutenue par le sentiment sacré de la piété filiale, alla demander à loger chez une dame qu'on lui avait indiquée comme l'ange tutélaire et le soutien des infortunés. Cette dame, si digne de louanges, accueillit favorablement cet enfant, et quand elle connut le sujet de son voyage, elle fit tout son possible pour la faire réussir dans son entreprise. Après bien des recherches, on trouva qu'effectivement Lopolow avait été injustement condamné à l'exil, et l'empereur Alexandre, ayant été informé de ce qui s'était passé, accorda la grâce à cet infortuné, et fit donner en outre une récompense considérable à la jeune et vertueuse Catherine. (*M. l'abbé* Carron, *de l'Education.*)

Comme tu fais, l'on te fera.

Un homme vivant dans l'aisance, et n'ayant qu'un fils unique, eut la barbarie d'envoyer son vieux père à l'hôpital. Quelques jours après ayant appris que le vieillard souffrait beaucoup du froid, il lui envoya, par un reste de pitié, deux mauvaises couvertures et chargea son fils de la commission; le jeune homme n'en porta qu'une et garda l'autre. Le père s'en étant aperçu lui demanda pourquoi il n'avait pas remis les deux couvertures : Papa, lui répondit-il, j'en ai réservé une pour vous, quand vous irez à l'hôpital. (*Le dogme et la morale.*)

Les enfants barbares et l'infortuné vieillard

Un curé faisant un jour la visite de sa paroisse, trouva dans une maison un bon vieillard assis au coin du feu. Il pleurait, le chagrin était visiblement empreint sur tous le

traits de son visage. « Eh! mon ami, lui dit-il, qu'avez-vous? est il arrivé un accident dans votre famille? vous êtes dans les larmes, qu'y a-t-il donc? — Ah! monsieur, répondit le vieillard je suis le plus malheureux des hommes! je suis père de cinq enfants que j'ai élevés, non sans beaucoup de peine. Ces mains que vous voyez n'ont travaillé que pour les nourrir. A l'époque de leur mariage je me suis dessaisi du peu que j'avais pour les placer le plus avantageusement que possible; maintenant que je n'ai plus rien et que je suis incapable de gagner ma vie, j'ai dû me retirer chez eux; mais comme j'habite chez chacun d'eux tour à tour, ce sont des disputes terribles, à ces différentes époques. C'est à qui ne m'aura pas dans sa maison. Je m'entends tous les jours reprocher le pain que je mange; si je veux dire un mot, on me ferme la bouche, il n'y a pas jusqu'à mes petits enfants qui ne se fassent un jeu des infirmités de ma vieillesse; à chaque instant je me souhaite la mort. Surtout, M. le curé, gardez-vous bien de parler de ce que je vous confie ici, car ma situation en deviendrait encore bien plus affligeante. »

On est vivement ému à la pensée d'un traitement aussi barbare envers un père. Ces enfants étaient des impies, et des impies seuls peuvent se porter à d'aussi épouvantables excès. (*Le dogme et la morale.*)

Trois frères japonais.

Les annales japonaises font mention de cet exemple extraordinaire d'amour filial. Une femme était restée veuve avec trois garçons, et ne subsistait que de leur travail, qui suffisait à peine pour elle et pour eux. Le spectacle d'une mère qu'ils chérissaient, en proie aux besoins, leur fit concevoir la plus étrange résolution. On avait publié depuis peu que quiconque livrerait à la justice l'auteur d'un certain vol, toucherait une somme considérable. Les trois frères conviennent entre eux qu'un des trois passera pour ce voleur, et que les deux autres le mèneront au juge. Ils tirent au sort, qui tombe sur le plus jeune; il se laisse lier et conduire comme un criminel. Le magistrat l'interroge, il répond que c'est lui qui a fait le vol. On le fait conduire en prison, et ceux qui l'ont livré touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrit alors sur le danger de leur frère. Ils trouvent le moyen d'entrer dans la prison; et, croyant n'être vus de personne, ils l'embrassent tendrement et l'arrosent de leurs larmes. Le magistrat qui les avait aperçus, ne pouvant comprendre comment un criminel témoignait tant d'amitié à ceux qui l'avaient mis entre les mains de la justice, fit surseoir à l'exécution, et ordonna à un de ses gens de suivre les deux délateurs, et de ne point les perdre de vue, qu'il n'eût découvert de quoi éclaircir un fait si singulier. Le domestique s'acquitte parfaitement de sa commission, et rapporte qu'ayant vu entrer ces deux jeunes gens dans une maison, il s'en était approché, et les avait entendus raconter à leur mère ce qu'ils venaient d'exécuter pour elle; que la pauvre femme à ce récit avait jeté des cris lamentables, et qu'elle avait ordonné à ses enfants de rapporter l'argent qu'on leur avait donné, disant qu'elle aimait mieux mourir de faim que de se conserver la vie au prix de celle de son cher fils. Le magistrat, pouvant à peine croire ce qu'on lui raconte, fait venir le prisonnier, l'interroge de nouveau sur ses prétendus vols, le menace même du plus cruel supplice; mais le jeune homme persiste à se déclarer coupable. « Ah! c'est trop, dit le magistrat en se jetant à son cou; enfant vertueux! votre conduite m'étonne. » Il va aussitôt faire son rapport à l'empereur, qui, charmé d'une action si héroïque, voulut voir les trois frères, les combla de caresses, donna au plus jeune une pension considérable, et une moindre à chacun des deux autres.

La petite fille inconsolable de la mort de sa mère.

En 1796, une petite fille de Paris, âgée de huit ans au plus, se rendait tous les matins sur la place de la Révolution pour y pleurer sa mère : elle prenait la précaution de ne point se laisser voir. Enfin, des femmes qui étalent des paniers de fruits dans les environs la remarquent. Interrogée sur le motif de ses larmes : « Ma bonne maman, que j'amais tant, répond-elle, est morte dans cet endroit; oh! ne dites point, je vous en prie, que vous m'avez vue pleurer, cela ferait peut-être aussi mourir mes frères et mes sœurs. » Après ces paroles qui attendrissent toutes les personnes que la curiosité a rassemblées autour d'elle, elle s'esquive et ne reparaît plus. Cette jeune victime de la piété filiale mourut de langueur au bout de six semaines !!!.... (*M. l'abbé* Carron, *de l'Education.*)

Mademoiselle Félicité Jourdain Desermitan.

Au moment où mademoiselle Félicité Jourdain Desermitan vit noyer sa mère et sa sœur, victimes du monstre de la Loire-Inférieure, cet affreux Carrier, un jeune officier la retira des mains meurtrières, et la supplia de consentir à ce qu'il lui sauvât la vie; elle parut d'abord l'écouter; mais devenue libre de ses mouvements, elle se jeta dans la Loire, en s'écriant : « O ma mère! je ne serai point séparée de toi!.... » (Sapinaud, *Voyage dans la Vendée.*)

Action héroïque d'un enfant de dix ans.

Un créole de Saint-Domingue, dont tout le crime était d'être riche, se trouva compris dans une liste de proscription. Lorsqu'il fut arraché du sein de sa famille, sa fille âgée d'environ dix ans, s'obstina décidément à le suivre, résolue de partager sa destinée. Placé un des premiers parmi les victimes qu'on allait immoler, déjà rendu au lieu du supplice, les yeux bandés et les mains liées, les satellites de la mort ajustaient leurs armes meurtrières; mais, ô surprise!... ô bonheur! .... une petite fille accourt, en s'é-

criant: « Mon père ! ô mon père !.... » Vainement on veut l'éloigner; on la menace; rien ne l'intimide; elle s'élance vers son père, elle s'attache à son corps, qu'elle serre étroitement de ses petits bras, et n'attend plus que le moment de périr avec lui. « O ma fille, chère enfant, unique et doux espoir de ta mère éplorée, lui dit son père, tremblant et fondant en larmes, retire-toi, je t'en conjure, je te l'ordonne !... — O mon père, lui répondit-elle, laissez-moi: nous mourrons ensemble.... » Le commandant du massacre (sans doute qu'il était père aussi), allègue un prétexte spécieux pour soustraire le créole au supplice; on le reconduit en prison avec son enfant. Bientôt les affaires changent de face; tous deux sont élargis; et depuis, l'heureux père ne cessa de raconter, avec le plus vif attendrissement, l'action héroïque de sa petite fille. (*M. l'abbé* Carron, *de l'Education.*)

M. Delleglaie *et sa fille.*

Monsieur Delleglaie était transporté d'un cachot de Lyon, à Paris. Sa fille ne l'avait pas quitté. Elle demanda au conducteur d'être admise dans la même voiture; elle ne put l'obtenir. Mais l'amour filial connaît-il des obstacles ? Quoiqu'elle fût d'un constitution très-faible, elle fit le chemin à pied, et suivit, pendant plus de cent lieues, le chariot dans lequel son père était traîné. Elle ne s'en éloignait que pour aller dans chaque ville lui préparer des aliments, et le soir, mendier une couverture qui facilitât son sommeil, dans les différents cachots qui l'attendaient.

Elle ne cessa pas un moment de l'accompagner et de veiller à tous ses besoins, jusqu'à ce que son père fût arrivé à Paris, et que l'on défendît à sa fille de lui donner des soins. Habituée à fléchir les bourreaux, elle ne désespéra pas de désarmer les persécuteurs, et, après trois mois de sollicitations et de prières, elle obtint la liberté de l'auteur de ses jours. (*Même ouvrage.*)

Le tombeau du père.

Un missionnaire, récemment arrivé dans la Guyane française, visitait le beau cimetière de Cayenne. Un nègre qui creusait une fosse, l'ayant aperçu, quitta aussitôt son travail et s'avança vers lui. « Bonjour, Père, lui dit-il en l'abordant; venez avec moi. — Mon ami, lui demande le missionnaire, où veux-tu me conduire ? — Je vous en prie, Père, venez avec moi; ce n'est pas loin, suivez-moi, et je vous ferai connaître une chose que vous ignorez. » — A l'instant il s'avance d'un pas précipité vers un endroit qu'il indique de la main.

Le missionnaire, qui n'avait aucune raison de se défier de ce bon noir déjà avancé en âge, le suivit. Bientôt ils arrivèrent à un endroit assez ombragé; le nègre, ayant écarté avec empressement l'épais feuillage et les nombreuses lianes, découvrit un tombeau: « C'est ici, dit-il, que repose mon Père Legrand qui m'a baptisé à mon arrivée d'Afrique, qui m'a consolé et secouru quand j'étais malade. Ah ! qu'il était bon ! Comme il aimait les nègres !... C'est lui qui baptisait nos enfants et qui les bénissait... Non, jamais je n'oublierai mon Père Legrand... » Puis il baisa la tombe et l'arrosa de ses larmes. (*Trésor des Noirs.*)

Conduite admirable de plusieurs enfants

A l'une des époques les plus désastreuses de la révolution française, tous les prêtres du département de Seine-et-Oise sont arrêtés, entassés sur des chariots et conduits à Versailles. L'innocence est condamnée à habiter le séjour du crime, et ces infortunés, sans argent, ne verront devant eux que la mort. Mais celui dont ils prêchent la doctrine sainte, et dont la providence nourrit les oiseaux du ciel, celui qui descendit avec Daniel dans la fosse pour y calmer la fureur des lions, entrera avec les confesseurs de la foi dans leurs prisons, inspirera à toutes les âmes fidèles de Versailles la charité qui crée les ressources. Eh ! quels seront les plus touchants ministres de cette providence, nourrice du juste dans les fers ? Ce sera vous, pieux enfants ! Ils se distinguent par leurs soins empressés, par leur tendre sollicitude; ils redemandent à grands cris ceux qui les instruisaient, ceux qui, depuis quelque temps, les préparaient à leur première communion; on les voit partager leur pain avec leurs Pères spirituels; leur distribuer les assignats qui sont à leur disposition. Une jeune fille de dix à onze ans, n'ayant rien à offrir, imagine une ressource qui doit lui fournir le moyen de ne se laisser vaincre en charité par aucune de ses compagnes. Elle a de très-beaux cheveux; suivant le premier mouvement de son cœur, elle entre chez un perruquier, et lui propose de les lui vendre; celui-ci est moins frappé de la beauté de ces cheveux et de l'avantage d'un pareil marché, que du sacrifice que veut en faire cette jeune personne: « Votre mère, lui dit-il, approuvera-t-elle un si généreux dessein? — Ces cheveux sont ma propriété, n'ayez aucun scrupule; ma mère est si bonne !.... L'œuvre à laquelle j'en destine le prix m'obtiendra mon pardon.... » A ces mots, le perruquier n'insiste plus, les cheveux sont coupés; la jeune personne court aussitôt à la prison, toute glorieuse d'employer à cette œuvre de charité ce que tant d'autres jeunes personnes consacrent tous les jours au luxe et à la vanité. (*De l'Education, par l'abbé* Carron.)

Les deux nègres.

En 1795, deux nègres qui cheminaient paisiblement accompagnés de plusieurs de leurs camarades, se prirent de querelle; il faut quelquefois bien peu de chose pour affaiblir l'union des cœurs, et pour en troubler la paix. D'abord ils se dirent des paroles peu amicales; puis ils en vinrent à des mots offensants; l'un d'eux s'étant oublié jusqu'à laisser échapper une parole injurieuse à l'honneur des parents de son adversaire, celui-ci, plein d'indignation, s'écria aussitôt: « Frappe-moi, mais ne maudis pas ma

mère. » — Cette maxime, dit *Mungo Park*, est très-usitée parmi les nègres d'Afrique. Le nègre pardonne bien plus facilement les coups qu'on lui donne qu'une injure contre les auteurs de ses jours. Ce respect pour les parents est vraiment admirable ; puisse-t-il se trouver chez toutes les nations et animer tous les cœurs ! (*Trésor des Noirs.*)

Djezzar et le mauvais fils.

« Hier, appuyé sur ma fenêtre, écrivait le P. de Géramb, du Mont-Carmel, où il se trouvait, je considérais cet amas de ruines sur lesquelles la lune répandait une pâle clarté. Il me semblait y voir l'ombre de Djezzar, pacha, dégouttante encore de sang et assise sur des cadavres. Les monstres dont l'antiquité nous a transmis le souvenir n'avaient rien de plus odieux que ce tyran farouche, et on en raconte des choses effroyables. Cependant on cite aussi de lui des traits qui prouvent qu'il n'avait pas totalement abjuré les sentiments d'humanité. Il fut clément envers Soliman, qui l'avait cruellement offensé, et il se montra juste une fois envers un père de famille. Le récit en est assez curieux ; voici le fait tel qu'on me l'a rapporté :

« Un jeune chrétien à qui Djezzar témoignait quelque intérêt, devait se marier. Il logeait dans une maison dont la meilleure pièce était au second étage. Cette pièce était occupée par son père, vieillard infirme. Pour plaire à sa future, il le prie de lui céder son logement pour quelques semaines, promettant de le lui rendre peu après son mariage. Le père y consentit et descendit au rez-de-chaussée, qui n'était ni agréable ni sain. Au bout d'un mois le père redemanda sa chambre, on le prie de la laisser encore. Il y consent; mais quand il vient la demander au terme convenu, le fils refuse de la céder et maltraite même son père. Tout le quartier était indigné de ce procédé. Djezzar en fut instruit par ses espions ; il mande le fils et le reçoit devant le divan rassemblé.

« De quelle religion es-tu ?» dit le pacha en colère. L'autre épouvanté ne répondait pas. Le pacha répète sa question. Le jeune homme répond qu'il est de la religion chrétienne.— Eh bien ! fais donc le signe des chrétiens. Le fils fait le signe de la croix. — Prononce les paroles. Le fils dit : Au nom du Père, du Fils... en portant sa main, comme à l'ordinaire au front d'abord, puis à la poitrine. — Ah ! dit Djezzar d'une voix terrible, le père est sur le front et le fils sur la poitrine ; le père est donc en haut et le fils en bas. Va, malheureux, à ta maison, et si dans un quart d'heure il n'en est pas ainsi, ta tête roulera bientôt dans la poussière. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le jeune homme alla demander pardon à son père et rétablit tout dans l'ordre. On savait trop que les menaces de Djezzar n'étaient pas vaines. »

EDMOND GÉRAUD ET SA FAMILLE.

Les détails de la mort d'Edmond Géraud, qui était né et avait vécu protestant, rappellent de la manière la plus frappante cet oracle : *Le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle.* M. Géraud s'était choisi une compagne catholique, et avait consenti, en se mariant, à la clause expresse qui assurait la catholicité des enfants ; sans le savoir, c'était pour lui qu'il stipulait. En effet, sa jeune fille, âgée de neuf ans, mais éclairée par la grâce avant l'âge de la raison, gémissait de voir son père séparé de sa communion. Souvent, lorsque, priant en sa présence, elle récitait le Symbole des apôtres, elle s'arrêtait à ces mots : *Je crois l'Eglise catholique*, et témoignait à son bon père sa douleur de ce qu'il ne pouvait pas les prononcer avec elle. Il lui répondait : *Sois tranquille, chère enfant ; je n'en suis pas éloigné. Si jamais je suis malade je me fais catholique.* Hélas ! ce moment n'arriva que trop tôt pour sa famille. Géraud tombe malade ; sa femme, au milieu de ses trop justes alarmes, n'oubliant pas qu'il lui avait dit souvent vouloir mourir catholique, n'osait cependant pas lui en parler. Elle choisit pour médiatrice sa fille, qui fut appelée ainsi à remplir le ministère des anges. Cette aimable enfant approche en pleurant du lit de son père, lui rappelle sa promesse, en ajoutant que le matin même, à la messe, elle a demandé à Dieu sa conversion. Le cœur paternel s'émeut, les combats intérieurs l'agitent. Au milieu de cet orage précurseur du calme, il s'écrie : *Laissez-moi quelques instants, ma fille; vous reviendrez plus tard.* L'après-midi, comme l'aimable enfant rentrait dans la chambre du malade, il l'appelle et lui dit : *Ma fille, je me reproche d'avoir mal récompensé votre courage, quand ce matin vous m'avez parlé avec tant de candeur. Eh bien ! je veux moi-même annoncer à votre mère que ma résolution est définitivement prise, que je vais faire abjuration.* Le soir, d'anciens magistrats, des hommes de lettres, qui formaient la société habituelle de Géraud, s'étant réunis chez lui, il leur annonça lui-même sa résolution, et en développa les motifs avec cette chaleur d'âme qui faisait son caractère, et qui rend ses écrits si attachants. Il avait toute sa vie étudié la religion ; et la conviction, fruit de ses méditations et de ses recherches, était depuis longtemps dans son âme et y attendait le moment de la grâce. Il déclara donc qu'il abjurait le protestantisme avec connaissance de cause, sans rien craindre de ce qu'on pourrait dire ou penser; qu'il était convaincu que la vérité était dans la croyance catholique, et qu'elle n'était que là. Un ami lui proposa alors d'appeler Mgr l'archevêque de Bordeaux pour recevoir son abjuration. *Non*, répondit-il, *je demande le curé de la paroisse. Il me semble avoir lu que, lorsqu'il est digne de notre confiance, il est plus simple et plus naturel de s'adresser à lui.*

C'est donc entre les mains de son pasteur, desservant de la paroisse de campagne qu'il habitait près de Bordeaux, que M. Edmond Géraud fit, le 14 mai, son abjuration et sa profession de foi, telle qu'elle est dans le

ritual du diocèse. Il en prononça les paroles avec un accent de conviction et de piété qui raffermit la foi des assistants, et fit couler leurs larmes. Le nouveau converti, qui pleurait aussi, mais de joie, déclara croire sans aucune restriction, tous les articles de la foi catholique, et se soumettre entièrement aux commandements de Dieu et de l'Eglise. Le mal ayant fait des progrès rapides, Géraud mourut le 21 mai 1831, dans les sentiments de la piété la plus vive, entouré de sa fille, dont les prières et l'innocence l'aidèrent sans doute à entrer dans le ciel.

La mère convertie par sa fille.

Dans le courant de l'hiver de 1824, je fus appelé pour une jeune personne attaquée des écrouelles. Elle demeurait chez sa mère, femme d'environ cinquante ans, et veuve depuis plusieurs années. Ayant appris que celle-ci ne fréquentait pas les sacrements, je lui parlai plusieurs fois à ce sujet, et toujours inutilement; bientôt elle évita ma rencontre, en se retirant dans un cabinet aussitôt que j'entrais dans la maison. Cependant la jeune malade voyait sa fin s'approcher, et n'en paraissait nullement émue. On eût dit que la mort dont elle parlait souvent n'avait pour elle aucune amertume. Un jour, après l'avoir confessée, et au moment où j'allais me retirer, elle me pria de dire à sa mère de venir auprès d'elle et de ne pas m'éloigner moi-même; cette femme étant rentrée, fut bien étonnée de voir sa fille en pleurs, contre son habitude, car elle était ordinairement fort gaie, malgré ses souffrances. « Pourquoi donc ces pleurs, ma fille, lui dit-elle? perds-tu courage après avoir eu tant de patience jusqu'ici? — Non, ma mère, non... mais c'est que je dois aujourd'hui vous faire mes derniers adieux. Ah! qu'ils sont douloureux! — Mais pourquoi? n'es-tu donc plus résignée? — Hélas! dit-elle, pourquoi?... parce qu'ils sont éternels! — Mais non, ma fille. — Pardon, ma mère, les adieux que je vous fais sont éternels. Vous et moi nous ne suivons pas la même route. En m'approchant des sacrements, je suis la voie que nous a tracée notre sainte religion, et j'espère le bonheur qu'elle promet; mais pour vous, en vous en éloignant, vous ne pouvez y prétendre. Nous n'aboutirons donc pas au même terme! » Elle prononça ces paroles d'une voix forte et qui marquait son agitation. Cependant témoin de cette scène à laquelle je ne m'attendais pas, et qu'il m'eût été impossible de prévoir, je ne pouvais revenir de ma surprise. Le visage de la mère était changé de couleur, elle paraissait émue. Alors la jeune fille expirante paraît rassembler ses forces, et se soulevant sur ses coudes : « O Dieu, s'écria-t-elle, ma mère, ma chère mère! je ne vous verrai donc plus..... C'en est fait! adieu, ma mère, adieu! à jamais! oui, à jamais!... » A ces mots la mère tomba évanouie. Quelque temps après, s'étant un peu remise, elle se relève : « Non, ma fille, dit-elle, non, nous ne serons pas séparées : console-toi, mon enfant; j'ai été ta mère, tu es aujourd'hui la mienne; j'irai me confesser; je serai désormais catholique dans mes actions comme dans mes sentiments. Monsieur, ajouta-t-elle, voulez-vous m'entendre dès aujourd'hui? que je donne cette consolation à mon enfant avant sa mort, et que je puisse l'assurer au moins que j'ai commencé. » Je lui assignai une heure dans la soirée, elle fut fidèle à sa promesse, et il ne paraît pas qu'elle veuille se démentir. Cet heureux changement combla de joie la jeune personne, qui mourut quelques jours après, en s'occupant de la félicité des saints. (*Extrait d'une lettre de M. le curé ***.*)

Le bon fils.

Voici un beau trait de piété filiale, qui a sans doute trouvé sa récompense au ciel. Le 15 juillet 1848, on lisait dans la *Liberté électorale* de Marseille :

« Ce matin, un jeune ouvrier de quinze ou seize ans se présentait au chef du chantier communal de la Corderie et obtenait, par ses instances et ses prières, la place que son père malade avait dû abandonner depuis quelque temps. « Si mes forces sont insuffisantes, disait le courageux enfant, mon ardeur et mon zèle y suppléeront, je vous l'assure, pour mériter le salaire que vous m'accorderez proportionnellement à mon travail; ma mère est alitée depuis longtemps, mon père, malade aussi, ne peut, hélas! subvenir à nos besoins, c'est donc à moi d'apporter, selon mes forces, le pain qui manque à la famille. » Le jeune homme saisit la pioche, aux applaudissements des ouvriers qui connaissaient et estimaient son père, et va travailler avec joie et courage aux terrassements qui s'effectuent sur ce point.

Quelques instants après, un cri de détresse se fait entendre; c'est le malheureux enfant qu'un éboulement considérable vient d'ensevelir!... Le terrain où s'est accompli le sinistre est déblayé en un instant par des centaines d'ouvriers, et le corps de l'infortuné, meurtri, inanimé, est transporté dans une maison voisine, où des premiers soins lui sont donnés.

Le docteur Lespiau, chirurgien-major du 20e de ligne, accourt bientôt et prodigue à la victime tous les secours de son art, une saignée est pratiquée, mais sans succès. L'asphyxie avait été complète et la mort instantanée. »

L'idiot de Nantes.

On trouve dans des hommes privés de raison des sentiments d'amour filial qui, pour être purement instinctifs, ne sont pas moins remarquables. Une portière de la rue de l'Erail avait un fils âgé de dix-sept ans, idiot depuis sa naissance. Malgré les instances de sa famille, cette pauvre femme n'avait jamais voulu abandonner son enfant, et elle avait pour lui cette tendresse, ces prévenances, ces soins qu'une mère seule peut avoir et dont elle ne se lasse jamais. Il y a trois mois environ, elle tomba malade; son fils en eut un tel chagrin que lui-même per-

dit la santé. Hier, il est mort, et sa mère est dans un état désespéré. (*Unité* de Nantes. — 18 déc. 1848.)

AMOUR PATERNEL et MATERNEL ; DEVOIRS DES PARENTS, DES SUPÉRIEURS, DES CHEFS. — *Amour paternel*, attachement profond et généreux, sorte d'instinct sublime formant le lien sacré qui unit un père à ses enfants. Un père ne sépare point l'idée d'un fils de la sienne. Combien de parents méconnaissent ou oublient les devoirs que leur imposent le ciel à l'égard de ceux qui ne subsistent que par eux, qui dépendent d'eux, qui leur doivent tout, et dont il leur sera demandé compte au jour des justices suprêmes : *Celui qui n'a pas soin de ses enfants*, dit saint Paul, *a nié la foi, et est pire que l'infidèle* (*I Tim.* v, 8). Les pères et les mères doivent nourrir, aimer, instruire, et corriger leur enfant ; car Dieu leur demandera compte de son âme. Pour remplir ces diverses obligations et lui procurer le ciel qui en est le couronnement, plusieurs ont consommé les sacrifices les plus pénibles et même accepté la mort.

Les supérieurs, les princes, les chefs, etc., sont, dans une certaine mesure, tenus aux mêmes devoirs que les pères et les mères.

Léonide et Origène.

Saint Léonide, père d'Origène, avait élevé son fils avec la plus grande application et le plus grand succès. Comme il voyait dans cet enfant les plus heureuses dispositions, il les cultiva avec le plus grand zèle ; outre les arts libéraux et les belles-lettres, il l'avait instruit des saintes Ecritures, dont il lui faisait tous les jours apprendre et réciter quelques sentences avant les études profanes. Origène s'y appliquait tellement, qu'il ne se contentait pas du sens littéral et facile, mais il voulait toujours trouver des sens cachés, et faisait sans cesse de nouvelles questions. Léonide, avec un visage sévère, réprimait cette curiosité, et l'avertissait de ne pas excéder la portée de son âge ; mais en son cœur, il était ravi de ce beau naturel, et rendait à Dieu de grandes actions de grâces de lui avoir donné un tel fils. Souvent, tandis qu'Origène dormait, son père, lui découvrant la poitrine, la baisait avec respect comme un temple vivant de l'Esprit-Saint.

Saint Louis et son fils.

Le pieux monarque ne songeant plus qu'à mourir saintement et à laisser à la France un digne successeur de ses vertus, donna à son fils des instructions écrites de sa propre main. Elles sont restées un modèle à consulter pour tous les pères et tous les maîtres.

« Si Dieu, dit-il, t'envoie quelque infortune, supporte-la avec patience ; c'est qu'assurément tu l'as méritée : si, au contraire, c'est du bonheur qu'il te donne, reçois-le avec modestie et plutôt comme une faveur que comme une récompense que tu mérites. Maintiens les bonnes coutumes du royaume, et supprime les mauvaises ; ménage ton peuple, et ne lui impose de charges que dans le cas de nécessité. Fais tous tes efforts pour détruire le péché et le chasser de cette partie de la terre dont Dieu t'a confié le commandement ; combats surtout les hérésies, jurements ou blasphèmes ; cherche la compagnie des bons, fuis celle des mauvais ; écoute volontiers les paroles de Dieu et les retiens en ton cœur ; aime ton honneur et ta vertu et préserve-les de toute souillure ; ne souffre pas devant toi de médisances ni calomnies ; prends en main la cause du faible et du pauvre ; sois juste pour tous tes sujets ; ne cède dans tes jugements à aucun motif personnel ou étranger, et décide en ta propre question comme le feraient les autres juges ; s'il se présentait quelque affaire embarrassante, alors entoure-toi de gens éclairés qui puissent t'aider à découvrir la vérité. » Puis, revenant sur les devoirs d'un roi envers son peuple : « Défends et maintiens fermement, dit-il, les franchises et coutumes de tes bonnes villes : par là tu demeureras toujours en état de résister honorablement à tes ennemis ; tu te feras craindre des étrangers et respecter de tes pairs et féaux. Porte honneur et révérence à ta mère ; reçois mes bénédictions et prie Dieu qu'il te conserve sa protection et au royaume de France. »

Jean Hennuyer.

Lors de l'affreux massacre de la Saint-Barthélemy, Jean Hennuyer était évêque de Lisieux ; le lieutenant du roi de sa province vint lui communiquer l'ordre qu'il avait reçu de faire périr tous les huguenots de cette ville. « Vous n'exécuterez point ces ordres cruels, dit le vertueux prélat ; ceux que vous voulez égorger sont mes brebis ; ce sont, il est vrai, des brebis égarées, mais je travaille à les faire rentrer dans la bergerie. Je ne vois pas dans l'Evangile que le pasteur doive laisser répandre le sang de ses brebis ; j'y lis au contraire qu'il doit verser le sien pour elles. » Il ajouta qu'on avait surpris la religion du roi, et qu'il ne doutait pas que ce prince n'approuvât son refus. Non content de ces paroles, il donna un acte de son opposition ; ainsi les malheureux calvinistes de Lisieux durent leur salut à cet homme respectable. Charles IX, prince faible, qui connaissait le bien tout en faisant le mal, approuva cette vertueuse désobéissance.

Le mépris des pasteurs demeure rarement impuni

Environ l'an 1690, dans une paroisse du diocèse de Besançon, à quelques lieues de cette ville, il arriva un événement surprenant, qui fut regardé comme un coup du ciel, pour inspirer le respect dû aux pasteurs. Deux libertins scandalisaient la paroisse par leurs désordres ; le curé en étant informé, en avertit leurs pères, qui reçurent mal l'avis de leur pasteur. L'un d'eux eut l'insolence de lui répondre : *M. le curé, mêlez-vous de dire votre bréviaire, et ne vous*

mêlez point de ce qui se passe chez moi ; il faut bien que la jeunesse se passe. — Si je vous avertis des désordres de votre famille, lui dit le curé, *c'est que mon devoir m'y oblige. Je suis chargé de l'âme de votre fils, aussi bien que de la vôtre, et par conséquent je dois veiller sur sa conduite et vous avertir. Je vous parle en pasteur, et vous ne me parlez pas en chrétien ; prenez garde que Dieu ne vous punisse, ainsi que vos enfants dont vous autorisez les désordres.*

Cet homme, loin de profiter de l'avis de son pasteur, publia dans la paroisse qu'il avait si bien dit le fait à son curé qu'il ne s'aviserait plus de lui faire des réprimandes. C'était un samedi ; et comme la chose devenait publique, le curé crut qu'il était de la prudence de donner le lendemain, au prône, un avis à ce sujet. Il le fit avec beaucoup de modération, et dit dans son instruction qu'il estimait tous ses paroissiens ; que lorsqu'il était obligé de leur donner quelques avis en public ou en particulier, il les priait de croire que ce n'était point pour leur faire de la peine, mais par charité et pour leur salut ; qu'au reste, quand on méprisait les avis d'un pasteur, Dieu en était très-offensé et punissait de tels mépris.

Après la grand'messe, celui qui, la veille, avait si mal reçu les avis de son pasteur recommença ses invectives, disant que les prêtres n'avaient que des reproches à faire, mais qu'il s'en moquait. Les deux libertins passèrent le reste du jour au cabaret, du consentement de leurs pères, et, pour braver le curé, ils firent plus de scandale que les autres fois ; mais Dieu mit fin à leur vie scandaleuse par un châtiment bien exemplaire.

Le lendemain, le ciel menaçait d'un orage. Ces deux libertins, avec deux autres garçons qui étaient très-sages, coururent à la tour de l'église pour sonner les cloches ; il fit dans le moment un si grand coup de tonnerre, que ces quatre jeunes gens, saisis de frayeur, descendirent promptement pour se sauver. Dans le temps qu'ils descendaient, le tonnerre tua les deux libertins, mais d'une manière qui fit comprendre que c'était un châtiment de Dieu ; et voici comment :

Le tonnerre, en tombant, après avoir fait plusieurs circuits dans la tour, suivit les quatre jeunes hommes le long de l'escalier ; il épargna le premier qui était sage, et écrasa le second qui était un des libertins ; il ne fit aucun mal au troisième, et vint enfin frapper le quatrième, qui était l'autre libertin, et le tua. Ensuite le tonnerre entra dans l'église, où était la mère d'un de ces libertins ; il enleva cette femme, la jeta contre les murs, et ne fit aucun mal aux autres personnes qui se trouvaient dans le lieu saint. A la vue d'un accident si extraordinaire, on reconnut la justice de Dieu, et les pères de ces libertins vinrent, fondant en larmes, demander pardon à leur pasteur. (*Inst. des jeunes gens.*)

Un mot de Louis XVI.

Après avoir entendu la lecture du testament de Louis XVI, un prince fit cette observation : « J'ai bien remarqué ces mots : *Si mon fils* a le malheur *d'être roi.* » L'évêque d'Hermopolis répondit : « J'aime bien mieux ces paroles de saint Louis à son fils : *Si Dieu* vous fait la grâce *d'être roi.* Le désir de procurer le bonheur de la patrie doit l'emporter sur la crainte des peines qu'accompagnent la royauté. Un prince doit regarder comme une grâce le rang qui le met en état de se sacrifier pour faire cesser les maux de son pays. »

Le fils dénaturé et le bon père.

Un père chrétien n'avait rien oublié pour donner une bonne éducation à son fils ; mais le mauvais naturel et les passions criminelles de ce fils dénaturé avaient rendu tous ses soins inutiles. Il apprit un jour que cet enfant chéri, qui devait faire le bonheur de sa vie, avait formé l'horrible projet de lui donner la mort, pour jouir plus tôt de son héritage et vivre en liberté. Pénétré de douleur, et voulant faire un dernier effort pour attendrir le cœur de ce fils barbare, il le pria de l'accompagner et d'aller se promener avec lui. Comme il y consentit, dans l'intention peut-être d'exécuter son abominable dessein, le père le mena insensiblement dans un endroit écarté, et assez avant dans une forêt. Alors l'arrêtant tout à coup : *Mon fils,* lui dit-il, *j'ai appris et je suis assuré que vous avez pris la résolution de m'assassiner. Malgré les sujets de plainte que j'ai contre vous, vous êtes mon fils, et je vous aime encore. J'ai voulu vous donner une dernière marque de ma tendresse; je vous ai conduit dans cette forêt, où nous serons sans témoins, et où on ne pourra avoir aucune connaissance de votre crime.* Alors, tirant un poignard qu'il avait caché sous son habit : *Mon fils,* lui dit-il, *voilà un poignard : contentez votre passion ; exécutez votre coupable projet ; mettez-moi à mort, puisque vous l'avez résolu. Du moins en mourant ici, je vous sauverai des mains de la justice humaine. Ce sera la dernière preuve de ma tendresse pour vous et, dans mon extrême douleur, j'aurai du moins la consolation de vous conserver la vie, tandis que vous me l'ôterez.* Le fils, touché, étonné, ne pouvait contenir ses soupirs. Fondant en larmes, il se jette aux genoux de son père, lui demande mille fois pardon de son crime, lui proteste devant Dieu qu'il changera de conduite envers le meilleur et le plus tendre des pères. Il tint parole, et dès ce moment il donna à ce bon père autant de consolation et de joie qu'il lui avait causé d'amertume et de chagrin.

Le maréchal de Boucicault.

Le maréchal de Boucicault ne laissa qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui depuis fut maréchal de France et gouverneur de Gênes. Il ne s'était pas soucié de lui amasser de grands biens. Ses amis le blâmaient

un jour de n'avoir pas profité de la faveur du roi Jean, son maître: « Je n'ai rien vendu, leur répondit-il, de l'héritage de mes pères, je n'y ai rien non plus augmenté : si mon fils est homme de bien, il en aura assez : mais s'il ne vaut rien, il en aura trop et fera grand dommage. »

Léopold.

Léopold, duc de Lorraine, avait comblé de bienfaits une personne ingrate. On en parla au prince, qui répondit : « Je ne dois pas me plaindre de son ingratitude, puisque je ne l'ai obligée que pour moi. »

Ce grand homme était si persuadé qu'un prince n'est sur le trône que pour faire le bonheur de ses peuples, qu'une personne lui faisant un jour le récit des avantages qu'un souverain venait de faire à ses sujets : « Il le devait, répondit-il ; je quitterais demain ma souveraineté si je ne pouvais faire du bien. » Une autre fois, un des ministres représentait à ce prince que ses sujets le ruinaient. « Tant mieux, dit-il, je n'en serai que plus riche puisqu'ils seront heureux. »

Fénelon.

Interrogé sur l'éducation des très-jeunes enfants, le saint prélat de Cambrai répondit : « Ce qui est le plus utile dans les premières années de l'enfance, c'est un régime de vie simple... c'est de laisser affermir les organes en ne pressant point l'instruction; d'éviter tout ce qui peut allumer les passions, d'accoutumer doucement l'enfant à être privé des choses pour lesquelles il a témoigné trop d'ardeur. Si peu que le naturel des enfants soit bon, on peut les rendre ainsi dociles, patients, fermes, gais et tranquilles; au lieu que, si on néglige ce premier âge, ils deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie; leur sang se brûle, les habitudes se forment, le corps encore tendre, et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plient vers le mal; il se fait en eux une espèce de second péché originel, qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands. » (*Vie de* Fénelon.)

M. de Mont-Martel.

Un homme très-riche, M. de Mont-Martel, donnait par mois à son fils une somme considérable pour ses menus plaisirs. S'étant aperçu que le jeune homme accumulait depuis longtemps ces diverses sommes, il voulut remédier à un vice dont les suites sont toujours funestes dans un homme riche, et qui est vraiment horrible, surtout dans la jeunesse. La tendresse de ce père, justement alarmée, lui suggère un moyen aussi ingénieux qu'honnête. Il prévient son curé, lui confie son projet, et l'invite à dîner pour le lendemain. Le pasteur se rend à l'invitation : pendant le repas, on s'entretint de la misère des pauvres de la paroisse. Le pasteur fait observer que les ressources lui manquent pour satisfaire aux besoins de l'indigence; qu'il frappe en vain à toutes les portes, et que plus la misère semble s'accroître et multiplier les malheureux, plus il s'aperçoit que la charité se resserre et se refroidit.

A ce tableau pathétique de la misère générale, le père adresse la parole à son fils, et lui demande si ses entrailles ne sont pas vivement émues par cette peinture de l'humanité souffrante : il ajoute qu'il lui connaît une âme trop sensible pour n'être pas persuadé qu'il contribuera de tout son pouvoir au soulagement de tant d'infortunés, qui n'ont plus d'espérance que dans la compassion des riches; « Je sais, ajouta-t-il, que vous avez en réserve une somme assez considérable; je me flatte que vous l'avez destinée à de bonnes œuvres. Bénissez la Providence qui vous présente une occasion aussi favorable de signaler votre bon cœur; livrez généreusement à M. le curé ces trésors vils en eux-mêmes, et qui n'ont de valeur et de prix que par le bon usage qu'on en fait; il les répandra en votre nom dans le sein des pauvres ».

En même temps, M. de Mont-Martel ordonne à un domestique de suivre son jeune maître dans sa chambre, et d'apporter l'argent dont il fait un généreux sacrifice. En effet, le jeune homme, attendri jusqu'aux larmes, se dépouille sans murmurer de tout son argent, qu'il remet entre les mains du pasteur. Celui-ci l'embrasse et l'assure que cette somme sera distribuée à son intention. Le père termine cette scène touchante en comblant son fils de louanges et de caresses; il augmente ses menus plaisirs, et lui recommande d'en faire toujours un aussi bon usage. (Carron, *de l'Education*, t. Ier.)

M. Bureau.

Ce malheureux père, victime des révolutionnaires, était arrivé à Ancenis vers la fin de 93. La fièvre et les douleurs avaient égaré sa raison. L'œil morne et la voix éteinte, il parcourait la foule, redemandant à tous les six enfants qu'il avait perdus. Personne ne lui répondait et n'avait de larmes pour des douleurs étrangères. Les uns passaient en silence, d'autres le repoussaient sans pitié. Un cavalier lui dit enfin : « Ne cherchez pas « vos enfants, ils sont morts et plus heu- « reux que nous. Mais pleurez sur votre « femme et vos deux dernières filles; les « hussards viennent de les arrêter près de « la route de Nantes. Plaise à Dieu qu'elles « soient sabrées maintenant. » A cette affreuse nouvelle M. Bureau reste immobile, il lève sur l'homme qui lui parlait encore un regard où étaient peintes toutes les angoisses de la mort, puis regagne son logement sans prononcer une parole; une demi-heure après il avait cessé de vivre. L'épreuve était trop forte pour le tendre cœur de ce père! (*Une commune Vendéenne*).

Le mauvais fils.

Le père le plus criminel et le plus malheureux peut-être qu'il y eût sur la terre, avait un fils aussi méchant que lui. Plongés l'un et l'autre dans tous les crimes, ils se précipitaient dans tous les malheurs qui en

sont la suite ordinaire. Le fils, désobeissant, indocile, était colère, violent et emporté, jusqu'à devenir furieux, lorsqu'il éprouvait la moindre contradiction. Un jour que son père, déjà avancé en âge, voulut le reprendre et lui reprocher sa mauvaise conduite, ce fils malheureux, dans un accès de fureur, se jette sur l'auteur de ses jours, le renverse par terre, et le prenant par les cheveux, le traîne le long de l'escalier, pour le mettre hors de la maison. Quand il fut arrivé à un certain point, le père élevant la voix : « Arrête, malheureux, lui dit-il, arrête! je n'ai pas traîné mon père plus loin, quand j'étais à ton âge. »

Paroles d'un vénérable vieillard.

Un vénérable vieillard se voyant environné d'enfants qui se pressaient autour de lui, leur dit ces paroles qu'ils n'oublièrent jamais : « Mes petits enfants, j'ai toujours remarqué, 1° que le travail du dimanche n'a jamais enrichi ; 2° le bien mal acquis jamais profité ; 3° l'aumône jamais appauvri ; 4° la prière du matin et du soir jamais retardé les travaux ; 5° et qu'un enfant rebelle et libertin n'est jamais heureux. » (*Petit Souvenir de la retraite*, page 48.)

La mère chrétienne.

Quelle mère que la comtesse Mycielska morte à Posen en 1840, à l'âge de soixante-dix-huit ans ! Voici quelques détails sur elle.

A quarante ans, veuve d'un époux adoré, mère de huit enfants, dont cinq fils, tous d'une trempe de caractère digne du sein qui les avait portés, elle les chérissait de tout l'amour qu'elle avait eu pour leur père, de tout l'amour d'une mère ; mais, à cette vive tendresse, elle joignait une sévère abnégation d'elle-même, un éloignement de toute exigence personnelle, qui lui faisait oublier tous ses droits pour ne voir dans ses fils que des hommes, que des citoyens. — Une fille chérie que madame Mycielska perdit en 1825, laissa à sa garde cinq jeunes orphelins ; la bonne grand'mère ne crut pas devoir les confier aux soins partagés d'un père absorbé par les affaires ; aussi la vit-on surveiller elle-même les études de ses petits-enfants, et se mêler à leurs jeux. Cette femme, si brillante d'imagination et d'esprit, si recherchée par le monde, n'était plus aux heures de ce travail, que lui imposait sa conscience, qu'un simple répétiteur de trois jeunes écoliers.

Vint l'année 1830. Un cri de guerre s'éleva du cœur de tous les Polonais. Les femmes dominèrent leurs alarmes ; aucune n'osa pleurer ; toutes offrirent ce qu'elles avaient de plus cher. — Madame Mycielska donna ses cinq fils à la Pologne.

Et ici que tous les grands exemples que nous ont laissé Sparte et Rome pâlissent devant l'éclat de cette femme sublime ; car, à l'énergie des mères de l'antiquité, madame Mycielska sut joindre la confiance et la résignation chrétiennes. Aussi la voyait-on calme, presque joyeuse dans son immense sacrifice, et la vue seule de la croix suffisait pour lui inspirer ces paroles de foi et d'espérance avec lesquelles elle édifiait et exaltait même tous ceux qui l'entouraient.

Le moment de l'épreuve décisive arriva enfin, et le 21 mars, à la bataille sanglante de Grochow, son fils aîné, père de cinq enfants, périt de la mort des braves, à l'âge de trente-deux ans. — Quelques heures après l'arrivée de cette accablante nouvelle, on voyait madame Mycielska, se rendre elle-même auprès de sa belle-fille, et, pendant la nuit, par un froid intense et des chemins impraticables, faire vingt grandes lieues. La vue de cet héroïque dévouement, de cette force d'âme surnaturelle, furent pour la veuve éplorée une consolation toute-puissante.

Deux mois plus tard, son second fils périt à la tête du régiment dont il était colonel, au combat meurtrier d'Ostrolenka. Madame Mycielska apprend son malheur par les journaux. Toujours la même, fidèle à sa grande vocation de mère chrétienne, elle court immédiatement porter une parole de Dieu au cœur de sa seconde belle-fille. Frappée, mais non brisée, résignée et soumise à tout ce qu'il plaisait à Dieu et à sa patrie de lui imposer de sacrifices, mais mère cependant, madame Mycielska, toujours forte d'action et de langage, était dévorée au fond de l'âme pour ses autres enfants, d'une inquiétude qu'elle ne manifestait pas au dehors, mais qui la consumait au dedans. — Aussi, lorsque son troisième fils périt, le 29 mai, dans une charge brillante, à la prise de Raygrod, sa famille et ses amis prirent, de l'avis des médecins, la résolution de lui cacher ce dernier coup, et lui accordèrent la consolation de revoir et de soigner le plus jeune de ses enfants, blessé à côté de son frère. Trois mois plus tard survint le dénouement de la guerre sainte, par la prise de Varsovie : on choisit ce moment d'un deuil universel, d'une douleur générale pour apprendre à madame Mycielska la mort héroïque de son troisième fils, particulièrement chéri d'elle, et qu'elle avait l'habitude de voir le plus fréquemment. — Les gémissements déchirants de la mère ont été entendus de Dieu seul ; au dehors, on n'a vu que le deuil grave et profond d'une Polonaise, et les paroles prononcées par elle dans cette circonstance, sont l'expression la plus vraie et la plus sublime de tout ce que ce cœur possédait de force, d'amour et d'élévation. C'est en apprenant la mort de son troisième fils que madame Mycielska s'écria : « Je les avais tous donnés à la patrie, elle en a gardé trois ; elle aurait pu ne m'en rendre aucun, je ne me plains pas ; ses droits sont avant les miens. »

Son quatrième fils, le général Michel Mycielski, un des plus braves entre les braves, revint alors rejoindre sa mère et reposer sa tête brûlante sur ce sein chéri et ulcéré.

A la vue de ses deux fils épuisés de fatigues, accablés par les malheurs de leur pays,

et dans un état de souffrance physique et morale, que la vue d'une mère en larmes ne pouvait qu'aggraver, madame Mycielska eut le courage et la force d'oublier, en apparence, tous ses malheurs passés. Elle redevint animée, causante, gaie par fois même; mais après une de ces soirées de famille où le sourire aperçu sur les lèvres de cette mère chérie, avait jeté quelque joie aux cœurs brisés de ses fils, quelqu'un la surprenant seule, la trouva fondant en larmes; et madame Mycielska lui dit aussitôt : « Je suis parvenue à dérider un peu le front de mes enfants, ma tâche est remplie pour ce soir, et maintenant je puis chercher dans les larmes de nouvelles forces pour demain. »

La mère négligente.

Un jeune homme, ainsi que sa sœur, avaient été très-mal élevés par une mère idolâtre de ses enfants, mais en même temps bizarre et capricieuse. Tantôt elle les grondait, les maltraitait dans les accès d'impatience; le moment d'après, elle les apaisait, les caressait, et par tout ce manége leur apprenait tout à la fois, et à se révolter contre les châtiments, et à dédaigner les caresses; ne gagnant auprès d'eux d'un côté que pour perdre encore plus de l'autre; ne les portant à céder, pour le moment, que de manière à les rendre bien plus opiniâtres et plus volontaires. Aussi l'étaient-ils devenus au point que rien ne pouvait plus les apaiser et les satisfaire. La mère, toujours aux expédients pour les faire obéir, ne savait les animer, les récompenser ou les punir, que par tout ce qui pouvait intéresser en eux la vanité, la gourmandise, l'amour du luxe et de la parure; ce qui avait donné au fils beaucoup de suffisance, et à la fille un amour excessif des ajustements, qui fut bientôt suivi d'une envie démesurée de plaire. Une si mauvaise éducation eut l'effet qu'on devait en attendre : la fille déshonora sa famille, et alla cacher sa honte dans un couvent. Le fils trouva dans le monde bien des contradictions et des peines, au sein même des plaisirs; il mangea en peu de temps tout son bien, et n'eût d'autre ressource, pour subsister, que la compassion d'un de ses proches, et la mère en mourut de chagrin et de douleur. Voilà quel est souvent le fruit d'une mauvaise éducation. En faisant le malheur des enfants, elle finit par faire celui des parents eux-mêmes; au lieu qu'une éducation vertueuse et chrétienne assure presque toujours le bonheur des uns et des autres. (*Anecdotes chrétiennes.*)

La famille Charlet.

Quand un père manque à ses premiers devoirs, quels horribles crimes il peut susciter au sein de sa famille! Depuis longtemps, Philibert Charlet, propriétaire à Loché (Saône-et-Loire), s'adonnait à l'ivrognerie, et, surexcité par le vin, se livrait à de graves voies de fait contre sa femme paralytique. Cette conduite avait inspiré à leur fils Claude une haine d'autant plus violente contre son père, qu'il avait la plus tendre affection pour sa mère.

Le 12 novembre 1842, Claude entrant, vers neuf heures du soir, dans l'étable, pour faire la litière des bestiaux, trouva son père étendu près d'une feuillette de vin et achevant de s'enivrer. Une odieuse pensée germa dans l'esprit de ce malheureux jeune homme; s'armant d'un bâton, il alla se mettre en embuscade dans l'écurie, où son père couchait sur un lit de feuilles, et, quand celui-ci entra, il l'étendit mort, la tête fracassée par vingt-sept coups.

Arrêté immédiatement, il avoua son crime, en disant qu'il avait sacrifié son père pour sauver sa mère.

PIE IX.

Pie IX est vraiment bien le père de son peuple. Un jour, accompagné seulement d'un de ses camériers, il se rendit dans une des plus chétives habitations de Rome, qui servait d'abri à une malheureuse famille composée d'une pauvre veuve, de deux filles de quatorze à dix-huit ans, et de deux petits garçons. Il voulut s'assurer par lui-même de la vérité des rapports qu'on lui avait transmis, dits vrais par les uns, niés par les autres, notamment par le président de la société de bienfaisance. L'exposé des faits n'était que trop réel. Le souverain pontife examina les lieux, et aperçut, dans un des angles de la chaumière, une des jeunes filles qui, troublée, demandait lequel des deux était le pape. Elle et sa sœur se jetèrent à ses pieds. Quant à la mère, le bonheur inattendu de recevoir une telle visite, joint à l'espérance de voir soulager la misère de ses enfants, la firent tomber sans connaissance. Vivement touché, Pie IX laissa sa bourse à ces infortunés, et pourvut à ce que pour l'avenir de nouveaux secours leur parvinssent sûrement.

LES DEUX JULIE.

Une jeune veuve, madame L..., possédant une assez jolie fortune et qui, il y a un mois environ, avait perdu son enfant unique, petite fille de cinq ans, se rendait fréquemment au cimetière Montmartre, pour pleurer sur la tombe de l'enfant qui l'avait laissée inconsolable. Ces jours derniers, en quittant la tombe qui lui était chère, elle passa près de la fosse commune, et remarqua agenouillée, près d'une modeste croix de bois, une vieille femme et une petite fille de l'âge de celle qu'elle avait perdue. L'enfant et la vieille pleuraient. Madame L... s'arrêta, et quand celles qu'elle regardait eurent accompli leur pieux devoir, elle s'approcha, caressa l'enfant en mère qui n'en a plus, et, les yeux et la voix pleins de larmes, questionna la pauvre femme.

Celle-ci raconta que la mère de cette jeune petite, simple ouvrière, avait suivi son mari dans la tombe à un an d'intervalle, et qu'elle reposait là depuis deux mois. Alors la vieille femme, voisine et amie de cette pauvre famille, n'avait pas voulu abandonner l'orphe-

line, avec laquelle elle partageait son pain, et disant cela, elle ajoutait, prenant entre ses mains la tête blonde de l'enfant : une seule chose m'inquiète, c'est que je suis bien âgée, et, moi morte, qui prendra soin de ma petite Julie ?

Julie était précisément le nom de l'enfant de madame L..., qui, vivement émue de cette circonstance et du récit de la pauvre femme, lui dit de venir avec elle. Madame L... a adopté l'enfant de l'ouvrière en souvenir de sa fille et a pris la pauvre vieille auprès d'elle. (*Univers*, 15 avril 1851.)

Le jeune empereur de la Chine.

Le n° d'avril 1851 des *Annales de la Propagation de la foi* apportait au monde catholique une bonne nouvelle. Le jeune empereur de la Chine, qui a succédé à son père, mort en février 1850, ayant repoussé d'abord les demandes de persécution contre les chrétiens qui lui étaient adressées par les mandarins, a rendu en juin de la même année une ordonnance qui permet dans tout l'empire le libre exercice de la religion chrétienne. L'empereur a même appelé auprès de lui quatre missionnaires qui résideront dans son palais. Ce qui est à craindre, c'est que l'empereur, très-jeune encore, ne se laisse vaincre plus tard par les obsessions des mandarins, et, ce qui est certain, c'est que ceux-ci éluderont l'ordonnance, aussi longtemps qu'il leur sera possible, dans l'intérieur des provinces.

Au dire de Mgr Perrocheau, évêque en Chine, l'empereur a été entièrement élevé par une dame chrétienne, en qui l'empereur défunt avait une confiance sans réserve. Telle est la cause de sa conduite.

La même éducation avait été donnée autrefois à quelques-uns des empereurs romains, durant les trois siècles de persécutions, et les chrétiens y avaient de même gagné quelques-unes de ces trêves si précieuses pour la propagation de la foi parmi les âmes naturellement craintives, qui partout et toujours ont été les plus nombreuses. (*Spectateur* de Dijon.)

Exécution de Viou.

On se rappelle l'horrible assassinat commis au mois de janvier 1850, sur la personne du sieur Poirier-Desfontaines, riche marchand de bronzes de Paris. Le hasard avait fait découvrir son cadavre plié en deux dans une caisse envoyée à une adresse fictive à Châteauroux. La police finit par découvrir l'auteur de cet horrible attentat : c'était un tout jeune homme, le nommé Viou, domestique de M. Poirier-Desfontaines.

Le 29 avril dernier, Viou comparaissait devant la cour d'assises de la Seine. Viou fut condamné à la peine de mort. Pendant les débats, il s'était montré impassible et froid, n'eut pas un mot de regret, pas un tressaillement d'émotion, même lorsqu'il raconta les circonstances de son crime ; sa cynique froideur, enfin, fut poussée à ce point que, pendant la délibération du jury, qui se prolongea vingt minutes, il fabriqua tranquillement une cigarette et la fuma, entouré des gendarmes à la garde desquels il était remis, tandis que l'on délibérait sur son sort.

Depuis sa condamnation, Viou changea complètement de manière d'être : son attitude froide et arrogante fit place à une résignation profonde et à de sincères sentiments de piété. Chaque jour, en effet, il s'entretenait longuement avec l'aumônier de la prison de la Roquette. Il se préparait à la mort par de pieuses méditations et des prières. Dans ses conversations avec les personnes qui l'approchaient, il manifestait un vif repentir de son crime, déclarant qu'il n'était pas digne d'obtenir sa grâce et méritait de mourir.

Ce matin était le jour fixé pour l'exécution. A cinq heures, Viou voyait apparaître devant lui le greffier chargé de lui annoncer que le moment solennel était arrivé. Il reçut cette nouvelle avec résignation; puis le ministre de la religion, le jeune abbé Hugon, attaché comme aumônier à la Roquette, vint l'exhorter et lui apporter le pardon de son crime. Après l'avoir écouté avec recueillement, Viou se livra de lui-même aux exécuteurs pour les apprêts de la fatale toilette. « J'ai mérité la mort, disait-il à l'exécuteur des hautes œuvres, je n'ai pas peur, et je saurai mourir avec courage en expiation de mon crime qui me fait horreur. Que ma faute retombe sur mon père, dont l'inconduite a causé ma perte. Voilà donc, ajouta-t-il, comment je devais finir? triste destinée! Ma mère est morte empoisonnée quand je n'avais que quinze ans, et aujourd'hui, moi, à vingt ans, je meurs sur l'échafaud ! »

A six heures et demie, les apprêts étant terminés, Viou demanda à déjeûner. On lui servit un morceau de bœuf rôti, du pain et un verre de vin : il mangea et but avec une apparente satisfaction. Puis, après avoir adressé ses adieux au directeur et aux gardiens de la prison, il monta dans la voiture cellulaire.

A huit heures moins dix minutes, le funèbre cortége arriva sur la place Saint-Jacques. Viou descendit de voiture, soutenu par le prêtre et l'exécuteur des hautes œuvres qui était venu lui-même ouvrir la porte. « Retirez ma casquette, » lui dit Viou ; puis il s'agenouilla au pied de l'échafaud et fit sa prière. A cet instant, quelques larmes brillèrent dans ses yeux ; mais, maîtrisant cette émotion passagère, il se releva, et après avoir embrassé son confesseur et l'image de Jésus-Christ, il monta les degrés, refusant l'aide de l'exécuteur, auquel il répondit : « Non, non; je monterai très-bien tout seul ! »

Arrivé sur la plate-forme, il se tourna vers la foule, et, d'une voix claire et vibrante, laissa tomber ces dernières paroles : « Je meurs, Messieurs, avec franchise; je recommande mon âme à Dieu ! » (Journaux de Paris du 8 juin 1851.)

ANGES et DÉMONS — Ange, être spirituel, intelligent, le premier en dignité entre les créatures. *Tous les anges*, dit saint Paul (*Hébr.* I, 14), *sont des esprits chargés d'une administration et envoyés pour l'utilité de ceux qui ont part à l'héritage du salut.* Bossuet, entre autres, dans sa préface de l'*Apocalypse*, a expliqué plusieurs points de la doctrine catholique sur les anges. Nous devons aimer ces *esprits sublimes*, surtout celui à qui nous sommes confiés, respecter leur présence, nous recommander souvent à eux, et suivre leurs inspirations.

Démon ou ange déchu, ou Satan chassé du ciel, condamné à des supplices éternels, exerçant sur les hommes une influence fatale. Saint Paul appelle ces esprits pervertis et tentateurs, dont Lucifer est le chef, *les puissances de l'air.* Leur nombre est incalculable. Comment les éviter, les vaincre? — *Priez et veillez*, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Judas Machabée.

Timothée, général de l'impie Antiochus, s'avançant avec une armée formidable contre les Juifs, Judas Machabée et sa petite armée se mirent en prières. La tête couverte de cendres et le corps d'un cilice, ils se prosternèrent devant l'autel, suppliant le Seigneur de leur être propice. Le combat commença au lever du soleil; mais au plus fort de la mêlée, il parut cinq hommes venus du ciel, montés sur des chevaux dont les freins étaient d'or, frayant à Judas Machabée le chemin au milieu des ennemis. Deux se mirent à ses côtés, l'environnant et le couvrant de leurs armes; ils lançaient contre les ennemis des traits et des foudres qui les aveuglèrent et jetèrent le désordre dans leur armée. Vingt-cinq mille hommes de pied et six cents cavaliers restèrent sur le champ de bataille.

Saint Pierre *en prison.*

Hérode voyant qu'il s'était rendu agréable aux Juifs par la mort de l'apôtre saint Jacques, fit mettre saint Pierre en prison. Ce prince des apôtres y était gardé par seize soldats. Cependant l'Eglise était en prières pour demander la liberté du vicaire de Jésus-Christ. Or, la nuit même du jour où il devait comparaître devant les juges, tandis que ce saint apôtre dormait chargé de chaînes, entre deux soldats, et que les autres gardaient la porte de la prison, l'ange du Seigneur apparut tout éclatant de splendeur, réveilla saint Pierre, et lui dit de se lever; et aussitôt ses chaînes tombèrent de ses mains. Il suivit l'ange aux portes de la prison, qui s'ouvrirent d'elles-mêmes. L'envoyé de Dieu, l'ayant conduit jusqu'au bourg le plus voisin, disparut. Alors saint Pierre, revenu comme d'un profond sommeil, s'écria : *Maintenant je suis assuré que le Seigneur a envoyé un ange pour me tirer des mains d'Hérode et me soustraire à la fureur des Juifs.* (Actes, XI.)

Saint Boniface.

Vers l'an de Jésus-Christ 304, il y avait à Rome une femme nommée Aglaé, de la race des sénateurs; elle avait, pour gouverner ses biens, qui étaient immenses, soixante-un intendants, et un au-dessus de tous, nommé Boniface, avec lequel elle entretenait un commerce criminel. Il était adonné au jeu et à toutes sortes de débauches; mais il avait trois bonnes qualités : l'hospitalité, la libéralité, la compassion. Après plusieurs années ainsi passées dans le crime, Aglaé, touchée de componction, l'appela et lui dit : « Boniface, tu vois en quels péchés nous sommes tombés, sans penser qu'un jour il faudra aller paraître devant Dieu. J'ai ouï dire aux chrétiens que, si quelqu'un sert les saints qui combattent pour Jésus-Christ, il aura part un jour au royaume de Dieu : je viens aussi d'apprendre que les serviteurs de Jésus-Christ souffrent pour lui de grands tourments en Orient; va donc et nous apporte des reliques des saints martyrs, afin que nous les honorions, que nous leur bâtissions des oratoires, et que, par leur moyen, nous soyons sauvés. »

Boniface prit des quantités d'or pour acheter des reliques, et pour donner aux pauvres, avec douze chevaux, trois litières, et quantité de parfums pour honorer les reliques. En partant, il dit par plaisanterie : Aglaé, si je trouve des reliques des martyrs, je les apporterai, mais si mes reliques viennent sous le nom des martyrs, recevez-les. Aglaé lui dit : Quitte tes folies et songe que tu vas quérir des reliques des saints; pour moi, pauvre pécheresse, je t'attends dans peu; je prie Dieu tout puissant, qui a pris la forme d'esclave et répandu son sang pour nous, d'envoyer son ange devant toi, de conduire tes pas, et d'accomplir mes desseins, sans considérer mes péchés. Boniface partit, et durant le chemin, il disait en lui-même : Il est juste que je ne mange pas de chair, et que je ne boive point de vin, puisque, tout indigne que j'en suis, je dois porter les reliques des saints. Ensuite, levant les yeux au ciel, il dit : Seigneur Dieu tout-puissant, père de votre fils unique, dirigez mon voyage, afin que votre nom soit glorifié dans tous les siècles.

Après quelques jours de marche, il arrive à la ville de Tarse, et sachant qu'il y avait des chrétiens qui combattaient pour la foi, il dit à ceux qui l'accompagnaient : Mes frères, allez chercher une hôtellerie, et faites reposer les chevaux; pour moi, je m'en vais voir ceux que je désire le plus. Etant arrivé au lieu du combat, il vit les martyrs dans les plus horribles tourments; l'un pendu la tête en bas, et du feu dessous; un autre attaché et tiré à quatre pieux; un autre scié par les bourreaux, un autre les mains coupées; tous tourmentés de différentes manières : ils étaient au nombre de vingt, et ce spectacle sanglant faisait grande horreur à tous les spectateurs. Boniface s'approcha d'eux, et les baisa avec respect, en criant : Qu'il est

grand, le dieu des chrétiens! qu'il est grand, le dieu des martyrs! Serviteurs de Jésus-Christ, je vous conjure de prier pour moi, afin que j'entre avec vous en part du combat contre les démons. Il s'assit à leurs pieds, et leur disait : Combattez généreusement, le tourment est court, et la récompense éternelle

Le gouverneur l'aperçut, et dit en colère : Qui est celui-là qui se moque ainsi des dieux et de moi? Qu'on le saisisse et qu'on l'amène à mon tribunal, puis il lui dit : Qui es-tu, toi qui méprises la splendeur de mon siége? — *Boniface.* Je suis chrétien et je méprise vos dieux. — *Le juge.* Comment t'appelles-tu?— *Boniface.* Je vous l'ai déjà dit : je suis chrétien, et, si vous cherchez mon nom, on m'appelle Boniface. — *Le juge.* Avant que je te fasse tourmenter, approche et sacrifie. — *Boniface.* Je vous dis encore que je suis chrétien, et je ne sacrifie point aux démons; voilà mon corps, faites ce que vous voudrez.

Le juge en fureur fit aiguiser des roseaux, et les lui fit enfoncer dans les ongles des mains. Boniface regardant le ciel, souffrait patiemment. Le juge ordonna qu'on lui ouvrît la bouche, et qu'on y versât du plomb bouillant. Boniface dit : Seigneur, Jésus-Christ, fils de Dieu, venez à mon aide, et ne souffrez pas que je sois vaincu. Le plomb fondu ne lui fit aucun mal, de même qu'une chaudière de poix brûlante dans laquelle il fut jeté. Enfin, après divers supplices qui durèrent tout ce jour et le lendemain matin, le gouverneur, épouvanté de la puissance de Jésus-Christ, et de la constance du martyr, commanda qu'on lui coupât la tête. C'est ainsi qu'il remporta la couronne du martyre.

Cependant les compagnons de Boniface le cherchaient partout, et ils se disaient l'un à l'autre : Il est sans doute dans quelque cabaret ou ailleurs à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. En discourant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui dirent : N'auriez-vous point vu un étranger venu de Rome? Il leur répondit : Hier il y eut un étranger qui fut martyrisé pour Jésus-Christ, et qui eût la tête tranchée. Celui que nous cherchons, dirent-ils, est un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de commun avec le martyr. Il leur dit : Je vous assure que celui que vous cherchez souffrit hier le martyre : que vous coûtera-t-il de venir le voir? Ils le suivirent et il leur montra son corps étendu. L'ayant reconnu, ils pleurèrent amèrement, et s'écrièrent : Serviteur de Jésus-Christ, pardonnez-nous tout le mal que nous avons dit de vous! Ils dirent à l'officier : Nous vous prions de nous donner son corps. Il le refusa, et il fallut lui donner cinq cents pièces d'or pour l'obtenir. Ils l'emportèrent, l'embaumèrent et l'enveloppèrent de linges précieux dans une litière et reprirent leur chemin, louant Dieu de son heureuse fin.

Cependant un ange apparut à Aglaé, et lui dit : Celui qui était votre esclave est maintenant votre frère; recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement; vos péchés vous seront remis par son intercession. Elle se leva promptement, prit avec elle des ecclésiastiques pieux, portant tous des cierges et des parfums; ils allèrent au devant des saintes reliques. Aglaé fit bâtir un oratoire digne du saint martyr; il s'y opéra plusieurs miracles. Dès lors Aglaé renonça pour toujours au monde, donna tous ses biens aux pauvres, se consacra entièrement au service de Jésus-Christ : elle vécut encore dans ces exercices de piété treize ans, après lesquels elle s'endormit au Seigneur, et fut enterrée auprès de saint Boniface. (*Histoire Ecclésiastique*, liv. IX.)

L'ange gardien.

Un des Pères du désert, interrogé sur le moyen qu'il prenait pour être toujours d'une humeur égale, répondit : « Je considère souvent mon ange gardien, qui est toujours à mes côtés, qui m'assiste dans tous mes besoins, qui me dit dans toutes les circonstances ce que je dois dire et ce que je dois faire, et qui écrit, après chacune de mes actions, la manière dont je l'ai faite. Cette vue me pénètre pour lui d'un religieux respect, et fait que je suis toujours attentif à ne rien dire et à ne rien faire qui puisse lui déplaire. (*Heureuse Année.*)

Histoire d'un saint anachorète.

Un saint anachorète, qui vivait dans un affreux désert, n'y était vu que de Dieu et des anges. Il était obligé d'aller fort loin pour se procurer de l'eau. Un jour, ennuyé de la longueur de ce trajet, il se dit en lui-même : Qu'ai-je besoin de me donner cette peine? je viendrai demeurer près de cette source. Il se retourna et vit derrière lui quelqu'un qui le suivait et qui comptait ses pas. Il lui demanda : Qui êtes-vous? Celui-ci répondit : « Je suis l'ange du Seigneur; j'ai été envoyé pour compter vos pas et vous donner une récompense. » Ce vénérable serviteur de Dieu ayant entendu ces paroles, fut encouragé et posa même sa cellule plus loin, pour que son mérite s'accrût. (*Vies des Pères du désert.*)

Les anges et l'eucharistie.

Saint Jean Chrysostome, racontant ce qu'il avait vu lui-même, dit : « Aussitôt que le prêtre commence d'offrir le saint sacrifice, un grand nombre d'esprits bienheureux descendent du ciel, revêtus de robes très-éclatantes, ayant les pieds nus, baissant les yeux, et se courbant; ils environnent l'autel dans un grand silence et un profond respect, jusqu'à ce qu'on ait achevé ce vénérable mystère; et, se répandant çà et là par toute l'église, ils accompagnent les évêques, les prêtres et les diacres, lorsqu'ils distribuent aux fidèles le saint corps et le précieux sang du Seigneur, et les assistent avec beaucoup de soin et d'attention dans leur saint ministère.

Le même illustre évêque de Constanti-

nople disait dans une autre homélie qu'un saint vieillard, à qui Dieu avait coutume de révéler plusieurs choses merveilleuses, l'avait assuré que, durant le temps du sacrifice, il avait eu le bonheur de voir, autant que les yeux mortels en sont capables, une multitude d'anges, revêtus de robes blanches et éclatantes, environnant le saint autel, baissant leurs têtes pour marque de respect et de révérence.

Origine du Regina coeli.

En l'année 589, Rome fut désolée par cette fameuse peste en laquelle les hommes tombaient morts en éternuant. Pour arrêter les ravages de ce fléau, saint Grégoire le Grand porta en procession par toute la ville l'image de sainte Marie-Majeure. Il vit alors dans l'air sur le lieu appelé maintenant Château-Saint-Ange, un ange qui remettait dans le fourreau une épée sanglante. Il entendit aussi des anges qui chantaient : *Réjouissez-vous, Reine du ciel, celui dont vous avez mérité d'être la mère est ressuscité*, etc. Le saint pontife y ajouta : *Priez Dieu pour nous*, etc. La peste cessa aussitôt, et dès lors on commença à chanter les grandes litanies chaque année, le 25 avril. (Sigon., *Diotal.*, tom. I, ex. 4.)

Le P. Eusèbe Niérenberg.

Dans une des villes de l'Espagne un impie s'était livré tout entier au démon; jamais il ne s'était confessé, et ne faisait d'autre pratique de piété que de réciter tous les jours un *Ave, Maria*. Le P. Eusèbe Niérenberg rapporte qu'à l'heure de sa mort Marie lui apparut en songe : les regards de la Mère de Dieu opérèrent en lui un si grand changement, qu'il envoya chercher aussitôt un confesseur, auquel il fit sa confession avec une grande abondance de larmes, et fit vœu d'entrer dans un monastère s'il recouvrait la santé, et ce fut dans ces sentiments qu'il expira. (*Vertus de Marie.*)

Waldrude.

Cette comtesse de Hainaut qui, toute jeune encore, s'était acquis une haute réputation de vertu (650), avant de fonder son monastère, passa par bien des afflictions et des peines. Elle eut un rêve mystérieux qui devait être en même temps l'annonce et la cause de ses souffrances. En effet, toute préoccupée de ce qu'elle avait vu, la jeune comtesse en fit confidence à quelques-unes des filles qui servaient dans sa maison; celles-ci n'eurent rien de plus pressé que de le raconter au dehors, et bientôt Waldrude devint l'objet non-seulement des railleries, mais même des calomnies les plus révoltantes de cette foule d'esprits méchants et moqueurs, qui rôdent et bourdonnent sans cesse autour des cœurs les plus purs, cherchant à mordre, à dénigrer : *Infestus usque circuit quærens leo quem devoret*. Cela fut pour notre sainte la source de mille tourments et des plus vifs chagrins; l'épreuve lui parut si cruelle et si dure, que par moments elle sentait faiblir tout son courage et restait accablée; mais Dieu, qui ne nous éprouve jamais au-dessus de nos forces, eut pitié de sa fille bien-aimée, et vint à son secours.

Un jour qu'elle était prosternée, abattue, et versait des larmes amères dans la chapelle où elle avait habitude de prier, il lui parut tout à coup qu'elle voyait descendre un ange d'une admirable beauté, qui, s'étant approché d'elle, lui dit avec une infinie douceur : « Pourquoi vous abandonnez-vous ainsi au découragement? Vous vous plaignez, et vous pleurez! Oubliez-vous donc ce qu'ont souffert en vue du ciel les apôtres et les martyrs? Ignorez-vous que celui-là seul sera couronné qui aura courageusement combattu? Le disciple n'est pas au-dessus du maître, et si les méchants ont appelé le Christ Bulzébub, doit-on s'étonner des injures qu'ils prodiguent à ses serviteurs? »

Après avoir prononcé ces paroles, l'envoyé céleste disparut, mais il avait versé dans le cœur de la sainte les ineffables consolations de l'espérance.... et bientôt l'édifice s'éleva au gré de ses souhaits. (*Vie de sainte Waldrude.*)

Singuliers aveux des Protestants.

Les protestants ont attaqué la doctrine et le culte de l'Eglise catholique à propos des anges et des démons. Ils y croient cependant, témoin ces passages des écrits de leurs maîtres. « Dieu, pour châtier l'orgueil et la superbe de Luther, qui se découvre dans tous ses écrits, dit un des premiers sacramentaires, retira son esprit de lui, l'abandonnant à l'esprit d'erreur et de mensonge, lequel possédera toujours ceux qui ont suivi ses opinions, jusqu'à ce qu'ils s'en retirent. » (Conrad. reis., *sur la cène du Seigneur*, B. 2.)

Voici maintenant la récrimination de l'Eglise de Zurich. « Luther nous traite de secte exécrable et damnée; mais qu'il prenne garde qu'il ne se déclare lui-même pour archihérétique, par cela même qu'il ne veut et ne peut s'associer avec ceux qui confessent le Christ; mais que cet homme se laisse étrangement emporter par ses démons! que son langage est sale, et que ses paroles sont pleines des diables d'enfer : il dit que le diable habite maintenant et pour toujours dans le corps des zwingliens, que les blasphèmes s'exhalent de leur sein insatanisé, sursatanisé et persatanisé; que leur langue mensongère, remuée au gré de Satan, est infusée, perfusée et transfusée dans son venin infernal. Vit-on jamais de tels discours sortis d'un démon en fureur? Il a écrit tous ses livres par l'impulsion et sous la dictée du démon, avec lequel il eut affaire, et qui, dans la lutte, paraît l'avoir terrassé par des arguments victorieux. » (*Contre la confession de Luther*, p. 61.)

« Voyez-vous, s'écriait Zwingle, comme Satan s'efforce d'entrer en possession de cet homme? » (*Rép. à la conf. de Luther.*)

Pendant que les habitants de Bâle plaçaient dans leur cathédrale cette épitaphe sur le tombeau de « Jean OEcolampade, théo-

logien..., premier auteur de la doctrine évangélique dans cette ville, et véritable évêque de ce temple ; » Luther écrivait de son côté que « le diable, duquel Œcolampade se servait, l'étrangla de nuit dans son lit. — C'est ce bon maître, dit-il encore, qui leur avait appris qu'en l'Ecriture, il y avait des contradictions. Voyez à quoi Satan réduit les hommes savants. » (*De missa privata.*)

Ne voyez-vous pas, après cela, combien l'Eglise a tort d'employer les exorcismes, les purifications, les sacramentaux, etc., pour se soustraire à la puissance si considérable des anges de ténèbres !

AUMONE. — L'aumône, prise dans son acception la plus étendue, est un don quelconque fait aux pauvres par motif de charité et pour les soulager. (Aumône de l'or, de la parole, de l'amour, etc.) — Il était spécialement ordonné aux Juifs d'assister les pauvres, les orphelins, les étrangers (*Deut.* xv, 11; *Eccl.*, iv, 1); les maximes et les exemples du Dieu qui donna au monde sa chair et son sang, ont encore mieux fait sentir la nécessité de ce devoir. — Il semble que notre salut éternel dépende de notre plus ou moins grande quantité d'aumônes (*Matth.*, xxv, 34). Dans la primitive Eglise les fidèles vendaient leurs biens pour subvenir aux besoins des indigents ; aussi les païens, dans l'admiration, se disaient-ils entre eux : *Voyez comme ils s'aiment* (les chrétiens) ! et Julien écrivait-il à un pontife du paganisme : *Il est honteux que les Galiléens nourrissent leurs pauvres et les nôtres.* — L'aumône est un précepte rigoureux et non simplement un conseil. — Malheur aux nations chez lesquelles l'aumône n'est plus accordée généreusement par les riches, et n'est plus considérée par les pauvres que comme une injure ! Vainement on inscrira sur les chartes et au fronton des édifices le mot *Fraternité*, la sainteté de l'aumône restant méconnue on ne trouvera entre les diverses classes sociales que d'implacables haines.

Saint Bessarion.

Un solitaire d'Egypte, saint Bessarion, avait vendu son héritage pour en distribuer le prix aux indigents; il n'avait plus rien à donner; un pauvre se présente, il le couvre de son manteau. Un autre pauvre lui succède, il lui donne sa robe. Il était parvenu à n'avoir plus de trésor que l'Evangile, ce livre où il avait puisé les leçons de son héroïque charité ; il le vendit encore, et il disait avec cette naïveté, compagne aimable des grandes vertus : « Ce livre, il m'a fait tout vendre, eh bien ! je l'ai vendu lui-même. » (*Vie des Pères du désert.*)

Saint Jean l'Aumônier.

Ce n'est pas avec réserve, mais à pleines mains, que Jean l'Aumônier, archevêque d'Alexandrie, répandait les dons de sa charité; c'était une pluie féconde; c'était un torrent. Les pauvres, il les appelait ses maîtres. On le vit s'affliger un jour qu'il n'avait trouvé aucun indigent à assister. On ne le consola qu'en lui disant que sa charité avait tari, dans cette grande ville, la source de toutes les larmes qui coulaient si abondamment avant lui. Il ne trouvait tant à donner, que parce que lui-même vivait très-pauvrement. Il couchait sur un petit lit, n'ayant qu'une méchante couverture. Un homme de bien lui en fit présent d'une fort riche. Il la reçut, craignant de l'offenser par son refus; mais la nuit son sommeil fut troublé; il était tourmenté par la pensée de ses pauvres qui étaient transis de froid. Le lendemain, et de grand matin, la couverture fut vendue, rachetée aussitôt par l'homme riche, vendue de nouveau, rachetée encore. *Nous verrons*, dit le saint évêque, *qui se lassera le premier*. Charitables débats, aimables contestations, les seules qui puissent avoir lieu entre les chrétiens. (Godescard.)

Saint Martin.

Un jour que le jeune saint était en marche, par un hiver très-rigoureux, il rencontra, à la porte d'Amiens, un pauvre presque nu, qui demandait l'aumône aux passants. Voyant que ceux qui le précédaient n'avaient point regardé ce malheureux, il pensa que Dieu le lui avait réservé; mais il avait distribué tout ce qu'il possédait, et il ne lui restait que ses armes et ses vêtements. Que faire? Il coupe son manteau en deux, il en donne la moitié au pauvre, et s'enveloppe comme il peut avec l'autre moitié. La nuit suivante, Martin vit en songe Jésus-Christ couvert de cette moitié de manteau qu'il avait donnée, et il l'entendit dire à une troupe d'anges qui l'environnaient : « Martin, qui n'est encore que catéchumène, m'a couvert de ce vêtement. »

Saint François de Borgia.

On fit un jour à saint François de Borgia, duc de Candie, des représentations sur l'abondance de ses aumônes; il répondit : « Si j'avais dépensé pour mes plaisirs une somme plus considérable, personne n'y trouverait à redire ; mais j'aime mieux que l'on me blâme, et me priver même du nécessaire, que de laisser dans la misère les membres souffrants de Jésus-Christ. » (Godescard.)

Charles II (xviie siècle).

Charles II, roi d'Espagne, étant fort jeune, et faisant à pied les stations du jubilé, trouva sur son passage un pauvre auquel il jeta une croix de diamants qu'il avait sur lui; personne ne s'aperçut de cette excessive libéralité du prince. Quand il fut à l'église, ses courtisans s'étant aperçus qu'il n'avait plus de croix, dirent qu'on avait volé le roi. Le pauvre, qui suivait, s'écria à l'instant : « Voilà la croix du roi ; c'est Sa Majesté qui me l'a donnée. » Le monarque en convint. On ne jugea pas à propos de laisser au pauvre cette croix, qui était de pierreries de la couronne; mais il fut décidé dans le conseil, que de quelque manière que le roi fît ses dons, ils devaient être sacrés. En conséquence, la croix

ayant été estimée douze mille écus, on les donna aux pauvres.

L'empereur Joseph (XVIIIe siècle).

Tandis que l'empereur Joseph passait par une rue de Vienne, un enfant d'environ neuf ans s'arrêta devant son carrosse, et lui dit: « Sire, je n'ai jamais mendié; mais ma mère se meurt. Pour avoir un médecin, il faut avoir un florin; nous n'avons point de florin... Ah! si Votre Majesté nous donnait un florin, que nous serions heureux! » L'empereur s'étant informé du nom et de la demeure de la malade, l'enfant satisfit à ses questions; et, en se jetant à genoux, il ajouta que c'était la première et la dernière fois qu'on le voyait mendier. Le monarque lui donna un florin; et le petit garçon se sauva sans songer à faire aucun acte de remercîment. Cependant l'empereur s'enveloppe du manteau d'un de ses gens, et se rend chez la malade, qui, le prenant pour un médecin, lui fait un détail de sa maladie, et lui indique l'écritoire et le papier de son fils, le priant de lui faire la recette convenable à sa guérison. L'empereur écrit l'ordonnance, console la pauvre affligée, et se retire. Ce prince était à peine sorti, que l'enfant rentra avec son florin et un médecin. La mère, étonnée, dit qu'elle a déjà eu la visite d'un docteur, qui lui a fait une recette. Le médecin lut la prétendue recette; et, ayant reconnu la signature du chef de l'empire, il expliqua l'énigme. C'était une assignation de cinquante ducats sur les épargnes de cet auguste prince, qui se plaisait à soulager l'humanité souffrante. (*Mentor des enfants.*)

Mlle Le Camus. (1782).

Le 14 avril 1782, jour de la première communion des jeunes personnes de Charonne, mademoiselle Le Camus, l'une des communiantes, âgée de douze à treize ans, pria son père de la gratifier d'une rente viagère de trois cents livres, en avancement de sa dot.

Le père, étonné, fit quelques objections, on insista et l'on finit par obtenir le contrat. Mais à peine mademoiselle Le Camus l'avait-elle entre les mains, qu'elle alla chercher dans la pièce voisine une femme du pays qui venait de perdre son mari par un accident funeste, et qui restait chargée de huit enfants en bas âge. Elle se jeta à son cou et lui dit en pleurant: « Consolez-vous, ma bonne, mon père vient de m'accorder trois cents livres de rente que je vous abandonne en entier, et qui vous seront payées avec exactitude. »

L'erreur volontaire (XVIIIe siècle).

Une vieille femme persécutée par un bourgeois de Rome auquel elle devait quinze écus qu'elle ne pouvait payer, s'adressa, dans sa détresse, à un cardinal allemand. Le prélat lui donna ordre par écrit de toucher soixante écus chez son trésorier. La bonne femme, qui ne savait pas lire, fut bien surprise lorsqu'on lui délivra cet argent. « Monseigneur s'est trompé, dit-elle, je n'ai demandé que quinze écus. » Elle court chez son protecteur. « Monseigneur, vous vous êtes trompé en écrivant soixante au lieu de quinze; votre trésorier ne veut point de votre ordre, si je ne prends toute la somme. — Vous avez raison, mon enfant, répondit le cardinal, je me suis trompé, au lieu de soixante je voulais mettre six cents écus. Cette somme vous servira à marier votre fille. »

Louis XVI.

Le roi Louis XVI et son auguste épouse, peu de temps avant de monter sur le trône, se promenaient dans le parc de Versailles, libres du faste importun qui sans cesse assiége les grands: ils aperçurent une jeune enfant qui portait une écuelle avec quelques cuillères d'étain. « Que portes-tu là? dit la princesse.—Madame, c'est la soupe pour mon père et ma mère qui travaillent là-bas aux champs.— Et avec quoi est-elle faite?— Avec de l'eau, madame, et des racines. — Quoi! sans viande? — Oh! madame, bienheureux quand nous avons du pain.—Eh bien! porte ce louis à ton père pour vous faire à tous de meilleure soupe. » Elle dit au prince: « Voyons ce qu'elle deviendra. » Ils la suivirent en effet, et, considérant de loin le bonhomme courbé sous le poids de son travail, qui, dès que sa fille lui a remis le louis et lui eut fait part de cette heureuse rencontre, tombe à genoux avec sa femme et ses enfants, et lève les mains vers le ciel. « Ah! vois-tu, mon ami, s'écrie la princesse, ils prient pour nous. Quel plaisir on goûte à faire du bien! ton cœur ne te dit-il rien à un pareil spectacle? — Mettez votre main là, dit le prince en portant à son cœur celle de son épouse. — Oh! ton cœur bat bien fort! va, tu es sensible, et je suis contente de toi. » (*Morale en action.*)

Mgr d'Aviau, *archevêque de Vienne, et plus tard de Bordeaux.*

Ce saint prélat était la providence visible, à laquelle tout malheureux avait le droit de venir demander son pain, son vêtement, son toit. Oui, la maison du saint archevêque était un temple ouvert à toutes les infortunes; toute âme souffrante était sûre d'y trouver consolation et secours.

Mgr d'Aviau n'était avare que pour lui. De tant de pauvres qu'embrassait sa paternelle sollicitude, il était le seul auquel il ne songeât jamais, lui le plus pauvre de tous; et, pour fournir à ses besoins, plus d'une fois on fut réduit à lui demander l'aumône pour lui-même.

« Monseigneur, vint lui dire un jour cet ange de charité dont le nom est encore cher aux amis de Mgr d'Aviau, Monseigneur, un pauvre gentilhomme est dans le plus grand dénûment; vous ne refuserez pas de lui venir en aide. » Et le prélat de donner aussitôt sa bourse. Le lendemain, il trouve dans son appartement des vêtements neufs; il s'en étonne. « Monseigneur, lui dit la bonne Sœur, ne m'avez-vous pas donné votre bourse pour un pauvre gentilhomme? ce pauvre gentilhomme, c'est vous. »

Chez Mgr d'Aviau, c'était le cœur qui donnait encore plus que la main. On l'a vu, ce bon vieillard, se mettre à deux genoux sur le pavé de la rue, et chercher, en tâtonnant, une pièce de monnaie tombée de la main d'un pauvre à qui il venait de faire l'aumône. Durant l'hiver, une des salles du palais archiépiscopal était constamment ouverte aux pauvres gens du quartier, qui venaient y prendre du feu. Un jour, Mgr d'Aviau était là, seul, près du foyer. Une pauvre femme entre, presque aveugle. Ne reconnaissant pas le prélat, elle le prie de lui garnir son réchaud. Le bon archevêque se met aussitôt à l'œuvre. « Est-ce assez? dit-il.— Vous pourriez bien en mettre un peu plus, » répond la bonne femme. M. d'Aviau tourmente de nouveau le feu et cherche d'autres charbons dans le foyer épuisé. Survient quelqu'un. Grand scandale! La pauvre femme est grondée, et l'archevêque aussi, peu s'en faut. Eh! ne puis-je pas, dit le prélat, donner du feu comme un autre?

L'abbé de Mac-Carthy.

Ce saint orateur, prêchant pour l'œuvre du Refuge (le 8 mars 1820), reçut à la fin de son sermon une somme de mille francs. Sa lettre d'envoi à l'administrateur de cet établissement qui dit dans quelles circonstances et avec quels sentiments il l'avait reçue, peut servir de conseil ou de règle aux personnes charitables.

« Je m'empresse, dit-il, de vous transmettre le secours que j'ai reçu pour vos enfants. Il est bon que vous connaissiez ce trait de la générosité la plus délicate et la plus véritablement chrétienne. Un monsieur que je n'avais jamais vu, sans vouloir se faire connaître, m'a présenté une lettre cachetée, en me disant qu'il ne pouvait s'arrêter un seul instant, et qu'il avait rempli tout son objet en me remettant cette lettre en main propre. Je l'ai ouverte le moment d'après, lorsqu'il avait déjà disparu, et voici ce que j'y ai lu :

« Monsieur, je vous prie de vouloir bien remettre à l'administration du Refuge le billet ci-joint de 1,000 fr.; c'est le fruit du discours que vous avez prononcé lundi; il est bien juste que vous en soyez le dépositaire. Permettez que je me recommande à vos prières. »

Ce peu de mots n'étaient suivis d'aucune signature. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur l'abbé, quel a été et quel est encore mon attendrissement à un trait si digne d'un siècle meilleur que le nôtre. Je ne serai pas seul à offrir au ciel des prières pour ce respectable inconnu. Les vôtres et celles de vos pauvres enfants lui sont acquises, comme les miennes, pour la vie. Son aumône, si bien cachée par la main droite à la main gauche, priera encore plus efficacement pour lui.

Thérèse, *ou la mère des pauvres.*

En 1831, une Négresse pauvre, mais pieuse et charitable, venait souvent chez un missionnaire qui lui donnait avec plaisir les choses dont il croyait qu'elle avait besoin.

Toutes les fois qu'elle recevait quelque don, elle faisait mille remercîments et ne manquait point d'ajouter : *Père, je prierai le bon Dieu pour vous....* Cependant le missionnaire, ayant appris que la bonne Thérèse recevait aussi de ses confrères de la nourriture et divers objets, voulut savoir l'usage qu'elle en faisait. « Thérèse, lui dit-il un jour qu'elle était venue, comme à son ordinaire, chercher quelques secours, que faites-vous de ce que je vous donne et de tout ce que vous recevez des autres missionnaires?» A cette demande, la pauvre Thérèse demeure tout interdite.... « Ah! Père!.... — Parlez, ma fille, parlez. — Ah! Père, si vous saviez combien il y a de pauvres! » Et une grosse larme tombe de ses yeux... « Bonne Thérèse, c'est donc pour les pauvres? — Vous savez, Père, que je suis toute seule, et que je n'ai pas besoin de beaucoup de choses : des patates me suffisent; mais ces pauvres malheureux qui demeurent à la case toute la journée, malades, sans pouvoir travailler... ah! Père, si vous les voyiez! » Le missionnaire, ne voulant pas qu'elle fût témoin de l'émotion qu'il ressentait et qu'il ne pouvait contenir, s'éloigna un peu d'elle. Thérèse, croyant qu'il était mécontent, va aussitôt à lui, se jette à ses pieds : « Ah! Père, lui dit-elle les mains jointes, soyez toujours bon pour moi et pour les Nègres malades; je vous en prie, Père, donnez-moi toujours quelque chose, et toujours je prierai pour vous. » Le missionnaire, attendri jusqu'aux larmes, lui exprima combien sa conduite l'édifiait et lui donnait de consolation. Dès ce moment, il lui donna encore plus abondamment.

Quelle était charitable en effet cette pauvre Négresse, âgée de soixante-dix ans, le corps couvert d'un mauvais cam sa, marchant à l'aide d'un bâton, et portant un pagara, allant consoler les affligés et secourir les pauvres. La case où vous la voyez entrer est habitée par une pauvre veuve qui a trois petits enfants en bas âge, et qui n'ose pas mendier... Avec quelle joie ces petits enfants se pressent autour de la bonne Thérèse! Ils l'attendaient!

Que de pauvres secourus, que d'affligés consolés, que de malades assistés par elle! Mais ce qui donnait un nouveau mérite à ses actions, ce qui rendait sa charité plus sublime, c'est qu'elle s'imposait les plus grandes privations afin de secourir ceux qui étaient dans le besoin; quelquefois même elle se privait du nécessaire.

Mais Thérèse, aussi admirable par sa piété que par sa charité, ne donnait point de soulagement au corps sans offrir quelque consolation à l'âme par des paroles qui inspiraient la résignation, la confiance et l'amour envers Dieu. (*Trésor des Noirs*).

Simple histoire.

En avril 1840, on lisait dans la *Guyenne* sous le titre de *Simple histoire :*

« Une dame, dont la Providence semble avoir voulu favoriser les généreux penchants en lui offrant l'occasion de faire une bonne œuvre, rencontre, il y a peu de jours, un homme qui vend de fort jolis objets en coquillages. Ce sont des boîtes recouvertes d'ornements gracieux ; ce sont des fleurs imitant, par la variété de leurs couleurs, les élégantes combinaisons de la nature, ce sont des animaux auxquels il donne, par un procédé dont le secret lui appartient, les mouvements et presque l'apparence de la vie. La dame choisit une mignonne petite tortue, dont la tête et les pattes remuaient comme si l'animal eût voulu marcher. Mais pendant qu'elle l'examine, la tortue lui échappe, tombe sur le pavé et se brise. La dame en demande le prix. C'est vingt sous. Elle paye, et comme le modeste étalage n'en contenait pas d'autre, elle achète, pour la remplacer, un joli petit chien.

« Elle s'éloigne alors ; mais aussitôt le marchand la rappelle. Madame, lui dit-il, vous m'avez payé sans marchander : je vous en remercie ; cependant, je ne veux pas profiter d'une innocente maladresse. Permettez-moi d'aller demain vous porter une petite tortue semblable à celle que vous avez cassée. » La dame accepte, comptant bien indemniser le marchand de ce double travail. Le lendemain, en effet, le marchand arrive chez la dame. Il semble avoir déployé cette fois toutes les ressources de son ingénieuse adresse. La nouvelle tortue est un modèle de délicatesse et de grâce. La dame offre de l'argent. « Oh ! non, Madame, s'écrie le marchand, non, vous ne me devez rien ! c'est moi plutôt qui ne pourrai jamais m'acquitter envers vous ! Hier vous m'avez sauvé la vie ! » La dame demande l'explication de ces paroles. « Hélas ! madame, poursuit le marchand, j'ai quatre enfants, et ma femme est accouchée hier. Eh bien ! lorsque vous êtes venue vers moi, nous n'avions plus de pain ; nous n'avions pas mangé de la journée ! Obligé de quitter ma pauvre famille pour essayer de vendre quelque chose, je voyais avec désespoir les heures s'écouler. Vous vous êtes approchée enfin : vous n'avez pas dédaigné les minces produits de mon industrie. Vous m'avez donné quelque argent. J'ai pu courir chez moi en toute hâte, et grâce à vous, ma femme et mes enfants ne sont pas morts de faim ! »

Une quête.

Le 10 avril 1840, la quête faite à Saint-Sulpice pour le noviciat des Frères des écoles chrétiennes, après un très-beau sermon de M. de Ravignan, fut abondante. Elle produisit plus de neuf mille francs. Deux rouleaux de vingt-cinq napoléons chaque furent déposés par des personnes inconnues, l'un dans une bourse de quêteuse, et l'autre dans la poche de M. l'évêque d'Alger, qui donnait a bénédiction.

La reine d'Espagne.

El Correo nacional, journal espagnol, disait le 15 juin 1841 :

« L'un de ces derniers jours, S. M. et S. A. R., son auguste sœur, se promenaient sur la route de Caravanchel. La reine avait secouru tous les malheureux qu'elle avait rencontrés, et il ne lui restait plus d'argent, lorsqu'une jeune pauvre fille s'approcha de sa voiture pour implorer sa charité. S. M. ayant tiré sa bourse et la trouvant entièrement vide, ôta précipitamment ses souliers et les jeta par la portière à la petite mendiante qui lui demandait l'aumône. La marquise de Santa Crux ayant demandé à S. M. pourquoi elle quittait ainsi sa chaussure, l'excellente jeune reine répondit avec une naïveté d'enfant : Ne me grondez pas, ma bonne amie, cette pauvre fille m'avait demandé la charité, je n'avais plus dans ma bourse un seul maravédi, car on me donne bien peu d'argent, alors je lui ai jeté mes souliers qui ne me font pas faute à moi, tandis que cette pauvre jeune fille manque de tout. Nous devons ajouter que ces traits de charité et de bonté sont très-fréquents chez notre jeune reine. »

Les détenus de la maison centrale de Rennes.

Il n'est pas de pauvre qui ne trouve un plus indigent que lui, et qui ne puisse, par conséquent, le secourir. Voici ce que faisaient en mars 1842 les détenus de Rennes. Un de leurs gardiens étant mort, ils se cotisaient pour secourir sa femme et ses enfants, qu'il laissait dans une profonde misère, et leur collecte s'élevait à 420 fr. (*Ami de la Religion*, 19 mars 1842.)

Une sœur à Laon.

En avril 1845, le *Journal de l'Aisne* citait comme un beau trait de bienfaisance ce qui n'est, grâce aux inspirations de la religion catholique, qu'un acte ordinaire de la vie journalière des Sœurs de la Charité :

« Un pauvre ouvrier de Laon était réduit à la plus grande misère; c'était à peine si la famille, homme, femme et quatre enfants, mangeaient, et sans quelques secours de voisins compatissants ou du bureau de bienfaisance, ils seraient morts de faim et de froid. La semaine dernière, une Sœur de Charité se présente au milieu du triste ménage. Après quelques mots de consolation et d'encouragement, elle remet à l'ouvrier étonné un paquet assez lourd et parfaitement enveloppé et cacheté, en lui disant que c'est de la part d'une personne qui l'a chargée de ce message. La Sœur partie, l'ouvrier qui n'avait pas, en sa présence, osé ouvrir le paquet, brise l'enveloppe, et sous le papier il trouve une somme de 500 francs. Des mots ne peindraient pas sa joie et son bonheur; ils n'exprimeraient pas non plus l'admiration que causeront partout cette belle et discrète aumône, le sentiment qui l'a inspirée et le mystère dont s'est entouré le charitable donateur. »

La veuve Demessine.

On écrit du Quesnoy, le 28 février 1847 : Hier samedi, une petite paysanne d'une douzaine d'années, conduisant par la main sa sœur, enfant de trois à quatre ans, se trouvait dans la rue Saint-Martin, et allait frappant timidement aux portes des maisons les plus apparentes, probablement pour solliciter quelque secours, et, bien que la mendicité soit interdite dans la localité, il y a lieu de penser que ses prières n'ont pas été repoussées.

« La plus jeune de ces enfants grelottait de froid; elle était à peine vêtue et avait la tête nue. Cette pauvre petite créature inspirait la pitié; cependant personne ne songeait à la protéger contre la rigueur de la température, lorsque passa, dans la même rue, une femme du peuple, pauvre elle-même, inscrite au bureau de bienfaisance et mère de quatre enfants tout jeunes, n'ayant enfin d'autre ressource que ses journées à 15 sous, pour elle et toute sa famille. Cette femme portait au cou un petit châle de laine, peut-être le seul qu'elle possédât. Eh bien! en voyant ce frêle enfant tremblotter, elle n'hésita pas à s'en dépouiller pour lui envelopper soigneusement la tête, la poitrine et les bras. Elle se contenta de dire ces simples et touchantes paroles : « Allez, mes enfants, vous direz une prière pour la pauvre veuve Demessine. »

Pie IX se volant lui-même.

Lorsqu'il n'était encore qu'évêque d'Imola, il lui arrivait souvent de donner jusqu'à son dernier sou. Un jour qu'il ne lui restait pas la plus mince pièce de monnaie, une malheureuse femme se présente et lui demande l'aumône. Ne sachant plus que faire, le saint prélat aperçoit un couvert d'argent sur une table : « Prenez-le, dit-il à cette femme, allez le mettre au Mont-de-Piété; je le retirerai quand j'aurai de l'argent. » Le valet de chambre, qui n'était pas dans le secret de cette admirable charité, fut obligé, après d'inutiles recherches, d'annoncer à son maître qu'un couvert avait été volé. Pour toute réponse, le cardinal se contenta de sourire. (*Rome en* 1848-49-50.)

La mère Georges.

L'*Ere nouvelle* du 20 nov. 1848 contenait ceci :

« Dans un asile fondé par la charité privée, qui rivalise si heureusement avec la charité publique, une excellente femme de service, la *mère Georges*, était parvenue à économiser, sur ses modiques appointements, une somme de 12 francs qu'elle destinait à son vieux père prêt à entrer à l'hôpital. Ces 12 francs lui furent volés! Elle vint raconter sa douleur en présence des petits enfants : *pauvre mère Georges! pauvre mère Georges!* s'écrièrent-ils tous; et plus rien ne fut dit. Le lendemain toutes les petites filles revenaient avec leur offrande d'un sou, de deux sous, de trois sous, et la pauvre mère Georges avait recouvré la somme destinée à son père. Les fondateurs de l'asile ont doublé les 12 francs, et riches et pauvres ont eu une journée de vrai bonheur. »

Les ouvriers de Valenciennes.

On lisait dans le *Courrier de Valenciennes* du 19 juin 1851 :

« Il y a deux ans, le nommé François Germain, ouvrier mécanicien, demeurant rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris, se trouvant sur son lit de mort après trois semaines de maladie, fit appeler un de ses camarades pour lui recommander de vendre après sa mort le peu qu'il possédait, et d'en envoyer le montant à sa mère âgée et infirme, demeurant à Valenciennes. Le moribond ne put s'empêcher de verser quelques larmes en songeant à la misère dans laquelle sa mère allait tomber du moment qu'il ne serait plus là pour l'aider. Son camarade lui promit que les amis de l'atelier auraient soin de la vieille femme, et Germain mourut plus tranquille le lendemain. Quatre de ses camarades s'entendirent pour tenir la promesse faite. A eux quatre, ils envoyèrent chaque mois à la mère de Germain ce que son fils lui envoyait, et par un sentiment qui les honore, reconnaissant que la nouvelle de la mort de son fils pourrait être funeste à la vieille femme, ils résolurent de ne pas la lui annoncer, lui laissant croire que les secours qu'elle recevait provenaient de François. Ils ont tenu leur bonne action dans le plus grand secret, et ce n'est qu'à la mort de la mère de leur ancien camarade qu'ils viennent d'apprendre qu'on a su ce qu'ils avaient fait. »

Un petit Savoyard.

On lit dans la *Sentinelle du Jura*, journal de Lons-le-Saulnier, du 4 janvier 1850 :

« Non, l'humanité n'est pas si dépravée que beaucoup veulent bien le dire. Le mal existe sans doute, mais le bien est à côté. Dieu a voulu que l'équilibre fût partout. Sa Providence est là pour rectifier les erreurs de notre libre arbitre et pour tout harmoniser. Des reflets de divine bonté se trouvent dans la créature qui est l'ouvrage de ses mains. Mais les bonnes œuvres se font sans bruit, tandis que le mal s'accomplit avec scandale. De là vient le scepticisme à l'endroit du bien.

« On ne le voit pas; donc, pour certaines gens, il n'existe pas. Erreur! Cherchez, et à chaque pas vous trouverez de belles et bonnes actions qui vous feront aimer l'humanité. En voulez-vous savoir une bien simple, bien naturelle, mais que ni vous ni moi nous n'aurions faite peut-être? Un des nombreux fils que la Savoie nous envoie chaque année était arrivé ici, traînant à sa suite un tout petit enfant, à peine, hélas! tombé du sein maternel! Sa mère, — peut-être n'en avait-il plus; — ou, s'il en avait une, il fallait qu'elle fût bien pauvre pour permettre qu'on emmenât loin d'elle, pour

lui apprendre le dur métier de *racle-cheminée*, un pauvre enfant de cinq ans.

« Le grand et le petit Savoyards avaient déjà vu de bien mauvais jours avant d'arriver à Lons-le-Saulnier; mais ici, ce fut pis encore. Peu de travail, partant point de pain, point de vêtements, point d'abri; l'enfant avait des semblants de chaussures, sa personne était moitié chair, moitié culotte; sa santé, d'abord robuste, se défiorait au régime d'eau des fontaines et de croûtes de pain que la charité lui mesurait trop juste, hélas! Ses pauvres petits pieds, quand ils vinrent à rencontrer cette rude gelée du mois dernier, que vous savez, ses pieds se rougirent, puis la chair se fendit; puis arrivèrent l'une après l'autre huit plaies qui s'envenimaient au contact de la bise glacée.

« Un jour le pauvre enfant se trouva devant une maison; une femme en sortait, nous la connaissons. Le Savoyard attira les regards de Mme..... Emue de pitié, elle le fit monter chez elle, et le dégela d'abord auprès d'un bon feu; puis, sachant par lui que depuis deux nuits il couchait à la froide étoile, qu'il manquait souvent de pain; le voyant à moitié nu, savez-vous ce qu'elle fit? Elle le garda chez elle, le vêtit, le nourrit, le soigna comme une mère aurait fait.

« C'était un quatrième enfant que Dieu lui envoyait pour ses loisirs d'hiver. Je pourrais dire un cinquième, car une vieille mère en enfance, une femme de 88 ans, qu'il faut empêcher tantôt de se brûler vive au feu de la cheminée, tantôt de se geler en se promenant toute nue sur les routes, peut bien être comptée aussi pour un enfant, et pour le plus terrible, encore. Une seule domestique vient en aide à Mme..... pour les soins nombreux dont elle est chargée.

« Le petit ramoneur avait la coqueluche, on l'en guérit; deux fois par jour ses plaies furent pansées et des cataplasmes appliqués dessus par sa bienfaitrice. Elle les avait vues peu à peu se fermer. Une seule, celle sur le coude-pied, résistait, elle occasionnait une vive souffrance à l'enfant. Quelquefois elle paraissait devoir se fermer; puis, sitôt que l'enfant se levait, mettait le pied par terre, elle se rouvrait. Un médecin fut appelé; sorcier s'il en fut jamais, et qui aurait sûrement été brûlé au dix-septième siècle.

« Il fit deux petites piqûres dans la peau; la minute d'après, l'enfant était guéri. Ne souffrant plus, il se leva et marcha. Le lendemain, il y avait encore un peu de rougeur, mais la plaie était fermée; peu de jours après, la rougeur même avait disparu.

« Que savez-vous de plus réellement charitable que ce trait de bonté? Il en est qui auraient détourné la vue de tant de misères et de souffrances; d'autres auraient donné de l'argent. Elle a donné mieux que cela : elle a donné des soins maternels; elle les a continués pendant que ses trois enfants, à elle, avaient la fièvre scarlatine. Qui sait si Dieu ne les a pas sauvés en récompense de l'orphelin accueilli... »

Pie IX.

Un habitant des *Monti*, quartier voisin du Quirinal, n'avait pour moyens d'existence qu'une mauvaise charrette et un cheval, qu'il venait de perdre. Il eut la pensée d'aller au Quirinal exposer son infortune et d'y demander tout simplement un des chevaux des écuries du pape, un de ces chevaux de rebut qui ne travaillent plus. Arrivé au palais, il rencontre sur l'escalier le secrétaire de Sa Sainteté, qui se chargea volontiers de présenter sa requête. Le pape trouva l'idée excellente, et fit donner un cheval à ce pauvre diable avec deux pièces d'or pour remonter ses affaires.

Un enfant de douze ans avait une mère âgée, infirme et dans la misère; il écrivit directement au pape pour lui dire qu'il avait besoin de trente-trois paoli, destinés à acheter divers objets indispensables à sa mère; il ajouta qu'il passerait le lendemain chez Sa Sainteté pour prendre les trente-trois paoli, si elle voulait le lui permettre. Pie IX, qui ouvre lui-même ses lettres, donna l'ordre qu'on amenât devant lui l'enfant, s'il se présentait. Admis devant Sa Sainteté, l'enfant exposa de nouveau l'objet de sa demande. Le pape lui remit une pièce d'or. — « Oh! mais, très-saint père, dit l'enfant, cela ne fait que dix-huit paoli; il m'en faut encore quinze! »

Le saint-père tira de sa bourse une nouvelle pièce d'or qu'il joignit à l'autre; l'enfant ajouta alors en le remerciant :

— « C'est trois paoli de trop, et je n'ai pas de quoi vous rendre. » Le pape se prit à rire de la naïveté de l'enfant, et lui dit de les garder. Puis il le fit suivre pour s'assurer qu'il faisait bien les emplettes auquel cet argent était destiné.

Touché de son exactitude et de sa sincérité, Pie IX le fit venir le lendemain, lui témoigna sa satisfaction, et lui annonça qu'il se chargeait désormais de son éducation et de son avenir.

— « Merci, très-saint père, dit l'enfant, mais je ne puis accepter; c'est moi qui fais le lit et la cuisine de ma mère, et je ne saurais la quitter. »

Le pape, plus ému encore de ce dernier sentiment, lui dit : — « Eh bien! puisque vous êtes si pauvres ta mère et toi, je me charge de vous deux. »

Un autre jour, un enfant pleurait à la porte du Quirinal, au moment même où le pape montait en voiture pour sa promenade accoutumée : les gardes, craignant que ses cris n'importunassent le pontife, voulurent le chasser; mais le saint-père fit venir l'enfant et lui demanda la cause de ses larmes. Celui-ci raconta naïvement que son père venait d'être mis en prison, faute d'avoir douze écus pour rembourser une créance.

Pie IX se tourna vers les personnes qui l'accompagnaient, et, comme aucune d'elles ne put lui prêter cette somme, il remonta lui-même la chercher dans ses appartements et la remit à l'enfant, qui s'éloigna tout joyeux.

Cet esprit de bienfaisance et de miséricorde se transformait souvent chez le saint pontife en pardon des injures, et se manifestait de la manière la plus noble et la plus généreuse. (*Rome*, par l'abbé Boulangé.)

M. Collin, *curé de Saint-Sulpice à Paris.*

Le digne prêtre vient de mourir au commencement de cette année : des journaux impies ayant déclamé contre son opulence, *La Mode* répondait :

« La *Feuille du Peuple* porte à 240,000 francs les revenus de la paroisse Saint-Sulpice, et à 40,000 les revenus du curé. Soit. En supposant l'exactitude du premier chiffre, le second se trouverait exact aussi, attendu les dispositions réglementaires qui, suivant cette feuille, donnent au curé un sixième sur la recette générale. Ainsi, M. l'abbé Collin jouissait d'une grande fortune ? — Point du tout, M. le curé occupait, dans la rue du Petit-Bourbon, un appartement plus que modeste ; il couchait sur la dure ; il portait des soutanes d'étoffe grossière et d'épais souliers à rubans de cuir ; il vivait avec une frugalité proverbiale, et souvent même il était en quête d'un dîner. Pourquoi donc ? Voici le grand secret. C'est que le digne curé, conformément aux injonctions de l'Eglise, regardait son revenu, non comme une propriété pure et simple, mais comme un dépôt sacré qu'il avait mission de distribuer aux malheureux et à lui-même.

« Un jour, sa servante lui donne à savoir qu'elle n'a plus d'argent pour la cuisine ; et il pose cinq francs sur l'angle d'un prie-Dieu. La sonnette sonne : des visiteurs sont introduits. La servante avait oublié la pièce. Lorsqu'ils se retirent, la pièce a disparu. — Je l'ai donnée à ces pauvres gens, dit M. Collin. — En avez-vous une autre ? dit la servante. — Non, reprend le curé avec un calme sourire d'enfant, mais le bon Dieu pourra bien nous tirer d'affaire. Une heure après, pour éviter les touchantes indignations de la brave femme et la faire dîner, elle du moins, M. le curé de Saint-Sulpice empruntait 5 francs à son bedeau.

« Quelque autre jour, un indigent se présente et déclare qu'il n'a pas mangé depuis longtemps. M. Collin lui met dans la main une pièce de quarante sous. — Et vous, Monsieur le curé, dit l'indigent qui le connaissait, avez-vous de quoi dîner ? — Il fallut bien répondre négativement, et alors survint une altercation délicieuse. — Peu importe, disait M. Collin. — Partageons, répliquait l'affamé. — Le partage eut lieu à l'amiable.

« Or, le 17 janvier 1851, M. Collin rendait à Dieu sa belle âme. S'il laisse un testament, nous l'ignorons. Pour ce qu'il possédait, ce n'était pas la peine, comme l'ont excellemment remarqué les vieilles mendiantes du portail Servandoni. Quoi qu'il en soit, ni elles ni leurs compagnons et compagnes de misère ne doivent attendre un superbe héritage, ayant sans cesse hérité du défunt en son vivant.

« Encore une fois, l'histoire de M. l'abbé Collin rappelle expressément celle de la plupart des curés de Paris. »

Qu'est-ce que l'aumône?

L'aumône dégrade ceux à qui elle est faite, disent certains utopistes de nos jours, parce qu'ils ne comprennent pas le rôle du pauvre au milieu de nous, du pauvre qui est le continuateur de la rédemption, l'expiateur principal des péchés de l'humanité, un autre Christ, un autre Jésus-Christ ; le pauvre, quoi qu'on fasse et quoi qu'on bouleverse, restera toujours parmi nous, car Dieu l'a dit ainsi.

Ah! dit un pieux écrivain à tous ces réformateurs aveugles ou ambitieux, ou plutôt à tous ces calomniateurs du catholicisme, vous ne voulez pas d'aumônes ! Vous en parlez à votre aise ! Les *Petites Sœurs des pauvres*, instituées depuis dix ans, ont déjà fondé onze maisons en France. Il y en a une à Paris, que nous vous conseillons d'aller voir. Dans ces onze maisons, elles logent, habillent, nourrissent, servent, consolent six cents pauvres. N'ayant rien à elles-mêmes, elles quêtent pour subvenir à la vie de ces six cents vieillards ; elles les font vivre d'aumônes. Savez-vous où étaient ces six cents pauvres, avant que les Petites Sœurs ne les eussent recueillis? Sur le pavé ; abandonnés du monde entier, chassés par leurs familles, accablés de misère, dévorés de vermine, souvent pourris de vices. Les plus heureux faisaient queue à la porte des hôpitaux : ceux-là avaient une espérance ! Allez leur demander s'il faut abolir l'aumône, et, pour les consoler de la vieillesse, de l'abandon, de la maladie et de la faim, donnez-leur à lire les brochures de M. Pierre Leroux.

Les Petites Sœurs des pauvres méritent la plupart des reproches que vous adressez aux Capucins : elles avilissent le peuple en le nourrissant d'aumônes ; elles l'abrutissent en lui enseignant à bénir la Vierge et les saints, et même « les classes comme il faut ; » elles quêtent, elles sont vêtues de bure, elles ne dépensent rien chez la modiste ni chez le parfumeur ; enfin, elles révèrent les capucins, qui prêchent pour elles et chez elles, qui convertissent leurs pauvres, qui les confessent, qui glorifient la pauvreté, qui sont les imitateurs du Dieu indigent. Vous devriez proscrire les Sœurs des pauvres. Qu'est-ce que le peuple y gagnerait ? Il y aurait six cents mendiants de plus sur la terre.

Si tous les chrétiens de France pensaient comme vous sur l'aumône, la société serait immédiatement accablée d'un million d'individus que leur charité nourrit. Sans doute, ce million d'affamés vous rendrait momentanément un grand service. Vous pourriez les employer à combler pour jamais les sources de l'aumône un instant taries. Et après? Quand ils viendraient, le lendemain, vous demander non pas seulement du pain, mais des jouissances, que feriez-vous ? Ce que l'on a fait toujours en pareil cas, ce qu'il faut toujours faire : vous feriez avancer de

la cavalerie et du canon. Quand les ordres mendiants disparaissent, des armées de mendiants leur succèdent, et c'est par la mitraille que la politique se débarrasse de « leurs cyniques importunités. » Jamais elle n'a eu d'autre moyen, jamais elle n'en n'aura d'autres. C'est ainsi que Luther répondit aux paysans d'Allemagne, Elisabeth aux paysans d'Angleterre, l'Angleterre aux paysans d'Irlande, et la République de 1848 aux socialistes de Paris. Est-ce que les ateliers nationaux n'étaient pas une armée de mendiants? Est-ce que les chefs des barricades, le drapeau rouge et la carabine à la main, ne demandaient pas aux riches précisément ce que le capucin leur demande : une part de leur superflu? Quête pour quête, et dans notre intérêt et dans celui du peuple, nous aimons mieux la quête du capucin. Si sa prière importune, elle ne tue pas; si le pauvre pour lequel il prie éprouve un refus, le refus n'est pas chargé à mitraille!

AVARICE. — C'est un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent. — Ce qui constitue le crime d'avarice, ce ne sont point les richesses en elles-mêmes : on peut être riche et vertueux tout ensemble, mais c'est l'attachement immodéré que l'on a pour elles. — *L'avare*, dit l'Esprit-Saint, *est le plus scélérat des hommes; il vendrait son âme et celle des autres pour un peu d'or* (*Exod.* x) : aussi saint Paul déclare-t-il exclu du royaume des cieux l'idolâtre qui a fait son dieu de l'argent. L'avarice conduit à tous les crimes. Il n'y a de béatitude promise qu'à ceux qui sont *pauvres de gré;* et les plus opulents peuvent posséder cette pauvreté bienheureuse, en ne considérant leur fortune que comme un moyen de travailler ou de concourir d'une manière plus efficace à la gloire de Dieu et au bonheur de ses semblables.

L'empereur Maurice et Phocas.

L'empereur Maurice avait toujours montré beaucoup de bonté; il se rendit cependant coupable par un trait de dureté qui fut aussi funeste dans ses suites, qu'il est difficile à concilier avec le caractère tendre et bienfaisant de ce prince. Ayant perdu une bataille contre le khan ou roi des Tartares, il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoiqu'on ne demandât par tête que la sixième partie d'un sou d'or : ce qui faisait environ vingt sous de notre monnaie. Ce refus sordide mit le vainqueur barbare dans une telle colère, qu'il fit massacrer sur-le-champ les soldats romains, au nombre de douze mille. Alors l'empereur sentit sa faute si vivement, qu'il envoya de l'argent et des cierges aux principales églises et aux principaux monastères, afin qu'on priât le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il obtint l'effet de ces prières.

Quelque temps après, ayant voulu obliger ses troupes à passer l'hiver au delà du Danube, elles se mutinèrent avec fureur, chassèrent leur général, Pierre, frère de Maurice, et proclamèrent empereur un simple centurion, nommé Phocas. La ville impériale suivit l'exemple de l'armée. Maurice fut obligé de s'enfuir de nuit, après avoir quitté toutes les marques de sa puissance, qui ne faisaient plus que son effroi. Il n'en fut pas moins reconnu. On l'arrêta avec sa femme, cinq de ses fils et ses trois filles; c'est-à-dire tous ses enfants, excepté l'aîné de ses fils, nommé Théodose, qu'il avait déjà fait couronner empereur, et qui échappa pour lors au tyran. Maurice et ses cinq fils furent impitoyablement égorgés près de Chalcédoine. Le carnage commença par les jeunes princes, qu'on fit mourir sous les yeux de cet infortuné père, sans qu'il lui échappât un seul mot de plainte; tout ce qu'on lui entendit dire pendant le massacre, ce furent ces paroles du psaume : *Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable.* Il arriva même que la nourrice du plus jeune de ces princes lui substitua son propre fils, qu'elle eut la force de livrer aux bourreaux. Maurice s'en aperçut et en avertit Phocas, en disant qu'il n'était pas juste de faire souffrir l'innocent pour le coupable. On fit encore mourir le frère de l'empereur et les personnes les plus distinguées de sa suite. Quand ensuite les bourreaux s'approchèrent pour l'immoler, il s'offrit de lui-même à leurs coups, regardant la mort qu'ils allaient lui donner comme le juste châtiment de sa dureté, et s'estimant heureux de pouvoir expier sa faute par le sacrifice de sa vie. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mahomet et Notaras.

Vers l'année 1450, Mahomet, empereur des Turcs, vint assiéger Constantinople, et la prit d'assaut. Cette grande ville fut livrée, pendant trois jours, à la fureur et à la brutalité des soldats infidèles, qui y commirent des cruautés inouïes et des crimes abominables. Parmi les habitants de cette ville infortunée se trouvait un nommé Notaras, amiral de l'empire, homme lâche, traître et injuste. Il avait trouvé le moyen d'échapper à la première fureur des soldats en se tenant caché. Les trois jours du pillage et du massacre étant écoulés, il alla se rendre lui-même, avec ses deux fils, au sultan, et lui présenta un trésor qu'il avait caché dans son palais. Il espérait par là gagner les bonnes grâces du vainqueur et obtenir des emplois considérables pour ses deux fils; mais Mahomet, le regardant d'un œil foudroyant, lui dit avec dédain et avec mépris : « Chien que tu es, est-ce donc à toi à me donner ce que je tiens uniquement de Dieu, qui, m'ayant rendu maître de cette ville, m'a mis aussi en possession des personnes et des richesses qu'elle contient? Que ne m'offrais-tu ce trésor avant qu'il fût à moi, afin que je t'en susse gré?

« Mais, traître que tu es, c'était à ton empereur que tu devais le présenter, pour s'en servir durant la guerre, si tu ne voulais pas lui conseiller d'accepter les conditions de paix que je lui offrais. Je prends donc ce

trésor qui m'appartient, et je ne veux point de toi ni de tes enfants, parce que ni toi ni les tiens ne me seriez pas plus fidèles que vous ne l'avez été à votre maître, qui a eu la gloire de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie en se défendant généreusement. »

Après ces paroles, Mahomet fit traîner Notaras en prison, et, dès le lendemain, il lui fit trancher la tête et à ses deux fils sur la place publique de Constantinople.

Le débiteur barbare.

Il y a quelque temps qu'un pauvre citoyen, s'étant amassé quelque argent, l'avait employé à s'établir dans un des faubourgs de cette capitale. Au bout de six mois, il fut réduit à la mendicité par un incendie. Un très-grand seigneur lui devait une somme qui eût suffi pour le relever. Le malheureux, dans un si pressant besoin, implore sa bonté, ou plutôt sa justice. Bagatelle! misère! répond durement ce grand, dont on vantait la générosité. — C'est peu pour vous, monseigneur, mais c'est tout pour moi. — Misère, encore une fois! Cocher! à l'Opéra; et vite, car je suis pressé.

Grands du monde, qui que vous soyez, quels traits de bienfaisance pourraient couvrir un trait comme celui-là? (*Valmont.*)

Une restitution.

Un père de famille refusait de restituer, dans la crainte de laisser ses enfants pauvres; son confesseur eut l'adresse de lui prouver sa folie de la manière suivante. Il lui dit que s'il voulait guérir de sa maladie, il n'y avait qu'à prier un de ses enfants d'extraire un peu de graisse de ses chairs, par le moyen du feu, pour en frotter le corps de leur père. Mais aucun de ses enfants (il en avait trois) ne consentit à lui fournir ce remède. Le père alors se ravisa. *Quoi!* leur dit-il, *un moment de douleur vous fait peur pour me sauver la vie, et moi j'irais en enfer, brûler éternellement, pour vous procurer de l'aisance! En vérité, je serais bien fou*, et il se hâta de restituer tout ce qu'il devait. (*Anecdotes chrét.*)

Aumône mal faite.

Un pauvre, qui était très-mal vêtu, demanda l'aumône à une dame pieuse. Elle dit à sa servante : Donnez-lui une chemise. La servante lui en apporta une des plus grossières, et qui était déchirée : Donnez-lui-en une meilleure, ajouta cette dame : quelle confusion ne m'occasionneriez-vous pas au jour du jugement, si Jésus-Christ montrait à tout le monde cette chemise qui est si mauvaise. (*Heureuse Année.*)

Le vieux mendiant d'Orléans.

Des habitants d'un faubourg d'Orléans, surpris de ne pas voir sortir de sa modeste demeure un vieux mendiant, âgé de soixante-dix-huit ans, qui logeait près d'eux, allèrent prévenir la police du soupçon que leur donnait cette circonstance. Un commissaire de police se transporta immédiatement sur les lieux, et, en entrant dans la retraite du vieillard, le trouva sans vie, étendu sur le plancher. Cette mort rapide est attribuée, par un médecin appelé par l'autorité, à l'action du froid. Voulant cependant, en dépit des misérables apparences du logement, s'assurer par quelques recherches qu'aucun motif de cupidité n'avait pu causer cet événement, le médecin se mit à ouvrir un petit buffet qui renfermait des tiroirs. Quelle ne fut pas sa surprise en découvrant dans un tiroir, indépendamment de quelques billets et reconnaissances, plusieurs sacs de pièces de cinq francs contenant bien huit ou neuf mille francs, puis à côté une petite corbeille remplie de liards et de deux liards (vieux style), fruit des persévérantes contributions que le mendiant levait sur les passants. Tout cela avait lieu en présence et au grand ébahissement du neveu du trépassé, qui s'était cru appelé pour autre chose que la mise en possession d'un héritage. (*Univers*, janv. 1840.)

William Crew.

Un coiffeur de Londres, William Crew, vient de mourir dans un état complet de misère apparente, quoiqu'il laisse une fortune de 50,000 livres (1,250,000 fr.). Venu à Londres en 1790 pour chercher fortune, il entra chez un coiffeur, dont il prit les affaires à la mort de celui-ci. Il était d'une avarice remarquable, et épousa une femme qui ne lui cédait en rien de ce côté. La fortune qu'il laisse consiste en maisons et actions de chemins de fer. Le lit sur lequel il a rendu le dernier soupir était fait de quelques chiffons. (*Daily-News.*)

Les marniers de Cambrai.

Le 3 mars 1841, on lisait dans le *Libéral du Nord :*

« Un crime qui dénote une barbarie digne de cannibales vient de consterner une commune limitrophe de l'arrondissement de Cambrai. Un porte-balle italien vint, à la nuit tombante, demander asile dans une auberge d'Aubencheul-aux-Bois. L'auberge étant pleine, on ne put l'accueillir; mais un habitant de la commune, qui se trouvait là par hasard, lui offrit un gîte dans sa chaumière. L'offre fut acceptée avec reconnaissance; et après un frugal souper, l'Italien, brisé de fatigue, s'endormit près de son ballot, qui contenait un grand assortiment de chaussons. « Si pourtant tu avais du cœur, se prit à dire tout à coup la femme de l'hôte à son mari, ce ballot serait à nous. — Comment donc? — Tu n'aurais qu'à tuer cet homme et jeter son corps dans les marnières où tu travailles. » Cette horrible proposition fit d'abord tressaillir le mari de la mégère. Elle insista. Il finit par céder; et, allant chercher une forte bêche, il brisa le crâne au malheureux porte-balle. A peine son corps avait-il été jeté au fond d'une marnière, que déjà son ballot était examiné et son contenu partagé en divers lots par ses assassins. Une des plus petites paires de

chaussons fut même ajustée le lendemain aux pieds de leur enfant, qui, à ce qu'il paraît, avait été témoin de cette scène atroce : du moins, ses petits camarades, envieux et étonnés à la fois de voir une aussi belle chaussure au fils d'un pauvre ouvrier, le pressèrent de questions; et l'enfant répondit naïvement que ces chaussons avaient été trouvés par son père dans le ballot d'un homme qu'il avait tué la veille.

« Telle était l'invraisemblance de l'explication, qu'on ne lui aurait sans doute accordé aucune attention, si la femme de l'Italien n'était venue quelque temps après s'informer, dans la commune, de son mari, qu'elle était inquiète de ne pas voir revenir. On se rappela alors que cet homme avait été vu à Aubencheul; qu'il avait logé chez un ouvrier marnier. On répéta le propos tenu par l'enfant de ce marnier, et, sur ces indices, la police vient d'arrêter les assassins présumés de l'infortuné, dont le cadavre a été retrouvé en effet dans une carrière de marne. » (*Libéral du Nord.*)

Le père Bloquet.

On lisait dans le *Mémorial Dieppois*, 19 avril 1841 :

« Il n'était bruit hier au soir, dans toute la ville, que d'une anecdote bien faite pour piquer la curiosité publique. Tout le monde connaît le père Bloquet, vieil aveugle qui se fait conduire par un petit chien et joue dans l'été du violon sur la route de Saint-Pierre. Ce mendiant occupait depuis longtemps un galetas placé sous les combles d'une maison de la rue Piquet. Le propriétaire de la maison, voulant faire démolir, avait donné congé à son locataire besogneux, et comme celui-ci ne se pressait pas de déménager, malgré les avertissements réitérés qui lui avaient été donnés, les ouvriers reçurent l'ordre de se mettre à l'œuvre. Ils commencèrent naturellement par enlever le toit de la maison, c'est-à-dire par découvrir le galetas du père Bloquet.

« Quel fut leur étonnement, quand ils y pénétrèrent, de trouver, rangés avec ordre tout le long des quatre murs, des sacs, des marmites, des pots, tous remplis de gros sous et de monnaie de billon!

« Mais, père Bloquet, emportez donc tout cet argent, dirent-ils au locataire. » Celui-ci, forcé dans ses derniers retranchements, se résolut enfin à déménager, et, hier matin, on croyait qu'il avait définitivement vidé les lieux, lorsqu'on trouva, au beau milieu d'une chambre qu'il occupait aussi au-dessous du galetas, un coffre d'environ un mètre de long, sur trente-cinq centimètres de large et de haut. Le propriétaire et les ouvriers qui l'accompagnaient voulurent repousser ce coffre, qui était fermé, dans un coin de la pièce; mais il fallut, tant il était lourd, qu'ils y missent toutes leurs forces. Lorsqu'ils furent parvenus à le soulever, il s'entr'ouvrit, et des flots de gros sous et de monnaie de billon s'échappèrent de tous côtés.

« On fit chercher le père Bloquet partout, et, en attendant, on mit, en présence du commissaire de police, tout ce que le coffre avait contenu dans des sacs. Quand on trouva le père Bloquet, il recevait l'aumône d'*un liard* d'une bonne femme qui était, à coup sûr, moins riche que lui. « Si dorénavant je vous vois demander l'aumône, lui dit le commissaire de police, je vous ferai arrêter; car tout ce qu'on vous donne est un vol que vous commettez au détriment des véritables pauvres. — Ne plus demander l'aumône! s'écria le pauvre consterné; mais vous voulez donc, monsieur le commissaire, que je meure de faim! »

« Ajoutons, pour compléter cette histoire, que le père Bloquet a une fille qu'il a renvoyée naguère de chez lui, et dont il voulait retenir les hardes. Il a fallu l'intervention de la police pour que cette malheureuse femme, qui est hottière sur le port, pût obtenir qu'il les lui rendît. »

La tante et les neveux.

Entre les traits d'odieuse avarice doit figurer celui qui fit bruit à Paris en juillet 1843. Quelle famille, celle dont nous allons parler! Voici le fait :

Une vieille dame vint un jour annoncer en pleurant, au directeur de l'hospice, qu'une banqueroute lui enlevait le petit revenu au moyen duquel elle payait sa pension de six cents francs. Touché de ce malheur, le conseil de l'hospice décida que la pension serait payée sur les fonds réservés aux pauvres. Cinq ans après, la pensionnaire mourut, et dans la paillasse de son lit, qu'on allait brûler, selon l'usage, on trouva dix paquets enveloppés de toile cirée, et renfermant chacun quarante billets de mille francs. Trois neveux se présentèrent pour hériter. L'hospice réclama, au nom des pauvres, les cinq années de pension dérobées à sa charitable bonne foi. Cela faisait un total de mille écus à prélever sur les quatre cent mille francs de la paillasse. Les héritiers refusèrent de restituer cette somme. Ils plaidèrent contre l'hospice et ils gagnèrent leur procès.

L'avare de Bernay.

En décembre 1844 mourait à Bernay (Eure) une vieille demoiselle, tipe de la plus sordide avarice. Depuis quinze ans, personne n'avait pénétré dans sa chambre, qui respirait la saleté et la misère. Quand on y entra, on trouva des sacs d'or et d'argent sur une table vermoulue; dans son grenier, pareille découverte fut faite sous un tas d'ordures. Le total s'élevait à 162,000 francs. Deux jours auparavant, comme sa servante avait passé deux nuits auprès d'elle, elle la pria de prendre quelque chose de *reconfortable* pour se soutenir, un œuf, par exemple; mais s'apercevant que sa servante mettait trop de beurre dans sa préparation, elle se récria et lui en retira la moitié, en disant que de ce train-là sa provision de beurre ne pourrait suffire pour l'année.

M. de Saint-Léger.

En 1845 est mort à Limoges un octogénaire d'une haute et ancienne famille, lequel a très-probablement donné le plus étonnant exemple d'avarice qui ait été vu depuis l'origine du monde. Quoique célibataire, et n'ayant que des parents à un degré éloigné et riches eux-mêmes, il vivait de la manière la plus sordide, dans sa vieille demeure, qu'il laissait tomber en ruines de toutes parts. Se nourrissant toujours comme un de ces malheureux à qui l'on fait l'aumône, achetant chez les fripiers les haillons dégoûtants qui le couvraient à peine, ne s'étant jamais dépouillé d'une obole pour l'indigent, il était l'objet du mépris public, malgré ses immenses capitaux et ses vastes domaines. Il mourut sans que personne l'assistât à ses derniers moments, moins une vieille domestique, ignorante et infirme; point de prêtre, car il redoutait sa présence; et qui croira, si toute une ville n'était là pour l'affirmer, qu'après sa mort l'on trouva plus de cent soixante mille francs, enfouis çà et là par rouleaux d'argent ou d'or, scellés quelquefois avec du plomb dans les poutres, dans les murailles, sous les pierres de cette masure, lentement démolie jusqu'au dernier de ses fondements.

La pièce de cinq francs.

L'avarice étouffe les plus élémentaires notions du devoir; en voici une preuve fournie par les journaux de Lille, en octobre 1848 :

Un portefaix de Douai trouva aux abords de la rue de la Madeleine un portefeuille rempli de papiers. Il s'empressa, ne sachant pas lire, d'entrer dans un cabaret pour se faire donner les renseignements nécessaires pour rendre l'objet perdu. Une personne lui désigna de suite le nom du propriétaire et s'empressa de le conduire à son adresse vraie ou fausse. Le portefeuille contenait une cinquantaine de billets de banque de 1,000 francs. Le pauvre portefaix fut récompensé avec une pièce de *cinq francs*.

Picard.

Un ancien forgeron, âgé de soixante-quinze ans, et qui n'était connu que sous le sobriquet de Picard, qu'il avait pris du nom de la province où il est né, s'était retiré à Boulogne (près Paris), depuis quatre à cinq ans, dans un grenier, où il ne vivait que de pain et d'eau.

Picard ne paraissant plus depuis quelques jours, ses voisins en ont prévenu l'autorité, qui, ayant fait ouvrir la porte du grenier, a trouvé hier ce malheureux mort sur une poignée de paille, ayant une pierre pour oreiller.

Une grosse caisse de bois composait tout son mobilier; mais cette caisse était pleine d'argent!!

Il a été reconnu qu'il était mort de faim, près de sa cassette dont il ne voulait pas se séparer, et qu'il n'a pu se résoudre à perdre de vue un seul instant.

On est à la recherche de son nom et de ses héritiers, également inconnus. (*Ere nouvelle*, le 4 nov. 1848.

Faire le bonheur des autres, c'est travailler à son propre bonheur.

Dans une petite ville de France, un homme riche, mais accablé du fatal ennui de vivre, allait terminer ses malheureux jours, lorsque, passant dans la place publique, ses yeux égarés se fixèrent par hasard vers une maison. Il y avait au-dessus de la porte une inscription latine, dont voici le sens : « O toi, pour qui l'existence est un fardeau, cherche à faire le bien, la vertu saura te faire aimer la vie. » Il s'arrête un moment, et songe qu'il y a dans son voisinage un menuisier, honnête homme et pauvre, resté veuf depuis peu avec beaucoup d'enfants. « J'étais bien fou, dit-il, de livrer ainsi ma succession à des héritiers avides, qui auraient ri de ma sottise; je veux en faire un plus digne emploi. » Il retourne aussitôt sur ses pas, envoie chercher le menuisier, et lui dit : « Je suis touché de votre état. Voici une somme de mille écus pour vous mettre à même de travailler et d'élever votre famille. » Il se chargea lui-même de l'éducation des enfants, et il eut la satisfaction de les voir tous répondre à ses soins. Il goûta la joie la plus douce au milieu d'une famille dont il était devenu le père, et qui l'adorait. Il avoua souvent qu'il n'aurait jamais cru qu'il y eût tant de plaisir à faire celui des autres. Il vécut longtemps, et vécut toujours heureux.

B

BAPTÊME. — *Baptême*, sacrement qui efface en nous le péché originel et nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise. Il efface aussi les péchés qu'on pourrait avoir commis avant de le recevoir, il remet toutes les peines temporelles dues au péché, en sorte que ceux qui meurent sans avoir commis aucune faute depuis leur baptême, vont immédiatement au ciel. Avant le baptême nous ne sommes, par la tache de notre origine, que des enfants de malédiction. Ce sacrement nous fait enfants de l'Eglise en ce qu'il nous met au rang des fidèles et nous donne droit à tous ses biens spirituels. Il est si nécessaire au salut que ceux qui meurent sans l'avoir reçu ne peuvent jamais entrer dans le royaume des cieux; tel est l'enseignement de la foi. D'où il suit qu'on doit empêcher ce malheur avec tout le soin possible.

Le baptême peut être suppléé dans les enfants par le martyre, et dans ceux qui ont l'usage de la raison, par le martyre ou

par un acte de charité avec le vœu du baptême. Donc trois sortes de baptêmes, d'eau, de sang, de désir. En cas de nécessité toute personne peut baptiser.

Les hérétiques en général admettent la nécessité de ce sacrement; Dieu sans doute ne permet pas que soit fermée cette voie nécessaire du ciel.

Baptême du centenier Corneille.

Le centenier Corneille est le premier des gentils qui ait reçu le baptême. C'était un homme craignant Dieu, plein d'aumônes et de bonnes œuvres. Un jour, comme il était en prières vers la neuvième heure du jour, l'ange du Seigneur lui apparut et lui dit : Vos prières et vos aumônes sont montées en la présence de Dieu ; c'est pourquoi envoyez à Joppé chercher Simon-Pierre, il vous dira ce qu'il faut que vous fassiez. Saint Pierre ayant été averti par Dieu même, alla trouver Corneille qui avait rassemblé ses parents et ses amis. Ils entendirent avec un cœur droit les paroles de vérité que leur annonça ce saint Apôtre; ils crurent en Jésus-Christ et furent baptisés. (*Actes des apôtres*, ch. x.)

Baptême de l'empereur Constantin.

En 337, l'empereur Constantin se voyant près de sa fin, résolut de recevoir le baptême qui lui fut administré par Eusèbe de Nicomédie. Ce prince reçut ce sacrement avec une grande joie et une vive reconnaissance; il se sentit comme renouvelé et éclairé d'une lumière divine. On lui fit quitter la pourpre, et on le revêtit d'habits blancs, mais dont la magnificence était convenable à sa dignité, et son lit même fut couvert d'étoffes de même couleur. Alors, élevant la voix, il adressa sa prière à Dieu pour lui rendre grâces d'un tel bienfait, et finit par ces paroles : « C'est maintenant que je me trouve véritablement heureux; je puis me croire digne de la vie immortelle. Quel éclat de lumière luit à mes yeux! quel malheur d'être privé de tels biens! » Et comme les principaux officiers de ses troupes étant entrés dans sa chambre, lui témoignaient leur douleur de ce qu'ils allaient le perdre, et priaient que Dieu prolongeât ses jours : « Mes amis, leur dit-il, la vie où je vais entrer est la véritable vie ; je connais mieux que personne les grands biens que je viens d'acquérir, et ceux qui m'attendent; je me hâte d'aller à Dieu. » Ce grand prince régénéré pour le ciel ne songea plus aux choses de la terre, qu'autant qu'il était nécessaire pour laisser ses enfants et ses sujets heureux. (Fleury, *Hist. Eccl.*)

Description d'un baptistère construit par Constantin.

Constantin, premier empereur chrétien, après avoir fait élever la superbe église de Latran, fit construire auprès un baptistère magnifique, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, ce qui a fait donner à tout l'édifice le nom de Saint-Jean-de-Latran. C'était une grande salle carrée, dont les murs étaient de marbre et de porphyre, où était un grand bassin de porphyre, revêtu d'argent, dans lequel on plongeait les néophytes, selon la coutume de ce temps-là ; et au milieu de ce bassin une colonne de porphyre soutenant un vase d'or, pesant cinquante livres et contenant le saint-chrême dont on oint les nouveaux baptisés. Auprès de cette colonne, il y avait un agneau d'or, qui jetait de l'eau dans le bassin; et aux deux côtés, deux statues d'argent, de Notre-Seigneur et de saint Jean-Baptiste, pesant chacune cent soixante-dix livres, et sur les bords du bassin, sept grands cerfs d'argent, du poids de quatre-vingts livres chacun, qui jetaient de l'eau dans le bassin.

Estime que saint Louis faisait de la grâce du baptême.

Saint Louis, roi de France, attachait tant de prix à la grâce de son baptême, qu'il signait souvent *Louis de Poissy*, parce qu'ayant eu le bonheur de recevoir ce sacrement à Poissy, il estimait le titre d'enfant de Dieu et de l'Eglise au-dessus du titre de roi. (*Vie de saint Louis.*)

Le dauphin, père de Louis XVI.

Le jour qu'on suppléa les cérémonies du baptême de ses enfants, il se fit apporter le registre de la paroisse, où leurs noms avaient été inscrits, et l'ayant ouvert, il leur fit remarquer que celui qui les précédait était le fils d'un artisan, et leur dit ces belles paroles : « Vous le voyez, mes enfants, aux yeux de Dieu les conditions sont égales, et il n'y a de distinctions que celles que donnent la foi et la vertu. Vous serez un jour plus grands que cet enfant dans l'estime des peuples ; mais il sera de même plus grand que vous devant Dieu, s'il est plus vertueux. » (*Anecdotes chrétiennes.*)

Victorin.

Victorin, très-célèbre orateur, avait été professeur de rhétorique à Rome ; il avait passé sa vie dans l'étude des arts libéraux, et s'y était rendu très-habile; il avait lu, examiné et éclairci presque tout ce que les anciens philosophes ont écrit; il avait été le maître de tout ce qu'il y avait de plus considérable parmi les sénateurs romains; enfin, il avait exercé sa profession avec tant de succès et d'éclat, qu'il avait mérité et obtenu une statue, qui lui fut dressée dans la place publique de Rome, ce qui passait pour un des plus grands honneurs où un homme pût parvenir. Il était cependant encore païen et adorateur des idoles; et non-seulement il les avait adorées lui-même, mais encore il avait employé son éloquence à engager les autres à les adorer.

Quelle grâce ne fallait-il pas pour toucher et convertir ce cœur? Voici le moyen dont Dieu se servit. Victorin lisait les saintes Ecritures ; et ce fut après s'être appliqué avec soin à cette lecture et à celle des autres livres de la religion chrétienne, qu'il dit en parti-

culier à saint Simplicien : Je vous apprends une nouvelle qui vous intéressera ; c'est que je suis chrétien. Je n'en crois rien, lui répondit saint Simplicien, et je ne vous croirai chrétien que lorsque je vous verrai dans l'église, où se font les assemblées des fidèles. Eh quoi ! lui dit Victorin, est-ce par une enceinte de murailles que l'on est chrétien ! Toutes les fois qu'il protestait qu'il était chrétien, Simplicien lui disait la même chose, et Victorin s'en tirait toujours par le même trait de raillerie.

Ce qui le retenait, c'est qu'il craignait d'irriter ses amis idolâtres, dont la haine l'écraserait, si elle venait à tomber sur lui ; mais enfin, le courage et la générosité lui étant venus à force de lire et d'ouvrir son cœur à ce qu'il lisait, il comprit que ce serait un crime énorme de rougir des mystères de Jésus-Christ, et de ne pas rougir des superstitions païennes et sacriléges. Un jour donc qu'il se sentit plus déterminé, il vint tout à coup dire à Simplicien, dans le temps que ce saint homme s'y attendait le moins : Allons à l'église, je suis résolu, non-seulement d'être, mais de paraître chrétien. Simplicien, transporté de joie, l'y mena sur-le-champ, et le fit inscrire sur le catalogue de ceux qui demandaient le baptême. Toute la ville de Rome fut dans l'étonnement et l'admiration ; la joie s'en répandit bientôt dans toute l'Eglise, à raison de la célébrité et de la réputation de ce grand homme.

Enfin arriva l'heureux jour destiné à la profession de foi qu'on faisait avant le baptême. La coutume de l'Eglise de Rome était de la faire en des termes qu'on apprenait par cœur, et qu'on prononçait à haute voix en présence de tous les fidèles. Les prêtres, par déférence, offrirent à Victorin de la lui faire prononcer en particulier ; ce qu'on n'accordait d'ordinaire qu'aux personnes timides ; mais Victorin voulut professer hautement, et en présence de tout le peuple, la doctrine céleste qui devait le conduire au salut. Dès qu'il parut à la tribune où il était monté, un soudain transport de joie fit retentir son nom dans la bouche de tout le monde ; et, quoique chacun modérât sa voix, par respect pour la sainteté de l'action et du lieu, un léger murmure faisait entendre de toutes parts ces paroles : *C'est Victorin ! c'est Victorin !* Tout le monde se tut bientôt pour l'entendre ; et lui, plein d'une sainte hardiesse, prononça à haute et distincte voix les vérités qui sont l'objet de notre foi. Il n'y eut personne dans l'assemblée qui n'eût souhaité l'enlever et le mettre dans son cœur ; chacun l'y mettait en effet par la joie qu'on avait de le voir chrétien. Cette conversion éclatante eut de grandes suites ; et quand saint Augustin l'eut entendu raconter à Simplicien, il avoua qu'il s'était senti un grand désir de suivre l'exemple de Victorin : ce qu'il exécuta ensuite entre les mains de saint Ambroise, à qui saint Simplicien avait servi de père lors de son baptême. (Tiré des *Confessions* de saint Augustin.)

Le parrain et le filleul.

Dans le temps d'une violente persécution, suscitée à la Chine contre les chrétiens, un médecin zélé de ce pays, qui, sous prétexte de visiter les malades, allait de maison en maison exciter les fidèles à la constance, fut condamné à recevoir une rude bastonnade, et à être mis ensuite à la *cangue*, c'est-à-dire à être exposé en public, le cou serré entre deux ais de trois pieds carrés, et du poids de soixante à quatre-vingts livres. Quoique cette torture soit aussi douloureuse qu'elle est infamante, un jeune homme, qu'il avait tenu sur les fonts de baptême, vint se jeter à ses pieds, et le conjurer, les larmes aux yeux, de lui céder sa place. « Quoi ! mon fils, lui répliqua le vertueux médecin, voudriez-vous me ravir la couronne que le Seigneur me présente ? A Dieu ne plaise que je vous l'abandonne ! Cette faveur est trop précieuse pour moi. Je sens tout le bonheur d'être jugé digne de souffrir quelque chose pour un Dieu qui a souffert infiniment davantage pour nous. » Un refus si bien motivé ne fit qu'animer le jeune homme. Il alla trouver les juges pour les prier de le faire mettre à la cangue destinée au médecin. On ne voulut pas l'entendre : il ne se rebuta point, et courut au lieu de l'exécution, comptant gagner les exécuteurs plus facilement que les juges. Mais il arriva trop tard, et en marqua une inconsolable douleur. Il rencontra le confesseur de Jésus-Christ, qui, le corps tout meurtri et baigné de son sang, se faisait conduire à l'église pour y rendre ses actions de grâces au Seigneur. La joie était peinte sur son visage, et il disait : « Ne me plaignez pas de ce que j'ai souffert, mais plaignez-moi de ce que je n'ai pas eu le bonheur de donner ma vie pour notre bon maître. » L'exemple d'une foi si héroïque fortifia les fidèles, et fut d'une édification merveilleuse pour les païens, dont plusieurs, et quelques-uns même d'un rang distingué, demandèrent le baptême, malgré le danger prochain d'être immolés au dépit du persécuteur. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le salut des âmes.

Le 2 septembre 1792, le massacre des prisons eut lieu à Paris. Un de ces monstres atroces, que leurs crimes même n'ont pu priver du nom d'homme, après avoir massacré un grand nombre de victimes de tout rang, de tout âge et de tout état, dans les prisons des Carmes, de l'Abbaye et autres lieux ; après s'être enrichi de leurs dépouilles, avoir touché le salaire de l'homicide, se décida à tirer parti de l'argent du crime, à prendre une profession et à se marier. Le sentiment de férocité qui l'avait dirigé influa sans doute sur le choix de l'état qu'il adopta. Le sang des animaux qu'il avait à verser dans son métier, a dû lui rappeler quelquefois celui de ses semblables, qu'il massacra avec tant de barbarie en 1792.

Ce monstre à figure humaine s'établit dans un quartier populeux de Paris : connu

dans son arrondissement par sa férocité, par les massacres dont il se vantait, il réunit sur lui, dans des temps de proscription et de massacre, pendant *cet odieux règne de la terreur*, un sentiment d'effroi qu'excitait sa présence parmi les gens honnêtes, et le titre pompeux de *bon patriote et de bon citoyen* parmi cette classe féroce et démoralisée qui fréquentait sa boutique. Nous ne nous arrêterons point à faire connaître les principes d'un tel homme, on sait déjà les apprécier.

D'un mariage qu'il contracta, naquirent deux infortunées créatures dans l'espace de quelques années. Sempronia et Lucrèce furent les noms qu'il donna à ses deux filles. Pour célébrer la naissance de ces deux enfants, il réunit dans un repas une société analogue aux mœurs et aux principes du temps, et qu'il professait. Au milieu d'une joie assaisonnée de blasphèmes et d'imprécations contre la divinité, la religion et ses ministres, ce père se lève à la fin du dîner, et jure que, quelque nombre d'enfants qu'il ait, aucun ne recevra le baptême, et que si jamais un ministre de la religion s'approchait de sa maison pour les baptiser ou leur parler de religion, il l'éventrerait. En même temps, tirant un couteau, il ajouta, en le présentant nu à l'honorable assemblée : *Avec celui-ci j'ai tué quatorze prêtres aux Carmes, et cinq à Saint-Firmin, sans compter les autres à l'Abbaye, et je promets d'expédier encore celui qui viendrait me parler de baptiser ma fille Lucrèce; j'en jure comme ce Romain....* Son défaut de mémoire et d'instruction ne lui permit pas d'en citer le nom, il n'en avait retenu que le serment, sans doute prononcé sur une pareille arme.

Le calme renaissant en France, des idées plus morales ayant préparé le rétablissement apparent de la religion et du culte, on devait espérer que ce père, barbare envers ses enfants, reviendrait de ses erreurs, de ses crimes ; que l'âge, l'abandon même de ses complices qui en eurent horreur, la mort de plusieurs dont il avait connu le changement de conduite et d'opinion avant cet instant fatal, le détermineraient à se convertir et à ne pas priver ses enfants d'un sacrement de nécessité si absolue : vain espoir!

En 1813, sa fille Lucrèce tomba dangereusement malade d'une maladie de langueur, et touchait à sa dernière heure. Cette fille, dont tout l'ensemble annonçait un composé doux et aimable, avait été élevée dans les principes irréligieux de son père, et n'avait pu sans doute s'instruire de ses devoirs; mais l'innocence de son maintien lui avait concilié l'amitié de ses voisins. Quelques-uns des plus pieux crurent devoir parler au père de l'état de sa fille et l'engager à la faire baptiser; mais ce monstre impie renouvela le serment qu'il avait fait à l'époque de la naissance de sa fille, réitérant la menace de tuer le premier ecclésiastique qui se présenterait chez lui, et terminant son discours par des injures contre ceux qui lui avaient parlé de religion, de sa fille et de Dieu, contre qui il vomit des imprécations et des blasphèmes. Dès lors, il parut impossible à tout le monde de faire changer l'endurcissement dans le crime d'un tel homme; chacun se retira consterné, ayant en horreur le père et s'attendrissant sur le sort de l'infortunée Lucrèce.

Cependant, une personne charitable crut devoir faire part à un respectable ecclésiastique de ce fait et lui en raconter tous les détails. Indigné de la conduite du père, sa charité s'enflamma pour sauver au delà du terme de la vie l'âme de cette fille infortunée qui se présentait à lui sur son lit d'agonie, luttant contre la maladie, mais après sa mort condamnée à être privée de la vue de Dieu, peut-être, hélas! à des souffrances éternelles et plus graves, lorsqu'un instant suffirait pour la régénérer par les eaux du baptême et la faire jouir d'un bonheur parfait. Plein de cette pensée, il se décide à s'exposer à tous les dangers pour sauver une âme à Dieu. On lui représente vainement la certitude du danger, l'impossibilité d'approcher de la malade. Rien ne peut l'arrêter, il se sent animé par un Dieu de charité ; c'est lui qui lui donne le courage dont il a besoin, et qui lui inspire le moyen de parvenir à exécuter son généreux dessein. Si je succombe, dit-il, je rejoindrai sous le même fer ces glorieux martyrs dont j'ai été le collègue et l'ami; le même couteau qui répandit leur sang, sanctifiera le mien, et ma dernière prière, expirant sous le fer du père, sera d'implorer Dieu pour sa conversion et le salut de sa fille, pour laquelle un autre se dévouera si je ne puis réussir. Quelle différence de conduite ! L'impiété, l'irréligion et l'assemblage de tous les crimes rend un père barbare et sacrilége envers son enfant, lorsque cette douce religion, qui porte ses vues au delà du trépas, consolante dans le malheur, tendre et charitable envers l'infortuné, s'expose à la mort pour sauver une fille en Jésus-Christ et que son ministre adopte comme son enfant. Marchant sur les traces de ce Dieu de miséricorde, il lui prodiguera ses soins comme le plus tendre des pères. C'est ainsi que, lorsque la nature même est sourde, muette ou ingrate, la religion parle au cœur du ministre, triomphe de l'impiété et des menaces d'un philosophisme barbare.

Pour parvenir à s'introduire auprès de cette jeune personne, M. l'abbé D.... se couvrit d'habits tout à fait étrangers à son état, et, dans un costume qui ne pouvait nullement faire suspecter ce qu'il était, il se rend à la boutique de cet homme; il lui expose qu'ayant appris que sa fille se mourait d'une maladie de langueur, qu'elle était abandonnée des médecins, il venait sans le connaître, et sur sa réputation, lui offrir un remède qui pouvait sauver sa fille. Le sentiment de la nature, ou plutôt Dieu, par des vues de bonté qu'il avait pour le salut de cette fille infortunée, permit que ce père fût ému. Il verse quelques larmes, remercie et accepte les secours offerts, quoique, dit-il, il les croie tardifs et qu'il pense que tout est

fini pour sa fille, qui va rentrer dans le néant: il promet une récompense si on lui rend son enfant; le ministre n'en veut aucune, et demande à la voir. On le conduit dans une chambre où il trouve une jeune personne d'environ 14 à 15 ans, toute décolorée, affaissée par la maladie, et paraissant avoir fort peu d'heures à vivre. Son père, en entrant, lui dit qu'il lui amenait un brave voisin qui avait un excellent remède qui pouvait la guérir; que puisque les médecins ne pouvaient plus rien pour sa santé, il valait mieux essayer le remède de ce brave homme. J'espère, en effet, dit l'ecclésiastique, moyennant la grâce de Dieu, la sauver. — Qu'est-ce que vous voulez me dire, mon camarade? nous ne parlons pas de tout cela ici, et je vous prie de ne nous rien dire de vos sornettes ni de vos contes. L'ecclésiastique sentit que l'habitude de parler de celui qui tient dans ses mains la destinée des hommes devait être bannie de la conversation avec cet impie. Il se hâta de tâter le pouls de la malade, lui donna de l'espoir, lui parla avec affection, dit au père qu'il allait préparer son remède, qu'il reviendrait sous peu pour le lui faire prendre. Rendu chez lui, le brave ministre prit une petite fiole dans laquelle il mit un peu d'eau de fleurs d'orange, du sucre et de l'eau qu'il colora légèrement avec quelques gouttes de vin rouge. Il en prit une seconde qu'il remplit d'eau pure, et se rendit chez la malade une heure après en être sorti.

Arrivé chez elle, il monta accompagné du père, et ayant versé dans un verre la moitié de ce que renfermait la fiole dans laquelle était le remède, il le fit prendre à la malade, disant que dans une heure il donnerait le reste; qu'il fallait seulement qu'on fît un peu de thé léger pour donner dans l'intervalle d'un quart-d'heure; il pria le père de vouloir bien en faire préparer. Dieu, sans doute, dont la bonté infinie s'intéressait au salut d'une de ses créatures, permit que ce remède innocent parût soulager la malade aussitôt après l'avoir pris; ce qui devait contribuer à éloigner toute idée étrangère au motif apparent de générosité et de compassion qui semblait diriger l'inconnu. Le père le pria donc de s'asseoir près du lit de la malade, lui disant qu'il allait préparer ce qui était nécessaire, qu'il allait revenir tout de suite.

Dès qu'il fut sorti, ce ministre de charité prend la petite bouteille d'eau qu'il a dans sa poche, et dit à la jeune personne : Mon enfant, vous allez peut-être mourir; votre corps va périr, mais sauvons votre âme. Je suis un ministre de ce Dieu que vous avez peut-être méconnu. Je m'expose à périr pour sauver votre âme; mais ce Dieu, mon modèle, s'est bien plus exposé pour nous. Mort sur une croix pour sauver tous les hommes, il m'a tracé ma route par son exemple. Comme son ministre, je viens pour vous faire part de ses grâces, effacer tous vos péchés par les eaux du baptême, vous consoler dans les souffrances qui vous restent à endurer, et vous assurer votre salut éternel. Les instants sont chers, n'en perdons aucun. Voulez-vous être baptisée? Cette figure pâle se colore, ses yeux brillent d'un éclat presque impossible à soutenir; elle tend la main, et avec l'accent d'une douceur aimable : Ah! Monsieur, dit-elle, oui, je serai heureuse de recevoir le baptême; je le désire, et puisse Dieu vous récompenser de votre bonté! Aussitôt, retirant en arrière un mouchoir qui était sur sa tête, ce digne ecclésiastique se hâte de verser de l'eau dessus, et de lui conférer le sacrement de baptême, avec l'espoir et le désir de suppléer aux cérémonies de l'Eglise si elle peut recouvrer la santé. Se mettant ensuite à genoux auprès de la malade, il l'engage à élever son âme à Dieu, lui fait répéter le peu de prières que son état de faiblesse lui permet d'articuler. A peine cette pieuse et sainte cérémonie était finie, que le père, remontant avec du thé, on en fit prendre à la malade, en y mettant le reste de ce qui était dans la fiole. Mon père, dit cette néophyte d'une voix entrecoupée, je sens que je vais mourir; je ne désire plus de vivre; je serai heureuse après ma mort. Souvenez-vous de moi.... Pensez à votre vie passée.. . Adieu.... Je vous remercie, Monsieur.... Le remède m'a consolée.... En finissant ces mots, elle expire. Ce spectacle ne touche point le cœur endurci du père, qui se livre au contraire aux imprécations et aux blasphèmes, tant est grand l'endurcissement de cette âme corrompue. A ces vociférations, plusieurs personnes accoururent, et le digne ecclésiastique se hâta de s'esquiver et de se rendre chez lui, où il remercia Dieu de la grâce qu'il venait de faire à cette créature en la purifiant de ses souillures par les eaux du baptême. Il implora la miséricorde divine pour la conversion du père. Ah! puisse-t-il un jour reconnaître ses erreurs, et le détail que nous venons de tracer lui parvenir! S'il est revenu à Dieu, la pieuse et sainte mort de sa fille le sauvera du poids déchirant du remords d'avoir été la cause de sa perte, qu'il s'attribuerait. S'il persiste dans son aveuglement, il pourra, ainsi que ses pareils, être convaincu que si la méchanceté des hommes veille pour éloigner les grâces de ceux que la miséricorde divine veut sauver, sa puissance, ses moyens, sont indépendants des volontés et des crimes, et que les ministres d'un Dieu, inaccessibles aux frayeurs vulgaires, savent vivre et mourir pour le salut de leurs frères et braver les menaces. (*Etrennes religieuses de* 1817.)

Les néophytes de la Nouvelle-Calédonie.

On trouve parfois dans les sauvages des dispositions telles qu'on n'en est pas moins étonné qu'attendri. « C'est ainsi qu'appelé près d'un malade, j'ai vu en lui un si vif désir du baptême, que les larmes me sont venues aux yeux, » écrivait un pieux missionnaire. « Ne le jugeant pas assez instruit de nos vérités saintes, j'attendais qu'il fût à l'extrémité pour l'ondoyer; mais lui ne comprenait pas mes délais, et ne cessait de me

répéter : Tu veux donc me laisser périr ! Je fus si touché, qu'à la fin j'accédai à sa demande. Durant sa longue maladie je lui demandais quelquefois s'il avait péché. Pécher ! reprit-il, et tu oublies donc que tu m'as donné le baptême ? Non, non, je ne commettrai plus le mal. »

Le même missionnaire dit d'un autre néophyte : « Depuis son baptême, Louis n'est plus reconnaissable. Quand on lui a parlé de confession, il a paru tout étonné. — Est-ce qu'après le baptême, a-t-il dit, on offense encore le bon Dieu ? » Sentiments admirables et bien propres à nous faire rougir, nous qui, après tant de serments faits à Dieu, retombons sans cesse dans les mêmes fautes. Sa reconnaissance pour le P. Rougeyron, qui l'a instruit, s'exprime avec une foi ravissante : « Mon père et ma mère m'ont donné ce corps qui sera un jour la pâture des vers, et je les aime ; et toi, tu m'as donné ce que je sens dans mon cœur, et je ne t'aimerais pas ! » (Tome XIX des *Annales de la Propagation de la foi.*)

Les nègres parrains.

Pendant qu'une partie de Saint-Domingue était sous la domination française, des colons respectables regardaient comme une obligation rigoureuse de faire expliquer à leurs nègres le catéchisme, en commun, soir et matin. Les plus instruits étaient chargés de donner des leçons aux nouveaux venus, qu'ils regardaient et qu'ils aimaient comme des frères, de leur apprendre la prière, les vérités de la religion, et de les préparer ainsi à recevoir la grâce du baptême. Aussitôt que les Africains nouvellement arrivés étaient trouvés dignes par le missionnaire de recevoir le baptême, les anciens, ceux même qui les avaient instruits, étaient désignés pour leur servir de parrains.

Il serait difficile de rendre les sentiments de joie et de bonheur que ces bons noirs éprouvaient en conduisant à l'église de la paroisse, ou à la chapelle de l'habitation, leurs camarades qu'ils avaient instruits. C'était pour eux un grand jour. Le souvenir d'un tel honneur ne s'effaçait jamais de leur esprit. Mais aussi la qualité de parrain leur attirait un respect profond, une grande soumission et la reconnaissance la plus vive des nouveaux convertis. Ceux-ci les regardaient comme leurs pères. La vénération qu'ils avaient pour eux durait toute la vie. (*Trésor des Noirs.*)

Emmanuel.

Le prince noir qui commandait dans les places maritimes du Congo en 1489, avait un si ardent désir du baptême, qu'au premier avis de l'arrivée des missionnaires envoyés par le roi de Portugal, il accourut au port accompagné d'un grand nombre de ses sujets, les reçut au bruit des cymbales et des trompettes, dans des transports de joie incroyables. Vieillard, et craignant de perdre cette heureuse occasion que Dieu lui ménageait dans son infinie bonté, il voulut être baptisé au plus tôt avec le dernier de ses fils, trop jeune encore pour pouvoir demander lui-même le baptême. Un temple de rameaux et de feuillages s'élève, tous y travaillent avec ardeur. Trois autels, aussi de feuillages, sont dressés. C'est sous ce temple de verdure qu'on entonna de saints cantiques, et qu'on baptisa ce prince africain, qui reçut pour nouveau nom celui d'*Emmanuel*, et son fils celui d'*Antoine*.

Ce pieux noir, heureux d'être chrétien, ne se contenta pas d'édifier les 23,000 noirs qui assistèrent à cette pieuse et touchante cérémonie, il assembla encore ses peuples, et éleva la voix pour condamner leurs fausses divinités et leurs superstitions criminelles. Il publia un édit par lequel il ordonnait la recherche la plus sévère des idoles. Après les avoir entassées les unes sur les autres, il y fit mettre le feu.

Depuis le jour heureux de son baptême, Emmanuel, qu'on pourrait surnommer le *Pieux Africain*, adressait à Dieu de continuelles et d'instantes prières pour obtenir de sa bonté la grâce de réparer, dans le peu de temps qui pouvait lui rester à vivre, les impiétés et les profanations au milieu desquelles il avait vécu et passé la plus grande partie de ses jours. Avec quelle ardeur il demandait au Seigneur qu'après avoir servi si longtemps le démon, il pût au moins se consacrer à Jésus-Christ et persévérer jusqu'à la mort dans des exercices d'une sainte piété. (*Trésor des Noirs.*)

Les tribus de Vincennes.

Le P. Sorin, arrivant chez ses néophytes de Notaonassibi, demanda ce qu'ils étaient devenus. « Père, lui répondit-on, le changement de cette tribu est devenu le sujet de toutes les conversations du pays. Jusqu'à l'hiver dernier, c'était une bande d'ivrognes et de voleurs, le scandale et l'effroi de tout le voisinage. Depuis leur baptême, ce ne sont plus les mêmes hommes ; tout le monde admire leur sobriété, leur honnêteté, leur douceur, et surtout leur assiduité à la prière ; leurs cabanes retentissent presque continuellement de pieux cantiques. »

Un vieux chasseur canadien lui dit : « C'est un mystère pour moi que le spectacle de ces Indiens, tels qu'ils sont aujourd'hui. Croiriez-vous que j'ai vu de mes yeux ces mêmes sauvages, en 1813 et 1814, livrant au dillage et aux flammes les habitations des blancs, saisissant les petits enfants par le pied, et leur écrasant la tête contre les murailles, ou les jetant dans des chaudières bouillantes ? Et maintenant, à la vue d'une robe noire, ils tombent à genoux, baisent sa main, comme des enfants celles d'un père : ils nous font rougir nous-mêmes. » (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII.)

Samuel Brunswig.

Samuel Brunswig, âgé de trente-huit ans, né dans le département du Haut-Rhin, à Bloshein, canton de Mulhausen, accablé

sous le poids de malheurs de famille, et devenu pauvre marchand colporteur, avait vu son compagnon de commerce l'abandonner, emportant dans sa fuite et le reste de leurs marchandises et quelques épargnes qu'ils avaient amassées ensemble. Demeuré sans ressources dans une ville étrangère, il tomba malade de chagrin et de misère : l'Hôtel-Dieu de Mâcon le reçut vers le milieu du mois de mai dernier.

Les religieuses Augustines, qui desservent cet hospice, s'aperçurent bientôt que Samuel professait la religion judaïque; dès lors, elles l'entourèrent de soins plus affectueux.

Ces religieuses, et des militaires même, malades comme Samuel, lui parlaient quelquefois, mais toujours avec douceur et prudence, de la religion chrétienne. Samuel écoutait et ne répondait pas, ou bien, s'adressant au plus zélé de ces soldats missionnaires, il lui représentait que, ne l'attaquant point sur sa croyance au Christ, il avait droit, lui, juif, à ce qu'on eût pour le culte qu'il professait la même déférence. Ce digne militaire cessa ses instances, mais sans cesser d'examiner ce que faisait son protégé, qu'il voyait prendre souvent un livre, en lire quelques lignes, le poser, puis le reprendre encore; et ce livre était le *Manuel de l'Archiconfrérie* du saint Cœur de Marie, que les Sœurs avaient mis entre ses mains. Elles avaient aussi orné son chevet d'une gravure de l'archiconfrérie, et lui avaient imposé, si nous pouvons ainsi parler, le joug bien léger de la médaille miraculeuse de Marie. On l'engagea à lire le récit de la conversion de M. Ratisbonne, et un ouvrage où il pût trouver la preuve de l'accomplissement, en la personne de Jésus-Christ, des prophéties antiques. La maladie cependant faisait des progrès, et la conversion de Samuel n'avançait pas. M. B., savant rabbin, baptisé, peu de mois auparavant, par M. le cardinal-archevêque de Lyon, instruit du danger qui menaçait un de ses anciens coreligionnaires, accourut à Mâcon, et, sans se faire connaître à Samuel, il lui parla avec cette conviction profonde que la vérité seule peut donner, et avec l'ardeur d'un zèle que la charité catholique seule inspire. Il déroula sous ses yeux les prophéties de l'ancienne loi, lui prouva que toutes s'étaient accomplies dans Jésus-Christ, lui fit voir, dans le Messie, le type divin des figures de l'antique alliance, et, dans les célestes doctrines de la loi de grâce et d'amour, le complément et la perfection de la loi et des observances mosaïques. Samuel, plus instruit dans sa religion que la plupart des gens de sa condition ne le sont malheureusement dans la leur, opposa à son Ananie des objections et des difficultés. Celui-ci répondit aux unes, renversa les autres; enfin, après trois longues conférences tenues à des intervalles assez éloignés, la grâce parla au cœur du juif. « Je vois la vérité, dit-il, et je veux la suivre. » Dès lors, on disposa le prosélyte au baptême, et on lui apprit, des éléments de la doctrine chrétienne, ce qui est le plus indispensable.

Mais la foi est peu de chose sans les œuvres. Celui qui allait renaître de l'eau et du Saint-Esprit (*Joan.* III, 5) avait à mettre en pratique ces deux grandes et difficiles leçons de l'amour des ennemis, et du renoncement à soi-même. « Pardonnez-vous, mon ami, lui disait, la veille du baptême, celui qui devait être son parrain, à l'exemple du Sauveur mort sur la croix en pardonnant à ses bourreaux; pardonnez-vous à cette personne dont vous avez si cruellement à vous plaindre; pardonnez-vous à votre associé ce vol qu'il a commis à votre préjudice, et qui vous a réduit à la misère? Priez-vous pour eux, afin que Dieu touche aussi leurs cœurs, qu'ils se convertissent et qu'ils vivent? » — Oui, certainement, puisque le bon Dieu me pardonne. — Et puis, êtes-vous disposé à faire à Dieu le sacrifice de votre vie? Le remerciez-vous de toutes ces épreuves si sensibles qu'il vous a ménagées, pour faire de vous un chrétien, et un parfait chrétien? car c'est dans des vues de miséricorde qu'il vous a tiré ainsi du milieu de votre peuple, et s'il vous a affligé dans votre corps, c'est pour sauver votre âme. Quelle reconnaissance vous lui devez! Il laisse vos frères dans l'erreur, et vous, il vous appelle à la divine lumière de la foi! — Oui, le bon Dieu m'a fait une grande grâce!... »

La cérémonie du baptême avait été fixée au jeudi 14 juillet, à trois heures après midi. Le matin de ce jour, Samuel était beaucoup plus mal; on craignit un instant de ne pouvoir attendre jusqu'au soir : le malade était inquiet. Dans la crainte de lui laisser trop bien voir son état, on n'osait pas avancer la cérémonie, pour laquelle, d'ailleurs, il avait témoigné plus d'une fois le désir de se lever, se faisant une fête de penser qu'il y aurait beaucoup de monde au baptême. Enfin Dieu permit qu'il y eût un peu de mieux.

A l'heure dite, la chapelle de l'hospice civil était pleine de fidèles; plusieurs ecclésiastiques s'étaient réunis à M. l'aumônier; bientôt tous les regards vont avec intérêt au-devant de Samuel, que l'on porte sur un fauteuil jusqu'à la balustrade du sanctuaire. Il demeure là, assisté de sa marraine, de son parrain et de celui dont le Seigneur avait voulu se servir pour dessiller les yeux du pauvre juif. Qu'il était beau de voir ce maître en Israël, devenu lui-même, depuis si peu de temps, humble enfant de l'Eglise, à genoux, prier avec ferveur et répondre aux interrogations indiquées par le Rituel avec le pauvre et obscur catéchumène! « Entrez, a dit à celui-ci le ministre du sacrement, entrez dans l'Eglise de Dieu. » On se dispose à porter Samuel, mais il résiste; et cet homme, que la mort a déjà marqué de son sceau, veut aller jusqu'au pied de l'autel. L'eau sainte a coulé sur son front régénéré; Alexandre-Marie-Joseph a été baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et à ce moment solennel, il semble qu'il ne puisse plus contenir les sentiments qui dé-

bordent de son cœur; il interrompt la touchante et pathétique exhortation de l'aumônier par ses protestations de fidélité et de reconnaissance. Enfin, au milieu du recueillement et de l'émotion de tous les témoins de cette scène, fortifié par cette eau qui a donné à son âme une vie nouvelle, Alexandre retourne à pied jusqu'à la stalle qu'il occupe. « Eh bien! mon enfant, lui dit alors son parrain, le bon Dieu, dont vous êtes devenu l'enfant par votre baptême, peut vous guérir encore, et j'espère qu'il le fera. Mais s'il en disposait tout autrement, vous seriez bien heureux, vous iriez tout droit au ciel. — Oui, répondit-il, si je ne guéris pas, j'aurai la vie. Je remercie, ajouta-t-il, mon parrain, ma marraine, tous ceux qui se sont intéressés à moi; je ne les oublierai jamais. » Le même soir, une des sœurs lui ayant parlé de la nécessité de faire à Dieu le sacrifice de sa vie, il le fit avec une générosité qui arracha des larmes. « La sainte Vierge, dit alors le nouveau baptisé, me prépare une couronne. » Le lendemain, le néophyte reçut en viatique la sainte communion, et là encore sa foi, sa ferveur, édifièrent les personnes pieuses qui avaient voulu en être les témoins. Les souffrances d'Alexandre étaient vives et aiguës. Cependant la sœur qui le veillait ne l'entendit pas proférer une seule plainte, ne le vit pas manifester un signe d'impatience. Avant son baptême, il désirait voir un médecin autre que les praticiens attachés au service de l'hôpital : il demandait à aller aux eaux; il parlait de sa guérison, et l'espérait : après qu'il eut été régénéré, plus rien de semblable. Le Seigneur, qui s'était chargé de l'instruire, lui avait appris sans doute que cette vie n'est que misère, et qu'heureux est celui qui arrive bientôt au terme du pèlerinage. Le samedi, dans la journée, on lui dit qu'il fallait recevoir le sacrement des mourants : il accueillit avec joie cette proposition. Plus tard, on recommanda à ses prières quelques personnes et quelques intentions en particulier. Il répondit avec une connaissance entière; et lorsqu'il ne pouvait plus parler, il s'unissait aux prières que l'on récitait pour lui; il s'efforçait de répéter les saints noms de Jésus, Marie et Joseph, qui lui étaient suggérés, et baisait avec piété l'image du Sauveur crucifié. Son agonie se termina doucement, à dix heures du soir, le 16 juillet 1842, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, le samedi, jour spécialement consacré à Marie.

BLASPHÈME, IMPRÉCATIONS, PARJURE. — *Blasphème*, toute parole injurieuse à Dieu, à la religion ou aux saints. Il est énonciatif, ou déhonestatif, ou exécratoire. Pour réparer cet outrage au Roi des rois, une pieuse association s'est formée, en 1850, dans le diocèse de Langres, et elle s'étend déjà dans une partie du monde catholique.

Imprécations, paroles de haine ou de colère par lesquelles on souhaite à soi-même ou au prochain la mort, la damnation ou quelque autre malheur; elles sont un crime, car elles sont directement opposées à la charité pour le prochain, et elles outragent de la manière la plus sanglante le cœur de Dieu.

Parjure, mépris de Dieu, soit en attestant par serment une chose que l'on sait ou que l'on croit être fausse, soit en n'exécutant point ce que l'on avait promis avec serment, soit en prenant le Seigneur à témoin pour des choses frivoles.

Coré, Dathan et Abiron.

Du temps de Moïse, vivaient trois hommes pervers, Coré, Dathan et Abiron, qui, unis à deux cent cinquante autres Israélites, voulurent lever contre Moïse et Aaron l'étendard de la révolte. Ils joignirent au crime de rébellion des blasphèmes contre Dieu. Moïse, d'après l'ordre du Seigneur, ordonna à tout le peuple de se séparer d'eux, et dit: « Vous allez savoir que je tiens ma mission du Seigneur, et que je ne fais rien de moi-même. Si les coupables meurent d'une mort ordinaire et qu'ils soient seulement frappés d'une plaie semblable à celle des autres hommes, le Seigneur ne m'a point envoyé; mais si la terre, ouvrant son sein, les engloutit, eux et tout ce qui leur appartient, de sorte qu'ils descendent en enfer tout vivants, vous saurez qu'ils ont *blasphémé le nom du Seigneur.* » A peine Moïse avait-il cessé de parler, que la terre se fendit sous leurs pieds, et les dévora, eux, leurs tentes et tout ce qui leur appartenait. Israël fut rempli d'effroi. Tous prirent la fuite, dans la crainte que le même malheur ne leur arrivât. — Quoi de plus terrible que ce châtiment! (*Le dogme et la morale.*)

Paul et Palladie.

A Césarée, ville de Cappadoce, vivait une mère, veuve, qui avait dix enfants, sept garçons et trois filles: ces enfants n'avaient pas pour elle le respect qui lui était dû. Un jour l'aîné de tous la chargea de toutes sortes d'injures, et dans sa fureur, en vint même jusqu'à mettre la main sur elle et la frapper. Les autres, au lieu de le reprendre et de l'arrêter, souffrirent sans peine qu'elle fût ainsi maltraitée. Cette mère, affligée et outrée de la manière dont ses enfants se comportaient envers elle, commença à les maudire dans son cœur, et dès le lendemain matin alla aux fonts baptismaux, où, prosternée contre terre, elle pria Dieu que ses enfants maudits fussent un exemple de terreur à toute la terre, et qu'ils la parcourussent errants et vagabonds, pour effrayer les autres enfants dénaturés comme eux. Aussitôt cette mère fut exaucée, et tous ses enfants furent frapppés de Dieu, et saisis par un tremblement horrible dans tous leurs membres, en sorte qu'ayant honte de paraître en cet état devant leurs concitoyens, ils se dispersèrent en différents pays, et parcoururent presque tout l'empire romain.

Deux de ces enfants, dit saint Augustin, sont venus à Hippone, où nous étions; l'un s'appelait Paul; l'autre, qui était sa sœur, s'appelait Palladie. Ils vinrent en cette ville

environ quinze jours avant Pâques, et allaient tous les jours à l'église, où ils priaient à la chapelle de Saint-Etienne, afin que Dieu les délivrât de leur affliction. Le jour de Pâques, le peuple étant assemblé dans l'église, comme le jeune homme faisait sa prière, il tomba tout à coup à terre, comme s'il eût été endormi, sans trembler néanmoins comme il faisait auparavant, même durant son sommeil. Tous ceux qui étaient présents en furent surpris, et bien plus encore, lorsque le jeune homme vint à se lever sans trembler, et se trouva parfaitement guéri; en sorte que l'église, qui était encore remplie de peuple, retentit de toutes parts de cris de joie et de cantiques de louanges, en actions de grâces pour un si grand prodige. Le jeune homme dîna avec nous, dit saint Augustin, et nous raconta toute l'histoire de sa disgrâce et celle de ses frères et sœurs.

Le mardi de Pâques, continue saint Augustin, je fis monter le frère et la sœur à la tribune, afin que tout le monde vît l'un et l'autre pendant qu'on lisait l'histoire de leurs malheurs. Tout le monde fut témoin que le frère était debout, sans aucun mouvement difforme, et que la sœur tremblait de tous ses membres; mais, après la lecture, elle ne fut pas plutôt descendue, qu'elle alla prier avec la plus grande ferveur à la chapelle de Saint-Etienne, le conjurant d'intercéder pour elle. Alors, étant tombée comme son frère dans une espèce de sommeil, elle se releva sans ressentir aucun tremblement, et ayant obtenu une guérison entière et parfaite. Toute l'église retentit à l'instant de nouveaux cris de joie, d'acclamations, de louanges et d'actions de grâces; on ne s'entendait plus, tant les cris et les cantiques étaient redoublés : il semblait que ces cris ne devaient jamais finir, et on ne pouvait se lasser d'admirer la bonté, et de célébrer la puissance de Dieu et de ses saints. (*Histoire ecclésiastique*).

Saint Narcisse *et ses accusateurs.*

Saint Narcisse, évêque de Jérusalem, avait excité contre lui la haine des méchants, par les sages avis qu'il leur donnait. Trois d'entre eux l'accusèrent d'un crime affreux; et ils soutinrent publiquement leur accusation par des serments pleins d'imprécations contre eux-mêmes. *Que je périsse par le feu*, dit l'un, *si ce que j'avance n'est pas vrai; Que je meure d'une maladie cruelle*, ajouta l'autre; et le troisième dit : *Que je perde la vue, si Narcisse n'est pas coupable.* Qu'arriva-t-il? Le feu prit à la maison du premier, sans qu'on pût en trouver la cause : il fut brûlé lui et toute sa famille; le second eut la maladie qu'il avait comme invoquée; le troisième, touché des châtiments de ses deux complices, versa tant de larmes qu'il en perdit la vue. (*Vie de saint Narcisse*).

Nos rois et le blasphème.

Saint Louis ordonna qu'on perçât la langue aux blasphémateurs. Un des bourgeois les plus considérables de Paris, ayant blasphémé le nom de Dieu, fut condamné à subir cette peine.

— En 1347, Philippe de Valois fit une ordonnance contre les blasphémateurs. La première fois le coupable devait être mis au carcan pendant un mois, depuis le matin jusqu'à midi, et il était libre à chacun de lui jeter des ordures au visage. La seconde fois, on le mettait encore au carcan, et on lui fendait la lèvre d'en bas avec un fer chaud. Pour la troisième fois, on lui coupait entièrement la lèvre déjà percée; la quatrième fois, la lèvre d'en haut; et s'il retombait encore, on lui coupait la langue.

— Le 30 juillet 1666, Louis XIV ordonna à peu près les mêmes peines contre les blasphémateurs. Après des amendes pécuniaires, la brûlure et l'amputation des lèvres, la huitième fois on leur coupait la langue, pour les mettre dans l'impossibilité de retomber dans un crime si détestable. (*Hist. de France.*)

Un monument en Angleterre.

Il existe en Angleterre un monument qui éternise le souvenir d'un parjure puni subitement, et d'une manière éclatante. Une femme avait acheté des légumes : voyant qu'elle ne payait pas, on lui demande la modique somme dont il s'agissait. *Que Dieu me donne la mort*, dit-elle, *si je n'ai pas payé*, et tout à coup elle fut frappée de mort. Les magistrats arrivent : on trouve dans la main de cette malheureuse femme l'argent qu'elle avait juré avoir donné. Le gouvernement fit élever un monument dans le lieu même, et ce fut pour la postérité une grande leçon contre le parjure. (*Enseignement de la Religion*, t. III, pag. 157.)

Famille Régis.

Saint François Régis, dans le cours de ses missions, racontait souvent cette histoire, arrivée dans le sein de sa famille. Les catholiques, commandés par le duc de Joyeuse, assiégeaient Villemur, fortement occupée par les calvinistes dans le Languedoc. La noblesse des environs se rendait en foule au camp des catholiques. Le grand-oncle de saint Régis avait plusieurs fils qui voulurent partager les périls et la gloire de cette entreprise. Leur père, déjà avancé en âge, consentit, quoique avec peine, à ce que ses fils se rendissent au camp; mais il voulait absolument que l'aîné de tous restât auprès de lui pour être sa consolation, s'il venait à en mésarriver aux autres. Ce fils s'obstina à partir, malgré la défense du père, qui, dans un moment de chagrin, lui dit en colère : Va, pars, puisque tu le veux; mais que ce soit pour ton malheur, et que jamais tu ne reparaisses devant moi. A peine ce jeune homme fut-il arrivé au camp, que les calvinistes assiégés firent une violente sortie et battirent les catholiques. Le jeune Régis, combattant vaillamment, fut au nombre des morts, et, après le combat, son

corps fut enterré avec celui des autres qui avaient été tués dans cette sortie.

Quelque temps après, la paix ayant été faite, une pauvre bergère faisait paître son troupeau dans le lieu où ces corps avaient été ensevelis. L'ombre tout ensanglantée d'un soldat lui apparaît tout à coup, et lui dit qu'un des Régis qui demeurait à Font-Couvert, avait été enseveli dans cet endroit après un combat livré durant le siége, et la prie d'en avertir sa famille, afin qu'elle retire son corps de ce lieu profane, et le fasse ensevelir dans le tombeau de ses ancêtres. Les Régis, en ayant été informés, se transportèrent sur les lieux, creusèrent la terre dans l'endroit indiqué, trouvèrent le corps, et le transportèrent chez eux, pour l'ensevelir en terre sainte. Tout le reste de la parenté vint au devant avec des prêtres, pour accompagner le convoi jusqu'à l'église. Quand la pompe funèbre fût arrivée devant la maison paternelle, la bière où était le corps mort devint tout à coup si pesante, et les bras de ceux qui la portaient si engourdis, qu'il fut absolument impossible d'aller plus avant. Tout le peuple qui suivait fut dans un grand étonnement et commença à crier au prodige. Le père du mort conjecturant quelle en était la raison : « Ah ! infortuné que je suis, s'écria-t-il, je me rappelle que mon fils partant contre mon gré pour le siége, je fis des imprécations contre lui, et je demandai que Dieu me vengeât de son obstination. Il a voulu sans doute que ses cendres fussent rapportées ici pour expier en quelque manière cette sorte de désobéissance. Je pardonne de tout mon cœur à ce cher fils cette faute. » Alors, levant les yeux et les mains au ciel, il prie humblement le Seigneur de vouloir bien lui-même la pardonner et répandre ses grâces sur le convoi, qui, dans ce moment même, put aisément continuer sa marche, rendre au mort les devoirs funèbres, et ensevelir son corps avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise. (*Vie de saint François Régis*).

Le comte Godwin.

Après avoir fait assassiner Alfrède, frère aîné d'Edouard, roi d'Angleterre, le comte Godwin, seigneur ambitieux et tout puissant parmi les Anglais, leva ouvertement l'étendard de la révolte, et arma contre son souverain, qui était devenu son gendre, en épousant sa fille Edithe; mais la puissance du vertueux Edouard était solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin, n'en ayant pu débaucher qu'un petit nombre, fut réduit à s'enfuir du royaume : il obtint ensuite son pardon, vraisemblablement par la médiation de la reine sa fille; mais le roi soutint avec le père l'air de souverain qu'il avait su reprendre. Pour mieux le contenir et lui faire sentir qu'il était observé, il voulut lui donner à entendre les justes soupçons qu'on avait contre lui par rapport à l'assassinat du prince Alfrède, dont il avait feint jusque-là d'ignorer l'auteur. Un jour que le roi avait à sa table un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvait Godwin, le page qui présentait à boire au prince fit un faux pas, sans cependant rien renverser. Pour dire qu'un de ses pieds avait affermi l'autre, le jeune homme usa de la sentence des livres saints, où il est dit que le frère soutenu par le frère est inébranlable. *Cela est bien vrai*, dit le roi, *car si j'avais mon frère, nous nous servirions mutuellement d'un grand appui*. En proférant ces paroles, il jeta un coup d'œil sévère sur Godwin, qui se flatta de dissuader ce prince religieux par un serment. Il prit donc un morceau de pain, et le portant à sa bouche en regardant le roi *Que ce morceau*, dit-il, *soit le dernier que je mangerai de ma vie, si j'ai rien à me reprocher par rapport au meurtre du prince Alfrède*. Le pain s'arrêta dans sa gorge et l'étouffa.

Un prêtre de Clermont.

A Autun, un prêtre du petit séminaire de Clermont ayant été arrêté par la populace, le maire, qui voulait le sauver, lui conseilla, non pas de faire le serment, mais de permettre au moins qu'on dît au peuple qu'il l'avait fait. « Je vous démentirais auprès de ce peuple, reprit le prêtre; il ne m'est pas permis de racheter ma vie par un mensonge. Le Dieu qui me défend de prêter ce serment ne me permet pas davantage de faire croire que je l'ai prêté. » Le maire se tut, et le prêtre fut martyr. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'abbé Hue.

Le P. Hue, missionnaire dans le Thibet, raconte (*Annales de la Propagation de la foi*) qu'une chrétienne malaise avait perdu son mari, et n'avait de consolation et de moyens d'existence que par un fils unique qu'elle venait de marier. Après bien des larmes, elle voyait le bonheur lui sourire, quand, au moment de la naissance d'un petit-fils, la mort frappe sa belle-fille et un événement affreux lui ravit son fils. La pauvre Anne reste seule avec son petit Joanni, objet de ses plus chères affections et de ses plus tendres soins ; elle sacrifie pour lui son repos et ses veilles, et, à force de travail et de privations, elle parvient à lui conserver la vie. Dieu est le protecteur de la veuve et le père de l'orphelin ; c'était donc entre les bras de son infinie miséricorde que Joanni devait être déposé. Le missionnaire catholique reçut ce jeune homme dans sa maison, l'instruisit et le mit en état d'occuper une place assez lucrative, qui dédommageait de ses chagrins la bonne grand'mère, et allégeait son sort. Joanni allait bientôt atteindre vingt-un ans; Anne voulait fixer son avenir et assurer pour elle-même son bonheur; elle songe à lui trouver une épouse. Bastiana n'avait encore que dix-huit ans; mais elle était bonne et vertueuse : c'est elle qui sera unie au sort de Joanni et de sa vieille mère. Le mariage fut conclu et les noces célébrées au mois d'août dernier. Bientôt, comme il arrive d'ordinaire, belle-mère et belle-fille ne purent s'entendre. L'une

avait ses petits ridicules, l'autre ses jalousies, chacune avait ses caprices, et ne savait faire le sacrifice d'aucune de ses pensées. De là des mots piquants, de part et d'autre, qui contraignirent bientôt à une séparation inévitable. Les jeunes époux s'étaient retirés dans leur ménage, mais ils riaient encore de leur vieille mère. Ce fut de la part de celle-ci l'objet d'une plainte grave. Elle amène ses enfants devant le missionnaire; en sa présence, dans l'accès de sa colère, elle maudit son fils et sa belle-fille. En vain M. Beurel cherche-t-il à calmer cette mère blessée; en vain lui représente-t-il que jamais une telle malédiction n'est sans malheur, et qu'elle-même pourrait bien gémir un jour d'avoir été exaucée : *Qu'ils disparaissent l'un et l'autre*, dit-elle, *que Dieu les frappe et que leurs jours finissent bientôt!*

Selon la parole divine, les effets de telles imprécations sont affreux : ici ils n'ont pas tardé à se manifester. C'était au mois de novembre qu'avait lieu cette triste scène. Peu de temps après, la santé des jeunes époux s'altère, et dans le mois de février Bastiana est frappée, et meurt presque subitement. Joanni est malade. Anne commence à pleurer. Malgré le mécontement que lui avait causé son petit-fils, c'était lui encore qui pourvoyait à ses besoins : et puis son cœur de mère s'était réveillé. Elle prie; elle demande au ciel la conservation de son dernier enfant; elle va trouver le missionnaire, et le conjure d'écarter de son Joanni la malédiction qu'elle avait eu le malheur de prononcer. Dieu voulait sans doute pardonner pour l'éternité le péché du fils et celui de la mère, en exerçant sa justice sur eux en ce monde. La maladie de Joanni s'aggrave, et ses sentiments religieux se développent de plus en plus. Il est environné de tous les secours de la religion. Pour Anne, elle pleure... Un jour, à six heures du matin, j'étais allé prier à l'église pour le pauvre jeune homme. Arrive bientôt un cercueil revêtu de noir, orné de galons et de poignées d'argent (c'est ainsi qu'on remplace ici le drap mortuaire) : il est porté par de jeunes Malais, et suivi d'un nombreux convoi. Pendant la messe, assise sur le pavé au bas de l'église, une vieille femme, couverte d'une draperie sombre, se tient immobile et comme privée de sentiment. Le service funèbre se termine, et les restes de Joanni s'acheminent à pas lents vers le cimetière. Le cortége sort avec eux de l'église... J'entends alors des sanglots, des hurlements... Malheureuse Anne!...

Beau trait d'un enfant de Namur.

A Namur, où les frères des Ecoles-Chrétiennes travaillent avec tant de succès, comme dans toutes les villes où ils sont établis, à procurer à la jeunesse une éducation solidement vertueuse, un de leurs élèves, enfant de dix à onze ans, donna, il y a quelques années, une preuve bien touchante de sa foi. Il rentrait peut-être un peu tard après la classe, et son père en colère l'en reprit vivement, en jurant le nom de Dieu. Ce pauvre enfant, tout déconcerté d'avoir donné lieu à ces blasphèmes, se jeta à genoux, et lui dit : « Mon papa, je vous en prie, battez-moi, mais ne jurez plus. » Le père interdit, en voyant l'horreur que témoignait cet intéressant enfant de ces abominables exécrations, profita de la leçon, et n'osa plus blasphémer. — Ah! que de fautes, s'ils le voulaient, des enfants chrétiens feraient éviter à leurs parents! (*Essai sur le blasphème.*)

Mgr Flaget, *à Avignon.*

Mgr Flaget disait, dans une allocution aux membres de l'association de la foi d'Avignon :

« Je comprends qu'un homme attaque un autre homme, qu'un parti combatte un autre parti; je comprends même, jusqu'à un certain point, qu'un homme oublie Dieu; *il peut avoir des raisons pour cela*, car, dans certains cas, la pensée de Dieu importune : mais qu'un homme s'attaque à Dieu, c'est ce que je ne comprendrai jamais; cet attentat suppose plus que de la fureur, plus que de la folie, il suppose la démence : car le combat est trop inégal... Or, pendant la dernière moitié du dernier siècle, il s'est rencontré des hommes qui ont donné au monde, sous le patronage de la philosophie, cet effrayant spectacle. Ah! croyez-le bien, je parle avec connaissance de cause, les sauvages de l'Amérique auraient inventé un supplice nouveau pour châtier dignement les blasphémateurs. (*Essai sur la vie de M. Flaget.*)

C

CHAPELETS, ROSAIRES, SCAPULAIRES. — Le ciel a montré maintes fois et témoigne tous les jours par des miracles combien ces dévotions lui plaisent.

Chapelet, série de grains enfilés servant à compter des *Pater* et des *Ave* que l'on récite à l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère. Le mot *chapelet* vient de ce qu'il ressemble à une couronne de roses, en vieux français *chapel de roses*. Une de nos histoires dira ce qu'on pense de son origine. — La récitation du chapelet est recommandée par l'Eglise, qui y a attaché de nombreuses indulgences. — Il y a un *chapelet* du Sauveur composé de 33 grains, à l'honneur des trente-trois ans passés sur terre par Notre-Seigneur Jésus-Christ; il a été imaginé par le P. Michel, de l'ordre des Camaldules.

Rosaire, moins communément récité; il est composé de dix dixaines d'*Ave Maria* et

de dix *Pater* de plus que le chapelet. On attribue l'institution du rosaire à saint Dominique. — Diverses manières sont indiquées pour réciter avec plus de fruit ces *couronnes* pieuses.

Scapulaire, signe de dévotion envers la sainte Vierge; les laïques le portent au moyen de deux petits morceaux d'étoffe sur lesquels est brodé le nom de Marie. Simon Stock, carme anglais, est auteur de cette pratique pieuse, approuvée par les souverains pontifes, surtout par Paul V. Des indulgences y sont attachées.

Origine du saint Rosaire.

Lorsque l'archange Gabriel fut envoyé à la vierge Marie, pour lui annoncer l'incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein, il la salua en ces termes : *Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Ces paroles, les plus heureuses qu'aucune créature ait entendues, se sont répétées d'âge en âge sur les lèvres des chrétiens, et, du fond de cette vallée de larmes, ils ne cessent de redire à la Mère du Sauveur : *Je vous salue, Marie.* Les hiérarchies du ciel avaient député un de leurs chefs à l'humble fille de David, pour lui adresser cette glorieuse salutation; et maintenant qu'elle est assise au-dessus des anges, le genre humain, qui l'eut pour fille et pour sœur, lui renvoie d'ici-bas la salutation angélique : *Je vous salue, Marie.* Quand elle l'entendit pour la première fois de la bouche de Gabriel, elle conçut aussitôt dans ses flancs très-purs le Verbe de Dieu; et, maintenant, chaque fois qu'une bouche humaine lui répète ces mots qui furent le signal de sa maternité, ses entrailles s'émeuvent au souvenir d'un moment qui n'eut point de semblable au ciel et sur la terre, et toute l'éternité se remplit du bonheur qu'elle en ressent.

Or, quoique les chrétiens eussent coutume de tourner ainsi leurs cœurs vers Marie, cependant l'usage immémorial de cette salutation n'avait rien de réglé et de solennel. Les fidèles ne se réunissaient pas pour l'adresser à leur bien-aimée protectrice; chacun suivait pour elle l'élan privé de son amour. Saint Dominique, qui n'ignorait pas la puissance de l'association dans la prière, crut qu'il serait utile de l'appliquer dans la Salutation angélique, et que cette clameur commune de tout un peuple assemblé monterait jusqu'au ciel avec un grand empire. La brièveté même des paroles de l'ange exigeait qu'elles fussent répétées un certain nombre de fois, comme les acclamations uniformes que la reconnaissance des nations jette sur le passage des souverains. Mais la répétition pouvait engendrer la distraction de l'esprit : Dominique y pourvut en distribuant les salutations orales en plusieurs séries; à chacune il attacha la pensée d'un des mystères de notre rédemption, qui furent tour à tour pour la bienheureuse vierge un sujet de joie, de douleur et de triomphe. De cette manière, la méditation intime s'unissait à la prière publique, et le peuple, en saluant sa mère et sa reine, la suivait du fond du cœur en chacun des événements principaux de sa vie. Dominique forma une confrérie pour mieux assurer la durée et la solennité de ce mode de supplication.

La pieuse pensée fut bénie par le plus grand de tous les succès, par un succès populaire. Le peuple chrétien s'y est attaché de siècle en siècle avec une incroyable fidélité. Les confréries du *Rosaire* se sont multipliées à l'infini; il n'est presque pas de chrétien au monde qui ne possède, sous le nom de chapelet, une fraction du Rosaire. Qui n'a entendu, le soir, dans les églises de campagne, la voix grave des paysans récitant à deux chœurs la Salutation angélique? Qui n'a rencontré des processions de pèlerins roulant dans leurs doigts les grains du Rosaire, et charmant la longueur de la route par la répétition alternative du nom de Marie? Toutes les fois qu'une chose arrive à la perpétuité et à l'universalité, elle renferme nécessairement une mystérieuse harmonie avec les besoins et les destinées de l'homme. Le rationaliste sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole : celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours il ne le répète jamais.

Telle est l'origine et tel est l'esprit de cette dévotion du Rosaire, dont trop de catholiques sont encore à comprendre la naïve grandeur et la simplicité profonde. (*Vie de saint Dominique*, par le R. P. F. Henri-Dominique Lacordaire, chap. 5.)

CATHERINE GONZAGUE.

Anne Catherine Gonzague, après la mort de son mari Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche, entra dans l'ordre des Servites de Marie; elle se fit faire un chapelet, sur les grains duquel étaient gravées les douleurs de la sainte Vierge, et elle disait que pour cette couronne elle renonçait à toutes les autres couronnes de la terre. En effet, elle refusa d'être l'épouse de l'empereur Rodolphe II. Quand on vint lui annoncer que sa sœur avait été couronnée impératrice, elle répondit : « Que ma sœur se réjouisse de porter la couronne impériale, pour moi j'estime mille fois plus cet habit dont m'a revêtue Marie, ma souveraine..» La sainte Vierge lui apparut plusieurs fois pendant sa vie, et cette bonne religieuse fit une sainte mort. (*Jos. Mart. Barchius.*)

DOMINIQUE.

Le bienheureux Alain rapporte qu'une dame, nommée Dominique, avait coutume de réciter le rosaire, mais qu'ayant ensuite abandonné cette pieuse dévotion, elle tomba dans une telle indigence qu'un jour, poussée par le désespoir, elle se donna trois coups de couteau. Lorsqu'elle était sur le point d'expirer, et que les démons commençaient à l'environner pour l'emporter dans les enfers, Marie lui apparut : « Ma fille, lui dit-elle, tu

m'as oubliée; mais, pour moi, je me suis souvenue de toi, parce que autrefois tu as récité le rosaire en mon honneur. Eh! bien! ajouta-t-elle, si tu veux reprendre cette dévotion, je te rendrai la vie et les biens que tu as perdus.» Aussitôt Dominique se lève entièrement guérie, commence à réciter le rosaire, recouvre toutes ses richesses, et au moment de sa mort elle fut de nouveau visitée par Marie, qui la loua de sa fidélité et lui procura la mort des saints. (*Ap. Auriem.* tom. II, chap. 2; *Vertus de Marie*, par Liguori.)

Un jeune homme de Pérouse.

Un jeune homme de Pérouse désirait commettre un péché; il promit au démon de lui donner son âme s'il y parvenait, et lui en fit un billet signé de son sang. Dès qu'il eut commis ce péché, le démon demanda l'accomplissement de sa promesse, le mena au bord d'un puits, et lui dit que s'il ne s'y jetait lui-même il le mènerait dans l'enfer en corps et en âme. Le malheureux jeune homme, ne voyant aucun moyen d'échapper, monte sur le puits pour s'y jeter; mais, effrayé de la mort, il dit à l'ennemi qu'il n'avait pas le courage de le faire et qu'il le poussât lui-même, s'il voulait l'avoir mort. Le jeune homme avait le scapulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs; le démon lui dit: Ote ton scapulaire, et je t'y jetterai. Mais le jeune homme, reconnaissant à cela la protection que Marie lui conservait encore, ne voulut pas s'en dépouiller. Le démon après bien des contestations, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, se retira plein de confusion. Ce pécheur, reconnaissant envers la Mère des douleurs, sa protectrice, fut lui rendre grâces, se repentit de ses péchés, et pour conserver la mémoire de ce miracle, le fit inscrire dans un tableau et suspendre à son autel, dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, à Pérouse. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

Louis XIV.

Le P. de la Rue, de la compagnie de Jésus, rapporte qu'un jour étant admis à l'audience de Louis XIV, il le trouva récitant son chapelet. Le Père témoignant une surprise accompagnée de sentiments respectueux d'édification : Ne soyez pas tant surpris, reprit le roi, je me fais gloire de dire mon chapelet; c'est une pratique que je tiens de la reine ma mère, et je serais fâché de manquer un seul jour sans m'en acquitter. (*Le dogme et la morale.*)

Les soldats vainqueurs du respect humain.

Un soldat indien, nouvellement baptisé, fut appelé par son colonel pour un exercice qu'il faisait faire à ses troupes. Il s'y rendit et oublia de mettre son chapelet au cou, comme il avait accoutumé de le faire pour ne laisser ignorer à personne qu'il était chrétien. Les soldats, ne lui voyant pas ce signe de sa religion, le raillèrent comme s'il avait eu honte de le porter, et qu'il eût abandonné sa foi. Le soldat, sans répondre un mot, part pour sa maison, et revient avec sa femme et ses trois enfants, portant tous des médailles et des chapelets à leur cou. « Camarades, leur dit-il, voyez si ma famille rougit du nom de chrétien. Sachez que ce beau nom fait toute ma gloire, et que plutôt de le ternir par une action indigne, je donnerais ma tête, celle de ma femme, de mes enfants, de mon père, de ma mère, et de tous mes parents et amis. »

Tous les soldats chrétiens de l'Inde bravent le respect humain avec la même fermeté quand il s'agit de montrer leur foi. Jamais ils ne paraissaient devant le prince qu'avec quelque marque du christianisme. Un jour, quatre cents de ces braves étant assemblés à la porte du palais, le roi leur dit en colère : « Pourquoi méprisez-vous mes divinités, et leur donnez-vous les noms les plus odieux? Seigneur, repartit un des capitaines, depuis que nous sommes chrétiens, nous ignorons le déguisement; c'est la vérité, que nous avons le bonheur de connaître, qui nous fait tenir ce langage. » Le prince, souriant, répondit : « Je vous ai toujours regardés comme de fidèles sujets, mais je vous défends désormais d'approcher de mes temples, par vos prières vous pourriez bien faire mourir mes dieux. Mes dieux morts, ce serait alors pour moi une nécessité, ou d'adorer le Dieu des chrétiens, ou de ne plus rien adorer. » Depuis ce temps, les soldats chrétiens, quand on célèbre au palais une fête d'idole, sortent de son enceinte, et vont se promener dans la campagne. Il serait bien à souhaiter que le respect humain n'eût pas plus d'empire sur les chrétiens de l'Europe qu'il n'en a sur ceux des Indes. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le Jeune étudiant.

Un jeune étudiant, sauvé dans l'affreuse catastrophe du chemin de fer de la rive gauche de Versailles, accompagnait à l'hôpital Necker un de ses amis grièvement blessé. Arrivé à la salle dans laquelle on déposa son ami, il dit à une des sœurs qui se trouvaient là : « O ma Sœur, c'est mon scapulaire qui m'a sauvé ! C'est à la sainte Vierge que je dois la vie. Seul des personnes qui se trouvaient dans le même wagon que moi, j'ai échappé à la mort; je n'ai même eu aucune blessure. O quelles actions de grâces je dois rendre à Dieu ! »

La fête du saint rosaire.

Une grande solennité en l'honneur de Notre-Dame-des-Victoires se prépare dans l'église de ce nom; c'est la fête du Saint-Rosaire, fête annuelle célébrée dans toute la chrétienté catholique. Rappelons que cette solennité fut instituée par le pape saint Pie V, en action de grâces de la victoire remportée par les chrétiens sur les infidèles, le 7 octobre de l'année 1571, à Lépante; elle fut solennisée primitivement sous le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire. Deux ans après, Grégoire XIII changea ce titre en celui de Saint-Rosaire. Le pape Clément XI rehaussa l'éclat de cette fête en 1716, après la fameuse

journée où le prince Eugène battit deux cent mille Turcs à Belgrade et quarante mille Mahométans dans l'île de Corfou. Clément XI fit suspendre aux voûtes de l'Eglise des Dominicains, à Rome, un des cinq étendards que l'empereur lui avait envoyés. Cette fête a été établie pour obtenir par l'intercession de Marie, Reine du ciel, la protection du Dieu des batailles en faveur des armes de toutes les nations catholiques. (*Univers*, 1850.)

La jeune malade de Liedekerke.

Une jeune fille de la commune de Liedekerke, canton d'Assche, vient de recevoir une grande faveur, à la suite d'une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie.

Cette fille, âgée de vingt-huit ans, et déjà malade depuis de longues années, n'avait plus fréquenté l'église depuis trois ans; et depuis deux ans elle gardait constamment le lit, où elle devait toujours se tenir dans la même position, car le moindre mouvement la faisait tomber dans une défaillance complète. Son état était donc vraiment triste, d'autant plus qu'elle savait que les quatre médecins par qui elle était traitée avaient déclaré ouvertement qu'on ne pouvait la guérir. Son directeur, la trouvant un jour très-affligée et en pleurs, la consola en disant que Dieu est tout-puissant. « Ah! mon père, répondit la malade, oui, Dieu est tout-puissant; mais je suis indigne d'espérer que Dieu fasse un miracle pour me guérir.—Ne désespérez pas » reprit le directeur, en énumérant quelques merveilleuses guérisons obtenues par l'intercession de Marie. « Commençons aujourd'hui une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, sous le beau titre de l'Immaculée Conception. Voilà sa médaille miraculeuse; et comme votre état ne permet pas une pratique rigoureuse, voici comment nous agirons : 1° Vous vous confesserez, ainsi que toutes les personnes de la maison, qui s'approcheront aussi de la sainte table le premier et le dernier jour de la neuvaine. 2° une charité parfaite régnera parmi vous. 3° Vous réciterez souvent l'*Ave Maria* en méditant chaque mot; quelqu'un de la maison récitera tous les jours au pied de votre lit le petit rosaire, suivi des litanies en l'honneur de la sainte Vierge; on dira tout cela lentement, afin que vous puissiez le répéter de cœur. Pendant toute la neuvaine, vous unirez votre intention à la mienne dans le saint sacrifice de la messe. Allons, courage; votre guérison est assurée, si vous observez ces pratiques avec humilité, foi, ferveur et persévérance; car Dieu viendra vous éprouver. » La malade, écoutant attentivement ce que son directeur lui disait, prit courage, et y consentit avec joie. On commença la neuvaine le 17 mai. Le 23 elle tomba dans une telle défaillance, que ses sœurs la crurent à l'agonie. Quelques heures après, revenant à elle, elle s'endormit (elle vivait dans une insomnie complète); puis, s'éveillant de ce profond sommeil, elle s'aperçut qu'elle pouvait faire usage de tous ses membres sans éprouver aucune douleur. Elle se tourne, se lève, et, tout étonnée, élève la voix (devenue depuis lors libre et sonore) : « Ma sœur! ma sœur...! approchez, je suis guérie! apportez-moi mes habits, je me lève, je vais sortir de ce misérable lit, je suis guérie... » On accourut. Alors les larmes de joie coulèrent en abondance. Imaginez-vous l'étonnement et la joie de son père, de sa mère, de son frère et de son autre sœur, qui la trouvèrent déjà sortie du lit. Cette fille voulut venir à l'église le 26; mais son directeur l'en empêcha, et porta chez elle le Saint-Sacrement de l'autel en action de grâces, comme il était convenu. Le 29, à 7 heures du matin, elle alla à l'église et s'approcha de la sainte table. Toutes les personnes de la commune, stupéfaites, criaient au miracle. Le médecin même, au bruit de cette merveille, s'empressa de s'en convaincre. « Qui vous a guérie? demanda-t-il tout étonné. —Le Tout-Puissant, répondit la jeune fille. » En effet, il a dû reconnaître le doigt de Dieu.

Ce récit est suivi d'attestations dignes de foi. (*Ami de la Religion*, 13 oct. 1842.)

Le domestique et son rosaire.

Mgr Gousset avait naturellement amené avec lui à Rome son valet de chambre, homme fidèle et dévoué. Son Eminence était déjà depuis quelque temps dans la ville éternelle, et songeait même à s'en retourner pour rentrer en France; mais la maladie de son domestique l'inquiétait et la faisait hésiter dans ses projets. Cependant, une amélioration de santé étant survenue, le jour du départ fut fixé. Pourtant le valet de chambre avait un autre souci que celui de son état : il n'avait pas encore pu voir le pape, et cela le chagrinait fort. On était à la veille de quitter l'Italie; le cardinal, après avoir fait ses dernières visites, rentra chez lui et alla dans la chambre de son serviteur pour savoir de ses nouvelles et lui faire connaître ses résolutions relativement au voyage. Mais, ô surprise! pas de Ferdinand!

Le prélat s'inquiète : il craint un accident, suite d'une fièvre. Il fait chercher celui qu'il avait laissé au lit, et dont la disparition était inexplicable. Ferdinand ne se trouvait nulle part! Un quart d'heure s'écoule..., une demi-heure se passe..., l'alarme devient grande au cœur de monseigneur. On ne savait plus que penser, quand tout à coup notre homme reparaît, frais, dispos, leste et pimpant. « Ah! vous voilà. D'où venez-vous? Que j'ai eu de craintes à votre sujet! — Son Eminence est bien bonne; je viens de chez le pape.—Comment! mon cher garçon, certainement c'est un accès de délire. Je vais faire appeler le médecin —Que Sa Grandeur se rassure! Je le répète : je viens du Vatican, où j'ai été parfaitement reçu. — Pauvre ami! couchez-vous; vous avez un transport au cerveau. Que je vous plains et que c'est malheureux! — Pardon, Monseigneur; mais Votre Eminence se trom-

pe. En veut-elle la preuve ? la voici...! » Ce disant, Ferdinand mettait sous les yeux du cardinal, stupéfait, un chapelet très-reconnaissable, que le saint Père portait le matin même. Pendant l'absence de son maître, il s'était dit, en effet : Nous partons demain; si je ne vois pas le pape aujourd'hui, c'en est fait. Or, je veux le voir. Donc, je vais chez lui. Et, sautant à bas du lit, il s'était habillé et était allé droit au palais. Là, il avait fait appeler Mgr de Mérode et lui avait raconté tout naïvement ce qu'il voulait, en lui demandant de l'introduire. Comme on peut le croire, Mgr de Mérode déclara la chose impossible, représentant toutes les formalités nécessaires, même aux princes de l'Eglise, pour obtenir une audience, qui souvent n'était accordée qu'après de longs délais. « Tout cela est bel et bon, avait répliqué le solliciteur, quand on a le temps d'attendre, mais moi, je ne l'ai pas : je pars demain, et il faut, monseigneur, que vous me présentiez. » Cédant à cette fermeté si simple, Mgr de Mérode, après avoir résisté longtemps, fut trouver le saint Père, qui était dans son cabinet, et qui, touché à son tour, ordonna de faire entrer le bon domestique. Celui-ci ne se le fit pas répéter. Passant au milieu d'une foule nombreuse qui faisait antichambre, il se présenta devant le pape, lui dit qui il était, et lui exposa avec une telle effusion le désir qu'il avait eu d'être admis en sa présence et la joie qu'il ressentait d'avoir réussi, que Pie IX, non-seulement lui accorda sa bénédiction, mais encore, tirant de sa poche son propre rosaire, le lui donna comme marque de souvenir.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel transport de reconnaissance ce cadeau fut reçu.

L'heureux valet de chambre, en montrant son trésor à qui veut le voir, prétend que Son Eminence est jalouse de lui. (*Univers catholique.*)

Les chapelets de Pie IX.

Un officier supérieur écrivait de Rome. « Je serais fort embarrassé de compter les milliers de chapelets qui ont été achetés par nos soldats et par nous, dans l'intention de les faire bénir par le pape. — « En voilà pour huit francs, disait un simple soldat en montrant ses mains pleines, au sortir d'un magasin. Il ne me reste plus que deux sous; mais c'est égal, tous les miens seront si contents !... » — Le soir, j'ai rencontré un de nos jeunes troupiers qui montait lestement l'escalier des bureaux de la poste française : « Que portes-tu là, lui dis-je ? ta lettre est bien grosse et paraît fort pesante ? — C'est, mon capitaine, un chapelet béni par le pape que j'envoie à ma mère. — Mais sais-tu que cela te coûtera cher ? peut-être cinq francs ; tu ferais mieux d'attendre une occasion. — Je n'en connais pas; et puis ce serait long. Je ne veux pas faire attendre si longtemps ma mère ; elle sera si joyeuse ! je payerai les cinq francs ! » Et il courut déposer sa lettre. » (*Rome en* 1848-49-50.)

CHARITÉ (Amour de Dieu). — *Charité*, vertu théologale par laquelle nous aimons Dieu sur toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes. Ainsi la charité a deux objets : Dieu et le prochain. Nous avons parlé de celui-ci (*Voy.* Amour du prochain). — Dieu nous commande de l'aimer, et appelle ce commandement le premier de tous, parce qu'il est plus noble, parce qu'à celui-là tous les autres se rapportent. — Ce commandement est un grand motif d'aimer Dieu, mais il n'est pas l'unique. Dieu nous a aimés le premier de toute éternité. Nous devons donc l'aimer par droit de retour. Que de bienfaits de sa part ! Que de grâces ! Donc la reconnaissance demande notre amour. — Dieu encore n'est-il pas la bonté, la beauté suprême ?

Il faut aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces. Nous prouvons à Dieu que nous l'aimons quand nous nous plaisons à penser à lui, quand nous sommes heureux de sa gloire, affligés des injures qu'on lui fait ; quand nous gardons tous ses commandements; quand enfin, et en un mot, pour lui nous sommes prêts à tout sacrifier, même notre vie par le martyre.

La légion Thébaine (22 septembre 286).

L'an 286, l'empereur Maximien passa dans les Gaules pour réprimer les Bagaudes, faction qui s'y était formée contre les Romains; il crut nécessaire de renforcer son armée, et fit venir d'Orient la légion thébaine; elle était composée de six mille six cents hommes, tous chrétiens, et remarquables à la fois par leur courage et leur piété, sachant allier l'exercice des armes avec la pratique de l'Evangile. Maurice en était capitaine; Exupère et Candide étaient après lui les principaux officiers. Elle joignit, avant le passage des Alpes, le corps de l'armée, qui fit quelque séjour à Octodure, aujourd'hui Martigny-en-Valais. Maximien, qui avait encore plus à cœur d'exterminer les chrétiens que les ennemis de l'état, commanda la légion thébaine pour persécuter les fidèles, et voulut, en même temps, les obliger à prendre part aux sacrifices qu'il faisait à ses dieux, en entrant dans les Gaules. Les braves soldats répondirent qu'ils étaient venus pour combattre les ennemis de l'état, et non pas pour tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, ou pour les souiller par un culte impie. Maximien fut si irrité de cette réponse qu'il fit aussitôt décimer la légion. Ceux sur qui le sort tomba se laissèrent égorger sans la moindre résistance. Lorsque cette boucherie fut terminée, et en présence des cadavres de leurs compagnons, on demanda à ceux qui survivaient s'ils voulaient maintenant sacrifier aux dieux. Ils s'écrièrent avec une indignation nouvelle qu'ils détestaient les dieux païens. Maximien ordonna que la légion fût décimée une seconde fois. Pressés d'obéir à l'empereur, les autres lui pré-

sentèrent la remontrance suivante : « Nous sommes vos soldats, seigneur, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu; nous vous devons le service de la guerre ; mais nous devons à Dieu l'innocence des mœurs; nous recevons de vous la paye ; il nous a donné et il nous conserve la vie ; nous ne pouvons vous obéir en renonçant à notre Créateur, notre maître et le vôtre ; nous sommes disposés à exécuter vos ordres en tout ce qui n'offense pas le Seigneur, mais s'il faut choisir entre désobéir à Dieu ou à un homme, nous préférons l'obéissance à Dieu : menez-nous à l'ennemi, nos mains sont prêtes à combattre les rebelles et les impies ; mais elles ne savent point répandre le sang des citoyens et des innocents. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous le faire : eh ! comment pourriez-vous compter sur notre fidélité, si nous manquions à celle que nous lui avons jurée ? Si vous cherchez à faire mourir des chrétiens, nous voici; nous confessons un Dieu créateur de toutes choses, et Jésus-Christ son fils ; nous sommes disposés à nous laisser égorger comme nos compagnons, dont nous envions le sort. Ne craignez pas de révolte ; les chrétiens savent mourir et non se révolter ; nous avons des armes, mais nous ne nous en servirons pas : nous aimons mieux mourir innocents que de vivre coupables. » Une remontrance si généreuse et si mesurée ne fit qu'allumer la fureur de Maximien. Désespérant de vaincre leur constance héroïque, il prit la résolution de faire massacrer la légion entière. Il fit marcher des troupes pour l'envelopper, et la tailler en pièces. Ces braves guerriers jetèrent bas leurs armes, se dépouillèrent de leurs cuirasses, et présentèrent le cou à leurs bourreaux ; on n'entendit ni plaintes, ni gémissements. Ils ne parlèrent que pour s'animer les uns les autres à mourir pour Jésus-Christ.

Saint Vincent (IVe siècle).

En 303 les empereurs Dioclétien et Maximien ayant lancé un arrêt contre les chrétiens, l'évêque de Saragosse, Valère, et son diacre Vincent, désignés depuis longtemps à la fureur des ennemis du christianisme, furent conduits en prison par les gardes du gouverneur. Traînés ensuite de cachots en cachots, jusqu'à Valence où résidait Dacien, proconsul de l'Espagne, ils comparurent devant le tribunal de ce cruel persécuteur des chrétiens. Valère, déjà avancé en âge, et affaibli par les souffrances, éprouvait quelques difficultés à parler; Vincent lui dit : « Mon père, si tu l'ordonnes, je parlerai. — Mon fils, reprit Valère, je t'ai confié le soin d'annoncer pour moi la parole de Dieu, à présent réponds, explique la foi que nous défendons. » Le saint diacre, ayant pris la parole, dit : « Nous sommes chrétiens ; tous les deux nous adorons un seul Dieu, avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, son fils unique, qui n'est qu'un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ; nous sommes prêts à tout souffrir pour son saint nom. » Le proconsul, furieux contre le jeune diacre, le réserva pour les tortures, et envoya l'évêque en exil. Les bourreaux, d'après les ordres de Dacien, saisirent Vincent et l'étendirent sur un chevalet ; on lui lia les jambes et les bras avec des cordes, et on les tira avec tant de violence que ses os furent désarticulés. Ensuite on lui déchira les côtés avec des ongles de fer. « On est effrayé, dit saint Augustin, quand on pense à ce que le saint diacre eut à souffrir. La nature humaine, abandonnée à sa faiblesse, aurait succombé. Au milieu des tortures, le saint diacre conserva un calme, une tranquillité qui étonnaient ses persécuteurs. » Dacien, rendu de plus en plus furieux par la résignation de Vincent, qui ne cessait de prier au milieu des souffrances, fit battre les bourreaux, croyant qu'ils épargnaient la victime. Alors les tortures redoublèrent, et le courage du saint martyr ne se démentit point ; tout son corps fut déchiré, presque tous ses os étaient à découvert, son sang coulait de toutes parts. Le proconsul, désespérant de le vaincre par ce moyen, eut recours à la douceur. « Ayez pitié de vous-même, dit-il à Vincent, sacrifiez aux dieux ou livrez-moi les écritures des chrétiens, afin que je les fasse brûler, ainsi que l'ordonnent les édits de nos empereurs. » Le saint diacre resta inébranlable, et Dacien, pour en finir, le condamna à la question du feu. Vincent fut étendu sur un lit de fer, dont les barres, faites en forme de scie, étaient garnies de pointes aiguës posées sur un brasier ardent. Les parties du corps qui n'étaient point tournées du côté du feu furent déchirées à coups de fouets ou brûlées avec des lames de fer rouges. On jetait sur ses plaies du sel qui rendait ses souffrances plus poignantes et augmentait l'activité du feu. Au milieu de ses horribles souffrances, Vincent n'éleva la voix que pour exhorter ceux qui l'entouraient à embrasser le culte du vrai Dieu. Il fut ensuite reconduit en prison, et le geôlier, qui avait rempli jusque-là l'office de bourreau, saisi d'admiration pour le courage et la foi profonde de saint Vincent, s'humilia devant lui, demanda pardon, et le saint lui donna, en mourant, le sacrement du baptême.

Théodore.

Eustachius, préfet d'Alexandrie, fut un des plus ardents persécuteurs de la religion. Séant sur son tribunal, il dit : Qu'on fasse entrer la vierge Théodore. Etant entrée, il lui demanda : De quelle condition êtes-vous ? Je suis chrétienne, dit-elle. Etes-vous esclave ou libre ? Je suis affranchie de Jésus-Christ ; mais d'ailleurs je suis née de parents libres. Un officier présent ajouta : Je la connais ; ses parents sont nobles, et des premiers d'Alexandrie. Savez-vous, dit le préfet, qu'il y a une ordonnance des empereurs qui porte que les vierges qui refuseront de sacrifier aux dieux seront exposées dans un lieu infâme ?

Théodore. Je crois que vous n'ignorez pas aussi que Dieu regarde l'intention, et que,

si vous me faites faire violence, je n'en serai pas moins pure à ses yeux.—*Le Préfet.* Sauvez du moins votre famille d'un affront si grand ; souvenez-vous de qui vous êtes née. —*Théodore.* La source du vrai honneur, c'est Jésus-Christ ; c'est lui qui ennoblit les âmes, et de qui la mienne a reçu tout son éclat. Il a mis en moi ce précieux trésor de la virginité, il saura bien le conserver, et il empêchera que la colombe ne tombe au pouvoir des éperviers.—*Le Préfet.* Donnez-lui deux soufflets, et dites-lui : Voilà pour vous guérir de votre folie. Approchez de l'autel, et sacrifiez aux dieux. — *Théodore.* A Dieu ne plaise que je sacrifie jamais aux démons, et que je les adore ; ce que vous appelez folie est la véritable sagesse, et ce que vous appelez affront, sera dans le ciel ma plus grande gloire.—*Le Préfet.* A la fin vous me forcerez à exécuter l'édit contre vous : je me rendrais moi-même criminel envers l'empereur, si je ne le faisais.—*Théodore.* Vous craignez de déplaire à un homme, et moi, je crains de déplaire à Dieu : faites ce que vous voudrez ; mon corps est entre vos mains, mon âme est au pouvoir de Dieu ; je n'adore que lui.—*Le Préfet.* Je vous donne trois jours pour penser mûrement à ce que vous avez à faire ; mais, ce terme expiré, si vous n'obéissez, par les dieux, je vous ferai traîner dans un lieu où vous servirez d'exemple pour retenir toutes les femmes dans le devoir.

Les trois jours étant écoulés, le préfet ordonne qu'on amène Théodore. Eh bien ! lui dit-il, avez-vous pris une plus sage résolution ? Sacrifiez aux dieux, sans quoi je vous déclare que dans peu vous aurez perdu cette virginité dont vous vous glorifiez.—*Théodore.* Je vous l'ai déjà dit, je me suis consacrée à Jésus-Christ ; il saura bien conserver ce qui lui appartient, et retirer sa brebis du milieu des loups.—*Le Préfet.* Par les dieux, prenez-vous-en à vous-même, si vous périssez ; je prononce contre vous la sentence selon l'ordre des empereurs ; qu'on l'exécute.

La servante de Dieu est à l'instant conduite dans un lieu de débauche. En y entrant, elle lève les yeux au ciel, en disant : Dieu tout-puissant, qui avez délivré saint Pierre, et qui l'avez tiré de la prison, sans qu'il souffrît aucun affront, faites que je puisse sortir d'ici sans tache, afin que tout le monde connaisse que j'ai le bonheur d'être à vous.

Cependant une foule de débauchés environnait le logis, et il ne s'agissait plus que de savoir celui qui entrerait le premier. Mais Jésus-Christ veillait à la conservation de sa digne épouse. Il y avait, parmi les chrétiens d'Alexandrie, un jeune homme, nommé Didyme, qui craignait Dieu : un saint zèle qu'il conçut pour la pureté de l'épouse de son divin maître lui fit avoir recours à un pieux stratagème pour la tirer du terrible danger où elle se trouvait. Il prit un habit de soldat, et se donnant toutes les manières d'un jeune emporté, il entre hardiment dans le logis. Théodore, le voyant approcher, se sentit glacer tout le sang dans les veines, et se retira tout alarmée. « Ne craignez rien, lui dit-il, je ne suis point ce que je vous parais ; je suis chrétien comme vous, et je me suis ainsi travesti pour vous tirer du danger. Prenez mes habits, donnez-moi les vôtres, et, à la faveur de ce déguisement, sauvez-vous. » Théodore connut alors que Dieu avait envoyé son ange pour fermer la gueule aux lions. Elle change promptement d'habits, et, non sans grande inquiétude pour son libérateur, elle lui laisse les siens. Il lui fait enfoncer son chapeau jusque sur les yeux, et lui recommande surtout de les baisser en sortant, de ne point s'arrêter, mais d'affecter la contenance honteuse et embarrassée d'un homme qui sort de ces sortes de lieux. Dès que Théodore fut hors de la vue de ceux qui auraient pu la reconnaître, elle s'arrêta pour bénir mille fois le Seigneur.

Cependant le généreux inconnu était resté dans la chambre, avec la charité, qui lui tenait lieu de compagnie. Il avait la tête couverte du voile de Théodore ; il était revêtu de sa robe, et de plus, orné d'une couronne que la pitié lui avait donnée. Un des débauchés qui attendaient entre brusquement dans la chambre ; mais il est extrêmement surpris de ne trouver qu'un homme, au lieu d'une belle personne qu'il cherchait. Il sort tout effrayé, et, adressant la parole aux assistants : J'avais bien ouï dire, s'écrie-t-il, que Jésus-Christ avait changé l'eau en vin : je prenais cela pour une fable ; mais voici bien un autre prodige. Non, lui dit Didyme, il n'y a point ici de changement, je suis ce que j'étais. Consolez-vous, vous n'avez plus celle que vous cherchiez ; mais vengez-vous sur moi, et exercez sur moi toute votre fureur.

On se saisit aussitôt de lui et on le conduisit au juge. Qui vous a engagé à faire ce que vous avez fait, lui dit-il ? Dieu lui-même me l'a commandé, répond Didyme.—*Le Préfet.* Avant que je vous fasse mettre à la question, déclarez où est Théodore.—*Didyme.* Je vous jure que je n'en sais rien. Au reste, n'espérez pas que je sacrifie aux démons ; quand vous me feriez brûler tout vif, je n'y sacrifierai jamais.—Une telle audace ne sera point impunie, dit le préfet ; elle te coûtera la vie. Parce que tu n'as pas obéi aux édits des empereurs, tu seras mis à mort, et ton corps sera jeté dans le feu. Dieu puissant, dit alors Didyme, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soyez béni à jamais. Vous n'avez pas rejeté mes vœux, vous avez délivré votre servante, et vous couronnez votre serviteur d'une double couronne. On lui trancha la tête, et son corps fut brûlé. (Tiré des *Actes des Martyrs*, an 304.)

Les trois solitaires.

J'ai vu, disait saint Jean Climaque, trois solitaires qui avaient reçu ensemble une même injure. Le premier s'en était piqué

et troublé : cependant, parce qu'il craignait Dieu, il s'était modéré et retenu. Le second s'était réjoui pour soi-même du mauvais traitement qu'il avait reçu, espérant la récompense de Dieu. Le troisième, se représentant seulement l'offense de Dieu, en versait des larmes.

Ainsi on pouvait voir en ces trois serviteurs de Dieu trois différents mouvements : l'un de crainte, l'autre d'espérance, et le troisième de pur amour. Le premier est bon, louable et saint, mais moins parfait. Le second est plus élevé, mais encore un peu intéressé. Le troisième est parfait, parce que Dieu seul et son saint amour en sont le motif.

Saint Lucien.

Saint Lucien, prêtre d'Antioche, durant une cruelle persécution, fut saisi et conduit au tribunal du tyran. Etant interrogé sur différents objets, il ne répondit jamais que par ces paroles : *Je suis chrétien.* Qui êtes-vous ? Je suis chrétien. Quelle est votre famille ? quels sont vos parents ? Je vous le dis, je suis chrétien. A toutes les questions, à toutes les demandes qu'on lui faisait, c'était toujours la même réponse et les mêmes paroles : Je suis chrétien. C'étaient les seules armes dont il se servait pour combattre et pour vaincre.

Quoiqu'il joignît les sciences à l'éloquence, il ne crut pas devoir s'en servir à cette occasion. Il savait bien que, dans un pareil combat, ce n'est pas l'éloquence qui remporte la victoire, mais la foi ; et que le moyen le plus sûr de vaincre, ce n'est pas de savoir bien parler, mais de savoir bien aimer. Aussi disait-il que le seul mot *chrétien* suffisait pour mettre en fuite l'enfer et toutes ses puissances. En effet, qui dit *je suis chrétien*, dit son pays, sa famille, ses titres, son emploi et tout ce qu'il est.

Cette parole, *je suis chrétien*, suffisait donc au saint martyr pour satisfaire à toutes les demandes qu'on lui faisait, et ce fut en la prononçant qu'il finit sa sainte vie par un glorieux martyre. (Tiré des *Actes des Martyrs*, an 312.)

L'amour n'est point aimé.

Un grand serviteur de Dieu, qui était tout brûlant d'amour, souffrait une espèce de martyre dans le temps du carnaval, en voyant tant de chrétiens se réjouir de ce qui offense Dieu. Il s'écriait : « L'amour n'est point aimé ; l'amour n'est point aimé ; il n'est pas aimé, parce qu'on ne le connaît pas. » (*Heureuse Année.*)

L'arbre de la vie.

Sainte Thérèse disait : « L'amour de Dieu est l'arbre de la vie, placé au milieu du paradis terrestre ; il a, comme tous les autres arbres, six choses différentes ; savoir : des racines, un tronc, des branches, des feuilles, des fleurs et des fruits. Tenons cet arbre dans notre cœur, bien orné dans toutes ses parties. »

Cette sainte décrit d'une manière intéressante et instructive ce saint arbre. Les racines sont les vertus par le moyen desquelles on acquiert cet amour. Il y en a neuf principales, qui sont : 1° La vraie pénitence et l'usage fréquent des sacrements. 2° L'observance des commandements et des règles. 3° La crainte de Dieu. 4° La mortification de ses passions et de ses désirs. 5° La crainte et l'éloignement des occasions. 6° L'examen de conscience. 7° L'obéissance. 8° L'humilité. 9° La miséricorde envers le prochain. — Le tronc de l'arbre est la conformité de notre volonté à celle de Dieu. — Les différentes branches sont : 1° une foi vive, qui nous fait voir de près le soleil de justice sans en être éblouis. 2° Une grande confiance en la protection de Dieu, qui empêche que nous nous laissions abattre au milieu des adversités. 3° Les désirs ardents, les fermes propos et les autres actes intérieurs, qui sont le chemin par lequel on arrive au vrai amour. 4° La constance, qui fait que l'on se repose sous cet arbre. — Les feuilles sont les grâces qui sont données, principalement pour le salut des autres, les consolations intérieures et les ravissements. On donne à cela le nom de feuilles, comme servant d'ornement à l'arbre, et mettant à couvert les fruits dans leur saison. Dans l'hiver des aridités et des tribulations, ces feuilles tombent, on n'éprouve point ces joies spirituelles ; mais l'amour de Dieu reste planté dans le cœur. — Les fleurs sont les œuvres, et les vertus héroïques que l'âme embrasée d'amour produit. — Les fruits sont les peines, les afflictions, les persécutions que l'âme supporte avec patience, quand Dieu permet qu'elle en soit assaillie, ou qu'elle se procure quelquefois elle-même pour mieux servir Dieu, et pour souffrir à l'imitation de Jésus-Christ. Tel est l'arbre que sainte Thérèse nous invite à planter profondément dans notre âme. (*Heureuse Année.*)

Saint Laurent Justinien.

Saint Laurent Justinien rapporte qu'étant âgé de dix-neuf ans, la sagesse lui apparut sous la forme d'une vierge pleine de majesté, et lui dit : Pourquoi cherches-tu du contentement parmi les créatures ? Je possède seule ce que tu cherches ; tu le trouveras en moi, si tu me prends pour épouse. Il éprouva alors ce qu'il n'avait jamais éprouvé ; il se donna à elle et ne cessa jamais de l'aimer ; il l'aima toujours d'un amour tendre et fort ardent : c'est ainsi que nous devons nous comporter à l'égard de Jésus-Christ. (*Heureuse année.*)

La passion de Jésus-Christ.

Saint Thomas disait : « La moindre souffrance, la moindre humiliation en Jésus-Christ aurait suffi pour la rédemption du genre humain, à cause de la dignité infinie de sa personne. » Sainte Thérèse disait : « Ou souffrir ou mourir. » Sainte Madeleine de Pazzi disait : « Non pas mourir, mais souffrir. » Saint Jean de la Croix disait à Dieu : « Souffrir et être méprisé pour vous. »

Demandons à Jésus crucifié l'amour de la croix, en disant avec saint Bernard : « Mon

cœur à la croix, et la croix dans mon cœur. » (*Heureuse année.*)

Extases de sainte Thérèse.

Quelque malade, quelque mourante d'impatience et d'amour qu'elle ait toujours été, sainte Thérèse fut, dès cette vie, magnifiquement récompensée : c'est, en effet, une observation générale, dit M. Gouraud, que, depuis le pauvre père de famille qui gagne par ses sentiments de piété le morceau de pain dont il a besoin pour ses enfants, jusqu'à l'âme sainte à qui est donnée la joie extatique, la vertu, même en ce monde, a toujours sa récompense. Il n'est point de faveur mystique dont la grâce ne soit souvent descendue sur notre sainte. Au moyen de l'oraison, elle passa par tous les degrés de contemplation et d'amour qui se trouvent entre l'effort sec et vain de l'âme cherchant son Dieu, et l'état de quiétude et d'union où elle le possède pleinement. Heureuse et privilégiée créature ! « Quand une personne est ainsi appliquée à la recherche de son Dieu, dit-elle, elle se sent tomber tout à coup comme dans une espèce de défaillance universelle, avec une douceur et un contentement ineffables. La respiration commence à lui manquer ; toutes les forces du corps l'abandonnent au point qu'elle peut à peine remuer les mains. Les yeux se ferment sans qu'on veuille les fermer, ou, s'ils restent ouverts, on ne voit presque rien... On perd l'usage de l'ouïe, celui de la parole et celui des autres sens..... La mémoire est comme un pauvre papillon dont les ailes sont brûlées, et qui tombe à terre sans pouvoir se remuer, pendant que la volonté reste toute occupée à aimer, sans comprendre de quelle manière elle aime..... Au sortir de cette oraison, on se trouve tout baigné de larmes, sans savoir quand ni comment elles ont commencé de couler ; et l'on veut avec un plaisir qui ne se peut rendre que par un effet incompréhensible ; ces larmes, en calmant l'impétuosité du feu de l'amour divin, l'augmentent au lieu de l'éteindre. »

Elle fut souvent, dans ses moments de plus vive et d'immense espérance, consolée et soutenue par des apparitions d'anges et des visions de Dieu même s'offrant à elle, et lui parlant très-distinctement. Un jour elle entendit ces paroles : *Je veux désormais que vous ne conversiez plus avec les hommes, mais seulement avec les anges ;* et une autre fois, une voix divine vint dissiper toutes ses peines par ces mots : *Ma fille, n'ayez point de peur, c'est moi ; je ne vous abandonnerai pas ; ne craignez rien.* Enfin, la grâce même du ravissement, cette grâce accordée à un si petit nombre de saints, ne lui fut pas refusée. Plusieurs fois non-seulement elle se sentit, mais encore on la vit soulevée de terre à plusieurs pieds de hauteur, et manifestement libre dans l'air et au-dessus de la foule. Tandis que son corps était ainsi divinement enlevé, son âme, se sentant parfaitement libre et dégagée de tout, comprenait avec une merveilleuse clarté la vanité et le néant de toutes les choses du monde, et l'amour infini qui est dû à l'infinie bonté de Dieu. *Comme le cerf soupire après une source d'eau vive,* s'écriait-elle en songeant à ces miraculeux instants, *ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu !*

Nous n'ignorons pas que là où nous trouvons des marques évidentes de la grâce et de la protection divines, beaucoup de gens ne voient que des jeux d'imagination mêlés de quelques fables, que des hallucinations de femme nerveuse ou aliénée. Ces personnes, dont nous ne cherchons point à suspecter la bonne foi, ne peuvent concevoir l'extase autrement que comme une maladie, le ravissement autrement que comme un conte. Elles donnent de cela deux raisons : la première, que cela passe leur raison ; la seconde, que les fous ont des *extases* et des *visions.* Il est vrai que ces faits passent notre raison, et il est vrai que les fous ont des *extases* et des *visions.* Mais, pour déclarer de pareils faits impossibles, il faudrait savoir ce qui est possible. Le sait-on ? Pour affirmer qu'il ne convient pas à Dieu de répondre à l'appel de certaines créatures, et de leur donner des marques de supériorité et de privilége, il faudrait connaître les intentions de Dieu. Les connaît-on ? D'où les connaît-on ? — Les fous parlent aussi, mangent, suent, etc. Est-ce que parler, manger, marcher, suer, etc., sont des signes de folie ? En bonne philosophie, comme en physiologie, un fait, tout seul, n'est rien. Il ne reçoit sa valeur que de ce à quoi il se lie. On s'imagine donc que, dans un couvent, dès qu'une religieuse a *vu* ou *entendu* Dieu elle est déclarée sainte, ou protégée de Dieu. Ordinairement, au contraire, on la traite de femme vaine, orgueilleuse, folle. L'Eglise, qui montre là-dessus la plus grande défiance, parce que la chose est rare et extraordinaire, mais qui n'est point déraisonnablement incroyante, parce que la chose est possible, et que cela suffit pour l'examiner, l'Eglise établit sur ce point des distinctions qui paraîtront d'une admirable sagesse à tout esprit non prévenu.

Qu'on nous trouve *un seul fou* qui ait des visions extatiques et célestes, et chez lequel *en même temps,* selon les paroles du célèbre Jean d'Avila, *l'humilité s'accroisse, la vie spirituelle se fortifie, la paix intérieure règne, dont les paroles soient, en tout le reste, conformes au sens commun.....* Qu'on le trouve, ou qu'on se taise. (*Kepseake religieux.*)

Quelques saints.

Saint Anselme disait : « La plénitude de la divinité habite réellement en Jésus-Christ. Il est Dieu, il est votre Dieu. O hommes ! comment errez-vous de toutes parts, cherchant ailleurs qu'en lui les biens du corps et de l'âme ? Aimez celui qui est la beauté même ; aimez un bien en qui sont tous les biens ; désirez celui qui est tout bien, c'est assez, tous vos désirs seront remplis. »

Saint Augustin, frappé de ces perfections, disait : « Je vous ai aimé bien tard, beauté

si ancienne et si nouvelle, je vous ai aimé bien tard. » Aimons cette souveraine beauté, nous serons beaux en aimant celui qui est toujours beau ; la beauté croît à proportion que l'amour croît, parce que la charité est la beauté de l'âme.

Sainte Gertrude invite les âmes pieuses, dans son livre de l'Exercice du divin amour, à s'exciter vivement à l'amour trois fois par jour ; le matin, vers le milieu de la journée, et le soir ; afin, dit-elle, de se dédommager un peu de ce qu'on n'a jamais aimé le Seigneur son Dieu de tout son cœur. Elle y appelle Jésus-Christ son souverain et son unique bien, la foi de son cœur. Elle lui demande que, pour l'amour de son amour, il lui accorde la grâce de regarder toujours comme à lui tout ce qui n'est pas lui.

La même sainte consacrait un jour de chaque semaine à l'amour divin, et elle appelait ce jour *le jour de l'amour*. Ce jour-là elle demandait sept fois à Dieu qu'il exerçât, à son égard, l'office du maître, et qu'il lui enseignât l'art de l'aimer.

Sainte Melthide, pénétrée d'amour pour Jésus-Christ, se figurait, pendant son oraison, qu'elle baisait la plaie sacrée de son cœur ; elle goûta, dans ce pieux exercice, une douceur ineffable, et il lui sembla entendre son bien-aimé qui lui disait : « Ma fille, je désire que vous mettiez en moi seul toutes les délices de votre âme. » — Elle s'écria aussitôt : « Oui, mon amour, oui, mon amour. Que mon amour, lui dit Jésus-Christ, vous tienne désormais lieu de mère, qu'il en fasse l'office. Que ce soit mon amour, qui, le matin, vous revête de vos vêtements, qui vous fasse prier, parler et agir ; qui vous conduise partout où vous irez ; qui vous anime en toutes choses. » Dès qu'elle était éveillée, elle protestait à son Dieu qu'elle ne voulait agir pendant toute la journée que par le motif de son amour, et renouvelait continuellement ensuite sa promesse. (*Heureuse année.*)

Sainte Catherine de Gênes disait souvent, après qu'elle se fut convertie : « Plus de péché, ô mon Dieu ! mais votre pur amour. Daignez écrire dans mon cœur la loi de votre amour avec les sacrés caractères du Saint-Esprit. » (*Heureuse année.*)

Tout est doux, tout est facile à celui qui aime Dieu.

Un pieux solitaire disait à Dieu avec une simplicité naïve : *Seigneur, vous m'avez trompé ;* je n'envisageais à votre suite que des croix pénibles à porter, je ne voyais que des jours de pénitence et de deuil ; et je n'éprouve que la joie la plus vive et la plus douce consolation ; *vous m'avez trompé.* (*Vie des Pères du Désert.*)

Moyen pour aimer Jésus-Christ

Saint Vincent de Paul disait : « Une excellente manière de s'exercer dans l'amour de Notre-Seigneur, c'est de s'accoutumer à l'avoir toujours présent à l'esprit. Voici trois moyens : 1° Quand vous devez faire une action, représentez-vous la manière dont Jésus-Christ agissait lorsqu'il était sur la terre d'une manière visible ; ayez les mêmes intentions qu'il avait, et efforcez-vous d'entrer dans ses dispositions avec le dessein de l'imiter. 2° Pensez souvent qu'il vous regarde du haut du ciel, et qu'il répand sur vous l'abondance de ses grâces. 3° Que la foi vous montre la personne de Jésus-Christ dans tous ceux avec qui vous vous trouvez et que vous voyez. En agissant ainsi, nous ferons avec plus de facilité et de perfection toutes nos actions ; nous éviterons bien des défauts, comme l'inquiétude et l'impatience ; de plus, en rendant service au prochain, nous mériterons autant que si nous rendions service à Notre-Seigneur. (*Heureuse Année.*)

Motifs d'aimer Dieu.

Saint François de Sales s'exprimait ainsi : « Si je savais qu'il y eût dans mon âme un seul fil d'affection qui ne fût pas de Dieu, ou pour Dieu, je le couperais à l'instant même. J'aimerais beaucoup mieux ne pas exister, que d'exister n'étant pas tout à Dieu sans exception. »

Saint Philippe de Néri disait quelquefois : « Comment est-il possible que celui qui croit en Dieu puisse aimer quelqu'autre chose que Dieu, à moins que ce ne soit pour l'amour de lui ? » Languissant d'amour pour son Dieu, il lui adressait cette plainte : « O mon Dieu ! vous êtes si aimable, et vous me commandez de vous aimer, pourquoi ne m'avez-vous donné qu'un seul cœur, et encore un cœur si petit ! »

Saint Augustin s'animait à aimer Dieu, en parlant ainsi à son âme : « Qu'y a-t-il en ce monde qui puisse te plaire, qui puisse avoir droit à ton amour? De quelque côté que tu regardes, tu ne vois autre chose que le ciel et la terre ; mais si, soit dans le ciel, soit sur la terre, tu trouves des choses dignes de ton amour, de quel amour n'est pas digne celui qui a fait ces choses que tu aimes ? Demande à ces choses qui te plaisent, quel est leur auteur, et, en admirant l'ouvrage, aime l'ouvrier. Ne t'affectionne pas à ce qui a été créé, jusques à oublier Dieu, qui en est le créateur. O mon Dieu ! vous êtes digne d'être aimé infiniment plus que ce qu'il y a sur la terre et dans le ciel, je renonce à tout ce qui est périssable, de peur de perdre votre amour. (*Heureuse Année.*)

Paroles du démon à sainte Catherine de Gênes.

C'est le partage des réprouvés de ne point aimer, et ce fut une expression bien énergique et bien capable de peindre l'abîme du malheur dans lequel il est plongé, que celle du démon, lorsqu'il dit à sainte Catherine de Gênes : *Je suis celui qui n'aime point.* (*Vie de sainte Catherine.*)

Sainte Chantal

Sainte Jeanne-Françoise, désirant que toutes les actions de ses filles procédassent de l'esprit de la charité, fit écrire, sur le mur du corridor par lequel elles passaient le plus

souvent, les qualités que saint Paul donne à cette sublime vertu. *La charité est patiente, douce, sans jalousie, sans ambition, sans intérêts, sans malice; elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.* Et, s'il arrivait que quelqu'une de ses filles manquât à la charité, elle lui envoyait lire cette sentence, qu'elle appelait *le miroir du monastère.* Elle la lisait souvent elle-même en leur présence, et, se retournant ensuite de leur côté, elle disait avec un visage tout de feu : « Quand je parlerais le langage des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien, et quand je livrerais mon corps aux tourments et au feu, si je n'ai pas la charité, à quoi cela me servira-t-il ? » (*Heureuse Année.*)

Sainte Melthide.

Sainte Melthide, entendant chanter ces paroles de l'Evangile : *Simon Joannis, diligis me plus his ?* Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus qu'eux ? fut comme ravie en Dieu. Dans son extase, il lui sembla que Jésus-Christ lui disait : Melthide, m'aimez-vous plus que tout ce qu'il y a dans le monde ? Elle répondit : Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Le Seigneur ajouta : M'aimez-vous de manière à souffrir toutes sortes de peines, de tourments et d'humiliations ? Elle lui répondit : Vous savez qu'il n'y a aucune croix qui puisse me séparer de vous. Mais, lui dit encore le Sauveur, si ces tourments étaient affreux, les souffririez-vous volontiers et avec joie pour mon amour ? Oui, ô mon Dieu ! je suis prête à tout. Je m'estimerais fort heureuse d'avoir à souffrir pour vous qui avez souffert pour moi ; tout me paraîtrait léger, en pensant que vous avez voulu être, pour mon amour, un homme de douleurs. (*Heureuse Année.*)

Le P. Lenfant (XVIIIe siècle).

En 1791, le P. Lenfant prêchait le carême à la cour, où il remplissait auprès du pieux Louis XVI de hautes et saintes fonctions ; mais il fut obligé d'interrompre la station, par suite de son refus de serment à la Constitution civile du clergé. Le 30 août 1792, surpris dans la retraite où il vivait, il fut conduit à la prison de l'Abbaye.

Après l'égorgement de plusieurs prêtres, il fut appelé devant l'espèce de tribunal que les meurtriers avaient établi ; horrible magistrature qui confondait dans le même homme le juge et le bourreau ! En le voyant paraître, le peuple demanda qu'il fût épargné. Les assassins le lâchèrent : on lui criait de tous côtés : « Sauvez-vous ! sauvez-vous ! » Il était hors de la foule, et déjà même, dit-on, dans la rue de Bussy, lorsque des femmes le trahirent en disant indiscrètement : « C'est le confesseur du roi ! » Il est saisi de nouveau et ramené à l'Abbaye. Il élève les mains au ciel, et profère ces paroles évangéliques, les dernières qui sortirent de sa bouche : « Mon Dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi. » Il se met à genoux, et il expire sous les coups des bourreaux.

Ainsi mourut, fidèle à Dieu et à son pays, ce vertueux et célèbre prédicateur : Dieu le trouva digne du martyre ; son pays conservera longtemps le souvenir de son éloquence et de ses talents. L'Eglise honorera à jamais ses vertus et ses travaux apostoliques. (*Magasin catholique.*)

Belle parole d'un paysan vendéen.

Un paysan de la Rairie, sortant du combat, la tête entr'ouverte d'un coup de sabre, et inondée de sang, disait aux jeunes vendéennes qui pleuraient en pansant ses plaies : « Mes bonnes demoiselles, cela n'est rien, Jésus-Christ a souffert bien davantage ! » (Sapinaud, *voyage dans la Vendée.*)

Le nouvel Eléazar.

L'un des plus beaux traits de nos livres saints, c'est celui où ils représentent Eléazar, vieillard encore plus vénérable par ses vertus que par son âge, préférant généreusement la mort à l'infraction de la loi, et aimant mieux se livrer aux supplices que d'employer la feinte pour y échapper. Mais quoiqu'on ne puisse assez admirer cet exemple de droiture et de fermeté, j'ose dire qu'il n'y a rien de plus admirable que celui qu'a donné, pendant la révolution, M. Paquot, curé du diocèse de Reims, qui, par le nombre de ses années, était le doyen de la chrétienté, et que la sainteté de sa vie, généralement reconnue, avait fait surnommer le *saint Prêtre.* Il demandait à Dieu de terminer sa carrière par l'effusion de son sang pour la foi ; son Dieu lui avait dit sans doute qu'il allait l'exaucer. Entrés subitement dans son oratoire, les brigands le trouvèrent à genoux, terminant les prières des agonisants. Il se livra à eux comme un disciple de Jésus-Christ à ses bourreaux ; il traversa, sous leur escorte, les rues de la ville entouré de leurs sanguinaires acclamations, et récitant paisiblement les psaumes de David. Arrivé sur le seuil de la maison commune, il allait recevoir le coup de la mort ; le maire, croyant avoir trouvé le moyen de l'y soustraire, s'avance en criant aux brigands : « Qu'allez-vous faire, ce vieillard n'est pas digne de votre colère ; c'est un homme qui est fou, qui a perdu la tête, à qui le fanatisme renverse les idées. » — « Non, Monsieur », dit le doyen vénérable, en entendant ces mots, « je ne suis ni fou ni fanatique ; je vous prie de croire que jamais je n'ai eu la tête plus libre ni l'esprit plus présent. Ces messieurs me demandent un serment décrété par l'Assemblée nationale : je connais ce serment ; il est impie, subversif de la religion. Ces messieurs me proposent le choix entre le serment et la mort. Je déteste ce serment et je choisis la mort. Il me semble, monsieur, que c'est là vous avoir assez démontré que j'ai l'esprit présent, et que je sais ce que je fais. » Ce magistrat, anéanti par cette réponse sublime, est forcé de l'abandonner aux assassins. M. Paquot fait signe de la main, et

ils s'arrêtent. « Quel est celui d'entre vous, leur demanda-t-il, qui me donnera le coup de la mort? — C'est moi, répond un des brigands. — « Ah! reprend monsieur Paquot, permettez que je vous embrasse, et que je vous témoigne ma reconnaissance pour le bonheur que vous allez me procurer. » Il l'embrasse en effet comme le plus cher de ses bienfaiteurs, et il ajoute : « permettez à présent que je me mette dans la posture convenable pour offrir à Dieu mon sacrifice.» L'assassin suspend sa hache. M. Paquot, à genoux, demande hautement pardon à Dieu, pour lui et ses bourreaux. Le scélérat qu'il avait embrassé porte le premier coup; le saint prêtre tombe; le reste des bourreaux à l'envi percent et hachent son cadavre avec leurs baïonnettes et leurs sabres, montrant par leur barbarie ce que peut la rage de l'impiété, comme M. Paquot avait montré, par son courage et par sa douceur, ce que peut l'héroïsme de la vertu soutenu par la religion. (*Les héros chrétiens.*)

Peinture de l'état des prêtres déportés et détenus à la citadelle de Rhé.

On a peine à croire que, dans un siècle où nos philosophes avaient sans cesse à la bouche le nom de tolérance et d'humanité, ils aient pu se porter à des excès d'intolérance et de cruauté, indignes même des hommes les plus barbares. Voici cependant ce qu'en écrit un des prêtres qui en avaient été les innocentes victimes; voici la peinture qu'il fait de ce qu'ils avaient eu à souffrir dans l'île de Rhé, où on les avait déportés :

« Le logement des détenus, dit-il, est une partie des casernes : dans chaque chambre on entasse quatorze malheureux. Les chambres une fois occupées, on les a cumulés dans des galetas sans fenêtres, exposés aux injures de l'air et à celles de la pluie, les couverts étant très-mal entretenus.

» Le lever est libre pour l'heure. Le coucher, d'abord fixé à neuf heures, fut ensuite remis à dix heures. A huit heures du matin, à midi et à quatre heures du soir, le geôlier devait compter les détenus chaque jour; il ne le faisait plus depuis longtemps; mais était-il besoin de compter à chaque instant des hommes qui étaient sous la surveillance de sept à huit sentinelles placées de distance en distance? Etouffés par la chaleur en été, et transis de froid en hiver, couchés sur un peu de paille achetée de leur propre argent, chargés de vermine, ces malheureux détenus ne reçoivent pour nourriture journalière qu'une livre et demie de pain très-grossier, avec environ trois verres de mauvais vin, et une faible portion de viande maigre et malpropre, laquelle était souvent remplacée par quelques grains de haricots très-durs et surannés, ou par une modique quantité de morue très-rance. Le surplus devait être aux frais des prisonniers. Est-il surprenant, d'après ce régime, que les uns soient morts de froid, que les autres aient vieilli avant l'âge, que ceux-ci aient pris la fièvre, et les autres des infirmités pour le reste de leurs jours? Les moyens et la possibilité d'être mieux leur manquaient pour le très-grand nombre.

» Les prêtres seuls étaient environ onze cents, mêlés avec d'honnêtes séculiers et plusieurs honnêtes femmes : le reste étaient des forçats. Parmi ces onze cents prêtres on remarquait des octogénaires, des infirmes et des impotents de toute espèce. Les trois quarts au moins n'étaient coupables que du crime d'être prêtres. »

Adieux touchants et chrétiens d'un frère à sa sœur.

On a dit souvent que l'adversité est l'école de la sagesse, de la vertu; et rien n'est plus vrai. C'est lorsqu'on a perdu tous les avantages dont on jouissait dans le monde qu'on reconnaît le néant et la vanité. C'est lorsqu'on ne peut plus espérer d'être heureux sur la terre qu'on tourne toutes ses pensées et tous ses désirs vers le séjour de l'éternelle félicité. C'est surtout quand on voit qu'on ne peut plus échapper à la mort que l'on s'occupe uniquement du soin de s'assurer, après le trépas, une vie meilleure et plus durable que celle dont on va être privé. Alors les erreurs se dissipent, les passions se taisent, le monde disparaît, la religion reprend son empire : on ne voit plus que Dieu, on ne voudrait ne s'être attaché qu'à Dieu. Le seul regret que l'on ait, c'est de ne l'avoir pas aimé; le seul vœu que l'on forme, c'est de pouvoir l'aimer éternellement. L'expérience prouve tous les jours la vérité de ces réflexions; mais elles trouvent une nouvelle preuve dans l'exemple de M. Punctis de Boën, l'une des innombrables victimes qui furent immolées après le siége de Lyon. Livré à tous les plaisirs, il avait vécu en homme du monde, et n'avait cherché qu'à plaire aux sociétés dont il faisait les délices; mais lorsqu'il vit approcher son dernier instant, il ne s'occupa plus que des promesses, que des vérités de la religion; et quelles ressources n'y trouva-t-il pas pour se consoler et pour s'animer! Qu'on en juge par les lambeaux de la lettre qu'il écrivit à sa sœur :

« Depuis dix jours, ma bonne sœur, la mort plane sur ma tête, et loin de murmurer devant Dieu de la longueur de mes souffrances et de l'attente presque certaine d'une mort violente, je le bénis et le remercie de me préparer à paraître devant lui. Que je crains la rigueur de ses jugements! Trente-cinq ans d'offenses; un mois à peine de repentir! Quel compte inégal à rendre, si celui qui est infini ne pouvait d'un seul mot et par une seule de ses grâces, rapprocher tous ces intervalles, rendre semblables toutes ces différences! Chère sœur, quand tu recevras cette lettre, ton frère aura rendu ce compte terrible dont la seule perspective le fait trembler d'effroi.... Ma sœur, qui me dira si je suis digne d'amour ou de haine? Ah! celui qui me dirait que je suis digne

d'amour me comblerait de la joie la plus douce... Quoi ! demain, dans deux jours au plus tard, je verrai mon Dieu ; je jouirai de ce bonheur inestimable pendant toute une éternité ; je deviendrai, dans ce temps d'apostasie, l'intercesseur des miens ! Mon âme, quelle belle et grande destinée !... Les grâces que Dieu m'a faites depuis ma détention sont sans nombre, et c'est au point qu'en suivant le fil de ce qui m'est arrivé je dois regarder comme la plus grande de toutes, et comme celle qui couronnera toutes les autres, la mort qu'il va me faire subir... Ton frère est résigné, malgré sa profonde douleur, à quitter, sur une mer soulevée, une femme et des enfants tendrement aimés, des sœurs et un frère tendrement chéris. Mon sacrifice sera plus agréable à Dieu.... Adieu, ma bien-aimée sœur: autrefois je t'aurais dit pour toujours; mais l'homme chrétien, l'homme que la foi éclaire, sait que tous les élus se confondent un jour dans le sein de l'Eternel, et la confiance que j'ai en la miséricorde de Dieu me donne pour toi et pour moi l'espoir que nous nous retrouverons dans le ciel, notre véritable patrie. »

Après avoir lu cette lettre, on ne peut s'empêcher de se dire intérieurement à soi-même : « Heureux ceux qui, en perdant tout le reste, conservent la foi ! Elle descend avec eux dans le fond des cachots ; elle allége le poids de leurs chaînes : jusque dans leurs maux même, elle leur fait trouver la source des plus grands biens ; et si elle ne les préserve pas des coups de la mort, elle leur en adoucit du moins la rigueur par la délicieuse espérance d'une vie qui n'aura point de fin. » (*Anecdotes chrét.*)

Conduite édifiante des religieuses au tribunal révolutionnaire d'Orange.

En 1794, on avait rassemblé dans les prisons d'Orange quarante-deux religieuses de divers monastères. Dès le lendemain de leur arrivée, elles se rallièrent sous un même règlement de vie et d'exercices de piété dont rien n'était capable de les distraire, pas même l'attente prochaine de leur jugement. On allait un jour en juger plusieurs ensemble à l'heure de vêpres : *Nous n'avons pas récité nos vêpres*, dit l'une d'elles. *Nous les dirons au ciel*, répondit l'autre.

Ce trait seul montre quelle était leur sérénité, leur confiance en Dieu ; mais que d'autres marques elles donnèrent de leur résignation, de leur courage, de leur ardeur pour la gloire du martyre !

Comme elles s'attendaient toutes à être traduites au tribunal de sang, chaque jour, un peu avant l'heure des séances, elles récitaient ensemble les prières de l'extrême-onction, elles renouvelaient les vœux du baptême et ceux de religion, elles s'écriaient dans un saint transport : *Oui, mon Dieu, nous sommes religieuses, nous avons une grande joie de l'être. Nous vous remercions, Seigneur, de nous avoir accordé cette grâce.*

Un jour, on appelle au tribunal les deux dames Roussillon, sœurs et religieuses du même couvent : on n'en condamne qu'une à la mort : *Comment, ma sœur*, s'écria l'autre, *vous allez donc au martyre sans moi ! Que ferai-je sur la terre, dans cet exil où vous me laissez sans vous?—Ne perdez pas courage*, lui répond sa sœur : *votre sacrifice ne sera pas longtemps différé ;* et il ne le fut pas longtemps.

On ne voyait plus celles qui avaient été condamnées ; elles étaient jetées dans une cour que l'on appelait le cirque, avec les autres condamnés. C'est là que ces saintes filles s'oubliaient elles-mêmes pour s'occuper du soin des autres. Elles les soutenaient, les encourageaient, les exhortaient à la pénitence et à la confiance en Dieu. Un condamné tombant un jour dans le désespoir, une des religieuses, ne pouvant rien sur lui par ses représentations, s'adresse à Dieu, passe une heure en prières les bras en croix, et elle est exaucée : le condamné revient à lui, et va à la mort avec résignation et courage.

A peu près vers six heures du soir, le bruit des tambours et les cris de *Vive la nation ! vive la république !* annonçaient la prochaine exécution des condamnés : alors les religieuses qui survivaient récitaient à genoux, pour les sœurs condamnées, les prières des *agonisants* et celles de la *recommandation de l'âme.*

Quelques moments après, quand elles présumaient que le jugement des hommes était exécuté, et que celui de Dieu avait couronné leurs compagnes, elles se levaient, récitaient le *Te Deum* et le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, et s'exhortaient mutuellement à la mort pour le lendemain.

Ce fut le 4 juillet que le tribunal commença à décider du sort de ces quarante-deux victimes. Interrogées une à une sur leur état, leur profession, et particulièrement sur le serment schismatique, la réponse de toutes fut unanime sur tous ces points : *Je suis religieuse. — Ce serment est contraire à ma conscience.* « Tu es encore à temps de le prêter, disait à chacune le président du tribunal ; tu peux à ce prix être innocentée par nous. » *Je ne puis sauver ma vie aux dépens de ma foi*, répondait chacune de ces dignes religieuses ; et aussitôt leur arrêt de mort était prononcé.

Deux furent condamnées le 4 juillet ; le 6, deux encore, dont sœur Rocher, ursuline, qui connut la veille et assura aux sœurs qu'elle aurait le bonheur d'être condamnée le lendemain, leur demanda pardon, et se recommanda à leurs prières. Ayant entendu prononcer sa sentence, elle remercia les juges de l'air le plus gracieux, et leur dit : *Vous me faites plus de bien que vous ne paraissez me vouloir de mal. Je vous dois plus qu'à mon père et à ma mère ; ceux-ci ne m'ont donné qu'une vie mortelle, et celle que me procure la sentence que vous avez prononcée me donne une vie éternelle.*

Le 7 juillet en couronna encore deux ; celles-ci remercièrent encore les juges, et même

leur bourreau, et baisèrent l'instrument de leur supplice.

Le 8, quatre furent condamnées. Après leur jugement, une d'elles, Rosalie Bès, religieuse du Saint-Sacrement, dit à ses compagnes : *Allons, mes sœurs, allons ensemble au même autel ! Que notre sang, en lavant nos infidélités, en se mêlant à celui de notre victime, nous ouvre les portes des tabernacles éternels !* Elle embrassa ses compagnes et on les conduisit au supplice.

Le 9, quatre furent condamnées et exécutées ; le 13, six ; le 15, sept. Une de celles-ci, sœur de Justamon, montée sur le char de mort, dit aux gardes, qui ne purent l'entendre sans être attendris : *Qu'ils sont bons ceux qui viennent de nous condamner ! nos parents nous ont donné une vie pleine d'amertumes, une vie périssable ; nos juges ordonnent qu'on nous donne, en échange, une vie délicieuse.* Un paysan, voyant passer ces femmes célestes, s'inclina avec respect, et demanda à toucher le bord de leurs habits. *Ah ! plutôt, priez Dieu pour nous*, s'écrièrent-elles, *dans moins d'un quart d'heure, tous les siècles auront passé devant nous : priez pour nous ce Dieu qui va nous juger dans l'instant.*

Le 27 juillet, cinq autres religieuses subirent le même sort. *Qui es-tu ?* demanda le président du tribunal à la première qui fut traduite devant lui. *Je suis fille de l'Eglise catholique*, répondit-elle. Une autre répondit à la même question : *Je suis religieuse, et le serai de cœur et d'âme jusqu'à la mort.*

La chute de Robespierre sauva la vie aux autres. Quatre venaient d'être condamnées, et six étaient désignées pour le lendemain : il fallut les consoler, comme autrefois les confesseurs détenus dans les prisons de Carthage, de n'avoir pas été trouvées dignes de mourir.

Qu'est-ce donc que la mort pour le vrai chrétien, s'écrie ici l'auteur estimable des *Etrennes religieuses*, de qui nous avons emprunté ce récit, et à quel héroïsme la foi élève le sexe même le plus faible ? Après de tels exemples, philosophes, vantez-nous vos sages ! Guerriers, parlez-nous de vos héros !

Mais quelle leçon pour les *prudents du siècle*, qui ne s'honorent qu'en secret du nom de *chrétien*, et qui sont prêts, à chaque instant, à en sacrifier lâchement les devoirs et la gloire à leur place, à leur fortune, à un vil respect humain !

Si des martyrs du Christ nous contemplons la gloire,
Imitons leurs vertus, partageons leur victoire.

Affreuse persécution contre les missionnaires catholiques en Chine. (Extrait du *Sun.*)

Les détails suivants étaient transmis par M. Delamotte, pro-vicaire apostolique, à M. Galabert, missionnaire apostolique à Singapore, en date de la Haute-Cochinchine, le 3 janvier 1839 :

« L'année 1838 a été une année de malheurs et d'afflictions pour le Tongkin et la Cochinchine supérieure. Le glaive de la persécution a exercé de terribles ravages, et le ciel s'est peuplé de martyrs ! Les deux évêques dominicains du Tongkin oriental (le docteur Ignace Delgado, évêque de Mellipotamus, vicaire apostolique depuis le 14 février 1794, et le docteur Dominique Henarès, évêque de Fascite, coadjuteur depuis le 8 septembre 1800) ont été arrêtés et décapités dans le mois de juillet dernier. Sept prêtres du pays, dont quatre appartenant à la mission française, ont subi le même sort.

« Tous ces généreux confesseurs et martyrs ont illustré l'Eglise par le courage, la fermeté et la constance qu'ils ont montrés au milieu des tourments. Tous ont versé avec joie leur sang pour Jésus-Christ. Le très-révérend Joseph-Marie Havard, du diocèse de Rennes, évêque de Castoria et vicaire apostolique du Tongkin occidental est mort le 5 juillet dernier après trois jours de maladie. Voilà donc le Tongkin sans un seul évêque ! Je viens d'apprendre que M. Simonin est mort dans les montagnes, où il était allé se réfugier, mais je n'en ai pas encore reçu la nouvelle officielle. Nous avons eu aussi une crise furieuse dans la Cochinchine à l'occasion de la discipline d'un petit collége particulier que nous avions établi. M. Candath, qui était à la tête de ce collége, et les chrétiens de cet endroit n'ayant pas pris des précautions suffisantes, leur existence parvint à la connaissance des païens. Ils cherchèrent d'abord à leur extorquer de l'argent ; mais, n'ayant pu en obtenir, ils dénoncèrent le village au mandarin comme renfermant un prêtre enropéen, un autre prêtre du pays et un collége.

« Le 7 juin, le mandarin bloqua le village avec 300 soldats. Le lendemain, au point du jour, M. Candath et le prêtre Armarinte, nommé Joachim Chiem, parvinrent à s'échapper. Tous les chefs du village furent arrêtés, mis en cangue et conduits dans la ville principale de la province appelée Cuang-Tri ; un jeune élève de M. Candath, âgé de dix-huit ans, et qui avait été arrêté avec eux, a consolé l'Eglise par la généreuse confession de sa foi, et en dépit des nombreuses tortures auxquelles il fut soumis et qu'il supporta sans faiblir jusqu'à la mort, il termina sa vie par le martyre.

« M. Candath, après avoir erré quelque temps, toujours poursuivi par les païens et par les soldats, est mort de faim et de misère dans les montagnes de la Cochinchine supérieure le 26 juillet dernier. Le père Joachim Chiem est parvenu à se soustraire à la rage de ses farouches persécuteurs. Notre cher M. Jaccard fut enveloppé dans cette affaire par la haine de quelques mandarins et particulièrement par celle du roi, qui depuis longtemps cherchait un prétexte pour se défaire de lui. Ce généreux confesseur fut étranglé avec son élève Dominique, le 21 septembre, fête de saint Matthieu. M. Bories et deux prêtres du Tongkin ont aussi été arrêtés et ont souffert le martyre. M. Bories

a été décapité et les deux autres ont été étranglés pour la foi, le 29 septembre dernier. »

Mort de J. Gabriel Perboyre.

Ce saint prêtre de la congrégation de la mission de Saint-Lazare, né en 1802, fut martyrisé en Chine, le 11 septembre 1840. La persécution ayant éclaté le 15 septembre 1839 à Kou-in-Tan, dans le Hou-Pé, où plusieurs missionnaires s'étaient réunis pour célébrer la fête du saint nom de Marie, un cri d'alarme les dispersa. M. Perboyre eut le bonheur de voir sa passion commencer celle du Sauveur, et il se rencontra encore un Iscariote qui, trahissant son maître, vendit son sang pour trente deniers. En effet, depuis trois jours, un catéchumène accompagnait le missionnaire, lorsque des soldats les rencontrant, leur dirent : « Nous cherchons un Européen, chef de la religion du *Maître du ciel*. — Et combien, demanda le catéchumène, a-t-on promis à celui qui le livrerait ? — Celui qui livrera l'Européen gagnera trente taels. — Eh bien, cet homme est l'Européen que vous cherchez, dit le Judas chinois en indiquant M. Perboyre. Dans tout ceci, il ne manqua que le baiser du traître. Le saint missionnaire mourut le 11 septembre 1840 à Ou-Tcham-Fou, par le supplice de la strangulation. Quand il marchait à la mort, il était nu-pieds, et avait pour tout vêtement un caleçon recouvert de la robe rouge des condamnés. Ses mains étaient attachées derrière le dos, et dans les mains était fixée une longue perche qui s'élevait au-dessus de sa tête. A l'extrémité de ce pieu flottait un drapeau où se trouvait imprimée en gros caractères la sentence du glorieux martyr; et, afin qu'il eût encore un autre trait de ressemblance avec Jésus montant au Calvaire, afin qu'il fût vrai, jusqu'au bout, que le serviteur n'est pas au-dessus du maître, cinq malfaiteurs condamnés à mort à cause de leurs forfaits lui furent adjoints.

Les criminels qui meurent par la strangulation sont horribles à voir : au contraire, après l'épouvantable supplice que M. Perboyre venait de subir, sa figure était calme et sereine; ses yeux et sa bouche étaient tranquillement fermés. On eût dit un saint homme endormi.

Et quelle mère que celle de Perboyre ! quand elle apprit que son cher fils avait rendu le dernier soupir au milieu des supplices de la persécution : « Pourquoi hésiterais-je à faire à Dieu le sacrifice de mon fils ? La sainte Vierge n'a-t-elle pas généreusement sacrifié le sien pour mon salut ?

Supplice des chrétiens de la Corée.

Si l'on veut avoir une idée de la charité et de la patience de nos missionnaires, qu'on lise cette description des supplices qui les attendent, et d'abord, 1° *Kimla-planche*, en coréen *Tsi-to-kon* : est une espèce de latte en chêne longue de cinq pieds sur six pouces de large et trois doigts d'épaisseur, dont on se sert pour rouer le patient, ordinairement condamné à voir ses jambes rompues avant d'être étranglé.

2° Le *Tsouroï-tsil*, qui consiste à lier fortement l'un contre l'autre les genoux et les pieds de la victime, et à passer dans l'intervalle deux bâtons qu'on tire avec violence en sens contraire, jusqu'à ce que les jambes décrivent un arc tendu avec effort. D'autrefois ce sont les deux bras qu'on assujettit ensemble, au point de forcer les épaules à se toucher, et dans cet état une barre de bois introduite entre les nœuds soulève le condamné et le tient suspendu par ses poignets enflés et meurtris. Quand les bourreaux sont habiles, ils savent comprimer les bras et les jambes de manière à les faire seulement ployer sous l'action de la torture; mais s'ils sont inexpérimentés, les os se rompent au premier coup, et la moelle s'en échappe avec le sang.

3° Le *Tsou-tsang-tsil*, espèce de flagellation pendant laquelle le patient, attaché en haut par les cheveux, est agenouillé sur les pointes aiguës de pots brisés, tandis qu'à sa droite et à sa gauche des satellites le fustigent.

4° Le *Sam-mo-tsang*, scie en bois avec laquelle on ampute le gras des membres.

5° Le *Toptsil*, ou corde de crins dont on serre la cuisse du condamné de manière qu'en tirant avec force les deux bouts, la corde entre dans les chairs et les découpe par tranches.

Dominique Dou.

Au moment où le P. Joseph Hien était jeté en prison, les mandarins s'étaient également emparés d'un jeune homme de dix-huit ans, appelé Dominique Dou. Il s'enfuyait du lieu où le missionnaire avait été découvert, quand il fut rencontré par des soldats qui lui dirent : « Es-tu chrétien ? — Et pourquoi ne le serais-je pas ? » répondit-il. Alors ils lui ordonnèrent de fouler la croix aux pieds. Mais lui de répondre hautement : « Je n'en ferai rien. » On le mena donc au gouverneur, qui voulut l'interroger à son tour ; même question, même réponse.

Le gouverneur, voyant l'intrépidité de Dominique, composa son visage, et, prenant un air de compassion mêlé de douceur, comme s'il eût plaint l'aveuglement de son prisonnier : « Mon fils, lui dit-il, tu ne peux demeurer chrétien. Abandonne la religion de Jésus ; c'est une religion fausse, marche sur la croix. » Mais le valeureux confesseur répondit aussitôt : « Non, mandarin, la religion de Jésus-Christ n'est pas fausse; tous nous devrions la suivre. Je la suis donc et la suivrai jusqu'à la mort. Le mandarin peut me tuer; mais jamais je ne foulerai aux pieds la croix. » Le gouverneur, irrité de cette réponse, ordonna de le lier aux chevilles, et de commencer à le frapper. Les bourreaux eurent bientôt sillonné de plaies ce tendre corps ; mais l'intrépide jeune

homme opposait à tant de barbarie son invincible patience, et ne cessait de confesser la foi.

Ce supplice fut répété avec la même cruauté pendant plusieurs jours consécutifs, mais toujours supporté avec une constance qui ne se démentit jamais.

La dernière fois le tyran fit lier le confesseur par les mains à une poutre; puis, ayant ordonné qu'on le suspendît en l'air, il dit : Frappez-le jusqu'à ce qu'enfin il se détermine à obéir. L'ordre fut exécuté avec tant de barbarie que tous les assistants étaient saisis d'horreur, en voyant les chairs du jeune Dominique voler en lambeaux ; mais lui, d'un visage serein et plus résigné que jamais, invitait les bourreaux à frapper plus fort. Le mandarin, confus, fit cesser enfin cette boucherie, mais donna des ordres pour qu'on laissât le confesseur plusieurs jours sans nourriture. Puis, il le fit exposer, la cangue au cou, à la porte de la ville, fortement lié, et dans une situation pénible, qui, à elle seule, était un tourment continuel. Dominique supporta toutes ces tortures avec patience et courage. Enfin, le gouverneur ordonna qu'on le traînât de force sur la croix ; mais le confesseur criait qu'on lui faisait violence, qu'il était chrétien et ne cesserait de l'être jusqu'à la mort, que le mandarin pouvait le tuer, que jamais il ne lui ferait abandonner une religion dans laquelle il voulait vivre et mourir.

Le mandarin déconcerté, et ne voulant d'ailleurs ni faire mourir Dominique, ni envoyer un rapport au roi, appela les chefs du village d'où était le confesseur, ainsi que quelques membres de sa famille ; puis, le remettant entre leurs mains : « Emmenez-le avec vous, dit-il, et prenez soin de l'instruire, afin qu'il abandonne la religion de Jésus-Christ. » Mais l'invincible jeune homme se hâta de répondre : « Que les chefs de mon village fassent de moi tout ce qu'ils voudront, jamais je n'abandonnerai la religion véritable. — Quoi donc, s'écria le gouverneur qui ne pouvait plus retenir sa colère, je suis le grand mandarin ; tous m'obéissent, et ce mauvais sujet ne m'obéira pas !!..... Malheureux, si je ne te mets pas à mort, c'est que je ne veux pas que les chrétiens te regardent comme un saint ; mais souviens-toi que je ne te laisse pas en paix. Je te rappellerai, et je te ferai souffrir de tels tourments qu'à la fin tu t'estimeras heureux de fouler aux pieds la croix. »

Jusqu'ici le barbare mandarin n'a pas mis à exécution ses menaces ; mais le jeune Dominique espère et désire avoir le bonheur de mourir pour Jésus-Christ. (*Annales de la Propagation de la Foi*, tome XVII.)

Pie VI.

Au milieu des peines et des souffrances qu'il avait à endurer dans l'espèce de prison où il se trouvait à Valence, ce qui tourmentait le plus vivement le saint pontife, c'était la situation déplorable de la religion. Monseigneur Marotti le consolant au milieu de tant de tribulations, et l'encourageant à supporter des douleurs qui touchaient à leur terme, lui observait un jour que son exil et sa résignation étaient l'époque la plus glorieuse de son pontificat. « Mes souffrances corporelles sont grandes, sans doute, répondit-il, mais les peines de l'esprit le sont bien davantage. Les cardinaux, les évêques dispersés..... Rome..... mon peuple..... L'Eglise, l'Eglise, voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente. En quel état vais-je les laisser ? » (*Anecdotes chrét.*)

La Jeune fille de Munster.

Une Jeune fille de Munster, en Westphalie, dit l'*Ami de la Religion* (13 mars 1845), étant venue porter sa contribution annuelle au collecteur des aumônes destinées à l'OEuvre de la Propagation de la Foi, non-seulement ne voulut pas recevoir ce qui devait lui revenir sur l'écu qu'elle avait présenté, mais de plus elle lui remit quatre autres écus (15 francs), le priant de les accepter par anticipation pour les cinq années suivantes. L'extérieur de la jeune personne annonçant sa pauvreté, le collecteur essaya de refuser, à son tour, la somme qu'elle venait de lui compter, lui faisant observer qu'elle pourrait elle-même en avoir besoin. « Oh ! non, Monsieur, lui répondit-elle avec un accent qui partait du cœur ; prenez mon offrande ; je suis pauvre, il est vrai, obligée de gagner ma vie ; mais les pauvres missionnaires sont encore plus pauvres que moi, et si je venais à tomber malade ou à m'éloigner du pays, je ne pourrais pas peut-être satisfaire à mes obligations envers eux ! » Des larmes d'attendrissement coulèrent des yeux du collecteur, en recevant cette offrande si magnifique aux yeux du ciel et si touchante aux yeux des hommes.

Les missions en Chine

Mgr Verroles, évêque de Colombie, en Chine, parcourait la France en 1846, priant les fidèles pressés autour de sa chaire d'excuser la rudesse de son langage, parce que, après avoir parlé chinois pendant *quinze ans*, il pouvait bien avoir oublié le français ; mais la seule vue de cet homme, jeune encore et déjà vieux de fatigue, et son simple récit arrachaient les larmes des yeux des auditeurs, surtout lorsqu'il racontait le sort de ses cinq compagnons partis avec lui pour la Chine. De cinq qu'ils étaient, seul il avait survécu, un était mort pendant la traversée, et entre ses bras ; après lui avoir rendu les honneurs funèbres sur le tillac du navire, il avait confié à la mer sa dépouille mortelle ; le second avait péri de faim sur les montagnes, un autre avait été dépecé, et le quatrième tenaillé. Quel intérêt devait exciter la parole de cet apôtre, revenant dire aux catholiques de France les luttes et les travaux de ces lointaines Eglises d'Orient, et exciter leur compassion en faveur de ses chers néophytes.

Le 1er bataillon du 49e de ligne.

Il y a quelque temps ce bataillon, en garnison à Gap, se rendait sur le mont Bayard pour faire l'exercice à feu. Arrivé à Chauvet, il s'arrêta quelques moments; les militaires profitèrent de ce temps de repos pour visiter la petite église de la commune, qui est en construction, mais dont les travaux se trouvent suspendus faute de fonds. Touchés de la situation précaire des pauvres habitants de Chauvet, qui ne comptaient plus sur l'achèvement de leur église, les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon se sont immédiatement cotisés pour venir en aide aux dépenses de construction; ils ont fait ensuite construire une chaire, ont acheté un lustre et tout ce qui sert à l'ornement de l'autel; enfin, pour mettre le comble à leur générosité, ils ont voulu se joindre aux ouvriers et faire eux-mêmes l'office de maçons, menuisiers, charpentiers. M. le commandant Peyre et l'adjudant-major Quinet ont pris une part active à cette œuvre de bienfaisance. M. le maréchal de camp Auvray, ayant appris ce qui venait de se passer, en a hautement félicité le bataillon, et a voulu aussi joindre son offrande à la sienne. (*Ami de la Religion*, 22 oct. 1844.)

Les Chrétiens en Syrie.

Le *Courrier de Marseille* (nov. 1844) contenait d'affreux détails, dont nous reproduisons l'extrait suivant :

« C'est surtout le clergé qui se trouve en butte aux vexations et aux barbaries des Turcs. On a vu des prêtres liés trois par trois comme une balle de marchandise; et voici comment : la tête du premier était engagée entre les jambes de l'autre, et la troisième victime placée sur les deux autres, tous trois fortement liés avec des cordes mouillées, après les avoir nouées, afin de rendre leurs souffrances plus vives. Dans cette posture horrible, ces pauvres et malheureux prêtres étaient assommés de coups de bâton et de crosse de fusil. Ailleurs, à Gazir, les prêtres ont été attachés par les pieds avec des cordes fixées au milieu d'un arbre élevé; les soldats turcs qui tenaient la corde hissaient la victime, dont la tête était tournée contre terre à une certaine hauteur, et la lâchaient ensuite entièrement; ces atrocités incroyables se répétaient jusqu'à ce que ces pauvres prêtres eussent la tête et les membres tout ensanglantés par l'effet de cette chute meurtrière.

« A Nahr-el-Calle, près de Beyrouth, les Druses et les Turcs qui s'y étaient postés se sont saisis de plusieurs prêtres maronites et grecs-catholiques qui retournaient de Beyrouth au Mont-Liban. Là, les ministres du Christ, les victimes de la France, ont été jetés dans le fleuve; ceux qui savaient nager tâchaient de gagner la rive; mais les Turcs, en bourreaux impitoyables, les repoussaient à coups de pierres et de bâton; ou bien, s'ils les laissaient aborder, ce n'était que pour augmenter leurs supplices et leurs souffrances en tombant sur eux comme des tigres, et leur répétant d'une voix féroce : « Vous, vous êtes des chiens et vous méritez la mort. » Effectivement, entre les prêtres suppliciés, noyés et pendus par les pieds, quatre ont déjà succombé, et les autres portent chacun des marques sanglantes de la cruauté des Druses et des Turcs. Les uns ont un bras coupé à coups de yatagan, un œil enfoncé; les autres ont des membres disloqués, les épaules meurtries et saignantes; ceux-ci ont le cou tordu; ceux-là la tête à moitié fendue. Mais, comme dans la primitive Eglise, le sang des chrétiens n'enfante que de nouveaux martyrs.

Les martyrs de Syrie.

M. de Lamartine rend ainsi compte des persécutions suscitées par le fanatisme musulman contre les braves chrétiens de Syrie, voici ce qu'il dit :

« Ces nobles chefs qui descendaient au-devant de nous, du haut de leurs montagnes, à la tête de leurs tribus, ont vu incendier leurs demeures hospitalières, violer leurs filles, égorger leurs enfants par les Druses et les Albanais. L'émir Béchir, ce patriarche armé du nouvel Orient, qui régnait en paix sur deux races, et qui les faisait multiplier et grandir ensemble, a été emmené captif à Malte sur un vaisseau anglais, puis transporté avec sa famille à Constantinople, puis exilé, à l'âge de quatre-vingt-six ans, avec sa femme et ses fils, dans un village obscur de la Turquie d'Asie. Il y a vu, dit-on, l'aîné de ses fils, l'émir Emyn, ce jeune prince guerrier et politique, qui portait déjà le sabre de son père, massacré sous ses yeux par son escorte. Il a semé ses larmes et son sang sur toutes les routes. Ce beau palais arabe de Daïr-el-Kamar, aux flancs du Liban, que nous avons vu il y a peu d'années tout retentissant et tout resplendissant de sa puissance, n'offre plus que quelques pans de murs noircis par les flammes, et quelques Turcs assis sur ses ruines, et fumant le narghilé dans ses vastes cours. Antoura, cette colonie française au pied du Liban, a été ravagé deux fois. Volney, le premier voyageur en Syrie, ne reconnaîtrait plus ce beau village où il apprit l'arabe, et où nous avons retrouvé son nom gravé avec la pointe de son poignard, sur le tronc d'un oranger grand comme un cèdre. Les cèdres d'Eden et de Salomon ont été coupés ou incendiés pour que leur groupe séculaire ne servît plus de couronne au mont Liban, et de point de ralliement et de pèlerinage aux chrétiens..... »

CHASTETÉ, VIRGINITÉ, CÉLIBAT. — *Chasteté*, la plus délicate et la plus suave des vertus, qui consiste à réprimer ou à modérer les désirs de la chair. Jésus-Christ et les apôtres n'ont cessé d'inspirer la plus haute estime pour cette vertu, premier ornement de la jeunesse chrétienne, privilége glorieux

qui, selon l'expression sacrée, approche l'homme de Dieu, pureté par essence. La chasteté est nécessaire à tous : le royaume des cieux n'est pas pour l'impudique.

Virginité, célibat, état de ceux qui ont renoncé au mariage par motif de religion. Il y a dans la virginité quelque chose d'angélique. Tous les peuples ont, malgré leurs erreurs ou leur ignorance, rendu indistinctement hommage à la virginité : tant ils ont trouvé en elle de grandeur, de noblesse et de force. Toutefois, quoique Rome ait eu ses vestales, quoique chez les Juifs aient paru Joseph, Susanne, la fille de Jephté, on peut dire que ce n'est qu'en voyant naître, vivre et mourir Jésus que le monde a conquis l'incomparable état de la virginité. Dans divers articles on trouvera des traits frappants qui compléteront le tableau des biens produits par les âmes saintes qui, selon l'*Apocalypse*, doivent suivre l'Agneau partout où il ira (Chap. XIV, v. 4).

Les femmes de la Grèce.

Philippe, Athénien, condamnait à une amende de mille drachmes (environs 375 livres) toutes les femmes qui osaient paraître en public avec indécence. Il avait établi pour cela des juges qui, afin de confondre d'autant plus ces femmes, attachaient leur sentence à un arbre, dans le lieu le plus fréquenté de la ville. On observait la même chose à Lacédémone. (*Nuits Parisiennes*, page 215.

Lettre de saint Jérôme.

Saint Jérôme, écrivant à Léta, belle-fille de sainte Paule, lui donne des conseils sur la manière dont elle doit élever Paule, sa fille : « Vous devez, lui dit-il, l'élever dans le temple, comme Samuel, et dans la solitude, comme Jean-Baptiste, pour que rien de profane et d'impur ne frappe ses oreilles. Ecartez de sa personne toutes les femmes qui sont animées de l'esprit du monde ; choisissez-lui des compagnes, afin qu'elle soit excitée par l'émulation, l'accoutumant à ne point s'attrister des progrès d'autrui, mais à s'en réjouir et à les admirer, tandis qu'elle se reproche sa négligence. Ayez soin qu'elle n'apprenne jamais ce qu'elle voudrait ensuite ne pas savoir ; surveillez ses premières impressions ; ne la laissez sortir qu'avec ses parents, et qu'elle imite la sainte Vierge, *qui trembla à la vue d'un ange, parce qu'il lui apparaissait sous la figure d'un homme.* »

La mère de Théodoret.

Un des moyens de conserver la chasteté, c'est la modestie dans la parure.

Théodoret, évêque de Cyr, raconte que sa mère ayant mal à un œil, alla voir un saint anachorète qui demeurait près d'Antioche, pour le prier de la guérir. C'était une jeune femme éprise du monde. Elle était environnée de tout le somptueux appareil de vanité dont brillent les femmes mondaines. Le saint, avant de guérir son corps, entreprit la guérison de son âme. « Que pensez-vous de ceci ? lui dit-il. Un habile peintre a fait un portrait : survient un apprenti qui entreprend de réformer l'ouvrage de son maître ; il allonge les sourcils, change la couleur de la peau, barbouille le visage de rouge et de blanc. Encore une fois, qu'en pensez-vous ? L'ouvrier n'aura-t-il pas raison de se mettre en colère contre cet ignorant ? » Ma mère, dit Théodoret, sentit ce que signifiait cette parabole. Elle s'en fit l'application ; elle reconnut que c'était elle qui était désignée sous le nom de l'apprenti ; puisqu'elle avait eu la témérité de vouloir corriger en elle l'ouvrage du Créateur, en relevant, par des ornements empruntés, les traits qu'il avait lui-même formés. Elle sentit que sa vanité ne pouvait qu'offenser Dieu ; et faisant humblement l'aveu de sa faute, elle se jeta aux pieds du saint, qui la guérit. Depuis ce temps, elle renonça absolument à toute espèce de fard et de parures mondaines, se mettant toujours suivant sa condition, mais avec la modeste simplicité que prescrit la religion, et dont les personnes du sexe ne devraient jamais s'écarter. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Un monastère et les Normands.

En 870, les Normands ou Danois firent de terribles ravages en Angleterre. Ils entrèrent en Northumbre, prirent York, et ravagèrent toute la province. Le bruit de leur cruauté et de leurs brutales passions s'étant répandu partout, les monastères de filles furent dans les plus effroyables alarmes. Ebba, abbesse du monastère de Collingkan, assembla ses religieuses et leur dit : « Mes filles, si vous voulez me croire, je sais un moyen assuré de nous mettre à couvert de l'insolence de ces barbares. » Elles promirent de la suivre et de l'imiter en tout. Alors l'abbesse, prenant un rasoir, se coupa le nez et la lèvre d'en haut jusqu'aux dents : toutes les religieuses en firent autant, et les Normands étant entrés, et voyant ces filles si défigurées et si hideuses, en eurent horreur ; et dans leur fureur, ils mirent le feu au monastère, et toutes les religieuses y furent consumées, victimes glorieuses qui remportèrent ainsi la double couronne de la virginité et du martyre. (*Histoire Ecclésiastique*, an 870.)

Quel courage héroïque dans des personnes du sexe ! Quel amour, quel zèle pour la pureté ! Quelle grâce, quelle gloire d'aller ainsi se présenter au céleste époux !

Sainte Cécile.

Sainte Cécile était née à Rome et issue d'une famille illustre. Elle eut le bonheur d'être instruite dès sa tendre jeunesse dans les maximes de la religion chrétienne, et s'appliqua avec un zèle d'autant plus louable à en pratiquer les devoirs, que les obstacles qu'elle rencontra auraient pu l'en éloigner. Pénétrée du néant des grandeurs de ce monde périssable, elle ferma son cœur à l'attrait du plaisir, et ne chercha que des biens stables qui devaient la ren-

dre heureuse pour toujours. Pour plaire davantage à Dieu, elle fit vœu de rester vierge et de mener une vie sainte et chrétienne. Ses parents ne pensèrent pas ainsi, et la promirent en mariage à un jeune seigneur nommé Valérien, qui joignait de grandes richesses à une naissance illustre ; mais Valérien était encore païen. Cécile pria Dieu de ne point permettre que le vœu qu'elle avait fait de rester vierge fût jamais violé par elle, et Dieu l'exauça. Cécile fit comprendre à Valérien que c'était une insigne folie d'adorer des dieux qui n'existaient point, et qu'il fallait renoncer au culte de ces êtres imaginaires pour reconnaître le vrai Dieu. Valérien renonça donc aux erreurs de l'idolâtrie, reçut le baptême et devint un fervent chrétien. Cécile convertit aussi son frère Tiburce, ainsi qu'un des employés de la cour nommé Maxime. Ces conversions frappantes firent de l'éclat; Valérien, Tiburce et Maxime furent dénoncés et mis à mort pour avoir osé adorer Jésus-Christ au mépris des divinités de l'empire. Cécile, qui était l'instrument dont s'était servie la Providence pour opérer ces conversions, fut aussi dénoncée et reçut la palme du martyre quelques jours après ses trois glorieux compagnons. (*Histoires morales.*)

Sainte Agnès.

Sainte Agnès n'avait pas plus de douze ans, quand elle répandit son sang pour la cause de Jésus-Christ. Intrépide sous les mains sanglantes des bourreaux, tranquille sous le poids énorme des fers dont elle était accablée, Agnès présente tout son corps à l'épée tranchante d'un soldat furieux ; elle était prête à mourir, elle qui savait à peine ce que c'était que vivre. Tout est en pleurs autour d'elle ; seule elle brave les bourreaux, leur montrant bien qu'un héroïsme si fort au-dessus de la nature ne peut venir que de l'auteur même de la nature.

Mais comme les païens, dit saint Ambroise, ne connaissaient pas de moyen plus capable de faire apostasier les vierges chrétiennes que de leur ôter l'innocence, un juge menaça donc Agnès de l'envoyer dans un lieu de débauche, où cette chasteté qu'elle prisait tant serait exposée aux insultes d'une jeunesse libertine. « Je ne crains rien, lui répondit-elle : Jésus-Christ est trop jaloux de la pureté de ses épouses pour permettre que cette vertu leur soit ravie ; il en est lui-même le gardien et le protecteur. Vous pouvez répandre mon sang; mais pour mon corps, qui est consacré à Jésus-Christ, jamais vous ne serez maître de le profaner. »

Le triomphe devait couronner ce mâle courage. Et, en effet, rejetée brutalement sous la hache impatiente du bourreau, cette tendre colombe, pendant que sa blonde tête ensanglantait la poussière, prenait son vol vers les régions délicieuses où l'appelait son époux. (*Fleur angélique*, par l'abbé Paul Jouhanneaud.)

La rosière de Salency.

L'institution de la fête de la Rose est très-ancienne; on l'attribue à saint Médard, évêque de Noyon, qui vivait dans le ve siècle de notre ère, du temps de Clovis. Ce bon évêque, qui était en même temps seigneur de Salency, village à une demi-lieue de Noyon, avait imaginé de donner tous les ans, à celle des filles de sa terre qui jouirait de la plus grande réputation de vertu, une somme de 25 liv. et une couronne ou chapeau de roses. On dit qu'il donna lui-même ce prix glorieux à une de ses sœurs, que la voix publique avait nommée pour être Rosière. On voit encore au-dessus de l'autel de la chapelle de Saint-Médard, située à l'une des extrémités du village de Salency, un tableau où ce saint prélat est représenté en habits pontificaux et mettant une couronne de roses sur la tête de sa sœur, qui est coiffée en cheveux et à genoux.

Cette récompense devint pour les filles de Salency un puissant motif de sagesse ; indépendamment de l'honneur qu'en retirait la Rosière, elle trouvait infailliblement à se marier dans l'année. Saint Médard, frappé de ces avantages, perpétua cet établissement. Il détacha des domaines de sa terre douze arpents, dont il affecta les revenus au paiement des 25 liv. et des frais accessoires de la céremonie de la Rose.

Par le titre de la donation, il faut non-seulement que la Rosière ait une conduite irréprochable, mais que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et autres parents, en remontant jusqu'à la quatrième génération, soient eux-mêmes irrépréhensibles. La tache la plus légère, le moindre soupçon, le plus petit nuage dans sa famille, seraient un titre d'exclusion. Il faut des quatre, des huit, des seize quartiers de noblesse pour entrer dans certains ordres, dans certains chapitres. Des quartiers de probité, mérite réel, ne vaudraient-ils pas mieux que ces quartiers de noblesse, mérite des préjugés ?

Le seigneur de Salency a toujours été en possession, et seul jouit encore du droit de choisir la Rosière entre trois filles du village de Salency, qu'on lui présente un mois d'avance. Lorsqu'il l'a nommée, il est obligé de la faire annoncer aux prônes de la paroisse, afin que les autres filles, ses rivales, aient le temps d'examiner ce choix et de le contredire s'il n'était pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Cet examen se fait avec l'impartialité la plus sévère : ce n'est qu'après cette épreuve que le choix du seigneur est confirmé.

Le 8 juin, jour de la fête de Saint-Médard, vers les deux heures du midi, la Rosière, vêtue de blanc, frisée, poudrée, les cheveux flottant en grosses boucles sur les épaules, accompagnée de sa famille et de douze filles aussi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu en baudrier, auxquelles douze garçons du village donnent la main, se rendent au château de Salency au son des tambours, des violons, des musettes, etc. Le

seigneur ou son épouse va la recevoir lui-même ; elle lui fait un petit compliment pour le remercier de la préférence qu'il lui a donnée ; ensuite le seigneur ou celui qui le représente, et son bailli, lui donnent chacun la main, et, précédés des instruments, suivis d'un nombreux cortége, ils la mènent à la paroisse, où elle entend les vêpres sur un prie-Dieu placé au milieu du chœur. Les vêpres finies, le clergé sort processionnellement avec le peuple, pour aller à la chapelle de Saint-Médard. C'est là que le curé où l'officiant bénit la couronne ou chapeau de roses qui est sur l'autel. Ce chapeau est entouré d'un ruban bleu (1) et garni sur le devant d'un anneau d'argent. Après la bénédiction et un discours analogue au sujet, le célébrant pose la couronne sur la tête de la Rosière, qui est à genoux, et lui remet en même temps les 25 liv. en présence du seigneur et des officiers de sa justice.

La Rosière ainsi couronnée est conduite de nouveau par le seigneur, son fiscal et toute sa suite jusqu'à la paroisse, où l'on chante le *Te Deum* et une autre antienne à saint Médard, au bruit de la mousqueterie des jeunes gens du village. Au sortir de l'église, le seigneur ou son représentant mène la Rosière jusqu'au milieu de la grande rue de Salency, où des censitaires de la seigneurie ont fait dresser une table garnie d'une nappe, de six serviettes, six assiettes, de deux couteaux, d'une salière pleine de sel, d'un lot de vin clair de deux pots (environ deux pintes et demie de Paris,) de deux verres, d'un demi-lot d'eau fraîche, de deux pains blancs d'un sou, d'un-demi cent de noix et d'un fromage de trois sous. On donne encore à la Rosière, par forme d'hommage, une flèche, deux balles de pomme et un sifflet de corne, avec lequel un des censitaires siffle trois fois avant que de l'offrir. Ils sont obligés de satisfaire exactement à toutes ces servitudes, sous peine de 60 sous d'amende.

De là toute l'assemblée se rend dans la cour du château, sous un gros arbre, où le seigneur danse le premier avec la Rosière. Ce bal champêtre finit au coucher du soleil. Le lendemain, dans l'après-midi, la Rosière invite chez elle toutes les filles du village, et leur donne une grande collation, suivie de tous les divertissements ordinaires en pareil cas.

Voilà, monsieur, l'origine et les détails de la fête de la Rose. Le récit seul vous aura sans doute intéressé. Il est donc encore un endroit sur la terre où un chapeau de roses est regardé comme le prix le plus honorable et le plus flatteur qu'on puisse donner à la vertu ! Vous ne sauriez croire, monsieur, combien cet établissement excite à Salency l'émulation des mœurs et de la sagesse. Tous les habitants du village, composé de 148 feux, sont doux, honnêtes, sobres, laborieux. Ils sont environ 500 ; ils n'ont point de charrue ; chacun bêche sa portion de terre, et tout le monde y vit satisfait de son sort. On assure qu'il n'y a pas un seul exemple, pas un seul, dans toute la rigueur du terme, je ne dis pas d'un crime commis à Salency par un naturel du lieu, mais même d'un vice grossier, encore moins d'une faiblesse de la part du sexe, tandis que tous les paysans des environs sont aussi brutaux, aussi vicieux qu'ailleurs. Quel bien produit un établissement sage ! Eh ! que ne ferait-on pas des hommes en attachant de l'honneur et de la gloire au mérite et à la vertu ! Il ne manquerait plus à notre corruption que de jeter du ridicule sur la fête de la Rose et sur le plaisir pur qu'elle doit faire aux âmes honnêtes et sensibles. (M. Fréron.)

(1) Louis XIII se trouvant au château de Varennes (il appartient aujourd'hui à M. le marquis de Barbançon), près Salency, M. de Belloy, alors seigneur de ce dernier village, supplia ce monarque de faire donner en son nom cette récompense de la vertu. Louis XIII y consentit et envoya M. le marquis de Godes, son premier capitaine des gardes, qui fit la cérémonie de la Rose pour Sa Majesté, et qui, par ses ordres, ajouta aux fleurs une bague d'argent et un cordon bleu. C'est depuis cette époque que la Rosière reçoit cette bague, et qu'elle et ses compagnes sont décorées de ce ruban. Tous ces faits sont constatés par les titres les plus authentiques.

Les Sarrasins et les filles de Sainte-Claire.

Dans la ville d'Acre, en Palestine, lorsqu'elle fut prise par les Sarrasins en 1291, il y avait un fameux monastère des filles de Sainte-Claire. L'abbesse apprenant l'invasion des ennemis, assembla toutes ses sœurs et leur dit : « Mes filles, méprisons cette vie, pour nous conserver à notre époux pures de corps et de cœur ; faites ce que vous me verrez faire. » Aussitôt elle se coupa le nez, et son visage fut couvert de sang ; toutes les autres suivirent son exemple, et se déchirèrent la figure. Les Sarrasins étant entrés dans le monastère l'épée à la main, furent saisis d'étonnement à ce spectacle ; l'horreur se tournant en furie, ils les massacrèrent toutes. (*Histoire Ecclésiastique*, an 1291.)

Baudouin Ier.

Baudouin Ier, comte de Flandre, que son mérite avait fait élire empereur de Constantinople, après la prise de cette ville par les Français et les Vénitiens réunis, marcha vers Andrinople pour en faire le siége ; mais l'ayant levé pour aller à la rencontre des Bulgares qui venaient la secourir, il fut vaincu et fait prisonnier par Joannice, roi de ces barbares, qui le fit renfermer dans un cachot, où il mourait presque de faim, et où il n'avait d'autre consolation que les visites de la reine, plus importunes à ce prince affligé qu'une entière solitude. Cette princesse, Tartare de nation, mais adroite et artificieuse, avait obtenu de son mari, dont elle était trop aimée, la permission d'aller, sous prétexte de charité, porter quelque consolation au malheureux prince. Baudouin était beau et la reine portée à l'amour ; elle devint passionnée pour son prisonnier, e

s'entretenant avec lui : « Vous pouvez, lui dit-elle, sans rançon délivrer deux captifs. Eh! quels sont-ils? dit Baudouin. — Vous, répondit-elle, et moi que vous tirerez de la servitude où je gémis sous la tyrannie d'un mari barbare. Si vous me prenez pour épouse, nous serons libres tous deux. Laissons à Joannice ce misérable empire de Constantinople qui ne peut plus subsister, et retournez avec moi dans vos Etats ; je vous en procurerai les moyens. » Baudouin qui était chaste et pieux, frémit à cette déclaration, et chercha à faire entendre à la princesse tartare qu'un pareil mariage serait un adultère criminel. Elle sort furieuse, le menaçant de la mort ; elle revient le lendemain et redouble ses menaces. Baudouin ne lui rend que des remontrances. Désespérée, elle va trouver Joannice, et elle accuse Baudouin du crime dont elle était coupable. Joannice, naturellement cruel, devenu encore plus féroce par la jalousie, invite ses courtisans à un festin, y fait amener Baudouin, et le livre à leurs insultes. Ces barbares, croyant plaire à leur maître, ne se contentent pas de l'accabler des injures les plus atroces ; ils lui font couper les bras et les jambes, et ordonnent qu'on le jette dans une fosse, où il vécut encore trois jours, offrant ses souffrances à Dieu, et le remerciant de lui avoir donné la force de préférer la mort au crime.

Claire de Montefalco.

On demandait à la bienheureuse Claire de Montefalco pourquoi elle ne regardait jamais en face la personne à qui elle parlait, elle répondit : « A quoi sert de regarder le visage de la personne à qui on parle, puisqu'on ne parle qu'avec la langue? Les yeux de David n'auraient pas versé tant de larmes, s'il eût été mortifié dans ses regards. » (*Heureuse Année.*)

Quelques généraux.

Bayard respecta toujours l'innocence de la vertu. Eh! combien de fois la pudeur alarmée ne trouva-t-elle pas auprès de lui un asile assuré! Lorsque, par une infamie dont nous n'avons que trop d'exemples aujourd'hui, une femme, plus marâtre que mère, força elle-même sa fille à se laisser conduire chez le chevalier, il n'abusa pas de sa pauvreté et de sa jeunesse, quoique vivement épris de ses charmes. Cette aimable vierge ne l'eut pas plutôt aperçu, que, se jetant à ses pieds et les arrosant de larmes, « Monseigneur, lui dit-elle, vous ne déshonorerez pas une malheureuse victime de la misère dont votre vertu devrait vous rendre le défenseur. » — *Levez-vous, ma fille*, lui répondit Bayard, *vous sortirez de ma maison aussi sage et plus heureuse que vous n'y êtes entrée.* Sur-le-champ il la conduisit dans une retraite, et le lendemain il envoya chercher la mère. Après lui avoir fait les reproches qu'elle méritait, il lui donna six cents francs pour marier sa fille à un honnête homme qui consentait à l'épouser avec cette dot, et y ajouta cent écus pour les habits et les frais de la cérémonie. La générosité de Bayard fut récompensée, ajoute l'auteur moderne qui a fait l'histoire de sa vie, par la satisfaction qu'il eut d'avoir sauvé l'honneur d'une fille vertueuse, et d'en avoir fait une femme exemplaire et respectable par sa conduite.

Presque tous les héros se sont distingués par de semblables traits. Après la prise du château de Sole, dans le Hainaut, par le vicomte de Turenne, quelques soldats ayant trouvé dans la place une femme d'une rare beauté, l'amenèrent à leur commandant comme la plus précieuse portion du butin. Le vicomte n'avait alors que vingt-six ans, et il n'était pas insensible. Cependant il feignit de ne pas pénétrer le dessein de ses soldats, et loua beaucoup leur retenue, comme s'ils n'avaient pensé, en lui amenant cette femme, qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons. Il fit chercher son mari, et, la remettant entre ses mains, il lui dit que c'était à la discrétion de ses soldats qu'il devait l'honneur de sa femme.

Notre siècle peut offrir encore quelques traits de délicatesse à cet égard ; mais ils méritent d'autant mieux qu'on s'en souvienne qu'ils sont devenus plus rares : car tous nos guerriers ne sont pas des héros. Voici un de ces traits qui fait honneur à la mémoire du maréchal de Saxe, quel qu'ait été d'ailleurs son goût pour le plaisir. « Une dame titrée de province, mécontente de son mari, qui, sans doute avait des motifs pour n'être pas content d'elle, vint à Paris, où, séduite par la réputation de galanterie du comte, elle lui écrivit et lui donna rendez-vous au bal de l'Opéra. Il fut exact à l'assignation. La dame, qui avait emprunté le secours de l'art pour s'embellir, lui fit le récit pathétique de ses infortunes ; elle crut palliér sa honte en exagérant ses malheurs. Le comte, qui aperçut en elle plus d'imprudence que de corruption, reconnut que c'était une ivresse passagère qui préparait un long repentir. Il crut devoir la confier au curé de Saint-Paul, pasteur vertueux et éclairé, qui la remit dans le sentier dont elle était prête à s'écarter. Le comte, qui s'abstint de la voir, fournit secrètement à toutes les dépenses jusqu'au jour où elle fut remise à son mari. » (Turpin.)

Stanislas Kostka.

Stanislas, fils de Jean Kostka, sénateur de Pologne, manifesta, dès sa plus tendre enfance, un vif amour pour la chasteté. Aussi, afin de la conserver, que ne fit-il pas? Il donnait tout son temps à l'étude et à la prière. Il communiait tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles, et se préparait à la communion par le jeûne ; chaque jour il entendait deux messes et faisait la méditation ; il dormait peu et se levait toujours à minuit pour prier ; il portait souvent le cilice, et prenait de fréquentes disciplines ; il ne voyait de compagnie qu'à table ; et s'il échappait à quelqu'un des paroles contraires à la pudeur, il se retirait sur-le-champ. Lorsqu'il n'était ni à l'église ni au collége, il se renfermait dans sa chambre pour prier ou pour étudier, excepté quelques instants après

les repas... Devenu novice dans l'ordre des jésuites malgré les résistances de sa famille, il redoubla d'attention et de vigilance. Ne manquant à aucun point de sa règle, il ne mettait d'autres bornes à ses mortifications que celles que lui prescrivait l'obéissance qu'il devait à son directeur. Toute sa vie était une union avec Dieu si intime qu'au jugement de ses supérieurs il n'était jamais inquiété par des distractions. (*Extrait de sa Vie.*)

LOUIS DE GONZAGUE.

On disait à saint Louis de Gonzague que l'impératrice dont il avait été page pendant deux ans, venait à Rome où il était, qu'il devait bien la connaître. Il répondit : « Si j'étais avec elle, je la connaîtrais en entendant sa voix, mais non en la voyant, je ne l'ai jamais considérée. »

FRANÇOIS Ier (XVIe siècle.)

François Ier étant allé dans la ville de Manosque, logea chez un particulier dont la fille lui avait présenté les clefs de la ville : c'était une jeune personne d'une rare beauté et d'une vertu plus rare encore. S'étant aperçue qu'elle avait fait sur l'esprit du roi une impression que ce monarque n'avait pu cacher, elle alla mettre du soufre dans un réchaud et en reçut la fumée au visage pour se défigurer, ce qui lui réussit au point qu'elle devint méconnaissable. François Ier fut d'autant plus frappé de ce trait de vertu qu'ici la vanité de subjuguer un roi était un piége dangereux dans un âge où l'envie de plaire est déjà si forte et si naturelle. Le monarque, voulant lui donner une marque de son estime, lui assura une somme considérable pour dot. (*Morale en action.*)

SAINT THOMAS D'AQUIN.

Saint Thomas d'Aquin, qui fut élevé dans la piété en même temps que dans les belles-lettres, ayant renoncé de bonne heure au monde, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, non sans beaucoup d'opposition du côté de ses parents, et surtout de ses frères, qui le firent serrer étroitement dans la tour du château de Rocca-Sicca, au diocèse d'Aquin en Italie, où ils lui firent refuser diverses commodités pour lui affaiblir le courage et lui faire changer de résolution ; mais rien ne leur réussissant, ils firent entrer une courtisane à qui ils firent de grandes promesses, pour entreprendre de corrompre leur frère. Le jeune Thomas, qui n'avait jamais souffert de pareils assauts, et qui sentait au dedans de lui-même un autre ennemi encore plus dangereux, n'avait pour armes que la prière du cœur, qui suffit pour réprimer l'ennemi domestique. Mais comme il se voyait presque poussé à bout par l'insolence de cette femme, il suivit l'inspiration de l'esprit de Dieu qui l'animait ; il prit donc un tison allumé et poursuivit ainsi cette malheureuse créature qui servait d'instrument au démon pour le tenter ; il ne cessa point de la poursuivre avec ce tison de feu jusqu'à ce qu'il l'eût mise en fuite. (*Vie de saint Thomas d'Aquin.*)

MADAME ELISABETH.

Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, fut condamnée à mort le 10 mai 1794, avec vingt-quatre autres victimes prises comme au hasard dans la foule des détenus. La lecture de son arrêt ne troubla pas un instant cette parfaite tranquillité d'âme qu'elle devait à une éminente piété. Il ne restait plus à cette époque dans Paris aucun vestige de culte ; les malheureux qui marchaient au supplice étaient totalement privés des secours de la religion. Madame Elisabeth, non-seulement les trouva en elle-même, mais les procura à ceux qui l'accompagnaient à la mort, en ne cessant de les exhorter à la résignation, pendant le trajet de la prison à l'échafaud. Là par un nouveau raffinement de cruauté, on la força d'être témoin du supplice de ses infortunés compagnons. Il se trouvait parmi eux des femmes qui toutes saluèrent respectueusement la princesse en passant devant elle. Elle les embrassa avec affection, et pria pour elles jusqu'au moment où on la fit monter à son tour sur le théâtre du martyre. En cet instant, son fichu se dérange et tombe aux pieds du bourreau. Ses mains retenues par d'infâmes liens ne pouvaient réparer ce désordre ; c'est à l'homme dont le bras est levé pour lui donner la mort qu'elle s'adresse d'une voix suppliante : *Au nom de la pudeur*, lui dit-elle, *couvrez-moi le sein.* Telles furent ses dernières paroles ; et son âme, trésor d'innocence et de pureté, alla rejoindre celle de son frère. (*Vie de Madame Elisabeth.*)

La Rosière de Nanterre.

C'est le dimanche qu'a lieu à Nanterre l'antique et toute gracieuse solennité du couronnement de la Rosière.

Le couronnement se fait dans l'église du village, en présence d'une foule considérable accourue de Paris et des environs. M. le maire, son adjoint, le conseil municipal et la garde nationale sous les armes vont chercher la jeune Rosière au domicile de ses parents pour la conduire à la mairie et de là à l'église. Elle est vêtue de blanc ; et une vingtaine de jeunes filles, ses compagnes, habillées de blanc, comme elle, l'accompagnent. M. le maire lui donne la main.

A la mairie, on lui lit la délibération du grave aréopage qui décerne le prix à sa vertu. Puis on se rend à l'église : la couronne est bénie ; M. le curé monte en chaire pour faire un court sermon approprié à la circonstance. Enfin, la couronne de roses blanches est posée sur la tête blonde de l'heureuse et rougissante jeune fille, qui est reconduite au sein de sa famille au bruit des tambours et de la musique.

Il est sans exemple, disent les habitants de Nanterre, qu'une Rosière ait jamais bronché dans le chemin de la vertu.

L'empire de la chasteté.

Un des spectacles qui frappent plus vivement les sauvages, et les portent à croire que la religion catholique est divine, c'est

la vie chaste des missionnaires. Lisez cette page des *Annales de la Propagation de la foi* (nov. 1849). Il s'agit des Africains de la côte occidentale.

« Le culte des fétiches règne dans toute sa férocité parmi les tribus du pays. Sans être cruels, les chefs font subir à leurs esclaves des tourments atroces et les mettent à mort avec les circonstances les plus horribles. Ils croient par là détourner les maladies qui menacent leurs femmes ou leurs enfants. La débauche et la cruauté sont les seuls hommages qu'ils pensent pouvoir faire agréer des divinités malfaisantes qui les dominent, et cependant, malgré la dégradation profonde de ces peuplades, on trouve encore chez elles des vestiges, des traditions saintes et vénérables, transmises par les premiers pères du genre humain. Ils demandent qu'on leur enseigne à prier ; ils accompliraient volontiers toutes les pratiques extérieures du culte, si nos prêtres n'exigeaient point, avant de les admettre à la participation des choses saintes, qu'ils réformassent leurs mœurs et pratiquassent la vertu. Ils confessent leur faiblesse et sont enchantés de voir leurs enfants prendre l'habitude de mener une vie meilleure et de pratiquer des vertus qu'ils honorent sans pouvoir les imiter. Un fait que j'ose présenter à l'attention des esprits sérieux, c'est que la continence des prêtres catholiques est pour eux un phénomène plus extraordinaire et plus miraculeux que la guérison des maladies le plus invétérées. Le prêtre chaste leur paraît un homme au-dessus du commun, qui ne doit cette vertu qu'à une assistance directe de la divinité, qui le choisit pour manifester aux hommes sa volonté. Dans une carrière agitée, j'ai parcouru bien des pays barbares et vu un grand nombre de missionnaires, en Chine, et partout la même vertu produit les mêmes effets. Cette cause est la plus efficace et souvent la seule qui fasse réussir les missions, dans les circonstances où les raisonnements les plus concluants annonçaient l'inutilité des efforts qui étaient employés.

CIEL, séjour du bonheur éternel, dans lequel Dieu se fait connaître aux justes d'une manière plus parfaite que sur la terre, et les rend heureux par la possession de lui-même. — Jérusalem céleste, paradis, collines de Sion, royaume de Dieu, etc., sont, dans le langage de l'Eglise, synonymes de ciel. — La béatitude des saints est parfaite : *L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, l'esprit de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (I Cor. XI, 9). Cette félicité consiste à voir Dieu *tel qu'il est et à l'aimer parfaitement*. Isaïe et l'apôtre saint Jean ont fait de magnifiques descriptions de ce séjour des élus.

Pour obtenir immédiatement le ciel, il faut : 1° mourir en état de grâce; 2° n'être coupable d'aucun péché véniel; 3° avoir entièrement satisfait à la justice de Dieu pour les peines temporelles dues au péché. Or, on peut satisfaire à cette justice par, 1° le baptême, 2° le martyre, 3° une pénitence parfaite.

Les joies de la mort.

A la mort, selon la pensée de saint Bernard, les saints pourront dire : *La nuit est passée, le jour est arrivé.*

Saint Pol, évêque de Léon, sur le point de rendre l'âme, manifesta à ceux qui l'assistaient à la mort, la joie dont il était pénétré, en pensant au bonheur souverain auquel il touchait. Il leur dit, d'un ton bien capable de les détacher de la terre et de les faire soupirer après le ciel: « Je vois enfin celui que j'ai aimé, je contemple celui qui est mon Seigneur et mon Dieu, que j'ai désiré si ardemment. »

On disait au P. Picolomini, excellent religieux, que le Seigneur avait favorisé du don d'oraison : Diminuez le nombre de vos saintes aspirations, elles accéléreraient le temps de votre mort. Il leur répondit : « Peu importe de vivre deux ou trois heures de moins, quand il s'agit de la bienheureuse éternité. Tous les moments sont infiniment précieux, je n'en veux pas perdre un seul ; l'éternité bienheureuse ou malheureuse dépend d'un moment. »

Le P. Picolomini mourut des douleurs aiguës que lui causa la maladie de la pierre. Pour s'animer à souffrir avec patience, il faisait ouvrir sa fenêtre, regardait le ciel, et disait en le considérant: « Que la terre me paraît vile lorsque je contemple le ciel! » Il s'écriait ensuite: « O paradis! ô paradis! bientôt, oui bientôt, je l'espère, vous serez, pour l'éternité, le séjour de ma demeure. »

Un des disciples de saint Martin, qui se trouva auprès de lui le jour de sa mort, lui dit de se mettre sur le côté, parce qu'il souffrirait moins; le saint lui répondit : « Laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre. Ne m'empêchez pas de considérer la route que mon âme doit tenir, pour aller s'unir à mon Dieu. »

Une sainte, sentant qu'elle allait mourir, disait : « Je sors de ce monde avec joie. Je m'en vais en l'autre bien accompagnée. Ce n'est pas de mes mérites, mais de la miséricorde de mon Dieu. Seigneur, je vous la demande par les mérites de Jésus-Christ. Je remets entre vos mains mon corps, mon esprit et mon cœur. »

Saint Macaire d'Alexandrie vivait plus dans le ciel que sur la terre; c'était là où étaient toutes ses pensées et toutes ses affections. S'il était tenté de s'occuper d'autre chose, il s'adressait à son esprit, et disait : « Mon esprit, garde-toi de descendre du ciel sur la terre; tu trouves dans le ciel ton Dieu et toute sa cour. Ce n'est que dans le ciel qu'on est éclairé, qu'on est en sûreté, qu'on est véritablement heureux, et qu'on aime parfaitement son Dieu. (*Heureuse Année.*)

« Soyez toujours d'une grande douceur et de très-belle humeur au milieu de vos occupations et de vos peines, tout le monde attend de vous ce bon exemple. » disait saint François de Sales.

Saint Athanase écrit de saint Antoine, qu'on le voyait en tout temps si content, que chaque jour semblait être pour lui le jour de Pâques. Si quelque étranger, venant dans le désert pour le voir, l'eût trouvé parmi un grand nombre de moines, il l'eût distingué aussitôt de tous les autres, et l'eût connu en admirant la joie et la bonté qui brillaient sur son visage. Cette grande joie venait, continue saint Athanase, de la grande espérance qu'il avait du paradis. Son esprit était toujours occupé des choses éternelles, auxquelles il ne pouvait penser sans être pénétré d'une sainte joie.

Dernières paroles de saint Louis, roi de France.

Saint Louis, roi de France, perdant un trône avec la vie, mourut cependant consolé en prononçant ces belles paroles : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple.* (*Vie de saint Louis.*)

Saint Augustin et le peuple d'Hippone.

Saint Augustin avait parlé si souvent à son peuple d'Hippone du royaume des cieux, que, lui ayant dit un jour : « Je suppose que Dieu vous promette de vivre cent ans, mille ans même, dans l'abondance de tous les biens de la terre, mais à condition de ne jamais régner avec lui.... » Alors un cri s'éleva dans toute l'assemblée : « Que tout périsse et que Dieu nous reste : » *Pereant universa.* (*Vie de saint Augustin.*)

Les peuples de Thrace.

Saint Ambroise, dans son ouvrage sur la foi de la résurrection, raconte que les peuples de Thrace pleuraient et poussaient des cris lamentables à la naissance des hommes, et qu'au contraire ils se réjouissaient et entonnaient des cantiques de joie à leur mort ; croyant, et avec raison, que ceux qui entraient dans le monde, où tout est rempli de misères, étaient dignes de compassion, et que, lorsqu'ils sortaient de ce triste exil, on devait être bien aise de les voir affranchis de tant de maux. Si des peuples barbares, ajoute saint Ambroise, qui vivaient dans les ténèbres du paganisme, et qui n'avaient nulle connaissance de la gloire que nous attendons, avaient de pareils sentiments, quels doivent être les nôtres, nous qui sommes éclairés des lumières de la foi, et qui savons quels biens nous sont réservés si nous avons le bonheur de mourir dans la grâce de Dieu ! C'est dans cette vue que le sage a dit que le jour de la mort est préférable à celui de la naissance. *Melior est dies mortis die nativitatis* (Eccl. VII.) [*Tiré de saint Ambroise.*]

SAINT FULGENCE.

Saint Fulgence s'excitait à l'amour de Dieu en pensant au bonheur du ciel. Se trouvant dans une assemblée générale de la noblesse romaine, que Théodoric, roi des Goths, haranguait, et voyant la splendeur de tant d'illustres seigneurs : « O Dieu ! s'écria-t-il, combien doit être belle la Jérusalem céleste, puisqu'ici-bas on voit Rome si pompeuse ! et si l'on accorde en ce monde tant de splendeur aux amateurs de la vanité, quelle gloire doit être réservée à ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de toutes leurs forces ! » (*Vie de saint Fulgence.*)

Un moine à ses frères.

Un saint religieux disait à ses frères, étant au moment de mourir : « Il m'arrive maintenant ce qui arrive à ceux qui vont faire des emplettes. Avec quelques pièces d'argent ils achètent beaucoup de marchandises ; je vais être mis en possession du royaume des cieux pour des souffrances bien légères. » (*Heureuse Année.*)

Soupirs de sainte Thérèse.

« La mort ou l'amour de Dieu, s'écriait sainte Thérèse : le ciel ou la charité dont les saints sont embrasés dans le ciel. Hélas ! tant que durera cette vie mortelle, je serai courbée vers la terre, et je n'aimerai mon Dieu qu'imparfaitement. Dois-je donc désirer autre chose que Dieu. La vie est une mort dont la mort délivre : que je meure, que je meure, afin de n'aimer que mon Dieu, afin de l'aimer parfaitement. Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir. Cette sainte se réjouissait toutes les fois qu'elle entendait sonner l'horloge. Dieu soit béni, disait-elle, j'ai une heure de moins à rester dans ce lieu d'exil. Je m'approche de ma patrie, ce séjour pur et parfait. (*Heureuse Année.*)

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Ce bienheureux évêque faisant la visite de son diocèse, fut averti qu'un pauvre paysan malade désirait ardemment le voir et recevoir sa bénédiction avant de mourir. Le saint s'y transporta et trouva cet homme aux portes de la mort, mais avec une connaissance pleine et entière. En voyant son saint évêque, il fut transporté de joie ; il demanda à se confesser à lui, et à recevoir sa bénédiction, ce qui étant fait : « Monseigneur, lui dit-il, pensez-vous que je mourrai ? — Mon enfant, lui dit le saint, le Seigneur est le maître de notre vie : j'en ai vu revenir de plus loin que vous ; mettez votre confiance dans sa bonté. — Mais, Monseigneur, ajouta le paysan, mourrai-je bientôt, à votre avis ? » Le saint, croyant que cet homme craignait extrêmement la mort, tâcha de le rassurer, et l'exhorta instamment à se remettre entre les bras de la Providence. « O Monseigneur, reprit le bon paysan, ce n'est pas par la crainte de mourir que je vous demande ceci, mais plutôt de peur de ne pas mourir ; car j'ai de la peine à me résoudre à revenir de cette maladie. » Le saint ne pouvant deviner d'où venait ce sentiment, lui dit : « D'où vous vient donc, mon enfant, le dégoût de la vie ? Avez-vous des chagrins ? craignez-vous des malheurs ? — Non, Monseigneur, répondit le malade, je suis content dans mon état, et je n'ai qu'à en bénir le Sei-

gneur : mais, voyez-vous, dans les prédications, j'ai ouï faire tant de cas de l'autre vie et des joies du paradis, qu'il me semble que ce monde-ci est un cachot et une vraie prison.» Alors, parlant avec abondance de cœur, il dit les choses les plus grandes et les plus sublimes sur un si digne sujet. Enfin, après avoir reçu les derniers sacrements des mains du saint évêque, il expira doucement entre ses bras, sans se plaindre d'aucune douleur. Saint François de Sales ne put s'empêcher de verser des larmes de joie, et d'admirer la grâce de Dieu qui inspirait à un homme de cet état des sentiments si sublimes et si relevés.

Raisonnement d'un enfant.

Un enfant ayant été frappé par un de ses condisciples voulut se venger ; il fut seul aperçu par son maître et puni. Le soir il dit à son père, dont il connaissait l'incrédulité, (et il en était si affligé !) « Mon papa, il y a une autre vie ; on me l'a bien dit au catéchisme, et quand on ne me l'eût pas dit, je n'en serais pas moins persuadé ; le mal qui m'a été fait n'ayant été ni connu ni puni, et devant l'être, cela me prouve une autre vie.» (Mérault, *Enseignement de la Religion.*)

Le bonheur d'un moribond.

Un homme couvert d'ulcères s'était retiré dans une forêt loin des regards de ses semblables, qui tous fuyaient sa vue : sa chair tombait par lambeaux, et il faisait retentir les bois de saints cantiques. Un voyageur fut attiré par le son de sa voix ; il s'étonna d'entendre des sons si doux, dans un état si cruel ; il témoigna sa surprise. Voici la réponse qui lui fut faite : *Je sens s'écrouler cette muraille de boue, qui me sépare de Dieu, et je chante le cantique de ma délivrance.* (Mérault, *Les Apologistes.*)

M. Boursoul.

M. Boursoul exerça à Rennes, pendant plus de quarante ans, les fonctions du saint ministère ; il soutint sans interruption, sans relâche, jusqu'à la fin de sa carrière, les fatigues de la chaire et les fonctions pénibles du tribunal de la pénitence. Il voulait, disait-il, mourir les armes à la main ; et plusieurs fois il répéta, lorsqu'il était en parfaite santé : « Ah ! si j'étais digne d'obtenir une faveur de mon Dieu ! je lui demande chaque jour de terminer ma vie, soit en annonçant son Evangile dans la chaire de vérité, soit en exerçant dans le tribunal sacré les droits de sa justice et de sa miséricorde. »

Une prière dictée par les motifs héroïques d'une ardente charité méritait d'être exaucée. Le lundi de Pâques, 4 avril 1774, M. Boursoul dit la messe à cinq heures, et se rendit ensuite au tribunal de la pénitence. Vers les deux heures de l'après-midi, il se fit porter à Toussaint, paroisse de Rennes, où, malgré son grand âge et ses infirmités, il prêchait le carême cette année-là, et à trois heures il monta en chaire pour y prêcher son sermon sur la gloire et le bonheur des saints. Il eut dans son débit la vigueur et l'impétuosité de la jeunesse ; sa voix avait un éclat extraordinaire ; ses mouvements étaient si rapides, son geste si véhément qu'il désignait ce qu'il allait dire avant de l'avoir prononcé. Vers la fin du premier point, après la description la plus vive et la plus touchante des beautés du paradis et de la joie des bienheureux dans le ciel, il fit un nouvel effort et s'écria : « Non, mes frères, jamais il ne sera donné aux faibles yeux de l'homme, de soutenir ici-bas l'éclat de la majesté divine ; (ensuite baissant la voix :) Ce sera dans le ciel que nous le verrons face à face et sans voile. » Ces mots furent prononcés d'une voix sonore et d'un ton pénétrant ; il les répéta en latin : *videbimus eum sicuti est.* Et en finissant ces dernières paroles, courbé sur le bord de la chaire, il expira. Ses yeux étaient fixés vers le ciel et demeurèrent constamment dans cette position. L'église était remplie d'une affluence de peuple extraordinaire, et la consternation fut prompte et générale : les uns poussaient des cris, les autres répandaient des larmes ; ceux-ci tombaient en défaillance, ceux-là disaient tout haut : *C'est un saint, il est mort en parlant du bonheur du ciel.* On entendit la voix d'un enfant qui proféra ces paroles : *Il parlait du paradis, et il y va.* (Carron, *Vie de Boursoul.*)

Néophytes de la Nouvelle-Calédonie.

Le P. Rougeyron parlait ainsi de ses néophytes de la Nouvelle-Calédonie :

« La mort ne semble plus avoir pour eux ses horreurs. « Pourquoi la craindre ? me disait un néophyte, ne serons-nous pas plus heureux dans le ciel ? » Pendant mon séjour à Wallis une vieille femme vint à mourir, et ses parents, au lieu de se désoler, vinrent se réunir autour du corps, récitèrent des chapelets et chantèrent continuellement des cantiques. Une autre fois je plaignais un malade, qui souffrait beaucoup ; il me répondit : «Père, ne me plains pas ; la souffrance est bonne pour le ciel. » Il avait raison. Ces chrétiens valent mieux que nous, qui, depuis si longtemps sommes comblés de grâces. (*Annales de la Propagation de la foi*, t. XVII.)

Dernières paroles d'un enfant.

Un enfant ayant peu d'instants à vivre, et voyant couler les larmes de sa mère, lui dit : « Ne m'aviez-vous pas appris que pour voir Dieu, il fallait mourir?.... » Et il avait à peine sept ans !..... (Mérault, *Enseignement de la Religion.*)

Mort d'un jeune Malenaisien.

Le P. Montrouzier raconte ce beau trait, digne de la méditation des âmes qui ont le bonheur de posséder une foi bien plus éclairée que de pauvres sauvages qui ne connaissent l'Evangile que par les paroles que leur adressent en passant, et d'intervalle à intervalle, des missionnaires isolés :

« Comme j'entrais, un jour, dans un village avec un de mes confrères, on accourut au-devant de nous pour nous dire : « Un jeune homme se meurt, venez prier pour lui. » Je trouvai ce jeune homme presque sans parole, mais plein de connaissance ; je l'instruisis et le préparai de mon mieux, et mon confrère lui conféra le saint baptême. C'était déjà une douce consolation pour moi ; mais le bon Dieu voulait faire encore plus. Le jeune homme avait expiré peu de temps après sa régénération, et comme je retournais dans son village, je m'attendais à des reproches de la part de sa famille ; car nos bons sauvages sont encore assez ignorants, quoique nous essayions de les détromper, pour attribuer à l'eau baptismale, soit la guérison, soit la mort des malades. Mais il n'en fut pas ainsi ; ses parents se contentèrent de me dire avec vivacité : « Où est notre fils ? — Je pense, répondis-je, qu'il est au ciel avec Jéhovah. — Il n'est donc pas, reprirent-ils, dans le séjour du démon, où il y a un feu grand comme la mer ? — Je ne le pense pas. — Oh ! alors tant mieux qu'il soit mort, puisqu'il est heureux avec Jéhovah. » Ces sentiments me ravirent d'autant plus que j'avais fait assez rarement le catéchisme à ces braves gens. » (*Propagation de la foi*, t. XVII.)

Un tombeau.

Les enfants du désert, en s'approchant du terme heureux après lequel leur foi soupire, donnent, sans le savoir, aux chrétiens civilisés d'émouvantes leçons et de sublimes exemples. Le P. Smet, missionnaire dans les Montagnes Rocheuses, en novembre 1846, racontait ceci :

« J'aperçus un jour une jeune femme assise auprès du tombeau de sa fille unique. Elle s'entretenait avec une orpheline qu'elle avait adoptée et qui venait de recevoir le baptême. Que lui disait-elle en lui montrant le ciel ? « Vois, mon enfant, comme on est heureux de mourir quand on a reçu le baptême. A présent, ma petite Clémence est au ciel ; si tu mourais, tu irais la revoir. » Et il y avait dans l'accent et la physionomie de la généreuse mère quelque chose de si calme, que vous eussiez dit qu'elle habitait déjà le séjour dont elle parlait. (*Propagation de la foi*, t. XVIII.)

CLÉMENCE, PARDON DES INJURES. — *Clémence*, vertu qui porte un supérieur à pardonner à un inférieur, ou à adoucir un châtiment qu'il a droit de lui infliger : on dit dans ce sens, clémence divine. Dans tous les temps, la clémence a été le plus bel apanage des princes et des souverains qui ont su l'exercer.

Pardon des injures. C'est là le triomphe du christianisme, l'article de l'*amour du prochain* le plus difficile à observer. Nous devons pardonner le mal qui nous est fait, vouloir et faire du bien à nos plus grands ennemis ; car Dieu, législateur suprême des sociétés, qui nous supporte tous malgré nos ingratitudes et nos vices, exige que nous soyons ses imitateurs. C'est une conséquence de l'humilité, vertu essentielle et fondamentale ; c'est une partie de l'expiation due à Dieu pour nos péchés ; c'est un précepte exprès imposé par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, par ses divins exemples, nous apprend qu'il faut pardonner même à nos bourreaux.

CÉSAR ET POMPÉE.

On apporta à César des lettres que ses ennemis avaient écrites à Pompée ; il refusa de les lire et les jeta au feu en disant : « Quoique je sois sûr de maîtriser mon ressentiment, il est encore plus sûr d'en détruire la cause. » (*Beaux exemples.*)

Conduite différente des chrétiens et des païens d'Alexandrie, durant la peste.

Dans le temps que la peste ravageait la ville d'Alexandrie de la manière la plus effrayante, la crainte de mourir éloignait les païens de leurs amis et de leurs proches. Ils ne les voyaient pas plutôt frappés de la maladie, qu'ils les abandonnaient sans secours. Ils les jetaient même à demi morts dans les rues, et refusaient la sépulture à ceux qui ne vivaient plus. Mais les chrétiens montrèrent en cette occasion de quoi la charité est capable. Ces hommes qui, pendant la persécution avaient été obligés de se cacher et de tenir leurs assemblées dans les déserts ; qui n'avaient pu offrir les saints mystères que dans des prisons ou des lieux souterrains, ces hommes, dis-je, accoururent au secours des pestiférés, et se dévouèrent même au service de leurs plus implacables persécuteurs. Ils fermaient les yeux et la bouche aux morts, et les emportaient ensuite sur leurs épaules pour leur rendre les derniers devoirs. Plusieurs furent victimes de leur charité ; mais ils laissaient en mourant de fidèles imitateurs de leur zèle, lesquels à leur tour étaient remplacés par d'autres. C'est ainsi, ajoute saint Denis, que les plus pieux de nos frères, que les plus saints de nos prêtres, de nos diacres, et même de nos laïques, ont terminé leur vie ; et il est hors de doute que ce genre de mort ne diffère en rien du martyre ; mais il n'est pas moins certain qu'il n'y a que les motifs surnaturels que nous offre le christianisme, qui puissent déterminer les hommes à se sacrifier ainsi pour leurs semblables. La différence qu'on remarqua entre la conduite des chrétiens et celle des païens, à l'occasion du fléau dont nous venons de parler, en est la preuve la plus sensible. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'EMPEREUR CONSTANTIN.

L'empereur Constantin, pressé de tirer vengeance de quelques personnes qui avaient défiguré sa statue à coups de pierre, ne fit que se passer la main sur le visage, en disant qu'il ne se sentait point blessé. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'empereur Théodose.

Ce prince ayant résolu, dans sa colère, de tirer une vengeance éclatante de l'outrage que le peuple d'Antioche avait fait à l'impératrice Flaccille, en renversant sa statue, saint Macédonius, qui était évêque de cette ville, pria un des courtisans de dire, en son nom, à l'empereur : « Prince, vous avez bien raison de punir des hommes qui ont porté l'insolence jusqu'à l'excès ; mais je vous prie de considérer que ces hommes si coupables sont les images vivantes de Dieu. Craignez, si vous êtes cruel envers les images du Seigneur, d'attirer sur vous les coups de sa fureur. Vous avez été si irrité de l'injure qu'on a faite à une épouse qui vous est chère ; n'enflammerez-vous pas la colère de Jésus-Christ, qui doit vous juger ? et ne se vengera-t-il pas de tout ce que vous ferez à ses images, qui lui sont si chères, que pour les réparer il a versé tout son sang ? » Ces paroles firent sur l'empereur une grande impression. (*Heureuse Année.*)

La lettre de pardon (393).

Théodose, Arcadius et Honorius, empereurs d'Occident, écrivirent à Rufin, préfet du prétoire : « Si quelqu'un parle mal de notre personne ou de notre gouvernement, nous ne voulons pas le punir. S'il a parlé par légèreté, il faut le mépriser ; si c'est par folie, il faut le plaindre ; si c'est une injure, il faut lui pardonner. »

Les deux solitaires (ve siècle.)

Quelques solitaires s'étaient retirés sur une montagne d'Egypte, voisine de la mer Rouge, sous la conduite d'un saint homme nommé Sison. L'un d'eux, ayant quelque sujet de plainte contre un autre, vint trouver Sison et lui dit qu'il était résolu de se venger. Sison fit ce qu'il put pour l'en dissuader ; mais voyant que tout ce qu'il lui disait était inutile, il lui dit : « Au moins, mon frère, prions ensemble avant que vous exécutiez votre résolution. » En même temps il commença sa prière de cette sorte : « Il n'est plus nécessaire, mon Dieu, que vous preniez notre défense, et que vous soyez notre protecteur, puisque ce frère prétend que nous pouvons et que nous devons nous venger nous-mêmes. » Touché de ce début, le solitaire se jeta aux pieds de Sison, et promit d'abjurer tout sentiment d'animosité.

Aristippe et Eschine.

Ce n'est pas seulement par grandeur d'âme que nous devons pardonner : notre propre bonheur nous y invite. Si le plaisir de la vengeance semble doux, il coûte quelquefois bien cher ; et l'on gagnerait plus à surmonter son ressentiment par un pardon généreux, qu'à l'entretenir par des désirs de vengeance. Aristippe, qui était brouillé avec Eschine le Philosophe, le rencontrant un jour : « Jusqu'à quand, lui dit-il, serons-nous si sots que de nous haïr l'un l'autre ? » Que de peine ne s'épargne-t-on pas en pardonnant ! Quelle foule de mouvements furieux dans l'âme de celui qui cherche à se venger ! il en est agité nuit et jour et ne goûte pas un moment de repos. Si son ennemi est à l'abri de ses coups, on se rit de ses vains efforts, quel cruel désespoir ! Si les traits qu'il lance sont repoussés par d'autres, quelle affreuse guerre ! (*Beaux exemples.*)

Amin.

Amin, fils du calife Aroun-ben-Raschild, lui demanda avec instance la permission de punir un homme qui avait mal parlé de Zébédab, sa mère. « La clémence, lui répondit le successeur de Mahomet, est un devoir pour tout bon musulman. Je ne dois pas moins être irrité que vous contre celui qui a offensé Zébédab ; eh bien ! je lui pardonne. »

Le calife, s'apercevant qu'Amin, dans l'effervescence de l'âge, ne goûtait pas cette leçon de modération, ajouta : « Si vous ne pouvez pas éteindre le feu de la colère qui vous enflamme, tout ce que je puis vous permettre pour votre vengeance, c'est de dire dans huit jours autant de mal de la mère de cet homme qu'il en a dit de la vôtre. — Dans huit jours, mon père ? — Oui, j'exige ce délai. — Dans huit jours je l'aurai oublié. — Eh ! qui vous empêche, mon fils, de l'oublier dès aujourd'hui ? »

Antigone, roi de Syrie.

Antigone, roi de Syrie, entendit deux soldats qui s'entretenaient librement derrière sa tente, dans laquelle ils ne le croyaient pas. C'était de leur roi qu'ils parlaient, et leurs discours étaient même injurieux pour lui. Que fit Antigone ? les envoya-t-il à la mort ? les fit-il charger de fers ? Il fit mieux, il tira le rideau, et leur dit : « Amis, allez à quelque distance, car le roi vous entend. »

Le roi Robert (xe siècle).

Quelques complices d'une grande conjuration formée contre ce monarque et ses états ayant été arrêtés, ils avouèrent leur crime et donnèrent toutes les marques d'un sincère repentir. Cependant la cour des seigneurs les condamna à la mort, sans vouloir révoquer leur sentence. Robert seul fut touché de compassion et força son conseil à souscrire au pardon par ce stratagème : il envoya son confesseur à ces coupables malheureux, et les fit admettre le lendemain à la communion ; puis, adressant la parole à ses conseillers, il leur dit : « Vous conviendrait-il d'envoyer au gibet ceux que Jésus-Christ vient de recevoir à sa table ? » (*Morale en action.*)

Gui Ier et Grimoalde (1003.)

Des contestations s'étaient élevées entre Gui Ier, vicomte de Limoges, et Grimoalde, évêque d'Angoulême, au sujet de l'abbaye de Brantôme. Le vicomte fit mettre Grimoalde en prison. Dès qu'il en fut sorti, il l'ajourna à Rome au tribunal du pape Sylvestre II. L'affaire fut plaidée le jour de Pâques de l'an 1003, et Gui Ier fut condamné à

être attaché par les pieds à la queue d'un cheval indompté et traîné ainsi à la voirie. L'exécution devait se faire le lendemain, et suivant la coutume du temps, on donna le coupable en garde à sa partie, c'est-à-dire à l'évêque.

Gui Ier passa une nuit affreuse; il songeait avec horreur au supplice qu'il allait subir. Vers minuit, il vit entrer dans sa prison Grimoalde qui lui dit : « Les lois vous ont condamné comme sacrilége; vous avez abusé de votre puissance; vous avez retenu dans les fers un serviteur de Dieu; vous serez puni par vos remords; des chevaux sont prêts pour notre fuite. Suivez-moi, et puissiez-vous employer à faire le bien la vie que je vous conserve. »

Gui Ier serra dans ses bras son généreux adversaire, et tous deux prirent la route de France, où ils arrivèrent sans qu'on songeât à les poursuivre.

Benoît XIV.

Benoît XIV étant un jour descendu chez les capucins d'Albano pour se promener dans leur jardin, qu'un grand lac, une superbe vue et de charmantes allées rendaient infiniment agréable, entendit deux abbés qui parlaient du pape avec beaucoup de chaleur. Il les voyait à travers des feuillages sans être aperçu, et comme ils disaient que le saint-père avait réellement beaucoup d'excellentes qualités, mais qu'il était trop timide, et que jamais il n'aurait le courage de faire tout ce qu'on devait attendre de ses lumières, il parut et répliqua : « Le voilà « votre père et votre maître que vous jugez; « mais comme vous avez dit en partie la vé- « rité, vous en serez récompensés. » Il leur demanda leur nom, qu'ils ne donnèrent qu'en tremblant, et quelque temps après ils furent l'objet de sa libéralité.

Un autre jour que le même pape passait par une rue de Rome, un fanatique osa jeter une pierre dans son carrosse. On l'arrêta sur-le-champ, et comme on se disposait à lui faire subir la peine due à son attentat, Benoît, toujours rempli de piété, dit avec la plus grande douceur : « S'il est insensé, il faut le plaindre; s'il ne l'est pas, je lui remets son crime. Il ferait beau voir, ajouta-t-il, le vicaire de Jésus-Christ ne pas pardonner, pendant que le Seigneur lui-même pria pour ses bourreaux. » D'après cette sentence, le coupable eut sa liberté.

Tandis que Benoît XIV n'était encore qu'archevêque de Cologne, on vint l'avertir qu'un malheureux poëte avait fait une satire amère contre lui : il la prit, la lut et, après l'avoir corrigée de sa propre main, il l'envoya lui-même à l'auteur, lui marquant qu'elle s'en vendrait mieux. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Evénement tragique de deux amis.

Saint François de Sales disait avoir appris l'histoire suivante à Padoue, où elle était arrivée; il la racontait ainsi : Ceux qui étudient en cette université ont la mauvaise coutume de courir la nuit par les rues avec des armes, et en se rencontrant, ils ont souvent ensemble des disputes, d'où il arrive de grands malheurs. Il arriva, en effet, que deux amis firent la partie d'aller ainsi, chacun de son côté, courir la ville durant la nuit; ils se rencontrèrent sans se reconnaître, ils eurent une querelle ensemble, jusqu'à en venir aux mains, et dans la fureur de l'action, l'un des deux tua l'autre, qui resta mort sur le coup. Celui qui l'avait porté, alla aussitôt tout alarmé se réfugier chez la mère de son ami, lui confessa le malheur qui venait de lui arriver, et la pria instamment de le cacher en quelque lieu secret, pour le soustraire aux poursuites de la justice. Elle l'enferma dans un cabinet retiré, et voilà qu'un moment après on lui apporta le cadavre de son fils qui venait d'être assassiné. Elle comprit bientôt quel en était le meurtrier; elle alla le trouver en fondant en larmes : Ah! malheureux, s'écria-t-elle, que vous avait donc fait mon pauvre fils pour l'assassiner si cruellement? Celui-ci apprenant que c'était son ami, se mit à crier, à s'arracher les cheveux; et, au lieu de demander pardon à cette mère éplorée, il se jette à genoux devant elle, et la conjure de le livrer entre les mains de la justice, voulant expier publiquement son crime, et subir la peine qu'il n'avait que trop justement méritée.

Cette mère, qui était extrêmement chrétienne et charitable, fut si touchée du repentir de ce jeune homme, que bien loin de le livrer, elle lui dit que, pourvu qu'il demandât pardon à Dieu, et qu'il promît de changer de vie, elle n'oublierait rien pour le sauver et le mettre à couvert, ce qu'elle fit de la manière la plus généreuse et la plus digne de Dieu. Cette action serait admirable dans toute personne, mais dans une mère on peut dire qu'elle fut véritablement héroïque. (Tiré de l'*Esprit de saint François de Sales.*)

Que les jeunes gens apprennent par là les dangers auxquels ils s'exposent souvent, les malheurs où peuvent les conduire les parties de plaisir où ils s'engagent imprudemment et sans prévoir les suites funestes qu'elles peuvent avoir.

Saint François de Sales.

Saint François de Sales disait à quelqu'un qui, par ses propos, lui montrait des sentiments de haine : « Quand vous ne m'aimeriez pas, je vous aimerais, et si vous m'arrachiez un œil, je vous regarderais de l'autre avec bonté. » (*Heureuse Année*).

Le derviche.

Un des favoris de Bajazet jeta une pierre à un pauvre derviche qui lui demandait l'aumône. Le derviche outragé n'osa rien dire; mais il ramassa la pierre et la garda, se promettant bien de la rejeter tôt ou tard à cet homme cruel.

L'occasion de se venger ne tarda pas à se présenter. Six mois ne s'étaient pas écoulés, quand il apprit que le courtisan superbe et

fier venait d'être disgracié, et même que par ordre du sultan, fatigué de ses bassesses et de son ambition démesurée, on le promenait dans la ville, où il était en butte aux insultes de la populace. A cette nouvelle, le derviche courut prendre sa pierre; mais après un moment de réflexion, il la jeta dans un puits et dit : « Je sens à présent qu'il ne faut jamais se venger : lorsque notre ennemi est puissant, c'est imprudence et folie; quand il est malheureux, c'est bassesse et cruauté. »

Louis XII (XVIe siècle).

Louis XII, roi de France, répondit à un courtisan qui l'exhortait à punir quelqu'un dont il était mécontent avant que de monter sur le trône : « Ce n'est point au roi de France à venger les insultes du duc d'Orléans. »

Lorsqu'on présenta à ce même roi la liste des officiers de Charles VIII, son prédécesseur, il marqua d'une croix rouge les noms de ses ennemis les plus opiniâtres, sans déclarer autrement ses intentions. Ils en furent avertis; et comme ils craignaient que la punition ne se bornât pas à la perte de leurs charges, ils se cachèrent et employèrent de puissans protecteurs pour obtenir leur grâce : « En apposant à leur nom le sceau de la rédemption, dit le roi, j'ai cru avoir annoncé clairement que tout était pardonné : Jésus-Christ est mort pour eux comme pour moi. »

Le proverbe (XVIe siècle).

Henri IV, venant de la chasse, entra dans une hôtellerie sur un grand chemin, et se mit à table avec quelques marchands. Après le dîner, on se mit à parler de sa conversion. Ils ne le connaissaient point, car il était toujours vêtu assez modestement. Un marchand de cochons alla jusqu'à dire : « Ne parlons point de cela; la caque sent toujours le hareng. » Peu après cela, le roi s'étant mis à la fenêtre, vit arriver quelques seigneurs qui le cherchaient, et qui, l'ayant vu, montèrent aussitôt dans la chambre. Le marchand voyant qu'ils l'appelaient *sire* et *votre majesté*, fut sans doute fort étonné, et eût bien voulu retenir sa parole indiscrète. Le roi, sortant de là, lui frappa sur l'épaule et lui dit : « Bonhomme, la caque sent toujours le hareng, mais c'est en votre endroit, non pas au mien; je suis, Dieu merci, bon catholique; mais vous gardez encore du vieux levain de la Ligue. »

Le duc de Bourbon.

Louis II, duc de Bourbon, ayant été quelque temps prisonnier en Angleterre, signala son retour par une des actions les plus magnanimes dont l'histoire ait conservé le souvenir. Pendant sa détention, la plupart des barons et des gentilshommes de ses Etats avaient profité de son absence pour piller ses domaines. Ils étaient tous assemblés auprès de lui, lorsque le procureur général de ce prince lui apporta un mémoire détaillé des torts qu'ils lui avaient faits. Ils pâlirent et furent consternés; mais le généreux prince dit au magistrat : « Avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus? — Non, mon prince, répondit-il. — Il faut donc brûler ces papiers, reprit le duc, je n'en puis faire usage. » En même temps il les prit et les jeta au feu sans les avoir lus. Il serait difficile d'exprimer combien la compagnie fut pénétrée d'un si grand trait de générosité et de clémence. (*Beaux exemples.*)

Louis XIV.

M. de Lauzun ayant un jour parlé fort insolemment à Louis XIV : « Si je n'étais pas roi, lui dit ce grand prince, je me mettrais en colère. »

Il ne montra pas une modération moins étonnante dans une autre occasion, où il est peut-être plus difficile encore de surmonter les mouvements impétueux de la nature. Un de ses valets de chambre ayant laissé tomber de la cire enflammée sur son pied, il se contenta de lui dire avec beaucoup de douceur : « Prenez garde une autre fois de n'être plus si maladroit. » (*Beaux traits du christianisme.*)

Le duc de Guise.

Un protestant avait conçu le dessein d'assassiner le duc de Guise, qui se montrait défenseur zélé de la religion catholique. Ce projet est découvert; le prince en est informé, il fait venir l'assassin, et lui dit d'un air d'étonnement : « Vous ai-je fait tort en quelque chose? — Non, répondit le protestant. — Qui donc a pu vous porter à un tel crime? — J'ai voulu défendre ma religion et soutenir ses intérêts en la délivrant de son plus cruel ennemi. — Eh bien! reprit le duc, si votre religion vous ordonne d'assassiner, la mienne m'ordonne de pardonner à l'assassin qui a voulu attenter à mes jours, et je vous pardonne : jugez, par cela seul, laquelle est la véritable. » (Anquetil, *Histoire de France.*)

Le brave Crillon.

Un soldat protestant, croyant qu'en faisant périr le brave Crillon il abattrait un des plus fermes appuis des catholiques, se cacha dans un endroit d'où il pût exécuter son dessein, et lui tira un coup d'arquebuse, qui, heureusement, ne lui fit qu'une légère blessure. Crillon, furieux, court à l'assassin; dans le temps qu'il était prêt à le percer, le soldat tomba à ses pieds et lui demanda la vie. « Rends grâces à ma religion, lui dit Crillon, et rougis de n'en être pas. Va, je te donne la vie. Si la parole d'un sujet rebelle à son roi et infidèle à sa religion pouvait être reçue, je te demanderais de me promettre de ne jamais combattre que pour le service de ton légitime souverain. » Le soldat, confondu et pénétré, jura une fidélité inviolable à son roi et à la religion catholique, dont il fit profession à l'instant même. (Anquetil, *Histoire de France.*)

Les deux soldats (XVIIe siècle).

Deux soldats français s'étaient pris de querelle. Entraînés par une colère aveugle, ils mirent l'épée à la main, et l'un d'eux reçut un coup mortel. Cependant il eut encore assez de force pour renverser sous lui et désarmer son adversaire. « Va, lui dit-il, ta vie est entre mes mains, mais je te donne ce que tu m'ôtes. » Et il tomba mort.

RICHELIEU ET CHALAIS (XVIIe siècle).

Un seigneur de la cour, nommé Chalais, avait gravement insulté le cardinal de Richelieu, lorsqu'il n'était qu'évêque de Luçon ; parvenu au pouvoir, et cédant aux insinuations des ennemis de ce seigneur, le ministre l'avait éloigné de la cour, et lui avait enlevé peu à peu les emplois qui lui étaient confiés.

Il y avait déjà longtemps que le cardinal gouvernait la France, et Chalais paraissait complétement oublié, lorsqu'au siége de Montauban le cardinal-ministre remarqua un jeune homme d'une bravoure extraordinaire, qui s'était élancé trois fois sur les remparts, et était parvenu à y planter le premier un drapeau. Il demanda son nom, et apprit que c'était le fils de Chalais.

Après le combat il le fit appeler dans sa tente, et le jeune homme fut surpris du sourire bienveillant avec lequel l'accueillit l'ennemi déclaré de son père. « Jeune homme, lui dit Richelieu, votre père m'avait fait du mal lorsqu'il était plus puissant que moi ; lorsque je suis parvenu au pouvoir, j'ai été assez lâche pour me souvenir de cela, et jeter à mon tour à votre père, la pierre qu'il m'avait lancée. Je veux réparer le mal que j'ai fait : demain M. de Chalais sera rappelé à la cour. » Le jeune homme baissa les yeux et répondit : « Mon père est mort, monseigneur !.... — Mort ! s'écria le cardinal, mort mon ennemi, sans doute? — Non, monseigneur, il bénissait le ciel, en mourant, de ce qu'il a donné à la France un ministre qui la couvre de gloire. — Votre père me donne une grande leçon, jeune homme; il m'apprend qu'une des plus grandes vertus de l'homme doit être l'oubli des injures. »

Le ministre sortit alors de sa tente, en s'appuyant sur le bras du jeune Chalais, qu'il voulut présenter à l'heure même à Louis XIII, et sous le patronage du grand ministre, ce jeune seigneur parvint aux plus hautes dignités.

STANISLAS.

Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, après avoir enlevé à Stanislas la couronne de Pologne, fut dépouillé lui-même de son électorat ; et, se voyant poursuivi de tous côtés par ses ennemis, il présuma assez bien de la grandeur d'âme de ce même roi qu'il avait détrôné, pour croire qu'il devait le regarder comme le plus généreux de ses amis. D'après cette idée, il lui envoya ses enfants en Lorraine, pour les mettre en sûreté. Stanislas accueillit ces jeunes hôtes comme les fils de Jacob furent reçus à la cour de Joseph; et s'il leur rappela l'histoire des injustices et des violences commises autrefois contre lui, ce ne fut point pour leur en faire des reproches, mais pour leur dire : « Rassurez-vous ; rien ne s'est fait que par l'ordre de Dieu : je découvre en tout cela le doigt de la Providence, qui m'a éloigné de ma patrie pour que je me trouvasse à portée de vous accueillir dans le malheur ; et rien n'est si doux pour mon cœur que de pouvoir en ce moment me venger sur vous par mes bienfaits. En attendant le jour où vous pourrez embrasser votre père, je vous en servirai moi-même. Vous ne serez point étrangers dans mon palais, vous y partagerez ma fortune ; et s'il se trouvait dans mes petits Etats quelques établissements dignes de vous, parlez, je m'estimerai heureux de vous les procurer. » Ainsi parla Stanislas aux enfants d'Auguste, qui avait été son plus cruel ennemi ; et l'on sait que la princesse Christine, touchée de ses offres généreuses, renonça à sa patrie pour se fixer dans la Lorraine. « Je ne puis m'empêcher de le demander ici, dit l'historien de Stanislas : quel conquérant environné de ses armes victorieuses, quel potentat brillant de tout l'éclat du diadème fut jamais si grand que l'est le roi de Pologne, consolant par ses bienfaits les enfants d'un prince qui lui avait ravi sa couronne? La philosophie peut bien exalter la noblesse de ses procédés, mais il n'y a qu'une religion sainte et divine qui ait droit de les commander aux cœurs qu'elle a soumis à son empire. (*Nouv. anecdotes chrétiennes.*)

Le même prince, si intéressant par son humanité et ses vertus, fuyait proscrit de ses Etats. Retiré depuis quelque temps dans le duché de Deux-Ponts, il s'y croyait en sûreté, lorsque des malheureux résolurent de le livrer à ceux qui avaient juré sa perte et mis sa tête à prix. Ces scélérats furent arrêtés en sa présence. « Que vous ai-je fait, mes amis, leur dit-il, pour vouloir me livrer à mes ennemis; de quel pays êtes-vous ? » Trois de ces malheureux répondirent qu'ils étaient Français. « Eh bien ! leur dit-il, ressemblez à vos compatriotes, que j'estime, et soyez incapables d'une mauvaise action. » En disant ces mots, il leur donna tout ce qu'il avait, son argent, sa montre, sa boîte d'or; et ils partirent, pénétrés de respect et versant des larmes d'admiration.

JACOBUS.

Au mois de mai 1722, deux vaisseaux anglais jetèrent l'ancre dans la baie du cap Lopez, pour renouveler leur provision d'eau et de bois, afin de se rendre immédiatement aux Grandes-Indes. Ils étaient depuis quelques jours au milieu des noirs de ce pays, d'un caractère bon et humain, lorsque Jacobus, un de leurs chefs, vint à bord du vaisseau le Swallow, accompagné de plusieurs nègres qui lui témoignaient beaucoup de respect. Le capitaine anglais lui offrit aussitôt des rafraîchissements. Pendant ce

temps, le vaisseau arbora tous ses pavillons et fit quelques décharges d'artillerie, à l'occasion d'une fête nationale qui tombait ce jour-là.

Un autre chef qui était sur le rivage, s'étant imaginé qu'on rendait cet honneur à Jacobus, en conçut une si furieuse jalousie, qu'à l'instant même il maltraita ses gens et mit le feu à sa maison. La lumière de l'incendie n'apprit que trop tôt au malheureux Jacobus l'outrage et le tort qu'on lui faisait. Il se hâta de retourner à terre, où il ne trouva que des cendres et des ruines. Les deux vaisseaux s'attendaient à de cruels effets de son ressentiment et de sa juste colère; mais quel fut leur étonnement et leur admiration, lorsque, le lendemain, ils virent les deux chefs venir à eux parfaitement réconciliés. Jacobus avait généreusement pardonné à son ennemi. (*Morale des Noirs.*)

Henri IV.

Henri IV demanda un jour au jeune duc de Montmorency quelle était la plus grande qualité d'un roi. Le duc répondit sans hésiter que c'était *la clémence.* Pourquoi *la clémence*, ajouta le roi, plutôt que *le courage, la libéralité et tant d'autres vertus qu'un souverain doit posséder?— C'est*, répondit le duc, *qu'il n'appartient qu'aux rois de pardonner et de punir le crime en ce monde.* Ce jeune duc avait l'idée de la solide gloire. Il rendait en même temps justice au caractère de Henri IV, *qui fut de ses sujets le vainqueur et le père.*

Le prince de Joinville, ayant formé des intelligences secrètes avec les ennemis de Henri IV, fut arrêté. Sa bonté sauva le coupable, et ayant fait venir le duc et la duchesse de Guise : *Voilà*, leur dit ce bon prince, *le véritable enfant prodigue qui s'est imaginé de belles folies;* je lui pardonne pour l'amour de vous, mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien.

Le même roi faisait quelquefois des reproches au duc de Sully de ce qu'il ne perdait jamais de vue le bien de l'Etat, quoique ses intérêts particuliers l'exigeassent souvent. Le ministre se servait alors de la liberté qu'il avait auprès de son maître, et l'écoutait avec indifférence. Henri IV, s'en étant aperçu, lui demanda s'il le croyait assez lâche pour préférer quelque chose que ce fût au monde au soulagement de ses peuples, qu'il regardait comme ses chers enfants.

« Sire, disait le cardinal de Retz à Louis XIII, la clémence est la vertu favorite des grands princes ; au milieu de leurs plus beaux triomphes, ils font gloire de céder à la compassion. Quand vous voyagez dans vos provinces, vous devez ressembler à ces fleuves qui portent partout l'abondance. A Dieu ne plaise que votre passage puisse se comparer à celui des torrents, dont les eaux impétueuses, ravagent et ruinent tout ! »

Fabert et le Maréchal de la Meilleraye (XVIIe siècle).

Le maréchal de Fabert ayant été blessé au siége de Turin, en 1640, d'un coup de mousquet à la cuisse, les chirurgiens déclarèrent qu'il fallait lui faire l'amputation. Le cardinal de la Vallette et Turenne l'engageaient à s'y soumettre : « Il ne faut pas mourir par pièces, leur dit Fabert; elle m'aura tout entier ou elle n'aura rien, et peut-être lui échapperai-je. » En effet il guérit de ses blessures assez promptement, puisqu'il se trouva à la bataille de la Marfée, en 1641, et ensuite au siége de Bapaume. L'année suivante, le régiment des gardes fut envoyé dans le Roussillon; le maréchal de la Meilleraye, s'entretenant du nombre et de la valeur des troupes, désigna le régiment des gardes dont Fabert commandait le premier bataillon par le nom de *Chanoines de Fabert.* Cette raillerie déplacée piqua Fabert, mais il crut ne devoir pas manifester son mécontentement. La campagne devait s'ouvrir par le siége de Collioure. En approchant de cette place, on aperçut les Espagnols sur une hauteur, rangés en ordre de bataille; le duc de la Meilleraye fit arrêter sa troupe pour faire ses dispositions. Lorsqu'il passa devant Fabert, celui-ci le salua en baissant son esponton: « Il ne s'agit pas de cérémonie, lui dit brusquement la Meilleraye, quand il faut aller à l'ennemi. » Fabert, sensible à ce reproche, s'avançait pour en demander raison; mais Turenne le retint et parvint à le calmer en se chargeant de l'explication. Quelques instants après, un aide-de-camp lui apporta l'ordre d'aller parler au général.— « Avez-vous, lui dit Fabert, des ordres pour le bataillon? Je les exécuterai, je ne marche pas autrement. » La Meilleraye vint lui-même. — « Monsieur Fabert, lui dit-il, oublions le passé, donnez-moi votre avis : que ferons-nous?—Voilà, dit Fabert, le premier bataillon des gardes prêt à exécuter vos ordres, nous ne savons qu'obéir. — Point de rancune, répliqua la Meilleraye; je viens demander votre sentiment. — C'est d'attaquer, reprit Fabert.—Marchons, cria le maréchal. » Le premier bataillon des gardes avança, les autres suivirent; en un instant les Espagnols furent enfoncés et culbutés. Ils se sauvèrent en désordre jusque dans Collioure, laissant au pouvoir des Français une partie de leur artillerie et un grand nombre de prisonniers. (*Fleurs de la morale.*)

La vengeance (XVIIIe siècle).

Un soldat maltraité par un officier-général pour quelques paroles peu respectueuses qui lui étaient échappées, répondit avec le plus grand sang-froid qu'il saurait bien l'en faire repentir.

Quinze jours après, ce même officier-général chargea le colonel de tranchée de lui trouver dans son régiment un homme ferme et intrépide pour un coup de main, avec la promesse de cent pistoles de recompense. Le soldat en question, qui passait pour le plus

brave du régiment, se présenta avec trente de ses camarades. La commission était des plus hasardeuses; il s'en acquitta avec un courage et un bonheur incroyables.

Il s'agissait de s'assurer, avant de faire le logement, si les ennemis faisaient des mines sous le glacis. Le soldat s'étant jeté à l'entrée de la nuit dans le chemin couvert, rapporta le chapeau et l'outil d'un mineur qu'il avait tué. A son retour l'officier-général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles. Le soldat sur-le-champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servait point pour de l'argent : « Au reste, ajouta-t-il en s'adressant à l'officier-général qui ne le reconnaissait point, je suis ce soldat que vous maltraitâtes si fort il y a quinze jours, et je vous avais bien dit que je vous en ferais repentir. »

L'officier-général, plein d'admiration et attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses et le nomma officier le même jour. (*Fleurs de la morale.*)

Les Vendéens et un chasseur.

Dans l'hiver de 1795, un officier républicain s'était hasardé de chasser sur les bords d'une petite rivière que l'on pouvait alors traverser sur la glace. Un coup de fusil tiré sur un oiseau de passage donna l'éveil à cinq ou six paysans. Ils sortirent armés du milieu des joncs et entourèrent l'imprudent jeune homme. « Républicain, lui dirent-ils, si tu veux dîner aujourd'hui, viens prendre ton oiseau, il est tombé de ce côté. » Comme ce dernier, surpris de cette rencontre inattendue, s'attendait à être massacré : « Ne crains rien, ajoutèrent-ils, puisque tu n'oses point passer la rivière, il faut bien que nous allions à toi : voici ta chasse; mais un autre jour ne viens pas si près de nous. » Ils le laissèrent ensuite se retirer tranquillement; et cependant il y avait six mois à peine que Robespierre était mort, et que les *colonnes infernales* avaient cessé leurs dévastations et leurs massacres. (*Une Commune vendéenne.*)

CATHELINEAU.

Cathelineau, général des armées vendéennes, avait une si grande piété, qu'il fut surnommé le saint de l'Anjou. Il était déjà à la tête d'un rassemblement considérable, quand on vint lui apprendre que son frère, Joseph Cathelineau, qu'il avait envoyé à Angers, avait été mis à mort par les soldats républicains. En apprenant la perte de son frère chéri, il s'écria : *Tu seras vengé.....* On lui amena, quelques moments après, un des soldats républicains qui avaient été pris la veille : *Va-t-en*, lui dit Cathelineau, *va-t-en, une vengeance particulière n'est pas permise à un soldat chrétien.* (*Lettres vendéennes.*)

Un Vendéen et le meurtrier de sa famille.

Resté seul avec sa jeune sœur, un jeune Vendéen avait recouvert d'un tas de chaume les ruines de sa demeure, et il l'habitait depuis quelques jours lorsque, par une sombre soirée d'hiver, des cris de détresse le réveillèrent subitement : « Ouvrez, au nom du ciel, criait un malheureux; je suis perdu sans vous. » A cette voix connue, le jeune Vendéen recule d'horreur : il avait devant lui l'assassin de sa famille. « Misérable ! lui dit-il, que viens-tu chercher ici, toi qui as porté la mort sur le seuil même de cette porte ? — Ah ! c'est vrai ; mais on m'a reconnu là-bas, et j'entends les pas de ceux qui me poursuivent. » Il y eut alors dans l'âme du jeune homme un moment de lutte et d'angoisse difficile à décrire, et mille pensées contraires se croisèrent dans son esprit. Ouvrant enfin la porte : « Entre, lui dit-il ; Jésus-Christ a pardonné à ses bourreaux; il faut bien que je te pardonne ! Va-t-en demain matin de bonne heure, et surtout que je ne te voie pas, car je craindrais de perdre patience et de te tuer dans ma maison. » Le vieux Vendéen a raconté souvent ce récit, sans se douter de ce qu'il y avait de sublime dans son action et ses paroles. (*Une commune vendéenne.*)

L'ABBÉ AURAIN.

Au milieu des landes de la Bretagne s'élève le petit bourg de Fégréac. L'esprit des habitants de ce village s'était conservé si religieux et si pur, même au plus fort de la terreur, que leur curé, l'abbé Aurain, n'avait point été obligé de fuir; il était resté parmi ses paroissiens; il leur parlait de Dieu et leur enseignait la vertu comme il l'avait fait aux temps de paix et de bonheur.

Quand il allait célébrer la messe, des enfants, qui menaient avec eux des troupeaux, étaient postés par leurs parents sur les hauteurs de la route. Chacun d'eux avait une de ces cornes que l'on entend à midi et le soir dans nos campagnes, pour rappeler les laboureurs à la ferme ; ils s'en servaient pour avertir que des soldats paraissaient sur le chemin. A ce signal convenu, on fermait les portes de l'église, les paysans reprenaient leur ouvrage, et les étrangers armés traversaient le hameau sans se douter qu'on y adorait encore le Dieu qu'avaient adoré nos pères.

Un jour, de pieux chrétiens remplissaient l'église ; l'abbé Aurain était à l'autel, il venait de prononcer sur l'hostie les paroles sacrées ; la foule recueillie adorait en silence ; le signal d'alarme retentit tout à coup.... Les femmes s'effraient, s'agitent ; les hommes se lèvent. Le prêtre seul ne montre aucun effroi. « Le saint sacrifice est commencé, il faut qu'il s'achève, dit-il. Dieu est avec nous ; prions, mes frères. » Alors, se penchant sur l'autel, il s'humilia, se frappa la poitrine, et consomma l'hostie et le vin consacrés.

Le bruit augmentait au dehors, les paysans sortaient de l'église, un enfant s'y précipite en criant : « Sauvez M. le curé ! Les bleus sont entrés dans le village ; ils me suivent de près ! » Le prêtre venait de déposer sa chasuble, son étole et son aube. Deux dragons de la république paraissent à la

grande porte de l'église; le curé les voit et, descendant rapidement les degrés de l'autel, se sauve par la sacristie dans le cimetière. Il rencontre deux autres soldats qui veulent le saisir, il les évite; il franchit le petit mur du cimetière et gagne la campagne. A quelque distance derrière lui, ses ennemis franchissent aussi les obstacles.... Il est arrivé sur le bord d'une petite rivière; il n'hésite point, il se précipite, et la traverse en nageant. Parvenu au bord opposé, il se retourne, il voit les deux soldats toujours acharnés à le poursuivre; un d'eux se jette à la nage... L'abbé Aurain reprend sa course et gravit le coteau; il gagne de vitesse; déjà il est hors de la vue et de l'atteinte de ceux qui avaient juré sa mort... Il était sauvé, il entend des cris, des cris de détresse, il revient sur ses pas : du haut du coteau il voit un des dragons qui se débattait dans les eaux, et, ne pouvant plus lutter contre elles, allait être englouti... Le prêtre, qui avait enseigné la charité, prêché le pardon et commandé aux hommes de rendre le bien pour le mal, ne fut pas sourd à la voix d'un ennemi qui appelait au secours. Avec cette même vitesse qu'il avait mise à se sauver lui-même, il redescend le flanc de la colline pour arracher le républicain à la mort. Parvenu au bord de la rivière, il s'y jette de nouveau, il plonge et replonge encore pour ressaisir le malheureux qui se noie; enfin il reparaît sur l'eau; il ramène au rivage le corps glacé du dragon; il le réchauffe, lui rend la vie!...

Le soldat de la république a repris l'usage de ses sens; il s'écrie, en s'adressant au curé de Fégréac : « Eh quoi! c'est vous qui m'avez sauvé, vous que je poursuivais, vous dont j'ai juré la mort! — Me voici, lui répondit le prêtre, je suis votre prisonnier : je n'ai plus de force pour vous échapper, me voici, me ferez-vous mourir? — Que je meure plutôt, répondit le dragon français, je ne porterai point la main sur vous. On nous trompe donc? On nous répète sans cesse que les prêtres sont nos plus cruels ennemis, qu'ils veulent du sang et ne respirent que vengeance.— Mon ami, vous voyez si nous ne respirons que vengeance, répliqua l'abbé Aurain; en vous sauvant je n'ai fait que mon devoir : tout prêtre, tout chrétien devait faire ce que j'ai fait pour vous; j'ai été heureux, voilà tout; j'en remercie le ciel, remerciez-le aussi, et ne persécutez plus ceux qui servent Dieu et qui croient en lui. — Allez-vous-en, allez-vous-en vite, voici mes camarades, dit le dragon : nous autres soldats, nous ne savons qu'obéir... Sauvez-vous, je m'en vais à leur rencontre, et je leur dirai que vous êtes échappé; eux ne seraient pas aussi humains que moi. Adieu, adieu, je ne vous oublierai jamais; ils s'approchent, sauvez-vous. »

Ils se séparèrent : le curé, exténué de fatigue, se cacha. Le républicain rejoignit ses compagnons d'armes, et l'égarement de ces hommes de la révolution était si grand, que celui qui venait d'être sauvé n'osa parler de son sauveur, et garda le silence sur le héros de la religion chrétienne. La crainte rendit muette la reconnaissance que le soldat sentait au dedans de lui. (*Magasin catholique.*)

Pie VI.

Pour recevoir le saint viatique, ce saint pape se fit revêtir de ses habits pontificaux; et, par respect pour Jésus-Christ, il voulut qu'on le descendît de son lit et qu'on le plaçât sur un fauteuil. Monseigneur de Spina, archevêque de Corinthe, les larmes aux yeux, s'avance pour administrer le saint père, et lui demande, en présence de Jésus-Christ, s'il pardonne à ses ennemis. A cette question, Pie VI, levant les yeux au ciel, et les fixant ensuite sur un crucifix qu'il tenait toujours dans ses mains, répondit : *De tout mon cœur, de tout mon cœur.* Il avait béni ses ennemis en entrant en France, il leur pardonne en sortant de ce lieu de misère; et ne pouvant plus instruire les fidèles par ses paroles, il leur laisse, dans ses exemples, la plus touchante, la plus efficace de toutes les instructions. (*Anecdotes chrét.*)

L'évêque de Trèves.

En 1845, Mgr l'évêque de Trèves, ainsi que son clergé et les nombreux pèlerins, avaient été insultés lors de la solennité de l'exposition publique de la sainte robe. Le saint prélat parla de ces faits dans son mandement pour le carême. « Mais, dit l'*Ami de la religion* (4 fév. 1845), s'il fait mention des sanglants outrages dont tous les catholiques ont été abreuvés, ce n'est point pour s'en plaindre, encore moins pour maudire les ennemis du Christ et de la croix; mais c'est pour conjurer son clergé et ses diocésains de leur pardonner, de prier pour eux, *parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* Ce mandement, où respire la charité la plus ardente envers des frères égarés, se termine par l'injonction faite à chaque curé de dire au prône, tous les dimanches de l'année, à partir de la *Quinquagésime*, des prières spéciales pour la conversion des dissidents et des pécheurs. »

Les deux voisins réconciliés.

Il y avait dans une ville deux marchands voisins et jaloux l'un de l'autre, qui vivaient dans une inimitié scandaleuse; l'un d'eux, rentrant en lui-même, écouta la voix de la religion qui condamnait ses sentiments; il consulta une personne de piété qui avait sa confiance, et il lui demanda comment il fallait qu'il s'y prît pour se réconcilier : « *Le meilleur moyen*, répondit-elle, *est celui que je vais vous indiquer : lorsque des personnes viendront à votre boutique pour acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-leur d'aller chez votre voisin,* » et il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ces acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme son ennemi; il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis. Sa prière

fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avaient divisés. (*Lect. chrétiennes*, in-18.)

Pie IX et Mamiani.

Le comte Mamiani, exilé de Rome, n'en eut pas moins la permission d'y revenir passer quelque temps, et Pie IX ne fit aucune difficulté de lui donner audience. « Eh bien, mon fils, lui dit-il avec bonté, vous voulez donc rester insurgé malgré nous et malgré vous? — Saint Père, mon cœur vous est dévoué, répartit le comte; j'aime, je vénère, j'admire votre personne; mais mon adhésion serait à mes yeux plus qu'un engagement de de pas troubler l'ordre; permettez-moi d'attendre les événements avant de vous la donner. — Que Dieu vous éclaire! acheva le pape; quand il vous conduira vers moi, les bras de votre souverain vous seront ouverts. »

Le comte Mamiani allait et venait à Rome sans surveillance, sans contrôle, comme s'il eût fait sa pleine et entière soumission! (*Rome en* 1848-49-50.)

Pie IX *et l'amnistie.*

Pour ménager les susceptibilités, Pie IX avait voulu que le principe de l'amnistie fût discuté dans une congrégation de cardinaux; il espérait calmer les terreurs et triompher des préjugés. Après avoir longuement expliqué les avantages de l'amnistie, et montré combien les craintes qu'on s'en formait étaient peu fondées, il invita les membres de la congrégation à présenter leurs objections. Chacun avait paru se ranger à son avis, mais lorsqu'on alla aux votes, il se trouva que la plupart des boules étaient noires. C'est alors que Pie IX trancha la difficulté. Pour en instruire l'assemblée, il ôta sa calotte blanche, et dit, en la posant sur les boules noires : « Maintenant elles sont blanches! »

Pie IX *et les soldats.*

Pie IX se plaisait au milieu des soldats napolitains, qui, eux aussi, se montraient heureux de le servir. Un jour, plusieurs de ces derniers, gagnés par son affabilité, lui dirent : « Saint Père, nous avons une grâce à vous demander! — Tout ce que vous voudrez, mes enfants, leur répondit le doux et aimable pontife. — Eh bien! reprirent-ils avec émotion, on nous avait assuré que vous étiez la cause de tous les bouleversements de l'Italie, et nous voulons l'absolution de bien des imprécations lancées contre vous! ... »

Le bon pape sourit, et les bénit.

Pie IX *et le pamphlet.*

Un jour, la police arrêta un homme qui distribuait clandestinement des exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Histoire de Pie IX, pape intrus, ennemi de la religion, chef de la jeune Italie.* Dès qu'il eut connaissance de cette arrestation, le souverain pontife fit amener le coupable en sa présence, et après l'avoir interrogé avec douceur, il lui dit : « Comme votre faute n'atteint que moi, je vous pardonne! » Ce malheureux, touché d'une telle générosité, fondit en larmes, et se jetant aux pieds du saint Père, il offrit de lui révéler le nom des auteurs du pamphlet. Le pape ne voulut rien savoir. « Que leur faute, s'écria-t-il, reste ensevelie dans le silence, et puisse le repentir pénétrer dans leur cœur! » (*Rome en* 1848-49-50.)

Pie IX *et ses ennemis.*

Après une insurrection générale qui éclata dans les Etats de l'Eglise, en 1830, un agent se présenta un jour chez l'évêque d'Imola, depuis Pie IX, en disant qu'il pouvait faire connaître à Rome les noms et la retraite des fauteurs de la rébellion; qu'il en avait la liste. Et il remit à Mgr Mastaï un papier que celui-ci lut et relut avec la plus grande attention. Le feu brûlait dans la cheminée sur laquelle il s'appuyait; sa main tremblait... Tout à coup, fixant sur l'espion un regard doux et clair, il lui répondit en souriant : « Mon pauvre enfant, vous n'entendez rien à votre profession ni à la mienne; quand le loup veut croquer les moutons, il se garde bien d'en prévenir le pasteur du troupeau. » Et il jeta dans le feu la pièce accusatrice, sous les yeux de l'agent ébahi et consterné.

A peine fut-il parti, que Mgr Mastaï se hâta de faire avertir les proscrits dont il avait retenu les noms. Tous échappèrent, et plusieurs durent à sa bourse les moyens de gagner la Toscane et de s'embarquer. (*Rome en* 1848-1849-1850.)

COLÈRE, haine, vengeance. — *Colère*, mouvement impétueux de l'âme, se manifestant par une réaction violente contre tout ce qui nous déplaît ou nous blesse. Ce péché est mauvais par rapport à nous-mêmes, en ce qu'il éteint la raison, qu'il pousse à bout notre adversaire; qu'il nous fait perdre tous nos avantages, qu'il fait naître en nous le remords, le regret et la honte; qu'il nous rend à la longue insociables, qu'il nuit enfin profondément à notre santé, et qu'il provoque quelquefois une mort soudaine.

Il est mauvais par rapport à Dieu en ce qu'il nous expose au blasphème, à l'imprécation, à la calomnie, etc.; par rapport au prochain en ce qu'il suscite entre lui et nous une *haine* devenant quelquefois implacable pour une simple bagatelle, et nous porte l'un et l'autre à la *vengeance.*

La vengeance faisant d'un martyr un apostat.

Un des traits les plus marqués de l'animosité et de la haine, c'est celui qui est rapporté au sujet de Saprice et de Nicéphore. C'étaient deux amis intimes : le premier était prêtre, le second laïque. Ayant été ainsi intimement unis durant plusieurs années, ils eurent quelque sujet de brouillerie ensemble, et cette inimitié dura longtemps, ayant dégénéré en une rupture entière. Cependant, touché de Dieu, Nicéphore rentra en

lui-même; et désirant se réconcilier, il s'adresse aux amis de Saprice pour lui parler et le prévenir, mais inutilement. Nicéphore va lui parler lui-même, se jette à ses genoux, le conjure de lui pardonner s'il a eu le malheur de lui déplaire; mais cet homme, implacable et sourd à ses prières, persiste dans son ressentiment. Sur ces entrefaites, s'élève la persécution de Valérien : Saprice est arrêté comme chrétien; il est présenté au tribunal du juge; on le met à une question violente; il la souffre avec un courage héroïque. Condamné à avoir la tête tranchée, on le conduit au lieu du supplice. Nicéphore en étant averti, court avec empressement; il aborde Saprice sur son passage, il se prosterne de nouveau à ses pieds, le conjure instamment de lui pardonner : mais Saprice ne daigne pas lui répondre. Pénétré de la plus vive douleur, Nicéphore court par une autre rue, et se présente encore fondant en larmes devant Saprice, le priant, au nom de Jésus-Christ, de lui pardonner et de lui rendre son amitié. Il le suit ainsi jusqu'au lieu du supplice, en sollicitant son pardon, sans jamais pouvoir fléchir ce cœur ulcéré. Enfin Saprice monte sur l'échafaud où il devait être immolé; le bourreau lui dit de se mettre à genoux et de présenter sa tête pour recevoir le coup; mais en ce moment l'horreur de la mort saisit ce malheureux : il demande grâce, promet de sacrifier aux faux dieux et de se conformer aux ordres des empereurs.

Alors, par un effet admirable de la grâce de Dieu, Nicéphore, témoin et affligé d'une telle apostasie, se déclare hautement chrétien. On le rapporte au juge, qui sur-le-champ le condamne à avoir la tête tranchée. La sentence est exécutée à l'instant, et Nicéphore reçoit la couronne du martyre, dont Saprice s'était rendu si indigne. (Tiré des *Actes des Martyrs*, vers l'an 300.)

Comprenons jusqu'à quel point le ressentiment et la haine peuvent ulcérer un cœur. Souvenons-nous du précepte de Jésus-Christ : Si, en allant offrir votre sacrifice, vous vous souvenez que votre frère est irrité contre vous, quittez l'autel, et allez auparavant vous réconcilier; ensuite vous viendrez offrir à Dieu votre sacrifice.

La fausse réconciliation.

Deux amis qui avaient été longtemps très-intimement unis se brouillèrent ensemble, devinrent ennemis déclarés et reconnus pour tels dans toute la ville : leur haine mutuelle dura longtemps sans que l'un ni l'autre pensât à se réconcilier. Un des deux tomba dans une maladie dangereuse et mortelle : dans cette situation, on l'avertit de penser sérieusement à son salut, et de mettre ordre à sa conscience. Il y consentit, et envoya chercher un confesseur qui, selon le devoir de son ministère, dit au malade : Vous comprenez qu'avant toutes choses, il faut absolument vous réconcilier avec votre ennemi : il convient de le prier de venir vous voir; il ne s'y refusera pas; vous lui parlerez en chrétien, ensuite nous travaillerons à vous disposer aux derniers sacrements. Le malade promit au confesseur de faire tout ce qu'il exigerait; mais en attendant il le pria de vouloir bien le confesser, ce qu'il fit. Cependant l'autre se rendit à l'invitation; les deux ennemis parurent se réconcilier et reprendre leurs anciens sentiments l'un pour l'autre : alors celui qui avait été appelé se retira. Quand il fut à la porte de la chambre du malade, il dit : *Ah! le lâche, il a peur.* Le malade entendit ces paroles, et élevant la voix en colère et dans une grande émotion, s'écria : Je n'ai point peur; et une marque que je ne crains point, c'est que je te rends toute mon indignation et toute ma haine : vas, retire-toi, et que je ne te voie jamais. En prononçant ces paroles avec une agitation extraordinaire, il expira, et finit sa malheureuse vie par une mort encore plus malheureuse. (*Mois de Marie.*)

Les parents de la colère.

Un solitaire interrogeait un jour sa colère. Déclare-moi, lui disait-il, criminelle passion, quel est ton père, ta mère, quels sont tes maudits enfants, qui sont ceux qui te font la guerre et qui te mettent à mort? La colère pouvait répondre : J'ai plusieurs pères; le premier c'est l'orgueil; j'ai pour mère la sensibilité et l'amour-propre; mes filles sont l'inimitié, les rancunes, les contestations et la haine. Les ennemis qui me font mourir sont la douceur et l'humilité : je ne saurais vivre et respirer devant elles. (Tiré de saint Jean Climaque, 8e degré.)

Saint Jean l'Aumonier et Nicétas.

Saint Jean l'Aumônier ayant eu un jour une contestation avec le sénateur Nicétas, ils se séparèrent en mauvaise intelligence. Vers le soir, le saint, affligé de ce différend, envoya un prêtre à Nicétas lui dire de sa part ces paroles : Mon frère, *le soleil est près de se coucher.* Le sénateur, frappé de cette parole, va le trouver en fondant en larmes; aussitôt ils se mirent à genoux tous les deux l'un devant l'autre et s'embrassèrent tendrement. Le saint lui dit : Je vous assure que si je n'avais craint de ranimer votre colère, je serais allé vous trouver à l'instant. Le sénateur lui en dit autant. Ils vécurent dès lors en parfaite intelligence, et tous ceux qui étaient présents furent grandement édifiés de leurs sentiments. (Tiré de la *Vie* du saint.)

Les remèdes de la colère.

Saint François de Sales disait : « Les remèdes contre la colère sont : 1° de la prévenir quand on le peut, et d'occuper son esprit de pensées capables d'apaiser les mouvements de son cœur lorsqu'on sent son cœur agité; 2° d'imiter les apôtres qui, dans le temps de la tempête, eurent recours à Dieu, à qui il appartient de mettre le cœur en paix; 3° de ne rien dire, de ne rien faire qui ait rapport à ce qui a occasionné les

sentiments de colère, tout le temps que le cœur est dans l'agitation; 4° de s'efforcer de pratiquer des actes de douceur et d'humilité à l'égard de la personne contre laquelle on se sent porté à la colère. »

La philosophie païenne avait aussi tracé quelques règles à cet égard. On cite cette parole d'un sage à César Auguste : « Quand vous vous sentirez porté à la colère, ne dites et ne faites rien que vous n'ayez parcouru, au moins d'esprit, les vingt-quatre lettres de l'alphabet. »

Saint François de Sales disait encore : « Si la chose est possible, ne vous mettez jamais en colère, n'ouvrez jamais à cette passion la porte de votre cœur, sous quelque prétexte que ce soit. Vous ne la chasseriez pas ensuite, ni vous ne la modéreriez pas à votre volonté; mais si elle vient à s'emparer de vous, hâtez-vous de recueillir vos forces pour remettre votre cœur dans la paix; il faut le faire doucement et jamais violemment, car il est surtout ici très-important de ne pas aigrir la plaie. »

Ce saint se fit tant de violence pour réprimer les mouvements de colère qui s'élevaient en lui, qu'on trouva après sa mort la vessie qui est destinée à contenir le fiel remplie de petites pierres.

François d'Etampes.

François d'Etampes, marquis de Mauni, entra dans le cabinet de Louis XIII, qui donnait audience au cardinal de Richelieu, et répondit aux questions du roi en bégayant. Le roi, qui bégayait aussi, crut que Mauni le contrefaisait; le prenant par le bras, il voulait le faire tuer par ses gardes. Heureusement le cardinal apaisa le roi et lui dit : « Votre majesté ne sait donc pas que Mauni est né bègue? De grâce, pardonnez-lui un défaut dont il n'est pas même responsable envers Dieu. » Louis XIII, honteux de sa promptitude, embrassa Mauni et l'aima toujours depuis. Si le cardinal ne se fût point trouvé présent, l'infortuné marquis, qui ne pouvait se servir de sa langue pour s'excuser, allait être victime d'une offense imaginaire et d'un emportement aveugle et déraisonnable. (*Morale en action.*)

Pensée de Montaigne.

Montaigne a dit : « Il n'est passion qui nuise plus au raisonnement que la colère. Fouetter les enfants et les châtier étant en colère, ce n'est plus correction, c'est vengeance. Le châtiment tient lieu de médecine aux enfants; et souffririons-nous un médecin qui fût animé et courroucé contre son patient? Les châtiments qui se font avec poids et discrétion se reçoivent bien mieux et avec plus de fruit de celui qui les souffre : il ne pense pas avoir été justement condamné par un homme agité d'ire et de furie... Nous ne devrions jamais mettre la main sur ceux qui doivent nous obéir tandis que la colère nous dure. Pendant que le pouls nous bat et que nous sentons l'émotion, remettons la partie; car c'est la passion qui commande alors, ce n'est pas nous. »

Les haines de la Convention.

Nous ne citerons qu'un fait pour prouver ce que peut la haine chez certains hommes. Voici ce qui s'est passé à la Convention :

« Deux individus sont condamnés à mort, l'un par le tribunal criminel *comme assassin d'un prêtre*, l'autre par le tribunal révolutionnaire *comme ayant tenu des discours en faveur du royalisme.*

« Les défenseurs des deux condamnés se présentent le 15 mai 1793 à la Convention pour demander un sursis, alléguant, pour le premier, que *le prêtre assassiné n'avait pas prêté son serment*; pour le second, que *c'est une malheureuse cuisinière qui ne connaissait pas la portée de ses expressions.*

« La Convention accorda la grace a l'assassin, et la cuisinière périt sur l'échafaud.... » (Proussinalle, *Histoire secrète du tribunal révolutionnaire*, tome II, page 43.)

Une haine féroce.

Prépare-toi à frémir, mon cher Gustave; j'ai à te rapporter un trait indigne, dont le parti de la révolution ne pourra s'empêcher de rougir.

Tu sais que l'armée vendéenne éprouva au Mans une terrible défaite. Les rues étaient jonchées de cadavres, et les habitants soutiennent qu'il n'est pas possible de voir un spectacle plus affreux que celui qu'offrait alors leur ville. Les malheureux Vendéens, poursuivis avec acharnement, venaient expirer sur tous les points, et ils restèrent gisants pendant plusieurs jours sur les pavés que leurs corps avaient couverts de leur chute.

Les ennemis profitèrent de cette circonstance pour les dépouiller jusqu'au dernier morceau, et trafiquer bassement de leurs vêtements ensanglantés.

Un soldat de l'armée catholique était venu tomber jusque dans la rue Saint-Vincent, assez éloignée du théâtre de la bataille. Une femme du peuple, connue dans la ville par ses principes révolutionnaires, aperçoit le cadavre du soldat chrétien. Elle approche avec une joie féroce, se baisse auprès du mort et s'apprête à le dépouiller. Déjà elle avait tiré la plupart de ses habits; bientôt elle allait posséder jusqu'à ses misérables chaussures. Mais tout à coup le Vendéen soulève un peu la tête et laisse échapper un soupir. Il vit donc encore! Peut-être est-il possible de l'arracher à la mort! C'est une femme qui le voit, qui l'entend! Ah! sans doute son cœur s'est attendri! Elle va secourir l'infortuné!.... Le secourir!.... Un cœur impie est-il capable de pitié? Ecoute, cher Gustave, et tremble de tomber entre les mains des impies!

A peine cette femme aux entrailles de fer a-t-elle vu remuer le corps du pieux moribond, qu'elle prend un de ses sabots avec cet air de calme qui décèle l'habitude du

crime, et en frappe avec le même sang-froid sa tête déjà si meurtrie.

Après s'être assurée que le Vendéen avait expiré sous ses coups, elle remet enfin son sabot avec une espèce de satisfaction qui se peignait affreusement dans les traits contractés de son visage; ensuite elle arrache froidement les chaussures de sa victime, en fait un paquet avec le reste de ses vêtements, place ce paquet sous son bras, se lève et reprend le chemin de sa demeure.

Tous ces détails sont exacts, mon ami, et le fait que je te raconte n'est malheureusement que trop vrai. Je vais te dire qui en fut témoin : madame Turpin, femme d'un entrepreneur qui habitait alors la rue Saint-Vincent, vit tout par sa fenêtre; et c'est elle-même qui a rapporté cette histoire à la personne dont je la tiens. (*Nouvelles Anecdotes chrétiennes.*)

L'enfant colère.

M. *** s'était retiré en province pour s'y consacrer sans distraction à l'éducation d'un fils unique qu'il adorait. Cet enfant annonçait un esprit extraordinaire; il avait une aptitude extrême pour les sciences, une âme généreuse et sensible, et un caractère plein d'énergie. On ne remarquait en lui qu'un seul défaut : il était extrêmement obstiné. Un jour il montra ce défaut, mais dans un degré si déraisonnable, que son père crut devoir employer des moyens violents pour le corriger; il menace : l'enfant, âgé de dix ans, persiste. On fait paraître deux hommes armés de verges, on n'obtient rien; le père ordonne de saisir l'enfant, qui pleurait et qui criait, et de le fustiger : on obéit. Pendant cette exécution, l'enfant devient pâle, cesse de crier, ses larmes s'arrêtent; aux éclats de sa colère succède tout à coup un silence morne, une effrayante immobilité. On le regarde avec étonnement, on l'interroge, point de réponse; sa physionomie décomposée n'offrait plus que l'expression du saisissement et l'empreinte de la stupidité. Par une révolution funeste et qui fait frémir, il venait de perdre toutes ses facultés mentales, et il ne les a jamais recouvrées : il est resté imbécille. (*M. l'abbé* Carron, *de l'Education.*)

Un journal voltairien.

A quelle injustice ne pousse pas la haine de partis? En novembre 1828, un huissier exécutait, en vertu d'un jugement, une saisie mobilière chez un malheureux ouvrier, habitant une commune des environs de Nanterre. La famille du débiteur était dans les larmes et la désolation. Déjà l'huissier se disposait à faire porter les meubles sur la place publique pour les vendre, lorsque la femme du pauvre ouvrier, accompagnée de tous ses enfants, se rend chez le curé de la paroisse, et lui expose ses infortunes. Le curé, touché jusqu'aux larmes du tableau que lui fait cette malheureuse mère de famille, se rend de suite auprès de l'huissier, dépose dans ses mains la somme de 60 fr., qui était l'objet des poursuites, et se retire au milieu des bénédictions de la famille..... A coup sûr ce bienfaisant ecclésiastique n'est pas un Jésuite, disait un journal voltairien, semblant s'étonner que ce beau trait appartienne à un membre du jeune clergé. Ainsi un trait de charité d'un prêtre est pour l'impie un prétexte même d'attaquer les prêtres.

Une Espagnole.

Cadix fut témoin, en 1839, d'un crime qui jeta l'épouvante par les circonstances affreuses dans lesquelles il fut commis : c'était un meurtre consommé au pied de l'autel pendant le sacrifice de la messe.

Deux femmes se rencontrèrent sur la place de l'église Saint-Jean-de-Dieu; l'une d'elles nourrissait contre l'autre une haine implacable, et, après quelques paroles menaçantes, elle tira de dessous ses vêtements une longue *navaja*, à la vue de laquelle l'autre femme s'enfuit tout effrayée et courut se réfugier dans l'église. On était en train de célébrer la messe, et cette malheureuse, traversant la nef, vint se jeter aux pieds du prêtre qui officiait. Nonobstant la sainteté du lieu, son ennemie la poursuivit jusque dans cet asile sacré et la poignarda sous les yeux des assistants. On pense combien furent glacés d'effroi les spectateurs de cet horrible sacrilége, qui prouve jusqu'à quel point de rage peut porter la vengeance dans un cœur espagnol. Alors le service divin fut interrompu, et le prêtre fit fermer les portes. L'église de Saint-Jean-de-Dieu resta fermée jusqu'à ce qu'on y eût fait les expiations canoniques exigées pour la réparation d'un forfait de cette nature.

Un prêtre et un passant.

L'Ami de la Religion (LXVIe vol.) disait : « L'habitant d'une petite ville, dans un diocèse assez peu éloigné de la capitale, fut rencontré par un paysan, qui à l'improviste se mit à l'accabler d'injures. Ce qui lui valut ce traitement, c'est que l'habitant, qui était le chirurgien du lieu, portait une redingote de couleur foncée et à peu près telle qu'en portent les ecclésiastiques. Au bout de quelques instants, le paysan le reconnut, et, s'apercevant de son erreur, il s'approcha pour lui faire des excuses. Mais à quel propos m'insultiez-vous, lui dit le chirurgien, moi qui ne vous avais rien fait? — Monsieur, c'est que je vous avais pris pour un prêtre. Peu satisfait d'une aussi mauvaise raison, le chirurgien déclara qu'il allait rendre plainte. Le paysan, aussi souple alors qu'il avait été d'abord insolent, s'efforçait de fléchir celui qu'il avait maltraité. M. l'évêque du diocèse, à qui on rendit compte de cette affaire, fit prier le chirurgien de n'y pas donner de suite, en lui objectant que l'injure ne s'adressait point à lui, mais à un prêtre, et que les prêtres étaient accoutumés à pardonner chaque jour de semblables offenses. Cette recommandation eut son effet. Hélas! ce trait de haine aveugle et de

pardon généreux ne se reproduit-il pas chaque jour ?

L'Évêque de Viviers.

Ce prélat ayant eu, en 1844, la consolation de réconcilier à l'Eglise seize protestants à la fois dans la paroisse de Meisse, située à deux lieues de la ville épiscopale disait à plusieurs prêtres réunis, au sujet des protestants : « Pour les ramener, il faut bien se garder de disputer ; la controverse n'a jamais opéré beaucoup de conversions. Il convient d'exposer simplement la vérité catholique ; elle porte avec elle sa lumière et subjugue les esprits par sa vertu propre. Il faut surtout aimer nos frères séparés, les aimer sincèrement, ardemment, et leur montrer par nos bonnes œuvres la bonté de notre doctrine. Ah ! messieurs, ajouta-t-il avec un sentiment profond, si j'étais saint comme François de Sales il n'y aurait bientôt plus qu'un troupeau et qu'un pasteur dans mon diocèse. D'où il faut conclure que je manque au devoir de ma position, si je ne m'efforce de ressembler à ce modèle parfait des évêques. »

Une mort subite.

« Mlle S.., qui tient un hôtel meublé dans la rue des Frondeurs, rencontra hier un ouvrier tailleur qui avait occupé un cabinet chez elle et qui était resté son débiteur. Elle commença par lui réclamer ce qu'il lui devait; puis bientôt, mécontente des explications de son débiteur, elle lui adressa quelques paroles un peu vives, et, s'emportant de plus en plus, elle lui déclara qu'elle ne le quitterait pas avant qu'il ne l'eût payée, dût-elle le suivre jusque chez lui. C'est ce qu'elle fit en effet ; seulement, au moment où elle se disposait à pénétrer après lui dans sa chambre, celui-ci ferma brusquement la porte, et laissa Mlle S... sur le pallier. Cette dernière, sans pousser un seul cri, tomba morte à l'instant même, comme si elle eût été foudroyée. Le médecin qui la releva constata qu'elle était atteinte d'un anévrisme dont la rupture, sous le coup d'une violente émotion, avait déterminé la mort. » (*Constitutionnel*, 27 oct. 1840.)

Pensée sur la haine.

Un pieux écrivain a dit avec raison : « La haine est mauvaise; elle est plus lourde à porter que l'injustice, la pauvreté et le malheur. En nous ordonnant le pardon des injures et l'amour des ennemis, la religion paraît exiger de nous un sacrifice énorme, et il se trouve au contraire, qu'elle nous délivre d'un fardeau. »

Doche-Laquintane.

En avril 1851, une scène épouvantable se passait à la Rochefoucault (Charente). M. Doche-Laquintane avait conçu une violente haine et nourrissait des projets de vengeance contre un de ses compatriotes qui venait de le faire exproprier. Dans la journée d'hier, il l'attendit dans un endroit où il savait qu'il devait passer et l'aborda en lui faisant de vifs reproches. La querelle s'engagea et prit bientôt un grave caractère de vivacité. M. Doche-Laquintane sortit alors un pistolet et le déchargea sur son adversaire qui ne reçut heureusement qu'une légère contusion; puis il courut chez lui, se précipita du haut d'une fenêtre de sa maison dans la rue, et se tua sur le coup. (*Charentais.*)

Une portière de Paris.

La dame L..., portière d'une maison de la rue de Seine, vivait depuis quelque temps en mauvaise intelligence avec un locataire, la femme D... Chaque jour des querelles se renouvelaient entre elles, et déjà plusieurs fois les voisins avaient dû intervenir pour les séparer. Hier matin, les deux femmes se rencontrant dans les escaliers commencèrent à s'injurier, bientôt elles en vinrent aux mains. En proie à une véritable rage, la portière poursuivait, armée d'un bâton, la femme D..., qui parvint à s'esquiver. Alors la fureur de la femme L... ne connut plus de bornes, elle menaçait de frapper tous ceux qui tentaient de la calmer. Tout à coup sa voix s'éteignit, elle s'affaissa sur elle-même, et quand on la releva, on ne trouva plus qu'un cadavre. Les médecins ont constaté que, par suite de cet accès violent de colère, elle s'était rompu un vaisseau du cœur, ce qui avait occasionné une mort immédiate. (*Univers*, 3 mars 1850.)

CONFESSION, partie intégrante du sacrement de la pénitence, est la déclaration faite à un prêtre approuvé de tous les péchés qu'on a commis pour en recevoir l'absolution. — Elle est nécessaire au pardon, à moins qu'on ne se trouve dans l'impossibilité de se confesser, et encore faut-il en avoir le désir sincère accompagné d'un acte de contrition parfaite. — La confession a toujours été en usage même parmi les anciens hérétiques. — Elle est évidemment d'institution divine. Plusieurs sectes la regardent au moins comme salutaire et bonne : maintes fois il y a eu entre elles discussion pour son rétablissement.

La confession doit être humble, courte, sincère, entière. On doit donc y déclarer les circonstances qui changent l'espèce ou la malice du péché, et celles qui l'aggravent notablement. — La confession peut être nulle, sacrilége à défaut de ces qualités.

Le confesseur est tenu à un secret inviolable. Le choix du confesseur est chose grave pour une âme qui tient à avancer dans les voies du salut.

Enfin la confession a pour matière tous les péchés mortels. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire d'accuser les fautes vénielles et d'en recevoir l'absolution, il est néanmoins utile de le faire.

Aux protestants et aux incrédules qui nient ou bafouent la confession repondons avec un illustre auteur contemporain : « qu'ils sont à plaindre ceux qui, au lieu

de bénir la confession, la maudissent comme une odieuse inquisition jetée au sein des familles ! Enfants, blasphémez la confession ! Elle faisait aimer à votre mère les peines que lui coûtait votre berceau : vous lui devez une mère vertueuse. Epoux, blasphémez la confession ! Pendant que les lointains voyages entrepris pour vos affaires mettaient votre épouse hors de votre présence et semaient sous ses pas toutes les séductions, toutes les facilités du crime, la confession la soutenait, la protégeait, la dirigeait : vous lui devez une épouse fidèle. Père de famille, blasphémez la confession ! une tentation délicate s'est présentée, tout invite à céder; le secret favorise; l'ivresse colore l'illusion; l'idée de la confession met en fuite la volupté : vous lui devez l'honneur de votre maison. Pauvres, blasphémez la confession ! elle fait descendre sur vous en plus grande abondance et avec plus de délicatesse la charité de l'opulent ! Riches, blasphémez la confession ! elle garantit tous vos droits qui sont maintenant si vivement attaqués.

Confessions mal faites.

Beaucoup de chrétiens vont en enfer par des confessions mal faites, » disait sainte Thérèse.

Ben.-Jos. Labre recommandait à ceux à qui il parlait, de se confesser souvent, et il ajoutait presque toujours alors : Mais il faut faire de bonnes confessions; car une multitude de chrétiens se précipitent dans l'enfer parce qu'ils ne font pas de bonnes confessions. Parmi les pécheurs qui se confessent, il y en a de trois sortes. Il y a de vrais pénitents, des pénitents imparfaits et de faux pénitents. Au sortir du confessionnal, ils se divisent, et forment comme trois processions, dont chacune prend un chemin bien différent. La première procession est composée de vrais pénitents, c'est-à-dire de ceux qui, avant de s'approcher du saint tribunal, ont recherché avec soin, au fond de leur cœur, tous les péchés dont ils se sont rendus coupables, en ont fait un aveu sincère, pénétrés d'une douleur très-amère d'avoir offensé un Dieu infiniment parfait, le plus tendre des pères, et sont bien déterminés à satisfaire entièrement ici-bas à la justice divine, en ajoutant considérablement à la pénitence qui leur a été imposée, et en s'efforçant d'obtenir la rémission des peines temporelles dues à leurs fautes, par l'application des indulgences de l'Eglise. Si ces saints pénitents sont bien fidèles, ils s'élèveront vers le ciel, à l'instant même de leur mort, et seront mis aussitôt en possession du bonheur éternel; il y a bien peu de ces vrais pénitents. La seconde procession est composée de pénitents imparfaits; ils sont aussi en petit nombre. Rien d'essentiel n'a manqué à leur confession, ni l'examen, qui a été sérieux, ni l'accusation de leurs péchés, qui a été humble, sincère et entière, ni la contrition, qui a été surnaturelle et profonde. Mais lâches et peu zélés pour achever de se purifier par des actes de contrition et d'amour réitérés, par des mortifications et autres bonnes œuvres, par l'application des indulgences, ils meurent dans l'amitié de leur Dieu, sans pouvoir jouir aussitôt de ses embrassements, parce qu'ils ont encore à satisfaire à la justice divine. Leur âme, séparée de leur corps, soupire ardemment après le ciel; mais comme rien de souillé n'entre dans les divins tabernacles, ce beau ciel, où une place les attend, est fermé à leurs désirs; ils sont condamnés au purgatoire, pour se laver, dans les flammes, des souillures dont ils pouvaient se purifier si aisément sur la terre. Enfin la troisième procession est composée de faux pénitents; c'est la classe la plus nombreuse; le remède a été pour eux, par leur faute, un poison mortel; tous ces chrétiens sacriléges arrivent à l'enfer par le chemin qui devait les conduire au ciel. Là, ils gémiront éternellement d'avoir fait servir à leur damnation ce qui pouvait être pour eux un moyen de salut. Ils s'écrieront pendant tous les siècles : Pourquoi ne me suis-je pas examiné sérieusement, ne me suis-je pas accusé sincèrement, ne me suis-je pas repenti véritablement? Pourquoi ai-je refusé de satisfaire suffisamment?

Voilà ce que disait ce très-vertueux pauvre de Jésus-Christ, plein de zèle pour engager les autres à ne faire que de bonnes confessions. La manière dont il se disposait à recevoir le sacrement de pénitence est très-édifiante, tous devraient la mettre en pratique.

Une confession.

En Allemagne, un homme tomba dans un péché grave : d'un côté, la honte l'empêchant de le confesser; de l'autre, ne pouvant supporter les remords de sa conscience, il prit le parti d'aller se noyer; mais arrivé sur le bord du fleuve, il n'osa s'y précipiter, et pria Dieu avec effusion de larmes de le lui pardonner sans confession. Une nuit, pendant son sommeil, il se sent frapper sur l'épaule, et entend une voix qui lui dit : *Va te confesser*. Dans le dessein d'obéir à cet ordre, il se rend à l'église, mais ne s'y confesse pas; il entendit la même voix, une des nuits suivantes. Il retourna à l'église, mais toujours retenu par la crainte. J'aime mieux mourir, dit-il, que de confesser ce péché. Cependant avant de sortir de l'église, il veut aller se recommander à Marie devant une de ses images. A peine s'est-il prosterné qu'il se sent tout changé par la grâce de Marie; aussitôt il se lève, appelle un prêtre et fait une confession entière de ses péchés avec une grande abondance de larmes; et dans la suite il avoua qu'il avait alors éprouvé une satisfaction bien plus grande que celle qu'aurait pu lui procurer tout l'or de la terre. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

La seconde planche après le naufrage.

La seconde planche après le naufrage est de rougir de ses péchés, de les détester, et de s'en punir. Saint Jérôme a dit:

Préparons-nous à la mort en nous purifiant de nos péchés. « Nul péché ne demeurera impuni, dit saint Augustin; Dieu nous en punira, si nous ne nous en punissons pas nous-mêmes. »

Un religieux, qui avait coutume de faire une confession extraordinaire tous les six mois, différa, parce qu'il était incommodé d'un mal de gorge, qui ne paraissait pas être dangereux; le Seigneur lui fit connaître en songe qu'il était exposé à mourir sans confession, et à périr éternellement, s'il ne se confessait au plus tôt. Dès le lendemain il commença une confession générale, mais aussitôt après, il perdit l'usage de la parole. Ce fut par une faveur du ciel qu'il la recouvra. Lorsqu'il eut reçu tous les sacrements, il mourut. Heureux celui qui craint sans cesse d'être surpris par la mort, et qui est toujours prêt à mourir! Heureux ceux qui, après avoir péché, font une bonne confession! Elle a la vertu d'effacer l'arrêt de damnation porté contre tout pécheur par la justice vengeresse de Dieu. (*Saint Jérôme.*)

N'oublions jamais les péchés dont nous nous sommes rendus coupables, quand même le ministre du Seigneur nous en aurait absous, et que Dieu nous révélerait que l'absolution que nous avons reçue a été ratifiée dans le ciel. Un prophète fit entendre à David que le Seigneur lui avait remis son péché, et néanmoins il ne cessa point de l'avoir devant ses yeux et d'en gémir.

La pénitente Thaïs, à qui Dieu avait fait miséricorde, continua jusqu'à sa mort d'adresser à Dieu la prière que saint Paphnuce lui avait apprise : « Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi. »

Saint Augustin avait fait écrire sur les murs de sa chambre les psaumes de la pénitence; et, dans sa dernière maladie, il versait des larmes en les récitant, vivement pénétré des désordres de sa jeunesse. Sainte Thérèse disait souvent dans sa dernière maladie ces paroles du prophète : « Mon Dieu, ne méprisez pas un cœur brisé de douleur et humilié par le souvenir de ses péchés. »

« Aimez la confession, écrivait saint Bernard, c'est elle qui rend aimable aux yeux de Dieu, quand on la fait avec une vive douleur de ses péchés. Aimez la confession, si vous aimez la beauté de votre âme. »

Saint Augustin avait dit sur ce sujet : « Voulez-vous exceller en beauté, confessez-vous. Etes-vous difforme, confessez-vous pour devenir beau. Etes-vous pécheur, confessez-vous pour devenir juste. »

Mais une confession qu'on fait sans sincérité ou sans douleur, souille de plus en plus l'âme; elle rend plus criminel. En agissant ainsi, on profane le sang de Jésus-Christ, qui criera un jour vengeance. Ne vous contentez pas de vous confesser rarement; il est rare que l'on fasse bien ce qu'on ne fait pas souvent; il y a eu des saints qui se confessaient tous les jours, confessez-vous plus ou moins souvent, suivant l'attrait de la grâce, et l'avis de l'homme de Dieu chargé du soin de la conduite de votre âme; mais préparez-vous toujours tellement à vos confessions, que vous ne soyez pas ensuite obligé de vous confesser d'avoir eu le malheur de vous approcher du saint tribunal sans les dispositions suffisantes. Chaque fois que vous vous confessez, faites-le comme si vous saviez que vous le faites pour la dernière fois de votre vie. Oh! que de personnes seront damnées pour s'être mal confessées! Saint Antonin rapporte le trait d'une religieuse qui, après sa mort, apparut toute en feu à ses sœurs, qui priaient pour le repos de son âme. Elle leur dit : « Cessez de prier pour moi; je suis damnée. Je le suis, pour n'avoir jamais osé accuser en confession un péché contre la modestie, que je commis dans ma jeunesse. O malheureuse honte, que tu me causes de tourments, que tu me feras verser de larmes! » (*Heureuse Année.*)

Saint François de Sales.

Ce saint, voyant qu'un grand pécheur, qu'il confessait, lui accusait, sans contrition, de grandes fautes, se mit à pleurer. Pourquoi pleurez-vous, mon Père? lui dit ce prétendu pénitent. « Mon fils, je pleure de ce que vous ne pleurez pas, » lui répondit le saint avec beaucoup de douceur : c'en fut assez pour inspirer à ce pécheur les sentiments dont il devait être pénétré.

Henri IV.

Voltaire avait dit dans une de ses facéties irréligieuses, et beaucoup d'esprits forts ont répété après lui, que l'Eglise enseignait ceci : Tout adulte mourant sans confession, n'importe la cause qui l'en a empêché, est damné. Non l'Eglise ne dit pas cela. Nul catholique instruit n'oserait porter un tel jugement; nous ne savons point ce qui se passe entre Dieu et l'homme dans ces moments terribles où le mourant conserve encore sa connaissance sans pouvoir en donner de signes extérieurs.

Ainsi Henri IV, frappé par un assassin, était mort sans donner aucun signe de connaissance, et cependant voici comment saint François de Sales parle de sa mort. Après avoir fait l'éloge de ce prince, entremêlé de réflexions pieuses sur le néant des grandeurs et sur la fragilité de la vie, il ajoute : « Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt, fut celui par lequel, se rendant enfant de l'Eglise, il se rendit père de la France; se rendant brebis du grand pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples, et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi prié-je cette souveraine bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens; qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme réconciliée en sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation. » (*Lettres*

de saint François de Sales, édition de 1817, tom. Ier, p. 538, lettre 195e.)

L'examen de conscience

Jean d'Avila disait : « L'examen de conscience que toutes les personnes vertueuses sont dans l'usage de faire tous les soirs, avant de prendre leur repos, est d'un très-grand secours, non-seulement pour vaincre ses mauvaises inclinations, mais encore pour acquérir les vertus, et pour bien faire ses actions ordinaires. Ce n'est pas tant pour découvrir les fautes dont on s'est rendu coupable dans la journée, qu'on doit faire cet examen, que pour en concevoir une vive douleur, et former un ferme propos de n'y plus retomber, et de s'en punir. »

Les philosophes païens connurent combien l'examen de conscience était efficace. Saint Jérôme rapporte de Pythagore, qu'entre les leçons que ce philosophe donnait à ses disciples, une des principales était qu'ils eussent deux temps déterminés dans le jour, l'un le matin, l'autre le soir, pour se faire ces trois questions : « Qu'ai-je fait? comment l'ai-je fait? ai-je fait tout ce que je devais faire? »

Tous les maîtres de la vie spirituelle se sont étendus sur les grands avantages de cet examen, et saint Ignace de Loyola le préférait même à la prière, par la raison que, par l'examen, on s'assure le fruit qu'on tire de la prière. Il disait que, s'il avait fait quelque progrès dans la vertu, il le devait à la fidélité qu'il avait eue à cet exercice.

Je ne me rappelle pas, disait un saint religieux, que le démon m'ait porté deux fois efficacement à commettre la même faute; c'est que, dans l'examen qu'il faisait, il concevait une si grande horreur de ses péchés, qu'aucune tentation, quelque forte qu'elle fût, n'était plus capable de le faire retomber. (*Heureuse Année.*)

SAINTE PAULE.

Saint Jérôme dit de sainte Paule que, dès sa jeunesse, elle s'appliqua à retrancher d'elle tout ce qu'elle savait être désagréable à Dieu. Tant que son époux vécut, elle mena une vie si bien réglée qu'elle pouvait être proposée aux dames chrétiennes de Rome pour modèle; et, quand il fut mort, se voyant délivrée des liens qui la retenaient au milieu d'un monde qu'elle abhorrait, elle embrassa une vie très-austère. Ne prenant qu'un peu de repos, sur la terre nue, étant revêtue d'un cilice, elle passait une grande partie de la nuit à prier. Elle affligeait de plus son corps innocent par des jeûnes rigoureux et d'autres mortifications qu'on redoute bien davantage. Lorsqu'elle se confessait des fautes très-légères dont les âmes les plus saintes ne se préservent pas, c'était avec une telle abondance de larmes, que ceux qui ne la connaissaient pas, l'auraient prise pour la plus grande de toutes les pécheresses. On lui disait quelquefois : Ne pleurez pas tant, vous risquez de perdre la vue qui vous est nécessaire pour la lecture des saints livres, modérez vos austérités, si vous ne voulez pas ruiner votre santé entièrement; elle répondait : Il faut bien défigurer ce visage auquel j'ai cherché à donner de la beauté : il faut bien châtier cette chair à laquelle j'ai procuré tant de fausses délices; les pleurs doivent suivre les ris. Quand on a porté des vêtements précieux qui fomentent la mollesse, ne doit-on pas porter de rudes cilices? je me suis étudiée à plaire au monde, mais maintenant je désire de plaire à Dieu, à Dieu seul. (*Heureuse Année.*)

Le martyr du secret de la confession.

L'impératrice Jeanne, princesse ornée de toutes les vertus, avait choisi pour son directeur saint Jean Népomucène, chanoine de Prague. Wenceslas, époux de l'impératrice, était très-jaloux, et il interprétait mal les actions les plus innocentes de son épouse. La soupçonnant d'infidélité, un jour qu'elle venait de se confesser, il va trouver le confesseur et l'interroge pour savoir si ses soupçons étaient fondés. Le saint lui dit qu'il ne peut parler, que le secret de la confession est inviolable, que toutes les connaissances acquises par la confession sont comme si elles n'étaient pas. L'empereur irrité garde un morne silence. Quelques jours après il fait revenir le saint devant lui; il emploie les caresses, les promesses, les menaces, pour l'engager à révéler la confession de l'impératrice; tout est inutile. Il le fait traiter avec la dernière inhumanité, sans pouvoir rien obtenir. Enfin il le menace de la mort, s'il ne satisfait à ses désirs. *Vous pouvez me faire mourir*, répond saint Jean Népomucène, *mais vous ne me ferez pas parler.* Wenceslas, furieux, ordonne qu'on le jette dans la rivière pieds et mains liés. Le martyr fut bientôt étouffé sous les eaux; des personnes pieuses enlevèrent son corps et le mirent dans un tombeau, où il s'opéra un grand nombre de miracles. Ceci arriva l'an 1383. En ouvrant son tombeau, le 14 avril 1719, on trouva son corps dégarni de ses chairs; mais sa langue était si fraîche et si bien conservée, qu'on eût dit que le saint ne venait que d'expirer. On la garde avec beaucoup de respect dans la cathédale de Prague, où un voyageur l'a vue en 1769. (Godescard et Feller, *Dict. hist.*)

BOILEAU DESPRÉAUX.

Beaucoup s'effrayent des tortures de la confession, parce qu'ils ignorent ce qui se passe dans le tribunal sacré. Une simple explication suffit bien souvent au ministre sacré, quelque étranges et mesquines idées qu'on lui suppose. Boileau, pendant la semaine de Pâques, se trouvant dans la campagne d'un ami, alla se confesser au curé, homme d'un esprit très-simple, qui ne le connaissait point, et qui lui demanda quelles étaient ses occupations ordinaires : « De faire des vers. — Tant pis. Et quels vers? — Des satires. — Encore pis. Et contre qui? — Contre les mauvais poètes, contre les vices du temps, contre les ouvrages pernicieux,

contre les romans, contre les opéras. — Ah! il n'y a pas de mal à cela, et je n'ai plus rien à vous dire. »

Ponce de Lavèze.

Ponce de Lavèze seigneur du Languedoc, après avoir fait pendant longtemps la terreur de ses voisins et le fléau de toute la contrée, fut tout à coup si touché de la crainte des jugements de Dieu, qu'il résolut de faire une pénitence aussi éclatante que l'avaient été ses crimes, et changea aussitôt de vie et de conduite.

Il résolut d'abord de vendre tous ses biens pour les distribuer en pieuses largesses; après avoir toutefois satisfait aux devoirs de la justice. Pour cela il fit annoncer que tous ceux qui avaient à se plaindre de ses vols et de ses injustices eussent à se trouver à Pignerol, dans les trois premiers jours de la semaine sainte qui était proche.

Le dimanche des Rameaux, s'étant rendu à Lodève, il attendit que la procession fût arrivée à la place publique où l'on avait dressé un échafaud, pour faire de là un sermon au peuple. Alors Ponce s'y fit conduire, la corde au cou et les épaules nues, sur lesquelles ceux qui le conduisaient ne cessaient de décharger, par son ordre, de rudes coups de verges. Il monta sur l'échafaud où le clergé avait pris place, se prosterna aux pieds de l'évêque, lui présenta un papier où il avait écrit tous ses péchés, et le pria de le faire lire en présence de tout le peuple. L'évêque voulut lui en épargner la honte, mais le pénitent fit tant d'instances, qu'il fallut en faire la lecture. Tout le temps qu'elle dura, il se fit de nouveau frapper de verges, se confessant toujours coupable de toutes ces iniquités. L'édification fut grande parmi les assistants, qui tous fondaient en larmes. Plusieurs à qui une mauvaise honte avait fermé la bouche dans les confessions, même secrètes, firent à cet exemple une généreuse pénitence.

Bonheur que procure la confession.

Un ancien officier de cavalerie passait dans un de ses voyages par un lieu où le P. Brydaine donnait une mission; curieux d'entendre un orateur d'une si grande renommée, il entra dans l'église lorsque ce missionnaire, après les exercices du soir, développait dans un avis l'utilité et la méthode d'une bonne confession générale. Le militaire, touché, forme à l'instant la résolution de se confesser, vient aux pieds de la chaire, parle au P. Brydaine, et se décide à rester à la mission; sa confession fut faite dans les sentiments d'un vrai pénitent. Il lui semblait, disait-il, qu'on ôtât de dessus sa tête un poids insupportable. Le jour où il eut le bonheur de recevoir l'absolution, il sortit du tribunal témoin de ses aveux, versant des larmes que tout le monde lui vit répandre. Rien ne lui était si doux, disait-il, que ces pleurs qui coulaient sans effort par amour et par reconnaissance. Il suivit le saint homme, lorsqu'il se rendit à la sacristie, et là, en présence de plusieurs missionnaires, le loyal et édifiant militaire exprima en ces termes les sentiments dont il était animé : « Messieurs, écoutez-moi de grâce, et vous particulièrement, P. Brydaine : je n'ai goûté de ma vie des plaisirs si purs et si doux que ceux que je goûte depuis que je suis en grâce avec mon Dieu : je ne crois pas en vérité que Louis XV, que j'ai servi pendant 36 ans, puisse être plus heureux que moi. Non, ce prince dans tout l'éclat qui environne son trône, au sein de tous les plaisirs qui l'assiégent, n'est pas si content, si joyeux que je le suis, depuis que j'ai déposé l'horrible fardeau de mes péchés. » A ces mots, se jetant aux genoux de Brydaine, et lui serrant les mains : « Que je dois, ajouta-t-il, rendre d'actions de grâces à mon Dieu! il m'a conduit dans ce pays comme par la main. Ah! je ne pensais, mon Père, à rien moins qu'à ce que vous m'avez fait faire. Je ne puis vous oublier jamais. Je vous conjure de prier le Seigneur qu'il me laisse le temps de faire pénitence : il me semble que rien ne me coûtera, si Dieu me soutient. » (Carron, *Vie du P. Brydaine.*)

Avantage de la confession.

Pendant la quinzaine de Pâque, un prêtre remit à un ministre protestant, habitué à tourner en dérision les sacrements de l'Eglise, une somme considérable à laquelle il ne s'attendait pas. Cet argument très-sensible détrompa si bien le ministre prévenu contre l'Eglise catholique, que lorsque l'occasion s'en présentait, il ne pouvait s'empêcher de dire : « *Il faut avouer que la confession est une bien bonne chose.* »

Un catholique de Suisse, des environs de Fribourg, ayant trouvé une forte somme, sur le chemin de Berne à Fribourg, la retint; mais étant allé à confesse quelque temps après, son directeur l'engagea à aller déposer, dans les mains des magistrats de Berne, la somme qu'il avait trouvée sur les terres de ce canton; ce qu'il fit. Cette action fit une sensation considérable parmi les protestants. Après avoir lu ce trait, on pourrait dire : *Fiez-vous à celui qui se confesse*, comme on disait autrefois : *Ne vous fiez point à celui qui ne se confesse pas.* (M. Ogier, *Conférences sur la Morale.*)

Monseigneur de la Mothe.

Mgr de la Mothe d'Orléans, évêque d'Amiens, se confessait tous les huit jours; dans la préparation qu'il faisait pour se bien confesser, il faisait trois stations : la première dans l'enfer, la seconde dans le ciel, la troisième sur le calvaire. Il entrait d'abord par la pensée dans le lieu de tourments, et y voyait la place qu'il croyait avoir méritée au milieu du feu dévorant et éternel, dans la société des démons et des réprouvés. Il remerciait le Seigneur de ne pas l'y avoir précipité, et le priait de lui faire miséricorde : il lui demandait les grâces dont il avait besoin pour s'en préserver. — Il montait ensuite dans le séjour de la gloire et du bon-

heur; il gémissait de ce que, par le péché, il s'en était fermé les portes; il suppliait le Seigneur de les lui ouvrir, et invoquait les Saints. — Il allait ensuite par la pensée au Calvaire : là, fixant attentivement et avec amour son Sauveur crucifié, il se disait à lui-même : Voilà mon ouvrage; je suis la cause des douleurs que Jésus-Christ a endurées; j'ai coopéré par mes péchés, avec les autres pécheurs, à couvrir de plaies le corps d'un Homme-Dieu, à le crucifier, à lui donner la mort. O Jésus! quel mal m'aviez-vous fait? comment ai-je pu vous traiter ainsi, vous qui m'avez aimé jusqu'à l'excès, vous que je devrais aimer d'un amour infini, si je pouvais vous aimer infiniment? C'est parce que vous êtes infiniment aimable, que je vous aime, et que je me repens de vous avoir offensé.

Quels fruits ne retirerions-nous pas de nos confessions, quels progrès ne ferions-nous pas dans les voies de Dieu, si nous suivions la méthode de ce vertueux prélat! (*Vie de Mgr de la Mothe.*)

Effets salutaires de la confession.

Le célèbre médecin Tissot, qui était protestant, donnait, à Lausanne, les secours de son art à une jeune dame étrangère, dont la maladie arriva à un point fort alarmant. Instruite de son dangereux état, et tourmentée par le regret de quitter sitôt la vie, elle s'abandonna à de violentes agitations et aux transports du désespoir. Le médecin jugea que cette nouvelle secousse abrégerait encore le terme de sa vie, et, selon son usage, il avertit qu'il n'y avait pas à différer pour lui faire administrer les secours de la religion. Un prêtre est appelé, la malade l'écoute, et reçoit, comme le seul bien qui lui reste, les paroles de consolation qui sortent de sa bouche. Elle se calme, s'occupe de Dieu et de ses intérêts éternels, reçoit les sacrements avec une grande édification, et le lendemain matin, le médecin la trouve dans un état de calme qui l'étonne; il trouve la fièvre baissée, et voit les symptômes changés en mieux, et bientôt la maladie cède. M. Tissot aimait à répéter ce trait, et il s'écriait avec admiration : *Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques!* (*Anecdotes chrét.*)

LE P. RICHARDOT.

Ce saint jésuite, chargé, au commencement de ce siècle, des catholiques français, espagnols et italiens résidant à Saint-Pétersbourg, déploya dans une circonstance une énergie peu commune. Un jour il est appelé à l'improviste au nom des premiers personnages de la cour, et transporté jusqu'au fond d'un cachot, auprès d'un accusé qu'on lui ordonna d'interroger. La terrible porte refermée, il s'abaisse et voit avec horreur un malheureux étendu à terre, brisé par le knout: il avait été incarcéré sous la prévention de conspiration contre l'Etat. Le prêtre, après lui avoir rendu un peu de courage, lui offre les consolations de la religion, qui sont acceptées avec joie : il y avait si longtemps que l'infortuné n'avait pas entendu une parole amie! Plus d'une heure s'écoula dans l'entretien le plus intime. A peine sorti, le P. Richardot est introduit devant le czar, qui lui adresse plusieurs questions sur l'inculpé. « Sire, je ne sais rien, absolument rien; c'est comme prêtre que j'ai visité ce prisonnier. » Telle fut son unique réponse. Ce laconisme, soutenu par l'accent de la conscience, commanda le respect, et on put joindre un exemple de plus aux nombreuses victoires remportées sur la force et la puissance par la vertu chrétienne faible et désarmée. (*Univers*, janv. 1850.)

Peut-on oublier ses crimes?

Un homme riche des Pays-Bas commit une faute grave; mais, revenu de l'étourdissement qu'avait causé en lui, pour le moment, la passion qui le tyrannisait, il en conçut une telle confusion, qu'il était déterminé à préférer la mort et la damnation à la honte de s'en confesser. Cependant sa conscience le tourmentait sans cesse. Un jour, passant à Anvers, il entendit un prédicateur assurer qu'il n'y avait pas d'obligation de confesser les péchés oubliés. Il essaya alors tous les moyens d'ensevelir le sien dans l'oubli. Dans cette vue, il se livre à tous les plaisirs, croyant par là perdre de vue ce malheureux péché; mais en vain. Il fait des voyages, parcourt différentes provinces, pensant pouvoir faire diversion à l'agitation de ses pensées; mais la variété des objets nouveaux qui sans cesse frappaient ses regards ne pouvait arracher son âme aux tourments qui la déchiraient; il lui était impossible de se fuir lui-même. Il s'applique ensuite à l'étude des mathématiques et de la perspective, supposant pouvoir apporter du remède à son mal, par la force de l'attention requise pour ces sortes de sciences; tout est inutile. Que va-t-il faire? il espère pouvoir effacer son crime par les pratiques les plus austères de la pénitence, sans confession. Il prend en conséquence un cilice, se donne de rudes disciplines, se livre au jeûne, verse d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres; la plaie de son âme s'aigrit en proportion des efforts qu'il fait pour la guérir. Dans son désespoir, il se détermine à mettre fin à ses tristes jours, et monte en voiture pour se rendre chez lui, afin d'exécuter dans sa propre maison l'affreuse résolution qu'il vient de prendre. Dieu qui veillait encore sur cet infortuné permet que, chemin faisant, il rencontre un bon religieux de sa connaissance. Après s'être salués réciproquement, il offre au Père une place auprès de lui. La conversation s'engage, et entre autres choses elle tombe par hasard sur la confession. C'était mettre le doigt sur la plaie. Aussi, s'appliquant à lui-même les réflexions du religieux, il lui demande, avec le trouble peint sur le visage, pourquoi il lui tient ce discours. Celui-ci répond que c'est la coutume dans leur ordre de traiter indistinctement avec toutes sortes de personnes, de l'affaire du salut, dans l'occasion, et qu'il lui offrait même ses

services, en cas qu'il voulût en user. Qu'avez-vous besoin de tenir ce langage, répliqua-t-il, à une homme qui n'a nulle envie de se confesser? Si vous pouviez me secourir sans confession, à la bonne heure, j'accepterais volontiers vos offres.

L'homme de Dieu soupçonne alors le mauvais état de cette âme, et se propose d'agir avec toute la circonspection possible. Il parle donc au cœur de cet infortuné, qui, après plusieurs moyens de soulagement que lui propose le Père, lui avoue qu'il avait résolu de se pendre, ne pouvant plus supporter les remords de sa conscience; que cependant il était prêt maintenant à tout souffrir, s'il pouvait le délivrer de ce tourment, sans l'astreindre à se confesser. Le religieux lui promit un secours efficace, moyennant la docilité à suivre ses conseils pendant quelques jours seulement. A leur arrivée dans la maison, il l'engage à inviter ses amis à souper, à se divertir avec eux, et l'exhorte ensuite à passer tranquillement la nuit. Le lendemain matin, il lui présente certains points de méditation, pour exciter fortement sa confiance en l'infinie miséricorde de Dieu. Le jour suivant, il lui donne un examen de conscience, en lui recommandant de noter les péchés qu'il reconnaîtrait avoir commis, non pour s'en confesser, mais pour faire un acte de contrition sur chacun d'eux. Cela étant fait, le Père lui propose une partie de promenade dans une forêt voisine, et là, il lui demande s'il a bien examiné chaque article. Pour vous mettre en état d'avoir une connaissance plus parfaite de vous-même, je vais vous citer quelques fautes dont l'examen est contenu dans ce livret. En lui rappelant ainsi les forfaits les plus énormes, il tombe enfin sur celui qui causait ses longs et cuisants remords de conscience. La voilà! la voilà! s'écria-t-il, cette faute maudite, dont le souvenir me déchire. Le jésuite, dissimulant, lui dit : Mon petit livre en contient de bien plus graves, et je puis vous absoudre de mille autres plus considérables encore; venant déjà de confesser celle-là, vous pouvez dire les autres qui reviennent à l'esprit. Le pécheur, à ces mots, se jeta à genoux; il ouvrit librement son cœur, et après avoir été suffisamment excité à la contrition par de touchantes réflexions, il reçut l'absolution et en ressentit tant de joie, qu'il répéta souvent, par la suite, à ce Père : O mon Père, de combien d'angoisses la confession m'a délivré! O confession, quelle sérénité et quelle joie tu causes à l'âme! (Combécius, *du Zèle de la perfection.*)

Ce sont les passions qui éloignent de la confession.

Deux militaires entrent un jour dans une église de Paris pour voir ce qu'elle avait de remarquable. En la parcourant, ils aperçoivent dans l'enfoncement d'une chapelle un prêtre qui confessait. Les voilà de rire et de s'égayer aux dépens du pénitent et du confesseur; la rencontre est plaisante, dit l'un des deux à son camarade, il faut que je m'amuse. Laisse-moi seul quelques moments, nous nous retrouverons ce soir à la comédie. Que prétends-tu faire? lui dit l'autre. Ne t'en mets pas en peine, réplique le premier, je veux t'apprêter à rire. Là-dessus, il le quitte brusquement, et va examiner quelques tableaux de l'église, en attendant que le prêtre sorte du confessionnal; il le suit à la sacristie. Monsieur, lui dit-il en l'abordant, je pense à me confesser; mais allons-y doucement, s'il vous plaît. Vous savez, je le présume, que tous les militaires ne sont pas dévots; et moi en particulier, je réclame de votre part d'autant plus d'indulgence, que je n'ai pas une foi bien robuste. Je désirerais même que vous commençassiez par me résoudre certaines difficultés que la prévention peut-être m'exagère, mais qui enfin ont suffi pour me faire négliger, haïr même et mépriser la confession. Vous êtes donc catholique? lui demande alors le prêtre. Mais, sans doute, répondit-il : mon éducation même a été soignée, et avant que j'entrasse au service, je me confessais fréquemment. Mais ce que j'ai lu, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dire de la confession m'a bien prévenu contre elle; le reste se devine. Parfaitement, réplique le prêtre; mais vous n'avez pas aussi bien deviné le moyen de dissiper vos préventions. Confessez-vous, monsieur, et vous changerez bientôt d'idée. — Mais que je me confesse sans éclaircissements préliminaires, j'ai peine à m'y résoudre. Je voudrais que la nécessité de cette œuvre me fût démontrée. — Confessez-vous, monsieur, avec la résolution sincère de changer de conduite, et vous n'en douterez pas plus que moi. — Mais comment cela? — C'est que vous n'êtes devenu incrédule que par libertinage, vous n'avez pensé mal de la confession qu'après vous être abandonné au vice. Le militaire rougit, et après un moment d'hésitation : Rien de plus vrai, dit-il en se jetant au cou du prêtre, rien de plus vrai; comment n'ai-je pas fait moi-même cette réflexion? Je ne puis vous confesser aujourd'hui que l'intention où j'étais de vous tourmenter et d'insulter à votre ministère. Vengez-vous de ma folie en devenant mon guide, je m'engage d'honneur à venir vous trouver au jour que vous fixerez; et il tint parole. Cette première démarche faite, toutes ses préventions s'évanouirent, et il continua le reste de sa vie de penser en chrétien, parce qu'il vécut chrétiennement. (M. Robinot, *Sermons.*)

L'abbé Carron.

Ce que les prêtres retirent humainement de la confession a été plus d'une fois la haine et la persécution. Combien d'entre eux, comme Jean Népomucène, ont été victimes de l'accomplissement de leur devoir! On cite avec raison ce trait de la vie de l'abbé Carron, de cet autre Vincent de Paul, qui a laissé un nom si cher à l'Eglise, qu'il honorait par ses vertus apostoliques, par ses vertus et par ses écrits! L'histoire de sa belle vie dit : « Voici une anecdote que l'abbé Carron

n'a jamais avouée, mais qui était publique, dans le temps, à Rennes. La conversion d'une fille, opérée par ses soins, irrita contre lui le complice des désordres de cette malheureuse ; et, aveuglé par la passion, cet homme forme la résolution de sacrifier le jeune prêtre à sa vengeance. Il s'associe deux ou trois individus aussi corrompus que lui, et ils conviennent ensemble de tendre un piége horrible au vertueux vicaire. On l'appelle dans un lieu écarté pour confesser, disait-on, un homme qui s'était battu en duel, et on le fait entrer seul dans un cabinet, où l'auteur du projet était couché. L'abbé Carron s'approche du lit, et trouve ce malheureux sans vie, ayant un pistolet à ses côtés. Il appelle ses camarades, qui attendaient en dehors une issue bien différente de cette scène. On peut juger de leur étonnement ; on dit que, frappés de terreur à la vue d'un châtiment si éclatant de la justice divine, ils tombèrent aux pieds de l'homme de Dieu, et firent une pénitence rigoureuse.

Une restitution.

Le XXXIIIe vol. de l'*Ami de la Religion* contient ces lignes : « Un incrédule moderne, qui ne voulait point reconnaître l'efficacité de la religion pour la réparation des torts faits au prochain, disait que la confession avait bien quelquefois engagé quelques servantes à restituer un petit écu ; mais qu'elle n'avait jamais décidé d'usurier à rendre une grosse somme à ceux qui avaient été victimes de sa cupidité. Cette mauvaise plaisanterie a été démentie bien des fois par des restitutions éclatantes et considérables; elle vient de l'être encore dans une petite ville de province. Dans le diocèse de M***, est mort dernièrement un homme qui avait accru prodigieusement sa fortune par son avarice, et par les gros intérêts qu'il retirait de son argent. Il rançonnait sans pitié les emprunteurs, et ne répugnait à aucun moyen d'accroître son trésor. Frappé de maladie, il a demandé un prêtre, et s'est soumis à la réparation qu'on lui a imposée. Par son testament il a disposé de 500,000 francs en faveur des personnes qui avaient pu être lésées par ses exactions. Une si forte restitution est un grand exemple du pouvoir de la religion sur les consciences ; nous regrettons seulement que des considérations qu'il est aisé de sentir ne nous permettent pas de désigner la ville où ce fait a eu lieu.

Le gendarme religieux.

Il y avait dans une des prisons de Versailles un gendarme qui avait de la religion ; il était du nombre des prisonniers, pour avoir tenu, disait-on, des propos contre les démagogues. Ce gendarme aimait la lecture; un jeune ecclésiastique détenu, qui lui prêtait des livres, entendant qu'on l'appelait, courut à lui : on venait de lui annoncer qu'on avait ordre de le conduire à Paris, et qu'il avait une demi-heure pour faire son paquet. « Profitez de ce temps-là, lui dit le jeune ecclésiastique, pour vous confesser ; vous êtes perdu, et vous ne trouverez peut-être point de confesseur à la Conciergerie ; voulez-vous que je vous mène dans la chambre d'un prêtre ? — Je le veux bien, répondit-il, quel service vous me rendez ! Entrant dans la chambre du prêtre, il lui dit, en se jetant à son cou : « Je vais périr, confessez-moi. » Ah ! que de larmes le confesseur et le pénitent versèrent pendant l'espace d'un quart-d'heure ! Si l'on eût été témoin de ce spectacle, qu'on aurait été attendri ! Il fallut se hâter de finir ; ils s'embrassèrent, mais avec quelle effusion de cœur de part et d'autre ! — Quelques jours après un des détenus put se procurer un journal, et l'on vit que le gendarme dont on vient de parler, avait été condamné et exécuté le lendemain. — Les larmes qu'il versa pendant sa confession furent sans doute des larmes d'une contrition sincère, il se félicitera éternellement d'avoir suivi le bon conseil qu'on lui donna de pleurer ses péchés avant de paraître devant le souverain Juge.

Confession d'un juif.

Les prêtres persécutés, comme saint Jean Népomucène, pour avoir gardé le secret sacramentel, ont résisté aux promesses ou aux menaces, et des hommes se sont rencontrés pour autoriser et glorifier leur résistance. Ainsi, dans le courant du mois de décembre 1842, un ecclésiastique du diocèse de Nancy, M. Heim, curé de Lixheim, reçut une assignation pour comparaître au tribunal de Sarrebourg, et y déposer sur des confidences que lui avait faites un israélite, au moment de la mort. L'ecclésiastique ayant consulté l'évêché, reçut défense de révéler ; et en conséquence, il déclara, avant de prêter le serment prescrit, ne pouvoir déposer sur les confidences qu'il avait reçues sous le sceau du secret, et comme prêtre catholique. Le ministère public conclut contre lui, à l'application d'une amende de cent francs, mais le tribunal, repoussant ses conclusions, rendit un jugement qui consacre le principe de l'inviolabilité du secret en ce qui concerne les révélations faites au prêtre comme ministre du culte catholique. Le ministère public fit appel de cette sentence devant la cour royale de Nancy et là encore fut judiciairement proclamée l'inviolabilité du sceau de la confession.

La confession victorieuse du doute.

Un lieutenant-général, plein d'estime pour un officier aussi distingué par sa piété que par sa valeur et ses talents, lui avait fait part de ses doutes sur la religion. Cet officier l'avait pressé de s'éclairer sur un objet si important. Vaincu par ses sollicitations, le lieutenant-général s'était déterminé à conférer à plusieurs reprises avec deux ecclésiastiques d'un grand mérite ; mais, malgré la solidité de leurs raisonnements, il n'avait pu parvenir à la conviction, lorsque l'officier faisant un dernier effort, l'engagea à s'adresser à un vertueux prêtre qui était son confesseur. Le lieutenant-général l'alla voir de sa part ;

il lui dit ce qui l'amenait, et les démarches infructueuses qu'il avait faites pour dissiper ses doutes. « Monsieur, lui répondit le ministre du Seigneur, que pourrais-je vous dire de plus que ce que vous ont dit les respectables ecclésiastiques auquel vous vous êtes adressé? et quels raisonnements pourrais-je faire qui eussent plus de force que ceux qu'ils ont employés pour vous convaincre? Il ne me reste qu'une ressource; daignez en faire l'épreuve. Entrez dans mon oratoire; prions le Seigneur qu'il éclaire votre esprit, qu'il touche votre cœur, et commencez par vous confesser. — Moi, monsieur! et à peine crois-je en Dieu. — Vous y croyez, monsieur, et à toute la religion, plus que vous ne pensez. Mettez-vous à genoux: faites le signe de la croix; je vais vous rappeler votre *Confiteor* et vous interroger. » Après bien des marques d'étonnement qui ne paraissaient que trop fondées, bien des répétitions sur ses doutes et même sur son incrédulité, bien des contestations et des difficultés, notre militaire obéit enfin, et répondit naïvement aux différentes questions qu'on lui fit. On fixa avec lui l'époque de ses premiers égarements; on entra dans quelques détails sur les désordres qui en avaient été la suite. Insensiblement le cœur de cet homme s'ouvrit; sa voix commença à s'altérer; quelques larmes s'échappèrent malgré lui de ses yeux. L'ecclésiastique s'apercevant de son trouble, cessa les questions; et se livrant à toute l'ardeur de son zèle, fit une exhortation vive et touchante, qui acheva ce que ses interrogations et les premiers aveux avaient commencé. « O mon père, lui dit le pénitent à travers mille sanglots, vous avez pris l'unique route qui pouvait conduire à mon cœur. Je suis un malheureux que les passions ont égaré, qui portait son juge au fond de sa conscience et en étouffait la voix, qui aimait mieux ne rien croire que d'être forcé de bien vivre. Dès demain je reviendrai vous trouver, et je vous ferai une confession plus étendue. » Il la fit avec les sentiments de la componction la plus vive, et mourut quelques années après, dans tous les exercices de la pénitence et d'une vie vraiment chrétienne. (*Mois de Marie.*)

Oskiloë, chef de Warmantashing.

Bien des catholiques vivant dans les pays que l'Evangile a depuis de longs siècles éclairés de ses divines lumières se frapperaient la poitrine s'ils lisaient et méditaient ce passage d'une lettre d'un missionnaire du Canada: « Après le saint sacrifice, Oskiloë, un des chefs, suivi de plusieurs hommes de sa tribu, vint nous demander audience; s'adressant à M. Marault, il lui parla ainsi: « Mon Père, te voilà enfin au milieu de nous; qu'il y a longtemps que nous t'attendions! cinq dimanches sont passés depuis que nous sommes ici; nos provisions sont toutes consommées, et nous ne prenons presque pas de poissons, parce que l'eau est trop haute. Les endroits où il y en avait beaucoup, en sont aujourd'hui tout à fait dépourvus. Qu'allons-nous devenir, mon Père? Cependant nous aimons mieux mourir que de nous passer de confession cette année. Voici ce que nous avons résolu: si la pêche est toujours malheureuse, nous jeûnerons pendant dix jours pour demeurer avec toi; nous souffrirons, mais n'importe; nous le ferons avec plaisir pour sauver notre âme. Au bout de dix jours, si le grand Esprit ne nous envoie pas du poisson, la nécessité nous forcera de partir; nous te quitterons enfin avec beaucoup de peine! » (*Annales de la Propagation de la foi*, t. XVII.)

Un conducteur de Messageries.

Le 25 février 1844, le nommé Louis Chevalier, conducteur aux Messageries nationales, fut victime d'un vol. Un facteur se rendit coupable, à son préjudice, de la soustraction d'un sac de 6,000 fr. Chevalier ne pouvant apporter de preuves, perdit sa place, et son cautionnement lui fut retenu. Il y a deux ans le coupable, au lit de mort et poussé par le remords de sa conscience, avoua à M. le curé du Sap (Orne) le lieu où était placé le produit du vol, moins 1,000 fr., qui en avaient été détournés.

Ce respectacle ecclésiastique, à force de recherches, est parvenu à retrouver le sieur Chevalier, à qui il a remis les 5,000 fr. restant sur les 6,000 fr. qui lui avaient été volés.

Le ministre protestant.

Que les hérétiques qui ne veulent pas comprendre les paroles de Jésus-Christ: *Tout ce que vous lierez*, etc., se donnent la peine de répondre à ce que dit un de leurs docteurs, cité par Hæninghaus (*Andrews predigt*): « Ces paroles de Dieu, nous ne pouvons pas les mutiler. Dans cette institution sont clairement désignées trois personnes: 1° la personne du pécheur dans ces mots: *à quiconque;* 2° la personne de Dieu dans ces mots: *seront remis;* 3° la personne du prêtre dans ces mots: *à qui vous les remettrez.* »

LEIBNITZ.

« C'est sans doute, dit ce grand homme dans son *Système théologique* (p. 260), un grand bienfait de Dieu d'avoir donné à son Eglise le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, pouvoir qu'elle exerce par les prêtres dont on ne peut mépriser le ministère sans péché. On ne peut disconvenir que toute cette institution ne soit digne de la sagesse divine?... En effet, la nécessité de se confesser détourne beaucoup d'hommes du péché, et ceux surtout qui ne sont pas encore endurcis; elle donne de grandes consolations à ceux qui ont fait des chutes. Aussi je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un grand instrument de Dieu pour le salut des âmes, ses conseils servant à diriger nos affections, à nous éclairer sur nos défauts, à nous faire éviter les occasions du péché, à restituer ce qui a été enlevé, à dissiper les doutes, à réparer les scandales... Et si l'on peut à peine trouver

sur la terre quelque chose de plus excellent qu'un ami fidèle, quel bonheur d'en trouver un qui soit obligé par la religion inviolable d'un sacrement divin à garder la foi et à secourir les âmes? »

Les hérétiques et la confession.

Les protestants crient beaucoup contre la confession, mais il faut bien qu'elle ne soit pas une chose si cruelle, puisque Luther qui, sans trop de gêne, mettait de côté ce qui lui déplaisait, la considérait comme une institution excellente. Loin de désirer son abolition, il s'est réjoui de son existence et a exhorté tout le monde à y avoir recours.

La pratique de la confession est même ordonnée dans l'Eglise anglicane. Je sais bien que vous ne vous entendez pas plus avec les anglicans qu'avec nous; mais enfin je dois vous les citer, parce qu'après tout ils sont et se disent tout aussi bien et meilleurs protestants que vous. L'Eglise donc qui a en ce moment pour pape, ou papesse comme vous voudrez, la reine Victoria, se sert pour pardonner les péchés des mêmes termes que nous employons, car dans ses instructions pour la visite des malades se trouve la suivante : « On devra exhorter la personne malade à faire une confession spéciale de ses péchés, si elle sent sa conscience chargée du poids de quelque transgression importante. Cette confession ouïe, le prêtre devra l'absoudre, si elle le désire humblement et du fond du cœur. » Vient ensuite la formule d'absolution telle que la prononce le prêtre catholique dans la confession.

Ainsi ceux qui ont amené l'abolition de la confession n'étaient pas du tout convaincus qu'elle fût une *torture*, et ils la regardaient comme le meilleur moyen de soulager les consciences et de diriger les hommes vers la vertu. Il y a entre nous et nos adversaires une seule différence : ce qu'ils reconnaissaient utile, nous le pratiquons : le devoir que l'Eglise protestante se contente d'indiquer dans ses livres, l'Eglise catholique exige qu'il soit observé par ses enfants. Je pourrais ajouter que la confession n'est pas si pénible, si cruelle, puisque très-volontairement des millions de fidèles se confessent chaque jour, trouvant dans cette pratique d'ineffables consolations en compensation de leurs larmes et de leurs peines. (*Trésor du peuple*, par Paul Jouhanneaud.)

CONFIRMATION, sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces pour nous rendre parfaits chrétiens et nous faire confesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie. Nous avions déjà reçu le Saint-Esprit dans le baptême, mais dans la confirmation il nous est accordé par cet Esprit adorable des dons spéciaux, au nombre de sept : dons de *sagesse*, d'*intelligence*, de *prudence*, de *force*, de *science*, de *piété*, de *crainte*.

Ce sacrement n'est pas nécessaire, mais très-utile au salut; on pèche si, par négligence ou même par mépris, on ne le reçoit pas.

L'évêque seul a le pouvoir de donner la confirmation, et pour l'administrer, 1° il impose les mains sur tous ceux qu'il doit confirmer; 2° il fait à chacun une onction avec le saint chrême; 3° il lui donne un petit soufflet.

Les hérétiques ont multiplié leurs objections contre ce sacrement, dont il n'est pas, disent-ils, question dans l'Ecriture sainte; le moindre abrégé de théologie fait justice de ces négations. Ce sacrement a toujours été administré, il l'était surtout au temps des persécutions.

Comme le baptême et l'ordre, ce sacrement imprime dans l'âme un caractère; c'est-à-dire, un signe indélébile.

Théodosia et Néanias.

La tendresse d'une mère pour ses enfants est un sentiment que Dieu même a gravé dans le cœur; mais, si quelque passion la combat, elle est étouffée, quelque grande qu'elle puisse être.

Théodosia n'avait qu'un fils nommé Néanias, âgé seulement de vingt ans. Elle ambitionnait avec passion son avancement; dans cette vue, elle le présenta elle-même à l'empereur Dioclétien; et, pour obtenir ses bonnes grâces, elle lui avoua que son mari était mort chrétien, qu'elle n'avait rien oublié pour l'engager à renoncer à cette superstition ennemie des dieux et des hommes (ainsi appelait-elle la religion), mais que tous ses soins avaient été inutiles. Du moins, ajouta-t-elle, j'ai cultivé cette jeune plante (parlant de son fils), je l'ai soigneusement élevée au service du prince et des dieux.

C'était là le vrai moyen de faire sa cour à Dioclétien, ennemi mortel des chrétiens. Aussi donna-t-il à Néanias les marques de la plus grande faveur. D'abord il le mit à la tête d'une troupe d'élite de soldats à Alexandrie, lui donnant la commission d'aller chercher partout les chrétiens et de les immoler, voulant, disait-il, exterminer cette secte.

Néanias se met donc en marche avec sa troupe, ne respirant que le sang et le carnage contre les victimes qu'il devait immoler. Comme il était proche de la ville d'Apamée en Syrie, à la tête de ses soldats, une voix intérieure se fit entendre subitement à lui : « Néanias, où allez-vous?» En même temps il crut apercevoir une croix en l'air. Cette croix et cette voix subite l'arrêtent. Etonné, interdit, il ne savait où il était, ni ce qui se passait en son âme, qui se trouva comme tout investie de lumière; et comme il avait souvent entendu son père parler de la religion et de Jésus-Christ, la grâce mettant à profit ses premières semences, l'éclaira, le toucha d'une manière si vive, qu'à l'instant il résolut de se faire chrétien, et il le fut déjà dans le cœur.

Alors, au lieu d'attaquer les chrétiens, il tourna ses armes contre les ennemis de l'Etat qui infestaient le pays; il les poursuivit, les battit, et ayant remporté sur eux de grands avantages, il se renuit à Antioche, après s'être fait instruire de la religion. A son retour,

sa mère fut toute transportée de joie, le voyant arriver ainsi triomphant : elle ignorait ce qui s'était passé dans son âme. « Ah ! mon fils, dit-elle en l'embrassant et l'arrosant de ses larmes, quelle est ma consolation de vous voir revenir après avoir remporté tant de victoires ! — Oui, ma mère, répondit-il ; mais j'en ai remporté une que vous ignorez, et qui m'est bien plus glorieuse. — Et laquele donc ? dit Théodosia. — C'est que je me suis vaincu moi-même, et que, par la grâce de Dieu, étant païen je reviens chrétien. — Quoi ! vous, chrétien ! dit Théodosia étonnée, vous riez sans doute de cette infâme superstition ? — Non, ma mère, je ne ris point ; » et alors, tirant de son sein une croix qu'il avait fait faire et qu'il portait sur lui, il la baisa tendrement et avec respect ; en même temps il brisa les idoles des faux dieux qu'il avait dans son cabinet et les foula aux pieds, disant qu'il était temps de quitter ces fausses divinités, et d'adorer le vrai Dieu, seul digne de notre culte.

A cette vue, Théodosia entre dans une telle fureur, que, ne se possédant plus, elle court à Dioclétien lui dénoncer son fils comme chrétien et ennemi des dieux, soit que ce premier moment de fureur eût étouffé les sentiments de la nature, soit qu'elle espérât que l'empereur ferait revenir son fils à ses premiers sentiments. Dioclétien, aussi étonné que Théodosia, fait venir Néanias, lui parle d'abord avec douceur et bonté, puis il emploie les menaces, mais inutilement l'un et l'autre. Alors outré de colère, il chasse honteusement Néanias de sa présence, et ordonne au gouverneur d'agir contre lui selon toute la rigueur des édits. Le gouverneur se transporte chez Néanias, lui montre les ordres de l'empereur ; il l'exhorte à adorer les dieux ; sans quoi il doit se résoudre à la mort. « Faites votre commission, répond Néanias. J'ai un corps pour endurer les tourments, et je n'ai pas une âme pour trahir ma religion. »

Peu de jours après, il fut conduit au tribunal du juge pour subir l'interrogatoire. Pour toute réponse, il fit sa profession de foi avec une fermeté et une constance admirables. Le juge, irrité, le fit cruellement battre de verges. Après cette première attaque, on le conduisit en prison, espérant que la réflexion ferait ce que n'avaient pu faire tous les tourments.

Le lendemain, on le fit reparaître avec d'autres chrétiens. Il se présenta devant le juge avec un courage nouveau. On fit subir les plus horribles supplices à ces chrétiens qui, au milieu des douleurs, ne faisaient que prononcer le nom de Jésus-Christ, et montraient la plus grande constance. Théodosia, avec quelques dames de son rang, était présente à ce spectacle, espérant toujours que son fils se rendrait aux ordres de l'empereur ; mais Dieu avait sur elle d'autres desseins. En considérant ces généreux martyrs, qui montraient tant de joie et de constance au milieu des supplices, elle se sentit subitement, d'une part, si frappée de cette patience héroïque, et de l'autre si touchée de l'action barbare qu'elle avait faite, d'aller elle-même dénoncer son fils et de le livrer à la mort, que, pénétrée de douleur, et éclairée d'une grâce extraordinaire d'en haut, elle s'écria tout à coup : « Je suis chrétienne ! » Le juge, surpris et embarrassé, feignit de ne l'avoir pas entendue ; mais elle redoubla : « Je suis chrétienne ! je suis chrétienne ! » et fit sa profession de foi d'une manière si haute et si solennelle, qu'il fut impossible de dissimuler. On la dénonça à l'empereur, qui la fit conduire en prison, où l'on avait auparavant ramené Néanias. Quant il vit entrer sa mère, il fut dans le plus grand étonnement ; mais qui pourrait exprimer quelle fut sa joie, quand il apprit qu'elle était chrétienne, et que c'était pour la foi qu'on l'avait conduite en prison ! La foi seule, et le sentiment intime peuvent faire comprendre ce que ces deux cœurs, réunis en Dieu, éprouvaient de consolation et de joie. Ils s'animèrent mutuellement au combat, qui ne fut pas plus longtemps différé. Après de vains efforts pour les pervertir, comme ils demeuraient inébranlables dans leur foi, ils furent immolés l'un et l'autre à la fureur du tyran ; et, victimes agréables aux yeux de Dieu, ils allèrent se réunir à jamais dans le sein du Dieu des miséricordes, admirable dans tous ses ouvrages, mais surtout adorable dans sa conduite sur ses élus : *Mirabilis Deus in sanctis suis.* (Tiré de Siméon de Constantinople.)

Tite.

Un chrétien, nommé Tite, et son épouse Marie, avaient trois enfants, deux fils et une fille. Le prince idolâtre ayant appelé Tite, l'attaque par toutes les voies pour le forcer de renoncer à sa religion, mais n'ayant pu, par aucun moyen, ébranler son courage, il le renvoie à son logis ; et le lendemain il ordonne de lui envoyer son fils cadet pour lui faire perdre ou la foi ou la vie. On peut mieux penser qu'exprimer la douleur que ressentit ce père affligé, se voyant obligé de sacrifier en quelque manière son propre enfant, en l'abandonnant à la rage d'un tyran, dans un âge si tendre. Mais ce qu'il craignait le plus, c'est que la violence des tourments ne lui fît abandonner la foi. Il le livre cependant, après l'avoir embrassé tendrement et l'avoir instamment exhorté à mourir pour Jésus-Christ, à qui il l'offrait, le conjurant de le soutenir.

Deux jours après, le prince fit dire au père qu'il avait fait mourir son fils, parce qu'il n'avait pas voulu obéir à ses ordres et renoncer à sa foi, et que, s'il persistait lui-même dans sa résolution, il lui commandait de lui envoyer sa fille. Ce second coup fut encore plus sensible que le premier ; cependant il fallut obéir ; la fille ayant dit le dernier adieu à ses parents, fut menée au palais pour être égorgée comme son frère.

Quelques jours après, le roi fit savoir à Tite que sa fille avait subi le même sort que son frère, pour avoir été rebelle à ses volontés, et lui ordonna de lui envoyer son aîné,

pour être traité comme les autres, s'il persistait dans ses sentiments. Ce dernier coup pensa accabler ce pauvre père; toutefois reprenant courage, et se souvenant du sacrifice d'Abraham, il appelle son fils et lui dit : « Mon fils, vous savez ce qui est arrivé à votre frère et à votre sœur; ils sont morts pour la foi de Jésus-Christ; les voilà au ciel, où ils vous appellent; ne voulez-vous pas les suivre? Allez, mon fils, montrez-vous digne enfant de Dieu; sachez gagner, par une mort temporelle, une vie éternelle. Craindrez-vous un tyran dont votre frère et votre sœur ont généreusement triomphé? Allez et mourez en chrétien.» Simon, touché jusqu'aux larmes, répondit qu'il enviait le bonheur de son frère et de sa sœur, et qu'il ne désirait rien tant que de verser son sang pour la foi. Ayant dit cela, il se met à genoux et leur demande leur bénédiction : le père et la mère la lui donnèrent avec une grande effusion de larmes; et, après l'avoir tendrement embrassé, le mirent entre les mains de l'officier qui devait le mener au palais.

Tite se voyant ainsi privé de ses chers enfants, se consolait avec Marie, son épouse, qui était d'une vertu éminente. Il ne craignait rien tant que de la perdre ou de la quitter; et c'est le dernier et le terrible assaut que le tyran livra à sa constance; car après quelques jours, il lui fait dire que son fils Simon n'est plus en vie, et que s'il persistait encore dans sa désobéissance, il ordonnait qu'on lui amenât sa femme pour lui faire subir le même châtiment qu'à ses enfants. A cette nouvelle, Tite, ferme comme un rocher, demeura immobile, et ne fit d'autre réponse, sinon qu'il ne manquait plus qu'une chose à son bonheur, c'est que le prince mêlât le sang du père avec celui de la mère et de ses enfants.

Il n'y a que Dieu qui sache la douleur que ressentirent ces deux saintes personnes, quand il fallut se séparer; mais, fortifiés par l'espérance de se revoir bientôt dans le ciel, ils se dirent le dernier adieu. Tous les domestiques fondaient en larmes, et jetaient des cris lamentables, en voyant partir leur digne maîtresse; il n'y avait qu'elle qui avait un visage serein, et qui consolait tout le monde par la satisfaction qu'elle avait de mourir martyre.

Enfin, pour dernier acte de cette tragédie, le prince envoya à Tite un nouvel officier pour lui faire savoir que sa femme avait eu la tête coupée, et il demandait la sienne, s'il n'obéissait pas à ses volontés. Tite répond avec fermeté qu'on ne pouvait lui apporter de nouvelle plus agréable; qu'étant déjà mort quatre fois en la personne de sa femme et de ses enfants, il mourra bien volontiers une cinquième, pour aller se réunir à jamais à eux. Il s'en va au palais, triomphant de joie, et se prosternant devant le prince, lui demande la même grâce qu'il avait accordée à toute sa famille.

Le tyran, étonné de sa résolution, fit encore de nouveaux efforts pour le vaincre, il employa les remontrances, les prières, les menaces : il lui reprocha son obstination; il mit tout l'appareil des tourments sous ses yeux, mais voyant que rien au monde ne pouvait ébranler sa constance, il changea tout à coup de visage, et ayant donné ses ordres, il fit venir sa femme et les enfants, qu'il présenta à Tite pleins de vie; puis, louant leur constance, il les renvoie à leur maison avec toute liberté de vivre dans leur religion, qu'ils avaient si généreusement défendue.

Ces glorieux martyrs d'esprit et de cœur s'en retournèrent ainsi triomphants du tyran et de la mort, et bénissant de concert le Dieu des miséricordes. Cet heureux père pouvait bien dire comme David, qu'autant la douleur avait affligé son cœur en la perte de sa famille, autant avait-il ressenti de consolation et de joie en la recouvrant. (Tiré de l'*Histoire du Japon*, liv. XIV.)

Sainte Eulalie.

La persécution de Dioclétien étant allumée contre les chrétiens, le cœur d'Eulalie, âgée seulement de douze ans, brûle déjà du désir du martyre; et ne pouvant contenir cette noble ardeur, elle veut elle-même aller se présenter au tyran. Sa mère, sage et pleine de tendresse pour sa fille, la conduit à la campagne; et, par cette retraite prudente, la soustrait au péril où son courage allait l'exposer. Elle se dérobe enfin à la vigilance de sa mère; et, durant la nuit, elle se met en marche sans connaître aucun chemin; mais elle n'est pas seule, une troupe d'anges l'accompagne : elle fit tant de diligence, qu'elle avait déjà fait plusieurs lieues avant le soleil levé. Elle arriva enfin à Mérida; aussitôt elle court au palais, et se présente sans pâlir au tribunal du juge. « De grâce, seigneur, lui dit-elle, pourquoi persécutez-vous des innocents, et voulez-vous forcer des fidèles à se prosterner devant les faux dieux? Vous cherchez des chrétiens, je vous déclare que je suis chrétienne, et ennemie de toutes vos idoles de pierre et de bois. »

Un discours si peu attendu excita l'étonnement et la fureur du magistrat qui, ne pouvant rien obtenir de la sainte par des promesses et des menaces, allait ordonner d'en venir aux plus grands supplices : mais Eulalie le prévient, et cédant tout-à-coup à l'impression de l'esprit divin qui la fait agir, elle renverse l'autel, brise l'idole, foule aux pieds les offrandes profanes, et jette le désordre et la confusion parmi les ministres et les bourreaux. Le juge en fureur la fait saisir : on la dépouille, on la déchire, on la met tout en sang. « O Jésus, mon céleste époux, s'écrie-t-elle, on écrit votre nom sacré sur mon corps avec le fer, on grave sur lui vos victoires en caractères sanglants. Aucune larme ne coule de ses yeux, aucun soupir ne sort de son cœur : une joie sainte éclate sur son visage. Le tyran, de plus en plus animé, ayant employé inutilement le fer, a recours au feu : il fait aussi allumer des torches autour d'Eulalie; la flamme l'environne de tous côtés : la jeune martyre voyant qu'on

lui ôtait ses habits, avait, dès le commencement, dénoué ses cheveux, et les laissant flotter, s'en était couverte pour rassurer sa pudeur; mais la flamme étant montée, et consumant ses cheveux, la sainte crut qu'elle ne devait pas vivre : elle ouvre la bouche, et, respirant pour la dernière fois, elle attire le feu dans ses entrailles, et finit sa vie dans les tourbillons des flammes dont elle était entourée. En même temps on vit sortir une colombe plus blanche que la neige, et prendre son essor vers le ciel : c'était l'âme d'Eulalie qui s'envolait pour se réunir à jamais au céleste époux. »

Ses saintes reliques, qui reposent dans la ville de Mérida, en font l'ornement; la sainteté de sa vie en a été la gloire, et sa protection en fait le bonheur. (Tiré des *Actes des Martyrs, et de saint Jean Chrysost.*, an 304.)

JULIEN L'APOSTAT *et le jeune confirmé.*

L'empereur Julien, voulant rendre son apostasie solennelle, fit préparer dans un temple un grand sacrifice aux idoles; mais au moment de commencer la cérémonie, le feu de l'autel s'éteignit tout à coup; les couteaux des prêtres des faux dieux ne purent couper les chairs des victimes, et le sacrificateur effrayé s'écria : « Il y a ici quelque Galiléen qui a été nouvellement ou lavé d'eau, ou oint de baume, » (il voulait dire, ou baptisé ou confirmé). Alors, un jeune page chrétien, qui venait de recevoir le sacrement de confirmation, élevant la voix, lui dit : « C'est moi qui ai fait le signe de la croix et invoqué le nom de Jésus pour attirer cette honte à vos idoles. » L'empereur qui avait été chrétien, et qui était bien instruit du pouvoir de Jésus-Christ, fut saisi de frayeur. Il appréhenda les effets de la vengeance divine, et sortit du temple, couvert de confusion, sans proférer une seule parole. Le courageux soldat de Jésus-Christ alla rapporter aux chrétiens ce qui venait d'arriver, et ils reconnurent combien ceux en qui habite la vertu de Jésus-Christ par le sacrement de confirmation, quand on le reçoit dans des dispositions saintes, sont redoutables au démon. (*Histoire ecclésiastique.*)

CONSTANCE CHLORE.

Constance Chlore appréciait et protégeait le christianisme. Il usa cependant quelque temps de dissimulation, et déclara publiquement que tous les chrétiens de son palais eussent à offrir des sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du paganisme, s'ils voulaient conserver leurs charges et ses bonnes grâces. Il s'en trouva qui, préférant leur fortune à leur intérêt éternel, s'empressèrent d'obéir à cet ordre, qui n'avait été donné qu'afin de les éprouver; mais, pour prix de leur obéissance, ils n'obtinrent que le mépris du prince, qui, très-indigné de leur lâcheté, les éloigna pour toujours de sa personne. Un de ses confidents lui ayant demandé la raison de cette conduite, Constance lui fit cette sage réponse : « Les hommes qui sacrifient leur religion à leur intérêt sont capables de manquer à tous leurs devoirs; et je ne pouvais espérer que ceux dont la disgrace vous a surpris me fussent plus fidèles qu'ils ne l'ont été à leur Dieu. » Peu content d'avoir puni et humilié les apostats, le prince crut devoir encore récompenser avec éclat les chrétiens qui, s'élevant au-dessus des vues temporelles, avaient persévéré dans la profession ouverte du christianisme; et pour bien convaincre ses courtisans qu'il ne comptait que sur la fidélité de ceux qui étaient fidèles à leur religion, il investit ces chrétiens généreux et incorruptibles de toutes les fonctions publiques.

Réponse d'un soldat chrétien à l'empereur Mahomet.

Mahomet II, empereur des Turcs, pressant un soldat chrétien d'embrasser la religion de Mahomet, le menaça de la mort, s'il refusait de le faire. « Quoi! lui répondit ce généreux soldat, en lui montrant sa poitrine toute couverte de blessures; quoi! j'aurai reçu mille plaies pour l'empereur de la terre, et je craindrai de mourir pour celui du ciel? » (*Beaux exemples.*)

Le philosophe et le paysan.

Se servant d'une grossière expression très-familière aux corrupteurs du peuple dans les campagnes, un philosophe subalterne disait à ses paysans : « Vous laisserez-vous encore embêter par vos prêtres? — Il n'y a d'embêtés parmi nous, lui répondit un de ces braves gens, que ceux qui se laissent gâter par les philosophes qui ont le talent de changer les hommes en bêtes. »

VOLTAIRE.

Voltaire ayant un jour à sa table grand nombre de convives, des hommes même marquants par leur nom et par leur rang, dit à la fin du dîner : « Ce qui me fait grand plaisir, c'est qu'entre nous tous, il n'y en a pas un qui croie au christianisme. » Quelques impies décidés s'empressèrent de se déclarer; d'autres applaudirent en souriant; quelques-uns, peu malheureusement, avaient l'air embarrassé. Un brave officier élève la voix et dit en s'adressant à Voltaire : « Vous voudrez bien, monsieur, ne pas me compter au nombre des apostats : je ne me pique pas d'assez d'esprit pour abandonner la religion de mes pères. » (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'officier.

Un officier, distingué par sa naissance et par ses richesses, était près d'obtenir un grade élevé qui était vacant; mais on l'accuse d'être chrétien, et sa religion l'excluait des charges et des honneurs. Le gouverneur lui donna quelques heures pour considérer à loisir ce qu'il avait à faire. Pendant cet intervalle, l'évêque l'aborde, il le prend par la main, le mène à l'église et le fait entrer dans le sanctuaire. Là, au pied des autels, il lui montre l'épée qu'il portait au côté : il lui présente en même temps le livre des saints Evangiles, lui disant de choisir ce qu'il préférait. L'officier, sans hésiter, étendit la main droite, et prit le livre sacré. « Attachez-vous donc

à Dieu, lui dit l'évêque, il vous fortifiera et vous accordera ce que vous avez choisi : allez en paix. » Au sortir de l'église, l'officier se présenta au gouverneur, et ayant généreusement confessé la foi de Jésus-Christ, il fut condamné à mort, et expira dans les tourments. (MÉRAULT, *les Apologistes*, p. 371.)

L'enfant fidèle aux devoirs de la religion.

Dans une grande ville de France, un enfant, appartenant à un père et à une mère étrangers à toute pratique de religion, se disposait à s'approcher pour la première fois de la table sainte ; c'était l'usage dans cette maison de manger gras tous les jours, sans aucune distinction. L'enfant étant allé à confesse, s'accusa de cette faute, et son directeur lui donna là-dessus les règles qu'il avait à suivre pour l'avenir. Le jeune enfant promit de les mettre en pratique. L'occasion ne tarda pas à se présenter ; le vendredi suivant, la table, comme de coutume, était servie en gras; on lui en présente, il refuse modestement; et, sur la demande que lui fait son père du motif de son refus, il lui allègue la défense de l'Eglise, et manifeste en même temps le désir de s'en tenir, pour son repas, à un simple morceau de pain. Mais ce père impie, irrité de la résistance de son fils, le condamne brutalement à se retirer, jusqu'au lendemain, dans une chambre indiquée, sans lui permettre de prendre même le morceau de pain dont il se serait contenté. L'obéissance suit de près cette brusque sentence, sans qu'on entendît le moindre murmure, ni qu'on vît aucune apparence d'humeur. Néanmoins la mère, quoique aussi impie que son mari, se sentit émue de compassion, et voulut en secret porter à son fils, dans l'après-midi, quelque chose à manger, tout en lui reprochant son opposition aux vues de son père et aux siennes. Quelle fut sa surprise d'entendre ce cher enfant lui répondre avec un calme parfait : « Si mon papa m'avait commandé quelque chose que je pusse faire, je l'eusse fait aussitôt; ce n'est point par obstination que j'ai opposé un refus à ses volontés ; il m'a ordonné de venir ici, et d'y rester jusqu'à demain, sans prendre aucune nourriture ; je puis en cela lui obéir sans blesser ma conscience; trouvez bon, par conséquent, que ne n'accepte point ce que vous voulez bien m'apporter. » La mère interdite, en lui entendant exprimer des sentiments si au-dessus des siens, sortit aussitôt pour donner un libre cours à ses larmes, qu'elle ne pouvait plus retenir, et alla rapporter à son mari cette réponse qui l'avait vivement frappée. Le père en fut lui-même dans l'admiration, et, versant tous deux des larmes d'attendrissement, ils convinrent que leur fils était plus raisonnable et valait mieux qu'eux. Ils allèrent en conséquence le trouver. Le père l'embrasse tendrement, et, se condamnant lui-même pour l'injuste dureté avec laquelle il l'avait traité, lui demanda qui avait pu lui donner ces sages conseils. Apprenant que c'était son confesseur, il courut lui témoigner sa reconnaissance des soins qu'il avait prodigués à son fils, le pria d'entendre sa confession, et se convertit, ainsi que son épouse. Heureux enfant, d'avoir pu faire ouvrir les yeux à ses parents, et les ramener ainsi de leurs égarements! (MARGUET, *Essai sur les lois de l'abstinence.*)

Le jeune martyr.

Durant une persécution violente qui s'éleva contre la religion, dans le Japon, un père et une mère chrétiens s'attendaient tous les jours au martyre, et s'y disposaient par des prières ferventes : ils avaient un fils encore très-jeune, sur lequel ils étaient extrêmement en peine. Un jour, ils s'entretenaient là-dessus et se disaient l'un à l'autre : « Nous espérons bien, avec la grâce de Dieu, souffrir le martyre pour la religion ; mais, hélas! ce tendre enfant, que deviendra-t-il? aura-t-il la force de soutenir les tourments? aurait-il le malheur de succomber et de renoncer à la foi? » Durant leur entretien, l'enfant faisait semblant de s'amuser et de ne pas les écouter : en attendant, il faisait rougir un fer au feu, et quand il fut rouge il le retira et se l'appliqua sur la main avec une constance héroïque. Les parents alarmés lui demandèrent ce qu'il faisait et pourquoi il en agissait ainsi? Ce que je fais, leur dit-il avec fermeté, je veux vous montrer qu'avec le secours de Dieu j'aurai assez de courage pour souffrir le martyre avec vous plutôt que de renoncer à ma religion. Les parents, dans l'admiration, l'embrassent tendrement, fondant en larmes de joie, et rendant grâces à Dieu de leur avoir donné un tel fils. Ils eurent tous les trois le bonheur d'être couronnés du martyre. Heureuse récompense des soins de la bonne éducation que les parents avaient donnée à ce cher enfant, et du fruit salutaire que cet enfant avait retiré de leurs soins pour cette éducation sainte! (*Nouveau* PENSEZ-Y BIEN.)

Fermeté d'une jeune catéchumène.

Il n'y a que peu de temps que je conférai le baptême à une *jeune catéchumène*, agée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au christianisme. Les exemples domestiques étaient bien capables de la séduire; fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvait dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquait. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune libertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se ferait chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avaient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère vint jusqu'à la menacer qu'il la tuerait si elle s'obstinait à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitements ne firent aucune impression sur elle; toute sa consolation était de venir à l'Eglise, et souvent elle me disait : « La mort dont on me menace ne m'effraye point;

je la préférerai volontiers au parti qu'on me propose. C'est un séducteur que ce jeune homme qu'on veut que j'épouse ; il ne pense nullement à se convertir; mais quand ses promesses seraient sincères, ni lui ni d'autres ne changeront point la résolution que j'ai prise : non, mon Père, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ. » La persécution qu'on continua de lui faire essuyer dans sa famille fut poussée si loin, qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parents qui était chrétien : là, elle fut éprouvée par diverses infirmités, qui ne ralentirent point sa ferveur; ce qui est d'autant plus surprenant, que la moindre adversité est capable de déconcerter nos sauvages. Ayant appris, quelque temps après, que sa mère était en danger de perdre la vue, par deux cataractes qui lui couvraient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitements qu'elle en avait reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de sa mère, et la gagnèrent au point qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'église, où elle se fait instruire pour se disposer à la grâce du baptême qu'elle demande avec empressement. (*Extr. d'une let. du P.* Marest, *Lett. édifiantes* t. VI.)

Une Vendéenne.

Une Vendéenne, que la maladie avait forcée de rester à Laval avec ses trois filles, y fut découverte et condamnée à mort par ces juges infâmes à qui le nom d'homme ne peut être donné sans déshonorer l'humanité. Quelques âmes courageuses élevèrent la voix en leur faveur, mais elle ne fut pas plus entendue que celle de l'enfant égaré dans la forêt pendant l'orage.

La plus jeune, âgée de seize ans, d'une beauté accomplie, fut saisie d'effroi à la vue de l'instrument meurtrier; mais la voix de sa mère fit renaître le calme dans son âme. Comme celle des Machabées, cette mère obtint de mourir la dernière; et après avoir soutenu le courage de ses enfants, elle alla au ciel partager leur triomphe et l'accroître par sa présence. (Sapinaud, *Notice sur quelques victimes du tribunal révolutionnaire de Laval.*)

Une veuve persane.

Le tome XXe des *Annales de la Propagation de la foi* citait ce fait, bien capable de faire rougir tant de chrétiens qu'arrête le respect humain.

« Perse. — Il y a un an, une mère avec ses cinq enfants avait embrassé la religion catholique. Son mari, se voyant près de mourir dans les Indes, avait chargé ses parents d'envoyer à sa famille, à Djoulfa, une somme qu'il avait laissée, et qui s'élevait à près de deux mille tomans. Lorsque la veuve vint réclamer cette somme qui lui appartenait, on lui répondit : que si ses enfants allaient avec elle baiser la main de l'évêque schismatique arménien, en se repentant d'avoir embrassé la foi catholique, on lui livrerait les deux mille tomans, qu'autrement elle ne pouvait espérer de les recevoir. Mais la généreuse veuve en fit volontiers l'abandon, et répondit que la vraie foi lui était plus chère que de vains trésors. Depuis, cette femme est morte dans de grands sentiments de piété, et a laissé à notre sollicitude quatre enfants en bas âge.

Deux paysans bretons.

Pendant la première révolution, en vain, dit Trévaux, dans son *Histoire de la Bretagne*, les autorités sévissaient contre les prêtres non-assermentés, en vain des violences étaient exercées contre eux dans tous les départements de la province, les esprits se retrempaient dans la persécution, et de beaux exemples de fermeté chrétienne brillaient dans les diverses classes de la société. On trouve chez un fermier du village du Chêne, nommé Chantebel, un petit catéchisme destiné à faire connaître le schisme aux fidèles, et à leur indiquer les moyens de s'en préserver. Le possesseur du livre est conduit en prison, et une sorte de comité décide que Chantebel lui-même brûlera son catéchisme en public. « Mon catéchisme est bon, répond-il; on peut me faire ce qu'on voudra, jamais je ne consentirai à brûler un livre qui ne contient que les véritables principes de la foi. » Il est conduit ignominieusement par les rues de Martigné, mais rien n'ébranle son courage, et du milieu de la foule son épouse lui crie : « Tiens bon, c'est pour le bon Dieu, et il t'en récompensera. » A quelques lieues de Rennes, un autre laboureur refuse d'assister à la messe de l'intrus; des gardes nationaux emploient la force pour le contraindre à s'y rendre; ne pouvant réussir à le faire marcher, ils le traînent. A chaque échalier qu'il passe, et il y en avait vingt-huit pour parvenir au bourg, on lui place le cou sur la traverse, on lève le sabre, et on menace de lui abattre la tête, s'il persiste à se roidir. Ni injures, ni menaces, ni violences ne peuvent vaincre son courage.

Le clergé et le peuple irlandais.

O'Connel réclamait l'émancipation de sa patrie bien-aimée. En vain les lâches et sourds partisans des concessions royales, souvent plus dangereux que les adversaires déclarés, cherchant à justifier leur honteuse apostasie de la cause de l'Eglise, opposaient à son généreux champion, qu'espérer de l'Angleterre protestante une émancipation sans concessions était une témérité et une folie. O'Connel répondait : « Pour obtenir une réconciliation, je suis prêt à tout, excepté à immoler la religion de ma patrie et de mes pères. » Et le peuple à sa suite répétait : « Nous aimons notre liberté civile, mais nous aimons encore plus notre religion. Si pour obtenir notre liberté civile il faut mourir, nous sommes prêts à faire l'abandon de notre vie, mais non de notre foi. Mieux vaut être catholiques et esclaves que

protestants et libres. Le martyre n'est pas chose nouvelle pour nous. Trois cents ans de tortures sont déjà passés sur nos têtes. Que nos chaînes s'appesantissent encore plutôt que de consentir à la plus petite altération de la discipline de notre Eglise. »

A ceux qui s'étudiaient à affaiblir la constance du clergé par la perspective d'une riche dotation qui l'aurait soustrait à la dure nécessité de mendier son pain, ce noble clergé n'hésitait pas à répondre : « Les chaînes fussent-elles d'or, sont toujours des chaînes; mieux vaut une liberté pauvre qu'un opulent esclavage. L'honneur peut s'allier à la pauvreté, mais l'infamie est la compagne inséparable d'une servitude volontaire. Prêtres pauvres, nous sommes plus respectés que les riches prébendistes de l'hérésie. L'Eglise n'a pas besoin qu'on l'aide à bien vivre, mais qu'on la laisse bien faire; elle n'a pas besoin de richesses, mais de liberté. »

CONTRITION, CONVERSION, PÉNITENCE. — *Contrition*, douleur et détestation du péché, avec ferme résolution de ne plus le commettre. — Pour être agréable à Dieu, la contrition doit être intérieure, surnaturelle, universelle, souveraine. — Les motifs de la contrition sont les perfections de Dieu, que le péché outrage; la Passion de Jésus-Christ, que le péché renouvelle; la grâce divine et le paradis, que le péché nous fait perdre; enfin les tourments de l'enfer, que le péché nous attire.

La contrition est parfaite ou imparfaite. La première est la douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché lui déplaît. Cette contrition, jointe au désir de recevoir le sacrement de pénitence, réconcilie par elle-même le pécheur avec Dieu. La seconde est la douleur provenant de la laideur du péché ou des châtiments qu'il mérite. Son effet est de disposer le pécheur, qui a l'espérance du pardon et un commencement d'amour de Dieu, à recevoir l'absolution sacramentelle. — La contrition s'obtient en la demandant à Dieu et en s'y excitant soi-même par les motifs que la foi suggère.

Sans contrition, nulle rémission du péché. Les marques de la *conversion*, de la *pénitence*, sont le changement de vie, la fuite des occasions dangereuses et le courage avec lequel on combat les mauvaises habitudes.

Sérapion.

Un vieillard nommé Sérapion, après avoir passé sans reproches la plus grande partie de sa vie, avait eu le malheur de tomber durant la persécution : il avait souvent demandé grâce, et on ne l'avait point écouté, parce qu'il avait sacrifié aux dieux. Tombé malade, il demeura trois jours de suite sans voix et sans sentiment; le quatrième jour, s'étant un peu éveillé, il appela son petit-fils et lui dit : « Eh! mon enfant, jusques à quand veut-on me retenir en ce monde? De grâce, qu'on se dépêche pour me faire mourir au plus tôt; appelle incessamment quelque prêtre. » Ayant dit cela il perd encore la parole. L'enfant courut au prêtre, qui ne put y aller; mais il donna à l'enfant une partie de la sainte eucharistie, lui ordonnant de la faire tremper et de la faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant retourna; et, comme il était proche, avant qu'il entrât, Sérapion étant encore revenu à lui, dit : « Viens-tu, mon enfant? Je sais que le prêtre n'a pu venir; mais fais vite ce qu'il a ordonné et délivre-moi. » L'enfant trempe l'eucharistie et la fait couler dans la bouche du vieillard, qui rendit l'esprit après un léger soupir.

N'est-il pas évident, conclut saint Denis d'Alexandrie, qu'il fut comme miraculeusement conservé jusqu'à ce qu'il fût consolé et reconnu pour fidèle, en récompense de tant de bonnes œuvres qu'il avait faites? (*Histoire Ecclésiastique*, l. VII.)

Marie Egyptienne.

Sous l'empire de Théodose le Jeune vivait un saint religieux nommé Zozime. Après avoir servi Dieu pendant cinquante-trois ans dans le même monastère, il lui vint en pensée qu'il avait acquis la perfection de son saint état. Une révélation divine le détrompa en lui ordonnant d'aller dans un autre monastère situé sur le bord du Jourdain. Il y alla et le trouva habité par des anges plutôt que par des hommes. Une de leurs saintes pratiques était de se séparer, au commencement du carême, et de s'enfoncer chacun de leur côté dans le désert, pour se livrer à toutes sortes d'austérités; et ils ne revenaient au monastère que le dimanche des Rameaux, pour célébrer ensemble la Passion et la Résurrection du Sauveur. Zozime ayant passé le Jourdain comme les autres, s'avance dans le désert, priant avec ferveur.

Le vingtième jour de sa marche, s'étant arrêté sur le midi, il aperçut une espèce de fantôme qui se mit à fuir devant lui; il courut sur ses traces malgré son grand âge, et, croyant que c'était un solitaire, il lui cria de s'arrêter et de lui donner sa bénédiction. « Ah! Zozime, lui répondit-on, jetez-moi votre manteau pour me couvrir; vous êtes prêtre, je suis une pauvre pécheresse, c'est à vous de me bénir. » Le saint homme, surpris de s'entendre appeler par son nom, fit ce que cette personne lui demandait, et, après avoir prié quelque temps, il la conjura au nom de Jésus-Christ de lui dire qui elle était, depuis quand elle vivait dans le désert. Elle parla ainsi :

« Je devrais mourir de honte en disant ce que je suis; le seul récit de ma vie vous causera tant d'horreur que vous vous enfuirez devant moi comme à la vue d'un serpent; je vous la raconterai cependant, après avoir demandé le secours de vos prières, afin que Dieu me fasse miséricorde au jour du jugement. »

Alors elle lui dit qu'elle était d'Egypte;

qu'à l'âge de douze ans elle avait quitté son père et sa mère et s'était retirée malgré eux à Alexandrie, où elle avait vécu dix-sept ans, plongée dans toutes sortes de crimes. « Hélas ! s'écriait-elle, en couvrant son visage de ses mains, puis-je sans mourir de honte vous raconter tous mes égarements. Il me semble que chacune de mes paroles est comme une tache qui souille la pureté de l'air que nous respirons. Un jour d'été, ayant vu un grand nombre de personnes qui couraient vers la mer, je demandai où elles allaient; on me répondit qu'elles allaient à Jérusalem pour y célébrer l'exaltation de la sainte croix. Je m'embarquai avec elles, et ma navigation et mon séjour dans cette ville ne furent qu'un tissu de crimes.

« Lorsque la fête de l'exaltation de la glorieuse croix de notre Sauveur fut arrivée, voyant que tout le monde courait à l'église, j'y courus aussi; mais il ne me fut pas possible d'y entrer, et, lorsque je touchais le seuil, je me sentais repoussée par une puissance secrète et divine, comme si une troupe de soldats avait ordre de me fermer l'entrée de l'église. Je me trouvais alors sur la place qui est devant la porte. Cela m'était arrivé trois ou quatre fois. Toute fatiguée de mes efforts inutiles, je me retirai dans un coin de cette place et je me mis à considérer quelle pouvait être la cause qui m'empêchait de voir cette sainte croix, sur laquelle un Dieu est mort pour nous sauver. Une pensée salutaire m'ayant ouvert les yeux de l'âme, je jugeai que je devais m'en prendre aux abominations de ma vie. Cette réflexion me toucha et me fit fondre en larmes. Tandis que je me frappais la poitrine en poussant de profonds soupirs, j'aperçus au-dessus de moi une image de la sainte Vierge, mère de Dieu. Alors, fixant mes regards sur elle, je lui dis : Sainte Vierge, mère de Dieu, je sais que les crimes dont ma vie est souillée me rendent indigne de jeter les yeux sur votre image, vous qui êtes une vierge très-pure et sans la moindre tache, et votre pureté doit avoir horreur d'une âme aussi abominable que la mienne. Cependant j'ai appris que le Dieu que vous avez mérité de porter dans votre chaste sein, ne s'est fait homme que pour appeler les pécheurs à la pénitence; je vous prie de m'assister dans l'abandon où je suis. Permettez-moi d'entrer dans l'église, commandez, reine du ciel, que la porte me soit ouverte, bien que j'en sois indigne, afin que je n'aie pas le malheur d'être privée de la vue de ce précieux bois où votre fils a répandu son sang pour mon salut; je vous promets, au nom de ce divin Sauveur, qu'il ne m'arrivera plus jamais de tomber dans mes horribles impuretés; mais qu'aussitôt que j'aurai adoré cette croix, je renoncerai à tout pour aller sur-le-champ où il vous plaira de me conduire, ô Vierge sainte ! vous qui êtes ma caution et mon guide.

« Ma prière finie, je sentis une grande consolation, et m'étant présentée à la porte de l'église, j'y entrai sans peine; je pénétrai même jusque dans le chœur. Là j'eus le bonheur d'adorer cette croix précieuse qui donne la vie aux hommes. Touchée de la miséricorde de Dieu et de la bonté avec laquelle il est toujours prêt à pardonner aux pécheurs, je me prosternai contre terre fondant en larmes. Après avoir baisé le pavé de ce saint lieu, je sortis et courus devant l'image de celle que j'avais priée d'être caution de ma promesse, je me mis à genoux devant elle, je lui dis : « Très-miséricordieuse mère, vous m'avez bien fait voir les effets de votre incomparable bonté, en exauçant ma prière malgré mon indignité. Il est temps, Vierge sainte, que j'accomplisse, avec votre assistance, ce que je vous ai promis. Envoyez-moi où il vous plaira, soyez mon guide dans le chemin du salut et de la pénitence. Alors j'entendis une voix qui me criait d'assez loin : *Si tu passes le Jourdain, tu trouveras le repos.* Je pris ces paroles pour moi, et je m'écriai en pleurant et en regardant l'image de la sainte Vierge : Reine de l'univers, vous par qui le salut est arrivé aux hommes, ne m'abandonnez pas, je vous en supplie. A ces mots, je partis à grande hâte, et un inconnu que je rencontrai me remit trois pièces d'argent en me disant : *Recevez ceci;* j'en achetai trois pains, et ayant demandé au boulanger le chemin qui conduisait au Jourdain, je m'en allai en courant et en pleurant. Arrivée à l'église de Saint-Jean-Baptiste bâtie auprès du fleuve, j'eus le bonheur de recevoir le corps de mon Sauveur, ensuite je passai le Jourdain, et ayant demandé à la sainte Vierge qu'elle voulût toujours bien être mon guide, je m'enfonçai dans cette solitude, évitant la rencontre des hommes, et attendant la venue de mon Dieu, qui sauve les grands et les petits quand ils se convertissent à lui. »

Après ce récit, le saint religieux lui demanda depuis quand elle vivait dans ce désert, de quoi elle s'y était nourrie, et si elle avait éprouvé quelques tentations dans un aussi grand changement. Elle lui répondit : « Il y a à peu près quarante ans que je vins de la ville sainte ici; pour ma nourriture, j'avais mes trois pains qui devinrent bientôt aussi durs que des pierres, et, durant quelques années, j'en mangeai un peu chaque jour. Au reste, l'homme ne vit pas seulement de pain. Quant à mes tentations, c'est à peine si j'ose y penser. Je combattis pendant dix-sept ans contre mille désirs violents et une furieuse inclination pour le mal. Mais, au milieu de ces assauts, je me mettais à pleurer, à me frapper la poitrine, je me rappelais ma promesse solennelle et l'image de la sainte Vierge, mère de Dieu, qui m'avait prise sous sa protection; je la suppliais d'éloigner de moi ces pensées qui affligeaient mon âme; alors je voyais une lumière resplendissante qui m'environnait de toutes parts, et mon esprit rentrait dans le calme. C'est ainsi que dans tous mes combats, j'élevais sans cesse mon cœur vers cette vierge sans tache qui avait répondu pour moi, et la priais de m'assister dans ce désert et dans ma pénitence, à quoi elle n'a

jamais manqué. Cette bienheureuse mère de Dieu, qui est mon refuge et toute ma force, ne m'a jamais abandonné et m'a servi de mère en toutes choses. » (*Vie des Pères du désert.*)

Raimond Lulle (XIIIe siècle).

La vie de Raimond Lulle eut quelques rapports avec celle de saint Augustin. Né d'une famille riche, comme le saint évêque d'Hippone, le philosophe espagnol passa sa jeunesse au sein des plaisirs et du luxe des cours. Un songe qu'il eut à l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'arracha à sa vie déréglée : il crut voir un ange qui lui présentait des feuilles de lentisque ou de mille-pertuis sur esquelles étaient gravés des caractères arabes. Il se regarda dès lors comme appelé à une mission chez les musulmans. Dans le but d'accomplir cette sainte fonction, il éloigna de lui ses jeunes compagnons de plaisir, s'ensevelit dans la solitude, au milieu des livres, et prit à son service un arabe, afin de se rendre familières les langues orientales, en les parlant sans cesse. Celui-ci s'étant aperçu que son maître voulait se servir de ce moyen pour combattre la loi de Mahomet, tenta de le frapper d'un poignard. Lulle para le coup, se contenta de le désarmer, et lui pardonna en le renvoyant. Il travailla pendant plusieurs années encore, bien convaincu qu'une croisade spirituelle serait plus profitable à la cause de la religion que toutes les expéditions armées. En 1305, il se rendit à Gênes, passa en Barbarie et s'arrêta à Bone, où il réussit à convertir plusieurs philosophes averroïstes qui regardaient la foi comme opposée à la raison. Il arriva à Alger où il opéra de nombreuses conversions ; mais ayant disputé avec un philosophe arabe, nommé Omar, qu'il réfuta de vive voix et par écrit, il fut arrêté, mis au cachot ; et après des sollicitations et des offres vaines pour le faire changer d'opinion et lui fermer la bouche, on le bannit à perpétuité comme perturbateur du repos public. Embarqué sur un vaisseau génois, il arriva à Pise, et les Pisans, déterminés par l'exemple des chevaliers de saint Jean de Jérusalem, lui remirent pour le pape des lettres dont l'objet était de proposer un ordre de chevaliers chrétiens pour délivrer les saints lieux de la domination des Turcs, dont toutefois il voulait opérer la conversion. Lulle obtint bientôt de pareilles lettres de Gênes, et les dames même s'engagèrent à contribuer de leurs deniers à cette expédition. Le pape n'approuva pas le projet ; Raimond Lulle, déçu dans ses espérances, se remit avec zèle à l'étude de la philosophie, et parcourut l'Angleterre et la France.

Retiré dans une petite chambre, rue de la Bûcherie, à Paris, il passa de longues années à instruire les jeunes gens et à méditer ses grands travaux sur la logique et sur l'art démonstratif et inventif. Enfin ne pouvant résister au désir de convertir les infidèles, à l'âge de quatre-vingts ans, malgré le peu de succès de ses premières tentatives, il s'embarque pour retourner en Afrique. Il visite à Bone ses anciens amis, se rend à Bougie, et après s'être concerté avec quelques Sarrasins convertis, prêche avec confiance dans les places publiques Jésus-Christ aux Mahométans. Il annonce qu'il a rompu son ban pour leur intérêt et dans le but unique de les sauver. Son courage, toujours croissant, irrite les docteurs du Coran, qui le menacent de le faire saisir et excitent le peuple contre lui. Bientôt il est poursuivi par une multitude exaspérée ; ses amis tombent en le défendant, et lui-même atteint d'une pierre qui le renverse, est laissé pour mort sur le rivage. La nuit, des marchands génois vinrent pour enlever son corps, et s'apercevant qu'il respirait encore, ils l'emportèrent sur leur navire. Ils mirent ensuite à la voile pour l'île de Maïorque, à la vue de laquelle, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul, Raimond Lulle rendit le dernier soupir. A leur abord dans l'île, le vice-roi et les principaux de la ville vinrent prendre son corps qui fut d'abord mis dans le tombeau de la famille de Lulle, à Sainte-Eulalie. Mais les religieux de Saint-François l'ayant reclamé, il fut transféré dans leur église, où depuis lors on n'a cessé de le révérer comme un martyr, dans une chapelle qui lui a été consacrée.

Marguerite de Cortone.

L'italie vit, en l'année 1279, un exemple illustre de pénitence en la personne de la bienheureuse Marguerite de Cortone. Douée d'une très-grande beauté, elle en abusa pour se livrer à une vie licencieuse, surtout avec un gentilhomme qui l'entretint pendant neuf ans. Il était sorti du logis emmenant avec lui une petite chienne, qui revint au bout de quelques jours, criant et tirant Marguerite par ses habits avec les dents, en sorte qu'elle la fit sortir de la maison et la mena à un tas de bois ; Marguerite en ayant détourné quelques pièces, trouva le gentilhomme mort, et son cadavre rongé de vers. Ce hideux spectacle la fit rentrer en elle-même ; bien résolue de se convertir, elle retourne chez son père, vêtue de noir, fondant en larmes, et le visage déchiré de ses ongles ; mais son père la chassa, à la persuasion d'une seconde femme, belle-mère de Marguerite.

Ainsi rejetée et abandonnée, elle s'assit sous un figuier dans le jardin de son père, et déplorant sa misère, elle eut recours à Dieu, le conjurant d'être son père, son époux et son maître ; car le démon la tenta fortement de s'attacher à quelque grand seigneur, sous prétexte que l'état de misère où elle se trouvait, rendait excusable son péché. Alors Dieu lui inspire d'aller à Cortone, et de se mettre sous la conduite des Frères Mineurs, ce qu'elle exécuta aussitôt, en se soumettant à eux avec une humilité et un respect singuliers : elle leur demanda instamment l'habit du tiers-ordre de Saint-François, consacré à la pénitence ; mais trouvant en elle tant de beauté avec tant de jeunesse, ils différèrent longtemps de le lui accorder, dans

la crainte que sa conversion ne fût pas solide. Enfin, ces saints religieux, après l'avoir éprouvée pendant trois ans, lui donnèrent l'habit du tiers-ordre. Dès-lors elle augmenta en humilité, en austérité et en toutes sortes de vertus.

Elle voulait se faire conduire à Monte-Pulciano, qui était le lieu où elle avait donné le plus de scandale pour y faire une réparation publique; mais empêchée par son confesseur, elle se retira dans la solitude, où elle mourut après vingt ans de pénitence. (*Vie de Marguerite de Cortone.*)

Le parricide sauvé.

Un pauvre pécheur, outre ses autres crimes, avait tué son père et son frère, et s'était enfui. Un jour de carême il entendit un sermon sur la miséricorde de Dieu. Aussitôt après, il alla se confesser au prédicateur. Le confesseur voyant tous les excès auxquels il s'était porté, l'envoya vers un autel de Notre-Dame-de-Piété, afin qu'elle lui obtînt la contrition et le pardon de ses péchés. Le pécheur y va, commence à prier, et tombe mort tout d'un coup. Le jour suivant le prédicateur recommande au peuple de prier pour le défunt. L'on vit alors voler dans l'église une colombe blanche qui laissa tomber un billet aux pieds du prédicateur. Il prit le billet et y trouva ces paroles : « L'âme du mort à peine sortie de son corps a été en paradis; pour vous, continuez à prêcher la miséricorde de Dieu. » (*Vertus de Marie*, par Ligori.)

Un pécheur et saint Philippe de Néri.

Un grand libertin se présenta à saint Philippe de Néri pour se confesser; le saint le reçut avec beaucoup de bonté, et l'ayant entendu, lui dit d'un ton qui respirait la charité : « Mon fils, je n'exigerai pas beaucoup de vous; je vous invite à dire sept fois par jour le *Salve, Regina*, et à baiser autant de fois la terre, en disant : *Il peut se faire que je meure bientôt.* » Il promit, et tint parole; il mena dès lors une vie très-chrétienne, et, quatorze ans après, il mourut saintement. (*Heureuse année.*)

SAINT NORBERT.

Norbert était un jeune seigneur allemand, qui, ayant étudié, avait reçu le sous-diaconat. En cette qualité, il se mit à la cour de l'archevêque de Cologne, ensuite à celle de l'empereur Henri, il s'y fit estimer et aimer par ses qualités personnelles, sa bonne mine, sa politesse, sa libéralité, sa douceur; mais cette prospérité faillit le perdre. Comme le monde applaudissait, il n'était occupé que de son ambition et de ses plaisirs, il suivait en tout ses désirs, et les pensées de la vie future lui semblaient des songes. Un jour, comme il marchait dans une agréable prairie, bien monté, vêtu de soie, suivi d'un seul valet, il survint un grand orage, des éclairs, des tonnerres effroyables. Son valet lui cria de retourner sur ses pas; mais à l'instant un coup de foudre tomba aux pieds de son cheval, ouvrit la terre de la hauteur d'un homme, et on sentait une odeur de soufre qui paraissait infernale. Norbert renversé demeura étendu d'un côté, le cheval de l'autre; le valet fut épouvanté, hors de lui. Norbert parut mort pendant une heure; après laquelle il revint comme d'un profond sommeil, et dit en soi-même : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » Une voix intérieure lui répondit : « Quitte le mal et fais le bien; cherche la paix et la poursuis. »

Il retourna donc sur ses pas, résolu de se convertir. D'abord il ne voulut rien changer à son extérieur; il se contenta de porter un cilice sous ses habits précieux, et de travailler au-dedans à se vaincre lui-même. Il quitta la cour, et demeurait chez lui ou dans une abbaye, attendant le temps de se déclarer et de s'instruire. En quittant le monde, il résolut de prendre les ordres, espérant par-là se sanctifier davantage. Ainsi, le temps de l'ordination étant venu, il alla trouver l'archevêque de Cologne, le priant de l'ordonner prêtre avec les autres. L'archevêque, étrangement surpris d'un changement si soudain, lui en demanda la raison. Norbert se jeta à ses pieds, et lui demanda avec larmes le pardon de ses péchés et la grâce de l'ordination. Le prélat, persuadé qu'il y avait quelque inspiration divine dans ce changement si extraordinaire, l'ordonna prêtre, espérant que Dieu se servirait de lui pour le salut des âmes.

Quelque temps après, Norbert chercha une solitude pour se retirer : il choisit celle de Prémontré, dans le diocèse de Laon. Il y avait déjà une petite chapelle.

L'évêque était avec Norbert, ils y entrèrent tous les deux pour prier. Comme il se faisait tard, l'évêque avertit Norbert de se lever; mais Norbert le conjura de le laisser passer la nuit dans cette chapelle, en prières; le lendemain l'évêque vint le voir, et Norbert lui dit : « Je demeure ici, parce que je sais que ce lieu m'est destiné de Dieu, et que plusieurs s'y sauveront par sa grâce. J'ai vu cette nuit une multitude d'hommes vêtus de blanc, qui faisaient le tour de ce lieu en chantant et portant des croix, des chandeliers et des encensoirs. » L'évêque consentit à tout avec joie. Tels furent les commencements de l'ordre de Prémontré. (*Histoire ecclésiastique*, an 1117.)

Mlle DE LA VALLIÈRE.

Louise-Françoise de la Baume-le-Blanc, connue sous le nom de duchesse de la Vallière, se fit d'abord aimer et estimer à la cour par l'aménité de son caractère et par la sagesse de sa conduite; mais, comme elle ne se défiait pas assez de son cœur naturellement tendre et sensible, elle conçut peu à peu une si grande tendresse pour Louis XIV, qu'elle ne put la dissimuler; et ce fut cette inclination qui l'entraîna insensiblement dans les désordres que tout le monde connaît. Elle sentait pourtant qu'elle faisait mal, elle espérait toujours faire mieux, et revenir un jour de ses égarements. C'est ce

qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie le remerciement d'un pauvre religieux qui lui dit, après avoir reçu d'elle l'aumône : « Ah ! madame, vous serez sauvée, car il n'est pas possible que Dieu laisse périr une personne qui donne si libéralement pour l'amour de Dieu. » Cependant, la passion l'emportait toujours sur les sentiments de religion qu'elle avait conservés au milieu de tous ses désordres ; et pour la ramener, il fallut que Dieu se servît de l'inconstance du roi. Dès que la duchesse s'aperçut que le cœur du monarque lui avait été ravi, elle rentra sérieusement en elle-même ; et sans se plaindre, sans donner la moindre marque de dépit et de jalousie, elle prit le parti de se faire carmélite.

Le cilice, les jeûnes, les veilles, le silence, la pauvreté, tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à vivre au milieu des plaisirs et de la mollesse. Elle vécut dans la pratique continuelle de ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, année de sa mort, sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde.* On avait voulu la retenir dans le monde pour l'édifier par ses exemples : « Ce serait à moi, répondit-elle, une horrible présomption de me croire propre à aider le prochain. Quand on s'est perdu soi-même, on n'est ni digne, ni capable de sauver les autres. » En entrant dans le cloître, elle se jeta aux pieds de la supérieure, en lui disant : « Ma mère, j'ai toujours fait un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre. » Lorsque le duc de Vermandois, son fils, mourut, elle répondit avec courage à ceux qui lui annoncèrent cette nouvelle, qu'elle n'avait pas trop de larmes pour elle-même, et que c'était sur elle qu'elle devait pleurer; puis elle ajouta : *Il faut que je pleure la naissance de ce fils encore plus que sa mort.* Ce qu'on raconte de sa patience dans ses maladies est admirable et serait incroyable, si l'on ne savait ce que peut la grâce. Un érysipèle violent, qui s'était jeté sur sa jambe, la fit beaucoup souffrir, sans qu'elle en voulut rien dire. Mais le mal devint si considérable, qu'on s'en aperçut, et qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie : elle répondit aux reproches que lui fit la mère prieure de de cette espèce d'excès : *Je ne savais pas ce que c'était ; je n'y avais pas regardé.* On trouve dans sa vie beaucoup d'autres traits qui ne sont pas moins édifiants; mais qu'il serait trop long de rapporter. Ce que nous avons dit de sa pénitence doit suffire pour animer les personnes qui ont eu le malheur de la suivre dans ses égarements, à l'imiter aussi dans sa conversion. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Lafontaine.

Lafontaine, dont les charmantes fables sont connues de tout le monde, avait eu le malheur de composer et de faire imprimer quelques contes licencieux ; mais, étant tombé malade, il fit une confession générale de tous ses péchés ; et prêt à recevoir le viatique, il demanda pardon à Dieu, en présence de MM. de l'Académie française, protestant qu'il se repentait d'avoir composé ses contes, qu'il les détestait, et que, s'il recouvrait la santé, il n'emploierait ses talents qu'à écrire sur des matières de morale ou de piété. En effet, il entreprit de traduire les hymnes de l'Eglise. Il mourut à soixante-quatorze ans dans les plus vifs sentiments de religion. Lorsqu'on le déshabilla on le trouva couvert d'un cilice.

Conversion extraordinaire et surprenante.

On s'imagine souvent que, lorsqu'on a eu le malheur de contracter depuis longtemps des habitudes vicieuses, on est dans une impossibilité presque absolue d'en secouer le joug ; mais qu'on lise l'exemple suivant dont nous garantissons la vérité, et l'on verra qu'il n'est rien que nous ne puissions en celui qui nous fortifie, et que la grâce rend tout possible à ceux qui en suivent les impressions salutaires.

Dans un village situé près de Nîmes, il y avait un paysan nommé Jean qui, dès sa jeunesse, s'était tellement adonné à l'ivrognerie, qu'il était presque continuellement ivre, et qu'il passait généralement pour le plus grand ivrogne qu'il y eût dans le pays. Le curé de la paroisse, y ayant fait venir des missionnaires pour instruire ses ouailles, crut devoir leur faire connaître ce pécheur scandaleux, afin qu'il ne pût pas les tromper. Cette sage précaution du pasteur parut d'abord inutile, car, non-seulement le paysan ne se présenta à aucun des missionnaires, mais encore, pendant les trois premières semaines, il n'assista à aucun des exercices de la mission. Ce ne fut que deux jours avant qu'elle finît, qu'il s'avisa d'aller entendre un sermon sur l'enfant prodigue, ou sur la miséricorde de Dieu, qui fut prêché par M. Castel, prêtre de Nîmes, l'un des missionnaires qui avait le plus de talent et de zèle. Ce discours, écrit avec une noble simplicité, mais prononcé avec beaucoup de force et d'onction, fit la plus vive impression sur le nouvel auditeur. Il reconnut son portrait dans la peinture qu'on fit des désordres de l'enfant prodigue ; il vit dans la bonté de son père une image touchante de celle de Dieu ; et, animé tout à coup par le repentir et par la confiance, il dit, à l'exemple du jeune prodigue de l'Evangile : « Je sortirai enfin de la malheureuse habitude où je croupis depuis si longtemps, et j'irai me jeter aux pieds de ce Dieu de miséricorde qu'on vient de me représenter comme le plus tendre de tous les pères. » Sa résolution ne fut pas moins efficace qu'elle avait été prompte : dès le lendemain, il alla trouver ce même M. Castel dont il avait entendu le sermon, et, les yeux mouillés de larmes : « Vous voyez ici, lui dit-il en l'abordant, le plus grand pécheur qu'il y ait sur la terre. Vous nous dites hier que la miséricorde de Dieu est encore plus grande que tous nos péchés, et c'est pour en attirer sur moi les salutaires effets que je viens vous prier de vouloir bien entendre ma confession. Ah ! ne me refusez pas,

mon père, je vous en conjure : vous me feriez tomber dans le désespoir; je ne puis plus soutenir le poids des remords; et je ne serai tranquille que lorsque vous m'aurez réconcilié avec le Dieu miséricordieux que j'ai tant offensé. » Le missionnaire fut d'autant plus surpris et touché de ce discours, qu'il reconnut que celui qui le lui adressait, était le fameux ivrogne dont on lui avait tant parlé. Il s'attendrit avec lui, il le serra affectueusement dans ses bras, et lui montra les mêmes sentiments que le père de l'enfant prodigue avait témoignés à son fils; mais il lui représenta en même temps avec douceur qu'il s'était présenté trop tard, qu'il craignait bien de n'avoir pas le temps de lui accorder le bienfait qu'il désirait avec tant d'ardeur. « Ah! si cela est, répondit le bon paysan en sanglottant, c'en est fait de moi, je suis perdu; mais peut-être quand vous me connaîtrez mieux, vous aurez pitié de moi. Faites-moi donc la grâce de m'entendre, ô mon bon Père! et que j'aie au moins la consolation de me confesser. » M. Castel se rendit à ses désirs, et le paysan fit la confession la plus exacte; mais il l'accompagna de tant de gémissements, de tant de larmes, de tant de soupirs, de tant de marques sensibles d'un vif repentir; il résista avec tant d'opiniâtreté au conseil prudent qu'on lui donnait de ne pas renoncer entièrement au vin, à cause de sa santé, mais d'en user plus rarement et plus sobrement; il protesta si souvent et si fermement que jamais rien ne pourrait le réconcilier avec ce cruel ennemi qui avait donné la mort à son âme, et qu'il le haïrait toujours autant qu'il l'avait aimé, que le confesseur crut devoir passer en cette occasion par-dessus les règles ordinaires, et accorder tout de suite l'absolution à un pénitent qui se montrait mieux disposé dès le premier abord, que ne l'étaient bien d'autres après de longues épreuves. Il la lui accorda en effet, en lui recommandant, avec tout le zèle dont il était capable, de persévérer dans les bons sentiments que Dieu lui avait inspirés. Le paysan le lui promit, et l'on va voir qu'il fut fidèle à remplir sa promesse. Cinq ou six mois après la mission, une des sœurs de Jean fit un voyage à Nîmes, et y ayant rencontré M. Castel, celui-ci fut curieux de savoir des nouvelles de son pénitent : « Vous venez sans doute, lui dit-il, de votre village, et vous pouvez m'apprendre ce qui s'y passe, comment se porte le brave Jean? — Ah! mon bon M. Castel, lui répondit cette femme, nous vous avons une bien grande obligation; vous en avez fait un saint. Depuis que vous avez quitté notre pays, non seulement ses anciens amis n'ont pas pu l'entraîner au cabaret, mais il ne nous a pas été possible à nous-mêmes de lui faire avaler une seule goutte de vin. *Il a été mon plus grand ennemi*, dit-il quand on lui en parle; *je lui ai juré une haine éternelle, je lui tiendrai parole; ne m'en parlez plus.* » Le zélé missionnaire ne put entendre ces paroles sans verser des larmes de joie; et toutes les fois qu'il racontait ce trait, que nous tenons de sa bouche, il avait coutume de dire qu'après une telle conversion, on ne devait désespérer de celle d'aucun pécheur. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mort de M. Monet.

M. Monet, fougueux révolutionnaire et impie déclaré, fut fait prisonnier par les Vendéens, à la bataille de Chantonnay. Mme de Sapinaud, touchée du triste sort de cet infortuné jeune homme, essaya, mais en vain, d'obtenir son pardon. On lui répondit que la mort la plus affreuse serait encore trop douce pour un pareil monstre. N'ayant pu réussir à sauver son corps, elle souhaita vivement de pouvoir au moins sauver son âme, et elle le pressa vivement de revenir à Dieu., et de penser sérieusement à l'éternité qui allait bientôt commencer pour lui. « J'oserai vous rappeler, lui écrivit-elle, votre conduite passée, non pour ajouter à votre douleur, mais pour faire naître votre repentir. Représentez-vous les mères malheureures que vous avez privées de leurs maris; songez au sort de ces veuves éplorées, ne sachant où trouver un abri, et plus inconsolables encore par la vue de leurs pauvres petits orphelins : il y en a ici un grand nombre qui demandent votre tête pour apaiser les cendres de leurs époux et de leurs enfants... jetez-vous, Monsieur, entre les bras de Dieu qui seul nous reçoit et nous accueille en père, quand tout nous abandonne sur la terre. Remerciez-le de ne pas vous avoir privé de la vie dans les combats. Il a versé son sang pour vous, versez le vôtre pour lui; et pourquoi ne lui feriez-vous pas ce sacrifice? il lui sera cher et précieux, et vous ne tarderez pas à en recevoir la récompense. Encore quelques moments, et vous serez en sa présence : je le prie instamment de vous pardonner; je vous quitte les larmes aux yeux et le cœur percé de douleur. »

M. Monet, en lisant cette lettre, versa un torrent de larmes. « Il faut mourir, dit-il à la geôlière, faites-moi venir un prêtre. » Dès le soir même il se confessa, et le lendemain il s'examina de nouveau, et se confessa encore. Le prêtre lui apprit, ainsi qu'à ses camarades, qu'ils ne verraient pas la fin de jour. M. Monet, loin de s'abandonner à l'effroi, sembla reprendre courage. Son espoir en Dieu remplaça la crainte; il marcha quelque temps après au supplice avec le plus grand calme. Le royaliste chargé de commander cette exécution, en revint navré de tristesse. « J'ai toujours peinte devant les yeux la mort du colonel Monet. Son supplice m'a fait une impression que je ne puis effacer. Voici les dernières paroles qu'il a adressées à ses compagnons d'infortune : « Mes amis, il n'est pas de crimes que nous n'ayons commis; la mort que nous allons souffrir est trop douce pour les expier; elle nous serait inutile, si elle n'était accompagnée d'un sincère repentir. Demandons-le avec instance au Seigneur, par l'intercession de sa mère, et élevons nos cœurs vers lui; disons ensemble un *Pater* et un *Ave*. — Il

fit ces prières avec une émotion touchante, et les ayant achevées, il se mit à genoux, baisa la terre; et nous dit après s'être relevé: « Mes amis, faites votre devoir ». Il est tombé mort. (*Mémoires de Mme de* SAPINAUD.)

A tout péché miséricorde.

Une femme de mauvaise vie, traversant un un jour une église pour abréger son chemin, vit un grand nombre de personnes qui entraient avec empressement et qui paraissaient être dans l'attente de quelque chose d'extraordinaire. Curieuse de savoir ce qui allait se passer, elle prend place comme les autres; et la foule augmentant, elle se trouva bientôt tellement environnée qu'il lui fut impossible de penser à se retirer. Quelque temps après, un missionnaire monta en chaire, et prêcha sur la bonté de Dieu à l'égard des pécheurs. Il répéta plusieurs fois ces mots : *A tout péché miséricorde, pourvu qu'on s'en repente.* Cette femme, qui avait tout écouté avec attention, s'attacha surtout à ces paroles qui l'avaient frappée. Aussitôt que le discours fut achevé, elle fendit la foule, s'approchant du prédicateur, au moment où il descendait de la chaire : « Est-il bien vrai, mon père, lui dit-elle avec empressement, qu'à tout péché il y a miséricorde? — Rien n'est plus certain, lui répondit-il, Dieu pardonne à tous les pécheurs, pourvu qu'ils se repentent. — Mais, reprit cette femme, il y a toutes sortes de pécheurs; Dieu pardonne-t-il à tous indistinctement? — Oui, dit le prédicateur, pourvu qu'ils détestent leurs péchés; Dieu leur pardonne à tous indistinctement. — Me pardonnerait-il à moi, répondit-elle; voilà quinze ans que je commets les plus grands péchés? — Sans doute, ajouta le missionnaire, il vous pardonnera, si vous vous en repentez, et si vous cessez de les commettre. — S'il en est ainsi, continua-telle, je vous prie de vouloir bien m'entendre en confession, et de me donner votre heure. —Je puis vous entendre aujourd'hui, lui dit-il; tenez-vous prête, je suis à vous dans un moment. » Le missionnaire lui indique son confessionnal, et revient quelque temps après pour l'entendre. Elle ne finit qu'à la nuit sa confession qui dura plusieurs heures. Avant de se retirer, elle dit à son confesseur: « Mon Père, je ne puis retourner dans ma maison, surtout à l'heure qu'il est, sans m'exposer à retomber dans mes péchés, ne pourriez-vous pas me procurer un asile pour la nuit? » Le missionnaire lui ayant témoigné qu'il ne le pourrait que difficilement, cette femme prit la résolution de rester dans l'Eglise jusqu'au jour. Le lendemain matin on la trouva sans vie dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge; elle était à genoux, la face prosternée contre terre, et on vit le pavé inondé des larmes qu'elle avait répandues; elle avait pleuré si amèrement ses péchés qu'elle était morte de douleur. Le missionnaire, ayant été appelé, la reconnut pour celle qu'il avait confessée la veille, et il admira la grandeur de la miséricorde de Dieu. (*Les Trésors de la grâce.*)

ARMAND ET MARK.

Deux comédiens, Armand et Mark, coupables de meurtre, furent exécutés le 9 février 1832, à Dunkerque. Les journaux ont cité du premier des lettres assez frivoles, écrites dans ses derniers moments, et ont donné des détails sur leur voyage de Douai à Dunkerque. La *Feuille de Douai* en offre de bien plus intéressants. Voici l'abrégé de son récit : « Pendant que le souvenir du crime des deux condamnés animait contre eux, dans leur voyage, une multitude aveugle, la charité, qui ne voit que des frères dans les plus grands coupables, n'abandonna pas ces malheureux. Le jeune aumônier de la maison de justice de Douai les a suivis jusqu'à Dunkerque. Ils ont été fort sensibles à ce témoignage d'intérêt, et chaque soir, lorsqu'ils voyaient arriver l'ecclésiastique dans leur cachot, ils lui renouvelaient l'expression de leur reconnaissance. Arrivés à Dunkerque, ils se sont sérieusement préparés à la mort. Abjurant alors une froide et vaine philosophie, ils ont cherché des consolations et du courage dans la religion et dans ses pratiques. Ils ont accueilli avec soumission, et ensuite avec empressement, les conseils de MM. les aumôniers de Douai et de Dunkerque. Réconciliés avec Dieu, ils n'ont pas tardé à déposer au pied des autels le ressentiment que jusqu'alors ils avaient montré l'un contre l'autre. La veille de leur mort, ils ont entendu la messe dans la chapelle de la prison, et se sont embrassés; la relation porte même qu'ils ont été admis à la communion. Non-seulement ils ont consacré leurs derniers jours à la prière, à de pieuses lectures et à des entretiens avec leurs confesseurs, ils ont voulu mettre par écrit les sentiments qui les animaient. Mark a prié son confesseur d'envoyer à sa femme sa bourse, ainsi que le *Pensez-y bien*, et un petit livre de prières qu'il lui avait donné. Il désirait, dit-il, que ses enfants les lussent et en suivissent les préceptes; ils le feront pour l'amour de Dieu et pour obéir aux dernières volontés de leur père. Il priait son confesseur de recommander son âme à Dieu, après l'avoir aidée à paraître devant lui, d'étendre sa charité sur la femme et les enfants qu'il laissait. Il désirait qu'on fît connaître les sentiments dans lesquels il mourait. Armand a également remis à son confesseur un écrit qui prouve son retour sincère à Dieu. C'est dans ces dispositions que tous deux ont été conduits au supplice. Dans le trajet, leur contenance a été ce qu'elle devait être. Armand, qui avait eu beaucoup de résignation, et qui le matin avait arraché des larmes à son confesseur, a éprouvé à la fin un mouvement d'exaltation que l'on a peut-être mal interprété. Mark, plus calme, a tenu constamment les yeux fixés sur le crucifix que l'aumônier lui présentait; mais tous deux étaient résignés, et n'ont cessé de prier. Pendant qu'Armand était livré aux mains du bourreau, Mark, au

pied de l'échafaud, a renouvelé le sacrifice de sa vie. Deux fois, avant d'arriver sur la place, il avait dit à son confesseur : *Croyez-vous que Dieu me pardonne?* Tous deux ont montré de la fermeté, et ont reçu la mort après avoir baisé le crucifix et embrassé leurs confesseurs. Ainsi la religion recueille et soutient ceux que frappe la justice humaine.

La comédienne convertie.

Une jeune personne nommée Gaultier, perdit son père à l'âge de dix-sept ans. Se trouvant sans fortune, et les personnes qui auraient dû pourvoir à sa subsistance, ayant refusé de le faire, elle entra au théâtre, non sans quelque répugnance, mais elle s'y accoutuma d'autant plus facilement, qu'elle y acquit en peu de temps la plus grande célébrité. En vain alors une parente vertueuse s'efforça-t-elle de la rappeler à un genre de vie plus analogue à l'éducation qu'elle avait reçue : elle se rit de ses remontrances. Fêtée des grands, pensionnée par les princes, ivre de l'encens de la multitude, elle nage dans les plaisirs et l'opulence; elle plaît au monde et le monde lui plaît : cela lui suffit. « Avant de songer au paradis futur, dont sa cousine lui parle, elle veut, dit-elle, jouir du paradis actuel où elle se trouve bien; et si jamais elle se convertit, ce ne sera pas du moins avant quarante-cinq ans. » Cependant elle n'en a pas encore trente, lorsque la grâce parle à son cœur et lui fait éprouver des inquiétudes. Elle va entendre une messe; elle est encore plus tourmentée. Elle prend la résolution d'entendre tous les jours la messe; le remords alors la suit partout. Fidèle néanmoins à une pratique si peu connue dans son état, elle se rend exactement tous les matins à l'Eglise, et le soir on la voit au théâtre. Les gens de sa profession la raillent sur sa dévotion : elle sent qu'ils ont raison et qu'on ne peut servir deux maîtres. Sur le point de se décider, elle éprouve les plus rudes combats.... Enfin, la grâce triomphe... Sa résolution est prise... Elle rompt brusquement toutes ses liaisons, et laisse Paris dans l'étonnement de sa retraite. Un grand seigneur, sur ces entrefaites vient lui offrir, si elle veut passer sa vie dans une de ses terres, de la lui donner en bonnes formes. Elle échappe encore à ce nouveau piége; et enfin la Providence la conduit chez les Carmélites de Lyon, où elle édifia par toutes les vertus d'une fervente religieuse. (*Les Trésors de la grâce*, tome I.)

Le carabinier Guth.

Voici une note de M. l'abbé de Ségur, aumônier de la prison militaire, sur les derniers moments du carabinier Guth, fusillé le 4 février 1851, à Versailles, pour meurtre sur la personne de son capitaine.

Je vis pour la première fois le pauvre Guth à la prison du conseil de guerre, rue du Cherche-Midi, lorsqu'il n'était encore que prévenu. Il me reçut avec joie. « J'ai eu, me dit-il, un moment d'égarement et de folie... C'était une punition de Dieu, que j'avais abandonné. — Maintenant je n'ai plus que lui. Il est tout pour moi désormais; je ne tiens qu'à lui seul. »

Je lui dis que je reviendrais le réconcilier avec le bon Dieu le lendemain. Il me remercia et m'embrassa avec effusion. « Oh! que vous me faites du bien, ajouta-t-il; j'ai bien besoin d'être remonté. »

Il communia le dimanche 26 janvier, veille de sa condamnation. L'impression qu'il ressentit fut si vive qu'il manqua se trouver mal. — Il croyait que je ne viendrais que le soir, et il trouvait tout simple de rester sans manger jusqu'à cinq heures du soir, tant sa foi était vive.

On le crut impassible aux débats; il n'était que résigné et paisible. Il avait même l'intention de déclarer au tribunal qu'il reconnaissait la justice de sa punition, mais il ne l'osa pas dire; il parlait mal français, étant Alsacien et presque Allemand d'origine. — « C'est mieux comme cela, me dit-il, en me rendant compte de la séance; j'aurais peut-être dit quelques mots de trop. Il suffit que Dieu sache tout. — Que me font les hommes? je n'ai plus que le bon Dieu. » — Puis il ajouta : « Si j'avais toujours prié comme maintenant, je n'aurais pas fait cela. Mon père me le disait bien. Crains toujours Dieu; prie-le. Il n'y a que lui de bon. Tout le reste n'est rien. Mais au régiment, c'est si difficile! On est entouré de jeunes hommes qui ne parlent que de mauvaises choses! » Il refusa d'en appeler au conseil de révision. « Mon jugement est juste, me dit-il plusieurs fois. Ce serait aller contre le bon Dieu. On me donnerait ma grâce que je n'en voudrais pas; il faut faire de la punition. Il faut expier ce que j'ai fait. Seulement, je ne voudrais pas être fusillé de suite, pour pouvoir faire pénitence. »

Quand le concierge de la prison lui demanda s'il voulait se pourvoir en cassation : « Pourquoi faire? dit-il, ce n'est pas là qu'est mon espérance! »

Le vendredi 31 il fut transféré à la prison de l'Abbaye pour y attendre l'effet d'un pourvoi en grâce que j'avais adressé, en son nom, à M. le président de la République.

Il était toujours calme et paisible. Le dimanche matin 2 février, je lui apportais une seconde fois la sainte communion. J'ignorais que sa fin fût si prochaine. Il était plein de recueillement. Il pleurait en communiant.

Ce fut le soir, à six heures un quart, que M. le commandant Dupont lui annonça la fatale nouvelle. J'étais auprès de Guth. Il l'écouta avec résignation. — Il déclara de nouveau que sa sentence était juste et qu'il se repentait beaucoup. — Je restai seul avec le pauvre condamné. « Je m'y attendais, me dit-il, mais pas tout à fait si tôt; dans quelques jours. Eh bien! cela ne me fait pas grand' chose, c'est singulier; je suis tout tranquille. Je n'ai plus rien dans mon cœur... »

Je demeurai près de deux heures avec lui.

Je lui indiquai quelques passages de l'Imitation de Jésus-Christ, et je voyais son visage s'épanouir à la lecture de certaines paroles. Il disait peu de choses ; mais je sentais une pleine correspondance aux sentiments de foi et d'amour de Dieu les plus purs et les plus élevés.

Quand je lui appris que je viendrais avec lui jusqu'à Versailles, il m'embrassa à plusieurs reprises : « Oh ! mais vous me faites trop de peine. » me répétait-il.

Je le quittai vers une heure et demie, et comme je l'exhortais à beaucoup prier : « Il faut profiter du temps qui reste. Qu'est-ce que cela fait, la fatigue ? j'aurai le temps de me reposer avec le bon Dieu. »

Le matin, vers trois heures et demie, je lui apportai le saint viatique. — A quatre heures, nous montâmes dans la voiture cellulaire. Il remercia le concierge des bontés qu'il avait eues pour lui. Tout le monde pleurait. — « Adieu, Guth, lui dit le digne concierge ; mourez en bon soldat et en bon chrétien ! »

Pendant les trois heures et demie que dura le trajet, il conserva son même calme. — Dieu était là. — « Notre-Seigneur est entre nous deux, mon pauvre enfant, lui disais-je ; avec le bon Sauveur on est toujours bien. — Oh oui, me répondait-il, j'ai le cœur tout content. » Et, un moment après : « Je ne voulais pas vous le dire ; mais c'est comme si j'allais à une noce. — Dieu a permis tout pour mon bien, pour sauver mon âme. — Ce qui me console, c'est que mon pauvre capitaine est mort chrétiennement. Je vais le revoir. Il prie pour moi. »

Il récitait le Rosaire, les yeux attachés avec amour sur le crucifix : « Mon Dieu m'a sauvé, dit-il. Je crois qu'il me fera beaucoup miséricorde. Il est monté au Calvaire en portant sa croix. Je suis avec lui. Je ne refuserai rien, comme lui, si on veut me lier ou me bander les yeux. »

« Les pauvres soldats se perdent, dit-il encore, parce qu'ils ne vous écoutent pas. Sans vous, sans la religion, le monde serait tout perdu. »

Nous passâmes devant la caserne où il avait commis son crime. Il dit une prière pour le capitaine. « Je ne sais comment j'ai pu faire cela ! Je ne lui en voulais pas. » — Et un peu après : « S'il fallait faire un péché pour éviter d'être fusillé, je ne voudrais pas le faire. C'est comme cela que je pense. Je n'ai plus rien. Je vais voir Dieu. »

A sept heures et demie, la triste voiture s'arrêta dans la plaine de Satory, près Versailles. C'est le champ des manœuvres militaires.

Toute la garnison était rangée en bataille. Nous descendîmes. Guth était pâle, mais tranquille. Un général lui lut sa sentence. — « Mon général, lui dit le condamné, je reconnais la justice de ma punition, je me repens de mon crime, je prie Dieu de me pardonner ; je l'aime de tout mon cœur... »

Puis il s'agenouilla. Une dernière fois je lui donnai la croix à baiser. — « Mon Père, répéta-t-il avec moi d'une voix altérée, je remets mon âme entre vos mains, j'unis ma mort à celle de mon Sauveur Jésus !... Adieu, adieu ! » — Je l'embrassai. Il étendit les bras en croix, et une minute après la justice humaine était satisfaite, et l'âme purifiée et transfigurée du pauvre Guth entrait dans le sein de Dieu.

Les anthropophages de la Nouvelle Calédonie.

Qui contestera la puissance de la religion, en voyant ses triomphes sur de malheureux sauvages? Le Polynésien, écrivait le 31 décembre 1843, le P. Rougeyron, était fourbe, voleur de profession, pirate et anthropophage; aujourd'hui, tant la grâce a été puissante pour changer les cœurs, la douceur forme son caractère, la franchise lui semble naturelle, et il a le vol en horreur. Ici l'on n'a plus besoin de serrures ; le missionnaire peut laisser fruits, vin, argent, effets, sous la main des naturels, sans crainte qu'ils y touchent. Heureux peuples d'avoir si bien goûté le don de Dieu ! Heureux nous-mêmes de penser qu'ils lèvent sans cesse vers le ciel, pour nous des mains suppliantes ! Sans doute qu'ils obtiendront pour des milliers d'infidèles le bienfait d'une prochaine conversion. (*Propagation de la foi.*)

J.-L. Allaire.

Un journal sérieux constatait ce fait bien remarquable en avril 1851 :

Au bagne de Brest, depuis quatorze ans, un homme expie dans les fers la peine d'un crime en donnant au monde l'exemple d'une admirable charité, d'une persistance unique dans le bien pour le seul amour du bien, au prix des privations les plus dures qu'il lui soit possible de s'imposer dans les conditions de son existence. Frappé par la loi, J.-L. Allaire accepte avec résignation le sort du condamné, mais en se promettant de racheter, par une pénitence plus rigoureuse encore, l'énormité de son passé : il aspire au pardon de Dieu par le repentir, à la paix de l'âme par le bienfait.

Mais, dans sa triste position, comment peut-il soulager l'infortune ? en se privant de son petit pécule, de quelques centimes par jour et en vendant même une partie de sa nourriture. C'est ainsi que, dans l'espace de quatorze années, il a employé plus de 600 francs en œuvres de charité. En voici une récente :

Le 10 octobre dernier, le bateau le *Saint Jean-Baptiste*, faisant la pêche au poisson frais et appartenant au port de Dunkerque, a été submergé, l'équipage a péri. J.-L. Allaire apprend que les hommes qui le composent laissent des veuves et des enfants, il résout dès lors de venir au secours de la famille la plus malheureuse. Sou à sou, à la longue et aux dépens de son nécessaire, il amasse enfin une somme de 20 fr., qu'il prie M. l'aumônier de transmettre, en un mandat, à M. le maire de cette ville, pour être donnée selon ses intentions. La pauvre femme qui en a été gratifiée a perdu son mari et son fils

dans le sinistre; elle est restée avec quatre enfans en bas âge.

Mais qu'on ne croie pas que J.-L. Allaire ait un but intéressé, qu'il cherche à recouvrer sa liberté! Non, il a constamment refusé, tous les jours il refuse encore l'intercession des personnes influentes, les offres de l'administration elle-même.

CORRECTION FRATERNELLE, réprimande ou admonition adressée à notre frère, pour lui rappeler la vérité, la vertu, le devoir, etc. — Rien d'aussi délicat, d'aussi difficile que l'art d'avertir, de reprendre une âme qui manque: car l'orgueil, l'amour-propre sont en jeu: les faits ou paroles qui suivent ont pour but de montrer quand, comment et pourquoi l'on doit chercher à corriger celui qui est ou que l'on croit coupable.

Disons en somme que la correction peut être complète, insuffisante, ou même inutile; que beaucoup confondent malheureusement la punition avec la correction, qui ne doit que chercher à rendre meilleur; que les modes de correction doivent être différents selon la diversité des caractères, des circonstances, des sujets; que la correction n'est pas facultative, mais un devoir sacré, une obligation de conscience pour les parents et les supérieurs.

Saint Augustin.

Saint Augustin, après sa conversion, retiré à la campagne avec quelques amis, y instruisait deux jeunes gens, nommés Licent et Trigèce. Il avait établi des conférences réglées, où il les faisait parler sur différents sujets que l'on proposait; chacun soutenait son sentiment et répondait aux questions qu'on lui faisait; on écrivait tout ce qui se disait de part et d'autre. Il échappa un jour à Trigèce une réponse qui n'était pas tout à fait exacte et qu'il souhaitait qu'on ne mît point par écrit. Licent, de son côté, insista vivement et demanda qu'elle fût écrite. On s'échauffa de part et d'autre, comme cela est naturel à des jeunes gens, dit saint Augustin, ou plutôt à tous les hommes, qui sont pleins de vanité et d'orgueil.

Saint Augustin fit une réprimande assez forte à Licent, qui en rougit sur-le-champ; l'autre, ravi du trouble et de la confusion où il voyait son émule, ne put dissimuler sa joie. Le saint, pénétré d'une vive douleur en voyant le secret dépit de l'un et la maligne joie de l'autre, et les apostrophant tous deux: « Est-ce donc ainsi, leur dit-il, que vous vous conduisez! Est-ce là cet amour de la vérité dont je me flattais, il n'y a qu'un moment, que vous étiez l'un et l'autre embrasés! »

Après plusieurs remontrances, il finit ainsi: « Mes chers enfants, n'augmentez pas, je vous en conjure, mes misères, qui ne sont déjà que trop grandes. Si vous sentez combien je vous considère et je vous aime, combien votre salut m'est cher; si vous êtes persuadés que je ne me souhaite rien à moi-même de plus avantageux qu'à vous; enfin, si en approchant votre maître, vous croyez me devoir quelque retour d'amour et de tendresse, toute la reconnaissance que je vous demande est que vous soyez gens de bien: *boni estote.* » Ses larmes coulèrent alors abondamment et achevèrent ce que son discours avait commencé. Les disciples, attendris, ne songèrent plus qu'à consoler leur maître par un prompt repentir pour le présent et par de sincères promesses pour l'avenir.

Ce même saint, évêque d'Hippone, obligé de faire l'apologie de l'épiscopat devant des hérétiques, leur disait: « Si la vérité vous blesse dans ma bouche, oubliez ma personne, et ne voyez que Jésus-Christ et son Eglise; mon cœur, qui bat pour vous, me dit que c'est en leur nom et pour le salut de vos âmes que je célèbre devant vous les vertus de l'épiscopat; et, après tout, si je vous semble imprudent ou aveugle dans l'entraînement de mon zèle, c'est vous, ce sont vos erreurs déplorables qui m'ont jeté dans cette sainte folie. »

Actes et pensées de saint Vincent de Paul.

Ce grand saint disait, à propos de la manière de reprendre nos frères: « Il est nécessaire d'avoir avec tous de la douceur, et de traiter toutes sortes de personnes avec ces manières qui partent d'un cœur tendre et plein d'une charité chrétienne. » L'affabilité, l'amour et l'humilité sont des vertus qui servent admirablement à gagner les cœurs des hommes, et à les animer à embrasser tout ce qui répugne le plus à la nature.

Une seule parole suffit quelquefois pour apaiser une personne enflammée de colère, et, au contraire, il ne faut souvent qu'une parole pour jeter une âme dans la désolation, et être la cause de beaucoup de péchés.

Aussi est-ce par la patience et la cordialité que saint Vincent de Paul, à qui on pouvait donner le nom d'ange de paix, a réussi dans tant d'affaires dont on le chargea. La douceur et l'affabilité ouvrent le cœur, disait-il, tandis que la sévérité le serre. Il ajoutait: « M. l'évêque de Genève a converti plus d'âmes par sa douceur que par son érudition, » et il rapportait ce que le cardinal du Perron avait coutume de dire: « Je suis bien assuré de convaincre les hérétiques, mais, pour les convertir, il faut les envoyer à M. de Sales. »

Saint Vincent de Paul écrivait encore à un supérieur d'une des maisons de la congrégation, qui s'était plaint avec vivacité d'un prêtre qui travaillait sous lui: « Il convient de supporter avec douceur le prêtre dont vous me parlez, vous n'avez peut-être pas les défauts qu'il a, mais vous en avez d'autres. Si vous n'aviez pas cela à souffrir, vous n'auriez guère de quoi exercer votre charité; d'ailleurs, votre conduite n'aurait pas grande ressemblance avec celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a voulu avoir des disciples très-grossiers et sujets à bien des fautes; il en a agi ainsi pour nous apprendre

à pratiquer l'affabilité et la patience, et pour nous, enseigner comment doivent se conduire ceux qui sont chargés de l'office de supérieurs. »

Le même saint dit, dans une occasion, qu'il ne lui était arrivé que trois fois dans sa vie de parler durement en faisant la correction, pensant alors qu'il devait parler ainsi ; mais qu'il s'en était repenti peu après, parce qu'il n'avait pas eu le succès qu'il espérait. Voici les moyens qu'il prenait pour adoucir les corrections qu'il était obligé de faire, et pour les rendre utiles. Il ne reprenait pas la personne qui méritait d'être reprise, aussitôt après la faute qu'elle avait faite, si cela n'était nécessaire, et réfléchissait toujours auparavant devant Dieu sur ce qu'il devait lui dire. Avant de parler à la personne, il avait coutume de lui témoigner de l'affection, et même de la louer, s'il y avait en elle quelque chose de louable. Il terminait la correction en lui disant : Dieu a permis que vous fissiez cette faute pour vous humilier, et pour vous fournir une raison de travailler à votre sanctification avec plus de ferveur.

« Ceux qu'il faut traiter avec une douceur spéciale, disait-il, ce sont les esprits difficiles. » Il les charmait tellement par sa douceur, qu'il les réduisait au point où il les voulait. Aussi sa maxime était-elle : « L'unique fin du supérieur doit être l'amour de Dieu et la sanctification des âmes qui lui sont confiées ; il ne peut mieux parvenir à cette fin que par l'humilité, la douceur et le bon exemple. »

Saint Vincent de Paul et saint François de Sales ne voulurent jamais employer leur autorité pour faire faire le bien, de peur de perdre la paix du cœur, et parce qu'ils savaient qu'on ne fait pas longtemps ce qu'on ne fait pas de bon cœur : les moyens dont ils se servaient, c'étaient les représentations et la douceur, priant celui qui est le maître des cœurs de faire réussir ce qu'ils se proposaient pour sa gloire. (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de saint François de Sales.

« Quand l'humilité manque d'un côté, il faut que la charité abonde de l'autre, » écrivait saint François de Sales à sainte Jeanne-Françoise. Ce saint avait été contraint de faire emprisonner un ecclésiastique scandaleux à qui il avait souvent fait grâce ; le prisonnier ayant obtenu de paraître devant son évêque, lui demanda pardon, promettant de se corriger ; le saint évêque fut attendri, et après avoir poussé de grands soupirs, il lui dit : « Je vous conjure par l'amour et par la miséricorde de Dieu, en qui nous espérons tous, d'avoir pitié de moi, du diocèse, du clergé et de l'Eglise que vous avez déshonorée par votre vie scandaleuse, qui donne occasion à nos adversaires de blasphémer notre foi. Je vous prie d'avoir pitié de vous-même et de votre âme, que vous perdez pour une éternité. Je vous exhorte de la part de Jésus-Christ à vous réconcilier avec Dieu par une sincère pénitence ; je vous en supplie par tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre et dans le ciel ; par le sang de Jésus-Christ, que vous foulez aux pieds ; par la bonté de ce divin Sauveur, que vous crucifiez de nouveau, et par l'esprit de grâce, que vous outragez. » Ce mauvais prêtre fut si touché de cette exhortation, que non-seulement il ne retomba plus dans aucun désordre, mais encore qu'il devint un modèle de vertu.

Les maximes de saint François de Sales étaient : « Il est très-important de rendre sa conversation douce et utile. Pour cet effet, il faut être humble, patient, respectueux, cordial et condescendant en tout ce qu'on peut faire licitement ; il est surtout nécessaire de ne jamais contredire les sentiments de qui que ce soit, quand cela n'est pas évidemment nécessaire. Croyez-moi, il n'est rien qui rende une personne plus aimable à tous que lorsqu'elle ne contredit personne.

« Efforçons-nous d'être charitables, doux et humbles avec tous ; mais d'une manière particulière avec ceux que Dieu nous a donnés pour compagnons, tels que sont nos domestiques. Ne soyons pas du nombre de ceux qui, hors de leur maison, paraissent être des anges, et qui, chez eux, sont des démons. »

Ce bon évêque disait souvent : « Il n'est rien de plus amer que l'écorce de la noix quand elle est verte, et néanmoins il n'y a rien de plus doux et de meilleur pour l'estomac quand elle est confite ; il en est ainsi de la réprimande, qui, de sa nature, est si âpre ; cuite au feu de la charité, et assaisonnée de la douceur, elle devient aimable, délicieuse et très-utile. »

On lui représentait un jour qu'il avait usé d'une trop grande douceur envers un jeune homme incorrigible, incapable d'entendre raison. Il répondit : « Que voulez-vous que je fasse ? j'ai fait mon possible pour m'armer d'une colère qui ne fût pas un péché, et pour cela j'ai pris mon cœur entre mes deux mains, mais je n'ai pas eu la force de le lui jeter au visage ; et de plus, à dire le vrai, j'ai craint de dissiper, en un quart d'heure, une cuillerée de douceur que j'ai travaillé pendant vingt-deux ans avec tant de peine à ramasser dans le vase de mon cœur. En voulant empêcher, par la rigueur, ce jeune homme de faire naufrage, je me serais peut-être noyé avec lui. » (*Heureuse Année.*)

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE.

« Plus j'avance en âge, écrivait sainte Jeanne-Françoise à une supérieure de son ordre, plus je connais que la douceur est nécessaire pour s'introduire dans les cœurs et s'y maintenir, dans le dessein de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Si j'ai été utile à la sanctification de quelque âme, je l'ai été par le moyen d'une douce et humble charité, et sans employer d'autre autorité que celle d'une prière cordiale. » (*Heureuse Année.*)

Saint Bernard.

« Comme sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, aussi sans la douceur il est impossible de plaire aux hommes, et de les bien gouverner, » disait saint Bernard.

Ce saint le savait par expérience. Au commencement qu'il fut abbé, il se comportait, à l'égard de ses moines, avec beaucoup d'austérité et de sévérité; et, quoiqu'ils eussent pour lui la plus haute estime à cause de sa vertu, ni lui ni eux n'avaient sujet d'être contents. Le Seigneur fit connaître au saint qu'il devait agir avec douceur; il changea de manières, et bientôt il gagna leur affection; tous lui obéissaient en tout, avec la dernière exactitude. (*Heureuse Année.*)

Saint François de Borgia.

Lorsque saint François de Borgia savait que quelqu'un de ceux de la compagnie dont il était le chef s'était rendu coupable de quelque faute, il avait coutume de lui dire avec bonté : « Je prie le Seigneur qu'il vous pardonne; que ne puis-je vous voir un saint! O mon frère, comment avez-vous dit cela? comment avez-vous fait cette action? » (*Heureuse Année.*)

Le duc de Bourgogne.

Lorsque le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, commandait l'armée en Flandre, un vieil officier, qui connaissait mieux son métier que les usages de la cour, se mit à la table du prince sans en avoir obtenu la permission. On l'avertit de sa faute : il en demanda pardon. « Monsieur, lui dit le jeune prince, vous souperez avec moi : je vous apprendrai la cour, et vous m'apprendrez la guerre. » (*Beaux exemples.*)

Grégoire XVI et le baron Camuccini.

M. le baron Camuccini, grand peintre, avait à se plaindre, dit-on, de quelques mortifications injustes, relativement à des questions d'art où son talent avait été méconnu par des contradicteurs qui n'étaient pas des sujets de la cour romaine. Grégoire XVI apprend l'affliction de M. Camuccini; il vient publiquement visiter l'illustre artiste, et par cet honneur inattendu ramène le calme dans son esprit. (*Magasin religieux.*)

Les brigands des Abruzzes.

Usons d'abord de charité, pour corriger nos frères. Une bande de brigands, véritables types du genre, s'était établie dans les Abruzzes. Composée d'environ trente individus déterminés et armés jusqu'aux dents, elle formait, sous la conduite d'un chef absolu, une troupe parfaitement disciplinée. Elle connaissait tous les sentiers, tous les ravins et toutes les cavernes de ces forêts presque inaccessibles. On avait vainement envoyé à sa poursuite des carabiniers, et même des troupes de ligne; elle échappait à tout, et la terreur qu'elle inspirait allait toujours croissant.

Pour avoir des vivres, elle frappait des contributions sur les fermes et les villages : « Tel jour, à telle heure, faisait dire le chef aux habitants, vous déposerez à tel endroit tant de pain, de vin, d'argent, etc., sinon le feu sera mis à vos maisons!... De plus, si vous osez toucher à nos femmes et à nos enfants, ou les prendre pour ôtage, attendez-vous à de sanglantes représailles. » Les paysans, effrayés, fournissaient docilement à leurs ennemis les moyens de continuer leurs ravages.

On ne savait comment ni quand ce fléau finirait, lorsqu'un curé du voisinage, vieillard vénérable, qui avait la douleur de compter parmi les brigands plusieurs de ses paroissiens, résolut de faire une tentative. Comme un autre saint Jean courant après le jeune homme qu'il avait élevé, le bon pasteur se décide à pénétrer, au péril de sa vie, jusqu'au repaire des malfaiteurs. Il se recommande à Dieu, prend son bâton et son bréviaire, et s'achemine sur le soir vers la redoutable montagne.

Il arrive avec des fatigues extrêmes au plus profond de la forêt, sur le bord d'un ravin escarpé. — Qui vive! lui crie une voix terrible partie du bord opposé? — Mes enfants, répond le prêtre, je ne viens pas pour vous faire du mal. Je veux votre bien, laissez-moi approcher. Je suis le curé de N..., je suis seul et sans armes. Vous devez me connaître; il en est plusieurs parmi vous que j'ai baptisés, que j'ai tenus sur mes genoux!...

Un des brigands se détache, pendant qu'un autre, la carabine à la main, tient le prêtre à distance. La nouvelle est portée au quartier-général; les uns veulent qu'on laisse venir le curé, les autres s'y opposent. Le chef tranche la question, et envoie dire au vieillard qu'il peut venir, mais qu'il restera en ôtage, jusqu'à ce qu'on soit assuré que sa démarche ne couvre aucun piége, et qu'il payera de sa tête le moindre mal fait à la troupe.

Le prêtre accepte avec joie; escorté de deux brigands, il arrive au quartier-général. C'était une espèce de clairière basse, étroite, environnée d'un double rempart d'arbres touffus et de rochers caverneux. Les brigands étaient assis auprès d'un large foyer presque éteint : leurs figures basanées, leurs longues barbes, leurs regards farouches, leurs poignards, le désordre de leur bivouac, tout cela était de nature à faire trembler l'homme le plus intrépide.

A ce spectacle, le bon prêtre se met à pleurer. — Que voulez-vous? Qu'êtes-vous venu faire ici, lui demanda le chef? — Mes enfants, leur dit le vieillard, je suis votre père, et j'ai voulu vous voir pour vous dire combien je suis affligé!... Dans quel état est votre âme!... Pendant que vos pères et mères, vos amis, toute l'Italie, et même le monde entier, s'empressent de profiter de l'*année sainte*, en faisant pénitence, vous, vous multipliez vos péchés!... Mes enfants, y songez-vous? serez-vous les seuls qui re-

fuserez le pardon qui est offert à tous?... N'êtes-vous pas las du crime?... Croyez-moi, mes chers enfants, il est temps de vous arrêter : je suis venu vous chercher pour vous ramener au bercail.

Aux paroles paternelles du bon vieillard, les brigands se regardent pendant quelques instants. Le chef rompt enfin le silence et dit : « Si l'on veut nous faire grâce, nous quitterons la vie que nous menons; mais nous savons ce qui nous attend. Ainsi, mourir pour mourir, nous aimons mieux mourir ici que sur la potence. — Je ne puis rien vous promettre, répond le prêtre, personne ne m'a envoyé. Mais si l'on vous permettait de rentrer dans la société, vivriez-vous en bons chrétiens? — On ne nous l'accordera pas! — J'irai trouver le saint-père, je demanderai grâce pour vous, et je reviendrai. Mes enfants, je vous en conjure, faites réflexion, pensez à vos âmes!... »

On bande les yeux du prêtre, et des *Malandrini* le reconduisent au pied de la montagne. Sans perdre un instant, le bon vieillard se rend à Rome. Le pape est informé de ce qui se passe; la commission de justice s'assemble, et il est décidé que le prêtre retournera auprès des voleurs, qu'il leur promettra la vie sauve, mais qu'ils devront, pour le reste, s'en rapporter à la sentence du saint-père.

Le vieillard retourne auprès des brigands, et leur fait part de cette décision. Il les conjure de ne pas manquer cette occasion unique de rentrer dans le bon chemin. — Après tout, mes chers enfants, leur dit-il, ne vaut-il pas mieux être condamnés ici-bas à quelques années de prison, que d'être précipités pour toute l'éternité dans les feux de l'enfer?...

Puissance admirable de la foi sur ces âmes abandonnées! Les brigands sont vaincus... — Je veux moi-même vous accompagner, leur dit le bon prêtre. — Et ce même jour Rome le vit entrer dans ses murs, traverser ses rues, suivi de trente brigands, devenus doux comme des agneaux. Ils se rendaient directement au château Saint-Ange. Quelques jours après les *Malandrini* furent jugés et condamnés à une prison temporaire, très-peu longue. (*Rome en* 1848-49-50.)

D

DEVOIRS DES MAÎTRES ET DES SERVITEURS. — Les *maîtres* sont assimilés aux pères de famille; sous bien des rapports ils sont tenus aux mêmes obligations, quoique dans une moindre mesure. Ils doivent : traiter leurs serviteurs avec bonté; payer exactement leurs gages; veiller à ce qu'ils puissent servir Dieu fidèlement. Assimilés aux enfants de la maison, malheur au maître qui les scandalise!

Les *serviteurs* doivent : aimer leurs maîtres; les servir en conscience; leur obéir, à moins qu'on n'exige d'eux quelque chose de contraire aux lois de la religion. Saint Paul (*Ephes.* VI) leur adresse ces mots : *Obéissez... comme à Jésus-Christ lui-même. Ne les servez pas seulement quand ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de Jésus-Christ, sachant que chacun recevra la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit libre, soit qu'il soit esclave.* — L'oubli de Dieu rend aussi intolérable la tyrannie des maîtres que l'obéissance des serviteurs.

Le pieux maître.

Un domestique, revenant du catéchisme, fut interrogé par son maître sur ce qu'il y avait appris; il répondit en soupirant : *J'ai appris que je suis damné.* Pourquoi? lui demanda le maître. *Parce que le catéchiste a dit qu'il faut être plus fâché de ses péchés que de la mort de son père, or, j'ai eu beaucoup plus de douleur de la mort de mon père que de mes péchés.* Le maître lui dit qu'il n'avait peut-être pas bien compris. Il lui expliqua la doctrine du concile de Trente sur la contrition, en lui disant : « Ne vois-tu pas que la douleur des péchés est d'une espèce et d'une nature toute différente de la douleur qu'on éprouve quand on vient à perdre son père? La première est *une haine et une détestation* du mal commis; la seconde est un effet de la tendresse naturelle qui existe dans le cœur des enfants envers leurs parents. Hais-tu, détestes-tu le péché? Es-tu résolu de plutôt mourir que de commettre de nouveau le péché? Si tu as ces sentiments, tu as la douleur nécessaire, tu as une véritable contrition. » A ces mots le bon domestique respira; il remercia sincèrement son maître de l'avoir éclairé et tiré de l'erreur où il était, erreur qui aurait fini peut-être par le conduire au désespoir. (*L'abbé* SALVATORI, *Réflexions proposées aux pécheurs.*)

NICOLAS FRAPONTIER.

Nicolas Frapontier avait servi pendant dix années M. Chivaronni, riche propriétaire de Versailles, au service duquel ayant amassé quelques épargnes, il avait élevé un petit commerce de soieries. Cette entreprise ayant réussi au delà de toute espérance, Frapontier s'était vu, au bout de quelques années, à la tête d'une maison de commerce très-considérable. Cependant M. Chivaronni était mort, laissant tous ses biens à la disposition de son fils Charles, à peine âgé de vingt-deux ans. Dans l'âge des passions et des plaisirs, il est souvent bien funeste de se trouver maître d'une grande fortune. Entraîné par quelques faux amis, le jeune

Charles eut bientôt mis le désordre dans ses affaires. Trois années n'étaient pas écoulées que déjà la prodigalité l'avait réduit à vendre une partie de son patrimoine pour satisfaire aux dettes qu'il avait contractées. Plus tard, le mal augmentant chaque jour, il fallut avoir recours à des engagements écrits; des lettres de change furent jetées dans le commerce. Enfin, le jeune Charles ne pouvant faire honneur à ses obligations, un jugement de contrainte par corps fut lancé contre lui. Cependant Frapontier, dont l'ordre et l'intelligence augmentaient chaque jour le bien-être, voyait les bénéfices d'une courte domesticité changés en capitaux considérables. Il apprit l'état misérable où languissait le fils de celui auquel il devait sa fortune, et résolut aussitôt de venir à son secours. Pour accomplir cette bonne œuvre, il eut recours au vénérable abbé Legris-Duval, qui tant de fois fut le dispensateur des bienfaits de l'humanité. Il eut été pénible pour le jeune Chivaronni d'implorer la charité de son ancien serviteur, il eût été pénible pour lui d'accepter même ses offres généreuses; Frapontier l'avait senti dans la délicatesse de son âme. L'abbé Legris-Duval se chargea de découvrir quelques personnes de la connaissance de ce jeune homme, qui lui indiquèrent une maison de commerce où il pouvait espérer de trouver quelque argent avec sa simple signature. Charles, ne doutant pas que le crédit de son ancienne fortune ne lui procurât ces avantages, se rendit à la maison qui lui était indiquée, et dans laquelle, après quelques difficultés simulées, on lui prêta une somme aussi considérable qu'il l'avait demandée d'abord. C'était Frapontier qui l'avait fournie, bien assuré que jamais elle ne lui serait rendue; car, pendant les quatre ou cinq années que le fils de M. Chivaronni avait joui des richesses de son père, il avait pris des habitudes de désordre ou de débauche que souvent la misère rend plus honteuses sans les corriger. L'argent de l'honnête marchand alla s'engloutir dans les maisons de jeu et de plaisirs. Charles se présenta de nouveau chez la personne qui lui avait fait les avances d'argent, si follement prodiguées, pour réclamer une nouvelle somme. On refusa d'abord, puis on déclara la vérité, sans toutefois découvrir le nom du bienfaiteur; enfin l'on fit connaître au jeune Charles que sa conduite ne donnant plus aucun espoir de changement, et sa position inspirant toujours le même intérêt, la personne qui l'aimait assez pour l'aider de sa bourse, mais qui ne voulait pas favoriser ses désordres, était décidée à lui faire une pension alimentaire, dont il toucherait les avances de mois en mois. Charles, auquel la misère avait enlevé tout sentiment d'énergie et de dignité, consentit, sans hésiter, aux propositions qui lui étaient faites.

Jusqu'à la mort de ce jeune homme, le noble et délicat Frapontier n'a cessé d'acquitter, avec la plus grande exactitude, la pension qu'il avait promise. (*Les domestiques chrétiens.*)

Le vertueux domestique.

Un ancien chevalier de Saint-Louis, réduit à la misère la plus extrême, choisit Paris pour sa retraite, comme un séjour plus propre à cacher à tous les yeux son nom, son indigence et ses malheurs. Il se loge dans un grenier, n'ayant pour tout mobilier qu'une botte de paille; pour habit que quelques tristes lambeaux de son ancien uniforme; pour société, pour compagnie, que dirai-je enfin, pour ami, qu'un vieux domestique qui lui était attaché depuis longtemps.

Un jour, ce militaire dit, les larmes aux yeux, au seul témoin de sa douleur, au seul confident de ses peines : « Mon ami, tu vois ma misère; tu la partages depuis longtemps; éloigne-toi pour jamais du plus infortuné des hommes; va chercher une condition plus heureuse; il me restera encore les regrets de ne pouvoir récompenser tes services. Va, fuis ton malheureux maître... — Ah! mon cher maître, s'écria ce fidèle serviteur, fondant en larmes et se jetant à ses pieds, me croyez-vous assez lâche pour vous abandonner dans l'adversité, lorsque j'ai éprouvé vos bienfaits dans votre ancienne prospérité! Non, je ne vous quitterai point; mon industrie, mon zèle et mon inviolable attachement me fourniront des ressources pour soulager notre commune indigence. »

Qui pourrait peindre l'admiration et l'attendrissement de ce maître affligé? Il embrasse tendrement ce serviteur généreux, et lui dit : « Le ciel n'a point encore épuisé sur moi tous les traits de son indignation; puisse-t-il te récompenser de si nobles sentiments! »

Ce domestique, plein de joie et de confiance, eut recours aux moyens que son zèle et son affection lui suggérèrent. Il apportait tous les jours ce qu'il avait reçu des charités publiques; et il n'était jamais plus satisfait que lorsqu'il pouvait acheter un peu de vin pour son cher maître : « Bénissons la Providence, disait-il en rentrant, elle nous a favorisés aujourd'hui. » Il tâchait d'adoucir, par le récit de ce qu'il avait appris de plus curieux, la situation pénible et douloureuse de son maître. Mais un jour... jour fatal!... ce vertueux domestique fut arrêté par la police. Sa vigueur, sa bonne constitution, le firent regarder comme un de ces gens oisifs, livrés à toutes sortes de vices, à charge à l'état et à la société. On le présenta au lieutenant-général de police; ce magistrat l'interrogea. Le domestique, sans se déconcerter, lui répondit avec cette mâle et noble assurance qu'inspire une conscience irréprochable; il lui demanda comme une grâce de vouloir bien l'entendre en particulier, ayant un secret important à lui communiquer. Le magistrat y consentit.

« Je ne doute point, lui dit alors ce brave jeune homme, que vous ne m'accordiez votre protection lorsque je vous aurai fait part du motif de ma conduite. » Il l'instruisit alors de tout ce qui se passait entre son maître et lui; le magistrat fut attendri et envoya aussitôt un exempt chez le vieux che-

vâlier de Saint-Louis, pour s'assurer si on lui avait dit la vérité. L'exempt trouva en effet ce malheureux guerrier étendu sur une botte de paille ; il rendit compte au lieutenant-général de police de ce qu'il avait vu : celui-ci en parla au roi, qui accorda une pension à l'officier, et une au vertueux domestique. (Bérenger, *Vertus du peuple.*)

Saint Louis.

Juge austère de ce qui était de l'intérêt des autres, le saint roi avait une patience admirable dans ce qui ne regardait que sa personne. Un de ses valets de chambre laissa tomber une goutte de cire enflammée sur une jambe où il avait mal. « Vous devriez vous souvenir, lui dit-il, que mon grand' père vous donna autrefois votre congé pour beaucoup moins. » C'est tout ce que la douleur lui arracha. Jamais on ne vit un si bon maître, si aisé à servir, si disposé à excuser les fautes de ses domestiques ; c'est que jamais peut-être on n'en vit un plus pieux, et que c'est le propre de la véritable piété de nous rendre sévères envers nous-mêmes, et indulgents pour les autres. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Saint François de Sales.

M. Camus, évêque de Belley, disait du saint évêque de Genève, qu'il n'y eut jamais de maître qui traitât mieux ses serviteurs et qui en fût aimé plus tendrement. Il ne leur disait jamais rien qui pût les contrister. C'était en les priant qu'il leur donnait ses ordres. Il leur rendait toujours le salut de manière à leur faire connaître qu'il les aimait. Il craignait beaucoup de les surcharger. Il ne se plaignait jamais d'eux. S'il était obligé de leur donner quelque avis, il le faisait sans se fâcher; voici un trait : Le saint ayant parlé longtemps, avec un marquis, d'affaires importantes, la nuit vint, ils furent dans les ténèbres, et ses domestiques ne lui apportèrent point de lumière; chacun d'eux croyait qu'on lui en avait porté. Cependant le marquis voulant se retirer, l'évêque, le tenant par la main, le conduisit ainsi à tâtons par la galerie et par la salle jusqu'à la porte, où il trouva ses serviteurs qui conversaient avec ceux du marquis; le seul reproche qu'il fit ensuite à ses domestiques fut de leur dire : « Avec un bout de chandelle nous nous serions fait beaucoup d'honneur. »

Ce saint prélat obéissait à son valet de chambre, pour tout ce qui regardait son coucher et son lever, comme s'il eût été le domestique et l'autre le maître. Quand il veillait longtemps, soit pour étudier, soit pour écrire des lettres, il l'invitait à se mettre au lit, de peur qu'il ne s'ennuyât à l'attendre.

Un jour d'été, s'étant réveillé de grand matin, il l'appela pour qu'il vînt l'habiller; mais le domestique dormait d'un sommeil si profond, qu'il ne l'entendit point. Pensant qu'il est sorti de sa garde-robe, il y regarde, et le voyant dormir de si bonne grâce, que s'il le réveille il pourra nuire à sa santé, il s'habille et se met à prier, à étudier et à écrire.

Ce garçon, s'étant éveillé et habillé, entra dans la chambre de son maître. Etonné de le voir travailler. « Qui vous a donc habillé? lui demande-t-il brusquement. — Moi-même. Ne suis-je pas assez grand et assez fort pour cela? — Vous en coûterait-il tant d'appeler? — Je vous assure, mon enfant, qu'il n'a pas tenu à cela; j'ai crié plusieurs fois; pensant que vous étiez sorti, je me suis levé pour voir où vous étiez, et je vous ai vu dormir de si bonne grâce, que j'ai fait conscience de vous éveiller. — Vous avez bien meilleure grâce de vous moquer ainsi de moi. — O mon ami, je ne l'ai pas dit par un esprit de moquerie, mais en esprit de joyeuseté. Allez, je vous promets de ne plus cesser de vous appeler que vous ne soyez éveillé, ou que je ne vous aille faire lever. Puisque vous le voulez ainsi, je ne m'habillerai plus sans vous. »

François avait un jeune domestique de bonne mine, vertueux et fort aimable, que plusieurs bourgeois d'Annecy désiraient avoir pour gendre. Celui-ci lui en ayant fait parler, il le fit venir un jour devant lui, et lui tint ce discours : « Mon ami, j'aime votre âme comme la mienne propre, et il n'est sorte de bien que je ne vous souhaite, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avais le moyen. Je crois que vous n'en pouvez douter. Vous êtes jeune, et il est possible que votre jeunesse donne dans les yeux de quelques personnes ; mais il m'est avis que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage. Pensez-y bien : quand on y est embarqué, il n'est plus temps de s'en repentir. Le mariage est un certain ordre où il faut faire profession avant le noviciat; et s'il y avait un an de probation, comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès.

« Au reste, que vous ai-je fait que vous veuillez me quitter? Je suis âgé ; je mourrai bientôt, et alors vous pourrez vous pourvoir comme il vous plaira. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous placer aussi avantageusement que les partis qui se présentent. »

A ces paroles le jeune homme se jeta aux pieds de son maître, lui demandant pardon de la pensée qu'il avait eue de le quitter, en lui faisant de nouvelles protestations de fidélité, à la vie et à la mort. « Non, reprit le saint évêque, non, mon enfant, je n'entreprends pas sur votre liberté ; je voudrais la racheter, comme saint Paulin, de la perte de la mienne. Mais je vous donne un conseil d'ami, et tel que je le donnerais à mon propre frère s'il était de votre âge. » (*Beautés du christianisme.*)

La bonne maîtresse.

Sainte Jeanne-Françoise mettait en pratique cette parole de l'illustre évêque de Genève : « Le plus haut degré de la douceur consiste à voir, à servir, à honorer et à traiter amoureusement ceux qui, étant nos in

férieurs, sont chagrins, ingrats, et méritent le nom d'insolents. »

Que ne fit-elle pas pendant sept ans, lorsqu'elle demeurait chez son beau-père, pour gagner une servante assez insolente pour la mépriser et l'outrager presque continuellement? Elle cherchait à lui complaire en tout ce qu'elle imaginait pouvoir lui être agréable.

On la voyait s'humilier jusqu'à habiller et peigner les enfants de cette femme de la lie du peuple, qui était plus impertinente à l'égard de sa maîtresse, à proportion qu'elle lui montrait plus de cordialité et lui rendait plus de services. Quelqu'un lui dit un jour : « Vous perdez le temps si vous prétendez la gagner en agissant ainsi. » Elle lui répondit : « Cela serait peut-être vrai, si je n'avais en vue qu'elle, mais on ne perd jamais avec Dieu, et à proportion que les hommes sont moins reconnaissants, Dieu est plus libéral. » Une autre personne lui disant que, quand son beau-père serait mort, elle précipiterait cette mauvaise créature toute vivante dans une fosse, elle dit : « Non, je m'armerai alors pour sa défense. Dieu se sert d'elle pour me charger d'une croix, pourquoi lui voudrais-je du mal? » Lorsqu'on blâmait son beau-père de ce qu'il ne lui donnait pas le gouvernement de la maison préférablement à cette servante : « Dieu l'a réglé ainsi pour mon avantage; c'est afin que je puisse vaquer plus de temps aux exercices de piété. » (*Heureuse Année.*)

Stanislas, roi de Pologne.

Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, était fort jeune encore, lorsque, voyant conduire en prison, par ordre de son père, un domestique infidèle, il courut, les larmes aux yeux, solliciter sa grâce. On la lui refusa : il en fut désolé. Le lendemain, s'étant échappé seul, il alla demander comment se trouvait le prisonnier. Comme un homme qu'on nourrit au pain et à l'eau, lui répondit-on. Il essaye par prières et par promesses de corrompre le geôlier, et il y réussit en partie, en obtenant de lui qu'il avertira son prisonnier de paraître à sa fenêtre à une heure marquée. Stanislas retourne au château, met un domestique dans sa confidence, et concerte avec lui les moyens d'exécuter le projet qu'il a formé. On se procure des provisions de bouche, on se munit d'une longue perche, et l'on se rend sous les fenêtres de la prison. Nouvel embarras : la perche est trop courte; comment faire ? Le domestique ne voit point d'autre parti à prendre que de s'en retourner. « Attendez, lui dit l'enfant; il me vient une idée. Elevez-moi sur vos bras : peut-être alors pourrai-je porter la perche jusqu'à la fenêtre. » Il l'y porta en effet, et l'on imagine mieux qu'on ne pourrait l'exprimer la joie qu'il ressentit alors d'avoir triomphé d'un obstacle qui paraissait s'opposer invinciblement au soulagement du malheureux. Capable d'un pareil trait dès l'âge de huit ans, Stanislas devait mériter, étant sur le trône, le surnom de *Bienfaisant*.

Stanislas, dans son domestique, était le maître le plus aimable. Ami de l'ordre, il demandait de l'exactitude dans le service du roi; mais nul particulier ne fut jamais plus commode et moins exigeant que lui pour le service de sa personne. Souvent il prévenait le lever de ses valets de chambre, et les éveillait lui-même. Il connaissait par leurs noms tous les officiers de sa maison, et tous avaient le droit de s'adresser à lui directement, de lui exposer leurs besoins ou ceux de leur famille. Si quelqu'un se présentait à contre-temps, il commençait par lui faire remarquer son indiscrétion, et finissait toujours par l'écouter avec bonté. Un palefrenier avait pénétré jusque dans le cabinet du roi. Le prince, occupé alors à minuter une dépêche pour la cour de France, ne l'aperçoit pas. Celui-ci tousse longtemps, fait du bruit avec ses gros souliers. Le roi croit que c'est son valet de chambre, et continue son travail; mais le palefrenier, croyant avoir assez attendu, lui adresse la parole : « Sire, je suis Jacques. — Et que fait Jacques ici? dit le roi. Pourquoi Jacques si matin? Il faut que je quitte le roi de France et mes affaires d'Etat pour écouter maître Jacques? Allons, dis-moi donc ce que tu veux. » Jacques expose au roi que sa femme est accouchée, qu'étant comme lui au service de Sa Majesté, elle ne peut pas nourrir son enfant, et qu'il n'a pas le moyen de payer les mois de nourrice. « Eh bien, lui dit Stanislas, va-t'en trouver Alliot (1) de ma part; dis-lui de te porter sur son état pour cinquante écus de gratification que je te fais pendant trois ans, pourvu que tu t'acquittes bien de ton service. » Jacques se retira plus pénétré de reconnaissance envers son bon maître que ne le furent jamais les grands seigneurs pour des millions que leur prodiguent les grands rois, au préjudice des peuples. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Marie Leckzinska.

Un soir, avant son coucher, la reine se mit à s'accuser, à son ordinaire, de quelques défauts qu'elle combattait, disait-elle, avec bien de la lâcheté, puisqu'elle n'en était pas encore guérie. Elle se reprochait surtout de manquer souvent de charité envers le prochain, et d'en parler désavantageusement. Elle avait en ce moment auprès d'elle trois de ses femmes de chambre. Deux l'assurèrent qu'elles ne lui entendaient jamais rien dire qui ne fût selon les règles exactes de la charité. « Pour moi, dit la plus jeune, je pense que la reine a raison, et qu'elle a plus d'un reproche à se faire à cet égard. » Les autres se récrient contre une action qui leur paraît aussi injuste qu'impertinente. Mais la reine prenant le parti de celle à laquelle on eût voulu imposer silence, lui dit du ton le plus engageant et le plus satisfait : « Courage, courage, ma fille; ne les écoutez

(1) Intendant des finances du roi.

pas, et dites-moi bien tout ce que vous pensez. — Puisque Sa Majesté me le permet, continua la jeune personne, je lui dirai qu'elle manque souvent à la justice. — Hélas! je m'en doutais bien, reprend la bonne princesse : on nous fait, malgré nous, servir à l'iniquité. » La femme de chambre s'adressant alors à ses compagnes, qui ne cessaient de lui témoigner un étonnement qui tenait de l'indignation, leur dit : « Ne conviendrez-vous pas, mesdames, que ce que la reine nous dit souvent d'elle-même, et ce qu'elle vient de nous en dire tout à l'heure, est absolument contraire à la vérité, et qu'elle se calomnie elle-même? La reine manque donc à la justice. » Quand on eut tout entendu, on trouva le raisonnement en forme, et on y applaudit. La reine fut la seule qu'il ne satisfit pas. « Quoi! c'est là, dit-elle, où vous en vouliez venir? Je ne m'y serais jamais attendue. » Elle goûtait par avance le plaisir de découvrir d'utiles vérités, et de pouvoir réparer quelque injustice inconnue. On l'affligeait en lui enlevant cette jouissance. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le marquis de Grignon.

La reconnaissance est toujours compagne de la piété. Le marquis de Grignon, connu de toute la Vendée angevine par sa bonté et sa bienfaisance, faisait relever les ruines de son château, incendié dans la guerre. De toutes les communes voisines les métayers s'offrirent pour les charrois. Le jour où il devait faire amener le bois de la charpente, ils vinrent, au nombre de soixante, et lui dirent avec le ton du reproche : « Nous voyons bien que vous ne nous aimez plus comme autrefois, car votre garde n'a prévenu que vos métayers. Mais si vous êtes changé, nous sommes toujours restés les mêmes. Nous voici avec nos bœufs, nos charrettes et nos attelages, et nous conduirons aujourd'hui au château tout le bois que vous avez fait couper dans votre forêt. » (*Commune vendéenne.*)

Les bons maîtres et les bons domestiques.

Nos pères, éclairés par la foi, jugeant de haut les accidents de la vie et les distances qui séparent les hommes, regardaient les serviteurs comme autant de membres ajoutés à leur famille. Ils savaient que ces êtres, créés à l'image de Dieu, étaient leurs frères, favorisés des mêmes promesses, et traversant la vie avec eux, en marchant vers d'immortelles destinées! — Ecoutez les paroles du cardinal Cibo au pape Clément XII, au sujet de son domestique Louis Stéfanelli, mort en odeur de sainteté :

« Il faudrait, dit-il, descendre dans l'âme de Stéfanelli pour savoir jusqu'où le christianisme élève les personnes les plus communes. Je suis ravi, mais étrangement humilié qu'un jeune homme, qui n'est que mon domestique, soit mon maître dans la vie spirituelle et la pratique des conseils évangéliques. Il parle de Dieu comme s'il était inspiré, il agit comme s'il avait la foi qui transporte les montagnes. Je le révère au point que je l'aurais retiré de la domesticité, s'il avait voulu y consentir, et je me mettrais souvent à ses genoux, si je ne craignais de lui faire de la peine; il est pour moi l'homme le plus capable de m'encourager à la piété. »

Le cardinal Barbarizo, le chancelier d'Aguesseau prenaient un soin particulier de leurs domestiques; le marquis de Sévigné soignait les siens, devenus infirmes. Joseph Dudley, gouverneur de Massachussets, mort en 1720, catéchisait les gens de sa maison; les serviteurs, de leur côté, éprouvaient un sentiment d'attachement et de dévouement absolu pour leurs maîtres, ils en étaient fiers, et ne trouvaient rien d'humiliant dans leur situation de confiance auprès d'eux; toutes les existences alors étaient rapprochées par la même foi et par les mêmes espérances! (Baron de Montreuil.)

L'esclave de Saint-Domingue.

La révolution de Saint-Domingue, qui a fait éclater tant de crimes et de barbaries, offre en revanche quelques traits de dévouement et de générosité qui méritent d'être recueillis. En voici un, dont on nous garantit l'exactitude. Mme H., née à Saint-Domingue, fut obligée de quitter cette île, en 1792, pour échapper à la mort. Elle perdit toute sa fortune, qui était considérable, et vint se réfugier à Mirecourt, en Lorraine. Elle avait à Saint-Domingue un grand nombre d'esclaves, parmi lesquels étaient des négresses, à qui elle témoignait beaucoup de bonté, et tâchait d'inspirer des sentiments de religion. Une entr'autres lui était fort attachée, et fut inconsolable de son départ. Elle prit tous les moyens de découvrir la retraite de sa maîtresse; mais la distance des lieux et la difficulté des communications l'empêchèrent longtemps de réussir dans ses recherches. Ce n'est qu'au bout de plus de vingt ans qu'un heureux hasard, ou, comme il convient à un chrétien de parler, la Providence a exaucé les vœux de cette fille. Elle apprit que sa maîtresse était à Mirecourt, et qu'elle y était réduite à travailler pour vivre. Touchée de cette nouvelle, elle se décida à un sacrifice étonnant, pour soulager celle pour laquelle elle conservait un si vif attachement. Cette fille, libre depuis si longtemps, est allée à la Nouvelle-Orléans, s'y est vendue, et a envoyé le prix à sa maîtresse, qui l'a reçu en octobre dernier. On juge combien un secours si peu attendu, et une générosité si courageuse, ont dû toucher le cœur de Mme H.; elle prie tous les jours pour sa bienfaitrice. Ne serait-ce pas là le cas de proposer une souscription pour la fidèle négresse, et de mettre cette victime d'un attachement si constant, en état de recouvrer la liberté dont elle s'est dépouillée par un mouvement si héroïque? (*Ami de la Religion*, XXVIe vol.)

Nous citons avec intention plusieurs traits de la reconnaissance des esclaves nègres pour leurs maîtres, afin d'instruire plus vi-

vement des domestiques qui, plus éclairés, mieux traités que ces pauvres créatures, se rendent l'existence bien dure par leurs murmures incessants et stérilisent pour le ciel les trésors que le ciel leur envoie dans leur sujétion et dans leurs peines journalières.

Le tremblement de terre de Saint-Domingue.

Le 3 juin 1770, jour de la Pentecôte, fait époque dans les annales de l'histoire de *Saint-Domingue*. A sept heures et un quart du soir le plus grand calme régnait dans toute la nature. Tout à coup la terre s'ébranle, de terribles secousses se succèdent avec rapidité, le sol semble flotter, les rochers se fendent et laissent jaillir les eaux souterraines comprimées sous leurs voûtes affaissées ; les édifices les plus superbes et qui paraissent les plus solides s'ébranlent et s'écroulent avec un horrible fracas.

Au plus fort du désastre, au milieu de la terreur et de la confusion, une simple et pauvre négresse montre un dévouement au dessus de tout éloge. Elle est esclave; ses maîtres, qui lui ont confié leur enfant qu'elle aime avec la tendresse d'une mère, saisis d'effroi, abandonnent la maison pour éviter une mort certaine ; elle eût pu les suivre, mais elle se rappelle son nourrisson, elle sait que si elle fuit il demeurera enseveli sous les ruines ; à la seule pensée du danger que court l'enfant de ses maîtres, elle ne délibère point : aimant mieux sacrifier ses jours que de se sauver sans lui, elle lui fait de son corps une espèce de voûte, et reçoit avec un courage inouï les décombres de la maison renversée. L'enfant survécut ; mais la courageuse négresse expira peu de temps après, victime de sa reconnaissance. (*Trésor des Noirs.*)

Rose, *ou tendre attachement d'une négresse pour sa maîtresse.*

En 1797, madame Ninet de la Boularderie, propriétaire à l'habitation des Cascades, dans la Guyane française, avait une négresse qui, reconnaissante de ses bienfaits, ne cessait de lui donner les preuves du plus tendre attachement. Une révolte éclate tout à coup dans le quartier des Cascades ; Rose se hâte d'avertir sa maîtresse. A la faveur des ténèbres de la nuit, elle la met dans un canot, la conduit, à travers mille dangers, à l'habitation du Cavalet, et parvient à la sauver.

Madame de la Boularderie crut ne pouvoir mieux lui témoigner sa reconnaissance qu'en lui donnant la liberté. « Rose, lui dit-elle, tu m'as sauvé la vie, je veux te récompenser : dès ce moment, tu es libre, tu peux quitter l'habitation et aller où tu voudras; au bienfait de la liberté j'ajouterai une somme d'argent pour aider à ton établissement. — Oh ! bonne maîtresse, s'écrie Rose, les mains jointes et les larmes aux yeux, depuis que je suis avec vous, vous ne m'avez fait que du bien, vous m'avez rendue heureuse, et vous voudriez que je m'en aille de l'habitation ! Non, bonne maîtresse, non, jamais je ne le ferai. Comment pourrais-je être plus heureuse loin de vous?... Je vous en prie, permettez-moi de demeurer auprès de vous. » Attendrie jusqu'aux larmes, madame de la Boularderie, heureuse de ne point perdre une négresse si fidèle et si dévouée, lui accorda avec joie ce qu'elle demandait.

Rose libre demeura sur l'habitation, ayant toute la confiance de son ancienne maîtresse, et n'en abusant jamais. Ses occupations étaient d'apprendre les vérités de la religion aux autres nègres, de les préparer à la première communion. Sa charité était ardente ; aussi madame de la Boularderie lui abandonnait le soin des malades. Toutes les fois qu'elle allait les voir, elle trouvait Rose auprès d'eux, occupée à les soigner ou à les consoler. Tous les noirs, frappés de ses vertus, avaient pour elle un respect profond. Elle mourut dans les sentiments de la piété la plus vive, entre les bras de celle qu'elle appelait toujours sa chère maîtresse, et qui reçut son dernier soupir. (*Trésor des Noirs.*)

Le jeune nègre et son maître.

Un habitant de Saint-Domingue est obligé de quitter cette colonie dans le plus bref délai. Déjà il s'embarque ; cependant un jeune nègre, qui a pour lui le plus grand attachement, veut absolument le suivre ; mais son maître ne peut l'emmener, et des personnes vigilantes sont là pour épier les démarches de l'esclave et s'opposer à son départ. Que faire dans une circonstance si difficile ? Le bâtiment est sur le point de s'éloigner du rivage ; il n'y a absolument qu'un seul moyen de rejoindre son maître, sans être vu de personne. Son attachement lui fait découvrir ce moyen ingénieux et infaillible. Il se fait coudre dans un matelas, et, trompant ainsi la vigilance de tous, il peut donner à son maître une nouvelle preuve de son attachement, et continuer à vivre auprès de lui. (*Ibid.*)

Euphémie.

En 1800, M. P***, riche habitant de Cayenne, avait une esclave qui se distinguait des autres par sa modestie et sa piété; elle s'acquittait fidèlement de tous ses devoirs, et ne manquait jamais de remplir sa tâche ; jamais, non plus, on ne la voyait reculer devant le travail. Ce colon respectable et ami de la vertu, voulant récompenser cette bonne négresse, lui accorda sa liberté; il le fit avec d'autant plus de plaisir, que sa fortune lui permit ainsi de faire du bien à celle qui, par son exemple, lui avait été d'une grande utilité sur son habitation. Mais les fortunes les plus florissantes éprouvent parfois des revers. M. P*** mourut, ainsi que sa femme, dans un état voisin de la misère. Après son décès, on vendit le peu de bien qui restait, et le produit fut insuffisant pour satisfaire les créanciers.

Cependant M. et Mme P*** laissaient trois pauvres petits orphelins en bas âge. Qui donc les recueillera ? Qui pourvoira à leurs

besoins? Qui leur prodiguera les soins d'une tendre mère? C'est l'ancienne esclave, c'est Euphémie. Pénétrée de reconnaissance au souvenir des bienfaits de ses anciens maîtres, cette généreuse et charitable négresse deviendra leur mère adoptive; en elle ils retrouveront la tendresse, les soins empressés et assidus de leur véritable mère.

Désormais il n'y aura plus pour elle ni amusement ni repos : elle se condamne au travail le plus pénible, et elle s'y livre avec une incroyable ardeur, non-seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit; il n'est point non plus de privations qu'elle ne s'impose pour nourrir et élever les trois orphelins, qu'elle aime comme ses propres enfants. Euphémie avait l'âme grande et le cœur généreux; jamais elle ne voulut avoir recours à la charité publique. Cependant, voyant que son travail et son industrie ne pouvaient plus suffire à les élever et à leur procurer les ressources nécessaires pour arriver plus tard à une position honorable, elle épousa, plutôt par dévouement pour ses anciens maîtres que par attrait pour le mariage, un nègre vertueux et laborieux, qui, partageant ses sentiments, se sacrifia comme elle au bonheur des trois orphelins. Il était très-bon charpentier, et il ne manquait point d'ouvrage. Le fruit de ses sueurs, de ses privations et de celles d'Euphémie, suffit pour les élever.

Notre charitable négresse, bien instruite des vérités de la religion, fit elle-même l'éducation religieuse de ses enfants d'adoption. Elle leur apprit, avec autant de zèle que de charité, leurs prières, le catéchisme, les prépara avec le plus grand soin à leur première communion, les accompagna dans ce jour solennel à la table sainte, et voulut, en recevant son Dieu, partager leur bonheur.

Frappées d'admiration à la vue de tant de dévouement et de générosité de la part d'une pauvre négresse, autrefois esclave, des personnes charitables prirent ensuite part à une action aussi héroïque, et s'intéressèrent vivement en faveur des trois orphelins déjà grands, et qui, dans la suite, occupèrent des postes distingués. (*Ibid.*)

Jean-Louis.

M. C*** des Mares, qui habitait Cayenne en 1820, avait un jeune nègre que ses bonnes et heureuses qualités faisaient aimer de tous. Jean-Louis, âgé de quinze à seize ans, plein de douceur et de reconnaissance, mettait à profit les sages conseils et les corrections paternelles de son maître. Un jour entre autres, M. C*** crut devoir lui adresser une sévère réprimande et lui imposer une punition. Jean-Louis, déjà repentant de sa faute, se retirait les larmes aux yeux et cachait son visage dans ses mains; mais bientôt il revint se jeter entre ses bras. « Oh! bon maître! s'écria-t-il, je le sais, c'est pour mon bien et pour mon bonheur que vous me grondez... Je vous en prie, pardonnez-moi, je ne le ferai plus jamais, je vous le promets... Oui, bon maître, pardonnez-moi. »

M. C***, connaissant les bons sentiments qui animaient son jeune cœur, lui pardonna avec joie. Jean-Louis n'oublia point sa promesse; car dès ce moment il se comporta de manière à ne plus mériter de punition.

Il avait un cœur excellent et doué d'une grande sensibilité. Son maître, souvent malade, le voyait toujours auprès de lui, empressé à le servir. « Oh! bon maître, s'écriait-il souvent en lui baisant la main, que je voudrais vous voir guéri! » Il ne voulait coucher que dans sa chambre et auprès de son lit. Quelquefois, au milieu de la nuit, il s'éveillait et s'écriait : « Maître, avez-vous besoin de quelque chose? »

A ces heureuses qualités il joignait une grande fidélité et une piété au-dessus de son âge. Ayant bien étudié son catéchisme, il connaissait parfaitement les vérités de la religion; son plaisir était de les apprendre à ses camarades. Il priait Dieu avec ferveur, et ne manquait jamais de faire dévotement ses prières. (*Ibid.*)

La bonne servante.

L'*Echo de la Frontière* contenait, dans un numéro de janvier 1843, ce récit d'une vie toute de dévouement.

Marie-Madeleine Blangy est née en 1776. Dans les premières années de sa jeunesse, elle entra au service de M. et Mme Renaud. Douée d'un caractère aimant, elle s'attacha tellement à ses maîtres, qui, de leur côté, l'avaient prise en affection, que ce ne fut plus bientôt une étrangère pour le ménage, mais un ange gardien. La famille de M. Renaud se composait de huit enfants; Marie-Madeleine Blangy les éleva tous : ce fut elle qui guida leurs premiers pas, qui, plus tard, leur rendit ces petits soins dont une mère seule est capable; ce qui faisait dire à Mme Renaud que sa fidèle domestique la remplaçait dignement, que ses fils avaient une seconde mère. — Quand les enfants étaient malades, Marie-Madeleine veillait à leur chevet, attentive à leurs moindres mouvements, et ne se livrait au repos qu'alors que tout danger avait disparu.

Le malheur frappa à la porte de M. et de Mme Renaud : ils éprouvèrent des pertes. Les amis s'éloignèrent de cette maison, où désormais ne régnait plus un air d'aisance et de contentement. Mais croyez-vous que leur pieuse servante les abandonna à son tour? Non, elle demeura fidèle à ses devoirs et à ses affections, et quand les infirmités inséparables de la vieillesse vinrent atteindre ses maîtres et les river sur le lit de souffrances, elle resta encore et les aida des économies qu'elle avait faites à leur service dans des temps plus heureux.

Aujourd'hui Marie-Madeleine Blangy est âgée de soixante-sept ans; elle est à bout de ses ressources, et ne peut plus se livrer à ses travaux habituels. Sa santé s'est affaiblie, elle-même aurait droit aux dons de charité. Les notables habitants de Desvres, témoins

de la belle conduite de cette pauvre femme, qui tous l'ont vue user cinquante ans de son existence au service de la famille Renaud, viennent de rédiger une pétition qu'ils adressent à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie française. Relatant la belle vie de Marie-Madeleine Blangy, ils sollicitent pour elle la faveur d'être admise à concourir pour les prix Montyon. Cette pétition a été transmise à son adresse par M. le préfet, qui prie M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de vouloir bien examiner si, à cause de son dévouement et de sa conduite constamment vertueuse, cette pieuse femme n'aurait pas droit de participer aux récompenses que l'Académie décerne chaque année à de pareilles actions.

La pétition qui développe les faits que nous n'avons fait qu'analyser, est couverte de soixante-quatre signatures : si tout le monde, à Desvres, savait écrire, tout le monde l'eût signée.

DOUCEUR, Affabilité, Bonté.— La *douceur* porte à faire ce que les autres désirent. Elle est heureuse de sa soumission, parce qu'elle s'ignore elle-même ; elle se révèle à tout moment, dans les moindres occasions, à l'égard de tout le monde; elle rend l'obéissance plus facile et le pouvoir plus fort.

L'*affabilité* est une manière douce et honnête de converser avec des inférieurs, de les recevoir, de les écouter, d'en agir avec eux. La politesse est souvent haute et froide ; l'affabilité, au contraire, a quelque chose de tendre qui encourage et console.

La *bonté* est une qualité de l'âme qui porte à la bienfaisance, à l'indulgence; mais celui-là seul mérite le titre de bon qui sait à propos être sévère contre le vice.

Toutes ces qualités ou vertus, dont la pratique fait régner la paix au sein des familles et des peuples, sont recommandées à chaque page des saintes lettres, glorifiées plus spécialement par les paroles, les exemples et les promesses de celui qui fut *doux et humble de cœur*. (*Matth.* xi, 19.)

Alphonse V.

Un soir qu'Alphonse revenait d'une expédition, marchant à quelque peu de distance de ses troupes, accompagné d'un seul officier, il entra dans un village, et descendit au premier gîte qu'il rencontra. Deux soldats, assis au coin du feu, se trouvaient alors en cette maison. Voyant entrer le roi, ils commencèrent à l'insulter sans le reconnaître, et lui dirent même qu'ils ne souffriraient point qu'il logeât dans cette auberge; qu'elle était déjà assez remplie, et que, s'il ne se retirait promptement, ils allaient lui jeter des tisons sur la tête. Alphonse, loin de se fâcher de ces injures, n'en fit que rire. L'officier qui était avec lui allait leur répondre d'une autre façon, s'il ne l'en eût empêché. Là-dessus ses gardes arrivèrent, et il fut aussitôt reconnu. Ces soldats, effrayés, se jetèrent à ses genoux, et lui demandèrent pardon de leur insolence. Alphonse les fit relever avec douceur, et voulut qu'on les retînt à souper avec les domestiques de sa suite.

Philippe II.

Philippe II, roi d'Espagne, ayant passé plusieurs heures de la nuit à écrire au pape une longue lettre, la donna à son secrétaire, pour la plier et la cacheter. Celui-ci, qui était à demi endormi, voulant mettre de la poussière sur l'écriture, se trompa ; il prit la boîte où était l'encre, au lieu de prendre celle qui renfermait la poussière, et couvrit d'encre tout le papier. S'apercevant aussitôt de ce qu'il avait fait, il était inconsolable. Alors le roi, sans se troubler, dit : Le mal n'est pas bien grand, il y a là une autre feuille de papier; il la prit, et employa le reste de la nuit à faire une seconde lettre, sans témoigner à son secrétaire le moindre mécontement. (*Heureuse Année.*)

Saint François de Sales.

Saint François de Sales était né avec un caractère vif et violent. Dès qu'il eut reconnu son défaut, il s'appliqua fortement à s'en corriger, et il devint un modèle de douceur, comme il le fit bien voir dans une occasion. Un jeune gentilhomme qui le haïssait vint faire un bruit horrible sous ses fenêtres; il joignit aux aboiements de plusieurs chiens les injures de quelques valets insolents. Non content de cela, il eut l'effronterie de monter lui-même à la chambre du saint évêque, et y vomit contre lui tout ce que sa fureur lui put suggérer de plus offensant. Le prélat regarda cet emporté d'un œil tranquille, et ne lui répondit pas une seule parole. Le gentilhomme, prenant cette modération pour un mépris, redoubla sa rage, et poussa son insolence jusqu'aux derniers outrages. Saint François de Sales conserva toute sa patience. Lorsque ce furieux se fut enfin retiré, on demanda au saint évêque comment il avait eu la force de souffrir cet insolent, et comment il avait pu se taire dans une telle rencontre. « Nous avons, répondit-il, fait un pacte inviolable, ma langue et moi, et nous sommes convenus que, pendant que mon cœur serait en émotion, ma langue ne dirait mot. Pouvais-je mieux apprendre à ce pauvre ignorant la manière de se posséder qu'en me taisant ; et sa colère pouvait-elle plus tôt s'apaiser que par mon silence? Ne faut-il pas avoir compassion d'un malheureux qui est emporté par sa passion? »

Actes et pensées de saint François de Sales.

Saint François de Sales disait avec raison : « La douceur est une vertu plus rare que la chasteté; elle est plus excellente que cette vertu et que toutes les autres, étant le complément de la charité, qui est dans sa perfection, quand elle est douce et bienfaisante. Il faut donc avoir une grande estime de la douceur, et travailler avec soin à l'acquérir. »

Ce saint évêque parlait souvent de la douceur, et il était facile de remarquer que

c'était sa vertu la plus chérie. Elle brillait sur son visage, dans ses paroles, ses gestes et ses actions. On peut lui appliquer l'éloge que le Saint-Esprit a fait de Moïse, que c'était le plus doux des hommes de son siècle. Sainte Jeanne-Françoise disait de lui, qu'on ne vit jamais un cœur si doux, si suave, si bon, si gracieux, si affable. La première fois que Saint-Vincent de Paul le vit, il crut, à la sérénité de son visage et à sa manière de converser, voir une vive image de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sa seule présence gagnait les cœurs.

On osa calomnier les mœurs de saint François de Sales; lorsqu'il apprit qu'on lui imputait un crime abominable, il n'en parut point ému, il prit la résolution d'attendre que la Providence le justifiât, ce qui n'arriva qu'après quelques années; il parla avec la plus grande bonté à ses calomniateurs, et il ne se vengea qu'en travaillant avec zèle à leur sanctification.

Il obtenait par sa grande douceur tout ce qu'il demandait. Personne ne pouvait lui résister, parce qu'il gagnait tous les cœurs, traitant toutes sortes de personnes avec respect et bonté, montrant à tous un grand zèle pour leur salut. On l'appelait *briseur de volontés*, parce que sa douceur était si persuasive, qu'il portait aisément les personnes à qui il parlait à renoncer à leur volonté propre.

Il suffisait quelquefois à saint François de Sales de dire deux ou trois paroles pour introduire la paix dans les cœurs les plus affligés. Sa maxime favorite était celle-ci : « Il n'est pas possible, tant que nous sommes sur la terre, de penser comme pensent ceux avec qui nous vivons; ainsi, il est nécessaire d'avoir un grand fonds de douceur à opposer aux mouvements imprévus de la colère, afin de ne point perdre la paix du cœur. »

Un jour qu'il prêchait à Annecy, deux avocats lui firent présenter, pendant le sermon, un papier qui renfermait toutes sortes d'injures; le saint le prit, interrompit son instruction pour le lire, pensant qu'il contenait quelque avis à donner au peuple; l'ayant lu en silence, il poursuivit sans être ému; mais étant descendu de chaire, et ayant pris un peu de repos, il s'informa du clerc quels étaient ceux qui lui avaient remis ce billet; dès qu'il en fut instruit, il alla chez eux, et, sans parler ni à l'un ni à l'autre de l'écrit injurieux, il les pria de lui dire en quoi il leur avait déplu; ils le lui dirent. Le saint les assura que son intention n'avait pas été de les contrister; et, s'étant mis à genoux devant eux, il leur demanda pardon. Ces messieurs furent aussi confus de voir le saint à leurs genoux, qu'ils avaient été irrités; ils lui demandèrent pardon à leur tour, et vécurent depuis ce moment avec lui dans la meilleure intelligence. Ils ne pouvaient cesser d'admirer une vertu si héroïque et si chrétienne.

Il disait : « Quand vous voudrez faire un arrangement, terminer des procès, ou persuader à quelqu'un une chose, faites en sorte d'agir avec autant de douceur qu'il vous sera possible. Vous réussirez mieux en cédant et en vous humiliant, qu'en prenant un ton austère, et en disputant. Qui ne sait qu'on prend plus de mouches avec une once de miel, qu'avec cent barils de vinaigre?

« Résistez fidèlement à vos impatiences, en pratiquant non-seulement avec raison, mais encore contre la raison, la sainte affabilité et douceur avec tous, et surtout avec ceux qui vous causent plus d'ennui. »

Un avocat, qui était sans occupation, allait souvent chez le saint prélat, et lui emportait des heures très-précieuses; néanmoins il le recevait toujours avec affabilité, et ne lui donnait jamais aucun signe d'ennui; on l'engageait un jour à congédier cet importun; il répondit qu'il n'avait jamais été tenté de le faire : « Il me donne occasion, disait-il, de pratiquer la charité et la douceur. » (*Heureuse Année.*)

Sainte Chantal.

Sainte Jeanne-Françoise montrait une affection singulière aux personnes en qui elle voyait des défauts, ou qui lui avaient donné lieu de se plaindre. Il faut bien souffrir quelque chose, disait-elle. Notre-Seigneur nous a fait une loi fondamentale du support du prochain; mais si notre prochain n'avait point de défaut, ou s'il ne nous faisait aucun mal, en quoi le supporterions-nous? Une religieuse de son ordre sentait une grande difficulté à supporter les imperfections d'une personne avec qui elle était obligée de vivre, elle lui écrivit : Ma fille, réfléchissez souvent sur ces paroles de l'Evangile : *Jésus-Christ nous a aimés et nous a lavés dans son sang.* Remarquez qu'il n'a pas attendu, pour nous aimer, de nous avoir purifiés de nos souillures; mais qu'il nous a aimés quand nous étions des créatures viles et immondes; c'est après nous avoir aimés, qu'il nous a purifiés. Aimons donc sans examen notre prochain, tout plein de défauts, et tel qu'il est; et puisqu'il nous est impossible de laver ses imperfections dans notre sang, désirons du moins de le donner jusqu'à la dernière goutte pour cet effet. (*Heureuse Année.*)

Fénelon.

Fénelon avait donné dans son palais archiépiscopal une retraite à une multitude de malheureux. Se promenant un jour autour des tables qu'il avait fait dresser dans tous ses appartements, et qu'il faisait servir à ses dépens, il remarqua un jeune paysan qui ne mangeait point, et qui paraissait accablé sous le poids de son affliction; il s'assit à ses côtés. S'efforçant ensuite de le distraire et de l'engager à prendre quelque nourriture, il lui dit qu'on attendait des troupes le lendemain, et que bientôt il aurait la satisfaction de retourner dans son village.

« Je vous crois bien, Monseigneur, lui répondit le paysan; mais je n'y retrouverai plus ma vache, ce bon animal qui me don-

nait beaucoup de lait et nourrissait mon père, ma femme et mes enfants. — Qu'à cela ne tienne, mon cher ami, lui répliqua le prélat, je vous en promets une autre, si les soldats prennent la vôtre. »

Cette promesse, qui le dédommageait de la perte qu'il craignait, ne consola point le paysan, tant il était attaché à sa vache. Fénelon, pénétré de sa douloureuse situation, s'informa exactement de l'endroit où il demeurait. C'était à une lieue de Cambrai; et le soir, vers les dix heures, après s'être muni d'un sauf-conduit, il partit à pied avec un seul domestique, dans le dessein d'amener la vache. Il arrive à la chaumière de l'infortuné paysan, y trouve l'animal qu'il est venu chercher et l'emmène. De retour à Cambrai vers le milieu de la nuit, son premier soin est de porter cette bonne nouvelle au malheureux, qui était bien éloigné de s'attendre à une pareille consolation.

Pie IX *et les militaires.*

L'affabilité exerce sur les cœurs un empire irrésistible, surtout lorsqu'elle est jointe à une évidente vertu. Un jeune lieutenant de chasseurs de Vincennes avait mis des gants blancs tout neufs, bien que l'étiquette exige que l'on paraisse la main nue devant Sa Sainteté. Avant de baiser la main du pape, il eut soin de la prendre entre les siennes et de la presser affectueusement; puis il ôta soigneusement ses gants, et, rentré au logis, il les renferma dans une boîte avec une note indiquant qu'ils ont touché la main de Pie IX. Il les conserve comme un souvenir, comme une précieuse relique.

— « Pour moi, disait un vieux moustache, j'ai peut-être manqué aux convenances, mais je n'ai pu m'empêcher de donner au pape *une bonne poignée de main*, et j'ai ensuite baisé son anneau. Voyez-vous, j'aime le pape de tout mon cœur! »

— « Savez-vous, racontait un capitaine d'état-major à un de nos généraux, que ce mauvais sujet de D*** (désignant ainsi un colonel), a pleuré en voyant passer le pape, lors de sa rentrée? — Parbleu, je le crois sans peine, répondit le général; je ne suis pas un *bigot*, et j'en ai fait autant. » (*Rome*, 1848-49-50.)

Monseigneur de Villeneuve.

Monseigneur de Villeneuve, qui occupait le siége de Montpellier vers le milieu du dernier siècle, et dont la mémoire est encore en vénération dans tous les diocèses qu'il gouverna, se fit admirer par toutes les vertus qui caractérisent les bons évêques. Modèle de ses ouailles par sa piété, il en était l'apôtre par son zèle. On le voyait tous les ans, à la tête d'une troupe d'ouvriers évangéliques, aller pendant l'hiver distribuer le pain de la parole divine dans les bourgs et dans les villages, et ne se distinguer des autres missionnaires que par son empressement à remplir les fonctions les plus pénibles de l'apostolat. Mais la vertu qui brilla le plus en lui, fut la charité : il se regardait moins comme le chef de son diocèse que comme le père de ses diocésains; et, en cette qualité, il ne croyait jamais pouvoir répandre assez de bienfaits sur ceux qui étaient dans l'indigence et dans le besoin. Chaque année, il donnait quinze mille livres de ses revenus à l'hôpital général de Montpellier, et ce n'était là que la moindre partie des aumônes qu'il distribuait, soit à la ville, soit à la campagne. Tous ceux qui étaient en proie aux rigueurs de la pauvreté y avaient un droit assuré; et quel que fût leur état, ou même leur religion, il leur suffisait d'être malheureux pour en obtenir des secours. C'est ce qui parut surtout dans la circonstance dont je vais parler. Un protestant, qu'un revers de fortune avait entièrement ruiné, vint un jour se présenter au palais de l'évêque, disant qu'il avait une affaire importante à lui communiquer. Admis à son audience, il fait la peinture la plus touchante de l'état de détresse où l'a réduit l'infortune. Le charitable prélat en est attendri; et, empressé d'y remédier, il sonne pour appeler son valet de chambre. Dès qu'il est arrivé, il le tire à part et lui ordonne d'aller prendre un rouleau de vingt-cinq louis dans le tiroir de son secrétaire. Le valet de chambre vit bien à quoi cette somme était destinée; et comme il connaissait celui à qui son maître devait la donner, il crut devoir lui dire avant d'obéir : « Monseigneur, c'est un protestant. — Et quand ce serait un Turc, reprit le prélat avec un ton de vivacité qui ne lui était pas ordinaire, ne suffit-il pas qu'il soit homme et malheureux? Allez donc, et faites ce que je vous ai dit. » Il le fit en effet. Le protestant reçut les vingt-cinq louis, et se retira en bénissant intérieurement la charité de l'évêque, que sa haine pour l'erreur n'empêchait pas d'aimer et de secourir ceux qu'elle avait séduits. C'est de la bouche même du valet de chambre que l'on tient ce fait. (*Nouv. Anecdotes chrétiennes.*)

M. du Tillet.

En passant par une rue d'Orange, sans suite et à pied, selon son usage, M. du Tillet, dernier évêque de cette ville, entendit sortir du fond d'une boutique des cris aigus qui lui percèrent l'âme. Aussitôt, entraîné par la vive compassion dont il est ému, il entre dans la boutique, et y trouve dans un berceau un enfant qui se désolait, parce qu'il se voyait seul et abandonné. A cet aspect, le bon prélat s'attendrit, s'approche de l'enfant, lui parle avec douceur, le caresse et fait tout ce qu'il peut pour le consoler; mais comme, malgré tous ses soins, le petit malheureux continuait à crier et à pleurer, l'évêque prend une chaise, s'assied auprès de lui et se met à le bercer. Il y avait trois ou quatre minutes qu'il s'occupait ainsi à le distraire et à l'amuser, lorsque la mère de l'enfant, qui était allée chercher du feu chez une de ses voisines, rentra dans sa boutique : en voyant par derrière la soutane violette du prélat assis près du berceau, elle ne sut d'a-

bord que s'imaginer; mais quand, s'étant approchée, elle vit la croix pectorale et reconnut l'évêque lui-même qui continuait à bercer l'enfant, elle tomba à ses pieds dans un état de surprise et de confusion qui lui permit à peine de s'écrier. « Quoi! monseigneur, vous daignez vous abaisser jusqu'à bercer mon enfant? — Eh! pourquoi ne le ferais-je pas, lui répondit tranquillement M. du Tillet? En passant par la rue, je l'ai entendu crier et se désoler : devais-je laisser souffrir cette innocente créature tandis que je pouvais la soulager? Ah! mon plus grand regret est de n'avoir pu la consoler aussitôt et autant que j'aurais voulu. Mais vous êtes sa mère, et la tendresse maternelle vous fera bientôt trouver le moyen de suppléer à ce que je n'ai pu faire moi-même. Ayez bien soin de ce petit ange, ajouta-t-il en le caressant de nouveau, et appliquez-vous surtout, quand il aura l'usage de la raison, à lui inspirer l'amour et la crainte de Dieu, qui seuls peuvent faire son bonheur et le vôtre. » Après avoir dit ces paroles, il donna sa bénédiction à l'enfant, et laissa la mère dans les transports que peuvent exciter la reconnaissance et l'admiration. (*Nouv. Anecdotes chrétiennes.*)

Le P. Richardot.

On cite divers traits de patience de cet excellent prêtre de la compagnie de Jésus, mort en décembre 1849. En voici un bien remarquable.

On sait combien est vive la tendresse des auteurs pour leurs ouvrages. Le détachement du P. Richardot, sous ce rapport, était peut-être plus remarquable que sa science même. Je tiens le fait suivant de la bouche d'un témoin oculaire. Le Père avait composé une histoire de Pologne vraiment remarquable par des recherches et des vues d'ensemble tout à fait neuves. Des savants polonais avaient jugé le travail de ce religieux étranger capable d'éclairer et d'honorer les annales de leur pays. Cet ouvrage allait être mis au jour, quand des considérations indépendantes de son mérite en firent retarder l'impression. Pendant l'hiver, un jeune élève, retenu quelques heures dans la chambre du Père, alors absent, aperçoit au fond d'une caisse ouverte ce manuscrit, qu'il prend pour des papiers de rebut : il s'en sert pour entretenir le feu. Le P. Richardot, rentrant chez lui, s'étonne de voir sur le plancher ces lambeaux de pages dispersées. L'enfant raconte naïvement ce qu'il a fait. L'auteur, un instant ému, laisse échapper cette exclamation : « Ah! malheureux enfant, qu'avez-vous fait? cet ouvrage m'avait coûté quinze années de travail! » Puis, rentrant en lui-même et reprenant sa sérénité, il dit le mot de Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit.* Et depuis il ne parla plus de son livre perdu.

Pie IX *à l'hôpital de Saint-André.*

Pie IX, voulant visiter l'hôpital militaire de Saint-André, dit à l'agent comptable : « Je désire m'entretenir avec les pauvres soldats qui se sont fait blesser pour moi. Voulez-vous me conduire à eux? » Il se dirigea alors vers l'escalier qui conduit aux salles, et le monta rapidement, s'appuyant sur le bras de l'officier, qu'il appelait *son fils, son cher enfant...*

Cependant quelques soldats qui se trouvaient dans les cours étaient montés prévenir leurs camarades, et lorsque le saint-père entra dans la première salle, il trouva tout le monde en émoi. Il fut impossible de retenir au lit tous ceux à qui les forces permettaient de se lever. On cite même un blessé qui, dans sa précipitation, accourut en chemise. Ceux que la douleur tenait cloués à leur couche cherchaient à s'arranger, et enlevaient rapidement leurs bonnets de nuit. Les mieux portants coururent au-devant de lui, et se jetèrent à ses pieds, les couvrant de leurs baisers. Le saint-père s'arrêta à tous les lits, et adressa aux infortunés qui les occupaient des paroles de consolation, les encourageant à la patience et à la résignation; il les remercia de ce qu'ils avaient fait pour l'Eglise et leur promit les récompenses et les bénédictions du ciel; puis il donna à chacun un objet de dévotion, soit un christ en argent, monté sur une croix d'ivoire, soit une médaille précieuse, soit un chapelet. En vérité, il eût fallu être de pierre pour demeurer insensible devant un tel tableau!...

Au milieu de l'enthousiasme provoqué par la présence du pape, un des malades se leva et courut se jeter à ses pieds, en lui disant, les larmes aux yeux : « Oh! donnez-moi un chapelet pour ma pauvre mère! En entendant le vœu cordial de ce brave, Pie IX, avec la douceur qui le caractérise, lui donna un de ses plus beaux chapelets. Vous pouvez penser quel fut le ravissement du soldat!

Un autre lui frappa familièrement sur l'épaule, en murmurant : « Notre saint-père, me feriez-vous l'amitié de me passer un chapelet? » Se retournant aussitôt, en riant de tout son cœur, le pape lui en remit un.

Son intention était d'aller aussi à l'hôpital des saints Dominique et Xiste, mais l'avidité fut si grande, qu'il distribua tout à Saint-André. Forcé par conséquent d'ajourner cette visite, il dit gaiement : « Vous m'avez ruiné, je n'ai plus rien à porter à vos camarades; ce sera pour une autre fois.

Il descendit de ces chambres, laissant les pauvres soldats aussi étonnés que contents de son ineffable bonté. Au bas de l'escalier, il rencontra un enfant qui lui prit la main et la lui baisa respectueusement. Il le caressa, mais celui-ci lui demanda une médaille. « Je n'en ai plus, mon petit ami, dit le saint-père; mais je vous en ferai apporter une. » C'était le fils du comptable, qui redoubla de remerciements, et dont l'émotion s'augmentait en cet instant de toute sa tendresse paternelle.

Le factionnaire, n'ayant pu quitter son poste, comme ses camarades, n'avait rien reçu; en voyant passer le pape, il n'y put tenir : « *Mon pape, si c'était un effet de votre égard*, j'ai une mère qui serait bien heureuse, elle aussi,

d'avoir un chapelet ! » Le bon pontife le lui promit, et, le lendemain, il en eut pour lui et pour plusieurs de sa famille.

On arriva à la porte ; mais là, les malades qui avaient suivi voulurent une nouvelle bénédiction, et ils se jetèrent tous à genoux ; le bon Pie IX bénit encore ces soldats vraiment chrétiens qui, habitués à notre langage militaire, l'appelaient *mon pape*, comme ils eussent dit *mon général*. Les plus instruits le traitaient de *Monseigneur*, et fort peu de *saint-père*. De retour au Vatican, Sa Sainteté raconta tout cela aux cardinaux, et s'amusa franchement de ces appellations.

Mais le peuple avait reconnu dans la rue la voiture du pontife, et lorsqu'il voulut y monter, on l'entoura en lui criant : *Santo Padre, la benedizione!* En même temps, on s'était jeté à genoux, et le saint-père, s'appuyant d'une main sur l'officier comptable, et de l'autre sur son camérier, souleva son pied, que tous baisèrent respectueusement. Il ne s'éloigna qu'après avoir satisfait la dévotion de cette foule, réjouie de tant de bonté, et consolée de tant d'amour. (*Rome*, 1848-49-50.)

Pie IX et le savetier.

Angelo Vocaccelli, brave savetier, me parlait ainsi, en me montrant un hôpital, dit M. Félix Clavé : « C'est ici que j'ai assisté à l'une des scènes les plus tristes de ma vie !... C'était le soir d'une belle journée d'été. Après sept années de séjour dans cet hospice, l'abbé Mastaï (aujourd'hui Pie IX), désigné pour faire partie d'une mission lointaine, devait nous quitter. Nous l'ignorions encore, et pourtant le moment de la séparation était venu. Nous remarquâmes que pendant tout le souper il n'avait proféré aucune parole. Au moment où nous allions sortir de table, après avoir dit les grâces, il nous fit signe de nous rasseoir, et il nous annonça la terrible nouvelle. Ce ne fut qu'un cri de douleur d'un bout à l'autre du réfectoire... Nous étions alors cent vingt-deux, grands et petits, et il n'y en eut pas un qui ne pleurât.

« Tous à la fois nous quittâmes nos places pour nous jeter dans ses bras. Les uns baisaient ses mains, les autres s'attachaient à ses habits ; ceux qui ne pouvaient le toucher l'appelaient des noms les plus tendres, et le suppliaient de ne pas les abandonner : « Qui nous consolerait? qui nous aimerait? » Il fut si ému de notre désespoir, que lui-même fondit en larmes, et, serrant contre sa poitrine ceux qui se trouvaient le plus près de lui : « Je n'aurais jamais cru, dit-il, que notre séparation fût aussi douloureuse ! »

« Alors il s'arracha du milieu de nous, et se précipita vers sa chambre, mais il essaya vainement d'en fermer la porte : nous y entrâmes après lui. Cette nuit-là, personne ne dormit à *Tata-Giovanni :* tous restèrent auprès de l'abbé Mastaï, et il nous instruisait et nous caressait tour à tour.

« Il nous recommanda le travail, la soumission à ceux qui devaient le remplacer, l'amour de Dieu et de nos semblables, le dévouement à tous les devoirs et à toutes les infortunes.

« Le jour se leva enfin, et nous entendîmes s'arrêter devant la porte la voiture qui allait nous enlever notre bienfaiteur... Une heure après, nous étions orphelins pour la seconde fois !... »

Le pauvre cordonnier essuyait une larme en achevant ce récit, qu'il termina ainsi : « Lorsque le cardinal Mastaï est devenu souverain pontife, moi et ses anciens élèves, nous avons dit : C'est notre pape à nous, c'est le pape des pauvres, des abandonnés... Je me souviens toujours de la place que j'ai occupée pendant huit ans, au coin d'une des tables du réfectoire de *Tata-Giovanni*. Comme je n'étais pas des plus silencieux ni des plus propres, bien souvent l'abbé Mastaï s'arrêtait pour me tirer l'oreille, mais pas bien fort ! ... Il n'était pas comme le vieux maçon, qui ne marchait jamais sans sa férule, et qui n'y allait pas de main morte, à ce que disaient ceux qui nous avaient précédés ! ... »

Un jour, ajoute l'auteur, on parla au saint-père du petit boiteux de l'hospice *Tata-Giovanni*. Le pape n'avait pas oublié le nom obscur d'*Angelo Vocaccelli*. Il sourit en apprenant qu'un de ses anciens orphelins, un pauvre savetier, reconnaissait dans Pie IX l'abbé Mastaï. Et il dit : « Il doit avoir besoin... d'un petit souvenir. »

Le lendemain, il lui faisait remettre un doublon d'or, qu'*Angelo* baisa à plusieurs reprises, et qu'il a toujours conservé comme une relique. » (*Ibid.*)

La douceur triomphant des Tahitiens.

Le P. Carret raconte ainsi comment un de ses compagnons et lui échappèrent à la mort. « Nous voilà tous les deux, vous pouvez nous tuer ; nous sommes sans armes. Mais répondez : quel mal vous avons-nous fait pour nous traiter comme des voleurs et des assassins ? Nous vous annonçons, vous le savez, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'il faut adorer : voilà tout notre crime ! Encore une fois, tuez-nous, si cela vous plaît ; que votre roi vienne, qu'il soit témoin de notre mort. Nous irons au ciel ; peut-être obtiendrons-nous de Dieu qu'il ne vous punisse pas d'avoir versé notre sang. Mais que diront les étrangers, quand ils apprendront que vous nous avez ôté la vie, sans sujet, à nous qui sommes vos hôtes ? » Ils écoutaient en silence. Quelques-uns mêmes nous dirent : « Pourquoi vous ferions-nous du mal ? Vous êtes des gens pacifiques. » Peu à peu nous vîmes cette foule se disperser paisiblement, à l'exception d'un petit nombre d'insulaires, qui demeuraient immobiles à nous regarder. Nous dîmes à ces derniers : « Puisque vous ne voulez nous faire aucun mal, nous rentrons chez nous. » Nous fermâmes en même temps notre porte, et un instant après il n'y eut plus personne.

DUEL, combat singulier d'homme à homme pour venger une injure ; coutume horrible et impie, d'origine barbare ; conséquence d'un amour sauvage de l'indépen-

dance, du point d'honneur mal entendu, d'une superstition aveugle.

Le duel est contraire à la loi divine, aux lois ecclésiastiques, aux lois civiles, aux lois sociales, à la raison, au véritable honneur. Tout le monde sait par cœur le passage de J.-J. Rousseau contre les duellistes; il n'exprime que la vérité.

Les motifs à alléguer contre ce *suicide à deux* se trouvent exposés dans un des traits suivants.

Deux soldats de Toul.

Deux soldats de la garnison de Toul s'étaient transportés sur le terrain, à peu de distance des remparts, pour sacrifier peut-être leur vie au préjugé barbare du duel; l'intervention officieuse des témoins n'avait pu réconcilier les deux adversaires, et déjà ceux-ci croisaient le fer avec acharnement, lorsque la Providence conduisit là M. l'abbé Géry, curé de la paroisse Saint-Gengoult. A la vue de ces deux hommes qui jouent si cruellement leur vie, le prêtre, ému et transporté, s'écrie: Arrêtez! Ils s'arrêtent en effet. Le prêtre, dont l'apparition subite avait suspendu le combat, s'approche d'eux et leur dit : « Qu'allez-vous faire? est-ce un coup d'épée qui prouvera que vous avez raison ou tort? Mes amis, pardonnez-vous vos griefs, que je ne veux pas même connaître; embrassez-vous, et que cela finisse! » Subjugués par l'ascendant d'une religion divine, dont la voix vient de se faire entendre, nos deux soldats se tendent la main, ils s'embrassent et embrassent aussi le digne pasteur qui vient de les désarmer, et d'épargner peut-être à leurs familles d'inconsolables regrets. Honneur à la religion qui sait si bien inspirer la paix, la fraternité et le pardon des injures! Honneur au prêtre qui comprend si bien son auguste ministère! Honneur aux jeunes soldats qui n'ont pas rougi de réserver pour le service du pays une bravoure dont ils allaient faire l'usage le plus déplorable. (*Ami de la Religion*, LXXe vol.)

Le duel et quelques guerriers.

« Je regarde le duel comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir. »

Rousseau, qui s'exprime ainsi, a certainement raison, et il le prouve bien. Mais, quand il est question de modes et de préjugés, quelque honteuse que soit leur origine, le commun des hommes raisonne-t-il? Et ici, comme sur tant d'autres objets, n'aurait-on pas le droit de s'écrier : *O imitatores, servum pecus!*

Si d'ailleurs auprès de bien des gens le langage de la raison est insuffisant, voici une autorité qui pour eux doit être de quelque poids; c'est celle du comte de *La Noue*, surnommé *Bras-de-fer*, dont Henri IV fit un si bel éloge en disant que *c'était un grand homme de guerre, et encore un plus grand homme de bien.* « La cause de la fureur des duels, dit ce héros si dignement loué par un si grand roi, git en nos erreurs et folies, et est un faux honneur. Si la noblesse continue de marcher ainsi égarée tant en paroles qu'en faire, elle ira toujours profanant la vertu et les armes en se consumant. Il serait bon que le roi, les princes, les seigneurs blâmassent en public ceux qui auront ainsi ensanglanté leurs armes, et montrassent qu'ils les abhorrent comme gens qui n'ont autre plaisir que de s'exalter par la mort d'autrui... C'est aux guerres qu'on doit montrer sa valeur, et hasarder librement sa vie. Les gens d'honneur doivent servir généreusement leur patrie, et ceux qui exposent leur vie tous les jours pour elle ne doivent pas à son service être chiches des biens de fortune. Pour moi, tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de l'état dans lequel Dieu m'a fait naître.... Mais, quant à ceux qui vont précipitant leur valeur dans des querelles personnelles, ils font croire qu'ils ne s'estiment pas de grand prix. » (*Vie du comte de La Noue.*)

Le maréchal de Turenne, après sa conversion, reçut de l'électeur palatin une lettre pleine d'insultes et de bravades, et qui, aux sanglants reproches sur la dévastation de ses états, que ce prince ne devait toutefois imputer qu'à lui-même, joignait un défi par lequel il demandait à M. de Turenne qu'il lui assignât le temps, le lieu et la manière qu'il voulait choisir pour un combat singulier. Le maréchal répondit le même jour en ces termes : « Monsieur, je puis assurer V. A. E. que le feu qui a été mis dans quelques-uns de vos villages l'a été sans aucun ordre, et que les soldats, qui ont trouvé leurs camarades tués d'une assez étrange façon, l'ont fait à des heures qu'on n'a pu l'empêcher. Je ne doute pas que V. A. E. ne me continue l'honneur de ses bonnes grâces, n'ayant rien fait qui pût m'en éloigner. » Une réponse si modérée à de pareilles insultes et à un défi aussi formel fit rougir l'électeur de son emportement.

Le comte de Salles, attaqué par un faux brave qu'il avait repris de ses blasphèmes, lui répondit « qu'après avoir osé défendre la cause de Dieu il ne devait pas la trahir pour les fausses maximes d'un honneur mal entendu. »

Il y a plus d'un exemple de cette nature de la part de militaires qui en ce genre de bravoure avaient fait leurs preuves. Mais ils ne seront jamais imités que par un petit nombre d'âmes fortes tant que nous ne cesserons pas de mettre de la contradiction entre nos institutions et nos mœurs, et qu'après avoir fait de belles lois contre le duel, nous continuerons à flétrir de la tache du déshonneur celui qui, ayant toujours vécu sans peur et sans reproches, aura cru, d'après sa conscience et les lois, devoir mépriser les propos d'un fat ou d'un étourdi. (*Valmont.*)

LOUIS XIII.

Voici ce que disait Louis XIII dans son édit contre les duels, du mois de septembre 1626 : « Et d'autant que quelques-uns, se voyant appelés, se pourraient engager au combat, non par la seule fureur et passion

brutale, comme il arrive souvent, mais par la crainte d'être soupçonnés de manquer de valeur et de courage s'ils refusaient d'y aller; pour lever cette vaine appréhension, et en outre récompenser le mérite et la sagesse de ceux qui, conduits par la raison, par la crainte de Dieu, ou par un louable désir d'obéir à nos lois, se réserveront à employer leur courage aux occasions légitimes qui le peuvent requérir pour le bien de notre service ; nous déclarons que nous réputons et réputerons toujours tels refus pour marques d'une valeur bien conduite, digne d'être employée par nous aux charges militaires les plus honorables et importantes, comme nous promettons et jurons devant Dieu de les en gratifier volontiers quand les occasions s'en offriront. »

Actes et pensées de quelques guerriers.

Un grand homme a dit : « Cette fureur pour les duels ne contribue qu'à faire de faux braves. Ordinairement les duellistes, fiers de leur adresse et de leur habileté dans le maniement des armes, cachent une véritable lâcheté sous un courage affecté. C'était le sentiment du célèbre maréchal de Turenne. Eh ! quel homme se connut jamais mieux que lui en véritable bravoure ? Un jour, ce grand homme renvoya en France, du pays de Hesse-Cassel, où il commandait l'armée française, un capitaine de cavalerie qui avait tué en duel deux autres officiers, parce que, dit-il, *j'ai remarqué plusieurs fois la triste contenance d'un homicide devant l'ennemi : il nous tuerait tous, si nous le laissions faire, et ne tuerait pas un seul ennemi du roi.* (De Bury, *Essai sur l'éducation française.*)

Je ne sais où j'ai lu le trait suivant, que je crois être de Turenne lui-même avant qu'il fût avancé dans le service. Etant appelé en duel par un autre officier, il lui répondit : « Je ne sais pas me battre en dépit des lois ; mais je saurai aussi bien que vous affronter le danger quand le devoir me le permettra. Il y a un coup de main à faire très-utile et très-honorable pour nous, mais très-périlleux. Allons demander à notre général la permission de le tenter, et nous verrons qui des deux s'en tirera avec plus d'honneur. » Celui qui avait proposé le duel trouva le projet si périlleux en effet, qu'il refusa de soumettre sa valeur à une pareille épreuve. Tel est le genre de courage de la plupart des duellistes. On en a vu chercher à se faire une réputation de bravoure dans des rencontres particulières, et se mettre au lit un jour de bataille.

Il y aurait, après tout, bien peu d'affaires, si tous ceux qui sont témoins de quelque dispute se comportaient comme il serait à souhaiter qu'ils le fissent d'après l'exemple que nous allons citer. « Un jour douze personnes avaient dîné ensemble dans une maison. Après le repas on proposa de jouer, et l'on fit deux parties différentes, dans l'une desquelles il s'éleva entre deux officiers une dispute, suivie de quelques propos assez durs. Les autres personnes qui étaient présentes s'empressèrent de l'apaiser, en leur disant qu'ils avaient tort tous deux. Ceux-ci cependant commençaient à s'échauffer, lorsqu'un autre officier de la compagnie, homme de tête très-sage et très-sensé, fut à la porte de la salle, ferma la serrure à double tour, en mit la clef dans sa poche. Ensuite, se tournant vers la compagnie, il dit : Personne ne sortira d'ici qu'après que ces messieurs se seront accommodés. Il faut que celui qui est auteur de la querelle commence (car c'est lui qui a le premier tort) à faire excuse à l'autre de ce qu'il lui a dit ; que celui qui se croit attaqué reçoive l'excuse, et témoigne qu'il est fâché d'avoir relevé avec trop de hauteur l'insulte qu'il croit qu'on lui a faite, et qu'ensuite ces deux messieurs s'embrassent et promettent de ne se rien demander davantage. S'ils refusent de le faire, j'en porterai mes plaintes aux maréchaux de France, et je les prierai de donner des ordres pour empêcher un duel entre ces messieurs. La conduite de cet officier fut fort apppouvée. La compagnie engagea les deux militaires à se faire des excuses respectives, et ils s'embrassèrent. » (De Bury.)

Cyrano de Bergerac.

Cyrano de Bergerac, contemporain et ami de Molière, figura dans plus de cent duels *comme second*, n'ayant jamais eu de querelle de son chef. « Vous auriez grand tort de m'appeler maintenant le premier des hommes, dit-il dans une de ses lettres : car je vous proteste qu'il y a plus d'un mois que je suis le second de tout le monde. En quelque lieu que j'aille, je me trouve toujours sur le pré. » Voici comment Brantôme raconte l'origine de cet usage : « En tels combats, dit-il, il y avait toujours (ou le plus souvent) des appelants ou seconds, lesquels, voyant battre leurs compaignons, s'entre-disoient entre eux (bien qu'ils n'eussent débat aucun ensemble, mais plutôt amitié que haine) : Hé ! que faisons-nous nous autres cependant que nos amis et compaignons se battent ? Vraiment il nous faict beau voir ne servir ici que de spectateurs à les voir entretuer ! Battons-nous comme eux. Et, sans autre cérimonie, se battoient et s'entretuoient bien souvent tous quatre : cela estoit plus de gayeté de cœur que de subject et d'animosité. »

Une pétition.

Cette pétition, pleine de sens, de patriotisme et de religion, était adressée à l'assemblée législative dans le courant de février 1850, par M. L. *Allemand.*

« Eh quoi ! dans la *république très-chrétienne*, il ne se rencontre donc pas un homme d'initiative, qui proteste par des actes contre une coutume barbare et féodale, qui mette en demeure le pouvoir législatif d'en prononcer d'*urgence* la sévère répression !

« L'an de grâce 1848, le duel est permis en France ; que dis-je ? il est encouragé.

« Il est permis, car le silence de la législation ne laisse aux tribunaux que l'application de la peine infligée à l'homicide ; les jurés refusent invariablement de prononcer un verdict qui entraîne cette pénalité rigoureuse.

« Il est encouragé, car des représentants, chargés de traduire en lois notre morale chrétienne, des représentants du peuple sont témoins et acteurs dans ces combats impies ; car les journaux leur prêtent froidement la publicité, et le pouvoir judiciaire leur accorde une impunité scandaleuse.

« Deux hommes *comme il faut* ont une querelle : vite un duel. Vous l'attribuez à l'orgueil froissé. Erreur ! Si nos deux héros avaient de l'orgueil humain, je veux dire un sentiment plus vrai de dignité, ils cacheraient soigneusement à tous les yeux les petites laideurs de leur amour-propre. Et jamais on n'assisterait au spectacle ridicule et odieux de deux hommes éclairés, de deux fonctionnaires, de deux généraux d'armée, de deux législateurs devenus spadassins !

« Le duel intervient à l'issue d'une dispute, comme un appel fait au hasard ou à l'adresse. Le premier juge, le hasard, est encore le moins inique et le moins absurde des deux. Or sa décision revient à tirer au sort pour savoir qui sera tué de l'offenseur ou de l'offensé.

« Je m'explique les combats singuliers des anciens ; ils avaient divinisé la force physique : avoir raison chez eux, c'était se montrer le plus vigoureux. Mais le droit moderne n'est-il pas né dans une étable de la Judée ; et n'ai-je pas cru, sur votre parole, qu'après quatorze siècles de luttes, la féodalité païenne était tombée pour ne plus se relever ?

« Surtout ne me jetez pas, en balbutiant, les mots de courage et de lâcheté. Le Christ, notre maître et rédempteur, nous a donné l'exemple du vrai courage. Car il méprisa et vainquit la mort. Or, le Christ pardonnait à ses ennemis, à ses bourreaux. Les premiers chrétiens imitèrent le courage divin du Sauveur ; comme lui, ils bravèrent les tortures, la mort, et c'étaient, ne vous en déplaise, les meilleurs soldats de l'empire.

« Il n'est plus permis de calomnier nos doctrines et nos mœurs, de taxer de lâcheté et de bassesse la mansuétude et l'humilité de cœur que nous prêchons. Il est courageux, chez nous, celui qui dompte ses penchants et se rend maître de lui-même ; il est courageux, dans notre Eglise, celui qui fait de son corps un instrument docile de sa personnalité ; nous accordons une palme à celui qui meurt pour sa foi, pour sa patrie, pour ses frères. Il est beau, il est héroïque de tomber, l'olivier à la main, apôtre et martyr de la fraternité. Ce courage est vulgaire dans notre histoire, et nous saluons martyr le pontife qui en a renoué les traditions. Or nous proscrivons le duel, comme un homicide et un suicide calculés.

« En conséquence, je voudrais qu'un ou plusieurs représentants du peuple, animés du véritable esprit du christianisme, prissent l'initiative de la pétition suivante :

« Au nom de la morale chrétienne ;

« Au nom de la fraternité, base et principe de notre Constitution ;

« Considérant que les nombreux duels dont nous sommes témoins depuis quelque temps tendent à relâcher les liens sociaux et à affaiblir les mœurs publiques ;

« Considérant que des représentants du peuple et des fonctionnaires élevés de la république peuvent contribuer puissamment, par leurs exemples récents, au maintien et au progrès de cette coutume barbare ;

« Nous demandons que l'Assemblée constituante veuille bien pourvoir d'*urgence* à combler la lacune de la législation sur le duel ;

« Que le duel soit qualifié crime consistant à substituer à la justice sociale une justice individuelle, toujours aveugle et arbitraire ;

« Que la pénalité adoptée contre le duel entraîne, pour celui qui l'a provoquée, la perte des droits civils, et notamment le droit de voter et d'être élu membre de l'Assemblée nationale. »

Le Curé et les soldats.

Voici un trait de fraternité chrétienne qui mérite d'être rapporté.

Le curé d'une des plus petites communes des environs de Paris, ancien capitaine de dragons et portant sur la poitrine le signe de l'honneur, M. l'abbé K..., a rencontré dernièrement deux militaires qui allaient se battre : il les a arrêtés, les a conduits dans l'église de son village, et là, dans une courte allocution bien sentie, il les a amenés à se pardonner mutuellement.

Les soldats, attendris, se sont levés et se sont embrassés comme deux frères.

Avant de quitter le bon prêtre, qui leur a fait promettre de revenir, ils ont voulu aussi l'embrasser. (*Univers*, 1851.)

Combat de boxeurs.

Un voyageur décrit ainsi cet ignoble duel en usage dans la Grande-Bretagne, pays de civilisation modèle, disent certains.

Quand les deux hommes furent en présence à deux pas de distance, il se fit un silence général. Le regard de l'Irlandais, d'abord morne et glacé, se ranima ; toutefois il n'avait pas dans sa pose l'énergique élégance de son ennemi ; on voyait qu'il n'appartenait pas à une école aussi sévère, aussi classique ; mais s'il y avait moins d'art, il y avait plus de ruse. Le boxeur irlandais était un élève de la nature, et qui avait eu l'expérience pour maître Bientôt ils se menacèrent. Après les feintes vinrent les coups, d'abord portés à faux, bientôt terribles. L'Irlandais cherchait à frapper en dessous. L'Ecossais frappait debout à hauteur de ses épaules ; son pied partait avec le bras avec une précision gym

nastique; et, dans ce mouvement impétueux, le corps chassait l'épaule de toute sa vigueur, communiquant ainsi au bras une puissance irrésistible. Cinq fois l'Irlandais fut renversé à terre, ses amis l'entouraient alors, lui essuyaient le visage, lui parlaient à l'oreille une langue passionnée; leurs traits respiraient la lutte, ils ne voyaient que lui. J'aurais voulu pour la moitié de ma vie pouvoir intervenir; j'étais cloué à la place que je m'étais faite, attentif aux moindres choses, assistant à un meurtre que je ne pouvais empêcher, muet d'épouvante, sous l'impression la plus douloureuse. A la cinquième fois que l'Irlandais fut renversé il fut un quart d'heure avant de reprendre ses sens; il était tombé entre les roues des voitures avec tant de violence, que chacun le crut mort. L'Ecossais respirait une joie féroce. Déjà la multitude commençait à s'ébranler, lorsque l'homme qui assistait plus particulièrement l'Irlandais fit signe de la main que tout n'était pas fini : l'Irlandais avait été relevé sur son séant; des mains amies l'entouraient, le soutenaient; des figures pâles, animées d'une expression indéfinissable, se collaient à la sienne, on faisait descendre dans son oreille des mots mystérieux qu'il écoutait comme le pénitent qui va mourir écoute la parole d'un prêtre. Tous les yeux étaient fixés sur cet homme, qui semblait se débattre entre l'agonie et le désir de la vengeance. Il resta longtemps assis, immobile; puis il adressa quelques paroles à celui qui le soutenait, regardant chaque fois l'Ecossais. Ensuite il prit sa tête à deux mains, se cachant ainsi la figure, et paraissant se recueillir. Une demi-heure après il se découvrit le visage en croisant ses bras sur sa poitrine; ses traits avaient pris l'expression d'une sombre résolution. On l'aida à se lever. Il promena autour de lui un long regard scrutateur; ses amis l'entourèrent encore, lui parlant avec une véhémence, une chaleur que j'essaierais vainement de dépeindre. Enfin on le laissa libre, et le combat recommença.

L'Ecossais n'avait plus la même agilité; il avait été frappé plusieurs fois au flanc, et sa figure attestait par sa pâleur que ce n'avait pas été en vain; toutefois j'étais loin, pour ma part, de m'attendre à ce qui allait arriver. Le boxeur irlandais, après avoir esquivé plusieurs attaques, se rapprocha tout à coup de son ennemi par un mouvement désespéré, les poings hauts, comme s'il voulait le frapper au visage, et, rejetant l'épaule droite en arrière, il lui donna dans le côté un coup si furieux, que l'Ecossais tomba pour ne plus se relever.

J'aperçus à cet instant un médecin de mes amis. Je lui pris le bras, et l'entraînai vers le lieu où était étendu le malheureux boxeur; il nous fut impossible d'en approcher; seulement nous entendions ce mot, répété par tous ceux qui sortaient du groupe qui l'entourait : *Dead, dead!* (Mort! mort!)

E

EGLISE. — Nous considérons ici l'Eglise catholique dans sa Constitution, sa doctrine, son culte, ses bienfaits, etc., nous réservant de la considérer, dans un autre article, d'après les actes et les aveux de ses ennemis.

La religion, dit le cardinal Maury, est une philosophie sublime qui démontre l'ordre, l'unité de la nature, et explique l'énigme du cœur humain, le plus puissant mobile pour porter l'homme au bien, puisque la foi le met sans cesse sous l'œil de la Divinité, et qu'elle agit avec autant d'empire sur la volonté que sur la pensée; un supplément de la conscience, qui commande, affermit et perfectionne toutes les vertus, établit de nouveaux rapports de bienfaisance sur de nouveaux liens d'humanité; nous montre dans les pauvres des créanciers et des juges, des frères dans nos ennemis, dans l'Etre suprême un père; la religion du cœur, la vertu en action, le plus beau code de morale, et dont tous les préceptes sont autant de bienfaits du ciel.

« Flétrir le sentiment religieux dans l'humanité, c'est le viol de l'âme, a dit M. de Lamartine: décréditer ce sentiment dans les masses, c'est les dégrader au-dessous de l'esclave, qui a un maître sur la terre, mais qui a du moins un Dieu dans ses pensées; c'est livrer le peuple sans consolateur et sans vengeur à la profanation et à la servitude de tous les tyrans. Il n'y a donc qu'une politique anti-populaire qui puisse être irréligieuse. Le sentiment religieux est tout l'horizon de l'humanité; lui seul ouvre aux sociétés comme aux individus les perspectives de l'infini. Enlever aux hommes cet horizon, c'est les emprisonner dans un cercle de mouvement sans grandeur, et d'agitation sans but. Si Dieu n'est pas au terme du chemin, à quoi bon marcher? Ce sentiment est le seul qui soulève les masses au-dessus de leurs misères, et les heureux au-dessus de leur égoïsme. C'est le patriotisme de l'éternité. Nous briserions notre plume si elle avait jamais sali dans une âme la seule idée qui donne un sens à la politique et un but à la civilisation. »

La religion catholique seule est la véritable religion. Hors de l'Eglise point de salut : car Dieu n'est pas oui et non; l'outrage et l'adoration de deux créatures ne sauraient lui être également agréables. — Hors de l'Eglise il n'y a qu'une religiosité vague, indéfinie, n'enseignant, ne prescrivant rien ni à l'intelligence ni au cœur; qu'un produit plus ou moins faux, plus ou moins absurde

de la libre pensée, de l'orgueil et des passions.

L'*Eglise* donc est la société des chrétiens répandus par toute la terre, qui, sous la conduite des pasteurs légitimes, ne forment qu'un même corps dont Jésus-Christ est le chef invisible, et dont le pape, son vicaire sur la terre, est le chef visible.

L'Eglise est et doit être une, sainte, catholique ou universelle, et apostolique ; et l'Eglise romaine seule est revêtue de ces quatre caractères.

Ceux qui vivent hors de l'Eglise sont : les infidèles, les juifs, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés.

On doit croire tout ce que l'Eglise enseigne, parce qu'elle est infaillible. Elle enseigne toutes les vérités qu'elle a reçues de son divin Fondateur, et qui sont renfermées dans la Bible et dans la tradition. On doit faire ce qu'elle commande. Ceux qui sont chargés de parler en son nom sont le souverain pontife avec les évêques dispersés dans l'univers ou assemblés en concile au nom de Jésus-Christ. (Pour complément de cet article, *voy.* Hérétiques, Abjuration, etc.)

Les philosophes chrétiens.

Pour ne pas vous laisser prendre aux sophismes que l'on dirige contre la divinité du catholicisme, rappelez-vous cette foule d'hommes supérieurs qui en reconnurent toute la force, à commencer par quelques penseurs puissants qui appartiennent à notre époque, et en remontant jusqu'à Dante, jusqu'à saint Thomas, jusqu'à saint Augustin, jusqu'aux premiers Pères de l'Eglise.

Toutes les nations vous offrent des noms illustres qu'aucun incrédule n'oserait mépriser.

Le célèbre Bacon, si fort vanté dans l'école empirique, bien loin d'être incrédule comme ses plus chauds panégyristes, fit constamment profession de christianisme. Grotius était chrétien, encore qu'il se soit trompé sur bien des points; et il a écrit un traité *de la Vérité de la Religion.* Leibnitz fut un des plus savants apologistes du christianisme. Newton n'a pas dédaigné de composer un livre sur l'*Accord des Evangiles.* Locke a traité *du Christianisme raisonnable.* Notre Volta, à nous, était un physicien de premier ordre, un homme d'une science vaste, et toute sa vie il s'est montré le plus vertueux des catholiques. Ces grandes âmes et tant d'autres attestent bien quelque peu que le christianisme est en harmonie parfaite avec le sens commun, c'est-à-dire avec ce sens qui étend à toutes les questions ses connaissances et ses recherches, qui ne se restreint pas à plaisir, qui ne se borne pas à regarder une seule face des choses, et qui ne se laisse corrompre ni par le caprice de la moquerie, ni par l'emportement de l'irréligion. (*Magasin religieux.*)

Fénelon.

Fénelon, archevêque de Cambrai, fut accusé par plusieurs évêques de France, et, entre autres, par un des plus grands hommes de son siècle, le fameux Bossuet, évêque de Meaux, d'avoir renfermé dans un ouvrage ascétique intitulé : *Explication des maximes des Saints*, plusieurs propositions dangereuses en matière de religion. D'abord il défendit son ouvrage, mais n'ayant pu changer l'opinion de ses adversaires, il s'en remit à la décision du pape. Le livre, examiné par une commission de cardinaux, donna lieu à de longues discussions ; mais enfin la condamnation fût prononcée par Innocent XII, et l'archevêque de Cambrai en reçut la nouvelle au moment de monter en chaire. Changeant aussitôt le sujet de son discours, il parla d'abondance sur la soumission due à l'autorité, et le fit d'une manière si touchante, qu'il arracha des larmes à tout son auditoire. Ce ne fut pas tout: comme archevêque, il devait annoncer à l'église dont il était le chef la condamnation de son propre ouvrage, et en défendre la lecture; il le fit en termes simples, sans réclamation, sans restrictions d'aucun genre. « Notre saint-Père le pape, dit-il, a condamné par un bref le livre intitulé : *Explication des maximes des Saints*, avec vingt-trois propositions qui en ont été extraites. Nous adhérons à ce bref, tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois propositions, simplement, absolument et sans ombre de restrictions. C'est de tout notre cœur que nous vous exhortons à une soumission semblable et à une docilité sans réserve, de peur qu'on n'altère insensiblement la simplicité de l'obéissance due au saint-siége, dont nous voulons, moyennant la grâce de Dieu, vous donner l'exemple jusqu'au dernier soupir de notre vie. A Dieu ne plaise, ajouta-t-il, qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être aussi docile que la dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission. » (Le card. de Bausset, *Histoire de Fénelon.*)

Le temple de Jaggarnat

Le fait suivant donne la mesure de la foi des protestants anglicans. Tandis que d'une main ils distribuent des millions de bibles, de l'autre ils soldent les impurs mystères des brahmines et leur culte homicide. Voici comment le *Journal asiatique de Londres* constate la coopération du gouvernement britannique au culte idolâtrique des Indiens.

Humble pétition adressée à la Cour des propriétaires de l'honorable Compagnie des Indes, par les missionnaires Baptistes.

« Ils vous représentent: 1° que la société dont les pétitionnaires font partie entretient plusieurs missionnaires dans la province d'Orissa et dans le voisinage du fameux temple de Jaggarnat ;

« 2° Que les missionnaires de cette société, tandis qu'ils étaient employés à leurs travaux, ont été fréquemment témoins du spectacle le plus révoltant de morts et de misè-

tes, occasionnées par le culte de l'idole de Jaggarnat, ayant vu souvent sur la route du temple des pèlerins morts ou mourants de faim, de fatigue et d'épuisement, et ayant compté plusieurs fois de quarante à cent quarante cadavres, et davantage, gisant pêle-mêle dans un petit espace de terrain;

« 3° Que ce culte est impur et abominable à un tel degré que les pétitionnaires n'osent le décrire;

« 4° Ils regrettent vivement que le gouvernement continue à faire des dons au temple de Jaggarnat. En effet, le gouvernement a accordé à perpétuité une somme de 35,000 roupies pour les dépenses du culte idolâtrique, outre 1000 roupies destinées à l'ornement du char de l'idole, somme plus que suffisante pour entretenir cette idole dans toute sa splendeur, surtout si on ajoute à ces sommes celles qui proviennent du produit des terres appartenant au temple, et que les officiers du gouvernement sont chargés de faire valoir à son profit : en sorte que toutes ces sommes réunies forment un revenu annuel de plus de 60,000 roupies (150,000 fr.), pour l'entretien de Jaggarnat;

« 5° Les pétitionnaires ne trouvent pas à redire à ce que les adorateurs des idoles possèdent des terres dont les revenus soient affectés à l'entretien de leur culte; mais ils sont affligés de voir que le gouvernement de l'Inde, par des contributions tirées du trésor public, coopère puissamment et s'identifie au culte des idoles, l'honore et l'encourage implicitement par le payement d'une somme si considérable prélevée sur ses revenus publics pour servir à l'entretien du culte idolâtrique. Grâce au payement de ces sommes, les idoles sont honorées, leurs fêtes rendues plus brillantes, un plus grand nombre d'adorateurs sont attirés aux temples, et les Indous séduits sont portés à penser que la Compagnie des Indes croit à la divinité de leurs idoles, puisqu'elle contribue si généreusement à leur entretien;

« 6° Les pétitionnaires vous font observer que cet appui donné à l'idolâtrie est une grave offense envers Dieu, dont l'horreur pour l'idolâtrie nous est si fortement révélée dans nos saintes Ecritures, et qu'une telle manière d'agir, en nous faisant encourir la disgrâce du souverain Maître des nations, ne peut manquer de compromettre la sécurité de l'empire Britannique dans l'Inde, d'une manière bien plus à craindre que les machinations de tous ses ennemis;

« 7° Les pétitionnaires vous supplient donc d'user de votre autorité pour que les idoles de l'Inde ne reçoivent plus l'appui que leur assure cet argent tiré des fonds publics, ou l'intervention des magistrats britanniques; mais que les idoles et leurs temples, avec ce qui leur appartient, soient entièrement laissés aux soins et à la direction de leurs propres sectateurs. »

Conduite des évêques d'Afrique dans l'affaire des donatistes.

Une secte s'était élevée contre l'Eglise, dès le commencement du quatrième siècle, sous le nom de donatistes, lesquels furent premièrement schismatiques, ensuite hérétiques. Leur schisme vint de ce qu'un certain Donat, évêque de Cases-Noires, en Afrique, eut la témérité d'ordonner Majorin évêque de Carthage, au préjudice de Cécilien, évêque légitime, qui avait canoniquement succédé à Mensurius.

Après la mort de Majorin, les schismatiques élurent un autre évêque nommé Donat, et c'est celui-ci qui donna son nom au schisme des donatistes.

Les donatistes étaient inexcusables à deux titres : 1° par le fond de leur doctrine sur la rebaptisation, qui, depuis saint Cyprien, avait été condamnée dans un concile général, et par le schisme ouvert qu'ils avaient la témérité de faire avec l'Eglise universelle. 2° Ils l'étaient encore par les violences et les cruautés inouïes qu'ils exerçaient contre les catholiques. Cependant la charité de saint Augustin et des autres évêques d'Afrique s'abaissa, pour ainsi dire, jusqu'aux pieds de ces hommes criminels. L'Eglise s'épuisa en avances de paix à leur égard, et fit une grande plaie à sa discipline pour leur faciliter le retour à l'unité.

Comme les donatistes avaient consacré un grand nombre d'évêques pour les siéges même occupés par les catholiques, ils pouvaient craindre de perdre leur rang en revenant à l'Eglise. Aurèle et les saints évêques qui composaient ce concile furent d'avis de le leur conserver et d'écrire aux autres prélats, et principalement au pape Anastase, pour les engager à se relâcher en ce point de la sévérité des canons.

Saint Augustin, qui fut un des principaux auteurs de cette résolution, dit qu'en cela il faisait, pour introduire les donatistes dans l'unité de l'Eglise, une petite ouverture à la discipline ecclésiastique, ainsi que quand on ente un arbre on fait une fente à son écorce; mais que la charité a des lois plus fortes que les canons, qu'elle couvre la faute qui en cela peut être commise contre la sévérité des règles, elle qui couvre la multitude des péchés. En conséquence, les donatistes furent toujours bien traités dans les conférences.

Les évêques catholiques firent plus encore, et l'on a peine à comprendre que, pour d'aussi méchants hommes, on ait pu faire une si belle chose. « Si le peuple, disent ces vénérables évêques dans une épître à Marcellin, qui présidait une de ces conférences au nom de l'empereur, si le peuple chrétien ne peut souffrir d'avoir ensemble deux évêques, contre l'ordinaire nous nous engageons à nous démettre de l'épiscopat. Il nous suffit pour nous-mêmes d'être des chrétiens fidèles et obéissants. C'est pour le peuple qu'on nous ordonne évêques; usons donc de l'épiscopat selon qu'il est utile pour la paix du peuple. »

Avant de faire cette offre dans l'assemblée, dit M. Godeau, quelques évêques examinèrent avec saint Augustin ceux qu'on jugeait

à peu près y consentir ou s'y opposer, et peu leur semblaient capables de faire un si grand sacrifice. Mais quand on en vint à l'exécution, de près de trois cents évêques catholiques qui assistaient à la conférence, il n'y en eut qu'un, déjà fort âgé, qui s'y opposa formellement, et un autre qui, par sa contenance, témoigna aussi qu'il n'en était pas d'avis. Toutefois quand ils virent que les autres se portaient avec tant de zèle, non pas à perdre l'épiscopat pour le bien de la paix, mais à le mieux assurer entre les mains de Dieu, ils eurent honte de contrarier des sentiments si héroïques et consentirent à l'offre comme les autres.

Qu'il y a de grandeur dans ce charitable abaissement à l'égard des plus méchants hommes qu'il y eût peut-être alors ! on se sent pénétré d'un tendre amour et saisi d'une respectueuse admiration pour ces inimitables évêques. Quelle générosité ! Quelle grandeur d'âme ! C'est là le zèle que l'Eglise avoue. Des hommes pleins de feu pour se réunir à leurs frères, quelque méchants qu'ils soient ! Des hommes capables de tout abaissement pour les adoucir, de tout sacrifice pour gagner leur cœur et pour les guérir !

Plusieurs chefs des donatistes revinrent à l'unité, et un grand nombre de fidèles y revint avec eux. Des démarches si chrétiennes ont toujours des succès heureux. C'est qu'il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse inspirer de si saintes vues et une si puissante charité; il bénit toujours les desseins de paix qui sont conçus par des motifs aussi purs et dans lesquels on ne suit d'autre loi que celle d'un amour tendre pour ses frères.

La paix est si chère et les lois de la charité si essentielles et si étendues, qu'on ne doit jamais croire avoir trop fait d'avances pour gagner les esprits et pour vivre dans une concorde parfaite. Ce n'est pas assez de chercher la paix, il faut, dit l'Apôtre après le prophète, courir avec ardeur après elle ; il faut la poursuivre par toutes sortes de routes jusqu'à ce qu'on y parvienne. (*Hist. ecclésiastique.*)

Le christianisme au Japon.

En 1638, l'empereur du Japon abolit le catholicisme que saint François-Xavier y avait introduit en 1559 : les prêtres de l'idolâtrie, jaloux des progrès de la religion catholique, obtinrent de l'empereur un édit sanglant contre les chrétiens; mais alors se vérifia de nouveau ce mot de Tertullien, que *le sang des martyrs est la semence des chrétiens.* En 1592 les missionnaires comptaient douze mille prosélytes de plus.

Sous le règne de l'empereur Fide-Tada, les chrétiens, désespérés de voir tuer tant de milliers de leurs frères, se retirèrent au nombre d'environ quarante mille dans l'île de Xica ; ils y furent bientôt poursuivis, et le château-fort où ils s'étaient réfugiés ayant été pris, on les massacra presque tous.

Depuis ce temps, les seuls des Européens, les Hollandais pouvaient pénétrer dans le Japon, à condition de fouler aux pieds le crucifix. (*Hist. de l'Eglise.*)

Naigeon.

Si quelque chose est capable de donner l'idée de l'injustice, de la férocité, de la sauvagerie auxquelles peut pousser la haine contre Dieu et son Christ, ce sont ces paroles de Naigeon l'encyclopédiste, l'ami et l'élève de Diderot, citant le vœu infâme attribué à un prêtre apostat : *Je voudrais que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres.* « C'est là, dit Naigeon, le vœu d'un vrai philosophe, et qui a bien connu le seul moyen de tarir partout en un moment la source des maux qui affligent depuis si longtemps l'espèce humaine... On écrira dix mille ans, si l'on veut, sur ce sujet, mais on ne produira jamais une pensée plus profonde, plus fortement conçue, et dont le tour et l'expression aient plus de vivacité, de précision et d'énergie. » Pensée bien digne de celui qui avait dit : *Le prédicateur le plus éloquent d'un Etat, c'est le bourreau.*

Napoléon et madame de Montesquiou.

Napoléon disait un jour à madame de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome : « Voilà Bernadotte roi, quelle gloire pour lui ! — Oui, Sire ; mais il y a un vilain revers de médaille ; pour un trône il a abdiqué la foi de ses pères. — Oui, c'est très-vilain, et moi qu'on croit si ambitieux, je n'aurais jamais quitté ma religion pour toutes les couronnes de la terre. » En confiant son enfant à cette illustre dame dont il appréciait les rares vertus et la haute piété, il lui dit : « Madame, je vous confie mon enfant sur qui reposent les destinées de la France et peut-être de l'Europe entière; vous en ferez un bon chrétien. » Quelqu'un se permit de rire; aussitôt le maître courroucé se retourne vers lui et l'apostrophe ainsi : « Oui, monsieur, je sais ce que je dis, il faut faire de mon fils un bon chrétien, car autrement il ne serait pas bon Français. »

Le Sacré-Cœur.

De jour en jour, la dévotion au sacré-cœur prenait une plus grande extension. Tabaraud et quelques jansénistes, de grandes familles, amenèrent les feuilles publiques à disserter outre mesure sur ce point si respectable du culte catholique. Le roi demanda un jour à M. Frayssinous : « Qu'est-ce que la fête du Sacré-Cœur ? — Dans le langage ordinaire, et même dans l'Ecriture sainte, répondit le prélat, on dit que le cœur est l'organe et le siége de l'amour. Le but de cette fête est d'honorer l'amour de Jésus pour les hommes, et on adore son cœur comme l'organe extérieur et le symbole de cet amour. — Vous savez bien, reprit le roi, qu'en métaphysique on ne convient pas que le cœur soit le siége de l'amour, et qu'on dispute beaucoup là-dessus. — Soit, dit l'évêque : mais l'Eglise, indépendamment de toute dispute, a dû s'accommoder au langage ordinaire. — A ce compte, demanda le prince,

on pourrait donc honorer d'un culte particulier les pieds, les mains, la tête de Jésus-Christ? — Oui, répliqua M. Frayssinous, puisqu'ils appartiennent à l'humanité de Notre-Seigneur hypostatiquement unie à sa divinité par l'Incarnation. Mais c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de décider ce qu'il faut faire à cet égard. »

Etude du catholicisme.

Quiconque examine sérieusement le catholicisme doit s'attacher à en étudier l'ensemble, non à chercher s'il n'y a pas dans ses apologistes et ses défenseurs quelques lignes équivoques susceptibles d'un double sens. C'est surtout en matière semblable que la lettre tue l'esprit. Cela me rappelle une anecdote qui se passa devant la colonnade du Louvre : un architecte, passant devant ce monument, aperçut un homme très-occupé à examiner à la loupe chaque pierre en particulier, et l'entendit se récrier sur les défectuosités du monument. Que faites-vous donc là ? lui demanda l'architecte. J'examine la colonnade, lui répondit le naturaliste, car c'en était un. Vous vous méprenez, lui dit l'architecte, car pour connaître les beautés de ce monument il est nécessaire de le voir dans son ensemble, et pour cela il faut absolument quitter le point de vue de l'histoire naturelle et reculer jusqu'au point de vue de l'architecture. Il en est de même du christianisme ; les défauts de chacun de ses catéchistes et de tous ses copistes ne nuisent en rien à la beauté de l'ensemble de l'édifice, qui embrasse toutes les phases de la durée de chaque homme, comme celles de l'humanité tout entière ; seulement, il faut s'élever avec respect jusqu'au point de vue de nos pères de l'Eglise et de Bossuet, dans son discours sur l'Histoire universelle. (Le Dr Récamier.)

Napoléon a Sainte-Hélène.

L'Eglise a, dans tous les siècles, reçu de bien solennels hommages. Qu'on aime à voir Napoléon écrasé, tout grand qu'il était, par un Etre plus puissant que lui et s'abaissant sous la main qui l'a renversé ! Si Napoléon a cru en Dieu et confessé la force divine de l'Eglise, un petit maître peut s'y résoudre. Que le beau diseur soit garçon d'écurie, bourgeois ou académicien, n'ayez pas peur : mais regardez-le en face, et, lui montrant le clocher de votre église, dites-lui : Un jour, Napoléon, du haut de son rocher de Sainte-Hélène, contempla le ciel, la terre et les mers ; il considéra les empires, les institutions, les grands hommes et leurs créations ; puis, s'étant profondément recueilli, il s'est écrié d'une voix qui a ému l'univers : *Les peuples passent ! Les trônes croulent ! L'Eglise demeure !* (*Guerre à l'église du village.*)

O'Connell papiste.

Quelqu'un s'avisait-il de lui jeter l'insulte à voix basse et sur le ton sacrilége des anciens jours en l'appelant *papiste*, il se retournait aussitôt et lui répliquait hardiment : « Misérable ! tu crois, en m'appelant *papiste*, me faire injure, et tu m'honores ; oui, je suis *papiste* et je m'en glorifie ; je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth. Eh bien, oui, papiste ! Si tu avais une étincelle de bon sens, imbécile, ne comprendrais-tu pas qu'en matière de religion il vaut mieux dépendre du Pape que du Roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des Conciles que des parlements ? Rougis-donc toi-même de n'avoir ni vraie foi ni intelligence, et tais-toi. »

Dirons-nous plus ? La défense des dogmes, des cérémonies et de la discipline de l'Eglise catholique était le thème favori de ses harangues publiques et de ses discours privés. Voyez cette nombreuse assemblée du peuple au milieu de laquelle est venu s'abattre un essaim de biblistes, envoyés tout exprès de Londres pour inoculer un nouveau protestantisme en Irlande ; ils se répandent en violentes invectives, en injures grossières, en sarcasmes sacriléges contre tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus vénérable dans l'Eglise catholique. Mais voici qu'à l'improviste apparaît la figure d'O'Connell, qui comme un spectre glace d'épouvante tous ces tristes prédicateurs. Mais que vient faire un laïque au milieu de gens d'église, un homme de loi là où l'on dispute de religion ? Ah ! O'Connell est citoyen, mais il est aussi chrétien. Il aime sa patrie, mais plus encore la religion catholique. Dans une guerre d'invasion, tout homme est soldat ; quand la foi est attaquée, tout chrétien est apologiste. Oui, en cette grande circonstance la parole d'O'Connell n'est plus la parole d'un homme de loi, mais d'un docteur ; ce n'est plus un avocat habitué à respirer l'air tumultueux du barreau, c'est un Antoine, un Athanase sorti de sa solitude ou de sa méditation au pied du crucifix ! Chacune de ses pensées est un éclair, chacune de ses paroles un trait, chacun de ses arguments un coup mortel. Non, jamais les quatre grands caractères de la véritable Eglise ne furent démontrés par des preuves plus solides, une exposition plus grandiose et avec une diction plus chaleureuse. Non, jamais l'origine honteuse de la réforme, l'humeur sauvage de son auteur, les déréglements de ses apôtres, les blasphèmes, les contradictions de sa doctrine, la bassesse de ses manœuvres, l'hypocrisie de ses promesses, la turpitude de ses intentions, l'injustice de ses rapines, la cruauté de ses massacres, l'horreur de ses sacriléges, les maux immenses qu'elle a accumulés sur les plus belles contrées de l'Europe ; jamais, non, jamais toutes ces choses ne furent dépeintes avec des couleurs plus vives, une touche plus vigoureuse, une telle abondance d'images, une logique plus puissante et un plus magnifique langage.

Rien n'égale l'amertume et le zèle avec

esquels il poursuivit les méthodistes et les orangistes les plus hypocrites, et par conséquent les plus dangereux des hérétiques, dignes descendants du plus grand hypocrite des temps modernes, de Cromwell, ses terribles auxiliaires, ses légitimes héritiers dans la haine furibonde et cruelle contre l'Eglise catholique. « O braves chrétiens, leur disait-il, vous qui, la Bible d'une main, l'épée et la torche de l'autre, n'avez laissé derrière vous que des traces de ruine et de sang, vous amassez maintenant des calomnies contre nous, que vous avez commencé par massacrer. Toutes vos paroles, toutes vos actions me démontrent assez que c'est le pouvoir et non la volonté qui vous manque, pour faire revivre les jours de Cromwell, d'Ireton et de Ludlowe ! » (*Discours du P. Ventura.*)

L'église dite Française.

Si l'on veut savoir à quel degré d'abjection peut descendre l'hérésie, qu'on jette les yeux sur cette ignoble affiche placardée en novembre 1842 aux coins des rues de la capitale :

« *Soirée maçonique, dramatique et philanthropique*, donnée par la Loge des Hospitaliers de la Palestine, *en son local, rue de Grenelle-Saint-Honoré*, 45, au bénéfice du F...., ancien Vén.·. et ex-artiste du théâtre... *Les Deux Francs-Maçons*, drame en trois actes de Pelletier Volmérange. Les principaux rôles seront joués par les FF.·. Lepeintre aîné, artiste du théâtre des Variétés; Granger, ex-artiste du théâtre de la Porte-Saint-Martin; M. Lionel, du théâtre de la Porte-Saint-Martin; madame Dupont, du théâtre de l'Ambigu, et Mlle Potel, élève du Conservatoire. Les autres rôles seront joués par les artistes de la capitale. Précédé du *Solitaire ou l'Homme-Mélodrame*, intermède orné de nouveaux Rébus, composé et exécuté par M. Odry, artiste du théâtre des Variétés. La séance sera ouverte et présidée par le F... Guerineau, Vén. : de la Loge. Immédiatement après l'ouverture, il sera fait un discours sur la Philanthropie, par le F.·. *CHATEL*, primat de l'Eglise française. La soirée se terminera par un bal de nuit, dont l'orchestre sera dirigé par M.... Une mise décente, mais non recherchée, est de rigueur. Les Maçons seront en costume. Les personnes qui ne sont point Francs-Maçons peuvent y assister. Le prix des billets sera, pour un cavalier : 1 fr. 50; pour une dame : 1 fr. »

L'apologiste involontaire.

Un père de famille avait, pendant les vacances, conduit son fils dîner chez un de ses amis. Au sortir de table, un savant de coulisses s'évertua à tourner la religion chrétienne en ridicule. Les prophéties étaient controuvées, les miracles des contes de fées, les dogmes absurdes, la morale atroce et impraticable, les prêtres des hommes fourbes et vicieux ; à l'entendre, tout le sacerdoce catholique était une étable d'Augias qu'il s'agissait de balayer. Le père du jeune Charles ne connaissait pas assez le degré d'instruction historique de son fils, pour savoir si sa foi catholique était au-dessus des impressions d'une semblable conversation ; n'étant pas chez lui, il ne pouvait imposer silence à ce libre parleur, qui oubliait le respect dû à plusieurs des oreilles qui l'entendaient. Il guettait donc le moment où cette faconde voltairienne reprendrait haleine, et il le saisit pour demander à son fils s'il était accoutumé à entendre parler de la religion de la sorte dans son collége? Non, mon père, répondit Charles, j'ai lu plusieurs défenseurs de la religion, mais je n'en ai entendu aucun comparable à monsieur. Et aussitôt le monsieur de s'écrier : Moi, un apologiste! cela est fort. Non-seulement cela est fort, mais cela est exact ; écoutez à votre tour, et soyez assez bon pour me dire d'où part la religion chrétienne, pour être arrivée jusqu'à nous ? Le monsieur hésite, se rit de mépris, selon l'usage, et balbutie. Mais, monsieur, reprit Charles, la religion chrétienne est-elle un fait, oui ou non? Choisissez, niez, ou dites-moi d'où part ce grand fait qui a changé la face du monde au siècle le plus historique de l'antiquité? Il part, monsieur, du pied du Calvaire comme un char qui a roulé jusqu'à nous, sans interruption, à travers les siècles. Eh bien! examinez ce que vous venez de faire. Vous niez des prophéties dont la critique la plus sévère ne peut contester l'antiquité ; ces prophéties étaient les roues du char de la religion ; vous les ôtez, et cependant le char n'est pas resté en route. Ce char avait des chevaux qui le traînaient ; vous les ôtez, et cependant le char ne s'arrête pas. Il était chargé de dogmes, que vous représentez comme absurdes ; il portait une morale douce et sociale que saint Paul, que vous connaissez si bien, résume en trois mots : *Pie, sobrie et juste vivamus*. Cette religion prescrit des pratiques qui sont comme l'écorce, qui conserve la chair du fruit ; vous appelez cela des puérilités, des hypocrisies, que sais-je ? Vous écrasez donc ce char d'un fardeau énorme, et cependant ce char n'est pas resté en route, sans roues et sans chevaux. Ce char, majestueux de la sainteté de ses fondateurs, du courage de ses martyrs et de la doctrine de son sacerdoce, vous le représentez comme conduit par des hommes infâmes. Pour vous, le cocher n'est qu'un ivrogne et un débauché ; et cependant le char n'a pas versé et a transporté jusqu'à nous la doctrine religieuse la plus sainte, la plus pure, et par conséquent la plus sociale. Voyez, monsieur, par conséquent, que s'il fallait prendre au sérieux ce que vous avez dit, vous nous condamneriez à croire des choses plus absurdes et plus incroyables que celles qui font l'objet de notre foi, c'est-à-dire des effets sans cause. Je n'ai donc pu considérer tout ce que vous avez dit que comme un moyen détourné d'établir la vérité de la religion par le ridicule des prétentions négatives du philosophisme moderne, dont votre discours n'est qu'un véritable persiflage. J'ai donc eu raison de vous considérer comme un apologiste de la religion chrétienne. La société partit d'un éclat de rire, et la conversation

changea d'objet. (*Le docteur* Récamier.)

Marseria, ambassadeur de Pitt, et Napoléon.

Marseria commença par prendre caractère : « Vous savez, dit-il à l'empereur, que je ne suis qu'un pauvre officier, peu riche de moi, partant peu garni d'argent d'ordinaire, et, cependant, aujourd'hui, me voilà fourni comme un banquier. » En effet, il tira de son gousset nombre de billets de banque. « Cela suffit, ce me semble, continua-t-il, pour établir que je ne viens pas ici à mes frais ; mais j'ai mieux encore pour vous certifier ma mission, car je suis porteur de lettres de Pitt. — Mon cher Marseria, interrompit l'empereur, gardez vos lettres. Je n'ai rien de particulier à démêler avec M. Pitt ; je vous vois avec plaisir comme un compatriote, une ancienne connaissance, mais non à titre d'envoyé. » Marseria reprit : « Vous vous faites une idée exagérée, injuste, des prétentions de l'Angleterre à votre égard ; l'Angleterre n'a rien contre vous personnellement. Elle ne tient pas à la guerre, qui la fatigue et lui coûte ses richesses. Elle en achetera même la fin au prix de maintes concessions que sans doute vous n'espérez pas ; mais pour vous donner la paix, elle vous impose une seule condition ; c'est que vous l'aidiez à l'établir chez elle. — Moi, répliqua l'empereur, ah ! qu'ai-je à faire en Angleterre ? Ce n'est pas mon rôle, je suppose, d'y mettre la concorde ; d'ailleurs, je ne vois pas comment j'y serais propre. — Plus propre que vous ne pensez, continua Marseria en pesant ses paroles. L'Angleterre est déchirée de discordes intestines. Les institutions se nuisent peu à peu ; une sourde lutte la menace, et jamais elle n'aura de tranquillité durable, tant qu'elle sera divisée entre deux cultes. Il faut que l'un des deux périsse : il faut que ce soit le catholicisme. Et, pour aider à le vaincre, il n'y a que vous. Etablissez le protestantisme en France, et le catholicisme est détruit en Angleterre. Etablissez le protestantisme en France, et, à ce prix, vous avez une paix telle que vous la pouvez souhaiter. — Marseria, répliqua l'empereur, rappelez-vous ce que je vais vous dire, et que ce soit votre réponse : Je suis catholique, et je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, parce que c'est la religion de l'Eglise, parce que c'est la religion de la France, parce que c'est celle de mon père, parce que c'est la mienne, enfin ; et loin de rien faire pour l'abattre ailleurs, je ferai tout pour l'affermir ici. — Mais, remarquez donc, reprit vivement Marseria, qu'en agissant ainsi, en restant dans cette ligne, vous vous donnez des chaînes invincibles, vous vous créez mille entraves ! Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous dominera ; les prêtres décideront au-dessus de vous ; leur action pénétrera jusque dans votre volonté ; avec eux, vous n'aurez jamais raison à votre guise ; le cercle de votre autorité ne s'étendra jamais jusqu'à sa limite absolue, et subira, au contraire, de continuels empiétements. — Marseria, il y a ici deux autorités en présence : pour les choses du temps, j'ai mon épée, et elle suffit à mon pouvoir ; pour les choses du ciel, il y a Rome, et Rome en décidera sans me consulter ; et elle aura raison ; c'est son droit. — Mais, reprit de nouveau l'infatigable Marseria, vous ne serez jamais complétement souverain, même temporellement, tant que vous ne serez pas chef d'Eglise ; et c'est là ce que je vous propose ; c'est de créer une réforme en France, c'est-à-dire une religion à vous. — Créer une religion ! répliqua l'empereur en souriant ; pour créer une religion, il faut monter au Calvaire, et le Calvaire n'est pas dans mes desseins. (*Rome en* 1848-49-50.)

Les crèches.

Au catholicisme l'initiative de toutes les bonnes œuvres. On sait dans quel but ont été établies les crèches depuis quelques années. La crèche reçoit les enfants pauvres dont les mères travaillent hors de leur domicile et se conduisent bien ; — leur procure un air pur, une alimentation saine, des soins non interrompus ; — laisse aux mères la liberté de leur temps et de leurs bras, et leur permet de se livrer au travail sans inquiétude ; — rend aux écoles beaucoup d'enfants que la nécessité constituait gardiens de leurs petits frères ; — utilise, comme berceuses, quelques pauvres femmes sans ouvrage ; — établit un lien de plus entre le riche et le pauvre ; — et complète l'ensemble de soins dont la société chrétienne, seconde mère des citoyens, entoure l'indigent depuis le berceau jusqu'à la tombe.

La crèche diminue le nombre des pauvres, des unions illicites, des enfants illégitimes, des enfants abandonnés ; elle aide à moraliser la classe indigente. Eh bien ! à Paris, en 1844 il n'existait que trois crèches dans le 1er arrondissement ; or, 108 enfants jouissaient du bienfait de ces nouveaux établissements, qui n'étaient encore soutenus que par la charité.

L'œuvre de Saint-François-Régis.

Le catholicisme est admirable dans les œuvres qu'il ne cesse d'enfanter selon les besoins des peuples et des temps. Ainsi, en 1846, la société de Saint-François Régis présentait ce compte-rendu pour 1845 : 1497 ménages inscrits, 1309 mariages justifiés, 1115 enfants légitimés ; augmentation sur l'année 1844 : 274 pour les ménages inscrits, 249 pour les mariages, 98 pour les enfants légitimés. Dépense totale 25,628 francs. Les frais d'actes seulement entrent dans cette dépense pour une somme de 10,638 francs. Depuis l'époque de sa fondation en 1826, elle avait fait sanctifier 14,000 unions illégitimes et ramené aux bonnes mœurs près de 30,000 individus. Elle s'était propagée dans 75 villes de France et dans 8 villes de la Belgique ; elle avait des rapports avec Constantinople, Alger, Naples, Venise, Milan et Nice.

Interrogatoire de Mohammed-Abdallah, connu sous le nom de Bou-Maza.

Ce célèbre instigateur de révolte, condamné à mort par un conseil de guerre, répondait ainsi aux questions.

D. Comment vous nommez-vous? — R. Je me nomme Mohammed-ben-Abdallah.

D. Quel est votre âge? — R. Je l'ignore; nous autres Musulmans, nous vivons jusqu'à notre mort sans nous inquiéter de notre âge.

D. De quel pays êtes-vous? — R. Je suis de Taroudente, village de trois cents maisons, empire de Maroc, province de Sous.

D. Depuis quand êtes-vous en Algérie? — R. Depuis sept ans à peu près. J'y suis venu envoyé par notre seigneur Moulaye-Thayeub, pour y visiter les Zaouyia, les saints marabouts, et faire des œuvres pieuses.

D. Depuis quand votre frère est-il en Algérie? — R. Depuis la même époque; il s'est marié chez les Oulad-Youness, où il s'est acquis une grande réputation de sainteté; les tribus du Dahra venaient le visiter, lui parler du désir de faire la guerre sainte; il s'est mis à leur tête, et vous savez ce qui est arrivé.

D. Par qui a-t-il été encouragé ou poussé? par Abd-el-Kader, sans doute, par celui que vous appelez le sultan? — R. Il a commencé la guerre seul; sa réputation s'est bientôt étendue au loin, chez les Flittas, les Sbehha, les Beni-Tigrin, les Kerayche, et puis seulement alors il a reçu des lettres de Muley-Abderrhaman, d'El-Hadj-Abd-el-Kader, et des sultans de Constantinople et de Tunis. Ces lettres lui disaient de continuer, qu'il était bien le maître de l'heure annoncée par les livres saints, et que s'il parvenait à chasser les chrétiens, ils le proclameraient leur sultan, se contentant du titre de ses kalifas.

D. Avez-vous vu ces lettres, leurs cachets? — R. Je ne sais pas lire, mais je les ai vues et tenues dans mes mains.

D. Quelles sont les tribus qui ont donné leur parole à votre frère? — R. Les Flittas, les Oulad-Chérif, etc.

D. Qu'avaient à reprocher aux Français les tribus? Des vols, des exactions, des injustices, des crimes? Dites sans crainte la vérité. — R. Rien de tout cela. Les Arabes vous détestent parce que vous n'avez pas la même religion qu'eux, parce que vous êtes étrangers, que vous venez vous emparer de leur pays aujourd'hui et que demain vous leur demanderez leurs vierges et leurs enfants. Il disaient à mon frère: « Guidez-nous, recommençons la guerre; chaque jour qui s'écoule consolide les chrétiens, finissons-en de suite. »

D. Nous avons, quoi que vous puissiez dire, beaucoup d'Arabes qui savent nous apprécier et nous sont dévoués. — R. Il n'y a qu'un seul Dieu, ma vie est dans sa main et non dans la vôtre; je vais donc vous parler franchement. Tous les jours vous voyez des musulmans venir vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs fidèles; ne les croyez pas, ils vous mentent par peur ou par intérêt. Quand vous donneriez à chaque Arabe et chaque jour l'une de ces petites brochettes qu'ils aiment tant, faites avec votre propre chair, ils ne vous en détesteraient pas moins, et toutes les fois qu'il viendra un schérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, ils le suivront tous, fût-ce pour vous attaquer dans Alger.

D. Comment les Arabes peuvent-ils espérer nous vaincre, conduits par des gens qui n'ont ni armée, ni canons, ni trésors? — R. La victoire vient de Dieu; il fait, quand il le veut, triompher le faible, et abat le fort.

D. Je vais vous poser une question à laquelle je vous engage à répondre avec sincérité. Vous êtes en notre pouvoir, le mensonge ne nous servirait à rien, tandis que des aveux francs peuvent intéresser en votre faveur notre roi, qui est humain et généreux. — R. Je vous répondrai avec d'autant plus de franchise, que, quoique chargé de fers, je sais que ma vie n'est pas en votre pouvoir: elle ne dépend que de Dieu.

D. Eh bien! pouvez-vous me dire quelles sont les relations qui existent entre Muley-Abderrhaman et Abd-el-Kader? — R. Muley-Abderrhaman est au plus mal avec Abd-el-Kader; plusieurs fois il lui a dit: « Sors de mon pays. » Mais Ab-el-Kader lui a toujours répondu: Je ne suis pas dans ta main, et je n'ai peur ni de toi ni de tes Français; si tu viens me trouver, je te rassasierai de poudre, et si les Français viennent me trouver, je les rassasierai aussi de poudre. »

D. Avez-vous pris part aux différentes insurrections? — R. A presque toutes.

D. Jeune et étranger, quels pouvaient être vos désirs, votre but? — R. Je n'avais pas d'autres désirs, pas d'autre but que ceux de faire triompher notre sainte religion.

D. Croyez-vous que les Arabes ne se lasseront pas de mourir pour des entreprises qui n'ont aucune chance de succès? — R. Je suis très-fatigué, je vous prie de me laisser tranquille. Vous m'accablez de questions; on me les posera sans doute dans un autre moment, je ne me souviendrai pas de ce que je vous ai répondu, et puis vous direz que j'ai menti.

Alger, le 12 novembre 1845.

Rapprochez ces lignes d'une page des actes des martyrs. Certainement ce sont là des réponses qui annoncent une force d'âme et un abandon de la vie tels que le fanatisme peut aussi l'inspirer; mais est-ce là le calme, la sérénité et le sublime enthousiasme de nos saints héros! L'Arabe croit à Dieu et à son culte, mais il garde aussi religieusement la soif de la vengeance et le goût des plaisirs abrutissants: le chrétien mourant pour sa foi ne quittait une vie sans reproche que pour aller recueillir la récompense de sa mansuétude et de son inviolable chasteté. Non, le mulsuman ne sera jamais martyr.

La canonisation par le Czar.

On verra par ce seul exemple la différence

qu'il y a entre une canonisation de l'Eglise catholique et une apothéose de l'Eglise grecque schismatique, entre l'œuvre de Dieu et l'ouvrage de l'homme.

On lisait dans l'*Ami de la Religion* (12 avril 1842) :

« Il y a dix ans passés que l'empereur Nicolas canonisa solennellement un certain Métrophane, le créa chevalier de tous les ordres de l'Etat, orna son tombeau des diverses décorations de ces ordres, et institua par un ukase public une fête en son honneur à célébrer dans toute l'étendue de l'empire. Mais plus tard les recherches de quelques savants prouvèrent jusqu'à l'évidence que ce Métrophane avait été un voleur de grand chemin, et que pour cette raison, d'après l'ancienne coutume des Russes, il avait été jeté dans un monastère, pour y subir un emprisonnement perpétuel. En conséquence, l'année dernière, l'empereur l'a fait dégrader de la même manière, le dépouillant de toutes ses décorations et publiant un nouvel ukase pour défendre son culte et le chasser du ciel.

Les protestants en Prusse.

De tout temps le protestantisme a porté contre l'Eglise catholique l'accusation de *tyrannie spirituelle*, parce qu'elle exclut de son sein quiconque ne conserve pas sa foi dans toute son intégrité. Or voici que le clergé évangélique de Prusse en vient aux mêmes mesures de rigueur contre ceux de ses membres qui étendent la liberté d'examen jusqu'aux mystères du christianisme, et prétendent, en les immolant à la raison, ne faire qu'une légitime application du principe protestant.

La *Gazette de Silésie* produisait, le 29 mai 1845, sous la rubrique de Breslau, une déclaration d'excommunication protestante, signée de six ministres évangéliques, portant : « Que le sieur Wislicénius et consorts, ayant, dans la déclaration publiée en leur nom, à Kœnigsberg, *renié la confession universelle de l'Eglise chrétienne*, les soussignés se croient, en leur qualité de membres et de ministres de cette Eglise, obligés de déclarer qu'ils ne considèrent plus comme chrétiens ni comme membres de l'Eglise lesdits sieurs Wislicénius et consorts, renégats de la foi de l'Eglise, qu'ils cessent de reconnaître le sieur Wislicénius en particulier comme pasteur de l'Eglise évangélique et comme leur confrère dans le ministère, jusqu'à ce que, ayant fait pénitence, il soit revenu à la foi de l'Eglise. »

D'autre part, un pasteur de la principauté de Lubeck avait adressé pour la même cause, à un de ses paroissiens, une lettre par laquelle il l'excluait de la participation à la cène et à tout exercice du culte évangélique. Le consistoire a exigé du pasteur la rétractation de son arrêt, mais celui-ci persiste à soutenir son droit de répression de l'incrédulité dans sa commune. Il faudra que l'autorité civile intervienne dans ces conflits. (*Ami de la Religion*, n° 4022.)

Le docteur Rupp.

Rien ne démontre mieux la vérité du catholicisme que l'impuissance de l'hérésie à se définir, à se constituer elle-même. Un journal catholique d'Allemagne faisait, à propos du docteur Rupp, ces réflexions pleines de justesse, le 14 décembre 1846 :

« Un coup terrible vient d'être porté au protestantisme allemand. On se souvient de l'apostasie publique du docteur Rupp, qui, il y a un an, abjura *en chaire* tous les symboles et avec eux tous les principes fondamentaux de la foi chrétienne; on se souvient aussi qu'exclu, pour ce fait, de la dernière assemblée générale de la société Gustave-Adolphienne, il trouva dans cette société le plus redoutable appui, en ce que les réunions locales de cette même société, dans toutes les capitales et dans toutes les villes de quelque importance d'Allemagne, protestèrent à l'envi contre cette exclusion qu'avec raison, dans le système protestant, elles déclarèrent intolérante, abusive et tyrannique.

« Une si grande unanimité dans le blâme de cet acte de sévérité ne pouvait demeurer sans résultats. Le directoire de l'association Gustave-Adolphienne se vit contraint à y convoquer une nouvelle assemblée générale, et le 11 décembre fut fixé pour cette importante réunion.

« Le gouvernement prussien n'avait obtenu qu'au prix des plus grands efforts, et à une majorité de cinq à six votes, l'exclusion que tant de motifs lui faisaient si vivement désirer. Il s'agissait pour lui de s'opposer, autant que possible, à l'extension de l'*Eglise libre*, fondée à Kœnigsberg par le docteur Rupp, et dans les villes de Halle et de Magdebourg sous les auspices du pasteur Wislicénius. Pour le roi lui-même et pour ses ministres, il s'agissait d'un objet plus important encore : *c'était de conserver au protestantisme son caractère chrétien.* La réadmission du docteur Rupp ou son exclusion perpétuelle de la société Gustave-Adolphienne, qui, suivant ses statuts, ne peut être composée que de protestants, devait décider la question de savoir si, après avoir publiquement abjuré le chistianisme, l'on peut encore s'appeler protestant. Chacun comprend l'importance d'une pareille question, et la papauté prussienne, la comprenant mieux que personne, avait mis en jeu toute son influence pour la faire décider dans un sens négatif. Mais, d'autre part, le radicalisme incrédule, si commun en Prusse, avait dressé toutes ses batteries. Dès miliers d'individus, radicaux, religieux et politiques, s'étaient empressés de faire inscrire leurs noms sur les matricules de la société Gustave-Adolphienne, afin d'apporter le poids de leur vote réuni à la décision de cette grande affaire. On peut se faire une idée des discussions furieuses qui s'engagèrent à ce sujet au sein de l'assemblée, qui, à une immense majorité, prononça la réintégration du fondateur et du chef des protestants athées de Kœnigsberg.

« Elle est donc enfin nettement et publiquement résolue, cette étrange question qui, depuis deux à trois ans, agite toute l'Allemagne. Il est authentiquement décidé, au jugement d'une association qui étend ses ramifications dans toutes les souverainetés et dans toutes les capitales de l'Allemagne protestante, que le nom de protestant n'implique plus l'idée de chrétien, et qu'à dater de ce jour, *le protestantisme et le christianisme* sont deux choses parfaitement distinctes. Mais dans cette hypothèse, qui n'en est plus une aujourd'hui, l'on se demande avec effroi comment deux peuples, l'un chrétien, l'autre anti-chrétien, pourront vivre ensemble, mêlés et confondus dans un même pays. C'est là une question qui doit faire trembler tous les gouvernements d'Allemagne, et qui peut-être ne sera résolue que par un sanglant avenir. »

Propagande de New-York.

Mgr. l'évêque de Saint-Paul (Etats-Unis d'Amérique), assistant, en juin 1850, à une réunion générale pour l'œuvre des *Bons livres d'Avignon*, afin de stimuler le zèle de ses auditeurs, citait les entreprises des protestants en Amérique, les sacrifices qu'ils font, et auxquels s'associent toutes les classes, pour imprimer et distribuer à vil prix, et même gratis, des bibles protestantes et des traités anti-catholiques. Le centre de cette propagande est à New-York ; l'édifice où elle s'est établie n'a pas moins de trois cents mètres de développement. Cet immense palais sert de magasin, et est rempli de livres jusqu'aux combles ; il est approvisionné aux frais de la société, qui recueille plus de dix millions de souscriptions par an. De cet entrepôt partent des cargaisons de livres, qui sont adressés dans toutes les directions avec une intelligence et une adresse diaboliques. C'est là qu'on les traduit et qu'on les imprime ; c'est de là que viennent en grande partie ces livres que l'on sème en Italie et en Espagne, pour décatholiciser ces pays, et les bibles falsifiées qu'on distribue dans les missions étrangères; système déplorable qui, sans faire des protestants, empêche des peuples de se rendre à la vérité.

Les Chinois catholiques et les Chinois infidèles.

Voici un fait plein d'intérêt et qui est signalé par nos agents. Un assez grand nombre de Chinois émigrent en ce moment pour la Californie ou pour les colonies des Antilles. Ces derniers sont engagés en qualité de cultivateurs libres, et leur travail remplace avec avantage le travail des noirs. Parmi les Chinois qui quittent ainsi leur pays, un certain nombre sont catholiques et proviennent principalement de la province de Kiang-sou, qui renferme beaucoup de chrétiens. Or, il résulte d'un rapport fort curieux de M. de Montigny, notre consul à Chang-Haï, qui a visé un grand nombre de passeports de ces émigrants et procédé à leur embarquement, que les agents des compagnies anglaises, américaines, hollandaises, de colonisation et d'émigration, recherchent d'une manière toute particulière les Chinois qui sont catholiques, qu'ils leur font des avantages plus considérables, parce qu'ils ont la réputation d'être plus honnêtes, plus laborieux et d'une meilleure conduite que les autres. Ce fait est poussé si loin, que beaucoup de Chinois infidèles cherchent à se faire passer pour catholiques sur leurs passeports, afin de jouir de ces avantages. Ce fait prouve l'influence bienfaisante de la religion. (*Courrier de la Somme*, 1851.)

L'Eglise ne meurt pas

Quand l'Eglise de Dieu est conduite par un saint pape, le monde est bien près d'être sauvé. Voyez sous quels auspices s'ouvrit la sixième année du pontificat de l'immortel Pie IX. Peu de papes ont gouverné l'Eglise dans des temps plus agités, et ont eu un règne plus troublé par les dissensions civiles et par les révolutions européennes. Un moment l'impiété a cru avoir renversé le trône pontifical, mais cette espérance n'était qu'un rêve. Nous l'avons vu relevé providentiellement par les nations catholiques, et depuis deux ans que cette heureuse restauration s'est accomplie aux applaudissements du monde entier, toutes les ruines amoncelées par la démagogie triomphante ont disparu. Les finances se restaurent et la plaie du papier-monnaie se guérit ; des lois organiques ont donné au gouvernement temporel une forme plus en harmonie avec les vœux des puissances catholiques et les institutions qui régissent aujourd'hui les Etats ; de grands travaux ont été entrepris ou poursuivis, et l'on annonce l'exécution prochaine des chemins de fer. Les encouragements les plus éclairés sont donnés à l'agriculture, au commerce et à l'industrie ; les beaux-arts sont protégés, et de nombreux travaux dans les catacombes, dans les églises et dans les palais apostoliques rappellent les temps les plus prospères et les plus florissants. Des excavations de la *Via Appia*, cette reine des voies de l'ancienne Rome et du Forum romain, enrichissent l'archéologie et la sculpture de nouveaux trésors ; un musée chrétien se fonde au palais de Latran ; la bibliothèque vaticane, les galeries publiques, les collections de toute espèce sont augmentées par la munificence éclairée du souverain; à la Riccia, un pont gigantesque et qui rappelle les travaux des anciens Romains, fournira cette année le sujet de la médaille commémorative qui se frappe à chaque anniversaire de la saint Pierre ; la basilique de Saint-Paul, hors des murs, se poursuit, et le temps n'est pas éloigné où elle se montrera, dans un nouvel éclat, au monde, étonné de tant de richesses et de tant de beautés.

Tel nous apparaît, à une vue rapide, ce règne si tourmenté, si battu par les tempêtes. Si, au milieu des orages qui grondent encore, après une révolution qui avait tout bouleversé et dissipé toutes les ressources, on peut accomplir de telles œuvres, que verrons-nous lorsque les derniers vestiges des calamités d'où l'on sort à peine se seront

effacés sous l'action d'une administration intelligente, féconde et paternelle ?

Qu'aurions-nous à dire si nous voulions nous arrêter aux merveilles du gouvernement spirituel de la sainte Eglise ? Le clergé romain, appelé à des exercices qui renouvelleront le zèle et le dévouement apostolique ; le peuple de Rome, évangélisé par des missions dont les fruits ont surpassé les espérances ; le règne de Dieu développé dans tous les ordres, dans toutes les classes, par l'exemple de toutes les vertus siégeant sur le trône ; la sainte Eglise défendue partout dans ses droits, dans la personne de ses pontifes et de ses ministres ; un royaume entier réjoui et raffermi dans la foi par l'établissement de la sainte hiérarchie épiscopale ; des concordats conclus avec plusieurs États catholiques qui ont voulu renouer les liens de l'unité avec la chaire éternelle ; la liberté rendue à l'Eglise dans un grand empire, et un travail de délivrance qui se manifeste de tous les côtés ; plus de cinquante siéges épiscopaux créés dans l'ancien et le nouveau monde ; une trentaine de vicariats apostoliques érigés dans des contrées dont la science connaît à peine le nom et la situation ; dans l'Amérique méridionale, une résurrection dans le clergé, le corps des fidèles et presque dans les gouvernements ; dans l'Amérique septentrionale, le catholicisme faisant d'incroyables progrès, assurés par une hiérarchie de plus en plus nombreuse ; enfin, dans le monde entier, une vénération, un amour pour le Vicaire de Jésus-Christ, plus grands qu'à aucune autre époque, et qui suffiraient à immortaliser le pontificat du pape bien-aimé et très-saint qui gouverne l'Eglise, et qui donnent à ce faible évêque, à ce vieillard sans armes, une puissance plus assurée que n'en auront jamais les plus fiers et les plus puissants potentats. (*Univers*, 2 juillet 1851.)

L'ouvrier et le ministre protestant.

La Bible, rien que la Bible, disait un ministre à un ouvrier catholique ; inclinons-nous devant la parole de Dieu, et non devant d'autres hommes, fussent-ils papes. Pourquoi ne liriez-vous pas aussi bien dans la Bible que votre curé ? Pourquoi la Bible ne vous suffit-elle pas ? — Ah ! répondit l'ouvrier, pourquoi la Bible ne suffit pas, pourquoi l'Eglise catholique n'en recommande la lecture que dans de certaines bornes, je vais vous le dire : Parce que Luther lui-même a dit : Il faut avoir une témérité effrontée pour prétendre que l'on puisse comprendre un seul texte biblique dans toute son étendue ; — parce que les passions ont de tout temps trouvé dans la Bible des prétextes à leurs hérésies, des excuses à leurs crimes ; — parce que Arius y a trouvé que Jésus-Christ n'était pas le Fils de Dieu ; — parce que les macédoniens y ont trouvé que le Saint-Esprit n'était pas une personne de la sainte Trinité ; — parce que Vigilance y a trouvé qu'on ne devait aucun culte aux saints, à leurs images et à leurs restes précieux ; — parce que Berenger y a trouvé que le dogme de l'eucharistie était un vain mot ; — parce que Socin et Servet y ont trouvé que Jésus-Christ n'était pas Dieu ; — parce que tous les hérétiques y ont trouvé successivement la négation de tous les dogmes, de toutes les vérités que nous admettons, et dont *quelques-uns*, je dis *quelques-uns* d'entre vous, retiennent encore une partie ; — parce que les albigeois, les cathares y ont trouvé la justification de tous leurs brigandages, de tous leurs assassinats ; — parce que les viclefites y ont trouvé l'abolition de la propriété ; — parce que Henri VIII y a trouvé le droit d'avoir plusieurs femmes à la fois et d'exterminer celles qu'il répudiait ; parce que Luther et Calvin, persuadés qu'ils la comprenaient bien, s'envoyaient réciproquement les belles épithètes de cuistre, de porc, de taupe, de fils de Satan, etc. ; — parce que Luther nia successivement d'année en année ce qu'il avait cru et affirmé, si bien, que Mélanchthon comptait un nouveau symbole tous les mois ; — parce que Carlostadt, qui croyait aussi bien entendre la Bible que Luther, fut exilé en Silésie pour avoir osé dire : Admirez le Dieu impané de Luther, il est fait avec la pâte d'un boulanger ; — parce que le célèbre Landgrave de Hesse, le même à qui Luther avait permis d'épouser deux femmes, ayant voulu, dans la conférence de Marpourg, l'an 1529, mettre d'accord Luther, Melanchthon, OEcolampade et Zwingle, ces quatre prétendus apôtres se trouvèrent si différemment inspirés par leurs Bibles, qu'ils ne purent convenir de rien ; — parce qu'il est notoire qu'à Genève, la Rome protestante depuis soixante-dix ans, Jésus-Christ ne paraît plus comme Dieu, ni dans le catéchisme de cette Eglise, ni dans la liturgie, ni dans les sermons de ses pasteurs, et qu'on n'y réclame plus pour lui que le respect, attendu qu'il faut *bien se garder d'égaler à Dieu le Père la personne du Christ ;* parce que là et en Allemagne on force les aspirants au ministère à souscrire une profession de foi par laquelle ils s'engagent à ne point établir publiquement leur opinion sur Jésus-Christ, de crainte de scandaliser les fidèles par un désaccord trop flagrant, etc., etc. ; et cependant n'est-ce pas là le dogme capital ? — parce que, vous dis-je, au XVIe siècle, c'était la Bible à la main que, poussées par Luther, mille sectes se ruaient les unes contre les autres dans le champ clos d'une controverse sans fin, commentant la parole de Dieu le fer et le feu à la main, cimentant leur doctrine du sang de leurs frères, couvrant de ruines l'Allemagne ; — parce que, forts de leur Bible, les anabaptistes allaient nus, anathématisant leurs adversaires à coups de pierres ou de sabres ; les piétistes crucifiaient leurs coreligionnaires ; les quakers pourchassaient leurs magistrats et leur coupaient la tête, attendu que toute condamnation répugne à la charité chrétienne ; les méthodistes-sauteurs dansaient dans les meetings jusqu'à en perdre l'esprit ; les chercheurs et les illuminés se soûlaient, pour être mieux in-

fluencés par l'esprit d'en haut ; —parce que l'Angleterre a trouvé dans la Bible qu'il fallait traiter les pauvres Irlandais comme les Juifs traitaient les Amorrhéens et les Amalécites ; que Dieu lui imposait le devoir de enir l'Irlande dans la misère et l'oppression la plus cruelle ; — parce qu'à l'heure qu'il est de riches manufacturiers anglais frappent de verges les pauvres enfants qu'ils voient dormir sur le métier. N'ont-ils pas lu dans les Proverbes : *Il est ennemi de l'enfance celui qui craint de se servir du bâton?* Ils imposent quinze à dix-huit heures de travail à des femmes ! N'ont-ils pas lu : *L'oisiveté engendre tous les vices?* Ils repoussent sans pitié le mendiant infirme sans lui donner le pain que sa faim réclame. N'est-il pas écrit : *Que celui qui ne travaille pas, ne mange point?* — Parce qu'enfin en ce moment, par les efforts faits en Prusse, en Suisse, en Angleterre surtout, de la part des méthodistes, qui vous donnent tant de mal, il est évident que l'examen privé de chacun n'aboutit qu'à une indifférence telle, que l'Evangile n'est plus qu'un livre mort, dont la doctrine à peine connue est devenue indifférente. Presque partout on s'attaque au fondateur même du christianisme, que les ministres n'ont pas reçu mission de défendre, de peur de se contredire entre eux ; et les peuples, ne sachant plus qui croire, sans confiance pour tous ces docteurs parlant blanc et noir, jettent là-bas leur Bible et s'en vont où leurs passions les mènent.

Mais je dois m'arrêter, parce qu'enfin et surtout si la Bible devait suffire, Jésus-Christ et les apôtres l'auraient positivement, expressément, clairement dit et répété.

Avez-vous compris pourquoi l'Eglise catholique, tout en regardant la Bible comme quelque chose de sacré, de divin, met cependant des conditions à la lecture qui en est faite, et plus les erreurs enfantées par ces lectures imprudentes se multiplient chez les hérétiques, plus l'expérience lui montre qu'elle doit être réservée dans les lectures qu'elle ordonne ou qu'elle permet à ses enfants?

Mais, du reste, que les protestants, qui nous reprochent d'interdire la Bible, se rappellent qu'en 1543 le roi et le parlement d'Angleterre en firent autant, car, dit Hume (*Hist. de la maison de Tudor*, 2-426), « plusieurs personnes ignorantes et séditieuses ayant abusé de la permission qu'on leur avait accordée de la lire, des animosités, des désordres, des schismes s'en étaient suivis. » — La même défense fut faite aux Puritains, qui puisaient dans cette lecture l'esprit de sédition et de brigandage. — L'évêque protestant Branhall déclare « que cette liberté, laissée à tous, est plus préjudiciable et plus dangereuse que la rigueur avec laquelle on défend cette lecture dans l'Eglise romaine » (*Esp. du clergé*, n. 37). — Enfin, si la Bible est si claire, à quoi bon cette multitude de commentaires faits par des protestants?

On peut donc lire la Bible, mais à une condition, celle d'accepter d'avance la seule explication qu'en donne l'Eglise, de déposer tout doute devant son témoignage infaillible. L'Eglise seule empêche ces divagations monstrueuses dont, à votre grande douleur, vous êtes témoins parmi toutes les sectes qui divisent sans fin le protestantisme.

Etrange unité des hérétiques.

L'abbé Paul Jouhanneaud dit dans un de ses ouvrages : J'ai deux groupes devant moi. Je vais vers le premier, et je le vois organisé dans un ordre parfait ; chacune des parties qui le composent reconnaît des chefs, et au-dessus de tous ces chefs en apparaît un qu'on appelle évêque suprême, chef souverain, Pape, devant le front et les lèvres duquel toutes s'inclinent simultanément et avec respect ; il n'y a là qu'un seul symbole, un seul cri de foi, d'espérance, d'amour, c'est le type de l'unité la plus parfaite. Prenant son histoire à la main, je vois que si dans la foule innombrable s'élève une parole qui contredise l'article le moins important, ce semble, de la croyance commune, aussitôt de toutes parts lui répond une condamnation, un anathème. Cette Eglise une, très-visible, se dit infaillible et elle a raison. Toute Eglise qui ne prétend pas à l'infaillibilité ne peut en rien prétendre au titre de représentante, d'épouse de Jésus-Christ. Car ce serait déclarer qu'elle laisse chacun libre de se faire sa croyance à sa guise, ce qui serait déclarer le règne de l'orgueil, des passions, de la confusion, des divisions et des subdivisions à l'infini, règne que très-certainement le Sauveur des hommes est venu détruire.

De plus, tous ces groupes me présentent une loi dont les lettres et les caractères antiques, teints du sang des apôtres et des martyrs, remontent à mil huit cent cinquante ans ; aux marges de cet immortel écrit sont gravés tous les noms de tous les hérétiques qui successivement ont cherché à en effacer les passages sacrés. Aussi, montrant leurs pères, leurs ancêtres et les monuments de leur existence et de leurs victoires, tous ces catholiques me crient : Ce que Jésus-Christ a enseigné ainsi que ses apôtres, nous l'enseignons, nous le croyons.

Mais un tableau bien différent m'est offert dans les multitudes opposées qui se disent aussi chrétiennes. Je ne reconnais parmi elles ni chefs secondaires, ni chef suprême ; ce que l'un proclame vérité, l'autre le proclame erreur. Je parcours les rangs, et combien de dénominations bizarres, contradictoires, grand Dieu ! frappent mon oreille ! Parmi leurs chefs suprêmes, j'aperçois même une jeune femme !!...

Voulez-vous savoir quelques-uns des noms de ces groupes ; écoutez : anglicans, faisans, larmoyants, indifférents, multipliants, brayants, quakers, schakers, jumpers, groanners, méthodistes, wesleyens, wiscfieldiens, millenariens, adamistes, rationalistes, générationalistes, souteftistes, anabaptistes, adiaphoristes, enthousiastes, pneumatiques, brownistes, intérinistes, memnonites, berbo

ristes, calvinistes, évangélistes, labadistes, luthériens, luthéro-calvinistes, baptistes, luthéro-baptistes, muncériens, sabbataviens, universels-baptistes, puritains, arriminiens, sociniens, zwingliens, presbytériens, anti-presbytériens, luthéro-zwingliens, calvino-zwingliens, oziandriens, luthéro-oziandriens, stancariniens, syncrétiniens, syerginiens, ubiquistains, piétistains, bonakériens, versechoriens, latitudinariens, cécédériens, bourrignoniens, camisariens, glassiniens, sandémaniens, hertchosiniens, philistins, marchaliens, hopkinsianiens, nécessairiens, edwariens, priestliens, relief-cécédériens, burgériens, anti-burgériens, béréaniens, ambrosiens, moraviens, monastériens, antimoniens, anoméens, mustériens, mancilaires, clanculaires, grubenhaires, stabères, baculaires, nupérales, sanguinaires, confessionnaires, unitaires, trinitaires, anti-trinitaires, convulsionnaires, anti-convulsionnaires, impeccables, réjouis, rustauds, taciturnes, démoniaques, pleureurs, libres, stercoraires, apostoliques, spirituels, potiers, pastoricides, conformistes, non-conformistes, épiscopaux, mystiques, consciencieux, etc., etc.

Mais je vous fais grâce, mes chers lecteurs, seulement croyez que je ne vous ai nommé qu'une mince partie de ces principaux sectaires. Ecoutez ce que crie l'un d'entre eux : « Il y en a tant en Angleterre, qu'on les connaît à peine (*Schrockh*, volume VIII, p. 681); en 1797 on comptait à Londres deux cent quarante-six églises et chapelles *épiscopales*, deux cent sept maisons de réunions pour les *dissidents*, quatre-vingt-deux chapelles pour les *non-conformistes* et les *presbytériens*, cinquante-six pour les *indépendants*, vingt-trois pour les *anabaptistes*, trente-deux pour les *quakers*, trois pour les *non-jureurs*, quatre pour les *mugglitoniens*. » (*Ibid.*, 608.)

Assez ! assez ! En vérité, cette Babel serait-elle l'œuvre de Jésus-Christ, l'œuvre d'un Dieu ?

Et de plus, chaque groupe porte écrit à son front la date de sa naissance. Ceux-ci sont venus au monde il y a trois cents ans ; ceux-là il y a deux cents ans ; ceux-ci l'année dernière ; ceux-là ce matin même.

Oh ! encore une fois, non, non, ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ a dû établir ses lois en ce monde qu'il venait éclairer et diriger dans l'unique voie qui conduit au ciel !

ENFER, lieu horrible, où, privé pour jamais de la vue et de l'amour de Dieu, on souffre dans le feu des tourments éternels. Ceux dont les âmes sont précipitées dans ce séjour *de larmes et de ténèbres éternelles* sont tous ceux qui meurent en état de péché mortel, ne fussent-ils coupables que d'un seul. L'existence de l'enfer est un article du symbole. Donc nous devons tous croire fermement qu'il est réservé au coupable, cet enfer que l'homme crée lui-même par l'abus qu'il fait de sa liberté, en dérogeant à la loi ; cet enfer, conséquence nécessaire de cette révolte, et dans lequel l'homme souffrira des peines physiques, et, la plus grande de toutes les douleurs, la séparation de Dieu ; cet enfer que l'athée, le déiste ni le panthéiste ne peuvent détruire avec leurs doctrines funestes et anti-sociales ; cet enfer que l'on doit regarder comme la preuve de la miséricorde de Dieu, puisqu'il sert, par les frayeurs qu'il inspire, à peupler le ciel ; cet enfer, le plus social, le plus utile de tous les dogmes, principe de charité parmi les hommes qui, par le secours mutuel de leurs prières et de leurs efforts, peuvent s'arracher à ses éternelles souffrances.

Josaphat.

Abner, roi des Indes, craignant, sur la prédiction d'un astrologue, que son fils ne se fît chrétien, lui fit bâtir un superbe palais, où il pouvait trouver tout ce qui était capable de le divertir, et où il le tenait enfermé, afin qu'il n'eût aucune communication avec les chrétiens. Il défendit, outre cela, qu'on lui parlât jamais d'aucune des misères de la vie humaine ; mais Dieu, qui voulait le tirer des ténèbres de l'idolâtrie, rendit toutes ces mesures inutiles. Josaphat, s'apercevant de cette captivité affectée, pressa tant le roi, qu'il obtint la permission de sortir du palais. Il arriva, par une disposition particulière de la Providence, que Josaphat démêla dans la foule un vieillard tout infirme, qui pouvait à peine se soutenir. Surpris de cet objet si nouveau pour lui, il demanda à un de ses courtisans quelle pouvait être la cause de ce triste état ? On lui répondit que c'était une suite des misères humaines auxquelles tous les hommes sont sujets, à moins que la mort n'abrége leurs jours. Frappé de cette réponse, qui l'étonna d'autant plus qu'il n'avait jamais entendu parler ni de maladie, ni de mort, et touché intérieurement de la grâce, il commença à se dire : Si tel est le sort de tous les hommes, les rois n'en sont pas plus exempts que les autres ; leur gloire n'est donc qu'un vain fantôme. Et, occupé de ces grandes pensées, il soupirait après le moment où il pourrait communiquer à quelqu'un les divers mouvements dont son âme était agitée.

Ses vœux furent exaucés ; Dieu inspira à un saint homme, nommé Barlaam, retiré depuis longtemps dans les déserts de Sennaar, d'aller à la capitale du roi Abner, pour travailler à la conversion d'un jeune prince qui lui serait montré. Le solitaire, pour obéir aux ordres du Ciel, se met en chemin, déguisé en marchand. Arrivé dans la ville, il se loge près du palais ; il rencontre le gouverneur de Josaphat, qui, voyant un étranger, et curieux d'apprendre des nouvelles, l'interroge sur le sujet de son voyage. Barlaam, après quelques entretiens, dit qu'il avait une pierre précieuse d'une vertu incomparable, ayant le pouvoir de guérir les maladies du corps et de l'esprit, et bien d'autres vertus merveilleuses. Le gouverneur, ravi de faire voir au jeune prince une rareté

si curieuse, engage le marchand à venir sur le soir. Barlaam y consent; et, après avoir demandé à Dieu l'heureux succès de son entreprise, il se rend à la porte du palais, où le gouverneur l'attendait, et il le conduit dans le cabinet du prince, qu'il avait prévenu.

Josaphat n'eût pas plutôt vu le vieillard, qu'inspiré de Dieu, il crut que c'était celui qu'il souhaitait depuis longtemps, et qui devait calmer l'agitation de son cœur. Il le prend donc par la main, et témoigne vouloir lui parler en secret, pour voir cette pierre précieuse. Je suis ravi, lui dit-il, que vous ayez apporté de si loin une rareté aussi précieuse que celle dont on m'a parlé, et je désire ardemment de la voir. Alors le saint solitaire, croyant l'occasion favorable d'exécuter les ordres du Ciel, lui répondit : Prince, la perle que je vous apporte, et dont le prix surpasse toutes les richesses du monde, n'est autre chose que la connaissance du vrai Dieu, la foi en Jésus-Christ, mis à mort pour tous les hommes, et le chemin opposé à celui de l'enfer. Jugement! Enfer! Eternité malheureuse, voilà de toutes les vérités de la religion celles qui firent le plus d'impression sur Josaphat. Aussi, interrompant Barlaam : Quoi, lui dit-il, je dois donc moi-même un jour subir ce jugement si terrible? Et qui m'enseignera les moyens d'éviter ces flammes éternelles? Le saint solitaire lui expliqua la vertu du baptême, par lequel il pouvait être purifié de toutes ses fautes, et éviter ces horribles feux.

Dès que Josaphat eut reçu la grâce du baptême, son mépris pour les biens et les grandeurs de la terre augmenta tellement, qu'il résolut d'en faire l'entier sacrifice à Dieu. Après la mort de son père, il se retira dans le désert de Sennaar, où il passa le reste de ses jours avec Barlaam, dans la pratique de toutes les vertus. (*Tiré de saint Jean Damascène.*)

L'abus des grâces dans un roi des Frisons.

Le roi des Frisons, nommé Ratbot, ayant été instruit des vérités de la religion par saint Vulfran, évêque, était prêt à recevoir le baptême : il entrait déjà dans les fonts sacrés, quand il demanda à l'évêque où était le plus grand nombre des rois et des princes de la nation des Frisons, ses prédécesseurs; s'ils étaient dans le paradis qu'il lui promettait, ou dans l'enfer dont il le menaçait? Prince, lui dit saint Vulfran, contentez-vous de plaindre leur sort, et ne pensez qu'à profiter des lumières et des grâces que Dieu vous accorde. Alors le roi retire le pied des fonts baptismaux, et dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie des princes mes prédécesseurs, pour demeurer avec un petit nombre de pauvres dans le royaume céleste; je ne puis croire ces nouveautés, et j'aime mieux suivre les anciens usages de ma nation. Quoi que lui pût dire saint Vulfran, il demeura dans son obstination et dans son opiniâtreté, mais plusieurs Frisons se convertirent.

Il avait cependant des remords dans le cœur, et quelque temps après il fit prier saint Villebrod, autre saint évêque, de venir chez lui, parce qu'il voulait le consulter. Saint Villebrod répondit à ses envoyés : Après que votre maître a méprisé les avis de notre frère le saint évêque Vulfran, comment recevra-t-il les miens? Je l'ai vu, cette nuit, attaché d'une chaîne ardente, et je crois qu'il est déjà dans la damnation éternelle. Ayant ainsi parlé, saint Villebrod ne laissa point de se mettre en devoir d'aller trouver le roi Ratbot; mais il apprit en chemin qu'il était mort sans baptême, et il retourna sur ses pas. (*Histoire Ecclésiastique*, an 179.)

Saint Jérôme.

Saint Jérôme, tout exténué qu'il était des jeûnes et des austérités de la pénitence, ne pensait jamais au jour du jugement qu'il ne tremblât; et quelque chose qu'il fît, quelque part qu'il allât, il s'imaginait toujours entendre cette trompette fatale qui doit appeler tous les hommes au jugement.

Saint Hilarion.

Saint Hilarion avait renoncé à tout, dès l'âge de quinze ans, pour se retirer dans le désert, où il ne vivait que de quelques herbes cuites dans l'eau, et d'un peu de pain d'orge. Sa cellule ressemblait plutôt à un tombeau qu'à la demeure d'un homme vivant : quelques joncs jetés par terre lui servaient de lit; il vécut ainsi l'espace de plus de soixante ans. Cependant, après tant d'austérités, Hilarion tremble aux approches de la mort; il est saisi de frayeur en pensant au jugement; mais cette crainte, comme il arrive toujours à ceux qui meurent dans la grâce de Dieu, était accompagnée d'une parfaite confiance dans les mérites de Jésus-Christ. Comme il était près de rendre le dernier soupir : « Sors, mon âme, s'écria-« t-il, que crains-tu? Sors, pourquoi hésites-« tu? Il y a plus de soixante-dix ans que tu « sers le Seigneur; peux-tu encore redouter « la mort? (Saint Jérome, *Vie de saint Hilarion.*)

Histoire rapportée par saint Jean Climaque.

Saint Jean Climaque rapporte l'exemple suivant, qui n'est pas moins terrible que ceux qu'on vient de lire. Un religieux, dit-il, nommé Etienne, vivait avec nous dans le désert. Il demanda la permission de se retirer dans un lieu plus solitaire. Après s'être exercé dans les austérités de la vie monastique, après avoir donné des preuves d'une haute sainteté, il fit bâtir une petite cellule auprès de la montagne où habita autrefois le prophète Elie. Mais, désirant mener une vie encore plus pénitente, il se retira dans un lieu nommé *Silex*. Là, éloigné de toute consolation et de toutes conversations humaines, il se livra aux rigueurs de la plus austère pénitence. Après quelques années de séjour dans cette solitude, se voyant fort avancé en âge, il retourna dans sa première

cellule, au pied du Mont-Sacré, où il avait laissé deux religieux de la Palestine qui avaient eu soin de lui conserver son petit logement. A peine y fut-il arrivé, qu'il tomba dangereusement malade. La veille de sa mort il parut tout à coup saisi de frayeur; il portait des regards à droite et à gauche de son lit, comme s'il eût vu des personnes qui lui fissent rendre compte de ses actions. Il répondait si haut que tous ceux qui se trouvaient présents le pouvaient entendre : « C'est vrai, vous avez raison, je ne puis le nier, mais pour cette faute j'ai jeûné tant d'années ; » puis il disait : « Non, je ne l'ai pas fait ; » et bientôt après : « Vous dites vrai ; je le confesse, mais pour cela j'ai versé bien des larmes, j'ai servi mon prochain plusieurs années. » Puis il disait : « Pour cela c'est vrai, je n'ai point d'excuses à alléguer ; mais j'espère en la miséricorde de Dieu. » C'était, ajoute saint Jean Climaque, un spectacle déchirant ; ceux qui entendaient cet invisible jugement étaient tremblants et saisis d'effroi.

— Malheureux et misérable que je suis, que deviendrai-je, puisque ce vertueux vieillard, si ami de la retraite et de la solitude, dont la vie a été si austère, n'avait rien à répondre, pour quelques fautes commises autrefois, bien qu'il eût passé quarante ans dans le désert et dans les rigueurs de la pénitence ! (Le P. Grenade, *Guide des pécheurs.*)

Conrad

Conrad, prince très-pieux, avait à sa cour un seigneur à qui il était très-attaché, à cause des grands services qu'il en avait reçus, mais qui, malgré les instances du prince, demeura plusieurs années sans approcher du tribunal de la pénitence. Ayant été attaqué d'une maladie dangereuse, le roi le visita et l'engagea à se confesser, mais il ne put rien obtenir. Il revint, et le trouvant à l'extrémité, il le conjura de ne pas mourir en cet état. Mais ce malheureux, après avoir demeuré quelque temps sans répondre, regarda le roi avec des yeux effrayants, et s'écria : « Il n'est plus temps, je suis perdu, l'enfer est mon partage. » En disant ces mots terribles, il expira dans l'impénitence et le désespoir. (Bède, *Histoire d'Angleterre*, liv. v.)

Les trois morts ressuscités.

Saint Augustin rapporte qu'après la mort de saint Jérôme il s'éleva dans la Palestine une hérésie sur l'enfer, dans lequel ces novateurs prétendaient que les âmes y allaient pas avant le jugement universel. Comme cette opinion se fortifiait de jour en jour, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, ordonna des jeûnes et des prières pendant trois jours, pour demander à Dieu d'arrêter le cours de cette hérésie. Les trois jours expirés, saint Jérôme apparut à ce saint évêque, et l'avertit de faire apporter le lendemain trois morts proche de l'endroit où il avait été enterré ; qu'en mettant sur eux son cilice ils ressusciteraient : ce qui arriva comme le saint l'avait prédit; et les ressuscités confirmèrent la vérité de cet article de foi, que ces nouveaux hérétiques attaquaient. Saint Cyrille en ayant remarqué un d'entre eux plus triste que les autres, l'interrogea pour en savoir la cause. « Hélas ! répondit-il en soupirant, peut-on ne pas s'affliger quand on songe aux peines de l'enfer ? Elles sont si effroyables, que tous les maux de cette vie et tous les supplices réunis ensemble ne sont rien en comparaison. Si les hommes les avaient éprouvées, ils aimeraient mieux souffrir jusqu'à la fin des siècles toutes les maladies les plus affreuses, sans aucun repos et sans soulagement, que de passer un seul jour dans ces brasiers éternels. Ne soyez donc pas surpris si je pleure, connaissant les péchés que j'ai commis et sachant que j'ai affaire à un Dieu juste vengeur des crimes, et qui punit un péché mortel de si horribles supplices. Mais ce qui doit vous étonner, c'est que les hommes vivent dans une aussi grande sécurité que s'ils n'avaient rien à craindre, et qu'ils se mettent si peu en peine d'éviter les supplices éternels. » (*Pensez-y bien.*)

Saint Augustin était si surpris de cette insensibilité et du peu de crainte que la plupart des hommes ont de l'enfer, qu'il disait que dans la république chrétienne il ne fallait que deux prisons, l'une pour les fous, l'autre pour les athées ; car ou l'on croit qu'il y a un enfer, ou l'on ne le croit pas. Quiconque ne le croit pas est un impie qu'il faut mettre dans un cachot avec les athées; mais celui qui le croit, et qui cependant persiste dans un péché mortel, est un insensé qu'on doit enfermer avec les fous. Voilà le sentiment de ce grand saint sur l'enfer.

Le solitaire mourant.

Un solitaire avait eu le malheur de vivre assez longtemps dans une grande négligence de son salut et de sa perfection; il tomba dangereusement malade, et bientôt il fut réduit à l'extrémité. Alors il fut ravi en esprit, et pendant une heure entière il parut hors de lui-même. Dans ce ravissement, il vit la rigueur et la juste sévérité des jugements de Dieu. Etant revenu à lui, il fut tellement frappé de ce qu'il avait vu, qu'il se résolut à la pénitence la plus extraordinaire. Il conjura tous ceux qui étaient présents, du nombre desquels était saint Jean Climaque, qui rapporte ce fait, de se retirer. Puis, ayant fait murer la porte de sa cellule, il y demeura enfermé pendant douze ans sans parler à personne, et ne vivant que de pain et d'eau qu'on lui apportait. Il se tenait assis, méditant continuellement ce qu'il avait vu, demeurant toujours dans la même posture, les yeux fixes et versant un torrent de larmes. Lorsqu'il fut près de mourir, les solitaires qui étaient dans le monastère enfoncèrent le mur qui fermait sa cellule, et s'approchèrent de lui. Tous alors le prièrent

avec instance de leur adresser quelque parole d'édification. Il s'en excusa longtemps; enfin il leur dit : *Pardonnez-moi, mes frères, si je ne vous dis qu'une seule chose : En vérité, en vérité, si les hommes savaient combien le jugement de Dieu est redoutable, ils ne pourraient jamais l'offenser.* Et, après avoir dit ces mots, il expira, laissant tous les solitaires pénétrés d'une juste frayeur. (De Bussi, *Nouveau Mois de Marie.*)

Un religieux et de jeunes libertins.

Quelques jeunes libertins, se trouvant avec un religieux d'un ordre très-austère, se mirent à le plaisanter sur son genre de vie, et finirent par lui dire : « Ah! mon Père, vous serez bien attrapé s'il n'y a point de paradis. — Vous le serez bien plus, leur répondit le religieux, s'il y a un enfer, comme la religion nous l'apprend. »

Réponse énergique d'un prêtre.

« Crois-tu à l'enfer? demandaient à un prêtre les juges révolutionnaires de Lyon. — Eh! comment, répondit-il, pourrais-je en douter, en vous voyant et en considérant ce qui se passe? J'aurais été incrédule, que je serais devenu croyant. » Rien ne prouve mieux, en effet, l'existence d'une autre vie, que l'impunité dont les méchants jouissent dans celle-ci.

Quelle heure est-il ?

Un homme qui, toute sa vie, avait fait profession de ne rien croire, et qui, à l'article de la mort, venait de refuser tous les secours de la religion, environné de sa famille en pleurs, demande à haute voix : *Quelle heure est-il?* — Il est dix heures, lui dit-on. Une heure après, même demande; il la réitère l'heure suivante, et on lui répond qu'il est minuit. *Voici donc*, s'écrie-t-il d'une voix qui glace de frayeur tous les assistants, *voici l'heure et le moment où va commencer ma malheureuse éternité!...* En achevant ces mots, il se retourne et expire. (*Le comte de Valmont.*)

L'impie croit à l'enfer aussi bien que le chrétien.

Un homme qui, pendant toute sa vie, n'avait cessé de blasphémer contre la religion, étant tombé dangereusement malade, sa famille fit venir le P. M....., célèbre prédicateur. Ce pieux et savant ecclésiastique eut avec le malade plusieurs entretiens. A la fin d'un de ces entretiens, qui avait roulé sur l'enfer, l'esprit fort fit cet aveu bien remarquable : « Mon père, je crois à l'enfer aussi fermement que vous; je n'ai jamais douté de son existence; je sais que l'enfer sera mon partage; je sais quelle est la rigueur des tourments qu'on y endure; mais, ajouta-t-il, je me sens assez de courage et assez de force d'âme pour supporter ces tourments pendant une éternité. » Il mourut peu de temps après. Il est impossible de porter plus loin le délire de l'orgueil philosophique. (*Rapporté par le P. Gloriot.*)

Réponse d'un démon à un exorciste

Un saint prêtre demanda à un démon qu'il exorcisait : *Quelle peine souffre-t-on en enfer?* Le démon lui répondit : *Un feu perpétuel, une malédiction éternelle, une rage, un désespoir éternel de ne pouvoir jamais voir celui qui nous a créés, et qu'on a perdu.* — Que ferais-tu, lui dit l'exorciste, si tu pousais rentrer en sa grâce? — Je voudrais, lui répliqua-t-il, souffrir dix mille ans pour le voir un moment; et si j'avais un corps comme vous, je serais toujours à ses pieds, pour lui demander miséricorde. Ah! si les hommes savaient ce qu'ils perdent quand ils perdent la grâce! » (*Supplément aux œuvres du* P. Surin, chap. 5.)

Les deux amis.

Deux jeunes gens qui étaient grands amis se promirent que le premier qui mourrait viendrait dire à l'autre dans quel état il se trouverait. L'un des deux étant mort quelque temps après, il apparut à son ami et l'assura qu'il était damné, parce que, n'ayant pas voulu croire à l'immortalité de l'âme, il avait négligé de faire de bonnes œuvres; et pour lui faire comprendre les peines qu'il endurait, il lui toucha le front avec sa main, d'où il tomba quelques gouttes d'une sueur ardente sur la peau de l'autre, laquelle en fut toute pénétrée et consumée en un instant. Après cela il lui dit : « Cette marque que je vous laisse, et que vous porterez jusqu'à la mort, vous avertira de mon malheur et vous excitera à mieux vivre que je ne l'ai fait. » Ayant dit ces paroles, il disparut. Son ami, craignant de tomber dans le même malheur, résolut de rompre tous les attachements qu'il avait au monde, pour se consacrer à Dieu; il vécut saintement dans un monastère, où il finit ses jours. (*Pensez-y bien.*)

ESPÉRANCE, confiance en Dieu. — L'*Espérance*, considérée humainement, est un sentiment instinctif dont Dieu a gratifié le cœur de l'homme, soit pour lui donner la force de supporter les maux de la vie, soit pour lui donner le courage nécessaire à l'amélioration de son sort. Ce mobile, le plus puissant de tous, ne s'éteint qu'avec nous.

Considérée chrétiennement, l'espérance est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons avec une ferme confiance la possession de Dieu et les grâces nécessaires pour l'obtenir. — Cette *confiance* ferme est fondée sur les promesses de Dieu même et sur les mérites de Jésus-Christ. Par elle, nous reconnaissons que Dieu est souverainement fidèle dans ses promesses, et que lui seul peut nous rendre heureux. — On pèche contre l'espérance par la présomption et le désespoir.

La légion Fulminante.

Dans le temps que l'empereur Marc-Aurèle faisait la guerre contre les Sarmates, les Quades, les Marcomans et autres peuples de la Germanie, son armée s'engagea dans un

pays enfermé de bois et de montagnes (c'est aujourd'hui la Bohême). Les Romains y étaient extrêmement incommodés de la faim et de la soif, sans pouvoir se retirer, parce que les barbares, qui étaient en bien plus grand nombre, occupaient tous les postes des environs et les tenaient comme assiégés; l'armée était sur le point de périr dans l'extrémité où elle était réduite.

Il y avait dans l'armée un grand nombre de soldats chrétiens; ils se mirent tous à genoux et firent à Dieu de ferventes prières. Les ennemis s'en étonnaient; mais ils furent bien plus surpris de ce qui arriva. Il s'amassa de gros nuages, puis il tomba une pluie extraordinaire. D'abord les Romains levaient la tête et la recevaient dans la bouche, tant la soif les pressait; puis ils en remplirent leurs casques, et burent abondamment et en abreuvèrent leurs chevaux. Comme les barbares les attaquaient en même temps, ils buvaient en combattant, et il y en eut de blessés qui burent leur sang avec l'eau.

Cependant il tombait sur les ennemis une grêle épouvantable mêlée de foudres; l'eau et le feu semblaient tomber du ciel dans le même endroit; mais le feu ne touchait point aux Romains, ou s'éteignait aussitôt; au contraire, la pluie ne servait de rien aux barbares; elle les brûlait comme l'huile : en sorte que tout mouillés ils cherchaient de l'eau et se blessaient les uns les autres pour éteindre le feu avec le sang. Plusieurs passèrent du côté des Romains, voyant que l'eau n'était salutaire que pour eux, et Marc-Aurèle en eut pitié.

A cette occasion, l'armée lui donna le titre d'empereur pour la septième fois; il le reçut comme venant du ciel, car tout le monde reconnaissait cet événement comme miraculeux. Les troupes des chrétiens qui avaient attiré ce miracle furent nommées la légion Fulminante. On voit encore à Rome un monument de ce prodige dans les bas-reliefs de la colonne Antonienne, faite en ce même temps. Les Romains y sont représentés les armes à la main contre les barbares, que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux, et sur eux il tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres. On dit qu'à cette occasion Marc-Aurèle écrivit des lettres où il témoignait que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens.

Apprenons à recourir à Dieu dans nos pressants besoins : les ferventes prières attirent les grandes grâces.

La patronne de Paris (ve siècle).

En visitant l'église de Saint-Etienne du Mont, à Paris, vous trouvez, dans une chapelle à gauche du chœur, un vieux tombeau autour duquel la piété des fidèles entretient un grand nombre de cierges. C'est celui de sainte Geneviève, née à Nanterre en 422, au temps du roi Clodion. Ses cendres sont renfermées dans une châsse ayant forme d'église gothique, soutenue par quatre colonnes d'ordre toscan, et placée derrière le maître-autel en marbre.

Sainte Geneviève est la patronne de Paris, et ses titres à la vénération de ses concitoyens se résument dans ces mots inscrits sur son ancien cénotaphe : « Elle a sauvé deux fois Paris. »

La première fois, en 450, elle arrêta les Parisiens, prêts à fuir devant Attila, roi des Huns. Après avoir ravagé plusieurs provinces de l'empire romain, ce prince, qui s'appelait lui-même le fléau de Dieu, entra dans la Gaule avec une armée de 500,000 combattants. La nouvelle de son approche répandit l'effroi dans Paris. Cette ville occupait une petite île dans la Seine (aujourd'hui la Cité); on y entrait par deux ponts, défendus chacun par une forteresse. Des bois, des marais, des champs cultivés, des vignes et quelques bourgades éparses, composaient tous ses environs. Les eaux de la rivière de Bièvre formaient un vaste marécage. Il y avait, sur l'emplacement où est maintenant bâti le Louvre, une grande forêt qui subsistait encore du temps de saint Louis. La colline qu'on appelle aujourd'hui Montagne Sainte-Geneviève se nommait le mont Leucotitius, et il y avait un temple d'Isis où est maintenant Saint-Germain des Prés.

Les Parisiens ne se crurent pas en sûreté dans leur île; ils assemblèrent leurs barques et se préparèrent à se retirer dans des places plus fortes. La consternation était générale; chacun réunissait en hâte ses meubles et ses trésors pour les soustraire au pillage, qu'on croyait imminent. La Seine était couverte de bateaux chargés de familles entières qui fuyaient. Geneviève assembla les femmes, et les exhorta à employer toute leur influence, pour empêcher l'abandon de la cité pure et sans tache, où jamais ennemi du Christ n'avait pénétré. Elle les persuada aisément, et elles prièrent Dieu avec elle, afin qu'il réveillât la foi et le patriotisme, éteints dans le cœur de leurs pères, de leurs frères ou de leurs époux. Dans l'intérieur de leurs demeures, elles reprochaient aux hommes leur pusillanimité et leur faiblesse.

Leurs efforts furent vains, et ne firent qu'irriter les Parisiens contre sainte Geneviève. Elle essaya inutilement de les arrêter : « Pourquoi fuyez-vous? leur disait-elle. Celui qui dit à la mer : *Sépare tes flots*, et au Jourdain : *Remonte vers ta source*, ne saura-t-il pas élever une digue entre vous et le torrent? Votre ville sera conservée, et celle où vous voulez vous retirer sera pillée et saccagée par les barbares. Ayez confiance en Dieu; implorez son secours, et ne trahissez pas par votre fuite la cause du ciel et de la patrie. »

Quelques-uns se laissèrent entraîner par ces paroles; mais la multitude l'accabla d'outrages, l'appelant fausse prophétesse et sorcière. « Elle veut notre ruine, disait l'un; elle endort par ses maléfices les meilleurs citoyens, disait l'autre. » Aux murmures succédèrent les vociférations : « A la Seine!

criait-on. A la Seine l'hypocrite! qu'elle soit punie de ses mensonges! »

Au moment où Geneviève semblait avoir tout à craindre, elle fut sauvée par l'arrivée de l'archidiacre d'Auxerre, dont l'évêque, saint Germain, venait de mourir. Ce saint homme avait toujours eu pour les vertus de Geneviève une vénération profonde. Il lui avait légué par testament des eulogies, présents de choses bénies en signe d'union et d'amitié, que l'archidiacre était chargé de lui remettre. Cette circonstance changea le cœur des Parisiens; ils renoncèrent à leurs mauvais desseins, et résolurent d'écouter les conseils de Geneviève et ceux de l'archidiacre. Les voyant disposés à une vigoureuse résistance, les Huns décampèrent en une seule nuit, et se jetèrent sur d'autres parties de la Gaule. Quand on vit l'événement confirmer la prédiction de Geneviève, le mépris qu'on avait pour elle fit place à une si grande estime, qu'on ne voulut plus rien entreprendre sans son avis.

Tout attendre de Dieu.

Saint François d'Assise et ses enfants n'avaient rien, néanmoins ils ne manquaient jamais de vêtements pour se couvrir, ni d'aliments pour se nourrir. Quand il envoyait ses compagnons en quelque lieu pour y prêcher, il leur adressait ces paroles du prophète : *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet :* mettez en Dieu tous vos soins, et il vous nourrira. Ce saint disait, en parlant de sa communauté et de Dieu : «Nous avons une mère qui est très-pauvre, mais nous avons un père qui est très-riche. »

Le procureur de la maison, disant à saint Vincent de Paul qu'il n'avait pas un sou pour faire les dépenses, soit ordinaires, soit celles qui étaient extraordinaires pour les exercices prochains des ordinands, il lui répondit avec un cœur tranquille et un visage serein, étant plein de confiance au Seigneur : O quelle bonne nouvelle! Dieu soit béni. C'est maintenant le temps de faire voir que nous nous confions en sa bonté; les trésors de la Providence sont infinis, notre défiance la déshonorerait.

Saint Charles Borromée avait coutume de recourir à Dieu par la prière dans toutes les occurrences; c'est par là qu'il commençait et terminait tout ce qu'il faisait, et plus ce qu'il entreprenait pour Dieu était difficile, plus il priait. Dans les cas où il semblait que tout paraissait désespéré, il redoublait ses vives instances auprès de Dieu, sans perdre confiance, aussi le Seigneur bénissait toutes ses entreprises; sa confiance en Dieu l'a fait réussir, au grand étonnement de tous, dans des choses qui paraissaient impossibles. Voulant persuader un jour à une personne d'un haut rang d'avoir confiance en Dieu, en toutes circonstances, parce qu'il n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, il lui raconta ce qui lui était arrivé depuis peu : « Celui qui est chargé des affaires de ma maison, disait-il, vint se répandre en lamentations, me disant qu'il était sans argent, et qu'il ne savait pas comment il pourrait désormais subvenir aux dépenses les plus nécessaires; il me supplia ensuite d'être, dès ce moment, beaucoup plus réservé en aumônes et en des œuvres de piété qui exigeaient des dépenses, m'ajoutant que, si je ne prenais ce parti, j'étais entièrement ruiné. Je ne lui fis point d'autre réponse, sinon qu'il se confiât en Dieu, et qu'il viendrait à son secours. Ces paroles ne le tranquillisèrent pas, il se retira d'auprès de moi fort mécontent. Cependant, deux heures après, je reçus un paquet de lettres où se trouva une lettre de change venant d'Espagne. Je me hâtai de faire venir mon économe qui avait montré tant de chaleur, et lui remettant la lettre de change, je lui dis : « Prenez, homme de peu de foi, reconnaissez que le Seigneur ne nous a pas abandonnés. » Le saint ajouta, continuant de parler à la même personne : « La réception de cette lettre de change est véritablement un trait à mon égard de la divine Providence; cette somme de mille écus m'était bien due, mais elle ne devait m'être envoyée que deux mois après. Ayons une grande confiance en Dieu, je ne dis pas une confiance téméraire et présomptueuse, il faut qu'elle soit réglée en tout par la prudence chrétienne. » (*Heureuse Année.*)

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Ce saint évêque disait : « A la vue de vos imperfections, il ne faut pas vous décourager. Vous devez en avoir un déplaisir humble, tranquille et pacifique, et non un déplaisir qui vous jette dans le trouble, et qui vous dépite; un tel déplaisir fait plus de mal que de bien. »

Il voulait qu'on eût compassion de soi-même et qu'on s'encourageât à mieux faire, en s'adressant ainsi à son cœur. « Courage, mon pauvre cœur, voilà que tu es retombé dans la fosse que tu avais pris si souvent la résolution d'éviter : Relevons-nous, recourons à la miséricorde de Dieu, et espérons qu'elle nous aidera, afin que nous soyons plus contents à l'avenir; remettons-nous dans le bon chemin que nous avons abandonné, en prenant des moyens convenables. »

Propitiaberis, Domine.

Un grand prince, dans la dernière maladie qui termina sa carrière, fut attaqué d'une tentation terrible de défiance en la miséricorde divine. Exhorté d'espérer en Dieu : « Non, disait-il, il n'y a plus de salut pour moi, je suis damné. » Le ministre de Jésus-Christ qui l'assistait dans ses derniers moments, mit tout en œuvre pour le rassurer : exhortations, larmes, prières, tout fut inutile sur l'esprit de ce prince alarmé. Enfin, Dieu, qui voulait sauver cette âme, mit dans la bouche de son ministre ces consolantes paroles de David : *Domine, propitiaberis peccato meo, multum est enim* (*Psal.* XXIV). « Prince, dit-il au mourant, écoutez le Prophète pénitent; vous êtes pécheur comme lui, dites sincèrement avec lui : Seigneur, vous aurez pitié de moi, parce que mes péchés sont grands, et

la grandeur même de mes péchés sera le motif qui vous engagera à m'en accorder le pardon ; *propitiaberis*, etc.» A ces paroles, le prince, comme revenu d'une léthargie, s'arrête un moment tout transporté, et bientôt après, poussant un profond soupir : «Ah ! mon Père, s'écrie-t-il, c'est pour moi que ces paroles ont été prononcées. Oui, mon Dieu, vous aurez pitié de moi, parce que mes péchés sont grands : voilà un motif bien digne de vous, parce que plus mes péchés sont grands, plus ils feront éclater votre miséricorde, plus ils feront admirer votre puissance, plus ils feront triompher votre grâce.» Alors, plein de confiance en la bonté de son Dieu, et pénétré d'une vive douleur de ses péchés, il met ordre à sa conscience : il reçoit les derniers sacrements avec de grands sentiments de piété, il offre le sacrifice de sa vie avec joie ; et sentant enfin approcher sa dernière heure, il prend son crucifix entre ses mains, il fixe sur lui ses regards mourants, il rend les derniers soupirs entre ses bras, et meurt en saint, comme il avait vécu en héros. (*Nouveau Pensez-y-bien.*)

Motifs d'espérance à l'heure de la mort.

Le démon s'efforçait d'inspirer à saint Hilarion, mourant, des sentiments de défiance en la miséricorde de Dieu. Le saint s'anima alors à la confiance. « Sors, mon âme, que crains-tu ? Il y a soixante-dix ans que tu sers Jésus-Christ, et tu crains la mort! »

La vénérable Langrené de Saint-François craignait beaucoup la mort, à cause des jugements de Dieu. Afin d'obtenir miséricorde de son juge, au jour où elle paraîtrait à son tribunal, elle récitait tous les soirs, devant le saint sacrement, la prose des morts, et trois fois le verset *Requiem æternam dona mihi, Domine.* « Seigneur, donnez-moi le repos éternel. » Tous les vendredis, elle faisait amende honorable devant son crucifix, les pieds nus, et ayant la corde au cou. Elle disait ensuite l'office de la sainte Croix. Sa mort fut très-douce et précieuse devant le Seigneur, parce qu'elle s'était préparée ainsi à la mort.

Une religieuse ursuline était saisie d'effroi lorsqu'elle pensait à ce que dit Salomon, que Dieu exercera un jugement très-sévère à l'égard de ceux qui, ayant été chargés de gouverner les autres, ne se seront pas acquittés de leur emploi bien chrétiennement. Elle se recommandait aux prières des âmes pieuses, les conjurant de demander à Dieu miséricorde pour elle, à cause du compte terrible qu'elle aurait à lui rendre. Afin de commencer à satisfaire à la justice de Dieu en ce monde, elle suppliait souvent le Seigneur de la faire beaucoup souffrir à la mort, mais de lui accorder ensuite un jugement favorable. Il parut que Dieu l'exauça. Elle fut pendant cinquante heures dans une horrible agonie.

Marthe Chaboisier de l'Incarnation, religieuse du même ordre, vécut dans la plus grande pureté de cœur. Elle faisait un sérieux examen de sa conscience, à toutes les heures du jour, afin de découvrir toutes ses imperfections, et de s'en corriger. Cependant, à la mort, elle fut vivement troublée par le démon, qui lui représentait ses moindres défauts comme des monstres. Elle s'écria : « Oh ! qu'il est nécessaire pendant la vie d'être bien fidèle à tout, de s'humilier, de pleurer, de se mortifier, de se sanctifier, puisqu'on doit mourir et comparaître au tribunal du Dieu vivant, entre les mains de qui il est horrible de tomber, quand on n'a pas vécu dans la sainteté et la justice. (*Heureuse Année.*)

BENOÎT LABRE.

« Quand quelqu'un met toute sa confiance en Dieu, Dieu le favorise d'une protection spéciale, et en cet état de choses, il peut être sûr qu'il ne lui arrivera aucun mal, disait saint Vincent de Paul. »

Benoît Joseph Labre avait mis en Dieu toute sa confiance. Il écrivait à ses parents : « Ne soyez point inquiets à mon égard, je me réjouis beaucoup de ce que le Tout-Puissant me conduit. » Dieu l'abandonna-t-il ? ne lui donna-t-il pas toujours des marques d'une protection toute singulière ? S'il était si pauvre, c'est parce qu'il voulait l'être ; il se contentait de demander vers le milieu du jour, à la porte d'une personne charitable, un peu de soupe pour soutenir son corps, à qui il donnait, avec raison, le nom de *cadavre*, et il avait de quoi soulager beaucoup de pauvres, des aumônes qu'on le forçait, en quelque sorte, de recevoir. Les témoignages d'estime et de respect suivaient de près les humiliations qu'il se procurait, et les outrages au-devant desquels il allait. Malgré la mortification continuelle dont il affligeait sa chair, de quelles douces consolations n'était pas inondée son âme durant son oraison qu'il ne discontinuait jamais. Le Seigneur n'a-t-il pas en peu de temps rendu célèbre, dans tout le monde chrétien, le nom de celui qui, pendant sa vie, ne cherchait qu'à être ignoré et méprisé. Le *Saint Pauvre* a eu sujet de se réjouir d'avoir suivi l'attrait de la grâce, et s'être confié si parfaitement en Dieu. (*Heureuse Année.*)

Abandon à la Providence.

Saint François de Sales écrivait à M. l'évêque de Belley en ces termes : « On vient de m'avertir de Paris qu'on déchire mes vêtements de la belle manière ; mais j'espère que Dieu me les raccommodera, de sorte qu'ils seront meilleurs qu'ils n'étaient, si cela est nécessaire pour son service. Je ne veux d'autre réputation que celle qui m'est nécessaire pour cela. Pourvu que Dieu soit servi, qu'importe que cela se fasse avec une bonne ou mauvaise réputation. Qu'il dispose de moi comme il lui plaît, puisque je suis tout à lui. Si mon abjection sert à sa gloire, ne dois-je pas me glorifier d'être abject et méprisé ? »

Dans une autre circonstance, on inventa contre ce grand saint une horrible calomnie en matière de chasteté. Il ne chercha point

à se justifier, quelque chère que fût la vertu contre laquelle on l'avait accusé d'être prévaricateur. Ses amis étonnés de ce qu'il ne se justifiait pas, essayèrent de lui prouver qu'il était obligé à cela : Une bonne réputation est nécessaire, disaient-ils, pour ne pas rendre infructueux votre ministère. Il se contenta de leur répondre : « Dieu sait de quel crédit j'ai besoin pour mon ministère, et je ne veux rien de plus. » (*Heureuse Année.*)

Saint Ignace.

Saint Ignace ayant passé à Chypre, en revenant des saints lieux, voulut s'embarquer pour se rendre en Italie ; trois vaisseaux étaient prêts à partir. L'un appartenait à des Turcs, l'autre, vénitien, était grand et en très-bon état ; le troisième était petit, vieux et fort mal équipé. Beaucoup de personnes supplièrent le maître du vaisseau vénitien de recevoir, pour l'amour de Dieu, Ignace sur son bord, l'assurant qu'il aurait sujet de s'en féliciter, parce que c'était un saint. Il refusa constamment, voyant que celui qu'on proposait était pauvre, et que personne ne s'offrait à payer pour lui. Si c'est un saint, disait-il, il n'a pas besoin de vaisseau pour passer la mer ; qu'il fasse comme tant d'autres saints qui l'ont passée à pied. Ignace fut donc contraint d'entrer dans le mauvais vaisseau, où on le reçut par charité, en lui donnant beaucoup de marques d'estime. Ce fut avec un vent très-favorable que les trois vaisseaux firent voile, le même jour, et à la même heure ; mais la mer fut bientôt agitée par une tempête des plus furieuses ; le vaisseau turc fut submergé, et le vaisseau vénitien fut jeté sur un banc de sable, où il fut mis en pièces ; il n'y eut que celui où était le saint qui arriva à bon port, quoique ce fût celui qui dût naturellement périr le premier. C'est ainsi que le Seigneur favorise de sa protection ses serviteurs fidèles qui se confient en lui ; dans le temps qu'il semble leur envoyer des sujets d'affliction, il les préserve de beaucoup de périls auxquels ils auraient été exposés.

Dans une autre circonstance, saint Ignace étant encore sur mer, il s'éleva une grande tempête ; le mât du vaisseau qu'il montait, avait déjà été mis en pièces, tous ceux qui y étaient, à l'exception du saint, ne faisaient que crier et fondre en larmes, ils n'attendaient plus que la mort ; lui seul était sans crainte et tranquille. Ce qui l'empêchait de craindre et le rendait même alors très-content, c'étaient ces réflexions toujours présentes à son esprit : *Les vents et la mer obéissent à Dieu.* Les tempêtes ne s'élèvent point sans sa permission, et, s'il ne le permet, elles ne peuvent submerger personne. Le Seigneur est le maître, s'il veut que je périsse dans les eaux, j'y consens, je le veux, je me confie en sa bonté. (*Heureuse Année.*)

Courage de sainte Thérèse.

C'est avec un invincible courage qu'elle allait, dit Bossuet, trouver les gouverneurs des villes irritées contre elle et contre ses projets de monastères et qu'elle les désarmait, qu'elle écrivait au général de son ordre ou au roi d'Espagne aussi simplement qu'elle l'eût fait à son frère ou à sa sœur, dès qu'il s'agissait des intérêts de Dieu et de la réforme dont il l'avait chargée. Se sentant appelée par la Providence à opérer la réformation de l'ordre du Carmel, si renommé par toute l'Eglise, elle croit déjà l'ouvrage achevé parce que c'est Dieu qui lui a ordonné de l'entreprendre. C'est un miracle incroyable de voir comment cette fille a bâti ses monastères. Représentez-vous une femme qui, pauvre et destituée de tout secours, a pu bâtir tous les monastères dans lesquels elle a fait revivre une si parfaite régularité ; elle n'avait ni fonds pour leur subsistance, ni crédit pour leur établissement. Toutes les puissances s'unissaient contre elle : j'entends et les ecclésiastiques et les séculiers, avec une telle opiniâtreté, qu'elle paraissait invincible. Toutes les personnes zélées que Dieu employait à cette œuvre, et même ses serviteurs les plus fidèles, désespéraient du succès, et le disaient ouvertement à la sainte mère. Elle seule demeure constante dans la ruine apparente de tous ses desseins : aussi ferme que le fidèle Abraham, *elle fortifie son espérance contre toute espérance*, c'est-à-dire, qu'où manquait l'espérance humaine, accablée sous les ruines de son entreprise, là une espérance divine commençait à lever la tête au milieu de tant de débris.

Jésus-Christ est mort pour nous.

Saint Bernard étant bien malade, fut tenté de désespoir : « Je n'ai rien fait, disait-il, pour mériter le ciel. » Afin de chasser cette pensée toujours présente à son esprit, il s'adressa à Dieu, et lui dit : « O mon Dieu ! je reconnais que le paradis ne m'est pas dû pour mes œuvres ; je me suis rendu indigne de ce grand bonheur ; mais deux choses me font espérer que vous m'y donnerez une place : je suis votre enfant, et Jésus-Christ est mort pour moi. »

« Ayez confiance, disait un prêtre à un pécheur qui se désespérait, ayez confiance. Jésus-Christ est continuellement devant son Père, occupé à intercéder pour notre salut. Toutes les fois que nous souillons nos cœurs de mauvaises pensées et de désirs criminels, il lui offre en expiation son cœur très-pur. Toutes les fois que nous commettons quelques péchés d'actions, il lui offre ses mains percées. Nous ne commettons jamais de péchés, qu'il ne cherche aussitôt à apaiser son Père, afin que, si nous nous en repentons sincèrement, nous en obtenions le pardon. »

M. de Cheverus et le naufrage.

M. de Cheverus, évêque de Boston et appelé en janvier 1823 à l'évêché de Montauban, crut de son devoir d'obéir. En se rendant en France, le vaisseau qui le portait, et sur lequel il avait fait une traversée rapide et heureuse, fut assailli tout à coup par une violente tempête et jeté sur les côtes du

Calvados. La terreur s'empara des passagers et gagna bientôt tout l'équipage. Le désordre était à son comble quand M. de Cheverus parut sur le pont. Il y avait sur son front non pas l'indifférence affectée d'un philosophe, mais ce mélange de résignation et de confiance qui fait la force d'un chrétien. Il donna sa bénédiction à tous ces infortunés qui croyaient leur mort certaine, car le vaisseau faisait eau de toutes parts et commençait à sombrer; puis il s'écria : « Quand tous les moyens de salut sont enlevés à l'homme, il lui reste encore le recours vers le ciel : adressons-lui nos prières. » A ces mots, tous les marins et les passagers se prosternèrent autour de lui, et tandis que le navire s'enfonçait lentement dans la mer, la voix des naufragés s'élevait vers le ciel pour implorer la miséricorde divine. Cette voix fut entendue. On vint à leur secours, et l'équipage entier fut sauvé. (*Vie de Mgr de Cheverus.*)

Une communauté de Saint-Etienne.

La ville de Saint-Etienne vient de voir un exemple mémorable de ce que peut la religion. Une pauvre fille, qui avait éprouvé elle-même toutes les angoisses et tous les dangers de la misère, rêve un établissement qui puisse garantir de l'oisiveté et du mal des jeunes personnes sans ressources : elle arrive à Saint-Etienne avec une robe de bure et des sabots, sans autres fonds que 200 fr. amassés à grande peine et avec beaucoup de confiance en Dieu. Elle commence par rassembler deux ou trois enfants auxquels elle enseigne la religion, le travail, l'ordre et la propreté. Pour être admis chez elle, la condition indispensable était de n'avoir aucune ressource, de ne rien posséder au monde. Plus d'une fois, dans les commencements, il est arrivé à la maîtresse et aux élèves d'attendre au lendemain pour dîner; mais quand une foi vive et profonde se joint à beaucoup d'activité et à une résolution inébranlable, de quoi ne vient-on pas à bout? Peu à peu l'établissement a fixé l'attention des personnes charitables; les fonds se sont accrus et avec eux le nombre des élèves, et cette année les seules dépenses de ménage de la maison de Bon-Secours ont monté à 60,000 francs qui ont été payés sans difficulté. (*Journaux du Rhône*, 1831.)

EXEMPLE (Bon), leçon de vertu donnée à nos frères. C'est la plus éloquente des prédications, la plus sûre, la plus prompte. *La route est longue par les préceptes*, disait Sénèque, *elle est courte par l'exemple.* — Les supérieurs surtout sont rigoureusement tenus à prêcher ainsi à ceux qui les entourent l'amour et la pratique du devoir. Il leur en sera demandé compte; car il n'est pas donné à tous de pouvoir bien dire, mais à tous il est accordé de pouvoir bien faire.

Apollonius et Philémon.

Durant la persécution du cruel empereur Galérius, vivait dans la solitude un nommé Apollonius, que son mérite et sa charité avaient fait élever au diaconat. Dévoré du feu d'un saint zèle, on le voyait aller de cellule en cellule, et de monastère en monastère, exciter les frères au martyre, et leur inspirer la fermeté et le courage dont il était animé. Ayant été pris lui-même et mis en prison, les païens venaient blasphémer en sa présence contre Dieu. De ce nombre était un certain joueur de flûte, nommé Philémon. Cet homme, qui s'était rendu agréable au peuple par ses chansons et ses bouffonneries, voulant mériter encore davantage ses bonnes grâces, affectait de dire au saint diacre toutes sortes d'injures, en lui disant qu'il était un fourbe, un imposteur, un séducteur, un infâme. Le saint ne répondit d'abord que par sa patience, qui était plus éloquente que tous les discours. Comme Philémon continuait à vomir des injures, Apollonius, avec une douceur et une patience admirables, lui dit : Je prie Dieu, mon fils, qu'il vous pardonne vos emportements et toutes les injures que vous me dites. Philémon fut touché de la modération de ce saint solitaire, et ressentit en ce moment dans son cœur une impression qui avait quelque chose de surnaturel et de divin, en sorte que ne pouvant plus résister à ce sentiment intérieur, il s'écria tout à coup qu'il était chrétien. Cette déclaration fit du bruit, et fut bientôt portée aux oreilles du juge. Philémon approchant du tribunal, dit au juge hardiment, en présence d'une foule de peuple : Vous agissez en mauvais juge, lorsque vous punissez des innocents, des amis de Dieu, de saints religieux; les chrétiens sont irrépréhensibles dans leur doctrine comme dans leurs mœurs. Le juge, qui connaissait Philémon pour un homme dont tout le mérite était de faire rire et de plaisanter sur toutes choses, crut d'abord qu'il méditait quelque scène bouffonne de sa façon; mais reconnaissant enfin qu'il parlait sérieusement : Vous avez perdu l'esprit, lui dit-il, et vous êtes hors de votre bon sens. Ce n'est pas moi, lui répondit Philémon, qui ai perdu l'esprit : craignez pour vous-même. Oui, une injuste fureur vous possède, et vous fait répandre le sang innocent; pour moi, je vous déclare que je suis chrétien, et que les chrétiens ne méritent que des éloges. Le juge voulut d'abord le faire revenir par des caresses et des flatteries; et, voyant que tout cela était inutile, il eut recours à la violence, mais avec aussi peu de succès.

Cependant on apprend que le changement de Philémon n'est arrivé que depuis qu'Apollonius lui a parlé. On le saisit donc, on le met sur le chevalet : il est traité de séducteur, et puni comme tel. Ah! plût à Dieu, s'écria le saint homme au milieu des tourments, que vous, ô juge, et vous tous qui m'écoutez, voulussiez vous laisser ainsi séduire! Que cette prétendue séduction serait heureuse pour vous! Le juge l'entendant parler de la sorte, le condamne à être brûlé avec Philémon. Ils entrent dans le feu avec un visage riant, et l'on entendit Apollonius, qui, du milieu des flammes, priait en ces

termes : Seigneur, n'abandonnez pas à la fureur des tyrans les âmes de ceux qui croient en vous ; mais faites voir que vous êtes véritablement leur Sauveur. A peine avait-il fini cette prière, qu'à la vue du juge et de tout le peuple, une nuée descendit sur le bûcher, et en éteignit entièrement le feu. Ce prodige causa un grand étonnement dans les esprits, en sorte que le juge et le peuple s'écrièrent tous d'une voix unanime : Le Dieu des chrétiens est grand ! il est immortel, il est le seul et le vrai Dieu !

Le préfet d'Alexandrie ayant eu connaissance de tout, envoie des commissaires sur les lieux pour informer contre le juge et contre le peuple qui s'étaient convertis à la vue du miracle, et pour les amener chargés de chaînes à Alexandrie. Mais ceux qui avaient ordre de les arrêter se trouvèrent eux-mêmes convertis par les discours d'Apollonius, se livrèrent au préfet avec ceux que l'on conduisait, et confessèrent hautement qu'ils étaient chrétiens. Le préfet, épouvanté de tant de conversions, et irrité de la résistance que lui faisaient ces nouveaux fidèles, les fit tous précipiter dans la mer. Ce fut moins la mort que le baptême qu'ils reçurent dans les flots. Leurs corps, par un nouveau trait de la Providence, furent poussés sur le rivage, et honorablement ensevelis par les fidèles. (*Tiré des Actes des Martyrs, sous l'empereur Galérius.*)

Admirons la sainteté et la force d'une religion qui, souvent de ses persécuteurs mêmes, a fait des martyrs. Il n'y a que la véritable religion qui puisse inspirer l'héroïsme d'une telle patience.

La pécheresse Afra.

Au temps des persécutions, Dieu faisait éclater sa puissance et sa miséricorde dans ses martyrs, et souvent les plus grands pécheurs donnaient les exemples les plus édifiants et les plus touchants au milieu des supplices.

Afra était une courtisane fameuse à Augsbourg, elle fut arrêtée avec quelques autres chrétiens. Lorsqu'elle fut devant le juge, qu'elle eut déclaré qu'elle était chrétienne, elle soutint avec une constance admirable l'interrogatoire dont voici la substance : *Le juge.* Sacrifiez aux dieux, car vous comprenez qu'il vaut mieux vivre que de s'exposer à mourir dans les tourments. — *Afra.* Hélas ! j'ai assez de mes péchés passés sans en ajouter encore de nouveaux : ainsi n'espérez pas que je fasse jamais ce que vous me conseillez de faire. — *Le juge.* Allez au temple, croyez-moi, et sacrifiez aux dieux. — *Afra.* Jésus-Christ est mon Dieu ; je le vois, je l'ai toujours devant les yeux ; je lui confesse mes péchés dans toute l'amertume de mon cœur : je suis indigne, il est vrai, de lui offrir un sacrifice ; mais je brûle du désir de me sacrifier moi-même pour la gloire de son nom, afin que ce corps que j'ai tant de fois profané, soit purifié dans son propre sang. — *Le juge.* Tu fais le métier de courtisane, et puisque cela est tu ne dois nullement prétendre à l'amitié du Dieu des chrétiens ; ainsi je te conseille de sacrifier aux nôtres, qui sont plus *indulgents.* — *Afra.* Jésus-Christ, mon Seigneur, a dit qu'il était descendu du ciel pour les pauvres pécheurs, et son Evangile nous apprend qu'il permit à une courtisane comme moi de lui arroser les pieds de ses larmes, et qu'il lui pardonna tous ses péchés. Il n'a jamais méprisé les pécheurs, et il a daigné même manger à leur table. — *Le juge.* Crois-moi, sacrifie, afin que les dieux te conservent tes plaisirs. Osestu te dire chrétienne ? Ton Christ ne veut point de toi : tu n'as que faire de l'appeler ton Dieu. — *Afra.* Je l'avoue, je ne mérite pas d'être aimée de mon Dieu ; mais je sais que ce Dieu de bonté, pour aimer, consulte sa miséricorde, et non le mérite de ceux qu'il honore de son amour : je crois donc qu'il m'aime. — *Le juge.* Et comment le sais-tu ? — *Afra.* Je connais bien que mon Dieu ne m'a pas rejetée, puisqu'il me permet de confesser son saint nom devant vous ; et j'ai une ferme espérance que l'aveu sincère que je fais de mes péchés m'en obtiendra le pardon. — *Le juge.* Ce sont là des contes ; je te conseille de sacrifier aux dieux, qui peuvent seuls te rendre heureuse. — *Afra.* Vous vous trompez ; il n'y a que Jésus-Christ qui puisse faire mon bonheur, en sauvant mon âme. Ne sauva-t-il pas le bon larron, et ne lui promit-il pas le paradis, parce qu'il avait confessé sa divinité un moment avant d'expirer ? — *Le juge.* Sacrifie, ou je te ferai subir les supplices les plus honteux en présence de tout le monde. — *Afra.* Faites ce qu'il vous plaira ; mais il n'y a plus que le souvenir de mes péchés qui puisse me causer de la confusion. — *Le juge.* Ah ! c'en est trop : sacrifie ! C'est une honte pour moi de disputer si longtemps avec une courtisane ; si tu n'obéis, je te ferai mourir. — *Afra.* C'est ce que je désire de tout mon cœur, si toutefois je suis jugée digne de mourir pour mon Dieu. — *Le juge.* Je te le dis pour la dernière fois : sacrifie, sinon je vais commencer par te faire tourmenter, et ensuite brûler toute vive. — *Afra.* Que ce corps de péché souffre mille tourments, qu'il brûle, j'y consens, il l'a mérité ; mais pour mon âme, je la conserverai pure, et jamais la pécheresse Afra ne donnera de l'encens aux idoles.

Alors le juge, vaincu et irrité, prononça cette sentence : Nous ordonnons que la courtisane Afra, qui ose se dire chrétienne, soit brûlée toute vive, pour avoir refusé de sacrifier aux dieux immortels. Aussitôt elle fut livrée aux bourreaux, qui la conduisirent au lieu du supplice, la lièrent à un poteau, et dressèrent le bucher autour d'elle. Cependant la sainte, élevant au ciel ses yeux tout baignés de larmes, fit cette prière : O Jésus ! Dieu tout-puissant, qui êtes venu en ce monde pour appeler les pécheurs à la pénitence, Seigneur, qui avez promis au pécheur d'oublier ses crimes au moment qu'il reviendra à vous, recevez le sincère repentir que vous offre un cœur contrit et humilié ; heu-

reuse si ce feu qui va réduire mon corps en cendres, peut expier les déréglements de ma jeunesse !

Déjà la flamme commençait à gagner les endroits les plus proches de la sainte, lorsqu'elle fit entendre distinctement ces dernières paroles : Je vous rends grâce, ô Jésus ! de ce que vous daignez me recevoir comme une hostie immolée à la gloire de votre nom, vous qui avez été la véritable hostie offerte pour le salut de tout le monde.

Tandis que la bienheureuse Afra s'ouvrait à travers le flammes un chemin vers le ciel, Eunomie, Eutropie et Digne, trois filles qui servaient Afra, et qui, après l'avoir imitée dans ses désordres, l'avaient suivie dans sa conversion, attendirent que le monde se fût retiré, alors elles allèrent à l'endroit du supplice, et trouvèrent le corps de leur maîtresse encore tout entier. Ravies d'admiration et de joie, elles envoyèrent à l'instant une esclave, qui les avait accompagnées, chez Hilaria, mère de la sainte martyre, lui apprendre cette merveille. Cette vertueuse femme, prenant avec elle deux prêtres, se rendit la nuit suivante au lieu du supplice, d'où ayant secrètement enlevé le corps de sa fille, elle le plaça dans un tombeau qu'elle avait fait construire pour elle et pour les siens à deux milles d'Augsbourg. La chose ne put être si secrète qu'elle ne vînt à la connaissance du juge qui, sur l'heure, envoya des archers au tombeau, avec ordre de lui amener Hilaria avec les trois servantes. Proposez-leur, ajouta-t-il, de sacrifier aux dieux : si elles y consentent, conduisez-les avec honneur ; si elles refusent, remplissez le tombeau d'épines sèches et de bois facile à allumer, et y ayant enfermé ces femmes, mettez-y le feu, et prenez garde qu'aucune n'échappe. Les archers exécutèrent fidèlement ces ordres. Hilaria et les trois autres ayant constamment refusé de sacrifier aux dieux, on les renferma dans le tombeau ; on le remplit de matières combustibles, on y mit le feu, et ces saintes femmes y laissant leurs corps à demi consumés, allèrent rejoindre dans le ciel la bienheureuse Afra, le même jour qu'elle y était entrée. (*Actes des Martyrs*, an 304.)

Saint Pacôme.

Saint Pacôme, encore païen, servant dans les armées de l'empereur, et servant contre son gré, arriva dans une ville où on s'empressa de lui donner, ainsi qu'aux autres soldats, tout ce dont ils avaient besoin ; mais ce fut avec un épanchement et une effusion de cœur qu'ils n'avaient rencontrés nulle part. Surpris de trouver dans ces étrangers une telle affection, Pacôme s'informe curieusement de ce qu'étaient ces personnes généreuses qui avaient tant de penchant à faire du bien. On lui répondit que « c'étaient des chrétiens, » et on les peignit en même temps « comme des hommes paisibles, amis de l'humanité, qui croyaient en Jésus-Christ, et qui, d'après ses leçons et ses exemples, se faisaient un devoir et un plaisir de faire du bien à tout le monde, autant qu'ils le pouvaient, même à leurs persécuteurs, espérant d'être récompensés en l'autre vie du bien qu'ils auraient fait en celle-ci. » Pacôme, touché de ce récit, embrassa le christianisme, et il devint même bientôt un de ces heureux habitants du désert, qui menaient la vie des anges dans un corps mortel. (*Vie des Pères du Désert.*)

Aphraate.

L'empereur Valens regardant d'une galerie de son palais sur le grand chemin, le long de l'Oronte, aperçut un vieillard couvert d'un manteau, et marchant avec une précipitation étonnante pour son grand âge ; il voulut savoir son nom et le motif de sa précipitation. On lui dit que c'était le solitaire Aphraate, pour qui toute la ville était pénétrée de la plus profonde vénération, et qu'il se rendait à la place où les catholiques s'assemblaient. « Que prétends-tu, lui cria aussitôt le prince, et pourquoi abandonnes-tu la retraite où tu devais te tenir renfermé, selon la règle ascétique ?—Vous avez raison, Seigneur, reprit Aphraate, je devrais garder la solitude ; mais la vierge la plus timide demeurerait-elle assise et tranquille dans la maison paternelle, quand elle y voit l'incendie ? elle court, au contraire, de tous côtés pour donner et procurer du secours. Les ariens, que vous protégez, mettent le feu à l'Eglise, je vole pour l'éteindre. » L'empereur fut piqué de cette réponse ; mais le peuple, édifié, apprit par l'exemple du saint solitaire, que lorsque la religion est attaquée il n'est aucun chrétien qui ne doive se faire un devoir de la défendre. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le missionnaire Fernandès.

Un jour que Fernandès, l'un des compagnons de saint Xavier, prêchait dans la ville d'Amanguchi, un homme de la lie du peuple s'approcha comme pour lui parler, et lui cracha au visage. Le missionnaire, sans dire un seul mot, et sans faire paraître aucune émotion, prit son mouchoir pour s'essuyer, et continua tranquillement son discours. Chacun fut surpris d'une modération aussi héroïque. Ceux qu'une telle insulte avait d'abord fait rire furent saisis d'admiration. Un des plus savants docteurs de la ville, qui était présent, après avoir réfléchi sur ce qui venait de se passer sous ses yeux, se dit à lui-même : « Cet étranger a bien raison de nous assurer que la doctrine qu'il nous annonce est une doctrine toute céleste. Une loi qui inspire un tel courage, une telle grandeur d'âme, et qui fait remporter sur soi-même une victoire si complète, ne peut venir que du ciel. » Le sermon achevé, il confessa que la vertu du prédicateur l'avait touché : il demanda le baptême après, et fut baptisé solennellement. Cette illustre conversion fut suivie d'un grand nombre d'autres, et montra que les bons exemples font plus d'impression que les plus beaux discours.

L'empereur Othon.

L'empereur Othon II, allant en Bavière, fut saisi de la fièvre, et se fit transporter dans un oratoire de Saint-Omar : là il se confessa et reçut le saint viatique, et demeura étendu par terre. Les officiers de sa cour voulaient faire sortir tout le monde, excepté sa famille, mais il leur dit : « Ouvrez les portes et laissez entrer ceux qui voudront : nous ne devons rougir à la mort que des mauvaises œuvres. Jésus-Christ, qui ne devait rien à la mort, n'a pas eu honte de mourir sur la croix. Que chacun voie dans ma mort ce qu'il doit craindre et éviter dans la sienne. Dieu veuille avoir pitié de moi, misérable pécheur! » Ayant ainsi parlé, il ferma les yeux et mourut en paix. L'Eglise honore sa mémoire le dernier d'octobre, jour de sa mort.

Saint François d'Assise.

Saint François, dans une maladie qu'il eut, endurait de très-vives douleurs; un de ses religieux l'invita à prier le Seigneur de donner quelque adoucissement à ses maux; le saint le reprit, et dit à Dieu : « Seigneur, je vous rends grâces des douleurs que je souffre; je vous supplie de les augmenter au lieu de les diminuer. » Le religieux leva les yeux au ciel. (*Heureuse Année.*)

Un condamné à mort.

Un scélérat ayant été condamné à mort pour ses crimes, demanda, peu d'instants avant d'aller au supplice, qu'on fît venir un religieux d'un ordre qu'il nomma. On se hâta d'aller à la communauté indiquée ; il en vint un ; voici ce que lui dit le patient : Mon père, j'ai vécu parmi vous, j'ai été un d'entre vous, j'ai porté l'habit que vous portez ; admis à la profession, je fus pendant quelque temps un bon religieux. Je puis vous assurer que j'observai fidèlement la règle, je fus content ; rien ne me coûtait, je faisais les choses les plus difficiles sans peine et avec joie ; ah ! que mon sort était désirable ! mais malheureusement je commençai peu à peu à me relâcher, et dès lors je pris un affreux dégoût pour tous les exercices de la communauté; infidèle à mes obligations, le joug de mon état me devint insupportable ; je sortis furtivement de la maison, et quittai l'habit religieux. Hélas ! mon sort ne devint que plus affreux ; j'ai donné dans les plus grands excès, vous voyez où mes péchés m'ont conduit ; je vous ai fait appeler, mon Père, afin que vous disiez à vos religieux ce que je viens de vous faire entendre ; puisse mon exemple leur être utile. (*Heureuse Année.*)

Un sultan et un empereur chrétien.

L'empereur Romain Diogène fit d'abord la guerre avec avantage aux musulmans ; mais, en 1071, son armée fut mise en déroute, et il fut pris par le sultan Asan. Le vainqueur, se l'étant fait amener, le fit prosterner et le foula aux pieds ; déférant, non sans répugnance, à l'usage de sa nation ; car aussitôt après il le releva, l'embrassa et le fit manger à sa table. Ensuite il lui demanda comment il en aurait usé s'il eût été vainqueur. Diogène, croyant se faire honneur en se montrant intrépide dans la captivité, répondit qu'il l'aurait fait mourir sous les coups. « Et moi, reprit le sultan, au lieu de vouloir imiter ton arrogance, je veux suivre les maximes de ton Christ, qui commande l'oubli des injures. Reçois de celui que tu hais la paix et la liberté. » En effet, il le renvoya libre, après avoir fait un traité honnête avec lui La réponse et la conduite du prince musulman sont bien propres à faire rougir les chrétiens vindicatifs. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Réconciliation éclatante.

Dans une des plus considérables villes d'Espagne, il s'était formé, entre deux principaux citoyens, une inimitié irréconciliable et une haine mortelle, qui avaient divisé la ville entière. Tous les habitants avaient fait deux partis qui en venaient tous les jours aux mains ; ce n'étaient de toutes parts que meurtres et assassinats ; toutes les rues étaient sans cesse inondées de sang et remplies d'horreurs. Le prélat avait inutilement employé tous les moyens pour calmer les esprits : le roi même, malgré tous ses ordres, n'avait pu arrêter les meurtres et le carnage. Les deux puissances ayant mis tout en œuvre, crurent qu'il n'y avait plus d'autre ressource que de faire donner une mission générale à toute la ville. On appela de tous côtés des hommes apostoliques pour cette grande œuvre ; ils convinrent sagement entre eux que, vu la disposition des esprits si envenimés, il n'était pas à propos de parler de réconciliation dès les premiers discours. Le missionnaire qui fit l'ouverture commença ainsi :

« Mes chers auditeurs, nous venons, envoyés de Dieu, uniquement pour le salut de vos âmes ; je ne vous parle point du pardon des ennemis ; au point où les choses en sont venues, ce n'est pas la voix des hommes qui peut se faire entendre, il n'y a que celle de Dieu qui puisse opérer ce prodige, et nous l'espérons de son infinie bonté. Mais avant de commencer, nous avons une grâce à vous demander; il n'y a encore dans cette ville aucun autel édifié en l'honneur de saint Etienne, premier martyr ; nous sommes dans la résolution de lui en ériger un : tout sera bientôt prêt, mais il faut un tableau, et nous ne savons où nous pourrons le trouver, nous vous en conjurons, chers auditeurs, si quelqu'un de vous peut nous en procurer un, il aura grande part à toutes les grâces que Dieu prépare à cette ville. » Après cet exorde, le prédicateur parla avec la plus grande force sur l'importance du salut.

En sortant du sermon, un des chefs du parti, qui avait été extrêmement touché du discours, aborda le prédicateur, et lui dit : Mon Père, je sais où se trouve un très-beau tableau de saint Etienne ; il est chez mon en-

nemi : faites-lui parler par quelqu'un ; peut-être se prêtera-t-il à vos désirs. Monsieur, dit le prédicateur, j'y vais dès ce pas moi-même, et j'espère que vous voudrez bien m'y accompagner. Ah ! mon Père, je n'oserais, répondit-il ; aux termes où nous en sommes, je m'exposerais, et vous avec moi. Ne craignez rien, monsieur, dit le prédicateur ; venez et soyez assuré que nous serons bien reçus, c'est ici l'œuvre de Dieu.

Ils vont donc ensemble, et ayant été admis : Monsieur, dit le prédicateur en s'adressant au maître du tableau, on nous a dit que vous aviez un magnifique tableau de saint Etienne ; peut-être avez-vous appris que nous désirons dresser un autel en son honneur, et nous espérons que vous voudrez bien nous prêter ce tableau pour le temps de la mission. Le prêter, dit-il, non-seulement cela, mais je le porterai moi-même, et monsieur que voilà me fera le plaisir de le porter avec moi. A l'instant même il va le détacher, le descend, et les deux ennemis, chefs de parti, le prenant, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, le portent comme en triomphe dans l'église assignée, et traversent ainsi toute la ville. Les habitants accourus de toutes parts, et témoins d'un spectacle ou plutôt d'un prodige si étonnant, ne pouvaient en croire leurs yeux ; les deux partis, de concert, accompagnent ce tableau et s'empressent à l'envi de dresser l'autel en l'honneur du saint. Cet événement fit une telle impression sur eux, que le troisième jour de la mission tous les esprits furent calmés, les cœurs réconciliés, les haines apaisées, sans qu'il restât la moindre trace de division et de dissension dans la ville.

Après un si heureux commencement et un changement si merveilleux, la mission produisit les plus grands effets ; tous les habitants réunis levaient les mains au ciel et ne pouvaient se lasser d'adorer et de bénir les miséricordes de Dieu, qui avaient opéré un prodige de grâces si subit, si extraordinaire et si consolant, dans le temps même que le feu de la discorde était le plus allumé et menaçait la ville entière de sa destruction. (*Beaux traits du christianisme.*)

L'amiral de Chatillon.

L'amiral de Châtillon étant allé entendre la messe, un pauvre vint lui demander l'aumône dans le temps qu'il était le plus occupé à ses prières. Il fouilla dans sa poche, et donna à ce pauvre un grand nombre de pièces d'or, sans les compter et sans y faire réflexion. Cette grosse aumône éblouit le mendiant, qui en demeura tout surpris ; et comme c'était un honnête homme, il vit bien que l'amiral s'était mépris. Il ne crut pas pouvoir garder cette somme : il attendit ce charitable seigneur à la porte de l'église ; et, quand il le vit sortir, il s'approcha de lui, et lui dit : « Monseigneur, voilà ce que vous m'avez donné. Vous vous êtes trompé, sans doute ; reprenez, je vous supplie, ce qui ne m'était pas destiné. » L'amiral, surpris de cette grandeur d'âme, regarda ce pauvre avec bonté : « Il est vrai, mon ami, lui dit-il, que je ne croyais pas vous tant donner. Mais, puisque vous avez eu la générosité de vouloir me le rendre, j'aurai bien celle de vous le laisser. » (*Mentor des enfants.*)

Catinat.

On le vit, à la tête de ses officiers, aller demander à l'évêque de Casal la permission d'être dispensé des abstinences légales, dont l'observation est si difficile pour les hommes qui n'ont pas le choix des aliments. Cet acte de soumission, qui en était un de sagesse, ainsi que toute sa conduite en Italie, y fut généralement admiré. « Voilà un Français d'une rare prudence, » dit le pontife de Rome, c'est-à-dire un des meilleurs juges de cette vertu, la plus familière et la plus nécessaire à cette cour.

Marie Leczinska.

Non contente de l'exercice habituel de la vigilance chrétienne, la reine savait se ménager tous les ans un temps convenable pour examiner sérieusement l'état de son âme, et se renouveler dans la piété, loin du commerce des hommes. C'était ordinairement pendant le voyage de la cour à Compiègne, qu'elle faisait cette espèce de retraite dans le couvent des carmélites de cette ville. Tous les jours et quelquefois jusqu'à trois fois par jour, elle se rendait dans cette sainte maison pour y ranimer sa piété, en contemplant celle des vierges ferventes qui l'habitaient ; mais elle prenait ordinairement des mesures pour passer dans un plus grand recueillement la veille des fêtes et des jours où elle devait communier, et depuis le matin jusqu'à huit heures du soir, et elle suivait sans adoucissement tous les exercices de la communauté. On voyait de temps en temps les dames de France partager, dans cette maison de retraite, les pieux exercices de leur respectable mère, et l'accompagner jusqu'à la sainte table. Le dauphin avait le privilége exclusif de faire visite à la reine, lorsqu'elle était chez les carmélites. Il se rendait à son appartement après l'heure des offices, et souvent on lui disait que la princesse était encore au chœur. C'est de quoi il lui fit un jour un reproche à sa manière. « Savez-vous bien, maman, lui dit-il, que vous finirez par vous brouiller avec sainte Thérèse ? Pourquoi vouloir être ici plus fervente que les plus ferventes carmélites, et faire toutes vos prières plus longues encore que les leurs ? — C'est, mon fils, lui répondit la reine, que nos besoins sont bien plus étendus que ceux de ces saintes filles. Elles sont continuellement avec Dieu, et moi toujours avec le monde. » En voyant les grands exemples de piété que leur donnait la reine, les religieuses pensaient comme le dauphin ; et au sortir des pieux entretiens qu'elle avait eus avec cette admirable princesse, l'une d'elles, qui avait toute sa confiance, ne put s'empêcher de s'écrier un jour en présence de toute la communauté : « Nous pouvons bien baiser les traces des pieds de la sainte qui nous

visite. Oui, c'est une sainte, une vraie fille de sainte Thérèse, auprès de laquelle nous ne méritons pas de porter le titre de carmélites. »

L'abbé Blanvilain.

A l'assaut du clocher de Chanzeaux, les Vendéens qui s'y étaient réfugiés s'attendaient à mourir. Au milieu d'eux, l'abbé Blanvilain environné de mourants qui lui demandaient sa bénédiction, venait d'être blessé à la tête. Inondé de sang, épuisé de souffrances, il tenait dans ses mains un précieux calice dérobé au pillage de l'église, et dont le pied avait été fracassé de la même balle qui l'avait atteint. En face de cette mort présente de toutes parts, un dernier regret de la vie s'empara de son âme, et sa bouche laissant échapper quelques paroles de merci ; il exprima à voix basse le désir de se rendre. « Qu'ai-je entendu ? reprend Ragueneau, un des Vendéens assaillis. Ah ! Monsieur, est-ce à vous de mendier votre vie? Rappelez-vous le serment sacrilége que vous alliez prononcer; Dieu vous donne pour l'expier le bonheur du martyre. Remerciez-le, priez pour nous, et donnez l'exemple du courage. Quant à moi, jamais, jamais, je ne me rendrai à ces misérables. Ce clocher a été mon berceau, je veux qu'il soit ma tombe. » A ces mots, prononcés d'une voix tonnante, le jeune prêtre incline la tête, et demande à Dieu pardon de cet instant de faiblesse. (*Commune vendéenne.*)

Pie V.

Pie V, connu sous le nom de cardinal Alexandrin avant d'être élevé à la papauté, monta sur le trône pontifical le 7 janvier 1566. Il déploya autant de génie pour soutenir dignement le rôle que la Providence l'appela à jouer dans les affaires de son temps, qu'il mit de charité et de vertu à accomplir ses devoirs de chrétien et de successeur de saint Pierre. Son humilité était admirable. Il allait souvent dans les quartiers les plus reculés de Rome pour prodiguer des secours aux pauvres et aux malades. Un jour qu'il s'était arrêté devant un malheureux lépreux couché contre une borne, un jeune seigneur anglais, protestant de religion, vint à passer; à la vue du souverain pontife occupé à bander les plaies d'un des plus misérables de ses sujets, ce seigneur, frappé d'admiration, tomba à genoux, et l'impression que ce spectacle fit sur lui fut telle, qu'il se convertit à la religion catholique.

La bonne vieille.

Le P. Choné, missionnaire dans l'Océanie orientale, terminait ainsi une lettre (*Annal. de la Propagation de la foi*, tome XX) :

« Je veux vous faire part d'un trait de foi qui caractérise nos chrétiens sauvages. Une bonne vieille à qui son grand âge permet à peine de marcher, travaillait depuis longtemps à la conversion d'une femme de sa tribu ; mais tous ses efforts ne servaient qu'à endurcir la pécheresse. Loin de se décourager, elle redoubla de sollicitude pour vaincre la résistance de son amie : exhortations, prières, menaces, rien ne fut épargné ; elle adressa surtout à Dieu de ferventes prières, en le conjurant de vouloir bien fléchir ce cœur endurci. Comme je lui avais donné de petites images du chemin de la Croix avec un Christ indulgencié, elle faisait souvent le chemin de la Croix, toujours dans l'intention d'obtenir la conversion qu'elle désirait si ardemment. Dieu ne permit pas qu'un zèle si persévérant demeurât sans succès. Un jour, elle vint me dire : « Mon Père, j'ai été passer deux jours chez mon amie ; comme son mari n'est presque jamais à la maison, j'ai pu causer en liberté avec cette femme et l'entretenir de tous ses devoirs religieux. Je lui dis en terminant qu'elle devrait se confesser. Sa réponse fut : Non, assurément, je ne me confesserai pas. Alors j'ouvris mon petit sac où sont la croix et les images que tu m'as données ; je les lui montrai, j'en expliquai le sens et je lui dis : Est-ce que tu voudrais te perdre, quand Jésus a tant souffert pour toi ? Va trouver notre Père, la *robe noire*, il t'aidera à renoncer à ta mauvaise conduite. — Eh bien ! me dit-elle, j'irai ; mais je le crains. — Ne le crains pas, lui dis-je, il te recevra bien. Voilà, mon Père, comme j'ai parlé à cette femme, et je suis venue te le dire. »

« Après avoir loué cette bonne vieille de son zèle, je lui recommandai d'aller dès le lendemain chercher sa néophyte, dans la crainte qu'elle n'osât venir seule. — Je ne puis marcher, me dit-elle, mais n'importe ; je tâcherai de trouver un traîneau, et je t'amènerai mon amie.

« En effet, le lendemain elle s'achemine vers cette femme, qui demeurait dans un village éloigné de près de trois lieues, elle l'amène au lieu où j'étais à confesser, et fend la foule des pénitents pour m'annoncer cette nouvelle. — Oh ! mon Père, me dit-elle, je t'en prie, reçois-la bien, ne la gronde pas, parle-lui doucement. Je ne sais si je fus fidèle à la recommandation ; mais en se retirant, je vis les deux amies se remercier avec effusion du bonheur qu'elles s'étaient procuré l'une à l'autre. » Le bon exemple ici avait vaincu....

Edit du roi Minhmenh.

Un soldat du Tonkin reçut ordre, au mois de mars 1840, de fouler aux pieds la croix. Le mandarin, pensant que la constance du soldat tenait au peu de rigueur qui avait été déployé contre lui, résolut de le vaincre à force de tourments. Par ses ordres, Hoanh resta cinq jours privé de toute nourriture ; puis il le fit comparaître à son tribunal, espérant que le courage du généreux chrétien serait abattu par suite de la faiblesse de son corps exténué ; mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur. Alors, changeant de conduite, il essaya la séduction des promesses, puis il revint aux menaces. Tout fut inutile : l'invincible soldat de Jésus-Christ se contenta de lui répondre : « Je suis prêt à souf-

frir tous les tourments et la mort même plutôt que d'exécuter vos ordres, en profanant l'image de mon Dieu. Jamais je ne foulerai aux pieds la croix ; jamais je ne ferai un tel outrage à mon Seigneur. — Quel Seigneur ? dit le mandarin en colère. Insensé ! ne vois-tu pas qu'il n'y a là qu'un morceau de bronze ? — Du bronze ? oui, grand mandarin, je le sais ; mais parce que le bronze a servi à fabriquer cette image, en est-elle moins celle de mon Seigneur ? C'est donc avec raison que je la vénère, sans faire attention à la matière dont elle est faite. »

Alors le gouverneur ordonna à ses satellites d'attacher le confesseur par les pouces avec de petites cordes, puis de le tirer avec toute la violence possible, et, pendant qu'il serait étendu sur la croix, de le frapper sur les jambes et sur les bras avec des nerfs de bœuf armés de fer aux extrémités, ne cessant de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût mis les pieds sur un crucifix qu'on avait jeté devant lui.

Pendant une torture si horrible, l'invincible soldat restait immobile, ferme comme un rocher contre lequel vient se briser la tempête. Sa bouche ne proférait pas une plainte ; mais ses yeux s'élevaient vers le ciel, d'où lui descendait le secours à l'aide duquel il supporta une grêle de coups qui bientôt l'eurent couvert de sang et entièrement défiguré. A la fin, le gouverneur, stupéfait, ordonna aux bourreaux de s'arrêter. Assez, dit-il ; qu'on le reporte en prison ; ce n'est pas un homme, c'est un monstre. Depuis ce jour il n'osa plus le faire comparaître à son tribunal ; il se contenta de le condamner à mort.

Un catéchiste, qui était allé le visiter dans sa prison pour le consoler et l'encourager, l'avait trouvé plein de courage et d'allégresse. C'est ainsi que le Seigneur se plaît à répandre les grâces les plus précieuses et les dons les plus abondants sur ceux qui souffrent pour son nom. Dans cette même prison se trouvait un mauvais chrétien jeté pour vol dans les fers. Celui-ci, venant à comparer ses tourments à ceux du martyr, fut tellement frappé en voyant combien les causes de leurs souffrances se ressemblaient peu, et avec quelle résignation l'intrépide soldat supportait des douleurs plus violentes que celles qui excitaient ses murmures, qu'il se prit à détester ses péchés avec une douleur sincère. En témoignage de son repentir, il aimait à rendre les services les plus humbles au généreux confesseur, et on le voyait employer une grande partie des jours et des nuits à réciter avec lui des prières. (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII.)

Gelzer.

En mai 1845, un soldat nommé Gelzer, compatriote de notre illustre Hurter, engagé pour la seconde fois dans la légion étrangère de France, se rendait en Afrique. Une indisposition subite le força de s'arrêter à l'hospice de Bourg-Saint-Andéol, diocèse de Viviers. Né dans les erreurs de Calvin, il refusa d'abord de suivre les exercices de piété pratiqués dans l'hospice ; mais, cédant enfin aux instances de la zélée et digne supérieure de cette maison, il se mit à genoux pendant la prière que l'on fait en commun. Cette participation extérieure à un acte de la vraie religion vint troubler son sommeil ; elle éveilla dans sa mémoire le souvenir de M. Hurter abjurant la foi protestante aux pieds du chef de l'Eglise. Cet homme devait connaître notre religion, pensait-il en lui-même ; s'il l'a abjurée, ce n'a pas été sans de bonnes raisons. Un jour entier se passa dans ces réflexions. A son front triste et pensif, il était facile de s'apercevoir du trouble qui le tourmentait. Mêmes pensées, même insomnie la nuit suivante. Le matin venu, il demanda un prêtre, mais un prêtre *qui ne fût pas jeune*. On s'empressa de lui amener le curé de la paroisse M. Martin, qui, après plusieurs conférences, eut la douce consolation de recevoir l'abjuration de ses erreurs. La pensée de renoncer pour toujours à sa famille lui fit verser des larmes ; mais l'exemple de M. Hurter, toujours présent à son esprit, vint le consoler. *Non*, répétait-il souvent, *la religion protestante n'est pas la bonne, puisqu'un homme si savant l'a abandonnée*. Il fut baptisé le jour même de son abjuration ; M. et Mme de Reboul le présentèrent aux fonts sacrés. Le lendemain il eut le bonheur de recevoir la sainte eucharistie avec une ferveur vraiment touchante. (*Ami de la Religion.*)

EXTRÊME-ONCTION, Viatique. — *Extrême-onction*, sacrement établi par Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et corporel des chrétiens dangereusement malades. — Seuls les évêques et les prêtres ont le pouvoir de l'administrer. — Ce sacrement purifie le malade qui le reçoit dignement des souillures du péché, lui donne la patience dans ses douleurs, le fortifie, dans ses derniers moments contre le démon, enfin peut lui rendre la santé si elle est utile pour son salut ou pour la gloire de Dieu. — On ne peut le recevoir sans être dangereusement malade. Cependant, il ne faut pas, pour le recevoir, attendre à la dernière extrémité. — Les dispositions pour le recevoir sont : se confesser, s'il est possible ; s'exciter vivement à la contrition, si on ne le peut pas ; s'exciter à la confiance en Dieu ; se résigner à sa volonté. — Après la réception, il faut remercier Dieu, et ne plus penser qu'à la mort et à l'éternité.

Viatique. S'il est un moment dans la vie où la communion soit ordonnée, c'est certainement au dernier de tous, dit un pieux auteur, puisque c'est celui où il est le plus nécessaire. On peut recevoir, sans être à jeun, le viatique, c'est-à-dire l'aliment qui doit soutenir le voyageur. (*Voy.*, du reste, Eucharistie, Confession.)

Les saints et l'extrême-onction.

« Le sacrement de l'extrême-onction consomme la vie chrétienne. C'est un puis-

sant renfort, dont Dieu a muni la fin de notre vie, dit le saint concile de Trente.

Un digne pasteur des âmes exhortait souvent ses paroissiens à réfléchir sur les effets admirables que le sacrement de l'extrême-onction produisait dans les malades qui le recevaient bien dévotement, et sur les dispositions qu'on devait y apporter. Ce sacrement, disait-il, sert de préparation à la vie éternelle. Il met le comble à la perfection du chrétien. Il fortifie contre les tentations de l'ennemi du salut. Il efface les taches dont le péché souille l'âme. Il remet de plus la peine temporelle due aux péchés qui ont été effacés. Lorsque le prêtre viendra pour vous administrer ce sacrement, désirez de recevoir la paix qu'il vous donne. Baisez avec religion le crucifix qu'il vous présentera, et unissez vos souffrances à celles de Jésus-Christ.

Demandez à Dieu ce que le ministre du Seigneur demande pour vous. Suppliez les anges et les saints de vous secourir. Formez du fond de votre cœur un acte de contrition, dont la charité soit le motif. Dans le temps qu'on mettra de l'huile sainte sur les différents organes de vos sens, gémissez intérieurement sur les péchés qui se sont introduits par ces sens dans votre cœur, comme par autant de canaux et d'instruments.

Faisons quelquefois ce que faisait tous les jours, avant de se coucher, un religieux qui parvint à une éminente vertu, le P. Wolffrang Gravenegg. Il se figurait qu'il était prêt à expirer, prenait en main un petit crucifix, et l'appliquait d'abord au front pour purifier ses sens intérieurs, en disant : « Que le Seigneur, par sa sainte croix et sa très-grande miséricorde, me pardonne tous les péchés que j'ai commis par ma mémoire, par mon entendement, par ma volonté et par mon imagination. » Il portait ensuite la croix sur les cinq sens extérieurs, en prononçant sur chacun d'eux la formule qui lui est propre : « Que le Seigneur, par cette sainte croix et par sa très-grande miséricorde, me pardonne les péchés que j'ai commis par la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher.

Heureux si, après avoir reçu les derniers sacrements, nous entrons dans les sentiments de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne et de sainte Gertrude.

Saint François d'Assise disait : « Qui êtes-vous, Seigneur ? Qui êtes-vous, ô Dieu, plein de douceur et de bonté, et qui suis-je, vil ver de terre ? Je suis indigne d'être votre esclave. »

Sainte Catherine de Sienne pensait successivement à ce qu'était Dieu et à ce qu'elle était ; elle s'écriait : « O Dieu éternel, vous êtes une beauté infiniment pure, et je ne suis qu'un vase d'immondices qui doit tomber en pourriture. Je suis destinée à être à la mort, et vous êtes la vie éternelle. Vous êtes la lumière incréée, et je ne suis que ténèbres. Vous êtes la sagesse même, et je ne suis que folie. Vous êtes l'infini, et je ne suis devant vous que comme le néant. Je suis une misérable pécheresse, mais vous êtes le médecin des âmes. »

Sainte Gertrude, après avoir invité tous les bienheureux du ciel, et tous les hommes qui vivaient sur la terre, à louer et à glorifier le Seigneur avec elle, disait à Jésus-Christ : « Que toute la force et la puissance de votre divinité vous louent pour moi et en moi. Que toute l'affection de votre sainte humanité vous satisfasse pour moi. Que toute la majesté et la magnificence de la Trinité vous glorifient et vous louent de ce que vous vous suffisez à vous-même, et de ce que vous suppléez à ce qui manque à la créature, pour vous témoigner une parfaite reconnaissance. (*Heureuse Année.*)

Le P. Thierry Canisius tomba en apoplexie, en apprenant la mort du P. Canisius, son frère, auteur du catéchisme qui porte son nom. Il perdit, à l'instant même, la mémoire de toutes choses, excepté des noms de *Jésus* et de *Marie*. Pendant sept ans qu'il vécut en cet état, il ne pouvait se servir de sa main que pour former le signe de la croix, et de sa langue, que pour prononcer les doux noms de *Jésus* et de *Marie ;* mais lorsqu'il eut reçu l'extrême-onction, sa langue se délia, et il put dire ces deux autres mots, *au ciel*, *au ciel*, par lesquels il montrait l'ardent désir d'aller dans sa véritable patrie. Ne pensant qu'au ciel, et ne respirant que Jésus et Marie, il les répétait souvent, et mourut après avoir articulé la première syllabe du nom de *Marie*, n'ayant pas le temps d'achever le mot.

Suivons les avis qu'un excellent religieux donnait aux personnes qu'il dirigeait dans les voies du salut. Dès que vous serez malade : 1° Pensez que cette maladie, quand même elle ne présenterait aucun sujet de crainte, sera peut-être la dernière de votre vie. 2° Acceptez ensuite la mort, pour reconnaître le souverain domaine de Dieu, en esprit de pénitence pour tant de péchés que vous avez commis, et afin d'accomplir la volonté de Dieu, qui est toujours sainte et adorable. Désirez même la mort, pour être conforme à Jésus-Christ, qui s'y est assujetti par amour pour nous, pour être dans l'impossibilité d'offenser Dieu, et pour avoir le bonheur de le contempler, de l'aimer et de le posséder éternellement. 3° Montrez le désir que vous avez de ne point mourir sans avoir reçu tous vos sacrements, et témoignez le plaisir que vous avez d'être averti de votre état, aussitôt qu'on apercevra le moindre danger, et de recevoir la visite de votre confesseur. 4° Faites dire plusieurs messes dans l'intention d'obtenir une bonne mort, et donnez l'aumône plus ou moins abondamment, selon vos facultés. 5° Si vos affaires temporelles n'étaient pas encore bien réglées, mettez-y au plus tôt bon ordre. N'oubliez pas les pauvres dans les dispositions que vous ferez. 6° Ayez souvent à la bouche et toujours dans le cœur les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, et recommandez-vous à vos autres saints patrons. 7° Prenez de l'eau bénite plusieurs fois par

jour, et regardez fréquemment avec amour votre crucifix ; qu'il soit près de vous, et placez-le quelquefois sur votre cœur.

Sainte Melchtide dit à Jésus-Christ, avant de recevoir le saint viatique : « O Seigneur, je souhaite de vous recevoir avec la même ardeur que si j'avais tout le désir et tout l'amour que le cœur humain a jamais conçu. Agréez l'amour que j'ai pour vous ; non-seulement l'amour qui est actuellement en moi, mais encore celui que je désire avoir. »

Lorsque saint Philippe de Néri vit entrer dans sa chambre le prêtre qui allait lui administrer le saint viatique, il s'adressa à Jésus-Christ, et s'écria : « Voici mon amour, voici mon amour. »

Dès que sainte Gertrude eut reçu le corps adorable de Jésus-Christ en viatique, transportée de joie et d'amour, elle dit : « Qu'ai-je à regretter et à désirer ? Je vous possède en moi-même, vous qui êtes tout, et qui me tenez lieu de tout, je vous tiens, ô Jésus ! mon Dieu, et je me lie à vous de tout l'amour de mon cœur. Je ne vous dis point comme Jacob : *Si vous ne me bénissez, je ne vous quitterai point ;* je vous dis : Quand vous me donneriez mille bénédictions, je suis bien résolue de ne vous jamais abandonner. »

Les dernières paroles de sainte Catherine de Sienne furent celles-ci : « J'entends, ô mon Dieu, votre voix qui m'appelle ; je m'en vais, je vais à vous. Ce n'est pas avec mes mérites, mais avec votre miséricorde. Je l'implore par les mérites de votre précieux sang, de votre précieux sang, de votre précieux sang. » (*Heureuse Année.*)

Beaux sentiments de la Harpe.

M. de la Harpe, pendant tout le cours de la longue maladie qui le conduisit au tombeau, montra le plus grand courage et la piété la plus sincère ; il se fit lire plusieurs fois les prières des agonisants. M. de Fontanes se présenta un jour au milieu de cette triste cérémonie : « Mon ami, lui dit le mourant, en lui tendant une main desséchée, je remercie le ciel de m'avoir laissé l'esprit assez libre pour sentir combien cela est consolant et beau ; » c'est à la fois le dernier regard du chrétien et de l'homme de lettres. (CHATEAUBRIAND, *Mélanges.*)

Edmond de Laage.

Edmond de Laage, élève de sixième au petit séminaire de Saint-Acheul, ayant été attaqué de la maladie appelée *tetanos*, on ne lui dissimula point le danger de son état, et comme on voulait l'exciter à la résignation : *Oui*, dit-il et répéta-t-il souvent, *oui je suis bien résigné... je crois... j'aime bien le bon Dieu ; je suis résigné à toutes ses volontés.* Pour l'affermir contre les terreurs qui accompagnent ordinairement les approches de la mort, on lui demanda s'il ne désirait pas qu'on lui donnât l'Extrême-Onction : *Oh ! oui, oui !* s'écria-t-il avec transport, *je serais bien content de la recevoir.* Et il la reçut avec la plus édifiante piété, voulant répondre lui-même à toutes les prières de l'Eglise. Le secours de ce sacrement ne lui fut pas inutile ; il paraît que le démon lui livra de violents combats ; à diverses reprises on le vit faire des mouvements de la tête et des bras comme pour repousser quelqu'un, et s'écrier : *Tu m'ennuies ; va-t-en !... non je ne veux pas de toi... tout à vous, ô mon Dieu ! et de tout mon cœur.* Dans une autre crise semblable, il commença de lui-même à haute voix l'oraison dominicale, que tous les assistants continuèrent avec lui. Quelque temps après, comme il paraissait plus agité, un de ceux qui l'entouraient lui dit : *Ne craignez pas, mon enfant, nous sommes cinq prêtres autour de vous. — Oh ! je n'ai pas peur, mon Père*, répondit-il ; puis il ajouta d'un ton de voix si pénétrant, qu'il arracha des larmes à ceux qui l'entendirent : *Jésus, mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi, jetez un regard sur moi dans cette misérable vie... O mon Dieu ! je remets mon âme entre vos mains.*

Ce saint jeune homme s'endormit dans le Seigneur le 27 mai 1825 ; il était âgé de quatorze ans. (*Petit souvenir de la retraite*, p. 18.)

GABRIEL DE VAUFLEURY.

Gabriel de Vaufleury, né à Laval, fut atteint d'une fièvre maligne épidémique qui régnait dans le pays vers le milieu de 1826. Cette maladie si douloureuse ne lui arracha pas une plainte. Son attention était d'éloigner toute inquiétude de l'esprit de ses parents, et, dans la crainte de les alarmer, il n'osait parler des derniers sacrements. Cependant le jour de Noël, se sentant plus mal, il dit à sa mère que, si cela ne lui faisait pas de peine, il serait bien aise de pouvoir communier. Celle-ci, qui n'avait aucune inquiétude par le soin qu'on avait pris de lui donner le change sur l'état du malade, l'assura qu'au contraire cela lui donnerait beaucoup de consolation, et elle envoya chercher le confesseur. Il fut convenu que le lendemain on lui apporterait le saint viatique ; mais le mal fit de tels progrès, qu'on jugea à propos d'y joindre l'Extrême-Onction. On ne se donna pas même le temps de l'en prévenir d'avance. Le médecin, qui craignait peut-être l'impression que cette cérémonie inattendue pouvait lui faire, dit : *Mais je n'ai pas parlé d'Extrême-Onction.* Gabriel répondit avec vivacité : *Pourquoi donc ? moi j'en suis bien content, c'est un si beau sacrement.* Il présenta lui-même ses mains aux saintes onctions avec une ferveur admirable, il répondit à toutes les prières ; et, lorsqu'on lui présenta le corps de Notre-Seigneur, il sembla s'élancer de toutes ses forces au-devant de lui. Dieu lui avait fait la grâce de conserver toute sa présence d'esprit pendant la cérémonie. Lorsqu'elle fut terminée, sa mère lui dit : *Mon enfant, Notre-Seigneur, durant sa vie mortelle, a guéri tant de malades, j'espère la même faveur de la visite qu'il vient de te faire. — Je l'espère aussi, maman*, répliqua-t-il, *mais quand ce ne serait pas....* C'est le seul mot qu'il ait osé lui dire touchant son état, mot précieux oui

atteste quelque chose de plus qu'une simple résignation aux ordres de la providence. Toute la journée qui suivit la réception des sacrements, il ne cessa de répéter combien il se trouvait heureux. *On craignait de me faire une impression fâcheuse*, disait-il, *je n'en ai éprouvé d'autre que celle d'une grande joie.* Une heure avant d'expirer, il répéta encore un acte d'amour de Dieu avec son confesseur, qui ne le quitta qu'après lui avoir fermé les yeux. C'était le jour de saint Jean, 27 décembre 1826. Son père, en l'embrassant pour la dernière fois, lui avait dit : *Adieu! mon fils, sois heureux.* On a voulu que ces mots, qui respirent l'immortalité et le bonheur, fussent gravés sur sa tombe. On y a ajouté ceux-ci tirés des psaumes qui semblaient en être la réponse : *J'espère posséder les biens du Seigneur en la terre des vivants.* (*Souvenirs de Saint-Acheul.*)

Le maréchal de Villars.

Le maréchal de Villars ayant été blessé à la bataille de Malplaquet, se trouva si mal, qu'il fut question de lui administrer les derniers sacrements. On lui proposa de faire cette cérémonie en secret : « Non, non, dit-il; puisque l'armée n'a pu voir Villars mourir en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien. » (*Vie du maréchal de Villars.*)

Le comte de Hapsbourg.

Un jour Rodolphe, comte de Hapsbourg, rencontra un prêtre qui portait à pied les derniers sacrements à un malade, dans de très-mauvais chemins; il descendit aussitôt de cheval, y fit monter le prêtre, et, tenant la bride, il le conduisit ainsi, nu-tête, jusqu'à la maison du malade, et le ramena de même à l'église. (*Histoire de la maison d'Autriche.*)

Beaux sentiments d'un mourant

Dans un hospice temporaire, un jeune médecin, poussé sans doute par le désir de donner des secours plus prompts à un malade, écartait et le prêtre et la table préparée pour l'administration de l'extrême-onction; le malade rappela le prêtre et se plaignit au médecin. « Les remèdes de l'âme, lui dit-il, me sont bien plus urgents que ceux du corps; vous ne me guérirez sans doute pas; il faut que je pense à l'autre vie. » (*Gazette du clergé* du 21 avril 1832.)

Catherine de Harlay

Catherine de Harlay, issue d'une famille recommandable par son ancienneté et ses vertus, reçut une éducation vraiment chrétienne, dont elle fut redevable aux soins d'une mère digne de ce nom. Elle porta et conserva dans le mariage toutes les vertus qu'on avait admirées en elle dès l'enfance. A peine deux ans s'étaient écoulés depuis son union avec M. de la Meilleraie, qu'elle fut attaquée tout à coup d'une fièvre violente; les douleurs étaient excessives, elles ne lui arrachèrent aucune plainte. « Continuez, s'écriait-elle, continuez, ô Dieu de miséricorde, d'augmenter mes maux, si telle est votre volonté; je ne vous demande que la force et le courage de les soutenir, et cette grâce, je la sollicite au nom de cette Vierge pure qui, durant neuf mois, porta mon Sauveur dans son sein. » Elle demanda le saint viatique, et, par respect pour l'auguste et adorable bienfaiteur qu'elle allait recevoir, elle voulut que sa chambre fût ornée de ce qu'elle avait de plus précieux, et qu'on répandît des parfums exquis dans les appartements où son divin Maître devait passer. Sa faiblesse était extrême, néanmoins elle ordonna qu'on la levât, afin de recevoir à genoux son Sauveur. « Eh quoi! disait-elle aux personnes qui s'opposaient à ses désirs, serait-il juste que mon Seigneur et mon Dieu vînt chez moi, et que je le reçusse sans daigner mettre le pied à terre pour aller à sa rencontre? » On se rendit à ses vœux, et, soutenue par deux de ses femmes, elle se tint à genoux tout le temps que dura la cérémonie. Au moment où elle aperçut son Sauveur, elle s'écria : « Je vous adore, ô pain de vie, froment des élus, délices des anges et des hommes; je vous offre et vous consacre mon corps, mon cœur, mon âme avec toutes ses puissances : disposez de moi selon votre sainte volonté. » Le danger étant devenu plus pressant, elle demanda avec instance le sacrement des mourants. Alors, pour purifier cette âme déjà si parfaite, Dieu permit à l'ange des ténèbres de l'éprouver : « Je sens, dit-elle aux ministres sacrés qui entouraient sa couche funèbre, que l'ennemi de mon salut essaie de jeter le trouble dans mon âme, en mettant sous mes yeux la justice sévère de mon Dieu et ses redoutables jugements; mais à cette vue désespérante j'opposerai son infinie miséricorde. Il a promis de pardonner nos offenses, et si je suis dans sa grâce, qu'ai-je à craindre en ce monde et en l'autre? Qu'on ne me parle plus que le langage de la confiance, qu'on ne me montre plus que les plaies de mon Sauveur, ouvertes pour me donner un asile. »

Sentant sa fin approcher, elle désira rendre le dernier soupir étendue à terre. Son confesseur, dans la crainte de s'opposer à l'inspiration de l'Esprit-Saint, n'osa lui refuser ce qu'elle sollicitait avec tant d'instances. On la mit sur la terre, et ce ne fut qu'avec peine qu'elle consentit à avoir la tête appuyée sur un matelas. Dans cette position, elle demanda un crucifix, et en fit placer un autre devant elle; ensuite elle prononça d'une voix forte et animée ces paroles : « O mon Sauveur, quelle différence entre votre mort et la mienne, entre vos tourments et les miens! On vous accablait d'outrages, et moi je n'entends que des paroles de paix et de consolation; vous fûtes abandonné de vos amis, les miens sont autour de moi. Quelque faibles que soient mes souffrances, recevez-les, Seigneur, en expiation de mes péchés. » En prononçant ces mots elle serra sur ses lèvres l'image de son Sauveur, et expira dans la vingtième année de son âge. (*Mois de Marie.*)

Les chrétiens chinois.

Nos chrétiens, dit le P. Gonet, missionnaire en Chine, ont une grande dévotion pour l'extrême-onction. Un petit rhume, une petite fièvre, un léger mal de tête, c'en est assez pour qu'ils viennent demander à être administrés; à plus forte raison si la maladie paraît grave. Il y a chez eux toute la simplicité de la foi, et Dieu semble se plaire à la récompenser même dès cette vie. Nos bons néophytes qui, dans leurs infirmités, n'ont guère d'autre médecin que la divine Providence, trouvent souvent dans l'extrême-onction un remède efficace qui leur rend la santé. J'en ai vu plusieurs fois des exemples frappants.

« En France, on serait plus qu'étonné si on voyait de pauvres malades qui n'ont plus que deux ou trois jours de vie, venir en barque de quinze, vingt, trente lieues, pour recevoir les derniers sacrements; ici c'est la chose du monde la plus commune. La disette de prêtres et la crainte d'être privé des secours de l'Eglise ont introduit cet usage parmi nos chrétiens. Le missionnaire se trouve par ce moyen en état d'assister un plus grand nombre de malades. Un jour on m'en a apporté neuf de différents endroits dans la même chapelle; c'était un vrai hôpital. J'entendis leurs confessions, je les communiai, je donnai l'extrême-onction à plusieurs d'entre eux et les renvoyai tous remplis de consolation; mais mon contentement était bien aussi grand que celui de ces bons néophytes. Que diraient de cette pieuse coutume les chrétiens indifférents d'Europe, surtout si on ajoutait que ces malheureux, assez souvent, meurent dans leurs barques au milieu de leur route? Un petit fait, arrivé il y a peu de jours, vous fera encore mieux admirer la foi de nos chrétiens. J'avais été appelé par un malade à l'une des extrémités de mon district; après la messe, je vis entrer deux courriers qui me prièrent d'aller visiter un infirme dans une chrétienté éloignée de dix lieues. Vite je me mets en route avec eux. Chemin faisant, nous rencontrons une barque; c'étaient des fidèles qui m'apportaient un malade. Ne reconnaissant pas le batelier qui me conduisait, ils continuèrent à se diriger vers la paroisse que je venais de quitter, tandis que je me rendais dans une autre, voisine de la leur. Ces pauvres gens, après avoir ramé toute la journée, arrivent enfin sur le soir bien fatigués. Point de missionnaire. Que faire? ils se remettent en route, espérant me rejoindre avant mon départ. Nouvelle déception; j'avais poussé plus loin après avoir dit la sainte messe. Nos barques se rencontrèrent encore; mais cette fois nos bateliers se reconnurent. Ce malade me fit compassion bien plus encore que ses gens. Ne pouvant revenir sur mes pas, je lui offris d'entendre sa confession dans sa misérable barque et puis de lui administrer l'extrême-onction. Mais ce brave homme me répondit que depuis fort longtemps il n'avait pas eu le bonheur de communier, et que, puisqu'il était près de moi, il ne me quitterait point qu'il n'eût été muni de tous les sacrements de l'Eglise. Il lui fallut donc encore revenir jusqu'à notre chapelle et faire avec moi près de huit lieues.

« Encore un trait, et d'un autre genre, car ici nous en voyons de toutes les sortes. Un matin, après avoir administré sept malades, dont plusieurs étaient moribonds, je me disais à moi-même : Voilà une journée bien remplie. Là-dessus je me disposais à prendre mon déjeuner, lorsque deux courriers m'arrivèrent d'une chrétienté éloignée de plus de treize lieues. — *Lô-ia, homme vénérable*, me dirent-ils, deux malades vous prient de venir les confesser. Aussitôt je m'élance dans ma petite barque qui, grâce à un bon vent que la divine Providence fit souffler très-à-propos pour enfler ma voile, put arriver avant la nuit. Mais voyez ce que sont les Chinois : les deux moribonds étaient deux bons vieux dont toute la maladie consistait à n'être pas nés quarante ans plus tard; l'un vint se confesser gaiement dans ma petite chambre avant la sainte messe; et l'autre fumait tranquillement. Désespérant d'appeler le missionnaire au milieu d'eux, ils avaient pris ce prétexte. (*Annales de la Propagat. de la foi*, t. XX.)

Mort d'un jeune trappiste.

Sir Léopold*****, après être entré dans les détails les plus intéressants sur son voyage chez les Trappistes du Gard, en 1822, continue en ces termes :

« La dernière nuit de novembre, nous revenions d'une de nos courses, quand la cloche funèbre de l'abbaye nous avertit qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire; nous savions d'abord que la maladie d'un jeune religieux, qui se mourait de la poitrine, touchait à son dernier période. Nous rentrâmes avec empressement afin d'assister à son agonie, car la mort d'un vrai chrétien est le spectacle le plus sublime que le ciel puisse offrir à la terre.... Nous trouvâmes toute la communauté réunie autour du religieux mourant qu'on avait étendu sur de la cendre; il venait de recevoir l'extrême-onction, et on allait lui donner le viatique. Quand nous entrâmes, il était faible, et paraissait accablé des approches de la mort; mais lorsqu'il eût mangé le *pain des forts*, il sembla renaître pour un instant, et se relevant avec courage, il fit la confession publique de toute sa vie.... Soutenu par une force surnaturelle, il parla durant son agonie, de la mort, du jugement, et du bonheur ineffable que goûtent au jour de l'éternité ceux qui n'ont jamais attaché leurs affections à des choses périssables; c'était un exilé prêt à revenir dans sa patrie, et regrettant, avec les compagnons de son infortune, de les laisser encore exposés aux douleurs qu'il allait quitter sans retour.

« Quand il ne parla plus, l'abbé lui appliqua l'indulgence papale et récita les prières des agonisants; mais au moment où il expira, toute la communauté entonna l'hymne d'ac-

tions de grâces, comme pour célébrer le triomphe de la vertu; usage touchant qui semble indiquer le but glorieux auquel nous devrions tous atteindre et nous encourager à repousser avec dédain tout ce qui, pendant la vie, pourrait nous en détourner. (*Lettre de sir* Léopold****, *sur son retour à l'Église catholique.*)

Monseigneur Flaget.

A son arrivée à la Havane, Mgr Flaget tomba malade; la fièvre jaune se déclara, et fit de si rapides progrès, qu'en peu de jours il fut réduit aux dernières extrémités.

Il demanda et reçut les sacrements : une crise heureuse se déclara, et il fut bientôt hors de danger. Ses amis ayant voulu l'en féliciter, il répondit : « J'espérais bien mourir, mais puisque Dieu ne m'a pas jugé digne de cette faveur, il faut bien me résigner à la vie. C'est l'administration des derniers sacrements qui m'a rappelé à l'existence. Je fus si vivement ému que j'attribue à cette impression la crise que l'on voulut bien appeler heureuse. » (*Essai sur la Vie de Monseigneur Flaget.*)

Les protestants et l'extrême-onction.

Un controversiste catholique disait : « Vous êtes si charitables; aussi est-ce pour cela sans doute que vos synodes et vos évêques, l'archevêque de Dublin, par exemple, à l'époque du choléra, dans leur tendre sollicitude pour vous, ont décidé que vous n'étiez pas tenus de visiter les malades lorsqu'il y avait répugnance et danger, *attendu que tout bon protestant doit croire qu'il n'y a rien dans sa religion qui ait le moindre rapport à l'extrême-onction du papisme.* « Avez-vous entendu dire, écrit le protestant Haupfeld (Hæninghaus, § lxxx), qu'à l'époque du choléra, un seul ministre ait touché la main d'un pestiféré? Y connaissez-vous un seul pasteur qui jamais ait donné sa vie pour ses brebis? Cela se comprend : ces pasteurs ont une femme et des enfants. »

Mais oui, à n'en pas douter, c'est par plaisir que sous Mgr de Belzunce, à Marseille, deux cent cinquante prêtres, et sous saint Charles Borromée, à Milan, cent quatre-vingts prêtres trouvèrent la mort au chevet des pestiférés!!... (*Trésor du peuple*, par Desarènes.)

M. Eugène de Corbière.

Le second fils du ministre de l'intérieur de Charles X, M. Eugène de Corbière, était, en 1827, atteint d'une maladie de poitrine. On ne l'entendait point se plaindre du coup qui, à vingt-trois ans, l'arrachait à une perspective flatteuse. Doué d'une âme forte, il renfermait ses douleurs en lui-même, et montrait au milieu de ses souffrances une patience étonnante. La crainte d'affliger ses parents l'arrêta quelque temps dans les dispositions qu'il voulait faire relativement à sa conscience; il se contentait de témoigner le désir de voir son ancien directeur, pour qui il avait conservé beaucoup de respect et de confiance. Il en parlait souvent, et au bout de quelque temps, on comprit ses intentions. On pria son ancien directeur, aujourd'hui un de nos plus respectables évêques, de venir consoler son élève. Le prélat vint, confessa le jeune homme et lui administra le viatique. On avait cru devoir différer l'extrême-onction pour ménager les forces du malade et la sensibilité de la famille. Quelques jours après, le malade paraissait mieux, les grands accidents semblaient avoir cessé; déjà autour de lui on se livrait à l'espérance, on formait des projets. Le jeune homme ne partageait point cette illusion, et son médecin étant venu le visiter, *ne serait-il pas temps*, lui dit-il, *de recevoir l'extrême-onction?* Il la reçut, en effet, en présence de sa famille éplorée, lui seul conservant son calme. Il souhaita que son père assistât à la cérémonie, et voulut lui dire quelques mots en particulier. Il offrait tout bas ses douleurs à Dieu, et s'excitait à la patience. C'est dans ces sentiments qu'il est mort, laissant tous ceux qui l'approchaient étonnés de sa fermeté d'âme, de son abandon à la Providence, et de son détachement de toutes les idées de fortune et de grandeur.

EUCHARISTIE, messe, adoration. — *Eucharistie*, le plus grand de tous les sacrements. Il contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui l'institua le jeudi saint, veille de sa mort, lorsqu'il dit à ses apôtres et en leur personne à tous les prêtres : *Prenez et mangez : ceci est mon corps; buvez : ceci est mon sang; faites ceci en mémoire de moi.* — Par la vertu de ces paroles, le pain que Jésus-Christ tenait entre ses mains fut changé en son corps et le vin en son sang, et ce changement s'opère tous les jours quand les prêtres, à la sainte messe, prononcent les paroles de la consécration.

Messe, sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, offert à Dieu sur l'autel par le ministère des prêtres sous les espèces du pain et du vin. — Il est le même que celui de la croix, quoique la manière de l'offrir soit différente, car c'est la même hostie qui est offerte et le même sacrificateur qui l'offre, tant sur l'autel que sur la croix. La différence est que sur la croix Jésus-Christ s'est offert lui-même d'une manière sanglante, au lieu que sur l'autel il s'offre par le ministère du prêtre et d'une manière non sanglante. Le sacrifice de la messe ne peut être offert qu'à Dieu seul. Si on l'offre à la sainte Vierge, aux anges et aux saints, c'est pour remercier Dieu des grâces qu'il leur a faites, et obtenir leur intercession. On peut l'offrir pour les vivants et pour les morts. — Le sacrifice de la messe est latreutique, eucharistique, expiatoire, impétratoire.

L'*Adoration* la plus profonde est le sentiment qui doit dominer l'âme quand elle se trouve en présence de la divine eucharistie.

Promesse de l'eucharistie.

Un jour que Jésus-Christ enseignait dans la synagogue de Capharnaüm, ceux qui l'é-

coutaient lui firent cette question : *Que ferons-nous pour produire des œuvres de Dieu?* Jésus leur répondit : *L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.* A ces mots les Juifs répliquèrent : *Quel miracle donc faites-vous, afin que le voyant nous vous croyions? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit : il leur a donné le pain du ciel à manger.* Alors Notre-Seigneur reprenant la parole, continua en ces termes : *En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel; mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel; car le pain de Dieu est celui qui vient du ciel, et qui donne la vie au monde. C'est moi qui suis le pain de vie : vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts; mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain qui suis descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage; celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui.*

Quoi de plus clair que ces paroles : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair ; ma chair est véritablement viande, et mon sang véritablement breuvage?* et ne démontrent-elles pas invinciblement la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'eucharistie?

Le Juif.

Le fils d'un juif qui ignorait nos saints mystères, entra avec d'autres enfants dans une église, y reçut l'adorable eucharistie, et retourna ensuite chez lui. Son père lui ayant demandé pourquoi il avait tant tardé à revenir, il lui raconta naïvement tout ce qui s'était passé. Il n'en fallut pas davantage pour irriter ce juif; aussitôt il devint furieux; et, dans les transports de sa colère, il jette l'enfant dans le fourneau tout ardent dont il se servait pour faire du verre. La mère ne pouvant apprendre ce qu'il était devenu, courut par toute la ville pour le chercher, répandant un torrent de larmes, et implorant le secours du ciel, d'une voix entrecoupée de sanglots. Le troisième jour, étant outrée de douleur, et se trouvant en cet état à la porte de la verrerie de son mari, elle répétait continuellement le nom de son fils, lequel, entendant sa voix, lui répondit du fond du fourneau. Alors cette pauvre mère rompant la porte de la verrerie, et voyant son fils au milieu des charbons ardents, sans que le feu lui eût fait le moindre mal, lui demanda comment il était possible qu'il fût demeuré en cet état. Il lui répondit : « Une femme vêtue de pourpre est venue souvent vers moi; elle m'a donné de l'eau pour éteindre les flammes qui m'environnaient, et de quoi manger quand j'ai eu faim. » Ce miracle ayant été rapporté à l'empereur Justinien, il commanda qu'on baptisât la mère et le fils; et le père n'ayant jamais voulu se faire chrétien, il le fit crucifier, pour le punir de l'horrible cruauté qu'il avait exercée contre son fils.

Le Sarrasin confondu.

Samonas, évêque de Gaza, en Palestine voyageant avec une caravane, un Turc lui demanda comment il s'imaginait que du pain se changeât au corps et au sang de Jésus-Christ. Le saint évêque lui répondit que Dieu pouvait opérer, par un miracle, ce qu'il opère tous les jours dans l'ordre naturel. « Lors de votre naissance, lui dit-il, vous n'étiez pas aussi grand que vous l'êtes; qui vous a fait croître? n'est-ce pas ce que vous avez mangé qui s'est changé en votre substance? — Mais, ajouta le musulman, est-il possible que le même corps de Jésus-Christ soit dans toutes vos églises? — Rien n'est impossible à Dieu, répondit l'évêque, et cette réponse doit suffire; mais, pour vous prouver que ce n'est pas impossible, si l'on brise une glace, la même image ne se présente-t-elle pas dans tous les morceaux, et maintenant mes paroles ne sont-elles pas entendues tout entières de chaque personne de l'assemblée? Expliquez-moi comment cela se fait? » Le Sarrasin demeura confus, et les chrétiens qui étaient présents furent édifiés et confirmés dans la foi. (Le P. Goret, *de la Vérité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.*)

Les premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens s'exposaient au martyre pour assister au saint sacrifice le dimanche et les jours de fêtes. Ils gagnaient les gardes, et, pénétrant dans les prisons et les cachots, ils assistaient à la célébration des saints mystères. Saint Justin, prêtre, ne pouvant se tenir debout, et forcé par ses fers de rester étendu dans son cachot, consacra sur sa poitrine la divine Eucharistie. (*Histoire ecclésiastique*, par Fleury.)

Excellente manière d'assister à la messe.

Une bonne fille se lamentait en parlant à son confesseur dans le saint tribunal, de ce qu'elle entendait mal la messe : « Que faites-vous donc alors? de quoi vous occupez-vous,» lui dit-il? Elle lui répondit : « Je ne fais autre chose, pendant toute la messe, que de pleurer mes péchés. — Continuez, repartit le confesseur, continuez, vous l'entendez fort bien.» (Lasausse, *Explication du Catéchisme.*)

Victoire obtenue par le saint sacrifice de la messe

Tandis que les Danois ravageaient l'Angleterre, le roi Ethelred survint, avec son frère Alfred, pour les repousser; mais n'ayant pu les joindre qu'à la fin du jour, ils furent obligés de différer le combat jusqu'au lendemain. Dès que l'aurore parut, Alfred se trouva prêt, et voyant que le roi son frère ne sortait pas de sa tente, il lui envoya courrier sur courrier pour l'avertir

que les Danois donnaient sur eux. Ethelred assistait alors à la messe, et manda à son frère que jusqu'à ce que la messe fût finie, il ne sortirait point. Alfred cependant attaqua les ennemis qui, ayant l'avantage du lieu, poussèrent les Anglais et commençaient à les faire plier ; mais Ethelred faisant le signe de la croix, s'avança lorsqu'on l'attendait le moins, et releva tellement le courage des siens, qu'il gagna la bataille où les principaux chefs des ennemis furent tués. Cette victoire fut regardée comme la récompense de sa piété et surtout de son attention à assister au saint sacrifice de la messe. (*Le dogme et la morale.*)

Saint Jean l'Aumônier.

Léonce, évêque de Cypre, qui vivait dans le même siècle que saint Jean l'Aumônier, dont il a écrit la Vie, rapporte que ce saint patriarche d'Alexandrie se servit d'un excellent moyen pour obliger un des plus grands seigneurs de cette ville à se réconcilier avec son ennemi. Il l'avait exhorté plusieurs fois, mais inutilement, à se mettre bien avec lui. Le voyant toujours inflexible, il le pria de le venir trouver, sous prétexte de quelques affaires publiques, et le mena dans sa chapelle, où il célébra le saint sacrifice de la messe, n'y laissant entrer qu'une seule personne pour la lui servir. Après la consécration, quand il eut commencé l'oraison dominicale, qu'ils prononçaient tous trois ensemble, suivant la coutume de ce temps-là, le saint patriarche fit signe au serviteur de se taire à ces mots : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensé « : Et il se tut lui-même, en sorte que le seigneur fut le seul qui les prononça. Le saint, se tournant alors de son côté, lui dit avec beaucoup de douceur : « Pensez, je vous prie, à ce que vous venez de demander à Dieu, et à ce que vous venez de lui déclarer en ce moment si terrible des saints mystères, lorsque, pour l'engager à vous pardonner vos offenses, vous protestez que vous pardonnez à ceux qui vous ont offensé ». Le seigneur, frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, se jeta aussitôt aux pieds du saint, et lui répondit : « Votre serviteur est prêt à faire tout ce que vous lui commanderez ». Et sans différer davantage, il alla se réconcilier très-sincèrement avec son ennemi. (*Vie de S. Jean l'Aumônier.*)

Arnaud et Claude.

Arnaud, dans les discussions qu'il eut avec Claude, célèbre protestant, au sujet du dogme eucharistique, avait tellement pressé son adversaire, qu'il lui fit avouer que si l'Eglise grecque admettait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, les deux églises d'Orient et d'Occident étant d'accord, il fallait se rendre. Le marquis de Pompone était alors ministre : il écrivit, au nom de Louis XIV, à Nointel, ambassadeur à Constantinople, et le chargea de recueillir les professions de foi de tous les évêques grecs schismatiques, et de ceux même qui étaient en état de schisme avec les Grecs séparés de nous. Elles arrivèrent en foule remplies de clameurs contre l'Eglise romaine, et ces clameurs sur des objets peu importants ajoutaient encore à la force du témoignage rendu au dogme de la présence réelle par ces évêques qui accusaient hautement Claude d'avoir calomnié leur foi.

On demande avec inquiétude si le ministre protestant abjura l'erreur comme il l'avait promis. Déplorable effet de l'esprit de parti ! il se refusa à l'évidence ; et tout se réduisit à faire dire dans Paris qu'Arnaud avait *désorienté* son adversaire. (Mérault, *les Apologistes.*)

Visites au saint sacrement.

Une personne pieuse, qui était souvent obligée de sortir de sa maison pour des devoirs d'état, ne passait jamais devant une église sans y entrer, pour rendre à Jésus-Christ ses hommages et se recommander à lui.

Saint Vincent de Paul visitait le saint sacrement aussi souvent qu'il pouvait ; c'était auprès de Jésus-Christ qu'il allait se reposer de ses grandes occupations. Il y était comme anéanti en la présence du Sauveur, que sa foi lui montrait plus clairement que s'il l'eût vu des yeux de la chair. Sa modestie admirable, qui naissait de sa profonde religion, frappait tous ceux qui le considéraient. Lorsqu'on lui demandait son avis sur quelque affaire difficile, il recourait comme Moïse aux divins tabernacles pour consulter l'oracle de la vérité. Il ne sortait jamais sans aller auparavant vers Notre-Seigneur, lui demander sa bénédiction ; et, à son retour, il se présentait de nouveau devant lui pour le remercier des grâces qu'il lui avait faites, et lui demander pardon des fautes qu'il avait commises. On pouvait dire que son cœur restait en adoration devant le très-saint sacrement, tandis qu'il en était éloigné de corps. Il aurait voulu que ses obligations lui eussent permis d'y faire oraison toute sa vie.

On appelait à Rome le serviteur de Dieu, Benoît-Joseph Labre, *le pauvre des quarante heures*, parce qu'il passait, chaque jour, la plus grande partie de la journée dans celles des églises où le très-saint sacrement était exposé à la vénération des âmes fidèles. Tout le temps qu'il n'y récitait pas l'office divin, ou n'y faisait pas d'autres prières vocales, il paraissait être en extase. C'est un saint, disaient, au sortir de l'Eglise, ceux qui l'avaient vu. (*Heureuse Année.*)

Adoration du saint sacrement.

Henri Suson disait : « Le temps que vous passerez avec dévotion aux pieds des autels, devant Jésus-Christ, sera le temps où vous obtiendrez plus de grâces, et celui qui vous consolera le plus à la mort, et pendant l'éternité. Il n'est point de lieu où Jésus-Christ exauce plus promptement les prières des fidèles.

Sainte Madeleine de Pazzi faisait chaque jour trente visites au saint sacrement.

Saint Louis de Gonzague passait dans l'église tout le temps que l'obéissance ne le demandait pas ailleurs : il disait amoureusement à Jésus-Christ, avant de sortir du saint temple : « Retirez-vous de moi, Seigneur, retirez-vous de moi. »

C'était auprès de Jésus-Christ que l'apôtre des Indes allait se reposer de ses fatigues ; après avoir employé le jour à travailler au salut des âmes, il passait une partie de la nuit devant le saint sacrement.

Saint François Regis se comportait de la même manière ; lorsque l'église était fermée, il se mettait à genoux devant la porte malgré la rigueur du froid.

Saint François d'Assise n'entreprenait rien sans aller auparavant dans l'église consulter Jésus-Christ.

On appelait la comtesse Féria l'épouse du saint sacrement, parce qu'elle était en adoration dans l'église tout le temps que les obligations de son état le lui permettaient. On lui demanda ce qu'elle pouvait faire dans l'église pendant si longtemps, elle répondit : « Que fait un courtisan devant son roi, un malade devant son médecin, un pauvre devant une personne riche, celui qui est pressé par la faim placé à une table où il y a des mets exquis ? Voilà ce que je fais dans l'église en présence de mon Dieu. » (*Heureuse Année.*)

Le Juif et l'hostie.

La colère et la haine osent quelquefois s'attaquer à Dieu même ; mais aussi quelquefois Dieu punit immédiatement cette aveugle démence.

A Paris au XIIIe siècle, une femme pauvre avait mis sa robe en gage chez un juif, pour l'emprunt de trente sous. Quelques jours avant Pâques elle pria le juif de lui rendre sa robe pour cette fête, afin qu'elle remplît avec plus de décence le devoir pascal. « Volontiers, dit le juif : je vous la laisserai même pour toujours et sans intérêt, si vous voulez m'apporter le pain que vous recevez à l'église, et que vous autres chrétiens appelez votre Dieu : je voudrais voir s'il l'est en effet. » La femme y consentit, et ayant reçu la communion elle garda la sainte hostie et la porta au juif ; il la mit sur un coffre et rendit la robe à la femme, qui sortit. Aussitôt ce juif perça la sainte hostie à coups de canif ; mais il fut bien étonné d'en voir sortir du sang. Il prit la sainte hostie et la cloua à coups de marteau, et le sang rejaillissait autour du clou. Furieux de voir ce miracle, il tira le clou, prit la sainte hostie et la jeta dans le feu, croyant par là s'en défaire ; mais sa surprise fut extrême, voyant que la sainte hostie sortit du milieu des flammes tout entière, voltigeant par sa chambre çà et là.

La femme et les enfants de ce barbare demeurèrent tout interdits de ce prodige ; mais il poussa sa rage plus avant : devenant plus hardi par la suite de son crime, il prit la sainte hostie et l'attacha à un poteau, et déchargea sur elle plus de mille coups de fouet.

Ensuite il essaya un nouveau genre de tourments, il reprit l'hostie sacrée, et la jeta sur un billot : il s'efforça de la couper en pièces ; mais ce fut en vain, elle demeura toujours entière, sans aucune lésion. Enfin il résolut de s'en défaire comme ses pères, qui l'avaient fait mourir sur la croix : il prit la sainte hostie, la porta dans un lieu immonde, et la cloua avec trois clous ; puis, il la transperça d'un grand coup de javelot, d'où aussitôt des ruisseaux de sang commencèrent à couler. Il la déclcua, et pour la seconde fois il la rapporta au feu, où la femme avait mis une chaudière pleine d'eau bouillante. Il jeta la sainte hostie dans cette eau ; sa femme alors lui reprocha sa cruauté, et vit l'eau toute teinte de sang ; la sainte hostie remonta à l'instant au-dessus de l'eau, et prit la forme que Jésus-Christ avait, étant attaché et mourant sur la croix.

Alors le Juif, frappé de crainte et de frayeur, à la vue de tant et de si surprenants prodiges, demeura interdit, déconcerté, et alla se cacher dans sa cave. Un enfant du juif, effrayé, d'avoir vu toutes ces choses, sortit de la maison dans le temps qu'on sonnait la grand'-messe, et demanda à d'autres enfants ses camarades où ils allaient : « Nous allons, dirent-ils, prier Dieu à la messe. Il répondit : Vous allez à votre Dieu, vous perdez votre temps : mon père, après l'avoir bien tourmenté, vient de le faire mourir. » Une femme, entendant ces paroles, prit occasion d'aller chez le juif y demander du feu, et voyant ce pitoyable spectacle, elle fut aussitôt saisie d'une sainte horreur, fit le signe de la croix, se prosterna en terre, adora son Seigneur qu'elle voyait crucifié sur la chaudière d'eau bouillante, teinte de son sang ; mais sa surprise fut encore plus grande, quand elle vit que le crucifix se changea en hostie, et vint se poser dans un vase qu'elle avait en ses mains ; alors elle le couvrit de son tablier, et le porta promptement dans l'église de Saint-Jean en Grève, où les prêtres, avertis d'une histoire aussi surprenante, vinrent processionnellement prendre ce sacré dépôt, et le posèrent dans un soleil où on le voit encore aujourd'hui. Le bruit fut grand dans tout Paris, et le peuple accourut en foule chez ce juif, et l'emmena prisonnier avec sa femme et ses enfants, qui avouèrent toutes les circonstances de l'histoire. L'évêque en fut aussitôt informé : il assembla un conseil pour instruire le procès de cet horible criminel. Sa femme et ses enfants, témoins du miracle, se firent chrétiens avec un grand nombre de juifs. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

La fête du Saint-Sacrement (XIIIe siècle).

Une sainte fille, nommée Julienne, qui avait une dévotion extraordinaire envers le saint sacrement, fut l'instrument dont Dieu se servit pour faire naître le dessein de cette nouvelle solennité. Elle eut un jour une vision. Se défiant toujours d'elle-même, elle fut près de vingt ans sans en parler. Mais ayant été nommée prieure de la maison du Mont-

Cornillon près de Liége, elle en parla confidentiellement à un chanoine de cette ville qui était en grande réputation de sainteté, et qui l'excita à agir avec tout le zèle possible pour l'établissement d'une fête qui devait être si glorieuse à Jésus-Christ et si avantageuse à son Eglise. Le pape Urbain IV, instruit des révélations de Julienne, et poussé d'ailleurs par un prodige arrivé à Balsona près d'Orviette, donna une bulle en 1264 pour l'établissement de cette fête par toute l'Eglise. Ce prodige était qu'un prêtre, disant la messe, vit avec le plus grand étonnement le corporal tout imprégné, après la consécration, du sang de la divine Eucharistie. Le pape en fut informé et fit apporter le corporal tout sanglant à Orviette, où il résidait alors. On construisit à cette occasion une magnifique église, où fut déposé ce corporal qu'on porte solennellement chaque année, à la procession de la Fête-Dieu. (*Le Ciel ouvert.*)

Un voleur sacrilége.

Un voleur sacrilége s'étant glissé dans une église, en dépouille le tabernacle, et charge son cheval de tous les vases sacrés. A l'aube du jour, il était déjà sur une place de Turin, pour sortir, lorsque tout à coup le cheval s'abat, et des coups redoublés ne peuvent le faire relever. On s'assemble, on l'entoure, on porte les mains sur sa charge, on la déploie; mais, ô crime! Ce sont des vases sacrés qu'on aperçoit! Et à l'instant une hostie adorable, qui était restée dans un vase, s'échappe, et s'élève toute rayonnante dans l'air à quarante coudées. Le bruit du miracle se répand bientôt dans toute la ville, l'archevêque convoque de suite une procession générale, à la tête de laquelle il vient; et en présence de toute la ville assemblée, il présente un calice à la sainte hostie, qui y descend perpendiculairement, et on l'emporte à Saint-Jean, la métropole. En mémoire et en réparation de ce grand événement, une magnifique église a été bâtie sur la même place. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

PHILIPPE II.

Philippe II, roi d'Espagne, que l'histoire nous représente comme un des plus grands princes de son siècle, était sorti de Madrid pour se promener en voiture. Il trouva le vicaire d'une petite paroisse de campagne, qui, précédé d'un enfant, portait le saint viatique à un malade; il descendit aussitôt de son carrosse, y fit monter le prêtre, qu'il accompagna, la tête nue et la main à la portière, jusqu'à ce qu'il fût arrivé chez le malade. C'était un pauvre jardinier. Le prince assista avec la plus grande dévotion à toute la cérémonie. Il fit ensuite une aumône considérable à celui qu'on venait d'administrer, et remontant dans son carrosse avec le prêtre, qu'il fit mettre à la place la plus honorable, il le ramena jusqu'à l'église, imitant en cela l'exemple d'un de ses plus illustres ancêtres, Rodolphe de Hapsbourg, tige de la maison d'Autriche. Ce prince, étant à la chasse, rencontra un curé qui portait le viatique; il descendit de cheval, y fit monter le prêtre, et conduisit lui-même le cheval par la bride. Puisse la conduite édifiante de ces deux princes effacer l'impression qu'ont pu faire sur l'esprit des jeunes gens les horribles profanations dont ils ont été témoins dans ces derniers temps! Puisse-t-elle leur apprendre que la vraie grandeur ne consiste point à faire parade de son mépris pour les choses saintes, mais à honorer et à servir son créateur et son maître! (*Nouv. Anecdotes chrétiennes.*)

Le 62e de ligne.

L'armée française s'est toujours fait remarquer par son attachement et son respect pour l'Eglise. Neuf-Brisach conservera longtemps le souvenir de la piété du 62e lors de la Fête-Dieu de 1851. Le *Courier du Haut-Rhin* disait : « Cette solennité empruntait un éclat particulier au concours empressé du 62e de ligne. Le brave colonel de Monténard, dont toute la vie est une longue suite d'actions d'éclat, qui a été frappé à Rome d'une balle dans la poitrine et qui a été laissé pour mort sur le champ de bataille, s'était offert à faire construire un reposoir par son régiment.

« Sous la porte de Belfort s'élevait, dominé par le pavillon du génie militaire, un autel splendide, exhaussé au-dessus du sol par quarante gradins, diapré de guirlandes de fleurs et de verdure; une barrière, formée de canons debout sur la culasse et de piles de boulets, décrivait autour de lui une vaste enceinte; sur les côtés des casques, des cuirasses, des armes offensives de toute espèce groupées en trophées, portaient le témoignage de l'hommage rendu par des soldats au Dieu des batailles; au-dessus était placée la statue de la vierge protectrice de la France, dominée elle-même par le soleil de Louis XIV, aux rayons duquel a surgi du sol le chef-d'œuvre de Vauban. Ce soleil était formé de lames de sabres étincelantes de tous les feux du jour.

« Toute la population s'était fait un devoir de se joindre au cortége; magistrats, officiers, le colonel en tête, fonctionnaires, chacun suivait le corps du Dieu dont l'Eglise célébrait la fête; l'émotion était générale et chacun se disait avec confiance qu'une société n'était pas encore condamnée à périr lorsqu'elle avait pour se défendre l'égide d'une religion divine, les épées d'une armée dévouée à son salut. »

Le pain bénit.

Autrefois la distribution du pain bénit pendant la sainte messe avait quelque chose de bien philanthropique, comme le monde dit aujourd'hui. Heureuses les communes qui, comme celle dont parle l'*Echo du Midi* (20 août 1851) savent *rendre à nos pieuses cérémonies leur véritable pensée!* Ce journal dit :

« Une heureuse innovation vient d'avoir lieu dans la paroisse Sainte-Anne. M. A. P., ayant offert le pain bénit le jour de l'Assomption, y a fait ajouter cent pains ordi-

naires, qui, après avoir été bénits par le prêtre, ont été distribués aux pauvres. Voilà cent familles qui ont été secourues, et nous sommes persuadé que leurs prières en faveur de ce paroissien ont été des plus ferventes et des plus sincères.

« Nous citons cet exemple pour qu'il ait de nombreux imitateurs; puisse-t-il se propager dans toutes les paroisses ! Que chacun donne selon ses facultés; ce sera le moyen de rendre à une pieuse cérémonie sa charitable pensée, et l'on augmentera ainsi les ressources destinées au soulagement des malheureux.

« Chaque dimanche, le pain bénit est rendu par quelque paroissien dans chacune des sept paroisses de la ville. Si, comme M. A. P., au lieu de dépenser quarante ou cinquante francs à l'achat du gâteau, on n'y en employait que douze ou quinze, et que le reste fût employé à l'achat de pains ordinaires pour être donnés aux pauvres, il arriverait que chaque dimanche et chaque jour de fête six ou sept cents pains seraient distribués aux pauvres, sans qu'il fût dépensé un sou de plus, sans que rien fût détourné des autres œuvres de charité pratiquées en si grand nombre à Montpellier. »

EUCHARISTIE, COMMUNION. — *Eucharistie*, sacrement institué pour être toujours avec nous dans nos tabernacles, se donner à nous et être la nourriture de nos âmes. — La sainte communion nourrit les cœurs bien disposés; les fortifie; augmente en eux la vie de la grâce; affaiblit leurs passions; leur donne le gage de la vie éternelle. — Elle ne produit ces heureux effets que dans ceux qui communient dignement. — Celui qui communie indignement reçoit aussi Jésus-Christ, mais il commet un horrible sacrilége et mange sa propre condamnation. — La communion est sacrilége quand elle est faite en état de péché mortel. — Des dispositions nécessaires pour communier dignement, les unes regardent le corps, les autres l'âme. — L'on doit, avant et après la communion, produire des actes en rapport à cette action divine. — Il y a obligation, sous peine de péché mortel, de communier au moins à Pâques.

La semaine de la communion.

Un bon chrétien, qui était obligé de vivre dans le siècle, et qui voulait se préserver des dangers qu'il trouvait dans le monde, à cause de ses propres passions, rapportait sa vie entière à la communion. Son confesseur lui permettait de communier tous les dimanches; il s'occupait pendant toute la semaine de ce grand bonheur. Il s'y préparait les trois derniers jours de la semaine; les trois jours qui suivaient la communion étaient employés à l'action de grâces.

Le jeudi était pour lui un jour de foi et d'adoration de Jésus-Christ réellement présent dans l'Eucharistie. Il disait sans cesse pendant le jour : *Mon Dieu, je crois sur votre parole, augmentez ma foi; je vous adore.*—Le vendredi était un jour d'espérance, pendant lequel il s'humiliait beaucoup et demandait pardon : *Mon Dieu, j'espère en vous; vous ne mépriserez pas mon cœur, qui est humilié et brisé de douleur.*—Le samedi était un jour d'amour et de désir de s'unir à Jésus-Christ : *O Jésus! mon bien-aimé, vous venez à moi, je cours à vous.*—Le dimanche était un jour de jouissance, de joie, de consolation et de fidélité à se tenir uni d'esprit et de cœur à son Sauveur et à suivre en tout les inspirations de sa grâce. *Je suis en Jésus-Christ et Jésus-Christ est en moi; qui pourra désormais me séparer de lui?*—Le lundi était pour lui un jour d'actions de grâces. Il ne cessait point de dire : *Comment pourrai-je vous remercier dignement, ô mon Dieu! du grand don que vous m'avez fait?*—Le mardi était un jour d'offrande et de consécration de soi-même à Dieu : *Seigneur, vous vous êtes donné tout entier à moi, je me donne moi-même tout entier à vous.*—Le mercredi était un jour de prières pour tous les besoins de son âme : *Que me refuserez-vous, Seigneur, vous qui vous êtes donné à moi?*—Le lendemain, jeudi, il recommençait cet exercice, et c'était toujours avec une nouvelle satisfaction. Il n'en est point de plus agréable à Jésus-Christ, de plus doux et de plus salutaire. (LASAUSSE, *Expl. du Catéch.*)

Le bonheur de communier.

Saint Ambroise disait : « Si Jésus-Christ est le pain quotidien, pourquoi le recevez-vous rarement? Vivez de telle sorte que vous méritiez de recevoir tous les jours ce pain céleste. »

Rien n'est plus capable d'embraser nos cœurs d'amour pour le souverain bien que la sainte communion, disait le vénérable P. Olympe, théatin.

Une sainte disait que, pour se procurer le bonheur de s'unir à Jésus-Christ par la communion, elle n'hésiterait pas de passer au travers des flammes, si cela était nécessaire

Les jours que sainte Catherine de Sienne ne communiait pas, elle était malade, il semblait qu'elle devait mourir dans peu; la sainte communion lui rendait ses forces épuisées. Préparons-nous à la communion par le renoncement à toutes les affections déréglées, par un grand nombre de communions spirituelles, et par la pratique des différentes vertus. (*Heureuse Année.*)

Communion sacrilége.

Saint Jean Damascène disait : « Un très-grand crime dans des chrétiens, un crime qui attire sur eux d'affreux châtiments, c'est de recevoir indignement Jésus-Christ, le fils de Dieu, dans le sacrement de son amour. Les profanateurs de ce sacrement adorable épuiseront, pendant l'éternité, le calice des divines vengeances. »

Un moribond, qui avait eu le malheur de faire des communions sacriléges, crut voir le démon s'approcher de lui, il entendit ces paroles : « Parce que tu as communié indignement, tu recevras aujourd'hui la communion

de ma main. » Ce malheureux s'écria alors, plein de désespoir : « La vengeance de Dieu est sur moi, la vengeance de Dieu est sur moi. » Il mourut en prononçant ces mots. N'oublions pas ce que le diacre disait avant de donner la communion : « Les choses saintes sont pour les saints. » Que celui qui n'est pas saint, c'est-à-dire exempt de péché et bien préparé, se garde d'approcher de la table sainte pour recevoir le saint des saints. (*Heureuse Année*)

Piété de Guillaume Ruffin.

Guillaume-Ruffin, jeune écolier dont la vie doit servir de modèle à la jeunesse chrétienne, trouvait son plus grand plaisir à servir plusieurs messes. Il s'en acquittait avec une piété touchante et une ferveur angélique, de sorte qu'on ne pouvait le voir sans se sentir porté à la dévotion. Son dessein était de rendre souvent à Dieu un honneur infini en lui offrant à chaque messe le corps et le sang de son divin fils, et l'on peut dire que c'est par ce saint exercice qu'il a obtenu de Dieu tant de grâces qui l'ont élevé à un très-haut degré de sainteté. (*Vie de G. Ruffin*, par l'abbé Carron.)

Histoire du jeune Albini.

Le jeune Albini n'ayant pas encore l'âge requis pour faire sa première communion, se contentait de soupirer sans cesse après l'heureux jour où il pourrait recevoir son Dieu caché sous les voiles eucharistiques, et il n'oubliait rien pour se préparer à une si sainte action. Il avait une si vive horreur du péché, qu'il évitait jusqu'à l'apparence même du mal. Il disait souvent qu'il ne souffrirait pas que le démon entrât dans son cœur avant Jésus-Christ. Il avait une application constante à s'instruire de tout ce qui concerne le sacrement adorable de nos autels. Il ne cherchait pas seulement à retenir les mots du catéchisme, il s'attachait surtout à en pénétrer le sens. L'innocence de sa vie, le désir extrême qu'il montrait pour la communion, et l'application avec laquelle il s'y préparait, engagèrent celui qui était chargé de la direction de sa conscience, à l'admettre à la table sainte plus tôt qu'on n'y reçoit communément les enfants. On ne pouvait lui annoncer une nouvelle plus agréable. Il remercia son directeur avec les plus vifs transports d'allégresse, et depuis ce moment, il ne songea plus qu'à redoubler ses soins pour purifier son cœur de plus en plus, et pour y préparer à Jésus-Christ une demeure qui fût moins indigne de lui. C'est pour cela qu'avant de communier il voulut faire une retraite, pendant laquelle il fit une confession générale de toute sa vie. A voir le torrent de larmes qu'il répandit, et la vive douleur dont il fut pénétré, on eût dit qu'il n'y avait point de plus grand pécheur que lui sur la terre. Cependant il n'avait jamais souillé par aucun péché mortel la précieuse robe de son innocence; mais les lumières de la grâce dont il était éclairé, lui faisaient regarder les moindres fautes comme autant de monstres odieux, et il ne pouvait se consoler d'avoir offensé un Dieu qui voulait bien devenir lui-même sa nourriture.

C'est dans ces sentiments qu'il passa le temps de sa retraite. L'heureux moment après lequel il soupirait depuis si longtemps arriva enfin, et il eut le bonheur de recevoir son Dieu; mais il serait impossible d'exprimer les vifs sentiments de piété dont il fut animé pendant cette sainte action. Ce n'était que soupirs, que larmes, que transports d'amour et de reconnaissance : « Oui, mon Dieu, s'écriait-il, puisque vous avez eu la bonté de vous donner à moi, je veux me donner entièrement à vous; puisque vous vous êtes uni si étroitement à moi, rien ne sera capable désormais de me séparer de vous. Je serais la plus ingrate des créatures, si j'usais de quelque réserve envers un Dieu qui m'a aimé sans mesure. »

Ce ne fut point là une de ces ferveurs passagères qui s'évanouissent avec l'occasion qui les a fait naître. Albini n'oublia jamais cet heureux jour, ni les engagements qu'il avait contractés avec Dieu. La communion fut pour lui un aliment salutaire qui le fit croître sensiblement en vertu et en piété. Bien loin que cette nourriture céleste rassasiât sa faim, elle ne servit au contraire qu'à la redoubler, et depuis lors il ne manqua jamais de communier de quinze en quinze jours, sachant bien que la divine eucharistie est aussi nécessaire à notre âme, que les aliments terrestres à notre corps, et qu'il est impossible de se maintenir constamment dans les voies de l'innocence et de la piété, sans l'usage fréquent de cet adorable sacrement. (*Les Ecoliers vertueux.*)

Mademoiselle le Camus.

Le jour qu'une jeune demoiselle de Paris, nommée Le Camus, fit sa première communion, une veuve indigente, qui connaissait sa piété et sa charité, vint lui exposer, de la manière la plus attendrissante, la situation déplorable où elle était réduite; elle lui peignit avec les couleurs les plus vives la cruelle impossibité où elle se trouvait de donner du pain à ses enfants qui lui tendaient en vain les bras, dans l'espérance d'en obtenir, et, profitant de la circonstance qui lui était connue : « Ah! Mademoiselle, s'écria-t-elle, ce dimanche est un si beau jour pour vous, pourriez-vous refuser de nous faire participer à votre bonheur, et seriez-vous moins libérale envers nous que Jésus-Christ ne l'a été à votre égard? » Ces dernières paroles frappèrent vivement l'esprit de mademoiselle Le Camus; elle sentit son cœur s'attendrir, et après quelques moments de réflexion, elle dit à la veuve infortunée : « Je ne puis rien faire à présent pour vous; mais attendez-moi dans ma chambre, je viendrai bientôt vous rejoindre, et peut-être à mon retour, je serai assez heureuse pour pouvoir adoucir vos malheurs. » Après avoir dit ces paroles, elle s'empressa d'aller dans l'appartement de son père, qui l'aimait tendrement, et se jetant subitement dans ses bras : « O

mon père, s'écria-t-elle avec le ton le plus sentimental, vous n'avez cessé jusqu'ici de me donner les marques les plus sensibles de votre tendresse, mais il faut qu'aujourd'hui vous m'en accordiez une encore plus signalée: et c'est à ce nouveau trait de votre bonté, que j'attache une partie de mon bonheur.—Que souhaites-tu donc? lui répondit le père, en la serrant dans ses bras; explique-toi sans crainte.—Je n'ose vous dire.... —Ose tout, mon enfant, et songe que tu parles au meilleur des pères, à un père qui n'a rien à te refuser. Que te faut il donc? explique-toi encore une fois.—Il me faut.... Il me faut accorder à l'instant...—Quoi? —Une pension viagère de cent écus, sur la dot qui m'attend.—Une pension viagère de cent écus, et cette pension, m'assures-tu, doit contribuer à assurer ton bonheur? Ah! je ne le sacrifierai pas à une si modique somme. Mais qu'est-ce qui t'engage à me la demander? Rien ne manque ici à tes vœux; tout ce qui est à moi t'appartient, et nos biens ont été jusqu'ici aussi unis que nos cœurs. Pourquoi veux-tu donc commencer aujourd'hui à les séparer?—J'ai pour cela une raison que je ne puis pas encore vous dire, mais elle est si impérieuse, que mon cœur ne peut y résister. Ne me refusez donc pas la grâce importante que je vous demande; je vous en conjure par l'amour que vous avez pour moi, par celui que j'aurai toujours pour vous; et si ce doux sentiment ne suffit pas pour vous attendrir, soyez du moins touché des larmes que vous voyez couler de mes yeux. » A ces mots, elle se mit à pleurer. Le père pleura aussi, et lui promit, en l'embrassant, de lui accorder sur-le-champ le don qu'elle souhaitait. Elle n'eut pas plutôt entendu sa promesse, qu'enivrée de joie, elle vola dans la chambre où elle avait laissé la veuve désolée qui était venue implorer sa charité; elle l'amena dans l'appartement de son père; et là, lui sautant au cou et l'arrosant de ses larmes, elle lui dit avec transport : « J'ai cent écus à moi pour chaque année; le bon et tendre père que vous avez sous les yeux vient de me les donner, ils sont à vous et à vos malheureux enfants. » Le père perça alors le voile du mystère dont elle avait couvert sa demande; il comprit que c'était la charité seule qui la lui avait inspirée; et comme il était lui-même fort charitable, il applaudit avec joie à la belle action que sa fille venait de faire, lui témoigna la satisfaction qu'il en ressentait, et l'exhorta à conserver, pendant toute sa vie, la tendre compassion qu'elle avait montrée ce jour-là pour les malheureux. La veuve infortunée qui en avait été l'objet, y fut encore plus sensible; elle ne parlait de mademoiselle Le Camus qu'avec un enthousiasme mêlé d'attendrissement; elle publiait en toute occasion le bienfait extraordinaire qu'elle en avait reçu; et l'exemple touchant de sa nouvelle protectrice lui procura bientôt un grand nombre de nouveaux protecteurs. (*Morale en Action.*)

Première communion de Madame la duchesse d'Angoulême.

La première communion de Madame Royale, depuis duchesse d'Angoulême, eut lieu à Versailles et fut accompagnée de circonstances extrêmement touchantes. C'était le 8 avril 1790. La princesse ne communia pas seule, elle accomplit ce devoir entourée d'enfants du peuple qui le remplissaient en même temps. Cet exemple de l'égalité devant Dieu causa une profonde sensation ; la France entière y vit un heureux augure. Le matin de ce jour solennel, la reine ayant conduit la jeune princesse dans la chambre du roi, lui dit : « Ma fille, jetez-vous aux pieds de votre père ; demandez-lui sa bénédiction. » Madame se prosterna, Louis XVI étendit les mains sur elle, et lui adressa ces nobles et si remarquables paroles : « C'est du fond du cœur, ma fille, que je vous bénis, en demandant au ciel qu'il vous fasse la grâce de bien apprécier la grande action que vous allez faire. Votre cœur est innocent et pur aux yeux de Dieu ; vos vœux doivent lui être agréables. Offrez-les-lui pour votre mère et pour moi. Demandez-lui qu'il me donne les grâces nécessaires pour faire le bonheur de ceux sur lesquels il m'a donné l'empire, et que je dois considérer comme mes enfants. Demandez-lui qu'il daigne conserver dans ce royaume la pureté de la religion; et *souvenez-vous bien, ma fille, que cette sainte religion est la source du bonheur, et notre soutien dans l'adversité de la vie. Ne croyez pas que vous en soyez à l'abri.* Vous êtes bien jeune; mais vous avez déjà vu votre père affligé plus d'une fois. Vous ne savez pas, ma fille, à quoi la Providence vous destine, si vous resterez dans ce royaume, ou si vous irez en habiter un autre. *Dans quelque lieu que la main de Dieu vous pose, souvenez-vous que vous devez édifier par vos exemples, faire le bien toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. Mais surtout, mon enfant, soulagez les malheureux de tout votre pouvoir : Dieu ne vous a fait naître dans le rang où nous sommes, que pour travailler à leur bonheur et les consoler dans leurs peines.* Allez aux autels où vous êtes attendue, et conjurez le Dieu de miséricorde de ne vous laisser oublier jamais les avis d'un père tendre. »

Première communion aux colonies françaises.

A la Martinique, en 1840, de nombreux esclaves de diverses habitations, après avoir été suffisamment instruits des vérités de la religion par les soins d'un pieux et zélé missionnaire, se préparèrent à l'action la plus importante de la vie par une retraite de huit jours qu'ils passèrent dans le recueillement et les exercices de piété. Leur assiduité, leur extérieur plein de modestie, toute leur bonne conduite, en un mot, prouvaient les grands avantages qu'ils retiraient de ces saints exercices, et leurs efforts pour se rendre dignes du bonheur après lequel ils soupiraient. — Déjà la cloche du temple

retentit au loin, elle annonce un jour grand et solennel. Dès le matin, nos pieux esclaves pensent avec joie et se préparent avec soin à recevoir leur Dieu. Ils se communiquent les sentiments dont ils sont pénétrés. Au lever du soleil, ils bénissent le Seigneur par un saint cantique... Ils s'avancent recueillis et en silence vers l'église, qui, en un instant, est remplie par la foule qui les suit. Le maire de la paroisse, qui mérite à si juste titre l'estime générale, est là; les maîtres, qui se réjouissent du bonheur de leurs esclaves, assistent aussi à cette touchante cérémonie.

L'église est décorée, l'autel orné avec goût, la messe chantée solennellement; entendez-vous ces voix nombreuses qui s'élèvent jusqu'aux cieux ?

Le moment heureux est arrivé, nos pieux esclaves se lèvent; le cierge à la main, ils s'approchent de l'autel. Comme leurs visages annoncent bien la confiance et la joie? Le zélé pasteur parle, sa parole pénètre les cœurs... Des larmes coulent, et bientôt nos chers nègres entourent l'autel et reçoivent leur Dieu.

Qui pourrait dire ce que ces fervents esclaves éprouvent de consolation, de joie et de bonheur !

Le soir de ce beau jour eut lieu la rénovation des vœux du baptême des bons noirs, qui, la main sur l'Evangile, renonçent hautement, à la face du ciel et de la terre, à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ et ne servir que lui. Suivons-les jusqu'aux pieds de l'auguste Marie : c'est là qu'ils déposent leurs cœurs avec confiance, conjurant cette Reine des cieux de les offrir elle-même à Jésus-Christ son divin Fils. « O Marie, s'écrient-ils, ô notre tendre mère ! qui nous voyez à vos pieds, nous nous consacrons sans réserve à vous et pour toujours. Nous nous mettons sous votre puissante protection. O Marie ! ô mère compatissante, ô mère généreuse, daignez nous bénir, nous qui sommes vos enfants, et nous obtenir la grâce de persévérer dans nos bonnes et saintes résolutions. »

Voilà assurément un beau jour, un jour vraiment grand et heureux, qui fait époque dans la vie d'un chrétien, et dont il ne devrait jamais perdre le souvenir.

Les maîtres, édifiés de la piété et de la conduite exemplaire de leurs nègres, leur témoignèrent combien ils étaient satisfaits. Ils voulurent que ce jour fût une fête de famille dont ils firent eux-mêmes tous les frais ; rien ne fut épargné, l'abondance était sur la table, tandis que la joie, la consolation et le bonheur régnaient dans les cœurs.

Enfin nos chers communiants exprimèrent leur reconnaissance au respectable missionnaire, qui, par sa charité et son zèle, avait si efficacement contribué à leur bonheur. Tous ensemble se pressent autour de celui qu'ils aiment... « O Père ! lui disent-ils, qui avez pris tant de soin de nous, qui nous avez instruits des grandes vérités de la religion et préparés à bien faire notre première communion, que votre bonté pour nous est grande ! Croyez à toute notre reconnaissance. Non, jamais nous n'oublierons vos bienfaits. O Père que nous aimons, daignez nous bénir ! »

Et le zélé missionnaire les bénit avec la tendresse d'un père et la charité d'un apôtre.

Les colons ne tardèrent point à s'apercevoir des heureux fruits d'une première communion. Loin donc de se repentir d'avoir accordé à leurs nègres le temps de s'instruire, ils s'en réjouirent et furent encore plus intimement convaincus que la religion est toute-puissante pour leur inspirer le respect et la soumission, l'amour de l'ordre et du travail. (*Trésor des Noirs.*)

Marie Laporte.

C'était une enfant d'une innocence parfaite, qui mourut à Limoges, subitement, quelques jours après sa première communion. Voici comment elle accomplit ce grand acte de la vie chrétienne.

Vers le milieu de sa douzième année, elle se prépara à sa première communion. Il fut visible, tout d'abord, que ses facultés, ses préocupations se concentraient vers cet acte solennel et décisif. Toutefois, dans cette douce et facile nature, la piété ne prit jamais le caractère d'un recueillement profond, austère, laborieux. Quelques âmes exquises ont seules le privilége de ces tourments sacrés. Si Dieu n'avait pas pris le très-grand nombre de ses saints parmi ces âmes ; si ce martyre intérieur, produit d'une plus claire vision et d'un plus ardent amour, n'était pas le signe de la grandeur et de la fécondité dans l'avenir, on dirait que bien plus heureuses sont les âmes toujours confiantes et toujours sereines.

Au retour du premier catéchisme, Marie dit à ses parents : « On nous a recommandé de ne manquer aucune réunion, de faire mieux nos prières, d'aimer beaucoup la sainte Vierge, de remplir exactement tous nos devoirs ; je veux faire tout cela : j'en ai pris la résolution devant Dieu. » Et, en effet, elle redoubla d'activité au travail, d'amour pour ses parents, d'exactitude et de recueillement dans ses prières, et tout l'hiver, levée avant le jour, traversant, dans le froid et l'ombre, des rues désertes, elle ne perdit pas une des leçons du catéchisme.

Le grand jour venu, elle se trouva prête. Elle avait semé dans la joie, cette douce joie de bien faire, si accessible à tous, si abondante chez les âmes simples, elle moissonna dans l'allégresse, et portant ce bon trésor du cœur, elle s'assit, convive radieuse, au banquet de l'homme et de Dieu.

Le serment du soir de la première communion ne fut pas pour Marie, comme il l'est pour tant d'autres, hélas ! le serment de l'adieu, de l'adieu à l'église, à la prière..... et aussi à l'innocence.

Elle se hâta d'entrer dans l'association de la *Persévérance* établie chez les Sœurs. Elle

fut assidue aux réunions. C'était le gracieux couronnement de ce dimanche qu'elle aimait tant. Prendre, dès le matin, des habits de fête, venir dans cette grande église, si connue et si aimée, y retrouver toujours la même foule parée, recueillie, bienveillante ; sentir, sous les bénédictions de Dieu, le commun père, ce profond bonheur d'être frères ; contempler des cérémonies imposantes ; bercer son âme dans des harmonies grandioses ; se savoir dans la réalité de la présence, de la familiarité de Dieu ; lui dire ses chagrins, ses secrets, ses espérances ; le prier pour un père, pour une mère, pour le pauvre aïeul malade, pour ceux qui ne sont plus ; puiser à pleines mains, dans son intarissable munificence, de quoi s'acquitter envers des bienfaiteurs ; se reposer dans sa bonté et dans la vision de ses félicités éternelles, se reposer de l'angoisse des temps et du poids des jours..... Tout ce bonheur, Marie le goûtait chaque dimanche, à la grand'messe et aux vêpres de sa paroisse. (L'abbé Delor.)

F

FOI. vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement en Dieu et à son enseignement interprété par l'Eglise. — La foi est obligatoire parce que Dieu ne peut se tromper ni tromper personne. Par la foi nous reconnaissons que Dieu est la souveraine vérité, et nous soumettons notre faible raison à la sienne. On pèche contre la foi lorsqu'on doute volontairement de quelqu'un des articles du Symbole catholique, ou quand on néglige de s'instruire des vérités nécessaires au salut. — La foi est ou habituelle, c'est-à-dire nous portant à croire en Dieu, à tout ce qu'il a dit; ou actuelle, c'est-à-dire, l'acquiescement de l'esprit et du cœur aux vérités révélées, à cause de la véracité de Dieu.

Entretien de Thaulère avec un berger.

Il n'y a point d'acception de personnes auprès de Dieu, il favorise les grands et les riches ; mais il répand aussi ses faveurs spéciales sur les petits et les pauvres. Souvent, dans des états en apparence les plus abjects selon le monde, on trouve des âmes douées de lumières célestes, plus sublimes et plus relevées que celles des plus grands docteurs. Le fameux Thaulère, si versé dans les voies intérieures, rencontra par hasard, à la campagne, un pauvre berger avec qui il lia conversation ; et voici le dialogue qu'ils eurent ensemble, tel que Thaulère le rapporte lui-même.

Thaulère. Mon ami, je vous souhaite le bonjour.

Le Berger. Je vous suis obligé du bonjour que vous me souhaitez ; mais je n'en ai jamais eu de mauvais.

Thaulère. Je prie le Seigneur de vous donner non-seulement une journée, mais toute la vie heureuse.

Le Berger. Je l'ai eue telle jusqu'à présent, grâce à Dieu.

Thaulère. Comment, mon ami, vous n'avez jamais eu de mauvais jours depuis que vous êtes au monde ? Votre état est si triste et vous donne tant à souffrir. Expliquez-vous un peu plus, je vous prie : comment entendez vous tout ce que vous me dites ?

Le Berger. Je l'entends peut-être mal ; mais, puisque vous le voulez, voici comment je le pense. Je me dis à moi-même : Le bon Dieu règle tout en ce monde, il est notre Maître, notre Père ; il ne veut que notre bien ; ainsi, dans tout ce qui arrive, je regarde sa sainte volonté, et je m'y conforme en tout ; je reçois comme un bien tout ce qui m'arrive, parce que Dieu le permet ; et la consolation que j'ai de faire sa sainte volonté, me rend véritablement heureux : enfin, je veux en tout ce que Dieu veut ; je m'en tiens là, assuré qu'il ne permettra rien que pour mon plus grand bien.

Thaulère. Vous avez raison, la volonté de Dieu doit être accomplie en tout ; mais si Dieu voulait en ce moment vous précipiter dans l'enfer, que feriez-vous ?

Le Berger. Je sais que Dieu ne le veut pas : en tout cas, j'ai deux bras, je le serrerais si étroitement, que je le tirerais avec moi ; et si j'étais avec Dieu, je serais en paradis.

Thaulère. Qui êtes-vous, mon cher ami ?

Le Berger. Je suis roi.

Thaulère. Et où est votre royaume ?

Le Berger. Dans mon cœur.

Thaulère. Qu'est-ce que régner ?

Le Berger. C'est dominer ses sujets

Thaulère. Et quels sont vos sujets ?

Le Berger. Ce sont mes passions ; et je tâche de les combattre et de les assujettir en tout à la loi de Dieu.

Thaulère. Ah ! mon ami, que vous êtes heureux !

Le Berger. Chacun peut commencer à l'être en ce monde ; mais nous ne le serons parfaitement que dans l'autre.

« Ainsi finit notre conversation, dit Thaulère ; je me retirai en adorant les bontés de Dieu, qui éclaire d'une manière si spéciale des âmes si méprisables aux yeux du monde, et dont le monde n'est pas digne ; tandis que, d'une autre part, il aveugle ces prétendus esprits forts qui s'évanouissent dans leurs pensées, et s'égarent en suivant leurs lumières profanes et réprouvées de Dieu. J'avoue que j'en appris plus de ce pauvre berger, que je n'en avais appris dans la lecture de tous les livres. » (*Œuvres spirituelles de Thaulère.*)

Un manichéen et un catholique.

Les manichéens étaient des hérétiques qui admettaient deux principes, et comme

deux dieux auteurs de toutes choses : l'un du bien, qui est Dieu ; l'autre du mal, qui est le démon : ils n'oubliaient rien pour leur parti. Un catholique, qui s'impatientait contre les mouches qui l'importunaient continuellement, fut visité par un manichéen auquel il conta l'incommodité qu'il en recevait, et les mouvements d'impatience que cela lui causait. Le manichéen crut avoir trouvé une occasion favorable de lui insinuer son erreur. « Qui, croyez-vous, lui dit-il, a créé les mouches ? » Le catholique qui les trouvait si incommodes, n'osa pas dire : « Dieu. — Mais si ce n'est pas Dieu qui les a faites, dit le manichéen, qui est-ce donc ? » L'autre répondit qu'il croyait que c'était le démon. Le manichéen presse de nouveau et dit : « Mais si c'est le démon qui a fait les mouches, les abeilles qui sont un peu plus grosses, qui les a faites ? » Le catholique, qui venait de dire que Dieu n'avait pas fait les mouches, n'osa pas dire qu'il eût créé les abeilles. Le manichéen insiste : de l'abeille il passe à la sauterelle, de la sauterelle, au lézard ; du lézard, au moineau ; du moineau, à l'aigle ; de l'aigle, au mouton ; de là au bœuf, puis à l'éléphant, enfin à l'homme même, et persuade ainsi à ce catholique que Dieu n'avait pas créé l'homme ; le conduisant pas à pas d'erreur en erreur, et d'abîme en abîme. (*Tiré de saint Augustin.*)

Dans la foi tout s'enchaîne : nier un article du Symbole, c'est implicitement nier le *Credo* entier.

Saint Louis (XIIIe siècle).

Il est rapporté dans la Vie de saint Louis, roi de France, qu'un saint prêtre, célébrant la messe à la Sainte-Chapelle du palais, à Paris, tomba en extase au moment que la consécration fut faite. Ceux qui entendaient la messe virent, avec la plus grande surprise, entre les mains du prêtre, le plus beau et le plus aimable de tous les enfants : ce qui dura près d'un quart d'heure. Plusieurs sortirent pour avertir d'autres de venir voir ce miracle ; ils y vinrent et le virent. Saint Louis était fort proche de l'endroit : on vint l'avertir du miracle, on le pria de venir lui-même en être témoin ; il répondit : « Je crois si parfaitement que Jésus-Christ est réellement présent dans l'eucharistie, que je n'ai pas besoin d'aller voir ce miracle pour m'en persuader : je l'y crois présent plus fermement que si je l'y voyais ; et je ne veux pas perdre le mérite de ma foi. » (*Nouveau Pensez-y bien.*)

Les deux natures.

Un hérétique s'étant trouvé dans une société où était un enfant qui avait été instruit avec soin par un Père de la compagnie de Jésus, voulut faire dire à cet enfant qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ. Pour l'en convaincre, il prit deux morceaux de fer, il les fit rougir au feu, et les joignit ensuite l'un à l'autre pour n'en faire qu'un seul morceau. « C'est ainsi, lui dit-il, que la nature divine et la nature humaine, unies ensemble dans Jésus-Christ, ne font plus qu'une seule nature dans sa personne. — Mais, répondit l'enfant, mettez un petit lingot d'or à la place de ce petit morceau de fer, faites-les rougir tous deux, et n'en faites qu'un seul morceau. Je vous demande alors, ce morceau sera-t-il tout or ou tout fer ? Chaque morceau ne restera-t-il pas ce qu'il était auparavant ; c'est-à-dire, l'un ne sera-t-il pas toujours un lingot d'or, et l'autre un morceau de fer, quoiqu'ils soient unis ensemble ? Oui, sans doute, vous n'en pouvez disconvenir. Voilà donc deux morceaux, l'un d'or, l'autre de fer, qui, tout distingués qu'ils sont l'un de l'autre, ne feront plus cependant qu'un morceau. C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique distinguées l'une de l'autre, ne font néanmoins qu'une seule personne en Jésus-Christ. » (*Le dogme et la morale.*)

Rapporter tout à Dieu.

Je ne cherche que le royaume de Dieu ; je ne désire autre chose que d'écrire mon nom dans le livre des élus : plaire à Dieu, ne plaire qu'à lui, voilà toute mon ambition, disait un serviteur de Dieu.

C'était avec une admiration incroyable que le peuple d'Antioche écoutait les sermons de saint Jean Chrysostome. Interrompu souvent par des acclamations, et des battements de mains qui étaient pour son humilité un vrai supplice, il leur disait : « De quoi me servent vos louanges ? Je n'ai besoin ni de ces applaudissements, ni de ce tumulte. Je cherche non à vous plaire, mais à vous convertir. L'unique chose que je désire, c'est qu'après m'avoir écouté paisiblement, et avoir fait paraître que vous comprenez ces vérités, vous les pratiquiez fidèlement. C'est tout l'applaudissement que j'attends de vous : ce sont les seuls éloges que je souhaite. » (*Heureuse Année.*)

Sainte Madeleine de Pazzi ne cessait de recommander aux novices dont elle était chargée, d'offrir à Dieu leurs actions même les plus indifférentes ; et, afin qu'elles y fussent fidèles, elle leur faisait de temps en temps cette question : Pour quelle fin faites-vous cette action ? Lorsque la personne qu'elle avait interrogée lui répondait qu'elle la faisait sans intention surnaturelle, elle lui disait : Ne voyez-vous pas qu'en agissant ainsi vous en perdez le mérite ? Dieu n'est ni honoré ni content de telles actions.

L'abbé Pambon apercevant une courtisane parée superbement, ne put s'empêcher de jeter un grand soupir et de verser des larmes ; on lui en demanda la raison, il répondit : « Misérable que je suis, il s'en faut bien que je désire avec autant d'empressement de plaire à Dieu, que cette créature désire de plaire aux hommes. »

On raconte de saint François d'Assise que son frère, le voyant un jour pieds nus, et vêtu très-légèrement dans le cœur de l'hiver, ce qui le faisait trembler de froid, lui envoya, pour se moquer de lui, un enfant

qui lui demanda, de sa part, s'il voudrait lui vendre une once de sa sueur. Le saint répondit en souriant : « Allez dire à mon frère que je l'ai vendue tout entière à celui qui est mon Seigneur et mon Dieu, et qu'il m'en a donné un très-bon prix. » (*Heureuse Année.*)

Une des résolutions que prenait tous les matins, au milieu et à la fin du jour, un saint prêtre, c'était d'agir toujours selon Dieu, en Dieu et pour Dieu. *Selon Dieu :* Je ne ferai rien contre la volonté de Dieu, et je ferai tout conformément à cette sainte volonté. *En Dieu :* en état de grâce, et faisant en sorte que la grâce actuelle soit le principe de toutes mes actions. Pour être en état de grâce, je m'exciterai à la contrition parfaite avant mes actions principales, et, afin que la grâce actuelle soit le principe de mes actions, je demanderai à Dieu cette grâce avec ferveur, avant de passer d'un exercice à un autre. *Pour Dieu :* Je ne veux agir que par un motif surnaturel pour la gloire de Dieu, pour plaire à Dieu, par amour pour Dieu, en la présence de Dieu, avec beaucoup de ferveur, m'unissant alors à Jésus-Christ, lorsqu'il faisait une action semblable à celle que je ferai. (*Heureuse Année*).

Saint Ignace, s'apercevant qu'un frère de sa compagnie agissait avec beaucoup de négligence, lui demanda pour qui il faisait ses actions : le frère lui répondit qu'il les faisait pour Dieu. « Si vous les faisiez pour les hommes, ajouta le saint, le mal ne serait pas bien grand ; mais quel désordre de les faire de la manière que vous les faites, agissant pour un si grand maître que Dieu ? » (*Heureuse Année.*)

Rien que ce que Dieu veut.

Le P. Dupont disait à un de ses amis qu'il se réjouissait des défauts naturels qu'il avait, et en particulier de ce qu'il ne pouvait pas parler bien distinctement. Il ajoutait qu'il se réjouissait pareillement de toutes les tentations et autres misères qu'il éprouvait, parce que c'était la volonté de Dieu qu'il les eût. Si c'était la volonté de Dieu, disait-il, que je vécusse mille ans, accablé de toutes sortes d'infirmités, et dans les plus épaisses ténèbres, j'en serais très-content, pourvu que je ne l'offensasse pas.

Sainte Elisabeth, apprenant que son mari était mort à l'armée, s'adressa aussitôt au Seigneur, et lui dit : « O mon Dieu! vous savez bien que je préférerais sa présence à toutes les délices du monde ; mais puisqu'il vous a plu de me l'enlever, je me soumets de tout mon cœur à votre sainte volonté. S'il ne fallait qu'arracher un cheveu de ma tête pour lui rendre la vie, je ne le ferais pas, si cela était opposé à votre bon plaisir. » (*Heureuse Année.*)

Songe d'une princesse.

Une princesse qui avait perdu la foi eut un songe qui fut, selon l'expression de Bossuet, comme la *première touche* d'une providence miséricordieuse qui voulait la ramener à la vérité. Elle crut que marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge ; elle s'approche pour lui demander s'il était aveugle de naissance, où s'il l'était devenu par quelque accident ; il répondit qu'il était aveugle-né. — Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil qui a tant d'éclat et de beauté ? — Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je n'en puis former aucune idée ; je ne laisse pas de croire, continue-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. — L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et prenant un ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, doit vous apprendre qu'il y a des choses très-excellentes et très-admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies, ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre, ni imaginer.

L'homme de génie et le petit enfant.

Un homme de génie, se promenant sur le bord de la mer, s'occupait du mystère de la sainte Trinité. Il cherchait à l'approfondir, oubliant que celui qui tente de sonder les profondeurs de la majesté de Dieu sera opprimé par sa gloire. Il vit alors près de lui un petit enfant qui ne cessait d'aller prendre de l'eau à la mer, dans une coquille, et de revenir mettre cette eau dans un creux qui était dans la terre. Il lui adressa la parole : « Que prétendez-vous faire, mon enfant, en mettant dans ce creux l'eau que vous allez chercher ? — Je prétends, répondit-il, y mettre toute l'eau de la mer. » Il ne put s'empêcher de rire de sa simplicité. Cet enfant, ou plutôt un ange qui en avait pris la forme, lui dit alors : « Vous pensez donc que je ne réussirai pas ? Je vous assure que je viendrais plutôt à bout de mettre toute l'eau de la mer dans ce creux, que vous de comprendre le mystère de la sainte Trinité. L'esprit de l'homme, qui est si borné, pourrait-il comprendre Dieu qui est infini ? » Cet homme téméraire reconnut que c'était Dieu qui lui donnait une leçon salutaire par la bouche de cet enfant, et ne chercha plus à sonder les profondeurs d'un mystère qui est impénétrable à tout mortel. Cet homme de génie est saint Augustin.

Dignité du chrétien.

J'ai connu une vertueuse femme, dit le pieux Boudon, toute pauvre des biens de la vie présente, mais très-riche des biens du ciel, pleine de l'esprit de Jésus-Christ, et d'un amour tendre pour la sainte Vierge. Comme on élevait dans la ville qu'elle habitait une magnifique église, elle se sentit pressée d'offrir un écu, fruit de ses épargnes, pour contribuer en quelque sorte à la construction du pieux édifice. Mais le prêtre à qui elle présenta son offrande la refusa, et lui témoigna même qu'il serait bien aise de lui faire accepter quelque secours, au lieu d'en recevoir d'elle, parce qu'il voyait bien à ses habits qu'elle était pauvre. Alors cette

femme, avec une foi admirable, lui répondit : « Moi, pauvre ! mon père ! Eh, ne suis-je pas chrétienne, fille d'un grand roi, et héritière d'un grand royaume ? » (*Mois de Marie* par le P. Debussy, page 131.)

Le comte de Stolberg.

La foi est un don du ciel ; Dieu l'accorde à ceux qui la lui demandent, et qui par une vie pure se préparent à la recevoir. Telles étaient les dispositions dans lesquelles se trouvait l'illustre comte de Stolberg, dont la conversion a fait tant de bruit et en Allemagne et en France, au commencement de ce siècle, témoin ses lettres qu'il écrivait après avoir, ainsi que sa femme, abjuré le protestantisme.

« Munster, 16 mai 1800.

« Mon cœur et ma chair ont tressailli de joie dans le Dieu vivant ; le passereau trouve sa demeure, et la tourterelle se fait un nid pour y déposer ses petits ; vos autels, Dieu des vertus, vos autels, ô mon roi et mon Dieu, sont l'asile où maintenant je repose en paix et dans l'allégresse.

« Voilà, Madame, voilà les sentiments dont mon âme devrait être pénétrée. Inondé d'un torrent de sainte joie, mon cœur devrait être un temple où la louange du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, la louange du Dieu et du Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ se fît entendre sans cesse ; car il m'a fait miséricorde à moi et à Sophie, et il la fera à mes enfants. Il a regardé avec une complaisance indulgente le désir de connaître la vérité, désir que lui-même avait fait naître. Il a exaucé les prières ferventes que plusieurs saintes personnes lui adressaient pour moi, prosternées au pied des autels. Il est tombé de mes yeux comme des écailles dans le moment où mon cœur opposait une disposition d'amertume et de dégoût à la douceur d'une manne céleste que Dieu me faisait offrir. »

Eutin, 16 août 1800.

« Je ne saurais vous exprimer combien je suis pénétré de la grande idée que Dieu a bien voulu nous faire, à Sophie et à moi, la grâce de nous faire entrer dans son Eglise ; c'est un bonheur toujours nouveau pour nous. Que notre louange de son nom ne tarisse pas, jusqu'à ce que nous entonnions le nouveau cantique ! Il est bien juste que ce bonheur soit mêlé de quelque amertume ; la situation dans laquelle nous nous trouvons dans ce moment-ci n'en manque pas. On nous fuit, on nous abandonne... Je voudrais déjà être à Munster ; car notre situation d'ici est pénible, au delà de ce que je pourrais vous en dire. Je sens cependant qu'il ne tient qu'à moi de cueillir des roses immortelles de ces épines. Que celui qui a bien voulu se faire couronner d'épines m'en donne la grâce ! qu'il veuille dompter ma nature rebelle, et lui faire subir volontiers le saint joug de la croix !... Quelle grâce Dieu nous a faite ! que son saint nom en soit béni éternellement ! »

La philosophie impuissante à expliquer Dieu.

Plusieurs personnes venues chez un philosophe, lui dirent : « Nous sommes envoyés vers vous pour vous prier de nous dire bien clairement ce que c'est que Dieu. » Le philosophe leur dit : « J'y penserai, revenez dans huit jours. » Les huit jours étant écoulés, les députés revinrent, et il leur dit : « Revenez dans huit jours. » Huit jours après ils reçurent la même réponse. Les députés s'ennuyèrent enfin de n'entendre sortir de la bouche du philosophe que les mêmes paroles ; ils lui demandèrent jusqu'à quel temps il leur dirait de revenir dans huit jours. Il leur dit alors : « Je vous ferai la même réponse aussi souvent que vous me ferez la même demande ; je sais bien que Dieu est, je sais qu'il existe, mais je ne puis et ne pourrai jamais dire ce qu'il est. »

Canut.

Des flatteurs louaient la puissance de Canut, roi d'Angleterre. Que fait le sage prince ? il s'assied sur le bord de la mer ; c'était au moment du reflux : il ordonne à l'élément fougueux de le respecter. On pense bien qu'il ne fut pas obéi. Se tournant alors vers ses courtisans : « Voyez, dit-il, quelle est ma puissance ! » (Méraulx, *Enseignement de la religion*, t. Ier.)

Un mot de Napoléon sur Jésus-Christ.

« C'est une chose bien extraordinaire, disait Napoléon, qu'après dix-huit siècles, Jésus-Christ soit encore aimé !... Nul homme, tel grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie... Aujourd'hui, qui aime César, Alexandre ? Non, les grands hommes ne sont pas aimés ! C'est le seul !... Mais je me connais en hommes. Jésus-Christ n'est pas un homme. Voilà pourquoi, après dix-huit siècles, on aime encore Jésus-Christ. » (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Les philosophes.

Au milieu des clameurs intéressées des philosophes, les seuls hommes qui vivent exempts de superstitions sont les catholiques fidèles, parce qu'eux seuls ils possèdent la lumière qui ne trompe jamais. Les douteurs, au contraire, semblent tous justifier ce redoutable axiome : Quiconque se sépare de Dieu a l'esprit fourvoyé. Les plus incrédules sont les plus superstitieux. Ils repoussent les dogmes révélés pour faire preuve de raison et d'indépendance, ce sont les mots pompeux qu'ils mettent en avant. Examinez-les de près, vous verrez ce qu'il faut penser de cette ambitieuse jactance. Johnston croit aux revenants ; Rousseau a peur du nombre 13 ; Bayle s'effraye du vendredi ; Volney recherche l'explication des songes ; Hobbes étudie l'avenir dans des combinaisons de chiffres ; Voltaire redoute les présages ; un savant de nos jours poursuit l'élixir de vie à peu près comme les sectateurs du Tao, qui, en Chine, présentaient à d'idiots monarques le breuvage de l'immortalité ; un mathématicien célèbre est persuadé que les éléments sont peuplés par les essences cabalistiques ; tel autre philosophe ne sait

pas s'il croit à Dieu ; mais il pratique, loin de tous les regards, les cérémonies du grimoire pour évoquer Béelzébuth. Tant il est vrai que l'homme a besoin de croire ! Qu'il refuse d'adhérer à la vérité, il est poussé au mensonge et à l'imposture par la pente d'une nature corrompue. (*Université catholique.*)

Napoléon a Sainte-Hélène.

« A Sainte-Hélène, dit M. Michaud, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie. « Je ne suis ni un incrédule, ni un philosophe, disait-il ; je crois à l'existence d'un Dieu ; » puis levant les yeux vers le ciel : « Quel est celui qui a fait tout ça ? » On sait que dès les premiers temps de son arrivée à Sainte-Hélène, il s'était plaint de n'y avoir ni prêtre, ni église : « Une de mes peines ici, disait-il, c'est de ne pas entendre de cloches, et de manger du pain moisi. » Plusieurs fois il avait fait demander qu'on lui envoyât de France ou d'Italie un prêtre catholique ; mais ces demandes confiées à Bertrand étaient restées sans réponse. Le cardinal Fesch, qui était à Rome, en fit partir deux pour Sainte-Hélène. Napoléon eut, avec ses compagnons d'exil, surtout avec Bertrand, qu'il voulait persuader, des conversations sur la religion, dans lesquelles on remarque des pensées vraiment étonnantes et dignes des plus profonds théologiens. Ce général lui ayant dit un jour sur un ton fort inconvenant : « Qu'est-ce que Dieu ? L'avez-vous vu ? — Je vais vous le dire, répondit Napoléon. Comment jugez-vous qu'un homme a du génie ! Le génie est-il une chose visible ? Qu'en savez-vous pour y croire ? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une prompte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard ? Pourquoi s'écriait-on de toute part : Où est l'empereur ? Que signifiait ce cri, si ce n'est de l'instinct, de la croyance en moi, en *mon génie ?* — Mes victoires vous ont fait croire en moi ; eh bien ! l'univers me fait croire en Dieu... Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloquentes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres..... » A ses derniers moments, Napoléon ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et le prêtre Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant. « Je suis né dans la religion catholique, lui dit-il ; je veux remplir tous les devoirs qu'elle impose, et recevoir toutes les consolations, tous les secours que je dois en attendre. » Ayant remarqué dans son médecin quelques signes de désapprobation, il lui dit avec force : « Pouvez-vous ne pas croire en Dieu ? Tout proclame son existence ; et les plus grands esprits l'ont cru !..... » Une autre fois, le docteur s'étant permis de rire aux éclats, et de la manière la plus indécente, des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le tança rudement, et dans des termes si énergiques, que Marchand, qui les entendit, n'a pas osé les répéter. « Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque, dans la nuit du 29 au 30 avril, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea à faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il m'exprimait. Il me permettait de lui parler comme à un père ; j'osai lui dire ce que je comprenais, il me répondit sans hésiter : *Oui, c'est le prêtre que je demande ; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien.* J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir. » Ainsi introduit auprès de Napoléon, et resté seul avec lui, le prêtre y remplit tous les devoirs de son ministère. Après s'être humblement confessé, cet empereur, naguère si superbe, reçut le viatique, l'extrême-onction, et il passa toute la nuit en prières, en actes de piété aussi touchants que sincères. Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction : « Général, je suis heureux, j'ai rempli tous mes devoirs ; je vous souhaite, à votre mort, le même bonheur. J'en avais besoin, voyez-vous ; je suis Italien, enfant de classe de la Corse. Le son des cloches m'émeut ; la vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci ; mais cela ne convient pas ; je dois, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe ; donnez vos ordres, général, faites dresser un autel dans la chambre voisine ; qu'on y expose le saint sacrement, et qu'on dise les prières des quarante heures. » Le comte de Montholon se disposant à sortir pour exécuter cet ordre, Napoléon le retint : « Non, lui dit-il, vous avez assez d'ennemis ; comme noble, on vous imputerait d'avoir arrangé tout cela d'après votre tête, et la mienne étant perdue, je vais donner les ordres moi-même. » En conséquence le général se retira dans sa chambre et se jeta sur son lit tout habillé. Il s'était endormi, lorsqu'un bruit extraordinaire le réveilla, et qu'il vit le général Bertrand entrer, et lui dire sur un ton fort animé : « Qu'est-ce donc qu'une chapelle en permanence chez l'empereur, et l'abbé Vignali ne cessant d'officier ? — Vous pouvez le demander à lui-même, répondit M. de Montholon avec calme. — Comment cela, réplique Bertrand, puisque c'est de vous seul que Saint-Denis en a reçu l'ordre ?» Il fallut descendre chez l'empereur, où, sans respect et sans égard, le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes, que la renommée porterait en Europe, étaient politiquement peu convena-

bles, et plutôt d'un religieux que d'un vieux soldat, de son empereur..... A ces mots, Napoléon, se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte : « Général, je suis chez moi ; vous n'avez pas d'ordres à donner ici ; vous n'en avez pas à recevoir ; pourquoi donc y êtes-vous ? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi ? » Alors Bertrand, contraint de sortir, ne le fit que d'une manière peu respectueuse, levant les épaules, et prononçant d'un ton de mauvaise humeur quelques paroles, parmi lesquelles on distingua celle de *capucin*. Comme l'autel était démoli, il fallut le reconstruire, et toutes les cérémonies furent reprises selon les ordres de l'empereur. Il eut encore quelques moments lucides, et se rappela ce qu'il avait fait de bien en sa vie pour la religion. « J'avais le projet de réunir toutes les sectes du christianisme, dit-il, nous en étions convenus avec Alexandre à Tilsitt ; mais les revers sont venus trop tôt... Du moins, j'ai rétabli la religion. C'est un service dont on ne peut calculer les suites : que deviendraient les hommes sans religion ? » Puis il ajouta : « Il n'y a rien de terrible dans la mort ; elle a été la compagne de mon oreiller pendant ces trois semaines ; et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi pour jamais. J'aurais désiré revoir ma femme et mon fils ; mais que la volonté de Dieu soit faite. » Le 3 mai, il reçut une seconde fois le viatique, et, après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots : « *Je suis en paix avec le genre humain,* » et il joignit les mains en disant : « *Mon Dieu !* » Les mots *tête, armée*, furent les derniers qu'il prononça, ce qui indique que, dans le délire du moment suprême, son imagination errait encore sur le champ de bataille. Ce fut le 5 à six heures du soir qu'il expira.

L'abbé Boyer et la dame incrédule.

A l'époque où le ministère des retraites ecclésiastiques obligeait M. Boyer, le savant et saint directeur de la société de Saint-Sulpice, à de fréquents voyages, pendant lesquels la lecture l'absorbait profondément, et semblait le rendre indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, une dame s'avisa un jour de le faire sortir de sa rêverie, et lui adressant la parole, elle lui dit : « Savez-vous, monsieur l'abbé, que je suis incrédule, et qu'en fait de religion je ne crois à rien ? — Madame croit pourtant à l'existence de Dieu, reprit M. Boyer. — Pour l'existence de Dieu, soit ; toutefois, s'il existe, il ne s'inquiète guère de ce qui se passe ici-bas. — Madame croit-elle à l'immortalité de l'âme ? — Oui, mais sans croire à l'enfer. — Madame admet-elle une révélation ? — Oh non ! la révélation et tout ce qu'on en dit n'est qu'un conte. — Madame a-t-elle examiné les preuves de la révélation ? — Pas beaucoup, monsieur l'abbé. — Avez-vous lu quelques ouvrages de Bergier, le cardinal de la Luzerne, Frayssinous ? — Non. — Connaissez-vous les écrits de Bossuet et de Fénélon, les sermons de Bourdaloue et de Massillon ? — Non. — Eh ! madame, reprit M. Boyer, si vous ne connaissez rien de tout cela, dites donc que vous êtes une sotte et une ignorante, et non une incrédule. (*Notice sur M. Boyer.*)

Napoléon le Grand.

L'illustre empereur ne perdit jamais la foi. Il n'était ni haineux, ni cruel. Sa politique ou ce qu'il croyait être sa raison d'Etat, a pu seule le conduire à quelques faits dignes de ces détestables successeurs de César, qui abusèrent si horriblement du pouvoir. Élevé dans les meilleures doctrines de cette religion sainte, Napoléon ne les oublia jamais entièrement. Il a dit souvent, même dans ses plus grands succès que le jour le plus heureux de sa vie était celui de sa première communion, qu'il se rappellerait toujours l'aspect de cette cathédrale d'Ajaccio, où il s'était prosterné devant Dieu avec tant de foi et d'humilité. Si, au milieu des agitations de la guerre et de la politique, il pratiqua peu les devoirs de la religion, du moins il la respecta et la protégea, même dans le temps où il persécutait le saint-siége ; et jamais on ne le vit se déshonorer par les blasphèmes, par les stupides dénégations du parti révolutionnaire. A Sainte-Hélène, il finit par revenir sincèrement aux principes de son éducation première : ce fut la consolation de ses derniers moments. Et qu'on ne pense pas qu'il en soit venu là par suite des faiblesses, des terreurs d'un moribond ; il s'en était occupé sérieusement en pleine santé, dès son arrivée dans cette île, où son plus grand chagrin fut de ne trouver ni églises, ni prêtres. Il brava, pour en faire venir, pour les soutenir dans l'exercice de leur saint ministère, les contrariétés, les injures même de ses entours, et, resté presque seul au milieu de ce débordement d'impiété, il mourut en véritable martyr, et d'une manière aussi exemplaire, aussi chrétienne peut-être qu'aucun des rois que l'on puisse citer. (*Vie de Napoléon par Michaud.*)

(*Voy.*, ci-dessus, col. 389, les détails que nous donnons sur les derniers moments du grand homme.)

Ingénuité d'une Napolitaine.

Une femme était à genoux dans la chapelle latérale d'une pauvre église, devant une madone portant, avec maintes grappes de raisin, maints cœurs d'argent, maints épis de blé, un Enfant-Jésus dans ses bras.

Les yeux de cette femme, tendus plutôt qu'élevés vers le ciel ; ses mains, qu'elle serrait âprement ; son visage, son attitude, tout en elle exprimait une émotion violente. Il y avait même dans le jeu de ses traits, un mélange très-marqué de prière ardente et de reproche. Du reste, point de respect humain : l'affaire était d'elle à la Vierge ; et, tout à sa céleste auditrice, elle se souciait fort peu que quelqu'un de ce monde entendît ses paroles :

« Oh ! sainte Vierge, disait-elle tout haut,

avec une admirable expression de foi et de douleur, est-ce bien avec moi que vous pouvez agir ainsi?... Vous ai-je jamais abandonnée, moi, comme vous m'abandonnez maintenant?... Depuis que j'ai l'âge de raison, ai-je passé un seul jour sans vous dire une dizaine de chapelet?... A l'Assomption dernière, c'est encore moi qui vous ai apporté ce beau cierge qui a brûlé jusqu'à minuit devant votre image! Je ne passe pas une fois devant votre sainte église, que je ne m'y agenouille le temps d'un *Ave, Maria*, et pourtant, voilà que mon fils est tombé au sort!... Si vous ne le sauvez, rien ne peut l'empêcher de partir!... Il va partir, sainte Madone, mon enfant, mon seul enfant!!!...»

Alors cette femme se met à fondre en larmes, à dire des paroles sans suite, à pousser des exclamations vers Dieu, en se serrant les bras contre la poitrine.

« Voyez la Peppona, reprend-elle après un moment de silence; c'est une bonne femme, en vérité; mais enfin, elle n'en fait pas plus que moi pour votre honneur; et à la Saint-Jean dernière, vous avez guéri tout de suite son petit, que tout le monde croyait mort. Il court les champs, et moi, mon fils va partir!... Ah! mon Dieu! Ah! Seigneur, mon Dieu!!!...»

Ici, nouvelles larmes, nouvelles prières ferventes à Dieu, aux saints, à la Vierge surtout. Mais tout à coup elle s'anime, son œil devient ardent comme le feu; elle se lève : « Ainsi vous ne m'avez pas entendue! vous ne voulez pas m'écouter! je n'ai pourtant qu'un seul enfant, comme vous, moi!...» disait-elle, en roidissant ses deux mains, en les élevant vers la sainte Madone : « Et si votre enfant vous laissait seule aussi, si Dieu vous fermait son oreille, quand vous le prieriez pour votre enfant?... si l'on vous enlevait votre enfant?...» Sa voix s'animait de plus en plus, ses gestes devenaient menaçants. Enfin elle s'élance, pose un genou sur l'autel, et arrache des bras de la sainte Vierge l'Enfant-Jésus : « Eh bien! qu'en dites-vous, à présent?...»

En prononçant ces mots, son regard étincelant interrogeait avec une douloureuse amertume celle qu'elle venait de prier. Mais ce fut un éclair; bientôt elle pressa amoureusement contre son sein, comme pour le consoler d'être séparée de sa douce mère, l'image inanimée de l'Enfant-Jésus : un déluge de larmes s'échappa de ses yeux; elle baisa respectueusement les pieds et les mains du Sauveur, puis remit tant bien que mal le *Bambino* dans les bras de la Madone.

Certes, voilà bien de la foi, et de la foi vraie!... La sainte Vierge ne put résister aux prières et aux larmes de cette pauvre mère. Quelques jours après, son fils fut exempté du service. (*Rome en* 1848-49-50.)

JOUFFROY.

Professeur dans la principale école de France, un des chefs de l'école éclectique, écrivain très-laborieux et très-distingué, député remarquable sous Louis-Philippe, M. Jouffroy ne pensait pas à son lit de mort que la religion fût une *chose vaine et bonne pour le peuple.*

Voici la lettre qu'écrivait à un évêque le curé de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, sur laquelle habitait ce philosophe :

« Je n'ai vu M. Jouffroy que deux fois. Je me suis présenté chez lui deux mois avant sa mort, et il m'a accueilli avec beaucoup de politesse. La conversation n'a roulé que sur des sujets assez vagues. Je l'ai encore vu quinze jours avant le fatal événement. Pour cette fois, nous avons parlé de philosophie et de religion. Il a été question du dernier ouvrage de M. de L. M..., qui venait de paraître. Jouffroy a déploré sa *défection*, et il m'a dit, avec un profond soupir : *Hélas! M. le curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne.* Je sortis de chez lui avec de bonnes espérances dans le cœur, et bien résolu à y revenir prochainement. Quelques jours après, Mme Jouffroy me fit dire que son mari était si faible, que le médecin lui avait défendu de parler, mais qu'il serait enchanté de me recevoir dès qu'il aurait un peu plus de force. Trois jours après, il s'éteignit en buvant une potion calmante.

« Voilà, Monseigneur, l'exacte vérité. Je crois que la foi s'était ranimée dans le cœur de ce pauvre Jouffroy, qui avait été fort pieux dans sa première jeunesse. Quelques jours avant sa mort, il avait témoigné à sa femme combien il était heureux de penser que j'allais me charger d'instruire sa fille pour la première communion. »

Les enfants catholiques.

La *Foi Bretonne*, en octobre 1848, publiait ce fait :

Un monsieur qui se dit ministre protestant, je ne sais de quelle variété, parcourt depuis quelques semaines nos cantons ruraux. Ce monsieur, qui hache tant bien que mal quelques mots de breton, distribue à profusion de petits livres contenant en langue celtique des textes falsifiés des Evangiles.

La terre de Bretagne est mal disposée pour cette semence : et le semeur a dû faire bonne provision de patience. Il y a quelques huit jours, il apparut à Bégard, et se vit immédiatement entouré de la foule des enfants du bourg. Chacun des marmots s'empresse de prendre pour lui et les siens un grand nombre de livres; le missionnaire avait salué ce pays comme une terre promise.

Mais tout à coup, après avoir tenu conseil entre eux, les enfants entassent les susdits imprimés sous les fenêtres mêmes du révérend ministre, et en font un superbe auto-da-fé, aux éclats de rire et aux applaudissements de la foule.

FORCE, FERMETÉ, COURAGE. — *Force*, vertu cardinale, disposition réfléchie de l'âme, qui lui fait supporter avec joie les contradictions et les épreuves. Le nom même de *vertu* ne signifie rien autre chose que la

force de l'âme : aussi dit-on avec raison : Toute âme faible est incapable de vertu. Cette vertu a singulièrement brillé dans les martyrs.

Fermeté, vertu qui consiste à suivre l'exécution de ses desseins avec persévérance. L'homme ferme résiste à la séduction, à la menace, à la crainte, à la douleur, à la misère, au plaisir, à lui-même. Nous ne considérons donc dans ce chapitre les traits de la fermeté que d'une manière un peu humaine.

Courage, sentiment sublime qui porte à faire des actions dont on connaît toutes les difficultés, tout le péril. Il diffère de la bravoure en ce que celle-ci est une espèce d'instinct, tandis qu'il est, lui, le résultat de la réflexion. Le courage tient plus de la raison : il peut donc s'acquérir, se fortifier sous l'influence d'une forte et sainte conviction. Aussi, si la bravoure est la qualité distinctive du soldat, le courage est-il celui de toutes les professions. Et certes, sous le rapport de cette gloire, les siècles catholiques n'ont rien à envier aux siècles païens. Lorsque l'incrédule a dit que le courage est incompatible avec la piété, il a avancé une erreur dont toute notre histoire démontre la fausseté.

Les sept frères Machabées.

Sous le règne d'Antiochus, les sept jeunes frères Machabées et leur mère souffrirent généreusement les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi du Seigneur, parce qu'ils espéraient dans la résurrection. Le premier eut la langue coupée ; on lui arracha la peau de la tête..... Et comme il respirait encore, il fut mis dans une chaudière sur un grand feu. Le second étant sur le point de rendre le dernier soupir, dit au roi : « Vous nous faites perdre la vie présente, mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle. » Le troisième dit avec confiance : « J'ai reçu ces membres du ciel, mais je les méprise maintenant pour la défense des lois de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra un jour. » Le quatrième parla en ces termes : « Il nous est plus avantageux d'être tués en obéissant à Dieu que de conserver notre vie en lui désobéissant ; nous espérons qu'à la résurrection Dieu nous rendra glorieux ces corps que nous avons reçus de lui. Les autres ne montrèrent pas moins de courage et d'intrépidité. Cependant le plus jeune restait encore : Antiochus tâcha de l'ébranler par des caresses et par l'espoir des récompenses ; il le remit à sa mère, afin qu'elle lui persuadât de sacrifier aux idoles. Mais cette généreuse mère dit à son fils : « Regardez le ciel, levez les yeux vers Dieu qui a créé toutes choses, et vous ne craindrez pas les tourments, mais vous partagerez la mort de vos frères. » Antiochus irrité exerça toute sa rage sur ce jeune enfant, et fit périr la mère par les mêmes supplices. (*Le dogme et la morale.*)

L'évêque intrépide et le roi docile à la voix de la vérité.

Les finances de Richard, roi d'Angleterre, étant épuisées, il fit assembler les prélats de son royaume pour en tirer les grandes sommes dont il avait besoin. Hugues, évêque de Lincoln, ayant examiné la chose avec la justesse d'esprit qui lui était propre, trouva qu'on allait mettre le clergé hors d'état de fournir à la destination des fonds consacrés au soulagement des pauvres et à la majesté du culte divin. Il déploya ses raisons avec éloquence, et ne put cependant ranger à son avis qu'un seul de ses collègues, qui s'en départit même peu de temps après.

Le roi, d'autant plus irrité de cette résistance, qu'un seul évêque osait par là se distinguer de tous les autres, envoya des gens armés pour le dépouiller de tous ses biens et le chasser de son siége ; mais ceux qui étaient chargés de cette commission n'osèrent pas la remplir. Arrivés chez l'évêque, son air d'assurance et d'intrépidité les étonna ; la crainte des punitions divines les saisit ; ils s'en retournèrent sans avoir rien fait. Le saint, craignant toutefois d'attirer sur son troupeau la colère d'un prince aussi emporté que Richard, prit tout le péril sur lui-même ; il partit pour l'aller trouver. Comme il approchait de la cour, quelques gens de bien vinrent à sa rencontre, et le conjurèrent de ne pas se présenter au roi, de ne pas s'exposer à une mort certaine, de ne pas donner lieu au renouvellement des forfaits et des calamités qui faisaient encore gémir l'Angleterre si longtemps après la mort du saint homme de Cantorbéry. Comme il ne paraissait point ému par ces peintures effrayantes, pour l'engager plus efficacement à se retirer, un seigneur vertueux s'offrit pour médiateur. « Eh quoi ! lui répondit l'évêque, vous voulez que je me dérobe au péril pour vous y plonger vous et vos enfants ! » Après ce peu de paroles, il avance et entre au palais.

Sachant que le roi entendait la messe, il alla droit à la chapelle ; et sans s'être fait annoncer, il l'aborda tout à coup, et lui dit : « Donnez-moi le baiser de paix. — Vous ne le méritez pas, lui répondit le roi. — Je suis venu le chercher d'assez loin, répliqua l'évêque, il faut bien que vous me le donniez. » Le roi s'incline en souriant, et lui donne le baiser. Ils entendirent ensemble le reste de la messe, et quand on vint porter au monarque le signe de paix, il le fit présenter en premier lieu au saint évêque. Les autres prélats et tous les assistants avaient peine à croire ce qu'ils voyaient. « Mais ce n'est pas tout, » lui dit le saint. Quand la messe fut achevée, il le mena derrière l'autel.

Là, s'étant assis auprès de lui : « Ah çà ! reprit-il, dites-moi comment va votre conscience ? car vous êtes de mon diocèse, et je rendrai compte de vous au jugement de Dieu. » Richard, déposant toute la hauteur et la dureté de son caractère, lui répondit :

« Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est l'animosité qui me fait poursuivre les ennemis de mon royaume. — Que me dites-vous? reprit Hugues. Ne vexez-vous pas vos propres sujets? N'accablez-vous pas les plus faibles et les plus innocents? Ne faites-vous pas gémir toute l'Angleterre sous le poids de vos continuelles exactions? Il est d'ailleurs venu à mes oreilles que vous avez manqué à la foi conjugale. Sont-ce là des fautes sur lesquelles votre conscience puisse être tranquille? » A ces mots, le roi éprouva un tel saisissement qu'il n'osait ouvrir la bouche; et le saint pasteur continuant sa réprimande, Richard, en bégayant, se disculpa sur quelques articles, demanda humblement pardon des autres, et promit de s'en corriger. Ensuite, devant toute l'assemblée, l'évêque détailla toutes les justes raisons qu'il avait eues de s'opposer aux désirs du roi. « Eh! ne me serais-je pas montré indigne du titre de pasteur, ajouta-t-il, si je m'étais rendu complice de la vexation de mes ouailles? » Le roi ne demanda point d'autre apologie, et se tint encore heureux que le saint ne poussât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, Richard, se tournant vers les seigneurs de sa suite, dit d'une voix encore tremblante : « Si tous les évêques ressemblaient à celui-là, les princes et les courtisans n'auraient aucun pouvoir sur eux. » Tant il est vrai que le courage et la vertu des gens de bien forcent l'estime et l'admiration de ceux mêmes qu'ils contrarient.

Le pont de Taillebourg (12 juillet 1242).

Henri III, roi d'Angleterre, passa en France avec une grande armée pour soutenir contre Louis IX, Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Les Français allèrent à sa rencontre, et, après avoir remporté dans leur marche de nombreux avantages, arrivèrent près de Taillebourg, place forte sur la Charente, où Louis logea avec ses officiers. Les troupes anglaises étaient de l'autre côté de la rivière, sur laquelle il y avait un petit pont de pierre, défendu par quelques tours dont Henri s'était rendu maître. Le roi fait réunir tous les bateaux qu'on peut trouver, les charge de soldats, et leur ordonne de passer l'eau malgré les arbalétriers anglais qui bordaient le rivage. En même temps il commande l'attaque du pont. Elle se fit avec furie, mais les Français furent, après un combat opiniâtre, obligés de reculer; alors Louis IX mit pied à terre, et, suivi de huit chevaliers qui étaient toujours auprès de sa personne, il s'avança sur le pont sur lequel il ne pouvait passer que quatre hommes de front. Pendant quelques instants, il eut à soutenir presque seul tout l'effort des Anglais. Son exemple encouragea les siens; le pont fut franchi, l'armée française commença à se ranger en bataille de l'autre côté, et la victoire semblait assurée, quand Richard, frère de Henri, désarmé et un simple bâton à la main, vint solliciter une trêve de quelques jours. Louis accorda une suspension d'armes jusqu'au lendemain. « Allez, comte, lui dit-il en le congédiant, je veux bien vous accorder relâche pour donner au roi votre frère le temps de songer à ses affaires; je souhaite qu'il en profite. » Le lendemain, les Français gagnèrent la bataille de Saintes, et prirent cette ville. Henri s'enfuit dans Bordeaux, et Lusignan se soumit sans réserve. (*Fleurs de la morale.*)

Tartares en Europe (XIIIe siècle).

Un fils de Gengis-Khan, Hoclod-Khan, à la tête d'un corps innombrable de Tartares, jetait l'alarme dans toute l'Europe. Un Saxon en écrivit au duc de Brabant; et la lettre, envoyée à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, fut remise à la reine Blanche, mère de saint Louis. A cette nouvelle, la princesse effrayée s'écria : « Ah! mon fils! mon cher fils! quel parti prendre dans une extrémité aussi funeste? Que va devenir l'Eglise? Qu'allons-nous devenir nous-mêmes? — Quel parti prendre, Madame? répondit le jeune roi; point d'autre que de chercher au ciel notre consolation et notre force. Ces Tartares, qui passent dans le monde pour être sortis de l'enfer, nous les y renverrons, ou ils nous mettront tous en paradis. » (*Fleurs de la morale.*)

Arnold de Winkelried (9 juin 1386).

De violents débats avaient éclaté en Suisse entre les nobles et seigneurs, et les bourgeois et paysans libres. Chef de la ligue des seigneurs, Léopold, duc d'Autriche, ne parlait que d'écraser l'insolente confédération des Suisses et de leur faire expier leur rébellion par les supplices. Cent soixante-sept princes ou seigneurs de l'Helvétie et de la Souabe avaient, en quelques semaines, envoyé aux cantons suisses de nombreux défis et des déclarations de guerre pleines d'outrages et de menaces. Léopold réunit ses forces sous les murs de Sempach, à quelques lieues de Lucerne. Il avait plus de quatre mille hommes d'élite, couverts des plus brillantes armures. Les confédérés occupaient une hauteur défendue par un bois. Ils n'étaient que quatorze cents combattants, tous à pied et la plupart mal armés; mais ils portaient les mêmes épées et les mêmes hallebardes avec lesquelles ils avaient vaincu à Morgarten. Ils formèrent un ordre de bataille serré ayant la forme d'un coin. Ce fut dans cet ordre, qu'après avoir imploré à genoux, suivant leur usage, la protection divine, ils marchèrent à l'ennemi. Les cavaliers de Léopold avaient mis pied à terre et formaient une phalange impénétrable hérissée de longues piques.

Un gentilhomme du pays d'Underwald, nommé Arnold de Winkelried, voyant que ses compatriotes ne pouvaient enfoncer les Autrichiens, résolut de leur en procurer le moyen en se sacrifiant pour sa patrie. « Mes amis, leur dit-il, je vais donner ma vie pour vous procurer la victoire; ayez soin de ma femme et de mes enfants; suivez-moi et agissez en conséquence de ce que vous me

verrez faire. » A ces mots, il les range en forme de triangle dont il occupe la pointe, marche vers le centre des ennemis, en embrassant le plus de piques qu'il peut saisir, il se jette à terre et ouvre ainsi à ceux qui le suivent un chemin pour pénétrer au milieu des Autrichiens. Ceux-ci une fois entamés furent vaincus. Les Suisses passèrent en foule sur le corps d'Arnold, renversèrent les Autrichiens surpris et embarrassés dans leurs armures pesantes. Léopold périt dans le combat, et la liberté de la Suisse fut assurée.

On célèbre encore annuellement en Suisse un service pour ceux qui succombèrent dans cette bataille, et notamment pour Arnold de Winkelried. On voit sur la grande place de Stanz, chef-lieu de la partie septentrionale du canton d'Underwald, une statue de ce héros. Elle le représente debout, armé de toutes pièces, l'épée au côté, tenant de la main droite sa lance, et ayant la main gauche appuyée sur un écu. Elle est élevée sur un piédestal en pierre d'où jaillit une fontaine. (*Fleurs de la morale.*)

Saint François de Sales.

Saint François de Sales ne s'informait point s'il était loué ou blâmé de ce qu'il avait cru devoir dire et faire. Apprenant un jour que certaines personnes désapprouvaient quelqu'une de ses actions, il répondit sans paraître troublé : Je ne dois pas être surpris de ce que vous dites, puisque les œuvres de Jésus-Christ ne furent pas approuvées de tous, et qu'il en est même plusieurs aujourd'hui qui les blâment. (*Heureuse Année.*)

Henri IV (XVIe siècle).

Henri IV ayant eu l'imprudente faiblesse de faire une promesse de mariage à mademoiselle d'Entragues, qui fut depuis appelée la marquise de Verneuil, consulta le duc de Sully sur cette démarche : « Lisez, lui dit le prince en l'abordant ; dites-moi sincèrement ce que vous pensez. » Le duc, outré de la trop grande facilité du roi, et ne doutant pas qu'on ne fît un jour un fatal usage de cet écrit, le déchira. Etes-vous fou, Sully ? lui dit le roi, sans se mettre en colère. — Si je le suis, repartit avec liberté le favori, votre majesté montre, par cet écrit, qu'elle est encore plus folle que moi. Je viens de faire le devoir d'un fidèle serviteur, et vous, sire, vous voulez faire ce qui ne convient jamais à un grand roi. »

Le cardinal Gerdil dans son enfance.

Le cardinal Gerdil se distingua de bonne heure par la pénétration de son esprit et par l'étendue de ses connaissances. Ayant accompagné son père à Genève, il s'informe où sont les écoles publiques ; et, s'y étant fait conduire, il attend à la porte la sortie des étudiants en théologie. Etonnés de voir un si jeune enfant, qui témoignait le désir de converser avec quelqu'un d'entre eux, ces élèves se déterminèrent à l'entourer. Gerdil fixe plus particulièrement ses regards sur celui dont la physionomie et les manières lui persuadaient être le plus capable d'entrer en lice. Il l'interroge sur la doctrine qu'on lui enseigne, pour arracher de sa bouche quelque erreur de la religion prétendue réformée, la seule qu'on professe à Genève. A peine a-t-il adroitement amené son adversaire à l'aveu d'une proposition de ce genre, qu'il commence à le presser par des raisonnements bien plus subtils et plus profonds qu'on n'eût jamais osé le soupçonner d'un âge aussi peu avancé. La nouveauté de la dispute attire auprès de lui une foule de condisciples qui s'étudient les uns les autres à se prêter un secours mutuel contre ce nouveau champion.

Gerdil est seul, il satisfait à tous ; il les réduit tous au silence. Le jeune docteur leur met sous les yeux l'état infortuné dans lequel ils se trouvent hors de la véritable Eglise et le sort mille fois plus affreux qui les attend dans l'éternité, s'ils ont le malheur de persévérer dans leur obstination. Tous se retirent avec un sentiment de confusion qui se peignait dans leur maintien, et chacun laisse jouir cette âme pure de la joie ineffable que lui fait éprouver le triomphe de la vérité. (*Le Mentor des enfants.*)

Fernand Cortez (né en 1485, mort en 1554).

Lorsque Fernand Cortez eut découvert, en 1536, la grande presqu'île de la Californie, il apprit que des rivaux, jaloux de sa gloire, travaillaient à le perdre à la cour d'Espagne. Désireux de défendre sa réputation qu'on attaquait, il abandonna ses conquêtes et se rendit auprès de Charles-Quint dans l'espoir de confondre ses accusateurs. Mais il fut reçu froidement, et cet accueil qui blessa son orgueil lui inspira la résolution de se retirer des affaires et de chercher dans la retraite quelque repos. Mais ayant appris qu'une grande expédition était méditée contre Alger, il ne voulut pas abandonner la patrie au moment du danger, et sollicita un commandement dans l'armée. L'empereur, qui connaissait ses grands talents militaires, lui en accorda un, et le conquérant de l'Amérique combattit comme officier de fortune, et montra que, quoique avancé en âge, la vaillance de la jeunesse ne l'avait pas abandonné. Au retour de cette expédition, il se vit de nouveau négligé, et à peine put-il obtenir une audience de l'empereur. Un jour, exaspéré par les injures que lui prodiguaient ses rivaux d'autrefois, jaloux de sa gloire et fiers de sa disgrâce, il fendit la presse qui entourait la voiture de Charles-Quint et monta sur l'étrier de la portière. L'empereur étonné lui demanda : « Qui êtes-vous ? » — « Je suis un homme, lui répondit fièrement le vainqueur des Indes, qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes. » (*Fleurs de la morale.*)

Les noces du duc de Joyeuse (XVIe siècle).

Les noces du duc de Joyeuse coûtèrent à la France plus d'un million deux cent mille

écus, somme d'autant plus exorbitante que le royaume était ruiné par les guerres civiles. Maurice Poncet, l'un des plus célèbres prédicateurs du XVIe siècle, tonna en chaire contre cette profusion. Quelques jours après le duc de Joyeuse, l'ayant rencontré, lui dit en colère : « J'ai fort ouï parler de vous, et de ce que vous faites rire le peuple dans vos sermons. » A quoi messire Poncet répondit froidement : « C'est raison que je le fasse rire, puisque vous le faites tant pleurer, pour les subsides et dépenses grandes de vos belles noces. » Le duc se retira sans oser le frapper, comme il en avait envie.

Le siége de Sancerre (XVIe siècle).

La ville de Sancerre, occupée par les huguenots, était assiégée, pendant les guerres de religion en France, par les catholiques dont le quartier général était dans la ville de La Charité-sur-Loire, qui tenait pour eux, lorsqu'un parti de protestants, qui s'était avancé à quelque distance des murs pour tâcher de faire arriver un convoi de grains dans la ville, s'empara d'un homme couvert de poussière, et dont le cheval, épuisé de fatigue, s'était arrêté, ne pouvant faire un pas de plus. — C'était un officier d'ordonnance qui arrivait de la cour avec des ordres très-pressants. On le conduisit chez le gouverneur ; celui-ci le somma de lui remettre ses papiers.

« Vos soldats m'ont fouillé, répondit l'officier ; ils vous les auraient déjà remis si j'en avais eu. Mes ordres sont verbaux, il faut que je les dise moi-même au général. Un papier peut se perdre, ou être saisi, mais une parole ne s'arrache pas lorsqu'on n'a pas envie de la lâcher. »

Le gouverneur, qui sentait que les vivres commençaient à manquer à ses troupes, et que les ressources de la ville diminuaient de jour en jour, espéra qu'il allait apprendre quelque bonne nouvelle ; il dit donc à l'officier : « Vous êtes en notre pouvoir ; il n'y a plus pour vous d'espoir d'aller porter vos ordres au général catholique. Si vous voulez me les confier, je vous offre la liberté quand l'armée ennemie aura levé le siége, ou si vous aimez mieux prendre du service dans nos troupes, vous aurez une compagnie de cavalerie dès aujourd'hui. »

L'officier se mit à rire. « Croyez-vous donc, dit-il, que vos offres puissent me faire manquer à mon serment de fidélité ! Vous vous trompez. Quand on m'a choisi pour porter des ordres secrets, on savait bien à qui l'on s'adressait, et l'on ne m'a fait aucune promesse. Je vous déclare donc que tout ce que vous tenterez pour apprendre ce que vous désirez savoir sera inutile. Au lieu de perdre votre temps à me questionner, vous pourriez l'employer plus utilement en veillant à la défense de vos murailles. »

Le gouverneur fit mettre son prisonnier au cachot et commanda qu'il fût traité durement. Le lendemain il le fit venir et l'interrogea encore, et cette fois mêla quelques menaces à ses offres. Il le trouva aussi inébranlable dans sa résolution. Irrité de cette résistance qu'il n'attendait pas, il ordonna qu'on le conduisît au gibet. Il espérait que l'approche du supplice parviendrait à l'effrayer; mais il fut encore trompé dans son espoir ; le prisonnier marcha à la mort avec fermeté.

Arrivé au pied de la potence, malgré les nouvelles questions et les offres de la vie qu'on lui fit, on n'arracha pas même une parole à l'intrépide catholique, et au moment où le bourreau allait lui passer la corde au cou, le gouverneur donna ordre de remettre le supplice au lendemain, et fit conduire l'officier dans sa tente.

Il ordonna à tous ceux qui étaient présents de sortir, puis s'adressant à son prisonnier : « Vous voyez bien, lui dit-il, que votre vie est entre mes mains ; songez à vos enfants, si vous en avez, à votre mère, à votre épouse, qui n'auront plus qu'à vous pleurer, si vous persistez dans votre coupable obstination. Quels si grands droits vos princes ont-ils à votre reconnaissance, pour que vous leur soyez si fidèle? Un homme de votre caractère devrait occuper un poste éminent dans l'armée, et vous en êtes réduit à être simple officier d'ordonnance. Renoncez donc à servir des ingrats, et acceptez les offres d'un homme qui apprécie votre mérite et qui saura le récompenser dignement. »

« Monseigneur, répondit l'officier, vous avez eu tort de retarder l'instant de ma mort, car je vous le répète, c'est en vain que vous tenterez de m'arracher mon secret, j'ai juré de ne le confier qu'à mon général, lui seul doit le connaître. Quant à mes princes, ce n'est pas à eux que je suis fidèle, c'est à ma patrie ; c'est à cette malheureuse France dont vous vous plaisez à déchirer le sein, et dans laquelle vous tenterez en vain de faire triompher votre hérésie; c'est au peuple que vous opprimez, nobles seigneurs, pour lesquels la religion n'est qu'un prétexte. Vous me parlez de mes enfants, de mon épouse et de ma mère, monseigneur : j'ai trois enfants, croyez-vous qu'ils ne seront pas fiers d'être fils d'un homme qui aura perdu la vie pour sa patrie? Quant à ma mère et à mon épouse, elles ne mourront point de faim, après ma mort, car voyez-vous, dans l'armée catholique, il y a encore quelques vieux soldats qui pourront donner un denier pour nourrir deux pauvres veuves dont les maris auront trouvé parmi les ennemis un trépas honorable, car mon père est mort percé de coups en combattant les ennemis de la France, et quant à moi, ma vie est en votre pouvoir. »

Ces paroles, prononcées avec fermeté et bien articulées, ne touchèrent point le gouverneur; il appela et dit à ceux qui entraient : « Qu'on aille chercher le prêtre. » Et au prisonnier : « Toi, tu peux te préparer à la mort. »

On enchaîna le courageux officier, et on le conduisit dans une petite chapelle dans

laquelle il vit bientôt entrer un ecclésiastique. Lorsqu'ils furent seuls, le prisonnier qui était un catholique zélé se mit à genoux et commença à faire une prière; mais lorsqu'il eut levé les yeux et considéré le visage du prêtre, il se leva et le regardant avec dédain: « Que fais-tu ici, misérable? lui dit-il.» Il venait de reconnaître un prêtre transfuge de l'armée catholique, à qui des discussions d'intérêt pour un bénéfice que lui disputait un concurrent plus heureux que lui, avaient fait prendre le parti de se retirer chez les protestants. Le gouverneur l'avait bien reçu et lui avait permis d'exercer son ministère auprès de tous les prisonniers.

Le malheureux ne put soutenir ce coup d'œil rempli de froid dédain que lui jeta le prisonnier. La noble conduite qu'il savait que celui-ci avait tenue avec le gouverneur augmentait encore sa confusion, et à peine put-il prononcer une parole. Enfin il essaya de s'excuser, tâcha de prouver qu'il avait dû faire ce qu'il avait fait, et enfin en vint à marquer quelque repentir.

« Il n'y a qu'un moyen de vous laver de votre faute, lui dit l'officier, c'est de faciliter ma fuite, afin que j'aille porter mes ordres au général qui m'attend à La Charité. » Le prêtre réfléchit quelques instants : « Ecoutez, dit-il ensuite, vous risquez votre vie, je consens à sacrifier la mienne; si je puis réussir à faire retarder votre supplice jusqu'à demain, je vous garantis que cette nuit vous serez mort en tombant au pied des murailles ou vous serez dans le camp catholique. Il y a à quelques pas d'ici une petite cellule dont la fenêtre donne sur la campagne. Pendant les assauts elle est occupée par les arbalétriers; aujourd'hui elle est vide, un soldat seulement est à la porte. Je vais aller chez le gouverneur; je le supplierai d'attendre jusqu'à demain en lui faisant espérer que je pourrai par mes exhortations vous engager à lui dévoiler vos ordres. Je demanderai que vous soyez enfermé dans la cellule, et pour éloigner tout soupçon, je m'engagerai à passer la nuit avec vous. J'apporterai des cordes sous ma soutane, et j'espère que le ciel sera en aide à mon repentir et à votre vertu, et que ce projet s'accomplira au gré de nos souhaits. »

Le prêtre revint bientôt avec la permission du gouverneur, auquel l'espoir de connaître les ordres avait fait tout accorder. Lorsqu'ils furent enfin tous deux dans la cellule, ils travaillèrent à enlever les barreaux de la petite fenêtre, et bientôt ils eurent pratiqué une issue où un homme pouvait facilement passer. L'officier attacha la corde à un barreau qui restait et se laissa glisser hardiment. Lorsque le prêtre pensa qu'il devait être au bas de la muraille, il se disposa à suivre son exemple et saisit la corde à laquelle était attaché leur salut.

Mais comme il marchait en tâtonnant, il fit tomber bruyamment à terre la barre qu'ils avaient détachée, et un soldat qui entra attiré par le bruit le saisit au moment où il allait se confier à la corde. On le conduisit au gouverneur qui, furieux d'avoir été trompé, le condamna à être pendu à la place de l'officier. Le malheureux ecclésiastique en arrivant au pied du gibet s'écria : « Il fallait que l'amour de la patrie eût sa victime, il vaut mieux que ce soit moi que ce généreux officier, puisque ma vie n'est utile à rien et que ma mort le met à même de rendre service à son pays. » (*Fleurs de la morale.*)

Mathieu Molé (XVIIe siècle).

Mathieu Molé fut premier président pendant les troubles de la Fronde, et fit paraître avec éclat la grandeur d'âme, la fidélité, le désintéressement et le courage héréditaires dans sa maison.

Un peuple furieux était attroupé devant son hôtel, et manifestait, par des cris de rage, le projet d'assassiner cet incorruptible magistrat. Il en fit ouvrir les portes en disant que la maison du premier président devait être ouverte à tout le monde. C'est lui qui a dit: Il y a bien loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien. Quelqu'un lui représentait qu'il avait tort de s'exposer avec si peu de prudence aux coups de ceux qui soulevaient un peuple séditieux. Il répondit que six pieds de terre faisaient toujours raison au plus grand homme du monde. C'est cette audacieuse intrépidité qui a fait dire au cardinal de Retz : « Si ce n'était pas un blasphème d'avancer que quelqu'un ait été plus brave que le grand Condé, je dirais que c'est Mathieu Molé. » (*Fleurs de la morale.*)

Le chevalier de Pravieux.

Le chevalier de Pravieux fut pris par les calvinistes à Feurs, petite ville du Forez, où son frère aîné commandait. Ces hommes, à qui le fanatisme faisait oublier qu'ils étaient Français et que les catholiques l'étaient tout comme eux, commettaient dans le Lyonnais et dans le Forez des horreurs qu'on aurait encore peine à croire, s'il n'en restait des traces funestes et si les troubles des Cévennes ne nous eussent montré jusqu'où peut aller la fureur des guerres de religion.

Feurs avait été prise par ces sectaires, et le chevalier de Pravieux fait prisonnier avec son frère. La rançon de celui-ci avait été acceptée; pour lui, on le retenait en prison: il avait donné de rares exemples de bravoure, on le redoutait; il était bon catholique et il portait la croix de Malte, on le haïssait; il n'y avait plus que le sacrifice de sa religion qui pût être le prix de sa liberté. Prières, menaces, promesses, mauvais traitements, tout fut mis en usage par les calvinistes pour gagner ce brave homme à leur parti; les ministres cherchèrent à le convaincre, les femmes essayèrent de le séduire ; cent fois il toucha au moment d'être massacré; il fut toujours inébranlable. On le conduisit au prêche, on le força d'assister à la cène, il y parut le chapeau sur la tête et avec cet air de noblesse et de fer

meté que la vertu met sur le front des hommes de bien pour confondre les méchants. Après plusieurs mois de captivité et de souffrances, il fut tiré de sa prison, mais ce fut pour aller à la mort. Les calvinistes de Lyon, n'osant attenter à sa vie de peur qu'il ne trouvât des vengeurs, le remirent à une troupe des leurs qui retournaient en Provence après avoir ravagé le Forez et le Lyonnais ; ils eurent ordre de se défaire de leur prisonnier aussitôt qu'ils seraient arrivés chez eux. Rien ne pouvait être plus conforme à leur inclination ; acharnés contre les catholiques, ils ne cherchaient que les occasions de les immoler à leur fureur. La mort de Pravieux était certaine. Un jour, vers l'entrée de la nuit, la troupe arriva près d'un bois fort épais, le chevalier crut avoir trouvé l'occasion de recouvrer sa liberté, il s'enfonça dans la forêt, et, malgré l'ardeur de ses gardes à chercher leur prisonnier, il eut le bonheur de leur échapper, à la faveur des broussailles et de l'obscurité. (*Histoire de Lyon.*)

Les femmes de Laval (1794).

La petite ville de Laval, près de Lens en Artois, était menacée par les armées autrichiennes qui avaient déjà dévasté une partie des villages environnants. Un magistrat parcourait les rues pour faire faire des préparatifs de défense, lorsqu'il aperçut des femmes qui s'occupaient à imprégner de graisse et de goudron des torches de paille. Il leur demanda à quel usage elles destinaient ces torches : « A brûler nos maisons avant que les ennemis s'en emparent, répondent-elles, nous ferons à la patrie le sacrifice de nos biens. — Mais où irez-vous chercher un asile ? — Dans les carrières ; les Autrichiens au moins verront que si des femmes savent sacrifier ce qu'elles possèdent à la patrie, les hommes sauront aussi mourir pour elle. » (*Fleurs de la morale.*)

Fermeté du clergé de France dans la foi.

Ce qu'il y a peut-être de plus glorieux pour la religion et pour ses ministres, c'est le triomphe éclatant que remporta le clergé de France dans la fameuse séance où, selon un décret de l'Assemblée nationale, tous les ecclésiastiques qui en étaient membres devaient être nommément et individuellement sommés de prêter, en face du corps législatif, le serment de maintenir *la Constitution civile du clergé*, c'est-à-dire, de renoncer solennellement aux vrais principes de la foi catholique. Leurs ennemis n'avaient rien oublié pour préparer leur défaite, et pour s'assurer la victoire. Ils avaient eu soin de faire rassembler autour de la salle et dans les avenues, une horde de brigands soldés, qui, après avoir prodigué les injures et les menaces contre les évêques et les prêtres fidèles qui se rendaient à l'assemblée le jour où l'on devait exiger d'eux le serment, faisaient retentir jusqu'au fond de la salle ces hurlements de mort : *A la lanterne les évêques et les prêtres qui ne feront pas le serment !* Averti par ce signal qu'il est temps de commencer l'attaque, le président se lève, et prend la liste des ecclésiastiques non assermentés. Le premier qu'il somme de jurer est M. de Bonnac, évêque d'Agen « Messieurs, répond le prélat, les sacrifices de la fortune me coûtent peu, mais il en est un que je ne saurais faire, celui de votre estime et de ma foi. Je serais trop sûr de perdre l'une et l'autre, si je prêtais le serment qu'on exige de moi. »

M. Fournel, du diocèse d'Agen, fut appelé ensuite et s'exprima ainsi : « Je dirai avec la simplicité des premiers chrétiens, à laquelle vous voulez nous ramener, que je me fais gloire de marcher sur les traces de mon évêque, comme saint Laurent marcha sur celles de Sixte son pasteur ; je le suivrai jusqu'au martyre. » En entendant cette réponse, on commence à se repentir d'avoir fourni au clergé l'occasion d'un témoignage si public et si éclatant de sa constance dans la foi. Cependant, comme on se flatte de ne pas trouver la même fermeté dans tous les prêtres, le président appelle M. Leclerc, curé de Cambre, diocèse de Séez. M. Leclerc se lève et dit : « Je suis né catholique, apostolique et romain, je veux mourir dans cette foi ; je ne le pourrais pas en prêtant le serment que vous me demandez. » La gauche (on désignait par ce mot les membres de l'assemblée qui étaient au côté gauche de la salle, et qui avaient formé le complot de *décatholiser* la France) ne tient plus à ces professions de foi si fermes, si précises ; et pour les faire cesser, elle demande qu'on mette fin à cet appel nominal, à ces sommations individuelles. M. Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, craignant qu'on ne le prive d'une si belle occasion de rendre témoignage à la foi, s'avance vers la tribune. Là, en face du président, il demande qu'on l'écoute, et prononce ces paroles : « Messieurs, j'ai soixante et dix ans, et j'en ai trente-cinq d'épiscopat. Je ne souillerai pas mes cheveux blancs par le serment que vous me demandez ; je ne jurerai pas. » Tous refusèrent ainsi, à l'exception d'un seul curé. Après l'appel nominal, le président leur fit une nouvelle interpellation. Profond silence ! l'assemblée se sépare, et les évêques, glorieux de leur fidélité, traversèrent d'un pas lent et ferme les rangs des groupes qui les accablaient d'invectives et de menaces. Plusieurs furent maltraités ; aucun ne reçut de blessures dangereuses. On se bornait encore à un martyre d'ignominie. (LACRETELLE.)

Les confesseurs de la foi.

Lorsque des milliers d'ecclésiastiques français, à qui on ne pouvait reprocher d'autre crime que leur fidélité à la religion, furent proscrits et chassés de leur patrie, un grand nombre se retira dans les états du pape. Pie VI les accueillit avec une tendresse paternelle, et il pourvut avec une active sollicitude à tous leurs besoins. Il les assista, avec libéralité, de ses propres moyens, et il intéressa en leur faveur la charité des hom-

mes religieux, et surtout des monastères. Mais comme tous les prêtres français ne purent pas être reçus à Rome, il les fit distribuer et placer gratuitement dans les différentes provinces de ses états, et il écrivit à cette fin aux évêques une lettre pleine de zèle et de charité : il y appelle les prêtres déportés du nom d'*illustres confesseurs de la foi, qui ont bien mérité de notre sainte religion.*

Quelques jours après que les Français eurent pris possession de Rome, un calviniste suisse, nommé Haller, fut choisi préférablement à tout autre, pour aller annoncer au pape environné du sacré collége, que le peuple romain avait repris sa souveraineté, et ne le reconnaissait plus pour son chef temporel. Le pontife leva les yeux vers le ciel, joignit les mains et adora les décrets de la Providence, qui l'éprouvait par un si cruel revers. Aussitôt on licencia ses gardes, on mit des Français en leur place, et Pie VI se vit entre les mains de ses ennemis. Ce fut alors que le général Berthier lui fit présenter, par le général Cervoni, la cocarde nationale, et l'invita à se parer de ce nouvel ornement. « Je ne connais point d'autre uniforme pour moi, répondit le pape, que celui dont l'Eglise m'a honoré. Vous avez tout pouvoir sur mon corps ; mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Je n'ai pas besoin de pension ; un bâton au lieu de crosse, et un habit de bure, suffisent à celui qui doit expirer sous la haire et sur la cendre. J'adore la main du Tout-Puissant, qui punit le berger et le troupeau. Vous pouvez brûler et détruire les habitations des vivants et les tombeaux des morts ; mais la religion est éternelle. Elle existera après vous, comme elle existait avant vous, et son règne se perpétuera jusqu'à la fin des siècles. » C'est ainsi qu'expira pour un temps la puissance temporelle des papes; mais en perdant la sienne, Pie VI conserva toute sa gloire, et sa chute ne servit qu'à mieux faire éclater sa vertu et sa grandeur d'âme.

Comme les commissaires français craignaient que la présence de l'ancien souverain de Rome ne fût nuisible à l'établissement de la nouvelle république romaine, le même Haller alla lui annoncer, de leur part, qu'il se tînt prêt à partir le lendemain, dès les six heures du matin. « Je suis âgé de quatre-vingts ans, lui répondit le pape avec douceur : depuis deux mois, je suis accablé d'une maladie si cruelle qu'a chaque instant je croyais toucher à ma dernière heure : à peine convalescent, comment supporterai-je les fatigues d'un voyage? Mon devoir m'attache ici; je ne puis, sans crime, abandonner les fonctions de mon ministère : c'est ici que je dois mourir. — Vous mourrez partout ailleurs aussi bien qu'ici, reprit Haller; point de raisonnement ni de prétexte : si vous ne partez pas de gré, on saura vous faire partir de force. » Le pape parut céder un instant à la rigueur du coup qui venait de l'accabler. Mais passant dans son cabinet, et se jetant au pied du crucifix, il puisa dans la prière la force dont il avait besoin pour résister à de si cruelles persécutions. Il parut un quart d'heure après, avec son calme et sa sérénité ordinaires. *Dieu le veut*, dit-il tranquillement : *soumettons-nous avec résignation à ses décrets.*

Quelques jours après son départ, un certain marquis Vivaldi, exilé de Rome pour avoir signalé de la manière la plus impudente sa haine contre le gouvernement, et cependant rappelé depuis par l'excessive bonté du pape, osa se présenter à ses yeux pour insulter lâchement à son malheur. « Tyran, lui cria-t-il avec fureur, ton règne est fini. — Si j'eusse été tyran, répondit le pape avec fermeté, vous ne seriez plus. » (*Anecdotes chrétiennes.*)

Admirables vertus des papes Pie VI et Pie VII.

Jamais les vertus chrétiennes n'ont plus d'éclat et ne sont d'un plus bel exemple, que lorsqu'elles brillent sous la couronne ou sous la tiare. Dans les particuliers, leur utile influence n'agit que dans un cercle plus ou moins circonscrit; mais dans les rois et les pontifes elle s'étend, pour ainsi dire, jusqu'aux bornes du monde : c'est un flambeau, placé sur une montagne, qui projette sa lumière à une immense distance, et que les yeux de toutes les nations peuvent apercevoir. Nous devons donc encore parler de Pie VI et de son successeur, ces deux pontifes ont des droits à l'admiration par le zèle infatigable avec lequel ils ont maintenu la pureté de la doctrine chrétienne, par la longue et invincible patience qu'ils ont montrée dans les persécutions suscitées contre eux; par leur inaltérable douceur au milieu des indignes traitements dont ils étaient l'objet.

A peine Pie VI était assis sur le trône pontifical, que l'empereur Joseph II, qui s'était laissé pénétrer, sans s'en apercevoir peut-être, des principes de la moderne philosophie, entreprit, dans ses provinces des Pays-Bas, des réformes religieuses sans le concours de l'autorité pontificale. Plusieurs monastères supprimés, d'anciens usages religieux abolis ou changés, de nouvelles doctrines enseignées dans les rescrits impériaux; tout annonçait dans ce prince l'intention de s'affranchir jusqu'à un certain point, dans le gouvernement de ses vastes états, de la puissance spirituelle des pontifes romains; les philosophes et même les sectaires se félicitaient de le compter bientôt au nombre de leurs adeptes.

Pie VI, profondément affligé de ses innovations, lui fait d'abord entendre la voix du père commun des fidèles ; il l'avertit avec tous les ménagements que réclame la dignité impériale, mais avec le zèle qui doit animer le premier pasteur de l'Eglise catholique, de s'arrêter dans la voie dangereuse où il s'est engagé. Pénétré de douleur en apprenant l'inutilité de ses charitables avis, il part de Rome pour Vienne, malgré son âge avancé et la longueur de la route qu'il doit parcourir

avant de trouver la brebis qui commence à s'égarer. Reçu dans la capitale de l'Autriche avec tous les honneurs dus à sa haute dignité, ce ne fut pas sans la plus vive douleur qu'il vit le monarque autrichien, se bornant à ces témoignages de son respect pour le chef de l'Eglise, poursuivre l'accomplissement de ses desseins.

De plus grands sujets d'épreuves, réservés à ce vénérable pontife par les impénétrables décrets de la Providence, devaient mettre sa vertu dans tout son jour. Arrive en France cette révolution par laquelle la philosophie avec toutes ses impiétés allait triompher de la religion catholique et proscrire ses ministres. La constitution civile du clergé, qui renversait l'ancienne discipline de l'Eglise gallicane, et séparait le clergé français de l'Eglise romaine, ce centre de l'unité, porta un coup terrible au cœur de Pie VI. Cependant ce fut alors qu'il parut avoir repris, comme l'aigle, toute la vigueur de sa jeunesse, par la vive sollicitude et le zèle ardent qu'il montra dans cette déplorable circonstance. Alors, le corps épiscopal, conseillé par sa sagesse et soutenu par sa fermeté, repoussa avec le plus grand succès les attaques de l'erreur, et mit au plus grand jour l'impiété de ses doctrines. De Rome partait incessamment la lumière qui devait éclairer les pasteurs et montrer à leur troupeau le chemin de la vérité. Qu'on lise les brefs nombreux, adressés par ce saint pape aux archevêques et évêques de France, et l'on ne pourra s'empêcher d'admirer sa charité, sa sollicitude, son zèle, son courage, et l'étendue de ses lumières.

Ce fut par ses qualités, qui lui attirèrent la reconnaissance de toute l'Eglise, qu'il mérita la haine des révolutionnaires, et devint digne de leurs persécutions. Après le départ pour l'Egypte du général Bonaparte, qui l'avait consolé par des témoignages de respect, et par de bonnes apparences en faveur des prêtres français chassés de leur patrie, il se vit en butte à la fureur du directoire exécutif. Après avoir résisté, avec une constance inébranlable à des propositions de ce gouvernement, que sa conscience repoussait, il fut enlevé de son palais, à l'âge de quatre-vingts ans, et transporté en France, au milieu des peuples consternés qui, assemblés sur les chemins où il passait, lui demandaient sa bénédiction, comme celle d'un martyr. Traité presque sans nul égard pour sa vieillesse et pour sa dignité, il étonne ses grossiers et insensibles conducteurs par sa tranquillité, sa douceur, son humilité, et dans les fers il ne se montre pas moins grand, moins majestueux que sur le trône pontifical. Il traverse les Alpes, et arrive enfin, excédé de fatigues, sur le territoire de cette France, qui, de royaume très-chrétien, est devenue le centre de toutes les erreurs. Ses yeux se mouillent de larmes d'attendrissement et de compassion, lorsqu'il voit les habitants des villes et des campagnes, bravant les menaces de ses ennemis, accourir sur son passage, se prosterner devant lui, le conjurer de les bénir et l'accompagner de tous les témoignages de leur affection et de leur respect jusqu'à Valence, où il doit terminer sa laborieuse et sainte carrière.

Où est le sage, où est le vieillard qui sait ainsi souffrir et mourir, sans murmurer, sans se plaindre de ses persécuteurs? Parfait imitateur de cet Homme-Dieu dont il était le vicaire sur la terre, le vénérable Pie VI a rendu sa mémoire immortelle par toutes les vertus qui caractérisent les vrais chrétiens et les saints pontifes.

Pie VII, devenu son successeur dans des circonstances peu favorables, offrit au monde le spectacle des mêmes vertus. Ami de la paix, il se hâta de profiter des bonnes dispositions que le chef du gouvernement français faisait paraître, en faveur de la religion catholique, pour relever les autels et lui rendre une partie de l'influence qu'elle avait perdue. A cet effet, il consentit à un concordat, où, par quelques sacrifices, il espérait amener les choses à un point tel que l'Eglise de France recouvrerait insensiblement son premier éclat. Par ce même amour de la paix, très-compatible avec la fermeté apostolique, il se décida à venir à Paris donner l'onction sacrée à celui qu'il regardait comme un instrument dont la Providence venait de se servir pour réparer les désastres de la catholicité. Si quelques personnes regardèrent ce voyage et cette consécration comme un acte de faiblesse de la part de ce vertueux pontife, le plus grand nombre lui a rendu justice, en exaltant la victoire qu'il avait alors remportée sur ses propres répugnances. Certes, il lui fallait un grand courage et des motifs bien déterminants pour entreprendre un si long voyage dans une saison pluvieuse et froide, où il avait à traverser de hautes montagnes, couvertes de neige, et malgré les incommodités auxquelles il exposait sa vieillesse.

Ce fut avec une bien vive admiration que les fidèles de tout état contemplèrent les aimables vertus de ce chef de l'église catholique. Dans quelque lieu qu'il portât ses pas, il captivait tous les cœurs par sa bonté et son extrême douceur.

Les mêmes afflictions qui avaient conduit au tombeau la vieillesse de Pie VI, attendaient celle de Pie VII. A peine quelques années s'étaient écoulées depuis son retour de Paris à Rome, que l'homme dont il avait consacré l'usurpation dépouilla l'Eglise romaine de son patrimoine, abolit, pour ainsi dire, le siége de Rome pour le transporter en France, et le fit enlever lui-même du milieu de son peuple consterné, pour en faire son prisonnier dans la ville de Fontainebleau. Un traitement si barbare ne fit point fléchir la fermeté du saint pontife. Non moins inébranlable pendant sa captivité, il sut résister à toutes les menaces de son persécuteur, et par sa haute sagesse se défendre de tous ses artifices, éviter tous les piéges qu'il lui tendait. Résigné à la perte de sa puissance temporelle, à la spoliation de son église, à la dispersion du sacré-col-

lége; resté seul avec Dieu et la pauvreté, il imposa par l'empire et la majesté de sa vertu à celui qui faisait trembler les plus puissants rois de l'Europe. Nulle concession contraire aux saintes lois de l'Eglise ne déshonora ses cheveux blancs; jamais plus belle victoire ne fut remportée sur un conquérant, que celle dont il était redevable à sa patience invincible, à son attachement inviolable aux droits de son siége et aux principes de la catholicité. (*Beautés du christianisme.*)

La pauvre veuve.

Une princesse persécutrice de l'Eglise demanda à un évêque de lui indiquer une veuve malheureuse pour lui faire une aumône. « Précisément, madame, lui répondit celui-ci, je connais une veuve affligée et pauvre, qui s'est vue dans une grande aisance et à qui on a volé tous ses biens : le secours de Votre Majesté lui arrivera bien à propos. — Comment se nomme-t-elle ? » demanda la reine. — L'Eglise, madame; c'est là l'indigente qui attend tout du ciel par les mains de Votre Majesté. » La reine, un peu surprise, répondit : « Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que cette infortunée ait les consolations qu'il est si juste de lui accorder. »

Le marin du port de Boulogne (XIXe siècle).

Dans sa séance solennelle du 9 août 1834, l'Académie donna la grande médaille d'or du prix Montyon, à Jacques Delpierre, marin du port de Boulogne. Dans sa jeunesse il avait fait plusieurs courses avec succès; et quand nos côtes étaient bloquées, il enlevait des bricks aux Anglais. En 1811, entre autres, il avait pris à l'abordage un brick de quatorze canons vivement défendu. La capture était belle et méritait encouragement. On lui offrit le choix entre la croix d'honneur et le retour immédiat de son père, prisonnier chez les Anglais. C'était mal connaître le cœur du brave corsaire. Jacques Delpierre opta pour son père ; et le ministre oublia de lui donner aussi la croix d'honneur.

Ce père, qu'il entourait des soins les plus tendres, il le quittait toujours pour courir aux naufragés. Les registres de la marine attestent ses nombreux dévouements. Tantôt il contribue à sauver l'équipage d'un vaisseau brisé; tantôt il ramène seul deux pêcheurs, qui submergés, allaient périr. Un jour son canot ayant chaviré loin du port, il donne l'aviron qui lui restait à un des hommes renversés avec lui, et il n'est sauvé lui-même que par miracle, a-t-on dit dans Boulogne. Il est cité pour s'être jeté vingt fois à la mer au premier cri de secours, et en avoir retiré un soldat, des passagers, plusieurs enfants. Un soir par un violent orage, le cri *sauve, sauve*, le fait s'élancer tout habillé de la jetée de l'Est. Cette fois son zèle fut bien récompensé : l'enfant qu'il sauve était son fils. (*Fleurs de la morale.*)

M. le Loup de la Billiais.

Pendant la Terreur, M. le Loup de la Billiais, conseiller honoraire au parlement de Bretagne, accueillait avec charité dans son château les prêtres cachés. On s'empara d'un portefeuille qui contenait un assez grand nombre d'actes de baptêmes et de mariages. Sur cet indice qu'un prêtre réfractaire avait été reçu au château, Carrier le fit traduire au tribunal criminel de Nantes, où il fut condamné à mort comme receleur de prêtres. Fort de son innocence, M. de la Billiais marcha au supplice avec le courage d'un homme de bien, et le subit d'une manière digne de la cause sainte pour laquelle il était condamné. Sa femme et ses deux filles partagèrent plus tard le même sort. (*Hist. de la révolution.*)

La veuve Brulon.

On lit dans le *Moniteur* du 21 août 1851 : « En tête de la liste des chevaliers de la Légion-d'Honneur publiée par le *Moniteur* d'hier, se trouve le nom de la veuve Brulon, née en 1771, officier aux Invalides, et qui depuis cinquante-deux ans jouit de l'estime et de la vénération de tous ses vieux compagnons de gloire. La veuve Brulon a été fille, sœur et femme de militaires morts en activité de service à l'armée d'Italie ; son père avait servi trente-huit ans sans interruption (de 1757 à 1795) ; ses deux frères ont été tués sur le champ de bataille en Italie; son mari est mort à Ajaccio en 1791, après sept ans de service.

« Entrée à vingt et un ans (en 1792) dans le 43e régiment d'infanterie, où son mari était mort et où son père servait encore, elle se fit aussitôt remarquer par une conduite si honorable, soit comme femme, soit comme militaire, qu'elle fut autorisée à rester au service malgré son sexe. Elle a servi sept ans (de 1792 à 1799) et fait sept campagnes sous le nom de guerre de *Liberié*, dans ce régiment devenu la 83e demi-brigade et depuis le 57e de ligne, en qualité de fusilier, de caporal, de caporal-fourrier et de sergent major.

« Dans plusieurs circonstances, notamment à l'attaque du fort de Gesco, en Corse, et au siége de Calvi, elle fit preuve d'une bravoure, d'un courage vraiment héroïques. Parmi les nombreux certificats authentiques de ses brillants services, on lit la pièce suivante :

« Nous soussignés, caporal et soldats du « détachement du 42e régiment, en garnison « à Calvi, certifions et attestons que le 5 « prairial an II la citoyenne Marie-Angélique-Josèphe Duchemin, veuve Brulon, « caporal-fourrier, faisant les fonctions de « sergent, nous commandait à l'affaire du « fort de Gesco; qu'elle s'est battue avec « nous avec le courage d'une héroïne; que « les rebelles corses et les Anglais ayant essayé l'assaut, nous fûmes obligés de nous « battre à l'arme blanche; qu'elle a reçu un « coup de sabre au bras droit, et, un moment après, un coup de stylet au bras gauche; que nous voyant manquer de munitions, à minuit, elle partit, quoique blessée, pour Calvi, à une demi-lieue, où, par

« le zèle et le courage d'une vraie républi-
« caine, elle fit lever et charger de muni-
« tions environ soixante femmes qu'elle nous
« amena elle-même, escortées de quatre
« hommes, ce qui nous mit à même de re-
« pousser l'ennemi et de conserver le fort;
« et qu'enfin nous n'avons qu'à nous louer
« de son commandement. » (*Suivent les signatures.*)

« Plus tard, au siége de Calvi, manœuvrant une pièce de 16 en qualité de sous-officier dans le bastion qu'elle défendait, elle fut grièvement blessée d'un éclat de bombe à la jambe gauche. Cette dernière blessure l'ayant rendue incapable de continuer le service, elle fut admise, le 24 frimaire an VII, à l'hôtel des Invalides.

« Le 2 octobre 1822, sur la proposition de M. le général de Latour-Maubourg, elle reçut le grade de sous-lieutenant. L'ordre de la 1re division qui annonçait cette promotion, le 15 octobre de la même année, était ainsi conçu :

« Mme Brulon; militaire invalide, qui a eu
« le grade de sergent avant son entrée dans
« l'Hôtel, a obtenu des bontés du roi le
« grade honorifique de sous-lieutenant inva-
« lide; elle sera reconnue en cette qualité
« à la parade. Le gouverneur s'empresse
« de faire connaître par la voie de l'ordre
« cette nouvelle grâce de Sa Majesté accor-
« dée à une personne qui s'en est rendue
« digne par ses excellents principes, ses
« bons sentiments et la considération dont
« elle jouit à l'Hôtel.

« Le marquis Victor de Latour-Maubourg. »

« Les actions d'éclat et la vie irréprochable de cette femme extraordinaire sont attestées par tous les officiers généraux sous les ordres desquels elle a servi, et l'un d'eux, M. le général de division Lacombe Saint-Michel, la signalait par sa lettre du 15 frimaire an XIV à M. le maréchal Serrurier, alors gouverneur des Invalides, comme « s'étant rendue digne, par des qualités au « dessus de son sexe, de participer aux ré- « compenses créées pour les braves. »

« M. le maréchal Jérôme Bonaparte et M. le général Randon en ont pensé de même, et leur proposition en faveur de la veuve Brulon a été approuvée par le président de la république. Une telle nomination, unique, il est vrai, dans les fastes de la Légion-d'Honneur, mais récompensant une vie également unique dans les fastes de l'Hôtel national des Invalides, ne peut qu'être accueillie par une satisfaction générale dans l'armée et par l'approbation unanime de l'opinion publique. »

G

GÉNÉROSITÉ, désintéressement. — *Générosité*, noble élan du cœur, sentiment héroïque qui consiste à s'oublier soi-même pour ne songer qu'aux autres. — Cette vertu est opposée directement à l'avarice.

Désintéressement, détachement, oubli, sacrifice de son propre intérêt; noble vertu, dont la délicatesse, le dévouement, la générosité, forment les nuances principales. Elle nous porte à faire de bonnes actions en vue de Dieu seul, qui nous en récompensera. — Le *seul intérêt* que le véritable homme de bien attend de son sacrifice est le plaisir, la consolation intime d'avoir bien fait. — L'ostentation qui ôte à la générosité une partie de son mérite devant les hommes, l'ôte entièrement devant celui qui nous recommande de *chercher d'abord son royaume, parce que le reste nous sera donné par surcroît.*

Sainte Mélanie.

Sainte Mélanie, petite-fille de Marcellin, qui fut consul avec Probin en 341, était la plus noble des dames romaines. Elle fut encore plus illustre par sa piété. Se trouvant libre par la mort de son mari, elle désira passer en Egypte pour aller visiter les saints solitaires du désert de Nitrie, dont elle avait entendu raconter tant de merveilles. Elle alla voir en particulier Pampo, fameux dans ces cantons. Comme elle fut témoin de sa pauvreté, elle lui fit présent de trois cents livres romaines en vaisselle d'argent, qui reviennent à quatre cent cinquante marcs. Le saint travaillait à un tissu de feuilles de palmier; et, sans se détourner de son ouvrage, il dit à haute voix : Dieu vous donne la récompense. Puis il dit à son économe : Prenez cela, et distribuez-le à tous les frères qui sont en Lydie et dans les îles; car ces monastères sont dans le besoin. Mélanie demeurait debout, attendant que le saint lui donnât sa bénédiction, ou du moins lui dît un mot de louange pour un si grand présent. Comme il ne lui disait rien, elle dit : Mon père, afin que vous le sachiez, il y a trois cents livres d'argent. Lui, sans faire le moindre signe, ni regarder même les étuis de cette argenterie, répondit : Ma fille, celui pour l'amour de qui vous l'avez donné n'a pas besoin que vous lui en disiez la quantité : il pèse les collines et les montagnes dans sa balance. Si vous me le donniez, vous auriez raison de m'en dire le poids; mais si vous l'offrez à Dieu, qui n'a pas méprisé deux oboles, taisez-vous. Saint Pambo mourut âgé de soixante-dix ans, en faisant une corbeille, qu'il laissa à Pallade, son disciple, n'ayant autre chose à lui donner. (*Histoire Ecclésiastique*, an 472.)

Théodebert (547).

Petit-fils de Clovis, Théodebert, roi d'Austrasie, avait prêté une somme considérable aux habitants de Verdun. Didier, évêque de cette ville, la lui rapporta; mais le prince refusa de la reprendre : « Nous sommes trop

heureux, dit-il, vous de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, et moi de ne pas l'avoir laissée échapper. »

Saint Dominique.

Une pauvre femme, fondant en larmes, demanda un jour à saint Dominique de quoi contribuer au rachat de son frère, que les Maures avaient fait esclave. Les entrailles du saint furent émues de compassion; mais comme il ne lui restait plus rien à donner, il dit à cette femme : « Je n'ai ni or, ni argent; ne vous affligez cependant pas, je sais travailler : offrez-moi aux Maures en échange pour votre frère; je veux être esclave à sa place. » Celle-ci, étonnée d'une pareille proposition, n'osa l'accepter; mais Dominique n'en eut pas moins devant Dieu le mérite de la charité. (*Vie de saint Dominique.*)

Le portier fidèle et désintéressé.

Un homme pauvre, qui était portier à Milan chez un maître de pension, trouva un sac où il y avait deux cents écus. Sachant bien qu'il devait rendre ce qu'il avait trouvé, il afficha un papier où il avait écrit : « Celui qui a perdu des pièces d'or ou d'argent peut venir les réclamer en demandant un tel, qui demeure en tel lieu. » Celui qui avait perdu le sac le cherchait de tous côtés; ayant eu occasion de lire l'affiche, il se hâta d'aller au lieu indiqué. Il donna de bonnes preuves que la somme lui appartenait. Le portier la rendit. Celui qui avait retrouvé son argent, plein de joie et de reconnaissance, offrit au portier vingt écus, que celui-ci refusa absolument; il se réduisit donc à dix, puis à cinq; mais voyant qu'il persistait dans son refus : *Je n'ai rien perdu*, dit-il d'un ton de colère, en jetant par terre son sac; *je n'ai rien perdu, puisque vous ne voulez rien recevoir.* A ces paroles, l'homme pauvre se laissa vaincre; il reçut cinq écus, qu'il distribua aussitôt aux pauvres. Quelle noblesse de sentiments! (*Rapporté par* S. Augustin.)

Le bon fils et les généreux disciples.

Un jeune homme, nommé Clermont, âgé de seize ans, natif de Colmar en Alsace, avait quitté une pension où il étudiait avec plusieurs autres élèves, parce que la mort d'un oncle, son protecteur, sergent-major dans le régiment des Gardes-Suisses, ne lui permettait plus de continuer le cours de ses études. De retour dans la maison paternelle, il vit avec douleur que sa mère, abandonnée de son mari, était en proie aux rigueurs de la pauvreté; et, comme il n'avait point d'autre moyen de la secourir, il s'engagea et lui donna le prix de son engagement. Après avoir fait une ou deux campagnes, il revint par congé dans son pays, et ayant eu occasion d'y revoir ses anciens camarades d'étude, qui semblaient le blâmer de s'être engagé, il leur apprit le motif de son engagement. Ceux-ci en furent attendris jusqu'aux larmes; et, lorsqu'ils l'eurent quitté, l'un d'eux dit aux autres : « Quel dommage que le pauvre Clermont soit obligé de faire le métier de soldat, pour avoir voulu soulager sa mère! En vérité, il fait pitié, et je voudrais bien pouvoir adoucir son sort. Je le souhaiterais bien autant que vous, dit un autre de ces jeunes gens; mais comment faire pour le tirer d'où il est? Comment faire? ajouta un troisième : rien n'est plus facile. Il n'est sans doute aucun de vous qui, comme moi, n'ait quelque argent pour ses menus plaisirs. Eh bien, donnons tous tout ce que nous avons, pour nous procurer la satisfaction de dégager notre ancien compagnon; et, si cela ne suffit pas pour acheter son congé, ayons recours à la libéralité de nos parents, qui ne se refuseront certainement pas à notre demande.» Cette proposition fut couverte d'applaudissements. Tous les jeunes gens vidèrent leur bourse : et comme leurs dons réunis ne purent pas former la somme de cent écus qui leur était nécessaire, ils allèrent tous solliciter la charité de leurs pères et de leurs mères, qui, en applaudissant à leur généreux dessein, se firent un plaisir de la compléter. Dès qu'elle le fut, sans que Clermont en sût rien, ils firent acheter son congé; et, l'ayant invité à dîner avec eux, ils le lui présentèrent à la fin du repas, en lui annonçant qu'il était libre. On peut juger de la joie que sentit Clermont; mais, quelque vive qu'elle fût, elle n'égala pas celle de ses généreux condisciples, qui ne s'estimèrent jamais plus heureux que lorsqu'ils eurent mis fin à son malheur. (*Anecdotes chrét.*)

Le paysan malheureux et l'évêque charitable.

L'évêque de Gap, revenant de son château de Charance, rencontra un paysan qui lui parut fort triste. « Où allez-vous, mon ami? lui dit le prélat; vous me paraissez inquiet. — Hélas! monseigneur, lui répondit le paysan, j'ai perdu un bœuf : c'est demain la foire; il faut le remplacer, je suis sans ressource. Mes voisins n'ont pas pu ou n'ont pas voulu me prêter deux louis : je vais à une lieue d'ici voir un ancien ami qui me rendra peut-être ce service. — Pourquoi aller si loin? dit alors l'évêque; ne saviez-vous pas que vous aviez un ami plus près qui ne vous refuserait rien? Deux louis ne vous suffiront pas; en voilà trois. Adieu, bonne foire. » Et le prélat de se hâter de continuer sa route. Le paysan court après lui en criant : « Mais, monseigneur, monseigneur, n'auriez-vous pas un morceau de papier et une écritoire? Non, mon ami, lui répond l'évêque; nous n'en avons pas besoin : portez l'acte obligatoire dans votre cœur; votre quittance est dans le mien. » (*Dictionnaire d'éducation.*)

e Gagne-petit.

Un jeune peintre, arrivé à Modène et manquant de tout, pria un gagne-petit de lui trouver un gîte à peu de frais ou pour l'amour de Dieu; l'artisan lui offrit la moitié du sien. On cherche en vain de l'ouvrage pour cet étranger; son hôte ne se décourage

point, il le défraye et le console. Le peintre tomba malade; l'autre se lève plus matin et se couche plus tard pour gagner davantage, et fournit en conséquence aux besoins du malade, qui avait écrit à sa famille..... L'artisan le veilla pendant tout le temps de sa maladie, qui fut assez longue, et pourvut à toutes les dépenses nécessaires. Quelques jours après la guérison, l'étranger reçut de ses parents une somme assez considérable et courut chez l'artisan pour le payer. « Non, monsieur, lui répondit son généreux bienfaiteur, c'est une dette que vous avez contractée envers le premier honnête homme que vous trouverez dans l'infortune : je devais ce bienfait à un autre, je viens de m'acquitter; n'oubliez pas d'en faire autant dès que l'occasion s'en présentera. » (*Morale en action.*)

M. de Quevedo, évêque d'Orense.

Ce bienfaiteur du clergé français, déporté en Espagne, fut remarquable par son pieux désintéressement. Un prêtre qui avait eu à lui présenter quelques demandes pour ses collègues, tomba malade et alla à plus de cent lieues de la capitale, d'où il avait écrit à M. de Quevedo. Celui-ci parvint néanmoins à découvrir le lieu de sa retraite. « Pourquoi, monsieur, lui marqua-t-il, vous qui avez eu la charité de m'exposer quelquefois les besoins des autres, me cachez-vous les vôtres? Je vous envoie une lettre de change de 3000 réaux; c'est le commencement de ce que je désire faire pour vous. » Des religieux de son diocèse lui avaient fait présent d'une mitre parfaitement travaillée en feuilles de palmier; il l'envoya à M. l'évêque de L. R., qui la conserve encore, et, accompagnant ce présent d'une délicatesse qui en augmentait le prix, il lui écrivait : « J'ai reçu une mitre de palme; j'ai voulu l'essayer à ma tête, et elle n'y va pas du tout. Quoique de loin, j'ai pris les dimensions de la vôtre et j'ai vu que ma mitre était à sa juste mesure. » Tous ceux qui ont approché l'évêque d'Orense auraient à citer quelque trait pareil. (*Ami de la Religion*, tom. XVIII.)

Le connétable Duguesclin.

Le connétable Duguesclin, à qui ses belles actions ont mérité les faveurs des trois rois Jean I, Charles V et Charles VI, avait un souverain mépris pour l'argent; il ne le recevait de la libéralité du roi que pour le distribuer à ses soldats. Quoiqu'il se fût trouvé dans des occasions propres à accumuler de grands biens, il en laissa moins à sa famille qu'il n'en avait reçu d'elle.

Le prêteur généreux.

Le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, avait fait bâtir un magnifique château à la campagne. Comme cette superbe maison était trop resserrée et enveloppée de tous côtés par des possessions étrangères, un gentilhomme du cardinal crut faire la cour à son maître, en déterminant un de ses amis à lui vendre une terre titrée qui enclavait le plus le château. Le seigneur fut invité à dîner. Après le repas, le cardinal, l'ayant conduit dans un cabinet, lui demanda par quel motif il voulait vendre sa terre? « Monseigneur, répondit le gentilhomme, c'est par le plaisir de vous accommoder d'un bien qui est si fort à votre bienséance. — Gardez votre terre, répliqua le cardinal; c'est l'héritage de vos pères, le premier titre d'un nom illustre qu'ils vous ont transmis et que vous devez conserver à vos descendants. Je préfère, d'ailleurs, un voisin tel que vous à toutes les commodités de mon château. — Monseigneur, reprit le gentilhomme, je suis très-attaché à ma terre; et ce qu'il vous a plu de me faire observer me la rend infiniment plus précieuse. Mais j'ai une fille; un gentilhomme du voisinage voudrait l'épouser : le nom, le caractère, la fortune, tout me convient; mais il demande une dot que je ne puis absolument lui donner. J'ai considéré qu'en vendant ma terre, je pourrais faire le bonheur de ma fille et placer avantageusement le restant de la somme pour moi. — Ce projet n'a rien que de raisonnable, répondit le cardinal; mais n'y aurait-il pas quelque moyen de marier votre fille comme vous le désirez et de conserver votre terre? Ne pourriez-vous pas, par exemple, emprunter de quelqu'un de vos amis la somme dont vous avez besoin, sans intérêt et remboursable à des termes fort éloignés, économiser tous les ans quelque chose de votre dépense et vous trouver quitte sans presque vous en apercevoir? — Ah! monseigneur, s'écria le gentilhomme, où sont aujourd'hui les amis qui prêtent une pareille somme sans intérêt et remboursable à des termes fort éloignés? — Ayez meilleure opinion de vos amis, répliqua le cardinal en lui tendant la main : mettez-moi du nombre et recevez la somme dont vous avez besoin, aux conditions que je viens de vous expliquer. » Le gentilhomme, tombant aux genoux de son bienfaiteur, ne put répondre que par des larmes à un procédé si noble; et le cardinal ne parut jamais plus content que d'avoir acquis un ami au lieu d'une terre. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le maréchal de Brissac.

Les troupes victorieuses dans le Piémont, depuis dix ans qu'elles y étaient sous la conduite du maréchal de Brissac, furent très-mécontentes du traité de paix de Château-Brésis, et ne virent point avec tranquillité qu'on abandonnât le fruit de leurs travaux et et qu'on les licenciât. Enhardies autant par la faiblesse des Français que par le sentiment d'un noble désespoir, elles demandèrent avec le ton de la sédition où elles trouveraient du pain : « Chez moi, leur répondit ce général, tant qu'il y en aura. »

En même temps les marchands du pays qui, sur la parole de ce grand homme universellement honoré, avaient fait de grosses avances à l'armée, vinrent le conjurer d'avoir

pitié d'eux, et de ne pas permettre que la confiance qu'ils lui avaient témoignée tournât à leur perte. La justice et la bonne foi appuyaient leur demande. Aussi Brissac, auquel ces vertus n'étaient point étrangères, fit aussitôt droit à leur requête en se dépouillant à leur profit de tout ce qu'il possédait. Cela fait, il se rendit avec eux à la cour de France. Les Guises, qui étaient alors les maîtres absolus du royaume, ne montraient à ces infortunés qu'une compassion stérile. Le maréchal de Brissac réitéra ses instances en leur faveur, et elles ne furent point écoutées. Animé d'un noble dépit, il les emmena chez lui, les présenta à sa femme, et lui dit: Madame, voilà des gens qui ont hasardé leur fortune sur mes promesses; le ministre ne veut point les payer; ce sont des gens perdus. Remettons à un autre temps le mariage de mademoiselle de Brissac que nous nous disposions à faire, et donnons à ces infortunés l'argent que nous destinions à sa dot. »

L'âme de madame la maréchale n'était point inférieure à celle de son mari; c'était une femme aussi noble, aussi généreuse et aussi équitable que lui. Elle consentit sur-le-champ à cette proposition; et avec quelques sommes d'argent qu'on emprunta et qu'on joignit à la dot de mademoiselle de Brissac, on parvint à acquitter la moitié de la somme due aux marchands, et on leur donna des sûretés pour le reste. Le maréchal de Brissac fut obligé de renvoyer plusieurs de ses domestiques, de retrancher une partie de ses équipages, et de se partager entre la ville et la campagne, afin d'épargner et d'amasser de quoi acquitter ses engagements et établir sa famille.

Le maréchal Fabert.

Le maréchal de Fabert était si peu attaché aux richesses qu'il sacrifiait généreusement tout son bien au service de son roi; dans beaucoup d'occasions il faisait travailler les soldats et élever des fortifications à ses dépens. Lorsque son épouse ou ses plus intimes amis lui représentaient que, par ses dépenses, il ôtait à sa famille un bien qu'il était obligé de lui conserver, il répondait: « Si, pour empêcher qu'une place que le roi m'aurait confiée ne tombât au pouvoir des ennemis, il fallait mettre à une brèche que je verrais faire, ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas à le faire. »

Le brave Rossignol.

Chez les Vendéens, la religion sanctifiait la bravoure. Voici ce qu'on raconte de Rossignol, brave paysan, dont le nom est si populaire sur la rive droite de la Loire. Appelé par une famille du pays pour cacher une somme d'argent assez considérable, il fut chargé le même jour d'une visite domiciliaire dans cette maison. « Ne craignez rien, madame, dit-il en entrant à la maîtresse de la maison, le capitaine des chouans a oublié ce soir ce que le couvreur a fait ce matin. » (*Une Commune vendéenne.*)

Fénelon.

De retour à Cambrai, Fénelon confessait assiduement et indistinctement, dans sa métropole, toutes les personnes qui s'adressaient à lui; il disait la messe tous les samedis. Un jour il aperçut, au moment où il allait monter à l'autel, une femme fort âgée qui paraissait vouloir lui parler: il s'approche d'elle avec bonté, et l'enhardit par sa douceur à s'exprimer sans crainte: « Monseigneur, lui dit-elle en pleurant et en lui présentant une pièce de douze sous, je n'ose pas... mais j'ai beaucoup de confiance dans vos prières, je voudrais vous prier de dire la messe pour moi. — Donnez, lui répondit Fénelon en recevant son offrande, votre aumône sera agréable à Dieu. Messieurs, dit-il ensuite aux prêtres qui l'accompagnaient pour le servir à l'autel, apprenez à honorer votre ministère. » Après la messe, il fit remettre à cette femme une somme assez considérable, et lui promit de dire une seconde messe le lendemain à son intention.

Alexandre Donald.

Le gouvernement d'Angleterre avait promis 30,000 livres sterling à quiconque livrerait le prince Charles-Edouard, prétendant au trône de la Grande-Bretagne. Après la bataille de Culloden, en 1745, où il donna tant de preuves de valeur, d'intrépidité, et où il se montra digne d'un meilleur sort, ce malheureux prince fut obligé de chercher son salut dans la fuite. Seul et abandonné aux caprices d'une fortune qui lui était tout à fait contraire, il se refugie, et où? Chez un homme qui n'est pas de son parti, et qui a le plus grand intérêt à le découvrir, chez Alexandre Donald.

Eh bien! cet homme dont la fortune et celle de sa famille se trouvaient assurées en se prêtant au vœu du gouvernement, respecte les droits de l'hospitalité. Il garde chez lui ce prince infortuné, et qui plus est, il lui fournit les moyens d'éviter les recherches de ses ennemis et de passer en France. (*Histoire d'Angleterre.*)

Un fermier.

Vers la fin de l'hiver de 1777, un fermier de la paroisse de..... revenait du moulin, monté sur un cheval chargé de la farine d'une demi-somme d'orge. Au détour d'une ruelle, cet homme fut attaqué par l'un de ses voisins, qui, le bâton levé et jurant après lui, lui demanda sa farine. Que fait le cavalier? Il met pied à terre, saisit son homme au collet, le terrasse et lui dit: « Tu vois qu'il ne tiendrait qu'à moi de t'assommer! — Assomme, répond le voleur, ou me donne ta farine, il me la faut, je meurs de faim! moi, ma femme et mes enfants. — Tu meurs de faim, c'est une autre affaire; mais je ne veux pas que tu sois un voleur; prends ce sac, je t'en fais présent; je vais t'aider à le charger; va-t'en, et ne dis mot. »

Cependant, le cheval, débarrassé de son fardeau, s'échappe et arrive au galop dans

la cour de la ferme. La fermière, ne voyant point revenir son mari, est effrayée, pousse des cris lamentables, et se hâte de courir vers le moulin. Les valets, les servantes s'assemblent, et tous s'empressent sur les pas de la maîtresse. A cent pas de là, on trouve le fermier qui revenait tranquillement, rêvant à son aventure. Sa femme l'interroge : « Pourquoi le cheval ? — Tais-toi. — Et la farine ? Tais-toi, te dis-je. » Quand ils sont seuls, il lui conte son histoire, et ajoute qu'il fallait que le pauvre homme fût bien dans le besoin pour s'attaquer à lui, qui en battrait quatre de son espèce. Arrivés au logis, la femme cache un pain dans son tablier, et dit à son mari : « Puisqu'ils ont si faim, ils ne pourront pas attendre que la pâte soit levée et le pain cuit : » et la voilà qui court chez cette malheureuse famille.

On imagine facilement que le premier aspect de la fermière fut un coup de foudre pour ces infortunés, qui ne connaissaient point ses intentions, et qui ne croyaient voir en elle que la femme d'un homme qui pouvait les perdre. Ils allaient se jeter à ses pieds, lorsqu'elle leur montra et leur présenta le pain qu'elle apportait. Ils en avaient grand besoin, car déjà les enfants s'étaient jetés sur la farine et la mangeaient à poignées. Un pain donné à propos leur sauva la vie. Un silence charitable fit rentrer en lui-même et rendit à la probité un homme qu'un seul mot conduisait à l'échafaud. (*Beaux exemples.*)

Almamy-Abdulkader.

En 1785, le pays de Foalés, peuple de la Nigritie, était gouverné par un marabout nègre nommé Almamy-Abdulkader. Ebloui par l'éclat de ses victoires et séduit par les discours des flatteurs qu'il écoutait avec plaisir, il ne mit plus de bornes à son orgueil et à son ambition. Un jour, il envoya au damel, ou roi de *Kayor*, un ambassadeur, suivi de deux hommes qui portaient chacun un grand couteau fixé au sommet d'une longue perche. Admis avec sa suite à l'audience du damel, l'ambassadeur exposa les intentions de son maître, et lui fit présenter les emblèmes de sa mission. « Avec ce couteau, dit l'envoyé, Almamy ne dédaignera pas de raser la tête du damel, si le damel, en vrai musulman, veut se reconnaître le vassal d'Almamy comme chef suprême de Mahomet ; et avec celui-ci Almamy coupera la gorge du damel, si le damel refuse de souscrire à cette condition. — Je n'ai pas de choix à faire, répondit froidement le damel ; je ne veux avoir ni la tête rasée, ni la gorge coupée... » Puis il congédia poliment l'ambassadeur.

Almamy, irrité de cette résistance, se mit à la tête d'une puissante armée, et entra dans les Etats du damel. A son approche, les habitants des villes et des campagnes comblèrent leurs puits, détruisirent leurs subsistances et abandonnèrent leurs demeures. Il marchait ainsi de place en place depuis plusieurs jours sans rencontrer d'opposition. Son armée souffrait beaucoup de la disette d'eau, et plusieurs de ses soldats étaient morts en chemin. Il la conduisit dans un bois où il trouva de l'eau, les soldats apaisèrent leur soif, puis, accablés de fatigue, ils se couchèrent sans précaution et s'endormirent.

Le damel les attaqua alors avec vigueur et les défit complétement. Plusieurs furent foulés aux pieds des chevaux, d'autres furent tués en essayant de s'échapper, et le plus grand nombre fut fait prisonnier ; Almamy lui-même tomba entre les mains du vainqueur qu'il avait osé menacer. Il se présenta étendu sur la terre devant son généreux ennemi, qui, au lieu de le percer de sa lance, comme il est d'usage en pareil cas, le regarda d'un air de pitié, et lui dit : « Si j'étais à votre place, que feriez-vous de moi ? — Je vous tuerais, répondit Almamy avec beaucoup de fermeté, et je sais que c'est le sort qui m'attend ! — Non, répondit le damel, ma lance est teinte du sang de vos sujets tués au combat, mais je ne la rougirai pas du vôtre et je vous retiendrai jusqu'à ce que je sois assuré que votre présence dans vos Etats ne sera plus dangereuse pour vos voisins. » Almamy resta pendant trois mois à la cour du damel, qui le fit traiter avec distinction. Au bout de ce temps, à la sollicitation des sujets d'Almamy, le damel leur renvoya leur roi. (*Trésor des Noirs.*)

Le compagnon tanneur (6 février 1794).

Un jeune enfant de Nemours était tombé par accident dans une fosse d'aisance. Chevalier, compagnon tanneur, se dévoue pour le sauver, et se plonge dans la fosse, suspendu la tête en bas et tenu par quatre hommes, au risque d'être étouffé par la vapeur méphitique. Après avoir retiré l'enfant, Chevalier eut assez de force et de courage pour lui porter les premiers secours.

Un habitant de Nemours offre à Chevalier une somme d'argent. Celui-ci la refuse et dit : « Je n'ai fait que mon devoir, je ne veux point de récompense. »

La municipalité de Nemours décerna à Chevalier une couronne civique. (*Fleurs de la morale.*)

Kean et Thompson (1740).

Thompson, célèbre poëte anglais, était détenu pour dettes. L'acteur Kean, qui ne le connaissait que de réputation, se rendit à la prison. Il se nomme ; Thompson, étonné de cette visite, le fut encore plus lorsque Kean lui dit qu'il venait sans façon lui demander à dîner ; mais il ajouta presque aussitôt que, comme probablement on était fort mal nourri dans le lieu où ils se trouvaient, il avait commandé le dîner dans le voisinage. On servit un repas splendide, et au dessert, Kean dit à Thompson : « Il est temps maintenant de régler nos comptes. » Ces paroles commençaient à effrayer le détenu, qui craignait de voir dans son hôte un agent de ses créanciers, lorsque celui-ci reprit : « Monsieur Thompson, je ne puis évaluer à moins de cent livres

sterling, le plaisir que j'ai éprouvé à lire vos ouvrages, et je veux absolument acquitter ma dette sur-le-champ. » En disant ces mots, il jeta sur la table un billet de banque de cette valeur, et prit congé sans attendre une réponse. (*Fleurs de la morale.*)

Les dix-huit livres (XVIIIe siècle).

Un jeune aspirant à l'état ecclésiastique, né pauvre, obligé de faire un voyage qui devait décider de son sort, et ne sachant comment l'entreprendre, crut pouvoir s'adresser à l'administration de l'hôpital de Poitiers; il pensait peut-être que les hôpitaux étaient destinés au soulagement de tous ceux qui souffrent, les administrateurs, par leur économie, pouvant se mettre en état de faire du bien indistinctement lorsque l'occasion s'en présente, parce que c'est toujours remplir le but de leur établissement.

Comme cet infortuné exposait ses besoins à l'un des administrateurs, il entendit la voix d'un soldat malade et languissant, dans un lit voisin, qui lui dit :

— « Monsieur l'abbé, j'ai vingt et une livres, en voilà dix-huit qui peuvent vous aider; si je guéris, je trouverai bien le moyen de rejoindre mon régiment; un peu de malaise est bientôt passé, et le bien que l'on fait donne de la force et du courage. »

Il est fâcheux qu'on n'ait pas conservé le nom de ce soldat. C'est dans la classe obscure des citoyens que l'on trouve le plus souvent des cœurs sensibles, et dans ceux-là, la bienfaisance est peut-être la plus touchante et la plus respectable. (*Fleurs de la morale.*)

Le parc (1836).

Un vieillard et deux vieilles femmes se tenaient devant une petite maison des environs de Mitry-en-Brie, et se délassaient des travaux de la journée en causant des nouvelles du pays et des espérances que leur donnait la récolte de l'année, qui promettait d'être belle. Leur entretien était interrompu de temps en temps par le babil d'un petit enfant qui jouait devant eux et qui se levait de temps en temps et essayait à grand'peine de faire quelques pas pour répondre aux encouragements d'une des deux vieilles.

Les chutes fréquentes du pauvre petit, auquel ses faibles jambes refusaient souvent leur secours, faisaient pousser de joyeux éclats de rire aux trois bonnes gens, et ils réunissaient leurs efforts pour engager l'enfant à marcher, lorsqu'un homme élégamment vêtu se présenta. C'était un riche propriétaire du pays; il s'approcha du vieillard et lui dit : « Père Martin, je viens vous proposer une affaire avantageuse.—Une affaire, monsieur, c'est sans doute quelque travail; il faudra vous adresser à mon fils; vous savez que je suis trop vieux pour me mêler de cela maintenant.— Ce n'est pas cela, mon brave, je voulais seulement vous dire que, décidé à faire achever le mur de mon parc, je désirerais y joindre votre petit champ qui, autrefois, en faisait partie. — Qui faisait partie de votre parc?.... Il doit y avoir bien longtemps de cela, car je tiens ce champ de mon père qui l'a reçu du sien lorsqu'il s'est marié.— Cela ne fait rien à l'affaire; voulez-vous me vendre votre champ? — Oh ! non, monsieur, je désire beaucoup que ce petit que vous voyez là, qui peut se tenir à peine sur ses jambes, en devienne un jour propriétaire. — Mais, au lieu d'un champ, ne vous sera-t-il pas plus agréable de lui laisser de l'argent, et beaucoup encore, car je vous offre le double de ce qu'il vaut.— Merci, monsieur, mais je ne puis accepter. Je tiens à mon champ, parce que ce qu'il me rapporte m'a souvent suffi pour nourrir ma famille. Je le regarde comme une chose sacrée dont je ne me déferai jamais. Quant à tout l'argent que vous m'offrez, il ne me servirait à rien. J'ai été à même souvent d'en gagner beaucoup et j'ai négligé ces occasions, parce que je pense qu'on doit se contenter du nécessaire pour vivre et qu'on ne doit désirer de superflu qu'afin de pouvoir le distribuer aux indigents. C'est un système que je me suis fait depuis longtemps. Je suis si heureux dans ma pauvreté que s'il m'arrivait de devenir riche tout d'un coup, je me hâterais de distribuer mes biens pour revenir à cet état de bonheur et de tranquillité. » (*Fleurs de la morale.*)

Le régiment de Guyenne (28 juillet 1790).

La garde nationale de Calvisson, département du Gard, voulant donner un témoignage d'amitié au régiment de Guyenne, lui fit présent de deux barriques d'eau-de-vie. Il fut unanimement arrêté par les soldats que ces deux barriques seraient à l'instant vendues, et l'argent distribué aux malheureux. Le régiment ne s'en tint pas à cet acte de générosité; il ouvrit pour le même objet une souscription qui s'éleva à 600 livres.

Les musiciens (1802).

Voici deux traits qui honorent la bienfaisance des artistes :

Le compositeur Garat apprend qu'un père de famille allait être exproprié pour une somme de huit mille francs. Il va le trouver: « Venez chez moi samedi, » lui dit-il. Garat fait aussitôt annoncer pour ce jour un grand concert, dans lequel il chantera deux romances nouvelles. Quoiqu'il eût mis les places à un prix assez élevé, le concert attira de nombreux spectateurs, et le père de famille s'en retourna le soir avec les huit mille francs.

Le 24 juin 1802, quatre musiciens célèbres, Persuis, Pradher, Elleviou et sa femme se promenaient aux Champs-Elysées. Ils aperçurent un pauvre aveugle qui, frappant sur un mauvais clavecin, essayait vainement d'exciter la compassion des assistants. Ils conçoivent le projet de le remplacer. Pradher se met au piano, Persuis et Elleviou chantent et madame Elleviou, baissant modestement son voile, prend une tasse de porcelaine et fait la quête. Bientôt les artistes sont reconnus; les pièces d'or et d'argen

pleuvent dans la tasse, et le pauvre aveugle se retire avec une abondante recette.

La Juive (XIXe siècle).

Les Bordelais conservent encore le souvenir de M. Dubois de Sanzay, leur archevêque.

« Monseigneur, lui dit-on un jour, voilà une pauvre femme qui vient implorer vos bontés ; que voulez-vous faire pour elle ? — Quel âge a-t-elle ? — Soixante-dix ans.—Est-elle bien malheureuse?—Elle le dit.—Il faut l'en croire; donnez-lui 25 fr.— Vingt-cinq francs, monseigneur! la somme est trop forte ; et puis d'ailleurs c'est une femme juive. — Une femme juive, grand Dieu! — Oui, monseigneur.—Oh! c'est bien différent! Alors donnez-lui 50 francs et remerciez-la de sa visite. » (*Fleurs de la Morale.*)

Le parrain (XVIe siècle).

Vers le milieu du XVIe siècle, Ivan ou Jean Basilowitz, czar de Moscovie, se travestit un jour en paysan, et alla dans un village demander de porte en porte un asile pour passer la nuit. Il essuya partout des refus, excepté de la part d'un pauvre homme, dont la femme était près d'accoucher. Cet homme accueillit le faux paysan de son mieux. En le quittant, le czar, sans se faire connaître, lui promit de venir le voir le lendemain, et de lui amener un parrain pour son enfant. Il revint en effet, environné de toute la pompe de sa dignité, et combla son hôte de présents. Barbare dans sa vengeance, il commanda à ses gardes de mettre sur-le-champ le feu à toutes les maisons du village, et d'obliger ainsi les habitants à passer la nuit en pleine campagne, afin qu'ils devinssent plus charitables, en éprouvant ce qu'on souffre pendant une nuit très-froide sans feu et sans abri. (*Fleurs de la Morale.*)

Le moulin des Patureaux. (XIXe siècle.)

Le moulin des Patureaux était un des plus beaux de la Flandre française.

Il était exploité par deux frères qu'une tendre affection avait unis, et qui, s'étant mariés, n'avaient pas cru pouvoir faire mieux que de réunir leurs efforts et de travailler en commun pour élever leurs nombreux enfants. L'aîné était devenu veuf. Il avait confié ses quatre enfants aux soins de sa belle-sœur, déjà mère de six, et qui partageait ses affections entre ses enfants et ses neveux, se regardant comme la mère de tous. Ces deux familles, heureuses de leur union, et jouissant d'une honnête aisance, ne croyaient pas qu'il y eût sur la terre de bonheur égal au leur. Peut-être cette pensée était-elle vraie, mais ce à quoi il ne leur était jamais arrivé de penser, et qu'ils éprouvèrent bien cruellement, c'est que, comme dit un poëte, dans chaque fleur il y a un ver qui finit par la ronger, que le malheur qu'on ne redoute pas arrive, et que ses atteintes sont d'autant plus cruelles qu'on n'est pas préparé à les repousser.

Les deux frères Chauveau avaient, dans un village voisin, un ennemi qui les poursuivait depuis longtemps de sa haine. C'était un ancien meûnier, nommé Durand, autrefois maître d'un moulin assez bien achalandé, que son père lui avait laissé, et que sa mauvaise conduite le força bientôt à vendre.

Cet homme, jaloux de la prospérité des frères Chauveau, et les détestant cordialement comme un méchant déteste un homme de bien, avait essayé, par tous les moyens, de leur nuire et de ternir leur réputation en les calomniant. Mais voyant que tous ses efforts étaient inutiles, sa haine s'était augmentée d'autant, et plus d'une fois s'étant rencontré avec les frères Chauveau, qui ne comprenaient point pourquoi cet homme les haïssait, il s'était laissé emporter des injures aux menaces.

Un soir que le plus jeune des deux frères avait été retenu pour une affaire dans un village voisin, et qu'il rentrait au moulin, il fut attaqué par un homme armé d'un bâton La nuit était très-obscure, et son agresseur avait la tête couverte d'un chapeau enfoncé sur ses yeux, ce qui fit que Chauveau ne put le reconnaître. Mais comme il était grand et vigoureux, et qu'il avait avec lui un bon chien, il asséna à son ennemi plusieurs coups de bâton qui le mirent en fuite; et le chien, s'étant jeté sur lui et l'ayant poursuivi pendant quelque temps, lui fit plusieurs morsures.

Cette affaire fit quelque bruit, bien que Chauveau eût déclaré qu'il ne voulait faire aucunes recherches pour en découvrir l'auteur ; mais l'opinion publique fut bientôt éclairée, car on remarqua que Durand resta quelques jours sans sortir, et qu'ensuite on vit sur ses mains plusieurs blessures qu'il disait s'être faites avec une serpe. Cependant, à partir de ce moment, il parut avoir changé complétement de manière de penser; il évita de parler des frères Chauveau, et s'il lui arrivait de prononcer leurs noms, il n'y ajoutait plus les épithètes dont il avait autrefois coutume de les accompagner.

Quelques mois se passèrent ainsi, et les frères Chauveau, persuadés qu'en ne cherchant point à inquiéter celui qui les avait poursuivis si longtemps de sa haine, ils l'avaient amené à des sentiments plus pacifiques, se réjouissaient de leur bonheur tranquille et bâtissaient des projets pour l'avenir de leurs enfants. Hélas! les malheureux ne s'attendaient point au désastre qui les menaçait !

Le 15 décembre 1819, des gens du village, sortant de la vallée, furent surpris à la vue d'une lumière éclatante qui brillait dans la compagne. Ils appelèrent du monde, et ayant tourné un mur qui leur cachait l'endroit d'où partait cette lumière, ils virent une grande flamme qui s'élançait vers le ciel. C'était le moulin des Pâtureaux qui était la proie d'un incendie.

Une personne se détacha et courut à l'é-

glise; on sonna l'alarme; en quelques instants tout le village fut sur pied. Tel était l'intérêt qu'inspiraient les frères Chauveau, que tout le monde, les femmes et les enfants même, y couraient avec des seaux, des cordes, enfin tout ce qu'ils croyaient pouvoir être utile dans cette circonstance.

Mais les secours arrivèrent trop tard; le moulin avait été entièrement dévoré par les flammes, qui n'avaient pas même respecté une petite maison qu'ils avaient fait construire auprès. Rien n'avait pu être sauvé, et quand on leur en demanda les causes, ils répondirent, les malheureux, que pendant qu'ils étaient endormis profondément, le craquement du bois, et le bruit de l'incendie qui avait dû se déclarer en même temps sur tous les points, les avaient seuls prévenus de leur malheur, et qu'à peine avaient-ils pu arracher aux flammes leurs malheureux enfants, dont deux ou trois étaient blessés grièvement.

Ce récit arracha des larmes à tous les yeux. Mais aussitôt une question fut jetée: « Quel est l'auteur de cette horrible action? » et toutes les voix répondirent en même temps: « c'est Durand! ce ne peut être que cet infâme Durand! » Plusieurs jeunes gens coururent chez celui qu'ils accusaient; sa maison était fermée: ils frappèrent longtemps, et enfin il vint leur ouvrir en jurant contre les importuns qui troublaient son sommeil. Les jeunes gens le saisirent et lui demandèrent s'il ne savait pas ce qui venait d'arriver. « Et quoi donc? demanda-t-il, en manifestant le plus grand étonnement; depuis quelques heures que je dors profondément, comment voulez-vous que je sache ce qui se passe dans le village? Du reste, je n'ai pas mis le pied dehors aujourd'hui, car je suis resté enfermé ici à réparer cette armoire. — Ah! tu n'as pas mis le pied dehors, dit un des jeunes gens, alors tes souliers ont été se promener tout seuls. » Et il tira de dessous le lit les souliers de Durand tout couverts de boue blanche et encore fraîche. Le misérable balbutia, et les jeunes gens l'entraînèrent et le remirent entre les mains de l'autorité.

Cependant on vint au lieu du désastre, chacun s'occupa à remuer les cendres pour tâcher de trouver quelque objet échappé à l'incendie; mais ce fut en vain : le moulin, avec tout ce qu'il renfermait avait été détruit entièrement. Tout le monde plaignait les deux frères, mais personne ne proposait un moyen de les arracher à la misère dans laquelle ils allaient être plongés, lorsqu'une vieille femme sortit de la foule et dit: « Mes amis, les deux frères Chauveau, que tout le monde aime ici, de qui personne n'a jamais eu à se plaindre, dont la bourse était toujours ouverte aux malheureux, sont ruinés par ce fatal événement, il faut que chacun de nous fasse quelque chose pour eux. Je suis vieille, je suis pauvre, je ne puis offrir ma maison à tous, mais mon jardin me produit assez pour vivre et pour me nourrir; il y a longtemps qu'un projet me trotte par la tête, j'ai envie d'établir dans ce village une école pour apprendre à lire aux enfants. Vous tous qui m'écoutez, voici ce que j'ai à vous dire: dès aujourd'hui j'exécute mon projet, je prends chez moi les enfants des Chauveau; ils seront mes premiers élèves, et si quelques-uns d'entre vous veulent me confier les leurs, la modique somme que je recevrai pour les instruire me servira à nourrir et à habiller les pauvres petits jusqu'à un meilleur temps. »

Chacun applaudit à la motion de cette brave femme, et tous les assistants s'engagèrent à envoyer chez elle leurs enfants dès le lendemain. Deux paysans aisés s'engagèrent à donner l'hospitalité aux frères Chauveau et à les garder chez eux jusqu'à ce que leur travail leur eût procuré les moyens d'acheter une petite maison et de se mettre en état de subvenir à tous leurs besoins. Le lendemain la bonne femme entra en fonctions, et sa maison fut remplie d'enfants qui étaient destinés à passer leur vie dans l'ignorance, et auxquels elle apprit à lire et à écrire, d'autant plus facilement qu'elle s'y prit avec douceur et qu'eux y mirent beaucoup de bonne volonté.

Les frères Chauveau travaillèrent et parvinrent à regagner une sorte d'aisance; mais jamais ils n'oublièrent la manière hospitalière dont leurs voisins les avaient secourus dans leur malheur.

Il nous reste une chose à dire, c'est que le misérable Durand, convaincu, quoique les Chauveau eussent refusé de comparaître comme témoins, d'avoir incendié le moulin des Patureaux, fut condamné à aller passer dans un bagne le reste de sa vie. (*Fleurs de la Morale.*)

La portière (1822).

Une jeune personne, âgée de vingt-deux ans, nommée Françoise Sellier, était domestique dans les environs de Paris. Elle voulut retourner chez ses parents, à Raucourt, département de la Meuse. Avant son départ elle vint à Paris, pour faire ses adieux à la dame Ansement, sa compatriote, portière, rue Saint-Louis au Marais, n° 40.

Elle se trouva si fatiguée, que la dame Ansement ne voulut pas la laisser monter en voiture, et la contraignit d'accepter l'hospitalité chez elle. Une maladie se déclara, fit des progrès alarmants, et l'infortunée fut attaquée d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre putride et maligne.

Les amis de la dame Ansement, le médecin qu'elle avait appelé, lui conseillaient de faire conduire la jeune Sellier dans un hospice, en lui déclarant que la maladie était contagieuse; mais ni le danger ni les dépenses ne purent la déterminer à abandonner sa compatriote. Malgré l'exiguïté de ses ressources, puisqu'elle et son mari n'avaient pour vivre que 200 fr. de leurs gages de portiers, elle oublia qu'elle était pauvre et d'une santé délicate, elle oublia presque qu'elle était épouse et mère, et ne vit que l'infortunée que la Providence semblait confier à ses soins.

Elle prend les précautions nécessaires pour préserver de la contagion sa fille âgée de vingt-cinq ans, et son époux infirme, âgé de soixante-dix-huit; donne à la malade le lit de sa fille, qui couche sur une paillasse dans la chambre de son père; la dame Ansement ne quitte ni jour ni nuit la malade, et pendant six semaines ne cesse de lui prodiguer les soins d'une mère tendre, sans quitter ses vêtements et presque sans prendre de repos.

Ses petites épargnes, les gains de sa fille, qui était couturière, suffirent d'abord aux premiers frais de la maladie; alors la charité de la dame Ansement redoubla; elle mit ses effets en gage au Mont-de-Piété : elle y déposa même sa chaîne d'or, qu'elle fut longtemps sans pouvoir retirer.

La maladie de la jeune Sellier dura trois mois, sans que le dévouement de sa compatriote se fût lassé ou refroidi. Ces soins rendirent enfin la santé à la malade.

Des personnes qui avaient été témoins de cette généreuse conduite en furent si touchées qu'elles sollicitèrent auprès de M. le grand aumônier de France quelques secours pour indemniser un peu la dame Ansement de tant de dépenses. Ces secours furent accordés; mais elle les réserva pour la jeune convalescente, et quand elle eut recouvré assez de force pour retourner dans son pays, la dame Ansement lui remit la somme pour fournir aux frais de son voyage. (*Fleurs de la Morale.*)

Pie IX et les amnistiés.

On avait ouvert une souscription en faveur des amnistiés qui, à leur sortie de prison, ne possédaient pas de moyens d'existence. Déjà de nombreuses sommes étaient recueillies dans une réunion qui avait eu lieu *ad hoc*, lorsque le pape fit venir Mgr Marini, gouverneur de Rome, et lui demanda avec inquiétude quel était le but de cette réunion. Marini répondit qu'il supposait aux prétendus souscripteurs un but politique et dangereux, mais il ne voulut pas donner d'avis. Le pape lui déclara qu'il aviserait. Marini partit. Un instant après, il le rappela et lui dit : « J'ai pris mon parti, donnez-moi la liste. » Puis il signa 100 scudi pour la famille Mastaï, 16 pour Mgr Marini; et il exigea ensuite que l'on fît circuler la liste dans les principales maisons de Rome. (*Rome*, 1848-49-50.)

Trois gendarmes.

« Le 18 mars 1851, dit l'*Echo de l'Est*, une pauvre femme d'Eclisse-Fontaine avait été condamnée à payer une somme de 18 fr. 42 c. pour frais et amende de délit forestier. Restée veuve avec cinq enfants en bas âge, cette famille se trouvait plongée dans le plus affreux dénûment, lorsque survinrent les gendarmes pour mettre à exécution la contrainte par corps dirigée contre la malheureuse mère de famille, seul appui de ces pauvres petits orphelins. Il est difficile de peindre la scène déchirante dont cette séparation fut l'objet.

« La mère fut enlevée, pour ainsi dire, du milieu de ses enfants, qui la retenaient de leurs petites mains débiles. Il fallait que justice fût faite; mais, arrivés à Montfaucon, le brigadier Loth et les gendarmes Charpentier et Grimmes, de la brigade de Varennes, mus par un sentiment de généreuse pitié à la vue d'une si grande misère, abandonnèrent non seulement la gratification qui leur revenait, mais encore offrirent le peu d'argent qu'ils possédaient entre eux; ce qui, joint à la collecte de quelques personnes témoins de cet acte philanthropique, compléta la somme pour laquelle cette mère de famille était poursuivie. Il lui resta même une somme de 10 fr. pour retourner au milieu de ses enfants éplorés et subvenir aux besoins les plus pressants. »

GOURMANDISE, Friandise, Ivrognerie. — *Gourmandise*, amour déréglé du boire et du manger. Ce que Dieu donc défend, c'est de boire et de manger avec excès, sans besoin, et pour le seul plaisir, avec avidité et passion, au détriment de sa santé et de la vie. Le sage, disaient même les païens, doit *manger pour vivre*, et non *vivre pour manger*. Ce vice, dit saint Paul, exclut du royaume du ciel; le chrétien, soit qu'il mange, soit qu'il boive... doit faire tout pour la gloire de Dieu (*I Cor.* x, 31). Ces paroles condamnent aussi la *friandise*, ou goût prononcé pour les mets et les boissons d'un genre plus délicat.

L'acte le plus dangereux et le plus honteux de la gourmandise est l'*ivrognerie*. Que de maux n'enfante pas cet horrible péché, pour l'esprit, pour l'âme, pour le corps! La compagne la plus terrible de cette habitude qui dégrade l'homme au-dessous de la bête, ou plutôt la terminaison ordinaire de ce vice dégoûtant, est, disent les médecins, l'apoplexie. Que de fois des festins ont été suspendus par un événement funeste : que de fois des buveurs ont été terrifiés de voir un de leurs compagnons, frappé avec la rapidité de la foudre, tomber au milieu d'eux pour ne plus se relever! L'ivrognerie tue en Angleterre cinquante mille personnes annuellement; la moitié des insensés, les deux tiers des pauvres et les trois quarts des criminels de ce pays, se trouvent parmi les gens adonnés à la boisson.

La vertu opposée à la gourmandise est la tempérance.

Cyrille.

En fait de crimes, de désordres et d'excès, peut-être n'est-il rien de si horrible et de si tragique que ce qui arriva à un jeune homme en Afrique, du temps de saint Augustin. Ce jeune homme se nommait Cyrille; il était extrêmement adonné au vin, et passait une partie de sa vie dans les cabarets, avec des compagnons débauchés comme lui. Un jour qu'il s'était livré à tous les excès de son intempérance et de sa passion, il retourna chez lui, et porta sa funeste et brutale passion jusqu'à vouloir attenter à la pudeur d'une de

ses sœurs, qui aima mieux se poignarder que de consentir à un crime si détestable. Comme elle jeta sans doute les plus hauts cris, le père, alarmé, accourut au bruit, et ce fils, plus furieux encore, trempa ses mains dans le sang de celui qui lui avait donné la vie, et l'égorgea; il poignarda encore une de ses autres sœurs, qui voulut prendre la défense de son père, et l'arracher des mains de ce fils indigne, ou plutôt de ce monstre exécrable.

Que de crimes, que d'excès, que d'horreurs dans un seul homme et dans un seul jour! Saint Augustin fut bientôt informé de cet événement funeste; et quoiqu'il eût déjà prêché deux fois ce jour-là, il assembla sur-le-champ une troisième fois le peuple, et monta en chaire, les larmes aux yeux et les soupirs dans le cœur, pour faire part à ses auditeurs des horreurs que venait de commettre ce fils, indigne de jamais avoir vu la lumière. Au récit de ce qui venait d'arriver, toute l'assemblée poussa des cris et des gémissements lamentables; on ne pouvait comprendre qu'un homme eût pu se porter à tant et à de telles horreurs. On craignit que la vengeance et les foudres du ciel ne tombassent sur une ville qui avait produit un pareil monstre. Saint Augustin profita de l'occasion pour montrer à quels excès peut conduire une passion malheureuse. Ses larmes et ses sanglots en dirent plus que ses paroles et son discours. (*Tiré de saint Augustin.*)

Sainte Monique.

Malgré les précautions de sa gouvernante, sainte Monique, pendant sa jeunesse, prit insensiblement du goût pour le vin, comme elle l'avoua depuis à saint Augustin, son fils. C'était elle qu'on envoyait ordinairement à la cave : lorsqu'elle avait puisé dans la cuve, elle portait le vase à sa bouche avant de verser la liqueur dans la bouteille, et en avalait quelques gouttes. Ceci ne venait pas d'un tempérament porté à l'ivrognerie; c'était l'effet de la légèreté et de cette impétuosité qu'on a coutume de remarquer dans les enfants. Cependant la quantité de vin que prenait la jeune Monique augmentait tous les jours, et l'aversion qu'elle avait naturellement pour cette liqueur diminuait à proportion; elle en vint jusqu'à aimer le vin, et en boire avec plaisir toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Cette intempérance était fort dangereuse, quoiqu'elle ne fût pas suivie d'excès considérables. Mais Dieu veillait sur sa servante, et il se servit, pour la corriger, d'une querelle qu'elle eut avec une domestique de la maison : celle-ci, qui suivait ordinairement sa jeune maîtresse à la cave, était instruite de tout ce qui se passait; elle lui en fit de sanglants reproches, et alla même jusqu'à la traiter d'*ivrognesse*. Monique, vivement piquée, rentra en elle-même, et sentit toute la honte du vice dont on l'accusait. Elle travailla si efficacement à se défaire de la mauvaise habitude qu'elle avait contractée, que, pendant tout le reste de sa vie, on n'en remarqua plus la moindre trace dans sa conduite. Le danger que courut cette sainte doit rendre les jeunes gens extrêmement circonspects, et les porter efficacement à ne jamais se permettre rien de tout ce qui pourrait leur faire prendre des habitudes vicieuses; ils doivent surtout être d'autant plus attentifs à se préserver de celle que sainte Monique avait contractée pendant son enfance, qu'on ne s'en corrige presque jamais; et qu'après avoir abruti la raison de ceux qui y sont sujets, elle finit par ruiner leur santé, et par perdre leur âme.

Jean.

Dans un village situé près de Nîmes, il y avait un paysan, nommé Jean, qui, dès sa jeunesse, s'était tellement donné à l'ivrognerie, qu'il était presque continuellement ivre, et qu'il passait généralement pour le plus grand ivrogne qu'il y eût dans le pays. Le curé de la paroisse y ayant fait venir des missionnaires pour instruire ses ouailles, crut devoir leur faire connaître ce pécheur scandaleux, afin qu'on ne pût pas les tromper. Cette sage précaution du pasteur parut d'abord inutile, car, non-seulement le paysan ne se présenta à aucun des missionnaires, mais encore, pendant les trois premières semaines, il n'assista à aucun des exercices de la mission. Ce ne fut que deux jours avant qu'elle finît, qu'il s'avisa d'aller entendre un sermon sur l'enfant prodigue, qui fut prêché par M. Castel, l'un des missionnaires, qui avait le plus de talents et de zèle. Ce discours écrit avec une noble simplicité, mais prononcé avec beaucoup de force et d'onction, fit la plus vive impression sur le nouvel auditeur. Il reconnut son portrait dans la peinture qu'on fit des désordres de l'enfant prodigue; il vit, dans la bonté de son père, une image touchante de celle de Dieu, et animé tout à la fois par le repentir et par la confiance, il dit, à l'exemple du jeune prodigue de l'Evangile : « Je sortirai enfin de la malheureuse habitude où je croupis depuis si longtemps, et j'irai me jeter aux pieds de ce Dieu de miséricorde qu'on vient de me représenter comme le plus tendre des pères. » Sa résolution ne fut pas moins efficace qu'elle fut prompte : dès le lendemain, il alla trouver le même M. Castel dont il avait entendu le sermon, et, les yeux mouillés de larmes : » Vous voyez ici, lui dit-il en l'abordant, le plus grand pécheur qu'il y ait sur terre. Vous dîtes hier que la miséricorde de Dieu est encore plus grande que tous nos péchés, et c'est pour en attirer sur moi les salutaires effets que je viens vous prier de vouloir bien entendre ma confession. Ah! ne me refusez pas, mon Père, je vous en conjure : vous me feriez tomber dans le désespoir; je ne puis plus soutenir le poids des remords, et je ne serai tranquille que lorsque vous m'aurez réconcilié avec le Dieu miséricordieux que j'ai tant offensé. » Le missionnaire fut d'autant plus surpris et touché de ce discours, qu'il reconnut que

celui qui le lui adressait était le fameux ivrogne dont on lui avait parlé. Il s'attendrit avec lui, il le serra affectueusement dans ses bras, il lui montra les mêmes sentiments que le père de l'enfant prodigue avait témoignés à son fils ; mais il lui représenta en même temps avec douceur qu'il s'était présenté trop tard, qu'il était presque à la veille de son départ, et qu'il craignait bien de n'avoir pas le temps de lui accorder ce bienfait qu'il désirait avec tant d'ardeur. « Ah ! si cela est, répondit le paysan en sanglottant, c'en est fait de moi, je suis perdu; mais peut-être quand vous me connaîtrez mieux, vous aurez pitié de moi. Faites-moi donc la grâce de m'entendre, ô mon Père! et que j'aie au moins la consolation de me confesser. » M. Castel se rendit à ses désirs, et le paysan fit la confession la plus détaillée et la plus exacte ; mais il l'accompagna de tant de soupirs, de tant de marques sensibles d'un vif repentir ; il résista avec tant d'opiniâtreté au conseil prudent qu'on lui donnait de ne pas renoncer entièrement au vin à cause de sa santé, mais d'en user plus rarement et plus sobrement; il protesta si souvent et si fermement que jamais rien ne pourrait le réconcilier avec ce cruel ennemi qui avait donné la mort à son âme, et qu'il le haïrait toujours autant qu'il l'avait aimé, que le confesseur crut devoir passer, en cette occasion, par dessus les règles ordinaires, et accorder tout de suite l'absolution à un pénitent qui se montrait mieux disposé dès le premier abord que ne l'étaient bien d'autres après de longues épreuves.

Il la lui accorda en effet, en lui recommandant, avec tout le zèle dont il était capable, de persévérer dans les bons sentiments que Dieu lui avait inspirés. Le paysan le lui promit, et l'on va voir qu'il fut fidèle à remplir sa promesse. Cinq ou six mois après la mission, une des sœurs de Jean fit un voyage à Nîmes, et y ayant rencontré M. Castel, celui-ci fut curieux de savoir des nouvelles de son pénitent : « Vous venez sans doute, lui dit-il, de votre village, et vous pouvez m'apprendre ce qui s'y passe. Comment se porte le brave Jean ! — Ah ! mon bon M. Castel, lui répondit cette femme, nous vous avons une bien grande obligation, vous en avez fait un saint. Depuis que vous avez quitté notre pays, non-seulement ses anciens amis n'ont pu l'entraîner au cabaret, mais il ne nous a pas été possible à nous-mêmes de lui faire avaler une seule goutte de vin. *Il a été mon plus grand ennemi*, dit-il, quand on lui en parle ; *je lui ai juré une haine éternelle, je lui tiendrai parole, ne m'en parlez plus.* » Le zélé missionnaire ne put entendre ces paroles sans verser des larmes de joie; et toutes les fois qu'il racontait ce trait, il avait coutume de dire qu'après une telle conversion on ne devait désespérer de celle d'aucun pécheur. (*Exp. du Cat. de Dijon.*)

Nicolas Fournier.

Nicolas-Alphonse Fournier, âgé de 27 ans, condamné à mort le 30 novembre 1844 par la cour d'assises de la Seine, était chef de la bande dite des *escarpes*, organisée pour le vol à main armée et l'assassinat. Lui seul encourut la peine capitale ; mais il trouva équitable l'arrêt prononcé contre lui, et c'est seulement sur les vives instances de son défenseur qu'il consentit à se pourvoir en cassation.

Il attendit avec calme, avec résignation, le sort qu'il prévoyait. Il a raconté dans quelles circonstances il avait été entraîné au crime. Arrêté onze fois, condamné cinq, il avait embrassé une vie laborieuse et honnête ; depuis deux ans, il travaillait chez un maître chapelier, lorsque, ayant rencontré d'anciens camarades, il s'enivra avec eux ; pour continuer l'orgie, il détourna, afin de les mettre au Mont-de-Piété, des bijoux et des effets appartenant à sa concubine. Celle-ci, furieuse, alla révéler au chapelier les antécédents de Fournier, et il fut renvoyé.

Mais la cause première des crimes de ce malheureux a été l'absence de tout principe religieux. Quoique âgé de 27 ans, il n'avait pas fait sa première communion, il n'était pas même baptisé. C'est le vénérable abbé Montès, aumônier des prisons, qui lui a ouvert les yeux. « Il m'a donné, disait le condamné, les premières notions du bien et du mal, et, depuis que j'ai communié, je suis devenu tout à coup résigné et confiant. »

Depuis le commencement de la semaine, il avait reçu deux fois la visite de sa mère, et une fois celle de son père, dont il avait accusé, devant la cour d'assises, la coupable négligence. Cependant, au moment qu'il s'est livré aux exécuteurs, après avoir donné à M. Montès un dernier embrassement, et avoir dit : « Mon Dieu, pardonnez-moi ! » il s'est écrié en regardant l'instrument de mort : « Soyez maudits, mon père et ma mère, soyez maudits ! » (*Ami de la religion.* 11 février 1845).

Un moribond.

Un prêtre fut appelé auprès d'un ouvrier moribond. A force d'excès de boisson, ce malheureux était tombé dans un état qui ne laissait plus d'espérance. Il se confesse et après avoir publiquement demandé pardon à Dieu et aux hommes de ses scandales, il promet de se corriger s'il a le bonheur de recouvrer la santé. Mais, hélas ! à peine avait-il reçu les derniers sacrements que sa passion violente se réveille, il demande avec d'épouvantables vociférations cette liqueur fatale dont il mourait pourtant victime, en boit encore, et expire en retenant convulsivement le vase dans ses mains !!...

(*Un mois de leçons à l'adolescence* par l'abbé P. Jouhanneaud.)

Un parricide.

Un événement affreux est venu jeter la consternation, il y a peu de temps, dans la commune d'Espaly-Saint-Marcel, près du Puy. Un fils dénaturé a porté une main homicide sur l'auteur de ses jours, et, après avoir consommé lâchement son crime à la suite

d'une querelle dont les motifs étaient peu sérieux, le meurtrier a transporté lui-même le cadavre de son malheureux père sur ses épaules, à quatre cents mètres environ de son domicile, pour le précipiter d'un pont en bas, d'une hauteur de cinq mètres, afin de faire croire à un suicide ou à une mort involontaire.

La justice, avertie aussitôt, s'est transportée sur les lieux, et, après l'examen du corps et des diverses blessures qui se remarquaient, les médecins ont déclaré que la mort était le résultat d'un crime. Les traces du sang suivies jusque dans la maison de la victime et l'examen des habillements portés encore par le fils et maculés de sang, ont fait reconnaître promptement l'auteur de ce lâche et épouvantable attentat.

Après un intérogatoire d'une heure, fait immédiatement par M. le juge d'instruction et M. le procureur de la république, ce malheureux s'est décidé aux aveux les plus complets; il a raconté, dit-on, tous les détails de son crime avec un sang-froid, une impassibilité atroces, sentiments qu'il avait manifestés lors de l'examen du cadavre de son père. Ce jeune homme est âgé de 23 ans; il n'avait contre lui aucun antécédent fâcheux; mais malheureusement il puisait fréquemment dans les cabarets les germes d'un caractère violent et emporté. (*Haute-Loire*, mai 1848.)

Saint François de Sales et son domestique.

Il n'est pas de vice, de passion, dont ne puisse triompher celui qui le veut ardemment. François de Sales avait un domestique adonné au vin : un jour qu'il en avait encore pris plus qu'à son ordinaire, il oublia de se retirer à temps, et il ne revint au palais que bien avant dans la nuit, lorsque toutes les portes étaient fermées, selon l'usage. Il frappa, il cria longtemps, personne ne répondit. Le saint, voyant qu'on ne répondait point, se lève et va ouvrir lui-même à son domestique, qui, dans l'état où il était, ne savait guère ce qu'il faisait ni ce qu'il disait; il avait même peine à se soutenir. Le saint, touché de compassion, le conduisit par la main, le mena dans sa chambre, et porta la bonté jusqu'à l'aider à se déshabiller : ensuite, l'ayant mis tranquillement dans son lit, il se retira et alla prier le Seigneur pour lui. Le lendemain ce domestique fut en état de se rappeler que c'était le saint évêque qui l'avait reçu, et lui avait rendu tous ces services; il évitait sa présence, n'osant paraître devant lui : le saint, au contraire, cherchait une occasion de lui parler seul. Il trouva en effet un moment, et lui dit, avec sa douceur ordinaire : Un tel, il y a apparence qu'hier vous étiez malade, qu'en direz-vous? Ce mot, prononcé avec une douceur ineffable, fut comme un coup de foudre qui attéra ce pauvre homme : il se prosterna devant le saint, il lui avoua humblement sa faute, lui en demanda mille fois pardon. Il était aisé de fléchir le saint; sa charité lui parlait toujours en faveur des coupables qui reconnaissaient leurs torts. Il jugea cependant nécessaire de profiter de l'occasion pour donner des avis salutaires à ce domestique. Je vous pardonne, lui dit-il, toujours avec la même bonté; mais faites attention au triste état où vous vous mettez; il peut vous arriver mille accidents; vous pouvez tomber, on peut vous insulter : vous ruinez votre santé; mais, ce qu'il y a de plus triste, vous perdez votre âme, vous offensez Dieu, vous causez du scandale; si vous aviez le malheur de mourir dans cet état, que deviendriez-vous et comment iriez-vous paraître devant Dieu?

Le domestique, touché jusqu'aux larmes et pénétré de la plus vive douleur, promit de ne boire de vin de sa vie. Non, répondit le saint, Dieu ne demande pas tant de vous; mais ce que je vous ordonne, c'est, durant un temps, de ne boire que moitié vin, moitié eau. A présent, mon ami, pensez à vous réconcilier avec Dieu; allez vous confesser, après vous y être saintement préparé, et, dans la suite, vivez en bon chrétien. Le domestique obéit, et vint se confesser au saint évêque, qu'il regarda désormais comme son père; il lui fut constamment attaché toute sa vie, et le servit dès lors avec toute la fidélité et tout le zèle possibles : heureux d'avoir trouvé un si bon maître, plus heureux d'avoir fidèlement suivi ses avis salutaires. (*Tiré du Recueil sur la Vie de saint François de Sales*).

La fille d'un ferblantier.

Le fait suivant était, le 24 septembre 1848, raconté par la *Sentinelle du Jura* :

« Un ferblantier de Louhans s'était enivré; hors de lui-même et furieux, il veut tuer sa fille, âgée de 16 ans, que du reste il aime tendrement. La pauvre enfant, désespérée, se jette à genoux : « Papa, si tu me tues, que vas-tu devenir? Ah! puisque tu veux que je meure, laisse-moi te sauver de l'échafaud, je veux t'éviter un crime. » Et aussitôt elle se précipite par la fenêtre, croyant trouver une mort assurée. On désespère, dit-on, de sauver les jours de la pauvre fille. Le père est en ce moment désolé. »

L'ivrogne brûlé.

Voici les conséquences matérielles de l'abus du vin et des liqueurs. L'*Union* publiait ceci, le 23 février 1850 :

« Un fait des plus extraordinaires s'est passé avant-hier dans un cabaret de la barrière de l'Etoile. Le sieur Xavier G...., ouvrier peintre en bâtiments, auquel ses habitudes d'intempérance avaient fait donner le sobriquet de *pochard*, étant à boire avec plusieurs de ses camarades, paria qu'il mangerait une chandelle tout allumée. On le défia, mais à peine Xavier eut-il introduit dans sa bouche la chandelle enflammée, qu'il poussa un léger cri et s'affaissa sur lui-même au milieu de la stupéfaction géné-

rale. On vit errer sur ses lèvres une flamme bleuâtre ; on tenta de le secourir, et les assistants, lorsqu'ils voulurent le soulever, furent saisis de frayeur en s'apercevant que cet infortuné brûlait à l'intérieur ; enfin, à peine une demi-heure s'était-elle écoulée, que sa tête et la partie supérieure de la poitrine étaient carbonisés. Deux médecins furent appelés et reconnurent que Xavier venait de succomber à une combustion spontanée, phénomène positif, mais que la science n'a peut-être pas encore expliqué. Cet incendie du corps humain a une puissance et une activité épouvantables. Les os, la peau, les muscles, tout est dévoré, consumé, réduit en cendres. Quelques pincées de poussière amoncelées à la place où la victime est tombée sont tout ce qui reste du cadavre.

« Bien que rares, ces effroyables accidents se reproduisent cependant, et la presse a déjà eu occasion d'enregistrer des cas de combustion spontanée. Nous rappellerons qu'il y a quelques années un incendie spontané a consumé une femme faisant un usage immodéré des spiritueux. Tous les phénomènes qui caractérisent la combustion se sont produits avec énergie ; la plus grande partie du corps a été réduite à un état d'entière incinération, sans que l'appartement dans lequel un effet aussi intense de combustion avait eu lieu offrît la plus légère trace de feu. La femme avait été atteinte devant la cheminée, et, selon toute probabilité, au moment où elle cherchait à embraser des tisons en soufflant dessus. Aucune marque de brûlure ne se voyait ni sur les meubles qui l'entouraient, ni sur une chaise contre laquelle elle avait dû tomber. »

H

HÉRÉTIQUES. — L'*Hérétique*, dit Bossuet, est celui qui a un sentiment à lui, qui suit sa propre pensée et son sentiment particulier : un catholique, au contraire, suit, sans hésiter, le sentiment de l'Eglise universelle.

Les événements survenus en Europe depuis la naissance du protestantisme montrent assez à quel abîme doit fatalement aboutir une société dont chaque membre se fait sa doctrine, sa conscience à lui-même. — On trouvera dans les traits suivants et aux articles Eglise, Abjuration, etc., de quoi se fixer sur la bonne foi, sur la logique, sur le désintéressement des ennemis de l'Eglise romaine, n'ayant, comme on l'a dit avec tant de raison, qu'un seul point commun, un seul cri de ralliement : haine au papisme ! L'on sera nécessairement conduit à cette conclusion d'un homme d'un grand sens : « Je ne m'étonne pas qu'il y ait des hérétiques, l'orgueil suffit pour cela ; mais je suis toujours surpris qu'il y ait des hommes assez imbécilles pour se rendre de bonne foi leurs disciples.

Mort d'Arius.

Par les détestables intrigues de cet hérétique, le grand Athanase fut exilé d'Alexandrie, mais cela ne lui suffit pas ; il voulait être reçu à la communion de l'Eglise de Constantinople. Constantin, abusé de nouveau par les eusébiens, fit appeler Arius auprès de lui ; il lui demanda s'il suivait la foi du concile de Nicée, formulée dans le fameux symbole, et, sur la réponse affirmative de l'hérésiarque, il fit commander au patriarche de Constantinople de l'admettre à sa communion. Celui-ci, trop faible pour s'opposer aux volontés de l'empereur et à la rage des eusébiens, qui menaçaient de s'introduire par force dans l'église avec Arius à leur tête, se prosterna au pied de l'autel, fondant en larmes, le visage contre terre, et adressa cette prière à Dieu : « Seigneur, si Arius doit être reçu dans mon église, retirez votre serviteur de ce monde ; mais si vous avez encore pitié de votre troupeau, ne permettez pas que votre héritage soit livré à l'opprobre, ne souffrez pas qu'il soit souillé par la présence de l'hérésiarque. » Comme le saint archevêque prononçait cette prière, les eusébiens s'avançaient en triomphe vers l'église. Au milieu d'eux, Arius haranguait le peuple, qui le suivait en foule ; il se voyait déjà au but de ses vœux et prêt à mettre le pied dans la maison du Seigneur, quand il sentit tout à coup de violentes convulsions. Il fut obligé de s'arrêter et d'entrer dans la première maison venue, où il expira au bout de quelques heures et après d'horribles tortures. Cet événement mémorable, que tous les contemporains regardèrent comme une justice du ciel, arriva l'an 336.

Telle fut la fin d'Arius ; elle donna lieu à bien des calomnies qui ne furent jamais justifiées. Si ces calomnies avaient eu le moindre fondement, l'empereur Constantin, qui mourut entouré d'ariens, n'aurait pas manqué de les éclaircir. Au reste, il n'est pas besoin d'être catholique pour le juger avec sévérité. Quelle hypocrisie dans ses rapports avec Constantin, et quelle ingratitude envers saint Alexandre ! (*Magasin religieux.*)

Aveu des fondateurs du protestantisme.

Si vous voulez être convaincu de l'essor que le protestantisme donnait aux passions, écoutez ce cri d'indignation et d'effroi sorti de la poitrine de Luther même, dans son sermon pour le premier dimanche de l'Avent :

« Le monde devient chaque jour plus corrompu ; les hommes sont plus vindicatifs,

plus avares, plus impitoyables, plus immodestes, plus incorrigibles; en un mot, beaucoup plus méchants QU'ILS N'ÉTAIENT SOUS LA PAPAUTÉ.

» Sous elle, dit-il dans ses colloques (X, 234), on ne trouvait point de tels drôles, ni une si prodigieuse canaille; ils s'appellent *réformés*, tandis qu'ils ne sont, en effet, que des *démons incarnés*. Ils tirent de l'Évangile ce qui leur plaît, et en même temps ils foulent aux pieds la volonté de Dieu; ils blasphèment Dieu lui-même. Le désordre est arrivé à un tel point, que, s'il plaisait à quelqu'un de contempler une réunion de fripons, d'usuriers, d'hommes dissolus et rebelles, et de gens de mauvaise foi, il n'aurait qu'à entrer dans une de ces villes qui s'appellent *évangéliques*, et là il trouverait à foison des variations de cette espèce. Je doute qu'on rencontre parmi les païens, les juifs, les Turcs ou autres infidèles, des hommes semblables, dans lesquels tout sentiment honnête, toute vertu soient aussi complétement éteints, et toute sorte de désordres comptés pour rien. On ne voit aucun amendement dans les mœurs; ces gens-là mènent une vie épicurienne. »

Ecoutez Mélanchthon : « Nous en sommes venus à un tel degré de barbarie, que plusieurs sont persuadés que s'ils jeûnaient un seul jour, on les trouverait morts la nuit suivante. Quels emportements dans la multitude, quels aveugles désirs ! » (Sur *le chap.* VI *de saint Matthieu.*)

Ecoutez Calvin. Après avoir déclamé contre l'athéisme général des princes et des grands de sa communion : « Il est encore, dit-il, une plaie plus déplorable; les pasteurs, oui les pasteurs eux-mêmes qui montent en chaire... sont aujourd'hui les plus honteux exemples de la perversité. Et ils s'étonnent qu'on les méprise ! Quant à moi, je m'étonne de la patience des peuples; je m'étonne que les femmes et les enfants ne les couvrent pas de boue et d'ordure. » (Sur *les Scandales*, p. 128.)

Ecoutez Erasme : « C'est donc ainsi que ces fondateurs et pasteurs se crucifient ! La réforme semble n'avoir eu pour but que de transformer en épouseurs et en épouseuses les moines et les religieuses, et cette grande tragédie va finir comme les comédies, où tout le monde se marie au dernier acte. » (*Epist.* 7 et 41.) (*Trésor du peuple*, par JOUHANNEAUD.)

Sainteté de Luther, etc.

Ecoutez Cobbet, célèbre historien protestant : « Jamais, peut-être, le monde ne vit dans un même siècle une collection de misérables et de scélérats, tels que Luther, Calvin, Zwingle, Bèze et les autres coryphées du parti réformateur. » (*Lettres sur la réf.*, p. 143, édit. in-12, 1829.)

Cause secrète de l'attachement à l'erreur.

Le pape, ne croyant rien au-dessus des forces de saint François de Sales, lui donna commission d'aller conférer à Genève avec Théodore de Bèze, presque aussi renommé que Calvin, et de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il était né. L'exécution n'était ni sûre, ni facile; mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales quand il s'agissait de la gloire de Dieu. Plein de foi et de courage, il partit pour Genève le plus tôt qu'il lui fut possible : il arriva heureusement chez Bèze, comme ce ministre était seul. L'heureuse physionomie du saint, son air de candeur et de droiture, et ses premières paroles, qui annoncèrent de même la franchise et l'ouverture du cœur, firent une impression extraordinaire sur Bèze. Ce ministre, qui, l'esprit de secte à part, ne manquait pas lui-même de franchise, sentit pour François ce penchant de sympathie qu'on a naturellement pour ses semblables, et ne put se défendre d'une certaine confiance. On conféra longtemps, et toujours avec beaucoup d'honnêteté. Bèze, malgré tous les reproches de corruption et d'idolâtrie dont il chargea l'Eglise romaine, alla néanmoins jusqu'à reconnaître qu'on s'y pouvait sauver. Il donna lieu de penser, par bien d'autres endroits, qu'il était peu éloigné des sentiments catholiques; mais surtout il ne put cacher les agitations de son cœur, et les combats que lui livrait sa conscience. Après cette première entrevue, dont François espéra bien, Bèze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, et jusqu'à trois fois, mais sans avancer beaucoup plus que la première, du moins pour le salut de ce misérable apostat. Dans une quatrième visite que lui fit le saint évêque de Genève, le triomphe de la vraie foi devint plus sensible. Le morne silence que Bèze garda sur tout ce qu'on lui disait de plus pressant marqua qu'il reconnaissait la vérité; mais ses yeux baissés et la rougeur de son front, où se peignait son cœur bourrelé de remords, firent conjecturer en même temps qu'il tenait à l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire, et le trait suivant montra bientôt la vérité de cette conjecture. Deshaies, gouverneur de Montargis, se trouvant à Genève pour les affaires du roi, contracta une étroite familiarité avec ce ministre, au moyen de la belle humeur dont ils étaient l'un et l'autre. Dans l'une de ces conversations badines où l'on peut tout hasarder, Deshaies lui demanda ce qui pouvait attacher un homme tel que lui à la triste réforme de Calvin. Bèze ne répondit rien; il se leva, et faisant entrer d'un appartement voisin une jeune fille fort belle : « Voilà, dit-il, ce qui me convainc de la bonté de ma religion. » Cet exemple n'est pas le seul qui prouve que les égarements de l'esprit prennent leur source dans la corruption du cœur. Nos modernes novateurs en ont fait l'aveu comme Bèze : ils ont même porté la franchise, ou plutôt l'impudeur, plus loin; et en venant dans le premier temple de la capitale entourer l'autel où ils avaient placé, comme symbole de la raison, une jeune actrice aussi remarquable par l'in-

décence de sa parure et de son maintien que par l'éclat de ses charmes et de sa beauté, ils ont semblé dire à tout Paris et à toute la France, témoins de leur infâme idolâtrie : « Voilà ce qui nous attache à l'irréligion : voilà ce que nous préférons à la Divinité que nous méconnaissons. » (*Anecdotes chrét.*)

Saint Vincent de Paul.

Comme il était compatriote du fameux abbé de Saint-Cyran, l'un des chefs du jansénisme, il avait eu des liaisons intimes avec lui avant qu'il connût les égarements de son esprit et son attachement opiniâtre à l'erreur. Mais un jour que l'abbé osa lui dire que Dieu lui avait fait connaître que depuis cinq ou six ans cents il n'y avait plus d'Eglise : « Eh quoi ! monsieur, lui dit le saint, voulez-vous plutôt croire vos sentiments particuliers que la parole de Notre-Seigneur, qui a dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre son Eglise? L'Eglise est son épouse, il ne l'abandonnera jamais. » L'abbé était trop orgueilleux et trop entêté pour profiter de cette sage remontrance. Loin de reconnaître son erreur, il s'obstina à la défendre; il soutint que si l'Eglise était autrefois l'épouse de Jésus-Christ, elle était maintenant une adultère et une prostituée. Il prit le parti de Calvin, dont le saint lui reprochait de suivre les sentiments; il prétendit que cet hésiarque n'avait pas une si mauvaise cause, mais qu'il l'avait mal défendue; il alla même jusqu'à soutenir des points condamnés par le concile de Trente. Vincent fut tellement révolté de cet indigne langage, qu'oubliant sa douceur ordinaire, il lui dit avec vivacité : « Prétendez-vous donc, monsieur, que je m'en rapporte à un docteur particulier sujet à faillir, plutôt qu'à l'Eglise entière qui est la colonne de la vérité? Elle m'enseigne une chose, et vous voulez m'en persuader une autre qui lui est diamétralement opposée? Ah ! monsieur, comment osez-vous préférer votre jugement aux meilleures têtes du monde, et à tant de saints prélats qui ont décidé ces articles au concile de Trente? » Peu content d'avoir ainsi condamné l'erreur dès qu'il la connut, le saint se fit encore un devoir de s'interdire tout commerce avec ses partisans; et c'est pour cela qu'ils se sont attachés à déprimer son mérite, et à ternir, autant qu'ils ont pu, l'éclat de sa gloire. Mais leur injuste haine ne sert qu'à mieux prouver la pureté de sa foi; et rien n'est plus glorieux pour lui que d'avoir eu pour ennemis les ennemis de l'Eglise même. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Revenus des évêques anglicans.

A ceux qui accusent de cupidité l'Eglise catholique opposons la page 239 d'un ouvrage récemment publié sous le titre de : *l'Irlande comme royaume et comme colonie.* Les indications suivantes, qui sont tirées des registres publics des successions, ont été soumises à la chambre des communes :

« Montant des héritages laissés à leurs familles par douze des derniers évêques *anglicans* morts en Irlande : Fowler, archevêque de Dublin, laissa une succession se montant à 150,000 liv. sterl. (trois millions 750,000 fr.); Beresford, archevêque de Tuam, 250,000 liv. sterl. (six millions 250.000 fr.); Agar, archevêque de Cashel, 400,000 liv. sterl. (dix millions); Clever, évêque de Ferne, 50,000 liv. sterl. (un million 250,000 fr.); Stopford, évêque de Cork, 250,000 liv. sterl. (six millions 250,000 fr.); Percy, évêque de Dromore, 400,000 liv. sterl. (dix millions); Bernard, évêque de Limerick, 60,000 liv. sterl. (un million 500,000 fr.); Porter, évêque de Clogher, 250,000 liv. sterl. (six millions 250,000 fr.); Hawkins, évêque de Raphoe, 250,000 liv. sterl. (six millions 250,000 fr.); Knox, évêque de Killalo, 100,000 liv. sterl. (deux millions 500,000 fr.); Stuart, évêque d'Armagh, 300,000 liv. sterl. (sept millions 500,000 fr.). Total : deux millons 460,000 liv. sterl. (soixante-un millions 500,000 fr.). »

Un évêque anglican.

On a calculé que l'ancien évêque de North, de Manchester, père du comte Guilford, a obtenu pour lui et sa famille, sa vie durant, près d'un million de livres sterling (20 millions de francs) de l'Eglise anglicane. Il avait, jusqu'à un âge avancé, donné à tous ses enfants de riches prébendes. Un de ses fils, M. Browalow North, qui n'avait pas voulu entrer dans la carrière cléricale, a été pourvu par son père d'un large revenu provenant encore des biens de l'Eglise anglicane. M. Browalow North aimait beaucoup le pugilat. Il y a vingt ans, il s'était mesuré publiquement, à Southampton, avec un lutteur de profession, et il avait terrassé son homme; le tout à peu de distance de la résidence et de l'église de son père. (*Daily News.*)

Les méthodistes jésuites.

Les protestants disaient eux-mêmes en novembre 1849, à propos des méthodistes : — « Ces *jésuites* ne comprennent ni l'Evangile, ni les besoins de notre siècle ; ils brisent la grande unité qui règne dans le protestantisme, qui aurait besoin au contraire de s'harmoniser d'une manière forte, sensée et évangélique, contre le papisme (*bel hommage à Jésus-Christ, qui n'a pas pu ou voulu organiser son Eglise d'une manière forte, sensée et évangélique ! aveu fort honorable et fort chrétien !!!*). Montauban, sous la direction de M. le pasteur Bonifas, est envahi par ces principes et ces tendances à la dissidence qui désole nos Eglises; Montauban se met en pleine révolte contre l'autorité légale des consistoires; avisez à cela, messieurs les ministres de l'instruction publique, de la justice et des cultes, sans quoi toutes vos Eglises nationales vont se déterminer à envoyer à Genève les jeunes candidats pour y parfaire leurs études religieuses. » (*Trésor du peuple*, par Paul Desarènes.)

L'empereur et Canova.

Napoléon avait appelé Canova à Paris

pour le portrait de l'impératrice Marie-Louise. Après quelques mots échangés sur Rome, le célèbre peintre dit : Les arts pourraient ramener la prospérité ; la religion les favorisa chez les Egyptiens, chez les Grecs et les Romains ; Sire, elle seule les a soutenus. Les travaux des Romains portent le sceau de la religion. Cette salutaire influence sur les arts les a encore sauvés, en partie, des barbares ; toutes les religions sont les bienfaitrices des arts ; celle qui est particulièrement et plus magnifiquement leur protectrice et leur mère, c'est la vraie religion, notre religion catholique romaine. Les protestants, Sire, se contentent d'une simple chapelle et d'une croix, et ne donnent pas occasion de créer des chefs-d'œuvre. Les édifices qu'ils possèdent ont été faits par les autres. »

L'empereur, s'adressant à Marie-Louise, et l'interpellant, s'écria : « Il a raison, les protestants n'ont rien de beau !... »

Les protestants n'ont rien de beau !... c'est Napoléon qui l'a dit, et son jugement peut faire autorité, car il n'infligea jamais un blâme sans connaissance de cause. (*Rome*, 1848-49-50.)

Les révolutions filles de l'hérésie.

La Révolution a été en germe dans toutes les hérésies, et les révolutionnaires le savent bien, car il n'y a pas un seul hérésiarque qu'ils n'adoptent et ne préconisent. Tout ennemi de l'Eglise est leur frère et leur ami. Au XVIe siècle, l'esprit d'hérésie se trouva assez fort pour faire éclore son germe ; il enfanta la Révolution. Il la reconnut à sa naissance, et s'en effraya quelque peu. Fabrice Capiton, ministre de Strasbourg, écrivait à Fazel : « Le Seigneur nous fait bien voir combien il est difficile de remplir les devoirs de pasteur, et combien nous avons fait de tort à l'Eglise *par ce jugement précipité et par cette chaleur inconsidérée avec laquelle nous avons rejeté l'autorité du pape.* Car les peuples, accoutumés à la licence parce qu'ils y ont été comme nourris, ont entièrement secoué le joug.... On leur entend crier : Nous avons assez de connaissance de l'Evangile. Ne savons-nous pas lire ? Qu'avons-nous besoin de votre ministère ? Prêchez à qui voudra vous entendre. » (*Inter Epist. Calvini*, p. 7.)

Capiton jugeait bien. Pour son temps, comme pour ceux qui devaient suivre, le produit net de l'hérésie, c'était la négation de la papauté, et, comme conséquence nécessaire, cette révolution dont il disait, en la voyant au berceau : *Frenum prorsus excussit multitudo quæ assueta est et educata propemodum ad licentiam.* En grandissant, elle n'a pas été autre chose. Rendez-vous un compte exact des fruits qu'elle a portés. Confrontez avec la vérité divine, qu'ils se sont efforcés de détruire et de remplacer, les controverses et les spéculations des novateurs ; passez en revue leurs imaginations religieuses, sociales et politiques, et tâchez d'en extraire une vérité positive, une opinion pratique, une vue saine et utile : vous n'y réussirez pas. De tout ce mouvement de la pensée dans une route où l'on est condamné à toujours chercher sans trouver jamais, il ne reste que le droit de continuer ; cette licence du doute et de la recherche éternellement stérile, dont les sectateurs vérifieront jusqu'à la fin des temps le mot de saint Paul : *Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.* En les caractérisant ainsi, il apprenait à son disciple qu'ils abonderaient à une époque reculée, en des jours calamiteux, et qu'ils seraient : « amoureux d'eux-mêmes, cupides, glorieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, traîtres, insolents, plus amateurs de la volupté que de Dieu. » (ROUX-LAVERGNE.)

Les catholiques irlandais.

On connaît l'arbre à son fruit. Pour apprécier la foi de ces malheureux Irlandais catholiques qui meurent de faim, et celle des anglicans qui crient tant à l'intolérance et à la rapacité des *papistes*, il suffit de regarder ce tableau officiel :

Il y a en Irlande quatre principaux cultes : le culte catholique, le culte anglican, le culte presbytérien, et le culte méthodiste ou wesleyen. Les anglicans sont environ 700,000 ; les presbytériens et les wesleyens réunis forment à peu près le même nombre ; les catholiques sont plus de 7 millions. Le culte presbytérien reçoit de l'Etat une certaine subvention, qui lui a été constituée par le *regium donum ;* le culte catholique et le culte wesleyen sont entretenus par souscriptions volontaires ; quant au culte anglican, voici quelle est sa position temporelle :

L'Irlande est divisée en quatre provinces ecclésiastiques, celles d'Armagh, de Dublin, de Cashel et de Tuam, et en 32 diocèses, qui comprennent 1387 bénéfices et 2450 paroisses. Le clergé se compose de 4 archevêques, 18 évêques, 326 doyens, chanoines, etc., 1333 ministres et 752 vicaires. Les revenus de cette Eglise sont de plus de 20 millions de francs, consacrés entièrement au traitement du clergé ; car la construction et l'entretien des édifices du culte sont l'objet de subventions spéciales. Durant les débats qui ont eu lieu, en 1835, sur la question de l'appropriation, il a été déclaré que les revenus des évêchés seuls constituaient à chaque titulaire un traitement d'environ 175,000 fr. Par la répartition, certains évêques se trouvent avoir 200, 300, et même 400,000 fr. de rente.

Ainsi voilà plus de 20 millions prélevés sur une population de 9 millions d'individus, pour payer le culte de 700,000 d'entre eux ; et sur ce nombre de 700 mille, 400,000 se trouvent réunis dans la seule province d'Armagh, qui est le foyer du protestantisme en Irlande. Il y a des paroisses où l'on compte 1500 catholiques et pas un seul protestant, d'autres où il y a 3450 catho-

liques et 15 protestants, d'autres où il y a 5393 catholiques et 12 protestants. Ces chiffres ont été cités dans la chambre des communes. Le ministre protestant considère quelquefois comme un avantage de n'avoir qu'un très-petit nombre de coreligionnaires dans sa paroisse, parce qu'il est ainsi dispensé de toute besogne. Les revenus de l'Eglise protestante en Irlande augmentent chaque année, et, d'un autre côté, le nombre des protestants eux-mêmes décroît régulièrement. Il y a deux cents ans, ils étaient aux catholiques dans la proportion de 1 à 3; aujourd'hui ils sont dans la proportion de 1 à 10. (*L'Irlande en* 1843.)

Les protestants et le choléra.

Le dévouement du clergé catholique pendant le choléra et l'indifférence du clergé protestant ont frappé les esprits les plus inattentifs et les plus prévenus. Cette différence de conduite a été remarquée partout, en Ecosse comme en France et aux Etats-Unis. A Pasley, près Edimbourg, un journal faisait, à l'époque du choléra, les réflexions qui suivent :

« On loue beaucoup la conduite du prêtre catholique romain de cet endroit, et il le mérite. Il visite dans sa paroisse les cholériques de tous les rangs, et s'expose à tous les dangers pour leur administrer les consolations spirituelles. Beaucoup de gens insinuent que les prêtres protestants devraient faire de même, et les accusent de poltronnerie, parce qu'ils ne suivent pas l'exemple de leur frère catholique. Ces insinuations et ces plaintes étant venues aux oreilles d'un de nos prédicateurs, il prêcha sur ce sujet dimanche dernier, et démontra très-ingénieusement qu'il n'est pas autant du devoir d'un prêtre protestant que d'un prêtre catholique de visiter le lit de mort de ses ouailles. Comme il peut être de quelque utilité de combattre une espèce de préjugé qui s'élève contre nos ministres, à cause de leur manque d'activité en cette occasion, nous reproduirons aussi exactement que possible le texte du sermon du ministre :

« On nous blâme de ce que nous ne visitons pas les malades du choléra, et on compare notre conduite à celle des prêtres catholiques; mais nous sommes dans une position bien différente de la leur. Il n'est pas permis au prêtre catholique de se marier; et, par là, il n'est pas attaché au monde par autant de liens que nous. Lorsqu'il revient chez lui, il ne court pas risque de communiquer la contagion à sa femme et à sa famille; nous, au contraire, si nous visitons des cholériques, nous risquons non-seulement notre vie, mais encore celle de plusieurs autres créatures humaines. Du reste, il n'est pas nécessaire que nous assistions à la mort d'un de nos paroissiens; car nous ne portons pas, comme le prêtre catholique, les clefs du ciel à notre ceinture, afin qu'aucun membre de son troupeau ne puisse y entrer sans qu'il ne lui en ouvre les portes. Il se peut qu'un chrétien éprouve quelque soulagement en recevant des consolations spirituelles à sa dernière heure; mais le devoir de visiter un malade n'est pas tellement impérieux qu'on doive appeler un prêtre, au risque de compromettre sa vie et celle de sa famille. »

Ce texte porte avec lui son commentaire.

Y a-t-il un protestantisme?

Ecoutez les récentes douleurs de M. Vinet, célèbre protestant, dans son *Essai sur la manif. des conv. relig.* (p. 434) : « Le christianisme protestant est inorganisé; les poutres de la charpente se disjoignent; l'édifice craque de toutes parts. IL Y A DES PROTESTANTS, MAIS IL N'Y A PLUS DE PROTESTANTISME. C'est un fait : ce royaume est, d'une manière flagrante, divisé contre lui-même. » (*Trésor du peuple*, par JOUHANNEAUD.)

Ronge et la franc-maçonnerie.

Les ennemis de l'Eglise, de quelque point qu'ils viennent, tombent toujours d'accord quand il s'agit d'attaquer l'Eglise catholique. Ronge, le célèbre apostat qui a fait naguère tant de bruit en Allemagne, aussitôt après avoir proclamé son schisme et s'être établi à Breslau, fut élu *frère orateur* de la principale loge maçonnique de cette ville, et, en cette qualité, obtint une position fort honorable dans la franc-maçonnerie prussienne. Aux efforts et aux secours de cette dangereuse société il dut les premiers succès de son schisme, succès que ni ses moyens personnels, ni les recommandations protestantes n'auraient pu lui procurer. (*Voix de la Vérité.*)

Les articles fondamentaux.

Vous êtes d'accord! messieurs; en vérité, c'est trop d'audace ou d'ignorance! Ecoutez l'impie Jean-Jacques Rousseau (*Lettres sur la montagne*) : « Qui peut voir aujourd'hui ces ministres laissant leur doctrine dans la plus scandaleuse incertitude? On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre; on leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent répondre. Sur quoi donc répondront-ils, et quels sont leurs ARTICLES FONDAMENTAUX?... Un philosophe les attaque;... aussitôt, alarmés, effrayés, ils s'assemblent, ils discutent, ils s'agitent, ils ne savent à quel saint se vouer; et après force consultations, délibérations, conférences, le tout aboutit à un amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est impossible de rien comprendre. La Bible n'est-elle pas bien claire, et ne la voilà-t-elle pas en de sûres mains? » (PAUL DESARÈNES.)

La religion d'argent.

Les hérétiques aiment tant à répéter que pour les prêtres catholiques la religion est une religion d'argent. Voyons cela. Voici ce que je trouve dans une réponse aux ministres de Strasbourg; ces détails sont applicables à beaucoup d'autres diocèses : « A Strasbourg, où la moitié de la population est catholique, il y a sept curés catholiques

reconnus et salariés par l'Etat, dont trois touchent 1200 francs, et les quatre autres 1500. Les protestants, un peu moins nombreux, ont vingt-six pasteurs : quelle proportion ! Chaque ministre y reçoit de l'Etat 2000 francs, ce qui forme un total de 52,000, au lieu de 9600, somme allouée aux curés catholiques. »

Après avoir cité les cumuls productifs de plusieurs membres du clergé protestant, l'*Observateur du Rhin* passe au chapitre scabreux des revenus de Saint-Thomas de Strasbourg.

Quinze millions!!! Ce capital, en numéraire et en immeubles, donne un revenu annuel de 750,000 francs. — A quoi MM. les ministres emploient-ils ce revenu? En bonnes œuvres, disent-ils. Pourquoi ne pas en montrer le compte-rendu? — A entretenir le consistoire? Mais pour ses frais de bureaux il touche annuellement de l'Etat 1600 francs. — Pour l'entretien du séminaire? Mais l'Etat accorde 12,200 francs de bourses, somme plus forte que ne l'exige le nombre des candidats pauvres. — Pour les pensions des veuves? Mais aux dix-sept que nous connaissons il est alloué 500 francs. — Pour la construction des temples? Mais nous pouvons indiquer les sommes accordées tous les ans dans ce but.

« Que fait-on donc du revenu des quinze millions? »

Oui, grande serait votre erreur si vous pensiez que les ministres protestants ne touchent pas de casuel pour leurs fonctions. En Suède, en Danemark, des mariages, des funérailles se célèbrent à un prix bien plus élevé que dans les trois quarts de nos grandes villes; mais il est ailleurs question de casuel.

Voici comment les choses se passent aux Antilles. Ecoutez ce que dit, dans son *Voyage* (p. 101), M. de Cassagnac, qui n'a pas donné d'excessives preuves de son amour pour les prêtres.

« Les mariages y sont trop souvent une ridicule et odieuse comédie... Le clergé protestant comprend l'Eglise anglicane, les frères moraves, les méthodistes wesleyens et les baptistes. Rien n'égale le zèle que la rivalité donne à ces sectes... Le prétendu nombre énorme des mariages prouve que le casuel leur rapporte beaucoup, et pas autre chose... (p. 270). La Jamaïque est couverte de sectes qui affichent un luxe de maisons, de voitures et de table, lequel donne une couleur médiocrement évangélique à leur mission, et qui autorise à penser que, pour beaucoup, c'est moins une affaire de charité qu'une affaire de commerce... Les sommes que les moraves et les anabaptistes tirent des noirs sont considérables, et peuvent, du reste, s'apprécier par les dépenses excessives qu'ils font dans un pays où la cherté de tout est extrême... Chose parfaitement exacte : les anabaptistes ont rétabli à la Jamaïque la vente des indulgences, cause déterminante de la révolte de Luther. Ils vendent aux nègres crédules de petits morceaux de papier qu'ils appellent *Tiket*, sur lesquels se trouve un passage de l'Ecriture, et dont ils retirent un schelling. Ce *Tiket* a, d'après les anabaptistes, la vertu rare d'ouvrir à peu près infailliblement les portes du ciel. »

Par conséquent, ne jugez pas de ce que fait en général le clergé protestant par ce qu'il fait en France, où il est moins à même d'imposer sa loi.

Concluons. Si cette calomnie de RELIGION D'ARGENT court encore les rues et les carrefours, les ministres protestants devraient au moins avoir la pudeur de se taire; car ils savent bien que si on regardait leurs Eglises comme chose sérieuse, posant un frein aux passions et à l'orgueil, on crierait dès demain plus fortement contre eux. Car, dirait chaque paroisse, puisqu'il nous faut un pasteur, mieux vaut encore nourrir un prêtre qui est seul, dont aucune des habitudes dispendieuses ne peut être dérobée à nos regards sans scandale, dont la maison est comme transparente, qu'un ministre qui peut être, lui, fort sobre et fort réglé dans sa vie, mais qui peut aussi avoir une femme et des enfants dont le luxe ou le désordre nous obligeront à débourser et débourser sans fin. (*Trésor du peuple*, par PAUL DESARÈNES).

Des protestants à Tonga.

Le P. Grange, missionnaire dans l'Océanie, écrivait en mars 1844 :

« On nous accuse d'imposer notre religion par la violence. Comme je me trouvais dans une tribu que les protestants avaient convertie les armes à la main, je répondis : « Oui, nous grossissons nos rangs par force; notre religion est une religion qui tue, qui aspire à la ruine des hommes; la vôtre, sans doute, ne se propage que par la douce persuasion : c'est une religion de paix et d'amour. Partout où ont passé vos ministres, on voit des marques de cette évangélique charité; j'en vois moi-même ici des preuves, et en venant vous visiter aujourd'hui, j'ai traversé le territoire d'Hule (c'est une tribu qui a été toute massacrée pour n'avoir pas voulu se faire protestante); j'y cherchais des hommes, et je n'y ai trouvé que des ossements. C'est là de l'amour, j'en conviens, mais de cet amour qu'ont les chats pour les rats, les requins pour les autres poissons. » Ici, un vieillard qui était de cette tribu d'Hule, et qui avait tout vu, m'interrompit : « Ta langue est sévère, murmura-t-il, mais elle est vraie; ne nous parle plus de cela; épargne-nous des regrets. »

« Le ministre fut épouvanté de cette bonne réception qu'on nous avait faite : « Ces ensorcelés de papistes, dit-il, sont capables d'attirer tout à eux. » En conséquence, il défendit à tous les siens d'avoir aucun rapport avec nous : « S'ils reviennent, ajouta-t-il, ne les recevez pas; car il n'y a pas de crime plus grand que de communiquer avec un catholique. » Aussi, à notre seconde visite, fûmes-nous accueillis froidement : et lorsque nous quittâmes la

tribu, un naturel nous suivit, avec mission de dire que le chef nous priait ne ne pas remettre le pied sur ses terres. » (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVIII.)

Mgr Flaget a Baltimore.

Les huit années d'enseignement que Mgr Flaget avait passées au collége de Baltimore l'avaient mis à même d'observer les habitudes et le caractère de la jeunesse américaine; ses rapports fréquents avec les familles lui avaient appris de quelle manière elles entendaient élever leurs enfants; sa longue expérience des hommes et des choses l'avait convaincu de l'avantage qu'il pourrait retirer d'une mesure *qui répugnait sinon à sa conscience*, du moins *au sentiment* intime de sa piété. Devait-il admettre des protestants parmi les catholiques? Cette question fut d'abord agitée. Ce qui détermina l'évêque pour l'affirmation, ce fut l'espoir de dissiper *de vieilles erreurs et des contes grossiers* que les ministres protestants entretenaient sur le compte des prêtres et des catholiques. Un seul fait montrera à quel excès de crédulité l'erreur et le mensonge peuvent pousser les populations, d'ailleurs honnêtes, mais ignorantes.

Mgr Flaget, se trouvant chez un riche propriétaire protestant, accepta l'hospitalité que celui-ci lui offrit généreusement. Après le souper, la nombreuse famille du propriétaire se réunit dans un vaste appartement où se trouvait l'évêque. Il s'aperçut bientôt qu'il était un objet de curiosité pour les enfants et les domestiques de la maison; leurs yeux étaient principalement fixés sur sa tête et sur ses pieds, et il entendait murmurer ces mots : « Mais il n'en a pas! » D'autres disaient : « Mais si, il en a; il les cache... » Ces chuchotements ayant réveillé en lui quelques soupçons, il demanda au maître de la maison quel pouvait en être le sujet... Celui-ci dit, en riant : « On croit généralement, dans le pays, que les *prêtres romains* ont des pieds de bœuf et des cornes au front. Un ministre presbytérien, très-ignorant et très-fanatique, a débité ces sornettes à qui a voulu les entendre, et beaucoup l'ont cru. » Alors l'évêque montra sa tête et ses pieds aux enfants et aux serviteurs; cependant plusieurs d'entre eux n'en parurent pas convaincus.

Voir des enfants dans l'erreur, et ne pouvoir leur montrer le chemin de la vérité, était une épreuve bien dure pour le cœur paternel de Mgr Flaget! (*Essai sur la Vie de Mgr Flaget.*)

500,000 *fr. de rente.*

Les feuilles anglaises rapportent plusieurs cas *de morts de faim*, constatés *dans la semaine précédente*. Ils citent entre autres une femme, âgée de quatre-vingt-cinq ans, qui a éprouvé cet horrible sort dans la partie de Londres appelée Lambeth. Or c'est dans ce quartier de l'opulente capitale des trois royaumes que réside l'archevêque anglican de Cantorbéry, primat du royaume, qui jouit de 20.000 liv. st. (500,000 fr.) de rentes. Un magnifique état de maison environne le premier lord spirituel, et l'indigente décrépitude vient mourir de faim à la porte de son palais! (*Ami de la Religion*, nov. 1846.)

Un évêque protestant à Jérusalem.

Les feuilles protestantes de Prusse s'occupent beaucoup du choix du successeur de M. Alexander, évêque de Jérusalem. Elles sont à peu près unanimes pour demander que le futur prélat soit un homme apostolique, *de peu de science, et, s'il est possible, sans femme, dans la fleur de l'âge, qui ne soit pas doué d'une patience trop chrétienne, mais qui sache parler ferme aux autorités turques*, etc. S'il ne réunit pas toutes ces qualités, disent ces feuilles, dans peu d'années d'ici l'évêché de Jérusalem sera tombé au domaine de l'histoire. En vérité l'apôtre saint Paul n'avait pas songé à ces qualités aussi nouvelles qu'étranges, dans ses Epîtres à Tite et à Timothée. (*Ami de la Religion*, janv. 1846.)

Entretien entre l'évêque Alexandre et lady Baby.

Un journal catholique publiait naguère cette conversation entre cet évêque anglican, Alexandre, nommé il y a quelques années à Jérusalem, et sa femme. Bien que ce ne soit qu'une supposition, cette causerie renferme pourtant des réalités dignes d'attention.

LADY BABY. — Eh! bien, cher ami, n'avais-je pas raison de te dire un jour, dans une conversation fort sérieuse, que nous aurions fait plus sagement de ne pas venir à Jérusalem!

L'ÉVÊQUE. — Mais pourquoi donc penses-tu que nous aurions fait plus sagement de ne pas venir ici?

LADY BABY — Pourquoi? Et ne comptes-tu donc pour rien toutes les avanies que nous avons à essuyer chaque jour de la part des musulmans, des chrétiens et surtout des juifs? il y a peu de temps encore, nous avons été assaillis à coups de pierres.....

L'ÉVÊQUE. — Oui, il y a bien quelques petites tribulations à endurer de temps en temps dans ma charge pastorale, mais un évêque doit être prêt à tout, et même au martyre. Saint Etienne a bien été lapidé ici par les juifs.....

LADY BABY. — Oui, tu m'as raconté cette anecdote, une fois, et je t'avoue que cette perspective n'est pas du tout réjouissante..... Ah! cher ami, je tremble qu'il ne t'arrive quelque malheur..... j'ai toujours peur que ces misérables ne te réservent le sort du P. Thomas et ne soient tentés de célébrer la Pâque avec ton sang, et le mien aussi, peut-être, par dessus le marché!..... Ils ne peuvent, dit-on, te pardonner de les avoir quittés, et ils sont impitoyables là dessus..... car on assure, cher ami, que tu as été JUIF autrefois.....

L'ÉVÊQUE. — Je te prie, Baby, de parler bas, et surtout de ne rien écrire à tes amies

à ce sujet..... cela nuirait un peu à ma considération épiscopale.....

LADY BABY. — Conte-moi donc cela, je te prie.

L'ÉVÊQUE. — Il est vrai, nous nous sommes quittés, mais assez bons amis; aussi, je t'assure que tes craintes de leur part sont exagérées..... Il n'y a, au fond, que la canaille juive de Jérusalem qui a quelques préventions contre moi; les gens un peu huppés de la secte et les rabbins surtout ne me sont pas contraires, tant s'en faut; ils savent bien, Dieu merci! que je ne suis pas venu ici pour les contrarier et encore moins pour les convertir..... Il vaut mieux se contenter de les exploiter.....

LADY BABY. — Et dis-moi, cher Alexandre, comment arriva ta propre conversion? Fut-ce un coup de la grâce, comme pour la conversion de M. Ratisbonne, que j'ai lue dernièrement dans nos journaux? Ou bien fus-tu terrassé sur la route royale de Damas, comme saint Pierre?....

L'ÉVÊQUE. — Saint Paul, je te l'ai répété plusieurs fois..... Tu me dis toujours de ces balourdises, chère Baby!....

LADY BABY. — Eh bien oui! saint Paul..... Ne te fâche pas, je t'en prie..... Fus-tu, comme lui, renversé de dessus ton beau cheval anglais, et environné d'une lumière éclatante?

L'ÉVÊQUE. — Non, non, les choses se passèrent, Dieu merci! avec moins d'*éclat*, et ma conversion s'opéra tout doucement.... Je vis que mon judaïsme ne me menait à rien de bon; que les juifs étaient traités fort cavalièrement en Angleterre, quoiqu'un gouvernement de marchands, et qui fait siéger son parlement sur des ballots de laine, dût traiter les juifs avec plus d'égards; qu'il n'y avait pour eux en ce pays ni honneurs, ni entrée au parlement, ni budget ecclésiastique comme en France, qu'en un mot, toute carrière nous était fermée.... Je réfléchis profondément sur ces légers inconvénients, et cela commença à m'ouvrir les yeux et à me donner l'interprétation des prophéties.... Isaïe, Daniel et Baruch me parurent alors plus clairs; je compris que le Messie pourrait bien être arrivé, et lorsque j'eus la promesse d'un bon bénéfice, je n'en doutai plus, au moins ostensiblement, et je devins aussi *orthodoxe* en Angleterre que M. Cousin l'est devenu en France..... Enfin, me voilà évêque.... Mais je t'assure que les juifs ont du bon..... Je leur rends quelques petits services auprès du ministère britannique, et ils ne se montrent pas ingrats, quoique la canaille, je te le répète, fasse quelquefois un peu de bruit; je ne suis même pas mal avec les chefs des musulmans, et je m'efforce d'embrasser les uns et les autres dans ma charité et ma sollicitude pastorales....

LADY BABY. — Tout ce que tu me dis là, cher ami, ne me rassure pas tout à fait, et le sort du P. Thomas me fait toujours frissonner.

L'ÉVÊQUE. — Ce fut aussi sa faute, s'il lui arriva malheur.... Il ne savait pas prendre ces gens-là; il avait la manie de vouloir les convertir, lorsqu'il devait se contenter de les guérir, puisqu'il était médecin..... Ce fanatisme, car c'en est un, chère Baby, de vouloir convertir les gens, même par persuasion, ce fanatisme devait, tôt ou tard, lui attirer quelque fâcheuse affaire....

LADY BABY. — Bien fâcheuse, en effet! Ce pauvre brave homme! on le disait si bon!

L'ÉVÊQUE. — Au fond, ce n'était qu'un misérable capucin.... Pour moi, je m'y prends autrement avec ces braves gens : je dis à tous mes diocésains, turcs, arabes, juifs et païens : « Mes amis, soyez bons musulmans, bons israélites, soyez tout ce qu'il vous plaira, mais acquittez bien tous mes droits épiscopaux, achetez nos Bibles, que vous lirez, comprendrez et croirez si vous pouvez, et portez à ma femme votre meilleur moka, car elle l'aime beaucoup, et tout ira bien..... Il ne faut pas, chère Baby, te scandaliser de ces petites prévoyances temporelles : Calvin, ce véritable et digne apôtre, se faisait bien donner par messieurs de Genève quelques tonneaux de leur meilleur vin (ce qui, entre nous, n'est pas beaucoup dire), et ce fait, comme je l'ai dit une fois, se trouve consigné dans tous les registres de leur ville.

LADY BABY. — Mais, cher ami, il me vient parfois des scrupules sur ta position ici : si tu ne travailles pas à étendre le règne DU CHRIST et que tu ne veuilles convertir personne, que fais-tu donc ici, à Jérusalem, près du Calvaire et du Saint-Sépulcre? Je croyais que la reine Victoria, que Dieu conserve, t'avait envoyé ici pour étendre la domination de l'*Eglise établie*....

L'ÉVÊQUE. — Si la reine Victoria portait une grande sollicitude à étendre le règne de l'Eglise, j'ai peur, chère Baby, que ce ne serait pas de celle-là.....

LADY BABY. — Tu crois?... Elle n'est pourtant pas notre papesse pour rien.....

L'ÉVÊQUE. — C'est une petite papesse que l'on soupçonne d'une légère inclination pour le pape, non celui de Russie, ce qui serait un petit malheur, mais pour celui de Rome, ce qui est bien autrement grave.... Mais brisons là-dessus.... aussi bien, je ne me soucierais pas que cette conversation allât jusqu'aux oreilles sacrées de Sa Majesté.....

LADY BABY. — Je t'assure que ce sont de pures calomnies....

L'ÉVÊQUE. — Des médisances, tout au plus.... Elle ne déteste pas O'Connell comme elle devrait.... et elle n'est pas assez disposée à vexer l'Irlande, preuve *indispensable* d'orthodoxie, et preuve que ne manquèrent jamais de donner ses illustres prédécesseurs Henri VIII, la grande Elisabeth, que nous avons appelée la *bonne Betzy*, le roi Guillaume d'Orange, etc., etc. Ce pays rebelle mériterait presque qu'on le traitât comme nos glorieuses troupes viennent de traiter l'Afghanistan..... Nous avons fui, il est vrai, mais aussi nous avons tout brûlé et tout massacré!.... et c'est encore de la gloire aux yeux de nos Anglais!....

LADY BABY. — Ah! que dis-tu là, che

ami? pour moi je t'avoue que j'ai bien pleuré sur toutes ces horreurs qui vont faire traiter les Anglais de barbares et de monstres!.... Je conviens, toutefois, que tu entends ces choses-là mieux que moi, et que les femmes ne comprennent rien à la politique....; mais je persiste à dire que tu devrais t'occuper ici un peu plus que tu ne fais à avancer le règne du Christ.... A quoi passes-tu donc ton temps?

L'évêque. — Et d'abord, chère Baby, tu vois qu'à l'exemple des saints patriarches, je travaille assidûment à étendre notre postérité et à faire descendre sur elle *la rosée du ciel* et *la graisse de la terre*... Mais crois-tu que je n'ai pas encore ici, pour m'occuper, la politique, la diplomatie, le commerce? ne faut-il pas travailler à paralyser un peu les efforts que fait le cabinet français pour gagner ici quelque influence? et, franchement, je puis me flatter d'y avoir assez bien réussi, Dieu merci, j'ai déjà obtenu de beaux succès? Crois-tu que je ne m'entende pas à merveille avec Guizot, protestant et ami dévoué de l'Angleterre? J'ai déjà obtenu de lui qu'il n'enverrait pas un catholique pour consul de France à Jérusalem. Guizot, tu penses bien, ne sera pas embarrassé, pour trouver, parmi les élèves de l'Université un diplomate dégagé de tous les préjugés papistes.... Nous nous entendrons facilement et, grâce à Guizot, le catholicisme ne portera aucun ombrage à mon apostolat; tu vois donc chère Baby, que notre reine bien-aimée et le roi de Prusse n'auront rien perdu à me faire évêque de Jérusalem.

Lady Baby. — Mais, cher ami, pourquoi ne pas laisser venir ici un consul catholique? Je t'aurais aidé à le convertir.

L'évêque (à part). — Ah! ah! ma femme songe déjà à convertir les consuls! j'ai bien peur que le diplomate français ne parvînt plutôt à convertir ma femme, et quelle drôle de figure ferait l'évêque!.... C'est pour le coup que les évangélistes de Berlin, qui m'ont montré tant de mauvais vouloir, riraient à mes dépens, et toute l'Allemagne protestante avec eux, si le consul venait à m'enlever ma femme, *spirituellement*, bien entendu!... Vite, écrivons à Guizot qu'il n'envoie à Jérusalem qu'un consul protestant et marié..... je serai tranquille pour mon évêché et pour ma femme. (H. de B.)

L'opium.

Cet extrait d'une lettre écrite en 1844, par le P. Clavelin, missionnaire en Chine, nous montre la *charité apostolique* du protestantisme anglais.

« Vous avez déjà beaucoup entendu parler de la funeste passion qu'ont les Chinois de fumer l'opium; elle sera la ruine du céleste empire. D'abord, elle finira par épuiser son numéraire. On ne peut apprécier les sommes qu'elle fait passer dans les coffres anglais. La maison Mathesson occupe, à elle seule, trente navires à ce commerce; et une caisse d'opium, qui peut avoir deux pieds carrés, se vend maintenant deux mille piastres. Mais cette perte d'argent est bien peu de chose si on la compare à celle que fait éprouver au moral de l'homme l'usage de ce poison. Le fumeur d'opium insère dans sa pipe une petite boule de cette drogue grosse comme une tête d'épingle; puis, couché sur sa natte, il approche sa pipe, ainsi préparée, d'une lampe allumée près de lui; il en tire deux ou trois bouffées et en savoure la douceur. Une sorte de langueur s'insinue dans ses membres, et voilà toute sa félicité. Mais bientôt les sens s'émoussent; on ne sent plus rien, sinon le besoin physique comme d'une faim qu'il faut rassasier. C'est une prostration de forces qui s'étend jusque sur le moral, au point qu'au bout de quatre ans au plus, un fumeur habituel devient inhabile à remplir toute charge, à continuer même son négoce. Il ne tarde pas à faire des pertes, il se ruine, devient crapuleux, brigand, et meurt d'une manière digne de ces titres. L'usage de l'opium abrutit dans toute la force du mot; aussi les marchands eux-mêmes regardent-ils ce commerce comme infâme; mais l'immense gain qu'il procure fait passer par dessus toutes ces considérations. »

Le casuel protestant.

Les immenses revenus des dignitaires ecclésiastiques, qui étaient le salut des pauvres et de l'État quand la charité leur donnait leur destination naturelle, sont devenus le plus grand scandale des églises hérétiques qui ont conservé les richesses de la terre en perdant la foi et en laissant éteindre le feu sacré de la charité. MM. de Quélen, de Cheverus, d'Aviau, étaient à la tête des riches diocèses de Paris, de Bordeaux. Eh bien! a-t-on ouï dire que cette succession ait beaucoup enrichi leurs neveux? Qui a parlé de leurs millions testamentaires? En est-il de même des protestants?

Nous allons voir. Un journal anglais (*l'Univers*, 8 mai 1848) s'exprimait ainsi : « L'archevêque de Cantorbéry est mort, laissant à sa veuve éplorée la modeste somme de *trois millions* de francs, *sans compter* ses propriétés foncières, qui sont considérables. Le docteur Howley n'avait, en entrant dans l'épiscopat, qu'un *modeste patrimoine;* sa femme possédait moins encore. La fortune énorme qu'il laisse à lady Marie-Françoise Howley provient uniquement de ses économies sur ses revenus ecclésiastiques.

Feu milord archevêque n'était cependant pas un homme parcimonieux. Primat d'Angleterre, il n'avait cessé de tenir un train de maison qui éclipsait celui des plus opulents seigneurs de l'aristocratie britannique. La somptuosité des dîners de Lambeth était devenue proverbiale. La table royale ne l'emportait pas sur le luxe de celle du très-pieux primat qui, malgré ses grosses dépenses, à su laisser trois millions *de petites économies!* »

Un récit d'un ministre protestant, en juillet 1851.

Le révérend Elwin décrivant la situation

de la ville de Bath, dit : « On y trouve fréquemment des individus qui ignorent jusqu'au nom de Jésus-Christ. Un des caractères principaux de cette masse d'infamies physiques et morales est le nombre énorme des enfants illégitimes..... On y regarde le mariage comme une cérémonie superflue, qui ne vaut pas la petite somme nécessaire pour le contracter..... La conscience y est étouffée, et l'opinion publique, qui souvent tient lieu (en Angleterre surtout) de principes, n'y est jamais entendue, ou plutôt la vertu y est traitée avec le mépris dont on accable ailleurs le vice..... Je connais bien ces populations, je vis au milieu d'elles, étant, comme chapelain de l'*Union*, obligé de visiter les pauvres. » Dans un autre rapport, d'un autre témoin, sur une autre ville : « Ici les classes ouvrières ont complétement abandonné les éléments mêmes de la société chrétienne. Je demandai à quelques enfants leurs noms, ils hésitaient à me répondre. — Le fait est, observa le surintendant de la police, qu'ils n'ont réellement pas de noms. Dans cette rangée de maisons, je vous trouverais *un millier d'enfants sans noms*, ou qui n'ont jamais eu que des surnoms, d'après leurs qualités particulières. Cependant, parmi ces habitants, il y a des ouvriers qui ont des salaires suffisants et dont l'intelligence avait été assez développée pour les porter à de meilleures mœurs.

« On questionne le secrétaire d'une société d'assurance pour les enterrements : En allant visiter les corps des décédés, avez-vous jamais rencontré chez la veuve quelque médecin ou quelque personne bien élevée, capable de lui donner des conseils ou des consolations ? — *Non ;* les pauvres gens suivent les conseils de leurs amis, mais *jamais* je n'ai su qu'un médecin ou *un pasteur* vînt, par devoir, donner à la famille des avis et des consolations. — Donne-t-on avis du décès au pasteur? — Les gens des classes pauvres ne pensent jamais à cela. . . . . .

« Quand nous visitâmes les maisons des classes pauvres de Glascow et d'Edimbourg, on nous y regardait avec étonnement. Les habitants déclarèrent que, depuis bien des années, ils n'avaient *jamais* vu des gens de notre condition s'approcher d'eux. Nous avons vérifié, dans ces deux villes et dans la capitale, que les personnes qui logeaient dans les maisons dont la façade donne sur la rue, n'étaient *jamais* entrées dans les cours voisines et n'avaient *jamais* vu l'intérieur des habitations situées derrière les leurs, *et où logeaient même des gens qui travaillaient pour eux.* »

Le docteur Achilli.

Le célèbre docteur Achilli, qui avait joué un si triste rôle dans la révolution romaine de 1848, et qui, comme on sait, était dans les ordres, abjurait le catholicisme pour entrer dans le protestantisme, et épousait à Londres, en 1851, la fille de M William Dobson, célèbre chartiste. C'est toujours le mot d'Erasme : *Et cela finit, comme dans les comédies, par le mariage !*

Les apostats en Amérique

Sous ce titre, et à propos de ce docteur Achilli, devenu célèbre parmi les réformateurs socialistes, M. Henri de Courcy publiait dans l'*Ami de la Religion*, 22 août 1851, un travail dont voici un extrait :

« Ce qui préoccupe les fanatiques et les amateurs de scandales, c'est le livre publié l'année dernière en Angleterre sous le nom de l'apostat Achilli. Une édition en a paru aux États-Unis, sous le titre : « *Mes relations avec l'Inquisition,* » et une certaine classe de journaux a donné de l'ouvrage des comptes-rendus élogieux. On annonce même que l'auteur est attendu en Amérique pour y être promené de ville en ville et y débiter son éternel discours contre l'Eglise et la papauté. Mgr Gartland, évêque de Savannah, a voulu avec raison couper le mal dans sa racine, en démasquant, avant son arrivée, le caractère réel du moine défroqué. Dans une polémique insérée par le *Savannah republican* et soutenue contre le révérend Tustin, champion d'Achilli, le digne prélat fait honte au protestantisme de la recrue que l'on oppose aux conquêtes récentes de notre religion au sein de l'anglicanisme. « Parmi les nombreux ministres protestants qui, principalement depuis dix ans, sont revenus à la communion de l'Eglise catholique, soit en Angleterre, soit en Amérique, vous en chercheriez en vain un seul qui ait été conduit de ville en ville, comme le lion d'une ménagerie, pour amuser ses auditeurs catholiques avec des charges grotesques du protestantisme; pas un seul qui se soit décidé à donner au monde quelque livre romanesque et lucratif sur les abominations de la secte qu'il avait quittée. Mais, quant à nous, il paraît que nous devons nous laisser caricaturer, insulter, vilipender, le tout en silence. Nos doctrines et nos principes ont été travestis à satiété dans la chaire et dans la presse ; bien plus, on nous a attribué sans relâche les principes les plus démoralisateurs, si bien qu'il est très-peu de protestants qui aient une idée correcte de nos principes et de nos doctrines, et nous n'oserions pas dire un mot pour notre justification? C'est ce à quoi nous ne voulons plus nous soumettre, et tout homme d'honneur nous approuvera d'élever la voix pour nous défendre.

« Mgr Gartland fait alors connaître quel est cet Achilli, se donnant comme ancien vicaire-général de l'Inquisition, visiteur colléges romains, prieur du couvent do nicain de Capouo, et qui n'a jamais rempli aucun de ces trois postes ; parlant des honneurs de l'Eglise qu'il a sacrifiés, poussé par la vocation qui l'entraînait au protestantisme, tandis que c'est à la suite de crimes répétés que le moine vicieux a été interdit et s'est alors jeté dans les bras des sectaires. Il montre Achilli comme reconnu coupable de trois séductions à Viterbe, une à Naples, deux adultères à Corfou, et c'est cet homme

qui se pose actuellement en défenseur des bonnes mœurs! Mais si ces désordres eussent été répandus dans son ordre, comment son ordre l'aurait-il dégradé pour les avoir commis? Le prélat propose ensuite de soumettre la cause à un jury d'honneur composé de trois catholiques et trois protestants auxquels il remettra les pièces prouvant le degré de confiance qu'on peut accorder à l'apostat. Le révérend Tustin a commencé alors à chanter la palinodie. Il a voulu circonscrire le champ des investigations de ce jury; il a demandé que la seule question à lui soumettre fût celle-ci: « Le tribunal de l'Inqui- « sition existe-t-il encore à Rome? » Personne n'avait nié cette proposition, en sorte que son examen était fort inutile. Enfin, après quinze jours de réflexions et de tergiversations, l'avocat d'Achilli a fait connaître, le 16 juin, les trois arbitres qui se réuniront aux trois personnes désignées par Mgr Gartland. Depuis lors, rien n'a transpiré de leurs délibérations; mais j'aurai soin de vous tenir au courant du verdict, qui ne peut manquer de tourner à l'avantage de la religion et à la honte de l'apostasie.

« Je tairai le nom d'un autre Italien qui, ayant sans doute volé les papiers d'un prêtre catholique, se donna récemment pour tel à New-York et y célébra plusieurs fois la messe, lorsqu'une maladie honteuse l'obligea à entrer à l'hôpital. Après sa guérison, il a pensé que le protestantisme s'accommoderait mieux de sa fragilité, et il est maintenant professeur dans un séminaire presbytérien.—Mais je dois une mention spéciale au révérend Zender, qui a pris la peine de chercher à m'entraîner dans son erreur. Ce malheureux, qui prétend avoir été à Saint-Sulpice, a fondé à New-York, à l'usage des Français, la religion chrétienne philosophique, et il cumule avec cette industrie la profession de magnétiseur phrénologiste, agent de placement et maître de français. Il ne lui manque que des élèves, des malades et des fidèles. Cependant de pauvres ignorants qui trouvent une cravate blanche plus imposante qu'une soutane, se font parfois marier ou enterrer par ce *maître Jacques* propre à tout faire, qui n'exige pour unir les mains et les cœurs ni publications, ni confession, ni consentement des parents, ni aucune de ces formalités gênantes pour des couples passionnés. Mais parfois il arrive à M. Zender de s'adresser mal, comme le jour où, après m'avoir envoyé sa biographie, il se présenta pour me convertir à son infidélité: « Je m'étonne, dis-je à l'imposteur, que vous ayez fait imprimer votre histoire, car elle ne vous fait pas honneur. Ayant eu le bonheur de naître dans la vraie religion et d'en étudier les dogmes au séminaire, vous êtes assez coupable pour l'abandonner et embrasser l'erreur. Je vous connaissais de réputation, je regette vivement de vous connaître personnellement. — Je vous croyais à la hauteur du siècle, » me répondit-il; et Tartufe se retira, incapable d'ajouter un mot de prosélytisme ou de justification.»

HUMILITÉ, MODESTIE. — *Humilité*, mépris de soi-même, estime des autres; vertu nécessaire, souvent recommandée dans l'Evangile.— Le monde pas plus que le paganisme ne la connaît pas, il appelle dégradation de l'homme ce qui a inspiré aux Saints le courage de se dévouer tout entiers à l'utilité spirituelle et temporelle de leurs frères; ce qui leur a concilié l'estime et l'admiration de tous les siècles.— L'Evangile ne se borne pas à nous commander la pratique continuelle de cette vertu, fondement et gardienne des autres; sans laquelle, comme sans la foi, on ne peut plaire à Dieu. Il nous en montre les motifs, la récompense, le modèle parfait, qui est Jésus-Christ *anéanti jusqu'à prendre* la forme d'ESCLAVE.— Aussi les saints, à son exemple, se sont-ils félicités, avec le grand apôtre, d'être regardés comme *le rebut de la terre;* ont-ils sans cesse médité et prié pour établir fortement en eux le règne de cette vertu. — L'humilité est fondée sur la connaissance de Dieu et de soi-même.

La *Modestie*, digne ornement du mérite réel, diffère de l'humilité en ce que celle-ci est une vertu et qu'elle n'est, elle, qu'une qualité; la modestie part de l'homme et s'arrête à l'homme; l'humilité n'a que Dieu pour principe et pour fin.

Humilité des saints.

Saint Augustin disait: « L'humilité est le fondement de toutes les vertus; il n'est point de meilleure disposition pour obtenir les dons célestes. »

C'est la vertu que saint Louis de Gonzague désirait avec le plus d'ardeur; il adressait tous les jours une prière aux saints anges, afin d'obtenir, par leur intercession, de marcher par cette voie royale qu'ils frayèrent les premiers.

Un saint religieux avait coutume de dire: « Je donnerais, avec beaucoup de plaisir, mes deux yeux pour acquérir la vraie humilité. »

Saint Thomas de Villeneuve disait: « L'humilité est la mère d'un grand nombre de vertus; c'est d'elle que naissent l'obéissance, la crainte de Dieu, la patience, la modestie et la paix. »

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal avait une si grande affection pour l'humilité qu'elle veillait continuellement sur elle-même, de peur de laisser échapper quelque occasion de pratiquer cette vertu. Ecrivant à saint François de Sales, elle lui disait: « Mon très-cher père, je vous le demande pour l'honneur de Dieu, aidez-moi à m'humilier.» (*Heureuse Année.*)

Saint François de Paul disait: « L'arme la plus puissante pour vaincre le démon, c'est l'humilité. »

Sainte Thérèse ne concevait pas pourquoi les prédicateurs parlaient si souvent du besoin qu'on avait d'être humble. « N'est-il pas bien évident, disait-elle, qu'on ne peut se glorifier de rien, puisque personne n'a rien de bon qui ne vienne de Dieu. Comment peuvent s'enorgueillir ceux qui sont sujets à tant de misères et qui ont commis tant de

péchés? Quand je voudrais tirer vanité de quelque chose, je ne le pourrais pas. »

Le P. Alvarez comparait les actions de sa vie à une grappe de raisin, dont tous les grains étaient gâtés. « Parmi tant d'actions, disait-il, à peine y en a-t-il quatre ou cinq qui ne sont pas défectueuses, et malheur à moi, ajoutait-il, si le Seigneur les examine de bien près. »

Saint Dominique avait coutume de se mettre à genoux devant les portes des villes où il allait prêcher, pour supplier le Seigneur de ne pas affliger de quelque fléau, à cause de ses péchés, ceux qui y habitaient.

Saint Philippe de Néri conseillait à ceux qu'il dirigeait de dire, lorsqu'ils seraient tombés dans quelque faute : « Si j'avais été humble, je ne serais pas tombé. »

Thaïs, s'étant convertie, n'oublia jamais ses désordres; pénétrée de confusion de sa vie passée, elle n'osait proférer le saint nom de Dieu; c'est ainsi qu'elle s'exprimait en s'adressant à Dieu : « Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi! »

Sainte Thérèse disait : « Un seul jour pendant lequel on s'humilie profondément devant Dieu, à cause de ses péchés et de sa faiblesse, attire plus de grâces que plusieurs jours employés à la prière.»

« Je sais ce que je ferai pour apaiser le Seigneur, disait saint Bonaventure, je me regarderai comme ce qu'il y a de plus vil sur la terre; je serai à mes yeux un objet d'horreur, et quand je me verrai humilié, méprisé, outragé, couvert d'opprobre, je m'en réjouirai, et j'en bénirai le Seigneur. »

Sainte Madeleine de Pazzi était persuadée qu'elle était la plus misérable des créatures, et qu'il n'y avait rien sur la terre qui fût plus abominable qu'elle. Sa grande humilité lui faisait exagérer ses moindres défauts, afin que les autres eussent d'elle l'idée qu'elle en avait. C'était un grand tourment, pour cette âme si humble, de s'entendre louer, de se voir estimée. Elle était désolée lorsqu'elle n'avait pu cacher les faveurs spéciales que le Seigneur lui accordait souvent par un amour de prédilection.

Une sainte attribuait à ses péchés tous ceux que les autres commettaient. Elle disait qu'elle était très-semblable au démon, à cause de son orgueil et de son ingratitude. (*Heureuse Année.*)

Saint Bonaventure disait : « Soyez abject à vos propres yeux, et estimez-vous heureux d'être jugé tel par les autres; ne vous élevez pas à cause des dons de Dieu, et alors vous serez parfaitement humble. »

Saint Bernard disait : « Etre grand devant Dieu par la pratique des vertus, et néanmoins être petit et vil à ses propres yeux, c'est là cette humilité qui est si agréable à Dieu, et qui est si rare parmi les hommes. »

« Tous ceux qui ont eu un vrai désir de devenir humbles se sont exercés dans la pratique des humiliations. Ils savaient que c'est un chemin assuré pour parvenir à l'humilité, et qu'il n'en est point de meilleur.» (*Heureuse Année.*)

Pensées et actes de sainte Thérèse.

On dit de sainte Thérèse, que ses yeux étaient toujours appliqués à considérer ses propres défauts, et à admirer les vertus des autres. Lorsqu'elle apprenait que certaines personnes avaient fait quelque bonne œuvre, elle disait : « Que les autres sont heureux! tous s'attachent à servir Dieu, excepté moi. »

Elle raconte que le Seigneur l'ayant éclairée d'une lumière céleste, elle se vit aussitôt remplie d'abominables défauts; il lui sembla être comme un démon. « Que serait-ce, disait-elle, si le Seigneur m'éclairait davantage? » Confuse de ses misères, elle gémissait continuellement, et lorsqu'elle recevait quelque injure ou quelque marque de mépris, non-seulement elle n'en était point troublée, et ne se plaignait pas, mais elle disait : « Ils ont raison, ils font bien de parler ainsi de moi et de me traiter ainsi. Une âme qui est propriétaire de soi-même, et attachée à sa propre volonté, ne peut avoir une vertu solide. »

Elle disait souvent encore : « A mon avis, nous n'acquerrons jamais la véritable humilité, si nous ne levons les yeux vers le Seigneur. L'âme qui considère la grandeur de Dieu voit mieux sa profonde bassesse; en considérant sa sainteté, elle voit mieux ses souillures; lorsqu'elle considère sa patience, elle voit combien elle en est éloignée; en un mot, en fixant les yeux sur ses divines perfections, elle découvre en soi tant et de si grandes imperfections, qu'elle est pénétrée de confusion, et prie le Seigneur de l'en délivrer. » (*Heureuse Année.*)

Saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas se distingua autant par son humilité que par sa science; lorsqu'il faisait ses études de théologie, il se condamna à un silence que ses condisciples prirent pour stupidité. On l'appelait, par dérision, *le bœuf muet*, ou *le grand bœuf de Sicile*. Il arriva même une fois qu'un de ses condisciples lui offrit de lui expliquer la leçon, afin de lui en faciliter l'intelligence. Thomas accepta l'offre avec une vive reconnaissance, quoiqu'il fût dès lors en état de servir de maître aux autres. Mais Dieu permit que l'on reconnût dans le saint une grande beauté de génie, une pénétration d'esprit singulière, et un profond savoir, joint au jugement le plus solide. En effet, Albert le Grand, son professeur, l'ayant interrogé sur des matières fort abstraites, il répondit avec tant de justesse et de netteté, que tous les auditeurs en furent ravis d'admiration. Albert lui-même s'écria, transporté de joie : « Nous appelons Thomas le bœuf muet, mais il mugira un jour si haut par sa doctrine, qu'il sera entendu de tout l'univers. » L'événement a vérifié cette prédiction. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Saint François d'Assise.

Ce saint patriarche, qui reçut sur sa chair les stigmates du divin Crucifié, s'entretenait chaque jour dans cette pensée : « Je suis indigne du jour qui m'éclaire, de l'air que

je respire, du pain que je mange, de l'eau que je bois, des vêtements qui me couvrent; je suis indigne de toute lumière dans l'esprit, de tout bon mouvement dans le cœur, de toute grâce, de toute consolation, de tout bonheur de vivre en ce monde, de voir Dieu dans l'autre, d'être en purgatoire..... avec tant de justes. Mais de quoi suis-je digne? C'est de tous les maux, de désolation, de sécheresse, de trouble, de toutes les infirmités, de tous les mépris, des feux éternels! »

Actes et pensées de saint François de Sales.

M. Camus, évêque de Belley, se plaignait à saint François de Sales d'une grande injure qu'on lui avait faite : l'évêque de Genève lui dit : « Je l'avoue, on a eu bien tort de vous traiter ainsi, on devrait respecter votre caractère, je ne vous trouve coupable que dans un seul point. — Et en quoi? répliqua M. de Belley.—C'est de ce que vous n'êtes pas aussi prudent que vous devriez l'être; il vous conviendrait de garder le silence. » L'ami de saint François de Sales reconnut sa faute.

Lorsque saint François de Sales voyait qu'on s'affligeait de ce qu'on l'avait calomnié, il disait à ceux qui lui en témoignaient du déplaisir : « Je ne vous ai pas autorisés à cela; laissez-les dire; c'est une croix de parole et une affliction de vent dont le souvenir doit périr avec le son. Il faut être bien délicat pour ne pas pouvoir souffrir la piqûre d'une mouche; quel tort nous fait-on quand on a mauvaise opinion de nous, puisque nous devons avoir mauvaise opinion de nous-mêmes? »

Il ajoutait : « Supporter d'une manière bien chrétienne les humiliations et les opprobres, c'est la pierre de touche de l'humilité, et en même temps de la vraie vertu, parce que c'est par là qu'on est plus conforme à Jésus-Christ, le vrai modèle de toute vertu solide. »

L'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* a dit : « Voici un des meilleurs moyens d'acquérir l'humilité, c'est de graver profondément dans son esprit cette maxime : Chacun n'est réellement que ce qu'il est devant Dieu, il n'est rien de plus. »

Saint François de Sales avait bien médité cette maxime salutaire, de là cette tranquillité admirable qu'on remarquait en lui, quelque jugement qu'on portât sur son compte. Ayant été calomnié horriblement, il disait : « Je voudrais qu'il plût à Dieu que mon innocence ne fût jamais reconnue, même au jugement universel, mais qu'elle fût éternellement ensevelie dans le secret de l'éternelle sagesse. » Il disait encore : « Si par la grâce de Dieu je faisais quelque bonne œuvre, ou si Dieu se servait de moi pour faire quelque bien, je serais très-satisfait qu'au jour du jugement, où les secrets des cœurs seront manifestés, mes justices ne fussent vues que de Dieu seul, et que mes injustices fussent, au contraire, aperçues de toutes les créatures. » (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul disait qu'il était un vieux pécheur, indigne de vivre, qu'il avait un besoin extrême de la miséricorde de Dieu, à cause des péchés dont il s'était rendu coupable. Se prosternant un jour devant les prêtres de sa congrégation, ils furent bien étonnés de l'entendre parler ainsi : « Si vous connaissiez mes misères, vous me chasseriez de la congrégation, à qui je suis à charge, que je déshonore, et à qui je fais tort. » Il parlait souvent de la bassesse de sa naissance. Il présenta à ses prêtres et à plusieurs seigneurs son neveu qui était venu le trouver habillé comme l'étaient alors les pauvres gens de la campagne, et ayant ressenti quelque peine de le leur présenter en cet état, il s'accusa plusieurs fois devant ses prêtres de la répugnance qu'il avait éprouvée. Ayant eu très-souvent occasion de parler de son esclavage à Tunis, et de ce qu'il avait fait rentrer dans le sein de l'Eglise son maître, qui était renégat, il n'en dit jamais un seul mot, de peur d'en tirer vanité. Si la nécessité, ou la charité du prochain le contraignait de parler de quelque bien qu'il avait fait, c'était toujours au zèle des autres qu'il en attribuait le succès.

Saint Vincent de Paul avait pris la résolution de ne jamais parler sans nécessité de ce qui pourrait lui attirer de l'estime; voyageant un jour avec trois prêtres, il leur racontait, pour les égayer, quelque chose de très-intéressant qui lui était arrivé; mais au milieu de la narration, dans le temps qu'on l'écoutait avec plus de plaisir, on le vit se frapper la poitrine, on l'entendit dire qu'il était un misérable rempli d'orgueil, qu'il parlait toujours de lui; étant arrivé, il se mit à genoux devant eux, et leur demanda pardon du mauvais exemple qu'il leur avait donné.

Un gentilhomme, transporté de fureur, ayant dit à saint Vincent de Paul une injure grossière, le saint se jeta aussitôt à ses pieds, lui demandant pardon de l'occasion qu'il lui avait peut-être donnée de lui parler ainsi.

Saint Vincent de Paul fut souvent calomnié, et on ne l'entendit jamais ni se plaindre, ni rien dire pour montrer qu'il était innocent de ce dont on l'accusait. « Je ne me justifierai jamais que par mes œuvres, disait-il aux prêtres de sa congrégation. » Un jour qu'il était avec la reine, elle lui dit qu'on l'accusait d'une chose dont elle ne le croyait pas capable : il lui répondit aussitôt, sans être troublé : « Madame, je suis un grand pécheur. » Sa Majesté lui représentant qu'il ne devait rien négliger pour manifester son innocence, il lui dit : « On en a bien dit d'autres contre Jésus-Christ, et il ne s'est jamais justifié. »

Il n'était point de vertu qu'on n'admirât dans saint Vincent de Paul, quoiqu'il s'étudiât à les cacher toutes; cependant, selon lui, il était si pauvre de biens spirituels qu'il ne méritait que le nom de *misérable*; c'est le titre qu'il prenait. (*Heureuse Année.*)

Godefroi de Bouillon.

Godefroi de Bouillon, ayant été proclamé roi de Jérusalem, ne voulut point ceindre le diadème. « Eh quoi, disait-il, je porterais une couronne d'or et de diamants dans une ville où le Fils de Dieu, le maître et le créateur de l'univers, s'est vu indignement couronné d'épines pour expier nos fautes! Un vil mortel recevrait dans Jérusalem plus d'honneur que le Tout-Puissant! Que penserait-on de ma piété, que dirait-on de mon respect pour le Sauveur du monde? (Michaud, *Histoire des Croisades.*)

Duguesclin.

Duguesclin, qui porta avec honneur l'épée de connétable sous le règne de Charles V, et à qui ce prince donna le principal commandement de son armée, disait ordinairement que la gloire, cette noble passion qui touche le plus sensiblement le cœur des héros, se devait partager entre les hommes aussi bien que les richesses ; il en faisait toujours retomber une partie sur ceux qui l'avaient accompagné dans une action.

Henri IV et son précepteur.

Henri IV, dans un entretien avec son précepteur, lui témoignant le désir le plus vif d'égaler et de surpasser même tous les hommes célèbres qui avaient été le sujet de leur conversation, celui-ci lui dit: « Quelle sûreté me donnerez-vous que vous exécuterez cette généreuse résolution? — Comment! quelle sûreté? Vous ne me croyez donc pas sincère? — Je ne doute pas que vous ne le soyez; mais vous prenez là des engagements bien difficiles à remplir, et je voudrais savoir sur quoi vous fondez l'espérance de vous en acquitter? — Mais sur l'extrême envie que j'en ai : n'est-on pas certain du succès dans les choses qu'on entreprend de grand cœur? — Mon cher enfant, reprit le précepteur, vous raisonnez comme un païen, et non comme un chrétien. Sachez donc que tout homme est incapable par lui-même, je ne dis pas seulement de pratiquer une bonne action, mais même de désirer de la faire, si Dieu ne forme en lui ce désir ; ainsi persuadez-vous bien que c'est Dieu qui vous inspire cette noble résolution d'imiter les grands hommes de tous les pays et de tous les siècles, et que c'est lui seul qui peut vous donner la force de l'exécuter. » (Péréfixe, *Vie de Henri IV.*)

Turenne.

Personne n'a jamais remarqué qu'il soit échappé à Turenne la moindre parole qu'on pût soupçonner de vanité. Remportait-il quelque avantage, à l'entendre ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille, il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre, on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée. Revenait-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel, il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires, il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies: il n'osait presque aborder le roi, parce qu'il était obligé, par respect, de souffrir patiemment les louanges dont Sa Majesté ne manquait jamais de l'honorer. (*Morale en action.*)

La duchesse de Laval.

La duchesse de Laval était une femme d'un esprit très-distingué, instruite à fond dans l'histoire, de manières douces, et préférant la solitude aux embarras de la vie du monde. On raconte qu'un soir, à la chute du jour, à peu de distance d'un château appartenant à un de ses parents, un curé rencontra une personne vêtue simplement, et lui dit: « *La bonne*, j'aurais à parler à la duchesse de Laval qui est au château ; tâchez, je vous en prie, que j'aie une audience demain matin; ne m'oubliez pas, *la bonne.* » La personne, si vivement interrogée, répondit : « Monsieur le curé, venez demain matin à neuf heures au château; demandez la duchesse de Laval, et dites que vous avez à lui parler; vous la verrez sur-le-champ. » Le curé ne manqua pas de se présenter à l'heure indiquée. Deux ou trois valets l'annoncent dans divers appartements, et il parvient à un salon où il trouve la *bonne de la veille*, assise à une table toute couverte d'ouvrages de femme. Le curé, charmé de la rencontre, s'écrie : « *La bonne*, je vous remercie; il paraît que vous avez eu soin de faire prévenir madame la duchesse ; quand la verrai-je? — Mon Dieu! monsieur le curé, répondit la personne assise, si vous êtes pressé, vous pouvez me dire ce que vous avez à dire à la duchesse, car la duchesse et *la bonne* sont la même personne. » Le curé désirait des aumônes ; la duchesse lui donna toute sa bourse, mais elle ajouta : « J'ai toujours peu d'argent à la fois, mais il ne me manque jamais longtemps. » Depuis cette rencontre, le nom de *la bonne* est resté à la duchesse, d'autant plus que le nom de *Bonne* était un de ses noms de baptême, et jamais elle n'a voulu quitter, à la campagne, ce tablier modeste qui lui avait fait donner ce nom de *la bonne.* » (*Biographie universelle.*)

Mgr Flaget et une lettre.

Un illustre publiciste d'Allemagne, désireux de recevoir Mgr Flaget à son passage de France aux Etats-Unis, lui écrivit une lettre avec cette adresse : A Monseigneur de Flaget. Voici la réponse qu'il en reçut :

« Je vous remercie, monsieur, de tous les témoignages d'affection et d'intérêt que vous me donnez dans votre lettre... Nous passerons par Munich, nous irons vous demander l'hospitalité ; vous recevrez, en effet, un grand seigneur, un prince de l'Eglise... J'ai aussi des titres par devers moi, car je compte dans ma famille une longue suite... de laboureurs. Je remonte donc en ligne directe jusqu'à Adam, qui, comme vous savez, fut condamné à manger du pain à la sueur de

son front. Comme vous êtes le défenseur de la Providence, je vais vous fournir un petit canevas pour une ode en son honneur.

« Je m'appelle tout bonnement Benoît-Joseph Flaget ; je suis né à Contournat, petit village relevant de la paroisse de Saint-Julien de Coppel, en Auvergne. Mon père était laboureur. Il mourut jeune, et laissa des enfants en bas âge ; ma mère le suivit de près dans le tombeau ; une bonne tante nous recueillit, et consacra le fruit de ses longues veilles à l'éducation des trois orphelins.....

« Je suis le plus jeune et vous voyez que la Providence ne m'a pas trop maltraité..... Les autres n'ont pas davantage à s'en plaindre. L'aîné, honoré du sacerdoce, a été assez heureux pour être jugé digne de vivre inconnu dans une petite ville de sa province où il exerce les fonctions pastorales. Le troisième est comme l'arbre planté le long d'un ruisseau ; il voit avec bonheur croître autour de lui les nombreux rejetons, qui font la joie de sa vieillesse.

« Vous voyez, mon cher monsieur, que la Providence a été pour nous une assez bonne pourvoyeuse, et que nous n'avons rien à envier à saint Basile, à saint Grégoire de Nysse, et à saint Pierre de Sébaste, ces trois frères miraculeusement nourris dans les forêts du Pont. »

Heureux les inférieurs si les supérieurs appréciaient toujours ainsi leur élévation! (*Vie de Mgr Flaget.*)

Mgr Daviau, *archevêque de Vienne et plus tard de Bordeaux.*

Vers le mois de mars 1790, un pauvre prêtre se présentait le soir à la porte d'un château dans les montagnes du Vivarais. Il demande humblement l'hospitalité ; on la lui refuse. Tous les appartements étaient réservés ; on attendait l'archevêque de Vienne, alors en visite pastorale. L'étranger insiste; par pitié on lui accorde une pauvre chambre abandonnée. Quelques moments après, arrivent les grands-vicaires du prélat attendu. « Et monseigneur ? demande le châtelain, étonné de ne pas voir parmi eux l'archevêque de Vienne. — Monseigneur ?... mais il est arrivé. — Non, personne n'est venu ; seulement, un pauvre prêtre que nous avons reçu par charité. — C'est lui, s'écrient aussitôt les grands-vicaires. » C'était lui en effet, c'était l'archevêque de Vienne.

J.-B. de la Salle.

Le 26 avril 1842, on introduisait solennellement la cause pour la béatification du vénérable et illustre prêtre fondateur des écoles chrétiennes. Dans un temps d'orgueilleuse philosophie et d'amour excessif pour le bruit et l'éclat, l'humble prêtre, quoique méconnu et souvent blâmé dans son entreprise, se livra à l'instruction gratuite des petits enfants, des ouvriers, de tous ceux que le divin maître avait nommés ses amis. Et cette œuvre si belle, si appréciée justement de nos jours, fut commencée, poursuivie et réglée de manière à faire connaître par la suite qu'elle avait été inspirée de Dieu. Les épreuves ne lui manquèrent pas ; le peuple qu'il venait enseigner l'accueillit à coups de pierre la première fois qu'il parut dans les rues de Reims avec le costume de son institut ; quelques membres du clergé, de haute naissance, le blâmèrent sévèrement ; deux fois ses supérieurs de Paris et de Rouen, qu'on avait trompés, lui retirèrent les pouvoirs ; il fut contraint de se cacher deux années entières, et ne reparut qu'avec une plus forte provision de courage, d'humilité et de vertus. Aussi quel touchant témoignage on rendit de toutes parts à son mérite et à son œuvre, lorsque toutes les préventions se furent dissipées ! Qu'on lise la lettre simple et touchante qu'écrivit au moment de sa mort le supérieur de la paroisse et de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet, auprès desquels le saint prêtre avait passé quelques mois de pénitence et de retraite.

« Nous avons eu le bonheur d'être édifiés de sa présence pendant plus de six mois qu'il nous a fait l'honneur de demeurer parmi nous; et je crois que Dieu l'y avait envoyé pour y prêcher notre jeunesse par son exemple, et nous retirer nous-mêmes de notre relâchement. Sa vie était des plus humbles et des plus mortifiées ; il dormait peu et priait beaucoup. Notre *excitateur* m'a dit plusieurs fois qu'il le trouvait toujours levé en allant éveiller, même pendant les froids de l'hiver, pendant lequel il n'a été au chauffoir que quand je l'y conduisais à force; ce qui arrivait rarement, mes heures ne concourant pas avec les siennes. Il faisait régulièrement tous les jours au moins trois heures de méditations. Il s'était rendu plus régulier que le moindre des séminaristes, obéissant avec une promptitude édifiante au premier son de la cloche qui appelle aux exercices. Il était si soumis qu'il fatiguait M. le préfet à force de lui demander des permissions, qu'on n'exige pas même des séminaristes. Il acceptait *si volontiers les prières qu'on lui faisait pendant les récréations d'assister au convoi de charité (des pauvres), ou de faire des enterrements d'enfants, qu'il semblait que cela lui fût un grand sujet de satisfaction.* En nn mot, la retraite, l'oraison, la charité, l'humilité, la mortification, la vie pauvre et dure étaient ses délices. »

Pie IX et l'abbé Lauvensey.

Un jour Pie IX se rendit à l'hospice de la *Trinité-des-Pèlerins*, où l'on héberge les chrétiens qui viennent accomplir à Rome leurs pieuses dévotions. Ce jour-là, précisément, il était arrivé un pauvre prêtre prussien, du diocèse de Munster, nommé Théodore Lauvensey. Il avait fait à pied une partie de sa longue route, et se reposait de ses fatigues dans la petite chambre qui lui avait été assignée. Les acclamations des habitants de l'hospice lui apprirent qu'il allait voir le pape dès le jour même de son arrivée. Il se leva aussitôt et courut à la rencontre de l'illustre visiteur. Pie IX, ayant remarqué ce

costume et cette figure qui annonçaient un homme venu de loin, s'informa du nom et de la qualité du pèlerin, et manifesta le désir de renouveler à son égard une touchante cérémonie. Un des membres de la confraternité fut chargé d'amener l'abbé Lauvensey dans la chambre du Lavabo. Là, on le fit asseoir sur un banc de bois ; deux frères placèrent devant lui un bassin rempli d'eau, et se mirent à le déchausser. L'étranger demandait en vain ce qu'on voulait faire de lui, lorsque Pie IX, entrant lui-même, entouré de ses cardinaux, lui répondit en s'agenouillant devant lui. L'abbé Lauvensey comprit que le souverain pontife allait lui laver les pieds. Alors commença la scène qui eut lieu entre le Christ et les apôtres, lorsque le Seigneur s'apprêtant à leur rendre le même devoir, ils se défendirent de tant d'honneur, et que le Christ leur répondit : « Ce que je vous fais en ce moment, il faut que vous le fassiez à votre tour aux autres.»

Après le lavement des pieds, le pape interrogea l'abbé Lauvensey sur ce qui l'amenait à Rome, puis il le quitta en lui laissant quelques secours. (*Rome*, par l'abbé Boulangé.)

I

IDOLATRIE. — *Idolâtre*, adorateur d'idoles. — L'idole est une statue, une figure qui représente une fausse divinité. — Dans un sens plus étendu, sont idolâtres tous ceux qui rendent à ce qui n'est point Dieu le culte souverain qui n'est dû qu'au Créateur. Ainsi les adorateurs des astres, du feu, de Mahomet, des animaux, des plantes, sont idolâtres, tout comme le seraient ceux qui adoreraient la sainte Vierge, les saints. Ce n'est qu'improprement que l'homme qui préfère ses passions à Dieu est appelé par l'Ecriture sainte et dans la langue de l'Eglise un idolâtre. — Pour arracher les peuples ensevelis dans ces *ténèbres de la mort*, se sont toujours sacrifiés des missionnaires, et dans ces derniers temps sont nées les œuvres plus remarquables de la *Propagation de la foi* et de la *Sainte-Enfance*. (Voy. ZÈLE, PRÊTRE, etc.)

Idoles de l'île de Zébu.

Les idoles de ce pays sont de bois, creuses par derrière. Elles ont les bras et les jambes écartés, et les pieds tournés en haut. Leur face est large; il leur sort de la bouche quatre grosses dents semblables à des défenses de sangliers. Elles sont généralement peintes. Une des plus singulières cérémonies de ces insulaires est la bénédiction du cochon. On commence la cérémonie par battre de quatre grandes timbales; on apporte ensuite trois grands plats, deux chargés de poisson rôti, de gâteaux de riz et de millet cuit, enveloppés dans des feuilles. Sur le troisième sont des linceuls de toile de Cambaie, et deux bandes de toile de palmier. Deux vieilles femmes, dont chacune tient à la main une grande trompette de roseau, se placent sur un des linceuls que l'on a étendus à terre, saluent le soleil, et s'enveloppent des autres toiles. La première de ces deux vieilles se couvre la tête d'un mouchoir, et le lie sur son front de manière à y former deux cornes, et, prenant un autre mouchoir à la main, elle danse et sonne en même temps de la trompette, en invoquant de temps en temps le soleil. L'autre vieille prend une des bandes de toile de palmier, danse et sonne également de la trompette, et, se tournant vers le soleil, lui adresse quelques mots. La première saisit alors l'autre bande de toile de palmier, jette le mouchoir qu'elle tenait à la main, et toutes deux dansent longtemps autour du cochon lié, et couché par terre. Cependant la première continue à parler d'une voix basse au soleil, et l'autre lui répond. On présente ensuite une tasse de vin à la première. Elle la prend, sans cesser de danser et de s'adresser au soleil, l'approche quatre ou cinq fois de sa bouche en feignant de vouloir boire; mais elle verse la liqueur sur le cœur du cochon, et rend la tasse. On lui donne une lance, qu'elle agite, toujours en dansant et parlant, et la dirige plusieurs fois contre le cœur du cochon, qu'elle perce à la fin d'outre en outre, d'un coup prompt et bien mesuré. Aussitôt qu'elle a retiré la lance de la blessure, on la ferme et on la panse avec des herbes salutaires. Durant toute cette cérémonie, brûle un flambeau, que la vieille, après avoir tué le cochon, prend et met dans sa bouche pour l'éteindre. L'autre vieille trempe dans le sang du cochon le bout de sa trompette, et en touche le front des assistants, en commençant par celui de son mari; mais elle ne vint pas à nous. Les deux vieilles se déshabillent, mangent ce qui se trouve sur les deux premiers plats, et invitent les femmes à prendre part au festin. On épile ensuite le cochon au feu. Jamais on ne mange de cet animal qu'il n'ait été purifié auparavant de cette manière. Les vieilles femmes seules peuvent accomplir cette cérémonie. (*Voyage* de Magellan.)

Culte singulier des Chinois.

La sainteté consiste à cesser d'être et à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. C'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les désirs, et dans la privation de tous les mouvements du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'âme et dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu et le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet

heureux état, toutes les vicissitudes et les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien ; et, pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo.

Les sectateurs de Fo sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, et qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques prières devant une statue, ils obtiennent le pardon de tous leurs crimes. Les dévots sont insensibles aux nécessités d'un père et d'une mère qui souffrent le froid et la faim : toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent pour orner l'autel de Fo ou de quelque autre dieu qu'ils honorent d'un culte particulier.

Les bonzes ne laissent pas de maltraiter quelquefois leurs idoles. N'en obtiennent-ils rien après de longues prières, ils les chassent de leur temple, comme des divinités impuissantes, les accablent de reproches, et leur donnent des noms outrageants auxquels ils joignent quelquefois des coups : « Comment, chien d'esprit, nous vous logeons dans un temple magnifique, nous vous revêtons d'une belle dorure, nous vous nourrissons bien, nous vous offrons de l'encens, et tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat, qui nous refuse ce que nous lui demandons ! » Là-dessus ils lient la statue avec des cordes, et la traînent dans les rues, au travers des boues et des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hasard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandaient, ils lavent le dieu avec beaucoup de cérémonie, ils le rapportent au temple, et, l'ayant replacé dans sa niche, ils tombent à genoux devant lui, et s'épuisent en excuses sur la manière dont ils l'ont traité. « Au fond, lui disent-ils, nous nous sommes un peu trop hâtés ; mais il est vrai aussi que vous avez été un peu trop lent. Pourquoi vous êtes-vous attiré nos injures ? Nous ne pouvons remédier au passé, n'en parlons plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous revêtir d'une nouvelle dorure. » (*Voyage* de Bernier.)

Les habitants des îles de la Société.

Leurs idées sur la divinité sont d'une extravagance absurde. Ils la croient soumise au pouvoir de ces mêmes esprits à qui elle a donné l'être. Ils imaginent que ces esprits la mangent souvent ; mais ils lui supposent la faculté de se reproduire. Ils emploient sans doute ici l'expression de *manger* parce qu'ils ne peuvent parler des choses immatérielles sans recourir à des objets matériels. Ils ajoutent que la divinité demande aux esprits assemblés dans le taourova s'ils ont le projet de la détruire ; que, si les esprits ont pris cette résolution, elle ne peut la changer. Les habitants de la terre se croient instruits de ce qui se passe dans la région des esprits, car, à l'époque où la lune est dans son déclin, ils disent que les esprits mangent leur éatoua, et que la reproduction de l'éatoua avance lorsque la lune est dans son plein. Les dieux les plus puissants sont sujets à cet accident, ainsi que les divinités subalternes. Ils pensent aussi qu'il y a d'autres endroits destinés à recevoir les âmes après la mort. Ceux, par exemple, qui se noient dans la mer y demeurent au sein des flots ; ils y trouvent un beau pays, des maisons, et tout ce qui peut les rendre heureux. Ils soutiennent de plus que tous les animaux, que les arbres, les fruits et même les pierres ont des âmes, qui, à l'instant de la mort ou de la dissolution, montent auprès de la divinité, à laquelle ces substances s'incorporent d'abord, pour passer ensuite dans la demeure particulière qui leur est destinée. (*Voyage* de Cook.)

Le grand Lama.

Le P. Gabet, missionnaire de la Mongolie, donne ces détails instructifs sur le grand lama :

« On voit, dit-il, au *Grand-Couren* (séjour de ce puissant personnage) comme une représentation solennelle et continue de toutes les nations nomades de l'Asie. Les deux bords du fleuve, le fond de la vallée, les diverses collines, tout est couvert de tentes et de pèlerins ; c'est un mouvement perpétuel de pavillons qui se dressent ou se ploient ; il arrive des caravanes de tous côtés et il en part dans toutes les directions. Les *Solons*, les *Houmaris*, les *Tagouris* de la Daourie, toutes ces nations qui habitent les bords du *Saghalien*, s'y rencontrent avec les *Eleuths*, les Tartares de la mer Bleue, les *Ouriangkhais* et autres peuplades venues du fond de l'Asie centrale : il semble que toute la Tartarie, de l'orient à l'occident, du midi au nord, ait de concert fait vœu d'entretenir là, aux pieds de son idole, une adoration perpétuelle. Ces pèlerins, venus quelquefois de cinq à six cents lieues, avec leur famille tout entière, femmes et enfants, aspirent après le moment où il leur sera donné d'aller se prosterner devant le *Saint*, et de lui faire agréer leurs offrandes : une imposition de sa main sur leur tête est tout ce qu'ils en attendent, et ils ne croient pas cette faveur trop chère, bien qu'achetée par des fatigues inouïes et par les présents les plus magnifiques.

« Le grand Lama d'aujourd'hui est un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, né dans le Tibet, et intronisé au *Grand-Couren* depuis une dizaine d'années. Voici comment s'obtient cette place. Quand le grand Lama est mort, on brûle son cadavre et on attend que son âme transmigre dans le corps de quelque homme vivant. Quelque temps après, dit-on, un enfant, quelquefois de quatre ou cinq ans, et n'importe en quel endroit de la Tartarie, se met tout à coup, sans que rien ait fait prévoir cet événement, à parler un langage inconnu, à tenir des propos extraordinaires et à disserter de choses qu'il n'a jamais apprises : il déclare qu'il est le Lama d'une telle pagode, dont l'âme vient de transmigrer en lui, et il demande qu'on le reconduise à son ancien temple. La nouvelle en est aussitôt portée à la Lamaserie

dont le siége est vacant. Celle-ci accourt en grande pompe, et après qu'elle s'est convaincue par des épreuves que cet enfant a réellement les signes de sa mission, elle l'emmène à la pagode, lui fait apprendre les rites et les prières du culte auquel il doit présider, et le met en possession de toutes les prérogatives du grand Lama. Ces prétendues transmigrations lamanesques s'opèrent ordinairement dans le Tibet ; celui qui en est favorisé est appelé par les Chinois *Ho-foo* ou *Foo vivant*.

« Le Lama du *Grand-Couren* jouit peut-être de la puissance la plus absolue qui soit dans le monde. Tous ces peuples innombrables qui viennent lui rendre hommage se regardent comme ses sujets et croiraient commettre le plus grand des crimes, s'ils résistaient à sa volonté. Il n'aurait qu'à commander, et à l'instant toute la Tartarie, ébranlée dans ses profondeurs, depuis la mer du Japon jusqu'aux montagnes du Turkestan, se soulèverait à sa voix ; ces hordes nomades, poussant devant elles leurs troupeaux, emmenant à leur suite leurs femmes et leurs enfants, n'auraient qu'un cri, qu'un élan pour se ruer comme des bêtes fauves vers le but assigné de leur dévastation par celui qu'elle révèrent comme leur divinité vivante. Ce fut peut-être ainsi que s'accomplirent, sous l'inspiration de Lamas inconnus, ces inondations de barbares par lesquelles l'Europe fut ravagée à diverses époques. (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XX.)

Sacrifices humains dans l'Inde.

Le *Constitutionnel* du 8 juillet 1846 donne, dans un article sur l'Inde, de curieux détails sur les Khounds, que l'on regarde assez généralement comme les derniers représentants des premiers habitants de cette vaste contrée. Après quelque mots sur la situation des Anglais dans le Pendjâb, où quelques milliers de soldats refugiés dans une citadelle presque imprenable opposent une résistance imprévue, le *Constitutionnel* ajoute :

« Dans une autre partie de l'Inde, à une centaine de lieues de Calcutta, au milieu des montagnes qui touchent presque à la baie du Bengale, des troubles ont éclaté parmi une peuplade nommée les *Khounds*. Nous avons déjà dit quelques mots sur ce peuple singulier, qui présente les traits de la plus profonde barbarie, à quelques jours de distance de la capitale la plus civilisée du monde asiatique. La *Revue de Calcutta* donne des détails aussi horribles que curieux sur les habitudes et les coutumes religieuses de ces sauvages. La manière dont ils pratiquaient les sacrifices humains fait frémir, et la bonne foi avec laquelle ils y procèdent saisit d'étonnement. Ces sacrifices sont faits en l'honneur de la déesse de la Terre, et dans les idées de ces affreux idolâtres, le sang humain est nécessaire pour arroser le sol, afin de le rendre fertile. Dans ce but, ils achètent des enfants ou même des adultes, que des pourvoyeurs, nommés *Panwas*, enlèvent aux Hindous vivant dans les plaines.

« Les victimes nommées *Mérias* sont élevées et gardées avec soin jusqu'au jour du sacrifice. On les considère comme douées d'un tel caractère de sainteté, que les familles dans le sein desquelles ces hommes, destinés à être immolés, forment des liaisons temporaires avec les femmes et les filles, s'en trouvent très-honorées. On leur donne des terres et des troupeaux, on leur choisit des femmes dans les castes hindoues ; mais les enfants qui naissent de ces unions sont destinés à subir le même sort que celui qui attend leur père, aussitôt que la divinité redoutable paraît exiger ce sacrifice. La manière dont on immole ces *Mérias* est décrite ainsi :

« Tous les préparatifs de la cérémonie se font sous la conduite du patriarche de la tribu, accompagné du prêtre. C'est toujours ce dernier qui est l'organe de la volonté divine, et, lorsqu'il déclare que celle-ci demande une victime, la population des deux sexes accourt pour assister au sacrifice. La cérémonie dure trois jours. Le premier jour, toute la population prend part à un banquet. On mange, on boit, et on se livre à toutes sortes d'excès. Le second jour, la victime, qui a gardé le jeûne depuis la soirée de la veille, est soigneusement lavée, habillée à neuf, et on la promène en procession avec accompagnement de danse et de musique, du village jusqu'au bois sacré de Méria, situé sur le bord d'un torrent. Au centre du bois est fixé un poteau auquel le prêtre attache par le dos le triste héros de toutes les cérémonies. On l'oint d'huile de ghi (ou de beurre rance), on le barbouille avec du curcuma, on l'orne de fleurs, et pendant toute la journée la population se prosterne devant lui en adoration. Chacun cherche à s'emparer de quelque relique ; les morceaux de la pâte de curcuma dont il est couvert sont surtout recherchés par les femmes.

« Le troisième jour, on donne pour toute nourriture au malheureux qu'on va immoler un peu de lait et de sagou, et la fête bruyante et licencieuse du premier jour recommence. A midi, le prêtre qui, dans la nuit de la veille, a fait la recherche de la place convenable pour l'immolation en faisant enfoncer des bâtons pointus dans la terre et en marquant l'endroit où le bâton a pénétré à la plus grande profondeur, conduit la victime sur le lieu qu'il déclare le plus agréable à la déesse de la Terre. Comme il est nécessaire, d'après les idées de ces fanatiques, que la victime n'offre aucune résistance, et qu'en même temps il n'est pas permis de la lier, on brise au malheureux sacrifié les os des bras et des jambes. Le prêtre, accompagné des anciens de la tribu, prend une branche de bois vert, la fend par le milieu et introduit le corps de l'infortuné entre les deux moitiés dont il lie les deux bouts avec des cordes.

« Ces préparatifs étant terminés, le prêtre donne le signal de l'immolation, en frappant la victime de la hache dont il est armé. Tous les assistants se précipitent alors sur la victime avec des cris féroces, accompagnés

d'une musique bruyante, la dépècent, et, enlevant des lambeaux de chair, ils s'écrient : « Nous t'avons acheté, en payant le prix, aucun péché ne retombe sur nous. » Cet horrible sacrifice ainsi consommé, chacun rentre chez soi en emportant son lambeau sanglant, et, pendant trois jours, reste enfermé sans proférer une parole. Au bout de trois jours, on tue un buffle, et toutes les langues sont déliées.

« Ces affreuses pratiques varient d'après les localités. Divers employés de la compagnie, tels que MM. Arbuthnot, Stevenson, Hicks, en ont donné des descriptions qui ne permettent pas de douter de l'exactitude de ce qu'on avait appris par d'autres voies. Le gouvernement anglais n'a résolu que dans ces derniers temps d'arrêter ces pratiques superstitieuses. Le capitaine Mac-Pherson, résident anglais dans cette contrée, a fait de louables efforts pour les faire cesser, tantôt en rachetant les malheureux destinés au sacrifice, tantôt en les arrachant de force à leurs bourreaux; mais il n'a pu le faire sans provoquer une forte opposition qui a amené des troubles dont les troupes de la compagnie ont commencé la répression. On dit qu'elle a été très-sévère, qu'on a brûlé huit ou dix villages et dispersé les habitants. »

La fosse aux filles.

Rien n'est triste comme le spectacle que présentent les peuples idolâtres. Que d'infamies, de cruautés ! Quel oubli des premiers sentiments de la nature!

Un des délégués attachés à l'ambassade française en Chine racontait les faits suivants en 1846 :

« Quand j'ai visité l'hospice des enfants-trouvés de Ning-Pô, il y avait une exposition curieuse de chrysanthèmes en fleurs, et c'était une occasion pour les étrangers de donner quelques secours pour l'établissement. Il paraît bien prouvé pour moi que la coutume barbare des infanticides n'est pas pratiquée à Ning-Pô, non plus qu'à Canton ; mais à Amoy elle est en pleine vigueur, et je ne vous parlerai plus, comme il y a quelques mois, sur les rapports des missionnaires, mais d'après ce que j'ai vu par moi-même ; car je me suis fait conduire dans un lieu abominable qu'on appelle la *Fosse aux filles.*

« Prenant la route de Ting-lang-Kivan, qui conduit à la cité murée, à la résidence de l'amiral chinois et à la cime d'où se développe le beau panorama d'Amoy, on ne tarde pas à dépasser un vaste cimetière, dont les pierres tumulaires se dressent sur le penchant de la montagne, et laissent voir des blocs de granit que noircit le lichen. On arrive alors à un endroit où le chemin se bifurque ; un pilier de granit supporte une lanterne, il est, en outre, couvert par une inscription dont je n'ai pu avoir la traduction ; sur la gauche, est la maison d'un diseur de bonne aventure. C'est là que, derrière un bouquet de bambous, se trouve une mare entourée d'un parapet de pierre ; l'eau en est verte et marécageuse, en partie couverte de plantes aquatiques. On voit flotter à la surface de petits rouleaux de nattes de bambou, j'en ai compté une quarantaine ; ces espèces de paniers ou paquets cylindriques renferment les cadavres des petites filles étouffées à leur naissance. Nous avons voulu savoir précisément à quoi nous en tenir : nous en avons ouvert trois, et ils renfermaient en effet des squelettes d'enfants. Les Chinois qui nous regardaient faire, et le diseur de bonne aventure, nous ont fait comprendre qu'il n'y a pas de nuit où l'on ne vienne ainsi jeter quelque petite fille dans cette mare, et que l'endroit en est plein. Voilà ce que, seuls de la légation, Renard et moi, nous avons vu en plein midi, sans que nos recherches aient eu l'air de causer le moindre scandale parmi ceux qui nous voyaient fouiller ainsi dans ces petits cercueils de bambou. »

Religion des Australiens.

Le P. Thiersé, missionnaire dans l'Australie occidentale, exprimait ainsi, le 8 février 1846, le besoin qu'avaient les pauvres sauvages des divines lumières de l'Evangile. « Quelle ignorance ! quelles erreurs chez ces malheureux ! L'idée de Dieu, naturellement gravée dans le cœur de tous les hommes, résume presque tout leur symbole. Si on leur demande, pendant le jour, où est l'esprit qu'ils adorent, ils montrent le soleil ; la nuit, ils ignorent où il fait sa demeure, ce qui ne les empêche pas d'exécuter des danses en son honneur au clair de la lune. Ils croient aussi à l'immortalité de l'âme, mais en mêlant à cette vérité les fables grossières de la métempsycose. Après la mort, disent-ils, l'esprit va se plonger dans un lac immense, qui se trouve au centre du pays ; de là il passe, au bout d'un certain temps, dans un autre hémisphère, pour entrer dans le corps d'un homme ou d'un animal, selon qu'il a bien ou mal employé sa première vie. Aussi quand ils rencontrent des Européens, s'empressent-ils de leur demander des nouvelles de leurs aïeux.

« J'ai confiance que l'heure du salut est venue pour cette nation délaissée. Priez Dieu qu'il me fortifie par sa grâce, afin que mon courage ne défaille pas aux jours de labeur et de sacrifice. On dit que dans certaines contrées les indigènes ne sont pas seulement sauvages, mais cruels : cette pensée, loin d'enchaîner nos pas, nous attire vers eux ; nous sommes plus pressés de porter secours où la misère est plus profonde, et, s'il y a des dangers à courir, le sang que notre Sauveur a versé nous apprendra à ne pas épargner le nôtre »

Dieux de la Guinée.

A des mœurs incultes et dépravées, les peuplades de la Guinée septentrionale joignent une religion grossière ; pour la plupart, elles en sont encore au plus abject fétichisme. Les objets qui les entourent, et dont elles ressentent journellement les in-

fluences salutaires ou fatales, voilà les dieux qu'elles adorent. Dans l'Achantie, par exemple, on sacrifie au vautour ; à Ussuc, c'est le chacal qu'on révère ; les Benins se prosternent devant un lézard. Tel est le fanatisme des nègres pour ces viles divinités, qu'on ne saurait les outrager impunément. Un Français faillit en faire un jour la triste expérience. Il était chez les *Widahs :* ces sauvages ont le serpent pour fétiche principal ; ils en ont toujours un qu'ils nourrissent avec somptuosité dans un temple qui lui sert de demeure. Un double collége de jeunes filles et de prêtres est chargé de veiller à sa garde, et de le venger au besoin, quand des sacriléges ont osé attenter à sa gloire ou à sa vie. Or, je ne sais comment notre Français tua le reptile sacré. Aussitôt la fureur populaire se soulève contre lui ; pour échapper aux coups dont on le menace, il est obligé de s'abriter sous la protection d'un armateur portugais, et encore celui-ci ne peut-il, malgré tout son crédit sur les indigènes, sauver qu'au prix d'une somme considérable le meurtrier de leur dieu. (*Annales de la Propagation de la foi*, mars 1847.)

IMAGES, RELIQUES, MÉDAILLES. — *Image*, représentation sculptée, gravée ou peinte, de Jésus-Christ, de Marie, des saints, ou de quelque trait de leur vie. — Rien de plus légitime que le culte des images, autorisé, recommandé par l'Eglise. — On nomme *miraculeuses* celles par lesquelles ou devant lesquelles Dieu, pour récompenser la foi de ses serviteurs, a fait quelques prodiges.

Reliques, ce qui reste d'un saint après sa mort, ses os, ses cendres ; ou les objets qui ont appartenu à Jésus-Christ, à sa divine mère, aux saints, tels que la croix, les vêtements. Ce culte est également cher à l'Eglise.

Médailles, gravure, effigie sur bois ou métal, représentant un mystère, un événement, et que les fidèles portent habituellement sur eux.

Mille fois on a prouvé aux hérétiques qu'ils calomniaient l'Eglise catholique lorsqu'ils soutenaient que nous adorions ces objets ; malgré les démentis formels, et leurs propres contradictions, ils n'en continueront pas moins de répéter à leurs adeptes que nous sommes des idolâtres.

Le tombeau du prophète Elisée.

Des Israélites occupés à ensevelir un mort, apercevant des Moabites qui, ayant fait une incursion, ravageaient le pays, prirent le corps auquel ils voulaient donner la sépulture et le jetèrent avec précipitation dans le tombeau du prophète Elisée, qui se trouvait auprès et qui était ouvert ; à peine ce mort eut-il touché les os de ce saint prophète, qu'il ressuscita. Preuve frappante des prodiges que Dieu opère par les reliques des saints. (*IV Rois*, XIII.)

Invention de la croix.

Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, visita les lieux saints vers l'an 326, quoiqu'elle fût âgée de près de quatre-vingts ans. A son arrivée à Jérusalem, elle se sentit animée d'un ardent désir de trouver la croix sur laquelle Jésus-Christ avait souffert. Les païens, en haine du christianisme, avaient mis tout en œuvre pour dérober la connaissance du lieu où le corps du Sauveur avait été enseveli. Non contents d'y avoir amassé une grande quantité de pierres et de décombres, ils y avaient encore bâti un temple de Vénus, et profané le lieu où s'était accompli le mystère de la résurrection, en y élevant une statue de Jupiter. Hélène, résolue de ne rien épargner pour réussir dans son pieux dessein, consulta les habitants de Jérusalem, et tous ceux dont elle pouvait tirer quelque lumière. On lui répondit que si elle pouvait découvrir le tombeau de Jésus-Christ, elle ne manquerait pas de trouver les instruments de son supplice. La pieuse impératrice fit aussitôt démolir le temple, et abattre la statue de Vénus ainsi que celle de Jupiter. On nettoya la place et l'on se mit à creuser. Enfin l'on trouva le saint sépulcre. Il y avait auprès trois croix, avec les clous qui avaient percé les pieds et les mains du Sauveur, et le titre qui avait été attaché au haut de sa croix : mais on ne savait pas comment les distinguer, le titre étant séparé et ne tenant à aucune des trois. Dans cet embarras, saint Macaire, évêque de Jérusalem, prit le parti de faire porter les trois croix chez une dame de qualité qui était à l'extrémité ; et s'étant adressé à Dieu par une fervente prière, il appliqua séparément les croix sur la malade, qui n'ayant ressenti aucun effet des deux premières, se trouva parfaitement guérie dès qu'elle eut touché la troisième. Sainte Hélène témoigna la joie la plus vive à l'occasion de ce miracle qui faisait connaître la vraie croix. Elle fonda une église à l'endroit où elle l'avait trouvée, et l'y déposa avec une grande vénération, après l'avoir fait renfermer dans un étui extrêmement riche. (FELLER, art. *Sainte-Hélène.*)

Ingénieuse réfutation de l'erreur

L'empereur Constantin Copronyme, zélé partisan des iconoclastes, voyant qu'Etienne, abbé d'un fameux monastère de Nicomédie, était devenu par ses vertus l'objet de la vénération publique, se mit en tête d'attirer ce saint homme dans son hérésie, persuadé que, s'il y réussissait, il n'y aurait plus personne, même parmi les pieux solitaires, qui lui fît résistance. Il employa donc tour à tour l'artifice, les promesses et les menaces, pour le séduire ; mais, comme tout était inutile, il le fit amener à Constantinople, et mettre dans la prison des bains, les entraves aux pieds et les fers aux mains. Peu de jours après il se rendit sur une terrasse, et l'y fit comparaître. Etienne, en y allant, se fit donner une pièce de monnaie qui était à l'effigie du prince, et la tint cachée sous ses habits. Aussitôt que l'empereur aperçut Etienne, il se livra à son em-

portement ordinaire, et s'écria : « Quelle impudence! quel opprobre! Voyez, je vous prie, quel est le misérable qui ose me résister et me traiter avec outrage! » Le saint tenait les yeux modestement baissés sans rien répondre. Le tyran lui lançait des regards foudroyants, et le menaçait en gesticulant, selon sa coutume; puis il lui dit : « Toi, le plus vil des hommes, tu ne daignes pas me répondre? » Alors Etienne répondit avec une douceur et une tranquillité toute céleste : « Seigneur, si votre résolution est prise de me condamner, envoyez-moi au supplice, sans différer davantage; mais, si Votre Majesté veut prendre connaissance de ma cause, qu'elle tempère le feu de son courroux : c'est ainsi que les lois prescrivent aux juges d'en user. » Constantin reprit : « Quels décrets des Pères avons-nous enfreints, pour te donner sujet de nous traiter d'hérétiques? » Etienne répondit : « Vous avez condamné les saintes images que les Pères ont adorées de tout temps, et qu'ils nous ont transmises; confondant le sacré et le profane, vous n'avez pas horreur d'appeler indistinctement idoles la figure de Jésus-Christ et celle d'Apollon; les images de la mère de Dieu et celles de Diane ou de Vénus; de les fouler aux pieds, de les livrer aux flammes. — Homme stupide, reprit l'empereur, esprit lourd et bouché! est-ce qu'en foulant aux pieds des images, nous foulons Jésus-Christ? A Dieu ne plaise! » A ce moment le saint, présentant cette pièce de monnaie dont il s'était munie, dit au prince : « Seigneur, de qui sont cette image et cette inscription? » Constantin répondit : « De qui serait-ce, sinon de l'empereur? » Sur cela l'homme de Dieu demanda aux assistants quel traitement mériterait celui qui foulerait aux pieds l'image de l'empereur qui était empreinte sur la pièce d'argent qu'il tenait à la main. L'assemblée s'écria qu'il faudrait le punir rigoureusement. « Eh quoi! dit alors le saint, en poussant un profond soupir, c'est un crime énorme d'outrager l'image d'un empereur mortel, et on pourra jeter innocemment au feu celle du Roi du ciel! » Constantin sentit tout la justesse et toute la force de cette réflexion; mais, bien loin de le détromper, elle ne fit que l'irriter toujours plus, et, quelques jours après, il condamna Etienne à être décapité. C'est ainsi que les tyrans répondent à la voix de la vérité qui les condamne. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Saint Grégoire de Nazianze.

Saint Grégoire de Nazianze disait avec une mâle intrépidité : « Armé de la croix, je ne crains plus rien, et je dis au démon : Fuis loin de moi, perfide, si tu ne veux pas que je te renverse avec cette croix devant laquelle tremble tout ton empire. » (S. Grégoire, *Carm.* 22.)

Trois croix.

Durant l'épouvantable tremblement de terre de l'an 365, la mer avait franchi les côtes de la Dalmatie; elle se précipitait avec fureur dans l'intérieur des terres. La ville d'Epidaure allait être engloutie. Les habitants, effrayés, accourent à la cellule de saint Hilaire, l'en arrachent, le transportent sur le théâtre de la dévastation, et l'opposent à l'impétuosité des eaux. Le saint fait *trois croix* sur le sable, et étend les bras vers la mer : les flots s'arrêtent en mugissant, se gonflent, s'élèvent comme des montagnes, et redescendent paisiblement dans leurs abîmes. (Godescard, 21 *octobre.*)

Le jeune pèlerin.

Dans le temps où les chretiens les plus distingués par leur naissance et leur fortune se faisaient un devoir de témoigner leur amour pour Notre-Seigneur, en traversant les mers et en visitant les lieux où se sont opérés les mystères de notre religion, un jeune gentilhomme entreprit cet heureux pèlerinage. A peine arrivé sur la terre sanctifiée par les souffrances de Jésus-Christ, il se rend avec empressement à Nazareth. A la vue de cette petite bourgade, où la sainte Vierge avait demeuré si longtemps, et où s'était opéré le mystère de l'Incarnation, le souvenir de la tendre charité de la Mère et du Fils excite dans un cœur aussi bien préparé les sentiments les plus vifs de reconnaissance et d'amour. A Bethléem, on lui montre la grotte où son Dieu, son Sauveur, est né : dans l'ardeur de sa foi, il lui semble voir couché dans la crèche le divin Enfant; des larmes d'attendrissement coulent en abondance de ses yeux; il ne peut se lasser de coller ses lèvres sur cette enceinte sacrée, qui avait reçu les premières larmes de Jésus. Puis, pour contenter son amour, il visite chacun des lieux qui avaient été marqués par quelques circonstances de la vie de son bon Maître; il n'oublie ni le Jourdain où Jésus fut baptisé par saint Jean, ni le désert où, après avoir passé quarante jours dans le jeûne et la prière, il fut tenté par le démon, mais s'arrêtant surtout aux endroits qui lui rappellent les derniers mystères de la vie et de la passion de l'Homme-Dieu. Il sent au jardin de Gethsémani sa ferveur se renouveler; toutes les douleurs du Fils de Dieu se représentent à son esprit; il croit entendre ses gémissements et ses tendres plaintes; il croit voir cette sueur de sang qui le met en agonie : ne pouvant verser son sang pour son Dieu, il arrose la terre de ses larmes; ensuite il parcourt toutes les stations, il suit en esprit son Maître dans les rues de Jérusalem, il l'accompagne chez Caïphe, chez Pilate et Hérode; il le voit dépouillé, battu de verges, couronné d'épines. Il gravit la montagne du Calvaire, s'imaginant suivre pas à pas Notre-Seigneur portant sa croix; enfin, il arrive au sommet de la montagne; là, il est près de succomber à la douleur. C'est ici, se dit-il, que mon Dieu a été crucifié, ici qu'on lui a percé les pieds et les mains d'énormes clous, ici qu'a été consommée l'œuvre de mon salut et le salut de tout le genre humain.

Après avoir employé plusieurs heures dans ces pieuses contemplations, il va au sépulcre, et du sépulcre il s'achemine vers ce lieu à jamais vénérable par les vestiges sacrés que notre divin Maître y a laissés en montant au ciel. A cette vue, il tombe à genoux, il colle ses lèvres, comme il l'avait fait tant de fois ailleurs, sur la terre qui portait l'empreinte des pieds du Sauveur ; puis, élevant les mains et les yeux vers le ciel : « O Jésus, ô l'amour de mon cœur, où voulez-vous que j'aille maintenant? J'ai visité les lieux que vous avez daigné habiter durant votre vie mortelle, ceux où vous avez souffert; je vous ai suivi sur le calvaire, je vous ai accompagné au sépulcre, me voici, Seigneur, au lieu d'où vous êtes parti pour monter au ciel. Où puis-je aller, Seigneur, si je ne vais après vous? Faites-donc, ô ma vie, ô mon tout, que je vous suive au Paradis! » A ces mots, il s'incline, son cœur s'ouvre, il expire, et son âme s'envole dans les cieux. — Oh! qu'il est doux de mourir victime du divin amour! c'est bien ici que nous pouvons répéter ce vœu : *Moriatur anima mea morte justorum.* Puissé-je mourir comme est mort ce pieux gentilhomme. Mais pour faire une mort si précieuse devant Dieu, il faut, comme lui, avoir un cœur détaché de tous ces biens de la vie et de tous ces vains plaisirs du monde ; il faut aimer comme il a aimé. (Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu.*)

Apparition d'une croix à Jérusalem, l'an 331.

Le 7 mai, vers neuf heures du matin, il parut dans le ciel une grande lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Olives. Elle fut aperçue par la population tout entière de la ville. Cette lumière brilla pendant plusieurs heures, et avec tant d'éclat, que le soleil même ne pouvait l'effacer. Les spectateurs, pénétrés de crainte et de joie, coururent en foule à l'église. Fidèles et idolâtres, tous n'eurent qu'un cœur pour louer Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, dont la puissance opérait ce prodige, et ils reconnurent la divinité d'une religion à laquelle les cieux rendent témoignage. (*Lettre de saint Cyrille à l'empereur Constance.*)

La vraie croix.

Ce n'est pas seulement sur leur vêtement que les croisés portaient le signe sacré du salut, c'était aussi dans le cœur. En 1187, après la bataille de Tibériade, où Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, fut fait prisonnier par Saladin, la vraie croix, qu'on avait portée à cette bataille, tomba entre les mains des musulmans, comme autrefois l'arche entre les mains des Philistins. Omar, neveu de Saladin, en la présentant à ce prince, lui dit : « Il paraît, par la désolation des Francs, que ce bois n'est pas le moindre fruit de ta victoire. »

Le Crucifix.

Une jeune personne, d'une naissance distinguée, voulait entrer dans un ordre très-austère. Pour éprouver sa vocation, la supérieure lui fit une peinture affreuse des austérités du cloître, et la conduisant en esprit dans tous les lieux de la communauté, elle ne lui montrait partout que mille objets effrayants pour la nature. La jeune postulante parut ébranlée. Elle gardait un profond silence. « Ma fille, lui dit la supérieure, vous ne me répondez rien. — Ma mère, répartit vivement la postulante, je n'ai qu'une question à vous faire : Y a-t-il chez vous des crucifix? trouverai-je une croix dans cette cellule où l'on est si étroitement logé, où l'on couche sur la dure ; dans ce réfectoire où la nourriture est si grossière ; dans ce chapitre où l'on reçoit de si sévères corrections? — Oui, ma fille, il y en a partout. — Ah! ma mère, j'espère ne trouver rien de difficile là où je trouverai un crucifix. »

Charles Clarentin.

Le jeune Charles Clarentin, né à Roye, était le modèle de ses condisciples au collége d'Amiens, et un des membres les plus fervents de la congrégation. Il paraissait jouir d'une santé florissante, lorsque tout à coup il fut saisi d'un point de côté et de douleurs universelles, indices ordinaires d'une maladie sérieuse. Il ne s'abusa point sur son état; il demanda aussitôt et reçut les derniers sacrements avec une tendre piété. Dans un moment où il paraissait souffrir davantage, son confesseur s'approcha de lui pour soutenir sa patience, et lui demanda comment il se trouvait. « Mon père, répond Charles en plaçant les deux mains sur sa poitrine, pour le corps, je vous avoue qu'il souffre beaucoup ; mais mon âme est remplie de consolation. » Le ministre du Seigneur lui présente un crucifix ; il le saisit, et le baisant avec transport, il répéta plusieurs fois : *Amor meus crucifixus est, et ego vivo!* Mon amour est crucifié, et moi je vis encore! Bientôt, aux sentiments du plus ardent amour se joignent ceux de la plus vive confiance : « Qui osera, dit-il, en élevant le Crucifix et en le pressant sur son cœur, qui osera m'attaquer, qui osera se mesurer avec moi? » Puis, plaçant la croix sous ses yeux : « Voilà, disait-il, mon épée; voilà mon escorte et ma sauvegarde; voilà ma cuirasse et mon bouclier. » Lorsqu'il sentit qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre, il étendit les bras en forme de croix, afin de mourir en quelque sorte comme son Sauveur. Après avoir gardé quelque temps le silence, il rassembla toutes ses forces pour prendre son crucifix, leva les yeux aux ciel, et s'écria : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » En achevant ces mots, il expira. Cette bienheureuse mort arriva en 1652. (*Mois de Marie* de Bussy.)

Les révolutionnaires américains.

Lorsque, en 1825, San-Martin, l'un des révolutionnaires américains, s'empara de Lima, quelques Espagnols européens restèrent à regret dans cette capitale. Aux approches de l'armée royaliste, les rebelles publièrent un ordre portant que tout Espagnol eût à se

rendre au couvent de la Miséricorde. Mille Espagnols environ se rendirent au lieu indiqué, et furent très-bien accueillis par les religieux. Quelques jours après, la populace, excitée par des furieux, se rendit au couvent en poussant les cris de mort révolutionnaires. Les religieux, sans s'émouvoir, pourvoient à la sûreté de leurs hôtes, se présentent au peuple, et arrêtent ses fureurs par la seule vue de la croix. La croix n'est-elle pas la plus puissante exhortation à la clémence ?

La Croix.

Saint Augustin disait : « La croix de Jésus-Christ a une vertu merveilleuse; son seul souvenir met en fuite des légions de nos ennemis invisibles, nous soutient contre leurs efforts, et nous préserve des piéges qu'ils nous tendent. »

Imitons dans nos tentations le bienheureux César de Buz : il opposait à toutes les suggestions du démon la croix qu'il portait sur sa poitrine, mettant aussitôt la main sur sa précieuse armure qui faisait sa force et son espérance, et s'écriant : « Fuyez, ennemis de mon salut et de mon Dieu, fuyez, démons, voilà la croix du Seigneur, c'est cet instrument qui a brisé les portes de l'enfer. O mon Sauveur ! par les mérites de votre croix, délivrez-moi de mes ennemis. » (*Heureuse Année.*)

Saint François Xavier.

Saint François Xavier prêchait l'Evangile dans le royaume de Travancor. Les Badages, peuple sauvage et voleur, y firent une incursion. Le saint prend un crucifix et va à leur rencontre, suivi d'une troupe de chrétiens. Il commande de la part de Dieu à ces barbares, et leur ordonne de rétrograder à l'instant. Les chefs et les soldats, remplis de terreur, se retirent aussitôt en désordre, et abandonnent pour toujours la contrée. (Godescard, 3 *décembre.*)

Bogaris.

Bogaris, roi des Bulgares, avait été instruit par de fervents missionnaires des vérités de la religion; mais son esprit, trop occupé des affaires du monde, et son cœur trop livré aux plaisirs des sens, donnaient peu d'accès aux impressions de la grâce; il restait païen, toujours attaché aux erreurs de l'idolâtrie, et enseveli dans les ombres de la mort. Il arriva, par hasard, ou plutôt par une providence spéciale, qu'un peintre fameux fit un voyage en Bulgarie. On le présenta au roi; et, comme ce prince aimait excessivement les plaisirs de la chasse, et qu'on est charmé de voir en peinture ce qu'on aime et ce à quoi on est attaché, il commande à ce peintre de lui tracer le tableau d'une chasse, avec tous ses agréments, dans un palais qu'il avait fait bâtir tout nouvellement, lui recommandant surtout d'y peindre des animaux affreux et des figures épouvantables; car c'était là ce qui était le plus de son goût.

Le peintre, qui était chrétien, croyant que la Providence lui avait ménagé une occasion favorable pour porter le dernier coup à la conversion de ce prince infidèle, au lieu de peindre une chasse telle qu'il la demandait, lui traça un tableau frappant et terrible du jugement dernier; tout y inspirait la terreur et l'effroi. D'une part, on voyait un ciel obscur et caché sous de sombres nuages; d'une autre, la terre tout en feu, et la mer couverte d'une couleur de sang. Le trône du Souverain Juge des vivants et des morts paraissait suspendu dans les airs, au milieu des éclairs menaçants, et environné d'un nombre infini d'anges, ministres de ses vengeances; tous les hommes assemblés dans une vaste plaine, saisis de crainte et de frayeur, attendaient l'arrêt de leur bonheur ou de leur malheur éternel; plus bas étaient les démons avec des figures monstrueuses, attendant les âmes malheureuses qui seraient livrées à leur fureur : l'abîme des enfers était ouvert pour les recevoir, et vomissait des tourbillons horribles de flammes et de fumée.

Le peintre travaillait toujours en secret à ce tableau, et tenait le roi en suspens, lui disant qu'il voulait, autant qu'il serait en lui, tracer un tableau parfait, et qu'il fût le chef-d'œuvre de ses mains.

Le jour assigné où l'on devait présenter ce grand ouvrage dans sa perfection étant venu, tous les courtisans assemblés étant avec le prince, le peintre tira tout à coup le rideau et découvrit sa peinture aux yeux de tous les spectateurs. A cette vue, le roi demeura longtemps étonné et comme sans sentiment, tellement il était frappé de la terreur de ce spectacle; puis se tournant du côté du peintre : « Eh! qu'est-ce donc, lui dit-il, que représente ce terrible tableau ? » Alors le peintre prit occasion de parler des jugements de Dieu, des peines réservées aux méchants, des récompenses préparées aux bons, et des délices d'une éternité de bonheur, de toutes les vérités, en un mot, de la religion, et il en parla avec tant de force, d'énergie et de feu, que le prince, déjà ému, ne put résister aux impressions que faisait sur lui cette image effrayante. Peu de temps après il se rendit à Dieu; et, par une conversion sincère, il embrassa la religion, bien résolu d'y persévérer jusqu'à la fin. (Tiré de l'*Histoire de Doropalates.*)

La croix de Migné.

Dieu s'est plu maintes fois à glorifier le signe sacré sur lequel mourut Jésus. Agirait-il de la sorte si le culte des images n'était qu'une idolâtrie ? L'apparition de la croix à Migné, diocèse de Poitiers, restera à jamais un témoignage irrécusable de la vérité du dogme catholique à cet égard. Voici l'extrait d'un rapport adressé à l'évêque de Poitiers. On remarquera que, parmi les six signataires, quatre sont laïques, et un d'eux même est protestant.

« Monseigneur, V. G. ayant commis, par son ordonnance du 16 janvier dernier, MM.

l'abbé de Rochemonteix, son vicaire général, et Taury, chanoine honoraire de la cathédrale, professeur de théologie au grand séminaire, pour informer sur l'apparition extraordinaire d'une croix qui aurait eu lieu à Migné dans le courant du mois de décembre 1826, ils ont l'honneur de lui exposer que, d'après ses intentions, ils se sont adjoint, pour procéder à cette enquête, MM. de Curson, maire de la commune, témoin oculaire du fait; Boisgiraud, professeur de physique au collége royal de Poitiers; J. Barbier, avocat conservateur-adjoint de la bibliothèque de la ville, et Victor de Larnay, désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

« La commission ainsi formée a pris une connaissance exacte des lieux où le phénomène avait été observé; elle a interrogé plupieurs témoins à la place même qu'ils occupaient pendant l'apparition, et elle a entendu un nombre plus considérable dans divers autres lieux où la réunion était plus facile.....

« Voici, Monseigneur, ce qui, de l'avis unanime des commissaires de V. G., résulte des nombreux documents qu'ils ont recueillis et pesés de concert.

« Le dimanche 17 décembre 1826, jour de la clôture d'une suite d'exercices religieux donnés à la paroisse de Migné, à l'occasion du jubilé, par M. le curé de Saint-Porchaire, M. l'aumônier du collége royal, au moment de la plantation solennelle d'une croix, et tandis que ce dernier adressait à un auditoire d'environ 3000 âmes un discours sur les grandeurs de la croix, dans lequel il venait de rappeler l'apparition qui eut lieu autrefois en présence de l'armée de Constantin, on aperçut dans les airs une croix bien régulière et de vaste dimension. Aucun signe sensible n'avait précédé sa manifestation; nul bruit, nul éclat de lumière n'avait annoncé sa présence. Ceux qui l'aperçurent d'abord la montrèrent à leurs voisins, et bientôt elle fixa l'attention d'une grande partie de l'auditoire, au point que M. le curé de Saint-Porchaire, averti par la foule, au milieu de laquelle il se trouvait placé, crut devoir aller interrompre le prédicateur. Alors tous les yeux se portèrent vers la croix, qui avait paru tout d'abord exactement formée, et qui était placée horizontalement, de manière à ce que l'extrémité du pied répondît au-dessus du pignon antérieur de l'église, et que la tête se portât en avant, dans le même sens que la direction de cette église, vers le couchant d'été. La traverse qui formait les bras coupait ce corps principal à angle droit; chacun des bras, égal à la tête, était environ le quart du reste de la tige.

« Il résulte certainement de l'ensemble des dépositions que cette croix n'était pas à une hauteur considérable; il est même très-probable qu'elle ne s'élevait pas à 200 pieds au-dessus du sol; mais il est difficile de rien fixer de plus précis que cette limite.

« La longueur totale de la tige pouvait être de 140 pieds, et sa largeur, à en juger par des données moins rigoureuses, de 3 à 4 pieds.

« Lorsqu'on a commencé à apercevoir la croix, le soleil était couché depuis une demi-heure au moins, et elle a conservé sa position, ses formes, et toute l'intensité de sa couleur pendant une autre demi-heure environ, jusqu'au moment où on est rentré dans l'église pour recevoir la bénédiction du très-saint sacrement; alors il était nuit; les étoiles brillaient de tout leur éclat. Ceux qui sont rentrés les derniers ont vu la croix commencer à se décolorer; ensuite quelques personnes restées au dehors l'ont vue s'effacer peu à peu, d'abord par le pied, et successivement de proche en proche, de manière à présenter bientôt quatre branches égales, sans qu'aucune de ses parties eût changé de place depuis le premier moment de l'apparition, et sans que celles qui avaient disparu laissassent aux alentours la plus légère trace de leur présence.

La journée où cet événement a eu lieu avait été très-belle, après une suite de plusieurs jours pluvieux. Au moment de l'apparition, le temps était encore serein, la température assez douce pour que peu de personnes s'aperçussent de la fraîcheur du soir. Le ciel était pur dans toute la région où se montrait la croix, et l'on apercevait seulement quelques nuages dans deux ou trois points éloignés de là, et voisins de l'horizon; enfin, aucun brouillard ne s'élevait de terre ni de dessus la rivière, qui coule à peu de distance.

« Voilà, Monseigneur, ce qui nous a paru constituer les circonstances matérielles du fait. Quant à son influence morale sur ceux qui en ont été les témoins, nous avons constaté que la plupart furent dans l'instant même saisis d'admiration et d'un religieux respect. On vit les uns se prosterner spontanément devant ce signe de salut; les autres avaient les yeux tout mouillés de larmes; ceux-ci exprimaient par de vives exclamations l'émotion de leur âme; ceux-là élevaient leurs mains vers le ciel en invoquant le nom du Seigneur; il n'en est presque aucun qui ne crût y voir un véritable prodige de la miséricorde et de la puissance de Dieu.

« Nous avons de même constaté que plusieurs personnes, qui avaient résisté à tout l'entraînement des exercices du jubilé, sont revenues, par suite de cet événement, aux pratiques de la religion, dont elles restaient éloignées depuis longues années, et que d'autres qui, par leurs œuvres et par leurs discours, semblaient annoncer que la foi était entièrement éteinte dans leur cœur, l'ont sentie se ranimer tout à coup, et en ont donné des marques non équivoques.

« Enfin, l'impression produite par ce spectacle extraordinaire a été si vive et si profonde, qu'elle arrachait encore des larmes à quelques-uns de ceux qui déposaient de-

vant nous, après plus d'un mois d'intervalle après l'événement.

« Avant de terminer ce rapport, qu'il nous soit permis, Monseigneur, d'exprimer à V. G. les sentiments qui nous ont été inspirés à nous-mêmes par la connaissance plus approfondie que nous avons été appelés à prendre de ce fait. Si nous avons été surpris des particularités, qui concernent l'existence physique du phénomène, nous avons admiré bien davantage les conseils adorables de la Providence, qui a fait concourir cet événement avec des circonstances si propres à lui donner les heureux résultats qu'il a eus en effet. Lorsqu'on sait que le hasard n'est qu'un nom, que rien ici-bas n'a lieu sans dessein, et sans une cause bien déterminée, on ne peut qu'être vivement frappé de voir apparaître tout à coup, au milieu des airs, une croix si manifeste et si régulière, dans le lieu et dans l'instant précis où un peuple nombreux est rassemblé pour célébrer le triomphe de la croix par une solennité imposante, et immédiatement après qu'on vient de l'entretenir d'une apparition miraculeuse qui fut autrefois si glorieuse au christianisme; de voir que ce phénomène étonnant conserve toute son intégrité et la même situation, tandis que l'assemblée reste à le considérer; qu'il s'affaiblit à mesure que celle-ci se retire, et qu'il disparaît à l'instant où l'un des actes les plus sacrés de la religion appelle toute l'attention des fidèles.

« Arrêté à Poitiers, en séance commune, le 9 février 1827.

« Les membres de la commission.

« De Rochemonteix, vicaire général; Taury, prêtre; de Curson, Boisgiraud aîné, J. Barbier, Victor de Larnay. »

Pierre Aretin.

Pierre Aretin, si connu par son impiété et son libertinage, fut vivement ému en voyant un tableau de Michel-Ange, représentant le jugement dernier : « Les rayons du ciel, dit-il, et les feux de l'abîme, percent sous les ténèbres qui couvrent l'espace. A cet effrayant spectacle de la ruine du monde, je me dis : Si la contemplation de ce grand jour nous remplit ainsi d'épouvante sous le pinceau de Michel-Ange, que sera-ce donc quand nous comparaîtrons devant celui qui doit nous juger?... » (*Rome en* 1848-49-50.)

Les protestants et les reliques.

M. L'abbé Paul Jouhanneaud raconte dans un de ses ouvrages la conversation suivante :

Le ministre : N'y a-t-il pas quelque superstition dans le culte que vous rendez aux reliques, aux images des saints? Comprend-on qu'on se mette à genoux devant un fragment de squelette, un morceau d'étoffe?

— L'abbé : Ce culte est fondé sur un sentiment naturel du cœur. Le fils ne traite-t-il pas avec respect tout ce qui lui reste d'une mère chérie? Qui blâmera une mère de conserver précieusement, si elle le peut, dans l'argent ou l'or, la chose la plus insignifiante de son époux, une mèche de cheveux, par exemple, rien qu'à cause du souvenir de celui qu'elle aimait tendrement?

Mais les gens du monde, les impies mêmes ne tiennent-ils pas à ce qui a appartenu à leurs amis, à leurs patrons? Quel prix n'ont pas été vendus les divers objets qu'avait possédés Napoléon : sa tabatière, son écritoire, son chapeau? La France s'est-elle montrée superstitieuse, quand à si grands frais elle a fait venir les cendres de ce grand empereur, les recouvrant du plus magnifique mausolée au milieu des cendres de beaucoup d'autres hommes illustres qu'elle conserve également avec un profond respect?

Henke ne dit-il pas (t. III, p. 313) que le portrait de Luther fut placé dans toutes les églises et que l'on vénère comme reliques de saints tout ce qui fut à lui? Arnold (Vol. XIV, c. 5) ne dit-il pas d'une des colonnes de la maison de Luther, qu'on en avait arraché diverses parcelles propres à guérir les maux de dents et d'autres maladies? Les Anglais ne conservent-ils pas dans l'église de Lutterworth la chaire de Wiclef, son pupitre et une partie de son manteau?

Mais, que dis-je? les incrédules en France avaient aussi brisé les tableaux et les images des saints, jeté leurs cendres au vent... Pour mettre à la place? quoi? Devant qui ces bandes sacriléges tombaient-elles à genoux? Devant les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Lepelletier, de Marat!! » (*Trésor du peuple*, par Paul Desarènes.)

Le nègre et la croix de bois.

Un missionnaire étant entré dans une case isolée, vit un nègre d'environ quarante ans, assis sur un banc et appuyé sur une petite table, ayant à côté de lui un coui (moitié d'une calebasse) rempli de morue, une calebasse pleine d'eau, et différents fruits cuits. Il ne manquait de rien. A peine eut-il aperçu le missionnaire, qu'il se leva, joignit les mains, et s'écria : « Oh! Père, que je suis content de vous voir! mon cœur est heureux... » Le missionnaire lui ayant demandé ce qu'il faisait... « Oh! Père, je suis malade! voyez! » Et il lui montrait ses mains et ses bras déjà comme paralysés. « Je ne puis plus travailler. Voyez, Père, combien je souffre. — Pourquoi, lui dit le missionnaire, ne sors-tu pas de ta case? — Père, je ne puis pas marcher; voyez mes pieds. » En effet, ses pieds étaient enflés et difformes. Le missionnaire l'exhorta à souffrir ses maux avec patience et courage, à les offrir souvent à Dieu pour l'expiation de ses péchés.... « Ah! Père, s'écria-t-il, en fixant ses regards sur une croix de bois attachée au feuillage de sa case, pour qui souffrirais-je, si ce n'est pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Oui, Père, j'ai offensé le bon Dieu, qui m'a tant aimé; mais j'espère qu'il m'accordera mon pardon... »

La croix de ce bon nègre était simple, et grossièrement travaillée; mais elle disait beaucoup à son esprit et à son cœur, et sa vue remplissait son âme de consolation, d'espérance et d'amour. Le missionnaire l'engagea aussi à mettre sa confiance en la sainte Vierge. « Marie, lui dit-il, est notre bonne et tendre mère; elle compatit sans cesse à nos maux. — Oui, Père, la Vierge Marie est ma bonne mère. » A l'instant même il lui montra un morceau de chapelet sur lequel il disait chaque jour un grand nombre d'*Ave Maria*. (*Trésor des Noirs.*)

C'est surtout sur l'imagination des simples et des ignorants que les objets sensibles ont une grande influence.

Le maréchal de Vioménil.

Lorsque M. le curé des Missions-Etrangères lui eut donné l'extrême-onction, sa fermeté naturelle sembla s'être retrempée dans ce sacrement, en même temps que sa résignation devenait plus touchante. Il bénit affectueusement ses enfants, et depuis ce moment il semblait avoir rompu avec la terre. Quelqu'un lui ayant dit que, comme guerrier, il regrettait peut-être de n'être pas mort sur le champ de bataille et sous le drapeau de l'honneur, le mourant, qui tenait un crucifix à la main, le souleva et dit, en le montrant : *Eh! monsieur, n'est-ce pas là le plus beau drapeau?*

Les nègres de l'Acarouani.

Un missionnaire, ayant évangélisé les nègres de l'Acarouani, termina sa mission par la plantation de la croix. Il voulut que ce signe auguste et sacré de notre rédemption leur rappelât sans cesse les grâces qu'ils avaient reçues de la bonté et de la miséricorde de Dieu, ainsi que l'obligation de le servir toujours avec fidélité.

A peine le Père eut-il annoncé qu'il y aurait une plantation de croix, tous exprimèrent leur joie et le désir de la porter, et firent les plus vives instances pour obtenir cette faveur. Tous se préparèrent avec soin à cette touchante cérémonie. « J'étais heureux, écrivait le missionnaire, de voir l'empressement et le recueillement avec lesquels ils venaient au tribunal sacré de la pénitence; malgré la chaleur, alors excessive, ils attendaient en assez grand nombre hors de la chapelle le moment où il leur serait donné de recevoir le pardon de leurs péchés, afin d'approcher de nouveau de la table sainte. Ils s'exhortaient mutuellement à faire une bonne confession et à écouter attentivement les paroles du Père. »

Au jour fixé, tous se levèrent de grand matin. Bientôt le chemin par où devait passer la procession fut nettoyé et couvert de feuillages. Chacun s'empressa de tresser sa guirlande ou de faire une couronne pour orner la croix. « J'étais vivement touché, dit encore le missionnaire, de la joie et du bonheur qu'éprouvaient ces bons nègres accablés d'infirmités, en attachant à la croix la fleur qu'ils venaient de chercher et de cueillir dans la forêt. Oh! que ces fleurs si simples exprimaient bien les sentiments de leurs cœurs! »

La cloche annonce la messe solennelle; à l'instant ils quittent tout pour s'y rendre. Les saints mystères célébrés, la procession sortit pour aller au lieu où la croix devait être plantée. La chaleur était accablante, néanmoins tous voulurent être témoins de cette fête; les plus infirmes étaient soutenus et aidés par les autres; ceux même qui ne pouvaient marcher s'étaient fait placer devant leurs cases, afin de voir un spectacle si nouveau et si consolant pour eux. Des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph chantaient des cantiques. Les lépreux, le chapelet à la main, précédaient et suivaient la croix. Ceux d'entre eux qui la portaient étaient habillés de blanc et coiffés d'un mouchoir de même couleur. Tous marchaient dans le recueillement le plus profond, priant avec ardeur.

Arrivé au lieu de la station, le missionnaire fit la cérémonie accoutumée, et, après une courte prière, la croix, couverte de fleurs, de guirlandes et de feuillages, témoignage de la piété des nègres de l'Acarouani, fut élevée aux cris de *vive Jésus! vive sa croix!* répétés avec un saint enthousiasme. Aussitôt qu'elle fut plantée, le Père leur adressa une touchante exhortation. Le missionnaire avait à peine fini, que tous ces bons noirs se prosternèrent au pied de la croix, et offrirent leurs souffrances à Jésus-Christ dans les sentiments de la plus vive confiance; afin d'exprimer à Dieu leur reconnaissance, et de mettre à profit les avis du Père, ils demandèrent avec instance qu'il leur fût permis de se lever tous les jours plus tôt qu'à l'ordinaire, pour venir prier au pied de la croix placée au milieu des cases qu'elle domine. (*Trésor des Noirs.*)

Une plume de Napoléon.

En février 1851, un marchand du Palais-National exposait dans la vitrine de sa boutique, et encadrée avec soin, une plume tout à fait historique, celle avec laquelle Napoléon signa l'acte de son mariage avec Marie-Louise. Cette plume, arrachée à l'aile d'un cygne, était entourée de fil d'argent formant des festons. Le temps avait un peu noirci cet ornement et dérangé l'ordonnance des festons; mais la plume était parfaitement conservée. Des certificats authentiques ne laissent aucun doute sur ce curieux souvenir. Et il est des gens que scandalisent chez les catholiques le culte des restes de leurs saints!

Zèle du prince Alphonse pour la religion.

En 1493, Alphonse, fils aîné du roi de Congo et héritier légitime du trône, se voyant, après la mort de son père et après la défaite de ses ennemis, le maître paisible de ce vaste royaume, fit éclater son zèle pour la religion chrétienne. Le jour même de la fête de la Sainte-Croix, au mois de mai de la même année, il posa la première pierre

d'une église. Ce prince africain porta sur ses épaules le premier panier de pierres, et la reine se chargea aussi d'un panier de sable. Frappés et édifiés de cet exemple, leurs principaux sujets prêtèrent religieusement leurs mains au travail. Le peuple ayant témoigné le même zèle, on vit bientôt l'édifice terminé. De toutes parts on accourait au nouveau temple pour y recevoir le baptême. Le nombre de ceux qui se présentèrent se multiplia tellement de jour en jour, qu'il ne se trouvait plus assez de prêtres pour cet office.

Le roi fit publier, sous peine de mort dans toute l'étendue de son royaume, un ordre à tous ses sujets de porter leurs idoles et leurs charmes aux gouverneurs des provinces. On rassembla de toutes parts, avec un empressement merveilleux, les animaux, les reptiles, les oiseaux, les arbres, les plantes, les pierres, les figures peintes, sculptées ou gravées, qui avaient été jusqu'alors l'objet d'un culte public, et tous ces monuments de l'idolâtrie furent brûlés. Chaque nègre apporta sa charge de bois pour cette exécution. Alphonse, toujours animé d'un saint zèle, distribua, pour les remplacer, une infinité de crucifix et de saintes images que les Portugais lui avaient apportés.

Les boisseaux de terre et les branches de saule.

Les incrédules se rient de la dévotion aux restes des saints; mais n'ont-ils pas inventé de tout temps des dévotions d'un singulier genre? En 1829, il en arrivait une en France, et importée par des bâtiments marchands. Elle consistait dans l'adoration de quelques boisseaux de terre et de quelques petites branches de saule qu'on disait enlevés de dessus la tombe de Buonaparte. Nous ne voulons point dégoûter de ce culte les dévots du gouvernement impérial; mais est-ce trop que de leur demander tolérance pour la dévotion chrétienne, même pour celle qui préfère le sacré cœur de Jésus-Christ ou un fragment de la vraie croix aux saules et aux cailloux de Sainte-Hélène?

Monuments de Rome.

Rome chrétienne, c'est elle seule qui est admirable aux yeux du philosophe. La Rome des Brutus et des César fut puissante par le glaive, mais elle corrompit, elle humilia, elle abrutit l'humanité. A elle donc, à ses monuments sacrés, à ses saintes reliques, notre respectueuse admiration et nos hommages!

C'est assez la coutume parmi ceux qui se disputent les lambeaux des rideaux de Voltaire à Ferney, qui contemplent avec un pieux recueillement le mouchoir sale de Jean-Jacques à l'Ermitage, ou qui se chargent de débris de marbre arrachés à quelque temple païen, de se moquer de la bonhomie des chrétiens s'agenouillant devant des ossements, devant des parcelles de bois richement enchâssées dans l'or. Ils sourient de pitié en voyant des pèlerins prier, à Sainte-Marie-Majeure, au pied du berceau du fils de la Vierge; à Saint-Jean-de-Latran, devant la table sur laquelle il célébra la cène; en les voyant monter à deux genoux les degrés que monta Jésus-Christ durant sa passion; ou bien s'humilier à Sainte-Praxède devant la colonne; à Sainte-Croix, devant le bois auguste; à Sainte-Marie *in Campo-Santo*, devant la terre qui fut arrosée de son sang. Superstition! folie! s'écrient-ils; et ils ne voient pas, ces hommes si fiers de leur science, que cet humble berceau, resplendissant des feux de mille bougies brûlant sur des candélabres d'or, que ce meuble de l'indigent, entouré de pierres précieuses, c'est la réhabilitation, l'anoblissement du pauvre! Qu'était le pauvre dans ce monde antique, dont on scrute avec tant d'admiration les vestiges? Esclave, gladiateur, il servait, il mourait pour le plaisir du riche; voilà toute sa vie! Où étaient les esprits forts et les philosophes, lorsqu'un bras d'en haut a rompu sa chaîne? Où étaient leurs systèmes sur l'égalité et la liberté, lorsque ce malheureux, ce paria, a été invité à la table commune pour y manger le pain des forts? Jamais leur morale ne sera éloquente, jamais elle ne parlera au peuple comme le berceau de Sainte-Marie-Majeure. (*Rome chrétienne.*)

Un jeune médecin de Yun-Nan.

Un jeune médecin de Yun-Nan avait mené une vie si étrange, que tout le monde le nommait l'ermite chinois. Il ne sortait jamais que pour aller voir ses malades, et ordinairement il ne se rendait que chez les pauvres. Les riches avaient beau le solliciter, il dédaignait de répondre à leurs invitations, à moins d'y être forcé par le besoin d'obtenir quelque secours, car il ne prenait jamais rien des pauvres au service desquels il s'était voué. Le temps qui n'était pas absorbé par la visite des malades, il le consacrait à l'étude; il passait même la majeure partie de la nuit sur ses livres. Il dormait fort peu et ne prenait, par jour, qu'un seul repas de farine d'orge, sans jamais user de viande. Il n'y avait, au reste, qu'à le voir pour se convaincre qu'il menait une vie dure et pénible. Sa figure était d'une pâleur et d'une maigreur extrêmes, et, quoiqu'il fût âgé tout au plus d'une trentaine d'années, il avait les cheveux presque entièrement blancs.

Un jour il vint nous voir pendant que nous récitions le Bréviaire dans notre petite chapelle; il s'arrêta à quelques pas de la porte, et attendit gravement et en silence. Une grande image coloriée représentant le crucifiement avait sans doute fixé son attention; car, aussitôt que nous eûmes terminé nos prières, il nous pria brusquement et sans s'arrêter à nous faire les politesses d'usage, de lui expliquer ce que signifiait cette image. Quand nous eûmes satisfait à sa demande, il croisa les bras sur sa poitrine et, sans nous dire un seul mot, il demeura immobile, les yeux fixés sur l'image du crucifiement. Il

garda cette position pendant une demi-heure; ses yeux enfin se mouillèrent de larmes, il étendit ses bras vers le Christ, puis tomba à genoux, frappa trois fois la terre de son front et se releva en s'écriant : Voilà le seul Bouddha que les hommes doivent adorer !... Ensuite il se tourna vers nous et, après nous avoir fait une inclination profonde, il ajouta : Vous êtes mes maîtres; prenez-moi pour votre disciple.

Tout ce que venait de faire ce jeune homme nous frappa étrangement; nous ne pûmes nous empêcher de croire qu'un puissant mouvement de la grâce venait d'ébranler son cœur. Nous lui exposâmes brièvement les principaux points de la doctrine chrétienne, et à tout ce que nous lui disions, il se contentait de répondre avec une expression de foi vraiment étonnante : Je crois. Nous lui présentâmes un petit crucifix en cuivre doré, et nous lui demandâmes s'il voulait l'accepter. Pour toute réponse, il nous fit avec empressement une profonde inclination. Aussitôt qu'il eut le crucifix entre ses mains, il nous pria de lui donner un cordon, et immédiatement il le suspendit à son cou. Il voulut ensuite savoir quelle prière il pourrait réciter devant la croix. — Nous te prêterons quelques livres chinois où tu trouveras des explications de la doctrine et de nombreux formulaires de prières. — Mes maîtres, c'est bien; mais je voudrais avoir une prière courte, facile, que je puisse apprendre à l'instant et répéter souvent et partout. — Nous lui enseignâmes à dire : « Jésus, Sauveur du monde, ayez pitié de moi. » De peur d'oublier ces paroles, il les écrivit sur un morceau de papier qu'il plaça dans une petite bourse suspendue à sa ceinture. Il nous quitta, en nous assurant que le souvenir de cette journée ne s'effacerait jamais de sa mémoire.

Ce jeune médecin mit beaucoup d'ardeur à s'instruire des vérités de la religion chrétienne; mais ce qu'il y eut en lui de remarquable, c'est qu'il ne chercha nullement à cacher la foi qu'il avait dans le cœur. Quand il venait nous visiter, ou quand nous le rencontrions dans les rues, il avait toujours son crucifix qui brillait sur sa poitrine, et il ne manquait jamais de nous aborder en disant : « Jésus, Sauveur du monde, ayez pitié de moi !... » C'était la formule qu'il avait adoptée pour nous saluer. (*Annales de la Propagation de la foi*, XVIIe vol.)

La croix sur une tombe.

Le P. Smet, missionnaire dans les montagnes Rocheuses, écrivait en novembre 1846 :

« J'ai parlé de la confiance des sauvages dans le signe de la croix. Elle se révèle dans les occasions les plus communes comme les plus solennelles de la vie. Est-il question de fumer le calumet, ils ne le portent pas à la bouche qu'il n'ait été sanctifié par le signe de la croix; se penchent-ils sur le bord d'un ruisseau pour étancher leur soif, leur main semble se refuser à faire d'abord autre chose que le signe de la croix; à peine les lèvres des petits enfants savent-elles balbutier quelques mots, que déjà on leur apprend le signe de la croix. J'ai été témoin d'une scène bien touchante : un père et une mère, inclinés devant leur petit Ignace, qui se mourait (il était leur fils unique et n'avait que trois ans), je les ai vus, dis-je, s'efforçant de sourire pendant que des larmes roulaient dans leurs yeux, recueillir toute la force dont leur cœur était capable pour lui suggérer de faire le signe de la croix; et la main défaillante de ce jeune enfant cherchait son front pour accomplir ce dernier acte d'obéissance. C'est pour en rappeler le souvenir si consolant, qu'on voit s'élever sur sa tombe une croix plus ornée que les autres. » (*Annales de la Propagation de la foi*, tome XVIII).

La sainte Robe de Trèves.

Mlle Jeanne Droste de Wischering, proche parente de l'illustre archevêque de Cologne et nièce de M. l'évêque de Munster, jeune Westphalienne de dix-neuf ans, était privée complétement de l'usage d'une de ses jambes depuis quatre ans; toutes les ressources de la chirurgie et de la médecine étaient épuisées, on désespérait de la guérison. Mlle de Wischering avait eu recours aux eaux thermales sans plus de succès, et se trouvait aux bains de Creutznach quand elle entendit parler de l'exposition de la sainte Robe; elle vint donc de cette ville à Trèves pour la vénérer. Or, vendredi 30 août, à neuf heures du matin, cette jeune personne, s'étant rendue en voiture à la cathédrale, s'avança à l'aide de béquilles jusqu'auprès de la relique : tout à coup, après avoir prié devant cet objet de vénération universelle avec autant d'humilité que de foi et y avoir porté la main, elle sentit une confortation extraordinaire dans le membre paralysé depuis si longtemps, et telle qu'elle put marcher à l'instant. Un triple attouchement à la sainte Robe l'avait guérie radicalement; elle put seule, sans le moindre secours étranger, regagner sa voiture.

Après sa guérison, elle a fait de tout ce qu'elle avait une pieuse offrande aux pauvres. (*Gazette de Metz*; 4 *sept.* 1844.)

Visite aux Catacombes.

Quel voyageur est allé dans la capitale du monde chrétien sans parcourir et étudier religieusement ces longues galeries souterraines?

Une pieuse dame rend ainsi compte des émotions qu'elle a éprouvées en les visitant.

J'ai vu les catacombes, et l'impression que j'y ai reçue et que j'en conserve est, grâce au ciel, plus vive et plus profonde qu'aucune de celles que m'ont laissées les monuments et les ruines que j'ai contemplés à Rome avec le plus d'admiration. — Je sens maintenant avec reconnaissance que mes émotions les plus fortes sont causées par ce

qu'il y a de meilleur en moi, et je remercie Dieu d'avoir créé mon cœur capable de sentir ce que jamais mon imagination ne m'a fait éprouver. Je n'avais qu'une idée vague de l'effet que ce lieu produirait sur moi. Je n'y avais pas beaucoup pensé d'avance, et j'y suis arrivée sans avoir prévu de quelle nature seraient les sensations qui devaient y remplir mon âme. Peut-être cette circonstance ne les a-t-elle que rendues plus vives. Je puis croire du moins qu'aucune préparation n'aurait pu les augmenter, comme nulle expression ne peut les rendre. En entrant dans cette sombre caverne, je me suis d'abord sentie saisie d'un respect et d'un recueillement si profonds, que je n'aurais pu proférer une parole, même pour prier, et cependant je ne sentais pas bien distinctement encore quels souvenirs ce lieu réveillait en moi.

J'étais touchée avant de me rappeler pourquoi, et ce n'est que lorsque mon cœur était déjà attendri et bien disposé à la recevoir, que la pensée des *chrétiens*, des *martyrs*, est venue le remplir d'une émotion si violente, que je ne me rappelle pas d'avoir rien éprouvé de semblable dans toute ma vie. — J'étais près de l'autel où la messe s'était célébrée pendant le temps des persécutions. — Je regardais cette pierre sur laquelle s'étaient attachés les yeux de ceux qui, à cette même place où j'étais, ont articulé ces prières sublimes et touchantes plus qu'aucune de celles qui ont jamais été adressées à Dieu.

J'aurais bien voulu me mettre à genoux et prier aussi ; aucun lieu de ce monde n'en peut inspirer un plus juste désir. Mais je n'ai pas osé, car je n'étais pas seule, et j'ai suivi ceux qui marchaient devant moi, sans rien dire, essayant de ne pas me laisser distraire des sentiments que je ne pouvais exprimer. — En avançant cependant dans ces étroits détours, une émotion plus forte encore s'est emparée de moi. — Devant l'autel, je ne pensais qu'à leurs prières et j'oubliais leurs souffrances; mais ces tombeaux, entre lesquels il reste à peine assez d'espace pour marcher, cette place pour les morts, plus grande que celle qui restait aux vivants, m'ont rappelé ce qui avait été souffert par ceux qui, debout sur cette terre où j'avais mes pieds, attendaient l'instant où ils se seraient aussi couchés à côté de leurs frères. Pendant un instant je me figurais la douleur, les angoisses de ceux qui attendaient longtemps la mort, j'oubliais qu'ils étaient chrétiens ! j'oubliais qu'une espérance plus forte que toutes les douleurs en avait banni la plainte et l'horreur, et qu'au milieu de cette affreuse caverne on n'avait entendu retentir que des chants d'espoir et d'allégresse ; j'oubliais que le seul sentiment qui ait jamais fait battre de regrets leurs cœurs héroïques était celui de n'avoir pas encore versé leur sang comme ceux qui, plus heureux, les avaient devancés dans le ciel, et leur seule crainte, celle de mourir sans avoir confessé leur foi. — Tous ces souvenirs me sont revenus, et j'ai eu honte d'avoir éprouvé autre chose que de l'envie pour ceux qui ont habité ce sombre séjour.

J'ai pensé alors à moi-même avec confusion ; j'ai rougi en songeant que j'étais chrétienne, comme celles qui, jeunes et faibles comme moi, oubliant qu'il y avait du bonheur sur la terre, n'ont demandé à Dieu que la gloire d'y mourir pour lui. J'ai comparé mes prières avec les leurs, et je les ai trouvées bien indignes. Dans ce moment j'ai désiré partager leur sort, j'ai dit du moins sincèrement dans mon cœur que j'achèterais volontiers une partie de leurs vertus au prix de tout mon bonheur dans ce monde, et j'ai demandé à Dieu que cette prière ne fût point l'effet d'un enthousiasme passager, mais qu'il la rendît sincère et durable. Nous sommes sortis des catacombes par l'escalier qui y conduisait les chrétiens, et c'est en y arrivant que j'ai senti à la fois dans mon âme toutes les impressions différentes que je venais d'éprouver successivement. — Les marches sont les mêmes que leurs pas ont touchées en allant au supplice. — J'aurais voulu me prosterner et en baiser l'empreinte! — J'aurais voulu ne pas quitter cette place et y pleurer sans contrainte ; je sens que *là* j'aurais pu exprimer les sentiments qui remplissaient mon cœur. — Je pensais alors que les jeunes filles qui ont monté ces degrés en allant mourir héroïquement me voyaient du haut du ciel et priaient pour moi, qui leur ressemble si peu. — J'aimais à songer qu'elles voyaient dans mon cœur ce que je ne pouvais articuler, et qu'elles protégeaient ma prière. — Je me sentais indigne de mettre mes pieds où s'étaient posés les leurs, et cependant c'est avec un sentiment d'une douceur inexprimable que j'ai monté ces marches qu'elles ont gravies avec autant de calme et plus de bonheur que moi, quand la mort les attendait en haut !

Trop de pensées inondaient mon âme. Je n'ai pu résister au besoin d'embrasser avec ardeur cette pierre sacrée avant de rentrer dans l'église. — En y revenant, je me suis mise à genoux ; j'aurais voulu y rester bien longtemps. Je venais de ressentir des transports qu'aucun moment de ma vie ne m'avait fait comprendre. Je les devais à la religion dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître, et j'avais besoin d'en remercier Dieu et de lui demander que toute ma vie fût l'expression de ma reconnaissance et de mon amour pour lui. (*Université catholique.*)

Fête de Noël à Rome.

Quelques jours avant Noël, on a le plaisir de se trouver, en parcourant différents quartiers de Rome, entre deux haies de charmantes boutiques préparées pour les bonnes fêtes. Ces magasins improvisés sont assiégés par un peuple d'acheteurs de sept à dix ans. Les petites crèches semblent surtout fixer l'attention et provoquer d'ardents désirs. C'est qu'à Rome, le *Presepio*, comme on appelle cette fête, occupe toutes les pensées, se trouve dans toutes les maisons. Pour le Romain, plus peut-être que pour

aucun autre peuple, Noël est une fête capitale, une fête de famille. Ainsi, dans la cité chrétienne, ce n'est pas la *bonne année* que l'on vous souhaite, c'est la *bonne fête*. Le *cappo d'anno* n'est rien, Noël est tout. Aussi, il n'est pas mal logique de choisir pour s'offrir des vœux mutuels, l'anniversaire de l'événement le plus social, par conséquent le plus heureux qui ait marqué les annales du monde. Si la vieille Rome fit consister une partie de sa gloire à conserver la chaumière de Romulus, la Rome chrétienne se montre heureuse et fière de posséder le berceau de l'Enfant-Dieu. La crèche est son trésor, elle fait son bonheur, sa gloire, elle la garde avec un amour jaloux ; elle l'entoure d'une vénération que les siècles ne peuvent affaiblir. Elle la conserve dans un coffre d'airain et ne l'expose aux regards qu'une fois chaque année.

La Madone miraculeuse.

Pendant la campagne d'Italie, il arriva un incident singulier à Bonaparte dans Ancône, dont une des églises renfermait une madone renommée par des miracles et que, par cette raison, l'on avait richement parée. Or j'ai recueilli, sur ce fait historique, des détails très-précis que je veux vous transmettre; je vous en garantis l'authenticité. Ils sont tirés de la relation faite par un des chanoines que le chapitre d'Ancône avait chargé de porter au général Bonaparte la madone miraculeuse. Cette relation avait été jusqu'ici gardée précieusement dans les archives de la cathédrale d'Ancône; on vient de lui donner de la publicité, et voici ce que j'y lis, avec quelques abréviations seulement, pour ne pas être trop long. « Les troupes françaises s'étant emparées de la ville d'Ancône, en 1797, Bonaparte s'y rendit peu après. Les patriotes et les jacobins s'empressèrent de lui suggérer l'idée de faire enlever à ce qu'ils appelaient le fanatisme et la superstition du peuple la madone que l'on croyait miraculeuse, et dont le prodige qu'on lui attribuait n'était, disaient-ils, qu'un effet de la supercherie des prêtres, pour profiter des dons de la crédulité populaire. Tous insistaient sur la nécessité de faire disparaître, le plus tôt possible, ce moyen d'imposture, si l'on ne voulait pas voir le peuple se soulever contre les Français. Ils répandirent ensuite le bruit que le général allait faire brûler l'image sur la place publique, et même quelques-uns des prêtres qui avaient entretenu la superstition.

« Par un effet de la protection de la madone, qui avait fait régner la plus grande tranquillité dans la ville au moment de l'entrée des troupes françaises, la multitude resta calme, malgré tous ces propos. Le général en chef envoya dire aux chanoines de comparaître devant lui : ceux-ci obéirent. Et comme Bonaparte leur faisait de vifs reproches sur leur prétendue fourberie, voulant faire croire au peuple, disait-il, un prodige qui n'existait pas, les chanoines essayèrent, quoiqu'avec beaucoup de modestie, de se disculper de cette accusation. Mais Bonaparte s'était trop laissé prévenir, il refusa de recevoir leurs raisons. Alors les chanoines prièrent le général de vouloir bien examiner lui-même l'image sacrée.

« D'après l'ordre de Bonaparte, le chapitre fit transporter un soir la madone miraculeuse dans la maison qu'il habitait, après avoir pris des précautions pour que le peuple ne s'en aperçût pas, de crainte d'une sédition. On la déposa décemment dans une corbeille couverte, et trois chanoines la suivirent de loin, afin de ne pas éveiller l'attention des habitants. Le général, rentrant de la promenade, fit placer la sainte image dans son salon, sur une table de marbre, à la vue de plusieurs officiers de l'état-major, de la municipalité et de plusieurs personnes qui entouraient le général, regardant la madone, que les chanoines avaient posée perpendiculairement devant lui. A peine Bonaparte eut-il aperçu l'image miraculeuse, qu'un vif étonnement se peignit sur son visage; et, ne pouvant le cacher, il s'écria : « C'est une bien belle image !.... Elle est belle, très-belle !.. » Les chanoines lui ayant proposé de la lui mettre entre les mains, il y consentit, et quand elle fut tirée de sa boîte, il la prit, l'examina attentivement de tous côtés, en manifestant une surprise et une admiration toujours croissantes.

« Lorsque le général eut remis la sainte image sur la table dans sa première position, il dit aux chanoines : « Cette image est très-belle; mais où donc la voit-on mouvoir les yeux comme vous le dites? Fanatisme ! superstition !... Je crois aux miracles de Moïse et de l'Evangile, et vous ne devriez pas être aussi faciles que vous l'êtes à en admettre d'autres. Vous trompez le peuple, et lui faites croire des mensonges... Vous voyez bien qu'en ma présence votre madone n'ouvre pas les yeux ? que pouvez-vous me répondre de contraire? » L'un des chanoines ayant demandé au général la permission de parler, et l'ayant reçue, il lui dit respectueusement que Dieu pouvant faire des miracles quand il veut, comme il veut, et où il veut, nul n'a le droit de l'obliger à en faire quand il plaît à l'homme. « Le général répliqua que jamais Dieu n'avait opéré le prodige d'ouvrir et de fermer les yeux de la peinture dont il s'agissait, et qu'eux-mêmes s'étaient fait illusion par suite d'une erreur de leur vue ; que les lois de la physique et de l'optique faisaient découvrir un phénomène naturel là où le vulgaire ignorant croit voir un miracle. Celui des trois chanoines qui avait déjà porté la parole reprit qu'il connaissait les lois de la physique et de l'optique, que le général rappelait avec raison ; mais qu'après des expériences multipliées et de tout genre, il avait été forcé de reconnaître le prodige. Il fit remarquer à Bonaparte que cette sainte image n'offrait naturellement à la vue que la partie basse de l'œil, la Vierge étant représentée en contemplation, et tenant par conséquent les yeux baissés et presque fermés, et cepen-

dant on les avait vus maintes et maintes fois tout ouverts, avec leurs couleurs naturelles, avec le mouvement de droite à gauche, en haut et en bas, ouvrant et fermant les paupières, comme le peut faire une personne vivante, ce que, sans une puissance divine, ne ferait jamais une toile morte. Plusieurs peintres habiles avaient reconnu ce prodige, sans compter un grand nombre de personnes, témoins oculaires.

« Un avocat se trouvait parmi ceux qui entouraient le général; il avait été chargé de faire, selon les règles, le procès de ce miracle ; il put assurer que, lui-même, il fut sur le point de se trouver mal par suite de l'émotion qu'il ressentit, et que des centaines de personnes avaient déposé avec serment de sa réalité. Alors le général recommença à regarder la sainte image. Comme elle portait sur sa poitrine un ruban brodé de perles, de rubis et d'autres pierres précieuses, il dit : « A quoi servent à cette image toutes ces richesses ? La madone n'en a pas besoin, il vaut donc mieux les lui ôter et les donner à un conservatoire, pour marier une jeune fille avec le prix qu'on en retirera. » Il était tourné vers l'avocat, qui lui répondit qu'il était maître de faire ce qu'il voudrait. Le général essaya de détacher le ruban, mais il n'y put parvenir, parce qu'il était attaché par derrière. Un des chanoines le détacha et le lui donna. Il le prit, et allait le remettre à l'avocat pour en faire l'usage dont il venait de parler. *Mais quoi !* dit la relation que je cite ici, *dans le même moment, s'étant retiré en arrière, il se mit à se promener dans le salon, se répétant plusieurs fois la même proposition, mais sans pouvoir jamais se résoudre à la mettre à exécution.* Une telle irrésolution, qui certainement dura un temps notable, le changement fréquent de couleur que chacun observait sur son visage, pendant qu'il restait indécis et flottant, causa à tout le monde une grande surprise, son caractère n'étant pas assurément l'indécision, mais, au contraire, la promptitude dans les résolutions. Il faut donc reconnaître quelque chose de surnaturel qui le retint et même le força à un parti contraire. Malgré ce qu'il venait de répéter tant de fois, le général s'approcha de la madone, lui remit les diamants, et ordonna aux chanoines de les rattacher comme ils étaient. On eut tout lieu de croire que Bonaparte venait de voir le prodige à cause de cette action, et plus encore des indices extraordinaires que l'on remarqua dans sa personne.

« Le général ayant dit de placer la sainte image dans une chambre et d'une manière convenable, après qu'on l'eut remise dans son encadrement, il se retira, et les chanoines restèrent dans le salon, attendant ce qui allait être décidé pour la madone et pour eux. Un instant après, le général les envoya inviter à dîner avec lui. Pendant le repas, il leur témoigna beaucoup de politesse. A la fin, il les voulut voir en particulier, et, après avoir fait fermer toutes les portes, n'ayant gardé auprès de lui que son adjudant Berthier, il leur dit : « Il faut absolument enlever du milieu du peuple d'Ancône le fanatisme et l'illusion à laquelle il est en proie au sujet de votre madone. Je pourrais la détruire d'un seul coup, en la faisant brûler, et vous le mériteriez bien pour avoir fomenté le fanatisme. Mais... je fermerai les yeux sur le passé, mais non pas sur l'avenir. Je mets en vous ma confiance, et c'est pour cela que je vous ai fait appeler. Songez au moyen de faire enlever de l'église cette image. »

« A ces paroles, les chanoines furent consternés. Cependant l'un d'eux, celui qui avait jusque-là répondu au général pour la défense du miracle, lui dit que, sans répéter les preuves de vérité qu'il lui avait déjà données, il le priait de songer que le peuple pourrait se révolter par suite de l'affliction qu'il éprouverait, en ne voyant plus cette sainte image qu'il vénérait singulièrement ; que la tranquillité publique serait troublée ; qu'il pourrait bien, lui, Bonaparte, employer la force pour le contenir, mais que ces mesures violentes l'exaspéreraient. « Je ne vous dis pas, interrompit le général, que vous l'enleviez absolument de l'église, mais mettez-la dans la sacristie, ou bien, après l'avoir couverte, placez-la sur un autel de votre église moins apparent. » Le chanoine répondit que toute innovation était dangereuse, et qu'il n'osait pas s'en faire le garant. « Il n'y a point à raisonner, finit par dire le général; je veux absolument qu'au moins l'image soit couverte, et qu'on ne la découvre pas sans mon ordre ; autrement.... Avisez donc au moyen d'exécuter ma volonté le plus prudemment possible, sans que la population en sache rien, et je vous charge aussi de la maintenir dans la tranquillité. »

« Le chanoine, étonné d'abord d'un pareil ordre, trouva heureusement un expédient pour se tirer de ce pas. Il dit au général que l'évêque d'Ancône avait conseillé au chapitre, quelques mois auparavant, de couvrir la sainte image par vénération, et de ne l'exposer aux regards du peuple qu'à certains jours seulement. Un voile brodé d'or devait être envoyé par lui à cet effet. Aussitôt que ce voile serait terminé, on pourrait annoncer dans la ville que, pour les motifs ci-dessus, l'évêque voulait que la madone fût couverte, et on la couvrirait un jour en présence des habitants.

« Le général approuva cet expédient : « Célébrez vous-même, demain, la messe à l'autel de la madone, dit-il au chanoine. La messe finie, vous parlerez au peuple, de l'autel même, sur la convenance qu'il y aurait à couvrir la madone, comme l'a prudemment ordonné le *citoyen* évêque. Vous lui recommanderez le calme et l'obéissance à l'autorité qui commande, et vous ferez couvrir immédiatement l'image. »

« Ensuite le général fit accompagner la sainte image et les chanoines par un officier et par quatre soldats qui restèrent dans l'église, d'après son injonction, jusqu'à ce que la madone fût replacée sur son autel

« Le lendemain, après avoir dit la messe

à l'autel de la madone, le chanoine fit le discours que le général avait ordonné, et il réussit si heureusement qu'aux applaudissements du peuple il put recouvrir aussitôt la miraculeuse image d'un voile de soie richement travaillé. » (*Rome en* 1848-49-50.

La Madone de Rimini.

Dans un des temples de Rimini, écrivait un officier français (*Rome en* 1848-49-50), existe l'image d'une Vierge honorée sous le titre de *Notre-Dame de la Miséricorde*, peinte sur toile; cette image avait toujours eu les yeux fermés, lorsque le 12 mai, un dimanche pendant l'office, on la vit ouvrir et fermer les yeux, regarder à droite et à gauche, et donner à ses regards une expression, tantôt de compassion, tantôt d'indignation. Vous comprenez l'impression produite par ce prodige surnaturel. Chacun, dans Rimini, voulut venir se convaincre du fait, car la Vierge continuait à mouvoir les yeux; donc la journée et la nuit du dimanche, et tout le lundi, la foule envahit l'église. Aussi soixante mille témoins sont là pour déposer de la vérité.

Un général et des officiers autrichiens ont voulu se convaincre péremptoirement; et, dans leur doute, ils ont demandé et obtenu de l'évêque de Rimini l'autorisation de prendre le cadre de la Vierge en leurs mains. Savez-vous ce qu'ils sont devenus, lorsque, le tenant tout près de leur visage, ils ont vu la sainte image les regarder fixement et avec indignation? vite ils se sont précipités à genoux, et arrachant leurs décorations, ils les ont suspendues comme *ex-voto*, autour du tableau vivant.

Un militaire français à Rome.

Un prêtre rend ainsi compte de ce qui s'est passé sous ses yeux, à Rome. « Le militaire français G. C..., du 13e d'infanterie légère, se trouvait le 23 septembre 1848 à l'hôpital de... Atteint d'une maladie mortelle, ce malheureux jeune homme aggravait son mal par la mélancolie profonde à laquelle il s'abandonnait. Agité par les plus noires et les plus tristes pensées, il se montrait insensible à toutes les consolations que lui prodiguaient ses camarades, et ce qu'il y avait de plus affligeant, il ne répondait que par des paroles de mépris, ou par un silence encore plus outrageant, lorsqu'on lui parlait des vérités de la foi et des secours de la religion.

« Il se trouvait dans cet état depuis quinze jours, lorsque j'arrivai à l'hôpital pour y exercer mon sacré ministère. Ce jeune homme devint naturellement l'objet de mes soins. Par prudence, je m'abstins d'abord de lui parler de religion. Quelques jours après, ayant trouvé une occasion favorable, je la saisis pour l'exhorter à se tourner vers Dieu. « Laissez-moi tranquille, me répondit-il; vous m'ennuyez; je suis protestant; allez-vous-en! » Je me retirai en effet, après lui avoir offert mes services pour les soins corporels qu'exigeait sa maladie.

« Affligés de cette scène, les camarades du malade m'en témoignèrent tout leur regret, et quand je fus parti, ils lui en firent des reproches. Pour moi, je crus que je ne devais plus avoir recours qu'à la prière. Dans la maison religieuse du Sacré-Cœur, à la Trinité-des-Monts, se trouve une chapelle consacrée depuis trois ans à la très-sainte Vierge, sous le titre de *Mater admirabilis*. Dans cette chapelle, la reine du ciel s'est montrée dispensatrice des grâces d'une manière toute particulière, et le souvenir est encore vivant du prodige par lequel elle rendit la parole à un vieux missionnaire qui l'avait perdue en prêchant les nègres à l'île Bourbon. En témoignage de ce bienfait, il a laissé suspendue au mur, tout auprès de l'image miraculeuse, l'ardoise dont il se servait pour se faire entendre dans sa maladie, et sur laquelle est tracé un récit sommaire de sa guérison. La vue de cette ardoise fit naître en moi la pensée de recourir à la *Mère admirable*, pour qu'elle-même daignât faire entendre une parole persuasive et efficace au cœur du jeune homme si obstinément rebelle.

« Le 20 octobre était le jour anniversaire de la visite que Sa Sainteté le pape Pie IX a faite à cette image sacrée, la bénissant et permettant qu'on en célébrât la fête. Depuis ce jour jusqu'au 25 du même mois, les prières les plus ferventes s'élevèrent de ce pieux sanctuaire pour la conversion du pauvre malade. Néanmoins on ne remarquait en lui aucune apparence de changement; il se montrait de plus en plus désespéré. Le jour suivant, vers les cinq heures du soir, je sortis de la chapelle, portant sur moi une médaille récemment frappée en l'honneur de la Vierge sacrée et en mémoire des bienfaits reçus d'elle. Muni de cette médaille, je me dirigai vers l'hôpital, avec la ferme espérance de voir les effets merveilleux de la puissance de Marie.

« Je trouvai le malade presque agonisant. Bien qu'au moment de rendre le dernier soupir, il continuait à montrer toujours sa répugnance pour toute idée religieuse. Il avait secrètement avoué à quelques-uns de ses compagnons qu'il n'était pas protestant et qu'il n'avait prétendu l'être que pour se débarrasser des sollicitations qu'on pourrait lui faire pour l'engager à recevoir les sacrements. Plein de compassion pour son état, je mis en œuvre tout ce que la foi put me suggérer de plus efficace et de plus persuasif, dans un moment aussi redoutable; tout fut vain. « Allez-vous-en, » telle était la seule réponse du malade, que ses camarades entendaient, en donnant des marques du plus vif regret et de la plus complète désapprobation. Alors, poussé par une force irrésistible, je me jetai à genoux au pied du lit, en priant la Vierge pour cette âme infortunée. Au bout de quelques instants, je me levai, la médaille à la main, et je dis au moribond : « Mon ami, puisque vous ne voulez pas vous confesser, acceptez du moins cette médaille, et permettez-moi de vous la mettre au cou. » Il répondit : « La médaille, je le veux bien, c'est tout autre chose; faites comme il vous plaira; mais

votre médaille ne me fera pas confesser, car absolument je ne le veux pas! » Ayant ainsi parlé, il souleva la tête, non sans beaucoup de peine, l'inclinant sur sa poitrine. Heureux enfant! il croyait ne baisser la tête que pour recevoir l'image de la divine Mère, et il la pliait pour la soumettre au joug du Fils, contre lequel il avait si longtemps combattu! A peine l'image miraculeuse reposa-t-elle sur ce cœur si obstinément endurci, que ce cœur fut tout changé. Un soupir s'échappa de sa poitrine, et ce soupir est, aux yeux de la foi qui l'écoute, le chant de la victoire. Je me tenais debout près de son lit, et, levant les yeux au ciel, je lui dis : « Eh bien, mon ami, voulez-vous vous confesser? — Oui, Monsieur, je le veux; revenez demain, et je me confesserai. — Pourquoi pas tout de suite, puisque Dieu vous en inspire la pensée?

Oui, vous avez raison; commençons tout de suite; aidez-moi, je vous en prie. » Il commença immédiatement sa confession, la continua et la termina avec une présence d'esprit admirable. Une demi-heure après, il reçut le pain des forts et l'onction sacrée des mourants. Cette âme, livrée peu d'instants auparavant aux pensées les plus affreuses, jouit en ce moment de toute la tranquillité de la paix de Dieu. La présence du prêtre et le langage de la foi sont maintenant ses plus grandes joies; un doux sourire apparaît sur ses lèvres toutes les fois qu'on lui parle de Dieu et de ses infinies miséricordes, et quand on lui présente la médaille chérie, il couvre de ses baisers, avec un sentiment de bonheur toujours croissant, l'image de sa bonne et tendre Mère. Ces dispositions admirables ne cessent point et deviennent de plus en plus parfaites jusqu'au dernier soupir. Quarante-huit heures s'écoulent dans cet heureux état; et il est mort dans la nuit du dimanche au lundi, vers les trois heures après minuit. » (*Rome en* 1848-49-50.)

IMPIÉTÉS, SACRILÉGES. — *Impiétés*, discours ou actions outrageant plus ou moins directement Dieu même.

Sacrilége, profanation des sacrements, des livres saints, des objets bénits, des reliques, des lieux saints, des personnes consacrées à Dieu, soit en les injuriant ou les frappant, soit en péchant avec elles.

L'Apostat.

Julien, jeune prince qui mérita dans la suite l'odieux surnom d'*Apostat*, découvrit bientôt le déréglement de son esprit par sa physionomie et par son extérieur. Ses yeux étaient vifs, mais égarés : il avait le regard furieux, l'air dédaigneux et insolent; il faisait des grimaces ridicules et des signes de tête sans sujet, riait sans mesure et avec de grands éclats, proposait des questions impertinentes, et répondait à ceux qui l'interrogeaient, d'une manière obscure et embarrassée. Le désir de se rendre habile dans la philosophie des païens était sa passion dominante. Peu soigneux de s'instruire des vérités du christianisme, il ne s'appliquait qu'à l'astrologie, à la magie et à toutes les vaines superstitions du paganisme. Tout cela, joint à bien d'autres défauts qu'il ne pouvait dissimuler, quoiqu'il tâchât de se couvrir du voile de l'hypocrisie, fit dire à saint Grégoire que l'empire romain nourrissait un monstre dans son sein, et il ne se trompa pas. La suite fait bien voir que sa conjecture était véritable. Toutes les mauvaises qualités qu'on avait remarquées dans Julien, lorsqu'il était jeune, se montrèrent encore avec plus d'éclat lorsqu'il fut parvenu à l'âge mûr. Il devint un des plus grands ennemis du christianisme; et il porta l'impiété si loin, qu'il ordonna, par un édit général, d'ouvrir les temples du paganisme, et fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des victimes qu'il offrait en sacrifice aux idoles.

Julien avait promis aux Juifs de rétablir le temple de Jérusalem : ce qu'ils acceptèrent avec grande joie, croyant avoir trouvé l'occasion favorable de leur rétablissement. Mais Julien avait une autre vue; il voulait démentir les prophéties, tant celle de Daniel, qui porte que *la désolation durera jusqu'à la fin*, que celle de Jésus-Christ, qui avait dit qu'*il ne demeurerait pas pierre sur pierre* dans Jérusalem. Il fit donc venir de toutes parts les plus habiles ouvriers, et donna l'intendance de ce grand ouvrage à Alypius, un de ses amis, le chargeant d'y faire travailler incessamment, sans épargner la dépense. Les Juifs accouraient en foule à Jérusalem, espérant de voir bientôt le rétablissement de leur temple; leurs femmes se dépouillaient de leurs ornements les plus précieux pour contribuer aux frais de l'ouvrage, et portaient les matériaux dans le pan de leur robe. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, voyait tranquillement tous ces préparatifs, se confiant à la vérité infaillible des prophéties, et assurant qu'on en allait voir l'accomplissement.

En effet, comme Alypius pressait fortement l'ouvrage, des globes de flammes, sortant tout à coup des fondements par des élancements fréquents, interrompirent l'ouvrage, brûlèrent plusieurs fois les ouvriers, rendirent enfin le lieu inaccessible, en sorte qu'on fut obligé d'abandonner l'entreprise. Ce sont les paroles d'Ammien Marcellin, historien païen, qui vivait dans ce même temps, et autant ennemi des chrétiens, qu'admirateur de Julien.

Ces prodiges commencèrent la nuit qui précédait le jour où devait commencer l'ouvrage. Il survint ensuite un grand tremblement de terre, qui jeta au loin les pierres des fondements; des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et les autres matériaux; quantité de Juifs furent consumés par le feu, qui recommença plusieurs fois; ceux qui revinrent et s'acharnèrent pour continuer l'ouvrage, furent toujours repoussés par ce feu miraculeux. Ainsi s'accomplirent avec un grand éclat les prophéties.

Il arriva encore une chose extraordinaire; en ouvrant les fondements on découvrit à côté une caverne sombre et profonde; on y descendit un ouvrier attaché à une corde; quand il fut au fond, il sentit de l'eau jusqu'à mi-jambe; il porta les mains de tous côtés, et sur une colonne qui s'élevait un peu au-dessus de l'eau, il trouva un livre enveloppé d'un linge très-fin; il fit signe qu'on le retirât; tous ceux qui virent ce livre furent étonnés de voir qu'il n'eût point été gâté; mais leur étonnement fut bien plus grand, quand, l'ayant ouvert, ils y lurent d'abord en grandes lettres ces paroles : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu*, et le reste : c'était l'évangile de saint Jean tout entier.

Plusieurs païens et plusieurs Juifs furent touchés de ce miracle; ils se convertirent. La même année, Julien l'Apostat mourut comme frappé de la main de Dieu, en allant faire la guerre aux Perses. Avec quel éclat paraît ici la puissance de Dieu! (*Histoire ecclésiastique*, liv. VII.)

Le Juif Jonathas.

Un Juif d'Enghien, nommé Jonathas, qui était chef de la synagogue, engagea un bourgeois de Bruxelles, Juif prétendu converti, à lui procurer des hosties consacrées, moyennant la promesse d'une somme d'argent. Ce misérable, poussé par l'appât de ce gain sacrilége, s'introduisit de nuit dans l'église de saint Jean-Baptiste de Molembek, située hors de la ville et fort isolée, et en ayant forcé le tabernacle, il en enleva le ciboire qui renfermait quinze petites hosties et une grande, qu'il remit à Jonathas. Ce Juif, plein de joie, ne cessait de se railler de nos saints mystères; il n'épargnait ni blasphèmes, ni imprécations : mais quelques jours après, ayant été assassiné par des voleurs, sa femme, effrayée d'une fin aussi tragique, crut que cette mort était une punition de Dieu. Elle quitta Enghien et vint à Bruxelles où elle remit le ciboire entre les mains de ceux de sa nation, craignant qu'ayant coopéré à l'impiété de son mari, il ne lui arrivât quelque malheur. Ces derniers gardèrent ce dépôt jusqu'au vendredi saint de l'an 1370, pour commettre toutes sortes d'impiétés, et faire ainsi l'anniversaire du déicide commis par leurs pères. Ils jetèrent en effet les saintes hosties sur une table dans leur synagogue, et suivant les mouvements d'une haine forcenée, ils les percèrent : mais, à la vue du sang qui en jaillit, ils tombèrent d'épouvante à la renverse; néanmoins, revenus à eux, ils délibérèrent d'envoyer ces hosties à leurs confrères de Cologne. Ils choisirent une femme nommé Catherine, qui, s'étant d'abord chargée de cette horrible commission, se trouva ensuite si troublée et si pressée de remords, qu'elle porta ce dépôt qui lui avait été confié au curé de la chapelle, son pasteur, en lui faisant un détail exact de tout ce qui lui était arrivé. Ce bon prêtre reçut ces hosties et consulta le duc et la duchesse de Brabant sur cet affreux événement, dont le récit les fit frémir. On arrêta les Juifs, on instruisit leur procès, et convaincus de cet horrible attentat, ils furent condamnés à être brûlés vifs. La sentence fut exécutée à Bruxelles même, près du lieu appelé la Grosse-Tour, la veille de l'Ascension, l'an 1370. On voit à Bruxelles des tableaux nombreux qui rappellent tous les traits de cette histoire (*Nouveau Pensez-y-bien*).

Buonaparte et le cardinal Mattei.

La trêve entre Pie VI et Buonaparte expirait le 1er février 1797. Ce général, après s'être emparé de plusieurs villes des Etats pontificaux, et avoir autorisé le pillage de la riche chapelle de Notre-Dame de Lorette, offre au pape une nouvelle négociation. Le cardinal Mattei, vénérable archevêque de Ferrare, qui allait lui être envoyé, s'était fait précéder d'une lettre où respirait toute la dignité apostolique. Malheureusement, tous les évêques n'étaient pas capables de cet héroïsme évangélique (quoique naturel aux vrais croyants des beaux jours de l'Eglise); quelques-uns même, dans leur faiblesse ou leur frayeur, avaient, par des mandements, favorisé les principes et les progrès du conquérant. Eh bien! il faut le dire, à la décharge de Buonaparte, loin de demander au pape ces prélats pour négociateurs, loin même de répondre à leurs avances, il préféra l'intrépide cardinal Mattei, avec qui il fit un traité qui, tout en devenant extrêmement onéreux au pape, neutralisa les vues du Directoire sur Rome. N'est-il pas vrai de dire que toutes les âmes élevées trouvent dans l'apostasie quelque chose de honteux et d'indigne? (*Nouvelle école des mœurs*, par Paul Jouhanneaud.)

Mauvaise communion suivie d'une mort subite.

Une femme ayant mangé des viandes consacrées aux idoles, vint se présenter à la sainte Table et reçut la sainte Eucharistie. Ce ne fut pas pour elle une nourriture, mais un poison; le sang de Jésus-Christ demeura entre son gosier et son estomac; étouffée après plusieurs convulsions horribles, elle tomba morte sur la place, en présence de tous les assistans effrayés. Celle qui avait trompé les hommes ressentit les terribles effets de la vengeance de Dieu. Que chacun confesse donc sincèrement ses péchés, afin que la rémission accordée par les prêtres puisse être agréée de Dieu. (*S. Cyprien.*)

Marie Leczinska.

Un jour de dimanche, que la reine était à Fontainebleau, elle apprend que des ouvriers travaillaient publiquement à construire une salle de spectacle, et travaillaient deux heures après en avoir reçu la défense expresse du roi, signifiée par un gentilhomme de la chambre. La princesse, sur-le-champ, fait appeler l'entrepreneur des travaux, et lui demande comment il ose désobéir ainsi à Dieu et au roi. Celui-ci allègue comme excuse, que depuis la défense du roi ses ouvriers ont travaillé plus secrètement, et que d'ailleurs, comme il s'agit d'un

travail public, il a tellement compté qu'il emploierait les dimanches, que s'il ne le fait pas, à défaut de livrer son ouvrage au jour fixé, il perdra telle somme convenue. » Tenez, lui dit la reine, la voilà cette somme. Allez donc fermer votre atelier, et gardez-vous bien à l'avenir de contracter des engagements que vous ne puissiez remplir qu'en enfreignant ainsi la loi de Dieu et les ordres du roi. » (*Anecdotes chrét.*)

Le Dimanche.

Le dimanche traversa le moyen âge sans que rien vînt altérer la vénération avec laquelle on observait sa fête. « C'est un jour d'esbattement et de repos, écrit un vieux chroniqueur du temps de Louis IX ; jour des bonnes pensées, et durant lequel on se débarrasse du fardeau de labeurs et des soucis du commerce. Le dimanche, on ne livre point de bataille, on n'emprisonne point les débiteurs, on ne met point à mort les criminels ; il y a paix sur la terre, et l'on dirait qu'une lueur de la céleste lumière se reflète sur la terre, et la rend moins triste et moins redoutable. Chez les gens du haut lignage, après avoir ouï la parole de Dieu annoncée par un chapelain, on rentre dans la grand'salle, où l'on termine la journée en propos joyeux et d'édification, tournant du moins à l'instruction de l'esprit les paroles que l'on ne tourne point à s'enseigner de l'un à l'autre la vraie foi chrétienne. Chez les petites gens et menus vassaux, il y a auprès du foyer aussi de bons propos, et ils se croisent les bras, oubliant que le lendemain le travail les rappellera, ou plutôt ils se préparent joyeusement à ce travail, et s'en donnent dru et sans réserve, car ils sont sûrs d'en être récompensés au bout de la semaine par le relâche du dimanche. »

Il en fut ainsi du dimanche jusqu'à l'époque de la révolution. « Alors, dit M. de Châteaubriand, cette journée de la bénédiction de la terre, cette journée du repos de Jéhovah, choqua les esprits d'une Convention qui avait fait alliance avec la mort, parce qu'elle était digne d'une telle société. »

On abolit le dimanche et l'on établit des *décades*, ou le repos après dix jours ; mais il fallut bientôt reconnaître que le cinq est un jour trop près et le dix un jour trop loin ; en vain on menaça et l'on punit de mort ceux qui continuèrent à respecter la fête du dimanche, rien ne parvint à obtenir la profanation du saint jour : « Nos bœufs, disaient les paysans, ne peuvent labourer neuf jours de suite : au bout du sixième, leurs mugissements demandent du repos. » (*Magasin religieux.*)

Les profanateurs du dimanche punis.

Un jour de dimanche, le père C****, étant dans une des îles Mariannes, passait le long du rivage de la mer pour aller visiter un malade ; il trouva quelques Indiens baptisés qui travaillaient à des barques ; il leur demanda s'il n'y avait pas d'autres jours dans la semaine où ils pussent vaquer à ce travail, et quelle raison pouvait les porter à transgresser ainsi le précepte divin, qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur, en s'abstenant de toute œuvre servile, et l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal que telle était leur volonté. Le Père poursuivit son chemin ; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres et les barques et la grange où on les fabriquait ; et les Indiens qui avaient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion, et donnant des marques du plus vif repentir de leur faute. (*Lettres édifiantes.*)

Punition terrible et exemplaire.

Heureux celui sur qui la vengeance divine s'exerce par des châtiments temporels, et qui en profite sagement pour éviter les peines de l'éternité ! — Au sortir de notre révolution, un respectable ecclésiastique travaillait au salut des âmes dans un hôpital, et prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il était. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche, il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très graves. Le malade sourit : Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. Il la lève, et recule d'horreur en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. Quoi, lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose ? Levez la couverture aux pieds ; il la lève et voit qu'il n'a plus de jambes. Ah ! mon enfant, s'écrie le charitable ministre, combien je vous plains ! non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon Père, je n'ai que ce que je mérite ; c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades : nous rencontrâmes sur la route une croix, qui avait échappé à la fureur des patriotes ; aussitôt on se mit en devoir de l'abattre. Je fus un des plus empressés ; je montai, et avec mon sabre, je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille, et dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui punit mon sacrilége en ce monde, pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. (*Retraite du P. Siniscalchi.*)

M. de Beauveau.

M. de Beauveau, marquis de Novian, et depuis religieux de la Compagnie de Jésus, dut sa conversion à une victoire qu'il remporta sur lui-même pour honorer la sainte Vierge.

L'an 1649, lorsque les troupes allemandes étaient en Lorraine, quelques soldats qui étaient logés à Novian, après avoir bu avec excès, se mirent à jouer. L'un d'eux, ayant beaucoup perdu, se lève tout à coup en furie, et apercevant une image de Notre-Dame,

attachée à la muraille, il s'en prend à elle, comme si elle eût été cause de sa perte, et lui donne plusieurs coups en proférant mille blasphèmes.

Il ne l'eut pas plutôt fait, qu'il tomba par terre avec un tremblement de tout le corps, et des douleurs si violentes et si continuelles, qu'il fut impossible de lui faire prendre aucune nourriture pendant quatre ou cinq jours qu'il demeura à Novian. Toutes les troupes ayant reçu ordre de déloger, on le lia sur un cheval, pour qu'il suivît les autres. On a su depuis, que s'étant jeté à bas, à force de se tourmenter, il était mort sur le chemin, mordant la terre et écumant de rage à la vue de ses camarades, frappés eux-mêmes de stupeur et d'effroi.

A Novian, on parla longtemps avec étonnement et avec crainte de la punition exemplaire de cet impie. Deux ans après, à la persuasion d'un missionnaire, on résolut de réparer le sacrilége. Pour cet effet, le curé de la paroisse, le chapelain du château, les missionnaires qui y étaient, et quelques prêtres du voisinage, allèrent de l'église à la maison où la profanation avait eu lieu. Mais quand la procession fut arrivée, personne ne se présenta pour porter l'image, quoique le curé fît signe à quelques-uns de la prendre. Alors M. de Beauveau, indigné de cette froideur pour le service de la Reine du ciel, se sentit intérieurement poussé de prendre lui-même cette image, et quoique l'esprit de vanité et la crainte de paraître simple aux yeux du monde le détournassent fortement de le faire, il se surmonta toutefois généreusement; au lieu de commander à quelqu'un de la porter, il la prit lui-même et la porta avec grand respect jusqu'à la chapelle du château, où elle fut placée honorablement par l'autorité de l'évêque, et toujours depuis honorée d'une manière particulière.

La sainte Vierge, *ajoute l'historien, témoin oculaire*, ne tarda pas à récompenser cette action de piété et ce triomphe remporté en son honneur sur le respect humain. Comme le marquis l'avoua lui-même, il sentit une abondance de grâces si extraordinaires et de si fortes inspirations de vivre plus conformément à l'esprit du christianisme, qu'il en était étonné, et même quelquefois affligé, dans la crainte, disait-il, que cela ne le menât trop loin. (*Mois de Marie.*)

Les iconoclastes.

Cet exemple de respect et de dévotion envers la Mère de Dieu avait déjà été donné, d'une manière plus éclatante encore, par l'un de nos plus grands rois. Sous le règne de François Ier, l'an 1528, la nuit du dimanche de la Pentecôte, quelques luthériens iconoclastes abattirent la tête d'une statue de la sainte Vierge, qui était dans le mur d'une maison faisant le coin de deux rues, dans le quartier Saint-Antoine. Ils rompirent de même la tête de l'enfant Jésus, et ils donnèrent quelques coups de poignards à ces saintes images. Le bruit d'un tel attentat mit toute la ville en rumeur. Le roi ordonna qu'on en fît une justice exemplaire. Il promit la somme de mille écus à celui qui découvrirait les auteurs du crime; et pour réparer l'injure faite à Dieu et à la sainte Vierge, il fit une statue d'argent de la hauteur de celle qui avait été profanée, avec un treillis de fer, pour mettre en sûreté ce dépôt précieux.

Cependant tous les corps ecclésiastiques de la ville firent des processions pour satisfaire la justice divine. L'Université se rendit au lieu où le crime avait été commis, et cinq cents écoliers choisis présentèrent chacun un cierge devant la statue mutilée. Mais l'action la plus solennelle se passa le 11 de juin, fête du Saint-Sacrement. C'était le jour que le roi avait déterminé pour placer lui-même l'image d'argent. Tous les religieux et tous les chapitres de Paris se rendirent dans une église voisine du lieu de la cérémonie. L'évêque y célébra la messe, à laquelle assistèrent le parlement, la chambre des comptes, le corps de ville, les ambassadeurs des princes, tous les grands officiers de la couronne, les princes du sang, et le roi même. On y vit aussi sept évêques, outre celui de Paris. Après la messe, toute cette procession, si nombreuse et si auguste, s'avança vers le lieu désigné. L'évêque de Lisieux, grand aumônier de France, portait la nouvelle statue. Le roi suivait, tenant un cierge à la main. Quand on fut arrivé au terme, l'évêque déposa l'image sur un autel : le roi se mit à genoux avec tout son cortége; les musiciens de sa chapelle chantèrent l'antienne *Ave, Regina cœlorum;* le grand aumônier dit l'oraison, après laquelle le roi se leva, et, prenant la statue, il monta sur une haute estrade, d'où il pouvait atteindre à une niche taillée dans un pilier, et ce fut dans cette niche qu'il plaça la sainte image, après l'avoir baisée respectueusement. Ensuite il ferma lui-même le treillis de fer, qui devait la garantir des insultes, il se remit à genoux, il pria encore quelque temps, et durant la cérémonie, on le vit verser des larmes; preuves sensibles de sa foi et de sa dévotion. (Le P. Berthier, *Hist. de l'Eglise gallicane*, tom. XVIII.)

Allocution à des marins.

Des marins faisaient célébrer une fête à Brest. Après le premier évangile, M. le curé Mercier, qui officiait, est monté en chaire pour adresser à son attentif auditoire une de ces allocutions éloquentes dans lesquelles l'ardeur de l'improvisation n'enlève jamais rien à la justesse de l'image, à la précision, à l'à-propos de la pensée.

L'espace nous manque pour reproduire dans son entier ce discours remarquable, mais nous ne pouvons résister au désir d'en citer le passage suivant :

« Ah ! je vous en adjure en passant, ne prononcez jamais ce nom formidable : Dieu! qu'avec ces sentiments (ceux du plus profond respect). Le grand Newton ne le prononçait jamais, ne l'entendait jamais pronon-

cer sans se découvrir par respect devant celui qu'il appelait l'*Eternel géomètre*. Oh ! non, mille fois non, il n'y a pas d'athées sur nos vaisseaux. Là Dieu est vraiment présent partout; là tout parle de Dieu ! Que dans le calme du cabinet, au coin du feu qui pétille, un esprit fantasque et superbe à l'excès écrive contre Dieu ; que dans les orgies d'un libertinage effréné, un malheureux qui a oublié sa dignité d'homme s'écrie : Il n'y a pas de Dieu ! cela peut s'expliquer.—Mais nier Dieu au sein des magnificences de l'Océan et au fort de la tempête, cela est impossible.

« Volney, le trop célèbre auteur des *Ruines*, qui, lui aussi, a contribué, pour sa large part, à entasser dans notre malheureuse patrie tant de ruines morales, faisait la traversée du Havre à New-York : le temps était calme et la brise légère. Sur le pont, au milieu de nos braves marins, pieux comme toujours, il affectait un athéisme qui n'était pas dans son cœur. Tout à coup le vent souffle comme au jour de la tempête, la mer gonfle ses flots entassés, entr'ouvre ses abîmes ; le danger est imminent, inévitable, chacun croit toucher à son heure dernière. L'équipage fait d'incroyables efforts pour arracher le vaisseau à un naufrage menaçant ; ils sont heureusement couronnés de succès.

« Mais, à ce moment suprême, où est l'impie ? Caché dans les flancs du navire, Volney avait saisi le chapelet d'un religieux, son compagnon de danger, et il priait. La tempête apaisée et le danger disparu, nos bons matelots se prirent à rire et à lui demander ce qu'était devenu son athéisme, et il répondit naïvement : « On est athée au coin de son feu, on ne l'est plus quand la foudre gronde et entr'ouvre ses abîmes. Telle est la puissance de ce sentiment dominateur auquel l'homme essayerait en vain de se soustraire. »

Une mort subite.

Un meunier de la paroisse de Saint-Jean de Corcoué, dans la Vendée, qui avait donné dans tous les excès de la révolution, et qui, de plus, était possédé du démon de l'avarice, ne manquait presque jamais de travailler le dimanche. Souvent, pendant la grand'messe et les offices, il faisait aller son moulin. Un jour de fête solennelle, au lieu d'être à l'église, il était encore à travailler à midi. Il ne revint pas. Sa femme l'attendit longtemps ; enfin, vers le soir, elle alla le chercher. Elle le trouva mort, étendu par terre, et tout un côté du corps enfoncé par les ailes du moulin. En sortant de chez lui, le matin, il s'était plaint de ce qu'il ne faisait pas de vent, et avait ajouté : Je m'en vais toujours mettre notre moulin en état de tourner et de profiter de la première brise. Il attendit là plusieurs heures ; il vit les paysans se rendre à l'église, et se cacha ; car il savait qu'il faisait mal. Quand ils furent tous passés, il descendit ; debout, près de la butte, il regardait les nuages : tout à coup le vent s'éleva ; il ne servit qu'à faire tourner *une fois* les ailes du moulin dont les extrémités vinrent frapper le meunier, et le souffle subit s'arrêta aussitôt que le transgresseur de la loi eut été jeté expirant à vingt pas dans l'enceinte.

Cette mort produisit un grand effet dans le pays, et tout le monde la regarda avec raison comme une punition du ciel. (*Lettres vendéennes*, t. III.)

Leçon de Pie VII à un jeune homme.

A l'époque où le vénérable pontife Pie VII vint à Paris, il y fut accueilli avec toute la vénération due à son caractère et à ses vertus. Lorsqu'il donnait sa bénédiction, selon l'usage des chefs de l'Eglise, tout le monde s'empressait de se mettre à genoux pour la recevoir. Un jour qu'il bénissait ainsi le peuple, un jeune homme se tint debout, en ayant l'air de tourner en ridicule ceux qui ne suivaient pas son exemple.

Le saint-père, avec autant de sang-froid que de majesté, se tournant vers le jeune philosophe, lui dit : « J'ignore, monsieur, de quelle religion vous êtes ; mais comme la bénédiction d'un vieillard ne saurait nuire à la jeunesse, trouvez bon que je vous donne la mienne, en vous témoignant le désir qu'elle ait pour vous d'heureux résultats. »

Le jeune homme, touché des paroles du saint-père, se jeta à genoux ; il reçut, comme il le devait, cette leçon aussi touchante que paternelle, en témoignant tous les regrets de n'avoir pas rempli ce devoir dès le premier moment.

La cathédrale de Tours.

Napoléon comprenait le respect dû aux temples catholiques. Tours se rappelle encore en quels termes il défendit au préfet de cette ville, qui avait déjà fait renverser l'église de Saint-Martin, de toucher à la cathédrale : « M. de Pommereuil, votre tête me répond de Saint-Gatien. » Tours se souvient aussi que le préfet s'aima assez pour la laisser subsister.

Pierre de Dreux.

Voici un trait que M. Moland traduit de Mathieu Paris : « Il y avait en Bretagne un usurier qui, en prêtant à usure, avait amassé un immense trésor. Il avait été fréquemment averti par l'évêque du diocèse qu'il se livrait à un métier illicite ; mais il n'en avait tenu compte, et, peu soucieux que le moyen fût licite ou non, il s'obstinait à grossir son avoir. L'évêque, le voyant incorrigible, l'excommunia et le retrancha de l'union des fidèles ; lui s'en moqua, et peu de temps après finit misérablement sa vie sans viatique et sans confession. Sa femme et ses fils vinrent au presbytère et demandèrent que le corps du défunt fût enseveli avec les cérémonies de l'Eglise ; le prêtre s'y refusa et leur dit de l'enterrer dans une terre non consacrée. La femme et les enfants allèrent se plaindre au comte de Dreux du prêtre de la paroisse. Celui-ci, irrité, ordonna

à ses officiers de lui enjoindre de sa part d'inhumer l'excommunié, et, s'il s'y refusait, de le lier au mort et de l'enterrer vif. Le prêtre refusa, et l'ordre du comte fut exécuté; tous les évêques de Bretagne le vouèrent à l'anathème. (*Peuple et roi.*)

Un trait d'impiété à Reims.

A Reims, en 1822, dit l'*Ami de la religion*, on donnait une mission. Un jeune homme, furieux de cette démonstration religieuse de ses compatriotes, profana publiquement un des autels au moment même où le peuple écoutait avec recueillement la parole sainte. Surpris par quelques personnes au moment où il descendait de l'autel, il eût peut-être porté sur-le-champ la peine de son crime, si les fidèles qui accoururent au bruit n'eussent été contenus dans le premier mouvement de l'indignation par la sainteté même du lieu et par la présence des missionnaires. Toutes les classes furent indignées. L'autel fut sur-le-champ interdit et enlevé. Tous les habitants, même les plus pauvres, demandèrent à contribuer à la construction d'un nouvel autel, pour être un témoignage public de l'horreur qu'inspirait une si honteuse action. Les avocats se refusèrent à défendre le coupable; celui qui fut chargé d'office de la cause ne put trouver aucun moyen de défense. Enfin le coupable annonça qu'il s'exilerait lui-même, comme s'il eût senti que son impiété méritait un plus grand châtiment.

Les Polonais et les Seurrois.

Après la prise de Varsovie, un grand nombre de Polonais se réfugièrent en France; plusieurs se trouvant à Seurre (Côte-d'Or), on les invita à un banquet. Près de se mettre à table, les étrangers restèrent debout, et comme les Seurrois s'attendaient à entendre un discours de circonstance, le plus vieux capitaine faisant le signe de la croix, récita le *Benedicite*, auquel tous les frères d'armes et d'exil répondirent, en se signant, *amen*. Cet acte religieux excita la surprise de l'assemblée; quelques rires moqueurs s'échangèrent autour de la table. Le malheur est clairvoyant; les soldats chrétiens se retirèrent du banquet, ne pouvant cacher leur amertume, et se plaignirent tristement qu'on n'eût pas respecté leur religion à laquelle ils tenaient du fond de leurs entrailles. (*Gazette du clergé, du 10 mars 1832.*)

LE ROI DU JAPON.

Un roi du Japon, nouvellement converti, condamna à mort un de ses pages qui avait commis quelque indécence à l'église; et sur ce qu'on le priait instamment de faire grâce à ce jeune Japonais: Quoi! s'écria-t-il, transporté d'indignation, l'on punit ceux qui perdent le respect devant les rois de la terre, et l'on veut épargner celui qui a outragé le souverain maître des rois jusque dans son temple! (Le P. CHARLEVOIX, *Histoire du Christianisme au Japon.*)

Le premier président Séguier.

Le 3 mars 1842, à la 1re chambre de la cour royale, Me Lan, avoué, demandait la retenue d'une cause pour être plaidée immédiatement, attendu qu'en exécution du jugement, attaqué par appel, une vente mobilière devait avoir lieu le lendemain *dimanche* sur la place publique des Batignolles.

M. le premier président Séguier. Comment! demain dimanche! Mais on ne doit pas plus vendre des meubles que travailler le dimanche!... — *Me Lan.* Cependant, les ventes mobilières se font partout en France dans les communes rurales, le dimanche, à l'issue de l'office divin; ce n'est que ce jour-là que les cultivateurs peuvent assister aux enchères... — *M. le premier président.* Eh bien! c'est une faute, c'est de l'irréligion; je le dis tout haut, afin que cela aille partout où cela doit aller; on ne devrait pas souffrir de tels scandales.

La catastrophe du chemin de fer de Versailles.

Quand une population perd la foi, elle perd aussi la décence, l'humanité. C'était en mai 1842, le dimanche, ce saint jour autrefois consacré au culte et à la prière; c'était le dimanche que l'épouvantable catastrophe couvrait de deuil, de morts et de blessés tout le quartier du Mont-Parnasse. A quelques pas des lieux ordinaires de divertissement et de bals champêtres, on réunissait à la porte d'un cimetière les tronçons mutilés, noircis et calcinés d'une foule de victimes. Autour de ces débris défigurés et méconnaissables, les parents et les amis arrêtaient les passants pour leur redemander en quelque sorte les objets de leur affection.

Eh bien! sous ces mêmes murs, à la porte de ce même cimetière, où l'on voyait arriver des charretées de cercueils vides, pour recueillir les restes informes des malheureux qui venaient de périr, la gaîté retentissante des cabarets formait le pendant de la scène de désolation qui régnait tout à côté de là. Les instruments de musique se faisaient entendre; on buvait et on dansait joyeusement devant la mort! Et encore faisons-nous grâce à nos lecteurs des bons mots dont ce désastre était le sujet pour la licencieuse jeunesse de ces réunions. (*Ami de la Religion*, mai 1842.)

L'orgie et le choléra.

En septembre 1849, l'*Univers* publiait ces détails:

« La ville d'Armentières, posée au bout du département du Nord, sur l'extrême limite de la Belgique, retentissait dernièrement de chants d'orgie; une sorte de farandole furieuse se ruait en tourbillons autour de l'arbre de la liberté; on buvait au choléra en défiant le fléau. — Quelques heures s'étaient à peine écoulées, et le choléra répondait lugubrement au défi porté; développé

par les excès qui finissaient à peine, il jetait l'effroi et la stupeur dans la population, par la rapidité de sa marche, par la force de destruction qu'il a déployée. En quelques jours on a été obligé, vu la fréquence des cas de maladie, de transformer en ambulance jusqu'au corps-de-garde de la ville. On ne reconnaîtrait plus cette cité populeuse, industrielle, animée, où le commerce semblait avoir repris une vie et une activité nouvelles. Armentières est réduit à la moitié de sa population. Les riches habitants ont en grand nombre quitté une cité qui menaçait d'être leur tombeau. Les ouvriers ont abandonné les ateliers, où le choléra les décimait, et maintenant on les voit errer par groupes à travers les rues, dans l'attitude de la désolation, comptant les victimes et en exagérant le nombre. Les médecins ne peuvent plus suffire au traitement des malades ; l'administration municipale, qui est restée ferme à son poste, en a fait demander à Lille ; et avec leur dévouement ordinaire, nos docteurs se sont empressés de répondre à l'appel de nos compatriotes, et plusieurs d'entre eux sont à présent à Armentières. Ils ont trouvé la ville tellement frappée de terreur, que les malades étaient abandonnés sans aucun secours, qu'on ne voulait pas même les aider à gagner leur lit de douleur ; on s'éloignait des malades comme des pestiférés. »

INCRÉDULITÉ, ATHÉISME, DÉISME, PANTHÉISME, etc. — L'*incrédulité* est une prétendue philosophie qui fait profession de ne pas croire à la religion révélée, qui l'attaque par ses paroles et ses actes. L'incrédulité comprend l'*athéisme théorique ou pratique*, ou négation de l'existence d'un Dieu créateur. — Le *déisme*, qui, comme le dit Bossuet, n'est qu'un athéisme déguisé, c'est le système de ceux qui, reconnaissant un Dieu, nient sa révélation et ne lui rendent un culte que selon leur orgueilleuse raison, ou plutôt selon leurs passions. — Le *panthéisme*, système des libres penseurs qui n'admettent d'autre Dieu que le *Grand Tout*, l'universalité des êtres existants. Toutes ces erreurs, partant du même faux principe, aboutissent au même résultat : la matière, le néant !

« L'incrédule, dit éloquemment Massillon, est un homme sans mœurs, sans probité, sans caractère, qui n'a d'autre règle que ses convoitises, d'autre loi que ses injustes penchants, d'autre frein que la crainte de l'autorité, d'autre Dieu que *lui-même*. » La vie des incrédules explique parfaitement pourquoi ils disent : *Il n'y a point de Dieu !!! Je ne servirai pas.*

SAINT AUGUSTIN AUX MANICHEENS.

Saint Augustin disait aux manichéens, et on peut le dire aux mécréants : Je soutiens qu'il n'en est aucun parmi vous qui ne soit esclave par quelque endroit, ou possédé par une malheureuse cupidité, ou livré à une folle curiosité, ou enivré d'une sotte vanité, ou abandonné à une coupable volupté. (S AUG. *contra Manich.*)

Un chrétien et des incrédules.

Un zélé chrétien imposa silence à des personnes que les passions et la lecture des mauvais livres faisaient parler en incrédules, en leur disant : Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, comment toutes les prophéties qui regardent le Messie se sont-elles vérifiées parfaitement en lui ? Comment a-t-il pu inventer, persuader et repandre une doctrine si sublime, qui fait si bien connaître aux hommes Dieu, leur fin et leurs obligations ? Comment a-t-il fait, de l'aveu même des juifs et des païens, tant et de si éclatants miracles ? Comment ses disciples en ont-ils pu opérer, en son nom, d'aussi surprenants ? Comment l'univers a-t-il embrassé en si peu de temps le christianisme ? Comment, malgré tous les efforts de l'impiété, n'a-t-on jamais pu l'éteindre ? Les hommes les plus vertueux et les plus heureux ne sont-ce pas les vrais chrétiens ? les chrétiens qui vivent selon la morale de l'Evangile, et qui obéissent à l'Eglise catholique, qui est la seule église de Jésus-Christ ? (*Heureuse Année.*)

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Bernardin, voulant ramener son siècle à des idées plus justes et plus consolantes, terminant son rapport plein d'éloquence sur l'existence de Dieu, se rend à l'Institut pour le faire approuver ; mais, aux premières lignes de la déclaration solennelle de ses principes religieux, un cri de fureur s'éleva de toutes les parties de l'auditoire. Les uns le persiflaient, en lui demandant où il avait vu Dieu et quelle figure il avait ; les autres s'indignaient de sa crédulité ; les plus calmes lui adressaient des paroles méprisantes. Des plaisanteries on en vint aux insultes ; on outrageait sa vieillesse ; on le traitait d'homme faible et superstitieux ; on menaçait de le chasser d'une assemblée dont il se rendait indigne, et l'on poussa la démence jusqu'à l'appeler en duel, afin de lui prouver, l'épée à la main, qu'il n'y avait pas de Dieu. Vainement, au milieu du tumulte, il cherchait à placer un mot, on refusait de l'entendre ; et l'idéologue Cabanis, emporté par la colère, s'écria : « Je jure qu'il n'y a pas de Dieu, et je demande que son nom ne soit jamais prononcé dans cette enceinte ! » Bernardin de Saint-Pierre n'en veut pas entendre davantage, il cesse de défendre son rapport, et se tournant vers ce nouvel adversaire, il lui dit froidement : « Votre maître Mirabeau eût rougi des paroles que vous venez de prononcer. » A ces mots il se retire sans attendre de réponse, et l'assemblée continue de délibérer, non s'il y a un Dieu, mais si elle permettra de prononcer son nom.

Cependant M. de Saint-Pierre était entré dans la bibliothèque. Epouvanté d'une scène sans exemple dans l'histoire des sociétés humaines, il se persuade qu'il doit tenter un nouvel effort ; il se hâte d'écrire quelques pensées qui porteront sans doute la convic-

tion dans l'âme de ses auditeurs, et rentre quelque temps après dans la salle des séances. Ses collègues s'étonnent de le revoir; mais il reprend sa place, malgré leurs clameurs, et demande à être entendu. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance mémorable est un mélange touchant de douceur et d'énergie, et un modèle de la plus haute éloquence. Il prie, il console, il cherche à ramener à lui; voilà toute sa réponse aux insultes dont on l'accable. Il ne veut pas se faire à lui-même l'injure de prouver un Dieu : « Si je voulais vous prouver l'existence de l'auteur de la nature, je croirais manquer à vous et à moi-même; je me croirais aussi insensé que si je voulais vous démontrer en plein midi l'existence du soleil. » Il dédaigne d'en appeler au spectacle de la nature : ce spectacle ne serait pas aperçu de ses adversaires, flétris par l'aspect de la société; mais il espère les faire rougir de leur égarement, en les ramenant aux lois fugitives de cette époque; il oppose à l'athéisme réfléchi de ses collègues l'assentiment involontaire des *représentants du peuple*, de ces hommes couverts de crimes, qui n'osèrent pas nier le Dieu vengeur qui les attendait. Il pousse enfin ce terrible argument jusqu'à invoquer ce nom que nul être ne prononce sans effroi, Robespierre, au-dessous duquel la classe de morale aspirait à descendre. Qui le croirait? une si éloquente réclamation ne put triompher de l'endurcissement des cœurs : le nom de Dieu ne fut pas prononcé (*Le dogme et la morale*).

Première cause de l'incrédulité, l'ignorance.

Le père de la Berthonie a écrit dans son temps avec zèle contre les incrédules; un d'eux le rencontra dans une société, et l'attaquant avec peu de politesse, il se mit d'abord sur la question des miracles de Jésus-Christ, et lui en demanda les preuves; elles étaient faciles à donner; elles le furent avec plus d'évidence que de succès, car, pour toute réponse à ses démonstrations, le bon père reçut ce conseil qui lui fut donné d'un ton magistral : « Lisez, mon père, lisez votre Horace, et vous saurez alors ce que ce poëte pensait des miracles de Jésus-Christ, et vous rabattrez beaucoup de l'opinion que vous en avez. » Le père, toujours modeste, commença par remercier de l'avis; et, sans faire parade d'érudition, il fit observer que Jésus-Christ n'avait fait son premier miracle aux noces de Cana, que la quinzième année du règne de Tibère, tandis qu'Horace avait chanté Mécène et paru avec éclat sous le règne d'Auguste. L'incrédule rougit, se tut, et alla citer ailleurs son Horace déposant après sa mort contre les miracles de Jésus-Christ. (Mérault, *Apologistes invol.*)

Louis, *landgrave de Thuringe.*

Louis, landgrave de Thuringe, était un prince que les plaisirs avaient entièrement aveuglé, et qui ne trouvait d'autre moyen d'étouffer les remords de sa conscience que ce faux raisonnement : « Ou je suis prédestiné, disait-il, ou je dois être réprouvé. Si je suis prédestiné, quelque chose que je fasse, je serais sauvé; si au contraire je dois être réprouvé, quand je serais le plus vertueux du monde, je serai damné : ainsi ma destinée est fixée, je n'ai qu'à me tenir en repos sur l'avenir. » Il ne manquait jamais de s'en servir pour répondre à tous les gens de bien qui tâchaient de le faire rentrer en lui-même; il serait mort dans cette damnable maxime sans un coup de la Providence; voici le fait : Ce prince, étant tombé dangereusement malade, fit appeler son médecin, homme d'une vertu et d'une capacité distinguées, et qui se servit de cette heureuse conjoncture pour le guérir de l'aveuglement de son esprit, beaucoup plus dangereux que ne l'était sa maladie corporelle. Après avoir examiné le mal, il dit au prince : « Prince, il est inutile de vous faire aucun remède, parce que, ajouta-t-il, ou Dieu a prévu que vous mourrez de cette maladie, ou il a prévu que vous guérirez. S'il a prévu que vous en mourrez, en vain emploierions-nous tous les remèdes de l'art; que si, au contraire, il a prévu que vous n'en mourrez pas, vous guérirez infailliblement. » — Comment, reprit le malade; eh! ne voyez-vous pas que, si vous ne me secourez au plutôt, la violence du mal m'emportera, et qu'il est de la prudence de ne rien négliger dans de semblables rencontres? — Alors ce sage médecin, se servant de cette occasion, lui fit cette belle réponse : « Prince, si ce raisonnement vous paraît défectueux maintenant qu'il s'agit de vous sauver la vie du corps, pourquoi voulez-vous vous en servir quand il s'agit du salut de votre âme? Si vous croyez qu'il est de la prudence d'employer tous les remèdes imaginables pour vous conserver la vie, quoique vous sachiez que l'heure de votre mort est fixée de toute éternité, pourquoi résistez-vous à la grâce? Pourquoi refusez-vous de faire pénitence et de mener une vie plus réglée, sous prétexte que, Dieu ayant prévu que vous serez damné ou que vous serez sauvé, vous ne sauriez changer les décrets de sa providence? Ce discours fit tant d'impression sur l'esprit du prince, quelque aveugle et quelque endurci qu'il fût, qu'il résolut de changer de conduite. (*Les trésors de la grâce.*)

*Le philosophe P***.*

Un publiciste qui, surtout depuis février 1848, a acquis une triste célébrité, qui a exercé et exerce encore une influence considérable sur les classes ouvrières, a montré combien peu les contradictions coûtent aux philosophes. *Dieu est le mal!* a dit cet insensé, que nous rougissons de nommer. Or, quelques jours après l'impression de cet horrible et inouï blasphème, il écrivait, en tête d'un projet de *Banque du Peuple* qui, par parenthèse, n'a fait que des dupes : *En présence de Dieu, et la main sur les saints Evangiles, je jure*, etc.

THOMAS PAYNE.

Les incrédules, qui semblaient les plus décidés, perdent un peu de leur assurance à la mort, et la foi, qu'ils avaient précédemment bravée avec le plus d'audace, reprend alors, comme malgré eux, ses droits sur leur esprit. Thomas Payne, cet Anglais si fameux par ses principes révolutionnaires et par son écrit irréligieux, l'*Age de la raison*, né dans le comté de Norfolk, en 1737, dans une condition obscure, exerça d'abord divers emplois, entre autres, celui de collecteur pour les droits d'entrées; place qu'il perdit, en 1774, pour sa mauvaise conduite. De là il passa aux Etats-Unis, où il montra un grand zèle pour la révolution. Sa brochure du *Sens commun*, et quelques écrits du même genre, lui procurèrent des récompenses du congrès américain, et l'Etat de New-York lui donna une propriété de plus de 300 acres, confisqués sur un royaliste anglais. En 1787, il vint en Angleterre, et y publia quelques pamphlets. La révolution française ayant éclaté, Payne s'en montra enthousiaste, et publia ses *Droits de l'homme*, que le parti démocratique, en Angleterre, fit circuler parmi les basses classes de la société. Député à la Convention, il composa son *Age de raison*, monument d'ignorance autant que d'audace, de folie autant que d'orgueil. Cet ouvrage ne pouvait plaire qu'à une multitude dépourvue de connaissances et de goût. Le gouvernement anglais sévit contre les éditeurs et distributeurs. Il quitta la France en 1802; il y avait contracté les habitudes les plus grossières, s'y enivrait tous les jours, et ne fréquentait que les gens de la plus basse extraction. Sa vie fut la même en Amérique, et il n'excita de curiosité que parmi les derniers rangs du peuple. Il avait emmené avec lui une dame Bonneville, qu'il avait séparée de son mari, et qu'il traitait avec beaucoup de dureté. Les derniers temps de sa vie, tels qu'ils sont décrits par son médecin, le docteur Manley, méritent une attention particulière.

« Payne, dit ce docteur, ne voulait point qu'on le laissât seul ni jour ni nuit; il fallait qu'il vît quelqu'un à ses côtés. Quand on le laissait, il jetait des cris affreux, jusqu'à ce qu'on revînt auprès de lui. Il ne souffrait pas qu'on fermât ses rideaux. Dans les deux dernières semaines de sa vie, quand ses souffrances étaient plus fortes, il criait sans relâche : *Mon Dieu, secourez-moi; Seigneur, assistez-moi; Jésus-Christ, secourez-moi;* (*God, help me*), et il répétait ces paroles sans aucun changement, et d'un ton de voix à remplir toute la maison. J'en conclus, dit le médecin, qu'il avait renoncé à ses anciennes opinions, et je fus confirmé dans cette idée quand je sus par la garde, qu'il lui demandait quelquefois ce qu'elle lisait, et que celle-ci lui ayant nommé le livre, et lui ayant proposé de lire tout haut, il y consentit, et parut donner à la lecture une attention particulière; le livre que cette femme lisait le plus habituellement était le *Guide pour l'autel* (*Companion for the Altar*) par Hobart. J'en pris occasion de chercher à connaître ses sentiments; je lui fis une visite fort tard dans la nuit du 5 au 6 juin. Il souffrait beaucoup, et répétait sans cesse les mots cités ci-dessus. Je m'approchai de lui, et après un assez long préambule, je lui exprimai mon étonnement des paroles que je l'entendais proférer. *Vous n'aviez pas l'habitude de vous servir de ces expressions; comment appelez-vous Jésus-Christ à votre aide? est-ce que vous croyez que Jésus-Christ peut vous secourir, et que vous avez foi en sa divinité?* Le malade ne répondait point, mais il cessait ses exclamations. Je le pressai de la manière la plus douce : *Croyez-vous ou désirez-vous croire que Jésus-Christ est Fils de Dieu?* Enfin, après une pause de quelques minutes, il répondit : *Je n'ai point de désir de croire sur ce sujet.* » Le médecin le laissa, et ignore s'il a parlé depuis. Payne mourut deux jours après, le 8 juin 1809.

Telle fut la fin de cet homme qui avait travaillé à rendre l'irréligion populaire, et qui, pour atteindre ce but, avait appelé à son aide tout ce qui pouvait flatter les passions de la multitude, des idées basses, un langage grossier, l'orgueil, la dérision, l'insulte. (*Dictionn. général biographique* de Chalmers, Tom. XXIV.)

DIDEROT.

De tous les incrédules de ces derniers temps, il n'en est aucun qui ait montré autant de haine et d'acharnement contre la religion que le fameux Diderot, qui porta la rage et le fanatisme philosophique jusqu'à dire un jour : *Je voudrais pouvoir étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres!* Voici cependant une anecdote qui prouve que, malgré lui il estimait et respectait cette même religion qu'il semblait se glorifier de haïr avec tant de fureur : « Un jour, dit M. Beauzée, de l'Académie française, j'allai chez Diderot, dans le dessein de causer avec lui sur quelques articles de grammaire qu'il m'avait demandés pour l'Encyclopédie, et j'entrai dans son cabinet sans m'être annoncé; il faisait dans ce moment répéter le catéchisme à sa fille. L'ayant renvoyée après sa leçon, il rit de la surprise où j'étais de ce que je venais d'entendre. *Eh! quels meilleurs fondements*, me dit-il ensuite, *puis-je donner à l'éducation de ma fille, pour la rendre tout ce qu'elle doit être un jour, fille respectueuse et tendre, digne épouse et digne mère? Est-il, au fond, puisque nous sommes forcés d'en convenir, une morale qui vaille celle de la religion, et qui porte sur de plus puissants motifs?* »

Nous tenons ce fait de M. Gérard, auteur *du Comte de Valmont*, à qui M. de Beauzée, son ami, l'avait raconté, et qui l'a consigné dans un de ses derniers ouvrages, intitulé : *la Théorie du bonheur*. (*Nouv. anecdotes chrétiennes.*)

Testament de J.-J. Rousseau.

Une pièce assez curieuse sur la force d'esprit de Jean-Jacques est ce testament qu'on a trouvé il y a quelques années dans un grenier de Chambéry, chez un notaire de

cette ville. Jean-Jacques était alors retenu au lit par un accident, peut-être par une chute, on avait été obligé de lui mettre sur la tête un appareil qui lui ôtait l'usage des yeux; ce qui l'empêcha de signer, *quoique sain de ses sens, mémoire et entendement, ainsi qu'il a paru par la suite et la solidité de ses raisonnements;* c'est ce que porte l'acte du notaire. Le testateur, après avoir fait le signe de la croix, recommandé son âme à Dieu, et invoqué l'intercession de la sainte Vierge et des saints Jean et Jacques, ses patrons, proteste vouloir vivre et mourir dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine; il laisse ses obsèques à la discrétion de son héritière, et la charge de faire prier Dieu pour le repos de son âme. Il lègue 16 livres à chacun des couvents des Capucins, des Augustins et des Clarisses de Chambéry, pour qu'on y dise des messes pour le repos de son âme. Viennent ensuite des legs particuliers étrangers à notre objet. Le testament est signé de six témoins. Rousseau, qui a raconté avec tant de détails, dans ses *Confessions*, les événements de sa vie, n'a pas jugé à propos de rappeler ce testament, ni l'accident qui y a donné lieu; et en effet ces dispositions pieuses, ces protestations d'orthodoxie, et ces legs aux capucins et autres religieux pour faire dire des messes pour le repos de son âme, auraient mal figuré à côté d'objections contre la religion et de sorties contre les prêtres.

On savait déjà que Voltaire avait fait des protestations de catholicité à la mort; on pourra désormais lui joindre encore le philosophe de Genève (*Journ. de Savoie*, 5e ann.)

Désordres affreux de quelques enfants sans religion.

On lit dans un journal officiel, que, depuis le premier vendémiaire jusqu'au premier ventôse an IX (23 septembre 1800 au 20 février 1801), c'est-à-dire dans l espace de cinq mois, le tribunal de police correctionnel a jugé, à Paris, soixante et quinze enfants au-dessous de l'âge de seize ans, pour vols ou attentats contre les mœurs, et que quarante-cinq ont été condamnés à la prison, pour avoir été convaincus de s'être rendus coupables de quelqu'un de ces crimes. On voit encore dans une note qui se trouve dans le même journal, que ce n'est pas par le nombre de ceux qui ont été traduits en justice qu'on doit calculer celui des délits commis par des enfants de cet âge, et on assure que plus de la moitié de ces crimes qui se commettent dans Paris, sont commis par des enfants. Mais d'où viennent donc de pareils crimes inconnus jusqu'à nos jours? Le sage magistrat qui les dénonce au ministre de la justice, en assigne différentes causes; mais il paraît les attribuer principalement à l'ignorance ou à l'oubli des principes de la religion, qui, « en inspirant, dit-il, des craintes salutaires, donnent aussi de douces espérances et des consolations pour tous les âges. »

Tôt ou tard il faudra croire.

Dans une société où se trouvait par hasard un ecclésiastique, plusieurs jeunes gens jouaient le rôle d'impies et débitaient avec emphase des tirades de J.-J. Rousseau contre la divinité du christianisme: « Messieurs, leur dit l'ecclésiastique, vous ne croyez pas maintenant, mais vous croirez un jour; si ce n'est pas dans le temps, ce sera dans l'éternité. Vous croirez alors comme les démons; ils croient, et ils sont dans les tourments. »

Combien sont aveugles ceux qui n'ont point la foi.

Une jeune personne avait infiniment d'esprit; mais la bonté de son cœur était telle qu'on ne parlait pas même de son esprit. Elle avait été parfaitement instruite de la religion. Elle savait sur combien de preuves est appuyée la divinité du christianisme; aussi dit-elle un jour, avec naïveté, à un docteur de Sorbonne: « On a voulu m'attaquer sur les miracles; pour moi je vois réellement des prodiges, de vrais miracles, mais un miracle d'aveuglement dans ceux qui ne croient pas. » Sa raison naissante, mûrie par une instruction solide, l'avait rendue plus intelligente que ne le sont nos vieux insensés, dont la folie est de ne pas croire, parce qu'ils ne cherchent point à s'instruire de ce qui, selon Voltaire lui-même, mérite le plus l'attention des hommes.

Le bon curé et le jeune matérialiste.

Un bon ecclésiastique non moins charitable que pieux, instruisait son peuple avec le zèle d'un apôtre. Son éloquence était celle d'un pasteur, l'éloquence du sentiment et de la persuasion. Il ne montait point en chaire sans répandre des consolations, ou encourager à la vertu; souvent on versait des larmes; les méchants seuls frémissaient. Un jeune homme de sa paroisse, vain, orgueilleux comme Lucifer, plus ignorant qu'on ne l'est ordinairement à cet âge, n'aimant que soi, et brave, mais seulement contre le ciel, voulut se dégager des utiles et fréquentes moralités de son pasteur. « Mon cher curé, lui dit-il un jour, d'une humeur follement libertine, en retour de vos exhortations pathétiques, je vais vous faire ma profession de foi; elle est vraiment philosophique: je ne crois point à une autre vie; que sommes-nous autre chose, sinon des machines parfaitement organisées, que la mort détruit? Qu'est-ce que votre paroisse? Un grand troupeau de bêtes de somme, qui se lèvent, dorment, mangent, boivent, bondissent et meurent. — Jeune homme, répondit le curé, faisant un pas en arrière d'étonnement et de douleur, que vous avons-nous fait pour nous dégrader ainsi? malheureux!.... Mais vous avez trop d'esprit pour me persuader que vous n'êtes que l'égal de la bête. (Mérault, *les Apol. invol.*)

Deux célèbres écrivains du siècle dernier.

Un soir, tous les philosophes attendaient chez Helvétius l'heure du souper. Ils en revenaient, comme toujours, à cette fameuse question: Qu'est-ce que l'âme? Quand cha-

cun eut gaiement ou gravement dit un beau mensonge, Helvétius frappa du pied pour obtenir un peu de silence. Il alla fermer la fenêtre. « Voilà qu'il fait nuit, dit-il, qu'on m'apporte du feu. » On lui apporta un charbon ardent. Il prit les pincettes, s'approcha d'une console, et souffla sur le charbon. Une bougie s'alluma. « Remportez ce Dieu, dit-il en montrant le charbon, j'ai l'âme, j'ai la vie du premier homme. Or, le feu qui m'a servi est partout, dans la pierre, dans le bois, dans l'atmosphère. L'âme c'est le feu, le feu c'est la vie. La création du monde est une hypothèse beaucoup plus merveilleuse que celle que je cherche à vous expliquer. » Disant ces mots, Helvétius alluma une seconde bougie : « Vous voyez que mon premier homme a transmis la vie sans l'assistance d'un dieu. — Vous ne vous apercevez pas, lui dit alors Diderot, que vous avez prouvé l'existence de Dieu en la voulant nier ; car je veux bien que la vie soit sur la terre, mais encore a-t-il fallu quelqu'un pour allumer le feu. J'imagine que le charbon ne se serait pas allumé tout seul. »

Supplément à la correspondance de Grimm et de Diderot.

On n'avait pas encore essayé de flétrir la réputation de Vincent de Paul, cet apôtre de la charité ; un philosophe impie et moqueur l'a entrepris, et comme on avait voulu faire de Fénelon un homme indifférent à toutes les croyances, on a voulu aussi faire de saint Vincent de Paul un *socinien*. Le lecteur a peut-être peine à croire à un tel excès d'audace et de déraison ; voici le passage tel qu'il se trouve dans la *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot*, et tel qu'il est cité dans le *Globe* du 25 février dernier :

« Saint Vincent de Paul est un saint de nouvelle date, chef et instituteur de l'ordre des Lazaristes. Il est mort en odeur de sainteté, il y a environ cent ans. Ce saint a fait, de son vivant, plusieurs miracles, déclarés et reconnus tels par l'Eglise infaillible. Il passait pour zélé moliniste, et la haine qu'on portait aux jansénistes n'avait pas peu contribué à lui faire obtenir les honneurs de la canonisation. Lorsque les frères Lazaristes la sollicitèrent pour leur patron, qui n'était encore que béatifié, auprès du cardinal Fleury, ce ministre, qui devait pour cela interposer ses bons offices auprès du pape, demanda si leur Vincent avait fait des miracles? Ils dirent qu'oui. De quelle espèce? S'il avait, par exemple, ressuscité un mort ? Ils répondirent qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient en imposer à Son Eminence ; qu'il n'en avait jamais ressuscité qu'un seul. La canonisation fut obtenue. Or voici ce qui vient d'arriver ; c'est du moins le bruit public. Il y avait, dans la famille d'Argenson, un paquet cacheté, en 1659, par un des ancêtres de cette maison, et transmis à sa postérité avec ordre de ne l'ouvrir que cent ans après. Ce terme étant échu, M. de Paulmy vient d'ouvrir son paquet, en présence du roi et de Madame de Pompadour. On y a trouvé, dit-on, une déclaration de saint Vincent, avec lequel M. d'Argenson avait été intimement lié, par laquelle il assure qu'il a toujours vécu et qu'il est mort dans les opinions du socinianisme, et persuadé comme il l'est que cette doctrine, la seule véritablement divine, sera universellement répandue cent ans après sa mort, et aura détruit toutes les autres opinions erronées; il veut que sa déclaration de foi reste ignorée jusqu'à ce terme, où la vérité aura triomphé de tous les mensonges. Il en est arrivé autrement, et le socinianisme n'a pas fait ces progrès ; mais on sent qu'aujourd'hui l'Eglise ne doit pas se trouver peu embarrassée des miracles d'un saint hérétique, miracles dont elle a reconnu l'authenticité, et en vertu desquels Vincent avait obtenu les honneurs de la canonisation. » (*Ami de la Religion*, tome LIX.)

BOUGUER.

Bouguer, de l'Académie des sciences, fut chargé, en 1736, avec quelques autres académiciens, d'aller déterminer la figure de la terre à l'équateur, tandis que quelques autres de ses confrères allaient faire la même opération au nord, et à la mort duquel, arrivée en 1758, d'Alembert ne put s'empêcher de dire : *Nous venons de perdre la meilleure tête de l'Académie.*

Dans les entretiens qu'il eut avec le P. La Berthonie, et qui opérèrent sa conversion, qu'il rendit publique, ce savant fit l'aveu le plus remarquable : *Je n'ai été incrédule que parce que j'étais corrompu ;* et il ajoute aussitôt après : *Allons au plus pressé, mon Père ; c'est mon cœur plus que mon esprit qui a besoin d'être guéri.* (*Relation de la conversion de* M. BOUGUER, *etc.*, par le P. LA BERTHONIE.)

Mort de quelques philosophes.

L'auteur du *Comte de Valmont* parle ainsi de quelques philosophes qu'il a vus mourir : Ils ont fait apporter des reliques de toute espèce sur leur lit; ils ont commandé qu'on fît toucher leur linge à la châsse de sainte Geneviève ; ils se sont plu à être environnés de ces moines qu'ils avaient autrefois honnis et méprisés; ils ont voulu mourir entre les bras d'un capucin ; et c'est ainsi qu'est mort un de mes amis, qui s'était fait un nom parmi les gens de lettres par ses talents, et, comme c'est aujourd'hui l'usage, par son incrédulité. C'est ainsi qu'au moindre mal se disposent à mourir les plus déterminés de nos incrédules. Eh! que d'anecdotes intéressantes je pourrais citer à ce sujet, si elles ne prêtaient trop au ridicule!

Correspondance de Voltaire.

Quelques extraits de la correspondance de ce dieu du XVIIIe siècle suffiront à montrer quelle haine l'inspirait vers la fin de sa vie. Le 6 décembre 1757, Voltaire écrivait à d'Alembert : *Il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse ;* et le 25 mars suivant : *Si vous vous*

étiez tenus unis, vous donneriez des lois. Tous les cacouacs devraient composer une meute; le 20 juin 1760: *Ah! pauvres frères, les premiers fidèles se conduisaient mieux que vous. Patience, ne nous décourageons point. Dieu nous aidera si nous sommes unis et gais.* Hérault disait un jour à un des frères: *Vous ne détruirez pas la religion chrétienne. C'est ce que nous verrons,* dit l'autre. Et trois jours après: *Je voudrais voir, après ce déluge de plaisanteries et de sarcasmes, quelque ouvrage sérieux, et qui pourtant se fît lire, où les philosophes fussent pleinement justifiés et l'inf...* (c'est la première fois que l'on trouve ce mot dans la *Correspondance* avec d'Alembert) *confondue. Je voudrais que les philosophes pussent former un corps d'initiés... Je voudrais que vous écrasassiez l'inf... C'est là le grand point.* Le 20 avril 1761: *Que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudrait mieux que l'académie d'Athènes et toutes celles de Paris. Mais chacun ne songe qu'à soi, et on oublie le premier des devoirs, qui est d'anéantir l'inf... Confondez l'inf... le plus que vous pourrez.* Le 28 septembre 1763: *J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélé. Vous enfouissez vos talents. Vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main? Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce petit plaisir. Consolez ma vieillesse.* Nous ne finirions point si nous voulions rapporter tous les passages où le *chef* et le *maître* (d'Alembert lui donne souvent ces noms) exhorte ses disciples à poursuivre l'objet de sa haine. Il ne s'exprime pas avec moins de véhémence dans ses lettres à ses autres amis. Le 18 juillet 1760, il écrivait à Thiriot: *J'avoue qu'on ne peut pas attaquer l'inf..... tous les huit jours avec des écrits raisonnés, mais on peut aller,* per domos, *semer le bon grain.* A Damilaville, en mai 1761: *Courez tous sus à l'inf..., habilement. Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi, de la vérité, les progrès de la philosophie, et l'avilissement de l'inf...* A Saurin, en octobre 1761: *Il faut que les frères réunis écrasent les coquins. J'en viens toujours là,* delenda est Carthago. A Damilaville, le 4 février 1762: *Engagez tous mes frères à poursuivre l'inf.... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche.* Au comte d'Argental, le 16 du même mois: *Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'inf....* A Helvétius, le 1er mai 1763: *Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur.* A Marmontel, le 21 mai 1764: *J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause.* Enfin le vieux philosophe est sans cesse occupé à ameuter son monde, à échauffer les esprits, à provoquer des outrages. Que dirons-nous de la formule qu'il avait inventée pour désigner la doctrine antique et respectable qu'il avait prise en haine? L'épithète d'*infâme* appliquée à la religion! Où est la fureur, où est le fanatisme, si ce n'est dans ces dénominations emportées? On les trouve répétées à satiété dans la *Correspondance*, et assaisonnées d'impiétés nouvelles, de sarcasmes grossiers et même d'obscénités révoltantes. Bientôt il imagina cette abréviation: *écr. linf.* Quelquefois il s'en servait comme d'une signature, tantôt *Ecr. linf.* tantôt *Ecrlinf.* C'est surtout depuis 1760 jusqu'en 1766 qu'il usa le plus fréquemment de ce cri de guerre, monument d'une violence que l'âge semblait accroître en lui. Au surplus, il prenait pour lui les avis et les encouragements qu'il adressait avec tant de chaleur aux autres.

Aveu de Voltaire.

Voltaire s'écriait: « C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une Divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer..... Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de m'empoisonner; il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. »

Tout impie est homme de sang.

Les saintes Ecritures nous apprennent, et l'histoire, même profane, le prouve, que les entrailles des impies sont cruelles, et qu'il sort de leur bouche une doctrine sanguinaire. L'impie a-t-il été revêtu de la puissance souveraine, bientôt il a paru le fléau et l'oppresseur de la terre, ne connaissant d'autre privilége d'un pouvoir souvent usurpé que la facilité de répandre le sang impunément. Deux historiens païens, Hérodote et Diodore de Sicile, remarquent que les deux premiers impies couronnés que l'on rencontre dans les annales du genre humain, Chéops et Chephrem, se montrèrent bientôt d'une inhumanité atroce, et la nation fut écrasée par le plus affreux despotisme. Alors les temples furent fermés, et cette cessation du culte rendit ces noms si odieux à leurs sujets, qu'ils évitaient de les prononcer. Les abominables restes de ces deux athées furent déposés dans un lieu obscur et ignoré; et s'ils ne furent pas mis en pièces, c'est qu'on regardait dès lors comme un crime de troubler le repos des morts, de ceux même qui avaient si peu respecté celui des vivants. Les impies ont donc pour chefs deux tigres dont on ne peut prononcer les noms sans horreur. Heureusement pour l'humanité, il faut traverser un intervalle de plus de quatre mille ans pour arriver à une seconde époque d'un athéisme vainqueur

momentané des autels, d'un athéisme dominateur, hautement protégé par l'autorité; et cette époque est bien moins honorable encore pour l'impiété que celle du double règne des rois d'Égypte; elle est bien plus sanglante. Elle nous montre des monstres nouveaux dans l'espèce des monstres; des ennemis de l'espèce humaine, contre lesquels il n'y a que ces deux mots : *opprobre et exécration.*

Dans ces jours d'épouvantable mémoire, la nature fut constamment outragée par ceux qui cessèrent de respecter la religion. On entendit un frère dire à la Convention : « Si mon frère n'est pas dans le sens de la révolution, qu'il soit mis à mort. » Un nommé Philippe, qui pourrait le croire! porta en triomphe, aux Jacobins, *la tête de son père et de sa mère!....* (MÉRAULT, *Conjuration de l'Impiété.*)

ROBESPIERRE.

Ecoutez l'exclamation d'effroi sortie de la poitrine de Robespierre : « Que voulaient-ils ceux qui, attaquant tout à coup les cultes par la violence, s'érigèrent eux-mêmes en apôtres fougueux du néant et en missionnaires fanatiques de l'athéisme? Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnes jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées, et frappe au hasard le crime et la vertu; que son âme est un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?... (*Rapport fait au nom du Comité de salut public*, séance du 18 floréal an II.)

Le brin de paille.

La reine de Singa, princesse puissante, qui gouvernait un grand royaume d'Afrique, demeura longtemps attachée au culte des fausses divinités et aux pratiques de la plus odieuse superstition. Enfin elle ouvrit les yeux à la véritable lumière, et embrassa généreusement la foi chrétienne. Voici le moyen qu'employa le P. Antoine Laudati de Gaëte pour toucher le cœur de cette princesse. Après mille instances inutiles, un jour qu'il était à s'entretenir avec elle, il lui tint ce discours :

« Quand je vois des vallées si belles et si fertiles, ornées d'un si grand nombre de rivières, et défendues contre les injures de l'air par des montagnes si hautes et si agréables, je ne puis m'empêcher de demander respectueusement à Votre Majesté : Qui est l'auteur de tant de merveilles? Qui rend la terre si féconde? Qui donne la maturité aux fruits? » La reine répondit : « Ce sont mes ancêtres. — Votre Majesté, reprit le missionnaire, jouit sans doute de tout le pouvoir de ses ancêtres? — Oui, dit-elle, et ma puissance surpasse même la leur, car je suis maîtresse absolue du royaume de Matamba. » Le P. Laudati prit alors un brin de paille qui s'offrit à terre. « Madame, dit-il à la reine, faites-moi la grâce d'ordonner à cette paille de se soutenir en l'air. » La reine détourna la tête, et parut entendre cette proposition avec dédain. Le missionnaire renouvela sa demande, et lui mit dans la main cette paille, qu'elle laissa tomber aussitôt. Il feignit de vouloir la reprendre, mais elle fut plus prompte que lui à s'en saisir. La raison, lui dit-il, pour laquelle cette paille est tombée, n'est pas que Votre Majesté lui a ordonné de tomber; mais peut-être se soutiendra-t-elle en l'air si Votre Majesté lui en donne l'ordre. » Enfin la reine, ayant bien voulu faire l'épreuve, et la paille n'ayant pas laissé de tomber aussitôt, « Que Votre Majesté apprenne, lui dit le missionnaire, que ses ancêtres n'ont pas été plus capables de produire ces belles campagnes et ces rivières, qu'elle ne l'est elle-même d'obliger cette paille à se soutenir en l'air. »

Frappée de la justesse de ce raisonnement, cette princesse fit de sérieuses réflexions qui portèrent la lumière dans son esprit. Elle renonça à ses idoles, se fit instruire des vérités du christianisme, et reçut le baptême. (*Trésor des Noirs.*)

Dégradation de l'impie.

En 1827, le bourg de Parcé (Sarthe) a été le théâtre d'un événement bien propre à couvrir l'impiété de honte et de confusion. Un incrédule étant mort, on ouvrit son testament; un des articles était ainsi conçu : « Je veux être enterré dans mon taillis, entre les deux chevaux, que la mort m'a ravis il y a quelques mois; » ce qui fut exécuté Les esprits forts du pays accompagnèrent leur ami au champ du repos, et un discours fut prononcé sur la tombe de l'illustre défunt. (*Le dogme et la morale.*)

Le petit-maître.

Un jeune incrédule, étant allé voir à Dijon le P. Oudin, jésuite, et l'un des plus savants littérateurs de son temps, voulut aussitôt entrer en dispute avec lui sur la religion. Mais le P. Oudin l'interrompit en disant qu'il n'aimait pas à disputer avec personne sur les points importants de notre foi. « C'est pourquoi, ajouta-t-il, trouvez bon que nous n'en parlions pas. — Du moins, mon Père, ajouta le petit-maître en pirouettant sur un pied, je suis bien aise de vous apprendre que je suis athée. » Alors le P. Oudin, gardant un profond silence, se mit à le regarder et à l'examiner avec étonnement et avec dédain. « Qu'ai-je de si singulier, mon Père, répliqua le jeune homme, et que regardez-vous donc avec tant de curiosité? — Je regarde, monsieur, dit le P. Oudin, la bête qu'on appelle athée, et que je n'avais jamais vue. » A ces mots le petit-maître se retira tout confus. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mort de Buffon.

Les encyclopédistes n'ont pas fait difficulté de le représenter comme un des apôtres de la secte philosophique à laquelle ils s'efforcent

d'associer tout ce que la France et l'Europe entière ont produit de grands hommes. Mais, pour dévoiler leur imposture, il suffira de retracer ici la conduite de Buffon. Il a souvent hasardé, il est vrai, des opinions fausses et dangereuses; mais plus d'une fois aussi il a désavoué ce que ses écrits contenaient de contraire à une science bien plus sûre que les connaissances humaines; et sa mort, vraiment chrétienne, prouve que si, dans ses hypothèses, il s'est quelquefois écarté des vérités étroitement liées avec une religion divine, son cœur n'eut jamais de part aux écarts de son imagination. Voici comme le *Journal de Paris* (1788, n° 125) s'exprime au sujet de cette mort : « Je ne parlerai plus que de l'un de ses plus constants attachements, celui qu'il avait voué au P. Ignace Bougault, capucin, qu'il était parvenu à faire nommer curé de Buffon. Cette liaison a duré plus de cinquante ans. Pendant le séjour que M. de Buffon faisait à Montbard, le P. Ignace ne manquait jamais de venir, deux fois par semaine, dîner avec son ami; et M. de Buffon, quand il se portait bien, allait, à son tour, dîner quelquefois chez le P. Ignace. En un mot, c'était le P. Ignace qui avait la confiance tout entière de M. de Buffon. Aussi, dès qu'il est accouru à Paris, dans les derniers moments qui ont précédé la mort de ce grand homme, M. de Buffon, qui, depuis plusieurs jours, ne parlait presque plus, a repris ses forces en revoyant son ancien ami. Après s'être entretenu quelque temps avec lui, il a commencé à lui faire, d'une voix élevée, et sans s'inquiéter des spectateurs, la confession de toute sa vie; il a été le premier à lui parler des devoirs de la religion, qu'il a tous remplis en présence de plusieurs personnes. » Une fin si chrétienne affaiblira, sans doute, un peu l'enthousiasme que la secte philosophique a constamment montré pour la gloire de cet habile écrivain, mais les gens de bien en honoreront davantage sa mémoire.

Suites épouvantables d'une mauvaise éducation.

M. de Mairan, de l'académie des sciences, raconte qu'il avait connu à Béziers un prétendu esprit fort, qui, voulant tout réduire aux lois de la nature, élevait ses enfants (deux garçons et une fille) dans ses opinions philosophiques, leur inspirant du mépris pour ces sentiments généralement reçus, qui, par leur universalité même, sont démontrés vrais et nécessaires. Il les portait à se conduire par les lumières d'une raison pure et libre de ce qu'il appelait préjugés. Cependant, comme il était lui-même beaucoup meilleur que sa doctrine, et mieux conduit par son cœur que par son esprit, il corrigeait, à son insu, ses préceptes par ses exemples. Il fut donc longtemps à s'apercevoir du vice d'immoralité dont il avait empoisonné l'éducation de ses enfants.

Mais enfin arriva pour eux l'âge des passions : il fut celui de l'indépendance. Le père se hâta de les émanciper; ils voulurent se marier tous trois à leur fantaisie, *et rien n'était plus naturel.* Ces jeunes gens en donnaient cette grande raison : C'est ainsi que les animaux disposent d'eux-mêmes; c'est encore ainsi, ajoutaient-ils, que s'unissent les sauvages. Et le père n'eut pas un mot à répliquer.

A peine mariés, ces petits impies lui demandèrent compte de l'héritage de leur mère, et ils le demandèrent exact et rigoureux. Les lois écrites, principalement dans les cœurs, leur faisaient un devoir de donner à leur père au moins de quoi vivre; ils crurent faire beaucoup de lui laisser de quoi ne pas mourir !.....

Il voulut inutilement leur rappeler le don de la vie, les tendres soins qu'il avait pris de leur enfance, tous les bienfaits de son amour; ils l'écoutaient avec un froid silence, et ils lui demandèrent s'il avait fait pour eux plus que ne font pour leurs petits les animaux les plus sauvages; si, en effet, le lion, l'ours et le tigre reprochent à leurs petits de les avoir fait naître, de les avoir nourris, gardés et défendus.....

Voilà pourtant où mène l'oubli des principes religieux !.....

Cette éducation philosophique, qui déjà fait frémir, se montrera bientôt plus affreuse encore.

Tandis que le malheureux père vieillissait dans la misère et l'abandon, son fils aîné, livré aux plus honteux déréglements, fut ruiné. Alors il trouva commode et juste d'user d'industrie pour réparer les débris de sa fortune, et se jeta dans les forêts pour y exercer ses droits de reprises sur les passants. Il fut arrêté avec une bande de moralistes comme lui, et ils allèrent périr sur le même échafaud.

La fille, philosophe comme son frère, ayant épousé un homme dont elle fut bientôt lasse, se souvint du principe philosophique que tout engagement perpétuel est téméraire, et que le droit de liberté naturelle est imprescriptible; elle usa tant de cette liberté primitive et inaliénable, qu'il fallut y opposer les grilles d'un couvent. Indignée de sa prison, elle s'en échappa et vint à Paris, où bientôt elle fut jetée dans le triste et honteux asile de la douleur et des regrets... Bicêtre.

Le second des deux fils, en vertu de l'égalité naturelle, avait pris dans le peuple une femme dégagée comme lui des préjugés, et au point que, philosophe parfaite et excessivement libre dans ses goûts, elle plongea son mari dans l'amertume... Ayant pris dans le ménage, par droit de bienséance et de communauté, ce qu'il y avait de plus riche et de plus mobile, elle alla joindre, au port de Marseille, un matelot qu'elle préféra à son mari philosophe, que ses principes, qu'elle partageait cependant si bien, lui rendaient odieux.

On s'inquiète de ce que devint le père; au milieu des ruines d'une famille déshonorée, accablé de misère, de honte et de remords,

il devint fou. Dans son délire, il semblait vouloir se punir; et cruel envers lui-même, après s'être meurtri le sein et le visage, il nous tendait les bras, dit M. de Mairan, nous regardant d'un œil qui demandait grâce. Il avait des moments lucides; c'est alors que je l'observais avec le plus d'attention, et que je recueillais avec plus de soin les sentiments qui lui échappaient.

« Monsieur, me disait-il, mes enfants! qu'en avez-vous fait? je n'en ai plus.... c'est moi, oui, c'est moi.... Mais j'en suis puni; dites-leur que j'en suis puni; dites-leur que je suis leur père.... Malheureux père, il les a trompés! il était bon père, oui leur père était bon, mais il a perdu ses enfants! Voyez, comme ils m'ont dépouillé! Ils m'ont dépouillé, mes enfants! Ah! dites-leur que je leur pardonne.... Mais Dieu que j'ai méconnu, ce Dieu dont je n'ai jamais parlé à mes enfants, me pardonnera-t-il? Où sont-ils, où sont-ils?.... Dans l'abîme!... C'est moi qui le leur ai creusé!.. Oui je l'ai creusé de mes mains. Ayez pitié de moi; ma malheureuse tête est perdue, je le sens bien..... Mais non, ce n'est pas à présent que je suis fou. Ah! je l'étais bien davantage quand je me croyais sage et qu'on m'appelait philosophe. » (MERAULT, *Apologistes involontaires.*)

VOLTAIRE.

Un jour que d'Alembert et Condorcet dînaient chez Voltaire, ils voulurent parler athéisme; mais Voltaire les arrêta tout court. « Attendez, leur dit-il, que j'aie fait retirer mes domestiques; car je ne veux pas être égorgé cette nuit. » (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le saint-simonisme.

De tout temps les philosophes se sont ingéniés à fabriquer une religion, vu, cela s'entend, que la religion catholique n'est pas en harmonie avec les besoins de l'esprit et du cœur humain; qu'elle n'est qu'un tissu d'absurdités, etc., etc... Une des sectes qui a fait le plus de bruit pendant quelques années était le saint-simonisme. Les détails suivants, fournis par ces messieurs eux-mêmes sur l'enterrement d'un des leurs, donneront la mesure de leur extravagance.

« Le 17 juillet 1832, dit la relation, le corps en costume *apostolique* et *en grand appareil* fut exposé sur un lit de *parade*, dans un appartement de la maison de Ménilmontant, où le public était admis à le visiter. Un chœur de saint-simoniens, placé dans une pièce voisine séparée seulement par des rideaux de gaze, faisait de temps en temps entendre des chants et des *prières;* des accords tristes et graves remplissaient les intervalles du chant. Le 18 au matin, le corps fut placé à une des portes extérieures, recouvert de tentures portant le nom du défunt et gardé par deux saint-simoniens en costume. A une heure les portes du jardin s'ouvrirent au public A quatre heures la famille saint-simonienne vint enlever le corps et le transporter sur le char pour se rendre au cimetière. Sur le cercueil était placé le *gilet symbolique* du défunt et le *pavillon saint-simonien* avec ces mots : *Talabot, apôtre.* Autour du char étaient placés quatre membres de la famille saint-simonienne et quatre *fidèles* de Paris. Ensuite venaient deux *apôtres* que Talabot aimait le plus, Eichtal et Lambert, l'un portant sa ceinture, l'autre sa toque.

« Derrière eux étaient quatre saint-simoniens avec des bêches et des pioches, car ils avaient résolu de recouvrir eux-mêmes le cercueil de terre..... Le gros de la famille suivait, les néophytes en tête. Le P. Enfantin venait après, escorté de plusieurs des membres principaux de la famille. Ensuite marchait un groupe de femmes saint-simoniennes, au nombre d'environ cinquante. Elles étaient suivies d'une longue file de saint-simoniens de Paris. Tous les saint-simoniens portaient un costume composé d'une courte tunique blanche, d'un gilet blanc très-découvert et boutonnant par derrière (ce gilet est pour eux le symbole de l'association, parce qu'un homme ne peut le mettre seul), et d'un pantalon blanc. Tous portaient la barbe longue, tous étaient tête nue et avaient le cou très-découvert.....

« Le cortége défila par les boulevards extérieurs. Arrivée à la fosse, la famille saint-simonienne se plaça en deux groupes, l'un à droite du père, l'autre à gauche. M. E. Barrault, prédicateur, raconta la vie de Talabot, comment il avait été procureur du Roi à Dreux, sa *conversion*, son caractère bouillant, chevaleresque, le rôle que les femmes ont joué dans sa vie, la puissance de *conversion* qu'il avait exercée sur des élèves de l'école Polytechnique, les douleurs et *la foi* de sa dernière nuit... Ces paroles furent entrecoupées à diverses reprises par les chants religieux des saint-simoniens. Ces chants et leur costume ont beaucoup étonné le public; la stature et l'attitude du P. Enfantin, ses longs cheveux noirs et sa barbe touffue excitaient la curiosité. Les saint-simoniens ont ensuite recouvert le cercueil, et le cortége a défilé de nouveau en retournant à Ménilmontant. Dès qu'il a été hors du cimetière, ils ont commencé un chant qu'ils nomment l'*appel*, dont la musique et les paroles ont été composées par eux comme celles de tous leurs chants. Ils ont chanté jusqu'à leur rentrée à Ménilmontant, où la foule les a suivis, curieuse de voir jusqu'au bout ce singulier spectacle. »

Quelles pouvaient être les *prières* de gens qui n'ont encore ni doctrine ni culte? Est-il rien de plus ridicule qu'un *costume apostolique* imaginé de la veille, et qu'un *gilet symbolique* improvisé depuis deux jours? Que dirons-nous de ce langage mystique, les *fidèles*, la *conversion* de Talabot, *la foi de sa dernière nuit?* Quelle peut être *la foi* d'un homme qui ne croyait à rien? N'est-il pas visible qu'on avait voulu parodier ici le langage usité chez les chrétiens? Mais ce langage n'avait point de sens chez les saint-simoniens, puisqu'ils n'avaient

point encore de croyance fixée. Faut-il dire que ce fantôme de religion, qui devait effacer et éclipser entièrement le christianisme, n'a vécu que quelques années?

L'athée Hibert.

Les journaux anglais rendaient compte, il y a quelques années, d'un refus de serment motivé sur l'athéisme, et de l'horreur témoignée par les juges et le public en entendant l'excuse du témoin.

Dans un procès pour le vol d'une fourrure par un nommé Henri Berthold, comparaissait comme témoin un homme de moyen âge, qui refusait de prêter serment. Le juge Philipps : Vous refusez de jurer? — Hibbert : Oui. Il y a deux ans, j'ai fait de même et j'ai refusé de témoigner. — M. Philipps : De quelle croyance êtes-vous? — D'aucune. — Êtes-vous déiste? — Non. — Athée? Oui. Le témoin s'en allait, lorsque le magistrat le rappela pour lui faire répéter sa déclaration. Vous avez dit que vous étiez athée? Savez-vous ce qu'on entend par ce mot? — Oui. — Ne croyez-vous pas à l'Être-Suprême? — Non. Un autre témoin comparaît; il fait les mêmes réponses. Des cris violents accueillent ces professions d'absence complète de foi. M. Philipps, avec indignation : « Sortez! quittez sur-le-champ ce lieu : après ce dégoûtant spectacle, après les observations révoltantes de ces témoins, je ne me sens pas le courage et je ne ferai pas à un jury anglais l'affront d'entendre la déposition de pareils êtres.» Après ce débat, la cause a continué.

L'incrédule pris dans son piége.

On lisait, en 1841, dans la livraison de mai des *Guêpes* de M. Alphonse Karr :

« On raconte de Mgr Affre, archevêque de Paris, — qui signe Denis, — que, n'étant encore que simple abbé, il se trouva dans une voiture publique avec un jeune homme du commerce, voltairien, qui courait la France pour *placer* du calicot et décrier l'Être Suprême, — parlait fort légèrement du gouvernement d'alors, et réservait toute son admiration pour ses articles, tant en toile qu'en coton.

« Le commis-voyageur, voyant un prêtre, pensa qu'il serait de bon goût de l'insulter et d'amuser à ses dépens les autres personnes encaquées avec eux dans la même diligence.

« Monsieur l'abbé, lui dit-il, savez-vous quelle différence il y a entre un âne et un évêque? — Non, Monsieur, répondit modestement l'abbé. — Eh bien, je vais vous l'apprendre : c'est que l'évêque porte la croix sur la poitrine et que l'âne la porte sur le dos. »

« On rit beaucoup dans la voiture. L'abbé laissa s'apaiser la joie de ses compagnons de voyage, et dit au jeune homme du commerce : « Et vous, Monsieur, pourriez-vous me dire, à votre tour, quelle différence il y a entre un âne et un commis-voyageur? » Le jeune homme chercha longtemps et finit par dire : « Ma foi... Monsieur l'abbé, — je ne sais pas. — Ni moi non plus, Monsieur, reprit l'abbé. »

Les pirogues.

Le P. Montrouzier, missionnaire dans la Mélénésie, raconte qu'un de ses confrères rencontra un enfant de huit à dix ans, qui, répétant ce qu'il avait appris au catéchisme, expliquait à ses parents les œuvres de la création : « C'est Jéhovah, disait-il, qui a fait le soleil; c'est Jéhovah qui a fait la terre, la mer, les poissons, etc.; et dans son énumération, il fit entrer jusqu'aux pirogues. « Mais, dit le père, tu te trompes : Jéhovah n'a pas fait les pirogues, ce sont les hommes. »

L'objection l'embarrasse, il se tait; puis tout à coup, d'un air radieux, il répond : « Oui! mais c'est Jéhovah qui a fait tous les arbres, et avec les arbres les hommes font les pirogues. » (*Propagation de la Foi*, tom. XVII.)

Deux candidats à la représentation.

L'Ere nouvelle (5 juin 1848) disait : « Nous empruntons le fait suivant à un journal du matin : « Hier, au club de la garde nationale, MM. Caussidière et d'Alton-Shée ont comparu comme candidats : le premier est resté deux heures à la tribune et a été généralement applaudi; M. d'Alton-Shée, qui l'y a suivi, n'a pas été aussi heureux. Après quelques interpellations sans importance, on lui a demandé quelles étaient ses opinions religieuses. »

M. d'Alton a répondu qu'il n'éprouvait aucun embarras à répondre : Ce que j'ai dit à la tribune de la chambre des pairs, je le répète ici : je ne suis ni catholique ni chrétien! (Murmures et rumeurs.) — Quelle est donc votre religion? — A cette question, une vive interruption a empêché l'orateur de continuer, et il est descendu de la tribune, tandis que de toutes parts on disait : « Si M. d'Alton était turc ou juif, nous n'hésiterions pas à l'accepter; mais il n'a aucun principe religieux, il est athée, nous ne pouvons compter sur lui. »

Les applaudissements et les murmures se sont traduits par deux votes significatifs. A l'appel des candidats, le club, à une immense majorité, a accepté la candidature de M. Caussidière et repoussé celle de M. d'Alton Shée.

Le panthéisme.

M. de Lamartine ayant prononcé, dans une réunion pour l'abolition de l'esclavage, un discours où l'on signalait des tendances panthéistes, à ces reproches l'orateur répondit par cette réclamation :

« Je ne suis pas *panthéiste*. Je n'ai jamais compris le panthéisme. Comment le *Créateur, dont émanent tous les êtres et toutes les individualités*, ne posséderait-il pas lui-même la suprême et souveraine individualité? L'effet aurait donc ce que la cause n'aurait pas!

« Quand j'ai parlé hier d'*unité divine*, à

propos de la confraternité des peuples, j'ai voulu dire l'*unité selon Dieu;* l'expression manquait de justesse, je le reconnais; je m'en fais un reproche avec vous, mais ne m'en faites pas un dogme. »

Quelques rêveries des philosophes.

Une école s'est élevée en France il y a une vingtaine d'années. Son fondateur était Fourier, dont les disciples ont pris le nom. Les fouriéristes donc, les phalanstériens, ont eu pour maître un philosophe qui, entre autres extravagances, a imprimé celles-ci : « Notre globe est, pour le moment, des plus malheureux qu'il y ait dans l'univers. Si d'autres planètes peuvent éprouver autant de mal-être, elles ne peuvent pas souffrir davantage. Le plus pénible, c'est que notre propre sottise est pour beaucoup dans nos souffrances; cependant on doit reconnaître que Dieu ne nous a pas traités aussi bien que les solariens, les saturniens, etc. Les habitants des soleils et des planètes annulaires, comme Saturne, ne subissent pas la disgrâce de devenir sauvages, barbares et civilisés; ils conservent l'organisation en sectes pendant tout le cours de leur carrière sociale. » Ce qui veut dire qu'ils n'ont jamais manqué de *sacripantes*, qu'ils ont constamment fait et digéré leurs cinq repas par jour, et que leur Océan leur a toujours fourni de la *limonade aigre de cèdre.*

« Ce serait pour nous une connaissance bien vaine que celle du système de la nature, si elle ne nous donnait pas les moyens de corriger le mal existant et de remplacer les produits scissionnaires, les êtres nuisibles à l'homme, par des contremoulés ou serviteurs utiles. Que nous importerait de savoir en quel ordre chaque astre est intervenu dans la création; de savoir que le cheval et l'âne furent créés par Saturne en telle modulation; le zèbre et le quagga par Protée (étoile non découverte et bien existante, puisqu'on voit ses ouvrages en tout genre); que, dans cette modulation, Jupiter donna le bœuf et le bison, et Mars le chameau et le dromadaire? Après ces notions acquises, il nous resterait la fâcheuse certitude que les astres qualifiés de promeneurs oisifs ont, au contraire, fait sur notre globe sept fois trop d'ouvrage, en nous donnant un mobilier dont les sept huitièmes sont malfaisants.

« Ce qui nous sera précieux, ce sera l'art de les ramener en scène de création par un travail contremoulé, par lequel celui (l'astre) qui nous a donné le lion nous donnera en contremoule un superbe et docile quadrupède, un porteur élastique, l'*anti-lion*, avec des relais duquel un cavalier, partant le matin de Calais ou de Bruxelles, ira déjeûner à Paris, dîner à Lyon et souper à Marseille, moins fatigué de cette journée qu'un de nos courriers à franc étrier.... Les nouvelles créations, qu'on peut voir commencer sous *cinq ans*, donneront à profusion de telles richesses en tous règnes, dans les mers comme sur les terres : anti-baleine traînant le vaisseau dans les calmes, anti-requin aidant à traquer le poisson, anti-crocodiles, etc., etc. »

Un journal ajoutait avec raison : Nous nous arrêterons là; et tout en reconnaissant aux fouriéristes le droit de nous dire que Fourier ne peut avoir tort, nous continuerons de croire que l'on sert mieux l'humanité en suivant les lois de l'Eglise qu'en se rendant à la barrière du Maine, chez le restaurateur Tonnelier, pour y décerner le *diadème omniarchal* à l'inventeur des *bacchantes*, des *géniteurs*, des *choux au jasmin* et des *anti-punaises*. Que la *Démocratie pacifique* nous pardonne cette opinion extravagante : nous sommes civilisés et catholiques.

Les philosophes du XVIIIe *et du* XIXe *siècles.*

Les incrédules de notre époque en sont encore aux folies, aux mensonges des encyclopédistes. En voici la preuve :

PHILOSOPHIE DU XVIIIe SIÈCLE.	PHILOSOPHIE DU XIXe SIÈCLE.
Mes idées transcendantes sur l'Être Suprême ne s'accordent point avec celles des théologomachiens. (*Syst. de la raison*, ch. I.)	Mon Dieu n'est pas l'abstraction de l'unité absolue, le Dieu mort de la scolastique. (Cousin, *Frag. de phil.*, préf., p. 76, 3e édit.)
— La nature ou le grand tout est Dieu. O grand tout! Dieu unique. (*Syst. nat.* l. II.)	— Dieu est à la fois Dieu, nature, humanité. Si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. (*Idem.*)
— Le monde est-il éternel ou créé? Je n'en sais rien. (*L. à l'Arch. de Paris.*)	— Création de la matière, destinée de l'homme, spiritualité et immortalité de l'âme, questions prématurées que la science est encore impuissante à résoudre. (*Leçons* de M. Jouffroy.)
— L'âme est-elle immortelle, immatérielle? La raison l'ignore. (*De l'Esprit.*)	— L'industrie naquit dans l'instant organique où la patte de l'animal devint la main de l'homme; et la pensée commença sa carrière indéfinie quand les cris inarticulés des bêtes se transformèrent dans la parole humaine. (*Extr. de Vico*, 385, 442.)
— Les animaux, à force de se mêler entre eux, ont produit le beau monstre que l'on appelle homme. (*L'homme-machine.*)	— L'homme, comme les autres animaux, s'est dégagé peu à peu du sein de la nature. (*Orig. du droit*, par Michelet.)
— Le soleil couva l'œuf humain, et l'homme, comme tout autre animal, dut sortir de sa coque. (*Id.*)	— Tout est marqué en haut en caractères immuables. (*Intr. à l'Hist. de la philos.*)
— Tout se fait par les lois immuables du destin. (*Dictionn. philosop.*, Destin.)	

— Les hommes obéissent irrésistiblement aux lois du grand Être (principe d'action). Pyrrhus est fait pour être Pyrrhus, et Cartouche pour être Cartouche. (*L'homme-machine.*)

— La crainte d'un enfer n'est nullement propre à contenir nos passions. Sans le secours des combinaisons et du calcul, les sciences de l'art social resteraient toujours grossières, bornées. (*L'enfer détruit et Condorcet ; Esquisse du tableau des progrès*, etc.)

— Le christianisme n'a point enseigné à l'univers de vertus plus réelles que celles du paganisme. (*Syst. social.*)

— Tout n'est positivement ni bien ni mal. (*Syst. nat.*, t. I.)

— Celui qui se tue ne fait pas injure à la nature, ou, si l'on veut, à son auteur. (*Idem.*)

— Il faut penser au corps avant de penser à l'âme. Le bonheur est tout ce qui flatte le corps. (*Vie heureuse*, par Lamétrie.)

— Les grands hommes se sont pris pour les instruments du destin, pour quelque chose de fatal et d'irrésistible. Il n'y a pas d'erreur dans cette pensée. (*Idem.*)

— L'enfer est un conte comme celui de Croquemitaine. Il faut donc à la morale une base plus solide ; or, avec la physiologie, il n'y a de vraiment certain que les sciences mathématiques et physiques. (*Cours d'ast.* de M. Comte.)

— Quoi qu'en disent les apologistes du christianisme, nous verrons les sociétés païennes riches et fortes par leurs vertus héroïques, éprouvées, brillantes. (*R. des Deux-Mondes*, t. VII.)

— Le mal n'est point quelque chose de positif. (*Leç.* de M. Jouffroy.)

— Après tout, il n'y aurait ni crime ni injure à se détruire. (*Essai sur l'hist.*)

— Le bien pour l'homme consiste à développer le plus possible les penchants. (M. Lafaist, *Cahier de mor. et psycol.*)

INDULGENCES, JUBILÉ. — *Indulgence*, rémission de la peine temporelle due aux péchés actuels déjà remis, faite hors du sacrement de pénitence. — Seuls le pape et les évêques ont le pouvoir d'accorder des indulgences ; mais le pape dans toute l'Eglise sans limite, les évêques dans leurs diocèses seulement et avec les restrictions que l'Église y a mises. Deux sortes d'indulgences : plénières, partielles.

Pour gagner l'indulgence, il faut être en état de grâce et remplir fidèlement les conditions prescrites par celui qui les accorde. — On peut les gagner pour les âmes des défunts, lorsque celui qui les accorde déclare qu'elles leur sont applicables.

Jubilé, indulgence plénière et extraordinaire accordée par le pape à toute l'Eglise. — Elle diffère en ce que, pendant le jubilé, le pape accorde aux confesseurs le pouvoir d'absoudre des cas réservés, et de commuer les vœux simples. — Le jubilé a lieu tous les vingt-cinq ans ; le pape cependant en accorde dans d'autres graves circonstances.

Conditions pour gagner le jubilé.

Quelle est la voie que nous devons suivre, quelles sont les conditions que nous avons à remplir, pour gagner l'indulgence plénière qui nous est offerte, pour en recueillir ainsi, au profit de nos âmes, les salutaires effets ?

Un des plus touchants et des plus admirables récits de l'Evangile va vous l'apprendre, N. T. C. F., avec une éloquence bien supérieure à tout ce que la sagesse et le langage humain pourraient inventer.

L'un de ces hommes en qui le Sauveur du monde a repris souvent, avec son autorité divine, les vices d'intolérance et de dureté, d'orgueil et d'hypocrisie, un pharisien, en un mot, invita Jésus à manger chez lui. Jésus, le Sauveur de tous, accepte l'invitation : il veut, ce jour-là, entrer, avec ses bénédictions, dans la maison du riche, comme tant d'autres fois il se plaît à réjouir de sa présence la maison du pauvre. Il se met donc à table avec le pharisien.

Or voici, tout à coup, une personne, trop malheureusement célèbre dans la ville, une femme de vie scandaleuse, qui entre dans la maison où était Jésus. Elle avait sans doute entendu Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain, s'écrier, en apercevant le fils de Marie : *Le voilà, l'Agneau de Dieu, celui qui ôte les péchés du monde !* Peut-être aussi avait-elle entendu cette autre parole de la bouche même du Sauveur : *O vous tous, qui gémissez sous le poids du péché ou de la misère, venez à moi et je vous soulagerai.*

Cette femme donc, accablée du poids de sa conscience et tourmentée de son ignominie, pressée surtout par le repentir, ayant su que Jésus était à table chez le pharisien, y accourut. Elle porte un vase d'albâtre rempli d'une huile extraite des plus précieux parfums : symbole, et de la divinité qu'elle venait adorer dans Jésus, et de la grâce que Jésus allait répandre dans son cœur, en récompense de sa foi et de ses regrets.

La voyez-vous, cette héroïque pénitente, elle n'a pas honte de recourir tout haut à la miséricorde de Dieu, ni de pleurer publiquement ses péchés. L'amour de Dieu et de la vertu a pris la place, dans son âme, de l'amour du monde et des plaisirs. La grâce l'a déjà disposée aux plus généreux sacrifices, pour la réparation et l'expiation de ses fautes. Vous allez la voir, dans la ferveur de sa conversion, se livrer aux offices les plus touchants de la charité, à l'égard de l'humanité sainte du Fils de Dieu, préludant ainsi à ce que ce sentiment divin lui inspirera désormais pour les membres les plus humbles de son corps mystique, nous voulons dire les pauvres, les malheureux.

C'est pourquoi, selon l'admirable récit, où tout est véritable et symbolique en même temps, elle se tient confuse, mais pleine

d'espérance, derrière lui, à ses pieds. Dans la véhémence de sa douleur, elle commence à les arroser de ses larmes. Puis, consacrant à l'exercice de la charité divine ce qu'elle a fait servir à de trop coupables vanités, elle les essuie avec ses cheveux. Enfin, elle baise ces pieds sacrés, elle y répand ses parfums, le cœur rempli de plus en plus de ce nouvel amour, qui, par son double regard à Dieu et à l'humanité, embrasse tous les devoirs de la vie.

Jésus la contemple d'un œil plein de miséricorde et de douceur, sa bouche va s'ouvrir pour prononcer une sentence d'absolution et d'amour... Cependant le Dieu qui lit dans le secret des âmes voit une pensée de contradiction dans le cœur du dur et incrédule pharisien. Il se disait en lui-même : *Si celui-ci était prophète, certes il saurait quelle est cette femme qui le touche, car elle est pécheresse.*

Jésus, cette fois, ne veut pas reprendre avec sévérité le pharisien. S'il a été insensible à ce spectacle, peut-être ne le sera-t-il pas à ses divins enseignements. Il prend donc la parole de cette sorte : *Simon, j'ai quelque chose à vous dire.* O ravissante douceur! Une correction ainsi faite est bien digne du Dieu qui a voulu devenir notre frère pour nous instruire et nous remettre sur la route de nos destinées. — Et le pharisien répond : *Maître, dites.*

Alors Jésus lui propose cette parabole : *Un créancier avait deux débiteurs, l'un devait cinq cents deniers d'or, l'autre seulement cinquante. Comme ils n'avaient ni l'un ni l'autre de quoi payer, le créancier leur fit remise de la somme à tous deux. Dites-moi donc lequel des deux l'aime le plus?* Simon répond et dit : *Je pense que c'est celui à qui il a remis davantage.*

Le créancier, c'est Dieu, vous le comprenez, N. T.-C.F.; les deux débiteurs sont Simon le pharisien et Madeleine la pécheresse; ou plutôt, c'est nous tous qui sommes plus ou moins redevables à la justice divine, mais, hélas! tous également insolvables. Or, Dieu mesure sa miséricorde sur l'étendue de notre amour, manifesté par les œuvres, comme nous devons nous-mêmes mesurer notre reconnaissance sur la grandeur de sa miséricorde. Avant le pardon, plus nous aimerons et plus il nous sera remis; après le pardon, plus il nous aura été remis, et plus nous devrons aimer.

Ainsi l'hôte de Jésus a parfaitement répondu au divin Maître : *Vous avez bien jugé*, réplique le Sauveur du monde. Puis, se tournant vers la femme, il dit à Simon : *Comparez-vous maintenant avec cette femme, l'objet de vos mépris, et voyez combien elle m'aime plus que vous ne m'aimez. Je suis entré dans votre maison pour vous faire honneur, et vous ne m'avez point donné d'eau pour laver et délasser mes pieds, selon l'usage; mais celle-ci a arrosé mes pieds de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné le baiser de l'hospitalité; elle, au contraire, depuis que je suis entré, n'a cessé d'embrasser mes pieds. Vous n'avez pas oint ma tête d'une huile de parfum, comme on le pratique vis-à-vis d'un hôte honorable; tandis qu'elle vient d'arroser mes pieds des parfums les plus riches et les plus doux. C'est pourquoi, je vous le dis, beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle m'a beaucoup aimé.* Cessez donc de vous préférer, dans votre pensée, à cette femme, et n'estimez pas impure celle que ma grâce a déjà purifiée.

Alors il dit à cette femme : *Vos péchés vous sont remis.*

Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire entre eux : *Qui est-il donc pour remettre ainsi les péchés?*

Or, Jésus dit encore à la femme : *Votre foi vous a sauvée; allez en paix.*

Voilà une indulgence plénière accordée par Jésus-Christ lui-même à la foi, au repentir et à l'amour : *Remittuntur tibi peccata;* et les fruits qui en naissent sont la paix du cœur, la joie de la conscience, la satisfaction de la passion vaincue, le bonheur de la vertu reconquise, et les espérances du ciel retrouvées : *Vade in pace.*

Que la foi et le repentir vous conduisent ainsi aux pieds de Jésus, N. T.-C. F., et si vous voulez que beaucoup de péchés vous soient remis, aimez beaucoup : aimez Dieu par-dessus toutes choses; aimez vos frères comme vous-mêmes. (*Mandement de l'archevêque de Paris.*)

Indulgence accordée par saint Paul.

Un homme, dont on ignore le nom, mais qui était de Corinthe, s'étant rendu coupable d'un crime horrible, saint Paul le frappa d'excommunication et le banni de l'Eglise. Mais ce malheureux reconnut et détesta son crime, et il en fit pendant un an une pénitence si sincère et si austère, qu'il était à craindre qu'il ne tombât dans le désespoir, ou du moins qu'il ne perdît la vie. Alors saint Paul, en considération de la prière des Corinthiens, de son repentir et de sa faiblesse, usa envers lui d'indulgence, et, en vertu du pouvoir de délier qu'il avait reçu de Jésus-Christ, il lui remit une partie de la pénitence qu'il lui avait imposée.

Indulgences accordées à la considération des martyrs.

Sous la persécution de l'empereur Dèce, un grand nombre de chrétiens eurent le malheur de trahir la foi; l'Eglise les condamna à une pénitence rigoureuse, et ils ne pouvaient être admis à la participation des saints mystères, qu'après l'avoir accomplie dans toute son étendue. Mais ces chrétiens ne pouvant, sans une vive douleur, se voir dans une espèce d'excommunication, s'adressaient aux martyrs et aux confesseurs de la foi retenus dans les chaînes ou condamnés aux mines, et les priaient d'intercéder pour eux; ils en recevaient des lettres de recommandation, et les évêques, pour honorer la constance des martyrs à souffrir pour Jésus-Christ, remettaient à ceux pour lesquels ils

daignaient s'intéresser, une partie de la pénitence canonique.

Institution du jubilé à la fin de chaque siècle.

Il se répandit à Rome, en 1299, un bruit que tous les Romains qui, l'année suivante, visiteraient l'église de Saint-Pierre, gagneraient une indulgence plénière, et que le privilége était accordé à chaque année séculaire. Le pape Boniface VIII, ayant fait examiner si ce bruit était fondé, on ne trouva rien d'assez satisfaisant pour l'autoriser. Le 1er janvier 1300 se passa presque entièrement sans qu'on vît rien d'extraordinaire; mais le soir, jusqu'à minuit, il se fit, à l'église de Saint-Pierre, un prodigieux concours de peuple, comme si l'indulgence dût finir avec cette journée. Ce concours dura près de deux mois; les uns disant que le premier jour de la centième année on gagnait l'indulgence plénière, les autres que ce n'était qu'une indulgence de cent ans.

Le pape, qui résidait au palais de Latran, observait attentivement cette dévotion du peuple, et la favorisait. Un vieillard de cent sept ans, qu'il fit venir en sa présence, lui affirma que son père s'était rendu à Rome, à l'année séculaire précédente, pour y gagner l'indulgence. On pensait en France comme à Rome. Deux hommes du diocèse de Beauvais, âgés de plus de cent ans, et plusieurs Italiens rendirent le même témoignage.

Après les informations, Boniface, après avoir consulté les cardinaux, dressa une bulle où il parle ainsi : « Afin que saint Pierre et saint Paul soient plus honorés et leurs églises plus fréquentées, nous accordons indulgence plénière à tous ceux qui, ayant un véritable repentir de leurs péchés, et les ayant confessés, visiteront avec respect lesdites églises, durant la présente année 1300, et toutes les centièmes années suivantes. Ceux qui voudront participer à cette indulgence, s'ils demeurent à Rome, visiteront ces églises pendant trente jours; s'ils sont du dehors, ils les visiteront pendant quinze jours.»

Cette bulle fut reçue par les fidèles avec une grande joie. Les Romains, les premiers, sans distinction d'âge et de sexe, visitèrent les églises pendant le nombre de jours prescrit. Ensuite un concours immense de fidèles se fit dans la capitale du monde chrétien, de toutes les autres contrées d'Italie, de Sicile, de Sardaigne, de Corse, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hongrie. Des vieillards septuagénaires même s'y rendirent, et les infirmes s'y firent porter. On remarqua, entre autres, un Savoyard, âgé de plus de cent ans, que ses parents portaient, et qui disait se souvenir d'avoir assisté au jubilé du siècle précédent. Jean Villani, historien florentin, rapporte que, pendant toute l'année, il y eut continuellement, à Rome, plus de deux cent mille pèlerins, sans compter ceux qui étaient en chemin. (*Beautés du christianisme.*)

Jubilé de 1825.

A ceux qui prétendent que le jubilé n'a pas été institué pour d'autre fin que pour remplir le trésor du souverain pontife, présentons cette lettre de Mgr Wiseman.

« J'ai pu juger par mes propres yeux cet esprit de spéculation dont on accuse Rome. J'ai vu le vénérable pontife Léon XII ouvrir et fermer le jubilé; et ce que je puis affirmer, c'est qu'au lieu d'avoir recueilli des trésors, on avait épuisé les fonds des institutions de charité, et contracté des dettes onéreuses pour fournir l'hospitalité aux pèlerins qui encombraient toute la ville... Si vous aviez vu les confessionnaux assiégés, les restitutions opérées, les rues et les places publiques remplies d'une foule avide de la parole de Dieu, car les églises ne suffisaient plus, vous vous demanderiez alors si le caractère du jubilé est l'indulgence pour le crime sans repentir, l'encouragement à la persévérance dans le péché. »

Les 30 gros sous.

Le jubilé de 1832 ne fut pas stérile pour les orphelins du choléra. Ce ne sont pas seulement, dit le compte-rendu des quêtes, les riches ou les personnes simplement aisées qui ont apporté leur offrande pour le soulagement des malheureux, des gens de toutes les classes ont comme rivalisé de générosité et de sacrifices. Des pauvres ont joint leur modeste contingent aux dons magnifiques de la classe la plus favorisée de la fortune On en a vu faire l'aumône des aumônes qu'ils avaient recueillies. Un malheureux chiffonnier est arrivé à Notre-Dame pendant le jubilé avec sa hotte et son crochet, qu'il a déposés aux pieds du donneur d'eau bénite. Il est allé ensuite faire sa prière pour gagner l'indulgence; et, quand elle a été terminée, il s'est approché de la loueuse de chaises et lui a remis trente gros sous qu'il l'a priée de jeter dans le tronc des orphelins. Si je m'en approchais moi-même, a-t-il dit, on croirait peut-être que c'est pour le voler. Qui n'admirera tant d'humilité jointe à tant d'élévation et de désintéressement. Trente gros sous, c'est-à-dire trois francs, pour un chiffonnier! Celui qui a loué une pauvre veuve d'avoir mis dans le tronc du temple deux petites pièces de monnaie, *æra minuta duo*, saura bien récompenser l'humble chiffonnier de son généreux sacrifice.

Cérémonies du jubilé à Rome.

L'ouverture du jubilé se fait avec un grand appareil. Le jour de l'Ascension de l'année qui précède celle du jubilé, après l'évangile de la messe solennelle, un auditeur de Rote vient à la porte, dite de bronze, de la basilique de Saint-Pierre, pour y promulguer, en latin et en italien, la bulle du pape; puis on l'affiche sur la porte des quatre églises stationnelles

Après les premières vêpres de Noël de la même année, il se fait, à Saint-Pierre, une procession solennelle, à laquelle le pape assiste, porté sur la *sedia-gestatoria*. Elle fait

le tour de la place, et entre dans le vestibule, dont les cinq portes sont fermées. Le pape s'approche de la dernière des cinq portes à droite, qu'on appelle la *porte sainte*, et qui est murée ; là, il reçoit des mains du grand pénitencier un marteau de vermeil dont il frappe cette porte à trois reprises, en chantant : *Aperite mihi portas justitiæ.* Le grand pénitencier la frappe à son tour de deux coups. Aussitôt des ouvriers font tomber la muraille ; le pape, tenant une croix de la main droite et un cierge de la main gauche, entre le premier, suivi des cardinaux et de la foule des fidèles qui se précipitent sur ses pas, et l'on entonne le *Te Deum.* Pendant ce temps, trois cardinaux délégués par le pape vont accomplir la même cérémonie aux trois autres églises patriarcales.

La porte sainte reste ouverte toute l'année du jubilé, d'une fête de Noël à l'autre. Quand arrive le moment de la fermer, le pape se rend le même jour, à la même heure, et dans le même appareil, à la porte qu'il a ouverte l'année précédente. Il prend trois fois de la chaux dans un vase avec une truelle d'argent, et en pose à l'endroit où le mur doit se relever, au milieu d'abord, puis à droite, et enfin à gauche. Les maçons achèvent l'ouvrage, après que le pape l'a recouvert de plusieurs médailles, et quand le tout est terminé, on applique sur la porte, du côté du vestibule, une croix de bronze. La même cérémonie est accomplie dans le même temps, par un cardinal, dans les trois autres basiliques.

Belle par elle-même, la cérémonie a un sens mystérieux et sublime. La porte sainte se trouve à droite, les fonts baptismaux à gauche de l'église, ce qui signifie les deux entrées ouvertes à l'homme pour arriver au ciel. Le baptême est la première, mais on n'y passe qu'une fois ; la porte de la pénitence est la seconde, et, grâce à la miséricorde divine, elle n'est jamais irrévocablement fermée. C'est le jour de Noël, jour par excellence d'indulgence et de pardon, que la porte sainte est ouverte. Au pontife, représentant du Sauveur, est réservée la prérogative de l'ouvrir, et la gloire de la franchir le premier. On emploie le marteau et non les clefs, parce que la porte ouverte avec des clefs subsiste toujours, elle peut encore être fermée ; mais ouverte avec le marteau, elle est démolie, et chacun peut entrer sans obstacle et sans crainte.

L'époque du jubilé voit toujours accourir à Rome un très-grand nombre de pèlerins, des personnages illustres de toutes les nations, quelquefois même des têtes couronnées. Au jubilé de 1350, on compta jusqu'à un million deux cent mille pèlerins. En 1450, le concours fut plus nombreux qu'il ne l'avait jamais été ; tellement que, sur le pont Saint-Ange, la foule immense qui s'y pressait occasionna la chute de plus de quatre-vingts personnes, qui se noyèrent dans le Tibre, sans compter celles qui furent suffoquées sur ce pont. (*Rome en* 1848-49-50.)

J

JEU, DÉLASSEMENTS, PLAISIRS MONDAINS. — La récréation honnête est assurément très-permise ; elle est même obligatoire dans certains cas. Les plus saintes communautés ont quelques heures de *Délassement.* — Mais le jeu sans modération, par intérêt, est un mal : il dégénère en une passion effrénée quelquefois, et devient ainsi la source de mille excès qui ruinent et déshonorent souvent le joueur et sa famille. — Les jeux de hasard surtout furent, dans tous les temps, regardés comme le fléau des nations policées, et les peuples les plus sages dévouèrent au mépris le joueur. — Le jeu enfante beaucoup de désordres, de péchés, d'injustices : aussi Jérémie et la chaste Sara disaient-ils à Dieu : *Seigneur, ayez égard que je n'ai jamais été dans les assemblées des joueurs* (*Jer.* XV ; *Tob.* III). Que les parents surveillent avec soin cette passion naissante chez leurs enfants !

Plaisirs mondains. Sous ces mots on comprend principalement les bals et les spectacles, considérés par tous les moralistes comme des aliments de la vanité, de la prodigalité, surtout de la luxure.

SAINT ANTOINE *et le chasseur.*

Saint Antoine jouait un jour avec ses frères dans son désert ; un chasseur survint et les surprit dans la récréation qu'ils prenaient : il en parut scandalisé. Le saint s'en aperçut. « Bandez votre arc, dit-il au chasseur, et lancez un trait. » Il le fit. « Encore un, » reprit le saint. Le chasseur obéit. « Ne vous lassez point, » continua saint Antoine, en le priant de décocher une troisième flèche, puis une quatrième, une cinquième encore. Enfin le chasseur s'excusant sur ce que la corde de son arc s'était relâchée à force de tirer : « Il faut donc la laisser reposer, » dit le saint. « Eh bien, il en est de même de nos esprits et de nos corps ; ils ont besoin de repos ! Pour leur faire supporter le travail, il est nécessaire de leur donner de temps en temps un peu de relâche : c'est ce que vous nous voyez faire à présent, mes frères et moi. » Le chasseur admira la sagesse du saint solitaire, et finit par applaudir à ce qui avait été d'abord pour lui un sujet de scandale. Belle leçon pour tous ceux qui se scandalisent trop aisément,

et qui, par un excès de sévérité, condamnent les actions même les plus innocentes. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Récréation d'un mendiant.

Je n'ai jamais eu aucun jour mauvais, disait un pauvre mendiant, hors d'état de pouvoir gagner sa vie; je suis toujours très-content. Quand j'ai faim, je loue Dieu; quand il pleut, je l'en bénis; quand on me méprise, qu'on m'injurie et que j'éprouve d'autres misères, j'en rends gloire à mon Dieu, parce que je veux tout ce que Dieu veut, sans aucune réserve. — Je reçois tout ce qui m'arrive avec beaucoup de joie, comme m'étant plus avantageux que toute autre chose; c'est là ce qui me rend heureux. (*Heureuse Année.*)

SAINT JEAN.

On rapporte que saint Jean l'Evangéliste, après avoir rempli les fonctions pénibles de son apostolat, s'amusait à apprivoiser une perdrix, et que, quelqu'un lui ayant témoigné sa surprise, il lui répondit que, comme un arc ne pouvait pas toujours rester bandé, ainsi l'esprit de l'homme ne pouvait pas toujours vaquer au travail.

Le jeune joueur.

Il y a quelques années, dans une des grandes villes de la France, on condamna à périr, par le supplice le plus infamant, un jeune homme d'une famille honnête, et d'une figure extrêmement intéressante. Dès que sa sentence eut été prononcée, un prêtre pieux et zélé entra dans sa prison, pour le fortifier et pour l'exhorter à la mort; mais il le trouva dans l'agitation la plus violente, roulant des yeux furieux, et s'écriant continuellement avec rage : « Ah! maudit jeu, maudit jeu! Que n'ai-je été écrasé par la foudre au moment où, pour la première fois, j'osai toucher les dés et les cartes! » Comme il répétait sans cesse ces paroles, l'homme charitable qui était à ses côtés lui demanda pourquoi il maudissait tant le jeu. « Eh! monsieur, lui répliqua-t-il alors avec un visage enflammé, vous ne voulez pas que je le maudisse! il a été l'unique cause de ma perte. Je m'y livrai d'abord sans défiance, parce que je n'en prévoyais pas les suites funestes. Je m'en promettais même les plus grands avantages, parce qu'au commencement il m'avait été favorable; mais bientôt la fortune se tourna contre moi, et ne me laissa que la passion du jeu. Pour la contenter, j'enlevai d'abord à mes parents tout ce que je pus; ensuite je jouai sur ma parole tous les biens qui pouvaient me revenir; et j'aurais bientôt ruiné ma famille, si elle n'eût pris des précautions pour me faire enfermer. J'en fus informé; et, voulant prévenir le coup qui devait me ravir la liberté, j'abandonnai la maison paternelle, et je me mis à errer de pays en pays; mais, comme la fureur du jeu me suivait partout, et que je n'avais pas les moyens de m'y livrer comme auparavant, j'eus enfin recours... ô ciel! je n'ose achever.... Moi, brigand! moi, qui n'avais reçu de mes parents que des leçons d'honneur et de probité! Ah! maudit jeu! » A ces mots, le jeune homme se tut en fondant en larmes, et en se roulant de rage dans sa prison; mais il en avait assez dit pour faire comprendre que si, par ses vols et ses brigandages, il s'était rendu digne du dernier supplice, c'était le jeu qui en avait été l'unique cause. (*Mentor de la jeunesse.*)

Saint Augustin se reproche amèrement, dans ses *Confessions*, de s'être trop adonné au jeu pendant son enfance, et d'y avoir malheureusement perdu un temps qu'il aurait pu employer à acquérir des connaissances utiles.

Le père d'un joueur.

Un riche habitant de la ville de Riom, voyant son fils prêt à s'oublier au jeu, le laissa faire. Ce jeune homme perdit une somme assez considérable. « Je la payerai, lui dit son père, parce que l'honneur m'est plus cher que l'argent; cependant expliquons-nous : vous aimez le jeu, mon fils, et moi les pauvres; j'ai moins donné depuis que je songe à vous pourvoir; je n'y songe plus : un joueur ne doit point se marier; jouez tant qu'il vous plaira, mais à cette condition : je déclare qu'à chaque perte nouvelle les infortunés recevront, de ma part, autant d'argent que j'en aurai compté pour acquitter de semblables dettes : commençons dès aujourd'hui. » La somme fut sur-le-champ portée à l'hôpital, et le jeune homme n'a pas récidivé. (*Morale en action.*)

CASIMIR.

Casimir, roi de Pologne, jouant un jour avec un de ses gentilshommes, qui perdait tout son argent, en reçut un soufflet dans la chaleur de la dispute. Ce gentilhomme fut condamné à perdre la tête; mais Casimir révoqua la sentence, et dit : « Je ne suis point étonné de la conduite de ce gentilhomme. Ne pouvant se venger de la fortune, il n'est pas surprenant qu'il ait maltraité celui qu'elle favorisait à son préjudice. Le seul coupable qu'il y ait dans cette affaire, c'est moi. Je ne devais point encourager, par mon exemple, la funeste passion du jeu; mais les malheureuses suites de la faute que je viens de faire seront pour moi une leçon qui m'apprendra à ne plus la commettre. »

LE DUC DE MONTMORENCY.

Le duc de Montmorency, pour inspirer au jeune duc d'Enghien, son neveu, le mépris des richesses, lui donna une sage leçon.

En allant dans son gouvernement, il passa par Bourges, rendit visite à ce jeune seigneur, qui y faisait ses études, et lui donna une bourse de cent pistoles pour ses menus plaisirs. A son retour il le vit encore et lui demanda quel usage il avait fait de cet argent. Le duc d'Enghien lui présenta sa bourse toute pleine. Que de parents auraient loué la rare abstinence de leurs enfants en

pareil cas ! Mais le duc de Montmorency pensait bien plus noblement ; il prit la bourse, jeta l'argent par la fenêtre et dit à son neveu : « Apprenez, monsieur, qu'un aussi grand prince que vous ne doit point garder d'argent ; puisque vous ne voulez point l'employer à jouer, il fallait en faire des aumônes et des libéralités. » L'avarice, qui est si hideuse dans les particuliers, est encore plus horrible dans un prince.

Ce même duc jouant un jour, il se trouva sur le jeu environ trois mille pistoles. Un gentilhomme qui était présent dit tout bas à un de ses amis que cette somme ferait sa fortune. Le duc feignit de ne point entendre, mais l'ayant gagnée un moment après, il se tourna vers lui : « Je voudrais, dit-il, que votre fortune fût plus grande, » et il le pria de recevoir cette somme. (*Morale en action.*)

Conséquences du jeu.

Une page funèbre vient de s'ajouter aux annales de Baden-Baden. Un haut personnage russe, le baron Str... a complétement perdu la raison à la suite de pertes énormes au jeu, et est tombé dans des accès de folie furieuse ; il a été transféré dans une maison de santé.

Un événement non moins déplorable s'est produit à Hombourg : le fils d'un des principaux fonctionnaires de la ville de Bonn avait perdu tout son argent sur le tapis vert. En proie sans doute à une hallucination momentanée, il voulut s'enfuir avec un des rouleaux déposés sur le tapis. Il a été arrêté. (*Courrier de Nancy*, 18 juill. 1846.)

PHILIPPE II.

Philippe II chassa de sa cour les comédiens et les farceurs, *comme gens qui ne servent qu'à flatter et à nourrir les voluptés et la fainéantise*, à remplir les esprits oiseux de vaines chimères qui les gâtent, et à causer dans les cœurs des mouvements déréglés que la sagesse et la religion nous commandent si fort d'étouffer. (*Morale en action.*)

Un bal.

La grâce se sert souvent de l'insuffisance des créatures pour nous attirer : c'est ainsi qu'elle a touché le cœur d'un homme fort connu dans le diocèse de Ch.... par son zèle et par ses vertus. Il était officier dans le régiment de... et donnait un bal à quelques dames de la ville où il était en garnison. Au milieu de la nuit, et parmi les plaisirs bruyants auxquels on se livrait autour de lui, il se sentit une lassitude, un dégoût qu'il ne pouvait vaincre. Sa mélancolie devint si forte qu'il pria un de ses amis de faire pour lui les honneurs du bal, et alla se promener sur le bord de la mer, dont le rivage bordait les remparts de la ville. Le spectacle d'un ciel étoilé, celui d'une mer tranquille, dont les flots venaient se briser à ses pieds, le silence et le calme de toute la nature sollicitèrent vivement son cœur, et donnèrent un libre cours à ses réflexions. « Que fais-je ? disait-il, et où cherché-je un bonheur qui me fuit ! Pourquoi m'arrêter aux objets créés, tandis que celui qui a fait ce monde si magnifique s'offre tout entier lui-même pour remplir mes vœux ? O mon Dieu ! s'écria-t-il ensuite comme saint Augustin, que c'est bien en vain que notre cœur se tourne et se retourne de tous côtés, puisqu'il n'éprouve partout qu'inquiétude et que tourment lorsqu'il ne se repose pas en vous ! C'en est donc fait, c'est à vous seul que je veux m'attacher pour toujours ! » Dès qu'il fut de retour chez lui, il mit ordre à ses affaires ; et, se consacrant au service des autels, il devint, ce qu'il est aujourd'hui, un homme puissant en œuvres et en paroles, qui, touché jusqu'aux larmes des vérités qu'il annonce, opère les plus grandes conversions par ses discours et par ses exemples. (*Comte de Valmont.*)

Belle réponse du jeune Albini.

Comme on avait dit souvent au jeune Albini que les spectacles ne sont propres qu'à gâter les mœurs, et qu'on avait fort à cœur de lui en inspirer une vive horreur, on voulut s'assurer si ce qu'on lui avait dit sur ce sujet avait fait impression sur son esprit, et voici le tour qu'on prit pour cela. On chargea un domestique affidé de le mener à la promenade, et on l'avertit en même temps de passer devant la salle des spectacles, et de faire semblant d'y vouloir entrer pour assister à la comédie. Le domestique exécuta l'ordre qu'on lui avait donné, et, au retour de la promenade, il prit le chemin de la salle des spectacles ; mais, dès qu'Albini vit qu'il se disposait à y entrer, il se sépara de lui sans rien dire, et retourna tout de suite au logis. Son père, en le voyant entrer, lui demanda pourquoi il revenait tout seul, et ce qu'était devenu le domestique. Le pieux enfant lui raconta naïvement ce qui s'était passé, et se plaignit en même temps de ce que ce domestique avait voulu le mener à la comédie ; mais le père, attendri, prenant aussitôt la parole, lui répondit en l'embrassant : « Non, mon fils, cet homme n'est point aussi blâmable que vous le pensez. C'est par mon ordre qu'il a fait la démarche dont vous vous plaignez. Je voulais m'assurer, par cette épreuve, si vous seriez fidèle à ce que je vous ai si souvent recommandé. Vous l'avez été ; j'en bénis le Seigneur. Ce qui me reste à désirer, c'est que vous conserviez toujours les mêmes sentiments et le même éloignement pour les spectacles profanes. — Vos vœux seront exaucés, lui répondit Albini ; il suffit que ces spectacles soient dangereux, pour que je me les interdise à jamais. J'aimerais cent fois mieux perdre la vie que mon innocence, que je regarde comme le plus précieux de tous les trésors. » (*Vie de François Albini.*)

Est-il permis d'assister au spectacle?

Bourdaloue, à qui une dame de la cour fit cette question, lui répondit : « Madame,

c'est à vous à me le dire. » En effet, le monde est à cet égard un excellent juge : il parle d'après son expérience, et elle n'est pas favorable à ceux qui justifieraient les spectacles. (*Le Dogme et la morale.*)

Sentiment et exemple de Racine.

Entraîné par la fougue des passions et par l'amour de la gloire, Racine avait d'abord travaillé pour le théâtre avec le plus grand succès, et à ce titre il semblait être intéressé à le défendre ; mais lorsqu'il fut revenu des égarements de la jeunesse, et qu'il examina sa conduite avec les yeux de la religion, bien loin de chercher à se justifier, il se crut obligé de se condamner lui-même, en condamnant les spectacles. Il comparait les auteurs des pièces dramatiques à des empoisonneurs publics, et il reconnaissait avec douleur qu'il était peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs. D'après cette idée, non-seulement il cessa d'écrire pour le théâtre, mais il se fit une loi de ne plus le fréquenter, et il ne recommandait rien tant à son fils que de se l'interdire. Voici ce qu'il lui écrivait, à ce sujet :

« Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies : on doit en jouer à Marly. Il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point... Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller ; et ils auraient très-méchante opinion de vous, si, à l'âge où vous êtes, vous aviez si peu d'égards pour moi et mes sentiments. Je sais bien que vous ne serez pas déshonoré devant les hommes, en allant au spectacle ; mais comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu ? Pensez-vous même que les hommes ne trouvassent pas étrange de vous voir pratiquer des maximes si différentes des miennes ? Songez que M. le duc de Bourgogne, qui a un goût merveilleux pour toutes ces choses, n'a encore été à aucun spectacle. » N'écoutez donc point les jeunes libertins, qui ne manqueront pas de vous dire qu'il n'y a aucun mal à aller à la comédie. » Racine en savait sans doute plus qu'eux sur ce sujet ; et vous venez de voir ce qu'il en pensait. Que son sentiment vous serve de règle, et appliquez-vous à vous-même ce qu'il écrivait à son fils.

Les bals ne sont pas moins à craindre pour la jeunesse que le spectacle ; et un célèbre courtisan qui connaissait parfaitement ce qui s'y passe, ayant été consulté par un évêque, lui répondit en ces termes : « Je n'ai jamais douté que les bals ne fussent très-dangereux. Ce ne sont d'ordinaire que des jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister à la tentation dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferaient des anachorètes... Ainsi, je tiens qu'il ne faut point aller au bal, quand on est chrétien ; et je crois que les directeurs feraient leur devoir, s'ils exigeaient de ceux dont ils gouvernent les consciences qu'ils n'y allassent jamais. » (*Mentor des enfants.*)

FÉNELON.

« On voit, dit Fénelon, des parents, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics ; ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation, et ils la regarderaient comme triste et austère si elle ne souffrait ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connaissance de l'esprit humain pour ne pas voir que ces sortes de divertissements ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée à laquelle on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocents. » (*Morale en action.*)

Le spectacle.

L'auteur du *Comte de Valmont* a dit : « Quelqu'un de ma connaissance se souviendra toujours que, dans sa plus tendre jeunesse et presque dans son enfance, la récompense d'un *accessit* fut pour lui d'être mené à l'Opéra, qu'il n'avait jamais vu. Le premier essai de ce spectacle sur son âme fut de lui causer une espèce de délire, dont il ne revint que longtemps après. Jamais le souper ne lui parut si long, il n'aspirait qu'au moment où il pourrait, seul avec lui-même, faire revivre toutes les images dont il s'était rempli, tous les sentiments qu'il avait éprouvés. Une partie de la nuit se passa dans ces agitations ; et rien, comme il l'a avoué depuis, ne contribua davantage à développer de si bonne heure et avec tant de force les passions qui l'égarèrent si longtemps. »

Voltaire lui-même parle ainsi des pièces de théâtre, dans la dissertation qui précède sa *Sémiramis*. « D'environ quatre cents tragédies qu'on a données au théâtre depuis qu'il est en possession de quelque gloire en France, il n'y en a pas dix ou douze qui ne soient fondées sur une intrigue d'amour. C'est presque toujours la même pièce, le même nœud, formé par une jalousie et une rupture, et dénoué par un mariage... : c'est une coquetterie perpétuelle. »

« Les femmes, dit-il ailleurs, qui parent nos spectacles, ne veulent point souffrir qu'on leur parle d'autre chose que d'amour. »

L'abbé Clément rapporte ce beau trait de madame Henriette de France. « Elle disait un jour à une personne qu'elle honorait de quelque confiance, qu'elle ne concevait pas comment on pouvait goûter quelque plaisir aux représentations du théâtre ; que, pour elle, c'était un vrai supplice. La personne à qui elle parlait ainsi ne put s'empêcher d'en marquer de l'étonnement, et prit la liberté de lui en demander la raison. Je vous avoue, répondit la princesse, que quelque gaie que je sois en allant à la comédie, sitôt que je vois les premiers acteurs paraître sur

la scène, je tombe tout à coup dans la plus profonde tristesse : « Voilà, me dis-je à « moi-même, des hommes qui se damnent « de propos délibéré pour me divertir. » Cette réflexion m'occupe et m'absorbe tout entière pendant le spectacle : quel plaisir pourrais-je y goûter ? » (*Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde.*)

La Mothe a marqué les mêmes regrets ; et, travaillant encore pour la scène française, voici l'aveu qu'il fait au public dans son discours sur la tragédie : « Nous ne nous proposons pas d'éclairer l'esprit sur le vice et la vertu, en les peignant de leurs vraies couleurs. Nous ne songeons qu'à émouvoir les passions par le mélange de l'un et de l'autre ; et les hommages que nous rendons quelquefois à la raison ne détruisent pas l'effet des passions que nous avons flattées. Nous instruisons un moment, mais nous avons longtemps séduit ; et, quelque forte que soit la leçon de morale que puisse présenter la catastrophe qui termine la pièce, le remède est trop faible et vient trop tard. »

A ces autorités on peut joindre celles des auteurs plus modernes encore.

Le Franc, de l'Académie française, et auteur de *Didon*, parle ainsi contre les spectacles, en se déclarant contre quelqu'un qui en prenait la défense : « On s'efforce depuis longtemps de réduire en problème théologique cette question : *Si c'est un péché d'aller à la comédie.* On ne manque pas d'appuyer la négative de toutes les distinctions possibles, de toutes les conditions capables de rassurer; on exige qu'il n'y ait rien de déshonnête ni de criminel dans la pièce; que celui qui va au spectacle n'y apporte point de penchant au vice, ni une âme facile à émouvoir ; qu'il y soit maître de son cœur, de ses pensées, de ses regards : que rien de ce qu'il entend, que rien de ce qu'il voit, ne soit pour lui une occasion de chute ni de tentation. Cette théorie est certainement admirable : qui me répondra de la pratique? Sera-ce notre casuiste? qu'il aille plutôt à la comédie ; au retour, je m'en rapporte à lui. »

Sentiments d'un sauvage sur la danse.

Un homme, élevé loin de la corruption de nos Etats policés, dans les mœurs simples et vraies de la nature, est conduit en France dans un âge où il peut juger sainement des objets. Il n'avait vu jusque-là que des déserts, des forêts et des mers. Tout est nouveau pour lui, tout lui paraît extraordinaire dans nos grandes cités ; il regarde avec étonnement la belle régularité des maisons particulières, la majesté des temples et la magnificence des palais... Des jeunes gens, curieux de connaître l'impression que produira sur le sauvage le spectacle d'un bal, lui proposent de l'y conduire. Leur offre est accepté, au grand plaisir des jeunes gens, qui se font une fête de jouir de la surprise et des transports d'admiration de l'étranger. Le bal commence; le sauvage considère tout en silence. Il écoute les sons voluptueux d'une musique efféminée ;.... Il regarde la nombreuse jeunesse des deux sexes, parée avec tout l'art et toute l'élégance qui peuvent plaire aux yeux et séduire tous les sens ; il voit comment une mesure savante sépare, éloigne, rapproche et unit cette jeunesse, qui dans tous ses mouvements s'étudie à plaire.... Il paraît étonné, mais aucun signe d'admiration ne lui échappe. Enfin, impatients de connaître l'effet de leur épreuve, les jeunes gens interrogent le sauvage. Quelle est leur surprise, quand ils entendent cette réponse naïve : « En vérité, il n'est pas possible de trouver un moyen plus efficace pour séduire les âmes et corrompre les mœurs !... » (*Rapporté par saint Charles Borromée.*)

Les maisons de jeu.

Quelques jeunes gens, passant sur le quai Napoléon, vers neuf heures du soir, aperçurent un homme misérablement vêtu, marchant rapidement, et auquel ils entendirent prononcer ces mots : « Il faut en finir !... » Puis ils le virent se diriger vers le pont d'Arcole. S'élançant sur ses traces, les jeunes gens arrivèrent assez à temps pour retenir cet individu, qui allait se précipiter dans la rivière. Cet homme opposa la plus vive résistance. « Laissez-moi, s'écriait-il, je suis malheureux, je veux mourir ! » On le conduisit chez le commissaire de police. Là il refusa de se faire connaître ; on crut avoir affaire à un aliéné et on le fit fouiller. Le magistrat ne fut pas peu surpris de trouver sur lui des papiers, des titres de noblesse et un passeport de date ancienne au nom du sieur de D..., sous-préfet, etc.; plus, un certificat portant les mêmes noms, et établissant que celui auquel il s'appliquait avait été employé à l'enlèvement des boues de Paris.

Ces faits motivèrent une enquête, à la suite de laquelle il a été constaté que l'individu en question était bien R... de D..., appartenant à une famille noble. Resté à vingt ans maître d'une fortune assez considérable, D... a mené une existence des plus agitées. Habitué des maisons de jeu du Palais-Royal, il perdit presque tout son avoir, et chercha ensuite à rétablir sa position par un riche mariage. Ses amis, espérant le voir changer de conduite, facilitèrent son union avec une riche héritière, et D... embrassa la carrière administrative. Il était sous-préfet dans un département lorsqu'éclata la révolution de 1830. Privé de son emploi à la suite des événements, il se lança dans les spéculations commerciales et fit des pertes assez importantes. Il rêvait une combinaison à l'aide de laquelle il espérait ruiner à son profit les maisons de jeu de Hombourg, Spa, Wiesbaden, lorsque survint la mort de sa femme. Cette circonstance lui permit de réaliser les restes de sa fortune et d'exécuter son projet.

Deux ans après, il revenait en France complétement ruiné. Abandonné par la fa-

mille de sa femme, il devenait tour à tour agent d'assurances, agent de remplacement militaire, agent d'affaires tenant bureau de placement, etc., et il tomba graduellement dans une profonde misère. Réduit au dénuement le plus complet, D... était, il y a quelques mois, employé au nettoiement des boues; mais comme il était continuellement ivre, il perdit bientôt, pour cette cause, sa dernière ressource. C'est alors que, ne sachant que faire, il avait pris la résolution d'en finir avec la vie par un suicide, qu'il a tenté d'accomplir comme nous l'avons dit. D..., qui est aujourd'hui âgé de soixante ans, a été conduit à la Préfecture, pour être envoyé dans un dépôt de mendicité. (*La Voix de la vérité*, 30 mars 1851.)

JEUNE, ABSTINENCE. — Le jeûne consiste à se priver d'aliments gras, et à ne faire qu'un repas, auquel il est maintenant permis d'ajouter une légère collation. — Cette pratique a toujours existé dans la vraie religion; le Saint-Esprit la recommande et lui attribue la merveilleuse efficacité d'effacer les péchés, et d'apaiser la colère divine. — L'obligation de jeûner est *grave*, on ne s'y soustrait que par quelque raison légitime, les infirmités, les travaux pénibles.

Ceux qui ne peuvent pas jeûner ne sont pas dispensés pour cela de l'*abstinence* ou privation d'aliments gras; de même ceux qui ne peuvent observer l'abstinence, mais qui peuvent jeûner, ne sont pas dispensés du jeûne. — L'Eglise apprécie les motifs qui peuvent dispenser d'obéir sur ce point à ses lois.

Le jeûne a été institué pour imiter le jeûne de Jésus-Christ, pour nous préparer à la communion pascale et aux solennités, pour consacrer à Dieu les saisons de l'année, pour pratiquer la pénitence et affaiblir les passions. Il est faux que le jeûne sagement supporté nuise à la santé, que ce soit une pratique superstitieuse.

Saint Fructueux.

Saint Fructueux, évêque de Tarragone en Espagne, fut condamné à mort pour la foi en 259; allant au martyre à dix heures du matin, un jour de jeûne, il refusa un breuvage qu'on lui présenta, quoiqu'il fût épuisé par sa longue captivité, et qu'il eût besoin de reprendre ses forces pour soutenir le combat. « C'est jeûne, dit-il, je ne boirai pas; la mort même ne me fera pas violer la loi. » (*Le dogme et la morale.*)

Saint Macaire d'Alexandrie.

Saint Macaire d'Alexandrie, pour s'accoutumer à vaincre le sommeil qui l'accablait, passa plusieurs jours sans s'asseoir, il se contentait de prendre un peu de repos la tête appuyée contre un mur. Il pesait le pain qu'il devait manger, et mesurait l'eau qu'il devait boire, afin de n'en point prendre jusqu'à rassasier sa faim et assouvir sa soif. Ce fut en combattant ainsi ses désirs qu'il devint si parfait et fut si favorisé de Dieu, qu'il éprouvait, dans la contemplation, un avant-goût des délices du ciel. (*Heureuse Année.*)

Pensées et actes de saint Vincent de Paul.

Ce saint regardait son corps comme son plus grand ennemi; il le traitait d'une manière très-austère, faisant usage de cilice, de chaînes et de ceintures de cuir armées de fer. Tous les matins, dès son lever, il prenait une rude discipline. Il couchait sur une simple paillasse, et se levait toujours à l'heure fixée pour la communauté, quoique ses affaires ou ses infirmités ne lui eussent pas permis de reposer deux heures. Accablé de sommeil pendant la journée, il l'éloignait de ses yeux en se mettant dans une situation gênante. Pendant l'hiver il ne se chauffait presque pas. En un mot, il était très-attentif à ne laisser échapper aucune occasion de se mortifier. Il aurait pu dire avec un saint : Je tue mon corps, de peur qu'il ne tue mon âme.

Il était tellement maître de sa langue, qu'on ne lui entendait jamais dire de paroles inutiles; lorsqu'il était surchargé d'occupations, ce qui arrivait souvent, il avait coutume de dire : Que Dieu soit béni; il faut être très-content de ce qu'il daigne nous envoyer.

Il écrivait à quelqu'un : « Comme la sainteté consiste à vouloir ce que Dieu veut, la sagesse consiste à juger des choses comme Dieu en juge; or, qui sait si votre sentiment est toujours conforme à celui de Dieu? Combien de fois n'avez-vous pas été obligé de reconnaître que vous vous êtes trompé dans vos jugements ?

Le voleur.

Un fameux voleur qui vivait sur les montagnes de Trente, sollicité par un religieux de changer de vie, ne lui donna pour réponse que ces mots : Il n'y a plus de remède pour moi. Non, lui dit alors le religieux, fais ce que je vais te dire : jeûne tous les samedis en l'honneur de Marie, ne maltraite personne pendant ce jour-là, et elle t'obtiendra la grâce de ne pas mourir dans ton péché. Le voleur docile fait vœu d'exécuter ce conseil, et, pour ne pas le violer, dans la suite il alla sans armes le samedi; mais il arriva que pendant un samedi il fut rencontré par les agents de la justice, auxquels il ne fit aucune résistance, pour ne pas transgresser son vœu. Le juge, à la vue de cet homme à cheveux blancs, veut l'exempter de la peine de mort. Non, dit alors le voleur, déjà touché par la grâce que lui avait obtenue Marie, je veux mourir en punition de mes péchés. Alors, dans la salle même où l'on rendait justice, il fait la confession publique de tous les crimes de sa vie, mais avec une telle abondance de pleurs, que tous les assistants en furent attendris jusqu'aux larmes. Il fut décapité et enterré sans honneur dans une fosse. Mais, quelque temps après, on vit la Mère de Dieu faisant enlever le cadavre par quatre vierges; elles l'enveloppèrent dans une riche étoffe chamarrée d'or, et

le portèrent à l'une des portes de la ville. Alors Marie s'adressant aux gardes : Allez, de ma part, dire à l'évêque de donner une sépulture honorable dans telle église à ce défunt, parce qu'il a été un de mes serviteurs. L'évêque exécuta cet ordre avec un immense concours de peuple, et on trouva dans une bière le cadavre couvert d'un riche drap mortuaire. Depuis ce temps, ajoute Césaire, tous les habitants de ce pays jeûnèrent le samedi. (Theoph. Rayn., *de S. Laer.*, chap. 15.)

Le jeûne, loin d'abréger la vie, est un excellent moyen pour la prolonger.

Les hommes les plus mortifiés sont ceux qui ont poussé le plus loin leur carrière. Les vieux Pères du désert, qui ont jeté un si vif éclat par la vie sainte et pénitente qu'ils ont menée, en sont des preuves frappantes : saint Paul, premier ermite, qui ne buvait que de l'eau et ne mangeait qu'un petit pain tous les jours, vécut jusqu'à l'âge de 113 ans ; saint Paphnuce, saint Sabas et saint Jean d'Egypte parvinrent à près de 100 ans ; saint Antoine, dont la vie était si austère, ne mourut qu'à 105 ans; saint Jean le Silentiaire, saint Théodose, abbé, saint Jacques, ermite en Perse, atteignirent également 104 et 105 ans. Les Esséniens, qui vivaient très-sobrement et qui se livraient à des jeûnes rigoureux, étaient remarquables par leur longue vie. Un grand nombre d'entre eux allèrent jusqu'à un siècle. Or, si dans les climats brûlants de la Syrie et de l'Egypte, où on vit moins longtemps que dans les pays plus froids et plus tempérés, on voyait de fréquents exemples de longévité parmi ceux qui offraient à Dieu leurs corps comme une hostie vivante, quels avantages pour la santé résulteraient de l'observation des règles d'une pénitence plus facile, telle que l'Eglise la prescrit ! combien de personnes de mauvaise santé trouveraient dans le jeûne un remède efficace pour se rétablir? (*Vie des Pères du désert.*)

LE JEUNE THÉODOSE.

Le jeune Théodose, qui était d'une illustre maison, soupirait toutes les fois qu'il voyait la table de son père chargée de tant de mets si exquis et si délicats. A quoi bon, disait-il, cette abondance et cette superfluité, puisqu'il faut si peu de chose pour la nourriture de l'homme ? Il mangeait avec tant de circonspection, que son plus grand scrupule était d'avoir trop donné à la nature pendant le repas. Il disait ordinairement : que l'intempérance est la source d'une infinité de péchés ; au contraire, la tempérance est un moyen très-efficace pour se conserver dans la grâce de Dieu et pour s'exercer dans la pratique de toutes les vertus. En effet, il mourut comblé de mérites, après avoir mené une vie plus angélique qu'humaine dans le désert, sous la conduite de saint Pacôme. (Saint JÉRÔME, *Vie de saint Pacôme.*)

CHARLEMAGNE.

L'usage de jeûner, du temps de Charlemagne, était de ne faire qu'un repas à trois heures du soir. Cet empereur faisait célébrer la messe dans son palais, les jours de jeûne du carême, à deux heures après midi, ensuite vêpres, après quoi il se mettait à table. Un évêque, qui se trouva à la cour, surpris et scandalisé de cette nouveauté, ne put s'empêcher d'en dire librement sa pensée à l'empereur. Le prince, plein de modération, prit sa remontrance en bonne part; mais, pour justifier sa conduite dans l'esprit de ce prélat, il lui enjoignit d'attendre, pour manger, que les officiers de sa cour se missent à table.

Charlemagne était servi par les ducs et les rois des nations qu'il avait domptées. Ces rois et ces ducs mangeaient ensuite et étaient servis par les comtes, ceux-ci par les gentilshommes, et ainsi de suite, en sorte qu'il était minuit quand les derniers officiers se mettaient à table. L'évêque, après avoir ainsi jeûné le temps du carême qu'il passa à la cour, comprit que ce n'était point par intempérance que ce grand prince avançait son repas de deux ou trois heures au plus, mais par la nécessité de ne point retarder la réfection de ses derniers officiers au delà de minuit.

Ce récit nous montre un grand empereur et toute sa cour, qui observent exactement le jeûne du carême. L'alarme d'un évêque au soupçon d'un relâchement qui n'est qu'apparent, est une preuve qu'il ne s'en était alors introduit aucun dans la pratique du jeûne, ni pour l'unité ni pour l'heure du repas.

Jeûne des premiers chrétiens.

Les jeûnes des premiers siècles du christianisme étaient bien plus austères que les nôtres. On ne faisait qu'un seul repas et on attendait jusqu'au coucher du soleil pour rompre le jeûne. Il y en avait qui observaient l'*Homophagie*, c'est-à-dire, ne se nourrissaient que d'aliments crus ; d'autres, la *Xérophagie*, c'est-à-dire, ne faisaient usage que d'aliments secs, comme les noix, les amandes. Plusieurs jeûnaient au pain et à l'eau. La coutume de jeûner en carême jusqu'au soir a duré jusqu'au XIIe siècle, et saint Bernard, qui vivait en ce temps-là, assure que les rois, les princes, le clergé et le peuple, tous sans distinction, ne rompaient le jeûne en carême que vers le soir.

STANISLAS.

Les mortifications, les austérités mêmes de la vie chrétienne, ne pèsent, au jugement de ce prince, que sur les chrétiens lâches qui ne sont occupés que du soin de s'y soustraire. « Ennemis d'autant plus dangereux de la religion, dit-il, qu'ils la représentent aux autres telle qu'elle leur paraît à eux-mêmes, comme un fantôme effrayant par ses rigueurs. » Les lois du jeûne et de l'abstinence n'étaient pas seulement des lois sacrées pour lui, il enchérissait encore sur le précepte. Les veilles des jours où il devait s'approcher des saints mystères, tous les

vendredis de l'année et souvent les samedis, étaient pour lui des jours de jeûne. Pendant le carême, fidèle observateur de l'ancienne discipline de l'Eglise, il ne faisait qu'un repas, sans se permettre la collation ; et les vendredis, il s'interdisait l'usage du poisson et des œufs. Depuis son dîner du jeudi de la semaine sainte jusqu'au samedi suivant à midi, il se refusait toute espèce de nourriture, même le pain et l'eau ; et cet intervalle spécialement consacré à la mémoire de la passion du Sauveur du monde, il l'employait, autant que le lui permettaient ses affaires, à la prière, à la visite des églises et des maisons de charité, et à répandre des aumônes. Neuf jours entiers de jeûne et d'abstinence lui servaient, chaque année, de préparation à la fête de Noël. En un mot, l'austérité de sa vie retraçait à notre siècle ce que l'histoire nous apprend de la ferveur des premiers fidèles ; et ce qu'il avait pratiqué dans sa jeunesse et dans la vigueur de l'âge, il le trouvait praticable encore dans son extrême vieillesse. Ce ne fut que par soumission à l'autorité sainte, qu'il respectait dans son pasteur, qu'il consentit, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, non pas à s'écarter du précepte, mais à modérer les rigueurs qu'il y ajoutait. Ces détails feront sans doute lever les épaules à nos prétendus philosophes, et ils ne manqueront pas de les taxer de petitesse d'esprit : mais ceux qui savent que Stanislas était un des plus beaux génies de son siècle, et un vrai philosophe chrétien, ne pourront s'empêcher de les admirer et d'en être édifiés. (*Anecdoctes chrétiennes.*)

Réponse d'un catholique à un protestant.

Un protestant raillait un catholique sur les jeûnes de l'Eglise. « N'avez-vous pas aussi des jeûnes dans votre communion? lui demanda le catholique. — Oui, répondit le protestant ; mais nous n'en avons qu'un, ou par extraordinaire au plus deux par an. — Quel si grand mal y a-t-il donc, reprit le catholique, de pratiquer de temps en temps dans l'année une œuvre de pénitence que les chrétiens les plus sobres en mortification se font un devoir d'observer au moins une fois par an? » (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'officier.

Un officier, qui avait été élevé dans les principes de l'église catholique, commença à les abandonner dès qu'il arriva à l'âge des passions ; et peu à peu il se corrompit tellement qu'il se plaisait même à tourner la religion en ridicule. Mais les remords qui l'agitèrent, après avoir assisté à quelques exercices d'une mission, finirent par le ramener à la foi de ses pères, et il alla se confesser. Le vendredi suivant, étant à dîner avec plusieurs de ses camarades qui le raillaient, parce qu'il ne voulait manger que du maigre, il s'adressa à leur honneur et leur dit : Si vous étiez d'une société dont les règlements vous défendissent de faire une chose, le feriez-vous ? Eh bien, je suis dans ce cas ; je me soumets aux règlements de la société religieuse à laquelle j'appartiens. Alors ses camarades cessèrent de le railler, et ne purent s'empêcher d'approuver sa conduite. (LETENNEUF *Lettres au P. Guyon.*)

L'aqua ardenta.

En 1723, un capitaine anglais, après avoir couru mille dangers et subi les plus cruels traitements de la part des pirates qui le dépouillèrent, était depuis longtemps à la merci des flots, lorsqu'il découvrit, non loin de *Punta de Sal*, aux îles du Cap-Vert, une petite baie assez profonde; dans laquelle il s'engagea aussitôt. S'étant approché du rivage, il jeta l'ancre. La nuit fut assez calme, il la passa tranquillement dans cet endroit.

Aux premiers rayons du soleil, trois nègres parurent sur le bord de la mer, et, n'apercevant que le capitaine et son fidèle matelot sur le bâtiment, se jetèrent à l'eau et parvinrent en nageant jusqu'à lui. Ces insulaires lui rendirent beaucoup de services. Pour les récompenser, il leur offrit un verre d'eau-de-vie, en regrettant que les pirates ne lui en eussent pas laissé davantage pour pouvoir leur en donner plus libéralement. Ils refusèrent d'en boire. « Puisque tu en as si peu, lui dirent ces bons noirs, et que tu es accoutumé à cette liqueur, garde-la pour tes besoins. L'eau est notre boisson naturelle, et nous nous en trouvons fort bien. Jamais nous n'avons goûté d'*aqua ardenta* (liqueur chaude : c'est ainsi qu'ils appelaient l'eau-de-vie). Cependant, nous savons bien qu'elle est bonne; mais nous nous souvenons qu'un pirate ayant abordé dans notre île avec une forte provision de cette liqueur, en donna beaucoup aux habitants. La plupart de ceux qui en burent devinrent *fous* pendant plusieurs jours, et d'autres furent dangereusement malades. » Ils ne pouvaient comprendre qu'il se trouvât des nègres qui désirassent être enlevés par quelque pirate, pourvu qu'ils fussent conduits dans une région où cette *liqueur chaude* fût en abondance. (*Trésor des Noirs.*)

BOILEAU.

Le duc d'Orléans invita le célèbre Boileau à dîner : c'était un jour maigre, et l'on n'avait servi que du gras. On s'aperçut qu'il ne touchait qu'à son pain. « Il faut bien, lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les autres : on a oublié le maigre. — Vous n'avez qu'à frapper du pied, monseigneur, lui répondit le poëte, et les poissons sortiront de terre. » Cette réponse de Boileau plut au prince ; et sa constance à ne vouloir point toucher au gras fit honneur à sa religion. (*Dict. d'éducation.*)

Dispense du jeûne.

L'Eglise n'est pas une mère barbare ; elle adoucit ses lois disciplinaires quand le véritable bien de ses enfants le demande. Trois causes peuvent autoriser cette dispense : l'incapacité physique, telle que celle des enfants et des malades; l'épuisement occa-

sionné par de grands travaux, ceux des laboureurs, des soldats en temps de guerre, des voyageurs à pied, et enfin la vue d'un plus grand bien, comme de veiller un malade, de prêcher, etc. Saint Grégoire le Grand, informé que Marinian, archevêque de Ravenne, avait vomi du sang, lui écrivit : « Je ne vous exhorte pas seulement à ne pas jeûner, je vous défends expressément de le faire. Les médecins ayant déclaré que le jeûne était nuisible dans une maladie comme la vôtre, je ne vous permets de jeûner que cinq jours dans l'année pour les principales fêtes. » Voici un exemple d'une dispense encore plus forte. Saint Spiridion, évêque de Thrimitonte, dans l'île de Chypre, avait coutume de passer plusieurs jours sans manger, ainsi que sa famille ; ce qui était assez ordinaire, surtout dans la semaine sainte, aux personnes d'une piété particulière. Un étranger vint chez lui durant ce temps, et réclama l'hospitalité. Spiridion, le voyant exténué de fatigue et de besoin, ordonna à sa fille Irène de laver les pieds de son hôte, et de lui donner à manger. Irène répondit à son père qu'il n'y avait ni pain ni farine dans sa maison, et qu'on n'en avait pas fait provision à cause du jeûne. Spiridion fit ses excuses à son hôte, et pria Dieu ; puis il commanda à sa fille de faire cuire de la chair de porc qu'on avait salée pour le temps pascal. Lorsqu'elle fut cuite, le saint évêque fit mettre le voyageur à table, et, s'asseyant auprès de lui pour remplir les devoirs de l'hospitalité, il mangea le premier, et invita son hôte à en faire autant. Celui-ci voulut s'en défendre, en disant qu'il était chrétien. « C'est pour cette raison même, répondit Spiridion, que vous devez manger ce que je vous offre, puisque, suivant la parole de Dieu, tout est pur pour ceux qui sont purs. »

Louis XVI *âgé de vingt ans.*

On se souviendra toujours de ce bon mot de Louis XVI, recueilli par quelqu'un qui l'avait entendu. Ce monarque, âgé de vingt ans, dit à la fin du premier carême qu'il avait passé sur le trône : « Je me suis tiré de celui-ci sans peine, mais j'aurai un peu plus de mérite le carême prochain.—En quoi donc, sire? lui dit un courtisan.—C'est, reprit le roi, parce que je n'ai eu cette année que le mérite de l'abstinence, j'aurai de plus celui du jeûne au carême prochain, puisque j'aurai atteint vingt-un ans. — Le jeûne! sire, il est incompatible avec vos occupations et vos exercices. Après le travail, vous allez à la chasse ; et comment pourriez-vous jeûner sans altérer votre santé?—La chasse, répliqua le pieux monarque, est pour moi un délassement ; mais je changerai de récréation, s'il le faut ; car le plaisir doit céder au devoir. » Le carême suivant, le roi a chassé, mais il a jeûné en même temps.

Louis XVI *et un officier.*

Depuis la fin du règne de Louis XV, le relâchement s'était glissé à la cour. On servait maigre et gras tous les jours d'abstinence, quand il y avait eu chasse. Louis XVI fit réformer cet abus ; il montra même à cet égard que sa soumission aux lois de l'Eglise était aussi parfaite qu'éclairée. Un vieil officier, soutenant que ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme, se croyait, d'après ce principe, dispensé de la règle commune : « Non, monsieur, reprend Louis avec véhémence ; ce n'est point précisément de manger de la viande qui souille l'âme et fait l'offense ; c'est la révolte contre une autorité légitime, et l'infraction de son précepte formel. Tout se réduit donc ici à savoir si Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de commander à ses enfants, et à ceux-ci l'ordre de lui obéir : le catéchisme l'assure ; mais, puisque vous lisez l'Evangile, vous eussiez dû voir que Jésus-Christ dit quelque part : *que celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen*, et je m'en tiens là. » (*Vertus de Louis XVI.*)

Louis XVI *et le verre d'eau.*

Louis XVI, devenu le jouet de ses persécuteurs, fut mis à toutes sortes d'épreuves. Ses bourreaux, qui se faisaient une gloire sacrilége de se révolter aussi bien contre l'Eglise que contre leur légitime souverain, lui servirent du gras un jour de vendredi, ne se contentant pas de l'avoir privé de sa liberté, mais voulant encore tyranniser sa conscience. Sans articuler aucune plainte, le roi prit un verre d'eau, y trempa un peu de pain, et, en souriant, prononça ces mots : *Voilà mon dîner!* Quel exemple! (Marguet, *Essai sur l'abstinence.*)

Autre exemple.

Une mère de famille fut invitée à dîner. Elle emmena avec elle sa fille âgée de dix ans. C'était un jour maigre, et la table fut servie en gras. Toutes les personnes présentes acceptèrent sans façon, mais la petite fille refusa, alléguant avec ingénuité la circonstance du jour. On insista pendant tout le repas, mais inutilement. Sa mère, assez lâche pour suivre l'exemple des autres, joignit ses instances à celles de tous les convives, et ne gagna rien sur son esprit. Cette résistance fit son effet sur la mère, qui commença à sentir les reproches de sa conscience, et en sortant de là : « Je suis bien affligée, ma bonne enfant, lui dit-elle en l'embrassant, de t'avoir excitée à cette transgression ; tu as eu raison de ne pas céder aux sollicitations qu'on t'a adressées, et moi, j'ai eu tort de te donner ce scandale ; mais sois assurée que je ne t'engagerai plus à une pareille faute, et que moi-même, avec la grâce de Dieu, je ne m'en rendrai plus coupable de toute ma vie. » (*Piété du jeune âge.*)

M. Véron de Forbonnais.

M. Véron de Forbonnais, inspecteur général des manufactures, etc. (mort à Paris en 1800), étant venu passer quelque temps au sein de sa famille, un de ses parents, après l'avoir invité à dîner *un vendredi*, lui dit en

plaisantant : *Sans doute qu'une poularde ne vous fera pas peur? — Monsieur*, répondit M. de Forbonnais, *je ne suis pas au-dessus de la loi, et personne ne doit s'y mettre.* On profita de la leçon, et le dîner fut servi en maigre. (M*** DE B.)

Saint Pie V.

Lorsqu'on était admis à son audience, après avoir traversé les salles du Vatican, brillantes de marbre, étincelantes d'or, parsemées de chefs-d'œuvre, on était fortement saisi en apercevant ce vieillard, vêtu d'une grossière étoffe, comme à l'époque où il était moine à Sainte-Sabine, et le visage amaigri par les jeûnes fréquents dont l'habitude lui était restée sur le trône pontifical. Dans ses derniers jours, quoique sa faiblesse fût extrême, il voulut que son régime fût conforme aux lois de l'Eglise pendant le carême. Le trait suivant, raconté par son historien, prouvera jusqu'à quel point ce grand homme était accoutumé à mortifier ses sens pour conserver à son esprit la liberté et l'indépendance des enfants de la lumière. Son maître d'hôtel, le voyant abattu et presque réduit à l'inanition, crut que la religion même n'interdisait pas de le tromper, afin de lui procurer quelque soulagement. Du jus de viande fut mêlé aux légumes qu'on lui présentait; mais le pontife, accoutumé à une austérité rigoureuse, eut à peine porté ce mets à sa bouche, qu'il reconnut la fraude, et, appelant son maître d'hôtel, il lui dit avec une amère affliction : « Mon ami, voulez-vous donc que, pour si peu que j'ai à vivre, je transgresse les lois que j'ai toujours professées, et que Dieu m'a fait la grâce de garder inviolablement depuis cinquante-trois ans. » (*Vie de saint Pie V*, par M. de Falloux.)

Auguste Ferron de la Sigonnière.

Auguste Ferron de la Sigonnière, élève du petit séminaire de Saint-Anne d'Auray, montra dans toutes les circonstances la plus vive horreur pour les moindres fautes. Le samedi saint 1828, peu de jours avant sa mort, étant allé, malgré son extrême faiblesse, visiter les pauvres avec son professeur et quelques congréganistes de sa classe, on trouva un nid où il y avait des œufs. On se les partagea, et plusieurs proposèrent de les manger. Quelqu'un fait alors la remarque que les œufs sont défendus dans la semaine sainte. Auguste jette aussitôt le sien, disant qu'il ne voudrait pas, pour tout l'or du monde, violer en quoi que ce puisse être la loi de l'Eglise. Là-dessus un des élèves demanda s'il y aurait plus qu'un péché véniel à enfreindre l'abstinence des œufs. *Eh! quand il n'y aurait qu'un péché véniel*, répondit-il avec chaleur, *j'aimerais mieux mourir que de le commettre.* (*Souvenirs de S.-Acheul*, pag. 459.)

Le Ramazan.

Les Turcs ont aussi leur carême; mais dans quel esprit, pourquoi et comment l'observent-ils. Voici ce qu'écrivait de Constantinople un missionnaire, le 25 juillet 1849.

« Le Ramazan, mois du jeûne musulman, a commencé avant-hier. Une salve d'artillerie l'annonça à toute la population de la capitale, sur l'apparition de la nouvelle lune, qu'il faut voir distinctement, sans s'en rapporter aux indications de l'almanach. A ce sujet naissent parfois de plaisantes contestations, lorsque le ciel est couvert, ce qui peut alors, pour certains lieux, allonger ou raccourcir d'un ou deux jours ce temps de bizarre abstinence. Bizarre est bien le mot : quelle pénitence, en effet que celle qui permet non-seulement de nuit les privations imposées le jour, mais prescrit encore de s'en dédommager par un redoublement de plaisirs, par un raffinement de luxe, de cuisine, et par un surcroît de liberté qui dégénère en licence! Le peuple, qui peine aux gros ouvrages, pâtit seul, obligé qu'il est de travailler à jeûn pour gagner le pain noir qu'il ne peut rompre avant le signal canonique du coup de canon. Aussi les artisans, les manœuvres et les laboureurs musulmans font-ils à quatre la besogne d'un seul chrétien. Le plus dur sacrifice n'est pas généralement pour eux celui de la nourriture ou de tout breuvage, mais bien de la pipe, besoin impérieux dont peuvent juger nos fumeurs. Aussi, quand approche l'heure de la réfection du soir, attendue avec une impatience et une mauvaise humeur qui enlèvent déjà au jeûne une large part de son mérite, voit-on tous les Turcs sur les places et à la porte des cafés, le *tchibouq* chargé et pressant déjà des lèvres l'ambre qui semble leur rendre la vie et la gaieté avec sa fumée narcotique.

Les administrations et les bureaux, tout le gouvernement, en un mot, chôment pendant la durée de ce mois lunaire; les jours qui le précèdent ou le suivent sont marqués par des fêtes.

JUSTICE, vertu morale, qui consiste non-seulement à ne blesser jamais le droit d'autrui, mais encore à rendre à chacun ce qui lui est dû. — Il y a diverses espèces de justice : *commutative*, *distributive*, *légale*, etc.

L'idée de justice prend sa source dans la religion : car, 1° la justice suppose un droit; or, sans la loi divine, rien ne peut plus être juste ou injuste que dans un sens très-impropre. C'est pour cela que le communisme, par exemple, est diamétralement contraire à l'enseignement divin. 2° Les droits et par conséquent les devoirs de justice changent de face selon l'aspect sous lequel on considère l'homme. Si l'homme, par exemple, n'a en lui rien de mauvais, comme le prétendent plusieurs écoles, il peut donc tout faire, selon son intérêt, son plaisir. 3° Rien n'est bien souvent aussi difficile que de distinguer ce qui est ou n'est pas juste. La preuve : Quelle était la morale païenne? quelle est celle des sauvages? Aussi, chez les nations qui vivent catholiquement, est-on sûr, et l'histoire prouve-t-elle que la justice est beaucoup mieux connue.

Éloi.

Dans le temps qu'Eloi n'était encore que simple orfèvre, Clotaire II, père de Dagobert Ier, informé de son habileté, jeta les yeux sur lui pour exécuter une nouvelle espèce de chaise d'or enrichie de pierreries, qu'il voulait faire faire. Le roi lui fit donner pour cela une grande quantité d'or et de pierreries, qu'il ne reçut qu'après avoir fait tout peser. Il travailla sur le modèle qu'on lui avait donné ; mais au lieu d'une seule chaise il en perfectionna deux. Il n'en présenta d'abord qu'une à Clotaire, qui en fut très-content. Il lui présenta ensuite la seconde. Le prince, qui ne s'attendait à rien moins, fut fort surpris; et comme il ne pouvait se persuader que ce qu'on avait fourni à Eloi eût été suffisant pour en faire deux, il fallut l'en convaincre par le poids, qui se trouva juste à celui qu'on avait donné. Le roi, charmé de la probité et de la droiture d'Eloi, disait qu'après une telle fidélité, on pouvait bien se fier à lui dans des choses plus importantes.

Funérailles de Guillaume le Conquérant.

Longtemps après la mort de Raoul Ier, duc de Normandie, son nom prononcé était un appel aux magistrats, et l'on invoquait leur assistance par le mot haro, qui dérive de *ha!* et de *Rol* ou *Raoul*.

On achevait à Caen les funérailles de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, mort au siége de Mantes, à la suite d'une chute de cheval. Comme le cortége approchait de l'église de Saint-Etienne de Caen, un homme cria tout à coup : *Haro!* La marche funèbre s'arrêta. « Haro sur le corps du roi ! reprit-il : ce terrain où vous voulez l'inhumer appartenait à mon père, qui était maréchal ferrant et bourgeois de cette ville ; Guillaume, n'étant encore que duc de Normandie, l'en dépouilla sans lui en payer la valeur, et y fonda cette abbaye; je requiers et vous défends par les lois d'y enterrer son corps. » Le peuple aussitôt se saisit du cercueil, et manifesta l'intention de ne le laisser mettre en terre que lorsqu'on aurait dédommagé le réclamant. Henri, le troisième des fils de Guillaume, composa avec lui moyennant cinquante écus qu'il lui donna, et cinquante autres qu'il lui promit après l'enterrement. « Heureux les siècles, dit l'historien Saint-Foix, après avoir rapporté cette anecdote, où l'on peut réclamer les lois sans ménagement et sans crainte ! C'est une preuve qu'elles y sont dans toute leur vigueur. » (*Dictionnaire d'éducation.*)

Saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul avait coutume de dire : « Ayons l'œil aussi attentif sur les intérêts du prochain que sur nos propres intérêts. » Ce saint avait des parents qui lui écrivirent pour le prier de leur rendre service dans un procès criminel qu'on leur avait intenté ; il refusa de prendre en main leur affaire par zèle pour la justice; quelques-uns de ses amis voulant s'intéresser en leur faveur auprès des juges, il les pria de s'informer avant tout de l'innocence de ceux qu'on accusait, de peur de s'exposer à violer les lois de l'équité. (*Heureuse Année.*)

Réponse de Geoffroi de Sargines (1250).

On envoya, pendant les désastres de la croisade de Louis IX, proposer une trêve aux Sarrasins. Ceux-ci acceptèrent les conditions qu'on leur présentait, mais ils voulurent qu'on leur donnât le roi pour otage. Cette proposition souleva toute l'armée. Geoffroi de Sargines, saisi d'une noble colère, s'écria : « Ne connaît-on pas assez les Français pour croire qu'ils puissent livrer leur prince à ses ennemis? Ils aimeraient mieux être tués jusqu'au dernier, que de souffrir qu'on pût un jour leur faire un pareil reproche. » Louis, qui préférait le salut du peuple au sien, voulait se sacrifier pour toute l'armée; il fallut que son conseil lui désobéît en cela, et rompît de lui-même les négociations. (*Fleurs de la morale.*)

Saint Louis.

Un gentilhomme, nommé Renaud de Brie, lui redemandait le comté de Dammartin, et lui produisait des lettres patentes qui l'autorisaient à le réclamer. Mais les sceaux de ces lettres étaient brisés et rompus : il ne restait plus, de l'effigie du monarque, que le bas des jambes. Tout son conseil fut d'avis qu'on ne devait y avoir aucun égard : la délicatesse de sa conscience ne lui permit pas de s'en tenir là; il appelle son chambellan, et lui ordonne de lui apporter de vieux sceaux, pour les confronter avec les restes de celui qu'on lui présentait. On en trouva de parfaitement semblables : « Voilà, dit-il à ses ministres, le sceau dont je me servais avant mon voyage d'outre-mer : ainsi je n'oserais, selon Dieu et raison, retenir la terre de Dammartin. » En même temps, il fait venir Renaud : « Beau sire, lui dit-il, je vous rends le comté que vous me demandez. »

On est toujours juste quand on est véritablement chrétien; et s'il se commet tant d'injustices dans le monde, c'est parce qu'il n'y a presque plus de religion. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Jacques Fournier (1340).

Jacques Fournier, fils d'un boulanger, embrassa la vie monastique, et fut élu pape, sous le nom de Benoît XII, le 20 décembre 1334. Il avait une nièce : plusieurs grands seigneurs la recherchèrent en mariage. Il refusa ces partis, et la maria au fils d'un négociant de Toulouse. Les deux époux étant allés le voir à Avignon, il les reçut avec beaucoup d'amitié, les garda une quinzaine de jours auprès de lui, ensuite les congédia en leur donnant une somme assez modique, et leur disant : « Votre oncle Jacques Fournier vous fait ce petit présent; à l'égard du pape, il n'a de parents et d'alliés que les pauvres et les malheureux. »

Louis XII

Un seigneur lui demanda la confiscation des biens d'un bourgeois d'Orléans, qui avait autrefois montré une haine ouverte contre lui. « Je n'étais pas son roi, répondit-il, quand il m'a offensé, et, le devenant, je suis devenu son père; je suis obligé de lui pardonner. »

Un gentilhomme, commensal de sa maison, avait maltraité un paysan; Louis XII, qui en fut instruit, ordonna qu'on retranchât le pain à ce gentilhomme et qu'on ne lui servît que du vin et de la viande. L'officier s'en étant plaint au roi, sa majesté lui demanda si le vin et les mets qu'on lui servait ne lui suffisaient pas. Sur la réponse qu'il lui fit que le pain était l'essentiel, le roi lui dit avec sévérité : « Eh ! pourquoi donc êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ?

Duguesclin (XIVe siècle).

La probité reçoit tôt ou tard l'hommage qui lui est dû. Le connétable Duguesclin, avant de quitter la France qu'il avait servie avec tant de gloire, résolut d'aller voir devant Randam, maintenant Château-Randon, le maréchal de Sancerre, auquel l'unissaient les liens d'une étroite amitié. Le siége traînait en longueur; Duguesclin, qui ne pouvait résister à son zèle patriotique, prit le commandement avec l'agrément du maréchal, et pressa tellement les attaques que le gouverneur, réduit à l'extrémité, demanda à capituler et promit de se rendre dans quinze jours s'il ne lui arrivait pas du secours.

Une suspension d'armes fut donc proposée et acceptée, et, dans cet intervalle, Duguesclin tomba malade et fut en peu de jours à l'extrémité. Aussitôt, dans le camp, ce fut une désolation générale, on eût pu croire que chaque soldat était sur le point de perdre un père ou un ami.

Il expira le 13 juillet 1380, à l'âge de soixante-dix ans. Le lendemain de sa mort était le jour fixé pour la capitulation de la ville assiégée. Sancerre s'avança sur le bord du fossé et somma le gouverneur de lui remettre la place. Le gouverneur répondit qu'il avait donné sa parole à Duguesclin et qu'il ne la rendrait qu'à lui seul. Sancerre alors fut obligé de lui avouer que le héros était mort. — « Eh bien ! reprit le gouverneur, c'est au connétable Duguesclin que j'ai promis de rendre cette place, c'est à lui que je la rendrai. »

Peu d'instants après, les portes de la ville assiégée s'ouvrirent, et les soldats furent frappés d'étonnement en voyant sortir une longue procession de seigneurs et de guerriers les armes basses, la tête découverte, ayant à leur tête le gouverneur. Celui-ci traversa le camp français, s'avança jusqu'à la tente où était le corps du grand homme, et il se mit à genoux en ordonnant à ceux de sa suite d'en faire autant. Puis adressant la parole au mort : « Ce n'est point à ce corps que je vois gisant et insensible, dit-il, c'est à vous-même, monsieur le connétable, que je rends ma place; votre âme immortelle a eu seule le pouvoir de me réduire à la rendre aux Français, quoique j'aie juré au roi d'Angleterre de la lui conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

Après ces paroles, il déposa les clefs de Château-Randon aux pieds du mort, et il se retira en silence, et beaucoup d'entre les siens versaient des larmes.

Charles VII (1460).

Le comte de Charolais, fils de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, voyait avec peine les seigneurs de Croï obtenir toute la confiance de son père. La haine qui l'animait lui fit même concevoir le projet d'avoir recours à la voie des armes, pour les chasser de la cour. Il demanda des secours à Charles VII, roi de France. Le roi répondit qu'il était disposé à le recevoir, mais il refusa de s'associer à ses vengeances. « Pour deux royaumes comme le mien, dit-il, je ne voudrais consentir à un vilain fait. » (*Fleurs de la morale.*)

Les jugements équitables.

Dans le pays de Sogno, situé dans la Guinée inférieure, la justice civile et criminelle appartient aux manis ou gouverneurs des provinces, à l'exception d'un petit nombre de cas qui sont réservés aux chefs ou à leurs députés. Voici comme se rend la justice dans cette belle contrée de l'Afrique. L'accusateur expose d'abord ses raisons à genoux devant le juge, qui est assis à terre sur un tapis, avec une petite baguette à la main. Le siége est ordinairement à l'ombre d'un gros arbre. Quelquefois le juge établit son tribunal dans une grande hutte de paille qu'on élève exprès pour cet usage. Il prête une oreille attentive à l'accusateur. Il accorde la même justice à l'accusé. Ensuite il appelle les témoins. S'ils tardent à paraître, la cause est remise à quelque autre jour. S'ils répondent à la voix du juge, il écoute leurs dépositions, il pèse attentivement le témoignage des deux parties, et, sans aucune notion de jurisprudence, il prononce la décision suivant les règles de la nature et du bon sens, et avec impartialité. Celui à qui la sentence est favorable, paye une rétribution, et s'étend de son long le visage contre terre, pour exprimer sa reconnaissance. Ses amis le reconduisent à sa maison, en répétant le cas et la décision. D'un autre côté, celui qui a perdu sa cause se retire sans ressentiment et sans murmure. (*Trésor des Noirs.*)

Boleslas et Stanislas.

Dieu fait souvent triompher ici-bas la justice et la vérité qui l'invoquent.

D'abord entré dans l'état ecclésiastique, ensuite chanoine et prédicateur célèbre, enfin élu évêque de Cracovie, Stanislas donna dans tous ces états l'exemple des plus rares vertus, surtout d'une charité immense à l'égard des pauvres, et d'un zèle ardent pour

la foi. Comme il présentait le modèle de toutes les vertus, il s'élevait avec force contre tous les vices, selon les devoirs de son ministère.

Boleslas régnait alors en Pologne : prévenu contre le saint évêque, il l'accuse de s'être injustement emparé et mis en possession d'un domaine qui ne lui appartenait pas ; sur quoi il l'appela en jugement pour être condamné à le restituer. L'évêque l'avait cependant légitimement acheté au nom de son église, mais il n'avait aucun monument authentique pour prouver la légitimité de cette possession, et les témoins refusaient, par crainte, de déposer la vérité : Dieu seul pouvait donc faire connaître l'innocence de son ministre. Ainsi Stanislas invoque le secours du Ciel, et, animé d'une sainte confiance en Dieu, il promet que dans trois jours il traduira en jugement celui qui avait vendu la terre, quoiqu'il fût déjà mort depuis trois ans. On accepta la condition en se moquant d'une telle promesse. Le saint évêque passa ces trois jours entiers en prières, en conjurant le Seigneur de faire éclater la justice de sa cause. Le quatrième jour étant arrivé, le pontife célèbre solennellement le sacrifice, et après la messe, revêtu des habits pontificaux et accompagné de son clergé, il se transporte processionnellement sur le tombeau du mort, il le fait ouvrir ; tous les assistants étaient dans une attente extraordinaire de ce qui devait arriver. Alors le pontife, comme revêtu de l'autorité du ciel, et d'un ton de voix qui représentait la voix de Dieu même, ordonne au mort de sortir du tombeau, et de venir en jugement. Prodige étonnant ! le mort obéit, il ressuscite et paraît plein de vie aux yeux de toute l'assemblée. A l'instant on se rend chez le roi qui, frappé, étonné, et saisi d'une espèce d'horreur, en croit à peine ses yeux. Le ressuscité rend en sa présence témoignage à la vérité, en assurant qu'en effet il avait vendu ce domaine à l'évêque, et en avait reçu le prix convenu, après quoi il cesse de vivre et rentre au nombre des morts. (Tiré de la *Vie des saints*.)

M. de Harlay.

Un riche partisan enlevait des blés dans une année de disette pour les revendre plus cher. M. de Harlay l'envoya chercher. Le fermier général vint dans un carrosse doré et chargé de laquais. Les coursiers fringants, qui faisaient retentir le pavé en entrant dans la cour, firent un fracas qui imitait le bruit du tonnerre. Il avait un habit superbe relevé d'une broderie d'un goût exquis. M. de Harlay affecta de le laisser se morfondre dans son antichambre. Il le fit enfin entrer. « Quand je vous ai fait attendre, lui dit-il, j'ai consulté ma vanité; votre carrosse ornait ma cour, et votre personne mon antichambre. » Son visage serein devint ensuite sombre tout à coup. « Monsieur, poursuivit-il d'un ton à glacer le coupable d'effroi, je vous ai mandé pour vous dire que j'ai appris que vous prévalant de la cherté des blés vous en faisiez de grands amas. Vous prétendez vous enrichir par la misère du peuple et vous engraisser de sa substance. J'arrêterai le cours de vos projets. Si tous les blés que vous avez amassés ne sont pas vendus dans un mois, je vous ferai pendre. L'or et la faveur ne vous déroberont point à la justice. » Le fermier général interdit se retira. Il osa porter ses plaintes au roi sur le discours du magistrat. « Je vous conseille, lui dit le roi, d'exécuter les ordres qu'il vous a prescrits, car, s'il vous a menacé de vous faire pendre, il le fera comme il le dit. » (*Beaux traits du christianisme.*)

Jean II. (Né en 1455, mort en 1495.)

Jean II, roi de Portugal, perdit son fils unique qu'il aimait beaucoup, mais qui n'avait aucune des qualités nécessaires à un prince : « Ce qui me console, dit-il, c'est qu'il n'était pas propre à régner; et Dieu en me l'ôtant, a montré qu'il veut secourir mon peuple. » L'amour de la patrie, surtout chez les rois, doit être le premier sentiment d'un cœur chrétien.

La prise de Bresse (1521).

La ville de Bresse venait d'être prise par l'armée française et les soldats commençaient à piller. On transporta le chevalier Bayard, blessé à la cuisse, dans une maison dont la maîtresse vint se jeter à ses genoux, en lui disant d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah ! seigneur, sauvez-moi la vie ! Sauvez l'honneur de mes filles ! — Rassurez-vous, madame, lui répondit Bayard, votre vie et leur honneur seront en sûreté tant que j'existerai. » Bayard tint parole à son hôtesse, qui, en revanche, lui prodigua les soins les plus assidus. Quand le chevalier fut guéri, et qu'il eut fixé le jour de son départ, cette dame entrant dans sa chambre se mit à genoux, et lui dit : « Monseigneur, nous vous devons la vie; tous nos biens vous appartiennent par le droit de la guerre; mais après tant de preuves de générosité que vous nous avez déjà données, nous osons espérer que vous daignerez vous contenter de ce faible tribut. » En même temps elle fit déposer sur la table du chevalier un coffre d'acier plein de ducats. « Madame, lui dit Bayard, combien y en a-t-il ? — Monseigneur, répondit-elle en tremblant, il n'y en a que deux mille cinq cents : c'est tout ce que nous avons pu en ramasser; mais si vous en exigez davantage, nous aurons recours à nos amis. — Croyez, madame, reprit le chevalier, que je n'ai point oublié les bons traitements que j'ai reçus chez vous, et qu'ils sont plus précieux à mes yeux que cent mille ducats : ainsi, reprenez votre argent, et comptez toujours sur mon amitié. » Il lui tendit la main pour la relever; mais elle protesta qu'elle ne quitterait point cette posture, qu'il n'eût accepté son présent. « Eh bien, lui dit-il, je le reçois; mais ne m'accorderez-vous pas à votre tour la satisfaction de faire mes adieux à vos aimables filles ? » Tandis qu'elle allait les chercher, le chevalier partagea cet argent

en trois lots. « Mesdemoiselles, leur dit-il en les voyant entrer, les sentiments que vous m'avez inspirés ne s'effaceront jamais de mon cœur; je ne savais comment reconnaître les soins que vous avez pris de moi pendant ma maladie, car les gens de ma profession ne sont guère chargés de bijoux; mais voilà deux mille cinq cents ducats dont je puis disposer; recevez-en chacune mille comme un présent de noces; je l'exige et je vous en prie : quant aux cinq cents qui restent je les ai destinés aux couvents de religieuses qui auront le plus souffert, et j'exige encore que vous-mêmes en fassiez la distribution. — Fleur de chevalerie, s'écria la mère, puisse le Dieu qui souffrit la mort pour nous, te récompenser dignement en ce monde et en l'autre! » Les deux filles tombèrent à ses genoux, versèrent des larmes, gardèrent le silence. Obligées par Bayard d'emporter l'argent, elles vinrent présenter au chevalier chacune un bracelet tissu de leurs cheveux. « Ce don, répondit-il, je le reçois bien volontiers. » Il se les fit attacher au bras, et promit qu'il ne les en ôterait point tant qu'ils dureraient. (*Dictionn. d'éducation.*)

Alphonse V (mort en 1548).

Alphonse V, roi de Sicile et d'Aragon, faisait le siége de Gaïette. Cette place manquant de vivres, les habitants en firent sortir les femmes, les enfants et les vieillards qui étaient, suivant l'expression admise en pareil cas, des bouches inutiles.

Ces pauvres gens se trouvèrent dans la situation la plus triste. S'ils se rapprochaient de la ville, les assiégés tiraient sur eux; s'ils avançaient vers le camp d'Alphonse, ils y rencontraient le même danger. Dans cette position affreuse, ces malheureux imploraient tantôt la clémence du roi, tantôt la compassion de leurs compatriotes, pour qu'on ne les laissât pas mourir de faim.

Alphonse, à ce spectacle, fut ému de pitié. Il défendit à ses soldats de les maltraiter. Son conseil ensuite assemblé pour donner son avis sur la manière dont il fallait agir avec ces infortunés, ayant opiné à ce qu'ils ne fussent point reçus, Alphonse protesta qu'il renoncerait plutôt à prendre Gaïette que de se résoudre à les laisser mourir de faim; il ajouta qu'une victoire achetée à ce prix serait moins digne d'un roi magnanime que d'un barbare et d'un tyran. « Je ne suis pas venu, dit-il, pour faire la guerre à des femmes, à des enfants, à de faibles vieillards, mais à des ennemis capables de se défendre. » Et il ordonna aussitôt que son camp s'ouvrît pour ces infortunés, et il leur fit distribuer tout ce qui leur était nécessaire.

Ce même prince, voyant périr une galère chargée de matelots et de soldats, commanda qu'on allât à leur secours; et comme le danger empêchait qu'on exécutât ses ordres, il se mit lui-même dans une chaloupe, et alla au secours de la galère, disant à ceux qui voulaient le retenir : « J'aime mieux être le compagnon que le spectateur de leur mort. » Son énergie excita le courage des assistants et la galère fut sauvée.

On lui représentait qu'il s'exposait en se promenant seul dans les rues de sa capitale. « Un père, répondit-il, a-t-il à craindre au milieu de ses enfants? Ma conscience et l'amour du peuple, voilà mes gardes. »

Un vieux militaire, ayant obtenu un emploi considérable, en fut privé quelques années après par Alphonse. Piqué de cette disgrâce, l'officier sortit de l'Aragon et alla en France, en Allemagne et en Italie, déclamant partout contre l'injustice du roi. Celui-ci, ayant su qu'il s'était réfugié à Florence, lui fit dire qu'il pouvait revenir à la cour en toute sûreté, ajoutant : « On n'a pas encore oublié vos services, mais votre offense est déjà oubliée. » En même temps il lui envoya une somme d'argent considérable, pour payer, disait-il, les frais de voyage.

Le général Pissini s'était distingué par plusieurs belles actions pendant la guerre d'Italie : son mérite lui attira beaucoup d'envieux. Comme on parlait un jour de cet officier devant Alphonse, un seigneur se leva et dit froidement : « Cet homme qu'on élève si haut et dont on fait tant de cas, n'est, après tout, que le fils d'un boucher. — Apprenez, dit Alphonse, choqué de ce propos, que le fils d'un boucher qui sait s'élever par ses hauts faits au-dessus de sa naissance, est préférable au fils d'un roi qui n'a d'autre mérite que le rang de ses aïeux. »

Une autre fois, un flatteur dit à Alphonse avec emphase : « Vous n'êtes pas simplement roi comme les autres, vous êtes encore frère, neveu et fils de roi. — Que prouvent tous ces titres? lui répondit Alphonse: que je tiens la couronne de mes ancêtres, que je l'ai eue par succession, sans avoir rien fait de grand qui me l'ait méritée. »

Alphonse passait devant Capoue avec son armée. Un soldat vint à lui, saisit brusquement son cheval par la bride et l'accabla de reproches. Alphonse eut un mouvement de colère qu'il réprima bientôt. Il écouta patiemment le harangueur, et quand son discours fut terminé, il continua son chemin sans lui répondre un seul mot.

Il se trouvait, parmi les Aragonais, des personnes qui parlaient mal d'Alphonse, bien qu'il les eût comblés de bienfaits. Au lieu de sévir contre elles, il se contenta de dire : « Ils auront beau faire, ils ne m'empêcheront jamais d'être juste et bienfaisant. »

La ville de Naples voulait lui élever un arc de triomphe; l'emplacement était marqué, et l'on se disposait à abattre, pour l'agrandir, la maison d'un vieil officier qui s'était distingué dans les guerres d'Italie. Alphonse défendit expressément qu'on touchât à cette maison. « J'aime mieux, dit-il, me passer d'une masse de pierres et d'un vain monument, que de souffrir qu'on détruise l'hôtel d'un officier qui a toujours bien servi. »

Il rencontra un jour sur son chemin un

paysan, dont l'âne, chargé de farine, venait de s'enfoncer dans la boue. Il descend de cheval, va le secourir, et se met avec le paysan à tirer l'âne par la tête pour le faire sortir du bourbier. Quand l'animal fut dehors, les gens de la suite d'Alphonse arrivent, et voyant le roi couvert de boue, ils s'empressent de lui présenter d'autres vêtements. Le paysan, étonné que ce fût le roi qui l'eût si bien servi, lui fit des excuses de l'avoir employé comme auxiliaire. « Mon ami, dit Alphonse, tous les hommes sont frères et faits pour s'aider mutuellement. » (*Dictionnaire d'éducation.*)

THOMAS MORUS.

Thomas Morus, célèbre chancelier, et l'un des plus grands grands hommes de l'Angleterre, donna un jour un exemple qu'on ne saurait trop se remettre sous les yeux. Un lord avait un procès considérable dont il craignait l'issue. Pour se rendre le chancelier favorable, il lui envoya en présent deux flacons d'argent d'un très-grand prix. Morus les fit emplir d'un excellent vin et les renvoya au lord, qui gagna sa cause, parce qu'elle était juste. Ce digne magistrat était persuadé avec raison que tout juge qui reçoit un présent fait les premiers pas vers l'iniquité, et que, quand on écoute celui qui veut acheter la justice, on est bien près de la vendre. (LE PRÉVOT.)

FABERT ET CINQ-MARS (XVIIe siècle).

Cinq-Mars proposa à Fabert d'entrer dans le complot qu'il forma pour perdre le cardinal de Richelieu : « J'ai pour maxime, lui répondit Fabert, d'entrer dans les intérêts de mes amis et jamais dans leurs passions; quiconque me méprise assez pour exiger de moi ce que je crois contraire à mon honneur et à mon devoir, me dispense, par cette insulte, des égards et de la considération que je lui dois. »

Le numéraire et le papier (6 mars 1791).

Un laboureur de Joigny, département de l'Yonne, avait acquis pour 52,000 livres de biens appartenant à l'Etat; il se présente chez le receveur pour effectuer son payement avec deux mille pièces d'or renfermées dans un bas de laine. Un de ses voisins observe qu'il y a une grande différence entre le prix de l'or et la valeur du papier-monnaie, et qu'il peut faire un gros bénéfice en convertissant cette somme en papier. « Je sais tout cela, reprend le laboureur, mais sur qui ferais-je ce bénéfice? sur la nation. Elle a besoin d'argent; je le lui porte, et je retourne chez moi prendre, pour compte sur ce que je lui dois, 4,000 livres en écus, que je n'ai pu apporter au premier voyage. » (*Fleurs de la morale.*)

Un prévôt et les boulangers.

Des boulangers vinrent demander à M. Dugas, prévôt des marchands à Lyon, d'enchérir le pain : il leur répondit qu'il examinerait leur demande. En se retirant, ils laissèrent adroitement sur la table une bourse de deux cents louis. Ils revinrent, ne doutant point que la bourse n'eût bien plaidé leur cause. M. Dugas leur dit : « Messieurs, j'ai pesé vos raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai pas trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût, par une cherté mal fondée, faire souffrir le public. Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville; je n'ai pas cru que vous en voulussiez faire un autre usage. J'ai compris que, puisque vous étiez en état de faire de telles aumônes, vous ne perdiez pas, comme vous le dites, dans votre métier. »

LE CHANCELIER VOISIN-D'ORMESSON (XVIIe siècle).

Le chancelier Voisin ayant appris qu'un scélérat avait trouvé assez de protection pour obtenir des lettres de grâce, se rendit auprès du roi : « Sire, lui dit-il, votre majesté ne peut accorder des lettres de grâce dans un pareil cas. — Je les ai promises, lui répondit Louis XIV; allez me chercher les sceaux. » Les lettres scellées, Voisin ne voulut pas reprendre les sceaux. « Ils sont pollués, dit-il, je ne les reprends plus. — Quel homme! » s'écria le roi..... et il brûla les lettres de grâce après avoir réfléchi un moment. Alors le chancelier reprit les sceaux en disant : « Je reprends les sceaux : le feu purifie tout. »

Sous le même règne, Voisin fut nommé juge-rapporteur de l'affaire de Fouquet, surintendant des finances, accusé de dilapidations. Il résista avec fermeté aux ministres qui voulaient faire périr leur collègue disgrâcié. Ni les menaces, ni les promesses de la place de chancelier ne purent lui faire suivre d'autre avis que celui que la vérité lui dictait. Louis XIV n'oublia jamais cette belle action; et quand on lui présenta le petit-fils de Voisin, il lui dit : « Je vous exhorte à être aussi honnête que le rapporteur de monsieur Fouquet. » (*Fleurs de la morale.*)

HENRI IV ET LE DUC DE SAVOIE (XVIIe siècle).

Le duc de Savoie, Emmanuel, s'était présenté sans crainte devant Henri IV. On conseilla à celui-ci de le faire arrêter, afin de l'obliger à restituer le marquisat de Saluces. Le monarque s'offensa de la proposition et répondit en colère, qu'on voulait le déshonorer, et qu'il aimerait mieux avoir perdu sa couronne que d'être soupçonné d'avoir manqué de foi même au plus grand de ses ennemis. Ce trait de générosité et de bonne foi rappelle celui de François Ier, qui refusa d'arrêter Charles-Quint, son plus grand ennemi, lorsque celui-ci traversa la France, et qu'il pouvait si facilement s'en rendre maître. (*Fleurs de la morale.*)

DACHARRE (11 septembre 1792).

Des commissaires du quartier du Luxembourg et de celui du Panthéon se transportent chez un homme accusé de conspiration

contre l'Etat, saisissent chez lui plusieurs objets, et voulant continuer leurs recherches dans la maison, le confient à Dacharre, âgé de 17 ans, garçon menuisier et caporal dans la garde nationale.

Lorsqu'ils furent seuls, l'accusé présente au jeune homme un papier qu'il tire de sa poche et lui dit : « Si vous permettez que je substitue le papier que voici à l'un de ceux qui sont sur cette table, j'ai encore une somme considérable en or qui n'est pas connue des commissaires, je vous la remets à l'instant. »

Dacharre, qui sent sa fierté blessée d'une pareille proposition, présente la baïonnette à l'accusé, en lui défendant de faire le plus léger mouvement pour s'approcher de la table. « Il ne me faut, lui dit-il, que du pain et du fer, si l'ennemi nous attaque; j'ai l'un et l'autre, je n'ai besoin de rien. » (*Fleurs de la morale.*)

L'honnête receveur (XVIIIe siècle).

Un receveur perdit toute sa fortune dans un incendie, qui consuma sa maison, sa ferme et tous les bâtiments environnants. En fouillant dans les décombres encore fumants, il retrouva une cassette qui contenait deux mille livres, montant de sa dernière recette et appartenant au gouvernement. Il les reporta aussitôt au directeur des aides. Celui-ci, frappé de cette action, en fit informer le ministre Necker, sur le rapport duquel Louis XVI ordonna la restitution de la somme au receveur.

Le procès (XVIIIe siècle).

Un des valets de chambre de Louis XIV le priait de faire recommander à M. le premier président, un procès qu'il avait contre son beau-père, et lui disait en le pressant : « Hélas! sire, vous n'avez qu'à dire un mot. — Eh! lui dit le monarque, ce n'est pas de quoi je suis en peine; mais dis-moi, si tu étais à la place de ton beau-père, et que ton beau-père fût à la tienne, serais-tu bien aise que je disse ce mot? »

La garnison de Melun (6 octobre 1789).

Le régiment de cavalerie ci-devant Royal-Cravates était en quartier à Melun vers la fin de 1789. Sa bonne conduite, son exacte discipline, et son zèle à protéger le transport des subsistances, lui avaient assuré l'estime et la reconnaissance de tous les citoyens. Dans une assemblée générale, il fut arrêté qu'on députerait six commissaires vers ces braves soldats pour leur remettre une expédition de l'acte qui contenait le récit de leurs services, et en même temps leur délivrer une somme d'argent au nom de tous les citoyens, comme un témoignage de la gratitude publique et une indemnité des fatigues qu'ils avaient essuyées.

Un brigadier sort des rangs : « Nous remercions la ville des marques qu'elle veut bien nous donner de sa reconnaissance; la nation nous paye pour faire son service. Si vous êtes contents de notre conduite et de notre zèle, nous sommes trop heureux; nous n'avons fait que ce que nous devions faire; nous ne pouvons accepter vos dons : je parle au nom de tous mes camarades. »

Les commissaires insistent : « Puisque vous l'exigez absolument, reprend le brigadier, nous les acceptons; mais veuillez engager le maire à venir au quartier à l'heure de la parade : nous lui remettrons cette somme, il voudra bien en disposer en faveur des indigents. »

Le maire se rend à ce vœu généreux et on le charge de la distribution. (*Fleurs de la morale.*)

La fille de l'officier (XVIIIe siècle)

L'empereur Joseph II, se promenant seul dans les rues de Vienne, vêtu comme un particulier, rencontra une jeune personne tout éplorée, qui portait un paquet sous son bras. « Qu'avez-vous, lui dit-il affectueusement? que portez-vous? où allez-vous? ne pourrais-je calmer votre douleur? — Je porte des hardes de ma malheureuse mère, répondit la jeune personne au prince qui lui était inconnu; je vais les vendre : c'est, ajouta-t-elle, d'une voix entrecoupée, notre dernière ressource. Ah! si mon père, qui versa tant de fois son sang pour la patrie, vivait encore, ou s'il avait obtenu la récompense due à ses services, vous ne me verriez pas dans cet état! — Si l'empereur, lui répondit le monarque attendri, avait connu vos malheurs, ils les aurait adoucis; vous auriez dû lui présenter un mémoire, et employer quelqu'un qui lui eût exposé vos besoins. — Je l'ai fait, mais inutilement : le seigneur à qui je m'étais adressée m'a dit qu'il n'avait jamais pu rien obtenir. — On vous a déguisé la vérité, ajouta le prince, en dissimulant la peine qu'un tel aveu lui faisait; je puis vous assurer qu'on ne lui aura pas dit un mot de votre situation, et qu'il aime trop la justice pour laisser périr la veuve et la fille d'un officier qui l'a bien servi. Faites un mémoire, apportez-le-moi demain au château, à tel endroit, à telle heure; si tout ce que vous dites est vrai, je vous ferai parler à l'empereur, et vous en obtiendrez justice. »

La jeune personne, en essuyant ses pleurs, prodiguait des remerciements à l'inconnu, lorsqu'il ajouta : « Il ne faut cependant pas vendre les hardes de votre mère; combien comptiez-vous en avoir? — Six ducats. — Permettez que je vous en prête douze, jusqu'à ce que nous ayons vu le succès de nos soins. »

A ces mots, la jeune fille vole chez elle, remet à sa mère les douze ducats avec les hardes, lui fait part des espérances qu'un seigneur inconnu vient de lui donner; elle le dépeint, et ses parents qui l'écoutaient reconnaissent l'empereur dans tout ce qu'elle en dit.

Désespérée d'avoir parlé si librement, elle ne peut se résoudre à aller le lendemain au château : ses parents l'y entraînent, elle y

arrive tremblante, voit son souverain dans son bienfaiteur et s'évanouit.

Cependant le prince, qui avait demandé la veille le nom de son père et celui du régiment dans lequel il avait servi, avait pris des informations, et avait trouvé que tout ce qu'elle lui avait dit était vrai. Lorsqu'elle eut repris ses sens, l'empereur la fit entrer avec ses parents dans son cabinet, et lui dit de la manière la plus obligeante :

— « Voilà, mademoiselle, pour madame votre mère, le brevet d'une pension égale aux appointements qu'avait monsieur votre père, dont la moitié sera reversible sur vous, si vous avez le malheur de la perdre; je suis fâché de n'avoir pas appris plus tôt votre situation, j'aurais adouci votre sort. »

Depuis cette époque, ce prince fixa un jour par semaine, où tout le monde était admis à son audience. (*Fleurs de la morale.*)

Pie IX *et les fournisseurs.*

Un jour, Pie IX se rendait, à l'heure de sa promenade, de l'intérieur du palais au jardin du Quirinal. A son passage, un soldat s'avance et remet à l'officier des gardes-nobles qui l'accompagnaient un des pains de munition dont se nourrit la troupe. Des mains de l'officier, le pain passe aussitôt dans celles du saint-père, qui l'examine et en reconnaît facilement la mauvaise qualité. Il fait appeler aussitôt le soldat, l'interroge avec bonté, et ordonne qu'on lui apporte un nouveau pain de la distribution du lendemain. Cette seconde épreuve confirmant la première, il prescrit alors des poursuites, et une enquête sévère commence contre les fournisseurs. En attendant, il fait prendre, à leurs frais, chez les autres boulangers de la ville, tout le pain nécessaire à la garnison qui s'y trouvait. Quant au soldat, dont la confiance en la justice de son prince avait fait découvrir cette coupable fraude, pour le mettre à l'abri de toute réprimande et de tout ressentiment, le saint-père ordonna à l'officier des gardes de l'accompagner à son poste, et de le recommander de sa part à son chef. (*Rome en* 1848, 49, 50).

Les cochers de Paris.

La préfecture de police est dans l'usage de donner, à titre d'encouragement, des gratifications aux cochers des voitures de place qui, dans le courant de l'année, ont fait preuve d'une plus grande probité en rapportant les objets oubliés dans leurs voitures.

Pendant l'année 1850, le montant des valeurs en or, argent et billets de banque, déposées par les cochers, s'est élevé à la somme de 22,695fr. 38 centimes, indépendamment d'un grand nombre d'objets plus ou moins précieux.

Les neveux de Pie IX.

Deux neveux de Pie IX se trouvaient à Rome lors de son élection. A l'un, qui est fils de son frère, il ordonna de retourner à Sinigaglia et de faire savoir à sa famille qu'il ne voulait pas qu'elle vînt s'établir dans la capitale. A l'autre, fils de l'une de ses sœurs, et jeune officier dans l'armée pontificale, il déclara qu'il ne lui serait accordé d'avancement que selon son rang et son mérite.

Un officier prussien.

En mars 1851, un officier supérieur de l'armée prussienne venait d'abjurer le protestantisme. La bureaucratie militaire, aussi puissante, aussi intolérante que la bureaucratie civile, l'honorait de son indignation ; ses frères d'armes même le fuyaient. Le dimanche de Pâques, durant la visite que le corps d'officiers fait ordinairement au roi en ce saint jour, le brave néophyte fut laissé seul dans un coin du salon. Le roi de Prusse, auquel on avait rapporté comme un grief de plus qu'il était allé en grand uniforme se prosterner le vendredi saint pour baiser le crucifix exposé à la vénération des fidèles, alla droit à lui en lui tendant la main, pour le dédommager par cette attention bienveillatne de la froideur dont il était l'objet.

L

LECTURE (Bonne). — L'homme agit plus où moins bien, selon la force, la faiblesse, l'absence de ses convictions, de sa foi. Or, quoi de plus propre à fortifier ou à éteindre les saintes croyances de l'âme que la lecture ? D'où vient le dévergondage actuel des passions, ce spectacle honteux de crimes et de folies, sinon des infâmes doctrines dont se nourrissent les intelligences et les cœurs? Et cependant la lecture est nécessaire, dit saint Paul : *Attende lectioni* (*I Tim.* iv, 13).

La bonne lecture instruit l'esprit, console, encourage le cœur. C'est un ami sincère et pieux, un guide, un soutien. Pour bien vivre, il faut lire peu et méditer, et tirer des conséquences pratiques. Les divers conciles provinciaux qui ont eu lieu en France, en 1850, ont été unanimes à recommander l'établissement de bibliothèques chrétiennes jusqu'au sein des plus petits hameaux, s'il était possible (*Voy.* Abjuration, Contrition.)

Saint Augustin.

Saint Augustin, étant un jour dans un jardin, couché sous un figuier, entendit une voix qui répétait souvent ces deux mots : *Tolle, lege*, c'est-à-dire prenez et lisez. Aussitôt, se souvenant que saint Antoine avait été converti par la lecture de l'Evangile, il prend le livre des Epîtres de saint Paul, lit le premier chapitre qui lui tombe sous les yeux, et y voit la condamnation de ses désordres, et l'obligation de mener une vie sainte et chrétienne. A cette vue, ses incer-

titudes se dissipent; il se sent animé d'un nouveau courage, et il commence dès lors à renoncer au monde et à ses passions, pour se consacrer entièrement au service de Dieu. Mais que serait-il devenu s'il eût résisté à cette voix miraculeuse qui lui parlait? Hélas! peut-être il serait resté dans la voie de la perdition, et ne se serait jamais converti.

Saint Ignace de Loyola.

Ignace reçut le jour au château de Loyola, en Biscaye. Après avoir été page du roi Ferdinand IV, il embrassa la profession des armes, dans laquelle il donna, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, un libre cours à ses passions. En 1521, se trouvant enfermé dans la ville de Pampelune, assiégée par les Français, il eut la jambe droite cassée, la gauche fort maltraitée par des éclats de pierre que fit voler un boulet. Pendant que les chirurgiens s'occupaient de sa guérison, au château de Loyola, où il avait été transporté, on lui apporta pour le désennuyer, à défaut d'autres livres, une Vie de Jésus-Christ et une légende des saints. Il lut d'abord des deux ouvrages, sans autre dessein que de passer le temps; mais bientôt il se sentit touché des grands exemples de vertu qu'il remarqua dans la Vie des saints, et prit la résolution de les imiter.

Bonté de Dieu dans une âme mondaine, sincèrement convertie.

Une personne du plus haut rang dans le monde, et qui s'y était bien avant engagée en suivant ses fausses maximes, s'était trouvée, durant un temps, dans la plus grande prospérité et la plus éclatante fortune. Entraînée par le torrent des exemples, elle avait donné dans tous les écueils où le monde conduit ordinairement ceux qui s'y laissent séduire. Après le cours des plus grandes prospérités, elle essuya les plus grands revers, et se trouva enveloppée dans une suite d'événements et de révolutions qui rendirent son état aussi triste et aussi affligeant qu'il avait été éblouissant et flatteur jusqu'alors.

Par bonheur pour cette personne, elle avait eu dans sa jeunesse de grands sentiments de religion et de piété, au point même de désirer d'entrer dans le saint ordre des Carmélites, pour lesquelles elle eut toujours une estime singulière et un attrait tout particulier. Le goût du monde et l'attrait des passions avaient altéré ces pieux sentiments, mais ne les avaient point entièrement étouffés. Au milieu des agitations du monde et du tumulte des passions, la grâce parlait toujours au cœur; les revers de fortune et les événements malheureux rappelaient toujours dans cette âme les grands principes et les grandes vérités dont elle avait été nourrie durant ses premières années.

Enfin, un jour, au milieu d'une lecture de piété, la grâce porta comme le dernier coup qui devait opérer ce miracle de conversion. C'est cette personne même qui raconte ce qui lui arriva : « Tout à coup, dit-elle, il se tira comme un rideau devant les yeux de mon esprit; tous les charmes de la vérité se présentèrent à moi, le prestige du monde disparut; la foi, qui était restée comme morte et ensevelie sous mes passions, se renouvela; je me trouvai comme une personne qui, après un profond sommeil, où elle a songé qu'elle était grande, heureuse, honorée, estimée de tout le monde, se réveille en sursaut et se trouve chargée de chaînes, percée de plaies, abattue de langueur et renfermée dans le fond d'une prison obscure. »

Tout ce qu'elle avait jusqu'alors aimé comme quelque chose de grand et de réel lui parut un songe; dès ce moment, pleinement convaincue du néant du monde, elle ne pensa plus qu'à s'y soustraire, et n'ayant encore que trente-quatre ans, elle y renonça pour toujours. Ce grand jour fut pour elle si remarquable et si solennel qu'elle en fit l'anniversaire tant quelle vécut. (*Beaux traits du Christianisme.*)

Jean Colombini.

La lecture des livres de piété fut utile à un noble siennois, nommé Jean Colombini, qui, sans avoir donné dans les mêmes égarements que saint Augustin, négligeait entièrement le soin de son salut, ne songeait qu'à plaire au monde ou à s'en faire estimer, et vivait dans un oubli continuel de Dieu et de l'éternité. Revenant un jour à midi, très-fatigué, parce qu'il avait été accablé d'affaires tout le matin, il ne trouva pas le dîner prêt, ce qui le fit entrer dans une étrange colère. Sa femme, pour le désennuyer, lui donne un livre et le prie de lire jusqu'à ce qu'il se mette à table. C'était la *Vie des saints*. Colombini, dans l'accès de sa colère, prend le livre et le jette à terre. Mais, le moment d'après, il a honte de lui-même, il ramasse le livre, l'ouvre, et tombe sur la vie de sainte Marie d'Egypte. Il la lit, et y trouve tant de plaisir, qu'il ne pense plus à son dîner. Insensiblement son cœur s'attendrit; il conçut de la douleur de ses péchés passés: il se détermina à changer de conduite; et cette résolution fut si sincère et si efficace, qu'allant toujours de vertus en vertus, il parvint à la sainteté la plus éminente; et mérita d'être mis au nombre des saints. (*Mentor du jeune âge.*)

Staedel.

M. H. D. Staedel, un des premiers banquiers de Mayence, originaire de Strasbourg, établi à Mayence avec sa famille depuis environ vingt ans, était distingué par ses talents et sa probité, et on le regardait comme la colonne du protestantisme à Mayence; cependant son zèle pour la cause où il était engagé n'allait pas jusqu'à harceler les catholiques. Ce sont des assertions hardies des pasteurs luthériens qui ont jeté les premiers éléments du doute dans l'âme droite de M. Staedel. Il était imbu, comme la plupart des protestants, des préventions les plus déraisonnables sur notre croyance et nos pratiques : un vieux livre de prières, que le hasard ou plutôt la Providence fit tomber entre ses mains, commença à lui

ouvrir les yeux ; il vit dans nos prières une morale pure, une doctrine saine, une onction touchante. Il conçut le désir d'étudier la matière, de lire d'autres ouvrages, d'étendre ses recherches. Les écrits qui ont paru dans ces derniers temps pour la défense de la foi catholique lui parurent encore plus solides et plus péremptoires, quand il les compara aux dissertations froides ou aux déclamations boursouflées des protestants modernes. Deux ans se passèrent dans cette étude, que M. Staedel accompagnait de ferventes prières, conjurant Dieu de lui faire connaître la vérité. Il vient enfin d'abjurer à Mayence. (*Ami de la Religion*, tom XLI.)

SAINT PIE V.

Une lecture spirituelle sanctifiait le peu de temps que Pie V passait à table. Souvent il se faisait lire les lettres de saint Bernard au pape Eugène, afin de profiter à son tour des avis de ce grand saint. Son exemple porta plusieurs cardinaux à rétablir l'ancienne coutume de la lecture qui commençait à s'abolir. « Il est juste, disait-il, que l'esprit reçoive des lumières qui sont sa vraie réfection, pendant que le corps prend les aliments qui réparent ses forces. » (*Vie de saint Pie V*, par M. de Falloux.)

Le récit de la Passion (XVIe siècle).

Un jour que le brave Crillon, un des premiers capitaines de son temps, entendait prêcher la Passion dans l'église de saint Agricol d'Avignon, au moment où l'orateur peignait les souffrances du Christ, Crillon, transporté, se leva en sursaut, mit la main sur son épée, et dit à haute voix : Où étais-tu, Crillon ?

Ce trait rappelle naturellement celui de Clovis. Son confesseur lui lisait le chapitre de l'Evangile de saint Matthieu, où sont retracés d'une manière si touchante les derniers moments du Sauveur. Le roi chrétien s'écria : Que n'étais-je là avec mes Francs !

Qui dira la puissance d'une phrase d'un mot en un moment donné !

Les prisons de Genève.

Ce que peut une bonne lecture, le voici : Au commencement de 1850, M. l'abbé Babel, aumônier des prisons de Genève, faisait lecture aux prisonniers du petit opuscule de M. Aubineau sur les missions des bagnes. Ce récit impressionnait vivement les pauvres condamnés, lorsque tout à coup l'un d'eux se leva et s'écria : « Vous le voyez, nos frères de France nous font rougir ; eh bien, moi, qui suis le plus mauvais parmi nous, je veux donner l'exemple, et je ferai mes pâques le premier. »

Cette parole subite émut l'aumônier, et aussitôt il résolut de leur donner quelques exercices religieux ; il s'adjoignit dans ce but un ecclésiastique, et leur zèle obtint le résultat le plus inespéré.

Les prisonniers se disposèrent à communier, et pendant ces jours de préparation on remarqua dans la prison une grande amélioration. Le dimanche où eut lieu la communion générale, la petite chapelle avait un éclat inaccoutumé ; les membres du comité catholique étaient réunis autour de l'autel ; ils avaient désiré accompagner leurs protégés à la sainte table.

Après midi, M. l'aumônier fit une solennelle consécration à la sainte Vierge ; les prisonniers se dévouèrent avec confiance à celle qui est la consolatrice des affligés, et tous lui répétaient le soir avec attendrissement : « Quel dommage ! cette journée est trop courte ! » (*Univers*, 17 mars 1850.)

LECTURE (MAUVAISE). *Voy.* LECTURE (*Bonne*).—L'Eglise est extrêmement sévère contre les mauvais livres. Elle met à l'*index* ceux qui, par le renom de leur auteur ou par les matières dont ils traitent, contraires à la foi, à la morale, sont propres à corrompre et à pervertir de plus nombreuses âmes. Les tribunaux civils se montrent également sévères contre ces détestables écrits. Beaucoup ne voient dans un ouvrage que l'intérêt soutenu, les charmes du style, etc. ; un poignard orné d'or et de pierreries en est-il moins une arme meurtrière ? Malheur à qui compose, lit, propage ces hideux volumes, et surtout à qui, par une rage satanique, cherche, par eux, à démoraliser les âmes simples et ignorantes du mal !

SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Saint Louis de Gonzague ayant trouvé, pendant son enfance, un roman qu'il ne connaissait pas, et le prenant pour un bon livre, entreprit de le lire ; mais il n'en eut pas plus tôt vu le titre, qu'il le jeta dans le feu, et courut se laver les mains, pour en avoir seulement touché du bout des doigts la couverture, tant il était persuadé qu'il n'y a rien de plus pernicieux et de plus funeste à l'innocence que ces sortes d'ouvrages !

SAINTE THÉRÈSE (XVIe siècle).

Les paroles de sainte Thésèse sur les mauvaises lectures sont connues ; mais on ne saurait trop les reproduire. « Mon père, dit-elle, dans sa *Vie* écrite par elle-même, aimait la lecture des bons livres ; il en avait qu'il destinait à l'usage de ses enfants ; ma mère le secondait en nous apprenant de bonne heure à prier Dieu, et en nous inspirant une tendre dévotion à la Vierge, mère de Dieu, et aux saints : tous les deux nous portaient à la vertu par leurs bons exemples. Je lisais les Vies des saints avec celui de mes frères pour lequel j'avais une affection particulière. En conversant ensemble sur les saints qui ont souffert le martyre, nous trouvions qu'ils avaient gagné le ciel à bien bon marché. Désirant arriver promptement au bonheur dont ils jouissent, nous prîmes la résolution de quitter en secret la maison paternelle, et de nous rendre dans le pays des Maures, en demandant l'aumône, dans l'espoir qu'ils nous feraient mourir de leurs mains, et qu'ils nous enverraient droit au ciel. Nous nous étions mis en chemin, priant Dieu de vou-

loir bien agréer le sacrifice de notre vie. A une petite distance de la ville, nous fûmes heureusement rencontrés par un de nos oncles, qui nous ramena et nous rendit à notre mère, déjà très-alarmée de notre évasion. On nous gronda beaucoup, et le frère ne manqua pas de rejeter la faute sur sa sœur. Je n'avais que douze ans lorsque nous perdîmes notre mère. Bien qu'elle nous eût élevés chrétiennement, j'avais cependant remarqué en elle un défaut, qui fit sur moi plus d'impression que toutes ses qualités. Elle aimait à lire des romans. Peut-être voulait-elle par là nous retenir près d'elle ou faire diversion à ses souffrances; car quoique bien faite et douée d'une grande beauté, elle était sujette à de fréquentes maladies. Ces lectures déplaisaient extrêmement à mon père; il fallait se tenir bien sur ses gardes, pour n'être point surpris et vivement réprimandé. Je me mis aussi à lire ces livres dangereux; et cette première faute me fit tomber dans de bien plus graves égarements. Le désir de plaire se glissa dans mon cœur, je ne pensais qu'à me parer; mes mains, ma tête, mes cheveux, ma coiffure, devinrent l'objet de mes soins; il fallut avoir des parfums, et je recherchais toutes les autres vanités de la parure. Plusieurs années se passèrent dans les pensées d'une frivolité criminelle. »

Tous les moralistes disent avec raison : Si les mauvais livres ont exercé une si fatale inflence sur l'esprit et le cœur d'une Thérèse, quels ne doivent pas en être les effets sur tant d'âmes légères et irréfléchies!!...

Belle application d'un endroit d'Anacréon.

Parmi les jeunes religieux qui se formaient à la piété sous la discipline de l'abbé Eugène, il y en avait un, nommé Félix, qui avait l'esprit fort cultivé, et qui, dans le monde, s'était fort plu à la lecture des poëtes profanes. Le souvenir de ce qu'il avait lu venait quelquefois le troubler dans sa solitude. Le P. Pantime, son père maître, ne pouvant venir à bout d'ôter de l'esprit de son disciple ces restes d'une éducation profane, le renvoya par-devant l'abbé, pour qu'il le chassât du monastère comme incorrigible. L'abbé, homme prudent, voyant Félix tout en pleurs, en eut compassion. Il le consola, l'encouragea et lui dit que, quand il ne pourrait pas chasser de sa mémoire ces sortes de vers, il tachât au moins de les appliquer à quelque sujet de piété et de dévotion, et qu'alors la distraction se changerait en bonne pensée et lui serait utile. Félix suivit ce conseil et s'en trouva bien pendant quelque temps. Mais un jour ne pouvant spiritualiser les vers qui lui venaient à l'esprit, il alla trouver l'abbé, et lui dit : « Mon père, je suis désolé; depuis deux jours j'ai l'esprit tout rempli d'une pièce d'Anacréon que je ne puis ni chasser de ma mémoire, ni appliquer à rien de bon. —Que dit cette pièce, reprit l'abbé!—Le poëte, répliqua Félix, dit que le dieu d'Amour lui a lancé plusieurs flèches enflammées, et qu'il a su les parer toutes sans en ressentir d'atteintes; mais que ce petit dieu malin s'est lui-même changé en flèche et s'est emparé de son cœur. » Puis il ajouta : « Quel moyen de se défendre d'un dieu si terrible? »

« Félix, reprit l'abbé, écoutez-moi. Ce qui rappelle à votre esprit le souvenir importun de ces traits profanes, c'est l'estime que vous en faites. Ne voyez-vous pas, mon enfant, que toutes ces idées poétiques et païennes ne sont qu'erreur et mensonge; que ce dieu de l'Amour n'est qu'une chimère, qu'un mot vide de sens, inventé par des poëtes libertins pour excuser, pour cacher, pour embellir même, s'ils le pouvaient, celle de toutes les passions qui est la plus honteuse?

« Le vrai Dieu de l'amour, c'est le Créateur du ciel et de la terre, celui qui, dans son amour, vous a créé vous-même et vous conserve; qui s'est fait homme pour vous; qui vous a racheté au prix de son sang; qui s'est livré pour vous; qui est mort pour vous. Tous ces bienfaits sont autant de traits enflammés dont, pendant longtemps, vous n'avez que trop su vous défendre. Mais voyez les admirables inventions de son amour; vous savez en quoi s'est véritablement changé ce Dieu d'amour pour pénétrer dans votre cœur, pour s'incorporer en vous et ne faire qu'un avec vous. Il ne s'est pas changé en flèche, comme l'amour profane, pour blesser votre cœur d'une plaie cruelle et déshonorante, pour le percer de mille soins cuisants, pour le déchirer par mille affections contraires, basses, honteuses, désespérantes; il s'est mis sous de plus tendres symboles, sous la forme du pain et du vin, pour être votre nourriture, votre force, votre consolation; pour vous élever jusqu'à lui et vous rendre participant de sa nature divine, de son bonheur et de sa gloire : voilà, Félix, le vrai Dieu de l'amour. Ecriez-vous donc maintenant : Quel moyen de se défendre d'un Dieu si puissant et si aimable? »

A ces mots, le jeune homme se jeta aux pieds de l'abbé, et les arrosant de ses larmes, il s'écria : « Je reconnais, ô grand Dieu! mes trop longues résistances; mais enfin je cède à ce dernier trait de votre amour. » Depuis ce temps-là il ne pensa plus aux poëtes profanes, qui ne chantent que des dieux chimériques, des démons méprisables ou des passions honteuses. Les plus beaux traits de ces chants libertins, qu'il avait admirés et appelés divins, lui devinrent odieux. Il ne se plut désormais qu'aux psaumes, aux hymnes sacrées de l'Eglise et aux cantiques spirituels qui louent le vrai Dieu et n'inspirent que les sentiments de cet amour pur, tranquille, délicieux, qui fait, dès à présent, et qui fera à jamais notre bonheur et sa gloire. Les bienfaits de Dieu l'occupèrent tout entier, et surtout celui de la très-sainte eucharistie. Lorsqu'il était devant le saint sacrement, ou même ailleurs, on l'entendait souvent s'écrier : Quel moyen de se défendre d'un Dieu si grand et si bon, qui descend jusqu'à nous, qui entre et demeure en nous? (*Paraboles du P. Bonaventure.*

Jean-François le Fèvre de la Barre.

Ce jeune gentilhomme s'étant gâté l'esprit et le cœur en lisant divers ouvrages écrits par des philosophes modernes, se porta, avec quelques amis infectés des mêmes erreurs, aux excès les plus révoltants contre la religion de Jésus-Christ. Il fut condamné, par arrêt du parlement de Paris, du 4 juin 1766, au supplice de la roue et au feu, après avoir fait amende honorable, portant cet écriteau : « Impie, blasphémateur et sacrilége abominable et exécrable. » Le parlement ordonna que le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, où il avait puisé les erreurs qui causèrent sa perte, fût jeté dans le bûcher qui consuma le corps de ce malheureux.

Non-seulement la religion a condamné les mauvais livres, mais encore les lois humaines ont toujours condamné les auteurs de ces productions détestables.

Marie Leczinska.

Il lui suffisait de savoir par des rapports étrangers qu'un livre offensât le moins du monde la religion ou les bonnes mœurs, pour n'être pas tentée de la curiosité de l'ouvrir; et elle ne pouvait pas comprendre comment certaines personnes qui se piquent de régularité ne se font pas scrupule de ces sortes de lectures. Un jour qu'elle avait auprès d'elle deux ou trois de ses dames du palais, la conversation tomba sur un livre qui respirait l'impiété, et que venait de publier un homme fort connu à la cour. Comme ces dames parlaient très-pertinemment des erreurs qu'il renfermait, la reine leur marqua le plus grand étonnement de les en voir si bien instruites. Elles avouèrent alors qu'elles avaient été bien aises de juger par elles-mêmes si l'ouvrage était aussi mauvais qu'on le disait. « Pour moi, reprit la reine, je me ferais un crime de lire un livre qui outragerait mon père, et à plus forte raison, celui que je saurais être injurieux à mon Dieu. »

Quelqu'un lisait dans une société un traité dans lequel est réduite en art la passion qui a le moins besoin de ce secours pour être dangereuse. On annonce la reine. *Cachons ce livre*, s'écrie le lecteur; *car il est de ceux que sa majesté n'aime point.—Cela est très-vrai*, répondit la reine en jetant les yeux sur le titre; *je déteste, et il me semble que tout chrétien doit avoir en horreur l'art de séduire.*

Une autre fois qu'elle se trouvait chez la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, elle vit sur sa cheminée un livre, très-mauvais ouvrage attribué à une dame de grand nom; elle le prend, le jette au feu, en disant : *Vous pensez sûrement comme moi, madame; voilà le cas que nous devons faire de pareilles productions.* La reine appréciait bien ces sortes d'écrits : ce qui ne peut servir qu'à pervertir les esprits et à corrompre les cœurs, ne mérite que d'être livré aux flammes. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Aveu d'un vieillard.

Un vieillard nous a raconté qu'il avait lu, jusqu'à quarante ans, les livres à la mode. S'étant converti à cet âge, il renonça à toute autre lecture qu'à celle des livres de piété Il y avait dans sa bibliothèque douze rayons dont chacun renfermait les livres qu'il lisait chaque mois. Il a avoué dans sa simplicité, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, que ces excellents livres avaient pour lui chaque année le mérite de la nouveauté. Sa mémoire était un vase criblé, d'où l'eau s'échappait sans cesse, tandis qu'il ne pouvait effacer de son esprit surtout de méchants vers, et généralement tout ce qu'il avait lu jusqu'à quarante ans, dont le souvenir le suivait, le poursuivait, le fatiguait, l'importunait, jusqu'au pied des autels. (Mérault, *Enseignement de la Religion*, t. III.)

Lecture de Faublas.

Le 25 avril 1796, une jeune femme se jeta du Pont-Royal dans la Seine. Les secours pour la sauver furent inutiles; on trouva sur elle le dernier volume de *Faublas*, et en l'examinant attentivement, on découvrit sur un des feuillets ces mots écrits des mains de la jeune dame : *Je fus trahie comme elle, je dois périr comme elle.* — Voilà où conduit la lecture des romans. (Mérault, *ibid.*)

Exemple effrayant des suites funestes des mauvaises lectures.

Un Anglais, nommé Williams-Béalde, s'était marié dans la ville de Londres, avec une femme aimable et d'une honnête famille; il avait quatre enfants dont il dirigeait l'éducation avec un soin et une vigilance extrêmes. Il paraissait être un excellent père et un bon mari. Ses affaires de commerce déclinant depuis quelques années, il se livra à la lecture, et malheureusemen il préféra celle des livres qui ont été faits contre la religion. Il en adopta tous les principes, écarta toute idée de vice et de vertu, et regarda les hommes comme de simples machines. Il se crut en droit de disposer de sa vie, de celle de sa femme et de ses enfants. Un matin, il envoya son domestique porter une lettre dans le voisinage, à un ami qu'il priait de venir à sa maison avec deux autres personnes, pour voir le changement de son état et de celui de sa famille. A la réception de la lettre, l'ami vola; mais il était trop tard : ce malheureux avait employé la hache et le pistolet. Il s'était servi de la première arme pour détruire sa famille, et avait tourné la dernière contre lui-même. Le juge, après une enquête, condamna sa mémoire. Son corps fut exposé à l'opprobre public et jeté à la voirie; on enterra sa femme et ses enfants avec décence. Tous les cœurs humains et sensibles versèrent des larmes sur le sort de cette famille et conçurent une nouvelle horreur pour les livres qui avaient fait un barbare d'un homme qui, avant d'avoir perdu la foi, avait mérité l'estime de tous ceux qui le connaissaient. (L'abbé Gérard, *Comte de Valmont.*)

Mot de J.-J. Rousseau.

Rousseau a dit : « On se plaint que les romans troublent les têtes; je le crois bien. En montrant sans cesse à ceux qui les lisent les prétendus charmes d'un état qui n'est pas le leur, ils les séduisent, ils leur font prendre leur état en dédain, et en faire un échange imaginaire contre celui qu'on leur fait aimer. Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est ; et voilà comme on devient fou. »

Les livres brûlés.

Quelques années avant la Révolution, une marchande de livres de Paris, attirée par la réputation du P. Beauregard, dont l'éloquence simple et sublime excitait l'admiration de la capitale, se rendit à l'église Notre-Dame pour entendre un de ses sermons. Il semble que la Providence l'y avait conduite pour ménager sa conversion. Le prédicateur devait, ce jour-là, prononcer un discours contre les mauvais livres, et la dame avait bien des reproches à se faire sur cet article. Quoiqu'elle eût l'âme religieuse et honnête, elle n'avait pas laissé de vendre beaucoup d'ouvrages contraires aux mœurs et à la religion. L'intérêt l'avait aveuglée, comme il aveugle presque tous ceux qui exercent la même profession; en se déguisant à elle-même le crime qu'elle commettait, elle ne songeait qu'au gain qu'elle pouvait faire; mais quand, éclairée par les lumières divines, que le prédicateur fit briller à ses yeux, elle ne put plus se dissimuler que les livres impies et licencieux sont la source funeste d'où découle le poison qui corrompt les esprits et les cœurs; quand elle fut forcée de reconnaître que ceux qui les impriment les vendent ou contribuent à les répandre, de quelque manière que ce puisse être, sont comme autant d'empoisonneurs publics que Dieu rendra responsables un jour de tous les désordres, de toutes les impiétés, de tous les crimes qu'ils occasionnent; quand enfin, réfléchissant sur ces vérités alarmantes, elle comprit tout le mal qu'elle avait déjà fait, tout celui qu'elle ferait encore, si elle continuait le même commerce; pleine d'indignation contre elle-même, et ne regardant plus ce commerce que comme un trafic indigne de toute âme qui a encore quelque principe de pudeur et de religion, elle résolut d'y renoncer pour toujours ; et afin d'exécuter sur-le-champ une si louable résolution, en sortant du sermon, elle se rendit chez le prédicateur. « Vous venez, mon Père, lui dit-elle, en l'abordant les larmes aux yeux, vous venez de me rendre un grand service, en me faisant sentir combien je me suis rendue coupable par la vente que j'ai faite de plusieurs mauvais livres; mais je viens vous prier de vouloir bien achever la bonne œuvre que vous avez commencée, en prenant la peine de venir dans mon magasin, pour examiner tous les ouvrages qui y sont, et pour mettre à part tous ceux qui pourraient blesser les bonnes mœurs ou la religion. Quoiqu'il m'en coûte, je suis déterminée à en faire le sacrifice; j'aime mieux me priver d'une partie de ma marchandise, que de consentir à perdre mon âme. » Le P. Beauregard, qui n'avait pas moins de zèle que de talent, loua ses sentiments, applaudit à son projet, lui promit de l'aider à l'exécuter, et, dès le lendemain, il alla chez elle pour faire le triage de tous ses livres. Quand il eut séparé les bons des mauvais, la marchande prit ces derniers, et, en présence du Père, elle les jeta, les uns après les autres, dans un grand feu qu'elle avait eu soin de préparer. Le prix des ouvrages qui furent consumés par les flammes s'élevait, dit-on, à environ six mille livres; depuis ce moment, elle se fit un devoir de ne plus vendre d'autres livres que ceux qui, en épurant les mœurs, et en inspirant l'amour de la vertu, pourraient servir à réparer le mal qu'elle avait causé. (*Le Dogme et la morale.*)

PERRET DES ISSARTS ET CLAIRE DEMAR.

L'*Ami de la Religion* (5 août 1833) constatait ainsi l'affreuse suite des mauvaises lectures : « Un double suicide a eu lieu le 5 dans une maison de la rue Folie-Méricourt : Un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, nommé Perret des Issarts, qui s'était fait remarquer par l'exaltation de son esprit, et la dame Claire Demar, qui a publié quelques écrits saint-simoniens, se sont simultanément donné la mort. Pour mieux réussir, ils avaient allumé du charbon dans la chambre, et se sont tiré un coup de pistolet. On a trouvé dans les papiers du jeune Perret une lettre à M. Guérin, curé de Saint-Nazaire, diocèse de Grenoble, dans laquelle ce jeune homme énumérait avec humeur les reproches que la société lui paraissait mériter, et qu'il terminait en annonçant le projet de mettre un terme à sa vie, comme le jeune Escousse et son compagnon, dont il exaltait le courage et la vertu. »

Mme L***.

Chaque jour les feuilles publiques nous révèlent quelques crimes monstrueux, fruits de la lecture des romans. Qu'il suffise de rappeler un nom qui soulève dans le cœur l'indignation et le dégoût. Qui donc avait rendu si froidement, si atrocement perverse, cette femme qui a attaché à un hameau de la Corrèze la plus affreuse célébrité?... Les mauvais livres, le roman, et le roman le plus fétide, était sa vie. Il a été constaté, en pleine cour d'assises, que depuis longues années pas un seul bon volume ne s'était arrêté dans ses mains. (*Fleur angélique.*)

Le roman-feuilleton.

Un publiciste éminent disait du haut de la tribune, en octobre 1844, ces paroles remarquables. « Nous le demandons sérieusement aux lecteurs du roman-feuilleton : ne se sont-ils pas senti le cœur soulevé de dégoût en lisant la description d'une ignoble orgie de carnaval qui a rempli les deux derniers tronçons du *Juif-Errant?* En conscience,

cette langue sans nom de la populace, toute souillée de blasphèmes, ces pages trempées de boue et de vin, ce spectacle de l'ivresse immonde dont nous détournons nos regards quand nous la trouvons sur notre passage, et qui vient s'étaler complaisamment dans un journal destiné à pénétrer partout, sous les yeux de nos filles et de nos femmes, est-ce là ce qui doit désormais répondre aux appétits littéraires d'un peuple autrefois renommé par son goût si délicat et si sûr? Quoi! l'on a osé dire qu'on voulait améliorer le sort des travailleurs; on s'est drapé du manteau humanitaire, et, pour moraliser le peuple, on s'abaisse à parler le langage de la canaille, à retracer des scènes d'arrière-boutique de marchand de vin, et l'on vient livrer aux sarcasmes des sauvages de la civilisation une des gloires du XVIIIe siècle, le grand et chaste Bossuet! Non, le silence et le dédain ne sont pas un châtiment suffisant pour de si tristes excès; il faut que des voix indignées protestent au nom des honnêtes gens. Si nous laissions aller le roman-feuilleton, il perdrait la France morale et littéraire aux yeux de l'Europe. »

Romans à 20 centimes.

Sous ce titre, le *Pays* publiait naguère l'article suivant :

« Personne aujourd'hui ne peut nier l'influence délétère qu'a exercée sur notre génération la littérature des romans-feuilletons. Aujourd'hui nous voyons le résultat de ces enseignements pernicieux, qui ont altéré les croyances religieuses et semé dans les âmes le germe du socialisme, qui s'avance menaçant contre la civilisation épouvantée.

« Cette propagande du mal est déjà ancienne : seulement, au lieu de s'affaiblir, elle n'a fait qu'augmenter de force et d'intensité. Actuellement, ce n'est plus uniquement dans les feuilles quotidiennes que l'on répand les fausses et dangereuses doctrines. La librairie à bon marché est devenue la succursale infatigable de cette croisade de scandales. Une multitude de romans illustrés à 20 centimes sortent journellement des presses et inondent Paris et les provinces. Voici quelques-uns des titres de ces publications : *la Religieuse*, de Diderot; *le Sopha*, de Crébillon; les romans de Voltaire; ceux de Pigault-Lebrun et de Ricard; *la Révolution*, d'Alphonse Esquiros; *le Juif Errant; les Mystères de Paris; les Contes* de La Fontaine; *le Décaméron*, etc.

« Chacun de ces romans est tiré à plus de 50,000 exemplaires, et en mettant la moyenne des lecteurs à 10 par chaque exemplaire, on arrive à un chiffre de corruption vraiment effrayant : plus de 500,000 lecteurs!

« Ces œuvres circulent dans toutes les mains. L'enfant les lit au collége, l'ouvrier les emporte dans son atelier, et le père de famille le plus religieux ne peut pas défendre sa maison contre cette peste nouvelle, à laquelle tout semble donner du succès : le bon marché et les séductions de l'illustration.

« Que devient la propagande de la rue de Poitiers en face de cette autre propagande qui sort pour ainsi dire de dessous terre, qui circule en plein soleil, que rien ne peut arrêter, et qui croît en puissance à mesure qu'elle avance? Comment pourrez-vous restaurer les bases ébranlées de la société, si la génération qui s'avance est pervertie à son origine même, si les sources de la vie sociale sont empoisonnées impunément.

« La civilisation n'aura-t-elle donc aucune arme contre cette guerre sourde de l'*idée?* Restera-t-elle désarmée dans son impuissance, jusqu'au jour où le mal vainqueur détruira les dernières digues? Croit-on que c'est seulement avec le canon qu'on terrassera l'anarchie, et ne portera-t-on pas enfin la guerre chez l'ennemi réel, la corruption littéraire? Ne verrons-nous pas s'élever quelque loi protectrice pour la réfréner?

« Pour nous, il ne nous appartient pas de développer un ensemble de mesures que l'Assemblée saura bien concevoir et prendre.

« Mais nous devons signaler le mal : il existe, il augmente chaque jour, et nous croyons que la majorité doit, en respectant le principe de la liberté de la presse, y apporter un remède prompt et énergique. »

La Nouvelle Héloïse.

Un jeune homme, à peine âgé de 25 ans, aimait éperdument une jeune fille dont plusieurs fois il avait sollicité la main; mais ses parents la lui avaient constamment refusée. Samedi il fit une nouvelle tentative, et, n'ayant pu vaincre la résistance qu'on lui opposait, il résolut de quitter la vie. Il passa la soirée chez lui à lire la *Nouvelle Héloïse*, et surtout cette fameuse lettre dans laquelle Saint-Preux annonce à milord Edouard son intention de se donner la mort. Il partit dimanche de Paris et se rendit à Montmorency pour voir l'endroit où le philosophe de Genève a écrit son immortel roman. Il visita l'Ermitage, se fit montrer l'arbalète de Rousseau et le lit où reposait Thérèse; il s'arrêta devant le buste de Jean-Jacques, écarta la branche de laurier qui l'ombrage, et lut les quelques vers gravés dans la pierre de la niche qui le contient, et que Mme d'Epinay composa contre son *ours*, parce qu'il préféra sortir de chez elle que de l'accompagner en Suisse, où elle allait cacher les indices trop apparents de ses liaisons avec le baron de Grimm. Le jeune homme demanda et obtint la permission de rester quelque temps dans le séjour de Rousseau, et s'assit sur la pierre quadrangulaire où a été écrite la *Nouvelle Héloïse*. Il relut jusqu'à trois fois la lettre de Saint-Preux, écrivit au crayon une lettre comme dernier adieu à la vie et à celle qu'il aimait, et dans laquelle il raconta tous les détails qu'on vient de lire; puis il avala un morceau d'arsenic. Quand la femme qui l'avait accompagné dans l'Ermitage se rapprocha

de lui, il était dans les douleurs de l'agonie. Cette femme appela du secours; mais quand on transportait ce malheureux jeune homme dans la maison, il expira. Sa lettre a été trouvée près de lui. La *Nouvelle Héloïse* était aussi à terre; la lettre dans laquelle milord Edouard s'efforce de dissuader Saint-Preux de son funeste projet avait été enlevée. Le malheureux l'avait déchirée, sans doute pour ne pas la lire ! Une carte de visite, trouvée dans la poche de ce jeune homme, a fait connaître son identité. (*La Voix de la Vérité*, 2 août 1846.)

Un orateur de club.

On écrit d'Arras, le 8 août :

« Un de nos philosophes, de nos orateurs du club des Universitaires, vient de s'empoisonner en avalant une forte dose de vitriol à la suite d'une querelle qu'il a eue avec sa sœur, et après l'avoir maltraitée dans un acte de violence. Il a été conduit à l'hospice, prêt à rendre l'âme. La lecture des mauvais livres et son érudition socialiste l'ont conduit là : elles ne lui ont donné ni la force de modérer sa violence, ni celle de dominer son repentir : nul respect pour autrui, nul respect pour sa propre vie. Faites donc des sociétés avec de pareils éléments ! » (*La Voix de la Vérité*, 12 août 1849.)

LUXURE, péché que le grand apôtre défend de nommer dans l'assemblée des saints, que le monde excuse, encense, déifie, et de la turpitude duquel néanmoins il rougit en secret.

L'Ecriture sainte est pleine d'anathèmes contre ce péché de la *bête*, qui crucifie de nouveau Jésus-Christ, détruit son œuvre et son nom parmi les peuples, déshonore l'Eglise, mène à tous les désordres, à tous les crimes, à l'assassinat, au suicide, à l'échafaud, à l'impénitence finale.

Et ce péché se commet par une simple pensée à laquelle le cœur se complaît !

Nous nous sommes peu étendus sur l'*histoire* de ce péché infâme, dont chaque jour se multiplient les hideuses pages.

L'affreux spectacle.

Un jeune homme, pour le salut duquel saint Grégoire, pape, s'intéressait ardemment, avait conçu une passion si violente, qu'il en était transporté, sans que les conseils, les avis, les prières de saint Grégoire eussent jamais pu l'arracher de son cœur. Dieu, par un de ses jugements redoutables qu'on ne peut qu'adorer, frappa d'un accident imprévu l'objet de cette passion malheureuse : une mort subite l'enleva de ce monde. Le jeune homme en fut dans le plus grand désespoir; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette mort funeste, loin de détacher son cœur, ne fit qu'augmenter et allumer le feu qui le consumait. Saint Grégoire, sensiblement affligé de cet aveuglement déplorable, crut qu'il devait faire un dernier effort pour sauver cette âme. Un jour donc, après avoir prié le Seigneur de bénir son dessein, il prit le jeune homme par la main en lui disant : « Venez avec moi, je veux vous montrer l'objet de cette affection criminelle. » Il le conduisit dans le tombeau où cette personne était enterrée. Quel spectacle affreux vint se présenter à ses yeux ! Il recule de crainte et d'horreur. « Non, mon fils, lui dit saint Grégoire, ne fuyez pas, soutenez le spectacle que la mort vous présente; considérez ce qui s'offre à vos yeux : voyez ce qu'est devenue cette beauté périssable à laquelle vous étiez si éperdument attaché; voyez cette tête décharnée, ces yeux éteints, ces ossements livides, ces amas horribles de cendres, de pourritures et de vers; voilà, voilà l'objet de votre passion, pour lequel vous avez poussé tant de soupirs et sacrifié votre âme, votre salut, votre éternité, votre Dieu. »

Ces paroles touchantes, ce spectacle frappant firent une impression si vive sur le cœur de ce jeune homme, que, connaissant enfin le néant de ce monde et la fragilité de toute beauté périssable, il renonça dès ce moment à toutes les vanités de la terre, et ne pensa plus qu'à se préparer, par une vie chrétienne, à une sainte mort.

Une Mexicaine.

Une grande pécheresse du Mexique tomba dangereusement malade : elle fit vœu, si elle obtenait sa guérison, de se dépouiller de sa chevelure et de l'offrir à Marie. Son vœu fut exaucé; elle alla porter ses cheveux, et on les mit comme un ornement sur la tête d'une statue de la sainte Vierge. Mais ayant eu le malheur de retomber dans le péché, la maladie la reprit, et elle mourut dans l'impénitence. Quelque temps après, Marie, parlant par la bouche de la statue, dit au P. Jean-Marie Salvaterra, de la compagnie de Jésus, en présence d'une grande multitude de peuple : « Otez de dessus ma tête ces cheveux d'une âme damnée et impure; ils ne conviennent pas sur la tête de la Mère de la pureté. » Le Père les ôta aussitôt et les jeta dans le feu. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

Un gentilhomme espagnol.

Un gentilhomme espagnol, après avoir été l'esclave du démon de l'impureté, fut frappé d'une maladie mortelle. En vain entreprit-on de le résoudre à laver ses souillures dans les eaux salutaires de la pénitence : le seul nom de confession lui était insupportable. Saint François de Borgia, qui était alors en Espagne, ayant appris cette obstination, se prosterne devant un crucifix, et, les larmes aux yeux, il prie le Sauveur de ne pas laisser périr une âme qu'il avait rachetée au prix de tout son sang. Chose étonnante ! il entend une voix qui lui dit : « Allez, François, allez trouver ce malade et exhortez-le à la pénitence. » Le saint y va : mais tentative inutile ! le malade, déjà entre les bras de la mort, ne peut souffrir qu'on lui parle de confession. François se retire, et, prosterné derechef devant le Sauveur crucifié, il le conjure, par son sang et par sa mort, d'amollir cette âme endurcie. La même voix

se fait entendre une seconde fois, et lui dit : « Retournez vers le malade, et portez avec vous votre crucifix; il faudrait qu'il fût bien résolu de se perdre, s'il ne voulait point se convertir à la vue d'un Dieu qui l'a aimé jusqu'à la mort et à la mort de la croix. » Il refuse cependant de se rendre. François lui montre son crucifix, qui, par miracle, parut tout à coup déchiré de plaies et tout couvert de sang : vains efforts de la grâce. Le saint emploie toute l'affection de son zèle et de sa charité; il le presse, il le conjure par les plaies de Jésus crucifié et par le sang dont il le voit tout couvert, d'avoir pitié de son âme. Il est plus insensible que les rochers qui se fendirent lorsque ce sang coula sur le calvaire; il meurt, ce malheureux; frémissez impudiques; il meurt en blasphémant et en reniant son Créateur. Peut-on imaginer rien de plus funeste et de plus terrible ?

Charles le Mauvais.

Entre autres faits que présentent les annales de la France, doit être remarquée la mort de Charles le Mauvais, roi de Navarre, comte d'Evreux. Ce prince, connu par ses dissolutions de tout genre, sentant l'affaiblissement de ses forces, inventa pour les ranimer un moyen digne de l'enfer. Il se faisait envelopper de draps détrempés dans le soufre et l'esprit-de-vin, et consumait dans la débauche le peu d'existence que, par ce moyen, il lui restait encore. Mais Dieu, voulant donner à ce monstre une fin digne de sa vie exécrable, rend ce suaire étrange l'instrument et le théâtre des plus affreuses tortures. Une étincelle l'embrase, et Charles, brûlé tout vivant, meurt au milieu des blasphèmes et des imprécations. « Que vos jugements sont terribles, ô mon Dieu, que vos voies sont impénétrables ! » (*Un mois de leçons à l'Adolescence*, par l'abbé P. Jouhanneaud.)

L'adultère au royaume de Juida.

En 1725, un grand du royaume de Juida, royaume de la Guinée supérieure, s'étant plaint au roi qu'un de ses sujets avait séduit sa femme, ce prince, après avoir examiné les preuves, porta une sentence qui condamnait le coupable, dans quelque lieu qu'il pût se trouver, à être battu jusqu'à la mort, et son corps exposé aux bêtes sauvages, sur la place même où il aurait été exécuté.

Les officiers de justice commencèrent sur-le-champ leurs recherches, et, ayant trouvé le condamné rentrant dans sa propre maison, le tuèrent à coups de massue, et laissèrent le cadavre exposé au même lieu, selon l'ordre du roi. Les voisins représentèrent bientôt au grand maître du palais qu'un cadavre infectait le quartier, et le supplièrent d'obtenir un ordre du roi pour le faire transporter en plein champ. Cet officier, qu'on n'avait pas manqué d'intéresser par des présents, fit valoir leurs raisons au roi.

Le prince lui répondit : « Si je ne punissais pas l'adultère avec autant de sévérité, le repos des familles serait troublé continuellement. Le cadavre restera où il est, jusqu'à ce que les bêtes l'aient dévoré; le peuple le verra, deviendra sage aux dépens de ce misérable, et apprendra à ne pas imiter sa conduite. Si la puanteur incommode les passants et les voisins, ils n'ont qu'à passer par un autre chemin, ou à changer de quartier. Tout ce que je puis faire, à votre recommandation, c'est de permettre qu'on mette pendant le jour une natte sur le corps, mais de manière que le visage soit découvert, afin que le criminel soit reconnu aussi longtemps qu'on pourra distinguer ses traits. »

Cette punition s'étendit encore plus loin, car il donna à l'offensé tous les biens du coupable. (*Trésor des Noirs.*)

Un parricide.

Nîmes se rappellera toujours un des plus horribles attentats qui puissent terrifier et humilier une population.

Le 20 mai 1842, à midi, plusieurs détonations d'armes à feu, suivies de cris lamentables, s'étaient fait entendre dans une maison sise rue Pavée, habitée par un sieur Marignan, ancien notaire, et par sa famille. Après avoir forcé l'entrée et s'être précipité dans la maison, on avait trouvé mademoiselle Marignan la poitrine traversée d'un coup d'arme à feu, le sieur Henri Marignan fils grièvement blessé à la cuisse, et Marignan père également blessé au ventre et à la main, mais moins grièvement.

Les informations auxquelles on se livra immédiatement révélèrent un horrible secret. Marignan père exerçait sur sa propre fille, et depuis longues années, les plus horribles attentats : la malheureuse enfant avait eu recours à la protection de son frère. Ce jour-là, Marignan fils ayant entendu des cris, et croyant sa sœur menacée, était accouru armé d'un fusil. A cette vue, Marignan père avait aussi saisi son arme, et alors s'était engagée la scène de carnage dont on vient de voir les affreux résultats.

Marignan père, renvoyé devant la cour d'assises du Gard pour y rendre compte de la série de crimes qui lui étaient imputés, y comparaissait le 17 novembre. Les débats eurent lieu à huis-clos, et l'acte d'accusation même ne fut pas lu publiquement. Le jury ayant écarté la question de préméditation, Marignan fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition.

Assassinat de Mme la duchesse de Praslin.

Le 18 août 1847, un crime d'une audace extraordinaire était commis dans le quartier des Champs-Elysées. Mme la duchesse de Praslin, fille de M. le maréchal Sébastiani, était trouvée morte dans son lit. C'est vers cinq heures du matin que cet assassinat fut découvert par quelques domestiques qui, étant entrés dans la chambre à coucher de madame la duchesse, ont eu tout à coup sous les yeux un spectacle horrible : le cadavre de la victime, la tête presque séparée du tronc, la poitrine percée de coups, présen-

tait, au milieu d'une mare de sang, les contorsions et le désordre que produit une longue et violente lutte!

On a su depuis quel était l'assassin. Et quoi donc avait armé le bras de M. de Praslin contre la plus vertueuse des épouses et des mères?... La luxure!

Hermance Foulon.

En mai 1851, on lisait dans le *Droit* : « Un jeune homme paraissant âgé de vingt cinq ans environ, blond, de petite taille, d'une physionomie douce et intéressante, se présentait au commissariat du Palais-de-Justice, et, après avoir été introduit auprès du commissaire, lui déclarait qu'il venait se constituer prisonnier entre ses mains, comme auteur d'un assassinat commis samedi dernier sur la personne d'une jeune fille, Hermance Foulon, ouvrière confectionneuse.

Cet assassinat n'était que trop réel : Charles M..., ouvrier ciseleur, entretenait depuis un an environ des relations intimes avec la jeune Hermance Foulon.

Charles M... ayant rompu subitement avec elle, lui redemanda ses effets, et, sans qu'aucune discussion eût lieu entre eux, il parut se séparer complétement d'elle.

Hermance était occupée à travailler dans l'atelier de la dame Choquet, lorsque Charles M... vint l'y trouver pour lui demander si elle voulait oublier ce qui s'était passé, et renouer leurs relations sur le même pied où elles existaient antérieurement. Hermance refusa. Charles alors, changeant de ton, lui déclara qu'il fallait qu'elle lui restituât le mobilier, acheté à frais communs. Elle refusa encore, et alors il la frappa avec une extrême violence.

La dame Choquet, attirée au bruit, intervint en ce moment; elle parvint à arrêter Charles M... et à le calmer; elle l'engagea à se retirer, et, comme en effet il se dirigea vers la porte et fit mine de descendre l'escalier, elle crut que cette querelle était terminée, et rentra auprès de ses ouvrières.

Mais la retraite de Charles M... n'avait été qu'une ruse; à peine la dame Choquet s'était éloignée de quelques pas qu'il rentrait furtivement, rejoignait Hermance Foulon, et lui enlaçant la taille de son bras gauche, lui plongeait dans la poitrine la lame de son couteau-poignard.

La luxure n'est-elle pas bien souvent la porte du bagne ou le marche-pied de l'échafaud!

Un parricide.

Un crime affreux était commis le 31 mai 1851, à Bordeaux, vers trois heures de l'après-midi. Un père a assassiné son fils, en lui plongeant un couteau dans le sein. La victime est un jeune homme de vingt-deux ans environ. Il sortait de chez lui pour se rendre aux chantiers de construction de M. Courau, où il est ouvrier, lorsqu'il fut assailli par son père, que les voisins voyaient rôder depuis quelque temps dans la rue et aux environs de la maison de sa femme. Le malheureux jeune homme est tombé sous le coup meurtrier, baigné dans son sang. Un homme de l'art, appelé pour donner les premiers soins au blessé, a déclaré que la plaie était fort grave, mais qu'il ne désespérait pas de le conserver à la vie.

L'auteur de cet horrible assassinat, commis en public et en plein soleil, a pris la fuite après la perpétration du crime. Ce malheureux, qui vit séparé de sa femme depuis longtemps, avait pris en aversion ses enfants, qui habitent avec leur mère. Le meurtrier exerce, dit-on, l'état de chaudronnier. La luxure, telle est donc la cause de ce hideux forfait.

Le nègre Haley.

En février 1851, les journaux de New-York rendaient compte de cet horrible crime. « Le 25 de ce mois, M. Dixon, planteur du comté de Jasper (Mississipi), était sorti de chez lui pour aller chercher des bestiaux, et fut suivi à distance par son jeune enfant. Bientôt Mme Dixon, s'apercevant de l'absence de ce dernier, sortit elle-même pour le rappeler, lorsqu'elle fut accostée par Haley, nègre esclave de M. Zacharie Thompson, qui travaillait près de là.

Le misérable, profitant de l'isolement où il se trouvait, osa faire à Mme Dixon des propositions infâmes, qui, repoussées avec le mépris qu'elles devaient inspirer, portèrent le nègre au dernier degré d'irritation. Les menaces étant vaines, il eut recours à la violence brutale, en présence de l'enfant, accouru aux cris de sa mère.

Puis, cela fait, le monstre, sans être arrêté par les supplications de la malheureuse, qui lui demandait la vie, l'assomma à coups de bâton, la perça de coups de poignard, et ne sentit sa férocité assouvie que lorsque le malheureux enfant, témoin de tant d'horreurs, eut lui-même été mis à mort. On retrouva les deux cadavres de la mère et du fils horriblement macérés et mutilés, les têtes fracassées et portant au cou d'horribles blessures.

L'auteur de cet odieux forfait ne tarda pas à être découvert, et il finit lui-même par avouer son crime.

Le jeudi suivant, 27 février, une assemblée se forma des personnes résidant dans les alentours; il y avait au moins 200 assistants et un grand nombre de dames.

Le crime d'Haley ne pouvait être révoqué en doute; aussi l'indignation publique ne connaissait-elles plus de bornes; le sang bouillait dans les veines, et la vengeance respirait dans les cœurs. L'exaspération croissante inspira à la foule une cruelle résolution. Il fut proposé de brûler le coupable vif et sur-le-champ. Pas une voix ne s'éleva pour s'opposer à l'exécution de cette terrible sentence, ni pour en dissuader l'assemblée, si ce n'est les agents de la justice publique, qui, fidèles au serment juré par eux en entrant dans l'exercice de leurs fonctions, protestèrent contre l'irrégularité d'un pareil acte. La sentence populaire fut aussitôt exécutée que prononcée. On entraîna le meurtrier jusqu'à

un arbre voisin; on l'y attacha, puis on mit le feu à l'arbre.

Si partout il y a d'exécrables passions, partout aussi elles soulèvent un anathème général!

Le père et le fils.

Nous lisons dans un journal judiciaire :

« Un déplorable événement vient d'attirer l'attention de la justice dans le canton de Langeac, arrondissement de Brioude (Haute-Loire), qu'une triste célébrité semble poursuivre depuis quelque temps.

« Maurice E..., cultivateur aisé du village de Boissières, commune de Sainte-Marie, quoique marié et père d'une famille nombreuse, poursuivait depuis longtemps d'un amour coupable une de ses belles-sœurs.

« D'abord secrètes, leurs relations finirent bientôt par ne plus être un mystère pour aucun des membres de la famille de Maurice. Sa femme, dont la santé et la raison étaient depuis longtemps ébranlées, s'en inquiétait peu; du reste, elle pardonnait à son mari, toujours bon pour elle, une infirmité du cœur que l'âge devait bientôt guérir.

« Quoique bon père, Maurice ne trouvait pas la même indulgence auprès de ses enfants : sa fille aînée, surtout, lui reprochait, quelquefois un peu durement, le mauvais exemple qu'il donnait à sa famille. On dit même que leurs discussions à cet égard étaient fréquentes.

« Ces jours derniers, Maurice, qui se livrait passionnément à l'exercice de la chasse, dans les moments que lui laissaient les soins de l'agriculture, et pour lequel cet exercice était quelquefois un prétexte de rendez-vous, était monté à sa chambre pour apprêter son arme, lorsqu'arriva sa fille, qui recommença ses reproches.

« Pour couper court à toute discussion, Maurice se lève, la prend par le bras, et cherche à la pousser dehors; mais la résistance qu'elle oppose fait naître entre eux une lutte dont le bruit attire presque aussitôt un des frères de la jeune fille, qui se range du côté de sa sœur contre son père.

« Pendant cette lutte de quelques instants, que personne n'eût cru assez animée pour produire un dénoûment aussi tragique, un coup de feu se fait entendre, et le jeune homme, affreusement atteint au côté droit par l'arme de son père, tombe expirant dans les bras de sa sœur.

« La blessure, quoique des plus graves, n'a pourtant pas produit la mort immédiatement, puisque le jeune homme vit encore au moment où nous écrivons ces lignes, et qu'il a eu assez de force pour prier son père de venir l'embrasser, et pour l'engager ensuite à fuir l'approche de la justice.

« Maurice a fui, en effet, ou, pour parler plus juste, le malheureux a gagné les champs; quelques-uns disent l'avoir aperçu à la lisière d'un bois, pâle, défiguré, l'œil hagard, s'arrachant les cheveux, maudissant la vie et demandant, comme faveur extrême, d'être enseveli dans la tombe de son fils. »

L'abîme conduit à l'abîme.

D..., ouvrier chapelier, et la jeune Félicité X... s'aimaient depuis longtemps; cependant les parents de la jeune fille s'opposaient à leur mariage, parce que D... était enfant naturel. Les jeunes gens n'en continuèrent pas moins à se voir, mais secrètement, et Félicité finit par succomber. Pendant un temps, elle cacha sa faute à sa famille, mais enfin il fallut bien l'avouer : la malheureuse enfant allait devenir mère. Alors seulement on consentit au mariage, et il devait avoir lieu dans peu de jours, quand, jeudi, Félicité, surprise par les douleurs, entra à l'hôpital du Bon-Secours, et y mourut dans la même journée, donnant la vie à un enfant qui ne tarda pas à la suivre au tombeau. Frappé au cœur par cette double perte, et ne voulant pas survivre à tout ce qui devait faire son bonheur, D... buvait un verre d'eau forte, et ce malheureux jeune homme mourait le lendemain dans les bras de sa mère et des parents de Félicité, après les plus cruelles souffrances. (*La Voix de la Vérité*, 18 février 1851.)

ERNEST DE G***.

Il y a deux ans, un jeune homme, Ernest de G..., qui appartient à l'une des plus riches familles du Nord, arrivait à Paris pour suivre ses cours de droit. Peu après son arrivée, il fit la connaissance de la fille d'un ciseleur, et en devint tellement épris, que, ses parents ayant voulu le rappeler auprès d'eux, il avait refusé de quitter Paris, menaçant de se suicider si on voulait le contraindre à abandonner celle qu'il aimait.

Ses parents, pour le forcer à exécuter leur volonté, commencèrent par supprimer la pension qui lui avait été servie jusqu'alors. Ernest, renonçant à ses études, se mit à donner des leçons, ou plutôt à chercher des écoliers. Mais bientôt la misère et la maladie l'atteignirent, et la jeune fille qu'il aimait l'abandonna pour se jeter dans le désordre. L'infortuné ne put supporter ce dernier coup, et il résolut de se donner la mort par l'asphyxie.

Hier, après avoir fait tous ses préparatifs, il se plaça sur son lit. Déjà il commençait à ressentir les effets délétères du charbon, lorsqu'il entendit frapper à la porte de sa chambre : « Ernest!... » cria une voix qu'il crut reconnaître être celle de son père. Mais, affaibli, le jeune homme ne pouvait plus faire aucun mouvement. Heureusement l'odeur du charbon fit naître quelques soupçons dans l'esprit de celui qui frappait; la porte fut enfoncée, et on arriva assez à temps pour rappeler Ernest à la vie.

C'était bien, en effet, M. de G... qui, dans l'intention de ramener son fils à la raison, était arrivé le matin même à Paris, et qu'un heureux hasard amena chez son fils au moment où il allait mettre fin à ses jours. (*La Voix de la Vérité*, 27 février 1851.)

Un assassinat.

Le 12 août courant, un drame épouvantable est venu ensanglanter la ville du Blanc (Indre).

« Un individu nommé Abraham Plénot, arquebusier, se faisait remarquer depuis longtemps par les irrégularités de sa conduite. Sa femme avait obtenu contre lui une séparation de biens; et, le matin même du 12, un de ses frères devait venir la chercher pour la reconduire dans sa famille. Plénot semblait lui-même consentir à ce départ; mais on va voir quel forfait inouï méditait déjà ce malheureux.

« Dans la soirée du jour qui précédait le départ convenu, plusieurs détonations furent entendues dans la maison Plénot. A ce bruit, deux citoyens aussi dévoués qu'énergiques, les sieurs Cherioux, charpentier, et Apoux, marchand, se précipitent vers la maison de Plénot, entrent et sont reçus tous les deux à coups de feu tirés à bout portant, qui heureusement ne les atteignent point. Une lutte s'engage; Plénot échappe aux étreintes des deux hommes intrépides qui essaient de s'emparer de lui; il se précipite dans son arrière-boutique, et là se fait immédiatement sauter la cervelle.

« C'est alors que le spectacle du crime apparut dans toute son horreur. La malheureuse femme Plénot avait essuyé cinq coups de feu à bout portant: deux balles lui avaient traversé le cou; une autre lui avait labouré la nuque. Plusieurs pistolets chargés étaient encore sur le comptoir; le lendemain la femme Plénot succombait à la gravité de ses blessures, laissant la ville du Blanc en proie à la plus douleureuse consternation. Ces faits affreux ont produit une impression profonde... » (*Corrèze*, 25 août 1851.)

M

MARIAGE, DEVOIRS DES ÉPOUX. — *Mariage*, sacrement qui bénit l'union légitime de l'homme et de la femme: il doit être reçu en état de grâce.

Que les femmes, dit saint Paul, *soient soumises à leurs maris comme au Seigneur...; comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ. Et vous, maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est lui-même livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier... Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps; car celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Nul, en effet, ne hait sa propre chair. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. Ce sacrement est donc grand, je dis en Jésus-Christ et dans l'Eglise* (*Ephés.* v, 22).

C'est ainsi que Jésus-Christ a fondé le bonheur domestique sur l'amour conjugal, qui ne ressemble point à l'amour proprement dit, à cette passion impétueuse, souvent terrible, qui naît dans l'ardeur des sens, s'apaise avec eux et se consume par sa propre violence en ne laissant après elle qu'amertume et regrets. Le catholicisme n'eût-il fait qu'élever le mariage à cette dignité, inconnue des peuples anciens et des nations qui vivent en dehors de l'Eglise romaine; n'eût-il fait que tracer nettement aux époux leurs devoirs réciproques, nous lui devrions une reconnaissance éternelle!

EPONINE ET SABINUS.

Sabinus était un Romain qui, durant les guerres civiles, s'engagea dans un parti contraire à celui de Vespasien, et prétendit même à l'empire. Mais quand la puissance de Vespasien fut bien établie, Sabinus ne s'occupa que des moyens qui pouvaient le soustraire aux persécutions, et en imagina un aussi bizarre que nouveau. Il possédait de vastes souterrains inconnus à tout le monde, et il résolut de s'y cacher; cette lugubre retraite l'affranchissait du moins de l'insupportable crainte des supplices et d'une mort ignominieuse, et il y portait l'espoir que peut-être quelque nouvelle révolution lui donnerait la possibilité de reparaître dans le monde. Mais parmi tant de sacrifices que la situation le forçait de faire, il en était un surtout qui déchirait son cœur; il avait une femme jeune, belle, sensible et vertueuse; il fallait la perdre et lui dire un éternel adieu, ou lui proposer de s'ensevelir à jamais dans une sombre prison et de renoncer à la liberté, à la société, à la clarté du jour. Sabinus connaissait la tendresse et la grandeur d'âme d'Eponine, cette épouse si chère: il était sûr qu'elle consentirait avec transport à le suivre et à ne vivre que pour lui; mais il craignait pour elle les regrets qui trop souvent succèdent à l'enthousiasme, et dont la vertu même ne garantit pas toujours; enfin, il eut assez de générosité pour ne vouloir pas abuser de celle d'Eponine, ou, pour mieux dire, il n'avait qu'une idée imparfaite de la manière dont une femme peut aimer. Il ne mit dans sa confidence que deux affranchis, qui le suivirent. Il assemble ses esclaves, leur persuade qu'il est décidé à se donner la mort, il les récompense, les congédie, brûle sa maison, et se sauve ensuite dans ses souterrains avec ses fidèles affranchis. Personne ne douta de sa mort. Eponine était absente; mais bientôt cette fausse nouvelle parvint jusqu'à elle; elle l'abusa comme tout le monde; elle résolut de ne point survivre à Sabinus. Comme elle était observée et gardée avec soin par ses parents et ses amis, elle choisit à regret le genre de mort le plus lent et refusa constamment toute espèce de nourriture. Cependant les affranchis de Sabinus, qui tour

à tour sortaient chaque jour du souterrain pour aller chercher les aliments, s'informèrent, par ordre de leur maître, de la situation d'Eponine, et apprirent qu'elle touchait presque aux derniers moments de sa vie; ce rapport fit connaître à Sabinus que, lorsqu'il s'était cru généreux, il n'avait été qu'ingrat. Accablé d'inquiétude, pénétré de reconnaissance, il envoie sur-le-champ un de ses affranchis instruire Eponine de son secret et du lieu de sa retraite. Pendant que sa commission s'exécutait, quelles durent être les craintes et l'impatience de Sabinus? Son messager trouvera-t-il Eponine vivante? Si cette tendre épouse respire encore, la nouvelle qu'on lui porte ne lui causera-t-elle pas une révolution funeste? Sabinus, après avoir conduit Eponine sur le bord de sa tombe, va-t-il, par sa fatale imprudence, l'y précipiter et devenir l'assassin du seul objet qui puisse l'attacher à la vie?... Voilà donc le prix qu'elle recevra de tant d'amour et de fidélité! Mais, tandis que le malheureux Sabinus s'abandonne ainsi à ces déchirantes réflexions, le ciel lui prépare un moment de bonheur fait pour dédommager d'une vie entière de souffrances: avant la fin du jour, Eponine, elle-même, doit paraître dans ce lugubre souterrain, qui retentit si tristement des gémissements de Sabinus... Ce lieu d'horreur et de ténèbres, désormais habité par la vertu la plus pure, va devenir le temple auguste de la sainte fidélité et l'asile du bonheur.

Eponine et Sabinus concertèrent ensemble les mesures qu'ils devaient prendre pour leur sûreté commune; il était impossible qu'Eponine disparût entièrement du monde sans s'exposer à des recherches dangereuses; d'ailleurs, en renonçant pour toujours à sa famille et à ses amis, elle s'ôtait les moyens de servir Sabinus si l'occasion s'en présentait. Il fut donc décidé qu'elle ne viendrait dans le souterrain que la nuit; mais sa maison en était éloignée: il fallait faire cinq lieues à pied. Comment supporterait-elle cette fatigue? Comment une femme timide et délicate, élevée dans le luxe et la mollesse, oserait-elle, si belle et si jeune, s'exposer, sous la garde d'un seul affranchi, à tous les dangers d'un voyage nocturne et pénible, qui devait se renouveler si souvent? Comment enfin aurait-elle assez de discrétion et de prudence pour dérober à tous les yeux et ses démarches et son secret?... Comment! elle aimait; elle pouvait se passer d'expérience, de force et de courage; elle était guidée par les deux plus grands mobiles des actions extraordinaires, l'amour et la vertu, si rarement réunis, mais si puissants lorsqu'ils se trouvent ensemble. Eponine, en effet, tint avec exactitude tous les engagements que son cœur lui avait fait prendre; elle venait régulièrement chaque soir au souterrain, et souvent elle y passait plusieurs jours de suite, ayant su prendre les précautions nécessaires pour que son absence ne donnât aucun soupçon. La vie sauvage et retirée qu'elle menait dans le monde, la douleur qu'on lui supposait, lui procuraient la facilité de dérober ses marches au public et d'échapper aux observations des gens curieux et désœuvrés. Pour aller voir son époux, elle triomphait de tous les obstacles: ni les rigueurs de l'hiver, ni le froid, ni la pluie, ne pouvaient l'arrêter ou la retarder. Quel spectacle pour Sabinus, lorsqu'il la voyait arriver tremblante, hors d'haleine, pouvant à peine se soutenir sur ses pieds délicats et meurtris, et tâchant cependant, par un doux sourire, de dissimuler ses lassitudes et ses souffrances, ou, pour mieux dire, les oubliant auprès de lui!... Mais un nouvel événement doit rendre encore Eponine plus chère, s'il est possible, à Sabinus; elle va bientôt devenir mère et donner le jour à deux jumeaux. Quelle nouvelle source de bonheur pour elle, mais en même temps de crainte et d'inquiétude!... A quels embarras vont la livrer l'obligation de cacher son état à tout ce qui l'entoure, et l'impossibilité d'avoir le secours dont une femme dans sa situation peut difficilement se passer!... Mais, avec un cœur si fidèle et si passionné, Eponine est-t-elle une femme ordinaire? Est-il une épreuve au-dessus de ses forces et qui puisse la décourager ou l'abattre?... Non; elle saura dérober la connaissance de son important secret à ses domestiques, à sa famille, à ses amis. Pourrait-elle manquer d'expédients et de prudence? il s'agit de conserver son honneur, sa réputation ou la vie de Sabinus. Elle saura triompher de la douleur même et la supporter sans se plaindre. Dans l'absence de Sabinus, et tout à coup atteinte d'un mal aussi nouveau pour elle que violent, elle s'enferme, invoque, à défaut de secours humains, l'assistance du ciel, répète mille fois le nom de Sabinus, et se résigne à son sort avec autant de patience que de courage. C'est ainsi qu'elle devint mère de deux enfants, dont l'existence si chère la dédommage et la récompense de tout ce qu'elle a souffert. Aussitôt que la nuit est venue, Eponine, prenant ses enfants dans ses bras, s'échappe de sa maison, et, chargée de ce précieux fardeau, elle arrive au souterrain. Qui pourrait peindre le profond attendrissement, les transports et la joie de Sabinus en apprenant d'Eponine qu'il est père, en recevant à la fois dans ses bras son épouse et ses enfants?... Ces enfants, gages touchants de la tendresse la plus parfaite et la plus pure, condamnés dès leur naissance à vivre et à croître dans une prison!... Cruelle pensée, faite pour empoisonner le bonheur de Sabinus, qui, sans doute, en les embrassant, dut se dire: « Infortunés enfants! hélas! quand pourrez-vous jouir de la lumière et de la liberté?... Mais Eponine est votre mère, vous serez chéris par elle: Ah! vous ne vous plaindrez point de votre destinée! »

Les deux enfants d'Eponine furent élevés dans le souterrain, et n'en sortirent jamais durant l'espace de neuf ans que Sabinus y resta caché. Loin que le temps eût diminué l'assiduité d'Eponine, il ne fit que rendre

plus fréquents ses voyages au souterrain; elle y trouvait son époux, ses enfants; devenue étrangère au monde et à la société, l'univers et le bonheur n'existaient pour elle qu'au fond de la caverne de Sabinus. Cependant ses absences, devenant chaque jour plus multipliées et plus longues, donnèrent enfin des soupçons, et l'excès de sa sécurité acheva de la perdre. Elle fut observée, suivie, et l'infortuné Sabinus découvert. Des soldats, envoyés par l'empereur, viennent l'arracher de son souterrain, et ne conçoivent pas, en voyant cette affreuse demeure, qu'on puisse la regretter et verser des pleurs en la quittant. Dans cette extrémité, Eponine, ne démentant ni la vertu ni le courage dont elle avait donné tant de preuves, se rend au palais de l'empereur, suivie de ses deux enfants; on se précipite en foule sur son passage; chacun veut la voir et l'applaudir; tout le palais retentit des acclamations qu'elle excite, et c'est ainsi qu'on vit du moins la vertu malheureuse obtenir le tribut d'éloges qu'elle mérite. Eponine, insensible à la gloire, ne comprenant pas même qu'on puisse admirer sa conduite, et plaignant ceux qu'elle étonne, s'avance tristement à travers la foule qui l'environne, et arrive enfin à l'appartement de l'empereur. Tout le monde se retire, et alors Eponine, se jetant avec ses enfants aux pieds de Vespasien, lui parla en ces termes:

« Pourriez-vous, César, être insensible aux pleurs d'une épouse, d'une mère, aux gémissements de ses enfants! Vous êtes souverain, vous êtes père, et l'innocence et la nature auraient en vain versé des larmes à vos pieds! Hélas! le ciel ne s'est-il pas chargé lui-même du châtiment de Sabinus? Ne vous a-t-il pas ôté le droit de le punir, en ne le livrant entre vos mains qu'après neuf ans de captivité? Souffririez-vous qu'on puisse vous reprocher un jour cet excès de rigueur si peu nécessaire à votre sûreté? Ah! César, songez-y, votre inflexibilité ne peut ravir à Sabinus qu'une vie obscure et languissante, tandis qu'elle ternirait, aux yeux de la postérité, votre gloire si brillante et si pure, heureux fruit de vos travaux et de vos exploits. »

On demandera sans doute, après la lecture d'une anecdote aussi intéressante, si Vespasien se laissa toucher. Hélas! non. Ce prince, peu sensible à tant de vertus, condamna à la mort l'époux d'Eponine, qui, engagé dans un parti contraire au sien, avait manifesté des prétentions à l'empire. Au reste, l'héroïsme d'Eponine ne se démentit pas jusqu'au dernier instant, et elle accompagna son mari au supplice.

La prière exaucée.

Un Turc désirait ardemment d'épouser une fille bulgare, d'environ quinze ans, qui avait été élevée dans la religion catholique. Il n'oublia rien pour les gagner et pour obtenir son consentement. Mais elle le refusa constamment, parce qu'elle craignait avec raison de compromettre sa foi. Le mahométan, voyant que tout était inutile, ne consulta plus que son désespoir. Il suborna des témoins. Ceux-ci attestèrent que la jeune fille avait donné parole de l'épouser et d'embrasser la religion de Mahomet. Elle nia l'un et l'autre. Le juge l'envoya en prison; sa mère l'y suivit. Là, persuadée que le Seigneur n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent avec confiance, elle répétait continuellement ces paroles: « Mon Sauveur et mon Dieu, vous savez que je suis à vous: délivrez-moi de ce péril, et appelez-moi à vous. » Sa prière fut exaucée. Elle mourut le second jour de sa détention. Les gardes aperçurent une grande lumière sur la chambre où elle était; ils y entrèrent, la trouvèrent morte; et frappés de ce prodige, ils en répandirent le bruit dans toute la ville. Beaucoup d'autres voulurent en être témoins. Les Grecs, frappés de cet événement, mirent en pièces une partie de ses habits; et le missionnaire qui a rapporté ce fait atteste qu'ils les conservent encore comme des reliques. (*Mentor du jeune âge.*)

Mariage béni du ciel.

Dans le temps des croisades, un jeune Anglais, nommé Gilbert, fut inspiré de faire le voyage de Jérusalem, avec son domestique, appelé Richard, dans le dessein de combattre contre les infidèles. A peine furent-ils arrivés dans la terre sainte, qu'ils furent faits tous les deux prisonniers par les infidèles, qui les chargèrent de chaînes dans les prisons d'un des princes sarrasins; ils y demeurèrent un an et demi, essuyant de grandes souffrances. Gilbert eut cependant moins à souffrir que les autres esclaves, parce que le prince, qui voyait en lui beaucoup d'éducation, de prudence et de sagesse, le traitait avec bonté et même avec une espèce de considération.

Ce prince sarrasin avait une fille qui admirait la conduite de Gilbert, et était charmée de sa vertu. Depuis quelque temps elle cherchait l'occasion de lui parler, et l'ayant un jour trouvé seul, elle lui demanda d'où il était, et quelle religion il professait. Je suis Anglais, lui dit-il, et ma religion est la catholique. Et que vous enseigne cette religion? dit la princesse. Gilbert lui expliqua en peu de mots les principaux mystères de la religion, et surtout les grands mystères de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, l'assurant qu'on ne pouvait être sauvé sans cette foi. Cette princesse, sur qui Dieu avait des desseins de miséricorde, goûtait tant de plaisir et de consolation à entendre ces choses, que depuis lors elle épiait tous les moments, et profitait de toutes les occasions d'en parler avec Gilbert, qui, de son côté, l'entretenait avec beaucoup de réserve et de modestie, et lui parlait avec tant de dignité de nos saints mystères, des vertus chrétiennes, du plaisir et du bonheur d'être à Jésus-Christ et de le servir, qu'un jour qu'il en parlait encore avec plus de transport, la princesse lui dit : Vous aimez donc bien ce Jésus-Christ dont vous me dites de si grandes choses? Mais seriez-vous

prêt à souffrir la mort pour lui? A cette proposition, Gilbert crut que cette fille était d'intelligence avec le prince son père, pour le tenter et pour le faire renoncer à sa religion; mais animé de l'esprit de foi : Oui, lui répondit-il avec fermeté, j'aime Jésus-Christ avec tant d'ardeur que je voudrais embraser tous les cœurs de son amour, et ce serait avec la plus grande joie que je mourrais pour lui; et la plus grande grâce que je pourrais recevoir en ce monde, ce serait de donner pour lui mon sang et ma vie.

Cette réponse généreuse toucha tellement le cœur de cette jeune princesse, que dès lors elle prit la résolution d'embrasser une religion si parfaite, et de quitter, s'il le fallait, sa patrie, ses biens, ses parents, pour adorer et suivre Jésus-Christ, ne cherchant que les moyens de s'instruire de tout ce que cette religion sainte ordonnait de pratiquer. Quelque temps après, Gilbert, avec son domestique, ayant trouvé une occasion favorable, rompit ses chaînes, sortit de prison, et se sauva la nuit sans rien dire à personne.

Quand la princesse apprit que Gilbert s'était sauvé, elle fut pénétrée de la plus vive douleur; dans sa peine, elle ne fit que pleurer durant plusieurs jours, inconsolable de ce qu'elle n'avait plus personne pour l'instruire de la religion de Jésus-Christ, qui faisait son unique désir. Elle se souvint que Gilbert était de Londres en Angleterre. Aussitôt elle prit la résolution d'y aller pour s'y rendre chrétienne; ayant donc pris secrètement ses mesures, elle s'enfuit de la maison de son père, se recommandant à ce Jésus-Christ pour qui elle quittait tout : il la conduisit en effet, comme par miracle, à travers mille obstacles et mille dangers; arrivée au port de mer, elle trouva un vaisseau prêt à faire voile, elle s'y embarqua et fit heureusement le trajet.

Arrivée à Londres, elle fut dans le plus grand embarras; étrangère, inconnue, manquant de tout, ne pouvant faire entendre son langage, elle ne savait que devenir, lorsque Dieu permit que Richard, domestique de Gilbert, vînt sur la place publique et la reconnût. On ne saurait exprimer la joie et le transport de cette princesse, lorsqu'elle vit Richard, et qu'elle reconnut que c'était le même qui était avec Gilbert dans les prisons de son père. Eh! comment vous trouvez-vous donc ici? lui dit Richard étonné. Comment êtes-vous venue dans un pays si éloigné? Je suis venue, lui répondit-elle, pour me faire instruire de la religion catholique; c'est tout mon désir en ce monde. Demeurez là, répondit Richard : je vais sans délai avertir mon maître. Gilbert ne crut pas d'abord ce que Richard lui dit, ne pouvant se persuader qu'une jeune fille aussi délicate, et d'une si grande naissance, eût pu entreprendre un tel voyage, avec tant de fatigues et de dangers; mais comme Richard persistait et assurait toujours que c'était elle, il admira le courage et la foi de cette princesse, et ne douta pas que le doigt de Dieu ne fût à. Il ne voulut pas, pour de bonnes raisons, retirer la princesse dans sa maison; mais il la fit conduire chez une dame de sa connaissance, la priant d'en avoir soin comme de sa propre fille.

Le lendemain Gilbert alla chez cette dame; dès que la jeune Sarrasine le vit, elle se jeta à ses pieds, embrassant ses genoux, les arrosant de ses larmes, le conjurant d'avoir pitié d'elle, et de continuer l'ouvrage de son salut, qui était le seul motif qui lui avait fait entreprendre un si long et si pénible voyage. Gilbert fut touché de ses larmes et de ses sentiments, qui marquaient la grande foi de cette étrangère, et il fut tout de suite inspiré de l'épouser, afin qu'elle pût être instruite plus à loisir de notre sainte religion. Mais comme il avait promis à Dieu de se consacrer à la guerre contre les infidèles, il alla consulter son évêque, qu'il trouva assemblé avec cinq autres prélats. Gilbert leur raconta tout ce qui était arrivé, et ces prélats, ayant tout examiné devant Dieu, lui dirent que cette vocation venait de Dieu, et que l'un et l'autre ayant des intentions si pures et si saintes, le ciel bénirait leur mariage.

Gilbert instruisit donc à fond la princesse des mystères et des maximes de la religion; elle les goûtait toujours davantage et ne cessait de les adorer : bientôt elle fut en état d'être baptisée. L'évêque de Londres voulut faire lui-même la cérémonie. Avant de la commencer, il lui demanda, selon l'usage de l'Eglise, si elle voulait être baptisée. Elle répondit, avec une sainte ardeur et une abondante effusion de larmes qui attendrirent tous les assistants, qu'elle le désirait de tout son cœur, et que ce n'était que pour cela qu'elle était venue, au péril de sa vie, d'un pays si éloigné. L'évêque, ravi d'admiration et de joie, lui donna le nom de Mathilde. Gilbert ensuite l'épousa, en présence de l'évêque, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

Le mariage étant célébré, Gilbert se trouva dans de nouvelles inquiétudes : d'un côté, il était toujours résolu d'accomplir son vœu d'aller à la terre sainte contre les infidèles; de l'autre, il n'osait abandonner une épouse qui était venue le chercher de si loin : il paraissait triste. Mathilde, qui s'en aperçut, lui en demanda la raison : Eh quoi! lui dit-elle, seriez-vous affligé de m'avoir épousée?

Non, ma chère compagne, répondit Gilbert; j'en bénis le Seigneur; mais vous savez le vœu que j'ai fait d'aller faire la guerre aux infidèles, et je crains que mon départ et mon absence ne vous affligent. Ah! mon cher époux, lui répondit cette vertueuse dame, partez pour une guerre si sainte, je n'en serai pas affligée, puisque c'est la volonté et la gloire de Dieu. Je n'ai souhaité d'être avec vous que pour apprendre à vivre pour Jésus-Christ. Vous m'avez déclaré, étant captif chez mon père, que vous étiez prêt à faire à Jésus-Christ le sacrifice de votre vie, je suis de même prête à faire le sacrifice de votre personne; quoiqu'il m'en coûte beaucoup de me séparer de vous, je suis cependant ravie de rendre à Dieu un époux que je n'ai cherché que pour lui. Al-

lez donc, cher époux, Dieu bénira vos desseins; ne soyez pas en peine de moi : le Seigneur, qui m'a fait miséricorde lorsque j'étais infidèle, me protégera bien plus à présent que je suis chrétienne. Ils se séparèrent, en versant bien des larmes, et se promettant mutuellement le secours de leurs prières auprès de Dieu.

Gilbert, qui ne pouvait se lasser d'admirer la sainte générosité de son épouse, partit, et lui laissa Richard pour avoir soin d'elle. Il demeura trois ans et demi dans cette guerre, et s'en revint ayant accompli son vœu. Dieu répandit sa bénédiction sur leur mariage; ils eurent un fils prédestiné; et Mathilde, pendant sa grossesse, eut plusieurs inspirations et des pressentiments secrets que l'enfant qu'elle portait dans son sein serait grand devant Dieu. Elle le mit au monde l'an 1119. Il fut nommé Thomas; Mathilde ne fut pas trompée; son fils devint un grand saint : il fut archevêque de Cantorbéry, et reçut la couronne du martyre pour la défense de l'Eglise. On célèbre sa fête le lendemain de celle des saints Innocents. (*Tiré de la Vie du saint.*)

Sainte Monique.

Sainte Monique peut être regardée comme le modèle des personnes de son état : elle avait un mari sujet à bien des défauts; elle eut un fils qui donna dans tous les égarements. Par la prière, la confiance en Dieu, après bien des soupirs et des larmes, elle eut la consolation de les ramener l'un et l'autre à Dieu. D'abord, ayant été bien élevée et accoutumée dès son enfance à vivre dans la soumission qu'elle devait à son père et à sa mère, elle eut moins de peine à se soumettre à son époux, n'oubliant rien pour le gagner à Dieu, car il était encore païen. Elle ne lui parlait jamais de religion que par sa conduite et ses mœurs; par là elle lui devint non-seulement chère et aimable, mais digne de respect et d'admiration. Dans quelques désordres que donnât son mari, elle n'eut jamais avec lui la moindre brouillerie sur ce sujet; elle attendait avec patience que Dieu le ramenât dans les voies du salut. Quoiqu'il eût le fond très-bon, il était emporté au delà de tout ce qu'on peut dire : mais elle s'était fait une loi de ne jamais lui résister dans sa promptitude, et de ne pas lui répondre le moindre mot. Quand il s'était emporté mal à propos, elle attendait qu'il fût revenu; alors elle lui rendait raison de sa conduite avec douceur et déférence.

Aussi, quand il arrivait que d'autres femmes, dont les maris étaient moins emportés que le sien, se plaignaient devant elle de leurs peines et des colères de leurs époux, dont elles portaient souvent encore les marques : Prenez-vous-en plutôt à votre langue, leur disait-elle en souriant; car, ajoutait-elle, il ne convient pas à des servantes de tenir tête à leurs maîtres. Une qualité bien louable que Dieu avait donnée à sainte Monique, c'est qu'elle mettait toujours la paix partout, autant qu'il était possible. Il arrivait souvent que les femmes qui étaient brouillées ensemble venaient chacune de son côté lui faire des plaintes, disant l'une contre l'autre tout ce que la haine et l'aigreur peuvent inspirer; mais jamais elle ne rapportait à chacune des parties que ce qui était capable de les adoucir et de les remettre bien ensemble; bien éloignée de la conduite de ceux qui, par malignité de cœur, ne se contentent pas de rapporter aux uns ce que la haine a fait dire aux autres contre eux, mais l'augmentent encore et l'aigrissent, allumant ainsi le feu, au lieu de tâcher de l'éteindre.

Dieu lui accorda enfin la grâce de voir son mari embrasser la foi, et la pratiquer avant qu'il sortît de ce monde; en sorte qu'il ne lui donna plus aucun sujet de se plaindre de sa conduite. Après la mort de son époux on peut dire qu'elle ne cessa pas de prier pour lui.

Jean Chantebel.

Jean Chantebel, fermier, demeurant au village du Chêne, diocèse de Rennes, connaissait les principes de sa religion; il aimait à les lire et à les retrouver dans un petit catéchisme à l'usage des fidèles pendant les persécutions du schisme. Ce livre précieux à la foi fut son crime. Les brigands le trouvèrent chez lui, et c'en fut assez pour le constituer prisonnier. Un comité s'assemble et ordonne que ledit catéchisme soit brûlé. Un bûcher est dressé en grande pompe. Chantebel est amené : on lui lit la sentence de son livre et la sienne. Il est condamné à prendre la torche qu'on lui présente, et à mettre le feu au catéchisme. Il repond : « Cet ouvrage contient les principes de ma foi; vous n'obtiendrez pas de moi que j'y renonce. » On le menace; il n'en est pas ému. Un des brigands saisit la torche enflammée, brûle la main du généreux confesseur. « Ah! ce n'est pas ma main seulement, dit Chantebel, c'est tout mon corps que vous pouvez brûler, plutôt que de me voir commettre un acte indigne de ma religion. » Les brigands, confus, déconcertés, délibèrent. Un nouvel arrêté ordonne qu'il sera conduit par les rues de Martigny, monté sur un cheval dont il tiendra la queue à la main. Il ne témoigna pas la moindre répugnance; son front tranquille, au milieu de la populace qui l'escorte, annonce tout le calme de sa conscience. Dans le nombre des personnes attirées par le spectacle se trouve l'épouse de Chantebel même. Nouvelle Machabée, elle s'empresse, et dans son langage plein d'une simplicité sublime : *Tiens bon*, lui crie-t-elle, *c'est pour ton Dieu, et il t'en récompensera.* C'est une femme, c'est un simple fermier qui agissaient et parlaient ainsi. Mais ils étaient soutenus et animés par la foi. (*Anecdotes chrétiennes.*)

La noce édifiante

Le maître d'une des plus belles verreries de Lorraine voulait faire généreusement chez lui les noces d'une de ses sœurs qui épousait un capitaine de grenadiers, au ser-

vice de l'impératrice-reine. En conséquence, il dit à sa mère qu'elle pourrait amener de Lunéville telle compagnie qu'il lui plairait; que, pour lui, il invitait une soixantaine de personnes. Sa mère lui ayant représenté qu'il lui semblerait plus à propos de retrancher de ce côté-là, pour faire quelque chose en faveur des pauvres, il la pria de trouver bon qu'il fît les choses à son gré : elle y consentit et vint seulement avec les parents les plus proches, pour le jour des noces. Elle fut surprise de ne voir personne de ce grand nombre de convives annoncés : on lui répondit que ce serait pour le lendemain. En effet, le lendemain on voit arriver de tous côtés des troupes de pauvres invités par le respectable maître; on les introduit dans un grand salon, où on avait dressé des tables avec un grand nombre de couverts proportionné au nombre de convives. A chaque couvert étaient joints un pain d'une livre et une bouteille de vin. Quand chacun fut placé, M. le curé de la Verrerie fit la bénédiction des tables ; après quoi le maître et la maîtresse de la maison, les deux nouveaux mariés et tous les parents, par ordre, paraissent avec des plats à la main, portant les mets destinés aux pauvres, et les servant eux-mêmes avec cet air de satisfaction que donne le sentiment d'une bonne œuvre. Il est aisé de juger avec quel contentement des malheureux, accoutumés à n'avoir que du pain bien dur et bien sec, profitèrent d'une table abondamment servie. On leur annonça d'abord qu'ils pourraient emporter avec eux tout ce qui leur resterait des mets qu'ils n'auraient point achevés, et, par dessus cela, leurs assiettes, bouteilles, verres, cuillers, fourchettes, dont on leur faisait présent. Quand la plus grosse faim fut apaisée, le pasteur profita de l'occasion pour leur faire remarquer combien l'état des pauvres était honorable aux yeux de la religion, puisqu'on se faisait honneur de les servir ; que si quelquefois ils avaient quelques rebuts à essuyer, ce n'était qu'à raison de la conduite de plusieurs qui, au lieu de se comporter comme membres de Jésus-Christ, se laissaient aller à des excès de débauche et de crapule qui les déshonoraient ; mais que pour eux, tant qu'ils se comporteraient bien, ils se tinssent assurés d'être toujours honorés des personnes de bien. Cette petite morale, faite à propos, fut écoutée avec respect, et le repas continua avec autant de décence que d'allégresse. On voyait la joie briller sur le front de tous ceux qui y assistaient ; et les spectateurs eux-mêmes, attendris jusqu'aux larmes, goûtaient intérieurement le plaisir touchant que trouvent les bons cœurs à faire des heureux. Quand le repas fut terminé et les grâces dites avec modestie, chacun s'en retourna chargé de ce qui lui restait, pour en faire part à sa famille. Tous les autres pauvres qui survinrent en grand nombre, reçurent aussi chacun une aumône honnête. On n'entendait alors que des cris de bénédiction dont les environs retentissaient. Si les autres noces ont plus de brillant, ajoute l'auteur qui rapporte ce trait, peuvent-elles avoir rien de plus satisfaisant pour des cœurs bien faits ; et le ciel peut-il manquer de bénir une alliance ainsi commencée par l'exercice de la plus touchante charité? Plût à Dieu que cet exemple pût engager à changer les folles joies des noces en des œuvres plus dignes du christianisme ! (*Anecdotes chrétiennes.*)

Une femme chrétienne.

Il serait à souhaiter que toutes les dames chrétiennes se modelassent sur la manière admirable dont une dame se conduisait à l'égard de son mari, de ses enfants et de ses domestiques. Très-solidement vertueuse, elle n'avait rien dans sa piété d'austère, de rebutant, et même rien qui ne fût gracieux ; la fin qu'elle se proposait dans tout ce qu'elle disait et faisait, était de faire aimer et pratiquer la piété, par amour pour le Seigneur, qui était le Dieu de son cœur.

Elle ne cessait de lui offrir, par les mains de la très-sainte Vierge, à qui elle avait une grande dévotion, sa famille, qui lui était très-chère. Lorsqu'elle était seule avec son mari, elle lui disait quelquefois : Nous avons une grande charge, c'est surtout en travaillant à la sanctification de ceux qui nous sont confiés, que nous devons travailler à notre salut; ne leur donnons que de bons exemples, et prions beaucoup pour eux. A l'heure fixée pour le lever, elle allait elle-même les éveiller. Bénissons Dieu, mes enfants, leur disait-elle, donnez votre cœur à Dieu, qui est votre père, et levez-vous aussitôt avec la plus grande modestie, demandant la grâce de bien faire votre prière et de passer chrétiennement la journée ; prononcez les saints noms de Jésus, Marie, Joseph ; prenez de l'eau bénite avec religion ; vous vous mettrez à genoux pour adorer votre créateur. Elle faisait ensuite avec eux la prière du matin, à laquelle elle voulait que les trois domestiques qu'elle avait assistassent. Après la prière, elle faisait lire un sujet de méditation pour leur apprendre à réfléchir sur les grandes vérités du salut. L'offrande du travail étant faite, chacun d'eux était invité à s'appliquer à son devoir en la présence de Dieu. Elle témoignait indistinctement beaucoup d'attachement, et à ses deux filles, à qui elle faisait chanter souvent des cantiques du P. de la Tour, qu'elle leur avait fait apprendre, et à ses deux fils, qui étudiaient le latin ; elle recommandait souvent à ceux-ci de fuir ceux de leurs condisciples à qui ils entendraient tenir de mauvais propos.

Il ne se passait point de semaine qu'elle ne leur dît : Quoique je vous aime beaucoup, j'aimerais mieux apprendre que vous êtes morts que d'apprendre que vous avez commis un péché mortel. Il y avait dans la journée un temps fixé pour l'explication du catéchisme, et un autre temps, où, après la récitation du chapelet, on faisait une lecture spirituelle. Une pratique excellente, par la-

quelle elle inspirait à toutes les personnes de sa maison une grande crainte de Dieu, c'était de faire réciter tout haut, après la prière du soir, l'*Acceptation de la mort*, composée par un religieux de la Trappe, qu'on trouve dans le *Chrétien sanctifié*. Que Dieu serait bien servi si toutes les mères étaient aussi chrétiennes ! (*Heureuse Année.*)

Prudence d'une jeune demoiselle.

Une femme qui épouse un homme sans religion s'expose au danger presque certain de se perdre pour le temps et pour l'éternité. C'est d'après ce principe qu'une jeune personne rompit elle-même son mariage qui allait se former. Elle avait été élevée par une mère chrétienne, et Dieu avait béni cette éducation éminemment religieuse ; la grâce avait perfectionné la nature, et il n'y avait rien à désirer du côté de la fortune. C'était donc un parti avantageux sous tous les rapports. Les parents trompés, comme il arrive trop souvent, avaient fait choix d'un jeune homme à qui il ne manquait que ce qu'il y a d'essentiel. Il possédait talents et richesses, mais il n'avait ni religion ni principes. Le moment de leur union approchait, lorsque l'élève de l'impiété laissa échapper son secret, et l'on sut que ce bel esprit ne se regardait que comme une machine sensible et organisée. Il s'aperçut d'abord de l'effet que produisit sur sa future épouse son absurde matérialisme ; il crut se tirer de ce mauvais pas en lui disant qu'elle était une machine divinement organisée, spirituelle et aimable, car le nom de Dieu est encore sur les lèvres de l'impie. La jeune personne abrégea un entretien dont elle était étrangement blessée ; elle raconta tout à sa vertueuse mère, et, d'accord avec elle, elle écrivit le billet suivant à celui qui avait cessé d'être digne de son estime :

« Vous m'avez glacée, Monsieur, en me disant que nous n'étions que des machines ; de quelques brillantes qualités que vous ayez bien voulu me décorer, je crois que lorsqu'un homme est vraiment sensible et délicat, il laisse à celle qu'il veut rendre heureuse ces idées douces qui sont plus propres au bonheur que ces idées si froides de machines et de matière ; elles ne me paraissent pas devoir être favorables à la vertu. Je m'étonnerais qu'elles pussent naître dans une âme tendre et aimante. Il me semble qu'on se dégoûte bientôt d'une machine, quand même elle serait belle, ce qui ne dure pas longtemps, et alors quel bonheur une femme peut-elle attendre de la part d'un homme machine ? »

On assure que le jeune homme se promit de déguiser ses principes, mais il n'en changea pas : il trouva cependant à se marier, et devint mauvais mari, mauvais père, comme il avait été mauvais fils. (Mérault, *Apologistes involontaires.*)

Mort de Louis, époux de sainte Elisabeth.

Voilà cette chère sainte, que nous avons vue dotée, dans une union vraiment chrétienne, du plus riche bonheur de cette vie, la voilà veuve à vingt ans ; voilà l'épouse aimante et tant aimée, condamnée désormais à l'épreuve souveraine de la solitude du cœur. Ce n'était point assez pour le divin Seigneur de son âme de l'avoir initiée dès l'enfance aux traverses de la vie, à la calomnie et aux persécutions des méchants ; elle y avait conservé intacte sa tendre confiance en lui. Ce n'était point assez de l'avoir tentée par l'éclat des grandeurs royales, par les hommages flatteurs d'une brillante chevalerie, par les joies intimes et la pure félicité de sa vie conjugale ; au milieu de tout ce bonheur, elle avait toujours placé au premier rang, dans son cœur, la pensée du ciel ; dans sa vie, le soulagement des misères de ses frères délaissés et souffrants. Tout cela ne suffit point encore aux exigences de l'amour divin : il faut, de plus, qu'avant d'entrer en partage des joies célestes, celle qui a soulagé tant de misères devienne à son tour la plus misérable et la plus délaissée des créatures ; avant de voir s'ouvrir le trésor de la vie éternelle, il faut qu'elle meure chaque jour mille fois au monde et à tous les biens de la vie mondaine. Désormais, jusqu'au dernier jour de son existence, des orages sans fin vont assaillir cette frêle plante ; et, par une faveur merveilleuse, mais facilement intelligible aux amis de Dieu, au lieu de se briser ou de se ployer affaisée contre terre, la voilà qui se redresse, s'épanouit de toutes parts, pour recevoir la rosée du ciel, et refleurir avec un éclat sans pareil. Si la perte d'un si tendre époux, si la ruine subite d'une union si sainte, a pu plonger pour un jour dans l'abîme du désespoir ce cœur prédestiné, bientôt de nouvelles et plus cruelles épreuves vont lui rendre sa force, tout son calme et son invincible ardeur. Si elle a succombé un instant, percée d'outre en outre par la blessure d'un amour mortel, bientôt relevée, elle enveloppera tout son cœur d'une chaîne d'amour céleste, qu'elle attachera au trône du Très-Haut, et que rien ne pourra rompre ni relâcher. A mesure qu'elle approchera de la fin de sa carrière, l'exaltation de la victoire remplacera en quelque sorte dans elle le tranquille courage de ses luttes précédentes ; elle aura le pressentiment et l'instinct du triomphe. (*M. de Montalembert.*)

Mariage de sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

L'époque du mariage, si grave pour toute femme qui en comprend l'importance, où l'existence se fixe, où les faiblesses de la jeune fille doivent disparaître pour faire place à la raison calme de l'épouse ; où elle a besoin, non plus de théorie, mais d'action, de force, de patience, d'énergie et de dignité, parce qu'elle entre dans la réalité comme dans le plein exercice de la vie ; cette époque marque aussi, pour madame de Chantal, l'ère nouvelle où ses actions vont se parer d'une vertu toute chrétienne. Son premier acte est un acte d'abnégation. Le baron de Chantal, par insouciance et faiblesse, avait grandement dérangé sa fortune ; et bien qu'il sentît le danger de persévérer

dans cette voie, il était incapable de surmonter les ennuis et les embarras d'une meilleure administration; aussi s'adressa-t-il à sa femme pour la prier de se charger de ses affaires. Ce fardeau si pesant l'effraya d'abord; elle l'accepta pourtant et se mit courageusement à l'œuvre. Peut-être n'est-il pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur la manière dont elle s'y prit.

Elle commença par s'entourer de domestiques choisis; mais, en renvoyant les autres, sa prévoyante charité se révèle déjà par le soin qu'elle prend d'assurer leur sort jusqu'à ce qu'ils aient trouvé à se placer ailleurs. « Elle se dépouillait, dit un de ses historiens, de l'autorité d'une maîtresse pour se revêtir de la tendresse d'une mère; d'autant plus convaincue qu'elle servait Jésus-Christ en les servant, qu'il avait dit lui-même : Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même. »

La messe chaque jour et la prière en commun réunissaient maîtresse et serviteurs dans un même acte de dévotion, et dès le moment qu'elle prit la direction des affaires, elle contracta l'habitude de se lever si matin qu'elle avait donné tous les ordres nécessaires avant que son mari ne fût éveillé. Les receveurs, les fermiers, les vassaux durent s'adresser directement à elle; et afin qu'on ne pût changer ses ordres ni prétendre les avoir oubliés ou mal entendus, elle les donna par écrit. Toutes les semaines, les comptes de ses domestiques furent réglés; tous les mois, ceux des receveurs et des fermiers. Chaque ouvrier recevait le prix de son ouvrage au moment où il le rapportait; chaque dette était payée exactement, et de temps en temps elle visitait ses greniers et ses terres pour s'assurer de l'ordre qui devait y régner. Pourtant, malgré tous ces soins, la fortune avait été si compromise, que les revenus ne suffisaient pas encore; elle en parla au baron de Chantal, mais il ne voulut nullement consentir à diminuer un peu de la dépense de sa maison ou de celle qu'il faisait à la cour et à l'armée. Ce fut donc cette admirable femme qui dut y pourvoir seule. Sans affectation, sans éclat, elle retrancha peu à peu sur sa parure; les étoffes de prix, les bijoux, ce luxe élégant dont une jeune femme aime à s'entourer, disparurent graduellement; puis, quand son mari s'absentait, les fêtes et les festins cessaient; elle se renfermait dans la retraite, s'occupait de pieuses lectures et travaillait pour les églises et pour les pauvres. Alors le monde trouvait que madame de Chantal n'avait rien de jeune que le visage, que sa piété était bien grave pour son âge, et il ne comprenait pas tout le mérite secret de ses actions, qu'il voulait pourtant contrôler. (*Extrait de la Vie de sainte Jeanne Chantal.*)

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal devenue veuve.

Après la mort du baron de Chantal, l'austérité de sa retraite augmenta encore. D'abord elle fait vœu de ne point se remarier, et de vivre seulement pour Dieu; ensuite elle distribue tous ses vêtements aux pauvres, et fait un second vœu, celui de n'en porter jamais que de laine; puis elle supprime une partie de ses domestiques, cesse de faire des visites, ne reçoit que celles dont elle ne peut se dispenser; et, se renfermant avec ses enfants, partage sa journée entre les soins de l'éducation, la prière, le travail, la visite des pauvres et des malades. Une solitude si complète, jointe à la disposition d'esprit où se trouvait madame de Chantal, ne tarda pas à agir puissamment sur elle. Ecoutons-la parler : « Quand il plut à la divine providence de rompre les liens qui me tenaient attachée à mon mari, en même temps elle me distribua beaucoup de lumières du néant de cette vie, et de grands désirs de me consacrer toute à Dieu. Quelque temps même avant ma viduité, Dieu m'attirait à le servir tant par de bonnes affections que par diverses tentations et tribulations qui me faisaient retourner à lui. Néanmoins, tout cela ne me portait, dans ces commencements, qu'à vivre chrétiennement, en élevant vertueusement mes enfants. Mais, quelques mois après, outre l'affliction très-grande que je souffrais pour ma viduité, il plut à Dieu de permettre que mon esprit fût agité de tant de diverses et violentes tentations, que si sa bonté n'eût eu pitié de moi, j'eusse, sans doute, péri dans la fureur de cette tempête, qui ne me donnait quasi aucune relâche, et qui me dessécha de telle sorte que je n'étais plus presque reconnaissable. » (*Ibid.*)

Les secondes noces.

Sur les bords d'un beau fleuve qui roule majestueusement ses eaux au milieu des forêts vierges du nouveau monde, en un lieu fertile et des plus agréables, se trouve une habitation où il y avait, en 1834, un ménage de nègres dans lequel l'harmonie et la paix ne régnaient plus depuis quelque temps. Bien que l'homme et la femme demeurassent sous le même toit, ils y vivaient comme s'ils eussent été étrangers l'un à l'autre; ainsi chacun avait séparément sa cassave, ses régimes de bananes, sa morue, ses couis et ses calebasses. Chacun faisait sa cuisine à part; par conséquent il y avait deux feux dans la même case, qui était fort étroite.

Arrive un missionnaire; il est bientôt informé de tout ce qui se passe d'affligeant dans la case. Voulant faire cesser au plus tôt ce scandale, il les fait venir en sa présence, les interroge et leur demande pourquoi ils vivent ainsi séparés d'affection et de biens.

Le missionnaire, convaincu que la désunion qui régnait entre eux était l'effet de l'imagination ou le résultat de mauvais conseils, leur dit : « Mes enfants, il faut vous pardonner mutuellement; vous êtes chrétiens; Jésus-Christ notre divin maître nous dit dans son saint Evangile : Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même; or il vous a aimés jusqu'à mourir sur la croix, en répandant son sang pour vous. Au nom de Jésus-Christ, mes

enfants, aimez-vous sincèrement, oubliez entièrement le passé; que la charité renaisse dans vos cœurs, que la paix et l'union règnent dans votre case : Dieu vous bénira, il vous comblera de ses grâces et de ses bienfaits. » A peine le missionnaire eut-il achevé, que, vivement émus et entièrement changés, ils s'écrièrent : « Ah ! Père, c'est vrai, nous sommes coupables ! » A l'instant même le mari, se tournant vers sa femme : « Je te pardonne, lui dit-il; veux-tu me pardonner? — Oh ! oui, répond aussitôt celle-ci en pleurant, je te pardonne de tout mon cœur; je me repens de t'avoir causé du chagrin, mais je t'aimerai toujours. »

Le missionnaire rendit grâces à Dieu d'un si heureux changement. « Mes enfants, reprit-il, vous vivrez toujours unis, toujours dans la paix, toujours charitables l'un envers l'autre. Oh! mes enfans, que ce jour est beau et précieux pour vous! Je veux que tous les nègres soient témoins et édifiés de votre réconciliation; je veux que vous invitiez vos parents et vos amis à venir se réjouir avec vous, à partager le bonheur que vous goûtez dès à présent. » Aussitôt il leur donna de quoi faire de nouvelles noces.

Pénétrés de la plus vive reconnaissance en recevant le don du missionnaire, ils ne purent dire que ces mots : « Oh ! Père, que vous êtes bon ! »

Un jour fut indiqué pour la célébration des secondes noces. Ils invitèrent leurs parents et leurs amis. Ce fut véritablement une fête de famille, à laquelle tout le monde se fit un plaisir de prendre part.

La promesse solennelle que firent ces bons nègres fut sincère : souvent ils se la rappelèrent et ils y furent fidèles. (*Trésor des Noirs.*)

Rien n'égale la puissance de la religion.

Le matelot hollandais (XVIIe siècle).

Catherine Hermann était femme d'un matelot hollandais. Son mari ayant été arrêté par les Espagnols, qui faisaient le siége d'Ostende, fut envoyé aux galères avec plusieurs de ses compatriotes. Catherine, apprenant cette triste nouvelle, se coupa les cheveux, se déguisa en homme, se rendit au camp d'Ostende et s'engagea au service des Espagnols. On la remarquait autant à cause de sa bravoure héroïque que des charmes de sa figure. Comme elle venait de combattre vaillamment sous les yeux du comte de Bucquoi : « Beau soldat, lui dit ce général, demande-moi ce que tu voudras, je te l'accorderai. — Mon général, répondit Catherine, si j'étais une femme, vous dédiriez-vous? — Non; ta valeur mériterait dans ce cas les plus hautes récompenses. » Alors elle se déclara la femme du matelot, et se jetant à genoux, demanda la liberté de son mari. Le comte la releva avec empressement, lui rendit son époux et la renvoya comblée de présents.

Dévouement d'une femme lyonnaise pour son mari.

Quand Lyon, forcé de se soumettre à ses vainqueurs, devint le théâtre des plus barbares exécutions, un des habitants de cette cité valeureuse allait être saisi: sa femme l'apprend; elle se hâte de l'avertir, lui donne son argent, ses bijoux, le contraint de s'éloigner, et se couvre des habits de cet époux menacé. Les sicaires arrivent et le demandent. Sa femme, vêtue comme lui, se présente; on la conduit au comité. Bientôt l'erreur est reconnue; on l'interroge sur son mari : elle répond qu'elle l'a fait fuir, et qu'elle se glorifie s'être exposée pour lui sauver la vie. On lui représente l'image du supplice qu'elle subira si elle ne révèle pas la route qu'il a prise. « Frappez quand il vous plaira, répond-elle, je suis prête. » On ajoute que l'intérêt de la patrie lui commande de parler, elle s'écrie : « La patrie ne commande pas d'outrager la nature ! »

Madame Lefort.

Madame Lefort, dans un des départements de l'ouest, apprend que son mari est incarcéré comme conspirateur. Elle achète la permission de le voir. Elle vole le trouver au déclin du jour avec des vêtements doubles. Le projet réussit; l'époux s'échappe. Le lendemain on découvre que sa femme a pris sa place. Le représentant la fait paraître devant lui, et dit d'un ton menaçant; « Malheureuse, qu'avez-vous fait? — Mon devoir, lui répondit-elle; fais le tiens. »

Madame de Sèze.

M. de Sèze avait eu le bonheur de trouver une compagne digne de lui. Sa femme, qui l'a précédé de trois ans dans la tombe, et qu'il a si amèrement pleurée, admirait son courage en le partageant. Lorsque M. de Malesherbes le désigna à Louis XVI pour être son défenseur, il fallut s'assurer de son consentement. Le messager qui lui fut député frappa la nuit à la porte de sa chambre. Dans ce temps de crimes et d'horreurs, les alarmes et l'effroi obsédaient le sommeil même; Mme de Sèze ne veut pas que son époux ouvre la porte : elle y consent néanmoins quand elle entend prononcer le nom du roi; mais, craignant quelque piège, elle s'élance de son lit, le suit et reste derrière la porte pendant que M. de Sèze s'entretenait avec le messager. « Quatre personnes ont refusé : vous êtes nommé par M. de Malesherbes pour plaider avec lui devant la Convention la cause du roi. — La cause du roi ! mais savez-vous bien ce qui s'est passé à la commune? — Et quoi? — On y a déclaré que quiconque entrerait au Temple pour défendre le roi n'en sortirait plus : comprenez-vous ce que cela veut dire? — Oui, qu'une mort certaine est le prix d'une telle mission. — Sans doute; et c'est pour cela que je l'accepte. — Et c'est pour cela que je vous ai épousé, » s'écrie Mme de Sèze en se jetant au cou de son mari, qu'elle serre dans ses bras.

Les mères de la Nouvelle-Zélande.

« Je fus témoin, dit un compagnon de Cook, d'un fait qui prouve la férocité des mœurs de cette nation sauvage. Un petit

garçon d'environ six ou sept ans demanda un morceau de pingoin grillé que sa mère tenait à la main; comme elle ne le lui accorda pas tout de suite, il prit une grosse pierre qu'il lui jeta à la tête. La femme se mit en colère et courut pour le châtier; mais dès qu'elle lui eut donné le premier coup, son mari s'avança, la battit impitoyablement, la renversa à terre et la foula aux pieds, parce qu'elle avait voulu punir un enfant dénaturé. Ceux de nos gens qui remplissaient les futailles dirent qu'ils voyaient souvent de pareils exemples de cruauté, et surtout des fils qui frappaient leur mère, tandis que le père la guettait pour la battre, si elle entreprenait de se défendre ou de châtier son enfant. Le sexe le plus faible est maltraité chez toutes les nations sauvages; on n'y connaît d'autre loi que celle du plus fort. Les femmes sont des esclaves qui font tous les travaux, et sur lesquelles se déploie toute la sévérité du mari. Il semble que les Zélandais portent cette tyrannie à l'excès. On apprend aux garçons, dès leur bas âge, à mépriser leur mère. »

Ajoutons donc : que les femmes bénissent cette religion qui les a réhabilitées, et les a véritablement rendues compagnes de l'homme. Partout où la vierge Marie n'a pas d'autels, on est sûr de trouver le sexe condamné au malheur, à la peine, à l'avilissement!

Mademoiselle de la Billiais.

Comme on conduisait au supplice les filles de M. de la Billiais, dont tout le crime était d'aimer Dieu et le roi, un officier républicain, voulant en sauver une, lui dit : Viens avec moi, je t'épouserai. — Elle répondit : « Laissez-moi aller : j'aime mieux la mort que la honte de vous appartenir; vous êtes un ennemi de mon Dieu et de mon roi. » (*Lettres Vendéennes.*)

Mme de la Sorinière *et ses trois filles.*

Sous le règne de la Terreur, Mme de la Sorinière et ses trois demoiselles furent arrêtées par des brigands, qui commencèrent par piller le peu qui leur restait, et finirent par les maltraiter. Arrivées à Mortagne, on les amena devant le commandant, avec lequel se trouvait une troupe de gens qui n'étaient pas plus humains que lui. Ces pauvres dames étaient à demi mortes des mauvais traitements qu'elles avaient essuyés. L'aîné des demoiselles voulut parler à ces tigres, et les prier de donner un siége à sa mère, qui était très-fatiguée. « Elle se reposera sur la paille, lui répondit un de ces patriotes. » Cette cruelle réponse fit ouvrir les yeux à ces infortunées. « Mes filles, leur dit la mère, on nous mène au martyre. » En effet, le lendemain on les conduisit à Angers, où elles périrent sur l'échafaud. Au moment où elles montaient sur la fatale charette, un citoyen proposa à la plus jeune, qui était très-jolie, de l'épouser. Mais elle reçut cette proposition avec la plus vive indignation, et lui répondit fièrement : « Tu veux que j'épouse un des complices de la mort de ma mère; je préfère l'échafaud à une pareille infamie, et je remercie le ciel de m'ôter d'une terre qui n'est habitée que par des monstres. » En disant ces mots, elle se jeta dans les bras de sa mère, et après l'avoir étroitement embrassée sans verser une seule larme, elles s'élancèrent toutes les deux vers l'éternité. Ses sœurs périrent avec le même courage. (*Mémoires de madame de* Sapinaud, pag. 34.)

Mariage édifiant.

Un jeune médecin, habitant la capitale, vient d'y recevoir (au mois d'octobre 1829) le sacrement de mariage, avec des circonstances bien édifiantes.

Un de ses amis l'introduit dans une maison recommandable par ses vertus, en lui faisant espérer la main d'une fille unique, aussi pieuse que le reste de la famille. La jeune personne est bientôt promise au docteur, dont l'aimable modestie égale la science.

Bientôt la cérémonie nuptiale allait avoir lieu, lorsque celui-ci vient seul trouver la mère de sa future épouse, et lui demande à parler en particulier à Mlle Emilie. — Ce n'est pas possible, monsieur, répond-elle d'une manière obligeante ; ma fille n'est pas bien depuis deux jours, et elle a besoin de tranquillité. — Mais, madame, il m'est bien pénible de ne pouvoir m'entretenir un instant avec votre demoiselle ; à peine ai-je eu la satisfaction de la voir trois ou quatre fois dans la société ; jusqu'ici je n'ai point trouvé l'occasion de lui exprimer à mon aise mes sentiments et de connaître les siens. — Vos instances me font peine, monsieur; mais ma fille n'est pas visible. — J'aurais cependant quelque chose de très-important à lui communiquer. — Je l'appellerai, si vous le désirez, et vous lui parlerez en ma présence; jamais ma fille ne s'est trouvée en tête-à-tête avec aucun homme. — Mais bientôt je dois être son époux! — Alors, monsieur, ma fille ne m'appartiendra plus ; jusqu'à ce temps je dois remplir à son égard tous les devoirs d'une mère chrétienne et prudente. — Ah! madame, s'écrie le médecin, il faut donc que je vous confie mes intentions. Elevé moi-même par des parents religieux, je suis toujours demeuré fidèle à cette religion sainte qui vous dicte une si belle conduite. L'indifférence qui existe malheureusement parmi les hommes de mon art, a pu vous inspirer quelque défiance; mais, loin de la partager, je me fais une gloire et un bonheur de suivre en tout point les pratiques de la foi : plus je les étudie, plus elles me semblent grandes et respectables. Si j'ai tant insisté pour avoir avec votre demoiselle un entretien particulier, c'est que je voulais sonder ses dispositions à cet égard, et la prier de se disposer, par une confession générale et la réception de l'adorable eucharistie, à recevoir, avec la bénédiction nuptiale, toutes les grâces qui y sont attachées.

A ces mots, la mère ne peut retenir ses larmes; elle se jette dans les bras du vertueux médecin, et lui dit, en le tenant serré contre son cœur : « Eh bien, mon fils, nous

communierons tous ensemble ; allez voir votre épouse, et dites-lui bien que je vous ai appelé mon fils. Allez, pieux jeune homme, vos sentiments me répondent de votre bonheur et de celui de ma fille. »

Le pieux docteur ne se borna pas là. Pendant huit jours le saint sacrifice de la messe fut célébré pour attirer toute l'abondance des bénédictions célestes. Le père Guyon ne fut point étranger à des dispositions si consolantes. Mais ce qu'il y eut de plus beau, de plus attendrissant, ce fut de voir, le jour même du mariage, les deux époux s'asseoir à la table sainte, environnés l'un de son respectable père et de sa mère en pleurs, l'autre de sa mère et de sa grand'mère, qui reçurent tous ensemble la communion avec leurs dignes enfants.

Quel bel exemple pour les jeunes gens ! quelle leçon pour tant de parents indifférents ou impies ! Ah ! si toutes les unions ressemblaient à celle-ci, que la société serait heureuse et tranquille ! (*Le dogme et la morale.*)

Un mari philosophe.

Un homme, infatué des déplorables systèmes qui n'ont eu que trop de vogue parmi nous, est à peine marié qu'il interdit à sa femme, autant qu'il est en lui, toute pratique de piété, ou du moins il la gêne sur ses exercices de religion; il la lui fait même en peu de temps regarder comme une institution arbitraire et une affaire de préjugé : il la lance au milieu du monde le plus dangereux, et l'associe quelquefois avec la plus mauvaise compagnie, pour être plus libre de s'amuser jusque chez lui : il tient devant elle les plus mauvais propos. Qu'en résulte-t-il ? La jeune femme oublie, en effet, tous principes et toute pudeur ; elle a son monde, ses amis, ses convives, que le mari ne connaît seulement pas, et qui le connaissent à peine, ou qui ne le voient que comme un personnage ennuyeux et maussade ; elle a ses intrigues, que tout le monde sait : elle se rend la fable de toute une ville : le scandale devient si public, qu'enfin le mari lui-même en est instruit. La division se met entre les époux; la haine, les mauvais procédés, la séparation, les procès viennent ensemble; mille horreurs se révèlent : les deux époux se sont perdus et déshonorés. Mari, remontez à la source. Votre femme avait de la religion, et eût pu vous rendre heureux quand vous l'avez épousée; mais cette religion, vous la lui avez ravie, et de là votre propre honte et vos malheurs. (*Valmont.*)

LA DUCHESSE DE PRASLIN.

Nous ne croyons pas déplacée dans ce recueil et à cette place une lettre de cette infortunée victime dont la France et l'Europe connaissent la fin tragique. Dans cette pièce se trouvent si bien tracés les devoirs et les sentiments d'une épouse, d'une mère chrétienne !

Madame la duchesse de Praslin à son mari.

Lettre datée du 24 janvier 1842, écrite sur un petit volume relié :

« 24 janvier 1842.

« Chaque jour apporte une nouvelle douleur à ma triste vie. On m'a calomniée près de toi et tu me crois peut-être coupable. Sans cela, quelque amères que fussent ta haine et ta vengeance pour mes emportements et ma jalousie, aurais-tu pris sur toi de m'arracher mes enfants ? Quel que fût ton abandon, tes mystères depuis tant d'années, je t'aimais assez pour me bercer de douces illusions, pour croire à un retour, et même, oh ! ne te moque pas de ma crédulité, pour croire encore à ta tendresse, à ta fidélité. Mais, maintenant que tu m'as arraché tous mes enfants pour les donner à une évaporée que tu connaissais à peine, à qui tu as donné tous mes devoirs à remplir, toutes mes joies, toute mon autorité ; qui a le droit de disposer de mes biens les plus chers, mes enfants; qui est la compagne de mon mari ; qui a conquis le droit d'entrer à toute heure, en toutes circonstances, dans cet appartement, où moi, ta femme, la mère de tes enfants, je n'ai plus le droit d'entrer, lors même que tu es malade. Oh ! sous un masque d'inconséquence, il y a bien de l'intrigue, de l'inconvenance, du défaut de pudeur, dans cette personne qui manque de sentiments religieux, et sans eux la vertu des femmes n'est qu'un sable mouvant. Cette personne, contenue, aurait pu faire une gouvernante très-bonne pour l'instruction des enfants ; mais en avoir fait la mère de mes enfants ! vivante encore me condamner à me voir remplacée ! Que Dieu te pardonne ; comme chrétienne, je te pardonne; mais tu me fais trop souffrir, tu as brisé nos derniers liens. Il y a haine et mépris en toi pour moi. N'était-ce donc pas assez de m'avoir abandonnée, de t'être créé un intérieur, des joies, des occupations, des intérêts que j'ignorais ? fallait-il donc encore m'arracher mes enfants, me remplacer à mes propres yeux ? On m'a calomniée, car devant Dieu, je le jure, je n'ai jamais aimé que toi.

« Oh ! si je n'avais les tristes preuves que ton cœur est à jamais fermé pour moi, je tenterais un dernier effort, j'irais me jeter à tes pieds, te supplier, au nom de ton père, de tes vieux jours, de nos enfants, de nos souvenirs d'amour, d'avoir pitié de celle qui n'a jamais cessé de t'aimer, qui voudrait encore te dévouer sa vie. Mais, je le sais maintenant, mes douleurs, mes souffrances te sont odieuses et ne te touchent pas. Oh ! lorsqu'au moment de la mort de ton pauvre père, quoique tu susses bien que, mieux que d'autres, peut-être, je partageais et comprenais ta douleur, lorsque, dans ce crue. moment, tu m'as évitée, repoussée, j'ai senti que tu ne m'aimais plus, car on n'aime pas ceux avec lesquels on ne désire pas pleurer.

« Et cependant, lorsque, quelques jours après, tu me parlais d'une nouvelle ère de bonheur, avec quel ardeur je te bénissais, je te croyais ! Et maintenant, depuis longtemps tu me sais malheureuse, souffrante par l'effet des chagrins que me causent ton abandon et la perte de mes enfants, in

quiète de Mme S., dont la mort va me séparer pour tout à fait de vous, mes bien-aimés, eh bien! tu me fuis, tu m'évites; jamais un mot d'intérêt, de consolation, de distraction, d'espérance, d'affection. Tu es triste, bien souffrant, je le vois, malheureux, péniblement occupé, et il ne m'est pas permis de jamais aller te porter mes soins, mon dévouement, les consolations de la tendresse et de la sympathie les plus vives, tandis que d'autres ont usurpé tous mes droits!

« Quelle vie, bon Dieu! quel avenir! avec un mari et des enfants, je dois vivre et mourir seule. Hélas! Dieu seul peut amener un changement à notre existence par une espèce de miracle; ta volonté ne suffit plus. Ta fierté ne se plierait jamais à revenir sur tout ce que tu as fait, à me donner une part dans ta vie. Tu n'oserais plus retirer à Mlle D. l'autorité absolue que tu lui as donnée sur les enfants et dans la maison, et sans cela, je sens que toutes les promesses que je ferais seraient vaines de me croire contente et heureuse.

« Non, j'en suis certaine, tu ne te fais pas une juste idée de mes chagrins, de leur amertume, de leur profondeur; la haine la plus féroce ne les infligerait pas, lorsqu'il te serait si facile de les changer. Tu m'en veux, je le conçois, de te parler avec tant d'aigreur, d'emportement de ceux qui m'ont fait tant de mal. Je me le reproche souvent, mais ce sont des cris qu'arrache la douleur à mon cœur. Va, si ma vie n'était pas bouleversée par le succès de leurs menées, je n'aurais même pas la pensée de leur en vouloir ni d'y songer. Un jour viendra où nous serons pour toujours séparés en cette vie, et nos dernières années se seront donc passées dans l'isolement et la rancune! Oh! qu'après moi du moins tu ne maudisses pas ma mémoire, Théobald, je t'ai toujours aimé, je n'ai jamais aimé que toi, je t'aime encore, je souffre, mais je t'aime encore. J'ai voulu être ta compagne, ton amie de tous les instants, partager toutes tes douleurs, tes occupations, tes intérêts, tes plaisirs, m'occuper avec toi de nos chers enfants. Voilà comme je comprenais le mariage, l'amour, l'amitié. Hélas! se peut-il donc que tu m'aimerais mieux si je préférais cette vie vide de tous devoirs que tu m'as faite, si je préférais le monde à mon mari et à mes enfants?

« Mon bien-aimé, je ne comprends pas ce que tu me voulais; car enfin tu m'as sacrifiée à ton goût pour l'indépendance et la vie de garçon la plus enveloppée de mystères; tu m'as ôté les enfants, tu m'as remplacée près d'eux et de toi, tu m'as annulée dans ta maison, tu m'as réduite à la vie d'une femme séparée, sans enfants, et cependant tu n'es pas heureux, cela se voit facilement. Tu refuses la vie d'intérieur, d'intimité et de monde ensemble que je te demandais : tu en as arrangé une complétement malgré mes prières, entièrement d'après ta volonté. Que voulais-tu donc? je m'y perds, puisque tu n'es pas content. Que je fusse gaie, contente ainsi, Théobald? je serais méprisable si cela était possible. Que Dieu t'ouvre les yeux et te bénisse, mon bien-aimé toujours, car tout le bonheur que j'ai eu en ce monde m'est venu par toi. »

MARIE. — Marie, mot qui signifie reine, mer, amertume, illuminatrice, étoile de la mer, est, après le nom de *Jésus*, le nom le plus doux à la lèvre chrétienne, le plus répété par l'Eglise.

Cette humble vierge d'Israël, conçue sans péché, enfanta miraculeusement le Rédempteur du monde. — Ayant survécu aux tortures de la croix, elle resta encore longtemps sur la terre pour soutenir par ses paroles, ses exemples et ses prières, l'Eglise naissante. — Marie, en sa qualité de mère de Dieu, est plus sainte que tous les anges et tous les saints ensemble; elle tient dans le ciel le premier rang après Jésus-Christ; Dieu seul est au-dessus d'elle, tout ce qui n'est pas Dieu est à ses pieds.

Bornons-nous à dire sur cette auguste mère de miséricorde, dont les plus grands saints se sont déclarés impuissants à célébrer les grandeurs, qu'elle est honorée par toute la terre du culte *d'hyperdulie;* que dans tous les temps sa puissante bonté a opéré des miracles; que jamais en vain le plus faible soupir du plus opiniâtre pécheur n'arrive à son âme.

Culte de Marie dans les premiers siècles.

C'est à l'an 48 qu'on rapporte la mort de la sainte Vierge. Elle avait pu voir les miracles opérés au nom de son Fils, la première persécution de Jérusalem, les deux conciles des apôtres et leur séparation, en l'année 36, pour prêcher l'évangile par tout le monde. Les prestiges magiques de Simon et d'Apollonius de Thyane, en Cappadoce, étaient venus jusqu'à elle. La plupart des bourreaux de son Fils étaient morts dans l'infamie. (La prière divine les attendait-elle à l'autre vie!) Pilate se tua comme Judas. Elle avait compati aux malheurs des Juifs, soit lorsque, en Mésopotamie ou vers Babylone, on en massacra plus de cinquante mille; soit au temps de la famine prédite par Agabe; mais elle eut encore la douleur de voir en mourant la persécution d'Hérode Agrippa, qui fit trancher la tête à l'évêque de Jérusalem, saint Jacques le Majeur. Pendant la vie de Marie, tous les fidèles l'avaient entourée de leur vénération. On la considéra toujours comme le tabernacle vivant du Seigneur; mais à sa mort on commença dans la Judée à lui rendre un culte qui, malgré les hérésies et les persécutions, s'est maintenu comme celui du Christ lui-même.

Jusqu'au quatrième siècle aucune voix n'interrompit l'hymne de ses louanges. Alors vinrent les hommes qu'on appelle *Antidicomarianites*, contradicteurs de Marie, et qui attaquèrent sa virginité. Mais Dieu lui suscita un puissant défenseur dans saint Epiphane.

Dans le même temps une erreur tout opposée, mélange du christianisme et des fêtes païennes, fut surtout embrassée par les

femmes. Au plus beau mois de l'année et pendant plusieurs jours on ornait magnifiquement un char sur lequel était placée une statue de la Vierge ; on lui offrait des gâteaux appelés en grec *Collyrides*, d'où les partisans de cette secte furent appelés *Collyridiens*. Ils prenaient leur part de ces gâteaux comme une communion, et ils adoraient la Vierge comme une Divinité. Saint Epiphane combattit aussi cette nouvelle erreur dont il prouva l'idolâtrie. Il se vit obligé de démontrer que « Marie, simple créature, née d'Anne et de Joachim, selon le cours ordinaire de la nature, doit être honorée, jamais adorée

*L'*Ave Maria.

En Allemagne, un coupable, condamné à avoir la tête tranchée, ne voulait pas entendre parler de confession. Un père jésuite employa tous les moyens pour le convertir ; il le pria, pleura, se jeta à ses pieds ; mais voyant qu'il perdait son temps et sa peine, enfin, lui dit-il, récitons ensemble un *Ave Maria*. Le criminel le fit, et aussitôt des larmes s'échappèrent avec abondance de ses yeux ; il se confessa pénétré de douleur, et ne voulut pas mourir sans serrer étroitement dans ses bras l'image de Marie. (*An. Mar. an.* 1618.)

Le Sub tuum.

Un certain pécheur croupissait dans le crime, et ne faisait d'autre acte de dévotion que celui de réciter le *Sub tuum* tous les jours. Marie l'éclaira un jour si bien qu'il changea de vie, entra dans un monastère, et y couronna, par une mort exemplaire, une vie de cinquante ans pendant lesquels il avait édifié tous ses compagnons. (*Ann. de Marie*, 19 juillet.)

Saint Thomas.

Saint Thomas d'Aquin assura, lorsqu'il était sur le point de mourir, que jamais il n'avait rien demandé à Dieu par l'intercession de Marie, qu'il ne l'eût obtenu.

Jérôme Emilien

La croix unit l'âme à Dieu. Le bienheureux Jérôme Emilien étant soldat et plein de vices, fut enfermé dans une tour par les ennemis ; touché de ce malheur et éclairé de la lumière divine, il résolut de changer de vie et implora le secours de Marie. Aussitôt, avec l'aide de cette divine Mère, il commença à mener une sainte vie, tellement qu'il mérita de voir une fois la belle place que Dieu lui préparait dans le ciel. Il devint le fondateur des pères *Somaschi* ; il mourut en odeur de sainteté, et fut déclaré bienheureux par la sainte Eglise. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

Marie *et le jeune pécheur.*

On lit dans les lettres annuelles de la compagnie de Jésus, qu'un jeune homme sortant de sa chambre pour commettre un péché, entendit une voix qui lui criait : Arrête, malheureux, où vas-tu ? Il se retourna et vit une image de Marie des sept douleurs qui était en relief dans sa chambre, arracher un glaive de son sein en lui disant : « Prends ce glaive, et frappe-moi plutôt que de blesser mon Fils par ce péché. » Aussitôt le jeune homme, touché de componction, se prosterne contre terre, pleure amèrement, demande à Dieu et à sa sainte Mère le pardon de sa faute, et l'obtient. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

Elisabeth et la sainte Vierge.

Une nuit pendant que sainte Elisabeth récitait la Salutation Angélique, celle à qui elle adressait cette prière bénie lui apparut et lui dit, entre autres choses : « Je veux t'apprendre toutes les prières que je faisais pendant que j'étais dans le temple.... je demandais surtout à Dieu de l'aimer lui-même et de haïr mon ennemi. Il n'y a pas de vertu sans cet amour absolu de Dieu, par lequel la plénitude de la grâce descend dans l'âme ; mais après y être descendue, elle n'y reste pas et s'écoule comme de l'eau, à moins que l'âme ne haïsse ses ennemis, c'est-à-dire, les péchés et les vices. Celui donc qui sait bien conserver la grâce d'en haut doit savoir coordonner cet amour et cette haine dans son cœur. Je veux que tu fasses tout ce que je faisais, je me levais au milieu de chaque nuit, et j'allais me prosterner devant l'autel, où je demandais à Dieu d'observer tous les préceptes de sa loi, et je le suppliais de m'accorder les grâces dont j'avais besoin pour lui être agréable. Je lui demandais surtout de voir le temps où vivrait cette Vierge très-sainte qui devait enfanter son fils, afin que je pusse consacrer tout mon être à la servir et à la vénérer. » Elisabeth l'interrompit pour lui dire : « O très-douce dame, n'étiez-vous pas déjà pleine de grâce et de vertus ! » Mais la sainte Vierge lui répondit : « Sois sûre que je me croyais aussi coupable et aussi misérable que tu te crois toi-même ; c'est pourquoi je demandais à Dieu de m'accorder sa grâce.

« Le Seigneur, ajouta la très-sainte Vierge, faisait de moi ce que fait de sa harpe le musicien, qui en ordonne et en dispose toutes les cordes, pour qu'elles rendent un son agréable et harmonieux, et qui ensuite en joue pendant qu'il chante. C'est ainsi que Dieu avait mis d'accord avec son bon plaisir mon âme, mon cœur, mon esprit et tous mes sens. Ainsi réglée par sa sagesse, j'étais souvent emportée jusque dans le sein de Dieu par les anges, et là je goûtais tant de joie, de douceur et de consolation, que je ne me ressouvenais plus d'avoir jamais vu le jour dans ce monde. J'étais en outre si familière avec Dieu et ses anges qu'il me semblait toujours avoir vécu avec cette cour glorieuse. Puis quand il plaisait à Dieu le Père, les anges me reportaient au lieu où je m'étais mise en prières. Lorsque je me retrouvais sur la terre, et que je me rappelais où j'avais été, ce souvenir m'enflammait d'un tel amour de Dieu, que j'embrassais la terre, les pierres, les arbres et toutes les choses créées par affection

pour leur Créateur. Je voulais être la servante de toutes les saintes femmes qui habitaient le temple ; je souhaitais d'être soumise à toutes les créatures, par amour pour le Père suprême, et ceci m'arrivait sans cesse. Tu devrais faire de même. Mais toi tu discutes toujours en disant : Pourquoi m'arrive-t-il de telles faveurs, quand je suis indigne de les recevoir ? et puis tu tombes dans une espèce de désespoir, et tu ne crois pas aux bienfaits de Dieu. Aie soin de ne plus parler ainsi, car cela déplaît beaucoup à Dieu ; il peut donner comme un bon maître à qui il veut, et comme un sage père il sait bien à qui ses dons conviennent.

Théophile.

Le fameux Théophile, si connu par sa chute et par sa pénitence, était économe de l'église d'Adana, et d'une vertu si reconnue et si révérée, qu'on avait voulu l'élever à l'épiscopat; mais on ne put vaincre le refus constant qu'il fit de cette dignité. Quelque irréprochable que fût sa vie, il ne laissa pas de trouver des gens malintentionnés qui l'accusèrent d'avoir dilapidé les revenus de l'église dont il avait l'intendance ; et les choses allèrent si loin, que son évêque le déposa de sa charge. Cet affront lui fut très-sensible, et au lieu d'étouffer les premiers sentiments de vengeance qui s'élevèrent dans son âme, il ouvrit son cœur à cette terrible passion : ne trouvant point de résistance, elle s'accrut avec rapidité, et bientôt elle fit d'un saint prêtre un malheureux apostat. Théophile, outré de dépit, résolut de se venger à quelque prix que ce fût, et pour satisfaire la passion qui le dominait, il eut recours à l'enfer. Un juif impie, auquel il s'adressa, lui promit de le satisfaire, à condition qu'il ferait tout ce qui lui serait ordonné. Théophile, aveuglé par son ressentiment, consentit à tout. Le ministre du démon le mène durant la nuit sur une place publique, après l'avoir averti de ne pas s'épouvanter de ce qu'il verrait, et surtout de ne pas faire le signe de la croix. Quelque fermeté qu'eût fait paraître Théophile, il fut saisi de frayeur à la vue du spectacle qui se présenta à ses yeux : c'était une assemblée confuse, au milieu de laquelle paraissait le démon, assis sur un trône. Le juif fait approcher Théophile, et implore pour lui le secours du prince des ténèbres : le démon y consent, mais à condition qu'il renoncera à Jésus et à Marie. Cette proposition fit d'abord frémir Théophile; mais l'amour de la vengeance l'emporte sur toute autre considération : il donne par écrit cette renonciation signée de sa main. Cependant, la Providence disposa tellement les choses, que dès le lendemain, l'évêque, instruit de la fausseté des accusations dont on avait noirci Théophile à ses yeux, le fait venir à l'église, lui fait réparation devant tout le monde, et le rétablit dans sa charge. Si cet acte solennel le consola de l'affront qu'il avait essuyé, d'un autre côté, son ressentiment s'étant adouci, il commença à voir l'énormité de son apostasie et à éprouver les remords de sa conscience ; ses efforts pour les étouffer ne firent que les rendre plus terribles et plus menaçants. Bourrelé intérieurement jour et nuit, et frappé de la terreur des jugements de Dieu, il versait des torrents de larmes, il se roulait par terre, affligeait son corps par des veilles, des jeûnes et d'autres pénitences, sans néanmoins se trouver consolé par un seul rayon d'espérance. Ce qui mettait le comble à son désespoir, c'est qu'il avait renoncé à sa sainte Mère, elle qui eût été son unique ressource pour obtenir le pardon de son crime, de sorte qu'il voyait toutes les avenues de la grâce fermées et condamnées pour lui. Cependant, la pensée des miséricordes de Marie lui revint et l'enhardit un peu. Ne voyant que sa main secourable qui pût le tirer de ce profond abîme, il va dans la chapelle qui lui était dédiée, il se prosterne devant son image, et tout baigné de larmes, le visage contre terre, il lui adresse ces paroles : « Vierge sainte, l'avocate des hommes et le refuge des pécheurs, je confesse, à la face du ciel et de la terre, que je suis indigne de la grâce que je vous demande à cause du crime que j'ai commis contre votre Fils et contre vous ; mais, encouragé par vos bontés, je viens me jeter à vos pieds, et je vous conjure par cette miséricorde dont les plus grands pécheurs ont ressenti les effets, d'avoir compassion d'un malheureux qui s'est laissé tromper par le démon. Vous seule pouvez apaiser votre Fils, justement irrité contre moi : à qui aurai-je recours si vous m'abandonnez? Vous n'avez jamais rejeté les vœux des pécheurs pénitents; serai-je le premier qui n'aura pu vous fléchir par ses larmes ? Présentez à votre Fils la résolution sincère où je suis de vivre désormais et de mourir fidèle à son service. »

Après quarante jours de prières, de larmes, d'austérités, l'auguste Mère de Dieu lui apparaît, et après lui avoir représenté la grandeur de sa faute, elle lui fait prononcer une nouvelle profession de foi, notamment sur la divinité de son Fils, et sur sa qualité de juge des vivants et des morts. Théophile l'ayant faite avec de grands sentiments de douleur, elle lui promet d'intercéder pour lui, et disparaît. Lui, de son côté, ne relâcha rien de ses prières et de ses pénitences, prosterné devant l'image de celle dont il attendait son salut. Son attente ne fut pas vaine : cette Mère de bonté lui apparut une seconde fois, et lui dit avec un visage doux et riant : Théophile, consolez-vous, j'ai présenté à Dieu vos larmes et vos prières, et il les a reçues favorablement; souvenez-vous seulement de conserver jusqu'à la mort la fidélité que vous avez jurée à mon Fils et à moi. Cette grâce, si longtemps attendue, inonda Théophile de consolation. Cependant un souvenir le tourmentait encore; c'était l'acte de renonciation, resté entre les mains de son ennemi. Il conjura la sainte Vierge de mettre le comble à ses bontés en retirant cette funeste cédule ; et trois jours après, à son réveil, il la trouva sur sa poi-

trine. On ne peut exprimer quelle fut sa joie. Le jour suivant qui était un dimanche, lorsque l'évêque se fut rendu à l'église, Théophile vint se jeter à ses pieds, lui raconta ce qui lui était arrivé, lui remit l'obligation qu'il avait passée avec le démon, et le pria de la faire lire devant le peuple assemblé. Le bon prélat, tout attendri, le relève et l'embrasse avec tendresse, donnant mille bénédictions au Sauveur et à sa sainte Mère. Il fait ensuite brûler cet écrit devant toute l'assemblée, qui criait, avec des transports de joie et de compassion : Seigneur, ayez pitié de lui.

L'évêque, ayant fait faire silence, achève la messe et donne la communion à cet illustre pénitent. Celui-ci, ayant reçu le corps du Sauveur, se retira dans la chapelle de la sainte Vierge, où il avait obtenu sa grâce, et après y être resté quelque temps en prières, il sentit les premières atteintes d'une maladie qui lui annonça que Dieu l'appelait à lui : en effet, peu de jours après, ayant mis ordre à ses affaires domestiques, il dit adieu aux fidèles assemblés, publiant jusqu'au dernier soupir les louanges de Dieu et de l'auguste Marie. (*Mois de Marie.*)

Origine du Salve, Regina.

Cette prière a été composée par le pieux évêque du Puy, Adémar de Monteil, dans le temps où les chrétiens étaient occupés à défendre, contre les invasions des Sarrasins, les précieux monuments de la rédemption des hommes, la croix adorable et le sépulcre de Jésus-Christ en Palestine. Ce saint évêque, partant pour la fameuse croisade du grand Godefroi de Bouillon, fit un vœu au célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Puy en Velai, et composa la très-belle et très-touchante prière, *Salve, Regina*, qui depuis a été en si grand usage dans l'Eglise de Dieu. Recourons à la protection de la reine des anges avec les sentiments exprimés dans cette prière qui contient, dans sa première partie, l'expression d'une tendre vénération envers la sainte Vierge, mêlée d'une vive confiance en son pouvoir auprès de Dieu; comme elle explique, dans la seconde, les sentiments d'une âme pénitente, à qui le monde est un objet de dégoût et qui soupire après la céleste patrie, dont l'absence lui arrache des gémissements. (Marchetti, *Miracles arrivés à Rome*, pag. 105.)

Le Memorare.

Un criminel, condamné à être rompu vif, ne voulait point entendre parler de confession. On porta cette nouvelle au P. Bernard, dit le *Pauvre Prêtre*, qui, sur-le-champ, accourut aux prisons. Il se fait conduire au cachot, il salue le prisonnier, il l'embrasse, il l'exhorte, il lui suggère des sentiments de confiance, il le menace de la colère de Dieu; mais rien ne fait impression. Le criminel ne daignait pas seulement le regarder, et paraissait sourd à ce qu'on lui disait. Le confesseur le prie de vouloir au moins réciter avec lui une prière fort courte à la sainte Vierge, qu'il protestait n'avoir jamais récitée sans obtenir ce qu'il demandait. Le prisonnier, par un geste de mépris, refuse de la dire ; le P. Bernard ne laisse pas de la réciter d'un bout à l'autre ; mais voyant que le pécheur obstiné n'avait pas seulement voulu desserrer les dents, sa charité l'emporte, son zèle l'inspire, et portant à la bouche de l'endurci un exemplaire de cette oraison qu'il avait toujours avec lui, il s'efforce de l'y faire entrer, en disant : *Puisque tu ne veux pas la dire, tu la mangeras.* Le criminel gêné par ses fers, et ne pouvant guère se défendre de cette importunité, promit du moins, pour s'en délivrer, de réciter la prière. Bernard se met à genoux avec lui, recommence l'oraison (*Memorare*), et le prisonnier eut à peine prononcé les premières paroles, qu'il se sentit entièrement changé. Un torrent de larmes coulait de ses yeux ; il pria le saint prêtre de lui donner le temps de se disposer à la confession ; et, comme il se rappelait les égarements de sa vie dans l'amertume de son cœur, il fut si touché de la vue de ses crimes et de la grandeur des miséricordes divines, qu'à l'heure même il expira de douleur, apprenant par son exemple combien la protection de celle que l'Eglise appelle le *refuge des pécheurs* peut être utile à ceux qui la réclament avec confiance. (*Le dogme et la morale.*)

Bataille de Lépante.

La journée de Lépante sera un monument éternel du pouvoir de la mère de Dieu, puisque c'est à elle que la chrétienté est redevable de cette fameuse victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs, l'an 1571. Sélim, fils de Soliman, s'étant rendu maître de l'île de Chypre, venait avec une puissante armée fondre sur les Vénitiens, et ne se promettait pas moins que l'empire de l'univers. Le saint pape Pie V, Philippe II, roi d'Espagne, et les Vénitiens, s'étaient joints ensemble pour repousser les efforts de cet ennemi commun. Quoique la partie ne fût pas égale, les chrétiens, qui s'appuyaient sur la protection de la sainte Vierge, ne doutèrent pas du succès de leur entreprise. Toute l'Europe était en prières. Les fidèles couraient en foule à Notre-Dame de Lorette, pour y implorer l'assistance du ciel par l'intercession de la mère de Dieu. Don Juan d'Autriche, général de l'armée, fit vœu d'aller en personne visiter ce sanctuaire. Les chrétiens obtinrent ce qu'ils demandaient; car les deux flottes en étant venues aux mains, le 7 octobre, les ennemis perdirent dans ce combat, qui dura depuis six heures du matin jusqu'au soir, quarante mille hommes, cent seize pièces de gros canons, cent cinquante couleuvrines, cent quatre-vingts galères, et soixante-dix furent coulées à fond. Pour ce qui est de Don Juan d'Autriche, dès que les affaires dont il était chargé le lui permirent, il se mit en chemin, au plus fort de l'hiver, pour accomplir son vœu, sans que la rigueur de la saison pût l'en empêcher.

C'est à l'occasion de cette journée que fut établie par le pape Pie V, la fête solennelle du Rosaire, transportée par Grégoire XIII au premier dimanche d'octobre. (*Hist. ecclés.*)

Sobieski.

L'an 1683, les Turcs, fiers des succès qu'ils venaient de remporter sur les impériaux, résolurent de pousser leurs conquêtes au delà du Danube et même au delà du Rhin. Déjà leurs innombrables bataillons se dirigeaient sur Vienne, pour en former le siége. Tout fuyait à leur approche, et l'empereur lui-même, Léopold Ier, ne se sentant pas en état d'arrêter ce torrent impétueux, avait quitté sa capitale avec précipitation. Il sortait par une des portes, quand les barbares approchaient de la porte opposée. Bientôt leur plan est formé, leur camp est assis, leurs batteries sont dressées, et la tranchée ouverte la veille même de l'Assomption est poussée avec une effrayante rapidité. Pour comble d'infortune, le feu prend à une église et menace de gagner l'arsenal : c'en était fait de toutes les munitions, et une explosion terrible allait annoncer des maux affreux, et préluder à d'autres plus grands encore. Mais Marie, invoquée sans cesse et avec la plus grande confiance, n'abandonnera point ceux qui se jettent dans ses bras : le jour de l'Assomption le feu s'arrête tout à coup, et le courage renaît avec l'espérance dans les cœurs abattus.

Les Turcs cependant poursuivaient leur entreprise avec une incroyable activité; leur formidable artillerie faisait pleuvoir jour et nuit sur la ville une grêle de bombes et de boulets; leurs travaux, dès le 31 d'août, se trouvaient si avancés, que les soldats des deux partis se battaient dans le fossé, avec les pieux des palissades. Vienne, ce boulevard de la chrétienté, déjà presque réduit en cendres, allait tomber sous le joug de l'impiété ottomane. Mais que n'obtient pas une confiance véritable en la mère de Dieu ? Le jour de la Nativité, les habitants et les soldats redoublèrent leurs prières, et le même jour un avis extraordinaire d'un secours prompt et certain leur est donné. En effet, bientôt on voit sur les montagnes voisines flotter des étendards : c'était le grand Sobieski avec ses Polonais; leur troupe est petite, il est vrai, mais la faveur du ciel, attirée par la piété des soldats et du chef, va les rendre le fléau des barbares, les sauveurs de Vienne et de la chrétienté. Le 12 au matin, Sobieski assiste à la messe, et la sert lui-même à genoux, les bras étendus en forme de croix; il communie, il se met lui et ses soldats sous la protection de la sainte Vierge, reçoit avec eux, au nom du souverain pontife, une bénédiction solennelle, et plein d'une ardeur et d'une confiance nouvelle, il s'écrie : *Marchons maintenant sous la protection toute puissante de la mère de Dieu.*

Bientôt la petite armée voit se déployer à ses yeux le vaste camp des infidèles, leurs nombreux escadrons, leur artillerie foudroyante; saisis des premiers mouvements d'une crainte involontaire, les Polonais comprennent et avouent que Dieu seul peut leur donner la victoire; mais ils l'ont prié avec foi par l'intercession de Marie ; déjà ils sont exaucés. Le kan des Tartares, effrayé de la vigueur du premier choc, recule et s'enfuit avec précipitation ; il entraîne après lui le grand visir, qui est forcé de le suivre et frémit de rage; bientôt la déroute est complète, la plaine est jonchée de cadavres, le Danube engloutit dans ses flots des milliers de fuyards. Toutes les munitions, l'artillerie, l'étendard même de Mahomet, sont la proie du vainqueur.

Sobieski cependant fait son entrée dans Vienne, avec l'empereur, et plein de reconnaissance pour la grâce qu'il vient de recevoir, il entonne lui-même le *Te Deum*. Depuis ce temps, ce religieux monarque fit toujours porter avec lui une image de Notre-Dame de Lorette, trouvée miraculeusement; on y voyait deux anges soutenant une couronne au-dessus de la mère de Dieu ; ils portaient un rouleau où étaient écrits, en latin, ces mots : « Par cette image de Marie, Jean sera vainqueur. »

Et nous aussi, n'en doutons pas, malgré la fureur des ennemis de notre salut, nous serons toujours vainqueurs, si nous avons recours à la reine des cieux. (*Hist. Ecclés.*)

La confiance récompensée.

Il y a quelques années, un missionnaire apostolique priait seul dans l'église de sa paroisse ; c'était vers midi, heure à laquelle la chaleur oblige chacun à rester dans sa demeure. Placé près du sanctuaire et derrière un pilier, il ne pouvait être aperçu de ceux qui entraient. Bientôt il entendit ouvrir la porte, et une personne s'écrier en soupirant : « O Dieu bon ! ayez pitié de moi et de mon pauvre enfant !... » Il se retourne, et voit une négresse s'approcher du bénitier, prendre de l'eau bénite, faire le signe de la croix sur elle-même, puis en répandre sur la tête d'un enfant qu'elle tient entre ses bras, et faire sur son front le signe de la croix en répétant : « O Dieu bon ! je vous en prie, ayez pitié de mon pauvre enfant !... »

Notre pieuse négresse se dirige vers un autel où se trouve l'image de la sainte Vierge; à peine y est-elle arrivée, qu'elle se jette à genoux, et, offrant son enfant à l'auguste reine des cieux : « O Vierge Marie, s'écrie-t-elle en sanglotant, vous voyez à vos pieds une pauvre mère bien affligée... Hélas ! mon enfant que j'aime si tendrement se meurt !.... O Vierge Marie ! je vous l'offre, regardez-le donc avec bonté et daignez le bénir afin qu'il guérisse... Ah ! je n'ai plus que lui !... » Puis elle le couvre de baisers et l'arrose de ses larmes. « Oh ! Vierge Marie, reprend-elle ; oui, c'est avec confiance que je viens me jeter à vos pieds; je sais combien vous êtes compatissante; daignez donc, je vous en prie, bénir mon pauvre enfant... Oui, je vous l'offre de tout mon cœur. Rendez-lui la santé !.. » Les sanglots la suf-

foquent, elle continue à prier, mais à voix basse.

La prière fervente de cette pauvre mère fut entendue... Eh! qui a jamais invoqué *Marie* sans avoir été exaucé? Son enfant se rétablit en peu de temps, et elle eut la consolation de recevoir de nouveau ses caresses et de lui prodiguer ses soins. (*Trésor des Noirs.*)

Ferdinand III.

L'an 1629, l'empereur Ferdinand III, pressé par les Suédois, que leurs victoires mettaient en état de tout oser, ne vit, pour empêcher la ruine totale de ses affaires, qu'un seul moyen efficace : il eut recours à la puissante protection de la mère de Dieu. Résolu de déployer en cette circonstance toute la magnificence impériale, il fit élever sur la grande place de Vienne, une superbe colonne, et voulut qu'on la décorât d'emblèmes et de figures rappelant l'immaculée conception de Marie. A chacun des quatre angles du piédestal, un ange foulait aux pieds un monstre dompté; la statue de cette reine des anges, placée au-dessus de la colonne, dominait la ville, la regardant d'un air de bonté; elle écrasait la tête du serpent infernal. Une inscription, gravée en gros caractères, attestait aux siècles futurs, et la piété du monarque, et sa ferme confiance en la mère de Dieu. Jamais fête ne fut plus solennelle que celle où se fit la bénédiction du magnifique monument; jamais les habitants de Vienne n'avaient été témoins d'un spectacle aussi religieux et aussi touchant. Toute la cour, toute la ville prit part aux cérémonies publiques. Dès le point du jour, le peuple inondait les rues, les places publiques, l'église où l'empereur devait se rendre. Il s'y rendit en effet processionnellement, ayant à ses côtés son fils, roi de Bohême et de Hongrie, sa fille, reine d'Espagne, le légat du pape, les ambassadeurs, toute la noblesse; le clergé et tous les ordres religieux suivaient le prince. Après un discours éloquent sur le glorieux privilége de Marie, une messe solennelle fut célébrée pontificalement par le prince Frédéric, évêque de Vienne. Aussitôt après avoir reçu la paix du sous-diacre, suivant la coutume, le monarque descendit de son trône, vint se mettre à genoux au pied de l'autel, et au moment de la communion, remettant son épée à son chambellan, il prononça à haute voix une formule, par laquelle il consacrait à Marie, conçue sans la tache du péché originel, sa personne, sa famille, ses provinces, ses armées, et tout ce qu'il possédait; il promettait en même temps de faire solenniser à perpétuité l'immaculée conception de Marie, comme fête de précepte, et avec l'obligation de jeûner la veille. Il voulut de plus que cet acte, signé de sa main, fût gardé soigneusement pour en éterniser la mémoire. Ayant ensuite reçu la sainte Eucharistie, et singulièrement édifié tous ceux qui l'environnaient, il se transporta avec le même cortége sur la place où était élevé le trophée de l'immaculée conception de Marie. Alors se fit la bénédiction de ce monument si glorieux à Marie, au milieu des chants d'allégresse, des transports de la piété, du bruit retentissant des instruments guerriers et de toute l'artillerie de la ville. Le soir, toutes les maisons furent illuminées; la colonne elle-même, tout environnée de flambeaux et surmontée d'un arc lumineux, fixait tous les regards. Les princes, se mêlant dans la foule, prenaient part à tous les exercices religieux, et augmentaient par leur présence la joie et la piété du peuple. (*Mois de Marie*, par de Bussy.)

Vœu de Louis XIII.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Dieu, qui élève les rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial, et de notre personne, et de notre Etat, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidents qui nous pouvaient perdre. Lorsque nous sommes entré au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins. En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables au repos de notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice; la rébellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'Etat qui n'avait pour but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis que nous ayons relevé ses autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes, qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs Etats, dont ils avaient été dépouillés : si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour en conspirer la ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme sa Providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa toute-puissance le défend. Tant de grâces si évidentes font que, pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix, qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis, nous avons cru être obligé, nous prosternant aux pieds de sa majesté divine,

que nous adorons en trois personnes, à ceux de la sainte Vierge et de la sacrée croix, où nous révérons l'accomplissement des mystères de notre rédemption, par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair, nous consacrer à la grandeur de Dieu par son Fils rabaissé jusqu'à nous, et à ce Fils par sa mère élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets, pour obtenir par ce moyen celle de la sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et exemple, nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même : nous croyons que celles qui ont été dignes de les porter les rendront hosties agréables; et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits elle le soit de nos actions de grâces.

« A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce, qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix; nous serons représenté aux pieds du Fils et de la mère comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. Nous admonettons le sieur archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand' messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solennelles.

« Ce 10 février 1638. »

Cette importante déclaration, si honorable pour la France et pour ses rois, fut renouvelée par Louis XIV en 1650, par Louis XV en 1738, et par Louis XVIII le 5 août 1814.

Origine du mois de Marie.

« On se partage, dit un pieux auteur, sur le nom de celui qui a institué le *Mois de Marie*, ou, pour mieux dire, le véritable auteur n'est pas bien connu. C'est toujours comme cela : ces saintes âmes dotent les hommes de précieuses pratiques, et elles se dérobent à leurs regards; nous jouissons des fruits excellents de leurs œuvres, et nous ignorons la main qui nous les a donnés !

« Cependant on cite deux promoteurs de cette dévotion : les uns l'attribuent au P. François Lalomia, et je suis de ce nombre; car dans mon petit opuscule intitulé : *Le Lis du mois de mai*, je partage ce sentiment. Les autres veulent que l'institution du *Mois de Marie* remonte plus haut que ce pieux missionnaire, et en font honneur à saint Philippe de Néri, qui mourut à Rome en 1595.

« Si la dévotion du mois de Marie, dit M. l'abbé de Sambucy, qui se range parmi ces derniers, a fait des progrès dans le XVIIIe siècle, elle n'en est pas moins l'œuvre du XVIe siècle, l'œuvre de saint Philippe de Néri, le fruit de son zèle pour le salut des âmes et de sa piété envers Marie. Ce saint, si ami de la jeunesse, s'était aperçu que le mois de mai était le plus dangereux de l'année pour les jeunes gens. Désolé de ne pouvoir contenir ni la fougue de leur tempérament, ni l'effervescence de leurs passions, il les regardait avec attendrissement et versait des larmes. Enfin il fut inspiré de recourir à la sainte Vierge, et de mettre le jeune âge sous la protection de Marie pendant le mois de mai. A cet effet, il traça aux jeunes gens une règle de conduite à suivre dans tous les jours de ce mois. Il leur prescrivit de pieux hommages devant les tableaux, statues ou autels de Marie; des exercices de piété quotidiens, l'assiduité à la messe, à la lecture spirituelle, au sermon et au salut; des prières plus fréquentes jointes à des actes de vertu et à des œuvres pies; enfin une communion générale ou particulière dans le cours ou à la fin du mois, et une consécration à la sainte Vierge. »

Le saint nègre.

Le nègre *fils de l'esclave* canonisé en 1807 sous le nom de *saint Benoît* fut, disent les auteurs de sa pieuse *Vie*, remarquable par toutes les vertus; mais il se distingua surtout par sa confiance en Marie. C'est au pied de ses autels qu'encore enfant il lui faisait avec ferveur et innocence l'offrande de tout lui-même, et qu'il lui présentait l'hommage de sa liberté. Avec quelle ardeur il suppliait cette Reine puissante de ne jamais permettre qu'il tombât dans l'horrible esclavage du démon !

Pendant toute sa vie il eut en Marie une confiance sans bornes. Dans quels transports de joie n'exprimait-il pas à celle qu'il appelait toujours du doux nom de mère l'amour ardent et généreux qui sans cesse l'animait ! Il lui attribuait tous les prodiges et les miracles qu'il opérait. Il disait à tous ceux qui venaient à lui pour être guéris ou pour recevoir quelque consolation : *Ayez confiance en la très-sainte Vierge, elle vous guérira; n'en doutez pas, elle vous consolera.* (*Trésor des Noirs.*)

L'épileptique guéri.

A la fin de 1840, dit M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, fondateur de l'*Archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie*, un jeune novice des Frères des écoles chrétiennes vint me trouver et me prier de faire inscrire au nombre des confrères, et de recommander aux prières un de ses frères âgé de 19 ans, demeurant dans une paroisse de la campagne, à l'extrémité du diocèse de Verdun, et éprouvant depuis plus d'un an de violentes attaques d'épilepsie qui l'avaient réduit à un état permanent d'imbécillité furieuse. Je fis inscrire son frère, et nous priâmes pour lui. Quand le billet d'association arriva chez ses parents, le jeune épileptique le lut (il ignorait qu'on l'eût recommandé aux prières, et il n'avait jamais entendu parler de l'Archiconfrérie), et aussitôt ses accès cessèrent pour ne plus revenir. A partir de cet instant, sa guérison fut consommée. Son frère vint m'apprendre cette heureuse nouvelle; je l'engageai à demander des détails sur cette guérison, que nous reçûmes bientôt et que nous lûmes en bénissant mille fois Marie. (3e *Bulletin des Annales.*)

MARIE HARDOUIN.

Mademoiselle Marie Hardouin, âgée de trente-un ans, demeurant à Nantes, chez M. Le Moine jeune, rue Basse-du-Château, était depuis six ans retenue sur son lit par une paralysie presque générale. Elle était dans un état tel que les médecins l'avaient depuis longtemps abandonnée, la regardant comme incurable; elle-même ne pensait plus qu'à la résignation, lorsqu'elle apprit que dans le diocèse de La Rochelle une chapelle allait être consacrée sous l'invocation de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.* Pleine de confiance dans la puissante protection de celle que l'Eglise appelle la consolatrice des affligés, elle promit de faire une neuvaine à la suite de la première messe dite dans cette chapelle et à son intention, pour obtenir moins peut-être sa guérison que la patience nécessaire dans une position si douloureuse. Une soumission si touchante et si vraie était digne d'une grâce qu'elle n'osait espérer.

Le dernier jour de la neuvaine, elle communia, et peu d'instants après reçut la visite de ses parents et de son médecin, qui lui demandèrent comment elle se trouvait. Pour toute réponse elle se leva, et se mit à marcher devant eux.

Elle attend avec impatience le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, pour assister à Saint-Pierre, où elle n'a pas mis les pieds depuis six ans, à une messe en l'honneur de sa libératrice.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur cette guérison, le fait en lui-même est hors de toute espèce de doute : il s'est passé ces jours derniers à Nantes, et nous pourrions au besoin l'appuyer de preuves incontestables.

La jeune fille, dont la piété envers Marie a été si généreusement récompensée, se propose, pour exprimer sa reconnaissance envers cette bonne Mère, de faire à pied un voyage à la chapelle de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*, où sa guérison a été obtenue.

Ajoutons, pour confirmer la vérité de cet événement extraordinaire, que nous connaissons particulièrement, et depuis plus de dix ans, la demoiselle Marie Hardouin; que nous l'avons vue souvent gisante sur son lit de douleur, et que nous avons aussi été témoin de son rétablissement miraculeux. (*L'Hermine*, journal de Nantes, fév. 1840.)

Une fête de Marie.

Heureux les peuples qui savent honorer Marie! Voici des détails sur son couronnement à Bruxelles, le 31 mai 1843. « La couronne contient 3 kilogrammes d'or, dont le prix est de 12,000 fr.; les pierres qui la garnissent sont de la valeur de 5,000 fr., et la main d'œuvre a coûté 5,000 fr. Ce bijou vaut donc en tout 22,000 fr. Il sort des ateliers de MM. Hendrickx et Dufour. A cette occasion le curé a fait distribuer aux pauvres 1,000 pains de 3 kilogrammes.

M. DE MONTROND.

M. de Montrond, l'un des familiers du prince de Talleyrand, et le seul qui lui imposât un peu par la finesse et la causticité de son esprit, avait signalé son entrée dans le monde par un duel, où il avait eu le malheur de tuer son adversaire; et depuis, il avait professé pendant une carrière longue et agitée, le dédain le plus complet pour les principes religieux. Il était même, en ces derniers temps, le type de l'incrédulité élégante en fait de morale et de religion. Cependant, les amis pieux qu'il avait conservés ne se lassaient point de le recommander aux prières de l'Archiconfrérie, instituée à Notre-Dame-des-Victoires pour la conversion des pécheurs, Dieu a exaucé leurs vœux, et accordé une fin chrétienne à M. de Montrond. Lorsqu'il tomba malade, tout récemment, un personnage qui maintes fois a signalé son zèle pour la conversion des mourants, alla le visiter, lui parla, le trouva avec tout son courage et toute sa tête, mais en même temps avec des sentiments bien différents de ceux qu'il avait professés jusqu'alors. Sur le seuil de l'éternité, cet esprit si vif et si railleur, soudainement changé, manifesta la foi ferme et docile d'un chrétien. Deux ou trois jours avant sa mort, il disait à un fonctionnaire élevé, qui était venu le voir : « Quand vous verrez la reine, présentez-lui mes derniers respects et dites-lui que vous m'avez vu baiser le crucifix. » Ce fut la bouche sur l'image de son Rédempteur qu'il rendit l'âme, âgé de plus de soixante-quinze ans : admirable exemple pour ceux qui l'ont connu, de cette miséricorde infinie dont les coups éclatants se plaisent à prouver que Dieu peut et veut tout pardonner à un seul éclair de repentir. (*Annales de l'Archiconfrérie*, oct. 1843.)

LA SOEUR MARIE DUGAS.

Le 21 septembre 1843, Mgr l'évêque de Marseille adressait la circulaire suivante à son clergé :

« Monsieur le curé,

« Dieu proportionne ses grâces envers les peuples selon les temps qu'il a destinés dans son infinie sagesse, pour l'accomplissement de ses desseins sur les élus. Or, sans vouloir pénétrer ces desseins cachés dans les conseils de la divine providence, ne pourrait-on pas reconnaître que nous sommes arrivés à une époque où des effets admirables, vraiment marqués au coin des prodiges, viennent plus fréquemment que dans d'autres temps surprendre nos yeux, exciter notre foi et réclamer de notre part d'éclatants hommages ?

« Quant à nous, M. le curé, nous croirions refuser à la vérité les hommages qui lui sont dus, si la crainte de l'esprit du siècle nous empêchait de donner connaissance aux fidèles de notre diocèse d'un fait qui doit intéresser au plus haut point leur piété envers la très-sainte Vierge. Sans doute, la puissante protection de Marie se manifeste souvent à nous par des grâces signalées qu'attestent diversement la reconnaissance et la dévotion des âmes fidèles. Mais, quels que soient, même dans le lieu saint, les signes particuliers qui conservent et consacrent, en quelque sorte, le souvenir des grâces reçues, il n'est pas toujours possible de reconnaître les vrais caractères d'une dérogation à l'ordre de la nature dans les faits qui sont rappelés. Toutefois nous devons distinguer de ceux-ci la guérison instantanée dont, après une enquête que nous avons faite nous-même pour en constater l'authenticité, indépendamment de la connaissance personnelle que nous en avions déjà, nous voulons offrir le récit à l'édification de nos ouailles.

« La sœur Marie-Julie Dugas, religieuse du premier monastère de la Visitation dit des Grandes-Maries, à Marseille, était retenue, depuis cinq ans, à l'infirmerie de la communauté, par suite d'une complication de maux toujours croissants. Les médecins signalèrent d'abord, dans son état, des caractères de phthisie; vinrent se joindre ensuite des fièvres intermittentes, et depuis trois ans, une violente irritation d'entrailles qui ne permit plus à la malade de quitter un seul jour le lit. Son état devenait sans cesse plus grave et déconcertait toutes les ressources de l'art. Elle éprouvait un dégoût insurmontable pour toute espèce de nourriture ; sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait se tenir sur son séant dans son lit, ni supporter dans sa chambre la conversation de deux personnes qui parlaient entre elles. Elle avait de longs et fréquents évanouissements, pendant lesquels, au dire des médecins, elle pouvait expirer. Des sueurs abondantes, des ulcères dans la bouche, d'horribles douleurs aux dents atteintes de carie, par un effet de la malignité de la maladie, la fatiguaient sans cesse. La fièvre lente qui la consumait l'avait réduite à un amaigrissement affreux; enfin il s'était manifesté depuis un an une sorte d'hydropisie qui, jointe à la consomption qui la minait, ne laissait que l'espoir de quelques mois de vie. Tel était l'état que l'on remarquait dans la sœur Marie-Julie, et dont nous avons été nous-même bien des fois le témoin. Les médecins l'avaient déclarée incurable. On donna deux fois le saint viatique à la malade, le danger devenant imminent.

« Cependant, voilà que le 17 juin de cette présente année, la communauté apprend que la procession de Notre-Dame-de-la-Garde doit passer sous les murs du monastère. A cette nouvelle, la supérieure se sent pressée intérieurement de demander, par l'intercession de la sainte Vierge, la guérison de la sœur Marie-Julie, à qui elle s'empressa de communiquer sa pensée. La communauté entière s'y associe, sur l'invitation de la supérieure qui offre en outre à la sainte Vierge, au nom de ses sœurs, la promesse de faire tous les jours, pendant un an, une communion pour la conversion des pécheurs. Plusieurs de ces pieuses filles passent en prières une partie de la nuit devant le saint sacrement. Il est enjoint, en vertu de la sainte obéissance, à la sœur Marie-Julie de s'unir dans son cœur à leurs supplications. Le 18 juin, on transporte la malade de sa cellule dans une autre pièce, d'où elle puisse apercevoir, sans quitter son lit dressé près de la fenêtre, l'image de la sainte Vierge, au moment du passage de la procession. Ce moment arrive; à la vue de la statue vénérée, elle ressent un vif saisissement, ses larmes coulent. Elle remplit le vœu de l'obéissance qui exige qu'elle demande sa guérison; elle fait cette demande, et à l'instant, la grâce est obtenue..... La sœur Marie-Julie a aussitôt recouvré ses anciennes forces. Pendant trois ans, elle n'avait pu sortir de son lit où la violence de la maladie la retenait immobile; et maintenant, tout à coup, elle descend de celui où elle était placée; elle ne fait, pour cela, que s'appuyer sur la main de la supérieure, qui la lui tend comme pour lui prescrire d'en sortir. Elle marche, elle parcourt, sans secours, une partie considérable de la maison pour se rendre à une tribune de la chapelle, où elle va rendre à Dieu ses actions de grâces. Le lendemain matin, elle se lève comme si elle n'avait pas été malade. Elle a un entretien avec ses médecins aussi surpris que touchés de ce qu'ils voient, et qui reconnaissent hautement le miracle opéré en quelque sorte sous leurs yeux. Elle reçoit au parloir plusieurs personnes qui viennent reconnaître le prodigieux changement opéré en elle. C'est sans fatigue qu'elle prend part à de pieuses conversations, elle qui auparavant pouvait à grand'peine prononcer quelques mots mal articulés. Elle écrit à ses parents une lettre de trois pages d'une main ferme et en très-beaux caractères, après que naguère elle ne

pouvait pas même signer. Elle assiste à la procession indiquée par la supérieure, pour remercier Dieu du bienfait de sa guérison. Elle va au réfectoire, au chœur, et se trouve aux exercices de la communauté, où elle n'avait pas paru depuis si longtemps. Son rétablissement, complet dès la veille, ne s'est pas ensuite démenti, et nous l'avons revue plusieurs fois depuis lors, toujours dans un état de parfaite santé. Interrogée par nous-même, elle nous a fait le récit que nous reproduisons, et, après l'avoir entendue, nous n'avons pas hésité à prononcer qu'elle nous avait raconté un miracle, dont les circonstances nous étaient d'ailleurs connues. Le certificat des deux médecins qui la soignaient atteste à la fois et l'extrême gravité de sa maladie et son retour subit et inattendu à la santé. »

Un luthérien de Viviers.

On lit dans l'*Ami de la Religion :*

« Un modeste ouvrier papetier, qui depuis plus de trente ans s'était concilié la confiance de ses maîtres et la bienveillance des nombreux ouvriers de la fabrique de MM. Montgolfier, sollicité de rentrer dans le sein de la vraie Eglise, restait dans l'erreur par la crainte de ses parents; mais touché des exemples de ses maîtres, il se sentait toujours attiré à cette religion qui fait pratiquer tant de bonnes œuvres.

Enfin, la grâce triompha et de son esprit et de son cœur. Il se rendit auprès d'une de ses respectables maîtresses, madame Saint-Etienne Montgolfier, et lui dit : « Me voici franchement décidé à devenir catholique. » Cette dame, aussi instruite que pieuse et prudente, après lui avoir témoigné la joie qu'elle en éprouvait, lui rappela quelques-uns des principaux articles de notre croyance, que les disciples de Luther rejettent; elle lui dit enfin que les catholiques honorent la très-sainte Vierge, mère de Jésus-Christ, qu'ils la prient, qu'ils réclament sa protection auprès de Dieu. « Ah! oui, madame, répondit-il avec un accent de conviction difficile à rendre, nous ne croyons pas à la sainte Vierge; mais moi j'y crois depuis plus d'un an. J'avais toujours entendu dire que Marie était le refuge des malheureux, la consolatrice des affligés; je me mis à la prier souvent, et avec toute l'ardeur dont j'étais capable, pour qu'elle m'obtînt la guérison de mes yeux, qui, depuis longtemps, me faisaient beaucoup souffrir, et que rien n'avait pu soulager; je fus bientôt entièrement guéri, et, depuis lors, je l'invoque toujours, et je crois que c'est elle qui veut que je sois catholique. »

Il a été solennement présenté aux fonts sacrés du baptême le 26 octobre 1843.

L'évêque de Verdun.

Ce prélat écrivait, le 8 août 1844, à l'auteur des *Magnificences de Marie :* « Dans mon premier voyage à Rome, j'ai presque été témoin d'un trait digne de trouver place dans vos *Magnificences de Marie.* Deux hommes du peuple se prirent de querelle dans un cabaret; la querelle s'étant échauffée, l'un des deux se saisit d'un couteau qui était sur la table, et s'apprêta à en frapper son compagnon, qui se hâta de fuir; poursuivi et près d'être atteint, il aperçoit une madone et se place au-dessous, en disant à son terrible adversaire : *Auras-tu bien le courage de me frapper sous les yeux de notre Mère!* Et le poignard tombe de la main qui s'en est armée. Quelle foi! quelle confiance! mais quel empire et quelle protection!

N.-D. DE ROC-AMADOUR.

Ce qui donna en septembre 1848, malgré les circonstances politiques, à la retraite prêchée à ce célèbre sanctuaire de Marie, un caractère plus frappant, c'est un prodige admirable de la puissance de Marie, opéré le 16 du mois de cette année, et dont Mgr Bardou, évêque de Cahors, fit solennellement la narration à la suite de la communion générale, en présence de la foule attentive et profondément émue, dont les yeux étaient fixés sur la personne qui en avait été l'objet, et qui se tenait humble et recueillie au pied de la chaire. Agée de dix-sept ans seulement, cette pieuse fille se trouvait depuis plusieurs mois réduite à un état desespéré. Une de ses jambes avait, par une contraction violente, tellement perdu sa position naturelle, que le genou, dans les moments de crise, venait battre contre le front; un de ses bras, également contourné, ne pouvait plus faire aucun office; ses yeux étaient privés de l'usage de la lumière; sa langue n'articulait plus aucune parole; elle ne pouvait plus même prendre aucune nourriture, pas même avaler une goutte d'eau. C'est dans cet affreux martyre qu'elle demande par écrit, dans une inspiration secrète, à être conduite à Roc-Amadour. On la porte dans la sainte chapelle; on la dépose au pied de l'autel; un grand nombre de personnes qui étaient présentes, amenées par la dévotion du mois de Marie, sont invitées à unir leurs prières aux siennes. Quoiqu'elle fût incapable de rien prendre depuis plusieurs jours, on essaye de lui donner la communion, qu'elle reçoit sans peine. Aussitôt ses yeux se fixent sur la sainte image; elle voit, elle contemple avec amour son auguste bienfaitrice. Encouragé par ce premier succès, le prêtre l'engage à prononcer le nom de *Marie;* et d'une voix distincte elle répète : O Marie! ô ma Mère!!! A l'instant son bras gauche, qu'elle ne pouvait remuer, s'agite et reprend ses mouvements ordinaires; sa jambe, depuis longtemps pliée, s'allonge. Une exclamation subite échappe de toutes les bouches : Miracle! miracle!!! Les larmes coulent de tous les yeux; on sonne toutes les cloches à grande volée; les témoins du fait, hors d'eux-mêmes, courent çà et là sur les degrés, pleurant, criant, appelant tous les habitants pour contempler le prodige. En ce moment toute la ville est en

mouvement; on accourt, on voit, on admire; on bénit Dieu; on exalte la puissance et la bonté de sa sainte Mère. Un procès-verbal est dressé, constaté, signé; la déposition du médecin est jointe au procès-verbal. L'évêque examine les faits, interroge et la jeune fille et les témoins : tous les doutes sont levés, et la voix épiscopale promulgue cette auguste faveur de la très-sainte Vierge. Enfant chérie de Marie, cette heureuse fille de miracle veut consacrer sa vie à celle qui la lui a conservée. Déjà elle a commencé son *postulat* à Cahors, chez les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, en attendant qu'elle se rende à Paris pour y faire son noviciat et y consommer son sacrifice. On peut se figurer l'effet produit par cette narration sortie d'une bouche si vénérable, et l'accroissement donné par cette nouvelle faveur à la confiance des peuples pour la Vierge de Roc-Amadour. (*Ere nouvelle*, 25 septembre 1848.)

La sainte Vierge à Boulogne-sur-Mer.

Les marins de la ville de Boulogne ont fait publier la réclamation suivante en 1849.

« La ville de Boulogne-sur-Mer était autrefois sous le patronage spécial de la sainte Vierge. Deux statues de cette divine patrone étaient placées à la vue de tous : l'une au-dessus de la porte des Dunes, en regard de la mer, et semblant protéger la basse-ville ; l'autre à la porte de Calais, défendant la cité privilégiée. En 1830, un ordre du gouvernement fit enlever ces signes extérieurs de la foi de nos pères. Depuis cette époque, des fléaux de toutes sortes nous ont frappés : famille, santé, fortune, nous avons tous souffert dans nos affections les plus chères. Le temps n'est-il pas venu de reporter nos vœux et nos espérances vers Celle qui peut seule, par son intercession auprès de Dieu, détourner de nous les maux qui nous accablent, et ne devrions-nous pas demander avec instance qu'il soit permis de rendre à la sainte Vierge le culte qui lui est dû, en replaçant son image là où la piété de nos pères l'avait élevée?

« Un chapitre de l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, qui a pour titre : *Divers effets du pouvoir de Notre-Dame de Boulogne contre le fléau de la peste*, nous a encouragés à faire connaître ici le motif pieux qui nous guide. »

La jeune Marie.

Une jeune Chinoise de la famille impériale, nommée Marie, et âgée de onze à douze ans, eut la dévotion de se confesser avant la fête du Saint-Sacrement. Après la confession, le père missionnaire lui dit : « Je crois que, par la miséricorde de Dieu, vous êtes bien avec lui; mais vous êtes jeune, et ce pays-ci est plein de dangers pour la vertu. Qui sait si vous vous soutiendrez, et si un jour vous n'offenserez pas le bon Dieu mortellement? Je vous avoue que cette pensée me fait trembler pour vous. — Ne craignez pas, reprit la jeune Marie; j'aimerais mieux mourir que d'offenser Dieu. — Si cela est, reprit le missionnaire, je vous conseille de demander à la sainte Vierge qu'elle vous obtienne la grâce de mourir plutôt que d'offenser Dieu mortellement. » A l'instant cette jeune personne, se tournant vers une image de la sainte Vierge, qui était à l'oratoire du confesseur, se mit à genoux, frappant la terre de son front pour honorer la mère de Dieu; elle pria un moment, puis elle dit au missionnaire : « Soyez tranquille, mon père; j'espère que la sainte mère m'exaucera. » Elle sortit bien contente, et le père bien édifié. Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue. On crut d'abord que cette incommodité ne pouvait avoir aucune suite funeste; mais elle dégénéra bientôt en un cancer malin qui, en moins de vingt jours, lui mangea presque tout le visage. Elle soutint cet état avec une constance angélique, et mourut pleine de joie, persuadée que sa mort était le fruit de la prière qu'elle avait adressée à la sainte Vierge, et un effet de la bonté de Dieu, qui voulait l'arracher aux périls du monde et assurer son salut. (*Mentor des enfants.*)

Un officier français.

« Voici, écrivait de Rome, en mai 1850, un officier, un miracle arrivé dernièrement ici, et qui rappelle celui qui eut lieu pour M. Ratisbonne.

« Un de nos officiers, M. G..., se promenait aux environs du Vatican avec sa femme et ses deux enfants, âgés, l'un de douze ans, l'autre de dix. C'était quelques jours avant la rentrée du saint-père. Mme G... est protestante; seulement il faut dire qu'au moins, jusqu'alors, elle s'était acquittée fidèlement de ses devoirs, selon sa croyance. Aussi disait-elle dans ce moment même à son mari : « Je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus, si j'étais catholique. » Soit curiosité, soit pressentiment irrésistible, Mme G... témoigna à son mari le désir de voir les appartements du pape. Celui-ci voulut la satisfaire, et les portes leur furent ouvertes. En parcourant les principales pièces du palais, on arriva à la chapelle particulière du pape. En y entrant, Mme G... aperçut un prie-Dieu couvert d'un tapis de velours rouge; pensant, avec raison, que c'était la place où Pie IX implorait chaque jour pour l'univers les bénédictions du Seigneur, elle s'y agenouilla, persuadée qu'elle y recueillerait du bonheur pour elle et pour les siens. La tête appuyée dans ses mains, elle pria fervemment pendant quelques minutes, et par une pieuse habitude, en opposition pourtant avec les principes de ses coreligionnaires, elle recommanda ses enfants à la sainte Vierge. Elle leva ensuite les yeux, et vit au-dessus de l'autel une dame environnée d'une auréole éblouissante, qui tenait ses deux enfants par la main, et devant l'autel le pape tourné vers elle... Frappée et émue tout à la fois d'un tel spectacle, sa endresse maternelle se trouva surtout alarmée, et son premier mouvement fut de s'assurer si ses

deux fils étaient encore à ses côtés. Son émotion était si visible, que M. G... en eut de l'inquiétude. Pour la dissiper, elle prétexta une petite indisposition, sans s'expliquer davantage; mais l'empreinte de ce tableau était tellement gravée dans son esprit, qu'elle ne l'oubliait pas un instant.

« Quelques jours après, le 12 avril, à l'arrivée du saint-père, Mme G... se rendit, avec beaucoup d'autres dames, à la tribune qui leur était réservée dans la basilique de Saint-Jean de Latran. A peine eut-elle aperçu le pape, que Mme G... reconnut parfaitement tous les traits de Pie IX, tels qu'elle les avait vus dans la chapelle. Elle fut déjà vivement saisie; mais lorsqu'elle aperçut au-dessus de lui, dans la même position et avec le même éclat qu'au Vatican, l'image de la très-sainte Vierge, elle ne fut plus maîtresse de son émotion, et l'on crut qu'elle allait se trouver mal. Ayant repris ses sens, elle dissimula la cause de son trouble, et garda encore son secret.

« Un troisième assaut lui était réservé. Le jour fixé pour la réception des dames de nos officiers par Sa Sainteté, Mme G... se trouva des plus exactes au rendez-vous. Tout le monde était rangé sur deux lignes, au milieu desquelles le saint-père passait, en donnant sa bénédiction à droite et à gauche. Arrivé devant Mme G... et ses deux fils, le vicaire de Jésus-Christ s'arrêta, comme pour le représenter plus vivement, en caressant les enfants. Il s'informa avec bonté des noms de ceux qui étaient à ses pieds, leur donna à chacun un chapelet, et semblait vouloir les gratifier d'une bénédiction particulière, en posant ses mains sacrées sur leurs deux têtes. L'heureuse mère était ivre de joie. Mais qu'éprouva-t-elle, lorsqu'elle vit encore au-dessus du souverain pontife, et de la même manière que les deux fois précédentes, l'éclatante image de celle que les catholiques appellent la *Mère de Dieu!*... Mme G... s'était sentie, dès la première et la deuxième apparition, pressée de quitter sa religion; elle avait résisté; mais à la troisième, elle se rendit. Après avoir passé la nuit suivante dans les larmes, elle déclara à son mari qu'elle était résolue à abjurer le protestantisme. Celui-ci seconda sa résolution, et l'abjuration se fit, avec toutes les cérémonies prescrites, le vendredi 17 mai, dans une chapelle intérieure de la Trinité du Mont; et le jeudi suivant, Mme G... put s'asseoir à la sainte table avec son mari et ses deux enfants. Le cardinal-vicaire les communia, et il confirma ensuite la nouvelle catholique.

« Au moment où le cardinal et sa suite allaient se retirer, le brave M. G... détacha de sa poitrine sa décoration, et demanda à tracer quelques lignes, dont voici à peu près le sens : « Les grâces que j'ai reçues aujourd'hui, ainsi que ma famille, sont si grandes, que je ne saurais les reconnaître. Ma décoration est ce que j'ai de plus précieux; je la laisse sur l'autel de la sainte Vierge, comme un témoignage de ma reconnaissance. »

Le même officier dit le soir à plusieurs d'entre nous : « Savez-vous que j'ai communié ce matin, et que je n'ai jamais été aussi fier ni aussi heureux? Voyez-vous, il n'y a que cela pour donner le bonheur. » (*Rome en* 1848-49-50.)

Legs d'une douairière.

Il y a peu d'années, une douairière laisse en mourant tous ses diamants à la madone de Saint-Augustin. Elle expire; les moines qui desservent cette église recueillent le legs, et mettent respectueusement les diamants de la pieuse dame sur la tête, sur le cou, aux bras de l'image vénérée. Mais les héritiers trouvèrent que ces diamants faisaient faute à la succession, et attaquèrent le legs; procès porté devant les tribunaux, ils gagnent : les diamants leur sont adjugés. Ils les réclament auprès des bons Pères; ceux-ci n'opposent aucun obstacle, n'interjettent aucun appel, et se contentent de répondre, comme Léonidas aux Perses : « Venez les prendre! » Soudain, grande délibération entre les héritiers; il faut charger un huissier d'exécuter le jugement : tous refusent d'exécuter une aussi malencontreuse besogne. Ce sera donc l'un d'entre eux, mais lequel? Qui consentira à porter la main sur la sainte madone, à la dépouiller? Personne n'osa!... (*Rome*, par l'abbé Boulangé.)

Secours de l'infortune.

On lit dans les *Annales de l'Archiconfrérie* ces mots relatifs à l'exil de Pie IX :

« Durant les préparatifs de guerre, tandis que les canons et la diplomatie s'agitaient, que faisait le représentant de Jésus-Christ, dénué d'asile, dix-huit cents ans après la Nativité de Notre-Seigneur?

« Courtisan de la reine des cieux, Pie IX invoquait la politique sacrée; il spéculait sur la prière des enfants et des femmes. Dans ces rangs inconnus, il allait chercher de nouveaux renforts au profit de la civilisation chrétienne. Il appelait la réserve des saintes âmes et des sentiments affectueux contre les triomphes de la barbarie.

« En d'autres termes, il adressait aux coopérateurs de son diocèse sans borne une encyclique au sujet de l'immaculée conception de la bienheureuse mère de Dieu, pour lui demander s'il ne convenait pas d'inscrire enfin cette croyance au nombre des articles de foi; — nouveau bulletin de victoire pour les annales de l'Archiconfrérie. » (Raymond Brucker).

Le secours des chrétiens.

On écrit de Maves (Loir-et-Cher) : « Il y a longtemps que saint Bernard assurait que jamais on n'implore en vain celle que l'Eglise appelle le *Secours des chrétiens*. Le fait suivant en offre une nouvelle preuve. Le choléra venait de se déclarer dans la paroisse de Maves, l'une des plus voisines de Villexantan, où l'épidémie a fait de si cruels

ravages. Aussitôt la paroisse, d'après l'autorisation de Mgr l'évêque de Blois, se rend processionnellement à la chapelle de Villemard, dédiée à la sainte Vierge et appartenant à M. Hippolyte de Trémault, l'un des plus fervents serviteurs de Marie, et depuis ce jour (6 juillet) aucun cas nouveau ne s'est produit, et l'épidémie a disparu du voisinage. »

Les dévots de Marie.

Ce ne sont point des miracles que je vais vous raconter : peut-être n'oseriez-vous pas en espérer en votre faveur. Je vous rapporterai seulement des effets sensibles de la protection de la sainte Vierge, tels que, sans témérité, chacun peut en attendre ; et, pour animer encore plus votre espérance, je ne vous citerai que trois sortes de personnes dont la dévotion n'est pas ordinairement au-dessus de toute imitation, savoir : un matelot, un soldat, un écolier, auxquels j'ajouterai, mais non pas comme exemple, un libertin de profession et une vieille huguenote.

Le matelot.

Un convoi de dix à douze barques napolitaines portaient à Venise, par la mer Adriatique, plusieurs sortes de denrées. On arrive, au soir, dans une petite anse, où l'on résolut de passer la nuit. On était vis-à-vis de Notre-Dame de Lorette, et le lendemain c'était une fête de la Vierge. L'équipage fut touché de la circonstance du lieu et du temps, et souhaita d'aller le lendemain matin entendre la messe à Notre-Dame de Lorette, dont on n'était éloigné que de deux à trois lieues. Le patron qui conduisait le convoi s'opposa à ce pieux dessein, disant que les vaisseaux turcs rôdaient dans le golfe, et qu'ils ne manqueraient pas de venir enlever leurs barques tandis qu'eux s'amuseraient à satisfaire leur dévotion. Alors un matelot nommé Antonio prit la parole, et dit : Mon capitaine, il n'y a point de danger que, tandis que nous serons occupés au service de la sainte Vierge, il puisse nous arriver rien de fâcheux. Mais, ajouta-t-il, faites mieux, allez-vous-en tous demain matin à Lorette et me laissez seul à la garde des barques ; je me fais fort de les défendre contre les Turcs, s'ils osent les attaquer. Sachez, ajouta-t-il d'un ton animé, que sous la protection de la sainte Vierge, je ne craindrais pas toutes les forces réunies de l'empire ottoman. Cette saillie fit rire tout le monde, et le capitaine consentit à la proposition d'Antonio. Le lendemain, avant qu'il fût jour, tout l'équipage partit pour Lorette ; il ne resta qu'Antonio pour garder les barques. Tandis qu'il se promenait fumant sa pipe, il aperçut, au point du jour, quelques voiles qui étaient fort éloignées. Le jour croissant, et les voiles s'approchant, il reconnut que c'étaient des voiles turques. Quelque temps après, il les vit distinctement et compta vingt bateaux de force, et il ne douta pas, à la manœuvre, que cette petite flotte ne vînt à lui pour l'envelopper et l'enlever.

Antonio, se dit-il à lui-même, c'est ici qu'il faut montrer de la tête et du courage, mais après tout, que puis-je faire seul contre tant de monde ? Sainte Vierge, c'est à vous à m'inspirer et à me soutenir. Ne permettez pas que ma confiance en vous se trouve vaine, et que ce jour, qui vous est consacré, imprime une tache à votre saint nom. En achevant ces mots, il prend son parti et, comme un autre Coclès, il va se placer à la tête du pont, c'est-à-dire dans la dernière barque, la plus exposée du côté des Turcs. Là il se couche et se tapit auprès du bordage, tenant une hache à la main, et il disait en lui même : Je suis toujours bien sûr que le premier turc qui entrera dans cette barque, je lui fais sauter la tête ; il en sera après ce qu'il pourra. En disant ces mots, il sent que la barque est ébranlée. C'était un Turc qui, s'étant approché, avait mis la main sur le bord et attirait la barque à lui. Antonio se lève sur ses genoux, et, d'un grand coup de hache, coupe le poignet à ce Turc, dont la main tomba dans la barque. Antonio se tapit de nouveau et attend qu'il en vienne un second. Mais le Turc mutilé poussa un cri effroyable et jeta l'épouvante dans toute la flotte. C'est, disait-il, un piége qu'on nous tend ici : ces barques sont pleines de gens armés qui se cachent pour nous surprendre. Fuyons, fuyons avant qu'ils viennent nous attaquer. Antonio, qui savait un peu le turc, entendant ces paroles, ne put s'empêcher de rire. Il leva la tête, et vit que les Turcs étaient déjà bien loin. Il remercia sa puissante libératrice et attendait avec impatience le retour de ses compagnons. Ceux-ci approchaient ; mais ils étaient de leur côté dans la plus grande désolation. En revenant de Lorette, ils découvrirent d'une hauteur la flotte turque qui se retirait, et ils ne doutèrent pas qu'elle n'emmenât Antonio avec toutes les barques. Le capitaine se désespérait, et les matelots, consternés, se rendaient avec lui au rivage, uniquement pour voir le lieu où ils avaient laissé leurs barques, qu'ils n'espéraient plus de revoir. Mais quelle fut leur surprise, lorsqu'en arrivant ils virent toutes leurs barques, et Antonio qui chantait et dansait, portant sa hache haute, à laquelle pendait une main ensanglantée ! Ils ne savaient ce que cela voulait dire ; mais Antonio leur expliqua tout, et tous ensemble se mirent à chanter les litanies de la sainte Vierge pour la remercier d'une si éclatante victoire.

Mettons, comme ce généreux matelot, notre confiance en la sainte Vierge, afin qu'elle mette en fuite les ennemis de notre salut ; mais aussi, comme lui, combattons vaillamment et, dès le commencement de l'attaque, mettons en œuvre la prudence et la force, portons-leur des coups qui les étonnent, leur fassent lâcher prise et leur ôtent pour toujours l'envie de nous attaquer.

Le soldat.

Un soldat, nommé Beau-Séjour, récitait tous les jours sept *Pater* et sept *Ave, Maria* à l'honneur des sept allégresses et des sept douleurs de la sainte Vierge. Qui est-ce qui lui avait appris cette pratique, et comment vivait-il avec cette pratique? C'est ce que je ne sais point; tout ce que je sais, c'est qu'il y était si attaché, qu'il n'y avait jamais manqué; et s'il arrivait qu'après s'être couché, il se ressouvînt de n'avoir pas rempli ce devoir, il se levait sur-le-champ, quelque temps qu'il fît, et récitait cette prière à genoux.

Un jour de bataille, Beau-Séjour se trouva à la première ligne en présence de l'ennemi, attendant le signal de l'attaque. S'étant souvenu alors qu'il n'avait point dit sa prière accoutumée, il se mit à la dire, commençant à faire le signe de la croix. Ses camarades qui étaient à ses côtés s'étaient aperçus de ces signes de croix, et voyant que Beau-Séjour récitait des prières, se mirent à le railler, à se moquer de lui, à lui rire au nez et à l'appeler timide, lâche, poltron. Ces railleries et ces insultes passaient de bouche en bouche : Beau-Séjour a peur; Beau-Séjour est devenu dévot. Il entendait autour de lui et derrière lui répéter son nom avec de prétendus bons mots et des éclats de rire. Mais Beau-Séjour, sans s'inquiéter de tous ces discours, continuait sa prière. A peine fut-elle finie, que les ennemis firent leur première décharge, et Beau-Séjour, sans avoir reçu aucun coup, resta seul de tout son rang. Il vit étendus morts à ses pieds tous ceux qui, le moment d'auparavant, se moquaient de lui et raillaient sa dévotion : il ne put s'empêcher de frémir à cette vue, et de reconnaître la main qui l'avait sauvé. Tout le reste de la bataille, qui fut très-sanglante, et tout le reste de la campagne, qui fut longue et meurtrière, il ne reçut aucune égratignure. A la fin de la campagne, ayant reçu son congé, il s'en revint chez lui sain et sauf, publiant partout les louanges de celle à qui il se croyait redevable de la santé et de la vie.

Que le respect humain ne nous empêche jamais de nous acquitter de nos pratiques de dévotion envers la mère de Dieu; et quand nous voyons les autres empressés à lui rendre leurs devoirs, gardons-nous de nous en moquer et de leur insulter; car elle est également puissante pour récompenser et pour punir.

L'écolier.

Une petite rivière se trouvant un jour extrêmement débordée à l'endroit du passage, c'est-à-dire dans l'endroit où l'on avait coutume de la passer en bateau, quelques écoliers étant allés se promener de ce côté-là, et voyant les eaux si grandes, eurent la curiosité d'approcher, et allèrent se divertir et folâtrer au bord de l'eau. L'un d'entre eux apercevant là un petit canot où il n'y avait personne, entra dedans, le détacha, et avec un gros bâton armé de fer, qu'il y trouva, il commença à gouverner le canot et à le conduire, comme il l'avait vu pratiquer aux bateliers. Notre nouveau Tiphis était enchanté de sa manœuvre, et insultait à la lâcheté de ses compagnons qui restaient sur le rivage; mais bientôt il eut lieu de se repentir de sa témérité. Il conduisait assez bien son canot, tandis qu'il ne vogua que sur les eaux débordées où, avec son bâton, il trouvait aisément la terre : mais en peu de temps il arriva au courant de la rivière, où le bâton lui devint inutile, n'étant pas assez long pour toucher le fond. Quand le jeune homme sentit que la terre lui manquait, la peur le saisit, il se recommanda à la sainte Vierge, et il se mit à réciter le *Salve, Regina.* Ses compagnons avaient pour lui encore plus de peur que lui-même, parce qu'ils voyaient mieux que lui ce qui se passait. Ils voyaient que le courant de l'eau l'emportait, et la rivière était si rapide, qu'un moment après ils le perdirent de vue. Alors ils poussèrent tous ensemble un grand cri, ce qui fit sortir un des bateliers de la maison. Le batelier, ayant appris ce que c'était, fut effrayé du danger que courait ce jeune homme; car il savait que l'embouchure de la rivière n'était pas éloignée, et qu'une fois arrivés à l'Océan, lui et le canot seraient aussitôt engloutis et fracassés. Pour empêcher donc, si cela se pouvait, la perte du jeune homme, et aussi la perte de son canot, il prend le parti de couper par les prés, et de courir pour tâcher d'arriver au canot, qui, en suivant les sinuosités de la rivière, avait un plus long cours à faire. Le jeune homme qui ignorait ce qu'on faisait pour lui, faisait de son côté ce qu'il pouvait faire. Il ne comprit bien le danger où il était que lorsque, au lieu des vastes eaux où il s'était embarqué, il se vit entre deux rives fort hautes et fort voisines, et qu'il s'aperçut que les arbres qui les bordaient fuyaient derrière lui avec une vitesse incroyable. Eh! où suis-je, s'écria-t-il, et où vais-je? En disant ces mots, il redoublait ses prières et son travail, sans trop savoir ce qu'il disait, ni ce qu'il faisait; il répétait sans cesse le *Salve, Regina*, et, avec son bâton ferré, il prenait des bordees et se poussait continuellement d'une rive à l'autre, ce qui retardait un peu le cours de son canot. Mais tout ce qu'il faisait et tout ce qu'on faisait pour lui eût été inutile, sans un événement qui parut tout perdre et qui sauva tout. Comme il avait beaucoup plu, le batelier, en traversant les prés, trouva tant d'eau, tant de trous, tant de fossés, qu'il fut plusieurs fois sur le point de s'en retourner et d'abandonner à leur malheureux sort et le canot et l'écolier : mais ce qui l'y détermina tout à fait, ce fut un orage qui survint avec une pluie abondante et un coup de vent si furieux, qu'il jeta le batelier dans un fossé plein d'eau et de boue. Le même coup de vent fit tomber l'écolier dans le canot qui, par cette chute, pensa perdre l'équilibre et se renverser. Le pauvre écolier, se sentant couché dans l'eau, ne savait s'il était dans le canot ou dans la rivière. Las,

fatigué, brisé, incapable de se donner aucun mouvement, il s'abandonna à la merci des flots, récitant toujours son *Salve, Regina*, non plus pour se conserver la vie, mais pour se préparer à la mort. Le même coup de vent abattit aussi un vieux saule et le fit tomber dans la rivière. Le batelier qui, au sortir de son fossé, vit cet arbre abattu, jugea que de son tronc et de ses branches il pourrait bien barrer la rivière et arrêter le canot. Comme l'orage était dissipé, il courut encore jusqu'à cet endroit-là, où effectivement il trouva le canot arrêté, et notre écolier, comme un autre Moïse, couché dedans. La tendresse des sentiments ne fait pas le caractère des bateliers. A la vue du canot et de l'enfant, la pitié fit place à la colère, et le batelier se mit à gronder fortement l'écolier, et à lui demander de quel droit il avait été prendre son canot, au risque de le lui faire perdre. Le jeune écolier, plus mort que vif, qui ne savait ni qui était cet homme, ni d'où il venait, et qui le regardait comme un ange descendu du ciel pour venir à son secours, n'avait garde de répondre. Cependant le batelier entra dans le canot, souleva le jeune homme et le fit asseoir sur le devant du canot : pour lui, se tenant sur le derrière, il saisit le bâton ferré d'une main qui n'était pas celle d'un écolier, et conduisant le canot le long du rivage, il le remit en peu de temps dans l'endroit où l'écolier l'avait pris. Quand il vit son canot en sûreté, il prit des sentiments plus humains pour celui qu'il venait de sauver, il le conduisit à sa maison et fit faire un grand feu, où tous les deux se séchèrent à leur aise, en se racontant mutuellement la part que chacun avait eue à un événement si singulier.

Cependant les autres écoliers, que l'orage avait fait fuir chacun chez soi, ne manquèrent pas de publier partout que leur camarade s'était noyé. Ce bruit parvint bientôt aux oreilles de la mère qui était veuve et qui n'avait que cet enfant. Comme elle était douée d'une grande prudence, elle ne se laissa point alarmer et ne donna pas une foi entière à un bruit confus et répandu par des enfants ; et comme elle était fort pieuse et fort dévote à la sainte Vierge, elle lui recommanda son fils, par une prière pleine de ferveur et de confiance. Il semble que sa prière se fit en même temps que le grand coup de vent qui renversa tout et sauva tout, et peut-être ce coup de vent fut-il l'effet de sa prière. Quoi qu'il en soit, elle attendait que quelqu'un vînt du passage lui apporter de son fils des nouvelles plus sûres : le premier qu'elle vit venir fut son fils lui-même, de qui elle apprit tout ce qui s'était passé, et avec qui elle loua Dieu, et remercia la sainte Vierge d'une protection si marquée.

Plusieurs personnes qui étaient venues pour consoler la mère eurent la satisfaction d'embrasser le fils, et reconnurent comme eux, dans cet événement, un effet sensible de la protection de Marie. Ils ne cessaient de louer et remercier cette puissante reine du ciel ; mais le jeune homme se crut obligé à quelque chose de plus, et avec le consentement de sa mère, et par un nouveau bienfait de la sainte Vierge, il se consacra à Dieu le reste de ses jours dans un ordre religieux qui fait profession d'honorer spécialement la mère de Dieu et de la faire honorer. Dieu le conserve et achève de le sanctifier ; car, si je ne me trompe, il vit encore tandis que j'écris ici son histoire que je tiens de lui-même.

Mettons donc, à son exemple, notre confiance en Marie ; invoquons-la dans nos périls, et prions-la surtout qu'elle ne permette pas que le courant de nos passions et le torrent des mauvais exemples nous entraînent à la perdition.

Le libertin de profession.

Un jeune libertin, qui se livrait sans remords à toutes sortes de vices, d'excès et de scandales, fut arrêté au milieu de ses débauches par une maladie dont il mourut. Tout libertin qu'il était, il avait pourtant pris la coutume de dire tous les jours un *Ave, Maria* en l'honneur de la sainte Vierge. Au plus fort de ses crimes et de ses désordres, il ne manquait jamais à faire cette courte prière, qu'il récitait sans trop savoir pourquoi, et plutôt par une espèce d'habitude que par aucun motif d'espérance et de piété. Dès qu'on sut que sa maladie était sérieuse, M. le curé alla le visiter et l'exhorter à se confesser; mais il répondit que s'il avait à en mourir, il voulait mourir comme il avait vécu. Ce fut là toute la réponse qu'il fit à tous ceux qui lui parlèrent de confession; et ni le curé, ni le vicaire, ni plusieurs autres prêtres et religieux qui le virent, ni aucun de sa famille, ne purent tirer de lui aucune autre réponse que celle-là. Tout le monde était dans une consternation qu'on ne peut exprimer, et personne n'osait plus lui parler de conversion, crainte de lui donner occasion de répéter ses blasphèmes et ses impiétés. Un de ses camarades, de même âge que lui, mais plus sage que lui, et qui l'avait souvent repris de ses désordres, alla le voir un matin; et après lui avoir parlé d'autres choses, il lui dit : Tu devrais pourtant songer à te convertir. — Mon ami, reprit le malade, je suis trop grand pécheur pour cela. — Eh bien! répliqua l'autre, si tu es un si grand pécheur, aie recours à la sainte Vierge, qui est la mère des pécheurs. — Ah! dit le malade, je lui dis bien tous les jours un *Ave, Maria;* crois-tu que cela puisse me servir de quelque chose? Comment! répliqua l'autre, si cela te servira? cela te servira de tout. Ne lui as-tu pas demandé, dans cette prière, qu'elle priât pour toi à l'heure de la mort? Cela est vrai, dit le malade ; et puisque cela est ainsi, continua-t-il, va donc chercher M. le curé, que je me confesse. En disant ces mots, il se mit à verser un torrent de larmes. Qu'as-tu à pleurer, lui demanda son ami! — Ah! répondit-il, puis-je assez pleurer, après avoir mené une vie si débordée et avoir offensé un Dieu si bon et toujours prêt

à nous pardonner? Ah ! je devrais verser des larmes de sang; mais mon sang est trop impur pour être offert à Dieu. Mon Sauveur lui a offert le sien, c'est en lui que j'espère. Son ami, entendant ce discours, et voyant toujours couler ses larmes, ne put retenir les siennes. Cependant M. le curé, qui voulait voir comment était son malade, et faire une dernière tentative sur son cœur, entra dans ce moment et fut fort étonné de voir ces deux jeunes gens qui fondaient en larmes. Ayant demandé ce que c'était : C'est moi, dit le malade, qui pleure mes péchés. Hélas ! je commence bien tard à les pleurer! mais les mérites de mon Sauveur sont infinis, et sa miséricorde est sans bornes; c'est ce qui fait le fondement de mon espérance. — Eh ! qui est-ce donc, dit le curé, qui a opéré un si grand changement ? — C'est la sainte Vierge, répondit le malade. C'est ma bonne mère qui m'a ouvert les yeux et touché le cœur, et qui ne veut pas que je périsse. — Vous voulez donc bien vous confesser, dit le curé? — Oui monsieur, dit le malade : faites monter ici tout le monde, afin que comme tous mes désordres ont été publics, ma confession le soit aussi. — Cela n'est pas nécessaire, dit le curé : les scandales de votre vie seront suffisamment réparés, quand on saura que vous vous êtes bien confessé. Sur cela, le jeune ami du malade descendit et raconta à la famille ce qui se passait, tandis que le malade faisait sa confession, qui fut souvent interrompue par ses pleurs et ses sanglots. La confession finie, le pasteur lui apporta tout de suite le saint viatique, qui fut accompagné par une foule infinie de personnes de toutes qualités, que le bruit de cette conversion avait attirées. M. le curé, dans l'exhortation qu'il fit à ce sujet, ne la ssa pas ignorer la manière dont cette conversion s'était faite, et il parla de la sainte Vierge d'une manière si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de tous ses auditeurs. Mais quand le malade eut pris la parole à son tour, et qu'il eut exprimé les sentiments d'amour, de confiance et de reconnaissance dont il était pénétré, qu'il eut demandé pardon aux assistants des mauvais exemples qu'il leur avait donnés, et qu'il se fut recommandé à leurs prières, on n'entendit dans toute l'assemblée que des soupirs, des sanglots et des cris; et une cérémonie si édifiante occasionna bien des conversions.

Le soir, le malade sentant son mal augmenter, demanda lui-même les derniers sacrements, qu'il reçut avec les mêmes sentiments de piété qu'il avait montrés en recevant le saint viatique. A minuit il entra dans l'agonie, et il expira environ une heure après. Le concours qui se fit à ses obsèques fut si grand, que l'église paroissiale ne pouvait contenir la multitude du peuple qui s'y rassembla. Ces obsèques parurent moins une cérémonie funèbre qu'un jour de triomphe à l'honneur de la sainte Vierge, dont chacun exaltait la puissance et louait les grandes miséricordes.

La vieille huguenote.

Une dame de condition et fort riche, née dans la religion protestante, y était si obstinément attachée, qu'elle vit toute sa famille entrer dans le sein de l'Eglise catholique sans en être ébranlée. Elle devint même comme la mère des huguenots; et, par son exemple, ses exhortations et ses libéralités, elle les confirmait dans l'erreur et souvent empêchait les conversions. Etant fort âgée, elle tomba malade et on craignait pour sa vie. Que ne fit-on point, pour la convertir! Mais elle répondait à tout ce qu'on pouvait lui dire : que le temps de la mort n'était pas le temps des controverses, et que chacun devait mourir dans la religion qu'il avait crue la meilleure pendant sa vie. Comme on ne pouvait rien gagner sur elle, on ne lui parla plus de rien : et comme elle avait encore tout son bon sens, on ne crut pas qu'elle fût si près de sa fin qu'elle l'était. On la laissa donc le soir avec une servante auprès d'elle. Elle aimait cette servante, qui était fort pieuse et lui était fort attachée. Celle-ci, jugeant que la malade pourrait bien ne pas passer la nuit, se mit à l'exhorter à sa manière. Elle commença par la prier, par la supplier de songer à son âme. Mais, voyant qu'elle s'obstinait à garder le silence, elle ne lui épargna pas les termes les plus durs. Oui, lui dit-elle, madame, dans un moment d'ici vous allez être en enfer à cause de votre obstination à rejeter la vérité; car vous la connaissez bien, la vérité, et vous savez bien que hors de l'Eglise catholique il n'y a point de salut : mais le respect humain vous empêche de vous convertir; non, il n'y a que ce maudit respect humain qui vous retient. Vous voulez qu'on vous dise que vous avez tenu bon jusqu'à la fin. Eh! madame, quand vous serez en enfer, à quoi vous servira ce respect humain et tout ce qu'on pourra dire de vous sur la terre? A tout cela la malade ne disait rien. Mais s'il arrivait quelquefois que la douleur lui fît pousser quelque plainte, la servante répliquait aussitôt : plaignez, plaignez-vous bien, dans un quart d'heure vous vous plaindrez mieux, quand vous sentirez le feu de l'enfer. Quand la malade demandait à boire, la servante, en lui donnant, ne manquait pas de lui dire buvez, buvez bien maintenant, car bientôt vous serez avec le mauvais riche dans les flammes de l'enfer, où vous demanderez une goutte d'eau qui vous sera refusée.

La servante, lasse de prêcher inutilement, et ne pouvant tirer de sa maîtresse aucune parole, lui dit à la fin : Tenez, pour dernière ressource à votre obstination, je m'en vais prier pour vous, et dire les litanies de la sainte Vierge. Comme elle les disait très-haut et en français, la dame se mit à répondre, disant tantôt priez pour nous, tantôt priez pour moi; et elle le disait avec un ton de voix qui marquait de l'affection et de la dévotion. Quand les litanies furent achevées, la servante lui dit : Vous invoquez donc la sainte Vierge? — Ah! dit la ma-

lade, j'ai toujours eu confiance en elle et j'ai toujours eu son image dans mes Heures. Eh bien! reprit la servante, puisque vous êtes catholique, il faut donc vous confesser. Crois-tu, répliqua la dame, que j'en aurais encore le temps? Assurément, dit la servante. Au surplus, vous savez bien que, devant Dieu, quand on fait ce que l'on peut, la volonté est réputée pour le fait. Eh bien! dit la dame, va donc chercher M. le curé; dis-lui de venir vite, car je n'ai pas pour longtemps à vivre. Aussitôt la servante va éveiller toute la maison, et court chez M. le curé, qui se rendit dans le moment. Il confessa la malade, et comme il achevait les paroles de l'absolution, elle expira.

Alors la servante raconta tout ce qui s'était passé, et on trouva effectivement, dans les Heures huguenotes de la dame, une très-belle image de la sainte Vierge, en vélin, que tout le monde eut la dévotion de baiser, en reconnaissance d'une conversion si désirée et si peu attendue. Tous les catholiques ayant su la chose, en bénirent Dieu. Les huguenots voulurent bien obscurcir la vérité du fait, mais ils n'y réussirent pas; et c'est de la servante elle-même que je tiens le détail que je viens de rapporter.

Ces deux derniers faits, comme je l'ai dit au commencement, ne sont pas proposés à notre imitation pour nous rassurer dans le péché et nous faire différer notre conversion jusqu'à l'heure de la mort; mais ils nous apprennent au moins combien il est utile d'exciter les mourants à la confiance en Marie, et combien nous devons nous y exciter nous-mêmes, et pendant notre vie, et surtout au temps de notre mort. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

M. de Saint-Félix.

M. de Saint-Félix, né à Toulouse vers le milieu du XVIIIe siècle, et mort à Paris à l'âge de quatre-vingt-douze ans, ne fut pas moins distingué par sa naissance et son savoir que par sa vertu et sa piété : mais il se fit surtout remarquer pendant sa longue carrière par une tendre dévotion envers la sainte Vierge; il fut un de ses serviteurs les plus fidèles et les plus zélés.

Encore jeune, il se sentit porté vers une congrégation qui donne tous ses soins à l'éducation des jeunes clercs; mais il était d'une santé si délicate, qu'il ne fut pas jugé capable d'en soutenir les pénibles exercices, ou le pria de ne pas penser à suivre une vocation qu'il estimait divine. Ce refus lui fut des plus sensibles : il ne se consola que dans cette pensée que Marie, qu'il avait aimée dès sa plus tendre enfance, lui serait favorable; il la pria de grand cœur; il lui promit, s'il lui était possible d'être agrégé aux prêtres dits *de Saint-Sulpice*, de lui en être reconnaissant toute sa vie, de réciter un *Ave Maria*, dans chacun des quarts d'heure qu'il passerait sur cette terre. Quel engagement! Il était pris par une âme dévouée, capable de le remplir et de faire plus encore; il trouva Marie propice. La santé de M. de Saint-Félix se fortifia sensiblement, il demanda de nouveau l'entrée du noviciat de Saint-Sulpice; il y fut reçu avec joie, en subit les épreuves sans peine et fut admis à travailler dans les séminaires.

Il est inutile à notre sujet de remarquer qu'il occupa successivement dans sa congrégation les postes les plus distingués, qu'il fut un professeur savant, un supérieur sage; mais il nous importe d'observer que sa dévotion envers Marie prit des accroissements toujours nouveaux. Elle était sa conseillère, son avocate, sa mère; son recours vers elle était continuel : il la consultait dans les difficultés, il l'intéressait dans ses besoins, il lui rendait tous les devoirs du fils le plus affectueux. Son bonheur était de parler d'elle, de propager son culte, d'orner ses autels, de lui consacrer une partie de la belle fortune que la divine Providence lui avait confiée. M. de Saint-Félix fut un de ces prêtres fidèles qui, au jour de la tribulation de l'Eglise, refusa un serment schismatique, prit la route de l'exil, passa en Espagne, et se vit contraint de mendier un pain que sa patrie malheureuse ne voulait plus lui donner. Fort de sa confiance en Marie, il ne sentit jamais son cœur défaillir, et on ne le vit pas sans admiration refuser de se placer chez les grands de la terre, se fixer de préférence dans les hôpitaux pour prodiguer aux malades les soins les plus intelligents et les plus assidus.

Il fut rendu à sa patrie dans des temps plus sereins, contribua de toutes ses forces à réunir les pierres dispersées du sanctuaire, et se consomma dans ses humbles travaux; mais il avait vécu surtout pour Marie. Déjà plus qu'octogénaire, il fut interrogé sur sa fidélité à sa promesse, et sa réponse fut des plus expresses : pendant près de 60 ans Marie reçut continuellement son tribut : il avait ses prévoyances, ses retours sur lui-même pour le temps de son sommeil et de ses indispensables affaires; mais dans chacun de ses jours il dit constamment autant d'*Ave Maria* qu'il renfermait de quarts d'heure. N'était-il pas beau, ce vénérable vieillard, même dans la décrépitude? Il avait perdu la plus grande partie de ses facultés intellectuelles, et il ne pouvait oublier Marie; il s'attachait à sa statue comme l'enfant s'attache à sa mère, il souffrait violence lorsqu'on l'arrachait de ses mains ou qu'on voulait le diriger vers un lieu duquel il ne pouvait plus l'apercevoir. Enfin les personnes qui le servaient le comprirent; si elles voulaient le conduire à la promenade, à la chapelle, etc... elles prenaient la statue chérie et, qu'on nous passe cette expression, M. de Saint-Félix la suivait comme le chien le plus fidèle suit sa maîtresse; il s'arrêtait là où on la déposait, et revenait là où on la rapportait. Faut-il s'étonner après cela s'il s'endormit doucement dans le Seigneur, en prononçant son doux nom?

MENSONGE, FLATTERIES, MÉDISANCE, CALOMNIE, JUGEMENTS TÉMÉRAIRES. — *Mensonge.*

discours tenu à quelqu'un dans l'intention de le tromper; tout mensonge est péché. Il en est de trois sortes : le joyeux, l'officieux, le pernicieux.

Flatterie, espèce de mensonge lâche, perfide, par lequel, au moyen d'éloges adressés à une personne, on cherche à surprendre sa bonne foi. Un proverbe dit avec raison : « La flatterie est le fléau des grands. »

Médisance, parole désavantageuse au prochain, par laquelle on fait remarquer des défauts qui n'étaient pas connus. Celui qui profère et celui qui écoute la médisance sont coupables tous les deux.

Calomnie, imputation au prochain de fautes qu'il n'a pas commises, ou de défauts qu'il n'a pas. Ce mensonge pernicieux blesse non-seulement la justice, mais encore la vérité et la charité. La langue du calomniateur est comparée par l'Ecriture à une flèche empoisonnée, au venin de l'aspic.

Jugements téméraires, c'est une opinion qu'on a conçue désavantageuse au prochain en lui prêtant de mauvaises intentions sans raisons suffisantes.

Tous ces péchés, défendus par le septième précepte du Décalogue, ne peuvent être pardonnés qu'avec la promesse d'une rétractation verbale ou même d'une réparation du mal causé.

Joas.

Ce jeune prince gouverna avec sagesse, tant qu'il suivit les conseils de Joïada, qui l'avait dérobé à la fureur d'Athalie, et placé sur le trône. Les liaisons qu'il avait avec cet homme vertueux lui donnèrent le goût de la piété et lui inspirèrent l'amour de la vertu. Mais Joïada étant mort, il changea bientôt de conduite : car les grands du royaume étant venus se prosterner devant lui, il se laissa séduire par leurs basses flatteries, et il mit ces hommes corrompus au nombre de ses favoris. Ce fut là l'époque de ses déréglements : dès lors, abandonnant le culte de Dieu, il s'adonna à celui des idoles ; et sa méchanceté alla si loin, qu'il fit mourir le fils même de Joïada, à qui il était redevable de sa couronne.

Saint Paul *et les habitants de l'île de Malte.*

Le vaisseau qui transportait saint Paul de Jérusalem à Rome, ayant fait naufrage sur les côtes de l'île de Malte, les habitants s'empressèrent de bien recevoir l'équipage. Ils allumèrent un grand feu, et saint Paul ayant pris une poignée de sarment pour la jeter dans le feu, une vipère qui s'y trouvait mordit la main du saint apôtre. Les gens du pays portèrent dans cette occasion un jugement téméraire et précipité contre saint Paul, et se dirent entre eux : « Il faut que cet homme soit bien coupable, puisque, à peine échappé du naufrage, la vengeance divine le poursuit encore. » Mais bientôt la mauvaise idée qu'ils avaient conçue de lui d'une manière si imprudente se changea en admiration ; car saint Paul secouant sa main, la vipère tomba dans le feu ; et, au lieu de souffrir et de tomber en défaillance, comme ils s'y attendaient, il ne reçut, selon la promesse que Jésus-Christ avait faite à ses disciples, aucune atteinte de la morsure de cet animal venimeux. Ce prodige et plusieurs autres qu'il opéra dans cette île convertirent un grand nombre de personnes. (*Actes des Apôtres*, chap. XXVIII.)

Saint Pacôme.

Un ancien auteur rapporte, de saint Pacôme, que quand quelqu'un de ses religieux parlait au désavantage d'un autre, non-seulement il n'ajoutait point foi à ce qu'il disait, mais qu'il se retirait aussitôt, en disant : « Il ne sort rien de mauvais de la bouche d'un homme de bien, et il ne parle point de ses frères avec des paroles empoisonnées. » (*Vies des Pères du désert.*)

Combien saint Augustin avait la médisance en aversion.

Saint Augustin, pour empêcher la médisance, qui est plus commune dans les repas, avait fait écrire dans le lieu où il mangeait deux vers latins dont voici le sens :

Loin d'ici, médisants,
Dont la langue coupable
Déchire l'honneur des absents;
On ne permet à cette table
Que des entretiens innocents.

Et un jour que quelques-uns de ses amis commençaient à parler des défauts de leur prochain, le saint les en reprit aussitôt, en leur disant que s'ils ne cessaient, il fallait ou qu'il fît effacer ces vers, ou qu'il se levât de table. — C'est ainsi que nous devons user de fermeté pour empêcher la médisance autant que nous pouvons. (*Vie de saint Augustin, par* Possidius.)

Saint Louis de Gonzague.

Interrogé par un de ses condisciples, quel moyen il prenait pour ne jamais pécher par paroles, il répondit : « Avant de parler, je pense à ce que je vais dire, et je le recommande à Dieu pour ne rien dire qui puisse lui déplaire. » (*Heureuse Année.*)

Saint Thomas.

Saint Thomas dit que la médisance consiste à noircir la réputation d'autrui par des paroles cachées; le Catéchisme dit : que le médisant est celui qui découvre sans raison les défauts vrais, mais cachés, du prochain. Le sentiment que le médisant doit inspirer est un sentiment de haine; il doit être en abomination à ses frères : ne l'approchez pas, c'est un lépreux. La loi défendait à qui que ce fût d'approcher d'un homme couvert d'une lèpre; prenez donc garde, fuyez la contagion, fuyez le lépreux, la loi l'ordonne. La langue du médisant, c'est la langue du serpent qui lance son venin dans le silence; il mord dans le silence, il fait plaie dans le cœur qu'il atteint. Les armes du médisant, elles sont dans ses dents, c'est

sa langue acérée, un glaive à deux tranchants. La langue du médisant ne porte que douleur et travail. Voyez ce travail qui se passe dans le cœur du médisant : il est comme un espion qui cherche les endroits faibles d'une place, et lorsqu'il est parvenu à séduire les gardes par des appats, il donne le signal à ses satellites, et la ville est prise; le travail du médisant est celui d'un cœur lâche et perfide qui jouit du malheur qu'il va commettre. Lorsque l'occasion et le silence lui permettront de porter ses coups dans l'ombre, il frappera ; âme vile, qui n'ose se présenter ouvertement.

Un jeune cénobite.

Au milieu des déserts de la Thébaïde, un jeune cénobite vint à tomber malade ; malgré les souffrances qu'il endurait, une douce tranquillité brillait sur son visage. Les religieux qui l'entouraient paraissaient étonnés de cela. Le supérieur lui adressa ces paroles : « Mon frère, vous êtes heureux ! — Oui, mon Père, répondit le moribond. — Me permettrez-vous une réflexion ? — Oui, mon Père, parlez.— Trop souvent, à l'article de la mort, le démon se cache sous la forme d'un ange de lumière, et embellit de fleurs le passage de l'éternité; dites-moi quelle est la cause de cette tranquillité parfaite, de cette joie qui brille dans votre regard, de ce bonheur ineffable qui vous transporte; nous sommes tous dans la crainte et le tremblement. — Mon Père, j'étais jeune encore, lorsque, entrant sous votre règle, j'ai lu dans l'Evangile ces paroles sacrées : « Ne jugez point, et vous ne serez point jugé. » Ces paroles ont été pour mon cœur comme un trait enflammé; je les ai gardées comme un dépôt précieux; je les ai méditées ; je n'ai pas jugé, et j'espère en la miséricorde de mon Dieu. » En disant ces mots, il expira. Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire; je les laisse à votre méditation ; et souvenez-vous qu'en ne jugeant pas sur terre, vous mériterez de n'être point jugés au delà du tombeau.

Les calomniateurs confondus.

Saint Athanase, ayant été accusé par les ariens d'avoir fait couper une main à Arsène, confondit d'une manière bien triomphante ses calomniateurs. Il se rendit à leur assemblée, dite le Conciliabule de Tyr, accompagné du seul prêtre Théodose. Ses ennemis, après un prélude rempli de faussetés et de mensonges, tirent enfin d'une boîte et produisent cette fameuse main : *Voilà*, disent-ils à Athanase, *voilà ce qui doit vous juger, ce qui doit vous condamner; reconnaissez la main du saint homme Arsène.* Athanase, comme s'il eût été convaincu, resta quelque temps la tête baissée et dans le silence ; puis regardant l'assemblée d'un air timide : *Quelques-uns d'entre vous*, dit-il, *ont-ils connu Arsène?* Plusieurs évêques se lèvent et disent qu'ils l'avaient vu anciennement, et qu'ils se remettaient encore sa figure. Le saint évêque avait eu soin de garder secrètement Arsène chez lui, sachant bien qu'il aurait besoin de sa présence. Ayant fait un signe, tout à coup on vit entrer un homme couvert d'un grand manteau; c'était Arsène. Athanase lui faisant lever la tête : *Le reconnaissez-vous*, dit-il ; *c'est là cet Arsène que j'ai tué, et qu'on a cherché si longtemps.* Toute l'assemblée demeura interdite et confondue, en voyant un homme que la plupart croyaient mort, ou du moins bien éloigné ; Athanase profite de leur trouble, découvre un côté du manteau, et montre une des mains d'Arsène ; puis il le tire à l'écart comme pour le renvoyer, mais il saisit cet instant pour découvrir l'autre, et s'adressant aux évêques : *Voilà, ce me semble, les deux mains d'Arsène, je ne sache pas qu'il en ait eu trois. C'est à nos adversaires à nous dire d'où vient la troisième.* Cette justification évidente, loin de désabuser les ariens, ne fit qu'exciter encore davantage la haine qu'ils portaient à Athanase. Devenus furieux à force de confusion, et comme enivrés de honte, ils remplissent l'assemblée de tumulte : *C'est un fourbe, c'est un magicien*, s'écrient-ils, *il nous fascine les yeux par ses sortiléges, il mérite doublement la mort.* Ils l'auraient déchiré, mis en pièces ; mais les officiers de l'empereur s'y opposèrent, et le firent embarquer la nuit suivante. Athanase traîna d'exil en exil le poids de cette calomnie ; les déserts, et jusqu'au sépulcre de son père, lui servirent d'asile pour se soustraire aux persécutions de ses ennemis. Malgré tant de cruelles vexations, il conserva toujours une grande tranquillité d'âme. — Que dirions-nous, que ferions-nous, si de pareilles contradictions venaient nous accabler ? Rougissons de notre faiblesse. (*Vie de saint Athanase.*)

Funestes effets des faux rapports.

Dieu punit quelquefois dès ce monde même, d'une manière terrible, les injustices et les calomnies.

Sous le règne de Théodoric, roi des Goths, les deux plus illustres sénateurs, Symmaque et Boëce, son gendre, furent accusés d'un crime d'Etat. Le roi eut l'imprudence d'ajouter trop légèrement foi à ces rapports faux et calomnieux, et les fit mettre en prison. Boëce était chrétien et très-zélé pour la religion catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits, en particulier contre Eutychès et Nestorius. Le plus beau et le plus excellent de ses ouvrages, c'est la Consolation de la Philosophie, qu'il composa dans sa prison. Il fut mis à mort en l'an 524, et son beau-père Symmaque eut le même sort l'année suivante.

Le roi Théodoric ne survécut pas longtemps. Un jour, ses officiers ayant servi sur sa table un gros poisson, il crut voir dans le plat la tête de Symmaque fraîchement coupée, qui le regardait d'un air furieux ; il en fut si épouvanté qu'il lui prit un grand frisson ; il se mit au lit, détestant et pleurant son crime d'avoir fait mourir ces deux illustres sénateurs sur des calomnies. So

voyant mourir, il appela les principaux de la nation des Goths et fit reconnaître pour roi Athalaric, son petit-fils, âgé de huit ans.

Les auteurs ecclésiastiques ont remarqué que si on condamnait ceux qui accusent faussement les autres aux mêmes supplices qu'ils leur ont voulu faire souffrir, comme l'ordonnent même les lois civiles et canoniques, on purgerait bientôt le monde du venin de l'imposture, et l'on ne verrait plus si souvent l'innocence punie et la calomnie récompensée. Mais, comme saint Grégoire dit excellemment.: « Dieu permet ces maux pour en tirer de grands biens : Abel a besoin de Caïn, Jacob d'Esaü, et David de Saül, afin que les persécutions qu'ils souffrent deviennent l'exercice et le couronnement de leur vertu. » (*La morale en action.*)

Saint Louis, évêque

Saint Louis, évêque de Toulouse, fut ennemi de l'adulation ; pour connaître la vérité, pour avancer dans la perfection, il avait chargé un frère mineur, qui l'accompagnait toujours, de l'avertir de ses fautes. Ce frère ayant un jour usé de cette permission en présence de plusieurs personnes qui en paraissaient mécontentes : « C'est pour mon bien qu'il l'a fait, dit le saint évêque, et je l'ai voulu ainsi. Comme l'amitié ne doit rien taire, on doit prendre en bonne part tout ce qui en vient. Ecouter les flatteurs et fermer l'oreille à la vérité, c'est se perdre. »

Alphonse V.

Alphonse revenait de Sicile par mer, sur une galère ; les seigneurs choisis pour l'accompagner dans ce voyage étaient exacts à venir tous les matins lui faire la cour. Un jour, y étant allés à l'heure ordinaire, ils le trouvèrent occupé à regarder des oiseaux qui venaient de prendre du biscuit qu'il leur jetait dans la mer et s'envolaient ensuite. Le roi, s'étant retourné, dit à des seigneurs qui le regardaient : « Ces oiseaux sont l'image d'un grand nombre de mes courtisans : ils n'ont pas plutôt reçu de moi les bienfaits qu'ils en attendent qu'ils s'éloignent et disparaissent promptement. » (*Morale en action.*)

Le P. Firmin.

On va voir quelle horreur les saints éprouvaient pour le mensonge.

Un saint religieux de l'ordre des Carmes, nommé le P. Firmin, se distingua dans sa jeunesse par une grande piété, et surtout par une tendre dévotion envers la mère de Dieu ; c'est à sa puissante protection qu'il se crut redevable de sa vocation et du bonheur qu'il eut de mourir pour le nom de Jésus-Christ.

Il était né à Amiens, de parents vertueux, mais peu favorisés des biens de la fortune. A peine sorti de l'enfance, la prière faisait ses délices ; il aurait voulu pouvoir y consacrer la plus grande partie de son temps ; mais la nécessité de pourvoir à sa propre subsistance et à celle de sa famille ne lui permettait pas de suivre son attrait. A l'imitation des anciens solitaires, il joignait à ses occupations manuelles le chant des psaumes, et de fréquentes élévations de cœur vers Dieu ; tous les jours il assistait au saint sacrifice de la messe, et il était si fidèle à cette pieuse pratique dont il s'était fait un devoir, qu'il eût mieux aimé prendre sur son sommeil que d'y manquer. Le jeune Firmin avait adopté l'église des Carmes pour le lieu de ses dévotions particulières. Ces religieux voient avec admiration sa conduite édifiante, sa ferveur soutenue pendant plusieurs années. Le supérieur, qui en était le témoin habituel, souhaita enrichir son ordre d'un trésor si précieux ; il lui ouvrit donc l'entrée de sa maison, et lui facilita les moyens de faire ses études. Quoiqu'il les eût commencées fort tard, il y fit des progrès assez rapides pour être, après quelques années, promu au sacerdoce. Ses études n'avaient point ralenti sa ferveur, et l'auguste caractère dont il était revêtu n'avait fait qu'accroître sa confiance en la Reine des Anges, qui est honorée d'un culte spécial dans l'ordre des Carmes.

Cependant la révolution commençait ses scandales et ses fureurs. Déjà l'impiété avait ouvert les cloîtres ; mais tandis que quelques apostats se félicitaient de cette liberté, le P. Firmin ne s'arrachait qu'avec la plus vive douleur de l'asile de la piété, et il fut le dernier à quitter l'habit de son ordre. Bientôt le feu de la persécution s'alluma de toutes parts ; le zélé ministre du Seigneur continua néanmoins à se livrer à toute l'ardeur de sa charité : les veilles, les fatigues, les périls ne sont rien pour lui, il vole partout où l'appelle le salut des âmes. Amiens fut d'abord le théâtre de ses travaux apostoliques ; mais l'exercice de son ministère devenant de jour en jour plus difficile, il se mit à parcourir les campagnes, consacrant les nuits aux fonctions saintes de l'apostolat. Partout où l'on savait que l'homme de Dieu devait s'arrêter, de pieux fidèles s'y rendaient en foule ; il les confessait, il leur distribuait le pain de vie, et les renvoyait consolés et fortifiés. Pour lui, après avoir pris un peu de repos, il se dirigeait vers un autre lieu pour y continuer les mêmes œuvres de zèle et de charité. Il y avait environ un an que le P. Firmin menait cette vie si digne d'un apôtre de Jésus-Christ, errant, fugitif, réduit souvent à se cacher au milieu des bois, lorsqu'il fut arrêté à peu de distance d'Amiens, et conduit dans les prisons de cette ville. Il y trouva plusieurs prêtres qui étaient comme lui confesseurs de la foi, il leur dit : « Nous avons souvent, mes chers confrères, immolé la sainte victime, c'est à nous maintenant d'être immolés. » Les juges devant lesquels il comparut n'étaient point de ces hommes sanguinaires dont la France était alors remplie. Ils auraient voulu le sauver ; ils se gardèrent bien de lui proposer le serment qu'exigeait la loi, sachant trop bien ce qu'il leur aurait répondu. Le prési-

dent, pour lui faciliter le moyen d'échapper au danger, lui fit entendre qu'il n'avait qu'à déclarer qu'il ignorait les décrets portés contre les prêtres insermentés. Quelle épreuve! il s'agit de la vie; le prisonnier peut éviter le supplice par une dissimulation; il n'a qu'à user du subterfuge qu'on lui présente; il lui suffit de dire, qu'isolé au milieu des campagnes, dans une vie errante, il lui a été impossible d'avoir connaissance des décrets auxquels il ne s'était pas conformé. L'accusé refuse, sans hésiter, de conserver la vie par un léger mensonge; il répond avec une modeste assurance qu'il peut mourir, mais qu'il ne peut trahir la vérité. L'arrêt de mort fut prononcé, et le serviteur de Dieu alla recevoir la couronne que méritait sa foi. (*Les Confesseurs de la foi.*)

Histoire de M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux.

On aurait de la peine à trouver dans les siècles passés un ministre de Jésus-Christ qui ait été plus persécuté, plus profondément humilié, plus rassasié d'opprobres et d'infamies que M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux. Calomnié auprès de son évêque par des hommes qui ne pouvaient lui pardonner sa piété et ses vertus, parce qu'elles étaient une censure continuelle de leurs désordres, M. Boudon fut déposé et interdit. Il se vit dans l'état où son divin Maître se trouva pendant sa passion. Toutes les voies de douleur s'ouvrirent pour lui, toutes celles de la consolation lui furent fermées. Trahi par les uns, abandonné par les autres, méprisé de tous, il fut un but que nulle flèche n'épargna. Il ne paraissait dans les rues que ceint du bandeau de l'ignominie. On le montrait au doigt, on le chargeait d'injures, on lui prodiguait les plus grossières épithètes; la plupart évitaient son approche comme celle d'un chien enragé. On en vint jusqu'à faire le signe de la croix devant lui, comme devant un démon, et à lui jeter de l'eau bénite, comme à un possédé. Si cette conduite toucha l'archidiacre, ce ne fut que parce qu'elle offensait Dieu, en blessant la justice. Pour lui, il y trouvait son compte, parce qu'il y trouvait de quoi souffrir. Modèle accompli de patience et d'abandon à la divine Providence, il n'ouvrit pas une seule fois la bouche pour se plaindre, il ne dit pas un seul mot pour sa justification, et demeura huit années sous le poids de la calomnie, content et joyeux d'avoir quelque ressemblance avec son divin Maître.

L'innocence de M. Boudon fut enfin reconnue. Il fut démontré que de toutes les accusations intentées contre lui, il n'y en avait pas une qui ne fût le fruit de l'envie et de l'imposture. Son plus grand ennemi lui demanda pardon de ses excès, et M. l'évêque d'Evreux, ouvrant enfin les yeux à la lumière, non-seulement rendit à son archidiacre ses premiers pouvoirs, mais il crut devoir le dédommager de ses peines, en lui donnant des marques authentiques d'estime et d'affection. Il honora de sa présence plusieurs de ses prédications, et voulut que tant qu'il demeurerait à Evreux, il n'eût point d'autre table que la sienne.

C'est ainsi que Dieu justifia son serviteur; et ce fut avec un véritable plaisir que ceux qui aimaient la religion le virent, comme avant sa disgrâce, exercer son zèle et dans l'administration de la pénitence, et dans toutes les chaires du diocèse. (Collet, *Vie de M. Boudon.*)

La confession payée.

Si on remontait à la source des calomnies contre les catholiques, on parviendrait, avec un peu de recherches et de patience à en montrer la fausseté : c'est ce qui est arrivé dernièrement en Angleterre, dans une occasion remarquable. Un ministre anglican de Colchester, M. Marsh, prêcha, au mois de janvier 18..., un sermon contre les doctrines catholiques; il fit ensuite imprimer son discours dans le temps où l'on s'occupait au parlement de l'affaire des catholiques; il s'était flatté, sans doute, que ses accusations pourraient empêcher le parlement de faire droit à leur requête. On remarqua surtout, à la page 27, une note ainsi conçue : *Un pauvre homme de ma paroisse, qui avait mené une vie peu régulière, dit qu'il avait été soulagé en recevant l'absolution d'un prêtre, pour laquelle il avait payé cinq schellings. Il continua néanmoins dans ses mauvaises habitudes, et il déclare que le prêtre l'assura que maintenant son temps dans le purgatoire ne serait pas si long.* Ce récit tendait à faire croire que c'était à M. Marsh lui-même que l'histoire avait été contée, et il avait voulu, sans doute, que le lecteur le comprît ainsi. Des catholiques de Londres, qui ont formé une société pour répondre aux calomnies contre leur religion, résolurent de vérifier l'anecdote avancée par M. Marsh. Un catholique fit le voyage de Colchester, et eut un entretien avec M. Marsh; il en résulta que ce n'était point à lui que le pauvre homme avait raconté l'anecdote; le ministre n'avait avancé cela que sur un ouï-dire, et il renvoya le catholique à un habitant de Colchester, M. Wilkinson, qui lui donnerait de plus amples renseignements. Le catholique alla voir ce protestant, et trouva un homme d'une irritabilité qui ne rendait pas son témoignage bien persuasif. M. Wilkinson ne savait aussi cette histoire que par ouï-dire, et il la tenait d'un homme qui était mort depuis deux ans à Colchester, dans la misère, et qui s'appelait Gibson. Ce Gibson, d'après les recherches que l'on fit, n'avait jamais été catholique, et connaissait aussi mal cette religion que M. Wilkinson et que M. Marsh. Voilà donc la fable bien reconnue : M. Marsh répète comme un fait dont il est sûr un propos en l'air, et un grave théologien accuse les catholiques sur un ouïdire d'un homme emporté; celui-ci, à son tour, ne sait citer d'autre témoin qu'un homme mort, et il évite ainsi des recherches ultérieures. Le catholique qui a fait les démarches a adressé à la *Gazette de Colchester* une

lettre où il raconte tout ce qui s'est passé à cette occasion. Sa lettre a été insérée dans cette *gazette* le 6 août, ainsi que dans le *Truth-teller* ou *Véridique* le 13 août. Le catholique ajoute qu'il serait honorable pour ceux qui ont répandu cette fable de la démentir, et que s'il ne peut attendre un procédé si délicat de M. Wilkinson, il a le droit du moins de l'espérer du caractère de M. Marsh. Un ministre doit, ce semble, calomnier moins qu'un autre, et devrait surtout épargner ses compatriotes et des chrétiens. (*Ami de la Religion*, tom. XLV.)

Les protestants dans la Cochinchine.

Monseigneur Lefèvre, évêque de la Basse-Cochinchine, racontait dans une lettre comment on avait procédé à l'inventaire de ses effets. Rien ne démontre mieux l'audace des calomnies des protestants que l'interrogatoire que lui fit subir un mandarin, séduit par les méthodistes anglais.

« Il me demanda si le vin que j'avais dans un vase pour le saint sacrifice n'était pas destiné à enchanter les chrétiens; même question aussi absurde pour la farine et pour mes ornements sacerdotaux.

« Le grand mandarin examina ensuite ma boîte aux saintes huiles : « Quelle est la liqueur contenue dans ce vase? demanda-t-il. — C'est, répondis-je, de l'huile ordinaire d'Europe. — A-t-elle quelque vertu particulière? — Elle a la vertu de procurer aux malades qui reçoivent la sainte onction, des grâces de salut. — N'arrachez-vous pas les yeux aux enfants morts pour composer cette huile? — Non, c'est encore une calomnie inventée par les ennemis de notre sainte religion : si nous avions ces horribles pratiques, pourrions-nous faire un seul adepte? Vous savez que nous faisons aux plus petits enfants des funérailles honorables; comment donc supposer que nous profanions leurs corps par de révoltantes cérémonies? »

« On ne poussa pas les interrogations plus loin. Mes effets furent scellés et confiés à la garde d'un mandarin subalterne. » (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII.)

Discrétion.

S'il n'est jamais permis de trahir la vérité, de parler contre son sentiment, il est des circonstances où la prudence, la sagesse et la charité même nous font un devoir de nous taire, et cette vertu se nomme discrétion. Apprenons donc à la bien connaître, en apprenant ce qu'elle exige de nous.

Et d'abord elle exige de notre part de la prudence dans le choix des personnes auxquelles nous voulons confier nos secrets : et toujours elle nous ordonne de garder soigneusement ceux dont nous sommes dépositaires. Elle nous ordonne en outre de nous taire absolument sur les défauts des autres.

La discrétion est très-rare, cependant l'histoire nous en fournit plusieurs exemples. Je n'en citerai qu'un qui mérite de n'être jamais oublié.

Accablés sous le joug d'un tyran, les Athéniens se déterminèrent à le secouer et à délivrer leur patrie de l'oppression. Une femme, nommée Lionne, fut admise dans ce complot. Le secret transpira, le tyran fut instruit de la conjuration, et apprit que cette femme était du nombre des conjurés : il la fit arrêter et mettre à la torture. Elle supporta les tourments les plus cruels avec une fermeté inébranlable. Sentant cependant son courage s'amollir, et craignant de trahir, dans l'excès de sa douleur, le secret qu'elle voulait garder, elle se coupa la langue avec les dents. Cette action héroïque ne demeura point sans récompense. Les Athéniens, parvenus enfin à se soustraire à la tyrannie, lui firent ériger une statue.

Il est encore un autre genre de discrétion non moins recommandable et plus généralement importante au bon ordre, à la tranquillité, au bonheur de la société, discrétion à laquelle les gens qui se piquent de régularité dans leur conduite ne se font point cependant un scrupule de manquer dans l'usage ordinaire de la vie. Je peux parler, et on le comprend facilement, non de la calomnie dont tout homme honnête a naturellement horreur, mais de la médisance, qui fait malheureusement l'âme et les délices de la plupart de nos conversations; de ces réflexions malignes que nous nous permettons sur la conduite des autres; de ces ridicules que nous nous plaisons à répandre sur leurs actions; de ces prétendus bons mots dont nous nous glorifions; de cette cruelle liberté avec laquelle nous nous entretenons des défauts d'autrui, et nous les faisons souvent remarquer à ceux qui ne les eussent peut-être jamais observés.

Or cette conduite, bien que généralement reçue jusque dans les meilleures sociétés, n'en est pas moins répréhensible, parce que toute espèce de médisance est un vice, un vice affreux que toute âme honnête ne peut trop fuir et détester, et ce vice est le vice d'une âme basse : je ne veux, pour le prouver, que les précautions que prend le médisant lorsqu'il veut exercer la malice de sa langue. Il se garderait bien de le faire, je ne dirai pas en présence de la personne qu'il attaque, mais en présence d'un ami de cette personne, s'il le croyait disposé à prendre son parti et à le défendre des traits envenimés qu'il lui lance. C'est donc un lâche qui n'ose combattre son ennemi en face, et qui présume que ceux qui l'écoutent sont aussi lâches que lui.

Je veux, ce qui est très-rare, que le médisant, attentif à respecter les droits de la vérité, se borne à ne critiquer que des fautes réelles, à ne relever que des défauts évidents, à ne rapporter que des faits dont il a été témoin, sa conduite en sera-t-elle moins odieuse, lorsqu'on en considérera les suites fâcheuses, lorsqu'on verra des réputations flétries, des protecteurs refroidis, des fortunes renversées, des commerces ruinés?... Que de familles divisées par des rapports indiscrets! Que d'amis se sont brouillés et sont devenus irréconciliables,

pour une seule raillerie! Que de gens se sont querellés, battus, et ont perdu la vie pour un mauvais propos! Et qu'on ose me dire ensuite que le médisant ne mérite point la haine de la société.

Je dis donc qu'on ne saurait être trop circonspect à s'expliquer sur la conduite des autres, et que la discrétion est une des vertus qu'on ne peut trop recommander à l'homme qui vit en société; qu'un galant homme, un honnête homme doit se faire un devoir de cacher, autant qu'il lui est possible, les fautes qui échappent aux autres. Alphonse, roi d'Aragon, nous donne à cet égard une leçon bien admirable, et dans une circonstance où la justice semblait exiger de lui une conduite bien différente.

Il était entré dans la boutique d'un joaillier, accompagné de plusieurs de ses courtisans. A peine en fut-il sorti que le marchand courut après lui, et se plaignit qu'on lui avait volé un diamant de grand prix. Que fait cet excellent prince? il retourne sur ses pas avec toute sa suite : arrivé chez le marchand, il se fait apporter un grand vase plein de son, et ordonne à tous ceux qui sont présents d'y plonger la main fermée, et de l'en retirer ensuite ouverte. La cérémonie finie, on renverse le vase sur la table, et on retrouve le diamant.

Quelle humanité! quelle discrétion dans ce prince, pour sauver l'honneur d'un coupable qu'il pouvait connaître et punir selon la rigueur des lois! mais il s'imagina sans doute qu'une conduite aussi modérée ferait plus d'impression sur lui. Le marchand n'eût rien gagné de plus quand le coupable eût été puni, et celui-ci eût perdu pour toujours une réputation que la sagesse du prince le mit dans le cas de mériter par la suite.

On disait un jour du mal de quelqu'un dans une compagnie où se trouvait une dame vertueuse, qui s'en scandalisa. Elle interrompit celui qui parlait, et lui représenta qu'il était défendu de dire du mal de son prochain. « Mais, madame, lui répondit celui-ci, ce que je dis est très-véritable, et d'ailleurs l'homme dont je parle est mon plus cruel ennemi, qui cherche à me nuire autant qu'il lui est possible. — J'en suis fâchée, monsieur; mais vous devez savoir que Dieu vous interdit la vengeance, et vous commande de faire du bien à celui qui vous persécute. » Il n'y avait rien à répondre. Le détracteur rougit et se tut. (*Choix de beaux exemples.*)

Les prêtres et le choléra.

L'*Orléanais*, en 1832, disait : « La sottise le dispute à la noirceur dans les bruits que l'on fait courir pour irriter et exalter les passions populaires. On répand dans les campagnes que les prêtres *font le choléra :* incroyable absurdité, dont on pourrait nommer l'auteur, et qui a produit son effet sur un peuple crédule. Des hommes, susceptibles par leur ignorance de recevoir toutes les impressions, ont prêté l'oreille à cette fable. On a entendu dire d'un prêtre qui passait : *Il va faire du choléra. Faire du choléra!* eux qui ne savent que travailler et consoler ceux qui en sont atteints! A Tournoisis, diocèse d'Orléans, les préventions sont telles, que l'ecclésiastique soupçonné de *faire du choléra* n'a pas la liberté de recevoir ses confrères, et que la garde nationale, toujours aux aguets contre l'invasion du fléau, les empêcherait de se réunir au presbytère. Les curés voisins sont aussi soupçonnés de *faire du choléra.* Nous pourrions, ajoute l'*Orléanais*, citer des traits plus ridicules encore; mais c'est assez pour faire connaître jusqu'où peut descendre l'impiété dans la haine qui la tourmente. Elle veut rendre suspects au peuple ses amis les plus dévoués, ceux qui ont donné en dernier lieu tant de preuves de dévoûment et d'héroïsme, et qui ne se vengeront encore des calomnies qu'on répand contre eux que par un redoublement de soins, de bienfaits et de sacrifices. »

Les saintes hosties.

Il n'est pas de stupides et ignobles calomnies que certains individus ne se croient permises, pour faire prévaloir leurs mauvaises passions contre les hommes, les choses et les institutions les plus sacrées et les plus vénérées. Elles se répètent sans que le coquin le plus ignorant y ajoute une grande foi; mais elles circulent, elles prennent une certaine consistance, et il en reste toujours quelque chose, comme disait Basile; Basile, à qui le théâtre a donné une apparence dévote, tandis que c'est dans le monde, et surtout dans les ardents et très-sincères patriotes de nos jours, que ce type se rencontre le plus souvent.

Le fait que nous allons citer, nous avait semblé tellement absurde et misérable, que nous l'avions laissé dans la fange où il aurait toujours dû rester. Cependant on s'est cru obligé d'en parler et de le réfuter du haut de la chaire; il faut donc que cette turpitude ait eu plus de retentissement qu'on n'aurait pu le supposer.

Peut-on croire qu'en 1851, on ait pu répandre avec succès le bruit, parmi les paysans, que les hosties qui ont été distribuées aux communions de Pâques et du Jubilé (communions si nombreuses, au désespoir de nos forcenés, que dans la plupart des communes il est resté peu ou point d'individus qui ne se soient approchés des sacrements); peut-on croire, dis-je, qu'on ait porté le délire de la calomnie, jusqu'à répandre le bruit odieux que ces hosties étaient empoisonnées, et que si les quelques communes qui ont souffert dans ces derniers temps d'une épidémie de fièvres pernicieuses avaient vu le nombre des morts s'augmenter, c'était par l'empoisonnement des hosties consacrées. (*La Corrèze*, mai 1851.)

Le martyr de l'amour de la vérité.

Il y avait à Arras un soldat, âgé d'environ vingt ans, qui n'était entré au service que

parce que le sort l'y avait forcé. Ce jeune homme aimait tendrement sa mère, il soupirait sans cesse après le moment où il pourrait la revoir; et quoiqu'il ne fût au régiment que depuis fort peu de temps, il avait demandé plusieurs fois un congé à son capitaine, qui le lui avait toujours refusé. La résistance qu'on opposait à ses désirs ne servit qu'à les rendre plus vifs; et, voyant qu'il n'avait pas d'autre moyen de les satisfaire, il prit enfin le parti de déserter. Une nuit qu'il était en sentinelle sur le rempart de la ville, il se ceignit d'une longue corde attachée à sa baïonnette, qu'il avait eu soin l'enfoncer dans le mur, et essaya ainsi de descendre jusqu'au bas des fortifications. Mais, comme le poids de son corps fit casser la corde ou la baïonnette, il tomba lourdement dans le fossé, et se cassa la cuisse. Une femme qui, en passant le lendemain matin, avait entendu ses soupirs, et aperçu le triste état où il était réduit, alla en donner avis au corps-de-garde. Le sergent vint tout de suite, et demanda au soldat la cause du fâcheux accident qui lui était arrivé. Celui-ci répondit naïvement qu'il avait une envie démesurée de voir sa mère, que c'était pour cela qu'il avait déserté; mais que malheureusement le moyen qu'il avait pris ne lui avait pas réussi. « Que dis-tu là ? s'écria le sergent qui l'aimait, et qui voulait le sauver. Garde-toi de parler ainsi à nos officiers : si tu te donnes pour déserteur, tu ne peux manquer d'être pendu. Il en sera ce que Dieu voudra, reprit le soldat; mais mon curé et ma mère m'ont toujours dit qu'il ne fallait jamais mentir. » Peu de temps après, l'état-major ayant été informé de cette nouvelle, on tint le conseil de guerre : le malheureux jeune homme y comparut, il avoua sincèrement qu'il avait voulu déserter; et comme on lui fit entrevoir les suites terribles que pouvait avoir pour lui cet aveu : « Vous ferez de moi, dit-il, tout ce que vous voudrez; mais, quoi qu'il puisse arriver, je dirai la vérité, parce que mon curé et ma mère m'ont appris, dès mon bas âge, qu'il vaut mieux mourir que mentir. » Les officiers qui composaient le conseil de guerre, étonnés et charmés de son amour pour la vérité, auraient voulu trouver un moyen de le sauver; mais ne pouvant se dispenser de juger selon la loi, ils signèrent tous à regret l'arrêt de sa condamnation. Il subit la mort avec la même tranquillité qu'il avait confessé sa faute; et tous ceux qui furent témoins de son courage et de sa piété, ne purent s'empêcher de le plaindre et de l'admirer.

Vous ne vous trouverez sans doute jamais dans une situation aussi critique que celle de ce jeune homme; mais il pourra vous arriver d'être réduits à la nécessité de proférer un mensonge, ou d'avouer une faute qui pourrait vous attirer quelque reproche ou quelque châtiment; gardez-vous de préférer jamais l'impunité à la vérité. (*Mentor des enfants.*)

Un démenti scandaleux.

Deux jeunes garçons d'une dizaine d'années, l'un fils d'une garde-malade émérite, l'autre ayant pour mère une journalière, s'étaient liés à l'école des Frères. Le fils de la garde-malade venait souvent chez la journalière, et trouvant le petit ménage de celle-ci bien pauvre en comparaison de celui de sa mère, ne put s'empêcher d'en faire la remarque. On lui fit alors raconter ce que sa mère avait d'argent, de bijoux, de linge, puis peu à peu on le décida à soustraire de son domicile, tantôt une paire de draps, tantôt un couvert ou quelque autre objet, en échange duquel on lui donnait quelques sous et des friandises. Mais la garde-malade ne fut pas longtemps à s'apercevoir de ces soustractions; elle en fit des reproches à son fils; celui-ci avoua tout, et une déclaration ayant été faite, la mère et l'enfant instigateurs de ces vols furent arrêtés.

Conduite devant le commissaire de police des délégations judiciaires, la mère nia tout; son fils, interrogé séparément après elle, commença à nier aussi avec un ton emphatique. « Qu'on me jette dans les fers, dit ce gamin de dix à onze ans; qu'on me fasse subir mille tourments, je protesterai toujours que ma respectable mère est innocente. — Vous avez tort de vous débattre ainsi, lui fit observer le magistrat, votre mère a été trouvée nantie d'une partie des objets volés; avouez, cela vaudra mieux, d'autant que votre jeune âge vous met à l'abri de toute peine, et que je puis vous mettre en liberté. — Oh! alors c'est différent, fit le gamin, » et il raconta toute la vérité, malgré les dénégations et les gestes de menace de sa mère, en présence de laquelle il fut placé. Celle-ci a été écrouée à Saint-Lazare. (*Gaz. des Tribunaux*, 24 août 1851.)

Les calomniateurs incorrigibles.

Une jeune personne avait contracté une liaison illégitime avec un de ses compatriotes qui, ayant eu l'affreuse idée de se défaire d'elle, la conduisit dans la campagne. Caché derrière un buisson qui bordait un chemin, il se mit à la frapper pour lui donner la mort. La jeune fille se défendit avec tant de vigueur, que le meurtrier se vit réduit à prendre la fuite, non sans laisser sur elle des traces sanglantes de son crime. Bientôt après vint à passer près du buisson, derrière lequel la victime était demeurée évanouie, un jeune vicaire d'une paroisse des environs. Revenue de son évanouissement, mais en proie, à ce qu'il paraît, à une hallucination furieuse, la jeune fille se jeta sur l'ecclésiastique avec une espèce de frénésie. Celui-ci parvint toutefois à s'arracher de ses mains, et à regagner son domicile. La chose fit du bruit. L'ecclésiastique fut arrêté et traduit par-devant la justice criminelle, qui, prenant les taches de sang encore visibles sur ses vêtements pour un indice irréfragable du crime dont il était accusé, le condamna à mort. Mais bientôt la jeune

fille, effrayée de la sentence capitale qui venait d'être prononcée contre lui, accourut au tribunal, et y déclara toute la vérité. Il s'ensuivit une révision du procès, qui mit au grand jour l'innocence de l'accusé, et eut pour résultat sa réhabilitation la plus complète, heureusement avant l'exécution de la sentence qui l'avait condamné au supplice de la corde. Il eût été de toute justice que les journaux qui avaient publié la condamnation de l'ecclésiastique eussent également informé leurs lecteurs de son innocence judiciairement reconnue et proclamée : mais la probité n'est pas, comme l'on sait, la vertu capitale des journaux hostiles au clergé catholique. (*La Voix de la Vérité*, 17 février 1847.)

MOINES. — Le mot *moine*, du grec μόνος, *seul*, *solitaire*, signifie un homme qui vit éloigné du monde pour s'occuper uniquement de son salut. — Les hérétiques et les incrédules n'ont épargné à ces âmes d'élite ni l'injure, ni la calomnie, ni la persécution. — Or, la vie tout angélique de ces hommes, l'approbation que lui a toujours accordée l'Eglise, les services qu'ils ont rendus aux sciences, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture et aux pauvres surtout, qu'ils soutenaient par leurs paroles et leurs exemples, montrent à quiconque est de bonne foi, qu'il n'est rien de plus injuste qu'un tel dénigrement. — Les diverses histoires de cet article, qu'il nous eût été facile d'étendre, le prouvent surabondamment.

Manière de vivre des solitaires.

Cassien, qui visita les moines à la fin du IVe siècle, et fit chez eux un long séjour, nous a laissé des relations par lesquelles nous connaissons la vie toute céleste qu'ils menaient dans leurs déserts. Nous apprenons de lui que leur vêtement consistait dans une tunique de lin, qui ne descendait qu'au-dessous des genoux, et dont les manches ne passaient pas les coudes, afin de leur laisser plus de liberté pour le travail : comme elle était large, ils l'arrêtaient par une ceinture. Un capuce, qui se terminait au haut des épaules, ne les quittait ni le jour ni la nuit ; ils marchaient un bâton à la main, et pour l'ordinaire nu-pieds, excepté dans les grands froids. Ils portaient sur leur tunique un manteau de lin qui couvrait le cou et les épaules, et par-dessus une peau de mouton. Le pain et l'eau composaient toute leur nourriture ; mais, dans les grandes solennités, ils ajoutaient quelques prunes et quelques olives.

Ils s'assemblaient le soir et la nuit, pour prier ; après avoir récité douze psaumes, ils faisaient une lecture de l'Ancien Testament et une autre du Nouveau. Après chaque psaume, ils priaient debout, les bras étendus, se prosternaient, et se relevaient bientôt, de peur de s'endormir. Une seule voix se faisait entendre, et c'était celle du moine qui prononçait le psaume, ou du prêtre qui faisait la prière. Celui qui chantait se tenait debout ; tous les autres étaient assis sur des sièges fort bas, parce que leurs jeûnes et leur travail continuel ne leur permettaient pas de rester sur leurs jambes. Ils partageaient les longs psaumes, ne cherchant pas à en dire beaucoup et promptement, mais à y donner une grande attention.

On ne voyait, dans leurs cellules, d'autres meubles qu'une natte sur laquelle ils s'étendaient pour dormir, et pour oreiller, un paquet de grosses feuilles de la plante nommée *papyrus*. Ce paquet leur servait aussi de siége pendant le jour. Ils travaillaient et priaient sans cesse dans leurs cellules. Afin que le travail fût compatible avec la prière, ils choisissaient des ouvrages qu'ils pussent exécuter facilement et sans se déranger, comme de fabriquer des nattes et des corbeilles. Ils ne voulaient rien recevoir de personne pour leur subsistance ; au contraire, leur travail les mettait en état d'exercer l'hospitalité envers ceux qui venaient les visiter, et d'envoyer de grandes aumônes dans les lieux les plus stériles de la Libye, et même dans les villes pour secourir les prisonniers. (*Beautés du christianisme.*)

La Thébaïde (IIIe et IVe siècle).

Saint Antoine naquit en 251, dans un village de la Haute-Egypte, appelé Coma. Il appartenait à une riche famille ; ses parents lui laissèrent en mourant une fortune considérable. A l'âge de vingt ans, il entra un jour dans l'église, au moment ou on lisait ces paroles de Jésus-Christ : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez et me suivez. » Antoine prit pour lui ce conseil du Sauveur. Aussitôt qu'il fut sorti de l'église, il distribua les terres de son patrimoine, vendit une partie de ses meubles, dont il donna le prix au pauvres, et réserva l'autre pour l'entretien de sa sœur encore fort jeune ; peu après, il entendit le prêtre lire à l'autel ces paroles : « Ne soyez pas en peine pour le lendemain. » Il donna aux pauvres le peu qu'il avait réservé, confia sa sœur à quelques femmes chrétiennes, et se retira d'abord dans une cellule près de son village, pour s'y adonner tout entier à une vie de piété et de labeur. Il y travaillait de ses mains, disant: «Que celui qui ne travaille point ne doit point manger. » Il ne retenait de ses produits que ce qu'il lui fallait pour vivre, et donnait le reste aux pauvres. Il priait souvent, ne mangeait qu'une fois le jour, et ne vivait que de pain et d'eau ; il couchait sur une natte, et veillait quelquefois toute la nuit. Il avait pour vêtements un cilice, un manteau de peau de mouton, une ceinture et un capuchon.

A trente ans, il se retira dans le désert de la Thébaïde, et s'enferma dans les ruines d'un vieux château abandonné, ne voyant que ceux qui lui apportaient du pain. Vingt ans après, plusieurs disciples vinrent se réunir à lui. On fut obligé de bâtir un grand nombre de monastères pour les recevoir. Tous honoraient Antoine comme leur père.

Il les instruisait tantôt en particulier, tantôt en commun. A ceux qui semblaient regretter leurs trésors et leurs plaisirs, il disait : « Qu'est-ce que d'avoir abandonné seulement une maison, de l'argent, quelques héritages, que la mort nous obligerait quelque jour de laisser malgré nous ? Ne vaut-il pas mieux dès à présent les laisser par vertu ? Quel avantage trouve-t-on dans la possession de biens que nous ne pouvons emporter avec nous ? Travaillons plutôt à acquérir ceux qui nous suivent après la mort, la prudence, la justice, la tempérance, la force, l'intelligence des vérités célestes, la foi en Jésus-Christ, la charité, la douceur, l'amour des pauvres ?

« Méditons sans cesse cette parole : *Je meurs tous les jours ;* vivons comme devant mourir chaque jour, faisons chacune de nos actions comme si elle était la dernière de notre vie ; et nous nous détacherons de ce qui est passager, nous réprimerons nos passions, nous fuirons les plaisirs.

Saint Athanase, qui a écrit la vie d'Antoine et de ses disciples, en parle avec admiration. « Leurs monastères, dit-il, sont comme autant de temples, où la vie se passe à lire, à prier, à veiller, où l'on met toute son espérance dans les biens à venir, où l'on est uni par une charité admirable, où l'on ne travaille que pour l'entretien des pauvres ; c'est comme une vaste région séparée du reste du monde, où la justice et la piété font leur séjour. » (*Vie des saints.*)

Saint Bernard *et ses monastères.*

Vous qui voulez savoir ce qu'est un moine, pensez à saint Bernard.

Au sortir de l'enfance, il fit ses études ; et laissa bien loin tous ses compagnons. Il aimait dès lors la retraite, parlait peu, méditait beaucoup.

Les périls dont il trouvait le monde rempli, le firent penser sérieusement à chercher une retraite pour se mettre à couvert Il n'en trouva point de plus sûre que le nouveau monastère de Cîteaux. Ses frères et ses amis s'en étant doutés, firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Il faillit suivre leurs conseils; mais, étant entré dans une église, il pria en versant des larmes, et s'affermit dans sa résolution. Non content de penser à se sauver lui-même, il travailla à sauver les autres. Il commença par ses frères : il les gagna tous, ne laissant que le plus jeune pour la consolation du père, déjà avancé en âge. Il parlait avec tant d'efficacité, et ses discours avaient une telle énergie, qu'on ne pouvait lui résister ; en sorte que les mères cachaient leurs enfants, les femmes retenaient leurs maris, les amis détournaient leurs amis de ses entretiens. Ceux qu'il avait rassemblés n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Ils demeuraient ensemble dans une maison, où ils restèrent environ six mois en habits séculiers, en attendant que tous eussent pris leurs derniers arrangements.

Le jour étant venu d'accomplir le vœu qu'ils avaient fait, les cinq frères sortirent ensemble de la maison de leur père, dont ils étaient venus recevoir la bénédiction ; et l'aîné voyant dans la rue leur plus jeune frère avec d'autres enfants, lui dit : « Mon frère, c'est à vous seul qu'appartiendront tous nos biens sur la terre. Oui, répondit-il, le ciel pour vous, et la terre pour moi ; le partage n'est pas égal. Il partit quelque temps après eux pour les suivre, sans que son père ni ses amis pussent le retenir.

Ainsi Bernard, à l'âge de vingt-deux ans, sortit du monde en triomphe, à la tête de plus de trente gentilshommes, la fleur de la noblesse de leur province. Ils entrèrent tous de concert à Cîteaux, et se mirent sous la conduite de l'abbé Etienne, précisément dans le temps où ces saints religieux, qui étaient encore en petit nombre, faisaient des prières et versaient des larmes pour demander à Dieu qu'il daignât leur donner des successeurs. Dans le sein de sa solitude, saint Bernard goûtait les douceurs de la contemplation et de l'amour divin ; il craignait tellement d'en être détourné, qu'il ne donnait aucune liberté à ses sens. Tout absorbé en Dieu, il voyait sans voir et entendait sans entendre. Pour se ranimer de plus en plus dans l'amour divin et la pratique des plus grandes austérités, il se disait souvent à lui-même : Bernard, qu'es-tu venu faire ici ? Tous ses compagnons admiraient et suivaient son exemple ; ce monastère était une image du ciel sur la terre. Quelques années après, Bernard fut destiné pour aller fonder la célèbre abbaye de Clairvaux, dont il eut la conduite, et où il forma tant de dignes élèves.

Dans la suite, le saint eut beau se tenir caché et soupirer après la solitude, la Providence l'appela au secours de son Eglise, à la conversion des pécheurs, au salut des peuples auxquels il consacra désormais le reste de sa vie. Au milieu de ses occupations différentes, de ses travaux immenses, il conserva toujours l'esprit intérieur et une union intime avec Dieu

Ainsi saint Bernard, après avoir été le directeur des âmes, le soutien des affligés, le père des pauvres, le médiateur entre les princes, l'ambassadeur entre les rois, le conseil des évêques et des souverains pontifes, l'âme des conciles, et pour tout dire, l'homme de tout l'univers qui recourait à lui, succomba enfin sous le poids des austérités et des travaux. Il se sentit entièrement défaillir, mais avec la consolation d'un voyageur qui arrive au port.

Saint Bernard était dans sa soixante-troisième année, il y en avait quarante qu'il avait fait profession à Cîteaux, et trente-huit qu'il était allé à Clairvaux. Il avait fondé ou aggrégé à son ordre soixante - douze monastères; mais en comptant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte jusqu'à cent soixante, et plus. La doctrine, le zèle, l'onction et la piété qui règnent dans ses écrits le font re

garder comme un des Pères de l'Eglise. (*Histoire ecclésiastique.*)

Monastère de Clairvaux. Sublimes vertus des religieux de cette maison.

La terre de Clairvaux fut donnée aux solitaires de Cîteaux par Hugues, comte de Troyes. C'était auparavant une retraite de voleurs, et elle se nommait la vallée d'Absinthe, sans doute parce que cette plante y croissait en abondance. L'abbé Etienne y envoya plusieurs de ses religieux, sous la conduite du jeune Bernard, qui n'avait encore qu'une année de profession.

Ce nouveau monastère était réduit à une si grande pauvreté, que les moines étaient souvent obligés de faire leur potage avec des feuilles de hêtre, et de se nourrir d'un pain mêlé d'orge, de millet et de vesce. Un religieux étranger, à qui l'on avait servi un de ces pains dans la chambre des hôtes, en fut touché jusqu'aux larmes, et l'emporta secrètement pour le montrer partout sur la route. Comme l'hiver approchait, Gérard, frère du jeune abbé Bernard, qui remplissait les fonctions de cellerier, se plaignit d'un manque absolu des choses les plus nécessaires à la maison, et de n'avoir aucun moyen de se les procurer. Des paroles de consolation ne le satisfaisaient point. « Combien vous faudrait-il pour fournir aux besoins les plus pressants? — Environ douze livres, répondit Gérard. C'était alors une somme qui équivaudrait à plus de cent cinquante francs de notre monnaie actuelle. Bernard se met en prières, et, peu de temps après, Gérard vient l'avertir qu'une femme de Châtillon demande à lui parler. Il sort; cette femme se jette à ses pieds, et lui offre la somme de douze livres, en lui demandant des prières pour son mari dangereusement malade. «Allez, lui dit Bernard, en recevant son offrande, vous trouverez votre mari en bonne santé. » Cette femme, à son retour, trouva effectivement son époux parfaitement guéri.

On voyait à Clairvaux des hommes qui, après avoir été riches et honorés dans le monde, se glorifiaient de la pauvreté évangélique qu'ils avaient embrassée, se livraient aux travaux les plus pénibles, et supportaient, avec une admirable patience, la faim, la soif, les persécutions et les outrages. En descendant de la montagne pour entrer à Clairvaux, on comprenait aussitôt, en voyant la simplicité des bâtiments, que Dieu y habitait. Dans cette vallée, pleine d'hommes dont chacun se livrait au travail qui lui était prescrit, on trouvait, au milieu du jour, le silence de la nuit, silence qui n'était interrompu que par le bruit des travaux ou par le chant de l'office divin. Ce silence imprimait un tel respect aux gens du monde, qu'ils n'osaient tenir en ce lieu aucun discours qui ne fût convenable.

Malgré leur multitude, les moines ne cessaient point d'être solitaires, parce que la loi du silence maintenait chacun d'eux dans la solitude de l'esprit et du cœur. A peine pouvaient-ils, par le travail le plus opiniâtre et le plus rude, tirer de cette terre stérile une insipide nourriture. Cependant ils la trouvaient bonne, et leur singulière ferveur, l'esprit de pénitence dont ils étaient pénétrés, leur faisaient regarder comme un dangereux poison tout ce qui pouvait flatter leur goût. Par les soins et les exemples de leur abbé, ils s'élevèrent à un si haut degré de perfection, qu'ils souffraient non-seulement sans murmure, mais même avec joie, ce qui auparavant leur eût paru insupportable. Ce plaisir même qu'ils trouvaient dans leurs peines leur causait quelque inquiétude. Pour les en délivrer, Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, se réunit à saint Bernard pour leur faire comprendre que cette joie spirituelle était un don de Dieu, pour lequel ils lui devaient rendre des actions de grâces. (*Anecdotes chrétiennes.*)

TOTILA ET SAINT BENOÎT.

Totila, roi des Goths, étant entre en Italie, fut frappé des merveilles qu'on lui raconta de saint Benoît. Il lui manda qu'il l'irait voir; mais, au lieu de lui-même, il envoya un de ses officiers qu'il fit revêtir de ses habits royaux et accompagner d'un magnifique cortége. Il voulait par là éprouver dans saint Benoît ce sens miraculeux dont on lui avait tant parlé. A peine Benoît eut-il aperçu l'officier, qu'il lui cria de quitter un rôle qui n'était pas le sien. Totila, informé de ce qui s'était passé, vint alors en personne visiter le serviteur de Dieu, et se prosterna pour lui témoigner son respect; mais il fut bien étonné quand il l'entendit parler de la sorte : « Vous faites beaucoup de mal, et je prévois que vous en ferez encore davantage. Vous prendrez Rome; vous passerez la mer et régnerez neuf ans; mais vous mourrez dans la dixième année, et serez cité au tribunal du juste juge, pour lui rendre compte de toutes vos œuvres »

Toutes les parties de cette prédiction furent vérifiées par l'événement. Totila, effrayé, se recommanda aux prières du saint, et lui promit d'être moins cruel. (*Magasin catholique.*)

Fondation de l'ordre des Chartreux. Vie austère de ces religieux.

Bruno, chanoine de l'église de Reims, frappé des dangers auxquels sont exposées dans le monde les personnes qui veulent travailler à leur salut, s'en entretenait un jour avec quelques-uns de ses amis. Il leur en fit une peinture si vive et si fidèle, qu'ils prirent unanimement la résolution de tout quitter pour consacrer à la pénitence le reste de leurs jours. Saint Hugues, évêque de Grenoble, à qui ils en firent part, les conduisit lui-même dans une affreuse solitude, nommée Chartreuse, située à quelques lieues de cette ville; ils y bâtirent des cellules séparées les unes des autres, et se condamnèrent à un régime de vie d'une grande austérité; bientôt après, la réputation de ces nouveaux solitaires s'étant répandue dans tous les environs, plusieurs personnes re-

nonèrent au monde à leur exemple et se réunirent à eux.

Pendant toute la semaine, ces premiers habitants de la Chartreuse ne sortaient point de leurs cellules, dont chacune était accompagnée d'un petit jardin qu'ils cultivaient eux-mêmes; mais ils passaient le dimanche ensemble. En se séparant, chacun emportait un pain et des légumes pour se nourrir jusqu'au dimanche suivant. Chez eux, tout annonçait la pauvreté, même dans leur église, où l'on ne voyait ni or ni argent, excepté un calice de vermeil; ils n'entendaient la messe que les fêtes et les dimanches; le silence qu'ils gardaient était si profond, qu'ils ne demandaient que par signes les choses dont ils avaient absolument besoin. Ils portaient toujours sur la chair un cilice, et leurs vêtements étaient d'une étoffe grossière et fort commune; ils étaient riches en livres, et leur travail ordinaire consistait à les copier. Comme l'imprimerie n'était point alors inventée, un grand nombre de personnes subsistaient de cette occupation. Les chartreux voulaient ainsi contribuer à l'instruction des peuples, et éviter le reproche d'être inutiles à l'Eglise

L'évêque de Grenoble, charmé de voir s'établir auprès de lui ce nouveau peuple de saints, allait souvent les visiter, sans être rebuté par la difficulté des chemins. Il avait pour ces admirables solitaires une vénération singulière, et vivait avec eux moins comme leur évêque que comme leur confrère; il ressentait au fond de son cœur une joie indicible, lorsqu'il apprenait que quelqu'un était venu se joindre à ces nouvaux disciples de la croix; cette joie se renouvelait souvent: on vit des hommes de tout âge attirés par l'odeur de sainteté que répandaient les habitants de la Chartreuse, des enfants même de douze ans, courir au désert et se faire les imitateurs de leurs vertus.

Bientôt de nombreux monastères de chartreux se formèrent en différents pays. Le comte de Nevers, seigneur d'une exemplaire piété, accourut comme les autres à cet asile de la pénitence; après un assez long séjour, il en sortit plein d'admiration pour les sublimes vertus qu'il y avait vu pratiquer. De retour à son château, et pensant à l'extrême pauvreté des solitaires, il leur envoya beaucoup de vaisselle d'argent. Bruno et ses disciples ne purent souffrir que le trésor de la pauvreté où ils vivaient leur fût enlevé: ils s'assemblèrent et convinrent que cette argenterie serait renvoyée au comte, parce qu'ils ne faisaient usage de ce métal ni dans l'église, ni dans le monastère.

Ce seigneur admira leur désintéressement, et leur fit passer une grande quantité de cuir et de parchemin pour servir à leurs ouvrages.

Il y avait à peine six ans que Bruno gouvernait cette société de saints dont il était le modèle, lorsque le pape Urbain l'appela à Rome, pour qu'il l'aidât de ses conseils dans le gouvernement de l'Eglise. Ses religieux, croyant ne pouvoir vivre sans lui, allèrent le trouver dans cette capitale de l'univers chrétien. Urbain leur donna un logement où ils tâchèrent d'être fidèles à leurs exercices de la Chatreuse; mais comme ils ne tardèrent pas à être troublés dans leur retraite par les visites qu'ils y recevaient, Bruno n'eut pas de peine à leur persuader de retourner dans leur solitude, et leur donna un autre supérieur. Le pape étant parti pour la France, il prit le parti de se retirer dans la Calabre, emmenant avec lui quelques personnes qui voulaient vivre et mourir dans la retraite et la pénitence. Royer, comte de Calabre, lui ayant donné une forêt très-écartée, une église et quelques revenus, il passa, avec ses nouveaux disciples, le reste de sa vie dans les exercices de la vie solitaire.

Lorsqu'il mourut, l'ordre des chartreux avait déja fait de grands progrès; quelque temps après, il se répandit en Italie, en France, en Espagne, et dans tous les autres pays catholiques. Ses deux plus beaux établissements, en France, furent à Paris, dans la rue d'Enfer, et à Lyon, sur la colline de la Croix-Rousse, du côté de la Saône: cette dernière chartreuse était remarquable par le maître-autel de son église, un des plus beaux qu'il y eût dans les autres églises du royaume.

Le vêtement des chartreux était une robe blanche d'une étoffe grossière, au-dessus de laquelle était un long scapulaire de la même couleur, et d'où pendait un gros chapelet; ils avaient la tête rasée. Tous les jours ils se levaient à onze heures du soir pour aller chanter l'office à l'église jusqu'à deux heures du matin. De retour dans leurs cellules, ils se couchaient, et à six heures ils se levaient pour retourner à l'église. Les jours de la semaine ils prenaient seuls leur repas; mais les dimanches et fêtes, ils dînaient tous ensemble au réfectoire. Le mercredi ou le jeudi, ils allaient se promener dans leur enclos. Pendant cette promenade, nommée *spaciment*, le père prieur, ou le père vicaire leur adressait un discours, ou l'un d'eux leur faisait une lecture de piété. Ils gardaient un silence profond, la tête couverte de leur capuce; en traversant leur dortoir, ils ne regardaient ni à droite ni à gauche. Les hommes qui allaient les visiter dans leurs cellules, devaient, aussitôt qu'ils y étaient entrés, se mettre à genoux devant un crucifix, et réciter une prière; après qu'ils s'étaient relevés, la conversation commençait sur des sujets de piété, et continuait ainsi jusqu'à la fin de la visite.

Ces religieux n'étaient jamais sans occupation: outre les offices de l'église, auxquels ils consacraient la plus grande partie de la journée, ils en avaient d'autres dans leurs cellules, qui les empêchaient de se livrer à l'oisiveté; tantôt ils s'appliquaient à la lecture d'un des livres qui, au nombre d'environ trois cents, composaient leur bibliothèque; tantôt ils cultivaient et nettoyaient leur petit jardin, en émondaient les arbres fruitiers, et en taillaient la vigne, qui s'étendait le long d'un mur en forme de treille; avec le

fruit d'une plante nommé *larmes de Job*, ils faisaient des chapelets. Munis d'un tour, ils fabriquaient des tabatières de buis, ou avec de la cire blanche ils représentaient les traits de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints.

Leur lit consistait en une paillasse piquée, enfermée entre deux planches.

Quoique ces religieux eussent conservé l'esprit et l'austérité de leur institut, ils étaient généralement polis avec les personnes qui les visitaient, et plusieurs d'entre eux se distinguaient par la plus aimable simplicité de langage et de manières. (*Extrait de l'Histoire de l'Eglise.*)

Jean Gualbert.

Jean Gualbert était noble et homme de guerre. Un de ses proches parents ayant été tué, le meurtrier évitait avec grand soin tous ceux de cette famille; cependant un jour Gualbert, accompagné de ses écuyers, rencontra ce meurtrier dans un chemin si étroit, qu'il était impossible de se détourner l'un de l'autre. Le coupable, se voyant dans cet état, désespéra de sa vie; se croyant perdu, il se jette par terre sur le visage, ses mains étendues en croix, et attendant la mort. Gualbert en fut touché; et, par respect pour la croix de Jésus-Christ, qu'il représentait par sa posture, il lui pardonna, lui dit de se retirer, et que désormais il pouvait aller librement, sans rien craindre. Gualbert, dans le moment, va dans une église de Saint-Miniat, près de Florence, et, s'étant prosterné pour prier, il vit le crucifix s'incliner vers lui, comme en témoignage d'approbation de l'action héroïque qu'il venait de faire. On garda cette croix, et on la montre encore à Florence.

Jean Gualbert, touché de ce miracle, commença à penser sérieusement à quitter le monde, et à se donner tout à Dieu. Etant arrivé aux portes de Florence, il y envoie ses gens préparer le logis, et retourne sur ses pas à l'église de Saint-Miniat. Il y avait un monastère : il demande l'abbé, le prie de l'aider dans son dessein, et lui raconte le miracle de la croix qui venait d'arriver. L'abbé lui conseilla de quitter le monde; mais, pour l'éprouver, il lui représenta les rigueurs de la vie monastique, et combien il était difficile de les soutenir dans la fleur de la jeunesse : Gualbert n'en fut point ébranlé.

Cependant un de ses gens voyant qu'il ne venait point à Florence, retourna à la maison, et dit au père de Gualbert ce qui s'était passé. Celui-ci, fort alarmé, cherche partout son fils; et, après bien des recherches, il apprend qu'il était à Saint-Miniat, et qu'il voulait y prendre l'habit monastique. Ce père s'y transporte, demande son fils, crie et menace, si on ne le lui rend. Jean ne voulait point paraître devant son père, sachant bien qu'il ne venait que pour le tirer du monastère. Dans cette extrémité, Gualbert se dit à lui-même : De qui puis-je recevoir plus dignement le saint habit, que de l'autel où l'on offre le sang de Jésus-Christ ?

Alors, trouvant par hasard l'habit d'un des moines, il le porta promptement à l'église, le mit sur l'autel avec respect; et, après s'être coupé les cheveux, il s'en revêtit avec joie. Tous les moines admirèrent sa foi. L'abbé étant entré, et le voyant assis avec les autres, fit aussi entrer son père. D'abord qu'il vit son fils en cet état, il déchira ses habits, se frappa la poitrine, et paraissait hors de lui. Enfin l'abbé, les moines et son fils même lui parlèrent si efficacement, qu'il revint à lui : il donna sa bénédiction à son fils, et s'en retourna adorant les desseins de Dieu.

C'est ce même Jean Gualbert qui fonda dans la suite le célèbre monastère de Valombreuse. (*Histoire ecclésiastique*, an 1063.)

Nil.

Un jeune homme, appelé Nil, fut recherché dans le monde presque au sortir de l'enfance. Malgré l'éducation très-chrétienne qu'il avait reçue, il se laissa bientôt séduire par les attraits de ce monde, dont la faiblesse et l'inexpérience de son âge l'empêchèrent de sentir le danger. Il y forma des liaisons dangereuses, et ces liaisons ne tardèrent pas à l'entraîner jusque dans le crime. Mais la pensée des vérités éternelles excita bientôt le repentir dans son âme, et la crainte de la mort, dans une fièvre violente dont il fut attaqué, le rendit efficace. Sur-le-champ, et sans être encore guéri, il se leva et partit pour aller chercher dans la solitude un asile où il pût être à l'abri des dangers du monde. Il rencontra sur la route un Sarrasin qui lui demanda brusquement qui il était, d'où il venait, où il allait. Nil lui découvrit son dessein avec ingénuité. Le Sarrasin, considérant sa jeunesse et la richesse de ses vêtements : « Tu devrais au moins attendre la vieillesse, lui dit-il, pour t'engager dans la vie monastique. » Nil, voulant lui faire sentir que nous devons servir le Seigneur en tout temps, et surtout dans le premier âge, lui fit cette sage réponse : « Quoi! vous voulez que j'attende la vieillesse pour me consacrer au service de Dieu ? mais un sacrifice arraché par la nécessité est-il donc digne de lui? et croyez-vous qu'un vieillard, qui n'a plus la force de servir son prince, soit plus propre au Roi des rois? » Le Sarrasin, touché de ce discours, lui montra le chemin, en le comblant d'éloges, et en l'encourageant à suivre son projet. Il l'exécuta en effet, et il répara si bien les désordres de sa jeunesse, qu'il s'éleva par ses vertus à la sainteté la plus éminente. (*Beaux traits du christianisme.*)

Les Trappistes.

La société civile, complaisante jusqu'à l'excès pour toutes les faiblesses de l'homme, passe tout d'un coup à une sévérité inexorable quand, par l'effet de l'habitude, ces faiblesses deviennent des vices tels que l'ivrognerie, la cupidité ou la débauche. Pourquoi

tant de rigueur après tant d'indulgence? C'est que, dans cet asservissement définitif de l'âme aux jouissances viles des sens, le monde a enfin découvert, ce qu'il aurait pu voir plus tôt, le manque de courage qu'il ne pardonne jamais, la lâcheté étant à ses yeux la dernière ignominie dont on puisse se couvrir.

Il semble donc qu'il ne devrait avoir que du respect et de l'admiration pour des vertus qui supposent dans le cœur le plus fier courage, et dans le courage la plus longue persévérance, celles du Trappiste. Cet homme n'a-t-il pas, en effet, quitté le monde souvent dans la plénitude des honneurs, de la santé et des richesses, pour venir, au sein de la pauvreté et de la solitude, prier Dieu, rompre son corps aux durs travaux de la terre, et son âme aux travaux bien plus durs de la pénitence; pour venir humilier son orgueil, oublier ses souvenirs, immoler une à une ses habitudes et ses passions, se soumettre enfin tout entier à l'empire d'une loi qui désormais disposera de ses jours, de ses nuits, de ses années, en réglant jusqu'au tombeau ses actions, ses pensées, ses paroles et ses soupirs? Sacrifice absolu qui donne tout, qui n'exclut rien, et d'autant plus admirable aujourd'hui qu'il se renouvelle tous les jours de la vie, puisqu'un seul regret suffirait pour le faire cesser. La loi moderne, en effet, ne reconnaît plus de vœux perpétuels; elle ne rend plus, comme autrefois par la mort civile, le retour impossible vers la cité terrestre; loin de là, elle conserve au religieux son nom, son rang, ses droits dans la famille et dans la société; elle est pour ainsi dire debout sur le seuil du cloître dont elle tient la porte ouverte, et semble inviter sans cesse le religieux à sortir, si peu que son enthousiasme l'ait emporté trop loin, que son cœur se soit abusé ou que son courage ait faibli! Et néanmoins le Trappiste vit et meurt dans ce monastère toujours ouvert; donc il le peut; donc le sacrifice continue et se renouvelle à chaque instant; donc le feu sacré consume et dévore sur l'autel une victime toujours vive et palpitante, et toujours volontaire! Non, jamais l'homme n'offrit à Dieu une plus riche hécatombe!

La règle assure sept heures de sommeil au Trappiste, distribuées peut-être avec plus d'intelligence qu'on ne le ferait dans un atelier: six heures de nuit, et une heure de méridienne pour le repos de la première moitié du jour.

Le vêtement est de laine immédiatement appliqué sur la peau; c'est peut-être moins agréable que le linge, mais c'est sain; le luxe des personnes qui soignent leur santé, n'est-il pas de porter, en toute saison, un vêtement de flanelle?

Le Trappiste ne mange que des légumes; et le paysan, dans nos campagnes, ne mange de la viande que deux ou trois fois dans l'année, aux grandes fêtes, et cette viande est desséchée et salée; en est-elle plus saine? Le paysan s'enivre souvent, et le Trappiste jamais; il est vrai que celui-ci jeûne une moitié de l'année, c'est-à dire qu'il ne fait qu'un seul repas par jour; mais alors la quantité des aliments est augmentée. Quand le Trappiste tombe malade, la règle de saint Benoît, qui est observée à la Trappe, veut qu'on lui donne une chambre à part; qu'on établisse auprès de lui un Frère diligent et soigneux... Elle permet au malade l'usage des bains et de la viande. Elle ne refuse que les viandes de luxe qui flatteraient la sensualité sans réparer les forces. Le religieux chargé de l'infirmerie accomplit à la lettre l'ordre de saint Benoît; il quitte l'office pour ses malades; le service de Dieu cède au service de ceux qui souffrent.

Les mortifications morales ont également leur raison et leur mesure. La loi du silence n'est pas absolue; cela se comprend; des hommes qui travaillent en commun à la terre, et qui se suffisent à eux-mêmes, pour tous les ouvrages d'arts mécaniques nécessaires à l'agriculture, tels que ceux du charron, du forgeron, du charpentier, du maçon, etc..., sont bien forcés de communiquer entre eux pour tous les besoins de leurs travaux quotidiens; les discours indispensables sont donc permis; les superflus, retranchés; où est le mal? Ces ouvriers silencieux n'en sont que plus attentifs à leur ouvrage qui est fait plus tôt et mieux; ils trouvent, d'ailleurs, dans leurs exercices de piété, la prière, les chants, la lecture, faits en commun, une satisfaction naturelle et fréquente aux habitudes de la parole.

L'aveu des fautes, qui n'en sont que pour des consciences aussi sévères, doit être fait devant toute la communauté assemblée en chapitre; il n'y a dans cette pratique rien qui ne soit digne de la raison et de la perfection chrétienne à laquelle le religieux aspire. L'homme seul ne se peut jamais bien connaître, parce que l'œil ne se peut voir; les avis donc qu'il ne saurait se donner, il les reçoit de ses Frères, à qui réciproquement il rend le même service; au rebours de la société civile, et conformément à ce qui devrait pourtant s'y pratiquer toujours, chacun se montre ce qu'il est, estime son frère ce qu'il vaut, se plaçant soi-même, par une humilité sincère, au-dessous de tous les autres. Il faut de la noblesse de cœur pour penser et agir ainsi.

L'abbé général exerce un pouvoir souverain; il peut en abuser, mais pendant trois jours, son autorité passe aux mains de quatre abbés, les premiers après lui, qui doivent, s'il y a lieu, réformer son administration et lui imposer des règlements; au besoin tous les supérieurs de l'ordre, réunis en chapitre, peuvent le déposer s'il est opiniâtre et incorrigible; de sorte que la Charte de la Trappe, en cela plus logique que la nôtre, fait peser la responsabilité sur celui qui abuse du pouvoir souverain. Enfin, l'abbé général est élu par les moines.

Tels sont les principes fondamentaux de l'association dans la vie religieuse qui conviennent parfaitement à la Trappe. On voit

qu'ils concilient assez heureusement la souveraineté du peuple et sa monarchie, le pouvoir absolu et la responsabilité du souverain, la hiérarchie et l'égalité des diverses classes.

Que si maintenant on veut savoir en quoi les couvents de la Trappe peuvent être utiles à la société civile, qu'on se rappelle la fondation d'un monastère de la Trappe en Algérie.

Au mois de juillet 1843, le maréchal, ministre de la guerre, concéda aux Trappistes, dans la plaine de Staouéli, près d'Alger, 1020 hectares de terre presque tous en friche. Les conditions étaient les mêmes que pour les autres colons. Les religieux, formés en société d'agriculteurs, s'engageaient à défricher en dix ans sur les terres concédées, à planter chaque année 2000 arbres. Le gouvernement prêtait une somme de 62,000 fr. La société payait les intérêts jusqu'à restitution, et quand le défrichement serait complet, les Trappistes payeraient l'impôt, les droits de mutation, et la terre leur appartiendrait.

Or voici une note venue d'Afrique, et publiée par le *Globe*, du 27 janvier 1845 :

« L'établissement religieux que les Frères Trappistes viennent de fonder à Staouéli est à la veille d'être terminé..... Dire quelles difficultés ont dû surmonter ces bons Frères et le brave colonel Marengo, qui les a si charitablement secondés, est à peu près impossible. On peut toutefois s'en faire une idée par le chiffre de la mortalité des travailleurs : sur 38 Frères de la Trappe, 8 sont morts en 1844, et tous les autres ont été plus ou moins malades..... Cette colonie est une œuvre nationale et religieuse qui aura la plus heureuse influence sur les populations européennes et sur les Arabes, peuple essentiellement religieux, qui respectent les fidèles serviteurs du Christ, comme les marabouts musulmans; parce que le Koran leur enseigne que l'Evangile et la Bible viennent de Dieu, et que le fils de Marie est Fils de Dieu. »

Napoléon avait donc bien raison de dire : « Ce sont des hommes admirables qui travaillent beaucoup et consomment peu. » (*Ami de la Religion*, 15 février 1845.)

Télémaque.

Lorsque, remontant le cours des siècles, on se reporte à l'origine de l'institution monastique, ce n'est pas sans un profond étonnement que l'on songe à ce qu'était, à ces époques reculées, la vie du cloître. C'est surtout quand la pensée s'arrête sur les pieux solitaires de l'Orient, que cet étonnement se change en admiration. Nous avons peine à comprendre qu'au milieu des déserts de la Thébaïde, de pieux anachorètes aient consacré leur vie à secourir leurs frères, ou à appeler les bénédictions du ciel sur un monde qu'ils avaient fui pour toujours, non pour se mettre à l'abri de ses misères, mais afin de n'en partager ni ses illusions, ni ses joies! Ces jours de foi sont une des gloires du christianisme, et ce n'est qu'avec une humilité respectueuse que nous en devons parler.

Transportons-nous pour un moment dans ces climats lointains. Dans une des pieuses associations qui peuplaient les solitudes de la Haute-Egypte et suivaient les règles dures et austères de saint Antoine, vivait, sur la fin du IVe siècle, un moine nommé Télémaque. L'élévation de son esprit, la générosité de son cœur, sa douceur et sa simplicité le faisaient chérir de tous les religieux, ses frères. Quelques feuilles de palmier, une natte grossière, lui servaient de siége et de lit; sa nourriture se composait de quelques fruits, de racines et d'un peu de pain. Il partageait chaque journée entre la méditation, l'étude et un travail silencieux et solitaire; avec des feuilles de palmier il tressait des nattes et des corbeilles pour l'usage de la communauté et pour les habitants des villes du voisinage, qui attachaient aux ouvrages des moines un prix bien supérieur à leur valeur réelle. Nous qui sommes accoutumés aux vastes établissements monastiques, dont les vestiges grandioses subsistent encore de toutes parts, nous ne nous faisons pas une idée de ces monastères primitifs. Ceux de l'Egypte ne ressemblaient en rien à ceux des nations européennes. En Egypte, une espèce de hameau, formé de cellules basses et étroites, placées à quelque distance l'une de l'autre, une fontaine au centre, un hospice, une église et parfois une bibliothèque, composaient une *solitude*. Une édifiante et douce fraternité réunissait dans ces asiles les religieux soumis à une règle et à des pratiques communes, et leur vie s'y écoulait dans une invariable uniformité.

Le cénobite qui fait le sujet de ces pages, Télémaque, vivait plus retiré qu'aucun de ses compagnons : ses méditations solitaires trouvaient sans doute un aliment suffisant dans le souvenir des événements antérieurs de sa vie, ou plutôt son esprit s'absorbait entièrement dans de graves pensées d'avenir; car il évitait soigneusement les conversations dans lesquelles il n'eût trouvé ni avis utile à donner, ni édification à recevoir.

A cette époque, une retraite dans le désert n'entraînait pas la privation absolue de toute communication avec le monde; une foule nombreuse de pèlerins, parmi lesquels se trouvaient même souvent des individus d'une classe supérieure, était fréquemment attirée au monastère de Télémaque par une grande réputation de sainteté, jointe à une célèbre collection de reliques miraculeuses. Mais l'arrivée de ces pèlerins était pour notre solitaire le signal d'une retraite absolue. Il ne montrait aucun désir d'apprendre ce qui se passait dans le monde, auquel il avait renoncé. Cependant, tandis qu'une foule vulgaire errait çà et là, on voyait quelques pèlerins isolés chercher la cellule de Télémaque, ou le bosquet écarté qu'il avait choisi pour son oratoire particulier. C'était une mère désolée qui désirait des conseils pour la guérison de son enfant malade, un paysan dont la pauvreté se révélait par son habit

en lambeaux, un coupable dont la conscience pourrelée avait besoin, auprès du tribunal céleste, d'une puissante intercession; tous les genres de douleur, enfin, allaient trouver Télémaque, et le quittaient soulagés. Le voyageur qui arrivait au monastère le distinguait bien vite au milieu des autres frères; et si, par hasard, l'étranger arrivait de Rome, le saint anachorète prêtait une attention extraordinaire à la description qu'on lui faisait de la capitale du monde chrétien, et recueillait avidement les détails qui avaient rapport à ses monuments sacrés, à son histoire ancienne et moderne, aux mœurs de ses habitants. Souvent le regret de n'avoir pas fait ses vœux à Rome troublait la tranquillité de son âme, tant était vive l'impression produite sur son esprit par les merveilles qu'il entendait raconter; mais l'humble Télémaque repoussait bientôt une pensée qu'il se reprochait comme un crime, et, après un soupir fugitif, il reprenait le chemin de sa cellule ou de son bosquet de palmiers, et recommençait à faire des sandales, à tresser des nattes, ou à écouter les plaintes de quelque malheureux affligé.

Vingt ans d'une vie calme et entièrement dévouée à la consolation et à l'édification de ceux qui l'approchaient, s'écoulèrent pour le pieux cénobite. Ni les erreurs de ce siècle d'ignorance, erreurs partagées par les hommes les plus célèbres de l'époque, ni les pratiques de la vie ascétique que ses détracteurs déclarent entachée d'égoïsme, n'avaient pu diminuer l'ardent amour que Télémaque ressentiat pour ses semblables. Le feu céleste qui animait toutes ses actions échauffait en quelque sorte la sphère étroite dans laquelle il vivait, lorsque cette sphère se trouva tout à coup agrandie d'une manière inattendue. Les religieux du désert excitaient alors dans toute la chrétienté le respect le plus profond; leurs cellules étaient le but de fréquents pèlerinages; toutes les affaires spirituelles ou temporelles qui offraient quelque difficulté à résoudre leur étaient soumises, et bien souvent on enlevait à sa solitude, pour le placer dans la chaire épiscopale, ou quelquefois même pour l'appeler aux dignités du siècle, un ermite dont la sainteté avait attiré une attention particulière. Un concile aurait cru qu'il lui manquait une partie de son éclat et de sa renommée, si les solitaires d'Egypte n'y avaient pris place, et les papes se faisaient un devoir de les y convoquer. Dans une de ces occasions importantes, Télémaque fut choisi par sa communauté pour la représenter. Il se prépara, en conséquence, à partir pour Rome, plein de satisfaction de voir enfin exaucé le vœu qu'il avait si longtemps nourri dans son cœur. Un autre frère l'accompagnait.

Il existait alors entre toutes les provinces du grand empire une correspondance continuelle et facile, et les solitaires égyptiens atteignirent leur destination, sinon avec la même promptitude, du moins avec la même sécurité que les voyageurs de notre époque. Mais qui pourra peindre les sensations qui vinrent en foule assiéger les religieux, lorsqu'ils passèrent subitement de la tranquillité du désert et des habitudes austères du cloître à un séjour dont les pompes impériales et religieuses rivalisaient entre elles? A cette époque Rome conservait encore les trophées et les édifices dont l'avait décorée le paganisme. Le Colysée, qu'après des siècles de pillage et de dévastation le voyageur regarde aujourd'hui avec un étonnement mêlé de regrets, s'élevait alors dans tout l'orgueil de ses merveilles et de sa splendeur; la croix brillait sur les temples purifiés des idoles païennes; les majestueuses demeures de la mort étalaient leurs monuments de marbre hors des portes de la ville; et, confondues avec les forêts du mont Aventin, avec les sommets étincelants des Apennins couverts de neige, de somptueuses *villas* apparaissaient dans le lointain.

En se voyant au terme d'un voyage depuis si longtemps l'unique but de ses désirs secrets, le solitaire fut d'abord dans l'extase; mais la réflexion et un examen plus approfondi de l'état de Rome vinrent bientôt affaiblir son enthousiasme. Quand il vit à combien d'horreurs étaient livrés les habitants de la capitale du christianisme, le pieux solitaire ne put cacher la douleur dont il était pénétré. A la vue du luxe efféminé qui régnait dans les vêtements, dans les demeures et sur la table des Romains, il regrettait amèrement sa cellule du désert. — « Frère, disait-il en soupirant à son compagnon, je désire qu'en venant dans cette ville pour y travailler à la sanctification de nos frères, nous n'ayons pas exposé notre propre salut. — Mon frère, lui répondit son ami, éloignez cette crainte; notre séjour à Rome ne peut être qu'utile à nos âmes. — Je suis loin de penser ainsi, reprenait Télémaque, et je me demande sans cesse ce que pouvait être Rome païenne, quand je la vois ainsi sous l'empire de notre sainte religion. Que ne sommes-nous dans notre désert, frère! Les pompes romaines ont encore augmenté mon amour et mon respect pour la simplicité et l'austérité de notre monastère. Je voudrais entendre encore le son rustique du cor qui, rompant seul le silence du désert, servait à nous appeler à la prière! »

Profondément affligé comme chrétien, le solitaire ne l'était pas moins comme ami sincère de l'humanité. Un de ses chagrins les plus cuisants était la pensée des abominations et des atrocités de l'amphithéâtre. Cette pensée, dont il avait déjà gémi dans sa retraite, acquit, lorsqu'il se trouva sur le lieu même du désordre, un empire bien plus puissant sur son esprit. En voyant les chrétiens se livrer à des goûts qu'ils ne pouvaient satisfaire qu'en outrageant l'humanité, il ne se contenta plus de déplorer leur aveuglement. Tous ceux qui avaient quelque influence sur le peuple furent poursuivis de ses remontrances les plus énergiques; ses journées entières furent occupées de cet objet déplorable; il perdit le repos,

et des songes pénibles apportaient jusque dans son sommeil l'image des horreurs du cirque.

Ses sentiments à cet égard prirent encore plus d'intensité dans une circonstance extraordinaire.

On attendait à Rome l'empereur Honorius ; la victoire mémorable qu'il avait remportée sur les Goths devait être célébrée par d'éclatantes réjouissances, et le peuple se préparait avec les transports d'une vive impatience à cette solennité, dont les jeux cruels de l'arène devaient nécessairement faire partie. L'ardeur des classes inférieures pour tous les spectacles donnés aux dépens de l'Etat s'explique naturellement ; mais le peuple romain y trouvait une autre source de satisfaction : il occupait dans l'amphithéâtre les mêmes siéges de marbre que l'empereur et les personnages les plus éminents ; le même dais qui, dans les circonstances solennelles, était déployé sur le cirque, couvrait sa tête et les leurs, le mettait à l'abri de l'ardeur du soleil, de la fureur des orages ; et l'air, rafraîchi par des fontaines limpides, embaumé de mille parfums, lui appartenait aussi bien qu'à César. Le moment arriva enfin de l'ouverture de ces fêtes tant désirées, et le soleil éclaira des scènes dont le récit doit aujourd'hui paraître presque fabuleux.

Dans un immense cirque de marbre, orné de fontaines et de statues magnifiques, plus de cent mille citoyens étaient réunis ; un spectacle dans lequel toutes les richesses du monde, toutes les productions de l'art étaient déployées, servait à donner plus d'éclat à des scènes qui rivalisaient de barbarie avec les guerres cruelles des peuplades les plus sauvages. Dans la première journée, on vit ces représentations qui précédaient ordinairement les combats de gladiateurs. Tour à tour des chasseurs frappèrent des bêtes sauvages, furent terrassés par elles ; et des animaux féroces, amenés de toutes les parties de l'empire, différant entre eux de taille et de force, combattirent les uns contre les autres, jusqu'à ce que, épuisés de fatigue ou accablés de blessures, ils tombassent sans vie sur le sol. Des décorations d'une variété successive contribuaient à donner plus de vérité aux spectacles qui y étaient représentés. Ainsi, le premier jour, l'arène offrait à la vue un vaste et sauvage désert ; le sable brûlant dont elle était couverte complétait si bien l'illusion ; que les rugissements des bêtes féroces semblaient un bruit familier aux oreilles des spectateurs. Mais bientôt cette surface brillante fut souillée de sang ; des membres épars, des corps déchirés d'hommes et d'animaux jonchèrent le sol. Faits prisonniers dans un dernier combat, et réservés pour orner la pompe triomphale du vainqueur, deux jeunes guerriers scandinaves s'avancèrent lentement sur l'arène, et leur arrivée fut saluée par de nombreux applaudissements. Vêtus de simples tuniques de lin, leurs longs cheveux rattachés sur le sommet de la tête, et sans autres armes qu'une courte épée et un léger bouclier circulaire, ils se placèrent en face l'un de l'autre. La tristesse empreinte sur leurs traits contrastait péniblement avec la joie féroce du peuple, et pendant quelques instants ces deux infortunés essayèrent de tromper les spectateurs par un combat simulé ; ils ne se portaient que des coups innocents, non parce qu'ils craignaient la mort, ou bien moins encore la douleur, mais par une noble et mutuelle répugnance à plonger dans le sein d'un frère d'armes, d'un ami, le glaive défenseur de la patrie. Attentif à tous les mouvements des victimes, le peuple découvrit bientôt leur ruse, et leur ordonna, avec des expressions de dédain et de menace, d'en venir enfin à un combat sérieux. Après avoir jeté un regard de dédain sur les rangs pressés de leurs bourreaux inflexibles, les captifs s'éloignèrent de quelques pas, et s'élancèrent l'un vers l'autre. Le combat fut court ; également animés du désir de recevoir la mort, pour éviter l'horrible nécessité de la donner à un compatriote, les deux guerriers s'offrirent mutuellement leur poitrine sans défense : l'un des deux, le plus heureux sans doute, rencontra bientôt le fer meurtrier, et tomba blessé mortellement aux pieds de son vainqueur désespéré.

Mais le moment approchait où l'humanité cesserait d'être outragée par ces scènes sanglantes ; ce que la toute-puissance des empereurs avait tenté vainement devait être accompli par un simple moine du désert.

Dans cette matinée du second jour des fêtes, Télémaque, à la grande consternation d'Hilarion, son compagnon, lui annonça l'intention de se rendre au Colysée pour haranguer le peuple, et lui déclara qu'il était déterminé, pour séparer les gladiateurs, à descendre lui-même dans l'arène. Cette inspiration magnanime d'une piété héroïque amena des larmes dans les yeux d'Hilarion ; il essaya de détourner le cénobite de cette résolution, mais tout fut inutile. « Hilarion, dit Télémaque, avec un doux et mélancolique sourire, il y a dans mon cœur quelque chose qui m'entraîne et me donne l'espoir d'atteindre le but que j'ambitionne. La mort m'attend peut-être sous une forme bien effrayante, mais il faut que je remplisse ma mission. Ma résolution n'a point été formée d'après des vues légères et irréfléchies, n'espérez donc pas l'affaiblir. Adieu, frère bien-aimé ; avant de nous séparer, il est une promesse que je désire obtenir de vous. Le séjour de cette demeure ne sera pas sans danger pour moi ; plusieurs viendront au monastère : priez pour votre frère Télémaque. » En parlant ainsi, le pieux religieux s'enveloppa de son manteau, et, après ce touchant adieu, prit d'un pas assuré le chemin du Colysée. Sa démarche était grave, et tout en lui annonçait qu'il avait conçu une grande entreprise, et qu'il sentait au fond de son âme la certitude de n'en revenir jamais.

Le guerrier scandinave venait d'expirer lorsque Télémaque arriva au cirque. En entendant les cris féroces qui accueillirent cet

événement, le saint homme tressaillit, et pour un instant son cœur recula devant son dessein héroïque ; mais un regard jeté sur le noble jeune homme étendu sur l'arène, en éveillant sa sympathie, ranima son courage. D'autres combattants étaient déjà aux prises ; le peuple applaudissait au choc terrible de leur première rencontre... Il n'y avait pas un moment à perdre. Avec un calme plein de majesté, Télémaque descendit au milieu de l'arène. Fort du sacrifice qu'il avait fait de sa vie, il voulut rendre sa mort utile à l'humanité. Après avoir séparé les gladiateurs surpris, il s'adressa au peuple romain, et, avec une chaleur qui se change bientôt en enthousiasme, il lui reproche la férocité de ses amusements. Une scène étrange commença alors, scène dramatique, terrible et touchante à la fois. La fureur populaire, paralysée d'abord par la surprise, se ranima bientôt, et elle ne connut plus de bornes quand le saint anachorète, avec une intrépidité croissante, se tourna vers l'empereur pour faire un appel pathétique à ses sentiments. Les nombreux passages qui facilitaient l'entrée et la sortie du cirque hâtèrent le sort de la victime dévouée. Des milliers de spectateurs se précipitent dans les rues voisines, et rentrent au Colysée, chargés de tout ce qui pouvait seconder leur rage. A leurs cris furieux, à leurs gestes menaçants, l'illustre Télémaque comprit qu'il allait subir le traitement qu'il avait prévu. Entièrement résigné, il ordonna aux gladiateurs de sortir de l'arène, et tomba à genoux. Il n'implora point la clémence des hommes, mais il pria pour remettre entre les mains de son Créateur son âme immortelle. Abandonnant son corps aux bourreaux, il baissa la tête, et bientôt les barbares l'assaillirent d'une grêle de pierres.

Mais l'instant de la mort de ce noble martyr de l'humanité fut celui d'une révolution dont les mouvements populaires offrent quelques exemples ; la rage sanguinaire qui avait animé la multitude se changea en honte et en remords. De grands honneurs funèbres furent rendus à la sainte victime par ses meurtriers eux-mêmes, et nulle résistance n'accueillit le décret par lequel Honorius abolit les combats de gladiateurs. Ce décret, rendu immédiatement après cet événement, était une éloquente oraison funèbre prononcée sur la tombe qui venait de s'ouvrir. Le Colysée, tant qu'il existera une seule de ses pierres, rappellera le dévouement et la mort sublime du héros chrétien. (Carle Ledhuy.)

Les Frères de la Charité.

Certaines feuilles impies étaient pleines de déclamations et de plaisanteries contre les *Frères de la Charité* qui venaient de s'établir en 1819. Un journal religieux leur répondait de la sorte :

« On dit : Qu'avons-nous besoin de moines et de Frères ? Nos hôpitaux ne sont-ils pas parfaitement administrés ? tous les malades ne sont-ils pas secourus ? la science et a philanthropie ne suffisent-elles pas pour soulager l'humanité souffrante ? faut-il donc absolument, pour soigner le pauvre, porter un froc ou un capuchon ? Ces ingénieuses plaisanteries ont été tournées et retournées sous mille formes, et toujours de manière à nous présenter les Frères de la Charité comme des hommes aussi inutiles que ridicules, et qui ne pouvaient convenir à un siècle de lumières. Nous ne chercherons point à montrer combien les soins désintéressés de la charité chrétienne l'emportent sur ceux de mercenaires et d'indifférents qui ne calculent que leur intérêt ; nous nous contenterons de citer un fait récent. Les journaux ont parlé dernièrement de la triste fin de M. le contre-amiral Duplessis-Parscaud, mort à la suite de violents accès d'hydrophobie. Cet infortuné a été assisté, dans ses derniers moments, par M. le curé de l'Assomption, qui lui a porté des paroles de consolation et tous les secours de la religion. Mais on ne pouvait trouver d'hommes pour le garder ; chacun reculait devant l'idée de rester auprès d'un malade dans une telle situation, et nulle offre n'avait pu tenter les plus avides ; dans cette circonstance, et lorsqu'il était instant de secourir et de garder le malheureux hydrophobe, on songea aux Frères de la Charité, qui acceptèrent sans hésiter cette effrayante commission. Deux Frères vinrent auprès du malade, et ne le quittèrent pas dans les moments les plus périlleux. Nous souhaitons de tout notre cœur que ceux qui se moquent d'eux n'aient jamais besoin de pareils services. Ils peuvent voir du moins par là que des Frères de la Charité peuvent être bons à quelque chose.

L'Université de Cambridge et les monastères.

Le 4 avril 1842, l'*Ami de la Religion* disait : « La conférence d'histoire de l'Université de Cambridge a délibéré, le 12 mars, sur la question de la suppression des monastères en Angleterre. Après trois jours de discussion, la conférence *exclusivement composée d'anglicans et de gradués de l'Université* qui se destinent au ministère de l'Eglise anglicane, a pris, à la majorité de 88 voix contre 60, un arrêté conçu en ces termes :

« La suppression des monastères par Henri VIII, a été un cruel malheur pour le pays, et les circonstances actuelles exigent impérieusement le rétablissement d'institutions analogues parmi nous. »

Les Trappistes à Staouëli.

La Voix de la Vérité (décembre 1846) publiait les détails suivants sur l'établissement des Trappistes de Staouëli, en Algérie :

« Fondée avec une concession de terres incultes et une subvention de 62,000 f., c'est-à-dire une somme ne représentant guère plus de 3,000 fr. de rentes, les Trappistes d'Alger ont créé un revenu qui peut être évalué maintenant à 25,000 fr. Et cependant ils ont une vaste hôtellerie gratuite pour les voyageurs, reçoivent dix visiteurs par jour. Tous les colons sans ouvrage, les convalescents des hôpitaux, les indigents sont sûrs de trouver là du travail, un abri et

du pain : personne n'a jamais été refusé. Les Trappistes ont donné à leur fonds une augmentation de valeur de 400,000 fr. Ils vendent un excédant de bétail qui est vivement recherché, et la viande de Staouëli est partout reconnue pour la meilleure.

« Ils ont planté 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et un essai de vigne d'un hectare. Ils ont en outre cultivé et ensemencé 300 hectares, dont 180 défrichés et convertis en prairies, 45 en céréales, 11 de broussailles aménagées en bois taillis, et enfin 10 de guérets, jachères et terres préparées. Ils élèvent 1,097 animaux, dont 50 bœufs, taureaux et vaches d'Afrique ou d'Europe, 600 béliers, brebis et agneaux, 9 chevaux, 78 porcs et 150 volailles. Ils nourissent journellement 100 individus, dont 60 religieux, 30 ouvriers civils et 10 visiteurs.

« Ils ont élevé un monastère construit sur quatre faces, une grande et très-belle chapelle, une ferme, des moulins, divers ateliers de forge, serrurerie, charronnage, menuiserie, tourneur, boulangerie, magasins, buanderie, formant ensemble une construction de 48 mètres de long, fours à chaux, enfin, sur la grande route, une vaste hôtellerie pour les voyageurs ; la valeur de toutes ces constructions s'élève à plus de 500,000 francs. »

Les Frères de l'instruction chrétienne aux Antilles.

Il est en France des esprits forts qui vous demandent avec dédain à quoi bon les Frères ignorantins. Qu'ils lisent ce passage de la *Concorde* de Vannes (nov. 1848) :

« Les Frères de l'instruction chrétienne viennent d'envoyer dix-sept nouveaux instituteurs dans les colonies françaises. On sait que depuis plusieurs années ces pieux frères travaillent avec un zèle digne de tout éloge à l'instruction des classes noires dans nos colonies. Or les derniers événements ont montré combien est précieuse leur action sur l'esprit de leurs élèves. Au moment où, par l'abolition brusque de l'esclavage, tout était bouleversé aux Antilles, les noirs accouraient à la maison des Frères pour la protéger et la garder ; ils se pressaient autour de leurs instituteurs et ne savaient comment reconnaître les soins qu'ils en avaient reçus.

« Depuis l'abolition de l'esclavage, leurs classes sont tellement accrues par l'affluence des adultes et des enfants que les Frères se sont vus forcés de les faire en plein air. D'autre part, épuisés de fatigues et ne suffisant plus à une tâche si lourde par son accroissement rapide, il est devenu nécessaire de leur envoyer des auxiliaires. C'est pour répondre à ce besoin que de nouveaux Frères viennent de quitter Ploërmel, pour aller les uns aux Antilles, les autres au Sénégal, d'autres dans nos colonies.

« Ces départs, cependant, n'ont pas empêché de fonder en Bretagne plusieurs établissements nouveaux au commencement de cette année scolaire. »

Le Trappiste de Briquebec.

« Bien loin que l'intelligence, dit un touriste aussi pieux que savant appréciateur, soit énervée par les abnégations et les austérités de la vie monastique, elle acquiert plus de nerf et de ressort sous l'empire de cette discipline qui extirpe toute pensée parasite et prohibe toute oiseuse rêverie. La Trappe de Briquebec présente, dans la personne d'un simple frère, un remarquable exemple de cette vérité. (Briquebec est un bourg du département de la Manche.)

« Un jeune paysan en sabots et parlant le plus grossier patois de Basse Normandie, se présente un jour à la porte du monastère. Il dit naïvement au père abbé qu'il a envie de se donner au bon Dieu et qu'il demande à être admis parmi ses serviteurs. Invité à exhiber ses papiers, il sait à peine ce qu'on veut de lui, et se contente de répondre qu'il est de telle paroisse, et qu'avant de partir il a obtenu l'agrément de ses parents. Le père abbé écrit au curé, et comme les renseignements sont très-favorables, il garde le nouveau venu, lui confiant l'emploi de vacher, le seul qu'il croie en rapport avec sa capacité. Tout en remplissant exactement son humble ministère, frère François taillait des morceaux de bois, disposait des ficelles et des clous, et imaginait mille inventions destinées à faciliter les menus détails de l'exploitation agricole. Le père abbé est frappé de ce goût et de cette aptitude pour la mécanique. Il fait passer frère François de l'étable à l'atelier de charronnage, puis au moulin, dont les rouages détraqués demandaient des réparations incessantes. A cette époque la Trappe était visitée quelquefois par un ingénieur du port de Cherbourg, M. R..., capitaine aux constructions navales, qui a quitté maintenant les promesses d'un brillant avenir pour les sacrifices de la vie sacerdotale. Il eut occasion de voir des pièces exécutées par frère François avec une précision qu'auraient enviée les plus habiles ouvriers de la fonderie royale. D'après son conseil, on apprit à lire à l'humble frère ; puis lui-même lui prêta un Traité de mécanique qui fut deviné plutôt qu'étudié. Il y avait six mois à peine que frère François s'initiait à ces notions théoriques dans les courts instants dérobés à ses occupations de meunier et à ses exercices monastiques ; il demanda un entretien au père abbé.

« « Mon révérend père, notre moulin est un paresseux, mal bâti, qui fait petite et mauvaise besogne. Ce sont des réparations à n'en plus finir, et le jeu ne vaut pas la chandelle. M'est avis qu'il y aurait honneur et profit pour le couvent à construire un moulin neuf, qui rende de plus belle farine, plus vite et à meilleur compte, un de ces beaux et actifs moulins qu'on appelle, dans les pays d'en haut, moulins anglais. J'en ai entendu parler une fois, je tiens l'idée, et si vous me l'ordonnez, j'espère que, le bon Dieu aidant, j'attraperai la chose. »

« Sans comprendre parfaitement les plans

qui lui sont soumis, le père abbé se décide à envoyer frère François à Guernesey, où il achève d'élucider son projet en voyant fonctionner un de ces fameux moulins anglais qui lui *trottaient par la tête*. Bref, à l'heure qu'il est, le bienheureux moulin, construit pièce à pièce par notre ingénieur en froc de bure et par les apprentis qu'il a formés, reçoit le froment de dix lieues à la ronde. C'est l'orgueil du couvent; c'est le père nourricier de la communauté.

« Maintenant, frère François avise à doubler la ressource. Quand viennent les sécheresses de l'été, le filet d'eau amaigri ne suffit plus aux commandes qui se pressent. Le renfort d'un moulin à vent devient donc nécessaire. Mais cette fois ce ne sera ni une contrefaçon de l'Angleterre, ni une reproduction des vieux errements indigènes : ce sera une œuvre originale, utilisant les brises les plus légères et disposée de telle sorte que les ailes se placeront d'elles-mêmes, sans le concours du meunier, dans le plan le plus propice à l'action du capricieux moteur. J'ai vu frère François et ses compagnons élaborer les immenses préparatifs de ce travail dans un atelier qui est lui-même un véritable tour de force; car, pour parvenir à façonner toutes les pièces d'un outillage perfectionné, les moines-ouvriers n'ont eu primitivement entre les mains que de grossiers instruments de charron.

« Le père abbé voulut bien me féliciter de ce que je m'étais abstenu d'adresser des compliments à frère François. « Je serais désolé, me disait-il, que des semences de vanité fussent déposées dans ce cœur pieux et fervent ; désolé pour le salut d'une âme qui m'est confiée, désolé pour nous-mêmes, car Dieu reprendrait immédiatement à l'orgueilleux le talent qu'il a prêté à son humble serviteur. » Quel mâle bon sens dans cette foi naïve! »

Un critique de la vie monastique.

De nos jours une conversation très-animée avait lieu dans un salon de Paris; il s'agissait d'un jeune homme de la haute société qui, après avoir quitté les plaisirs de la vie la plus aventureuse, avait embrassé les saintes rigueurs des Trappistes, et qui, dans cette nouvelle vie, par l'humilité et la pratique de toutes les vertus, était devenu pour tous un objet d'admiration, de respect et d'édification profonde.

Quelques personnes taxaient de folie cette pieuse et sainte expiation des torts d'une vie désordonnée. Un prêtre répondit à ceux qui blâmaient si fort cette sage détermination : « Autrefois aussi on réparait les égarements et les scandales de sa jeunesse, en donnant son cœur à Dieu, la sueur de son front à la terre, l'exemple du travail et de la patience au monde, des champs nouveaux à son pays, l'aumône aux pauvres ! Aimez-vous mieux ce qui se passe aujourd'hui ? Voyez ce jeune homme qui a usé dans la débauche les prémices de sa vie et l'héritage de ses aïeux, et qui, à la place du bonheur qu'il cherchait, n'a trouvé que le remords et le désespoir. Au lieu de se retirer dans la solitude des paisibles campagnes, il court à la grande ville; il ne prend ni la bêche, ni le rateau, mais de l'encre et du papier; il ne se cache pas dans la cellule d'un monastère, mais dans une mansarde. De là, comme Achille boudeur, il jette un regard dédaigneux sur le peuple et sur l'armée, il cite à sa barre la société entière, il l'accuse de ses fautes et de ses malheurs, il la juge, il la condamne à mort; il proclame une ère nouvelle de communauté de biens, parce qu'il a perdu les siens, de communauté de femmes, parce qu'il est repoussé de toutes celles qui sont chastes et pures; d'égalité et de fraternité, parce que tout ce qui se respecte s'éloigne de lui. Il crée un monde idéal qu'il sème de perles, qu'il illumine de tout l'éclat de l'or et des pierreries, qu'il embaume de tous les parfums, où l'homme est destiné à se promener de volupté en volupté, comme un sultan blasé, à travers des salles de festin et des harems fantastiques. Il jette ses visions en pâture à tous les ambitieux déçus, à tous les corrompus, à tous les mécontents; il leur inspire la haine de toute supériorité, le dégoût du présent et du passé, la fureur des jouissances. Un jour, la foule descend dans la rue : l'utopie devient de l'anarchie, le rêve s'achève dans les ruines, le roman finit dans le sang. Dites-moi laquelle vaut mieux de ces folies. »

Le moqueur resta court; que pouvait-il répondre de sensé ?

Le prêtre ajouta : « Mais avant de ridiculiser le moine, de taxer d'inutile son existence, examinez ce qu'est un cénobite; si vous l'ignorez, laissez-moi vous le dire. Avant tout les moines prient : la prière est l'élément du moine, parce que sa vocation le place entre le ciel et la terre; mais ils quittent la prière pour aller donner l'hospitalité au voyageur, pour partager leur pain avec le pauvre. Ils sont les amis de Dieu, et c'est pour cela qu'ils sont les amis des hommes, partout et dans toutes leurs œuvres; c'est pour cela qu'ils défrichent les forêts, qu'ils fertilisent les terres désertes et abandonnées, qu'ils forment ces établissements agricoles qui ont devancé de quelques mille années nos instituts agronomiques et qui pouvaient bien valoir mieux que nos fermes modèles. Ils encouragent et anoblissent par leur exemple, eux, sortis souvent des rangs les plus élevés de la société, les travaux des champs, qu'aujourd'hui le fils du paysan, formé par l'instituteur communal, abandonne et dédaigne, pour aller s'étioler dans une fabrique ou se traîner parmi les solliciteurs.... »

L'interlocuteur répondit encore moins : il ne comprenait pas. (*Hist. des abbayes.*)

Deux Frères de l'Ecole chrétienne.

Il s'est passé sur la place des Capucins, à Bordeaux, une scène qui a fort ému ceux qui en ont été les témoins. Deux hommes, à la suite d'une vive altercation, en étaient

venus aux voies de fait, sans que les spectateurs, qui faisaient cercle autour d'eux, songeassent ou osassent les séparer, lorsque deux Frères des Ecoles chrétiennes, étant venus à passer, se sont interposés entre les deux combattants. Leur langage conciliant, auquel leur habit donnait une vénérable autorité, a produit un tel effet sur ces deux hommes, qu'ils se sont aussitôt calmés et séparés dans les termes d'une véritable réconciliation. (*La Voix de la Vérité*, 18 nov. 1846.)

MORALE HUMAINE. — Ce chapitre a pour but de montrer le vague, les contradictions, les erreurs, les faussetés de cette prétendue morale que certains hommes veulent établir en dehors de la religion catholique. — 1° La raison en effet ne saurait être la règle de la morale; quelle est la morale du païen, du sauvage ? « Le moraliste, dit M. Affre, de sainte mémoire, qui médite sur la règle des mœurs, et ne remonte pas à une justice infinie, à des principes éternels fondés sur cette justice, élève un édifice qui croule infailliblement par sa base. » — 2° Elle n'est pas plus basée sur le sentiment moral, car il est à peu près nul sans éducation, et il est si peu développé dans la plupart des hommes ! — 3° Les lois, la crainte des supplices, l'espoir des récompenses que la société peut établir ne constituent pas non plus la vraie morale. La loi en effet peut-elle atteindre tous les crimes, récompenser toutes les vertus ? — 4° La crainte du blâme, le désir de l'estime de nos semblables, ne sont pas moins impuissants à nous détourner du mal : témoin Aristide frappé d'ostracisme, l'esclavage, le duel, le suicide, etc. A quoi a servi la morale des encyclopédistes ? Les révolutions le disent assez haut.

La lecture attentive des divers fragments qui suivent, surtout si l'on y joint celle des folles doctrines écloses en Europe depuis quelques années au sein des écoles socialistes, démontrera surabondamment que dans Jésus-Christ seul se trouvent *la voie, la vérité, la vie.*

Cicéron.

Voici ce que disait Cicéron des philosophes de son temps : « Où est le philosophe dont la vie soit réglée comme elle devrait l'être ? où est le philosophe qui n'emploie plutôt sa science en vaine ostentation qu'à se corriger lui-même ? y en a-t-il quelqu'un qui prenne pour lui les préceptes qu'il donne aux autres ? Les uns sont si légers et si vains, qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils n'eussent rien appris..... Il y en a qui sont uniquement dominés par l'orgueil de l'ambition : plusieurs sont de vils esclaves de la volupté : tous démentent honteusement leur profession par leur conduite. » (*Tuscul. quæst.* lib. II.)

Epictète.

Epictète a dit à peu près la même chose en parlant de la même espèce de philosophes : « Nous écrivons de belles maximes, mais en sommes-nous bien pénétrés ? et les mettons-nous en pratique.... ? quelle est ta vie ? Après avoir bien dormi, tu te lèves quand il te plaît, tu bâilles, tu t'amuses, tu te laves le visage; après cela, ou tu prends quelque méchant livre pour tuer le temps, ou tu écris quelque bagatelle pour te faire admirer. Tu sors ensuite et tu vas faire des visites, te promener et te divertir, Dieu sait comment.... Tu vas te coucher. Je ne révélerai point les mystères de ces ténèbres; il n'est que trop aisé de les deviner. Avec les mœurs d'un épicurien et d'un débauché, tu parles comme Zénon et comme Socrate : mon ami, change de mœurs ou change de langage. Celui qui usurpe faussement le titre de citoyen romain est sévèrement puni; et ceux qui usurpent le grand titre de philosophe le feront impunément ? » (*Comte de Valmont.*)

Sentiment d'un grand pape sur nos philosophes.

Nos philosophes ne louent ordinairement que ceux qui favorisent et adoptent leurs opinions. Si donc, à l'exemple de Voltaire, leur oracle et leur chef, plusieurs d'entre eux ont donné les plus grands éloges à Benoît XIV, ce n'est sans doute que pour donner à entendre qu'il n'était pas aussi ennemi de la moderne philosophie qu'on pourrait le croire; et que la sage tolérance dont ils affectent de lui faire honneur allait peut-être jusqu'à approuver leurs principes. Mais, pour connaître ce que ce grand pape pensait de nos philosophes et de leurs écrits, il suffira de lire la lettre qu'il écrivait, sur ce sujet, au cardinal de Tencin. Voici comment il s'expliquait :

« Je gémis de ce que la France se remplit de beaux esprits qui affectent l'incrédulité, tandis que ses plus grands génies furent autrefois soumis à la religion. Je gémis de ce qu'on prend la honte même pour la gloire, des railleries pour des arguments; de ce qu'on regarde enfin ce siècle comme éclairé, parce qu'il est plus audacieux. En donnant à la terre ce qu'on ôte au ciel, à la nature ce qu'on soustrait à Dieu, on forme un chaos qu'il est impossible de débrouiller. L'homme n'est plus lui-même si on l'isole d'un créateur; et le terme de son existence doit faire le supplice de sa vie.

« Vos auteurs ont vu qu'ils ne pouvaient prétendre à des réputations aussi brillantes que les anciens, et ils ont dit dans leur cœur : Ouvrons-nous un chemin à travers les paradoxes, et nous étonnerons par la singularité. La nation aimable, mais légère, les a crus sur parole, d'autant mieux qu'on se plaît à ne plus rien approfondir, et l'on a crié de toutes parts : Voilà nos oracles et nos dieux; ils permettent tout, excepté l'assassinat et le vol : rien de plus commode; il faut les écouter. Quand les passions portent la bannière, on est sûr de voir une nombreuse procession. »

Il semble que Benoît XIV avait prévu les maux affreux dont la philosophie moderne

nous a rendus les victimes ou les témoins. Nous avons vu *le chaos* dont il parle dans les désordres de l'anarchie; nous avons vu les *passions* déchaînées par l'irréligion, et *portant*, pour ainsi dire, *la bannière* dans les fêtes patriotiques, entraîner presque tout à leur suite, ainsi qu'il l'avait annoncé. Nous avons vu de plus *le vol* et *l'assassinat*, que nos philosophes n'oseraient permettre dans leurs écrits, autorisés par les lois de leurs sectateurs; et c'est ce que le pontife n'avait pu prédire, parce qu'il faut voir des excès aussi révoltants pour pouvoir les juger possibles. (*Anecdotes chrét.*)

La religion est le meilleur garant de la probité.

Nos philosophes prétendent qu'on peut être honnête homme sans religion; je veux bien le croire sur leur parole, quoique l'expérience ne cesse de les démentir. J'avoue cependant que je ne me fierais guère à la probité d'un athée, d'un incrédule; et je serais assez de l'avis d'un homme d'esprit, qui disait qu'après Dieu, il n'y a rien de plus à craindre que celui qui ne craint pas Dieu. La seule probité sur laquelle on puisse compter, c'est celle qui est fondée sur les principes du christianisme, parce que, d'après ces principes, on ne saurait manquer à ses semblables sans désobéir à Dieu, qui nous ordonne de leur rendre ce qui leur est dû. Aussi le vrai chrétien est toujours fidèle à remplir ses obligations; et, n'eût-on aucun titre pour l'y contraindre, sa conscience suffirait pour l'y engager. C'est ce que prouve le trait que nous allons citer, et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Un paysan de la haute Provence devait huit francs de rente annuelle à un habitant d'un pays éloigné. Il s'était écoulé plus de trente ans, et le débiteur n'avait plus entendu parler du créancier, lorsque, dans un voyage du côté de Digne, le fils du créancier, possesseur de l'obligation du paysan, se fait indiquer sa demeure. Il hésite toutefois si, pour cet argent qu'il croit perdu sans retour, il se détournera de son chemin : il y avait d'ailleurs prescription dans la dette. Il faisait ces réflexions en arrivant à la chaumière du bon homme. Il entre. L'air était froid; c'était au commencement des soirées d'hiver. Il voit, non sans émotion, un vieillard octogénaire, assis au milieu du foyer, entouré d'une nombreuse famille d'enfants et de petits-enfants, qu'il instruisait des premiers principes de la religion, et qui paraissaient l'écouter avec un respect plein de tendresse. L'étranger se nomme. Le vieillard, transporté de joie, l'embrasse les larmes aux yeux. « Ah ! monsieur, lui dit-il, vous êtes le fils d'un brave homme; je mourrai content de vous avoir vu et de m'être acquitté; mais vous partagerez notre repas frugal. » Il n'y eut pas moyen de s'en dispenser. Ce repas, composé de laitage et des fruits de la saison, fut véritablement patriarcal, et toute la famille en partagea l'allégresse. Mais quelle fut la surprise du créancier, lorsqu'à la dernière santé qu'il porte à son hôte, celui-ci se lève, va détacher de l'intérieur de la cheminée un vieux sac de cuir, suspendu à une corne de bœuf, et revient lui demander combien il y a de temps qu'il est son débiteur. « Je l'ignore, lui dit le créancier; et moi aussi, répliqua le vieillard. Je crois néanmoins qu'il y a près de quarante ans; mais comme le jour anniversaire de la créance, j'en ai versé régulièrement les intérêts au denier quatre dans ce sac de cuir, comptez, monsieur, combien de fois huit, vous saurez le nombre des années. » Il se trouva, en effet, dans le sac trois cent vingt livres.

« Le meilleur garant que l'on puisse avoir de la probité des hommes, dit Montesquieu, c'est la religion. » Rien ne prouve mieux la vérité de cette maxime, que le fait que nous venons de rapporter. (*Anecdotes chrét.*)

L'abbé Galiani.

Ce philosophe, qui n'avait d'abbé que le nom, fut, comme on sait, un des plus chauds amis de la secte voltairienne. A ce titre, il devait faire de la morale. Eh bien ! voici comment il répondait à quelques-uns qu'avait surpris son écrit sur la tolérance (*Lettre du 15 juin 1771*) : « Le sermon sur la tolérance est un sermon fait aux sots, ou aux gens dupes, ou à des gens qui n'ont aucun intérêt dans la chose. N'est-il pas convenu que c'est généralement pour les sots que nous écrivons ? *Tous les grands hommes ont été intolérants, et il faut l'être. Si on rencontre sur son chemin un prince sot, il faut lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piége et que le parti écrasé ait le temps de se relever par la tolérance.* »

Sa conscience était à la hauteur de ses infâmes paroles. Ainsi, ayant plusieurs bénéfices, il trouvait fort commode d'être nourri aux dépens d'une religion dont il se moquait.

Enfin, pour savoir ce que valaient ses prétendues convictions, il suffit de lire ce que son éditeur raconte de ses derniers moments. « Dans le mois d'août 1787, ses jambes commencèrent à enfler, ce qui fit craindre une hydropisie. Le 8 octobre suivant, comme le mal augmentait tous les jours, il fit appeler un médecin et se mit au lit. Il ne tarda pas à se convaincre qu'il ne pouvait échapper à cette maladie. Son premier soin fut de confier le salut de son âme au curé de sa paroisse, et de recevoir le sacrement de l'eucharistie. Le jour qu'on devait lui administrer le saint viatique, quoiqu'il fût extrêmement faible, il recueillit le peu de forces qui lui restait; il se fit conduire à la galerie de son hôtel, se plaça sur un sopha, et, avant de recevoir ce sacrement, il prononça, au milieu d'un grand nombre d'assistants, une pieuse allocution, qu'il finit par ces mots : *J'espère que le Seigneur m'accordera le pardon de tous mes péchés.* Et après avoir fait publiquement une confession générale de ces mêmes péchés, il déclara hautement qu'il mourait avec tous

les sentiments d'un chrétien catholique, et en effet il en donna la preuve jusqu'à son dernier soupir. » (*Vie de Galiani.*)

Voltaire *et sa morale.*

Voltaire, sans doute, est singulièrement discrédité dans l'opinion publique. Toutefois il est bon de montrer encore à ceux qui se piquent d'être *voltairiens* ce que valait cette philosophie fameuse. Le mensonge était, sur ses lèvres et sous sa plume, une doctrine, je ne dis pas assez, une habitude pratique et de chaque jour; il a poussé cette habitude jusqu'à l'hypocrisie la plus dégoûtante, la plus sacrilége; je ne dis pas assez, jusqu'à la bassesse d'âme, jusqu'à l'oubli de la probité la plus vulgaire, enfin jusqu'à l'immoralité la plus vile; que pourra-t-on demander de plus? Nous citerons donc: qu'on lise, qu'on vérifie et qu'on juge!

J'ouvre au hasard sa correspondance. Il écrivait en 1776, à une dame de ses amies: « Qu'il abandonnait aux Bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien; que, pour lui, il lui suffisait d'intéresser et de charmer son lecteur; que, d'ailleurs, de l'avis de son docteur, il fallait une transpiration à son esprit comme à son corps, et qu'aussitôt qu'il l'avait provoquée par le café, il s'empressait d'en faire part à ses amis les Français, *auxquels il fallait plus d'historiettes que d'histoires, pour les servir dans leur genre....* »

Il disait encore à l'abbé Guénée, lorsqu'il ne trouvait rien à répondre à ses observations: « L'abbé, il m'importe beaucoup d'être lu et très-peu d'être cru... »

On lit dans son *Histoire générale* que, « les croisés Français ayant pris Constantinople, portèrent partout le ravage, pillèrent le temple de Sainte-Sophie, et dansèrent ensuite dans le sanctuaire de ce même temple avec des prostituées. » L'abbé Velly lui écrivit pour savoir en quel endroit il avait déterré cette anecdote curieuse. « Qu'importe, lui répondit-il, que l'anecdote soit vraie ou fausse? Quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux à ne dire que la vérité? » Et voilà comment il écrivait l'histoire!

Mais voici un autre système: « Apparemment, écrivait-il à Damilaville, le 8 octobre 1764, apparemment que Thiriot sert la messe de son archevêque; pour moi, qui ne la sers ni ne l'entends, je suis toujours fidèle aux philosophes... Je voudrais que chacun *de nos frères* lançât les flèches de son carquois contre *le monstre* (la religion!), *sans qu'on sût de quelles mains les coups partent.* » Il avait écrit déjà, le 28 septembre 1763: « J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélés: vous enfouissez vos talents: vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main. *Lancez la flèche sans montrer la main; faites-moi quelque jour ce plaisir. Consolez ma vieillesse.* »

La morale des philosophes est cette lettre de lui. Il écrivait à Thiriot, 21 octobre 1736. « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal: c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. — Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez, je vous le rendrai dans l'occasion. »

Une réponse de Voltaire.

« Bien des gens, dit Voltaire, demandent si le théisme, considéré à part et sans aucune cérémonie religieuse, est en effet une religion. La réponse est aisée. Celui qui ne reconnaît qu'un Dieu créateur, celui qui ne reconnaît en Dieu qu'un être infiniment puissant, et qui ne voit dans ses créatures que des machines admirables, n'est pas plus religieux envers lui qu'un Européen qui admirerait le roi de la Chine n'est pour cela sujet de ce prince. » (*Comte de Valmont.*)

Paroles de J.-J. Rousseau.

Après avoir invité les académies à se regarder comme chargées non-seulement du dépôt des connaissances humaines, mais encore du dépôt sacré des mœurs; à exiger en conséquence des membres qu'elles reçoivent des ouvrages et des mœurs irréprochables; à faire choix, pour le prix dont elles honorent le mérite littéraire, des sujets les plus capables de ranimer l'amour de la vertu dans le cœur des citoyens, et à servir ainsi de frein aux maximes licencieuses de ceux qui, parmi nous, usurpent si indignement les beaux noms de philosophes et de sages, il ajoute: « Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans qui crient chacun de son côté sur une place publique: Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point? L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices, et que le bien et le mal moral sont des chimères; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience..... Le paganisme, livré à tous les égarements de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monuments honteux que lui a préparés l'imprimerie sous le règne de l'Evangile? » (*Discours qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, en* 1750.)

Quelques pensées de Rousseau.

Pour peindre nos philosophes avec un peu plus de vérité, on ne peut mieux faire que d'emprunter la plume de Rousseau, qui les a si bien connus, et que, grâce à la petite envie philosophique et littéraire, ils ont si vivement persécuté. « Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions: je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques même dans

leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres; et ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne; ils ne s'accordent que pour disputer: les écouter n'était pas le moyen de sortir de mon incertitude. Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentiments, et que l'orgueil est la seconde. » Hélas! que ne concevait-il, par une juste conséquence, la nécessité d'une révélation?

« Fuyez, dit-il ailleurs, ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines, et dont le septicisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes: je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. »

C'est donc bien sagement qu'un homme de beaucoup d'esprit s'écriait, dans la juste indignation dont il était rempli: *Initium sapientiæ, timor philosophorum.*

Croire d'une manière et agir d'une autre.

« Il y a des gens qui se bornent à une religion extérieure et maniérée, qui, sans toucher le cœur, rassure la conscience; à de simples formules: ils croient exactement un Dieu à certaines heures pour n'y plus penser le reste du temps. Scrupuleusement attachés au culte public, ils n'en savent rien tirer pour la pratique de la vie. Ne pouvant accorder l'esprit du monde avec l'Evangile, ni la foi avec les œuvres, ils prennent un milieu qui contente leur vaine sagesse: ils ont des maximes pour croire, et d'autres pour agir; ils oublient dans un lieu ce qu'ils avaient pensé dans l'autre; ils sont dévots à l'église, et philosophes au logis. Alors ils ne sont rien nulle part; leurs prières ne sont que des mots, leurs raisonnements des sophismes; et ils suivent pour toute lumière la fausse lueur des feux errants qui les guide pour les perdre. » (Rousseau.)

Mme de Montespan.

Il ne se rencontre malheureusement que trop de ces sortes de personnes qui veulent allier ce qu'il y a de plus incompatible; Dieu et Bélial, comme parle l'Ecriture; la lumière et les ténèbres, le vice et la religion. On peut en donner pour exemple ce trait de la célèbre marquise de Montespan. « Elle s'était fait une morale trop relâchée pour une chrétienne, trop sévère pour la maîtresse d'un roi. Ses belles mains ne dédaignaient pas de travailler pour les pauvres. Elle croyait que les aumônes, l'assiduité au service divin, quelques pratiques extérieures, rachetaient auprès de Dieu le déréglement de sa conduite. Elle approchait de la table sacrée à la faveur de quelques absolutions surprises à des prêtres mercenaires ou ignorants. Un jour elle essaya d'en obtenir une d'un curé de village dont on lui avait vanté la facilité. Mais cette homme de Dieu lui dit: « Quoi! vous êtes cette madame de Montespan qui scandalise toute la France? Allez, madame, renoncez à vos coupables habitudes, et vous viendrez ensuite à ce tribunal redoutable. » Elle sortit furieuse, alla se plaindre au roi, et lui demanda justice de la généreuse fermeté du confesseur comme d'un outrage: mais le monarque ne crut pas que son autorité s'étendît jusqu'à juger dans les sacrements ce qui se passe entre l'homme et Dieu. » (*Dictionnaire d'Education.*)

Ce que peut la raison.

Lactance a dit: « Les philosophes peuvent proposer de belles lois aux peuples, mais ces préceptes n'ont point de force, parce qu'ils sont humains, et qu'ils manquent d'une autorité supérieure, qui est celle de Dieu. Personne ne croit, parce que celui qui écoute s'estime autant que celui qui commande. » (*De falsa sap.*, lib. III, n. 27.)

« La société, dit un sage génevois, ne perdrait-elle pas infiniment à ce que la morale elle-même ne fût plus recommandée que sur la foi des philosophes, tandis qu'elle peut être revêtue d'une sanction divine?

« On la ferait donc aussi prêcher par des *philosophes*. Mais, si je ne me trompe, la différence se réduirait sur ce point à employer des hommes sous un autre dénomination et un autre habit. Est-ce donc que la même morale appelée *morale d'Helvétius*, plutôt que *morale judaïque* ou *chrétienne*, et prêchée par des hommes en habit de couleur plutôt qu'en habit noir ou en surplis, sera moins sujette à être expliquée par des ignorants, fera moins de pédants, sera moins exposée à être pervertie, pourra moins servir de masque aux vicieux? Est-ce que, parce qu'elle n'aura point d'autorité par elle-même, elle entraînera plus sûrement les hommes? Est-ce parce qu'un philosophe prêchera dans une congrégation le *livre de l'Esprit*, que dans une autre on expliquera le *Système de la nature*; ailleurs celui d'Hobbes, et, dans les congrégations les plus favorisées, ceux de *Socrate* et de *Platon*; est-

ce pour cela, dis-je, que les hommes pourront mieux compter les uns sur les autres? Eh, bon Dieu, que deviendrait une société pareille?

« Et que serait-ce encore que la vertu? comment conviendrait-on du sens de ce mot.....? Etablirait-on une autorité *philosophique*, comme il y a une autorité *ecclésiastique*, afin de fixer au moins la morale de l'état? Hélas! quand aurions-nous un code.....?

« Et que ferons-nous encore des ignorants, c'est-à-dire d'une si grande partie du peuple qui n'a ni le loisir, ni les connaissances préliminaires qui permettent d'étudier? ce peuple qui *sent* que Dieu a dû dicter aux hommes les lois de la justice et de la *bénéficence*, recevra-t-il ainsi d'une manière implicite les spéculations du *philosophe* subalterne qui balbutiera dans sa paroisse?

« Il est aisé de blâmer; et le blâme, presque toujours fort hardi, séduit par son assurance. Voilà toute la force qu'ont eue contre la religion les attaques de tout genre qu'on a portées contre elle et contre les ecclésiastiques. Ceux qui les ont faites, et ceux qui les ont encouragées en les écoutant, n'ont pas considéré qu'il fallait nécessairement des institutions publiques pour rappeler aux hommes leurs devoirs : et qu'indépendamment de la faiblesse de l'autorité des hommes pour d'autres hommes, faiblesse qu'éprouvent toutes les législations *humaines;* indépendamment du bonheur individuel que la religion seule peut produire, substituer un corps de *moralistes* à un corps d'*ecclésiastiques*, n'est que changer les noms : *ajoutons*, pour opérer de bien moindres effets, ou plutôt pour opérer les effets les plus dangereux. » Voyez les *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre*, par M. Deluc, tome I, pag. 44 et suiv., et observez que l'homme droit et sensé, que le vrai savant qui parle ainsi est un homme du monde et un citoyen de Genève. (*Comte de Valmont.*)

« Si la vérité, dit saint Thomas, était abandonnée aux recherches de la raison, il en résulterait trois inconvénients. Le premier serait que la connaissance de Dieu ne pourrait être le partage que d'un petit nombre d'hommes; car trois choses, savoir, la pauvreté, la paresse, et une complexion faible, mettent la plupart hors d'état de s'appliquer utilement à des recherches relatives aux sciences.

« Le second inconvénient serait que ceux d'entre les hommes qui pourraient parvenir à la connaissance de la vérité n'y parviendraient que fort tard et après une longue suite d'années employées à l'étude.

« Le troisième enfin consiste en ce que telle est la faiblesse de l'entendement humain, qu'il y a pour l'ordinaire beaucoup d'erreurs mêlées parmi les découvertes que fait la raison. » (Lib. I, *Controv. Gentil.* cap. 4.)

« Il n'y a personne, a dit Bayle lui-même, qui, en se servant de la raison, n'ait besoin de l'assistance de Dieu; car sans cela c'est un guide qui s'égare. »

Aveu des philosophes.

« Sortez de là (de l'idée d'un Dieu, et d'un Dieu juste qui punit et qui récompense), je ne vois plus, dit Rousseau, qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes; l'intérêt particulier, qui, dans la concurrence, l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. Que tous les autres hommes fassent mon bonheur aux dépens du leur; que tout se rapporte à moi seul; que le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère, pour m'épargner un moment de douleur ou de faim : tel est le langage intérieur de tout incrédule. Oui, je le soutiendrai toute ma vie; « Quiconque a dit dans son cœur; *il n'y a point de Dieu*, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé. » Je citerai souvent par la suite l'auteur si souvent critiqué, si vanté, dont j'emprunte ce passage. Pourquoi faut-il qu'on ne puisse le lire tout entier sans danger, et que ce qu'il y a d'excellent dans ses ouvrages ne rende que plus dangereux et plus nuisible tout ce qui s'y rencontre de faux ou de vicieux!

Voltaire ne s'est pas exprimé avec moins d'énergie sur le même objet. « Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu rémunérateur et vengeur; Sylla et Marius se baignent alors avec délices dans le sang de leurs concitoyens; Auguste, Antoine et Lépide surpassent les fureurs de Sylla; Néron ordonne de sang-froid le meurtre de sa mère. Il est certain que la doctrine d'un Dieu vengeur était alors éteinte chez les Romains (ou du moins très-affaiblie, surtout parmi les grands). L'athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes : car, s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son dieu à lui-même; il s'immole tout ce qu'il désire ou tout ce qui lui fait obstacle : les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé..... Une société particulière d'athées qui ne se disputent rien, et qui perdent doucement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque temps sans trouble; mais si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres informes qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. »

« Les athées, dit le même auteur, sont, pour la plupart, des savants hardis et égarés qui raisonnent mal, et qui, ne pouvant comprendre la création, l'origine du mal, et d'autres difficultés, ont recours à l'hypothèse de l'éternité des choses et de la nécessité. » (*Ibid.*)

De Lévis.

Il est des gens qui croient la vertu possi-

ble, le vice impossible, parce qu'ils ont entassé force tirades philosophiques sur l'honneur, la magnanimité, etc. A un de ces moralistes M. de Lévis répondait : « Le monde est si faible, que les hommes honnêtes qui n'ont pas de religion me font frémir avec leur périlleuse vertu, comme les danseurs de corde avec leurs dangereux équilibres. » (De Lévis, *Supplément aux maximes et réflexions.*)

Les contradictions.

« Par les principes, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux ; et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire. » Ainsi parle Rousseau.

Ajoutons à ce témoignage celui que d'Alembert lui-même a rendu au christianisme dans une de ses lettres à l'impératrice de Russie; témoignage qu'il eût voulu, dans les derniers instants de sa vie, rendre plus solennel encore, si ces mêmes philosophes dont il s'était environné n'y eussent apporté des obstacles invincibles.

Qu'il nous soit permis de rapporter en entier une lettre qui certifie du moins le prix que d'Alembert attacha de tout temps à la religion, relativement à l'éducation de la jeunesse, cet âge de la vie d'où dépendraient pour tous les âges nos vrais principes et nos mœurs, si l'instruction y était plus approfondie, et si elle n'y était pas d'ailleurs trop souvent contrariée par les discours et par l'exemple des parents et des maîtres.

« Voici, monsieur, dans la plus parfaite exactitude, l'anecdote sur d'Alembert, que vous m'avez entendu raconter plusieurs fois, et que vous désirez avoir écrite et signée de ma main.

« J'élevais un enfant qui donnait d'assez grandes espérances, et auquel par cette raison d'Alembert prenait un intérêt particulier. Un jour je lui demandai s'il ne conviendrait pas de faire faire la première communion à cet enfant, qui avançait dans sa treizième année. *Sans doute*, me répondit-il brusquement ; et après avoir rêvé un instant, il ajouta : *Quand les jeunes gens n'ont pas de religion, ils envoient bientôt la morale à tous les diables.*

« La personne à qui vous destinez cette anecdote peut en faire usage avec toute confiance, et même me citer, si elle le juge à propos.

« J'ai l'honneur d'être, etc. Resesguille. »

« A Paris, ce 18 mai 1789.

Le fait est arrivé en 1768.

Paroles de La Harpe.

La Harpe, dans l'éloge de Catinat, a dit : « Les belles âmes trouvent la reconnaissance trop douce pour permettre qu'on les en dispense. » Et c'est cependant ce que font d'une manière plus ou moins directe la plupart de nos sages : « Un homme n'oblige, dit l'un d'entre eux, que parce qu'il sent du plaisir à obliger. Quelle bizarrerie d'imaginer que l'on doit savoir gré à un homme qui est fait et organisé pour être libéral ! c'est à peu près comme si je le remerciais quand il va au bal parce qu'il aime la danse: sa folie est de vouloir obliger ; et c'est sa volonté qui le fait agir. »

« Quelle faiblesse, s'écrie un de ces philosophes, de pleurer la mort d'un père ! Sa mort est comme celle de tout autre individu, et c'est une suite nécessaire de l'arrangement de l'univers. Un père, en donnant la vie à son fils, n'a pensé qu'à lui-même et à ses plaisirs : lui tenir compte de ce prétendu bienfait, c'est le remercier de ses soupers voluptueux et des liqueurs excellentes qu'il a bues. » Pères tendres ! qui avez désiré si ardemment de revivre dans d'autres vous-mêmes; vous voilà bien payés des soucis, des alarmes, des travaux et des veilles que vous ont coûtés vos enfants ! »

Un curé de Saint-Sulpice.

« L'ancien curé de Saint-Sulpice disait, il y a quelques années, dans une de ses assemblées de charité : « Vous savez, mesdames, que nous avons bien des pauvres sur cette paroisse. J'y entends tous les jours parler de philosophie et d'humanité : mais ce ne sont pas les philosophes qui soulagent nos pauvres ; ce sont les âmes pieuses et vraiment chrétiennes. » (*Comte de Valmont.*)

L'apologie de l'assassinat.

En 1842, une étrange polémique s'était engagée entre des journaux philosophes à propos de l'assassinat : le *Journal des Débats*, rédigé par des professeurs, disait : « ..... Tel a été l'héroïsme de Charlotte Corday. Ce n'est pas ici le lieu de l'apprécier en *casuiste* : la politique a pu le condamner *comme inutile*, mais *la morale ne peut que s'humilier*. L'assassinat de Marat prouve que la morale de l'école est impuissante à classer rigoureusement les actions humaines ; toujours elle verra *l'énergie des grandes âmes*, et l'irrésistible empire des circonstances briser le cercle de ses systèmes et *reculer en quelque sorte les bornes de la vertu. L'héroïsme* est une anomalie insaisissable au *même titre que le génie*. De même que, dans l'ordre intellectuel, il n'y a souvent qu'un pas du génie à l'extravagance, de même, dans l'ordre moral, il n'y a souvent *qu'un pas de l'héroïsme au crime*. Il y a *la morale classique, la morale des âmes et des circonstances communes*, celle pour laquelle la sagesse de l'école a fait la règle : *In medio virtus;* mais il y a la morale héroïque, la morale des âmes et des temps extraordinaires, pour qui le cœur humain a fait la devise *Virtus in extremis.*

Un journal *républicain* contestant au journal *conservateur* la légitimité du meurtre, répondait :

« On ne sait, en vérité, si l'on doit rire ou s'indigner en lisant de pareils sophismes écrits d'un aussi étrange style. Ainsi, pour les docteurs des *Débats*, il y a des morales à toutes les tailles, comme des bottes

et des habits ; des vertus appropriées à tous les tempéraments, comme les mets d'une carte de restaurateur : et c'est un journal qui se prétend l'organe des idées d'ordre et de conservation qui émet ces doctrines ! Cessez donc de vous étonner que les consciences chancellent, que les âmes hésitent, et que la probité semble une duperie. Vous avez le secret de cette corruption qui envahit nos mœurs et porte la dissolution au sein même de la société. La *morale des âmes communes*, la *morale classique*, celle que nous sommes habitués à respecter, irait mal aux géans qui gouvernent la France. Il leur faut la *morale héroïque*, et c'est pour ne l'avoir pas compris que vous vous révoltez contre leurs actes et leurs maximes. Esprits mesquins et stationnaires, ne saviez-vous pas qu'ils avaient reculé les bornes de la vertu ?

Nous ne demanderons pas, disait l'*Ami de la religion*, si la réplique du *National* aurait été aussi vigoureuse dans le cas où les *Débats*, au lieu de s'appuyer sur l'exemple de Charlotte Corday frappant Marat, aurait invoqué celui de Sand assassinant Kotzebue.

« Après tout, ce n'est pas l'assassinat que l'on met en discussion. L'assassinat, pour eux, reste au nombre des choses neutres : la question entre ces grands moralistes n'est point de savoir si l'on peut assassiner, mais qui l'on peut assassiner. Réduit à ces termes, le litige est à la solution des bandits, des athées, des âmes brutales ou folles, qui, ne croyant dans la vie qu'à leurs passions et hors de la vie qu'à leur néant, se décident, pour un peu de vin ou pour un peu de renommée, à contenter par un meurtre, c'est-à-dire par l'un des plus abominables crimes qui se puissent commettre sur la terre, des haines qu'on leur fait bien éprouver, mais que souvent elles ne comprennent pas.

« Voilà donc où en sont tous ces réformateurs, tous ces philosophes, tous ces fiers mortels, qui ont entrepris de supprimer du monde, comme de leur âme et de leurs desseins, l'idée de Dieu et de la justice de Dieu ! Dans la nuit hideuse où ils se sont plongés, voilà sur quelles bases ils instaurent des lois pour l'avenir. »

La Bruyère.

Dans les prétendus moralistes on trouve, comme dans les pages de Rousseau, le pour et le contre. L'*Union catholique* (janv. 1843) racontait ceci :

« Un avocat plaidant pour une héritière qui contestait des legs qu'elle trouvait onéreux, s'est exprimé ainsi devant le tribunal de première instance :

« On a parlé longtemps des lettres de ma cliente, de son style, des sentiments de convoitise qu'elle manifestait ; mais on oublie que cette femme a reçu une éducation fort incomplète ; elle écrit *dans le français qu'elle a appris à Argentan*, c'est tout simple. Quant à ses sentiments, je pourrais me retrancher dans cette pensée d'un moraliste, La Bruyère : « Il faut qu'un fils ait bien de la vertu pour ne pas désirer quelquefois la mort du père qui doit l'enrichir. » Pensée impie, dit l'avocat, pensée que je déteste, mais qui n'est que la peinture trop vraie de la nature humaine. »

« M. Mongis, substitut, ne pouvait admettre une pareille excuse, qui, sous la forme d'une prétendue réprobation, livrait passage à une doctrine scandaleuse ; aussi a-t-il flétri en termes énergiques l'esprit abominable de cette femme, gourmandant la mort trop lente à saisir sa proie, et en magistrat imbu des saines traditions parlementaires, il a ajouté en interpellant l'avide héritière.

« Vous avez appelé à votre aide un moraliste ; eh bien ! écoutez ce qu'il vous dit ailleurs ; ses paroles s'appliquent parfaitement à vous :

« Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la vertu : capable d'une seule volonté, qui est celle d'acquérir et de ne point perdre. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni chrétiens, ni peut-être des hommes. Ils ont de l'argent. »

Les deux fraternités.

Voici un fait de nature à bien exprimer en quoi certaine fraternité diffère de la fraternité chrétienne ; il se passait à Orchies, département du Nord, en janvier 1850. Un journal disait :

« Le jour de l'an, les Sœurs de Charité ont été insultées par un fameux démagogue d'Orchies, fraudeur de profession. Il les poursuivit en leur demandant de l'argent pour aller boire, et en criant : « Elle viendra, cette république où nous te ferons passer, » etc. De là cet individu se rendit chez l'inspecteur des douanes, où il tint les mêmes propos. M. le capitaine, qui s'y trouvait, sortit immédiatement pour le faire arrêter par la gendarmerie ; ce que voyant notre partisan de la forme de gouvernement la *mieux appropriée à la dignité humaine*, prit la fuite ; arrivé à la rue de Tournai, il voulut sauter un fossé, glissa et se blessa grièvement. Transporté à l'hospice, il y fut reçu par ces sœurs qu'il avait si grossièrement menacées, et il y fut traité par elles avec ce dévouement, cette charité, qui leur attirent les bénédictions de tous ceux qui souffrent. »

L'astronome chez les Lapons.

Un astronome, par ordre du roi son maître, se transporta vers les pays du nord, pour observer le passage de Vénus sous le disque du soleil. Etant arrivé en Laponie, il trouva que les petits hommes habitants de ce pays n'avaient pas encore quitté leurs appartements d'hiver. Ces appartements étaient des grottes profondes, creusées sous terre, et qui n'avaient d'autre ouverture que la porte par laquelle on y entrait. On entretenait dans ces cavernes un feu terrible et continuel. On y traînait des arbres entiers, tout verts et avec tout leur feuillage. On les

y brûlait, et la fumée était si épaisse, qu'en se chauffant on ne s'y voyait pas. Un soir que le temps était serein et avant que les Lapons fussent descendus dans leurs trous, l'astronome, qui ayait déjà fait ses observations, leur expliquait le cours des astres, leur nommait les étoiles et leur montrait les planètes. Les Lapons riaient de tout leur cœur en l'entendant parler, en considérant les instruments dont il se servait. Les uns prenaient un quart de nonante et n'y comprenaient rien. Les autres regardaient par un télescope et n'y voyaient rien. Les noms de Descartes, de Newton, de Copernic, les faisaient étouffer de rire. Enfin, le plus considérable de la troupe, le prenant sur un ton plus sérieux, dit à l'astronome : « En vérité, il faut que vous, votre roi et votre nation aient perdu la tête pour vous amuser à de pareilles chimères. » L'astronome qui se sentit piqué lui répondit : « Il n'est pas étonnant que vous, qui vivez dans les ténèbres, qui n'habitez que des tanières, qui ne voyez que ce qui est dans vos cavernes et ne connaissez pas les productions de la terre, vous ignoriez les phénomènes du ciel, et que vous vous moquiez de ceux qui les observent et qui vous en parlent. » Entendant ces mots, tous les Lapons poussèrent un cri effroyable, firent de grandes huées, et peut-être se seraient-ils portés à quelqu'autre extrémité, si le prudent astronome ne se fût promptement retiré. Il se rendit peu après dans sa patrie, où il donna une relation exacte de ses observations et un mémoire détaillé de ses aventures. Maintenant, dans le sein de sa famille, il jouit des bienfaits de son roi et de l'estime de ses compatriotes.

J'observe trois choses dans ces Lapons :

1° Leurs ténèbres. Par rapport aux choses du salut, nous sommes tous, dans ce monde-ci, comme dans une maison pleine de fumée. La corruption de nos sens et la vivacité de nos passions élèvent au dedans de nous des tourbillons d'une vapeur épaisse qui offusquent les plus pures lumières de notre esprit, et étouffent les plus nobles sentiments de notre cœur. Nous ne voyons ni ce qui est au dedans de nous, ni ce qui est au dehors de nous. Nous ne connaissons ni ce qui est dans ce monde, ni ce qui est hors de ce monde, ni ce qui est dans le temps, ni ce qui est au delà, ni la grandeur de ce qui est éternel, ni la petitesse de ce qui est temporel. Nous donnons aux choses terrestres et périssables l'estime et l'attention que méritent les choses célestes et immortelles, et nous avons pour celles-ci le mépris que méritent celles-là. Cette erreur fait que les hommes appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Ils prennent les ténèbres pour la lumière, la voie pour le terme, le lieu de leur exil pour celui de leur patrie.

Avant que la mort vienne nous tirer d'une erreur si préjudiciable, prenons le flambeau de la foi, qui, comme dit saint Pierre, nous éclairera dans ce lieu de ténèbres. Ecoutons ceux qui, guidés par cette lumière céleste, nous enseignent les vérités importantes du salut, en nous avertissant que les biens et les maux éternels sont seuls dignes de nos réflexions, et que les maux passagers de la terre ne méritent pas que nous nous en occupions, si ce n'est autant qu'ils ont rapport aux biens et aux maux de l'éternité.

2° Leurs railleries. Quand je vois des impies attaquer la religion, des hérétiques combattre l'Eglise et des libertins censurer la dévotion, il me semble que je suis dans les pays du nord, et que j'entends les Lapons juger de l'astronomie.

3° Leur colère. Le monde de tout temps s'est moqué des vrais chrétiens, et de ceux qui voulaient s'instruire. Souvent il les a persécutés, quelquefois il les a mis à mort. Mais eux, ils sont triomphants dans la céleste patrie où ils jouissent des bienfaits éternels du roi des siècles, dans la compagnie des bienheureux immortels. Dieu nous fasse la grâce d'être un jour avec eux ! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

MORT.—Rien de plus certain que la mort. L'impie nie le ciel, nie l'enfer, nie Dieu ; il ne lui prend pas même envie de nier la mort.—Rien de plus rigoureux, de plus incertain que son moment ; de plus immuable que la destinée du mourant.

Nécessité de méditer sur la mort : en pensant à elle, on ne *pèchera pas.* Cette méditation a sanctifié les justes, ranimé les tièdes, réveillé les pécheurs. La scène du monde change à nos yeux. Quand arrive ce moment suprême, les esprits forts tremblent !

Que de morts subites, imprévues, précoces ! —Prions Dieu de nous laisser quelques instants avant de comparaître au redoutable tribunal de l'*éternité !*

L'orphelin indocile.

Un roi de Perse, qui n'avait point d'enfant héritier de son royaume, trouva dans la rue un petit mendiant orphelin, d'une très-jolie figure. Il le fit enlever et conduire à la cour dans le dessein de l'adopter. Lorsque l'enfant fut habillé en fils de roi, il parut charmant et devint les délices de la cour. Le roi étant venu à mourir, on trouva dans son testament : Qu'il ordonnait que l'enfant serait élevé avec toutes sortes de soins, jusqu'à l'âge de quinze ans ; que s'il répondait aux soins qu'on prendrait de lui, s'il se montrait vertueux et digne du trône, il l'adoptait et lui donnait son royaume. Que si, au contraire, il ne profitait pas de l'éducation qu'il recevrait, et s'adonnait aux vices, on le dépouillerait, on le chasserait, on le condamnerait aux mines.

On exécuta le testament. On donna à l'enfant des gouverneurs, des maîtres, des précepteurs, et on n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à le former, à l'instruire et à le perfectionner. Pendant son enfance, il ne montra jamais que de mauvaises inclinations et du dégoût pour ce qui pouvait lui être utile. Il s'irritait contre ses maîtres, il foulait aux pieds les livres, on les jetait

par la fenêtre; il brisait tout ce qu'on lui mettait entre les mains pour son instruction. Quand il fut plus grand, on ne lui laissa pas ignorer le testament du roi; tous les jours on lui représentait d'un côté, le sceptre et la couronne qui lui étaient destinés, et de l'autre, l'infamie et le supplice auxquels il était condamné. Ces considérations ne faisaient sur lui aucune impression. Dans un âge déjà avancé, il ne s'occupait qu'à élever de petites maisons de boue, et à bâtir des châteaux de cartes. Quand ses maîtres renversaient ses ouvrages frivoles, il pleurait, il se dépitait, il menaçait : et au lieu d'étudier ce qu'on lui avait marqué, dès qu'il était seul il revenait aux mêmes puérilités et ne voulait rien apprendre. Il apprit néanmoins, on ne sait comment, à proférer les paroles les plus grossières et les plus indécentes; on eut beau l'en reprendre, il ne se corrigea point. A mesure qu'il avançait en âge, il montrait de nouveaux défauts et donnait dans les plus grands vices. La colère, la cruauté, l'avarice, l'excès dans le manger et dans le boire, n'étaient pas les seuls qu'on remarquait en lui. Il tenait des discours conformes à ses inclinations, il ne louait que les actions vicieuses, il n'estimait que la débauche, il n'aimait que la crapule.

Enfin, avec de si mauvaises dispositions, il parvint à l'âge de quinze ans. Le conseil s'assembla et il y parut : on lui lut le testament du roi, et d'une voix unanime il fut déclaré indigne de régner, condamné à être dépouillé et envoyé aux mines pour le reste de ses jours. Ayant ouï son arrêt, alors pour la première fois il parut sensible et repentant. Il pâlit, il trembla, il versa des larmes, il poussa des soupirs, il demanda grâce; mais l'arrêt fut exécuté.

Le sort de cet enfant me fait pourtant compassion. Voilà un jour bien malheureux pour lui! Quelle chute! quelle perte irréparable! Mais aussi sa conduite est bien révoltante, bien haïssable, bien insupportable. Malheureux qu'il était! ne savait-il pas ce qu'il avait à espérer ou à craindre? Hélas! ne le savez-vous pas vous-même? N'êtes-vous pas cet enfant destiné par votre adoption à régner éternellement, si vous tenez une conduite digne du trône qui vous est promis; et menacé d'un supplice éternel, si vous menez une vie indigne de votre adoption?

Comme lui, vous avez été tiré du sein de la misère et de l'indigence; vous avez été lavé du péché originel dans les eaux du baptême, revêtu de la robe de l'innocence : que vous étiez charmant alors aux yeux de la cour céleste! Mais bientôt vous avez souillé cette robe, et vous avez perdu tous vos charmes.

Comparez votre vie avec celle de cet enfant, vous trouverez la vôtre aussi frivole, aussi indigne et plus vicieuse que la sienne : cependant vous êtes instruit, vous savez de quoi il s'agit pour vous. Si Dieu, dans sa miséricorde, vous a quelquefois enlevé les indignes objets qui attachaient votre cœur, loin de rentrer en vous-même et de vous attacher à lui, vous vous êtes obstiné à n'aimer que la terre. Cependant le jour approche où il sera décidé si vous êtes indigne du ciel. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

La belle Julie.

Un gentilhomme ruiné n'avait qu'une fille nommée Julie, et surnommée *la Belle*, à cause de sa rare beauté. C'était l'assemblage de toutes les perfections, tant pour le corps que pour l'esprit et le caractère. Ses charmes lui attiraient un grand nombre de courtisans, mais sa pauvreté écartait tous ses prétendants. Il ne se présenta, pour la demander en mariage, que le fils d'un riche paysan. Ce paysan s'appelait Brechet, mais son fils était plus communément nommé *le Noir*, ou *le Vilain*, ou *le Méchant*. Tous ces noms lui convenaient et exprimaient parfaitement les qualités de son corps et de son âme. Il était courtaud et trapu; il avait les jambes grêles et recourbées en dedans, la poitrine élevée, les épaules grosses, la tête allongée en pointe, le teint noir et le visage défiguré de plus d'une façon.

Il avait à la joue gauche une longue cicatrice d'une blessure qu'il avait reçue dans une querelle. La petite vérole lui avait labouré et gercé tout le visage, lui avait fait perdre l'œil gauche, avait bordé l'œil droit d'un rouge très-vif, et lui avait laissé sur ce même côté du front une large croûte horrible à voir. Le caractère du galant répondait à une si belle figure. Le jeune Brechet était grossier, brutal, colère, querelleur, avare, insolent, orgueilleux, débauché, jureur, ivrogne et jaloux. En un mot, il avait tous les défauts dont un seul peut rendre un homme odieux et sa femme malheureuse. Tel était celui qui prétendait épouser la belle Julie. Quand le père de Julie lui en fit la première proposition, elle tomba évanouie, et on eut bien de la peine à la faire revenir de sa pamoison. Alors le père lui dit : « Ma chère fille, tu ne l'épouseras qu'autant que tu le voudras; je ne prétends point forcer ton inclination et te marier malgré toi; mais enfin, il faut bien songer à te procurer du pain. Nous ne vivons que sur une modique pension qui s'éteindra à ma mort : que deviendras-tu après? — Mon père, dit Julie, j'aime mieux mourir de faim et de misère que de me voir livrée à un pareil monstre; peut-être le Ciel aura-t-il pitié de moi. » En disant ces mots elle versa un torrent de larmes. Son père l'embrassa et se retira pour cacher les siennes et lui dit en sortant : « Ne crains rien, ma fille, il ne sera plus question de ce mariage. »

Cependant le méchant se tenait assuré d'épouser Julie; il s'en vantait partout et partout on en discourait. Ces discours passèrent du peuple à la noblesse, de la noblesse aux grands du royaume et parvinrent jusqu'à la cour. Le fils du roi, qui était un prince accompli, et qu'on parlait de marier à une princesse sa parente, entendant tout ce qu'on disait de Julie, fut curieux de la

voir. Il vint la voir en effet; et dès le premier entretien qu'il eut avec elle, il fut épris de ses charmes. Les courtisans s'en aperçurent; et comme il ne manquait point de bonnes langues dans ce pays-là, quelqu'un dit au prince : « Ce serait bien dommage que Julie, étant si belle, eût les défauts qu'on lui reproche. — Quels défauts, dit le prince? — On dit, continua le courtisan, qu'elle est fort volage et fort dissipée, qu'elle est sans cesse à courir de maison en maison, et qu'elle ne se tient jamais chez elle. » Comme l'amour excuse tout, le prince répondit : « Cela n'est pas surprenant : Julie n'a rien qui la fixe chez elle; elle n'y voit que misère et pauvreté; elle sort pour se distraire et dissiper son ennui; dans une situation différente, elle tiendra une conduite différente. » Cependant le prince réfléchit sur ce qu'on lui avait dit, et étant retourné vers Julie, il remarqua que, quand il arriva, elle n'était point à la maison. Tandis qu'on l'allait chercher, il s'entretint avec le père et lui déclara le dessein où il était d'épouser Julie, si elle soutenait l'épreuve où il voulait la mettre. Julie étant arrivée, le prince lui dit : « Julie, je viens de vous demander à votre père en mariage; mais je lui ai dit que je voulais auparavant mettre votre amour à une épreuve.—Seigneur, reprit Julie, la plus forte épreuve sera pour moi la plus agréable. Le fer et le feu n'ont point de dangers que je n'affronte pour vous témoigner les sentiments de ma reconnaissance et de ma tendresse. — Il ne s'agit ni de fer ni de feu, dit le prince. Je suis venu vous voir deux fois, et chaque fois je vous ai trouvée absente de la maison : il a fallu vous envoyer chercher. Voici l'épreuve où je mets votre amour; c'est qu'à la troisième fois que je viendrai, je vous trouve à la maison. Si je vous y trouve, ce jour-là même je vous épouse et je vous emmène avec moi à la cour; c'est ainsi que j'en suis convenu avec le roi mon père; mais si je ne vous trouve pas ce jour-là même, je renonce à vous et j'en épouse une autre. — Et moi, dit le père, ce jour-là même je la marie avec Brechet.—A ce prix, dit Julie, mon bonheur est assuré; fallût-il pour cela passer toute ma vie à la maison, je consentirais volontiers à n'en sortir jamais. » Sur cela le prince se retira, et Julie resta bien contente.

Vous jugez bien que le lendemain elle ne sortit point, elle ne sortit point non plus le second jour, ni le troisième, ni le quatrième; le cinquième elle sortit un moment et rentra aussitôt; le sixième elle sortit une demi-heure et revint d'abord; le septième elle sortit une heure et retourna en hâte; le huitième, son père la voyant sortir, lui dit: « Ma fille, tu sors trop : tu oublies ce que t'a dit le prince et ce que tu lui as dit, et tu ne penses pas qu'il s'agit de tout pour toi. — Oh! mon père, répondit Julie, le prince ne viendra point aujourd'hui : mais d'ailleurs quand il viendrait, de notre maison on voit au loin sur le grand chemin, et j'ai bien recommandé aux femmes qui sont là-haut, de venir m'avertir aussitôt que les équipages du prince commenceraient à paraître; ainsi il n'y a rien à craindre. — Ma fille, reprit le père, le plus sûr serait de rester à la maison : c'est mal s'assurer que de compter sur les autres; et, dans une affaire de cette conséquence, je ne voudrais rien hasarder. » Julie le laissa dire, et continua son chemin.

Elle avait à peine passé la porte, que, du haut de la maison, les femmes aperçurent les équipages du prince; mais comme il n'y avait qu'un moment qu'elles avaient vu Julie, elles crurent qu'elle n'était pas sortie, et ne se donnèrent aucun mouvement. Cependant les équipages approchèrent : alors elles appelèrent Julie, et Julie ne répondit point. On la cherche dans sa chambre, on la cherche dans le jardin; point de Julie. On s'alarme, on se trouble; Julie est sortie. On court à la maison voisine : Julie n'y est point. On court à une autre : tandis que l'on court, le prince arrive, trouve Julie absente, remonte en carrosse et s'en va. Julie arrive assez à temps pour voir de loin les équipages du prince qui s'en retournaient.

O cris! ô désespoir! Julie se meurtrit le visage et s'arrache les cheveux; les femmes pleurent, le père se désespère. «Malheureuse! je te l'avais bien dit : fallait-il rien risquer dans une affaire comme celle-là? Tu me fais mourir; mais dès ce soir tu épouseras celui que je t'ai promis. — Oui, je l'épouserai, dit Julie; je l'ai bien mérité. Il ne saurait me faire tant souffrir que je n'en mérite davantage. Faites-le venir tout à l'heure et que je l'épouse. Il est digne de moi, et moi digne de lui. » Sur-le-champ on fit venir Brechet, un notaire et le curé. Le mariage fut fait, et Brechet emmena chez lui la belle Julie.

O sort dignes de larmes et de compassion! le père en mourut de chagrin quatre jours après : pour Julie, elle eut tout le temps de pleurer sa folie avec des larmes de sang. Tout le monde la plaignait, et on ne pouvait s'empêcher de la condamner. Elle se condamnait elle-même. Au plus fort de ses peines, elle s'écriait : « Je l'ai bien mérité; et c'était ce qui faisait son plus grand tourment.»

Dès le lendemain de ses noces, elle parut le visage ensanglanté des coups que lui avait donnés son brutal mari, parce que, disait-il, elle ne paraissait pas réjouie et contente de l'avoir épousé. Julie dépérissait tous les jours et n'était plus reconnaissable. Tous les jours elle maudissait son sort et souhaitait la mort; mais la mort se refusait à ses désirs. Ce qu'il y a de bien triste encore, c'est qu'elle devint bientôt toute semblable à son mari, aussi laide, aussi affreuse que lui, aussi méchante, aussi haïe, aussi détestée que lui : c'étaient deux démons, et leur maison était un enfer.

Ame chrétienne, rachetée du sang de Jésus-Christ et lavée dans les eaux du baptême, c'est vous que représente ici la belle Julie. Vous n'ignorez pas que le démon, ce monstre horrible et détestable, a des prétentions sur vous, et qu'il se flatte d'unir un jour votre sort au sien, et qu'il

prétend que vous n'ayez tous deux qu'une même destinée. Cette pensée vous fait horreur; mais ce n'est pas le tout : il faut prendre de justes mesures pour empêcher que cela n'arrive. Vous savez aussi que le Fils de Dieu, le Roi du ciel et de la terre, vous demande pour son épouse; que son dessein est de vous conduire un jour avec lui dans le ciel, de vous y couronner et d'y goûter avec vous les délices d'un amour éternel. Vous le désirez avec ardeur et déjà vous voudriez y être. Mais ce n'est pas le tout, il faut vous montrer digne d'un tel Epoux, et lui témoigner votre amour en gardant ses lois, et en soutenant l'épreuve à laquelle il veut vous mettre. Cette épreuve n'est pas bien difficile; mais elle est essentielle : et il faut que, lorsqu'il viendra pour vous épouser, vous emmener avec lui et vous couronner, c'est-à-dire à votre mort, il vous trouve à la maison, c'est-à-dire dans la grâce, en état de grâce. Ah! mettez-vous y donc promptement. Ah! n'en sortez donc jamais. Recherchez tout ce qui peut vous y maintenir et vous y affermir. Fuyez tout ce qui pourrait vous en retirer, ébranler votre résolution et vous engager à en sortir, ne fût-ce que pour un instant. Ce n'est pas le tout de commencer, de continuer pendant quelques temps, il faut persévérer jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'il vienne.

Gardez-vous surtout de compter sur ce que vous pourrez faire à la mort. La mort n'avertit point, elle vient souvent tout à coup et sans qu'on la voie venir. Si d'autres fois elle annonce sa venue par les infirmités et la maladie, celui pour qui elle vient ne s'en aperçoit point; et ceux qui sont chargés de l'avertir y sont quelquefois trompés eux-mêmes, ou plus souvent encore ils sont négligents et timides, et trop souvent enfin leur avertissement vient trop tard. Le nombre de ceux qui meurent tous les jours sans confession doit vous faire trembler.

Pour vous, âmes généreuses, épouses fidèles de Jésus-Christ, qui depuis longtemps demeurez dans sa maison et dans la grâce, et vous tenez unies à lui par un continuel recueillement, n'oubliez pas le sort heureux qui vous est destiné; occupez-vous de vos espérances, soupirez après le moment qui doit les remplir, et travaillez sans relâche à vous rendre dignes de ce grand jour. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Acceptation de la mort.

Voilà le flambeau de votre vie qui va s'éteindre, ranimez toute votre piété. Voilà l'heure de votre départ qui s'approche, faites jouer tous les ressorts de votre âme avant qu'elle sonne. O stupidité du cœur de l'homme, qui ne pense qu'à ce qui est présent, et ne prévoit point l'avenir!

Acceptons la mort, pour rendre hommage à la souveraineté de Dieu. Lorsqu'on conduisit saint Félix, martyr, à la mort, il dit à haute voix : « J'ai gardé la virginité, j'ai pratiqué l'Evangile, j'ai prêché la vérité, j'ai maintenant le bonheur d'être une victime consacrée à Dieu. Je lui fais de tout mon cœur le sacrifice de ma vie, puisqu'il est mon créateur et mon souverain Seigneur. » Y a-t-il rien de plus glorieux que d'être victime de Jésus-Christ? s'écriait saint Ambroise.

Acceptons la mort, pour reconnaître la suprême vérité de Dieu. Saint Robert, de l'ordre des Célestins, proche de sa fin, se félicita d'avoir eu la foi, et cherchait à l'animer, en disant : « Je crois et j'ai toujours cru. Je tiens et je tiendrai toujours pour certain. Je fais et j'ai toujours fait profession de la foi que Jésus-Christ a enseignée, que les apôtres ont prêchée, et que tient et enseigne la sainte Eglise romaine. J'ai vécu et je meurs dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré à la mort pour moi. » S'adressant à Jésus-Christ, il lui dit : « O vous! qui êtes mon Seigneur et mon Dieu, vous savez que vous êtes tout mon trésor, que je n'ai rien possédé en cette vie, et que je ne possède rien que vous. Mon doux Jésus, ne m'abandonnez pas. »

Sainte Catherine de Sienne, regardant avec amour et confiance les plaies de Jésus-Christ, disait en mourant : « O Dieu qui êtes la sainteté même, vous m'appelez, je vais à vous avec confiance. Je m'appuie sur votre miséricorde. C'est par votre précieux sang que j'implore votre grande miséricorde, je remets mon esprit entre vos mains. »

Saint François Xavier, qui avait beaucoup craint, pendant sa vie, de ne pas avoir, à la mort, une assez grande confiance en Dieu, étant arrivé à ce moment, baisa avec amour son crucifix, et dit : « O Dieu! qui êtes le Dieu de mon cœur, n'ayez pas égard à mes péchés, et ayez pitié de moi. J'ai espéré et j'espère en vous. Que mon espérance ne soit jamais confondue. »

Saint Ephrem, qui avait réfléchi souvent sur ces paroles : *La miséricorde environnera celui qui a de la confiance au Seigneur*, mourut en disant : « Mon cœur a mis sa confiance en Dieu, et il m'a secouru. »

Acceptons la mort, pour rendre hommage à la souveraine bonté de Dieu. Sainte Gertrude, dans le fort de ses douleurs, disait au Seigneur : « J'offre à votre gloire, par le motif de votre très-doux amour, tout ce que j'ai jamais souffert, tout ce que je souffre, et tout ce que je souffrirai à l'avenir. Que votre amour perfectionne mes souffrances; je suis bien contente de souffrir, puisque vous le voulez ainsi, vous que j'aime de tout mon cœur. Je renonce à tout plaisir pour vous plaire; je m'offre à tout souffrir pour votre amour. » (*Heureuse Année.*)

Saint Martin.

Un soldat ayant déjà le bras levé sur la tête de saint Martin, pour la lui fendre d'un coup de sabre, et s'apercevant qu'il ne donnait aucun signe de crainte, dit au saint : « Quoi! tu ne trembles pas? — Pourquoi tremblerais-je, répondit-il, la mort n'est point un mal; je la regarde comme un gain; loin de la craindre, je la désire. » (*Heureuse Ann.*)

Nous sommes immortels.

Un prince païen se faisait répéter chaque jour ce mot énergique et sententieux : *Sache que tu dois mourir.* Sans doute le méchant a besoin que ce tonnerre retentisse à ses oreilles; mais pourquoi ne pas écouter cette voix plus douce de la religion, qui nous répète chaque jour dans son symbole : *Sache que tu es immortel?* (MÉRAULT, *Enseignement de la Religion.*)

MAXIMILIEN Ier.

L'empereur Maximilien Ier avait fait faire sa bière quatre ans avant de mourir. Il l'avait toujours dans sa chambre, et quand il voyageait, il la faisait toujours porter avec lui; il trouvait en elle un bon conseil : et ayant suivi ses avis pendant sa vie, il vit sans peine arriver le moment où il allait y être enfermé. (*Le dogme et la morale.*)

SAINT BERNARD.

Saint Bernard avait coutume de se dire souvent pendant le jour : *Si tu devais mourir aujourd'hui, ferais-tu cela?* et quand il commençait quelque bonne action ou quelque œuvre d'obligation, il se demandait : *Si tu devais mourir après cette action, comment la ferais-tu?* et ainsi par le souvenir de la mort, il se maintenait dans une continuelle ferveur. (*Le dogme et la morale.*)

Est-il difficile de penser à la mort?

Il est bien difficile de penser continuellement à la mort, étant environné de tant d'objets qui en font perdre le souvenir, disait quelqu'un; un homme de Dieu lui répondit : Tout vous rappelle la mort, voyez-la partout. A votre réveil, remerciez Dieu de ce qu'il vous donne encore un jour dont vous ne verrez peut-être pas la fin. Etant couché, pensez que le sommeil est l'image de la mort, que votre lit est la figure du cercueil où vous entrerez bientôt, et que la pourriture et les vers vous serviront de couverture. En prenant vos repas pensez que tous les aliments que vous prenez, ont passé par la mort, et que c'est peut-être le dernier repas que vous prendrez. Quand vous entendrez l'horloge, pensez que vous êtes plus proche de la mort d'une heure, et qu'il faudra rendre compte de la manière dont vous aurez employé tous les moments de votre vie. Sainte Thérèse disait alors : « Grâces soient rendues à Dieu, j'ai une heure de moins à être sur la terre. »

Les papes Eugène IV et Jules II.

Après avoir passé une partie de sa vie dans l'obscurité du cloître, Eugène en avait été tiré pour être élevé sur la chaire de saint Pierre. Son exaltation lui avait inspiré les sentiments qui sont presque inséparables des grandes places, et il avait souvent oublié qu'il était le vicaire, et qu'il devait être le [illegible] imitateur de celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Mais, lorsqu'il vit approcher la mort, il fit rassembler dans sa chambre tous les cardinaux qui étaient à Rome, et il leur dit : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai pu commettre dans l'administration de cette dignité formidable. J'avais sans doute pris trop de plaisir à me voir élever aux grandeurs qui m'échappent comme une ombre. Le Seigneur a usé de bien des revers pour me faire sentir l'instabilité des choses humaines. » Après cet aveu, il s'écria devant tout le monde : « O Gabriel (c'était son nom de baptême)! ô Gabriel! qu'il te serait bien plus avantageux de n'avoir jamais été ni pape, ni cardinal, ni évêque; mais d'avoir fini tes jours comme tu les avais commencés, en suivant paisiblement, dans ton monastère, les exercices de ta règle. »

Le pape Jules II, près de rendre le dernier soupir, maudit ses lauriers et ses triomphes, et on l'entendit souvent répéter : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été pape, ou du moins que j'eusse tourné toutes les forces de l'Eglise contre les ennemis de la religion! Malheureux que je suis de ne connaître mes devoirs que lorsqu'il n'est plus temps de les remplir! » Leçon bien propre à nous apprendre qu'on doit vivre en tout temps comme on voudrait avoir vécu lorsqu'il faudra mourir. (*Anecdoctes chrétiennes.*)

Hommage rendu à la religion par deux fameux incrédules.

Le marquis d'Argens n'avait cessé, pendant longtemps, de déclarer une guerre ouverte au christianisme, et tous les ouvrages qu'il avait donnés au public ne tendaient qu'à le décrier et à le rendre méprisable aux yeux des lecteurs ignorants. Mais, à la fin de sa vie, il parut revenir de ses égarements et se rapprocher de la religion de ses pères, qu'une vaine ostentation de philosophie lui avait fait abandonner. Il portait sur lui le Nouveau Testament, qu'il lisait lorsqu'il était seul, comme l'a attesté un de ses domestiques qui était protestant. Dans le dernier voyage qu'il fit en Provence, étant à Eiguille, chez M. le président d'Eiguille son frère, il était toujours le premier à lui parler de religion et à faire ses objections. Le président, qui joignait à l'âme la plus grande la foi la plus éclairée et la plus généreuse, mais qui avait la prudence de ne pas trop presser son frère, se contentait de résoudre ses difficultés, et de lui faire sentir qu'elles ne provenaient que des fausses idées qu'il avait sur la religion. Ce qui fit une singulière impression sur son esprit, fut la société de deux ecclésiastiques respectables, son frère, l'abbé d'Argens, et l'abbé de Monvallon, qui étaient avec lui à la campagne, et qui joignaient, aux qualités de l'esprit, cette belle simplicité que donne la solide vertu. En partant de la campagne, il dit à son frère : *Je ne crois pas encore, il est vrai, mais je t'assure que je ne décrois pas non plus.* Une maladie acheva de le déterminer. Ce fut près de Toulon, chez madame la baronne de la Garde, sa sœur, qu'étant tombé malade, il demanda les sacrements de l'E-

glise, et temoigna son repentir de tous les ouvrages qu'il avait écrits. Le fait est constaté par un procès-verbal qui a été inséré dans les registres des délibérations capitulaires du chapitre de la cathédrale de Toulon. Il était également consigné dans l'inscription d'un mausolée que le roi de Prusse avait fait dresser au marquis d'Argens dans l'église des Minimes d'Aix en Provence. Il y était dit expressément qu'avant sa mort, il était revenu à la religion de ses pères. Mais ce témoignage était trop favorable au christianisme pour que l'impie vandalisme de nos jours l'ait laissé subsister. Il l'a détruit avec le monument où on le lisait.

Le marquis d'Argens n'est pas le seul incrédule qui ait abjuré ses erreurs aux approches de la mort. « Presque tous ceux qui vivent dans l'irréligion ne font que douter, a dit Bayle, le patriarche de nos prétendus philosophes. Ils ne parviennent pas à la certitude. Se voyant dans le lit de l'infirmité, ils prennent le parti le plus sûr. » C'est ce que fit en particulier Boulanger, auteur d'un ouvrage qui est peut-être celui où l'esprit d'incrédulité a rassemblé le plus d'art, de sophismes et d'érudition. Il déclara, dans sa dernière maladie, qu'*il n'avait jamais eu que des doutes, et que le plus cuisant regret qu'il éprouvait, était de ne pouvoir pas assez réparer le mal qu'il avait fait.*

La préservatrice de la mort.

La mort, dit-on, cruelle et aveugle, promène indistinctement sa faux meurtrière : tel le moissonneur armé de son long fer recourbé coupe et jette sans vie sur le sol tout ce que saisit sa large main. Mais est-ce bien vrai ? est-il certain que la mort ne rencontre pas quelquefois un bras plus fort que le sien, qui brise son fer avide ou le détourne d'un autre côté ? Comment en douter, quand on lit des faits comme celui-ci, que reproduisaient naguère tous les journaux de France :

A Aniane, diocèse de Montpellier, un antique sanctuaire consacré à Marie vient d'être rendu à sa destination primitive. Son origine remonte à près de cinq cents ans. Plusieurs fois ruiné et reconstruit, il existe maintenant à l'extrémité d'Aniane. A la révolution de 89, il fut vendu comme bien national. Vers la fin d'octobre 1849, le choléra éclata à Aniane. Alors commencèrent les hommages, d'abord privés, peu à peu devenus publics et continués jusqu'à ce jour, décernés à Marie là où elle avait été autrefois si vénérée.

Le 11 novembre de cette fatale année 1849, sur un nombre d'habitants aussi limité que celui d'Aniane, la mort avait prélevé sept victimes. La consternation était au comble. Tout à coup une pensée de foi tombe dans l'esprit de quelques personnes pieuses : — Adressons-nous à Notre-Dame de la Délivrance, s'écrient-elles ; allons tous en corps à son antique chapelle la supplier d'avoir pitié de nous. Cet avis, devenu le vœu de tous, est porté à l'appréciation du vénérable pasteur.... Il est décidé que l'antique statue de Marie, conservée dans la chapelle de Notre-Dame de la Délivrance, sera portée en triomphe à l'église paroissiale ; qu'après l'avoir promenée autour de le ville, elle sera reconduite par la population valide dans son sanctuaire.

A partir de ce moment, le fléau cessa ses ravages, et la ville d'Aniane n'oubliera jamais qu'elle doit la fin de ses maux à la Mère de Dieu

Définition de la vie présente.

On demanda un jour à un philosophe ce que c'était que la vie présente, et il répondit : « C'est le voyage que fait un criminel, après qu'on lui a lu sa sentence, depuis sa prison jusqu'au lieu du dernier supplice. En effet, nous sommes condamnés à mort dès le sein de notre mère, et nous n'en sortons que pour nous rendre au lieu du supplice. A la vérité, on ne nous bande pas les yeux comme aux criminels ; mais, ce qui revient au même, on nous cache le lieu du supplice. » Nous avançons sans cesse vers ce lieu, mais sans savoir où il est et si nous en sommes proches ou éloignés. Tout ce que nous savons, c'est que nous en approchons tous les jours, que nous en sommes plus près aujourd'hui qu'hier, qu'il arrivera que nous y serons rendus sans que nous le sachions, et qu'il se peut faire qu'actuellement nous y soyons ou que nous n'ayons plus qu'un pas à faire pour y être rendus.

Une chose que nous ignorons encore, c'est le genre de mort auquel nous sommes condamnés, lequel n'est point spécifié dans la sentence, et que Dieu tient caché dans le secret de sa providence. Sera-t-il doux, sera-t-il cruel ? sera-t-il prompt et subit, ou long et de durée ? Aurons-nous un moment pour nous reconnaître et pour mettre ordre à nos affaires, ou ne l'aurons-nous pas ? c'est ce que nous ignorons.

Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que, chargé d'un arrêt de mort pendant ce voyage que nous faisons de la prison au lieu du supplice, nous puissions pécher, rire, folâtrer, former des projets, commencer des entreprises. Mais qu'arrive-t-il aussi ? C'est qu'on en voit souvent qui, au milieu de leurs plaisirs ou de leurs entreprises, se trouvent rendus au terme qu'ils croient bien éloigné, et que, sans y être préparés, ils sont obligés de subir le dernier supplice auquel ils ne pensaient point. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Suger, *abbé de Saint-Denis.*

Ce grand homme se disposa à la mort avec autant de simplicité que si le faste du monde et le tumulte des emplois ne l'avaient jamais détourné des exercices du cloître. Sa vie avait été grande devant les hommes ; sa mort fut humble et sainte devant Dieu, et l'on peut dire que, dans cette agonie de plusieurs mois, pendant laquelle il se recueillit dans les profondeurs de son âme, il ne cessa de purifier son esprit et son

cœur. Il y eut comme une transfiguration sur ce lit de douleur. L'homme d'Etat, le grand politique, l'homme d'administration, le guerrier, tout s'était abîmé dans le chrétien repentant, agenouillé aux pieds du Christ. Les morts de cette époque avaient cela d'admirable qu'elles retraçaient toujours l'image de la mort sublime de celui qui est venu d'en haut, non-seulement pour nous apprendre à vivre, mais aussi pour nous apprendre à mourir. Les rois, les ministres, les guerriers, quand ils ne tombaient pas sur le champ de bataille, sentaient qu'après une vie d'actions, de combats et d'affaires, il fallait se recueillir entre le temps et l'éternité, et la suprême méditation du Christ dans le jardin des Oliviers, se retraçait au commencement de toutes les agonies. (*Vie de Suger.*)

Le curé de village.

Un bon curé de campagne entretenait ainsi ses paroissiens : « Mes amis, disait-il, la divine Providence a agi très-sagement en nous cachant l'heure de notre mort; sans cela presque tous les hommes attendraient au dernier moment pour se convertir. Nous avons cinquante, soixante, quatre-vingts ans à vivre, diraient-ils. Eh bien ! donnons quarante, cinquante, soixante ans aux plaisirs, c'est-à-dire au démon ; nous consacrerons le reste à Dieu. Cinq ans ou dix ans au plus suffisent pour faire pénitence. Moins nous aurons de temps, plus notre repentir sera vif et sincère. Dieu est bon, il se laissera toucher. Livrons-nous à la joie, l'heure de nous attrister sonnera assez vite. C'est donc un grand bienfait de nous avoir laissé ignorer le moment de notre mort. Nous nous trouvons par là forcés de nous tenir toujours prêts à paraître devant Dieu, et à rendre nos comptes. Eh bien! ce grand bienfait de la Providence, nous nous plaisons à en abuser. Il est des hommes qui, par la seule raison qu'ils ignorent quel sera l'instant de leur mort, se persuadent qu'ils vivront toujours. Des vieillards qui ne marchent plus qu'appuyés sur un bâton, des octogénaires qui voient juste assez pour se conduire, dont la tête est branlante, et dont la main débile peut à peine porter à la bouche les aliments choisis que réclame leur santé frêle et délicate, se disent que le temps de la pénitence n'est pas encore arrivé pour eux, qu'ils y songeront plus tard. J'ai vu des centenaires qui pensaient et parlaient de la sorte. Le malade au lit de la mort, à l'agonie, le malade abandonné par ses médecins et qu'entourent des parents en larmes, se dit : Tous ces gens-là s'abusent, ils s'imaginent que je vais mourir, et pourtant je sens que ce n'est qu'une crise, un accès violent qui n'aura sûrement pas de suites aussi funestes qu'on se l'imagine. Pourquoi n'échapperais-je pas au danger? J'en ai tant vu revenir de gens qu'on croyait déjà morts !

« Le beau raisonnement ! Parce qu'il a été témoin de guérisons miraculeuses, il ne mourra pas. Et tous ceux que vous avez vus à la fleur de l'âge, forts et pleins de vie la veille, qui le lendemain avaient quitté la terre et comparu au redoutable tribunal !

« Un tel a été tué à la chasse par son ami maladroit ; un tel en se baignant s'est noyé; un tel a fait une chute de cheval, il est resté sur la place; celui-ci a été assassiné par des voleurs, celui-là par un ennemi vindicatif. Comptez, si vous le pouvez, tous ceux qu'en deux heures a moissonnés le choléra ! il y en avait de tous les âges, de toutes les professions, des mendiants et des millionnaires.

« Les accidents qui peuvent nous enlever subitement la vie sont si multipliés, que je ne conçois pas que, toujours menacés comme nous le sommes, nous osions un seul instant perdre de vue cette grande vérité : L'homme est fait pour mourir. Depuis Adam, c'est-à-dire depuis six mille ans, en est-il un seul qui soit parvenu à se soustraire à la mort? Que sont devenus tous les peuples qui, avant et après le déluge ont habité notre terre ! leurs chairs et leurs os sont maintenant en cendres. On a fait un calcul effrayant : c'est qu'à Paris il meurt, terme moyen, trois personnes par heure, et que dans le monde entier il en meurt trois mille cinq cents dans le même espace de temps. Qui nous assure que dans l'heure qui s'écoule nous ne serons pas une de ces trois mille cinq cents personnes? Notre naissance, notre richesse, notre santé? Mais nous savons bien que la naissance, la fortune, la santé et toutes les puissances de la terre ne sauraient éloigner d'une minute le terme que nous fixe la Providence. Au besoin, d'ailleurs, ne dispose-t-elle pas de la foudre? N'en a-t-elle jamais fait usage ? *La mort*, dit Jésus-Christ, *viendra comme un voleur, au moment où vous y songerez le moins* ; vivez donc de manière à n'avoir pas à craindre ses suites.

« Ne l'oublions jamais, mes amis, l'arbre tombe toujours du côté où il penche. Si vous penchez vers l'enfer, vous y tomberez : c'est une vérité pénible à dire, dure à entendre; mais c'est une vérité, et nous devons en faire notre profit. *Ne vous y trompez pas*, nous dit le grand apôtre saint Paul, *on ne se moque point de Dieu* (c'est se moquer de lui que de s'abandonner sans contrainte au péché, sous prétexte qu'on se convertira par la suite) ; *ce que l'homme aura semé pendant sa vie, il le moissonnera à la mort, et celui qui aura vécu dans le désordre mourra dans le désordre.* Dieu, par un juste retour, abandonne celui qui l'a abandonné. » (*Nouveau Pensez-y bien.*)

CONDÉ.

Le grand Condé, plus grand encore dans son lit de mort que sur le champ de bataille, s'écriait en voyant approcher sa dernière heure : « Ah! que je vois les choses différemment que je ne les ai vues dans le cours de ma vie! » (*Dictionnaire d'éducation.*)

De Castelnau.

Lorsqu'on vint apporter le bâton de maréchal de France à M. de Castelnau, six heures avant sa mort, il répondit : « Cela est beau en ce monde, mais je vais dans un pays où cela ne me servira guère. » C'est ce que tout chrétien devrait se dire à la vue de tout ce qui peut flatter son orgueil et sa vanité. (*Mentor de la jeunesse.*)

Barras.

Le jour de l'enterrement du fameux révolutionnaire Barras, mort en 1829, un homme incapable d'aucune assertion contraire à la vérité, voyant une foule considérable devant la porte du défunt, et beaucoup de gens qui montaient dans son appartement, y monta aussi. Avant que le convoi se mît en marche, il entendit un jeune homme et un vieillard qui parlaient au milieu du cercle. « Vous rappelez-vous, disait l'un, comme aux approches de sa dernière heure, il nous insinuait qu'il verrait volontiers un prêtre, et comme je le rassurai en lui disant qu'il avait tout le temps d'y penser ? » Et moi, disait l'autre, ne lui ai-je pas fait honte, lorsqu'un peu plus tard il témoigna le désir de parler à M. l'archevêque de Paris? Ah! si nous l'avions laissé faire, il aurait probablement fini d'une sotte manière, car il paraissait disposé à faiblir et à se laisser aller à son idée de prêtres. »

Lettre d'un vieillard mourant à un de ses amis.

« Quelle affreuse chose que la vieillesse! A peine suis-je l'ombre de ce que j'ai été. Les ressorts de mes organes sont usés par l'âge et par la débauche : mes infirmités augmentent à tout moment, et me font passer des jours et des nuits en des tourments insupportables. Mes jambes, autrefois mon ornement et l'admiration des bals et des assemblées, sont étendues, sans mouvement, sur une chaise. Mes joues, où l'on a vu briller l'embonpoint, sont sèches et rétrécies par des rides. Il n'y a plus sur mes lèvres qu'une peau flétrie et livide. J'ai perdu non-seulement le pouvoir de jouir des plaisirs, mais jusqu'au goût même de la joie. On me fuit comme un objet triste et dégoûtant; et, loin de me plaindre de la solitude où l'on me laisse, je voudrais, s'il était possible, me fuir moi-même.

« Voilà une partie de mes misères; mais comment pourrai-je vous exprimer la frayeur insupportable que me cause l'approche de la mort? Je tremble malgré moi de quelque chose qui me menace et que je m'efforce en vain de ne pas croire : je sens un désespoir confus, qui m'a fait penser plus d'une fois à finir volontairement des jours si misérables; mais lorsque ma main est prête à l'exécution de ce désir furieux, je recule tout épouvanté, mon cœur se glace d'horreur; je suis effrayé, je ne sais de quoi, de cet avenir que j'ai tourné mille fois en ridicule et que j'ai regardé comme une chimère. Qu'est-ce donc qui cause mon trouble? Est-ce l'incertitude, après avoir si longtemps affecté tant de sécurité? Ah! que dois-je penser de cet affreux avenir? Y aurait-il des biens à espérer, auxquels je ne peux prétendre? Ou, ce qui me serait plus terrible, aurais-je à craindre quelque malheur, dont le pressentiment me met déjà hors de moi-même?

« Misérable que je suis! Je me perds dans cette confusion de pensées et de sentiments. Hélas! vous à qui j'écris, vous êtes aussi proche que moi de la mort, et vous paraissez l'attendre sans la craindre. Pourquoi êtes-vous si tranquille? Je me suis toujours conduit par les lois de l'honneur; j'ai gardé fidèlement ma parole; je n'ai jamais fait de tort ni d'injure à personne; enfin j'ai suivi les principes de la nature : ne suffisent-ils pas pour le gouvernement de notre vie? Je vous ai vu pratiquer fidèlement les maximes de la religion et les discours des gens d'Eglise. Cependant vous êtes tranquille et je ne le suis pas. Aveu désespérant que la vérité m'arrache! ma raison m'a donc trompé. Elle était sans doute incapable de faire la règle de ma vie, puisqu'elle est trop faible pour me défendre contre les frayeurs de la mort.

« Je vois trop tard la funeste étendue de mon erreur. Cette honnêteté morale dont j'ai fait mon idole, n'était que l'ombre des devoirs auxquels j'ai manqué; car, hélas! qu'est-ce que l'honneur, sans la piété? Qu'est-ce que d'avoir été fidèle à mon ami, lorsque j'ai été rebelle à mon Dieu? Non, non, la raison seule ne suffisait pas pour m'éclairer; elle n'a eu de force que pour me séduire, elle n'a pas même pu soutenir jusqu'à la fin l'imposture; elle m'abandonne. Qui réparera les maux qu'elle m'a faits? Il ne me reste qu'un souffle de vie que mes remords achèvent d'éteindre. O Dieu! est-il temps encore de lever les yeux vers vous? Aurez-vous pitié d'un infortuné qui vous invoque en mourant, pour la première fois...?

« Vous voyez, mon ami, la mortelle agonie de mon cœur. Je n'en puis plus.... Venez à mon secours par vos conseils; faites publier ma lettre, et que l'on apprenne par mon exemple, s'il est d'un homme de bon sens de vivre dans un système où il n'oserait mourir. » (*Etrennes religieuses de* 1811.)

Morts subites.

Dieu n'attend pas toujours que le pécheur soit descendu dans la tombe pour lui demander compte de ses actes; maintes fois sa main vengeresse s'appesantit sur lui pendant qu'il souille encore la terre par ses iniquités. L'*Ami de la Religion* (mars 1822) enregistrait ces horribles faits passés à Evreux :

C. B., homme robuste, âgé de 53 ans, et domicilié à la Roussière (Eure), étant allé le 7 novembre dernier, au marché de la Barre, lieu voisin, y passa la nuit suivante à boire avec ses amis, se permettant tous les propos que

l'irréligion, la licence et le vin peuvent inspirer, et insultant, dit-on, à ce que la foi a de plus sacré. Le lendemain matin, la tête échauffée par les excès de la nuit, il imagine de parodier les cérémonies de la messe, dresse un autel, et se met à chanter et à imiter les rits du saint sacrifice. Il avertit les assistants qu'il va communier, et, prenant une bouchée de viande qui était à sa portée, il essaye de l'avaler; mais, soit que l'émotion ou un mouvement précipité eussent introduit cette bouchée dans le canal de la respiration, soit une révolution interne, il est étouffé et meurt sur-le-champ sans avoir poussé un cri. Ce fait, qui s'est passé sous les yeux de plusieurs habitants de la Barre et des pays voisins, a rappelé une mort subite arrivée dans le même lieu, il y a trois ans, où un homme, assez décrié pour sa conduite, mourut à table au moment même où il affichait le mépris de la religion. Dans le même canton et près de la Barre, on a trouvé mort, dans un chemin, un malheureux, soit qu'il eût été frappé d'apoplexie, soit qu'il eût été brûlé par l'eau-de-vie, dont il était accoutumé à faire excès. Et pourquoi aller chercher si loin ces tristes exemples? Les journaux de la capitale ne nous annonçaient-ils pas, il y a quelques jours, la mort subite d'un homme frappé d'une apoplexie foudroyante, et tombé dans la rue au moment où il sortait d'une maison de débauche?

Quoi de plus capable d'inspirer une terreur salutaire à tant de pécheurs qui s'égarent, que ces morts imprévues et soudaines, à quelque cause qu'il faille les attribuer, disait en terminant le même journal.

L'élève du collége de Rouen.

Priez et veillez, nous dit Jésus-Christ, *car je viendrai à vous comme un voleur*. Est-il d'exemple de mort plus tragique et plus prompte que celle-ci : « Deux élèves du collége royal de Rouen, âgés de quinze à seize ans, amis intimes, s'amusaient, il y a quelques jours, en déjeunant, à battre la semelle, selon la coutume des écoliers, lorsque le froid commence à se faire sentir. L'un d'eux, frappant à faux, va tomber sur la pointe d'un fort canif dont l'autre se servait pour couper son pain à défaut d'un couteau à bout rond qu'il avait cassé la veille. L'instrument tranchant pénètre dans la région du cœur, et cinq minutes après l'enfant avait cessé de vivre. » (*Impartial de Rouen*, nov. 1839.

J.-M. Bachelier.

Un homme horriblement célèbre dans les fastes sanglants de la ville de Nantes, Jean-Marguerite Bachelier, président du comité révolutionnaire, qui, de complicité avec Carrier, se souilla de tant de crimes, est mort le 10 août dans sa demeure.

Bachelier s'était, depuis longtemps, jeté dans les bras de la religion. Il avait traduit en vers les psaumes; il avait également composé des cantiques. Quelques instants avant de s'éteindre, il engagea quelques femmes pieuses, qui entouraient son lit, à dire avec lui les prières des agonisants, et c'est en remplissant ce dernier devoir du chrétien que l'âme de l'ancien satellite de Carrier s'est détachée de cette terre pour comparaître devant le juge suprême : la miséricorde de Dieu est grande! Il est mort muni de tous les sacrements de l'Eglise. (*Ami de la Religion*, 15 août 1843.)

Le comte de Bocarmé.

En face de la mort, les idées se modifient profondément, les vices les plus enracinés se déconcertent. Le comte de Bocarmé, dont le nom était répété en Belgique et dans l'Europe entière en 1851 avec tant de dégoût et d'horreur, ce riche cupide qui, avec une cruauté si froide et si prudente, avait assassiné son beau-frère, songea à l'avenir en présence de l'échafaud. Là il comprit la noirceur de son crime; là il sentit que l'homme avait des comptes à rendre.

Voici en effet quelques extraits d'une lettre écrite par Mgr de Cincinnati sur les derniers moments du comte de Bocarmé :

« Dès notre première entrevue, il versa des larmes de reconnaissance envers Dieu, et ne pouvait assez admirer ce gage de miséricordes plus grandes encore

« Je passai cinq heures avec lui ce jour-là; le lendemain, je retournai à sa cellule à dix heures du matin, pour ne plus le quitter jusqu'au moment où il prit son essor, — je l'espère, — vers le ciel.

« Impossible de décrire l'intensité du désir qu'il éprouvait de bien mourir. Il ne ferma pas l'œil de toute la nuit, disant qu'il ne fallait pas perdre un instant d'un temps si court, si précieux, si décisif; et en effet, entre sa confession, la récitation des litanies de Jésus et de Marie, de la prière : « Souvenez-vous, » de la prière pour la bonne mort, la lecture plusieurs fois réitérée de l'examen de conscience sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, etc., etc., pas un instant ne fut perdu. Il reçut le scapulaire vers trois heures du matin avec une grande confiance dans le secours de la sainte Vierge.

« A quatre heures, je célébrai la sainte messe pour lui. Il y communia et assista à une seconde avec une ferveur telle qu'il édifia tous ceux qui étaient témoins de cette scène si touchante. En se rendant au lieu de l'exécution il récitait sans interruption la salutation angélique, et trouvait une grande consolation dans ces paroles : *Sainte Marie*, etc. Je me tins à ses côtés dans la fatale voiture, et je montai sur l'échafaud avec lui.

« Il y monta d'un pas ferme : un instant après, il était dans l'éternité. ....»

Le blasphémateur.

« Ces jours derniers, un événement tragique a eu lieu dans la commune de Goupillières-Renfengères. On était à table dans

l'auberge du sieur Sylvain Levaillant. Parmi plusieurs ouvriers réunis, l'un se prit à jurer le nom de Dieu, plus par habitude que par mauvaise intention. Le maître du logis lui fit, à cet égard, quelques remontrances amicales qui furent bien accueillies par cet ouvrier, qui du reste a des sentiments religieux. Alors, un autre convive, nommé Hérubel, ouvrier tisserand, voulant faire l'esprit fort, prit la parole à son tour et commença à nier qu'il y eût un Dieu; puis, s'encourageant à la fanfaronnade par ses discours impies, il se mit à vomir contre Dieu et la religion les plus horribles blasphèmes. Le sieur Levaillant chercha à calmer cette frénésie par des paroles de douceur. L'ouvrier répond avec ironie : « Ton Dieu, je veux aller souper ce soir avec lui. » Et au même instant il tombe frappé comme d'un coup de foudre, la face contre terre. Il avait cessé de vivre. On ne saurait peindre la stupéfaction des assistants, qui ont vu, dit-on, dans cette mort, une punition du ciel. » (*La Voix de la Vérité*, 17 février 1847.)

M. Bénévent.

Un tragique événement est arrivé à Lyon. M. Bénévent, juge de paix de Vaugneray et membre du conseil général du Rhône, était allé, avec son fils, à un bal donné, place Bellecour, par un magistrat de ses amis. Vers le milieu de la nuit, il voulut se retirer; son fils l'engageait à prendre sa voiture. « Non, répondit-il, le trajet est court, la nuit est douce, j'aime mieux m'en aller à pied. » Une demi-heure plus tard, son fils sortait à son tour du bal, et il regagnait son domicile.

Arrivé vers le milieu de la rue de la République, il voit, étendu aux pieds du factionnaire, un homme immobile; il s'approche et s'informe : « Oh ! ce n'est rien, répond le factionnaire : c'est un homme qui n'a pu rentrer chez lui, et qui s'est laissé tomber. — Ivrogne ou non, répond M. de Bénévent fils; c'est un homme qui a besoin de secours. » Et il se penche aussitôt vers l'inconnu pour remplir un devoir d'humanité; la main couverte d'un gant blanc lui montre bientôt qu'elle n'est pas celle d'un homme attardé dans un cabaret et le frappe d'un lugubre pressentiment. En toute hâte il tire la montre du gilet : c'est celle de son père! M. Bénévent, au sortir du bal, avait été foudroyé par une attaque d'apoplexie, et il était mort sans secours, victime peut-être d'une fatale méprise. Aux cris poussés par son malheureux fils, des personnes accoururent; mais tous les soins devaient être inutiles. (*La Voix de la Vérité*, 2 mars 1851.)

L'oracle de Delphes.

Quand les anciens philosophes voulaient accréditer quelque maxime importante, ils la mettaient sur le compte d'un oracle, quoique le démon, qui présidait à ces oracles, fût bien éloigné de débiter de pareilles maximes.

On dit donc que Zénon, voulant mener une vie vertueuse, alla consulter l'oracle de Delphes pour savoir de quel moyen il devait se servir pour vivre constamment dans la pratique de la vertu, et que l'oracle lui répondit : *Consulte les morts.*

En effet, pour un chrétien surtout, il n'y a point de moyen plus efficace et plus aisé de réformer sa vie et de persévérer dans le bien que la pensée de la mort et de l'éternité qui la suit. Si nous voulions, sur la conduite que nous devons tenir, consulter nos ancêtres, nos parents et nos amis défunts, ceux que nous avons vus mourir et que nous avons même conduits au tombeau, que ne nous diraient-ils point! Que notre vie serait sainte, que notre mort serait douce, si nous voulions écouter et suivre les leçons que nous donneraient les morts!

Plus la pensée de la mort est utile pour bien régler sa vie, et plus l'homme naturellement ennemi de toute règle se plaît à vivre dans l'oubli de la mort. Mais comme, en oubliant la mort, on sait que la mort ne nous oublie pas, les plus sages des nations et des particuliers, des païens et des chrétiens, ont toujours été soigneux de se rappeler, par diverses industries, une pensée si salutaire.

Anciennement, dans la Chine, la veille du couronnement de l'empereur, chaque sculpteur de la ville de Pékin lui présentait un morceau de marbre afin qu'il choisît celui duquel il voulait qu'on fît son tombeau parce qu'on devait commencer à y travailler dès le jour même de son couronnement. Le sculpteur qui avait présenté le marbre que l'empereur choisissait, était aussi celui qui était chargé de faire l'ouvrage, et c'était la ville qui le payait d'avance. Cette présentation des marbres se faisait en cérémonie et avec grande pompe, et c'était pour le peuple, et surtout pour l'empereur une importante leçon. Prenez-la pour vous-même, et songez qu'autour de vous toute la nature travaille sans cesse à vous creuser un tombeau.

Dans la cérémonie du couronnement des rois abyssins, on leur présentait un vase plein de terre et une tête de mort, pour les avertir de ce qu'ils devaient être un jour, sans que la couronne pût les préserver du sort réservé à tous les hommes.

Encore aujourd'hui, à l'installation du pontife romain, un clerc porte un peu d'étoupe au bout d'une canne de roseau, et approchant l'étoupe de la lumière d'un cierge, il la fait brûler sous les yeux du pontife, en lui disant : « Saint Père, ainsi passe la gloire du monde.»

Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, avait donné l'ordre à un de ses pages de lui dire trois fois tous les matins : *Sire, souvenez-vous que vous êtes homme.* Ce seul mot dit tout.

Les Chartreux se saluent en disant : *souvenez-vous de la mort*, parce qu'il n'y a rien de plus efficace que ce souvenir pour nous

faire persévérer dans les voies pénibles de la vertu, en nous mettant sous les yeux que notre pénitence finira bientôt, qu'elle sera suivie d'une félicité éternelle, et qu'elle nous délivrera d'un malheur éternel.

Mort du juste. — *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur* (*Apoc.* xviii, 14). *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai*, etc. (*Job.* xix). *Puissent mon âme mourir de la fin des justes, mes derniers moments ressembler aux leurs!* (*Num.* xxiii, 10.) *O doux Sauveur de tous, principalement de ceux qui croient en vous* (*I Tim.* iv, 10), *jetez un regard sur mon âme et délivrez-la!* (*Psal.* lxviii.) *Chacun renaîtra à son rang : d'abord le Christ; ensuite tous ceux qui sont du Christ, qui ont cru dans son avénement* (*Cor.* i, 23).

Qu'il est doux de mourir quand on a bien vécu!

Le prêtre qui assistait à la mort de saint François de Sales l'invita à dire, comme Notre-Seigneur : « Mon père, que ce calice, s'il est possible, passe loin de moi sans que je le boive. » Le saint répondit : Seigneur, que votre volonté s'accomplisse, et non la mienne. » Il ajouta ensuite que le calice des souffrances et de la mort n'est point amer pour ceux qui ont servi Dieu, depuis que Jésus-Christ l'a bu.

La première fondatrice du premier monastère de la Visitation à Paris fit son testament spirituel aux approches de la mort. Il était conçu ainsi : « Ma dernière volonté est de terminer ma vie en accomplissant la sainte volonté de mon Dieu, le suppliant de m'accorder la grâce de mourir dans son amour. Je veux, en mourant, adorer son bon plaisir. Je condamne mon misérable corps à la pourriture et aux vers, pour satisfaire à la justice divine, en punition de ce que j'en ai fait l'instrument du péché; mais je remets mon âme entre les mains de Dieu, en union avec Jésus-Christ, mon Sauveur; je le supplie de la plonger dans son précieux sang, pour la purifier et la rendre agréable à Dieu son père. »

Craignez-vous la mort, disait-on à un saint religieux mourant? Il répondit : « Grâce à Dieu, je ne crains point la mort, parce que je suis armé d'une très-bonne intention. Je meurs pour la plus grande gloire de Dieu. »

Saint Louis de Gonzague ressentait une grande consolation lorsqu'on lui annonça qu'il allait mourir. Il craignit qu'il n'y eût quelque imperfection dans la complaisance qu'il éprouvait, depuis qu'on lui avait donné cette heureuse nouvelle, et il demanda au cardinal Bellarmin, son confesseur, s'il lui était permis de se réjouir de ce qu'il approchait du moment de sa mort. Son sage directeur lui dit de ne point craindre, et que la grande joie qu'il éprouvait était très-bonne, puisqu'elle était conçue par le désir ardent de jouir du souverain bien. Oui, vous pouvez vous réjouir de ce que vous allez bientôt voir celui que vous aimez. Le jeune saint se livra alors, sans inquiétude, à la joie qu'il avait de mourir.

Une fervente religieuse, interrogée sur les dispositions où elle était pendant la maladie dont elle mourut, dit qu'elle voulait bien sincèrement pratiquer quatre vertus : La *pauvreté*, ne recevant rien de ce qu'on lui donnerait que par aumône; la *simplicité*, n'ayant plus soin d'elle-même, et se laissant gouverner comme un enfant; l'*obéissance*, ne faisant plus aucun usage de sa volonté; la *religion*, se regardant comme une victime qui devait se réjouir d'être immolée à la gloire et au bon plaisir de Dieu.

On dit à un parfait chrétien, qui était près de la mort : « C'est aujourd'hui le dernier jour de votre vie, à ce que pensent les médecins. » La réponse qu'il fit toucha jusqu'aux larmes les assistants : « Quelle bonne nouvelle vous me donnez! bénissez-en avec moi le Seigneur. Où serai-je aujourd'hui? Où serai-je? Je serai dans le sein de Jésus et de Marie. » Depuis plusieurs années, il faisait tous les jours cette prière : « O très-patient Jésus! accordez-moi la grâce de mourir pour votre amour et pour votre gloire; pour l'amour et la gloire de votre sainte mère. » (*Heureuse Année.*)

Marie de la Présentation.

Vivant selon cette parole de nos saintes Ecritures : *Nous savons que si cette maison de boue, où nous habitons, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison qui ne sera point faite par la main des hommes*, Marie-Anne Jeune, dite de la Présentation, avait dans sa chambre le cercueil dans lequel elle devait être mise après sa mort. Elle s'y couchait tous les soirs, pendant un assez long espace de temps, avant que d'entrer dans le lit de son repos. Elle avait presque tout le jour sous ses yeux une tête de mort, sur laquelle étaient écrits ces mots : « Souviens-toi que j'ai été ce que tu es; mais je ne puis te dire ce que je suis. » Sa mort fut précieuse aux yeux du Seigneur, et elle lui fut très-avantageuse, parce qu'elle s'y était bien préparée. Pensons sérieusement, plusieurs fois, chaque jour de notre vie, à ce qui nous arrivera à la mort, et après la mort, quant au corps et quant à l'âme; c'est un excellent moyen de vivre et de mourir bien chrétiennement. (*Heureuse Année.*)

Le pécheur mourant de la douleur de ses péchés.

Un grand pécheur alla se confesser au vénérable archevêque de Sens, Pierre de Gorboël. Il lui fit un aveu sincère de tous les crimes qu'il avait commis, et il fit cet aveu en poussant des soupirs, des sanglots, versant un torrent de larmes, et demandant avec humilité si Dieu voudrait bien lui pardonner ses péchés. Le prélat lui répondit : « N'en doutez pas, mon fils, pourvu que vous soyez sincèrement résolu de faire pénitence.

— Faire pénitence! répondit le pécheur contrit

et humilié, quoi! Dieu, que j'ai si grièvement offensé, s'en contentera? Ah! ordonnez-moi tout ce que vous jugerez à propos, je suis prêt à le faire. Mais pouvez-vous m'imposer une pénitence assez longue, assez rigoureuse pour égaler la grièveté de mes crimes? »

Le saint prélat, versant des larmes de compassion et de joie de voir un pénitent si bien disposé, lui dit: «Votre pénitence ne sera que de sept ans. — Eh quoi! mon père, rien que sept ans pour de si grands crimes, que je ne pourrais expier pendant tout le cours de la plus longue vie!—Elle sera moindre encore, mon cher enfant, dit l'archevêque, car je ne vous oblige qu'à jeûner trois jours au pain et à l'eau. — Ah! mon père! répondit cet homme véritablement contrit, fondant en larmes et se frappant rudement la poitrine, ne me perdez pas, je vous en supplie. Je suis à vos pieds et j'implore une miséricorde que je ne puis acheter trop cher. Proportionnez, autant qu'il est possible, ma pénitence à mon iniquité. Ne ménagez pas ma faiblesse, je suis prêt à tout faire et à tout entreprendre pour obtenir un pardon dont je suis indigne.»

Le prélat, inspiré de Dieu, et ne pouvant assez admirer les opérations de la grâce, lui ordonna de dire seulement une fois l'Oraison Dominicale, et lui déclara qu'il avait tout sujet de croire que tous ses péchés lui étaient remis. Dans le moment cet homme, dont le cœur était brisé par la douleur, jette un grand cri, qui marquait son étonnement et sa reconnaissance envers le Dieu des miséricordes; et, à l'instant, il tomba mort aux pieds du saint archevêque, expirant ainsi dans l'exercice actuel de la plus vive contrition, et allant au ciel peut-être sans passer par les flammes du purgatoire. (Tiré de Thomas Cantep, liv. II, chap. XXI.)

Le voleur d'Antioche.

Le disciple de saint Siméon Stylite raconte qu'un fameux voleur d'Antioche, nommé Jonathas, se voyant poursuivi à cause de ses crimes, vint se réfugier auprès de la colonne du saint solitaire, et la tenait embrassée, en versant un torrent de larmes. Le saint lui demanda qui il était. Il répondit: «Je suis le voleur Jonathas, qui n'ai jamais fait que du mal, et qui viens ici pour faire pénitence de mes péchés.—C'est aux pénitents sincères, dit Siméon, que le royaume de Dieu sera ouvert; mais prenez garde de me tromper et de retomber jamais dans vos crimes.» Les officiers de la justice d'Antioche arrivèrent dans ce moment, et demandèrent par respect à saint Siméon, de leur laisser prendre le scélérat Jonathas, ennemi public. « Mes enfants, leur dit le saint, ce n'est pas moi qui l'ai fait venir ici; celui qui l'y a amené est plus puissant que nous; il assiste ceux qui sont touchés du repentir de leurs péchés: si vous pouvez entrer, enlevez-le; pour moi, je ne saurais le faire, je crains celui qui me l'a envoyé. »Ce discours épouvanta les archers, qui s'en retournèrent à Antioche, sans oser toucher au voleur Jonathas. Après avoir passé sept jours, embrassant toujours la colonne de saint Siméon, il dit: « Mon père, je voudrais bien m'en aller. —Vous êtes bien pressé, dit le saint, de retourner à vos crimes.—Non, mon père, répondit-il, mais mon temps est accompli. » En achevant cette parole, il rendit l'esprit. (Tiré de la *Vie des Pères du désert.*)

Le P. Alphonse Salméron.

Le P. Alphonse Salméron, de la compagnie de Jésus, qui fut si dévot envers Marie: mourut en disant: « Au paradis, au paradis! bénie soit l'heure en laquelle j'ai servi Marie! bénis soient les prédications, les travaux et les pensées que j'ai eues pour vous, ô ma Souveraine! Au paradis! » (*Vie de Salméron.*)

Le vieillard au lit de mort.

Dans un temps où une fièvre pourpreuse désolait les pauvres qui n'avaient pas eu le temps de se faire traîner à l'Hôtel-Dieu, la communauté des prêtres de Saint-Marcel ne pouvant plus suffire à exhorter les mourants, avait demandé du secours aux Religieux mendiants. Vint un capucin vénérable; il entre dans une écurie basse, où souffrait une victime de la contagion. Il y voit un vieillard moribond, étendu sur des haillons dégoûtants. Il était seul: une botte de foin lui servait de lit; pas un meuble, pas une chaise: il avait tout vendu dans les premiers jours de sa maladie, pour quelques gouttes de bouillon. Aux murs noirs et dépouillés pendaient une hache et deux scies; c'était là toute sa fortune, avec ses bras, quand il pouvait les mouvoir; mais alors il n'avait pas la force de les soulever. « Prenez courage, mon ami, lui dit le confesseur; c'est une grande grâce que Dieu vous fait aujourd'hui: vous allez incessamment sortir de ce monde, où vous n'avez eu que des peines...—Que des peines! reprit le moribond d'une voix éteinte, vous vous trompez, j'ai vécu assez content, et ne me suis jamais plaint de mon sort. Je n'ai connu ni la haine ni l'envie; mon sommeil était tranquille; je fatiguais le jour, mais je reposais la nuit. Les outils que vous voyez me procuraient un pain que je mangeais avec délices, et je n'ai jamais été jaloux des tables que j'ai pu entrevoir. J'ai vu le riche plus sujet aux maladies qu'un autre. J'étais pauvre, mais je me suis assez bien porté jusqu'à ce jour. Si je reprends la santé, ce que je ne crois pas, j'irai au chantier, et je continuerai de bénir la main de Dieu, qui jusqu'à présent a pris soin de moi.» Le confesseur étonné ne savait trop comment s'y prendre avec un tel malade. Il ne pouvait concilier le grabat avec le langage du mourant. Il se remit cependant et lui dit: « Mon fils, puisque cette vie ne vous a pas été fâcheuse, vous ne devez pas moins vous résoudre à la quitter; car il faut se soumettre à la volonté de Dieu... — Sans doute, reprit le moribond d'un ton de voix ferme et d'un œil assuré; tout le monde doit y pas-

ser à son tour; j'ai su vivre, je saurai mourir; je rends grâces à Dieu de m'avoir donné la vie, et de me faire passer par la mort pour arriver à lui. Je sens le moment, le voici....adieu mon père!...» (*Tableau de Paris*, tome II, page 109.

CHARLES-QUINT (XVIe siècle).

Lorsque Charles-Quint eut abdiqué la puissance souveraine, il se retira dans le monastère de Saint-Just, près de Placentia, dans l'Estramadure. « Ce fut là, dit Robertson, qu'il ensevelit dans la solitude et la science, sa grandeur, son ambition et tous ses vastes projets, qui, pendant la moitié d'un siècle, avaient rempli l'Europe d'agitations et d'alarmes ; ses amusements se bornaient à des promenades sur un petit cheval, le seul qu'il eût conservé, à la culture d'un jardin et à des ouvrages de mécanique. » Il se livrait surtout avec zèle aux exercices de piété; deux fois par jour il assistait au service divin, et lisait avec attention les livres de dévotion qu'il paraphrasait, et surtout saint Bernard et saint Augustin. Fatigué de la vie agitée qu'il avait menée jusque-là, l'empereur goûta dans cette solitude pendant quelque temps une douce tranquillité. Mais peu à peu, l'ennui, et peut-être les regrets du monde et de la puissance qu'il avait quittés, vinrent assiéger son esprit et troubler son repos. Afin de repousser et combattre efficacement les pensées terrestres qui commençaient à se faire jour dans son cœur, il se livra avec une nouvelle ardeur aux exercices de piété et pratiqua dans toute leur étendue les règles les plus rigoureuses de la vie monastique. Enfin, ne parvenant point à reconquérir sa tranquillité, il résolut de signaler son zèle et d'attirer sur lui un regard bienveillant de la Divinité par quelque acte remarquable de piété. Il annonça qu'il allait faire célébrer ses propres obsèques. Enveloppé d'un linceul et précédé de ses domestiques vêtus de deuil, il s'avança vers une bière placée au centre de l'église et s'y étendit. On célébra l'office des morts, et lorsque les prières des moines firent retentir les voûtes de l'église, la voix du monarque se mêla à celles des religieux qui priaient pour lui. Après la dernière aspersion, tous les assistants se retirèrent en chantant un cantique d'actions de grâces, et les portes de l'église se fermèrent. Charles-Quint, resté seul, se tint encore quelque temps dans le cercueil; s'étant levé enfin, il alla se prosterner devant l'autel, puis il rentra dans sa cellule, où il passa la nuit dans la plus profonde méditation. Il mourut quelques jours après, enveloppé dans sa haire et pressant un crucifix sur ses lèvres. Il venait d'atteindre sa cinquante-neuvième année.

Derniers moments de Mgr Daviau

M. d'Aviau était arrivé à sa quatre-vingt-dixième année, sans avoir presque rien perdu de ses facultés physiques et morales. Il avait conservé toute sa liberté d'esprit et même sa gaieté. On oubliait son âge quand on jouissait de ses entretiens pleins de douceur et de grâce, et on admirait une mémoire si sûre, des réparties si heureuses, une raison si aimable, une bonté si parfaite. Un accident imprévu vint affliger ses amis et son clergé. Dans la nuit du 8 au 9 mars 1829, le prélat étant au lit, voulut, vers cinq heures du matin, ranimer sa lampe pour voir l'heure. La flamme gagna les rideaux, le vieillard voulut l'éteindre sans appeler, et essuya des brûlures à la figure et en diverses parties du corps. On lui porta des secours; mais il sentit le danger de son état, et voulut recevoir les sacrements. Son calme et sa sérénité ne se démentirent point au milieu de ses douleurs. Il survécut quatre mois à l'accident, sans cesser de se préparer à la mort par la prière et par l'exercice de la patience. Privé de dire son bréviaire à cause des pansements qu'avaient nécessités ses plaies, il s'en dédommageait en se rappelant des passages de l'Ecriture, et en faisant des actes de foi, de résignation et d'amour de Dieu. On reconnaissait en lui l'habitude de l'oraison et des pieuses pensées. Il offrait à Dieu ses souffrances, réclamait les prières des bonnes âmes, et témoignait sa reconnaissance à ceux qui lui donnaient des soins. Il les édifiait par son courage et sa tranquillité. *Vous devez bien souffrir*, lui disait un ecclésiastique auprès de son lit;—*entre souffrir bien*, repartit sur-le-champ le malade, *et souffrir beaucoup, il est quelque différence.* Une autre fois, on lui disait qu'il devait être fatigué. *Je suis*, reprit-il, *aussi fatigué que fatigant.* On cite plusieurs autres mots qui prouvent combien il était maître de lui-même et attentif à distraire les autres de ce que son état avait de pénible. Enfin, après de longues vicissitudes, il termina, le 11 juillet 1826, une carrière remplie de mérites et de bonnes œuvres.

Derniers moments de mademoiselle Sophie Perrinelle, décédée au Mans, le 19 novembre 1829.

Mademoiselle Sophie Perrinelle peut être citée comme un modèle accompli d'une dévotion tendre, solide et éclairée. Elle possédait, dans un degré éminent, l'esprit d'oraison : son plus grand plaisir était de s'entretenir avec Jésus-Christ, au pied des autels, et il lui arrivait souvent de passer dans le lieu saint trois à quatre heures de suite, dans un tel état de recueillement et d'immobilité que tous ceux qui la voyaient en étaient singulièrement édifiés, et ne pouvaient s'empêcher de l'admirer. Mais c'est surtout pendant le cours de la maladie qui l'a conduite au tombeau que sa foi et sa piété ont brillé du plus vif éclat. Elle parlait volontiers de la mort; on l'engage à éloigner cette idée triste : *Comment*, s'écrie-t-elle, *est-ce qu'il est triste d'aller voir Dieu, et pour aller voir Dieu, ne faut-il pas mourir?* La veille d'une communion, elle dit à une de ses amies : *Je ne demande point à Dieu de*

souffrir moins, je lui demande seulement de m'accorder assez de force pour faire demain la sainte communion. Elle avait adopté la devise de sainte Thérèse : *Ou souffrir ou mourir :* aussi ne laissa-t-elle jamais échapper la moindre plainte au milieu des douleurs les plus aiguës et les plus prolongées. La veille de la Toussaint (1829), elle répéta plusieurs fois : *Je ne puis aller célébrer cette fête à l'église; oh! si j'avais le bonheur d'aller la célébrer dans le ciel!* Le six novembre, se trouvant plus faible, elle exprima le désir de recevoir l'*extrême-onction*, et elle reçut ce sacrement avec les sentiments de la foi la plus vive et de la résignation la plus parfaite, répondant elle-même aux prières que récitait le prêtre, et produisant avec ferveur des actes multipliés de confiance, d'amour, de soumission et de sacrifice. Elle était persuadée qu'elle mourrait dans la nuit : Dieu en disposa autrement. Le lendemain, dès qu'elle aperçut son confesseur : *Le Seigneur*, lui dit-elle, *n'a pas encore jugé à propos de m'appeler à lui; j'ignore combien de jours j'aurai encore à souffrir; que la volonté de Dieu s'accomplisse!* Quelques jours après le mal fit de nouveaux progrès, et tout semblait annoncer que la fin de mademoiselle Sophie était proche; on ne crut pas devoir le lui dissimuler; loin de s'en affliger, elle s'en réjouit, en disant : *Je vais donc enfin avoir le bonheur de voir mon Dieu et de le contempler face à face!* Elle languit encore pendant plusieurs jours, montrant toujours la même patience et la même résignation : *O mon Dieu!* s'écriait-elle souvent, *faites que je vous aime de plus en plus! ô mon Dieu; je ne vous aime point assez! Cœur de Jésus, foyer brûlant d'amour, embrasez mon cœur des plus vives flammes de la charité; faites que mon dernier soupir soit un acte d'amour.* On l'entendit un jour dire à une personne qu'elle aimait : *Mon désir de voir Dieu est si ardent, si véhément, que je ne regrette absolument rien sur la terre; j'y laisse des personnes qui me sont bien chères, mais nous nous reverrons.* Enfin, le 19 novembre, à quatre heures du matin, après avoir prononcé les doux noms de *Jésus* et de *Marie*, elle s'endormit dans le Seigneur. Son dernier soupir fut sans effort. Elle passa tranquillement des hommes à Dieu. Elle tomba comme un fruit mûr pour l'éternité. Le grand nombre de personnes qui accompagnèrent au tombeau ses dépouilles mortelles, fit bien voir jusqu'à quel point elle était aimée et vénérée. Nous en avons entendu plusieurs s'écrier, en apprenant sa mort : *Je la regrette comme si elle eût été ma fille, je n'aurais pas plus de chagrin si j'avais perdu ma sœur.* Mlle Sophie Perrinelle était âgée de vingt-huit ans. (M. l'abbé A. G. *Relation des derniers moments de Mlle Perrinelle.*)

Mort de Louis XVI.

Pendant tout le trajet du Temple à l'échafaud, le roi récita les prières funèbres, auxquelles répondait M. de Firmont; en descendant de voiture, plus occupé de son confesseur que de lui-même, il dit aux municipaux, d'un ton de maître : « Messieurs, je vous recommande monsieur que voilà; ayez soin qu'après ma mort il ne lui soit fait aucune insulte. »

Il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, ôta lui-même ses habits, et ensuite, comme un des bourreaux voulait lui lier les mains : « Me lier! lui dit-il avec indignation, me lier! je n'y consentirai jamais; faites ce qui vous est commandé, mais vous ne me lierez pas : renoncez-y. » Les bourreaux insistèrent et semblaient appeler du secours pour lier le roi de force; dans cette horrible extrémité, ce fut encore la religion qui vint à son secours. Il regarda M. de Firmont, qui lui dit en fondant en larmes : « Sire, je ne vois dans ce nouvel outrage qu'un dernier trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui vous appelle à lui. » Aussitôt il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur impossible à rendre, et, se retournant vers ses bourreaux : « Faites ce que vous voudrez, je boirai le calice jusqu'à la lie. » Les bourreaux lièrent les mains de l'héritier de soixante rois. Il prit alors la parole, et dit avec force : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute; je pardonne aux auteurs de ma mort; je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe pas sur la France..... »

Santerre fit faire un roulement de tambours qui couvrit la voix du prince; M. de Firmont s'écria : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » et la tête du martyr fut montrée au peuple.

Dernières paroles d'une jeune demoiselle.

Que pourrait regretter le juste à la mort? les biens de la terre? son cœur en a toujours été détaché. Ses parents, ses amis? mais il sait qu'il ne les quitte point pour toujours. *Nous nous reverrons*, disait à ses parents désolés une jeune demoiselle de Lyon, depuis longtemps en proie aux plus cruelles douleurs, *nous nous reverrons.* Elle mourut en prononçant ces paroles. On lui a élevé un superbe mausolée où elle est représentée assise et écrivant sur une colonne ces mots : *Nous nous reverrons.* (*Rapporté par le* P. Gloriot.)

Le vendredi saint d'une âme pieuse.

« Le duc Mathieu de Montmorency, qui n'avait jamais été malade, a été atteint du premier accident qui l'avertissait des approches de la mort, le jour du dimanche de la Passion (1826), au moment où il allait s'asseoir à la sainte table, et offrir au Dieu qui s'immolait pour lui, le tribut accoutumé de bonnes œuvres qui remplissait tout le cours de sa vie.

« Il fut frappé sans être surpris. Les hautes fonctions auxquelles un choix auguste venait de l'appeler, le saint temps du Jubilé, que sais-je? peut-être un secret pressentiment de sa fin prochaine, avaient renouvelé sa ferveur : il venait de soumettre sa vie

entière à la grâce de l'absolution, par une confession générale au commencement du carême.

« A peine sorti de chez lui à pied, il tombe et s'évanouit. On court à lui ; les secours de l'art lui sont prodigués ; il reprend l'usage de ses sens. Bientôt les alarmes se dissipent; la sécurité renaît. Rendu à ses exercices de piété, le duc Mathieu, qui avait déjà communié dans son appartement le dimanche des Rameaux, voulut faire ses Pâques le jeudi saint au milieu de sa famille. Il passe en paix la nuit suivante, dans les douces méditations de lectures pieuses, dans les transports de la charité et de la foi. « Je m'applique à suivre Jésus-Christ du jardin des Olives au Calvaire. Laissez-moi, disait-il, laissez-moi nourrir à loisir mon cœur de ce merveilleux et consolant mystère. Cependant il voulait profiter du retour de ses forces encore languissantes pour aller lui-même visiter dans leurs retraites obscures, des pauvres auxquels il avait coutume de prodiguer en cachette ses libéralités, ses soins. Ne se trouvant pas assez fort, il leur envoya d'abondantes aumônes. Dès le vendredi matin, il exprima très-fortement le désir d'aller adorer son Dieu devant le tombeau, où, dans ce saint jour, ce Dieu crucifié recevait les hommages des fidèles. Rien ne put le détourner de ce dessein. Il voulait surtout se trouver au pied des autels au moment même où le Sauveur a expiré pour le salut du monde. Car on observait depuis quelque temps que, dans ses pratiques de piété, il montrait une prédilection très-marquée pour cette heure et pour ce moment. Dans un jour si spécialement consacré à cet auguste mystère, il ne pouvait renoncer au bonheur d'aller le méditer dans le lieu saint. Dans sa vive impatience, il ne souffrait aucune objection. Il demandait sa voiture avec instances, et, à mesure que l'heure approchait, on voyait ses pieux désirs redoubler d'inquiétude et d'ardeur : « Cela presse » disait-il; enfin il monte avec joie dans sa voiture. On l'engage à aller dans une église où le froid se faisait moins sentir. « Non, s'écria-t-il, allons à la plus voisine. »

« Au moment d'entrer dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, il est retardé par un convoi. C'était celui d'un jeune et pieux médecin connu de lui, qui était mort la veille. Enfin, arrivé sur le parvis de l'église, l'illustre convalescent se ranime, sa belle figure resplendit de joie. Il marche avec une telle vitesse que ses nobles compagnes, sa femme et sa fille, ne peuvent le suivre; il arrive devant Dieu, se prosterne, il était trois heures. A l'instant il tombe sur sa chaise, et s'écrie : « Je me trouve mal. » Une personne placée au tombeau de Saint-Thomas-d'Aquin, près de M. le duc de Montmorency, l'a entendu distinctement prononcer ces paroles : « O mon Dieu ! mon Dieu ! accordez-moi la grâce de mourir à vos pieds. » Il avait dit, la veille : *Quel beau jour demain pour mourir !* Il tombe entre les bras d'un prêtre qui adorait et priait auprès de lui. On accourt, on le soulève, il n'était plus!... (Le comte DE MARCELLUS.)

M. L'ABBÉ DE MAC-CARTHY.

On voudrait pouvoir répéter toutes les paroles qui sont sorties de la bouche de ce juste mourant, surtout depuis le moment où, après avoir reçu les sacrements, il conjura ceux qui l'environnaient de ne lui parler désormais que des affaires de l'éternité. Quelle paix ! quelle humilité ! quelle grandeur ! Chaque mot, chaque élan de cette belle âme étaient puisés à une source céleste. Les ecclésiastiques, qui se sont fait un devoir et un honneur de l'assister jusqu'à son dernier soupir, étaient ravis d'admiration à la vue de ces témoignages d'une foi si vive et d'un amour si tendre. Comme il était dévoré par une fièvre ardente, on lui demanda s'il souffrait beaucoup : *Ah ! je ne souffre pas autant que Jésus-Christ !* Souvenez-vous que c'est sur la croix que notre divin Sauveur acheva le grand œuvre de la rédemption : *Oui, tout se fait par la croix.* On lui présenta le crucifix : *Oh ! que d'hommes seront perdus pour n'avoir pas voulu le reconnaître !* La veille de sa mort, on lui dit que c'était le lendemain le jour de l'Invention de la Ste-Croix : *Ah ! que Jésus-Christ daigne la planter dans mon cœur !* On se souvenait de l'effet extraordinaire qu'il produisit le vendredi saint, lorsque, au milieu d'une invocation sublime à la croix, il laissa échapper ces paroles en versant des larmes : *O croix que l'on outrage ailleurs !* ... Quelqu'un lui répéta ces mots d'Horace : *Levius fit patientia quidquid corrigere est nefas.* Alors il répondit avec vivacité : *patientia Christi....* Entendant prononcer quelques paroles à sa louange, il répondit, en portant ses regards vers le ciel : *Mihi absit gloriari nisi in cruce....* Cette grande âme, accoutumée à n'envisager que le ciel et à méditer sur la mort, n'éprouva rien des frayeurs ordinaires des enfants de la terre. Ah ! qu'une vaine philosophie nous montre ses prétendus héros sur le lit d'agonie, et on jugera quelle énorme distance il y a entre eux et un vrai chrétien !

Quand M. de Mac-Carthy eut rendu le dernier soupir, son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut transporté dans la chapelle du palais épiscopal, où il fut exposé sur un lit funèbre. A peine en eut-on connaissance dans la ville, que les fidèles de toutes les classes accoururent et remplirent l'enceinte de la chapelle jusqu'au moment de la sépulture. Chacun, par un mouvement aussi spontané qu'inattendu, s'empresse de toucher le corps du défunt. On ne se contente pas de cette expression du respect et de la foi, on le touche encore avec une infinité d'objets religieux, pour avoir le bonheur de les conserver comme de précieux souvenirs. On ne put modérer ce transport de la multitude, qui alla même jusqu'à couper les cheveux et les habits de ce saint

prêtre. *Ah !* s'est écrié aujourd'hui notre vénérable pontife, en adressant des remercîments à sa ville épiscopale, *la vie, la maladie et la mort de cet homme de vertu justifient l'empressement avec lequel vous l'avez environné après son trépas, pour honorer, j'ai presque dit vénérer, sa dépouille mortelle !* Que certains esprits forts, qui savent se mettre au-dessus de ce qu'ils appellent les préjugés vulgaires, se rient de ces témoignages de respect et d'admiration, on le conçoit; de si beaux sentiments n'honoreront pas moins les habitants de cette ville. (*Lettre d'un grand vicaire d'Annecy.*)

Le baron Larrey.

Le *Réparateur* de Lyon disait à l'occasion de la mort du baron Larrey :

« Les journaux de notre ville ont à l'envi célébré la science du patriarche de la chirurgie française : tous ont loué sa vie si pleine de belles actions...; mais l'homme qui a si bien rempli sa carrière, l'a aussi terminée religieusement. A peine instruit de la gravité du mal qui le saisissait, en présence de son fils, en présence d'une des célébrités médicales de la cité, en présence des officiers de santé de l'hôpital militaire, M. le baron Larrey a voulu confier sa vie à Dieu et recourir aux sacrements de l'Eglise qu'il a reçus avec cette foi des camps qui ne connaît ni examen, ni incertitude. *Dieu est bon*, disait le mourant, après avoir été béni et sanctifié par la religion, à cette heure suprême où les portes du monde avec ses gloires se fermaient pour lui, et où allait commencer la grande ère de l'éternité ! Oui sans doute, Dieu aura été très-bon pour celui qui fut si admirablement bon lui-même durant toute sa vie. »

Le général Cambronne.

On aime à lire ces détails publiés par l'*Hermine* de Nantes (février 1842) sur l'illustre héros. « Dès qu'il s'est senti dangereusement atteint par la maladie, il a fait prier M. le curé de Saint-Sébastien, avec lequel il était très-lié, de le venir visiter. M. le curé est accouru, et dans le cours des visites fréquentes qu'il lui a rendues, il a pu recevoir à loisir les communications confidentielles de la conscience et être témoin des pieux sentiments avec lesquels le général a reçu les consolations de la religion.

« Abattu par le mal et comme assoupi dans une longue léthargie, il se ranimait et recouvrait sa présence d'esprit quand le prêtre lui adressait quelques paroles de consolation. Ce n'était point sans attendrissement qu'on le voyait joindre les mains et s'unir aux prières que l'on faisait pour lui, saisir avec affection la croix qu'on lui présentait et la coller sur ses lèvres. A l'exposé de quelques-unes des souffrances du Sauveur, qu'on rappelait à son souvenir, il se sentit ému, et crut devoir faire une profession publique de sa foi, en prononçant, de manière à être entendu de toute l'assistance, ces courtes mais énergiques paroles : *Certum est.*

« Ayant remarqué qu'il ne se trouvait point de crucifix dans sa chambre, il pria une personne présente de lui en procurer un, et comme celle-ci le lui offrait, au bout de quelques instants, il le baisa, puis il ajouta : « Je ne suis pas digne de le porter, placez-le sur la cheminée, c'est là qu'il doit apparaître. Il a remercié à plusieurs reprises madame Cambronne, de lui avoir procuré, malgré la différence de ses croyances religieuses, les secours du culte catholique. Et il faut le dire aussi, à la louange de cette estimable dame : elle a su accomplir à cet égard tout ce que l'affection et le dévouement le plus généreux pouvaient dicter à son cœur. En revanche, elle a pu entendre ces consolantes paroles sortir des lèvres de son noble époux : « Courage, ma chère, nous nous reverrons au ciel. » En un mot, tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le lit de l'illustre mourant, ont pu admirer la vivacité de sa foi et la droiture de son âme.

« Ce dernier trait ne devait pas manquer au général Cambronne, pour achever en lui le portrait d'un héros français. »

Le tragédien Lafon.

Voici comment les journaux racontaient, le 16 mai 1846, la mort de ce célèbre artiste : ils devaient citer ces faits, car malheureusement on en voit peu de semblables.

« Lafon, imbu dès sa jeunesse des meilleurs principes religieux, les avait depuis plusieurs années réduits en pratique. Il ne parlait de la religion, des bienfaits qu'elle répand sur les peuples, des consolations qu'elle prodigue aux malheureux, de l'éclat qu'elle donne aux œuvres du génie qu'avec cet enthousiasme que les belles choses inspirent aux grandes âmes. La charité chrétienne abondait dans son cœur. Assidu à tous les devoirs que le catholicisme commande, il ne fut jamais retenu dans leur accomplissement par le respect humain qui étouffe si souvent les plus généreuses dispositions. Quand on a vécu dans l'atmosphère où Lafon passa les plus brillantes années de sa vie, enivré d'éloges et des succès qui les lui méritaient, il est beau de courber sous la main de la religion une tête toute couverte de couronnes décernées par l'admiration publique. Une vie illustre devient plus illustre encore quand une fin chrétienne en est le terme. »

Henri de L'hermite.

« Ce ne fut pas sans émotion que vos abonnés lurent les détails du terrible drame qui se dénouait sous nos yeux, il y a bientôt trois semaines, lorsque la Loire rompant ses digues portait dans nos pays la terreur et la désolation. Qui n'a partagé les angoisses de ces malheureux voyageurs de la diligence de Bordeaux, lorsque roulés par les vagues, puis providentiellement arrêtés par les troncs noueux de deux frênes, ils faisaient monter vers le ciel leurs cris de détresse et joignaient

leurs prières à celles du vénérable prêtre qui soutenait leur courage? Cinq d'entre eux furent victimes, quatre ont reçu les derniers devoirs, le cinquième n'avait pu être retrouvé; c'était le jeune Henri de l'Hermite.....

« Aujourd'hui dimanche, vers les deux heures de l'après-midi, on a signalé un cadavre à une petite lieue de Feurs : des hommes dévoués se sont mis à l'œuvre : on nous a ramené le corps, c'est celui du voyageur regretté. M. de l'Hermite se dirigeait vers Solesmes pour consacrer à la défense de la foi ses vertus et son nom. Que sa pauvre famille se console, elle a dans le ciel un intercesseur, et Dieu n'a point voulu qu'il allât chercher plus loin sa couronne. Que ses parents désolés, que sa pauvre sœur me pardonne, si j'entr'ouve le voile du sanctuaire de famille pour montrer les vertus qui s'y cachent; un trait de générosité chrétienne n'est point de trop au milieu de nos scènes d'égoïsme. On a trouvé sur le jeune Henri une montre en or, système Lépine, une bourse qui pouvait renfermer une cinquantaine de francs, des clefs, un chapelet et un petit ouvrage intitulé : *Traité des petites Vertus*. En tête de ce livre sont tracés par une main chérie ces mots : *Mon cher Henri, n'oubliez pas votre sœur Aimée. Soyons toujours unis dans les saints cœurs de Jésus et de Marie.* En feuilletant ce livre, je découvris une petite image renfermant cette sentence : *Heureux le cœur qui s'enrichit par le dépouillement.* Et cette autre : *Que tout passe, que tout s'en aille, que tout m'abandonne, je dis sans peine adieu à toutes choses, parce que je ne cherche que Dieu, il est mon seul désir.* Et sur le dos de cette image : « Adieu, Henri, jusqu'à l'éternité. »

Le 6 octobre 1846.

Pauvre jeune homme, il s'était résigné d'avance au plus grand dépouillement que l'homme puisse éprouver, celui de l'existence ; mais il a trouvé Dieu. Si dans tout cela il n'y a pas de générosité chrétienne, nous ne savons où la chercher !... Le corps de Henri de l'Hermite a été ramené à Feurs; on lui rendra les honneurs que méritent ses vertus et son nom. » (L'abbé J. Roux, *Voix de la Vérité*, 8 nov. 1846).

Tigrane et Bérénice.

Cyrus, roi des Perses, gagna une grande bataille, dans laquelle Tigrane, roi des Arméniens, fut fait prisonnier de guerre avec Bérénice, son épouse. Le vainqueur voyant ces deux illustres captifs, admirant d'un côté les charmes de Bérénice, et de l'autre sachant combien Tigrane l'aimait, dit au roi : « Que donneriez-vous, Tigrane, pour la délivrance de Bérénice?—Seigneur, répondit le roi, je donnerais mon royaume, mon sang et ma vie. —C'est bien aimer, reprit Cyrus, et je loue votre générosité. »

Peu de temps après les affaires s'accommodèrent et le roi Tigrane fut rétabli dans ses Etats. Un jour qu'il s'entretenait seul avec la reine Bérénice, il lui demanda ce qu'elle pensait du royaume des Perses, de la majesté du roi Cyrus, de l'éclat de sa cour, du nombre de ses officiers, des richesses de son palais, Bérénice répondit : «Excusez-moi, seigneur, je n'ai rien vu; je n'ai eu des yeux que pour celui qui a offert sa vie pour ma délivrance.—Ah! ma chère Bérénice, s'écria le roi en l'embrassant, que vous êtes digne de mon amour et que je suis heureux, en vous aimant, d'avoir un royaume à partager avec vous! »

Cette histoire, prise en elle-même, me charme et m'attendrit; mais quand je l'applique au Roi du ciel et à l'âme fidèle, elle me ravit et me transporte hors de moi-même; elle m'élève et elle m'humilie; elle me confond et m'anime d'un nouveau courage: faites-en l'application vous-même si vous voulez, en suivant ces quatre points :

1° La première parole de Tigrane et la générosité de son amour. Non-seulement Jésus-Christ s'est offert à mourir, il est mort véritablement pour nous délivrer : non-seulement pour nous délivrer d'une captivité temporelle, mais d'une captivité éternelle, d'une mort éternelle, d'un supplice éternel; non-seulement pour nous délivrer, mais pour nous procurer en même temps une vie éternelle et un royaume éternel. Il est mort, non pour une épouse aimable, digne de son amour, mais pour la rendre aimable, d'effroyable qu'elle était; pour la rendre digne de son amour lorsqu'elle n'était digne que de sa haine Oh! quel amour! Il en coûta peu à Tigrane pour dire ce mot qui, en marquant l'amour qu'il portait à son épouse, lui faisait encore honneur à lui-même dans l'esprit de Cyrus et aux yeux de toute sa cour; mais qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour nous témoigner son amour! il n'a trouvé dans le témoignage qu'il nous en a donné que supplices et opprobres.

2° L'impression que fit sur le cœur de Bérénice cette parole du roi son époux. Elle en fut pénétrée ; elle en fut embrasée ; elle sentit toute l'ardeur, toute la tendresse, tout le prix d'un amour si généreux et toute la gloire qui lui revenait d'une déclaration si publique. Oh! combien plus doit vous embraser la vue de la croix! Quel amour! quelle tendresse! quelle générosité! et pour vous quel bonheur et quelle gloire!

3° La reconnaissance de Bérénice. Bérénice fut si pénétrée de ce mot du roi, son époux, que, pendant tout le temps qu'elle resta à la cour du roi des Perses, elle n'en perdit jamais le souvenir; elle en fut continuellement occupée : nulle autre pensée n'entra dans son esprit; nulle autre affection ne toucha son cœur; nul autre objet ne fit impression sur ses sens. Elle ne voulut rien voir, elle ne voulut rien entendre, pour ne pas se distraire d'un amour qui faisait son bonheur et sa gloire. Oh! que ce point m'humilie! Heureuses les âmes fidèles qui ont mis entre elles et le monde un mur impéné-

trable, pour ne s'occuper, dans la retraite, que de l'amour et de la croix de leur Sauveur!

4° Le bonheur de Bérénice dans la réponse qu'elle fit au roi son époux. Qu'il lui fut doux, qu'il lui fut honorable de pouvoir dire ce mot! Quel bonheur pour une âme fidèle, qui, au sortir de ce monde, pourra dire au Roi du ciel : Seigneur, dans le monde d'où je viens, je n'ai rien vu; je n'ai eu des yeux que pour celui qui a donné sa vie pour ma délivrance, je n'ai aimé que lui, je n'ai pensé qu'à lui, je n'ai agi que pour lui. De quelle tendresse, de quelles délices, une telle fidélité sera-t-elle récompensée par le Roi des siècles dans le royaume de l'amour et de l'éternité! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Mort du pécheur. — *L'impie sera saisi dans son iniquité. Il mourra étreint par ses péchés* (*Prov.* I). — Malheur à l'homme qui ne s'est pas préparé à sa dernière heure! *Où sont*, lui dira le Seigneur, *les dieux que tu t'es faits? Qu'ils se lèvent et te délivrent dans ta désolation suprême!* — Celui-là est sûr de ne pas mourir de la mauvaise mort, qui aura vécu de la vie chrétienne. Autant est édifiante et douce la fin de l'âme fidèle, autant est hideux et cruel le trépas du prévaricateur obstiné.

Mort de Dioclétien.

On a représenté Dioclétien comme un sage, abandonnant sans regret les pompes du trône et les séductions du pouvoir pour les douceurs de la solitude et du repos. Approchons-nous des jardins de Salone, et demandons-leur le secret des dernières pensées du plus cruel persécuteur des chrétiens.

Dioclétien, dépouillé de la pourpre et dévoré par la crainte que devait lui inspirer le successeur qu'il s'était donné, passait les derniers jours de sa vie dans de cruelles agitations; ses jours étaient troublés par des pensées de regret et de terreur; ses nuits étaient pleines de songes vengeurs. Il entendait les cris des martyrs qu'il avait fait livrer à la torture, et souvent, quand, pour obéir aux besoins de la nature, il approchait de sa bouche les mets préparés par ses esclaves, il lui semblait voir les membres palpitants de ses victimes et sa coupe pleine de leur sang.

Telles étaient les angoisses de cette vie solitaire que l'univers admirait dans le grand empereur Dioclétien. La justice de Dieu l'avait suivi dans la retraite, et le remords vengeur s'était attaché à lui comme un vautour affamé à sa proie, qui se débat en vain sanglante et déchirée sous ses serres cruelles. Mais quand l'empereur déchu eut appris les conquêtes et l'avénement de Constantin, que Dieu envoyait à l'Eglise pour essuyer ses larmes et guérir ses blessures, son désespoir fut horrible. On avait abattu ses images, c'était une grande douleur pour son orgueil; mais la plus grande de toutes était l'idée que ses cruautés mêmes avaient amené le triomphe de la religion sainte du Christ. Il tomba alors dans un délire, dont le terme n'arriva qu'avec sa dernière heure. Dans le silence des nuits, des voix accusatrices l'appelaient sur sa couche : il se levait furieux, les cheveux en désordre, pâle et maigre, le front plissé par la vieillesse et la terreur...; il se croyait encore Caius Valérius, empereur toujours auguste; il appelait ses gardes, se revêtait des ornements impériaux : mais il recouvrait des intervalles de raison pour reconnaître en lui le vieux Dioclétien, déchu, abandonné et visité seulement dans sa misère par les ombres des glorieux martyrs qu'il avait livrés aux bourreaux. D'autres fois le coupable vieillard croyait voir Jésus-Christ assis sur son trône, prêt à le juger; alors il arrachait les vêtements de pourpre dont il s'était couvert, il les foulait à ses pieds avec les insignes de sa puissance éclipsée pour toujours, et comme s'il eût été appliqué à la question, il s'écriait avec désespoir : « Ce n'est pas moi, ce sont les autres qui l'ont fait. » Et une voix lui répondait : « Les autres n'étaient que tes esclaves; ce ne sont pas leurs bras qui ont frappé, c'est ta parole cruelle... Les rois sont responsables des pleurs que de vils geôliers font couler dans les cachots confiés à leur garde; ils sont responsables du sang qui coule sous la hache des bourreaux.... » Longtemps Dioclétien voulut en vain mourir; il prit du poison qui lui déchira les entrailles sans réaliser sa funèbre espérance. Cependant son délire prit le caractère de la folie, ses yeux lui sortirent de la tête à force de se la frapper contre la muraille... Enfin Dieu eut pitié de lui : Dioclétien, triste exemple de la punition anticipée qu'il plaît quelquefois à l'Eternel d'envoyer aux tyrans et aux persécuteurs sur cette terre, succomba au milieu d'un de ces violents accès... Il mourut, torturé de remords et poursuivi par le souvenir des effroyables cruautés qu'il avait ordonnées (*Hist. romaine*).

Mort effrayante.

Un grand pécheur, qui avait passé sa vie dans l'habitude des plus grands désordres, étant tombé dangereusement malade, un saint prêtre, qui lui était attaché, vint le visiter pour l'engager à penser enfin au salut de son âme : le malade ne répondit rien. Le prêtre, en lui représentant le danger où il est, l'exhorte à se confesser : « Oui, oui, je me confesserai, » dit-il; et il diffère toujours. Le prêtre, animé d'un saint zèle, l'exhorte plus vivement encore : « Eh bien! venez demain, dit le malade, et je me confesserai. » Le lendemain le prêtre vient, et étant seul avec le malade, il fait le signe de la croix et veut commencer cette confession; le malade reste quelque temps sans rien dire; ensuite, d'un ton de voix terrible, il prononce ces paroles effrayantes de l'Ecriture, *Peccator videbit et irascetur* (*Psal.* CXI) : Le pécheur ouvrira les yeux et sera irrité. A l'instant il enfonce la tête dans son lit et se couvre le visage sans plus dire mot. Le confesseur le découvrant : « Il ne s'agit plus de différer, lui dit-il, mais

de vous confesser sans délai.—Oui, oui, mon Père, je me confesserai, » répond le malade. Alors il continue ce texte effrayant, *Dentibus suis fremet et tabescet :* Le pécheur grincera des dents, il frémira de rage ; et à l'instant, comme la première fois, il se cache et s'enfonce dans son lit. Le confesseur le découvre de nouveau, et le conjure avec larmes de penser à Dieu et à sa confession. «Oui, oui, mon Père, confessons-nous, confessons-nous, » dit le malade ; et, pour la troisième fois il se couvre le visage, et avec des yeux égarés il s'enfonce encore plus avant ; en disant ces dernières paroles, *Desiderium peccatorum peribit :* Les désirs du pécheur périront avec lui. Le confesseur alarmé le découvre et le trouve mort. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

La main de Dieu

Un très-riche banquier, garde national dans une légion de Paris, avait passé la moitié de la nuit en patrouille et venait de rentrer au poste accablé de lassitude ; il s'était étendu sur le lit de camp, mais n'étant point accoutumé à coucher sur la dure, il ne pouvait dormir. Après s'être inutilement tourné et retourné dans tous les sens : « Je suis bien bon, dit-il, de rester ici ; j'ai fait mes quatre heures de faction, mes deux heures de patrouille, on n'a plus rien à me demander, je puis m'absenter sans qu'on y trouve à redire. »

Il sortit donc et gagna son logis. Muni d'une double clef et ne voulant réveiller personne, il ouvre doucement la porte, avance à tâtons ; mais comme il entrait dans la seconde pièce, ses pieds rencontrent un obstacle, il perd l'équilibre et tombe.

En cherchant à reconnaître dans les ténèbres quel objet se trouve si mal à propos au milieu du passage, il croit sentir le corps d'un homme ; imaginant alors que ce peut être l'un de ses gens assez sujet à s'enivrer, il appelle, interroge. Point de réponse. Il le secoue, lui soulève la tête, et n'a dans les mains qu'une masse de chair glacée, roide, pesante, énorme. Saisi d'épouvante, il se relève, se précipite, appelle ses domestiques ; ils arrivent, on approche la lumière, et à sa grande surprise, il voit étendu sur le parquet, le cadavre de l'un des locataires de la maison, auprès duquel se trouvait une lampe éteinte. Que signifiait cet étrange événement, que s'était-il passé ?

Ce locataire sachant que le banquier devait être cette nuit-là de garde, et espérant qu'il ne rentrerait pas avant le jour, avait voulu profiter de son absence pour puiser à sa caisse. Il occupait dans le monde une position brillante, mais ses profusions, ses folles dépenses allaient la lui faire perdre, et plutôt que de se perdre dans l'opinion de ceux qui le connaissaient, il avait préféré descendre au plus bas de tous les vices. Il avait non sans peine déterminé sa femme à l'accompagner, et tous deux exécutaient leur dessein, lorsque Dieu pour les punir avait frappé un coup terrible. Attaqué d'une apoplexie foudroyante, l'un des criminels était mort subitement.

Figurez-vous cet homme perdant l'usage de la parole, le corps agité de mouvements convulsifs ; le visage gonflé par le sang qui s'y porte par torrents ; les yeux hagards qui n'expriment plus rien, pas même la souffrance ; et cette femme éperdue, ne sachant comment le secourir, forcée d'assister à son agonie et de lui voir rendre le dernier soupir.

Que faire de ce lourd cadavre qu'elle ne peut remuer, qui reste là pour rendre témoignage, proclamer sa honte et la couvrir d'infamie ? La haine de sa famille, le mépris de tout le monde, se dressèrent formidables devant elle et elle s'enfuit épouvantée. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

Mort de Voltaire.

Voltaire a été le coryphée des anti-chrétiens du siècle dernier. Sa fin est d'autant plus remarquable qu'on l'a vu atteint de sa maladie de mort précisément au temps où il se promettait le triomphe de l'athéisme. Ses partisans eux-mêmes ont publié la lettre où il écrivait à d'Alembert en ces termes : *Dans vingt ans, Dieu aura beau jeu ;* cette prédiction blasphématoire est en date du 25 février 1758. Or c'est en effet le 25 février 1778 qu'il fut frappé du vomissement de sang qui le conduisit à la mort. La violence du mal lui fit aussitôt démentir sa profession d'incrédulité. Il appela à lui un de ces prêtres qu'il avait tant outragés et calomniés dans ses écrits, l'abbé Gauthier, vicaire de Saint-Sulpice ; il fait à ses genoux l'aveu de ses fautes, et dépose entre ses mains la rétractation authentique de ses impiétés et de ses scandales ; il se flattait d'achever le grand ouvrage de sa réconciliation avec Dieu ; mais la mort devance le dernier secours ; le philosophe sent renaître toutes ses frayeurs, *je suis donc abandonné*, s'écrie-t-il, *de Dieu et des hommes !* Il invoque le Seigneur qu'il avait blasphémé. Mais un siècle de sarcasmes, vomis contre la religion, semble avoir lassé la patience de l'Eternel. Le prêtre n'arrive pas, le malade entre dans les convulsions et les fureurs du désespoir. Les yeux égarés, blême et tremblant d'effroi, il s'agite et se tourne en tous sens, il se déchire, il dévore ses excréments. Cet enfer, dont il s'est tant raillé, il le voit s'ouvrir devant lui, il frémit d'horreur, et son dernier soupir est celui d'un réprouvé. *Rappelez-vous toute la rage et toute la fureur d'Oreste*, dit le célèbre Tronchin, qui assista à cette horrible mort, *vous n'aurez qu'une faible image de la rage et de la fureur de Voltaire dans sa dernière maladie. Il serait à souhaiter*, répétait-il souvent, *que nos philosophes eussent été témoins des remords et des fureurs de Voltaire ; c'est la leçon la plus salutaire qu'eussent pu recevoir ceux qu'il avait corrompus par ses écrits.* Le maréchal de Richelieu avait eu sous les yeux ce spectacle épouvantable, et il n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « En vérité, cela est trop fort, on ne saurait y tenir. » (Élie Harel, *Particularités sur la mort de Voltaire.*)

Le crime puni en ce monde

Quoique, selon les belles paroles de saint Augustin, Dieu soit patient, parce qu'il est éternel, il fait cependant éclater de temps en temps sa redoutable justice contre les grands criminels, pour intimider l'audace de ceux qui pourraient être tentés de les imiter. L'histoire nous offre plusieurs exemples de châtiments terribles qu'ont subis, pendant cette vie, des hommes fameux par leur scélératesse et par leur impiété ; mais il en est peu d'aussi frappants que celui de Collot-d'Herbois, qui a joué un rôle si exécrable pendant la révolution, et qui, pour se venger de ce que les Lyonnais l'avaient sifflé lorsqu'il exerçait parmi eux la vile profession de comédien, les fit mitrailler par centaines, lorsqu'il fut devenu représentant du peuple, sous le règne de la Terreur.

On sait que les complices mêmes de ses crimes le regardèrent comme un homme si dangereux, qu'ils crurent devoir l'exclure de la société, en le reléguant dans les déserts de la Guyane. Lorsqu'il s'y vit confiné, quoiqu'il reçût une pension de douze cents livres, la nourriture et le logement, avantage dont ne jouissaient pas des prêtres, des magistrats et des législateurs punis de leur fidélité à la religion et aux lois de leur pays, il se regardait comme le plus malheureux de tous les mortels. *Je suis puni*, s'écriait-il; *cet abandon est un enfer*. Il attendait son épouse ou son retour. Son impatience lui occasionna une fièvre inflammatoire. Le chirurgien qu'on appela à son secours ordonna des calmants, et d'heure en heure une potion mêlée de trois quarts d'eau. Le nègre qui le gardait pendant la nuit, s'éloigna ou s'endormit. Collot, dans le délire, dévoré de soif et de mal, se leva brusquement, et but d'un seul trait une bouteille de vin liquoreux. Son corps devint un brasier. Le chirurgien donna ordre de le porter à Cayenne, éloigné de six lieues. Les nègres chargés de cette commission le jetèrent au milieu de la route, la face tournée vers un soleil brûlant. Le poste, qui était sur l'habitation, fut obligé d'y mettre ordre. Les nègres disaient en leur langage : *Nous ne voulons pas porter ce bourreau de la religion des hommes. — Qu'avez-vous ?* lui dit en arrivant le chirurgien Guysouf. J'ai une fièvre et une sueur brûlantes.— *Je le crois bien : vous suez le crime.* Collot se retourna et fondit en larmes : Il appelait Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat à qui il avait prêché, en arrivant, le système des athées, s'approche et lui demande pourquoi il invoque Dieu et cette Vierge dont il se moquait quelques mois auparavant? *Mon ami*, lui répondit-il, *ma bouche en imposait alors à mon cœur;* puis il s'écria : *Mon Dieu ! mon Dieu, puis-je encore espérer mon pardon ? Envoyez-moi un consolateur; envoyez-moi quelqu'un qui détourne mes yeux du brasier qui me consume ; mon Dieu ! donnez-moi la paix.* L'approche de ce dernier moment était si affreux, qu'on fut obligé de le mettre à l'écart. Pendant qu'on cherchait un prêtre, il expira, le 7 juin 1796, les yeux entr'ouverts, les membres retournés, en vomissant des flots de sang et d'écume. Son enterrement se fit un jour de fête. Les nègres fossoyeurs, pressés d'aller danser, l'inhumèrent à moitié : son corps devint la pâture des cochons et des corbeaux.

Ce terrible tableau, tracé par un témoin oculaire (Pitou), est bien propre à convaincre ceux qui croient pouvoir parvenir à la gloire et au bonheur par le crime, qui ne peut conduire qu'à la honte, aux remords et au désespoir. (*Anecdotes chrétiennes.*)

RENÉ BEAUVOIR.

Un militaire raconte ceci :

René Beauvoir laissa dans sa jeunesse paraître de fort mauvaises inclinations que ne purent redresser ni la sévérité, ni la douceur. Vainement ses parents, ses maîtres, s'efforcèrent de le corriger ; il resta toujours le même. Dur, rebelle, intraitable, ne songeant qu'à mal faire, cherchant toujours à nuire, il fut le fléau de tous ceux qu'il approchait.

Vers l'âge de dix-huit ans, il s'ennuya de la vie qu'il menait chez son père, désira se soustraire à ce qu'il appelait la tyrannie de sa famille, voulut s'engager ; et ses parents, heureux de se débarrasser d'un pareil sujet, espérant d'ailleurs que la discipline militaire dompterait ce caractère inflexible, loin de s'opposer à son projet, le favorisèrent de tout leur pouvoir. Il s'engagea donc, et lorsque dans le même temps j'arrivai au régiment, on me le donna pour camarade de lit.

L'habitude des camps ne le rendit pas meilleur ; il n'eut que plus d'occasions de se livrer à ses penchants. Ses défauts se développèrent ; il se montra toujours brave, intrépide dans le danger, mais à part cette qualité, il était assurément le plus mauvais soldat de toute l'armée. Paresseux, malpropre, ivrogne et surtout querelleur, il se fit mépriser de ses chefs et détester de ses camarades. En pays ennemi, il exerçait toutes sortes de cruautés et de brigandages. Quand faute de pain nous étions forcés d'aller en maraude, il ne se contentait pas de prendre ce qui lui était nécessaire pour vivre ; il pillait, volait tout ce qui était à sa convenance, et si l'on voulait s'opposer à ses vols, il frappait blessait, et quelquefois tuait ceux qui lui opposaient de la résistance. Je l'ai vu de la sorte massacrer jusqu'à des enfants, des femmes et des vieillards, commettre les plus révoltantes atrocités.

Comme vous le pensez bien, je n'étais pas indifférent à tous ces crimes. Mais que pouvais-je pour les empêcher ? faire des observations ? Hélas ! elles étaient toujours impuissantes.

René, lui disais-je, le crime finit toujours par être puni. Si tu échappes sur la terre à la justice humaine, tu n'échapperas pas à la justice divine ; elle voit le honteux usage que tu fais de ta force et de tes armes ; le compte qu'il te faudra rendre sera terrible.

— Bah ! me répondait-il ; est-ce que Dieu

s'occupe de ce que font les hommes sur la terre? Qu'ils se battent, qu'ils s'égorgent, peu lui importe; d'ailleurs, quand je serai près de mourir, j'aurai soin de dire un bon *peccavi*, je ferai mon acte de contrition, et Dieu me pardonnera.

— Il vaudrait beaucoup mieux ne pas pécher, ne pas avoir besoin de pardon : la mort, tu le sais, arrive sans qu'on y pense, nous y sommes exposés tous les jours. Une balle qui vous frappe au cœur par exemple, ne laisse pas le temps de dire un *Peccavi* ou de faire un acte de contrition; et lors même qu'elle vous en laisserait le temps, est-il sûr que cela suffise? Il faut qu'il soit bien vif, bien sincère le repentir, pour désarmer la justice de Dieu quand on a vécu en criminel, quand on a entassé fautes sur fautes et accumulé sur sa tête les flots de la colère divine.

Ces sortes d'observations l'embarrassaient fort; il ne trouvait rien à y opposer et coupait court par des railleries. Pas mal! en vérité, pas mal. Je te conseille de te faire prédicateur, tu en prends parfaitement le ton et les manières; quitte le sabre et prends le bréviaire : c'est un conseil d'ami que je te donne.

Je revenais souvent à la charge, et toujours il me répondait qu'il se convertirait à l'heure de la mort.

Différer sa pénitence, pécher sans remords sous prétexte qu'on se convertira plus tard, c'est faire une grossière injure à Dieu, c'est comme si je disais par exemple à l'un de mes amis : Je vais vous souffleter, vous cracher au visage; c'est vous offenser bien grièvement, mais je m'en moque; dans quelque temps d'ici je vous demanderai pardon.

René n'y regardait pas de si près; peu lui importait que sa conduite fût une perpétuelle injure à la majesté du Dieu trois fois saint; jamais il n'avait calculé le nombre et l'énormité de ses fautes. Rompre avec ses vieilles habitudes, changer de manière de vivre et se convertir ne lui était jamais venu en la pensée; il trouvait du plaisir à boire, à piller et massacrer les gens; il n'en eût pas trouvé à suivre des lois qui contrariaient ses inclinations. Aussi lorsque je lui parlais de revenir à Dieu, il m'écoutait avec impatience, et quand enfin je parvenais à lui en faire sentir la nécessité, il ajournait le plus possible, me disant d'un ton grave qu'il était bien résolu à se convertir au moment de la mort

L'instant approchait néanmoins où il devait apprendre que Dieu repousse le pécheur qui revient si tardivement à lui.

Nous fûmes un jour placés tous deux en sentinelles perdues sur la lisière d'un bois à vingt pas l'un de l'autre.

En présence d'un ennemi actif, toujours prêt à nous surprendre, nous étions sous peine de mort obligés à la plus grande vigilance : nous devions sans nous montrer observer tous ses mouvements, tout voir; puis si les circonstances l'exigeaient, nous replier en arrière et donner l'alarme.

Ivre qu'il était, René Beauvoir ne songeait point à examiner ce qui se passait autour de lui; bien mieux, violant la consigne qui prescrivait un absolu silence, il chantait à tue tête. Cette imprudence fut chèrement payée; car, soit qu'il fût attiré par le bruit, soit que le hasard l'amenât en cet endroit, un parti d'éclaireurs survint à l'improviste, et René succombant sous le nombre reçut dix blessures et fut laissé pour mort sur la place.

D'un coup de fusil j'avais abattu l'un des assaillants, et les autres se croyant peut-être au milieu d'une embuscade, avaient pris la fuite.

J'approchai de mon camarade. Il vivait encore. Son ivresse s'était dissipée; il me reconnut.

Je suis un homme mort, me dit-il.

— Non, pas encore; tu es bien mal à la vérité, mais tu as peut-être encore quelques heures à toi. Voyons, il faut en profiter; la vie que tu vas perdre est peu de chose, n'est rien en comparaison de l'éternité. Oublie donc un instant la terre que tu abandonnes pour songer au ciel qu'il faut acquérir, pense au Dieu devant lequel tu vas paraître. Nous n'avons pas ici de confesseur, tu seras privé d'absolution, tâche au moins d'y suppléer par le repentir.

— Je l'essaye depuis cinq minutes, je fais pour cela les plus grands efforts, et c'est inutilement. Je sais que je suis un grand criminel, que j'ai commis bien des atrocités, et pourtant je ne puis m'en repentir; mes yeux sont secs, mon cœur est insensible.

— Comment! avoir offensé un Dieu si bon et ne pas en être fâché! Songe donc au salut de ton âme, à l'éternité, à l'enfer!

Je songe à tout cela; je sais que je vais être damné, mais je ne puis me repentir. Tu ne vois pas ce qui se passe au dedans de moi, tu ne sais pas quel affreux combat je me livre à moi-même : je sens très-bien que la contrition seule peut me sauver, je la désire, je l'appelle de toutes les puissances de mon âme, et c'est en vain. Insensé, misérable que j'étais! je comptais l'obtenir à l'article de la mort, et c'est une grâce particulière; je ne l'ai pas méritée; Dieu me la refuse. Tant pis... ajouta-t-il après une pause d'un instant, et puis il expira. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

L'usurier.

Un fameux usurier, se voyant près de mourir, fit appeler un confesseur. Celui-ci ayant trouvé que tout son bien était acquis par la voie injuste de l'usure, lui dit qu'il fallait absolument restituer. *Mais que deviendront mes enfants?* dit le malade. — *Le salut de votre âme*, dit le confesseur, *doit vous être plus cher que la fortune de votre famille.* — *Je ne puis me résoudre à ce que vous exigez*, reprit le moribond, *et j'en courrai les risques.* Il se retourne vers la muraille de son lit, et meurt. Quelle mort! combien elle doit faire trembler ceux qui ne doivent les biens qu'ils possèdent qu'à la fraude et à l'injustice! (Mérault, *Conjuration de l'impiété.*)

JACQUES ROUX.

Jacques Roux, un des prêtres constitutionnels nommés par l'exécrable commune de Paris pour conduire Louis XVI au supplice, après s'être souillé de tous les crimes de la révolution, avait fini par devenir un objet d'horreur aux révolutionnaires eux-mêmes, et il fut mis en prison à son tour. A la suite de plusieurs accès de rage, il se déchira les entrailles. Ses derniers moments furent terribles ; c'était le désespoir de Judas. Au rapport de témoins oculaires, l'enfer semblait tout entier s'exhaler de son âme, et l'horreur de ses derniers moments ne peut se peindre.

Vous direz peut-être qu'il avait peur du bourreau ? duquel ? En avait-il de plus cruel, de plus implacable que son propre cœur ? (*Ibid.*)

Le pénitent du pape.

Un homme de grande condition, mais grand pécheur, résolut enfin de se convertir. Il vint pour cela à Rome et voulut avoir la consolation de se confesser au pape même. Le pape l'entendit et fut édifié de l'exactitude de sa confession, de la vivacité de ses regrets, et de la générosité de ses résolutions. Mais quand il fut question de lui imposer la pénitence, le pénitent n'en pouvait accepter aucune, aucune ne se trouvait de son goût. Jeûner ! il n'en avait pas la force ; lire, prier ! il n'en avait pas le temps ; employer les instruments de pénitence ! il ne les avait pas et n'en connaissait pas l'usage ; faire une retraite, entreprendre un pèlerinage ! il avait des affaires ; veiller, coucher sur la dure ! sa santé ne le lui permettait pas ; et puis, autre raison générale qu'il ne disait pas, un homme de sa condition ! Que faire donc à un homme de sa condition ? le pape lui donna un anneau d'or où étaient écrits ces deux mots : *Memento mori : souvenez-vous que vous devez mourir.* Il lui imposa pour pénitence de porter cet anneau au doigt, et d'y lire les deux mots qui y étaient inscrits au moins une fois chaque jour.

Le gentilhomme se retira fort content, se félicitant d'une si légère pénitence. Mais celle-ci amena toutes les autres. La pensée de la mort entra si fortement et si heureusement dans son esprit, qu'elle lui découvrit l'essentiel de sa condition d'homme mortel, et qu'il se dit à lui-même : Eh ! puisque je dois mourir, qu'ai-je autre chose à faire dans ce monde que de me préparer à bien mourir ? A quoi bon tant ménager une santé que la mort doit détruire ? pourquoi épargner un corps et une chair qui doivent pourrir dans la terre ? Ces réflexions faites, il n'y eut genre de pénitences qui ne lui parût léger. il les embrassa toutes et y persévéra jusqu'à sa mort, qui fut précieuse devant Dieu, édifiante devant les hommes, et pleine de consolation pour lui.

Ah ! si nous réfléchissions bien sur ce mot : *je dois mourir !* si nous tirions bien les justes conséquences, qui suivent de ce mot ; *puisque je dois mourir !* Si nous faisions une sérieuse attention à l'avertissement que nous donne ce mot : *Ne dois-je donc pas mourir ?*

Au reste, que ces terribles mots ne vous effrayent pas. Prenez seulement vos mesures, et la chose même ne vous effrayera point. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Du fil de la vie.

Notre éternité dépend de notre mort : notre mort dépend de notre vie, et notre vie ne tient qu'à un fil. Ce fil est bien faible, aisé à rompre, à couper, à brûler. Ce fil manque dans le temps qu'on s'y attend le moins quelquefois dans le temps qu'on le croit le plus fort, et quelquefois par les moyens mêmes que l'on prend pour le fortifier, comme vous allez le voir dans la fin tragique de don Carlos, roi de Navarre. Vous savez peut-être cette histoire ; mais quoiqu'on la sache, on la lit toujours avec frayeur et étonnement.

Ce roi fut l'homme le plus livré qu'il y ait peut-être jamais eu au vice honteux de la chair : se trouvant épuisé de débauches, il consulta ses médecins qui lui ordonnèrent de se faire envelopper le corps d'un linceul imbibé d'eau-de-vie, et de rester ainsi vingt-quatre heures dans ce linceul bien serré et cousu. La personne que le roi chargea de cette opération, ayant achevé de coudre le linceul sur le corps du roi, voulut prendre ses ciseaux pour couper son fil, mais ne les trouvant pas sous la main, elle eut l'imprudence d'approcher la bougie qui l'éclairait, et de brûler le fil à la lumière de cette bougie. Ce fil, qui se trouva imbibé d'eau-de-vie, prit feu, et le feu se communiqua au linceul, qui dans l'instant fut tout enflammé. Quels cris dans tout le palais ! quel mouvement, quelle agitation ! que ne fit-on point pour éteindre le feu et sauver le roi ! mais tout fut inutile. Le roi fut brûlé vif, avant qu'on eût pu lui donner aucun secours. Quelle mort ! quelle vie ! quelle éternité ! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

MORTIFICATION. — On entend par mortification tout ce qui peut réprimer non-seulement les appétits grossiers du corps, la mollesse, la sensualité, la gourmandise, la volupté, mais encore les vices de l'esprit, comme la curiosité, la vanité, la jalousie, l'impatience, etc.

La mortification est une vertu nécessaire. Il suffit de consulter à cet égard les leçons et les exemples de Jésus-Christ et des apôtres. Les incrédules et les protestants tournent en ridicule et condamnent les austérités, l'abnégation, etc., de certaines âmes que l'Eglise approuve et glorifie. C'est qu'ils ont confondu deux choses distinctes : le précepte et le conseil.

Nous sommes tous pécheurs, faibles. Donc tous nous avons besoin de recourir à l'expiation, aux armes qui brisent les mauvais penchants. — La mortification convient à tous les états : elle se divise en intérieure, c'est-à-dire du cœur, de la volonté, et en extérieure, c'est-à-dire du corps, des sens.

Sans doute, la première est préférable à la seconde, mais cette première puise une grande partie de sa force, de sa vivacité, de sa gloire, dans la pratique habituelle de la dernière.

Le pain d'orge (IVe siècle).

Fondateur d'un grand nombre de monastères dans la Palestine, Hilarion partageait tout son temps entre les exercices de la piété et le travail de ses mains qui lui fournissait de quoi se nourrir. Sa réponse, à tous ceux qui lui offraient des présents, était: « Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. » Un officier de l'empereur Constance, guéri par ses soins d'une maladie dangereuse, voulut lui faire accepter une somme d'or; Hilarion refusa et lui présenta un pain d'orge, en lui disant : « Ceux qui se nourrissent ainsi comptent l'or pour de la boue. »

Arsène l'Ermite (Ve siècle).

Arsène naquit à Rome, vers la fin du IVe siècle, d'une famille sénatoriale. Dès sa jeunesse adonné à l'étude de l'Ecriture et des auteurs anciens, il devint un des hommes les plus savants de son siècle; et le pape Damase, instruit de sa science par la voix publique, l'ordonna prêtre et le fit diacre de l'Eglise romaine. L'empereur Théodose le Grand le donna pour gouverneur à ses deux fils Arcadius et Honorius.

Tant qu'Arsène fut auprès des deux princes, il travailla à combattre le luxe toujours croissant de la cour impériale, et voyant à la fin que ses longs efforts ne servaient à rien, et que les grands s'écartaient de plus en plus de la simplicité chrétienne, il résolut de quitter le monde et de se retirer auprès des solitaires du désert de Scété. Lorsque sa résolution fut bien prise, il vendit ses grands biens dont il distribua l'argent aux pauvres, et il partit secrètement sur un navire qui faisait voile pour Alexandrie.

Il parut devant les pieux anachorètes du désert, et leur demanda avec humilité à se joindre à eux pour adorer Dieu dans la solitude. Saint Jean le Nain, leur chef, craignant qu'Arsène n'eût été conduit devant eux par une vaine curiosité, résolut de l'éprouver. Il le laissa debout, sans paraître remarquer sa présence, pendant que les religieux prenaient leur repas; il prit ensuite un morceau de pain qu'il jeta aux pieds d'Arsène, en lui disant d'un ton méprisant de manger s'il avait faim. Arsène se coucha à terre et mangea dans cette posture. Saint Jean, édifié de tant d'humilité, dit aux frères : « Retournez dans vos cellules, priez le Seigneur pour vous et pour cet homme qui est appelé à la vie religieuse. » A partir de ce moment, Arsène devint un des pères du désert. Il s'occupait comme les autres solitaires à faire des ouvrages de joncs, se nourrissait de pain noir et couchait sur la terre. Arsène passa cinquante ans dans cette solitude, et y mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Pendant la maladie qui le conduisit au tombeau, le supérieur, malgré les constantes oppositions du saint homme, le fit coucher sur un lit de peaux de bêtes, et lui mit un oreiller sous la tête. Un des moines fut scandalisé de ce qu'il appelait du luxe et de la mollesse, et dit qu'il ne reconnaissait pas le P. Arsène. Le supérieur lui demanda quelle profession il exerçait avant d'être cénobite : « J'étais berger, répondit-il, et j'avais beaucoup de peine à vivre. » « Vous voyez l'abbé Arsène, reprit le supérieur, il fut le père des empereurs ; il avait à sa suite cent esclaves habillés de soie : il était mollement couché sur des lits magnifiques ; pour vous, qui étiez berger, vous vous trouviez plus mal à votre aise dans le monde qu'ici. »

Les plus ignorants d'entre les moines étaient bien reçus à donner des conseils à Arsène, qui disait souvent : « J'ai vu la science des Grecs et des Romains, mais les hommes les plus simples sont plus avancés que moi dans la science de la vertu : les hommes simples sont ceux qui plaisent à Dieu ; car il veut des âmes qui ne soient pas toujours devant un miroir à se composer avec art. »

Saint Jean de la Croix.

Saint Jean de la Croix disait : « On profite plus dans un seul mois en mortifiant continuellement ses passions, qu'on ne profite en pratiquant pendant plusieurs années d'austères mortifications auxquelles l'amour-propre a souvent beaucoup de part. »

Saint Basile *et un religieux.*

Saint Basile, visitant les monastères qui étaient dans son diocèse, demanda à l'abbé d'un de ces monastères, si, parmi ses moines, il s'en trouvait quelqu'un en qui on aperçût plus clairement qu'il était du nombre des prédestinés. L'abbé lui en présenta un dont la simplicité était admirable. Le saint ordonna à ce moine d'aller chercher de l'eau : dès qu'il en eut apporté, « asseyez-vous, lui dit le saint, cette eau est pour vous laver les pieds ; » il consentit, sans faire la moindre résistance, de voir le grand Basile exercer, à son égard, cette œuvre d'humilité. « Voilà, dit ensuite le saint, un homme qui est véritablement mort à sa volonté et à son propre jugement, c'est avec raison qu'on le regarde comme un prédestiné. » Le lendemain, voyant que ce religieux entrait dans la sacristie, il le fit approcher de l'autel et l'ordonna prêtre ; ce fut un saint prêtre. (*Heureuse Année.*)

Le désir d'un religieux.

Un fervent religieux convers disait en confidence à un de ses confrères, qu'il aurait beaucoup de satisfaction que ses supérieurs le chargeassent de servir toutes les messes qu'il pourrait servir dans la matinée. Celui à qui il parlait ainsi lui dit que, pour obtenir cette grâce, il suffirait de la demander, qu'il prévoyait qu'on ne la lui refuserait pas. « Non, répliqua-t-il, je n'en ferai rien :

un désir, quelque saint qu'il soit, ne doit pas être profané par la volonté propre ; l'obéissance est la directrice des plus saintes pensées. » (*Heureuse Année.*)

Sainte Madeleine de Pazzi.

Cette illustre sainte disait : « Le moyen de faire mourir sa sensualité, c'est de s'interdire les plaisirs qui flattent les sens. Le moyen de mourir à son jugement et à sa volonté, c'est de se soumettre en tout à l'avis des autres. Le moyen de mourir à son amour-propre et à l'estime des créatures, c'est de faire continuellement des actes d'humilité. Celui qui ne parviendra pas à mourir ainsi, ne sera jamais un vrai serviteur de Dieu, Dieu ne vivra jamais parfaitement en lui. » (*Heureuse Année.*)

Leçon d'un anachorète.

« Celui qui veut avancer dans la perfection, doit apporter, dit saint Vincent de Paul, un soin tout particulier à ne point se laisser dominer par ses passions, qui détruisent d'une main l'édifice qu'il élève de l'autre. Afin d'en être bien maître, il faut commencer à leur résister de très-bonne heure, parce que, quand elles se sont fortifiées et bien enracinées, il n'y a presque plus de remède. »

Un saint anachorète se trouvant avec un de ses disciples dans une forêt de cyprès, lui commanda d'en arracher quatre, les lui désignant du doigt l'un après l'autre. Le premier sortait à peine de terre, il l'arracha d'une main avec la plus grande facilité. Le second commençait à jeter des racines, il l'arracha pareillement d'une seule main, mais ce ne fut pas sans peine. Il fut obligé de mettre les deux mains, et d'employer, à différentes reprises, toutes ses forces pour avoir le troisième qui était déjà comme un petit arbre. Venant enfin au quatrième, qui était un arbre fait, ce fut inutilement qu'il s'épuisa en efforts et en industrie. Le saint vieillard prit de là occasion d'instruire son disciple sur la nécessité de combattre ses passions dès leur naissance. « Mon fils, lui dit-il, avec un peu de vigilance et quelques mortifications, on vient à bout de réprimer ses passions, et d'en triompher quand elles ne font que naître ; mais lorsqu'elles ont jeté dans l'âme de profondes racines, rien n'est plus difficile, la chose est même impossible sans un miracle du Dieu tout-puissant. (*Heureuse Année.*)

Sainte Elisabeth.

Sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie, qui était princesse de Thuringe, ayant fixé attentivement un crucifix, fut confuse de se voir parée des livrées de la vanité ; s'étant prosternée contre terre, elle s'écria : « Jésus crucifié sera toujours mon partage, pauvreté pour pauvreté, humiliation pour humiliation, croix pour croix. » Elle exécuta toute sa vie ce qu'elle promit alors. (*Heureuse Année.*)

Saint François de Borgia

Saint François de Borgia étudiait quelles étaient ses inclinations naturelles et les combattait toutes. Il se réjouissait en Dieu, quand il lui procurait quelque occasion de souffrir. Il s'habillait de manière à endurer le froid pendant l'hiver et la chaleur pendant l'été. Il avait toujours de petites pierres dans ses souliers. La couche sur laquelle il se mettait pour prendre un peu de sommeil pendant quelques heures de la nuit, méritait le nom de croix, plutôt que celui de lit de repos. Lorsqu'il était à un soleil brûlant, au lieu de chercher de l'ombre, il marchait avec plus de lenteur qu'à l'ordinaire. Il écrasait, avec les dents, des pilules médicinales, et les tenait longtemps dans la bouche. (*Heureuse Année.*)

Saint Ignace de Loyola.

« Un des principaux moyens, disait Rodriguez, pour acquérir la mortification, c'est de travailler à déraciner sa passion dominante : j'entends par là cette affection, cette inclination, ce vice ou cette mauvaise habitude qui règne en nous et qui nous entraîne au mal. Le roi pris, la bataille est gagnée. » Aussi saint Ignace disait-il souvent à un novice, qui était d'une vivacité extrême et d'un caractère bouillant : « Mon fils, triomphez de votre naturel, et vous aurez dans le ciel une couronne plus resplendissante que beaucoup d'autres qui sont doux par caractère. » Un jour que le maître des novices se plaignait de lui comme d'un jeune homme intraitable, le saint lui répondit : « Je pense que celui dont vous vous plaignez a fait plus de progrès en vertus dans peu de mois qu'un tel, que vous louez beaucoup, n'en a fait dans un an. » (*Heureuse Année.*)

Pensées et actes de saint François de Sales.

Cet illustre évêque de Genève disait : « Il est surtout nécessaire de nous appliquer à être victorieux dans les petites tentations, telles que sont les vivacités, les soupçons, les jalousies, la lâcheté, la vanité : en agissant ainsi, nous obtiendrons la force nécessaire pour résister aux plus grandes tentations. « C'est aussi la pensée de saint François-Xavier. « Celui qui ne sait pas se vaincre dans les petites choses ne pourra le faire dans les grandes. »

Saint François de Sales disait encore : « Les mortifications qui nous viennent de Dieu ou des hommes par sa permission, sont toujours plus précieuses que celles qui sont filles de notre volonté, devant tenir pour règle générale que moins il y a dans nos actions de notre goût et de notre choix, plus il se trouve en elles de bonté, de solidité, de dévotion et de profit. »

Saint François de Sales, se trouvant avec sainte Jeanne-Françoise, qu'il n'avait pu voir depuis trois ans et demi, lui dit : « Mère, nous avons quelques heures pour nous entretenir, qui de nous deux commencera à parler? — C'est moi, répondit-elle aussitôt

avec un peu d'ardeur; mon âme a certainement bien besoin d'une revue. » Alors le saint, voulant corriger cet empressement, lui répliqua avec une gravité sérieuse, mais en même temps pleine de douceur : « Eh quoi ! ô mère ! vous nourrissez encore en vous des désirs ! vous avez encore une volonté ! Je croyais vous trouver tout angélique ; différons donc de parler de ce qui vous regarde, jusqu'à ce que nous soyons à Annecy ; parlons maintenant des affaires de notre congrégation. » Elle fit disparaître le papier écrit qu'elle tenait déjà à la main, et s'entretint avec la plus grande tranquillité des affaires dont il devait être question.

Il écrivait à quelqu'un : « Apprenez en quoi consiste le plus haut degré de l'abnégation de la volonté propre ; c'est à consentir à faire les choses permises que les autres veulent, sans y apporter aucune résistance.

« Le seul attachement que nous avons à nos opinions, et l'estime que nous en faisons est infiniment contraire à la perfection. C'est la dernière chose qu'on abandonne, et c'est la raison pour laquelle il en est si peu qui soient parfaits. »

Ce saint écrivait encore à un de ses amis, qu'il n'était pas assez attaché à son opinion pour vouloir du mal à ceux qui ne la suivaient pas, et qu'il ne prétendait pas que ses sentiments dussent servir de règle à quelqu'un. (*Heureuse Année.*)

Un jour les députés d'une vallée à trois lieues de Genève vinrent trouver leur évêque, et lui apprirent que des rochers s'étant détachés des montagnes avaient écrasé plusieurs villages et un grand nombre d'habitants, avec quantité de troupeaux qui faisaient toute la richesse du pays : qu'étant réduits par cet accident à la dernière pauvreté, et hors d'état de payer l'impôt, ils n'avaient pu néanmoins obtenir d'en être déchargés. Ils le supplièrent d'envoyer sur les lieux pour vérifier l'exactitude de leur récit, afin de pouvoir écrire en leur faveur. François de Sales s'offrit de partir lui-même et sur-le-champ. « Mais le chemin est impraticable, dirent les députés. — N'êtes-vous pas venus par là ? répondit François.— Nous sommes, monseigneur, de pauvres gens, accoutumés à la fatigue. — Et moi, je suis votre père, obligé de pourvoir par moi-même à vos besoins. » Il partit à pied, et il lui fallut une journée entière pour faire les trois lieues, à travers les neiges, et obligé de grimper sur des hauteurs presque inaccessibles, au péril de rouler dans des précipices. Etant arrivé, il trouva des gens dans une misère affreuse, mêla ses larmes avec les leurs, les consola, leur donna tout l'argent qu'il avait apporté, et écrivit en leur faveur au duc de Savoie de qui il obtint tout ce qu'il demanda.

François de Sales avait souvent fait de pareils voyages. N'étant encore que simple prêtre, il allait dans les bourgs et dans les villages secourir et instruire les paysans. Il s'était chargé avec un de ses parents d'aller de canton en canton pour ramener les Suisses à la religion catholique ; mission difficile et périlleuse que les plus hardis avaient refusée. En entrant dans le duché de Chablais, il dit à son compagnon : « Nous venons ici pour y faire la mission des apôtres. Si nous voulons y réussir, il faut les imiter. Renvoyons nos chevaux, marchons à pied, et contentons-nous comme eux du nécessaire. » Ils le firent ; et depuis ce moment, François, suivi d'un seul domestique, et ayant pour tout équipage un sac où il y avait une Bible et un Bréviaire, marchait, un bâton à la main, gravissant les montagnes, et traversant les torrents les plus rapides. Il essuya mille persécutions ; on lui fermait les auberges, et il était obligé de coucher en plein air ; on lui refusait tout, même le pain ; on le traitait de magicien et de sorcier. Les ministres calvinistes allèrent jusqu'à aposter plusieurs fois des gens pour l'assassiner. Rien ne fut capable de le rebuter, et tel fut l'effet de ses discours et de ses exemples, qu'il convertit en peu de temps soixante-dix mille protestants.

Ces services lui méritèrent l'évêché de Genève. Dans sa nouvelle dignité, il ne se départit pas de sa simplicité primitive. Il ne portait jamais d'étoffes de soie, mais un simple vêtement de laine. Selon lui, ce n'était point par la magnificence des habits qu'il devait se distinguer des autres. Sa maison était propre, mais meublée fort simplement, et sans autres ornements que quelques tableaux de bas prix. Il n'avait que deux chambres tapissées, l'une pour recevoir des visites, l'autre pour coucher les étrangers. Il faisait toujours à pied la visite de son diocèse, à moins que le mauvais temps ne l'obligeât de monter à cheval. Il soignait lui-même les pauvres et les malades ; sa table était frugale, et garnie de mets sans apprêt et sans recherche. Ses domestiques étaient en petit nombre, mais bien choisis, et d'une conduite régulière.

Madame Louise, fille de Louis XV.

Pendant quelque temps, elle occupa la cellule la plus triste et la plus incommode qu'il y eût dans la maison. On lui proposait d'y faire faire plusieurs réparations qu'elle eût jugées nécessaires pour toute autre religieuse, elle les regarda comme inutiles pour elle-même, et ne souffrit pas qu'on les fît. Ses croisées joignaient si mal, que le vent éteignait sa lampe. Elle les calfeutrait avec du papier, obligée de recommencer l'opération chaque fois qu'elle les ouvrait. Dans un temps qu'elle était malade et tenait le lit à l'infirmerie, on lui proposa de passer dans l'appartement où elle recevait la famille royale; ce qu'elle refusa hautement. Les princesses ses sœurs l'étant venues voir, joignirent leurs représentations à celles des religieuses, et lui dirent qu'elle serait plus commodément en cet endroit. « Oh ! plus commodément, répondit-elle, cela n'est pas douteux; mais le plus commode n'est pas ce qu'on vient chercher ici; et, en maladie

comme en santé, il faut se souvenir qu'on est carmélite. »

Cette princesse trouvait délicieux tous les mets qu'on lui servait; et, craignant sans doute qu'on estimât au-dessus de leur valeur les nombreux sacrifices qu'un réfectoire de carmélites doit offrir à la fille d'un roi, elle assurait, en toute occasion, qu'elle avait scrupule du plaisir qu'elle trouvait à manger sa portion. « Non, disait-elle souvent, jamais cuisinier de Versailles n'a su assaisonner un dîner comme font ici le jeûne et et le travail. » Aussi une bonne sœur qui était attachée à la cuisine, croyant avoir acquis, depuis l'entrée de madame Louise dans la maison, un talent pour son office, dont personne ne s'était jamais douté, disait aux religieuses : « Voyez-vous comment cet estomac royal savoure nos citrouilles? J'espère bien qu'on ne dira plus à présent que nous n'entendons rien à la cuisine. » (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mortifications étranges des Japonais.

L'attrait le plus séduisant de la religion de Xaca, pour un peuple du caractère des Japonais, est l'immortalité qu'elle promet à la vertu dans une plus heureuse vie. De là ces scènes tragiques de tant de personnes de tout âge et de tout sexe qui courent à la mort de sang-froid, et même avec joie, dans l'opinion que le sacrifice de leur vie est agréable à leurs dieux, et qu'ils seront admis au bonheur sans aucune épreuve. Rien n'est plus commun que de voir, le long des côtes de la mer, des barques remplies de ces fanatiques qui se précipitent dans l'eau, chargés de pierres, ou qui, perçant leurs barques, se laissent insensiblement submerger en chantant les louanges du dieu Canon, dont ils placent le paradis au fond des flots. Une multitude infinie de spectateurs les suit des yeux, élève leur courage jusqu'au ciel, et veut recevoir leur bénédiction avant qu'ils disparaissent.

D'autres s'enferment et se font murer dans des cavernes, dont l'espace leur suffit à peine pour demeurer assis, et où ils ne peuvent respirer que par un tuyau qu'on a soin de leur ménager. Là ils se laissent tranquillement mourir de faim, dans l'espérance que Xaca lui-même, viendra recevoir leurs âmes. D'autres montent sur des pointes de rochers extrêmement élevés, au dessous desquels il se trouve des mines de soufre dont il sort quelquefois des flammes, et ne cessent point d'invoquer leurs dieux en les priant d'accepter l'offre de leur vie, jusqu'à ce qu'ils voient la flamme qui commence à s'élever; alors ils la prennent pour une marque que leur sacrifice est accepté, et, fermant les yeux, ils se jettent la tête la première au fond de l'abîme. D'autres se font écraser sous les roues des chariots sur lesquels on porte en procession leurs idoles, et se laissent fouler aux pieds ou étouffer dans la presse de ceux qui visitent les temples.

Tous les Japonais ne poussent pas si loin le fanatisme; mais l'esprit de pénitence est assez commun dans la religion du Boudso Un grand nombre de ces idolâtres commencent la journée, dans les plus rigoureux froids de l'hiver, par se faire verser sur la tête et sur tout le corps jusqu'à deux cents cruches d'eau glacée, sans qu'on remarque en eux le moindre frémissement; d'autres entreprennent de longs pèlerinages, marchant nu-pieds, par des chemins fort rudes, sur des pointes de cailloux, à travers les ronces et les épines, la tête découverte, bravant les ardeurs du soleil, la pluie, le froid, grimpant au sommet des rochers les plus escarpés, courant avec une vitesse inconcevable dans les lieux où les daims et les chamois passeraient avec moins de hardiesse, et marquant à ceux qui les suivent le chemin tracé de leur sang. Quelques-uns font vœu d'invoquer leurs dieux des milliers de fois par jour, prosternés contre terre, frappant chaque fois le pavé de leur front qui en demeure écorché. (*Voyage de Kæmpfer.*)

L'école des bons prêtres.

Au moment où la charité se multiplie et prend toutes sortes de formes pour venir au secours de ceux qui souffrent, il est de notre devoir de signaler la conduite véritablement évangélique des ecclésiastiques du grand séminaire de Lons-le-Saunier. Ces messieurs, qui font tous les ans des distributions d'aliments aux indigents pendant la mauvaise saison, ont, depuis le renchérissement des grains, doublé et triplé leurs aumônes. Aussi, du matin jusqu'au soir, on voit sortir du séminaire des femmes, des enfants, des vieillards, emportant de quoi se nourrir pendant la journée, et certains d'obtenir le lendemain le même secours. Nous racontons simplement ce fait, sans le faire suivre d'aucun éloge, parce que les prêtres charitables qui vont jusqu'à s'imposer des privations personnelles pour l'accomplir, ne le font point pour obtenir les louanges du monde. (*La Voix de la Vérité*, 19 février 1847.)

PIE IX.

Il n'y a point de faste, point de luxe, même dans les services par lesquels se manifeste l'appareil de la souveraineté de Pie IX. Il a retranché dans toutes les choses qui le touchent les moindres dépenses abusives. Personne ne vit plus sobrement. « Il faut économiser autant que possible, car les pauvres augmentent tous les jours, et les ressources diminuent. » Telle est sa maxime.

Vous ne connaissez peut-être pas le trait de l'orange, qui appartient aux premiers jours du règne de cet incomparable pontife. Avant lui, il était d'usage, dans les chaleurs de l'été, de tenir des assortissements de sorbets et de granites toujours prêts. La surprise de Pie IX fut grande, un jour qu'il demanda une orangeade, de voir arriver des laquais portant des rafraîchissements et des pâtisseries de plusieurs sortes. On dut lui faire connaître la *coutume;* il y vit du gaspillage, et, renvoyant tout cet attirail, il se

fit apporter un couteau et une orange dont il exprima lui-même le jus dans son verre, en recommandant de ne lui servir désormais rien de plus, chaque fois qu'il voudrait se désaltérer.

On assure que le linge de sa garde-robe a été longtemps le même qu'il avait à Imola. On ajoute qu'il ne posséda d'abord que la soutane de laine blanche qu'il avait dû revêtir au moment de son électoin : C'est à son insu qu'on lui en fit une de soie blanche. Accoutumé à se suffire en beaucoup de choses, Pie IX se rase lui-même. Il dit la messe à sept heures et demie, seul, dans son oratoire ; il en entend une autre après; il fait ensuite une légère collation, pour attendre son seul repas, qu'il prend vers trois heures. toute sa journée est consacrée au travail. (*Rome*, par l'abbé Boulangé.)

O

OBÉISSANCE, disposition à se soumettre aux ordres de ses supérieurs. Elle doit être une chose de devoir et de principe : là où l'autorité est méconnue, il y a désordre et anarchie; le monde actuel en offre la preuve.—L'obéissance puise sa force en Dieu, législateur suprême de la société, et notre soumission n'a de mérite que lorsque nous faisons les choses en vue de lui plaire. Jamais nous ne nous montrons plus généreux, plus grands et plus magnanimes, que lorsque, par obéissance pour des hommes qui ne sont pas plus que nous, nous faisons des choses pénibles, humiliantes, et qu'on nous commande injustement; car alors c'est à Dieu même que nous immolons notre volonté. Cette vérité, salut des familles et des nations, est pratiquée plus ou moins, selon l'ardeur ou la tiédeur de la foi.

L'obéissance, pour les âmes consacrées à Dieu, est un devoir beaucoup plus rigoureux, puisque c'est par un vœu qu'on s'engage à l'observer. Les traits qui suivent tracent les règles, disent les mérites et les fruits de cette vertu rare et si précieuse.

Saint Jérome.

Saint Jérôme, visitant les moines du désert, en trouva un qui, pendant huit ans consécutifs, avait porté sur ses épaules, deux fois le jour, une grosse pierre à une distance considérable, pour obéir à son supérieur qui le lui avait commandé ; lui ayant demandé s'il ne lui en avait pas beaucoup coûté d'obéir, ce moine lui répondit qu'il avait toujours fait cela avec autant de plaisir que si on lui eût commandé de faire la chose la plus relevée et la plus importante. « Voilà, concluait le saint, voilà ceux qui font des progrès dans la perfection, parce qu'ils se nourrissent toujours de l'accomplissement de la volonté de Dieu. Ce qu'il me dit me toucha tellement que je commençai dès lors à vivre en moine. » (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de sainte Madeleine de Pazzi.

Cette sainte disait : « Une simple goutte de parfaite obéissance vaut un million de fois plus qu'un vase entier de la plus sublime contemplation. » Et toute sa vie était conforme à ses paroles.

Très-mortifiée, elle avait coutume de refuser les mets délicats qu'on lui présentait quelquefois, dans le temps qu'elle était malade ; mais, en les lui présentant, ajoutait-on qu'elle les prît par obéissance, elle les prenait aussitôt sans dire autre chose que ces paroles : « Dieu soit béni. »

Elle trouvait tant de délices à obéir, qu'elle appréhendait que le goût qu'elle éprouvait en obéissant ne lui ravît le mérite de l'obéissance. Non contente d'être toujours très-soumise à sa supérieure, elle se soumettait encore à ses compagnes, et même à celles qui lui étaient inférieures. Il y en avait une à qui elle demandait permission pour les plus petites choses.

Si, dans le temps même qu'elle était affligée de quelque grande tentation, ou qu'elle était bien malade, on lui commandait quelque chose, elle manifestait à l'instant même, par un visage riant, la joie qu'elle ressentait d'avoir une occasion d'obéir.

Elle disait, au lit de la mort, lorsqu'elle se rappelait ce qui lui était arrivé dans le cours de sa vie, que rien ne la tranquillisait plus que la certitude qu'elle avait de ne s'être laissée guider en rien par sa volonté et son propre jugement, et que d'avoir toujours suivi la volonté et le jugement de ses supérieurs et directeurs.

Toutes les fois qu'on lui ordonnait quelque chose, elle disait : « La supérieure a raison : je veux ce qu'elle veut, » et elle le faisait aussitôt avec joie. Le Seigneur lui ayant inspiré de faire certaines grandes mortifications, elle en parla à sa supérieure, qui ne le lui permit pas d'abord ; tant qu'elle n'eut pas la permission, elle s'en abstint, se défiant de son propre jugement, et même des révélations qu'elle avait eues.

Le premier jour que sainte Madeleine de Pazzi fut revêtue de l'habit religieux, elle se prosterna humblement aux pieds de sa maîtresse, et, se résignant entièrement à sa volonté, elle lui dit : « Je serai désormais entre vos mains comme une morte; ainsi faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je ne vous résisterai jamais en rien; je vous supplie de ne pas craindre de m'humilier et de me mortifier. » Cette sainte exécuta ce qu'elle promit; elle fut toujours tellement morte à sa volonté, qu'on pouvait dire qu'elle n'en avait point. (*Heureuse Année.*)

Le vénérable Berchmans.

« Ne regardez pas, lorsqu'il s'agit d'obéir, les qualités et les manières d'agir de votre supérieur, de peur de ne pas obéir pour Dieu dont votre supérieur vous tient la place. Oh ! quelle grande plaie le démon fait dans le cœur des religieux quand il parvient à leur faire considérer les défauts de leur supérieur, » disait saint Jean de la Croix.

Le vénérable Berchmans voyait toujours Dieu dans ses supérieurs; aussi était-il constamment pénétré pour eux de la plus grande vénération. Il disait qu'il n'avait jamais eu pour aucun d'eux la moindre aversion, qu'il n'avait jamais senti aucune opposition à les honorer, à leur obéir, à entrer dans leurs sentiments.

On lui disait qu'il n'y avait pas de la prudence à faire une chose qu'on lui avait dit de faire, qu'il en deviendrait malade ; il répondit avec gaieté à celui qui lui parlait ainsi : « Mon frère, je dois laisser la prudence à celui qui me commande ; pour moi, je ne suis tenu qu'à obéir. »

Etant au lit de la mort, il demanda le livre des règles dont il avait été un si fidèle observateur; quand il l'eut, il le serra amoureusement, et dit : « Ayant ce livre, je meurs avec confiance et avec joie. »

On le chargea de servir habituellement une longue messe qu'on disait à une heure très-incommode, parce que c'était pendant l'étude ; il accepta avec joie la commission qu'on lui donna, et la servit pendant plusieurs mois sans dire une seule parole qui manifestât du mécontentement, et sans chercher à se décharger de l'emploi qui lui avait été assigné par la Providence.

Le P. Alvarez.

Le P. Alvarez obéissait toujours avec joie; il savait par expérience qu'il est très-avantageux d'exécuter les ordres, même qui ne paraissent pas être dictés par la prudence humaine. Il disait : « Que fit Jésus-Christ pour guérir l'aveugle-né? il prit de la boue dont il lui frotta les yeux, et lui dit d'aller se laver dans la piscine de Siloé. Cet aveugle ne pouvait-il pas dire : Quel remède ! il est plus propre à faire perdre la vue à celui qui l'aurait, qu'à la rendre à celui qui en est privé; mais il ne raisonna pas ainsi : il se hâta de faire ce qui lui avait été commandé, et parce qu'il obéit sans raisonner, il fut guéri. » (*Heureuse Année.*)

Saint Jean de la Croix.

« L'obéissance est une pénitence de la raison; c'est ce qui rend ce sacrifice plus agréable que toutes les pénitences corporelles. Dieu aime mieux en vous le moindre degré d'obéissance que tous les services que vous pouvez lui rendre, » disait saint Jean de la Croix.

Ce saint ayant fait son cours de théologie, fut remis à la vie conventuelle ; son directeur crut apercevoir que la science qu'il avait acquise lui avait enflé le cœur; afin de l'humilier, il lui donna un catéchisme, et lui interdit la lecture de tout autre livre; il lui commanda même de peser sur toutes les syllabes, ainsi que font les enfants. Jean de la Croix se soumit, il ne lut pendant un temps considérable aucun autre livre, et il le lut toujours de la manière qu'on lui avait ordonné de le lire, dans le dessein de pratiquer l'obéissance. Ce fut par ce moyen qu'il acquit dans un si haut degré cette vertu et toutes les autres. (*Heureuse Année.*)

Saint Félix.

Saint Félix, capucin, se montrait toujours prêt à exécuter avec amour les ordres de ses supérieurs, quels qu'ils fussent : le moindre signe de leur volonté lui suffisait pour obéir à l'instant même. Il portait si loin l'amour de l'obéissance que ses supérieurs étaient obligés de ne pas manifester en sa présence leurs différentes inclinations, de peur que le saint ne les regardât comme un commandement, et ne se hâtât de les exécuter. (*Heureuse Année.*)

Clément.

Le bienheureux Clément, de l'ordre de Saint-François, omit un matin de se rendre à table avec les autres religieux, pour réciter, ainsi qu'il avait coutume de le faire, quelques prières en l'honneur de la Mère de Dieu. Il entendit l'image devant laquelle il priait, qui lui dit d'aller avec les autres religieux, parce que l'obéissance lui était plus agréable que toutes les autres dévotions. (*Auriem.*, tom. I, c. 4. *Vertus de Marie*, par Liguori.

Sainte Brigitte.

Sainte Brigitte avait un très-grand attrait pour les pénitences corporelles, elle s'y livrait avec trop d'empressement ; son directeur s'en aperçut, il voulut la corriger de ce défaut. En conséquence, il lui retrancha une partie des mortifications qu'elle avait coutume de faire : la sainte obéit; mais ce ne fut pas sans ressentir de la peine, appréhendant de devenir immortifiée. Le Seigneur l'instruisit et la consola, en lui faisant entendre ceci : De deux personnes qui désirent jeûner, si l'une, qui est libre de le faire, jeûne, et l'autre ne jeûne pas, malgré le désir qu'elle en a, parce qu'étant sous l'obéissance, on lui défend de jeûner, la première reçoit une récompense, et la seconde en reçoit deux ; cette dernière est récompensée par le désir qu'elle a eu de jeûner, et elle l'est encore pour avoir obéi. (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de saint François de Sales.

« Tous ont une inclination naturelle à commander, et de l'aversion pour obéir ; cependant il est certain qu'il est plus utile d'obéir que de commander. C'est la raison pour laquelle les âmes parfaites aiment tant à obéir, et qu'elles ne trouvent rien de plus agréable, » disait saint François de Sales. Il ajoutait : « Plusieurs religieux et autres sont

devenus saints sans avoir employé beaucoup de temps aux exercices de piété; mais aucun d'eux n'est devenu saint sans l'obéissance. »

Une religieuse lui écrivit qu'elle ne faisait qu'avec beaucoup de peine certaines choses qu'elle était obligée de faire par obéissance, et qu'elle était persuadée qu'elle ferait mieux d'agir autrement. Le saint lui répondit : « Vouloir vivre selon sa propre volonté, pour faire mieux celle de Dieu, quelle chimère ! Comment une inclination si déréglée pourrait-elle être une inspiration de Dieu? Quelle contradiction ! En vit-on jamais de semblable ? »

« J'admire le petit enfant de Bethléem, disait-il : il était si savant, il avait un si grand pouvoir, et néanmoins on lui faisait tout ce qu'on voulait sans qu'il dît une seule parole. »

Il faisait le plus grand éloge d'un général des Chartreux, qui était si ponctuel à observer la règle, qu'il ne le cédait pas en cela au novice le plus exact.

Quelques saints et leur esprit d'obéissance.

Saint Bernard disait : « L'excellence de l'obéissance ne consiste pas à accomplir la volonté d'un supérieur doux et bon, qui commande plutôt par des prières que par l'autorité, mais à être toujours soumis au joug de celui qui est impérieux, rigoureux, sévère, de mauvaise humeur, qui ne montre jamais qu'il est satisfait. »

Sainte Jeanne-Françoise avait coutume de dire qu'elle aurait eu beaucoup plus de satisfaction à obéir à la dernière des sœurs, qui n'aurait fait autre chose que la contrarier et lui commander avec dureté, qu'à obéir à la plus habile et la plus expérimentée de tout l'ordre ; que moins il y a de la créature, plus il se trouve du Créateur.

Sainte Catherine de Boulogne désirait que sa supérieure la traitât toujours durement, et lui commandât les choses les plus difficiles ; elle avait appris par sa propre expérience, disait-elle, qu'il est très-utile d'obéir dans les choses bonnes et faciles, mais qu'il n'est rien qui remplisse davantage, en peu de temps, l'âme de vertus, rien qui l'unisse plus étroitement à Dieu, que d'obéir avec joie à une supérieure qui ordonne, d'un ton sec, ce qui coûte beaucoup à la nature.

Sainte Jeanne-Françoise paraissant, pendant la récréation, très-fatiguée, les religieuses l'invitèrent à aller se reposer dans sa chambre ; elle leur dit en souriant : Hé ! que ferons-nous de la règle qui ordonne le travail dans le temps des récréations !

Les compagnons de saint Louis de Gonzague attestèrent qu'ils ne le virent jamais manquer à aucun point de la règle. (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de sainte Thérèse.

« Celui qui n'a pas la vertu de l'obéissance, ne mérite pas le nom de religieux. « Pourquoi celui qui est obligé par vœux à l'obéissance, et qui y manque, est-il entré dans la religion ? » disait sainte Thérèse.

Elle était bien persuadée de cette vérité. Si tous les anges lui avaient dit de faire une chose, et que son supérieur lui eût commandé de faire le contraire, elle aurait préféré l'ordre de son supérieur. « L'obéissance aux supérieurs, ajoutait-elle, est commandée de Dieu dans la sainte Ecriture, et par conséquent est de foi : on ne peut se tromper en obéissant, tandis que les révélations sont sujettes aux illusions. »

Cette sainte, qui eut quelques confesseurs peu éclairés et peu prudents, leur obéissait aussi exactement qu'à ceux qui étaient les plus doués de sagesse. Elle avait coutume de dire que, quand un confesseur ne commande pas ce qui est un péché, on doit toujours lui obéir, sans examiner les raisons qu'il peut avoir d'exiger ce qu'il commande.

Un religieux du monastère de saint Bernard.

Un frère convers, du monastère où était saint Bernard, se trouvant dangereusement malade, le saint le visita et l'anima à se réjouir de ce qu'il passerait bientôt de ce lieu de peines et de souffrances au repos éternel. « Oui, lui dit-il, je me confie en la divine miséricorde, et je suis assuré de jouir bientôt du bonheur d'être avec Dieu. » Saint Bernard, craignant que ce ne fût la présomption qui le faisait parler ainsi, le reprit : « Que dites-vous, mon frère? Vous étiez autrefois si misérable que vous n'aviez pas de quoi vivre; Dieu qui vous aimait vous a placé ici où vous n'avez manqué de rien, et maintenant, au lieu de reconnaître ses bienfaits, vous prétendez de plus à son royaume comme à une chose héréditaire. — Mon père, repartit le malade, ce que vous dites est vrai ; mais n'avez-vous pas prêché que le royaume de Dieu ne s'obtient pas par les richesses et la noblesse, qu'on l'acquière par l'obéissance; je me suis attaché à cette maxime que vous répétez si souvent, je n'ai jamais manqué d'obéir à tous ceux qui m'ont commandé, vous pouvez vous en informer auprès de ceux qui sont dans le monastère; pourquoi donc n'attendrais-je pas avec confiance ce que vous m'avez promis de la part de Dieu ? » Cette réponse plut beaucoup au saint; il la rapportait à ses religieux, lorsqu'il leur parlait sur l'obéissance. (*Heureuse Année.*)

Le P. Rodriguez.

Ce père de la vie spirituelle disait : « Il y a plus de mérite à lever une paille par obéissance, qu'à prêcher, qu'à jeûner, qu'à châtier son corps jusqu'à l'ensanglanter, si on suit en cela sa volonté propre. »

« On a la vraie obéissance lorsqu'on exécute joyeusement et sans répugnance quelque chose de commandé qui est contre son inclination naturelle, et son propre désavantage. (*Heureuse Année.*)

Saint Ignace de Loyola.

Ce grand saint disait : « Celui qui a promis l'obéissance se laisse gouverner comme un mort par la divine providence, dont le supérieur est l'instrument; une marque qu'on est mort, c'est de ne pas voir, de ne pas sentir, de ne pas répondre, de ne pas se plaindre, et de ne pas montrer qu'on veut une chose plutôt qu'une autre, mais de se laisser porter où l'on veut et comme on veut. Examinez s'il ne manque rien à votre obéissance. » (*Heureuse Année.*)

Saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul était toujours le premier à tous les exercices de la communauté, par amour pour la règle. Il ne manquait pas de se mettre à genoux en entrant dans sa chambre et avant d'en sortir, parce que c'était un point de la règle, quoiqu'il ne pût le faire, les dernières années de sa vie, qu'avec beaucoup de peine, à cause du mal qu'il avait aux jambes. (*Heureuse Année.*)

L'empereur Henri et l'abbé Richard.

L'empereur Henri, prince pieux, visitant un jour le monastère que gouvernait l'abbé Richard, éprouva, en entrant dans le cloître, un saisissement religieux, et dit ces paroles du psaume : *C'est ici le lieu de mon repos; c'est l'habitation que j'ai choisie pour toujours.* L'évêque Haimon qui, avec l'abbé, accompagnait l'empereur, fit une attention particulière à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'abbé en particulier, il lui dit : « L'empereur parle de se faire moine, et veut rester avec vous. Pensez-y bien : si vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. » Richard fit ses réflexions, et trouva cet expédient pour satisfaire la piété du prince sans nuire à l'Etat. Il assembla la communauté, et pria l'empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit en versant des larmes qu'il avait résolu de quitter les vanités du siècle et de se consacrer au service de Dieu, dans le monastère où il se trouvait. « Voulez-vous, dit l'abbé, pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort, suivant la règle et l'exemple de Jésus-Christ ? » Il répondit qu'il le voulait de tout son cœur. « Et moi, dit l'abbé, je vous reçois au nombre des moines dès ce moment, et me charge du soin de votre âme si, de votre côté, vous promettez de suivre, en vue du Seigneur, tout ce que je vous ordonnerai. » Henri promit qu'il le ferait, et l'abbé reprit : « Je veux donc et j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'empire, confié à vos soins par la divine bonté, et que vous procuriez, autant qu'il est en vous, le salut de vos sujets par votre vigilance et votre fermeté à rendre justice. » L'empereur n'ouït qu'avec peine ce commandement inattendu. Il obéit néanmoins ; mais il se regarda toujours depuis comme le disciple de l'abbé Richard. Il venait souvent conférer avec lui. Il fit constamment des maximes et des conseils de ce saint homme, la règle de sa conduite, et c'est ce qui rendit ses sujets heureux. (*Anecdotes chrétiennes.*)

OISIVETÉ, Travail. — *Travail*, fatigue que l'on se donne pour faire quelque chose, soit qu'il s'agisse de l'emploi des forces physiques, soit qu'il s'agisse de l'emploi des facultés de l'esprit. Le travail est un fondement essentiel de la propriété; il est une loi de notre nature, et l'observation de cette loi a été un devoir pour l'homme même dans son état primitif, alors qu'il jouissait de l'intégrité de ses prérogatives. — Non-seulement donc la religion déclare que le travail est un devoir naturel, que *l'homme naît pour travailler ainsi que l'oiseau pour voler* (*Eccli.* xxxiv, 21), et que ce devoir, en tant qu'expiation de la tache originelle, est devenu plus obligatoire et plus nécessaire; mais partout encore elle flétrit l'oisiveté comme un vice, et loue le *travail* comme une vertu. En dehors de la religion, l'expérience seule suffit à prouver que *travailler ou périr*, tel est l'ordre de la nature; que le paresseux est nuisible à la société; que l'oisiveté est la mère des vices, des crimes et de la misère.

Le Christianisme fonda des villes, traça des routes, construisit des ponts, protégea les arts, ranima le commerce, l'agriculture, etc.

Comparons l'Europe du xixe siècle avec ce qu'elle était au vi^e, après l'invasion des barbares. Les villes y étaient rares, les villages pauvres et de peu d'importance. En Angleterre, en Espagne, en Prusse, en Pologne, en Suisse, en France, en Belgique, une foule de cités ont eu pour fondateurs des ordres monastiques. Ici le tombeau d'un saint attira d'abord quelques pèlerins; plus tard, on construisit quelques maisons près de ce tombeau illustré par des miracles; ces maisons devinrent par la suite une cité opulente. Là, c'est un pieux ermite qui s'établit dans la gorge d'une montagne, près d'une fontaine qu'il a bénite; cet ermitage, cette fontaine furent visités; un village se forma tout auprès, et bientôt une nombreuse cité. Là, une abbaye était fondée dans une vallée sur un ruisseau; le peuple se plut dans le voisinage du cloître, parce qu'il se croyait plus rapproché du ciel sous la protection des religieux, parce qu'il payait moins de redevances, et quelques siècles plus tard l'abbaye silencieuse se trouvait au milieu d'une ville florissante. Toutes les communes qui portent le nom d'un saint doivent leur origine à une église ou à un monastère, et combien notre France seule n'en compte-t-elle pas? Divers quartiers de Paris, tels que les faubourgs Saint-Germain, Saint-Antoine, le quartier de Sainte-Geneviève, se sont élevés aux frais des abbayes des mêmes noms : une foule d'autres villes fournissent de pareils exemples. Les montagnes des Vosges, sur les deux versants du côté de l'Alsace et de la Lorraine; les montagnes de la Forêt-Noire, une grande partie des Alpes, de la Franconie, de la Souabe, de la Ba-

vière, de la Hesse et de la Thuringe, doivent aux Bénédictins leurs premiers établissements. Lure, Luxeuil, Saint-Dié, Senones, Marmoutier, Andlau, Münster, Thann, Massevaux, Fuldes, Saint-Galles, Ettenheim, etc., etc., etc., villes florissantes de nos jours, sont l'œuvre des opulentes abbayes qui leur donnèrent naissance. Abbeville, Saint-Omer, Saint-Brieux, la ville de Saint-Sauveur, au pied du Mont-Cassin en Italie, sont des monuments dus à l'ordre de S. Benoît. Je ne finirais pas s'il fallait citer les noms de toutes les villes qui doivent leur origine aux établissements religieux.

Pendant la première race de nos rois, il n'y avait presque point de routes, encore moins d'auberges pour la commodité des voyageurs. Les moines, pour faciliter les communications, établirent des chemins qui conduisaient à leurs monastères, où descendaient ordinairement les voyageurs. Ces chemins devinrent plus tard des routes larges qui furent entretenues aux frais des maisons religieuses. Des forêts d'une étendue immense remplissaient une partie de l'Europe, surtout dans les pays du nord : ces forêts servaient de retraite aux voleurs et aux assassins. Il fallait, pour entreprendre le moindre voyage, se faire escorter. Quel bonheur, pour le voyageur poursuivi par des hordes de brigands, d'entendre le son argentin de la cloche de la solitude, ou d'apercevoir derrière les tilleuls et les ormes du monastère la flèche d'une église gothique, qui lui annonçaient l'heure de sa délivrance et du repos ! car à ces époques à demi barbares l'église ou le monastère étaient un asile dans lequel le farouche spadassin n'osait jamais attaquer sa victime ; la religion, à peine comprise, était cependant déjà un frein capable d'arrêter le fer homicide. En élargissant les chemins, en traçant des routes, en éclaircissant les forêts, les religieux rendirent le crime plus rare, la fuite des voleurs plus difficile, et par conséquent les voyages moins périlleux. Mais tout n'était pas fait par l'établissement des routes ; il fallait encore construire des ponts pour la commodité des voyageurs, et c'est encore la religion qui entreprit cette belle œuvre. Il se forma une société de gens pieux et instruits qui, sous le nom d'*hospitaliers constructeurs de ponts*, rendirent les services les plus signalés dans des siècles qu'on nomme barbares et ignorants. Quoique cette société n'ait pas eu une longue existence, elle a cependant laissé après elle des monuments qui attestent la charité la plus active et la plus intelligente. Ces bons frères s'obligeaient, par les constitutions de leur institut, à prêter main-forte aux voyageurs et aux pèlerins en cas d'attaque par les brigands, à construire des ponts sur les rivières, à réparer et entretenir les routes.

Ils portèrent le nom de Saint-Jacques, et s'établirent d'abord près d'un endroit profond de la rivière d'Arno, dont le passage offrait beaucoup de danger. Ils se fixèrent aussi sur la Durance, dans un endroit appelé le *Mauvais-Pas*, à cause des naufrages qu'y faisaient les voyageurs. Ils bâtirent le pont du Rhône à Avignon. Le beau pont dit de la Guillotière, à Lyon, fut de même construit sous l'influence de la religion, lors de la célébration du concile général en cette ville. L'ordre des frères constructeurs avait aussi une maison dans un faubourg de Paris, dont l'église s'appelle encore Saint-Jacques du Haut-Pas, et qui produisit plusieurs commandeurs distingués.

C'est encore à l'influence de la religion qu'est dû l'établissement des messageries et des postes, dont l'université de Paris conçut la première idée et que Louis XI perfectionna.

Mais qui peut, de nos jours, parcourir les villes principales de l'Europe sans s'attendrir, sans payer son tribut d'admiration et de reconnaissance à ce moyen âge si calomnié et pourtant si fécond en chefs-d'œuvre d'architecture, monuments imposants par la hardiesse de leur exécution, par la solidité de leur structure et la beauté du travail ? L'esprit est saisi d'étonnement en contemplant cette magnifique cathédrale de Strasbourg, dont l'élévation gigantesque ne le cède que de quatre pieds à la plus haute pyramide de l'Égypte : on ne sait qu'admirer le plus, ou l'architecte qui a osé concevoir un tel plan, ou les ouvriers habiles qui l'ont exécuté avec tant d'art et de bonheur, ou les hommes généreux qui n'ont pas reculé devant les énormes dépenses que nécessita ce somptueux édifice. Eh bien, Messieurs, c'est pourtant la religion qui éleva ce superbe bâtiment : c'est l'évêque Werner qui en jeta les fondements au commencement du XIe siècle, soutenu par les dons du clergé séculier et régulier de l'Alsace. Que de sacrifices ne fallut-il pas faire pour opérer de telles merveilles ! Les métropoles de Cologne, de Vienne en Autriche, de Rouen, de Reims, les cathédrales d'Orléans, d'Amiens, de Chartres, ainsi qu'une foule d'autres, sont encore des édifices remarquables : l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, de Saint-Pierre à Rome, ainsi que la métropole de Milan, toute construite en marbre, déposent de même de la sollicitude de la religion à faire fleurir les arts. Pourrions-nous passer sous silence ce beau siècle, auquel Léon X a donné son nom ? Constantinople venait de tomber sous les coups des mahométans, lorsque Rome ouvrit ses portes aux savants et aux artistes grecs qui quittaient leur patrie pour se réfugier en Italie, cette terre classique de la science. Le siècle de Léon a paru à l'abbé Barthélemy préférable à celui de Périclès : écoutons-le parler lui-même.

« A Rome, dit-il, mon voyageur voit Michel Ange élevant la coupole de Saint-Pierre, Raphaël peignant les galeries du Vatican ; Sadolet et Bembo, depuis cardinaux, remplissant alors auprès de Léon X la place de secrétaires ; le Trissin donnant la première représentation de Sophronisbe, première tragédie composée par un moderne ; Béroald, bibliothécaire du Vatican, s'occupant à pu-

blier les annales de Tacite, qu'on venait de découvrir en Westphalie, et que Léon X avait acquises pour la somme de cinq cents ducats d'or; le même pape proposant des places aux savants de toutes les nations qui viendraient résider dans ses Etats et des récompenses distinguées à ceux qui lui apporteraient des manuscrits inconnus.... Partout s'organisaient des universités, des colléges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de sciences, des bibliothèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on y publiait, et des manuscrits nouvellement apportés des pays où l'ignorance avait conservé son empire. Les académies se multiplaient tellement, qu'à Ferrare on en comptait dix à douze; à Bologne, environ quatorze; à Sienne, seize. Elles avaient pour objet les sciences, les belles-lettres, l'histoire, les arts. Dans deux de ces académies, dont l'une était simplement dévouée à Platon et l'autre à son disciple Aristote, étaient discutées les opinions de l'ancienne philosophie, et pressenties celles de la philosophie moderne. A Bologne ainsi qu'à Venise, une de ces sociétés veillait sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves, et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles.... »

Dans chaque Etat, les capitales, et même des villes moins considérables, étaient extrêmement avides d'instruction et de gloire : elles offraient presque toutes aux astronomes des observations, aux anatomistes des amphithéâtres, aux naturalistes des jardins de plantes, à tous les gens de lettres des collections de livres, de médailles et de monuments antiques; à tous les genres de connaissances des marques éclatantes de considération, de reconnaissance et de respect.

Et c'était un pape qui avait donné le signal de cet ébranlement général. Ainsi l'Eglise de Jésus-Christ protégea les sciences et les arts : elle fit rétablir la colonne de Trajan, que couronne la statue de saint Pierre; elle rassembla la célèbre bibliothèque du Vatican, où sont renfermés les trésors de l'érudition des savants du monde entier; elle établit cette école de peinture où vont se former les artistes de toutes les nations : car le zèle pour les sciences et les arts ne s'éteignit pas avec Léon X; la plupart de ses successeurs ont partagé sa sollicitude à cet égard. Rome chrétienne est pour les arts modernes ce que Rome païenne a été pour les peuples anciens, le centre commun de la vraie religion, le lien universel des sciences.

Le protestantisme, qui a brisé les statues des églises et détruit les images des saints, a arrêté l'élan du génie, tandis que le catholicisme l'a favorisé et singulièrement développé. Sans nous arrêter aux glorieux pontifes qui ont occupé la chaire de Saint-Pierre depuis Léon X, le restaurateur des lettres, quel vif éclat n'a pas jeté par ses belles productions le savant Benoît XIV, si versé dans les matières ecclésiastiques, qu'on aurait cru qu'il avait lu une bibliothèque entière. Son bonheur, après la prière, était de s'entretenir avec les hommes érudits qui l'entouraient sans cesse et dont il encourageait les travaux par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. La belle bibliothèque du Vatican s'enrichit sous son pontificat d'une foule d'ouvrages importants. Il fit faire des fouilles dans Rome et dans les environs, et l'on trouva quantité de monuments précieux qu'il fit transporter au Capitole, dans un vaste bâtiment appelé le Musée. On déterra par ses ordres, en 1748, l'obélisque horaire, dont Pline a parlé, et qui servait aux Romains à marquer les ombres du soleil à midi. Ce pontife laissa en mourant seize volumes in-folio, fruits de ses études et monuments de ses vastes connaissances.

Clément XIII et Clément XIV n'ont pas moins protégé les arts et les sciences. Le dernier établit au Vatican un Musée d'antiques, que son successeur Pie VI compléta. Ce Musée fut enrichi d'une foule de vases, de statues, de médailles, de marbres, de décorations diverses et autres objets d'arts qu'on découvrit dans les fouilles qu'il fit faire partout. Il répara le port d'Ancône, et y fit creuser un beau canal. Il dessécha les marais Pontins, purgea de cette manière le pays des vapeurs pestilentielles qu'ils exhalaient, et rendit ce terrain à l'agriculture. Il y pratiqua une route sûre, répara le superbe aqueduc de Terracine, dégagea la voie appienne, creusa le canal de Soligna, fonda des hôpitaux, et embellit Rome de bâtiments qui attestent ses soins et sa sollicitude pour le bien public.

« Le mal passager, dit Châteaubriand dans son *Génie du Christianisme*, que quelques mauvais papes ont fait, a disparu avec eux; mais nous ressentons encore tous les jours l'influence des biens immenses et inestimables que le monde entier doit à la cour de Rome. Cette cour s'est presque toujours montrée supérieure à son siècle. Elle avait des idées de législation, de droit public, elle connaissait les beaux arts, les sciences, la politesse, lorsque tout était encore plongé dans les ténèbres des institutions gothiques : elle ne se réservait pas exclusivement la lumière, elle la répandait sur tous; elle faisait tomber les barrières que les préjugés élevèrent entre les nations, elle cherchait à adoucir nos mœurs, à nous tirer de notre ignorance, à nous arracher à nos coutumes grossières ou féroces. Les papes, parmi nos ancêtres, furent des missionnaires des arts et des sciences, en même temps que de la religion, envoyés à des barbares, des législateurs chez des sauvages. »

Dans les premiers temps de la monarchie en France, le commerce était nul, et certains arts étaient à peine connus. C'est la religion qui ranima l'un, et tira de l'oubli les autres. Saint Eloi, qui devint évêque de Noyon, exerça dans sa jeunesse l'état d'orfévre, et s'acquit une si belle réputation, qu'il fut chargé par le roi Clotaire de lui faire un trône

enrichi d'or et de pierreries. Cet habile artiste employa son talent à décorer les châsses de sainte Geneviève, de saint Denis et de saint Martin de Tours, ainsi que plusieurs églises. Son désintéressement et son équité allaient jusqu'au point de restituer au roi le riche métal qu'il n'avait point employé dans la confection de ses ouvrages, et dont personne ne lui aurait demandé compte.

L'agriculture fut singulièrement perfectionnée dans les monastères, et des milliers d'arpents de terre se couvraient de riches moissons; de nombreux troupeaux paissaient dans les belles prairies couvertes autrefois de stériles bruyères. Les ordres religieux qui s'abstenaient de l'usage de la viande furent, dans le principe, très-favorables à l'économie rurale; car cette abstinence contribua beaucoup à la propagation des races.

La congrégation du tiers-ordre de Saint-François s'occupait de la confection de draps et de galons recherchés; elle enseignait aussi la lecture aux enfants de familles pauvres, et soignait les malades. Le même esprit de travail et de charité animait les *pauvres frères cordonniers et tailleurs*. On ne pouvait voir sans attendrissement le beau couvent des Hiéronymites, en Espagne, qui renfermait plusieurs manufactures florissantes et considérables. Les vers à soie, que l'empereur Justinien fit venir en Europe, se propagèrent pendant les règnes suivants dans la Grèce, par les soins des moines, qui cultivaient en même temps les fameuses vignes des îles de l'Archipel.

Les coteaux de la Hongrie, de l'Italie, du midi de la France, durent en grande partie aux religieux d'avoir été plantés de vignes. Les maisons religieuses faisaient de même le commerce des grains, soit dans le pays même, soit avec l'étranger. Les religieuses de différentes maisons filaient la plus grande partie des toiles de l'Europe.

L'établissement des foires est encore dû à la religion. Leur origine remonte aux fêtes qui se célébraient autrefois dans nos abbayes, et près des tombeaux des saints. L'affluence des fidèles qui allaient faire leur dévotion dans ces églises engagea d'abord quelques marchands à établir des boutiques portatives autour des temples du Seigneur. Bientôt des foires plus considérables s'organisèrent: une des plus importantes était celle du *Landi*, à Saint-Denis, qui devait son origine à l'Université de Paris.

Les pèlerinages ne contribuèrent pas moins au bien de la société; car chaque pèlerin revint dans son village avec quelque préjugé de moins, et quelques idées saines de plus. Ceux qui étaient entrepris pour la capitale du monde chrétien offraient plus d'avantages que les autres, parce que le peuple y était plus frappé qu'ailleurs du spectacle imposant de la religion. On a compté qu'au grand jubilé, en 1600, le seul hôpital de Saint-Philippe de Néri, à Rome, a logé près de cinq cent mille pèlerins, dont chacun y fut nourri, couché, et défrayé pendant trois jours. Le cardinal de Bourbon, revenant d'Espagne, s'arrêta à l'hospice de Roncevaux, dans les Pyrénées, et se vit à table avec trois cents voyageurs, dont une grande partie se rendait à Saint-Jacques de Compostelle; il donna à chacun d'eux trois réaux, pour continuer sa route. Personne ne peut disconvenir que ces voyages, inspirés par la religion, ne fussent souvent un excellent moyen pour étendre l'instruction, et les connaissances des fidèles qui ne manquaient pas d'observer ce qui les frappait dans ces courses, et d'en faire leur profit. Ainsi, la religion s'est servie de tout pour lui imprimer un but utile. Elle s'est adressée, à la fois, au cœur, à l'esprit, à l'imagination, aux intérêts matériels des peuples, pour produire le bien; elle a profité de toutes les dispositions physiques et morales, pour opérer la plus salutaire des réformes, et réparer les maux qui pèsent sur le genre humain.

Si quelquefois les passions ont entravé ses glorieux efforts, si les méchants ont mal interprété ses louables intentions, si des abus ont dénaturé ses entreprises, elle n'en a pas moins de mérite. Elle se venge de ses ennemis, de ses détracteurs, en les accablant de bienfaits: elle leur prodigue avec une sainte tendresse les consolations les plus sublimes au moment même où ces insensés lèvent contre elle l'étendard de la révolte et insultent à sa charité. Elle seule peut s'élever à une telle hauteur; la philosophie est impuissante pour aller si loin. (*Histoire des bienfaits du christianisme.*)

La nature vaincue par le travail.

Démosthènes avait trouvé, dans ses dispositions naturelles, des obstacles qui semblaient devoir le rendre incapable de parler jamais en public. Il avait un défaut de langue qui l'empêchait de prononcer plusieurs mots de suite; sa voix était désagréable, et sa poitrine extrêmement faible; mais, sachant que le travail vient à bout de tout, loin de se laisser rebuter par les difficultés que la nature lui opposait, il ne songea qu'à redoubler ses efforts pour les surmonter. Tantôt, pour corriger son bégaiement, il se mettait de petits cailloux dans la bouche, et récitait ainsi plusieurs vers à haute voix. Tantôt, pour fortifier sa poitrine, il déclamait en grimpant rapidement sur des lieux escarpés. On dit même qu'il resta trois mois entiers dans un souterrain, ne s'y occupant qu'à régler ses tons et ses gestes, qu'il faisait devant un miroir, pour en mieux remarquer les défauts. Tous ces efforts ne furent pas inutiles; car, à force de lutter contre les obstacles que lui opposait la nature, il en triompha avec tant de succès, qu'il devint le plus grand orateur de la Grèce.

Ne vous découragez donc pas, mon cher Théodore, si vous n'avez pas ces talents extraordinaires que le ciel n'accorde que rarement; mais, à l'exemple de Démosthènes, tâchez d'y suppléer par votre application à

l'étude. Ne vous rebutez pas même, si vos efforts n'ont pas d'abord tout le succès que vous en espériez. Les connaissances ne s'acquièrent que lentement, et l'instruction est autant le fruit du temps, que celui du travail. (*Dictionnaire d'Education.*)

Sage maxime d'un solitaire.

Il est rapporté dans la *Vie des Pères du Désert* qu'un supérieur de communauté, après avoir occupé le matin ses religieux à faire des corbeilles d'osier, les obligeait le soir à les défaire; en sorte que c'était toujours à recommencer. Parmi ces solitaires, il s'en trouva un qui, se lassant de ce travail dont il ne voyait pas l'utilité, alla trouver l'abbé, et lui représenta naïvement qu'il était fort surpris qu'on lui fît faire un pareil usage du temps, et que c'était ne rien faire, que de travailler pour détruire un moment après ce qu'on a fait. *Vous vous trompez, mon frère,* lui répondit l'abbé, *soyez persuadé que vous ne perdez pas le temps, et souvenez-vous que c'est beaucoup faire que d'éviter l'oisiveté.* (*Vie des PP. du Désert.*)

Saint Charles-Borromée.

Saint Charles-Borromée avait un très-grand désir de faire honorer Dieu; il saisissait toutes les occasions de lui former de vrais adorateurs, et pour y réussir, à quels pénibles travaux ne se livrait-il pas? Le changement d'exercices pénibles lui tenait lieu de délassements, et cependant à l'entendre parler, il ne faisait rien : il méritait comme le ministre oisif, d'être condamné aux abîmes éternels. (*Heureuse Année.*)

Saint Antoine *dans le désert.*

Saint Antoine, seul au milieu d'un vaste désert, se sentit violemment troublé par la tristesse, par des pensées impures et par des ténèbres intérieures. Il dit alors à Dieu : « Seigneur, je désire être sauvé; mais les pensées qui m'agitent sont un obstacle à mon salut. Que ferai-je dans l'affliction qui me désole? comment serai-je sauvé. » Il se lève aussitôt et va dans sa cellule : il y voit un homme qui travaillait assis et qui se mettait ensuite à prier, ce qu'il fit à différentes reprises, entremêlant ainsi successivement la prière et le travail des mains. Il ne douta point que ce ne fût un ange que Dieu lui envoyait pour lui enseigner ce qu'il avait à faire, et l'ange lui dit dans le moment même : *Faites de même et vous serez sauvé.* (*Vie de saint Antoine.*)

Sixte-Quint.

Sixte-Quint naquit d'un vigneron, et fut nommé Félix Peretti. Son père, ne pouvant le nourrir, le donna fort jeune à un laboureur, qui lui fit garder ses moutons, ensuite ses pourceaux. Félix s'acquittait de cet emploi, lorsqu'il vit un cordelier conventuel qui était en peine du chemin qu'il devait prendre pour aller à Ascoli : il le suivit jusqu'au couvent, et témoigna une si grande passion pour l'étude, qu'on l'instruisit. Ses talents répondant aux soins qu'on prenait de lui, on le revêtit de l'habit de cordelier. Le frère Félix devint en peu de temps bon grammairien et habile philosophe. Il fut fait prêtre, et peu de temps après docteur et professeur de théologie à Sienne. Depuis lors son mérite se manifesta toujours plus, et il alla toujours de dignités en dignités. Enfin, en 1585, il fut élevé sur le trône pontifical, et il se montra digne de la place qu'il occupait. Aussi grand prince que grand pape, il fit voir, par son exemple, que le mérite supplée à la naissance, et qu'il naît quelquefois sous le chaume des gens capables de porter une couronne, et d'en soutenir le poids avec dignité. (*Mentor des enfants.*)

Saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul, qui ne cessait point de faire de grandes choses pour son Dieu, afin de lui être agréable, ne se regardait pas seulement comme un serviteur inutile et paresseux, mais encore comme un méchant serviteur. Il lui arrivait quelquefois de ne point prendre, au milieu du jour, son repas, et de se priver jusques au soir de toute nourriture, se rappelant ces paroles de l'apôtre qu'il s'appliquait, quoiqu'elles ne le regardassent certainement pas : « Que celui qui ne travaille pas, ne mange point. »

Les affaires ne semblaient-elles pas devoir accabler saint Vincent de Paul, et le tenir continuellement hors de lui-même? Il était du conseil de conscience de la reine; il avait le gouvernement de sa congrégation et de plusieurs communautés; il présidait à la plupart des assemblées de charité; il était comme l'âme des conférences ecclésiastiques qu'on tenait souvent; tous les malheureux s'adressaient à lui de toutes parts, comme à leur père; cependant au milieu de ce flux et reflux continuel de personnes qu'il voyait, et d'affaires qu'il traitait, il était toujours recueilli, toujours maître de lui-même, montrant toujours un esprit égal, et son cœur jouissait toujours de la paix, comme s'il n'avait eu qu'une seule affaire peu intéressante. (*Heureuse Année.*)

Dieu bénit le travail.

Un marchand de Londres avait deux fils : l'aîné, d'un mauvais cœur et d'un caractère dur, haïssait son jeune frère, qui était plus aimable que lui et d'un naturel doux et paisible; il n'était pas de mauvais traitements qu'il ne lui fît essuyer dès que l'occasion s'en présentait; et les remontrances et les réprimandes du père ne purent lui faire changer de conduite. Le père avait une fortune considérable dans le commerce; se sentant déjà vieux, il fit son testament, et par un partage des plus étranges, lui qui connaissait ses deux enfants, qui aimait le cadet et blâmait la dureté de l'aîné, il laissa à l'aîné tout son bien, avec tout ce qu'il avait de fonds et de vaisseaux, le priant seulement de continuer le négoce et d'aider son jeune frère :

il mourut quelque temps après. Dès que l'aîné se vit seul maître, il ne contraignit plus sa haine et chassa de la maison son malheureux cadet, l'exposant à la merci du sort sans lui donner aucun secours. Tant d'inhumanité dans un frère remplit le cœur du jeune homme d'indignation et d'amertume: il était découragé. « Si mon frère me traite ainsi, disait-il en pleurant, que dois-je attendre des étrangers? » Il fallait vivre, et la nécessité lui rendit le courage. Comme il était un peu au fait du commerce, il quitte Londres et s'adresse à un négociant d'une ville voisine, à qui il offre ses services; l'autre les accepte et le reçoit dans sa maison. Après quelques années d'épreuves, il lui reconnut tant de prudence, tant de vertus et tant d'exactitude dans ses comptes, qu'il lui donna sa fille en mariage, et, en mourant, lui laissa tous ses biens. Après la mort du beau-père, le gendre, se trouvant assez riche et n'étant point de ces ambitieux insatiables que la fureur d'amasser n'abandonne qu'aux bords du tombeau, plus jaloux de vivre en paix et de jouir de lui-même, acheta dans une province éloignée de la capitale une belle terre avec son château, s'y retira avec son épouse et y vécut content avec bonheur et bonne renommée.

Il est une providence qui punit toujours les cœurs barbares. L'aîné, depuis la mort du père, avait continué le commerce, multiplié les entreprises, et longtemps tout réussit au gré de ses vœux; mais il vint une année fatale, ses pertes s'accumulèrent, une tempête engloutit tous ses vaisseaux lorsqu'ils revenaient avec une riche cargaison. Dans le même temps, plusieurs marchands qui avaient entre les mains ce qui lui restait d'argent firent banqueroute, et pour comble d'infortune le feu prit à sa maison, consuma tout ce qu'il avait d'effets, et le réduisit à la mendicité.

Dans cet horrible état, il ne lui restait d'autre ressource, pour ne pas périr de faim, que d'errer dans le pays, implorant l'assistance des âmes charitables que le récit de ses malheurs pouvait attendrir; il mangeait le pain de la charité publique, dans les larmes et les remords.

« Où en serais-je à présent, se disait-il en soupirant, si tous les hommes étaient aussi durs que moi? Ah! s'ils savaient comme j'ai traité mon frère, ils me repousseraient avec horreur. Mon frère! mon frère! s'écriait-il quelquefois dans le chemin, où es-tu? tu me maudis sans doute et tu éprouves peut-être en ce moment les horreurs de la faim! Ah! que ne peux-tu me rencontrer et me voir, tu serais vengé! Que ne puis-je, en t'embrassant, rompre avec toi ce morceau de pain qu'une mère pauvre et généreuse vient de me donner par la main de son jeune enfant! je serais consolé.... Hélas! si le hasard m'offrait à ses yeux, il ne reconnaîtrait jamais son aîné sous les lambeaux de la misère : il devrait pourtant espérer de m'y trouver, s'il croit qu'il soit un Dieu vengeur. »

Un jour qu'il avait fait plusieurs lieues, ayant à peine trouvé ce qu'il lui fallait pour se soutenir, il aperçut un homme bien mis, se promenant dans une prairie voisine d'un joli château, dont il lui parut le seigneur; il s'avance, l'aborde, lui expose ses malheurs, ses besoins, et le conjure de lui accorder quelques secours. « D'où êtes-vous, lui demande l'étranger, et comment s'est fait cet enchaînement de revers qui vous a réduit à l'état où vous êtes? » L'autre lui raconta son histoire en détail, ne supprimant que l'article de ses mauvais traitements envers son frère. Dans l'effusion de son récit, il fut tenté plus d'une fois de lui révéler tout et d'avouer qu'il avait bien mérité ses malheurs, mais la crainte et le besoin le retinrent, il craignit d'éteindre par cet aveu la pitié qu'il voulait inspirer à ce seigneur: il en dit pourtant assez pour être reconnu de quiconque connaissait sa famille. L'étranger, sans lui faire part de sa découverte, l'emmène au château, et ordonne à ses gens de le bien traiter et de lui préparer un logement pour la nuit. Le soir, il raconte à sa femme l'aventure qui vient de lui arriver, et lui communique son dessein. Le pauvre dormit d'un sommeil profond et paisible toute la nuit; et le matin, à son réveil, sa première pensée fut : « Que cet honnête homme est bienfaisant! s'il n'est pas né riche, il méritait de le devenir. » Quelques heures après le maître l'envoie chercher. Quand il fût en sa présence, il le fixa quelque temps avec attendrissement, et lui demanda s'il ne le connaissait pas? « Non, répondit le pauvre. — Eh quoi! s'écria-t-il en pleurs, je suis ton frère! » En même temps il s'élance à son cou, et l'étreint tendrement dans ses bras. L'aîné, frappé d'étonnement, de confusion, de repentir, de reconnaissance et de joie, tombe à ses genoux, en s'écriant : « Mon frère! » les embrasse et les arrose de ses larmes en lui demandant pardon. » Il y a longtemps, lui répond son frère, que je t'ai pardonné; oublie le passé, tu es riche, car je le suis : vivons ensemble et aimons-nous. — Oui, mon frère, je t'aimerai, lui répond l'aîné d'une voix étouffée par les sanglots; mais je ne me pardonnerai jamais, je me souviendrai toujours de la manière dont je t'ai traité, et que c'est toi qui me soulages. » (*Beaux exemples.*)

Bernard Palissy (XVIe siècle).

Palissy naquit au commencement du XVIe siècle dans le diocèse d'Agen. Il était d'une famille pauvre, qui put à peine lui faire donner quelques leçons de lecture, d'écriture et d'arpentage. Il apprit lui-même le dessin, en copiant les ouvrages des maîtres italiens. Avec le produit de quelques travaux d'arpentage et de peintures sur vitraux, il visita une grande partie de la France, pour examiner les monuments, et faire des observations minéralogiques. A son retour, il se maria et s'établit à Saintes. Vers 1539, ayant vu une coupe de terre émaillée, il conçut le projet de trouver le

secret de la composition de l'émail; des essais infructueux épuisèrent ses économies; il ne se rebuta point. Le prix d'une carte des marais salans de la Saintonge qu'il fut charger de lever fut consacré à de nouvelles tentatives. Ses amis, sa famille lui reprochaient de négliger son état; sans se décourager, il emprunta de l'argent pour faire construire un fourneau, brûla, pour le chauffer, ses meubles et les planches de sa maison, et donna en payement à l'ouvrier qui l'aidait une partie de ses habits. Ce ne fut qu'en 1555, après seize années d'expérience, qu'il parvint à découvrir la composition de l'émail; et bientôt ses belles poteries, ses vases, ses figulines, achetées à l'envi par le roi Henri II et tous ses courtisans, ornèrent les jardins et les châteaux. Comme il était poursuivi, en 1562, pour avoir embrassé le protestantisme, le roi le réclama auprès des juges de Saintes, et le logea aux Tuileries. Bernard Palissy ouvrit, en 1575, un cours d'histoire naturelle et de physique qu'il continua jusqu'en 1584, avec un immense succès. Le premier, il donna une théorie exacte sur les coquilles fossiles, et fonda à Paris un cabinet d'histoire naturelle.

Bernard Palissy, persécuté à cause de son attachement à la religion réformée, fut enfermé à la Bastille, et y mourut en 1589, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Henri III étant venu le visiter dans sa prison, lui dit : « Mon bon homme, si vous ne vous accommodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains des ligueurs. » — « Sire, répondit le vieillard, ceux qui vous contraignent ne pourront jamais rien sur moi, parce que je sais mourir. » (*Fleurs de la morale*).

Le duc de Bourgogne

Dans le temps que le jeune duc de Bourgogne était dangereusement malade, il semblait ne désirer que ses livres. Un jour qu'il se sentait un peu mieux, il pria instamment son gouverneur de vouloir bien les lui rendre; et comme celui-ci lui demanda la raison de l'empressement qu'il montrait pour l'étude : « C'est, répondit-il, que je crains d'oublier ce que je sais, et qu'il y a mille choses que je désire d'apprendre. » Après cela, il ne faut pas être surpris que, quoiqu'il n'eût encore atteint que sa neuvième année, il eût déjà l'esprit orné de tant de connaissances. (*Mentor des enfants.*)

Le capitaine Guillaume (XVIIIe siècle).

Des voyageurs partis de Glascow, et qui furent obligés de s'arrêter à un petit bourg près de Lanesk, ont laissé la relation suivante, faite pour inspirer le plus grand intérêt. « N'ayant rien de mieux à faire, dit l'un d'eux, nous regardions les passants par les fenêtres de notre hôtellerie, placées vis-à-vis de la prison. Nous vîmes arriver à cheval un homme vêtu d'un frac bleu, très-simple, et ayant sur sa tête un chapeau bordé. Cet homme mit pied à terre à notre hôtellerie, et confiant son cheval à l'hôte, il s'avança vers un vieillard qui était occupé à paver la rue. Après l'avoir salué, il prit la demoiselle, et donna quelques coups sur le pavé, en disant au vieillard fort étonné de l'aventure : « Cet ouvrage me paraît bien pénible à votre âge; n'avez-vous donc point d'enfants qui puissent partager vos travaux, et soulager votre vieillesse? — Pardonnez-moi, Monsieur, j'ai trois garçons qui me donnaient les plus grandes espérances; mais les pauvres enfants ne sont pas maintenant à portée de secourir leur père. — Et où sont-ils donc? — L'aîné est parvenu au grade de capitaine dans les Indes orientales; le second s'est fait soldat, dans l'espoir de s'élever comme son frère. — Et qu'est devenu le troisième? — Hélas! il a répondu pour moi. Le pauvre enfant s'est chargé de payer mes dettes; il n'a pu les acquitter, et il est en prison. » A ce récit, le voyageur se détourna de quelques pas, resta quelque temps les mains sur le visage, puis, revenant près du vieillard : « Et cet aîné, ce fils dénaturé, ce capitaine, il ne vous a donc rien envoyé pour vous tirer de la misère? — Ah! ne l'appelez point dénaturé; mon fils est vertueux : il aime et respecte son père. Il m'a envoyé des fonds, et plus même que je n'en avais besoin; mais j'ai eu le malheur de les perdre, en me rendant caution pour un très-galant homme, pour mon hôte, qui malheureusement a causé ma ruine, se trouvant hors d'état de payer; on m'a tout pris, il ne me reste plus rien. » Alors un jeune homme, passant la tête par les barreaux de la prison voisine, où il était renfermé, se mit à crier : « Mon père! mon père! si mon frère Guillaume vit encore, c'est lui, c'est ce voyageur qui vous parle! — Oui, mon ami, c'est moi-même! » répondit le voyageur en se précipitant dans les bras du vieillard, qui tout hors de lui-même, voulant parler et sanglotant, n'avait pu reprendre ses sens. Une vieille femme, mise fort décemment, sortit au même instant d'une mauvaise cabane, en s'écriant : « Où est-il donc? où est-tu, mon cher Guillaume? viens donc à moi; viens embrasser ta mère! » Le capitaine ne l'eut pas plutôt aperçue que, quittant son père, il alla se jetter au cou de la bonne vieille. Alors nous descendîmes; et augmentant le nombre des spectateurs de cette scène attendrissante, M. Bramble, l'un de nous, fendant la presse, alla au voyageur, et lui dit : « Capitaine, nous demandons la faveur de nous lier avec vous; nous aurions volontiers fait cent lieues pour être les témoins de cette tendre reconnaissance avec votre honnête famille. Vous et les vôtres, nous vous en supplions, dînez avec nous dans cette hôtellerie. » Le capitaine, sensible à cette invitation, l'accepta, mais en nous disant qu'il ne mangerait ni ne boirait que lorsque son jeune frère aurait recouvré sa liberté; et, à l'instant, il alla déposer la somme pour laquelle on l'avait mis en prison, d'où il sortit quelques moments après. Alors toute cette famille se rendit à l'hôtellerie, où elle trouva le sensible Guillaume au mi-

lieu d'une multitude qui l'accablait de caresses, qu'il rendait avec la même cordialité. Ce bon militaire, dont le nom était Brown, nous dit, aussitôt que nous pûmes converser librement : « Messieurs, c'est aujourd'hui que je sens dans toute son étendue les faveurs de la fortune, à laquelle je dois tout. Mon oncle m'élevait au métier de tisserand; mais je répondis mal à ses bontés, et, par esprit de paresse et de dissipation, je m'enrôlai dans les troupes de la compagnie des Indes. J'avais alors tout au plus dix-huit ans. Mon bonheur vient d'avoir été remarqué par milord Clève, dont toute l'Europe connaît la bienfaisance et l'inépuisable générosité. Mon zèle pour le service lui inspira des bontés pour moi, et, grâce à ses soins, de grade en grade je devins capitaine, et fus chargé de la caisse du régiment. A force d'économie, je parvins, par des moyens honnêtes et à la faveur du commerce, à m'assurer un fonds de vingt mille livres sterling. Alors, je quittai le service. Il est vrai que j'ai fait trois remises à mon père; mais il n'y a eu que la première de deux cents livres sterling qui lui soit parvenue; la seconde est tombée entre les mains d'un banqueroutier; je confiai la troisième à un gentilhomme écossais qui mourut dans la traversée; j'ai sa reconnaissance, ses héritiers m'en répondront. »

Après le dîner, le capitaine remet à son père cinquante livres sterling, pour subvenir à ses besoins les plus pressants ; il lui en assura, ainsi qu'à sa mère, quatre-vingts de revenu annuel, reversibles sur ses deux frères; promit d'acheter une commission à celui qui s'était engagé, et d'associer le plus jeune à une manufacture qu'il se proposait d'établir pour donner de l'occupation aux gens industrieux. Il dota de cinq cents livres sterling sa sœur, qui était mariée à un fermier peu aisé, et après en avoir distribué cinquante autres aux pauvres, il donna une très-belle fête aux habitants du bourg. (*Dictionnaire d'Education.*)

M. Vilamil.

Voici un exemple des bienfaits que peuvent produire le travail et la persévérance. Il existe dans le grand Océan équinoxial un groupe d'îles, l'archipel de Gallapos, situé sous l'équateur, à l'ouest de la côte de Colombie. Malgré sa fertilité et sa température, il restait désert, lorsqu'en 1828 un habitant de la Louisiane, M. Vilamil, d'origine française, réalisa une modeste fortune qu'il possédait, et partit à la tête de cent travailleurs pour coloniser la plus grande de ces îles, appelée aujourd'hui Floriana. Il réussit complétement dans son entreprise, introduisit dans sa nouvelle patrie les cultures tropicales les plus productives, et après vingt-deux ans d'efforts et de travaux, il est mort laissant à ses enfants une fortune de plusieurs millions. Son fils aîné a été nommé à sa place chef de l'île, dont il administre les affaires sous la surveillance d'un conseil électif. Ce petit Etat est aujourd'hui en pleine prospérité. M. Vilamil a une sœur mariée aujourd'hui à un des magistrats les plus honorables des Antilles françaises. (*Echo de la Marine.*)

L'épicier de Bordeaux (1836).

Dans la rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, vivait chez un épicier un jeune homme, condamné par l'indigence aux pénibles occupations du comptoir. Tout en remplissant ses fonctions avec zèle, il étudiait la littérature. Ayant conçu le plan d'un drame dont la scène se passait à Constantinople, il se mit à lire attentivement tout ce qui avait rapport à l'histoire de l'empire ottoman, afin de donner à son œuvre le mérite de la couleur locale. Il jugea bientôt qu'un voyage à Constantinople était nécessaire à la connaissance exacte des mœurs des Musulmans. Sans ressources pour l'exécuter, il se souvint que Goldsmith, écrivain anglais, avait fait le tour de l'Europe en jouant de la flûte pour les passants, qui lui donnaient du pain et un gîte en récompense de ses accords. Il conçut le projet de faire la route en racommodant les bijoux. Il eut le courage de se mettre en apprentissage chez un joaillier, sachant que la bijouterie était le métier le plus lucratif dans la capitale de la Turquie. En quelques mois, il en sut assez et partit avec douze francs dans sa poche. Son entreprise fut couronnée de succès, et, au commencement de 1836, il arriva sain et sauf à Constantinople. Après avoir régié le compte de ses gains et de ses dépenses, il envoya immédiatement vingt francs à son père, à Bordeaux. Il se logea dans le faubourg de Péra, et trouva assez d'ouvrage pour subsister honorablement. (*Fleurs de la morale.*)

Les cours d'assises.

On lit dans le *Courrier de Lyon* du 2 septembre : « M. le conseiller d'Angeville, qui a présidé la 3e session de la cour d'assises du Rhône, a, dans la dernière séance, adressé à MM. les jurés l'allocution suivante :

« Nous touchons au terme de cette session, dans laquelle trente individus ont comparu devant vous, presque tous accusés de vols plus ou moins graves.

« Parmi tous ces voleurs, il n'en est pas un seul qui se recommandât à votre pitié par son grand âge, des infirmités ou l'impossibilité de trouver du travail. Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit là un jeu du hasard, ce que vous avez vu dans cette session est l'état habituel des choses.

« C'est la jeunesse paresseuse et débauchée qui défraye nos cours d'assises; les statistiques criminelles en font foi.

« Si je vous soumets cette réflexion, ainsi que je l'ai fait souvent à vos devanciers, c'est qu'il me paraît utile de montrer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, que ce n'est pas le travail qui manque à l'homme laborieux, mais, au contraire, l'homme laborieux qui manque au travail.

« Le jour où l'ouvrier comprendra qu'au lieu de dissiper dans les débauches du lundi

et quelquefois du mardi les profits du reste de la semaine, il peut les placer à la caisse d'épargne, se créer ainsi des ressources pour les mauvais jours, ou un petit capital pour augmenter son aisance; ce jour-là, messieurs, la véritable *organisation du travail* aura fait un grand pas, et les sessions des cours d'assises seront de courte durée. »

Origine de la maison Rothschild.

Voici, sans contredit, la preuve la plus frappante de nos jours de la puissance du travail et de l'industrie. Il y a sans doute quelques réserves à faire sur les divers moyens mis en œuvre pour accroître cette fortune sans égale; mais enfin le fait n'en porte pas moins avec lui son enseignement.

Aujourd'hui les juifs sont maîtres à Francfort : leurs anciens oppresseurs s'abaissent et s'humilient; eux grandissent et s'élèvent. Demandez à qui appartiennent les plus beaux hôtels du Zeil? aux juifs; — les villas les plus élégantes? aux juifs; — les plus riches maisons de banque ou de commerce? aux juifs. — Qui achète les châteaux et les parcs des comtes et des barons ruinés? les juifs, toujours et partout les juifs. Parcourez Francfort le samedi, jour du sabbat des juifs, si rigoureusement observé par eux, et vous remarquerez que les plus beaux magasins sont fermés ce jour-là; si vous rencontrez de brillants équipages, attelés de chevaux magnifiques, entraînant de belles femmes, resplendissantes de fraîcheur et de toilette, ne demandez pas à qui cela appartient : c'est un juif qui en est le propriétaire; la femme est meuble suivant la loi de Moïse. C'est l'or des juifs qui fait tout mouvoir à Francfort; le commerce et la diplomatie....., et c'est M. Rothschild qui est le roi de la milice millionnaire.

C'est dans la sombre Judengasse, dans la rue maudite de Francfort, que devait être nécessairement le berceau de cette maison puissante, dont l'or et le crédit ont tant agité l'Europe. Ce fut en effet le petit et sale café de la Judengasse qui servit aux premières opérations de Nathan Rothschild, le père, le créateur de cette admirable machine dont le jeu souple et sûr a été si souvent utile aux rois. C'est là, dans cet antre obscur, sur les bancs crasseux du vestibule, que vous eussiez vu, vers 1775, un jeune porte-balle aux yeux glauques et saillants, la figure osseuse, le corps maigre et chétif, se livrer d'un air affairé à la confection de quelques paquets de mercerie, qu'il transportait ensuite avec une prestesse sans égale dans les deux Hesses et le Palatinat. Tout était minutieusement étiqueté et ficelé; rien ne traînait, rien ne faisait disparate; le jeune Rothschild connaissait le proverbe : « Marchandise bienvenue est à demi vendue, » et il s'y conformait. A le voir procéder avec tant de solennité à ces apprêts vulgaires, on eût dit que, doué de la seconde vue ou du don de prophétie, comme ses aïeux, il pressentait déjà que cette verroterie, ces aiguilles et ces écheveaux de fil qu'il assortissait avec tant de soin, étaient les assises de l'immense fortune qui allait s'ouvrir devant lui. (*Union cathol.*, 15 mars 1842.)

Un cordonnier du Quesnoi.

Le travail vient à bout de tout ; vieil adage que chaque jour confirme de mille manières. Dans la petite ville du Quesnoi, qui n'a ni manufacture ni commerce, un simple cordonnier vient de mourir. Plus apte aux spéculations que ses concitoyens, il avait le talent de bien choisir ses matières premières; il savait acheter. Il parvint, à force d'activité, à se créer des débouchés. Il faisait vivre une foule d'ouvriers dans le canton; dans ses travaux et ses courses pénibles, il était toujours occupé; aussi il en était aimé. Père d'une famille nombreuse, dont il était le seul appui, il témoignait à son médecin que sa vie était non-seulement nécessaire aux siens, mais à beaucoup d'autres familles, à plus de soixante ouvriers à qui l'on ne saurait plus procurer d'ouvrage. La perte de cet homme ne sera point réparée. Toute la population, sans excepter les personnes les plus distinguées, assista à ses funérailles. Ses ouvriers étaient tous présents; dans leur douleur, on eut peine à en trouver qui voulussent porter le corps, et voici leur pensée, expliquée par la réponse de l'un d'eux : « Si vous aviez perdu votre père, voudriez-vous le porter?... Notre maître était notre père à tous! » (*Echo de la Frontière*, 1842.)

L'indigne fils.

Où conduisent la paresse et la débauche? Le *Droit* (déc. 1850) va nous le dire :

« Le jury avait à juger une affaire d'une nature heureusement fort rare. Il s'agissait de mauvais traitements exercés par un fils sur sa mère, et l'affaire se présentait dans les circonstances suivantes :

« Joseph Bossu, âgé de dix-huit ans à peine, est violent, emporté, et c'est le couteau à la main qu'il prétend imposer ses volontés à ceux qui l'entourent. Il ne respecte pas même sa mère, dont le seul tort à son égard est peut-être de lui avoir témoigné trop de bontés. Sa paresse est égale à sa violence : il vit dans la débauche et dans l'oisiveté. Il a toujours refusé d'apprendre un état, comptant se faire remettre par sa mère le peu d'argent qu'elle gagne par son travail, et qu'il va dissiper au cabaret ou dans des maisons infâmes.

« Plusieurs fois il a recouru aux menaces, aux injures les plus grossières, aux violences même, pour imposer à la femme Bossu des sacrifices impossibles. Un jour, le sieur Bassan entra dans la chambre de cette malheureuse femme au moment où son fils la frappait à coups de pied. Un autre jour, il lui donna un soufflet en pleine rue. Enfin, le 9 août dernier, il vint la trouver au lavoir où elle travaillait, et là, en présence de plusieurs témoins, sous prétexte que sa mère lui refusait l'argent nécessaire à ses folles dépenses, il la frappa au bras avec une tenaille

violence que la trace du coup resta visible pendant plus de trois semaines.

« La femme Bossu, ne pouvant supporter plus longtemps des excès si coupables, a porté une plainte que l'instruction a complétement justifiée.

« Les débats ont été loin d'affaiblir les charges de l'instruction. Comme toujours, la mère s'est efforcée de disculper son fils et d'implorer l'indulgence des jurés. Mais la tenue de l'accusé a été déplorable : aucune marque de repentir, aucune parole de regret, ne sont venues en aide aux efforts de cette pauvre mère, et l'accusé, sur le réquisitoire de M. le substitut de Gaujal, a été condamné à trois années de prison. »

Les travaux d'une malade.

Un fait curieux vient d'être constaté à Cormoz. Il s'agit d'une malade qui, de son lit de douleur d'où elle ne sort pas depuis plusieurs années, est parvenue, à force d'industrie et de patience, à faire, en assez peu de temps, l'éducation de sa petite nièce, affligée d'une complète surdité. Cette enfant fut attaquée, il y a quatre ans, d'une fièvre cérébrale; elle entrait alors dans sa septième année. Plusieurs de ses compagnes, atteintes de la même maladie, succombèrent; elle, traitée d'une manière un peu moins sévère, ne mourut pas, mais contracta la surdité dont nous venons de parler, surdité telle, qu'aujourd'hui encore elle n'entend pas les sons les plus éclatants et reste absolument insensible aux plus grands bruits. Sa tante, fille infortunée, retenue dans son lit par une infirmité grave que les remèdes ont été impuissants à guérir, ne put voir une pareille affliction sans être émue jusqu'au fond des entrailles. « Pauvre enfant, se disait-elle, à un âge si tendre, victime d'un si terrible accident! Qui dissipera maintenant son ignorance? Faudra-t-il qu'elle meure sans avoir connu la religion dans laquelle elle a eu le bonheur de naître, les mystères qu'elle doit croire, les devoirs qu'en grandissant elle sera obligée de remplir? Oh! non, cela est trop dur à penser! » Puis, oubliant son extrême faiblesse et la rigueur de son mal, elle entreprit elle-même de lui procurer la science dont elle regrettait si vivement de la voir privée. La tâche était difficile. Pour atteindre son but, il lui fallait employer des signes, et ces signes elle ne les connaissait pas; il lui fallait parler beaucoup, agir encore davantage, et elle paraissait naturellement incapable de tant de mouvements et de tant d'efforts. N'importe, elle ne se rebuta point. Douée du génie inventif des Péréira et des de l'Epée, elle créa des signes à sa façon. Son affection et son zèle sont venus suppléer aux forces qui lui manquaient et, ce qui eût fait le désespoir de toute autre personne a eu pour elle le plus heureux résultat. Aujourd'hui l'enfant, âgée seulement de dix à onze ans, sait lire et écrire, et possède d'une manière parfaite les premiers éléments de la religion. Il faut convenir que des malades capables d'œuvres semblables n'ont guère à envier à ceux qui ont reçu du ciel le don de la santé. Ils trouvent dans le bien qu'ils font comme un contre-poids et une espèce de dédommagement aux maux qu'ils souffrent. Celle à la louange de qui sont consacrées ces lignes doit d'autant plus se féliciter de sa généreuse entreprise et du succès qu'elle a obtenu, que, sans ses soins, sa nièce bien aimée aurait vu de jour en jour s'accroître son malheur. Elle aurait eu bientôt oublié jusqu'aux mots qu'elle avait appris à bégayer dans sa première enfance. (*Voix de la Vérité*, 10 fév. 1847.)

MADEMOISELLE VIRGINIE C...

Le propriétaire d'une maison du faubourg du Temple racontait ces jours passés qu'une de ses locataires, mademoiselle Virginie C..., ouvrière, âgée de 24 ans, n'ayant pu, depuis un an, lui payer son modique loyer de 15 fr. par terme, il s'était rendu chez elle. A son aspect, la pauvre fille qui travaillait se dressa toute confuse, et prévoyant la réclamation, balbutia des excuses, et, les yeux pleins de larmes, sollicita un peu de patience. Le propriétaire lui parla avec bonté et obtint les détails suivants sur son existence : Elle se livrait à de petits ouvrages de couture qui, terme moyen, lui rapportaient dix sous par jour, en se mettant au travail de bien bonne heure et se couchant tard. Sur ces dix sous, deux étaient destinés au pain, quatre au café du matin et à la soupe du soir, deux au charbon et au poussier de sa chauffrette en hiver; restaient deux sous pour toutes les autres nécessités de la vie. « Vous comprenez, monsieur, ajouta la pauvre fille, qu'il m'a été impossible de vous payer. » Le propriétaire, qui est marié, emploie aujourd'hui chez lui la pauvre ouvrière. Elle y trouve salaire convenable et bonne nourriture. (*Ordre*, 23 mars 1851.)

ORDRE, sacrement qui donne le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les accomplir saintement. — Les fonctions sacrées sont : la célébration de la messe, la prédication, l'administration des sacrements. — Il n'y a qu'un seul sacrement de l'ordre, et cependant on distingue sept ordres différents. Les évêques seuls ont le pouvoir de le donner.

Dans cet article nous montrons à tous ceux qui sont engagés dans la hiérarchie sainte, avec quelles dispositions ils doivent s'acquitter de leurs obligations de toute espèce pour être les véritables mandataires de Jésus-Christ et de son Eglise.

SAINT PAUL, APOTRE

Saint Paul nous rend compte lui-même de sa conduite en ces termes : *Quand il plut à celui qui m'a choisi dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de manifester son Fils en moi, de le révéler par moi aux gentils, de me donner la charge de prêcher l'Evangile, aussitôt j'entrepris cet office sans acquiescer à la chair, ni au sang* : c'est-à-dire qu'il ne fut point à Tarse, son pays, et

parmi ses parents, pour les consulter, ou pour prendre congé d'eux; il se retira dans les affreux déserts de l'Arabie, pour se disposer par cette retraite aux emplois de son ministère; après quoi, il s'en fut non point chez lui pour y voir ses parents, mais il retourna à Damas pour conférer avec Ananias, son directeur. Tel est l'exemple que nous donne ce grand et digne ouvrier évangélique. (*Retraite des ordinands.*)

Le directoire de la vie.

On trouva parmi les papiers de saint Bonaventure ces mots écrits de sa main : « Je ne suis pas venu en religion pour vivre comme vivent les autres, mais pour vivre comme tous les autres doivent vivre, selon l'esprit de l'institut, et dans une parfaite observance de la règle ; c'est pourquoi, à mon entrée dans l'état religieux, on m'a donné à lire les règles, et non les vies des autres ; je les acceptai alors volontiers, et les pris pour le directoire de la vie que je dois mener ; je dois donc les observer toutes, quand même je verrais qu'aucun autre ne les observe. » (*Heureuse Année.*)

SAINT JACQUES.

Ce saint évêque de Jérusalem fut remarqué surtout par son habitude continuelle de prier : il était si assidu à l'oraison, et la posture extérieure de son corps prosterné répondait si bien à sa dévotion intérieure, qu'après sa mort on trouva à ses genoux un cal aussi dur que la peau d'un chameau. (*Retraite des ordinands.*)

SAINT AMBROISE.

Ce saint évêque refusa d'admettre dans le clergé un jeune homme de ses amis, et d'ailleurs recommandable par les offices assidus qu'il en recevait, par cette seule raison que ses gestes étaient beaucoup indécents. Une apparence de légèreté fit rejeter à ce grand évêque deux personnes très-recommandables d'ailleurs. (*Retraite des ordinands.*)

SAINT MARTIN ET SAINT HILAIRE.

Sur l'ordre d'acolyte, voici ce que deux grands saints ont pensé : Après que saint Martin, n'étant encore que catéchumène, eut partagé ses vêtements avec un pauvre, et que Notre-Seigneur, dans une vision céleste, lui en eut manifesté son approbation, saint Hilaire crut le récompenser dignement en l'admettant au rang des acolytes; et cet ordre mineur, saint Martin hésite à l'accepter, et ne l'accepte qu'avec crainte et gémissements, disent les historiens. (*Retraite des ordinands.*)

SAINT AUGUSTIN.

Après sa conversion et son baptême, effrayé de sa vie passée, il avait résolu de se retirer dans un désert et d'y finir ses jours dans la pénitence : mais Dieu ne voulut pas que celui qu'il destinait à être le salut du monde, se retirât du monde : il lui parla au cœur et lui dit qu'il ne s'en allât pas et qu'il suffisait de savoir que Jésus-Christ était mort, afin que ceux qui, jusque-là, vivaient pour eux, désormais morts à eux-mêmes, ne vécussent que pour lui : Augustin s'abandonna donc à la Providence.

Cependant Valère, évêque d'Hippone, l'ayant dans la suite élevé au sacerdoce, exigea de lui qu'il en exerçât les fonctions, et surtout qu'il s'appliquât à la prédication. Saint Augustin, qui n'avait reçu le sacerdoce qu'avec une extrême répugnance, lui répondit : « Avant tout je supplie votre religieuse prudence de considérer qu'il n'y a rien en cette vie de plus désirable devant les hommes que la dignité d'évêque, de prêtre et de diacre, quand on en veut faire les fonctions par manière d'acquit, ni de plus damnable devant Dieu que de les mal remplir, ni de plus heureux que de s'en acquitter dignement.

« On m'a fait violence, on m'ordonne de prendre en main le gouvernail du vaisseau, moi qui ne sais pas seulement manier l'aviron; je crois que mes péchés m'ont attiré cet engagement dans un ministère que j'ai toujours jugé très-dangereux pour le salut; de là venaient ces larmes que je répandais lors de mon ordination, et que je ne pus cacher aux assistants, qui, ne sachant pas la véritable cause de ma désolation, tâchaient de me consoler par d'autres endroits. Du moins devrait-on, à présent, m'accorder le temps de me mortifier par l'étude et par la prière, et d'acquérir, après le sacerdoce reçu, ce que je devais avoir acquis avant de le recevoir. Est-ce qu'on me refusera le moyen de recueillir ce que je sais me manquer ?

« Vous voulez donc que je périsse, mon cher père, en m'engageant si promptement dans le ministère de la parole et des sacrements? Qu'est devenue votre charité pour l'Eglise et pour moi ? car comment remplir tant de devoirs sans s'y préparer longtemps avant par l'oraison, l'étude, les pleurs ? Qu'aurai-je à répondre au juste Juge? Comment pourrai-je donc m'excuser sur ce que le loisir m'a manqué pour me rendre savant dans l'agriculture spirituelle?

« Ainsi je vous conjure par la bonté, mais aussi par la sévérité de Jésus-Christ d'avoir pitié de moi, de m'accorder le temps que je vous ai demandé pour me disposer aux emplois dont vous voulez me charger. »

Quels sentiments d'humilité ! Quelle estime des fonctions sacrées ! quel amour de la retraite et de l'oraison, ne respire pas cette admirable lettre de saint Augustin récemment prêtre ! Mais quel détachement, quel esprit de pauvreté, n'admirerons-nous point dans saint Augustin, déjà ancien évêque, qui, selon Possidius, ne se trouva pas en état de faire même un testament, n'ayant aucun bien sur la terre ! (*Retraite des ordinands.*)

SAINT MARTIN, ÉVÊQUE.

Sur l'ordre d'exorciste, voici ce qu'en a pensé le grand saint Hilaire, la lumière de

l'Église de France, le rempart de la foi catholique, le vainqueur des ariens; voici le cas qu'il a fait de l'état d'exorciste, ou plutôt voici la vénération que le grand saint Martin, le digne disciple d'un si grand maître, la merveille et le thaumaturge de son siècle, la perle des prélats (*gemma sacerdotum*), a eue de cet ordre que nous appelons un ordre mineur. Saint Hilaire, auprès duquel saint Martin s'était retiré, voulut souvent l'élever au diaconat; saint Martin, se jugeant indigne de cet honneur, ne put jamais consentir à le recevoir. Il fallut donc recourir à un pieux artifice et surprendre son humilité, pour du moins lui faire recevoir l'office d'exorciste, à quoi il ne consentit qu'avec peine. (*Retraite des ordinands.*)

Le jeune homme puni pour avoir manqué à sa vocation.

Dans le temps que saint Benoît brillait par la réputation de ses miracles et de sa sainteté, un jeune ecclésiastique s'adressa à lui, pour le prier de le délivrer du démon qui le tourmentait. Le saint employa le crédit qu'il avait auprès de Dieu en faveur de ce jeune homme, et il vint heureusement à bout de le soustraire à l'empire de l'esprit malin; mais, après qu'il l'eut guéri, il lui recommanda expressément, de la part de Dieu, de ne jamais prendre les ordres sacrés, ajoutant que, s'il était jamais assez hardi pour le faire, Dieu donnerait encore au démon le pouvoir sur son corps, en punition de sa témérité. Le jeune homme, effrayé par cette menace, prit d'abord la résolution de se conformer au sage avis que lui avait donné le saint solitaire; mais, soit que peu à peu il l'eût oublié, soit qu'il fût entraîné par les sollicitations de ses parents, ou par l'appât de l'intérêt, il osa, dans la suite, s'adresser à son évêque pour lui demander les ordres sacrés. Le prélat, qui n'était point instruit de ce qui s'était passé, ne fit pas difficulté de les lui donner; mais il ne les eut pas plutôt reçus, qu'il tomba aux pieds de l'évêque, faisant des contorsions effroyables, et s'écriant d'une voix lamentable qu'il était possédé du démon, et qu'il méritait bien cette punition, puisque, malgré la défense qui lui en avait été faite par l'organe de saint Benoît, il avait eu la témérité de demander et de recevoir les ordres sacrés.

Dieu ne punit pas, pour l'ordinaire, d'une manière si sensible, ceux qui ont été infidèles à leur vocation; mais leur punition n'en est pas, pour cela, moins réelle ni moins terrible. (*Mentor des enfants.*)

SAINT GRÉGOIRE, ÉVÊQUE.

Saint Grégoire, né en Césarée, après une jeunesse passée dans l'innocence et cultivée par une étude assidue des sciences humaines et divines, se retira dans la solitude. Or le saint évêque d'Amasée, ne voulant pas laisser cette lumière sous le boisseau, songeait à élever Grégoire au sacerdoce. Mais le moyen d'en venir à bout? Les deux saints étaient également agités, l'un du désir d'élever à la charge pastorale un si digne sujet, l'autre d'éviter un tel fardeau. Enfin, après bien des difficultés, il fallut subir le joug : on prend Grégoire, on le sacre, on le prépose à un peuple infini, tout composé d'idolâtres, à l'exception de dix-sept chrétiens seulement. Voilà le riche diocèse qu'on lui donne à gouverner; il quitte la solitude, il va à sa résidence, et par la grandeur de ses miracles et la sainteté de sa vie, il gagne tout à Jésus-Christ.

Tels ont été les sentiments des premiers prêtres; tels ont été les fruits qu'ils ont produits; telles ont été leurs vertus, leur humilité, leur oraison, leur respect pour les saints ordres. (*Retraite des ordinands.*

L'amour de la vérité.

Autrefois, Pierre de Blois disait à un évêque : « Rien n'est plus agréable à Dieu, dans les évêques, que la profession de la vérité. Ne craignez point d'exposer votre vie pour elle, afin de voir des jours heureux; car le Seigneur demandera compte au prêtre muet du sang de celui qui périt. La cause que vous défendez, juste aux yeux de Dieu, bien qu'elle paraisse aux insensés douteuse et faible, vous soutiendra elle-même de sa force toute-puissante. » (*Ep.* 112.)

SAINT JÉRÔME ET SAINT CHRYSOSTOME.

Saint Jérôme, écrivant à un prêtre, lui mande que tout le monde a les yeux sur lui pour en apprendre la vertu ou le vice; que sa maison est une école ouverte, et que chacun se croira permis ce qu'il ne se défendra pas.

Saint Chrysostome, parlant à un prêtre, lui dit : « Que votre vie soit une école publique de piété où chacun puisse profiter; qu'elle soit un parfait modèle de toutes sortes de vertus, que tout le monde puisse étudier et copier. » (*Retraite des ordinands.*)

SAINT FRANÇOIS XAVIER.

Un prêtre doit, autant qu'il est en lui, vivre détaché de ses parents, afin de se donner tout entier aux âmes qui lui sont confiées. Saint François Xavier, apôtre des Indes, allant en ces pays éloignés et traversant l'Espagne, pressé d'aller saluer ses parents, qu'il ne devait plus apparemment revoir, refusa constamment, quoiqu'il ne passât qu'à trois lieues de la maison paternelle. Quel parfait détachement! Après cela, faut-il s'étonner des fruits admirables qu'il produisit dans ses missions apostoliques? (*Retraite des ordinands.*)

Douceur de quelques saints.

Saint François de Sales agit toujours conformément à sa maxime : « Quand vous voudrez faire un arrangement, terminer des procès, ou persuader à quelqu'un une chose, faites en sorte d'agir avec autant de douceur qu'il vous sera possible. Vous réussirez mieux en cédant et en vous humiliant, qu'en prenant un ton austère et en disputant. Qui ne sait qu'on prend plus de mouches avec

une once de miel, qu'avec cent barils de vinaigre? »

Le vénérable Berchmans ne contredisait jamais qui que ce fût; aussi, non-seulement tous ses compagnons l'aimaient beaucoup, mais encore ils le priaient de les avertir, et de se comporter à leur égard comme s'il avait eu de l'autorité sur eux.

On ne vit jamais saint Vincent Ferrier se mettre en colère, et même se troubler, quelque injure qu'on lui dît, et quelque mauvais traitement qu'on lui fît. (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de saint Thomas d'Aquin.

Ce docteur angélique disait : « Quand nous voyons quelqu'un désirer les honneurs et fuir le mépris, et qui, venant à être persécuté ou méprisé, s'afflige et se répand en plaintes, soyez assuré, quand même il ferait des miracles, qu'il est très-éloigné de la perfection; sa vertu est sans fondement. » Saint Thomas d'Aquin aussi bien abhorrait les honneurs et les louanges. Clément IV lui ayant offert l'archevêché de Naples, non-seulement il le refusa, mais il obtint encore du même pontife une grâce qu'il sollicita, c'est qu'on ne lui offrirait jamais aucune dignité. Ce fut par pure obéissance qu'il prit le degré de docteur. Il se réjouissait, étant étudiant, de ce qu'un de ses condisciples, dont il aurait pu être le maître, et qu'on lui avait donné pour répétiteur, l'appelait *le bœuf muet*, attribuant le grand silence qu'il gardait à l'ignorance et à son peu de talent. Un jour qu'il lisait publiquement pendant le repas, on le reprit de ne pas prononcer un mot comme il devait être dit; il répéta aussitôt le mot de la manière qu'on lui disait de le prononcer, quoiqu'il sût qu'on se trompait. « Il importe peu, disait-il ensuite à ses compagnons, de faire une syllabe brève ou longue : mais il importe extrêmement d'être humble et obéissant. » (*Heureuse Année.*)

Mortification des premiers prêtres

Saint Jacques se priva pour toujours de viande et de vin. Saint Ignace jeûnait tous les jours. Saint Flavien, à qui l'on avait accordé pendant son martyre quelques restes de table, s'en privait pour les donner aux autres. L'abstinence de saint Paulin était si grande qu'il ne se servait que de légumes, et une fois par jour, sur le soir : il trouvait le pain de seigle trop délicat pour lui ; il mangeait dans une écuelle de bois pour se ressouvenir qu'il n'était qu'un vaisseau d'argile selon Adam. Saint Basile était si exténué par ses travaux et ses veilles, qu'au dire de saint Grégoire de Nazianze, il n'était qu'un squelette. Saint Arsène, retiré dans les déserts d'Egypte, ne se couvrait que des plus vils haillons du monastère pour se punir d'avoir porté de beaux habits à la cour de Théodose; était-il à l'église, il se mettait derrière une colonne pour ne voir ni être vu. Très-discret, il disait : « Je me suis toujours repenti d'avoir parlé, jamais de m'être tu. » Il avait souvent ces paroles à la bouche : « Arsène, pourquoi as-tu quitté le monde? Qu'es-tu venu faire dans cette solitude? » Des larmes coulaient continuellement de ses yeux, et ce don des pleurs le suivit jusqu'à la mort.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres traits de ces prêtres amants de la retraite ; que c'en soit assez pour apprendre aux prêtres, quels qu'ils soient, le besoin et les avantages de la mortification. (*Retraite des ordinands.*)

SAINT POLYCARPE ET SAINT MARTIN.

Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, le disciple de saint Jean l'Evangéliste, le maître de toutes les Eglises d'Asie, voyant que le peuple idolâtre, animé contre lui, criait sans cesse : « Qu'on extermine les chrétiens, qu'on cherche Polycarpe, leur chef, » crut qu'il fallait se dérober à une telle fureur. Et alors nuit et jour il vaquait à l'oraison et il y puisait les forces du martyre. Découvert et pris par les bourreaux, il obtint d'eux la permission de prier, et après cette fervente oraison, qui dura deux heures, au grand étonnement des ennemis mêmes du nom chrétien, il monta sur le bûcher. Pendant que les flammes consumaient son corps, sa belle âme allait s'unir à celui qu'il avait tant aimé sur la terre. Voilà comment priaient les saints prêtres, et leurs prières quelquefois étaient visiblement agréables à Dieu.

Saint Martin vaquait sans cesse à la prière, les yeux et les mains élevés au ciel. L'ardeur de sa dévotion était si grande en célébrant les saints mystères, qu'on vit plusieurs fois sa tête couronnée de flammes. (*Retraite des ordinands.*)

SAINT PAULIN.

Saint Paulin, si grand par tant de qualités distinguées selon Dieu et selon le monde, d'une race si illustre qui avait été honorée du consulat, la première dignité de l'empire, et dont les empereurs mêmes empruntaient l'éclat; qui, des biens immenses qu'il possédait, en avait fait un sacrifice à Jésus-Christ; enfin ce saint que toute l'Eglise et tous les Pères de son temps ont tant honoré, loué, admiré; que saint Ambroise voulait faire son successeur dans l'Eglise de Milan ; que le monde était heureux de posséder et de pouvoir imiter, ainsi qu'assurait le célèbre saint Martin (ce sont les louanges que le saint archevêque de Tours lui donnait, au rapport de Sulpice-Sévère); en un mot, ce saint évêque de Nôle, si savant, si éclairé, si renommé, si estimé, et en Orient, comme on le voit dans les écrits de saint Jérôme, et en Afrique, comme le témoigne tant de fois saint Augustin, et en Occident, ainsi qu'on le voit même dans les ouvrages de ce saint, proteste qu'il n'avait rien souhaité davantage que d'exercer l'office de portier dans l'église de Saint-Félix. « On m'a consacré prêtre, dit-il, je l'avoue; mais c'est par force, c'est malgré moi, on m'a fait violence, on m'a pris à la gorge : mon ambition ne s'élevait pas là. » (*Retraite des ordinands.*)

L'abbé Saint-Jean.

Saint Jean, chanoine régulier, étant prieur, un de ses religieux lui dit des paroles très injurieuses : le saint l'écouta avec beaucoup de tranquillité; un des assistants lui demanda ensuite pourquoi il ne lui avait pas imposé silence, le pouvant faire si aisément, il répondit : « Quand le feu est à une maison, ferait-on bien d'y jeter du bois? Ce bon frère était tout bouillant de colère, si je l'eusse repris alors, sa fureur se serait accrue, loin de diminuer. » (*Heureuse Année.*)

Célérin et Aurélius, lecteurs.

Sur l'ordre de lecteur, on ne peut avoir de plus illustres marques de l'estime et du respect que les Pères et les martyrs ont eus pour cet ordre excellent, que ce qui nous est resté dans les écrits du grand docteur de l'Eglise, saint Cyprien. Il s'agit de l'histoire de l'ordination des deux jeunes confesseurs Célérin et Aurélius.

Célérin était un jeune homme de haute naissance. Après avoir souffert les tortures d'un horrible martyre il est appelé par saint Cyprien aux fonctions de lecteur : Célérin résiste et s'en juge indigne. On le presse encore; il ne peut se résoudre, il faut une vision pour vaincre sa modestie. Notre-Seigneur lui révèle que c'est sa volonté; son évêque lui remontre qu'il doit obéir; les fidèles le sollicitent, il fallut tout cela pour l'obliger à subir cette charge.

Aurélius, son compagnon de martyre, à la fleur de l'âge et d'une haute naissance comme lui, opposa les mêmes résistances au saint pontife qui voulait l'ordonner lecteur.

Telles étaient l'estime et la vénération religieuse des saints et des martyrs pour ce que nous appelons un ordre mineur. (*Retraite des ordinands.*)

Récitation de l'office.

« L'office divin est une des actions les plus excellentes; en le récitant on célèbre les louanges de Dieu, ce qui est le ministère propre des anges. On ne doit donc pas s'acquitter de cette fonction par habitude et sans piété, mais avec toute l'application et la religion dont on est capable, » disait sainte Madeleine de Pazzi.

Cette sainte ne pouvait entendre le signal pour la récitation de l'office divin, sans être pénétrée de joie.

Il suffisait au P. Suarez de prendre en main son bréviaire, pour être plongé aussitôt dans un profond recueillement.

Un saint religieux disait au commencement de chaque psaume : *Pater cœlestis, da mihi spiritum*, Père céleste, remplissez-moi de votre esprit.

Saint Bonaventure s'imaginait alors être parmi les anges, et faire chœur avec eux.

Un très-digne prêtre ne commençait point l'office sans avoir renoncé aux vices capitaux et à la dissipation, et sans avoir produit un acte de contrition et d'amour de Dieu. Il l'offrait pour une fin spéciale, renouvelait son intention à la fin de chaque psaume, en prononçant : *Gloria Patri*, et disait intérieurement : *Je vous aime*, à tous ces mots : *Dominus, Deus, Jesus.* Après la récitation de son office, il remerciait Dieu des grâces qu'il avait reçues, demandait pardon des fautes qu'il y avait faites, et finissait par ces paroles : *Psallam spiritu, Psallam et mente.*

Une religieuse avait une excellente pratique pour n'être pas distraite volontairement. Elle se figurait, pendant l'office, d'avoir d'un côté son ange gardien qui écrivait tous les versets qu'elle récitait avec dévotion, et, de l'autre, le démon qui la considérait attentivement pour écrire toutes les distractions et indévotions dont elle se rendait coupable.

Sainte Catherine de Bologne disait : « Est-il possible d'être au milieu des anges, de psalmodier avec eux, et d'avoir alors l'esprit distrait volontairement, et le cœur attaché aux autres choses de la terre? » (*Heureuse Année.*)

Comment il faut prêcher.

Le supérieur d'une maison de missionnaires ayant écrit à saint Vincent de Paul qu'il était d'avis de donner d'abord des missions dans les terres des personnes de grande considération, prévoyant qu'on gagnerait par là leur estime; le saint lui répondit : « Votre dessein me paraît humain et contraire à la simplicité chrétienne; Dieu nous garde de faire quelque chose pour des fins si basses. La bonté divine demande de nous que nous ne fassions jamais le bien pour nous faire estimer, mais que toutes nos actions soient rapportées à Dieu seul. »

Il voulait que les missionnaires, et même les ecclésiastiques de ses conférences prêchassent solidement, mais simplement. « Pour entrer dans les sentiments de notre divin Sauveur, disait-il, nous ne devons pas chercher notre propre gloire, mais celle de notre Père céleste : en parlant dans le dessein de l'imiter, il parlera par notre bouche, et nous servirons d'instrument à cette miséricorde qui pénètre les cœurs les plus endurcis, et convertit les esprits les plus rebelles. » (*Heureuse Année.*)

Les prêtres à l'autel.

Saint Laurent Justinien disait : « La messe est certainement de toutes les fonctions que les prêtres peuvent faire, la plus excellente, la plus sainte, la plus agréable à Dieu, et celle qui est le plus utile; que ne peut-on connaître la profondeur de la religion avec laquelle les anges y assistent! Ah! quelle doit donc être alors la pureté d'un prêtre qui célèbre! Quelle doit être son attention, sa religion, sa dévotion! Il doit s'approcher de l'autel dans les sentiments de Jésus-Christ; il doit s'y tenir comme un ange; il doit exercer son divin ministère comme un saint; il doit y offrir les vœux des peuples comme pontife, il ne doit pas se contenter de faire l'office de médiateur entre Dieu et

les hommes, il doit encore prier pour lui, se rappelant qu'il est homme, et un homme pécheur. »

Le bienheureux Jean d'Avila, voyant un prêtre qui disait la sainte messe avec une précipitation indécente, souffrait extrêmement; touché de zèle, il s'approche de ce prêtre indévot, sous prétexte de lui rendre quelque service; il lui dit tout bas, mais d'un ton bien capable de le faire entrer en lui-même. « Monsieur, je vous prie de traiter le Fils unique de Dieu en présence de qui vous êtes, comme vous traiteriez le fils unique d'une personne qui mériterait quelque considération. »

« Je me prépare au saint sacrifice de la messe, disait M. d'Orléans de la Mothe, évêque d'Amiens, comme je me préparerais à paraître au tribunal de Jésus-Christ. »

Saint Ignace de Loyola offrait l'auguste sacrifice avec une telle dévotion qu'on le voyait souvent alors fondre en larmes.

Saint Vincent de Paul disait la messe avec une si grande modestie, avec tant de gravité, et une telle tendresse de piété, que les assistants en étaient sensiblement touchés. On entendit plusieurs fois des personnes qui ne le connaissaient pas, dire, au sortir de l'église : « Voilà un prêtre qui dit bien la messe; il faut que ce soit un saint. »

Un missionnaire appelé pendant une mission qu'on donnait à Tulle, l'ange de la mission, entreprit de gagner à Dieu un gentilhomme imbu de mauvais principes, qui ne s'était pas confessé depuis longtemps; tout ce qu'il put obtenir de lui, après bien des conférences, c'est qu'il lui servirait la messe; la modestie, la religion, la dévotion du missionnaire, le frappèrent si vivement, qu'il ne put résister davantage; il donna des preuves d'une vraie conversion. (*Heureuse Année.*)

Dom Barthélemy des Martyrs, *archevêque de Brague.*

Un des plus beaux modèles des vertus sacerdotales, des plus dignes de fixer la méditation des ministres des saints autels, est dom Barthélemy des Martyrs.

Ce vénérable prélat était prieur d'un couvent de dominicains à Viane, petite ville du royaume de Portugal, lorsque l'archevêché de Brague vint à vaquer. Le P. Louis de Grenade l'ayant fait nommer à ce grand siége, en 1557, par la reine régente, dont il était le confesseur, il fallut que ce même Louis de Grenade, qui était son provincial, le menaçât d'excommunication, pour le déterminer à consentir à son élection. Il était âgé de quarante-cinq ans, et il y avait plus d'un an qu'il était nommé, lorsqu'il fut sacré dans le monastère des dominicains de Lisbonne. Trois semaines après son sacre, il partit pour Brague avec le plus modeste équipage. Lorsqu'il entra dans le palais archiépiscopal, il n'y trouva que de superbes appartements ornés de peintures et de lambris dorés. En considérant ce vain éclat, il fut touché de compassion pour ceux qui avaient ainsi prodigué le bien des pauvres, pour satisfaire leur orgueil, et choisit aussitôt une chambre sans ornements, où il fit dresser son lit avec des planches et une simple paillasse. Ce lit était si court et si étroit, qu'il était contraint d'y plier les jambes, et ne pouvait s'y retourner. Tout son ameublement consistait dans une table de sapin, sur laquelle il y avait un crucifix. Il se levait toujours à trois heures du matin, faisait sa prière, et lisait l'Ecriture sainte et les ouvrages des saints Pères. A huit heures il disait la messe ou l'entendait; ensuite il donnait audience, ayant soin de faire entrer les pauvres les premiers. Dans l'après-midi il donnait encore audience jusqu'à la fin du jour. Le soir il se retirait pour prier et méditer jusqu'à onze heures, et il se couchait.

Ce saint prélat ne portait point de linge, et ne quitta jamais l'habit de son ordre. Il ne cessa point de porter un cilice, comme avant son épiscopat. Afin de rendre sa maison le modèle des autres, il ne voulut la composer que de personnes nécessaires à sa dignité, et d'une vertu irréprochable. Toute son écurie consistait dans une mule, qui servait à toutes sortes d'usages, et dont il se servait lui-même en de certaines occasions. Ne se regardant que comme l'économe de ses revenus, qui étaient considérables, il les employait à secourir les pauvres, et les faisait administrer par des hommes d'une fidélité éprouvée. Persuadé que le ministère de la parole regarde principalement les évêques, il voulut prêcher dans sa cathédrale, les avents, les carêmes et plusieurs autres jours de l'année. Il annonçait la parole de Dieu avec autant de charité paternelle que de grandeur épiscopale; ses discours étaient graves, judicieux, solides, à la portée de son peuple, et pleins d'une onction qu'il puisait dans la prière.

Il entreprit souvent la visite de son diocèse, même au milieu de l'hiver; il répondait à ceux qui voulaient arrêter son zèle, que la vie d'un évêque n'était point à lui, mais à son troupeau. « Je suis, disait-il, le premier médecin de quatorze cents hôpitaux, qui sont les paroisses de mon diocèse. Il est vrai que chaque hôpital a son médecin, qui est le curé; mais je dois m'informer s'il fait bien son devoir; et je dois faire le mien pour lui apprendre par mon exemple quelle doit être la charité d'un pasteur. »

Lorsqu'il se mit en chemin pour assister au concile de Trente, il fit ce qu'il put pendant tout son voyage pour rester inconnu; il cachait sa croix épiscopale, défendait à ceux qui l'accompagnaient de dire qui il était, et allait loger dans les couvents de Saint-Dominique, qui se trouvaient sur sa route, et ses gens allaient l'attendre le lendemain à la sortie de la ville. Etant arrivé au couvent de Saint-Paul de Burgos, il resolut de s'y arrêter deux jours, et dîna avec la communauté, qui le prenait pour un simple religieux étranger. Il venait de sortir du réfectoire, et s'entretenait avec quelques religieux dans le cloître, lorsqu'on entendit

frapper un grand coup à la porte. C'était un courrier, qui demanda aussitôt à parler à Mgr l'archevêque de Brague, assurant qu'il était arrivé à Burgos, et qu'il devait être dans le couvent. Le portier lui ayant répondu qu'il n'y avait que deux religieux portugais, il n'en demanda pas davantage, et entrant brusquement dans le cloître, il reconnut aussitôt l'archevêque, lui fit un salut profond et lui remit une lettre du roi, qui lui recommandait de maintenir dans le concile sa qualité de primat de toute l'Espagne. L'humble prélat, affligé de se voir découvert, ne put souffrir les honneurs qu'on voulut lui rendre, et continua sa route.

Au mois de septembre 1563, la vingt-quatrième session du concile de Trente ayant été différée de deux mois, il résolut d'aller à Rome, et partit avec le cardinal de Lorraine. Le lendemain de son arrivée dans cette capitale, il alla rendre ses devoirs au pape Pie IV, qui lui donna des marques d'une estime singulière pour sa personne; prenant la main de Charles Borromée, son neveu : « Voici, lui dit ce pontife, un jeune cardinal; commencez par lui la réformation de l'Eglise. » Pendant les dix-sept jours qu'il passa à Rome, presque tous les cardinaux voulurent le connaître et s'entretenir avec lui.

L'abbé Lambert.

Ce saint prêtre, que Mgr Daviau avait appelé à Bordeaux, possédait une éloquence toute apostolique : en 1807, on parlait devant ce vénérable archevêque des prédicateurs de Bordeaux : « Monseigneur, dit un admirateur passionné de l'un d'entre eux, quand il doit prêcher, on se presse dans les églises; on monte jusque sur les confessionnaux. M. Lambert a-t-il de pareils succès? — Ah! répondit en souriant le bon prélat, je vois entre eux une grande différence : l'un fait monter sur les confessionnaux, sans doute, mais l'autre y fait entrer. (*Vie de Mgr Daviau.*)

Un procès de saint François de Sales.

Il s'était fait une règle de ne jamais plaider, se souvenant qu'une des qualités que saint Paul exige dans un évêque, est de ne point aimer les procès. Une seule fois il fut engagé, pour les intérêts de son diocèse, dans un procès qu'il gagna. Son économe lui proposa d'en exiger les dépens avec rigueur des gentilshommes qui l'avaient perdu. « Dieu me garde, répondit-il, d'en user ainsi envers qui que ce soit, mais particulièrement avec mes diocésains qui sont mes enfants. » L'économe persista, en lui représentant que ces dépens montaient à une somme considérable. « Et comptez-vous pour un petit gain, repartit l'évêque, de regagner des cœurs que ce procès m'a peut-être aliénés? » Aussitôt il envoya chercher les gentilshommes, et leur remit leur dette.

Pie VI.

Au moment où l'élection du cardinal Braschi fut proclamée dans la chapelle Pauline, il se jeta à genoux et prononça une prière si touchante, que tous les assistants fondirent en larmes. Puis, s'adressant aux cardinaux : *Pères vénérables*, leur dit-il, *votre assemblée est terminée, mais que son résultat est malheureux pour moi!* Après la cérémonie qu'on appelle l'*adoration*, il embrassa le cardinal de Bernis avec une affectueuse tendresse, et lui dit : *Je vous dois ce fardeau; vous me devez des conseils pour m'aider à le supporter.* Au cardinal de Conti : *Si le changement que j'éprouve dans ma fortune n'en apporte aucun dans vos dispositions, nous ne cesserons point d'être amis.* Au cardinal Marc-Antoine Colonna : *Si le sacré collége nous eût rendu justice à l'un et à l'autre, vous seriez à ma place.* Au cardinal Pallavicini : *C'est votre excessive modestie qui m'a placé la tiare sur la tête.* Au cardinal Negroni : *Vous avez le vœu des couronnes et le mien.* Ces mots flatteurs étaient l'expression naïve des sentiments du nouveau pontife et non pas seulement de vaines formules de compliments. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mgr Borderie, *évêque de Versailles.*

Nous extrayons de sa *Vie* ce passage, qui dit si bien au bon prêtre comment il doit mourir :

« Le 2 août 1832, il reçut les derniers sacrements. Il s'était fait habiller magnifiquement, et avait réuni toutes ses forces pour adresser ses adieux à son clergé. Il commença par une profession bien positive de sa foi catholique. Il demanda pardon des fautes qu'il avait commisés; il remercia son clergé, grands-vicaires, chanoines, supérieur du séminaire, secrétaire, et tous les autres, des services qu'ils avaient rendus à son diocèse et de l'amitié qu'ils lui avaient portée. Il leur exprima ensuite, de la manière la plus tendre, combien, à son tour, il s'était trouvé heureux au milieu d'eux; à quoi il ajouta ce mot, qui peint tout à la fois l'élévation, la délicatesse de sa pensée et la vivacité de ses affections : *Il est bien d'autres personnes qui m'ont toujours témoigné les meilleurs sentiments, et dont je conserve précieusement le souvenir.... Mais il me semble qu'un pauvre évêque mourant ne doit plus parler que de son clergé.* Rien n'est comparable à la liberté d'esprit et à la facilité dont il s'est préparé à ces derniers secours de la religion. *Je n'ai qu'à supposer que je vais dire la messe*, disait-il un peu avant qu'on lui apportât le saint viatique et l'extrême-onction. Sa piété alla croissant jusqu'à la fin. Il avait encore dit la sainte messe le mardi, quoiqu'il lui en coûtât les efforts les plus pénibles. Quand il a été contraint de garder le lit, il témoigna à celui de ses grands-vicaires qui habitait avec lui, le plaisir qu'il avait de pouvoir au moins entendre sa messe.

« Jusqu'à l'avant-veille de sa mort, il a dit son Bréviaire. Quand cela ne lui a plus été possible, il a dit son chapelet; quand le chapelet lui est devenu encore trop fatigant, il a demandé qu'on le dît à côté de son lit, et

l'on voyait qu'il marquait avec ses doigts tous les grains à mesure qu'on les récitait Dans son délire, qui a duré cinq heures, il retrouvait aisément et comme à sa volonté la suite de ses idées lorsqu'on prononçait quelque acte des vertus chrétiennes. Il avait montré le désir de voir, avant de mourir, un vénérable prêtre en qui il avait une confiance particulière; on eut le temps de l'envoyer chercher, et il arriva une heure avant la mort de Monseigneur, qui l'a reconnu, lui a parlé très-clairement de sa conscience, a désiré recevoir de lui une dernière absolution, et lui a témoigné tout le bien que lui faisait cette visite. On ne lui présentait jamais un crucifix sans qu'il y collât ses lèvres avec une expression de piété qui contrastait singulièrement avec son état d'anéantissement. Il en faudrait dire bien davantage pour rendre toute l'édification qu' on recevait d'une mort si admirable. Que n'aurait-on pas à dire de son égalité de caractère, de sa patience, de son humilité profonde? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il a été durant sa maladie aussi supérieur à lui-même qu'il l'était au commun des fidèles dans les jours de sa santé. Il expira doucement le samedi, 4 août, vers quatre heures du matin, laissant à tout ce qui l'entourait la plus profonde impression d'amour et de vénération. »

ANTOINE GOHIER, *clerc tonsuré, mort au séminaire de Bayeux le 1er mars 1832.*

Antoine Gohier, né le 5 octobre 1811 à Colleville-sur-Orne, diocèse de Bayeux, perdit son père quelques jours après sa naissance, et manifesta dès son plus jeune âge le goût de la prière et de la piété. Il était doux, modeste, docile, recueilli à l'église, évitant les jeux bruyants. Son visage toujours ouvert, son caractère toujours égal, sa candeur, lui gagnaient tous les cœurs. A dix ans, il demanda à aller au petit séminaire de Villiers-le-Sec, et sa mère y consentit, quoique avec peine. La piété se développait en même temps en lui avec l'âge. Sa fidélité au règlement était admirable; sa douceur, son obligeance, sa charité, charmaient ses camarades; il leur rendait tous les petits services qui étaient en son pouvoir, et exerçait parmi eux une sorte d'apostolat. Il parlait de Dieu plus encore par ses exemples que par ses discours, et toutes ses actions étaient une sorte de prédication muette et d'encouragement à la vertu.

Le 15 octobre 1830, Gohier entra au grand séminaire de Bayeux. Les événements qui venaient de se passer en France ne le firent point chanceler dans sa vocation. Ses progrès dans le bien furent plus sensibles encore. Son recueillement habituel, son exactitude à observer le silence, son maintien à l'église, sa ferveur dans la prière, annonçaient la vivacité de sa foi. Il n'avait pas de plus grand bonheur que de s'occuper de Dieu ou d'en parler aux autres, et alors sa voix s'animait à son insu et trahissait le feu qui brûlait en lui. L'étude de l'Ecriture sainte et de la théologie avait des charmes pour lui. De petits écrits qu'il a laissés respirent les plus purs sentiments et le zèle qu'il avait pour la perfection. Admis à la tonsure, il se montra digne de faire ce premier pas, dont il sentait toute l'importance. Sa charité pour les pauvres et pour tous ceux qui souffraient, son attention à les soulager autant qu'il était en lui, le soin qu'il prenait de les recommander aux autres, les privations qu'il s'imposait à cet effet, tout faisait présager de quoi il eût été capable dans l'exercice du ministère.

Cependant ce bon jeune homme s'affaiblissait, et il y avait six mois qu'il était consumé par une fièvre lente, sans prendre plus de soin de sa santé et sans cesser d'assister aux exercices de la maison. Environ quinze jours avant sa mort, on ne pouvait lui persuader de prendre plus de repos que les autres. Enfin sa faiblesse l'obligea de garder le lit. Le supérieur résolut de le renvoyer dans sa famille, espérant que sa santé s'y rétablirait plus aisément. Le 20 février avait été fixé pour le jour du départ; le jeune homme désirait rester, et en effet il tomba la veille dans un état qui ne permettait plus de songer au voyage. Ce ne serait point assez de dire qu'il souffrit cet état avec patience : l'expression de sa joie se peignait sur sa figure. Il lui semblait que Dieu l'appelait à lui, et il faisait des actes pleins de foi et d'amour de Dieu. Ses bras se tendaient vers le ciel, ses yeux se fixaient en haut; il s'élançait de son lit : on eût dit qu'il entrevoyait le séjour du bonheur. Il reçut deux fois les sacrements pendant sa maladie, mais avec quelle piété vive et tendre! Ses prières, ses paroles, ses gestes, tout en lui annonçait le feu intérieur dont il était rempli. Aussi ses maîtres et ses condisciples étaient tous également émus et touchés de le voir et de l'entendre. C'était à qui serait témoin de cet édifiant spectacle. Enfin le fervent jeune homme expira doucement le 1er mars, au matin, après avoir prononcé les noms de Jésus, Marie et Joseph.

Sa mort fit éclater le respect qu'il inspirait. On voulait avoir quelque chose qui lui eût appartenu; on se partagea les petits objets qu'il laissait; ses cheveux furent bientôt tout coupés. Le bruit de sa mort s'étant répandu dans la ville, on accourut pour le voir à la chapelle où il était exposé dans un cercueil découvert; on faisait toucher à son corps des objets de piété. La foule ne cessa point le vendredi 2 mars, depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, que commença la cérémonie de l'inhumation. Plusieurs prêtres de la ville et même des environs se joignirent au séminaire. C'est bien à ce fervent séminariste qu'on peut appliquer ces paroles de l'Ecriture : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* (*Vie d'Antoine Gohier.*)

MGR REY, *évêque d'Annecy.*

C'est toujours avec une répugnance extrême que les bons prêtres acceptent le lourd fardeau du ministère des âmes. Plus

est grande la dignité qui leur est offerte, plus ils sont effrayés.

Ainsi la réputation de l'éloquent et saint abbé Rey, qui n'était alors que vicaire général en Savoie, planait sur la France : on songea à l'y fixer pour toujours, afin de la faire profiter de préférence de son zèle et de son dévouement. Les pontifes l'auraient désiré pour frère dans l'épiscopat, les simples pasteurs pour maître et pour modèle; les fidèles auraient été heureux à l'ombre de sa houlette; mais il s'agissait de ravir l'enfant de la Savoie à ses montagnes et à ses affections. On crut qu'il en ferait le sacrifice, dès qu'il s'agirait de la gloire de Dieu. On le présenta donc à Louis XVIII pour le siége d'Angoulême (1823). Il fut agréé avec empressement, et on lui écrivit :

« Faites bien attention que ce n'est pas ici une simple nomination à un évêché : c'est une *mission* que vous recevez de la Providence, de cette Providence dont vous admirez les desseins, dont vous bénissez l'infinie bonté ! Je suis convaincu que c'est une *mission*, et qu'il ne dépendra plus de vous de l'oublier... Vous ne pouvez trouver dans votre conscience ni prétexte, ni excuse à opposer. »

Puisqu'il s'agissait d'immolation et d'un grand bien à faire, l'abbé Rey ne pouvait hésiter. Il consentit, à condition que son souverain y donnerait son assentiment. Mais le roi de Sardaigne, qui aimait ses sujets et qui voulait leur bien spirituel, déclara qu'il ne céderait point l'illustre missionnaire.

L'abbé Rey, que la France attendait avec une impatience si flatteuse, renonça, aussitôt que son souverain eut parlé, à tous les avantages que ce royaume lui offrait. Il remercia Louis XVIII, et accepta le siége de Pignerol.

Ce fut à la Grande-Chartreuse qu'isolé des hommes, et en quelque sorte plus rapproché de Dieu, il alla préparer ses mains à l'onction sainte, et son âme à l'alliance toute d'amour qu'il était sur le point de contracter avec l'Eglise de Pignerol. Là, contemplant le monde et ses vanités, il se prémunit contre le danger des grandeurs. De là, apercevant dans le lointain l'Epouse bien aimée à laquelle il devait s'unir, il lui tendait les bras, il la recommandait à Dieu, il priait pour ses fils égarés, il la bénissait avec transport. (*Notice sur la vie de Mgr Rey.*)

Mort de M. l'abbé Boyer.

Quand on annonça à ce vénérable apôtre du clergé de France que sa dernière heure approchait, il ne fut point ébranlé, bien que jusque-là il ne s'attendît pas à mourir. « C'est bon, répondit-il avec beaucoup de calme; je ne veux que ce que le bon Dieu veut. Je lui offre ma vie; seulement, il eût fallu m'avertir une demi-heure plus tôt, afin de me donner le temps de me préparer à recevoir Notre-Seigneur. » On lui administra le saint viatique et l'extrême-onction, et il suivit toutes les prières avec une grande piété, les mains jointes devant sa figure. Quand on voulut lui parler des services qu'il avait rendus à l'Eglise : « Non, dit-il, parlez-moi du bon Dieu; la terre ne m'est plus rien. » Lorsque les médecins reparurent le samedi : « Allons, dit-il en souriant, voilà le monde médical qui s'ébranle; la Faculté va m'écraser sous le poids de ses ordonnances. » Comme on s'approchait pour lui palper la poitrine, il ajouta : « Depuis hier, c'est un sanctuaire; Dieu y habite, ne troublez pas la paix de mon cœur. » M. l'archevêque venait visiter cet oncle vénérable, et quand il l'interrogeait sur son état : « Oh ! répondait M. Boyer, ces nuits que je passe dans mon lit, entouré de soins affectueux, sont bien différentes de celles que Jésus-Christ passa entre les mains de ses bourreaux. » En apercevant M. l'internonce apostolique, qui voulut aussi le visiter, il l'assura de son dévouement au saint-siége et à la personne du souverain pontife. Sans cesse il priait ceux qui le gardaient de lui lire quelques lignes de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Sans cesse il baisait la croix et l'image de la sainte Vierge avec une foi et une piété sans égale. Quelques minutes encore avant sa mort, il baisa les pieds de Jésus crucifié : en sorte que les forces lui manquèrent plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix. Il ne pouvait rapprocher ses lèvres mourantes, d'où s'exhala le dernier soupir. Son âme, se dégageant sans effort, laissa son corps comme dans un doux repos. Ainsi mourut, le dimanche 24 avril 1842, dans la paix du Seigneur, l'un des restes honorables de l'ancien clergé. (*Vie de M. Boyer.*)

Mort du cardinal de Rohan.

« Déjà, nos très-chers frères, nous touchons aux derniers jours de celui dont nous aurions voulu pouvoir prolonger l'existence; et ces derniers jours auront été trouvés par le Seigneur des jours pleins comme les autres jours de sa vie. Il voulut présider à toutes les cérémonies de la solennité de Noël, qu'il célébra avec la pompe qui convenait à l'anniversaire de la naissance du Sauveur du monde; il voulut même distribuer encore à ses enfants le pain de la parole, le soir de cette journée si belle pour nous, mais si fatigante pour lui. Bientôt après, il va visiter les paroisses de la campagne, où des hommes apostoliques annonçaient la réconciliation, le salut et la paix, et il s'y livre comme toujours à l'ardeur de son zèle.

« En vain on s'efforce de le détourner de ces courses pénibles; en vain on lui représente avec une respectueuse liberté qu'elles altéreront une santé délicate et chère à tous, nous avons la douleur, mais en même temps l'édification, de ne le voir prendre conseil que de sa charité, et de l'entendre nous dire : *Tandis qu'il en est temps, il faut faire le bien. On m'a dit que cette démarche serait utile, qu'elle pourrait profiter à quelques-uns : dès lors je ne dois point calculer les inconvénients qui peuvent en résulter pour moi. Il n'y a que le mercenaire qui redoute pour sa vie,*

le bon pasteur la doit à son troupeau, et il sait la donner pour lui.

« Une cérémonie touchante l'attendait à la prison militaire, où déjà plusieurs fois il était allé redire les paroles de son divin Maître : « Venez à moi, vous tous qui êtes affligés, et je vous soulagerai. » Les soldats l'environnent en foule dans une humble chapelle ; là, malgré une chaleur presque étouffante, il les encourage, les console, les presse d'être fidèles à la foi de leurs pères, et confère le sacrement de confirmation à un grand nombre d'entre eux. Après la cérémonie, longtemps encore il leur parle avec bonté, s'informe de leur patrie, de leurs familles, de tout ce qui leur est cher, et leur promet, en les quittant, de revenir au milieu d'eux dès qu'ils en manifesteront le désir, ou dès qu'il pourra leur être utile. Hélas! ni là, ni ailleurs, il ne devait rentrer : ce fut sa dernière sortie. » (*Extrait de son oraison funèbre*, février 1829.)

L'élection de Pie IX.

Déjà trois scrutins avaient eu lieu. Le cardinal Mastaï voyait se concentrer sur lui les voix que perdait le cardinal Lambruschini, et un nombre de plus en plus grand de suffrages éparpillés sur d'autres cardinaux. Au second tour, il avait gagné quatre voix, tandis que son rival en avait perdu deux; au troisième, Mastaï, comme scrutateur, avait lu onze fois seulement le nom de Lambruschini, et vingt-sept fois le sien.

On approchait du dénoûment, et l'émotion du conclave était grande. Le soir du même jour, le scrutin fut ouvert à trois heures. Mastaï était à son poste; il était pâle et paraissait préoccupé : le résultat de l'épreuve du matin l'effrayait. Il avait passé dans la prière tout le temps qui s'était écoulé entre les deux scrutins.

La séance s'ouvrit par le chant du *Veni, Creator*, puis on procéda à l'écriture et au dépôt des bulletins dans le calice; ensuite les votes des malades, recueillis avec les formalités d'usage, y ayant été réunis, un silence solennel se fit, et le dépouillement commença.

Mastaï lut son nom sur le premier billet; il le lut encore sur le second, sur le troisième, et ainsi de suite jusqu'au dix-septième, sans interruption. Sa main tremblait ; et quand, sur le dix-huitième, que le scrutateur lui présenta, il lut encore son nom, ses yeux se voilèrent. Il supplia l'assemblée de prendre en pitié son trouble, et de charger l'un d'eux de continuer le dépouillement. Mastaï oubliait qu'un scrutin ainsi interrompu eût annulé l'élection.

Le sacré collége s'en souvint heureusement : « Reposez-vous, prenez votre temps; nous attendrons! » cria-t-on de tous côtés. Les plus jeunes, s'empressant autour de lui, l'engageaient à s'asseoir, à se reposer. Un de ses collègues lui présenta un verre d'eau. Il était assis et il restait tremblant, silencieux, immobile. Il n'entendait rien, il ne voyait rien, et deux ruisseaux de larmes sillonnaient ses joues...

Cet ébranlement si profond, si vrai, causé par l'effroi de sa propre grandeur, gagna la plupart des cardinaux, auxquels il avait été jusque-là étranger, et les attendrit d'autant plus que, dans ces trésors de modestie et de sensibilité qui se révélaient à eux, ils virent la justification la plus inattendue et la plus touchante de l'acte qu'ils venaient d'accomplir.

Au bout de quelques instants, le cardinal Mastaï se leva et rejoignit le bureau, soutenu par deux de ses collègues. Le dépouillement s'acheva lentement. Au dernier bulletin, il avait lu son nom trente-six fois!...

Aussitôt les cardinaux se levèrent; une seule voix retentit sous les plafonds de la chapelle Pauline... Le sacré collége avait confirmé par acclamation le résultat du scrutin.

Un bon curé.

Puisse-t-il trouver des imitateurs nombreux, le prêtre dont *La Voix de la vérité* disait, le 30 septembre 1846 :

« Nous croyons, au risque de blesser la modestie de M. le curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Paris, devoir révéler tout ce qu'il fait en faveur des familles pauvres et souffrantes de sa paroisse. Le vendredi de chaque semaine, il distribue à ses frais quatre-vingts pains aux plus nécessiteux de ses paroissiens. Il s'est en outre rendu propriétaire ou principal locataire de plusieurs maisons qui touchent à l'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et qui étaient mal habitées; il n'y reçoit que des familles peu aisées, mais laborieuses, et dont la vie est bien réglée. Le prix des loyers est très-minime, et les locataires obtiennent toutes les facilités désirables. »

Le 75e de ligne.

On trouve dans la *Gazette du Bas-Languedoc* ces lignes, dignes de la méditation des prêtres :

« Monsieur le directeur,

« Le corps d'officiers du 75e est tellement touché des nobles et pieux sentiments exprimés dans la lettre qu'a écrite M. le curé Ginoux à son lieutenant colonel, à l'occasion d'un service funèbre en l'honneur de son colonel, M. Vasseur, mort en congé le 12 de ce mois, qu'il vous prie, si vous le jugez convenable, de la faire connaître aux abonnés de votre estimable journal.

« Colonel,

« Vous attendez de moi la note des frais qu'entraîne un service de première classe... Je vous supplie ici de recevoir avec quelque bienveillance l'expression des sentiments qui me font un devoir et un besoin de vous la refuser. J'ai été jadis aumônier d'un régiment; j'ai appris là à connaître bien des nobles cœurs dont je puis dire que je fus aimé, en ajoutant, avec non moins de vérité,

que je leur rendis au centuple l'affection qu'ils me portèrent. Mardi prochain, mon bonheur le plus doux, ma plus douce récompense, sera de prier pour un soldat; ne me parlez pas d'autre rémunération; je la trouverais surabondante par les souvenirs toujours si chers à mon cœur que me rappellera la présence du corps d'officiers réunis avec leurs dignes chefs au pied des autels. D'ailleurs, colonel, il existe aujourd'hui plus que jamais, entre le militaire et le prêtre, des liens de fraternité qui rendent nos intérêts communs; c'est en commun que nous défendrons la société contre les barbares de la civilisation. Les moyens de défense sont divers, le but est le même : à nous la prière et le glaive de la parole; à vous ce glaive, cette épée dont notre armée vient de faire un si digne usage en délivrant la ville sacerdotale et éternelle du joug de sacriléges oppresseurs.

« Pardonnez-moi ces paroles, colonel; elles s'échappent de ma plume ou plutôt de mon cœur, qui bat encore par la lecture que je viens de faire des paroles du général Oudinot au clergé romain, et par le tableau de la pompe triomphale dont notre armée et son illustre chef ont été l'objet Tout cela vous dit assez combien j'ai été heureux par votre demande. Je le répète, j'ai déjà reçu ma récompense. Seulement, dans l'intérêt du défunt, et si vous voulez bien le permettre, je ferai passer par un de mes vicaires le bassin des pauvres; et alors je prierai à l'autel la victime de propitiation d'offrir, avec son sang, à la justice divine, les aumônes qui couvrent et effacent la multitude des péchés.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, colonel, votre très-humble et obéissant serviteur,

« GINOUX, curé. »

« *P. S.* Au lieu de faire passer le bassin, une collecte a été faite spontanément parmi les officiers, sous-officiers et soldats, et le produit a été offert au digne pasteur, pour le soulagement des pauvres de sa paroisse.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

« Au nom de ses camarades,

« A. DE LATOUCHE, *capitaine adjudant-major.*

« Nîmes, le 24 juillet 1849. »

ORGUEIL, MONDE.—*Orgueil*, vaine estime de soi-même, mépris d'autrui, *vice odieux devant Dieu et les hommes* (*Eccli.* x, 7). Ce péché est l'ennemi de la foi, il est le principe le plus actif de toute espèce de désordres; il enfante la vaine gloire, l'ambition, la présomption, l'hypocrisie, la désobéissance. L'homme esclave de ce vice aveugle, absurde, antisocial, n'est jamais heureux.

Le caractère principal de l'orgueil, c'est la recherche des gloires, des richesses qu'estime le *monde;* le monde, objet des anathèmes de Jésus-Christ, méprisé par tous les saints parce qu'il ne peut procurer à ses tristes adorateurs que des regrets, du trouble, des luttes qui, à l'heure de la mort, se terminent par des imprécations et des cris de désespoir.

SALOMON.

Salomon était le roi le plus riche, le plus puissant et le plus sage qui ait jamais été. On venait de l'extrémité de l'univers pour contempler les merveilles de sa sagesse. Il était respecté et aimé, non-seulement de tous ses sujets, mais encore de toutes les nations et de tous les rois de la terre. Sa science s'étendait à tout; il avait pénétré tous les secrets de la nature. Ses palais regorgeaient d'or et d'argent. Cependant, quoiqu'il jouît de tout ce qui semble devoir faire le bonheur de l'homme, il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Tout n'est que vanité et qu'affliction d'esprit, excepté l'amour, la crainte et le service de Dieu. »

Inconstance de la prospérité de ce monde.

La prospérité mondaine n'est jamais durable, et les faveurs de la fortune sont toujours inconstantes. Ainsi l'homme ne devrait point se laisser enfler par cette prospérité trompeuse, de même qu'il ne doit point se laisser abattre par des adversités passagères. La fortune, ou plutôt la Providence, élève et abat, bâtit et renverse, glorifie et humilie comme il lui plaît dans un instant, sans qu'on puisse jamais s'assurer d'être fixe et invariable dans son état.

Le superbe roi d'Egypte, Sésostris, ayant vaincu quatre rois qu'il rendit captifs, les faisait attacher à son char toutes les fois qu'il sortait de son palais. Un de ces illustres et infortunés captifs, regardant un jour une des roues de ce char et tenant les yeux fixement attachés sur elle, la considérait attentivement. Ce roi orgueilleux, s'en étant aperçu, lui demanda ce qu'il pouvait regarder avec tant d'attention. « Je regarde, répondit le captif, qu'il y a beaucoup de rapport entre la roue de la fortune et celle de ce char; je vois que ce qui est au plus haut de la roue passe en un moment dans la boue, et que ce qui était dans la boue monte au plus haut dans l'instant suivant. J'ai été grand, je me vois captif, et je puis peut-être remonter encore quelque jour sur mon trône; et vous, grand roi, vous pouvez craindre de descendre du vôtre par quelques revers de fortune. » Ces paroles touchèrent ce prince superbe; et faisant réflexion sur la vicissitude des choses humaines, il ordonna de délier ces quatre princes et les renvoya chargés de présents dans leurs royaumes. (*Beaux traits du Christianisme.*)

L'EMPEREUR SÉVÈRE.

Reconnaissant au moment de la mort la vanité des grandeurs humaines, l'empereur Sévère s'écria : « J'ai été tout ce qu'un homme peut être ; mais de quel usage me sont aujourd'hui ces honneurs passés ? » Occupé de la même pensée, il ordonna que l'on apportât l'urne où ses cendres devaient être renfermées ; et, lorsqu'il la vit, il la prit entre ses mains et dit : « Petite urne, tu vas donc renfermer celui que le monde entier n'a pu contenir ! » (*Histoire romaine* de Laurent Echard, t. VI.)

A quoi sert la possession du monde entier ?

« Si vous avez vu mourir quelqu'un, pensez que la même chose doit vous arriver, qu'elle vous arrivera infailliblement. » (*Imitation de Jésus-Christ*, lib. I, cap. 23.)

A quoi ne résiste-t-on pas? Il n'y a qu'une chose à laquelle on ne peut pas résister, c'est à la mort. Qui a jamais résisté à la mort, qui arrive d'ordinaire plutôt qu'on ne s'imagine, et presque toujours lorsqu'on y pense le moins?

Un saint religieux, rempli de zèle, disait: « Pendant que vous êtes sur la terre, pensez sans cesse que vous mourrez, et que vous ne mourrez qu'une fois. Pensez que, si vous mourez dans le péché, vous descendrez dans l'enfer, et que vous ne cesserez jamais d'y mourir. Pensez que, si vous avez le bonheur de mourir dans l'amour de votre Dieu, vous serez admis au ciel, et qu'on n'y meurt jamais. A quoi vous servirait, à la mort, d'avoir possédé toutes les richesses du monde, d'avoir été élevé à tous les honneurs, et de vous être enivré de tous les plaisirs du monde ? »

Un prince belliqueux, qui avait conquis par sa valeur plusieurs royaumes, sentant qu'il allait mourir, ordonna qu'un héraut allât par toute la ville, portant un linceul au haut d'une lance, et qu'il criât : « Ce linceul, voilà tout ce que le grand Saladin va emporter dans le tombeau. » (*Heureuse Année.*)

Saint Jean a dit : *N'aimez pas le monde, ne vous attachez à rien de ce qui est dans le monde, car le monde passe.*

Saint Nicolas de Tolentin, ayant bien réfléchi sur ces paroles, conçut un grand mépris pour toutes les vanités du monde ; il disait : « Je ne veux plus penser qu'à l'éternité; je ne veux plus aspirer qu'à la bienheureuse éternité qui ne passera point. »

« Quand je donnerais mille vies pour gagner l'éternité bienheureuse, ce serait trop peu ; quelle proportion y a-t-il du fini à l'infini ? » disait une personne touchée de la grâce, qui quittait entièrement le monde pour ne s'occuper que de l'éternité.

Le P. Charles de Lorraine soupira, dès sa tendre jeunesse, après la glorieuse immortalité. Sa maxime était : « Rien de mortel pour un cœur immortel. Nous ne devons être ambitieux que du ciel, où nous serons immortels. »

Toutes les fois que sainte Thérèse entendait chanter, pendant la grand'messe, ces paroles, *cujus regni non erit finis*, elle était ravie de ce que l'empire du souverain Maître qu'elle servait n'aurait point d'autres bornes que l'éternité.

Cette sainte était encore hors d'elle-même lorsqu'elle entendait chanter un cantique qui commençait par ces mots: *Que c'est une chose dure d'être privé de Dieu !* « Quoi, être privé de Dieu éternellement ! disait-elle ; être privé éternellement de sa vue, de son amour, de sa gloire, de son bonheur ! Quelle réflexion désespérante pour un réprouvé ! » (*Heureuse Année.*)

Sainte Catherine de Genève.

Nous devons combattre notre orgueil en rentrant en nous-mêmes, en réfléchissant sur nos œuvres comme cette sainte. Souvent elle se disait : «Quand je fais quelque mal, il n'y a que moi qui le fais ; je ne puis en attribuer la cause ni au démon, ni à quelque autre créature; mais uniquement à ma mauvaise volonté, à mon orgueil, à ma sensualité. Si le Seigneur ne m'assistait continuellement de sa grâce, que ne deviendrais-je pas ? Je suis pire que le démon pour faire le mal.» Dans les différentes fautes qui échappaient à sa faiblesse, elle avait coutume de dire: « Voilà une herbe de mon jardin, » et elle s'en humiliait. Elle disait encore : « Mon Dieu, je ne suis capable par moi-même d'aucun bien, je ne suis capable que de faire le mal, comment pourrais-je m'enorgueillir? comment, convaincue de cette humiliante vérité, n'ai-je pas un souverain mépris de moi-même? » (*Heureuse Année.*)

Saint Bernard.

Saint Bernard disait de lui-même : « Toutes les choses que le monde aime, comme les plaisirs, les honneurs, les louanges et les richesses, sont pour moi des croix; et toutes les choses que le monde regarde comme des croix me plaisent; je les embrasse avec beaucoup d'affection. » (*Heureuse Année.*)

La fuite des dangers du monde.

Saint Alexandre, fils d'un roi d'Ecosse, n'avait que quatre ans lorsque le Saint-Esprit le prévint de ses bénédictions. Sainte Mathilde, sa sœur, princesse d'une rare piété, prit un grand soin de son éducation, pour l'entretenir dans les saintes dispositions qu'il avait reçues du ciel. Comme elle avait un attrait particulier à imiter la vie cachée de Jésus-Christ, qu'elle préférait à toutes les grandeurs du siècle, elle tâchait d'inspirer ses sentiments à son frère, mais, quelque touché qu'il fût de ses instructions, elles s'effaçaient bientôt par l'espérance et la vue de la couronne que sa naissance lui présentait. C'est pourquoi, un jour que cette princesse, embrasée d'un plus ardent désir d'imiter la vie cachée du Sauveur, se sentit plus fortement pressée de quitter la cour, elle résolut de faire un dernier effort sur l'esprit de son frère. Dans cette vue elle va le trouver, et lui parle en ces termes : « Vous savez, mon cher frère, le zèle que j'ai pour votre bien et votre salut. Que faisons-nous à la cour, et quelle vie y menons-nous ? Quel rapport a-t-elle avec celle de Jésus-Christ ? Quelle conformité avec les maximes de son Evangile ? Où est cette humilité qu'il veut que nous apprenions de lui ? Où est cette pauvreté qu'il nous recommande par ses paroles et par son exemple ? Où est la croix que nous devons porter avec lui, et que devons-nous attendre d'une telle conduite pour l'éternité? Croyez-moi, quittons ce monde qui ne peut que nous séduire et nous perdre. »

Alexandre, vivement frappé du discours

de sa sœur, n'eut pas de peine à se rendre à ses avis salutaires. « Oui, je vois bien, lui dit-il, que je suis dans un grand danger, et que j'ai tout à craindre pour mon salut. Le monde, qui se présente à moi avec toutes ses douceurs, les fausses maximes du siècle qu'on y suit, les mauvais exemples qu'on y trouve, sont autant d'ennemis qui conspirent ma perte. Il est difficile de toujours combattre et de toujours vaincre. J'entends au fond de mon cœur une voix qui me presse autant que tous vos discours. Je m'abandonne à votre conduite, bien résolu de vous suivre partout. »

« Quel meilleur dessein pouvons-nous prendre, réplique la princesse, que de suivre le conseil que nous donne le Sauveur, de renoncer à tout ce qu'on possède, et de ne nous attacher qu'à lui seul. Je sens toute la difficulté que nous trouverons dans l'exécution de notre dessein, mais l'espérance de la récompense qui nous est promise, doit nous faire passer par-dessus tous les obstacles. — Allons, répondit le prince en interrompant sa sœur, allons où Dieu nous appelle ; je veux vivre et chercher Jésus-Christ dans l'obscurité; la condition la plus basse et la plus abjecte me paraît préférable à tout l'éclat de la couronne. »

Alors, ayant concerté ensemble le moyen d'exécuter leur généreuse résolution, ils se dérobèrent secrètement du palais, déguisés en paysans ; et ayant passé la mer, ils se rendent à Foligni, abbaye de Cîteaux, près de Vervins, où Alexandre demanda d'être reçu au nombre des frères convers. Sa demande lui fut accordée, il passa le reste de sa vie dans les bas emplois du monastère, et y mourut plein de joies et de mérites. Après sa mort, il apparut à un saint religieux portant deux couronnes, l'une dans sa main, pour récompense de celle qu'il avait quittée en ce monde ; l'autre sur la tête, comme le prix de la gloire qui lui était destinée.

A l'égard de Malthide, s'étant retirée dans une sainte solitude, elle y demeura jusqu'à sa mort, vivant du travail de ses mains, pour imiter constamment la vie cachée de Jésus-Christ, qu'elle s'était proposée pour modèle. (Tiré du *Ménologe de Cîteaux.*)

Faveur impossible.

Un courtisan qui avait passé sa vie au service de son prince étant tombé dangereusement malade, le prince, qui l'aimait, vint le visiter en personne, accompagné de ses autres courtisans ; il le trouva dans le plus grand danger et comme près de rendre le dernier soupir. Touché de ce triste état : « Pourrais-je quelque chose pour vous ? lui dit-il ; demandez avec confiance, et ne craignez pas d'être refusé. — Prince, répondit le malade, dans la triste situation où je suis, je n'ai qu'une chose à vous demander, ce serait de m'accorder un quart d'heure de vie. — Hélas ! ce que vous me demandez n'est pas en mon pouvoir, dit le prince : demandez autre chose, si vous voulez que je vous exauce. — Eh quoi ! dit alors le malade, il y a cinquante ans que je vous sers, et vous ne pouvez m'accorder un quart d'heure de vie ? Ah ! si j'avais servi aussi fidèlement et aussi longtemps le Seigneur, il m'accorderait à présent, non pas un quart d'heure de vie, mais une éternité de bonheur. » Bientôt après il expira. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

Une fausse humilité.

Un solitaire, qui faisait paraître une profonde humilité, vint un jour chez l'abbé Sérapion ; ce bon vieillard l'invita, selon sa coutume, à offrir avec lui sa prière à Dieu. Mais le solitaire lui répondit qu'il avait commis tant de péchés, qu'il s'estimait indigne de cet honneur, et même de respirer l'air commun à tous les hommes. Il ne voulut aussi s'asseoir qu'à terre, et non sur le même siége. Il fit encore plus de résistance, quand on voulut lui laver les pieds. Enfin, lorsqu'ils furent sortis de table, Sérapion, lui ayant donné quelques avis, avec toute la douceur possible, s'aperçut du mauvais effet de sa remontrance. « Eh ! quoi, mon fils, lui dit alors le sage vieillard, vous disiez, il n'y a qu'un moment, que vous aviez fait tous les crimes imaginables ; vous ne craigniez point de passer dans mon esprit pour un homme de très-mauvaise vie ; d'où vient donc qu'un simple avertissement que je vous donne, qui n'a rien d'offensant, et que vous devriez même recevoir comme un gage de ma tendre affection, vous contriste si fort, que je vois éclater sur votre visage le chagrin, le dépit et l'indignation la plus étonnante ? avouez-le, mon frère, vous attendiez l'éloge de votre humilité apparente ; vous auriez été fort content si je vous eusse répondu par ces paroles du livre des proverbes : *Le juste commence son discours par s'accuser lui-même.* La vraie humilité ne consiste pas à s'imputer de grands crimes que personne ne croira, mais à souffrir en paix et à savoir estimer les injures qu'on nous fait, même sans aucun fondement. » (*Vie des PP. du désert.*)

François de Borgia.

François de Borgia, marquis de Lombay, fut chargé, avec la marquise de Lombay, son épouse, de garder le corps de la reine Isabelle, et de le conduire à Grenade, où il devait être enterré. Quand le convoi fut arrivé dans cette ville on ouvrit le cercueil, selon l'usage, afin que le marquis jurât que le visage que l'on voyait était celui de l'impératrice ; mais ce visage était si défiguré, qu'il ne fut pas possible de le reconnaître : le cadavre, d'ailleurs, exhalait une odeur si infecte, que personne ne pouvait la supporter. Cependant François de Borgia fit le serment ordinaire, parce que ses soins lui répondaient que c'était véritablement le corps de la princesse. Frappé du hideux spectacle dont il avait été témoin, il se disait à lui-même : « Où sont ces yeux si brillants ? Qu'est devenue cette beauté que nous admirions il y a peu de temps ? Est-ce vous, dona Isabelle ? est-ce l'impératrice, ma souveraine, ma maîtresse ? » L'impression que ce spectacle avait faite sur son âme, ne

finit pas avec la cérémonie. Il passa la nuit suivante sans dormir; et, prosterné dans sa chambre, il se disait à lui-même, en fondant en larmes : « O mon âme ! que puis-je chercher dans le monde ? Jusqu'à quand poursuivrai-je une ombre vaine ? Qu'est devenue cette princesse qui nous paraissait si belle, si grande, si digne de nos respects ? La mort, qui a traité de la sorte le diadème impérial, est toute prête à me frapper. N'est-il pas de la sagesse de prévenir ses coups, en mourant au monde dès ce moment, afin qu'à ma mort je puisse vivre en Dieu ? » Ensuite il pria le ciel de le tirer de l'abîme de ses misères, de l'éclairer, de le fortifier par sa grâce, et de lui faire constamment aimer un maître dont rien ne pourrait jamais le détacher.

Le lendemain, étant allé au service de l'impératrice, il entendit son éloge funèbre. Le prédicateur, qui était le célèbre Jean d'Avila, peignit avec autant d'onction que d'énergie la vanité des biens du monde, le néant des grandeurs humaines qui nous échappent à la mort, et fit sentir la folie de ceux qui n'emploient point une vie passagère à s'assurer ce qui est pour eux d'une conséquence infinie. Ce discours acheva la conversion du marquis de Lombay; il renonça d'abord au séjour de la cour, pour se livrer à la piété avec plus de ferveur. Il s'engagea ensuite par vœux à entrer dans quelque ordre religieux, s'il survivait à sa femme; et la marquise de Lombay étant morte, il accomplit son vœu en entrant dans la compagnie de Jésus, où il parvint à la sainteté la plus éminente. (*Dictionnaire d'Education.*)

Sixte-Quint.

Félix Peretti, de simple pâtre, devint religieux, cardinal, et enfin pape, sous le nom de Sixte-Quint. Tandis qu'il était assis sur la chaire de saint Pierre, un cordelier de la principauté de Tarente vint lui demander que sa famille eût l'honneur d'être alliée à celle des Peretti. « J'y consens, dit Sixte-Quint, pourvu que nous observions quelque proportion entre votre famille et la mienne. Dites-moi premièrement quelle est votre origine. — Saint père, répondit le moine, ma maison est, grâce à Dieu, l'une des plus riches et des plus anciennes du royaume de Naples. — Tant pis pour votre dessein, répliqua le pape; car le moyen de faire alliance entre un riche et puissant seigneur comme vous, et un malheureux gardeur de pourceaux comme moi ? Si vous voulez cependant, à quelque prix que ce soit, que je consente à ce que vous demandez, quittez votre habit religieux, donnez à quelque hôpital la grosse pension que vous fait votre famille, et allez garder les mêmes animaux à la campagne, comme je les ai gardés dans ma jeunesse : ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons devenir parents vous et moi. » Cette condition ne plut pas au cordelier, et il se garda bien de l'accepter; mais il ne put s'empêcher d'admirer le grand homme qui, dans son élévation, était le premier à rappeler l'obscurité de son origine : et la modestie du pape fit rougir le religieux de son ambition et de sa vanité. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'esclave malavisé.

Un homme fort riche, nommé Ariste, prit de l'affection pour un de ses esclaves, nommé Afrenès. Il l'avait tiré des travaux de la campagne pour le faire servir à sa maison, dans le dessein de l'affranchir bientôt. En effet, un jour il l'appela, et lui dit : « Afrenès, j'ai une commission à te donner et à t'envoyer à quelques lieues d'ici. Si tu fais bien ma commission, je t'affranchirai à ton retour; et en te donnant ta liberté, je te ferai encore une gratification dont tu auras lieu d'être content. Voici, continua-t-il, la commission dont il s'agit. Tu connais le seigneur Eusèbe et tu sais où il demeure; porte-lui ces trente talents d'argent qui lui sont dus, prends de lui un reçu et me l'apporte; voilà tout ce que j'exige de toi. Tu sais bien que quand tu auras passé le monument d'Hébé, tu trouveras deux chemins, dont l'un va à droite et l'autre à gauche; prends à droite, celui-là te mènera chez Eusèbe. Si tu prenais à gauche, tu aboutirais chez Caquiste. Je te défends de mettre les pieds chez lui. C'est un méchant homme qui prétend que tout lui est dû, et qui se saisirait de ton argent. Prends bien garde à ce point, car si ce malheur t'arrivait, tout mon amour pour toi se changerait en haine, et au lieu de la liberté et des avantages que je te promets, je te ferais mettre les fers aux pieds, et je te renverrais aux plus durs travaux de la campagne d'où tu ne sortirais jamais. »

« Mon maître, répondit Afrenès, je n'ai pas besoin d'être soutenu, ni par l'espérance, ni par la crainte, pour exécuter vos volontés; mon devoir et le désir de vous plaire seront toujours les seuls motifs qui me feront agir. » En disant cela, il prit l'argent et partit.

Quand il fut en chemin, il commença à s'écrier : O heureuse liberté ! pour qui j'ai tant soupiré ! tu parais enfin, et le jour de demain me verra libre. Oh ! l'heureux jour pour moi ! Ensuite il commença à raisonner en lui-même et à dire : Quand je serai libre, avec le petit pécule que j'ai, et les autres gratifications que me fera mon maître, je pourrai encore faire quelque chose. Cependant, ajouta-t-il, si j'avais seulement dix talents de plus, je ferais bien mes affaires. Je suis bien fou, poursuivit-il, je demande dix talents, et j'en porte trente ! Qui m'empêche de prendre dix talents de ces trente ? Qui le saura ? Le seigneur Eusèbe en aura bien assez de vingt. Cela dit, il ouvre le sac, tire dix talents qu'il met à part, et reprend son chemin et ses discours.

Je vais donc porter, se disait-il, ces vingt talents au seigneur Eusèbe. Je connais bien ce seigneur-là; il est dur et avare : je gagerais bien qu'il ne me donnera pas même un grand merci pour ma peine. Ah ! il n'en est pas ainsi du seigneur Caquiste : je suis bien sûr que si je passais chez lui, il ne me laisserait point aller sans me faire goûter de son

vin. En disant cela, notre voyageur passa le monument d'Hébé, et les deux chemins se présentèrent à lui. Voilà ici, dit-il, le point de la difficulté : de quel côté prendre? Après tout, continua-t-il, je puis bien d'abord passer chez Caquiste, et de là ensuite, quand je me serai un peu délassé, je pourrai également aller chez Eusèbe; et sur cela il prend à gauche. D'aussi loin que Caquiste le vit : Eh! te voilà mon cher Afrenès, apportes-tu de l'argent? Oui, monsieur. Combien? vingt talents. C'est bien peu: mais n'importe, entre toujours et bois un coup en attendant le dîner. Mais, monsieur, dit Afrenès, ce n'est pas pour vous que j'apporte cet argent. Pour qui donc? Pour Eusèbe. Bon! reprit Caquiste, Eusèbe a bien besoin de cela! Cet argent m'est dû à moi, et j'en ai besoin; donne seulement, mon enfant, et nous dînerons ensemble. Mais, reprit Afrenès, je dois rapporter à mon maître un reçu. Eh bien! répliqua Caquiste, je t'en donnerai un, c'est la même chose pour ton maître. Afrenès qui ne savait point lire, qui ignorait la valeur d'un billet, et qui d'ailleurs avait faim, se laissa persuader, donna l'argent, et prit le reçu. Après quoi on se mit à table, on dîna, on se divertit, on joua jusqu'à ce qu'il fut temps de partir et de retourner à la maison.

Afrenès se rendait au petit pas, un peu inquiet sur sa manœuvre, et ne sachant trop à quoi tout cela aboutirait. Quand son maître le vit : Tu te rends bien tard, lui dit-il. Monsieur, répondit Afrenès, c'est qu'on m'a fait dîner. Eusèbe se porte-t-il bien? Oui, monsieur, ou du moins il ne m'a pas paru malade. Lui as-tu donné l'argent? Oui, monsieur. As-tu ton reçu? Oui, monsieur, le voilà. Ariste ouvrit le billet, et vit d'abord le seing de Caquiste. Eh quoi! s'écria-t-il, c'est Caquiste qui t'a donné ce billet : c'est donc à lui que tu as porté l'argent? Afrenès fut déconcerté : il se troubla et resta muet. Ariste ayant parcouru le billet : Eh quoi! dit-il, tu n'as porté que vingt talents? Où sont les dix autres? Afrenès, voyant que tout était découvert, se jeta aux pieds de son maître, et lui dit : Seigneur, je suis un misérable qui ne mérite que votre colère. Je n'ai rien fait de ce que vous m'aviez ordonné, et j'ai fait tout ce que vous m'aviez défendu. Punissez-moi, je l'ai mérité. Ariste lui dit : Tu ne m'as pas tenu ta parole, je te tiendrai la mienne. Aussitôt il lui fit mettre les fers aux pieds, le fit transporter à sa campagne, pour y être employé aux travaux les plus pénibles, et ne voulut plus ni le voir ni entendre parler de lui.

Peut-on imaginer une conduite plus folle que celle de cet esclave? Reprenons-en les principaux traits, et voyons s'ils ne nous conviennent point en quelque chose.

I. Son ingratitude. Rappelez-vous ici tous les bienfaits que vous avez reçus de Dieu : il vous a tiré du néant en vous faisant homme. Ensuite, par une bonté spéciale, il vous a tiré de la masse de perdition, en vous mettant dans sa maison, dans son Eglise, pour éprouver quelque temps votre fidélité à le servir, et vous mettre bientôt après en possession du paradis, pour y jouir d'une liberté, d'une félicité et d'une vie éternelle. Voilà la fin pour laquelle il vous a créé : pouviez-vous en souhaiter une plus noble et plus avantageuse? C'est pour vous aider à parvenir à cette fin qu'il a créé le monde et établi son Eglise. En vous donnant un corps et une âme, et laissant à votre choix l'usage de toutes les créatures, il n'exige de vous qu'une chose, il ne vous défend qu'une chose. Ce qu'il exige de vous, c'est que, lorsque vous serez parvenu à l'âge de raison, lorsque vous aurez passé les années de l'enfance, et que vous serez en état de distinguer le bien d'avec le mal, vous entriez dans les sentiers de la justice, de la piété, de la dévotion, et que vous marchiez dans les voies de ses commandements, n'usant de ses bienfaits que pour son service et votre salut, et rapportant tout à sa gloire. L'unique chose qu'il vous défend, c'est d'entrer dans les routes de l'iniquité, de sacrifier au démon et au monde les talents qu'il ne vous a donnés que pour être employés à son service, de rien dérober des biens qu'il vous a confiés, et de les faire servir à votre amour-propre, à votre avarice, à votre orgueil, à vos passions. Examinez maintenant ce que vous avez fait jusqu'à présent.

II. Sa désobéissance. Il est important de remarquer comme il en vint là.

1° Il compte sur la récompense promise à son obéissance et il ne s'occupe point du soin d'obéir. Il ne songe qu'à sa liberté, et point au moyen de l'obtenir. De même, tout le monde prétend bien se sauver; personne ne veut se damner; cependant on ne songe point au seul moyen qu'il y a de se sauver et d'éviter la damnation qui est d'obéir aux commandements de Dieu.

2° Il prétend obéir, et il ne s'entretient que de pensées qui le détournent de l'obéissance. Comment prétendez-vous garder la loi de Dieu, si vous n'écoutez, si vous ne lisez, si vous ne recherchez, si vous n'aimez que ce qui y est opposé; si vous ne roulez dans votre esprit, dans votre mémoire, dans votre imagination, dans votre cœur, que des pensées, des projets, des affections qui y sont contraires?

3° Il prétendait obéir et désobéir tout ensemble; faire d'abord ce qu'on lui défendait, et ensuite ce qu'on lui commandait. Voilà le grand écueil : on veut commencer par servir le monde, et ensuite on servira Dieu : mais, le plus souvent, on meurt sans avoir servi Dieu, et n'ayant servi que le monde.

III. Sa témérité. Elle se fait remarquer en trois choses.

1° En ce qu'il se flatte que ses actions et ses démarches seront ignorées de son maître. Des philosophes peuvent-ils bien se persuader que Dieu ne sache pas leurs actions et leurs blasphèmes, ou que, les sachant, il ne les punisse pas? Mais nous, qui croyons que Dieu voit tout, comment osons-nous pécher en sa présence et sous ses yeux? Oh!

combien ce mot, *personne ne te saura*, a-t-il enhardi de cœurs à commettre l'iniquité! C'est donc ainsi que parmi les hommes on compte Dieu pour rien !

2° En ce qu'il est content avec le reçu de l'ennemi de son maître. Et nous, ne sommes-nous pas contents, pourvu que nous ayons le suffrage et l'approbation de tout le monde? Ne sommes-nous pas satisfaits dès que nous avons sauvé les dehors et les apparences? Quand le monde nous applaudit dans nos désordres et dans les actions les plus contraires à la loi de Dieu, en demandons-nous davantage? Ne nous félicitons-nous pas? ne restons-nous pas tranquilles ?

3° En ce qu'il ose présenter ce reçu à son maître. C'est là le comble de la témérité. C'est pourtant en ce point que nous l'imitons le plus exactement. Nous avançons sans cesse et malgré nous vers le tribunal de Dieu, et nous osons paraître devant cette majesté redoutable avec une conscience chargée de toutes nos iniquités, avec une conscience qui témoigne contre nous, et qui porte en écrit le détail exact de tout ce que nous avons fait, dit, pensé, imaginé, aimé et désiré.

Mais trois choses nous rendent encore plus coupable que cet esclave.

1° Il ne savait pas lire, et ce n'était pas sa faute; au lieu que nous pouvons lire dans notre conscience et examiner ce qu'elle contient : que si vous dites que vous n'y pouvez pas lire, je réponds que c'est votre faute; que c'est parce que vous ne vous y êtes jamais exercé, et que vous n'y êtes pas habitué. Vous évitez, au contraire, d'y jeter les yeux, pour ne pas prendre la peine de rentrer en vous-même, et de vous recueillir un moment; comme s'il ne valait pas mieux pour vous de prendre cette peine pour effacer et ôter tout ce qui est contre vous, que de le porter sans examen au tribunal de Dieu pour en être éternellement puni.

2° Il ne savait pas la valeur d'un billet, et que ce billet découvrait tout ce qu'il voulait cacher. Mais pour vous, quand il serait vrai que vous ne sussiez pas lire dans votre conscience, vous savez bien au moins qu'elle contient tout le mal que vous avez fait, et qu'elle vous le reprochera au tribunal de Dieu. Vous êtes donc bien téméraire et bien insensé de l'y porter en cet état.

3° Il ne pouvait pas réformer ce billet; et, après la faute qu'il avait faite, il n'y avait plus de remède pour lui; mais il y en a un pour vous, et vous seriez bien fou, si vous ne vous en serviez pas.

Ce remède, c'est, 1° que vous appreniez à lire dans votre conscience; que vous feuilletiez exactement ce registre de votre vie; que vous sachiez au juste ce qu'il contient; que vous y effaciez par vos larmes, et en ôtiez par une bonne confession, tout ce qui s'y trouvera contre vous.

2° Que si malgré vos efforts et votre application, il se trouve quelque endroit que vous ne puissiez pas bien déchiffrer, vous l'abandonniez à la miséricorde de Dieu, vous tâchiez de le brûler dans les flamme de l'amour divin, et le fassiez servir de fondement à l'humilité, sans vous troubler, sans vous inquiéter, servant votre maître avec confiance et amour, et en même temps avec crainte et tremblement; vous souvenant que votre maître est votre père; qu'il ne demande qu'un cœur droit et une bonne volonté; qu'il n'aime pas qu'on le serve dans le trouble; que le scrupule outré l'offense, et que la confiance l'honore.

3° Que vous preniez bien garde, à l'avenir, de ne rien laisser entrer dans votre conscience qui la charge et puisse témoigner contre vous; et si quelque chose de semblable venait à y entrer par votre négligence, examinez-le aussitôt, et l'effacez par la douleur, la pénitence et la confession. De cette manière, vous tiendrez votre conscience en bon état; vous la présenterez à Dieu avec confiance; elle sera la preuve de votre fidélité; Dieu vous accordera la récompense promise au serviteur fidèle, et vous en jouirez pendant toute l'éternité. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

La manne du désert.

La manne que Dieu donna aux Israélites dans le désert est une figure très-naturelle des biens de ce monde.

1° La manne était inconnue. Lorsque les Israélites virent pour la première fois les champs couverts de cette espèce de grain, leur surprise fut extrême, et ils se demandaient les uns aux autres : *Qu'est-ce que cela?* Ce fut de cette interrogation faite en hébreu que ce grain fut appelé *manne*. On pourrait de même appeler tous les biens de ce monde : *Qu'est-ce que cela ?* Jeunes personnes qui commencez à ouvrir les yeux et à distinguer les objets répandus sur la terre, n'en jugez pas selon l'impression de vos sens. Vous voyez dans le monde des richesses, des honneurs, des plaisirs. Avant de livrer votre cœur à ces objets, apprenez à les connaître, et demandez : *Qu'est-ce que cela?* Demandez-le à vos vieux parents, à un sage directeur; demandez-le surtout au père des lumières, afin de ne pas vous tromper sur la nature et l'usage de ces biens. Vous verrez la plupart des hommes courir après ces biens, et travailler sans relâche pour se les procurer et en amasser toujours davantage. Vous en verrez d'autres, au contraire, qui méprisent ces biens, qui les craignent, qui les quittent. A cette vue, demandez encore : *Qu'est-ce que cela? D'où vient cette diversité de jugement et de conduite?*

2° La manne était un grain blanc, transparent et brillant comme du cristal. Les biens de ce monde ont cette qualité : ils sont éclatants et éblouissants; mais que leur éclat ne vous séduise pas, et avant de les rechercher et d'en user, demandez toujours : *Qu'est-ce que cela?*

3° La manne venait du ciel. Les biens du monde ont Dieu pour auteur. C'est Dieu qui a créé la terre; c'est par son ordre qu'elle produit tant d'êtres divers, tant de fruits,

tant de métaux, tant de richesses. C'est Dieu qui a réglé les rangs parmi les hommes; c'est lui qui fait les rois, les potentats, les grands, les hommes illustres, et qui leur confère la gloire qui les environne; c'est lui aussi qui a fait le pauvre et l'indigent, l'homme ignoré et sans talents, et qui les soutient dans leur humilité et leur abjection. C'est Dieu enfin qui est le créateur de tous les plaisirs qui sont sur la terre, qui a donné les sens à votre corps, à votre âme les facultés nécessaires pour en jouir. Cette première vérité vous conduit à une seconde; c'est que Dieu, en créant ces biens, a eu ses vues et ses intentions auxquelles vous devez vous conformer, et qu'un jour il vous demandera compte de la manière dont vous aurez usé de ces biens; il examinera si, dans l'usage de ces biens, vous vous êtes conformé à ses lois ou si vous les avez méprisées. Si donc il y a quelques-uns de ces biens dont il vous ait interdit l'usage pour éprouver votre fidélité, vous devez vous en abstenir; s'il y en a dont il ait réglé l'usage, vous devez observer les règles qu'il a établies, et vous tenir dans les bornes de la modération, de la justice, de la charité qu'il vous a prescrites et ne pas vivre comme si, dans l'acquisition, la possession, la jouissance de ces biens, vous n'aviez point de maître, et que tout vous fût permis.

4° La manne était un grain fort petit : ce qui exprime bien la petitesse des biens, des grandeurs et des plaisirs de ce monde. N'en jugez pas par le bruit que font les mondains, jugez-en plutôt par la satisfaction qu'ils en retirent. Interrogez-les, examinez-les de près; et parmi ceux qui jouissent de ces biens avec le plus de goût et d'abondance, vous n'en trouverez aucun qui ne soit mécontent.

5° La manne était un bien passager; c'est-à-dire qu'elle devait servir de nourriture aux Hébreux seulement pendant le temps de leur voyage dans le désert, et jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la terre promise, après quoi il ne devait plus y avoir de manne pour eux. De même les biens de ce monde nous sont donnés pour nous soutenir dans le désert et pendant le pèlerinage de cette vie; mais à la mort, qui sera notre entrée dans l'éternité, autres biens, autres gloires, autres délices. Les biens de ce monde ne seront plus rien pour nous, et ils seront également enlevés, et aux insensés qui y auront attaché leur cœur, et aux sages qui les auront méprisés, et n'en auront usé que selon la volonté de Dieu.

6° La mesure de la manne était réglée pour chacun. Chacun devait en recueillir un *gòmor* par jour. Ceux qui par avidité en recueillaient davantage n'en étaient pas plus avancés; car, rendus à leur maison, ils ne trouvaient dans ce qu'ils avaient ramassé que la mesure prescrite. La mesure des biens de ce monde est aussi réglée pour chacun; et cette mesure, c'est le besoin de chacun selon son état. Si tout le monde gardait cette mesure marquée par la Providence, il y aurait des biens de reste pour tout le monde, et personne ne serait dans l'indigence. Mais que sert à l'avare d'accumuler des trésors? en mange-t-il plus? souvent moins. Que sert à l'ambitieux de réunir en lui seul tant de dignités? en est-il plus content et plus honoré? il n'en est souvent que plus inquiet et plus méprisé. Que sert au voluptueux de rassembler tant de délices et de s'y livrer? en est-il plus heureux, et en jouit-il d'une meilleure santé? au contraire, il en est souvent plus infirme et incapable de goûter les plaisirs innocents et modérés dont il eût pu jouir.

7° La manne exigeait de la vigilance et du travail. Il fallait la recueillir avant le soleil levé; il fallait la moudre, la pétrir, la faire cuire et en faire du pain. L'indigence que produit la paresse ne mérite point de compassion. Travaillez, espérez en Dieu, et le pain ne vous manquera jamais.

8° La manne était corruptible. Elle l'était au point que ceux qui voulaient en garder d'un jour à l'autre la trouvaient le lendemain toute gâtée et pleine de vers; image naïve du peu de fond qu'il y a à faire sur les biens de ce monde. Les vers, les voleurs, les mauvaises affaires, l'injustice des hommes, l'intempérie de l'air, le dérangement des saisons, mille accidents imprévus nous enlèvent tous les jours des biens sur lesquels il semblait que nous pouvions le plus sûrement compter.

9° La manne était incorruptible en certaines occasions. Le vendredi, on en amassait deux *gomors*, dont l'un se gardait jusqu'au samedi sans se corrompre, parce qu'on ne l'avait amassé que pour observer la loi du saint repos au jour du sabbat. Moïse prit un *gomor* de manne qu'il mit dans l'arche, pour le transporter dans la terre promise, afin qu'il fût pour les Hébreux un monument des bontés de Dieu à leur égard, et que le souvenir de ses bienfaits excitât sans cesse leur amour, leur confiance; et ce *gomor* de manne ne se corrompit point. La terre promise et le repos du sabbat étaient la figure du ciel et de l'éternité. L'emploi que l'on fait des biens de ce monde pour le ciel, pour Dieu, pour le salut et le soulagement du prochain, en change la nature et la qualité. De corruptibles qu'ils étaient, il les rend incorruptibles; de passagers et périssables, il les rend permanents; de temporels, il les rend éternels : heureux qui sait mettre en pratique ce secret admirable et divin!

10° Enfin la manne avait différents goûts, suivant les dispositions de ceux qui la mangeaient : en sorte que, pour les uns, elle était fade et dégoûtante, et pour les autres, elle était délicieuse, agréable : ainsi les biens de ce monde, suivant l'usage qu'on en aura fait en cette vie, procureront dans l'éternité, aux uns, un dégoût, une amertume insupportable, et aux autres, des délices ineffables. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Guillaume le Conquérant.

Guillaume le Conquérant était entré en

France avec une armée formidable, pour tirer vengeance d'une plaisanterie échappée au roi Philippe. Partout sur ses pas il porta la désolation et la terreur, les moissons et les vignobles furent livrés aux flammes. Ce prince s'empara ensuite de Mantes, et réduisit en cendres l'église de Notre-Dame. Guillaume, s'approchant trop près de l'embrasement qu'il regardait avec complaisance, se sentit incommodé de la chaleur. Il se fit reporter à Rouen, où dès qu'il y fut arrivé, Gillebert, évêque de Lisieux, et Goutard, abbé de Jumiéges, lui annoncèrent qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Guillaume. Il remplit toute la maison de cris lamentables. Ce n'est pas qu'il craignît la mort qu'il avait affrontée dans tant de combats; mais il ne pouvait se consoler de mourir avant d'avoir fait pénitence, et les remords de sa conscience le faisaient plus souffrir que les douleurs aiguës de sa maladie.

Les évêques et les abbés qui s'étaient rendus auprès de lui, tâchaient de lui inspirer des sentiments de confiance en la miséricorde de Dieu. Il fit sa confession et reçut le saint viatique avec de vifs sentiments de repentir. Il légua ses trésors aux églises qu'il avait fait brûler dans la dernière guerre; il accorda la liberté à tous les prisonniers.

Ce prince, ne pouvant se calmer par toutes ces bonnes œuvres, fit une espèce de confession publique de toute sa vie passée. « Hélas! dit-il, je tremble à la vue du nombre et de l'énormité de mes péchés. Voilà que je vais comparaître devant le terrible tribunal de Dieu, et je ne sais que faire pour y trouver grâce; car, depuis mon enfance, jai été nourri dans la guerre, et j'ai versé beaucoup de sang. Il m'est impossible de faire le dénombrement de tous les péchés que j'ai commis depuis ma naissance et dont je me vois obligé d'aller rendre compte. » Il fit ensuite un précis de sa vie, et un détail des principales fautes qu'il se reprochait, surtout depuis la conquête de l'Angleterre; après quoi, adressant la parole aux évêques et aux prélats qui l'environnaient, il ajouta : « Je vous conjure instamment de prier Dieu qu'il m'accorde le pardon de tant de péchés. J'ordonne qu'on distribue mes trésors aux pauvres et aux églises, afin que ce qui a été amassé par l'injustice soit employé à l'usage des saints. Mais surtout, je vous prie, vous autres évêques et abbés, de ne pas oublier avec quelle tendresse je vous ai aimés, et avec quel zèle j'ai pris votre défense. Je n'ai jamais violé les lois de l'Eglise de Dieu, qui est notre mère. Au contraire, je l'ai constamment honorée selon mon pouvoir. J'ai augmenté et enrichi neuf abbayes de moines et une de religieuses, qui ont été fondées en Normandie par mes ancêtres. De plus, durant le temps de mon gouvernement, on a bâti dans mon duché dix-sept monastères d'hommes et six de filles, où le Seigneur est servi avec édification. Ce sont les forteresses de la Normandie; et c'est là où les Normands apprennent à combattre le démon et les vices de la chair. J'ai fait, approuvé ou procuré toutes ces fondations. »

Le jeudi, 9 septembre, Guillaume s'étant éveillé à la pointe du jour, entendit sonner la grosse cloche de la cathédrale.....; il demanda ce qu'on sonnait. On lui répondit qu'on sonnait prime à l'église de Notre-Dame. Il leva aussitôt les yeux et les mains au ciel, en disant : « Je me recommande à Notre-Dame, la sainte vierge Marie, mère de Dieu, et je la conjure de me réconcilier, par ses saintes prières, avec son très-cher Fils. » En prononçant ces paroles, il expira, dans la 60e année de son âge, la 21e de son règne en Angleterre, et la 52e de sa domination en Normandie.

Aussitôt que ce prince eut les yeux fermés, tous les seigneurs qui étaient à la cour disparurent, et les officiers du palais ne songèrent qu'à en piller les meubles et les vases précieux. Le cadavre du roi demeura presque nu, sans que personne s'empressât de lui rendre les derniers devoirs; mais enfin Guillaume, archevêque de Rouen, et Herloin de Couteville prirent soin de sa sépulture. On fit porter le corps à Caen, pour être inhumé dans l'église du monastère de Saint-Etienne, qu'il avait fait bâtir. Mais comme le convoi entrait dans la ville, le feu prit à quelques maisons, et tout le monde ayant couru pour l'éteindre, les religieux de Saint-Etienne conduisirent seuls le corps de leur fondateur à leur église. L'incendie fut bientôt arrêté, et tout le monde se rendit au monastère pour assister aux obsèques, où la plupart des abbés et tous les évêques de Normandie se trouvèrent. Tout étant disposé pour l'enterrement, on allait descendre le cercueil dans la fosse, lorsqu'un bourgeois de Caen y mit opposition, en disant : « La place où vous vous disposez à enterrer ce corps m'appartient. Le roi, étant encore duc, l'a enlevée à mon père par violence, pour y bâtir ce monastère. C'est pourquoi je la réclame, et je m'oppose à ce que l'usurpateur y soit inhumé. » Les évêques et les seigneurs ayant vérifié le fait avant que de passer outre, firent donner soixante sols d'or à cet homme pour le lieu de la sépulture, et lui promirent une égale portion de terre pour le dédommager de celle qu'on avait usurpée sur son père.

On voulut ensuite mettre le corps en terre; mais, par un nouvel incident, la fosse se trouva trop petite. En l'y enfonçant par force le cercueil, il se rompit, et le cadavre, qui était fort gros, creva; ce qui remplit toute l'église d'une infection insupportable, que l'odeur des parfums qu'on fit brûler dans les encensoirs ne put corriger. Triste exemple de la misère humaine! Un prince, maître de tant d'Etats, ne trouve personne pour l'ensevelir; il est inhumé dans une terre qui ne lui appartient pas, et qu'on paye pour lui après sa mort. La terre manque à sa sépulture, et la puanteur de son cadavre trouble ses obsèques. Comptez après cela sur la grandeur et la puissance : le tombeau est l'écueil où elles vont se briser; encore n'at-

tendent-elles pas toujours ce terme pour s'évanouir. (*Mois de Marie.*)

Charles-Quint.

Lorsque Charles-Quint, dégoûté des grandeurs, se dépouilla de ses vastes Etats pour se retirer dans un cloître, il dit à Philippe II, en présence des grands de sa cour : « Mon fils, je vous charge d'un fardeau bien pesant, je vous mets sur la tête une couronne dont les fleurons sont entrelacés d'épines bien piquantes : elle n'a qu'un faux brillant; je n'ai pas goûté dans la royauté une seule heure de repos : je n'ai eu aucun plaisir qui n'ait été empoisonné.

Michel-Ange.

Michel-Ange, cet homme que Dieu marqua au front du sceau du génie, mourut âgé de quatre-vingt-neuf ans. Après des pertes cruelles, sa vie s'éteignit dans la tristesse et dans l'isolement. Il finit en jetant à la postérité qui l'admire, ces douloureuses paroles : « J'ai marché de longues années pour arriver à ma dernière heure, et je te connais enfin, mais trop tard, ô monde misérable et insensé ! Je sais maintenant quelles sont tes joies; va-t-en promettre à d'autres la paix, que tu n'as jamais possédée toi-même !... »

Michel-Ange était sculpteur, peintre, architecte et poëte !

Alphonse V.

Alphonse V, roi d'Aragon, surnommé le Sage et le Magnanime, ne se piqua jamais de montrer de la magnificence en ses habits ; son extérieur assez simple le distinguait peu d'un homme ordinaire. Comme on lui représentait qu'il fallait soutenir la majesté royale : « Ce n'est pas la pourpre, répondit-il, ni l'éclat des diamants qui doivent distinguer un roi, mais la sagesse et la vertu. » (*Morale en action.*)

Réponse de Bayard.

Un gentilhomme demandait au bon chevalier Bayard quels biens un noble devait laisser à ses enfants. « Ce qui ne craint, répondit le chevalier, ni le temps, ni la puissance humaine : la sagesse et la vertu. »

L'impertinent humilié.

Plus les orgueilleux affectent d'oublier ce qu'ils ont été, plus on se plaît à le leur rappeler, et leur orgueil ne sert qu'à leur attirer des humiliations. Voici ce que raconte un voyageur qui a consigné son récit dans le *Journal de Paris*, d'où nous l'avons tiré. « En revenant de Toulouse, dit-il, je passai par Carcassonne, où je m'arrêtai quatre heures. J'attendais le dîner dans une auberge où étaient assemblés plusieurs voyageurs. Un jeune homme, tout fraîchement débarqué de la diligence de Paris, entra dans la salle, vêtu dans le costume le plus élégant et le plus nouveau. Il entre sans saluer, va se regarder dans le miroir, fredonne un air d'opéra comique, en toisant avec un air de dédain tous les assistants, de la tête aux pieds. Un jeune homme, vêtu très-simplement, lisait dans un coin, et n'avait pas levé les yeux sur le jeune élégant. Celui-ci, piqué sans doute de cette indifférence, s'approche du liseur, le salue légèrement et lui dit : Monsieur lit ? — Comme vous voyez, lui dit froidement l'inconnu. — Oserait-on vous demander quel livre ? — Des comédies. — Eh ! quelle est la pièce qui nous prive ainsi de votre conversation ? — *Le curieux impertinent*, lui répond le liseur, avec un sourire très-méprisant. Le questionneur entendit parfaitement le propos, rougit, et dit en balbutiant un peu : Oserais-je demander le nom de celui quime répond de ce ton de persiflage ?— C'est le chevalier de***, à la suite du régiment de***. Vous devez connaître ce nom-là. Monsieur Guillaume, votre père, est venu souvent chez moi m'apporter des étoffes. Tous ceux qui étaient dans la chambre partirent d un éclat de rire. Monsieur Guillaume pâlit et s'en alla sans prononcer un seul mot. » (*Mentor des enfants.*)

L'homme sans naissance et l'orgueilleux.

Fier de son nom, qu'il déshonorait par ses vices, un noble voulait humilier un homme sans naissance, mais d'un grand mérite, et lui reprochait de manquer d'ancêtres. Le sage, loin de s'irriter, lui dit en souriant : « Si mon origine me déshonore, toi tu déshonores la tienne. » Parole admirable, éternel sujet de méditation ! puisse-t-elle nous rappeler sans cesse que rien n'est au-dessus du mérite personnel. (*Bibliothèque des PP. de l'Eglise.*)

Luxembourg et Villeroi.

Le maréchal de Luxembourg, étendu sur le lit de mort, et dans les regrets que lui arrachait le souvenir d'avoir mieux servi son roi que son Dieu, s'écria « qu'il aurait préféré à l'éclat de tant de victoires, qui lui devenaient inutiles au tribunal du souverain juge des rois et des héros, le mérite d'un verre d'eau donné aux pauvres pour l'amour de Dieu. »

Le maréchal de Villeroi, toujours dégoûté de la cour et des grandeurs par le vide qu'il y ressentait, toujours rappelé et retenu par l'ambition, fut enfin surpris d'une maladie qui l'emporta en trente heures, ne cessant de répéter ces paroles qui marquaient plus son erreur que sa sagesse ! *O monde, que tu es trompeur !* (*Histoire de Marie de Médicis et de Louis XIII.*)

Grammont.

Cet enfant, ou plutôt ce monstre, à peine âgé de quinze ans et fils d'un acteur, était, pendant la terreur, tourmenté du désir de faire parler de lui ; il apprend que son père a reçu plusieurs lettres d'un émigré ; aussitôt il s'empare de ces lettres, court au Palais de justice, et les remet à l'accusateur public. « Brutus sacrifia son fils à la république, dit-il, en faisant appel aux lambeaux

d'histoire arrangés pour les clubs ; moi, je viens sacrifier mon père, le citoyen Grammont. Son acte d'accusation est tout entier dans ces lettres écrites par un scélérat d'émigré. Prenez-les, que justice soit faite, et que les vrais sans-culottes décident si j'ai bien mérité de la patrie. »

Quelques heures après, Grammont père est arrêté ; on l'interroge sur les lettres, et il avoue ingénument que quelques-unes lui ont été remises par son fils, qu'il avait chargé de les aller prendre chez un messager qu'il désigna. Il n'en fallut pas davantage pour amener immédiatement l'arrestation de Grammont fils lui-même. Tous deux furent enfermés à la Conciergerie, jugés et condamnés, vingt-quatre heures après; ils furent ensuite conduits à l'échafaud en compagnie d'une trentaine de victimes. Comme le fils et le père descendaient de la fatale charrette, ce dernier, qui fondait en larmes, s'approcha de son fils : « Enfant, lui dit-il, je te pardonne; embrasse-moi, afin que nous mourions réconciliés. — Et moi, répondit le monstre, dont les traits étaient bouleversés, je ne te pardonne point, vieux coquin ; car c'est à toi que je dois d'être ici. »

Un ex-banquier.

Pour comprendre ce que vaut la faveur du monde, il faut lire ces lignes de la *Semaine* (5 sept. 1847) :

» En 1807, M. L.... quitta sa recette générale pour aller fonder à Anvers une maison de banque, qui jouit longtemps d'un immense crédit, et lui permit, en 1810, de rentrer à Paris avec une fortune de neuf millions. Mais, enhardi par ses premiers succès, M. L.... se livra à des spéculations qui le ruinèrent complétement. En 1830, il ne vivait déjà que de quelques secours que lui accordaient d'anciens amis. En 1845, un de ses débiteurs, dont la fortune avait marché en sens inverse de la sienne, lui remboursa une somme de douze mille francs, qu'il était sur le point de placer en viager, lorsque lui vint la malencontreuse idée de tripoter sur les chemins de fer. Trois visites à la Bourse le débarrassèrent de son pécule ; et, abandonné du ciel et de la terre, il fut recueilli dans la rue par son ancien cocher, actuellement concierge d'un hôtel du faubourg Saint-Germain, qui employa l'ex-receveur-général à confectionner des chaussons de lisière.

» Mais, tombé malade au mois d'avril dernier, force fut de le transporter à l'hôpital Beaujon, d'où il n'est sorti que pour passer dans un monde meilleur. Il y a quelques jours, M. L..., jadis l'opulent financier, le lion à la mode, l'ami de cœur et le commensal d'une excellence du 29 octobre, était conduit à sa dernière demeure, c'est-à-dire à la fosse commune, dans le corbillard de l'hospice. Un seul être suivait son convoi : c'était l'honnête cocher qui l'avait reçu sous son toit, après l'avoir conduit pendant dix ans chez tous les heureux de l'époque et sous le péristyle de l'Opéra. Toutefois, une lueur d'espérance, un rêve de malade, avait éclairé l'agonie de M. L... « Si je ne craignais point, disait-il à son infirmier, que mon ami le ministre de... m'en voulût de l'avoir si longtemps oublié, je m'adresserais à lui et je sortirais immédiatement de la position où je me trouve ; mais l'amour-propre !... »

Casimir.

Voici à quelles déceptions, à quelles misères aboutit souvent l'amour du monde : Casimir J..., demeurant à Paris, rue de Bourgogne, avait été autrefois dans l'opulence. La passion des chevaux et des voitures l'avait ruiné. Après avoir successivement descendu les échelons qui conduisent à la misère, il s'était vu forcé d'exercer un métier pour vivre, et il avait choisi celui de cocher de remise. Il y a quelques jours, J... accueillit dans sa voiture une dame qui l'avait connu alors qu'il était dans une position plus élevée. Quoique les chagrins eussent défiguré J..., et qu'il eût pris à tâche de se rendre méconnaissable, cette dame le reconnut positivement. La honte qu'éprouva J... d'avoir été rencontré ainsi lui causa une sorte de désespoir. Il vendit la voiture et en dissipa rapidement le prix en orgies.

Le 26 mars 1851, on l'entendit marcher à grands pas dans sa chambre, en prononçant des paroles incohérentes. Vers le matin, le bruit cessa. Les voisins, craignant que J... n'eût attenté à ses jours, frappèrent à sa porte; mais ils n'obtinrent pas de réponse. Ils s'empressèrent d'aller prévenir le commissaire de police. J... fut trouvé pendu à l'espagnolette de sa fenêtre ; près de lui était un billet avec ces mots tracés au crayon : « Une vie nouvelle est-elle cachée sous la destruction ? Je vais le savoir. »

M. de Chateaubriand

Si un grand fait est capable de nous désenchanter des gloires mondaines, c'est, croyons-nous, cette lettre d'un homme qui a joué un rôle si considérable parmi nous pendant plus d'un demi-siècle.

M. de Châteaubriand a adressé la lettre suivante à l'auteur d'un recueil de poésies :

« Je veux répondre, Monsieur, aux questions de vos dernières strophes : si j'en étais à recommencer ma vie, je n'écrirais pas un seul mot, et je voudrais mourir complétement ignoré ; mais je serais toujours chrétien comme je l'ai été, et plus que je ne l'ai été. Tout compté, il ne reste dans la vie qu'une chose : la religion ; c'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde, et après cette vie une vie meilleure. Sans doute j'ai eu, dans les chagrins de mon existence, des moments d'incertitude et de langueur, mais en avançant vers le terme où j'arriverai bientôt, mes pas se sont affermis, et j'ai d'autant plus de foi dans cet accroissement de mes forces, que mon esprit n'a rien perdu de la vigueur de la jeunesse ; je suis resté tel que j'ai toujours été. J'ai cru avant tout, dans la politique, à la liberté ; je l'ai voulue

par les rois, parce qu'il me semblait que, venant du principe du pouvoir, elle effraierait moins et serait mieux ordonnée. Si les rois n'en ont pas voulu, ce n'est pas ma faute, et je leur ai assez souvent prédit leur sort quand ils ont pris une fausse route. Maintenant les rois tombent; je leur reste fidèle par honneur plutôt que par goût; la vie n'a quelque dignité que dans son unité et sa droiture. Voilà, Monsieur, où j'en suis; je me prépare à mourir citoyen libre, royaliste fidèle et chrétien persuadé. L'avenir du monde est dans le christianisme, et c'est dans le christianisme que renaîtra, après un ou deux siècles, la vieille société qui se décompose à présent. « CHATEAUBRIAND. »

Le sergent du 41e de ligne.

Ménier, sergent au 41e de ligne, avait été porté sur la liste d'avancement pour passer sergent major. Tout joyeux de cette promotion prochaine, il en parlait sans cesse à ses parents et à ses amis. Hier, Ménier apprit qu'un autre que lui avoit été nommé sergent-major. Un léger manquement à la discipline était la cause de cette préférence; mais on avait assuré au sergent que l'occasion ne tarderait pas à se représenter pour lui. Néanmoins ce jeune soldat s'affligea outre mesure de cette déconvenue, aggravée peut-être par quelques inoffensives plaisanteries de ses camarades. Il s'enferma dans sa chambre, où bientôt une détonation d'arme à feu attira plusieurs personnes. La porte fut enfoncée, et l'on trouva Ménier étendu sur le parquet; il venait de se faire sauter la cervelle. (La *Voix de la Vérité*, 20 février 1851.)

P

PATIENCE, vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs, les injures non-seulement avec modération, sans murmure, mais encore avec amour : « Croyez-moi, disait Angèle de Foligny, nous ne connaissons pas le prix des souffrances; si nous en connaissions bien la valeur, les souffrances seraient pour nous un objet de rapines; chacun chercherait à ravir aux autres les occasions de souffrir . » — Vertu difficile à pratiquer; vertu rare, vertu aussi excessivement méritoire. Mille motifs doivent porter l'homme à la patience, qui n'est qu'une des formes de la pénitence; mais la meilleure, la plus éloquente école de la résignation parfaite, c'est la croix. Puissent les citations et les exemples suivants confirmer le lecteur dans cette doctrine d'un grand serviteur de Dieu! Il ne tombe pas, disait-il, un seul cheveu de notre tête sans l'ordre ou la permission de notre père céleste; connaître cela clairement et parfaitement, voilà ce qui rend l'âme heureuse sur la terre; la croix, qui aurait été un enfer, devient un paradis pour ceux à qui le Seigneur donne l'intelligence de cette vérité. (*Voy.* DOUCEUR, MORT DU JUSTE, etc.)

Un secret de la patience.

On demandait à un excellent chrétien dont la patience était admirable, comment il pouvait supporter sans se plaindre tant d'outrages qu'il recevait chaque jour de la part d'un grand nombre de jeunes gens pour qui il était continuellement un objet de dérision; il répondit : Il me vient dans l'esprit de les mortifier par mes paroles; ce qui me retient, c'est que je me dis alors à moi-même : si je ne puis souffrir si peu de chose, comment pourrai-je être patient dans les circonstances où j'aurai beaucoup à souffrir? (*Heureuse Année.*)

THÉODORE ET SAINT PACOME.

Théodore, disciple de saint Pacôme, pria un jour le saint de le guérir d'un mal de tête très-violent. Pacôme repoussa cette prière et dit au malade : « Quoique l'abstinence et la prière, accompagnées de persévérance, soient d'un grand mérite, néanmoins celui d'un malade qui souffre avec patience est infiniment plus grand. (*Vie de saint Pacôme.*)

Sources de la patience des saints.

Saint Bonaventure disait : « Que celui qui veut vivre constamment uni à Dieu, voie toujours des yeux de son cœur Jésus-Christ mourant sur la croix; on tire des plaies du Sauveur la force nécessaire pour souffrir, non-seulement avec patience, mais encore avec joie.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, ayant été condamné aux bêtes, écrivit aux Romains avant d'arriver au lieu de son martyre. Sa lettre respire une vive passion pour les souffrances . « Permettez, mes enfants, leur dit-il, que je sois moulu par les bêtes, afin que je devienne le froment de Jésus-Christ. Je ne cherche autre chose que celui qui est mort pour moi. L'unique objet de mon amour est celui qui a été crucifié pour moi, et l'amour que je lui porte fait que je désire d'être crucifié pour lui. » (*Heureuse Année.*)

Saint François de Sales disait : « Le Calvaire est la montagne de Jésus-Christ; l'amour qui ne naît pas de la passion est faible. »

Saint Marc et saint Marcellin ayant les mains et les pieds cloués, disaient au tyran qui les avait fait mettre en cet état : « Nous n'avons jamais goûté de plus grands délices que depuis que nous sommes ici pour l'amour de Jésus-Christ. » Vive la croix de Jésus-Christ dans nos cœurs, et les plus pesantes croix nous paraîtront légères. (*Heureuse Année.*)

SAINT FRANÇOIS RÉGIS.

Rien ne montre mieux ce que peut le zèle, sur les cœurs même les plus endurcis, que

les victoires qu'il fit remporter à saint François Régis, apôtre des Cévennes et du Vivarais. Ayant appris, un dimanche, qu'il y avait dans une hôtellerie une troupe de libertins, qui, échauffés par le vin, tenaient des discours impies et commettaient d'autres excès, il s'y transporta sur-le-champ pour essayer d'empêcher le désordre et le scandale. Ses discours furent méprisés ; il y en eut même un de la troupe qui lui donna un soufflet. Le saint homme, sans marquer la moindre émotion, lui présenta l'autre joue en lui disant : « Je vous remercie, mon frère, du traitement que vous me faites : si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite beaucoup davantage. » Cette patience émut tous ceux qui étaient présents; ils se retirèrent pénétrés d'une confusion salutaire.

Trois jeunes débauchés, des premières familles du Puy, avaient résolu de se venger du saint, parce qu'il leur avait enlevé l'objet impur de leur passion. Ils allèrent à l'entrée de la nuit, le demander au collége des Jésuites, où il était avec ses confrères. Régis s'avança vers eux sans rien craindre, et leur dit en les abordant : « Vous venez dans le dessein de m'ôter la vie. Ce qui me touche, ce n'est pas la mort, elle est l'objet de mes désirs : c'est l'état de damnation où vous êtes, et qui paraît vous affecter si peu. » Ils restèrent confus et déconcertés. Régis les embrassa avec la tendresse d'un père, et les exhorta à se réconcilier avec Dieu. Ils lui firent tous trois la confession de leurs crimes, et menèrent toujours depuis une vie fort édifiante.

C'est surtout par la douceur et l'humilité que l'on triomphe des cœurs les plus endurcis; les plus beaux discours s'arrêtent souvent à la porte, mais les actions pénètrent plus avant et opèrent presque toujours. A ces exemples de douceur et de charité chrétienne la religion a dû ses plus belles conquêtes. (*Vie de saint François Régis.*)

Sainte Catherine de Sienne.

Notre-Seigneur ayant donné à sainte Catherine de Sienne le choix de deux couronnes, dont l'une était d'or et l'autre d'épines, elle choisit sans hésiter, celle qui était d'épines, et, dès ce moment, elle eut un si grand amour pour les afflictions, qu'elle disait : « Rien ne m'est si agréable que les croix. Si Dieu me donnait le choix d'aller actuellement en paradis, ou de demeurer plus long-temps ici-bas pour souffrir, je choisirais de rester encore sur la terre ; je sais que c'est surtout par le moyen des souffrances que s'acquiert la gloire du ciel. » (*Heureuse Année.*)

Saint François d'Assise.

Saint François d'Assise endurant de vives douleurs, un frère trop simple lui dit : « Mon Père, priez Dieu qu'il vous traite un peu plus doucement, il paraît qu'il appesantit trop sa main sur vous ; » le saint lui répondit à l'instant: «Si votre simplicité ne vous excusait pas un peu, je ne voudrais plus vous voir ; comment avez-vous l'audace de désapprouver les justes jugements de Dieu? O mon Dieu ! ajouta-t-il, l'accomplissement de votre volonté est la plus grande consolation que je puisse recevoir en cette vie. »

Il disait encore : « Seigneur mon Dieu, je vous remercie de tout ce que vous me faites souffrir. Faites-moi souffrir cent fois plus, si c'est votre bon plaisir. Il me sera très-agréable que vous ne m'épargniez point ici-bas, si vous le voulez ainsi ; l'accomplissement de votre sainte volonté est pour moi une source abondante de consolation. » (*Heureuse Année.*)

Sainte Luduvine.

Sainte Luduvine fut accablée de grandes infirmités pendant trente-huit ans, cependant on ne la vit jamais de mauvaise humeur; elle était toujours contente, parce qu'elle ne perdait pas de vue les souffrances de Jésus-Christ. Pour y penser sans cesse, elle ne détournait presque pas les yeux de dessus l'image de son Sauveur attaché à la croix. (*Heureuse Année.*)

Récompense de la patience.

Un serviteur de Dieu était vivement affligé. Voici la cause de son affliction. On l'avait horriblement calomnié, et conséquemment à ces calomnies, il était méprisé des uns, et vivement persécuté des autres. L'âme remplie d'amertume, il s'adressa à Notre-Seigneur, et lui dit : O mon Sauveur ! jusques à quand permettrez-vous que je sois ainsi traité? Vous savez bien que je ne suis pas coupable de ce dont on m'accuse. Il lui sembla alors voir Jésus-Christ tout couvert de plaies, et il crut entendre ces paroles qu'il lui adressait : » Et moi, pour quelle faute ai-je été traité ainsi? « A cette vue, et en entendant ces paroles, il commença à regarder comme un bonheur d'être calomnié, persécuté, méprisé; il disait qu'il ne changerait pas son sort avec celui de tous les rois de l'univers. (*Heureuse Année.*)

Saint André

Saint André, apôtre, était bien convaincu de la nécessité de souffrir. A l'instant même qu'il vit la croix à laquelle il devait être attaché, il s'écria rempli d'allégresse: « O croix si ardemment désirée, si tendrement aimée, et recherchée avec tant de passion, je vais à vous plein d'assurance et de joie ; séparez-moi des hommes, et rendez-moi à mon maître ; que je sois reçu de Jésus-Christ par le moyen qu'il a pris pour me racheter. (*Heureuse Année.*)

La veuve d'Alexandrie. (IVe siècle.)

L'Eglise d'Alexandrie nourrissait plusieurs veuves : une dame alla prier saint Athanase de lui en donner une pour la nourrir chez elle et pour soulager l'Eglise. Le saint, ayant loué extrêmement son dessein, commanda qu'on lui en choisît une d'un esprit doux et d'une grande piété : elle la mena chez

elle et l'y garda pendant quelque temps, la servant et la traitant avec toutes sortes d'attentions et de soins. Mais parce que cette pauvre femme ne cessait de la louer et de la remercier à tous moments de ses bontés, elle alla trouver le saint évêque et se plaignit de ce que, lui ayant demandé une femme qui lui donnât lieu de s'exercer et de mériter en la servant, il n'en avait rien fait.

Saint Athanase ne comprit pas d'abord ce qu'elle voulait dire, et s'imagina qu'on avait manqué à ses ordres; mais s'étant bien informé, et sachant qu'on avait choisi une femme pleine de piété, il comprit ce que la dame voulait dire par ses plaintes, et lui répondit qu'il y mettrait ordre. Il comman la donc qu'on en choisît une d'un esprit aigre, d'une humeur difficile et incompatible. En effet, on choisit une femme sèche, chagrine, colère, acariâtre, querelleuse; il la fit mettre entre les mains de cette pieuse dame, qui la conduisit aussitôt chez elle et s'attacha à la servir avec encore plus d'humilité et de soin que l'autre.

Elle n'en reçut que de l'ingratitude, des plaintes et de mauvais traitements : cette méchante veuve la contrariait continuellement en tout, et portait même quelquefois sa colère jusqu'à mettre les mains sur elle. La sainte femme trouva donc comme au-delà de ce qu'elle avait demandé; elle alla remercier saint Athanase de lui avoir donné une femme qui lui avait si bien appris la patience et qui lui fournissait tous les jours tant d'occasions de mériter.

Dans bien des moments elle sentait tout le poids du fardeau; cependant elle continua toujours ses bons offices qui contribuèrent à lui donner une sainte mort. (*Morale en action.*)

L'abbé Jean.

Un vieillard vénérable consultait souvent l'abbé Jean, fameux solitaire, et oubliait toujours ce qu'il en avait appris. Etant allé le trouver plusieurs fois sans jamais rien retenir de ses salutaires leçons, il resta un long intervalle sans y retourner. Le saint lui en ayant demandé la raison : j'ai craint de vous importuner inutilement, répondit-il. Alors le saint abbé voulant l'instruire, et lui faire comprendre que la charité est invariable et inépuisable dans ses sentiments, lui dit : Allumez une lampe; il obéit. Ensuite il lui en fit allumer plusieurs autres à cette lumière; après quoi il lui demanda si la lumière de cette première lampe avait souffert ue la diminution en se communiquant à plusieurs. Le vieillard répondit que non. Or, sachez, ajouta alors l'abbé Jean, que quand tous les solitaires du désert de Scété viendraient à ma cellule pour me consulter, je ne perdrais rien de ce que je pourrais leur communiquer, parce que je le puise dans le cœur de Jésus-Christ. Venez donc toutes les fois que vous croirez en avoir besoin, et ne craignez jamais de m'incommoder. (Tiré de la *Vie des anciens solitaires.*)

Saint Philippe de Néri.

Saint Philippe de Néri, demeurant à Rome dans la maison de Saint-Jérôme-de-la-Charité, était abhorré des sacristains, qui ne laissaient passer aucun jour sans l'inquiéter, et lui donner toutes sortes de marques de mépris, afin de l'engager à aller exercer les fonctions du ministère dans une autre église. Le saint ne se plaignit jamais d'eux aux supérieurs de la maison. Au lieu de leur témoigner du mécontentement, il les traitait avec respect et leur rendait tous les services qui dépendaient de lui : « Je ne veux pas fuir la croix que Dieu m'envoie, » disait-il à ses amis qui l'invitaient à quitter ce lieu. Cependant, voyant qu'il ne pouvait les gagner par sa charité et son humilité, et que, loin de les adoucir, ils devenaient plus intraitables, il s'adressa à Jésus-Christ, en fixant les yeux sur une croix : « O mon bon Jésus! pourquoi ne m'écoutez-vous pas? Il y a si longtemps que je vous demande avec tant d'instance la patience, pourquoi ne m'avez-vous pas exaucé? » Il lui sembla alors entendre au dedans de lui-même Jésus-Christ, qui lui disait : « Ne me demandes-tu pas la patience? je te la donnerai, mais je veux que tu l'acquières par ce moyen. » Ce lieu où il trouvait tant à souffrir fut pour lui un lieu de délices; il y demeura trente ans, et n'en sortit que par l'ordre du souverain pontife, pour aller demeurer dans la maison des oratoriens, dont il était l'instituteur.

Souvent accablé d'infirmités, il paraissait toujours très-content; il ne parlait jamais de son mal à d'autres qu'aux médecins; on ne lui voyait donner aucun signe de douleur.

On ne souffre pas quand on aime.

Quand on aime, rien ne coûte, on est content dans quelque état qu'on se trouve. Je vous plains bien, disait une personne pieuse à un saint pauvre qui était couvert de plaies, méprisé, et qui manquait souvent du nécessaire. Je vous remercie bien, répondit-il, de ce que vous me plaignez; mais pourquoi me plaignez-vous? Je ne suis point à plaindre. Quand je manque de pain, je jeûne, et je suis bien aise de jeûner pour l'amour de Dieu. Quand les enfants m'insultent et me tournent en dérision, je me réjouis, pensant que j'ai par là quelque conformité avec Notre-Seigneur, qui a voulu être l'opprobre des hommes. Vous ne voyez pas toutes les plaies qui sont sur mon corps : je serais bien affligé de ne pas les avoir, puisque Dieu veut que je les aie; je bénis le Seigneur de ce qu'il m'a traité comme son fils, en qui il n'y avait rien de sain, depuis les pieds jusqu'à la tête. On ne souffre pas quand on aime, ou on aime à souffrir ce que l'on souffre; j'ai entendu dire cela, rien n'est plus vrai, j'en fais l'expérience. Souffrons et faisons tout par amour, et nous serons toujours contents. La personne à qui ce pauvre parla ainsi fut fort édifiée. Je n'oublierai jamais, disait-elle, ce qu'il ajouta : J'aime mieux mon mal de jambes qu'un louis d'or. (*Heureuse Année.*)

Saint Vincent Ferrier.

Ce saint disait : « Le Seigneur nous en-

voie des tribulations et des infirmités pour nous donner le moyen de payer les dettes immenses que nous avons contractées envers lui, et ainsi, ceux qui ont du bon sens les reçoivent avec joie, parce qu'ils pensent plus au bien qu'ils en retirent qu'à la peine qu'ils en ressentent; et, pour donner à ses auditeurs l'intelligence de cette vérité qu'il leur prêchait, il fit cette parabole. Un roi tenait en prison deux de ses sujets qui lui devaient chacun une grosse somme d'argent; les voyant incapables de payer leurs dettes, parce qu'ils ne possédaient rien, il alla en prison, et jeta à la tête de chacun d'eux une bourse pleine d'or; le coup qu'ils en reçurent les fit beaucoup souffrir l'un et l'autre, mais ils ne se comportèrent pas tous deux de la même manière. Il y en eut un qui fut saisi de colère d'avoir été ainsi frappé, en témoigna du mécontentement, et ne fit aucun cas de la bourse; mais l'autre, plus raisonnable, prit la bourse qu'on lui avait jetée, en rendit grâces au roi, et se servit de l'argent qu'elle renfermait pour payer ce qu'il lui devait, et se délivra, par ce moyen, de la prison. Nous sommes dans le cas de ces prisonniers, disait ce saint. Nous avons tous contracté de grosses dettes envers Dieu, soit pour tant de bienfaits dont nous avons été comblés, soit pour tant de péchés dont nous nous sommes rendus coupables. Touché de compassion sur notre état, il nous envoie l'or de la patience dans la bourse des tribulations; ceux qui supportent des tribulations avec patience satisfont à Dieu avec cet or inappréciable, et deviennent ses amis; tandis que ceux qui murmurent et s'impatientent, au lieu de remercier le Seigneur, ne font autre chose qu'augmenter leurs dettes et devenir de plus en plus ses ennemis. (*Heureuse Année.*)

Saint François Xavier.

Saint François-Xavier étant à Lisbonne, s'affligeait de voir que tout lui réussissait. Il aurait craint d'être mal avec Dieu s'il n'avait pas été favorisé souvent de quelque croix. Lorsqu'il avait l'avantage de souffrir de quelque manière, il avait coutume de dire: « Encore plus, Seigneur, encore plus. »

Lorsqu'il recevait quelque croix, il avait coutume de faire à Dieu cette prière : « Seigneur, ne me déchargez pas de cette croix, si ce n'est pour m'en donner une plus grande. »

Saint François de Sales.

Saint François de Sales disait : « Si vous regardez à terre la verge dont se servit Moïse devant Pharaon, c'est un épouvantable serpent; mais si vous la considérez dans la main de Moïse, c'est une baguette avec laquelle il opère les plus grands prodiges. Il en est ainsi des tribulations. Considérez-les en elles-mêmes, elles sont horribles; mais lorsqu'on les envisage dans la main de Dieu, elles sont aimables et délicieuses. (*Heureuse Année.*)

Innocent VII.

Le pape Innocent VII employait un peintre célèbre, nommé André Mantinée, à l'ornement de sa chapelle du Vatican. Cet habile ouvrier espérait que le souverain pontife le récompenserait généreusement. Cependant comme il sentait augmenter tous les jours son ouvrage, et qu'il ne voyait point venir de récompense, selon son attente, le dépit le saisit, et, dans sa colère, il prit la résolution de se venger par quelque trait de son art. Le pape lui avait commandé de peindre les sept péchés capitaux; et lui, au lieu de prendre ses dimensions pour sept places, il en ajouta une huitième, où il dit qu'il voulait peindre un monstre horrible. Innocent lui demanda quel était donc ce monstre qu'il avait en vue, et pour lequel il laissait cette huitième place. Je veux peindre l'ingratitude, dit le peintre; je ne connais point de monstre si affreux : c'est le plus capital des vices. Le pape, comprenant fort bien ce qu'il voulait dire, se mit à sourire et lui dit : Seigneur Mantinée, je consens que vous peigniez l'ingratitude aussi affreuse qu'il vous plaira, mais à condition que vous la placerez vis-à-vis de la patience, qui est la plus héroïque des vertus. Vous ne l'avez pas encore bien connue, n'ayant pu attendre patiemment les biens que j'ai résolu de vous faire, et sur l'heure il lui fit une gratification fort abondante et fort honorable. (Tiré de l'*Histoire des papes.*)

Saint Ignace de Loyola.

Saint Ignace de Loyola passait avec son compagnon près de certains moissonneurs. Ils se mirent à le tourner en dérision et à lui dire des invectives : le saint s'arrêta et les regarda d'un visage riant jusqu'à ce qu'ils eussent fini ; avant de s'éloigner d'eux, il leur donna sa bénédiction, ce qui les déconcerta et les jeta tellement dans l'admiration, qu'ils s'écrièrent tous : « C'est un saint, il faut que ce soit un saint. » (*Heureuse Année.*)

Actes et pensées de sainte Thérèse.

Sainte Thérèse éprouva pendant dix-huit ans beaucoup d'aridités dans le temps de ses prières; c'était pour elle une espèce de martyre, néanmoins elle fut toujours très-exacte à ses exercices de piété.

Cette sainte disait : « Le Fils de Dieu a opéré notre salut par le moyen des souffrances, il a voulu par là nous enseigner qu'il n'y a rien de plus propre à glorifier Dieu et à sanctifier notre âme, que de souffrir. Oui, oui, souffrir pour l'amour du Seigneur, c'est le chemin de la vérité. »

Un marchand ayant prié sainte Thérèse de le recommander à Dieu, elle le fit, et ayant eu ensuite occasion de lui parler, elle lui dit : Je vous ai recommandé à Dieu, et il m'a été révélé que votre nom est écrit dans le livre de vie, et, pour preuve de cette vérité, je vous avertis que, dès cet instant, rien ne vous prospérera ici-bas ; cela arriva. Peu après, tous les vaisseaux que ce marchand avait sur mer périrent : il fut obligé de faire perdre à ses créanciers. Cependant ses amis

lui mirent un vaisseau sur pied, afin qu'il pût réparer, du moins en partie, ses pertes; mais ce vaisseau ne tarda pas de faire naufrage; dès qu'il l'eut appris, il alla de lui-même en prison; néanmoins ses créanciers, qui connaissaient sa probité, l'en firent sortir. Etant alors très-pauvre, et bien content de n'avoir que Dieu, il termina sa vie saintement.

Sainte Thérèse, que Dieu avait créée pour faire sur la terre de si grandes choses, et pour être élevée dans le ciel à un si haut degré de gloire, eut beaucoup à souffrir de la part d'un grand nombre de personnes, même vertueuses. Plusieurs regardaient ses révélations comme des illusions du démon; il y en avait qui voulaient l'exorciser, comme si elle en eût été obsédée. On alla jusqu'à l'accuser au tribunal de l'inquisition. Par quelles contradictions ses supérieurs n'exercèrent-ils pas sa patience, lorsqu'elle travaillait à réformer les monastères de son ordre, et à en fonder de nouveaux?

Elle répétait : « Mes sœurs, sachez souffrir quelque chose pour l'amour de Notre-Seigneur, sans que l'on s'en aperçoive. »

Elle ne cessait de louer et de bénir Dieu toutes les fois qu'il lui fournissait une occasion d'exercer la patience. Revenant un jour du parloir avec une grande sérénité de visage, et le cœur inondé de joie, parce qu'on lui avait fait beaucoup de reproches et de grandes menaces, une des religieuses, qui avait entendu ce qu'on lui avait dit, lui demanda ce qui la rendait si contente. Dieu soit béni, répondit-elle; on m'a dit des choses qui m'ont fait grand plaisir, Dieu soit béni. Aussi, lorsque ses religieuses la voyaient venir du parloir avec un visage plus riant, louant et bénissant Dieu, elles disaient entre elles : « Notre mère vient d'attraper quelque chose de bon. »

Ayant appris qu'une felouque, chargée de vivres et d'effets qu'on avait achetés à Falerne pour son monastère, avait fait naufrage, elle mena aussitôt ses filles devant le très-saint sacrement, pour louer et remercier le Seigneur : « Je m'en réjouis, disait-elle, Dieu l'a voulu, il est le maître, tout cela a été fait par les mains de Dieu. » (*Heureuse Année.*)

Elle était continuellement souffrante, continuellement entre la vie et la mort, et il en fut ainsi pendant de longues années. Tous les soins de son père et toute la médecine de ce temps-là n'y pouvaient rien. Figurez-vous, avec une organisation si débile, une pensée comme celle qui anime Thérèse, qui ne croit qu'à une chose, à l'amour ; qui, de toutes les choses de l'amour, n'appelle et ne veut que la souffrance; qui à chaque heure du jour s'écrie : « Ou souffrir, Seigneur, ou mourir! » et encore : « Non, Seigneur, ne donnez point de repos à votre pauvre servante! cette pauvre âme respire seulement après sa liberté : le manger la tue, le dormir la fatigue; elle voit que tout le temps de sa vie se passe à accorder des soulagements à la nature. Hors de vous, cependant, rien ne peut la consoler! » — Figurez-vous une femme faible, nerveuse, déjà presque mourante, dans des jeûnes, dans des larmes, dans des soupirs continuels, dans des insomnies continuelles d'amour et de prière; que voulez-vous que devînt ce malheureux corps? Aussi tous ceux qui l'aimaient (et tout le monde l'aimait) étaient-ils dans la désolation, son père, son oncle, ses frères, sa sœur et toutes ses sœurs les religieuses. En 1537, Thérèse eut une crise plus terrible : elle resta quatre jours sans donner signe de vie. Son cœur ne battait plus, sa peau était froide et insensible, sa respiration arrêtée, ses yeux morts et immobiles. Sa fosse fut creusée et l'attendit un jour et demi; mais à la fin elle se réveilla de ce profond sommeil, demanda les sacrements, se confessa et communia avec une grande abondance de larmes. « Dieu seul, nous raconte-t-elle, sait jusqu'à quel point je souffris à la suite de cette faiblesse; ma langue était toute déchirée à force de l'avoir mordue, et mon gosier était si serré, que l'eau même ne pouvant plus passer, j'étais comme étranglée. Il me semblait que tous mes os n'étaient plus liés ensemble; j'avais des étourdissements incroyables, et j'étais toute ramassée en peloton, sans pouvoir remuer la tête, ni les bras, ni les jambes : je ne pouvais souffrir que l'on me touchât...»

Notre pauvre sainte resta perclue de tous ses membres trois ans entiers, priant et souffrant avec la plus grande simplicité et la plus douce résignation. Elle demandait à Dieu sa guérison, et invoquait son bon saint Joseph, parce qu'elle croyait qu'elle servirait mieux le bon Dieu bien portante que malade, du reste entièrement soumise à la volonté divine. Enfin, après ces trois ans elle commença à jouir d'une santé passable, sauf des vomissements assez douloureux qui revinrent assez fréquemment, et de grands bruits dans le sommet de la tête, qui l'incommodèrent quelquefois, et c'était pour tous ceux qui l'approchaient une véritable fête de famille que de la revoir avec toute la grâce et toute la douceur de son caractère, avec ce cœur si pur, si compatissant, si enjoué même (quand il n'était pas plongé dans ses divines tristesses), qu'on lui avait toujours connu. (*Kepseake religieux.*)

Sainte Madeleine de Pazzi.

Sainte Madeleine de Pazzi ayant été indignement outragée dans sa dernière maladie, donna des marques spéciales de son amitié à la personne de la part de qui elle avait reçu cette injure, et elle se réjouissait d'avoir eu, avant sa mort, cette belle occasion de souffrir. Elle disait quelquefois : « Je ne désire pas de mourir bientôt, parce qu'on ne peut pas souffrir lorsqu'on est dans le ciel; je désire de vivre long-temps pour l'amour de mon époux. »

Elle se distingua par l'ardent amour qu'elle avait pour les souffrances. Quelque rudes que fussent les épreuves auxquelles Dieu mit sa patience, elles ne purent jamais la

lasser ; et plus elle souffrait, plus elle désirait de souffrir. Dans le temps qu'une maladie violente lui faisait éprouver les plus vives douleurs, une de ses sœurs lui demanda d'où pouvait lui venir cette patience et cette force qui faisait qu'elle ne se plaignait jamais, et qu'elle ne parlait jamais de ses maux? Voyez, lui répondit la sainte, en lui montrant un crucifix qui était au pied de son lit, voyez ce que l'amour infini de Dieu a fait pour mon salut ; c'est là ce qui me soutient, c'est là ce qui me console : pourrait-on se plaindre de ce que l'on souffre quand on a sous les yeux les souffrances d'un Dieu crucifié.

Actes et pensées de saint Vincent de Paul.

Ce saint, voulant donner un avis salutaire aux missionnaires, à l'occasion d'un dommage notable arrivé à sa congrégation, leur dit : « En considérant que tout nous réussissait depuis quelque temps, je commençais à craindre les suites de ce calme, Dieu ayant coutume d'éprouver ses serviteurs; mais bénie soit la bonté divine d'avoir daigné nous visiter par une perte considérable. »

Il disait : « Nous n'avons jamais tant de motifs de nous consoler que quand nous nous trouvons accablés de souffrances et de travaux, puisque c'est ce qui nous rend semblables à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette ressemblance est le vrai signe de notre prédestination. Si nous connaissions le précieux trésor qui est caché dans nos infirmités, nous les recevrions avec la même joie que l'on reçoit les plus grands bienfaits, et nous les supporterions sans jamais nous plaindre. »

Ce saint eut de bonne heure de grandes infirmités, qui ne lui permettaient de reposer ni la nuit, ni le jour; il les supportait avec une patience admirable. Son front était toujours aussi serein, son visage était toujours aussi affable que s'il eût joui d'une santé parfaite. On n'entendit jamais sortir de sa bouche aucune plainte. Il ne cessait de remercier le Seigneur, regardant ses infirmités comme des faveurs singulières; tout ce qu'il faisait, quand les douleurs étaient très-vives, c'était de regarder son crucifix et de s'animer par de saintes aspirations à la patience. « Je souffre bien peu, disait-il, en comparaison de ce que j'ai mérité de souffrir, et de ce que Jésus-Christ a souffert pour notre amour. » Un missionnaire ayant vu un jour les jambes du saint extrêmement enflées et remplies d'ulcères, lui dit, touché de compassion : « Les douleurs que vous endurez doivent vous être bien insupportables. » Il lui répondit à l'instant même : « Comment appelez-vous insupportable l'œuvre de Dieu et sa disposition à faire souffrir un misérable pécheur ? Que Dieu vous pardonne ce que vous avez dit; ce n'est pas ainsi qu'on doit parler à l'école de Jésus-Christ. N'est-il pas juste que le coupable souffre et soit châtié ? Le Seigneur n'a-t-il pas droit de faire de nous ce qui lui plaît ? »

Ce grand saint disait encore : « Un acte de résignation à la volonté divine dans tout ce qui contrarie nos inclinations vaut plus que ne valent cent mille bons succès conformes à notre goût. » (*Heureuse Année.*)

Le bienheureux Jean d'Avila et saint François de Sales.

Le bienheureux Jean d'Avila s'exprimait à peu près ainsi : écrivant à une personne qui était dans l'affliction, il l'invitait à bénir Dieu comme Job, et, pour l'y engager, il lui disait : « Un seul *Dieu soit béni* dans le temps de l'adversité, vaut plus que mille *je vous remercie* dans le temps de la prospérité. »

Saint François de Sales disait aux personnes affligées : « 1° Adorez mille et mille fois le décret de la divine Providence. Jetez-vous sans cesse dans les bras de Dieu et dans son cœur, lui disant très-souvent : *Amen. Ainsi soit-il.* 2° Unissez à chaque instant votre croix à la croix de Jésus-Christ, pensant que la vôtre, comparée à la sienne, est bien petite et bien légère. 3° Prosternez-vous devant Dieu, lui disant avec simplicité : Oui, Seigneur, si vous le voulez, je le veux, et si vous ne le voulez pas, je ne le veux pas. 4° Faites beaucoup d'actes envers la très-sainte Vierge et les saints en qui vous avez plus de confiance, usant, dans ces oraisons jaculatoires, de paroles d'amour. 5° Imaginez-vous que l'aimable enfant Jésus est assis sur votre cœur, et qu'il s'y repose pour vous consoler. 6° Prenez à la main votre crucifix; fixez avec amour l'image de votre Sauveur attaché à la croix; baisez avec beaucoup de respect cette image; levez ensuite les yeux au ciel, et placez le crucifix devant votre poitrine, afin que ce Dieu consolateur reçoive vos soupirs. »

Louis XVI.

Lorsque Louis XVI était dans la prison du Temple, Santerre entra d'un air riant et lui annonça que le sursis de trois jours qu'il avait demandé lui était refusé. Louis XVI dit à Cléry : « Je croyais, à l'air de Santerre, qu'il venait m'annoncer que le sursis était accordé. »

Le prisonnier se mit à déjeuner aussi tranquillement que de coutume; sa surprise fut grande lorsqu'il s'aperçut qu'on lui avait enlevé son couteau. On lui communiqua un arrêté de la municipalité ainsi conçu : « Louis ne se servira point de couteau ni de fourchette à ses repas; il sera confié un couteau à son valet de chambre pour lui couper son pain et sa viande, en présence de deux commissaires, et ensuite le couteau sera retiré. » « Les malheureux ! s'écria Louis XVI, quelle idée ont-ils de moi ? Quand je serais assez lâche pour me donner la mort, ne savent-ils pas que la religion me le défend ? » (*Magasin religieux.*)

Marianne, *ou l'Orpheline parvenue.*

Un gentilhomme nommé Rodolphe, étant resté veuf et sans enfants, et se voyant sur le déclin de l'âge, se retira dans une de ses

terres pour s'y adonner aux bonnes œuvres et n'y penser qu'à son salut. Il avait coutume, à une certaine heure du jour, de se rendre à la porte du château avec des domestiques qui portaient de la soupe, de la viande, du pain et de l'argent, et lui-même distribuait l'aumône aux pauvres qui se présentaient. Parmi ceux-là était une jeune fille de onze ans, nommée Marianne, qui, toutes les fois qu'elle avait reçu son aumône, baisait la main qui la lui avait donnée. Comme elle était la seule qui témoignât ainsi sa reconnaissance, cela la fit remarquer, et Rodolphe avait soin d'augmenter son aumône. L'ayant même considérée plus attentivement, il lui trouva de la beauté, malgré les haillons dont elle était couverte. Il faut, se dit-il à lui-même, que cette petite ait des sentiments, puisqu'elle me témoigne sa reconnaissance; et je veux lui faire du bien. Il convient néanmoins, ajouta-t-il, que je la mette à quelque épreuve. Le lendemain, Marianne s'étant présentée à l'ordinaire, Rodolphe donnait à tous ceux qui étaient auprès d'elle et ne lui donnait rien. Quand il n'y eut plus qu'elle, Rodolphe dit : Il n'y a plus rien : tout est donné. La petite ne laissa pas de s'avancer et de baiser la main. Cela est bien, dit Rodolphe en lui-même, mais nous verrons demain. Le lendemain il la passa encore; et, quand il n'y eut plus qu'elle, il prit un air fâché, et lui dit d'un ton brusque : il n'y en a pas davantage. La petite ne laissa pas de s'avancer encore et de lui baiser la main. Rodolphe était enchanté. Assurément, dit-il, il m'en coûte de mettre cette enfant à une troisième épreuve; mais aussi, si elle la soutient, il n'est point de bien que je ne lui fasse. Le lendemain, même cérémonie : on passa Marianne, on donna aux autres, et, quand il n'y eut plus qu'elle : Mon enfant, lui dit Rodolphe, il n'y a plus rien. La petite s'avança à son ordinaire et lui baisa la main. Alors Rodolphe lui dit : Ma fille, suivez les domestiques, allez à la cuisine, et on vous y donnera à dîner. Seigneur, reprit la petite, ce n'est pas tant pour moi que je demande que pour une bonne femme chez qui je suis, et qui m'a élevée : j'aimerais bien mieux ne point dîner, et que vos domestiques me donnassent de quoi lui porter. Eh bien ! ma chère enfant, reprit Rodolphe, toujours allez dîner; quand vous aurez dîné, je vous parlerai et je vous ferai donner de quoi porter à votre bonne femme. Lorsque la petite eut dîné, Rodolphe descendit lui-même à la cuisine, et, s'y étant assis, il fit entrer Marianne qui se tenait à la porte : Marianne, lui dit-il, qu'avez-vous pensé de moi ces deux derniers jours que je ne vous ai rien donné ? Seigneur, dit-elle, je n'ai rien pensé. Non, dit Rodolphe, je veux absolument que vous me disiez quelles ont été vos pensées. Seigneur, lui dit-elle, puisque vous me l'ordonnez, je vous le dirai. J'ai pensé que si cela arrivait par hasard, c'était la volonté de Dieu, et qu'il fallait prendre patience; que si, au contraire, c'était monseigneur Rodolphe qui le fît exprès, c'était bon pour moi; qu'il avait ses desseins, et qu'ils me seraient avantageux. Mais, reprit Rodolphe, quand le second jour je parus fâché, et que je vous parlai brusquement, que pensâtes-vous ? Seigneur, dit-elle, cela me confirma dans l'idée que monseigneur le faisait exprès, j'en fus bien aise et j'en espérai bien. Est-il possible, s'écria Rodolphe en regardant ses domestiques, qui étaient attentifs à cet entretien, est-il possible que de telles pensées tombent dans l'esprit d'un enfant de cet âge ? Mais, ajouta-t-il, en parlant à la petite, si j'avais continué ainsi pendant longtemps : Seigneur, dit-elle, j'aurais toujours espéré. Allez, ma chère fille, dit Rodolphe, portez à dîner à votre bonne femme, et dites-lui que, quand elle aura dîné, je veux lui parler; qu'elle vienne ici, et vous, venez avec elle.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de tout ce qui arriva après. La vérité de l'histoire aurait ici un air de roman : il suffit de savoir que Rodolphe apprit par cette femme que Marianne était fille d'un gentilhomme de ses amis, qui était mort de chagrin pour la perte d'un proces que lui avaient fait les héritiers de sa femme, et qui l'avait ruiné. Rodolphe retira la bonne femme chez lui, fit élever Marianne selon sa condition, l'aima comme sa fille, et, quelques années après, il la maria à son neveu et la fit son héritière.

Que cette histoire est tendre ! fixons-y un moment nos regards, et tirons-en quelque instruction. Dans la bonté de Rodolphe, voyons une légère image des bontés de Dieu et de ses desseins à notre égard; et dans la conduite de Marianne, voyons celle que nous devons tenir à l'égard de Dieu.

Dieu nous donne à tous abondamment, remercions-le. S'il donne à quelques-uns plus qu'à vous, remerciez-le et baisez sa main; s'il se montre sévère à votre égard, remerciez-le et baisez sa main. Soyez persuadé que, dans toutes les afflictions qu'il vous envoie, il a ses desseins, et qu'ils sont tous à votre avantage : baisez sa main. Saint Paul nous a donné un excellent abrégé de la vie spirituelle, en nous recommandant de remercier Dieu de tout par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce qui tarit pour nous la source des biens et des grâces, c'est notre ingratitude. Ne savez-vous pas, dit saint Pierre, que le fruit de votre patience, c'est l'héritage céleste ? Si donc vous voulez y parvenir, soyez reconnaissants. C'est par la reconnaissance que vous parviendrez à avoir Dieu pour père, et Jésus-Christ pour époux et le ciel pour héritage. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

PÉCHÉ, SCANDALE. — *Péché*, désobéissance à la loi de Dieu, de l'Eglise ou de ses supérieurs. — Péché originel, celui que nous contractons par notre origine comme enfants d'Adam, que nous apportons en naissant, et qui est effacé par le baptême. — Péché actuel, celui que nous commettons par notre volonté, après avoir atteint l'âge

de la raison. — Le péché actuel se divise en mortel, ou désobéissance en chose grave et avec un parfait consentement, péché qui nous rend dignes de la mort éternelle, et en véniel, ou désobéissance en chose légère ou avec un consentement imparfait. — Le péché se commet par pensées, paroles, actes, omissions. Il y a sept péchés *capitaux*, c'est-à-dire causes, principes, origines des autres. — Le péché est le plus grand mal de Dieu et des hommes.

Le *scandale*, c'est le péché commis publiquement, portant le prochain à faire le mal ou l'empêchant de faire le bien. Cet homicide spirituel est une circonstance aggravante au premier chef; on doit le déclarer au tribunal sacré. Il n'est pardonné qu'avec promesse formelle d'une réparation aussi complète que possible.

Le Sabbat.

L'impie Nicanor ayant pris la résolution de combattre les Juifs un jour de sabbat, un certain nombre d'autres Juifs, que la nécessité avait retenus dans son armée, lui représentèrent qu'il n'était pas convenable de livrer bataille un jour consacré à Dieu. Cet homme, enflé de sa vaine grandeur, répondit : « Y a-t-il un dieu puissant dans le ciel qui ordonne de célébrer le jour du sabbat ? — Oui, dirent ces Juifs avec modestie, c'est le Dieu vivant et le puissant maître du ciel. — Eh bien ! répondit l'orgueilleux Nicanor, moi qui suis puissant sur la terre, je vous ordonne de prendre les armes pour obéir aux ordres du roi. » Nicanor livra bataille, fut vaincu et trouvé au rang des morts. (*II Mach.* XV.)

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

L'empereur de Constantinople, hérétique, était mortellement irrité contre saint Jean Chrysostome. Un jour, enflammé de colère, il dit en présence de sa cour : « Je voudrais bien me venger de cet évêque. » Quatre ou cinq de ses courtisans donnèrent leur avis. Le premier dit : « Envoyez-le si loin en exil que vous ne le voyiez jamais. » Le second : « Confisquez tous ses biens. » Le troisième : « Jetez-le dans une prison, chargé de fers. » Le quatrième : « N'êtes-vous pas le maître ? faites-le périr et délivrez-vous-en par la mort. » Un cinquième, plus intelligent : « Vous vous trompez tous, dit-il, ce n'est point là le moyen de s'en venger et de le punir. Si vous l'envoyez en exil, la terre entière est sa patrie; si vous confisquez tous ses biens, vous les enlevez aux pauvres et non à lui; si vous le mettez dans un cachot, il baisera ses fers et s'estimera heureux; si vous le condamnez à la mort, vous lui ouvrez le ciel. Prince, voulez-vous vous venger ? forcez-le à commettre un péché. Je le connais, cet homme ne craint que le péché en ce monde : *Hic homo nihil timet nisi peccatum.* Non, il ne craint ni l'exil, ni la perte de ses biens, ni fer, ni feu, ni tourments; il ne craint au monde que le péché. » Grands sentiments ! Ah ! que nous serions heureux si on pouvait dire de nous comme de lui : Cet homme ne craint que le péché, et il le craint souverainement : *Hic homo nihil timet nisi peccatum.* (*Nouv. Pensez-y bien.*)

Les Japonais.

On raconte des Japonais que, quand on leur annonçait l'Evangile, qu'on les instruisait des grandeurs, des beautés, des amabilités infinies de Dieu, quand surtout on leur apprenait les grands mystères de la religion, tout ce que Dieu a fait pour les hommes, un Dieu naissant, un Dieu souffrant, un Dieu mourant pour leur amour et pour leur salut : « Oh ! qu'il est grand, s'écriaient-ils dans leurs doux transports ! qu'il est bon et aimable le Dieu des chrétiens ! » Mais quand ensuite on ajoutait qu'il y avait un commandement exprès d'aimer Dieu et des menaces si on ne l'aime pas, ils étaient surpris et ne pouvaient revenir de leur étonnement. « Hé quoi ! disaient-ils, quoi ! à des hommes raisonnables un précepte d'aimer Dieu qui nous a tant aimés ! et n'est-ce pas le plus grand des bonheurs de l'aimer, et le plus grand des malheurs de ne l'aimer pas ? Quoi ! les chrétiens ne sont-ils pas toujours au pied des autels de leur Dieu, tout pénétrés de ses bontés, tout embrasés de son saint amour ? » Mais quand ils venaient à apprendre qu'il y avait des chrétiens qui, non-seulement n'aimaient pas Dieu, mais qui l'offensaient, qui l'outrageaient : « O peuple injuste ! ô cœurs ingrats, barbares, s'écriaient-ils avec indignation ! est-il donc possible que des chrétiens soient capables de ces horreurs ? Dans quelle terre maudite habitent donc ces hommes sans cœur et sans sentiments ? »

Chrétiens, nous ne méritons que trop ces très-justes reproches : et un jour ces peuples éloignés de nous, ces nations étrangères appelées en témoignage contre nous, nous accuseront, nous condamneront devant Dieu. (*Nouv. Pensez-y bien.*)

Enormité du péché de scandale.

De quels remords l'âme d'une personne qui a scandalisé n'est-elle pas déchirée à la mort, en pensant qu'elle a été un filet où elle a pris tant d'âmes qu'elle a sacrifiées au démon, et dont il faudra qu'elle rende compte au tribunal de Jésus-Christ, qui les avait rachetées au prix de son sang ! *Ah ! si je n'avais à pleurer que mes péchés, j'espérerais en la miséricorde de Dieu*, disait à l'article de la mort un libraire que l'esprit d'intérêt avait porté à vendre un grand nombre d'ouvrages contre la religion et les mœurs ; *mais ne se vengera-t-il pas de ce que j'ai précipité tant d'âmes dans l'enfer ?*

Le signe de la croix est le signe du chrétien.

Une personne avait rougi de faire le signe de la croix en présence d'un étranger. Quelqu'un, qui était plein de foi et plein de zèle, lui fit voir combien elle avait peu d'amour pour Jésus-Christ, en lui disant : « Quoi ! Jésus-Chrit n'a pas rougi de mourir sur la

croix pour vous racheter, et vous rougissez de former sur vous l'auguste signe de votre rédemption ! » (*Piété du jeune âge.*)

Une parabole.

Un solitaire, ayant commencé à pratiquer la vertu avec beaucoup de ferveur, se relâcha insensiblement dans ses exercices de piété; il devint si faible, que, voulant ensuite reprendre son premier genre de vie, il perdit entièrement courage, ne sachant par où commencer. Un ancien religieux, à qui il découvrit l'état de son âme, et qu'il consulta sur l'extrême embarras où il se trouvait, le consola et l'encouragea en lui proposant cette parabole :

Un homme, lui dit-il, envoya son fils à la campagne pour défricher un champ tout couvert de ronces et d'épines qui le rendaient entièrement stérile. Le fils, ayant considéré la grandeur du travail, en fut étonné, et désespéra d'y réussir. Bien loin de commencer l'ouvrage, il se couche à l'ombre d'un arbre, et s'endort sans rien faire ni ce jour-là, ni les jours suivants. Le père vient voir ce que son fils avait fait, et, trouvant que celui-ci, épouvanté par la longueur du travail, ne l'avait pas seulement commencé, il l'encourage, il lui représente que cet ouvrage doit se faire peu à peu, et qu'il ne faut pas l'envisager comme une chose qui s'achève en un jour; que c'est assez chaque jour de sa tâche, qu'avec le temps tout l'ouvrage se fera. Le fils, docile, défricha en peu de temps tout son champ, et le mit en état d'être cultivé.

Ainsi, dit l'ancien religieux, vous devez en user à l'égard de vos défauts. Commencez par combattre la passion qui vous domine davantage, ensuite vous réduirez aisément toutes les autres. (*Pères du désert.*)

AUGUSTIN ET ALIPPE.

On trouve, au sixième livre des *Confessions* de saint Augustin, que son ami Alippe, étant allé à Rome pour y étudier les lois, plusieurs de ses condisciples voulurent l'entraîner un jour aux combats des gladiateurs; mais il s'y refusa longtemps, par la *sainte horreur* qu'il avait, comme chrétien, apportée de Carthage pour ces barbares spectacles. Vaincu, à la fin, par l'opiniâtreté de leurs instances, il leur dit : « Vous y traînerez ma personne, mais vous n'y attirerez ni mes yeux ni mon âme, et j'y assisterai sans y être. » Aussitôt donc qu'ils furent arrivés dans le cirque, et qu'ils eurent pris leurs places, Alippe ferma les yeux, « et plût au ciel, ajoute saint Augustin, qu'il eût aussi bouché ses oreilles! Car dans un des moments les plus terribles du combat, un grand cri s'étant élevé tout à coup dans l'amphithéâtre, l'infortuné Alippe ouvrit les yeux, « et il reçut alors, dit son illustre ami, une blessure plus funeste pour son âme que celle que le malheureux gladiateur avait reçue sur son corps. Lorsqu'il vit couler le sang, il devint cruel; il y attacha ses yeux, et il s'enivrait d'une sanglante volupté (1). Ses regards, ses acclamations, ses fureurs, annoncèrent tout à coup en lui un amateur passionné de ces spectacles qu'il abhorrait il n'y a qu'un instant, et, non content d'y courir lui-même, il y entraînait aussi les autres, et s'y montrait plus ardent qu'eux tous.... »

Voilà un exemple qui peut, je pense, contribuer à expliquer le danger d'offrir aux regards avides d'une foule stupide le spectacle de l'effusion du sang. Et quelle salutaire influence sur la moralité du peuple, je le demande, peut se promettre la société, à l'avenir, de la publicité d'une exécution à mort. (Henri DE BONALD.)

Histoire.

Saint Vincent Ferrier, dans le cours de ses missions apostoliques, trouva un grand pécheur qui alors s'était livré à toutes sortes de crimes, de désordres et d'excès, le saint, touché de ce triste état, l'exhorta à penser au salut de son âme et à revenir à Dieu; il l'instruisit, il le prépara et donna tous ses soins pour sa conversion. La grâce seconda ses efforts et son zèle; ce pécheur se présenta au saint tribunal de la pénitence; et là, il fut touché, pénétré d'un regret si vif, si amer, si profond, de ses péchés, qu'ayant reçu la grâce de l'absolution, il expira à l'instant de douleur au pied du saint, qui fondait lui-même en larmes à la vue d'une conversion si sincère et si édifiante. Quelle douleur avez-vous de vos péchés? (*Nouveau Pensez-y bien.*)

LOTHAIRE (IXe siècle.)

Lothaire, de Lorraine, quitta son épouse légitime Tuberge, pour prendre, contre toutes les lois, une jeune personne, nommée Waldrade. Le pape Nicolas, informé de sa conduite criminelle, l'excommunia et le condamna à se séparer de cette femme illégitime; après quoi, le pape mourut et eut pour successeur Adrien. Le roi, croyant qu'il s'en tirerait plus facilement avec le nouveau pape, lui demanda, en faisant mille promesses trompeuses, la permission d'aller à Rome, pour l'absolution de l'excommunication qu'il avait encourue. Il souhaitait par-dessus tout que le pape le réconciliât solennellement en célébrant la messe en sa présence, et en lui donnant la communion de sa main. Le pape Adrien y consentit, après avoir pris les mesures qu'exigeait la prudence. Mais, au moment de la communion, le souverain pontife prenant la sainte eucharistie, et se tournant vers le roi : « Prince, lui dit-il, d'une voix haute et distincte, si vous n'êtes pas coupable d'adultère depuis que vous avez été averti par le pape Nicolas, et si vous avez fait la ferme résolution de vous séparer entièrement de Waldrade, approchez avec confiance, et recevez le sacrement de la vie éternelle; mais si votre pénitence n'est pas sincère, n'ayez pas

(1) *Immanitatem simul bibit.*

la témérité de recevoir le sang de votre Seigneur, et de vous incorporer, en le profanant, votre propre condamnation. » Lothaire frémit à ces mots; mais le sacrilége était résolu, il le consomma, et plutôt que de reculer à la vue d'une communion indigne, il se précipita dans l'abîme qu'on lui montrait ouvert à ses pieds. Le pape s'adressant ensuite aux grands qui communiaient avec le roi, dit à chacun d'eux : « Si vous n'avez ni consenti, ni contribué aux adultères de votre maître avec Waldrade, et si vous n'avez pas communiqué avec les autres personnes excommuniées par le saint-siége, que le corps du Seigneur vous soit un gage de la vie éternelle. » L'horreur du sacrilége en fit retirer quelques-uns; mais la plupart communièrent à l'exemple du roi : le châtiment suivit de près le crime. A peine arrivé à Lucques, Lothaire et les grands qui l'accompagnaient furent attaqués d'une fièvre maligne, qui produisit les effets les plus étranges et les plus effrayants. Les cheveux, les ongles et la peau même leur tombaient au dehors, tandis qu'un feu ardent les consumait au dedans. La plupart moururent sous les yeux du roi. Il ne laissa pas de continuer sa route, uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion, qu'il lui tardait de rejoindre. Il se fit porter jusqu'à Plaisance, où il perdit la connaissance, et mourut sans donner aucun signe de repentir. On observa que ceux de sa suite qui avaient profané le corps du Seigneur, périrent de la même manière : ceux qui s'étaient retirés de la sainte table, furent les seuls que la mort épargna, en sorte qu'on ne peut méconnaître la vengeance du ciel. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

Crainte louable.

Une dame d'honneur de la sœur du roi de Portugal pria un saint prêtre, disciple de saint François, de venir lui parler à l'église, voulant s'entretenir avec lui de l'état de sa conscience. Ce qu'elle demandait lui ayant été refusé, elle fondit en larmes, et jeta des cris de désespoir. Le saint prêtre, informé de ce qui se passait, vint la trouver, tenant d'une main une poignée de paille, et de l'autre un flambeau allumé. Lorsqu'il fut en sa présence, il mit le feu à la paille, en lui disant : « Quoique nous ne devions nous entretenir que de sujets de piété, si cependant un homme d'église converse fréquemment avec les femmes, il est à craindre que ce commerce ne produise sur son cœur le même effet que le feu vient de produire sur cette paille; au moins perdra-t-il par là le fruit que l'on retire en conversant avec Dieu dans la prière. » Cette sage maxime regarde tous ceux qui veulent mener une vie innocente et chrétienne. (*Anecdotes chrét.*)

Une veuve chinoise.

La veuve du fils aîné d'un mandarin de la Chine, ayant conduit aux pieds d'un oratoire sa fille unique, âgée d'environ quatre ans, lui adressa ces paroles : « Je t'aime, Dieu le sait, ma chère enfant : et comment ne te pas aimer, puisque tu es le seul gage que ton père, en mourant, m'ait laissé de sa tendresse? Cependant si je croyais que tu dusses jamais abandonner Jésus-Christ, ou perdre l'innocence de ton baptême, je prierais le Seigneur de te retirer au plus tôt de ce monde. Oui, répéta-t-elle trois ou quatre fois, regardant une image de Notre-Seigneur, et croyant n'être point entendue; oui, mon Dieu, elle est à vous : vous pouvez la reprendre. Bien loin de la pleurer, je vous remercierai de la grâce que vous lui aurez faite. » Ces paroles nous rappellent celles que la reine Blanche répétait à saint Louis pendant son enfance : elles ne sont pas moins édifiantes, et toutes les mères chrétiennes devraient sans cesse les répéter à leurs enfants. (*Anecdotes chrét.*)

SAINT LOUIS ET JOINVILLE.

Un jour qu'il était avec le sire de Joinville, il lui demanda ce qu'il aimerait mieux ou d'être lépreux, ou d'avoir commis un péché mortel. Joinville lui répondit naïvement qu'il aimerait mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. « Vous parlez comme un étourdi, reprit aussitôt le saint roi; car il n'y a pas de lèpre qui soit aussi laide que le péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel, est semblable au diable. Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps; mais quand l'homme qui a fait un péché mortel meurt, il doit avoir peur que cette lèpre ne dure tant que Dieu sera en paradis. »

Piété de François Ier.

François Ier ayant appris qu'un huguenot avait eu l'impiété d'abattre la tête d'une statue de la sainte Vierge, crut que son royaume ne serait pas en sûreté, jusqu'à ce qu'on eût expié, par une satisfaction publique, l'outrage fait à la Reine du ciel, au milieu de la capitale. Il ordonna pour cet effet une procession, où il se trouva lui-même, à pied, la tête nue, un flambeau à la main, suivi de tous les princes du sang, des seigneurs de la cour, des ambassadeurs et des parlements. Etant arrivé au lieu où l'attentat avait été commis, il posa lui-même une image de la sainte Vierge, à la place de celle qui avait été brisée, et, après la cérémonie, il se rendit à l'évêché, et là, dans la grande salle du palais épiscopal, il prononça un discours digne de la piété d'un si grand monarque. (*Hist. de François Ier.*)

Une mère et son fils

Dans l'accord de sa miséricorde et de sa justice, nous ne pouvons dire quel est de ces deux attributs celui que Dieu va exercer à notre égard si nous continuons à lui résister.

Il est le maître de ses grâces, et nous n'en savons pas la mesure par rapport à chacun de nous. Quelquefois il daigne encore nous attendre; souvent aussi il nous frappe lorsque nous y sommes le moins préparés; et rien n'est

plus absurde que de hasarder son salut sur un peut-être, et de mettre son éternité à la merci du lendemain. Témoin un homme dont la personne de qui je tiens ce fait connaissait particulièrement toute la famille. Depuis longtemps une mère tendre et éclairée le pressait de changer de conduite, et de suivre plus régulièrement les principes de la religion à laquelle il n'avait pas cessé de croire. « Je suis disposé, dit-il à sa mère, à suivre vos avis; je commence à me lasser de la vie que je mène. Je ne vous demande pour tout délai que ces trois jours qui vont finir le carnaval, et je vous promets que le lendemain vous me trouverez tout différent. » L'insensé, selon l'usage de tant de chrétiens aveugles, se prépare par la jouissance de tous les plaisirs à la pénitence qu'il devait faire le premier jour du carême. Les trois jours se passent. Le mardi il rentre chez lui très-tard, à son ordinaire. Le mercredi des Cendres de grand matin, on entend du bruit dans sa chambre. Un domestique entre, il le trouve étendu sur le plancher, et suffoqué par un coup de sang, avant qu'on eût eu le temps de le secourir. (*Comte de Valmont.*)

Les crimes punis l'un par l'autre.

Trois hommes voyageaient ensemble; ils rencontrèrent un trésor et ils le partagèrent; ils continuèrent leur route en s'entretenant de l'usage qu'ils feraient de leurs richesses. Les vivres qu'ils avaient portés étant consommés, ils convinrent qu'un d'eux irait en chercher à la ville, et que le plus jeune se chargerait de cette commission : il partit.

Il se disait en chemin : « Me voilà riche, mais je le serais bien davantage si j'avais été seul quand le trésor s'est présenté. Ces deux hommes m'ont enlevé mes richesses : ne pourrais-je pas les reprendre? Cela me serait facile, je n'aurais qu'à empoisonner les vivres que je vais acheter; à mon retour je dirais que j'ai dîné à la ville, mes compagnons mangeraient sans défiance, et ils mourraient : je n'ai que le tiers du trésor, et j'aurais tout. »

Cependant les deux autres voyageurs se disaient : « Nous avions bien affaire que ce jeune homme vînt s'associer avec nous : nous avons été obligés de partager le trésor avec lui; sa part aurait augmenté les nôtres et nous serions véritablement riches : il va revenir, nous avons de bons poignards. »

Le jeune homme revint avec des vivres empoisonnés; ses compagnons l'assassinèrent; ils mangèrent et moururent, et le trésor n'appartint à personne. (*Morale en action.*)

CAMBRIÈRE *et trois religieuses.*

Le 8 thermidor an II, dès le matin, une foule considérable de nouveaux détenus avait été conduite à la prison de Cambrai, et cependant l'accusateur public, nommé *Cambrière*, attendait encore d'autres victimes; mais n'ayant plus de cachots où les mettre, il avait ordonné que ce jour-là trente deux prisonniers seraient conduits au tribunal révolutionnaire et du tribunal à l'échafaud.

Il était encore à la prison, et s'occupait à dresser la liste des noms qu'il voulait faire appeler, lorsqu'une charrette, venant d'Arras, amena trois religieuses hospitalières de la maison d'arrêt de cette ville, et un fermier du prince de Vaudemont. « Où faut-il les mettre? demanda le geôlier; je n'ai plus de place où loger ces aristocrates.— Ne te mets pas en peine, lui répondit Cambrière, je vais les envoyer tout droit au tribunal, et ils m'y trouveront. » Ce qui fut dit fut fait. La charrette, au lieu de descendre les quatre victimes à la prison, les descendit dans le lieu où Cambrière tenait ses audiences. Une heure après, la même charrette les conduisit, les mains liées et les cheveux coupés, à la guillotine de la place d'Armes.

Les religieuses n'étant vêtues que de robes noires, car on avait arraché de dessus leur tête le voile blanc dont elles s'étaient enveloppées. Lorsqu'elles furent montées sur l'échafaud, toutes les trois s'agenouillèrent, et il se fit un grand silence dans la foule qui les environnait, tant il y avait de ferveur dans leur prière et de majesté sur leur visage. La plus vieille des trois, Madeleine Fontaine, âgée de soixante-onze ans, se releva, en criant avec force : « Chrétiens, écoutez-moi; nous sommes les dernières victimes de la terreur; Dieu vous l'annonce par ma voix. Demain la persécution aura cessé; l'échafaud sera détruit, et les autels de Jésus se relèveront glorieux ! » Au même instant un bruit sourd se fit entendre : c'était le couteau qui venait d'abattre la tête de Jeanne Gérard. Thérèse Simon la suivit, et après elle, la sainte femme qui venait de prophétiser apporta sa tête à la hache.

« Le prédiction de sœur Madeleine Fontaine fournit à Lebon, à Cambrière et à leurs complices, un inépuisable sujet de plaisanteries; mais le surlendemain de la mort de cette sainte femme, pâles et consternés, ils ont appris la révolution du 9 thermidor, qui brisait leurs pouvoirs et les menait à l'échafaud, où tant de leurs victimes ont péri. (*Annales de Cambrai.*)

MARIE-THÉRÈSE.

Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, avait une grande délicatesse de conscience; étant tombée dans une faute qu'elle se reprochait avec amertume, on voulut la rassurer, en lui disant qu'elle n'était que vénielle : « Il n'importe, répondit elle en fondant en larmes, Dieu en est offensé, elle est mortelle pour mon cœur. » (*Instruction pour la première communion*, par MÉRAULT.)

Le fils perverti par l'exemple de son père.

Une dame vertueuse avait un fils qu'elle fit instruire et qu'elle éleva avec le plus grand soin. Dieu bénit ses efforts : la piété du fils égala bientôt la piété de la mère. Le

jour vint où cet enfant devait faire sa première communion. On le vit s'avancer vers l'autel avec le recueillement des anges. La douce joie du ciel rayonnait sur son front, et des larmes de bonheur coulaient de ses yeux. Depuis ce jour sa ferveur fit des progrès plus rapides encore. Mais, à l'âge de 17 ans environ, il commença à se relâcher, et bientôt cessa entièrement de fréquenter les sacrements. Sa pieuse mère ne tarda pas à s'en apercevoir; elle en fut alarmée. Elle le surveilla et tacha d'en découvrir la cause; toutes ses recherches furent inutiles. Il ne fréquentait pas de mauvaises compagnies, ne faisait point de lectures dangereuses... Navrée de douleur, elle entre un jour dans la chambre de son fils, et là, donnant un libre cours à ses larmes, elle le conjure de lui faire connaître la cause du changement de sa conduite. « Mais, maman, répond l'enfant étonné, vous vous alarmez inutilement; je suis toujours le même; je vous aime toujours avec la même tendresse. — Mon fils, reprend-elle en sanglotant, vous feignez de ne pas me comprendre : non, je ne me plains pas de votre tendresse... Mais Dieu ne peut-il se plaindre de vous? Ah! je vous en conjure, dites-moi pourquoi vous avez changé à son égard! — Mais, maman!... — Mon fils, vous ne pouvez me tromper là-dessus, vous ne pouvez vous tromper vous-même; de grâce, au nom de toute ma tendresse et de la vôtre, dites-moi le secret de votre cœur. L'enfant baisse la tête et garde le silence : la mère redouble ses larmes et ses prières; enfin son fils s'attendrit.—Puisque vous l'exigez, dit-il, je ne vous cacherai rien; non, je ne vous cacherai rien.

« Je vous l'avoue, instruit par vos douces leçons, et surtout par vos exemples, j'aimai d'abord la religion, j'en pratiquai les devoirs avec franchise, avec plaisir, et je trouvais en cela mon bonheur. Je fus surtout heureux, oh! oui, bien heureux, à l'époque de ma première communion, et dans celles qui la suivirent immédiatement; mais depuis..., j'ai réfléchi... Maman, je vous aime bien, de tout mon cœur, mais vous n'êtes plus mon modèle...; je veux imiter mon père...; tout le monde l'honore, l'estime et le recherche...; je voudrais lui ressembler..., et je sais que mon père ne pratique point la religion comme vous...; peut-être n'aurait-il pas pour moi les mêmes égards si..., d'ailleurs, mon père est instruit, il est incapable d'aller contre sa conscience; voilà pourquoi je voudrais, sans vous alarmer, devenir peu à peu semblable à mon père. — Ah! mon fils!... s'écria la mère, quelle révélation!... non, je ne vous dirai rien; mais, je vous en conjure, restez dans votre chambre... »

Après ces mots entrecoupés, elle sort et se traîne dans les appartements de son époux, qu'elle épouvante par ses cris de douleur. Il cherche à la calmer, à connaître la cause de ses larmes... Elle ne peut que lui dire : « Ah! monsieur!... votre fils!... » et elle s'évanouit dans ses bras. Des secours prompts lui sont donnés; elle reprend un peu de force, et raconte, en pleurant, la scène qui vient de déchirer son cœur... A ce récit inattendu, il demeure immobile de stupeur... Bientôt ses larmes coulent en abondance. « O mon épouse! s'écrie-t-il, où est mon fils? — Je l'ai laissé dans sa chambre.—Viens, suis-moi. » Ils vont ensemble vers l'appartement du jeune homme; le père s'arrête sur le seuil. « O mon fils! dit-il en sanglotant, qu'il est dur pour un père de s'accuser devant son fils! Oui, je suis coupable, mon ami! ta maman m'a tout raconté. Mais n'accuse pas ma foi, elle est restée pure et entière dans mon cœur. Un malheureux respect humain m'a empêché de conformer ma conduite à ma croyance. Hélas! je n'avais pas pensé que mon exemple dût t'être si funeste. Mais, ô mon fils! la leçon est trop forte. Tu me rends à la vertu, à la religion; tu viens de m'éclairer et de me rendre mon courage;... viens, je te rendrai aussi à la piété... embrasse-moi, et pardonne... Quel est ton confesseur? Oh! je veux qu'il soit aussi le mien; allons lui faire, toi l'aveu de ta faiblesse, et moi l'aveu de mon crime. » Sur-le-champ, ils allèrent ensemble au tribunal de la pénitence, et la piété de la famille ne se démentit plus dans la suite. (*Analyse des sermons du* P. Guyon, tom. I.)

L'insulteur (xixe siècle).

Un impie, après s'être raillé d'une personne parce qu'elle voulait se rendre à la procession, sortit lui-même pour la voir défiler. Il garde son chapeau sur la tête, et ne veut point le quitter, malgré l'ordre réitéré qu'on lui en donne. Il brave ainsi la procession et le Saint-Sacrement de la manière la plus insolente et la plus opiniâtre. Mais au moment où le Saint-Sacrement passe vis-à-vis de lui, la justice divine le frappe, il tombe mort sur la place, au grand étonnement de la foule, qui regarda cette mort subite comme un juste châtiment de son impiété. Cet événement fit une telle sensation, que son cadavre resta exposé trente-six heures devant la maison de ville : nombre de témoins existent encore et racontent cet événement tel que nous venons de le citer. (*Nouveau Pensez-y bien.*)

La fille de la punition.

Une famille de républicains s'était réfugiée à Nantes, pendant la révolution, parce qu'elle ne s'était pas crue en sûreté dans la nouvelle habitation qu'elle venait d'acquérir. Le plus grand plaisir de la femme était d'aller passer ses matinées sur la place du Bouffay, où se faisaient les exécutions. Elle trouvait un grand attrait dans les apprêts du supplice : elle aimait à insulter aux victimes jusque sur l'échafaud; mais ce qui la faisait hurler d'une infernale joie, c'était le dernier cri que poussaient les suppliciés. Dans cet instant elle se levait; ses yeux brillaient comme les yeux du tigre qui va boire du

sang ; elle trépignait de délire, et criait : « Mort ! mort aux aristocrates ! »

Cette femme était enceinte : elle mit au monde une fille, ou plutôt un monstre... Cette fille est hideuse comme l'âme de sa mère ! horrible comme le souvenir d'un crime ! c'est l'*enfant de la punition*. Imbécile dès son enfance, elle n'a rien pu apprendre ; elle ne sait que le cri des mourants : elle l'a appris dès le sein maternel, et un effroyable tic le lui fait répéter à chaque instant du jour. Quand ses parents veulent oublier le passé, quand ils rassemblent des gens de leur espèce, et qu'ils cherchent à s'étourdir, l'*enfant de la punition est là*, et l'affreux cri vient retentir et troubler la joie qu'ils voudraient avoir. A table, le jour, la nuit, ils sont condamnés à l'entendre, il s'échappe involontairement du sein de cette malheureuse. C'est en vain que, pour lui faire étouffer ce cri, ils la battent et la maltraitent. Pour éviter leurs coups, elle n'ose fuir au dehors. Elle sait la peur qu'elle inspire. Alors elle passe les journées cachée dans quelque coin obscur, et ce n'est qu'à la nuit qu'elle sort de l'enclos de la maison paternelle. Après avoir erré quelque temps, elle va s'asseoir sur les ruines d'un calvaire où la croix n'a pas été rétablie ; pour se distraire, elle chante ; sa voix grêle et perçante retentit au milieu du silence ; le voyageur étonné écoute et distingue, au milieu de sons plaintifs et lugubres, ces affreuses paroles : *Du sang ! du sang ! il faut du sang, pour régénérer la république ;* refrain révolutionnaire que sa mère, pendant sa grossesse, prenait un plaisir indicible à entendre et à répéter.

La *fille de la punition* avait un frère. Il était né avant la révolution. Quand il fut d'âge à marcher comme conscrit, il demanda à son père de le racheter ; il était dans le cas de le faire, car il avait plus que de l'aisance. Sa fortune lui avait peu coûté ! il ne voulut pas faire le plus léger sacrifice : l'argent lui était plus précieux que son fils... Le jeune homme fut donc obligé de partir. Après quelques campagnes, qu'il avait faites sans gloire, il revint exténué de fatigues, de misère et de débauches, mourir chez ses parents. Il revint comme guidé par la colère divine, pour ajouter au châtiment de la famille coupable. Un soir, son père était debout devant sa porte ; il vit un homme qui s'avançait vers lui, en se traînant avec peine ; il lui cria : « Etranger ! passez votre chemin ; on ne donne pas ici !... » L'étranger répondit : « Je sais bien que l'on ne donne pas ici.., » et il avançait toujours.

La femme venait de descendre : « Que nous veut ce mendiant ? » dit-elle avec emportement.

L'inconnu continua d'approcher, en disant : « Ne me connaissez-vous pas ? je suis votre fils... » Le père repartit froidement : « Nous te croyions mort. » La mère ajouta : « Tu as donc un congé ? pour combien de temps ? — Pour toujours répondit le soldat. —C'est impossible ! s'écria le père. Nous sommes devenus pauvres, nous ne pouvons te garder. — Eh ! vous ne me garderez pas, vous m'enverrez au cimetière... Je ne viens pas vivre, je viens mourir chez vous, dit le jeune homme... « Ma mère, j'ai soif. » La mère appela sa fille ; la fille vint, et ne reconnut pas son frère.

Au bout de quelques jours, le soldat fut plus mal ; il sentit sa fin approcher, jamais ses parents ne lui avaient parlé de Dieu. Il les appela près de lui, et, dans des souffrances affreuses, il leur dit : « J'ai voulu que vous fussiez témoins de ma mort. C'est vous qui m'avez tué ; pour un peu d'or, vous m'avez laissé partir, et quels conseils m'aviez-vous donnés pour me défendre du vice ?... Vous m'avez poussé hors de la maison paternelle, en vous réjouissant d'avoir un enfant de moins à nourrir. Eh bien ! cet enfant revient, non pour mourir plus doucement sous votre toit, mais pour que sa mort vous soit une peine. Ma mère, vous vous êtes souvent réjouie de voir couler le sang, et ma sœur est là pour vous rappeler le cri des suppliciés...! Mon père, j'ai voulu que vous eussiez aussi votre souvenir. Ma fosse sera ici près de vous, pour vous redire que vous avez sacrifié votre fils à quelques pièces d'argent !... »

Pendant qu'il parlait ainsi, les deux coupables restaient debout près du lit, et gardaient un morne silence. Le malade s'agitait et étendait les bras. « Y a-t-il un Dieu ! y a-t-il un Dieu ! » s'écriait-il de temps en temps. Et les parents continuaient à se taire... « Un prêtre ! proféra-t-il d'une voix mourante ; amenez-moi un prêtre ! »

Alors le père dit à sa compagne : « Femme, viens-t-en ; tu le vois bien, il a le délire. » Ils sortirent tous les deux ; et, quand ils rentrèrent, ils trouvèrent leur fille assise sur le lit de son frère ; elle chantait !... il était mort !... (Le vicomte Valsh, *Lettres Vendéennes.*)

Jambe d'argent.

En 1794, à l'attaque d'Astillé, les républicains s'étaient rendus maîtres de l'église, on proposait d'y mettre le feu. Jean Chouan, dit *Jambe d'argent*, un des chefs des insurgés, s'y refusa : « Il ne sera pas dit, s'écria-t-il, que l'église où j'ai reçu le baptême sera brûlée sous mes ordres. »

Simon Deutz.

Il y a longtemps que la malédiction est attachée aux fortunes mal acquises, à la manière de celle du premier Judas. Un million de récompense avait été affecté au salaire de Simon Deutz, lorsqu'il livra une princesse, sa bienfaitrice et sa marraine. Eh bien ! la justice de Dieu a frappé l'or acheté par le trafic du sang. Voici ce que disaient les journaux d'octobre 1842 : « Ce misérable a dissipé le prix de son crime en dépenses de luxe, et surtout en parcourant les jeux de l'Allemagne. Le besoin de s'étourdir et de faire taire la voix du remords

l'avait plongé dans l'ivrognerie. L'eau-de-vie n'étant plus assez forte, il avait eu recours aux esprits. Enfin il y a peu de temps, abîmé dans la misère, il avait fini par vendre ses lunettes en argent, sa seule et dernière ressource, lorsqu'on lui a offert le sort de Meunier, qui avait tenté d'assassiner Louis-Philippe. »

Exemple frappant de la puissance du remords et de la justice de la Providence.

Place de mendiant à vendre,

Au nombre des scandales sans nom doit figurer celui-ci, qui avait lieu à Londres en plein soleil. On lisait donc ceci dans les journaux anglais (8 septembre 1847).

Cette place, située dans un quartier de gens charitables, produit à son propriétaire actuel 30 shillings par semaine, sans autre peine que d'attendre les secours journaliers des passants. Elle peut convenir aussi à un aveugle honoraire, c'est-à-dire à un homme qui, voyant, peut faire profession de ne point voir du tout, attendu qu'il y a un chien dressé à conduire son maître. Cette place est très-sûre et exempte de toute taxe : il y a tout lieu de croire qu'elle n'y sera jamais sujette, puisque les ministres, malgré tous les besoins, n'y en ont mis encore aucune. Le vendeur actuel prévient les acquéreurs que le bonheur lui ayant donné une face de prospérité, il n'a pu tirer de la pitié des passants des secours aussi nombreux qu'en tirerait un homme à face hâve et décharnée, et qu'il proportionnera le prix de l'acquisition à la constitution ostensible du gueux qui lui succédera. S'il était estropié, la place lui coûtera dix guinées de plus. On ne prendra aucun effet public en payement. »

Un concierge de Noyon.

A Noyon le sieur M..., ancien boulanger, avait été fort heureux, à la suite de mauvaises affaires, de trouver au séminaire un modeste emploi de concierge, qu'il exerçait, il faut le reconnaître, à la complète satisfaction de ses chefs, lorsqu'il disparut tout à coup sans avoir rien dit ou écrit qui expliquât cette disparition.

Quel ne fut pas le saisissement de l'économe lorsque, ouvrant son cabinet, après quelques jours d'absence, il l'aperçut assis devant son secrétaire, une main dans un tiroir plein d'argent, et l'autre appuyée fortement sur sa poitrine, mais mort !

« On suppose que, tandis qu'il était en train de consommer son vol, un bruit quelconque lui aura fait craindre d'être surpris sur le fait, et que, sous l'impression de cette crainte, il aura été frappé d'un saisissement dont on connaît le résultat.

« Son corps a été transporté au cimetière, comme celui d'un suicidé, sans les cérémonies de l'Eglise, et sous la simple conduite d'un sergent de ville. (*Univers*, nov. 1849.)

Les remords d'un assassin.

Un drame auquel se rapportent un assassinat et un suicide vient de se dénouer d'une façon aussi singulière qu'inattendue, non pas devant le tribunal des hommes, mais devant le tribunal de Dieu ; tant il est vrai que la Providence ne permet jamais l'impunité du crime.

Voici les faits racontés par une personne digne de foi.

« Il y a une quinzaine d'années, le sieur P...., qui habitait un village des bords de la Meuse, entre Verdun et Saint-Mihiel, partit par un beau jour d'hiver pour aller faire une partie de chasse en compagnie de deux camarades. Vers la fin de la journée, il laissa ses compagnons retourner seuls au logis, et il annonça qu'il allait trouver un garde de sa connaissance pour chasser encore une heure ou deux, et se donner le plaisir de tuer des canards ou quelques poules d'eau.

« Que se passa-t-il dans cette fatale soirée ? On ne l'a jamais su. Mais le lendemain matin un cadavre sanglant et mutilé fut retrouvé sur la glace d'une petite anse de la Meuse. On reconnut que c'étaient les restes du malheureux P... On crut et on répandit le bruit que le pauvre chasseur, imprudemment attardé, avait été victime de quelque accident, et que pendant la nuit les loups avaient à moitié dévoré son corps.

« Dix ans après, la femme d'un garde du pays essaya deux fois de se donner la mort par strangulation, et deux fois des secours survenus à temps firent échouer son funeste projet. La troisième fois, elle fut plus heureuse.

« Nous disons plus heureuse, parce qu'elle avait confié à sa sœur qu'elle voulait absolument mourir, qu'il ne lui était plus possible de vivre depuis que son mari, par une affreuse confidence, lui avait rendu la vie odieuse et insupportable.

« Quelle était donc cette confidence qui commandait en quelque sorte la mort de celle qui l'avait reçue ? Celui qui l'avait faite vient de la révéler *in articulo mortis*.

« Quelques heures avant de rendre l'âme, le misérable garde a confessé qu'il était l'assassin de P....; qu'il l'avait tué pour s'approprier l'or dont il le savait porteur, et que, pour donner le change, il avait dépecé ses membres, afin de faire croire que les loups avaient passé par là.

« Bourrelé par ses remords, le meurtrier a cherché à réparer, autant qu'il était en lui, les conséquences de son crime, et avant de mourir il a, par une disposition testamentaire, rendu à la famille du malheureux P..... la somme, assez considérable, qu'il avait arrachée des poches ensanglantées de sa victime. » (*Conciliateur de Nancy*, déc. 1849.)

L. Louvel

Ce n'est pas seulement sur le coupable que le scandale appelle le mépris et le dégoût des hommes, c'est encore sur la famille entière. Les *Deux-Charentes*, journal de Rochefort, disait en mars 1851 :

« La mort vient de frapper un homme dont le nom a eu un triste retentissement en France et en Europe. Louis-Florent Louvel, menuisier, âgé de quarante ans, né à Caen (Normandie), neveu du trop célèbre Louvel, l'assassin du duc de Berri, est mort le 27 dans la commune des Eglises-d'Argenteuil, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

« Son nom, frappé de la réprobation publique, le força de se réfugier en Angleterre, où il demeura jusqu'à la révolution de Juillet. Rentré en France à cette époque et mis en demeure de satisfaire à la loi du recrutement, il entra dans un régiment de lanciers, qui fut appelé à faire partie de l'expédition de Belgique. Blessé d'un coup de feu à la cuisse au siége d'Anvers, il obtint de quitter le service, et se retira avec une modique pension de retraite. Ce fut alors que, sous un nom supposé, il vint se fixer aux Eglises. »

Elisa D...

En avril 1851, un horrible et triste événement avait lieu dans la rue du Temple, à Paris. Une jeune et excellente ouvrière se donnait la mort au moyen du charbon, et le motif de ce suicide, le voici, dans une lettre qu'elle écrivait à une amie :

« Restée orpheline avec une sœur plus âgée que moi, j'ai été élevée pour ainsi dire par elle. Je l'aimais de toutes les forces de mon âme ; je me serais jetée au feu pour elle. J'étais habituée à la regarder comme une seconde mère, à la respecter ; en un mot, elle était presque une sainte pour moi.

« Aussi, tu dois penser, ma chère Henriette, comme j'ai été fâchée quand j'ai appris que ma sœur ne menait plus la même conduite qu'autrefois. J'en ai passé bien des journées et des nuits à pleurer! Je ne pouvais pas lui donner des conseils ; mais elle voyait mes larmes.

« Tu m'as dit l'autre jour qu'elle allait quitter son mari pour vivre plus à l'aise. Ce matin, j'ai su que c'était vrai et que la chose était déjà faite. Vois-tu, je ne peux vivre étant obligée de mépriser ma sœur. Non, c'est un spectacle que je ne veux pas voir. J'aime mieux mourir. Quand tu recevras ma lettre, je n'existerai plus. Pense quelquefois à moi. Je t'embrasse de tout mon cœur, et mes dernières pensées sont pour moi.

« Elisa D... »

Du sang de cette infortunée, qu'a égarée la douleur, Dieu demandera compte à la coupable. Qu'il est rare qu'un scandale soit complétement réparé, quelque pénibles que se multiplient les efforts et les sacrifices pour en atténuer les innombrables conséquences !

Mademoiselle Rachel a Liége.

La plus grande merveille qu'on ait vue à Liége lors du dernier jubilé, le plus beau triomphe que la foi de nos pères y ait remporté, ne sont peut-être point les 46,000 communions qui ont eu lieu dans la ville seule, en dehors des campagnes de 20 lieues à la ronde, ni les 300 sermons qui s'y sont fait attendre, ni le demi-million de pèlerins accourus de France, de Prusse, de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne ; mais c'est l'échec complet essuyé par Mlle Rachel.

Rachel, la plus célèbre tragédienne qui soit jamais montée sur la scène française, Rachel dont le prodigieux talent fait affluer dans nos murs jusqu'aux Russes et aux Américains, eh bien! cette Rachel admirée, pendant que les temples de Liége étaient combles de pieux auditeurs, se voyait presque seule dans son temple de Melpomène, comme si elle avait perdu son talent et son prestige. Cependant les libérâtres de Belgique avaient compté sur elle pour faire diversion à la piété publique et pour l'opposer à nos grands orateurs. Rien n'avait coûté pour la déterminer à quitter Paris. La somme énorme de trois mille francs par représentation lui avait été promise; et la juive, par haine contre le catholicisme, par amour de la gloire et par soif de l'or, avait trouvé piquant d'aller se poser comme rivale de sainte Julienne.

Jules Janin, dans les *Débats*, avait osé prédire que la vierge des théâtres l'emporterait sur la Vierge des autels. Le directeur, dans son allégresse, haussa donc les prix d'entrée pour recueillir une plus abondante recette : la salle est vide ! Surpris et honteux, il rétablit les prix ordinaires : la salle est vide ! Tremblant alors d'avoir fait une mauvaise spéculation, il baisse encore les prix : la salle est vide! Convaincu, cette fois, que les dépenses de toutes sortes dans lesquelles il s'est aveuglément précipité sont en pure perte, il murmure le mot faillite. En des circonstances si critiques, Rachel annonce qu'elle jouera gratuitement. Elle tient parole, en effet, mais la salle est encore déserte! Ne pouvant plus alors supporter la honte d'un tel échec, elle est forcée de s'écrier, comme Julien l'Apostat : *Tu as vaincu, Galiléen !* et elle tombe malade, si malade qu'une consultation de médecins est jugée nécessaire. Et comme le moral seul en elle tuait le physique, les indignes Esculapes ne virent rien de mieux à faire pour la guérir que de lui parler de ses triomphes passés et de ses triomphes futurs. L'occasion, cependant, était belle pour dire à cette pauvre créature que nul n'est fort contre Dieu, qu'il n'y a pas de honte à s'abaisser sous sa main puissante, que la bonté divine était assez grande pour lui pardonner sa folle témérité, et que sainte Julienne même prierait pour elle. (L'abbé M..., dans la *Voix de la Vérité*, du 17 juillet 1846.)

Scandale sur scandale.

La *Gazette du Midi* a raconté, ces jours passés, la mort subite de cet homme qui a succombé, dans le village de Saint-Marcel, à ses excès, au milieu d'une orgie ; mais on ignorait jusqu'à quel point de délire, de frénésie, tant de la part de ce malheureux que de celle de ses compagnons de débauche, ces excès ont été portés. Pendant quarante-huit heures consécutives qu'ils ont passées

dans le cabaret dont ils avaient fait le théâtre de leurs tristes exploits, non-seulement ils n'ont cessé de boire du vin, de l'eau-de-vie, toutes sortes de liqueurs fortes, mais ils se sont ingéniés à qui mieux mieux à mêler à ces libations tous les objets les plus étranges et les plus dégoûtants, les plus meurtriers; celui qui avait péri avait ainsi avalé tour à tour du tabac, du sel, les chandelles qui les éclairaient, on dit même le verre dans lequel il buvait, et qu'il a pilé pour le rendre plus potable; substituant ensuite à ce verre l'une de ses bottes, pour s'abreuver à plus forte dose encore. C'est au milieu de ces hideuses folies qu'il a été frappé de mort dans le cabaret même.

La sépulture ecclésiastique ayant été, d'après de tels faits si publics et si notoires, refusée à ceux qui la demandaient pour lui, ses émules en orgie lui ont fait des obsèques à leur façon. Précédés d'une croix improvisée au moyen de deux perches, ils ont parcouru le village en portant le corps, sont venus le poser devant la porte de l'église, y ont chanté le *Libera;* puis sont allés ensevelir ce corps au cimetière, l'accompagnant d'un *De profundis* également chanté en chœur. Voilà ce qui s'est passé sous les yeux d'une population aussi contristée qu'indignée, et sans nul empêchement de la part de l'autorité, qui, représentée par le garde-champêtre, assistait impassible à ce scandale. (*La Voix de la Vérité*, 3 février 1847.)

S'il y a de mauvais riches, il y a de mauvais pauvres.

L'*Union Franc-Comtoise* parle en ces termes des *vices du pauvre*, quitte, dit-elle, à parler un autre jour des vices du riche :

« Un célèbre orateur prêchait un jour devant nous à Versailles, sur la charité et l'aumône, et, s'abandonnant à toute l'éloquence de son cœur, s'efforçait de faire comprendre à un brillant auditoire que le pauvre est un frère pour le riche, que, bien plus, il est, pour le chrétien croyant, la figure de Jésus-Christ et comme Jésus-Christ lui-même. Ce sermon fit impression, la quête qui le suivit fut abondante; mais le prédicateur put voir que certaine partie de son auditoire avait singulièrement interprété ses paroles, lorsque, sortant lui-même de l'église l'un des derniers, et sous l'ombre du portail, il fut subitement accosté par un mendiant à mauvaise figure, qui, la main tendue, lui dit résolument : *Monsieur, donnez-moi cinq francs, je suis Jésus-Christ...* Voilà le pauvre hautain, insolent et malfaiteur; ce type est plus particulier à Paris et aux grandes villes.

« Il y a quelque temps, un fort respectable ecclésiastique de Besançon, l'un des curés de cette ville les plus aimés et les plus dignes de l'être, voyait entrer dans sa chambre une pauvre mère pâle et exténuée, traînant par la main une petite fille tout en larmes, et portant sur le bras un enfant nouveau-né : *Nous n'avons plus de pain chez nous,* disait la malheureuse; *nous n'avons pas mangé depuis hier, monsieur le curé...* Elle reçut deux pièces d'argent et sortit. Le lendemain, le bon curé montait à la demeure de la pauvre femme, afin de s'assurer lui-même de toute l'étendue de cette misère, qu'il voulait secourir. Arrivé au haut de l'escalier, la porte était entr'ouverte, on parlait, il s'arrêta : *Tournez, tournez,* disait-on, *tournez, monsieur le curé, vous n'êtes pas encore assez cuit...* Stupéfait, et voulant pénétrer ce mystère étrange, M. le curé entra. La famille, tournant le dos à la porte, ne l'avait point entendue s'ouvrir : *Tournez, M. le curé,* disait encore la mère, accroupie auprès du feu avec ses enfants et son mari, et, ce disant, elle faisait tourner, en effet, un bon gros poulet qui rôtissait... C'était donc là ce curé que l'on faisait tourner, ou, si vous le voulez, l'argent du curé; c'était là cette famille mourant de faim!...

« L'un de mes amis est assez heureux pour pouvoir donner du pain à quelques pauvres. Il y a quelques jours, une bonne femme, passant près de lui, dit en riant : *Ah! ah! monsieur, vos miches de pain vont au spectacle.* Cette phrase, tout aussi énigmatique que le *tournez, monsieur le curé,* l'étonna fort, et ne pouvant en pénétrer le sens, il rappela la sibylle qui avait lancé cet oracle : *Comment donc mes miches de pain vont-elles au spectacle?* lui demanda-t-il. *Eh! monsieur, cela est bien simple, on les vend, et on achète un billet de paradis.* Voilà le pauvre dissipateur et hypocrite. Donnez donc aux pauvres, nous dira-t-on; avec vos aumônes, il s'en va prendre des leçons de morale au théâtre; il mange en un repas ce qui l'eût nourri trois jours entiers; il boit et, sortant de nuit des lieux de débauche, remplit la ville de ses cris et de ses chants ignobles; il rentre dans son ménage, qu'il brise et désole; incapable de travail, après avoir perdu non-seulement le gain de la veille, mais celui du jour et du lendemain. Prêchez donc la charité, et, le soir, s'il le peut, il vous demandera impérieusement l'aumône, une main tendue et l'autre crispée sur un bâton noueux. Les torts du pauvre ne doivent point amener cette conclusion commode et fausse, qu'il faut fermer cœur et bourse au cri de la misère; mais, tout au contraire, disons-nous : le pauvre est vicieux, c'est parce qu'il ne se conforme que trop fidèlement à son modèle, et ce modèle c'est nous; le pauvre est vicieux, c'est parce que les secours matériels ne viennent point ouvrir la voie aux secours moraux, c'est parce qu'il est misérable, et s'il est misérable, c'est que nous ne savons ni le connaître ni le secourir. (*La Voix de la Vérité*, 20 *janvier* 1847.)

La vue de l'échafaud.

On lisait dans la *Voix de la Vérité* (17 févr. 1847) : « On a souvent dit que le spectacle des condamnations à mort n'exerçait, au point de vue de la morale, qu'une influence très-contestable. Pour beaucoup de criminels, l'échafaud semble un piédestal où ils font parade d'un dégoûtant cynisme; pour

la foule, au lieu de puiser dans ces exécutions une terreur salutaire du crime, elle ne s'y porte avec avidité que pour se donner gratis les sanguinaires émotions d'une partie de plaisir. Comme pièce de conviction, voici quelques détails du *Courrier de l'Eure* sur les derniers moments d'un parricide :

« Canu le parricide, qui a été exécuté hier à Ecos, est arrivé ce même jour à Vernon, à onze heures du matin, venant d'Evreux, dans une voiture cellulaire où se trouvaient un brigadier et un gendarme; la voiture, entrée dans la cour de l'hôtel du Cheval-Blanc pour relayer, a été aussitôt entourée d'une foule considérable, avide de contempler les traits du condamné; des femmes et des jeunes filles, à dire vrai, de la classe infime, se trouvaient là en grand nombre et laissaient éclater les rires les plus immodérés que des hommes sages n'ont pu calmer par leurs exhortations. Un particulier et une jeune personne se glorifiaient d'être les cousins de Canu. Canu n'a pas été vu, mais, questionné à travers la cloison de la voiture par son *parrain*, il a répondu à tout avec un son de voix très-assuré et toute sa présence d'esprit. Entre autres questions voici les plus saillantes :

« A quoi pensais-tu quand tu as tué ton père? — J'avais un grand mal à la tête; ils ont déposé à onze contre moi : ils disent que j'avais coupé le cou à mon père comme à un mouton. — T'a-t-on fait la barbe ce matin? — Non, ce n'était pas la peine, *on va me raser tantôt!* (textuel). — As-tu faim? — Non, je vais souper ce soir avec les anges (c'est mon confesseur qui me l'a dit); mais je prendrais bien un verre de cognac... » Il lui fut servi. Un officier et quarante soldats du train étaient partis dès le matin pour Ecos, et quatre à cinq cents curieux, venant de Vernon, en ont aussi pris la route, malgré un temps de neige affreux. Le jeudi précédent, qui est le jour du marché d'Ecos, on s'attendait à l'exécution; plus de trois mille personnes s'y trouvaient; dans le pays on disait : Allons à la *noce* de Canu. Le soir on a dansé!... »

L'année saint-simonienne.

Le *Moniteur catholique* (7 juin 1850) dit : « Au nombre des scandales modernes doit figurer celui-ci.

« M. Auguste Comte, disciple de St-Simon, vient d'inventer un calendrier d'un nouveau genre.

« Les noms des mois et des jours sont conservés, mais chaque mois se trouve également composé de quatre semaines, ce qui a forcé l'inventeur d'introduire un treizième mois appelé Final. Chaque mois commence toujours par un lundi et finit toujours par un dimanche. Chaque mois et chaque jour ont leur consécration spéciale et leur patron, et, de plus, l'année est partagée en trois grandes époques, pendant chacune desquelles on honore spécialement l'antiquité, le moyen-âge, la préparation moderne. Ainsi, janvier, février, mars, avril, mai, sont consacrés à l'antiquité; juin et juillet au moyen âge; août, septembre, octobre, novembre, décembre et final à la préparation moderne. Le lundi est consacré au mariage; le mardi à la paternité; le mercredi à la filiation; le jeudi à la fraternité; le vendredi à la domesticité; le samedi à la femme ou l'amour; le dimanche à l'humanité.

« Le socialisme étant le culte absolu de l'humanité, il croit donc substituer l'adoration de l'humanité à l'adoration de Dieu, le jour du dimanche.

« Le mois de janvier est consacré à la théocratie initiale et dédié à Moïse; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Numa, de Bouddha, de Confucius, de Mahomet. Le mois de février est consacré à la poésie ancienne et dédié à Homère; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête d'Eschyle, de Phidias, de Plaute, de Virgile. Le mois de mars est consacré à la philosophie ancienne et dédié à Aristote; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Thalès, de Pythagore, de Socrate, de Platon. Le mois d'avril est consacré à la science ancienne et dédié à Archimède; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête d'Hippocrate, d'Apollonius, d'Hipparque, de Pline l'Ancien. Le mois de mai est consacré à la civilisation militaire et dédié à César; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Thémistocle, d'Alexandre, de Scipion, de Trajan. Le mois de juin est consacré au catholicisme et dédié à saint Paul; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de saint Augustin, de Hildebrand, de saint Bernard, de Bossuet. Le mois de juillet est consacré à la civilisation féodale et dédié à Charlemagne; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête d'Alfred, de Godefroy, d'Innocent III, de saint Louis. Le mois d'août est consacré à l'épopée féodale et dédié à Dante; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de l'Arioste, de Raphaël, du Tasse, de Milton. Le mois de septembre est consacré à l'industrie moderne et dédié à Guttenberg; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Colomb, de Vaucanson, de Watt, de Montgolfier. Le mois d'octobre est consacré au drame moderne et dédié à Shakespeare; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Calderon, de Corneille, de Molière, de Mozart. Le mois de novembre est consacré à la philosophie moderne et dédié à Descartes; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de saint Thomas d'Aquin, du chancelier Bacon, de Leibnitz, de Hume. Le mois de décembre est consacré à la politique moderne et dédié à Frédéric; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Louis XI, de Guillaume le Taciturne, de Richelieu, de Cromwell. Le treizième mois final est consacré à la science moderne et dédié à Bichat; pendant les quatre dimanches on célébrera la fête de Galilée, de Newton, de Lavoisier, de Gall.

« Enfin il y aura un jour complémentaire ou deux, selon que l'année sera commune

ou bissextile; le jour complémentaire commun sera consacré à la fête générale des morts. Le jour additionnel des années bissextiles sera consacré à la réprobation solennelle des trois principaux rétrogradateurs de l'humanité, Julien, Philippe II et Napoléon Bonaparte.

« Outre les 364 saints pour les treize mois de l'année, il y a encore des saints supplémentaires, ce qui donne un total d'environ cinq cents. Parmi tous ces nouveaux saints dont le culte est destiné à moraliser l'humanité, je remarque : Hercule, Mahomet, Sapho, Anacréon, Tibulle, Ovide, Marino, Boccace, Rabelais, Mme de Lafayette, Mme de Staël, Benvenuto Cellini, Carnot, Mme Roland, lady Montague, Goëthe, Voltaire, Diderot, Cabanis, Buffon, Mme de Lambert, Walpole, etc. »

PERSÉVERANCE, IMPÉNITENCE FINALE. — *Persévérance*, courage et constance d'une âme qui persiste dans la pratique du bien. C'est la persévérance seule qui mérite la gloire aux hommes et la couronne aux vertus. *Celui-là seul sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin* (*Matth.* x, 22). Cette mort dans l'état de grâce sanctifiante s'appelle persévérance finale. — La persévérance est passive : ainsi celle de l'enfant qui meurt après le baptême et avant l'usage de raison; active, ou correspondance de l'homme aux grâces de Dieu. L'homme ne peut pas, quoi qu'en aient dit Pélage et d'autres hérétiques, persévérer jusqu'à la fin par les seules forces de la nature. Saint Augustin soutient, avec l'Eglise catholique, que l'homme a besoin pour cela d'une grâce particulière ou spéciale distinguée de la grâce sanctifiante et qui ne manque jamais aux justes que par leur faute. — La persévérance est donc un don de Dieu, qu'on doit chaque jour lui demander humblement.

L'*impénitence finale* est un abus continuel des grâces de Dieu, un état de péché où l'âme se complaît et où elle meurt.

Destruction de Jérusalem.

C'est un trait bien remarquable que celui qui est rapporté dans l'Evangile. Jésus-Christ, voyant la ville de Jérusalem, versa des larmes sur elle : *Videns civitatem, flevit super illam* (*Luc.* XIX). Ville infortunée, s'écria-t-il, si tu avais voulu connaître mes desseins de miséricorde et de bonté sur toi, *si cognovisses quæ ad pacem tibi*, que de grâces qui t'étaient préparées! Tes ennemis t'auraient redoutée, tes habitants auraient goûté les douceurs de la paix, tu aurais subsisté dans ta gloire et dans ton éclat. Ville ingrate et coupable, combien de fois ai-je voulu réunir tes enfants dans mon sein, comme la poule réunit ses petits sous ses ailes! *Quoties volui congregare filios tuos!* Toujours tu as résisté, et jamais tu n'as voulu te rendre à mes tendres invitations; *et noluisti*. Hélas! en punition de ton infidélité, que de malheurs vont fondre sur toi! tes ennemis t'environneront de tous côtés, *Circumdabunt te inimici tui vallo* (*Luc.* XIX); ils t'assiégeront de toutes parts, ils désoleront tes campagnes, ils renverseront tes remparts, ils égorgeront tes habitants, il ne restera plus dans toi pierre sur pierre; *Et non relinquent in te lapidem super lapidem*. Et tous ces malheurs t'arriveront, parce que tu n'auras pas voulu connaître le temps de mes grâces et les moments de mes miséricordes sur toi; *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Toutes ces prédictions furent accomplies : la ruine, la désolation, les malheurs de Jérusalem infidèle étonnent encore l'univers. (*Nouveau Pensez-y bien*).

Les martyrs de Sébaste.

Durant la persécution de Licinius, quarante soldats de l'armée de cet empereur, n'ayant pas voulu obéir à l'édit qu'il avait fait pour obliger les chrétiens de renoncer à la loi de Jésus-Christ, furent pris et tourmentés en différentes manières; mais comme le tyran vit qu'il ne pouvait rien gagner sur ces généreux athlètes, il les fit plonger dans un étang glacé, espérant vaincre leur constance par la rigueur de ce tourment : mais ces saints martyrs, bien loin de succomber à la violence du froid, s'encourageaient les uns les autres, et demandaient à Dieu de ne pas permettre qu'aucun d'eux manquât de constance. Leurs prières, quelque ferventes qu'elles fussent, ne furent cependant pas exaucées, car un d'entre eux, après avoir longtemps souffert, succomba à la rigueur du froid, et demanda d'être retiré de cet étang, résolu de tout faire pour se procurer du soulagement, aux dépens même de son âme. Ainsi en un moment il perdit le fruit de tous ses travaux avec la palme du martyre, laissant les autres sensiblement affligés de sa perte. Mais Dieu consola bientôt ses serviteurs; car un des gardes qui étaient là, ayant aperçu en l'air trente-neuf couronnes pour ceux qui avaient persisté d'être fidèles à Dieu, cria hautement qu'il était chrétien, et se jeta dans l'étang pour prendre la place de ce malheureux apostat.

Cet exemple vous apprend deux choses : la première, que quelque fervent que vous ayez été dans le bien, vous ne devez pas vous tenir pour cela entièrement assuré de votre salut. La seconde, que si vous ne faites un bon usage de la grâce, Dieu donnera celles qu'il vous avait destinées à d'autres qui en profiteront mieux que vous. (*Le Pensez-y bien*).

ANDRONIC.

Andronic, empereur de Constantinople, tomba tout vivant entre les mains de son ennemi mortel, qui, l'ayant chargé d'injures et de reproches, l'abandonna à la fureur du peuple, pour le punir de sa perfidie. Dès lors il fut traité avec tous les opprobres que la haine et la liberté de tout faire pouvaient permettre à un peuple irrité : on l'accabla de soufflets infamants, on lui arracha les cheveux et la barbe, on lui brisa les dents, on lui meurtrit le visage, il n'y eut pas jus-

qu'aux femmes qui, déchaînées contre lui, ne vinssent à l'envi l'accabler de coups redoublés, sans que jamais il répliquât un seul mot, et fît entendre la moindre plainte. Quelques jours après, on le mit sur un vieux chameau, sans être couvert d'autre habit que d'une mauvaise chemise; et, en cet état, on le conduisit avec dérision dans toutes les places publiques, accompagné des huées et des clameurs de toute cette populace en fureur.

Ce spectacle d'horreur, loin d'attendrir les cœurs, ne fit que les animer davantage contre cette victime infortunée; les uns le couvraient d'ordures, les autres déchargeaient des coups de massue sur sa tête; d'autres lui perçaient le corps avec des alènes, plusieurs lançaient contre lui une grêle de pierres : il y eut même une femme de la lie du peuple, qui lui jeta sur la tête un seau d'eau toute bouillante, pour achever de lui enlever la peau déjà toute déchirée.

Enfin, pour comble d'infamie et d'horreur, on alla le pendre par les pieds à un gibet infamant, l'exposant ainsi à la vue de tout un peuple assemblé, qui ne cessa de vomir contre lui toutes sortes de blasphèmes et d'imprécations, jusqu'au moment où il reçut le coup de la mort, par une épée dont on le perça de la bouche jusqu'aux entrailles.

Mais ce qu'il y eut d'admirable dans lui, c'est que, durant tous ces opprobres et tous ces supplices, jamais il ne prononça d'autres paroles que celles-ci : *Mon Dieu, faites-moi miséricorde! mon Dieu, ayez pitié de moi!* Grand exemple de patience inaltérable jusqu'à sa mort, bien capable de réparer, du moins devant Dieu, les excès de sa vie, et de lui attirer les grâces et les miséricordes de Dieu, qui ne rejette jamais les pécheurs quand ils détestent sincèrement leurs péchés, et qu'ils se soumettent humblement aux effets redoutables de sa justice. (Tiré de l'historien Nicétas).

Sainte Julite.

La persécution qui désola l'Eglise sous Dioclétien obligea Julite à quitter Icone pour se retirer à Séleucie, avec Cyr son fils, qui n'avait encore que trois ans, sans rien emporter de ses grandes richesses. Mais elle trouva la persécution aussi violente à Séleucie qu'à Icone. Alexandre, qui en était gouverneur, était encore plus féroce que Domitien, et l'empereur venait de porter un nouvel édit qui ordonnait d'exterminer les chrétiens. Julite quitta donc encore Séleucie, se mit en chemin pour se réfugier à Tarse en Cilicie : mais il arriva que le tyran Alexandre partit le même jour de Séleucie, et prit la même route que Julite : elle fut donc reconnue et arrêtée avec son fils, qu'elle portait entre ses bras. Alexandre lui demanda son nom, son pays et sa condition. Julite ne répondit autre chose, si ce n'est : Je suis chrétienne. Le gouverneur, en colère, ordonna qu'on lui ôtât son enfant, et la frappât de nerfs de bœuf; il se fit donner le petit Cyr. Rien n'était plus aimable que cet enfant; un certain air qui marquait son illustre origine, joint à son innocence, lui attirait les vœux et les regards de tous ceux qui étaient présents, on eut toutes les peines du monde à l'arracher des bras de sa mère; il étendait lui-même les siens d'une manière tout à fait touchante, en tournant sans cesse de son côté ses tendres regards. Les bourreaux le portèrent au gouverneur qui, le prenant par la main, s'efforçait de l'apaiser. Il le mit sur ses genoux, lui souriant et lui faisant des caresses; mais l'enfant, ayant toujours les yeux fixés sur sa mère, se débattait de toutes ses forces, repoussait le gouverneur avec ses petites mains, lui donnait des coups, et se défendait autant qu'il le pouvait avec les faibles armes que la nature lui fournissait. Lorsque sa mère, au milieu des tourments, s'écriait : « Je suis chrétienne! » il redisait aussitôt : « Je suis chrétien; » ce qui excita tellement la rage du gouverneur, que, sans avoir égard pour un âge qui trouve de la pitié dans les âmes les plus insensibles, il prit ce tendre enfant par un pied, et le jeta contre terre; le petit martyr, en tombant, se donna de la tête contre les marches du tribunal qu'il arrosa de son sang, et sa cervelle se répandit jusque dans le parquet, où il vint expirer.

Le juge parut honteux et tout ensemble épouvanté de son crime envers l'enfant; mais sa fureur ne devint que plus grande à l'égard de la mère. Il la fit étendre, la menaçant de la faire écorcher toute vive; il lui fit verser de la poix fondue sur les pieds, pendant qu'un des bourreaux lui criait : « Julite, sacrifiez! » Mais elle criait encore plus haut : « Je ne sacrifie point aux démons! J'adore Jésus-Christ, Fils de Dieu! j'ai impatience de rejoindre mon fils! Le gouverneur la condamna à avoir la tête tranchée, et le corps de son fils à être traîné où l'on jette ceux des criminels. Julite mit les genoux en terre, et ayant demandé quelques moments aux bourreaux, elle fit cette prière :

« Je vous rends grâces, ô mon Dieu! de ce que vous avez bien voulu donner à mon fils une place dans votre royaume; ayez encore la bonté d'y recevoir votre servante, quelque indigne qu'elle en soit, afin qu'elle vous bénisse à jamais. » Le bourreau lui abattit la tête dans le moment que sa bouche prononça *Amen*. Son corps fut jeté au même endroit où l'on avait jeté son fils. (Tiré des *Actes des Martyrs*, an 304.)

Un solitaire

Un solitaire fut un jour rencontré dans les bois écartés; il était tel que l'Ecriture représente Nabuchodonosor, réduit à l'état des bêtes fauves. Son poil et ses cheveux lui cachaient presque tout le corps. Sa peau noire et desséchée couvrait des os plutôt que de la chair. Il avait le regard farouche, la vue presque éteinte; on l'arrêta malgré lui, et comme on jugea qu'il était là depuis fort longtemps, on lui demanda à quoi il s'était occupé et comment il avait pu soutenir une vie si affreuse. Alors, regardant fixe-

ment le ciel, il dit : « J'ai médité l'éternité qui précéda ce monde et l'éternité qui doit le suivre.... Ne m'en demandez pas davantage... Avec cela on passe la vie sans s'en apercevoir, on souffre tout sans se plaindre, on n'a besoin ni de compagnie, ni d'aucune autre occupation. » Après ces mots, il s'échappa de leurs mains et prit la fuite. Ce religieux avait évidemment fait quelques graves fautes, et, afin de ne pas persévérer dans le mal, de ne pas mourir dans l'iniquité, il s'était décidé à une séparation douloureuse, sans doute, d'abord, mais qui devint bientôt pour lui une source de consolations et de saintes espérances. (*Un mois de leçons à l'adolescence*, par l'abbé P. Jouhanneaud.)

Charité admirable d'un solitaire.

Un solitaire rencontra dans son chemin un pauvre estropié, couvert d'ulcères et de pourriture, et dans un état si misérable, qu'il ne pouvait ni gagner sa vie, ni se traîner. Le solitaire, touché de compassion, le porta dans sa cellule, et lui donna tous les soins qu'il put. Ce pauvre ayant repris ses forces, le solitaire lui dit : « Voulez-vous, mon frère, demeurer avec moi? je ferai ce que je pourrai pour vous nourrir; nous prierons et nous servirons Dieu ensemble. Oh! que vous me causez de joie, répondit le pauvre, que je suis heureux de trouver dans votre charité une ressource à ma misère! »

Le solitaire, qui ne gagnait sa vie qu'avec peine, redoubla son travail pour avoir de quoi nourrir son pauvre et le nourrissait mieux que lui-même. Mais, au bout de quelque temps, ce pauvre commença à murmurer contre son hôte, et se plaignit qu'il le nourrissait mal: « Hélas! mon cher ami, lui dit le solitaire, je vous nourris mieux que moi-même, je ne puis faire autre chose que ce que je fais. »

Quelques jours après, cet ingrat recommença ses plaintes et vomit contre son bienfaiteur un torrent d'injures. Le solitaire les souffrit avec patience, sans répondre une parole. Le pauvre fut honteux d'avoir parlé de la sorte à un saint homme qui ne lui faisait que du bien, et lui demanda pardon; mais il retourna bientôt à ses mauvaises dispositions, et conçut une telle haine contre le solitaire, qu'il ne pouvait plus le supporter. « Je suis ennuyé de vivre avec toi, lui dit-il, je veux que tu me reportes dans le chemin où tu m'as trouvé, je ne suis pas accoutumé à être si mal nourri. » Le solitaire lui demanda pardon, lui promettant qu'il tâcherait de le mieux traiter.

Il fut inspiré d'aller chez un honnête bourgeois du voisinage, demander de meilleure nourriture pour cet estropié. « Venez tous les jours, lui dit le bourgeois, chercher de quoi le nourrir. » Le pauvre en parut content; mais, au bout de quelques semaines, il recommença à faire de nouveaux et piquants reproches au solitaire. « Va, lui dit-il, tu n'es qu'un hypocrite, tu fais semblant d'aller chercher l'aumône pour me nourrir, et c'est pour toi; tu manges le meilleur en secret, et tu ne me donnes que les restes. — Oh! mon frère, lui dit le solitaire, vous m'accusez à tort; je vous assure que je ne demande jamais rien pour moi, que je ne touche même pas à ce qu'on me donne pour vous. Si vous n'êtes pas content des services que je vous rends, ayez au moins patience, pour l'amour de Jésus-Christ, en attendant que je fasse mieux. — Va, je n'ai pas besoin de tes remontrances, lui répliqua le pauvre; et tout de suite il se saisit d'un caillou et le jeta à la tête du solitaire, qui évita le coup; ensuite ce malheureux prit un gros bâton dont il se servit pour se traîner, et en donna un si rude coup au solitaire, qu'il le fit tomber. « Dieu vous le pardonne, lui dit le solitaire, pour moi je vous pardonne, pour l'amour de lui, le mauvais traitement que vous me faites. — Tu dis que tu me pardonnes, répliqua le pauvre, mais ce n'est que du bout des lèvres, car tu voudrais déjà me voir mort. — Je vous assure, mon frère, lui dit tendrement le solitaire, que c'est de tout mon cœur que je vous pardonne. » Ce bon solitaire voulut l'embrasser pour marque de réconciliation; dans ce moment le pauvre le prit à la gorge, lui déchira tout le visage avec ses ongles et voulut l'étrangler. Le solitaire s'étant débarrassé de ses mains, ce furieux lui dit : « Va, tu ne mourras jamais que de mes mains. »

Ce charitable solitaire montra la même patience pendant trois ou quatre années. Pendant ce temps, on ne peut dire les indignités et les cruautés que ce pauvre lui fit essuyer, lui disant à tous moments qu'il voulait qu'il le reportât à l'endroit où il l'avait trouvé; qu'il aimait mieux mourir de faim ou de froid, ou être dévoré par les bêtes, que de vivre avec lui. Le solitaire ne savait à quoi se déterminer. D'un côté, il craignait qu'en reportant ce pauvre où il l'avait trouvé, il ne périt de misère. D'un autre côté, il appréhendait de perdre patience avec lui. Dans cette perplexité il alla consulter saint Antoine sur ce qu'il devait faire.

Saint Antoine lui parla en homme inspiré de Dieu, et lui dit : « O mon fils! prenez garde; la pensée que vous avez de quitter ce pauvre est une tentation du démon, qui veut vous ôter votre couronne : si vous l'abandonnez, Dieu ne l'abandonnera pas. — Mais, mon père, reprit le jeune solitaire, je crains de perdre la patience avec lui. — Et pourquoi la perdriez-vous? répliqua le saint, ne savez-vous pas que c'est envers ceux qui nous font le plus de mal que nous devons exercer plus généreusement notre charité? Quel mérite auriez-vous d'avoir de la patience avec une personne qui ne vous ferait jamais de mal? Ne savez-vous pas que la charité est une vertu courageuse, qui ne regarde pas les vices de ceux qui nous font de la peine, mais qui ne regarde que Dieu? Ainsi, mon fils, gardez ce pauvre. Plus il est méchant, plus vous devez avoir pitié de lui. Tout ce que vous lui ferez par charité, Jésus-Christ

le tiendra fait à lui-même. Faites voir par votre patience que vous êtes disciple d'un Dieu souffrant, et souvenez-vous que c'est par la patience et la charité qu'on reconnaît un chrétien. Regardez ce pauvre comme celui dont Dieu se sert pour travailler à votre couronne. »

Le solitaire suivit les avis de saint Antoine : il eut plus de charité pour ce misérable qu'auparavant, et ne cessait de prier pour lui. Dieu bénit une patience si courageuse ; ce pauvre se convertit enfin, et vécut le reste de ses jours dans la pénitence et la sainteté. (*Vie des Pères du désert.*)

Une fausse pénitence.

Dans une ville d'Espagne, un homme vivait dans un commerce criminel avec sa parente. Il arriva qu'une pieuse fille, s'étant un jour mise en prière, vit pendant son oraison Notre-Seigneur assis sur son tribunal et sur le point de précipiter ce pécheur dans les enfers. Mais sa sainte Mère lui ayant représenté que cet homme l'avait autrefois honorée, elle obtint en sa faveur trente jours de délai pour sa conversion. Cette fille alla de suite trouver son confesseur par l'ordre même de Marie, et lui raconta tout ce qu'elle avait vu. Celui-ci mande le jeune homme, lui découvre ce qu'il vient d'apprendre, et reçoit sa confession, qu'il accompagne de beaucoup de larmes et de la promesse de se corriger. Mais infidèle à ses résolutions, il n'éloigna pas de sa maison celle qui était pour lui une occasion de péché, et il se replongea dans le désordre. Il revint quelque temps après se confesser, fit de nouvelles promesses et ne les observa pas mieux. Mais comme il n'osait plus se présenter au sacré tribunal, le prêtre prit le parti d'aller le trouver lui-même dans sa propre maison, mais il en fut honteusement chassé. Cependant arrive le trentième jour, le confesseur retourne auprès du coupable, et voyant ses tentatives aussi malheureuses que la première fois, il prie les domestiques de l'avertir à tout accident. Voilà que la nuit suivante de violentes douleurs attaquent ce malheureux. Au premier avis le prêtre accourt; il a beau s'efforcer de le préparer à la mort, l'autre ne fait que crier : « Je meurs le cœur percé d'une lance; » puis, poussant un cri horrible de désespoir, il expire. (*Per Andrad.* liv. II, *Imit. de la Vierge*, c. 23).

Le marquis incrédule.

Tandis que le P. Jérôme expliquait au roi et à toute la cour les vérités de la religion chrétienne, et en particulier celle du jugement dernier, un seigneur de la cour, dont le titre revenait à celui de marquis, qui était parent du roi, bel esprit et fort débauché, ne cessait, dans les conversations, de combattre ce que disait le Père, et de proposer surtout contre le jugement dernier des objections subtiles et des questions embarrassantes, auxquelles ces nouveaux catéchumènes ne pouvaient répondre.

Le roi voulut que le marquis proposât ces difficultés au P. Jérôme lui-même, en présence de toute la cour, et que le Père y répondît. Dans cette auguste assemblée, le marquis ayant parlé longtemps avec beaucoup de feu et de facilité, mais sans aucun ordre, le Père reprit son discours, et le réduisit aux trois points principaux qu'il attaquait ; savoir : la résurrection des corps, la manifestation des consciences et la confusion des pécheurs, et y répondit ainsi en adressant la parole au marquis :

1° Sur la résurrection des corps. Tout ce que vous avez dit, seigneur, contre la résurrection des corps, n'est d'aucune difficulté pour celui qui a une juste idée de la puissance de Dieu, et qui la croit infinie comme vous la croyez vous-même. Celui qui a donné la vie à tout ce qui respire peut la rendre aussi quand il lui plaira ; et, pour lui, l'un n'est pas plus difficile que l'autre. Quelque dispersées que soient les cendres des morts, elles ne sont pas hors de la main de Dieu : il saura bien les retrouver, les démêler, les réunir.

Ce que vous objectez sur l'identité des corps, pour prouver qu'il est impossible que chacun de nous ressuscite avec son même corps, n'aura pas plus de difficulté pour celui qui joindra le sentiment de sa propre faiblesse et de son ignorance à l'idée de la toute-puissance de Dieu. Car c'est une chose digne de compassion que nous, qui ne comprenons rien dans les choses du siècle présent, que nous voyons, nous voulions comprendre tout dans le siècle futur, que nous ne voyons pas et que nous ne connaissons que par la foi.

Vous dites, seigneur, que la même matière aura appartenu successivement à plusieurs corps morts, et vous demandez à qui, au temps de la résurrection, elle appartiendra? Et savez-vous, seigneur, si la même matière n'a pas appartenu successivement à plusieurs corps vivants? et cela empêche-t-il que chaque homme vivant n'ait son propre corps, et ne subsiste que dans son même corps? Vous dites vous-même que vous eûtes, il y a quatre ans, une maladie qui vous réduisit à rien, et que vous ne pesiez pas la moitié de ce que vous pesiez auparavant. Vous avez repris votre embonpoint, et vous pesez maintenant plus que vous ne pesiez avant votre maladie. Avez-vous pour cela changé de corps? n'avez-vous plus le même corps? En avez-vous un autre.

Un enfant dont le corps n'avait qu'un pied de haut, et qui est mort dans cet état aussitôt après son baptême, devrait, dites-vous, ressusciter n'ayant qu'un pied de haut pour ressusciter dans son propre corps. Mais vous, seigneur, qui avez maintenant près de six pieds de haut, n'avez-vous pas été un enfant d'un pied et d'un demi-pied, et de moins encore? Est-ce que pour cela vous avez changé de corps, et n'avez-vous pas votre propre corps, le même corps que vous aviez en venant au monde? Eh! seigneur, ce sont là des mystères du siècle présent que nous

ne concevons point : pourquoi voulons-nous concevoir les mystères du siècle à venir ? Croyons sur la parole et reposons-nous sur la sagesse et la puissance de l'auteur de l'un et de l'autre siècle.

Vous demandez ensuite quel espace pourra contenir cette multitude immense de corps ressuscités? Seigneur, celui qui a divisé les enfants d'Adam et les a dispersés sur la surface de la terre, pour y vivre et en tirer leur subsistance, saura bien les placer, quand il viendra les juger. Vous n'avez point été chargé du premier soin, et vous ne vous en êtes point inquiété; vous n'êtes point chargé du second, ne vous en inquiétez pas non plus.

Vous demandez enfin si les physionomies seront les mêmes dans l'autre monde que dans celui-ci. Seigneur, toutes ces questions sont inutiles. Celui qui a su mettre dans ce monde l'ordre et la variété que nous y admirons, saura bien faire dans l'autre tout ce qui conviendra à sa gloire, au bonheur de ses amis et au supplice de ses ennemis. Les trésors de sa sagesse ne sont pas épuisés. Reposons-nous de tout sur lui et ne nous occupons que du soin de vivre et de mourir dans son amour

2° Sur la manifestation des consciences. Je passe, seigneur, au second article que vous avez attaqué, et qui est la manifestation des consciences; et je conviens avec vous que, pour que cette manifestation soit entière, il faut que chaque homme connaisse clairement et en détail ce qui regarde tous les autres hommes et chacun d'eux. Il faut qu'il connaisse leurs situations, leurs rapports, leurs talents naturels, leurs grâces surnaturelles, et ensuite leurs actions, leurs pensées, leurs désirs, leurs intentions, leurs paroles, leurs écrits et les suites que tout cela aura eues. Il faudra encore qu'il connaisse les voies de Dieu sur les hommes en général, et les attentions de sa providence sur chacun en particulier. Cela, et bien d'autres choses, sont un détail immense, je l'avoue; mais enfin, seigneur, cela ne fait pas un objet infini, et ne demande pas, pour être connu, une lumière infinie : or, Dieu peut communiquer à toute intelligence créée le degré de lumière qu'il lui plaira, dès que ce degré n'est pas infini. Vous revenez souvent à dire que cela est incompréhensible : j'en conviens, seigneur; mais en cela encore, comme dans le reste, nous pouvons nous aider de ce qui se passe ici-bas. Si quelqu'un eût été élevé dans un cachot, et n'eût jamais vu qu'à l'aide d'une petite bougie les objets contenus dans sa prison, il ne se persuaderait pas qu'il y ait dans le monde une lumière qui éclaire en même temps plus de cent mille lieues de pays : et quand on lui assurerait que cela est ainsi, en sorte que tous ceux qui habitent ce terrain immense voient distinctement et sans peine tous les objets, tout ce qu'il pourrait faire serait de le croire sans le comprendre. Cela est pourtant, et nous le voyons. Or, la différence qu'il y a entre la lumière d'une bougie et celle du soleil est moins grande que la différence qui se trouve entre la lumière que Dieu communique aux hommes maintenant, et celle qu'il leur communiquera au dernier jour. Vous ne devez donc pas avoir de difficulté à croire que, dans ce dernier jour, tout sera manifesté et paraîtra. Et vous ne devez pas vous flatter que, dans ce grand jour, aucune de vos actions ou de vos pensées puisse échapper à la connaissance d'un seul homme. Ce n'est pas la vérité de ce dogme qui est incroyable, ce sont les suites de cette vérité qui sont terribles : mais, après tout, nous pouvons encore les tourner en notre faveur.

Je réponds maintenant à la question que vous m'avez faite : si au dernier jour, si dans le ciel, si dans l'enfer, on se reconnaîtra. Quant au dernier jour, il est bien clair qu'on se reconnaîtra; car il est impossible que la manifestation soit aussi claire et aussi entière que nous l'avons dit sans qu'on se reconnaisse, sans qu'on connaisse très-distinctement, non-seulement tous ceux avec qui on aura vécu, mais encore tous ceux qui nous aurons précédés et qui nous aurons suivis. Or, cette lumière que Dieu aura communiquée aux hommes pour ce jour-là, cette lumière si nécessaire à la justification de la providence, à la gloire des saints et à la confusion des pécheurs, pourquoi leur serait-elle ôtée? Elle ne le sera point, elle subsistera éternellement. Ainsi on se connaîtra dans l'enfer, pour son malheur; on se connaîtra dans le ciel pour son bonheur, et l'un et l'autre pour la gloire de Dieu dans tous les siècles.

3° Sur la confusion des pécheurs. Il ne me reste, seigneur, qu'un mot à dire sur ce que vous prétendez que le nombre des pécheurs se trouvant au dernier jour beaucoup plus grand que celui des justes, les premiers ne devront ressentir aucune honte de leurs crimes. Vous ajoutez que dans ce monde les libertins se glorifient souvent de leurs débauches, et même en présence des justes. Sans examiner ici la honte que dès ce moment les pécheurs peuvent ressentir de leurs péchés, sur quoi il y aurait bien des choses à dire, je réponds en trois mots que ce qui rend quelquefois dans ce monde les pécheurs hardis et insolents, c'est leur aveuglement, l'absence du juge et l'éloignement du châtiment; mais quand ils verront la grièveté du péché, le juge présent, et l'enfer prêt à les engloutir, alors, seigneur, la confusion sera grande. Et comme la crainte de tous les autres ne diminuera point ce sentiment de crainte que chacun aura pour soi, de même la confusion générale où seront tous les pécheurs n'empêchera point la confusion particulière que chacun ressentira.

Avant de finir, je réponds encore à une question que vous faites à ce sujet. Vous demandez si les péchés des saints paraîtront. Oui, pour leur gloire, et non pour leur confusion. Oui, seigneur, ils paraîtront, effacés par le sang de Jésus-Christ et lavés dans les larmes de la pénitence. Des péchés ainsi ré-

parés ne seront point une tache, mais un ornement qui rehaussera l'éclat des saints, qui fera la gloire de Jésus-Christ et augmentera la confusion des pécheurs, parce qu'ayant eu les mêmes moyens pour effacer leurs péchés, ils n'auront pas voulu s'en servir. Et comme la connaissance que nous avons de l'adultère de David, du renoncement de saint Pierre, des débauches de saint Augustin, ne diminue en rien l'estime et le respect que nous avons pour ces grands saints, de même la vue des péchés des élus ne nuira ni à leur gloire ni à leur félicité.

Après que le P. Jérôme eut cessé de parler, le roi et toute la cour vinrent le remercier de la consolante instruction qu'il leur avait donnée. Pour le marquis, il se retira le dépit dans le cœur; et, soit préjugés, soit vanité, il persista dans son incrédulité, et fut le seul de toute la cour qui ne reçut pas le baptême : terrible jugement de Dieu, funeste effet de la corruption du cœur et d'une curiosité téméraire qui veut sonder des mystères qu'il ne faut que croire et adorer. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Le nouveau Narcisse.

Un jeune gentilhomme qui n'avait point de frères et qui, dès son bas âge, avait perdu son père, vivait dans son château avec sa mère et deux sœurs. Tandis que la mère et les filles s'occupaient des œuvres de la piété et de la charité chrétienne, le jeune homme n'était occupé que du soin de son corps. Il passait sans s'ennuyer les jours entiers à sa toilette. Il ne prenait d'autre soin dans la maison que celui de se faire friser, poudrer, parfumer. Sa mère lui offrit souvent de lui acheter un régiment; mais comment aurait-il consenti d'aller à la guerre, lui qui ne voulait pas seulement aller à la chasse, de peur de déranger sa frisure, ou, qu'en traversant les taillis, quelque ronce ne l'égratignât? Cet amour de son corps eut pourtant en lui un bon effet, qui fut de l'éloigner de toute sorte de débauche; car il craignait que le moindre excès, en quelque genre que ce fût, n'altérât sa santé ou ne flétrît la vivacité de son teint. Une manière de vivre si singulière lui attira souvent bien des reproches et bien des railleries, mais notre nouveau Narcisse s'en consolait avec son miroir, dans lequel il admirait sa bonne mine, cet air de fraîcheur et de santé dans lequel il plaçait tout son bonheur et toute sa gloire.

Un jour, le P. Basile, supérieur d'un monastère voisin, homme de beaucoup d'esprit, d'une grande mortification et d'une austère pénitence, passa par le château, où on le retint à dîner. On eut soin de l'avertir, afin que, pendant le repas, il tâchât d'inspirer au jeune homme des sentiments plus mâles et plus chrétiens. On était déjà au dessert qu'on n'en avait point encore parlé. Alors l'aînée des demoiselles entama la matière, et dit : N'est-il pas vrai, mon Père, qu'il ne sied pas à un homme, et encore moins à un gentilhomme, de n'être occupé que du soin de son corps? — Mademoiselle, reprit le Père, le corps est une grande partie de l'homme. C'est par le corps que l'homme vit dans ce monde, que l'homme est visible aux autres hommes et qu'il entre en société avec eux. C'est par le corps que l'homme reçoit les plus vifs sentiments du plaisir et de la douleur, qu'il communique avec tous les autres corps de l'univers, qu'il agit sur eux et qu'il reçoit leur impression. De tous les corps que Dieu a créés, le corps humain est sans contredit le plus beau et le plus admirable, sans en excepter les astres du firmament. Un corps bien fait, bien proportionné dans tous ses membres, sain, agile et robuste; une physionomie noble et majestueuse, et en même temps douce et intéressante; un visage dont toutes les parties ont leur agrément propre, dont tous les traits sont grands et réguliers, tout cela couvert d'une peau fine et d'un beau coloris : une tête bien dressée et ornée d'une belle chevelure; je le répète, il n'est rien au monde de si beau; il n'est personne qui n'admirât celui qui aurait tous ces avantages, et il n'est personne qui ne fût bien aise de les avoir. Je pense donc que le corps, cette partie essentielle de l'homme, mérite tous nos soins, toute notre attention, toutes nos réflexions.

Pendant ce discours, le jeune homme triomphait; et, à ce début, les demoiselles se crurent trahies, et cette idée les mit un peu en humeur contre le Père. Celle qui avait proposé la question lui dit : — En vérité, mon Père, vous nous débitez là une belle morale, et nous n'avions pas lieu d'en attendre de vous une pareille! Cette morale, dit la mère, est bien du goût de mon fils. Mais, reprit la cadette avec un peu de feu, je vous trouve ici, mon Père, en contradiction avec vous-même : car vous qui exhortez les autres à avoir soin de leur corps, quel soin avez-vous du vôtre? Vous le revêtez d'un sac d'une bure grossière; vous le faites marcher pieds nus dans l'eau et dans la boue au cœur de l'hiver; vous l'accablez de travail, vous l'exténuez de jeûnes; vous le meurtrissez de coups; vous ne lui donnez de repos ni jour ni nuit : est-ce là le soin que vous avez de votre corps? — Moi, mademoiselle, reprit le Père, cela est différent, c'est que j'en attends un autre à la résurrection. Est-ce, dit alors le jeune homme, que nous n'attendons pas tous la résurrection? Ah! si cela est, répliqua le Père, prenez garde, monsieur, de prendre ici le change. On ne peut pas mettre ici-bas son bonheur dans son corps, et en attendre un meilleur à la résurrection. C'est en soumettant le corps présent à la pénitence, c'est en l'immolant à la justice de Dieu, c'est en le faisant servir, travailler et souffrir pour Dieu, que l'on s'assure qu'il nous sera rendu à la résurrection mille fois plus brillant et plus beau que celui que je vous ai dépeint, et, outre cela, impassible et immortel, et d'autant plus rempli de charmes dans l'autre

monde, qu'il aura été plus humilié et plus mortifié dans celui-ci

Quand j'étais jeune, continua le Père, j'aimais beaucoup mon corps, je ne pensais qu'à lui. On me disait que j'étais joli, et je le croyais. J'aimais qu'on me le dît, et j'aimais ceux qui me le disaient. A l'âge de quinze ans, j'eus la petite vérole. Cette maladie m'étonna et me chagrina beaucoup, et me fit faire bien des réflexions. Eh! mon Dieu, me disais-je moi-même, tout l'amour que je porte à mon corps, et tous les soins que je me suis donnés pour lui, n'ont donc pu le garantir d'un si vilain mal, qui va me défigurer entièrement et me rendre méconnaissable! Il en sera donc de même de tous les changements que les autres éprouvent, et il faudra que je les éprouve moi-même! Je me mis alors à parcourir tous les âges, et je remarquai que chaque âge apporte au corps quelque changement et lui ôte toujours quelque chose de son éclat et de sa beauté, sans que personne puisse mettre une digue à ce cours rapide de la nature qui nous entraîne malgré nous vers la vieillesse et la mort, et souvent nous fait trouver la mort avant la vieillesse. Cette pensée me fit verser des larmes, et je m'endormis. Il me sembla, pendant mon sommeil, que quelqu'un me disait à l'oreille : Ne pleure pas, mon enfant; use saintement de ton corps pendant cette vie; emploie-le, sans l'épargner, au service de Dieu et à l'accomplissement de tous les devoirs de ton état; souffre, sans t'inquiéter, tous les changements qui pourront lui arriver, toutes les maladies, toutes les infirmités qu'il pourra éprouver, les dégoûts de la vieillesse et les douleurs de la mort; exerce-le toi-même par les rigueurs de la pénitence, et, au jour de la résurrection, Dieu te le rendra parfait et brillant, immuable, impassible et immortel, et tu en jouiras dans le séjour de la gloire pendant toute l'éternité.

En achevant ces mots, le P. Basile prit son bâton et s'en alla. Quand il fut parti, notre jeune homme, au lieu de monter dans sa chambre, selon sa coutume, alla dans le jardin, où il resta longtemps seul à se promener et à rêver sur ce qu'il venait d'entendre, après quoi il rentra dans la salle, où il trouva ses deux sœurs occupées à travailler. Eh bien! mes sœurs, dit-il en entrant, que dites-vous du discours du P. Basile? C'est, dit l'aînée, de quoi nous nous entretenons, ma sœur et moi. Mais vous-même, mon frère, qu'en dites-vous? Je dis que le Père a raison, et que moi je n'ai pas tort. Vous me disiez sans cesse que le corps n'était rien, qu'il fallait le mépriser et n'en tenir aucun compte; vous voyez, au contraire, que, comme dit le Père, le corps est une partie essentielle de nous-mêmes, qui mérite tous nos soins et toute notre attention. Il est vrai que je prenais le change. Je ne faisais pas réflexion que ce corps-ci, dans ce monde, n'est qu'un corps d'usage, dont le bon emploi que nous en aurons fait nous le rendra dans l'autre monde avec d'autres qualités qui en feront, si j'ose parler ainsi, un corps de parade et de cérémonie. C'est à peu près comme les différentes robes dont vous vous servez. Vous en avez de ménage que vous n'épargnez point, et qui ne sont que pour gâter, et vous en avez de riches et de brillantes que vous conservez avec soin pour les jours de fêtes et de belles compagnies. Mon frère, dit la cadette, vous avez bien pris la pensée du P. Basile : ce sera une grande fête que celle de la résurrection, et il y aura là une brillante compagnie. Dieu nous fasse la grâce d'y paraître avec honneur. Ma sœur, dit le frère, cela dépendra de l'usage que nous aurons fait ici-bas de notre corps; nous pouvons en faire une hostie vivante, agréable à Dieu. Il nous est donné pour cela; profitons-en

Ils en profitèrent tous. Le frère prit le parti des armes, où il jeûnait tous les mercredis et vendredis. Il fut tué dans une bataille, et on lui trouva un cilice sous son uniforme. Sa sœur cadette fut un exemple d'humilité et de pénitence dans un monastère, où elle se retira. La sœur aînée resta avec sa mère, pratiquant, l'une et l'autre, les observances de la règle la plus austère. Tous moururent en odeur de sainteté et pleins de l'espérance d'une résurrection glorieuse. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Alphonse et Ferdinand

Deux jeunes Espagnols, dont le P. Maffei n'a pas voulu dire le véritable nom, pour ne pas compromettre leur famille, et que nous nommerons Alphonse et Ferdinand, étaient unis entre eux par une ancienne amitié, si l'on peut décorer de ce titre une liaison formée par le vice. Ils vivaient à Madrid, plongés dans un affreux libertinage. Ferdinand, sans doute moins coupable devant Dieu, eut un songe que le ciel lui envoya pour le réveiller au fond de l'abîme. Il lui semblait voir deux géants énormes et d'un aspect effrayant, qui s'élançaient dans sa chambre, se saisissaient de lui et l'emportaient sur le rivage de la mer. Une terrible tempête déchaînée sur les flots les soulevait jusqu'au ciel; l'épaisseur des ténèbres était sillonnée par de fréquents éclairs, et le tonnerre retentissait avec un fracas épouvantable. Des spectres hideux montaient des navires qui étaient poussés rapidement sur le rivage; ils chargeaient de chaînes tous les hommes qu'ils pouvaient saisir, et les emmenaient garrottés sur leurs vaisseaux. Parmi ces prisonniers, Ferdinand reconnut son ami Alphonse : lui-même se vit à son tour environné de ces monstres, qui l'entraînaient déjà avec eux, lorsqu'il invoqua le nom de Marie; et sur-le-champ ce spectacle effrayant s'évanouit, mais pour faire place à un autre plus effrayant encore.

Le juste Juge parut tout à coup à ses yeux, assis sur son tribunal; sa sainte Mère était à sa droite, et des milliers d'anges environnaient son trône. Après avoir envisagé Ferdinand d'un œil sévère et menaçant, il allait lancer sur lui son tonnerre, lorsque cet infortuné

implora de nouveau le secours de la sainte Vierge, faisant vœu, s'il obtenait sa grâce, de quitter le monde et d'expier ses égarements par une pénitence rigoureuse. Marie parvint à fléchir en sa faveur son Fils irrité, et arrêta le coup qui allait le frapper.

Ferdinand, s'étant réveillé, trouva jusqu'au plancher de sa chambre mouillé des larmes qu'il avait versées durant cette nuit effroyable. Cet avertissement, qui ne pouvait venir que du ciel, lui inspira de sérieuses réflexions, et il promit devant Dieu, avec serment, d'entrer dans un ordre sévère. Sur ces entrefaites, parut Alphonse, qui, le voyant, contre son ordinaire, triste et profondément ému, le plaisanta sur son air chagrin, et chercha à l'égayer en lui parlant de parties de plaisir. Ferdinand lui raconte toutes les particularités du songe qu'il vient d'avoir, et lui dit sérieusement qu'il a résolu et même fait vœu de changer de vie, et d'entrer en religion. Après son récit, Alphonse, le reprenant avec un rire amer, se moqua de sa crédulité et de son projet : « Ne voudrais-tu pas, lui dit-il, m'entraîner moi-même avec toi dans ta folie? Allons, Ferdinand, laissons ces épouvantails d'enfants, et reprenons courage. Et moi aussi, ajouta-t-il, je désire et j'espère me sauver; mais pas si vite, il sera temps plus tard, il faut que jeunesse se passe. Ne sais-tu pas que la foi nous dit que pour gagner le ciel il suffit de bien finir? »

Au milieu de cet entretien, un domestique vient tout hors d'haleine avertir Alphonse que deux jeunes gens l'attendent à la porte pour une affaire qui ne souffre point de retard. « J'y vais, dit-il, et dans un instant je suis à toi; Ferdinand, ne pense plus à tes idées. » Il se hâte de descendre, et trouve dans la rue deux jeunes cavaliers, avec qui il s'était fait des affaires. A peine l'ont-ils aperçu, qu'ils se jettent sur lui avec une espèce de rage, le percent de mille coups, et s'enfuient, le laissant noyé dans son sang. Ferdinand accourut au bruit : mais il était trop tard. A la vue de ce cadavre sanglant, il est frappé comme d'un coup de foudre, et reconnaît la vérité du songe qu'il a eu. Il court se jeter aux pieds d'un confesseur, lui fait le récit de cette tragédie lamentable, lui parle du vœu qu'il a fait, renouvelle à ses pieds et confirme ce vœu. Après une confession accompagnée de torrents de larmes, le nouveau pénitent reçoit l'absolution, et rentre dans la grâce et l'amitié de Dieu. Déjà il a vendu tout ce qu'il a pour le distribuer aux pauvres, et pour consommer son sacrifice. Mais, ô funeste effet de l'habitude! bientôt ses passions assoupies se réveillent : au lieu de distribuer ses richesses aux pauvres, il les dissipe en jeux, en festins, en débauches; il se replonge dans la fange de l'impureté. Epuisé par tant d'excès, en proie à mille maux qui en étaient les fruits amers, il reçut encore un avis du ciel. Le puits de l'abîme lui parut s'ouvrir à ses pieds, et dans ses brasiers il vit des milliers de réprouvés sur lesquels les démons exerçaient leur rage. En face, il aperçut encore le Juge redoutable, assis sur son tribunal, qui ordonnait aux esprits infernaux de se saisir de lui et de le précipiter dans ce gouffre. Tremblant de frayeur, il se recommande de nouveau à la bonté de Marie, et Marie aussitôt se prosterne aux pieds du trône. « Ma Mère, lui dit le juste Juge, qu'avez-vous besoin d'intercéder encore pour un ingrat? Pardonnez-lui encore une fois, répondait la sainte Vierge; s'il retombe de nouveau dans ses désordres, alors j'y consens, plus d'intercession de ma part, de la vôtre plus d'indulgence. Eh bien! qu'il soit fait, ma Mère, comme vous le demandez, reprit le souverain Juge. Mais vous, ô homme! ajouta-t-il, retenez bien que, si vous ne profitez pas de cette dernière faveur, vous n'aurez plus rien à espérer de la médiation de ma Mère. »

Ferdinand fut touché : il fit pénitence, et en revenant à la vertu il retrouva la santé. Mais, ô tyrannie des habitudes criminelles! à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, qu'il alla au-devant des occasions du péché. Il retombe, le malheureux, et plus bas que jamais. Réduit à la dernière indigence, n'ayant plus de quoi fournir à ses débauches, il se jette dans un vaisseau qui partait pour l'Amérique, dans l'espérance d'y rétablir sa fortune. Il arrive à Lima, capitale du Pérou. Tout ce qu'il gagne d'argent, par bonne ou mauvaise voie, va se perdre dans le gouffre dévorant de ses passions. Victime lui-même de tant d'excès, il retombe malade, et s'estime heureux de trouver un asile dans un hôpital bâti loin de la ville.

Dans cette triste situation, voyant son mal empirer de jour en jour, Ferdinand commence à rentrer en lui-même. Il entend parler d'un saint missionnaire, fort connu dans la ville et dans cet hôpital par sa charité et son zèle, Espagnol comme lui, et même son concitoyen. Il l'envoie prier de venir au secours d'un malheureux qui était dans le plus grand danger de perdre corps et âme. Le Père accourt aussitôt, et Ferdinand lui fait sa confession avec une grande abondance de larmes. Le saint religieux écoute avec bonté ce long récit de chutes et de rechutes, sans laisser échapper le plus léger signe de dégoût et d'ennui. Ferdinand lui parle de son vœu; le Père s'offre à lui pour l'aider dans le choix d'une maison religieuse, et pour l'y faire admettre dès qu'il sera revenu en santé. Il le laisse dans les plus belles dispositions, en lui promettant de revenir bientôt.

Le soulagement de l'âme contribua au rétablissement du corps; mais les sages réflexions se dissipèrent avec le danger, et en retrouvant la santé il revint à ses funestes penchants. Pour ne point terminer l'affaire de son entrée en religion, il se hâta de quitter l'hôpital avant le retour du saint religieux; il ne parut plus même dans Lima, et se mit à courir tout le pays, multipliant de nouveau ses iniquités avec une fureur qui

semblait vouloir se dédommager de quelques semaines de conversion.

Plusieurs années après, le saint missionnaire, conduit par son zèle apostolique, s'enfonce dans les montagnes et les forêts les plus inaccessibles du Pérou, pour y gagner des âmes à Jésus-Christ. Il choisit pour centre de sa mission une petite ville bâtie sur une éminence, et fréquentée par les montagnards du pays. Après les travaux du saint ministère, son délassement était de consoler les malades dans un hôpital de la ville, et de leur enseigner le secret de convertir leurs maux passagers en trésors éternels.

Un jour qu'il portait de lit en lit ses utiles et touchantes consolations, il entend retentir dans un coin un gémissement sourd et prolongé, et comme le rugissement du désespoir. Il y court, et ses yeux sont frappés d'un spectacle d'horreur; il voit étendu sur un peu de paille à demi pourrie un homme, ou plutôt un squelette, couvert des haillons de la misère, tout décharné, les joues creuses et haves, les yeux éteints, exhalant une odeur cadavéreuse : c'était Ferdinand. Déjà sur le seuil de l'éternité, il entr'ouvre une paupière mourante et reconnaît le Père : « Que je suis malheureux ! s'écrie-t-il avec un dernier effort : faut-il donc que partout je rencontre ce prêtre? ce n'est pas assez qu'il connaisse tous les crimes de ma vie, il faut encore qu'il me voie mourir en réprouvé et commencer mon éternité malheureuse. »

Après ces mots, il recommença ses rugissements effroyables, que lui arrachait sans doute le souvenir de tant d'occasions de salut perdues par sa faute; et au milieu de ces regrets déchirants, malgré les efforts du saint religieux, son âme, chargée d'iniquités, s'arracha de ce corps infect, et alla paraître, non plus en songe, mais d'une manière trop réelle, devant le tribunal redoutable; vérifiant ainsi dans sa personne cet oracle de l'Esprit-Saint : Les os de l'impudique se rempliront des vices de sa première jeunesse, et l'impureté descendra avec lui dans le tombeau : *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ suæ, et cum eo in pulvere dormient.* (*Retraite du P. Maffei.*)

Le voyageur malheureux.

Un jeune homme traversant une forêt, n'y eut pas marché quelque temps qu'il fut assailli par un monstre épouvantable qui, sur un corps de lion, portait sept grosses têtes de serpent. L'animal, au sortir de sa caverne, vint droit à lui avec des yeux étincelants, élevant ses sept têtes, dardant ses sept langues et faisant retentir l'air de ses horribles sifflements. Le jeune homme, qui était fort et courageux, ne se déconcerta point à cette vue. Il n'avait d'autres armes qu'une hache, qu'il portait pendue à sa ceinture, selon l'usage du pays. Il la saisit, court à la bête, et du premier coup qu'il lui porte, il lui abat quatre têtes; du second coup il lui en abat deux, et du troisième il eût sans peine abattu la dernière et remporté une signalée victoire, sans le déplorable accident qui lui arriva. Cet accident fut qu'au second coup qu'il donna, la hache lui échappa de la main sans qu'il pût avoir le temps de la ramasser; car la bête, irritée de six plaies qu'elle avait reçues, se jeta sur lui avec furie, le mordit, le piqua, le déchira et l'emporta avec elle. Le misérable faisait d'inutiles efforts : il poussait des hurlements affreux, il criait au secours, demandait que du moins on lui rendît sa hache; mais personne ne l'entendait. La bête l'entraîna tout vivant dans sa caverne, où il servit de pâture à elle et à ses petits.

Comprenez-vous bien le sens de cette parabole? 1° Ce monstre, c'est le démon et les sept péchés capitaux, qu'il faut combattre courageusement avec les armes de la foi. 2° Il ne suffit pas d'abattre six têtes à ce monstre : si vous lui en laissez une, vous êtes perdu. Que vous sert-il d'être exempt de plusieurs passions, si vous en gardez une? Le plus souvent ce n'est qu'un vice qui damne les hommes. Examinez si, en combattant le lion infernal, vous ne lui avez point laissé une tête, qui suffit pour vous dévorer. Notre victoire est vaine si elle n'est entière. 3° Il faut persévérer jusqu'à la fin, combattre jusqu'à la mort. N'allez pas vous lasser dans ce combat; ne laissez pas échapper la cognée de vos mains; n'abandonnez pas la prière, l'examen, les sacrements, les pratiques de mortifications et de pénitence : le démon profiterait de votre négligence pour vous faire mille plaies; et si vous veniez à mourir dans cet état, il vous entraînerait avec lui dans les enfers, où vous seriez éternellement sa proie et le jouet de tous les démons. En vain alors vous gémiriez, vous imploreriez du secours, vous demanderiez le temps que vous auriez perdu, les grâces dont vous auriez abusé, les moyens que vous auriez négligés : personne ne vous entendrait, et rien ne vous serait rendu. C'est maintenant, tandis que vous les avez, qu'il faut en profiter. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Industrie d'Agrippine.

Agrippine, dame romaine, voyant que son fils dépensait l'or et l'argent sans discrétion, qu'il le mettait avec profusion en choses inutiles, et le donnait à pleines mains au premier qui se présentait, voulait le corriger d'une prodigalité si déplacée, et qui n'allait à rien moins qu'à ruiner sa maison. Elle se servit pour cela de cette industrie. Un jour que son fils avait dépensé un demi-million, elle fit mettre une pareille somme en argent sur une table de l'appartement où elle se tenait. Le jeune homme étant entré le soir pour saluer sa mère, et voyant cette immense quantité d'argent, demanda ce que c'était. C'est, lui répondit-elle, ce que vous avez perdu aujourd'hui : et ayant dit ces mots, elle sortit, laissant son fils à ses réflexions. Il en fit de sérieuses et de si efficaces, qu'il se corrigea entièrement.

Si l'on pouvait de même nous mettre sous un seul point de vue les pertes que nous faisons dans un jour par notre négligence; les grâces, les mérites, les récompenses éternelles que nous manquons d'acquérir par notre faute, nous en serions étonnés, et peut-être que notre étonnement nous engagerait à être moins prodigues de tant de biens, et à mieux employer un temps d'où dépend l'acquisition de ces biens immenses. Que d'actions perdues dans un jour, faute d'une droite intention! Que d'occasions de pratiquer pour Dieu la douceur, l'humilité, la patience, la charité, la mortification! Ah! si nous voyions ce que nous perdons chaque jour et qu'il nous coûterait si peu de ne pas perdre! Mais nous le verrons un jour, lorsque nos pertes seront irréparables. Pourquoi attendre à ce moment, et ne pas commencer à les réparer maintenant que nous le pouvons? (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence.

Voici une vie qui ne s'est jamais démentie un instant. Belle et pure à son aurore, elle fut belle et pure à son déclin

Saint Thomas de Villeneuve est un des prélats, qui dans le XVIe siècle, consolèrent l'Eglise de ses maux, et par l'éminence de leur sainteté, par l'étendue de leurs lumières, et l'ardeur de leur zèle, l'empêchèrent d'éprouver de plus grandes pertes, et contribuèrent puissamment à maintenir la pureté de sa doctrine. Né en 1488, à Fontplain, petite ville de Castille, il donna dès l'âge le plus tendre des présages de l'éminente sainteté à laquelle il s'élèverait dans la suite. A l'âge de sept ans, pénétré d'une tendre compassion pour les pauvres, il inventait divers moyens de les secourir, et leur donnait jusqu'à ses habits; à cette heureuse inclination il joignait la modestie la plus rare, une grande douceur, une horreur profonde du mensonge, et beaucoup d'ardeur pour la prière.

Envoyé, à l'âge de quinze, ans dans la nouvelle université d'Alcala, fondée par l'illustre cardinal de Ximénès, il fit, en peu de temps, de tels progrès dans ses études, que ce même cardinal le gratifia d'une bourse au collége de Saint-Ildefonse, où il se rendit encore plus estimable par ses vertus que par ses talents. Au lieu de suivre les mauvais exemples de ses condisciples, il tâchait de les gagner à Dieu par l'innocence de ses mœurs, ou les retenait dans le devoir par le respect que sa piété leur inspirait. Comme la prière et l'étude partageaient tout son temps, il ne lui en restait point pour se livrer à leurs amusements.

A l'âge de vingt-six ans, il fut promu à une chaire de philosophie. La réputation de son enseignement le fit appeler deux ans après à Salamanque, université plus ancienne et plus célèbre que celle d'Alcala. Après y avoir enseigné la philosophie pendant deux autres années, il se retira chez les ermites de Saint-Augustin de la même ville; on a remarqué que le même jour de la même année 1518, Luther sortit de cet ordre pour faire la guerre à l'Eglise catholique. On s'aperçut bientôt qu'on avait reçu moins un simple novice qu'un grand maître dans la vie spirituelle, qui, accoutumé dès sa plus tendre jeunesse aux travaux de la vie pénitente, regardait les rigueurs de la règle qu'il avait embrassée, comme des adoucissements à celles qu'il s'était imposées lui-même.

Elevé au sacerdoce un an après sa profession, il se livra, par obéissance, au ministère de la prédication dans différentes villes; mais comme l'ardeur avec laquelle il s'en acquittait le jetait dans un dangereux épuisement, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la théologie à Salamanque. L'étude de la religion l'ayant mis en état de prêcher avec plus de solidité, et le repos lui ayant rendu ses forces, il recommença le cours de ses prédications. A Salamanque et dans d'autres villes de la Castille, partout il s'annonça comme un homme apostolique. Ce fut avec le plus grand éclat qu'il parut dans les chaires de Burgos et de Valladolid. Dans cette dernière ville, toute la cour s'empressait de l'entendre; l'empereur Charles-Quint ne s'en lassait point et ne cessait de lui donner d'éclatants témoignages de son estime.

Ce prince avait condamné à mort quelques gentilshommes, coupables d'un crime de lèse-majesté; tous les grands du royaume, l'archevêque de Tolède, et le prince lui-même son fils, lui demandèrent la grâce de ces malheureux sans pouvoir l'obtenir Thomas recommanda cette affaire à Dieu, sollicita la même grâce auprès de l'empereur, et l'obtint aussitôt. Toute la cour témoignant sa surprise, « Sachez, dit Charles-Quint, que les demandes de Thomas sont pour moi des commandements de Dieu. N'est-il pas juste, d'ailleurs, d'accorder quelque grâce sur la terre à un si grand ami de Dieu, et qui a tant de crédit pour nous attirer celle du ciel? »

Nommé par ce monarque à l'archevêché de Grenade, Thomas se rendit à Tolède, où il était alors, pour le supplier de révoquer sa nomination. Par ses instances, il obtint ce qu'il désirait. L'année suivante, l'archevêché de Valence étant devenu vacant, il fut nommé, par une méprise, à cet archevêché. Charles-Quint se trouvant alors en Flandre, il fallut que son provincial, pour lui faire accepter sa nomination, le menaçât de l'excommunier. Contraint d'accepter une dignité qui lui avait toujours paru si redoutable, il fut sacré à Valladolid, en 1544, par l'archevêque de Tolède, et partit aussitôt pour se rendre à son église. Sa mère, qui, fort âgée, avait changé sa maison en un hôpital où elle se dévouait au service des pauvres, l'envoya prier de passer par Villeneuve, où il avait été élevé, avant de se rendre à Valence, il y consentit; mais, après y avoir mûrement réfléchi, il crut devoir laisser sa mère, qui pouvait se passer de lui, pour se rendre à son église. Il ne pr

pour compagnon de voyage qu un religieux et deux domestiques; il marchait à pied avec l'habit de son ordre fort usé, et couvert d'un chapeau qui lui servait depuis vingt six ans.

Les chanoines de sa cathédrale, frappés de la pauvreté de son extérieur, lui ayant offert une somme d'argent pour l'aider à monter sa maison, il la reçut avec beaucoup de reconnaissance, et la fit porter aussitôt aux administrateurs du grand hôpital, pour être employée à la nourriture des pauvres. Il fit entendre ensuite aux chanoines qu'il ne croyait pas qu'il lui fût permis de changer ni de vêtement ni de nourriture, puisque la pauvreté religieuse n'était pas incompatible avec l'épiscopat. Il ne souffrit pas qu'on meublât sa maison d'autres objets que de ceux qui lui étaient absolument nécessaires. Il ne voulut ni dais dans l'église, ni tapis sur sa chaire épiscopale, ni être traité autrement qu'un simple prêtre. Son chapitre l'exhortant à avoir un extérieur convenable à sa dignité, il lui répondit qu'il n'était pas venu pour paraître, mais pour agir; tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il porterait au moins un bonnet de satin, afin que le peuple pût reconnaître son archevêque. Durant les onze années de son épiscopat, il ne se fit faire que deux soutanes neuves d'une grosse étoffe; lorsqu'elles commençaient à s'user, il les raccommodait lui-même. Ne voulant jamais rien avoir en propre, pas même les ornements nécessaires pour sa chapelle, il empruntait tout de ses chanoines quand il était à la ville, et de ses curés quand il était en visite. Il n'usait que de la vaisselle de terre, et toute son argenterie consistait en quelques cuillers pour les étrangers qu'il recevait à sa table. Les mets les plus communs composaient ses repas. Il jeûnait très-souvent au pain et à l'eau, et alors il mangeait en son particulier. On voyait dans sa chambre une espèce de lit fort simple; mais il ne couchait que sur des sarments qu'il tenait cachés contre la muraille.

Les pauvres appelaient publiquement le palais épiscopal leur maison. Chaque jour, on y en voyait venir des centaines. Dans toutes les paroisses, il avait fait dresser des listes des pauvres honteux, dont il prenait soin par lui-même ou par quelque prêtre qui jouissait de sa confiance. Lorsqu'un de ces infortunés n'osait découvrir son indigence, il s'informait quel était son confesseur, lui remettait lui-même de l'argent, avec ordre, en le donnant à cette personne, de lui dire que cet argent venait d'un de ses débiteurs qui, ne pouvant le payer tout à la fois, voulait le satisfaire peu à peu. Il croyait avec raison dire la vérité, en parlant ainsi, par la persuasion où il était que les revenus d'un évêque appartiennent aux pauvres.

Ce saint prélat avait un soin tout particulier des pauvres filles, et les établissait suivant la condition de leurs parents. Souvent il payait les dettes de ceux qui ne pouvaient satisfaire leurs créanciers. Se regardant comme le père de tous les orphelins il les plaçait à ses frais chez les nourrices, et dès qu'ils pouvaient travailler, il leur faisait apprendre des métiers. Sa prévoyance pour eux allait si loin, que, dans sa dernière maladie, il déclara qu'il avait payé leurs nourrices et pourvu à leur entretien pendant trois ans après sa mort. Cette prévoyance n'était pas moindre pour les malades, soit dans les maisons particulières, soit dans les hôpitaux. Les étrangers qui passaient par Valence n'avaient pas moins à se louer de sa charité hospitalière; à toute heure ils étaient reçus dans une vaste cuisine, où, après avoir pris un repas, ils recevaient quelques provisions pour leur voyage.

Thomas de Villeneuve soutenait avec vigueur les priviléges de son église. Il fit preuve d'une grande fermeté, en refusant à l'empereur Charles-Quint vingt-mille écus, qu'il lui demandait pour être employés à la construction d'une citadelle dans l'île d'Iviça, l'une des Baléares, menacée par les Turcs. Il fondait son refus sur ce que les pauvres étaient les propriétaires de ses revenus. Cependant, après qu'on eut cessé d'en agir avec lui par voie d'exigence, il prêta dix mille écus pour la défense d'une place si importante pour la religion. (*Beautés du christianisme.*)

L'abbé Morellet.

Ce philosophe sceptique, chez qui le titre d'abbé s'alliait si peu avec les opinions et la vie, fut un ami de Voltaire et consorts. En 1814, devenu infirme, il ne dédaigna pas, malgré son indépendance d'esprit fort, d'accepter du roi une pension de 2000 fr., réversible sur la tête d'une nièce qui demeurait avec lui. L'âge ne lui avait rien ôté de la légèreté de son esprit. Il faisait des vers, et célébrait tous les ans l'anniversaire de sa naissance par des couplets philosophiques. Les infirmités ne le ramenèrent point à une manière de penser plus grave, et il affectait une indifférence absolue sur les questions les plus importantes. «Que m'importe, disait-il, la manière dont un ami philosophe pense sur une question abstraite de morale ou de métaphysique, que nous n'entendons peut-être bien ni lui ni moi!» Il s'endormait sur ce sophisme, sans songer que si les systèmes d'un ami lui importaient peu, il lui importait beaucoup de savoir à quoi s'en tenir sur son avenir. Ce qu'il appelait des questions abstraites était peut-être les principes même les plus certains, et les dogmes les plus nécessaires à l'homme. En vain quelques personnes cherchèrent à le rappeler à des sentiments plus conformes à son caractère et à son âge; le vieillard ne put se détacher des idées qu'il avait nourries et caressées si longtemps. On nous a rapporté que, quelques jours avant sa mort, il se frappait le front, en disant à un de ses amis : « Il est cependant fâcheux d'avoir vécu quatre-vingt-douze ans sans en être plus avancé, et sans savoir ce qu'on va devenir. » Quoi qu'il en soit, il mourut le 12 janvier 1819, et fut le dernier des écrivains de l'école encyclopédiste.

Le médecin chrétien.

La ville de Poitiers perdait, en octobre

1832, un de ses médecins les plus distingués dans la personne de M. le docteur Moricheau-Beaucamp, professeur à la Faculté de médecine. Né dans cette ville vers l'année 1776, il étudia d'abord dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais la révolution étant survenue, il ne put poursuivre son pieux dessein, et se livra à la médecine, qu'il a exercée à Poitiers pendant plus de trente ans avec beaucoup de succès, et surtout avec la réputation d'un parfait honnête homme ; sa probité était d'autant plus solide, qu'elle était appuyée sur de solides principes de religion et sur la pratique exacte des devoirs qu'elle impose. M. Beaucamp était non-seulement bon chrétien, mais il était pieux et édifiant. Sa foi et sa vertu paraissaient surtout auprès des malades, les avertissant, lorsqu'il était temps, de recourir aux secours de la religion, les exhortant à souffrir leurs maux en esprit de pénitence, et à se résigner à la volonté de Dieu, avec autant de zèle qu'aurait pu le faire un bon prêtre. Il a pratiqué lui-même, dans ses derniers moments, ce qu'il avait tant de fois conseillé aux autres. Attaqué d'une maladie très-grave le samedi matin 29 septembre, il eut de suite le pressentiment qu'il en mourrait sous peu de jours. Aussitôt il appelle sa femme, avec laquelle il avait toujours vécu dans l'union la plus parfaite ; et, après lui avoir annoncé leur séparation prochaine, et lui avoir parlé dans des termes pleins de tendresse, mais aussi d'une parfaite résignation à la volonté de Dieu, il la prie de faire avertir le vénérable ecclésiastique qui le dirigeait depuis trente ans. Le confesseur vint le lendemain, et le malade eut avec lui un long entretien. Cependant plusieurs de ses confrères se réunissent auprès de lui, et s'efforcent de le rassurer. «Messieurs, leur dit-il, je connais mon mal, et je sais qu'il est sans remède ; toutefois, je veux faire abnégation de ma volonté et me soumettre à tout ce que vous ordonnerez. » Il ne se trompa pas ; les remèdes n'arrêtèrent pas un seul instant les progrès du mal. Le lundi soir, il témoigna le désir de voir le respectable curé de sa paroisse. Quelque temps après minuit, sentant ses forces diminuer sensiblement et tout son corps se refroidir, sans rien perdre de sa présence d'esprit et de sa parfaite tranquillité, et sans donner le moindre signe d'impatience au milieu de ses douleurs, il appelle une épouse désolée, la console de son mieux, et la prie de faire venir le vicaire de la paroisse, ne voulant pas déranger le curé, qui est âgé et infirme, pour lui administrer les derniers sacrements. Le vicaire vient et donne au pieux malade l'extrême-onction, ses continuels vomissements ne lui permettant pas, à son grand regret, de recevoir le saint viatique. Lorsque le prêtre prit congé de lui, « Monsieur le vicaire, lui dit-il, je vous remercie beaucoup et suis très-fâché d'avoir troublé votre repos; mais je craignais que ce ne fût trop tard demain matin.» Quelques moments après, sentant sa fin approcher, il fait mettre tous les assistants en prière, conjure un jeune médecin, qui ne l'avait pas abandonné pendant toute sa maladie, de lui faire la recommandation de l'âme, envoie sonner son agonie, ordonne à son domestique d'aller le recommander aux prières dans les communautés religieuses qu'il visitait, et expire doucement en s'efforçant de produire un dernier acte d'amour. Cette mort a fait une vive impression sur tous ceux qui en ont été témoins ou qui l'ont entendu raconter, mais surtout sur le jeune docteur qui l'a assisté jusqu'à la fin.

Poulmann.

L'Ami de la Religion (8 février 1844) montrait dans le récit suivant où mène un premier pas dans le mal. « Poulmann, dont nous avons annoncé la condamnation à mort, et qui avait refusé de se pourvoir en cassation, a été exécuté hier matin. Ce malheureux a rudement repoussé dans sa prison, et jusqu'au pied de l'échafaud, M. l'abbé Montès, aumônier des prisons, en disant que quand on avait commis autant de crimes qu'il en avait commis, on ne croyait plus à rien. L'horrible cynisme dont ce monstre a fait parade pendant son procès ne l'a pas abandonné en face même de la mort.»

La jeune Coeh.

Il en est qui, au moins en présence de l'échafaud, se repentent et demandent à Dieu pardon de leurs forfaits ; chez d'autres, nul remords, aucun regret, par une juste punition du ciel, ils tombent rebelles et opiniâtres jusqu'à la fin dans les mains de sa justice suprême.

Nous empruntons à la *Gazette d'Augsbourg* les révoltants détails que voici sur une exécution capitale qui a eu lieu le 3 décembre 1849, à Inner-Rhoden, principal bourg du canton d'Appenzell :

« Dans le cours de l'été dernier, une jeune paysanne avait été assassinée et son corps avait été retrouvé dans un étang. Quelques bijoux d'argent ayant appartenu à la victime conduisirent à la découverte de la coupable, une autre jeune fille du bourg, nommée Coeh. Celle-ci sut détourner les soupçons sur un jeune homme, son prétendu, qui, niant le fait dont il était accusé, fut mis à la torture, laquelle, avec beaucoup d'autres atrocités judiciaires, s'est maintenue jusqu'à nos jours dans les districts reculés des montagnes de la Suisse. Le jeune homme, doué d'une constitution robuste, résista à l'épreuve, qui arracha à la faible jeune fille l'aveu de son crime. Poussée par la jalousie, elle avait attiré sa victime, son amie, auprès d'un étang, l'avait étourdie d'un coup de bâton, puis noyée. Elle fut condamnée à mort.

« Le clergé lui fit de nombreuses visites pour la préparer à la peine qui l'attendait ; mais la malheureuse, âgée à peine de vingt ans, ne pouvait se familiariser avec l'idée de mourir, et refusa obstinément toutes les consolations de la religion. Elle dut comparaître de nouveau devant le grand-conseil, auquel il appartenait de confirmer la sentence ; mais

tous les efforts pour l'engager à se rendre volontairement devant ses juges furent inutiles : elle repoussait des pieds, des mains et des dents les agents de la justice.

« Enfin, quatre hommes l'enlevèrent, la portèrent sur le marché, où elle fut attachée sur un traîneau et conduite devant le tribunal, pendant que ses cris perçants déchiraient l'air et empêchaient la lecture de la sentence. Le haut-conseil ayant confirmé l'arrêt des premiers juges, elle fut traînée au lieu du supplice, au milieu des mêmes cris. Un jeune bourreau devait ce jour-là exécuter son coup d'essai. Mais les cris, les mouvements convulsifs de la condamnée rendirent l'opération impossible.

« Après beaucoup d'efforts inutiles, le prévôt fit demander au grand-conseil ce qu'il fallait faire dans ces circonstances. La réponse fut que le bourreau n'avait qu'à s'arranger pour en venir à bout. Donc, nouveaux efforts, nouvelle lutte, nouvelles convulsions, nouveaux cris de la suppliciée. Enfin, un vieillard à cheveux gris sort de la foule et conseille de rouler les cheveux de la condamnée autour d'une perche, d'assujettir la tête par ce moyen pendant qu'un ou plusieurs hommes maintiendront la partie inférieure du corps; le conseil est goûté, la victime est couchée sur le dos, et l'exécution s'achève ainsi. »

PIÉTÉ, affection et respect pour les pratiques de religion; assiduité à les remplir. — La piété est dans le cœur et se montre au dehors; elle s'allie tout naturellement à la vertu. L'incrédule et le libertin ont beau décrier la piété, il est certain qu'il ne peut y avoir de vertu solide sans elle, c'est-à-dire sans amour pratique de Dieu, sans prières, sans sacrements, sans fréquentation des églises, en un mot, sans tout ce qui est plus et seul capable de guider, de soutenir, de sanctifier le cœur. La piété est quelque chose de bien précieux, de bien nécessaire, de divin, puisque saint Paul a dit d'elle (*I Tim.* IV, 8) qu'*elle a les promesses de la vie présente et de la vie future.* Pour être plus profitable à nos frères, notre piété doit être douce, aimable, modeste, sans affectation, et surtout vraie. La piété des pharisiens n'est qu'une hypocrisie détestable.

Alaric *et les vases sacrés.*

Un respect involontaire pénètre souvent les plus indifférents, les plus impies, en présence des ministres, des cérémonies, des objets sacrés de l'Eglise catholique : témoin ce chef barbare de l'armée d'Alaric. Il trouva, dans une maison près de l'église, une vierge consacrée à Dieu et avancée en âge. Il lui demanda son or et son argent; elle lui dit avec fermeté qu'elle en avait en quantité, et qu'elle allait le lui montrer. En effet, elle exposa à ses yeux de si grandes richesses, que le barbare en fut étonné. « Ce sont, dit-elle, les vases précieux de l'église de Saint-Pierre; prenez-les, si vous osez; vous en répondrez : comme je ne puis les défendre, je n'ose les retenir. » Le barbare, touché de respect, l'envoie dire à Alaric, qui commanda qu'aussitôt on reportât tous ces vases dans la basilique de Saint-Pierre, et qu'on y menât aussi avec escorte la vierge sacrée et tous les habitants qui voudraient s'y joindre. Cette maison était éloignée de l'église de Saint-Pierre, en sorte qu'il fallait traverser presque toute la ville ; ainsi ce transport des vases sacrés fit, au milieu même du saccagement, un spectacle et une pompe magnifiques. Ils étaient portés un à un sur la tête, à découvert, et des deux côtés marchaient deux soldats l'épée à la main. Les Romains et les barbares, de concert, chantaient des cantiques à la louange de Dieu. Les chrétiens accouraient de tous côtés; et plus il s'amassait de Romains pour se sauver, plus les barbares s'empressaient de les défendre. Le saccagement de Rome dura trois jours, et Alaric en sortit le quatrième, pour aller ravager la Campanie. (*Histoire ecclésiastique*, an 410.)

Une religieuse dans le monde.

Une demoiselle, qui demeurait dans un couvent, désirait ardemment d'y être religieuse; elle manifesta à ses parents le grand désir qu'elle en avait : loin d'y consentir, ils l'obligèrent à revenir dans la maison paternelle. Sa piété était solide : « Je serai religieuse dans le monde jusqu'à ce que je puisse l'être dans un monastère, dit-elle ; » en conséquence, elle faisait à peu près tous les exercices des personnes consacrées à Dieu. Un certain espace de temps était employé matin et soir au travail, mais il y en avait un qui était destiné à la méditation, un autre à la récitation de l'office divin et du chapelet, à la lecture spirituelle, à la visite du saint sacrement, etc. Sa mère, voyant qu'elle s'affermissait dans son dessein, loin d'en changer, lui prescrivit dès lors, tous les jours, tant de choses, et l'occupait tellement qu'elle ne pouvait plus faire aucun de ses exercices. Voici le parti que prit la servante du Seigneur, ce fut d'obéir constamment à sa mère comme à Dieu, de faire tout en esprit de foi et d'amour, de produire à chaque heure un certain nombre de saintes aspirations ; elle se forma au dedans d'elle-même un oratoire où elle était toujours en prière, dans le temps même des occupations les plus dissipantes. Elle s'enracina par là si profondément dans la pratique de toutes les vertus, qu'ayant obtenu dans la suite d'entrer en religion, elle opéra des miracles, et a été mise par l'Église, après sa mort, au rang de ceux qu'elle honore comme saints. (*Heureuse Année.*)

Saint Vincent de Paul.

Lorsque saint Vincent de Paul était bien malade, il mettait en pratique une très-excellente manière de prier; elle n'est pas moins avantageuse que facile, et elle procure de grandes douceurs à ceux qui aiment Dieu. Cette manière de prier consiste à se tenir en sa divine présence ne faisant presque aucune considération, se contentant d'exciter son

cœur à produire fréquemment des actes de résignation à la volonté de Dieu, de confiance, d'amour, de remercîment, etc. (*Heureuse Année.*)

Le vénérable Berchmans.

Selon le précepte de saint François de Sales, pour maintenir continuellement votre âme en paix, attachez-vous à faire toutes vos actions en la présence de Dieu, et comme si lui-même vous réglait la manière de les faire.

Ainsi agissait le vénérable Berchmans. Toujours humble et modeste, sans jamais se troubler et perdre la paix, il ne faisait aucune action sans consulter auparavant Dieu, et sans la faire ensuite en sa divine présence. (*Heureuse Année*).

Saint Louis.

Le sultan de Damas, ayant fait raser les fortifications de la ville de Sidon, avait fait égorger plus de deux mille chrétiens sans défense. Leurs corps demeurèrent exposés pendant quatre jours dans la campagne, sans sépulture, et exhalaient déjà une puanteur effroyable. Saint Louis, à cette vue, sent son cœur s'attendrir, appelle le légat du pape, lui fait bénir un cimetière ; puis relevant de ses propres mains un de ces cadavres : *Allons*, dit-il à ses courtisans, *allons enterrer les martyrs de Jésus-Christ*. Rare exemple dans les plus grands saints, plus rare encore parmi les princes ! Il força les plus délicats à en faire autant : cinq jours y furent employés. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Saint Louis s'entretenant avec le roi d'Angleterre de la servitude en Turquie, où il avait beaucoup souffert, lui disait : « Je remercie Dieu de tout mon cœur du mauvais succès qu'à eu cette guerre. Je me réjouis plus de la patience que le Seigneur m'accorda alors, que si j'étais devenu le maître du monde entier. » (*Heureuse Année.*)

Un moine.

On lit, dans saint Jean Climaque, qu'un moine qui avait un grand amour pour l'humilité avait écrit sur les murs de sa cellule, dans le dessein de triompher des tentations de vanité dont il était souvent assiégé, ces paroles remarquables : *Charité parfaite. Amour de la prière. Mortification universelle. Douceur inaltérable. Patience invincible. Chasteté angélique. Humilité très-profonde. Confiance filiale. Exactitude entière. Résignation admirable.* Quand le démon venait à le tenter de vanité, il disait : « Allons à la preuve, » et, s'approchant du mur, il lisait ce qui était écrit, faisant ces réflexions : « Ai-je une charité parfaite, moi qui parle mal des autres ? l'amour de la prière, moi qui ne fais aucune prière sans beaucoup de distractions ? une mortification universelle, moi qui cherche continuellement à me satisfaire ? une douceur inaltérable, moi qui montre si souvent à mes frères un visage sévère ? une patience invincible, moi qui ne puis rien souffrir sans me plaindre ? une chasteté angélique, moi qui, négligeant de veiller sur mes sens, donne lieu à des pensées déshonnêtes ? une confiance filiale, moi qui vais si rarement à Dieu comme à mon père ? une exactitude entière, moi qui n'ai peut-être jamais fait aucune action qui n'ait été défectueuse ? une résignation admirable, moi à qui il en coûte tant de me soumettre à la volonté de Dieu ? » (*Heureuse Année.*)

Le P. Alvarez.

Le P. Alvarez paraissant pendant quelques jours tout concentré en lui-même, on lui demanda ce qu'il avait. « Je m'étudie à vivre, répondit-il, comme si j'étais dans un désert d'Afrique; je voudrais être aussi détaché de toutes les créatures que si j'y habitais réellement. » (*Heureuse Année.*)

Saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas d'Aquin ne pouvait penser qu'à Dieu, ne pouvait parler que de Dieu, n'aimait à entendre parler que de lui. Si, dans les conversations où il se trouvait, on s'entretenait d'autres choses, il n'y prenait aucune part ; on voyait qu'il s'occupait alors intérieurement de Dieu. La seule récompense qu'il désirait était de posséder celui à qui il cherchait uniquement à plaire. (*Heureuse Année.*)

Saint François.

Son frère l'ayant une fois rencontré au milieu de l'hiver, et le voyant presque nu et demi-mort de froid, lui envoya demander, par dérision, s'il voulait lui vendre une goutte de sueur ? « Dites à mon frère, répondit le saint, avec un visage gai et serein, que j'ai déjà tout vendu à mon Dieu bien chèrement, et que je suis très-content de ma vente. » (*Tiré de la Vie du saint.*)

Saint François de Sales.

Un des plus sûrs moyens d'alimenter la piété est l'exercice de la présence de Dieu.

Quand on parlait au saint évêque de Genève de bâtiments, de peinture, de musique, de chasse, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il tirait de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit.

Si on lui montrait de beaux plants : « Nous sommes, disait-il, le champ que Dieu cultive, » et si des bâtiments : « Nous sommes l'édifice de Dieu ; » si quelque église magnifique et bien parée : « Nous sommes les temples du Dieu vivant ; que nos âmes ne sont-elles aussi bien ornées de vertus ! » Si des fleurs : « Quand est-ce que nos fleurs donneront des fruits ? » Si de rares et exquises peintures : « Il n'y a rien de beau comme l'âme qui est faite à l'image de Dieu. »

Quand on le menait dans un jardin : « Oh ! quand celui de notre âme sera-t-il semé de fleurs et rempli de fruits, dressé, nettoyé, poli ? quand sera-t-il clos et fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste ? »

A la vue des fontaines : « Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eaux vives rejaillissantes jusqu'à la vie éternelle ? Jusqu'à quand quitterons-nous la source de vie pour nous créer des citernes mal enduites ? »

A l'aspect d'une belle vallée : « Les eaux y coulent : c'est ainsi que les eaux de la grâce coulent dans les âmes humbles, et laissent sécher les têtes des montagnes, c'est-à-dire les âmes hautaines. »

Voyait-il une montagne : « Que les montagnes, avec toutes les collines, bénissent le Seigneur! » Si des arbres : « Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » Si des rivières : Quand irons-nous à Dieu, comme ces eaux à la mer ? » Si des lacs : « O Dieu ! délivrez-moi du lac et de l'abîme de misère où je suis. »

Ainsi il voyait Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, ou, pour mieux dire, il ne regardait qu'une chose, qui est Dieu. (*Fleur angélique.*)

Germaine Cousin, *bergère.*

Cette pieuse fille de Pibrac dont on poursuit la cause de béatification, et qui mourut à vingt-deux ans, se fit remarquer par les plus éminentes vertus. Citons un passage de sa Vie : « Germaine, unie à Jésus-Christ par la pénitence et la mortification, ressentait un amour ardent pour le Sauveur, et elle trouvait une grande consolation à se rendre chaque jour à l'église, afin d'y assister au saint sacrifice, quoiqu'elle en fût à une assez longue distance, et que ses infirmités lui rendissent le trajet plus difficile. Pleine de confiance en Dieu, elle lui remettait alors la garde de son troupeau, près duquel elle laissait sa quenouille ou sa houlette ; et jamais, tandis qu'elle se livrait ainsi à l'attrait de sa piété, en récompense sans doute de son ardente foi, il n'arriva que ce troupeau causât ou éprouvât aucun dommage.

« A l'assistance journalière au saint sacrifice, Germaine joignait la fréquentation des sacrements ; elle s'approchait de la sainte table tous les dimanches et aux principales fêtes. Sa dévotion à la sainte Vierge était remarquable, et elle montrait la plus grande fidélité à l'honorer, surtout par la récitation de l'*Angelus*. Cette vie si régulière et si pieuse devint le sujet des railleries des libertins ; mais la servante de Dieu ne fut point troublée des épithètes injurieuses qu'ils lui donnèrent, et elle continua de le servir avec la même fidélité. Quoique pauvre, elle trouvait les moyens de soulager les indigents en se privant d'une partie de ses aliments pour les leur donner. On dit qu'un jour qu'elle emportait dans son tablier quelques morceaux de pain pour les distribuer et satisfaire ainsi son ardente charité envers le prochain, sa marâtre, qui l'accusait de voler le pain de la maison, et qui lui était toujours très-hostile, courut après elle avec fureur et un bâton à la main pour la frapper. Des passants veulent arrêter sa violence ; on ouvre le tablier de la jeune bergère, et l'on n'y trouve que trois bouquets de fleurs, dans une saison où il n'y en avait pas de cette espèce. Cet événement rendit Germaine l'objet de la vénération de ceux qui en avaient été les témoins ou qui le connurent. »

M. de Garcin.

M. de Garcin, né d'une famille noble, entra fort jeune au service, fut lieutenant et ensuite capitaine de cavalerie. Un heureux alliage des qualités de l'esprit et du cœur qu'exige l'état militaire, avec celles qui caractérisent le chrétien, lui acquit l'estime des officiers et celle même de M. le duc de Vendôme, général de l'armée dans laquelle il il servait. Le prince avait beaucoup d'égards pour sa piété. Lorsqu'il donnait des repas aux officiers : *Mesurez vos termes, messieurs*, leur disait-il : *surtout point de mots déplacés ; nous avons Châtelard à dîner* (nom qu'il portait alors). Il s'agissait un jour de tenir un conseil de guerre auquel M. de Vendôme voulait que le pieux capitaine assistât, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis, vingt-cinq ans, mais on ne le trouvait point. *Qu'on le cherche bien*, dit le prince, *il est à prier Dieu au pied de quelque arbre.*

La vertu recueille partout des hommages. (*Morale en action.*)

L'officier chrétien.

Honneur et Religion, telle devrait être la devise de tout soldat français ; telle était celle des Bayard, des Turenne et des Condé, vaillants capitaines dont la France s'enorgueillira toujours, et que l'Eglise se plaît à proclamer ses enfants. Telle était celle du généreux Crillon.

Honneur et religion, telle était la devise de ce brave officier dont on ne peut trop admirer la réponse.

Le colonel passait son régiment en revue ; apercevant quelque chose de saillant sur la poitrine du pieux capitaine, il lui demande avec vivacité ce que c'est. « Voyez, colonel, répond l'officier, en lui montrant un *crucifix*. —Ce n'est pas là, s'écrie le colonel injustement courroucé, ce n'est pas là l'arme d'un soldat. —Mon colonel, répond modestement le capitaine, c'est du moins l'arme d'un chrétien. —Vous êtes un brave, monsieur, répiique aussitôt le colonel adouci ; sous un mois vous aurez la croix. »

L'officier reçut en effet la décoration peu de temps après ; mais il la remit à ses chefs, en les suppliant d'en gratifier un vieux militaire dont le corps était couvert de blessures, et qui n'attendait que cet honneur pour mourir content. « Il l'aura, dirent-ils, mais vous la méritez doublement. »

Quelle franchise, quelle générosité ! O religion ! que vous avez d'empire sur le cœur des hommes ! que de vertus vous lui inspirez ! Peut-il ne pas combattre vaillamment, celui qui se soumet à votre noble influence ? (*Anecdotes chrétiennes.*)

Les soldats chrétiens.

Avant toutes les affaires, dit M. Chauveau, dans son *Histoire de Bonchamp*, on voit les Vendéens se prosterner, et, dans un silence religieux, écouter les prêtres qui les suivent prononcer sur les défenseurs de la foi les paroles de celui qui a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Dans un autre moment, ils marchent à

l'ennemi; quelques minutes encore, et le combat va s'engager. Une croix de mission s'élève sur leur chemin, signe consolant de l'immortalité du chrétien! Toute l'armée est à genoux et prie. Un des chefs veut représenter qu'on ne doit pas ainsi s'arrêter; La Rochejacquelein, qui connaît les soldats, et qui sait ce que la religion leur donne de courage, s'écrie : *Laissez-les prier, ils n'en vaudront que mieux.* Armés du signe de la croix, ils se relèvent et volent à la victoire. Toutes les fois qu'ils allaient au combat, *Dieu et le roi* étaient leur cri. Dans une affaire que les Vendéens se rappellent avec douleur, sûrs d'être accablés par le nombre, ils s'écrient : *Marchons au ciel*, et ils se précipitent au milieu de l'ennemi....

Deux cavaliers terminaient *ce qu'on appelle* une affaire d'honneur, le sabre à la main. Un homme passe, et leur dit : « Jésus-Christ pardonne à ses bourreaux, et un soldat de l'armée chrétienne veut tuer son camarade! » Ils s'embrassent sur-le-champ.

A la vue de ses terres incendiées et ravagées par les républicains, M. de Bonchamp contient la rage de ses chasseurs, ne voulant pas qu'une seule goutte du sang de ses soldats coule pour la défense de ses propriétés particulières. Doux et affable à ses gens, autant que brave et terrible à l'ennemi, jamais il n'employa ces formules de jurement, trop souvent usitées dans les armées, et il n'en était que plus respecté, plus chéri. Ce pieux guerrier, dédaignant de mêler des vues intéressées à la défense d'une sainte cause, eut la modestie d'éviter le commandement suprême; deux fois aussi il relâcha des prisonniers qu'il avait faits, ne voyant plus que des frères malheureux dans des ennemis désarmés, quoique la Convention envoyât à l'échafaud ceux des royalistes que le sort des combats livrait aux mains de ses agents cruels. Il termina sa carrière par un trait qui ne l'honore pas moins que ses plus brillants faits d'armes. A l'affaire si désastreuse de Chollet, où il fut blessé mortellement, les troupes vendéennes, aigries et désespérées de la perte de leur chef, voulaient venger sa mort, et laver la honte de cette journée sur cinq mille prisonniers. Déjà deux pièces de canons menaçaient l'église où on les avaient entassés. Bonchamp l'apprend sur son lit de mort : sa grande âme en est indignée : elle s'arrête un moment, pour exercer un grand acte de vertu. *Soldats chrétiens*, s'écrie-t-il d'une voix mourante, *souvenez-vous de votre Dieu; royalistes, souvenez-vous de votre roi : grâce! grâce! aux prisonniers! Je le veux, je l'ordonne.* Aussitôt un roulement de tambours se fait entendre; c'est un ordre de Bonchamp aux portes du tombeau. Au nom de cet homme, dont la perte inspire tant de craintes et présage de si grands désastres, les plus furieux s'apaisent. On se dit, on se répète : *Grâce! grâce! Bonchamp le veut, Bonchamp l'ordonne.* L'ordre se rétablit, la fureur fait place à la clémence, les larmes coulent de tous les yeux; et ces âmes, naturellement généreuses, s'étonnent et frémissent de s'être un instant démenties. Les prisonniers apprennent avec surprise qu'il leur est permis de vivre; et le héros vendéen, touchant aux portes de l'éternité, n'oublie pas qu'il est chrétien et digne serviteur de l'infortuné Louis XVI. Il va quitter la terre... emportant la seule récompense qui fût digne de lui, l'assurance d'avoir sauvé cinq mille de ses frères.

Lettre de Marie-Antoinette.

Un monument de clémence, de magnanimité, de patience, est la lettre écrite par la fille de Marie-Thérèse, la reine Marie-Antoinette, veuve de Louis XVI. On sait les circonstances horribles de son procès, et l'atroce accusation qu'on ne craignit pas d'élever contre elle, et qu'elle repoussa avec tant de dignité, que l'auditoire sanguinaire qui l'écoutait osa prendre son parti et se déclarer pour elle. Le jour même de sa condamnation elle écrivait :

« Le 16 octobre, à 4 h. et 1/2 du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois; je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels; mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ces derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants; vous savez que je n'existe que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur; vous qui avez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous. Dans quelle position je vous laisse! J'ai appris, par le plaidoyer même du procès, que ma fille était séparée de vous. Hélas! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire; elle ne recevrait pas ma lettre. Je ne sais pas même si celle-ci vous parviendra. Recevez, pour eux deux, ici, ma bénédiction; j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir en entier de vos tendres soins.

« Qu'ils pensent, tous deux, à ce que je n'ai cessé de leur inspirer : que les principes et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie; que leur activité et leur confiance mutuelle en fera le bonheur; que ma fille sente que, à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère, par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer; que mon fils, à son tour, rende à sa sœur tous les soins, les services que l'amitié peuvent inspirer; qu'ils sentent enfin, tous deux, que, dans quelque position où ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union; qu'ils prennent exemple de nous : combien, dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolation! Et, dans le bonheur, on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami; et où en trouver de plus tendre, de plus cher que dans sa propre famille? Que mon fils n'oublie jamais ces derniers mots

de son père, que je lui répète expressément : *Qu'il ne cherche pas à venger notre mort.*

« J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur : je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de la peine; pardonnez-lui, ma chère sœur; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux tout le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux. Il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. J'aurais voulu les écrire dès le commencement du procès; mais, outre qu'on ne me laissait pas écrire, la marche en a été si rapide, que je n'en aurais pas réellement eu le temps.

« Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée et que j'ai toujours professée; n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait trop si ils y entraient une fois.

« Je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe. J'espère que dans sa bonté il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps, pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connais, et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu vous causer; je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs. J'avais des amis; l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs peines, sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant; qu'ils sachent du moins que, jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux.

« Adieu, ma bonne et tendre sœur; puisse cette lettre vous arriver! Pensez toujours à moi; je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que mes pauvres et chers enfants. Mon Dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours. Adieu! adieu! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre; mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le traiterai comme un être absolument étranger. »

Pour copie conforme à l'original, écrit en entier de la main de S. M. la reine Marie-Antoinette.

Le ministre de la police générale,
Comte de Cazes.

Mademoiselle Rivier.

Cette sainte fondatrice de la congrégation de la Présentation de Marie céda de bonne heure à l'attrait intérieur de sa vocation. Dans ses jeux avec les enfants du voisinage, elle éprouvait un grand désir de leur faire la classe, s'appelait toujours *la Mère*, et elle réclamait à ce titre et obtenait l'obéissance. Bientôt elle conçut d'une manière claire et distincte la pensée de consacrer toute sa vie à instruire l'enfance. Ayant été placée, à la suite de sa première communion, chez les religieuses de Notre-Dame-de-Pradelles, pour y recevoir l'éducation, quelques mois s'écoulèrent à peine qu'on jugea cette enfant de douze ans capable d'être maîtresse elle-même. Malgré sa petite taille, tout le pensionnat la respectait, et lui obéissait quelquefois mieux qu'aux religieuses. Aussi, quand les jeunes élèves s'abandonnaient à la dissipation de leur âge, la maîtresse ne trouvait d'autre moyen pour ramener le calme que de faire monter Marie Rivier sur son siége, et la seule attitude de cette enfant, objet d'autant d'estime que d'affection, suffisait pour commander au bruit et rétablir l'ordre. Ceci arriva à plusieurs reprises. (*Vie de Mademoiselle Rivier.*)

La piété donne au petit enfant la sagesse du vieillard!

Mgr Bonnel, évêque de Viviers.

Durant la Terreur, après le martyre de Mgr de Castellane, évêque de Mende, l'abbé François Bonnel, son vicaire général, fut incarcéré avec son frère Auguste. Ils se disaient, pour soutenir leur courage : « Nous sommes jeunes, nous pouvons supporter les horreurs de la prison; Dieu nous donnera la force de rester fidèles : si nous mourons, la couronne nous est assurée. » On sait avec quelle rigueur étaient traités ces criminels! *On leur donnait*, selon leurs propres expressions, *du pain que les chiens mêmes ne voulaient pas manger*. Néanmoins, un jour d'abstinence, un ami de la famille fit arriver jusqu'à leur cachot des aliments gras, qu'ils refusèrent, tant était grande leur fidélité aux lois de l'Eglise!...

Mgr Bonnel suivait avec constance le règlement qu'il s'était tracé alors qu'il n'était que simple élève du sanctuaire. On voyait ce vénérable vieillard, malgré le poids des années, gravir tous les jours, et à la même heure, le chemin escarpé qui conduit de l'évêché de Viviers à la cathédrale, pour aller adorer le saint Sacrement. Les bons habitants de cette rue presqu'à pic disaient : *Il est quatre heures, Monseigneur monte.*

Il avait une prédilection spéciale pour tout ce qui tient au culte paroissial.

Sa régularité pour la récitation du saint office n'était pas moins remarquable. « J'ai omis trois fois, disait-il, de réciter matines et laudes la veille, et je n'ai pu dormir tranquille les trois nuits subséquentes. »

Le néophyte de Tonga et le chapelet.

Un catéchumène confondit avec succès un missionnaire anglican qui, en présence des naturels, se moquait du chapelet suspendu à son cou, et l'interrogeait d'un ton railleur sur l'utilité de ce collier diabolique. Le néophyte interpellé alla s'asseoir au milieu du cercle, en face du ministre, et lui dit : « Tu veux savoir ce que signifie notre *lozalio* (chapelet), je vais te le dire. Le chapelet ne

sert qu'à régler un certain nombre de prières, et l'ordre dans lequel nous avons l'habitude de les dire. Voici les prières que nous faisons : *Je crois en Dieu*, etc. D'abord, tu vois que cette prière n'a rien de diabolique. *Je crois en Dieu....»* Il allait continuer, lorsque le ministre se leva et rentra chez lui pour cacher sa défaite. Le catéchumène se mit à rire, et tous les naturels, même protestants, d'applaudir sa réponse. (*Annales de la Propagation de la foi*, janvier 1845.)

Les deux Maoris.

A une admirable docilité, dit un missionnaire de Wangaroa, nos jeunes catéchumènes joignent un vif désir de s'instruire. Un jour que je leur racontais quelques traits de l'histoire sainte, et que je leur parlais du paradis terrestre, deux Maoris se lèvent aussitôt : « Attends un peu », me disent-ils, et les voilà sortis. Une ou deux secondes après, ils rentrent avec des charbons de bois à la main. Je continue ma narration, et mes sténographes s'efforcent d'écrire sur leurs jambes ce que je leur disais. Après avoir rempli ce livre d'une espèce si nouvelle, après avoir crayonné, noirci le vélin sur toutes ses faces, ils me prièrent de suspendre mon récit pour ce jour-là, et ils se retirèrent dans leurs maisons pour tirer copie, sur du papier, de ce qui était écrit sur leur peau... (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII, 1845.)

L'adoration perpétuelle à Rome.

Pendant toute la journée, un peuple plus ou moins nombreux tient compagnie au saint Sacrement.

Quand le soir est venu, le besoin du repos fera-t-il déserter les églises de Rome ? Non ; la grande association du Saint-Sacrement veille au nom de la ville entière, composée de tout ce qu'il y a de plus éminent en piété dans le clergé, dans la prélature, dans le sacré collége, dans la noblesse et dans le peuple ; elle compte des membres dans tous les quartiers. Un certain nombre est désigné pour venir, à tour de rôle, passer une partie de la nuit devant le saint Sacrement. Vers les neuf heures du soir, un carrosse destiné à cet usage vient chercher à leur domicile ces adorateurs nocturnes. Ils sont pour le moins au nombre de quatre, non compris un prêtre et un clerc. Leur adoration dure quatre heures, après lesquelles ils sont relevés par de nouveaux confrères. (*Rome en* 1848-49-50.)

Le 9e dragons.

« Hier, le 9e dragons, faisant le tour de la place Bellecour, a rencontré à l'angle de la place Léviste, le saint Sacrement que l'on venait de porter à un malade, dans la rue Belle-Cordière. Le colonel a aussitôt fait arrêter son régiment ; la musique et l'avant-garde qui étaient déjà devant les façades du Rhône se sont également arrêtées. La musique s'est tournée de face et a exécuté pendant le passage du saint Sacrement une de ces symphonies qui lui ont acquis une réputation si bien méritée. Le régiment ne s'est remis en marche que lorsque le saint Sacrement est entré dans la rue de la Charité. Cet acte de foi a profondément édifié les nombreux promeneurs que le beau temps avait réunis sur la place, et doit être pour les dragons un nouveau titre à la sympathie de notre pieuse population. De tels exemples concourent plus efficacement au salut de la société que les plus éloquents discours. » (*Univers*, 7 mars 1850.)

Le dimanche en Amérique.

Dans les villes des Etats-Unis, les seuls magasins ouverts à pareil jour sont les pharmacies ; les échafaudages, les marchés sont déserts, le roulement des voitures, les cris des marchands ambulants, le choc des marteaux, tout a cessé, et les bruits de la terre sont tellement éteints, que les sons de l'orgue et les chants religieux traversent les murs et répandent le recueillement jusque sur les places publiques. Il y a quelques années, pour ne pas troubler les offices, des chaînes étaient tendues dans les rues, afin d'arrêter la circulation des voitures. Ces entraves ont disparu, parce qu'elles devenaient inutiles, mais non pas parce qu'elles gênaient la liberté individuelle. Les omnibus ne marchent pas le dimanche, le service sur beaucoup de chemins de fer est suspendu, les bateaux à vapeur restent à quai ; les théâtres, les billards, les concerts, les salles de jeux sont fermés : l'église seule est ouverte, et vers dix heures du matin les cloches s'ébranlent au haut de cent clochers pour appeler les habitants à la prière. A cet appel, les rues se remplissent d'une foule soigneusement vêtue ; alors il est triste sans doute de constater la diversité des croyances, et de ne pas voir tous ces chrétiens s'agenouiller au pied des mêmes autels ; mais au moins chacun professe une religion, ce qui est plus respectable que de n'en pratiquer aucune. De dix heures à midi les rues sont littéralement désertes, et celui qui serait vu se promenant à cette heure par les personnes qui gardent les maisons, serait jugé très-défavorablement. Les enfants eux-mêmes s'abstiennent à pareil jour de se livrer à des amusements bruyants, et gardent dans leurs jeux un calme et une gravité remarquables. L'usage de tous les colléges et pensions est de donner le samedi et non le jeudi pour jour de congé, afin que, la fougue de la jeunesse ayant pris son essor le samedi, l'enfant puisse passer le dimanche sans tentation de sortir d'une réserve convenable. J'ai sous mes fenêtres un parc étendu qui, dans la semaine, est le théâtre des jeux assourdissants de plusieurs centaines d'enfants. Le dimanche il ne leur sert qu'à la promenade, sans qu'aucun garde ou factionnaire vienne les restreindre à ce silence et à ce repos. — Non seulement dans les établissements publics, mais encore dans les maisons particulières, si un bal est donné le

samedi, la danse s'arrête avant minuit, et la société s'empresse de se retirer, sans songer à murmurer des bornes qu'elle sait mettre à ses propres distractions.

Que l'on ne dise pas que cette obligation du repos ne profite pas à la religion. On n'a pas de prétextes de plaisirs ou de travaux pour se dispenser d'assister aux offices ; on s'y rend donc avec plus d'exactitude, et, au contraire des choses humaines où le dégoût naît de l'habitude, le zèle est, en matière de croyances, le résultat inévitable de l'assiduité. — Les catholiques d'Amérique ne sont pas moins fidèles que leurs frères séparés à cette loi du repos. Dans nos églises, les hommes sont en aussi grand nombre que les femmes; la fréquentation des sacrements est un sujet de pieuse édification, et aux messes du matin, le dimanche, la presque totalité de l'assistance s'approche de la table sainte. Qui n'admirerait le recueillement de nos bons Irlandais, et la foi ardente qui les accompagne partout, sur le sol de leur adoption comme sur le sol natal! — Il est en Amérique des professions pratiquées exclusivement par cette classe intéressante, celle des cochers, entre autres, et je me suis amusé bien souvent de l'air de bonheur qui vient s'épanouir sur leur grossier visage, quand, prenant un fiacre, je disais de me conduire à telle église ou à tel couvent. La vue d'un *gentleman* catholique comblait d'aise mon *Automédon*, qui fouettait alors ses chevaux avec enthousiasme; puis, à la porte de l'église, il descendait de son siége pour venir lui-même assister à l'office divin. — Il y a quinze jours, une après-midi de dimanche, je faisais quelques visites; il neigeait avec abondance, et le cocher témoignait une mauvaise humeur que j'attribuais au froid; enfin, lassé de sa brusquerie, je lui en demandai la cause : « Ne voyez-vous pas, me dit-il, qu'il neige trop fort pour que je lise mes vêpres sur mon siége en vous attendant? » A Paris, les pareils de mon Irlandais liraient un journal socialiste. Je préfère la lecture du paroissien, qui leur apprend que Dieu frappe les superbes et élève les pauvres de la poussière pour les placer dans le ciel avec les princes de son peuple.

En Amérique, les voyages sont également suspendus le dimanche, et le négoce n'en souffre nullement. On en est quitte pour prendre ses mesures en conséquence. On se met en route le lundi pour ses affaires, et, grâce à la rapidité des chemins de fer, il est bien rare qu'on ne puisse être de retour dans sa famille le samedi.

Maintenant, dirai-je que le dimanche est religieusement observé par l'universalité des citoyens? Non, sans doute. Il y a en Amérique, comme partout, des vicieux, des indifférents et des impies : il y a surtout beaucoup de paresseux que la moindre pluie dispense de se rendre au temple. Il y a des églises où le ministre donne l'exemple, et à la porte desquelles on lit en été une affiche avec ces mots : « Fermé pour deux mois, à cause des grandes chaleurs. » Mais si la prière est trop souvent négligée, le repos est toujours observé, et ce repos a par lui-même quelque chose de religieux. Il dispose à la prière et au recueillement; il donne à l'homme le temps de remplir ses devoirs; il resserre les liens de famille; il procure aux parents la jouissance de se voir pendant vingt-quatre heures entourés de leurs enfants, et de s'initier à leurs progrès. Puisse donc la France imiter en ce point l'Amérique! (Henri DE COURCY.)

Une chapelle de hameau.

A quelques lieues de Besançon se trouve un pauvre petit hameau bien oublié, bien dépourvu : deux cents bons villageois, courageux travailleurs, voilà toute sa richesse. La commune est si peu favorisée qu'elle n'avait pas d'église, si pauvre qu'elle n'avait pas d'argent pour en faire construire une. Pas d'église !... du moins elle a eu un curé, et le digne pasteur a dit tout simplement à ses ouailles : « Mes enfants, nous n'avons pas d'église, pas d'argent; mais nous avons nos bras, notre courage, notre zèle de chrétiens. On ne nous construit pas notre temple; eh bien! nous le construirons nous-mêmes, nous y travaillerons tous. »

Et chaque dimanche le bon curé distribuait à chacun sa part d'ouvrage. Le pain de la journée péniblement gagné, on se réunissait autour de l'église naissante, et tous travaillaient à l'envi, tous, jusqu'aux femmes et aux enfants. Pendant douze ans, chacun apporta ainsi sans relâche son caillou, et l'œuvre s'est achevée. De ce travail de fourmis, patient, assidu, intelligent, est sortie, au milieu du pauvre hameau, une charmante petite église, toute élégante, toute coquette, toute pimpante. Quand on pense qu'elle est l'œuvre des seuls villageois; que le curé lui-même travaillait, et traînait des pierres, on se croirait à quelques siècles en arrière de nous. Cette petite commune semble arriver du moyen âge jusqu'à notre époque, transplantée tout d'une pièce. L'église est estimée 45,000 fr., elle n'en a coûté que 21,000 de frais matériels. (*La Voix de la Vérité*, 19 juillet 1846.)

La famille Munier.

On écrit de Citers à l'*Union franc-comtoise* : « J'éprouve le besoin de retirer quelque peu de son obscurité l'humble vertu d'une honnête et édifiante famille de la commune de Citers. Son nom est Jean Munier. Elle est composée de deux frères et une sœur; l'un des deux premiers est marié et à cinq enfants. Tous vivent ensemble formant communauté. Leur fortune est ordinaire. Le chiffre de leurs contributions ne donne à aucun le titre d'électeur. Leur vote pourtant serait aussi appréciable que celui d'une foule d'autres, et la corruption, certainement, ne le leur arracherait jamais. Mais c'est à l'école de la foi que leur conscience est formée. Bon accueil, aumône de tous les jours, hospitalité certaine, et même délicatesse dans les procédés : voilà tout ce que

les indigents trouvent dans cette honorable famille. Oui, tous, car, à ses yeux, comme à ceux de la religion qu'elle aime et pratique, il n'y a point d'étrangers. Aucun n'est repoussé. Des circonstances imprévues m'ont rendu plus d'une fois l'heureux témoin des belles actions qui découlent, comme de source, de ces cœurs chrétiens. Un matin, à la pointe du jour, pendant un froid piquant, je rencontre un enfant, les épaules chargées d'une *lourde miche*, ayant au bras d'autres provisions. « Où allez-vous, mon ami? — Monsieur, je vais chez le père Beaumont. — Pour qui ce pain et ces autres aliments? — C'est pour lui, Monsieur; il est si pauvre!... (Je ne l'ignorais pas, mais je voulais le faire parler.) — Et tout cela pour lui seul? — Oui, monsieur. — Mais c'est beaucoup. — Oh! monsieur, vous savez, c'est un vieillard, il ne peut pas sortir pour demander, à cause du froid; sa femme est âgée et infirme, il faut bien qu'on leur porte de quoi manger. » J'étais touché, j'accordai un mot de louange à l'enfant, et me retirai en disant: « Dieu te bénisse! cher ami, toi et tes bons parents qui t'apprennent ainsi de bonne heure à aimer tes frères. » On devine quel était cet enfant. Tout récemment son père, fatigué peut-être des allées et venues de la multitude de pauvres qui agitent continuellement nos portes dans ces contrées, leur dit, par un mouvement d'humeur inaccoutumé : « On ne peut pas vous donner aujourd'hui. » Ils étaient trois. Rentrait alors au logis l'aîné de la famille, sa lumière et son conseil. « Bonjour, mes amis, leur dit-il; vous sortez de la maison, n'est-ce pas? — Oui, mais il n'y a rien aujourd'hui. — Comment! est-ce que vous n'avez rien reçu? — Non... — Rentrez, rentrez, venez avec moi. » Les pauvres le suivirent, puis, en leur présence et d'un ton animé : « J'entends, dit-il, qu'on fasse l'aumône ici; si on la refuse jamais, je suis maître de ma portion d'héritage, je saurai où prendre pour donner. » Ce disant, il coupait à chacun une double portion de pain. A l'entrée de leur maison, on pourrait placer cette inscription : *Hôtel des indigents*. Elle ne serait démentie par personne. Entrez-y sur le soir, quand vous voudrez, mais surtout dans la saison rigoureuse, vous y trouverez certainement quelques vieillards, quelques infirmes, des femmes malheureuses, des enfants en haillons, qui se chauffent, admis au même foyer que les maîtres du logis. L'heure du repos arrivée, on les conduit dans une chambre qui leur est réservée, et là ils trouvent de quoi se délasser des courses du jour. Ils le savent, et pour la plupart c'est comme un droit qui leur est acquis. Tombent-ils malades, on les soigne avec bonté, on leur prépare de la tisane ou quelque autre adoucissement. Ils y meurent quelquefois, et l'on voit alors celui qui n'avait pas où reposer sa tête expirer doucement entre les bras de la charité. J'ai été témoin de ce touchant spectacle; j'ai vu tous les membres de cette pieuse famille assister aux obsèques d'un vieux pauvre, leur hôte, qu'ils avaient entouré de soins pendant quinze jours. Le cercueil avait été fourni à leurs frais. Comme Tobie, ils ensevelissent les morts, comme lui aussi Dieu les bénira. » (*La Voix de la Vérité*, 7 février 1847.)

La pierre philosophale.

Sur un bateau de voiture publique, ou coche d'eau, se trouvèrent, parmi les passagers, un négociant nommé Traffiac, et deux capucins, l'un nommé le P. Antoine, et l'autre F. Eudes. Ils se rendaient tous trois à un port de mer, dans le dessein de passer en Amérique; le négociant, pour tâcher de rétablir ses affaires, et les deux religieux pour se consacrer aux travaux des missions. Quand tout le monde eut pris place, et que le bateau fut en train de voguer, le négociant, pour égayer la compagnie, commença à dire : « Il ne s'en faut que de bien peu de chose que je ne sois capucin. J'ai fait trois voyages en Amérique, et je n'en suis pas revenu plus riche. Je n'ai ni femme ni argent; que me manque-t-il pour être capucin? — Puisqu'il vous manque peu de chose, dit le P. Antoine, vous devriez achever. — Ma foi, oui, dit le pilote. — Oh! reprit M. Traffiac, je veux encore faire un voyage aux îles, qui peut-être me réussira mieux. Ceux-là sont bienheureux, continua-t-il, qui ont la pierre philosophale; ils font leur fortune tout d'un coup, sans qu'il leur en coûte tant de mouvement et tant de peines. — S'il ne faut que cela pour vous rendre heureux, dit le P. Antoine, je vous la donnerai, si vous voulez. — Comment, reprit le négociant, si je la veux! je ne désire autre chose; donnez! « En disant cela, il tendit la main. A ce geste, à cette promesse, tout le monde regarda et fut attentif, dans l'espérance de voir cette fameuse pierre, source de toutes les richesses, ou plutôt cette chimère du peuple et cette folie des alchimistes. Alors le Père lui dit : « De quelle espèce la voulez-vous? — Est-ce, reprit Traffiac, qu'il y en a de plusieurs espèces? — Oui, dit le Père; il y en a qui changent les métaux en argent, et il y en a qui les changent en or. — Oh! dit Traffiac, donnez-moi celle qui change en or. — Vous avez raison, dit le Père, il faut toujours choisir le meilleur. Mais de quelle espèce encore la voulez-vous? car il y en a qui changent en or pour deux ans, un an, six mois, et il y en a qui changent pour dix ans, vingt ans, cinquante ans, cent ans. — Donnez-moi toujours la meilleure, dit Traffiac; celle qui change en or pour cent ans. — Mais, reprit le Père, vous ne comptez pas vivre encore cent ans. — Non, reprit Traffiac; mais qu'importe? je m'en servirai toujours tant que je vivrai, et l'or que j'aurai fait durera cent ans. — Mais, dit le Père, si je vous en donnais une qui, en changeant en or pour cent ans, vous fît vivre vous-même cent ans? — Oh! mon bon Père, dit Traffiac, donnez-moi celle-là. — Mais, dit le Père, après ce temps-là il faudra toujours mourir. — Je le sais bien, dit Traffiac, mais

que voulez-vous faire? j'aurai toujours vécu longtemps et à mon aise. — A ce que je vois, dit le P. Antoine, vous aimez la vie, et une vie heureuse. J'ai pitié de vous, et il faut que je vous donne la vraie pierre philosophale, celle qui change tout en or, et pour toujours, et qui vous fera vous-même vivre toujours. — En quoi consiste-t-elle, dit Traffiac? — Elle consiste, reprit le Père, à faire toutes vos actions pour Dieu, à souffrir pour Dieu tout ce qui vous arrive, à n'avoir en vue que Dieu, sa gloire et son amour. Ce saint amour changera tout en or, et pour toujours, et vous donnera à vous-même une vie qui durera toujours. — Ah! dit Traffiac, il y a longtemps que je m'aperçois que vous vous moquez de moi. Ce n'est pas de cet or que je parle. C'est d'un or plus sonnant et plus solide. — Eh quoi! dit le Père, pensez-vous donc que ce qui dure toujours n'est pas plus solide que ce qui ne dure qu'un instant; et que les biens qui vous procurent une vie heureuse et éternelle, ne valent pas mieux que ceux qui ne peuvent vous empêcher de mourir, et qui ne sauraient vous procurer un jour de vie, ni un jour de santé? — Tout cela est fort bon, dit Traffiac; mais, tenez, voilà des gens qui ne se payent point de cette monnaie.» En effet, on était arrivé, et les matelots demandaient à chacun le payement du passage.

Quand on fut débarqué, chacun tira de son côté, et les deux capucins marchèrent ensemble. « Mon Père, dit alors le frère Eudes, vous nous avez donné là une bonne pierre philosophale. Je ne sais si M. Traffiac en profitera; mais, pour moi, je veux toujours bien en faire usage. — Vous ferez bien, dit le P. Antoine : mais en même temps priez Dieu pour M. Traffiac; car il m'a écouté avec une attention qui me fait bien espérer de lui. — Je m'imagine, dit le frère Eudes, suivant ce que vous avez dit, que faire ses actions pour une bonne fin, c'est les convertir en argent : par exemple, faire de bonnes œuvres, faire l'aumône pour effacer ses péchés, ou pour obtenir la grâce de n'y plus retomber, c'est gagner de l'argent; mais que faire tout cela pour l'amour de Dieu, c'est gagner de l'or. — Mon cher frère, reprit le P. Antoine, le motif de l'amour de Dieu n'exclut point les autres motifs : en faisant une action par un motif particulier, comme celui d'effacer vos péchés, vous pouvez ne pas vous arrêter là, mais aller plus loin et désirer d'effacer vos péchés pour l'amour de Dieu, pour la gloire de Dieu, pour la sanctification de son saint nom; et alors tout se change en or. Nous devons rapporter tout à Dieu : notre salut même, notre sanctification, notre perfection. — Ah! maintenant, dit le frère, j'entends cela, et je vois que je demeurerai bien en arrière, faute d'être instruit; mais dorénavant je rapporterai tout en dernier lieu à l'amour de Dieu et à sa gloire.» En s'entretenant de la sorte, les deux religieux arrivèrent au port de mer, où ils s'embarquèrent pour l'Amérique. Quatre ans après, le P. Antoine fut obligé de repasser en Europe pour des affaires de la mission. Au premier couvent de Capucins où il arriva, il fut bien surpris : car d'aussi loin que le portier le vit, il courut à lui en l'embrassant : « Ah! P. Antoine, lui dit-il, que j'ai de joie de vous revoir! — Moi! dit le P. Antoine; je ne sache pas vous avoir jamais vu : qui êtes-vous? — Je suis, répondit le frère François, portier du couvent. — Je ne vous connais pas davantage, dit le Père. — J'ai pourtant bien, dit le Frère, descendu la rivière dans le même bateau que vous.» Alors le Père le considérant : « Seriez-vous, par hasard, M. Traffiac? — C'est moi-même, à qui vous avez donné la pierre philosophale. Je ne pensai plus qu'à cela dès que je vous eus quitté; et, au lieu de mon voyage d'Amérique, je fus me faire recevoir dans l'ordre, où je n'ai pas oublié la pierre philosophale, et où je tâche d'en faire usage tous les jours.» En disant cela, ils arrivèrent au couvent. Tous les Pères s'assemblèrent pour recevoir le P. Antoine, et le frère François leur raconta son histoire, dont ils furent tous édifiés, et animés plus que jamais à tout faire et à tout souffrir pour l'amour de Dieu.

Animons-nous nous-mêmes à une pratique si sainte, si douce et si avantageuse; c'est la vraie richesse, la pierre philosophale. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Julie Camet.

M. de Noailles, rapporteur d'une commission des *prix de vertus*, disait naguère : « Le sentiment de la foi religieuse a inspiré à la demoiselle Julie Camet la pensée de consacrer sa vie tout entière à l'enfance et au malheur, et chaque jour fait faire à sa tendresse pour les pauvres de vrais miracles. Qui croirait que dans la petite ville d'Upie, arrondissement de Valence, elle ait pu fonder, il y a près de trente ans, sans aucune autre ressource que son zèle et les dons qu'elle allait mendier, un asile destiné à de jeunes filles abandonnées ou indigentes? Une vieille maison louée, un peu de paille ramassée de droite et de gauche, quelques meubles d'emprunt, tels en furent les commencements. Vingt jeunes filles, puis quarante, et aujourd'hui quatre-vingt-quatre, sont logées, nourries et instruites dans cette maison, qu'on a pu agrandir d'une maison voisine. L'éducation qu'elles y trouvent est toute religieuse; l'active et pieuse directrice ne cherche qu'à en faire de bonnes chrétiennes et de bonnes ouvrières; et la ville d'Upie et les environs sont déjà remplis de ses élèves mariées ou établies, recherchées dans toutes les familles, et qui toutes donnent par leur conduite les meilleurs exemples dans le canton. Parmi les maîtresses qui secondent ses efforts, il en est trois qu'elle recueillit et qu'elle apporta elle-même dans son tablier à l'âge de deux ans, et qui en ont vingt-huit aujourd'hui. Mais il ne faut pas s'imaginer que Julie Camet ait, pour soutenir son établissement, d'autres moyens que ceux qui lui ont servi à le fonder : le miracle subsiste. Elle

va sans cesse, sans compter ses infirmités et ses fatigues (elle a soixante-sept ans!), sans se soucier de l'intempérie des saisons, sans se rebuter des refus qu'elle éprouve; elle va de tous côtés quêter le blé de la semaine, le linge et les vêtements de ses enfants, sans jamais douter du secours de la Providence; et la Providence ne lui a jamais manqué. Et cependant tant de peines et de soins n'absorbent et n'épuisent pas son zèle; il lui en reste pour secourir d'autres infortunes. Elle a l'œil sur toutes celles du pays. Elle panse les plaies des malades, secourt les infirmes et les indigents, les visite dans leurs plus misérables réduits, les en tire quelquefois et les recueille dans sa maison, où elle trouve encore de quoi les soulager et les nourrir. Nombre de faits de cette nature se trouvent consignés dans les pièces qu'on nous a transmises, comme un délassement de la grande entreprise à laquelle elle s'est consacrée.

« Tels sont les prodiges que la charité, inspirée par la foi, fait accomplir à une pauvre femme dénuée de toutes ressources personnelles. L'Académie lui décerne un prix de 2000 fr., et sait qu'elle ne fera par là que s'associer à ses bonnes œuvres. »

PRÊTRE, homme destiné à remplir les fonctions du culte divin. — Point de nation ancienne ou moderne qui n'ait une religion et par conséquent des prêtres. Les philosophes et les utopistes, qui veulent réformer la société sans le catholicisme, reconnaissent qu'à défaut de prêtres il leur faudrait des *officiers de morale.*

Nous avons parlé de la dignité, des obligations, etc., du prêtre catholique (*Voy.* ORDRE). Mais ne considérons dans cet article le prêtre qu'au point de vue de sa mission parmi les peuples. Nous montrons quelques-uns des biens qu'il a faits, nous en disons assez pour le venger des attaques irréfléchies, souvent grossières et haineuses, auxquelles il est en butte.

ATTILA ET LÉON LE GRAND.

Attila, roi des Huns, hordes qui adoraient la Divinité sous le symbole d'une épée, après avoir ravagé l'Allemagne et la Russie, se précipita sur Rome. Les principales villes italiennes s'étaient soumises, et Valentinien, effrayé, allait livrer au barbare la capitale de ses États.

Le pontife qui occupait alors le siége de saint Pierre était Léon le Grand; grand en effet par sa piété, par son zèle contre l'hérésie, par son éloquence, par son courage. Valentinien le fit appeler dans son palais. « Mon Père, lui dit-il, tout fuit et tout abandonne l'empereur. Hélas! l'empereur s'est abandonné lui-même! Quelle résistance opposer à cet Attila, à ce barbare, qui accepte avec orgueil le titre de fléau de Dieu? S'il est vrai qu'en effet Dieu l'ait suscité contre les hommes dans un moment de colère, vous seul pouvez arrêter et conjurer cet envoyé funeste, vous que l'Eternel a jeté parmi nous dans un moment de bonté! La voix qui a renversé l'hérésie d'Eutychès ne peut-elle calmer la fureur d'un barbare? Allez donc au-devant de lui, et par tous les moyens tâchez de le fléchir. Rome a pu survivre à l'invasion d'Alaric, survivrait-elle à l'invasion d'Attila? Oh! sauvez l'empereur et le peuple! Mon Père, n'avez-vous pas dit bien des fois que *dans les calamités publiques un bon pasteur est la meilleure ressource de son troupeau?* » (Sermons de saint Léon.)

« J'espère prouver avant peu la vérité de mes paroles, répondit saint Léon à Valentinien, et j'allais moi-même proposer à César la démarche qu'il vient de m'ordonner. Je vais au-devant de ce Scythe farouche. Adieu, César! Ne craignez rien pour ma vie, c'est Dieu qui en est le maître; Attila seul ne peut rien contre moi. »

Peu d'instants après cet entretien, saint Léon sortit de Rome, accompagné seulement d'Aviénus, personnage consulaire, et de Trigétius, préfet du prétoire. Les trois ambassadeurs rencontrèrent Attila près de Ravenne, au passage du Mincio. Par un contraste qui faisait cruellement sentir la différence des temps et l'abaissement de Rome, Attila était campé sur l'héritage que César Auguste avait donné à Virgile. Léon le Grand s'avança vers lui. « Grand roi, lui dit-il, l'empereur et le peuple romain, autrefois le vainqueur du monde comme vous l'êtes aujourd'hui, m'envoient implorer votre clémence. Je le fais sans rougir, car c'est pour la vie de mon troupeau que je vous conjure, et je suis le ministre du Dieu qui relève ceux qui s'humilient : ce Dieu, qui protége le faible, abandonne souvent l'orgueilleux. N'abusez pas de vos forces et de la terreur de ce malheureux peuple. Contentez-vous d'avoir vu le chef de l'Eglise apostolique et l'ambassadeur des Romains abaissé devant vous. De tous les événements qui ont illustré votre vie, c'est le plus mémorable et le plus glorieux. »

Pendant que saint Léon parlait ainsi, une expression divine animait son visage. Le roi des Huns admirait avec un étonnement et un trouble dont il ne pouvait se défendre la majesté sereine du pontife, et la douceur éloquente de ses paroles. Tout à coup, au dire de plusieurs écrivains sacrés, deux personnages célestes (saint Pierre et saint Paul) apparurent au-dessus de Léon le Grand; ils agitaient dans leurs mains des épées flamboyantes, et d'un geste menaçant ils montraient à Attila le Nord d'où il était venu. Le roi barbare fut saisi de consternation et de frayeur. « Qui que tu sois, dit-il à saint Léon, homme ou ange, Rome et l'Italie te devront leur salut. Vieillard, tu as plus fait en un instant et avec quelques paroles que Valentinien et le sénat n'auraient pu faire avec toutes leurs armées. Rends-en grâce au Dieu que tu sers; Attila se reconnaît vaincu par toi et par lui! »

En peu de jours la paix fut conclue. Attila repassa les Alpes et se retira dans la Pannonie, sur les bords du Danube. Un matin il fut trouvé mort dans son lit, à la suite d'une hémorragie.

L'Eglise a enregistré avec soin dans ses annales le souvenir de cette scène merveilleuse ; le pinceau de Raphaël l'a consacrée dans une des fresques du Vatican. (*Magasin religieux.*)

Mission en Angleterre, vers la fin du VI*e siècle.*

Le pape saint Grégoire, informé du triste état de la religion chrétienne dans la Grande-Bretagne, depuis que les Anglo-Saxons y dominaient, résolut d'y envoyer quarante missionnaires. Il mit à leur tête Augustin, supérieur du monastère de Saint-André de Rome. Ces missionnaires, découragés par ce qu'ils avaient ouï dire de la difficulté du voyage et de l'état de la nation chez laquelle ils allaient porter la foi, et dont ils n'entendaient pas même le langage, s'arrêtèrent après quelques journées de chemin, et prièrent Augustin d'aller supplier saint Grégoire de ne les pas exposer à un voyage si périlleux, et dont le succès était si incertain. Ce pontife renvoya Augustin avec une lettre par laquelle il leur ordonnait d'exécuter avec zèle l'entreprise dont il les avait chargés.

Augustin, après avoir traversé la France, aborda aux côtes de la province de Kent, et prit terre dans l'île de Tanet. Les Angles et les Saxons, peuples de Germanie, s'étaient rendus maîtres, vers le milieu du siècle précédent, d'une grande partie de la Bretagne, et y avaient établi sept royaumes, entre autres celui de Kent, peu considérable, mais d'une situation avantageuse. Ethelbert, premier roi de ce pays, avait épousé la princesse Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, à condition qu'il conserverait le christianisme, dont elle faisait profession.

Aussitôt après son débarquement dans l'île de Tanet, Augustin envoya au roi de Kent des interprètes français qu'il avait amenés avec lui, conformément aux ordres de saint Grégoire. Les Francs et les Anglais, qui étaient tous Germains, parlaient la même langue, mais Augustin ne connaissait que le latin. Ses envoyés, admis auprès du monarque, lui apprirent qu'Augustin venait de Rome pour lui apporter une bonne nouvelle, la promesse d'un royaume éternel, avec la connaissance du vrai Dieu. Ethelbert, en attendant qu'il pût examiner la nature de leur mission, leur fit donner tout ce que l'hospitalité lui prescrivait à leur égard, et avec d'autant plus de bonne volonté, que la reine sa femme, l'avait déjà entretenu de la foi chrétienne. Il les attendait en pleine campagne, dans la crainte qu'il avait de quelque opération magique. Ils arrivèrent en procession, précédés d'une croix d'argent et d'un tableau qui représentait Jésus-Christ, et chantant des litanies. Après que le roi les eut fait asseoir : « Je suis venu, lui dit Augustin, vous enseigner le moyen de régner après votre mort, comme vous régnez maintenant, mais avec plus de gloire, parce qu'ici-bas vous pouvez perdre votre couronne, et que vous avez des ennemis, au lieu que, dans le ciel, vous n'aurez rien à craindre, et que vous jouirez d'un bonheur éternel. — Voilà de beaux discours, répondit le roi, voilà des promesses magnifiques ; mais comme elles sont nouvelles et incertaines, je ne puis m'y fier, ni renoncer à ce que j'observe depuis si longtemps, avec toute la nation anglaise. Cependant, comme vous êtes venus de fort loin, et qu'il me semble que vous désirez nous faire part de ce qui vous paraît le meilleur et le plus vrai, je ne vous empêcherai point d'attirer à votre religion ceux de mes sujets que vous pourrez persuader ; et je veux que l'on vous fournisse tout ce qui vous est nécessaire. »

Les missionnaires, ainsi autorisés du consentement d'Ethelbert, s'appliquèrent à imiter la vie des apôtres et des chrétiens de l'Eglise primitive ; ils pratiquaient tout ce qu'ils enseignaient, disposés à tout souffrir pour les vérités qu'ils annonçaient. Ils entrèrent processionnellement dans la capitale du royaume, aujourd'hui Cantorbéry, en chantant ces paroles : « Nous vous prions, Seigneur, de délivrer cette ville des effets de votre colère, car nous avons péché. »

Plusieurs Anglais, touchés de la simplicité et des vertus de ces nouveaux apôtres, crurent à leurs paroles et demandèrent le baptême. Le roi lui-même se convertit et fut baptisé : exemple qui rendit les conversions aussi nombreuses que fréquentes. Ce prince, ayant appris des missionnaires que la foi en Jésus-Christ devait être volontaire, ne contraignait personne à l'imiter.

Pour que cette nouvelle Eglise pût subsister, ce prince voulut qu'Augustin en fût le chef. Ce saint missionnaire se rendit donc en France pour se faire ordonner évêque dans la ville d'Arles, pour la nation des Anglais. Revêtu de l'épiscopat, il retourna en Angleterre, où il baptisa plus de dix mille personnes à la fête de Noël. Le pape saint Grégoire, en lui envoyant de nouveaux ouvriers pour aider les anciens, et en le félicitant de la conversion des Anglais, l'encourageait et lui conseillait, en même temps, de s'humilier à la vue des grands biens que Dieu faisait par son ministère.

Comme cette Eglise naissante augmentait chaque jour, Augustin ordonna deux évêques en 604, et les envoya prêcher en différentes parties de l'île. L'un d'eux, nommé Mellit, annonça l'Evangile dans la province des Saxons-Orientaux, séparée de celle de Kent par la Tamise. Londres, qui en était la capitale, faisait dès lors un grand commerce. Ethelbert y fit bâtir l'église de Saint-Paul, pour en être la principale, comme elle l'est encore aujourd'hui. L'autre évêque se nommait Just. Il établit son siége à Rochester, à vingt milles de Cantorbéry, vers le couchant. Le roi Ethelbert y fit aussi construire une église dédiée à saint André. Il donna de grands domaines à ces deux églises, ainsi qu'à celle de Doroverne ou Cantorbéry. La cathédrale de saint Augustin était un espèce de monastère, où il vivait en communauté avec son clergé, composé de moines comme lui.

Ceux des anciens habitants de la Grande-

Bretagne qui avaient autrefois embrassé le christianisme, étaient dans le schisme, et observaient plusieurs pratiques contraires à l'esprit de l'Église. Augustin fit tous ses efforts pour les faire rentrer dans la bonne voie ; mais, les voyant inflexibles, il leur prédit les maux dont les Anglais les accableraient : prédiction qui reçut son accomplissement dans la suite. Ce saint prélat, craignant qu'après sa mort l'état de son Eglise ne fût ébranlé, si la métropole restait un moment sans pasteur, crut devoir se dispenser de la rigueur des canons, et il ordonna évêque de Cantorbéry Laurent, un des premiers compagnons de sa mission. On croit qu'il mourut le 26 mai de l'an 607.

Ainsi donc, c'est à des missionnaires catholiques romains que les Anglais sont redevables de l'inestimable bienfait du christianisme, et de la civilisation qu'il leur a procurée. (*Beautés du christianisme.*)

Saint Louis.

Saint Louis avait un tel respect pour son confesseur, que lorsqu'il était à côté de lui pour faire l'aveu de ses fautes, si quelque porte ou quelque fenêtre s'ouvrait, il se levait aussitôt pour la fermer, en disant : *Vous êtes mon père, je suis votre fils, c'est à moi de vous servir.*

Ce respect religieux s'étendait à tous les ministres du Seigneur, et surtout à saint Thomas d'Aquin, que le monarque consultait sur les affaires les plus importantes, et qu'il invitait à sa table. Un jour qu'il y était, il lui arriva une distraction qui montre bien qu'au milieu même des objets les plus propres à le dissiper, le saint docteur ne perdait jamais de vue l'étude dont il s'occupait. Il travaillait alors à réfuter l'hérésie des Bulgares ou nouveaux manichéens, qui, depuis quelques années, s'était renouvelée en Italie. Comme il avait la tête pleine de sa matière et l'esprit fortement occupé des profondes méditations qu'il avait faites, il s'écria tout à coup : *Voilà qui est décisif contre les manichéens.* Son prieur, qui l'avait accompagné, lui ayant dit de penser au lieu où il était, il se mit en devoir de réparer sa faute, en demandant pardon au roi. Mais ce bon prince, loin de marquer son mécontentement, ordonna à un de ses secrétaires d'écrire le raisonnement que le saint venait de faire, de peur qu'il ne s'échappât de sa mémoire. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Saint François de Sales.

Une dame protestante, sous prétexte d'éclaircir ses doutes, le retenait très-longtemps; ce qui la conduisait vers lui, c'était la douceur admirable qu'elle trouvait dans sa conversation : il s'en aperçut, et n'espérant plus de lui faire embrasser la religion catholique, il lui dit : « J'ai répondu à toutes vos difficultés, vous ne devez plus en avoir; puisque je ne puis réussir à vous persuader, je me contenterai désormais de plaindre votre sort, et de prier pour vous. » Elle lui dit alors : « Je n'ai plus en effet qu'une difficulté, c'est sur le célibat des prêtres ; je ne vois pas ce qu'on peut dire en sa faveur.—Madame, répliqua-t-il, ce célibat est très-nécessaire : si j'avais eu une femme et des enfants, est-ce que j'aurais pu vous donner tout le temps que je vous ai donné? » Cette raison la frappa, la grâce toucha son cœur, et elle fit abjuration.

Léon X et François Ier (XVIe siècle).

Après la bataille de Marignan, où François Ier, roi de France, remporta une célèbre victoire, le pape Léon X jugea à propos d'aller à la rencontre du vainqueur, pour avoir une conférence avec lui. Après le dîner il fut introduit au consistoire, où parurent ensemble un roi compté parmi les héros, à l'âge de vingt-deux ans, et l'un des plus grands papes, âgé seulement de quarante ans. Le roi, après avoir rendu ses hommages religieux au souverain pontife, lui dit d'un air de gaieté : « Saint père, je suis charmé de voir ainsi face à face le souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de Votre Sainteté; elle me voit prêt à suivre tous ses ordres. » Léon répondit de la manière la plus propre à flatter le roi : et cette première entrevue fut également satisfaisante pour l'un et pour l'autre. Le lendemain, dans la célébration solennelle des saints mystères, le monarque français ne se contenta pas de rendre au pontife les honneurs accoutumés ; mais le pape allant à son trône pour y prendre les ornements pontificaux, le roi voulut absolument lui servir de caudataire : quoi que Léon pût dire pour l'en empêcher, François répondit qu'il se tenait honoré de rendre les moindres services au vicaire de Jésus-Christ. On lui avait préparé un fauteuil; il ne voulut point s'en servir : il se tint debout jusqu'à la consécration ; et de là, jusqu'à la communion du célébrant, il demeura prosterné, les mains jointes devant le visage. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Témoignages des philosophes en faveur des missionnaires du Paraguay.

Comme bien des personnes pourraient révoquer en doute tout ce qui a été dit du Paraguay d'après le récit du célèbre Muratori, qui passe cependant pour un des historiens les plus impartiaux et les plus véridiques, nous croyons devoir le confirmer par un témoignage qui ne saurait leur être suspect : c'est celui de Montesquieu, de Buffon et de Raynal, dont toutes les assertions sont des oracles aux yeux de nos philosophes.

« Le Paraguay, dit M. de Montesquieu, peut nous fournir un exemple de ces institutions singulières, faites pour élever les peuples à la vertu. On a voulu en faire un crime à la Société (des jésuites). Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré, dans ces contrées, l'idée de la religion, jointe à celle de l'humanité. En réparant les dévastations des Espagnols, elle a guéri une des plus grandes plaies qu'ait en-

core reçues le genre humain. Un sentiment exquis pour tout ce qu'elle appelle honneur, et son zèle pour la religion, lui ont fait entreprendre de grandes choses : elle y a réussi. »

«Les missions, dit M. de Buffon, ont formé plus d'hommes dans les nations barbares, que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. Le Paraguay n'a été conquis que de cette façon. La douceur, le bon exemple, la charité, et l'exercice de la vertu constamment pratiquée par les missionnaires, ont touché les sauvages, et vaincu leur férocité. Ils sont venus souvent d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits ; ils se sont soumis à cette loi, et réunis en société. Rien ne fait plus d'honneur à la religion que *d'avoir civilisé ces nations*, et jeté les fondements d'un empire, *sans autres armes que celles de la vertu.* »

L'abbé Raynal rend aussi justice aux missionnaires jésuites, quelques motifs qu'il ait d'ailleurs quelquefois l'injustice de leur prêter, par l'effet de cette haine philosophique qu'il portait à leur Société.

« En bâtissant San-Salvador, écrit-il, Thomas de Souza donna un centre à la colonie; mais la gloire de la faire jouir de quelque calme était réservée aux jésuites qui l'accompagnaient. Ces hommes intrépides, à qui la religion ou l'ambition firent toujours entreprendre de grandes choses, se dispersèrent parmi les Indiens. Ceux de ces missionnaires qui, en haine du nom portugais, étaient massacrés, se trouvaient aussitôt remplacés par d'autres, *qui n'avaient dans la bouche que les tendres noms de paix et de charité.* Cette magnanimité confondait les barbares, qui n'avaient jamais su pardonner. Insensiblement ils prirent confiance en des hommes qui ne paraissaient les rechercher que pour les rendre heureux. *Leur penchant pour les missionnaires devint une passion.... Ils ne pouvaient plus s'en séparer.* Quand ils retournaient chez eux, c'était pour inviter leur famille et leurs amis *à partager leur bonheur.* Si quelqu'un doute de ces heureux effets de la bienfaisance de l'humanité, et surtout de la religion, sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les jésuites ont faits, avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire. *Tandis que des milliers de soldats changeaient deux empires policés en désert de sauvages errants, quelques missionnaires ont changé de petites nations errantes en plusieurs grands peuples policés.* » (*Anecdotes chrétiennes.*)

Mariage du doge de Venise et de la mer.

Tous les actes de la papauté se revêtent d'un sceau immortel : ce que Rome a proclamé à la face du monde ne meurt pas. Le 7 mai 1177, Sébastien Ziani, doge de Venise, avait défait l'armée navale de l'empereur Barberousse, et rendu par cette victoire la tranquillité à toute l'Italie et au pape Alexandre III, alors poursuivi par l'empereur et réfugié à Venise.

En reconnaissance de ce service, Alexandre III vint sur le rivage au-devant du vainqueur, l'embrassa et lui mit un anneau d'or au doigt, en lui disant : « Servez-vous de cet anneau comme d'une chaîne pour retenir sous le joug la mer Adriatique, et comme d'un symbole d'union conjugale pour l'épouser, afin qu'elle vous soit soumise, de même qu'une épouse à son époux !....»

Et voilà l'origine du mariage du doge et de la mer, cérémonie qui se renouvelait avec pompe chaque année le jour de l'Ascension.

Caractère du catholicisme.

L'opinion publique protestante refuse à ses ministres ce respect pieux que tous les peuples ont attaché au caractère sacerdotal. Elle n'exige pas d'eux non plus ces vertus supérieures que le catholicisme impose au prêtre ; et elle ne les exige pas par un sentiment de justice, parce qu'il serait inique de vouloir une conséquence dont on a détruit le principe. Cette équitable indulgence perce souvent d'une manière fort naïve. J'en choisis un exemple entre mille, et je le prends dans l'anglicanisme, qui cependant a conservé mieux que les autres sectes le simulacre du sacerdoce. Le docteur Burnet, racontant l'assassinat juridique de Charles Ier, convient que l'évêque Juxon, qui l'assista à ses derniers moments, « s'y prit d'une manière si sèche et si triviale, qu'il n'eut garde de lui communiquer aucune élévation de sentiments. » Ce qui n'empêche pas l'historien mitré d'affirmer qu'il *fit son devoir en honnête homme.* Supposez que l'abbé Edgeworth de Firmont se fût conduit comme Juxon, concevriez-vous qu'un prélat français, écrivant l'histoire de la Révolution, vînt nous dire qu'en face de cet échafaud, dont le pied était baigné du sang des martyrs, et au-dessus duquel le ciel s'ouvrait, le confesseur du fils de saint Louis fit son devoir en honnête homme ? Cette supposition seule révolte le sentiment catholique ; à ses yeux tout prêtre qui, en descendant de l'autel, ne serait qu'un honnête homme, serait un monstre. (L'abbé Ph. Gerbet.)

Le pontonnier.

Le peuple, livré à ses propres inspirations, ne se trompe pas sur la mission du prêtre à son égard. En voici une preuve, dit l'*Ami de la Religion* (tom. LXXII) ; nous conservons à cette anecdote son ton et sa forme. « Un curé des environs de Paris se rendait à Saint-Germain-en-Laye, lorsqu'il fut rencontré sur le pont du Pecq par le maître du pont, qu'il connaissait un peu, et qui lui souhaita le bonjour. « Vous connaissez le curé de Montesson, monsieur le curé ; comment va-t-il ? Est-il remis du choléra ? C'est ça qu'est un brave homme ! Tenez, à ce Montesson, ils sont *braillards ;* mais vraiment ils parlent tous de leur curé avec transport. » Et comme les bateliers souriaient de cet en-

thousiasme de leur chef pour un curé : « Imbéciles, leur dit-il, en se tournant vers eux : vous avez l'air de rire parce que c'est un prêtre ; et qu'importe ? N'a-t-il pas fait des choses admirables ? Est-ce que sa qualité de prêtre gâte ça ? Moi, je dis que cet homme-là a bien mérité, et qu'on ne doit pas regarder si c'est un prêtre ou un autre. Quand je vois le gouvernement récompenser un tas de *faignants*, cela m'enlève. V'là un homme qu'a mérité la croix, et si j'étais que le gouvernement, il l'aurait, malgré tous les nigauds qui, parce que c'est un prêtre, croient avoir tout dit quand ils ont débité un tas de sottises plus grosses qu'eux. C'est un prêtre ; mais a-t-il moins été le médecin, le garde-malade, le bienfaiteur de ses paroissiens ? A-t-il moins donné son argent, ses draps, ses couvertures, son temps, sa santé, sa vie ? car, s'il n'est pas mort, ce n'est pas sa faute : il n'a pas reculé un instant. Allez, monsieur le curé, soyez toujours l'ami de ce brave homme ; faites le bien, et en dépit des méchants, vous aurez l'estime des honnêtes gens : je vous en réponds. »

Pie VII et Napoléon (xixe siècle).

On ne touche pas en vain aux ministres du Seigneur.

Depuis quelque temps les relations diplomatiques entre le saint-siége et Napoléon avaient, de la part de ce dernier, un caractère d'aigreur et de récrimination qui cachait des projets fortement arrêtés dans sa pensée : il se plaignait vaguement que le saint-père se laissât diriger par les ennemis de la France ; il affectait d'accuser l'autorité spirituelle du pape d'entraver sans cesse, par de nouvelles exigences, la marche de son gouvernement. Il n'en était rien cependant, et le saint-père, en maintenant les priviléges de l'Eglise de France, d'après les principes posés dans le Concordat, se montrait, sous le rapport temporel, fidèle exécuteur des traités, et, sous le rapport spirituel, étranger à toutes vues personnelles et digne pasteur des âmes.

Tout à coup, après la bataille d'Eckmühl et la prise de Vienne, l'empereur fit représenter au pape, par son ambassadeur à Rome, la nécessité absolue où il se trouvait d'exiger qu'il fermât ses ports au commerce anglais et celle de se joindre à lui contre l'Autriche et l'Angleterre. La réponse du pape respire une noble et pieuse fermeté. « Je suis, dit-il, le père de toutes les nations chrétiennes, et je ne puis, sans manquer à ce titre, me faire l'ennemi d'aucune d'elles. » Néanmoins, et pour éviter tout prétexte d'agression à l'empereur, il consentit à entrer dans le système continental. Mais Napoléon ne fut point satisfait de cette déférence du saint-père à ses projets politiques : il osa taxer d'obstination le refus du saint-père de prendre part à aucune hostilité, et fit occuper par ses troupes Ancône et Civita-Vecchia. Sa colère ne devait point se borner à ces premiers actes d'une injuste violence ; le 2 février 1809, le général Miollis entra dans Rome à la tête d'un corps de troupes françaises ; il l'occupa militairement, désarma et licencia la garde du saint-père, et transmit l'ordre à tous les cardinaux français ou nés dans des parties du territoire de l'empire, de se retirer dans leurs patries respectives. Napoléon espérait que Sa Sainteté, livrée ainsi à elle-même et séparée des conseils du conclave, se montrerait plus docile à ses volontés ; mais l'illustre souverain pontife avait en lui une puissance qu'aucune force humaine ne pouvait abattre, et il puisa dans le saint caractère dont il était revêtu les nobles inspirations contre lesquelles Napoléon ne trouva plus que d'odieuses violences.

Le 17 mai de cette année, Napoléon, faisant remonter sa légitimité à Charlemagne, publia un décret qui réunit les Etats du saint-siége à son empire. Dans cet acte audacieux, Napoléon, qui portait la main sur le domaine temporel de saint Pierre, voulut aussi porter atteinte à la vénération que devait lui inspirer le caractère spirituel de son successeur, en évaluant en argent la puissance qu'il venait de lui ravir.

Le saint-père fut affligé, mais non abattu, par ce coup hardi ; et le soir même où Rome retentit de la proclamation qui apprenait aux Romains ce changement imprévu dans leur situation politique, il demanda justice à Dieu et se saisit des armes spirituelles qu'il tenait de lui. Un bref d'excommunication, écrit en entier de la main du saint-père, et scellé par lui de l'anneau du pêcheur, retrancha l'empereur de la communion des fidèles ; on y lisait ces paroles, qui rappellent les temps où l'Eglise a été obligée de manifester son autorité suprême : « Que les souverains apprennent encore une fois qu'ils sont soumis, par la loi de Jésus-Christ, à notre trône et à notre commandement, car nous exerçons aussi une souveraineté, mais une souveraineté bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit céder à la chair et les choses du ciel à celles de la terre. » Ainsi parlait le souverain pontife dans sa sainte colère ; néanmoins il eut soin d'expliquer qu'il n'entendait infliger à l'empereur qu'un châtiment spirituel.

Napoléon se montra violemment irrité de ce qu'il appelait l'audace du pape, et il ne garda plus de mesure avec lui. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, des soldats français, commandés par le général Rodet, envahirent le palais Quirinal, et cet officier, se présentant tout à coup devant le saint-père, vint lui intimer, avec toute la rudesse d'un soldat d'Attila, l'ordre de renoncer sur-le-champ aux biens temporels du saint-siége. Pie VII était en ce moment agenouillé dans son oratoire ; il acheva sa prière, et, s'asseyant sur son siége, il répondit avec autant de calme que de fermeté : « Je ne dois, ni ne veux, ni ne puis faire une pareille cession. J'ai fait serment à Dieu de conserver dans leur intégrité les possessions de la sainte Eglise ; je ne violerai pas mon serment. — En ce cas, répliqua le général avec la même arrogance, il

faut vous préparer à quitter Rome : telle est la volonté de l'empereur, que je suis disposé à faire exécuter par tous les moyens possibles. » Le vénérable pontife leva les yeux au ciel et s'écria : « Je suis prêt à souffrir, mais ce n'est pas à votre empereur que j'obéirai ; il reconnaît mal aujourd'hui mon extrême condescendance envers l'Eglise gallicane et envers lui. Peut-être, sous ce rapport, ma conduite est-elle blâmable aux yeux de Dieu, et maintenant il veut m'en punir ; je me soumets humblement à sa divine volonté. »

Quelques heures après, le pape Pie VII, le ef visible de l'Eglise, vénérable pontife gé d'ans et d'infirmités, fut jeté, par les s ts de Rodet, dans une voiture où un seul cardinal obtint la faveur de monter avec lui. A la *porte du Peuple*, la voiture s'arrêta, et le général réitéra ses ordres au saint Père, qui dédaigna alors de répondre ; la voiture continua sa route.

Le cardinal Pacca fut séparé de Pie VII à Florence, et là ce fut aussi un officier de gendarmerie qui prit la place du général Rodet. Ainsi fut traîné comme un malfaiteur, au milieu des populations désolées, le père commun des fidèles ; ainsi Napoléon déshonora sa gloire et sa puissance, en épuisant sur cet auguste vieillard toute la colère et toute la violence dont le Directoire s'était souillé, en exerçant le même sacrilége sur la personne de son illustre et infortuné prédécesseur.

L'histoire n'a qu'un mot à ajouter ici pour rattacher aux décrets de la Providence les événements humains les plus extraordinaires : SAINTE-HÉLÈNE ! (*Magasin religieux.*)

La moisson est abondante, et les ouvriers manquent.

Il y a en France soixante mille ecclésiastiques zélés, passant tous les instants de leur vie à faire entendre la parole de Dieu, à distribuer aux fidèles ce pain évangélique qui donne la vie éternelle, et partout ces médecins de l'âme, malgré leur ardeur, plient sous le fardeau que leur impose le saint ministère dont ils sont revêtus. Le cœur se serre à la vue de tant de troupeaux épars sans pasteurs, état de choses vraiment déplorable, et qui nous rappelle ces belles paroles de l'abbé Dufêtre : « Qu'ils sont coupables, ces hommes qui ne cessent de décrier le sacerdoce, et qui emploient tous les moyens que la haine peut inventer pour l'avilir et le dégrader ! Eh ! que veulent-ils ? Tarir la source du sacerdoce, en éloigner une jeunesse qui serait peut-être assez chrétienne pour désirer d'y être admise, mais qui n'a pas le courage de braver tant de sarcasmes et de calomnies ? Insensés ! ils ne voient pas qu'ils attaquent non-seulement le premier besoin de l'homme, qui est la religion, mais qu'ils attaquent la société elle-même, et qu'ils tendent à la précipiter dans l'abîme. Ils oublient ce que l'on a souvent proclamé, et ce que nous ne craignons pas de répéter, que, sans le sacerdoce il n'y a point de religion ; que, sans la religion il n'y a point de morale, il n'y a pas de lois, et que sans les lois il n'y a pas de société possible. Sans doute, le sacerdoce, malgré les attaques de ses adversaires, ne périra pas ; il vivra d'âge en âge, et se perpétuera de génération en génération. Mais quoique immortel en lui-même, il n'est pas enchaîné dans un pays ; comme la religion, il peut passer d'une province à une autre, et abandonner notre patrie : et à voir aujourd'hui le spectacle que présente la France, n'avons-nous rien à redouter ? Portez vos regards sur ces vastes diocèses qui environnent la capitale ; de quelle stérilité ils ont été frappés ! Voyez ces églises désolées, ces temples fermés, cette génération naissante qui s'élève sur leurs ruines, sans principe de morale et presque sans idée de Dieu ? Là l'homme ennemi sème l'ivraie dans le champ du père de famille ; les brebis errantes et dispersées cherchent en vain un pasteur ; celui qui veillait sur elles n'est plus, et depuis qu'il est descendu dans la tombe, le sacrifice a cessé..... Personne n'est venu prendre sa place sous l'humble toit qu'il habitait. (*La Chaire catholique*, janv. 1843.)

Privilége des évêques d'Orléans.

Dans tous les siècles le clergé a employé son crédit et son influence au soulagement des infortunes, et nos rois, en France, le comprenaient ainsi : témoin le privilége des évêques d'Orléans, pour la délivrance des criminels. Voici la statistique officielle des prisonniers mis en liberté :

1er juin 1522, Jean d'Orléans, cardinal de Longueville, délivra 114 prisonniers ; 24 octobre 1535, Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, délivra 281 prisonniers ; 26 novembre 1559, Jean de Morvilliers délivra 29 prisonniers ; 17 mars 1565, Mathurin de la Saussaye délivra 14 prisonniers ; 11 mai 1589, Jean de l'Aubespine délivra 34 prisonniers ; 4 septembre 1608, Gabriel de l'Aubespine délivra 95 prisonniers ; 24 octobre 1631, Nicolas de Netz délivra 340 prisonniers ; 26 mai 1648, Alphonse Delbenne délivra 368 prisonniers ; 19 octobre 1666, Pierre du Cambout, cardinal de Coislin, délivra 865 prisonniers ; 1er mars 1707, Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, délivra 854 prisonniers.

Ce privilége a péri, comme tant d'autres coutumes et institutions anciennes, dans le grand naufrage de la révolution de 89. *Sous les évêques constitutionnels* et sous ceux de l'empire, il n'en fut jamais question.

M. de Varicourt voulut, en 1819, le rappeler aux habitants de la ville d'Orléans par un acte de charité et de bienfaisance. Un prisonnier pour dettes accompagna jusqu'à l'évêché la voiture du prélat, qui avait payé pour sa délivrance une somme considérable.....

Enfin, en 1843, Mgr Fayet, avant-dernier évêque d'Orléans, remettait au sieur C..., ancien notaire, condamné par arrêt de la cour à cinq années de prison, pour abus de blanc-seing, et qui avait subi déjà deux an-

nées de sa peine, les lettres de grâce que le roi lui accordait en considération du joyeux avénement du nouvel évêque.

Missions de l'Océanie.

Rien de plus propre à manifester l'importance et l'utilité de la mission du prêtre, que des lettres comme celle-ci :

..... « Je vais vous faire part de ce que les naturels m'ont raconté sur l'origine et l'inauguration de leurs différentes idoles. Il arrivait donc, soit par la fourberie des prêtres, soit par le caractère superstitieux du peuple, que l'on s'imaginait de temps en temps que quelque dieu était venu habiter tel ou tel arbre. Aussitôt on se transportait sur le lieu et on interrogeait le nouveau venu : « Quel est ton nom ? Où est ta demeure ?» Le prêtre placé auprès de l'arbre parlait alors d'une manière tout extraordinaire et faisait croire au peuple que c'était le dieu lui-même qui manifestait ainsi sa volonté et prescrivait le culte qu'il voulait recevoir. Le peuple, rempli de crainte, courait trouver le roi et lui annonçait ce qui s'était passé. Le roi se rendait auprès de l'arbre et faisait au dieu les mêmes questions. Le dieu répondait par la bouche du prêtre appelé Taüra : « Je porte tel nom ; je veux que tu me coupes, que tu me tailles, que tu me donnes une belle forme et que tu me places dans une maison où je recevrai les hommages du peuple. » Le roi donnait sur-le-champ ses ordres pour que l'arbre fût abattu. C'était le feu qui faisait l'ouvrage. Une fois les racines brûlées, on travaillait le tronc avec des haches de pierre et on le polissait avec des coquillages durs et tranchants. Enfin, lorsque l'ouvrier avait mis la dernière main à sa statue, on en faisait l'inauguration. On la plaçait debout dans une cabane, et le prêtre s'accroupissait devant elle et lui adressait sa prière ; il lui offrait de la nourriture de toute espèce et quelques pièces de *tappe*. Toutes les offrandes étaient déposées sur une large table en corail en face de l'idole, et elles y demeuraient jusqu'à ce que les rats les mangeassent ou qu'elles tombassent en putréfaction. En retour, le prêtre priait le dieu de donner au peuple des vivres en abondance, et ne manquait pas surtout de lui demander ceux que nos insulaires regardent comme les plus exquis. La cabane de l'idole, ainsi que le pavé de devant, devenaient sacrés (Tappu). Les femmes ne pouvaient en approcher. Le feu du prêtre le devenait aussi ; il ne devait servir qu'à lui seul et ne pouvait être communiqué à personne.

« Quelque surprenante que puisse paraître la crédulité de nos insulaires, il est certain que, dans ces circonstances et dans bien d'autres, ils croyaient entendre la voix de leurs dieux sans se douter qu'ils étaient victimes de la grossière supercherie de leurs prêtres. J'en ai eu la preuve, il y a quelques jours, dans une aventure qui contribua beaucoup à désarmer les plus opiniâtres. J'étais seul à la grande baie de Mangaréva ; Mgr de Nilopolis se trouvait à Akena, et mes confrères travaillaient dans les autres îles. Voici que nos néophytes accourent vers moi : « Taréta (Caret), s'écrient-ils, les dieux sont revenus et parlent encore comme autrefois : la prêtresse Moïako rend de nouveau ses oracles : le dieu Taüiri, qui l'avait quittée, renouvelle maintenant ses visites : il est avec elle, il parle, nous l'avons entendu ; ce n'est point la femme qui parle, c'est une autre voix, le son et l'articulation ne se font point entendre dans sa bouche, mais dans ses habits. » Ce dieu Taüiri est un petit-fils du roi Mapuruzé, prédécesseur du roi actuel. Il mourut dans le sein de sa mère. La prêtresse Moïako vint trouver le roi et lui dit : « Ton fils a reçu les honneurs de la divinité dans le Po (ce mot signifie la nuit, les ténèbres, le séjour des morts), c'est à lui qu'appartient la puissance sur ce pays ; il faut lui bâtir un temple et reconnaître son souverain domaine sur cette terre, sur cette mer et sur l'air que nous respirons. » Le roi eut la simplicité de croire cette femme, et il fit construire le temple qui existe encore, et dont nous avons fait un hôpital, dans l'épidémie qui régna dans cet archipel il y a un an.

« A onze heures du soir, un chrétien et un catéchumène arrivèrent tout tremblants. « La chose est bien sûre, me dirent-ils, notre parole est vraie : le dieu parle ; ce n'est point la femme : il m'a parlé à moi-même, ajouta le catéchumène, et il m'a dit : Tu as deux enfants, tu peux les embrasser pour la dernière fois, ils vont mourir. Pour toi, quitte l'église de Matua et va dans la baie où est le roi ; c'est là qu'est le pouvoir (presque tous les paysans se trouvent en cet endroit). Pour moi, continua cet homme, je n'ai point voulu écouter le dieu. Je lui ai dit : Tu viens de l'enfer ; je ne veux point avoir de commerce avec toi ; je suis le serviteur de Jésus-Christ. » Et je lui ai tourné le dos. Il m'a répondu : « Et moi, je suis l'ami de Jésus-Christ. » Ainsi, Taréta, il faut que tu ailles, toi, chasser le dieu. »

« Je n'eus pas de peine à comprendre que cela n'était qu'une fourberie de la prêtresse. Le lendemain, tout le monde me répéta les mêmes choses. On me pressait de me rendre auprès de cette femme : « Vas donc, Taréta, elle est derrière la montagne. » Vers midi les enfants du catéchisme me dirent : « La prêtresse a pleuré ce matin ; elle disait à son dieu : Nous sommes perdus tous les deux ; le missionnaire va venir. La voix du dieu a répondu : Ne crains pas. » Et, après avoir prié le bon Dieu, comme je ne pouvais consulter ni monseigneur ni mes confrères, je pris le parti d'aller trouver cette femme. Les néophytes répandirent bientôt la nouvelle que j'allais disputer avec le dieu, qu'ils appellent maintenant le diable. Aussi lorsque, après avoir terminé le catéchisme, je croyais gravir la montagne avec un seul guide, je me vis suivi d'une foule innombrable, que l'attente de ce qui allait arriver entraînait sur mes pas.

« Ce que j'avais prévu arriva. La prêtresse

essaya de se cacher. Cependant on la découvrit et on lui annonça mon arrivée. Elle était assise sur une feuille de *maïoré*. Aussitôt qu'elle me vit, elle m'appela d'un ton très-affectueux. Je fis retirer la foule à une certaine distance, de manière pourtant à pouvoir être facilement entendu en élevant un peu la voix. Alors : « C'est donc toi, lui dis-je, qui parcours les peuplades en trompant les gens par tes mensonges et tes supercheries ? Tu menaces tout le monde de la mort, et qui t'a donné le droit de vie et de mort sur tes semblables ? » — « Je ne menace personne, répondit-elle ; ce sont des calomnies que l'on répand sur mon compte. J'honore mon roi ; c'est à lui qu'appartient cette terre, cette montagne ; c'est à lui la parole. » — « Et quel est donc ce roi ? lui demandai-je. — C'est Taüiri. » — « Comment ! cet avorton qui est mort avant d'avoir vu le jour, c'est ton roi ? » — « Oui, reprit-elle ; c'est à lui le pouvoir : c'est notre roi, à nous autres. C'est ton ami, c'est l'ami de Jésus-Christ. Vous allez parler tous deux. » — « Eh bien ! parle ; je vais t'écouter. Parle donc ! » Tout le monde demeurait en silence. Je m'aperçus qu'elle contournait la bouche avec effort, et il me vint dans la pensée que cette femme était une ventriloque. Elle fit entendre quelques mots mal articulés. Elle disait à son dieu : « Parle donc, voilà Taréta qui t'écoute. » Alors je ne doutai plus, et je fis approcher le peuple afin de convaincre tout le monde que c'était bien la prêtresse qui parlait, et non pas le dieu. En leur présence, je serrai de mes deux mains la bouche et le nez de la ventriloque et je m'écriai : « Parle donc, Taüiri ! » La pauvre femme faisait les plus grands efforts, mais la main que je tenais sur sa bouche l'empêchait d'articuler aucun son. Tous les assistants comprirent alors la supercherie ; mais pour qu'il n'y eût aucun lieu d'en douter, je priai quelqu'un de lui tenir, à son tour, la bouche fermée, et pendant ce temps-là je disais au dieu : « Parle donc, Taüiri ! » Le jeune néophyte qui tenait la bouche de la prêtresse s'aperçut fort bien des efforts inutiles qu'elle faisait pour parler, et il s'écria : « C'est le missionnaire qui a raison : cette femme est une fourbe ; c'est elle seule qui parle, et non un autre : le preuve, c'est que dès qu'on lui ferme la bouche le dieu est muet. » Tout le monde répondit par acclamations que j'avais raison. Pour la prétendue prophétesse, elle fut poursuivie par les huées universelles. Quelques-uns parlèrent même de la jeter à la mer, ce que je repoussai avec horreur, comme vous pouvez bien le croire. Cette petite affaire, toute ridicule qu'elle est, servit à désabuser beaucoup d'idolâtres, et je leur racontai, à ce propos, la fourberie des prêtres du dieu Bel, mise au jour par le prophète Daniel.

« Je sens que ces courtes notes sont bien insuffisantes. Lorsque nous connaîtrons plus à fond la mythologie de ce peuple, nous tâcherons d'en rédiger tout le système.

« FRANÇOIS-D'ASSISE CARET, *vice-préfet apostolique*. 19 août 1846. »

La pirogue triomphale.

M. Rondaire, missionnaire apostolique, rendait ainsi compte d'une ovation dont il avait été l'objet, ainsi que son évêque, à Tonga-Tabou, le 24 juin 1843. « Lorsque le canot s'arrêta sur les récifs, les naturels qui nous attendaient sur le rivage, au nombre de quatre cents environ, mirent à la mer une de leur pirogues et nous y firent monter. Comme ces embarcations calent très-peu d'eau, n'étant composées que d'une seule pièce de bois, ils nous poussèrent eux-mêmes un assez long espace de chemin, marchant dans la mer, et n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture. Enfin la pirogue toucha le fond et ne put avancer. Alors ces bons chrétiens, sans nous laisser le temps de descendre, se rangèrent tout autour de nous en poussant de grands cris, prirent la pirogue sur leurs épaules, et nous enlevant ainsi au milieu des acclamations de tout le peuple, comme nos ancêtres enlevaient autrefois les Pharamond sur leurs boucliers au jour de leur triomphe, ils allèrent nous déposer au milieu de l'assemblée rangée en face de l'église. Le chef qui présidait vint alors rendre ses hommages à Mgr d'Amata. De là nous entrâmes à l'église, où monseigneur donna la bénédiction solennelle. » (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII.)

Les prêtres et le choléra.

Le *Moniteur* du 1er janvier 1850 renferme un rapport du ministre de l'agriculture et du commerce sur les récompenses honorifiques décernées à ceux qui, pendant le choléra, se sont distingués par leur dévouement. Nous extrayons de ce rapport les passages suivants :

« Partout le clergé a redoublé de zèle et de charité ; au milieu de tant de souffrances et de si poignantes misères, sa sublime mission de chaque jour s'était immensément agrandie ; il a su s'élever à la hauteur de cette nouvelle tâche, et son assistance, ses consolations n'ont manqué à aucun malheur. . .

. . . . . .

« Quant aux membres du clergé qui se sont fait remarquer par leur noble conduite parmi tant de noms dignes de la reconnaissance du pays, je n'aurais pas manqué de les comprendre au premier rang de mes propositions ; mais il m'a paru que je devais m'imposer une réserve que sans doute vous approuverez. Plusieurs curés de Paris auxquels des médailles d'honneur avaient été décernées, ont décliné cette distinction. A leurs yeux, ce qu'ils avaient fait n'était que l'accomplissement des devoirs sacrés auxquels leur vie tout entière est vouée. L'abnégation, le dévouement envers les malades, rentrent dans les obligations de leur sacerdoce, et, par un sentiment de modestie qui les honore encore davantage, ils ne croient pas s'être distingués en se montrant fidèles à leur sainte mission.

« Ce sont là de ces scrupules, monsieur le président, qu'on ne saurait trop respecter ; ils

me traçaient la marche à suivre à l'égard des autres ecclésiastiques dignes de recevoir un témoignage de votre approbation. Mais, si j'ai renoncé à les comprendre dans mes présentations, mon devoir envers le pays et envers vous-même est de les signaler à la reconnaissance de leurs concitoyens et à la vôtre. »

Après ces lignes, suivent les noms d'un grand nombre de prêtres et de religieuses.

Le christianisme réprima les mœurs licencieuses, la polygamie, le divorce, l'adultère, et recommanda la chasteté.

Je vais continuer de peindre le tableau de la réformation des mœurs produite par la réformation de la religion chrétienne. Je vous ai montré le christianisme opérant le bien de la société en général, par son heureuse influence ; aujourd'hui, je vais m'attacher plus particulièrement à vous présenter le bonheur des familles et la paix des ménages assurés par le code des lois évangéliques.

La vertu la plus belle, la plus délicate, celle qui rend l'homme semblable aux anges, était non-seulement inconnue aux païens, mais le vice contraire était légitimé, et avait perdu, aux yeux des plus sages d'entre eux, ce caractère de turpitude que la raison elle-même attache aux actions déshonnêtes. L'impureté était supposée avoir été pratiquée par les dieux eux-mêmes, et il était permis de s'y livrer, en suivant les rites religieux d'un grand nombre d'Etats.

Les amours d'un Jupiter, d'une Vénus, d'un Mars, ne pouvaient provoquer de sentiment chaste dans l'âme des sectateurs de l'idolâtrie : la fornication était licite pour les hommes, et honteuse seulement pour les femmes dans quelques pays. Entre cette licence et la sévérité de l'Evangile, l'intervalle est immense. Et, en effet, le christianisme ne prescrit pas seulement la chasteté, mais il déclare que quiconque regarde la femme de son voisin, en la convoitant, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Les premiers princes chrétiens publièrent plusieurs lois qui mirent en honneur la chasteté, et firent cesser le trafic honteux qui se commettait dans les mauvais lieux.

Pour rendre l'état domestique plus heureux, le christianisme abolit la polygamie, ce fléau des sociétés civilisées. Les chrétiens ne purent épouser plusieurs femmes à la fois. Dans la Perse, ils n'épousèrent plus leurs sœurs comme auparavant, ils ne cédèrent plus à l'influence de lois corrompues, qui portaient à des crimes contre nature. Si un seul homme a plusieurs femmes, il faut nécessairement qu'il y ait des hommes qui n'en aient pas du tout, comme c'est l'usage barbare dans les pays soumis au mahométisme, où l'on mutile des malheureux, afin de procurer un plus grand aliment à la volupté de quelques-uns. Par une suite naturelle de la polygamie, des jalousies furieuses doivent subsister entre les femmes, et occasionner une foule de désordres, de querelles et de dissensions, toujours funestes aux familles, et surtout aux enfants. Socrate, qui avait deux femmes, avoua que sa maison ressemblait toujours à une arène où ses épouses se faisaient la guerre entre elles ; quelquefois elles se réunissaient contre lui pour l'accabler d'outrages. Le poëte Euripide fut de même horriblement maltraité par les deux femmes qu'il épousa, c'est pour cela qu'il déclama avec tant de force contre le sexe. Le christianisme a donc rendu un grand service à la société, en se déclarant contre cet usage si contraire au bien public.

L'adultère, autre gangrène du corps social, était permis dans quelques cas par Lycurgue. Chez les Siciliens, les Bactriens, les Thraces, et différents autres peuples, il était également en usage, ainsi que le divorce. Moïse avait consenti au divorce, dans quelques cas seulement, à cause de la dureté de cœur des Juifs ; mais tout le monde sait avec quelle facilité les païens, et surtout les Romains, divorçaient d'avec leurs épouses légitimes, pour se jeter dans les bras d'autres femmes. Quel tissu de crimes cette fureur de répudier, sous le moindre prétexte, des épouses vertueuses n'a-t-elle point produits à Rome? La religion chrétienne s'est opposée avec force à ce débordement général, et le clergé catholique a eu souvent recours aux foudres de l'Eglise, pour arrêter les scandales et le relâchement des mœurs, suite de cet égarement. Caribert, roi de la Neustrie, ayant répudié son épouse légitime pour épouser une des femmes attachées à son service, fut vivement repris par saint Germain, évêque de Paris, et retranché de la communion des fidèles. Dagobert Ier s'étant rendu coupable de la même faute, fut de même réprimandé par saint Amand, qui s'exila plutôt que de consentir à légitimer le scandale du prince. Le pape Grégoire VII écrivit, en 1070, à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, pour exciter sa sollicitude au sujet de la facilité avec laquelle les Ecossais répudiaient alors leurs femmes. La fermeté des papes s'est surtout montrée dans tout son jour à l'égard de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se sépara de l'Eglise catholique, parce que cette mère de tous les fidèles ne voulait point lui permettre de divorcer d'avec Catherine d'Aragon, avec laquelle il était marié depuis vingt ans, et dont il avait eu des enfants. Le paganisme offre-t-il un seul exemple de cette sainte intrépidité à résister aux caprices des maîtres de l'empire ? A voir la fermeté avec laquelle les ministres des autels reprirent les princes débauchés, on peut se former une idée du zèle qu'ils déployèrent contre les particuliers qui se rendaient coupables du même crime. Il n'appartenait qu'à une religion sainte de résister au dévergondage des passions : aussi l'idée que les chrétiens avaient conçue de la chasteté fut-elle si grande, qu'ils aimèrent mieux mourir dans les tourments les plus violents que de violer cette belle vertu. L'empereur Maximien, monstre d'impudicité, ne pouvait, selon l'his-

torien Eusèbe, traverser une ville sans attenter à l'honneur des femmes. Il triomphait facilement de toutes, à l'exception de celles qui avaient embrassé le christianisme. Maxence, qui régnait à la même époque en Occident, ne montra pas moins de dissolution, et prenait de force les épouses des sénateurs, qu'il renvoyait à leurs maris, après avoir satisfait ses désirs infâmes. Une dame romaine, qui avait embrassé le christianisme, voyant arriver les gardes pour l'enlever et la conduire au prince, se retira dans une chambre de sa maison et se précipita sur une épée, afin d'échapper à la brutalité du monarque. Lorsque Rome fut saccagée par les farouches Goths, un des soldats d'Alaric saisit une jeune chrétienne, renommée par sa beauté, et allait assouvir sur elle sa passion; mais cette dame lui résista avec tant de courage que le soldat la menaça de son épée. Alors elle présenta le cou, et lui dit de la frapper sans miséricorde, parce qu'elle préférait la mort au déshonneur. Ce soldat adoucit sa férocité, et, vaincu par la résistance de cette vertueuse chrétienne, il lui laissa la vie, et la conduisit dans un lieu sûr, où elle fut à l'abri de nouvelles insultes. L'histoire ecclésiastique nous a transmis un fait trop honorable à la religion pour être passé sous silence ici.

Il y avait dans le comté d'York, en Angleterre, un monastère de religieuses, gouverné par une sainte fille nommée Ebba. Celle-ci, ayant appris que les Danois allaient fondre sur son couvent, assembla ses religieuses, et leur représenta avec force le danger auquel elles étaient toutes exposées : Quant à moi, ajouta-t-elle, j'aime mieux périr que de consentir à devenir la proie de ces barbares. Ayant achevé ces paroles, elle se coupa le nez et la lèvre supérieure; toutes les religieuses imitèrent leur héroïque supérieure, et se mutilèrent horriblement. A peine avaient-elles achevé cette cruelle opération, que l'enceinte du monastère retentit des cris des Danois. Quelle ne fut pas la surprise de ces barbares, à la vue des vierges de Jésus-Christ, ainsi mutilées! Alors, ne consultant que leur rage, ils fermèrent avec soin toutes les issues du couvent et y mirent le feu; bientôt les flammes s'élevèrent de toutes parts sur la tête des innocentes victimes, et réduisirent en cendres monastère et religieuses. On nous cite quelquefois l'exemple de Lucrèce, qui se donna la mort pour ne pas survivre à son déshonneur : mais il est certain qu'elle ne prit ce parti qu'après avoir consenti aux désirs de Tarquin, tandis que les héroïnes du christianisme repoussèrent courageusement les propositions, et périrent sans avoir failli, remportant ainsi la double palme du martyre et de la virginité. Les Agathe, les Luce, les Cécile, et une foule d'autres reçurent à un âge tendre le coup de la mort avec une rare intrépidité, fières de verser leur sang pour l'époux céleste qu'elles avaient choisi.

Jamais le paganisme n'avait élevé le sexe faible à cet héroïsme, qui compte pour rien les tourments et la mort, afin de rester fidèle aux engagements contractés par la religion. Les philosophes païens contribuèrent peu à la réforme des mœurs; ils n'étaient qu'en petit nombre et n'instruisaient que les personnes qui pouvaient les payer, comme si la science de la vertu se payait au poids de l'or! Leurs disciples apprenaient plutôt à disputer qu'à bien vivre; leurs écoles étaient des arènes où les systèmes les plus contradictoires se livraient bataille. En piquant la curiosité de leurs élèves, ils fournissaient à leur esprit quelque pâture, mais ne perfectionnaient point leurs cœurs; ils démentaient la plupart par leur conduite les préceptes emphatiques dont ils ornaient la mémoire des jeunes gens. Le christianisme, au contraire, a réformé les mœurs de plusieurs millions d'hommes, en les faisant passer du vice à la vertu, longtemps avant que l'Evangile ne devînt la religion de l'empire romain. Déjà, au second siècle, le célèbre Tertullien disait, en parlant de la rapide propagation de la religion chrétienne : « Nous ne sommes que depuis hier, et cependant nous nous trouvons répandus partout. Nous occupons des places dans les magistratures, dans les armées; nous sommes à la cour des empereurs, nous ne vous laissons que vos temples et vos spectacles. »

La sagesse des maîtres de morale païens n'allait pas attaquer le vice et le forcer jusque dans ses derniers retranchements, au lieu que l'Evangile ne s'occupait que de faire faire aux hommes des progrès dans la vertu. Les philosophes négligeaient totalement l'instruction des pauvres, tandis que les disciples d'un Dieu crucifié, qui a déclaré *heureux les pauvres*, instruisaient dans leurs devoirs les pauvres comme les riches, en mettant leurs leçons à la portée de tout le monde. La seule vertu qui dominait à Lacédémone et à Rome, c'était l'amour de la patrie, à laquelle tout le reste était subordonné; sans cesser d'aimer leur patrie, les chrétiens savent qu'ils en ont une autre à conquérir, et que celle-là sera un jour le prix de la foi et de la vertu, et non d'un courage féroce dans les combats. En admettant même que les Grecs et les Romains aient pratiqué beaucoup de vertus civiles, on peut dire qu'ils n'en ont presque point pratiqué de religieuses; et il est incontestable qu'ils n'en déployèrent pas une seule qui ne soit prescrite par le christianisme, tandis que l'Evangile en prescrit qu'ils ne connurent pas. Quand on parcourt l'histoire ancienne avec un esprit vraiment philosophique, on s'aperçoit facilement que la plupart des vertus des païens ne peuvent être attribuées qu'aux circonstances particulières dans lesquelles se trouvèrent quelques peuples et quelques individus, vertus de nécessité plutôt que de choix, tandis que chez les chrétiens, c'est le principe constant et invariable de la foi qui produit ces nobles efforts de l'âme pour lutter contre l'empire du vice,

et pour réduire au silence les exigences de la nature. On nous cite quelquefois la frugalité des anciens peuples païens ; mais d'abord, il est hors de doute que l'Ecriture nous présente aussi des modèles en ce genre dans ces admirables patriarches qui ont porté si loin la simplicité des mœurs ; ensuite, il ne faut pas oublier que les peuples primitifs, n'étant pour la plupart occupés que d'agriculture, ne connaissaient pas les besoins sans cesse croissants du luxe des sociétés modernes, ni ces vices qui sont nés de la richesse et de l'oisiveté. Du temps de Romulus, chaque Romain possédait un seul acre de terre, et lorsque, trois siècles plus tard, on allait enlever à sa charrue le dictateur Cincinnatus, cet homme n'en avait que quatre ; le peuple vivait dans la simplicité, parce qu'il ignorait les moyens de se livrer à la dissipation et à la frivolité. Mais l'Evangile trouva Rome et presque tout l'empire dans un état où tout avait dégénéré : il fallut donc de fortes barrières, une profonde conviction pour s'opposer au torrent du vice, pour remplacer l'égoïsme par la charité et par le désintéressement, la la corruption et la vénalité par la chasteté et par la justice, l'ivrognerie et le parjure par la tempérance et la sincérité. Jugurtha, roi de Numidie, n'a pas craint de nommer Rome une *ville mercenaire*, qui ne pouvait échapper à la destruction, si elle trouvait quelqu'un qui voulût l'acheter, et Cicéron lui-même, une des colonnes de l'édifice public, a déclaré que la foi des pirates était préférable à celle du sénat romain. La dissolution avait même pris un caractère si hideux dans la capitale du monde, que ces graves Romains se livrèrent à des actes révoltants, plutôt dignes des animaux que d'êtres raisonnables.

Avec tous ces vices, les Romains paraissaient grands dans la monde, et cette prétendue grandeur était à peu près ce qu'est chez nos incrédules modernes le prestige de l'honneur. Dépourvue de l'appui des mœurs privées, la grandeur des Romains croula, tout comme l'honneur sans la religion n'est presque toujours qu'un vain mot. « La loi de l'honneur est un système de règles dressées par les gens du monde, uniquement pour faciliter le commerce qu'ils veulent avoir entre eux. Elle fixe les devoirs entre égaux, mais ne fait pas mention de ceux que les hommes ont à remplir envers Dieu ou envers leurs inférieurs. Ainsi, elle ne dit rien sur la vie profane, la négligence du culte public ou des actes de la piété privée, sur la cruauté envers les domestiques, le traitement rigoureux de ceux qui dépendent de nous, le manque de charité envers les pauvres, le tort fait aux marchands en ne les payant pas ou en retardant leur payement : toutes ces actions ne sont pas regardées comme des violations de la loi de l'honneur, parce qu'un homme n'en est pas moins un homme de société aimable avec ces vices, et n'en est pas moins propre à traiter avec eux tous ces petits intérêts qui s'agitent ordinairement entre un homme vivant noblement et un autre (1). »

Avant de nous séparer, nous allons prendre connaissance de ce que disaient, au commencement de ce siècle, lors du rétablissement de la religion catholique en France, Portalis et Siméon, sur les bienfaits et l'influence du christianisme :

« L'utilité ou la nécessité de la religion ne dérive-t-elle pas de la nécessité même d'avoir une morale ? L'idée d'un Dieu législateur n'est-elle pas aussi essentielle au monde intelligent que l'est au monde physique celle d'un Dieu créateur, et premier moteur de toutes les choses secondes ? L'athée, qui semble n'user de son intelligence que pour tout abandonner à une fatalité aveugle, peut-il utilement prêcher la règle des mœurs, en desséchant, par ses désolantes opinions, la source de toute moralité ? Pourquoi existe-t-il des magistrats ? Pourquoi existe-t-il des lois ? Pourquoi ces lois annoncent-elles des récompenses et des peines ? C'est que les hommes ne suivent pas uniquement leur raison ; c'est qu'ils sont naturellement disposés à espérer et à craindre, et que les instituteurs des nations ont cru devoir mettre cette disposition à profit pour les conduire au bonheur et à la vertu. Comment donc la religion, qui fait de si grandes promesses et de si grandes menaces, ne serait-elle pas utile à la société ? Les lois et la morale ne sauraient suffire.

« Les lois ne règlent que certaines actions, la religion les embrasse toutes. Les lois n'arrêtent que le bras, la religion règle le cœur ; les lois ne sont relatives qu'au citoyen, la religion s'empare de l'homme.

« Quant à la morale, que serait-elle si elle demeurait reléguée dans la haute région des sciences, et si les institutions religieuses ne l'en faisaient pas descendre pour la rendre sensible au peuple ?

« La morale, sans préceptes positifs, laisserait la raison sans règle ; la morale, sans dogmes religieux, ne serait qu'une justice sans tribunaux.....

« Quand le christianisme s'établit, le monde sembla prendre une nouvelle position. Les préceptes de l'Evangile notifièrent la vraie morale à l'univers ; ses dogmes firent éprouver aux peuples, devenus chrétiens, la satisfaction d'avoir été assez éclairés pour adopter une religion qui vengeait en quelque sorte la Divinité et l'esprit humain de l'espèce d'humiliation attachée aux superstitions grossières des peuples idolâtres. D'autre part, le christianisme, joignant aux vérités spirituelles, qui étaient l'objet de son enseignement, toutes les idées sensibles qui entrent dans son culte, l'attachement des hommes fut extrême pour ce nouveau culte, qui parlait à la raison et aux sens.

« La salutaire influence de la religion chrétienne sur les mœurs de l'Europe et de toutes les contrées où elle a pénétré, a été remarquée par tous les écrivains. Si la bous-

(1) Paley, *Preuves de la religion chrét.*, 1re partie.

sole ouvrit l'univers, c'est le christianisme qui l'a rendu sociable.....

« Le christianisme n'a jamais empiété sur les droits imprescri; tibles de la raison humaine ; il annonce que la terre a été donnée en partage aux enfants des hommes, il abandonne le monde à leurs disputes, et la nature entière à leurs recherches. S'il donne des règles à la vertu, il ne prescrit aucune limite au génie : de là, tandis qu'en Asie et ailleurs des superstitions grossières ont comprimé les élans de l'esprit et les efforts de l'industrie, les nations chrétiennes ont partout multiplié les arts utiles et reculé les bornes des sciences.

« Il y a des pays où le bon goût n'a jamais pu pénétrer, parce qu'il en a été constamment repoussé par les préjugés religieux. Ici la clôture et la servitude des femmes sont un obstacle à ce que les communications sociales se perfectionnent, et, conséquemment, à ce que les choses d'agrément puissent prospérer : là, on prohibe l'imprimerie ; ailleurs, la peinture et la sculpture des êtres animés sont défendues. Dans chaque moment de la vie le sentiment reçoit une fausse direction, et l'imagination est perpétuellement aux prises avec les fantômes d'une conscience abusée.

« Chez les nations chrétiennes, les lettres et les beaux-arts ont toujours fait une douce alliance avec la religion : c'est même cette religion qui, en remuant l'âme et en l'élevant aux plus hautes pensées, a donné un nouvel essort au talent ; c'est la religion qui a produit nos premiers et nos plus célèbres orateurs, et qui a fourni des sujets et des modèles à nos poëtes ; c'est elle qui, parmi nous, a fait naître la musique, qui a dirigé le pinceau de nos grands peintres, le ciseau de nos sculpteurs, et à qui nous sommes redevables de nos plus beaux morceaux d'architecture.

« Pourrions-nous regarder comme inconciliable avec nos mœurs une religion que les Descartes, les Newton et tant d'autres grands hommes s'honoraient de professer; qui a développé le génie des Pascal, des Bossuet, et qui a formé l'âme de Fénelon? Pourrions-nous méconnaître l'heureuse influence du christianisme, sans répudier tous nos chefs-d'œuvre en tous genres, sans les condamner à l'oubli, sans effacer les monuments de notre propre gloire ?

« En morale, n'est-ce pas la religion chrétienne qui nous a transmis le corps entier de la loi naturelle ? Cette religion ne nous enseigne-t-elle pas ce qui est saint, ce qui est aimable ? En recommandant partout l'amour des hommes et nous élevant jusqu'au Créateur, n'a-t-elle pas posé le principe de tout ce qui est bien ? N'a-t-elle pas ouvert la véritable source des mœurs ?

« Si les corps de nation, si les esprits les plus simples et les moins instruits sont aujourd'hui plus fermes que ne l'étaient autrefois les Socrate et les Platon sur les grandes vérités de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'âme humaine, de l'existence d'une vie à venir, n'en sommes-nous pas redevables au christianisme ? » (*Histoire des bienfaits du christianisme.*)

Influence du christianisme sur quelques peuples particuliers.

Le christianisme a trouvé les peuples livrés à une foule de préjugés et en proie aux passions les plus révoltantes. Quoique chaque nation eût un point de contact qui lui fût commun avec toutes les autres, chaque pays avait cependant sa physionomie particulière plus ou moins tranchée par de nombreuses nuances. Un vice qui prédominait dans une contrée n'était que légèrement connu dans une autre, qui avait à son tour ses habitudes. Jugez maintenant de la difficulté que la religion chrétienne eut à vaincre! Pour mieux apprécier ses bienfaits, je vais vous donner quelques détails sur les divers peuples qui ont successivement été éclairés par les lumières de l'Evangile.

Les Arabes se sont en tout temps distingués par leur avarice, par leur penchant à la rapine et au pillage. Ils étaient dans l'horrible habitude de brûler vifs les enfants du sexe féminin.

Les Ethiopiens adoraient Isis, Pan et Hercule, offraient des sacrifices humains, et se livraient à plusieurs actes de cruauté.

Les Perses contractaient des mariages incestueux, et commettaient d'autres crimes non moins détestables.

Les Arméniens étaient connus par leur férocité et par leur ardeur belliqueuse; la guerre était leur élément favori, et ils ne reculaient jamais devant aucun ennemi.

Les Bretons étaient très-superstitieux, offraient en temps ordinaire des animaux à leurs dieux, mais, dans des cas particuliers, ils égorgeaient des victimes humaines devant leurs idoles creuses. Quelquefois même ils y enfermaient leurs victimes, et les consumaient à petit feu.

Les Ecossais étaient extrêmement vindicatifs, et leur haine ne s'assoupissait que par la soumission ou l'entière destruction de leurs ennemis. Leurs ressentiments se transmettaient comme un héritage, de père en fils ; les vols et le pillage étaient fort communs parmi eux. Un de leurs rois introduisit la polygamie, ainsi que plusieurs débauches révoltantes.

Les Irlandais étaient extrêmement grossiers, plongés dans la plus profonde ignorance, et ils mangeaient de la chair humaine. Leur pays était rempli de grottes dans lesquelles ils rendaient à leurs dieux un culte monstrueux et bizarre. Et cependant cette île devint la patrie d'une foule de saints. L'Irlande produisit déjà au VIIIe et au IXe siècle des littérateurs. Voici ce qu'en dit Mosheim, auteur protestant : « Les Irlandais aimaient l'instruction et se distinguaient, dans ce temps d'ignorance, par la culture des sciences à laquelle ils se livraient plus que tout autre peuple de l'Europe; voyageant dans les pays les plus éloignés, pour perfectionner et com-

muniquer leurs connaissances ; remplissant avec beaucoup d'applaudissements et la plus grande réputation, la fonction de docteurs en France, en Allemagne et en Italie, pendant ce siècle et les suivants. Les Irlandais furent même les premiers professeurs de théologie scolastique en Europe, dès le VIIIe siècle; ils y éclaircirent la doctrine de la religion par les principes de la philosophie. »

Les Goths étaient un peuple nombreux, idolâtre et cruel ; Ovide assure qu'il n'y avait point de nation plus terrible qu'eux dans le monde.

Les Vandales, qui étaient une peuplade de Goths, ne leur cédaient point en cruauté. De là l'usage de chanter dans les litanies des Ve et VIe siècles : *A Vandalis libera nos, Domine :* Des Vandales délivrez-nous, Seigneur.

Les Huns rendaient un culte religieux à leurs glaives, et se distinguaient par leur barbarie. Pour habituer leurs enfants mâles à supporter les douleurs et les rigueurs de toute espèce, ils leur déchiraient le visage le jour de leur naissance. Ils menaient une vie errante, se tenaient toujours à cheval, mangeaient de la chair amortie entre les selles de leurs chevaux, et des herbes tirées de leurs marais. Le mensonge leur était tellement familier, qu'ils se jouaient de la bonne foi et faisaient à peine une différence entre le juste et l'injuste. Saint Jérôme dit que de son temps les peuples voisins des Huns redoutaient plus ces barbares qu'un naufrage après la tempête.

Les Gélons portaient pour vêtements des peaux d'animaux tués à la chasse.

Les Hérules, adonnés à la débauche et à la rapine, mettaient à mort les vieillards et les infirmes pour s'en débarrasser, et exigeaient que leurs femmes se tuassent sur leurs tombeaux le jour de leur mort.

Les Hessois, les Frisons et plusieurs autres peuples du nord de l'Allemagne, habitaient soit des forêts, soit des trous pratiqués dans la terre, avec leurs bestiaux, et se couvraient de peaux. Ils immolaient des victimes humaines à Teutatès, leur principale divinité, et n'avaient aucune idée de civilisation.

Les Saxons tiraient des présages du gazouillement des oiseaux, du vol des corbeaux, du hennissement des chevaux, et sacrifiaient des victimes humaines. Leur idole principale était Irminsule, dont la statue représentait un homme armé, ayant un coq sur le casque, un ours sur la cuirasse, et un lion sur le bouclier. Ils nourrissaient une foule de chevaux blancs, et leurs prêtres prétendaient lire l'avenir dans la manière dont coulait le sang des victimes qu'on égorgeait.

Les Danois surpassaient, selon le récit des anciens historiens, les autres barbares par leurs superstitions.

Leur dieu suprême était Odin, surnommé le père du carnage, le terrible et le sévère, le dépopulateur, qui rugissait dans les combats et nommait ceux qui devaient périr. Sa résidence ordinaire était à Valhalla, où il admettait ceux qui mouraient en combattant. Les Danois offraient à leurs divinités des victimes humaines, des captifs en temps de guerre, des esclaves en temps de paix, et même leur roi, pour apaiser la colère céleste dans des temps malheureux. Leurs femmes faisaient aussi la guerre, et exerçaient la piraterie.

Les Suédois et les Norwégiens regardaient le rapt, le pillage et la piraterie comme des actions nobles et les célébraient dans leurs chants. Ils ne se faisaient aucun scrupule d'exposer leurs enfants.

Un roi de Norwége sacrifia ses deux fils pour obtenir des dieux la victoire sur ses ennemis, et un monarque suédois ne rougit point d'en immoler neuf pour prolonger sa vie, que ses prétendus dieux lui accordèrent à cette condition. Tout le monde connaît les excursions des Danois et des Normands, leurs alliés, sur les côtes de la France, de la Belgique et de l'Allemagne. Adam de Brême, écrivain du onzième siècle, raconte ainsi le changement produit parmi ces nations, par la prédication de l'Evangile : « Voyez les Danois, dit-il, les Suédois et les autres peuples féroces. Ils préféraient anciennement des sons barbares, comme le hennissement des chevaux, et maintenant on leur a appris à chanter des *alleluia* à la louange de Dieu. Voyez un peuple qui désolait la France et l'Allemagne par la piraterie et la rapine, et qui se contente aujourd'hui du pays renfermé dans ses propres limites. Voyez une nation inaccessible à cause de l'idolâtrie, et non moins cruelle que les adorateurs de la Diane scythienne. Voyez-là quittant la férocité nationale, admettant à l'envi les prédicateurs évangéliques, détruisant les autels consacrés aux démons, érigeant des églises, et célébrant unanimement le nom de Jésus-Christ. »

Les Russes, ainsi que les nations slaves, étaient si féroces, que les autres peuples policés refusaient de voyager avec eux. Ils immolaient des victimes humaines à leurs idoles, dont la principale était l'image de la foudre. Ils n'avaient aucune teinture des lettres, et étaient si ignorants qu'ils ne savaient pas même faire le récit de leurs propres exploits.

Les Quades adoraient leurs épées; les Polonais reconnaissaient Jupiter, Mars et Vénus, et s'agenouillaient comme les Russes devant l'image de la foudre; ils recouraient souvent aux enchantemens, et pratiquaient une foule de superstitions les unes plus grossières que les autres.

Les Hongrois sont ainsi dépeints par Rhéginon : « Ils vivent, non comme des hommes, mais comme des bêtes : on dit qu'ils se nourrissent de chair crue, qu'ils boivent du sang, qu'ils coupent le cœur des hommes en morceaux et qu'ils le dévorent; qu'ils sont hautains, opiniâtres, fourbes, séditieux, et ayant mauvais cœur. Leurs femmes sont aussi féroces que les hommes. » Tel était leur caractère dans le IXe siè-

cle, lorsqu'ils se précipitèrent de la Scythie, inondèrent la Saxe, la Bavière et les autres parties de l'Allemagne, en commettant des actes de la plus grande barbarie, et en n'épargnant ni les femmes, ni les ministres de la religion.

Les Prussiens adoraient le soleil, la lune, les tempêtes, la foudre, les serpents, les insectes, immolaient leurs prisonniers de guerre, et brûlaient avec les morts leurs armes, leurs chevaux, leurs vêtements et effets les plus précieux. La polygamie était en usage parmi eux ; ils mettaient à mort les malades de la guérison desquels ils désespéraient, et étranglaient leurs parents âgés ou infirmes. Leurs mœurs étaient extrêmement licencieuses.

Les Gaulois, nos ancêtres, étaient très-superstitieux, et tout le monde connaît le culte dont les druides étaient les prêtres, et qu'ils rendaient, particulièrement dans les forêts, à leurs divinités. Lors de la conquête des Gaules par Jules César, les dieux de Rome furent admis au rang suprême avec les divinités du pays ; le sang humain coula souvent sous les chênes sacrés, versé par la faucille d'or de la jeune druidesse, aux différentes phases de la lune.

Les Francs étaient, selon le récit d'un auteur païen, des hommes fourbes et sans foi, n'ayant aucun égard à leurs paroles, et accoutumés à y manquer en riant. On connaît le caractère farouche de Clovis : on n'ignore pas que sa conversion fut l'ouvrage de la religion chrétienne. Ce prince avait épousé Clotilde, princesse vertueuse, et que l'Eglise a placée sur ses autels. Souvent la pieuse reine lui parla du Dieu qu'elle servait, et de la beauté de la religion chrétienne, dont sa conduite retraçait, encore plus que ses paroles, la sublimité. Clovis l'écoutait, mais sans vouloir se ranger de son côté, lorsqu'une occasion mémorable vint le convaincre de l'impuissance et du néant de ses divinités.

Une armée innombrable d'Allemands avait passé le Rhin et menaçait de détruire le récent établissement des Francs dans les Gaules. Clovis va à leur rencontre avec ses braves et les rejoint dans les plaines de Tolbiac. Un terrible combat s'engage : d'une part, le nombre ; de l'autre, la valeur, se disputent le succès avec un incroyable acharnement. Clovis fait des prodiges ; il est partout, donnant à ses soldats l'exemple de cette bouillante ardeur qui ne connaît point d'obstacles. Malgré son impétuosité, il ne peut empêcher son armée de céder au nombre des Allemands. Enveloppés de toutes parts, les Francs vont succomber. Alors, Clovis invoque ses dieux ; mais ses dieux sont sourds et ne peuvent le protéger. Dans cette perplexité, il se souvient du Dieu de Clotilde, et fait vœu de le reconnaître et de le servir. A l'instant, un nouveau courage enflamme les siens, qu'il rallie autour de lui : comme des lions, ils fondent sur les Germains, les taillent en pièces, et la victoire la plus complète se range sous leurs drapeaux. On peut donc dire que la religion chrétienne a été le berceau de la monarchie française. Si le christianisme n'a point adouci entièrement le caractère farouche de Clovis, du moins l'a-t-elle porté à plusieurs actes que le paganisme ne lui eût point inspirés. Cette conversion fit crouler l'idolâtrie en France, et jeta les fondements de cette grandeur à laquelle parvint par la suite notre monarchie.

Résumons-nous maintenant, et examinons la gloire qui rejaillit sur la doctrine de l'Evangile, qui a subjugué les diverses peuples dont je viens de vous parler. Chacun peut aisément se former une idée des peines que durent se donner les premiers missionnaires qui pénétrèrent dans les pays où régnaient de si profondes antipathies contre la morale sévère du christianisme. La plupart d'entre eux n'obtinrent d'abord que des outrages pour prix de leur zèle. S'ils avaient annoncé une morale facile, s'ils avaient cherché à attirer les nations par l'appât du gain, si, comme Mahomet, ils avaient laissé la carrière ouverte aux vices ou aux inclinations les plus chères à la nature, nul doute qu'on ne les eût entendus avec plaisir ; mais ils combattirent avec force les habitudes déréglées, ils arrachèrent du sein des vieillards les dieux de leurs pères, ils firent la guerre aux passions dominantes, et alors leur ministère souleva nécessairement toutes ces passions contre eux. Que l'on comprenne donc bien ce que c'était que de réformer tout le moral d'un peuple, et l'on saura apprécier la grandeur de leur entreprise et l'étendue de leur succès. (*Histoire des bienfaits du christianisme.*)

Histoire des bienfaits du christianisme chez les sauvages de l'Amérique.

Un des services les plus signalés que la religion chrétienne ait rendus à l'humanité, est celui d'avoir civilisé les nations de l'Amérique. Sans doute le christianisme n'a pas encore étendu son influence salutaire sur toutes les contrées de cette partie du monde ; mais quelle différence entre les peuples qui ont reçu l'Evangile, et ceux qui sont encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie !

Lors de la conquête de ces régions par les Espagnols, la plupart des habitants, répandus sur une surface immense, sacrifiaient à leurs idoles des captifs, et un roi du Mexique ne rougit point d'immoler, lors de la dédicace d'un temple, soixante-quatre mille hommes à ses cruelles divinités. Tout le monde sait que, dans plusieurs îles, ces sauvages se nourrissaient de chair humaine, brûlaient vives les personnes attachées au service de leurs chefs, et avaient une foule d'autres usages non moins abominables. Des forêts épaisses servaient de retraite à plusieurs de ces peuplades, qui ne connaissaient ni art, ni commerce, ni civilisation. Les habitants de plusieurs contrées adoraient le soleil et la lune, massacraient impitoyablement les étrangers, et se tuaient aussi, dans quelques circonstances, les uns les

autres. Quelques-uns se précipitaient dans des abîmes en l'honneur de leurs dieux, espérant recevoir de grandes récompenses pour cet acte de dévouement. Sans autres lois que celles de la force et d'un instinct brutal, ils se livraient à toutes sortes d'excès et de vices. On a beaucoup accusé les Espagnols d'avoir abusé de leur droit de conquête en faisant du mal à ces pauvres sauvages ; mais cela ne prouve rien contre la vérité et les bienfaits de l'Evangile, qui s'est constamment efforcé de réparer les maux causés par l'ambition et la soif de l'or. Le docteur Roberston, ministre protestant anglais, a justifié la religion catholique des odieuses imputations qu'on lui avait faites à cet égard. Ecoutons-le parler lui-même :

« C'est avec plus d'injustice encore que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'esprit d'intolérance de la religion romaine la destruction des Américains, et ont accusé les ecclésiastiques espagnols d'avoir excité leurs compatriotes à massacrer ces peuples innocents, comme des idolâtres et des ennemis de Dieu. Les premiers missionnaires, quoique simples et sans lettres, étaient des hommes pieux ; ils épousèrent de bonne heure la cause des Indiens, et défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforcèrent de le noircir les conquérants qui le représentaient comme incapable de se former jamais à la vie sociale et de comprendre les principes de la religion, et comme une espèce imparfaite d'hommes que la nature avait marqués du sceau de la servitude. Ce que j'ai dit du zèle constant des missionnaires espagnols, pour la défense et la protection du troupeau commis à leurs soins, les montre sous un point de vue digne de leurs fonctions ; ils furent des ministres de paix pour les Indiens, et s'efforcèrent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C'est à leur puissante médiation que les Américains durent tous les règlements qui tendaient à adoucir la rigueur de leur sort. Les Indiens regardent encore les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, dans les établissements espagnols, comme leurs défenseurs naturels, et c'est à eux qu'ils ont recours pour repousser les exactions et les violences auxquelles ils sont encore exposés (1). »

Ce passage est formel et disculpe pleinement les ministres de la religion des maux qu'une aveugle prévention a osé leur imputer. Et qui ne connait d'ailleurs le plaidoyer de Las-Cazas, en faveur des malheureux Indiens ? Ce que cet évêque a fait, tous les ordres religieux l'ont fait.

Les missions du Paraguay, fruit du zèle des Jésuites, ont forcé l'admiration de tout le monde. Celles de Cayenne, fondées par le P. Creuilli, étonnèrent par tous les soulagements qu'il sut apporter à la condition des nègres et des sauvages. Les PP. Lombard et Ramette s'enfoncèrent dans les marais de la Guyanne et rendirent les plus grands services aux Galibis, dont ils adoucirent les mœurs en commençant par élever quelques enfants dans la religion de Jésus Christ. Petit à petit, ils parvinrent à toucher ces gens barbares, et préparèrent une ample moisson à l'Evangile.

Les sauvages du Guaranis, répandus sur les bords du Parapané, du Pirapé et de l'Uraguay, furent convertis et érigés en une espèce de république. Deux prêtres furent attachés à chaque paroisse, qui renfermait deux écoles, l'une pour l'instruction des lettres, l'autre pour la musique ; car ces peuples avaient un goût particulier pour la musique et confectionnaient des guitares, des harpes, des flûtes et d'autres instruments. Les missionnaires les instruisirent aussi dans les arts mécaniques, leur enseignèrent l'état d'horloger, de doreur, de charpentier, de serrurier, de tisserand, de menuisier. Ceux dont la conception était trop bornée, cultivaient les champs, gardaient les bestiaux se livraient à la chasse et à la pêche. Les enfants qui montraient du talent et de l'aptitude aux sciences, faisaient leurs études et devenaient plus tard d'excellents prêtres, des magistrats distingués, des savants. Les femmes s'occupaient des soins du ménage, filaient, ou confectionnaient des ustensiles en bois. Pour obvier au libertinage, les missionnaires mariaient de bonne heure les jeunes gens et leur apprenaient à vivre heureux et contents. Les églises étaient simples, sans manquer d'élégance ; les deux sexes étaient séparés. Tous les paroisses étaient divisées en quartiers et présidées par des chefs qui surveillaient les travaux. Toutes les actions étaient réglées par le son de la cloche. Après le lever du soleil, tout le monde se rendait à l'église, où l'on faisait la prière en commun, où l'on chantait des cantiques : ensuite l'un des missionnaires faisait une lecture spirituelle ou une instruction et disait la messe ; l'office se terminait encore par le chant des cantiques, et chacun se rendait en silence à son travail.

La terre était divisée par lots égaux ; chaque famille avait le sien : on avait mis en en réserve un champ, nommé la *Possession de Dieu*, dont le produit servait à suppléer aux mauvaises récoltes, à l'entretien des malades, des veuves, des orphelins, à l'entretien et à l'ornement de l'église. L'ordre le plus parfait régnait dans chaque paroisse, dont les rues étaient tirées au cordeau et plantées d'arbres de distance en distance : des places publiques embellies de bancs et de fontaines, des hospices pour les étrangers et les voyageurs pauvres, attestaient les soins des hommes apostoliques à l'intelligence desquels tout cela était dû.

Les missionnaires ne firent pas moins de bien dans la Californie, la Louisiane, et surtout dans le Canada, où leur intrépidité se montra dans tout son jour. Les habitants du Canada étaient des sauvages bien différents de ceux du midi de l'Amérique ; fiers de leur indépendance, courageux, robustes, capables de raisonner, ils méprisaient les

(1) *Histoire de l'Amérique*, t. IV, liv. VIII.

Européens. Ils n'étaient point vagabonds, mais avaient des établissements fixes et des gouvernements réguliers. Les Hurons, semblables aux Athéniens et aux Lacédémoniens, étaient spirituels, gais, légers, dissimulés, braves, gouvernés par des femmes, Les Iroquois étaient ambitieux, politiques, taciturnes, capables de grandes vertus et de grands vices, sacrifiant tout à la patrie, à la fois les plus intrépides et les plus féroces des hommes.

Tels étaient les peuples que les missionnaires catholiques s'appliquèrent à gagner au christianisme. Les Jésuites marchèrent encore ici en première ligne, et eurent la plus grande part au succès de leur conversion. Les PP. Brébeuf, oncle de notre poëte français, Lallement, Jogues, Garnier, et une foule d'autres, se sont couverts d'une gloire immortelle. Le premier mourut sur un bûcher, tandis que les sauvages se préparaient à dévorer sa chair palpitante. Que de soins, que de travaux ne déployèrent-ils point pour civiliser ces nations et pour les conserver à la France! La mauvaise administration du Canada entravait presque toujours leur pieux zèle, et déconcertait les plans qu'ils avaient présentés pour assurer la prospérité de ce pays. Souvent ces bons religieux couraient dans les forêts après les sauvages pour les convertir : lorsqu'ils apprenaient que quelqu'un était malade, ils lui apportaient des secours en s'exposant à être égorgés ou livrés aux flammes. La vie de ces missionnaires, les nombreuses fatigues qu'ils éprouvaient au milieu de ces nations sanguinaires dans la Nouvelle-France, le martyre qu'ils subirent avec une fermeté apostolique, enfin le bien qu'ils opérèrent, tout cela est au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Voici ce qu'on lit entre autres dans l'histoire de la Nouvelle-France :

« Rien n'était plus apostolique que la vie qu'ils menaient. Tous leurs moments étaient comptés par quelque action héroïque, par des conversations ou par des souffrances qu'ils regardaient comme de vrais dédommagements, lorsque leurs travaux n'avaient pas produit tout le fruit dont ils s'étaient flattés. Depuis quatre heures du matin qu'ils se levaient, lorsqu'ils n'étaient pas en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement renfermés ; c'était le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. A huit heures, chacun allait où son devoir l'appelait ; les uns visitaient les malades, les autres suivaient dans les campagnes ceux qui travaillaient à cultiver la terre ; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines qui étaient destituées de pasteurs. Ces courses produisaient plusieurs bons effets ; car, en premier lieu, il ne mourait point, où il mourait bien peu de personnes sans baptême ; des adultes même, qui avaient refusé de se faire instruire tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades ; ils ne pouvaient tenir contre l'industrieuse et constante charité de leurs médecins. »

Le clergé de France a fourni dans tous les temps le plus grand nombre de missionnaires. Les Dominicains, les Carmes, les Cordeliers, les Capucins rivalisaient avec les Jésuites pour la conversion des nègres dans les Antilles. Le P. Dutertre nous a laissé une histoire extrêmement intéressante de ces colonies. Là, on voyait un pauvre moine, ne portant avec lui que son bréviaire et son chapelet, exécuter plus de choses que de savants académiciens, nantis de plans et d'instruments, n'en auraient jamais osé entreprendre. C'est que l'humble religieux parlait aux peuples, qu'il devait arracher à l'idolâtrie, le langage de l'humanité ; la religion qu'il prêchait se montrait aussi belle que l'ambition et l'avarice paraissaient hideuses. Elle rendait les maîtres plus justes, et les esclaves plus vertueux ; elle servait la cause de l'humanité, tout en conservant les droits de chacun.

Nous avons entendu, à la fin du dernier siècle, des législateurs proclamer, dans une assemblée trop célèbre, l'émancipation des nègres, par suite de cette égalité annoncée si haut. Le christianisme avait depuis longtemps consacré ce principe ; mais, avant de briser les liens de toute subordination, il cherche à civiliser les peuples et à les mettre à même d'apprécier ce bienfait. Avec de grands mots, on a tout perdu, tandis que, avec les principes de l'Evangile sagement appliqués on aurait tout conservé.

On s'extasie quelquefois au récit des conquêtes de certains peuples, on porte jusqu'aux nues l'héroïsme et la valeur de ces grands capitaines qui ont su attacher des nations nombreuses au char de la victoire, et on n'a souvent que du mépris pour les conquêtes paisibles de ces hommes apostoliques qui ont étendu le royaume de la religion par les seules armes de la persuasion, de la douceur et des vertus évangéliques. Et cependant, à tout considérer, ces prédicateurs méritent aussi des éloges. Et en effet, qui ne sent son cœur s'émouvoir en lisant ces *Lettres édifiantes écrites des missions*, dans lesquelles est dépeint un héroïsme d'un nouveau genre? Ces hommes s'arrachèrent aux douceurs d'une existence tranquille pour aller dans un climat tantôt brûlant, tantôt glacial, s'appliquer à la conversion des sauvages, errer dans les forêts, s'exposer à être dévorés par les bêtes féroces, en proie à toutes les privations, obligés de passer les nuits sur les branches des arbres, de gravir des montagnes élevées, de franchir des déserts affreux, de traverser des fleuves larges et rapides, de se plier aux mœurs et aux habitudes de peuples si différents, d'étudier des langues bizarres et difficiles ; en un mot, de se faire, comme le grand apôtre, tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Et une philosophie dédaigneuse les a cependant poursuivis de ses sarcasmes, et le monde injuste n'a point voulu les admirer : la haine a même été jusqu'à ne voir dans leur dévouement que des spéculations d'intérêt et des projets

d'ambition. La vue de ce que coûtèrent aux premiers missionnaires les établissements qu'ils créèrent dans le Nouveau-Monde, a de quoi effrayer l'imagination. Rien n'était fait dans ces pays pour la religion. Quand on songe que, pour avoir une simple église capable de contenir quelques centaines de personnes, les prêtres se virent obligés d'abattre des arbres, de labourer la terre, d'exercer toutes sortes de métiers, de diriger des travaux pénibles, on ne saurait leur refuser l'admiration. Médecins de l'âme et du corps, ces missionnaires se multipliaient, et faisaient toutes sortes de personnages

Les Indiens n'avaient, avant leur conversion, point de mot pour exprimer un nombre plus haut que quatre; leur esprit borné n'apprenait qu'avec une extrême difficulté les choses les plus simples; quelle patience ne fallut-il point pour triompher de tant d'obstacles réunis! Les massues étaient sans cesse levées sur la tête des humbles prêtres, les flèches toujours prêtes à les percer, quelque douceur qu'ils fissent paraître: aussi n'est-ce qu'avec des peines incroyables qu'ils parvinrent à adoucir ces caractères féroces.

Concluons donc qu'il fallait bien de la vertu, une foi bien vive, une bien grande espérance dans les secours du ciel, pour se livrer à une œuvre aussi importante que celle de la conversion de ces infidèles. (*Hist. des bienfaits du christianisme.*)

L'apôtre de la tempérance en Irlande.

Le révérend M. Mathew, dominicain, qui parcourt en ce moment l'Irlande pour y établir une société de tempérance, vient de recevoir dans sa société, en passant à Castecomer, une foule de personnes qui se sont engagées à vivre sobrement. Ce révérend gentleman espère, avant Pâques, avoir un million de sociétaires. Leur nombre excède actuellement 600,000!

En revenant de Kilkenny, où plusieurs milliers d'habitants lui ont prêté serment, cet apôtre de la tempérance s'est rencontré à Nine-Mile-House avec le révérend Hickey, curé de cette paroisse, qui était accompagné d'une multitude de personnes des deux sexes dont un grand nombre venaient demander à être reçus dans la société d'abstinence; les autres venaient témoigner leur gratitude à celui qu'ils regardent comme le régénérateur de leur pays. Après avoir passé trois heures à Nine-Mile-House, M. Mathew a continué sa route vers Glenhower, au milieu des bénédictions et des applaudissements d'une multitude enthousiaste. Dans cette dernière ville il était aussi attendu par un concours immense de peuple, qui, depuis longtemps, soupirait après son arrivée, et qui le croit envoyé de Dieu, avec mission de purger l'Irlande du péché d'ivrognerie, tant il se dévoue d'une manière infatigable à leurs intérêts corporels et spirituels.

Parmi le grand nombre de ceux qui ont prêté serment, plusieurs étaient des ivrognes bien connus. Le révérend M. Mathew, après avoir ensuite apporté quelques consolations aux infirmes et aux affligés, a quitté Glenhower et est parti pour Cork. (*Journaux irlandais, févr.* 1850.)

Deux séminaristes.

Mgr Loras, évêque de Dubuque, en Amérique, passant ces jours derniers dans le diocèse du Puy, a fait un appel au dévouement des jeunes élèves du grand séminaire, pour le suivre, afin de l'aider à travailler au salut de nos malheureux frères délaissés dans les plages lointaines des Etats-Unis. Il a exposé d'une manière touchante la détresse des âmes de son peuple, dans un diocèse d'une étendue de plus de deux cents lieues, qui n'a que dix huit prêtres pour cultiver ce champ si vaste.

La vraie *fraternité* chrétienne a fait battre le cœur généreux de deux jeunes séminaristes pleins de talents et de piété. M. l'abbé Trèves, originaire de Lhermet, paroisse de Saint-Privat-du-Dragon, et M. l'abbé Jean, se sont de suite présentés. Ils ont quitté l'un et l'autre des parents bien chéris et bien honorables, et une fortune bien grande, pour aller vivre dans les privations quotidiennes et ne plus revoir que dans le ciel une mère, des frères qu'ils aiment tendrement.

Voilà la vie du prêtre: s'exiler pour secourir ses frères, et même pour mourir pour eux, si le ciel leur accorde cette grâce, qu'il estime plus que la possession de tous les biens de ce monde; voilà l'homme que le socialisme représente comme l'ennemi et le fléau de la société. (*Univers*, 6 mars 1850.)

Le roi Gialong *et l'évêque d'Adran.*

Qu'il est beau de voir les pauvres infidèles rendre hommage au ministère sacré du prêtre catholique, quoiqu'ils ignorent eux-mêmes le dogme et la morale de la religion dont il est le représentant. Le 5 janvier 1847, l'évêque d'Isauropolis dans la Cochinchine, racontait ainsi les honneurs funèbres rendus à Mgr Pigneaux, évêque d'Adran:

« Mgr Pigneaux, qui fut l'ami et le guide du roi Gialong dans la prospérité, après l'avoir soutenu et relevé dans l'infortune, mourut le 9 octobre 1799. Son corps, embaumé par ordre du prince, fut porté à *Sai-gon*, et exposé pendant deux mois, dans un cercueil magnifique. Au jour fixé pour la pompe funèbre, on vit les chrétiens et les idolâtres accourir en foule à ses funérailles, ainsi que les mandarins revêtus de leurs habits de cérémonie. Tous montraient une vive douleur et le plus grand recueillement. Le roi, qui avait exigé qu'on fît pour l'évêque d'Adran tout ce que la religion catholique permettait, et qui avait fait mettre à la disposition des missionnaires tout ce dont ils pourraient avoir besoin, assista lui-même à ses funérailles avec les officiers des différents corps; et, chose étrange pour le pays! sa mère, la reine et sa sœur allèrent aussi jusqu'au tombeau. La garde du monarque, composée de plus de douze mille hommes, marchait sous les armes; plus de cent éléphants, avec leur escorte ordinaire,

précédaient ou suivaient le convoi, que le prince royal dirigeait en personne, par ordre de son père. On y traîna des canons de campagne pendant toute la marche, qui dura depuis une heure après minuit jusqu'à neuf heures du matin; quatre-vingts hommes choisis portaient le corps placé dans un superbe palanquin. Il se trouvait, à ces funérailles, environ cinquante mille hommes, sans compter les spectateurs qui couvraient les deux côtés du chemin l'espace d'une demi-lieue. Imitant la conduite des chrétiens, le roi jeta un peu de terre dans la fosse, et fit, en versant un torrent de larmes, les derniers adieux au ministre qu'il venait de perdre. Pour se conformer aux dernières volontés de l'évêque d'Adran, ce prince le fit enterrer dans un petit enclos que le prélat possédait près de *Sai-gon*, et lui fit élever un monument, dont un artiste français composa le dessin et soigna l'exécution. Pendant plusieurs années, une garde d'honneur était continuellement placée dans le jardin : et l'on regarderait en Cochinchine comme un profanateur, celui qui voudrait en jouir ou l'habiter. »

Les bonnes œuvres du curé Simon.

Le *Corsaire*, 30 janvier 1851, disait, à propos de ce bon prêtre qui venait de mourir :

« Le curé Simon est un de ces hommes sans ambition, qui avec un grand mérite demeurent ignorés, excepté dans leur province, où le souvenir de leurs bonnes œuvres vit dans le cœur de tous les honnêtes gens. Le curé Simon n'est pas riche, mais quand les aumônes ont épuisé ses faibles ressources, il a d'heureuses inspirations qui viennent en aide à sa charité.

« Un honnête négociant de Tours, par de malheureuses circonstances, était sur le point de faire faillite, lorsque l'idée lui vint de parler au curé Simon de sa position désespérée. Il déclara qu'il ne pouvait plus reculer sa ruine, et que cependant trente mille francs suffiraient pour le sauver. Mais trente mille francs, c'est une assez forte somme, répondit le pasteur, et je n'en ai pas la trentième partie; ne désespérez pas cependant; comme vous êtes un honnête homme, comptez sur le Dieu des bonnes gens. Le lendemain, le curé Simon écrivit à toutes les autorités de Tours pour les inviter à dîner. Chacun fut bien étonné de cette invitation, car on savait que le bon prêtre n'avait jamais donné un pareil festin. On se rendit donc au rendez-vous avec une vive curiosité. Le curé Simon avait pour tous mets une soupe aux choux colossale et une énorme salade.

« Après avoir remercié ses convives de l'honneur qu'ils voulaient bien lui faire, il exposa simplement la position du négociant de Tours, prit une toque, y versa vingt-cinq louis et engagea chacun à en faire autant. Grand fut l'étonnement. Quelques-uns ne voulurent pas se montrer moins généreux que M. le curé et y vidèrent leur bourse; quelques autres s'excusèrent de ne pouvoir les imiter, disant que ne s'attendant pas à concourir à une bonne œuvre, ils étaient venus les poches vides; mais ils n'échappèrent pas pour cela au bienfaisant curé, qui les pria de dire le chiffre de l'offrande qu'ils désiraient faire, et leur dit qu'il tenait leur parole pour argent comptant. Il fallut s'exécuter. Le curé Simon réunit à peu près les deux tiers de la somme nécessaire. Onze mille francs environ manquaient encore. Le curé ne se décourage pas et va chez un ami, nommé Clément, qui, déjà instruit de ce qui venait de se passer, se doute, dès les premiers mots, du but de cette visite. « Gageons, s'écrie-t-il, que vous venez me mettre en tiers dans une bonne œuvre? — C'est vrai. — Et pour combien? — Oh! c'est une grosse affaire : il s'agit de me prêter onze mille francs. — Je les ai heureusement, mais vous me permettrez de verser mille francs pour ma part; ce sera dix mille francs que vous me devrez. » Et M. Clément compta les onze mille francs au pasteur, refusant de prendre un billet pour garantie et lui disant que la parole d'un honnête homme lui suffisait.

« Voilà l'emploi que l'Eglise fait aujourd'hui de son argent. Que les rédacteurs de la *Presse* lisent ce récit véridique, et les revenus du clergé ne leur paraîtront peut-être plus exorbitants.

« Voici un autre fait du curé Simon, qui rappelle saint Vincent de Paul. Un jour deux filles perdues se présentent sur son chemin dans un état effrayant de misère et d'abjection. Leur aspect le frappe. Poussé par un désir irrésistible de sauver ces malheureuses, il s'approche d'elles, il les engage d'une voix qui commande le respect à revenir au bien, et il leur donne tout l'argent qu'il avait sur lui pour qu'elles puissent se vêtir plus décemment. Ces deux jeunes filles tombent aux genoux du prêtre comme si elles obéissaient à une puissance surnaturelle.

« Il serait trop long de citer tous les actes de bienfaisance du curé Simon. Nous lui demandons pardon de révéler ses bonnes œuvres, qu'il aime à tenir secrètes : mais en présence des attaques de certains journaux contre le prêtre, il est bon de le montrer tel qu'il est, afin que la bonne foi des honnêtes gens ne soit pas surprise par ceux qui poussent la société vers l'abîme. »

Inondations de la Loire.

La *Gazette de Lyon* a reçu, à l'occasion de la catastrophe de la diligence de MM. Caillard, près de Feurs, la lettre suivante :

« Votre dernier correspondant et tous ceux qui l'ont devancé ne disent pas un mot de la scène la plus touchante et la plus digne d'être relatée, de ce drame lamentable. Je veux parler de l'explosion des sentiments religieux provoquée par l'imminence du danger.

« Lorsque tout sur le rivage, tout dans la voiture était dans la consternation, alors que

tout espoir de salut semblait disparaître avec les derniers rayons du jour, une voix se fit entendre : — Nous périssons... Nous sommes perdus... C'était le cri de tous. — Mais moi je ne suis pas en état de paraître devant Dieu, cria un jeune homme de Limoges : M. le curé, entendez-moi, pardonnez-moi. Et tous les voyageurs, un seul excepté, d'approuver ses paroles et de songer à commencer avec lui. — Mes amis, leur crie alors le prêtre, la confession orale cesse d'être obligatoire alors qu'elle devient moralement impossible; repentez-vous! Demandez grâce à celui qui ne dédaigna jamais un cœur contrit et humilié. Je vais vous absoudre. Et calme, au milieu de l'horrible tempête, il leur fit entendre à deux reprises les consolantes paroles du pardon.

« Il était temps : déjà une première victime disparaissait dans l'abîme, trois autres la suivaient de près, la cinquième enfin, le religieux jeune homme de Limoges, allait voir ratifier sur un autre rivage, le pardon qu'il avait le premier demandé au prêtre. Qui pourrait peindre les angoisses de ces quatorze heures de naufrage? Suspendu sur les courroies de la bâche et tenant d'une main un jeune homme qui, sans lui, se noyait, de l'autre élevant son bréviaire vers le ciel, M. le curé exhortait au courage et à la confiance ses compagnons désolés.— Confiance en Dieu, mes amis, invoquons Marie... Et tous ensemble ils invoquaient Marie. Après avoir flotté bien loin sur les vagues furieuses, la voiture s'était arrêtée entre deux arbres.

« Les cœurs s'ouvraient à l'espérance, l'aube du jour paraissait enfin. — Saluons Marie, l'étoile du matin, cria encore le prêtre. Et tous ensemble la saluèrent; nul des pauvres naufragés n'avait vu avec tant de bonheur le retour de l'aurore. Encore quelques heures d'attente et ils étaient sauvés. Vous pouvez donner ces détails comme authentiques, monsieur le rédacteur; j'ai vu et entendu, sur les lieux, les voyageurs encore sous les impressions du naufrage. J'ai vu M. le curé du Sail accompagné par eux, avec une vénération qui tenait du culte. Un rendez-vous lui est assigné à Lyon, pour une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Fourvières. Pendant cette affreuse nuit, un autre prêtre, M. Blanc, vicaire de Feurs, sauvait avec de généreux bateliers, enhardis par son zèle, les habitants des villages de Lisle et de Lamote, dont le limon couvre aujourd'hui les ruines; le lendemain, M. Roux, son confrère, faisait, à l'office du matin, couler des torrents de larmes, en peignant les malheurs des pauvres naufragés et en élevant tous les cœurs suppliants vers le Dieu irrité qui lâche sur le monde de si épouvantables fléaux. Lyon, 29 octobre 1846. » (*La Voix de la Vérité* 13 novembre 1846.)

L'évêque de Versailles.

Le 28 juillet 1849 la *Voix de la Vérité* recevait cette lettre :

« Je vois chaque jour dans les journaux le récit de divers traits de dévouement et de charité accomplis par des membres du clergé dans les contrées où le choléra exerce ses ravages. Mais tout ce qu'on raconte au public n'est qu'une minime partie de la réalité. Ainsi, je n'ai vu nulle part qu'on ait fait mention des actes de dévouement et de charité de l'évêque de Versailles. Lors de sa tournée pastorale, le digne prélat n'entrait jamais dans un village atteint par l'épidémie sans se faire conduire à l'instant près de tous les malades pour les bénir et les consoler. Dans les localités où il n'aurait dû passer que quelques heures seulement, il restait des journées entières si les malades étaient nombreux. C'est ainsi que, dans un petit village du canton de Longjumeau, Mgr Gros passa trois journées de suite, parce que là le choléra décimait la population. « Comment, disait ce bon pasteur, des larmes dans les yeux, comment quitter ces braves gens dans un pareil état? »

Le curé de Persigny.

Voici des détails sur le dévouement qu'a montré un ecclésiastique lors d'un incendie qui a éclaté à Persigny (Côte-d'Or). L'honneur de cette triste journée revient à M. le curé de Persigny. Animé d'une ardeur extraordinaire, il a sauvé successivement le mobilier de deux ménages, jetant par les fenêtres linges, ustensiles et meubles. Doué d'une force plus qu'ordinaire, on l'a vu soulever des fardeaux énormes, renverser des palissades, les porter loin du feu, et il a couronné ce triste travail par une sublime action. Le feu dévorait la toiture et déjà commençait à pénétrer par les fissures dans l'intérieur d'un logement. Le nommé Gruet y disputait pied à pied, aux flammes, ses meubles, qu'il jetait par la fenêtre à une foule nombreuse, car la porte était déjà embrasée. Tout à coup un horrible craquement se fait entendre sur sa tête. Il frissonne : c'est la toiture qui se détache, glisse et va lui fermer le passage. D'un bond, il est sur la fenêtre, et il s'élance vers les spectateurs; mais tout à coup un pan de la toiture incandescente glisse devant lui et le sépare de la foule. Un tourbillon de flammes et de fumée l'enveloppe, l'inonde, l'étourdit, et il tombe près de ces débris enflammés. Un cri d'horreur sort de toutes les poitrines : « Gruet est perdu ! » et ils étaient là, tous, haletant, frissonnant et se lamentant. Un homme avait suivi de l'œil et deviné ce malheur : c'était M. le curé. D'un bond, il fond sur ces débris enflammés qui doivent couvrir l'infortuné, étreint de ces bras nerveux ce qu'il rencontre, et jette au milieu de la foule épouvantée un massif de flammes entre lesquelles se débat un homme poussant des cris de douleur. Ses vêtements étaient brûlés, sa figure un peu endommagée, mais il avait la vie sauve. Quant à M. le curé, il a perdu sa soutane; mais il a sauvé un de ses paroissiens. (*La Voix de la Vérité* 18 février 1851.)

L'abbé Bertran.

En août 1851, M. de Noailles, rapporteur des prix de vertus, disait :

« La religion elle-même aujourd'hui, et comme pour rappeler ses grandes vérités, paraît en personne, pour ainsi dire, sur le premier plan du tableau que j'ai à tracer devant vous. Chaque année on soumet à votre jugement, et on recommande à l'estime générale une série d'actes choisis parmi un grand nombre, qui révèlent l'existence d'une foule de vertus ignorées, presque toujours inspirées par la religion. Cette fois, c'est à la religion même que nous rendrons un hommage direct, dans la personne d'un de ses ministres, M. l'abbé Bertran, curé de Peyriac-Minervois, département de l'Aude, qui, entouré des bénédictions d'un pays tout entier, pratique avec le plus utile dévouement la charité qu'il a mission d'enseigner.

« Il lui a fallu conquérir en quelque sorte la contrée dont il est à présent la providence par ses bienfaits. Envoyé en 1834 dans cette paroisse de mille cinq cents âmes, où de graves désordres avaient éclaté, il en fut repoussé par presque tous les habitants, et n'y put pénétrer qu'à l'aide de la force publique, au milieu des cris menaçants d'une population divisée entre elle et ameutée contre lui. Son premier acte fut de demander la liberté de ceux qui avaient été arrêtés à son occasion, et ses premières démarches furent empreintes d'une douceur évangélique qui aurait dû faire tomber toutes les préventions. Il lui fallut néanmoins deux années de patience et d'abnégation pour vaincre toutes les résistances; puis cet heureux ascendant qui appartient à la vertu éprouvée et reconnue rétablit partout la paix et la concorde, qui depuis ne furent plus troublées un seul jour, pas même dans les moments les plus critiques de la dernière révolution.

« Sûr alors de son terrain, il ne mit plus de bornes à son zèle. Je ne parle pas de ce pieux et infatigable empressement à soigner les malades, à consoler les affligés, à soulager les malheureux, vie commune à tant de pasteurs de nos villes et de nos campagnes. Mais, possesseur d'un petit patrimoine, il résolut de le consacrer entièrement au bien-être de ses paroissiens. Non-seulement il fit restaurer à ses frais l'église, le presbytère et le cimetière dévasté par une inondation; mais il eut la pensée de fonder un grand établissement où la pauvreté, la vieillesse et l'enfance trouvassent soulagement et abri. Il acheta un terrain, dirigea lui-même les travaux, et son intelligente activité vit bientôt s'élever un édifice où soixante jeunes filles de Peyriac trouvent en ce moment, sous la direction des pieuses Sœurs de Charité, dans une école et un ouvroir, une éducation gratuite et chrétienne, appropriée à leur condition. En même temps, cinquante enfants de trois à six ans y sont gardés dans une salle d'asile par d'autres Sœurs, et peuvent laisser ainsi leurs pauvres familles vaquer à leurs travaux. Enfin, une vaste salle, dite *la Crèche*, destinée à recueillir quarante enfants de dix mois à trois ans, rend aux parents un service analogue, tout en assurant à ces petits êtres les soins qu'ils pourraient attendre de la vigilance maternelle. En outre, huit places sont réservées dans la maison pour huit orphelines du canton; et, sans parler des premiers secours qu'y trouvent à tout instant les malades, il s'y prépare encore un local, habilement disposé, pour recevoir les vieillards des deux sexes.

« La charité paternelle et prévoyante peut-elle s'étendre plus loin? Tous les âges de la vie ne trouvent-ils pas à Peyriac, sous le même toit, et dans cette touchante sollicitude du pasteur, les secours que leurs besoins réclament? C'est à cette belle œuvre que le curé de Peyriac a consacré toute sa fortune; il y a dépensé 70,000 fr. et a pu assurer 4,000 fr. par an pour soutenir la maison. Mais il s'y est ruiné et ne possède plus rien; il est devenu pauvre lui-même.

« L'Académie, sur l'attestation et les vives recommandations de l'évêque, du préfet, des autorités locales, du conseil général, de la voix publique enfin, n'a pas hésité à décerner, en une médaille de 3,000 fr., le premier prix à M. l'abbé Bertran. Non-seulement son généreux désintéressement le mérite, mais elle a voulu rendre hommage en sa personne au clergé tout entier, dont les nombreux actes de bienfaisance, se confondant avec son devoir, échappent presque toujours à la publicité. Ce que l'abbé Bertran a pu faire avec éclat, le clergé le fait en détail chaque jour, sous d'autres formes et sans bruit. Que de bonnes œuvres et d'utiles fondations n'a-t-il point inspirées? Que de dévouements inconnus et de bien accompli par son intervention personnelle et directe! Qui le nierait, le clergé français, si célèbre de tout temps par sa science et ses lumières, et à la gloire duquel les jours terribles de la révolution ont ajouté la palme du martyre; le clergé se rend aujourd'hui plus respectable que jamais par sa régularité, son application exclusive à sa mission sainte, son abnégation et sa charité. Rendons-lui un témoignage et applaudissons-nous de pouvoir saisir sur le fait, pour ainsi dire, une de ces vertus évangéliques, dénoncée en quelque sorte par la renommée, pour honorer en elle toutes celles que nous ignorons. »

PRIÈRE, Méditation. — *Prière*, élévation de notre âme vers Dieu pour l'adorer, le remercier, lui exposer nos besoins, demander sa grâce. — La prière est mentale, c'est-à-dire intérieure, sans emploi des lèvres, c'est la *méditation*; ou vocale, c'est-à-dire exprimée par des paroles. — La prière est un des devoirs les plus essentiels : car 1° Jésus-Christ la commande; 2° nous en donne l'exemple; 3° nous avons toujours besoin du secours de Dieu. — Il faut prier

sans cesse, et l'on prie en offrant à Dieu toutes ses actions, toutes ses souffrances, dans le dessein de lui plaire. Toutefois nous devons principalement prier le matin et le soir, avant et après le repas, en assistant aux offices, dans les dangers et tentations, au moment de choisir un état de vie, et surtout à l'article de la mort.

Dans la prière, nous devons demander à Dieu ce qui peut contribuer à sa gloire, à notre salut et au salut du prochain. Nous pouvons aussi lui demander les biens temporels, mais pour une bonne fin. — Il faut prier avec attention, confiance, pureté d'intention, humilité, persévérance.

Efficacité de la prière.

Saint Jean Chrysostome ne craint pas d'avancer que la prière est plus puissante que Dieu même, puisqu'elle vient à bout de fléchir le Tout-Puissant, de lui faire rétracter les sentences qu'il a portées contre nous. En voici un exemple. Les Israélites ayant transgressé les lois du Seigneur, et élevé, dans le désert, un veau d'or pour l'adorer, Dieu, toujours clément, semble craindre la puissance de l'intercession de Moïse. « Laisse agir ma colère, dit-il à son serviteur; ne t'oppose pas à ce que j'extermine ce peuple infidèle. » Mais vaincu par les prières instantes de Moïse, *il n'exécuta pas*, dit l'Ecriture, *le mal qu'il avait prononcé contre son peuple*. (*Exode*, XXXI.)

SAINT BENOIT ET SA SOEUR.

La sœur de saint Benoît, sainte Scolastique, frappée de bonne heure par l'exemple de son frère, avait suivi ses traces, et la plus tendre comme la plus sainte amitié les unissait. Elle avait fondé, à trois lieues environ du mont Cassin, à Piombariole, un couvent de femmes, qu'elle menait dans les voies d'une haute sainteté, sous la direction de son frère; il venait souvent la voir, et ce serait chose admirable si de tels entretiens pouvaient être reproduits ; mais l'on ne sait qu'un trait du dernier. Ils avaient passé la journée ensemble, et sainte Scolastique voyait approcher, avec plus de peine encore que de coutume, le moment de la séparation. Elle avait eu en ce jour la prophétie de sa mort prochaine; il lui semblait que c'était la dernière fois qu'elle voyait son frère, et, sans lui dire cette idée, la sainte le pria de ne pas la quitter encore, et de ne retourner au mont Cassin que le lendemain. Mais saint Benoît, rigide et premier observateur des règles qu'il avait établies, refusa de passer la nuit hors de son monastère. « Eh bien ! prions encore un instant, dit sainte Scolastique, avant que vous partiez, et donnez-moi votre bénédiction. » Ils se mirent à genoux. A peine avaient-ils été un quart d'heure, qu'il s'éleva un furieux orage de vents, de tonnerre et de pluie : toutes les cataractes du ciel semblaient ouvertes, et la foudre le sillonnait. « Qu'avez-vous fait? demanda saint Benoît à sa sœur, en interrompant sa prière. — Je vous ai demandé une grâce, lui répondit-elle, vous me l'avez refusée, et voilà Dieu qui me l'accorde. »

En effet la pluie continua de telle sorte, qu'il n'y eut pas moyen pour saint Benoît de s'en retourner. Il passa la nuit tour à tour en méditation avec sa sœur, et dans des entretiens où la sainte l'étonna lui-même. Il ne savait pas qu'elle était plus près que lui de l'éternité, et que déjà elle en participait davantage que de ce monde. Ils redirent beaucoup ensemble cette parole que saint Benoît emporta dans sa solitude, en telle sorte que dans la suite elle sembla toujours gravée sur son front, et illuminer tous ses traits pendant ses prières : *Videnti Creatorem angusta est omnis creatura!* A celui qui voit le Créateur, oh ! que toute la création est peu de chose !

Il quitta sa sœur le lendemain, après de tendres et graves adieux, plus empreints d'onction et de solennité encore qu'à l'ordinaire, quoiqu'il ne les crût pas les derniers; mais sa pensée ne le quitta point, et il ne savait pourquoi il y pensait ainsi. Toujours il repassait en lui-même les merveilleuses choses que sa sœur lui avait dites et comme révélées.

Il s'en occupa comme cela pendant trois jours, après lesquel sainte Scolastique mourut; et dans le même moment, saint Benoît, qui était en oraison, eut la vision de l'âme de sa sœur emportée au ciel par les anges : deux jeunes filles soutenaient au-dessus de sa tête des couronnes de roses blanches, symbole de la virginité. (*Vie des saints*.)

SAINT THOMAS ET SAINT BONAVENTURE.

Saint Thomas, disciple de saint Bonaventure, avouait ne pouvoir assez admirer les lumières de son maître. Il apprenait, disait-il dans ses leçons, quelque chose qu'il cherchait en vain dans les livres. Son admiration alla si loin, qu'il crut enfin que saint Bonaventure tirait de quelque veine secrète une doctrine si précieuse et si sublime. Il s'en ouvrit à lui un jour dans un entretien particulier qu'il s'était ménagé, et le conjura de ne pas lui cacher plus longtemps les livres rares dont il se servait pour composer ses écrits. Le saint lui présenta d'abord quelques volumes, qu'en effet il lisait assez souvent; mais saint Thomas s'étant aperçu que c'étaient les mêmes qui étaient entre les mains de tout le monde; « Ah ! lui dit-il, mon cher maître, que vous sert-il de me le dissimuler? ce ne sont pas là les sources où vous puisez tant de richesses; j'ai lu ces auteurs, j'en ai même lu plusieurs autres que je ne vois point ici, et cependant je n'ai encore trouvé nulle part ce que vous possédez depuis si longtemps, et dont vous persistez à vouloir me faire un mystère. — Vous avez raison, lui dit saint Bonaventure, ce n'est là que la moindre partie de ma bibliothèque, mais voyez-la tout entière en ce crucifix : voilà la source que vous m'accusez de tenir cachée. C'est de là et non de mon esprit sombre et stérile, qu' st sorti

ce que vous avez trouvé de raisonnable dans ma doctrine. Ces plaies sont toujours ouvertes et toujours inépuisables ; il est aisé de paraître riche et libéral quand on est maître d'un si grand fonds, quand on n'a qu'à recevoir et qu'à répandre. Il y a longtemps que je serais épuisé sans un secours si puissant. » (*Vie de saint Bonaventure.*)

Méditation de la passion.

Albert le Grand disait : « Méditez tous les jours pendant quelque temps sur la passion de Jésus-Christ. Une seule méditation sur ce sujet, bien faite, vaut plus que si l'on faisait, pendant une année entière, de rudes pénitences, ou que si l'on récitait chaque jour tout le Psautier. »

C'est par la méditation continuelle des souffrances du Sauveur que saint François d'Assise, saint François Xavier, sainte Brigitte, sont parvenus à une sainteté si éminente.

Le grand serviteur de Dieu, Benoît-Joseph Labre, ne perdait pas de vue Jésus crucifié. Lorsqu'il voyait un crucifix, il disait à Jésus-Christ : « Ce n'est pas vous qui avez mérité d'être crucifié, c'est moi. Cette croix ne devait pas être faite pour vous, c'est moi qui dois la porter, qui dois y être attaché. »

Le vénérable Palafox allait, par la pensée, se reposer successivement sur les différents clous qui attachaient Jésus-Christ à la croix, à peu près comme un oiseau va se reposer sur les branches d'un arbre. Là il considérait, avec des sentiments d'étonnement et d'amour, l'affreux état où les péchés des hommes avaient mis son divin maître, et il suçait avec dévotion le sang précieux qui était sur ses adorables plaies.

Un prêtre à qui on avait dit qu'un jeune homme de la plus haute piété avait le don d'oraison dans un degré éminent, l'interrogea sur la manière dont il méditait ; il lui répondit : « C'est sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ que je fais presque toujours ma méditation, et c'est dans mon cœur que je la fais. Je m'imagine toujours, avant de commencer, que j'ai au dedans de moi Jésus-Christ et la sainte Vierge. Je m'adresse à Marie, à qui je donne habituellement le nom de ma bonne mère, et lui fais différentes questions auxquelles il me semble entendre qu'elle répond : ce qui excite mon amour pour son divin fils, à qui je parle le plus respectueusement et le plus amoureusement que je puis. Le temps que j'ai destiné pour méditer s'écoule sans que je m'en aperçoive, et il arrive souvent que je ne puis perdre de vue, pendant la journée, l'état où j'ai considéré le matin mon aimable Sauveur. » Le prêtre, ravi de ce que lui disait ce jeune homme, lui demanda quelles étaient les questions qu'il faisait à la sainte Vierge. Il le satisfit en ajoutant : « Quand j'ai salué la sainte Vierge, je lui dis : Ma bonne mère, quel est celui que je vois proche de vous, tout couvert d'horribles plaies, et tout en sang ? Quand ce serait le plus scélérat des hommes, pourrait-on n'être pas touché de compassion ! C'est Jésus-Christ mon fils, me répond-elle. Quoi ! c'est votre fils, le fils unique de Dieu fait homme en vous. Qu'est-ce qui l'a mis en cet affreux état ? Elle me répond : Ce sont les hommes, c'est vous, ce sont vos péchés. Quoi ! c'est moi qui ai traité ainsi le fils de Dieu ? voilà ce que j'ai fait en péchant ! Oh ! que je suis coupable ! Mais qu'est-ce qui a porté Jésus-Christ à souffrir ainsi ? Ne pouvait-il pas me punir et ne pas souffrir ? Elle me répond : Il a souffert très-volontairement : c'est pour vous empêcher d'être précipité dans l'enfer qu'il a voulu souffrir jusqu'à cet excès ; ce qui l'a déterminé à souffrir pour vous et à votre place, c'est l'amour et uniquement l'amour : il vous a aimé, et il s'est livré pour vous, afin de vous délivrer de l'esclavage du péché et de l'enfer, et de vous obtenir une place dans le ciel ; il vous a mérité, par ses souffrances, les grâces dont vous avez besoin pour y arriver. O ma très-bonne mère ! dites-moi ce que je dois faire, je suis prêt à tout. Elle me répond : Allez demander pardon à mon fils, votre Sauveur, des péchés que vous avez commis ; témoignez-lui votre reconnaissance de ce qu'il a fait pour vous de si grandes choses ; offrez-vous entièrement à lui par amour ; promettez-lui de lui obéir et de l'imiter ; suppliez-le de venir sans cesse à votre secours. Je vais alors à Jésus-Christ, et je fais tout ce que la très-sainte Vierge m'a conseillé. » (*Heureuse Année.*)

Le livre d'un chrétien.

Un fervent chrétien, qui ne savait pas lire, jetait dans l'étonnement les personnes de piété, lorsqu'il leur parlait des adorables perfections de Dieu, et de l'amour si admirable de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; une de ces personnes s'offrit à lui apprendre à lire, afin, disait-elle, qu'il pût avoir l'avantage de lire des livres de dévotion. Il la remercia, et lui dit qu'avant d'accepter sa proposition, il consulterait son divin maître, Jésus crucifié. Il le fit, et dit ensuite à cette personne : Voici la réponse que j'ai reçue : « Quels livres te mettra-t-on entre les mains ? Que te fera-t-on lire ? C'est moi qui suis ton livre. En me considérant, tu peux toujours lire le grand amour que j'ai eu pour toi. Un Dieu souffrant et mourant pour ton amour ; n'y a-t-il pas là de quoi t'occuper pendant toute ta vie et pendant l'éternité ? » (*Heureuse Année.*)

Exemple des saints.

David, quoique placé sur le trône et occupé des affaires de son royaume, avait coutume de prier sept fois le jour, ainsi qu'il le dit lui-même ; il se levait la nuit pour prier. Inspiré de l'esprit de Dieu, il composa des cantiques sublimes, qui sont encore chantés dans l'Eglise de la nouvelle loi.

Plusieurs grands princes, tels que Charlemagne, saint Louis et saint Henri, empereur, observaient religieusement la pratique de réciter tout l'office de l'Eglise, et se le

vaient la nuit pour assister aux prières de matines.

Tous les saints, dit saint Augustin, ne sont devenus des saints que par la prière, et leurs vies ne sont que les vies des hommes de prières et de méditation.

Un seul mot bien dit.

Sainte Thérèse répétait à ses religieuses : « On fait beaucoup plus devant Dieu par une seule demande du *Pater noster*, faite du fond du cœur, que par la récitation d'un grand nombre de formules de prières, dites précipitamment et sans attention. »

Un grand pécheur ayant confessé ses péchés pénétré d'une vive douleur, son confesseur lui imposa une pénitence proportionnée à la grandeur et au nombre de ses fautes. Cette pénitence, qui aurait paru très-grande à un autre, lui parut si légère, qu'il s'écria : « Quoi ! mon père, pour tant et de si affreux péchés une si douce pénitence ! vous n'y pensez pas. » Le confesseur, la diminuant alors considérablement, lui dit : « Vous vous contenterez de réciter une fois les sept psaumes de la pénitence, en entrant dans les sentiments du prophète : — O mon père ! repartit le pénitent, je ne vous ai pas demandé de diminuer la pénitence que vous m'avez donnée, je vous supplie au contraire de l'augmenter beaucoup; je préfère faire pénitence en ce monde plutôt qu'en l'autre. » Le confesseur n'eut pas égard à ses instances ; il finit en lui disant : « Je vous décharge encore de l'obligation de réciter les sept psaumes ; je ne vous impose point d'autre pénitence, pour tant de péchés, qu'un acte de contrition et d'amour de Dieu, que vous ferez devant l'autel. » Ce vrai pénitent, au sortir du confessionnal, disait : « Un seul acte de contrition et d'amour de Dieu, quelle pénitence pour des péchés si affreux ! » Il produisit ces actes, et mourut. Ne peut-on pas dire qu'il mourut de contrition et d'amour ? O délicieuse mort !

David dit *Peccavi*, et il fut justifié à l'instant même ; nous avons prononcé ce mot des milliers de fois, toutes les fois que nous avons récité le *Confiteor;* a-t-il jamais produit en nous le même effet ? (*Heureuse Année.*)

Fruits de l'oraison.

Saint Vincent de Paul disait : « Un homme d'oraison est capable de tout. C'est pourquoi il importe beaucoup aux missionnaires de s'attacher spécialement à cet exercice, sans lequel ils ne feront point de fruit, ou n'en feront que très-peu. Mais avec son secours, ils se rendront beaucoup plus habiles à remuer les cœurs et à gagner les âmes à leur Créateur, que s'ils étaient très-savants dans les lettres humaines, et avaient le talent de bien dire. »

Saint François de Borgia était véritablement un homme d'oraison ; après des heures entières de prières, il lui semblait ne s'être entretenu avec son Dieu que quelques instants. Aussi, dès qu'il se montrait dans la chaire de vérité pour annoncer la divine parole, plusieurs de ses auditeurs étaient touchés jusques aux larmes, et on voyait ensuite de grands pécheurs se retirer du saint temple, pénétrés des sentiments d'une vraie pénitence.

Louis de Grenade, au sortir d'une oraison fervente qu'il avait faite sur la passion de Jésus-Christ, voulut traiter en chaire ce grand sujet, c'était le vendredi saint. Il prit pour texte ces paroles : *Passio Domini nostri Jesu Christi.* Mais à peine les eut-il prononcées, que les larmes coulèrent de ses yeux avec tant d'abondance qu'il ne put faire autre chose que répéter deux ou trois fois, d'une voix entrecoupée de sanglots, les mêmes paroles. On n'entendit jamais de sermon plus court, et on n'en entendit presque jamais de plus efficace ; les larmes qu'un grand nombre d'entre eux répandirent furent accompagnées des fruits d'une sincère conversion.

Saint Thomas, saint Bonaventure, reconnaissaient que c'était plus dans l'exercice de l'oraison que dans la lecture des livres qu'ils avaient puisé les sublimes connaissances par lesquelles ils méritèrent, l'un le surnom de docteur Angélique, et l'autre celui de Séraphique. Dès que saint Thomas voulait découvrir le sens d'un texte difficile qu'il n'entendait pas, il se mettait en oraison, et il était bientôt éclairé sur ce qu'il désirait.

Jésus-Christ et ses promesses.

Saint Bernard animait son espérance en disant : « Je ne suis pas digne des grâces de Dieu ; mais Jésus-Christ me les a méritées, et il a dit : *Demandez et vous recevrez ;* je puis regarder le royaume des cieux comme une chose qui m'appartient, par le droit que mon Sauveur m'y a donné. » (*Vie de saint Bernard.*)

Le jeune berger.

Un jeune berger avait pris l'habitude de prier en paissant son troupeau. Interrogé s'il n'éprouvait pas souvent de l'ennui à rester aussi longtemps seul dans la campagne, il répondit que son *Pater* lui suffisait pour abréger ses journées et les rendre agréables, parce qu'il y trouvait une source toujours nouvelle de pensées consolantes et de bons sentiments; en sorte qu'il lui fallait quelquefois toute une semaine pour le dire en entier. (*Le bon catéchiste, par* M. de la Palme.)

Persévérance dans l'oraison.

Sainte Thérèse disait : « On peut tenir pour certain qu'une âme qui persévère dans l'exercice de l'oraison ne se perdra point, quelque grands et multipliés que soient ses péchés, quelque vives et fréquentes que soient les tentations dont le démon l'assiége ; tôt ou tard le Seigneur la délivrera du péril, et la conduira au port du salut. »

Sainte Marie Egyptienne, s'étant convertie, fut continuellement agitée, pendant l'espace de dix-sept ans, d'horribles tentations, et elle fut toujours victorieuse dans les assauts que lui livra l'esprit impur, parce qu'elle ne cessa point alors de prier le Seigneur. Ce fut aussi par ce moyen que sainte Marguerite de Cortonne ne retomba point, malgré la vivacité de ses passions et les tentations continuelles que lui occasionnait le souvenir si dangereux de ses affreux désordres.

Quand dans un état saint on s'est permis l'iniquité, dans quel affreux état ne tombe-t-on pas, et qu'il est difficile d'en sortir! Cependant on le peut, et on vient à bout de rompre ses criminelles chaînes, si on médite profondément et si on prie constamment. Un prêtre d'Italie, qui était devenu un monstre d'iniquités, et qui méritait pour ses forfaits d'être livré à toutes les rigueurs de la justice humaine, fut emprisonné sur de violents soupçons de quelques crimes; enfermé dans un cachot affreux, il souffrait une espèce d'enfer par les remords de sa conscience, qu'il n'avait pu étouffer entièrement, et par le désespoir où le jetaient la vue de son état présent et la pensée des supplices auxquels il craignait d'être condamné. Un zélé missionnaire demanda la permission de le voir, et il l'obtint; étant entré dans son cachot, ce prêtre scélérat le reçut comme un homme qui écume de rage reçoit ceux qui s'approchent de lui pour lui donner des remèdes. La charité ne se rebute point: le missionnaire lui montra un crucifix, qu'il plaça ensuite au-dessous d'une petite ouverture, par laquelle descendait un rayon de lumière, en lui disant: « Je vous invite, monsieur, à fixer souvent l'image de notre Sauveur qui est mort pour les pécheurs, et qui les appelle à la pénitence. » Il lui laissa pareillement un livre de retraite, l'exhortant à profiter de la circonstance où il était, pour faire de salutaires réflexions. Ce malheureux, qui semblait courir à l'impénitence finale, trouva son salut dans les moyens qu'on lui présenta. A la vue du crucifix et à la lecture du livre, il connut combien il était coupable, il gémit amèrement, il ne cessa de demander miséricorde par Jésus-Christ, et ses prières furent exaucées. Ayant supplié qu'on fît venir celui dont le Seigneur s'était servi pour le faire rentrer en soi-même, il se confessa, pénétré de la contrition la plus amère. La vivacité de sa douleur le porta ensuite à avouer à ses juges les crimes dont il n'était pas convaincu, et même beaucoup d'autres dont il n'était pas soupçonné. « Heureux, disait-il, si je puis éviter les flammes éternelles par les tourments que j'ai mérités! »

Le P. Seigneri le jeune disait à un de ses amis en pleurant: « Ne faites pas comme moi; tout le temps de mes études en théologie, j'ai employé mon heure d'oraison à faire beaucoup de considérations pour exciter en moi quelques pieux sentiments: je ne me recommandais presque jamais alors à Dieu. Enfin, le Seigneur a daigné m'éclairer, je ne fais presque maintenant autre chose que de me recommander à lui, et de produire divers actes; je m'en trouve très-bien. S'il s'est fait en moi quelque changement, et si j'ai été de quelque utilité aux autres, il me semble que je le dois à cet exercice. »

Sainte Jeanne-Françoise trouvait ses délices dans la considération des immenses perfections de Dieu, et dans le désir que ce souverain bien fût connu et aimé de toutes ses créatures.

Tous les saints ont montré beaucoup d'affection pour cet exercice. Saint Cajetan y employait huit heures par jour. Sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et saint Etienne, roi de Hongrie, passaient presque toute la nuit en prière. Sainte Françoise donnait à la prière tout le temps que les obligations de son état lui laissaient libre. Saint Louis de Gonzague, étant encore très-jeune, faisait chaque jour une heure et quelquefois deux heures d'oraison. On peut dire que sainte Madeleine de Pazzi vivait d'oraison. Il y a eu des saints, comme saint Philippe de Néri et saint François de Sales, qui étaient toujours en oraison, et de qui on pouvait dire qu'ils la faisaient dans le temps même qu'ils s'occupaient d'affaires sérieuses. (*Heureuse Année.*)

Longues ou courtes prières.

« Ne nous appliquons pas à multiplier nos exercices, mais à faire plus parfaitement ceux que nous faisons, » disait saint François de Sales.

Un grand directeur ne cessait de répéter cette maxime: Des prières courtes, faites avec dévotion, sont plus agréables à Dieu, et sont plus utiles à celui qui les fait ainsi, que de longues prières faites sans dévotion et avec négligence. C'est une chose très-bonne en soi de prier longtemps, mais il faut prier dévotement tout le temps qu'on prie. (*Heureuse Année.*)

Manière de faire l'oraison.

« Quand on se sent touché dans l'oraison de quelque affection sainte, ce n'est plus le temps de multiplier les réflexions, mais il faut s'y arrêter, les savourer, et adresser à Dieu, de temps en temps, quelques paroles de componction, d'amour ou d'abandon, selon que l'on s'y sent porté. C'est là ce qu'il y a de mieux dans l'oraison, » disait sainte Jeanne-Françoise.

Saint Cyrille montre par une comparaison que c'est ainsi qu'on doit se comporter: « Que fait-on, dit-il, quand on veut avoir de la lumière? on prend un briquet, et on frappe la pierre avec l'acier jusqu'à ce que le feu ait pris à l'amadou, ou au linge brûlé sur lequel on a tâché de faire tomber des étincelles; mais dès qu'on a du feu auquel on puisse appliquer une allumette, on s'arrête. Celui qui médite doit agir ainsi; il faut, par les considérations et les raisonnements que fait l'esprit, frapper la pierre de notre cœur jusqu'à ce que l'amour de Dieu, le désir de l'hu-

milité, de la mortification ou de quelque autre vertu s'y attache. Le cœur étant enflammé, il ne s'agit plus que d'y entretenir ce feu divin. »

Un serviteur de Dieu, qui méditait d'ordinaire sur la passion de Jésus-Christ, avait bien compris ceci, et le mettait en pratique. Il tâchait d'abord de représenter vivement à son imagination Jésus souffrant, et aussitôt qu'il se sentait touché de quelque sentiment d'amour, de reconnaissance, de douleur de ses péchés, ou du désir d'imiter son divin modèle, il ne cherchait plus qu'à donner une plus grande activité à ces pieux sentiments; mais quand ils se refroidissaient en lui, il faisait des considérations pour les animer. Voici celles qu'il faisait : « Que d'affreux tourments ! Qui les as endurés ? C'est le fils de Dieu. Le fils de Dieu ? Et pour qui a-t-il volontairement souffert ainsi ? Car il lui était bien libre de ne pas souffrir ; c'est pour moi. Pour moi ! ô charité ! le fils de Dieu a pu se résoudre à souffrir pour moi jusqu'à cet excès ? Quoi ! pour moi, vil néant, néant si souvent rebelle. Le fils de Dieu a consenti d'être pour moi un homme de douleur, et je n'ai pas le courage de souffrir quelque chose pour son amour ! Après avoir souffert pour moi tout ce qu'on peut souffrir, afin d'expier mes péchés uniquement par amour, dans le dessein de me sauver, je ne déteste pas le péché plus que la mort, j'offense même souvent ce Dieu d'amour, et je renouvelle par là sa douloureuse passion, je le crucifie de nouveau dans mon cœur ! Où est la reconnaissance, où est l'humanité ? Est-il est vrai que j'aie un cœur ? Si j'ai un cœur, ai-je la foi ? Ah ! que je rougis, et que je me repens d'avoir traité ainsi mon Dieu ! Non, je ne veux plus l'offenser. Il m'a aimé si prodigieusement, et je ne l'aimerais pas autant que je pourrai l'aimer ! O mon Dieu ! je vous aime, et je vous aimerai toujours; que ne puis-je vous aimer autant que vous méritez d'être aimé ? » C'est ainsi qu'il faudrait méditer, faisant succéder les affections aux réflexions, et ne réfléchissant que pour produire de saintes affections.

Gerson raconte qu'un grand serviteur de Dieu disait souvent : « Depuis quarante ans que je m'applique de mon mieux à faire oraison, je n'ai point trouvé de meilleur moyen pour la bien faire, que de me présenter devant Dieu comme un enfant, ou comme un pauvre mendiant aveugle, nu et abandonné. »

C'était cette espèce d'oraison que faisait saint François, quand il passait les nuits entières à répéter ces paroles : « Mon Dieu, qu'êtes-vous, et que suis-je ? » A la vue d'un Dieu si grand et si bon, il s'anéantissait; en pensant à son néant, il était pénétré d'une contrition que la charité faisait naître, et le suppliait, avec larmes, de se hâter de venir au secours de son affreuse misère. (*Heureuse Année.*)

Saint Ignace voyageait avec plusieurs de ses compagnons, chacun d'eux portait sur ses épaules un petit sac renfermant ce qui lui était le plus nécessaire; un bon chrétien s'aperçut qu'ils étaient fatigués, et fut excité intérieurement à les soulager en se chargeant de leur fardeau; il leur offrit ses services, et les conjura d'accepter l'offre qu'il leur faisait, comme s'il leur eût demandé une grande grâce; ils se rendirent à ses instances. Quand ils furent arrivés dans l'hôtellerie où ils devaient se reposer, cet homme qui les avait suivis, voyant que ces bons pères se mettaient à quelque distance les uns des autres pour prier, se mit à genoux à leur exemple, et il demeura en cet état tant que les pères prièrent. L'espace de temps qu'on avait fixé de donner à l'exercice de l'oraison s'étant écoulé, ils se levèrent, et quelle ne fut pas leur surprise de voir que cet homme, sans lettres et peu instruit, avait prié comme eux pendant un temps considérable ! ils la lui témoignèrent. Qu'avez-vous fait durant tout ce temps-là ? lui demandèrent-ils. Sa réponse les édifia beaucoup, il leur répondit : « Je n'ai fait autre chose que de dire : Ceux qui prient si dévotement sont des saints, et je suis leur bête de charge; Seigneur, j'ai intention de faire ce qu'ils font, je vous dis tout ce qu'ils vous disent. » Ce fut dans la suite du voyage sa prière ordinaire, et il parvint, par cette voie, à un sublime degré d'oraison. (*Heureuse Année.*)

L'union avec Jésus-Christ.

« Il y a une certaine manière de marcher en la présence de Dieu, avec laquelle, si l'âme veut, elle peut être toujours en oraison, et continuellement enflammée d'amour pour Dieu. C'est de penser dans ses différentes occupations qu'on fait la volonté de Dieu, et de s'en réjouir, » a dit Rodriguez.

Saint François de Sales, plusieurs années avant sa mort, ne pouvait pas souvent donner beaucoup de temps à l'oraison, se trouvant accablé d'affaires qui regardaient la sanctification du prochain. Sa fille en Notre-Seigneur, sainte Jeanne-Françoise, lui demanda un jour s'il avait fait l'oraison ? Non, répondit-il, mais je fais ce qui vaut bien l'oraison. C'est qu'il se tenait uni continuellement avec Dieu; il convient en ce monde, disait-il, de faire l'oraison d'œuvres et d'actions. Sa vie était, par ce moyen, une oraison continuelle; non content de jouir d'une union délicieuse avec Dieu, par l'oraison qu'il faisait en certain temps, quand il le pouvait, il lui était encore uni tout le jour, par la joie qu'il avait constamment de faire sa très-sainte volonté. (*Heureuse Année.*)

L'établissement de la fête du Saint-Sacrement dans l'église de Saint-Martin de Liége.

C'est bien souvent dans la prière qui lui est adressée par une âme humble et pure, que Dieu révèle ses desseins et ses bontés. Ainsi, pour la fête du Saint-Sacrement, la bienheureuse Julienne fut-elle l'instrument de la Providence. Cette sainte fille naquit l'an 1193, au village de Retines, dans la banlieue de la ville de Liége, de parents fort riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. Son

bonheur fut de tomber entre les mains d'un tuteur qui, connaissant tout le prix du dépôt qui lui était confié, résolut, pour le conserver plus sûrement, de le confier lui-même aux soins des religieuses hospitalières du mont Cornillon, dont le monastère venait d'être érigé tout récemment; elle s'y consacra irrévocablement à Dieu par le vœu de religion. Sa vertu d'attrait, sa vertu favorite, et qui fit toujours son caractère de distinction, fut une dévotion extraordinaire envers l'auguste sacrement de nos autels. Elle ne pouvait assister à la célébration des saints mystères, qu'elle ne se sentît pénétrée d'une respectueuse frayeur. On la voyait, dit l'auteur de sa Vie, quelquefois des heures entières sans mouvement et comme anéantie. Les saints ravissements, les douces extases que lui faisaient éprouver ses communions fréquentes et presque journalières, annonçaient que dans un corps mortel elle jouissait déjà d'un avant-goût des joies célestes. Dans une de ces communications intimes qu'elle avait avec Dieu, il lui fut révélé qu'elle était spécialement choisie pour solliciter auprès des dépositaires de la foi l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur de l'adorable eucharistie. Toute divine que fût cette révélation, l'humilité profonde de Julienne la lui fit envisager encore comme suspecte, et près de vingt années s'écoulèrent qu'elle était à peine déterminée à manifester l'œuvre de Dieu. Ce ne fut qu'après avoir été nommée prieure du mont Cornillon que, se sentant plus que jamais intérieurement pressée de découvrir la vision qui ne cessait de paraître dès qu'elle se mettait en prière, elle craignit d'être rebelle à la volonté de Dieu, et s'en ouvrit enfin secrètement à un chanoine de Saint-Martin de Liége, nommé Jean de Lausanne, et renommé pour ses hautes vertus. Jean de Lausanne, qui, dans le simple exposé que venait de lui faire Julienne, avait reconnu le doigt de Dieu visiblement marqué, et d'ailleurs porté comme elle à l'établissement d'une fête en l'honneur de l'eucharistie, s'empressa d'en conférer avec les plus savants théologiens. L'école des Frères-Prêcheurs de Liége était alors célèbre, et comptait dans son sein plusieurs grands hommes versés dans la science de Dieu. De ce nombre étaient les frères Gilles, Jean et Gérard, professeurs en théologie. Tous à l'envi approuvèrent un dessein si conforme à l'esprit de l'Eglise et y applaudirent; mais ceux qui se montrèrent plus vifs et plus zélés pour l'institution de cette fête, furent Hugues de Saint-Cher, pour lors provincial des religieux des Frères-Prêcheurs, et depuis cardinal; Guy ou Guyard de Laon, évêque de Cambrai, le chancelier de Paris; et Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Liége, peu de temps après nommé à l'évêché de Verdun, ensuite patriarche de Jérusalem, enfin élevé au souverain pontificat sous le nom d'Urbain IV. Tous ces hommes à talents réunirent leurs suffrages, et convinrent ensemble qu'il y allait de la gloire de Dieu, de l'intérêt de l'Eglise, de célébrer annuellement une fête en l'honneur de nos autels, plus magnifique et plus pompeuse qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

Ce fut en conséquence de cette délibération qu'en 1246 Robert adressa une lettre circulaire à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers de son diocèse, par laquelle il ordonnait que la fête du Saint-Sacrement se célébrerait désormais tous les ans, le jeudi après l'octave de la Trinité, avec un jeûne la veille.

Les armoiries de Martin V.

Le pape Martin V prit pour ses armoiries, qu'il fit graver sur son cachet, un feu allumé, voulant par là se représenter trois choses :

1° Le feu de joie que l'on avait fait à son couronnement, et qui, par son peu de durée, l'avertissait que sa dignité, sa gloire et sa vie devaient bientôt finir. 2° Le feu du dernier jour, par lequel le monde entier devait finir : cet incendie universel qui devait consumer tiares, sceptres et couronnes, et réduire tout en cendre. 3° Le feu de l'éternité allumé par le souffle de la colère de Dieu; ce feu qui ne s'éteint point; cette fournaise ardente où brûleront éternellement ceux qui auront abusé de leur autorité et des biens de cette vie; cet étang de soufre, ce lieu de tourments, dans lequel chaque pécheur tombe dès l'instant de sa mort.

Ah! si nous avions ce cachet bien imprimé dans le cœur, que d'ardeur dont nous nous garantirions! que de péchés nous éviterions, que de bonnes œuvres dont nous nous enrichirions! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

L'algébriste.

Un philosophe, accoutumé aux calculs de l'algèbre, ayant entendu un sermon sur l'éternité, n'en fut pas content, non plus que des supputations et des exemples que le prédicateur proposa. Il revint chez lui, et étant entré dans son cabinet, il se mit lui-même à penser sur cette matière; il jeta ses pensées sur le papier, sans ordre, comme elles lui venaient et comme il suit.

1° Le fini, ou ce qui a une fin, comparé à l'infini, ou à ce qui n'a point de fin, est *zéro*, est rien. Cent millions d'années comparées à l'éternité sont *zéro*, sont rien. 2° Il y a plus de proportion entre le plus petit fini et le plus grand fini, qu'il n'y en a entre le plus grand fini et l'infini. Il y a plus de proportion entre une heure et cent millions d'années, qu'il n'y en a entre cent millions d'années et l'éternité, parce que le plus petit fini fait partie du plus grand, au lieu que le plus grand fini ne fait pas partie de l'infini. Une heure fait partie de cent millions d'années, parce que cent millions d'années ne sont autre chose qu'une heure répétée un certain nombre de fois : au lieu que cent millions d'années ne font pas partie de l'éternité, et que l'éternité n'est pas cent millions d'années répétées un certain nombre de fois. 3° Par rapport à l'infini, le fini le plus petit ou le plus grand sont la même chose : par rapport à l'éternité, une heure ou cent millions d'années sont la même chose;

la durée de la vie d'un homme ou la durée du monde entier sont la même chose, parce que l'un et l'autre est *zéro*, est rien, et que le rien n'admet ni le plus ni le moins. Tout ceci demeurant évident et accordé,

Je suppose maintenant que Dieu ne vous accordât qu'un quart d'heure de vie pour mériter l'éternité bienheureuse, et qu'il vous révélât en même temps qu'une heure après votre mort le monde entier finirait. Je vous le demande, dans cette supposition, quel cas feriez-vous du monde et de ses jugements? Quel cas feriez-vous des peines et des douceurs que vous pourriez éprouver pendant votre vie? Avec quel soin ne vous croiriez-vous pas obligé d'employer pour Dieu, et pour vous préparer à bien mourir, tous les instants de votre vie! O insensé que vous êtes! eh! ne voyez-vous pas que, par rapport à Dieu, par rapport à l'éternité, la supposition que je viens de faire est la réalité même? Que la durée de votre vie par rapport à l'éternité est moins qu'un quart d'heure, et que la durée entière de l'univers est moins qu'une heure? Je fais encore une autre supposition.

Si vous aviez cent ans à vivre, et que vous ne dussiez avoir pour votre entretien, pendant tout ce temps-là, que ce que vous pourriez dans une heure emporter chez vous, d'un trésor plein d'or et d'argent monnayé, dont on vous laisserait l'entrée et la disposition libre pendant cette heure, je vous le demande, à quoi emploieriez-vous cette heure? à dormir? à vous promener? à vous entretenir? à vous divertir? Non, sans doute; mais à amasser des richesses, et même à vous charger d'or préférablement à l'argent. O insensés que nous sommes! nous devons durer une éternité; nous n'aurons pendant cette éternité que la récompense des mérites que nous aurons amassés pendant le temps et le court espace de notre vie, et nous n'employons pas tout ce temps à amasser des mérites! Mais, me direz-vous, il faut bien pendant la vie dormir, boire, manger et prendre quelques moments de récréation. Je vous l'accorde. Mais qui vous empêche, comme dit saint Paul, de faire tout cela pour l'amour de Dieu, et de mériter tout en le faisant?

Il faut avouer que les passions sont si vives et les occasions si séduisantes, qu'il est étonnant qu'il y ait un seul juste sur la terre; cependant il y en a : c'est l'effet de la miséricorde de Dieu et de la grâce du Rédempteur. D'un autre côté, la mort, le jugement, l'éternité, sont des vérités si terribles, qu'il est étonnant qu'il y ait un seul pécheur sur la terre; il y en a pourtant : c'est l'effet de l'oubli de ces grandes vérités. Méditons donc, veillons et prions, afin d'être du nombre des justes dans le temps et dans l'éternité.

Tel fut le sermon que notre philosophe se fit à lui-même, et dont il fut si content, qu'il le lisait tous les jours et plusieurs fois par jour. Il fit plus, il en profita et mena une vie sainte, conforme aux grandes vérités qu'il avait toujours devant les yeux. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

PATER *de la jardinière.*

M. de Flammenville, évêque de Perpignan, rencontra un jour une bonne jardinière qu'il interrogea sur la manière dont elle servait et priait le Seigneur. Quel fut son étonnement et son admiration lorsqu'il l'entendit réciter cette belle paraphrase, cette paraphrase également pieuse et naturelle de l'Oraison Dominicale! il avoua qu'il n'avait jamais entendu personne prier si bien Dieu.

Notre Père qui êtes aux cieux. Que je suis heureuse, ô mon Dieu, de vous avoir pour père, et que j'ai de joie de songer que le ciel doit être un jour ma demeure! Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de ne point dégénérer de la qualité de votre enfant; ne permettez pas que je fasse rien qui me prive d'un si grand bonheur.

Que votre nom soit sanctifié. Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre femme, et par conséquent hors d'état par moi-même de pouvoir sanctifier votre saint nom; mais je désire de tout mon cœur qu'il soit sanctifié par toute la terre.

Que votre règne nous arrive. Je désire, ô mon Dieu, que vous régniez dès à présent dans mon cœur par votre grâce, afin que je puisse régner éternellement avec vous dans la gloire.

Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Mon Dieu, vous m'avez condamnée à gagner ma vie par le travail de mes mains; j'accepte, Seigneur, cette heureuse condition, et je ne voudrais pas la changer en une autre contre votre adorable volonté.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Mon Dieu, je demande trois sortes de pain : celui de votre divine parole, pour m'apprendre ce que je dois faire; celui de la sainte eucharistie, qui fortifie mon âme, et celui qui m'est nécessaire pour nourrir et sustenter mon corps; et je vous promets, mon Dieu, après avoir pris ce qui me sera nécessaire, d'assister du reste ceux qui pourront en avoir besoin.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Seigneur, je sais que j'ai offensé plusieurs personnes; je leur en demande pardon de tout mon cœur; mais, pour ceux qui m'ont offensée, je leur pardonne. Je vous prie, mon Dieu, de leur faire tout le bien que je souhaite à moi-même.

Ne nous induisez point en tentation. Seigneur, vous voyez de combien d'ennemis je suis entourée, et qu'il m'est difficile, sans votre grâce, de ne pas succomber à leurs suggestions; je vous la demande de tout mon cœur.

Mais délivrez-nous du mal. Je vous demande, ô mon Dieu, la grâce de me délivrer du plus grand de tous les maux, qui est le péché, qui seul peut me faire perdre votre grâce.

Ainsi soit-il. Je vous demande, ô mon Dieu, par ce mot, l'accomplissement de toutes les demandes que je viens de vous faire. (*Journée du chrétien.*)

SAINT-FOIX.

Un auteur non suspect, et qui a écrit sous l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle, alors dans toute sa nouveauté comme dans toute la violence de sa haine contre le christianisme, Saint-Foix, a fait la réflexion suivante : « Chez les Romains, en se mettant à table, le maître de la maison prenait une coupe de vin et en versait quelques gouttes à terre : ces libations étaient un hommage qu'ils rendaient à la Providence. De tous temps, les chrétiens, avant et après le dîner et le souper, ont fait une prière à Dieu pour le remercier du repas qu'ils allaient prendre ou qu'ils avaient pris. N'est-il pas bien condamnable et en même temps bien ridicule qu'en France, depuis cinquante ans, cet acte si naturel de reconnaissance et de religion ait été regardé, par les personnes du grand monde, comme une petite cérémonie puérile, une vieille mode, que le nouveau bel usage doit proscrire? Nos inférieurs, en devenant à notre exemple ingrats envers Dieu, s'habituent à l'être envers nous. » (*Essais sur Paris.*)

ALBUQUERQUE.

Le grand Albuquerque, conquérant des Indes-Orientales, dans une violente et furieuse tempête qui mit son vaisseau dans un danger imminent de faire naufrage, se voyant sur le point de périr, prit un tendre enfant entre ses bras, et, l'élevant vers le ciel en le présentant Dieu : « Grand Dieu! s'écria-t-il, si vous êtes irrité contre nous, pécheurs et coupables, du moins ayez pitié de ce tendre et innocent enfant, et, en vue de son innocence, daignez apaiser votre colère et nous faire miséricorde. » A l'instant même la tempête fut apaisée et le calme revint, à la grande consolation de tous ceux qui se trouvaient dans le vaisseau, et qui ne s'attendaient plus qu'à la mort.

Dans tous les dangers où nous pouvons nous trouver, et surtout lorsque nous assistons à la sainte messe, offrons ainsi, en esprit, Jésus-Christ à son Père céleste, pour opposer, en quelque manière, cet agneau sans tache aux traits de la justice de Dieu. (*Hist. des Indes.*)

Trait confirmé par J.-J. Rousseau.

Madame de Warens demeurant à Annecy, dans la maison de M. Borgé, le feu prit au four des Cordeliers, qui répondait à la cour de cette maison, avec une telle violence, que ce four, qui contenait un bâtiment assez grand rempli de fascines et de bois sec, fut bientôt embrasé. La flamme, portée par un vent impétueux, s'attacha au toit de la maison et pénétra par les fenêtres dans les appartements. Madame de Warens donna d'abord ses ordres, pour tâcher d'arrêter les progrès de l'incendie, et pour faire transporter ses meubles dans son jardin. Elle était occupée de ces soins, quand elle apprit que M. l'évêque était accouru au bruit du malheur dont elle était menacée, et qu'il allait paraître dans l'instant. Elle alla aussitôt au-devant de lui; ils entrèrent ensemble dans le jardin; il se mit à genoux avec elle et avec tous ceux qui se trouvèrent présents, du nombre desquels j'étais, et commença à prononcer des prières avec cette ferveur qui lui était ordinaire. L'effet en fut sensible; le vent, qui portait le feu par-dessus la maison jusque dans le jardin, changea tout à coup, et éloigna si bien les flammes de la maison, que le four, qui était contigu, fut entièrement consumé, sans que la maison eût d'autre mal que le dommage qu'elle avait reçu auparavant. C'est un fait connu de tout Annecy, et que j'ai vu de mes propres yeux; signé Rousseau. (*Vie de M. de Bernex, évêque de Genève*, pag. 163.)

Les chaumières vendéennes.

Nulle part peut-être Marie n'est honorée comme dans nos départements de l'Ouest. Presque tous les Vendéens portent sur eux un chapelet, à la maison, en voyage et dans les champs. L'hiver, à la veillée, tandis que les femmes filent, le chef de famille le récite à haute voix. Un de ces braves gens ayant été obligé de se cacher après la guerre, avait passé six mois dans un fossé avec sa carabine, son chapelet et son livre d'heures. « Je n'avais point d'ennuis, disait-il; je disais des *Ave Maria* quand j'étais fatigué de lire. » Heureux qui, comme lui, trouve dans la prière un délassement toujours nouveau! (*Une Commune vendéenne.*)

Prière chez les Canadiens.

« Nos intéressants néophytes, écrivait le P. Bourrassa, aiment la prière. Je vais vous en citer un exemple entre mille dont j'ai été témoin. Un soir que je m'entretenais avec nos hommes dans l'espèce de sacristie qui nous servait de logement, j'entendis tout à coup une voix d'enfant qui semblait partir du lieu saint. Il était environ dix heures et demie du soir. Curieux de savoir ce que ce pouvait être, je regarde à travers les fentes de la cloison, et j'aperçois deux petits enfants qui paraissaient avoir de huit à dix ans; le plus jeune, modestement agenouillé en face de l'autel, faisait sa prière, tandis que l'autre, debout à côté de lui, veillait à qu'il s'acquittât bien de ce devoir sacré. La prière finie, le jeune Mentor fait baiser la terre à son petit élève, l'accompagne jusqu'à la porte de la chapelle, lui présente de l'eau bénite avant de le laisser sortir, et revient ensuite se mettre à genoux près du sanctuaire pour y continuer sa prière, qui dura encore assez longtemps; après quoi il se retira pour aller prendre son sommeil, qui dut être bien doux après une telle action. A ce touchant spectacle, je ne pus retenir mes larmes; le souvenir de ces deux innocentes créatures ne pourra plus s'effacer de mon esprit; il me semble les voir encore, offrant à ce Dieu, qu'ils ne connaissaient que depuis quelques jours, l'hommage d'un cœur pur et ingénu. (*Annales de la Propagation de la foi*, tome XVII.

SAINT PIE V.

Toutes les nuits, malgré sa faiblesse, le saint pontife se levait pour prier Dieu, lui rendre des actions de grâces et en implorer les secours dont il avait besoin pour lui et la chrétienté qu'il gouvernait. Dans les plus affligeantes vicissitudes de l'Eglise, le jour le surprenait quelquefois à genoux sans qu'il fût entré dans son lit. Celui qui employait ainsi les moments consacrés au repos n'avait garde de négliger l'oraison pendant le jour. On le rencontrait souvent prosterné au pied de l'autel, et répandant des flots de larmes. Le Seigneur visitait l'illustre suppliant dans ces communications intimes. Lorsqu'il se relevait, ses traits étaient comme illuminés d'une joie céleste. (*Vie de saint Pie V*, par M. de Falloux.)

M. HUMANN.

Les embarras de la vie ne doivent pas nuire à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu. Qui fut plus occupé que M. Humann, ministre des finances sous Louis-Philippe? Cependant, quoique entraîné comme tant d'autres par le mouvement des affaires, il ne cessa point de prier chaque jour; il allait souvent à l'église le dimanche, et ceux qui ont vécu dans son intimité lui ont entendu dire que jamais il n'entreprenait une grande affaire, sans prier d'abord, et qu'il n'espérait le succès qu'après avoir invoqué le secours d'en haut. Peu de temps avant sa rentrée au ministère, M. Humann sentit le besoin de se réconcilier avec Dieu et d'accomplir tous les devoirs que l'Eglise impose à ses enfants. Il se retira quelque temps dans la solitude, fit une confession générale, et communia. Il y a lieu de croire qu'il persévéra dans ces sentiments. Chaque matin, en se levant, même au ministère, il consacrait une demi-heure à une méditation pieuse, faite avec le secours d'un excellent livre catholique, écrit en allemand, et qui lui avait été recommandé par sa sœur. Il ne souffrait point que, sous aucun prétexte, on vînt le déranger pendant ce temps donné à Dieu.

Prière de Pie IX.

Le pape, arrivé à Gaëte, s'était empressé de visiter un sanctuaire en vénération dans ces lieux, celui de la *Trinité*. Le prieur du couvent, duquel dépend ce sanctuaire, célébra la messe, à laquelle le pape assista. Le saint sacrifice étant terminé, tous attendaient, prosternés, la bénédiction solennelle, quand tout à coup le souverain pontife, saisi d'un transport surhumain, avec une ferveur d'ange, commença à parler avec Dieu; et voici la prière qu'il prononça :

« O Dieu éternel, notre auguste Père et Seigneur, voici à vos pieds votre vicaire, bien qu'indigne, qui vous supplie de toute son âme de verser sur lui, de la hauteur du trône resplendissant où vous êtes assis, votre large bénédiction. Dieu grand, dirigez ses pas, sanctifiez ses intentions, conduisez son esprit, gouvernez ses œuvres; puisse-t-il, ici, où vous l'avez conduit, dans vos voies admirables, et dans toute autre partie de votre bercail où il devra se trouver, puisse-t-il être un digne instrument de votre gloire et de celle de votre Eglise, en butte, hélas, aux coups de vos ennemis!

« Si, pour apaiser votre colère, justement soulevée à la suite de tant d'indignités qui se commettent par le peuple, par la presse, par les actions, la propre vie de votre dernier serviteur peut être un holocauste agréable à votre cœur, dès ce moment il vous la consacre; vous la lui avez donnée, à vous seul le droit de la lui enlever quand il vous plaira; mais, ô Dieu créateur, que votre gloire triomphe, que votre Eglise soit victorieuse. Maintenez les bons, soutenez les faibles, et que le bras de votre toute-puissance réveille ceux qui demeurent plongés dans les ténèbres et dans les ombres de la mort! .....

« Bénissez, avec les cardinaux, tout l'épiscopat de la terre et le clergé de l'univers, afin que tous accomplissent, dans les voies si douces de votre loi, l'œuvre salutaire de la sanctification des peuples. Alors nous pourrons espérer, non-seulement d'être sauvés, dans ce pèlerinage mortel, des embûches de l'impie et des piéges du tentateur, mais aussi de pouvoir mettre le pied dans l'asile de l'éternelle sécurité : *Ut hic et in æternum, te auxiliante, salvi et liberi esse mereamur?* »

Dans cette élévation de l'âme de Pie IX à Dieu, on retrouve les grandes pensées de Bossuet, avec les sentiments du cœur essentiellement tendre et bon de Fénelon. (*Rome en* 1848-49-50.)

PROVIDENCE, GRACE. — *Providence*, attention et volonté de Dieu de conserver l'ordre physique et moral qu'il a établi dans le monde en le créant. — Cette providence bénit la vertu et châtie le crime. Que tous aient une vive et douce confiance dans celui qui, tout en faisant *luire son soleil sur les bons et sur les méchants*, parce qu'il est patient, n'en distingue pas moins les uns des autres dans la distribution de ses récompenses et de ses punitions.

Grâce, don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure bonté, en vue des mérites de Jésus-Christ, pour nous faire opérer notre salut. Ce qui suit démontre les avantages et les bénédictions inappréciables que recueille celui qui coopère à ces avances toutes gratuites de la miséricorde divine.

Coopération et résistance à la grâce.

David coopéra à la grâce, lorsqu'à la parole du prophète Nathan il confessa son péché et fit pénitence.

Les Ninivites coopérèrent à la grâce, lorsqu'à la prédication du prophète Jonas ils firent pénitence sous la cendre et le cilice.

Madeleine, Zachée, et le bon larron sur la croix, coopérèrent à la grâce lorsqu'ils se convertirent.

Ce jeune homme que Jésus-Christ aima, et à qui il dit : *Si vous voulez être parfait,*

vendez ce que vous avez, et suivez-moi; et qui, au lieu de suivre le Sauveur, s'en alla triste, résista à la grâce.

Judas résista à la grâce lorsqu'il promit de livrer Jésus-Christ. Il résista à la grâce lorsqu'il le trahit, et qu'il refusa de demander pardon à ce Dieu de miséricorde, qui lui dit : *Mon ami, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser !* Il résista surtout à la grâce qui parlait encore à son cœur, lorsqu'il se pendit de désespoir. (*Le dogme et la morale.*)

Suzanne.

Suzanne, sollicitée par deux infâmes vieillards, levant les yeux au ciel, leur dit : « Je me vois dans l'embarras de toutes parts : si je consens à votre honteuse passion, je n'échapperai pas à la main de Dieu qui me voit; il est mon juge, il me fera rendre compte d'une action aussi criminelle. Si au contraire je ne consens pas à votre désir, je n'échapperai pas à votre ressentiment, et je vois que vous me ferez bientôt mourir; mais je crains Dieu, et j'aime mieux souffrir tous les supplices et tomber en vos mains cruelles, que d'offenser mon Dieu en sa présence, et de tomber entre les mains de sa justice. » Elle fut sur le point d'être mise à mort par suite des calomnies que firent contre elle ces deux infâmes vieillards; mais Dieu sut défendre l'innocence de sa servante, et les deux vieillards subirent la peine qu'ils allaient faire subir à celle qu'ils n'avaient pu entraîner au crime. (*Daniel.*)

Ananias, Mizael et Azarias.

Nabuchodonozor avait fait élever une statue d'or, haute de soixante coudées. Il commanda à tous ses sujets d'adorer cette idole, sous peine d'être jetés dans une fournaise ardente en cas de refus. Trois jeunes Hébreux, Ananias, Mizaël et Azarias, qui étaient élevés dans le palais du monarque et qui étaient en grande faveur auprès de lui, ne voulurent point se soumettre à cet ordre impie; on les observa, on les accusa auprès du roi de mépriser ses ordonnances, et de ne pas fléchir le genou devant la statue. Nabuchodonosor les fit amener en sa présence et leur dit d'un ton menaçant : « Est-il vrai que vous n'adorez pas mes dieux, et que vous ne vous prosternez pas devant la statue que j'ai dressée ? Si vous ne m'obéissez, je vous ferai jeter dans la fournaise; et quel est le Dieu qui puisse vous soustraire à ma vengeance ? — Prince, lui répondirent les serviteurs de Dieu, celui que nous adorons est assez puissant pour nous délivrer de l'ardeur des flammes; mais quand même il ne voudrait pas opérer ce prodige en notre faveur, nous vous déclarons que nous n'honorons point vos dieux, et que nous n'adorons point votre statue, parce que notre Dieu est le seul Dieu, et que nous ne rendons qu'à lui le culte suprême. » Le roi, outré de colère, ordonna d'allumer un feu sept fois plus ardent que de coutume, de lier les pieds aux jeunes Israélites, et de les jeter dans la fournaise. Le feu était si grand, qu'il étouffa ceux qui les y jetèrent; mais l'ange du Seigneur descendit dans la fournaise avec les trois jeunes Israélites; il écarta d'eux les flammes; il fit souffler au milieu de cette prison brûlante un vent frais, de sorte que le feu ne leur fit aucun mal; il ne brûla que leurs liens, sans toucher même à leurs habits. On les voyait marcher tous trois au milieu de la flamme, louant et bénissant Dieu, et invitant toutes les créatures à exalter ses miséricordes. Nabuchodonosor voulut être témoin lui-même de ce prodige : il vint à la fournaise, et il aperçut avec les trois jeunes hommes un quatrième qui lui parut semblable au fils de Dieu. Frappé d'étonnement, il s'écria : « Serviteurs du Très-Haut, sortez de la fournaise. » Ils sortirent aussitôt, et l'on vit avec une extrême surprise que le feu n'avait eu aucun pouvoir sur leurs corps, que leurs cheveux n'avaient point été brûlés, et qu'il ne paraissait aucune trace du feu sur leurs habits. Le roi donna un édit qui défendait, sous peine de la vie, de blasphémer le nom du Dieu d'Ananias, de Mizaël et d'Azarias, et il éleva ces jeunes Israélites aux plus hautes dignités. (*Daniel.*)

Le Labarum.

L'ère des martyrs va commencer avec Dioclétien. Quoique vaincu à Margus en Mœsie, il voit son rival Carin tué par un tribun, au milieu de sa victoire, et reste seul le maître, lui, fils d'un affranchi, mais aussi grand homme qu'Auguste. Prudent et modéré de caractère, il ne pense qu'à former un nouvel empire par son adroite politique; mais les néoplatoniciens de la secte éclectique, poussant toujours à la persécution, avaient beaucoup de crédit auprès de Maximien Hercule, que, malgré son ignorance et ses vices, Dioclétien avait associé au pouvoir, et plus particulièrement auprès de Maximin son neveu, et du pâtre Galérius, élevé au titre de César. Par leurs ouvrages et dans les écoles, les philosophes pressent l'empereur d'en finir avec les chrétiens. On fait parler les oracles, tous les restes du paganisme se soulèvent, et un juge même, Hiéroclès, gouverneur d'Alexandrie, entre dans la lutte et compose un écrit violent contre les chrétiens.

Alors dans le monde s'entend un immense cri de douleur auquel répond le chant des anges, qui viennent au-devant des martyrs avec des palmes cueillies aux plaines infinies des cieux. L'Eglise, à peine sortie des catacombes et des souterrains, y retourne en deuil pour sauver les choses sacrées de la profanation, et se conserver quelques membres. Que de courages merveilleux se révélèrent dans les tourments qu'inventa la tyrannie ! Mais une main dont les coups sont inattendus frappe Dioclétien. Galérius et Maximin l'obligent à abdiquer avec Maximien. Bientôt Dieu appelle à l'échafaud de sa justice l'infâme Galérius. Il est pendant dix-huit mois dévoré par un ulcère. Tout son corps n'est

qu'une plaie infecte, et il expire à Sardique, au milieu des plus atroces douleurs, confessant en quelque sorte ses crimes par un édit en faveur des chrétiens. Maximin et Maxence n'en tinrent pas compte et continuèrent la persécution.

Mais dans les trésors de sa bonté Dieu réservait un Sauveur. Constantin marche contre le tyran Maxence. En deux batailles, à Turin et à Vérone, il défait deux corps de cinquante à soixante mille hommes chacun, et il s'avance vers Rome, où une armée formidable et supérieure à la sienne lui reste à combattre ; ses troupes sont harassées de fatigue, et celles qu'il doit attaquer, fraîches et bien déterminées, ne se laisseront vaincre, aux portes de leur capitale, qu'après des efforts inouïs de courage. Maxence n'a plus que cet espoir. Sa valeur devra redoubler avec celle de ses soldats. Cette bataille sera solennelle, et quelles hautes pensées roulent en ce moment dans l'esprit des deux empereurs! Centurions, tribuns et soldats, tous cheminent pensifs par les plaines solitaires des campagnes de Rome. C'était à l'heure de midi. Le jour augmentait le poids des armes du poids de sa chaleur étouffante. Tout à coup, au-dessus du soleil, dans le bleu limpide d'un ciel sans nuage, paraît une croix autour de laquelle ces trois mots sont écrits en caractères lumineux : *In hoc signo vinces* (Tu vaincras par ce signe). Toute l'armée est témoin de ce prodige, qui centuple ses forces.

La nuit suivante le Fils de Dieu, tenant le même signe à la main, se montre dans un songe à l'empereur et lui ordonne d'en faire une image, pour s'en servir dans les batailles. L'empereur, à son réveil, exécute cet ordre. Telle fut à peu près l'enseigne connue sous le nom de *Labarum*. Une longue pique revêtue d'or avait une traverse en forme de croix. En haut était une couronne d'or et de pierres précieuses, renfermant le symbole du nom du Christ, les deux premières lettres X et P. Un petit drapeau de pourpre tissue d'or et de pierreries pendait à la traverse de la croix. Au-dessus de ce drapeau et au-dessous du monogramme, les bustes de l'empereur et de ses enfants étaient représentés en or. Constantin choisit parmi ses gardes cinquante hommes des plus braves et des plus pieux, qui eurent la charge de porter alternativement cette enseigne sacrée.

Elle fut comme la foudre pour le tyran. Le combat se livra près du pont Milvius, où, malgré les promesses de victoire faites par tous les oracles, Maxence vit ses troupes brisées, s'enfuit avec elles sur le pont de bateaux qu'il avait construit de manière à ce qu'il pût se rompre au milieu en ôtant quelques chevilles de fer, et pour tendre un piége à ses ennemis. Il fut cause de sa perte : les bateaux s'enfoncèrent, Maxence et une partie de son armée disparurent ainsi dans les flots. Le Tibre rejeta son corps. La tête en fut coupée et portée dans Rome, qui ouvrit ses portes au vainqueur au milieu des acclamations du triomphe. Partout l'empereur voulut que le monogramme figurât dans les emblèmes de sa victoire. La statue qui lui fut élevée dans une place publique avait, en guise de lance, une longue croix à la main. Constantin fit mettre à la base cette inscription : *Par ce signe salutaire, vraie marque de courage, j'ai délivré votre ville du joug du tyran et j'ai rétabli le sénat et le peuple romain en leur ancienne splendeur.*

Qu'elle est belle cette croix apparaissant dans les cieux au-dessus du soleil, après avoir été cachée pendant plus de trois cents ans dans les catacombes et les prisons! (*Magasin religieux.*)

Généreuse profession de foi.

L'empereur Julien persécuta les chrétiens d'une manière en apparence moins cruelle et moins violente, mais dans le fond, peut-être plus dangereuse et plus funeste pour les fidèles. Au lieu de supplices, il employa souvent l'artifice et la ruse. Détestable apostat, il entreprit, et se flatta de détruire la religion de Jésus-Christ. Pour ôter aux chrétiens la gloire du martyre, il les persécutait sous différents prétextes, et n'oubliait rien pour les forcer à abjurer leur foi, à revenir au culte des faux dieux, qu'il voulait rétablir. Mais il trouva, dans le sein de son palais même, et au nombre de ses courtisans, de généreux défenseurs de leur foi. De ce nombre fut Valentinien. Ce grand homme, qui pour lors était tribun et commandait la garde du palais, ne put cacher le zèle qu'il avait pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa religion. Un jour Julien entrait triomphant dans le temple du Génie public, et deux prêtres des faux dieux, rangés aux deux côtés de la porte, purifiaient avec de l'eau lustrale tous ceux qui entraient avec l'empereur. Valentinien, qui le suivait immédiatement, s'étant aperçu qu'une goutte de cette eau était tombée sur sa manche, frappa rudement le prêtre qui la lui avait jetée, lui disant à haute voix : « Tu m'as sali, et non purifié. » Julien, qui fut témoin de l'action, relégua Valentinien dans un désert : mais à peine un an et quelques mois s'étaient écoulés, que Julien fut frappé à mort par une main invisible au milieu de son armée ; et quelque temps après, Valentinien fut élu empereur, au grand contentement des chrétiens, auxquels il rendit les temples, la liberté et tous les avantages dont Julien les avait dépouillés. Ainsi Dieu donna à Valentinien l'empire du monde, pour récompense de sa généreuse constance dans la foi. (Tiré des *Actes des martyrs*, an 364.)

ARISTHÈNE, *ou le faible vengé.*

Un philosophe, nommé Aristhène, passant tranquillement dans la grande rue de Thèbes en Béotie, se sentit frappé d'un coup de pierre ; il se retourna aussitôt, et alla droit à celui qui lui avait lancé la pierre : mais voyant que c'était un jeune artisan vigoureux et résolu, il tira de sa poche une petite pièce d'argent, et la lui donna en disant : Excusez, mon ami, si je ne vous donne que

cela pour le service que vous venez de me rendre ; si j'étais plus riche, je vous récompenserais mieux. Mais, ajouta-t-il, voilà un monsieur qui marche devant nous, si vous lui rendiez le même service, il n'y a pas de doute qu'il ne vous payât comme il faut, et pour lui et pour moi. Ce monsieur, au reste, c'était le roi lui-même, c'était le fameux Epaminondas, le plus grand guerrier, le plus habile capitaine de toute la Grèce. Il se rendait à pied au palais, accompagné seulement de deux officiers généraux, et précédé de dix hallebardiers. Notre jeune Béotien, attiré par l'appât du gain, se laissa persuader. Il ramasse une pierre, court vers le monsieur, et quand il fut à portée, il lui lança la pierre dans le dos, et resta là, attendant sa récompense. Il la reçut. Deux hallebardiers se détachèrent, et, après quelques coups de hallebarde qu'ils lui déchargèrent sur les épaules, ils le conduisirent aux prisons royales. Notre philosophe ne manqua pas de se trouver sur le passage. Quand le jeune homme le vit : Ah! perfide, lui cria-t-il, vous m'avez trompé ; voyez la belle récompense qu'on me donne! — Tu l'as telle que tu l'as méritée, répliqua le philosophe. C'est toi, insolent, qui t'es trompé, en croyant que tu pouvais insulter impunément les passants, et jeter la pierre à d'honnêtes gens qui ne te disaient rien et qui ne t'avaient jamais fait aucun mal. Ne te l'avais-je pas dit, que ce monsieur te payerait pour lui et pour moi? Le jeune homme, avouant sa faute, voulait prier le philosophe d'intercéder pour lui auprès du roi ; mais on ne lui en donna pas le temps ; on le traîna aux prisons où il subit le dernier supplice.

Il y a ici trois choses à observer :

1° La ruse du philosophe. Le chrétien faible et opprimé n'a pas besoin de l'employer ; la chose est réglée ; tout le mal qu'on lui fait est fait à son roi. Tout ce qu'il lui reste à faire, c'est de prendre patience, de se réjouir de la récompense qui lui est promise, et de prier pour celui qui le maltraite, afin que, par un sincère repentir et une juste réparation, il détourne de dessus sa tête les sévères châtiments que le Roi de l'éternité lui prépare.

2° La bêtise du Béotien. Vous vous regardez sans doute comme bien plus sage que lui, et vous vous flattez que vous n'auriez jamais donné dans le panneau où il donna : je le crois. Je crois bien que vous ne voudriez pas faire à un grand, à un homme en place et capable de se venger, ce que vous faites tous les jours aux petits et à ceux dont vous ne craignez rien ; mais vous êtes plus fou que ce stupide Béotien, puisque vous savez bien que tout le mal, toute l'injustice, toute la peine, tout le chagrin que vous faites au moindre de ces petits, vous le faites au Roi du ciel, puisqu'il a déclaré qu'il se le tenait comme fait à lui-même.

3° La rigueur du supplice. Si la punition vous paraît exorbitante, songez qu'une offense légère, si elle est faite à un roi, devient énorme et mérite le plus sévère châtiment. Craignez donc d'offenser le moindre de vos frères, puisque ce serait offenser le roi même du ciel, qui a, pour vous punir, des cachots de feu, et d'un feu éternel. Au contraire, empressez-vous de donner à vos frères tous les secours dont vous serez capable ; de leur faire tous les plaisirs que vous pourrez ; parce que tout le bien que vous leur ferez, le Roi du ciel a déclaré qu'il se le tiendrait comme fait à lui-même ; et c'est sur ce pied-là qu'il le récompensera d'une félicité et d'une gloire éternelle.

Oh! que cette vérité doit nous inspirer de douceur, de charité, envers notre prochain! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Jean et Marie.

Ce fait est-il vrai, n'est-il qu'une parabole? Comme on le trouve dans la plupart des recueils, entre autres dans la *Morale en action*, pourquoi refuserions-nous une place à ce récit, bien capable d'intéresser surtout de jeunes auditeurs?

Un marchand s'était embarqué pour les Indes avec sa femme; il y gagna beaucoup d'argent, et, au bout de quelques années, il fit ses arrangements pour revenir en France, où il était né et où il avait toute sa famille. Il emmenait avec lui sa femme et deux enfants, un garçon et une fille; le garçon, âgé de quatre ans, se nommait Jean, et la fille, qui n'en avait que trois, s'appelait Marie. Quand ils furent à moitié chemin, il s'éleva une tempête violente, et le pilote dit qu'ils étaient en grand danger, parce que le vent les poussait vers les îles, où sans doute leur vaisseau se briserait. Le pauvre marchand, ayant appris cela, prit une grande planche et lia fortement dessus sa femme et ses deux enfants; il voulut s'y attacher aussi, mais il n'en eut pas le temps ; car le vaisseau, ayant touché contre un rocher, s'ouvrit en deux, et tous ceux qui étaient dedans tombèrent dans la mer. La planche sur laquelle étaient la femme et les deux enfants se soutint sur la mer comme un petit bateau, et le vent les poussa vers une île. Alors la femme détacha les cordes et avança dans cette île avec ses deux enfants.

La première chose qu'elle fit, quand elle fut en lieu de sûreté, fut de se mettre à genoux pour remercier Dieu de l'avoir sauvée ; elle était pourtant bien affligée d'avoir perdu son mari, qui était un si bon homme ; elle pensait aussi qu'elle et ses enfants mourraient de faim dans cette île, ou qu'ils seraient mangés par les bêtes sauvages. Elle marcha quelque temps dans ces tristes pensées ; elle aperçut plusieurs arbres chargés de fruits, elle prit un bâton et en fit tomber, qu'elle donna à ses petits enfants; elle en mangea elle-même ; elle avança ensuite plus loin pour voir si elle ne découvrirait point quelque cabane, mais elle reconnut qu'elle était dans une île déserte. Elle trouva dans son chemin un grand arbre qui était creux, et elle résolut de s'y retirer pendant la nuit. Elle y coucha donc avec ses enfants, et le lendemain elle avança encore autant qu'ils

purent marcher; elle découvrit en marchant des nids d'oiseaux dont elle prit les œufs, et voyant qu'elle ne trouvait dans cette île ni hommes ni bêtes malfaisantes, elle résolut de se soumettre à la volonté du ciel et de faire son possible pour bien élever ses enfants. Elle avait sauvé du naufrage un Evangile et un livre de prières : elle s'en servit pour leur apprendre à lire et pour leur enseigner à connaître Dieu. Quelquefois son fils lui disait : « Ma mère, où est mon papa? Pourquoi nous a-t-il fait quitter notre maison pour venir dans cette île? Est-ce qu'il ne viendra pas nous chercher? — Mes enfants, leur répondait cette pauvre femme en fondant en larmes, votre père est allé dans le ciel; mais vous avez un autre père qui est Dieu : il est ici, quoique vous ne le voyiez pas; c'est lui qui nous envoie des fruits et des œufs, et il aura soin de nous tant que nous l'aimerons de tout notre cœur et que nous le servirons fidèlement. » Quand ces enfants surent lire, ils s'occupaient avec bien du plaisir de tout ce que contenaient leurs livres, et ils en parlaient toute la journée; ils étaient d'ailleurs d'un excellent caractère et d'une soumission sans bornes aux moindres volontés de leur mère.

Au bout de deux ans elle tomba malade, et comme elle connut qu'elle allait mourir, elle conçut la plus grande inquiétude sur ses pauvres enfants; mais à la fin elle pensa que Dieu qui était bon en prendrait soin; cette pensée consolante la rassura. Elle était couchée dans le creux de son arbre, et ayant appelé ses enfants, elle leur dit : « Je vais bientôt mourir, mes chers enfants, et vous n'aurez plus de mère. Souvenez-vous pourtant que vous ne resterez pas tout seuls, et que Dieu verra tout ce que vous ferez; ne manquez jamais à le prier matin et soir. Mon cher Jean, ayez bien soin de votre sœur Marie : ne la grondez pas, ne la battez jamais; vous êtes plus grand et plus fort qu'elle, vous irez lui chercher des œufs et des fruits. » Elle voulait dire aussi quelque chose à Marie, mais elle n'en eut pas le temps; elle rendit les derniers soupirs entre leurs bras.

Ces malheureux orphelins ne comprenaient pas ce que leur mère avait voulu leur dire : ils ne savaient ce que c'était de mourir : ils crurent qu'elle dormait, et ils n'osaient faire du bruit, crainte de la réveiller. Jean fut chercher des fruits, et ayant soupé, ils se couchèrent à côté de l'arbre et s'endormirent tous les deux. Le lendemain matin ils furent fort étonnés de ce que leur mère dormait encore, et la tirèrent par le bras, mais comme ils virent qu'elle ne leur répondait point, ils crurent qu'elle était fâchée contre eux et se mirent à pleurer; ensuite ils lui demandèrent pardon et lui promirent d'être plus sages. Ils eurent beau faire, la pauvre femme ne leur répondait point. Ils restèrent là pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le corps commençât à se corrompre. Un matin, Marie, jetant de grands cris, dit à Jean : « Ah! mon frère, voilà des vers qui mangent notre pauvre maman; il faut les arracher : venez m'aider » Jean approcha, mais le corps sentait si mauvais qu'ils ne purent rester auprès et furent contraints d'aller chercher un autre arbre pour y coucher. Ces deux enfants obéirent exactement à leur mère, et jamais ils ne manquèrent à prier Dieu; ils lisaient si souvent leurs livres qu'ils les savaient par cœur : quand ils avaient lu, ils se promenaient ou bien ils s'asseyaient sur l'herbe et Jean disait à sa sœur : « Je me souviens, quand j'étais bien petit, d'avoir été dans un pays où il y avait de grandes maisons et beaucoup d'hommes; j'avais une nourrice et vous aussi, et mon père avait un grand nombre de valets; nous avions aussi de belles robes; tout d'un coup papa nous a mis dans une maison qui allait sur l'eau, et puis nous a attachés à une planche et a été au fond de la mer, d'où il n'est jamais revenu. — Cela est bien singulier, répondit Marie; mais, enfin puisque cela est arrivé, c'est que Dieu l'a voulu; car vous savez bien, mon frère, qu'il est tout-puissant. »

Jean et Marie resterent onze ans dans cette île. Un jour qu'ils étaient assis au bord de la mer, ils aperçurent dans une barque plusieurs hommes noirs. D'abord Marie eut peur et voulut se sauver, mais Jean la retint et lui dit : « Restons, ma sœur ne savez-vous pas bien que Dieu est ici présent et qu'il empêchera ces hommes de nous faire du mal? » Ces hommes noirs, étant descendus à terre, furent surpris de voir ces enfants qui étaient d'une autre couleur qu'eux : ils les environnèrent et leur parlèrent, mais ce fut inutilement, le frère et la sœur n'entendaient pas leur langage. Jean mène ces sauvages à l'endroit où étaient les os de sa mère et leur conta comme elle était morte tout d'un coup. Ils ne l'entendirent pas non plus. Enfin les noirs leur montrèrent leur petit bateau et leur firent signe d'y entrer. « Je n'oserais, dit Marie; ces gens-là me font peur. » Jean lui répondit : « Rassurez-vous, ma sœur, mon père avait des domestiques de la même couleur que ces hommes; peut-être qu'il est revenu de son voyage et qu'il les envoie pour nous chercher. »

Ils entrèrent donc dans la barque, qui les conduisit dans une île peu éloignée de celle qu'ils venaient de quitter et qui avait des sauvages pour habitants. Ils y furent fort bien reçus; le roi ne pouvait se lasser de regarder Marie, et il mettait souvent la main sur son cœur pour lui prouver qu'il l'aimait. Marie et Jean eurent bientôt appris la langue de ces sauvages, et ils connurent qu'ils faisaient la guerre à des peuples qui demeuraient dans les îles voisines, qu'ils mangeaient leurs prisonniers et qu'ils adoraient un grand singe qui avait plusieurs sauvages pour le servir, en sorte qu'ils se repentaient beaucoup d'être venus demeurer chez cette affreuse nation. Cependant le roi voulait absolument épouser Marie, qui disait à son frère : « J'aimerais mieux mourir que d'être la femme de cet homme-là. — C'est parce

qu'il est bien laid que vous ne voudriez pas l'épouser? — Non, mon frère, c'est parce qu'il est méchant : ne voyez-vous pas qu'il ne connaît pas Dieu, et qu'au lieu de le prier il se met à genoux devant ce vilain singe; d'ailleurs notre livre dit qu'il faut pardonner à ses ennemis et leur faire du bien; et vous voyez qu'au lieu de cela ce méchant homme fait mourir ses prisonniers et les mange.

— Il me prend une pensée, dit Jean, si nous pouvions tuer ce vilain animal, ils verraient bien que ce n'est pas un dieu. — Faisons mieux, reprit Marie, notre livre nous enseigne que Dieu accorde toujours les choses qu'on lui demande de bon cœur : mettons-nous à genoux, prions-le de tuer lui-même le singe; alors on ne s'en prendra point à nous, et on ne nous fera point mourir. »

Jean trouva ce que sa sœur lui disait fort raisonnable : ils se mirent donc tous deux à genoux; ils se dirent tout haut : « Seigneur, qui pouvez tout ce que vous voulez, ayez, s'il vous plaît, la bonté de tuer ce singe, afin que ces pauvres gens connaissent que c'est vous qu'il faut adorer, et non pas lui. » Ils étaient encore à genoux lorsqu'ils entendirent jeter de grands cris; ils s'informèrent de ce qui y donnait lieu, et ils apprirent que le grand singe, en sautant d'un arbre à l'autre, s'était cassé la jambe et qu'on croyait qu'il en mourrait. Les sauvages qui en avaient soin et qui étaient comme ses prêtres dirent au roi, lorsqu'il fut mort, que Marie et son frère étaient cause du malheur qui était arrivé, et qu'ils ne pourraient être heureux qu'après que ces deux blancs auraient adoré leur dieu. Aussitot on décida qu'on ferait un sacrifice au nouveau singe qu'on venait de choisir; que les deux blancs y assisteraient, et qu'après la cérémonie Marie épouserait leur roi; que, s'ils refusaient de le faire, on les brûlerait tout vifs avec leurs livres, dont ils se servaient pour faire des enchantements. Marie apprit cette résolution, et comme les prêtres lui disaient que c'était elle qui avait fait mourir leur singe, elle répondit : « Si je l'avais fait mourir, n'est-il pas vrai que je serais plus puissante que lui? Je serais donc bien stupide d'adorer quelqu'un qui ne serait pas au-dessus de moi! le plus faible doit se soumettre au plus puissant, et par conséquent je mériterais plutôt les adorations du singe que lui les miennes; cependant je ne veux pas vous tromper : ce n'est pas moi qui lui ai ôté la vie, mais notre Dieu, qui est le maître de toutes les créatures, et sans la permission duquel vous ne pourriez ôter un seul de mes cheveux. » Ce discours irrita les sauvages; ils attachèrent Marie et son frère à des poteaux, et se préparaient à les brûler, lorsqu'on leur apprit qu'un grand nombre de leurs ennemis venait d'aborder dans l'île. Ils coururent pour les combattre et furent vaincus : les sauvages qui étaient vainqueurs coupèrent les chaînes des deux enfants blancs et les emmenèrent dans leur île, où ils devinrent esclaves du roi. Ils travaillaient depuis le matin jusqu'au soir, et disaient : « Il faut servir fidèlement notre maître pour l'amour de Dieu, et croire que c'est le Seigneur que nous servons, car notre livre dit expressément qu'il faut en agir ainsi. »

Cependant ces nouveaux sauvages faisaient souvent la guerre, et, comme leurs voisins, mangeaient leurs prisonniers Un jour ils en prirent un grand nombre, car ils étaient fort vaillants. Il se trouva parmi ces prisonniers un homme blanc, et comme il était fort maigre, les sauvages résolurent de l'engraisser avant de le manger. Ils l'enchaînèrent dans une cabane, et chargèrent Marie de pourvoir à ses besoins. Comme elle savait qu'il devait être bientôt mangé, elle déplorait son sort; en le regardant tristement, elle dit : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de lui! » Cet homme blanc, qui avait été fort étonné en voyant une fille de la même couleur que lui, le fut bien davantage quand il l'entendit parler sa langue et invoquer un seul Dieu. « Qui vous a appris à parler français, lui dit-il, et à connaître le vrai Dieu? — Je ne savais pas le nom de la langue que je parle, lui répondit Marie, c'était la langue de ma mère, et elle me l'a apprise; quant à Dieu, nous avons deux livres qui en parlent, et nous le prions tous les jours. — Ah ciel! reprit cet homme en levant les mains et les yeux au ciel.... serait-il possible! Mais, ma fille, pourriez-vous me montrer les livres dont vous me parlez? — Je ne les ai pas, mais je vais chercher mon frère, qui les garde, et il vous les montrera. « En même temps elle sortit, et revint bientôt après avec Jean, qui les apportait. L'homme blanc les ouvrit avec émotion, et ayant lu sur le premier feuillet : *Ce livre appartient à Jean Maurice*, il s'écria : « Ah! mes chers enfants, est-ce vous que je revois? Venez embrasser votre père, et puissiez-vous me donner des nouvelles de votre mère! » Jean et Marie, à ces paroles, se jetèrent dans ses bras, en versant des larmes de joie. A la fin, Jean, prenant la parole dit : « Je sens, aux transports de mon cœur, que vous êtes mon père, cependant je ne conçois pas comment cela peut être, car ma mère m'a dit que vous étiez tombé dans le fond de la mer, et je sais à présent qu'il n'est pas possible d'y vivre. — Je tombai effectivement dans la mer quand notre vaisseau s'entrouvrit, reprit Jean Maurice; mais, m'étant saisi d'une planche, j'abordai heureusement dans une île, et je vous crus perdus. » Alors Jean lui raconta tout ce dont il put se souvenir, et son père pleura beaucoup quand il apprit la mort de sa femme. Marie pleurait aussi, mais c'était pour un autre sujet. « Hélas! s'écria-t-elle, à quoi sert d'avoir retrouvé notre père, puisqu'il doit être tué et mangé en peu de jours! — Il faudra couper ses chaînes, reprit Jean, et nous nous sauverons tous les trois dans la forêt. — Et qu'y ferons-nous, mes pauvres enfants? répliqua Maurice; les sauvages nous attraperont, ou bien il faudra mourir de faim. — Laissez-moi

faire, dit Marie, je sais un moyen infaillible de vous sauver. »

Elle sortit en finissant ces paroles, et alla trouver le roi. Lorsqu'elle fut entrée dans sa cabane, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : « Seigneur, j'ai une grande grâce à vous demander, voulez-vous me promettre de me l'accorder? — Je vous le jure, reprit le roi ; car je suis fort content de votre service. — Hé bien! vous saurez que cet homme blanc, dont vous m'avez ordonné de prendre soin, est mon père et celui de Jean ; vous avez résolu de le manger, et je viens vous représenter qu'il est vieux et maigre, et qu'en conséquence il ne sera pas fort bon, au lieu que je suis jeune et grasse ; ainsi j'espère que vous voudrez bien me manger à sa place ; je ne vous demande que huit jours pour avoir le plaisir de le voir avant de mourir. — En vérité, en vérité, reprit le roi, vous êtes une si bonne fille que je ne voudrais pas pour toutes choses vous faire mourir ; vous vivrez et votre père aussi ; je vous avertis même qu'il vient ici tous les ans un vaisseau plein d'hommes blancs auxquels nous vendons nos prisonniers ; il arrivera bientôt, et je vous donnerai la permission de vous en aller. »

Marie remercia beaucoup le roi, et dans son cœur elle rendait grâces à Dieu, qui lui avait inspiré d'avoir compassion d'elle. Elle courut porter ces bonnes nouvelles à son père ; et, quelques jours après, le vaisseau dont le roi lui avait parlé étant arrivé, elle s'embarqua avec son père et son frère. Ils abordèrent dans une grande île habitée par des Espagnols. Le gouverneur, ayant appris l'histoire de Marie, dit en lui-même : « Cette fille n'a pas un sou, et elle est bien brûlée du soleil ; mais elle est si bonne et si vertueuse qu'elle pourra rendre son mari plus heureux que si elle était riche et belle. » Il pria Maurice de lui donner sa fille en mariage ; il s'unit avec elle, et fit épouser une de ses parentes à Jean, en sorte qu'ils vécurent tous fort heureux dans cette île, admirant la sagesse de la Providence, qui n'avait permis que Marie fût esclave que pour lui donner occasion de sauver la vie à son père.

Le postillon.

Tandis que j'étais au service, dit un homme qui paraissait avoir passé la soixantaine, j'ai vu mourir plusieurs personnes, et je ne puis me défendre de trembler en songeant à la manière dont elles sont mortes. La miséricorde de Dieu sans doute est infinie, mais il est juste aussi, et sa justice vient quelquefois saisir le coupable au milieu même de son crime, le surprendre pour ainsi dire en flagrant délit. J'ai vu de la sorte expirer un scélérat les mains encore fumantes du sang qu'il avait versé : j'engageai même avec lui une lutte qui faillit ne pas se terminer à mon avantage. Le temps est loin où cet événement s'est accompli ; néanmoins je vais vous le raconter.

Je fus, en 1794, appelé sous les drapeaux. Pour s'opposer aux puissances coalisées, qui menaçaient alors la France sur plusieurs points à la fois, on avait besoin de nombreux soldats, et les recrues, avant d'avoir appris à manier les armes, étaient dirigées sur les frontières, où elles allaient en face de l'ennemi faire leur apprentissage. Je reçus donc l'ordre de joindre, à Mons en Belgique, le dépôt d'un régiment faisant partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Jourdan, qui plus tard a obtenu le bâton de maréchal.

Je partis seul, mais les routes étaient encombrées de conscrits, et je rencontrai, au sortir de Pontarlier, un jeune homme de connaissance, Dominique Huart, fils de Laurent Huart, coutelier à Montbenoît ; il avait aussi reçu la Belgique et Mons pour destination, et nous ne nous séparâmes plus qu'au champ de bataille de Fleurus, sur lequel il trouva la mort.

Nous étions tous deux jeunes, insouciants des dangers que nous allions courir, heureux de quitter nos montagnes et de traverser des plaines fertiles où croissent de riches moissons et toute espèce de fruits, où le vent du nord ne se fait pas continuellement sentir, où le soleil n'est pas sans chaleur.

Nous marchions gaiement et à grandes journées, car nous étions forcés de doubler les étapes : aussi, peu de jours après notre départ, nous étions déjà très-éloignés du lieu de notre naissance. Un accident auquel sont sujettes les personnes qui comme nous voyagent à pied, vint cependant suspendre notre marche.

Arrivés au delà de Verdun, Dominique, en escaladant un monceau de pierres pour mieux voir dans l'intérieur d'un parc clos de murailles, se donna une entorse qui le gêna tellement, que nous ne pûmes atteindre ce jour-là Stenay, petite ville où nous devions passer la nuit.

Dans l'impossibilité de poursuivre notre route, nous nous arrêtâmes à la première auberge qui s'offrit à nous. Elle portait pour enseigne un soleil dont les rayons dorés avaient en partie disparu, exposés qu'ils étaient à la pluie, à la poussière, à toutes les injures du temps. Au-dessus du soleil on lisait : *Il luit pour tout le monde* ; et au-dessous, en très-gros caractères : PIERRE HÉDOUIN, LOGE A PIED ET A CHEVAL ; ce qui pourtant nous semblait manquer d'exactitude, attendu que l'auberge était dépourvue d'écurie.

L'aubergiste, en nous voyant entrer, abandonna précipitamment la poêle qu'il tenait sur le feu, et vint, la figure riante, épanouie, et s'essuyant les mains au tablier blanc qu'il avait devant lui, nous demander ce que nous souhaitions.

« Mon camarade, répondis-je, a plus besoin de repos que de toute autre chose ; l'entorse qu'il vient de se donner l'empêche de se tenir plus longtemps sur les jambes. Une chambre, un bon lit, voilà tout ce que nous souhaitons pour le moment.

— Une entorse ! s'exclama l'aubergiste : Jeannette, vite une chaise à monsieur ; ces

maudites entorses, ça vous fait plus souffrir qu'on ne s'imagine. Je suis une fois resté huit jours au lit pour une entorse. Par exemple, je n'y resterais plus si longtemps. Maintenant je connais le moyen de les guérir. Il est fort simple : du savon, de l'eau-de-vie, une compresse ; vous verrez, demain il n'y paraîtra plus. Couchez-vous ensemble?...

— Sans doute.

— Ah ! tant mieux, tant mieux. Ce n'est pas, au moins, que je n'aie une chambre à deux lits à vous offrir, mais je la réservais à cette dame que vous voyez avec sa femme de chambre auprès du feu. Une aristocrate !... ajouta-t-il à demi-voix et en me parlant à l'oreille. Elle se sauvait à l'étranger ! Le postillon, qui m'a l'air d'un vrai patriote, l'a fait verser ; il a déposé ici les paquets et conduit la voiture à Stenay, sous prétexte qu'elle a besoin de réparations ; c'est une feinte, j'en suis sûr, et je parierais qu'il va la dénoncer. »

Je n'étais pas au courant des événements ; je ne savais pas ce que l'on entendait par le mot d'aristocrate ; j'examinais donc cette dame, j'épiais ses gestes, ses paroles ; mais elle avait des manières si affables, une voix si douce, que je ne pus la croire capable de nourrir dans son cœur la moindre pensée criminelle, et l'aubergiste lui-même, qui semblait applaudir à son arrestation, avait pour elle, soit par intérêt, soit par respect ou tout autre motif, les plus minutieuses attentions.

Notre lit préparé, nous montâmes dans la petite chambre que nous devions occuper. L'aubergiste apporta son eau-de-vie, ses compresses ; pansa, comme il l'entendit, le pied de Dominique, nous apporta de quoi souper, et puis enfin se retira.

Tout cela s'était fait lentement, car Pierre Hédouin, curieux et bavard comme tous les aubergistes, et d'ailleurs assez embarrassé devant la dame aristocrate, avait laissé à sa femme et à sa fille le soin de la servir et nous avait tenu compagnie. Plus libre avec nous, il voulut savoir qui nous étions, d'où nous venions, où nous allions, ce que l'on disait, ce que l'on faisait dans les départements que nous avions traversés. Il nous énuméra toutes les arrestations qui avaient eu lieu dans son district, et en vint même jusqu'à nous faire part de ses petites querelles de ménage, à nous apprendre que sa femme était gourmande, que sa fille était menteuse. Il serait resté là jusqu'au lendemain, si je ne l'eusse poliment éconduit en lui disant que j'avais une lettre à faire.

Je disais vrai : j'avais promis à ma pauvre mère de lui donner sous peu de mes nouvelles. Une lettre de moi devait en quelque sorte pallier notre séparation ; elle croirait m'entendre ! Papier, plumes, encre, je portais avec moi tout ce qui m'était nécessaire ; je me mis donc à lui écrire.

Cette bonne mère ! que de choses j'avais à lui dire pour la consoler ! Je n'étais pas à plaindre ; je ne manquais de rien, de rien, si ce n'est du bonheur de la voir ! La guerre, les champs de bataille ! mais combien de gens rentrent dans leurs foyers après un long service ! Je sers Dieu, d'ailleurs, il me protégera, il lui rendra son fils, un fils qui l'aime tendrement ; s'il m'appelait à lui, ce qui n'aura pourtant pas lieu, mon sort à moi ne serait pas à déplorer ; on dirait : Il est mort en défendant sa patrie, il est mort au champ d'honneur. Mais ne pleurez pas, bonne mère, je reviendrai, je reviendrai : c'est moi qui serai votre appui dans vos vieux jours.

Il était plus de minuit, et j'écrivais encore, et je voulais encore écrire. J'étais ému. Par moments je laissais tomber ma plume ; je pensais et je pleurais.

Dans un de ces moments d'inaction où mon âme, transportée aux lieux que je venais d'abandonner, se confondait avec celle de ma mère, un cri déchirant m'arrache subitement à ma douce rêverie.

« A l'assassin ! à l'assassin ! » s'écriait-on.

Sans savoir au juste d'où partait la voix, je me lève, je sors, je me précipite. Une porte est ouverte, et dans l'intérieur brille de la lumière ; j'entre, et je me trouve face à face avec un homme qui veut fuir et me menace d'un poignard ensanglanté.

J'étais sans arme pour me défendre. N'importe. J'appelle Dominique, je barre le passage ; d'un bras je pare le poignard ; de l'autre je saisis le meurtrier. Une lutte terrible s'engage, et presque aussitôt nous tombons comme une seule masse sur le plancher. Etroitement enlacés, semblables à deux reptiles qui s'étreignent dans leurs nombreux anneaux, se menacent, s'évitent, se confondent, et font en tournoyant voler un nuage de poussière ; toujours agités, tour à tour dessus et dessous, nous roulions d'une muraille à l'autre.

Une seule fois j'avais senti le poignard sur mes côtes, mais je l'avais heureusement fait dévier.

Je commençais cependant à perdre de ma vigueur ; mon adversaire s'en apercevait et redoublait ses efforts. Il venait enfin de se rendre maître de mes mouvements, et triomphait : un genou sur ma poitrine, il me tenait par les cheveux, la tête attachée sur le plancher ; il allait m'égorger, et je le voyais lever son fer, lorsque lui-même se trouva tout à coup jeté à la renverse. En un instant Dominique l'avait terrassé et désarmé.

Quand, à son tour, il aperçut le poignard dirigé contre lui : « Grâce ! grâce pour mon âme ! s'écria-t-il.

— Tu n'en as pas, misérable ! » répondit Dominique.

Et le poignard, après être arrivé jusqu'au cœur, tourna plusieurs fois dans sa poitrine.

Certes, il avait une âme ! mais où est-elle maintenant ?.....

Cet homme qui venait de trouver la mort au milieu du crime était le postillon de la jeune dame qu'à notre arrivée nous avions trouvée dans l'auberge, accompagnée de sa femme de chambre. Il s'était imaginé que,

fuyant à l'étranger, elle portait avec elle de grandes valeurs, et là-dessus, donnant libre cours à ses désirs ambitieux, il avait formé le désir de s'emparer de ce trésor imaginaire, dût le vol être accompagné d'un meurtre. La crainte même de l'échafaud ne le fit pas hésiter un seul instant ; car à cette époque de troubles, de confusion et de fureurs, les hommes pervers étaient précisément ceux qui parvenaient le plus aisément à l'éviter. Son plan bien arrêté, il eut soin de faire verser la voiture à la porte, pour ainsi dire, de l'auberge isolée dans laquelle nous nous trouvions, puis la conduisit à Stenay, dans le but apparent de la faire réparer, et en réalité pour faire emplette du poignard qui pouvait lui devenir nécessaire; il revint fort tard, se fit donner dans le haut une petite chambre, prit adroitement les informations dont il avait besoin, et sur les minuit, quand il crut tout le monde profondément endormi, il descendit à pas de loup et parvint sans le moindre bruit à forcer la porte de la chambre où dormaient les deux voyageuses. Tous les paquets avaient été mis sous clef dans une armoire; les recherches pouvaient être fort longues, interrompues d'un moment à l'autre : afin donc de ne pas être inquiété, il eut recours au meurtre. La jeune dame en expirant poussa quelques plaintes, sa femme de chambre se réveilla. Le postillon alors s'efforçait d'étouffer les gémissements de la victime, il redoublait ses coups. Saisie, éperdue, ne songeant pas au danger qu'elle courait elle-même, la femme de chambre se mit à crier, et j'arrivai assez tôt pour la sauver. (*Nouveau Pensez-y-bien.*)

Les croisés au siége de Jérusalem.

Le 14 juillet 1099, les infidèles avaient détruit en partie les machines des chrétiens et porté la confusion dans leurs rangs. Le lendemain, 15 juillet, le combat recommença de part et d'autre avec une égale rage. Les croisés lâchaient pied. Tout à coup, un cavalier paraît sur le mont des Oliviers; il agite sa lance et donne le signal pour entrer dans la ville. Godefroy de Bouillon, Raymond de Toulouse, l'aperçoivent des premiers, et s'écrient que saint Georges vient au secours des chrétiens. Le tumulte du combat n'admet ni réflexion ni examen ; la vue du cavalier céleste embrase les croisés d'une ardeur irrésistible ; les tours roulantes sont poussées vers les remparts par une multitude de bras, et une pluie de dards enflammés vole contre les machines des assiégés, contre les sacs de paille et les ballots de laine qui recouvraient les dernières murailles de la ville; le vent allume l'incendie et pousse la flamme sur les Sarrasins. Le pont-levis de la tour de Godefroy s'abaisse ; le valeureux chef s'élance le premier ; les infidèles, enveloppés de tourbillons de flamme et de fumée, menacés de toutes parts par les lances et les épées chrétiennes, s'épouvantent enfin, reculent, et Jérusalem tombe au pouvoir des croisés. (*Magasin religieux.*)

SAINT VINCENT DE PAUL.

Non-seulement ce saint ne cherchait pas à s'étayer de la protection des grands, mais encore il la refusait souvent, lorsqu'elle lui était volontairement offerte. Le gouverneur d'une ville le pria de vouloir parler pour lui à la cour, afin de pouvoir réussir dans une affaire qui l'intéressait beaucoup, et, pour l'y engager, il lui promit de protéger de tout son pouvoir ses missionnaires que quelques personnes de considération molestaient. Le saint lui répondit : Je vous servirai en tout ce qui dépendra de moi, mais quant à la congrégation en faveur de laquelle vous me promettez de vous intéresser, je vous supplie de la laisser dans les mains de Dieu et de la justice. Il avait pour maxime de ne vouloir rien par le moyen de l'autorité et de la faveur des hommes. (*Heureuse Année.*)

Un missionnaire écrivait au saint qu'on travaillait sourdement à détruire sa congrégation, et que des personnes puissantes appuyaient les mauvais desseins qu'on avait projetés ; il répondit : Enracinons-nous bien dans une dépendance entière de la sainte Providence, et ne nous laissons pas agiter par des craintes inutiles ; du reste il n'arrivera que ce que Dieu voudra. (*Heureuse Année.*)

M. DE LAHAYE DE BRACHE.

C'est la pensée de plusieurs saints que la sainte Vierge console et fortifie ses serviteurs dans les derniers moments; au moins peut-on dire que la grâce qu'elle s'attache plus spécialement à leur procurer, c'est celle d'une bonne mort, selon la prière qu'ils lui en ont adressée tant de fois pendant leur vie : « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »

Dans la ville d'Amiens, un nomme d'une famille honorable et d'une solide piété (M. de Lahaye de Brache) avait quitté un commerce considérable pour s'occuper uniquement de la grande affaire du salut. Son épouse n'avait pas moins de piété que lui : tous deux, animés d'une tendre dévotion pour Marie, récitaient le Rosaire, communiaient à ses fêtes, et sanctifiaient spécialement le samedi en son honneur. Un vénérable pasteur (1), dont la mémoire est encore en bénédiction dans cette ville, et qui était leur directeur, fut un jour appelé pour confesser Mme de Lahaye, dangereusement malade. Après avoir rempli auprès d'elle ce pieux ministère, il passa dans l'appartement du mari pour le saluer avant de se retirer. fut bien étonné de le trouver au lit. « Eh quoi ! seriez-vous aussi malade ? lui dit-il. — Non, je ne le suis pas, je ne me sens aucun mal, mais je ne sais pourquoi, une impression presque irrésistible m'a fait mettre au lit ; il y a même plus, c'est que vous ne sortirez pas que vous ne m'ayez confessé. — L'ecclésiastique eut beau lui représenter qu'il n'y

(1) M. Bicheron, curé de Saint-Remi, mort en 1824.

avait aucune raison d'agir ainsi, et qu'il viendrait se confesser à la paroisse, et faire ses dévotions, selon l'esprit de l'Eglise, avec les autres fidèles ; il fallut se rendre à ses instances, et il le confessa. Alors M. de Lahaye propose à son directeur une idée plus singulière encore : il le prie d'aller retrouver son épouse, et de lui demander pardon, de sa part, de toutes les peines qu'il aurait pu lui causer dans le cours de leur union. A cette proposition, le ministre du Seigneur lui demande de nouveau s'il se sent mal. — Pas du tout, je suis très-bien et je ne me sens aucun mal. — Mais, quand vous seriez à votre dernier soupir, vous n'en feriez pas davantage ; pourquoi voulez-vous que j'aille parler à votre épouse ? Comment lui demander ce pardon sans exciter ses craintes et aggraver son état ? — J'en conviens; cependant, je vous en conjure, rendez-moi encore ce service. — Le confesseur, ne pouvant s'en défendre, alla remplir auprès de la malade cette embarrassante commission. Il retourna ensuite auprès du mari pour lui en rendre compte; quel fut son étonnement de le trouver sur le point d'expirer ! lui qui, peu de minutes auparavant, était plein de vie et de santé. Il admira la providence maternelle de Marie, qui veille sur les derniers instants de ses serviteurs, et il ne douta point que cette tendre mère n'eût, par elle-même ou par le ministère des saints anges, inspiré à cette âme, qui lui était dévouée, un désir dont elle ne pouvait se rendre raison, mais dont l'accomplissement devait la préparer à paraître devant Dieu. (*Mois de Marie.*)

Le P. Beauregard.

Le P. Beauregard venait de prêcher dans l'une des églises de la capitale son beau sermon sur la *Providence;* comme toutes ses autres prédications, celle-là avait attiré une affluence considérable d'auditeurs ; à peine est-il rentré chez lui qu'un inconnu se présente et demande à l'entretenir un moment. « Très-volontiers, lui dit le vénérable prédicateur; asseyez-vous, je suis prêt à vous entendre. — Monsieur, je viens de votre sermon; certainement vous avez parlé très-bien, on ne pouvait pas mieux dire, mais vous avez vanté les bienfaits d'une Providence; je ne crois pas à cela, car, pour moi, il n'y a pas de Providence. — Comment ! monsieur, et quelles paroles venez-vous de prononcer ? — Non, monsieur, il n'y a point de Providence pour moi. Tenez, jugez plutôt : je suis menuisier de mon état, j'ai une femme et trois enfants, nous sommes d'honnêtes gens qui travaillons et qui n'avons jamais fait de tort à personne. — Je crois tout cela sans peine, interrompt le respectable ecclésiastique; mais où voulez-vous en venir, et qu'ont de commun des détails si propres à intéresser en votre faveur, avec votre incrédulité à l'égard de la Providence ? — Où j'en veux venir, monsieur ? Le voici : J'ai des engagements qui échoient le trente du mois ; je ne pourrai pas payer. Ce serait la première fois que je n'aurais pas fait honneur à ma signature. Aussi c'est après avoir frappé en vain à plusieurs portes et n'avoir rien obtenu, parce que mes parents et mes amis ne sont pas plus riches que moi, que je vais me noyer. — Mais, mon ami, dites-moi comment, préoccupé d'une pensée aussi affreuse, vous êtes venu à mon sermon ? — Oh ! monsieur, je n'y suis point allé exprès. C'est le hasard, voici comment : je passais dans le voisinage de l'église, j'ai vu beaucoup de monde se presser pour y entrer. J'ai demandé ce qu'il y avait. On m'a répondu qu'un grand prédicateur allait prêcher. Je suis resté, je vous ai entendu, et jusqu'au bout. Tout ce que vous avez dit était bien beau ; mais, monsieur, en faisant un retour sur moi-même, sur mon *irréprochabilité*, je n'ai pu me résoudre à admettre la Providence. — Quoi ! mon ami, avec un dessein aussi désespéré, vous êtes entré dans l'église, vous m'y avez entendu, vous êtes venu auprès de moi, vous y voilà, me confiant vos peines, et vous ne reconnaîtriez pas que tout cela est de la Providence ! — Frappé de l'observation, et gardant un moment le silence, l'artisan répond : C'est vrai, monsieur, voilà quelque chose de remarquable. Mais enfin cela ne payera pas mes billets le trente de ce mois. » Tout, dans cet entretien, avait ému le cœur du P. Beauregard ; son parti fut bientôt pris. « Ecoutez, lui dit-il, je vous crois un homme malheureux sans s'être attiré son malheur, et qui n'avez point fait le calcul de me tromper. Combien vous faut-il pour que vos billets soient acquittés ? je ne suis pas riche, mais enfin je puis vous offrir de quoi contribuer à faire votre somme. — Ah ! monsieur, quelle bonté ! avec moins de mille écus je suis sauvé. » Le P. Beauregard se lève, va ouvrir son secrétaire, en retire une somme de cent louis, retourne à l'artisan, et lui dit : « Mon ami, voilà cent louis. Je n'aurais pas été assez heureux pour vous les donner de moi-même, mais, il y a quelques jours, après avoir assisté à mon sermon sur l'*Aumône*, madame la princesse de*** m'a envoyé cet argent, en m'autorisant à en faire, pour le soulagement de l'infortune, l'emploi que je croirais le plus convenable ; désormais vous croirez, je l'espère, à la divine Providence. (Billecocq, *De la Relig. chrét.*)

Les deux missionnaires et l'Indien.

Deux missionnaires voyageant dans les Indes, l'un d'entre eux se sentit vivement inspiré de se détourner de la grande route et de s'enfoncer dans un bois. Son compagnon de voyage eut beau lui dire qu'ils allaient s'égarer, le premier suivit le mouvement intérieur qu'il éprouvait et engagea le second à venir avec lui. Après avoir marché quelque temps, comme à l'aventure, ils arrivèrent à une espèce de cabane faite de branches d'arbre. Entrés dans ce lieu, ils y trouvèrent un vieillard qui était presque mourant. Le missionnaire lui demanda s'il avait quelque connaissance de Dieu. « Je sais,

dit le moribond, qu'il y a un souverain Etre qui m'a donné l'existence ; mais je ne le connais pas, et je désirerais bien qu'il se fît connaître à moi. — C'est lui-même, répliqua le missionnaire, qui nous envoie ici pour que vous le connaissiez. Mais, dites-moi, mon bon ami, n'avez-vous point tué quelqu'un, comme font si souvent vos compatriotes ? — Non : je ne voudrais pas qu'on m'ôtât la vie, je ne dois pas l'ôter aux autres. — N'avez-vous point volé ? — Non : j'ai fort peu de chose, ma hache, mon arc, mes flèches ; je ne voudrais pas qu'on me prît ce peu qui m'appartient : pourquoi prendrais-je ce qui ne m'appartient pas ? — N'avez-vous point menti ? — Qu'est-ce que mentir ? — C'est parler contre sa pensée, contre la vérité... — Non... quand j'interroge quelqu'un, je suis bien aise qu'il me parle juste : je dois faire aux autres ce que je désire qu'ils me fassent à moi-même. » Enfin l'homme apostolique, après avoir sommairement parcouru tous les points de la loi naturelle, trouva que ce bon vieillard n'avait jamais, au moins mortellement, offensé Dieu. Il l'instruit de nos mystères, lui en fait faire un acte de foi, et lui demande s'il veut être baptisé. Le malade y consent, mais il ne se trouve point d'eau. Un des missionnaires sort de la cabane pour voir s'il ne trouvera point quelque ruisseau ou quelque fontaine. Après bien des recherches, il trouve de l'eau dans l'endroit où il l'attendait le moins. C'était sur une feuille d'arbre large, épaisse et concave ; il s'en trouva suffisamment pour administrer le baptême. Notre bon vieillard le reçut avec foi, et mourut fort peu de temps après, comblé de la plus sainte allégresse. (*Lettres édifiantes.*)

Lanfranc.

L'esprit de Dieu souffle où il veut, sanctifie ou convertit qui il lui plaît.

Le célèbre Lanfranc s'était extrêmement adonné à l'étude des sciences humaines, et s'était acquis par là une grande réputation ; mais il avait extrêmement négligé l'affaire de son salut. Passant un jour par une forêt pour aller à Rouen, il fut arrêté par des voleurs, qui, lui ayant ôté tout ce qu'il avait, lui lièrent les mains derrière le dos, lui bandèrent les yeux, et le laissèrent dans les broussailles épaisses, éloigné du chemin. En cette extrémité, ne sachant que devenir, il promit à Dieu de lui consacrer sa vie s'il le délivrait de ce péril. Dieu ayant exaucé sa prière, il se rendit à un monastère proche du lieu où il se trouvait. C'était l'abbaye du Bec, commencée sept ans auparavant par le vénérable Hellouin. Quand Lanfranc y arriva, il trouva ce saint occupé à bâtir un four, où il travaillait de ses mains. « Que désirez-vous, dit Hellouin ? — Je veux être moine, répondit Lanfranc. » L'abbé lui fit donner le livre de la règle, lui dit de la lire, comme saint Benoît ordonne de le faire aux postulants. Lanfranc l'ayant lue tout entière, dit qu'avec l'aide de Dieu, il observerait tout ce qu'elle contenait. L'abbé, sachant qui il était et d'où il venait, lui accorda sa demande. Lanfranc se prosterna et baisa les pieds de l'abbé, dont il admira l'humilité et la gravité. Lanfranc devint ensuite célèbre, et fut archevêque de Cantorbéry en Angleterre. (*Hist. ecclésiastique*, an 1050.)

Un prêtre catholique.

Un détachement royaliste de vingt-cinq hommes vient loger au bourg de Saint-Christophe-le-Jambet, près Fresnay. Un républicain, dont nous ne craindrons pas de décliner le nom, Votreau, dont le sort est si triste aujourd'hui, part précipitamment pour Alençon, d'où il ramène des troupes ennemies. Il était entre onze heures et minuit lorsque les soldats de la république arrivèrent avec leur coupable guide. Ils tombent à l'improviste sur le poste royaliste et l'égorgent. Après cet exploit, ils entrent dans le bourg et frappent à toutes les portes. — Qui est là ? leur dit-on. — Royalistes, répondent-ils, avec ce ton d'hypocrisie qui s'allie si bien à la scélératesse ; y a-t-il ici de nos camarades ? — Oui, messieurs, nous allons vous ouvrir. On ouvre partout, en effet ; mais les malheureux royalistes se trouvent inopinément saisis dans leurs lits et sont à la hâte traînés au cimetière, où on les fusille sans miséricorde.

Il y avait parmi eux un ecclésiastique nommé Chaumon, et surnommé Chappedeleine, qui les suivait pour sa sûreté personnelle et pour leur procurer les secours de la religion. Deux soldats, qui assurément ne le connaissaient pas pour prêtre, s'étaient emparés de lui et l'avaient conduit au cimetière pour y être fusillé avec ses compagnons d'infortune. Cet ecclésiastique avait sa montre sur lui, je ne sais par quel hasard, car je n'imagine pas qu'on lui eût donné le temps de se vêtir. Je vais mourir, dit-il à ses bourreaux, prenez cette montre. En prononçant ces paroles, il remet sa montre à un des républicains. L'autre réclame : ils commencent à s'emporter, ils se maltraitent, ils se poussent pour l'avoir, ainsi que les soldats juifs se disputaient les dépouilles du Sauveur. Le prêtre, témoin de ces débats et persuadé que Dieu lui ménageait cette circonstance pour le soustraire à la mort, prend la fuite et se sauve à toutes jambes. Deux coups de fusil sont tirés sur lui presque à bout portant ; mais il n'a qu'un doigt de coupé à la main droite, et il parvient à s'échapper. Ce prêtre vit encore, à moins qu'il ne soit mort depuis un an ; on m'a dit qu'il était curé dans le diocèse de Tours, sur les confins de la Sarthe.

Pour l'homme qui fit verser le sang des royalistes, il vit aussi, si c'est vivre que de voir tout son corps dévoré par les vers ; car tel est l'état de ce misérable. On peut le voir à Saint-Christophe, qu'il habite toujours. Je ne sais s'il songe à se convertir ; mais pourrait-il s'empêcher de reconnaître la vengeance du Seigneur dans les plaies qui l'affligent ? (*Nouvelles Anecdotes chrét.*)

Les Petites Sœurs des pauvres.

On demande quelquefois en quoi la providence divine se manifeste, voici une réponse (*Univers*, 28 mars 1851) : « Mercredi dernier, les *Petites-Sœurs des pauvres*, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, ont ouvert, rue du Regard, 18, un nouvel asile pour les vieillards. Cette maison, qui sera la seconde, tenue à Paris par ces Sœurs, est spécialement destinée aux pauvres du dixième arrondissement : elle a été fondée avec le concours de la garde nationale de la dixième légion. Les diverses compagnies de cette légion ont pensé qu'elles ne pouvaient rien faire de plus utile aux pauvres que de leur procurer le secours de la charité catholique et du dévouement religieux des *Petites-Sœurs*. M. le général de Lauriston, colonel de la légion, a accepté avec bonheur l'ouverture qui lui a été faite à ce sujet, et les pourparlers avec les Sœurs n'ont pas été bien longs ni bien difficiles. On a réservé à chacune des vingt-quatre compagnies le droit de disposer de deux lits dans la maison nouvelle, à la charge de payer une somme annuelle de 200 ou de 160 fr., selon le sexe de ses protégés. La légion, en outre, s'est engagée à donner une somme de 12,000 fr., pour frais de premier établissement. Avec ces seuls avantages, les Sœurs viennent de prendre une maison où elles pourront avoir la joie de recueillir et de servir au moins deux cents vieillards. Pour les nourrir, elles comptent tout simplement sur la Providence, qui ne leur a pas encore donné des raisons de se défier de sa bonté. La cérémonie d'installation a eu lieu le jour de saint Joseph : elle s'est faite avec toute la simplicité recommandée en toutes choses aux *Petites-Sœurs*. Deux d'entre elles se sont rendues à la nouvelle maison; le fondateur y est venu de son côté : on avait apporté une statue de la sainte Vierge, une statue de Saint-Joseph et une image de saint Vincent de Paul. On plaça les deux statuettes sur une cheminée; on attacha l'image contre la muraille ; on se mit à genoux et on récita un *Pater* et un *Ave*, l'invocation aux saints et le *Sub tuum;* puis les Sœurs commencèrent immédiatement à nettoyer la vaste maison qui leur est confiée. Nous ne dirons pas dans quel état de délabrement elles la prennent : on conçoit que les *Petites-Sœurs* ne visent pas aux raffinements du luxe. Des galetas délabrés, l'absence de meubles et le manque de tous ustensiles ne les épouvantent pas. Dans quelques semaines, d'ailleurs, elles auront autour d'elles tout le luxe qu'elles aiment : celui des visages joyeux, des cœurs reconnaissants et touchés des pauvres êtres abandonnés à qui elles auront manifesté la miséricorde et la charité divines.

« La maison de la rue du Regard est la douzième de la congrégation des *Petites-Sœurs des pauvres*. Quelques unes d'entre elles partent ces jours-ci pour Londres, où elles vont fonder leur treizième établissement. Il n'y a cependant que quatre ans à peine que trois d'entre elles quittaient la Bretagne pour venir à Tours, sans ressources et presque sans appui, ouvrir une quatrième maison, qui est devenue leur noviciat et leur maison-mère! Cette rapide propagation, au milieu du tumulte de ces dernières années, d'une communauté qui n'a pas d'autres ressources que celles que la Providence lui envoie chaque jour, et qui abrite, soigne, nourrit et rend heureux plus de quinze cents pauvres en France, n'est-elle pas merveilleuse? Ne contient-elle pas de grandes leçons? N'est-elle pas aussi une cause d'espérance et un signe de miséricorde? » (Léon Aubineau.)

Mgr Flaget *et un prédestiné.*

La fièvre cérébrale faisait de nombreuses victimes dans le nord-ouest de l'Amérique, et forcait le clergé à des courses fréquentes et lointaines, pour administrer les malades. Depuis cinq semaines Mgr Flaget n'avait pu prendre un seul instant de repos : après une longue excursion, il venait de se mettre au lit, lorsqu'on vint lui annoncer que M... était malade, et qu'il le demandait pour entendre sa confession. L'évêque se hâte et arrive tout endormi; il trouve M... à table. « Que le bon Dieu vous bénisse ! dit-il..... Appeler un prêtre pour voir un homme à table, c'est moins que raisonnable.— Pas autant que vous le pensez, évêque Flaget... Je veux me confesser.— Mais on ne meurt pas, aussi bien portant que vous l'êtes.— Pas si bien que vous le pensez...» Le ton de sa réponse frappa l'évêque; il entendit sa confession, souvent interrompue par des soupirs. Il comprit que la grâce agissait puissamment sur son cœur, et il commença à croire à quelque chose d'extraordinaire. Après avoir rempli son ministère, il alla prendre un peu de repos et fut bientôt réveillé par des cris lamentables ; s'étant levé précipitamment, le premier objet qui se présenta à ses regards fut un cadavre mutilé; un esclave, qui survint, expliqua tout...

M... avait une sœur malade; il était allé dans des marais tuer des canards sauvages dont elle avait envie. Tout à coup l'esclave qui l'avait accompagné entend un cri perçant; c'était celui de M..., qu'un sauvage venait d'assommer pour lui enlever sa carabine.

Sa mort fut une perte pour la religion, mais Dieu, qui a promis de ne pas laisser tomber dans les ténèbres les chrétiens qui l'aiment, lui avait ménagé le pressentiment de sa fin, comme une nouvelle et dernière grâce de salut.... (*Essai sur la Vie de Mgr Flaget.*)

Pie IX.

Un voyageur écrivait en 1849 : « D'étranges pronostics avaient précédé l'acclamation si spontanée et si unanime de Pie IX; ainsi il partit d'Imola pour se rendre au conclave dans sa voiture traînée par des chevaux de poste. En Italie, une voiture qui arrive fait toujours un grand effet : les voyageurs sont bientôt environnés par la foule. Donc, la

voiture d'un cardinal, et d'un cardinal allant à Rome, et pouvant être élu pape, c'était un véritable événement. Or il advint que, dans une petite ville des Marches, la voiture du cardinal Mastaï fut extrêmement entourée.

« Pendant que le peuple le considérait et que tous les regards étaient fixés sur lui, une colombe blanche, traversant l'air, s'arrêta tout à coup, et se posa sur sa voiture !... Le peuple battit des mains, tous s'écriaient : *Vivat ! vivat ! il sera pape ! il sera pape !...* C'est que plusieurs élections pontificales, dans les premiers siècles, ont été marquées miraculeusement par le *signe de la colombe.*

« Vous jugerez par là des transports des assistants. Les cris de joie redoublèrent. On fit tout ce que l'on put pour effrayer l'oiseau ; mais ce fut en vain : la colombe demeura immobile. Elle continua à se reposer sur l'élu de Dieu. On prit un de ces grands joncs d'Italie, que vous connaissez, et on l'en frappa doucement ; elle sembla un moment céder à cette violence ; mais bientôt après s'être envolée dans l'air, elle redescendit, d'un vol rapide, sur la voiture, et s'y reposa de nouveau, tranquille et assurée. Alors l'enthousiasme fut au comble. *Vivat! vivat! il sera pape!...* C'était une ivresse indicible.

« Cependant les chevaux étaient attelés et les postillons prêts ; la voiture part. Malgré les houras, le bruit des roues, le hennissement des chevaux, le claquement des fouets, la colombe reste à sa place et semble marcher à Rome avec le futur pape. Chacun suit en courant, jusqu'aux portes de la ville. Là seulement elle s'envola, et fut se reposer sur la porte même de la prison, où étaient alors renfermés plusieurs prisonniers politiques.

« Quelques jours après, l'élection du cardinal Mastaï et l'amnistie révélèrent à tous les spectateurs de cette scène étrange que Pie IX était réellement le *pontife de la colombe.* » (*Rome en* 1848-49-50.)

L'échoppe.

« Il est mort, il y a quelques jours, à l'hospice des aliénés, un vieillard nommé Simon, dont l'histoire présente un utile enseignement et mérite d'être rapportée. Lorsque Napoléon eut résolu de faire construire le palais du roi de Rome, près la barrière de Passy, on rencontra, dans l'alignement proposé par les plans des architectes, une échoppe appartenant à un pauvre cordonnier du nom de Simon ; afin de ne pas déranger la régularité de la construction, on se décida à acheter cette échoppe, et on s'aboucha, à cet effet, avec le propriétaire. Simon, en apprenant ce qui se passait, avait causé avec ses voisins, et, d'après leur conseil, il demanda 20,000 francs de son échoppe.

« L'administration des domaines de l'empereur hésita quelques jours, et se décida enfin à accepter ; mais Simon, qui avait été de nouveau chercher des conseils, déclara que puisqu'on n'avait pas accepté son offre aussitôt, il augmentait ses prétentions et voulait de son échoppe 40,000 francs Ce prix, qui était de plus de deux cents fois la valeur de la chose, parut exorbitant ; les négociations furent rompues, et l'on commença les travaux en faisant à l'alignement une légère modification. Cependant, au bout de quelques mois, on s'aperçut que l'acquisition de l'échoppe était à peu près indispensable, et l'on retourna vers Simon ; mais ses prétentions avaient encore augmenté, et il demandait 60,000 francs de sa propriété. On lui en offrit 50,000 francs, qu'il refusa obstinément. L'empereur donna l'ordre alors d'en rester là ; il déclara qu'on changerait tous les plans s'il le fallait, mais qu'on se passerait de l'échoppe.

« Le pauvre cordonnier comprit en ce moment qu'il ne fallait pas abuser de la fortune quand elle venait à vous avec confiance. Il alla lui-même offrir sa propriété au prix de 50,000 francs, puis de 40, puis de 30, puis de 20 ; mais on ne l'écouta plus ; d'autres dispositions étaient faites. Cependant, on avait fini par se décider à l'acheter moyennant un prix raisonnable, lorsque les événements de 1814 survinrent et firent oublier le palais du roi de Rome et l'échoppe du cordonnier.

« Deux ans plus tard, Simon, poussé par la misère, vendait sa propriété au prix de 150 francs, et, quelques mois après, le chagrin que lui causait l'ambition déçue ayant altéré sa raison, il entrait dans l'hospice des aliénés, où il est mort au commencement du mois dernier, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. » (*La Voix de la Vérité*, 6 janvier 1847.)

Deux vieillards.

Chaque jour la Providence se plaît à montrer que même ici-bas la vertu est une heureuse spéculation. Naguère l'*Echo du Nord* publiait ces lignes : « M. B..... fils, habitant une ville du département du Nord, avait suspendu ses payements il y a quelques mois, et ses créanciers s'étant emparés de toutes ses propriétés foncières et mobilières, son vieux père et sa mère infirme allaient être forcés de quitter la maison qu'ils occupent depuis quarante ans, sans savoir où trouver un asile. Cette maison fut vendue, il y a quelques jours, à M. C....., négociant. Les vieillards, sachant que leur maison était la propriété d'un autre, se préparaient à la quitter, lorsque M. et Mme C....., revenant de l'adjudication, leur dirent : « Restez, mes amis, c'est dans la crainte que vous ne quittiez votre maison que nous nous sommes décidés à l'acheter. Vous occuperez jusqu'à votre mort le joli pavillon que vous avez fait bâtir. Nous refuser serait nous affliger. Votre cœur nous comprendra d'autant mieux, que vous auriez agi de même, si notre position l'eût exigé. »

Un vieux papier.

La Providence bénit souvent la vertu résignée. En voici la preuve rapportée par le *Journal d'Indre-et-Loire* (mai 1851) :

« Depuis plusieurs années les époux X..., vertueux et pauvres sexagénaires, habitent l'hospice des vieillards, à Tours, où ils vivent paisiblement moyennant une modique pension. Il y a environ trois ou quatre ans, le mari fit emplette, pour le prix de deux francs, d'un pantalon de toile que lui vendit un soldat malade, de passage à l'hospice. Au commencement de ce mois, la femme X... se mit à découdre la ceinture de ce pantalon et y trouva un morceau de papier qu'elle présenta à son mari en lui disant : « Tiens, tiens, vois donc cette image, toi qui sais lire. »

« Le bonhomme jeta un coup d'œil sur le papier et dit : « Je connais ça; c'est un assignat de l'autre république ; j'en ai vu plus d'un comme ça quand j'étais jeune. — Eh bien! à quoi donc ça peut servir? dit la femme. — A rien du tout.— C'est tout de même curieux : j'ai envie de le coller sur le mur. — Comme tu voudras. » Et la bonne femme, armée d'une brosse garnie de colle, appliqua sur la paroi de la chambre le prétendu assignat.

« A quelques jours de là, une personne, entrant chez les époux X....., s'écrie, en regardant la nouvelle décoration de leur appartement : « Depuis quand donc tapissez-vous votre chambre avec des billets de banque? — Quoi donc, c't'image, dont vous voulez parler? fit la femme.—Ah! l'assignat? fit le mari. — Cette image, cet assignat, reprit le nouveau venu, comme vous voudrez l'appeler, c'est un bel et bon billet de banque de 1000 francs, et vous pourrez, quand il vous, plaira en toucher la valeur.— Pas possible! s'écrient les deux époux. — Rien n'est plus vrai, dit l'interlocuteur, et si vous voulez vous en assurer, nous allons le porter à l'instant chez un banquier. »

« Les bonnes gens ne demandèrent pas mieux; mais une difficulté se présenta. Le billet de banque avait été si bien collé, qu'il était impossible de l'enlever sans le détruire entièrement. Il fallut desceller la brique sur laquelle il avait été appliqué, et le porter, tout garni de plâtre, chez un banquier. Celui-ci reconnut que ce billet était régulier; il était de la création de 1820, et il portait la signature *Garat* encore parfaitement lisible. Il s'est chargé d'en opérer le recouvrement à la Banque de France, ce qui n'a offert aucune difficulté. »

Les pieuses filles.

On trouve dans le Rapport de M. de Noailles, *sur les prix de vertus* (août 1851), ces douces pages :

« Elisa Sellier avait quinze ans; elle était l'aînée de neuf enfants, et travaillait comme ouvrière dans une filature à Villers-Ecalles, département de la Seine-Inférieure. Sa mère meurt; son père, entraîné par la débauche, oublie tout et abandonne sa maison. Que vont devenir ces neuf malheureux enfants, dont quelques-uns sont encore au berceau? Qui va les secourir, les nourrir, les soigner? Déjà la charité publique s'en émeut; mais au milieu d'eux la jeune Elisa se lève, essuie ses larmes, console ses frères, et, sans s'effrayer de sa jeunesse, leur dit : « Adorons la main de Dieu qui nous frappe, et ayons confiance en lui! C'est moi qui vous servirai de mère; Dieu me protégera et m'en donnera la force. » De ce moment, cette jeune fille de quinze ans se met à la tête de la maison. Avec un courage, une volonté, une intelligence au-dessus de son âge, elle pourvoit à tout, soigne les plus petits, se fait aider par les plus grands, veille sur tous; et, malgré le faible gain de sa journée, elle suffit, à force d'ordre, d'économie et de travail, à l'entretien de toute la famille, sans vouloir recourir à personne : c'est là sa gloire et son orgueil. Non-seulement elle pourvoit à leurs besoins, mais elle songe à leur éducation. Elevée dans la piété par une mère vertueuse, elle leur inspire les sentiments religieux qui sont dans son cœur, leur inculque les principes les plus sévères de l'honnêteté et de la morale, les conduit elle-même à l'église, les envoie à l'école, les habitue à travailler. Aujourd'hui Elisa Sellier a vingt-six ans ; et ses frères et sœurs, dont elle a été la providence, pénétrés à son égard d'une confiance aveugle et si bien méritée, déposent chaque jour entre ses mains les fruits que leur labeur commence à leur donner. C'est elle qui en dispose dans l'intérêt de tous; et, malgré tant de charges, elle n'oublie pas qu'elle a un père, quoique ce père les ait tous si durement oubliés; et de temps en temps, lorsqu'elle le peut, elle lui fait parvenir une petite part de ses modiques économies.

« Tout le pays a été ému de ce touchant tableau. Quatre cents signatures, à la tête desquelles celle du patron d'Elisa Sellier, puis celles des curés et desservants du canton, des autorités municipales, des propriétaires et industriels, des ouvriers et ouvrières, attestent les éloges universels donnés à la belle conduite de cette jeune fille, citée d'ailleurs comme un modèle d'exactitude laborieuse et de régularité exemplaire, et qui a déjà reçu comme récompense, de la Société libre d'émulation de Rouen, une médaille d'or et un livret de caisse d'épargne de 50 francs. L'Académie y ajoute un prix de 1000 francs, et joint ses éloges à tous ceux qu'Elisa Sellier a déjà recueillis.

« Ici, vous verrez un spectacle plus déchirant, mais un dévouement non moins méritoire. La ville de Loudun compte au nombre de ses habitants trois sœurs, pour lesquelles la nature s'est montrée avare de ses moindres bienfaits. L'une, née en 1786, est épileptique et idiote; l'autre, née en 1792, est épileptique et aveugle; la troisième enfin n'est qu'estropiée et infirme. Ces trois malheureuses femmes avaient un père, Pierre Charton, décédé en 1838, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, qui, atteint lui-même par l'affreux mal qu'il a légué à ses enfants, ne pouvait depuis longtemps pourvoir à la subsistance de sa déplorable famille. Peut-on imaginer plus d'infortune accumulée au sein

de la misère? C'est la moins infirme des trois sœurs dont l'âme généreuse sentit de bonne heure que c'était à elle qu'était dévolu le soin de secourir les deux autres; elle ne les a jamais abandonnées, et s'est dévouée à elles avec un courage qui ne s'est pas démenti un instant. Pendant cinquante ans elle a prodigué avec une touchante affection ses soins à son malheureux père et à ses sœurs, allant de l'un à l'autre, et souvent ne sachant où porter ses premiers secours; pouvant à peine se traîner elle-même, et ne trouvant que dans sa piété et dans sa foi la force nécessaire pour remplir avec tant de persévérance un si pénible devoir. L'œil vigilant de la charité n'a pas été longtemps, sans doute, à découvrir l'asile de tant de malheurs et de la vertu qui s'y cachait. On est venu en aide à ces trois êtres infortunés, auxquels ne peut suffire le travail assidu, mais faible et restreint, de Jeanne Charton. Cependant elle ne mendie pas cette assistance charitable, et soutient sa vie et celle de ses sœurs autant qu'elle le peut par elle-même. C'est sa constance, son abnégation, sa résignation courageuse et active dans une position si lamentable, vertus unanimement attestées par le clergé, la magistrature et l'administration personnelle, que l'Académie a résolu de récompenser par une somme de 1000 francs. »

PRUDENCE, discernement de ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour bien se conduire. — Elle règle nos actions et nos paroles, prend les voies les plus sûres, ne s'aventure pas dans les routes inconnues. Cicéron appelait cette droite raison, appliquée à la conduite de la vie, le grand *art de vivre*.

Dans le langage catholique, la prudence est l'attention de prévoir ou de prévenir tout ce qui peut nuire à notre salut ou à celui des autres; et Jésus-Christ la distingue de l'autre prudence (*Luc.* XVI, 8). Saint Paul fait remarquer que ceux qui sont les plus prudents pour les affaires temporelles sont les plus aveugles et les plus téméraires pour les choses qui ont réellement de la valeur (*I Cor.* I, 19). Cette vertu *cardinale* est un don de Dieu.

Le saint prêtre Bernard.

Le saint prêtre Bernard avait pour son prochain un tendre amour, qui le pénétrait d'un grand zèle pour son salut. Quand il voyait venir à lui quelqu'un à qui il devait parler, il suppliait intérieurement le Seigneur de lui faire connaître ce qu'il devait lui dire pour sa sanctification, et il lui parlait ensuite de Dieu avec une si grande effusion de cœur, qu'il fallait être bien endurci pour n'en être pas vivement touché.

Sainte Thérèse.

Sainte Thérèse disait un jour : « Je connais maintenant plus que jamais qu'il n'y a aucune assurance à compter sur ce que promettent les hommes. Le seul ami en qui seul je puis me confier, c'est Jésus-Christ; quand je m'appuie sur lui, je me trouve si forte, qu'il me semble que je pourrais résister à tous ceux qui sont dans le monde, quand ils me seraient tous contraires. »

Sainte Madeleine de Pazzi.

Sainte Madeleine de Pazzi, dans le temps qu'elle était maîtresse des novices, leur parlait souvent sur la nécessité de contrarier ses inclinations naturelles, si on voulait avancer dans la vertu, et elle saisissait ensuite les occasions de les sanctifier par cette voie. Elle appliquait à des exercices laborieux celles qui avaient beaucoup de goût pour la prière, et elle faisait faire beaucoup d'exercices de piété à celles qui étaient portées à travailler beaucoup. Elle procurait de grandes humiliations à celles en qui elle reconnaissait de la répugnance à être humiliées: s'apercevant qu'une d'entre elles avait de l'attachement à un petit livre de prières écrit de sa main, elle le lui fit jeter au feu. Les novices, convaincues que leur maîtresse n'agissait ainsi que pour leur bien, obéissaient et faisaient de grands progrès dans la perfection. (*Heureuse Année.*)

Saint François de Sales.

Saint François de Sales était ennemi juré de la prudence humaine. « Si je venais de nouveau au monde, disait-il, avec les sentiments que j'ai actuellement, je ne crois pas que rien fût capable de me faire douter de cette vérité : toute la prudence de la chair et des enfants du siècle est une vraie chimère et une grande folie. » (*Heureuse Année.*)

Sainte Jeanne-Françoise.

Quand sainte Jeanne-Françoise était consultée sur quelque affaire importante, après avoir beaucoup prié, bien examiné l'affaire, et s'en être entretenue avec beaucoup de personnes sages et remplies de l'esprit de Dieu, elle disait son sentiment, et finissait par ces paroles : « Voilà mon avis, mais prenez conseil d'une autre personne plus intelligente et plus judicieuse que moi. »

Saint Vincent de Paul.

Ce fondateur illustre des *Filles de la Charité* était doué d'une telle prudence qu'il passait pour un des hommes les plus sages de son temps; cependant la grande défiance qu'il avait de lui-même faisait que, dans toutes les affaires, il se recommandait à Dieu et demandait conseil. Si quelqu'un le consultait, il disait son sentiment avec beaucoup de modestie, après avoir pris le temps de la réflexion; mais autant il était lent à se déterminer, autant il était ferme ensuite à ne pas abandonner une bonne œuvre qui n'avait été entreprise qu'avec conseil, et après avoir prié pour connaître la volonté de Dieu.

Ce saint était fort lent à se déterminer; cependant sa lenteur, qui paraissait à quelques-uns excessive, n'eut jamais de mauvais effet, elle ne gâta jamais aucune des affaires dont il se chargea. On était univer-

sellement étonné de voir qu'il réussissait en tout ce qu'il entreprenait. De plus, en même temps que tout lui prospérait, il acquérait des trésors de mérite dans le ciel, parce que la charité animait tout ce qu'il faisait pour son prochain.

« Entre plusieurs excellents moyens que l'on donne pour bien faire ses actions, je vous recommande celui-ci, disait le même saint : c'est de faire chacune de vos actions, comme si elle devait être la dernière de votre vie. C'est pourquoi, pendant toutes vos actions, dites-vous à vous-même : Si tu savais devoir mourir aussitôt après cette action, la ferais-tu de la manière que tu la fais ? » (*Heureuse Année.*)

Manière de bien faire ses actions.

Faites toutes vos actions devant votre tombeau, disait un serviteur de Dieu. Saint Bernard suivait ce conseil salutaire. Avant d'agir il se faisait cette question : Si je devais mourir dans quelques instants, ferais-je l'action que je vais faire ?

Saint Louis de Gonzague, se figurant être sur le bord de l'éternité, examinait si ce qu'il allait faire avait rapport à l'éternité bienheureuse : *Quid hæc ad æternitatem ?*

Une personne, qui voulait agir toujours saintement, avait écrit cette sentence, qu'elle faisait en sorte d'avoir continuellement sous les yeux : « Avant de faire une action, pense à ce qui doit s'en suivre. »

Une autre considérait sans cesse que la vie présente est le voyage que fait un criminel, après qu'on lui a lu sa sentence, de la prison jusqu'au lieu du supplice. (*Heureuse Année.*)

ALPHONSE V.

« Les morts, disait ce prince, sont mes plus fidèles conseillers et mes plus sages ministres. Je n'ai qu'à consulter leurs écrits, ils me disent toujours la vérité : ainsi, quand je veux, je les interroge et toujours ils me répondent sans passion, sans déguisement, ni sans aucune crainte de me déplaire. »

Le sac de terre (xe siècle).

Tous les historiens arabes parlent de la justice du calife Hakkam II, qui régnait en Espagne vers la fin du xe siècle. On en jugera par le trait suivant :

Une pauvre femme de Zehra possédait un petit champ contigu aux jardins du calife. Hakkam voulut bâtir un pavillon dans ce champ, et fit proposer à cette femme de le lui vendre. Celle-ci refusa toutes les offres, en déclarant qu'elle ne renoncerait jamais à l'héritage de ses pères. Hakkam, sans doute, ne fut pas informé de la résistance de cette femme. L'intendant des jardins, en digne ministre d'un roi despote, s'empara du champ par force, et le pavillon fut bâti. La pauvre femme, au désespoir, courut à Cordoue, raconter son malheur au cadi Bechir, et le consulter sur ce qu'elle devait faire. Le cadi pensa que le prince des croyants n'avait pas plus qu'un autre le droit de s'emparer du bien d'autrui ; et il s'occupa des moyens de lui rappeler cette vérité, que les meilleurs princes peuvent oublier un moment. Un jour qu'Hakkam, environné de sa cour, était dans le beau pavillon bâti sur le terrain de la pauvre femme, on vit arriver le cadi Bechir monté sur un âne, portant dans ses mains un sac vide. Le calife étonné lui demanda ce qu'il voulait : « Prince des fidèles, lui répondit Bechir, je viens te demander la permission de remplir ce sac de la terre que tu foules à présent à tes pieds. » Hakkam y consent avec joie ; le cadi remplit son sac de terre. Quand il fut plein, il le laisse debout, s'approche du calife, et le supplie de mettre le comble à sa bonté en l'aidant à charger ce sac sur son âne. Hakkam s'amuse de la proposition, l'accepte et vient pour soulever le sac. Mais, pouvant à peine le mouvoir, il le laisse tomber en riant et se plaint de son poids énorme. « Prince des croyants, dit alors Bechir, avec une imposante gravité, ce sac que tu trouves si lourd ne contient pourtant qu'une petite parcelle du champ usurpé par toi sur une de tes sujettes ; comment soutiendras-tu le poids de ce champ, quand tu paraîtras devant le grand juge, chargé de cette iniquité ? » Hakkam, frappé de cette image, courut embrasser le cadi, le remercia, reconnut sa faute, et rendit sur l'heure à la pauvre femme le champ dont on l'avait dépouillée, en y joignant le don du pavillon et des richesses qu'il contenait.

Les jésuites au Paraguay (xviie siècle).

Des missionnaires étant allés porter les lumières de la foi en Amérique, se firent, selon le précepte du grand apôtre, *tout à tous* pour gagner des âmes. Ainsi ils avaient remarqué que les sauvages étaient fort sensibles à la musique. Les missionnaires s'embarquèrent donc sur des pirogues avec les nouveaux catéchumènes ; ils remontèrent les fleuves en chantant des cantiques. Les néophytes répétaient les airs comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de l'oiseleur les oiseaux sauvages. Les Indiens ne manquèrent point de venir se prendre au doux piége. Ils descendaient de leurs montagnes et accouraient au bord des fleuves pour mieux écouter ces accents ; plusieurs d'entre eux se jetaient dans les ondes et suivaient à la nage la nacelle enchantée. L'arc et la flèche échappaient à la main du sauvage : l'avant-goût des vertus sociales et les premières douceurs de l'humanité entraient dans son âme confuse ; il voyait sa femme et son enfant pleurer d'une joie inconnue ; bientôt subjugué par un attrait irrésistible, il tombait au pied de la croix et mêlait des torrents de larmes aux eaux régénératrices qui coulaient sur sa tête.

Le somnambule.

Le roi de Corée envoya deux officiers de sa maison lui pêcher des perles. Il voulait employer ces perles à un superbe collier qu'il devait présenter à son père, c'est-à-dire

à l'empereur de la Chine ; car c'est ainsi que les rois tributaires appellent cet empereur. Il envoya un de ses officiers à la côte orientale de la Corée, et l'autre à la côte occidentale. Il leur recommanda de faire diligence, d'amasser le plus de perles qu'ils pourraient, et de revenir tous deux à la cour le jour qu'il leur assigna, qui fut le même jour pour tous les deux. *Mindao* fut celui qu'on envoya à la côte orientale. Il s'acquitta de sa commission avec soin et avec succès. Il venait toutes les nuits à la côte avec une lampe s'occuper à la pêche, et le jour il prenait son repos. Pour l'autre, nommé *Yanki*, qu'on avait envoyé à la côte occidentale, où la pêche était plus abondante, il passait les jours à se divertir, et les nuits à dormir. Il venait pourtant toutes les nuits à la côte; mais, comme il était somnambule, il y venait en dormant, sans savoir ce qu'il faisait; et, au lieu de pêcher des perles, il ramassait des cailloux, dont il remplissait un panier qu'il avait soin de porter avec lui. Les autres pêcheurs qui le voyaient d'un peu loin auraient juré, à sa marche et à ses mouvements, qu'il pêchait des perles, et qu'il en était chargé quand il s'en retournait ; cependant il n'avait amassé que des cailloux, et ne s'en retournait que chargé de pierres. Quand il était rendu chez lui, il vidait son panier, sans s'éveiller, dans un coffre destiné à mettre ses perles. Ensuite il retournait se mettre au lit, où il continuait de dormir jusqu'à ce qu'il fût grand jour. Pendant cette dernière partie de son sommeil, il faisait les plus beaux rêves du monde. Il lui semblait être à la côte, pêcher des perles en abondance, en remplir des paniers et les vider dans son coffre. Le matin, à son réveil, il était si plein de son rêve, qu'il ne doutait pas que ce ne fût une réalité; et, d'un autre côté, il était si occupé de ses plaisirs, qu'il ne se donnait pas même le temps de regarder dans son coffre pour voir ce qu'il contenait. Tout le temps prescrit par le roi se passa de la sorte. Le jour vint qu'il fallut partir. Occupé ce jour-là même de mille autres objets, il chargea son coffre sans l'ouvrir, et arriva a la cour le même jour que *Mindao*. Les deux coffres furent présentés au roi. On ouvrit celui de *Mindao*, où l'on trouva de très-belles perles et en grand nombre. Le roi en fut si content, que sur-le-champ il nomma *Mindao* gouverneur d'une province, et lui assigna une pension considérable. *Yanki* se flattait d'une récompense semblable ; mais quelle surprise, lorsqu'à l'ouverture de son coffre on ne trouva que des pierres au lieu de perles ! *Yanki* n'en pouvait croire ses yeux. Mais le roi, qui se regarda comme insulté, fut si irrité qu'il le condamna à mourir sous les pierres qu'il lui avait présentées.

Yanki voulut s'excuser ; mais le roi ne voulut pas l'entendre et se retira tout en colère. *Yanki* parla néanmoins au chancelier du royaume, et il tâcha de s'excuser sur ce qu'il avait le malheur d'être somnambule, et que c'était cela apparemment qui était cause de son désastre. Mais le chancelier lui répondit que, puisqu'il savait qu'il était somnambule, il devait prendre ses précautions et se faire éveiller ; qu'il devait du moins, pendant le jour, examiner ses opérations de la nuit ; qu'il devait avant de partir, du moins avant de se présenter à la cour et de paraître devant le roi, voir ce qu'il y avait dans son coffre, et ne pas s'exposer si témérairement à l'indignation et à la colère du roi. *Yanki* convint de son tort ; il se retrancha à demander qu'on le renvoyât à la côte, promettant de réparer sa faute. Oh ! dit le chancelier, le roi n'expose pas deux fois la gloire de ses commandements à la désobéissance de ses officiers. Ayant dit ces mots, il se retira, et *Yanki* fut conduit au supplice.

Le sens de cette parabole n'est pas difficile à découvrir. Nous sommes tous dans ce monde pour ramasser des perles, c'est-à-dire pour pratiquer des vertus et des bonnes œuvres. C'est Jésus-Christ, notre roi, qui nous y envoie, qui nous fournit les occasions et les moyens. C'est à lui que nos mérites doivent être rapportés, et par lui qu'ils doivent être offerts à Dieu son père. On peut, avec le flambeau de la foi, en amasser sur la côte orientale, et dans la prospérité; mais la côte occidentale, la voie des afflictions et des souffrances, est sans contredit la plus riche et la plus abondante.

Hélas ! dans ce bas monde, que de somnambules qui dorment, qui rêvent, qui, au lieu de perles dignes d'être présentées à leur roi, n'amassent que des cailloux capables de l'offenser, propres à allumer le feu de sa colère et à servir à leur propre supplice ! N'est-ce pas amasser des pierres au lieu de perles que de ne s'occuper que des biens de la terre, de négliger les biens du ciel ? Qu'est-ce qu'un homme qui se pique de probité sans religion, qui fait des bonnes œuvres sans avoir la vraie foi ? C'est un somnambule qui dort et qui rêve. Qu'est-ce encore qu'un homme qui souffre sans patience et sans résignation, qui est à l'église sans dévotion, qui récite des prières sans attention, qui remplit les devoirs de son état sans une droite intention, qui n'agit que par un goût naturel, par coutume ou par des motifs humains ? C'est un somnambule qui ne sait ce qu'il fait, qui a les dehors de la vertu, qui en imite les démarches et les mouvements sans en avoir le mérite, qui, en un mot, au lieu de perles, n'amasse que des cailloux, et, au lieu de récompense, doit craindre le châtiment.

Somnambules, réveillez-vous ; songez à ce que vous faites ; ouvrez les yeux, et voyez ce que vous amassez. N'allez pas vous présenter devant votre roi et paraître à son jugement, sans savoir ce que vous y portez, sans avoir bien examiné ce qu'il y a dans votre conscience avant qu'elle soit présentée et ouverte à ses yeux. Pendant cette vie, vous pouvez encore en ôter les pierres et y substituer des perles par le repentir, la pénitence, la confession, les sacrements et les bonnes œuvres ; mais une fois que vous aurez fini

votre carrière, ne vous attendez pas qu'on vous accorde une seconde vie pour réparer les erreurs de la première. Faites maintenant ce que vous voudriez avoir fait alors ; car alors il ne vous restera qu'à recevoir ou le châtiment, ou la récompense de ce que vous aurez fait jusque-là. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Les négresses de la Sénégambie occidentale.

Les négresses de la Sénégambie occidentale, qui, dit le général Bruc, peuvent, sous beaucoup de rapports, servir de modèle à tant d'autres femmes, ont une si grande délicatesse de conscience, et tant d'horreur des discours capables de nuire au prochain, qu'on rapporte que, pour éviter la médisance et les discours inutiles ou mauvais, elles se remplissent la bouche d'eau pendant qu'elles sont au travail. (*Trésor des noirs.*)

L'abbé Séguin.

Cet excellent prêtre, auteur d'une *Histoire de l'abbé de Rancé*, et ami intime de Châteaubriand, se fit remarquer, dans la première révolution française, par son dévouement toujours actif, toujours plein de prudence. Ainsi il rassemblait, dans des lieux cachés, les chrétiens persécutés, allait déguisé, de faubourg en faubourg, administrer des secours aux fidèles. Il était souvent accompagné de femmes pieuses et dévouées : madame Choqué se faisait passer pour sa fille ; elle faisait le guet, et était chargée d'avertir le confesseur. Comme il était grand et fort, on l'enrôla dans la garde nationale. Dès le lendemain de cet enrôlement, il fut envoyé avec quatre hommes visiter une maison, rue Cassette. Le ciel lui apprit le rôle qu'il avait à jouer. Il demanda avec fracas que les appartements lui soient ouverts; la fouille est faite. L'abbé Séguin aperçut un tableau placé contre un mur, et qui cachait ce qu'il ne voulait pas trouver. Il en approche, soulève avec sa baïonnette un coin de ce tableau, et s'aperçoit qu'il bouche une porte. Aussitôt, changeant de ton, il reproche à ses camarades leur inactivité, et leur donne l'ordre d'aller visiter les chambres en face du cabinet que dérobait le tableau.

Mgr Flaget *parlant du démon.*

Il y a en Amérique des rats de la grosseur de nos chats d'Europe ; ils sont très-friands de la chair humaine. Des nattes étendues sur le plancher forment la couche des esclaves, et il arrive que, pendant la nuit, les rats leur mangent les orteils.... Il a fallu, pour obvier à ces inconvénients, fixer des poulies au plancher pour suspendre leurs pieds, pendant le sommeil, au moyen d'une corde. Plusieurs de ces esclaves demandaient au saint évêque si le *mauvais génie* viendrait leur manger les orteils après la mission. Il leur répondait qu'il y avait un autre génie bien plus malfaisant, qui leur rongerait la conscience après la mort, s'ils ne gagnaient pas la mission, et que c'était surtout contre celui-là qu'il fallait se prémunir ; qu'il y avait dans l'autre monde un *ver rongeur* qui ne leur laisserait pas de repos ni jour ni nuit,... s'ils ne vivaient pas chrétiennement. Tel était le genre de prédication qui réussissait parmi ces enfants déshérités des *enfants des hommes*.

Pie IX.

On s'était flatté de retenir Pie IX à Terracine, à son retour de Gaëte. Après une foule de raisonnements dont la conclusion était toujours : « Il y a péril à venir se remettre entre les mains des Français. — Au moins, très-saint Père, dit le personnage qui portait la parole, ayez soin de votre dignité, et n'exposez pas aux railleries d'une armée sans foi votre divin caractère. Vous verrez que les soldats français mépriseront vos bénédictions, et ne voudront pas s'agenouiller pour les recevoir ; quel scandale ne sera-ce pas ?... — Eh bien ! répondit le pontife, s'ils ne veulent pas s'agenouiller, je les bénirai debout !... » Ces paroles mirent fin à la conversation. (*Rome en* 1848-49-50.)

Les précautions

On demanda un jour à un philosophe quel était l'art le plus grand et le plus estimable de tous. C'est, répondit-il, l'art de régner, de gouverner les peuples, les provinces, les villes et les familles; l'art de conserver la santé du corps et de régler les passions de l'âme : on pourrait ajouter l'art de faire son salut, l'art d'éviter le péché et l'enfer, l'art d'acquérir les vertus et de conquérir le ciel.

On est encore assez attentif à prendre ses précautions dans les affaires du monde; il n'y a que dans l'affaire du salut qu'on ne prend aucune précaution.

Quand un voyageur rencontre en son chemin un endroit dangereux, il marche avec circonspection, et il observe tous ses pas. Si vous étiez obligé de traverser un champ de gazon et de fleurs que vous sauriez être plein de fosses cachées et d'abîmes couverts, où il est aisé de tomber et d'où il est impossible de se retirer quand on y est une fois tombé, je vous le demande, marcheriez-vous dans ce champ sans crainte, sans attention, sans regarder où vous mettriez les pieds? Mais si, en y marchant avec d'autres, vous en aviez déjà vu plusieurs tomber à vos côtés et disparaître pour toujours, ne seriez-vous pas saisi d'effroi, et ne redoubleriez-vous pas votre attention? Mais si quelqu'un de ceux qui marchent avec vous, quoique instruit comme vous, aimait mieux mépriser le danger que de prendre la peine de l'éviter, si vous le voyiez marcher hardiment de tous côtés, danser, sauter, rire, folâtrer, ne jureriez-vous pas qu'il a l'esprit dérangé? Voudriez-vous prendre sa conduite pour le modèle de la vôtre? Hélas! votre voisin a disparu de dessus la terre, et est entré dans son éternité ; votre frère est caché sous sa tombe, il a subi son jugement et

ne reparaîtra plus : et vous ne tremblez pas, et vous ne vous précautionnez pas! Voyez les justes, comme ils tremblent et s'observent. Mais, dites-vous, combien d'autres marchent sans rien craindre! Ce sont donc ceux-là que vous prenez pour modèles?

Quand on sait qu'une route est infestée de voleurs et d'assassins, on n'y passe pas; ou si la nécessité nous force d'y passer, on ne va point sans être bien armé et bien accompagné, et à chaque pas, au moindre bruit, on se tient sur ses gardes : vous, au contraire, vous vous jetez dans les occasions les plus dangereuses, sans nécessité, sans crainte, sans armes et sans défense : quelle merveille que vous y périssiez!

Quand il court une maladie épidémique, on se munit de remèdes et d'antidotes. Quand on entend dire que la peste est dans un pays voisin, on garde les frontières pour ne rien laisser entrer de contagieux : et vous, au milieu d'un air corrompu, vous ne prenez aucune précaution, vous n'employez aucune pénitence, ni jeûne, ni mortification, ni prière, ni oraison; quoique environné d'un air contagieux, vous ne mettez aucune garde à la porte de vos sens; vous y laissez entrer toutes sortes d'objets; vous recevez dans votre maison, livres, chansons, portraits, et tout ce qui renferme le poison le plus subtil : comment, après cela, ne pas périr!

Quand on craint ou la disette, ou la famine, on se précautionne, on fait ses provisions; et si cela ne suffit pas, on quitte son pays pour chercher ailleurs sa subsistance et ne pas mourir de faim. Faites donc d'abondantes provisions dans la prière et dans les sacrements; et, s'il est nécessaire, séparez-vous de ce monde pour vous procurer la nourriture du pain céleste, dont le monde ne fait plus ou n'ose plus faire usage.

Quand le feu est dans un quartier de la ville, tous les voisins tremblent et prennent leurs précautions : le feu de l'enfer dévore actuellement plusieurs de vos semblables; il s'avance vers vous, il est sur le point de vous atteindre, et vous ne tremblez pas! et vous ne prenez aucune mesure!

Quand une bête féroce et inconnue ravage le pays et dévore les hommes, chacun tremble pour soi et se tient sur ses gardes. Le démon, comme un lion furieux, rôde de toutes parts, cherchant qui il pourra dévorer; tous les jours il en surprend quelqu'un et l'entraîne dans l'enfer. Peut-être que vous êtes déjà en son pouvoir, et vous vous laissez entraîner sans cris et sans résistance!

Quand on traverse un torrent sur une planche, ou un bourbier sur des pierres, on est attentif à regarder où l'on met le pied : marchez donc avec crainte dans la voie étroite des commandements de Dieu; et, pour ce qui regarde la foi, appuyez-vous sur la pierre solide et inébranlable de l'Eglise. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Le roi de Cosmie.

La ville de Cosmie était la capitale d'un grand royaume du même nom. L'île d'Eonie n'en était pas fort éloignée; mais il y avait entre les Eoniens et les Cosmiens une telle antipathie que, quoique les Eoniens fussent originairement une colonie de Cosmiens, ces deux peuples n'avaient entre eux aucun commerce ni aucune communication. S'il arrivait même que quelque Cosmien, poussé par la tempête, abordât à cette île, on le saisissait aussitôt et on le reléguait dans la *Pétrée* ou la *Serpentine*, pays ainsi nommé parce qu'il n'y avait là que des rochers, des forêts, des bêtes fauves, et une multitude effroyable de serpents de toute espèce. Les habitants de cet infortuné pays ne se nourrissaient que de fruits sauvages et amers, n'avaient pour logement que des cavernes, et se faisaient entre eux une guerre plus cruelle que celle que leur faisaient les bêtes fauves et les serpents. Autant ce pays était horrible et ses habitants malheureux, autant le reste de l'île était un séjour charmant où les habitants vivaient dans l'abondance des richesses, la paix, l'union et toutes sortes de délices; et cette partie de l'île, séparée de l'île par une chaîne de montagnes impénétrables, s'appelait le *Fortunat*, non-seulement parce que le pays était fortuné, mais encore parce qu'on n'y admettait aucun étranger qui n'abordât à l'île avec une grande fortune et d'immenses richesses.

Il y avait dans la ville de Cosmie une coutume ou une loi assez bizarre : c'est que tous les ans le sénat élisait un nouveau roi et détrônait l'ancien. On choisissait le nouveau roi parmi les étrangers, afin qu'il ignorât la loi du sénat, que le peuple ignorait lui-même. Le roi, pendant le court espace de son règne, disposait à son gré et des peuples et des richesses du royaume. Mais au bout de l'an, lorsqu'il s'y attendait le moins, on le dépouillait de tout, on lui bandait les yeux, on l'embarquait, et on le faisait entrer en canot, dans l'unique port par où l'on pouvait aborder dans l'Eonie. Il était aussitôt saisi, et étant reconnu à l'habit pour un Cosmien, et se trouvant d'ailleurs pauvre et dénué de toutes choses, on le reléguait dans la Serpentine pour y passer misérablement le reste de ses jours.

Il arriva une année qu'on choisit pour roi un étranger nommé Eumène. C'était un homme fort sage et fort réglé dans ses mœurs, d'ailleurs homme d'esprit et doué surtout d'une prudence consommée. Dès qu'il fut sur le trône, il commença à réfléchir sur la manière dont il y était monté. Il était surtout étonné de n'entendre point parler de son prédécesseur, de ne voir personne de sa famille, et de ne savoir ni comment il était mort, ni même s'il était mort et ce qu'il était devenu. Il faisait souvent des questions sur tout cela, mais, au lieu de lui répondre, on ne l'entretenait que de sa grandeur et de sa puissance. Ces flatteries ne le satisfaisaient pas et ne faisaient que le confirmer dans l'idée où il était qu'il y avait là-dessous quelque mystère. Ne pouvant venir à bout d'éclairer ses soupçons, il s'appliqua du moins à bien gou-

verner son royaume, à y faire régner la justice, fleurir les arts et le commerce, à soulager les peuples, à les rendre bons et heureux, et sut même payer de sa personne dans une guerre qu'il eut à soutenir. Il se mit à la tête de ses troupes, remporta une glorieuse victoire, et fit une paix avantageuse aux vainqueurs et aux vaincus. Son nom devint célèbre, cher à ses peuples et glorieux chez l'étranger. Mais tout cet éclat ne l'éblouissait pas : il eût préféré un mot d'éclaircissement sur ce qui l'inquiétait, à toutes les louanges qu'on lui prodiguait. Quand un roi cherche sincèrement la vérité, il n'est pas possible qu'il ne la trouve. Un sénateur, charmé des vertus d'Eumène, s'aperçut de son embarras; et ayant eu avec lui un entretien particulier, il lui découvrit, sous le secret, la loi mystérieuse de l'Etat. Eumène l'embrassa, le remercia, et lui recommanda de son côté de ne dire à personne qu'il lui eût fait cette confidence.

Le roi, charmé de cette découverte, songea à en profiter pour éviter la *Serpentine*. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Un coup de vent fit échouer sur les côtes de Cosmie une barque d'Eoniens. La nouvelle en étant venue à la cour, on ne manqua pas de dire au roi que ces Eoniens étaient des ennemis de l'Etat, et qu'il fallait les traiter comme tels. Mais le roi répondit que des malheureux ne pouvaient être regardés comme ennemis de l'Etat, et qu'ils ne méritaient que de la pitié et des secours. Il ordonna qu'on les fît venir à la cour, où il les traita honorablement. Par bonheur pour lui, plusieurs de ces Eoniens étaient des principaux du royaume d'Eonie. Il eut avec eux des conférences particulières, où leur ayant déclaré que son dessein était d'aller s'établir parmi eux, il convint avec eux des mesures qu'il y avait à prendre pour faire passer secrètement en Eonie les trésors dont il pouvait disposer. Tout étant réglé, il congédia les Eoniens, leur fit de magnifiques présents, et envoya au roi d'Eonie une couronne d'or, enrichie de diamants, et une autre, presque pareille, à la reine-mère. Après leur départ, le roi, sans oublier le soin de son royaume, songea à amasser le plus de trésors qu'il pourrait; et toutes les semaines, il en envoyait une barque chargée en Eonie.

Cependant la fin de son règne arriva, et le sénat vint la lui annoncer. Il n'en fut point étonné, parce qu'il s'y attendait, et qu'il avait pris ses mesures. Il se laissa dépouiller sans murmurer; il se laissa bander les yeux, embarquer et conduire. Les seigneurs Eoniens, qu'il avait si bien traités, l'attendaient au port. Ils le conduisirent à la cour, où on lui remit tous ses trésors, et où il jouit toujours depuis de la faveur du roi, de l'amitié des grands et de la considération du peuple.

Si vous aviez été à la place d'Eumène, et que vous eussiez su ce qu'il savait, n'en auriez-vous pas fait autant que lui? Eh! que ne le faites-vous donc? Ne voyez-vous pas que la Cosmie n'est autre chose que ce monde? que l'Eonie est l'éternité; la Serpentine, l'enfer, et le Fortunat le paradis? En un sens, vous êtes roi en ce monde, du moins vous y êtes maître de votre cœur et de vos actions. Réfléchissez donc sur la manière dont vous avez été mis dans ce monde, sur la fin pour laquelle vous y avez été mis, sur le sort de ceux qui vous ont précédé et qui ne paraissent plus. Qu'est-ce que tout ce mystère? vous ne l'ignorez pas. Cherchez à l'approfondir encore davantage et aimez à vous en faire instruire. Craignez une éternité malheureuse; désirez une éternité bienheureuse. Faites-vous des amis dans le ciel : envoyez-y tous vos trésors et tout ce que vous pourrez de vertus et de bonnes œuvres; travaillez à mériter les bonnes grâces du roi et de la reine sa mère; et quand la mort viendra vous dépouiller de tout, vous la recevrez avec reconnaissance, parce qu'elle vous mettra en possession d'un royaume qui ne finira jamais. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Le voyageur imprudent.

Un voyageur, traversant une forêt, fut aperçu par une lionne furieuse, qui se mit aussitôt à le poursuivre pour le dévorer. Elle poussait des rugissements affreux dont les bois et les montagnes retentissaient au loin. La peur dont il fut saisi lui fit trouver des forces pour fuir avec une extrême vitesse, et pour mettre entre lui et l'animal une distance assez considérable. Mais, en fuyant avec cette légèreté que lui donnait la peur du danger présent, il tomba dans un autre, et ne prit pas garde à un gouffre qui se trouvait sur son chemin, et dans lequel il se précipita. Quand il sentit que la terre lui manquait sous les pieds, effrayé de ce nouveau danger, il étendit les bras pour saisir le premier objet qui se présenterait. Il fut assez heureux dans sa chute pour rencontrer une branche d'arbre, à laquelle il se tint suspendu, et qui l'empêcha de tomber au fond de l'abîme où il ne pouvait manquer de s'écraser en tombant. Dans cette situation, quoique pénible, il se félicita d'avoir retardé sa perte au moins de quelques moments; mais il ne connaissait pas encore tous les dangers qui le menaçaient. Ayant donc considéré l'arbre qui le soutenait, il vit deux gros rats de montagnes, l'un blanc, l'autre noir, qui en rongeaient le pied sans cesse, et à qui il restait peu à faire pour le couper entièrement. Ayant ensuite fixé ses regards au fond de l'abîme, il vit un dragon énorme, les yeux étincelants et la gueule béante, qui n'attendait que la chute de l'arbre pour dévorer la proie qui s'offrait à lui. De là il porta sa vue du côté de la caverne où l'arbre avait ses racines, et il aperçut quatre grosses têtes de serpents qui s'élançaient vers lui pour le mordre. Hélas! Seigneur, s'écria-t-il en soupirant, à quels périls m'avez-vous réservé, et auquel de ces monstres dois-je servir de pâture? Ne me reste-t-il donc aucun moyen de me tirer d'ici et d'échapper à ces bêtes féroces? Ayant dit ces mots, il vit que de quelques-unes des feuilles de l'arbre

il découlait un peu de miel; il en ramassa quelques gouttes. Les ayant portées à sa bouche, il les trouva d'une douceur admirable, et se sentit tout fortifié. C'était un rafraîchissement que le Ciel lui envoyait, dont il eût dû profiter pour ramasser toutes ses forces ; et par le moyen de cet arbre, ou de quelque autre plus solide qui aurait pu se trouver là, tâcher de sortir de cet abîme, d'autant plus qu'il était à présumer que la lionne, dont il n'entendait plus les rugissements, s'était retirée et enfoncée dans les bois. Mais, qui le croirait? au lieu de songer à se sauver, il monta sur l'arbre, et, s'y étant mis un peu plus à son aise, il ne s'occupa que du soin d'amasser du miel et d'en goûter la fatale douceur. Il entreprit même de s'en faire une provision qui pût lui durer longtemps, et il formait encore des projets, et prenait, selon lui, de sages mesures pour en rendre, dans la suite, la récolte plus abondante. Mais tandis qu'il s'occupait de ces chimères, l'arbre, suffisamment rongé, éclata tout à coup, se rompit, tomba avec celui qu'il portait, au fond du gouffre ; et le dragon de l'abîme, étendant ses griffes et dilatant son gosier, engloutit pour jamais l'imprudent voyageur.

O hommes insensés! reconnaissez-vous du moins dans cette peinture, et, tandis qu'il en est temps encore, réparez votre erreur, et prévenez-en les suites funestes. Serez-vous toujours la dupe d'un moment de plaisir qui vous fait oublier votre intérêt éternel ? Depuis le moment de votre naissance, la mort, comme une lionne furieuse, vous poursuit. Vous avez entendu ses rugissements, et plus d'une fois la pensée de la mort vous a épouvantés. Cette terre où vous voyagez est un gouffre qui engloutit tout, au fond duquel est l'abîme de l'enfer et de l'éternité. L'unique appui qui suspend votre chute c'est la vie du corps ; mais ce corps est sans cesse menacé par les éléments mêmes qui le composent, et qui, en se mêlant et se combattant, se changent en poison pour lui et tendent sans cesse à sa perte et à sa destruction. La dureté de ce corps a une mesure déterminée que vous ne pouvez prolonger ; et cette mesure est continuellement diminuée, et, pour ainsi dire, rongée par le jour et par la nuit, jusqu'au moment où cet arbre fragile tombera enfin, et, par sa chute, vous précipitera vous-mêmes dans l'abîme de l'éternité. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

PURGATOIRE, lieu de souffrance où les âmes justes expient leurs péchés avant d'être admises à la gloire du paradis. — Les âmes du purgatoire sont celles qui, mortes en état de grâce, sont coupables néanmoins de quelques fautes légères, ou n'ont pas entièrement satisfait à la justice divine pour la peine temporelle due à leurs péchés.

Nos frères du purgatoire peuvent être soulagés par nos prières, nos bonnes œuvres, etc., surtout par le saint sacrifice de la messe. — Nous sommes tenus de secourir ces pauvres âmes par justice, charité, reconnaissance, intérêt.

Commémoration des morts.

L'institution de la commémoration des morts, que l'Eglise célèbre tous les ans, doit suffire pour vous convaincre. En voici l'origine, telle qu'elle est rapportée par le cardinal Pierre Damien. L'an 1048, un religieux français revenant de Jérusalem fut jeté par une tempête dans une île, où il trouva un saint ermite qui lui dit qu'il y avait proche de là un endroit d'où on voyait sortir de grandes flammes dans lesquels les âmes des morts étaient tourmentées, et que souvent il entendait les démons se plaindre de ce que les fidèles, et surtout l'abbé Odilon et ses religieux, par leurs prières et par leurs aumônes, soulageaient ces âmes et les délivraient de leurs maux. Ce religieux, de retour en France, alla trouver saint Odilon, qui ne lui était pas inconnu, et lui raconta ce qui lui était arrivé; c'est pourquoi ce saint abbé ordonna que dans tous ses monastères on fît tous les ans le deuxième jour de novembre, des prières particulières pour le soulagement des âmes du purgatoire : ce que le pape Jean XVI établit ensuite, par le conseil de saint Odilon, dans toute l'Eglise.

Gravez profondément dans votre esprit cette vérité, et fortifiez-vous contre les railleries des libertins qui la nient. (*Pensez-y-bien.*)

SAINTE PERPÉTUE

Sainte Perpétue raconte de la manière suivante une vision qu'elle eut après son retour dans la prison : « Un jour que nous étions tous en oraison, il m'arriva de prononcer le nom de Dinocrate. Ceci me parut extraordinaire, parce qu'il ne m'était point encore venu à l'esprit. Je donnai quelques larmes à son malheur, et je connus que je pouvais et devais prier pour lui. Je commençai donc à le faire avec ferveur, et à gémir en la présence de Dieu. La nuit suivante il me sembla voir Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux où il y avait plusieurs autres personnes. Une soif brûlante le dévorait : son visage était pâle et défiguré, et on y voyait encore l'ulcère qu'il avait en mourant. Ce Dinocrate était mon frère, qu'un horrible cancer avait enlevé de ce monde, à l'âge de sept ans. C'était pour lui que j'avais prié : il me semblait qu'il y avait une grande distance entre lui et moi, de sorte que nous ne pouvions approcher l'un de l'autre. Près de lui était un bassin plein d'eau, mais dont le bord était plus haut que n'est la taille d'un enfant. Il faisait d'inutiles efforts pour atteindre jusqu'à l'eau, afin d'étancher sa soif, ce qui m'affligeait extrêmement. Je m'éveillai et connus que mon frère était dans la peine: mais j'espérai pouvoir le soulager. Je priai donc pour lui nuit et jour, demandant à Dieu avec larmes qu'il daignât m'exaucer : je continuai jusqu'au moment où l'on nous transféra dans la prison du camp; car nous étions destinés à servir aux spectacles qui devaient se donner dans le camp à la fête du César.... Le jour que nous fûmes dans les ceps, j'eus une autre vision. Ce

même lieu obscur d'où j'avais vu sortir Dinocrate me parut très-éclairé. Pour Dinocrate, il avait le corps net, et il était bien vêtu; on n'apercevait plus sur son visage qu'une cicatrice à l'endroit où était auparavant la plaie causée par le cancer. Les bords du bassin étaient baissés et l'enfant pouvait avec facilité atteindre jusqu'à l'eau. Il y avait même sur le rebord une fiole toute pleine. Lorsque Dinocrate eut étanché sa soif, il alla jouer comme font ordinairement les enfants. Je m'éveillai alors, et je compris qu'il avait été délivré des peines qu'il endurait. Quelques jours après, l'officier, nommé Pudens, qui commandait les gardes de la prison, voyant que Dieu nous favorisait de plusieurs dons, conçut une grande estime pour nous, et laissa entrer librement les frères qui venaient nous voir, soit pour nous consoler, soit pour recevoir eux-mêmes de la consolation. Comme le jour marqué pour les spectacles approchait, mon père revint me trouver. Il était dans un accablement qu'on ne pourrait exprimer. Il s'arrachait la barbe, se jetait par terre, et y demeurait couché sur le visage, maudissant sa vieillesse, et disant des choses capables d'émouvoir toutes les créatures. Je mourais de douleur de le voir en cet état. Enfin, la veille des spectacles, j'eus cette vision : il me sembla que le diacre Pomponc était venu à la porte de la prison, qu'il y frappait à grands coups, et que j'y étais accourue pour la lui ouvrir. Il était vêtu d'une robe blanche, ornée d'une infinité de petites grenades d'or. Il me dit : « Perpétue, nous vous attendons, venez. » En même temps il me prit par la main, et me conduisit par un chemin étroit et raboteux. Nous arrivâmes enfin à l'amphithéâtre, presque tout hors d'haleine. Quand nous fûmes au milieu de l'arène, il me dit : « Ne craignez point, je serai avec vous dans un moment, et je partagerai votre combat. » A ces mots, il se retira et me laissa. Sachant que je devais être exposée aux bêtes, je ne comprenais pas pourquoi on différait tant à les lâcher contre moi. Alors parut un Egyptien fort laid, qui s'avança pour me combattre avec plusieurs autres aussi difformes que lui. Je vis en même temps une troupe de jeunes gens qui vinrent pour me secourir, et qui me frottèrent d'huile. Je me sentis changée en un athlète fort et vigoureux. Aussitôt parut un homme d'une grandeur prodigieuse, qui avait une robe traînante, avec deux bandes de pourpre par devant. Il tenait une baguette semblable à celle des intendants des jeux, et un rameau vert, d'où pendaient des pommes d'or. Il fit faire silence, et dit : « Si l'Egyptien remporte la victoire sur la femme, il la tuera avec le glaive; mais si la femme est victorieuse de l'Egyptien, elle aura ce rameau. » Nous nous approchâmes, l'Egyptien et moi; le combat s'étant engagé, je renversai mon ennemi sur le visage, après une longue résistance de sa part, et lui marchai sur la tête. Le peuple se mit à applaudir, et mes défenseurs à chanter. Je m'approchai de l'intendant des jeux, de cet homme admirable qui avait été le témoin de ma victoire, et il me donna le rameau avec un baiser, en me disant : « La paix soit avec vous, ma fille. » Après cela je m'éveillai, et je connus que je ne combattais point contre les bêtes, mais contre les démons. » (*Vies des Pères du Désert.*)

Donc au temps de Perpétue, on croyait à l'expiation pour les morts. Supposât-on que les deux visions de Perpétue ne vinssent point de Dieu, il en résulterait toujours qu'on croyait au purgatoire.

Saint Malachie.

Saint Bernard rapporte, dans la Vie de saint Malachie, un exemple qui fait voir évidemment ce que peut le saint sacrifice de la messe pour le soulagement des âmes du purgatoire. Saint Malachie avait une sœur, laquelle après sa mort lui apparut plusieurs fois pour lui demander le secours de ses prières. La première demande qu'elle lui en fit fut une nuit que ce saint entendit une voix qui l'avertissait que sa sœur était hors de l'église, n'ayant point mangé depuis trente jours. Le saint comprit aussitôt quelle était cette nourriture qu'elle demandait; car, après avoir fait réflexion au nombre des jours, il trouva que c'était justement depuis ce temps-là qu'il avait cessé d'offrir pour elle le sacrifice de la messe. C'est pourquoi, dès le lendemain, il recommença de prier pour elle, et ce ne fut pas sans effet, car peu de jours après il aperçut sa sœur vêtue de noir à la porte de l'église sans pouvoir encore y entrer; et n'ayant point discontinué ses prières, il la vit une seconde fois, mais habillée d'un gris blanc, et dans l'église, néanmoins éloignée de l'autel. Enfin sa persévérance obtint ce qu'il souhaitait; car la troisième fois, au lieu de cet air triste et lugubre avec lequel il l'avait vue, elle lui parut en habit blanc, au milieu d'une troupe de saints dont la clarté faisait assez connaître qu'elle avait déjà été admise au nombre des bienheureux. (*Pensez-y bien.*)

Sainte Thérèse et sainte Christine.

Sainte Thérèse était si sensible aux souffrances des âmes qui souffrent dans le purgatoire, qu'elle offrit à Dieu pour leur soulagement tout ce qu'elle pourrait faire et souffrir jusqu'à la fin de sa vie : et ce sentiment lui a été commun avec bien d'autres saints. Mais, entre tous ceux qui se sont le plus signalés dans cet exercice de charité, sainte Christine a quelque chose de particulier. Etant morte, son âme fut conduite dans un lieu où l'on souffrait de si horribles tourments, qu'elle crut que c'était l'enfer : mais un ange l'assura que ce n'était que le purgatoire. De là elle fut menée dans le ciel devant le trône de Dieu, qui lui donna le choix ou de demeurer éternellement avec les bienheureux dans la gloire, ou de se réunir à son corps pour travailler à la délivrance de ces âmes qu'elle avait vues souffrir des peines si épouvantables. Elle prit ce dernier parti. Depuis ce temps-là cette sainte fit des

pénitences si rigoureuses et des mortifications si étonnantes, qu'elle eut justement le nom d'Admirable.

Un franciscain.

Nous lisons dans la Chronique de l'ordre de Saint-François qu'un religieux de cet ordre, négligent à prier pour les âmes du purgatoire, étant mort, apparut à un de ses confrères, à qui il révéla la grandeur des tourments qu'il souffrait dans ce lieu de flammes, en punition de sa négligence à assister les morts; que pour cela même il ne recevait aucun soulagement des prières et des messes que l'on disait pour lui, parce que Dieu les appliquait à d'autres, qui pendant leur vie avaient été plus charitables que lui envers ces âmes souffrantes, étant bien juste qu'on n'ait point de compassion de ceux qui n'en ont point eu des autres. (*Pensez-y bien.*)

SAINTE MONIQUE.

Sainte Monique, étant au lit de la mort, dit à saint Augustin : « Mon fils, bientôt vous n'aurez plus de mère; quand je ne serai plus, priez pour mon âme ; n'oubliez point celle qui vous a tant aimé ; surtout pensez à moi quand vous monterez à l'autel pour y offrir le sacrifice de la nouvelle alliance. » Saint Augustin n'oublia point les paroles de sa mère : il pleura amèrement sa mort. « Dieu de miséricorde, s'écriait-il dans sa douleur, pardonnez à ma mère les péchés qu'elle a commis ; n'entrez point en jugement avec elle, détournez vos yeux de ses iniquités. Souvenez-vous qu'étant près de sa fin, elle ne pensa point à son corps, ni aux derniers devoirs qu'on devait lui rendre; tout ce qu'elle demanda fut qu'on fît mention d'elle à vos autels, pour effacer le reste des péchés qu'elle n'aurait pu expier pendant sa vie. » (*Confessions de saint Augustin.*)

Les femmes égyptiennes.

En Egypte, comme dans tout l'Orient, l'existence des femmes riches est en quelque sorte murée dans l'intérieur du logis : elles naissent, vivent et meurent au sein de ce sanctuaire impénétrable. Tous les jeudis seulement, elles sortent avec leurs esclaves chargées de rafraîchissements. Des pleureuses à gage les suivent : c'est qu'un devoir sacré les appelle au cimetière public. Là elles font entonner des hymnes funèbres ; à ces lamentations mercenaires elles mêlent leurs accents plaintifs; elles versent des larmes et des fleurs sur les tombeaux de leurs parents, qu'elles couvrent ensuite des mets apportés par leurs suivantes ; et la foule, après avoir convié les âmes des morts, prend un repas religieux, dans la persuasion que ces ombres chéries savourent les mêmes aliments et qu'elles s'associent au sympathique banquet. N'y a-t-il pas dans cette superstition une tradition défigurée du dogme qui nous ordonne de ne pas oublier les âmes de nos frères de la tombe ? (*Annales de la Propagation de la foi*, tom. XVII.)

LA COMTESSE DE STRAFFORD.

Mme la comtesse de Strafford, avant de se convertir à la religion catholique, voyait souvent Mgr de la Mothe, évêque d'Amiens, et les entretiens qu'elle avait avec lui faisaient toujours une vive impression sur son âme; mais ce qui la toucha le plus, ce fut un sermon qu'il prêcha, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, aux Ursulines d'Amiens. Après l'avoir entendu, elle sentit dans son cœur un vif désir de croire comme le prédicateur qui l'avait tant édifiée. Il lui restait pourtant encore quelques doutes sur le sacrifice de la messe et le Purgatoire : elle vint les proposer au saint évêque, qui, sans disputer avec elle, et sans attaquer de front ses préjugés, crut devoir lui parler ainsi pour la détromper : Madame, vous connaissez l'évêque de Londres, et vous avez confiance en lui ; eh bien, je vous prie de lui mander ce que je vais vous dire : « L'évêque d'Amiens m'a dit une chose qui doit m'étonner : c'est que si vous pouvez nier que saint Augustin ait dit la messe et prié pour les morts, et particulièrement pour sa mère, il se fera lui-même protestant. » Ce conseil fut suivi. L'évêque de Londres ne répondit pas, mais il se contenta de dire à celui qui lui remit la lettre, que Mme de Strafford avait respiré un air contagieux qui l'avait séduite; que ce qu'il pourrait lui écrire ne remédierait probablement point au mal... Ce silence d'un homme qui avait eu toute sa confiance acheva d'ouvrir les yeux de Mme de Strafford, et peu de temps après elle fit abjuration entre les mains de Mgr d'Amiens. (*Vie de M. de la Mothe.*)

Croyances superstitieuses chez quelques sauvages de l'Amérique septentrionale.

« Quand on leur demande ce qu'ils pensent des âmes, ils répondent qu'elles sont les ombres ou les images animées des corps ; et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient tout animé dans l'univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'âme immortelle. Ils prétendent que, séparée du corps, elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; et de là vient l'usage d'enterrer avec les morts tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts. Ils sont même persuadés que l'âme demeure long temps près du corps après leur séparation, et qu'ensuite elle passe dans un pays qu'ils ne connaissent point, où, suivant quelques-uns, elle est transformée en tourterelle. D'autres donnent à tous les hommes deux âmes : l'une telle qu'on vient de le dire ; l'autre, qui ne quitte jamais les corps et qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre.

« Cette raison leur fait enterrer les enfants sur le bord des grands chemins, afin qu'en passant, les femmes puissent recueillir ces secondes âmes, qui, n'ayant pas joui longtemps de la vie, sont plus empressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir; et c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'aliments sur

les tombes, mais ce bon office dure peu, et l'on suppose qu'avec le temps les âmes s'accoutument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivants fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient, et l'on y joint même des présents : aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces nations lorsqu'elles voient des Européens ouvrir les tombes pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont enfermées. Les sépultures sont des lieux si respectés, que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux sauvages d'une bourgade. »

Dans tout cela n'y a-t-il pas une croyance défigurée de notre dogme du purgatoire? (*Extrait de Cabral.*)

Boileau-Despréaux.

On aime à voir, au sein des grandes assemblées d'intelligences d'élite, proclamer la vérité de nos dogmes. Boileau n'hésita pas à rendre hommage à la doctrine catholique du purgatoire. Voici dans quelles circonstances solennelles :

« A la mort de Furetière, l'Académie française délibéra si on lui ferait un service, suivant l'usage pratiqué depuis son établissement. Despréaux, qui n'avait pris aucune part à l'exclusion de son ancien confrère, fit entendre, lorsqu'il n'existait plus, le langage d'une piété courageuse. Il ne craignit point de s'exprimer en ces mots : « Messieurs, il y a trois choses à considérer ici, Dieu, le public et l'académie. A l'égard de Dieu, il vous saura, sans doute, très-bon gré de lui sacrifier votre ressentiment et de lui offrir des prières pour un confrère, qui en aurait besoin plus qu'un autre, quand il ne serait coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le public, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi au delà du tombeau. Et pour ce qui regarde l'académie, sa modération sera très-estimable, quand elle répondra à des injures par des prières, et qu'elle n'enviera pas à un chrétien les ressources qu'offre l'Eglise pour apaiser la colère de Dieu, d'autant mieux qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une loi particulière de prier pour vos confrères. »

Le marquis de Civrac.

La croyance que les amis vivants peuvent être utiles à leurs amis de la tombe a je ne sais quoi d'instructif, de naturel qui se rencontre dans les cœurs les plus naïfs et les plus simples. Une pieuse métayère de la Vendée s'agenouillait sur le cercueil du marquis de Civrac, son bon maître, en s'écriant : « O mon Dieu ! rendez-lui tout le bien qu'il nous a fait. » Cet ardent soupir de la reconnaissance ne signifie-t-il pas : « Mon Dieu ! quelques rayons manquent peut-être à la couronne de notre bienfaiteur ; suppléez-les en considération de notre prière et du bien qu'il nous a fait? Et c'est précisément là la doctrine consolante du purgatoire. (*Une commune vendéenne.*)

Les cimetières.

Le respect dû aux cimetières tient de trop près au dogme du purgatoire pour que nous ne disions pas combien cet asile des morts, qui est un objet de pieuse vénération, même chez les infidèles, doit l'être à plus forte raison chez nous. C'est M. Pelletan, archiprêtre de la cathédrale d'Alger, qui écrivait ainsi le 13 mars 1843 :

A Alger, chaque vendredi ne voyons-nous pas l'Arabe, le musulman, errer pensif dans son cimetière, déposer sur une tombe vénérée ou chérie des bouquets de fleurs, des branches de buis; enveloppé de son burnous, il s'asseoit auprès d'elle, y passe des heures entières dans une attitude rêveuse, immobile; plein d'une tristesse douce et recueillie, on dirait qu'il entretient, avec les âmes de ceux qu'il regrette, des communications intimes, mystérieuses...

Mais à nous, chrétiens, à nous que la foi, que l'éternelle vérité de Dieu nourrit, éclaire, quel culte particulier, quelle révérence profonde doivent inspirer les restes de nos pères, de nos frères morts dans cette même foi ! Oh ! souvenons-nous des premiers fidèles, souvenons-nous des martyrs, souvenons-nous des catacombes! Le cimetière, pour nous, « c'est la terre où germe invisiblement la moisson des élus; c'est le monde endormi de l'intelligence ; abrité pendant son sommeil au sein de la nature toujours jeune et toujours féconde; la foule des morts pressés sous ces croix, sous ces fleurs éparses, c'est la foule qui se lèvera un jour pour prendre possession de l'avenir infini dont la séparent quelques touffes de gazon. »

Aussi combien vive, combien maternelle a toujours été la sollicitude de l'Eglise à cet égard. Elle veut que la terre où doit reposer la dépouille de ses enfants soit une terre bénite et consacrée; elle la purifie avec l'hyssope et son eau sainte; elle y appelle, par ses humbles supplications, les bénédictions de Celui qui dispose à son gré des choses visibles et invisibles, des âmes et des corps; elle veut que la croix s'élève dans son sein, que ses enfants reposent en paix à son ombre en attendant le grand réveil; comme d'un temple et d'un sanctuaire, elle en bannit les jeux, les bruits, et jusqu'aux pas des indifférents ou des oisifs.

Aveux des protestants.

Les uns disent, comme Lessing dans son *Traité de théologie :* « Qui nous empêche donc d'admettre un purgatoire? comme si la plus grande partie des chrétiens ne l'avait pas adopté réellement? Non, cet état intermédiaire, enseigné et reconnu par l'Eglise ancienne, malgré l'abus scandaleux auquel il avait donné lieu, nous n'aurions pas dû le rejeter d'une manière absolue. »

Les autres, avec le docteur Forbes (*Controv. pontif. princip., anno* 1658) : « La prière pour les morts, usitée du temps des apôtres,

ne saurait être rejetée comme inutile par les protestants. Ils devraient respecter le jugement de l'Eglise primitive et adopter une pratique sanctionnée par la croyance continue de tant de siècles. Nous le disons : la prière pour les morts est une salutaire pratique. »

Plusieurs, s'élevant à notre point de vue, s'inspirant aux sources de la charité catholique, vous disent, avec le théologien Collier (IIe part., p. 100) : « La prière pour les morts ravive la croyance à l'immortalité de l'âme, enlève le voile noir qui couvre la tombe et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Si elle avait été conservée, nous n'aurions probablement pas eu parmi nous tant d'incrédulité. Je ne conçois pas pourquoi notre Eglise, qui est si éloignée des temps primitifs du christianisme, a pu abandonner ou dédaigner une coutume qui ne fut jamais interrompue; qui, au contraire, comme nous avons sujet de le croire d'après l'Ecriture, existait anciennement; qui fut pratiquée dans le siècle apostolique, dans les temps des miracles et des révélations; introduite parmi les articles de foi et jamais rejetée, si ce n'est par Aérius.

« Elle était évidemment en usage dans l'Eglise du temps de saint Augustin et jusqu'au XVIe siècle. Si nous ne faisons rien pour nos morts, si nous omettons de nous occuper d'eux et de prier pour eux comme autrefois dans la sainte Cène, nous rompons tout commerce avec les Saints; et alors, comment oserions-nous dire que nous restons en communion avec les bienheureux? Et si nous rompons de cette manière avec la plus noble partie de l'Eglise universelle, ne pourra-t-on pas dire que nous mutilons notre croyance et que nous repoussons un des articles de la foi chrétienne? »

« Oui, dit à son tour l'allemand Sheldon, la prière pour les morts est une des pratiques les plus anciennes et les plus efficaces de la religion chrétienne. »

Mais vous venez d'entendre le son de quelques cloches; prêtez encore l'oreille, vous allez ouïr quelque chose de différent.

Vous penseriez donc qu'il y a des protestants qui admettent le purgatoire et que les autres le nient? Erreur! il en est qui tout à la fois l'admettent et ne l'admettent pas. C'est difficile à comprendre, mais enfin cela est, et voici comment ils s'y prennent.

D'un côté, ils ne veulent rien rabattre de l'enfer pur et simple : ceci, c'est le côté catholique; mais de l'autre, c'est le côté philosophique, l'éternité d'horribles peines est quelque chose de trop dur; et alors pourquoi pas un enfer qui finira un peu plus tôt, un peu plus tard? Car enfin il y a de petits et de grands criminels. De sorte que leur enfer temporaire, c'est-à-dire qui aura une fin, n'étant après tout que notre purgatoire, il s'ensuit que, s'étant brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient pas de purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire.

La mère et le fils.

Une dame d'une naissance noble et distinguée n'avait qu'un fils; on vint lui annoncer qu'il avait été tué, et que le meurtrier s'était réfugié par hasard dans son propre palais. Considérant alors que la sainte Vierge avait pardonné aux bourreaux de Jésus, elle voulut aussi pardonner à l'assassin de son fils pour l'amour de Marie, mère des douleurs. Non-seulement elle lui pardonna, mais elle lui fournit encore un cheval, de l'argent et des habits, afin qu'il pût s'échapper. Après cette action, son fils lui apparut et lui dit qu'il était sauvé; que Marie, pour récompenser la conduite généreuse qu'elle avait tenue envers son ennemi, l'avait délivré du purgatoire, où il aurait dû, sans cela, rester long-temps pour expier ses fautes, et qu'il allait jouir de la gloire du paradis. (*P. Thaus. de SS. Mar. dol.* lib. II, cap. 26.)

Les confréries.

Vernon est peut-être la seule ville de France où l'antique usage dont nous allons parler subsiste encore. A chaque décès, un individu, revêtu d'une tunique mortuaire ornée d'ossements et de larmes, parcourt la ville armé de deux clochettes au bruit aigu et pénétrant; puis, à chaque carrefour, après les avoir agitées par trois fois, il s'écrie d'un ton lamentable : « On recommande à vos prières N... ; il est de la confrérie de Saint-Jacques, de la confrérie de Saint-Roch, de la confrérie de Saint-Sébastien, etc., etc.; il est décédé; le convoi se fera à..... heures. » Puis trois autres coups de sonnette. Arrive le premier dimanche de chaque mois. Alors, au point du jour, le même individu parcourt encore la ville, cliquetant continuellement, frappant trois coups à la porte des membres de la charité, et s'arrêtant au coin des rues, il chante : « Bonnes gens, ou bonnes âmes, qui dormez, réveillez-vous! réveillez-vous! priez pour les trépassés! etc. » (*La Voix de la Vérité*, 22 juillet 1846.)

L'EMPEREUR NICOLAS.

Les hérétiques ou schismatiques s'embarrassent peu de tomber en contradiction avec eux-mêmes. Il est de la nature de l'iniquité de se mentir. L'*Ami de la Religion* 1er mars 1851) faisait avec raison cette annotation.

« On sait que l'Eglise russe *prétend* ne pas admettre la doctrine du purgatoire, qu'un de ses principaux prélats a qualifiée *de fable indigeste et moderne*. Cependant le manifeste que vient de publier l'empereur Nicolas sur le décès de sa nièce, la grande duchesse Elisabeth, duchesse de Nassau, se termine par ces mots : « Nous sommes convaincus que tous nos fidèles sujets uniront leurs prières aux nôtres, *pour le repos de l'âme* de la défunte. » Comment concilier cette demande de prières avec la négation du purgatoire, émanée de la bouche même du suprême pontife de l'Eglise de Russie?

R

RECONNAISSANCE, INGRATITUDE. — *Reconnaissance*, mémoire du cœur. Se souvenir des services ou des bienfaits reçus, proclamer hautement les bienfaits et être disposé à rendre service pour service, voilà les trois conditions de la pure et parfaite reconnaissance. Les âmes les plus reconnaissantes sont les plus sociables. Qui reconnaît les grâces aime à en faire.

L'*ingratitude* est un défaut odieux. Les païens, qui avaient élevé un autel à tous les vices, à toutes les passions, n'ont pas songé à déifier l'ingratitude, qui est en effet le signe infaillible de la bassesse de l'âme.

S'il est une vertu à laquelle les parents doivent former de bonne heure leurs enfants, c'est la reconnaissance.

Reconnaissance des saints.

Saint Bernard disait : « Si je me dois tout entier à Dieu pour avoir été créé, que me reste-t-il à lui donner pour m'avoir racheté d'une manière si excellente ? »

Saint Ambroise s'animait à la reconnaissance en pensant à celle que témoignent certains animaux domestiques. « Qui ne rougirait pas de honte, disait-il, s'il ne témoignait pas de la reconnaissance à Jésus-Christ, voyant que les bêtes mêmes sont reconnaissantes? Le chien oublie-t-il son maître qui le nourrit? Cessons d'être ingrats ; soyons reconnaissants envers Jésus-Christ qui nous a rachetés de la tyrannie du démon, et mérité par ses souffrances le salut éternel. »

Il semblait à sainte Gertrude que Jésus-Christ, le bien-aimé de son âme, lui disait le matin à son réveil : « Eveille-toi, jusques à quand te livreras-tu au sommeil? Le roi du ciel est ton époux, il brûle pour toi d'un ardent amour. Il t'a lavée dans son sang, il t'a délivrée par sa mort, parce qu'il t'a aimée. Hésiteras-tu à répondre à son amour par l'amour dont tu es capable? Pourrait-il acheter ton amour à plus grand prix! Il t'a aimée plus que son corps, puisqu'il ne l'a pas épargné pour toi. L'amour demande l'amour. » (*Heureuse Année.*)

Le soldat.

Le maréchal d'Aumont attaquait une place que les Espagnols avaient fortifiée, et dans laquelle les ligueurs se défendaient avec un courage au-dessus de tout éloge. Sur le point de donner l'assaut, il fait défense, sous peine de la vie, de faire grâce à aucun des assiégés qui tomberont entre les mains de ses gens. On donne l'assaut, la place est emportée, et un Espagnol est soustrait à la proscription générale. On découvre le soldat qui lui a rendu ce service, sa faute est avérée; on le saisit et on le traduit au conseil de guerre. Il avoue sa désobéissance, et ajoute qu'il mourra content, pourvu qu'on respecte les jours de celui auquel il s'est intéressé contre les ordres de son général. « Et quel si grand intérêt prenez-vous donc à la conservation de cet homme? lui demande le général. — C'est, répond le soldat, que dans une occasion semblable il m'a sauvé la vie à moi-même. » La loi se tait devant une action aussi noble et aussi généreuse. Le général l'admire, fait grâce aux deux hommes et les comble d'éloges. (*Choix de beaux exemples.*)

Anecdote d'un jeune enfant.

Un enfant de treize ans, fils d'un homme de qualité, vient de faire un trait qui mérite d'être publié. Sa mère exigeait du précepteur qu'il lui apprît les mathématiques. Celui-ci, homme très-instruit d'ailleurs, n'était pas mathématicien, mais en revanche il apprenait la musique à l'enfant; et ce talent, qui partout se paye séparément, était compté pour rien. Le précepteur, grec, français, latiniste, homme de lettres et musicien, avait en tout huit cents francs d'honoraires : c'est acheter les talents à bon marché; mais voilà comme on les achète à Paris. La mère du jeune homme exigeait qu'il sût en outre ses mathématiques; et monsieur l'abbé, pour entrer dans ses vues, se vit obligé de payer de sa bourse un maître de mathématiques, auquel il donnait cent écus : c'était une furieuse brèche aux honoraires : n'importe, il les donnait, et bien comptés. L'enfant, qui croyait que son maître de mathématiques était soldé séparément, apprend, par je ne sais quel hasard, que son cher précepteur se privait d'une grande partie de son revenu. Que fait-il? il a pour ses menus plaisirs un louis par mois, il n'en réserve pas un sou : sans rien dire de son projet, il parvint à faire faire une clef pareille à celle du secrétaire de son maître, et tous les mois il portait un louis d'or dans le tiroir à l'argent, et le refermait exactement. M. l'abbé, qui croyait avoir seul la clef de son petit trésor, et qui trouvait toujours la même somme, quoiqu'il ôtât un louis d'or tous les mois, ne savait à quoi attribuer ce prodige. Enfin un jour il se cache et guette l'enfant; il le surprend, et l'arrête au moment où il confiait encore ses menus plaisirs au secret dépositaire de sa générosité. « Que faites-vous là? lui dit le maître d'une voix tremblante, qu'éteignaient presque l'admiration et l'étonnement. — Ah! mon cher maître, s'écrie le vertueux élève en tombant à ses pieds, me pardonnerez-vous ma témérité? Acceptez, je vous en conjure, cette légère marque de ma reconnaissance; c'est un bien faible dédommagement des peines que vous vous donnez pour moi : la musique n'est qu'un art agréable, vous me l'enseignez, ce sont là mes menus plaisirs; tout mon regret, c'est

de ne pouvoir faire davantage. Mais ma docilité et mon zèle répareront l'insuffisance de vos honoraires. » Le précepteur, confondu, atterré, voulait insister. « Je ne me relève pas, lui dit l'enfant, que vous ne m'ayez promis deux choses. — Et quoi ? bégaya le maître, qui fondait en larmes. — C'est de me laisser toujours cette double clef et de garder là-dessus un secret inviolable. »

Il est aisé d'augurer ce que sera un jour ce charmant jeune homme. (*Anecdotes chrétiennes.*)

L'élève ingrat.

Un jeune homme avait été longtemps instruit et soigné par un philosophe qui n'avait rien oublié pour le bien élever ; mais bien loin de donner, comme il le devait, des marques de sa reconnaissance à ce maître zélé, il affectait de le mépriser, et il eut l'insolence de lui dire, un jour, qu'il ressemblait à un vilain animal qu'il lui nomma. « Je ne sais, lui répondit le philosophe indigné, si je ressemble à l'animal auquel vous me comparez ; mais je sais bien que vous ressemblez à un ingrat, qui est le plus méprisable et le plus haïssable de tous les animaux. » (*Mentor des enfants.*)

JACQUES AMIOT.

Jacques Amiot, fils d'un cordonnier de Melun, s'étant échappé fort jeune de la maison de son père, s'égara et tomba malade en chemin. Un gentilhomme, qui le vit étendu dans un champ, en eut pitié et le mit en croupe derrière lui : il l'emmena à Orléans, où il le mit à l'hôpital. Comme sa maladie ne venait que de lassitude, il fut bientôt guéri : on le congédia et on lui donna douze sous. Ce fut en reconnaissance de cette charité qu'étant devenu grand aumônier de France et évêque d'Auxerre, il légua douze cents écus à cet hôpital d'Orléans. Bien peu conservent dans l'opulence et l'élévation une âme assez ferme pour ne pas chercher à faire oublier eux-mêmes l'état où ils sont nés. (*Morale en action.*)

La prise de Nancy (1633).

Louis XIII avait pris Nancy en Lorraine. Il souhaita que le célèbre Jacques Callot en gravât le siége. Callot s'excusa sur ce qu'il était né Lorrain. Quelques courtisans lui dirent qu'il ne convenait pas de refuser le roi, et qu'on le forcerait à obéir. « Je me couperai le pouce, » répondit-il. Louis XIII le loua de son attachement à sa patrie, et l'assura de son estime et de sa bienveillance. (*Dictionnaire d'Education.*)

Quel est ton nom ?

En 1667, tous les nègres de Rio-Sestos, généralement bien faits et robustes, portaient le nom de quelque saint, quoiqu'ils ne fussent pas baptisés et qu'ils ignorassent les vérités de la religion. Villaud de Bellefond, surpris et édifié de cet usage, leur en demanda l'origine. « Au départ de tous les vaisseaux dont nous avons reçu quelque bienfait, lui dirent-ils, nous demandons les noms des officiers et de tous les gens de l'équipage, pour les faire porter à nos enfants, afin de ne point perdre le souvenir du bien qu'on nous fait. » Charmé d'une telle conduite, le capitaine français offrit un présent au nègre qui venait de faire ce récit, pour lui témoigner le plaisir qu'il avait pris à l'entendre. L'Africain, surpris de sa générosité, lui dit aussitôt : « Quel est ton nom ? Je promets de le faire porter au premier enfant que j'aurai. » (*Trésor des Noirs.*)

Histoire d'Alimed.

Mahmoud avait été tiré de l'obscurité par le roi Sémestris, qui l'avait comblé de bienfaits et élevé jusqu'au rang de son premier ministre. Il fut d'abord reconnaissant et fidèle ; mais bientôt, poussé par une criminelle ambition, il osa conspirer contre son roi. Ses projets furent déjoués et Mahmoud puni de mort.

Il laissait un fils encore au berceau, nommé Alimed. D'après les lois du pays, la postérité d'un conspirateur devait être punie d'un exil perpétuel, à moins qu'un prince de la famille royale ne se dévouât pour elle en supportant deux années d'une prison rigoureuse, où il devait subir le traitement réservé aux criminels d'Etat. Josès, héritier de la couronne, était fils unique du roi Sémestris. Ce prince, à la fleur de l'âge, touché du sort du jeune Alimed, résolut de le sauver, lui et les siens, du malheur qui les attendait. Il sait qu'il va quitter la liberté pour des fers, un palais magnifique pour un cachot obscur, une vie douce et agréable pour une existence pénible et douloureuse : rien ne peut l'arrêter ; il s'offre comme victime, il supporte avec résignation les humiliations et les rigueurs de la captivité, et il montre une patience inaltérable au milieu des privations et des souffrances. Les deux années s'écoulèrent : le jour de la délivrance arrive, le jeune prince retourne solennellement au palais de ses pères, au milieu des acclamations de tout son peuple.

Mais son cœur n'est pas encore satisfait ; il fait venir Alimed à la cour, il ordonne qu'on ait soin de ses jeunes années, il lui fait ensuite donner des maîtres pour le former à la science et à la vertu, il l'admet à sa table et lui prodigue tous les témoignages possibles d'affection et d'amitié. Alimed était doué d'un esprit vif et pénétrant, et il fit quelques progrès dans les sciences : mais il avait une âme fière et hautaine ; il se soumettait avec peine et osait même quelquefois résister aux ordres de Josès. Le bon prince lui en faisait de tendres reproches et employait tous les moyens que lui suggérait son amour pour captiver le cœur de son fils adoptif. Ses efforts étaient inutiles, l'humeur indocile et farouche d'Alimed croissait avec l'âge. Il refusait hautement de se soumettre ; il méprisait les avis les plus sages et se révoltait contre les plus justes remontrances.

Enfin, un jour il poussa la hardiesse jusqu'à porter une main criminelle sur son bienfaiteur. Cet attentat méritait les peines les plus graves. Mais Alimed, effrayé à la vue des châtiments dont il était menacé, témoigna du repentir, avoua sa faute avec larmes, et elle lui fut pardonnée. Ce dernier trait de la bonté du prince fit sur lui quelque impression. Il se montra pendant quelque temps reconnaissant et soumis. Josès fut enchanté de cet heureux changement; et comme Alimed témoignait un grand désir de se signaler dans les combats, il lui permit de l'accompagner à la guerre. Le nouveau guerrier montra, en plusieurs occasions, une sagacité au-dessus de son âge et une bravoure éclatante, et il semblait devoir effacer, par ses services et ses vertus, l'ingratitude et les crimes de ses premières années. Tel était l'espoir du bienfaisant Josès. Hélas ! qu'il fut cruellement déçu !

Alimed avait atteint sa vingt-cinquième année. Sémestris était mort, et son fils était monté sur le trône. Les premiers temps de son règne furent signalés par une guerre redoutable. Alimed fut mis à la tête des armées, il défit les ennemis en plusieurs occasions, et enfin remporta sur eux une grande victoire : ceux-ci, réduits à la dernière extrémité, eurent recours au stratagème.

Un des leurs, nommé Olitor, vient se présenter à Alimed et se jette à ses genoux; il lui dit qu'attiré par la renommée de sa générosité et de sa grandeur d'âme, il vient s'abandonner à sa clémence. Il exalte sa magnanimité et élève son courage et ses vertus jusqu'aux cieux. Alimed devait se prémunir contre le langage fallacieux d'un ennemi transfuge; mais, déjà enflé par ses succès, il but imprudemment à la coupe de la flatterie. Olitor l'intéressa; il le prit en affection et l'admit en sa confiance. Celui-ci, profitant avec adresse de son ascendant, lui persuada, sous de vains prétextes et contre les ordres du prince, qu'il avait assez combattu et qu'il devait jouir avec sécurité d'un repos acquis par tant de victoires. L'imprudent général suivit cet avis perfide et resta dans une inaction coupable. Le transfuge, de son côté, animé par le succès, travailla à s'emparer entièrement de l'esprit d'Alimed. Il flattait son orgueil; il lui disait que sa renommée était déjà répandue par toute la terre. Il lui insinuait qu'un homme tel que lui n'était pas né pour obéir, mais pour commander aux autres; enfin, il employait tous les moyens qu'il croyait propres à servir ses desseins et à entraîner Alimed dans la rébellion. Celui-ci avait d'abord rejeté les insinuations d'Olitor. Les noms de bienfaiteur et de roi avaient encore quelque autorité sur son cœur, mais il avait ouvert un chemin au poison : la flatterie acheva de l'enivrer et l'ambition de le perdre. La vue du sceptre et de la couronne qu'Olitor faisait briller à ses yeux détermina sa volonté jusque-là chancelante. Il oublie tout ce qu'il doit à Josès, il devient le plus coupable et le plus ingrat des hommes; il se sert contre son bienfaiteur de ses talents, de son pouvoir, de ses armes.

Plein de ses projets criminels, il rassemble son armée, il cherche à entraîner ses soldats dans sa révolte; mais un cri général d'indignation s'est élevé de toutes parts, et Alimed, le trouble et la honte dans l'âme, prend la fuite, accompagné seulement de quelques parjures dont il s'était assuré. Guidé par Olitor, il se réfugie au milieu des ennemis de son pays, qui le reçoivent avec joie. Là, n'écoutant plus que son ambition, et étouffant les remords dont sa conscience était bourrelée, il ranime le courage des ennemis abattus, et il accepte le commandement d'une partie des troupes

Cependant Josès, surpris d'abord de la désobéissance d'Alimed à ses ordres, et, bientôt après, sensiblement affecté de sa noire perfidie, se hâte d'envoyer un général fidèle et expérimenté pour commander l'armée et prévenir les maux dont le menaçait une aussi lâche trahison. Mais, avant d'en venir aux dernières extrémités, il veut tenter encore de ramener le rebelle par la voie de la douceur; il lui écrit de sa propre main une lettre pleine de tendresse; il lui rappelle tout ce qu'il a fait pour lui, il l'exhorte par les motifs les plus sacrés et les plus touchants à reconnaître et à réparer son crime; il lui promet l'oubli et le pardon de toutes ses fautes s'il veut abandonner la cause de ses ennemis et rentrer dans le devoir; mais aussi il le menace, s'il s'obstine dans sa révolte, de tout le poids de son indignation et de sa colère. On parvient avec peine à remettre la lettre du roi entre les mains d'Alimed. Le traître la parcourt rapidement, ne daigne pas y répondre, redouble d'activité et d'ardeur dans ses criminels préparatifs, anime ses soldats par le désir de la vengeance et l'attrait du pillage, et il s'avance contre les siens. Josès, justement irrité d'une opiniâtreté aussi révoltante, ordonne à son général de marcher au rebelle. Un combat sanglant s'engage. La bonne cause triomphe. Les ennemis plient, sont enfoncés, prennent la fuite et se débandent. Alimed, après s'être longtemps défendu comme un furieux, se trouvant enfin presque seul et désarmé, est obligé de se rendre; on se saisit de sa personne, on le charge de fers, on l'emmène dans la capitale et on le conduit devant le roi.

Josès était assis sur son trône, entouré de ses gardes et des principaux seigneurs de sa cour. Il lance sur Alimed un regard foudroyant : « Je t'avais aimé, lui dit-il d'une voix terrible; j'avais souffert pour toi les rigueurs d'une longue captivité, tu me devais tout. Malheureux ! tu as payé mon amour de haine, mes bienfaits d'ingratitude : les temps de clémence sont passés; reçois le juste châtiment de tes crimes. » A l'instant, les ministres des vengeances s'avancent, et Alimed périt au milieu des supplices et de son désespoir.

Quel sort épouvantable ! quel châtiment

terrible ! mais qu'il est mérité ! Vous avez admiré, dans ce récit, la bonté et la longue indulgence de Josès, et vous vous êtes senti indigné contre la perversité et l'ingratitude d'Alimed. Appliquez-vous cette histoire, et réservez votre indignation pour vous-même, homme né d'un père coupable et condamné à un exil éternel. Ce n'est pas le fils d'un roi de la terre, c'est le Fils du Dieu tout-puissant, du Roi des rois, qui a été votre libérateur. Pour vous sauver, il n'a pas seulement supporté deux ans de captivité, mais trente-trois années de souffrances et d'humiliations, les supplices les plus douloureux, une mort cruelle et ignominieuse. C'est le même Dieu qui vous donne l'existence, les biens, les talents; vous lui devez tout ce que vous êtes : chaque instant de votre vie est un de ses nouveaux bienfaits : et c'est contre ce Dieu que vous vous révoltez ; ce sont ses préceptes que vous négligez, ses lois que vous méprisez; et ce n'est pas une seule fois, c'est cent fois, c'est mille fois; c'est à chaque jour, à chaque instant de votre vie. Cependant il vous appelle, il vous invite à le servir, il vous presse de l'aimer, il vous comble de grâces, il vous convie à sa table, non pour vous y offrir des aliments grossiers et matériels, mais pour vous nourrir de sa propre chair sous les espèces eucharistiques. Que faites-vous pour répondre à tant de bonté ? n'y avez-vous pas été jusqu'ici insensible ? et si quelquefois la vue de vos innombrables ingratitudes, la crainte des flammes vengeresses et éternelles de l'enfer, si formidables pour un pécheur, ont imprimé dans votre âme une terreur salutaire; si vous avez levé des mains suppliantes vers le Dieu de clémence, confessé vos iniquités avec un cœur contrit, fait la promesse solennelle de fuir le péché comme le plus grand de tous les maux, ces impressions n'ont-elles pas été en peu de temps effacées, ces moments de ferveur bientôt oubliés, ces promesses presque aussitôt trahies ? L'ennemi de votre salut a travaillé de nouveau à vous perdre, et vous ne vous êtes point tenu en garde contre ses attaques et ses piéges. Il a cherché à vous entraîner dans le chemin de la mort, et vous avez écouté ses perfides suggestions; il a flatté votre orgueil, caressé votre vanité, animé votre amour pour les plaisirs, excité vos passions, et, vous abandonnant à lui, vous avez ravi à votre Dieu un cœur qui lui appartenait, pour le livrer à son ennemi et au vôtre. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Le vieux soldat (XVIe siècle).

Le comte de Brissac aperçut un jour, en rentrant chez lui, un vieillard enveloppé d'un grand manteau, et qui, l'attendant depuis quelque temps à la porte de son hôtel, lui remit un papier, et s'éloigna. Le comte, étonné, suivit quelques instants ce vieillard des yeux, et lorsqu'il l'eut vu disparaître par une rue étroite, il ouvrit ce papier, et lut :

« Monseigneur, j'ai vieilli au service de la France ; j'ai perdu un œil au siége de Perpignan et un bras à la défense de Bohain. Maintenant que je suis un vieil instrument brisé dont on ne peut plus tirer aucune utilité, on m'a rejeté des rangs de l'armée. La main qui me reste est mutilée et dans un état qui me rend tout travail impossible. Ma femme est malade, et ne peut guérir, faute de secours. J'ai quatre enfants qui meurent de faim. »

Lorsque le comte de Brissac eut lu la véridique relation d'une misère si profonde, il s'élança vers la rue par où il avait vu disparaître ce vieillard ; mais il eut beau chercher de tous côtés, il ne parvint pas à le retrouver. Il rentra chez lui, et donna le signalement du vieillard à tous les gens de sa maison. On leur recommanda de chercher de tous côtés, et de l'amener, s'ils parvenaient à le rencontrer. Mais ce fut en vain, la journée se passa sans qu'on pût le découvrir.

Le lendemain, le comte sortit pour aller à la cour, et trouva à sa porte le vieillard dans la même posture que la veille. « Enfin, je vous trouve, lui dit-il ; pourquoi, hier, avez-vous fui si rapidement, et n'avez-vous pas attendu ma réponse ? — Monseigneur, j'ai voulu vous laisser le temps de réfléchir ; maintenant, je viens vous la demander. »

Au son de la voix de cet homme, le comte le regarda avec attention, puis tout d'un coup une pensée soudaine parut l'éclairer. Il tira de sa poche le papier que le vieillard lui avait remis la veille ; puis, portant alternativement ses yeux de l'un à l'autre : « Ah ! lui dit-il après un moment de silence, vous étiez au siége de Perpignan ? — Oui, monseigneur. — Vous souvient-il qu'à la tête de douze soldats je me suis défendu longtemps contre une sortie des ennemis, que onze de ces braves sont tombés à mes pieds ; que le douzième, me soutenant dans ses bras, pendant que, couvert de blessures, je me trouvais hors d'état d'opposer une longue résistance, me fit un bouclier de son corps, et reçut dans l'œil un coup d'épée qu'on me destinait ; enfin, vous souvient-il que ce brave soldat, cet homme généreux, qui ne craignait pas de risquer sa vie pour sauver la mienne, c'était vous ! — Monseigneur, ce n'est point à moi à vous le rappeler. — Mais c'est à moi à m'en souvenir ! Venez, conduisez-moi vers votre femme, que je voie les enfants de mon libérateur. Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à moi plus tôt ? — Monsieur le comte, vous êtes un grand seigneur, moi un pauvre soldat. Les hommes de la cour ont peu de mémoire. Il n'y a que mon extrême misère, l'état de ma pauvre femme qui aient pu me décider à faire une démarche. — Et si, par hasard, je ne vous eusse pas reconnu, vous ne m'eussiez pas rappelé les droits que vous aviez à ma reconnaissance ? — Monseigneur, je vous l'ai dit ; ce n'est point à moi à m'en souvenir. »

Le comte appela quelques-uns de ses

gens, et suivit le vieillard. Ils arrivèrent devant une maison située dans une petite rue étroite et sale, et dans laquelle étaient amoncelées toutes sortes d'immondices. Le vieux soldat ouvrit une porte basse, et, après avoir prié le comte de le suivre dans un escalier boiteux, et dont toutes les marches étaient à moitié brisées, ils pénétrèrent dans une petite chambre si basse, qu'on pouvait à peine s'y tenir debout. Comme on était en été, et que cette chambre était sous les toits, il y faisait une chaleur étouffante qui ne pouvait qu'être fort malsaine. Le comte fut épouvanté du tableau qu'il eut alors devant les yeux; une pauvre femme, étendue sur quelques brins de paille et de vieux chiffons posés sur quelques planches vermoulues qui avaient été autrefois un bois de lit, pressait sur son sein un enfant de sept ou huit ans, dont elle tâchait, en essayant de sourire, de tarir les pleurs. Trois autres enfants, un peu plus âgés, étaient couchés dans cette misérable chambre, dans laquelle on eût en vain cherché un siége.

Le comte resta quelques instants immobile et stupéfait; puis il chercha des yeux le vieillard. Il l'aperçut dans un coin, appuyé contre un angle du mur; de grosses larmes coulaient de ses yeux, et roulaient sur sa barbe grise. Il alla vers lui en pressant dans ses deux mains la main unique du vieillard. « Je vous en veux beaucoup, lui dit-il, de m'avoir laissé ignorer votre position, de n'avoir pas pensé à moi aussitôt que vous avez été dans le besoin. »

Le brave homme ne répondit point; il se contenta de serrer la main du comte, et quelques larmes de joie, que l'espérance fit couler, commencèrent à se mêler à ses larmes de douleur.

Le comte appela ses gens, leur ordonna d'aller chercher sa litière; puis, s'adressant au vieillard, il lui expliqua les dangers auxquels sa femme était exposée en restant malade comme elle l'était dans un lieu dont l'air était corrompu par la chaleur et par les miasmes qui se dégageaient de la rue; puis, il lui déclara que sa litière était en bas, qu'on allait transporter à son hôtel la malade et ses quatre enfants, et qu'il voulait qu'à l'avenir le vieillard n'eût pas d'autre maison que la sienne. Le vieux soldat, touché et plein de joie, s'épuisait en remercîments. M. de Brissac lui répondit avec une simplicité touchante : « Mon vieil ami, de quoi me remerciez-vous? Vous m'avez sauvé la vie au siége de Perpignan; je vous offre un logement chez moi, où vous aurez un peu plus d'air qu'ici, où j'aurai le plaisir de vous voir tous les jours, et de causer avec vous des campagnes que nous avons faites ensemble, et où vous me raconterez celles que vous avez faites avant moi; vous voyez bien que c'est moi qui gagnerai à cela, et que je vous serai toujours redevable. » *Dictionnaire d'Éducation.*)

L'enfant trouvé (1780).

Un jeune garçon, élevé à Paris, dans l'hospice des Enfants-Trouvés, où il avait été baptisé sous le nom de Pierre, fut envoyé avec d'autres, au sortir de l'enfance, à Saint-Quentin, pour y être nourri moyennant une légère rétribution.

Après quelques années, on retira les enfants des mains de ceux qui s'en étaient chargés. Pierre, redoutant le séjour d'un hôpital, trouva le moyen de s'échapper, et de revenir à Saint-Quentin. Un traiteur de cette ville, touché de sa jeunesse et de sa misère, le recueillit dans sa maison, et lui apprit son métier, sans autre vue que de faire une bonne action.

Il en reçut la récompense. Un créancier vint exiger, dans le mois de septembre 1780, le payement d'une somme modique que lui devait le bienfaiteur de Pierre. Ce malheureux, dénué de fonds, résolut, pour faire honneur à sa dette, et se mettre à l'abri des poursuites dont il était menacé, de vendre une partie de son argenterie. Il appelle l'enfant trouvé, lui confie sa situation et son désespoir, et le charge de vendre ses effets. Cette nouvelle décide Pierre; il dit au traiteur de ne point se presser de vendre son argenterie, et qu'il va travailler à le tirer d'embarras par d'autres moyens.

Sans s'expliquer davantage, le jeune homme va trouver M. de Fronsac, colonel au corps royal d'artillerie, s'engage dans le régiment d'Auxonne, reçoit le prix de sa liberté, et l'apporte à son bienfaiteur. « Tenez, lui dit-il, il y a longtemps que j'ai envie de servir la France, et, pour vous prouver que je ne suis point un ingrat, je viens de me satisfaire : acquittez votre dette. »

Le traiteur et sa femme, fondant en larmes, embrassent le jeune homme, et veulent le forcer à reprendre son argent; mais rien ne peut ébranler sa résolution : il part.

Cet acte de bienfaisance en fit naître un autre qui mérite d'être cité. M. de Fronsac lut dans la chambre du jeune soldat l'article du *Mercure* qui le concernait; il convint que tout y était rapporté avec la plus exacte vérité; mais le modeste silence qu'il avait gardé jusqu'alors sur une conduite qui lui faisait tant d'honneur était un nouveau trait qui ne méritait pas moins la publicité que sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs.

Plein d'admiration pour les belles qualités de ce jeune homme, son régiment se chargea de lui procurer des maîtres et des instructions qui pussent le mettre à même de remplir un état conforme à sa façon de penser. (*Dictionnaire d'Education.*)

Le fermier (1837).

Au mois de février 1837, on célébrait à Marseille les funérailles d'Honoré Féraud. A l'instant où l'on enlevait le corps pour le porter à l'église, le fermier du défunt vint demander à voir une dernière fois les traits d'un homme qui lui avait toujours témoigné une bienveillance particulière. On ne crut

pas devoir le lui refuser; mais à peine le malheureux paysan eut-il jeté un regard dans le cercueil, qu'il tomba soudainement suffoqué par la douleur : les soins les plus empressés ne purent le rappeler à la vie. (*Fleurs de la morale.*)

M. de Choiseul et le Turc (XVIIIe siècle).

Un capitaine turc fut pris par un des vaisseaux de la flotte de M. Duquesne, lorsqu'il allait bombarder Alger, et rendu six semaines après, pendant une négociation qui s'ouvrit, mais qui ne procura pas la paix. Quelque temps après, M. de Choiseul fut pris par des chaloupes algériennes, et condamné à périr à la bouche d'un canon. M. Duquesne fait d'inutiles efforts pour obtenir sa liberté; le capitaine turc pris, avant le bombardement, par le vaisseau sur lequel servait M. de Choiseul, et rendu par M. Duquesne, se jette aux pieds du dey d'Alger, offre sa fortune pour sauver M. de Choiseul, mais inutilement. On l'attache au canon. « Feu! lui dit-il; puisque je ne puis sauver mon bienfaiteur, je mourrai avec lui. » Ce spectacle apaisa le peuple, et sauva la victime. (*Fleurs de la morale.*)

Le prêtre dans l'Océanie.

Les ministres de Jésus-Christ éprouvent de bien douces consolations au sein des fatigues et des peines qu'ils rencontrent dans les missions; témoin ce chant composé par les Wallisiens, après le départ de l'évêque qui les évangélisait. « J'ai tâché, dit le P. Mathieu, de le traduire aussi littéralement que possible, mais sans espoir de faire passer dans le français ces tournures si naïves, cette douceur si harmonieuse de la langue des Wallisiens, qui se prête admirablement à tous les sentiments qu'ils veulent exprimer.

« Evêque, partez; moi, je pleure.

« Est-il chose plus déchirante que d'en« tendre notre père qui nous dit : Mes en« fants, vous prierez sans cesse pour moi; « souvenez-vous de celui qui vous a faits en« fants de Jésus-Christ, quand vous offrirez à « Marie la couronne du rosaire... Ecoutez mes « dernières instructions; je vais me séparer « de vous.

« Pouvions-nous être frappés d'un coup « plus sensible! Parents d'Ouvéa, pleurons; « il va partir; n'ayons tous qu'un seul cœur « pour pleurer.

« Si notre père s'éloigne, que vont deve« nir ses enfants? Quand reviendra notre « père? Hélas! reviendra-t-il jamais? Pleu« rons!

« Mais le ciel le veut. Un message saint « lui a été apporté par *Douarre*. On lui a dit : « Evêque, une portion de l'univers a été as« signée à toi seul par le Père de tous les « chrétiens.

« O mon père, partez, mais souvenez-vous « de vos enfants, et revenez les bénir; car » ils sont sans force, comme la jeune plante « qui vient de naître.

« O Jésus, déjà nous le ravir! Laissez-nous « encore notre père; car pour moi, quand « j'entends son adieu, je sens mon âme hé« siter entre la vie et la mort. Oui, il vaut « mieux que je m'en aille de ce monde avant « le départ de notre père. Qu'il soit, du « moins, quelque temps encore le soutien « de notre faiblesse. Notre âme est chance« lante, et, s'il ne la fortifie, elle tombera « dans la mort.

« Père céleste, ayez pitié de l'enfant qui « vous prie. Prononcez sur moi la sentence « que vous voudrez; que je le suive, car je « me sens découragé et faible.

« Je ne puis supporter désormais un plus « long exil dans ce monde; si notre soutien « s'éloigne de nous, n'est-il pas à craindre « que nous ne retournions aux idoles que « nous avons adorées?

« C'est pourquoi je désire tant, Père cé« leste, de me réunir à vous, pour célébrer « à jamais dans mes chants votre toute-puis« sante majesté. »

L'homme de lettres et Mgr de Quélen.

On lisait dans la *Gazette de France* la lettre suivante, qui révèle un beau trait de reconnaissance. Il est si rare l'exemple de l'homme avouant publiquement qu'il a reçu l'aumône, surtout alors qu'il n'a plus rien à attendre du prêtre de qui il l'a reçue :

« *Au rédacteur.*

« Monsieur,

« En apprenant la mort de Mgr l'archevêque de Paris, je ne puis résister au désir de faire connaître, à ses amis et à ses ennemis, un trait de la générosité de ce vénérable chef de l'Eglise parisienne.

« Un homme de lettres, appartenant au *parti démocratique*, se mourait, en proie aux tortures d'une affreuse maladie produite par le travail et la misère; il en était à ce point où celui qui souffre, n'attendant rien de la compassion humaine, s'adresse à Dieu, dont la miséricorde est infinie. M. de Quélen, prévenu de ce qui se passait au domicile du moribond, s'empressa (bien qu'il eût eu à se plaindre de l'*écrivain*) d'y faire déposer, par l'entremise du respectable abbé de L..., tous les secours que nécessitait la circonstance. Ce moribond d'alors, c'est moi, monsieur, qui, sous l'impression du triste événement dont la nouvelle m'est parvenue ce matin, viens manifester publiquement ma reconnaissance, en proclamant que c'est à la bienfaisance de Mgr l'archevêque de Paris qu'un *écrivain patriote* a dû son retour au repos et à la santé.

« Veuillez agréer, etc. GALLY,

« homme de lettres, rue « des Forges, 3.

« Paris, 1er janvier 1840. »

La sœur de charité et la dame.

Une dame de la Chaussée-d'Antin traversait, vers cinq heures, la rue de Tournon, lorsque ses chevaux s'emportèrent, et le cocher fit d'inutiles efforts pour les arrêter. Une sœur du bureau de bienfaisance du XIe arrondissement se trouvait dans la rue en ce moment : elle fut renversée, les chevaux et la voiture lui passèrent sur le corps. Aussitôt on arrête l'équipage, et l'on voit descendre la dame, qui, tout éplorée, demande quel malheur elle a causé, quelle personne a été blessée. « C'est une sœur, » répondit-on ; mais on la chercha vainement : elle avait disparu. N'ayant d'autre blessure que le coup qu'elle s'était donné en tombant, elle s'était réfugiée dans une maison voisine, et, sœur de charité en toute occasion, sœur d'un dévouement admirable, toujours et pour tous, elle avait cherché à épargner toute contrariété à la cause innocente du malheur. Mais, le lendemain, la dame de la Chaussée-d'Antin descendait rue Mézières. « Ma sœur, dit-elle, je sais que je ne puis rien vous offrir, mais acceptez ceci pour vos pauvres. » Elle donna, en effet, tout ce qui était dans sa bourse, ajoutant que, lorsqu'on aurait quelque besoin particulier pour les indigents, elle désirait qu'on vînt la trouver, et qu'elle serait toujours visible pour la sœur. (*L'Ami de la Religion*, 31 mars 1842.)

Mgr Flaget *et un bienfaiteur.*

Un inconnu déposa 6000 fr. dans la chambre de Mgr Flaget. Celui-ci ne savait comment lui témoigner sa reconnaissance..... « C'est très-facile, lui dit son bienfaiteur, restez avec nous, et je serai votre débiteur; j'ai un fils qui a besoin de vos soins, je vous offre la même somme chaque année, constituée en rente viagère, à moins que vous ne préfériez le capital en biens-fonds.

« Si j'étais venu en Amérique pour faire fortune, reprit M. Flaget, je n'aurais pu rencontrer mieux; mais j'ai un autre but, une autre ambition, celle de gagner des âmes à Dieu en sauvant la mienne. Cependant, comme je suis votre débiteur, je me chargerai de l'éducation de votre fils pendant tout le temps que je resterai ici, c'est-à-dire jusqu'à ce que mes supérieurs me rappellent. »

Il passa ainsi deux ans à la Havane.

L'orphelin.

En octobre 1844, s'élevait à Neuvilly (diocèse de Cambrai) un magnifique calvaire, monument de la reconnaissance d'un pauvre enfant de l'hospice. *L'Ami de la Religion* dit :

« Un de ces orphelins abandonnés que recueillait autrefois le *tour* de l'hospice général, au sortir de cet asile où l'on avait élevé sa jeunesse, se mit à chercher la mère qui lui avait donné secrètement le jour. Ses recherches, longtemps sans résultat, furent enfin couronnées du plus heureux succès. L'orphelin abandonné eut le bonheur indicible de retrouver sa mère et de lui voir expier sa faute en le nommant hautement son fils.

« Devenu riche fermier, l'orphelin, pour témoigner sa reconnaissance au Dieu qui l'avait adopté dans son délaissement, avait voulu élever cet ex-voto au Dieu crucifié, à la croix, cet asile des abandonnés.

« On comprend tout ce que la cérémonie a emprunté de pathétique à cette circonstance. »

Roggero.

Il y a huit ans que M. l'abbé de Préfontaine, chanoine de Versailles, se promenant dans le bois de Satory, où jamais jusqu'alors il n'avait mis le pied, eut le bonheur de rencontrer un malheureux, nommé Roggero, qui se préparait au suicide. Cet homme avait déjà le pistolet à la main. M. l'abbé de Préfontaine lui arrache son arme, l'embrasse, le console, le ramène à de bons sentiments, et enfin, couronnant son œuvre, le fait entrer dans un saint asile, où, depuis lors, il n'a pas cessé d'être le plus touchant exemple de la piété et du repentir. Il se rappelait toujours le bois de Satory. « Là, disait-il, je fuyais Dieu, et sa miséricorde s'obstinait à me poursuivre. » Sa reconnaissance pour l'abbé de Préfontaine était sans bornes : il le regardait avec raison comme l'envoyé de la clémence divine. La ville de Versailles n'a point oublié cette histoire touchante; elle en apprendra la fin avec intérêt. Roggero vient de mourir avec la résignation et la paix des élus. Au moment de quitter ce monde, il a voulu témoigner une dernière fois de sa gratitude pour M. l'abbé de Préfontaine, en lui écrivant la lettre suivante : « Mon vénérable bienfaiteur, je touche à mes derniers instants : mon âme est tranquille et ferme dans l'espérance du ciel; c'est à vous, mon très-cher Monsieur, que je devrai mon bonheur éternel, et j'éprouve le besoin, avant de mourir, de vous appeler encore une fois mon sauveur et mon père. Je vous recommande mon âme. De son lit de mort, celui qui vous bénira toute l'éternité,

« Roggero. »

Nous obéissons aux désirs de Roggero lui-même en publiant cette lettre, écrite de sa main peu d'heures avant sa mort. Il a désiré qu'elle fût connue, afin d'inspirer l'horreur du suicide et de proclamer le triomphe éclatant de la grâce de Dieu à son égard. (*Voix de la Vérité*, 3 juillet 1848.)

Allons, feu !

Dans la commune de Capian, près de Langoiran, un homme d'une certaine influence, et qui, partisan des Cabet et des Proudhon, propageait par ses discours les doctrines communistes, sceptique d'ailleurs, esprit fort au premier degré, se trouvait, le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, chez un barbier qui se tient à quelques pas de l'église. Là, à l'heure même de la messe, il développait devant quelques personnes ses fu-

nestes enseignements, lorsqu'un violent orage vint à éclater tout à coup. Notre esprit fort, se tournant alors vers le ciel embrasé, se met à défier la foudre et à lui lancer son ironie, en lui criant, comme il l'eût fait à un peloton : *Allons, feu ! feu !* La foudre, comme si elle eût entendu son appel, ou plutôt son défi, partit de la nue, et, tombant sur cet homme, le terrassa au milieu de son auditoire épouvanté. Le fluide, s'ouvrant un passage au-dessus de l'épaule droite, et pénétrant sous ses habits, le brûla dans presque toutes les parties de son corps, sortit par la semelle de ses souliers, renversa deux personnes à son côté, mais sans leur faire aucun mal, et disparut. Ce ne fut que deux heures après que cet homme reprit connaissance. Le médecin de Langoiran lui a prodigué ses soins, et on le croit hors de danger. Cet événement a jeté la stupeur dans toute la commune. (*Voix de la Vérité*, 4 juill. 1848.)

Mgr Flaget *et le duc de Bordeaux.*

Mgr Flaget ayant été admis au château de la famille exilée, fut invité à s'asseoir entre le roi et le duc de Bordeaux. Après les appoints d'usage, on le pria de donner des renseignements sur la situation de l'Eglise aux Etats-Unis.

L'évêque parla longtemps et intéressa vivement toute l'assistance. Arrivé au chapitre de la cathédrale de Bardstown, il dit au duc de Bordeaux : « C'est à vous, Monseigneur, que le bon Dieu est redevable de son tabernacle à Bardstown. — Comment cela, Monseigneur ? Ce que vous dites est pour moi une énigme.— C'est la coutume des bons princes d'oublier le bien qu'ils font ; mais c'est aussi le devoir d'un évêque d'en conserver le souvenir.

« M. Martial, mon grand-vicaire, vint en Europe en 1826 ; votre aïeul, le roi Charles X, l'ayant admis à l'honneur d'une audience, fut si touché de la pauvreté de ma cathédrale, qu'il lui fit présent, entre autres choses, de six magnifiques chandeliers en vermeil ; vous étiez là, Monseigneur, et vous voulûtes participer à la bonne œuvre ; vous fîtes apporter votre cassette, et la versâtes dans les mains de M. Martial, en lui disant : *Voilà, M. l'abbé, pour acheter un tabernacle ; je suis bien aise de loger le bon Dieu avec mes épargnes ; mais recommandez bien à ce vieux évêque des bois de prier le bon Dieu pour le duc de Bordeaux.* » A ces mots le prince et toute la cour éclatèrent en rires bruyants ; le bon vieillard riait aussi.

Le prince reprit avec vivacité : « Eh bien ! Monseigneur, je vous suis très-reconnaissant de m'avoir rappelé ce trait de mon enfance ; il ne sera pas, à mes yeux, le moins intéressant de ma vie. Mais, comme j'attache un grand prix à vos prières, je dois être aujourd'hui dans vos dettes ? — Oh ! c'est bien rien que ça, mon prince ; j'espère bien, puisque vous le *prenez de la sorte*, vous mettre dans le cas de mourir insolvable ; car *le vieux évêque des bois* priera toujours et beaucoup pour le duc de Bordeaux. » (*Essai sur la vie de Mgr Flaget.*)

Les Montmorency.

Il est dans des familles des traditions de patriotisme qui constituent chez les peuples aimés des traditions de reconnaissance. On lisait, le 31 mai 1846, dans la *Voix de la Vérité :*

« Cette illustre maison de Montmorency vient encore d'être frappée d'un coup nouveau. Deux mois à peine se sont écoulés depuis que d'unanimes et douloureux hommages accompagnaient vers la dernière demeure la noble mère, providence des destinées de sa famille, et voilà que celui qui partageait avec elle ses soins, ses affections, et ses devoirs, vient de succomber, à son tour, sous les atteintes d'un mal dont rien ne pouvait faire craindre le danger ni prévoir la marche rapide. Anne-Charles-François, duc de Montmorency, avait servi tour à tour dans le royaume et dans l'armée de Condé. Rentré en France lorsque le premier consul rouvrit les portes de la patrie à ceux qui n'avaient jamais combattu que les crimes sous lesquels la patrie gémissait, il y vit les années se succéder et l'ordre se rétablir. Il y fut appelé par l'homme qui savait le mieux choisir les hommes, par Napoléon, à l'importante et difficil emission de commander, après le maréchal duc de Conégliano, la garde nationale de Paris ; et, 1814 arrivé, il la commanda seul durant les jours où tout était incertitude et danger. Les étrangers s'émurent à ce grand nom de Montmorency placé en avant de cette grande cité de Paris, et un Montmorency se trouva encore, pour emprunter l'expression consignée dans les anciens actes, « le bon défenseur et conservateur de la chose publique et du repos de la ville. » Ce qu'il avait fait alors au nom et dans l'intérêt de la cité entière, le duc de Montmorency l'a fait toute sa vie dans l'intérêt de quiconque avait une peine à lui confier, un projet à lui soumettre, un secours à solliciter de lui. Personne n'a tendu la main à de plus jeunes espérances ou de secrètes misère ; la bonté, la grâce, la facilité d'accueil et de manières qu'il portait dans ses relations, même avec les indifférents, donnaient à sa vie intérieure une douceur et un charme particuliers ; on l'aimait à tant de titres, que cette affection était devenue une sorte de droit pour tout ce qui approchait de lui ; et à l'heure où ses enfants pleuraient aux pieds de son lit funèbre, un homme couvert des vêtements du pauvre s'écriait dans la rue en apprenant sa mort : « Ah ! le bon Dieu ne pouvait appeler là-haut un plus digne chrétien ni une plus belle âme. » Ajouterons-nous un souvenir à cet hommage si simple et si vrai ? Il y a trois cents ans bientôt, en 1553, le connétable Anne de Montmorency fut atteint d'une maladie que l'on crut mortelle ; il la surmonta toutefois La ville de Paris envoya, pour lui faire compliment, le prévôt des marchands, un éche-

vin et un greffier « Monseigneur, lui dit le prévôt, la ville de Paris n'a manqué de faire son devoir en priant pour vous ; car elle vous doit et vous aime. » Et sur ce le connétable, ôtant son bonnet et le prenant en ses mains, répondit : « Je remercie la ville de Paris et ses habitants, car j'ai toujours été, et après moi les miens leur seront toujours véritables amis qui reconnaîtront leur amitié par bons effets. » Ces sincères paroles, ces sentiments dignes et vrais étaient une tradition dans la maison du connétable, et le duc de Montmorency, qui les avait recueillis comme un héritage, les mit en pratique comme s'ils eussent fait partie de sa fortune. Nous ne sommes plus au temps où ses prédécesseurs levaient à leurs frais des armées pour le service du roi ; à défaut des soldats, ce seront des pauvres, ce seront des amis, ce sera une foule reconnaissante qui marchera derrière le cercueil de celui qui fit du bien toute sa vie. Leurs prières, comme dit l'Ecriture, monteront armées devant Dieu pour lui rendre témoignage, et ce sera là un noble cortége, digne du premier baron chrétien. »

Pie IX *et le général M...*

Le général M... était à la veille de quitter Rome, et il eût bien désiré présenter ses devoirs au saint-père et recevoir une dernière bénédiction ; mais un scrupule l'arrêtait : il savait que le pontife a l'habitude de faire un petit cadeau à tous les officiers qui vont prendre congé de lui. « Non, disait-il avec simplicité, je ne puis exposer le pape à faire une nouvelle dépense pour moi ! ... Je sais qu'il n'a rien, qu'il est sans argent, parce qu'il donne sans cesse à tous et en toute occasion, et je ne saurais délicatement l'exposer à la tentation de s'imposer encore une charge. » Néanmoins, sur les observations de ses amis, et aussi pressé par son cœur, qui parlait plus haut à mesure que le moment du départ approchait, il fait demander une audience, et le voilà auprès de Sa Sainteté. Pie IX le remercie, et lui dit les choses les plus aimables. Le général réclame une bénédiction pour sa vieille mère ; elle lui est accordée avec bienveillance. Enfin le moment de prendre congé est arrivé, et le pape se met en devoir de chercher un objet de piété pour l'offrir au général. Celui-ci, qui s'aperçut du mouvement : —Mais, très-saint-père, voilà bien ce que je disais ; j'aurais mieux fait de ne pas venir, vous donnez toujours et vous vous épuisez ; je ne veux rien, je ne puis rien accepter....» Le bon pape, qui comprend la délicatesse de ce sentiment, laisse le général épuiser toute sa vivacité, et le regardant avec une infinie douceur : « Il est donc bien convenu, général, que vous ne voulez rien de moi. Je me résigne ; mais vous ne pouvez pas refuser pour madame votre mère ce petit souvenir. Je sais qu'elle en sera contente et vous n'oserez pas la priver de ce bonheur ?... » Le pauvre général, battu par ces paroles si simples, pleure, et emporte, en le couvrant de ses baisers, le beau camée qu'il offrira à sa mère, et qu'il a voulu avant tout montrer à ses amis en les instruisant de la manière dont il lui a été offert.

Qu'admirer le plus, de la reconnaissance de Pie IX, ou de la délicatesse du brave général qui l'avait si vaillamment defendu ? (*Rome en* 1848-49-50.)

Le pauvre tailleur.

Un pauvre tailleur, ouvrier brave et laborieux, du canton d'Yvetot, était malade depuis plusieurs mois, et sa famille était en proie à la misère. Il supportait toutes les privations ; il avait confiance en la Providence, disait-il à sa malheureuse famille. Mais le mal allait en empirant, faute des choses nécessaires, et le pain même ne tarda pas à manquer dans la maison. Si nous nous reportons en arrière, à vingt ans de là, nous verrons l'ouvrier tailleur sauvant la vie au jeune fils d'un riche fabricant des environs, qui n'avait jamais pu, malgré ses instances, faire rien accepter à l'ouvrier. Le fabricant essaya vainement, dans la triste situation où se trouvait le pauvre tailleur, de lui envoyer du secours par des voies détournées ; tout ce qu'il lui offrait lui fut renvoyé : rien ne pouvait vaincre l'obstination de l'ouvrier. Le malade empirait ; les quelques meubles furent vendus pièce à pièce ; bientôt il eût fallu laisser coucher les enfants sur la paille. Le fabricant se dit : « Cet homme est un fanatique d'honneur et de probité ; je le sauverai malgré lui, et encore je ne ferai que remplir un devoir sacré : je lui dois la vie de mon fils. » Un matin deux hommes, l'un jeune et l'autre déjà courbé par l'âge, entrèrent dans le réduit où gisait le malade : « Brave homme, lui dit le plus âgé des deux, voici celui que vous avez sauvé de l'abîme, et vous m'avez toujours empêché de m'acquitter envers vous ; aujourd'hui acceptez ce contrat de 200 fr de rente, ou, je vous en donne ma parole, mon fils va retourner aux flots d'où vous ne l'arracherez plus !...» Le cœur de l'ouvrier fut attendri ; il accepta, et ce fut en pleurant que ces deux hommes, dignes l'un de l'autre, s'embrassèrent. (*Voix de la Vérité*, 5 juillet 1849.)

Un frère et les détenus de Nîmes.

La bienfaisance trouve sa récompense maintes fois même sur cette terre. Voici ce qui se passait à la maison centrale de détention de Nîmes, en mars 1851, par rapport aux Frères des Ecoles chrétiennes chargés de la surveillance des détenus.

Dans l'atelier des tailleurs, un des Frères fut assailli par un détenu, à qui il avait été contraint d'infliger une légère punition ; les autres détenus se précipitèrent au secours du digne Frère, qui n'opposait aucune défense aux mauvais traitements dont il était l'objet, et l'agresseur eût été certainement victime de leur colère, sans l'intervention de l'un de ses compagnons de travail, qui lui fit un

rempart de son corps. Heureusement les autres Frères arrivèrent à temps pour calmer l'exaspération des détenus, et tirer le coupable de leurs mains.

LAMBERT.

En mars 1851, un ouvrier menuisier, nommé Lambert, et Geneviève J..., jeune fille de vingt ans, se mariaient. Leur union a eu lieu par suite et au milieu d'un concours de circonstances pleines d'un véritable intérêt. Le père de la jeune personne, le sieur J..., était contre-maître chez un entrepreneur de menuiserie au moment de la révolution de février. Il était adoré des nombreux ouvriers qui travaillaient sous sa direction et auxquels il avait été à même de rendre, en maintes occasions, des services de toute nature. J... avait quelque aisance ; une partie de son avoir était placée à la caisse Laffitte, une partie à l'entreprise de son patron. Comme bien d'autres, il perdit ce qui était déposé à la caisse Laffitte ; pour surcroît de malheur, son patron, mis en faillite, ferma ses ateliers, et notre pauvre homme se vit sans ressources à l'âge de 50 ans, avec sa fille Geneviève, âgée d'environ 17 ans. Les ouvriers, dispersés à la suite de cet événement, le perdirent de vue, mais sans savoir que leur contre-maître était ruiné..

Il y a un an, l'un d'eux, Lambert, rencontra J... à la Villette, et, frappé du changement moral et physique qu'attestaient la physionomie et l'extérieur de l'ancien contre-maître, il s'informa discrètement et avec intérêt de la situation du moment. Le brave homme éluda, répondit quelques banalités ; l'ouvrier n'osa insister ; mais, vivement peiné de la position évidemment malheureuse où se trouvait celui qui avait été si bon pour lui et ses camarades, il feignit de le quitter et le suivit pour connaître sa demeure. Il put alors s'enquérir de ce qui l'intéressait et il apprit que J... était dans la misère la plus affreuse, au point qu'il allait se trouver forcé de conduire le lendemain à l'hospice sa jeune fille, qu'il ne pouvait plus soigner.

Sans perdre un instant, Lambert s'en alla trouver tous ses anciens camarades de l'atelier de J..., leur raconta ce qu'il savait, et, à eux tous, ces braves gens réunirent immédiatement cent francs, que Lambert et un autre portèrent le soir même à J... et à sa fille. Geneviève put dès lors rester chez son père, où enfin, à force de soins, elle arriva à guérison.

Depuis elle a épousé Lambert, dont les camarades ont voulu faire eux-mêmes la dot de Geneviève. La veille des noces, chacun d'eux est venu lui apporter qui un meuble, qui un autre, qui du linge, qui l'un des mille objets dont se compose un ménage. J..., les larmes aux yeux, voulait refuser. Impossible !

Lequel mérite le plus d'éloges, de celui qui a su mériter tant de reconnaissance, ou de ceux qui ont su si bien l'exprimer ? (*La Voix de la Vérité.*)

Le jeune décrotteur

Un jeune décrotteur de Toulouse ayant trouvé une montre en argent, avait emprunté la somme nécessaire pour la faire crier. La montre appartenait au fils de l'agent-voyer du département, lequel a fait part du fait à M. l'ingénieur en chef. Charmé de trouver de si précieuses qualités chez un enfant, celui-ci a pris en affection le jeune Marcellin, il l'a habillé, et s'est entendu avec les ingénieurs sous ses ordres pour le faire travailler parmi les cantonniers du département. La bienfaisance pratiquée d'une manière aussi intelligente n'a pas besoin d'éloges. (*La Voix de la Vérité*, 30 janv. 1851.)

ABD-EL-KADER.

La reconnaissance est une vertu naturelle aux grandes âmes, quelque aigries qu'elles soient par l'infortune et les revers.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* du 16 mai 1851 :

« Depuis quelque temps Abd-el-Kader a reçu l'autorisation de faire des promenades dans les environs d'Amboise. Un détachement du 7e chasseurs a été envoyé dans cette ville pour l'accompagner dans ses excursions. Mais le temps pluvieux et froid qui règne depuis la fin d'avril avait empêché jusqu'ici l'émir d'user de cette permission.

« Mardi dernier, pour la première fois, il est sorti du château où il réside depuis près de trois ans. Il a dirigé cette première promenade vers le château de Chenonceaux, moins attiré toutefois, comme il l'a dit lui-même, par la beauté de cet antique manoir royal, aussi frais, aussi brillant qu'au temps de François Ier, de Henri II et de Diane de Poitiers, que par le désir de rendre visite aux hôtes actuels de cette magnifique résidence.

« Il y avait dans cette démarche d'Abd-el-Kader un sentiment délicat qui mérite d'être apprécié. En effet, dès les premiers temps de son arrivée à Amboise, il avait reçu la visite de M. et Mme de Villeneuve ; et souvent, depuis cette époque, les propriétaires de Chenonceaux avaient envoyé à l'illustre captif les fleurs et les fruits les plus rares que produisent leurs serres et qui pouvaient lui rappeler son pays. Arrivé au château, Abd-el-Kader a été reçu par Mme de Villeneuve, qui lui a fait les honneurs de sa demeure avec son urbanité et sa grâce habituelles. Elle a accompagné l'ex-émir dans tous les appartements, et lui a offert, ainsi qu'à sa suite, une collation qu'il s'est empressé d'accepter. Abd-el-Kader était accompagné de ses deux fils, de quelques-uns des principaux Arabes de sa suite, de M. le capitaine Boissonnet et d'un interprète.

« Avant de se retirer, Mme de Villeneuve a présenté à l'émir le livre des étrangers, en le priant de vouloir bien y inscrire son nom. Abd-el-Kader s'est empressé d'acquiescer à cette demande, et aussitôt il a tracé en arabe

les lignes suivantes dont voici la traduction :

« Louange à Dieu unique !.... J'ai vu le « monde réuni dans ce château. Il est comme « un morceau du jardin éternel..... Le salut « à ceux qui prendront connaissance de mon « écrit. Et moi je suis Abd-el-Kader ben « Malhi Eddin, l'an 1267, le mard. 10 rad- « zale (13 mai 1851). »

« Suivent les signatures des deux jeunes enfants de l'émir, qui a surveillé avec un touchant intérêt la manière dont ils traçaient leurs noms.

« Au moment du départ, Mme de Villeneuve exprima à l'émir le désir et l'espérance de le revoir à Chenonceaux. « Pour vous revoir, Madame, répondit-il, j'y reviendrais plutôt à pied. »

Le 64e de ligne.

On lisait dans l'*Univers*, 21 août 1851 :

« Il y a quelques jours, un malfaiteur, arrêté par les soldats du 64e de ligne, s'échappa de leurs mains et prit la fuite ; un sieur Simon, homme plein d'énergie, barra le passage à l'individu, et une rixe s'engagea entre eux : un des soldats, voulant ressaisir le prisonnier, blessa involontairement le courageux Simon, qui mourut des suites de sa blessure. M. de Vermeuil, colonel du 64e, et les officiers de ce corps, douloureusement peinés de ce malheur, viennent de faire l'abandon d'une journée de solde au profit des enfants de la victime, morte en prêtant son concours aux soldats de leur régiment. La somme laissée par les officiers s'est élevée à 420 francs. M. le colonel s'est entendu avec les Sœurs de Charité qui tiennent la maison d'Enghien, rue de Reuilly, et ces dames, pour cette somme, ont bien voulu se charger d'élever, jusqu'à dix-huit ans, la fille aînée du sieur Simon, âgée actuellement de dix ans. »

Les bonnes domestiques.

« Il est, Messieurs, disait M. de Noailles, rapporteur des prix de vertus (août 1851), un ordre de vertus qui occupe une assez grande place dans la nomenclature qui se déroule ici devant vous, et auquel l'Académie se plaît à accorder ses éloges ; c'est le dévouement et la fidélité d'anciens domestiques. Les mœurs patriarcales qui faisaient autrefois regarder comme étant de la famille les serviteurs de la maison, ce qui établissait entre eux et les maîtres un lien plus sûr et plus relevé que celui du salaire, ces mœurs se sont fort effacées avec tout ce qui s'est effacé du passé : mœurs regrettables, où le respect et le dévouement d'un côté, les soins et l'affection de l'autre, adoucissaient la différence des conditions et ennoblissaient les services. Toutefois ces traditions ne sont pas éteintes dans toutes les âmes ; il en est où elles revivent par le noble instinct qui porte l'homme à se vouer à son semblable et qui l'attache à lui en proportion même des soins qu'il lui rend.

« Elisabeth Princet peut en être citée comme un modèle. Agée aujourd'hui de soixante et seize ans, elle sert depuis cinquante ans les mêmes maîtres; et depuis trente-cinq ans, depuis que des pertes commerciales, et plus tard celle du peu de capitaux qu'ils avaient conservés, les eurent privés de toutes ressources, elle les sert gratuitement, passant les jours et souvent les nuits à travailler pour eux, se privant des choses les plus nécessaires et quelquefois de nourriture, afin que sa vieille maîtresse, la seule qui ait survécu, infirme et aveugle aujourd'hui, ne manque point de ce qui lui est indispensable. Tant d'années passées dans l'abnégation la plus complète, dans des privations continuelles, et dans un dévouement de chaque jour, sans se lasser jamais, et sans avoir eu un seul instant la pensée de quitter ceux dont elle ne pouvait rien attendre, c'est de la part d'Elisabeth Princet un exemple de persévérance et d'attachement que l'Académie ne croit pas trop récompenser par un prix de 2,000 francs.

« A la suite viennent Julie Benoît, de Bordeaux, qui, après avoir servi ses maîtres dans l'aisance, a continué à les servir dans la détresse, leur livrant ses épargnes, travaillant aussi pour eux, et n'en ayant été séparée que par la mort au bout de trente-trois ans, dont vingt-quatre ans s'étaient écoulés sans qu'elle eût reçu d'eux aucun salaire ; Victoire Lamy, d'Argentan, qui, pendant de longues années, a donné le même exemple de fidélité ; Marie Jamois, du département de la Sarthe, qui, outre son travail pour subvenir aux besoins de ses maîtres, leur a abandonné toutes ses économies, son petit mobilier, et une rente viagère de 200 francs qu'elle possède. L'Académie accorde à chacune d'elles une médaille de 1,000 francs et 500 francs à Solange-Ségelle et à Françoise Sure pour des mérites semblables, mais éprouvés par une moindre durée. »

RELIGIEUSES, personnes du sexe consacrées à Dieu. Tout ce que nous avons à dire de ces légions de femmes, de filles, que l'Eglise vénère, se trouve parfaitement expliqué dans ces deux passages que nous reproduisons. Un esprit fort critiquait l'*ordre* que Mme Acarie, fondatrice des Carmélites en France, venait d'établir; un saint prêtre répondit : « Un ordre destiné à plaider auprès de Dieu les intérêts spirituels de l'homme n'est pas inutile ; il n'est pas inférieur aux ordres qui se vouent au soulagement de nos misères corporelles. Nos penseurs du jour, qui affectent un certain spiritualisme, devraient bien comprendre aussi combien il est nécessaire qu'il y ait dans la société quelques associations d'âmes d'élite, aussi élevées par leurs affections et leurs pensées au-dessus du commun des hommes, que les cieux sont distants de la terre, pour former en quelque sorte comme la tête, le cœur et l'âme du corps social, et pour louer, bénir, adorer, prier, conjurer, apaiser le ciel au nom de la grande famille humaine.

« J'admire et bénis la Sœur de Charité qui cicatrise nos plaies et console nos douleurs :

mais je bénis et remercie la Carmélite, qui prie pour ceux qui ne prient pas, qui châtie son corps pour ceux qui ne connaissent aucune expiation, qui bénit Dieu et l'adore pour ceux qui l'oublient : car il y a une certaine solidarité entre les enfants d'une même famille; et ne sait-on pas que Dieu accorde souvent de grandes grâces aux uns en faveur des autres ? »

Voici les paroles de Mgr Mazenod, évêque de Marseille, à l'occasion des religieuses Minimes du nouveau monastère qu'il avait fondé. Après avoir vengé succinctement, mais en termes énergiques, les vierges du cloître du reproche aussi injuste que sacrilége de n'y mener qu'une vie oiseuse et inutile, il ajouta :

« Aujourd'hui on veut bien admettre les communautés religieuses ; le monde leur fait la grâce de leur accorder, jusqu'à un certain point, le droit de cité, mais c'est à la condition qu'elles se livreront à l'éducation de jeunes personnes, ou qu'on les trouvera auprès du grabat du malade indigent. Sans doute c'est là une belle mission, et la religion n'y a jamais fait défaut. Mais est-ce tout ! N'y a-t-il plus rien à faire après cela dans le champ des misères humaines ? Le monde le dit ainsi, et il croit encore avoir fait une large concession à la religion en lui permettant de s'adonner à des œuvres qu'il appelle philanthropiques, afin de ne pas leur donner leur véritable nom.

« La charité n'a pas des limites si étroites; les entrailles de la religion qui l'inspire sont plus dilatées. Elles sent qu'il y a d'autres besoins dans la grande famille chrétienne, et elle est heureuse de trouver dans la diversité des établissements monastiques les moyens d'y pourvoir. Que de grâces ces pauvres servantes du Seigneur, recueillies nuit et jour à l'ombre du sanctuaire, ont fait descendre du ciel comme une rosée bienfaisante dans l'âme des pécheurs, étonnés eux-même de leur conversion, ne pouvant en expliquer humainement la cause ! Combien qui, dans le cœur de la nuit, à l'issue d'une fête mondaine ou d'une débauche, ont entendu la voix de Dieu en même temps que le son de la cloche du monastère ! Combien de fois les ferventes prières de ces saintes filles ont forcé l'ange exterminateur de remettre le fer dans le fourreau !... Et lorsque la mesure des iniquités est comblée et qu'il faut à Dieu des victimes à sa juste colère, croyez-vous que le sang des pécheurs désarme son courroux ? Dans un pécheur immolé il ne voit qu'une victime souillée. Mais qu'une vierge, cachée aux yeux du monde, vivant à l'état d'expiation continuelle pour des péchés qu'elle n'a pas commis, succombe sous les coups du Seigneur, sa justice s'apaise satisfaite devant une victime enrichie de tous les trésors de l'innocence la plus pure et de tout le superflu de la pénitence la plus rigoureuse et la plus volontaire Est-ce là mener une vie inutile ! »

Austérités des Clarisses.

Sainte Claire et ses filles, dit Godescard, pratiquèrent des austérités qui jusque-là avaient été presque entièrement inconnues parmi les personnes de leur sexe. Elles allaient nu-pieds, couchaient sur la terre, gardaient une abstinence perpétuelle, et ne rompaient jamais le silence que quand la nécessité ou la charité les y obligeait. Ce silence leur était singulièrement recommandé par leur règle, comme un moyen d'éviter un grand nombre de péchés qui se commettent par la langue, de conserver l'âme toujours recueillie en la présence de Dieu, de se délivrer de la dissipation du monde, qui sans cela pénètre au milieu des cloîtres. Non contente de faire quatre carêmes et de pratiquer les mortifications générales, Claire portait toujours autour de son frêle corps un cilice : impitoyable cilice ! composé d'une peau de porc dont les soies coupées court tourmentaient sans cesse des chairs délicates, qu'une molle et soigneuse éducation avait adoucies et rendues plus aptes à souffrir. Elle jeûnait toutes les veilles de fêtes ; elle ne vivait que de pain et d'eau depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques, et depuis le 11 novembre jusqu'à Noël ; encore durant tout ce temps-là, ne prenait-elle aucune nourriture les lundis, les mercredis et les vendredis. Quelquefois elle couvrait de branches la terre sur laquelle elle couchait, et n'avait qu'un tronc d'arbre pour oreiller. Elle se donnait encore de rudes disciplines. Tant d'austérités affaiblirent notablement sa santé, en sorte que saint François et l'évêque d'Assise l'obligèrent de coucher sur un mauvais lit, et de ne passer aucun jour sans prendre au moins un peu de nourriture. Malgré cet amour extraordinaire pour la pénitence, on ne remarquait en elle rien de sombre ni de triste; elle avait au contraire un visage gai et serein qui annonçait combien elle trouvait de douceur dans toutes ses mortifications.

Règlement et exercices des Filles de la Charité.

Après avoir institué les Filles de la Charité, saint Vincent de Paul les chargea successivement de l'éducation des enfants trouvés, de l'instruction des jeunes filles qui appartenaient à des parents peu favorisés de la fortune, du service d'un grand nombre d'hôpitaux et même des soins à donner aux criminels condamnés aux galères. Pour les guider dans ces diverses occupations, il leur prescrivit des règles générales et particulières, par lesquelles devait être soutenu le corps entier avec toutes ses parties.

Selon ces règles, vrai chef-d'œuvre d'une haute sagesse, les Filles de la Charité doivent, avant tout, se persuader intimement que Dieu les a réunies pour honorer Jésus-Christ, comme la source et le modèle de toute charité, en lui rendant dans la personne des vieillards, des enfants, des ma-

lades, des prisonniers, tous les services spirituels et corporels dont elles sont capables; que pour répondre à une vocation si sainte, elles doivent joindre les exercices intérieurs de la vie spirituelle aux fonctions extérieures de la charité chrétienne; que, quoiqu'elles ne soient ni ne puissent être religieuses, parce que cette fonction est incompatible avec leurs fonctions, elles doivent cependant mener une vie plus parfaite, s'il est possible, que les plus saintes religieuses, parce qu'elles sont beaucoup plus exposées; que, comme la pureté, vertu difficile et d'une étendue infinie, leur est de la plus absolue nécessité, elles doivent écarter, par les plus sévères précautions, tout ce qui pourrait blesser les yeux de Dieu et du prochain, et que la vigilance sur elles-mêmes doit redoubler lorsque la charité les oblige à se répandre dans le monde, à y traiter avec des personnes d'un sexe différent, à soigner les malades et même les mourants.

On ne leur prescrit ni l'usage du cilice, ni les autres austérités du cloître. Leur grande pénitence doit être la vie commune. Se lever l'été et l'hiver à quatre heures du matin; faire, deux fois par jour, l'oraison mentale; vivre très-frugalement, n'user de vin que dans les maladies qui pourraient en exiger; rendre aux malades les services les plus dégoûtants, les veiller tour à tour pendant les nuits entières, ne compter pour rien ni l'infection des hôpitaux, ni l'air putride qu'on y respire, ni les horreurs de la mort: voilà le genre de mortification des Filles de la Charité.

Leur saint fondateur, se persuadant que Dieu bénirait plus particulièrement des pauvres qui serviraient d'autres pauvres, n'admit, pendant plusieurs années, dans sa nouvelle communauté, que des personnes d'une naissance fort commune; mais des jeunes filles de condition s'étant offertes pour partager avec les premières l'abjection et le mérite de leurs emplois, on crut qu'il serait injuste de leur fermer une porte que Dieu même paraissait leur ouvrir. On vit alors, comme dans la suite, des filles élevées dans l'opulence embrasser un état où la nature a beaucoup à souffrir, honorer comme des maîtres toutes sortes de malheureux, qui, dans le monde, n'auraient pas été admis à leur service, et porter un vêtement grossier avec plus de joie que les filles n'en ont à se parer des plus riches ornements.

Vincent eut toujours pour les Filles de la Charité un respect particulier. Le seul titre de servantes des pauvres attendrissait le Père de tous les affligés. La protection que Dieu accorde à ceux qui le servent dans ses membres, le rassurait contre les dangers sans nombre qui affligent leur vertu. Il envoya plusieurs de ces héroïnes de la charité, tantôt aux armées pour avoir soin des soldats blessés ou malades, tantôt jusqu'en Pologne, à travers l'Allemagne, sans jamais avoir paru craindre pour elles ce qu'il aurait appréhendé pour d'autres. Il semblait quelquefois leur promettre que le ciel ferait en leur faveur des miracles plutôt que de les abandonner. (*Beautés du Christianisme.*)

La sœur Sainte-Marie.

La sœur Sainte-Marie, rentrant un jour à l'hospice de la Charité, fut insultée par un ouvrier qu'avaient égaré les propos de misérables calomniateurs. Il la poursuit de ses grossiers outrages et de ses sarcasmes impies. Il l'aurait frappée si l'on n'eût arrêté sa main.. Calme et résignée, elle ne sut que lui pardonner .. Ces jours derniers (avril 1832), dans la salle de l'hospice où la sœur Sainte-Marie prodiguait ses soins aux victimes que l'épidémie (le choléra) entasse par centaines sous ces tristes voûtes, un nouveau malade fut apporté, déjà pâle et livide: « Il n'y a plus de place, répondit-on; les médecins, les infirmiers n'y suffisent plus! » Mais la religieuse avait aperçu, reconnu cet homme: « Je m'en charge, dit-elle; voici une place encore... ne le refusez pas; c'est moi, moi seule qui le soignerai. » Le malade lui fut confié; et, sans négliger les autres malheureux qui réclamaient ses secours, elle l'entoura des soins les plus attentifs qu'une mère puisse prodiguer à son fils. Durant une semaine, elle le soutint dans ses souffrances, l'encouragea dans ses angoisses.... Enfin un mieux sensible annonça la convalescence du malade. Son rétablissement parut prochain; mais, il y a peu de jours, après quelques heures d'un sommeil réparateur, il ne trouva plus au chevet de son lit la sœur Sainte-Marie; il demanda vainement sa bienfaitrice... Tant d'efforts, tant de fatigues avaient épuisé la religieuse .. Atteinte elle-même par l'horrible mal auquel elle avait arraché sa victime, elle se trouva sans force pour lui résister. La sœur Sainte-Marie est morte le 8 avril 1832. (*Le dogme et la morale.*)

Les dames De la Trinité.

« Les dames de la Trinité dirigent depuis neuf ans l'hospice d'Oran. Dieu seul connaît les travaux qu'elles ont supportés, les douleurs qu'elles ont adoucies. Elles ont constamment fait l'admiration des soldats, des colons et même des Arabes. Aussi un personnage haut placé dans l'administration de la colonie disait, il y a quelques jours, à leur occasion: *Les congrégations religieuses contribueront puissamment à la conversion de l'Algérie.* »

« En octobre dernier le choléra sévissait cruellement dans la province d'Oran. Les hôpitaux étaient encombrés de malades. Les infirmières se multiplient, mais ne suffisent plus aux besoins. Un appel est adressé aux supérieures.

« Tandis qu'on voit s'éloigner du danger tous ceux qui ne sont pas retenus par une impérieuse nécessité, de nombreuses sœurs demandent à aller le partager avec leurs compagnes. Les supérieures n'ont qu'un choix à faire, et celles qui sont désignées

s'estiment heureuses. Le 18 octobre neuf jeunes vierges partaient pour Oran avec plus de joie que si elles avaient dû trouver honneurs et richesses. Déjà, le 23, deux d'entre elles étaient atteintes par la maladie. Le 30 du même mois la supérieure mourait la première, martyre de sa charité. Dix jours plus tard, une même lettre apprenait à Valence que le fléau avait fait deux nouvelles victimes.

On lit dans cette lettre : « Nous aurons donc deux sœurs à inhumer à la fois. Quelle cruelle circonstance ! O ma bonne mère, ne vous en fatiguez pas, je vous en conjure. Vos filles d'Oran ont un courage admirable. Soyez la mère généreuse des Macchabées, nous nous montrerons dignes d'être appelées vos enfants....

« Ne vous repentez pas d'avoir envoyé nos sœurs. Si vous étiez présente à leur départ, vous béniriez le Ciel avec nous. Veuillez de notre part faire un appel à nos sœurs de France. Les Filles de la Trinité ne s'effraieront pas d'un danger qui met en possession de la couronne. Non non! nous recevrons bientôt du renfort. Nos bonnes mères nous apporteront la consolation et la joie. »

L'appel a eu lieu et a été entendu. De nombreuses demandes de départ ont été faites. Là aussi se trouvent des cœurs pressés par l'ambition ; mais c'est l'ambition de souffrir et de mourir pour des frères (*Univers*, 30 nov. 1849.)

Mlle de Lamourous *fondatrice de la* Miséricorde, *à Bordeaux.*

La Providence, qui, toujours attentive aux besoins de ses créatures, aime à couvrir comme d'un voile son opération, suscite, à toutes les époques, des âmes que leur foi vive et puissante rend dignes d'être associées à ses desseins miséricordieux, et d'être, entre ses mains, des instruments de grâce et de salut.

Telle fut Mlle Thérèse de Lamourous. Après une enfance embellie par les vertus naïves de cet âge, après une jeunesse signalée, au milieu de l'orage révolutionnaire, par les œuvres d'une charité héroïque, elle se consacra tout entière, dès que la religion ramena des jours sereins sur la France, au salut d'une foule de jeunes personnes sans asile et sans ressources, et leur fit trouver, dans une vie remplie par le travail et les devoirs religieux, la paix et le bonheur dont leurs cœurs étaient altérés, et qu'elles désespéraient de trouver sur la terre. La Providence, dont elle gérait les intérêts, lui vint continuellement en aide par des secours inattendus et qui parurent quelquefois merveilleux ; la piété des Bordelais ne cessa de lui accorder des encouragements et des bienfaits avec une touchante générosité ; des personnages émigrés, Napoléon lui-même, à la prière d'un de ses ministres, que le spectacle de la *Miséricorde* avait profondément ému, contribuèrent à consolider et à dilater l'œuvre de Mlle de Lamourous, par les dons abondants qu'ils firent à la fondatrice et la protection constante qu'ils lui accordaient.

Et il se trouve des âmes capables de méconnaître de telles âmes et de telles œuvres !

Les religieuses en Turquie.

L'Université catholique (octobre 1842) dit : « Il y a deux années à peine, six filles de Saint-Vincent de Paul quittèrent la France pour aller s'établir à Smyrne. Peu de jours après, quelques frères de la doctrine chrétienne mirent à la voile pour la Syrie. C'était l'avant-garde des régénérateurs de l'Orient. Nous allons expliquer les raisons du changement qui a commencé à s'opérer par ces modestes missionnaires, et nous espérons convaincre comme nous sommes convaincus nous-mêmes.

Selon la croyance des musulmans, les femmes n'ont point d'âme. Ce sont des machines, et voilà tout ; et l'on peut dire, qu'accoutumés à vivre au milieu de ces idées, les chrétiens eux-mêmes en sont un peu imbus. La femme en Orient c'est un automate vivant, ou plutôt la stupidité incarnée. L'enfant, habitué dès le berceau à voir une mère abrutie, ne s'étonne pas plus tard de trouver une épouse semblable. Leur esprit ne se hausse pas à comprendre que cette stupidité est leur œuvre, que l'homme ne devient que ce qu'on le fait. Habitués à ne voir que des femmes stupides, ils ne se figurent pas qu'il puisse en être autrement. Mahomet lui-même a contribué à répandre ces idées, car dans son Koran il ne daigne parler de cette moitié du genre humain, ni pour les pratiques religieuses, ni pour les récompenses de l'autre vie. Par suite de cette croyance, elles sont privées de toute propriété foncière, et leur vie entière se passe sous la tutelle ou d'un père, ou d'un mari, ou d'un parent. En un mot, la femme, pour le musulman, est une esclave, moins la faculté du divorce, qu'on lui a laissée.

Et voilà que six filles de Vincent de Paul arrivent au milieu d'eux. Elles ouvrent des écoles, enseignent des enfants. Les Turcs s'étonnent, bientôt admirent. Quel miracle pour eux qu'une femme instruisant les autres ! Le malade demande des secours, la sœur en donne ; elle guérit. Le pauvre souffre, elle court à son grabat, apporte du pain ; le malheureux ne peut échapper à sa charité. L'incendie dévore Smyrne, on la voit courir au milieu des flammes, sauver l'infortuné près de périr, offrir un asile à celui qui n'en a plus, et donner en même temps ses soins aux blessés. On comprend qu'élevé dans de tout autres croyances, un vieillard dont une sœur pansait le bras meurtri, à la lueur de ce vaste embrasement, demandait à celle qui le secourait : — Dis-moi, femme, es-tu de là ou d'en haut? Et son doigt montrait alternativement la terre et le ciel. — Non, répondait la Sœur de Charité, nous venons de France. En France, il y en a beaucoup d'autres comme nous, elles viendront aussi pour prendre soin de vous ; elles vous aimeront comme nous, car elles aiment tous les

affligés. — Ah ! que les Français sont heureux ! » reprenait le vieillard. Quelque temps après il était chrétien.

En France aussi, il y a quelques années, les prêtres n'osaient sortir que sous le vêtement séculier; trop heureux encore si, avec ce déguisement, ils pouvaient échapper à l'insulte. Un vénérable prélat, d'auguste et sainte mémoire, était obligé de cacher sa retraite pour soustraire sa tête au fer révolutionnaire. Tout à coup le choléra tombe sur la capitale et moissonne son troupeau; on le voit alors reparaître à la tête de son clergé au chevet des mourants, dans le grenier du pauvre, pour lui pardonner le pillage de son palais. Dès ce moment le pontife peut se montrer au milieu de son peuple; la haine injuste dont on le poursuivait s'est apaisée tout à coup, excepté celle de ces hommes chez qui elle ne s'apaise jamais.

Les sœurs des hôpitaux.

La *Voix de la Vérité* publiait naguère ces réflexions :

« L'apogée des systèmes de charité légale serait l'anéantissement des ordres hospitaliers et des congrégations religieuses vouées au service des malades et des pauvres. Une pareille tendance est d'autant plus étonnante dans des contrées catholiques que, dans ce même temps, les nations protestantes font des efforts extraordinaires pour se procurer un simulacre de nos ordres charitables.

« A Amsterdam, dit la *Revue catholique* de Louvain, on a créé, pour le service des hôpitaux, une association de filles et de veuves protestantes, sous le nom de Pleegzusters. En 1848, cet exemple a été suivi à Berlin, et l'on y a installé, à l'hôpital Betanie, une congrégation de diaconesses protestantes. En 1849, dans le diocèse d'Exeter, en Angleterre, on a vu se former une association de filles protestantes, sous le titre de Sœurs de la Miséricorde (*sisters of mercy*). Enfin, un fait analogue a été posé à Utrecht, dès le commencement de 1844, et voici comment une feuille protestante, l'*Utrechtsche Courant*, en rendit compte à ses lecteurs : Le 23 janvier dernier, il s'est formé à Utrecht une association pour l'établissement d'un institut de diaconesses. Le but de cette association est de procurer à des femmes chrétiennes l'occasion de travailler, en réunissant leurs efforts et sous la direction d'une administration, au soulagement des misères spirituelles et temporelles, d'après les moyens qui seront mis à leur disposition. Le point de réunion sera une demeure disposée à cet effet, où l'activité de toutes ces personnes sera dirigée avec douceur par une sœur supérieure. Le ministère des diaconesses embrassera les œuvres suivantes : visiter les indigents et les vieillards, et avoir soin d'eux ; servir les malades dans les établissements publics ou à domicile ; élever les enfants, etc. Peuvent être admises comme diaconesses les veuves et les personnes célibataires de tout rang et de toute condition. Elles seront toutes vêtues uniformément, mais leur costume ne s'éloignera pas du vêtement ordinaire, et ne sera pas de nature à être remarqué. Elles s'engagent à obéir exactement à la sœur directrice, et c'est sous la surveillance de celle-ci qu'elles sont formées aux fonctions qu'elles doivent remplir. »

La charité légale.

Les protestants eux-mêmes ont fini par comprendre combien la foi est nécessaire à la charité ; ils ont senti à quel point, en proscrivant le célibat et les vœux monastiques, ils ont étouffé le zèle charitable des fidèles, et ils se sont efforcés de créer des institutions semblables à nos congrégations religieuses.

« Hélas ! continue le recueil que nous avons nommé dans le paragraphe précédent, leurs efforts ont été vains. Ici, comme partout, le protestantisme a mis au grand jour sa stérilité et son impuissance. A Berlin, entre autres, l'une des diaconesses, interrogée sur les motifs de sa vocation, répondit : *Il faut bien faire quelque chose, dans ces tristes temps.* Quatre autres diaconesses, en moins de six mois, ont abandonné la carrière de gardes-malades pour se marier. Enfin, et ce dernier trait est plus caractéristique que les autres, les malades protestants de Berlin se disputent la faveur d'être admis à l'hôpital d'Edwig, desservi par des sœurs catholiques. »

Mais les religieuses catholiques ne désertent pas leurs hôpitaux comme les diaconesses protestantes. Leur dévouement est donc un bienfait certain, durable, qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné, et qu'on est bien téméraire ou même bien coupable d'annihiler et de repousser pour des conceptions qui sont en même temps ruineuses pour le pays, et sans fécondité vraiment secourable à l'égard de ceux qui souffrent.

Sœurs de la Charité à Constantinople.

En 1844, les dignes filles de Saint-Vincent de Paul étaient, à Constantinople, gratifiées par la Porte, en récompense de leur bienfaisante activité, d'une franchise absolue d'importation de ce qui leur était envoyé de l'étranger.

Combien d'économistes politiques d'Europe eussent trouvé et trouveraient encore de motifs suffisants pour la leur refuser !

Les religieuses et les soldats.

« Deux sœurs de la Providence, il y a peu de jours, sur la route de Mirebeau, faisaient la promenade hebdomadaire du jeudi. Or, voici venir un bataillon de soldats de ligne, tous chantant de leur voix la plus haute, oubliant ainsi la longueur et la fatigue de l'étape. Elles approchent, on se rencontre, et à la vue de leur saint habit, les chants cessent, les officiers se découvrent, les soldats saluent plus militairement, mais d'aussi grand cœur ; et le chant interrompu reprend seulement quand les bonnes sœurs sont loin déjà et ne

peuvent plus entendre. Il était juste que le soldat français, qui toujours a connu la sainteté de l'obéissance, comprît la divinité de la charité. (*Univers*, 7 mars 1850.)

Les religieuses dans les journées de juin 1848.

Toutes les feuilles publiques reproduisaient cet éloge : « Les religieuses d'un grand nombre de couvents se sont surpassées en zèle, en charité et en dévouement dans le soin des blessés. On les voyait partout aux barricades, s'oubliant au milieu des plus grands périls et ne songeant qu'aux maux de toute sorte qu'elles sont appelées à secourir. Des jésuites ont aussi fait des prodiges de courage et d'abnégation. On peut le dire, comme toujours, les ministres de notre religion étaient au poste du danger. »

Pensée d'un philosophe.

« L'impiété et le philosophisme ont toujours prodigué aux religieuses l'outrage, le mépris, la persécution ; et cependant que de services rendus par elles à l'humanité ! Que d'efforts l'hérésie n'a-t-elle pas faits pour se créer une sœur de charité, par exemple. Le couvent, en effet, c'est l'école, c'est l'hôpital, c'est l'hospice, c'est l'ouvroir où l'orpheline apprend à lire, à coudre et à prier Dieu ; l'ouvroir qui donne des ménagères aux champs, des ouvrières rangées aux manufactures et aux ateliers, et des filles de service morales à ceux qui les dénoncent et les répudient. Le couvent, c'est la maison de refuge, pénitencier inimitable à la philanthropie, à la bienfaisance philosophique, qui ne parviendront jamais à se passer de lui ; le couvent, c'est l'auxiliaire de toute maison, élevée à n'importe quelle maladie, quelle infirmité, quelle misère ; c'est la source de toute assistance, de tout soulagement et de toute consolation.

« Il est prouvé que l'on ne détruit une maison religieuse que pour élever un peu plus tard, sur ses ruines, une prison ou une caserne. »

Les sœurs de Charité en Afrique.

La petite mission temporaire que les bonnes sœurs de Saint-Vincent viennent d'accomplir confirme ce que nous avons dit précédemment sur la part qu'elles sont appelées à prendre dans l'œuvre de la régénération africaine. Leur apparition dans l'intérieur de l'Afrique a été un événement pour les indigènes. Dans les villes où elles ont séjourné, ils accouraient pour les voir; ils avaient vu déjà des *Marabout roumi*, mais pas encore de *Marabouta*. Leurs femmes entouraient ces bonnes religieuses, prenaient leurs gros chapelets, en examinaient tous les accessoires : *gada Sidna Aïssa*, voilà Notre-Seigneur Jésus-Christ ; *hadi Mariem immaou*, voilà Marie, sa mère. Puis elles disaient qu'elles avaient aussi des chapelets pour réciter leurs prières.

Les soins que les sœurs de Saint-Vincent de Paul savent donner aux malades leur donnent un accès facile chez les indigènes. Lorsque le choléra sévissait, on voulait leur envoyer des médecins; mais ils ne s'en sont pas soucié, et sont venus demander avec instance qu'on priât les *Marabouta* de venir les visiter. La proposition fut acceptée l'on vit bientôt les sœurs parcourir leurs villages : elles rendaient compte aux médecins de l'état des malades, et rapportaient à ces derniers des ordonnances et des remèdes. Elles parvinrent ainsi à en sauver un certain nombre ; mais quand l'attaque était violente, les parents du malade ne voulaient pas lui donner de soins, en prétendant que c'était peine perdue, que le lendemain il serait mort. Il y avait aussi beaucoup d'Arabes qui craignaient la contagion. On cherchait à les rassurer, en leur citant l'exemple des sœurs, qui n'avaient pas peur, et qui même étaient venues de bien loin tout exprès pour soigner les cholériques. Mais ils n'admettaient pas la comparaison, objectaient que les *Marabouta* n'avaient rien à craindre, qu'étant protégées par Dieu, elles ne pouvaient être atteintes du fléau.

Très-heureusement pour les sœurs ce préjugé n'a pu être démenti ; elles sont revenues toutes en bonne santé. Elles n'ont pas toutefois quitté le pays sans avoir la preuve de la vénération qu'on avait pour elles par la réception qui leur a été faite par un des chefs indigènes. Le rendez-vous était à quatre ou cinq lieues d'Orléansville. Une escorte y accompagna les sœurs; leurs mulets étaient conduits à la bride par des gens à pied, et des cavaliers exécutaient de temps en temps des *fantasia* pour leur faire honneur. Quand elles arrivèrent devant la demeure du chef, deux nègres en costume rouge galonné leur présentèrent les armes, puis les portes s'ouvrirent comme par enchantement ; elles traversèrent ainsi plusieurs enceintes avec le même cérémonial d'ouverture. A leur entrée dans la maison, de nombreux musiciens firent résonner leurs instruments en signe d'allégresse. Le chef se présenta pour les recevoir, il avait fait préparer une magnifique *dîfa* (collation), non point par terre, mais sur une grande table. Après y avoir fait asseoir les sœurs de Saint-Vincent de Paul, il voulait les servir lui-même ; mais sur l'observation qu'on lui fit que l'usage était en France que le maître de la maison se mît à table avec ses convives, il prit place à côté des sœurs, et confia à ses fils les soins du service. Le repas terminé, les religieuses furent invitées à passer dans l'appartement des femmes, qui, pour leur faire honneur, s'étaient affublées de leurs plus beaux colliers. Elles voulurent donner aux sœurs quelques petits souvenirs, forcèrent l'une d'elles à accepter, sinon des boucles d'oreilles, au moins une bague, moins gênante à porter. (*L'Univers*, fév. 1850.)

Les diaconesses.

Le protestantisme n'a cessé de se donner à lui-même de honteux démentis. Ainsi il blâme les vœux religieux ; il condamne les monastères, les congrégations, et pourtant,

lisez ceci (*La Voix de la Vérité*, 29 janv. 1847). Dieu reste appréciateur de ce *zèle* des âmes.

M. Beau a fait vendredi, au conseil municipal, sur l'institution des diaconesses, un rapport que nous croyons devoir reproduire tout entier. « Au commencement de 1843 a été fondée, à Paris, l'Institution des Diaconesses. Cette institution est une association libre, qui a pour objet d'instruire et de diriger dans la pratique de la charité active les femmes protestantes qui veulent se dévouer au soulagement des misères, et particulièrement au soin des malades, des enfants et des pauvres. Les diaconesses sont des *Sœurs de charité*, moins la vie monastique, moins les vœux et la vie en commun. Les règlements ne leur imposent pas même d'engagements temporaires; elles sont libres en tout temps de se retirer; elles conservent leur fortune en toute propriété. Elles prennent un costume uniforme lorsqu'elles ont terminé leur noviciat. L'association pourvoit à leur entretien pendant leur service actif; elle prend soin d'elles dans leurs maladies, leurs infirmités et leur vieillesse. Cette institution est placée sous la surveillance d'un conseil de direction composé de deux pasteurs appartenant à l'une et à l'autre des Eglises nationales, d'une diaconesse et de six dames. La maison centrale est établie à Paris, rue de Reuilly ; mais l'institution appartient à toutes les Eglises protestantes de France. Dans cette maison, le consistoire a fondé trois institutions pour tous les âges et toutes les infortunes.

Une sœur de Moulins.

On lit dans la *Voix de la Vérité*, 8 août 1849 :

« M. le préfet de l'Allier visitait dernièrement, dans tous leurs détails, les hôpitaux de la ville de Moulins. Dans la salle des malades, une respectable sœur, placée au pied du lit d'une percluse, s'avança avec une grande simplicité devant M. le préfet pour lui demander l'admission gratuite de la pauvre paralytique aux eaux thermales de Bourbon-l'Archambault. — « J'en suis bien fâché, ma bonne sœur, a répondu d'abord M. le préfet, mais les cadres sont remplis. » L'un des administrateurs, M. C....., prenant alors la parole : — Ah ! monsieur, vous ne pouvez refuser à cette respectable sœur ce qu'elle vous demande; voilà trente-neuf ans de sa vie qu'elle consacre dans cet hospice au soin des malades, elle mérite d'être exaucée. » M. le préfet, touché de l'infatigable charité de cette sœur et de son grand âge, aussi bien que du triste état de l'infirme placée sous ses yeux, a promis sans peine l'admission gratuite aux eaux thermales du département, et a donné sur-le-champ même les ordres nécessaires pour l'exécution de sa promesse.

Les sœurs de Saint-Charles à Berlin.

« La charité qui, descendue du ciel, marque chacun de ses pas par des bienfaits, trouve grâce partout et souvent excite, à un haut degré, l'estime et l'admiration. Nous en avons des preuves, entre autres à Berlin, où les sœurs hospitalières de Saint-Charles de Nancy ont fondé un hospice, vers le milieu de septembre 1846. Elles y admettent tous les malades qui se présentent, sans distinction de cultes. Les révoltes récentes qui agitèrent si violemment et ensanglantèrent, à plusieurs reprises, cette grande ville, les firent apprécier à leur juste valeur, non pas seulement par les catholiques, mais par les protestants eux-mêmes. Jamais, en effet, depuis trois cents ans, pareil dévouement ne s'était vu dans cette capitale du protestantisme allemand. Aussi tous rivalisent dans les témoignages d'intérêt et de reconnaissance qu'ils prodiguent aux religieuses. Nous pourrions entrer, à ce sujet, dans des détails singulièrement curieux, mais nous nous bornerons à quelques preuves de l'étonnante bienveillance de la famille royale envers elles.

« Dans la première visite qu'elles firent à la cour, le roi et la reine les accueillirent avec la plus honorable distinction. Le prince de Ratziwil, très-bon catholique, leur zélé protecteur, qui les introduisit, donna lieu, dans la conversation, à des traits de bonté d'une délicatesse extrême. Ainsi, comme il exprimait le regret de n'avoir pu présenter à Leurs Majestés toutes les sœurs, dont deux étaient restées à la maison près des malades, il dit d'une des absentes qu'elle avait plus de plaisir à recevoir une mauvaise robe de chambre pour ses vieillards qu'une jeune personne n'en éprouve à l'occasion du cadeau d'une magnifique robe de bal. Le roi, qui rit beaucoup de l'ingénuité de cette réflexion du prince, fit faire, le soir du même jour, une revue exacte de son vestiaire pour trouver des robes de chambre. Il y en avait plusieurs, et le lendemain la reine y joignait, de son côté, du linge en quantité, une pièce de toile, un beau crucifix, et un paquet contenant divers objets partait de Postdam pour Berlin, à l'adresse de la sœur Angélique que le prince avait nommée.

« Le roi alloua deux mille francs, annuellement, en faveur de l'hospice ; mais ses libéralités et celles de la reine ne se bornent pas là. S'agit-il, par exemple, d'une loterie pour le même objet ? jamais Leurs Majestés ne manquent de prendre une grande partie des billets. Les sœurs ne peuvent que se féliciter de cette bienfaisance royale, qui saisit toutes les occasions de leur venir en aide.

« La reine a daigné les honorer, il ya trois mois, d'une visite; la supérieure était absente. Sa Majesté a montré la plus aimable affabilité aux sœurs, aux malades avec qui elle s'est entretenue, et n'a quitté l'hospice qu'après avoir manifesté toute sa satisfaction. Elle dit ensuite à une personne, admise dans son intimité, que, depuis bien des années, elle n'avait éprouvé d'aussi douces jouissances ; que ce qu'elle avait vu et entendu était comme du baume pour son cœur.

« Les religieuses ont été comblées des mêmes bontés chez le prince royal, qui, comme le roi, a promis de les visiter. La

princesse royale ne met point de bornes à ses faveurs. Elle va les voir, parle à tous les malades et leur laisse de nombreuses preuves de sa munificence.

« Tout cela est consolant, sans doute; mais ce qui vient d'arriver le 1er juillet courant est plus admirable encore. Les sœurs avaient un excellent infirmier qu'elles se flattaient de garder longtemps pour le bien de leurs malades, lorsqu'un ordre lui arriva de se rendre sous les drapeaux. La supérieure désirait ardemment le faire exempter. Vous n'avez qu'une ressource, lui dit-on, c'est l'intervention de la reine, le roi ne lui refuse rien. Son plan fut bientôt fait. Elle se dirige avec deux de ses compagnes vers le palais de Sans-Souci, à près de quinze lieues de Berlin. Leurs Majestés étaient à la promenade, il fallait les attendre trois heures. Les abords de cette maison royale étaient encombrés de hauts personnages et surtout d'une foule de militaires. On demande aux sœurs si elles ont une lettre qui leur accorde une audience, et, d'après leur réponse négative, on leur témoigne, bien à regret, qu'il est impossible de les admettre, etc. ; mais elles surmontèrent cette difficulté réelle à force de persévérance. Elles récitèrent leur office dans les bosquets et demandèrent avec ferveur à Dieu de trouver un accueil favorable.

« A six heures arrivèrent les voitures; les sœurs s'avancèrent vers la reine singulièrement étonnée de les voir. Elle n'en vint pas moins avec une bonté charmante à leur rencontre, et au lieu de leur permettre de lui baiser la main, elle les embrassa tendrement et les introduisit chez elle. La supérieure, après maintes excuses, lui expliqua le motif qui l'amenait, et à ce moment le roi entra dans l'appartement. Sa Majesté s'informa, avec un ton de gaieté franche, comment elles avaient pu parvenir, et le récit de tous les moyens auxquels elles durent avoir recours l'amusa beaucoup. L'exemption de l'infirmier fut accordée sur-le-champ à la supérieure. Le roi se félicita même d'être revenu sitôt, s'informa de l'hospice en détail et de tout ce qui concerne leurs œuvres de charité, et enfin, fit à la reine la réflexion que ces bonnes sœurs, après tant de fatigues, devaient avoir besoin de prendre quelque nourriture, mais des ordres avaient été déjà donnés en conséquence. La reine les conduisit ensuite où la collation avait été préparée, voulut rester seule avec elles et les servit de ses propres mains. Après une heure d'entretien, elles se retirèrent pénétrées de reconnaissance, et une voiture de la cour les reconduisit au chemin de fer. Elles s'en retournèrent à Berlin, bénissant Dieu d'avoir favorisé leur démarche. Des faits aussi significatifs en disent plus que les discours les plus éloquents en faveur de nos institutions catholiques. Des princes et des princesses qui ne partagent pas nos croyances ne peuvent se défendre d'un vif sentiment d'admiration, à la vue des résultats si nobles de la charité religieuse; aux fruits on connaît l'arbre. (*Voix de la Vérité. Espérance*, Courrier de Nancy, 3 août 1849.)

RELIGIEUX. — Sous ce terme nous entendons seulement le clergé régulier. Ces associations saintes de prêtres liés par des vœux ont toujours été comme l'avant-garde de l'Eglise dans les combats qu'elle a eu à livrer contre l'ignorance et les passions. Aussi ont-ils été le point de mire des attaques et des haines de l'hérésie et de l'incrédulité.

Montrer que ces prêtres, soit dans leurs prédications, soit dans l'enseignement, soit dans leurs missions apostoliques, ont toujours été et sont une des gloires de la sainte Eglise romaine, tel est le but de cet article. (*Voy.* PRÊTRE, MOINE, etc.)

Les fondateurs de la société de Jésus jugés par la Revue d'Edimbourg.

C'est un merveilleux spectacle que celui auquel nous assistons, nous catholiques anglais. Nos frères du continent ne peuvent, en vérité, s'en faire qu'une faible idée, malgré l'étroit espace qui nous sépare d'eux. Quelle lutte, quels débats! Ici, pas d'indifférents, point *d'entre deux*, comme disait votre Pascal : d'un côté les catholiques, marchant en rangs serrés, avec union, sous leur unique bannière; de l'autre, l'Eglise établie craquant de toutes parts, comme un vieil édifice vermoulu; ses défenseurs ardents encore, mais en butte à mille coups portés du camp opposé, et appesantis par les trésors qu'ils traînent avec eux. Et puis, ce n'est pas tout : après tant de jours obscurcis par l'erreur, voir soudainement les voiles tomber, voir luire le jour pour des yeux qui semblaient fermés à jamais! ou bien entendre les accents étranges et nouveaux de ces voix qui, accoutumées à maudire nos aïeux, entonnent pendant quelques instants un *hosanna* en leur honneur, et reviennent bien vite à leur rôle d'insulteurs et de persiffleurs! Tout cela, je le répète, n'est-ce pas quelque chose qui saisit l'âme, l'enlève et l'attache?

Il y a quelques jours seulement, les feuilles publiques faisaient connaître le remarquable jugement de M. Macauley sur la papauté ; aujourd'hui la *Revue d'Edimbourg* renferme un long article attribué à la plume du même publiciste, mais que je croirais volontiers émané d'une autre source, si j'en juge par certaines amertumes d'expressions, et je ne sais quel ton voltairien souvent peu d'accord avec la noble gravité de M. Macauley. Il s'agit maintenant de saint Ignace de Loyola, de saint François Xavier, de Borgia, de H. Lainez, qui inspirent tour à tour à l'écrivain des pages méprisantes, où se montre à nu le vieux puritanisme de Knox, ou bien d'autres pages pleines de chaleur et d'impartialité. Mais ce fait même, n'est-ce pas déjà un phénomène que de voir l'oracle d'Edimbourg entrer en lice et s'occuper de nos saints, en faire l'oraison funèbre! Quelle révolution dans les idées! Nous choisirons seulement deux de ces portraits tracés d'une main ferme : ce sont ceux de saint Ignace

de Loyola et de saint François Xavier, et nous laisserons les lecteurs de l'*Union catholique* sous l'impression qu'ils ont produite sur nous, car toute réflexion serait oiseuse auprès de ces peintures si richement coloriées par la main de nos adversaires.

Après avoir rapporté les premiers événements de la vie de Loyola et les terribles combats qui accompagnèrent sa conversion, l'auteur ajoute :

« Ignace s'arrêta sur la limite même où commençait la folie. Cette noble intelligence ne devait pas s'engloutir dans cet abîme où tant d'autres ont fait naufrage, et sa guérison était réservée à Dieu.

« Debout sur le seuil d'une église de Dominicains, il récitait un jour l'office de Notre-Dame, quand soudain le ciel lui-même s'ouvrit aux yeux de l'humble adorateur. Ce fut là que le mystère ineffable, énoncé avec tant de peine dans le *Credo* athanasien, s'offrit à Loyola, non plus comme un objet de sa foi, mais de sa vue réelle et positive. En ce moment solennel les siècles écoulés se déroulèrent devant lui; là il contempla les êtres qui surgissaient à l'existence; là il comprit les causes qui avaient mis en action la puissance créatrice. Les sens du saint, devenus immatériels, découvrirent le procédé par lequel la transsubstantiation a lieu dans l'hostie; en un mot, les vérités chrétiennes, que les hommes ordinaires reçoivent seulement comme un exercice de leur foi, lui apparurent objectivement dans leur entité immédiate : il en acquit la conscience directe. Pendant huit jours successifs, le corps d'Ignace fut absorbé dans une extase continue, tandis que son âme écoutait des révélations que nulle langue humaine ne pourrait rendre. Plus tard, il est vrai, lui-même il essaya de les traduire en langage vulgaire; mais alors ses paroles, devenues obscures à force d'être remplies d'une lumière surnaturelle, ses paroles frappèrent et le savant et l'ignorant d'une indicible surprise.

« Quand Ignace revint au monde d'ici-bas, ce fut avec une mission digne de celui qui pour quelque temps avait habité le ciel. Il y revint pour fonder une théocratie destinée à s'assujettir toute race, toute tribu, quelle qu'elle fût. Ce n'était plus l'anachorète consumé par un feu caché et près de perdre la raison; non, chose étrange! c'était un homme formant des plans gigantesques, et capable de les exécuter avec un rare bon sens, une sagacité profonde, une persévérance calme, réfléchie, avec une admirable habileté. Il n'y a point, dans l'histoire, un exemple qui prouve d'une manière plus frappante avec quelle facilité le délire de l'enthousiaste et le froid calcul du politique peuvent se combiner, se fondre dans les caractères héroïques. Le Swedenborg et le Franklin réunis dans un seul et même moule ne sont point un vain rêve de l'imagination.

« Ignace reparut donc au milieu de la société avec l'extérieur et les occupations des autres hommes religieux. Le premier fruit de ses labeurs fut le livre des *Exercices spirituels*, écrit d'abord en espagnol, et publié dans une mauvaise traduction latine. Mais, d'après les ordres du pape actuel, le manuscrit de Loyola, conservé au Vatican, a eu les honneurs d'une nouvelle traduction.... Les *Exercices spirituels* forment un manuel de ce qu'on peut appeler une *conversion*. C'est un système de discipline intérieure au moyen duquel ce grand œuvre peut être accompli en quatre semaines. Pendant la première, le pénitent parcourt une série de sombres tableaux qui l'humilient et le font trembler. Quand ce but est atteint, les sept jours qui suivent sont consacrés à un *enrôlement* (tel est le style guerrier du livre) dans la milice des fidèles. Alors le pénitent étudie particulièrement la biographie sacrée du divin chef de cette armée sainte; il choisit avec un soin extrême la vie, soit religieuse, soit séculaire, dans laquelle il suivra le mieux les traces du modèle céleste; où il portera avec le plus de courage la croix, emblème tout à la fois de la souffrance et de la victoire. Pour se soutenir dans cette longue guerre, le soldat de la croix dirigera ensuite le regard de son âme avec une respectueuse attention vers cet abîme de douleurs sans bornes, où descendit le Verbe pour en retirer la postérité d'Adam. Telle est l'occupation de la troisième semaine. Enfin sept fois encore le soleil se lèvera, et sept fois il descendra dans les ombres du soir avant que cette âme isolée, recluse, recouvre sa liberté. Mais pendant cette dernière *épreuve*, affranchie de ses liens terrestres, dégagée de toute entrave, triomphante, elle chantera des *hosanna*, s'élancera vers le ciel, pour y contempler des gloires ineffables, des mystères non révélés, au milieu desquels se ferment les exercices spirituels, par un sacrifice entier, un holocauste pur de toutes les joies, de tous les intérêts humains, sur l'autel d'un cœur régénéré, où les consume l'inextinguible flamme du divin amour!

« Certes, il eût été profondément versé dans la nature de l'homme celui qui, en apercevant ce visionnaire abattu sous la maladie, aurait dit : « Voilà les fruits qu'il nous donnera dans sa convalescence! Je vous le dis, il touchera les cordes les plus basses, les plus austères de l'humilité, et il fera vibrer aussi ces accords célestes qui retentissent dans le septième ciel. » Si nous admirons de plus près ce livre, notre admiration ne fera qu'augmenter. Entreprendre de transformer complétement un homme, d'un débauché faire un saint dans l'étroit espace de trente jours, n'est-ce pas là un rêve, un songe creux? Et pourtant, dans ce grand ouvrage, le seul qui reste de lui, Loyola n'est rien moins qu'un rêveur. Grâce à un instinct dont de pareilles âmes ont seules le secret, il lui était donné de conserver ce caractère d'habileté pratique qui est l'ambition des sages du monde, sans quitter ces extases que ceux-ci ne peuvent ni comprendre ni supporter.

« L'esprit d'Ignace ressemblait au corps de son grand disciple François Xavier : pendant que le saint prêchait et baptisait, nous disent ses auditeurs, son corps s'élevait vers le ciel, sans que les pieds cessassent de toucher à la terre. Les exercices spirituels remplissent deux buts différents : exciter et diriger tout à la fois le sentiment religieux. Ignace ne voulait pas moins désabuser l'homme d'une exaltation de commande, produit par la vanité, qu'élever l'âme au-dessus des choses terrestres. Dans son livre, il est vrai, il règne un ton et des sentiments bien différents de ceux qui animent les joies et les sciences de cette vie ; mais pour écrire un pareil livre, il fallait être habitué à sonder ces joies avec un regard scrutateur, à en étudier les héros avec la plus pénétrante sagacité. A cet éloge nous pouvons en ajouter un autre, celui de rencontrer partout la plus pure orthodoxie évangélique. Sans doute, un synode protestant trouverait dans les exercices spirituels beaucoup de propositions condamnables ; mais il y en rencontrait également d'autres qui confirment celles sur lesquelles s'appuie le protestantisme. Si le saint offre aux demi-dieux de Rome ce que nous considérerions comme un hommage idolâtrique, il y aurait fanatisme à nous de nier qu'il réserve son adoration uniquement pour l'Etre suprême(1). S'il attribue à de pures expiations liturgiques une valeur qui nous paraît nulle, toutefois ses nobles et puissantes facultés se prosternent humblement, totalement devant la nature divine, révélée sous le voile d'une humanité infirme, et souffrant comme un Dieu sait souffrir. »

Il nous est impossible de suivre la *Revue* dans sa longue appréciation de saint Ignace de Loyola : tantôt le presbytérien se fait jour en termes éclatants; l'amer dédain du vieux protestant erre sur les lèvres d'où s'échappent de bien injustes et fausses accusations ; mais le plus souvent la vérité se fait jour; on semble avoir honte de la tourmenter à plaisir. Une autre partie de ce remarquable travail nous convie; dans son ensemble il nous a paru même plus franchement vrai, et partant plus précieux au point de vue littéraire. Il s'agit de la carrière de saint François Xavier dans les Indes :

« Quand le vaisseau qui portait Xavier descendit le Tage et jeta ses voiles au vent, plus d'un œil était mouillé de pleurs; car il contenait à bord un corps de mille hommes destinés à renforcer la garnison de Goa. Or, le plus intrépide de ces braves ne pouvait contempler cette terre qui s'enfuyait rapide, sans songer que jamais peut-être il ne reverrait les sombres forêts de châtaigniers mêlés d'orangers, ni les couvents paisibles et les toits bien aimés qui s'abritaient sous leur ombrage. Un seul regard s'illuminait de joie, celui de Xavier. Lui aussi ne devait jamais gravir ces montagnes, il le savait ; mais pour lui, point d'exil. La bienveillance de ses compagnons de voyage formait son unique ressource pour le vêtement et la nourriture; mais que lui importe le lendemain ? Il va convertir des nations dont il ne connaît ni la langue ni même les noms : Doute-t-il? Mille fois non. Accablé par le mal de mer, sans autres aliments que les restes des matelots, sans autre couche que les cordages de son navire, il rend aux malades des services trop dégoûtants pour les décrire; environné de mourants et d'êtres dégradés, il poursuit, sans crainte comme sans relâche, le rôle de consolateur, de ministre de paix. Au milieu de cette foule flottante Xavier réussit à se créer une sainte solitude; il sut aussi se mêler à tous ces gens avec la libre allure d'un homme du monde, d'un gentilhomme, d'un lettré. Au vice-roi et à ses officiers il parlait guerre, commerce, politique, navigation; avec les soldats il inventait des passe-temps innocents pour arrêter leur passion du jeu; quelquefois même il devenait le dépositaire de leurs mises, afin que sa présence et sa gaieté missent un frein à des excès qu'il lui devenait impossible de détruire.

« Au bout de cinq mois le vaisseau arriva à Mozambique, où une fièvre endémique faillit enlever soudainement l'apôtre des Indes. Mais son âme était d'une trempe à ne point se laisser abattre par les plus furieuses attaques de la maladie. A peine l'accès lui donnait-il quelque répit, qu'il se traînait au lit de ses compagnons pour bannir leurs terreurs ou adoucir leurs souffrances. Un observateur superficiel eût alors condamné Xavier comme le plus malheureux des hommes; aux yeux de ceux qui l'entouraient il en était le plus heureux et le plus saint. Il atteignit Goa treize mois après son départ de Lisbonne.

« Si la crainte avait pu être connue de l'apôtre, il y avait de quoi l'épouvanter dans la dépravation générale de Goa. Elle se montrait sous les formes les plus repoussantes et telle qu'on la voit parmi des hommes civilisés qui viennent s'imposer en dominateurs d'une race plus faible, et se croient dispensés même des plus simples convenances. Xavier s'en alla d'abord par les rues, une cloche à la main et demandant à la foule ébahie de lui envoyer les petits enfants pour qu'ils fussent, eux au moins, élevés dans la religion de leurs parents. Lui-même n'avait jamais été appelé du doux nom de père, mais il savait que le cœur le plus endurci, le plus abruti, vibre toujours à cette corde quand on sait le toucher. Aussi bientôt une troupe nombreuse de pauvres petits êtres, délaissés jusque-là, vint se placer sous sa direction. Le plus laborieux des maîtres, le plus tendre des amis, il était en même temps un joyeux compagnon pour ces enfants; puis, quand il les renvoyait à leurs demeures, ils y portaient, avec toute l'éloquence innée de l'a

(1) N'est-ce pas une chose plaisante que de voir le savant rédacteur supposer, comme chose admise, que les catholiques adorent un autre être que Dieu?

mour filial, les leçons de sagesse et de piété qu'ils avaient recueillies de sa bouche. Jamais le cri de la misère ne se fit entendre en vain à son oreille. Il habita les hôpitaux, où il choisissait de préférence les lépreux. Il n'était pas jusqu'aux antres de la débauche, jusqu'aux tables de la sensualité, que ne fréquentât Xavier ; toujours accueilli avec honneur et bienveillance, il égayait son étrange auditoire par la vivacité de sa conversation ; tantôt ses caustiques plaisanteries stigmatisaient le vice, tantôt ses douces flatteries ramenaient à une vertu encore peu goûtée les malheureux que surprenaient des rechutes. Fort de ses intentions pures, plus fort encore des exemples donnés par le Sauveur, ce saint aimait à être appelé l'ami des publicains et des pécheurs. Depuis longtemps on l'avait vu abandonner la bannière de la prudence, fille d'une prévoyance humaine, pour celle de la sagesse, fille aînée de l'amour divin, et il la suivit, cette sagesse, au travers de périls insurmontables pour un chef moins sûr de ses ressources.

« Sans doute Xavier était faible, sans doute il était maladif; mais depuis les jours de Paul de Tarse jusqu'aux nôtres, les annales humaines ne nous montrent pas un autre exemple aussi frappant d'un courage indomptable dans les dangers les plus terribles. Il lutta contre la faim et la soif, contre la nudité et l'assassinat, sans jamais abandonner sa mission d'amour, ou plutôt avec une ardeur toujours croissante. Cet homme affrontait jusqu'aux éléments en fureur. Dans l'île de Moro, une des Moluques, il se place au pied d'un volcan, et en fait sa chaire; des jets de flammes s'élancent vers le ciel, la terre tremble, l'air est déchiré par le fracas de la foudre et des rochers brisés..... Eh quoi! Xavier est là, il montre les éclairs, il désigne du doigt le torrent de lave brûlante, il ordonne à la foule tremblante qui embrasse ses genoux de se repentir, de suivre la voix de la vérité; « car, dit-il, ces bruits effrayants sont les lugubres gémissements de l'enfer, les spectacles qui vous frappent de cécité ne sont qu'un coup d'œil dérobé au monde inférieur. » Ailleurs, le saint arrive dans une église qu'il avait lui-même consacrée, lorsqu'un tremblement de terre l'ébranle dans ses fondements. Une panique générale se déclare, chacun s'enfuit; Xavier, seul, impassible, achève en paix sur un autel vacillant le sacrifice mystérieux, et *sa foi dans la présence réelle, nous l'avouons, pour cette fois, excite des sentiments d'envie.* C'est lui-même qui nous raconte cette scène, heureux, s'écrie-t-il, de voir les démons s'enfuir de cette île si longtemps le piége de leur pouvoir ! De nos jours, le plus mince écolier en remontrerait à François Xavier sur les lois qui régissent le monde spirituel et le monde matériel; mais en revanche nous avons bien peu de docteurs qui ne pussent recevoir de lui des leçons sur la nature de celui qui créa et l'esprit et la matière, car il avait étudié à l'école d'un long martyre et d'une charité pratique : là, il avait appris des secrets cachés, inaccessibles même aux plus sages, aux plus savants des hommes vulgaires. Partout il répandit les connaissances qu'il possédait, en parcourant une grande portion de l'Archipel indien : enfin il revint à Malacca pour essayer encore une fois par ses exhortations et ses prières d'arracher cette ville au sort qui la menaçait.

« Mais ici devaient se terminer ses travaux et ses projets gigantesques. L'ange de la mort se présenta pour le dernier appel, et depuis l'entrée de la mort dans le monde, jamais, peut-être, homme ne fut mieux préparé à y répondre. Xavier était alors à bord d'un vaisseau prêt à faire voile pour Siam. A sa demande, on le débarqua. Son but était de mourir avec plus de calme : étendu sur la grève désolée, battu par le souffle glacial d'un hiver de la Chine, qui doublait ses douleurs, cette grande âme lutta seule contre la fièvre qui épuisait ses forces. Oui, c'était là une solitude, c'était une agonie que pouvait envier le plus heureux des enfants des hommes, même au sein des joies les plus pures, des liens les plus sacrés. C'était une agonie pendant laquelle la croix élevée dans les mains de l'apôtre lui rappelait des douleurs encore plus poignantes endurées pour sa rédemption ; c'était une solitude remplie par les anges de la paix et de la consolation, et ils brillaient de tout leur éclat aux yeux pénétrants de la foi; et ils faisaient entendre à l'oreille ravie du mourant des accords indicibles, inimaginés. Aussi pendant que les entraves de sa prison terrestre tombaient l'une après l'autre, des larmes silencieuses s'échappaient de son œil déjà fixe, larmes de bonheur et d'émotion profonde. Et lorsque la mort le saisit de sa dernière et froide étreinte, soudain vous auriez vu tous ses traits s'illuminer comme frappés par les rayons d'une gloire prochaine : encore un effort, François se soulève, se penche sur sa croix et s'écrie : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum!* Sa tête retombe.... Il n'est plus...

« Cet homme semble avoir vécu dans le monde pour montrer combien l'élévation de l'âme dépend peu des facultés intellectuelles. Ce fut son rôle de prouver de quels rayons vivifiants un cœur vraiment pénétré de l'amour de Dieu et des hommes peut animer les nations, quelque épaisses que soient les ténèbres qui arrêtent la marche du géant d'un pôle à l'autre. Les savants le critiquèrent, les beaux esprits le raillèrent, les sages du monde l'admonestèrent, les rois se placèrent devant lui, mais François Xavier marcha, marcha toujours, emporté par un mobile qui écrasait et jetait aux quatre vents du ciel tous ces obstacles de pygmée. Dans le court laps de dix années, lui, pauvre voyageur isolé, lui, privé de tout secours humain, il traverse des océans, des îles, des continents ; il parcourt des espaces égaux à la double circonférence terrestre, et invariablement il se présente prêchant,

discutant, baptisant, fondant des églises. La miséricorde lui avait-elle donc prêté ses ailes, ou la foi son bouclier impénétrable? Dans toute l'histoire de Xavier, il y a du moins un miracle parfaitement authentique, le voici : c'est qu'un homme mortel ait pu supporter ces travaux, non-seulement avec patience, mais comme s'il eût obéi à un irrésistible besoin de sa nature. « Quand le père François, dit son compagnon Melchior Nunez, travaillait au salut des idolâtres, il semblait agir, non d'après un plan formé, mais en suivant un instinct naturel; car pour lui, le plaisir, pour lui, l'existence même, consistait en ces occupations. Il y trouvait son repos ; et lorsqu'il conduisait les hommes vers la connaissance et l'amour de Dieu, on eût dit, quels que fussent ses labeurs, qu'il ne faisait aucun effort. »

« Sept cent mille convertis furent les fruits de sa mission, et vraiment, malgré la prodigalité de ses adorateurs, il n'y a pas là de quoi nous exclamer, si nous prenons le mot conversion dans leur sens. Xavier commençait par s'adresser aux rois, aux rajahs et aux princes. Il est certain qu'il en convertit plusieurs ; or, comme le troupeau suivait le pasteur, comme encore on avait soin de ne pas rendre la porte trop étroite, les brebis entraient dans la bergerie par des mille et des dizaines de mille. Mais si le saint instruisait les grands de la terre, il avait en vue les petits et les malheureux, c'était parmi eux qu'il habitait de préférence. Ses rapports avec ceux-ci répondent même assez mal aux idées que d'ordinaire nous nous formons d'un saint. « Mes amis, dit-il un jour à des soldats qui avaient caché leurs cartes à son approche, mes amis, vous n'êtes point des moines, et vous ne pouvez passer vos journées à prier. Amusez-vous donc : cela ne vous est pas défendu, pourvu que vous vous absteniez de tromper, de jurer et de vous quereller. » Et sur ces paroles le voilà qui défie l'un d'entre eux à une partie d'échecs : ce fut là que le trouva don Diégo Noragua, venu de très-loin pour voir le saint homme et entendre quelques-unes de ces paroles graves qui, pensait-il, tombaient sans cesse de ses lèvres. Le grand d'Espagne serait mort dans la croyance que le saint était un hypocrite, si, grâce à sa bonne étoile, il ne l'eût ensuite surpris dans son oratoire, en extase et suspendu entre le ciel et la terre, avec la tête environnée d'une auréole céleste. » (*Un catholique anglais.*)

Le premier aérostat (XVIIIe siècle).

Le P. Barthélemy de Gusmao était un savant jésuite portugais ; toutes ses pensées s'appliquèrent surtout à faire avancer les sciences physiques. Depuis longtemps une grande pensée l'occupait, celle de trouver un moyen de s'élever dans l'air; le hasard, qui servit son esprit pénétrant, et sa vive imagination, lui firent découvrir les aérostats. On raconte que, se trouvant un jour à la fenêtre qui donnait sur le jardin de son monastère, il aperçut un corps léger, sphérique et concave (apparemment une coquille d'œuf ou une écorce sèche de citron ou de fine orange) qui s'élevait et flottait dans les airs Curieux d'imiter en grand ce phénomène, il vit bientôt qu'il ne pourrait y parvenir qu'avec une machine qui, sous le moindre poids possible, présentât la plus grande surface à l'atmosphère. Après nombre d'essais, il construisit un ballon en toile ; et sa première expérience ayant réussi, il voulut rendre témoins de la seconde les religieux de son couvent. Ceux-ci, gens éclairés, applaudirent à l'invention de leur confrère et n'y trouvèrent rien que de naturel. Par malheur, Gusmao, désirant produire une découverte aussi étonnante sur un plus grand théâtre, partit pour Lisbonne, où sa renommée l'avait précédé. Arrivé dans cette capitale, il fabriqua, avec la permission de Jean V, un ballon aérostatique d'une dimension prodigieuse, qu'il fit lancer dans la place contiguë au Palais-Royal, en présence de leurs majestés et d'une foule immense de spectateurs. Gusmao lui-même était monté dans le ballon; et, au moyen d'un feu allumé dans la machine, qui était néanmoins retenue par des cordes, il s'éleva en l'air jusqu'à la hauteur de la corniche du faîte du palais; malheureusement la négligence de ceux qui tenaient les cordes fit prendre à la machine une direction oblique : elle toucha la corniche, où elle se rompit, et tomba assez doucement cependant, puisque de cette chute il ne résulta aucun mal pour Gusmao.

Le *Journal des Savants* dit que la machine du P. Gusmao avait la forme d'un oiseau avec sa queue et ses ailes, et ajoute que des savants français et anglais, étant allés à Lisbonne pour vérifier ce fait, prirent des informations dans le couvent des Carmes, où le P. Gusmao avait un frère qui conservait encore quelques-uns de ses manuscrits sur la manière de construire les machines volantes. Plusieurs personnes assurèrent qu'elles avaient assisté à l'expérience du jésuite et qu'il reçut le surnom de *Voador* (homme volant).

Quoique bien avant le XVIIe siècle, divers auteurs eussent proposé différents moyens pour s'élever dans les airs, il paraît cependant certain que l'on doit au P. Gusmao les premières expériences du ballon aérostatique, renouvelées avec un si grand succès, soixante ans après sa mort, par Montgolfier. (*Fleurs de la morale.*)

VOLTAIRE *et les jésuites.*

On aime à voir ces hommes si bafoués par l'opinion publique, recevoir une éclatante réparation par un des coryphées les plus acharnés du philosophisme. Voltaire écrivait à Thiriot :

« *Les larmes me coulent des yeux en vous écrivant.* Au nom de Dieu, courez chez le P. Brumoi ; voyez quelques-uns de ces Pères, mes anciens maîtres, qui ne doivent jamais être mes ennemis. *Parlez avec tendresse*, avec force. P. Brumoi a lu *Mérope*, il en est content ; P. Tournemine en est enthousiasmé. Plût à Dieu que je

méritasse leurs éloges ! *Assurez-les de mon attachement inviolable pour eux : je le leur dis*, ILS M'ONT ÉLEVÉ : C'EST ÊTRE UN MONSTRE QUE DE NE PAS AIMER CEUX QUI ONT CULTIVÉ NOTRE AME. »

Il s'adresse également au P. Delatour, provincial des jésuites, et la date du 7 février 1746 rappelle que Voltaire, candidat à l'Académie, voulait se ménager son appui :

« A l'égard du libelle, écrit-il, qui *me reproche d'être attaché* aux jésuites, je suis bien éloigné de lui répondre : *Vous êtes un calomniateur !* Je lui dirai au contraire : *vous dites la vérité.* J'ai été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Depuis quand veut-on qu'on soit sans reconnaissance pour ses maîtres? Quoi ? il sera dans la nature de l'homme de révérer une maison où l'on est né, un village où l'on a été nourri par une femme mercenaire, et il ne serait pas dans notre cœur d'aimer ceux qui ont pris un soin généreux de nos premières années ! Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée, qui est également cher à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses ; et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris, comme dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons : je serais revenu souvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un jésuite du caractère du P. Porée, et je sais qu'il a des successeurs dignes de lui. Enfin, pendant les sept années que j'ai vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux ? La vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée ; toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste les milliers d'hommes élevés par eux, comme moi. Il n'y en aura peut-être pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner, qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclairées ou mises en oubli ; mais, *de bonne foi*, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de leur morale ?... Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les sermons du P. Bourdaloue, *on apprendra, dans les premières, l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence ;* on apprendra, avec le P. Bourdaloue, à être sévère pour soi-même et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est le plus utile aux hommes ? J'ose le dire, *il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique.....* »

Et puis, quand il eut obtenu d'être de l'Académie, voici ce qu'il écrivit au comte d'Argenson, 26 janvier 1762 : *Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents : il faut tirer sur eux à balles pendant qu'ils se mordent.*

Est-ce assez de mensonges, d'hypocrisie et de bassesse ?

Le P. Dominique.

Un prêtre, un religieux dont la foi éloquente appelle depuis quelques années les foules pressées autour de sa chaire, le P. Dominique Lacordaire, est-il entré sans réflexion, par intérêt, par sottise, dans la sainte carrière qu'il suit avec tant de succès ? Il suffit de lire cet extrait de sa biographie.

En sortant du collége, M. Lacordaire se livra à l'étude du droit, et, il faut bien le dire, l'incrédulité qu'il avait déjà manifestée sembla faire dès lors de déplorables progrès. Une société, dite de l'*Etude*, s'était formée à cette époque à Dijon, où il étudiait ; les réunions de cette société avaient pour objet des sortes de conférences dans lesquelles les étudiants s'exerçaient à l'art oratoire, et M. Lacordaire s'y montrait constamment l'adversaire le plus prononcé de toute thèse catholique.

Devenu avocat, le jeune sceptique se disposa à se rendre à Paris, vers le milieu de l'année 1821. Il obtint alors, d'un des présidents de chambre de la cour royale de Dijon, une lettre de recommandation adressée à un honorable avocat de Paris, M. Guillemin, qui l'accueillit parfaitement et lui dit : « Je vois, d'après la lettre du président, qu'il vous faut un directeur habile, et je tâcherai de vous le trouver. » Pensant que M. Guillemin voulait parler d'un confesseur, le jeune homme répondit vivement : « C'est inutile, monsieur; je ne puis me confesser, car je ne crois pas en Dieu ! »

L'honorable avocat vit la méprise et il demeura quelques instants atteré par cette réponse faite avec une ingénuité désolante. A vingt ans, ne pas croire en Dieu, et se trouver tout à coup jeté au milieu de Paris, c'est-à-dire au sein de la société la plus corrompue, des mœurs les plus dissolues, cela fit trembler M. Guillemin, qui, voulant sauver malgré lui-même le jeune Lacordaire, se hâta de répliquer : « Cela ne m'empêchera pas d'être votre ami, et dès aujourd'hui je vous offre d'être mon collaborateur ; vous pourrez en même temps faire votre stage à la Cour royale. »

M. Lacordaire accepta ; pendant deux ans il travailla avec ardeur, et plaida plusieurs fois avec le plus grand succès : la carrière qu'il avait embrassée semblait lui promettre un avenir brillant. Mais dès lors une révolution immense se préparait dans l'esprit du jeune philosophe, et cette révolution ne devait pas tarder à s'accomplir.

« Monsieur, dit-il un jour à M. Guillemin,

je renonce au barreau, je ne puis être avocat. — Quoi ! mon jeune ami, alors que la fortune et la gloire semblent vous sourire, vous voudriez briser tout d'un coup votre avenir ?..... — Je n'ai pas besoin de fortune, et la gloire que je pourrais acquérir comme avocat n'est plus celle que j'ambitionne : je veux être prêtre !... Après avoir vieilli neuf ans dans l'incrédulité, j'ai enfin entendu la voix de Dieu qui me rappelait à lui. La lumière et la foi me sont venues : je crois..... Une chose m'afflige pourtant : après les sacrifices que ma bonne mère a faits pour que je pusse compléter mes études, elle avait bien le droit de compter sur le produit de mon travail, et peut-être sa modeste fortune ne lui permettra-t-elle pas de payer ma pension au séminaire. — Que cela ne vous arrête pas, mon ami ; réfléchissez mûrement avant de renoncer à ce barreau dont vous seriez devenu peut-être l'une des gloires, et si, après avoir bien consulté vos forces et sondé votre cœur, vous persistez dans la résolution que vous venez de m'annoncer, je m'engage à vous faire obtenir une demi-bourse. »

Ce fut donc comme boursier que M. Lacordaire entra au séminaire, où sa piété sincère fit bientôt l'édification de ses maîtres et de ses condisciples. C'était avec ardeur, sans réserve, qu'il s'était jeté dans le catholicisme. Cette passion d'une grande âme fut d'abord mal comprise de ses maîtres, et le jeune homme auquel Dieu avait si miraculeusement donné la foi pour faire de lui l'un des flambeaux de son Eglise fut longtemps considéré par ceux qui ne le comprenaient point, comme ne devant jamais franchir les limites de la médiocrité.

Les jésuites justifiés par leurs ennemis.

Il n'y a pas d'institution qui ait été attaquée avec autant d'acharnement que la Compagnie de Jésus. Chose singulière ! ce sont cependant ses ennemis mêmes, Voltaire à la tête qui, se rendant à l'évidence, ont fourni les plus beaux témoignages en sa faveur. La réputation d'hommes instruits, d'habiles instituteurs de la jeunesse, explique la guerre qu'on a faite aux jésuites à diverses époques.

Commençons par Voltaire, le moins suspect sans doute des apologistes des enfants de saint Ignace. Il disait : « Pendant sept années que j'ai vécu dans la maison des jésuites, qu'ai-je vu chez eux ? La vie la plus laborieuse et la plus frugale ; toutes les heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. *J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi.* »

Le même Voltaire écrivait à Damilaville, à propos de la doctrine du régicide et des jésuites : « Vous devez voir que je n'ai pas ménagé les jésuites ; mais je *soulèverais la postérité en leur faveur*, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement. »

Voltaire disait encore (1) en parlant des *Lettres provinciales* : « Il est vrai que tout le livre porte à faux. On attribuait adroitement à toute la Société des opinions extravagantes de quelques jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes franciscains et dominicains ; mais c'était aux jésuites seuls qu'on en voulait. On tâchait dans ces *Lettres* de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les hommes : dessein qu'aucune Société n'a jamais eu et ne peut avoir. »

Avant Voltaire, Henri IV, répondant aux remontrances du président de Harlay, au sujet du rétablissement des jésuites, avait déjà dit : « Quant à ce que l'on reprend à leur doctrine (des jésuites), je ne l'ai pu croire, parce que je n'ai trouvé un seul d'un si grand nombre de ceux qui ont été en leur collége, non pas même de ceux qui ont changé leur religion, qui ait soutenu leur avoir ouï dire ou enseigner qu'il est permis de tuer les tyrans ni d'attenter sur les rois. »

Ce fut Henri IV qui fonda en leur faveur un collége à la Flèche : *comme les estimant plus propres et plus capables que les autres pour instruire la jeunesse* (2).

Buffon, en contemplant le spectacle des nations converties et civilisées par les jésuites, s'écrie dans son *Histoire Naturelle* sur les variétés de l'espèce humaine : « Les missions ont formé plus d'hommes dans les nations barbares, que n'en ont détruit les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. La *douceur*, la *charité*, le *bon exemple*, l'*exercice de la vertu constamment pratiqués chez les jésuites*, ont touché les sauvages, et vaincu leur défiance et leur férocité. Ils sont venus d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si *parfaits* ; ils se sont soumis à cette loi et réunis en société. Rien n'a fait plus d'honneur aux jésuites que d'avoir civilisé ces nations, et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu. »

Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois* (3), ne craint point d'écrire ce qui suit : « Le Paraguay peut nous fournir un exemple de ces institutions singulières *faites pour élever les hommes à la vertu*. On a voulu en faire un crime à la Société des jésuites, mais il sera toujours beau de gouverner les hommes en les rendant heureux. Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de la religion jointe à celle de l'humanité... »

Le philosophe Raynal ne peut lui-même dissimuler la vérité : « Rien, dit-il (4), n'égale la pureté de mœurs, le zèle doux et tendre, les soins paternels des jésuites du Paraguay. Chaque pasteur est vraiment le père comme le guide de ses paroissiens ; on n'y sent point son autorité, parce qu'il n'or-

(1) Siècle de Louis XIV.
(2) Lettre du roi au cardinal d'Ossat, du 20 janvier 1602.
(3) Liv. IV, ch. 5.
(4) Histoire politique et philosophique des Indes.

donne, ne défend, ne punit que ce que punit, défend et ordonne la religion, qu'ils adorent et chérissent tous comme lui-même. Gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail, où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, qui sont commodément vêtus, commodément logés ; où les vieillards, les veuves, les orphelins, les malades, ont des secours inconnus sur le reste de la terre. »

Raynal dit encore : « Si quelqu'un doutait (1) des heureux effets de la bienfaisance et de l'humanité sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les jésuites ont faits en très-peu de temps dans l'Amérique méridionale, avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire en deux siècles. »

Le protestant Robertson ne craint pas d'écrire à son tour : « Les conquérants de cette partie du globe (2) n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitants; les *jésuites seuls* s'y sont établis dans des vues d'humanité. »

Quand on imprima un gros recueil des *assertions* des écrivains de la Compagnie de Jésus, Grimm ne put s'empêcher de dire (3): « S'il eût été permis aux jésuites d'opposer assertion à assertion, ils auraient pu en ramasser de fort étranges dans le code des remontrances. »

La Chalotais, l'accusateur des jésuites, les a lui-même justifiés en les accusant : « *Loin d'accuser de fanatisme l'ordre entier des jésuites, je les disculpe presque tous*, et surtout les jésuites français. »

Lalande écrivait dans le *Bulletin de l'Europe :* « Le nom de jésuite intéresse mon cœur, mon esprit et ma reconnaissance.... Carvalho et Choiseul ont détruit sans retour *le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais*, l'objet éternel de mon admiration et de ma reconnaissance. » (*L'ami de la Religion*, 14 sept. 1843.)

Mot de Royer-Collard sur les jésuites.

Voici sur ces religieux le témoignage d'un homme célèbre dans les sciences, les lettres et la politique. Peu suspect de mysticisme, M. Royer-Collard écrivait au P. de Ravignan le 15 février 1844 :

« Votre éloquent plaidoyer pour l'institut des jésuites me fait comprendre l'énergie de cette création extraordinaire, et la puissance qu'elle a exercée. Autant qu'on peut comparer les choses les plus dissemblables, on pourrait dire qu'à la distance de la terre au ciel, Lycurgue et Sparte sont le berceau de saint Ignace. Sparte a passé, les jésuites ne passeront pas. Ils ont un principe d'immortalité dans le christianisme et dans les passions guerrières de l'homme. »

(1) Histoire du commerce des deux Indes, t. III, liv. IX.

(2) Histoire de Charles-Quint.

(3) Correspondance, première partie, t. IV, année 1764.

Un jésuite à Toulon.

Loin de nous la pensée de vouloir distinguer entre tous ces hommes et de faire à celui-ci une plus grande part qu'à celui-là dans l'honneur d'avoir si bien rempli le devoir que Dieu lui avait assigné en commun. Cependant, nous nommerons un des Pères missionnaires de Toulon, parce que son nom seul, en cette circonstance, montre ce que la religion peut faire dans le cœur des hommes. Un de ces prêtres, qu'on voyait depuis les premières lueurs du jour jusqu'à la nuit s'occuper de consoler, d'instruire, de confesser les forçats, était il y a peu de temps l'héritier d'un grand nom et d'une grande fortune. Il est fils du baron de Damas, ses ancêtres brillaient aux croisades, et son père avait commandé comme lieutenant-général dans cette même ville où il n'était, lui, qu'un pauvre religieux se dévouant au salut de ces hommes à qui le dernier garde-chiourme ne parle qu'avec mépris et le bâton à la main. — Voilà, pour le dire en passant, ce que c'est qu'un jésuite, et ce que c'est que la religion qui fait des jésuites. Un jour le baron de Damas, comme autrefois le duc de Candie et comme des milliers et des milliers d'autres, sent qu'il ne fait pas encore assez pour Dieu en vivant dans le monde suivant toutes les lois de la piété et de l'honneur. Il travaille, il étudie, il se prépare à servir la patrie ; ce n'est pas assez : il visite les pauvres, il leur donne une large part de son bien ; ce n'est pas assez : Dieu lui demande davantage. Il obéit à Dieu. Il sort de son château et de ses domaines, il abandonne tout, il donne tout, et ce n'est pas encore assez, et Dieu demande toujours davantage ; et lui, obéissant toujours, se donne lui-même. Il a renoncé à la fortune, à la gloire, il renonce à sa volonté. Il prend un supérieur, ou plutôt il le reçoit, et il obéit comme à Dieu même, c'est-à-dire avec joie et jusqu'à la mort, à ce supérieur, qui l'emmène dans les bagnes, dans les hôpitaux, chez les sauvages ; le voilà comme le bâton dans la main d'un vieillard..... et à force de dévouement, de travail et d'amour, il régénère ceux qui habitent les bagnes pour avoir été obéissants à leurs passions comme le poignard est obéissant dans la main du bandit. (*Les jésuites au bagne*, par Aubineau.)

Les jésuites en Amérique.

Tandis que l'Europe semblait prendre à tâche de chasser les jésuites, l'Amérique, que les philosophes eux-mêmes regardent comme la terre classique de la liberté, l'Amérique cherchait à leur faire oublier les persécutions et l'exil. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans une correspondance de New-York, octobre 1848 :

« Je n'essayerai pas de vous dire quel sentiment de mépris et d'indignation ces mesures tyranniques excitent parmi nous.

« Pour vous en donner une idée, je raconterai ce qui s'est passé à la distribution des prix du collége des PP. Jésuites à George-

Town. Un grand nombre de représentants assistaient à la réunion que présidait Mgr l'archevêque de Baltimore.

« Le soir, il y eut un magnifique banquet, où l'un des membres les plus distingués de la représentation nationale, protestant de religion, s'adressant aux RR. PP. jésuites, porta ce toast : « J'ai eu, l'année dernière, l'occasion de parler de vous avec éloge dans la chambre des Etats, et j'espère que mes paroles sont parvenues jusqu'à vous.

« Aujourd'hui la circonstance se présente plus belle et plus agréable pour moi : je suis entouré d'un certain nombre de ces prêtres que la violence de leurs concitoyens a exilés. Je compatis à leur malheur, mais je m'en réjouis pour ma patrie.

« Américains, voilà les hommes qui nous apporteront les sciences qui nous manquent; que votre empressement à les recevoir égale leur mérite : ils seront vos maîtres et ils en seront dignes à tous égards. Qu'ils viennent donc à nous, ces savants persécutés, qu'ils nous entourent, qu'ils se multiplient dans nos cités. La spacieuse Amérique leur ouvre ses bras avec générosité : qu'ils viennent sans crainte, et nous serons heureux de partager avec eux la liberté de nos pères. »

Les ordres religieux, les hôpitaux, et les asiles pour le repentir.

Une des institutions les plus importantes sur lesquelles l'Eglise catholique s'est appuyée pour opérer le bien dans le monde, c'est celle des différents ordres religieux. Le prophète Elie, fuyant autrefois la corruption d'Israël, paraît avoir servi de modèle aux nombreux anachorètes qui s'arrachèrent au luxe des villes, pour passer leurs jours dans la solitude, en communication avec Dieu. Jésus-Christ, lui-même, s'est souvent dérobé au monde pour aller prier dans le désert; saint Jean-Baptiste habitait des lieux peu fréquentés, et se nourrissait de miel sauvage et de sauterelles. Les Thérapeutes s'établirent en Egypte, près du lac Mœris, et plus tard les Paul, les Antoine, les Pacôme, les Hilarion, avec leurs disciples, peuplèrent les solitudes de la Thébaïde. Saint Basile donna une règle aux moines de l'Orient, et l'Occident vit à son tour les Benoît, les Colomban, les Césaire d'Arles, les Dominique, les Bernard, les Norbert, les François, les Romuald, les Bruno, les Ignace de Loyola, enrichir l'Eglise de ces sociétés qui se sont acquis une gloire immortelle. Personne ne peut contester que le silence du cloître ne soit favorable à l'élan du génie, et que la méditation ne contribue à élever l'âme vers celui qui est la source de toutes les perfections. C'est dans ce commerce intime avec Dieu, que se formèrent ces vertus héroïques que les enfants de la solitude pratiquèrent avec tant de courage; c'est là que se préparèrent les prédicateurs de l'Evangile auxquels est due la conversion des peuples du nord de l'Europe, de l'Amérique et des régions de l'Orient.

Mais peut-on contester que ces monastères ont été souvent le théâtre d'une foule d'abus qui ont déshonoré la religion?

Il est vrai, il s'est quelquefois commis des abus dans les maisons religieuses : mais qu'est-ce que cela prouve? Que les couvents étaient habités par des hommes, et que tant qu'il y aura des hommes, il y aura des passions, et par conséquent des abus. Si maintenant nous mettions en regard le bien que les monastères ont produit, nous nous convaincrions qu'il l'a de beaucoup emporté sur le mal, qu'on a si souvent exagéré pour décrier les institutions monastiques. Un monastère était la maison de la Providence, l'asile des pauvres, le refuge des malheureux de toute une contrée. En France, où l'on plaisante sur tout, on s'est moqué du costume de certains ordres religieux, comme si l'utilité d'un état devait résulter de la forme ou de la couleur d'une robe; et cependant ces capucins, que l'on a tant livrés au ridicule, étaient toujours les premiers lorsqu'il s'agissait de se dévouer dans un incendie, dans une inondation, au moment d'une tempête, d'une maladie épidémique. Ils ne reculaient devant aucun danger, et comptaient pour rien leur vie, dès qu'il s'agissait de sauver celle du prochain. Tous les autres ordres religieux faisaient de même. Est-il une seule misère de l'âme ou du corps que les moines n'aient cherché à soulager? On a quelquefois reproché aux congrégations religieuses les richesses dont elles jouissaient : mais c'est une chose assez plaisante que cette manière de raisonner. Les premiers moines de l'Occident se sont établis dans des forêts, dans des landes, dans des vallées sauvages, que les princes ou les particuliers leur ont abandonnées comme des terrains improductifs et inutiles. Entre les mains de ces hommes laborieux et intelligents, ces déserts ont perdu leur âpreté, et sont devenus des jardins fertiles; aurait-il été juste de les en dépouiller, lorsqu'ils les avaient rendus productifs? Ensuite, les jeunes aspirants à l'état religieux abandonnèrent aux monastères leur patrimoine; qu'une maison subsiste quelques siècles, et elle doit nécessairement se voir en possession de revenus considérables. On prétend qu'on a eu raison de supprimer les maisons religieuses! mais sommes-nous plus heureux en France depuis la suppression de ces asiles de la piété et de la charité? N'y a-t-il plus d'orphelins, d'infortunés, de pauvres, de voyageurs à soulager? Qu'on parcoure l'histoire de la Grande-Bretagne, depuis l'époque de la réformation, et on verra à quels énormes sacrifices cette nation est condamnée par cette *taxe des pauvres*, inconnue à ce pays du temps des gouvernements catholiques. On ose quelquefois parler de l'inutilité des moines de nos jours, où les causes qui ont donné autrefois naissance aux institutions monastiques n'existent plus. Mais, s'il n'y a plus de landes à défricher, plus de forêts à abattre, plus de sauvages à convertir en Europe, n'y a-t-il plus de prières à adresser au ciel? Et à quelle autre époque fut-il plus nécessaire de s'in-

terposer par de ferventes supplications entre Dieu, sans cesse offensé, et la terre ingrate et coupable, que de nos jours, où le feu sacré de la religion semble s'éteindre de plus en plus parmi nous? Partout l'indifférence religieuse gagne comme un vaste incendie; partout les hommes, occupés de leurs intérêts matériels, semblent oublier qu'ils ont encore d'autres intérêts à ménager : et comment, lorsque des âmes pures et dégagées de toute affection terrestre s'offrent au ciel pour expier les fautes de leurs semblables, pourrait-on prétendre que cela est inutile?

Ignore-t-on que le maître suprême des destinées humaines se laisse souvent fléchir par les prières d'un seul juste, et suspend l'exécution de ses arrêts contre des coupables? C'est une mauvaise politique que celle qui ne place la prospérité des empires que dans les intérêts purement matériels. La société vit de vertus, et celle qui croit pouvoir s'en passer ne s'en passera pas longtemps. S'il est des lieux pour la santé du corps, pourquoi n'y en aurait-il pas pour la santé de l'âme? « Il ne faut pas croire, dit M. de Châteaubriand, que nous soyons tous également nés pour manier le hoyau ou le mousquet, et qu'il n'y a point d'homme d'une délicatesse particulière qui soit formé pour le labeur de la pensée, comme un autre pour le travail des mains. N'en doutons point, nous avons au fond du cœur mille raisons de solitude : quelques-uns y sont entraînés par une pensée tournée à la contemplation; d'autres par une certaine pudeur craintive qui fait qu'ils aiment à habiter en eux-mêmes; enfin il est des âmes trop excellentes, qui cherchent en vain dans la nature les autres âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir et qui semblent condamnées à une sorte de virginité morale ou de veuvage éternel. C'était surtout pour ces âmes solitaires que la religion avait élevé ses retraites et présenté à leur amour immense un Dieu immense comme leur amour (1). »

Nous lisons dans l'Evangile que ceux qui ont nourri celui qui avait faim, habillé celui qui était nu, visité le malade et le prisonnier, sont regardés comme ayant rendu ces divers services à Jésus-Christ même. Le soin des pauvres et surtout des malades a toujours été compté parmi les œuvres les plus méritoires de la charité chrétienne. La première personne qui soit citée dans l'histoire pour avoir fait construire un hôpital, est sainte Fabiole, riche veuve du IVe siècle, qui soignait les malades de ses propres mains et qui pansait leurs ulcères. Constantinople n'avait pas une seule maison de charité au commencement du IVe siècle, et vers la fin de ce même siècle, on y comptait plus de trente établissements pour le soulagement des orphelins, des enfants abandonnés, des malades, des étrangers, des mendiants, des lépreux, des vieillards et des pauvres, etc. Bientôt les hôpitaux se multiplièrent sous le nom de *maladreries et de léproseries*. Rome en compte un très-grand nombre. La fondation de l'Hôtel-Dieu à Paris est généralement attribuée à saint Landry, huitième évêque de cette ville : les bâtiments en furent successivement augmentés d'abord par le chapitre de Notre-Dame, ensuite par saint Louis, qui établit l'hospice des Quinze-Vingts pour trois cents pauvres.

L'esprit de charité qui présidait à ces pieuses fondations se glissa aussi dans la jurisprudence criminelle du temps : on emprunta au droit canon plusieurs dispositions qui prouvent que l'influence de l'Eglise catholique a sensiblement amélioré les lois; il fut établi : 1° qu'on ne condamnerait point un absent qui peut avoir des moyens légitimes de défense; 2° que l'accusateur et le juge ne pourraient servir de témoins; 3° que les grands criminels ne pourraient être accusateurs; qu'un seul témoin ne pourrait suffire pour condamner un accusé, quelle que fût la dignité de ce témoin.

Charlemagne rendit plusieurs lois pour défendre qu'on touchât aux fonds destinés au soutien des hôpitaux, dont le nombre s'accrut considérablement par suite des temps. Différents ordres religieux se vouèrent exclusivement au soin des malades dans les maisons de charité. Serait-il nécessaire de rappeler ici tout ce que l'humanité souffrante dut au zèle de saint Vincent de Paul, qui semble n'avoir vécu que pour les pauvres?

On lui doit l'établissement des Enfants-Trouvés, celui des Pauvres-Vieillards, de l'hôpital des galériens à Marseille, de la Congrégation des prêtres de la mission, des confréries de charité dans les paroisses, des compagnies de dames pour le service de l'Hôtel-Dieu, des retraites pour ceux qui désirent choisir un état de vie, de diverses écoles pour l'instruction des jeunes élèves. Qui ne connaît les services que rendent aux malades, dans les divers hôpitaux, ces filles admirables, dites Sœurs de charité, si dignes d'être les élèves et les émules de Vincent? Voltaire lui-même n'a pu s'empêcher de louer un dévouement si sublime. « Peut-être, dit-il, n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la plus haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. »

Hélyot avait dit avant lui, dans son *Histoire des ordres religieux* : « Il n'y a personne qui, en voyant les religieuses de l'Hôtel-Dieu, non-seulement panser, nettoyer les malades, faire leurs lits, mais encore, au fort de l'hiver, casser la glace de la rivière qui passe au milieu de cet hôpital, et y entrer jusqu'à la moitié du corps pour y laver leurs linges, pleins d'ordures et de vilenies, ne les regarde comme autant de saintes victimes qui, par un excès d'amour et de charité, pour secourir leur prochain, courent volontiers à la mort qu'elles affrontent pour ainsi dire au milieu de tant de puanteur et

(1) *Génie du Christianisme*, liv. v, ch. 1. Abrégé.

d'infection causées par le grand nombre des malades. »

Quel touchant exemple de charité ne donna pas au monde sainte Elisabeth, reine de Portugal ! Cette princesse dédaignait la vanité des parures et des amusements, et employait son temps et son argent à secourir les pauvres. Elle visitait les malades, les servait, pansait leurs plaies, payait les médicaments ; elle arracha au vice plusieurs filles de mauvaise vie, établit une maison pour les enfants-trouvés, réconcilia ensemble des personnes qui vivaient depuis longtemps dans une haine violente, et termina plusieurs procès. Son nom est encore en grande vénération parmi le peuple portugais.

Saint Vincent avait été puissamment secondé par mademoiselle Louise Legras, qui ne demanda à la terre pour prix et en reconnaissance de ce qu'elle avait fait d'admirable qu'une chose : c'était de graver sur son tombeau une petite croix avec ces mots : *Spes mea.* On acquiesça à sa volonté.

En Amérique, Pierre de Bétancourt, humble frère de l'ordre de Saint-François, touché du sort des esclaves abandonnés pendant leurs maladies, obtint d'une famille charitable une petite maison où il établit une infirmerie et où il soigna les nègres malades. Bientôt son dévouement fit une telle impression sur quelques riches, que les dons lui arrivèrent de toutes parts. La petite maison fut convertie en un hôpital magnifique où des milliers de pauvres ont reçu des secours depuis la mort de ce bon frère, enlevé, jeune encore, à ses travaux méritoires. Il avait fondé l'ordre des frères Bethléémites pour servir les malades dans les hôpitaux. L'établissement de l'hospice sur le mont Saint-Bernard dans les Alpes fait trop d'honneur à la religion pour qu'il n'en soit pas fait mention ici. Là, au milieu des neiges et des frimas, au milieu d'un air trop vif qui use si vite les ressorts de la respiration, des hommes, des religieux, se dévouent au soulagement de leurs semblables.

Les religieux qui habitent les mines du Nouveau-Monde, au fond desquelles ils ont établi des hospices, au sein d'éternelles ténèbres, pour les pauvres Indiens, les prêtres qui s'enferment dans les bagnes pestiférés de Constantinople, sont au-dessus de tout éloge

Les monastères, institués pour des femmes qui voulaient renoncer au monde, étaient aussi d'une grande utilité. Les religieuses se vouèrent à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles, et préparèrent à la société de bonnes mères de famille : quelques-unes cultivèrent avec succès les études ; car on leur enseignait le latin et les arts d'agrément, tels que la peinture, la musique, la broderie ; elles confectionnaient des ornements d'église, des habits pour les pauvres et les prisonniers, apprenaient à leurs élèves mille choses utiles dans les ménages. Dans le célèbre monastère de Sainte-Odile, en Alsace, l'on admirait, pendant le XIe siècle, une savante abbesse, Herrade de Landsberg, qui cultivait avec beaucoup de succès la poésie. A quelque distance de ce premier monastère, Odile en avait fait construire un second au pied de la montagne, afin que ses chanoinesses pussent mieux soigner les pauvres et les malades.

La plupart des anciennes maisons religieuses de femmes s'appliquaient aussi à défricher les forêts d'alentour et à rendre à l'agriculture des terrains improductifs. Mais, comme il se présentait souvent des personnes qui avaient eu le malheur de se livrer au crime dans le monde, la religion, ne voulant point les mêler avec les chastes épouses de Jésus-Christ, leur assigna des établissements particuliers, où elles pussent expier leurs fautes et faire pénitence. On les appelait *Filles du bon Pasteur*, *Filles de la Madeleine*, ou simplement *Pénitentes ;* l'évêque de Strasbourg, Henri de Hobenbourg, établit une maison de ce genre près de sa ville épiscopale en 1315 ; transférée plus tard dans la ville même, elle donna pendant les longs troubles du protestantisme l'exemple du plus ferme attachement à la foi catholique. l'Allemagne comptait une foule de maisons de pénitentes, ainsi que l'Italie ; on en vit aussi à Paris, à Rouen, à Bordeaux, à Metz ; dans ces institutions on trouvait souvent la vertu pratiquée jusqu'à l'héroïsme. Ces filles s'y présentaient d'elles-mêmes et sans y être contraintes par personne. Souvent il fallut modérer les pénitences qu'elles désiraient pratiquer. Combien d'êtres pervertis jusqu'à la moëlle des os y ont trouvé un asile et les moyens de rentrer en grâce avec Dieu ! Lorsque le monde les repoussait de son sein et les notait d'infamie, la religion les recueillait pour empêcher qu'elles ne se livrassent au désespoir. Ces maisons étaient pour le sexe ce que les trappistes étaient pour les hommes.

L'institution de Saint-Cyr, fondée par la générosité de Louis XIV, pour des filles nobles que leurs parents ne pouvaient faire élever, fait aussi le plus grand honneur aux sentiments religieux de ce prince.

Qu'elle est admirable, cette religion qui sait ainsi cicatriser toutes les plaies que les passions font à la société, et qui a trouvé, dans son ingénieuse fécondité, des remèdes à tous nos maux ! Honneur à cette charité chrétienne, qui s'est appliquée avec tant de constance et de dévouement au soulagement de ces misères humaines, que le monde païen ne daignait pas même honorer d'un regard, et pour lesquelles la philanthropie du siècle n'a que des mots ! (*Histoire des bienfaits du christianisme.*)

S

SAINTS. — Les *saints* sont ces âmes justes que l'Eglise a déclarées être couronnées dans le ciel. — On n'adore pas les saints, mais on peut et on doit les honorer comme les amis de Dieu. — Il est utile de les invoquer comme nos protecteurs auprès de lui. — Dignes de nos hommages, de notre amour, de notre reconnaissance, lorsque, vivants, ils faisaient le bien parmi nous à l'exemple de notre divin maître,... ils ont encore droit aux mêmes sentiments de nos cœurs, et ils possèdent le même désir, et plus de puissance pour nous protéger. — C'est un dogme catholique qu'une corrélation existe entre l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante et l'Eglise militante. (*Voy.* IMAGES.) Nous devons surtout méditer sur la vie des saints, et tâcher de les imiter. *Pourquoi*, se disait saint Augustin, *ne ferais-je pas ce que tels ou tels ont fait avant moi?*

Amour des saints pour Notre-Seigneur Jésus-Christ

Que n'opéra pas la connaissance de Jésus-Christ dans un saint Paul? On pouvait dire que son cœur était semblable au cœur de Jésus-Christ. — Dans un saint Ignace, martyr? Il était si pénétré de son amour, qu'après sa mort on trouva le nom de Jésus gravé sur sa poitrine en lettres d'or. — Dans un saint Jérôme? Il voulut finir ses jours auprès de la crèche du Sauveur. — Dans saint Augustin? Son cœur était entièrement consacré à Jésus-Christ. — Dans un saint François d'Assise? Il se retirait à chaque heure dans les plaies du Sauveur. — Dans un saint Antoine de Padoue? Il s'occupait continuellement de sa sainte enfance. — Dans un saint Bernard? Avec quelle effusion de cœur il parlait de Jésus-Christ. — Dans un saint Charles Borromée? Il ne cessa de méditer sa passion.—Dans un saint François de Sales, un saint Ignace de Loyola, un saint Philippe de Néri? Ils furent si célèbres par leur ardent amour pour Jésus-Christ. (*Heureuse Année.*)

La statue.

Un jeune homme alla trouver un jour un des Pères du désert, et le pria de le recevoir pour son disciple. Le saint vieillard, voulant lui faire voir dans quelle disposition il fallait être pour être reçu, lui commanda de battre une statue qui était auprès de sa cellule. Il obéit, et le saint vieillard lui demanda si la statue avait fait quelque plainte ou quelque résistance? Il répondit que non. « Recommencez, lui dit le vieillard, et aux coups ajoutez les injures. » Après lui avoir fait faire la même chose jusqu'à trois fois, il lui demanda de nouveau si la statue avait donné quelque marque de ressentiment ou d'impatience? Le jeune homme répondit qu'elle n'avait rien témoigné, n'étant qu'une statue. Alors, l'homme de Dieu prenant la parole, lui dit: « Mon fils, si vous pouvez souffrir sans murmure, sans plainte, sans résistance, que je vous traite comme vous avez traité cette statue, demeurez; mais si vous ne vous sentez pas capable de tout souffrir, retournez chez vous; car vous n'êtes pas propre à notre genre de vie. (Tiré de Surius, dans la *Vie des Saints.*)

Les saints et leurs malades.

On lit de plusieurs saints et de plusieurs saintes, qu'éprouvant une répugnance extrême pour avoir soin de certains malades dont le corps était couvert d'horribles plaies, ils triomphèrent de cette aversion naturelle, qu'ils se reprochaient comme un défaut de charité, en appliquant leurs lèvres en esprit de pénitence sur ces plaies qui leur faisaient tant d'horreur. Le Seigneur récompensa une action si héroïque par une chaîne de grâces de prédilection avec le secours desquelles ils parvinrent à une sainteté éminente. (*Heureuse Année.*)

Grand miracle arrivé à la conversion des Russes.

Sous l'empereur Basile, l'an 871, arriva la conversion des Russes, et dans elle un miracle bien éclatant. Basile gagna d'abord ces peuples, jusqu'alors si farouches, par des présents d'or, d'argent et d'étoffes de soie; ensuite il leur promit de leur envoyer des ministres pour les instruire et un évêque pour former leur Eglise. Quand cet évêque fut arrivé chez eux, on dit qu'il s'acquit une grande autorité par le miracle suivant: Le prince des Russes ayant assemblé la nation, et s'étant assis avec les vieillards qui composaient le conseil, et étaient les plus attachés à leur ancienne superstition, ils délibéraient entre eux s'ils devaient la quitter pour la religion chrétienne. Ils firent venir l'archevêque, et lui demandèrent ce qu'il venait leur enseigner. Il leur montra le livre de l'Evangile, et leur raconta les miracles de Jésus-Christ, et quelques-uns de l'Ancien Testament. Alors les Russes dirent: « Si nous ne voyons quelque merveille semblable, et surtout comme celle que tu nous as dite de trois enfants dans la fournaise, nous ne t'écouterons pas volontiers. » L'archevêque répondit: « Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, cependant, si vous êtes sincèrement résolus de vous convertir, demandez ce que vous voudrez, et assurément il vous l'accordera. Ils demandèrent que ce même livre qu'il tenait en main fût jeté dans un feu qu'ils avaient allumé, et promirent que, s'il n'était pas brûlé, ils croiraient en Jésus-Christ. L'archevêque leva les yeux et les mains au ciel, et dit: Seigneur Jésus, glorifiez votre saint nom en présence de tout ce peuple. On jeta dans

une fournaise ardente le livre de l'Evangile; et, après qu'il y eut demeuré plusieurs heures, on éteignit le feu, et on trouva le livre en son entier, sans que les bords même fussent gâtés ou altérés. Les barbares étonnés commencèrent, sans hésiter, à demander le baptême, qui leur fut accordé, après les instructions et les préparations nécessaires. (*Histoire ecclésiastique*, an 871.)

Ce serait tenter Dieu que de demander des miracles, et ce ne fut sans doute que par une inspiration particulière que l'évêque en demanda un dans une occasion si essentielle. Dieu tient en main les prodiges, et il les opère quand des peuples, auparavant sauvages, cruels, féroces, et adonnés à toutes sortes de vices, une fois convertis, prennent la douceur de l'agneau, et pratiquent toutes les vertus chrétiennes dans leur perfection.

Saint Arsène.

Saint Arsene avait été choisi pour être gouverneur d'Arcade, fils de l'empereur Théodose; ce grand prince lui donna toute l'autorité qu'il avait lui-même sur son fils, en lui disant ces belles paroles : « Vous serez désormais son père plus que je ne le suis moi-même, » voulant faire entendre par là combien une éducation l'emporte sur la vie même que nous recevons de nos parents. En effet, l'empereur étant un jour dans la chambre où Arsène instruisait Arcade, et ayant vu le maître debout tandis que le disciple était assis, il en témoigna de l'indignation et ordonna que dès lors, durant les instructions, Arsène se tiendrait assis, et Arcade debout, la tête nue. Arsène n'oublia rien pour former l'esprit et le cœur de ce jeune prince; mais ayant trouvé dans lui, ou peu de disposition, ou peu de de volonté, il demanda la permission de quitter le monde, et de se retirer dans les déserts de l'Egypte, où il passa le reste de ses jours dans tous les exercices de la vie spirituelle; là il oublia qu'il était savant pour n'avoir plus d'autre science que celle du salut. Il désirait tellement de demeurer inconnu au monde, que quelques personnes de la première distinction étant venues le voir, et l'ayant prié de leur dire quelques paroles d'édification, il leur dit : Si je vous propose quelque chose, puis-je espérer que vous l'écouterez? » Ils le lui promirent. Alors il leur dit : « Quand vous saurez qu'Arsène est en quelque lieu, je vous conjure de ne pas prendre la peine de venir le voir. » Il s'excitait souvent à la ferveur par ces paroles : « Arsène, qu'es-tu venu faire dans ce désert? Pourquoi as-tu quitté le monde? N'est-ce pas pour servir Dieu et pour t'unir à lui? Fais donc ce que tu lui as promis. » Il l'exécuta en effet avec la plus grande fidélité toute sa vie. La rigueur de ses pénitences l'avait assujetti à beaucoup de maladies corporelles, et son supérieur exigea qu'on mît sous lui un matelas et un oreiller pour le soulager de ses infirmités. Un solitaire étant un jour venu le voir, et le trouvant en cet état, en fut scandalisé. Le supérieur, qui s'en aperçut, le prit en particulier, et le pria de lui dire ce qu'il était dans le monde avant qu'il se fît religieux? « J'étais berger, lui répondit le solitaire. — Si cela est, dit le supérieur, vous avez donc trouvé plus de commodité dans la vie religieuse que dans votre premier état? Il n'en est pas de même du Père Arsène, que vous voyez; il était autrefois le père et le maître des empereurs; il était dans un palais, il avait tout en abondance, et vivait au milieu des délices : osez-vous donc trouver mauvais que, pour lui procurer quelque soulagement dans sa vieillesse et dans ses infirmités, nous lui donnions un oreiller et un matelas un peu moins dur que la pierre? encore a-t-il fallu l'obliger à y consentir. » Saint Arsène ayant renoncé au monde, à l'âge de quarante ans, en avait passé cinquante-cinq dans le désert. Il ne parlait que dans les nécessités indispensables, tout son temps était employé, ou à la prière, ou au travail des mains : il veillait souvent les nuits entières, et ne s'occupait uniquement que de Dieu et de la pensée de l'éternité.

Le même saint Arsène avait un parent qui, en mourant, lui laissa par testament une grande partie de son bien. « Ce n'est pas à moi, dit-il, qu'il a laissé son bien : il ne vient que de mourir, et moi, je suis mort depuis longtemps. » Depuis qu'il avait quitté la cour pour aller dans un désert, il se regardait comme mort au monde. Heureux détachement de tout, qui le mettait en état de ne s'attacher plus qu'à Dieu seul. (*Histoire ecclésiastique*, an 385.)

La nation entière des Ibériens convertie par une esclave chrétienne.

La conversion des Ibériens, peuples voisins du Pont-Euxin, eut quelque chose de bien merveilleux. Une femme chrétienne, étant captive chez eux, attira leur admiration par la pureté de sa vie, sa sobriété, sa fidélité, son assiduité à l'oraison, où elle passait des nuits entières. Les barbares, étonnés, lui demandèrent le motif de sa conduite. Elle répondit simplement qu'elle servait ainsi le Christ, son Dieu. Ce nom leur était aussi nouveau que le reste; mais sa persévérance excitait la curiosité naturelle des femmes; elles voulaient savoir de quelle utilité était ce grand zèle de religion. C'était leur coutume, quand quelque enfant était malade, que la mère le portât par les maisons, pour s'informer si quelqu'un savait un remède. Une femme, ayant ainsi porté son enfant inutilement partout, vint aussi trouver la captive. Elle lui dit qu'elle ne savait aucun remède humain, mais que son Dieu, Jésus-Christ, qu'elle adorait, pouvait donner la santé aux malades les plus désespérés. Ayant donc mis cet enfant sur le cilice qui lui servait de couche, et ayant fait sur lui sa prière, elle le rendit guéri à sa mère. Le bruit de ce miracle se répand et vient aux oreilles de la reine, qui était malade. Elle prie qu'on lui amène la captive,

qui refuse d'y aller. La reine se fait porter à la cellule de la captive, qui la met sur son cilice; et, ayant invoqué le saint nom de Jésus-Christ, la fait lever en parfaite santé. Elle lui apprend que c'est Jésus-Christ, Dieu et Fils du Dieu souverain, qui l'a guérie, et l'exhorte à l'invoquer, disant que c'est lui qui donne la puissance aux rois et la vie à tous les hommes.

La reine retourna chez elle pleine de joie. Le roi lui demanda comment elle avait été guérie si promptement; et l'ayant appris, il commanda qu'on portât des présents à la captive. Mais la reine lui dit : « Seigneur, elle méprise tout cela; elle ne veut ni or ni argent; le jeûne est sa nourriture : la seule récompense que nous puissions lui donner, c'est d'adorer Jésus-Christ, ce Dieu qu'elle a invoqué pour me guérir. » Le roi différa pour lors et négligea de se convertir, quoique sa femme l'en pressât souvent; mais un jour, comme il chassait dans le bois, il survint une obscurité si épaisse en plein jour, que toute sa suite s'écarta, et il demeura seul, égaré, ne sachant où se tourner. Il lui vint en pensée que si le Christ, dont la captive avait parlé à sa femme, le délivrait de ces ténèbres, il quitterait tous les autres dieux pour l'adorer. Aussitôt qu'il eut fait ce vœu de pensée, sans prononcer aucune parole, le jour revint, et il arriva heureusement à la ville. Il conta la chose à la reine. On fait venir promptement la captive; il lui déclare qu'il ne veut plus adorer d'autre Dieu que Jésus-Christ, et lui demande la manière de le servir.

Le roi, ayant ensuite réuni son peuple, raconte ce qui lui était arrivé ainsi qu'à la reine, et les instruit, autant qu'il pouvait, de la religion chrétienne; la reine, de son côté, instruit les femmes. On s'empresse, d'un commun consentement, à bâtir une église. Les murailles étaient déjà élevées; il était temps de poser les colonnes. On dressa la première et la seconde; mais quand on vint à la troisième, après l'avoir élevée en penchant, on ne put jamais passer outre, quelque force d'hommes et de bœufs, et quelque machine que l'on employât. On essaya plusieurs fois, sans pouvoir même l'ébranler; on ne savait plus que faire, et le roi commença à se décourager. Tout le monde s'étant retiré à la fin du jour, la captive demeura seule dans le bâtiment, et y passa la nuit en prières. Le roi, inquiet, vint de grand matin avec les siens, et vit la colonne posée sur sa base à plomb, mais à un pied de distance, en sorte qu'elle était suspendue en l'air. Tout le peuple commença à louer Dieu et à dire que la religion de la captive était véritable, et à leurs yeux la colonne descendit insensiblement sur sa base, sans qu'on la touchât; les autres furent si faciles à placer, que l'on acheva de les mettre le même jour. L'église étant bâtie, comme le peuple désirait ardemment d'être instruit dans la foi, on envoie, par le conseil de la captive, une ambassade au nom de toute la nation à l'empereur Constantin; on lui expose la chose, et on le prie d'envoyer des évêques pour achever l'œuvre de Dieu. Il les envoya avec honneur, et sentit plus de joie de cette conversion que d'une grande conquête. (*Histoire ecclésiastique*, an 377.)

Dieu paraît grand en tout, mais surtout dans ses saints.

Sainte-Anne d'Auray.

De tous les lieux de pèlerinage de la Bretagne, Sainte-Anne d'Auray est un des plus vénérés. On y vient de loin. A la fête de la sainte mère de la Vierge, l'affluence des étrangers est immense; la messe, dans cette grande solennité, se dit en plein air, sur un autel très-élevé. On ne parvient à cet autel que par un double escalier, que les pèlerins montent souvent à genoux ou les pieds nus; la prière et la dévotion ont déjà usé quelques-unes des pierres, et cependant ce pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray ne remonte pas à beaucoup de siècles. Voici comment on raconte son origine : Un bon laboureur des environs conduisait sa charrue; arrivé à certain endroit de son champ, ses bœufs s'arrêtèrent; il redoubla d'efforts pour les faire avancer, mais tout fut inutile. Le lendemain et les jours suivants, le paysan revint à son champ, et ses bœufs refusaient toujours de dépasser le point où ils s'étaient arrêtés la veille. Etonné, effrayé de ce qu'il ne pouvait s'expliquer, il fit dire une messe; et la nuit, ne pouvant dormir, il alla se promener en disant son chapelet... quand il aperçut une grande lumière dans la *pièce* qu'il n'avait pu labourer. Au milieu d'une auréole lumineuse, il distingua une femme vêtue de blanc, et qui du doigt indiquait un endroit du champ... c'était celui où ses bœufs s'étaient arrêtés... Le lendemain, lui et sa famille creusèrent ce point désigné, et l'on trouva en terre une image de la mère de la sainte Vierge... Un petit oratoire fut élevé à l'endroit même, et bientôt cette chapelle devint trop petite pour la piété et l'empressement des fidèles. (*Le dogme et la morale.*)

Dévotion et ferveur des néophytes indiens.

« Nos néophytes, dit le P. Bouchet, ont une dévotion tendre et affectueuse envers les saints. Ceux qu'ils invoquent le plus souvent sont leur ange gardien, leur patron, saint Joseph, saint Jean-Baptiste; saint Michel, protecteur de notre mission; saint Pierre et saint Paul; saint Thomas, l'apôtre de ces contrées; saint Ignace et saint François Xavier. C'est surtout à leur ange gardien qu'ils se recommandent, lorsqu'ils entreprennent quelque voyage. « Avant de me mettre en chemin, me disait un fervent néophyte, j'y mets mon ange gardien, et je le suis en esprit, comme le jeune Tobie suivait l'ange Raphaël. » Il n'y a guère d'années où ces bons chrétiens ne ressentent les effets d'une protection particulière des saints auxquels ils sont le plus dévoués, surtout de saint François Xavier, qui, dans le ciel, n'a pas oublié les peuples qui ont été les

premiers objets de son zèle. Voici un trait bien singulier de cette protection :

« Une femme idolâtre, du royaume de Tanjaour, s'étant convertie avec sa famille, eut une dévotion particulière à saint François Xavier. Elle avait un enfant qu'elle aimait tendrement; quand elle le fit baptiser, elle voulut qu'il portât le nom de ce saint apôtre, dans l'espérance qu'il lui conserverait la vie et le maintiendrait dans l'innocence. Un an après son baptême, cet enfant, qui avait environ dix ou douze ans, gardait les moutons avec deux autres enfants de son âge. Le tonnerre tomba sur eux et les tua tous trois. Leurs mères, instruites de leur mort, accoururent aussitôt pour enlever leurs cadavres. Deux d'entre elles, qui étaient idolâtres, ne voyant point de remède à ce malheur, firent enterrer leurs enfants. La femme chrétienne prit le corps de son petit Xavier, qui était sans mouvement et sans vie, et le porta à l'église. Là, s'adressant au saint apôtre : « Grand saint, dit-elle, n'êtes-vous pas le protecteur de ma famille? N'ai-je pas assuré cent fois mes parents que je n'avais rien à craindre après avoir mis ma confiance en vous? Cependant je n'ai plus de fils. N'y aura-t-il aucune différence entre ces mères idolâtres, qui ne connaissent point le vrai Dieu, et moi, qui fais profession de le servir et de vous être particulièrement dévouée? Consolez une mère accablée de douleur. Vous avez ressuscité tant de morts, ne pouvez-vous pas encore ressusciter mon fils? » Elle parlait encore, lorsque les femmes chrétiennes qui étaient présentes crurent voir quelque mouvement dans le corps de Xavier : un moment après il ouvrit les yeux, et sa mère, l'embrassant, le trouva plein de vie. » (*Extrait des Lettres édifiantes.*)

Saint Jean de Dieu.

Saint Jean de Dieu, décédé à Grenade en Espagne, le 8 mars 1550, et fondateur de la congrégation religieuse connue en France sous son nom, et spécialement consacrée au soin des aliénés, naquit, en 1495, d'une famille pauvre. Il fut d'abord soldat, et mena une vie dissipée. Licencié en 1536, il se convertit, résolut de se dévouer au service des malheureux, fit de sa maison un hospice pour les indigents, et pourvut à leurs besoins par le travail de ses mains. Il finit ses jours par suite d'une maladie qu'il prit en sauvant un homme qui se noyait.

Voilà, en peu de mots, l'histoire d'un de ces hommes dont l'Eglise a placé les restes sur ses autels. (*Univers*, 31 mars 1850.)

Maximes de sainte Thérèse.

Nous prenons au hasard, dans les œuvres de cette illustre femme, quelques passages suffisants pour faire comprendre comment les saints envisageaient les biens et les grandeurs de ce monde. Sa maxime favorite était : *Ou souffrir ou mourir.* Aussi avouait-elle que, durant quarante ans, elle n'avait jamais passé aucun jour sans souffrir quelque douleur.

« Que toutes les créatures, disait-elle, me persécutent; que les démons se déchaînent pour me tourmenter : je sais, mon Dieu, que vous êtes le Dieu puissant et fidèle qui ne manquerez jamais.

« L'amour de Dieu ne consiste pas à répandre des larmes ni à goûter des consolations, mais à servir Dieu avec courage, à pratiquer l'humilité, à mourir à soi-même : autrement il me semble que ce serait toujours vouloir recevoir et jamais donner.

« Quelle manière de prétendre à l'amour divin! Nous voudrions le tenir comme entre nos mains, et en même temps garder toutes nos attaches; n'exécuter jamais nos bons désirs, ne relever jamais de terre notre cœur languissant, et néanmoins être inondés des consolations spirituelles.

« Quand Dieu nous inspire quelque chose de grand pour son service, les répugnances qu'on y ressent ne doivent pas être écoutées; plus on les méprise, plus on en connaît l'illusion.

« Vous devez vous laisser mener par le chemin où Dieu veut vous conduire; écoutez attentivement ses leçons et soyez-y docile, soit qu'il vous console, soit qu'il vous éprouve : lorsqu'il vous reprend, humiliez-vous; lorsqu'il vous éclaire, reconnaissez votre indignité, et comprenez qu'il n'a pas moins de pouvoir pour prodiguer ses faveurs que pour punir nos offenses.

« Cherchons la croix, embrassons-la, soupirons après les souffrances; malheur à nous si elles viennent à nous manquer!

« Quoique je ne sois pas sainte comme saint Paul, j'oserais dire avec lui que les prisons, les travaux, les persécutions, les tourments que je souffre pour mon Sauveur, sont autant de bienfaits de sa main divine.

« Ah! Seigneur, il est bien vrai que vous êtes l'ami véritable, l'ami tout-puissant; vous pouvez tout ce que vous voulez, et vous ne cessez jamais d'aimer ceux qui vous aiment.

« Oh! qui pourrait être assez heureux de n'avoir jamais porté d'autres chaînes que les vôtres? O Dieu d'amour! que n'ai-je le langage des anges, pour faire connaître vos merveilles comme mon âme les connaît! »

Au souvenir de ses infidélités passées, elle s'écriait en soupirant : « Ah! quel aveuglement était le mien! O mon Dieu! que n'ai-je été toujours ingrate envers le monde et jamais envers vous!

« En combien de manières le monde ne nous persuade-t-il pas du peu de solidité dans les satisfactions de la vie présente? Si nous considérions bien tout ce qui se passe ici-bas, chacun connaîtrait bientôt combien peu on doit se mettre en peine d'y avoir de la joie ou de l'affliction.

« Je prie le Seigneur de me donner des douleurs plutôt qu'aux autres; j'aurais encore plus de peine à les voir souffrir qu'à souffrir moi-même. (*Extrait de sa Vie.*)

La châsse de sainte Geneviève.

En 1129, sous le règne de Louis le Gros, Paris et ses alentours furent affligés d'une maladie qu'on appelait *le mal des ardents* : c'était un feu intérieur qui dévorait les entrailles, et faisait pousser au dehors des tumeurs qui dégénéraient en ulcères incurables. Ce mal affreux, contre lequel tout l'art des médecins était inutile, emportait des milliers d'hommes qui mouraient en désespérés, sans avoir pu trouver aucun soulagement à leurs douleurs. L'évêque de Paris, Etienne, ancien chancelier du roi Louis le Gros, prélat d'une grande vertu, prescrivit des prières et des jeûnes pour la cessation de la maladie; mais les prières de la religion étaient infructueuses comme les recherches de la science, et quatorze mille personnes furent frappées de mort en moins d'un mois.

Alors Etienne résolut d'avoir recours à l'intercession de celle que la ville de Paris avait coutume d'invoquer à l'heure des grands désastres.

Au jour fixé pour la procession, un nombre considérable de Parisiens sortirent de leurs maisons, où la crainte les tenait enfermés. Ils étaient tous en habits de deuil. Les uns attendaient la châsse miraculeuse dans l'église de Notre-Dame; les autres s'étaient joints au cortége qui allait la chercher. L'évêque Etienne marchait en tête, avec tous les prêtres de sa métropole et tous les moines des diverses communautés de Paris. Quand les saintes reliques eurent été enlevées de la place qu'elles occupaient depuis huit siècles, et que la procession se fut remise en marche pour Notre-Dame, des voix s'élevèrent du milieu des assistants, et ce cantique se fit entendre :

« Vierge de Nanterre, patronne de Paris, sainte du ciel, priez pour nous!

« Un fléau plus terrible que l'invasion des Barbares s'est appesanti sur la ville qu'autrefois vous avez sauvée : nous mourons d'un mal inconnu, et nous sommes plus malheureux que nos aïeux, puisqu'ils pouvaient prendre les armes et se défendre. Contre la contagion qui nous décime, l'art n'a point de remède : que votre intercession obtienne donc un miracle du ciel, irrité contre nous! Sainte Geneviève, si votre mémoire a toujours été dignement honorée dans la ville dont vous êtes la patronne, si les fidèles se sont toujours empressés autour de vos reliques pour les couvrir de prières et de présents, si dès leur plus tendre jeunesse nos enfants apprennent à bénir et à vénérer votre nom, priez pour nous! Obtenez de Dieu qu'il purifie l'air que nous respirons, et qui nous empoisonne; éteignez le feu qui dévore nos entrailles; fermez la tombe immense qui menace de nous engloutir! Vous avez sauvé nos pères, sauvez leurs tristes descendants! »

C'est ainsi que cette foule désolée appelait sur elle la protection de sainte Geneviève. Les six clercs qui portaient ses reliques avaient peine à marcher, tant il se pressait de monde autour d'eux pour toucher et pour voir la châsse toute resplendissante de pierreries. Enfin le cortége arriva sous les voûtes sombres de Notre-Dame; la châsse de sainte Geneviève fut placée sur le maître-autel, et l'évêque Etienne répéta une dernière fois, avec tous les assistants :

« Vierge de Nanterre, patronne de Paris, sainte du ciel, priez pour nous! »

La réponse de celle qu'on implorait ne se fit pas attendre : tout à coup les visages des malades s'éclaircissent, un air plus pur pénètre dans leur poitrine, leurs membres accablés reprennent de la force et de la souplesse. Ils se relèvent en louant Dieu et sainte Geneviève de leur miraculeuse guérison, et ce ne sont plus des larmes de douleur qui tombent de leurs yeux : ce sont des larmes de reconnaissance et de joie. Le soir de cette mémorable journée, tous ceux qui étaient attaqués du *mal des ardents* avaient recouvré la santé, excepté trois d'entre eux, qui sans doute avaient manqué de foi. (*Vie de sainte Geneviève.*)

Le docteur séraphique.

Dans les dernières années de son pèlerinage sur cette terre, le grand saint François d'Assise, qui parcourait l'Ombrie et les provinces voisines, vit un jour arriver près de lui une mère tout en pleurs, qui, se jetant à ses genoux, le conjurait de prier pour son fils unique. C'était une femme de haute naissance et d'une admirable piété; elle se nommait Marie Ritelli, et elle habitait, avec son époux, Jean de Fidenza, noble comme elle, la petite ville de Bagnorea, en ce beau pays de Toscane qu'on appelle « la fleur de l'Italie. » Son fils, sa seule consolation et sa plus chère espérance, petit enfant de quatre ans environ, était en danger de mort. La maladie avait déjoué la science des *physiciens* et la puissance des remèdes; les ressources de la nature, si riches à cet âge, étaient épuisées. La malheureuse mère n'avait plus d'espoir qu'en Dieu, et, attirée par la renommée de sainteté et de prodiges qui suivait partout l'illustre fondateur de l'ordre séraphique, elle implorait son intercession; elle fit même vœu, entre ses mains, que si son enfant bien-aimé recouvrait la santé, elle le consacrerait à Dieu dans l'ordre des Frères Mineurs. Le saint eut pitié d'elle, la fortifia de ses plus charitables consolations, et, par la ferveur de sa prière, obtint la guérison complète de ce fils si cher, qui depuis, et jusqu'à sa mort, n'éprouva jamais la moindre atteinte de maladie.

Les mères chrétiennes comprendront la joie et la gratitude de Marie Ritelli. Quant à saint François, il garda un tendre amour à cet enfant que Dieu avait fait renaître à sa voix; et peu de moments avant de s'endormir dans le Seigneur, il voulut revoir le petit Jean. Rempli alors d'une sorte d'extase prophétique, et entrevoyant dans l'avenir les grands services que ce faible enfant rendrait à l'Eglise et la gloire qu'en re-

tirerait son ordre, il s'écria : *O buona ventura!* O l'admirable destinée! ô la bonne aventure! Et depuis lors Jean de Fidenza ne fut plus nommé que Jean Bonaventure.

L'enfant grandit sous l'œil de sa pieuse mère et sous la protection du saint patriarche, qui, du haut du ciel, se plaisait à voir ses progrès dans la vertu et dans l'étude. A vingt-deux ans, se souvenant du vœu de sa mère, il vint demander à frère Haymon, général des Franciscains, la robe de bure et le cordon de Saint-François. « J'étais malade et encore petit enfant, dit-il lui-même, lorsque ma mère, me voyant en péril de mourir, fit un vœu au bienheureux François, et je fus arraché aux dents de la mort et rétabli sain et sauf dans la force de la santé. Comme j'en ai profondément gardé la mémoire, j'en fais ici la déclaration solennelle, de peur d'être accusé du crime d'ingratitude, si je cachais un pareil bienfait. »

Le couvent de la Sainte-Trinité de la Cava.

« En entrant dans l'église d'un petit village tout proche du monastère, ouverte chaque jour à tous les pèlerins, je fus surpris, dit un écrivain digne de foi, de la trouver merveilleusement parée de riches festons, de brillantes banderoles, de guirlandes et de fleurs. Tout annonçait l'approche de quelque grand jour de fête. Or, voici ce que l'on me raconta à ce sujet. « Parmi les reliques que possède notre église, il en est quelques-unes plus particulièrement chères aux habitants des villages voisins : ce sont celles de sainte Félicité, cette noble dame romaine qui, après avoir vu ses sept fils mourir tous en héros chrétiens plutôt que de renier leur foi, souffrit elle-même son huitième martyre, trois mois plus tard, sous l'empereur Antonin. Lorsque, il y a quelques années, le fléau dit *choléra* ravageait plusieurs provinces de l'Italie; lorsque Rome et Naples avaient déjà payé leur tribut à l'horrible mal, tout le bon peuple de ces montagnes vint se prosterner aux pieds des restes de l'illustre sainte, la conjurant de lui être propice. Et la sainte écouta cette voix suppliante : aucun des villageois ne fut frappé. Et depuis lors, quand revient le jour de sa fête, la foule accourt dans notre église, pour témoigner sa reconnaissance à sa puissante protectrice. Or, cette fête doit être célébrée le dimanche. Le dimanche donc étant arrivé, le désert change de face : les cris de joie et les chants de triomphe remplacent le calme habituel de l'admirable solitude. » (*Univers*, 22 novembre 1839.)

La famille de Saint-Albin.

On lit dans la *Voix de la Vérité* du 11 juillet 1849 :

« La famille de M. de Saint-Albin, ancien secrétaire de Danton et de Barras, et l'un des fondateurs du *Constitutionnel*, vient de se décider, par suite de partage entre héritiers, à expédier à Londres, où elle sera vendue, sous peu de jours, par l'*auctionner* Philips, la magnifique collection de portraits historiques de tous les siècles, et surtout des hommes de la révolution française, qui formait sa galerie. Parmi ces portraits on remarque ceux de Robespierre, de Marat, Boissy-d'Anglas, de Lavoisier, de Saint-Just, de Couthon, tous faits d'après nature. La plupart sont du grand peintre David ou de ses élèves, qui les exécutèrent sous sa direction. Parmi les autres, on distingue ceux d'Elisabeth d'Angleterre, par Mirevett....

Et l'on trouvera ridicule que l'on vénère les saints !

Le tombeau de sainte Germaine.

On lit dans l'*Ami de la Religion* :

« Une pieuse association de Toulouse a fait vendredi dernier son pèlerinage annuel auprès du tombeau de la vénérable Germaine-Cousin, à Pibrac.

« Ce pèlerinage empruntait cet année aux circonstances qui affligent l'Eglise, un intérêt tout particulier. L'institution de cette dévotion eut lieu en 1811, pendant la captivité de Pie VII, et dans le but d'obtenir de Dieu la délivrance du saint-père et la paix de l'Eglise. La grâce demandée fut obtenue, et l'association fit vœu de renouveler chaque année son pèlerinage à Pibrac, le jour de la fête du prince des apôtres. Cette année, l'Eglise est aussi dans l'affliction; le souverain pontife est chassé de ses Etats; la ville éternelle est le théâtre d'une lutte sanglante. Ce rapprochement a donné à la solennité de Pibrac un degré de plus de pompe. L'affluence des membres de la congrégation était considérable. Une centaine environ sont allés s'acquitter de l'engagement pris par leurs devanciers, dans la pensée et l'espoir d'obtenir une grâce semblable. Le village de Pibrac avait pris un air de fête. Pendant ces cérémonies, l'église n'a cessé d'être remplie de fidèles venus de Toulouse ou des localités voisines. Le clergé des environs s'était réuni à celui de Pibrac. Un jeune prédicateur a exposé éloquemment les triomphes de l'Eglise aux diverses périodes de son existence. Les triomphes justifiés du passé lui ont offert la preuve des nouveaux triomphes qui attendent dans l'avenir celle à qui Notre-Seigneur a promis son immortelle assistance. »

Pierre l'imbécile.

Un paysan, nommé Pierre, qui n'avait vu que son village, fut averti que son frère était mort sans enfants dans la capitale de la province, et qu'il laissait un bien considérable; qu'il eût à se présenter au plus tôt pour recueillir cette riche succession. A cette nouvelle, maître Pierre prend son bâton un beau matin et se met en chemin. Il n'eut pas fait deux lieues qu'il rencontra une rivière : c'était la première qu'il eût vue de sa vie; il n'avait vu chez lui que des torrents qui ne mettaient pas plus de temps à se dissiper qu'à se former. Quand il vit cette rivière large et profonde; Oh! oh! dit-il, voilà bien de l'eau! il faut qu'il ait

bien plu dans ce pays-ci, tandis que chez nous on se plaint de la sécheresse. Je l'avais bien ouï dire que le temps n'était pas le même partout : voilà comme on apprend en voyageant. Que faire cependant ? continua-t-il, il faut bien attendre que cette eau passe. Ce qui lui persuadait que l'eau serait bientôt écoulée, c'est que la rivière faisant un coude du côté que l'eau venait, il ne voyait de ce côté-là que très-peu d'eau ; d'ailleurs il observait que l'eau coulait rapidement. Sur ces observations, notre imbécile prit le parti de s'asseoir et d'attendre que l'eau fût écoulée.

Le batelier qui était de l'autre côté de la rivière, voyant cet homme assis, avança son bateau, et, étant près de terre : Ne voulez-pas passer la rivière ? lui dit-il. Oui, répondit le paysan. Eh bien ! reprit l'autre, montez donc dans le bateau. Oh ! répliqua notre homme, je ne suis pas si pressé que je veuille exposer ma vie dans votre bateau ; j'ai bien le temps d'attendre. Tant qu'il vous plaira, dit le batelier, qui crut que cet homme se moquait de lui. Cependant il se présenta d'autres passagers qui s'embarquèrent. Pierre admirait leur témérité et continuait d'attendre que l'eau fût écoulée pour passer à son aise ; mais la rivière coulait toujours.

Il attendit ainsi jusqu'au soir ; mais, voyant que la nuit approchait, il remit la partie au lendemain et retourna chez lui, ne doutant point que le lendemain la rivière ne fût à sec. Il revint le lendemain et la rivière coulait encore. Il revint trois jours après et la rivière coulait encore. Assurément, dit-il, quelque sorcier se met de la partie, et je vois bien que cette succession n'est pas pour moi. Dans son dépit, il céda tous ses droits à Jacques, son cousin, qui fut plus fin que lui, qui passa la rivière en bateau, recueillit la succession et revint fort riche dans son village, où il fut un gros monsieur, tandis que maître Pierre resta dans sa cabane et dans sa misère, et ne retira de sa succession que le surnom d'imbécile : car depuis que l'on sut son aventure, on ne l'appela plus que Pierre l'imbécile.

Qui s'imaginerait que la plupart des hommes, à l'égard de l'héritage céleste qu'ils ont à recueillir, tombent dans la même folie que le paysan dont nous venons de parler ! Car examinez les pécheurs et tous ceux qui mènent une vie peu chrétienne et peu fervente, et vous verrez que tous attendent que la rivière s'écoule. On attend d'abord que la jeunesse passe, que le feu des passions s'amortisse ; ensuite on attend qu'on soit établi, qu'on soit en un état fixe et tranquille ; ensuite on attend que cet embarras soit fini, que cette affaire soit terminée ; et ainsi on attend toujours un temps propre pour se donner à Dieu, et on ne le trouve jamais. On attend qu'il ne se présente aucun obstacle à son salut ; on attend que ceux qui se présentent soient passés : c'est attendre que la rivière s'écoule. Les obstacles au salut se succèdent sans cesse et forment une rivière d'un cours perpétuel, et dont la source est intarissable. C'est par-dessus ces obstacles qu'il faut passer ; c'est malgré ces obstacles qu'il faut aller ; c'est par le moyen de ces obstacles qu'il faut avancer.

Voyez combien traversent la rivière et continuent leur route ; imitez-les : dès aujourd'hui commencez. Si vous différez, si vous attendez une occasion plus favorable, vous attendez que la rivière s'écoule. Insensé ! un autre vous supplantera, et vous aurez le désespoir de le voir en possession d'un héritage qui était pour vous. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Adorons-nous les saints?

Non, non, nous n'adorons pas les saints Ecoutez plusieurs protestants célèbres qui ont un peu moins de mauvaise foi.

« On ne rougit pas dans ce siècle éclairé, dit le docteur Fessler (t. II, p. 219), de nommer cette vénération une idolâtrie, parce qu'on se sent incapable de glorifier sa propre secte autrement qu'en calomniant le catholicisme. »

« Ceux qui affirment que les catholiques ADORENT les saints ne sont pas guidés par la vérité, mais par la haine, dit Doederlein (*Instit. théol.*, ch. 2, liv. 1er). »

De l'ADORATION des images, tout catholique pense ce que pensaient les écrivains ecclésiastiques, il y a deux cents ans. Ils disent avec saint Jérôme, écrivant contre Vigilance, novateur d'alors : « O homme perverti, qui a jamais chez nous ADORÉ les martyrs ? Qui a jamais pris un homme pour un dieu ? » Ainsi s'exprime le docteur Horst (*Trésor du peuple*, par Paul Desarènes.)

SAINTE CATHERINE DE SIENNE.

Le séjour prolongé de Pie IX hors des Etats-Romains paraît avoir donné en Italie une impulsion nouvelle à la dévotion envers la grande sainte Catherine de Sienne. Les Italiens se souviennent que cette sainte contribua plus que personne à faire cesser ce qu'ils appellent la captivité d'Avignon, et ils ne doutent pas qu'elle n'intercède auprès de Dieu pour obtenir le retour à Rome de leur bien-aimé pontife. Nous trouvons à ce sujet de longs et curieux détails dans l'excellent journal de Bologne, *il Vero amico*. L'article est signé par des bénédictins du Mont-Cassin, et contient le récit d'un miracle opéré par l'intercession de sainte Catherine, et dont ils ont été témoins oculaires. Un pauvre épileptique, abandonné des médecins et estropié, a été guéri radicalement et subitement de ces deux infirmités pendant une prière qu'il faisait à la sainte devant son autel, dans l'église Saint-Dominique, à Sienne. (*Univers*, 11 mars 1850.)

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Le cardinal Gousset, ancien évêque de Périgueux, s'était rendu dans cette ville, le 14 mai 1851, pour bénir la nouvelle école des Frères, disait, dans une rapide improvi-

sation, ce que sont les saints, tout en ne parlant que du vénérable de la Salle.

« Mes chers enfants, je ne veux pas terminer sans vous dire un mot du vénérable fondateur des Ecoles chrétiennes, d'un des plus grands bienfaiteurs de la société. Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims, il y a juste deux cents ans (30 avril 1651). Il aima Dieu de tout son cœur et de toute son âme, et il chercha toute sa vie à faire ce qui est le plus agréable à Dieu : il aima son prochain plus que lui-même, et il se dévoua de toutes ses forces à son salut. Il comprit de bonne heure que les pauvres surtout étaient dignes de ses soins et de son amour, et qu'il fallait servir les pères dans les enfants; et dès lors entra dans son esprit la sublime pensée de ces écoles chrétiennes, un des plus beaux ornements de la religion catholique. Mais vous le savez, mes chers enfants, Dieu a voulu, comme par une loi naturelle, que les plus grandes choses rencontrent à leur naissance les plus puissants obstacles. La vertu n'aurait aucun mérite, si sa pratique ne nous coûtait ni peines, ni contradictions, ni sueurs.

« Le vénérable la Salle était né à Reims, il y jeta les premiers fondements de sa doctrine, et il y fut persécuté. Il alla à Paris pour y fonder de nouvelles écoles, et à Paris il fut persécuté. Il le fut surtout par la secte détestable des jansénistes. Il alla à Rouen, il y fut encore persécuté, et il y mourut. Il fut encore, je puis le dire, persécuté après sa mort. Car ses implacables ennemis, les jansénistes, tentèrent de glisser leurs détestables erreurs dans ses livres. Mais enfin Dieu a permis que la gloire de son serviteur se dégageât de tous les nuages dont on a cherché à l'obscurcir. Aujourd'hui, le nom de l'abbé de la Salle est béni dans toute la France, dans toute l'Europe, je puis même dire dans l'univers entier, partout où ont pénétré ses infatigables disciples. Depuis longtemps on poursuit l'œuvre de sa béatification, œuvre difficile, périlleuse, et que l'Eglise entoure, avec raison, des précautions les plus minutieuses. Comme archevêque de Reims, j'ai pris à cœur cette glorieuse entreprise. Dans un voyage que je fis exprès à Rome il y a cinq ans, je fis bien avancer les choses : et dans le dernier séjour que j'ai fait auprès du saint-père, j'y ai encore travaillé. J'ai eu le bonheur de démontrer que les erreurs qu'on signalait dans les livres du vénérable abbé de la Salle, et qu'on opposait comme un obstacle à sa béatification, n'étaient pas de lui, mais y avaient été introduites frauduleusement par ses ennemis. Car pour être inscrit, mes enfants, au nombre des saints, des héros de l'Eglise, il faut la perfection de toutes les vertus, il ne faut pas une seule tache dans la vie tout entière. »

Saints solitaires les plus célèbres.

Nous terminons cet article en donnant quelques extraits de la biographie de quelques saints solitaires et puis de sainte Thérèse; on verra par ces esquisses pourquoi l'Eglise vénère ces nobles âmes, pourquoi elle leur a érigé des autels.

Entre les plus illustres habitants des déserts, nous comptons saint Antoine, Macaire, saint Amon, saint Pacôme, saint Hilarion, les deux Macaires, saint Jean, prophète, saint Julien-Sabas, et saint Arsène.

Saint Antoine, l'un des fondateurs de la vie cénobitique, naquit, dans le IIIe siècle, de parents nobles et riches, qui lui donnèrent une excellente éducation chrétienne. A l'âge de dix-huit ans, il se retira dans le désert, pour ne s'occuper que de son salut. Le travail de ses mains lui fournit les moyens de subsister et d'assister les pauvres. Il priait continuellement, et donnait une si grande attention à la lecture des livres saints, que dans la suite sa mémoire le dispensa de s'en servir. Après avoir passé plus de vingt ans dans une caverne, il en sortit comme d'un sanctuaire où il s'était consacré à Dieu, pour assembler des disciples en si grand nombre, que bientôt les déserts furent couverts de monastères, qui, nuit et jour, retentissaient des cantiques sacrés.

Constantin et ses enfants lui écrivirent des lettres respectueuses, et lui témoignèrent un grand désir de recevoir les siennes. Peu touché de cet honneur, il dit à ses disciples : « Mes enfants, ne vous étonnez pas si un empereur, qui n'est qu'un homme mortel, m'écrit des lettres; mais étonnez-vous de ce que Dieu a daigné nous parler par son propre fils. » La réponse qu'il fit à ces princes ne renfermait que des conseils relatifs à leur salut.

Sachant que sa fin était proche, il alla rendre visite à ses frères dans leurs différents monastères. Après leur avoir donné de charitables avis, et dit le dernier adieu, il s'en retourna sur la montagne, où étant tombé malade peu de temps après, il rendit l'esprit avec une joie qui paraissait encore sur son visage après sa mort. Il était âgé de cent cinq ans, et en avait passé plus de quatre-vingts dans l'exercice des plus rigoureuses pratiques de la pénitence.

Macaire, qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres solitaires de ce nom, fut abbé du mont Pisper, où avait demeuré saint Antoine. Cinq mille solitaires vivaient sous sa conduite.

Saint Amon se maria à l'âge de vingt-deux ans, convertit sa femme le jour de ses noces, la laissa dans sa maison, où elle assembla un grand nombre de vierges, et se retira sur la montagne de Nitrie, où il eut un grand nombre de disciples. Il contribua beaucoup aux progrès de l'état monastique en Egypte.

Pacôme naquit à la fin du IIIe siècle, dans la Haute-Thébaïde, de parents idolâtres. Soldat à l'âge de vingt ans, il fut conduit à Thèbes, où il eut le bonheur d'être logé dans une maison habitée par des chrétiens. Gagné par leur charité et leurs autres

vertus, il résolut d'embrasser leur religion. Après avoir obtenu son congé, il retourna dans son pays, et y reçut le baptême. Devenu chrétien, il alla trouver un solitaire, nommé Palémon, s'associa avec lui pour la vie pénitente qu'il menait, et tous deux passèrent ensuite à Tabenne. Ils demeurèrent seuls quelques années dans ce lieu, avec un frère de Pacôme, qui s'était rendu auprès d'eux. Pacôme passa quinze années entières sans se coucher. Il ne dormait jamais qu'assis sur une pierre, et sans s'appuyer contre la muraille. Lorsqu'il eut assemblé un certain nombre de disciples, il leur prescrivit le jeûne et le travail des mains, à chacun selon ses forces. Il leur donnait l'exemple par la pratique des austérités. Quoiqu'il fût chargé du soin de tout le monastère, il servait à table, travaillait au jardin, répondait aux étrangers, et assistait les malades sans prendre aucun repos. Sa communauté étant devenue très-nombreuse, il se vit obligé de bâtir plusieurs monastères en divers lieux, et leur donna des supérieurs, formés par lui-même à la piété, et comme lui remplis de l'esprit de Dieu. Voyant dans son voisinage de pauvres gens occupés à faire paître du bétail, il les rassemblait à de certaines heures, pour leur lire la sainte Ecriture.

Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, étant venu visiter les églises de la Haute-Thébaïde, se rendit à Tabenne pour y voir notre solitaire, qu'il regardait comme un des plus grands serviteurs de Dieu. Pacôme, ayant appris l'arrivée de cet illustre défenseur de la foi contre l'hérésie d'Arius, se hâta d'aller au-devant de lui avec tous ses moines, qui chantaient des hymnes et des psaumes; mais il se tint confondu dans la foule, de peur d'être remarqué par le saint prélat. Il mourut vers le milieu du IVe siècle, d'une maladie contagieuse, qui avait affligé tous les monastères de sa congrégation.

Les parents de saint Hilarion étaient païens. Il embrassa le christianisme à l'âge de douze ans. Il était né près de Gaza en Palestine, vers la fin du IIIe siècle; il n'avait que quinze ans lorsqu'il alla se mettre au nombre des disciples de saint Antoine. Il fut le premier qui forma des solitaires dans la Palestine et la Syrie. Après la mort de son père et de sa mère, il distribua tout son bien aux pauvres, et se retira dans la vaste solitude qui s'étend entre Gaza et l'Egypte. Il passait quelquefois trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture. Un seul habit d'une étoffe commune le défendait des ardeurs du soleil et des injures de l'air. Depuis sa seizième année jusqu'à sa vingtième, il vécut dans une cabane couverte de joncs et d'épines. Il se construisit ensuite une petite cellule plus basse que sa taille, mais un peu plus longue. Il s'y appliquait à connaître le sens des divines écritures, qu'il avait apprises par cœur.

Hilarion passa vingt-deux ans dans cette solitude, pendant lesquels il eut un grand nombre de disciples. On vit bientôt la Palestine se couvrir de monastères. Comme la multitude de ceux qui se rendaient auprès de lui troublaient sa solitude, il partit avec quarante solitaires pour la montagne de saint Antoine, d'où il s'enfonça dans le désert. Au bout de trois ans, pour éviter les honneurs qui poursuivaient sa vertu, il résolut de passer dans l'oasis. Comme on le poursuivait partout, il s'embarqua pour l'île de Chypre, où il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Avant de mourir, il s'excitait à la confiance en Dieu, par ces paroles : « Sors, mon âme, tu as eu le bonheur de servir Jésus-Christ pendant près de soixante-dix ans, pourquoi crains-tu la mort? »

Saint Macaire d'Alexandrie naquit au commencement du IVe siècle. Après avoir connu les dangers du monde, il alla se mettre en sûreté dans le voisinage de la montagne de Nitrie, dans un lieu nommé le désert des Cellules; ayant été ordonné prêtre dans la suite, il se trouva chargé de la conduite de la multitude des solitaires; ce qui ne l'empêcha point de se livrer à ses austérités accoutumées.

Ce Macaire était ami de saint Macaire d'Egypte, en qui l'on vit les mêmes vertus et les mêmes dons extraordinaires, et qui fut aussi contraint de se laisser élever au sacerdoce, pour le bien spirituel des nombreux solitaires qui s'étaient mis sous sa conduite.

Ces deux saints solitaires eurent le bonheur de souffrir pour la foi dans la persécution des ariens, sous l'empire de Valens. Après être parvenus à une extrême vieillesse, ils s'endormirent dans le Seigneur.

Saint Jean, prophète, naquit de parents fort pauvres, au commencement du IVe siècle. A l'âge de vingt-cinq ans, il se retira dans la solitude, et y demeura environ douze ans, sous la conduite d'un solitaire expérimenté dans les voies du salut. Après sa mort, il parcourut, pendant cinq ans, différents monastères pour s'instruire à fond de la discipline monastique, et se retira ensuite seul sur une montagne à une lieue de la ville de Lycopole, dans la Thébaïde. Il y choisit l'endroit de l'accès le plus difficile, et y creusa trois grottes enfermées dans un même enclos, dont il ferma exactement l'entrée, afin que personne ne pût y aborder. Malgré toutes ces précautions, il fut bientôt connu; on vint de tous les environs, et même des pays les plus éloignés, pour le voir et se recommander à ses prières; mais il ne se montrait que le samedi et le dimanche, et les hommes seuls pouvaient le voir. Alors il s'approchait d'une petite fenêtre, d'où il instruisait ceux qui étaient venus le visiter. Lorsqu'il avait répondu aux questions qu'on lui avait adressées, il retournait à la prière. A cette sainte pratique il joignait une abstinence rigoureuse; il ne mangeait que le soir et toujours fort peu.

Après qu'il eut passé trente ans dans cette vie admirable, Dieu lui accorda le don de prophétie. Dans ses vingt dernières années,

il découvrit à ceux qui l'allaient voir les plus secrets mouvements de leur cœur. Outre le don de prophétie, il avait aussi celui de guérir les maladies les plus incurables. Il mourut dans une extrême vieillesse, à la fin du IVe siècle.

Saint Julien-Sabas, solitaire des environs d'Edesse en Mésopotamie, était, au jugement de saint Jérôme, un des plus parfaits modèles de l'état monastique. Une petite caverne fort humide lui servit d'abord de retraite. Il n'y mangeait qu'une fois la semaine du pain de millet avec du sel et un peu d'eau. Cette nourriture lui causa en peu de temps une telle maigreur, qu'il ressemblait à un véritable squelette. Sa réputation lui attira un grand nombre de disciples, dont l'occupation était d'aller dans le désert deux à deux; pendant que l'un priait prosterné contre terre, l'autre récitait debout les saints cantiques de l'Ecriture.

S'étant rendu au mont Sinaï pour y être inconnu, il y bâtit une église, et ne revint à sa retraite que longtemps après. Outre le don de guérir les malades, Dieu lui avait aussi accordé celui de prédire l'avenir. Il connut, par une révélation divine, la mort de Julien l'Apostat, le jour même que cet empereur fut tué à plus de vingt journées de son monastère.

Il quitta sa retraite à la prière des orthodoxes pour venir à Antioche confondre les ariens, qui se vantaient de l'avoir dans leur parti. Lorsqu'il entrait dans les villes qui étaient sur sa route, il y avait pour le voir un concours plus nombreux que pour l'entrée des princes. Après avoir confondu les ariens, il rejoignit ses disciples et vécut encore assez longtemps avec eux

Saint Arsène était d'une haute naissance, et fut instruit dans toutes les sciences humaines. L'empereur Théodose avait pour lui tant d'estime, qu'il le choisit pour lever des fonts baptismaux ses deux fils Arcadius et Honorius, et veiller à leur éducation. A l'âge de quarante ans il quitta le monde pour aller s'ensevelir dans le désert de Scété. Il ne se distingua entre les solitaires que par ses vertus. Ses habits étaient très-pauvres. Il ne s'occupait que de fabriquer des nattes de palmier. Il travaillait assis, ayant un mouchoir dans son sein pour essuyer les larmes qui coulaient continuellement de ses yeux. Il ne changeait qu'une fois par an l'eau où il trempait ses feuilles, se contentant d'en ajouter de nouvelle de temps en temps. « Pourquoi ne changez-vous pas cette eau puante? lui demandèrent un jour les anciens du monastère. — Je dois, répondit-il, souffrir cette mauvaise odeur, à cause des parfums dont j'ai usé dans le monde. » Quand la nature le forçait au sommeil. « Viens donc, lui disait-il, méchant serviteur. » Après en avoir pris un peu, il se relevait promptement. Il vécut ainsi jusqu'à sa quatre-vingt-onzième année

Comme il consultait lui-même un jour sur son intérieur un vieillard d'une grande simplicité, mais d'une éminente sainteté « Père Arsène, lui dit un solitaire, pourquoi consultez-vous cet homme grossier, vous qui avez tant lu et tant étudié? — J'ai appris, répondit-il, il est vrai, beaucoup de choses, mais j'ignore encore l'alphabet de ce vieillard. »

Ces hommes si édifiants, qui peuplaient les déserts, marchent à la suite des martyrs; mais au lieu d'un supplice de quelques heures, de quelques jours ou de quelques mois, ils portaient constamment leur croix pendant cinquante ou soixante années. Quelle gloire pour le christianisme, d'avoir produit des justes si parfaits et en si grand nombre! Ne dirait-on pas qu'ils étaient d'une autre nature que celle des autres hommes? Ensevelis tout vivants dans des cavernes et d'affreuses solitudes, ils ne trouvaient leurs délices que dans la contemplation des grandeurs et des bienfaits de Dieu; ils ne s'occupaient que de le prier, que de purifier leur âme, en mortifiant leur corps par les plus rigoureuses austérités. Après s'être retirés du monde pour n'avoir de communication qu'avec Dieu, ils évitaient encore avec soin tout ce qui pouvait les amuser et les distraire, comme les beaux paysages et les demeures dont leurs sens pouvaient être flattés. Ils avaient sans cesse devant les yeux le but auquel ils devaient atteindre, savoir un parfait détachement des richesses, des honneurs et des plaisirs. Ils combattaient l'avarice par leur extrême pauvreté et par leur exactitude à distribuer aux pauvres ce qui leur restait chaque jour du prix de leur travail, en sus de leurs besoins. Ces aumônes étaient si abondantes, que saint Augustin nous apprend, dans un de ses ouvrages, qu'on en chargeait des vaisseaux. (*Beautés du christianisme.*)

Sainte Thérèse

Cette sainte, l'une des plus illustres servantes de Dieu, passe pour un des plus beaux esprits dont l'Espagne s'enorgueillisse. Elle naquit en 1515, dans Avila, ville épiscopale de la Castille vieille. Son père était un gentilhomme qui se nommait Alphonse de Cépède, et sa mère se nommait Béatrix d'Ahumade. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se fit remarquer par l'élévation de ses sentiments. Entre ses sept frères, il y en avait un nommé Rodrigue, avec qui elle se plaisait à faire de pieuses lectures, et à s'entretenir des exemples des premiers chrétiens; leurs jeunes cœurs s'enflammaient de telle sorte au récit des souffrances et des victoires des martyrs, que le désir de les imiter croissait en eux de jour en jour

Après avoir conféré tous deux sur la meilleure manière de servir Dieu, ils prirent un jour la résolution de s'échapper de la maison paternelle, et d'aller chez les Maures, en demandant l'aumône, s'offrir aux mauvais traitements de ces barbares, et donner leur vie pour Jésus-Christ.

Après avoir amassé quelques petites provisions pour leur voyage, ils se mirent en

chemin. Thérèse avait alors sept ans. Ils sortirent de la ville par la porte d'Adaja, qui est le nom de la rivière. Ils marchaient tous deux d'un air fort décidé, lorsqu'ils rencontrèrent un de leurs oncles sur le pont. « Où allez-vous dans cet équipage? leur demanda-t-il. — Nous allons nous faire martyriser chez les Maures, car rien ne nous paraît plus heureux que de mourir pour Jésus-Christ. — Revenez au logis où votre mère est plongée dans la désolation. Comment avez-vous pu lui causer tant de peine? » Rodrigue rejeta la faute sur sa sœur, en disant que c'était elle qui l'avait engagé à partir avec elle.

Thérèse, pour se consoler de n'avoir pu endurer le martyre, bâtissait dans un jardin avec son frère de petits ermitages, où ils se retiraient de temps en temps, comme dans des demeures fort solides, sans être rebutés par les orages qui ne respectaient pas toujours ces frêles édifices. Elle était alors très-exacte à remplir ses devoirs religieux, et assistait les pauvres autant que le permettaient ses moyens et les occasions.

Pour l'entretenir dans ses bonnes dispositions, son père lui faisait lire toutes sortes de bons livres ; mais des infirmités dont sa mère fut attaquée quelques années avant sa mort, furent pour elle l'occasion de se livrer à la lecture des romans dont l'Espagne a produit un si grand nombre. Cette dangereuse lecture fit sur elle des impressions qui affaiblirent considérablement sa vertu. Elle n'avait que douze ans quand sa mère mourut, et néanmoins ces livres avaient déjà surpris son cœur, quoique le vice n'eût donné aucune atteinte mortelle à son innocence.

Thérèse avait l'esprit juste, étendu, un génie capable des plus grands desseins, une âme noble et supérieure aux événements. Un jugement solide, un cœur sensible au mérite, à l'amitié, à la justice, au devoir, une humeur égale et douce; tout plaisait en elle. Sa conversation, ses manières, sa politesse, sa droiture, et toutes les grâces extérieures, rendaient son commerce extrêmement délicieux dans la société des honnêtes gens, que son père recevait chez lui.

Cette jeune personne avait une cousine dont l'esprit léger et les manières un peu libres plaisaient beaucoup aux amis de son père. Les aventures de chevalerie lui avaient rempli la mémoire, et son plaisir consistait à en rendre compte à Thérèse, qui aussi lui faisait part des souvenirs non moins frivoles que ses lectures lui avaient laissés. Dès que celle-ci était seule, elle se replongeait dans ses lectures illusoires, y passait des journées entières, et même une partie des nuits. Sa dangereuse parente avait des intrigues dont elle lui rendait un compte exact, et notre sainte ne prenait que trop de plaisir à les entendre raconter. Comme quelques cousines assistaient à ces conversations trop enjouées, il n'est point surprenant qu'elle n'eût plus de goût pour les vérités célestes. Se trouvait-elle seule, elle employait la plus grande partie de son temps à la lecture de ces livres, que sa cousine lui mettait sous les yeux, en lui faisant le récit de ses galanteries.

Thérèse ne tarda pas à prendre un soin tout particulier de sa personne ; elle étudia son langage, son attitude, sa manière de marcher pour plaire aux jeunes gens qui fréquentaient la maison de son père. La parure devint sa principale occupation, et elle ne tarda pas à s'y rendre assez habile pour en donner des leçons à ses jeunes amies. Elle vécut de la sorte pendant trois ans. Enfin, son père, devenu veuf, frappé de sa vie dissipée, la mit en pension au couvent d'Avila, nommé Notre-Dame-de-Grâce. Elle était alors âgée de quinze ans. Dans cette retraite, son ancienne ferveur se ralluma, et la vie religieuse lui parut bientôt l'état le plus désirable comme le plus sûr. Après s'être déterminée à l'embrasser par la lecture des *Lettres de saint Jérôme*, elle s'échappa de la maison paternelle où elle était rentrée trois ans après, et alla se renfermer dans le monastère de l'Incarnation d'Avila, où elle demanda l'habit religieux. On peut s'imaginer ce que sa tendresse pour l'auteur de ses jours dut souffrir par cette séparation.

Pendant son noviciat, les pratiques les plus humiliantes devinrent ses délices. Lorsqu'elle balayait dans la maison, aux mêmes heures qu'elle avait employées autrefois aux amusements profanes et à sa parure, elle se plaisait à penser combien elle était heureuse d'être délivrée de ces vanités séduisantes, et la joie qu'elle en éprouvait lui causait une surprise qu'elle ne pouvait s'expliquer à elle-même. A dix-neuf ans, elle prononça ses vœux avec autant de courage que d'humilité, et fut ensuite si contente et si parfaitement détachée du monde, qu'elle croyait, en de certains moments, voir l'univers sous ses pieds.

Il y avait quelques années que Thérèse habitait le couvent de l'Incarnation, lorsqu'elle forma le projet d'introduire la réforme dans l'ordre des carmélites. Cependant la cellule qu'il fallait quitter pour commencer cette réforme dans un nouvel établissement, était fort propre et tout à fait à son gré ; elle avait de bonnes amies avec lesquelles elle avait été élevée dès sa plus tendre jeunesse: elle jouissait de l'estime de toutes les religieuses et de toutes sortes de commodités. Une jeune pensionnaire, sa nièce, lui offrit mille ducats, et une veuve, fille du gouverneur de Torré, lui promit de se joindre à elle et de l'aider de tous ses moyens. C'était une bien grandre entreprise pour Thérèse, une jeune fille et une veuve, que la réforme de tout l'ordre du Mont-Carmel. Mais Thérèse ne se laissa pas décourager par les obstacles. Le P. Alvarez, à qui elle fit part de son dessein, l'avertit d'en faire part à son supérieur, le père provincial des Carmes, qui fit attendre sa réponse. Saint Pierre d'Alcantara avait déjà donné son assentiment. Le P. Yvagnez, dominicain d'Avila, très-considéré pour ses lumiè-

rés et sa vertu, qu'elle crut devoir consulter à ce sujet, déclara que, nonobstant toutes les clameurs qui s'élevaient contre son projet, elle devait en suivre l'exécution. Cependant le père recteur des jésuites avait refusé son approbation à la réforme, et le P. Alvarez, confesseur de la sainte, entraîné par ses avis, s'y montrait opposé. Ce recteur ayant été remplacé par le P. Salazar, dont l'opinion était différente, Alvarez revint à son premier sentiment. Il est incroyable combien la noblesse et l'ordre des Carmes opposèrent de difficultés au projet de Thérèse.

Dès qu'elle vit son confesseur dans son sentiment, elle se procura autant d'argent qu'elle put, et, sous le nom de son beau-frère, elle fit construire un monastère dans Avila, au mois d'août 1561. Quand le bâtiment fut achevé, et que le bref du pape Pie IV, approbatif de ce nouvel établissement, fut arrivé de Rome, Thérèse choisit quatre filles dépourvues des biens de la fortune, mais riches en vertus, d'un très-bon esprit et d'un grand courage, pour en être les premières colonnes. Le 24 août 1562, accompagnée de deux religieuses de l'Incarnation, Thérèse leur fit donner l'habit par le docteur Dace, après qu'il eut solennellement consacré l'église, et qu'il y eut mis le saint-sacrement. La sœur et le beau-frère de la sainte, Gonzalez d'Aranda, Julien d'Avila, François de Salcède, et ses autres amis particuliers qui avaient connaissance de son dessein, furent présents à cette cérémonie. Voilà de quelle manière s'établit le premier monastère des carmélites réformées, sous l'invocation de saint Joseph dont nulle église ne portait encore le nom.

Quand Thérèse eut tout mis en ordre, elle ne songea plus qu'à retourner au monastère de l'Incarnation, dans l'espérance de revenir à celui de sa réforme, lorsque son provincial le lui aurait permis.

Ce fut vers la fin de la même année que cette permission lui fut accordée. Elle amena avec elle quatre autres religieuses de l'Incarnation, dont une fut nommée prieure. L'évêque, ayant remarqué dans la suite combien elle était propre au gouvernement, l'obligea de se mettre à la tête de ses sœurs. Ce fut alors qu'elle fit connaître sa profonde sagesse; elle donna à ses filles la forme de vie qu'elles devaient mener, et ne fit rien sans la participation de l'évêque. Elle mit pour fondement de sa règle l'exercice de l'oraison et la mortification des sens, établit une clôture rigoureuse, ferma les parloirs, défendit les entretiens du dehors et rendit les conversations du dedans fort courtes et fort rares; ne permit à ses religieuses, pour se soulager dans leurs peines, que le recours aux consolations divines; leur prescrivit l'obligation de ne vivre que d'aumônes, réforma l'habillement, et changea l'étamine en grosse serge, les souliers en sandales, les matelas en paillasses, et les aliments délicats en une grossière nourriture.

Le petit désert de Saint-Joseph était pour notre sainte et ses religieuses un véritable paradis; elles y cultivaient avec soin toutes les vertus, et y faisaient une profession exacte de la pauvreté des apôtres. En été, elles se levaient à cinq heures, en hiver, à six; elles commençaient la journée par une heure d'oraison mentale ou dans leurs cellules ou dans les ermitages du jardin. Dans la suite il fut résolu que, pour se donner mutuellement bon exemple, elles se livreraient à cet exercice en commun. Après l'oraison, elles récitaient les quatre petites heures du bréviaire; elles se retiraient ensuite dans leurs cellules, ou dans des lieux destinés à leur travail; chacune, en s'occupant du sien, observait un rigoureux silence: c'est pour cette raison que Thérèse ne voulut point qu'il y eût une salle commune pour le travail des mains. Chacune travaillait et reposait, séparément, dans sa cellule, et n'en pouvait même sortir, sans une évidente nécessité. On sonnait la messe à huit heures en été, et à neuf en hiver. La messe finie, chaque religieuse retournait à sa cellule pour vaquer au travail des mains. Un quart d'heure avant le dîner, on sonnait une petite cloche pour l'examen de conscience, que chacune faisait dans sa cellule ou dans tout autre lieu.

Hors les jours de jeûne, on dînait à dix heures, et durant les jeûnes, commandés par l'Eglise ou ajoutés à la règle, on ne dînait qu'à onze et demie; la portion de chaque religieuse, pour le dîner, était un œuf avec un potage de légumes; quelquefois on leur donnait un peu de poisson commun, à moins qu'on ne leur en envoyât d'autre par aumône. Après le dîner, la supérieure leur permettait de s'entretenir ensemble quelques instants; il n'était permis, dans les conversations, ni de s'écarter de la modestie, ni de rien dire contre la charité. A deux heures on allait aux vêpres, après lesquelles les religieuses se retiraient dans leurs cellules, où chacune faisait une lecture spirituelle d'une heure et employait le reste de l'après-dîner au travail des mains jusqu'aux complies, qui se récitaient à cinq heures en été et à six en hiver. On allait ensuite à la collation, après laquelle on se retirait dans les cellules jusqu'à huit heures que commençait l'oraison mentale du soir, qui durait jusqu'à neuf heures. Lorsqu'elle était finie, on récitait les matines, et l'on faisait l'examen de conscience. La journée ainsi terminée, les religieuses se retiraient dans leurs cellules, où elles s'occupaient jusqu'à onze heures que l'on donnait le signal du coucher. La retraite était alors si strictement recommandée, qu'il ne leur était pas même permis de se tenir hors de la porte de leurs cellules.

Thérèse venait de fonder un nouveau monastère à Tolède, lorsqu'elle reçut la visite d'une fille qui vivait dans une grande dévotion, aimait fort à entendre les sermons, et à se trouver à toutes les pieuses stations de la ville. Elle fut d'abord si contente de son esprit, de sa santé, et du désir qu'elle lui

manifesta avec chaleur de se faire carmélite, qu'elle consentit à la recevoir. Le jour de son entrée ayant été fixé, elle vint la veille faire une visite au couvent ; quand elle prit congé de Thérèse : « Ma mère, lui dit-elle, j'apporterai aussi une Bible qui m'appartient. — Une Bible, ma fille ! repartit aussitôt la sainte : non, non ; ne venez point ; nous n'avons besoin ni de vous ni de votre Bible ; nous sommes de pauvres ignorantes qui ne savent que filer, et faire ce qu'on leur ordonne. » Thérèse avait, tout d'un coup, compris par cette parole qu'elle ne convenait pas à son monastère ; elle soupçonna qu'elle était causeuse et curieuse ; la suite prouva qu'elle avait bien pensé. Cette fille s'associa, peu de temps après, avec d'autres dévotes qui firent tant d'extravagances, qu'elles en furent punies par l'inquisition.

Une demoiselle de quarante ans, très-riche, vint demander à la sainte l'habit de carmélite, dans le monastère qu'elle avait fondé à Tolède, et lui faire une donation de tout son bien, qu'elle lui fit accepter, même avant son engagement. Thérèse, pour l'éprouver, lui représenta que si l'austérité de la vie qu'elle voulait embrasser ne lui convenait pas, on la renverrait, sans que sa donation pût l'empêcher. Ces paroles ne découragèrent point la demoiselle, qui déclara que, volontiers, elle s'exposerait à ce risque pour la gloire de Dieu. Thérèse reçut ensuite une autre fille fort pauvre, et qui n'avait pour toute richesse que les talents de son esprit ; pour faire connaître sa pensée sur cette réception, elle dit hautement qu'elle donnait entrée à cette seconde fille, avec plus de joie qu'elle n'en avait eu, en recevant celle qui était si riche.

Un jour, à l'occasion d'une autre fille, qu'elle avait reçue pour rien, elle écrivit au P. Dominique Bagnez : « Assurez-vous, mon père, que c'est pour moi une joie très-vive toutes les fois que je reçois des filles qui n'apportent rien au couvent, et que je les reçois seulement pour l'amour de Dieu, de sorte que, quand elles n'ont pas de quoi se placer dans d'autres monastères, et que, faute d'argent, elles ne peuvent pas suivre leur volonté, je reconnais que Dieu me fait une grâce particulière de me les adresser, afin que je les contente. Si je pouvais les faire recevoir toutes de cette manière, j'en serais extrêmement ravie. »

Un jour que notre sainte, après son retour de Tolède à son monastère de Saint-Joseph d'Avila, allait à complies avec une lumière à la main, après avoir monté l'escalier qui était devant l'entrée du chœur, elle demeura chancelante, et tournant quelques pas en arrière, elle tomba jusqu'au bas de cet escalier. Le coup fut si rude que les religieuses crurent la trouver morte. Elles accoururent avec beaucoup de promptitude, et en la relevant elles lui trouvèrent le bras gauche rompu. La douleur qu'elle souffrait était excessive, et elle souffrit encore plus lorsqu'on se mit à la panser, parce qu'il se passa bien du temps avant qu'on eût trouvé une personne assez habile pour cette opération. Lorsqu'elle arriva, le bras était noué, mais Thérèse ne laissa pas de se résoudre à faire remettre l'os à sa place, quoiqu'elle comprît les difficultés et les risques de cette opération, le désir qu'elle avait de souffrir lui donna le courage de se mettre entre les mains de l'opératrice, après avoir ordonné à ses religieuses d'aller au chœur prier pour elle ; ainsi elle demeura seule avec cette femme et une autre qu'elle avait amenée. Ces deux femmes, qui ne manquaient pas de forces, se mirent alors à lui tirer le bras avec tant de violence, chacune de son côté, qu'elles firent éclater un os de l'épaule. Son bras resta un peu moins noué qu'auparavant, mais ce ne fut pas sans qu'elle éprouvât des douleurs insupportables. Durant toute cette opération, elle ne pensa qu'aux souffrances de Jésus-Christ lorsqu'on l'étendit sur la croix, et ne se plaignit pas plus que si l'on eût fait cette opération à une autre personne. Quand les religieuses furent revenues auprès d'elle, elles la trouvèrent aussi tranquille que s'il ne lui fût rien arrivé. Elle fut longtemps si incommodée de cet accident, qu'elle ne pouvait presque pas remuer le bras, et même elle en demeura si estropiée, qu'elle ne pouvait s'en servir pour s'habiller, ni se mettre un voile sur la tête. Thérèse s'était rendue de Médina à Albe, où la duchesse de ce nom l'attendait. Extrêmement fatiguée de la route, elle obéit aux religieuses du couvent, qu'elle avait fondé dans cette ville, qui la supplièrent de se mettre au lit pour prendre le repos dont elle avait un pressant besoin. « Dieu me veuille aider ! leur dit-elle ; je me sens dans une lassitude et un abattement extrêmes ; il y a plus de vingt ans que je ne me suis couchée de si bonne heure. »

Le lendemain, elle se leva, visita toute la maison, entendit la messe, communia, et dans tous ces exercices dont elle s'acquittait avec une ferveur angélique, elle traîna ses jours jusqu'à la fête de Saint-Michel, tantôt succombant à ses maux, tantôt se relevant.

Le jour de Saint-Michel, après avoir entendu la messe et communié, elle se trouva tellement affaiblie par un flux de sang, qu'elle fut obligée de se coucher. Sa fidèle compagne, la sœur Anne de saint Barthélemy, ne la quitta ni jour ni nuit, pour satisfaire encore plus à son amitié qu'à son devoir. Le 1er octobre, après avoir passé toute la nuit à prier, elle fit appeler le P. Antoine de Jésus pour se confesser. Ce Père, après avoir entendu sa confession, la conjura de demander à Dieu qu'il ne la retirât pas encore du monde. « Je n'y suis plus nécessaire, lui répondit-elle. — Supposé que Dieu vous appelle à lui, ne désirez-vous pas que votre corps soit porté à Saint-Joseph d'Avila ? — Ai-je quelque chose qui m'appartienne, et ne me donnera-t-on pas ici un peu de terre ? »

La veille de Saint-François, sentant que l'heure de sa mort approchait, elle demanda

les sacrements. Tandis qu'on allait chercher le saint viatique, elle joignit les mains et dit à ses religieuses : « Mes filles et mesdames, je vous prie, pour l'amour de Dieu, d'observer exactement les règles et constitutions ; ne vous arrêtez pas aux exemples de cette indigne pécheresse qui va mourir; pensez plutôt à lui pardonner. » A ces paroles, toutes ses sœurs fondent en larmes, et pas une n'a la force de lui répondre.

Dès qu'elle aperçut dans sa cellule les espèces sacramentelles qui voilaient Jésus-Christ, tout accablée qu'elle était, elle se mit avec tant de courage sur son séant que si on ne l'eût retenue, elle se serait jetée à terre ; son visage se ranima, parut s'embellir et se rajeunir : tournant alors des yeux ardents vers Jésus-Christ : « Venez, Seigneur, dit-elle, venez, cher époux. Enfin l'heure est venue et je vais sortir de cet exil. Il est temps, et il est bien juste que je vous voie, après avoir eu si longtemps le cœur dévoré de ce désir. » Quand elle eut reçu cette divine nourriture, elle demanda l'extrême-onction, et répondit attentivement à toutes les prières. Le jour de Saint-François, après avoir passé la nuit dans d'extrêmes souffrances, vers les sept heures du matin, elle laissa pencher sa tête sur les bras de la sœur Anne de Saint-Barthélemy, tenant de sa main défaillante un crucifix qu'elle ne quitta point ; et qu'on ne put lui ôter qu'après sa mort. Elle demeura paisiblement dans cette posture les yeux ouverts, et fixés sur l'image du Sauveur, jusqu'à neuf heures du soir, qu'elle mourut entre les bras de cette tendre et fidèle amie, qui faillit succomber à la violence de sa douleur.

Thérèse était âgée de soixante-sept ans six mois sept jours. Elle avait passé quarante-sept ans dans la religion, vingt-sept au monastère de l'Incarnation, et les vingt derniers dans sa réforme, dont elle vit l'accroissement jusqu'à seize couvents de filles, et quatorze de carmes déchaussés. Le jour de sa mort, qui fut le 4 octobre 1582, se trouve aujourd'hui le 15, depuis la réformation du calendrier.

La mort n'effaça point les traits de cette grande sainte; les rides de la vieillesse disparurent sur son visage, et ses membres demeurèrent aussi flexibles que si elle eût été encore en vie. Une agréable odeur se répandit, non-seulement dans toute sa cellule et les environs, mais au loin dans tout le monastère. (*Beautés du christianisme.*)

SATISFACTION, réparation de l'injure faite à Dieu et du tort fait au prochain.

Point de pardon possible pour celui qui n'a pas l'intention de réparer, autant qu'il dépend de lui, le mal qu'il a fait.—On satisfait à Dieu en acceptant les pénitences sacramentelles, en s'imposant soi-même des pénitences volontaires, en lui offrant les peines et les travaux de la vie : tout cela uni aux mérites de Jésus-Christ. Les saints ont satisfait ainsi par une pénitence qui n'a cessé qu'à la mort.

Satisfaire au prochain, c'est lui rendre exactement ce qu'on lui doit pour le tort qu'on lui a fait dans sa personne, dans son honneur, dans sa réputation ou dans ses biens

Saint Pierre.

On assure que saint Pierre, sortant de Rome dans le temps de la persécution, rencontra Jésus-Christ chargé du pesant fardeau de sa croix, et que lui ayant demandé où il allait dans ce triste état : Je vais à Rome, répondit le Sauveur, pour y être crucifié de nouveau pour vous, puisque vous refusez de souffrir pour moi. Alors saint Pierre, confus de sa faiblesse et touché d'un vif repentir, retourna à Rome, où il eut le bonheur de souffrir le martyre pour le nom et la gloire de son divin Maître.

Nous avons imité saint Pierre dans sa faiblesse : quand est-ce que nous l'imiterons dans sa générosité ? Hélas ! combien de fois Jésus-Christ aurait-il pu nous dire à nous-mêmes : Je vais de nouveau m'offrir à la mort pour vous, puisque vous refusez de porter ma croix ! Nous ne voulons rien souffrir; à la moindre peine nous nous plaignons, nous murmurons ; le seul nom, la seule pensée des souffrances nous fait trembler; est-ce là être chrétiens et disciples d'un Dieu mourant sur la croix ? Dieu souffrant, apprenez-nous à souffrir, aidez-nous à souffrir, sanctifiez-nous par nos souffrances unies aux vôtres et sanctifiées par les vôtres (*Nouveau Pensez-y bien.*)

Ustazade.

La persécution de Sapor, roi de Perse, fit plusieurs martyrs parmi les chrétiens. Un d'entre eux, nommé Ustazade, eut le malheur de succomber à la violence des tourments, et de renoncer à la foi; il avait été gouverneur du roi, et il était alors grand-maître de sa maison. Sur ces entrefaites saint Siméon, archevêque de Séleucie, fut saisi, déféré au tyran; et, en qualité de chrétien, condamné à mort. Comme on le conduisait en prison, Ustazade se trouva sur son passage, et salua par respect le saint évêque; mais Siméon lui fit de sanglants reproches, et, animé d'un saint zèle, il jeta sur lui un coup d'œil qui marquait toute son indignation. Ustazade sentit vivement tout ce que ce procédé du saint martyr avait d'affligeant pour lui ; il en fut si touché, que se dépouillant sur l'heure de sa robe blanche, il se revêtit d'une noire en signe de deuil, et jetant des cris horribles, entrecoupés de sanglots et mêlés de pleurs, il se roulait par terre accablé de douleur. Ah! malheur à moi ! s'écriait-il : quelle espérance puis-je avoir de trouver grâce auprès de Dieu que j'ai abandonné, lorsque l'un de mes meilleurs amis, Siméon, le saint homme Siméon ne daigne pas seulement me regarder, ou ne me regarde qu'avec horreur ? Le roi ayant été bientôt informé de ce qui se passait, se fit amener Ustazade, et lui demanda le sujet de l'extrême affliction où il le voyait. Prince, répondit-il, aucune disgrâce domestique ne cause mes regrets. Ah !

plût à Dieu que je n'eusse à me plaindre que de la fortune ! plût à Dieu que tous les autres malheurs fussent tombés sur moi ! mes larmes cesseraient bientôt de couler. Je pleure, non une vie malheureuse, mais criminelle ; je pleure parce que je vis encore, et que je devrais être mort de honte et de regrets. Je vois encore le soleil, après que j'ai eu la lâcheté de l'adorer; mais enfin je déteste mon crime, et je proteste hautement, à la face du ciel et de la terre, que rien au monde ne sera capable à l'avenir de m'arracher les sentiments de ma foi.

Ce changement si prompt et si peu attendu anima encore la fureur du roi contre les chrétiens; il ne douta pas qu'ils ne l'eussent causé par des enchantements. Cependant, par un reste d'affection qu'il conservait pour un homme qui avait élevé son enfance, il penchait tantôt vers la douceur, tantôt vers l'extrême rigueur ; et, suivant les mouvements de l'un et de l'autre, il employait tour à tour les promesses et les menaces. Mais Ustazade persistant toujours, et assurant qu'il n'adorerait jamais la créature au préjudice du Créateur, le tyran le condamna à avoir la tête tranchée. Comme on le traînait au supplice, il pria ceux qui le conduisaient de s'arrêter un moment, ayant, disait-il, quelque chose d'important à communiquer au roi, à qui il fit porter ces paroles par un de ses eunuques qui lui avait toujours été très-fidèle.

« Prince, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de chercher d'autres témoins que vous-même de la fidélité et du zèle avec lequel je me suis dévoué, dès mes premières années, au service de votre majesté et du feu roi votre père. Si mes soins, si mon attachement inviolable pour vos personnes royales vous ont été agréables, je demande, pour toute récompense, la grâce de faire connaître publiquement mon innocence sur ce point, de peur que ceux qui me verront conduire au supplice ne croient que vous m'y condamnez que pour avoir manqué de fidélité envers mon roi. Daignez donc ordonner qu'un crieur public me précède, et apprenne à tous ceux qui assisteront à ma mort, qu'Ustazade, toujours fidèle à son maître et à sa patrie, meurt parce qu'il est chrétien. » Le roi ne pouvait pas refuser une demande si juste ; il pouvait même entrer en cela de la politique : il se persuada que tout ce qu'il y avait de chrétiens dans la Perse abandonneraient leur religion, en voyant que le roi n'avait pas même épargné son propre gouverneur. Mais le saint martyr avait bien une autre vue lorsqu'il avait demandé qu'un crieur public annonçât hautement la cause de sa mort; il jugeait avec raison que plusieurs fidèles avaient pu être scandalisés et ébranlés en le voyant adorer le soleil; mais que lorsqu'ils viendraient à savoir que, reprenant des sentiments plus généreux et plus dignes de Dieu, il allait perdre la vie pour la religion de Jésus-Christ, ils reprendraient une nouvelle générosité, et deviendraient les imitateurs de la sienne. Ce fut dans ces sentiments qu'il reçut la mort, et qu'il répara heureusement le scandale qu'il avait causé. La nouvelle en fut portée au saint archevêque Siméon, qui en fut consolé, et qui reçut bientôt après lui-même la couronne du martyre. (*Actes des Martyrs*, l'an de Jésus-Christ 345.)

Pénitences publiques des premiers siècles.

Le récit des pénitences publiques des premiers siècles est bien propre à nous donner une idée de la vraie satisfaction. On y distinguait quatre degrés de pénitence : 1° Celui des *pleurants*, qui demeuraient renfermés chez eux pleurant leurs péchés, ne venant qu'aux jours de fêtes à la porte de l'église, sans y entrer, couverts d'un sac, la cendre sur la tête, et se recommandant aux prières des fidèles. 2° Les *écoutants*, à qui il était permis d'entrer dans l'église pour y entendre les lectures et les instructions, et qui en sortaient avant les prières. 3° Les *prosternés*, qui étaient admis à prier avec les fidèles, mais prosternés contre terre, et qui sortaient à l'offertoire. 4° Enfin les *consistants*, qui priaient debout et assistaient au saint sacrifice, sans cependant être encore admis à la communion; et ces pénitences duraient plusieurs années pour un vol, un blasphème, un adultère, etc., etc. Le temps expiré, on leur donnait l'absolution solennelle à la porte de l'église, et ils étaient admis à la table sainte. (Fleury, *Mœurs des premiers chrétiens.*)

Un malade qui a des injustices à reparer doit se méfier de ceux qui l'environnent

Un homme riche, dont la plus grande partie des biens avait été acquise injustement, tombe malade, et sent qu'il est frappé d'un coup mortel. Il rentre sérieusement en lui-même, appelle un confesseur zélé qui avait des lumières. D'après ses avis, il prépare un testament propre à réparer ses injustices. Le notaire reçoit le testament, dans lequel le malade charge ses héritiers de restitutions et d'aumônes considérables. Mais malheureusement sa femme en fut instruite; elle accourut, accompagnée de ses jeunes enfants qui versaient des larmes : elle se lamentait, en répétant : *que vont-ils devenir ?* Son mari était faible et elle avait sur lui de l'ascendant. Il fut attendri, ébranlé, et il succomba à la tentation. Cette femme, peu sensible à la perte éternelle de son mari, obtint qu'il révoquât le testament, et qu'il en fît un nouveau où il ne fut question ni d'aumônes, ni de restitutions. A peine ce nouvel acte fut-il passé, que ce malheureux, déchiré par les remords et plein de fureur, succomba à ses maux. Il se livrait au désespoir, lorsqu'il rendit le dernier soupir. Où est, et où sera éternellement son âme ?..... (Lasausse, *Explication du catéchisme de l'Empire.*)

Canut le Grand.

Tous les hommes sont sujets à commettre des fautes ; mais il n'y a que les hommes re-

ligieux et vertueux qui aient le courage de les avouer et de se condamner à les expier. Tel fut Canut le Grand, roi de Danemark. Peu de temps après avoir décerné des peines contre l'homicide, il lui arriva, soit dans le vin, soit dans un mouvement de colère, de tuer de sa propre main un de ses domestiques, en sorte qu'il se trouvait être le premier qui eût enfreint sa propre loi. Aussitôt qu'il eut repris l'usage de sa raison, il vit les conséquences de l'exemple qu'il venait de donner; et, pour les prévenir, il fit assembler les juges, et se présentant devant eux dans la posture d'un criminel, il leur ordonna de prononcer sa sentence. Les juges, se défiant de la sincérité du roi, lui dirent que c'était assez expier sa faute que de la reconnaître en public, et que cette humiliation d'un grand roi était une satisfaction plus que suffisante pour les parents du mort. Canut ne se contenta pas de cette réponse, et voyant qu'il ne pouvait engager les juges à parler, il se condamna lui-même à payer trois cent soixante marcs d'argent. La loi n'en exigeait que quarante pour un pareil meurtre, suivant en cela l'esprit de l'ancienne jurisprudence du nord, qui évaluait tous les crimes en argent. Mais il voulut payer neuf fois autant, et consacrer aux pauvres la portion qui lui en revenait en qualité de roi, soit pour que sa faute fût mieux réparée, soit afin que la sévérité de la peine, croissant à proportion de la fortune et du rang des coupables, elle pût retenir dans le devoir les grands comme les petits. C'est ainsi que le crime même qu'il avait commis servit à faire éclater sa sagesse et sa vertu. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Le jeune Chinois.

Un jeune Chinois s'était oublié jusqu'à dire à sa mère quelques paroles offensantes qui avaient scandalisé tout le voisinage. Dès qu'il fut revenu à lui, il assembla ses voisins, et, se mettant à genoux en leur présence, il demanda pardon à sa mère. Ensuite, pour expier sa faute, il s'imposa lui-même une pénitence pénible et humiliante. Puis adressant la parole à tous ceux qui étaient présents : « Un chrétien, leur dit-il, peut bien s'écarter de son devoir dans un premier mouvement de colère; mais sa religion lui apprend aussitôt à réparer sa faute, et c'est pour vous en convaincre que je vous ai priés d'être témoins de tout ce qui vient de se passer. »

Saint Thomas de Cantorbéry.

Henri II, roi d'Angleterre, ne pouvant vaincre la fermeté de l'archevêque de Cantorbéry, qui s'opposait à ses injustes usurpations, dit un jour dans un transport de colère : « Ne se trouverait-il personne pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon royaume ? » Aussitôt quatre gentilshommes du palais, dans l'espoir de se rendre agréables à leur souverain, se hâtèrent d'aller à Cantorbéry pour immoler le saint archevêque, qui reçut la mort avec la même constance qu'il avait montrée en repoussant l'injustice. Mais à peine Henri eut-il appris cet assassinat, qu'il s'abandonna à une espèce de désespoir. Pendant trois jours, il s'interdit l'entrée de l'église, et ne voulut voir personne. Il se reprochait continuellement, les larmes aux yeux, l'imprudence qu'il avait commise, en laissant échapper le propos qui avait animé les assassins. Pour la réparer, il accepta, avec la plus parfaite soumission, toutes les œuvres de pénitence que les légats du saint-siége lui prescrivirent; mais le Seigneur ne parut pas satisfait de ces réparations. Aussi, quoique Henri II eût juré sur les Evangiles qu'il n'avait ni commandé ni permis la mort de l'archevêque Thomas, il ne laissa pas d'être en butte aux coups les plus sensibles que la justice divine puisse, en ce monde, porter à un prince. Ses propres enfants et leur mère Eléonore se révoltèrent contre lui. Le feu de la discorde s'alluma de tous côtés. Plusieurs princes semblèrent s'accorder en même temps à lui faire la guerre; et il apprit que le roi d'Ecosse, d'intelligence avec les mutins d'Angleterre, était sur le point d'envahir son royaume, où il avait déjà pénétré.

Alors Henri, pensant avec raison que ses ennemis n'étaient que les ministres de la vengeance divine, et qu'il devait principalement s'occuper à la désarmer, alla droit à Cantorbéry; et, laissant son équipage hors de la ville, il se mit nu-pieds, prit pour tout vêtement une méchante tunique, et se rendit en silence à la cathédrale, près du tombeau de saint Thomas. Là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour et toute la nuit en prières, prosterné sans tapis sur le pavé; puis, les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvait présent, et les religieux de la communauté, au nombre de quatre-vingts, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs insipides ne manquèrent pas de s'égayer aux dépens du roi; mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma bientôt la bouche. Le lendemain même de la pénitence humiliante de Henri, le roi d'Ecosse fut battu. Peu de temps après, la paix se rétablit avec la France et l'Angleterre. Tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés; sa famille lui redemanda ses bonnes grâces, aux conditions qu'il lui plairait de prescrire. En moins de trois mois, il se vit aussi puissant qu'il l'avait jamais été, et beaucoup plus tranquille. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Attentat d'un officier, puni et réparé.

Don Juan d'Autriche commandait dans les Pays-Bas l'armée espagnole contre les confédérés, en 1578. Un de ses officiers voulut faire violence à la fille d'un avocat de Lille, chez lequel il était logé. Cette jeune personne, en se défendant, saisit le poignard de son ravisseur, le lui plonge dans le sein et s'éloigne. Le capitaine sentant que sa blessure est mortelle, se confesse et, pénétré du repentir le plus vif, supplie qu'on lui amène la vertueuse fille.

« Je souhaite, lui dit-il, que vous me par-

donniez l'outrage que vous avez reçu de moi, et, pour réparer autant que je puis mon attentat d'une manière convenable, je déclare que je suis votre mari. Puisque mon crime et votre vertu m'ont mis hors d'état de pouvoir vous offrir ma personne, recevez du moins, avec le nom et les droits de mon épouse, que je vous donne, le présent que je vous fais de tous mes biens. Que ceux qui sauront l'affront que vous avez été sur le point de recevoir apprennent en même temps qu'un mariage honorable a été le prix des efforts que j'ai faits pour vous déshonorer et du courage avec lequel vous avez su vous défendre. »

Après avoir parlé de la sorte, le noble Espagnol, du consentement du père et en présence du prêtre qui était venu pour le confesser, épouse la fille; et il expire aussitôt après, laissant à juger ce qui était le plus admirable, ou la générosité de l'officier pour réparer sa faute, ou le courage avec lequel la jeune personne a conservé son honneur. (De Thou.)

Pierre Bourgoin.

Un esclave de vingt-un à vingt-deux ans, nommé Pierre Bourgoin, natif de Majorque, avait renié sa foi dans la ville d'Alger, par la peur que lui faisait le pacha de le marquer pour les galères du grand-seigneur, d'où l'on ne peut jamais espérer de sortir. Le malheureux jeune homme conservait néanmoins dans son cœur les sentiments d'estime et d'amour qu'il avait toujours eus pour la religion; il les déclarait même aux esclaves chrétiens qui lui reprochaient son crime. Sa conscience le lui reprochait si vivement elle-même, et si continuellement, qu'il ne put tenir contre ses remords. Il prit enfin la résolution de le réparer par le sacrifice de sa vie, quoique la seule pensée du tourment qu'il aurait à souffrir le fît frémir d'horreur. « Mais la force du chrétien, se disait-il, est dans le Seigneur; ses miséricordes sont infinies : il me soutiendra. Après tout il est bien juste que je meure pour lui. » Plein de ces pensées, il va trouver le pacha, et foulant aux pieds le turban qu'il avait reçu : « Tu m'as séduit, lui dit-il, en me faisant renoncer à ma religion, qui est la bonne et la véritable, pour la tienne qui est fausse. Maintenant je te déclare que je suis toujours chrétien; j'abjure ta croyance, et je l'ai en horreur. Je sais que tu me feras mourir; mais peu importe : je suis prêt à tout souffrir pour Jésus-Christ, mon Sauveur. » Le pacha, furieux, le condamna sur-le-champ à être brûlé vif. Arrivé au lieu du supplice, comme il se voyait entouré de musulmans, de renégats et de plusieurs chrétiens : « Vive Jésus-Christ! s'écria-t-il, et triomphe à jamais sa religion! il n'y en a point d'autre où l'on puisse trouver le salut. » Il consomma son sacrifice avec une constance inébranlable. Cependant le missionnaire qui avait toujours soutenu son courage se trouva, quoique un peu éloigné, à son martyre, et, sur le signal dont ils étaient convenus ensemble, il lui donna une dernière absolution au milieu des flammes. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Henri IV et le colonel allemand (XVIIe siècle).

On se bat quelquefois pour s'épargner une réparation légitimement due, et qui pourrait elle-même faire honneur. Rien de beau comme la conduite de Henri IV sur ce point, à la bataille d'Ivry. La veille de cette célèbre journée, le colonel Tische, général des Allemands qui combattaient sous les drapeaux du roi de France, se vit contraint, par la mutinerie des siens, de demander de l'argent qui leur était dû, avec menace de ne point prendre part à l'action, s'ils n'étaient payés. « Comment, colonel, lui répondit le roi avec aigreur! est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre? » Tische se retira tout confus, sans rien répliquer. Le lendemain, lorsque Henri eut rangé ses troupes en bataille, il se souvint de ce qui s'était passé la veille, et courut réparer ses torts. « Colonel, dit-il publiquement à Tische, nous voici dans l'occasion; il peut se faire que j'y demeure; il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous reconnais comme un homme de bien et incapable de faire une lâcheté; » et en même temps il embrassa très-cordialement l'officier allemand. (*Fleurs de la morale.*)

Un vol sacrilége.

Si chez plusieurs la foi paraît sommeiller, elle se réveille dans l'occasion et se montre même avec éclat. Des voleurs s'étant introduits dans l'église Notre-Dame-des-Champs à Avranches, emportèrent les vases sacrés et profanèrent les saintes hosties. A peine cet attentat eut-il été connu, qu'un cri d'horreur retentit dans toute la ville. Ceux même qui ne donnaient guère de signes de religion se sont étonnés qu'on eût osé porter la main sur nos tabernacles. Si quelques-uns ont été insensibles à ce sacrilége, ils ont été en si petit nombre, qu'ils n'ont osé manifester leur sentiment. Le dimanche suivant, une amende honorable a eu lieu; l'église était pleine de monde. La douleur éclata, non pas seulement par des pleurs, mais par des sanglots. Une quête fut faite dans la paroisse; en trois jours on a trouvé plus qu'il ne fallait pour réparer la perte. Riches et pauvres, tous rivalisaient de générosité; tous ont voulu avoir part à cette bonne œuvre. Des gens chez lesquels on n'avait pas osé se présenter pour ne pas les humilier, sont venus apporter leur offrande. M. le curé, qui faisait la quête, a été plus d'une fois obligé de réduire des dons qui étaient hors de proportion avec la position des personnes. Des habitants d'autres paroisses, soit de la ville, soit de la campagne, ont voulu contribuer. Ainsi un grand sacrilége a fait éclater une foi vive et une véritable générosité. N'est-ce pas là une chose consolante au milieu de toutes les douleurs de la religion. (*Ami de la Religion*, LXXVIe vol.)

Francis Bradlet

Francis Bradley, condamné à la peine capitale aux dernières assises de Liverpool, pour crime d'empoisonnement sur la personne de sa femme, en mêlant de l'arsenic dans un pot de bière, a été exécuté samedi à Kirkdale. Cet homme avait, pendant les débats, protesté de son innocence; ses antécédents étaient favorables, et il avait fallu les preuves les plus claires pour le convaincre. Tant qu'il a espéré obtenir sa grâce il a persisté dans ce langage; mais averti enfin qu'il n'avait plus de ressource à attendre, il s'est confessé à un prêtre catholique romain, et avant de marcher au supplice il a signé la déclaration suivante :

« Moi, Francis Bradley, je déclare mourir dans la foi de la sainte Eglise catholique, dont, je suis fâché de le dire, j'ai été un membre indigne. Je supplie instamment tous mes frères de prier après ma mort pour le repos de mon âme. Je meurs en paix avec tout le genre humain, pardonnant sincèrement et de tout mon cœur les offenses et injures que j'ai reçues, et pardonnant de même à tous ceux qui m'ont injurié ou offensé.

« Je quitte cette vie satisfait de ma sentence et je me soumets avec joie à la mort qui m'est infligée par la volonté de Dieu, espérant, par les mérites infinis de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, obtenir le pardon de mes péchés et la vie éternelle.

« La déclaration ci-dessus a été écrite par mon ordre et d'après mes instructions.

« Francis Bradley. »

M. Bellard.

Ce célèbre procureur général de la cour de Paris, ce député, cet orateur distingué, qui défendit toujours la cause sainte de l'ordre, de la religion et des lois, reçut les derniers sacrements avec la piété la plus édifiante, le 4 juin 1826. La tête nue et d'une voix ferme, il parla ainsi au prêtre qui l'administrait :

« Mon père, dans ce moment où je vais recevoir le corps de Jésus-Christ, mon Sauveur, je me dois de déclarer que j'ai toujours été convaincu de la vérité de la religion. J'ai vécu et je veux mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine. J'ai commis une grande faute, je n'ai pas eu le courage d'en remplir toujours les devoirs. Qu'on ne croie pas que ce soit éloignement et une lâche désertion de ma part, si je n'ai pas mis dans la pratique la suite qu'exigeaient les principes que j'ai toujours professés; c'est l'âge des passions et l'entraînement des affaires.....

« Je sens que j'aurais dû donner un meilleur exemple; je le devais comme chrétien pour moi-même, comme chef de famille pour les miens, comme maître pour mes domestiques. A l'avenir, je promets de mieux pratiquer mes devoirs de chrétien.

« Je demande pardon à mes bonnes sœurs de tous les petits chagrins et de toutes les contrariétés que j'ai pu leur causer. »

L'abbé Guillon.

Mgr de Quélen, archevêque de Paris, écrivait à son clergé :

« A la prière de M. l'abbé Guillon, je me suis chargé de porter à la connaissance du clergé de Paris la déclaration si honorable pour lui qu'il a remise entre mes mains. Je remplis ma promesse, en vous invitant à communiquer cette déclaration à MM. les ecclésiastiques attachés à votre paroisse. Ils comprendront, ainsi que vous, monsieur le curé, tout ce que la charité chrétienne et sacerdotale leur impose de discrétion et de réserve relativement à cette communication, qui devra demeurer, de leur part, dans l'intérieur du sanctuaire. Il convient de laisser à M. l'abbé Guillon lui-même le soin d'en étendre la publicité, suivant les besoins de son cœur et la voix de sa conscience. »

Déclaration de M. l'abbé Guillon.

« Je soussigné, Marie-Nicolas-Sylvestre Guillon, prêtre, chanoine honoraire de la Métropole, docteur et professeur en la faculté de théologie de Paris, aumônier de la Reine des Français, voulant donner la preuve non équivoque de ma soumission, et de mon respect pour les saintes règles de la foi et de la discipline de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ai librement et volontairement souscrit la déclaration suivante :

« Je relève d'une maladie grave pendant laquelle j'ai reçu de M. l'archevêque de Paris des marques d'un intérêt dont je ne saurais trop lui témoigner ma reconnaissance. J'ai vu les portes de la mort, et je me suis cru sur le point d'entrer dans la maison de mon éternité. En présence du jugement de Dieu, qui me paraissait proche, j'ai voulu me juger sévèrement moi-même. Mes pensées se sont appliquées de nouveau sur une des dernières circonstances de ma vie, qui a causé beaucoup de chagrin à mon premier pasteur, et dont le diocèse de Paris, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, a été mal édifié. Un examen plus approfondi, plus sérieux que tous les autres, m'a pleinement convaincu que c'est par un zèle irréfléchi que je me suis ingéré, sans mission ni pouvoirs, d'administrer à M. Grégoire, ancien évêque constitutionnel de Loir-et-Cher, le sacrement de l'extrême-onction, qui lui avait été refusé par M. le curé de l'Abbaye-aux-Bois, conformément aux règles canoniques et aux instructions émanées de MM. les vicaires généraux, et de M. l'archevêque lui-même.

« Troublé de l'état où se trouvait alors le malade, épouvanté par la crainte des malheurs qui pouvaient résulter d'un refus de sépulture, conséquence inévitable du refus des sacrements, trompé par une profession de foi que j'ai reconnu depuis n'avoir pas été sincère, ni faite dans un sens véritablement catholique, et que j'aurais dû d'ailleurs demander plus explicitement à M. Grégoire; il me reste le regret d'avoir agi dans cette occasion d'une manière contraire à la discipline ecclésiastique. Ce regret profond,

que j'ai déjà exprimé devant Dieu, je n'hésite plus à le manifester devant M. l'archevêque de Paris, ainsi que devant le vénérable clergé de Paris, dont j'ai toujours ambitionné l'estime.

« Je désire que la présente déclaration reçoive toute la publicité convenable, et je la regarde comme un désaveu formel de tous les autres écrits qui ont paru sous mon nom, relativement à cette trop malheureuse affaire.

« Qu'il me soit permis de répéter que, malgré tout ce qui a eu lieu de ma part, je n'ai jamais varié dans la profession franche et solennelle de mon attachement à l'unité catholique, de ma soumission d'esprit et de cœur à tous les jugements du saint-siége apostolique, notamment sur le schisme constitutionnel que j'ai combattu pendant plus de quarante années, de mon respect enfin et de mon dévouement sincère pour la personne de mon archevêque, dont j'espère que le cœur sera consolé par la présente déclaration.

« A Paris, fête de l'Incarnation du Verbe, le vingt-cinquième jour du mois de mars, l'an de Notre-Seigneur mil huit cent trente-deux. « M. N. S. Guillon. »

« Paris, le 7 mai 1832.

« Monsieur le curé, à l'acte authentique que je vous ai adressé avec ma circulaire du 2 mai, je suis heureux d'avoir à joindre une lettre que vient de m'écrire M. l'abbé Guillon, et qui sera pour vous, comme elle est pour moi, un nouveau sujet de consolation.

« Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

† Hyacinthe, archevêque de Paris. »

Lettre de M. l'abbé Guillon à M. l'archevêque de Paris.

« Monseigneur, j'ai reçu les exemplaires de la lettre que vous avez adressée à messieurs les curés du diocèse, pour donner au clergé de Paris connaissance de la déclaration signée, remise et renouvelée par moi les 25 et 26 mars dernier, relativement à l'affaire de M. Grégoire. Pénétré de reconnaissance pour les ménagements dont vous voulez bien user à mon égard, en recommandant au clergé de tenir cette communication renfermée dans l'intérieur du sanctuaire, je désire cependant de lui donner une plus grande publicité, pour satisfaire au besoin de ma conscience et de mon cœur. J'ose donc, Monseigneur, vous prier d'achever vous-même ce que vous avez si généreusement commencé, en levant pour les fidèles le secret que vous aviez prescrit pour le clergé.

« Je suis avec respect, etc. Guillon.

« Sorbonne, 6 mai 1832. »

Une rétractation aussi éclatante ne peut appeler sur celui qui a donné le scandale que de bien abondantes miséricordes.

Delton

A Versailles, un jeune homme de vingt-trois ans, condamné à mort pour un assassinat suivi de vol, mais retenu en prison pour comparaître dans le procès de ses complices qu'il a lui-même signalés à la justice, écrivait en 1844 au président de la cour d'assises la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« J'ai perdu mon père et ma mère à cinq ans; je fus élevé dans la corruption la plus affreuse, sans foi, sans religion ; je fus entraîné à Paris avec tout ce qu'il y a de plus infâme, je suis tombé dans les plus grands désordres. C'est en prison seulement que j'ai connu Dieu et la religion, dans les instructions de M. l'aumônier; aussi je suis touché au fond du cœur, je demande sincèrement pardon à Dieu et aux hommes de tous mes égarements.

« Je suis coupable d'une partie du crime pour lequel je suis condamné à mort : j'ai achevé la pauvre domestique, que je ne croyais pas morte. J'ai participé au vol, et pour cela je mérite et j'accepte la mort : le crime des autres ne m'excuse pas. Dans mon cœur, j'ai consenti à tout ce qui se passait. J'offre à Dieu, que j'ai le bonheur de connaître maintenant, et à la société que j'ai outragée, ma mort en expiation de mon crime et de mes désordres passés. Si j'ai vécu en criminel, je veux mourir en chrétien.

« Veuillez lire à l'audience cette lettre.

« Delton. »

La contrition des sauvages de Wangaroa.

« Il était d'usage, dit le P. Rozet, parmi les chefs de Wangaroa, d'enlever la jeune fille qu'ils désiraient pour épouse. La tribu où je réside, oubliant combien ces moyens sauvages sont réprouvés par la décence chrétienne, était allée, sans me prévenir, se mettre en embuscade pendant la nuit, sur le passage d'une jeune insulaire, et l'avait portée en triomphe à celui dont elle avait fixé le choix. Aussitôt que je l'appris, je montrai la plus grande indignation. « Je vous abandonne, leur ai-je dit : retournez à vos anciens usages, si vous voulez ; faites-vous protestants, si vous l'aimez mieux ; pour moi, j'écrirai à l'évêque, et j'attendrai sa décision; mais vous êtes exclus de la prière. »

« La tribu s'est montrée inconsolable; le grand chef a pleuré deux nuits; son fils aîné ne voulait plus ni boire, ni manger, ni parler à personne. Voyant que j'avais réussi à leur inspirer une douleur salutaire, propre à prévenir le retour d'un semblable scandale, et craignant d'ailleurs de trop les abattre, je fis appeler le fils aîné du roi, qui était le futur époux; je lui énumérai toutes les marques d'affection que j'avais données à ses compatriotes, et je me plaignis que, pour récompense de cet amour, ils eussent attaché une note d'infamie à ma religion, en suivant des usages mauvais. Après beaucoup de larmes. « Eh bien ! me dit-il, que faut-il donc faire? Je suis repentant· c'était notre

ancienne manière de nous marier, et je ne pensais pas faire en m'y conformant un si grand mal. » Je lui dis qu'avant tout j'exigeais qu'il allât rendre la fille enlevée. « J'irai demain, me répondit-il, car il est nuit à présent, et je ne pourrais pas arriver ; mais au moins permets-nous de prier avec toi. »

« Voyant tant de soumission et de déférence, je consentis à ce qu'ils fissent la prière en commun dans leur maison ; cela les consola un peu, mais ils me questionnaient tous les jours pour savoir si Monseigneur leur permettrait de revenir dans notre chapelle, et, sur ma réponse que je n'en savais rien, ils reprenaient tristement : « Tu es dur pour nous, toi qui nous connais ; l'évêque qui vit loin de nous le sera peut-être autant que toi ; eh bien ! s'il ne veut pas nous recevoir, nous ne suivrons pas nos anciens usages, puisqu'ils sont mauvais ; nous n'irons pas aux protestants, parce que leur Eglise est fausse ; nous ferons la bonne prière, ta prière, dans notre maison, jusqu'à ce qu'il vienne un autre évêque qui veuille bien nous pardonner ; et nous voulons tâcher, par notre conduite, en attendant que nous soyons reçus, de regagner ton affection. Cependant, si nous venions à mourir pendant ce temps-là, nous pensons que tu retrouverais encore pour nous ton ancien cœur de père, et qu'après avoir béni notre tombe, tu y laisserais tomber une larme et quelques prières. »

« Il a fallu me faire violence pour ne pas pleurer de joie à de si beaux sentiments. Cependant pour rester fidèle à ma parole, je n'ai pas voulu les admettre à la prière publique de ma propre autorité, leur ayant dit que je laissais tout à la disposition de l'évêque ; mais je leur ai promis de partir pour Kororareka, et d'intercéder en leur faveur. (*Annales de la Propagation de la foi*, t. XVII, 1845.)

Innocence reconnue de l'abbé Contrafatto.

Un procès scandaleux fut intenté sous la Restauration et une condamnation infamante fut prononcée contre le malheureux abbé Contrafatto. Toutes les passions anti-religieuses applaudirent avec une sorte de frénésie à cette condamnation, dont elles s'efforcèrent de faire retomber la honte sur le clergé tout entier. Eh bien ! ce procès n'était qu'une abominable iniquité inspirée par la haine contre le sacerdoce, si violente en ce temps-là. L'avocat, qui au nom de la partie civile poursuivit si énergiquement l'abbé Contrafatto, a reconnu depuis son erreur.

Il résulte de la lettre de cet avocat, que les misérables, sur le faux témoignage desquels l'abbé Contrafatto a été condamné, furent poussés à cette abominable action par la haine qu'ils avaient conçue contre la religion et contre les prêtres ; et comme cet avocat appartenait au parti libéral, alors fort déchaîné contre le clergé, ils pensèrent que la cause du libéralisme serait efficacement servie par une flétrissure publique infligée à un prêtre.

Oh ! oui, la presse et la parole sont deux instruments bien redoutables, dont les honnêtes gens ne sauraient user avec trop de modération. Autour d'elles se pressent les passions ignorantes et brutales, et souvent une imprudence devient la cause d'un forfait. Voici la lettre de M. Charles Ledru :

« Monsieur, c'est toujours un devoir de réparer le mal qu'on a fait : aussi, depuis le jour où plusieurs des principaux témoins de votre malheureuse affaire vinrent me confier qu'ils avaient altéré la vérité pour vous perdre, je me considérai comme engagé d'honneur à m'adresser immédiatement à M. le garde des sceaux, pour le supplier d'abréger le terme de vos souffrances, et je lui racontai toutes les circonstances qui motivaient ma démarche.

« J'eus à lui dire que les témoins avaient supposé, en raison de mes opinions, auxquelles ils faisaient cette grossière injure, qu'en plaidant contre vous, j'avais été moins l'adversaire de l'homme en qui je voyais un criminel, que du prêtre catholique. — C'est, en effet, dans cette persuasion honteuse qu'ils étaient venus près de moi, pour se glorifier de leur parjure devant la justice.

« Grâce au ciel, monsieur, je n'ai été si énergique dans les poursuites dirigées contre vous, que parce que ma conviction de votre culpabilité était profonde ; et, si j'ai à déplorer mon erreur, du moins je n'ai point à me reprocher une mauvaise action.

« Tel a été mon langage, lorsque les malheureux qui croyaient flatter mes sentiments personnels les calomnièrent si indignement, en osant m'avouer leur infamie. Tel a été aussi mon langage devant cette noble et sainte femme qui, sans vous connaître, et sous la seule inspiration de sa vertu, était devenue votre providence. Je lui donnai en outre, par écrit, une déclaration complète et détaillée des faits ; et c'est ainsi que, joignant les efforts de sa charité à la prière que j'avais adressée à M. le garde des sceaux, elle a obtenu une grâce qui m'a déchargé moi-même d'un poids pénible ; du moins, elle l'a beaucoup allégé ; car, monsieur, s'il est bien cruel de subir un châtiment immérité, c'est une grande douleur de savoir qu'on en a été la cause même involontaire.

« Je n'ai accusé qu'une fois dans ma vie un grand criminel : les regrets que me laisse ce souvenir seront éternels.

« Faites, monsieur, de cette déclaration tel usage que vous aviserez bon, et croyez-moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. *Signé :* Ch. Ledru,

« Avocat à la cour royale. 4 juillet 1845. »

Etienne Desbois.

Le 11 mai 1851, on allait exécuter à Beaucaire le nommé Etienne Desbois, condamné pour meurtre sur la personne de l'agent de police Boudin, de cette ville.

Quand le prêtre s'est approché de lui pour l'exhorter à subir sa peine avec courage, il a répondu avec fermeté : « Oui, j'offre mon sacrifice au bon Dieu, puisqu'il l'exige de

moi ; quant à vous, monsieur l'aumônier, ne me quittez pas, car je vous regarde comme mon père. » Sur sa demande, le condamné a été conduit à la chapelle, où il n'a rien négligé pour se mettre dans les dispositions d'une bonne mort.

L'heure suprême avait sonné : Desbois s'est mis en marche d'un pas ferme, refusanta bsolument les secours des exécuteurs, qui voulaient le soutenir. Arrivé sur l'échafaud, le patient a demandé à adresser quelques mots à la foule compacte qui se pressait autour de l'instrument de son supplice, et qui était venue de toutes les localités voisines. S'approchant donc vers la rampe, il a prononcé, d'une voix forte et bien accentuée, les paroles qui suivent :

« Jeunes gens, j'ai été mal inspiré ; ce sont de mauvais conseils qui m'ont conduit à l'échafaud ! N'écoutez point ceux qui, sous prétexte de républicanisme, se font les prédicateurs des doctrines démagogiques, et n'ont d'autre but que de précipiter la société dans toute sorte de malheurs : soyez unis, mais pour le bien et pour le plus grand bien ! »

Le roi de Castille, ou l'occasion favorable.

Suintilla, roi de Castille, étant à la chasse, s'écarta de ses gardes et entra dans une forêt, où il s'égara. Après avoir erré longtemps, comme la nuit approchait, il rencontra deux jeunes gens de bonne mine qui se promenaient dans la forêt. C'étaient deux cousins germains, l'un nommé *Gaspard*, et l'autre *Castro*, qui avaient leurs demeures dans deux villages voisins. Jeunes gens, leur dit le roi, en les abordant et sans se faire connaître à eux, tirez-moi d'embarras. Je m'égare dans cette forêt; aidez-moi à en sortir et procurez-moi un logement pour cette nuit. Demain je pars pour la cour, où j'ai quelque crédit : si tous les deux, ou l'un des deux, voulez me suivre, je vous y promets de la fortune et des emplois. Gaspard prit la parole et lui dit : Seigneur, vous tirer de cette forêt et vous donner un logement, rien n'est plus aisé : mais pour vous suivre à la cour, au moins moi, je n'en ai aucune envie. Eh bien, reprit Castro, seigneur, venez avec moi chez mon père, et demain matin, si mon père y consent, je partirai avec vous, m'abandonnant à vos soins et votre protection. Sur cela, on se sépara. Gaspard alla chez lui, et Castro emmena avec lui le roi chez son père. On y reçut le roi de son mieux, quoiqu'on ne le connût point; et le père, après bien des résistances, consentit enfin que son fils partît avec lui. Le lendemain, le roi avec Castro n'avait pas fait un quart de lieue, qu'il rencontra ses gardes. Ceux-ci l'ayant salué comme leur roi, Castro fut fort surpris de cette aventure : mais le roi, se tournant vers lui en riant, lui dit : Vous voyez, Castro, que je ne vous ai pas trompé, en vous disant que j'avais quelque crédit à la cour. Non, sire, lui répondit Castro, mais je crains, moi, de m'être trompé, en vous donnant, comme à mon ami, toute l'affection de mon cœur, au lieu du respect que je vous devais comme à mon roi. J'ai assez de respects, reprit le roi; mais je ne sais pas si j'ai d'autre affection sur laquelle je puisse compter que celle de Castro : ainsi conservez-la-moi et me suivez. Le roi le combla d'honneurs et de bienfaits, et le tint toujours auprès de sa personne comme son plus intime confident.

Cependant, au village, on ne s'entretenait que de la crédulité du vieux Castro, qui avait, disait-on, donné son fils à un aventurier. Les parents et les amis venaient lui en faire des reproches et il s'en faisait lui-même des plus amers. D'un autre côté, on louait la prudence du jeune Gaspard et l'on en félicitait son père. Mais lorsqu'on eut appris, par des lettres de Castro, que c'était le roi lui-même qu'il avait suivi, et qu'on eut vu le magnifique présent que le roi envoyait à son père, alors on changea d'idées et de langage : la joie et les félicitations furent pour Castro; et pour Gaspard, les plaintes et les regrets, que la guerre qui survint rendit encore plus cuisants.

Le roi, dans cette guerre, ayant besoin d'un grand nombre de troupes, on enrôla toute la jeunesse du pays, et Gaspard se vit obligé de servir en qualité de simple soldat. Que n'eut-il point à souffrir dans ce rude métier! Mais, au milieu de ses peines, ce qui le tourmentait le plus, c'était cette pensée, dont il ne pouvait détourner son esprit : Tandis que je meurs ici de faim, de fatigues et de mauvais traitements, Castro est à la cour, tranquille, honoré et dans l'abondance; et j'y serais avec lui, si j'avais su, comme lui, profiter de l'occasion !

Mais, comme si cette pensée n'eût pas suffi pour l'affliger, il fallut encore que ses yeux servissent à son tourment et gravassent dans sa mémoire le souvenir immortel de son malheur. Le roi voulut faire la revue de ses troupes; le roi étant assis sous un dais et Castro à ses côtés, les troupes défilèrent. Gaspard vit Castro, et Castro vit Gaspard. Si j'avais suivi le roi, se disait Gaspard en lui-même, je serais avec Castro. Si je n'avais pas suivi le roi, se disait Castro, je serais maintenant comme Gaspard. O cruelle pensée pour l'un! O pensée délicieuse pour l'autre!

Ne devons-nous pas tous paraître un jour devant l'immortel Roi des siècles? Quel bonheur alors de l'avoir suivi! quel désespoir de ne l'avoir pas suivi! L'occasion de le suivre et de nous attacher à lui n'est pas encore tout à fait passée pour nous, mais bientôt elle le sera. La laisserons-nous échapper? Ah! plutôt profitons de ce qui nous en reste.

Rien n'est si accablant que d'avoir manqué l'occasion ou d'éviter un grand mal que l'on souffre, ou d'acquérir un grand bien dont on se voit privé; l'esprit revient sans cesse à cette triste pensée et ne peut se consoler. Au contraire, rien n'est plus ravissant que de se voir ou délivré d'un grand mal, ou possesseur d'un grand bien, pour avoir su profiter de l'occasion qui s'est présentée d'é-

viter l'un ou d'acquérir l'autre. Ce qui fait le tourment de celui qui se trouve dans la souffrance, c'est la facilité qu'il y avait de profiter de l'occasion; et ce qui fait la joie de celui qui se trouve dans la félicité, c'est le danger qu'il y avait de ne pas profiter de l'occasion. Cette facilité de profiter de l'occasion se manifeste au premier et augmente son tourment, lorsqu'il se trouve en effet qu'un grand nombre en a profité. De même le danger de ne pas profiter de l'occasion se fait sentir au second et augmente sa joie, lorsqu'il voit, en effet, que plusieurs n'en ont pas profité. Enfin, ce qui met le comble au tourment de l'un et au ravissement de l'autre, c'est lorsque l'occasion est de telle nature, qu'étant une fois passée, on ne peut plus en attendre le retour.

La vie présente nous est donnée comme une grande et belle occasion d'éviter le souverain malheur de l'enfer, et d'acquérir le souverain bonheur du paradis. Cette occasion une fois passée ne revient plus. Cette grande occasion en renferme en elle-même une infinité de petites. Chaque jour est pour nous une occasion favorable d'éviter l'enfer et de gagner le paradis. Et chaque jour contient encore mille occasions particulières d'éviter le mal et de pratiquer la vertu. De même chaque état, chaque profession, chaque condition, est pour nous une belle occasion. De même tout ce qui est, tout ce qui arrive, tout ce que l'on voit dans la vie, est pour nous une belle occasion. La pauvreté et les richesses, la maladie et la santé, la joie et la tristesse, les bons exemples et les scandales, la douleur et les plaisirs, tout, en un mot, est pour nous une belle occasion. Les tentations même et les occasions de pécher que nous n'avons pas cherchées sont pour nous une belle occasion de témoigner à Dieu notre fidélité. Oh! malheureux ceux pour qui tant de belles occasions sont passées sans qu'ils en aient profité! elles ne reviendront plus pour eux. Oh! heureux ceux qui en ont su profiter et qui ne craignent plus d'être exposés au danger d'en abuser! (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

SUICIDE, homicide de soi-même, pour se délivrer d'un mal qu'on n'a pas le courage de supporter. — La philosophie, le monde, auront beau vanter le suicide, cet acte sauvage: les lignes que J.-J. Rousseau a tracées sur ce sujet, et que tout le monde connaît, ne seront jamais réfutées.

Le *suicide* est contraire à la loi naturelle, car 1° Dieu seul a droit de disposer de la vie; 2° il ne nous l'a pas donnée pour nous seuls; 3° il veut que nous ayons de la *vertu*, c'est-à-dire de la force d'âme. Le suicide est défendu par la loi divine positive, par l'Evangile, par l'Eglise, qui excommunie ceux qui meurent de cette horrible manière.

Un fait bien remarquable, c'est que la plupart des saints que Dieu a éprouvés au creuset des douleurs n'ont même pas songé à forcer ainsi violemment les portes de la tombe.

La jeune fille victime de l'irréligion de son père.

Un des chefs de la philosophie moderne tenait dans sa maison, pour ses plus intimes amis, une école d'athéisme. Ses enfants croissaient au milieu de ses systèmes, et lui entendaient dire tous les jours que l'existence de Dieu n'était qu'une chimère. La plus jeune des filles, attentive aux leçons paternelles, gravait dans son esprit les maximes qu'on ne cessait de répéter. Son âge encore tendre semblait devoir la garantir de toute impression funeste. Un jour cependant qu'elle entendit dire qu'il n'y avait rien de plus sage que de se délivrer de la vie lorsqu'elle nous était à charge, elle se retira dans son appartement, hors d'elle-même. « A peine née, dit-elle à une de ses femmes, je déteste mon existence. Il n'est rien de si courageux, rien de si conforme aux maximes de la véritable sagesse, que de trancher le fil de nos jours, quand ils font notre tourment. Ah! ma chère amie, si tu avais entendu tout ce qu'a dit mon père à ce sujet! si tu avais vu combien il a été applaudi par tous ceux qui l'écoutaient! Pour moi, j'en ai été si frappée, que si je trouvais dans ce moment un pistolet, je le saisirais avec joie pour m'arracher la vie. » La confidente demeure immobile. « Tu semples avoir peur, ma chère amie, continua le philosophe enfant. Ah! si tu savais tout ce que je sais, tu te tuerais peut-être avec moi. — Oh! pour cela non, mademoiselle, je n'ai pas assez d'esprit. » Les parents apprirent bientôt les circonstances d'un pareil entretien : la mère fut effrayée; le père fut saisi d'admiration. « Je veux voir, s'écrie-t-il, jusqu'où la force de cet esprit peut être portée. » Il donne des ordres; on pose un pistolet sur une table, dans un passage de la maison que sa fille fréquentait. Vous pensez bien qu'il ne s'y trouvait ni poudre, ni balle. Trois jours ne furent pas écoulés, que sa fille, en passant, aperçoit le pistolet, le saisit, l'appuie sur son front, tire et tombe dans les bras des femmes, qui avaient ordre de suivre tous ses pas : elle était animée d'un mouvement si violent, elle répétait sans cesse : «Je suis morte, heureusement je suis morte.» Sa prédiction ne tarda pas à s'accomplir. L'image de la mort était imprimée dans son âme, la frénésie s'en empara, et le lendemain elle expira dans les bras de son père, qui aurait eu la satisfaction de la voir croître sous ses yeux en âge et en sagesse, si, au lieu de pervertir son esprit par ses leçons impies, il eût eu soin de l'éclairer et de le diriger par les lumières de la religon. Heureux donc les enfants qui ont des pères vertueux et religieux! Mais malheur à ceux dont les parents ne sont pour eux que des maîtres ou des modèles d'irréligion et d'impiété! Il vaudrait mieux pour eux, selon la parole de Jésus-Christ, qu'ils ne fussent pas nés. (*Anecd. chrét.*)

C'est l'incrédulité qui porte au suicide.

Il y a quelques années, un jeune homme, nommé Gustave, ayant à peine atteint sa sei-

zième année, fut trouvé mort dans sa chambre; il s'était asphyxié. Ce malheureux enfant s'était dégoûté de l'existence, et il l'avait à peine essayée. Qui le porta à ce trait de folie, à ce crime? L'incrédulité; dès quinze ans il était esprit fort. Son père avait dit : Quand mon fils sera sorti de l'enfance, je le laisserai choisir sa religion et son Dieu. Le moment du choix arriva, et l'infortuné choisit la mort!.... ô malheureux! ô malheureux père! (*Le dogme et la morale.*)

Le jeune riche et le bûcheron.

Voici une anecdote, rapportée par les journaux anglais.

Un pauvre homme étant allé ramasser du bois dans la forêt de Hyde-Park, vit un jeune homme bien mis, ayant une épée au côté, qui se promenait d'un air triste et rêveur. Ce pauvre homme, croyant que c'était un officier qui venait là pour se battre en duel, se cacha derrière un rocher. Le gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier, qu'il lut avec l'air fort ému, et qu'il déchira. Il tira de sa poche un pistolet, regarda l'amorce et cassa la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre, il appuya le pistolet sur son front; l'amorce prit, le coup ne partit point. L'homme qui s'était caché s'élance sur l'officier et lui arrache son pistolet. Celui-ci mit l'épée à la main, et voulut en frapper son libérateur, qui lui dit tranquillement : « Frappez! je crains aussi peu la mort que vous; mais j'ai plus de courage et de résignation : il y a plus de vingt ans que je vis dans les peines et dans l'indigence, et j'ai laissé à Dieu le soin de mettre fin à mes maux. » Le gentilhomme, frappé de cette réponse, resta un moment immobile, puis répandit un torrent de larmes, et tira sa bourse, qu'il donna à ce vieillard. Il prit ensuite son nom, son adresse, et lui fit jurer de ne faire aucune perquisition à son sujet, si le hasard les faisait se rencontrer encore. (*Le Catholique.*)

Deux vieillards.

L'Ami de la religion contenait ces lignes en février 1829 : Deux époux sexagénaires viennent d'attenter à leurs jours, avec des circonstances qui annoncent l'entier oubli de la religion. Le sieur Hénault et sa femme avaient fait de mauvaises spéculations; ils étaient ruinés. Ils prirent de concert une funeste résolution, et envoyèrent à un avocat de leurs amis quelques objets qui leur restaient. Le dimanche, 24 janvier, Hénault écrivit à cet avocat pour le prier de lui rendre un dernier service, et de lui commander son convoi, pour lequel il trouverait l'argent nécessaire. Il demandait à être conduit *directement* au cimetière, et, par une inexplicable contradiction, il ajoutait que sa femme et lui prieraient Dieu pour leur ami. L'avocat, le sieur Thibault, courut chez ces insensés et trouva le mari qui venait de rendre le dernier soupir après s'être asphyxié. La femme respirait encore et a été portée à la Charité. On a remarqué que parmi les objets envoyés par Hénault à l'avocat, se trouvaient quelques mauvais journaux, quelques gravures, une, entre autres, dite *l'arbre du jésuitisme;* c'est sans doute une gravure contre les Jésuites Hénault l'avait conservée pour se consoler dans sa détresse; pauvre malheureux!

Plaintes des Crétois à Jupiter.

Les Crétois représentèrent un jour à Jupiter qu'il était bien honteux et bien fâcheux pour eux que leur île lui ayant servi de berceau, et qu'ayant été lui-même assez longtemps nourri et élevé parmi eux, il ne leur eût encore accordé aucun privilége particulier qui les distinguât des autres peuples de l'univers; qu'ils le suppliaient de leur en accorder quelqu'un qui fût digne de sa grandeur, de sa bonté, et de l'affection qu'ils lui portaient.

Jupiter leur envoya Mercure pour leur dire qu'ils n'avaient qu'à demander eux-mêmes ce qu'ils voulaient, et qu'il le leur accorderait. Il ajouta même qu'au cas qu'une première et une seconde demande ne réussît pas selon leurs désirs, il leur permettait de lui en faire jusqu'à trois. Voilà les Crétois bien contents.

La première demande qu'ils firent fut que les habitants de Crète fussent exempts, pendant leur vie, de travail, de peines, de souffrances et d'inquiétudes, en un mot, de tout le mal. Mercure, de la part de Jupiter, leur répondit que leur demande était exorbitante; que cette exemption était un privilége du ciel, qui ne pouvait s'accorder à la terre, et qu'ainsi ils procédassent à une seconde demande.

La seconde demande fut qu'il leur fût du moins permis entre eux de troquer leurs peines et leurs chagrins. Jupiter la leur accorda, et Mercure leur marqua un lieu où tous ceux qui voudraient troquer se rendraient, leur déclarant que cette espèce de foire commencerait tel jour qu'il leur marqua, et durerait huit jours. Aussitôt chacun emballa ses peines et ses travaux et se rendit au lieu marqué. Quand les pauvres virent que les riches s'étaient aussi rendus pour troquer, ils furent à eux, comptant trouver là un grand avantage : mais ayant examiné leurs ballots, leurs gênes, leurs jalousies, leurs craintes, etc., ils n'en voulurent point et se retirèrent. Les riches, qui avaient souvent loué les avantages de la médiocrité, voyant à la foire des gens d'une fortune médiocre, coururent à eux pour troquer; mais ayant examiné leurs ballots, et ayant vu leur frugalité, leur économie, etc., ils ne voulurent point troquer, et ils se retirèrent. On ne voyait dans toute la foire qu'allants et venants, spectateurs et examinateurs, et point de troqueurs. Les huit jours finirent, et chacun se retira comme il était venu.

Les Crétois, voyant que cette seconde demande leur avait si mal réussi, et qu'il ne leur en restait plus qu'une à faire, s'assemblèrent pour régler la troisième, et la faire plus modérée que la première, plus raisonnable et plus praticable que la se-

conde. Voici à quoi ils se déterminèrent.

La troisième demande fut que la portion de leurs peines et de leurs travaux n'excédât pas la portion de leurs plaisirs et de leurs avantages; qu'ils ne fussent pas plus malheureux qu'heureux; en un mot, que pour eux la somme des biens et la somme des maux fussent égales. Mercure vint leur dire que Jupiter agréait infiniment leur troisième demande, et que non-seulement il leur accordait ce qu'ils demandaient, mais qu'il leur en accordait une fois davantage, c'est-à-dire, qu'il prétendait que chez eux la somme des biens surpassât du double la somme des maux. Cette déclaration fut reçue avec de grandes acclamations et des cris redoublés de *vive Jupiter! vive Mercure!* Quand on eut fait silence, Mercure reprit et leur dit : Que ceux-là donc qui souhaitent quelque changement dans leur fortune fassent deux ballots; qu'ils mettent dans l'un les avantages dont ils jouissent, et dans l'autre les peines qu'ils endurent : qu'on les tienne prêts tel jour, en tel endroit, je m'y rendrai et je les péserai. Si la somme des biens n'est pas le double de la somme des maux, j'augmenterai les biens ou je diminuerai les maux, pour mettre les deux sommes dans la proportion que Jupiter vous accorde. Mais aussi, si les maux ne vont pas à la moitié des biens, il faudra bien que j'augmente les maux, ou que je diminue les biens, afin que la proportion s'y trouve : cela est juste. Tout le monde cria : Cela est juste; et chacun se retira chez soi pour faire ses ballots.

Le jour venu, tout le monde se rendit chacun avec ses deux ballots. Il n'y eut pas jusqu'aux huit rois de Crète qui ne s'y rendirent aussi. Mercure s'apercevant que chacun portait un gros et un petit ballot, et se doutant bien de ce que c'était, éleva la voix et leur dit : Messieurs, il n'est pas raisonnable que je pèse vos ballots, sans savoir ce qu'il y a dedans : car si quelqu'un jouissait d'un avantage qu'il n'eût pas mis dans son ballot, il faudra bien que je l'y mette avant de peser. Si quelqu'un, au contraire, avait mis dans son ballot des maux de pure imagination, ou qu'il se fait à lui-même volontairement, il faudra bien que je les ôte, car je n'irai pas peser comme réel un mal imaginaire, ou un mal que l'on aime. Cette proposition passa sans contradiction et sans murmure. Elle ne laissa pas néanmoins de causer à quelques-uns une sorte d'inquiétude.

Le premier qui se présenta pour être pesé fut le roi de Gortine. Mercure ouvrit le petit ballot, et il trouva qu'il n'avait point mis son indépendance de tout autre homme sur la terre, et il l'y mit. Il n'avait point mis non plus une santé robuste, dont il jouissait, et il l'y mit. Il ajouta quelques autres avantages que le roi avait omis, et il ferma le ballot. Ensuite il ouvrit le ballot des peines, et il trouva, 1° inquiétude sur les généraux d'armée. Mal imaginaire ou volontaire, s'écria Mercure : choisis mieux ou commande toi-même; et il l'ôta. 2° Défiance de la fidélité des directeurs des finances. Encore imaginaire ou volontaire, dit Mercure; et il l'ôta, ajoutant : Donne-toi la peine de les bien choisir et d'examiner leurs opérations : ce devoir est compris dans les peines du gouvernement, que tu as bien eu soin de mettre dans le ballot. 3° Craintes de ce que dira le peuple sur le gouvernement. Encore imaginaire ou volontaire, répéta Mercure : applique-toi à bien faire, le peuple le saura, et on ne dira que du bien de toi; ou si quelqu'un en dit du mal, tu ne t'en mettras pas en peine. Ayant ôté ce troisième et quelques autres semblables, il ferma le ballot et pesa. Le ballot des peines n'allait pas au quart du ballot des plaisirs. Mercure ne voulut pas traiter ce roi à la rigueur; il ajouta simplement au ballot des peines une fièvre quarte pour deux ans. La fièvre prit le roi à l'instant, avec quoi il se retira.

Pour les autres rois, ayant vu comment Mercure tutoyait celui-ci, et examinait ses ballots, ils avaient fait charger les leurs et s'étaient retirés.

Le second qui se présenta fut un gentilhomme, grand de la première classe. Mercure ouvrit le petit ballot, et n'y trouva point le privilége de n'avoir que le roi au-dessus de lui; l'honneur de descendre d'un héros, dont néanmoins il parlait très-souvent; le plaisir d'avoir des enfants bien nés et qui se portaient tous au bien. Il ajouta ces trois avantages et quelques autres, et ferma le ballot. Il ouvrit le ballot des peines et trouva, 1° inquiétude sur la fidélité de sa femme. Imaginaire, dit Mercure; et il l'ôta. 2° Perte d'un grand procès. Volontaire, dit Mercure : pourquoi, comptant sur ton crédit, le soutenais-tu, sachant que tu avais tort? 3° Le dépit d'être toujours malheureux au jeu. Volontaire : on joue mieux, ou on ne joue point. 4° Le chagrin d'être haï de tous ses vassaux. Ou imaginaire, ou volontaire : corrige tes vices, et ils t'aimeront. Après ce retranchement, Mercure ferma et pesa. Le ballot des peines ne pesait que le sixième du ballot des plaisirs : pour le rapprocher de la moitié, Mercure y ajouta la mort subite de son fils aîné. Le gentilhomme en reçut la nouvelle sur le lieu même, après quoi il se retira. Le reste de la noblesse avait déjà pris son parti et était décampé.

Le troisième qui se présenta fut un négociant. Mercure ouvrit le petit ballot, et n'y trouva point le plaisir d'avoir triplé sa fortune en moins de quatre ans : le plaisir d'avoir allongé son nom et de lui avoir donné une terminaison noble; le plaisir d'égaler les princes par la grandeur de ses appartements, la magnificence de son train, la somptuosité de ses ameublements et le luxe de sa table. Il y ajouta ces trois articles, ferma ce ballot et ouvrit l'autre. Il en ôta le mépris de sa femme, qui était de condition; Pourquoi, dit Mercure, l'épousais-tu? les débauches de son fils : pourquoi l'as-tu mal élevé? la fortune de son voisin : que ne t'en réjouis-tu avec lui? les emprunts et les re-

buffades de la noblesse : pourquoi la fréquentes-tu ? la vieillesse : oh ! dit Mercure, celui-là va au petit ballot, et il l'y mit. Le tout pesé, le ballot des peines ne fut qu'un huitième du ballot des avantages. Mercure ajouta au premier la perte d'un de ses vaisseaux qui venait de Sidon, et un accès de goutte tous les six mois. Le négociant reçut la nouvelle de la perte de son vaisseau, et la goutte l'ayant pris à l'heure même, il monta dans sa chaise de poste et se retira.

Après ce troisième expédié, il ne se présenta plus personne. Chacun avait repris ses ballots, et content de ce qu'il avait, s'était retiré sans vouloir s'exposer à l'examen.

Depuis ce temps-là les Crétois n'importunèrent plus Jupiter, et furent tranquilles. Soyons-le aussi. Car cet apologue nous regarde et nous reproche trois vices.

1° Notre orgueil. Nous oublions que nous sommes hommes, sujets à la peine et aux souffrances; que nous sommes sur la terre, lieu de travail et de douleurs; que nous sommes pécheurs, redevables à la justice de Dieu. L'exemption de tout mal ne se trouve que dans le ciel; si nous la désirons, désirons le ciel, travaillons pour acquérir le ciel, et faisons servir à cela nos souffrances mêmes.

2° Notre injustice envers les autres. Nous nous imaginons toujours souffrir plus que les autres. Quelque chose que nous souffrions, combien y en a-t-il qui souffrent plus que nous ! ne portons envie à personne. Occupons-nous moins de nos peines, et songeons plutôt à soulager celles de nos frères.

3° Notre ingratitude envers Dieu. Nous ne parlons que de nos peines, et nous ne songeons point aux bienfaits dont Dieu nous comble. Nous exagérons celles-là, et nous diminuons ceux-ci. Ingrats ! que nous méritons bien que Dieu nous châtie ! Profitons du moins de ses châtiments, et humilions-nous sous la main qui nous frappe. Soyons contents de notre sort, et remercions Dieu de tout. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Un jeune avocat.

La *Gazette des Tribunaux* publiait, sur un suicide, les détails suivants, en janvier 1843 :

« Depuis quelques mois M. H..., qui avait récemment perdu sa femme, était plongé dans une vive douleur, et toutes ses paroles indiquaient un profond accablement et le dégoût de la vie. La semaine dernière il partit pour Versailles, et prit une chambre dans un hôtel garni. En quittant Paris il avait écrit à sa famille pour lui annoncer sa fatale résolution, et toutes les démarches avaient été inutiles pour découvrir sa retraite.

« Toutefois il ne mit pas tout de suite son projet à exécution. Il passa deux jours à visiter, dans le plus grand détail, le Musée de Versailles. Le troisième jour, avant de rentrer, il loua un des derniers romans de M. de Balzac intitulé : *Une jeune Mariée*

« Le lendemain, quand on entra dans sa chambre, il n'existait plus : il s'était pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Près de lui était ouvert le roman de M. de Balzac, à la page où l'auteur raconte le suicide d'une jeune femme qui vient de perdre son mari. »

Une chose remarquable et qui peint parfaitement l'état des esprits et de la littérature à la mode, c'est que les dernières sympathies du suicidé ont été pour un roman de M. de Balzac !

Quelques suicides.

Le 18 mars 1843, on lisait dans la *Gazette du Midi :*

« Notre numéro d'hier annonçait trois suicides accomplis à Marseille ; dans la journée même, un malheur, nous dirions volontiers un crime semblable, est venu attrister notre population. Un jeune homme de 25 à 26 ans, appartenant à une famille honorable, s'est fait sauter la cervelle dans un tir au pistolet.

« La famille nous avait fait demander le silence sur ce déplorable événement; nous lui accordons volontiers de taire le nom de la victime qu'elle pleure ; mais la presse a aussi ses devoirs à remplir, et, avouons-le hautement, nous nous reprochons d'y avoir manqué en cédant plusieurs fois à des prières du même genre qu'on nous disait avoir été accueillies par les autres journaux. Désormais donc notre résolution est prise de mettre l'intérêt de la société au-dessus de toutes ces considérations de famille et d'amitié, car l'intérêt de la société dit que le suicide est une frénésie qu'il faut arrêter, et que ce n'est point par de timides condescendances que la presse peut venir en aide à la voix de la religion.

« Une presse a fait beaucoup de mal, nous dira-t-on, à des esprits malades par les dramatiques détails dont elle a entouré la fin des suicides. La *Gazette des Tribunaux* a été la première coupable entre ces feuilles, car c'est elle qui, par ses récits imprudents, par la publicité donnée à ces déclarations, où le suicide *se pose*, a préludé aux romans feuilletons des *Débats*, à l'apologie de cette fureur anglaise. Nous savons cela, et c'est pour cela même que la presse honnête doit prendre à tâche, sur une question si pleine d'actualité, de former énergiquement l'opinion, c'est parce qu'il se trouve encore des feuilles parlant sottement ou avec indifférence de ce sujet de deuil que le silence n'est plus un remède.

« Quand une sorte d'épidémie de suicide décima les filles grecques de Cos, la menace de traîner leurs cadavres sur la claie suffit pour les arrêter.

« Chacun sait l'ordre du jour de Bonaparte en Egypte : avec ce style bref et sévère qui le caractérisait, il déclare traîtres au drapeau les déserteurs volontaires de la vie, et tout est dit. La nostalgie est vaincue.

« La pudeur en Grèce, l'honneur parmi nos troupes avaient parlé. Pourquoi la peur, secondant noblement le christianisme, ne pourrait-elle désarmer quelques insensés ?

En est-il beaucoup, en effet, dont l'exaltation romanesque ne se calmât, ne tombât pour ainsi dire à plat, s'ils voyaient la société s'éloigner d'eux, comme l'Eglise, avec horreur et pitié?

« Nous n'en voulons qu'une preuve, et elle est près de nous.

« Gilbert, le maître de ballet du Grand-Théâtre, a laissé en mourant deux billets : l'un déclarant qu'il laissait sa corde de pendu à ses amis, ce présent devant porter bonheur ; l'autre par lequel il plaisante sur son dernier sou, qui ne suffira pas à payer la barque à Caron. Or, Gilbert raillait-il sincèrement la mort, et quelqu'un admettra-t-il qu'il ait écrit de sang-froid et en souriant ces audacieuses plaisanteries! Au lieu de l'exaltation qui le soutenait dans ce moment, et qui lui faisait voir ses amis étonnés de sa force d'âme; qu'il eût vu, au contraire, la réprobation de l'opinion publique lui survivant, flétrissant ce déplorable exemple, n'eût-il pas puisé dans cette seule idée la force de supporter quelques jours de misère et de s'ouvrir à ceux qui pouvaient le soulager? N'eût-il pas levé les yeux vers ce Christ et cette Vierge que l'on a trouvés dans sa chambre, pour apprendre de ces images sacrées la résignation dont il avait besoin?

« On le voit donc, l'opinion publique agit toujours sur la plupart des suicides, et c'est pourquoi nous avons dit : La presse a une responsabilité morale : nous ne voulons pas y manquer. »

Le général Magnan

En 1851, les suicides étaient fréquents dans les corps d'armée de Paris. Voici le remarquable ordre du jour du général en chef pour remédier à cette épidémie morale, publié par le *Moniteur de l'armée :*

« Depuis quelque temps de nombreux suicides se sont multipliés dans l'armée de Paris. Tout dernièrement encore, un enfant de troupe même en a donné le funeste exemple.

« Quelles que soient les causes de ces actes déplorables, ils montrent plus de faiblesse que de courage ; Dieu les défend, l'honneur les condamne.

« Dans des circonstances semblables, l'empereur Napoléon flétrissait le suicide, en comparant, dans un ordre du jour mémorable, celui qui attente volontairement à sa vie au soldat qui déserte son poste la veille de la bataille.

« Le général commandant en chef a la conviction qu'en rappelant aux militaires sous ses ordres ces nobles et belles paroles, que rehausse l'autorité d'un grand nom, elles seront entendues par tous ceux qui portent un cœur fort et généreux, et qui sont sensibles à la honte de faillir à leur devoir.

« Au quartier-général, à Paris, le 28 juillet 1851. »

Michaud.

Il est des coupables chez lesquels la foi se réveille en face de l'échafaud; il en est d'autres qui ont tellement perdu toute pensée, tout sentiment humain, que rien ne s'éveille en eux en ce moment suprême : terrible justice de Dieu, qui s'appesantit sur eux avant qu'ils aient comparu devant son tribunal! Voici ce qui se passait à Evreux le 28 juillet 1851. Ce sont les témoins oculaires qui parlent :

Un grand coupable avait été condamné à mort dans la session des assises de l'Eure; mais, au lieu d'avouer son crime, il avait toujours nié qu'il fût coupable. Michaud était accusé d'avoir étouffé sa femme et ses deux jeunes enfants, en les surprenant dans leur sommeil et avec des circonstances épouvantables. L'attitude de l'accusé aux débats avait révélé chez lui une insensibilité étrange. Déclaré coupable et condamné à mort, Michaud s'était successivement pourvu en cassation et en grâce. Son pourvoi en cassation avait été rejeté.

Cette condamnation et les détails de cette affaire avaient vivement préoccupé l'attention publique, surtout dans les campagnes, où l'on attendait la nouvelle de son supplice.

Le lundi matin, en entrant dans le cabanon de Michaud, les gardiens de la prison l'ont trouvé sans vie ; il s'était étranglé, et, pour arriver à consommer ce suicide, il avait déployé une persistance effrayante. N'ayant à sa portée aucuns barreaux où il pût se suspendre, c'est placé horizontalement sur son lit qu'il est parvenu à s'étouffer lui-même. La fenêtre du cachot étant très-basse, on avait cloué de solides planches de chêne pour empêcher les condamnés d'atteindre les barreaux de fer de cette fenêtre; mais une légère fissure dans la planche a permis à Michaud d'exécuter son projet. Avec un fétu de paille, il a fait pénétrer dans cette fente un lambeau arraché à son mouchoir, puis est parvenu à faire faire à ce morceau d'étoffe le tour d'un des barreaux placés derrière la planche en question. A ce fragment de mouchoir ainsi introduit, il a attaché des lanières provenant de sa couverture, qui, attirées par le morceau du mouchoir, ont pu ainsi passer à leur tour par la fente de la planche et s'enrouler sur le barreau de la fenêtre.

C'est par ces moyens que Michaud est parvenu à se créer un point d'appui solide; mais, ces liens n'étant guère placés qu'à la hauteur de son lit, il n'eût pu arriver encore à son but. Il était enchaîné du pied droit, et son pied gauche restait seul libre ; avec les débris de sa couverture il s'est attaché ce pied au bois de son lit, afin de pouvoir, en ployant et raccourcissant sa jambe, tirer sur son cou, attaché au barreau de la fenêtre. Mais il craignait sans doute que la force ou la volonté ne lui fissent défaut, car, en outre, il avait avalé les débris de son mouchoir, et, en visitant son cadavre, on a trouvé son gosier rempli et bourré au moyen de ce tissu. Enfin, pour intercepter les narines, il s'était noué autour de la tête un autre fragment d'étoffe, et l'avait serré avec tant de force que, lorsqu'on l'a dénoué après sa

mort, on a reconnu que le nez était écrasé.

Il avait pris les précautions les plus minutieuses pour n'être point interrompu dans l'exécution de son projet. Ainsi il avait eu le soin d'entourer des débris de ses vêtements la chaîne qui l'attachait à son lit, afin qu'agitée par ses dernières convulsions, elle ne pût par aucun bruit donner l'éveil aux geôliers.

Depuis ce matin une foule considérable stationne auprès d'un bâtiment dépendant de l'hôpital où l'on dépose les cadavres. C'est dans ce bâtiment qu'est exposé le cadavre de cet homme, doué d'une si funeste énergie.

Il paraît que le bruit des chevaux de la gendarmerie et de la voiture cellulaire, introduits dans la cour de la prison vendredi dernier pour l'exécution d'un de ses camarades, était parvenu jusqu'à son oreille, et qu'il a pu se douter ainsi que Banceline avait été exécuté. C'est sans doute alors qu'il a pris des mesures pour échapper à la justice humaine, et que la peur et l'horreur de l'échafaud l'ont déterminé à accomplir ce suicide épouvantable. Quelle vie ! Quelle mort ! (*Journaux de l'Eure.*)

Louise D...

Le 25 août 1851, on lisait dans le *Journal des Faits :*

Parmi les nombreuses blanchisseuses qui habitent la commune de Boulogne, on en remarquait surtout une dont l'air de distinction faisait l'admiration de tout le monde. C'est que Louise D... n'était pas une ouvrière ordinaire. Son père, ancien militaire, resté veuf alors que Louise était dans l'âge le plus tendre, avait obtenu plus tard qu'elle fût élevée aux frais de l'Etat dans une des pensions destinées aux enfants des militaires. A peine Louise venait-elle d'achever son éducation que son père mourut, la laissant sans ressources et sans autres parents qu'une dame R..., établie maîtresse blanchisseuse à Boulogne. C'est là que se réfugia la jeune fille ; elle y fut bien accueillie ; mais, comprenant qu'elle ne pouvait rester à la charge de braves ouvriers, elle voulut travailler comme eux, et, depuis un an environ, c'était elle qui dirigeait la maison de Mme R... La corporation des blanchisseuses s'honorait de posséder Louise D...

Avant-hier matin, grande fut la surprise de Mme R... de ne pas voir Louise occupée comme de coutume aux travaux de l'établissement; elle pénétra dans la chambre de la jeune fille et la trouva vide.

Le soir du même jour, elle recevait la lettre suivante :

« Ma bonne madame R.....,

« Merci, mille fois merci de votre généreux accueil; depuis la mort de mon pauvre père, vous m'avez servi de protectrice, de mère! merci encore !

« Ma résolution est prise, vous ne me reverrez plus. Je vais remettre mon âme à Dieu; puisse-t-il la classer dans le séjour des heureux !

« En souvenir de moi, priez quelquefois.

« J'ai lutté longtemps contre la pensée du suicide, mais pour moi il n'y avait que ce moyen de ne pas déshonorer le nom de mon père.

« Je vous l'avoue à ma honte, je rougissais de ma condition; malgré moi, je rêvais un sort plus heureux. J'avais envie de connaître le monde. Rien n'égalait ma douleur lorsque je voyais passer de ces belles dames, superbement vêtues, aux bras d'élégants cavaliers.

« Oui, bonne dame, je souhaitais une existence luxueuse; c'était plus fort que moi; mes désirs augmentaient sans cesse; mais j'ai compris que pour les contenter il fallait faire abnégation de tous sentiments honnêtes.

J'aurais pu, au prix de mon déshonneur, réussir à briller comme tant d'autres; mais j'ai mieux aimé, dans la crainte de faillir un jour, me résigner à mourir vertueuse.

« A l'heure où vous recevrez cette lettre, la Seine aura enseveli dans ses eaux celle qui vous demande une larme et une prière.

Louise D... »

La malheureuse fille n'a donné aucun renseignement sur le lieu où elle a dû accomplir sa fatale résolution, et jusqu'à présent on n'a pas encore découvert son cadavre.

Nous n'ajoutons qu'un mot : oui, le suicide prend toujours sa source dans l'irréligion. A la bonne heure que cette jeune fille ait horreur de l'impureté et préfère la mort au crime; mais n'y avait-il pas pour elle un milieu entre la débauche et le suicide? Toujours innocente et pure, que ne continuait-elle de vivre, donnant à ses compagnes et au monde l'exemple de la vertu, restant imitatrice de son excellente mère adoptive? L'orgueil n'absoudra pas plus devant Dieu Louise D... que ne l'eût fait la luxure.

Double suicide.

Il vient de se passer, dans la rue de Babylone, un drame qui a jeté la rumeur dans tout le quartier.

Il y a trois jours, on vit monter, dans une des maisons qui font face à la caserne de Babylone, deux hommes en blouse, dont l'un demeurait dans la maison ; l'autre, sans domicile, partageait le modeste réduit de son camarade. Tous deux travaillaient dans la chaudronnerie. Parvenus à la mansarde qu'ils habitaient, ces hommes ouvrirent la fenêtre, montèrent sur les toits qui forment une espèce de terrasse que l'on peut voir des croisées de la caserne, et, se plaçant en face l'un de l'autre, sortirent chacun de dessous sa blouse un pistolet à deux coups. Puis, l'un visa l'autre à la hauteur de la tête, le coup partit, et les soldats, accourus à leurs croisées au bruit de l'explosion, virent rouler le corps du malheureux, qui fut arrêté au bord de la toiture par la saillie d'une rigole. Tout cela s'était passé rapidement et avec une sorte de gravité telle, que quelques personnes de la caserne, qui avaient vu ces deux hommes, sur les toits, se mesu-

rer avec un pistolet en plein jour, avaient cru à une plaisanterie, et étaient bien loin de soupçonner que vis-à-vis d'eux se jouait la vie d'un malheureux. Quand la victime eut roulé au bord de l'abîme, le meurtrier se glissa avec précaution le long de la terrasse, attira à lui le corps ensanglanté, qu'il embrassa étroitement et qu'il rapporta dans la mansarde. « Achève-moi tout de suite, murmurait le malheureux, dont la balle avait traversé de part en part les deux joues : je souffre trop. — Non, non, je suis un misérable, répondit l'autre. — Eh bien! laisse-moi mourir, et sauve-toi... sauve-toi... je te jure que jamais je ne te ferai connaître... Va-t'en. »

Cet homme s'en alla, et, s'étant encapuchonné de sa blouse, prévint le concierge que son camarade était mourant, mais en attribuant ce drame affreux à une tentative de suicide. Le médecin et le commissaire de police se rendirent sur les lieux. Le malheureux blessé, pressé de questions, avoua que, se trouvant sans ouvrage, ils avaient résolu de se donner la mort mutuellement, et qu'il était convenu que si l'un d'eux était manqué par son camarade, il se ferait sauter la cervelle avec son second coup, mais que le courage avait sans doute manqué à son meurtrier. Ce malheureux a été transporté à l'hospice Necker, où l'on espère le sauver! (*Moniteur catholique*, 8 juin 1850.)

John Green et Georges Sand.

Deux jeunes gens qui poursuivaient quelque gibier dans un bois de Quincy (Mass.) découvrirent, au pied d'un arbre, deux cadavres roidis par la gelée, et qu'une mort commune semblait avoir étendus côte à côte. Tous deux étaient revêtus d'habits d'hommes et semblaient dormir. Un jury d'enquête, convoqué pour l'examen de ces restes mortels, constata que la plus jeune des deux victimes était une femme, et rendit un verdict qui attribuait cette double mort aux blessures d'un pistolet, dont les deux têtes portaient les marques sanglantes.

La nouvelle de cette affreuse catastrophe amena bientôt la découverte des noms sous lesquels se cachaient ces deux jeunes gens. Ils étaient arrivés depuis quelques mois seulement à Boston, où ils se donnaient pour beaux-frères, et où ils vivaient ensemble sous les noms de John Green et de Georges Sand. Comme pour s'expliquer ce pseudonyme célèbre, on trouva parmi le pauvre bagage qu'ils avaient laissé, le roman d'*Indiana*, où la plume de Mme Dudevant raconte en style si dangereusement attendrissant le suicide de Noun, la jeune créole noyée dans les saules, au bord des prairies. John Green était cordonnier de son état; ouvrier ordinaire, il semblait n'offrir aucun des traits qui appellent l'attention sur une nature supérieure à sa fortune. Georges, au contraire, paraissait posséder les avantages d'une éducation soignée.

La délicatesse de ses traits, la finesse de ses mains, et toutes ses habitudes révélaient une condition supérieure à celle où elle semblait descendue. Aussi John travaillait-il seul, et sa compagne semblait-elle ne s'être réservé que les occupations intellectuelles. Il était bien question pour George d'entrer commis dans quelque maison de commerce; mais ce n'était là qu'un projet, sans tentative de réalisation. Souvent elle venait s'asseoir près de son beau-frère, dans le magasin où il travaillait, et là, assise auprès de lui, elle charmait son ennui par la lecture de livres qui traitaient de préférence les sujets de philosophie occulte, les mystères du mesmérisme, les communications mystérieuses avec l'autre monde, les révélations d'esprits, etc., etc.

Le docteur Sunderland raconte qu'au mois de novembre dernier, il reçut plusieurs fois chez lui, à Charlestown, un tout jeune homme du nom de George Sand, qui se mit en communication avec les esprits, par l'intermédiaire de Miss Cooper, qui est de sa famille. La supériorité d'intelligence du consultant avait particulièrement frappé le docteur. Le pauvre enfant n'était occupé que du sort de son beau-frère, qui était cordonnier. Il était allé jusqu'à Rochester pour consulter les esprits, mais sans aucun succès, n'ayant aucun ami décédé à qui s'adresser particulièrement, sauf un frère du nom de Henry, mort fort jeune. On essaya d'interroger ce dernier, et la question fût celle-ci : Le jugement et l'intelligence de mon beau-frère sont-ils suffisants pour réussir dans ce qu'il veut entreprendre ? — Non, fut la réponse. George était triste, tenait la main de Miss Cooper entre les siennes, et semblait hésiter à se retirer. Enfin, il se leva en disant qu'il espérait que son beau-frère suivrait les conseils des esprits.

Une semaine après, le docteur reçut une lettre signée George Sand, qui lui demandait si le suicide était un obstacle ou un empêchement aux conditions de bonheur dans un autre monde. Le docteur se hâta de répondre affirmativement, et n'entendit plus parler de son mystérieux client. Que se passa-t-il alors entre les deux amis? Quels secrets s'agitèrent entre eux? D'où venaient-ils? Par suite de quelles fatales circonstances leurs destinées enchaînées durent-elles se réfugier dans la mort? Nul ne le sait. Ce qu'on sait, c'est que la misère les enveloppait de ses étreintes. Un jour, ils quittèrent leur humble logis pour aller se promener ensemble. Tous deux prirent le chemin des collines de Quincy : on les vit se diriger vers les bois, et on ne retrouva d'eux que leurs cadavres. (*La Voix de la Vérité*, 20 mars 1851.)

Un ivrogne.

Un menuisier, ivrogne de profession, avait été condamné à six mois de réclusion pour coups portés à une femme. Le jugement lui avait été signifié, et il allait falloir l'exécuter. Il s'en va aux environs de Bernay, monte sur un pommier, place sa casquette sur une branche, tire de sa poche une fi-

celle, la double, l'attache à une branche en y pratiquant un nœud coulant, avale une petite bouteille d'eau-de-vie qu'il avait eu la précaution d'apporter, se passe la ficelle au coup et se laisse glisser. Sept ou huit enfants avaient été témoins de toute cette manœuvre, dont ils ne comprenaient pas le but. Lorsqu'ils voient le pendu s'agiter convulsivement dans le vide, ils s'approchent et se mettent à danser en rond autour de lui en chantant. Mais bientôt les mouvements du pendu cessent, l'écume lui vient à la bouche; alors les enfants commencent à soupçonner que l'homme pourrait bien s'être donné la mort. Epouvantés, ils prennent la fuite à toutes jambes, et vont raconter à des personnes qui travaillaient dans un bois à quelque distance ce qu'ils ont vu. On accourt, mais le pendu était bien et dûment mort. (La *Voix de la Vérité*, 26 janv. 1851.)

SUZANNE BÉTEILLE.

Suzanne Béteille, jeune fille de vingt-cinq ans, se faisait remarquer depuis longtemps par sa pieuse dévotion et le soin qu'elle mettait à suivre avec ferveur toutes les pratiques de la religion chrétienne. Mais, au milieu de ses prières ardentes, une pensée incessante, toujours la même, lui montrait, dans l'éternité, les peines sans fin qui sont réservées aux pécheurs. Suzanne Béteille croyait avoir fait une mauvaise première communion, et à toute heure du jour et de la nuit, dans ses veilles et dans son sommeil, son imagination troublée lui montrait les peines infinies de l'enfer prêtes à la punir éternellement de sa faute d'un jour. En un mot, Suzanne se croyait damnée. Continuellement obsédée par ces pensées désolantes, Suzanne Béteille alla les confier à un confesseur, croyant que le ministre du Christ lui offrirait un soulagement à ses maux. Le confesseur lui dit de prier Dieu, et Suzanne se livra à la prière avec une ardeur nouvelle; elle pria le matin, le soir, le jour et la nuit, presque sans cesse; mais ses prières multipliées ne firent que donner un développement plus intense à ses idées mystiques. Alors la jeune fille, ne voyant dans ce monde aucun remède à sa douleur, prit une résolution qu'il est difficile de concilier avec ses principes religieux : elle se munit d'une corde, et sortit vers huit heures du matin de son domicile, heure à laquelle elle avait l'habitude d'aller à la messe; elle se rendit à une grange voisine de la maison de ses parents, attacha la corde à une poutre, fit un nœud coulant et se pendit!... (La *Voix de la Vérité*, 28 mars 1851.)

SUPERSTITION, MAGIE, SORTILÉGE, etc. — *Superstition*, culte excessif et superflu. Dieu a lui-même prescrit toutes les pratiques du culte qui devait lui être rendu. Le polythéisme et l'idolâtrie ont été la première source de toutes les superstitions possibles. Ainsi les sacrifices de victimes humaines, la *sorcellerie*, la *magie*, la *confiance aux songes*, *aux présages*, *aux aruspices*, proviennent de l'oubli des préceptes divins.

La *magie*, art d'opérer des choses merveilleuses et qui paraissent surnaturelles sans l'intervention de Dieu.

Sortilége, *sorcellerie*, *tirage des cartes*, *magnétisme*; tous ces modes de prévoir l'avenir, de deviner les choses cachées, de guérir ou de causer des maladies, etc., etc., sont formellement contraires au premier précepte du Décalogue : *Tu n'adoreras que Dieu*, et à ces paroles de l'Evangile : *Cherchez d'abord la justice de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît.* Aussi l'Eglise a-t-elle condamné toutes ces pratiques diaboliques et détestables. Pour ne rapporter que quelques témoignages, saint Augustin dit que les superstitieux sont l'opprobre du genre humain. Origène les condamne avec plus de force que les encyclopédistes eux-mêmes. Le pape Leon X notait d'infamie ceux qui se livraient aux divinations et aux pratiques superstitieuses. Le concile provincial tenu à Toulouse, en 1590, ordonne aux confesseurs et aux prédicateurs de déraciner, par de fréquentes exhortations et des raisons solides, les pratiques superstitieuses que l'ignorance a introduites dans la religion. Le concile de Trente, après avoir condamné diverses erreurs, enjoint formellement aux évêques de défendre aux fidèles tout ce qui peut les porter à la superstition et scandaliser le prochain.

La folie est la punition des superstitions.

Il y a des gens qui ont assez de faiblesse d'esprit pour se faire dire ce que l'on appelle la bonne aventure. Un homme peu sensé donna dans cette superstition, et on lui annonça qu'il périrait par un lion. Il n'ajouta pas grande foi à cette annonce, cependant il en conservait le souvenir. Un jour, en entrant dans une église, il vit un lion en statue de pierre à gueule béante, et qui soutenait une colonne : à cette vue, il se rappela son prétendu horoscope, qu'il raconta en plaisantant à ses amis qui l'accompagnaient; en même temps, pour continuer sa plaisanterie, il s'approche du lion, et enfonçant sa main dans sa gueule : « Ah! te voilà, dit-il, lion redoutable qui dois me donner la mort, dévore-moi donc, et accomplis la prophétie. » A l'instant même il sentit sa main piquée par un scorpion qui y était caché, et cette blessure, envenimée, causa en effet sa mort peu de jours après. (*Prodomus*, 33.)

Juste punition de ces sortes de superstitions, puériles d'une part, et criminelles de l'autre. C'est à Dieu seul à établir notre bonne fortune, et c'est en même temps une insigne folie et une impiété détestable de chercher ailleurs que dans Dieu la décision de notre sort, soit pour le temps, soit pour l'éternité. (*Choix d'anecdotes.*)

JULIEN L'APOSTAT.

L'empereur Julien, devenu apostat, consultait les démons. Le sacrificateur fit entrer le prince dans un antre obscur. Là il entendit des cris furieux, il fut frappé d'odeurs insupportables; des spectres hideux

lui apparurent ; son impiété ne put être à l'épreuve d'une si horrible vision : il pâlit, il frémit, il fut saisi d'horreur ; et comme il avait été chrétien, il s'arma aussitôt du signe de la croix, signe si familier aux fidèles, et qui ne lui était pas inconnu. Chose étrange ! quoique celui qui marquait son front de ce signe sacré fût et un infidèle et un apostat, il ne laisse pas de dissiper tous ces vains prestiges. Et par deux fois Julien revenant opiniâtrément à ces absurdes opérations, et par deux fois s'armant involontairement du signe du salut, il mit en fuite les démons qu'il avait interrogés. (*Histoire de* Julien.)

Louis XIII *et le vendredi.*

Louis XIII, roi de France, étant tombé dangereusement malade, on lui proposa de recevoir l'extrême-onction ; il voulut avoir sur cela l'avis des médecins, et demanda à Bouvart si sa maladie était sans remède. Sire, dit Bouvart, *Dieu est tout-puissant.* Alors le roi, *d'un visage gai, d'un front serein,* s'écria avec le prophète : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.*

Et dans l'opinion qu'il mourrait le lendemain, qui était un *vendredi*, il ajouta aussitôt : « O la désirable ! ô l'agréable nouvelle ! ô l'heureuse journée pour moi, et véritablement *heureux vendredi !* Aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui que les *vendredis* me sont favorables. Ce fut un *vendredi* que je montai sur le trône, que je remportai ma première victoire au Pont-de-Cé, que je pris Saint-Jean-d'Angély, que je battis Soubise à l'île de Rhé... mais ce *vendredi* me sera le plus heureux de toute ma vie, puisqu'il me mettra dans le ciel pour y régner éternellement avec mon Dieu.»

On voit que ce religieux prince était loin de regarder le vendredi comme un jour de malheur; et, en effet, le jour où par un prodige ineffable de charité et de miséricorde un Dieu est mort pour les hommes, ne doit-il pas être regardé comme le plus heureux des jours ! (*L'idée d'une belle mort, dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII ;* Paris, 1756, in-fol.)

Sortiléges chez les Tartares.

« Dans une de nos courses, nous visitâmes un khan, et nous le priâmes de nous faire voir ses sortiléges, ce qu'ils appellent *faire le kamlat.* Il se fit apporter son tambour magique, qui avait la forme d'un tamis, ou plutôt d'un tambour de basque ; il battait dessus avec une seule baguette. Le khan tantôt marmottait quelques mots tartares, et tantôt grognait comme un ours ; il courait de côté et d'autre, puis s'asseyait, faisant d'épouvantables grimaces et d'horribles contorsions de corps, tournant les yeux, les fermant, et gesticulant comme un insensé. Ce jeu ayant duré un quart-d'heure, un homme lui ôta le tambour, et le sortilége finit. Nous demandâmes ce que tout cela signifiait. Il répondit que, pour consulter le diable, il fallait s'y prendre de cette manière ; que cependant tout ce qu'il avait fait n'était que pour satisfaire notre curiosité, et qu'il n'avait pas encore parlé au diable. Par d'autres questions nous apprîmes que les Tartares ont recours au khan lorsqu'ils ont perdu quelque chose, ou lorsqu'ils veulent avoir des nouvelles de leurs amis absents. Alors le khan se sert d'un paquet de quarante-neuf morceaux de bois gros comme des allumettes ; il en met cinq à part et joue avec les autres, les jetant à droite et à gauche avec beaucoup de grimaces et de contorsions, puis il donne la réponse comme il peut.

« Le khan fait accroire à ces bonnes gens que par ces conjurations il évoque le diable, qui vient toujours du côté de l'occident et en forme d'ours, et qui lui révèle ce qu'il doit répondre. Il leur fait entendre qu'il est quelquefois maltraité cruellement par le démon, et tourmenté jusque dans le sommeil. Pour mieux les convaincre de son intelligence avec le diable, il fait semblant de s'éveiller en sursaut, en criant comme un possédé. Nous lui demandâmes pourquoi il ne s'adressait pas plutôt à Dieu, qui est la source de tout bien. Il répondit que ni lui ni les autres Tartares ne savaient rien de Dieu, sinon qu'il faisait du bien à ceux même qui ne l'en priaient pas ; que par conséquent ils n'avaient pas besoin de l'adorer ; qu'au contraire ils étaient obligés de rendre un culte au diable, afin qu'il ne leur fît point de mal, parce qu'il ne songeait continuellement qu'à en faire.

« Ces Tartares, sur ces beaux principes, font des offrandes au diable, et brassent souvent de gros tonneaux de bière qu'ils jettent en l'air ou contre les murs, pour que le diable s'en accommode. Quand ils sont près de mourir, toute leur inquiétude et leur frayeur, c'est que leur âme ne soit la proie du diable. Le khan est alors appelé pour battre le tambour, et pour faire leurs conventions avec le diable, en le flattant beaucoup. Ils ne savent pas ce que c'est que leur âme, ni où elle va ; ils s'en embarrassent même fort peu, pourvu qu'elle ne tombe point entre les mains du diable. Ils enterrent leurs morts ou les brûlent, ou les attachent à un arbre pour servir de proie aux oiseaux.» (*Récit de Mgr Vérolles.*)

Les nègres de Juida.

Ils appréhendent tellement la mort, qu'ils ne peuvent en entendre parler, dans la crainte de hâter son arrivée en prononçant son nom ; c'est un crime capital de la nommer devant le roi et les grands. Bosman, dans son premier voyage, se disposant à partir, demanda au roi, qui lui devait environ cent livres sterling (2400 fr.), de qui il recevrait cette somme à son retour, en cas de mort. Tous les assistants parurent extrêmement surpris à cette question ; mais le roi, qui entendait un peu la langue portugaise, considérant que Bosman ignorait les usages du pays, lui répondit avec un sourire : « Soyez là-dessus sans inquiétude ; vous ne

me trouverez pas mort, car je vivrai toujours. » Bosman s'aperçut fort bien qu'il avait commis une imprudence. Lorsqu'il fut retourné au comptoir, son interprète lui apprit qu'il était défendu, sous peine de vie, de parler de mort en présence du roi, et, bien plus, de parler de la sienne. Cependant étant devenu plus familier avec ce prince, dans son second et dans son troisième voyage, il prit la liberté de parler souvent aux seigneurs de la cour de la crainte qu'ils avaient de la mort; il parvint à les faire rire de leur propre faiblesse, et le roi même prenait plaisir à l'entendre; mais les nègres n'en étaient pas moins réservés, et n'osaient ouvrir la bouche sur le même sujet. (*Beautés des voyages.*)

Serpent fétiche des nègres de Juida.

Le voyageur Desmarchais donne une description fort exacte de l'espèce de serpent qui fait le principal objet de la religion de Juida, et qu'on nomme serpent fétiche. Cette espèce a la tête grosse et ronde, les yeux bleus et fort ouverts, la langue courte et pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorsqu'elle attaque un serpent venimeux; elle a la queue petite et pointue, la peau fort belle; le fond de sa couleur est un blanc sale, avec un mélange agréable de raies et de taches jaunes, bleues et brunes. Ces serpents sont d'une douceur surprenante: on peut marcher sur eux sans crainte, ils se retirent sans aucune marque de colère. (*Ibid.*)

Les fétiches détruits.

Villault de Bellefond, pendant son séjour au milieu des Noirs, fit éclater plus d'une fois le beau zèle qui l'animait contre les fétiches. Le 14 avril 1667, se promenant dans les environs de Fredericsbourg (1), il vit à l'entrée d'une maison un nègre et une négresse occupés à tuer une poule dont ils faisaient couler le sang sur certaines feuilles qu'ils avaient rangées à terre. Après cette opération, ils divisèrent la poule et jetèrent les morceaux sur les mêmes feuilles; se tournant ensuite l'un vers l'autre et se baisant les mains, ils se mirent à crier: *Me cusa, me cusa*, c'est-à-dire, dans leur langue, *Faites-moi du bien.*

Villault ne les interrompit point pendant toutes ces cérémonies: mais lorsqu'elles furent terminées, il leur demanda quelles étaient leurs intentions. « Le fétiche du quartier, répondirent-ils, nous a nui, et, dans l'espérance de l'apaiser, nous venons de lui offrir cette poule que vous voyez. » Comme la curiosité lui faisait considérer les feuilles, espèce d'herbe marine, ils lui conseillèrent de n'y pas toucher, en l'assurant que ceux qui avaleraient un morceau de cette poule mourraient infailliblement dans l'espace d'une heure. Le voyageur français rit de leur menace, prend la poule, la fait bouillir en leur présence, en mange sur-le-champ une partie et jette le reste. Les deux nègres, saisis d'effroi à la vue d'une action qu'ils regardaient comme un crime, s'attendaient à chaque moment à le voir tomber mort. Cependant Villault demeurait toujours debout et plein de vie; touché de compassion en les voyant livrés à des superstitions aussi insensées et aussi criminelles, il les rassura et les pria de lui faire voir leur fétiche. Ces noirs, qui commençaient à douter de la puissance de leurs divinités, le conduisirent aussitôt dans une petite cour où ils lui montrèrent une tuile enveloppée de paille: c'était là le fétiche qu'ils conservaient avec soin; à l'instant même Villault brise la tuile et met à la place une croix; il brise aussi tous les fétiches de bois ou les crochets qui étaient suspendus autour de la maison; dans l'ardeur de son zèle, il détruit toutes leurs divinités; mais bientôt il joint l'instruction à la pratique. « Cessez, leur dit-il, d'invoquer vos fétiches, qui ne sont que de misérables morceaux de bois, de pierre ou de terre, armez-vous du signe de la croix, et avec ce secours vous serez plus forts que le fétiche, s'il revient vous tourmenter. » Il leur apprit à l'heure même à faire le signe de la croix.

En peu de temps tous les nègres du canton furent instruits de ce qui venait de se passer; ils en furent si émerveillés, que dès le lendemain ils vinrent en foule demander à échanger leurs fétiches contre des croix. Le voyageur français, édifié d'un si heureux changement, du mépris et même de l'aversion qu'ils avaient pour leurs fétiches, s'empressa de se rendre à leurs désirs, et leur distribua une grande quantité de croix, qu'ils reçurent avec reconnaissance.

Lorsqu'il examina ce qu'il avait reçu en échange, il ne trouva que de misérables bagatelles et des morceaux de terre enduits de graisse et d'huile avec quelques plumes de perroquets plantés au milieu. C'étaient là les fétiches de ces pauvres Africains; mais, ayant une fois reconnu ce que l'idolâtrie a d'odieux et de criminel, ils renoncèrent pour toujours, nous n'en doutons pas, à ces divinités de terre. (*Trésor des Noirs.*)

Le Kéjilla.

En 1683, parmi les nègres du Congo il s'en trouvait d'assez insensés pour se croire sorciers et pour exercer un aussi abominable métier. Ennemis du bonheur de leurs frères, ces misérables avaient sur eux un ascendant d'autant plus fâcheux qu'il était plus grand. Ils ne craignaient point, dit le P. Mérolla, de leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, de tels fruits ou de tels légumes, tout cela accompagné d'autres prescriptions aussi ridicules. Ce joug, imposé par les sorciers, porte le nom de *kéjilla.* Il y avait de jeunes nègres si zélés observateurs des prescriptions superstitieuses des sorciers, qu'ils passaient plutôt deux jours sans rien manger, que de toucher aux aliments qui leur étaient défendus. Si leurs parents ne les avaient pas assujettis au ké-

(1) Ancien fort danois, sur la Côte d'Or.

jilla dès leur enfance, ils s'empressaient de le demander au sorcier aussitôt qu'ils étaient maîtres d'eux-mêmes, persuadés qu'une prompte mort serait le châtiment du moindre délai volontaire.

Un jeune nègre, imbu de ces principes et fidèle observateur du kéjilla, étant en voyage, s'arrêta le soir chez un de ses amis. Celui-ci, qui sans doute méprisait les sorciers et leurs absurdes ordonnances, voulant régaler son hôte, lui offrit à souper un canard sauvage, qu'il croyait meilleur que les canards domestiques. « Ce canard est-il privé ? demanda le jeune étranger. —Oui,» lui répondit son ami. Sur cela il en mangea de fort bon appétit.

Quatre ans après, les deux amis se rencontrèrent de nouveau. Celui qui avait trompé l'autre lui demanda s'il voulait manger avec lui un canard sauvage. Le jeune nègre, qui n'était point encore marié, s'en défendit parce que le sorcier lui avait défendu d'en manger. C'était son kéjilla. « Quel scrupule, mon ami, lui dit l'autre..... Quoi ! tu refuses aujourd'hui ce que tu as bien voulu accepter il y a quatre ans à ma table ? » Cette déclaration fut un coup de foudre pour le pauvre jeune nègre soumis aux ordonnances du sorcier ; il trembla de tous ses membres, son imagination se troubla, il tomba dans un état déplorable, et vingt-quatre heures après il n'existait plus, tant son imagination avait été frappée par les menaces du prétendu sorcier !

Fuyez, fuyez ces imposteurs qui sacrifient la santé et la vie même de leurs frères pour s'emparer de leur argent. (*Trésor des Noirs.*)

Une somnambule.

Ceux qui jusqu'ici n'ont pas voulu croire aux merveilles du somnambulisme-magnétique ne se sentiront pas disposés à y ajouter plus de foi, en apprenant l'insuccès des fouilles entreprises dans les Haut-Bâtis de Valmy, pour découvrir un trésor qu'une somnambule de Châlons annonçait y avoir été enfoui de temps immémorial. Après quelques jours employés à remuer et à ressasser de la terre et des cailloux, les chercheurs ont dû renoncer à tout espoir de trouver le prétendu trésor, et ont abandonné leurs infructueuses recherches ; ils en ont été pour leurs peines et leurs frais, et la somnambule pour un grand échec à sa réputation de lucide. (*Echo de la Marne.*)

Superstitions des philosophes.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, fameux par son impiété et ses débauches, allait déguisé chez les Bohémiens, et montrait toute la crédule curiosité du plus superstitieux des hommes.

Un vieux comte d'Anhalt Dessau ne croyait pas en Dieu ; mais, allant à la chasse, il rebroussait chemin s'il lui arrivait de rencontrer trois vieilles femmes ; c'était, selon lui, un mauvais augure. Il n'entreprenait rien le lundi, qu'il regardait comme un jour de malheur.—Diderot et d'Alembert croyaient aux sortiléges.—Le comte de Boulainvilliers, qui s'est acquis un nom par son impiété, étudiait sérieusement les secrets de la sorcellerie. — Hobbes, incrédule le jour, ne couchait jamais seul la nuit, de crainte des revenants.—Le marquis d'Argens, si éloigné de toute idée religieuse, ne supportait pas d'être treize à table.—La princesse Amélie, sœur de Frédéric, roi de Prusse, ayant presque autant d'esprit et de philosophie que lui, se faisait dire la bonne aventure ; et la moitié de la cour croyait à la femme blanche qui, armée de son grand balai, apparaissait dans une salle du château, et balayait de toute ses forces quand il devait mourir quelqu'un de la famille royale. — Le célèbre roi de Prusse, Frédéric le Grand, déplaçait lui-même les couteaux et les fourchettes qu'il voyait en croix sur la table, les regardant comme un signe de malheur.

Le nombre 13.

Le premier président du parlement de Rouen ne pouvait se résoudre à se mettre à table, parce qu'il se trouvait le treizième, il fallut adhérer à la superstition, et faire venir une autre personne, afin qu'on fût quatorze. Alors il soupa tranquillement ; mais à peine fut-il sorti de table, qu'il fut saisi d'une apoplexie, dont il mourut sur-le-champ.

Dieu ne punit pas toujours les superstitieux d'une manière aussi sensible, mais on ne peut douter qu'il ne les ait en horreur : *Seigneur*, dit le psalmiste, *vous haïssez ceux qui observent des choses vaines et inutiles.* (Le P. Lebrun.)

L'Antre de la sibylle.

Il est des esprits forts qui croient peu à l'intervention de Dieu dans les choses de ce monde, encore moins à celle des démons. Et d'où vient donc qu'ils sont si crédules sous d'autres rapports ? Voici une biographie bonne à consulter.

Elevée chez les Bénédictines, Mlle Lenormand, cette prêtresse des sciences occultes, y annonça de bonne heure la vocation qu'elle devait poursuivre pendant plus de cinquante ans. Des personnes de toutes les classes allèrent la consulter. On assure qu'elle prédit leur fin tragique à Robespierre, Marat et Saint-Just, qui se moquèrent de l'oracle. Joséphine Beauharnais reçut d'elle la confirmation de la promesse que lui avait faite la sorcière de la Martinique. Mais, si la sibylle lui prédit sa grandeur future, elle lui révéla également sa déchéance, qui devait s'opérer par son divorce avec Bonaparte ; ce qui valut à Mlle Lenormand de séjourner dans une prison.

Depuis 40 ans, Mlle Lenormand demeurait rue de Tournon, 5 ; l'antre de la sibylle était situé au rez-de-chaussée, au fond de la cour. Au-dessus de la porte était l'enseigne de la prophétesse avec ces mots : *Mlle Lenormand, libraire.*

La profession de sibylle n'est pas reconnue par nos lois, si incomplètes ; or, comme tout

commerce doit avoir un titre légal afin d'obtenir le droit de payer une contribution, Mlle Lenormand avait pris une patente de libraire pour recevoir ses clients et débiter ses prophéties sans porter ombrage au préfet de police successeur des ducs d'Otrante et de Rovigo. C'est en cette qualité de libraire qu'elle était inscrite sur l'Almanach royal et national.

Vous sonniez à la porte des oracles, une servante venait vous ouvrir et vous introduisait dans un cabinet qui n'avait rien de sibyllin. Mlle Lenormand dédaignait l'appareil des magiciens vulgaires; elle ne s'environnait d'aucune fantasmagorie; l'intérieur de son appartement était presque bourgeois et s'accordait avec son enseigne. Il y avait contre la muraille une trentaine de volumes rangés sur deux rayons. C'étaient les ouvrages de la pythonisse. Les *Souvenirs prophétiques;* la *Réponse à M. Hoffmann, journaliste ;* les *Mémoires historiques*, et cinq ou six autres productions plus ou moins cabalistiques.

Mlle Lenormand ne tardait pas à paraître. C'était, dans ces derniers temps, une grosse petite femme courte et vermeille, la tête ornée d'une abondante perruque blonde surmontée d'un volumineux turban semi-oriental. Le reste du costume était celui d'une marchande de beurre. « Que voulez-vous? demandait-elle au visiteur. — Madame, je viens vous consulter.—Bien : asseyez-vous. Quel jeu voulez-vous ? J'en ai à 6, à 10, à 20, et jusqu'à 400 francs.—Je prendrai l'article dans les prix d'un louis.—Bien : venez près de cette table, et donnez-moi votre main.—La voilà!— Pas celle-là ; donnez la main gauche. Quel âge avez-vous? quelle est la fleur que vous préférez? quel est l'animal pour lequel vous avez le plus de répugnance ? »

Toutes ces questions étaient faites d'une voix monotone et nasillarde; à chaque réponse, la sibylle répétait : « Très-bien ! » en battant le jeu de cartes qu'elle vous présentait ensuite en disant : « Coupez de la main gauche. » Puis elle retournait les cartes une à une, et elle les étalait sur la table tout en vous débitant votre horoscope avec une volubilité que l'on avait peine à suivre. On aurait dit qu'elle lisait dans un livre ou bien qu'elle récitait une leçon apprise. Dans ce flot de paroles, qui semblaient d'abord vides de sens, on était tout à coup frappé d'un trait lumineux. La sibylle excellait surtout à peindre le caractère, les penchants et les goûts de la personne qui posait devant ses cartes, et ce n'était pas votre physionomie qui la guidait dans ses observations, car elle vous regardait à peine; toute sa science, toute sa pénétration, résidaient dans les diverses combinaisons de ses jeux de cartes, qui la trompaient rarement. Elle ne manquait jamais de vous dire des choses fort justes sur votre passé, et la plupart de ceux qui l'ont consultée déclarent que ses prophéties se sont presque toujours réalisées.

De plus, ceux qui s'adressaient à elle trouvaient d'excellents conseils dans sa conversation prophétique. « Grâce à Mlle Lenormand, disait la princesse de V....., je me passe depuis trente ans de médecin et d'avoué. »—« Je n'ai jamais manqué de consulter la sibylle de la rue de Tournon avant de faire une sottise, disait une autre grande dame, et je m'en suis toujours bien trouvée, car toutes mes sottises m'ont réussi. »

Si Mlle Lenormand a laissé des mémoires, si elle a conservé toutes les lettres qu'on lui a écrites, si elle a enregistré les noms de toutes les personnes qui ont eu recours à son art, ses papiers vaudront plus de 500,000 francs, qui composent, dit-on, sa fortune.

Mlle Lenormand ne sera pas remplacée. C'est en vain que de vulgaires cartomanciennes aspireront à tenir son emploi. La foi est éteinte; la dernière sibylle est morte; le trépied est renversé, les cartes sont brouillées; adieu le grand et le petit jeu. (*Journaux de Paris.*)

L'abbé Miller.

Qu'il importe aux âmes chrétiennes et honnêtes d'éclairer les populations sur certaines croyances ridicules et pleines de dangers !

En décembre 1842, un horrible assassinat jetait la consternation et l'effroi dans la commune d'Izon, arrondissement de Libourne (Gironde).

On célébrait, dans l'église de cette commune, une messe commémorative pour le repos de l'âme d'une dame morte depuis quelque temps, lorsqu'au moment où le curé s'avançait pour présenter le Christ à baiser aux assistants, une femme armée d'un couteau se précipita sur cet ecclésiastique, et le frappa si violemment au cou, que la victime tomba baignée dans son sang.

Les habitants d'Izon, dont M. Miller posséda l'estime et l'affection, furent heureux d'apprendre que cette malheureuse femme, questionnée sur les véritables motifs de l'acte odieux qu'elle venait de commettre, avait constamment répondu au juge d'instruction qu'elle avait voulu se venger d'avoir été ensorcelée il y avait trois ans par M. le curé

Cette femme était étrangère à la commune d'Izon

Les feux phosphoriques.

En avril 1843, les feuilles de la Rochelle disaient :

« Depuis quelque temps, la population se préoccupait de revenants qui apparaissaient tous les soirs sous la forme de flammes phosphorescentes, bleuâtres, mystérieuses; mais ces revenants ont été pris au trébuchet : c'étaient cinq gros réjouis de paysans des environs qui, grimpés tous les soirs sur des arbres très-élevés, lançaient des boulettes phosphoriques avec un fil imperceptible. Pendant la nuit, ils donnaient le mouvement et la direction qu'ils voulaient à leur globe de feu, et quand les curieux couraient après une flamme, elle devenait au-

sitôt invisible ; mais à l'instant, il en surgissait une autre pour détourner l'attention. Ce feu s'effectuait ainsi pendant quelques instants successivement, et puis simultanément, de manière à produire plusieurs flammes à la fois.

« Cette jonglerie trompa bien des incrédules; mais enfin il se trouva un esprit fort. Caché derrière une haie, il observa attentivement la mise en scène et devina le secret de la comédie. Suffisamment édifié, il alla quérir la gendarmerie, et les cinq mystificateurs furent arrêtés au moment où ils donnaient une nouvelle représentation. Quel était leur but, on l'ignore ; mais le plus curieux de l'histoire, c'est que la commission scientifique avait déjà préparé un rapport sur l'étonnant *phénomène météorologique* de ces mauvais plaisants. »

Le magnétisme.

Cette série de lettres, de remarques et de faits sur le magnétisme, est digne d'attention. Ce sont des observations à propos d'un livre publié il y a quelques années.

Comme vous me demandez ce que je pense de la valeur morale et scientifique du livre de M. l'abbé J. B. L., intitulé : *Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens*, je vous réponds que je n'ai ni le temps, ni le courage, ni la volonté d'en faire aucune espèce d'analyse.

D'ailleurs, je dois vous dire avant tout que cet ouvrage ne m'inspire point assez de confiance pour que je m'en occupe sérieusement. Et, en effet, l'auteur cite des textes que l'on ne trouve point à la source indiquée. Par exemple, il fait dire à saint Augustin, page 424, *qu'il y a des gens qui peuvent guérir diverses plaies par le regard, par le tact, par le souffle* (*solo tactu, afflatu, oculo*). *C'est que leur nature*, ajoute-t-il (saint Augustin), *est différente de celle des autres* (*cœteris dispares*), *de Civitate Dei*, liv. XIV, chap. 24. Il n'y a d'exact et de vrai dans ce texte que les deux mots *cœteris dispares*, ce qui prouve qu'il n'y a point d'erreur de chiffre, soit du livre, soit du chapitre. Tout le reste n'existe pas dans les diverses éditions que j'ai examinées. M. l'abbé Maupied, qui a rendu compte du livre de M. J. B. L. dans les *Annales de philosophie chrétienne* (juillet 1844, p. 42), et qui en a fait un pompeux éloge, avoue néanmoins aussi qu'il n'a pu trouver le texte de saint Augustin.

Mais admettons pour un instant que saint Augustin ait réellement dit ces étrangetés; nous dirons nous : ou la guérison des plaies a été opérée *subitement* par le regard ou le souffle, et alors il n'existe plus de moyens de distinguer ces guérisons subites des guérisons miraculeuses, et par là même elles seront regardées comme de vrais miracles ; ou ces guérisons n'ont eu lieu que d'une manière lente et successive, c'est-à-dire avec le temps et naturellement; car le temps et le repos sont ordinairement le meilleur remède pour guérir les plaies, même les plus rebelles. Et à ce sujet nous établissons, comme principe certain et inattaquable, que, par les lois de l'organisme de l'économie animale, une régénération subite des chairs dans une plaie est manifestement et physiologiquement impossible (j'entends ici des plaies ou des ulcères avec perte de substance, car une simple incision sans perte de substance peut guérir dans les vingt-quatre heures, vu qu'ici il n'y a rien à réparer), parce que la nutrition ou l'assimilation ne peut être, dans l'ordre naturel, que lente et successive, comme la digestion elle-même. S'il pouvait en être autrement, il s'ensuivrait que la nutrition donnerait beaucoup plus qu'elle n'a reçu, c'est-à-dire qu'elle donnerait ce qu'elle n'a pas. Donc une régénération subite des organes détruits ou notablement altérés dans leur texture est un fait contre les lois de la nature animale, ou une dérogation à l'organisme de l'économie; donc c'est un fait qui relève de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire un vrai miracle.

Ainsi, s'il était possible que saint Augustin eût avancé ce que M. J. B. L. lui fait dire, il aurait avancé une erreur manifeste, et cette preuve aurait trop prouvé pour le magnétisme.

M. l'abbé J. B. L. invoque aussi en faveur de la puissance magnétique les *miracles* de Vespasien et d'Apollonius de Thyane : « Alors, dit-il, Vespasien fait au milieu de la multitude ce que demandaient les malades, et *aussitôt* la main paralysée reprend son usage ordinaire, et l'aveugle revoit la lumière. » Pag. 453. Or, ce qu'avait demandé l'aveugle, c'était que Vespasien lui mouillât de sa salive les joues et les yeux. Quant au paralytique, il avait prié Vespasien de le toucher seulement de son pied. Sans doute, dit l'auteur, Vespasien ignorait qu'il eût la vertu magnétique. »

« Mais, reprend M. J. B. L., la cure la plus merveilleuse fut celle d'une jeune fille qu'on conduisait à la sépulture, et qu'Apollonius rappela à la vie : c'était au moment même où elle allait se marier, et que les fêtes de l'hymen venaient d'être changées en funérailles. Apollonius fait arrêter le convoi, touche la jeune fille, se penche sur elle, comme s'il lui disait tout bas quelque chose, et la jeune fille revient à elle, se lève, parle, et retourne guérie à la maison paternelle.

« On ne peut supposer ici une scène concertée; car cette jeune personne appartenait à une famille riche, et ses parents voulurent par reconnaissance donner à Apollonius 15,000 drachmes, qu'il refusa. Cette guérison eut lieu publiquement, au milieu du cortége et du peuple. Apollonius se contenta de toucher la malade, et sans doute de diriger *son souffle sur sa tête*, ce qui fit croire qu'il lui parlait tout bas

« Il est superflu de dire que nous ne croyons pas que cette fille était véritablement morte, mais qu'elle était tombée dans une léthargie ou une asphyxie qui devait nécessairement compléter l'illusion. » P. 459.

Nous doutons fort que les magnétiseurs

de nos jours, sans même excepter M. J. B. L., puissent faire de pareils tours de force, et soient aussi hardis qu'Apollonius, pour aller faire lever tout à coup un mort que l'on porte en terre en le touchant, en soufflant sur sa tête ou en lui parlant tout bas; car enfin Apollonius devait croire que cette jeune fille était véritablement morte, puisqu'on assure que ce n'était point une scène concertée.

Voit-on aujourd'hui beaucoup de magnétiseurs qui rendent subitement la vue aux aveugles et le mouvement aux paralytiques, non dans l'ombre, mais comme Vespasien, au milieu de la multitude? *A sæculo non est auditum!* Que ces messieurs daignent donc nous faire ces petits miracles magnétiques, et nous croirons en eux : *secluso tamen omni dolo, sive humano, sive diabolico.* Car enfin quelques-uns du moins d'entre eux doivent avoir la vertu magnétique comme Vespasien et au même degré que Vespasien, avec cet avantage sur lui qu'ils ne l'ignorent pas comme lui. Encore une fois, qu'ils rendent subitement la vue aux aveugles en mouillant leurs yeux de salive, et qu'ils guérissent subitement aussi les paralytiques en daignant les toucher du bout du pied comme Vespasien; qu'ils fassent, de plus, comme Apollonius, revenir à pied quelque nouvel habitant du Père-Lachaise ou du Montparnasse (toujours sauf tout dol), et sur-le-champ nous nous convertissons au magnétisme, et nous acceptons les principes et la doctrine des magnétiseurs, sans restriction ni réserve. Mais s'ils n'opèrent pas ces guérisons comme Vespasien et Apollonius, et qu'ils exploitent tout simplement à leur profit l'influence morale, qu'ils se retirent, et qu'ils cèdent la place aux médecins qui feront la médecine morale d'une manière plus convenable, plus régulière, plus consciencieuse, plus décente et plus *morale*.

En admettant sérieusement les faits merveilleux dont on vient de parler, nous dirons : ou ces guérisons sont naturelles, ou elles sont surnaturelles. Si elles sont naturelles, comment encore les distinguera-t-on de celles qui sont surnaturelles? Le *mode opératoire* ou la forme extérieure et l'instantanéité de la guérison sont, dans les deux cas, absolument identiques. Si la puissance humaine peut aller jusque-là, il n'y a plus de moyen de reconnaître les vrais miracles, plus de *criterium*, par conséquent, même pour l'autorité que l'auteur invoque dans l'espèce. On est donc forcé de conclure que la puissance humaine ou magnétique ne peut opérer ces prodiges, autrement l'ordre naturel serait confondu avec l'ordre surnaturel, et les incrédules se croiraient en droit de nier tous les miracles. C'est la conséquence inévitable de ces dangereuses théories magnétiques.

Maintenant, si ces guérisons sont surnaturelles et véritablement miraculeuses, au nom de qui et à quelle occasion ont-elles été opérées? Ce sont des païens qui ont fait ces miracles; or, ces païens, au moins Apollonius, étaient des philosophes, c'est-à-dire des hommes qui établissent et professent des opinions humaines et qui se donnent une mission ou de doctrine ou de religion complétement en dehors du christianisme : et comme ils appuient leur doctrine ou leur mission sur des miracles, il s'ensuivra que les miracles pourront autoriser et accréditer de fausses doctrines, et que par conséquent ils ne suffiront plus désormais pour prouver une doctrine ou une mission véritablement divine. Donc il faut conclure que ces guérisons n'étaient pas surnaturelles, c'est-à-dire de vrais miracles. Qu'étaient-elles donc? Le résultat nécessaire ou de l'artifice humain ou de l'artifice diabolique. Si l'artifice était humain, il ne prouve rien; s'il était diabolique, il prouve trop.

Enfin, monsieur l'abbé, comment voulez-vous que je croie à la science magnétique de M. J. B. L., quand je le vois affirmer avec un imperturbable sang-froid qu'il magnétise à plusieurs lieues de distance. Voici sur quoi il fonde son étrange assertion : il magnétisait habituellement *chaque jour* une dame *très-chrétienne*, c'est son expression. Elle n'offrait d'autre phénomène que le *somnambulisme*, c'est-à-dire qu'elle faisait tous les jours régulièrement sa petite sieste magnétique. Rien de plus naturel. Un jour, M. l'abbé J. B. L. fait un voyage à quelques lieues de Paris, et, ne voulant pas laisser ce jour-là sa somnambule sans la magnétiser, il lui dit de se placer à midi dans un fauteuil comme à l'ordinaire et de s'abstenir de toute occupation. Ce qui fut dit fut fait. De son côté, l'habile magnétiseur *se représente*, comme il le dit, *la personne comme présente, et s'occupa d'elle, mais doucement pour prévenir tout accident.* Ce sont ses propres paroles. Enfin il continue ainsi : « Quand je jugeai qu'il fallait terminer (la magnétisation), je voulus que l'état somnambulique, s'il y avait somnambulisme toutefois (1), cessât *selon l'ordinaire....* Je regardai à ma montre : il était une heure. P. 232. » Bref, la dame magnétisée à long et large courant avait dormi ce jour-là comme à l'ordinaire, et s'était éveillée à une heure. Voilà tout. Je laisse, monsieur l'abbé, à votre sagacité l'appréciation de la valeur de ce miracle magnétique et la conclusion de cette trop longue lettre.

Puisque nous sommes sur le chapitre du magnétisme, je dois ajouter, par forme de *post-scriptum*, qu'il m'est tombé sous la main, il y a quelques jours, un petit imprimé intitulé : *Association de prières.* Entre autres choses étranges que contient cet imprimé, on lit ce qui suit :

« ... Ces prières auront pour résultat d'appeler les bénédictions du bon Dieu 1° sur l'*étude*, 2° la *pratique*, 3° la *propagation* du magnétisme au point de vue catholique.

« 1° L'*étude*... Demander la lumière pour ceux qui *étudient*.

« 2° La *pratique*... Demander la grâce de moralité pour ceux qui *pratiquent*.

(1) Doute de précaution qui n'est point inutile à l'affaire.

« 3° La *propagation*... Demander l'orthodoxie pour ceux qui *enseignent*, *écrivent*. »

On recommande expressément de ne donner au billet mystique *aucune espèce de publicité*. C'est l'expression.

Enfin, dans le *post-scriptum* qui termine l'imprimé, on dit qu'*à cette œuvre s'intéressent déjà un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques pieux*.

En voyant ces choses nouvelles, singulières, inqualifiables, où l'on invoque les prières de l'Eglise (un *Ave Maria* tous les jours pour la propagation du magnétisme) (1), on se demande : 1° s'il n'y a pas encore assez de charlatans pour exploiter la crédulité et la superstition d'un certain public; 2° pourquoi cette œuvre, comme on nous l'a assuré, est-elle émanée de certains prêtres un peu excentriques, dont le but avoué est de faire prier pour l'avancement de l'*œuvre* des farceurs et des comédiens du magnétisme, et peut-être aussi dans l'intérêt d'une coterie mystique et mystérieuse; 3° enfin, pourquoi certains autres ecclésiastiques sont-ils assez mal inspirés pour s'associer à une telle pensée, à une telle conception ?

C'était donc avec beaucoup de raison que nous écrivait, il y a quelque temps, un membre distingué de l'Académie de médecine : « Il est vraiment déplorable de voir le clergé (2) se laisser mener par des charlatans. » (Il parlait du magnétisme et des magnétiseurs.)

Agréez, etc., DEBREYNE.

Supplément à la lettre sur le magnétisme par le Père Debreyne.

Quelques mots sur un autre livre de M. l'abbé J. B. L., intitulé : *Défense théologique du magnétisme humain, ou le magnétisme est-il superstition magie?* Est-il condamné à Rome. *Les magnétiseurs et les somnambules sont-ils en sûreté de conscience? peuvent-ils être admis à la participation des sacrements?* (1846)

En admettant la réalité d'une modification favorable de l'économie ou de l'état du système nerveux d'un malade quelconque, opérée au moyen du fluide dit *électro-nerveux* ou *électro-magnétique* mis en jeu par la magnétisation ou la somnambulisation magnétique, ou peut-être également déterminée par l'influence morale, ou par un pouvoir de domination en quelque sorte prestigieux, nous ne verrions dans toutes ces opérations, considérées en elles-mêmes, rien d'illicite ou d'immoral : ce ne serait là qu'une sorte de thérapeutique ou une simple médication morale. Mais nous ne pourrions accepter les conditions posées par M. J. B. L. comme suffisantes à la moralité de l'opération. L'auteur propose, à la vérité, qu'un homme magnétise un homme, qu'une femme magnétise une personne de son sexe; il demande même l'intervention d'une tierce personne ou d'un témoin. Sans doute, cela est bon et louable en soi, et dans la pratique ordinaire. Mais l'identité du sexe seule, selon nous, ne donne pas une garantie de moralité suffisante; il faut y joindre l'identité de l'âge, c'est-à-dire qu'il faudrait toujours choisir pour somnambules ou sujets d'expérimentations magnétiques, des personnes âgées au moins de trente à quarante ans, et jamais de jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, comme de quinze à vingt ans. Or, c'est ce qu'on ne fait pas : les somnambules sont presque toujours de jeunes filles, ou, plus rarement, de jeunes garçons. Qu'on se rappelle donc ou qu'on apprenne, si on l'ignore, que souvent il y a presque autant de danger moral à magnétiser de jeunes garçons que de jeunes filles, et que l'âge est souvent presque aussi dangereux que le sexe lui-même. Tous les confesseurs et directeurs de conscience expérimentés apprécieront convenablement la valeur morale de cette observation.

Dans un chapître au moins fort singulier. (C'est le 17e p. 219), l'auteur dit que le somnambule peut recevoir l'absolution des fautes graves qu'il aurait commises dans l'état de somnambulisme magnétique, qu'il se souvienne ou non de ce qui s'y est passé. Dans cet état, ajoute-t-il, l'individu conserve *sa liberté*, *son advertance*, etc. (p. 221). De plus, il marche, boit, mange, parle, converse familièrement (p. 196). Mais alors on se demande en quoi cet état de somnambulisme magnétique différera de l'état de veille ordinaire et physiologique, surtout dans le cas où le somnambule conserve, à son réveil, le souvenir de ce qu'il a dit et fait pendant son état magnétique? et comme nous l'avons vu plus haut, M. J. B. L. nous assure que cet état peut exister.

Nous pourrions faire encore quelques autres remarques sur cette dernière brochure : mais cela nous conduirait trop loin, et nous ferait empiéter sur le domaine du merveilleux ; et c'est précisément ce que nous voulons éviter. Nous l'avons dit, au commencement de cet article : nous ne pouvons admettre la réalité intrinsèque, positive, des faits extraphysiologiques dont fourmillent les ouvrages de M. J. B. L., et en général de tous les auteurs qui ont écrit sur le magnétisme. Or, ces faits sont le produit d'un ordre de facultés tout en dehors des lois psycho-physiologiques connues : ces merveilleuses facultés dont sont doués, dit-on, les somnambules magnétiques lucides, produisent, selon les magnétiseurs, les effets suivants : la transposition des sens, la vue sans le secours des yeux et sans lumière, par le front, l'occiput, l'épigastre, le bout des doigts et la communication des pensées sans aucune espèce de signes, le pressentiment, la pressensation, la prévision, la prophé-

(1) Ce ne pourrait être sans doute que pour le magnétisme considéré comme branche de la médecine, en supposant toutefois qu'à ce titre le magnétisme pût jamais exister. Mais, pour la propagation de la médecine elle-même, fait-on des *associations de prières*, bien que l'art de guérir ne soit certes pas encore arrivé à son plus haut degré de perfection et de *propagation?*

(2) Il faut entendre quelques membres seulement du clergé.

tisation, la divination, la rétrospection, la connaissance intuitive ou la vue des pensées intimes des personnes présentes et absentes, de l'intérieur du corps des malades, la détermination de la nature, du siége et du traitement de diverses maladies, etc. *Credat Judeus Apella, non ego.*

Enfin nous terminerons par une citation assez peu louangeuse pour les corps savants. Voici ce que l'auteur dit à la p. 223 : « Aujourd'hui il n'y a plus que les hommes à idées arriérées, ou tout à fait étrangères à la science et à toute réflexion sérieuse, qui osent répéter que tout est charlatanisme, jonglerie, dans le magnétisme et dans la lucidité somnambulique.... Ces hommes, qui paraissent appartenir à une autre époque, tant leurs idées sont rétrogrades, n'obtiennent souvent qu'un sourire pour toute réponse, tellement les rôles sont changés partout. Aujourd'hui beaucoup de savants et même de médecins pensent, parlent et écrivent tout autrement que certains membres de l'Académie royale de médecine, sans s'inquiéter s'ils obtiendront l'approbation de cette illustre mais non infaillible société, qui, à l'exemple de ses sœurs, n'a jamais sanctionné de vérités nouvelles qu'alors qu'elles étaient devenues populaires, universelles, et déjà anciennes pour tous, excepté pour elle-même. »

Sauf tout respect pour l'assertion si positive de M. l'abbé J. B. L., le magnétisme pourrait bien subir le sort de sa sœur la phrénologie, puisqu'il ne paraît pas doué de plus de viabilité qu'elle.

Si le magnétisme est une science si vraie et si certaine, pourquoi est-il repoussé par tous les corps savants de l'Europe, et notamment par les académies des sciences et de médecine de Paris et par toutes les sociétés de médecine de France ? Pourquoi les magnétiseurs, dans leurs grandes expériences, leurs expériences décisives, ont-ils constamment échoué devant toutes les commissions savantes ? Et cela devait être. Le magnétisme a le tempérament et le regard trop faibles pour pouvoir supporter l'influence et le vif éclat du soleil ; il ne vit à l'aise que dans l'ombre et dans un air épais et nébuleux, c'est-à-dire, magnétiquement parlant, dans le milieu où vivent les gens du monde et le peuple. Enfin pourquoi Rome, qui certes n'est pas ennemie des sciences humaines, n'approuve-t-elle pas le magnétisme ? Que dis-je ? Elle le condamne plutôt qu'elle ne l'accueille avec faveur. Du moins jusqu'à présent elle a toujours répondu à toutes les consultations qui lui ont été adressées par des *non licet, prout exponitur.*

Maintenant, il est inutile de dire que les vrais savants et l'immense majorité des médecins se consoleront aisément des petites courtoisies magnétiques de M. J. B. L. Ils pensent sur le magnétisme comme tous les corps savants de France et comme Rome ; et si jamais ils se trompent, ce sera du moins en assez bonne compagnie. (*Voix de la Vérité*, 25 novembre 1846.)

Une sorcière de qualité.

En mai 1851, les habitants des communes qui environnent Paris étaient tour à tour visités par une jeune femme, mise avec une grande recherche, et qui se faisait appeler la comtesse de Vadeney de Luzancy. Aux familles pauvres, elle prodiguait les consolations, en s'enquérant de leurs besoins et leur promettant des secours ; elle faisait même des petits cadeaux aux enfants, ce qui lui donnait une réputation de charité. Dans les maisons plus fortunées, elle se donnait pour une somnambule extralucide, et se vantait de pouvoir indiquer dans le sommeil magnétique, qu'elle se procurait elle-même, les numéros gagnants à la loterie des lingots d'or. Elle expliquait aussi les rêves et faisait retrouver les objets perdus ou volés. Elle variait le prix de ses consultations, suivant la fortune présumée des personnes qui recouraient à son ministère.

Dans la commune de Merry (Seine-et-Marne) se trouvait un paysan nommé Bergeron, qui était sur le point de tirer au sort pour la conscription. Ayant entendu parler de la devineresse, il la fit venir pour qu'elle l'aidât à conjurer le hasard. La somnambule, après s'être fait remettre, en différentes fois, 188 francs, promit à Bergeron qu'il sortirait vainqueur de l'épreuve décisive. Aussi le paysan alla-t-il tout radieux plonger sa main dans le sac, et il en retira le numéro du conscrit de Corbeil, le numéro 2. Désespéré d'avoir dépensé l'argent qu'il avait péniblement amassé, et d'être encore obligé de partir, Bergeron, qui n'a pas la fibre belliqueuse, maudissait la sorcière. Il porta plainte contre elle ; mais elle avait disparu.

Avant-hier, le conscrit se rendit pour une vente de grains à La Ferté-sous-Jouarre. Comme il approchait du marché, le bruit d'une dispute attira son attention. Il s'approcha et, au milieu d'un groupe de curieux, il reconnut sa sorcière qu'un monsieur injuriait en lui reprochant de lui avoir prédit que sa femme accoucherait d'un garçon tandis qu'elle venait de mettre au monde une fille. Le conscrit s'empressa d'aller prévenir la gendarmerie. La prétendue comtesse fut arrêtée et mise à la disposition du parquet de La Ferté-sous-Jouarre, sous la prévention d'escroquerie. (*Assemblée nationale.*)

Le somnambulisme et un cadavre.

Une scène passablement étrange s'est passée dans l'église Saint-Roch. Un service mortuaire y avait attiré, vers midi, un assez grand nombre de personnes, et la cérémonie était sur le point d'être achevée, lorsque tout à coup un homme, paraissant sous l'impression d'une grande émotion, entra dans l'église, alla droit au prêtre qui officiait, et lui demanda de cesser immédiatement le service. « Je suis l'ami de M. M... (le défunt), ajouta-t-il de manière à être entendu des assistants, je viens de consulter une somnambule, elle m'a assuré que M. M... n'est pas mort. » Plusieurs personnes étant inter-

venues, on décida qu'on procéderait à l'ouverture du cercueil. Deux médecins furent aussitôt appelés, on transporta la bière dans la sacristie, et le corps ayant été visité avec soin, on reconnut que M. M... avait cessé de vivre depuis plus de quarante-huit heures. Le service s'est alors continué, et le corps a été conduit à sa dernière demeure. (*La Patrie*, 1850.)

Le marcou.

De toutes les superstitions, la plus accréditée dans nos campagnes, raconte le *Journal du Loiret*, la plus enracinée dans l'esprit des bonnes gens, c'est sans contredit celle du marcou. Qu'est-ce qu'un marcou ? Quand dans une famille sept garçons naissent sans intercalation de fille, le septième est un marcou. Autrefois les écrouelles s'appelaient la *maladie divine*, parce qu'il n'était pas au pouvoir humain de les guérir. Les rois seuls avaient le monopole de cette guérison. C'est ce pouvoir qui a été délégué aux marcous. Le marcou est prédestiné et possède une espèce de droit divin. Dans toute la France il y a des marcous. Mais c'est surtout dans la Beauce, dans la Sologne et dans le Gâtinais que les marcous florissent. Toute commune un peu bien posée a son marcou.

A quelles pratiques le marcou a-t-il recours pour opérer la guérison ? On ne saurait le dire au juste, tant la science est mystérieuse. Toutefois il est avéré que le marcou n'a besoin d'ordonner aucun remède. Il fait comme les rois de France, il touche la plaie et souffle dessus : le malade est guéri. C'est surtout dans la nuit du jeudi au vendredi saint que la cure s'opère avec le plus d'efficacité. C'est un jour consacré dans l'année pour les marcous. Le marcou ne peut guérir qu'en étant lui-même à jeun. Il ordonne des neuvaines, des prières et des jeûnes. Il ne demande rien ; mais la tradition est connue : chaque malade en se retirant laisse un écu ou une pièce de cinq francs sur la table, et comme il n'y a que la foi qui sauve, on cite des guérisons miraculeuses.

Gien, bien entendu, a aussi son marcou. C'est Amable Jary qui occupe cette fonction dans la commune. Jary a 49 ans, et il exerce depuis l'âge de cinq ans. Car c'est à cinq ans que le marcou commence à guérir. Mais il paraît que Jary s'est livré à certaines pratiques médicales, qui ont donné l'éveil au parquet de Gien. Il ne s'est pas borné à toucher les plaies, il aurait aussi prescrit une infusion de feuilles de noyer. Le parquet de Gien a vu là un empiétement sur le Codex; bien plus il a voulu faire tomber le marcou sous l'application de l'article 405 du code pénal : Jary a été poursuivi pour escroquerie et condamné à 15 francs d'amende. Portée en appel devant la cour d'Orléans, la cause de Jary n'y a pas eu plus de succès. Le marcou de Gien a protesté en vain de sa bonne foi : il croit à son pouvoir. Jamais il n'allait chercher ses malades : ils venaient chez lui d'eux-mêmes. La cour a confirmé le jugement de première instance. (*La Voix de la Vérité*, 31 janvier 1851.)

Une exécution en Suède.

Il est de bien horribles, de bien dégoûtantes superstitions. Qui pourrait croire à ce récit adressé d'Ystad (en février 1851) à la *Gazette des Tribunaux* : « Une foule immense encombrait un matin notre petite ville. Le lendemain devait avoir lieu l'exécution de deux individus : le nommé Marcusson, boucher, et la nommée Maria Botilla-Nilsdotter, condamnés à avoir la tête tranchée par la hache, pour assassinat commis de complicité sur le mari de cette dernière.

« Parmi les classes populaires en Suède, et surtout parmi les paysans, règne une croyance absurde, à savoir : que le sang d'une personne décapitée, lorsqu'on en boit, et surtout lorsqu'on l'avale tout chaud, au moment où il jaillit du corps, immédiatement après la décollation, fait vivre très-longtemps, rend robustes les faibles, bien portants les malades, et guérit toutes les maladies, particulièrement l'épilepsie.

« Or, comme on le pense bien, dès avant le jour, la plaine de Heneslad, désignée pour l'exécution de Marcusson et de la femme Botilla, se trouvait encombrée d'une foule qui se pressait autour du vaste carré formé par six cents fantassins, et dans l'intérieur duquel l'échafaud était dressé. Tout autour et tout près de ces militaires se tenaient d'innombrables personnes munies de tasses, de bols, de verres, et même de casseroles passablement grandes et attendant avec anxiété le moment de recueillir le sang des deux patients. Vers sept heures, ceux-ci furent amenés. Ils étaient préparés à la mort, et, après avoir écouté avec un grand recueillement les exhortations des deux prêtres qui les accompagnaient, ils se livrèrent aux exécuteurs.

« La femme Botilla fut décapitée la première, puis Marcusson. A peine la tête de ce dernier fut-elle détachée du tronc que les spectateurs cherchèrent à forcer les lignes des troupes pour entrer dans le carré et se procurer du sang des suppliciés. Les militaires, inférieurs en nombre, se virent obligés, pour défendre le terrain, de faire usage de leurs armes. Un combat opiniâtre s'engagea : les soldats, dont les fusils heureusement n'étaient pas chargés, distribuèrent en tous sens des coups de crosse. La lutte aurait pu avoir de terribles conséquences, lorsque la police prit l'excellente mesure de faire emporter sur-le-champ les corps des suppliciés, et en même temps elle fit bouleverser avec des piocnes et des bêches le sol sur tous les points où quelque goûtte de sang pouvait être visible. Aussitôt que la foule s'aperçut qu'il n'y avait plus de sang à recueillir, elle se dispersa; mais environ deux cents personnes ont été plus ou moins grièvement blessées, et un plus grand nombre d'autres ont reçu des contusions. »

T

TENTATIONS, DISTRACTIONS, SCRUPULES. — *Tentations.* Dieu permet que les gens de bien soient agités par la violence des passions ou par les tentations qui leur viennent du dehors, 1° pour leur donner de la crainte et les délivrer d'une vaine confiance qu'ils pourraient avoir dans leurs forces; 2° pour les exciter à la ferveur; 3° pour les attirer à lui; or les âmes fidèles ont à craindre du dehors, du dedans, du côté de Dieu qui peut leur refuser la persévérance.

Distractions, écart volontaire ou involontaire de l'imagination pendant la prière et les offices sacrés. — Les saints combattent ces divagations de plusieurs manières, mais surtout par la pensée de la présence de Dieu.

Scrupules, peine d'une âme qui croit offenser Dieu dans toutes ses actions, et ne s'acquitter jamais de ses devoirs assez parfaitement. Cette disposition fâcheuse peut venir, 1° de la fausse idée qu'on se forme de Dieu; 2° d'une faiblesse d'esprit naturelle, d'un fonds de mélancolie. Le scrupule disparaît ou est amoindri par la confiance entière en un bon confesseur.

Utilité des tentations.

Une personne pieuse, qui ne cessait presque jamais d'être affligée par quelque grande tentation, disait à un prêtre éclairé et expérimenté : « Pourquoi Dieu permet-il que je ne cesse jamais d'être tentée? » Le ministre de Jésus-Christ anima sa confiance, en lui parlant des vues de miséricorde que le Seigneur a alors sur ses serviteurs. Il s'exprima à peu près de cette manière : 1° Les tentations sont utiles, pour nous éprouver, dit saint Jérôme. En temps de paix, on ne peut pas être assuré si la fidélité qu'on témoigne à Dieu est l'effet d'une vraie vertu; mais celui qui, étant combattu par la tentation, persévère, montre clairement qu'il est fidèle à Dieu, parce qu'il l'aime.

2° Les tentations sont utiles, dit saint Bernard, pour nous faire acquérir l'humilité. L'humilité est une vertu si nécessaire, et qui attire tant de grâces. Celui qui, comme saint Paul, serait à chaque instant prêt à tomber, touche en quelque sorte avec la main sa propre faiblesse, il s'humilie, et, reconnaissant le grand besoin qu'il a du secours de Dieu, il ne cesse point de recourir à lui.

3° Les tentations sont utiles, pour nous purifier de nos imperfections et de nos défauts, dit le pieux Gerson. Quand la mer est agitée par la tempête, elle chasse de son sein les immondices qu'elle avait reçues; il en est de même de celui qui est tenté; il se délivre des fautes dont il était souillé, et il expie les peines qu'il avait méritées; il fait alors son purgatoire.

4° Les tentations sont utiles, pour nous fortifier, dit l'abbé Nil. Plus un arbre est agité par les vents, plus ses racines s'étendent s'il y résiste. L'apôtre saint Paul pria le Seigneur avec instance de le délivrer de l'ange de Satan, qui le faisait souffrir d'une manière aussi périlleuse qu'humiliante; le Seigneur lui répondit que la vertu se perfectionnait dans l'infirmité.

5° Les tentations auxquelles on résiste accroissent les mérites et rendent dignes d'une plus brillante couronne, dit saint Grégoire. En effet, elles font pratiquer beaucoup d'actes de vertus qui sont très-agréables à Dieu. Saint Dorothée ayant exposé à son maître qu'il était importuné par de très-grandes tentations, il en fut touché de compassion, et lui dit que s'il le voulait, il prierait le Seigneur d'y mettre fin. « Non, je vous en supplie, lui répondit-il, obtenez-moi plutôt de Dieu la patience et la grâce de sortir toujours victorieux de ce furieux combat; ces tentations me font beaucoup souffrir, mais je reconnais qu'elles me sont très-avantageuses; elles font que j'ai recours à Dieu par la prière, et que je pratique la mortification. » Un saint personnage n'ayant plus une tentation dont il avait été longtemps assailli, se plaignait ainsi amoureusement à Dieu de ce qu'il en était délivré. « Seigneur, je ne suis donc plus digne de souffrir et d'être affligé pour votre amour! » Saint Ephrem, au rapport de saint Jean Climaque, voyant qu'il était très-tranquille, après avoir été agité par beaucoup de tentations, pria le Seigneur de permettre qu'il eût avec l'ennemi du salut de nouveaux combats, afin d'avoir occasion de se procurer dans le ciel une plus grande récompense, en lui donnant de plus grandes preuves de son amour. (*Heureuse Année.*)

SAINT JÉROME.

Saint Jérôme, après avoir passé quelque temps dans le monde, se retira dans le désert. Pendant ce temps, il éprouva de violentes tentations contre la pureté. « O combien de fois, dit-il dans une de ses lettres, combien de fois dans cette solitude, que les ardeurs du soleil rendent insupportable, les pensées et les plaisirs de la volupté me sont-ils venus dans l'esprit! Combien de fois ont-ils troublé et souillé mon imagination? La douleur et l'amertume dont mon âme était remplie me faisaient chercher les lieux les plus écartés pour combattre mes tentations et pleurer mes péchés. Mon corps était couvert d'un cilice; je ne cessais de verser des larmes et de gémir nuit et jour. Je n'avais point d'autre lit que la terre, ni d'autre nourriture que celle des solitaires dans ce désert, qui ne boivent que de l'eau et ne mangent que des herbes crues, même dans leurs maladies. Dans ce désert affreux, qui était comme une prison à laquelle je m'étais condamné moi-même pour éviter celle de l'enfer; dans ce désert, dis-je, quoi-

que je n'eusse d'autre compagnie que celle des scorpions et des bêtes sauvages, souvent je me trouvais en esprit aux assemblées des dames de Rome. Les jeûnes me rendaient le visage pâle et défiguré, et mon esprit ne cessait pas d'être assailli de mille pensées dangereuses. Dans un corps languissant et dans une chair à demi morte, je sentais les flammes impures, et j'étais dévoré par les ardeurs de la concupiscence. En cet état déplorable, je me jetais aux pieds de J.-C., je les arrosais de mes larmes, et, après plusieurs semaines d'abstinence et d'austérités, je surmontais enfin, par la grâce de Dieu, les révoltes de la chair. Il m'est arrivé souvent de passer des jours et des nuits entières à crier, à implorer l'assistance du ciel; ne cessant de pleurer et de frapper ma poitrine jusqu'à ce que la tentation et la tempête fussent apaisées, et que Dieu, par sa miséricorde, m'eût rendu le repos et la tranquillité. Dieu m'est témoin, ajoute-t-il, qu'après avoir répandu des larmes en abondance, après avoir prié longtemps, les yeux levés vers le ciel, je sentais enfin un si doux repos dans mon âme, que souvent je croyais être dans la compagnie des anges. »

Si un saint tel que saint Jérôme, seul au milieu des déserts, n'a pas été pour cela à l'abri des tentations, que ne devons-nous pas craindre au milieu du monde? (*Lettres de saint* Jérome.)

L'affreuse épreuve

Saint Jérôme, parlant de la cruelle persécution de l'empereur Décius contre les chrétiens, rapporte la victoire d'un jeune homme sur la tentation la plus violente et la plus délicate qui ait peut-être jamais été. Mené, par ordre du juge, dans un jardin délicieux, au milieu des lis et des roses, près d'un ruisseau qui coulait avec un doux murmure, sous des arbres agités par la brise la plus légère, il fut étendu sur un lit de plume, attaché avec des liens de soie, et fut laissé seul en cet état; puis on fit venir une courtisane, qui commença à le solliciter au mal avec toute l'impudence de l'enfer. Le jeune homme, ne sachant comment vaincre complétement cette affreuse épreuve, poussé alors par l'esprit de Dieu et par un courage héroïque, se coupa la langue avec les dents et la jeta au visage de cette infâme tentatrice. C'est que Dieu n'abandonne jamais ses serviteurs fidèles; il ne veut point qu'ils soient jamais tentés au delà de leurs forces. (*Fleur angélique.*)

Tentation de saint François de Sales.

Dieu permit que saint François de Sales éprouvât une tentation bien pénible. Comme il achevait ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, l'ennemi du salut jeta dans son imagination qu'il était du nombre des réprouvés. Cette tentation fit une telle impression sur son âme, qu'il en perdait le repos, et ne pouvait ni boire ni manger. Il desséchait à vue d'œil et tombait en langueur. Son précepteur, qui le voyait dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle, jaune, lui demandait souvent le sujet de sa mélancolie; mais le démon qui l'avait rempli de cette illusion était de ceux qu'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent.

Il se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour. Les douceurs et le calme, qu'il avait goûtés avec tant de contentement avant cet orage, lui revenaient en la mémoire et redoublaient sa peine. « C'était donc en vain, se disait-il à lui-même, que la bienheureuse espérance m'allaitait de l'attente d'être enivré de l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans le torrent de ses voluptés! O aimables tabernacles de la maison de Dieu! je ne vous verrai donc jamais! ..... »

Il demeura un mois entier dans ces angoisses et amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et aux périls de l'enfer. Il passait les jours dans des gémissements douloureux, et les nuits, il arrosait son lit de ses larmes. Enfin, étant entré, par une inspiration divine, dans l'église de Saint-Etienne-des-Grés pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette mère de miséricorde d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir de sa bonté que, *s'il était assez malheureux pour être destiné à le haïr pendant l'éternité, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant cette vie.* Une prière si éloignée des sentiments d'un réprouvé fut aussitôt exaucée : les ténèbres qui étaient répandues sur son esprit se dissipèrent, et il demeura rempli de consolation et de joie.

Depuis, il ne cessa jamais d'être animé des sentiments de l'espérance la plus vive et la plus inébranlable. Ayant été horriblement calomnié, il ne perdit point la paix de l'âme. Il écrivit à un de ses amis : « On vient de m'avertir de Paris qu'on déchire mes vêtements d'une belle manière; mais j'espère que Dieu me les raccommodera, de sorte qu'ils seront meilleurs qu'ils n'étaient, si cela est nécessaire pour son service. » (*Vie de saint* François.)

Comment les saints envisageaient la tentation.

Sainte Jeanne-Françoise étant violemment tentée, et ayant de grandes peines d'esprit, fit part de l'état où elle se trouvait à saint François de Sales, son directeur, en lui écrivant ainsi : « Mon père, je suis opprimée par des tentations horribles et des afflictions d'esprit qui sont extrêmes, et je ne trouve à cela de remède et de soulagement qu'à jeter sans cesse un simple regard sur Dieu, m'abandonnant simplement entre ses bras. Quoique je ne sente plus cette entière résignation, cette douce confiance et cette horreur pour le mal que je sentais autrefois, il me semble cependant que, par ce simple regard, ces mêmes vertus deviennent plus solides et plus fermes que jamais. Lorsque je me persuade fortifier mon âme par des

raisonnements, des renoncements et autres actes semblables, je m'expose alors à de nouvelles tentations et à de nouvelles peines, tandis que plus je m'arrête à fixer sur Dieu un simple regard, moins je sens d'agitations et de peines. »

Saint Jérôme disait : « Celui qui ne combat pas la tentation est déjà à moitié vaincu, s'il ne l'est pas entièrement. Il en est de la tentation comme d'une étincelle ; si elle tombe sur des vêtements, il est facile de l'éteindre et d'empêcher qu'elle n'y fasse beaucoup de mal, quand on prend aussitôt les moyens d'en arrêter les suites ; mais quel funeste progrès ne fait-elle pas, si on ne l'éteint pas au plus tôt ? »

Il faut, dans le temps de la tentation, recourir à Dieu, tantôt en se jetant dans ses bras, dans son sein, faisant, dit l'abbé Jean, comme celui qui, étant sous un gros arbre, voit venir à lui plusieurs bêtes féroces, il se met en sûreté en montant sur l'arbre. Tantôt en réfléchissant sur ce que dit la sainte Ecriture, que le Seigneur est alors à nos côtés pour nous prêter son secours. Tantôt en considérant, dit saint Augustin, que le Seigneur nous regarde et observe la manière dont nous combattons. Quand ce saint était tenté, il s'humiliait beaucoup devant Dieu, et lui disait : « Seigneur, je suis comme une poussière qui est très-faible, si vous ne me protégez, en me mettant sous l'ombre de vos ailes, l'oiseau de proie va m'enlever. » D'autres fois, il se figurait voir le Seigneur qui avait les yeux fixés sur lui, et l'exhortait à montrer du courage, tenant une de ses mains levée pour le secourir, et portant dans l'autre une brillante couronne pour le récompenser, s'il était victorieux. (*Heureuse Année.*)

Conseil de sainte Thérèse.

« Le démon, sachant qu'il n'y a point de voie qui conduise plus promptement au sommet de la perfection que celle de l'obéissance, détourne plusieurs de la pratique de cette vertu, sous la spécieuse apparence du bien, » disait sainte Thérèse.

Un moribond.

Un moribond était violemment tenté de désespoir. Que ne lui suggérait pas le démon pour l'y porter ? mais heureusement il était assisté d'un homme de Dieu, rempli de douceur et de zèle, qui réfuta solidement toutes ses raisons, et lui inspira enfin beaucoup de confiance. « J'ai commis tant et de si grands péchés, disait-il. — Jésus-Christ a prié pour ceux qui le crucifiaient, lui dit le ministre du Seigneur ; vous refusera-t-il de vous pardonner, si vous l'adorez, l'aimez et l'invoquez ? — Je n'ai pas le temps de faire pénitence. — L'essentiel de la pénitence, c'est la douleur surnaturelle d'avoir péché. Le larron pénitent a-t-il eu plus de temps pour faire pénitence que vous n'en avez. Faites de bon cœur, en esprit de pénitence, le sacrifice de votre vie. Offrez à Dieu les jeûnes, les travaux, les souffrances et la mort de Jésus-Christ, pour suppléer à ce que vous ne pouvez pas faire. — Dieu est juste, ajoutait le moribond ; que ses jugements sont terribles ! — Dieu est juste, mais il n'est pas inexorable, disait l'homme de Dieu. Ses jugements ne sont terribles que pour ceux qui meurent dans leurs péchés. Il ne s'est montré si patient à votre égard que pour pouvoir vous faire miséricorde. Vous avez en Dieu le plus tendre des pères. Souvenez-vous de quelle manière le père de l'enfant prodigue reçut son fils, lorsqu'il lui dit : *J'ai péché.* Vous avez en Jésus-Christ un rédempteur, un sauveur, un médiateur, un pasteur. Vous avez dans les saints de puissants intercesseurs. Dites à Dieu : Je vous aime et j'espère en vous. Dites à Jésus-Christ : Ayez pitié de moi. Par votre douloureuse passion, faites-moi miséricorde. Adressez-vous à Marie, la suppliant de montrer qu'elle est votre mère, et de prier pour vous à l'heure de la mort. Adressez-vous aux saints pénitents et à ceux qui, étant au pied de la croix, reçurent le dernier soupir de Jésus mourant. Priez-les, du fond du cœur, d'intercéder pour vous. » Ce prêtre eut la douce consolation d'imposer silence à l'esprit tentateur, et de voir mourir en paix ce pécheur pénitent. (*Heureuse Année.*)

SAINT DOSITHÉE.

Lorsque saint Dosithée se consacra au Seigneur, dans l'état religieux, il se dépouilla entièrement de sa propre volonté, et la soumit entièrement à celle de son supérieur. Il lui découvrait toutes ses tentations, toutes ses pensées ; par ce renoncement entier à lui-même, et cette grande ouverture de cœur, il parvint à obtenir une tranquillité d'âme que rien n'était capable de troubler. (*Heureuse Année.*)

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

« Les pensées, qui nous donnent de l'inquiétude et agitent notre esprit, ne viennent point de Dieu, qui est le prince de la paix ; elles viennent toujours ou du démon, ou de l'amour-propre, ou de l'estime que nous faisons de nous-mêmes. Ce sont les trois sources d'où naissent tous nos troubles : ainsi, quand nous avons de telles pensées, il faut les rejeter aussitôt, et n'en faire aucun compte, » disait saint François de Sales.

Ce qui faisait que le saint évêque de Genève n'était jamais troublé, jamais inquiet, et qu'au milieu des plus grandes croix et des plus sérieuses occupations, il ne perdait point la paix de l'âme, et qu'on ne pouvait converser avec lui sans éprouver une certaine joie spirituelle, c'est qu'il se moquait, en quelque sorte, des tentations du démon, et qu'il était humble de cœur. (*Heureuse Année.*)

Le parfait amour de Dieu.

Sainte Thérèse disait : « Le parfait amour de Dieu ne consiste pas dans ces sentiments de dévotion que nous désirons quelquefois d'avoir, mais dans une forte détermination

d'éviter même les moindres péchés, et de prendre les moyens pour cela dans un ardent désir de plaire à Dieu en toutes choses, et de procurer sa gloire. »

Sainte Jeanne-Françoise écrivit à la supérieure d'une religieuse, qu'on regardait comme une âme remplie d'amour de Dieu, parce qu'elle éprouvait des consolations extraordinaires : « Cette bonne fille a besoin d'être détrompée, elle se persuade être très-élevée dans l'amour de Dieu, et il s'en faut bien qu'elle soit sublime en vertus. Je suis d'avis que ces chaleurs, que ces assauts qu'elle éprouve, sont des effets de la nature et de l'amour-propre. Il faut lui dire que la solidité de l'amour de Dieu ne consiste pas à goûter des consolations divines, mais à être très-exacte à observer ses règles, et à pratiquer fidèlement les vraies vertus, c'est-à-dire à s'humilier, à aimer son propre mépris, à supporter les injures et les adversités, à se détacher de soi-même, et à aimer Dieu de manière qu'on ne désire d'être connu que de Dieu seul. Telles sont les marques infaillibles du vrai amour. Dieu nous préserve de cet amour sensible qui nous laisse vivre à nous-mêmes, parce que l'amour véritable conduit à la mort. » (*Heureuse Année.*)

Paroles de quelques saints.

Sainte Thérèse disait : « Ne vous affligez ni des aridités, ni des distractions, ni des tentations, si vous voulez acquérir la liberté d'esprit. Faites en sorte alors de conserver la paix dans votre cœur. »

Quand le démon voit qu'on se montre courageux dans la tentation, il perd presque l'espérance de vaincre ; au contraire, s'il s'aperçoit qu'on craint, il s'enhardit : *un soldat qui est abattu est déjà à moitié vaincu*, disait saint Antoine.

Sainte Catherine de Sienne, assaillie des plus grandes aridités, s'animait en se disant à soi-même : « Infâme créature, quand tu devrais souffrir ces ténèbres, ces tourments pendant toute la vie, ne devrais-tu pas être très-contente de pouvoir, à ce prix, éviter les supplices éternels ? » Un simple propos de ne pas pécher qu'on forme dans le temps des aridités spirituelles, pèse plus dans les balances du Seigneur que mille résolutions prises avec une grande ferveur dans le temps des consolations, disent les maîtres de la vie spirituelle. (*Heureuse Année.*)

Un religieux scrupuleux.

Le P. Engelgrave rapporte qu'un religieux était tourmenté de scrupules au point d'être souvent près de tomber dans le désespoir. Comme il avait une grande dévotion à Notre-Dame-de-Pitié, il recourait à elle dans ses afflictions d'esprit, et se sentait fortifié toutes les fois qu'il contemplait ses douleurs. A l'heure de sa mort, le démon redoubla ses efforts pour le jeter dans le désespoir par ses scrupules. Mais la sainte Vierge, voyant son pauvre enfant dans de si terribles angoisses, lui apparut et lui dit : « *Mon fils, pourquoi crains-tu ? pourquoi t'attrister ? toi qui m'as si souvent consolée en compatissant à mes douleurs ?* Allons, courage, Jésus m'envoie pour te consoler ; viens gaîment avec moi en paradis. » A ces mots, le dévot religieux expira tranquillement, plein de confiance et de consolation. (*Vertus de Marie*, par Liguori.)

Sainte Thérèse (XVIe siècle).

« Au milieu de distractions futiles, dit sainte Thérèse, n'étant âgée que de vingt-quatre ans, je perdis mon père ; sa mort, les dernières paroles qu'il adressa à ses enfants, firent sur moi une profonde impression. Le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments se chargea de diriger ma conscience. D'après ses avis je repris la méditation ; mais je n'évitais point les occasions qui avaient porté le trouble dans mon âme ; et mon état n'en devint que plus pénible. Je voyais mes fautes et je ne voulais point me corriger. Dieu m'entraînait d'un côté, le monde m'appelait de l'autre. J'aurais voulu allier le ciel avec la terre, et je voyais que cela était impossible. Cette guerre intérieure me tourmentait et me faisait souffrir. Je passai près de vingt ans dans cet état. Je tombais et ne me relevais que faiblement pour retomber aussitôt. Je ne goûtais ni la joie qu'éprouvent les âmes qui servent Dieu fidèlement, ni ce faux contentement que l'on cherche dans les plaisirs du monde. Lorsque je pensais à ces plaisirs, mon âme se troublait : je me rappelais ce que je devais à Dieu et je tombais dans la tristesse. Quand je parlais à Dieu en méditant, les affections mondaines se présentaient en foule pour me jeter dans l'inquiétude et l'abattement. Les infirmités, la maladie me reprenaient, et alors le monde s'éloignait de moi : je revenais alors sincèrement à Dieu, et je travaillais à lui gagner les autres ; mais souvent j'avais à surmonter le dégoût, l'ennui, surtout dans le temps où je voulais méditer. Quelquefois, pendant ma méditation, je souhaitais d'en voir arriver la fin avec une telle impatience, que je n'étais occupée que du moment où j'entendrais sonner la cloche. En cet état si déplorable, mon âme était lasse, abattue, je cherchais inutilement le repos dans mes mauvaises habitudes. Enfin Dieu eut pitié de moi. J'avais une tendre dévotion pour saint Augustin, ayant été élevée dans un couvent de son ordre. Il avait été pécheur, et je trouvais une grande consolation à penser à ces saints que Dieu a attirés à lui, quoiqu'ils l'eussent offensé. J'espérais que, par le secours de leurs prières, Dieu me pardonnerait comme il leur a fait miséricorde. Ma confiance se ranima en lisant les *Confessions* de saint Augustin. Je m'y voyais dépeinte telle que j'étais alors, et quand je fus arrivée aux passages touchants où ce grand saint raconte sa conversion, un torrent de larmes coula de mes yeux. »

Dès ce moment la vie de Thérèse fut complétement changée, car la prière et la méditation se partagèrent tous ses instants. (*Fleurs de la morale.*)

Les distractions.

Sainte Thérèse traçait cette règle de conduite : « Il y a une autre chose qui a coutume d'affliger beaucoup ceux qui pratiquent le saint exercice de l'oraison, ce sont les distractions. Les distractions viennent quelquefois de l'immortification des sens, quelquefois de ce que l'âme ne peut s'occuper longtemps du même objet ; mais souvent le Seigneur permet qu'on en ait, afin d'éprouver ses serviteurs. Que faut-il faire lorsqu'on s'aperçoit qu'on est distrait ? Il faut souffrir cette humiliation avec humilité et patience. Le temps qui sera employé à agir ainsi ne sera pas perdu. Une telle oraison sera même souvent plus avantageuse que tant d'autres faites avec recueillement et goût, car tous les actes qu'on fait pour chasser et supporter les distractions dans le dessein de ne pas déplaire à Dieu, sont autant d'actes d'amour de Dieu. »

Sainte Jeanne-Françoise donnait ce conseil à ses filles de la Visitation : « Quand on est distrait dans le temps de l'oraison, il convient de faire alors l'oraison de patience, et de dire humblement et amoureusement : Seigneur, vous êtes l'unique appui de mon âme et toute ma consolation. »

Saint Jean Chrysostome conseillait à quelqu'un qui avait souvent des distractions volontaires, de s'animer à l'avenir à ne plus tomber dans la même faute, en se faisant ce reproche bien humiliant : « Quoi ! lorsque je m'entretiens avec un ami, d'histoires, de nouvelles, de bagatelles, je suis très-attentif, et en m'entretenant avec Dieu de choses si intéressantes, du pardon de mes péchés et des moyens de me sauver, je ne crains point d'occuper mon esprit de choses étrangères ! étant à genoux, c'est-à-dire dans la situation de celui qui adore et qui supplie, j'ose manquer de respect au grand Dieu à qui je parle, en promenant mon esprit partout où je ne suis pas ; ô hypocrisie bien criminelle ! Ai-je la foi ? Si j'ai la foi, n'ai-je pas perdu le sens ? »

Une personne pieuse chassait promptement les distractions en se rappelant cette maxime de saint Césaire d'Arles : « Quand on prie, on adore l'objet auquel on pense volontairement. »

Celui qui était chargé de la conduite spirituelle de saint Louis de Gonzague, lui faisant rendre compte de son intérieur, l'interrogea sur l'article des distractions. « Avez-vous souvent des distractions pendant l'oraison ? » lui demanda-t-il. Après s'être examiné quelques instants, il répondit : « Si on réunit celles que j'ai eues dans le cours de six mois, j'en ai eu environ pendant l'espace de temps qu'il faut pour dire un *Ave, Maria.* » C'est une chose bien admirable, mais il faut savoir qu'il ne négligeait rien pour tarir en lui la source des distractions.

« Je ne voudrais d'autre oraison, disait sainte Thérèse, que celle qui me fait croître dans la vertu. Ainsi je regarde comme très-bonne l'oraison faite avec beaucoup d'aridités et de tentations, parce qu'elle me rend plus humble. Peut-on dire qu'on ne prie pas alors, si on offre à Dieu ses peines, et si, en souffrant, on se conforme à sa sainte volonté ? C'est le prier beaucoup mieux que lorsqu'on se rompt la tête par diverses réflexions, se persuadant qu'on fera une fervente oraison, si on vient ensuite à bout de répandre quelques larmes. »

« Que faites-vous, demanda-t-on au serviteur de Dieu Berchmans, pour profiter des aridités spirituelles ? » Il répondit : « Je prie, je fais en sorte de m'occuper, et je pratique la patience. »

Saint Philippe de Néri disait qu'il était très-utile, dans le temps des sécheresses et des désolations intérieures, de se figurer d'être comme un mendiant en la présence de Dieu et des saints, et de demander successivement l'aumône spirituelle tantôt à Jésus-Christ, tantôt à la sainte Vierge, tantôt à son ange gardien, et tantôt à tel ou tel saint, à peu près comme les pauvres demandent l'aumône corporelle à ceux qu'ils savent pouvoir la leur faire.

Saint François de Sales ne s'affligeait point des désolations, des aridités et des abandons intérieurs, quand il en éprouvait. Il disait un jour à sa chère fille en Notre-Seigneur, sainte Jeanne-Françoise : « Je n'ai pas coutume de réfléchir si j'ai des consolations ou des désolations. Quand le Seigneur me donne de bons sentiments, je les reçois avec un profond respect et simplicité ; et, s'il ne m'en donne pas, je ne m'occupe point, et je me tiens toujours devant Dieu avec grande confiance, comme un petit enfant d'amour. » (*Heureuse Année.*)

Le preneur de vipères.

Un homme de la campagne était très-adroit à prendre des vipères, qu'il envoyait ensuite à un apothicaire de la ville voisine pour en faire de la thériaque. Une après-dîner sa chasse fut si heureuse qu'il en prit jusqu'à cent cinquante. Le soir, étant de retour à sa maison, il se trouva si las et si harrassé qu'il ne voulut point souper. Il monta dans sa chambre et alla se coucher tout de suite. Il porta, selon sa coutume, ses vipères toutes en vie dans sa chambre, et les mit dans un baril qu'il eut soin de fermer, mais qu'il ne ferma pas bien. La nuit, tandis qu'il dormait, les vipères forcèrent leur prison et, cherchant de la chaleur, elles allèrent toutes vers son lit, s'insinuèrent entre les draps, se glissèrent sur sa peau, et l'enveloppèrent de toutes parts, sans lui faire aucun mal, sans qu'il s'éveillât et sentît rien. Comme c'était sa coutume de dormir les bras nus hors du lit, le lendemain, s'étant éveillé lorsqu'il faisait jour, il fut étrangement surpris de voir ses bras entourés de vipères. « Ah ! dit-il, je suis mort ; les vipères se sont échappées. » Il eut la prudence de ne point se remuer, et il sentit qu'il en avait d'entortillées autour du cou, autour des jambes et des cuisses, et de tout le corps. Quel état ! Il ne perdit pourtant point la tête ; il se recommanda à Dieu, et, sans se donner

le moindre mouvement, il appela sa servante. Quand elle eut ouvert la porte de sa chambre : « N'entrez pas, lui dit-il, mais descendez là-bas et prenez le grand chaudron; remplissez-le de lait à la moitié ; faites chauffer ce lait, en sorte qu'il ne soit que tiède. Vous apporterez ce chaudron et vous le mettrez au milieu de ma chambre le plus doucement et en faisant le moins de bruit que vous pourrez. Ne fermez pas la porte : allez, faites vite; ne perdez pas un instant. » Quand le chaudron fut dans la chambre, les vipères, sentant l'odeur du lait, commencèrent à quitter prise. Il vit celles de ses bras se désentortiller et se retirer. Il entendit passer celles de son cou. Il sentit que ses jambes et ses cuisses se dégageaient, et que tout son corps était libre. Quelle joie ! il se posséda néanmoins ; il ne se pressa pas, et donna le temps à toutes les vipères de sortir. Elles sortirent toutes, allèrent se jeter dans le chaudron, de sorte qu'il n'en resta pas une dans le lit. Notre homme alors se leva, et voyant les vipères presque noyées dans la liqueur, assoupies et comme enivrées, il les tira avec ses pinces l'une après l'autre, et leur coupa la tête. Aussitôt, s'étant mis à genoux, il remercia Dieu de bon cœur de l'avoir délivré d'un si grand danger. Après cela, il descendit et raconta ce qui venait de lui arriver. Il fit frémir tout le monde, et il frémissait lui même en le racontant. Il envoya ses vipères à l'apothicaire, lui faisant dire de n'en plus attendre de sa part. En effet il renonça au métier, et il prit une si grande aversion pour les vipères, que non-seulement il ne pouvait pas en souffrir la vue, mais même le nom ni la pensée.

Une histoire si terrible et si effrayante mérite bien que nous y revenions et que nous en examinions toutes les parties.

1° L'état de cet homme dans son lit. Quand je le considère, ayant le corps tout garni et entouré de vipères vivantes, je frissonne, et cette seule idée me fait trembler. Quelle situation ! Peut-il y en avoir de plus affreuse? Oui, celle d'une âme en péché mortel est mille fois plus terrible. Quand je considère un pécheur, ou dormant tranquillement dans son lit, ou agissant librement pendant le cours de la journée, et que je pense que mille péchés mortels et mille démons pires que des vipères possèdent son âme et s'en sont rendus maîtres ; que tout son corps et tous les sens de son corps en sont, non environnés, mais remplis et pénétrés, je suis saisi d'horreur et d'épouvante. Le malheureux ne sent point l'horreur de son état, il est comme endormi. Mais l'homme dont nous parlons ne la sentait point non plus et dormait aussi. L'état de l'un et de l'autre en est-il pour cela moins épouvantable ?

2° Le danger de cet homme pendant son sommeil. Si cet homme, pendant son sommeil, se fût donné quelque mouvement comme il arrive d'ordinaire ; si, en se tournant il eût pressé quelqu'un de ses animaux ; si, par un souffle, par un soupir, par une parole, il eût effarouche ces monstres, il était perdu, et de mille vies il n'en aurait pas sauvé une. Et si ce pécheur venait à mourir subitement dans l'état où il est ; si quelqu'un de ces accidents, dont on entend parler tous les jours, lui arrivait, où en sont tous ceux à qui ces accidents sont arrivés? S'ils étaient en péché mortel ils sont perdus pour jamais. C'est sans doute une mort bien cruelle que de mourir dévoré par cent cinquante vipères; mais qu'est-ce que cela, après tout, en comparaison de l'enfer où l'on est pour toujours la proie des démons, de ses péchés, de ses remords, de son désespoir et des flammes éternelles ?

3° L'effroi de cet homme à son réveil. Pécheurs, vous ne dormirez pas toujours ; vous vous réveillerez à la mort et au jugement de Dieu. Et quel sera votre effroi de vous voir ennemi de Dieu, rebelle à Dieu, semblable au démon ; un homme de péché, qui n'est bon que pour l'enfer, où il va être précipité pour y faire sa demeure éternelle? Ah ! n'attendez pas à vous réveiller que ce moment soit venu : ce serait trop tard pour vous. Réveillez-vous maintenant que vous pouvez encore ôter de votre sein les vipères prêtes à vous dévorer, que vous y recelez et que vous y entretenez.

Vous avez vu le danger de cet homme, et vous ne pouvez nier que le vôtre ne soit encore plus grand. Considérez maintenant comment il s'en tira, afin de vous en tirer comme lui.

1° Sa prudence. Il ne perdit point courage, et imagina le seul expédient qui pouvait lui réussir et qui lui réussit en effet. De même, en considérant l'état effroyable de votre âme, ne perdez pas courage, ne vous livrez pas au désespoir ; ne dites pas comme Caïn : Mon iniquité est trop grande pour que j'en puisse espérer le pardon. Fussiez-vous encore mille fois plus pécheur, la miséricorde de Dieu étant infinie sera toujours infiniment au-dessus de vos péchés. Vous n'avez pas besoin de chercher et d'imaginer le moyen de vous délivrer de vos péchés ; ce moyen est tout trouvé, et la miséricorde de Dieu vous le présente tout préparé. C'est le sang de Jésus-Christ, dans lequel il faut noyer tous vos péchés par une bonne confession. Que ce mot ne vous trouble pas : tenez-vous tranquille ; ne regardez pas cette opération comme impossible ou trop difficile ; Dieu ne demande pas de vous l'impossible, et il vous aidera à faire ce qui dépend de vous. Confessez d'abord les péchés dont vous vous souvenez. Prenez ensuite du loisir pour rechercher les autres, et donner le temps à toutes ces vipères de sortir. Ne craignez rien, elles sortiront toutes.

2° Sa joie quand il se vit délivré. Elle fut grande, sans doute; mais elle n'est rien en comparaison de celle que goûte un pécheur converti et rentré en grâce avec Dieu. Mais qui peut comprendre quelle sera la joie de ce pécheur lorsque, délivré pour toujours de tous ses ennemis, il sera invité à entrer dans la joie même du Seigneur ! Ah ! qu'il

se félicitera alors de s'être défait de ses péchés, d'y avoir renoncé, de les avoir confessés, détestés et expiés !

3° Sa résolution. Il coupe la tête à toutes les vipères sans en épargner aucune. Il renonce pour toujours à un métier qui a pensé le perdre. Enfin il conçoit une aversion éternelle pour ce qui l'a mis dans un si grand danger. Vous concevez tout ce que cela veut dire : mettez-le en pratique. Fuyez le péché comme vous fuiriez à la vue d'une couleuvre ou d'une vipère. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

Empédocle sur le mont Etna.

Le mont Etna, appelé aujourd'hui le mont Gabriel, est une montagne de Sicile qui vomit continuellement des tourbillons de feux et de flammes. C'est une vraie image de l'enfer, et c'en est une en même temps du feu impur qui conduit à l'enfer. Je compare donc cette montagne ardente à tant d'assemblées mondaines, tant de bals scandaleux, tant de théâtres licencieux, qui, comme autant d'Etnas, sont toujours environnés de flammes et portent l'incendie dans tous les cœurs. Combien, outre cela, d'Etnas particuliers, d'Etnas ambulants, d'Etnas cachés, dont les ardeurs ne sont pas moins dangereuses ! On ne saurait trop craindre tous ces feux ni trop s'en éloigner. C'est vouloir y périr que de s'en approcher. Qui craint le péché doit fuir l'occasion.

Empédocle, célèbre philosophe de l'antiquité, plus fameux par sa mort que par sa vie et ses écrits, fut curieux de voir de près les feux du mont Etna. Il voulut par lui-même savoir ce que c'était que ces feux, comment ils sortaient, et quelles traces ils laissaient après eux. Il voulait voir le haut de la montagne, connaître la nature du terrain, examiner la construction du lieu, et s'assurer si tout ce qu'on en disait était bien véritable. Enfin, il voulait pouvoir en parler savamment, non sur le rapport des autres, mais sur ses propres observations.

Plus d'une fois ses disciples tâchèrent de le détourner d'une entreprise si dangereuse et si téméraire. On lui représenta que tous ceux qui l'avaient tentée y avaient péri ; qu'on devait se contenter de savoir de cette montagne ce qu'on pouvait en découvrir de loin sans risque ; que du reste il fallait en raisonner par conjecture, et non par expérience. On lui représenta que le sommet devait être calciné, et qu'en croyant mettre le pied sur un terrain solide, il y avait danger de le mettre sur un abîme de cendres, et d'y être englouti. On lui représenta enfin que le feu ne sortant pas toujours du même endroit de la montagne, l'éruption pouvait se faire tout à coup sous les pieds même de l'observateur, le brûler tout vif et le réduire en cendre avant qu'il fût descendu au fond du gouffre.

Empédocle répondait à tout cela qu'on s'alarmait trop aisément ; que la peur exagérait le danger qui n'était pas, à beaucoup près, aussi grand qu'on le disait ; qu'un philosophe ne devait pas se laisser intimider comme le vulgaire ; que si ceux qui étaient monté avant lui y avaient péri, c'était qu'ils n'y étaient pas allés en philosophes et avec les précautions nécessaires : que pour lui, il avait pris de bonnes mesures, et ne courait aucun risque ; qu'il verrait, qu'il examinerait tout, qu'il reviendrait sain et sauf et leur en apporterait des nouvelles.

Le philosophe ne disait point quelles étaient ces bonnes mesures qu'il avait prises, elles eussent paru trop ridicules. Elles se réduisaient à deux et consistaient, la première à porter son bâton avec lui pour sonder le terrain avant de mettre le pied ; la seconde, à monter pieds nus, pour sentir le terrain qui serait chaud ou qui commencerait à le devenir, afin de pouvoir se retirer avant que l'éruption se fît.

Un beau matin donc Empédocle, sans rien dire à personne, prend son bâton et s'en va à la montagne, laisse ses sandales au bas et grimpe nu-pieds jusqu'au sommet. Dans ce même temps, deux de ses disciples étant allés par hasard prendre le frais sur une montagne voisine, furent bien surpris de voir un homme se promener sur le mont Etna. Ils jugèrent bien que c'était leur maître et ils frémirent du danger où il était. Mais que faire ? on ne pouvait plus l'en retirer ; ils se contentèrent donc de le suivre des yeux et de considérer ce qu'il deviendrait.

Dès qu'Empédocle fut arrivé au haut de la montagne, il fut enchanté de la nouveauté du spectacle. Il vit là mille objets curieux et admirables aux yeux d'un amateur, mais qui aux yeux de tout autre n'eussent paru que hideux et méprisables. Il vit de vieilles roches calcinées, il vit des monticules de cendres, il vit des mares de souffre fondu et infect ; il vit des trous et des crevasses, il vit enfin par où actuellement la flamme s'élançait à une hauteur prodigieuse.

Empédocle se promenait autour de ce terrible volcan avec une intrépidité plus que philosophique. Son bâton lui fit éviter plus d'un abîme, et plus d'une fois la chaleur de ses pieds l'avertit de changer de place. Il eut même quelquefois la consolation de voir qu'il s'était retiré à propos, le feu s'élançant avec fracas du lieu qu'il venait de quitter. Il s'applaudissait de son industrie, et se disposait à descendre. Il pensait combien il lui serait glorieux d'avoir pu, sans crainte et sans accident, parcourir cette fameuse montagne que nul mortel avant lui n'avait pu franchir sans y perdre la vie, et de pouvoir dire, en racontant les merveilles qu'elle contient : J'y suis allé, je l'ai vue. Tandis qu'il s'occupe de ces pensées, et qu'il jette encore un coup d'œil sur les objets qui l'ont le plus frappé, et dont il se propose de faire la description, il ne fut pas assez attentif à l'avertissement de ses pieds, ou peut-être ses pieds ne l'avertirent pas assez à temps ; car il sortit de dessous lui un tourbillon de flammes, qui jeta au loin son bâton à demi brûlé. Pour lui, fut-il brûlé ? fut-il englouti ? peut-être fut-il l'un et l'autre. Tout ce qu'on en

sait, c'est qu'il resta là, et ne parut plus.

Ses disciples, témoins de ce funeste accident, coururent aussitôt à l'endroit où ils avaient vu tomber le bâton, et ils reconnurent très-bien que c'était celui de leur maître. Ils firent ensuite le tour de la montagne, pour voir s'ils ne trouveraient point quelques-uns de ses membres épars ; mais ils ne trouvèrent que ses sandales, qu'ils placèrent avec le bâton dans le temple de la Prudence, pour avertir ceux qui les verraient que la vraie prudence consiste à éviter le danger, et que les précautions ne sont plus de saison, lorsque le péril est inévitable. (*Paraboles du P. Bonaventure.*)

V

VÉRACITÉ, PROBITÉ. — *Véracité*, attachement constant à la vérité, vertu ennemie jurée du mensonge. La véracité est dans les principes d'un homme vrai, la franchise est dans le caractère. Aussi est-il généralement plus sûr de confier ses intérêts à un homme vrai qu'à un homme franc ; car, dans toute affaire, la vertu est plus maîtresse d'elle-même que le caractère.

Probité, droiture d'esprit et de cœur, qui se manifeste dans les actions et dans toute la conduite. C'est une vertu à l'épreuve et digne de l'approbation générale. La probité est l'apanage de l'homme ferme et constant à respecter les droits d'autrui, et à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles essentielles du juste et de l'honnête.

Saint Phocas.

Saint Phocas, jardinier, était né à Sinope, ville du Pont. Un petit jardin, situé à la porte de la ville, fut tout son patrimoine ; ce qu'il en retirait lui servait à nourrir les pauvres et à se nourrir lui-même ; il en avait fait un hospice qu'il tenait ouvert à tous ceux que la Providence lui adressait : comme il était sur le grand chemin, plusieurs y venaient, et il leur fournissait, avec une charité pleine de joie, tout ce qui leur était nécessaire. Il ne fut pas longtemps sans recevoir la récompense de son hospitalité.

La persécution contre les chrétiens était violemment allumée dans l'empire : on cherchait, on saisissait partout les fidèles. La condition peu élevée et la profession de jardinier ne purent dérober Phocas à la connaissance des délateurs : il fut bientôt dénoncé comme disciple de Jésus-Christ. Aussitôt on envoie des gens pour le faire mourir sans autre formalité, sur une simple dénonciation. Ceux qui étaient chargés de cette commission vinrent chez lui sans le connaître ; ils demandèrent à loger dans sa maison, et ils y furent bien reçus. Ils ne dirent pas d'abord le sujet qui les amenait à Sinope ; leur dessein était de s'informer du peuple de ce faubourg, quel homme était ce Phocas, et de l'endroit où il demeurait ; ils ignoraient que celui qu'ils venaient chercher de bien loin, était au milieu d'eux comme un innocent agneau au milieu des loups.

La liaison qui se forme ordinairement à table, ayant fait naître la confiance entre les soldats et leur hôte, le saint leur demanda qui ils étaient et ce qu'ils venaient faire à Sinope ? Eux, qui étaient charmés de la manière honnête et pleine de bonté avec laquelle Phocas les avait reçus, ne crurent pas devoir lui faire un secret de leur commission ; après lui avoir fait promettre qu'il ne découvrirait à personne ce qu'ils allaient lui confier : « Nous venons, lui dirent-ils, chercher un certain Phocas, chrétien zélé, et nous avons ordre de le mettre à mort aussitôt que nous pourrons le trouver ; nous vous prions donc d'ajouter une nouvelle grâce à celle que vous nous faites en nous traitant si bien ; daignez nous aider à découvrir l'homme que nous cherchons. »

Le serviteur de Dieu écouta tranquillement une nouvelle qui le touchait de si près ; elle ne lui causa pas la moindre émotion : il ne laissa rien voir qui pût faire soupçonner qu'il eût peur ; il ne songea point à se garantir par la fuite, quoique rien ne lui fût plus facile, puisqu'il n'était point encore connu ; mais répondant d'un air qui n'avait rien d'embarrassé : « Je ferai votre affaire, leur dit-il, je connais ce Phocas, je me fais fort de vous en donner des nouvelles, et de vous le livrer dans vingt-quatre heures ; reposez-vous avec assurance et comptez sur ma parole. » Le saint employa le temps qu'il avait demandé, à se préparer à son sacrifice, et à se disposer au martyre ; lors donc qu'il eut creusé sa fosse, et mis ordre à tout ce qui était nécessaire pour sa sépulture, il va trouver ses hôtes. « Eh bien! mes amis, leur dit-il en les abordant, je vous l'avais bien promis ; j'ai fait de si exactes recherches, que j'ai trouvé Phocas ; il ne tiendra qu'à vous de vous en saisir tout présentement. » Eux, tout joyeux d'une si heureuse rencontre, lui dirent avec empressement : « Où est-il donc ? montrez-le-nous, et conduisez-nous sans delai où il est. — Il n'est pas loin d'ici, leur répliqua-t-il, il est devant vous, c'est moi-même ; je suis ce Phocas que vous cherchez, vous pouvez exécuter vos ordres, rien ne vous arrête, je suis à votre disposition et prêt à la mort. » Qui pourrait exprimer l'étonnement et l'admiration où ces soldats se trouvèrent à ces paroles ? Ils demeurèrent immobiles, et ne pouvaient se résoudre à tremper leurs mains dans le sang d'un homme qui les avait reçus avec tant de bonté, et dans qui ils avaient trouvé un hôte si généreux, même dans sa

pauvreté. Mais le saint les voyant attendris et irrésolus : « Ne craignez point, leur dit-il, de me faire mourir ; c'est pour une bonne cause que je meurs, et c'est là le plus grand bonheur que je puisse avoir dans ce monde ; ce ne sera pas tant de vos mains que je recevrai le coup de la mort, que des mains de ceux qui vous ont envoyés. En exécutant vos ordres vous me rendrez heureux à jamais. » Il parla, il persuada, et obtint ce qu'il demandait : on lui trancha la tête, et il fut offert à Dieu par les anges en hostie d'agréable odeur.

Son nom devint bientôt célèbre ; les fidèles honorèrent sa mémoire ; toutes les villes voisines envoyèrent leurs habitants à son tombeau, où s'opérèrent les miracles les plus éclatants. (*Actes des Martyrs*, dans le IIe siècle.)

L'évêque de Thagaste.

Firmus, évêque de Thagaste, tenait chez lui, caché avec beaucoup de soin, un homme innocent qu'un empereur païen voulait faire mourir. Des exempts vinrent, par ordre de l'empereur, lui demander cet homme. Il leur répondit qu'il ne pouvait mentir ni leur découvrir celui qu'ils cherchaient. On lui fit souffrir tous les tourments imaginables ; mais il montra une constance héroïque. Il fut amené devant l'empereur, qui admira ses sentiments, et lui accorda même la grâce de l'homme qu'il gardait chez lui. (*Beaux exemples.*)

Quelle doit être la probité d'un chrétien.

Un barbier chinois, qui était chrétien, trouva dans une rue de Pékin une bourse où il y avait vingt pièces d'or. Il regarde autour de lui si personne ne la réclame, et jugeant qu'elle pouvait appartenir à un cavalier qui marchait quelques pas devant lui, il court, l'appelle et le joint : « N'avez-vous rien perdu, monsieur, » lui dit-il ? Ce cavalier fouille dans sa poche et n'y trouve plus de bourse ; « J'ai perdu, répondit-il tout interdit, vingt pièces d'or dans une bourse. — N'en soyez point en peine, réplique le barbier ; la voici, rien n'y manque. » Le cavalier la prend, et, revenu de sa peur, il admire une si belle action dans un homme d'une condition si obscure. « Mais qui êtes vous donc ? demande-t-il ; comment vous appelez-vous ? d'où êtes-vous ? — Il importe peu, reprend le barbier, que vous sachiez qui je suis, il suffit de vous dire que je suis chrétien, et un de ceux qui font profession de la sainte loi. Elle défend non-seulement de dérober le bien d'autrui, mais même de retenir ce que l'on trouve par hasard, quand on peut savoir à qui il appartient. » Le cavalier fut si touché de la pureté de cette morale, qu'il alla sur-le-champ à l'église des chrétiens pour se faire instruire des mystères de la religion. (*Lettres édifiantes.*)

SAINT ATHANASE ET SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.

Il n'est jamais permis de trahir la vérité, mais on peut donner le change à ses ennemis, et porter leur pensée ailleurs : deux faits le prouvent :

Saint Athanase s'étant embarqué pour fuir les ariens, fut poursuivi par eux ; ils allaient l'atteindre, lorsque le saint évêque ordonna au pilote de retourner et de traverser la flotte qui portait ses ennemis. Ceux-ci demandèrent à grands cris à ceux du vaisseau : « Avez-vous vu l'évêque Athanase ? » Ils lui répondirent : « Il y a peu de temps qu'il est passé dans la route même que vous suivez ; » ce qui était littéralement vrai. (*Vie de saint Athanase.*)

Saint Thomas de Cantorbéry, persécuté par Henri II, roi d'Angleterre, fuyait vers la France, où il devait trouver un asile ; il était sur un cheval sans selle et sans bride ; quelqu'un crut le reconnaître : « C'est bien là, en effet, lui dit saint Thomas, la monture d'un archevêque de Cantorbéry ! » L'homme se paya de cette réponse qui était littéralement vraie ; il n'insista plus et l'archevêque échappa à ses ennemis. (*Vie de saint* THOMAS *de Cantorbéry.*)

Etre vrai en tout.

Saint Vincent de Paul ne se proposait que Dieu dans toutes ses œuvres, et ne pouvait souffrir qu'on cherchât autre chose que lui. Un des prêtres de sa congrégation avait été accusé publiquement d'avoir fait quelque chose par respect humain, il l'en reprit sévèrement, disant qu'il aurait mieux valu pour lui d'être jeté pieds et mains liés dans le feu, que d'agir pour plaire aux hommes. Il répondit à un missionnaire qui lui avait écrit que, quand il dirait du bien dans ses lettres de quelqu'un, il fît en sorte que les amis de celui de qui il aurait dit du bien, le sussent. « O Dieu ! Quelles sont vos pensées ? où est la simplicité d'un missionnaire qui doit toujours aller droit à Dieu ? Souvenez-vous que la duplicité ne plaît pas à Dieu, et que, pour être véritablement simple, nous ne devons jamais regarder autre chose que lui. » Il était si éloigné de toute tergiversation lorsqu'il parlait, que personne n'appréhendait jamais d'en être trompé.

Ce saint pratiquait ce qu'il conseillait aux autres. Lorsqu'il avait oublié de faire ce qu'il avait promis, il avouait ingénument qu'il n'y avait pas pensé. Quand on le priait de s'intéresser en faveur de quelqu'un, il refusait de le faire, si la chose ne lui paraissait pas juste, disant la raison de son refus. Différentes personnes, qui croyaient avoir été favorisées par son entremise de certains bienfaits, le remercièrent du service qu'il leur avait rendu, il les détrompa. Ennemi du mensonge et de la dissimulation, il avait coutume de dire qu'il s'était toujours félicité d'avoir dit les choses telles qu'elles étaient. (*Heureuse Année.*)

Mme DE LONGUEVILLE.

Mme de Longueville, n'ayant pu obtenir une grâce du roi pour une de ses créatures, en fut si vivement piquée, qu'il lui

échappa des paroles fort indiscrètes et peu respectueuses. Une seule personne qui les avait entendues les rapporta au roi, qui en parla au prince de Condé, frère de la duchesse de Longueville. Celui-ci assura le roi que cela ne pouvait être, et que sa sœur n'avait pas perdu l'esprit. « Je l'en croirai elle-même, répliqua le roi, si elle dit le contraire. » Le prince va voir sa sœur, qui ne lui cache rien. En vain il tâche, durant un après-dîner tout entier, de lui persuader qu'en cette occasion la sincérité serait déplacée et qu'elle ferait même plus de plaisir au monarque de nier sa faute que de l'avouer. « Voulez-vous, lui dit-elle, que je la répare par une plus grande, non-seulement envers Dieu, mais envers le roi? Je ne saurais gagner sur moi-même de lui mentir, lorsqu'il a la générosité de m'en croire et de s'en rapporter à moi. Celui qui m'a trahie a grand tort; mais après tout il n'est pas permis de le faire passer pour calomniateur, puisqu'en effet il ne l'est pas. » Elle alla le lendemain à la cour. Après avoir obtenu de parler au roi en particulier, elle se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon des paroles indiscrètes qui lui étaient échappées. Elle ajouta que M. le prince n'avait pu l'en croire capable, et que c'était pour cela qu'il avait entrepris de la justifier auprès de Sa Majesté; mais qu'elle aimait mieux lui avouer sa faute que d'être justifiée aux dépens d'autrui. Louis XIV, par une action également héroïque, non-seulement lui pardonna de bon cœur, mais lui fit quelques autres grâces qu'elle ne s'attendait pas de recevoir; elle crut même remarquer qu'il la traita avec plus de considération et de bonté qu'auparavant. (*Beaux exemples.*)

L'abbé Hector Boguais.

Ce jeune et digne prêtre fut, en 1793, pris par les républicains. Un général, touché par sa douce physionomie, le pressait de dire qu'il était sorti de France avant sa quinzième année. Une seule parole suffisait pour racheter sa vie; il ne voulut pas la prononcer, et mourut plutôt que de se souiller d'un mensonge. (*Commune vendéenne.*)

Le cordon (XVIIIe siècle).

Le P. de Laurière, franciscain portugais, fut pris par les Indiens avec plusieurs officiers. Il demanda à aller traiter lui-même de l'échange des prisonniers. Le roi paraissait douter qu'il pût avoir la bonne foi de revenir. Le religieux détacha son cordon, et le lui donna comme le gage le plus assuré de sa sincérité. « Si je ne réussis pas, dit-il au prince, souvenez-vous que ma vie vous appartient, et que je la remettrai aussitôt entre vos mains. » Il partit donc; mais ses efforts ayant échoué, il vint redemander ses fers. Le roi, admirant sa fidélité, et aussi généreux que lui : « Allez, dit-il, si tous ceux de votre nation vous ressemblent, la guerre se terminera facilement, car la guerre ne peut être de longue durée entre hommes de bonne foi. » Et il renvoya tous les prisonniers sans rançon. (*Dictionn. d'Education.*)

Les Grecs.

On lit dans le Cours de M. l'abbé Cœur : « Les Grecs n'ont pas le sens politique; ils sont toujours vains, légers, cruels pour leurs grands hommes, qui ne sont en sûreté, disait un de leurs historiens, que loin des murailles d'Athènes. Ils n'ont pas l'esprit d'unité, leurs villes sont souveraines, et sans lien commun, toujours prêtes à s'entre-dévorer. Ils sont encore bien plus divisés par les opinions et les sectes; ils ne sont pas aptes à former une grande association morale, religieuse ou sociale, et ce qui leur manque encore plus pour devenir le centre de l'autorité morale qui doit faire graviter vers elle toutes les forces du monde, c'est la dignité morale du caractère; ce défaut si essentiel les a fait tomber dans le mépris du monde, et nous en avons la preuve dans une harangue de Cicéron, dans celle qu'il a prononcée pour Flaccus : « Vous avez entendu, dit-il, des témoins contre Flaccus, mais quels témoins? D'abord, ce sont des Grecs, et c'est une objection admise par l'opinion générale. Ce n'est pas que je veuille plus qu'aucun autre blesser l'honneur de cette nation; car, si quelque Romain en a jamais été l'ami, le protecteur, je pense que c'est moi; mais enfin, voici ce que dois dire des Grecs en général; je ne leur dispute ni les lettres, ni les arts, ni l'élégance du langage, ni la finesse de l'esprit, ni l'éloquence; et, s'ils ont encore quelque autre prétention, je déclare ne m'y opposer nullement; mais quant à la bonne foi, quant à la religion du serment, cette nation n'y a jamais rien compris. Jamais elle n'a senti la force, l'autorité, le poids de cette chose sainte, d'où vient ce mot si connu : « Jure dans ma cause, et je jurerai dans la tienne. » Dit-on cette phrase chez les Gaulois, chez les Espagnols? Non, elle n'appartient qu'aux Grecs, et si bien aux Grecs, que ceux mêmes qui ne savent pas le grec savent la répéter en grec. Contemplez un témoin de cette nation, en voyant seulement son attitude, vous jugerez de sa religion et de la conscience qui préside à son témoignage; il ne pense qu'à la manière dont il s'exprimera, jamais à la vérité de ce qu'il dira. »

Cicéron ajoute ensuite : « Voyez nos Romains, quand ils rendent un témoignage en jugement, comme ils se retiennent, comme ils pèsent tous leurs mots, comme ils craignent d'accorder quelque chose à la passion, de dire plus ou de dire moins qu'il n'est nécessaire. Comparerez-vous de tels hommes à ceux pour qui le serment n'est qu'un jeu? Je récuse donc, je récuse en général tous les témoins produits dans cette cause; je les récuse parce qu'ils sont Grecs, et qu'ils appartiennent ainsi à la plus légère des nations. »

La menaiante d'Epinal.

Un trait de probité digne de la publicité s'est passé il y a quelques jours près d'Epi-

nal. Une pauvre femme allait porter le repas de son mari, occupé sur la route. Elle était arrivée près de la ferme de La Gosse, lorsqu'elle trouva, gisant à terre, un sac contenant une somme considérable d'argent. Tous ses efforts suffirent à peine pour le traîner près de la berge; une fois là, elle s'assit dessus et attendit qu'on vînt le réclamer.

Un individu ne tarda pas à paraître; le premier soin de cette femme, qui devina bien vite son inquiétude, fut de lui demander ce qu'il cherchait. Sur la réponse de cet homme, laquelle ne laissa aucun doute, le sac d'argent lui fut remis. Il était tombé de sa voiture. Le conducteur, qui est tout simplement domestique, ne put laisser qu'une promesse de récompense à cette femme, qui l'a repoussée, disant qu'elle était assez heureuse d'avoir pu rendre intacte la somme qu'elle avait retrouvée. (*Ère nouvelle*, 22 décembre 1848.)

Un sergent de ville.

Un riche étranger, sortant hier de la boutique d'un changeur du Palais-National, laissa tomber, rue Neuve-des-Petits-Champs, un portefeuille contenant 300 livres sterlings en billets de Banque d'Angleterre qu'il venait d'échanger contre des valeurs françaises. Un sergent de ville, qui avait vu tomber le portefeuille, s'est empressé de le relever et de le lui rendre. C'est en vain que l'étranger a voulu lui faire accepter une banknote de 10 livres (250 francs). Le sergent de ville a refusé. « Je n'ai fait que mon devoir d'honnête homme, a-t-il dit, et il ne m'est rien dû pour cela. » (*Univers*, 28 février 1850.)

La paysanne de Lunéville.

Une personne de la campagne, habitant les environs de Lunéville, avait perdu son portefeuille, contenant un billet de Banque de 100 francs et plusieurs papiers importants : une jeune personne, fille d'un simple journalier de Lunéville, qui avait trouvé ce portefeuille, s'est empressée, par l'intermédiaire du commissaire de police, de le remettre à son légitime possesseur. Ce dernier, pour récompenser cet acte de probité, a fait don de la somme entière à la jeune fille, en faisant placer au nom de cette dernière le montant du billet à la caisse d'épargne. Cet acte de gratitude honore également et celui qui l'a accompli et l'honnête jeune fille qui en a été l'objet. (*Espérance de Nancy.*)

MADAME LENU.

En revenant un soir à l'hôtel où il est descendu, M. F..., négociant américain, s'apercevait qu'il avait perdu son portefeuille, où se trouvaient, outre un billet de Banque de 1,000 francs, des mandats et des lettres de change pour une somme considérable. Le lendemain, il allait aux informations dans tous les endroits où il avait été la veille. Chez un débitant de tabac de la rue Montmartre, il apprit de la demoiselle de comptoir que, la veille, un moment après sa sortie de la boutique, elle avait vu une femme âgée ramasser sur le trottoir un objet qui ressemblait à un portefeuille. Il restait à connaître le nom et l'adresse de cette femme. M. F... parvint à les découvrir. Se rendant alors chez elle, il l'interrogea sur sa trouvaille. Mme Lenu, c'est le nom de cette brave femme, tira aussitôt d'une armoire le portefeuille, qu'elle n'avait pas même ouvert pour en regarder le contenu, et le rendit au propriétaire, en lui apprenant que son mari s'était proposé d'aller le lendemain faire à la préfecture une déclaration désormais inutile. Ce n'est qu'à grand'peine que M. F... a obtenu de Mme Lenu qu'elle acceptât une somme de 50 francs. (*La Voix de la Vérité*, 30 mars 1851.)

Un poëte heureux.

Heureux qui a affaire à un honnête homme!

On rapporte l'anecdote suivante, qui fait honneur à la générosité connue de M. de Genoude : « Il y a bientôt vingt-cinq ans, un matin, un jeune homme, beau comme un portrait de Gérard, élancé, le regard doux et profond, se présentait chez un éditeur, et lui présentait un volume de vers, ses premiers vers. C'était hardi! mais enfin tout n'était pas entièrement désespéré, comme à notre époque, où ce sont les rimes riches qui font les pauvres. L'éditeur, qui avait conservé quelque chose de l'homme, offrit cent écus de ces vers, sans les lire. Le jeune auteur se sentit désappointé; néanmoins, il sut conserver son sang-froid, et il demanda 1,500 francs, — après lecture, ajouta-t-il en souriant. 1,500 francs! c'était son prix, il n'en voulut jamais rien rabattre. On n'a jamais su pourquoi. Toutefois est il qu'il avait évalué ses vers 1,500 francs, l'audacieux jeune homme, et qu'il s'était promis de les trouver. Il les trouva, en effet, mais ce ne fut pas chez le libraire, ce fut chez M. de Genoude, auquel il avait été présenté par hasard, et qui trouva plaisant, lui publiciste politique et homme d'église, de se faire l'éditeur d'un recueil de vers. Le jeune poëte eut donc ses 1,500 francs, et ce jour-là il dut passer avec un vaste orgueil devant la boutique du libraire aux cent écus. — Pauvres cent écus si méprisés, quel est le poëte qui vous trouverait maintenant?

« A quelques semaines de là, l'heureux gentilhomme recevait une invitation à dîner du rédacteur de la *Gazette de France*. La réunion n'était composée que de personnages illustres et la plupart littérateurs. Au dessert, une assiette couverte fut posée devant lui, assiette à laquelle il ne lui fut permis de toucher qu'après avoir récité quelques-unes de ses stances les plus harmonieuses. L'assemblée n'eut qu'un cri d'admiration dans un long bravo. Alors, sur un signe de M. de Genoude, le poëte découvrit l'assiette. Elle contenait 28,500 francs en billets de banque! « Cette somme vous appartient, dit l'abbé, en jouissant de la surprise de son jeune protégé; celui qui vous a acheté vos poésies 1,500 francs les a revendues 30,000;

c est tout simple. Tout au fond de l'assiette, il y avait la dernière édition des œuvres de ce poëte, un petit volume magnifiquement relié, et sur la couverture duquel on lisait en lettres d'or : *Méditations poétiques*, par M. Alphonse de Lamartine. (*Voix de la Vérité*, 8 juillet 1849.)

VŒU, SERMENT OU JUREMENT. — *Vœu*, promesse d'une chose bonne faite à Dieu, avec l'intention de s'obliger. Le vœu est obligatoire; les évêques seuls ont le pouvoir de commuer, délier les vœux, et encore le pape seul, dans certains cas, en a-t-il le droit. Toute personne qui a l'usage de la raison peut faire des vœux; mais il faut les faire avec discrétion, et il est prudent auparavant de consulter son confesseur.

Serment ou *jurement*, acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité des paroles ou de la sincérité des promesses. Le serment est bon quand il est conforme à la vérité, à la justice, à la raison.— Le serment est inviolable, et celui qui le foule aux pieds se rend coupable devant Dieu et les hommes. (*Voy.* BLASPHÈME.)

SAINT LOUIS.

Saint Louis était captif à la Massoure. Un traité lui fut proposé, relatif à la reddition de Damiette. Il était question de jurer les articles arrêtés de part et d'autre. Les émirs mamelucks exigèrent que le roi jurât « qu'au cas qu'il ne suivît pas les choses promises, il fût réputé parjure comme le chrétien qui a renié Dieu et son baptême et sa loi, et qui, en dépit de Dieu, crache sur la croix. » Louis refusa de faire un pareil serment. « Quoi qu'il en puisse arriver, dit-il, de telles paroles ne sortiront jamais de la bouche d'un roi de France. »

Cette nouvelle irrita les émirs. Ils se rendirent auprès du roi. « Vous êtes notre esclave, lui crièrent-ils en mettant le sabre à la main, et vous nous traitez comme si nous étions les vôtres; il faut jurer comme nous le voulons, ou mourir. » Il répondit avec calme : « Mon corps est en votre puissance; mais vous ne pouvez rien sur mon âme. » Les émirs se vengèrent de ce refus sur le patriarche de Jérusalem, s'imaginant que le roi agissait par ses conseils. Ils l'attachèrent à un poteau, les mains derrière le dos, si étroitement serrées, que le sang en jaillissait. Mais bientôt, touchés de la fermeté du monarque, ils mirent un terme à toutes tentatives pour lui arracher un serment, et se contentèrent de sa parole. Ils songèrent même à le prendre pour soudan; mais la crainte de voir leur culte détruit les arrêta, et ils le mirent en liberté, disant que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. (*Fleurs de la morale.*)

Un Maure.

Un cavalier espagnol venait de tuer un gentilhomme maure dans un combat singulier, et, fuyant à toutes jambes, il tâchait de se dérober à la justice qui le poursuivait. Un détour favorise sa fuite; il saute par-dessus le mur d'un jardin appartenant à un Maure. Le propriétaire s'y promenait alors. L'Espagnol tombe à ses genoux, lui expose sa situation, implore sa charité, et le conjure de lui sauver la vie.

Le Maure lui promet généreusement son secours, et l'enferme dans un cabinet du jardin, en l'assurant qu'aux approches de la nuit il favorisera son évasion.

Quelques moments après, on apporte chez le Maure le cadavre de son fils assassiné; et, aux renseignements qu'on lui donne, il ne peut douter que l'Espagnol auquel il a promis sa protection ne soit le meurtrier de son fils. Ce père infortuné se retire dans sa chambre, où il reste, jusqu'au milieu de la nuit, alternativement tourmenté par la douleur d'avoir perdu son fils, par le désir de venger sa mort et la honte de manquer à sa parole. Il prend enfin son parti : il se rend au jardin, ouvre la porte du cabinet dans lequel l'Espagnol était renfermé, le conduit à son écurie, le fait monter sur son meilleur cheval, et lui dit : « Le jeune homme que tu as assassiné est mon fils; mais je t'ai donné ma parole de te protéger : pars sur-le-champ; je laisse à Dieu le soin de me venger. » (*Beaux exemples.*)

SAINT GILLES.

Saint Gilbert de Sempringham, ayant été soupçonné par le roi d'Angleterre d'avoir assisté saint Thomas de Cantorbéry, et de lui avoir envoyé de l'argent pendant sa disgrâce, quoiqu'il ne l'eût pas fait, ne voulut jamais en donner d'autre témoignage que sa parole. Ce prince en voulait l'assurance par serment; mais le saint abbé s'y refusa constamment. En jurant qu'il n'avait point assisté l'archevêque de Cantorbéry, il n'aurait juré que la vérité; mais cet homme de Dieu crut qu'il était indigne de se défendre d'une bonne action de même qu'on aurait pu se disculper d'un crime. « Si j'assurais par serment, disait-il, que je ne l'ai point assisté, je semblerais croire qu'il y aurait du mal à l'avoir fait. » (*Morale en action.*)

CHARLES VI.

Charles VI, avant le terrible accident qui lui fit perdre la raison, avait coutume de chasser dans l'antique forêt de Bouconne, au pays de Toulouse. Un jour que, séparé de sa suite, il poursuivait avec trop d'ardeur une bête féroce, la nuit le surprit au milieu des landes sauvages, dans de grands bois peuplés d'ours et de sangliers. Aucune étoile ne brillait au ciel. Le roi frémit; son esprit, naturellement timide, ne lui présente que des fantômes. En vain il prête l'oreille, aucun bruit ne décèle que ses gens soient dans les environs; il entend seulement les hurlements des animaux féroces. Dans cette perplexité, le prince a recours à celle qu'un de ses descendants devait reconnaître publiquement comme la patronne de la France. Il fit vœu que si Notre-Dame d'Espérance le tirait de ce danger, il établirait un ordre en son honneur. A peine Charles a-t-il formé

ce vœu qu'un vent léger dissipe les nuages, et qu'une étoile brillante l'éclairant de ses rayons, lui montre un sentier battu. Il pousse son cheval dans ce sentier qui le conduit hors de la forêt, et bientôt il entend le bruit du cor que ses gens faisaient retentir pour l'avertir du lieu où il pourrait les retrouver. Le lendemain le roi, fidèle à son vœu, voulut l'accomplir à la chapelle de Marie; il y fonda l'ordre de *Notre-Dame d'Espérance*, et il ordonna que les membres de cet ordre portassent une étoile, en souvenir du miracle qui l'avait sauvé des dangers de la forêt. (*Extrait de l'Histoire de l'Eglise gallicane.*)

Boukari.

Boukari, originaire du pays de Foute, était connu par son attachement aux Européens, et par sa probité. Cet excellent nègre était âgé de trente-six ans lorsqu'il se mit au service de M. Mollien, dont il devait être le guide et l'interprète dans les vastes contrées de l'Afrique. Son fils, jeune encore, et qu'il aimait beaucoup, l'accompagnait.

Cependant le voyageur français s'apercevait depuis quelque temps que l'attachement de Boukari pour son fils le rendait timide au point de craindre de s'exposer à de nouveaux dangers de peur de l'y entraîner. Cela ne convenait nullement à ses projets, et pouvait être un obstacle très-grand au succès de son voyage. Il déclara donc à son guide qu'il devait choisir entre son devoir et l'amour paternel, qu'il fallait ou le quitter ou renvoyer son fils au Sénégal. « Tu sais, lui dit-il, que j'ai fait le sacrifice de ma vie; aucun péril ne peut m'arrêter dans mon entreprise; il est possible que ton fils tombe malade et retarde notre marche; d'ailleurs, le nombre des personnes que je traîne à ma suite fait supposer que je possède de grandes richesses : cette idée peut exciter la cupidité et me faire courir des risques; pars donc avec ton fils, ou viens seul avec moi. »

Ces paroles pénètrent l'âme de Boukari d'une pénible émotion. Se séparer de son fils qu'il aime avec tendresse, et qu'il voit tous les jours avec bonheur! Mais, d'un autre côté, abandonner dans un pays inconnu un étranger qui s'est confié à sa parole et à sa probité, et dont il a promis d'être le compagnon, le guide et l'interprète, c'est à ses yeux une injustice, un crime.

Après deux heures passées dans les réflexions les plus pénibles, l'amour du devoir l'emporta sur l'amour paternel. « Je resterai fidèle à mes serments, dit-il au voyageur français; mon cœur éprouve, je l'avoue, de vives angoisses en me séparant de mon fils. Qui me soignera si je tombe malade? Mais puisque tu exiges son renvoi, je consens à ce qu'il parte.»

Boukari répandit des larmes amères et abondantes sur son fils, qu'il embrassait peut-être pour la dernière fois; mais il ne cessa pas d'être fidèle à ses serments. Il partagea avec courage les dangers et les privations de M. Mollien, et lui donna d'autres preuves encore de son sincère et entier dévouement. (*Trésor des Noirs.*)

Les religieuses fidèles à la religion et à leurs devoirs.

Les philosophes avaient toujours publié que le cloître n'avait été peuplé que par la violence; qu'il ne renfermait que des victimes du désespoir, et qu'on n'avait qu'à en ouvrir les portes pour voir toutes les religieuses se hâter d'en sortir. Dans le dessein de persuader au peuple qu'ils ne l'avaient point trompé, dès le lendemain du décret qui ordonnait que tous les couvents fussent évacués, ils firent paraître aux promenades du Palais-Royal, en habit de religieuses, une foule de prostituées qui, sous cette décoration, affectaient d'afficher l'indécence et l'immodestie, pour rendre la calomnie plus atroce. Le ciel permit qu'elle n'en devînt que plus évidente, et que la honte en retombât sur ceux qui en étaient les auteurs : ces prostituées dirent elles-mêmes que c'était de ces imposteurs qu'elles avaient reçu une somme de dix écus pour jouer ce qu'elles appelaient leur farce. Les vraies religieuses prouvèrent de leur côté que cette farce était un mensonge : leurs maisons étaient ouvertes, elles se firent toutes un devoir d'y rester jusqu'à ce que la violence vînt les en chasser; et leur contenance devint pour l'univers un spectacle d'admiration, comme la conduite qu'elles ont tenue dans le monde a été un sujet d'édification pour tous les fidèles. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Un usage des Noirs.

Le Maire rapporte un usage singulier du royaume de Baol : il prouve la haute estime que les noirs de ce pays ont pour le secret. Lorsqu'il est question de délibérer sur quelque affaire importante, le roi réunit son conseil dans la plus épaisse forêt qui soit près de sa résidence. Là on creuse dans la terre un grand trou; tous les conseillers prennent séance sur le bord, et écoutent la tête baissée ce que le roi leur propose. Les opinions se recueillent et les résolutions se prennent dans la même situation. Lorsque le conseil est fini, on rebouche soigneusement le trou avec la même terre qu'on en a tirée, pour signifier que tous les discours qu'on a tenus y demeurent ensevelis. Aussi la moindre indiscrétion est-elle punie du dernier supplice.

Cette méthode pour assurer les secrets rend les plus grands desseins si impénétrables, que l'exécution seule les fait connaître. (*Trésor des Noirs.*)

Le comte de Malicorne.

Jean de Chourses, comte de Malicorne, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Poitou, était fort attaché à Henri III, roi de France, et ce monarque l'honorait de son amitié. Les rebelles de Poitiers se saisirent de sa personne, le traînèrent dans les rues de cette ville, en portant à chaque pas leurs hallebardes à sa gorge, pour l'intimider et

l'obliger de manquer de fidélité au roi. « Je n'ai jamais commis de lâcheté; le serment que vous voulez que je fasse en serait une, leur répondit-il; vous pouvez m'ôter la vie, mais vous ne m'ôterez jamais l'honneur. »

TURENNE.

Une nuit qu'il passait sur le rempart de Paris, des voleurs arrêtèrent son équipage : ils lui prirent tout ce qu'il avait sur lui et ne lui laissèrent qu'un diamant, auquel il était extrêmement attaché, sur la promesse qu'il leur fit de donner cent louis. Le lendemain l'un d'eux fut assez hardi pour se présenter à son hôtel; il se fit introduire, quoiqu'il y eût une nombreuse compagnie. Il s'approche de l'oreille de M. de Turenne, le fait souvenir de sa promesse de la veille, et en reçoit les cent louis qu'il était venu chercher. M. de Turenne lui laissa le temps de s'éloigner, après quoi il conta son aventure à l'assemblée. « Il faut être inviolable dans ses promesses, dit-il; un honnête homme ne doit jamais manquer à sa parole, quoique donnée à des fripons. »

Noble réponse d'un cardinal.

Un officier, député par le général français qui s'était emparé de Rome, vint dire au cardinal Antonelli, renfermé dans le couvent des Converties, et menacé d'être transféré à Civita-Vecchia, qu'au lieu de la prison et de l'exil, il aurait le repos et la liberté, pourvu qu'il se décidât à renoncer à sa dignité. « Votre proposition m'étonne, lui dit le cardinal, et vous me fournissez vous-même la réponse. Vous êtes militaire : je vous demande donc si, après avoir joui paisiblement, pendant de longues années, des prérogatives de votre place, des honneurs de votre état, des grâces de votre souverain, vous seriez assez lâche pour abandonner son service et l'uniforme qui vous décore, à l'approche de l'ennemi, ou à la veille d'une bataille ? Jugez de mes sentiments par ceux que je dois vous supposer, et apprenez à mieux connaître ceux qui ont fait serment, aux pieds du chef de l'Eglise, de défendre la pourpre romaine jusqu'à l'effusion de leur sang. Sa couleur seule nous rappellerait à nos devoirs si nous avions le malheur de les perdre de vue. Le moment de l'épreuve est arrivé, et nous espérons, avec la grâce de Dieu, d'être fidèles à notre vocation jusqu'à la mort. » L'officier sentit toute la force de cette réponse; mais le cardinal n'en fut pas moins exilé. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Conduite généreuse d'un évêque français.

Messieurs de la Rochefoucault frères, l'un évêque de Beauvais, l'autre évêque de Saintes, furent pris tous les deux dans leur appartement. Les brigands en voulaient plus spécialement à M. de Beauvais; ils laissaient même la liberté à M. de Saintes. « Messieurs, leur dit ce digne prélat, j'ai toujours été uni à mon frère par les liens de la plus tendre amitié; je le suis encore par mon attachement à la même cause. Puisque son amour pour la religion et son horreur pour le parjure font tout son crime, je vous supplie de croire que je ne suis par moins coupable. Il me serait d'ailleurs impossible de voir mon frère conduit en prison, et de ne pas aller lui tenir compagnie; je demande à y être conduit avec lui. » On les emmena, en effet, l'un et l'autre aux Carmes, où ils furent immolés bientôt après. (*Anecdotes chrétiennes.*)

La mort préférée au mensonge

A Autun, le curé de Clermont ayant été arrêté par la populace, le maire, qui voulait le sauver, lui conseilla, non pas de faire le serment, mais de permettre au moins qu'on dît au peuple qu'il l'avait fait. « Je vous démentirais auprès de ce peuple, reprit le curé; il ne m'est pas permis de racheter ma vie pas un mensonge. Le Dieu qui me défend de prêter ce serment, ne me permet pas davantage de faire croire que je l'ai prêté. » Le maire se tut, et le curé fut martyr. (M. l'abbé DUBOIS, *Les Héros chrétiens.*)

Le jeune catholique.

M. P.... de Pars.... âgé de dix-sept ans, ne pouvant obtenir de servir en France à cause des nouveaux règlements de M. de Ségur, passa en Hollande de l'aveu de ses parents, et eut une sous-lieutenance dans la légion de Maillebois. Un capitaine de cette légion, qui désirait quitter le service, consentit peu de temps après à lui céder sa compagnie, moyennant la somme de 3,000 livres que M. de Maillebois voulut bien lui avancer, en attendant qu'il pût avoir des nouvelles de sa famille. Ayant été reçu dès le lendemain dans son nouveau grade, il ne lui restait plus qu'à prêter serment à la république. Le jeune homme se présente au jour indiqué devant le magistrat, se met à genoux, pose la main sur les saints Evangiles, et se dispose à faire le serment qu'on va lui dicter. « Vous jurez, lui dit-on, d'être fidèle à la république. — Je jure, » répond dans les mêmes termes M. de P.... — Vous jurez également de défendre et de protéger de toutes vos forces la religion réformée. » A ces mots le jeune homme se lève, et dit d'un ton ferme qu'il a le bonheur d'être catholique, qu'il le sera toute sa vie, et que jamais il ne prêtera un pareil serment. » On lui répond que ce serment n'est que de forme : « Ce n'est point pour la forme, reprend le jeune homme, que je mets la main sur l'Evangile; je ne me rendrai point, sous un pareil prétexte, coupable de parjure. » On veut bien, en sa faveur, passer sur ce second serment, et on lui en dicte un troisième : « Vous jurez que ni directement ni indirectement vous n'avez fait aucun pacte, ni donné aucun argent pour parvenir au grade de capitaine. — C'est là encore, répondit-il, un serment que je ne puis faire, puisque je viens de compter 3,000 livres pour ma compagnie; » et il se retire à l'instant. Ceux qui avaient fait ces serments avant lui se crurent en droit de lui objecter

l'usage, et il leur objecta à son tour la vérité et la conscience.

Ce beau trait ne tarda pas à se répandre, et les protestants eux-mêmes admirèrent à l'envi la mâle fermeté du jeune homme : on a su même que, depuis son retour en France, plusieurs jeunes officiers avaient imité son exemple. Ne devrait-on pas, en Hollande, profiter de cette leçon pour retrancher de pareilles formalités qui privent la république des sujets sur lesquels on devrait le plus compter? (*Comte de Valmont.*)

Le bracelet de fer.

François Moore arriva le 24 juin 1732 dans le royaume de Tomany, sur la rive méridionale de la Gambie. De là il se rendit à Nackway, où il y avait un alcade. Pendant son séjour au milieu des Noirs de cette contrée de l'Afrique, il fut invité à assister à l'enterrement d'un des principaux du pays. Ce Noir avait reçu, il y avait un an environ, un esclave en présent. Il fit le serment, en le recevant, de ne jamais s'en défaire, pour quelque motif que ce pût être, et en même temps il se mit un *bracelet de fer* autour du poignet droit.

« Je remarquerai à ce sujet, dit le voyageur anglais, que ces peuples tiennent si fort à leurs serments, que, pour en conserver la mémoire, ils portent au poignet une menotte ou bracelet de fer. » (*Trésor des Noirs.*)

Un vœu de Louis XVI.

Cette prière et ce vœu ont été écrits de la main même du roi martyr au commencement de 1792.

« Vous voyez, ô mon Dieu, toutes les plaies qui dessèchent mon cœur et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toutes parts. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent, pour accabler mon âme, ceux qui couvrent la surface de tout le royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que dans les jours de ma puissance je n'ai point réprimé la licence des mœurs et l'irréligion qui en sont la principale cause... Je n'aurai point, ô mon Dieu, la témérité de vouloir me justifier devant vous. Mais vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et aux règles des mœurs. Mes fautes sont le fruit de ma faiblesse, et semblent dignes de votre grande miséricorde. Vous avez pardonné au roi David, qui avait été cause que vos ennemis avaient blasphémé contre vous, au roi Manassès qui avait entraîné ses peuples dans l'idolâtrie. Désarmé par leur pénitence, vous les avez rétablis l'un et l'autre sur le trône de Juda. Vous les avez fait régner avec paix et avec gloire. Seriez-vous inexorable aujourd'hui pour un fils de saint Louis, qui prend ces rois pénitents pour ses modèles, et qui, à leur exemple, désire de réparer ses fautes et de devenir un roi selon votre cœur? O Jésus-Christ, divin réparateur de toutes nos iniquités, c'est dans votre cœur adorable que je dépose en ce moment les affections de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre cœur de Marie, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux. Ouvrez-vous, cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs, recevez le vœu satisfactoire que la confiance m'inspire, et que je vous offre comme l'expression naïve des sentiments de mon cœur.

VOEU.

« Si par un effet de la bonté infinie de Dieu je recouvre ma liberté et ma puissance royale, je promets solennellement:

« 1° De révoquer, le plus tôt que faire se pourra, toutes les lois qui me seront indiquées (soit par le pape, soit par un concile, soit par quatre évêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume), comme contraires à la pureté, à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, notamment la constitution civile du clergé.

« 2° De rétablir sans délai tous les pasteurs légitimes et tous les bénéficiers institués par l'Eglise, dans les bénéfices dont ils ont été injustement dépouillés par les décrets d'une puissance incompétente, sauf à prendre les moyens canoniques pour supprimer les titres des bénéfices qui sont moins nécessaires, et pour en appliquer les biens et revenus aux besoins de l'Etat.

« 3° De prendre dans l'intervalle d'une année, tant auprès du pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, en observant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du divin Cœur de Jésus, laquelle fête sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations commises dans nos saints temples, pendant ce temps de troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens.

« 4° D'aller moi-même en personne, sous trois mois, à compter du jour de ma délivrance, dans l'église de Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et d'y prononcer un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire de la messe et entre les mains du célébrant, un acte solennel de consécration de ma personne, de ma famille et de mon royaume au sacré Cœur de Jésus, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable.

« 5° D'ériger et de décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année, à compter du jour de ma délivrance, une chapelle ou un autel qui sera consacré au sacré Cœur de Jésus, et qui

servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâces qui sont renfermés dans ce Cœur sacré.

« 6° De renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célébrera la fête du sacré Cœur de Jésus, l'acte de consécration exprimé dans l'article 4, et d'assister à la procession générale qui suivra la messe de ce jour.

« Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement; mais je le signerais de mon sang, s'il le fallait, et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.

« O Cœur adorable de mon Sauveur, que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous toute ma confiance et ma consolation. » (*Ami de la Religion*, IIIe volume.)

O'Connell.

Il se présenta à la Chambre des Communes; un huissier lui en refuse l'entrée : « Vous êtes catholique, lui dit-il, il n'y a pas de place pour un catholique dans une assemblée protestante. Jurez-vous le trente-neuvième article de la religion anglicane? — Je jure, répond O'Connell, fidélité à mon roi et à toutes les lois justes du Parlement, mais je ne jure pas l'hérésie et le blasphème. Je demande à la Chambre d'être admis à prouver mon droit. » Cette demande si nouvelle est accordée plutôt par un instinct de curiosité que par un principe de justice.

Z

ZÈLE. — Considéré humainement le *zèle* est un dévouement sans réserve pour quelqu'un ou pour quelque chose. Le zèle part du cœur. C'est un sentiment que l'on n'éprouve que pour les personnes ou les choses auxquelles on prend un intérêt très-vif. On n'a du zèle que pour l'ami, le maître ou la cause que l'on affectionne. Le zèle est quelquefois aveugle; il peut égarer; mais son dévouement est toujours noble, parce qu'il est toujours désintéressé.

Considéré au point de vue catholique, le zèle est un désir d'étendre le royaume de Dieu et d'y amener nos semblables; une peine amère de voir son saint nom ou sa sainte Église méconnue par l'infidélité ou l'ignorance, ou attaquée par l'impiété.

C'est le zèle catholique qui a transformé le monde; le nombre des martyrs qu'il a produits est incalculable. Comme on l'a remarqué souvent, rien qu'au zèle dont a toujours fait preuve l'Eglise catholique, on reconnaît sa divinité.

Le chef de brigands.

L'apôtre saint Jean, après être sorti de l'île de Patmos, dans laquelle il avait été relégué sous le règne de l'empereur Domitien, retourna à Ephèse où il passa le reste de ses jours, gouvernant de là toutes les églises d'Asie. Il allait dans les lieux voisins, soit pour y établir des évêques, soit pour choisir des hommes qui lui parussent dignes d'être élevés au sacerdoce, ou aux autres ordres de l'Eglise, soit enfin pour régler les affaires des nouveaux chrétiens. Un jour qu'il s'était rendu à une église, située à une petite distance d'Ephèse, il jeta les yeux sur un jeune homme, bien fait de corps, d'un esprit vif, et le prit en affection. « Prenez soin de ce jeune homme, dit-il à l'évêque, je vous le recommande en présence de l'Eglise et de Jésus-Christ. » L'évêque s'en étant chargé, avec promesse de lui donner tous ses soins, il retourna à Ephèse.

Cet évêque mit d'abord beaucoup d'application à former ce jeune homme à la vertu, et après l'avoir instruit des vérités chrétiennes, il lui administra le sacrement de baptême. Se persuadant ensuite que ce sacrement suffirait pour conserver et nourrir en lui les sentiments de piété qu'il lui avait inspirés, il s'accoutuma à moins veiller sur sa conduite et à lui laisser, de jour en jour, plus de liberté. Ce jeune homme, devenu trop tôt son maître, ne tarda pas à se livrer à la fréquentation des libertins de son âge. Après l'avoir d'abord attiré par des repas, ils l'emmenèrent avec eux pour dépouiller les passants pendant la nuit, et s'abandonnèrent à toutes sortes d'excès. Il s'accoutuma à ces désordres, finit par s'enfoncer dans l'abîme plus avant qu'aucun de ses complices, et forma avec eux une compagnie de voleurs dont il fut nommé le chef.

Après que quelques années se furent écoulées, saint Jean, ayant terminé les affaires de quelques églises, pour lesquelles il avait été appelé, demanda compte à l'évêque du dépôt qu'il lui avait confié. Celui-ci, surpris de cette demande, s'imagine qu'il est question d'un dépôt d'argent. « C'est le jeune homme que je demande, dit l'apôtre, c'est l'âme de notre frère. » Le vieillard, baissant alors les yeux et versant des larmes, dit à saint Jean : « Il est mort ! — Comment? de quelle mort? — Il est mort à Dieu ; ce n'est plus qu'un méchant et un voleur, il s'est retiré dans la montagne voisine avec une troupe de scélérats. — J'ai laissé un bon gardien à l'âme de notre frère ! s'écria l'apôtre en déchirant sa robe; que l'on me donne un cheval et un guide. » On exécute ses ordres, et il part promptement de la ville où il était. A son arrivée au premier poste des brigands, il est arrêté par une sentinelle. « Menez-moi à votre chef, » dit-il sans se déconcerter. Celui-ci l'attendait les armes à la main; mais quand il reconnut le saint apôtre, il prit aussitôt la fuite. Saint Jean, malgré sa grande vieillesse, le

suivit à toute bride, criant : « Mon fils, pourquoi fuyez vous votre père, un vieillard faible et sans armes? ne craignez rien, mon cher fils, il y a encore espoir de vous sauver, je rendrai compte pour vous à Jésus-Christ, et, s'il est nécessaire, je donnerai volontiers ma vie pour vous, comme il a donné la sienne pour nous tous. Arrêtez : croyez que c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé vers vous. » A ces mots, le jeune voleur s'arrête, baisse les yeux, jette ses armes et pleure amèrement. Quand l'apôtre est près de lui, il l'embrasse, le visage baigné de larmes, et en cachant sa main droite. Le saint vieillard ranima sa confiance dans la miséricorde divine, se prosterna contre terre et pria pour lui. Après lui avoir baisé la main droite, qu'il avait comme lavée par ses larmes, il le ramena à l'Eglise qu'il avait abandonnée, et ne le quitta que lorsqu'il l'eut rendu, par ses jeûnes et ses prières, un grand exemple de pénitence.

Cet apôtre, dont la charité la plus tendre formait principalement le caractère, étant parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, ses disciples étaient obligés de le porter à l'assemblée des fidèles. Comme il était trop faible pour parler longtemps, il leur répétait continuellement ces courtes paroles : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Ses disciples lui demandèrent un jour pourquoi il leur disait toujours la même chose. « C'est, leur répondit-il, le commandement du Seigneur; si vous l'observez, c'est assez. » (*Anecdotes chrét.*)

Qu'est-ce que le prochain?

« Je ne dois pas juger, disait saint Vincent de Paul, d'un pauvre villageois, d'une pauvre femme de la campagne par son extérieur et son habileté naturelle; quelques-uns d'entre eux sont si terrestres et si grossiers, qu'on a de la peine à reconnaître en eux la figure et l'esprit d'une créature raisonnable; mais si nous les considérons au flambeau de la foi, nous les trouverons gravés si profondément dans le cœur du Fils de Dieu, qu'il n'a pas hésité de répandre pour eux son sang, de donner pour chacun d'eux sa vie. O Dieu ! qu'il est utile de voir notre prochain en Dieu même, pour en faire le cas que Jésus-Christ en a fait ! » (*Heureuse Année.*)

Saint Louis, roi de France, servait les pauvres à genoux, ayant la tête découverte. Il voyait en eux les membres de Jésus-Christ, qui étaient unis à leur divin Chef, et attachés comme lui sur la croix.

Le vénérable Berchmans trouvait une satisfaction inexprimable à être avec les malades ; il avait le talent de leur faire estimer et aimer leur état. Il était dans l'usage de leur faire une petite lecture de piété, et leur disait toujours quelque chose pour animer leur dévotion envers la sainte Vierge, la consolatrice des affligés. (*Heureuse Année.*)

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET LE SOUDAN D'ÉGYPTE.

Saint François ayant formé la résolution de convertir à la foi chrétienne le soudan d'Egypte, nommé Mélédin, s'embarqua au port d'Ancône, avec onze religieux de l'ordre qu'il avait fondé, sur un vaisseau qui portait des secours aux chrétiens occupés au siége de Damiette. Peu de jours après son arrivée dans cette place, les croisés se disposant à livrer bataille aux infidèles, il dit à un de ses compagnons : « Le Seigneur m'a fait connaître que si l'on en vient aux mains, les chrétiens auront du désavantage. Si je le publie, je passerai pour un fou; si je ne le fais pas, ma conscience me le reprochera. Que vous en semble ? — Mon frère, répondit son compagnon, ne vous arrêtez pas au jugement des hommes : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on vous regarde comme un insensé. Délivrez votre conscience, et craignez Dieu plus que le monde. » François alla donc aussitôt déclarer sa révélation aux chefs de l'armée chrétienne; ils la prirent pour une rêverie, livrèrent bataille, et perdirent six mille hommes.

Les deux armées étant en présence, il y avait un extrême danger à passer de l'une à l'autre, parce que le soudan avait promis une somme d'argent à quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien; François, après s'être fortifié par la prière, ne laissa pas de marcher, avec son compagnon, au camp des infidèles. Les sarrasins, les voyant s'avancer, coururent au-devant d'eux, les accablèrent d'injures et de coups, et ensuite les lièrent. « Je suis chrétien, leur dit François; menez-nous vers votre maître. »

Lorsqu'ils furent en présence de Mélédin, « Qui vous a envoyés ? » leur demanda ce prince. « C'est le Dieu très-haut, répondit François, qui m'a envoyé pour vous montrer à vous et à votre peuple la science du salut. » Le soudan, frappé de son courage, l'écouta tranquillement pendant quelques jours, et l'invita à demeurer auprès de lui. « Si vous voulez, répondit François, vous convertir, avec votre peuple, je demeurerai volontiers avec vous, pour l'amour de Jésus-Christ; mais si vous hésitez à embrasser sa loi, en quittant celle de Mahomet; faites allumer un grand feu et j'y entrerai avec vos prêtres, afin que vous ne doutiez plus de la croyance qu'il faut suivre.—Je ne crois pas, repartit le soudan, qu'aucun de nos imans veuille entrer dans le feu pour sa religion. — Si vous voulez, reprit le saint homme, me promettre, pour vous et votre peuple, d'embrasser la religion chrétienne, en cas que je sorte sain et sauf du milieu des flammes, j'y entrerai seul. Si je suis brûlé, on l'imputera à mes péchés, mais si Dieu me conserve, vous reconnaîtrez Jésus-Christ pour vrai Dieu et sauveur de tous les hommes. » Le soudan répondit qu'en acceptant ce défi, il avait à craindre une sédition de la part de ses soldats; mais il offrit à l'intrépide François de riches présents dont le refus augmenta son admiration pour lui. Enfin, craignant que quelques-uns des siens, touchés de ses discours, ne passassent dans l'armée chrétienne, il le congédia, en disant :

« Priez pour moi, afin que Dieu me fasse connaître la religion qui lui est la plus agréable. » (*Beautés du christianisme.*)

SAINT FRANÇOIS XAVIER.

Saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, entreprit d'assujettir les îles du More à l'empire de Jésus-Christ. Ces îles, aussi stériles qu'affreuses, paraissaient moins propres à des hommes qu'aux reptiles venimeux qu'on y rencontre à chaque pas. L'air y était si grossier et si corrompu, que souvent les étrangers tombaient morts, ou du moins évanouis, en y débarquant. La terre y tremblait presque sans cesse, s'entr'ouvrait quelquefois sous les pas du voyageur; et les montagnes vomissaient des tourbillons de flamme et de fumée si abondants, si continuels et avec des mugissements si horribles, que ces volcans semblaient autant de soupiraux de l'enfer. Le caractère des habitants répondait à la malignité du climat. Ils étaient les plus cruels, les plus perfides de tous les barbares; et ils portaient la férocité jusqu'à se régaler les uns les autres de la chair de leurs proches devenus vieux. Ce qui eût été pour tout autre un objet d'effroi, ou du moins d'aversion et d'exécration, eut un attrait tout particulier pour Xavier. « Les nations plus traitables et plus opulentes, » dit-il à ses amis qui faisaient les derniers efforts pour l'arrêter, « ne manqueront point de prédicateurs; mais celle-ci est pour moi, puisque personne n'en veut. Si elle avait des bois odoriférants et des mines d'or, on braverait tous les périls pour les lui aller enlever : faut-il donc que les marchands soient plus intrépides que les missionnaires? Ces peuples infortunés seraient-ils exclus tous seuls du bienfait de la rédemption? Ils sont très-barbares et très-brutaux, j'en conviens; mais, qu'ils le soient encore davantage, celui qui fait fleurir les troncs arides et convertit, quand il lui plaît, les pierres en enfants d'Abraham, n'est-il pas assez puissant pour fléchir leurs cœurs? Ne puisse-je en tout cas procurer le salut que d'un seul d'entre eux, je me croirais trop bien récompensé de tous les travaux et de tous les périls dont on prétend me faire peur. »

Il entra dans les îles du More avec ces sentiments; et, durant la pénible et dangereuse mission qu'il y fit, il montra toujours le même zèle et la même intrépidité. Un jour qu'il célébrait le saint sacrifice, la terre fut tout à coup agitée de si violentes secousses, que tout le monde s'enfuit de l'église en désordre. Il resta seul à l'autel sans donner le moindre signe d'effroi ou de distraction; et les barbares se persuadèrent qu'un homme qui demeurait immobile tandis que les rochers tremblaient, était quelque chose de plus qu'un mortel. Aussi tout farouches, tout brutaux qu'étaient ces insulaires, ils embrassèrent bientôt la religion divine qu'il venait leur prêcher. Tolo, chef-lieu de l'île principale, et qui comptait vingt-cinq mille habitants, fut entièrement convertie; les autres habitants suivirent cet exemple, et les îles abhorrées du More changèrent d'une manière si éloignée de toutes les conjectures humaines, que le saint apôtre les nomma depuis les îles de la Providence. (*Anecdotes chrétiennes.*)

M. DU TILLET.

M. du Tillet, évêque d'Orange, ayant appris qu'il y avait un protestant dans un hôpital de sa ville épiscopale, se crut destiné à travailler à la conversion d'un diocésain que la providence lui avait amené. Il va le trouver et lui témoigne un tendre intérêt pour son état, et une sainte sollicitude pour son salut. Le malade, peu touché de ce zèle dont il était l'objet, repoussait la lumière. Il injuria même son apôtre, son bienfaiteur. « Jugez, lui dit celui-ci, de quel côté se trouve la vérité. Vous vous croyez autorisé à outrager celui qui se porte gratuitement à vous faire du bien; je me crois obligé à ne pas cesser de vous être utile; je suis à vos ordres le jour, la nuit; parlez, mandez-moi, vous me trouverez sur l'heure. » Ces paroles firent d'abord peu d'impression; mais dans le silence de la nuit, elles revinrent dans l'esprit du malade. Il en est touché; il demande l'évêque qui s'empresse d'accourir. Il eut le temps de recevoir son abjuration, sa confession, de lui administrer les sacrements de l'Eglise, et peu d'heures après, le moribond était devant Dieu. (*Etrennes religieuses.*)

MGR DE BELZUNCE (XVIIIe siècle).

Il n'est peut-être rien d'aussi édifiant que le zèle et la charité que fit éclater, au commencement du dix-huitième siècle, M. de Belzunce, évêque de Marseille, dans le temps que la peste faisait dans cette ville les ravages les plus affreux. On n'y voyait partout que morts ou mourants. Tous ceux qui pouvaient se promettre un asile hors de la ville, s'empressèrent de s'en éloigner. Tous les gens en place disparurent, excepté les échevins. Mais plus les malheureux étaient dépourvus de secours, plus le charitable évêque se crut obligé de les secourir. Il assembla les curés, les supérieurs des communautés qui s'étaient dévoués comme lui au service des pestiférés : il leur prescrivit la manière dont ils devaient se conduire dans ces temps de calamité, et il se fit surtout un devoir de les animer par son exemple. Il n'y avait point de maison, point de réduit, quelque infecté qu'il fût, où il ne fît porter, et où il ne portât lui-même, quand il le fallait, les sacrements, des paroles de consolation et des secours de toute espèce. Il se rendait partout où le salut du peuple demandait sa présence. On le voyait dans les rues et les places publiques, marchant entre les mourants et les morts, et laissant partout des marques d'une charité compatissante Son palais était environné de cadavres: il ne pouvait presque plus sortir sans les fouler *J'ai eu bien de la peine*, écrivait-il à M. de Mailly, archevêque d'Arles, *de faire retirer cent cinquante cadavres à demi pourris et ron-*

gés par les chiens qui étaient à l'entour de ma maison, et qui mettaient déjà l'infection chez moi. Mais rien ne put arrêter son zèle et sa charité.

Lorsque la contagion commença à se ralentir, M. de Belzunce fit dresser, le jour de la Toussaint, un autel au milieu du Cours: et le matin, étant sorti du palais épiscopal nu-pieds, un flambeau à la main, il alla, dans cette posture de suppliant, jusqu'à l'endroit où il voulait implorer la miséricorde de Dieu sur cette ville désolée. Le peuple, prosterné sur le Cours et dans toutes les rues d'où il pouvait voir l'autel, fondait en larmes, tandis que le pontife vénérable offrait sa propre vie pour désarmer la colère céleste. Le 15 novembre, il donna la bénédiction à toute la ville du haut d'un clocher, au bruit des cloches et du canon, qui avertissaient les habitants de se mettre en prières. Ce spectacle imposant répandit parmi le peuple une religieuse frayeur qui empêcha beaucoup de crimes. Enfin, la diminution des malades, devenant plus sensible, ranima tellement la confiance des habitants de Marseille, que le jour de Pâques, ne pouvant plus réprimer les mouvements de leur zèle religieux, ils enfoncèrent les portes des églises pour y faire célébrer le culte. L'évêque ne put prévenir les dangers de cette affluence qu'en faisant dresser au milieu du Cours un autel où il dit la messe les deux dernières fêtes. Les dimanches suivants, il la dit tantôt dans une place, tantôt dans l'autre; et les attentions de sa charité, de son zèle et de sa prudence, ne cessèrent que lorsqu'il ne resta plus dans la ville le moindre vestige de contagion.

Qui peut, dit ici un éloquent auteur, qui peut, à la vue d'un tel spectacle, et au récit de tels prodiges de vertu, ne pas se sentir attendri et pénétré d'admiration? Que peut offrir l'antiquité païenne de comparable à ce sublime dévouement? Qu'y a-t-il dans les fastes de la philosophie qu'on puisse rapprocher d'un pareil héroïsme? Elle a pu quelquefois produire des martyrs de la vanité, de l'ambition, de la gloire : le seul christianisme a fait des martys de la charité; lui seul a dit à ses disciples, que se sacrifier, c'est se sauver; lui seul a dit à ses ministres, que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis : doctrine vraiment céleste, et que l'homme n'a pu trouver, puisqu'elle est au-dessus de l'homme. (*Beaux traits du christianisme.*)

Ansaloni (18 novembre 1634).

Le dominicain Giordano Ansaloni, de Santo Angelo, en Sicile, pénétra en 1632 dans le Japon, accompagné d'un frère de son ordre, pour convertir les habitants de ce pays à la foi de Jésus-Christ. Les persécutions violentes qu'eurent à souffrir ces saints hommes n'arrêtèrent pas le cours de leurs prédications. En butte à mille dangers, ils ne démentirent jamais le caractère sacré dont ils étaient revêtus. Un jour qu'ils avaient réuni dans leur demeure soixante-neuf catéchumènes, des soldats se présentèrent pour les saisir. Les nouveaux chrétiens voulaient opposer la force à la force, mais Ansaloni s'écria : « Arrêtez-vous, mes frères ; soumettez-vous sans murmure ; notre mort sera plus utile que notre existence à la cause de l'Evangile. » Les fidèles le suivirent en prison, et ne tardèrent pas à subir le dernier supplice. Les deux missionnaires furent placés vivants et debout dans une fosse, et, après leur avoir frotté le visage de miel, on les laissa exposés aux morsures des insectes, et aux angoisses de la faim. Ils subirent avec courage cette horrible torture, et ne cessèrent qu'à leur mort de prier pour la conversion de leurs persécuteurs. (*Fleurs de la morale.*)

Zèle industrieux des prêtres catholiques, pendant la révolution.

Tandis que l'œil des persécuteurs était sans cesse ouvert sur les prêtres catholiques, pour les empêcher d'entendre les confessions et de porter aux mourants le saint viatique, un curé du diocèse du Mans vint un jour trouver son vicaire, et lui dit avec douleur: « Ce malheureux boulanger mourra sans sacrements ; il m'a fait demander, et les gens apostés par l'intrus m'empêchent d'aborder. — Non, monsieur le curé, répondit le vicaire, ce brave homme ne mourra pas sans sacrements. » Sur ces mots, le vicaire s'habille en garçon boulanger, prend sur ses épaules un lourd sac de farine, passe à travers les mouches de l'intrus, et ne revient qu'en racontant avec quelle piété, quelle reconnaissance le malade a reçu les sacrements qu'il lui a portés.

Un prêtre du diocèse de Nîmes usa d'une industrie à peu près semblable pour administrer une religieuse malade. Déguisé en portefaix, il se chargea de plusieurs fagots, dont le poids lui faisait courber la tête, et à la faveur de ce déguisement, il entra, sous les yeux mêmes des patriotes, dans le couvent, d'où il ne sortit, la nuit suivante, qu'après avoir disposé la religieuse à mourir de la mort des justes.

Un autre prêtre, dans le diocèse du Mans, reçoit cet avis d'un malade : « Je suis mourant dans telle chambre de l'hôpital, et nous n'avons que des jureurs schismatiques pour nous administrer. Je ne veux pas de ces hommes-là. » Le prêtre se fait porter à l'hôpital, étendu sur une civière, comme demandant lui-même une place de malade ; et il ne se trouve guéri qu'après avoir administré le pauvre, qui semblait n'attendre que ses secours pour s'endormir dans le sommeil des saints. Pour apprécier ces actes héroïques, il faut savoir qu'une mort assurée attendait les prêtres qu'on aurait surpris exerçant ces saintes fonctions. Ceux dont on vient de parler ne l'ignoraient pas ; mais le vrai zèle fait tout braver ; il ne craint que de laisser périr les âmes qu'il peut sauver (*Anecdotes chrétiennes.*)

Les victimes de la glacière d'Avignon

Avant qu'on immolât tant de victimes dans la capitale, le féroce Jourdan, justement surnommé *Coupe-tête*, en avait fait égorger plus de soixante à Avignon, et il avait eu soin de les choisir parmi les citoyens les plus estimables. Celle qu'on distingua le plus fut M. Nolhac, ancien recteur du noviciat des jésuites à Toulouse, et depuis trente ans curé de la paroisse de Saint-Symphorien à Avignon. Il était regardé dans toute la ville comme le père des pauvres, le consolateur des affligés, le refuge des malheureux, le conseil de tous les citoyens; et c'est à ces seuls titres que, proscrit par le chef des brigands, il fut renfermé dans le château, la veille même du jour où l'on devait y massacrer les prisonniers. Son apparition fut pour ces malheureux qui le connaissaient, qui le révéraient tous, celle d'un ange consolateur; ses premières paroles, celles d'un apôtre envoyé pour sauver leurs âmes : « Je viens mourir avec vous, mes enfants, leur dit-il; nous allons tous ensemble paraître devant Dieu. Que je le remercie de m'avoir envoyé pour préparer vos âmes à paraître devant son tribunal! Allons, mes enfants, les moments sont précieux. Demain, et aujourd'hui peut-être, nous ne serons plus dans ce monde. Allons, disposons-nous, par une sincère pénitence, à être heureux dans l'autre. Que je ne perde pas une seule de vos âmes. Ajoutez, à l'espoir que Dieu me recevra lui-même dans son sein, le bonheur de pouvoir vous présenter à lui comme des enfants qu'il me charge de sauver tous. » A ces mots, tous se jettent à ses genoux, les embrassent, les serrent. Sanglotant, ils confessent leurs fautes; il les entend, il les absout, il les embrasse avec cette tendresse qu'il eut toujours pour les pécheurs. Il eut le bonheur de les voir tous dociles à ses paternelles exhortations. Mais bientôt la voix des bandits appela leurs premières victimes. Ils les attendirent à la porte du fort. Là, à droite et à gauche, deux bourreaux, élevant de toute la force de leurs bras et faisant tomber sur eux une barre de fer, les assommaient. Le cadavre alors était livré à de nouveaux bourreaux qui déchiraient ses membres, qui les défiguraient avec des sabres, pour mettre les amis, les enfants, dans l'impuissance de les reconnaître. Ensuite ils le jetaient dans ce puits infernal appelé *la Glacière*. M. Nolhac exhortait, embrassait, encourageait à leur départ les malheureuses victimes appelées. Il eut le bonheur d'être la dernière, de ne se présenter à son Dieu qu'après ces soixante âmes qui allaient toutes portant aux cieux la nouvelle de son zèle héroïque, de son inébranlable constance. Quand il fut permis de retirer les corps de la Glacière, le peuple s'empressa d'y chercher celui de son bon père. Il était couvert de cinquante blessures. Un crucifix sur sa poitrine, des habits de prêtre le firent reconnaître. Chacun se disputa les morceaux de sa robe, et il fallut, pendant huit jours, laisser ces précieux restes exposés à la vénération du peuple qui honore toujours la véritable vertu, lorsqu'il n'est point trompé par ceux qui sont intéressés à la décrier. (*Anecdotes chrétiennes.*)

Une sœur de Charité.

Une fille de Vincent de Paul, attachée à l'hospice des Invalides de Paris, désolée à la pensée déchirante qu'un de ses malades allait mourir sans un regard vers le Dieu qu'il a tant offensé, redoublait auprès de lui ses soins affectueux et vraiment maternels : à tout instant elle vole ou se tient à son chevet, profitant des moindres crises de la maladie pour tâcher de parvenir jusqu'à son cœur. Il reçoit ses soins avec insensibilité, ne la remerciant même pas.

Enfin un jour, croyant qu'il allait expirer, elle se hasarde à lui présenter un crucifix. La figure baignée de larmes, elle le conjure, à mains jointes, de laisser au moins approcher de ses lèvres le signe sacré de notre rédemption. Il détourne brutalement la tête..... La sœur insistant encore, il lui envoie à la face un crachat fétide!...

La sœur, sans la moindre émotion, imitatrice en cela du Dieu qui fut honni, souffleté, crucifié par la vile multitude, qui en reçut sur sa face adorable d'ignobles crachats, se contenta de prendre son mouchoir et d'essuyer cette dégoûtante souillure. Pensez-vous peut-être qu'elle ramollit ce cœur ignoble : non. La fille de Vincent de Paul restait encore silencieuse auprès de lui en répétant : *Mon frère, mon frère, sauvez votre âme!* Il la contraignit par les plus horribles imprécations de le laisser tranquille.

Le lendemain, la mort était toujours imminente; même danger, même devoir pour la sœur de se représenter au lit de l'agonisant. Elle avait prié ardemment le Seigneur dans sa communion, et la possession du pain eucharistique avait ravivé sa charité sainte. Elle approche du malade en tenant à la main un bol, dont elle rafraîchissait le contenu. « Voulez-vous boire un peu, mon frère? lui dit-elle en soulevant de sa main blanche et délicate l'oreiller fétide sur lequel reposait sa tête, exhalant déjà une odeur cadavéreuse. — Non, lui répondit-il sèchement : ne voyez-vous pas que je n'en ai point la force? — Puisque vous vous sentez si mal, mon pauvre frère, continua l'ange, recommandez-vous donc un peu à Dieu, devant qui vous allez paraître. — Je m'en moque, répliqua encore stupidement le vieux pécheur : laissez-moi, vous dis-je, mourir en paix! » Et incontinent il lui couvre, comme la veille, la joue d'un crachat!...

Mais, miséricorde de Dieu! c'est ici que le ciel l'attendait, c'est ici que le ciel voulait montrer aux âmes qui lui sont dévouées qu'il ne faut se décourager, ni désespérer jamais; qu'une seconde, un rien, suffisent pour convertir une âme et la sauver. A peine la sœur, toujours calme et sublime, a-t-elle essuyé sa belle et douce figure et s'est-

elle éloignée de quelques pas, qu'elle entend le malade lui criant : « Ma sœur, revenez dans un instant... j'ai besoin de vous!. .... » Elle s'éloigne et va vers cette fenêtre, fixer son regard vers le ciel qu'elle invoque. Le malade la rappelle, atterré par le remords, et puisant dans son repentir une force dont sans lui il n'aurait pas été capable, se replie sur sa couche, se redresse, s'enveloppe le corps entier de ses couvertures; puis, se glissant le long de son lit, il s'est mis à genoux, la tête nue appuyée sur une chaise. Dans cette attitude, au milieu des soupirs et des sanglots, il a dit à la sœur : « Venez... je suis prêt... faites-moi... s'il se peut, confesser de suite. » Et le malade, versant des larmes abondantes et amères, se confessa, communia, reçut l'onction dernière. Et après avoir été pendant encore six semaines un modèle de patience et de résignation, l'invalide expira, tenant d'une main glacée le crucifix sur ses lèvres, souillées tant de fois par le cynisme de l'impiété et l'abomination des blasphèmes. (*Episode d'un bagne*, par M. PAUL JOUHANNEAUD.)

PEROUX DESGRANGES.

Tiburce du Peroux Desgranges, né dans le Berri en 1678, ordonné prêtre à Orange, commença sa carrière sacerdotale en se dévouant au soulagement des pestiférés de la Provence. Puis il vint à Paris, où voulant vivre utile, mais inconnu, il se cacha au milieu des pauvres de Bicêtre, les édifiant par sa vie, les instruisant par ses discours. Ému de compassion pour les malheureux qui, condamnés aux fers, partaient tous les ans de Paris et de Rennes pour les chiourmes de Marseille, il désira leur servir d'aumônier pendant la route. Il fallait l'agrément de la cour; il l'obtint aisément; et le ministre Maurepas lui fit expédier un brevet honorable, que l'abbé Desgranges appelait son *brevet de galérien*. Dès lors il suivit la chaîne, s'occupant de procurer aux galériens tous les secours spirituels et temporels, bravant tous les dégoûts; à la fois leur médecin et leur confesseur, aidant à mourir ceux que l'épuisement faisait succomber dans la route, et ceux que le grand air frappait mortellement au sortir des cachots. La nuit on renfermait ordinairement les galériens dans une écurie. Leur pieux aumônier montait alors dans l'auge, et debout, s'appuyant d'une main au ratelier, du haut de cette chaire bizarre, il prêchait avec une onction qui ne fut pas toujours stérile pour le misérable auditoire.

Bientôt les fatigues de l'abbé Desgranges, le mauvais air qu'il respirait, attaquèrent sa santé. Il avait fait près de huit cents lieues depuis le 25 août jusqu'au 18 novembre 1726; et dans quel état! L'évêque de Senez disait de lui : « Il n'a qu'un surtout fort usé, une espèce de soutanelle de même, une sale chemise presque pourrie; nul linge, ni bonnet, ni coiffe de nuit, ayant jusqu'alors couché avec son chapeau. » Dans son délire, croyant toujours être avec ses galériens, le saint prêtre s'écriait : « Courage, mes enfants! tout pour Dieu! » (*Fleurs de la morale.*)

L'ABBÉ LEGRIS-DUVAL.

L'éloquent et saint abbé Legris-Duval se fit entre tous remarquer par son courage et son zèle apostolique pendant la tourmente de 93.

Louis XVI venait d'être condamné à mort. On pouvait craindre que, dans l'état où était la religion, le roi ne fût privé des secours de l'Eglise, et on voit par le testament de ce prince qu'il s'y était lui-même attendu. La charité généreuse de l'abbé Duval s'émut à cette pensée, et il prit la résolution d'aller se présenter pour offrir au roi les consolations de son ministère. Il ne faut que se reporter en esprit à cette terrible époque pour sentir à quoi l'exposait cette démarche magnanime. Il part de Versailles, le 20 janvier 1793, à la nuit, et se rend droit à la salle de la convention, où il ne trouve personne. La commune de Paris était en permanence; il y court et se fait introduire, en annonçant que c'est pour une affaire importante et pressée. Il entre sans effroi dans cet antre du crime : *Je suis prêtre*, dit-il; *j'ai appris que Louis XVI était condamné à mort, je viens lui offrir les secours de mon ministère; je demande que mon offre lui soit transmise.* (Récit de M. le comte de Marcellus, dans *la Quotidienne* du 28 janvier 1819.) On peut se figurer l'étonnement de tous les membres de la commune. Ils lui répondent qu'on va en délibérer lorsque l'on aura terminé l'affaire dont on s'occupait. Deux heures se passent; l'abbé Duval, effrayé de voir le temps s'écouler sans résultat, prend la parole pour appeler de nouveau l'attention sur sa demande. Un des membres remarque que c'est peut-être un émissaire des amis du tyran, chargé de lui donner les moyens de prévenir le dernier supplice par une mort volontaire. Il demande que l'abbé Duval soit fouillé, ce qui pourtant ne fut pas exécuté. On lui apprend que le roi avait un confesseur; mais comme il n'avait point de papiers, il fut question de le retenir. Heureusement un de ses anciens camarades de collége, Matthieu, député à la convention, répondit pour lui, et on le laissa repartir pour Versailles avant le point du jour. Ainsi l'abbé Duval associa son nom à celui de ce noble et courageux Edgeworth, qui remplit dans cette occasion un si beau ministère; et ce sont deux prêtres qui, dans un moment où dominait la plus horrible tyrannie, et où la terreur était générale, donnèrent cet honorable exemple de dévouement et d'intrépidité. Au surplus l'abbé Legris-Duval parlait peu de ce fait, et détournait la conversation lorsqu'on voulait la mettre sur cet article; mais une pièce qu'on a trouvée dans ses papiers constate sa démarche. C'est un passe-port qui lui fut délivré à la police de Paris, où il avait été conduit. (*Vie de l'abbé* LEGRIS-DUVAL.)

MGR DE QUÉLEN *et le choléra.*

En 1832, le choléra, plus terrible que la

peste, puisque sa cause est encore un mystère, et que tous les efforts de l'art se sont brisés contre lui; le choléra, rompant toutes les prévisions, déjouant tous les calculs, apparut tout à coup au milieu de nous, par une tiède journée de printemps. En peu de jours le nombre des victimes fut immense. Le deuil entra dans toutes les familles; les hôpitaux regorgèrent de malades; les rues furent encombrées de corbillards. Alors un prélat, qui vivait obscur, caché, pour ainsi dire proscrit, ignoré de tout le monde excepté des pauvres, ce prélat sortit de sa retraite et s'avança vers les murailles de l'Hôtel-Dieu. Comme les Borromée et les Belzunce, il obéit au cri de ses entrailles et à la voix de la religion. Il entra dans la salle des malades, et, à cette époque, on ne savait pas encore si le choléra était une contagion ou une épidémie. Il s'approcha du lit des moribonds, et leur dit de ces paroles consolantes et douces qui détachent de la vie et qui font espérer dans la mort. Parmi ceux auxquels il prodiguait ses soins évangéliques, plusieurs avaient contribué à le chasser de son palais; plusieurs avaient demandé sa tête avec des hurlements de cannibales; plusieurs avaient démoli sa maison derrière Notre-Dame et sa maison de Conflans. Mais lui, s'il se souvenait de ce moment d'épreuve, c'était pour être plus affectueux encore auprès de ceux qui lui avaient valu de si mauvais jours. Il leur disait : « Espérez, mes fils; » et puis il leur montrait le crucifix où le Sauveur des hommes avait souffert tant de tortures; et quand il se retira, au milieu d'un concert de bénédictions, au milieu d'un déluge de larmes, les médecins qui l'avaient suivi, les infirmiers qui avaient reçu ses largesses, tout le monde disait : « Est-ce là cet homme sur la tête duquel les partis ont assumé tant de haines? Qui donc a donné à ses paroles tant d'onction et de douceur? Les orages politiques l'ont fait presque pauvre : où donc a-t-il trouvé toutes les aumônes qu'il nous a faites? »

A dater de ce jour, jusqu'à la fin de l'épidémie, la vie de ce prélat fut une suite d'œuvres évangéliques. A plusieurs reprises, tous les hôpitaux de Paris furent visités par lui, et chacune de ses visites était marquée par des aumônes nouvelles; et chaque fois qu'il sortait d'une salle de malades, il y en avait qui répétaient en pleurant ses paroles, et qui bénissaient les consolations puissantes de la religion. On fut obligé d'élever des hôpitaux provisoires, des ambulances; aussitôt il écrivit aux ministres et mit à leur disposition les couvents, les séminaires de Paris et sa maison de campagne de Conflans à peine relevée. Cet exemple fut suivi par le clergé de tout son diocèse. Les séminaristes de Saint-Sulpice, les prêtres de Saint-Lazare, s'offrirent pour être infirmiers des malades; enfin le génie de la religion chrétienne se montra, comme autrefois, de tous les côtés, sous toutes ses formes, avec toute son abnégation, tout son oubli des injures, toute son inépuisable charité.

Œuvre de la Sainte-Enfance.

Mgr Forbin-Janson avait administré un diocèse; il avait évangélisé la France; il avait traversé plusieurs fois les mers; il avait parcouru l'Asie et le Nouveau-Monde, laissant partout des traces de son passage et des fruits de sa parole, et tout cela n'était rien; c'était le premier pas de sa course vers le ciel, unique objet de ses vœux.

Son aïeul Palamède de Forbin avait donné une province à la France; lui, plus généreux, il veut donner un empire, et le plus vaste des empires, à l'Eglise.

Par delà les montagnes et les fleuves, presque aux extrémités du monde connu, s'étend un immense et formidable empire, le plus grand de la terre, et qui, dans son orgueil, s'intitule : *Le céleste empire;* nous l'appelons la Chine. Abrité contre le canon et l'épée derrière des murailles gigantesques; résistant aux invasions de l'esprit par les chevalets et les tortures, il semble mépriser et défier tous les peuples du monde. Mais qu'importent les murailles et les montagnes pour les soldats de la foi? qu'importent les tortures et les chevalets pour les héritiers et les descendants des martyrs? la foi renverse les murailles, la parole pénètre à travers ou passe par-dessus. Mgr de Janson sait cela comme nous, et il le sent mieux que personne. Il trace dans son esprit le plan d'une prodigieuse conquête. C'est son cœur qui est venu frapper à la porte de son intelligence. Il a appris que, dans ces contrées où la dégradation morale est la compagne de l'idolâtrie, des parents barbares, sourds à la voix de la nature, immolent leurs enfants, les offrent en pâture aux plus vils des animaux, ou les précipitent dans les fleuves. La pensée des malheurs de ces innocentes créatures fait tressaillir son âme sensible. Il a résolu de leur sauver la vie du corps, de leur préparer celle du ciel, et de les faire servir, nouveaux Moïses, au salut de leur nation.

Cette pensée se transforme bientôt en action. Tout s'organise avec une prodigieuse rapidité; rien ne coûte au digne prélat, ni fatigues de l'esprit, ni fatigues du corps, ni sacrifices d'argent, ni correspondances, ni paroles, ni voyages.

Et voici comment la *Chaire catholique* (juillet 1843) annonçait la naissance de cette œuvre, qui témoigne si bien du zèle infatigable de nos évêques et de nos prêtres de France :

« Entre tous les bienfaits du christianisme à l'égard des individus, comme des sociétés mêmes, l'un des plus importants a été de protéger la faiblesse de l'enfance, de la réintégrer dans ses droits, dans sa dignité; bien plus, à l'enfance régénérée en Jésus-Christ par le baptême fut garantie une sorte de culte particulier, mélange heureux de soins assidus, de respect et de tendresse que la religion devait consacrer désormais à toute cette enfance chrétienne, lui préparant avec amour la sœur de charité, le frère des écoles, le catéchiste, le prêtre et le pontife, et

cette foule de communautés religieuses et d'institutions saintes qui, pour tous les siècles, lui assurent tant de pères et de mères selon la grâce, tant de maîtres habiles et de parfaits modèles.

« Mais il se trouve des contrées où cet Evangile de paix et d'amour n'a pas encore triomphé, et là, comme autrefois à Rome et à Athènes, le profond mépris de l'enfance, l'exposition, la vente, le meurtre. La Chine surtout se fait douloureusement remarquer par son insouciance et sa barbarie à l'égard de l'enfance. Dans ce pays de barbare et cruelle immoralité, l'usage, sinon la loi même, donne à tout chef de famille droit de mort sur l'enfant nouveau-né, et les pauvres ne profitent que trop de ce droit affreux pour la gêne d'une nombreuse famille. Au témoignage d'un auteur anglais, les sages-femmes étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude, ou on les jette dans la rivière, ou on s'en défait en les exposant dans les rues : il y passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur lesquels on charge ces enfants ainsi exposés pendant la nuit, et on va les jeter dans une fosse, où on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les Mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais avant que les tombereaux soient arrivés, très-souvent les chiens, et surtout les porcs, qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces enfants tout vivants. Pour Pékin seulement, on aurait compté, en trois années, 9,702 enfants ainsi destinés à la voirie, et cela sans parler de ceux qui avaient été écrasés sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni de ceux que les chiens avaient dévorés, ni de ceux qu'on avait étouffés au sortir du sein de leur mère, ni de ceux qu'on avait jetés au fleuve, et que divers auteurs évaluent à 10 ou 12,000 par an, pour Pékin seul, ni de ceux dont les Mahométans s'étaient emparés, ni de ceux qu'on avait détruits dans les endroits où il n'y avait personne pour les compter.

« Il s'agit d'arracher à la mort le plus grand nombre possible d'enfants nés de parents idolâtres, et, puisqu'on les vend au profit de l'avarice et de la débauche, d'en acheter le plus possible au profit de la religion, pour Dieu, pour la gloire de son nom, et de faire de ceux qui vivront des instruments de salut à l'égard de leurs propres frères. Tel est le but de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.»

Preuves de l'utilité de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Comme, dans ces derniers temps, les œuvres de la *Propagation de la foi* et de la *Sainte-Enfance* ont été attaquées, il est bon de consigner ici des faits bien capables de démontrer l'utilité de ces œuvres saintes, et que nous puisons dans une feuille chrétienne.

Pierre Dobel, conseiller russe, dans son ouvrage : *Sept années en Chine*, dit : « Beaucoup d'habitants pauvres de Canton sont contraints, par excès de misère, à abandonner leurs nouveau-nés... *Ces malheureuses créatures apaisent souvent la voracité des chiens!...*

« J'ai entendu dire à des Chinois qu'il était autrefois d'usage, *même* chez les gens riches, d'étouffer beaucoup de nouveau-nés du genre féminin, attendu qu'il y avait honte à avoir *beaucoup de filles*. Sans affirmer que telle soit la coutume de toute la Chine, je *puis du moins assurer* qu'elle était *généralement suivie* dans la province de Fo-Kien. »

L'écrivain anglais Paw, auquel on doit les *Recherches philosophiques sur les Chinois* (il existe une traduction de cet ouvrage), dit : « Ou les sages-femmes étouffent les enfants dans un baquet d'eau chaude et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant d'expirer. Les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine ; mais là, on est accoutumé à les entendre, et on n'en frémit pas. La troisième manière de s'en défaire est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur lesquels on charge ces enfants ainsi exposés pendant la nuit, et on va les jeter dans une fosse où on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais avant que les tombereaux qui doivent les transporter à la voirie soient arrivés, très-souvent les chiens, et surtout les cochons, qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces enfants tout vivants. Pour la seule ville de Pékin, on assure qu'en trois ans on a compté 9,702 enfants ainsi destinés à la voirie, et cela sans parler de ceux qui avaient été écrasés sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni de ceux que les chiens avait dévorés, ni de ceux qu'on avait étouffés au sortir du sein de leur mère, ni de ceux dont les mahométans s'étaient emparés. »

M. Dumont d'Urville dit : « En Chine, comme autrefois à Rome, un père peut vendre son fils comme esclave, et, soit par caprice, soit par pauvreté, il use assez fréquemment de ce droit. Les filles surtout sont un objet de marché..... L'humanité, l'amour paternel, la charité, sont des vertus ignorées chez les Chinois, qui ne s'occupent que d'eux. C'est sans doute à cet égoïsme abrutissant qu'il faut attribuer l'énorme quantité d'infanticides dont ce pays est témoin chaque année. Loin de sévir contre ce crime atroce, le gouvernement le tolère et l'autorise presque : l'une des occupations de la police de Pékin est de ramasser chaque matin les enfants que l'on a jetés pendant la nuit. On entasse les victimes dans des charrettes et on les porte, pêle mêle, vivants et morts, dans une voirie située hors de la ville. Quelques auteurs ont porté à *trente mille* le nombre des infanticides commis dans une année, d'autres l'ont réduit à *dix mille*. Ceux des natifs qui logent sur les fleuves les abandonnent au courant après leur avoir

attaché au cou une calebasse qui leur tient la tête hors de l'eau. Il n'est pas rare de voir flotter ainsi des cadavres d'enfants, et les bateaux qui passent n'y accordent pas plus d'attention qu'ils ne feraient pour un chien mort. » (*Voyage pittoresque autour du monde*, par Dumont d'Urville, pages 339 et 340, tome Ier, édition in-4°.)

Nous ne voulons pas multiplier les extraits, cependant nous empruntons quelques lignes au *Journal des Economistes* (livraison du 15 juin 1850). L'auteur de ces lignes est M. Natalis Rondot, l'un des délégués du commerce envoyés en Chine avec l'ambassade de M. de Lagrenée.

« L'infanticide est en usage dans plusieurs provinces de Chine, principalement dans celles de Fo-Kien, du Kouang-Toung, du Scé-Tchong, du Thih-li ; dans quelques Etats de l'Inde, il existe aussi, notamment dans le Cush, au témoignage de Burnes. On ne fait périr à la naissance que les filles, la vie des garçons est respectée. Malthus dit (*Population*, p. 127 et 130), que l'infanticide est permis, cela n'est pas. »

M. Rondot traduit ensuite une grande et pompeuse proclamation, et la fait suivre des réflexions suivantes : «Malgré la loi, les proclamations et quelques condamnations sévères, la coutume persiste au point de paraître tolérée. Elle persiste moins faute d'énergie de l'autorité pour la répression, que faute de possibilité de constater le crime. Les parents meurtriers n'ont ni honte ni regret de ce crime, qui, même renouvelé deux, trois, quatre ou cinq fois, ne soulève aucune réprobation.

« En des occasions, en des lieux différents, MM. Abeel, Doones, Cumming, missionnaires américains, le P. Zea, missionnaire portugais, moi-même, avons demandé publiquement à des marchands, à des artisans, à des *coolies*, s'ils avaient noyé de leurs enfants et combien ils en avaient fait périr ; jamais leur réponse n'a été embarrassée ; elle ne faisait aucune impression sur les Chinois présents....

« On a contesté l'existence près des villes chinoises d'un lieu qui parut destiné moins à faire disparaître les preuves de l'infanticide qu'à en réunir les victimes. J'ai été assez heureux pour avoir, tant à L-mocii que durant mon voyage au Tchang-Tchou, un interprète intelligent, et c'est par suite de ses indications et de celles du P. Zea que j'ai pu, le 26 novembre 1845, trouver à visiter la *mare aux filles*. »

Un de nos amis, officier de marine, nous adresse la note suivante : « Celui qui écrit ces lignes, qui n'est ni prêtre ni missionnaire et qui a visité la Chine, peut déclarer que le fait de l'infanticide est dans ce pays aussi commun et aussi avéré que l'est en Europe l'abandon par leurs parents des enfants trouvés.

« Sans doute la législation chinoise défend l'infanticide comme elle défend une foule d'autres choses qui n'en continuent les moins à s'exécuter d'une manière tout à fait apparente. Les grades de mandarins doivent s'acquérir par des concours impartiaux, et les membres des jurys d'examen vendent leur suffrage à des prix bien connus de tout le monde. Les émigrations sont défendues par la loi et ont lieu tous les jours sous les yeux de l'autorité. L'introduction de l'opium est défendue, et l'on sait que cette défense n'est point seulement éludée, mais violée ouvertement.

« Cette impuissance de la loi est un des signes les plus manifestes de la dissolution de cette civilisation autrefois si florissante, et qui devait sa force et sa puissance à l'observation longtemps conservée des préceptes et des croyances de la religion primitive patriarcale..... Quinze mille hommes de troupes, moitié anglaises, moitié de la compagnie de l'Inde, ont forcé un empire de trois cents millions d'âmes à subir des conditions humiliantes, et sur la rivière de Canton, à quelques lieues d'une ville de 1,500 mille âmes, sur un fleuve plus animé que la Tamise aux environs de Londres, des actes de piraterie se commettent journellement et ne sont point réprimés. La Chine a commencé à déchoir rapidement lorsque les doctrines venues de l'Inde ont introduit avec le culte de Bouddha le panthéisme et l'idolâtrie. Cependant cet empire recevait un secours nouveau et surnaturel ; des missionnaires catholiques se présentaient et invoquaient à l'appui de leurs arguments les anciennes traditions de la religion nationale. Des circonstances malheureuses ont empêché, on le sait, la réussite de leurs efforts, qui, pendant un moment, paraissaient devoir être récompensés par un succès complet. Une persécution hypocrite est venue entraver le développement d'une religion tutélaire, seule capable de sauver ce pays. Aujourd'hui la Chine peut être comparée à ces corps dont parlait le Dante, qui marchaient, agissaient comme des vivants, mais dont les âmes étaient absentes. Avant peu la Chine, comme l'Inde, sera assujettie par une nation étrangère, ou désolée et dissoute par une anarchie intérieure. H. Vialètes. »

Voici une pièce d'un autre genre :

Proclamation de S. Ex. Ki, lieutenant gouverneur de la province de Canton, 19 *février* 1838.

« Après enquête, j'ai constaté que, dans la province de Canton, l'usage de noyer et d'étouffer les petites filles est commun, et que les riches aussi bien que les pauvres n'hésitent pas de recourir à ce moyen. Les causes de l'infanticide sont manifestement celles-ci : les pauvres prétendent que, n'ayant pas de moyens suffisants d'existence, il ne leur convient point de nourrir et d'entretenir une denrée, une marchandise (les petites filles) qui ne peuvent être pour eux qu'une source de dépenses toujours croissantes, pendant que les riches soutiennent que de si chétifs sujets de nourrissage ne parviendront jamais à occuper un poste important dans le ménage..... »

Au mois d octobre de la même année, la proclamation du gouverneur étant restée sans effet, le grand-juge de Canton publiait l'édit suivant, auquel on ne prêta pas plus d'attention :

« *Edit contre l'infanticide.* — Le juge criminel de la province de Kwang-Tung défend strictement l'abandon des petites filles, pour abolir cette détestable coutume et pour faire remplir les devoirs de la vie.

« J'ai appris que dans Canton et les faubourgs on avait l'abominable coutume d'abandonner les petites filles. Dans quelques cas, c'est parce que la famille est pauvre, et qu'on ne peut subvenir à l'entretien d'une nombreuse famille ; dans d'autres cas, les parents désirent un garçon, et dans la crainte que les soins à donner de la part de la mère ne retardent une seconde progéniture, quand une fille naît, aussitôt elle est abandonnée.

« Bien qu'il y ait des établissements pour les enfants trouvés du sexe féminin, cependant l'on n'a pu détruire cette révoltante pratique, qui est un outrage à la morale et à la civilisation, et qui brise l'harmonie du ciel. »

Tous ces témoignages sont d'accord sur un point : la multiplicité des infanticides, et tous aussi, sans en excepter la proclamation et l'édit des autorités chinoises, prouvent que ce crime est avoué et reste impuni. Les uns portent qu'on ne tue que les filles, les autres affirment que les garçons sont également frappés, bien qu'en moins grand nombre. Nous n'ajouterons qu'un mot : les voyageurs français, russes ou anglais n'ont pu parcourir l'intérieur de la Chine ; ils ne parlent donc que des points où le gouvernement exerce facilement son autorité, où la loi est d'une application assez facile et où la misère est moins profonde. Les misionnaires pénètrent partout; ils vont en Chine pour y vivre et y mourir. Ils ont fourni des martyrs à chaque province. Voilà les hommes dont on ne se borne pas à récuser le témoignage, mais que l'on vient encore accuser de mentir pour voler.

EUGÈNE VEUILLOT.

L'homicide sacrilége.

Un vénérable ecclésiastique est appelé pour administrer les derniers sacrements à un vieillard. A la vue d'un ministre de Dieu, le mourant se trouble et frémit : « O mon père ! s'écrie-t-il, pouvez-vous soutenir ma vue et m'entendre ? Cette main que la mort saisit déjà a massacré trente de vos confrères !..... — Rassurez-vous, lui dit le vertueux prêtre, il en reste encore un pour vous consoler. » Quelle religion que celle qui inspire de pareils sentiments ! (*Gazette des cultes*, du 8 août 1829.)

Les premiers chrétiens.

Mgr de Quélen adressait une instruction à son diocèse en mars 1843. Voici un passage de ce remarquable discours :

« Vers le milieu du IIIe siècle, les chrétiens venaient d'échapper à trois persécutions, lorsque leurs persécuteurs sont frappés à leur tour par une peste qui désole presque tout l'empire. Les pestiférés sont abandonnés par leurs amis, par leurs frères, par leurs enfants, par leurs pères : ils sont jetés encore vivants sur la voie publique, privés de sépulture après leur mort. C'est alors que saint Cyprien exhorte les fidèles de Carthage, au nom de Dieu père de tous les hommes, et au nom de Jésus-Christ leur Sauveur : « Votre dévouement lui sera agréable, » dit-il. Remarquez ce motif : il sera agréable à un Dieu mort pour ses bourreaux de vous voir mourir vous-mêmes pour consoler l'agonie de vos propres persécuteurs, pour leur fermer les yeux et leur rendre les honneurs suprêmes. A sa voix, les chrétiens accourent du fond de leurs déserts, ils sortent de leurs souterrains pour secourir ceux qui demandaient naguère leur sang à grands cris. Ils ne redoutaient plus la mort du glaive, ils viennent chercher celle de la peste ; ils viennent mourir pour leurs ennemis, comme ils seraient morts pour leur foi.... »

Mort de Mgr AFRE, *archevêque de Paris.*

Ce martyre est trop remarquable pour ne pas en reproduire les détails si intéressants.

Le 25 juin 1848, après midi, Mgr l'archevêque de Paris se rendit à pied de la Cité à la présidence de l'Assemblée nationale, où se tenait le général Cavaignac. Le prélat était en soutane violette. Il fut accueilli sur son passage avec les plus grandes marques de respect; presque partout on battait aux champs à son approche ; on présentait les armes; les cris de : Vive la République ! vive le clergé ! vive l'archevêque ! vive la Religion ! sortaient de toutes les bouches.

Le bruit courait que Mgr l'archevêque allait demander l'autorisation d'aller se présenter aux insurgés, et de tenter un dernier effort pour les porter à déposer les armes et arrêter l'effusion du sang.

Le soir même, le gouvernement faisait aux journaux la communication suivante :

« Mgr l'archevêque de Paris, accompagné de ses quatre grands-vicaires, s'est spontanément rendu auprès de M. le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, à l'hôtel de la Présidence. Il a offert d'aller lui-même porter des paroles de paix aux insurgés, et mettre au service de la République son dévouement et celui de son clergé.

« Le général l'a accueilli avec toute la cordialité que méritait une offre aussi généreuse et aussi vraiment chrétienne.

« Le digne prélat est parti emportant la dernière proclamation adressée par le général Cavaignac aux insurgés. »

Le général n'avait point dissimulé au prélat les dangers qu'il allait courir ; il ne se les dissimulait pas lui-même; il savait qu'un général, qui s'était présenté en parlementaire dans la journée, avait été victime de sa confiance. Rien ne put le détourner de son généreux dessein.

Entre sept et huit heures, il s'achemina donc, accompagné de deux vicaires géné-

raux, MM. Jacquemet et Ravinet, par la rue Saint-Antoine, vers la place de la Bastille où le combat restait engagé. L'accueil qu'il avait reçu en se rendant à l'hôtel de la Présidence, chez le général Cavaignac, n'avait été que le prélude de celui qui l'attendait dans ces lieux encore pleins des émotions qu'y avait excitées le combat à peine fini. On exaltait sa résolution, on l'environnait, on se précipitait à genoux : citoyens, soldats, hommes, femmes, tout le monde était unanime à bénir l'envoyé de Dieu, et à implorer ses propres bénédictions. Quelques-uns seulement, plus prudents, lui représentaient le danger sans doute stérile qu'il allait courir. Il répondait : « C'est mon devoir de donner ma vie; » et on l'entendait souvent se répéter à lui-même : *Bonus autem pastor dat vitam suam pro ovibus suis.*

Cependant il entrait çà et là dans les ambulances, bénissant et absolvant les blessés

Arrivé vers le lieu du combat, qui était alors extrêmement vif, il chercha à s'aboucher avec le colonel qui commandait à la place du général tué; il demanda s'il n'était pas possible que le feu cessât quelques instants; il espérait qu'il y aurait alors pareille suspension de l'autre côté, et qu'à l'aide de cette trêve momentanée il parviendrait à se faire reconnaître et à engager des pourparlers.

Le colonel, qui ne pouvait assez louer l'intention de l'archevêque, se rendit à ses instances, et ce que le prélat avait espéré se réalisa. Le feu s'arrêta presque simultanément dans les deux camps. Les insurgés se montrèrent au-dessus de leur barricade, la première et la principale du faubourg; plusieurs élevèrent même en l'air la crosse de leurs fusils. On put croire qu'on avait beaucoup gagné et que la paix allait se conclure.

L'archevêque s'avançait vers la barricade avec ses deux grands-vicaires. Un tout jeune garde national s'acharnait héroïquement à ne point quitter ses côtés; un autre, laissant son uniforme et se revêtant d'une blouse, le précédait, portant une branche d'arbre à la main en signe de conciliation. Les insurgés, de leur côté, descendaient de la barricade; les uns plus pacifiques, les autres la menace dans les traits et dans la bouche. Par un zèle que l'on comprend, les combattants du côté de l'ordre ne purent se résoudre à voir ainsi l'archevêque s'exposer à la colère d'hommes qui, dans la journée même, avaient égorgé des parlementaires. Ils oublièrent la prière qui leur avait été faite par le prélat, et se rapprochèrent de lui; les combattants se trouvèrent ainsi face à face. Des reproches, des menaces furent échangées. Il y eut même des prises de corps dont les ecclésiastiques durent conjurer les suites au nom de la religion, au nom du pontife qui venait pour faire cesser l'effusion du sang, pour sauver ceux qui avaient pris les armes, pour sauver leurs femmes et leurs enfants.

Pendant ces altercations, qui retardaient l'accomplissement de la sainte mission qui devait pourtant se consommer, mais d'une autre manière qu'on ne prévoyait, un coup de fusil partit, on ne sait de quel côté, ni si ce fut par accident ou avec intention. A l'instant, les cris : Trahison! trahison! s'élèvent de toutes parts, les combattants se retirent en désordre, la fusillade s'engage plus vive que jamais.

L'archevêque est ainsi placé entre deux feux; il ne s'en étonne point, il ne pense ni à reculer, ni à s'échapper de droite ou de gauche. Désormais séparé de ses prêtres, dont l'un a le chapeau percé de trois balles, il franchit seul les quelques pas qui le séparent encore de la barricade, il entreprend de la gravir; il arrive au sommet; il est en vue des deux camps; les balles sifflent autour de lui et semblent jusque-là le respecter.

Le médiateur s'est montré; quelle voix pouvait être plus éloquente que cette héroïque apparition! que de grâces devaient tomber du cœur du pontife, offrant ainsi et donnant son sang et sa vie pour le peuple qui lui est confié! Quelle gloire aussi et pour lui et pour la foi qui l'inspire!.... mais son sacrifice doit s'achever!

Il descend, vers les insurgés, du Calvaire où la mort l'avait épargné; à peine a-t-il fait quelques pas encore et il tombe percé dans les reins d'une balle qui paraît venir de côté et d'une fenêtre. Un fidèle serviteur qui le suivait à son insu veut le recueillir dans ses bras et est lui-même blessé au côté.

Mais rendons ici justice à tout le monde; les insurgés se précipitent à son secours; ils l'environnent de soins, le transportent à l'hospice des Quinze-Vingts, où il fut reçu chez le curé de Saint-Antoine, et lui constituent une garde. Ils recueillent partout des signatures qui attestent que ceux à qui s'est adressé l'archevêque n'ont pas tiré sur lui. Ils tiennent infiniment à ce que ce fait soit bien constaté; du reste, le bruit de la démarche de l'archevêque et de sa blessure se répand dans tout le faubourg et y produit un effet impossible à décrire.

Quelques moments après, la grande fusillade avait cessé.

Le calme profond, la sérénité chrétienne qui avait dirigé et soutenu la démarche du prélat, ne l'a pas quitté un instant après qu'il eut été frappé.

A peine son vicaire général, M. Jacquemet, avait-il pu le rejoindre, qu'il lui demanda de lui déclarer, en ami sincère, ce qu'il pensait de son état : « Ma blessure est-elle grave? — Elle est très-grave. — Ma vie est-elle en danger? — Elle est en danger.

« Eh bien! dit-il, que Dieu soit béni, et qu'il accepte le sacrifice que je lui offre de nouveau pour le salut de ce peuple égaré. Que ma mort serve aussi à expier les fautes que j'ai pu faire pendant mon épiscopat! » Puis, se recueillant, il se confessa et reçut quelque temps après l'extrême-onction et le viatique, conservant du reste, au milieu d'indicibles douleurs, toute sa présence d'es-

prit, une patience inaltérable, une satisfaction pleine de simplicité et de grandeur, d'avoir accompli ce qu'il appelait son devoir. « La vie est si peu de chose, répéta-t-il souvent : ce qui me restait à vivre était insignifiant; j'ai bien peu sacrifié pour Dieu, pour des hommes créés à son image et rachetés par son sang. »

Le lendemain, à une heure après midi, il a été rapporté à l'archevêché ; le faubourg, qu'il a fallu traverser, était tout entier sur pieds; les rues étaient remplies de personnes à genoux. Ce n'était plus, comme la veille, du respect seulement, c'était de la vénération et une sorte de culte; ces démonstrations ont accompagné le cortége jusqu'à l'archevêché.

Les douleurs du prélat continuaient, intolérables pour tout autre qu'un héros chrétien ; cependant il avait des paroles de douceur et d'amitié pour chacun de ceux qui l'approchaient, pour sa famille, pour ses amis, pour ses serviteurs. Cette pensée le dominait : « La Religion n'a pas eu à souffrir pendant toutes les agitations de ces derniers temps. Je ne devais pas faire moins, je devais m'exposer et me sacrifier pour un peuple qui, dans les plus grands enivrements, a respecté la foi et la croix de Jésus-Christ ; j'étais le père de tous, ils n'ont pas voulu me faire de mal ; c'est la volonté de Dieu qui s'accomplit. »

Dans la matinée du 27, la paralysie des jambes parut complète ; les forces abandonnaient le malade, il disait, et ce fut sa dernière parole : « Je meurs, mais je suis heureux si mon sang est le dernier qui soit versé. » Sa voix s'éteignit alors, et à deux heures il entra en agonie, agonie douce et exempte de convulsions et de souffrances nouvelles. A quatre heures un quart il avait cessé d'exister.

Le choléra à Cambrai.

On lit dans la *Liberté*, journal du Nord, après un hommage rendu au dévouement de ceux qui ont soigné les cholériques et notamment des médecins, qui ont été admirables : « De son côté, le clergé ne s'est pas montré au-dessous de ces nobles exemples. Il ne vocifère point la fraternité par les rues et les carrefours, à l'instar de nos sauteurs politiques ; il fait mieux, il la pratique. Médecins des âmes par vocation, partout dans nos campagnes nos prêtres se sont improvisés gardes-malades, aides-médecins, pharmaciens par charité. Jour et nuit, au milieu des malades, des mourants et des morts, partout ils ont mis à la disposition de tous leur repos, leur bourse, leur santé, leur vie, et cela sans bruit, sans prétention, comme une chose toute simple et toute naturelle. L'un d'eux entre autres, placé par l'intensité extraordinaire du fléau dans une position tout à fait exceptionnelle, s'est élevé au-dessus de tout éloge par la grandeur de son courage et de son dévouement. Il a débuté par passer onze nuits consécutives sans se déshabiller. Né pauvre, comme beaucoup de ses confrères, il vendit un petit coin de terre qui formait tout son patrimoine... et aujourd'hui, il est nu, dépouillé de tout : provisions, garde-robe, linge de lit, linge de corps, il a tout donné... Il ne nous appartient pas de livrer son nom au public... Mais, en vérité, après une aussi noble conduite, si les habitants d'Oignies ne le chérissent comme un père, ils pourront se vanter d'une ineffable ingratitude. »

Le paupérisme.

En juillet 1849, à l'occasion d'une réunion charitable pour l'OEuvre de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Troyes, Mgr l'évêque de cette ville vient de prononcer un des plus beaux sermons de charité qui aient retenti dans les chaires chrétiennes. Avant le paupérisme, dit-il en finissant, on a imaginé l'oppression et l'esclavage dans l'antiquité ; plus tard l'égalité absolue des conditions et le partage absurde des biens; enfin, l'humanité, qui est impuissante pour ouvrir le cœur du riche, pour faire tomber les murs de fer qui gardent les trésors.

Reste donc la charité, rien que la charité.

« L'avarice est semblable à ces hautes montagnes qui recèlent dans leur sein des mines d'or, mais enfouies sous des rochers et des sables arides ; ou bien encore à ces glaciers qui retiennent captive la liqueur qui abreuverait les troupeaux et féconderait au loin les campagnes. Il faut percer ces obstacles impénétrables et la charité seule le peut. Elle s'empare du cœur des riches, elle le détache des biens de la terre, elle ne leur permet de se regarder que comme les économes de la Providence et les administrateurs de la fortune des pauvres. Elle fait plus encore, elle ennoblit l'indigence à leurs yeux, elle la relève, elle la déifie; et le mendiant, dans les sociétés chrétiennes, devient le frère de Jésus-Christ, son représentant direct et immédiat. Et s'il ne suffit pas de ces considérations puissantes, la charité prononce alors cet anathème de Jésus-Christ : « Malheur aux riches dont le cœur est insensible aux misères du Lazare couché au seuil de leurs palais ! »

« La charité chrétienne seule peut donc résoudre la question de paupérisme. Et les faits le prouvent surabondamment. Qui, en effet, a élevé ces palais de l'indigence où la vieillesse, l'enfance, la maladie, délaissées trouvent une si noble hospitalité? Qui a créé ces institutions bienfaisantes, ces associations de toute nature aussi variées que l'expression même de la misère? La charité chrétienne.

« Mais ce n'est pas tout, la prééminence de la charité se révèle d'une manière encore plus saillante dans l'aumône à la douleur. Pour s'asseoir au chevet du lit d'un malade, pour le consoler, il faut plus que de l'or, il faut du dévouement, et la charité chrétienne peut seule le produire désintéressé, généreux et persévérant.

« Voyez saint Vincent de Paul, cet homme prodigieux dont la postérité ne voudra pas

croire l'histoire, cet homme qui laissait chaque jour tomber de sa main le pain quotidien de quinze mille pauvres à Paris, qui nourrissait à lui seul des provinces entières, qui réalisait des plans de bienfaisance que n'avait pu exécuter le génie d'un Henri IV, ni d'un Richelieu; dont l'œil épiait la misère dans les régions les plus lointaines, et dont le bras était assez étendu pour l'atteindre; cet homme qui pénétrait jusque dans les antres d'Alger pour en délivrer les captifs, et qui ouvrait des asiles à des générations d'enfants abandonnés, cet homme, dont les œuvres désespèrent l'imagination et dont l'histoire décourage ses panégyristes.

« Où trouvait-il le secret de tant d'œuvres miraculeuses? Dans la sincérité, la droiture et la simplicité de la plus humble piété. Et ces filles auxquelles il a donné son nom, et dont il a dit si heureusement que leur seul voile serait leur modestie, leur occupation toutes les misères, leur clôture l'univers. Ces filles de la charité, que sont-elles? D'humbles et pieuses servantes de Dieu dans la pratique de tous les devoirs du christianisme. »

Les chrétiennes de la Suisse.

Les femmes suisses du canton de Fribourg ont eu leur part de gloire dans la défaite si prompte qu'ont éprouvée sur tous les points les corps-francs. D'après les deux lettres qu'on va lire, nul doute que les guerrières de l'Helvétie ne renouvellent en plus d'un lieu le singulier fait d'armes qui a eu lieu à Grolley, si MM. les corps-francs se montrent d'humeur à lutter de nouveau contre ces modernes amazones.

On lit dans l'*Union suisse* de Fribourg du 19 janvier, la lettre suivante, adressée au rédacteur :

« Monsieur, ayez la bonté d'accorder une place dans votre estimable journal aux félicitations que *la compagnie organisée* des femmes d'Orsières, en Valais, désire faire parvenir à leurs compagnes de Grolley. En défendant la religion et la patrie, elles ont montré un courage digne d'admiration; en mettant en fuite une troupe d'hommes armés vils esclaves du radicalisme, elles ont prouvé qu'elles savent vaincre et qu'elles sauraient mourir pour la plus sainte des causes. Leur exemple affermit nos résolutions, et, si jamais l'occasion se présente pour nous, il sera le stimulant de notre ardeur. Orsières, 13 janvier 1847. Pour sa compagnie, ANNE-MARIE PELLOCHOUD, capitaine. »

Maintenant, voici la réponse des femmes de Grolley à celles d'Orsières.

« *Les femmes de Grolley, canton de Fribourg, aux femmes d'Orsières, canton du Valais.*

« Nous avons reçu, avec un sensible plaisir, les félicitations que vous avez bien voulu nous adresser par le numéro du 19 courant de l'*Union;* recevez par la même voie nos sincères remerciments. Nous sommes fières d'avoir conquis votre estime et vos sympathies. Le tocsin venait de sonner; nos pères, nos maris et nos frères, inspirés par l'amour de la religion et de la patrie, venaient de quitter leurs familles pour voler au secours de la capitale et du canton que menaçaient la révolte, le sacrilége et le massacre; seules, avec nos vieillards, nous gardions nos chers enfants et nos humbles foyers. Arrive sur ces entrefaites une horde de révolutionnaires que le radicalisme avait séduits sur les paisibles bords de la Broye et du lac d'Estavayer. Elle arrive en vomissant le sarcasme, le blasphème et l'imprécation. *A bas les jésuites! à bas les calotins! à bas les aristocrates!* telle était la devise de leur charité et de leur tolérance. Braves derrière les bouteilles de la pinte de notre village, ces héros crurent pouvoir nous prodiguer impunément l'injure. A la vue d'une si lâche audace, une légitime indignation s'empare de nos cœurs, un égal courage arme nos mains. Aussitôt le *landsturm* féminin de Grolley se trouve organisé, poursuit cette vile bande qu'une terreur panique disperse dans nos marais. Ainsi se passa, pour elle et pour nous, le 7 janvier 1847.

« Si tant de courage inspira, en ce beau jour, notre timidité naturelle contre les vandales de notre canton, c'est que nous avions à cœur de détacher quelques fleurs de la couronne de lauriers que nos pères, nos maris et nos frères, nous rapportaient de Fribourg; nous voulions les appendre aux pieds du crucifix et de l'image de la Vierge tutélaire de notre sexe, qui décorent nos modestes salons de familles. Ce crucifix, cette image et ces fleurs, aimable monument de la victoire remportée par le droit sur la violence, nous les léguerons avec un pieux orgueil à nos enfants. Au besoin, l'étincelle sacrée que la foi a déposée et nourrit dans le cœur des femmes de l'Helvétie catholique, saura rallumer leur courage et leur intrépidité. Pour la défense de sa foi, de ses enfants et de ses foyers, la femme chrétienne brave tous les dangers. Agréez l'expression de mes affectueux et dévoués sentiments. Au nom de ses compagnes d'armes. ANNE RUFFIEUX. » (*La Voix de la Vérité*, 5 févr. 1847.)

Les filles domestiques.

Dans ce moment où le monde est le théâtre de tant de plaisirs frivoles, le pauvre trouve aussi son jour, et c'est au pied des autels qu'il vient chercher son bonheur. Mardi dernier, une fête bien touchante était célébrée dans l'église métropolitaine. Plus de huit cents jeunes filles, entourées d'une innombrable foule, se sont réunies pour consacrer au pied des autels par de simples et beaux cantiques, par l'attendrissant spectacle d'une communion générale, la formation encore nouvelle de la société des *filles domestiques*. Lyon, ce foyer de bonnes œuvres, voyait depuis longtemps cette société dans son sein; et Toulouse, la ville sainte, devait suivre son exemple. C'est sous la direction de M. l'abbé Piéchaud, chanoine archiprêtre de la cathédrale, que s'est organisée cette société dite de Sainte-Blandine.

Son but est de nourrir, de protéger contre les besoins matériels et surtout contre les écueils du monde, cette classe si utile et en général si intéressante des filles appliquées au service intérieur des maisons. (*Voix de la Vérité*, 10 février 1847.)

L'œuvre de saint Ilan.

— Je parie, lecteur, que vous ne savez pas ce que c'est. — Eh bien! c'est une des choses les plus méritoires, les plus admirables, les plus dignes de ce temps-ci. — Imaginez que là-bas, au fond de la vieille Bretagne bretonnante, aux dernières limites de cette *terre de granit recouverte de chêne*, comme a dit un de ses plus énergiques poètes, il s'élève, sur un promontoire, en vue de la mer qui vient battre les rochers, une église gothique toute neuve, percée à jour, que le matelot voit de loin et qui rappelle la vierge secourable, *Stella Maris*. C'est la chapelle de la colonie agricole de Saint-Ilan, dans laquelle *trois cents enfants* déjà ont trouvé asile sous la direction d'habiles agriculteurs. *Saint-Ilan* a été fondé, non par un cénobite, non par un prêtre, non par un vieil usurier qui en mourant a laissé quelques mille francs aux pauvres. Loin de là; son fondateur est un beau jeune homme — (un poëte, si je ne me trompe.... à moins qu'il ne cache avec soin ce péché si pardonnable), — à l'œil inspiré, à la physionomie calme et douce, au langage d'apôtre, qui a joué dans cette partie philanthropique engagée entre le monde et lui, la moitié, sinon la totalité de sa fortune. Démarches, voyages, sollicitations, rien ne lui a coûté. A l'un, il a arraché un vitrail pour sa chapelle; à l'autre, un autel; à un troisième, une cloche. Le gouvernement lui a même accordé une loterie de 150,000 fr.; mais tout cela ne suffit pas. Il a fallu construire, meubler, acheter des instruments de travail pour la jeune colonie, et il y a *trois cents bouches à nourrir*... Témoin de cette espèce de prodige d'un homme, qui, en plein XIXe siècle, au lieu des succès du monde, aspire à ceux de la charité, le faubourg Saint-Germain s'est ému. Ses nobles dames n'ont point voulu être dépassées. — Alors, mesdames les duchesses de Narbonne, de Luynes, de Larochefoucault, de Rauzan, de Maillé, de Chevreuse, de Fitz-James, — que sais-je? tout ce qui est blasonné depuis les Croisades, tout ce qui porte le titre de comtesse ou de marquise, a senti remuer ses entrailles, et l'on a organisé, au profit de l'œuvre fondée par M. Achille Duclésieux, un grand concert : les billets s'escomptent à 50 p. 100 au-dessus de leur prix!... (26 *mars* 1851.)

Ouvroirs professionnels de jeunes filles.

Il est question en ce moment de créer à Paris une institution qui prendrait le titre d'*Ouvroirs professionnels des jeunes filles*.

Un de ces ouvroirs serait établi dans chacun des arrondissements de Paris; on y enseignerait la couture en linge et en robes, le remaillage des bas, le blanchissage et le repassage du linge fin, le raccommodage et l'application de la dentelle, la broderie, les services de femme de chambre et de garde malade. Enfin, on s'y appliquerait à former des ouvrières honnêtes et méritantes. L'idée de cette fondation est de Mme Mévil, à qui des services rendus pendant les journées de juin et durant le choléra de 1849 ont valu trois médailles. Deux lui ont été décernées par le gouvernement, et la troisième, non moins honorable, lui a été remise par les blessés de juin eux-mêmes, qui ont ainsi voulu lui donner un témoignage particulier de leur reconnaissance. Ce sont là des titres qui, nous l'espérons, porteront bonheur à l'œuvre que Mme Mévil a eu la généreuse pensée d'entreprendre, car au temps où nous vivons il ne suffit pas à une idée d'être utile pour qu'elle réussisse, il faut encore que ceux qui la produisent inspirent de la confiance, par un caractère honorable et un dévouement éprouvé. (*La Presse*, mars 1851.)

Les établissements charitables de la France en Orient.

Nous empruntons aux *Annales de la Charité* la statistique suivante :

Depuis quelques années, les lazaristes, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les frères des Ecoles Chrétiennes se sont établis en Orient au nom du catholicisme et de la France. Ils ont fondé des colléges pour l'instruction supérieure, ouvert des écoles gratuites aux jeunes garçons et aux petites filles, imprimé des livres, recueilli des orphelins, habillé et nourri les pauvres, visité et soigné les malades, sans distinction de culte, de sexe, de nations. Ces œuvres ont plus fait pour la civilisation que toutes les victoires; elles gagnent peu à peu, mais pour toujours, ce que la force impose d'un seul coup, mais pour un moment, et écartent les plus grands obstacles que l'islamisme oppose au progrès social. Aux yeux du musulman, en effet, le chrétien et la femme ne sont que deux créations serviles, dont l'une est faite pour ses mépris, l'autre pour ses plaisirs; et ce préjugé, né de sa religion, exclut les deux grandes institutions divines qu'a restaurées le christianisme et sur lesquelles repose toute civilisation : la famille et la fraternité humaine. La douce influence du dévouement et de la charité commence à triompher de cet aveuglement. L'instruction donnée aux ignorants, le pain aux pauvres, la santé aux malades, ont mis le respect à la place du mépris, et la reconnaissance au lieu de la haine; et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont réhabilité à la fois en Orient la femme et la chrétienne. L'année dernière n'a pas été moins favorable que les années précédentes aux succès de cette croisade pacifique : nous sommes heureux de pouvoir, d'après des documents authentiques, raconter les progrès de tous les établissements fondés dans ces pays lointains par la charité.

Il y a peu d'années encore, le Levant manquait totalement des institutions né-

cessaires pour former la jeunesse des deux sexes, et les Francs qui voulaient tirer leurs enfants de l'ignorance commune étaient obligés de les envoyer en Europe à grands frais, aux périls d'une traversée alors dangereuse, et à ceux plus grands encore d'une éducation entièrement privée de la surveillance paternelle, ou peu en rapport avec les besoins du pays. Aujourd'hui que les lazaristes ont réussi à transplanter en Orient, autant qu'il était possible, le système d'instruction publique de la patrie, toutes les classes de la société peuvent participer à ces avantages. Le peuple a surtout attiré leur sollicitude, et, à l'aide des frères, deux écoles fondées à Constantinople et à Smyrne lui offrent les moyens de procurer à ses enfants la connaissance de la langue française, adoptée généralement ici comme l'organe et l'interprète des idées de progrès et d'amélioration. Dans l'une et l'autre de ces deux villes, les classes, insuffisantes pour le nombre des élèves qui se présentent, en contiennent 350 environ.

Avec un surcroît de ressources, la population de la partie de Péra qui se trouve trop éloignée pour envoyer les enfants à Galata, pourrait profiter des mêmes avantages et envoyer à la nouvelle école qui s'élèverait le reste des enfants que la distance et l'encombrement des classes actuelles privent forcément du bienfait de l'éducation. L'ardeur de toutes les classes pour apprendre la langue française est telle, qu'il ne s'ouvre pas aujourd'hui une école sans un maître ou une maîtresse de français, chez les Grecs comme chez les Européens, et même assez généralement chez les Arméniens.

Les RR. PP. capucins eux-mêmes, Italiens, et qui n'avaient jamais qu'une école exclusivement italienne, ont été obligés, pour y amener les enfants, de se procurer un maître de français. Le français étant en effet adopté par le gouvernement turc comme langue officielle dans ses rapports avec la diplomatie et avec l'Europe, il s'ensuit que dès le principe les jeunes chrétiens *rayas* qui avaient étudié cette langue se faisaient facilement une position chez les Turcs, soit comme traducteurs, soit comme interprètes. Plusieurs jeunes gens sortis des écoles françaises ont été dès les premiers temps attachés aux ambassades ottomanes, quoique chrétiens, et l'un d'eux inspira assez de confiance et montra assez d'habileté pour être pendant quelque temps chargé d'affaires à Berlin. Dans le commerce il en fut de même : les relations avec l'Europe devenant de jour en jour plus fréquentes par la facilité que donnent les paquebots, les modifications intérieures apportées à la société musulmane, les besoins nouveaux qui en résultaient, ayant donné une direction nouvelle au commerce, et ayant mis les Grecs, les Arméniens et même des maisons juives dans la nécessité d'établir des relations avec l'Occident, et à la manière de l'Occident, on sentit le besoin d'avoir dans tous les comptoirs des jeunes gens sachant le français; il en fut de même des maisons qui s'établissaient soit à Marseille, soit à Londres, soit à Manchester.

Les Arméniens schismatiques ont plusieurs maisons de commerce considérables en Angleterre, dans lesquelles ils emploient des jeunes gens élevés par les lazaristes. Plus tard ils ont ouvert des écoles, ou ont envoyé leurs enfants soit à Paris, soit à Londres; mais c'était la suite d'une première impulsion donnée. Cet exemple fourni par les jeunes rayas excita l'émulation des musulmans, qui marchèrent sur les traces de Reschid-Pacha, de Reschid-Méhémed-Pacha, de Sélim-Pacha et de tant d'autres aujourd'hui qui, en étudiant la langue de la France, apprennent à connaître et à estimer ses institutions, et travaillent à les transporter dans leur propre pays. Nous hâtons de tous nos vœux l'établissement de nouvelles écoles de frères en Syrie, à Beyrouth et à Alep, en Egypte, à Alexandrie et plus tard au Caire. Quelle ne serait pas l'utilité de fondations de ce genre, l'une en Bosnie et l'autre en Bulgarie, dont les races slaves, mûres pour la civilisation et portées instinctivement à chercher en Occident un appui contre l'autocratie religieuse et politique de la Russie, qui les menace sans cesse, accepteraient avec reconnaissance un semblable bienfait, et se trouveraient naturellement refoulées vers l'Eglise latine, dont elles ont reconnu la suprématie pendant plusieurs siècles! Ces écoles n'exigeraient qu'une dépense minime et temporaire; car, une fois que quelques maîtres auraient été formés par les lazaristes, il conviendrait de leur laisser continuer ce qui aurait été commencé. C'est dans ce but qu'ils poursuivent le projet de fonder une école normale destinée à préparer des instituteurs. L'exemple des écoles ouvertes en Perse, à Mossoul, dans la Mésopotamie et à Angora, dans l'ancienne Galatie, démontre tout le bien qui résulte de ces fondations pour la religion et pour le pays. Dans ces diverses localités, plusieurs centaines d'enfants reçoivent depuis quatre et cinq années l'instruction dont la population catholique manquait complétement. Aux yeux des musulmans, il y a une espèce de réhabilitation morale dans cette classe, que la partialité des lois politiques abaisse encore et opprime.

Ce que nous disons des écoles des frères convient à celles des sœurs de la Charité. Partout, le bien qu'elles opèrent dans le domaine de l'instruction est aussi grand, et leurs écoles de Constantinople, de Smyrne, d'Alexandrie et de Santorin ne sont pas moins fréquentées. Le nombre de leurs pensionnaires à Constantinople s'élève à 130 et celui de leurs externes à 300 environ. Ce nombre d'externes serait encore plus considérable si elles habitaient un quartier plus central pour la population franque. Si elles s'installent à l'hôpital français, en y ouvrant une nouvelle école, on remédiera en partie à cet inconvénient. On peut faire

la même observation pour les Frères, dont les classes regorgent à Galata, et ne peuvent plus suffire à ce qui se présente d'enfants. Il serait de la dernière importance de leur créer une succursale à Péra. A Smyrne, malgré le terrible accident qui a fait disparaître la plus grande et la plus belle partie de l'établissement des sœurs, dans le local qui était resté debout comme par miracle, elles se sont empressées de réunir un nombre de pensionnaires qui s'élève à plus de 40 aujourd'hui. Après trois mois d'interruption, elles ont pu rouvrir leurs classes externes dans des locaux moins commodes, sans doute, que ceux qu'elles possédaient avant, mais qui peuvent, à la rigueur, suffire en attendant qu'on soit parvenu à tout réparer. Elles ont pu également continuer leurs soins aux pauvres et aux malades; et, après le rude coup qui avait frappé leur établissement, c'était là leur plus grande consolation. Les frères des Ecoles Chrétiennes, ayant trouvé un asile dans la maison des lazaristes, ont pu continuer leurs soins à la jeunesse de Smyrne; malheureusement cet état de choses ne peut durer, et, avant d'avoir remis ces établissements sur le pied où ils étaient auparavant, il faudra dépenser plus de quatre cent mille piastres. Les sœurs de Santorin ont également un pensionnat qui compte 36 élèves : dans leur école externe elles procurent le bienfait de l'éducation à toutes les jeunes catholiques de l'île. Les lazaristes y tiennent une école pour les jeunes garçons, et enseignent la philosophie et la théologie à quelques jeunes ecclésiastiques. A Alexandrie, le nombre des externes s'élève déjà à 200, et un local est disposé pour recevoir une centaine de pensionnaires.

Les lazaristes ont fait, cette année, un nouvel effort en faveur de l'instruction publique, en acceptant le collége de Smyrne. Cet établissement, qui ne comptait qu'une quarantaine de pensionnaires ou demi-pensionnaires avec une cinquantaine d'externes, quand il leur fut confié, se trouve aujourd'hui avoir 80 pensionnaires et 70 externes environ. Les classes y ont été mises sur le même pied que dans le collége de Bébek. Sur un des riants coteaux qui entourent la charmante baie de Bébek, les lazaristes ont un collége que, pour le programme des études, on peut mettre en parallèle avec nos lycées. Les élèves y font, dans l'espace de sept ans, un cours complet de philologie, d'histoire, de géographie. Ils y apprennent le grec ancien en même temps que le grec moderne, le français, l'anglais, le turc, et les éléments de géométrie, de physique, de chimie. Plusieurs d'entre eux doivent, dit-on, venir l'année prochaine à Paris se présenter à l'examen du baccalauréat. Nous espérons qu'ils y paraîtront avec honneur. L'école, encore toute récente, renferme déjà cent jeunes gens de différente origine. On y voit des Arméniens, des Grecs, des Turcs, tous réunis sous une même discipline, et recevant le même enseignement scientifique, littéraire et moral. Cultiver l'esprit et former le cœur des élèves, voilà le but que se sont proposé les fondateurs de l'institution de Bébek; mais il est une limite rigoureuse qu'ils ne dépassent pas. « Dans une contrée, disent-ils, où les croyances et les nationalités sont aussi multipliées, faire exclusivement acception de l'une d'elles, ce ne serait répondre ni aux besoins du pays, ni à l'esprit de tolérance que commande la charité chrétienne. » Et, fidèles à l'engagement qu'ils ont pris, ils laissent à chacun de leurs disciples le libre exercice de son culte.

« Le prix de la pension est tel que les pères de famille qui n'ont qu'une très-modeste fortune peuvent, sans s'imposer une grande gêne, y envoyer leurs enfants. Quels précieux résultats ne doit-on pas attendre d'une institution si sagement établie et si habilement dirigée! Jamais on n'avait rien vu de semblable dans l'empire ottoman. Ce qu'on ne pouvait en aucune façon attendre des Turcs, ce que le protestantisme et les autres communions chrétiennes avaient vainement tenté, soit avec l'or de la Russie, soit avec les riches souscriptions des Sociétés bibliques, le catholicisme l'a fait avec une puissance de volonté et une religieuse ferveur qui suppléaient à l'exiguïté de leurs ressources. Il a donné aux différents rites qui l'entourent l'exemple d'un principe d'éducation généreux, libéral, que nul autre n'a pu mettre en pratique avec une si grande distinction d'esprit et une si noble tolérance. Désormais on verra chaque année sortir de Bébek des hommes instruits, éclairés, qui pourront occuper une place honnête dans le commerce, ou servir comme drogmans, comme chanceliers dans les consulats, et qui, en poursuivant leur carrière, n'oublieront point qu'ils doivent leur utile savoir à des prêtres français (1). »

Le collége de Smyrne et ceux de Bébek et d'Antoura, dans le Liban, pourront former une génération de jeunes gens destinés à jouer un rôle important dans les échelles du Levant, soit dans l'enseignement, soit dans l'administration, soit dans le commerce. Le nombre des élèves du collége de Bébek, qui s'était élevé, en 1844, de 45 à 70, s'est élevé, en 1845, de 70 à 100. Si le gouvernement réalise l'idée de faire élever des drogmans dans cet établissement, en les appliquant, par exemple, pendant deux ans à l'étude spéciale des langues orientales, après avoir été déjà initiés à la connaissance de ces langues pendant le cours de leurs études, ils en remporteront une incontestable supériorité, surtout pour la pratique. Toujours dans la même hypothèse d'un cours spécial destiné à former des jeunes gens pour les diverses stations du Levant, peut-être serait-il utile d'ajouter à la linguistique orientale un cours d'histoire dans lequel on

(1) Nous empruntons ces intéressants détails à M. X. Marmier, qui a visité tous les établissements de la charité en Orient.

tracerait un abrégé des relations de l'Europe avec la Sublime-Porte depuis la conquête, des traités, des capitulations, des firmans, etc. Il serait également indispensable de réunir dans le même local, pour les professeurs et les élèves, une petite collection des ouvrages les plus célèbres de la littérature orientale. Ce serait un véritable service rendu aux orientalistes et même aux voyageurs, qui sont bien loin de pouvoir toujours trouver sous leur main ces ouvrages quand ils en ont besoin.

L'imprimerie des lazaristes à Constantinople est en grande voie de progrès. Elle est en état de publier des ouvrages français, latins, anglais, italiens, grecs, arméniens, arméniens-turcs. Dans le courant de cette année les publications n'ont pas été interrompues. Il y a en ce moment sous presse un dictionnaire français-grec vulgaire plus complet, des exercices avec des traductions interlinéaires pour l'usage des écoles, un abrégé de grammaire française-turque, quelques ouvrages de piété en grec, et un commencement d'*Annales*, spécialement destinées à seconder les œuvres de charité par l'entremise d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, modelée sur les associations de ce nom qui se multiplient si merveilleusement en France, en Angleterre et en Italie. Tels sont les produits de presse, qui pourraient devenir plus féconds et plus utiles, si aux types existants on pouvait ajouter une collection de types arabes, persans et turcs : chose facile, parce que l'alphabet des trois idiomes est identique, à quelques caractères près, et qu'il suffirait d'obtenir de la générosité du gouvernement une des vieilles collections de l'imprimerie nationale de Paris.

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul est aussi appelée à seconder très-efficacement toutes ces œuvres. En réunissant dans une pensée commune de charité les hommes que des différences de position, de nationalité et certains préjugés locaux, tendent à désunir et à isoler, elle donnera une nouvelle force à la cause du bien, elle procurera les moyens d'entreprendre des œuvres dont les bons exemples habitueront les Turcs à mieux apprécier les bienfaits de l'action chrétienne. La Conférence se propose surtout deux choses : d'abord l'établissement d'une petite bibliothèque gratuite pour le peuple principalement; on ajoutera les ouvrages concernant l'Orient pour les personnes d'un rang plus élevé et pour les voyageurs, et cet essai inspirera peut-être au gouvernement turc l'idée de former dans les grands centres de l'empire des dépôts scientifiques et littéraires. En second lieu, les enfants abandonnés ou orphelins, manquant d'institutions propres à pourvoir à leur éducation et à préparer leur avenir, se corrompent dans l'oisiveté, et, au lieu de devenir des citoyens utiles, restent le fardeau de la société, qui les repousse ou les oublie. C'est dans ce but que la Conférence veut organiser une espèce de petite colonie agricole, dans le genre de celle de Mettray et de ces autres établissements si honorables pour la France.

Mais ce qui dépasse toutes les espérances, c'est le bien produit dans le cours de cette année par les sœurs de la Charité à Constantinople. Outre les soins qu'elles donnent gratuitement à 300 petites filles, elles ont habituellement fourni des vêtements à 180. Parmi les 130 pensionnaires qu'elles élèvent dans leur maison, 50 sont orphelines et à la charge de l'établissement. Les consultations gratuites et les visites de malades à domicile se sont élevées cette année à 61,495. Trente-six mille cinq cent dix pauvres honteux ou autres ont reçu des secours suivant leurs besoins, en pain, en riz, en chauffage, en vêtements, quelques-uns en argent pour loyers de maison. Le petit essai d'hôpital qu'elles ont ouvert en septembre dernier, a déjà soigné 43 malades et reçu 12 enfants abandonnés. Leurs ouvriers de l'internat et de l'externat ont distribué des objets, tels que linges, ornements, fleurs, à plus de vingt églises pauvres. Les malades soignés dans le dispensaire peuvent se répartir dans les catégories suivantes : parmi les hommes, les Grecs forment la majorité, les Turcs et les Arméniens un quart, les Francs et les Juifs le reste. Parmi les femmes, au contraire, la race turque forme plus que la moitié, les femmes juives un cinquième, les arméniennes un peu moins, ainsi que les grecques, les franques à peine ciqq ou six cents.

« J'ai visité avec émotion ce vénérable établissement, dit encore M. Marmier, et en observant les pieuses femmes qui le dirigent, j'ai été frappé de l'expression de sérénité et de contentement répandue sur leur visage. Elles reçoivent dès cette vie la récompense de leurs bonnes œuvres. Le bien qu'elles font réjouit leur cœur, et l'espoir d'en faire plus encore anime leur esprit, augmente leur courage. J'ai trouvé, dans la salle des malades, une de ces religieuses qui n'avait jamais reçu qu'une éducation fort élementaire, et qui, en quelques mois, dans l'ardeur de sa charité, avait appris assez de grec, d'arabe et de turc pour comprendre ceux qui invoquaient son secours dans ces différentes langues. »

Il faut mettre aussi au compte des œuvres de charité la *Colonie polonaise*, établie à Saint-Vincent d'Asie. Dans le courant de cette année elle s'est consolidée; une habitation y a été construite pour le préposé qui la dirige; plusieurs colons se sont mariés; des fonds sont disposés pour y ouvrir une fabrique de tuiles. On y prépare en ce moment les matériaux nécessaires pour y élever une petite chapelle et une habitation convenable au prêtre qui devra la desservir. Il y a dans tout ce qui est bien en ce monde un principe d'extension, une puissance de progrès qui promet à nos établissements d'Orient un grand et prospère avenir. Comme toutes les œuvres fondées par la foi et l'abnégation, les écoles, les hôpitaux recevront

chaque année plus d'enfants et plus de malades, et le nom de la France sera répété avec plus de reconnaissance et de respect. Trop souvent de nos jours, à la vue des tristes luttes des passions humaines et des luttes plus tristes encore des intérêts, au milieu de spéculations qui scandalisent, et des crimes qui épouvantent, on se sent pris d'une pensée de découragement, et, dans le premier mouvement d'indignation, on prononce un jugement sans pitié sur son pays et sur son temps. On les déclare incapables de dévouement, livrés sans retour à l'égoïsme, à l'indifférence, à tout ce qui prépare et consomme le déshonneur d'un siècle et la dissolution d'un peuple; et, dans le désespoir de corriger des maux irrémédiables, on se contente de gémir et de condamner. On oublie qu'à ce moment, à cette heure, sur tous les points du globe, d'admirables exemples de charité, de sacrifice, sont donnés au nom de la France; que ces prêtres, ces frères, ces sœurs, qu'admire et bénit le musulman, sont nés, ont été élevés au milieu de nous, qu'ils sont les membres de nos familles, les filles de notre peuple. On oublie que toutes ces âmes d'élite, bien loin de se reposer dans une stérile indignation, ont trouvé dans leur actif amour du bien le moyen d'appeler l'estime et l'admiration sur leur pays, de faire de la langue française la langue de la civilisation et du progrès, et de présenter la France aux nations comme la terre du dévouement et de la charité. (*Voix de la Vérité*, 10 mai 1846.)

Les missions de la Cochinchine.

Mgr Miche, évêque de Denzara (Cochinchine), a envoyé au curé de Plain-Faing (Meurthe), son compatriote, des détails pleins d'intérêt sur sa mission. En voici un extrait :

« 25 novembre 1849.

«..... 1° Tout chrétien étranger qui s'opiniâtrera dans sa religion et qui refusera d'apostasier, sera frappé de cent coups de bâton et renvoyé chez lui.

« 2° Si c'est un prêtre indigène et qu'il refuse d'apostasier, il sera marqué sur les deux joues de deux caractères qui signifient religion perverse, puis exilé dans quelque forteresse loin de la mer.

« 3° Quant aux missionnaires européens, quiconque en arrêtera un, recevra une récompense de 30 barres d'argent (3000 fr.), puis ce missionnaire sera conduit en haute mer et précipité dans les flots. »

Le paquebot des mers du Sud.

On écrit du Havre, le 17 juillet :

« Une de ces scènes, qui émeuvent toujours bien vivement les cœurs chrétiens, s'est passée hier, dans l'après-midi, au Havre-de-Grâce. Le paquebot des mers du Sud, appartenant à la société de l'Océanie, sortait du port vers cinq heures, portant dans le Chili et dans l'Océanie vingt ecclésiastiques ou catéchistes, dont six membres de la société des Maristes, et quatorze appartenant à la congrégation des Sacrés-Cœurs (dite de Picpus), et cinq religieuses de la même congrégation. Mgr l'archevêque de Chalcédoine, qui en est le supérieur général, et qui comptait alors dix-neuf de ses enfants, s'était rendu sur la jetée, afin de les bénir pour la dernière fois. Le temps était magnifique, une foule compacte se pressait sur le port. Le navire, poussé par un vent favorable, s'avança majestueusement, laissant flotter au sommet de son haut mât l'étendard de la croix. Quand il passa devant Sa Grandeur, ce fut un moment touchant et solennel. Tous les missionnaires réunis sur le pont se jettent à genoux et courbent leurs fronts; l'équipage, avec son capitaine, demeure dans le recueillement; la foule, dans l'admiration, devient tout à coup silencieuse, et à la voix du pontife, la bénédiction du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, descend sur ces victimes volontaires, pour y demeurer jusque dans l'éternité. Aussitôt, d'une voix sonore et animée par une foi vive et une confiance sans bornes, tous entonnent l'hymne sacrée de la Vierge, mère de Dieu : Salut, étoile de la mer, s'écrient-ils, *Ave, maris stella ;* et pendant que le vaisseau s'éloigne, on distingue, pendant quelques instants encore, leurs accents pieux et les soupirs ardents qu'ils poussent vers Celle que l'on n'implore jamais en vain. »

Une jeune Arabe religieuse novice au Bon-Pasteur d'Angers.

Le 14 septembre 1851, dix-neuf jeunes personnes, françaises, allemandes, italiennes, anglaises, prenaient l'habit religieux dans la communauté du Bon-Pasteur d'Angers. Au milieu d'elles, on reconnaissait, à son teint cuivré, une jeune Africaine.

En 1839, M. Suchet, vicaire général d'Alger, suivait l'expédition contre Constantine. Après la glorieuse journée qui assura à la France la prise de Djidgelli, M. le général invita M. l'abbé Suchet à souper avec lui sous sa tente. Après dix heures du soir, M. Suchet voulut se rendre à l'ambulance où son ministère l'appelait. Le général fit d'inutiles efforts pour le retenir, lui représentant combien il était imprudent de traverser une ville inconnue au milieu d'une nuit sombre, et où il pouvait se trouver quelques fuyards ou Arabes malintentionnés. Ces observations ne purent arrêter le prêtre qui, quelque temps après, devait aller seul, à travers d'incroyables dangers, chercher Abd-el-Kader au fond du désert, pour traiter de l'échange des prisonniers. L'intrépide missionnaire demande seulement une escorte de quatre hommes, et part pour se rendre à son poste. En traversant les rues de la ville, il heurte du pied contre un objet d'où s'échappe un cri déchirant, et il trouve dans le manteau d'un Bédouin une pauvre enfant noyée dans son sang et ses larmes; elle tendait vers lui ses mains. Son père, en courant au combat, l'avait enveloppée dans son burnous; sans doute il l'avait confiée à la garde de Dieu, en l'em-

brassant pour la dernière fois ; car il avait disparu dans la lutte, et la pauvre enfant était restée seule, abandonnée ! Mais, non, la Providence veillait sur elle, et un nouveau Vincent de Paul la prenait entre ses bras et l'apportait à l'ambulance de l'armée.

L'infirmier et sa femme furent appelés par M. l'abbé Suchet, qui la leur confia, les priant de lui prodiguer tous les soins que réclamait son état ; il la fit voir au médecin, qui découvrit que la pauvre infortunée avait reçu à l'épaule une balle qui lui avait fait une profonde blessure ; jugeant qu'il n'y avait pas d'espoir, il était d'avis qu'on la laissât mourir sans secours ; mais la femme de l'infirmier voulut bien, à la prière de M. Suchet, se charger du soin de cette enfant. Comme elle était condamnée par le médecin, l'apôtre de la charité la baptisa le soir même, sous le nom de Zoé, qui était celui de la sainte de ce jour, puis la recommanda à la femme de l'infirmier. Le lendemain, son premier soin fut d'aller voir la petite Zoé, qui paraissait reprendre vie ; il fut très-touché des soins qui lui avaient été prodigués par la généreuse et charitable mère que la Providence lui avait procurée. Il la pria de les lui continuer, et s'engagea de rembourser tous les frais. Peu de temps après, il partit pour une nouvelle expédition, et ne revint à Djidgelli que quatorze mois après. Ayant l'intention de reprendre la petite Zoé pour l'emmener à Alger, il en avait prévenu l'infirmier quelques jours avant. Celui-ci en eut tant de chagrin qu'il en tomba malade. Sa femme parut devant M. Suchet avec un air triste et abattu.

A cette vue, le missionnaire crut que sa chère petite Zoé était morte ou malade ; mais il fut bientôt détrompé en apprenant que sa profonde tristesse ne venait que du prochain départ de la jeune orpheline, qui lui était devenue aussi chère que sa propre fille (elle en avait une de six ans). On lui amène aussitôt Zoé. Le bon missionnaire, afin de se l'attirer, lui donne de l'argent ; la petite bédouine le prend avec un air sauvage et s'échappe. M. Suchet la suit et est agréablement surpris lorsqu'il voit que sa petite Zoé avait porté la pièce de monnaie à son père nourricier ; pour la récompenser, il lui en donne le double, en lui disant : Tiens, voilà encore deux douros pour t'acheter une robe. M. Suchet déclare enfin au père qu'il veut emmener Zoé ; un touchant combat s'élève alors, on se la dispute un instant ; mais le soldat comprend enfin qu'elle appartient de droit à celui qui l'avait sauvée et qui s'en était déclaré le protecteur. Pendant cette lutte de charité, la chère enfant avait glissé adroitement sous le chevet du lit du bon infirmier les deux douros, disant : Ils sont pour toi, papa. M. Suchet, voyant la désolation que jetait dans cette famille le prochain départ de Zoé, leur dit qu'il consentait à la leur laisser encore quelque temps, puisqu'ils avaient tant de peine à s'en séparer ; qu'il allait, à son arrivée à Alger, solliciter du général qu'ils fussent placés dans un autre bataillon, à Alger même ; par ce moyen ils pourraient toujours voir Zoé et mettre avec elle leur fille dans la même école. La proposition est acceptée avec de grandes démonstrations de joie. M. Suchet repartit pour Alger. Des obstacles de tout genre s'opposèrent à ses désirs. Le général était absent ; puis, plus tard, l'infirmier, grièvement blessé à la suite d'une nouvelle expédition, avait obtenu d'aller cultiver quelques arpents de terre. M. Suchet, malgré de nombreuses recherches et de longs voyages, n'avait pu découvrir le lieu de sa retraite. Il en ressentit une vive douleur, croyant avoir perdu pour toujours cette intéressante enfant ; lui-même se trouva bientôt obligé de suivre une expédition qui l'éloignait de plus de deux cents lieues. A son retour, il fit de nouveaux efforts pour découvrir la contrée que l'infirmier avait choisie, mais toujours inutilement. Enfin, un jour il apprit que le choléra sévissait au Fond-Ouck, il s'y rendit avec Mgr Dupuch. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'une des premières personnes qu'il rencontra fut sa petite bédouine, qu'il reconnut parfaitement à ses traits et à une marque qu'elle avait au front. Tout le monde comprend la joie du saint prêtre et le bonheur de cette enfant, qui avait toujours été pénétrée de la reconnaissance la plus vive. Ils se dirigèrent promptement vers la demeure du vieux soldat, qu'ils trouvèrent très-mal, ainsi que sa femme et sa fille ; Zoé était la seule de la maison qui n'était pas atteinte de la contagion ; aussi, malgré le vif désir qu'avait M. Suchet de l'emmener à Alger pour lui faire donner une éducation convenable, il ne fut pas possible d'en faire la proposition à cette famille dont elle était le seul soutien, l'unique consolation. Il fallut donc encore pour cette fois y renoncer et la laisser soigner ses généreux bienfaiteurs. M. Dupuch voulut alors suppléer les cérémonies du baptême qui n'avaient pu avoir lieu le jour qu'elle fut trouvée presque sans vie. Il la recommanda à M. le maire, espérant toujours pouvoir la faire venir plus tard à Alger.

Ce ne fut qu'en janvier 1850 que M. Suchet, se rendant à l'hôpital d'Alger pour y porter les secours de la religion aux victimes du choléra, fut instruit par la sœur Emilie, fille de saint Vincent, qu'un Français, fortement attaqué de la contagion, désirait se confesser ; qu'il paraissait très-bien disposé, parce qu'une jeune bédouine, qui se disait chrétienne, l'avait bien instruit. Le zélé missionnaire s'y rendit aussitôt, et trouva en effet cet homme sur le point d'expirer, et près de lui son épouse et la jeune fille dont on lui avait parlé. Quelle ne fut pas sa joie lorsque après l'avoir considérée il reconnut sa petite Zoé qui, tout occupée des souffrances horribles de son parrain, n'avait pas reconnu le P. Suchet. Celui-ci lui ayant adressé quelques questions, elle se jeta à ses pieds, fondant en larmes, lui disant : « Je suis Zoé, votre petite protégée ; oui, vous êtes bien ce bon marabout chrétien qui, après m'avoir sauvée de la mort, m'avez

baptisée, qui m'avez comblée de tant de bontés. Oh! oui, c'est vous! dites-moi que c'est vous; je vous connais bien, moi! L'homme de Dieu fondait en larmes; alors Zoé lui apprit que son père adoptif l'avait envoyée du Fond-Ouck à Alger, près de son parrain malade, qui expira quelques heures après entre les bras du saint prêtre.

M. l'abbé Suchet, jugeant qu'il était enfin temps d'user de ses droits, se rendit à l'évêché, et il fut décidé entre Mgr Pavy et lui qu'elle ne retournerait plus au Fond-Ouck, près de son père adoptif, mais qu'elle serait placée au Bon-Pasteur d'El-Biar, près d'Alger, dirigé par les religieuses d'Angers. M. Suchet fait venir une tourière, lui confie l'enfant pour la conduire à la communauté. Avant son départ, il remet dix francs à Zoé, disant à la tourière de lui laisser acheter ce qu'elle voudrait. La jeune kabyle demande à la bonne sœur de la conduire chez une modiste; celle-ci, quoique étonnée, l'y accompagne. L'enfant demande des couronnes d'immortelles, et court au cimetière déposer ce dernier gage de reconnaissance sur la tombe de sa mère adoptive, morte peu de temps auparavant à l'hôpital d'Alger, et lui fait ses derniers adieux. « Je n'ai plus rien maintenant qui puisse me retenir, dit-elle à la tourière, conduisez-moi où vous voudrez. Arrivée au monastère, la jeune kabyle se fit remarquer aussitôt par sa sagesse, et toutes ses jeunes compagnes lui décernèrent le prix d'honneur. Monseigneur et M. Suchet, étant obligés de s'absenter pendant deux mois, recommandèrent à sa maîtresse de la préparer à sa première communion.

A son retour, M. Suchet la trouvant suffisamment instruite, l'admit à cette grande action. Zoé s'y prépara avec une ferveur angélique, et le jour de saint Louis de Gonzague, elle eut le bonheur de s'asseoir pour la première fois à la table sainte. Mais au moment de faire sa première communion, elle demanda à M. Suchet la permission de faire le vœu d'être religieuse; le prudent missionnaire le lui ayant refusé, elle se contenta d'offrir à Dieu son désir. Depuis, elle continua d'être l'édification de ses compagnes.

Avant le départ de M. Suchet pour la France, Mme la supérieure du Bon-Pasteur d'El-Biar lui dit qu'on ne doutait pas que sa jeune protégée n'eût toujours l'intention de se faire religieuse. Il la fit venir, lui témoigna toute sa surprise, et pour l'éprouver, il ajouta qu'il ne comprenait pas comment une telle pensée pouvait venir à l'esprit d'une jeune bédouine, et il la laissa dans cette incertitude, se réservant de voir par la suite si cette vocation était véritable. Cependant Zoé continuait à faire de rapides progrès dans la piété. De si heureuses dispositions, une inclination si naturelle pour le bien, décidèrent M. l'abbé Suchet à lui promettre d'accomplir son désir, ce qui mit le comble à tous ses vœux.

La supérieure d'El-Biar devant partir bientôt pour la maison-mère d'Angers, se disposait à emmener la jeune Zoé, lorsque le père nourricier de celle-ci, qui avait appris sa résolution, vint de Fond-Ouck au monastère, solliciter de sa chère Zoé de retourner auprès de lui, lui offrant même la moitié de sa petite fortune; mais la jeune kabyle fut inébranlable, refusant toute proposition qui l'éloignait de sa vocation, malgré la profonde reconnaissance dont elle était pénétrée pour tant de bontés dont il l'avait comblée; elle partit donc pour Angers avec sa supérieure. Là, comme à El-Biar, elle édifia toutes ses sœurs par sa rare vertu, et reçut le saint habit religieux avec le nom de Marie de Saint-Ferdinand, le 24 du mois d'août dernier.

Sans doute, dans quelques années, la sœur Saint-Ferdinand retournera sous son ciel d'Afrique pour apprendre aux malheureuses musulmanes qu'elles ne retrouveront dignité et le bonheur qu'en revenant aux saintes lois de la modestie évangélique. Les jeunes négresses élevées avec tant de soin dans la maison du Bon-Pasteur voudront aussi donner ces sublimes leçons aux femmes de l'Asie.

C'est ainsi que l'œuvre du Bon-Pasteur prend chaque jour de nouveaux développements. A l'heure qu'il est, dans ses quarante-cinq fondations dispersées dans le monde entier, mille religieuses prodiguent leur dévouement à plus de quatre mille pénitentes arrachées au vice, et à autant d'enfants qu'elles en ont préservées. Un grand nombre de jeunes négresses, achetées sur les marchés du Caire et de Tripoli, ont retrouvé près d'elles la vertu avec la liberté.

Vingt-quatre religieuses ont encore, ces jours derniers, quitté la maison-mère, et s'embarquent pour le Caire, Tripoli, Oran et Smyrne.

Ces chiffres disent mieux que nous le pourrions faire les immenses services que rend à la religion et à la société l'institut du Bon-Pasteur d'Angers. (*Union de l'Ouest.*)

FIN DU DICTIONNAIRE DES ANECDOTES CHRÉTIENNES.

TABLE GENERALE.

N. B. A la fin de chaque chapitre sont indiqués les autres sujets qui y ont plus de rapport.

Avertissement. *Col.* 10

A

ABJURATION, RETOUR A LA FOI. 11
Saint Justin. 11
Saint Augustin. 13
Baptême de Clovis. 16
Saint Thomas d'Aquin. 16
L'épouse de Charles d'Autriche. 16
Gobel. 16
Toussaint au lit de la mort. 17
Byron et Thomas Moore. 18
Un prêtre de Cambrai. 18
Démétrius Galitzin. 19
Le poëte Werner. 20
Alphonse de Ratisbonne. 21
Jouffroy. 25
Abjurations récentes. 28
La sainte robe de Trèves. 29
Conversion d'un ministre protestant et de cent soixante-dix de ses coreligionnaires. 29
Traduction de la lettre écrite en arabe à Pie IX par l'évêque d'Orfa, nouvellement converti à la foi catholique. 31
Le jeune M. et les méthodistes. 32
Voy. Baptême, Contrition, Mort, Satisfaction.

AMITIÉ, COMPAGNIES, CONSEILS. 33
Joas. 33
Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. 34
Théodose et Rufin. 36
Une mauvaise compagnie. 37
Réponse de d'Aubigné. 38
Cinq-Mars et de Thou. 38
Les deux Espagnols. 39
Le nègre qui expie la faute de son ami. 39
Forestier et Legeay. 40
Les camarades de collége. 40
Joseph Arger. 41
Le carrier de Paris. 41
Pierre Kling. 42
Un savoyard. 34
Voy. Correction, Prudence, Véracité, Luxure.

AMOUR DU PROCHAIN, PHILANTHROPIE, BIENFAISANCE, COMPASSION. 44
Aimez-vous les uns les autres. 44
Saint Paulin, évêque de Nole. 44
Un bourreau. 45
Le mont Saint-Bernard. 45
Testament de saint Louis. 46
Le siége de Calais. 46
Etablissement des frères de la Charité, par saint Jean de Dieu. 47
Fondation des enfants trouvés. 48
Jean Scaffelaar. 52
D'Assas. 52
Le débordement. 52
Monseigneur d'Apchon, archevêque d'Auch. 53
Jacques Eveillon. 53
Le bon Henri. 53
John Williams. 54
César de Bus. 54
Madame de Miramion. 57
Bénezzet. 58
Un paysan de Fionie. 58
Lady Nilhisdale. 59
La veuve Bordier 60
Marguerite Meyer. 60
Mademoiselle Detrimont. 61
Catherine Divin. 62
L'étrange bienfaiteur. 63
Le tanneur de Landroff. 64
Monseigneur Flaget à Vincennes. 64
Le jeune Lyonnais. 65
Le nègre Félix. 65
Le brave et bon colonel. 66
Le tremblement de terre de la Guadeloupe. 67
Un prêtre de Coutances. 68
Olympe Bouvier. 68
Les officiers d'un régiment français. 69
Un soldat du génie. 69
Les fils de François Gérard. 70
Les vignerons et leur camarade. 70
Voy. Aumône, Générosité, Douceur, Correction, Zèle, Saints, Clémence.

AMOUR FILIAL. 70
Origène et Léonide. 71
André Ousugamara. 71
Alphonse de Léon. 72
Convoi de saint Louis. 73
Thomas Morus. 74
Le jeune Picard. 74
Fénelon et le duc de Bourgogne. 75
Catherine Lopolow. 76
Comme tu fais, l'on te fera. 76
Les enfants barbares et l'infortuné vieillard. 76
Trois frères japonais. 77
La petite fille inconsolable de la mort de sa mère. 78
Mademoiselle Félicité Jourdain Desermitan. 78
Action héroïque d'un enfant de dix ans. 78
M. Delleglaie et sa fille. 79
Le tombeau du père. 79
Conduite admirable de plusieurs enfants. 80
Les deux nègres. 80
Djezzar et le mauvais fils. 81
Edmond Géraud et sa famille. 81
La mère convertie par sa fille. 83
Le bon fils. 84
L'idiot de Nantes. 84
Voy. Obéissance, Reconnaissance, Humilité.

AMOUR PATERNEL ET MATERNEL, DEVOIRS DES PARENTS, DES SUPÉRIEURS, DES CHEFS. 85
Léonide et Origène. 85
Saint Louis et son fils. 85
Jean Hennuyer. 86
Le mépris des pasteurs demeure rarement impuni. 86
Un mot de Louis XVI. 88
Le fils dénaturé et le bon père. 88
Le maréchal de Boucicault. 88
Léopold. 89
Fénelon. 89
M. de Mont-Martel. 89
M. Bureau. 90
Le mauvais fils. 90
Paroles d'un vénérable vieillard. 91
La mère chrétienne. 91
La mère négligente. 93
La famille Charlet. 93
Pie IX. 94
Les deux Julie. 94
Le jeune empereur de la Chine. 95
Exécution de Viou. 95
Voy. Mariage, Justice

ANGES ET DEMONS. 97
Judas Machabée. 97
Saint Pierre en prison 97
Saint Boniface. 98
L'ange gardien. 100
Histoire d'un saint anachorète. 100
Les anges et l'eucharistie. 100
Origine du *Regina cœli*. 101
Le père Eusèbe Niérenberg. 101
Waldrude. 101
Singuliers aveux des protestants. 102
Voy. Piété, Eucharistie.

AUMONE. 103
Saint Bessarion. 103
Saint Jean l'Aumônier. 103
Saint Martin. 104
Saint François de Borgia. 104
Charles II. 104
L'empereur Joseph. 105
Mademoiselle Le Camus. 105
L'erreur volontaire. 105
Louis XVI. 106
Monseigneur d'Avian, archevêque de Vienne, et plus tard de Bordeaux. 106
L'abbé de Mac-Carthy. 107
Thérèse, ou la mère des pauvres. 107
Simple histoire. 108
Une quête. 109
La reine d'Espagne. 110
Les détenus de la maison centrale de Rennes. 110
Une sœur à Laon. 110
La veuve de Messine. 111
Pie IX se volant lui-même. 111
La mère Georges. 111
Les ouvriers de Valenciennes. 112
Un petit savoyard. 112
Pie IX. 114
M. Collin, curé de Saint-Sulpice à Paris. 115
Qu'est-ce que l'aumône. 116
Voy. Amour du prochain, Bonté, Correction fraternelle, Prêtre, Religieux, Zèle, Saints.

AVARICE. 117
L'empereur Maurice et Phocas. 117
Mahomet et Notaras. 118
Le débiteur barbare. 119
Une restitution. 119
Aumône mal faite. 119
Le vieux mendiant d'Orléans. 119
William Crew. 120
Les marniers de Cambrai 120
Le père Bloquet. 121
La tante et les neveux. 122
L'avare de Bernay. 122
M. de Saint-Léger. 123
La pièce de cinq francs. 123
Picard. 125

Voy. Générosité, Aumône, Mort, Orgueil, Charité.

B

BAPTÊME. 123
Faire le bonheur des autres, c'est travailler à son propre bonheur. 124
Baptême du centenier Corneille. 125
Baptême de l'empereur Constantin. 125
Description d'un baptistère construit par Constantin. 125
Estime que saint Louis faisait de la grâce du baptême. 126
Le Dauphin, père de Louis XVI. 126
Victorin. 126
Le parrain et le filleul. 128
Le salut des âmes. 128
Les néophytes de la Nouvelle-Calédonie. 132
Les nègres parrains. 133
Emmanuel. 133
Les tribus de Vincennes. 134
Samuel Brunswig. 134
Voy. Abjuration, Contrition, Satisfaction, Force.

BLASPHÈME, IMPRÉCATIONS, PARJURE. 137
Coré, Dathan et Abiron. 138
Paul et Palladie. 138
Saint Narcisse et ses accusateurs. 139
Nos rois et le blasphème. 139
Un monument en Angleterre. 140
Famille Régis. 140
Le comte Godwin. 141
Un prêtre de Clermont. 142
L'abbé Hue. 142
Beau trait d'un enfant de Namur. 144
Mgr Flaget à Avignon. 144
Voy. Impiétés, Mauvaise mort, Providence, Péché, Vœu, Colère.

C

CHAPELETS, ROSAIRES, SCAPULAIRES. 145
Origine du saint Rosaire. 145
Catherine Gonzague. 146
Dominique. 146
Un jeune homme de Pérouse. 147
Louis XIV. 147
Les soldats vainqueurs du respect humain. 147
Le jeune étudiant. 148
La fête du saint Rosaire. 148
La jeune malade de Liedekerke. 149
Le domestique et son Rosaire. 150
Les chapelets de Pie IX. 151
Voy. Marie, Piété, Saints.

CHARITÉ (amour de Dieu). 152
La légion Thébaine. 152
Saint Vincent. 153
Théodore. 154
Les trois solitaires. 156
Saint Lucien. 157
L'amour n'est point aimé. 157
L'arbre de la vie. 157
Saint Laurent Justinien. 158
La passion de Jésus-Christ. 158
Extases de sainte Thérèse. 159
Quelques saints. 160
Tout est doux, tout est facile à celui qui aime Dieu. 161
Moyen pour aimer Jésus-Christ. 161
Motifs d'aimer Dieu. 162
Paroles du démon à sainte Catherine de Gênes. 162
Sainte Chantal. 162
Sainte Melthide. 163
Le P. Lenfant. 163
Belle parole d'un paysan vendéen. 164
Le nouvel Eléazar. 164
Peinture de l'état des prêtres déportés et détenus à la citadelle de Rhé. 165
Adieux touchants et chrétiens d'un frère à sa sœur. 166
Conduite édifiante des religieuses au tribunal révolutionnaire d'Orange. 167
Affreuse persécution contre les missionnaires catholiques en Chine. 169
Mort de J. Gabriel Perboyre. 171
Supplice des chrétiens de la Corée. 171
Dominique Dou. 172
Pie VI. 173
La jeune fille de Munster. 174
Les missions en Chine. 174
Le 1er bataillon du 49e de ligne. 175
Les chrétiens en Syrie. 175
Les martyrs de Syrie. 176
Voy. Amour du prochain, Aumône, Clémence, Foi, Force, Morale humaine, Mort du juste, Péché, Prière, Zèle.

CHASTETÉ, VIRGINITÉ, CÉLIBAT. 176
Les femmes de la Grèce. 177
Lettre de saint Jérôme. 177
La mère de Théodoret. 177
Un monastère et les Normands. 178
Sainte Cécile. 178
Sainte Agnès. 179
La rosière de Salency. 180
Les Sarrasins et les filles de sainte Claire. 182
Baudouin Ier. 182
Claire de Montefalco. 183
Quelques généraux. 183
Stanislas Kostka. 184
Louis de Gonzague. 185
François Ier. 185
Saint Thomas d'Aquin. 185
Madame Elisabeth. 186
La rosière de Nanterre. 186
L'empire de la chasteté. 186
Voy. Luxure, Jeûne, Mortification, Prudence, Tentation.

CIEL. 187
Les joies de la mort. 188
Dernières paroles de saint Louis, roi de France. 189
Saint Augustin et le peuple d'Hippone. 189
Les peuples de Thrace. 189
Saint Fulgence. 189
Un moine à ses frères. 190
Soupirs de sainte Thérèse. 190
Saint François de Sales. 190
Raisonnement d'un enfant. 191
Le bonheur d'un moribond. 191
M. Boursoul. 191
Néophytes de la Nouvelle-Calédonie. 192
Dernières paroles d'un enfant. 192
Mort d'un jeune Malenaisien. 192
Un tombeau. 193
Voy. Charité, Mort, Mort du juste, Patience, Espérance, Persévérance.

CLEMENCE, PARDON DES INJURES. 193
César et Pompée. 194
Conduite différente des chrétiens et des païens d'Alexandrie, durant la peste. 194
L'empereur Constantin. 194
L'empereur Théodose. 195
La lettre de pardon. 195
Les deux solitaires. 195
Aristippe et Eschine. 195
Amiu. 196
Antigone, roi de Syrie. 196
Le roi Robert. 196
Gui Ier et Grimoalde. 196
Benoît XIV. 197
Événement tragique de deux amis. 197
Saint François de Sales. 198
Le Derviche. 198
Louis XII. 199
Le proverbe. 199
Le duc de Bourbon. 199
Louis XIV. 200
Le duc de Guise. 200
Le brave Crillon. 200
Les deux soldats. 201
Richelieu et Chalais. 201
Stanislas. 201
Jacobus. 202
Henri IV. 203
Fabert et le maréchal de la Meilleraye. 204
La vengeance. 204
Les Vendéens et un chasseur. 205
Cathelineau. 205
Un Vendéen et le meurtrier de sa famille 205
L'abbé Aurain. 206
Pie VI. 208
L'évêque de Trèves. 208
Les deux voisins réconciliés. 208
Pie IX et Mamiani. 209
Pie IX et l'amnistie. 209
Pie IX et les soldats. 209
Pie IX et le pamphlet. 209
Pie IX et ses ennemis. 210
Voy. Générosité, Douceur, Correction, Zèle, Force, Humilité.

COLÈRE, HAINE, VENGEANCE. 210
La vengeance faisant d'un martyr un apostat. 210
La fausse réconciliation. 211
Les parents de la colère. 212
Saint Jean l'Aumônier et Nicétas. 212
Les remèdes de la colère. 212
François d'Etampes. 213
Pensée de Montaigne. 213
Les haines de la Convention. 214
Une haine féroce. 214
L'enfant colère. 215
Un journal voltairien. 215
Une Espagnole. 216
Un prêtre et un passant. 216
L'évêque de Viviers. 217
Une mort subite. 217
Pensée sur la haine. 217
Doche-Laquintane. 217
Une portière de Paris. 218
Voy. Blasphèmes, Duel, Douceur, Correction.

CONFESSION. 218
Confessions mal faites. 219
Une confession. 220
La seconde planche après le naufrage. 220
Saint François de Sales. 222
Henri IV. 222
L'examen de conscience. 223
Sainte Paule. 223
Le martyr du secret de la confession. 224
Boileau Despréaux. 224
Ponce de Lavèze. 225
Bonheur que procure la confession. 225
Avantage de la confession. 226
Monseigneur de la Mothe. 226
Effets salutaires de la confession. 227
Le P. Richardot. 227
Peut-on oublier ses crimes? 228
Ce sont les passions qui éloignent de la confession. 229
L'abbé Carron. 230
Une restitution. 231
Le gendarme religieux. 231
Confession d'un juif. 232
La confession victorieuse du doute. 232
Oskiloë, chef de Warmantashing. 233
Un conducteur de messageries. 234
Un ministre protestant. 251

Leibnitz. 234
Les hérétiques et la confession. 235
Voy. Contrition, Extrême-Onction, Satisfaction, Eucharistie, Mort.

CONFIRMATION. 235
Théodosia et Néanias. 236
Tite. 238
Sainte Eulalie. 240
Julien l'Apostat et le jeune confirmé. 241
Constance Chlore. 241
Réponse d'un soldat chrétien à l'empereur Mahomet. 242
Le philosophe et le paysan. 242
Voltaire. 242
L'officier. 242
L'enfant fidèle aux devoirs de la religion. 243
Le jeune martyr. 244
Fermeté d'une jeune catéchumène. 244
Une Vendéenne. 245
Une veuve persane. 245
Deux paysans bretons. 246
Le clergé et le peuple irlandais. 246
Voy. Foi, Force, Persévérance, Charité.

CONTRITION, CONVERSION, PÉNITENCE. 247
Sérapion. 247
Marie Egyptienne. 248
Raymond Lulle. 251
Marguerite de Cortone. 252
Le parricide sauvé. 253
Un pécheur et saint Philippe de Néri. 253
Saint Norbert. 253
Mademoiselle de la Vallière. 254
Lafontaine. 255
Conversion extraordinaire et surprenante. 256
Mort de M. Monet. 258
A tout péché miséricorde. 259
Armand et Mark. 260
La comédienne convertie. 261
Le carabinier Guth. 264
Les anthropophages de la Nouvelle-Calédonie. 264
J.-L. Allaire. 264
Voy. Abjuration, Baptême, Confession, Satisfaction, Mort, Persévérance.

CORRECTION FRATERNELLE. 265
Saint Augustin. 265
Actes et pensées de saint Vincent de Paul. 266
Actes et pensées de saint François de Sales. 267
Sainte Jeanne-Françoise. 268
Saint Bernard. 269
Saint François de Borgia. 269
Le duc de Bourgogne. 269
Grégoire XVI et le baron Camuccini. 269
Les brigands des Abruzzes. 269
Voy. Amour du prochain, Clémence, Douceur, Générosité, Humilité, Prudence, Véracité.

D

DEVOIRS DES MAÎTRES ET DES SERVITEURS. 271
Le pieux maître. 271
Nicolas Frapontier. 272
Le vertueux domestique. 274
Saint Louis. 275
Saint François de Sales. 275
La bonne maîtresse. 276
Stanislas, roi de Pologne. 277
Marie Leckzinska. 278
Le marquis de Grignon. 279
Les bons maîtres et les bons domestiques. 279
L'esclave de Saint-Domingue. 280
Le tremblement de terre de Saint-Domingue. 281
Rose, ou tendre attachement d'une négresse pour sa maîtresse. 281
Le jeune nègre et son maître. 282
Euphémie. 282
Jean-Louis. 283
La bonne servante. 284
Voy. Amour du prochain, Douceur, Correction, Exemple, Reconnaissance.

DOUCEUR, AFFABILITÉ, BONTÉ. 285
Alphonse V. 285
Philippe II. 286
Saint François de Sales. 286
Actes et pensées de saint François de Sales. 286
Sainte Chantal. 288
Fénelon. 288
Pie IX et les militaires. 289
Monseigneur de Villeneuve. 289
M. du Tillet. 290
Le P. Richardot. 291
Pie IX. 291
Pie IX et le savetier. 293
La douceur triomphant des Tahitiens. 294
Voy. Amour du prochain, Clémence, Correction, Mortification, Colère, Force.

DUEL. 294
Deux soldats de Toul. 295
Le duel et quelques guerriers. 295
Louis XIII. 296
Actes et pensées de quelques guerriers. 297
Cyrano de Bergerac. 298
Une pétition. 298
Le curé et les soldats. 300
Combat de boxeurs. 300
Voy. Colère, Luxure, Incrédulité.

E

EGLISE. 301
Les philosophes chrétiens. 303
Fénelon. 303
Le temple de Jaggarnat. 304
Conduite des évêques d'Afrique dans l'affaire des donatistes. 305
Le christianisme au Japon. 307
Naigeon. 308
Napoléon et madame de Montesquiou. 308
Le Sacré-Cœur. 308
Etude du catholicisme. 309
Napoléon à Sainte-Hélène. 309
O'Connell papiste. 30
L'Eglise dite Française. 31
L'apologiste involontaire. 311
Marseria, ambassadeur de Pitt, et Napoléon. 313
Les crèches. 314
L'œuvre de Saint-François-Régis. 314
Interrogatoire de Mohammed-Abdallah, connu sous le nom de Bou-Maza 315
La canonisation par le czar. 316
Les protestants en Prusse. 317
Le docteur Rupp. 318
Propagande de New-York. 319
Les Chinois catholiques et les Chinois infidèles. 319
L'Eglise ne meurt pas. 320
L'ouvrier et le ministre protestant. 321
Etrange unité des hérétiques. 324
Voy. Incrédulité, Hérétique, Morale humaine, Abjuration, Satisfaction, Prêtre, Zèle

ENFER. 325
Josaphat. 326
L'abus des grâces dans un roi des Frisons. 327
Saint Jérôme. 328
Saint Hilarion. 328
Histoire rapportée par saint Jean Climaque. 328
Conrad. 329
Les trois morts ressuscités. 329
Le solitaire mourant. 330
Un religieux et de jeunes libertins. 331
Réponse énergique d'un prêtre. 331
Quelle heure est-il 331
L'impie croit à l'enfer aussi bien que le chrétien. 331
Réponse d'un démon à un exorciste. 332
Les deux amis. 332
Voy. Mort du pécheur, Impiété.

ESPÉRANCE, CONFIANCE EN DIEU. 332
La légion fulminante. 332
La patronne de Paris. 333
Tout attendre de Dieu. 335
Saint François de Sales. 336
Propitiab ris, Domine. 336
Motifs d'espérance à l'heure de la mort. 337
Benoît Labre. 338
Abandon à la Providence. 338
Saint Ignace. 339
Courage de sainte Thérèse. 339
Jésus-Christ est mort pour nous. 340
M. de Cheverus et le naufrage. 340
Une communauté de Saint-Etienne. 341
Voy. Patience, Ciel, Persévérance.

EXEMPLE (BON) (1). 341
Apollonius et Philémon. 341
La pécheresse Afra. 343
Saint Pacôme. 345
Aphraate. 346
Le missionnaire Fernandès. 346
L'empereur Othon. 347
Saint François d'Assise. 347
Un condamné à mort. 347
Un sultan et un empereur chrétien. 347
Réconciliation éclatante. 348
L'amiral de Chatillon. 349
Catinat. 350
Marie Leckzinska. 350
L'abbé Blanvilain. 351
Pie V. 351
La bonne vieille. 351
Edit du roi Minhmenn. 352
Gelzer. 353
Voy. Correction, Devoirs, etc., Péché.

EXTRÊME-ONCTION, VIATIQUE. 354
Les saints et l'extrême-onction. 354
Beaux sentiments de La Harpe. 357
Edmond de Laage. 357
Gabriel de Vaufleury. 358
Le maréchal de Villars. 359
Le comte de Halsbourg. 359
Beaux sentiments d'un mourant. 359
Catherine de Harlay. 359
Les chrétiens chinois. 361
Mort d'un jeune trappiste. 362
Monseigneur Flagel. 363
Les protestants et l'extrême-onction. 363

(1) Cet article et le suivant, EXTRÊME-ONCTION, ont été transposés par inadvertance avant EUCHARISTIE dans le corps du Dictionnaire.

M. Eugène de Corbiere. 363
Voy. Contrition, Confession, Eucharistie, Ciel, Mort du juste.
EUCHARISTIE, MESSE, ADORATION. 364
Promesse de l'Eucharistie. 364
Le juif. 365
Le Sarrasin confondu. 366
Les premiers chrétiens. 366
Excellente manière d'assister à la messe. 366
Victoire obtenue par le saint sacrifice de la messe. 366
Saint Jean l'Aumônier. 367
Arnaud et Claude. 367
Visites au saint sacrement. 368
Adoration du saint sacrement. 368
Le juif et l'hostie. 369
La fête du Saint-Sacrement. 370
Un voleur sacrilége. 371
Philippe II. 371
Le 62e de ligne. 372
Le pain bénit. 372
Voy. Charité, Piété, Ordre Saints, Ange.
EUCHARISTIE, COMMUNION. 373
La semaine de la communion. 373
Le bonheur de communier. 374
Communion sacrilége. 374
Piété de Guillaume Ruffin. 375
Histoire du jeune Albini. 375
Mademoiselle Le Camus. 376
Première communion de madame la duchesse d'Angoulême. 378
Première communion aux colonies françaises. 378
Marie Laporte. 380
Voy. Charité, Confession, Contrition, Extrême-Onction, Foi, Piété.

F

FOI. 381
Entretien de Thaulère avec un berger. 381
Un manichéen et un catholique. 382
Saint Louis. 383
Les deux natures. 383
Rapporter tout à Dieu. 384
Rien que ce que Dieu veut. 385
Songe d'une princesse. 385
L'homme de génie et le petit enfant. 386
Dignité du chrétien. 386
Le comte de Stolberg. 387
La philosophie impuissante à expliquer Dieu. 387
Canut. 388
Un mot de Napoléon sur Jésus-Christ. 388
Les philosophes. 388
Napoléon à Sainte-Hélène. 389
L'abbé Boyer et la dame incrédule. 391
Napoléon le Grand. 392
Ingénuité d'une Napolitaine. 392
Jouffroy. 393
Les enfants catholiques. 394
Voy. Incrédulité, Église, Piété, Charité, Force.
FORCE, FERMETÉ, COURAGE. 394
Les sept frères Machabées. 395
L'évêque intrépide et le roi docile à la voix de la vérité. 396
Le pont de Taillebourg. 397
Tartares en Europe. 398
Arnold de Winkelried. 398
Saint François de Sales. 399
Henri IV. 399
Le cardinal Gerdil dans son enfance. 399
Fernand Cortez. 400
Les noces du duc de Joyeuse. 400
Le siége de Sancerre. 401
Mathieu Molé. 404
Le chevalier de Pravieux. 404
Les femmes de Laval. 405
Fermeté du clergé de France dans la foi. 405
Les confesseurs de la foi. 406
Admirables vertus des papes Pie VI et Pie VII. 408
La pauvre veuve. 411
M. Le Loup de la Billiais. 411
La veuve Brulon. 412
Voy. Confirmation, Foi, Patience, Douceur.

G

GÉNÉROSITÉ, DÉSINTÉRESSEMENT. 413
Sainte Mélanie. 413
Théodebert. 414
Saint Dominique. 415
Le portier fidèle et désintéressé. 415
Le bon fils et les généreux disciples. 415
Le paysan malheureux et l'évêque charitable. 416
Le gagne-petit. 416
M. de Quevedo, évêque d'Orense. 417
Le connétable Duguesclin. 417
Le prêteur généreux. 417
Le maréchal de Brissac. 418
Le maréchal Fabert. 419
Le brave Rossignol. 419
Fénelon. 420
Alexandre Donald. 420
Un fermier. 420
Almamy-Abdulkader. 421
Le compagnon tanneur. 422
Kean et Thompson. 422
Les dix-huit livres. 423
Le parc. 423
Le régiment de Guyenne. 424
Les musiciens. 424
La juive. 425
Le parrain. 425
Le moulin des Pâtureaux. 425
La portière. 428
Pie IX et les amnistiés. 429
Trois gendarmes. 429
Voy. Amour du prochain, Clémence, Douceur, Justice.
GOURMANDISE, FRIANDISE, IVROGNERIE. 430
Cyrille. 430
Sainte Monique. 431
Jean. 432
Nicolas Fournier. 433
Un moribond. 434
Un parricide. 434
Saint François de Sales et son domestique. 435
La fille d'un ferblantier. 436
L'ivrogne brûlé. 436
Voy. Oisiveté, Luxure, Mortification, Jeûne.

H

HERETIQUES. 437
Mort d'Arius. 437
Aveu des fondateurs du protestantisme. 438
Sainteté de Luther. 439
Cause secrète de l'attachement à l'erreur. 439
Saint Vincent de Paul. 441
Revenus des évêques anglicans. 441
Un évêque anglican. 442
Les méthodistes jésuites. 442
L'empereur et Canova. 442
Les révolutions filles de l'hérésie. 443
Les catholiques irlandais. 444
Les protestants et le choléra. 445
Y a-t-il un protestantisme? 446
Rouge et la franc-maçonnerie. 446
Les articles fondamentaux. 446
La religion d'argent. 446
Les protestants à Tonga. 448
Mgr Flaget à Baltimore. 449
500,000 fr. de rente. 449
Un évêque protestant à Jérusalem. 450
Entretien entre l'évêque Alexandre et lady Baby. 450
L'opium. 453
Le casuel protestant. 454
Un récit d'un ministre protestant, en juillet 1851. 454
Le docteur Achilli. 455
Les apostats en Amérique. 456
Voy. Église, Incrédulité, Morale, Mensonge.
HUMILITÉ MODESTIE. 457
Humilité des saints. 458
Pensées et actes de sainte Thérèse. 460
Saint Thomas d'Aquin. 460
Saint François d'Assise. 460
Actes et pensées de saint François de Sales. 461
Actes et pensées de saint Vincent de Paul. 462
Godefroi de Bouillon. 463
Duguesclin. 463
Henri IV et son précepteur. 463
Turenne. 463
La duchesse de Laval. 464
Mgr Flaget et une lettre. 464
Mgr Daviau, archevêque de Vienne et plus tard de Bordeaux. 465
J.-B. de La Salle. 465
Pie IX et l'abbé Lauvensey. 466
Voy. Charité, Correction, Devoirs, Obéissance, Patience, Mortification, Moine.

I

IDOLATRIE. 467
Idoles de l'île de Zébu. 467
Culte singulier des Chinois. 468
Les habitants des îles de la Société. 469
Le grand Lama. 470
Sacrifices humains dans l'Inde. 471
La fosse aux filles. 473
Religion des Australiens. 474
Dieux de la Guinée. 475
Voy. Église, Prêtre, Religieux, Zèle, Superstitions.
IMAGES, RELIQUES, MÉDAILLES. 475
Le tombeau du prophète Elisée. 475
Invention de la croix. 475
Ingénieuse réfutation de l'erreur. 476
Saint Grégoire de Nazianze. 477
Trois croix. 477
Le jeune pèlerin. 478
Apparition d'une croix à Jérusalem, l'an 331. 479
La vraie croix. 479
Le crucifix. 479
Charles Clarentin. 480
Les révolutionnaires américains. 480
La croix. 481
Saint François Xavier. 481
Bogaris. 481
La croix de Migné. 482
Pierre Arétin. 485
Les protestants et les reliques. 485
Le nègre et la croix de bois. 486
Le maréchal de Viménil. 487
Les nègres de l'Acarouani 487
Une plume de Napoléon. 488
Zèle du prince Alphonse pour la religion. 488
Les boisseaux de terre et les branches de saule. 489
Monuments de Rome. 489
Un jeune médecin de Yun-Nan. 490
La croix sur une tombe. 491
La sainte robe de Trèves. 492
Visite aux Catacombes. 492
Fête de Noël à Rome. 494
La madone miraculeuse. 495
La madone de Rimini. 499
Un militaire français à Rome. 499
Voy. Chapelets, Marie.
IMPIÉTÉS, SACRILÉGES. 501
L'apostat. 501

Le juif Jonathas. 503
Buonaparte et le cardinal Mattei. 504
Mauvaise communion suivie d'une mort subite. 504
Marie Leckzinska. 504
Le dimanche. 505
Les profanateurs du dimanche punis. 505
Punition terrible et exemplaire. 506
M. de Beauveau. 506
Les iconoclastes. 507
Allocution à des marins. 508
Une mort subite. 509
Leçon de Pie VII à un jeune homme. 510
La cathédrale de Tours. 510
Pierre de Dreux. 510
Un trait d'impiété à Reims. 511
Les Polonais et les Seurrois. 511
Le roi du Japon. 511
Le premier président Séguier. 512
La catastrophe du chemin de fer de Versailles. 512
L'orgie et le choléra. 512
Voy. Blasphèmes, Incrédulité, Péché, Mort du pécheur.

INCREDULITE, ATHÉISME, DÉISME, PANTHÉISME. 513
Saint Augustin aux Manichéens. 513
Un chrétien et des incrédules. 514
Bernardin de Saint-Pierre. 514
Première cause de l'incrédulité, l'ignorance. 515
Louis, landgrave de Thuringe. 515
Le philosophe P**. 516
Thomas Payne. 517
Diderot. 518
Testament de J.-J. Rousseau. 518
Désordres affreux de quelques enfants sans religion. 519
Tôt ou tard il faudra croire. 519
Combien sont aveugles ceux qui n'ont point la foi. 520
Le bon curé et le jeune matérialiste. 520
Deux célèbres écrivains du siècle dernier. 520
Supplément à la correspondance de Grimm et de Diderot. 521
Bouguer. 522
Mort de quelques philosophes. 522
Correspondance de Voltaire. 522
Aveu de Voltaire. 524
Tout impie est homme de sang. 524
Robespierre. 525
Le brin de paille. 525
Dégradation de l'impie. 526
Le petit-maître. 526
Mort de Buffon. 526
Suites épouvantables d'une mauvaise éducation. 527
Voltaire. 529
Le saint-simonisme. 529
L'athée Hibert. 531
L'incrédule pris dans son piége. 531
Les pirogues. 532
Deux candidats à la représentation. 532
Le panthéisme. 532
Quelques rêveries des philosophes. 533
Les philosophes du XVIIIe et du XIXe siècle. 534
Voy. Abjuration, Eglise, impiété, Foi, Mort, Mort du pécheur.

INDULGENCES, JUBILÉ. 535
Conditions pour gagner le jubilé. 536
Indulgence accordée par saint Paul. 538
Indulgences accordées à la considération des martyrs. 538
Institution du jubilé à la fin de chaque siècle. 539
Jubilé de 1825. 540
Les 30 gros sous. 540
Cérémonies du jubilé à Rome. 540
Voy. Purgatoire, Piété, Extrême-Onction.

J

JEU, DÉLASSEMENTS, PLAISIRS MONDAINS. 541
Saint Antoine et le chasseur. 542
Récréation d'un mendiant. 543
Saint Jean. 543
Le jeune joueur. 543
Le père d'un joueur. 544
Casimir. 544
Le duc de Montmorency. 544
Conséquences du jeu. 545
Philippe II. 545
Un bal. 545
Belle réponse du jeune Albini. 546
Est-il permis d'assister au spectacle? 546
Sentiment et exemple de Racine. 547
Fénelon. 548
Le spectacle. 548
Sentiments d'un sauvage sur la danse. 549
Les maisons de jeu. 550
Voy. Oisiveté, Orgueil, Luxure, Lectures.

JEUNE, ABSTINENCE. 551
Saint Fructueux. 551
Saint Macaire d'Alexandrie. 551
Pensées et actes de saint Vincent de Paul. 552
Le voleur. 552
Le jeûne, loin d'abréger la vie, est un excellent moyen pour la prolonger. 553
Le jeune Théodose. 553
Charlemagne. 553
Jeûne des premiers chrétiens. 554
Stanislas. 554
Réponse d'un catholique à un protestant. 555
L'officier. 555
L'*aqua ardenta*. 556
Boileau. 556
Dispense du jeûne. 556
Louis XVI âgé de vingt ans. 557
Louis XVI et un officier. 557
Louis XVI et le verre d'eau. 558
Autre exemple. 558
M. Véron de Forbonnais. 558
Saint Pie V. 559
Auguste Ferron de la Sigonnière. 559
Le ramazan 559
Voy. Mortification, Ordre.

JUSTICE. 560
Eloi. 561
Funérailles de Guillaume le Conquérant. 561
Saint Vincent de Paul. 561
Réponse de Geoffroi de Sargines. 562
Saint Louis. 562
Jacques Fournier. 562
Louis XII. 563
Duguesclin. 563
Charles VII. 564
Les jugements équitables. 564
Boleslas et Stanislas. 564
M. de Harlay. 565
Jean II. 566
La prise de Bresse. 566
Alphonse V. 567
Thomas Morus. 569
Fabert et Cinq-Mars. 569
Le numéraire et le papier. 569
Un prévôt et les boulangers. 569
Le chancelier Voisin-d'Ormesson. 570
Henri IV et le duc de Savoie. 570
Dacharre. 570
L'honnête receveur. 571
Le procès. 571
La garnison de Melun. 571
La fille de l'officier. 572
Pie IX et les fournisseurs. 573
Les cochers de Paris. 574
Les neveux de Pie IX. 574
Un officier prussien. 574
Voy. Véracité, Force.

L

LECTURE (BONNE). 573
Saint Augustin. 574
Saint Ignace de Loyola. 575
Bonté de Dieu dans une âme mondaine, sincèrement convertie. 575
Jean Colombini. 576
Staedel. 576
Saint Pie V. 577
Le récit de la Passion. 577
Les prisons de Genève. 577
Voy. Chasteté, Piété.

LECTURE (MAUVAISE). 578
Saint Louis de Gonzague. 578
Sainte Thérèse. 578
Belle application d'un endroit d'Anacréon. 579
Jean-François Le Fèvre de La Barre. 581
Marie Leckzinska. 581
Aveu d'un vieillard. 582
Lecture de Faublas. 582
Exemple effrayant des suites funestes des mauvaises lectures. 582
Mot de J.-J. Rousseau. 583
Les livres brûlés. 583
Perret des Issarts et Claire Demar. 584
Madame L**** 584
Le roman-feuilleton. 584
Romans à 20 centimes. 585
La Nouvelle Héloïse. 586
Un orateur de club. 587
Voy. Suicide, Oisiveté, Luxure, Morale humaine.

LUXURE. 587
L'affreux spectacle. 587
Une Mexicaine. 588
Un gentilhomme espagnol. 588
Charles le Mauvais. 589
L'adultère au royaume de Juida. 589
Un parricide. 590
Assassinat de madame la duchesse de Praslin. 590
Hermance Foulon. 591
Un parricide. 591
Le nègre Haley. 592
Le père et le fils. 593
L'abîme conduit à l'abîme. 594
Ernest de G*** 594
Un assassinat. 595
Voy. Chasteté, Mortification Suicide, Lectures mauvaises.

M

MARIAGE, DEVOIRS DES ÉPOUX. 595
Eponine et Sabinus. 595
La prière exaucée. 599
Mariage bénit du ciel. 600
Sainte Monique. 603
Jean Chantebel. 604
La noce édifiante. 604
Une femme chrétienne. 606
Prudence d'une jeune demoiselle. 607
Mort de Louis, époux de sainte Elisabeth. 607
Mariage de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. 608
Sainte Jeanne-Françoise de Chantal devenue veuve. 609
Les secondes noces. 610
Le matelot hollandais. 611
Dévouement d'une femme lyonnaise pour son mari. 611
Madame Lefort. 612
Madame de Sèze. 612
Les mères de la Nouvelle-Zélande. 612

Mademoiselle de La Billiais. 613
Madame de La Sorinière et ses trois filles. 613
Mariage édifiant. 614
Un mari philosophe. 615
La duchesse de Praslin. 615
Madame la duchesse de Praslin à son mari. 615
Voy. Amour paternel et maternel Devoirs des maîtres.
MARIE. 618
Culte de Marie dans les premiers siècles. 618
L'*Ave Maria*. 619
Le *Sub Tuum*. 619
Saint Thomas. 619
Jérôme Emilien. 619
Marie et le jeune pécheur. 619
Elisabeth et la sainte Vierge. 620
Théophile. 621
Origine du *Salve Regina*. 623
Le *Memorare*. 623
Bataille de Lépante. 624
Sobieski. 625
La confiance récompensée. 626
Ferdinand III. 627
Vœu de Louis XIII. 628
Origine du mois de Marie. 629
Le saint nègre. 630
L'épileptique guéri. 631
Marie Hardouin. 631
Une fête de Marie. 632
M. de Montroud. 632
La sœur Marie Dugas. 633
Un luthérien de Viviers 635
L'évêque de Verdun. 635
N.-D. de Roc-Amadour. 636
La sainte Vierge à Boulogne-sur-Mer. 637
La jeune Marie. 637
Un officier français. 638
Legs d'une douairière. 640
Secours d'infortune. 640
Le secours des chrétiens. 640
Les dévots de Marie. 641
Le matelot. 641
Le soldat. 643
L'écolier. 643
Le libertin de profession. 646
La vieille huguenote. 648
M. de Saint-Félix. 649
Voy. Chapelets, Images, Saints, Mort du juste.
MENSONGE, FLATTERIES, MÉDISANCE, CALOMNIE, JUGEMENTS TÉMÉRAIRES. 650
Joas. 651
Saint Paul et les habitants de l'île de Malte. 651
Saint Pacôme. 652
Combien saint Augustin avait la médisance en aversion. 652
Saint Louis de Gonzague. 653
Saint Thomas. 652
Un jeune cénobite. 653
Les calomniateurs confondus. 653
Funestes effets des faux rapports. 654
Saint Louis, évêque. 655
Alphonse V. 655
Le P. Firmin. 655
Histoire de M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux. 657
La confession payée. 658
Les protestants dans la Cochinchine. 659
Discrétion. 659
Les prêtres et le choléra. 661
Les saintes hosties. 662
Le martyr de l'amour de la vérité. 662
Un démenti scandaleux. 664
Les calomniateurs incorrigibles. 664
Voy. Véracité, Vœu, Blasphème, Justice.
MOINES. 665
Manière de vivre des solitaires. 665
La Thébaïde. 666
Saint Bernard et ses monastères. 667
Monastère de Clairvaux : sublimes vertus des religieux de cette maison. 669
Totila et saint Benoît. 670
Fondation de l'ordre des chartreux. Vie austère de ces religieux. 670
Jean Gualbert. 673
Nil. 674
Les Trappistes. 674
Télémaque. 677
Les Frères de la Charité. 683
L'université de Cambridge et les monastères. 684
Les trappistes à Staouëli. 684
Les frères de l'instruction Chrétienne aux Antilles. 685
Le trappiste de Briquebec. 686
Un critique de la vie monastique. 687
Deux frères de l'école chrétienne. 688
Voy. Chasteté, Jeûne, Mortification, Oisiveté, Prière, Saints, Zèle, Amour du prochain.
MORALE HUMAINE. 689
Cicéron. 689
Epictète. 689
Sentiment d'un grand pape sur nos philosophes. 690
La religion est le meilleur garant de la probité. 691
L'abbé Galiani. 692
Voltaire et sa morale. 693
Une réponse de Voltaire. 694
Paroles de J.-J. Rousseau. 694
Quelques pensées de Rousseau. 694
Croire d'une manière et agir d'une autre. 695
Madame de Montespan. 695
Ce que peut la raison. 696
Aveu des philosophes. 698
De Lévis. 698
Les contradictions. 699
Paroles de Laharpe. 699
Un curé de Saint-Sulpice. 700
L'apologie de l'assassinat. 700
La Bruyère. 701
Les deux fraternités. 702
L'astronome chez les Lapons. 702
Voy. Incrédulité, Mensonge, Eglise, Abjuration.
MORT. 704
L'orphelin indocile. 704
La belle Julie. 706
Acceptation de la mort. 709
Saint Martin. 710
Nous sommes immortels. 711
Maximilien Ier. 711
Saint Bernard. 711
Est-il difficile de penser à la mort? 711
Les papes Eugène IV et Jules II. 711
Hommage rendu à la religion par deux fameux incrédules. 712
La préservatrice de la mort. 713
Définition de la vie présente. 714
Suger, abbé de Saint-Denis. 714
Le curé de village. 715
Condé. 716
De Castelnau. 717
Barras. 717
Lettre d'un vieillard mourant à un de ses amis. 717
Morts subites. 718
L'élève du collége de Rouen. 719
J.-M. Bachelier. 719
Le comte de Bocarmé. 720
Le blasphémateur. 720
M. Bénévent. 721
L'oracle de Delphes. 721
Voy. Foi, Piété, Avarice, Orgueil.
MORT DU JUSTE. 723
Qu'il est doux de mourir quand on a bien vécu. 723
Marie de la Présentation. 724
Le pécheur mourant de la douleur de ses péchés. 724
Le voleur d'Antioche. 725
Le P. Alphonse Salméron. 726
Le vieillard au lit de mort. 726
Charles-Quint. 727
Derniers moments de Mgr Daviau. 727
Derniers moments de mademoiselle Sophie Perrinelle, décédée au Mans le 19 novembre 1829. 728
Mort de Louis XVI. 729
Dernières paroles d'une jeune demoiselle. 730
Le vendredi saint d'une âme pieuse. 730
M. l'abbé de Mac-Carthy. 732
Le baron Larrey. 733
Le général Cambronne. 733
Le tragédien Lafond. 734
Henri de l'Hermite. 734
Tigrane et Bérénice. 735
Voy. Foi, Ciel, Extrême-Onction, Contrition.
MORT DU PÉCHEUR. 737
Mort de Dioclétien. 737
Mort effrayante. 738
La main de Dieu. 739
Mort de Voltaire. 740
Le crime puni en ce monde. 741
René Beauvoir. 742
L'usurier. 744
Jacques Roux. 745
Le pénitent du pape. 745
Du fil de la vie. 746
Voy. Impiété, Blasphème, Péché, Providence.
MORTIFICATION. 746
Le pain d'orge. 747
Arsène l'ermite. 747
Saint Jean de la Croix. 748
Saint Basile et un religieux. 748
Le désir d'un religieux. 748
Sainte Madeleine de Pazzi. 749
Leçon d'un anachorète. 749
Sainte Elisabeth. 749
Saint François de Borgia. 750
Saint Ignace de Loyola. 750
Pensées et actes de saint François de Sales. 750
Madame Louise, fille de Louis XV. 752
Mortifications étranges des Japonais. 753
L'école des bons prêtres. 754
Pie IX. 754
Voy. Jeûne, Chasteté, Oisiveté, Obéissance, Ordre, Prière, Saints.

O

OBEISSANCE. 755
Saint Jérôme. 755
Actes et pensées de sainte Madeleine de Pazzi. 755
Le vénérable Berchmans. 757
Le P. Alvarez. 757
Saint Jean de la Croix. 757
Saint Félix. 758
Clément. 758
Sainte Brigitte. 758
Actes et pensées de saint François de Sales. 758
Quelques saints et leurs esprit d'obéissance. 759
Actes et pensées de sainte Thérèse. 759
Un religieux du monastère de saint Bernard. 760
Le P. Rodriguez. 760
Saint Ignace de Loyola. 761
Saint Vincent de Paul. 761
L'empereur Henri et l'abbé Richard. 761
Voy. Correction, Humilité, Douceur, Devoirs des maîtres, Moines.

OISIVETÉ, TRAVAIL. 762
Le Christianisme fonda des villes, traça des routes, construisit des ponts, protégea les arts, ranima le commerce, l'agriculture, etc. 762
La nature vaincue par le travail. 768
Sage maxime d'un solitaire. 769
Saint Charles Borromée. 769
Saint Antoine dans le désert. 769
Sixte-Quint. 769
Saint Vincent de Paul. 770
Dieu bénit le travail. 770
Bernard Palissy. 772
Le duc de Bourgogne. 773
Le capitaine Guillaume. 773
M. Vilamil. 775
L'épicier de Bordeaux. 776
Les cours d'assises. 776
Origine de la maison Rothschild. 777
Un cordonnier du Quesnoy. 778
L'indigne fils. 778
Les travaux d'une malade. 779
Mademoiselle Virginie C... 780
Voy. Mortification, Patience, Luxure, Moines.
ORDRE. 780
Saint Paul, apôtre. 780
Le directoire de la vie. 781
Saint Jacques. 781
Saint Ambroise. 781
Saint Martin et saint Hilaire. 781
Saint Augustin. 781
Saint Martin, évêque. 782
Le jeune homme puni pour avoir manqué à sa vocation. 783
Saint Grégoire, évêque. 783
L'amour de la vérité. 784
Saint Jérôme et saint Chrysostome. 784
Saint François-Xavier. 784
Douceur de quelques saints. 784
Actes et pensées de saint Thomas d'Aquin. 785
Mortification des premiers prêtres. 785
Saint Polycarpe et saint Martin. 786
Saint Paulin. 786
L'abbé saint Jean. 787
Célérin et Aurélius, lecteurs. 787
Récitation de l'office. 787
Comment il faut prêcher. 788
Les prêtres à l'autel. 788
Dom Barthélemy des Martyrs, archevêque de Prague. 789
L'abbé Lambert. 791
Un procès de saint François de Sales. 791
Pie VI. 791
Mgr Borderie, évêque de Versailles. 792
Antoine Gobier, clerc tonsuré, mort au séminaire de Bayeux le 1er mars 1832. 793
Mgr Rey, évêque d'Annecy. 794
Mort de M. l'abbé Boyer. 795
Mort du cardinal de Rohan. 796
L'élection de Pie IX. 797
Un bon curé. 798
Le 75e de ligne. 798
Voy. Piété, Mortification, Obéissance, Chasteté, Prière, Zèle.
ORGUEIL, MONDE. 799
Salomon. 800
Inconstance de la prospérité de ce monde. 800
L'empereur Sévère. 800
A quoi sert la possession du monde entier. 801
Sainte Catherine de Genève. 802
Saint Bernard. 802
La fuite des dangers du monde. 802
Faveur impossible. 803
Une fausse humilité. 804
François de Borgia. 804
Sixte-Quint. 805
L'esclave mal avisé. 806
La manne du désert. 810
Guillaume le Conquérant. 812
Charles-Quint. 815
Michel-Ange. 815
Alphonse V. 815
Réponse de Bayard. 815
L'impertinent humilié. 815
L'homme sans naissance et l'orgueilleux. 816
Luxembourg et Villeroi. 816
Grammont. 816
Un ex-banquier. 817
Casimir. 818
M. de Chateaubriand. 818
Le sergent du 41e de ligne. 819
Voy. Humilité, Mort, Mortification, Obéissance.

P

PATIENCE. 819
Un secret de la patience. 819
Théodore et saint Pacôme. 819
Source de la patience des saints. 820
Saint François Régis. 820
Sainte Catherine de Sienne. 821
Saint François d'Assise. 821
Sainte Luduvine. 822
Récompense de la patience. 822
Saint André. 822
La veuve d'Alexandrie. 822
L'abbé Jean. 823
Saint Philippe de Néri. 823
On ne souffre pas quand on aime. 824
Saint Vincent Ferrier. 824
Saint François-Xavier. 825
Saint François de Sales. 825
Innocent VII. 825
Saint Ignace de Loyola. 826
Actes et pensées de sainte Thérèse. 826
Sainte Madeleine de Pazzi. 828
Actes et pensées de saint Vincent de Paul. 829
Le bienheureux Jean d'Avila et saint François de Sales. 830
Louis XVI. 830
Marianne, ou l'orpheline parvenue. 830
Voy. Espérance, Foi, Force, Ciel, Mort du juste, Mortification.
PÉCHÉ, SCANDALE. 832
Le sabbat. 833
Saint Jean Chrysostome. 833
Les Japonais. 834
Enormité du péché de scandale. 834
Le signe de la croix est le signe du chrétien. 834
Une parabole. 835
Augustin et Alipe. 835
Histoire. 836
Lothaire. 836
Crainte louable. 837
Une veuve chinoise. 837
Saint Louis et Joinville. 838
Piété de François Ier. 838
Une mère et son fils. 838
Les crimes punis l'un par l'autre. 839
Cambrière et trois religieuses. 839
Marie Thérèse. 840
Le fils perverti par l'exemple de son père. 840
L'insulteur. 842
La fille de la punition. 842
Jambe d'argent. 844
Simon Deutz. 844
Place de mendiant à vendre. 845
Un concierge de Noyon. 845
Les remords d'un assassin. 845
L. Louvel. 846
Elisa D. 847
Mademoiselle Rachel à Liége. 847
Scandale sur scandale. 848
S'il y a de mauvais riches, il y a de mauvais pauvres. 849
La vue de l'échafaud. 850
L'année saint-simonienne. 851
Voy. Mort du pécheur, Impiété, Blasphème, Providence, Confession, Contrition, Enfer, Purgatoire.
PERSÉVÉRANCE, IMPÉNITENCE FINALE. 853
Destruction de Jérusalem. 853
Les martyrs de Sébaste. 854
Andronic 854
Sainte Julitte. 855
Un solitaire. 856
Charité admirable d'un solitaire. 857
Une fausse pénitence. 859
Le marquis incrédule. 859
Le nouveau Narcisse. 865
Alphonse et Ferdinand. 866
Le voyageur malheureux. 869
Industrie d'Agrippine. 870
Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence. 871
L'abbé Morellet. 874
Le médecin chrétien. 874
Poulmann. 876
La jeune Coeh. 876
Voy. Espérance, Patience, Mort du juste, Mort du pécheur, Prière.
PIÉTÉ. 877
Alaric et les vases sacrés. 877
Une religieuse dans le monde. 878
Saint Vincent de Paul. 878
Le vénérable Berchmans. 879
Saint Louis. 879
Un moine. 879
Le P. Alvarez. 880
Saint Thomas d'Aquin. 880
Saint François. 880
Saint François de Sales. 880
Germaine Cousin, bergère. 881
M. de Garcin. 882
L'officier chrétien. 882
Les soldats chrétiens. 882
Lettre de Marie Antoinette. 884
Mademoiselle Rivier. 885
Mgr Bonnel, évêque de Viviers. 886
Le néophyte de Tonga et le chapelet. 886
Les deux Maoris. 887
L'adoration perpétuelle à Rome. 887
Le 9e dragons. 887
Le dimanche en Amérique. 888
Une chapelle de hameau. 890
La famille Munier. 890
La pierre philosophale. 892
Julie Camet. 894
Voy. Anges, Eucharistie, Charité, Prière, Marie, Zèle, Mort du juste.
PRÊTRE. 895
Attila et Léon le Grand. 895
Mission en Angleterre, vers la fin du VIe siècle. 897
Saint Louis. 899
Saint François de Sales. 899
Léon X et François Ier. 900
Témoignages des philosophes en faveur des missionnaires du Paraguay. 900
Mariage du doge de Venise et de la mer. 901
Caractère du catholicisme. 902
Le pontonnier. 902
Pie VII et Napoléon. 903
La moisson est abondante, et les ouvriers manquent. 905
Privilége des évêques d'Orléans. 906
Missions de l'Océanie. 907
La pirogue triomphale. 910
Les prêtres et le choléra. 910
Le Christianisme réprima les mœurs licencieuses, la polygamie, le divorce, l'adultère, et recommanda la chasteté. 911
Influence du Christianisme sur quelques peuples particuliers. 918
Histoire des bienfaits du Christianisme chez les sauvages de l'Amérique. 922

L'apôtre de la tempérance en Irlande. 927
Deux séminaristes. 928
Le roi Gialong et l'évêque d'Adran. 928
Les bonnes œuvres du curé Simon. 929
Inondations de la Loire. 930
L'évêque de Versailles. 931
Le curé de Persigny. 932
L'abbé Bertran 933
Voy. Ordre, Religieux, Zèle, Saints, Mort du juste.
PRIERE, MÉDITATION. 934
Efficacité de la prière. 935
Saint Benoît et sa sœur. 935
Saint Thomas et saint Bonaventure. 936
Méditation de la passion. 937
Le livre d'un chrétien. 938
Exemple des saints. 938
Un seul mot bien dit. 939
Fruits de l'oraison. 939
Jésus-Christ et ses promesses. 940
Le jeune berger. 940
Persévérance dans l'oraison. 940
Longues ou courtes prières. 942
Manière de faire l'oraison. 942
L'union avec Jésus-Christ. 944
L'établissement de la fête du Saint-Sacrement dans l'église de Saint-Martin de Liége. 944
Les armoiries de Martin V. 946
L'algébriste. 946
Pater de la jardinière. 948
Saint-Foix. 949
Albuquerque. 949
Trait confirmé par J.-J. Rousseau. 949
Les chaumières vendéennes. 950
Prière chez les Canadiens. 950
Saint Pie V. 951
M. Humann. 951
Prière de Pie IX. 951
Voy. Piété, Charité.
PROVIDENCE, GRACE. 952
Coopération et résistance à la grâce. 952
Suzanne. 953
Ananias, Mizael et Azarias. 955
Le *Labarum*. 954
Généreuse profession de foi. 956
Aristhène, ou le faible vengé. 956
Jean et Marie. 958
Le postilon. 965
Les croisés au siége de Jérusalem. 967
Saint Vincent de Paul. 968
M. de Lahaie de Brache. 968
Le P. Beauregard. 969
Les deux missionnaires et l'Indien. 970
Lanfranc. 971
Un prêtre catholique. 972
Les petites sœurs des pauvres. 973
Mgr Flaget et un prédestiné. 974
Pie IX. 974
L'échoppe. 975
Deux vieillards. 976
Un vieux papier. 976
Les pieuses filles. 977
Voy. Prière, Impiété, Espérance.
PRUDENCE. 979
Le saint prêtre Bernard. 979
Sainte Thérèse. 979
Sainte Madeleine de Pazzi. 980
Saint François de Sales. 980
Sainte Jeanne-Françoise. 980
Saint Vincent de Paul. 980
Manière de bien faire ses actions. 981
Alphonse V. 981
Le sac de terre. 981
Les Jésuites au Paraguay. 982
Le sommamule. 982
Les négresses de la Sénégambie. 985
L'abbé Seguin. 985
Mgr Flaget parlant du démon. 985
Pie IX. 986
Les persécutions. 986
Le roi de Cosmie. 987
Le voyageur imprudent. 990
Voy. Correction, Amitié, Amour du prochain.
PURGATOIRE. 991
Commémoration des morts. 992
Sainte Perpétue. 992
Saint Malachie. 994
Sainte Thérèse et sainte Christine. 994
Un franciscain. 995
Sainte Monique. 995
Les femmes égyptiennes. 995
La comtesse de Stratford. 996
Croyances superstitieuses chez quelques sauvages de l'Amérique septentrionale. 996
Boileau-Despréaux. 997
Le marquis de Sivrac. 997
Les cimetières. 998
Aveux des protestants. 998
La mère et le fils. 1000
Les confréries. 1000
L'empereur Nicolas. 1000
Voy. Indulgence, Péché, Aumône.

R

RECONNAISSANCE, INGRATITUDE. 1001
Reconnaissance des saints. 1001
Le soldat. 1001
Anecdote d'un jeune enfant. 1002
L'élève ingrat. 1003
Jacques Amiot. 1003
La prise de Nancy. 1003
Quel est ton nom? 1003
Histoire d'Alimed. 1004
Le vieux soldat. 1007
L'enfant trouvé. 1009
Le fermier. 1010
M. de Choiseul et le Turc. 1011
Le prêtre dans l'Océanie. 1011
L'homme de lettres et Mgr de Quélen. 1012
La Sœur de Charité et la dame. 1013
Mgr Flaget et un bienfaiteur. 1013
L'orphelin. 1013
Roggero. 1014
Allons, feu! 1014
Mgr Flaget et le duc de Bordeaux. 1015
Les Montmorency. 1016
Pie IX et le général M... 1017
Le pauvre tailleur. 1018
Un frère et les detenus de Nimes. 1018
Lambert. 1019
Le jeune décrotteur. 1020
Abd-el-Kader. 1020
Le 64e de ligne. 1021
Les bonnes domestiques. 1021
Voy. Amour filial, Devoirs des maîtres.
RELIGIEUSES. 1022
Austérités des Clarisses. 1024
Règlement et exercices des filles de la Charité. 1024
La sœur Sainte-Marie. 1026
Les dames de la Trinité. 1026
Mademoiselle de Lamourons, fondatrice de la Miséricorde à Bordeaux. 1027
Les religieuses en Turquie. 1028
Les sœurs des hôpitaux. 1029
La charité légale. 1030
Sœurs de la Charité à Constantinople. 1030
Les religieuses et les soldats. 1030
Les religieuses dans les journées de juin 1848. 1031
Pensée d'un philosophe. 1031
Les sœurs de Charité en Afrique. 1031
Les diaconesses. 1032
Une sœur de Moulins. 1033
Les sœurs de Saint-Charles à Berlin. 1033
Voy. Obéissance, Foi, Piété, Mort du juste, Zèle, Saints.
RELIGIEUX. 1036
Les fondateurs de la société de Jésus jugés par la revue d'Édimbourg. 1036
Le premier aérostat. 1043
Voltaire et les Jésuites. 1044
Le P. Dominique. 1046
Les Jésuites justifiés par leurs ennemis. 1047
Mot de Royer-Collard sur les jésuites. 1049
Un Jésuite à Toulon. 1050
Les Jésuites en Amérique. 1050
Les ordres religieux, les hôpitaux et les asiles pour le repentir. 1051
Voy. Prêtre, Ordre, Obéissance, Zèle, Foi, Piété, Mort du juste, Saints.

S

SAINTS. 1057
Amour des saints pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1057
La statue. 1057
Les saints et leurs malades. 1058
Grand miracle arrivé à la conversion des Russes. 1058
Saint Arsène. 1059
La nation entière des Ibériens convertie par une esclave chrétienne. 1060
Sainte-Anne d'Auray. 1062
Dévotion et ferveur des néophytes indiens. 1062
Saint Jean de Dieu. 1063
Maximes de sainte Thérèse. 1063
La châsse de sainte Geneviève. 1065
Le docteur Séraphique. 1066
Le couvent de la Sainte-Trinité de la Cava. 1067
La famille de Saint-Albin. 1067
Le tombeau de sainte Germaine. 1068
Pierre l'imbécile. 1068
Adorons nous les saints? 1070
Sainte Catherine de Sienne. 1070
Jean-Baptiste de la Salle. 1070
Saints solitaires les plus célèbres. 1071
Sainte Thérèse. 1076
Voy. Chapelets, Images, Marie, Zèle, Mort du juste.
SATISFACTION. 1083
Saint Pierre. 1084
Ustazade. 1084
Pénitences publiques des premiers siècles. 1086
Un malade qui a des injustices à réparer doit se méfier de ceux qui l'environnent. 1086
Canut le Grand. 1086
Le jeune Chinois. 1087
Saint Thomas de Cantorbéry. 1087
Attentat d'un officier, puni et réparé. 1088
Pierre Bourgoin 1089
Henri IV et le colonel allemand. 1090
Un vol sacrilége. 1090
Francis Bradlet. 1091
M. Bellard. 1091
L'abbé Guillon. 1092
Déclaration de M. l'abbé Guillon. 1092
Lettre de M. l'abbé Guillon à Mgr l'archevêque de Paris. 1093
Delton. 1093
La contrition des sauvages de Wangaroa. 1094
Innocence reconnue de l'abbé Contrafatto. 1095

Etienne Desbois. 1096
Le roi de Castille, ou l'occasion favorable. 1097
Voy. Abjuration, Contrition, Extrême-Onction, Humilité, Justice, Eucharistie.
SUICIDE. 1099
La jeune fille victime de l'irréligion de son père. 1100
C'est l'incrédulité qui porte au suicide. 1100
Le jeune riche et le bûcheron. 1101
Deux vieillards. 1101
Plaintes des Crétois à Jupiter. 1102
Un jeune avocat. 1105
Quelques suicides. 1106
Le général Magnan. 1107
Michaud. 1107
Louise D... 1109
Double suicide. 1110
John Green et Georges Sand. 1111
Un ivrogne. 1112
Suzanne Béteille. 1113
Voy. Incrédulité, Morale humaine, Luxure, Oisiveté, Orgueil.
SUPERSTITION, MAGIE, SORTILÉGE. 1113
La folie est la punition des superstitions. 1114
Julien l'Apostat. 1114
Louis XIII et le vendredi. 1115
Sortiléges chez les Tartares. 1115
Les nègres de Juida. 1116
Serpent fétiche des nègres de Juida. 1117
Les fétiches détruits. 1117
Le Kéjilla. 1118
Une somnambule. 1119
Superstitions des philosophes. 1119
Le nombre 13. 1120
L'antre de la sibylle. 1120
L'abbé Miller. 1122
Les feux phosphoriques. 1122
Le magnétisme. 1123
Supplément à la lettre sur le magnétisme par le P. Debreyne. 1127
Une sorcière de qualité. 1130
Le somnambulisme et un cadavre. 1130
Le marcou. 1131
Une exécution en Suède. 1132
Voy. Idolâtrie, Impiété, Zèle.

T

TENTATIONS, DISTRACTIONS, SCRUPULES. 1133
Utilité des tentations. 1133
Saint Jérôme. 1134
L'affreuse épreuve. 1135
Tentation de saint François de Sales. 1135
Comment les saints envisageaient la tentation. 1136
Conseil de sainte Thérèse. 1137
Un moribond. 1137
Saint Doshikée. 1138
Saint François de Sales. 1138
Le parfait amour de Dieu. 1138
Paroles de quelques saints. 1139
Un religieux scrupuleux. 1139
Sainte Thérèse. 1140
Les distractions. 1141
Le preneur de vipères. 1142
Empédocle sur le mont Etna. 1145
Voy. Espérance, Patience, Prière, Mortification, Persévérance, Providence.

V

VÉRACITÉ, PROBITÉ. 1147
Saint Phocas 1147
L'évêque de Thagaste. 1149
Quelle doit être la probité d'un chrétien. 1149
Saint Athanase et saint Thomas de Cantorbéry. 1149
Etre vrai en tout. 1150
Madame de Longueville. 1150
L'abbé Hector Bogais. 1151
Le cordon. 1151
Les Grecs. 1152
La mendiante d'Epinal. 1152
Un sergent de ville. 1153
La paysanne de Lunéville. 1153
Madame Lenu. 1153
Un poëte heureux. 1154
Voy. Justice, Vœu, Mensonge.
VOEU, SERMENT OU JUGEMENT. 1155
Saint Louis. 1155
Un Maure. 1155
Saint Gilles. 1156
Charles VI. 1156
Boukari. 1157
Les religieuses fidèles à la religion et à leurs devoirs. 1158
Un usage des noirs. 1158
Le comte de Malicorne. 1158
Turenne. 1159
Noble réponse d'un cardinal. 1159
Conduite généreuse d'un évêque français. 1159
La mort préférée au mensonge. 1160
Le jeune catholique. 1160
Le bracelet de fer. 1161
Un vœu de Louis XVI. 1161
Vœu. 1162
O'Connell. 1164
Voy. Blasphème, Véracité, Piété.

Z

ZÈLE. 1163
Le chef de brigands. 1163
Qu'est-ce que le prochain? 1165
Saint François d'Assise et le Soudan d'Egypte. 1165
Saint François Xavier. 1167
M. du Tillet. 1168
Mgr de Belzunce. 1168
Ansaloni. 1169
Zèle industrieux des prêtres catholiques pendant la révolution. 1170
Les victimes de la glacière d'Avignon. 1171
Une sœur de charité. 1172
Peroux-Desgranges. 1173
L'abbé Legris-Duval. 1174
Mgr de Quélen et le choléra 1174
OEuvre de la Sainte-Enfance. 1176
Preuves de l'utilité de l'œuvre de la Sainte-Enfance. 1177
Proclamation de S. Ex. Ki, lieutenant-gouverneur de la province de Canton, 19 février 1838. 1180
L'homicide sacrilége. 1181
Les premiers chrétiens. 1181
Mort de Mgr Affre, archevêque de Paris. 1182
Le choléra à Cambrai. 1185
Le paupérisme. 1186
Les chrétiennes de la Suisse. 1187
Les femmes de Grolley, canton de Fribourg, aux femmes d'Orsières, canton du Valais. 1187
Les filles domestiques. 1188
L'œuvre de Saint-Ilan. 1189
Ouvroirs professionnels de jeunes filles. 1189
Les établissements charitables de la France en Orient. 1190
Les missions de la Cochinchine. 1197
Le paquebot des mers du Sud. 1198
Une jeune novice arabe. 1198
Voy. Amour du prochain, Charité, Force, Prêtre, Religieux, Idolâtrie, Saints.

FIN.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 0002854366
BL 31 .M5 V60 1857
JOUHANNEAUD, PAUL.
DICTIONNAIRE D.ANECDOT

CE BL 0031
.M5 V060 1857
COO JOUHANNEAUD, DICTIONNAI
ACC# 1318594

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 02 04 03 8